dort. — Qui dort dîne. — La fortune vient en dormant :* e arrive à celui qui ne fait rien pour l'obtenir. ◇ Trans. *Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans tre poussière* » (Boss.). ◇ *Par ext.* Se dit de la nature, ine maison, d'un lieu pendant la nuit ou aux moments moindre activité. « *Quelle âme inquiète veillait lorsque t dormait autour d'elle?* » (*Gautier*). ♦ 2° Par anal. *Poét.* dit des morts. *Dormir du dernier sommeil.* V. Reposer. *es morts dorment en paix dans le sein de la terre* » (Muss.). 3° *Fig.* Etre dans l'inactivité. *Dormir sur son travail : le* re lentement, sans courage. V. **Traîner.** Ce *n'est pas le ment de dormir. -Laisser dormir qqch. : ne* pas s'en occu-. *Capitaux qui dorment :* qui ne rapportent pas d'intérêt. 4° En parlant des eaux stagnantes. V. Dormant. PROV. *n'est pire eau que l'eau qui dort :* il ne faut pas se fier à pparence tranquille des gens qui gardent leurs sentiments *rets.* ◈ ANT. *Veiller.* **Agiter (s'), remuer.**

DORMITIF. IVE [dɔʀmitif, *iv*]. *adj.* **(1545; de** *dormir).* *. Méd.* Qui provoque le sommeil. **V. Soporifique.** « *Pour- ol l'opium fait-il dormir?... Parce qu'il a une vertu dormi-* : » (Mol.), cité pour ridiculiser une explication purement bale.

DORMITION [dɔʀmisjɔ̃]. *n. f.* **(***Dormicion,* v. *1400;* lat. *rmitio,* de *dormire* « dormir »). *Théol. cathol.* Le dernier nmeil de la Vierge Marie, au cours duquel eut lieu son omption.

DORSAL, ALE, AUX [dɑ̃sal, o]. *adj.* *f. (1314;* **médiév.** *dorsalis,* class. *dorsualis*). ♦ 1° Qui appartient dos; du dos (d'une personne, d'un animal). *L'épine rsale. Les vertèbres dorsales. Décubitus dorsal.* — *Nageoires rsales et nageoires ventrales.* ♦ 2° *Anat.* Du dos de la main, pied, etc. *Région dorsale et région palmaire de la main.* 3° *N. f. Phonét.* Consonne qui s'articule au moyen du dos la langue. ♦ 4° N. f. *Géogr.* Ligne faîtière d'une chaîne montagnes. Par *ext. Dorsale barométrique,* ligne de hautes ssions.

DORSALGIE [dɔʀsalʒi]. *n. f.* **(1959;** de *dorsal, -algie*). *hol.* Douleur localisée au dos.

DORSO-. Élément, du *lat. dorsum* « dos » (ex. : [Ling.] *rso-palatal* [adj.] : se dit d'une palatale* qui s'articule à jonction du dos de la langue et du palais dur. — *Dorso- ire,* d'une vélaire* qui s'articule à la jonction du dos de angue et du voile du palais.

DORTOIR [dɔʀtwaʀ]. *n. m.* (XII^e^ ; lat. *dormitorium* « cham- à coucher »). ♦ 1° Grande salle commune où dorment membres d'une communauté. *Le dortoir d'un monastère, n collège. Dortoir de caserne.* V. Chambrée. « *Il me fallut ic coucher dans l'un des dortoirs communs. C'était une te galerie qui contenait une quarantaine de lits* » (*Nerval*). !° *En appos.* (v. 1955). *Cité-dortoir, ville-dortoir, banlieues- toirs, quartiers-dortoirs* : lieux (d'habitation) dont la ction principale est de loger des personnes dont le lieu travail est dans un centre voisin. Y « n'est *pas encore une e mais ce n'est plus une 'commune-dortoir ' sans person- té et sans âme* » (*Le Figaro,* 13-I-1967).

DORURE [dɔʀyʀ]. *n. f.* (XII^e^ ; de *dorer*). ♦ 1° Couche d'or néralement mince) appliquée sur certains objets. *Dorure n cadre de tableau.* « *Aucune dorure, aucun artifice n'arri- ait à cet éclat inimitable de l'or épais et sans alliage* » TI). — *Par ext.* Ornements dorés. *Uniforme couvert de ures.* ◇ Par *anal. Pâtiss.* Préparation liquide servant à er la pâte. ♦ 2° *Techn.* Action de recouvrir certains corps ne couche d'or (On dit aussi *dorage*). *Dorure sur bois, cuir, sur plâtre, sur métal. Ouvrier en dorure.* V. **Doreur.** *ure à la feuille ou à l'or en feuille, à l'or moulu. Dorure anoplastique. Dorure aux fers* (reliure).

DORYPHORE [dɔʀifɔʀ]. *n.* m. (1827; sens gr., 1752; gr. *uphoros* « porte-lance »). Insecte coléoptère *(Chrysomé- s),* aux élytres rayés de noir, parasite des plants de pommes erre dont il dévore les feuilles.

DOS [do]. *n. m.* (1080; *lat.* pop. *dossum,* class. *dorsum,* liqué surtout aux animaux, et qui a éliminé *tergum*). . ♦ 1° Partie du corps de l'homme qui s'étend des épaules ju'aux reins. de chaque côté de la colonne vertébrale. *e large de dos.* V. Carrure. *Dos droit, voûté. Déformation du* **V. Bosse, cyphose, lordose, scoliose.** *Le* « *dos plat qu'on aux nymphes des fontaines d'Italie* » (Colette). *Courber los* (ou l'échine) ; *fig.* Céder, se résigner. — Loc. fig. Avoir *dos,* se dit d'une personne ou d'une chose que l'on rge d'une responsabilité pour s'en décharger soi-même. *mère a bon dos, son travail a bon dos, ce sont* de mauvais *textes.* — Fam. *En avoir plein le dos* : être excédé de qqn, :h., en avoir *assez.* « *Je passe ma vie à me faire engueuler; i ai plein le dos, à la fin!* » (*Courteline*). — TOURNER "os (à qqch., à qqn) : se présenter de dos. *Les acteurs ne vent pas tourner le dos au public. Le dos tourné à la porte :* los faisant face *à la* porte. *Dès qu'il a le dos tourné,* dès qu'il bsente un instant. — *Tourner le dos à qqn,* pour échapper pour couper court à un entretien; au *fig.* Cesser de le fréquenter, en marque de réprobation, de dédain, de mépris. *Tous ses amis lui tournent le dos.* **V. Abandonner, délaigner.** — *Par ext.* Marcher dans une direction opposée à celle que l'on veut ou que l'on doit prendre. *Le village n'est pas dans cette direction, vous lui tournez le dos.* « *Il lui semblait qu'en s'éloignant d'eux, c'était à sa chance qu'il tournait le dos* » (Romains). — À DOS : derrière soi. *Avoir l'ennemi à dos :* prêt à attaquer par derrière. Fig. Se *mettre* qqn à *dos :* s'en faire un ennemi. — **Au DOS :** dans le dos, *sur* le dos. *Mettez les mains au dos. Sac nu dos.* — DANS LE DOS. *Porter ses cheveux dans le dos. Robe décolletée dans le dos. Passer la main dans le dos de* qqn *:* le flatter. *Faire froid dans le dos.* V. Effrayer. *Agir dans le dos de qqn,* par derrière, sans qu'il le sache. — DE DOS, du côté du dos (opposé à de face). Se voir *de dos. C'est elle, vue de dos.* montrant le dos. *Cette coiffure est mieux de dos.* — DERRIÈRE LE DOS. *Cacher qqch. derrière son dos.* — Fig. *Faire qqch. derrière le dos de qqn :* sans qu'il en soit averti, sans son consentement. — Dos À DOS [dozado]. *Placer deux personnes dos à dos :* chacune tournant le dos à l'autre (V. **Adosser**). Fig. *Renvoyer les deux parties dos* à *dos,* sans donner raison à l'une plus qu'à l'autre. — *SUR LE DOS. Se coucher, s'étendre, se mettre, s'allonger sur le dos. Tomber sur le dos, à* la renverse. S'appuyer sur *le dos.* V. **Adosser (s').** *Avoir un sac sur le dos.* « *Une mitrailleuse sur le dos, des grenades à la main* » (*Mac* Orlan). Fig. *Mettre qqch.* sur *le dos de* qqn *:* l'en accuser, l'en rendre responsable. V. **Charger, jeter** *(sur), reieter (sur).* « *Tour ce qu'on mettait sur leur dos pour justifier des mesures de répression dont on avait besoin* » (Romain~). *-Être toujours sur (derrière) le dos de qqn,* surveiller cc qu'il fait. « *Il faut être constamment derrière eux... on se figure que ça les empêche de bien travailler, qu'on soit toujours là sur leur dos* » (*Sarraute*). — *Jeter un vêtement sur son dos, sur ses* épaules. ♦ 2° Face supérieure du corps des animaux. *Faire le* gros *dos,* bomber le dos en raidissant les pattes postérieures (chat). *Dos d'un lapin, d'un lièvre,* **V. Râble.** *Monter sur le dos d'un cheval. Dos d'âne.* V. *Âne.* — *Transport à dos de mulet. de chameau.*

II. *Par anal.* Ce qui, par sa forme, sa position, sa destination, offre une analogie avec le dos de l'homme ou de l'animal. ♦ 1° Partie d'un vêtement qui couvre le dos. *Manteau à dos ample, plissé.* ♦ 2° Dossier. *Le dos d'une chaise.* ♦ 3° Partie supérieure et convexe. *Dos et paume de la main. Dos et plante du pied. Dos du nez, de la langue.* — *Dos d'une fourchette, d'une cuiller,* partie extérieure de l'extrémité utilisée. *Dos d'une colline.* ♦ 4° Côté opposé au tranchant. *Dos d'une lame,* d'un couteau. ♦ 5° Partie d'un livre qui unit les deux plats *(opposé* à tranche). *Titre au dos d'un livre. Dos* à *nerfs.* ♦ 6° Envers d'un papier écrit. *L'endroit et le dos de la feuille. Mettre son adresse au dos d'une enveloppe. Signer au dos d'un chèque* (V. **Endosser**). *Voir au dos.* V. Verso.

◈ ANT. ventre; face. — HOM. Do.

DOSABLE [dozabl(ə)]. *adj. (1853;* de *doser).* Qui peut être dosé.

DOSAGE [dozaʒ]. *n.* m. (1812; de *doser*). Action de doser; *son* résultat. *Faire un dosage.*

DOSE [doz]. *n. f.* (1462; *doise,* XIII^e^ ; lat. médiév. *dosis,* mot gr. « action de donner »). ♦ 1° Quantité d'un médicament qui doit être administrée en une fois. V. Mesure, **posologie**, quantité. *Mesurer la dose avec un compte-gouttes, avec une cuiller. Dose mortelle d'un poison. Une forte dose, une dose massive de quinine. À haute dose, à faible dose. Diminuer, augmenter, forcer la dose. 0 Biol., phys.* Quantité unitaire de substance ou d'énergie administrée ou reçue. *Dose absorbée, retenue, cumulée.* ♦ 2° *Par* ext. Quantité de ce qui entre dans un composé quelconque. V. Quantité: partie, portion, proportion. « *Telle substance, même à dose infime, peut changer du tout au tout la valeur d'une source* » (Romain~). ♦ 3° (XVIII^e^). *Par ext.* Quantité quelconque. *Boire sa dose de vin.* **V. Ration.** Fig. *Forcer la dose.* V. Exagérer. *Mettre une petite dose d'ironie dans son discours.* **V. Pointe, teinte.** *Quelle dose de courage il lui faut pour agir ainsi!* « *La dose de bon sens relatif que donnent les études classiques* » (Renan). *Avoir une bonne dose de sottise.* Ellipt. *Quelle dose!* V. Couche.

DOSER [dozel, v. *tr.* (XVI^e^ ; de *dose*). ♦ 1° Déterminer la dose de' (médicament). *Compte-gouttes pour doser un remède.* ♦ 2° Déterminer la proportion des différents ingrédients oui entrent dans un médicament, et *par ext.* dans un mélangé, une combinaison quelconque. V. Mesurer, proportionner, régler. — Fig. *Il faut savoir doser l'ironie. Il dose savamment les compliments et les reproches.*

DOSEUR [dozœʀ]. *n. m.* **(1915; de** *doser*). Appareil permettant de faire des dosages. — Par appos. *Bouchon doseur d'un flacon,* qui donne la mesure d'une dose.

DOSIMÈTRE [dozimɛtʀ(ə)]. n. *m.* **(1960; 1888, en** médecine ; de *dosi-,* élément tiré de *dose.* et *-mètre). Phys.* Appareil permettant de mesurer des dosés, notamment en -radioactivité. *Dosimètre à neutrons.*

DOSSARD [dosaʀ]. n. *m.* **(1909;** de *dos). Carré* d'étoffe,

que les coureurs ou les joueurs d'une équipe portent sur le dos et qui indique leur numéro d'ordre.

DOSSE [dos]. n. *f.* (XIVe; forme fém. de dos). *Techn.* Première ou dernière planche sciée dans un tronc d'arbre, et dont la face non équarrie est recouverte d'écorce. ◇ (1690). Planche épaisse; grossièrement équarrie, servant à soutenir les parois d'une tranchée.

DOSSERET [dosʀe]. n. m. (1360: dimin. de dossier). ♦ 1° Pilastre saillant qui supporte un autre pilastre, une colonne engagée. — Jambage ou pied-droit d'une porte, d'une fenêtre. ♦ 2° Pièce. de fer servant à renforcer le dos d'une scie. Scie à *dosseret*.

DOSSIER [dosje]. n. m. (XIIIe; de dos).

I. Partie d'un siège sur laquelle on appuie le dos. ***Le dossier d'une chaise, d'un canapé, d'un siège de voiture. Dossier en bois, rembourré; réglable*** (inclinaison).

11. (1583, de « dos de livre »). Ensemble des pièces relatives à une affaire et placées dans une chemise; la chemise, le carton qui les contient. ***Constituer, établir un dossier. Les pièces. les documents d'un dossier. Verser une pièce au dossier. L'étiquette, la cote d'un dossier. Dépouiller, étudier, examiner un dossier. Dossier d'une procédure. Le dossier d'un fonctionnaire, d'un condamné, d'un détenu. Le dossier Untel.*** — Fig. ***Ouvrir, fermer un dossier :*** s'occuper d'une affaire, la classer. — ***Connaître le dossier de qqch., être*** au fait d'une question, de l'évolution d'un projet. ***Connaitre. posséder ses dossiers.*** avoir d'une situation une vue d'ensemble appuyée sur une connaissance assez précise pour être apte à la contrôler.

DOSSIÈRE [dosjɛʀ]. n. *f.* (1228; de dos). ♦ 1″ Partie du harnais d'un cheval, posée sur le dos et qui sert à soutenir les brancards. ♦ 2° Dos d'une cuirasse ***(opposé*** à plastron).

DOT [dɔt]. *n. f. (fin* XIIe, *rare av.* XVIe; lat. jur. *dos, dotis* « don »). ♦ 1° Bien qu'une femme apporte en se mariant. ***Elle a une belle, une grosse dot.*** « ***Une dot d'un million*** » (ROMAINS). Coureur. ***chasseur de dot. Épouser une jeune fille pour sa dot.*** « ***Il s'engage à la prendre sans dot*** » ***(MOL.).*** — Par ext. « ***Elle avait perdu la seule dot d'une fille pauvre et honnête : la réputation*** » (BERNARD. de ST-P.). — ***Régime protégeant la dot.*** V. **Dotal.** ***Restitution de dot.*** ◇ ***Par anal.*** Apport que fait une fille au couvent où elle entre en religion. ♦ 2° Dr. Biens donnés par un tiers dans le contrat de mariage, à l'un ou l'autre des futurs époux. ***Dot de la femme, dot du mari. La constitution de dot par les parents est l'exécution d'une obligation naturelle mais non juridique.***

DOTAL, ALE, AUX [dɔtal, o]. *adj.* (1459; lat. *dotalis*). ***Dr.*** Qui a rapport ***à la*** dot. ***Biens dotaux. Régime dotal :*** régime matrimonial sous lequel les seuls biens de la femme qui soient confiés à l'administration et à la jouissance du mari sont les biens dotaux ***(opposé*** à biens paraphernaux).

DOTALITÉ [dɔtalite]. *n. f.* (1908; de *dotal*). ***Dr. Caractère*** de bien dotal; régime auquel sont soumis les biens dotaux.

DOTATION [dɔtasjɔ̃]. *n. f.* (1325; lat. *dotatio*). ♦ 1° ***Dr.*** Ensemble des fonds, des revenus assignés à un service, à un établissement d'utilité publique. ***Dotation. d'un hôpital.*** ♦ 2° (1864). ***Dr.*** Revenu attribué à un chef d'Etat, aux membres d'une famille souveraine, à certains fonctionnaires (liste civile). V. Pension, traitement. ♦ 3″ (XX′). (De ***doter***). Action de doter d'un équipement, de matériel. V. Attribution. ***Dotation d'un service en véhicules*** (V. Équipement). — ***Admin.*** Somme des crédits affectés à un poste budgétaire. ♦ 4° Admin. ***(Canada). Dotation*** en *personnel* : fonction comprenant le recrutement des fonctionnaires et l'attribution des postes de la fonction publique.

DOTER [dɔte]. *v. tr. (*XIIIe; lat. *dotare*). ♦ 1° Pourvoir d'une dot. V. **Dot.** ***Doter richement sa fille.*** ♦ 2° ***Dr.*** Assigner ***un revenu à (un*** service, ***un établissement). Doter un hôpital,*** un ***collège.*** ♦ 3° ***Dr.*** Attribuer un revenu à (une personne). V. Dotation (2°). ***Sénateurs dotés par Napoléon Ier.*** ♦ 4° Fournir en équipement, en matériel. ***Doter une usine d'un matériel neuf. Régiment doté d'armes modernes.*** V. Équiper. ♦ 5° ***Fig. et littér.*** Pourvoir de certains avantages. **V.** Avantager, favoriser, gratifier. ***La nature a doté son esprit de brillantes qualités.*** V. Enrichir, ***orner. Doter d'un pouvoir, d'une autorité.*** V. Investir. ◈ ANT. Appauvrir, ***défavoriser, désavantager.***

DOUAIRE [dwɛʀ]. n. *m. (Doaire,* XIIe; lat. médiév. *dotarium*, de *dos, dotis* (V. Dot). d'après *douer*). ***Anc. dr.*** Droit (conventionnel ou coutumier) de l'épouse survivante sur les biens de son mari. « ***Il y en a d'autres, Madame, qui ne SE marient que pour gagner des douaires, que pour s'enrichir par la moi-t de ceux qu'elles épousent*** » (MOL.).

DOUAIRIÈRE [dwɛʀjɛʀ]. *n. f. (1368;* de l'a. adj. *douairier ;* de *douaire*). ♦ 1° ***Anc. dr.*** Veuve qui jouissait d'un douaire. ***Duchesse douairière.*** ♦ 2° ***Par*** ext. et ***cour.*** Vieille dame de ***la*** haute société. ***Une vieille douairière du faubourg Saint-Germain.***

DOUANE [dwan]. n. *f.* (1372; a. it. *doana*, de l'arabe *diouân*, mot persan. V. Divan). ♦ 1° Branche de l'Administration publique chargée de l'assiette, de la liquidation et du recouvrement des droits imposés sur les marchandises, à la sortie ***ou à*** l'entrée d'un pays. — ***(Admin. au*** plur.; au sing.). ***Les douanes ont pour objet de procurer un r au Trésor et de protéger l'économie nationale. Administr service des douanes. Agent; brigadier des douanes.*** V. Dou: ***Franchise des droits*** et *taxes de douane* (immunité, diplomatique, etc.). ***Carnet de passage en douane d'une mobile.*** V. Triptyque. ***Régime suspensif du paiement des de douane.*** V. Acquit-à-caution, admission (tempor drawback, entrepôt, transit. ***Faire sortir une marchandi l'entrepôt de la douane.*** V. Dédouaner, passavant. — ***Barr bureaux de la douane. Déclaration d'une marchandise douane. Formalités de douane.*** V. Fouille, visite. Zone ***traite nu service des douanes.*** V. Franc (port franc, zone che). — ***Frauder la douane.*** V. Contrebande. ♦ 2° Lieu fice où est établie l'Administration des douanes, su limites territoriales d'un Etat, etc. ***La douane d'un port, poste frontière, d'un aéroport. Passer à la douane.*** ♦ 3 ext. Droit de douane. ***Marchandise exemptée de douane***

1. DOUANIER [dwanje]. n. m. (1545; de *dou* Membre du service actif de l'Administration des dou V. Gabelou. ***Douanier qui fouille une valise.***

2. DOUANIER. IÈRE [dwanje, jɛʀ]. *adj.* (1864 ***douane).*** Relatif à la douane, à la réglementation des ir tations et exportations. ***Tarif douanier; politique doua,*** Union ***douanière*** : régime établi entre deux ou plusieurs qui conviennent d'adopter des tarifs douaniers unifc vis-à-vis de l'extérieur et de supprimer entre eux les ***bar douanières.***

DOUAR [dwaʀ]. *n.* m. *(Douars,* 1628; *adouar,* x arabe maghrébin *douâr)*. Agglomération de tentes disp en cercle que les Arabes nomades installent temporaire] « ***Le douar ne comptait pas plus de quinze ou vingt ter.*** (FROMENTIN). ◇ Division administrative rurale en Af du Nord. ***Le caïd du douar.***

DOUBLAGE [dublaʒ]. *n.* m. (1411; de ***double*** ♦ 1° Action de mettre en double. — ***Techn. (filature)*** Jor de deux ou plusieurs fils pendant l'étirage. — *Impri* Doublon. ♦ 2° Action de doubler pour protéger, renfc ***Doublage d'un vêtement. — Doublage d'un tableau :*** a de coller une toile neuve au revers d'un tableau déchi Revêtement de la carène d'un navire avec des pla ***minces*** ou des plaques métalliques pour la protéger des c lages et des tarets. ♦ 3° Remplacement d'un acteur p autre, au théâtre. ◇ Remplacement de la bande s originale d'un film par une bande provenant de l'enreg ment d'autres voix en une langue différente. V. Postsyr nisation. ***Doublage d'un film italien en français, en anglai***

DOUBLE [dubl(ə)]. *adj. et n. (Duble,* XIe; lat. ***du.***

I. *Adj.* ♦ 1° Qui est répété deux fois, qui vaut deu (la chose désignée), ou qui est formé de deux choses tiques. V. Deux et préf. Amphi-. ***Double nœud. Boite à c fond. Consonne double (II,*** nn). V. Géminé. ***Fermer à c tour. Double whisky. Double exemplaire. Faire coup d*** -(Aux dominos) ***Le double-as, le double-six.*** — *Fleur d* dont les étamines et les pistils se sont transformés en pe soit naturellement, soit par ***la*** culture. ***Lilas double. -L croche*** (note munie d'un double crochet). — Étoffe ***face,*** tissée sans envers, de manière à pouvoir être u des deux côtés (réversible). — *Loc. adj. ou adv.* (v. calque de l'amér. ***double blind test, procedure***). Méd., P ***Double(-)aveugle. En double aveugle.*** Se dit d'un essai, expérience qui, à l'insu du malade, alterne un remède placebo*, ou qui éprouve l'efficacité d'un médicament un groupe de malades en utilisant simultanément un pl cher un groupe témoin, sans en révéler la répartitio malades et au médecin. — Recomm. (Méthode) À ***insu ou double anonymat.*** — ***Mettre les bouchées dou*** manger deux fois plus, deux fois plus vite; *fig.* Aller deu plus vite (dans un travail, etc.). Caractère ***de ce qui est c*** en ***soi.*** V. Dualité. ***Don de double vue. Mot à double se*** (Employé comme adverbe) Deux fois autant. « ***Tu c Grémio, tu vois double*** » (MUSS.). ♦ 2° ***Fig.*** Qui a deux a dont un seul est révélé. V. Duplicité. ***Être à double face. un double jeu. Mener une double vie, mener, en marge*** vie normale, habituelle, une existence que l'on tient ci Vx. ***Personne double.*** V. **Hypocrite.** « ***Ah! que ce cœ double et sait bien l'art de feindre*** » (MOL.).

IL N. *m.* (1080). ♦ 1° Quantité qui équivaut à deu ***une autre. Dix est le double de cinq. Il gagne le double, F double. La vie a augmenté du double. Jouer quitte* ou d*** ♦ 2° Chose semblable à une autre; autre échantillon objet. ***Double d'un objet d'art*** (V. Réplique). ***Doubl timbres. — Double d'un registre.*** V. **Contrepartie.** ***Doubl*** acte, second original ou copie exacte. **V.** Ampliation, ***duplicata, expédition, reproduction.*** ◇ *Loc. adv.* EN DOU en deux parties. ***Plié en double*** : en deux exemplaire ***articles que j'ai en double.*** ♦ 3° Fig. ***Le double d'un*** sonne, qqn qui lui ressemble, qui la reflète, qui est en communion avec elle. V. **Alter ego.** « *VOUS êtes cela*

uble sublimé, le plus fort, le plus fier, le meilleur de moi » (Montherlant). — *(Relig. égypt.)* Image impalpable du ort qui était supposée rester auprès du cadavre et subsistait ssi longtemps que le corps n'était pas détruit. — *(Occulme)* Corps astral. ♦ 4° *Absolt.* (XX^e). Partie de tennis tre deux équipes de deux *joueurs. Double messieurs. Double mes. Double mixte.*

◇ ANT. *Demi, simple. Moitié. Original.*

DOUBLÉ, ÉE [duble]. *adj. et n. m.* (XIV^e; de *doubler*). **I.** *Adj.* ♦ 1° Rendu ou devenu double. *Lettre doublée. blonne doublée.* V. Géminé. ♦ 2° Garni d'une doublure. este *doublée de mouton. Jupe doublée.* ♦ 3° (1870). *Fig.* OUBLÉ DE : qui *est* aussi. « *Je ne suis qu'un petit garçon qui amuse — doublé d'un pasteur protestant qui l'ennuie* » (Gide). 4° Qui a subi le doublage. *Film américain doublé (opposé à* version originale).

II. N. m. ♦ 1° (1755). Orfèvrerie faite d'un métal ordiire recouvert, par soudure, d'une mince plaque de métal écieux. V. Plaqué. *Doublé or; doublé a-gent, platine. Bracet en doublé.* ♦ 2° (Manège). *Le doublé ou le doubler :* tion de traverser la piste en diagonale pour la reprendre à ngle opposé. ♦ 3° (XX^e). *T. de chasse.* Le fait d'abattre deux coups de fusil successifs deux pièces de gibier. — eux réussites successives en peu de temps. *Faire un beau ublé.* Cf. Faire d'une pierre* deux coups.

DOUBLEAU [dublo]. n. *m.* et *adj. (1268; de double).* 1° Solive d'un plancher qui soutient les chevêtres. ♦ 2° Adj. c *doubleau* : arc qui double l'intrados d'une voûte et raît lui *servir* d'appui. — Subst. *Les doubleaux et les forret.**.

DOUBLE-CRÈME [dublәkrɛm]. *n. m. (1922;* de *double, crème).* Fromage blanc additionné de crème après l'égoutge. Des *double-crème.*

1. DOUBLEMENT [dublәmɑ̃]. *adv.* (XII^e; de *double).* deux manières, pour une double raison. *Elle est doublent fautive. Je vous suis doublement obligé.*

2. DOUBLEMENT [dublәmɑ̃]. *n.* m. (1298; de *doubler).* tion de rendre double. *Doublement du t de jeter devant finale muette.* — *Milit.* Action de doubler une file, un ng d'hommes. ◈ ANT. **Dédoublement.**

DOUBLER [duble]. v. *(Dobler,* XII^e; lat. imp. *duplare).* **I.** *V. tr.* ♦ 1° Rendre double. « *Un homme qui évidemment doublé et triplé sa fortune, depuis qu'il administre le bien s pauvres!* » *(Stendhal). Doubler une consonne. Doubler mise. Action de doubler.* V. Doublage, doublement (2), blication. *Qui double.* V. Duplicatif. — *Fig.* V. Augmenter, **doubler.** « *Une certaine curiosité qui doublait l'intérêt de sa ite* » (Romains). ◇ Mus. *Doubler une partie* : la renforcer 'unisson ou à l'octave par un second instrument. ◇ *Doubler les* rangs : mettre sur deux rangs les soldats qui n'étaient e sur *un* seul. — *Doubler une classe,* la suivre une seconde s. V. Recommencer, redoubler; redoublant. — *Doubler* pasmarcher deux fois plus vite, et *par ext.* Augmenter n allure. V. Accélérer. *S'apercevant qu'il était en retard, il ubla le pas.* ♦ 2" Mettre en double. *Doubler des fils de sage.* Mar. *Doubler les cordages :* les disposer en double ur les rendre plus solides. ♦ 3° Garnir intérieurement de ch. qui recouvre, augmente l'épaisseur (V. Doublure). *ubler un vêtement;* un sac. *Doubler de fourrure* (V. Fourrer), *uate* (V. Ouater). ♦ 4° *V. pron.* SE DOUBLER DE. V. **Accompagner (s').** *Compliment qui se double d'une moquerie.* « *Comme l'écrivain s'était tour à tour doublé d'un légiste, d'un agriteur, d'un industriel, d'un chimiste, d'un financier* » (Henriot). ♦ 5° Dépasser en contournant. V. Dépasser. *ubler le cap.* V. Franchir. *Fig.* V. Cap. ◇ Se dit d'un véhie qui en dépasse un autre sur la voie qu'il suit. *Voiture qui uble une charrette.* Absolt. *Défense de doubler en côte.* 6° Remplacer (qqn) qui ne peut jouer. V. Remplacer. *rsonne qui double un acteur dans* une *pièce.* V. Doublure. 7° *Cin.* Faire le doublage de (un film, *un acteur). X double dans* la *version française de ce film.* ♦ 8° Fam. *Doubler qqn,* trahir, profiter des avantages qui devraient lui revenir, agissant à sa place, à son insu. *Il s'est fait doubler.*

II. *V. intr.* Devenir double. *Le chiffre des importations a ublé.*

◈ ANT. Dédoubler, *diminuer.*

DOUBLET [dublɛ]. n. *m.* (1771 ; « étoffe », XII^e ; de *double).* 1° *Techn.* Pierre fausse formée d'un morceau de cristal ts lequel est placée une feuille de clinquant. ♦ 2° (1835). *g.* Mot de même étymologie, mais de forme différente d'emploi différemment spécialisé. *Hôpital est le doublet ôtel; hôpital et hôtel sont des doublets.* ♦ 3° (1948). Objet double. ♦ 4° Ensemble de deux objets analogues. V. up le, paire. ◇ *Chim.* Paire d'électrons mis en commun par ux atomes et constituant une liaison de valence. ◇ *Electr. ublet électrique.* V. Dipôle.

DOUBLEUR, EUSE [dublœr, øz]. *n.* (date inconnue; *doubler). Région.* (Belgique). Élève qui redouble une classe. ◈ **Redoublant.**

DOUBLIER [dublije]. *n. m.* (v. 1180; de *double).* ♦ 1° (1864). *Agric.* Râtelier double de bergerie. ♦ 2° *Ancienn.* Nappe que l'on mettait pliée en double sur une table, dans les grandes occasions.

1. DOUBLON [dublɔ̃]. *n. m.* (1534; de l'esp. *doblón,* dér. de *doble* « double »). Ancienne monnaie d'or espagnole (frappée depuis 1497).

2. DOUBLON [dublɔ̃]. *n. m.* (XIII^e; de *double).* Faute typographique consistant dans la répétition d'un élément de manuscrit (mot, ligne, phrase, alinéa).

DOUBLURE [dublyʀ]. *n. f.* (1376; de *doubler).* ♦ 1° Étoffe, et par ext. toute matière qui sert à garnir la surface intérieure de qqch. *Mettre une doublure.* V. Doubler. « *Elle décousait la doublure d'une robe, dont les bribes s'éparpillaient autour d'elle* » (Flaub.). *Doublure de soie, de tartan. Doublure d'un chapeau.* V. Coiffe. — *Doublure d'un coffret, d'un* sac à main. ♦ 2° Acteur, actrice qui remplace, en cas de besoin, celui, celle qui devait *jouer. Doublure pour les scènes dangereuses d'un film.* V. Cascadeur.

DOUCE. V. Doux.

DOUCE-AMÈRE [dusamɛʀ]. *n. f.* (1708; de *douce, et* amère). Nom familier de la morelle, plante à fleurs violettes et à baies rouges.

DOUCEÂTRE [dusatʀ(ə)]. *adj.* (1539; de *doux,* et *suff. -âtre).* Qui est d'une douceur fade. *Goût,* saveur *douceâtre.* « *La chambre était tiède: l'atmosphère, douceâtre; Daniel pensa* SE *trouver mal* » (Mart. du G.). ◇ *Fig.* V. **Doucereux,** mielleux. *Air, sourire douceâtre.*

DOUCEMENT [dusmɑ̃]. *adv. (Dulcement,* XI^e; de *doux).* D'une manière douce. ♦ 1° Sans employer une grande énergie, *sans* hâte, *sans* violence. *Parler doucement :* sans crier. *Marcher doucement pour ne pas faire de bruit. Frapper doucement.* V. Délicatement, légèrement. *Voiture qui roule doucement.* V. Lentement. *Travailler doucement* : sans se hâter. V. Mollement. *Éclairer doucement.* V. Faiblement. ◇ Graduellement, insensiblement. *La colline descend doucement vers la mer. La température baisse doucement.* ♦ 2° Sans heurter, sans faire de peine. *Reprendre qqn doucement :* avec bonté, sans sévérité. ♦ 3° Médiocrement; assez mal. V. **Coucicouça.** *Les affaires vont doucement. Comment va le malade?* — *Tour doucement: bien doucement.* V. Doucettement. ♦ 4° Interjection pour inviter au calme, à la modération. V. **Doux** *(tout* doux). *Doucement, ne nous emballons pas !* Fam. *Doucement les basses* ! (métaph. de l'orchestre). ◈ ANT. **Brusquement. rudement, violemment. Bruyamment, fort. Brutalement,** *rapidement,* **vite.**

DOUCEREUSEMENT [dusʀøzmɑ̃]. *adv.* (XIII^e; de *doucereux).* *Rare.* D'une manière doucereuse.

DOUCEREUX, EUSE [dusʀø, øz]. *adj.* (« doux », XII^e; de *douceur).* ♦ 1° (XVII^e). D'une douceur fade, peu agréable au goût. *Saveur doucereuse.* ♦ 2° D'une douceur affectée. V. **Benoît,** mielleux, papelard, patelin, paterne, sournois, sucre (être tout sucre et tout miel). « *Il y a des vieillards doucereux, circonspects, pleins de ménagements, comme s'ils avaient leur fortune à foire* » (Volt.). — Subst. *Foire le doucereux.* V. **Sucré.** *Ton doucereux.* V. Mièvre. ◈ ANT. **Agressif,** *cassant.*

DOUCET, ETTE [dusɛ, ɛt]. *adj. et n. f.* (XII^e; dimin. de *doux).* ♦ 1° Vx. *Adj.* Qui est d'un caractère très doux, ou qui simule la douceur: ♦ 2° Doucette. N. *f.* Nom familier de la mâche (salade).

DOUCETTEMENT [dusɛtmɑ̃]. *adv.* (XIII^e; de *doucet). Fam.* Très doucement. *Il s'en allait doucettement.* « *Une petite fièvre qui la consumait tout doucettement* » *(Sand).*

DOUCEUR [dusœʀ]. *n. f. (Dulçur,* XII^e; bas lat. *dulcor,* d'apr. *doux).* ♦ 1° **Qualité de ce qui est doux au goût.** *La douceur d'un fruit, du miel.* ◇ *Par* ext. Au plur. V. Friandises, sucreries. *Offrir des douceurs à un enfant.* ♦ *2" Par anal.* Qualité de ce qui procure aux sens un plaisir délicat. *Douceur d'une musique, d'un parfum. Douceur du velours : le* **velouté.** *Douceur de la peau.* — *La douceur de la température, du climat.* ♦ 3° Qualité d'un mouvement progressif et aisé, de ce qui fonctionne sans heurt ni bruit. *Douceur d'un démarrage, d'un mécanisme, d'un moteur. «La machine à tuer se mit en mouvement avec une impitoyable douceur* » (Maurois). — *Loc. adv.* EN DOUCEUR: Fam. *Voiture qui démarre en douceur.* V. Doucement. *S'éclipser, filer en douceur* (Cf. *fam.* En douce). ♦ 4° Impression douce, plaisir modéré et calme. V. Joie, jouissance, satisfaction. *Douceur de* vivre. V. **Bien**être, bonheur. *Les douceurs de l'amitié. La douceur de pardonner, de vivre en paix. «La douceur de te voir ne m'est donc point ravie!* » *(Volt.).* « *Si le métier d'auteur a ses douceurs, il a* aussi ses *épines* » (Brillat-Sav.). ♦ 5° Qualité morale qui porte à ne pas heurter autrui de front, à être patient, conciliant, affectueux. V. Affabilité, amabilité, aménité, bienveillance, bonté, clémence, gentillesse, humanité, indulgence, mansuétude, patience. *Douceur de caractère. Douceur angélique. La colombe, symbole de douceur. C'est la douceur même.* « *Antoine reporta son regard sur la mère. Tant de douceur et de*

tristesse embellissait ce visage fané, qu'il en fut naïvement touché » (MART. du G.). *Douceur excessive.* V. Faiblesse, mollesse. « *Les forts... ont seuls cette douceur que le vulgaire prend pour de la faiblesse* » (PROUST). *Douceur qui dissimule une grande fermeté* (Cf. Une main de fer dans un gant de velours). *Employer la douceur. Prendre qqn par la douceur,* l'amener à faire ce qu'on veut sans le brusquer. PROV. *Plus fait douceur que violence.* ◈ ANT. Amertume; âcreté. Brusquerie, *brutalité,* dureté, rudesse, violence.

DOUCHE [duʃ]. n. *f.* (*Douge, douche,* XVII^e^; *doccio,* 1588; it. *doccia*). ♦ 1° Projection d'eau en jet ou en pluie qui arrose le corps et produit une action hygiénique ou thérapeutique. *V.* Affusion. *Douche froide. chaude. tiède.* — *Douche écossaise,* alternativement chaude et froide.; *fig.* Paroles, événements très désagréables qui suivent immédiatement une parole, un événement très agréable. — *Administrer, donner, prendre une douche* (V. Doucher). *Recevoir la douche.* « *Il ne lui fallait guère plus de cinq minutes, pour passer sous la douche, se raser, enfiler la chemise* » (MART. du G.). Fig. et fam. *Il a besoin d'une douche,* d'être calmé. ♦ 2° Système adapté sur une conduite d'eau et comprenant une pomme d'arrosoir, pour prendre une douche. *Cabinet de toilette avec douche.* ◇ *Salle de douches. Aller aux douches.* ♦ 3° *Par ext.* Averse que l'on essuie; liquide qui asperge une personne. « *Je jette un regard curieux dehors, ou risque de recevoir une douche* » (LOTI). ♦ 4° *Fig. et fam.* Violente réprimande. *Il va recevoir une bonne douche* en rentrant à la maison. ◇ Ce qui détruit un espoir, une illusion (V. Déception, désappointement), rabat les prétentions, ramène au sens des réalités. *Il ne s'attendait pas à un pareil échec : quelle douche pour lui !* « *J'aime fréquenter la jeunesse. Son insolence et sa sévérité nous administrent des douches froides* » (COCTEAU).

DOUCHER [duʃe]. v. tr. (1642; de *douche*). ♦ 1° Arroser *au moyen* d'une douche. *Doucher un enfant pour le laver, un malade pour le soigner.* Pronom. *Se doucher,* prendre une douche. ♦ 2° Par ext. Nous *avons* été *douchés par l'orage.* V. Mouiller, tremper. ♦ 3° *Fig.* et *fam.* Réprimander ou décevoir de façon brutale. *Il s'est fait doucher par son père. Cet accueil l'a douché* : a rabattu son exaltation.

DOUCHEUR, EUSE [duʃœʀ, øz]. n. (*h. 1687;* 1836; de *doucher*). Personne qui administre des douches. *Les doucheurs de l'établissement thermal.*

DOUCIN ou **DOUÇAIN** [dusɛ̃]. n. m. (1680; « nom région. de l'oursin »; 1611 ; de *doux*). *Arbor.* Variété de pommier (*Malus acerba*) utilisé comme porte-greffe.

DOUCINE [dusin]. n. *f.* (*entre* 1520-1537; de *doux*). ♦ 1° *Archit.* Moulure ondoyante à deux courbures de mouvement contraire, convexe en haut, concave en bas. *Doucine droite, renversée. Arc en doucine.* ♦ 2° *Techn.* Sorte de rabot utilisé pour faire des moulures.

DOUCIR [dusiʀ]. v. *tr.* (1694 ; de *doux*). *Techn.* Polir une glace brute, un métal.

DOUCISSAGE [dusisaʒ], *n.* m. (1870: de *doucir*). *Techn.* Polissage des glaces; des métaux.

DOUÉ, ÉE [dwe]. *adj.* (XVII^e^; V. Douer). ♦ 1° DOUÉ DE : qui possède naturellement. Un être *doué de vie, de raison. Elle est douée d'une bonne mémoire.* ♦ 2° Qui *a un* don, des dons. *Un étudiant doué pour les mathématiques.* V. Bon, fort; bosse (avoir la bosse de...). « *Il y a des races plus ou moins bien douées en musique* » (R. ROLLAND). Absolt. *Il est doué :* il a des dons naturels, des talents. *Un enfant très doué.* ◈ ANT. *Dépourvu,* exempt.

DOUELLE [dwɛl]. n. *f.* (*Doele, 1296;* de l'a. fr. *doue,* pour *douve*). ♦ 1° *Techn.* Petite douve de tonneau. V. Douvelle. ♦ 2° *Archit.* Parement d'un voussoir. La réunion *des douelles intérieures forme l'intrados de l'arc ou de la voûte; celle des douelles extérieures forme l'extrados.*

DOUER [dwe]. v. *tr.* (*Doer,* XII^e^; « doter » et « faire don de », jusqu'au XVII^e^; *lat. dotare.* V. Doter). Pourvoir de qualités, d'avantages (en parlant de Dieu, de la Nature, de la Fortune). V. Doter, gratifier, pourvoir. *La nature l'a doué de beaucoup de patience.* V. Doué. ◈ ANT. *Défavoriser, handicaper.*

DOUILLE [duj]. *n. f.* (1227; frq. **dulja*). ♦ 1° *Techn.* Pièce de métal cylindrique et creuse qui sert à assembler deux pièces, à adapter un instrument à un manche. V. Emboucher, manchon. *Douille* d'une *bêche.* ♦ 2° Pièce métallique à l'extrémité d'un fil électrique dans lequel on fixe le culot d'une ampoule. *Douille à pas de vis, à baïonnette.* ♦ 3° Cylindre de carton. de laiton, etc.. *oui* contient l'amorce et la charge de la cartouche.

DOUILLET, ETTE [dujɛ, ɛt]. *adj.* (1361; a. fr. *doille* « *mou* »; lat. *ductilis* « malléable »). ♦ 1° Qui est doux, délicatement moelleux. V. Confortable, doux, mollet. *Lit, oreiller douillet. Vêtement douillet,* moelleux et chaud. — Par ext. *Habiter un nid, un logis douillet. Atmosphère douillette.* ♦ 2° *(Personnes).* Exagérément sensible aux petites douleurs physiques. V. Chatouilleux, délicat, sensible. *Il ne faut pas Etre si douillet.* ◈ ANT. *Dur, rude. Courageux,* endurant, stoïque.

DOUILLETTE [dujɛt]. *n. f.* (1803; du précéd.). ♦ 1° Par-dessus ouaté d'ecclésiastique. « *Il s'est mis à arpenter chambre de long en large, les bras enfouis dans les poches douillette* » (BERNANOS). ♦ 2° Manteau ouaté de b Sorte de liseuse ouatée, chaude.

DOUILLETTEMENT [dujɛtmã]. *adv.* (XIV^e^; de *doui* D'une manière douillette (1°). *Être douillettement co Élever un enfant trop douillettement.*

DOUILLETTERIE [dujɛtʀi]. n. *f.* (1908; de *doui* Caractère d'une personne douillette (2°). *Il est d'une dou terie incroyable.* « *La douilletterie frileuse du personna (COURTELINE).*

DOULEUR [dulœʀ]. *n. f.* (XI^e^; lat. *dolor*). ♦ 1° Sensa pénible en un point ou dans une région du corps. *Do physique. Sentir, ressentir, éprouver une douleur.* V. Sou *Cri de douleur.* V. Aie; plainte. *Hurler de douleur. Do* cutanée (brûlure, piqûre: prurit, etc). *Douleur interne, fonde. Douleur dans la tête, le ventre.* V. Mal; -algie. *Do aiguë, vive, déchirante, fulgurante, irradiante, lancin térébrante. Douleur brusque et brève.* V. Élancement. *Do diffuse, sourde. Douleur ressentie sur le trajet d'un* V. Névralgie. *Douleurs rhumatismales. Douleur atroce lérable. Paroxysme de la douleur. Être dans les doul* (de l'accouchement). *Qui ne cause aucune douleur :* indo *Être sensible à la douleur* : douillet. *Insensibilité à la dou* V. Analgésie. *Remède qui calme la douleur.* V. Analgés antalgique. ♦ 2° *Douleur (morale),* sentiment ou émo pénible résultant de l'insatisfaction des tendances, besoins. V. *Souffrance. Éprouver une grande douleur* Affliction, chagrin, déchirement, deuil *(vx),* peine. *Pleur douleur. Douleur cruelle. J'ai eu la douleur de perdre ma Réveiller, raviver une douleur ancienne.* V. Blessure, *Confier sa douleur à qqn. Partager la douleur de qqn* Compatir; condoléances. PROV. *Les grandes douleurs* muettes, on ne peut les exprimer. « *L'homme est un appr la douleur est son maître* » (MUSS.). — *Recherche de la leur.* V. Masochisme. ◈ ANT. Euphorie; bonheur, joie, *plai*

DOULOUREUSEMENT [dulurøzmã]. *adv.* (*Dolere* ment. 1160; de *douloureux*). D'une manière douloure avec douleur. *Ils ont été douloureusement éprouvés.*

DOULOUREUX, EUSE [dulurø, øz]. *adj. et n. f.* (*I* rus, 1080; bas lat. *dolorosus*). ♦ 1° Qui cause une dou s'accompagne de douleur physique. *Sensation douloure Maladie, opération douloureuse. Règles douloureuses.* « *premiers pansements ont été fort douloureux* » (DUH ♦ 2° *Par ext.* Qui est le siège d'une douleur physique. *douloureux.* V. Sensible. *Avoir la tête, le ventre, les douloureux.* V. Endolori. ♦ 3° Qui cause une douleur mo *Perte, séparation douloureuse.* V. Cruel, déchirant. *Do reuse* nécessité. V. Pénible, triste. « *Le souvenir m'est si douloureux que je pleure chaque fois en y pensant* » (M PASS.). « *Si vous saviez combien il m'est douloureux de voir courir à votre perte !* » (FÉN.). ♦ 4° Qui exprim douleur. « *Elle avait écouté, muette, la bouche doulou et les yeux vagues* » (FRANCE). « *Les plus belles œuvres hommes sont obstinément douloureuses* » *(GIDE).* ♦ 5° (1 *N. f.* Fam. *La douloureuse,* la note à payer. ◈ ANT. *Ind agréable,* heureux, joyeux. *Gai.*

DOUM [dum]. n. m. (1842; *doume,* 1839; mot ar Palmier d'Égypte et d'Arabie (*Hyphæne thebaica).* Par a « *Petits palmiers doums* » (GIDE).

DOURINE [duʀin]. *n. f.* XV. 1900; p.-ê. de l'arabe). Trypanosomiase contagieuse des équidés.

DOURO [duʀo]. *n. m.* (1846; esp. *duro*). *Ancienne* mo d'argent espagnole.

DOUTE [dut]. n. m. (v. 1050; de *douter).* ♦ 1° Ét l'esprit qui doute, qui est incertain de la réalité d'un de la vérité d'une énonciation, de la conduite à ad dans une circonstance particulière. V. Hésitation. incerti incrédulité, indécision, *irrésolution, perplexité. Être da doute au sujet de qqch. Laisser qqn dans le doute.* PROV. *le doute, abstiens-toi. Le doute n'est plus permis.* « *h vaut l'erreur que le doute, -pourvu qu'elle soit de bonne* (R. ROLLAND). *Cela est hors de doute.* V. Question. *U de doute* (V. Dubitatif, sceptique). — Mettre une *asserti doute.* V. Contester, controverser, *nier.* « *Nul ne s'est j avisé de mettre en doute sa sincérité parfaite* » (BLOY). V. ter (de). Je ne *mets pas en doute qu'il (n')accepte. -Ma folie du doute* : maladie mentale caractérisée par des m d'interrogation, de vérification. ◇ Position philosop qui consiste à ne rien affirmer d'aucune chose. V. S cisme; pyrrhonisme. *Doute métaphysique.* Cour. Attitu celui qui n'a pas d'opinion sur l'existence ou la non-exis de Dieu; ou de celui dont la foi chancelle. « Cette cro. *incertaine qui n'est pourtant pas le doute... et dont M donne un exemple quand il parle de l'Espoir en Dieu* » (PRC ◇ *Le doute philosophique ou doute méthodique de Desc* opération première de la méthode cartésienne. « *Le principe expérimental est donc le doute, le doute philosop qui laisse à l'esprit sa liberté et son initiative* » (*Cl.* BERN

2° UN DOUTE : jugement par lequel on doute de qqch. *oir un doute sur l'authenticité d'un document, sur la réussite une affaire. Laisser planer un doute.* V. Incertitude, obscurité, bre. *Il n'y a pas de doute*, la chose est certaine. *Il n'y a pas mbre d'un doute. Cela ne fait* aucune *doute (V.* Indubitable). *ver, éclaircir, dissiper un doute.* — (Vieilli) *Ôter, tirer* qqn *un doute.* — *Avoir des doutes sur la fidélité* de qqn. V. Soupn. « *La jalousie* SE *nourrit dans les doutes* » (LA ROCHEF.). *Il n'y a pas de doute que... Nul doute que... (avec* le subj. *ne).* « *Il n'y a point de doute que vous ne soyez le flambeau ime de* ce *temps* » (VALÉRY). — (Avec l'indicatif) « *Il n'y a nc aucun doute qu'après la mort nous verrons Dieu* » (CLAUL). — (Avec le conditionnel) « *Nul doute qu'il le prendrait et ayerait de lire* » (DANIEL-RO PS). ♦ 3° *Loc. adv. SANS* UTE (aussi Sans aucun *doute,* sans *nul doute)* : certainement. Assurément, incontestablement. *C'est là sans doute un livre valeur. Irez-vous? Sans nul doute.* ◇ Par ext. Sans *doute,* on toutes les apparences. V. Apparemment, probablement, uisemblablement. « *Un changement, Qui présageait sans doute grand événement* » (LA FONT.). *Sans doute arrivera-t-elle nain. Sans doute qu'il l'a oublié. Sans doute qu'il accepterait vous insistiez.* ◈ ANT. Certitude, conviction, croyance, résoion, Assurance, *évidence.*

DOUTER [dute]. *v. fr. indir. et dir. (Dorer, 1080;* lat. *ubitare* « craindre, hésiter ». V. Redouter). ♦ 1° Être dans ncertitude de (la réalité d'un fait, la vérité d'une assertion). DOUTER DE. *Douter de la réalité de qqch. Douter de l'authenité d'une nouvelle. Douter du succès.* V. Désespérer. J'en *ute fort. N'en doutez pas : soyez-en* certain. *À n'en pas tter :* sans aucun doute. Je *doute d'avoir dit cela.* — OUTER QUE *(avec* subj.). *Je doute fort qu'il vous reçoive.* — *pas douter que... (avec* subj. et *ne,* si la chose est très peu obable) Je *ne doute pas qu'il viendra, qu'il ne vienne.* — vec condit.) *Je ne doute pas qu'il accepterait, si j'insistais.* Littér. DOUTER SI (avec ind. ou condit.). V. Demander), savoir *(ne* savoir si). Je *doute si j'accepterais un tel poste.* 2° (xv'). Mettre en doute (des croyances fondamentales nsidérées comme des vérités). *Les sceptiques doutent de rouf. Comme Hamlet, il doutait de tout maintenant, de ses pensées, ses haines et de tout ce qu'il avait cru* » (R. ROLLAND). — solt. « *De l'homme qui doute à celui qui renie, il n'y a guère distance. Tout philosophe est cousin d'un athée* » (MUSS.). *Douter, c'est examiner, c'est démonter et remonter les idées nme des rouages, sans prévention et sans précipitation* » LAIN). ♦ 3° Vx. Hésiter. « *Pourriez-vous un moment ter de l'accepter.~* » (RAc.). — Mod. Ne *douter de rien :* ésiter devant aucun obstacle, aller de l'avant, hardiment, ıs tenir compte des difficultés. Iron. *Il ne doute de rien :* ait preuve d'une audace insolente, il croit que tout lui est sible, permis (Cf. Avoir tous les culots, avoir tous les pets). ♦ 4° Ne pas avoir confiance en. V. Défier (se), *fier (se). Douter de qqn, de sa parole, de sa sincérité, de honnêteté. Pourquoi doutez-vous de moi?* « *Que cette idée vous vienne jamais de paraître douter de vous,* cor *aussitôt t le monde en doute* » (MUSS.). ♦ 5° (xv'). SE DOUTER. *pron.* (Suivi d'un indéfini). Considérer comme tout à fait obable (ce dont on n'a pas connaissance). V. Conjecturer, ire, deviner, imaginer, pressentir, soupçonner, supposer. us *doutiez-vous de cela?* V. Attendre (s'). *Je ne me doutais rien. Il est très mécontent : je m'en doute ; je m'en doute un ; je ne m'en serais jamais douté.* SE DOUTER QUE *(avec* ou condit.). Je *me doute que c'est difficile.* « *Nous ne nous ıtions pas que si peu de temps après nous aurions à supporter emble une si grande* épreuve » (ROMAIN~). ◈ ANT. Admettre, ire.

DOUTEUR, EUSE [dutœʀ, øz]. *adj.* et *n.* (XIII^e^ ; de *dou*). *Littér.* Personne qui est portée à douter. V. Sceptique. *'e grand douteur est mû par une foi de charbonnier* » (MART. G.).

DOUTEUSEMENT [dutøzmɑ̃]. *adv. (Dotos-,* XII^e^ ; d e *ıteux).* D'une manière douteuse. « *Les petits caboulots ıteusement famés* » (BEAUVOIR).

DOUTEUX, EUSE [dutø, øz]. *ndj.* (1120; au moy. âge, si « redoutable », et « craintif » ; de *douter).* ♦ 1° Dont :istence nu la réalisation n'est pas certaine. V. Incertain. *t douteux,* qui n'a pas été contrôlé, vérifié. Son succès *douteux.* V. Aléatoire, hypothétique, improbable, problétique. — *Il est douteux que... (avec* subj.). *Il est douteux il vienne ce soir. Il n'est pas douteuxque... (avec* subj. et ne ultatif, ou avec ind.). « *Il n'est pas douteux que le christiane ait été une transformation profonde du judaïsme* » RGSON). *Il n'est pas douteux qu'il a raison.* ♦ 2° Dont la ure n'est pas certaine; sur quoi on s'interroge. *Réponse ıteuse.* V. Ambigu, équivoque, obscur. Sens *douteux d'une ose, d'une proposition.* V. Amphibologique. *La date de cette ıre est douteuse. Objet d'origine douteuse.* V. Incertain. *Il un âge où foutes les opinions sont encore douteuses et illantes* » (B. CONSTANT). ♦ 3° Dont la valeur, les effets .t mis *en* doute. *Raisonnement douteux.* V. Contestable, discutable. Créance *douteuse,* dont le recouvrement n'est pas assuré. ♦ 4° Par ext. Péj. Qui n'a pas ou ne semble pas avoir les qualités qu'on en attend ; dont la qualité est mise en cause. Un jour *douteux :* une lumière qui permet à peine de distinguer les objets. V. Faible. *Viande douteuse, champignon douteux.* — Vêtement *d'une* propreté *douteuse,* plutôt sale *que* propre. « *En tabliers d'un blanc douteux* » *(ZOLA).* — *Par ext.* Qui n'est guère propre. *Verres, vêtements douteux.* — *D'un goût* douteux, d'un goût plutôt mauvais. « Cette *toilette, d'un goût douteux, allait mol à Séniha* » (LOTI). *Plaisanterie d'un goût douteux.* V. Mauvais. *Réputation, mœurs douteuses.* V. Suspect. — Par ext. *Un individu douteux.* ◈ ANT. Assuré, *certain,* clair, évident, *incontestable,* indubitable, manifeste, notoire, sûr.

DOUVAIN [duvɛ̃]. n. *m.* (1491; de *douve, II). Techn.* Bois (de chêne, etc.) pour faire des douves (1, II).

1. **DOUVE** [duv]. n. *f.* (*Dove,* 1160; bas lat. *doga* « récioient »).

I. Fossé. ♦ 1° Fossé rempli d'eau autour d'un château. *Les douves* d'un *château.* ♦ 2° *Agric.* Étroit fossé creusé entre deux terrains cultivés et servant à l'écoulement des eaux. ♦ 3° Large fossé précédé d'une barrière. dans un parcours de steeple-chase.

II. Planche servant à la fabrication des tonneaux. *Douves de corps, longues* et courbées. *Douves de fond (V.* Jable).

2. **DOUVE** [duv]. *n. f.* (XI^e^ ; bas lat. *dolva,* d'o. gaul.). Ver plathelminthe *(Trématodes),* parasite des canaux biliaires de mammifères herbivores. *Douve du foie* (du mouton).

DOUVELLE [duvɛl]. n. *f.* (1694; dimin. de *douve). Techn.* Petite douve de tonneau. V. Douelle.

DOUX, DOUCE [du, dus]. *adj., adv. et n. (Dulz,* 1080; lat. *dulcis)*

I. *Adj.* ♦ 1° Qui a un goût faible ou sucré *(opposé à* amer, acide, fort, piquant, salé, etc.). *Doux comme le miel. Amandes, oranges, pommes douces. Piment doux, moutarde douce. Trop doux.* V. Douceâtre, doucereux, écœurant, fade. *Vin doux :* sucré. *-L'eau douce des rivières et des lacs :* non salée. Fig. *Marin d'eau douce.* ♦ 2° *(Opposé* à dur, fort, violent). Agréable au toucher par son caractère lisse, souple. V. Moelleux, soyeux. *Peau douce.* V. Fin, satiné, velouté. *Étoffe, laine douce. Brosse douce.* V. Souple. — *Lit, matelas* très *doux.* V. Douillet, moelleux, mollet, mou. ◇ *Par ext.* Qui épargne les sensations violentes, désagréables (temps, climat). *Une brise douce. Température douce: douce chaleur. Cette année, l'hiver a été doux.* V. Clément. « Un *temps doux. Le vent, faible et chaud, nous venait du Sud. Il amollissait l'air* » (Bosco). ◇ Peu sonore et agréable à l'ouïe. *Doux à l'oreille.* V. Caressant, harmonieux, mélodieux. *Doux accents, doux* murmures. V. Léger. — Spécialt. *Musique douce.* — *Voix douce.* — Phonét. Consonnes *douces,* dont l'articulation n'exige qu'une faible tension musculaire. — Gram. gr. *Esprit* doux.* ◇ Peu intense et agréable à la vue. *Lumière douce.* V. Pâle, tamisé. « *La clarté joyeuse du ciel s'atténuait, devenait douce* » (MAUPASS.). 0 Agréable à l'odorat. *Doux parfums.* V. Suave. *Douces odeurs.* ♦ 3° *Fig.* Qui procure une jouissance calme et délicate. V. Agréable. Une *douce émotion. Espoir bien doux. Doux souvenir.* V. Attendrissant. *La solitude lui est douce. Se faire une douce violence*. Il est doux de pardonner.* « *C'est doux, la nuit, de regarder le ciel* » (ST-EXUP.). — *Mener* une *vie douce.* V. Facile, indolent. *Il a eu la vie douce.* Fam. *Une douce manie, une douce folie.* ♦ 4° Qui n'a rien d'extrême, d'excessif. V. Faible, modéré. *Descente* en *pente douce. Cuire* à *feu doux. Prix doux* : prix modéré. « *Je pourrai vous procurer deux juments harnachées dans les prix doux* » *(SARTRE). Châtiment trop doux. V.* Anodin, bénin. ♦ 5° *(Personnes).* Qui ne heurte, ne blesse personne, n'impose rien, ne se met pas en coke. V. Amène, bienveillant, bonhomme, conciliant, coulant, débonnaire, gentil, humain, indulgent, patient, souple, tolérant, traitable. *Doux comme* un agneau, comme un *mouton.* V. Inoffensif. *Cet enfant est doux.* V. Docile, obéissant, sage. *Femme douce et aimable. Vous êtes trop doux avec lui.* V. Faible. « Ceux-là *seuls sont doux à autrui qui sont doux à eux-mêmes* » (FRANCE). Par *ext. Air doux.* V. Gentil. *Physionomie douce. Doux visage.* « *Il est si beau, l'enfant, avec son doux sourire, Sa douce bonne foi* » (HUGO). — Spécialt. Un *doux regard. V. Affectueux,* aimant, câlin, caressant, tendre. *Faire les yeux doux :* regarder *amoureusement. Un billet doux* : galant. ♦ 6° Techn. *Fer doux* : fer pur, peu cassant, employé dans la fabrication des électro-aimants *(opposé à* fer *aigre). Acier doux. Lime douce,* qui mord légèrement et *en* surface. *Taille-douce.*

II. *Adv.* ♦ 1° Fam. *Filer doux :* se soumettre, obéir humblement sans opposer de résistance. « *Je filai doux, et soucrivis à toutes les exigences* » (MAURIAC). ♦ 2° TOUT DOUX (IOC. adv.). *Fam.* et *vieilli.* Pour inviter au calme, à la modération. V. Doucement. ♦ 3° *Fam.* (1884). EN DOUCE : sans bruit, avec discrétion. *Il a fait ça en douce. Partir en douce* (Cf. Filer à l'anglaise). — *En douce, il a réussi mieux que tout le monde* (Cf. Sans en avoir l'air).

III. ♦ 1° N. Ce qui est doux. *Préférer le doux. Prendre du sec* (du vin *sec) plutôt que du doux.* ◇ Le ton doux. *Le rossignol « saute du grave à l'aigu, du doux au fort »* (CHATEAUB.). ♦ 2° (Personnes). C'est un *doux.* — *Fam.* Terme d'affection. *Ma douce.* — Fam. *Il va voir sa douce : son* amie, sa fiancée. ◈ ANT. *Acide, aigre,* orner. fort, *piquant, salé. Bruyant, criard.* Dur, raboteux, rugueux. Abrupt, *escarpé. Acerbe,* acariâtre, agressif, brutal, *dur, hargneux. révère, violentant, violent.*

DOUZAIN [duzɛ̃]. *n.* m. *(Dozain,* 1480; de *douze).* ♦ 1° Vx. Ancienne monnaie française qui valait douze deniers ou un sou. ♦ 2° Pièce de poésie de douze vers.

DOUZAINE [duzɛn]. *n. f.* (fin XII^e^; de *douze).* ♦ 1° Réunion de douze choses de même nature. Une *douzaine d'œufs. Douze douzaines.* V. Grosse. *Objets vendus à la douzaine. Treize à la douzaine.* — Fig. *Il y en a à la douzaine : en* quantité. ♦ 2° Quantité indéterminée se rapprochant de douze. *Garçon d'une douzaine d'années.*

DOUZE [duz]. *adj. et n.* (1080; lat. *duodecim, gr. dôdeka).* 1. *Adj. numéral cardinal invar.* ♦ 1° Nombre (12). *De douze éléments.* V. Dodéca-. *Les douze mois de l'année. Douze heures ou la moitié d'un jour. Douze objets de même nature.* V. Douzaine. *Vers de douze syllabes* : alexandrin, dodécasyllabe. — En composition. *Soixante-douze. Douze mille* (12 000), *douze cents* ou *mille deux cents* (1 200). ♦ 2° *Adj. numéral ordinal invar.* V. Douzième. Numéro *douze. Charles douze. Pie douze* (XII). *Douze heures trente,* ou plus cour. *midi et demi.* — Ellipt. *Le douze mai. Il a été reçu douze ou treizième à ce concours.*

II. N. *m.* ♦ 1° Le nombre douze. *Trois fois quatre font douze. Numération, système dont la base est douze.* V. Duodécimal. ♦ 2° *Typogr.* Mesure typographique égale à 12 points. V. Cicéro.

DOUZE-HUIT *(A)* [duzuit]. *loc. adj.* (1839; de *douze,* et *huit).* Mus. *Mesure à douze-huit* : mesure à quatre temps ayant une noire pointée par temps.

DOUZIÈME [duzjɛm]. *adj. et n. (Dudzime, fin* XI^e^; de *douze).*

1. Adj. et n. ♦ 1° Adj. numéral ordinal. *Le douzième et dernier mois de l'année est décembre. 0 N. Arriver le, la douzième.* ♦ 2° Se dit d'une fraction d'un tout divisé également *en* douze. *La douzième partie d'un héritage.* ◇ *N. m. Un douzième des candidats a été reçu.* — Dr. *Douzième provisoire* : fraction du budget dont le gouvernement peut disposer avec l'autorisation provisoire des Chambres.

II. N. f. *Mus.* Intervalle compris entre douze degrés conjoints, octave de la quinte.

DOUZIÈMEMENT [duzjɛmmɑ̃]. *adv.* (1690; de *douzième).* En douzième lieu.

-DOXE. Élément, du *gr. doxa* « opinion » *(ex. : orthodoxe, hétérodoxe, paradoxe).*

DOXOLOGIE [dɔksɔlɔʒi]. n. *f.* (1610; gr. ecclés. *doxologia). Liturg. cathol.* Prière à la gloire de Dieu, dans la liturgie romaine.

DOYEN, ENNE [dwajɛ̃, ɛn]. *n.* (XIV^e^; *deien,* 1190; lat. ecclés. *decanus* « chef de dix hommes. dizenier »). ♦ 1° Titre de dignité ecclésiastique. *N. m. Doyen d'un chapitre, d'une collégiale. Curé doyen.* V. Décanal, décanat, doyenné. — N. f. *Doyenne* d'une *abbaye,* qui préside le chapitre. V. Abbesse, supérieure. ♦ 2° (1690). Titre de la première dignité dans les facultés d'une université. *Doyen de la faculté des lettres.* ♦ 3° Personne qui est le plus ancien des membres d'un corps, par ordre de réception (V. Décanat). *Le doyen de la cour d'appel. Le doyen de l'Académie française.* ♦ 4° (1690). Personne la plus âgée. « *La doyenne montre huit ans* au *plus* » (Lon). ◇ Dans un corps, une assemblée (on dit *doyen d'âge,* pour éviter toute confusion avec *doyen au sens* 3°). (V. Doyenneté). *Le doyen d'âge ouvre la séance.* ◈ ANT. *Dernier.*

DOYENNÉ [dwajene]. *n.* m. (1260; de *doyen).* ♦ 1° Dignité de doyen dans une église, un chapitre. V. Décanat. -Par ext. Demeure du doyen. — Circonscription ecclésiastique ayant à sa tête un doyen. ♦ 2° (1640). *Poire de doyenné,* et ellipt. Une *doyenné* : variété de poire très fondante.

DOYENNETÉ [dwajɛnte]. n. *f.* (1839; de *doyen). Vx.* Qualité de doyen d'âge.

DRACÉNA [drasena]. *n. m.* (1806; *drakena et dracheno,* 1623; lat. bot. *dracæna,* en lat. class. « dragon femelle », gr. *drakaina*). Arbuste ou arbre tropical *(Liliacées).* V. Dragonnier.

DRACHE [draʃ]. *n. f.* (date inconnue; du néerl. *draschen* « pleuvoir à verse »). *Région.* (Belgique). Plaie battante, averse. (DRACHER [draʃe], Y. *intr.*).

DRACHME [drakm(ə)]. *n. f.* (*Dragme,* XIII^e^; lat. *drachma,* bas lat. *dragma,* du *gr.).* ♦ 1° *Antiq. gr.* Poids équivalant à 3.24 g. — Monnaie d'argent divisée en cent oboles. — *Parabole de la drachme perdue.* ♦ 2° Unité monétaire de la *Grèce* moderne. *La drachme vaut 100 lepta.*

DRACONIEN, IENNE [drakɔnjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1796; *draconique,* XVI^e^; de *Dracon,* législateur d'Athènes réputé pour sa sévérité). D'une excessive sévérité. V. Inexorable, rigoureux. *Lois draconiennes.* « *Les mesures n'étaient pas draconiennes et l'on semblait avoir beaucoup sacrifié au désir de ne pas inquiéter l'opinion publique* » *(CAMUS).* ◈ ANT. Indulgent.

DRAG [drag]. *n. m.* (1859; mot angl. de *to drag* « traîner ». ♦ 1° Vx. Chasse 3 courre simulée. ♦ 2° *Par* ext. Mail-coach dans lequel les dames la suivaient. *La journée des drags.* journée de courses, à Auteuil, où l'on se rend en drag calèche. ◈ HOM. Drogue.

DRAGAGE [dragaʒ]. *n.* m. (1765; du v. *drag* ♦ 1° Action de draguer ; son résultat. *Le dragage d'une rivière, d'un bassin.* — *Spécialt.* Recherche d'objets immergés au moyen de la drague. *Dragage d'une ancre. Dragage* mine. ♦ 2° *Fam.* Le fait de draguer *(fig.).*

1. DRAGÉE [draʒe]. *n. f. (XIV^e^; dragie,* déb. XIII^e^; a lat. *tragemata,* gr. *tragêmata* « friandises »). ♦ 1° Confi formée d'une amande ou praline, noisette, etc., recou de sucre durci. *Dragée à la liqueur où* l'amande est remp par une goutte de liqueur. -Boîte, cornet *de dragées.* C à *dragées.* V. Drageoir. *Dragées de baptême, offertes* p parrain. « *Nous leur jetions des poignées de dragées, et notre route était semée de bonbons. On se souviendra longt de ce baptême* » (LOTI). ◇ (1835). Fig. *Tenir la dragée h à qqn :* lui faire attendre longtemps, lui faire payer ch qu'il demande; tenir tête à qqn. — Par anal. (1864). *Ph* Préparation pharmaceutique à sucrer, formée d'un mé ment recouvert de gomme, de sucre. ♦ 2° *Fig.* Petit plom chasse. V. Cendrée. « *Des cris* éclatèrent sur mes *vit comme les dragées d'une sarbacane* » (A. BERTRAND).

2. DRAGÉE [draʒe]. n. *f.* (*Dragie,* XIII^e^; *lat.* pop. **dracata,* de *dravoca* « ivraie »). *Agric.* Mélange de Légumine et de Graminées semé pour fournir du fourrage (On dit *Dravière et hivernage).*

DRAGÉIFIER [draʒeifje]. *v. tr.* (1870; de *dragée).* Do la présentation d'une dragée à (un médicament. une c serie).

DRAGEOIR [draʒwar]. *n. m.* (*Drajouer,* XII^e^; de *drage Ancienn.* Boîte, coupe, vase où l'on mettait des dragées sucreries, des épices. *Le Drageoir aux épices,* roman Huysmans (1874).

DRAGEON [draʒɔ̃]. *n. m.* (*Drajon.* 1553; frq. **dr* « pousse »). Pousse aérienne, née sur une racine, et produit des racines adventives. V. Rejet, rejeton, surg *Les drageons peuvent être détachés et replantés.*

DRAGEONNAGE [draʒɔnaʒ] ou **DRAGEONNEM** [draʒɔnmɑ̃]. *n.* m. (XVI^e^,-XIX^e^; de *drageonner).* Reproduc des plantes par drageons.

DRAGEONNER [draʒɔne]. Y. *intr.* (1636; de *drag* Pousser des drageons, en parlant d'une plante. *Les prun certains cerisiers drageonnent beaucoup.*-

DRAGLINE [draglin]. *n. f.* (v. 1960; angl. *dragline,* « herse », et *line* « câble »). *Mécnn.* Godet de terrasse ou de dragage. — *Recomm. offic.* Défonceuse tractée.

DRAGON [dragɔ̃]. n. *m.* (1080; lat. *draco).*

1. ♦ 1° Animal fabuleux qu'on représente générale avec des ailes, des griffes et une queue de serpent. V. Chi guivre, hydre, tarasque. Un *dragon gardait les pommes du jardin des Hespérides.* « *Pour ravir un trésor, il a tou fallu tuer le dragon qui le garde* » *(GIRAUDOUX).* — Figure de fantaisie représentant un reptile à deux p ♦ 2° *Fig.* Gardien, surveillant vigilant et intraitable Plaisant. *Un dragon de vertu, une* femme affectant une farouche. « *Mais, Monsieur, votre femme passe pour un gon de vertu dans toute la ville* » (MUSS.). *0 Vieilli.* Fe acariâtre, violente, aux manières brutales. V. Démon, blesse. ♦ 3° Dans l'iconographie chrétienne, Figur démon (V. Serpent). *Saint Michel terrassant le dr* ♦ 4° DRAGON VOLANT : genre de reptiles *(Sauriens)* carac sés par la présence d'un repli membraneux formant parac

II. (XVI^e^; « étendard » figurant probablement un dra XII^e^). *Ancienn.* Soldat de cavalerie. *Expéditions des dra* contre *les huguenots.* sous *Louis XIV.* V. Dragonnade Mod. *Dragons port&,* motocyclistes, etc., qui remplac les groupes cyclistes des régiments de cavalerie. *Le 6^e^ ment de-dragons, le 6' dragons.*

DRAGONNADE [dragɔnad]. n. *f.* (1708; de *dragon Hist.* Sous Louis XIV, Persécution exercée par les dra que l'on envoyait loger chez les protestants.

DRAGONNE [dragɔn]. n. *f.* (1800; « femme acariâ 1673 ; « batterie de tambour », 1771; fém. de *dragon). Cor* galon qui garnit la poignée d'un sabre; d'une épée. *Dra ornée d'un gland.* — Cordon à la poignée d'un para qu'on passe au bras.

DRAGONNIER [dragɔnje]. *n. m.* (XV^e^; de *sang-dr* « porte-étendard », XIII^e^; V. Dragon, II, étym.). A (V. Dracéna) dont la tige ramifiée laisse écouler une go rouge (V. Sang-dragon).

DRAGUE [drag]. *n. f.* (1556, « filet »; *drègue,* 1388;

g « crochet », de *to drag* « tirer »). ♦ 1° *Pêch.* Filet en me de poche, muni d'une armature en triangle ou en arc cercle et dont la partie inférieure forme racloir. ***Drague à tres, à moules. Pêcheur à la drague.*** ♦ 2° (1676). Instrunt ou machine servant à enlever du fond de l'eau du sable, gravier, de la vase. ***Drague à bras. à main.*** poche en tôle nie d'un manche. ◇ *Spécialt.* Construction flottante aland, ponton, navire) portant un engin mécanique tiné à curer les fonds des fleuves, canaux, estuaires, à user les bassins et chenaux des ports; l'engin mécanique -même. ***Drague à godets,*** munie d'une chaîne sans fin de ipients. ***Drague à benne preneuse, à benne piocheuse.*** ague suceuse, à succion. ♦ 3° ***Drague pour mines sous-rines*** : appareil muni de cisailles qui coupent les orins des nes ***rencontrées.*** — ***Drague hydrographique ou drague tante*** : filin immergé à profondeur constante, remorqué deux embarcations, et qui sert à repérer les roches sous-rines. ◈ HOM. *Drag.*

DRAGUER [dʀage]. v. *tr.* (1634; de *drague).* ♦ 1° Pêcher s coquillages) à la drague. ♦ 2° Curer, nettoyer (le fond ne rivière, d'un port) à la drague. ***Draguer un chenal, bassin.*** ◇ Enlever les mines sous-marines. ***Draguer un roit miné par l'ennemi.*** ♦ 3° *Mar.* Racler le fond sans y rêter, en parlant d'une ancre. ***L'ancre drague le fond,*** chasse. Absolt. L'ancre ***drague.*** ♦ 4° V. intr. *Fig.* et *fam.* 1960; « chercher », arg. milit., 1914). Chercher à racoler n). — Absolt. — Errer à la recherche d'une aventure ile. ***Il drague sur les boulevards.***

DRAGUEUR [dʀagœʀ]. n. *m.* (XVIIIe; de *dragueur).* 1° Pêcheur à la drague. ♦ 2° Ouvrier qui drague un fond a main, qui manœuvre une drague. ♦ 3° (1829). Bateau tonome ou non : chaland, ponton) muni d'une drague. ***agueur qui dégage, approfondit, élargit un chenal. Dragueur godets.*** V. **Drague.** ◇ Navire destiné à la recherche et à nlèvement des mines sous-marines. ***Dragueur de mines. dragueurs sont des chalutiers armés, des navires spéciaux.*** 4° *Fig.* et *fam.* (v. 1960). Homme qui drague* (4°). — M. Le féminin ***drageuse*** s'emploie parfois pour les femmes draguent.

I. **DRAILLE** [dʀɑj]. *n. f.* (1808; de *traille*). *Mar.* Cordage du, le long duquel peut glisser une voile, une tente. Erse 1, erseau. ***Draille de foc.***

2. **DRAILLE.** *n. f.* (XX'; ***draye***, 1877; franco-provençal ***aya***, anc. dauphinois ***draya*** « sentier » (1316), du lat. pop. *gulare;* Cf. Draille 1 et Traille). Région. Piste empruntée r les troupeaux transhumants.

DRAIN [dʀɛ̃]. n. *m.* (1850; mot angl., de *to drain* « dessécher »). ♦ 1° *Agric.* Conduit souterrain, servant à faire écoul'eau des sols trop humides. ***Les drains se jettent dans des llecteurs*** (V. **Drainage**). ♦ 2° *Méd.* (1859). Tube destiné à voriser l'écoulement des collections liquides. ***Placer un rindans une plaie. Drain souple, drain rigide.***

DRAINAGE [dʀenaʒ]. n. *m.* (1849; de *drain).* ♦ 1° Opération d'assainissement des sols trop humides, par l'écoulentde l'eau ***retenue*** en excès dans les terres. V. **Assainissment, assèchement.** ***Drainage d'une prairie; d'un marais, n polder. Travaux de drainage dans les Flandres.*** V. **Watergue.** — ***Drainage en galeries*** sans ***tuyaux***, effectué à l'aide ***charrues draineuses.*** ♦ 2° *Méd.* Opération destinée à voriser l'écoulement des collections liquides (pus, etc.) en ntinuant leur orifice ouvert par **un tube (V. Drain)** ou **une che. *Drainage d'une plaie.*** ♦ 3° *Fig.* Action de recueillir, rassembler. ***Drainage des capitaux, de l'or.***

DRAINE ou **DRENNE** [dʀɛn]. n. *f.* (*Drine*, XVIe; o.i., al. ou germ.). Espèce de grive (***turdus viscivorus).***

DRAINER [dʀene]. v. *tr.* (1850; de *drain).* ♦ 1° Débarrasser (un terrain) de l'excès d'eau par le drainage. V. **Assai-**, assécher. ***Prairie drainée.*** ♦ 2° *Méd.* Favoriser l'écoulent des collections liquides (pus) de... ***Drainer une plaie.*** 3° *Fig.* Faire affluer en attirant à soi (pour conserver ou ur dériver). ***Drainer la main-d'œuvre étrangère par une litique d'immigration. Cette terre « n'a pas de chemin de pour... drainer ses richesses vers l'étranger*** » (Lon). ◈ T. *Inonder, irriguer.* Disperser.

DRAINEUR, EUSE [dʀenœʀ, øz]. n. *m.* et *adj.* (1864; de *ainer).* ♦ 1° *Rare.* Celui qui draine. ♦ 2° *Adj.* (1878). Agric. ***arrue draineuse.***

DRAISIENNE [dʀezjɛn]. *n. f.* (1816; du nom de l'inventeur, le baron *Drais*). *Ancienn.* Instrument de locomotion à deux roues reliées par une pièce de bois sur laquelle on monte à califourchon, et muni d'une direction à pivot. ***La raisienne est l'ancêtre de la bicyclette.*** V. **Célérifère.**

DRAISINE [dʀezin]. n. *f.* (1846. « draisienne »; altér. du précéd. *Techn.* (1917). Wagonnet léger pour la surveillance de la voie ferrée, le transport de matériel.

DRAKKAR [dʀakaʀ]. *n. m.* (1907; ***drake***, 1870; ***dreki***, all. XXe; mot scandin. « dragon », à cause de l'emblème sculpté *à la* proue). *Hist.* Navire à voile carrée et à rames des Vikings (cartes normands et des navigateurs scandinaves).

DRAMATIQUE [dʀamatik]. *ndj.* et *n.* (v. 1378, rare av. mil. XVIIe; ***dramique***, 1775; bas lat. *dramaticus*, o. gr.). ♦ 1° Destiné au théâtre, en parlant d'un ouvrage littéraire; relatif aux ouvrages de théâtre. ***Œuvre, poème dramatique. Art dramatique; genre dramatique.*** V. Théâtre, comédie, drame, **tragédie.** « ***Le genre comique et le genre tragique sont les bornes réelles de la composition dramatique*** » (Diderot). *Subst.* Vx. ***Le dramatique*** : le genre dramatique. — ***Spectacle, musique dramatique.*** ◇ Télév. ***Emission dramatique,*** de théâtre. V. **Théâtral. N. f. (v. 1955).** ***Une dramatique.*** ◇ (1690). Qui s'occupe de théâtre. ***Auteur, écrivain, poète dramatique.*** V. **Dramaturge.** ***Artiste dramatique.*** V. Acteur, **comédien.** ***Critique dramatique. Centre* dramatique.*** ♦ 2° *Spécialt.* Qui tient du drame. ***Comédie dramatique.*** ♦ 3° *(v.* 1835). Qui est susceptible d'émouvoir, d'intéresser vivement le spectateur, au théâtre. V. **Émouvant, intéressant, passionnant, poignant, saisissant.** ***Sujet, situation, dénouement dramatique. Mouvement, intensité dramatique d'une scène.*** Par *anal. Récit, film dramatique.* ♦ 4° Fig. (1839). En parlant d'événements réels. Très grave et dangereux ou pénible. **V. Terrible, tragique.** ***La situation est dramatique.*** **V. Dangereux, difficile, grave, sérieux.** « ***Les sociétés humaines cherchent à travers des convulsions dramatiques. une formule de vie sociale*** » (Duham.). ***Cela n'a rien de dramatique,*** ce n'est pas bien grave. ◈ ANT. *Épique. Lyrique.* **Badin,** ***léger; comique, idyllique.***

DRAMATIQUEMENT [dʀamatikmɑ̃]. *adv.* (1777; de *dramatique).* D'une manière dramatique, tragique. V. Tragiquement. ***L'affaire se termina dramatiquement.***

DRAMATISANT, ANTE [dʀamatizɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (v. 1969;* de *dramatiser).* Qui exagère la gravité de la situation. ***Attitude. méthode dramatisante.*** ◈ ANT. ***Sécurisant.***

DRAMATISATION [dʀamatizasjɔ̃]. n. *f.* (1889; de *dramatiser).* Action de dramatiser; son résultat. ***La dramatisation d'un récit.*** — Exagération de la gravité d'une chose. ***Dramatisation d'un incident.*** ◇ *Psychan.* Transformation d'une idée censurée en image, dans le rêve. V. **Symbolisation.** -Par *ext.* Transformation du concept en image, dans l'univers onirique ou mythique.

DRAMATISER [dʀamatize]. v. *tr.* (1801; de *drame).* ♦ 1° Présenter (une chose) sous un aspect dramatique, tragique. « ***Un bon portrait m'apparaît toujours comme une biographie dramatisée*** » (Baudel.). ♦ 2° (déb. XXe). Accorder une importance exagérée à. V. Amplifier, exagérer. ***Il ne faut rien dramatiser, la situation n'est pas perdue.*** ◈ **ANT. Atténuer, minimiser.**

DRAMATURGE [dʀamatyʀʒ(ə)]. *n.* (1773; ***dramatisant, 1773*** ; ***dramatiste***, 1771; «catalogue d'ouvrages dramatiques », 1668; gr. *dramatourgos* « auteur dramatique »). Auteur d'ouvrages destinés au théâtre, écrivain de théâtre. Un ***dramaturge de talent.*** « ***Le grand modèle des dramaturges, Shakespeare*** » (Marmontel).

DRAMATURGIE [dʀamatyʀʒi]. n. *f.* (1775; gr. *dramatourgia).* *Didact.* Art de la composition dramatique; traité de composition dramatique. *(Adj.* Dramaturgique, 1777).

DRAME [dʀam]. *n. m.* (1657; bas lat. *drama*, mot *gr.* « action »). ♦ 1° *Didact.* Genre littéraire comprenant tous les ouvrages composés pour le théâtre. V. **Théâtre.** « ***Qui veut tenter l'histoire de la poésie, du drame ou du roman*** » (Paulhan). — Vx. Toute pièce de théâtre. — Mod. ***Drame lyrique.*** V. **Opéra, opéra-comique.** ***Drame musical sacré.*** V. Cantate, oratorio. ♦ 2° *Spécialt. et cour.* (v. mil. XVIIIe). Genre dramatique comportant des pièces en vers ou en prose, dont l'action généralement tragique, pathétique, s'accompagne d'éléments réalistes, familiers, comiques; pièce de théâtre de ce genre. ***Drame bourgeois, drame moral*** (Beaumarchais, Sedaine). ***Drames de Lessing, de Gœthe. Drame romantique. Drame réaliste, symboliste. Drame populaire*** (V. Mélodrame). « ***Le drame, qui fond sous un même souffle le grotesque et le sublime, le terrible et le bouffon, la tragédie et la comédie, le drame est le caractère propre de la troisième époque de poésie, de la littérature actuelle*** » (Hugo). Par ext. ***Mod.*** Toute pièce d'une caractère grave, pathétique ***(opposé à*** comédie). « Les Mouches », ***drame de J.-P. Sartre.*** ◇ ***Fig.*** « ***La nature est un drame avec des personnages*** » (Hugo). ♦ 3° ***Fig.*** (1787). Événement ou suite. d'événements tragiques, terribles. V. **Catastrophe, tragédie.** ***Drame affreux, horrible, sanglant.*** « ***Le drame de famille s'était greffé à vif sur le drame d'amour*** » (Mart. du G.). Faire un ***drame d'un petit incident.*** V. Dramatiser. ***Il ne faut pas en faire un drame.*** — (Journalisme) Catastrophe causée par un accident, un crime. ***Tous les détails sur le drame. Drame sanglant dans la banlieue parisienne.*** ◈ ANT. ***Comédie.***

-DRAME. Élément, du précéd. (ex. ***: mélodrame, psychodrame).***

DRAP [dʀa]. *n. m.* (XIIe; bas lat. *drappus* (Ve), p.-ê. *mot* gaul.) ♦ 1° Tissu de laine dont les fibres sont feutrées par le foulage. ***Foulage, lainage, lustrage, décatissage, tondage du drap. Le lainage du drap se faisait autrefois au*** moyen ***d'une brosse à chardons*** (V. Carder) ***; il se fait aujourd'huià la machine*** (laineuse). — ***Drap fin, gros drap. Drap d'Elbeuf, de Louviers.***

Coupon, pièce de drap. « *Un respect inné pour l'homme qui porte un habit de drap fin* » (STENDHAL). *Fabricant de drap; négociant en drap.* V. Drapier. ◇ Par ext. *Drap d'or. drap de soie :* tissé d'or, de soie. *Le camp du Drap d'or : où eut* lieu l'entrevue de François Ier et d'Henri VIII (1520). ♦ **2°** (XIIIe). DRAP DE LIT, et absolt. DRAP : pièce de toile (de lin, de coton, de chanvre) de forme rectangulaire, qui sert à isoler le corps soit du matelas, soit des couvertures. *Une paire de draps. Drap de dessous,* que l'on étend sur le matelas et qui peut envelopper le traversin. *Drap de dessus. Draps blancs. fins. Draps brodés, drap pur fil* (de lin), *drap métis.* — LOC. *Être entre deux draps, dans les draps* : être au lit. Se *mettre, se fourrer dans les draps (pop.* dans les bâches, les bannes, les toiles) : se coucher. ◇ Fig. *Mettre qqn dans de beaux draps* : le mettre dans une situation critique. « *Tu t'en vas ? — Eh bien ! tu me mets dans de beaux draps ! Qu'est-ce que je vais faire sans toi?* » *(SARTRE). On* dit de même : *être dans de mauvais draps, de vilains draps.* ♦ **3°** *Région.* (Belgique). Serviette. — *Drap de maison,* torchon.

DRAPÉ, **ÉE** [dʀape]. *adj. et n. m.* (v. *1464;* V. Draper). ♦ **1°** Garni d'un drap. « *Aux roulements des tambours drapés* » (CHATEAUB.). ♦ **2°** *Qu'on a* drapé (3°) ; à plis. *Robe drapée sur les épaules.* « *Les voiles retombaient mollement, drapées à mille plis comme des stores* » (Lon). ♦ **3°** (1846; *bas drapés, 1771). Techn.* Préparé comme le drap. ♦ **4°** (1908). N. *m.* Ensemble des plis formés par l'étoffe d'un vêtement. *Le drapé d'une robe. Un beau drapé.* ◈ ANT. Dénuder, *dévêtir.*

DRAPEAU [dʀapo]. *n. m. (Drapel, fin* XIIe ; de *drap).*

I. *Vx.* Pièce de drap; lange, vêtement. « *Vieux linges, vieux drapeaux !* » (RÉGNIER) : ancien cri des chiffonniers.

II. *Mod.* (XVIe ; d'apr. it. *drapello).* ♦ **1°** Pièce d'étoffe attachée à une hampe et portant les couleurs, les emblèmes d'une nation, d'un groupement, d'un chef, pour servir de signe de ralliement, de symbole. V. Étendard, pavillon. *L'étoffe* (étamine), *la hampe d'un drapeau. Drapeau en berne'. Arborer, déployer, hisser un drapeau. Garnir de drapeaux les édifices publics et privés.* V. Pavoiser. — *Les drapeaux de la France : drapeau blanc* des rois de France, repris à la Restauration; *drapeau tricolore* de la Révolution, repris en 1830 et maintenu *en* 1848. « *Le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie* » (LAMART.). *Drapeau de l'O.N.U.* -Drapeau rouge : emblème révolutionnaire. — *Drapeau blanc :* drapeau qui, en temps de guerre, indique à l'ennemi qu'on veut parlementer ou se rendre. — *Drapeau noir,* des pirates. — Par ext. *Drapeaux en papier. Piquer des petits drapeaux sur* une *carte.* — Spécialt. *Le drapeau d'une armée, d'un régiment :* les couleurs. *Drapeaux militaires.* V. Banderole, bannière, cornette (vx), enseigne, étendard, fanion, flamme, guidon, oriflamme, pavillon, pennon (vx). *Au drapeau!* batterie de tambour, sonnerie de clairon exécutée pour rendre les honneurs au drapeau. *Drapeau pris à l'ennemi.* ♦ **2°** Drapeau servant de signal. *Abaisser le drapeau à l'arrivée du premier concurrent d'une course d'automobiles. Drapeau rouge de chef de gare.* Pop. *Planter* un *drapeau* : s'éclipser sans payer. ♦ **3°** *Fig.* Symbole de l'armée, de la patrie, etc. *Le respect, le culte du drapeau. Mourir pour le drapeau.* ◇ LES DRAPEAUX : l'armée. **Être** sous *les drapeaux :* être en activité de service dans l'armée. — *Se ranger, combattre sous les drapeaux d'un chef, d'un pays :* dans les armées de ce chef, de ce pays. ◇ Emblème, symbole de ralliement (à un parti, à une cause). V. Bannière. *Porter le drapeau :* être le premier à soutenir une opinion. V. Porte-drapeau. ◇ *En appos.* (v. 1966). *Train*-drapeau. Brochure-drapeau. Adjectif-drapeau.* ♦ **4°** Fig. *Mettre une hélice en drapeau :* disposer les pales parallèlement au sens de la marche.

DRAPEMENT [dʀapmɑ̃]. *n. m.* (1876; de *draper).* Action de draper (2°, 3°) ; son résultat.

DRAPER [dʀape]. Y. *tr.* (1636; « fabriquer le drap », 1225 ; *de drap).*

I. *V. tr.* ♦ **1°** *Techn.* Convertir (une étoffe de laine) en drap par le foulage, le lainage, *etc.* — *Spécialt.* Effectuer le lainage. V. **Lainer.** ♦ **2°** (1677). Cour. Habiller (qqn) de vêtements amples, formant des plis harmonieux; représenter (une figure humaine) ainsi vêtue. *Draper une figure, une statue à l'antique.* « *Je ne connais guère de lois sur la manière de draper les figures; elle est toute de poésie pour l'invention, toute de rigueur* pour *l'exécution* » (DIDER.). ◇ En parlant d'une étoffe. Recouvrir en formant des plis. « Une *pièce de soie lamée d'or... la drape comme une statue* » (LOTI). « *Une ample soierie ancienne drape le piano à queue* » (ROMAIN~). ♦ **3°** Disposer (une étoffe) de manière qu'elle forme des plis harmonieux. *Draper une tenture, une portière. Couturier qui drape une étoffe sur un mannequin.*

II. SE DRAPER. Y. *pron.* ♦ **1°** Arranger ses vêtements de manière à former d'amples plis. Se *draper dans une cape.* ♦ **2°** Fig. *Se draper dans sa dignité* : affecter une attitude de dignité offensée, orgueilleuse. Se *draper dans sa vertu, dans sa probité : en* faire étalage (souv. *iron.*).

1. DRAPERIE [dʀapʀi]. *n. f.* (fin XIIe ; de *drap*
♦ **1°** *Vieilli.* Étoffe, vêtement de drap. — *Comm.* Tissu laine. V. Lainage. *Un coupon de draperie anglaise.* ♦ **2°** *(16*
Étoffe, vêtement ample et formant de grands plis. Représ
tation d'un tel vêtement. *Le jet, les plis, les ondulati*
d'une draperie. Draperie ample. ♦ **3°** Étoffe de tenture dra
Draperies d'un lit, d'une fenêtre. V. **Cantonnière,** ride
tenture. « *Les lourdes draperies qu'une main invisible a*
des profondeurs de l'Orient » (BAUDEL.).

2. DRAPERIE [dnapni]. *n. f.* (XIIIe ; de *drapier).* Fabr
tion, commerce du drap. Métier de drapier. ◇ Manufact
de drap. *Les draperies d'Elbeuf,* de *Roubaix.*

DRAP-HOUSSE [dʀaus]. n. *m.* (1958; de *drap* [2°], *housse* [2°]). Drap dont les coins et les rebords sont con
de manière *à* emboîter le matelas. Pl. *Draps-housses.*

DRAPIER, IÈRE [dʀapje, jɛʀ]. *n. m.* et *adj.* (1244; *drap).* Fabricant, marchand de drap. *Le syndic des drapi*
tableau de Rembrandt. Adi. *Marchand drapier. ouvr*
drapier.

1. DRASTIQUE [dʀastik]. *adj. (1741* : gr. *drᾱ*
« qui agit »). *Méd.* Qui exerce une action particulièrem
énergique. *Purgatif, remède drastique.* Subst. *Un drasti*
(aloès, coloquinte). V. Purgatif.

2. DRASTIQUE. *adj.* (mil. XXe ; au sujet de chas
fam., 1875 ; de l'angl. *drastic* « radical, rigoureux », de mê
origine que drastique 1). *Anglicisme.* Énergique, contr
gnant. V. Draconien, radical. *Des mesures drastiques. U*
réforme drastique.

1. DRAVE [dʀav]. *n. f.* (xv"; esp. *draba*). Plante herbac
à fleurs blanches *(Crucifères).*

2. DRAVE [dʀav]. n. *f.* (mil. XIXe ; mot canadien, ada
de *l'amér. drive). Américanisme.* (Canada). Flottage*
bois; action de diriger le transport du bois flotté par ea
« *Ce n'était plus le torrent des hommes lorsque, après*
draves, ils dévalaient de la montagne, et se précipitaient d
le chemin des maisons » (SAVARD). *Faire la drave* ou DRAV
[dʀave], *v. tr.* Diriger le flottage. V. Flotter (**1**, ff).

DRAVEUR [dʀavœʀ]. *n. m.* (mil. XIXe ; mot canadi
de *drave 2.* d'apr. l'amér. *driver). Américanisme.* (Canad
Ouvrier de la drave* (2) ou flottage* du bois. V. **Flotte**
1. « *Menaud, maître-draveur* » (SAVARD).

DRAVIDIEN, IENNE [dʀavidjɛ̃, jɛn]. *adj.* et *n. m.* (186
angl. *dravidian, 1856; dravidique, 1864; a* remplacé *malaba*
sanscr. *Dravida,* province du sud de l'Inde). Relatif a
populations noires du sud de la péninsule indienne. *Ra*
dravidienne. Peuples dravidiens. ◇ *Langues dravidiennes*
groupe des langues qui étaient parlées avant l'arrivée d
Aryens dans l'Inde et qui se sont conservées au sud
l'Inde (tamoul, malayalam).

DRAWBACK [dʀobak]. n. *m.* (1755; mot angl. « remise
de *to draw* « tirer »). *Comm.* Remboursement des droits
douane payés à l'entrée de matières premières, lorsq
les produits manufacturés qu'elles ont servi à fabriquer so
exportés.

DRAYER [dʀeje]. Y. *tr.* (1741 ; o. i.). *Techn.* Égaliser (
peaux), lors du corroyage. V. **Écharner** (opération
DRAYAGE [dʀejaʒ], 1858).

DRAYOIR *n. m.* ou **DRAYOIRE n.** *f.* [dʀejwaʀ]. (m
XXe,-1755; de *drayer). Techn. Couteau à* lame cin
à deux manches, dont se servent les corroyeurs, les tanneu
pour drayer.

DREADNOUGHT [dʀednɔt]. *n. m.* (1906; mot an
« qui ne. redoute *(dread)* rien »). Mar. *(Vx).* Cuirassé d'"esc
dré (déb. xx').

DRÊCHE [dʀɛʃ]. n. *f.* (1688; a. fr. *drasche* « *cosse* » ; ga
drasca). Techn. Résidu de l'orge, après soutirage du mo
en brasserie. *La drêche est utilisée pour la nourriture d*
bestiaux.

1. **DRÈGE** [dʀɛʒ]. *n. f.* (1584; o. i.). Grand filet pour
pêche au fond de la mer.

2. DRÈGE [dʀɛʒ]. *n. f.* (1700; all. *Dresche,* de *dre*
« battre au fléau »). *Techn.* Peigne de fer servant à séparer
graine de lin d'avec les tiges.

DRELIN [dʀəlɛ̃]. *interj.* et *n. m.* (1673; *drelin, din, di*
1652; onomat.). *Vieilli.* Onomatopée évoquant le bru
d'une sonnette, d'une clochette (en général répété). V. **Drin**
Cf. Ding.

DRENNE. V. DRAINE.

DRESSAGE [dʀesaʒ]. *n.* m. (1791 ; *dressure,* n. f. 185
dresser). Action de dresser. ♦ **1°** **Action** d'installer en fa
tenir droit. *Dressage d'une tente, d'un lit.* V. Mon**tag**
♦ **2°** *Techn.* Opération qui consiste à donner une forme p
Dressage des pièces métalliques au tour. Dressage des tôle
V. **Planage.** *Métall. Opération* qui succède au laminage ou
l'étirage, et qui a pour objet de redresser les barres ou les fi
♦ **3°** Action de dresser un animal, en vue de l'habituer à fai
ce que l'homme attend de lui. *Dressage savant des animau*
de cirque. ◇ *Fam.* Éducation très sévère. « *L'éducatio*
ici, se *confond avec le dressage* » (MAURIAC).

DRESSER [dʀese]. *v. tr.* (*Drecier*, *fin* XII^e^; *lat. pop.* °*direc-re*, de *directus* « droit »).
I. *V. tr.* Ⓐ Rendre vertical. ♦ 1° Tenir droit et verticalement. V. Lever. *Dresser la tête. Chien, cheval qui dresse les oilles* (V. **Chauvir**). « *Il dresse le menton* » (SUARÈS). V. **dresser.** — Fig. *Dresser (ou tendre, prêter) l'oreille :* écouter attentivement, diriger son attention. « *Comme un appel de au sein d'une forêt fait dresser l'oreille* » (VALÉRY). ◇ esenter une image verticale, haute. « *Le pic dressait son nd cône baigné de soleil* » (LOTI). ♦ 2° Faire tenir droit. *esser un mât, dresser une échelle contre un mur.* V. Planter. *Par ext.* Construire, installer (ce qui est haut et droit). Élever, ériger. *Dresser un monument, une statue. Dresser lit,* une *tente.* V. Monter. ♦ 3° (1365). Disposer comme e faut. V. Installer, préparer. Vieilli. *Dresser la table, le uvert.* V. Mettre. *Dresser un plat* : le présenter. -- Mod. *esser une batterie,* mettre des canons-en batterie contre nnemi, et *fig. Dresser ses batteries :* prendre des mesures ntre un adversaire. *Dresser une embûche, un piège à un mal,* et fig. à une personne (V. Tendre). ♦ 4° Faire, établir ec soin. V. Établir. *Dresser une carte, un plan, un tableau.* **Calculer.** étudier. « *J'ai chargé un architecte de me dresser projet très sommaire, très approximatif, des constructions installations* » (ROMAIN~). *Dresser un inventaire, une liste.* Rédiger dans la forme prescrite. *Dresser un acte, une ocuration, un contrat. Dresser un procès-verbal.* ♦ 5° Fig. *esser une personne contre une autre* : mettre en opposition. Braquer, monter. « *Les autres s'imaginent que c'est moi l qui lui mets ces idées en tête et qui la dresse contre eux* » AURIAC). Ⓑ *Techn.* Rendre droit et plat. *Dresser une rre.* V. Équarrir. *Dresser une planche, une pièce de bois, de tal.* V. Aplanir, dégauchir. Ⓒ (XVI^e^). Rendre soumis; pituer (un être vivant) à faire docilement et régulièrement ch. ♦ 1° *Vx* ou *péj.* (Personnes). *Dresser un jeune soldat métier des* armes. V. Familiariser (avec), former. *Dresser un fant,* un élève. V. Éduquer, élever, instruire. ◇ *Fam.* Faire ler, plier. V. Mater. Je *vais te dresser. Ça le dressera* (Cf. lui fera les pieds). ♦ 2° (Animaux). *Dresser un chien à pporter le gibier.* « *Deux beaux chevaux, qu'on a dressés à tter ensemble* » (ROMAIN~). *Dresser des animaux de cirque, s bêtes féroces.* V. Dompter. — Au p. p. *Animal bien dressé. uves dressés.*
II. Se DRESSER. Y. *pron.* ♦ 1° Se mettre droit. Se *dresser la pointe des pieds pour mieux voir.* V. Hausser *(se).* « *Elle st dressée sur son séant, toute raide* » (LOTI). V. Asseoir (s'). *q qui SP dresse sur ses ergots,* et *fig. Se dresser sur ses ergots*. imal qui se dresse* sur ses *pattes* de derrière. V. Cabrer (se). Être droit. *Montagne qui se dresse à l'horizon.* V. Élever), pointer. « *Les peupliers se dressent comme des doigts en ir et désignent la lune* » (RENARD). *Les obstacles qui se ssent sur la route, sur le chemin.* ♦ 2° Fig. Se *dresser contre n.* V. Élever (s'), insurger (s'), opposer (s'... à). Se *dresser ntre l'envahisseur.* V. Face (faire); résister. « *Le jour où cette ganisation socialiste, ouvrière, se dressera contre la guerre* » OMAINS). ♦ 3° *(Passif).* Pouvoir être dressé (animaux). *Les araignées s'apprivoisent, mais ne se dressent pas* » UENEAU).
◇ ANT. Abaisser. baisser, coucher, plier; abattre. Gauchir. Coucher *(se),* obéir, soumettre (se).

DRESSEUR, **EUSE** [dʀesœʀ, øz]. *n.* (XV' ; de *dresser).* -sonne qui dresse des animaux. *Dresseur de chiens. Dresseur fauves.* V. Dompteur.

DRESSING-ROOM ou **DRESSING** [dʀesiŋʀum ou esiŋ]. *n. m.* (1892; mot angl. [1675] «cabinet de toilette », pprem. « pièce [*room*] pour se préparer [*dressing*] »). *Anglic.* me. Petite pièce attenant à une chambre à coucher, où nt rangés ou pendus les vêtements. *Des dressing-rooms, dressings.* — *Recomm. offic.* V. Vestiaire (2°).

DRESSOIR [dʀeswaʀ]. *n. m.* (1285; de *dresser).* Étagère, ffet où sont dressés et exposés des objets faisant partie du vice de la table (vaisselle, récipients). « *De hauts dressoirs chêne sculpté, où luisaient vaguement des blocs d'orfèvie* » *(GAUTIER).*

DRÈVE [dʀɛv], n. *f.* (1586: moyen néerl.. *dreve,* de *driven* conduire »). *Région.* (Nord, Belgique). Allée carrossable rdée d'arbres. V. Avenue.

DREYFUSARD, ARDE [dʀe(e)fyzaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* (1899, *'03; dreyfusiste,* 1903; de *Dreyfus).* Partisan de Dreyfus. bst. « *Un de ces dreyfusards qui se sont dressés dans leur yfusisme* » (J.-R. BLOCH).

DREYFUSISME [dʀefyzism(ə)]. *n.* m. (1901; de *Dreyfus, -isme).* *Polit.* Position des partisans de Dreyfus. ◇ ANT. *tidreyfusisme.*

DRIBBLER [dʀible]. *v. tr.* (1895; angl. *to dribble). Sports.* urir en poussant devant soi la balle à petits coups de pied ns en perdre le contrôle. *Dribbler le ballon.* Par *ext. Dribbler* joueur : le passer en dribblant. — Intrans. « *Voici deux nts de l'équipe adverse qui arrivent en dribblant* » (J. PRÉST). *Le dribble* [dʀibl(ə)], *action de dribbler.*

DRIBBLEUR [dʀiblœʀ]. *n. m. (xx"; de dribbler). Joueur* qui dribble bien ou *aime* dribbler.

DRIFT [dʀift]. *n.* m. (1842; mot angl.). *Géol.* Dépôt laissé par le recul d'un glacier.

DRIFTER [dʀiftœʀ]. *n. m. (1946; mot* angl. *drifter* (XIX^e^), de *to drift* « dériver »). *Mar.* Bateau de pêche qui utilise des filets dérivants. V. Dériveur.

1. DRILL [dʀil], *n. m.* (1776: de *mandrill*).* Grand singe cynocéphale d'Afrique occidentale. ◇ HOM. *Drille* (1 et 2).

2. DRILL [dʀil]. *n.* m. (1948; mot angl. « exercice militaire », 1637, du v. *to drill,* et mot all. répandu après 1870, de l'anc. all. *drillen* « faire tourner »). ♦ 1° Germanisme. Milit. Méthode d'entraînement* (II) des recrues. — *Plur.* Exercices militaires fondés sur la répétition intensive. ♦ 2° *Anglicisme. (1965). Didact.* Méthode mécanisée ou programmée* (2°) d'acquisition d'automatismes. V. Entraînement (II). exercice (1).

1. **DRILLE** [dʀij]. *n. m.* (1628, arg. milit.; p.-ê. de l'a. fr. *drille* « chiffon » (1370). d'un v. °*druiller, a.* all. *durlichen* « déchirer », ou de *driller (vx),* « courir çà et là »; néerl. *drillen). Vx.* Soldat vagabond, soudard. ◇ Mod. Un joyeux *drille,* un joyeux compagnon, un homme jovial. V. Luron.

2. DRILLE [dʀij]. *n. f.* (1752; de l'all. *drillen* « *percer* en tournant »). *Techn.* Sorte d'outil à foret. V. Burin, trépan. ◇ "OM. *Drill.*

DRILLER [dʀije]. Y. *tr.* (1870; de *drille). Techn.* Percer avec une drille.

DRING [dʀiŋ]. *interj. et n. m.* (XX^e^; p.-ê. de l'angl.). Onomatopée évoquant le bruit d'une *sonnette, spécialt.* d'une sonnette électrique.

DRINGUELLE [dʀɛ̃gɛl]. *n. f.* (1683; all. *trinkgeld, même* sens). Région. (Belgique). Pourboire.

DRINK [dʀink]. *n. m. (h. 1875:* 1924; mot angl. « boisson », du v. *to drink,* du haut germanique *trinkan* [Cf. Trinquer]). *Anglicisme.* Boisson alcoolisée. *Prendre un drink.* V. Glass, godet *(pop.),* pot *(fam.),* verre (5°). Cf. Consommation (II, *2"). Long drink* [lɔ̃gdʀink], expression empr. à l'anglais (proprem. « boisson qui dure »), alcool, cocktail allongé d'une boisson non alcoolisée.

DRISSE [dʀis]. *n, f.* (1639; it. *drizza). Mar.* Cordage ou palan qui sert à hisser 'une voile, un pavillon, un signal. *Drisse de basse* vergue.

DRIVE [dʀajv]. n. m. (1896; mot angl. « coup énergique au golf, au base-ball, au tennis, au cricket », 1857). *Anglicisme.* V. Coup (I, 4°) droit. « C'est *fini de nos parties de tennis. Dommage... tu avais un drive qui venait bien* » *(AYMÉ).* — Au golf, coup de longue distance donné au départ, avec le driver* (I, 1°). ◇ ANT. Revers. volée.

DRIVE(-)IN [dʀajvin]. *n. m. invar.* (1 9 5 3 ; m o t amér. « entrer en voiture », désignant initialement un cinéma en plein air, v. *1940). Anglicisme.* Tout lieu public directement accessible en voiture ou service aménagé de telle sorte que les usagers motorisés puissent en bénéficier sans sortir de leur voiture (cinéma, bar, guichet de banque, restaurant, etc.). — Pour le cinéma en plein air. on dit au Québec CINÉ-PARC.

1. DRIVER [dʀajvœʀ ou dʀivœʀ]. *n.* m.
I. (1900; mot angl. « instrument pour conduire [le jeu, la partie] », 1674, «crosse de golf», 1892). *Anglicisme (Sports). Tennis, Golf. Joueur* qui exécute un drive. — *Golf.* Club (5°) de départ (en bois) avec lequel on drive (2,I).
II. (1900; mot angl. « conducteur [d'un véhicule, d'un animal] », 1450). *Anglicisme.* Jockey de trot attelé. — (1928). *Arg.* [dʀivœʀ]. Conducteur d'une auto (aussi *driveur).*

2. DRIVER [dʀajve ou dʀive]. Y.
I. *v. intr.* (1946; de *drive*). Anglicisme. Tennis.* Exécuter un drive : frapper un coup* droit. — *Golf.* Jouer le COUP du départ avec le driver (I, I).
II. Y. *tr.* (1946 ; de *driver* 1, II). Anglicisme. *Turf.* Conduire un cheval attelé à un sulky* dans une course de trot. V. Conduire (2°). — (1953). *Arg.* [dʀive]. Conduire, diriger. « *Quand ils [les mauvais garcons] 'drivent leur gonzesse à COUDS de ceinture', s'ils emploient un mot dérivé de l'anglais, du moins en francisent-ils la prononciation, et c'est pour nous essentiel* » (ÉTIEMBLE).

DROGMAN [dʀɔgmɑ̃]. *n. m. (h. 1213: droguement,* 1553; it. *dragomanno,* gr. byzant. *dragoumanos* « interprète ». V. Truchement). Vx. Ancien nom des interprètes dans les pays du Levant. « *Je me rendis chez le drogman de Son Excellence* » (CHATEAUB.).

DROGUE [dʀɔg]. *n. f.* (XIV^e^; p.-ê. néerl. *drog* « chose sèche », ou it. *droga,* ou lat. *drogia;* Cf. Dragée). ♦ 1° Vx. Ingrédient, matière première employée pour les préparations médicamenteuses confectionnées en officine de pharmacie. V. Décoction, mixture, onguent, purge. — *Par ext.* Les médicaments eux-mêmes. V. Remède. « *Jamais il ne m'est venu à l'esprit d'y chercher des drogues et des remèdes* (dans le règne végétal) » (ROUSS.). « *Les médecins ne nous empoisonnent pas moins de leurs vérités que de leurs drogues* » (SUARÈS). ◇ Chose mauvaise à absorber. *Cette boisson est*

une vraie *drogue*. *Qu'est-ce que c'est que cette drogue?* ♦ 2° (XXe). *Fam.* Stupéfiant*. ◇ *Abusiv.* (*sous* l'infl. de l'angl. *drug*). Tout produit médicamenteux.

DROGUÉ, ÉE [dʀɔge], n. et *adj.* (déb. XXe; *p. p.* de *droguer, 1).* Personne intoxiquée par l'usage des stupéfiants. 0 (1967). *Fig.* Intoxiqué par qqch. comme par une drogue.

1. DROGUER [dʀɔge], *v. tr.* (1554; de *drogue).* ♦ 1° Faire prendre à (un malade) beaucoup de drogues. *Locke* « *recommande fortement de ne jamais droguer les enfants* » (ROUSS.). — (1638). *Pronom.* Prendre de nombreux médicaments. *Il se détruira la santé à force de se droguer.* ♦ 2° (déb. xx'). Prendre de la drogue, des stupéfiants. *Il se drogue depuis des années.* V. Drogué.

2. DROGUER [dʀɔge]. V. *intr. (1808;* de *drogue* « *morceau* de bois fourchu » que l'on gardait sur le nez pendant le jeu). Fam. et vieilli. *Faire droguer qqn.* V. Attendre. « *Le campagnard ne vous fait droguer que lorsqu'il est sûr de votre patience* » (ROMAINS).

DROGUERIE [dʀɔgʀi]. *n. f. (1462; de drogue, 1").* ♦ 1° *Vieilli.* Drogues, médecines, pharmacopée. ♦ 2° (1839). *Mod.* Commerce des produits chimiques et pharmaceutiques les plus courants, des produits de toilette, d'hygiène, de ménage, d'entretien. *Droguerie médicinale, industrielle, droguerie-épicerie.* ◇ (1846) Magasin où se vend la droguerie. *Acheter de la teinture, du dentifrice dons une droguerie. Marchand qui tient une droguerie.* V. **Droguiste.**

DROGUET [dʀɔge]. n. *m.* (1505; de *drogue* « chose de mauvaise qualité », fig. du 2°). ♦ 1° Vx. Étoffe de laine de bas prix. ♦ 2° (1690). Étoffe (soie, viscose) ornée d'un dessin produit par un fil de chaîne supplémentaire. *Droguet de soie.* V. Lustrine.

DROGUISTE [dʀɔgist(ə)]. *n.* (1549, « marchand de drogues (1°) »; de *drogue,* 1°). Personne qui tient une droguerie (Cf. Marchand de *couleurs).* Par appos. *Épicier droguiste.*

1. **DROIT, DROITE** [dʀwa, dʀwat]. *ndj.* **et** *adv.* (XIIe; *dreir, 1080;* lat. *directus).*

I. *Adj.* Ⓐ *(Concret).* ♦ 1° Qui est sans déviation, d'un bout à l'autre. *Barre, tige droite. Avoir le corps droit. Se tenir droit. Être droit comme un I, un pieu, un piquet.* V. Raide. « *Un palmier gigantesque, droit comme un mât* » (FROMENTIN). « *Son nez était droit et mince* » *(GREEN).* Cf. Un nez grec. ♦ 2° Dont la direction est constante; qui va d'un point à un autre par le chemin le plus court. V. Direct, rectiligne. *Ligne, voie droite.* « *Une seule allée large, droite, bordée d'arbres* » (CHARDONNE). *Le droit fil** (1, 1°) *d'une étoffe.* — *En droite ligne. Il y a deux kilomètres en ligne droite* (Cf. À vol d'oiseau). Fig. « *Un lit de bois clair venait en droite ligne d'un grand magasin de Paris* » (GREEN). V. Directement. — Fig. *La droite voie :* la voie du salut *(relig.). Le droit chemin, la voie droite :* le chemin de l'honnêteté, de la vertu. — (1890). *Spécialt.* Escr. *Coup droit* : porté sans dégager le fer. — (1928). Tennis *Coup* droit.* ◇ *Géom. Ligne droite.* V. Droite. ♦ 3° Perpendiculaire à l'horizontale. V. Vertical. Ce mur, ce *pylône n'est pas droit, il penche. Tenez la soupière bien droite. Remettre droit* ce *qui est tombé.* V. Debout; redresser. *Écriture droite (opposé* à penché). 0 Dont les bords sont verticaux. *Gilet droit. veston droit (opposé* à croisé). — En parlant des vêtements féminins. Manteau *droit,* non cintré ou sans ampleur. *Jupe droite,* sans ampleur. ◇ (1864). Anat. *Muscle droit :* muscle dont les fibres sont verticales dans la station debout. Subst. *Grand et petit droits antérieurs de la tête; droit latéral de la tête. Grand droit* : muscle de la paroi antérieure de l'abdomen. ◇ *Par ext. Géom. Angle droit,* formé par deux droites perpendiculaires (90°) (opposé à aigu, obtus). *Tracer un angle droit avec une équerre, un té.* Subst. *La somme des angles d'un triangle est égale à deux droits :* à 180°. — *Section droit@, prisme droit,* dont les arêtes sont perpendiculaires *aux* bases. *Cylindre, cône droit.* dont l'axe est perpendiculaire à la base. — *Ascension droite d'un astre. 0* Au DROIT DE (qqch.) : à angle droit. Ⓑ *(Abstrait).* ♦ 1° Qui ne s'écarte pas d'une *règle* (morale). *Un homme droit, simple et droit.* V. Équitable, honnête, juste, probe; franc, loyal, sincère. « *Comme toute conscience n'est pas droite, tout ce qui est selon la conscience n'est pas toujours droit* » (BOURDALOUE). « *Elle aimait les choses honnêtes, ses penchants étaient droits et vertueux* » (ROUSS.). ♦ 2° Qui suit un raisonnement correct. *Une pensée droite,* un jugement *droit.* V. Judicieux, sain, sensé; direct, strict. *Droite raison.* « *Ainsi doit s'exprimer une voix saine, stricte et droite* » (LOUYS).

II. *Adv.* ♦ 1° En ligne droite. *Viser, couper droit. Papier réglé pour écrire droit. Marcher droit, droit devant soi.* « *Il allait droit devant lui comme ces voies romaines qui traversent sans se détourner les précipices et les montagnes* » (CHATEAUB.). *C'est droit devant vous, tout droit.* ♦ 2° *Par* la voie la plus courte, la plus rapide. V. Directement. *Aller droit au but.* « *Il eût été bien simple d'aller droit au fait* » *(GIDE).* « *Il y a peut-être des médecins mathématiciens... qui vont droit au but comme un boulet de canon* » (ROMAINS). « *Le poète alla droit ou cœur* » (LAMART.). *0 Marcher droit* : bien se conduire, être obéissant. « *Je pars en guerre et je tuerai tout le mon Gare à qui ne marchera pas droit!* » *(JARRY).*

◈ ANT. *Arqué, brisé, cambré,* coudé, courbé, sinueux, voû — Détourné, indirect. — Couché, **penché, oblique,** renver **horizontal.** — *Déloyal, faux, fourbe, hypocrite, injuste, port* trompeur. Anormal, **arbitraire,** *bizarre, déraisonnable, fa illogique. insensé, partial.*

2". 'DROIT, DROITE [dʀwa, dʀwat]. *adj.* **et** *n. m.* (X remplace l'a. fr. *destre.* V. Dextre: **du** précédé,).

I. *Adj. Qui est* du côté opposé à celui du cœur de l'obs vateur (opposé à gauche). V. Dextre, *préf.* **dextro-.** *Le c droit* (V. Droite). *La main, la jambe droite. L'aile droite, partie droite d'un bâtiment* (considérées en se plaçant le do la façade). *Le côté droit d'un navire* (en regardant vers l'avan V. Tribord. *La rive droite d'une rivière* (dans le sens du co rant). — Fig. *Être le brus* droit de qqn. — À main droit* du côté droit; à droite. ◇ Dans une assemblée politiq *Centre droit :* la partie du centre qui siège près de la dro (V. Droite).

II. N. m. *(BOXE).* Le poing droit. *Direct, crochet du dro* — Coup porté par ce poing. *Un droit terrible.* V. Dro (1, 4°). ◈ ANT. *Gauche. Revers.*

3. DROIT [dʀwa]. *n. m.* (XIIe; *dreit, 842;* **bas** lat. *directu* de l'adj. V. Droit 1). Ce qui est conforme à une règle.

I. UN DROIT, DES DROITS. Ce qui est **exigible, ce qui** permis, dans une collectivité humaine. ♦ 1° Par conform à *une* règle morale, sociale. *Droits naturels.* « *Non seulem tout homme a des droits, mais tout être a des droits* » (RENA *Priver qqn de ses droits. Faire valoir ses droits. Revendiqu soutenir son droit. Cela lui confère le droit; il a acquis droit de...* ◇ DROITS DE L'HOMME : définis par la Cons tuante de 1789 et considérés comme droits naturels. *La Déc ration des Droits de l'homme précède la Constitution du 3 s tembre 1791. 0 Le droit de...,* à... « *La liberté est le droit foire tout ce que les lois permettent* » (MONTESQ.). *Le dr des peuples à disposer d'eux-mêmes.* — AVOIR LE DROIT (avec inf.). V. Possibilité, pouvoir, qualité; autorisation, p mission. *Il a le droit d'en parler* (Cf. Il a voix au chapitr *Vous n'avez pas le droit de dire cela* (Cf. Vous êtes mal ve à...). « *Et toi tu n'as pas le droit de me juger, puisque tu n'i pas te battre* » *(SARTRE).* — **(Avec** subst.) *Vous avez droit des excuses. Il n'y a pas droit.* — Fam. *Avoir droit à* (qqch. fâcheux), devoir subir, ne pouvoir éviter. *Il a eu droit à u engueulade. Si la guerre éclate, on y a droit!, on n'y coupe* pas. *0 Avoir un droit sur.* « *Il a sur nous un droit et de m et de vie* » *(Con~.). 0 Être en droit de...* : avoir le droit de « *Le père de famille est en droit de punir chacun de ses enfant* (FÉN.). — *De quel droit?* en vertu de quel droit, de que raison, de quelle autorité? *Être dans son (bon) droit.* ♦ [1° qui est exigible ou permis par conformité à une règle préci formulée (loi, règlement). V. Faculté, habilité. **prérogati** privilège. *Droit exclusif.* V. **Monopole.** *Titulaire-d'un-dro Droits acquis* : ceux qui viennent de l'homme (*opposé* aux droits naturels). *Droits civiques, droits du citoyen, dro politiques* : électorat, éligibilité. — *Droits civils, priv Droits réels* : opposables à tous et permettant d'exercer pouvoir sur un bien (propriété, usufruit, usage, etc.). *Dro de créance* ou *Droits personnels* : donnant à une person (créancier) le droit d'exiger d'une autre (débiteur) u prestation. *Auteur, ayant cause d'un droit. Défendre droits devant* la justice (V. Procédure, procès). — Proc *Les droits de la défense.* — Dr. intern. *Droit d'asile. Dr de visite. sur* **les navires étrangers.** — *Droit de pacage, chasse, de pêche, de stationnement.* — *Droit de propri Droit de jouissance légale. Droit de succession. 0Dr d'auteur* (V. Copyright), *droit de l'inventeur* : droit exclu d'exploitation d'une œuvre par son auteur, d'une inventi par son inventeur. *Droits d'impression, droits de reproducti réservés. Tous droits réservés.* — 0 Hist. *Droits féodaux.* Féodalité. *Droit de four, de moulin banal. Droit de cuissa Droit d'aînesse.* — *Droit de ciré (fg.* V. Cité). ♦ 3° *Par e* Ce qui donne une autorité morale considérée comme légiti V. Prérogative, privilège, titre. *Les droits du sang, de l'amit Avoir, acquérir des droits à la reconnaissance de qqn.* « *L droits de la raison* » (MOL.). ♦ 4° Somme d'argent, redevan qu'une personne, une collectivité est en mesure d'exiger qqn. V. Contribution, imposition, impôt, redevance, tax *Acquitter un droit. Droit d'entré@ à un spectacle, à une réuni Droit d'inscription.* ◇ Hist. *Droits domaniaux* ou *régalien* perçus par le roi. *Droits seigneuriaux. Droits en nature :* mouture, champart, etc. ◇ *Mod.* Contribution indirect *Droit progressif,* dont le taux s'accroit à mesure que la vale à laquelle il s'applique augmente. *Droit de circulation, consommation* (sur les boissons). *Droits de douane. Dr d'entrée, de sortie. Droit spécifique, établi d'après le poi Marchandises exemptées de droits. Droit de navigation* **taxes accessoires des douanes, perçues sur le corps** d navires. — *Droits d'enregistrement. Droit d'acte: droit mutation* : droits perçus l'un à raison de la rédaction ou l'usage d'un acte, l'autre à raison du fait juridique qu

oncerne. ◇ *Par ext. Somme* d'argent payée à une per-nne. V. Rétribution. salaire. *Droit de présence.* — DROITS 'AUTEUR : profits pécuniaires de l'auteur. Ellipt. « Quant à *s romans mondains qu'il produisait d'une veine avare, ils ne i rapportaient que des droits insignifiants* » (ROMAIN~).

II. A LE DROIT *(droits subjectifs).* ♦ 1° *Ce* qui cons-tue le fondement des droits de l'homme vivant en société Cf. *ci-dessus*, 1), des règles régissant les rapports humains. Légalité, légitimité; **justice, morale.** Le *concept, l'idée de roit. Opposer le droit au fait, au réel. Rapports du Droit et la Morale, du Droit et de la Force.* PROV. « *La force prime droit* » : « *Force passe droit* ». *Avoir le droit pour soi.* ◇ *Faire oit* à : rendre justice, au propre et au fig. *'Faire droit à une emande.* V. **Satisfaire.** *Avant dire droit :* avant jugement éfinitif. ◇ *Loc. adv.* A BON DROIT : d'une façon juste et gitime; selon toute raison. V. Titre (à juste titre). 0 DE ROIT : légitime. « *La défense est de droit, la vengeance est fâme* » (M.-J. CHÉNIER). ♦ 2° *Par ext.* Pouvoir de faire *e que* l'on *veut. Le droit du plus fort.* B LE DROIT *(ou droit ubjectif).* Ensemble des règles qui régissent les rapports es hommes entre **eux. V. Juridique.** ♦ 1° Ensemble des gles considérées comme existant en dehors de toute formu-tion. *Le Droit naturel, universel, moral.* ◇ DROIT DIVIN : octrine de la souveraineté, forgée au XVIIe s., et d'après quelle le roi est directement inverti par Dieu. *Monarchie e droit divin.* ♦ 2° Règles juridiques en vigueur dans un tat *(droit positif). Droit français, anglais, allemand, soviéque. Droit romain. Droit écrit;* coutumier : droit dérivant e la loi; de *la coutume. -- Droit commun : règles générales* pplicables à une catégorie de rapports de droit, lorsqu'il n'y aucune dérogation particulière. *Délit de droit commun. Droit* commun se dit, *par ext.* d'un prisonnier de droit ommun, par oppos. au (prisonnier) politique. *Les droit ommun et les politiques sont d'ordinaire séparés. 0 Loc. iv.* DE DROIT : légal, prévu par les textes et qui ne peut onner lieu à une discussion. — DE PLEIN DROIT : sans u'il soit nécessaire de manifester de volonté, d'accomplir e formalité. — QUI DE DROIT : personne ayant un droit sur... yant habilité à... *Adresser-vous à qui de droit : à* celui qui a droit, le pouvoir de décider. 0 EN DROIT. V. **Juridique.** ent. *Responsable en droit. 0 Parties du droit. Droit privé, roit public. Droit civil* : la branche essentielle du droit privé aitant des personnes (capacité, famille, mariage), des biens, es successions, des obligations... — *Droit commercial :* artie du droit privé concernant les actes de commerce et s commerçant& — *Droit maritime. — Droit international rivé,* déterminant les conditions de la nationalité, la situation es étrangers et les conflits de loi (Exequatur). — *Droit canoque ou droit* canon, réglant l'organisation de l'Eglise catholique. — *Droit constitutionnel* : la partie du droit public terne relative à l'organisation et au fonctionnement de l'État (pouvoir; souveraineté; constitution, régime). — *roit administratif:* ensemble des règles relatives à l'organiation des services publics* et à leurs rapports avec les administrés. — *Droit financier* ou *législation financière* : ensemble es règles relatives aux finances publiques. — *Droit internaonal public,* réglant les problèmes de la communauté internationale (V. Diplomatie). — *Droit pénal* ou *Droit criminel,* ui a trait à la détermination et à la sanction des infractions; ui concerne la procédure criminelle. — *Droit médical,* Oterminant les obligations et les droits du médecin à l'egard es malades, des membres de la profession médicale et la ociété *en général. --- Droit aérien., — Droit spatial, de espace.* -- C La science juridique. *Etudiant en droit. Faire on droit. Professeur de droit.* V. **Juriste.** *Faculté de droit. ours de droit. Études de droit. Capacité de, licence en droit.*

DROITE [dʀwat]. *n. f.* (XVIe; de *droit*).

1. (De *droit* 2). ♦ 1° Le côté droit, l'aile, la partie droite. *ne sait pas distinguer sa droite de sa gauche.* « *Quand vous vez l'habitude de coucher sur la droite, ce n'est pas à mon ge que vous changez* » (ROMAINS). *Se diriger vers la droite; rendre sur la droite.* — *C'est à votre droite, sur votre droite. lacer qqn à sa droite.* Relig. *À la droite de Dieu, du Père* olace des *justes).* ♦ 2° *Spécialt.* Le côté droit d'un chemin, 'une route, sur lequel les véhicules doivent rouler dans la lupart des pays. *Prendre la droite, tenir, garder sa droite. t votre droite!* apostrophe à un conducteur qui ne reste pas sa droite. ♦ 3° (1791). *La droite d'une assemblée politique :* es députés qui siègent à droite (du président) et qui appar-ennent traditionnellement aux partis conservateurs. *'extrême droite,* les députés extrémistes de droite. — Les ifférents partis qui composent la droite. « *Avec les bénéictions des droites réactionnaires* » (MAUROIS). 0 Ceux qui, ans un pays, approuvent ces députés; fraction de l'opinion ublique conservatrice ou réactionnaire. *Toute la droite a oté pour lui. Il est de droite. Journal de droite, d'extrême roite.* « *Tu avais déjà des idées de gauche? — J'avais surtout orreur de foutes les idées de droite* » (BEAUVOIR). ♦ 4° *Relig.* La main droite (de Dieu). « *Tous deux sont morts. Seigneur, otre droite est terrible* » (HUGO). 0 La main droite (boxe, escrime). V. 2. Droit (II). — (ANT. *Gauche, revers).* ♦ 5° *Loc. adv.* À DROITE : du côté droit. *Regarder à droite. Prendre, tourner à droite,* commandements militaires. — *À droite et à gauche, de droite et de gauche :* de tous côtés. «Lucas *tournait la tête à droite et à gauche ainsi qu'un dindon inquiet* » (MAC ORLAN). 0 Sur la partie droite de la chaussée. *Roulez à droite!* ◇ *Fam.* Avec les gens de droite., en politique. *Voter à droite.* Adj. *Elle est très à droite.*

II. (1738; de *droit* 1). Ligne dont l'image est celle d'un fil parfaitement tendu; *Géom.* Notion de base de la géométrie élémentaire (on admet que *par deux points on peut faire passer une droite et* une seule. V. **Plan).** *Droites parallèles. Demi-droite. Droite de position* : sur laquelle est situé l'observateur à un moment donné. — (ANT. *Courbe).*

DROITEMENT [dʀwatmɑ̃]. *adv.* (XIIe; de *droit* 1). *Rare.* D'une manière droite, franche ou équitable. Juger, *parler droitement.* « *Non, mon maître, répliqua tout droitement le champi* » (SAND). ◈ ANT. **Faussement.** hypocritement.

DROITIER, IÈRE [dʀwatje, jɛʀ]. *adj.* (XVIe; de *droit 2).* ♦ 1° Qui se. sert mieux de la main droite que de la main gauche (V. **Dextralité).** *La plupart des humains son! droitiers.* Subst. *Un droitier* (ANT. *Gaucher).* ♦ 2° *Fam.* De la droite politique. Subst. *Les droitiers.*

DROITISME [dʀwatism(ə)]. *n. m.* (1967; de *droite,* 3°, d'apr. *gauchisme). Polit.* Attitude des partisans de la droite. ◈ ANT. *Gauchisme.*

DROITISTE [dʀwatist(ə)]. *n.* et *adj.* (1966; de *droite,* 3°, d'apr. *gauchiste). Polit.* Qui est partisan de la droite, de *solutions réactionnaires.* « *L e caractère conservateur e t 'droitiste' de sa nolitique* » (GUILLAIN). ◈ ANT. Gauchiste.

DROITURE [dʀwatyʀ]. *n. f.* (fin XIIe; *au sens* 1°, puis « droit, justice »; de *droit* 1). ♦ 1° *Vx.* Direction en droite ligne. *En droiture.* ♦ 2° (XVIIe). *Mod.* Qualité d'une personne droite. loyale. dont la conduite est conforme aux lois de la morale, du devoir. V. Franchise, honnêteté, loyauté, **probité, rectitude, sincérité.** *Droiture de caractère, de cœur.* « *Il voyait l'honnêteté de ma nature, la pureté de mes mœurs et la droiture de mon esprit* » (RENAN). ◈ ANT. Déloyauté, *im-*probité, molhonnêteté.

DROLATIQUE [dʀɔlatik]. *adj.* (1565, repris par Balzac, *1832;* de *drôle). Littér.* Qui a de la drôlerie, qui est récréatif et pittoresque. V. **Cocasse, curieux, drôle, plaisant. Un** *personnage, une figure drolatique.* **V. Bouffon, burlesque.** *Les contes drolatiques* de Balzac. « Je trouve toujours assez *drolatique de voir d'honorables bourgeois se mettre sur leurs fumerons et retirer leur huit-reflets pour entendre exécuter un hymne révolutionnaire* » (DUHAM.). ◈ ANT. Banal, triste.

DRÔLE [dʀol]. *n.* m. et *adj.* (1584: *drolle, fin* XVe; du néerl. *drol* «petit-bonhomme, lutin »).

I. *N. m.* ♦ 1° *Vieilli.* Homme roué à l'égard duquel on éprouve de l'amusement et de la défiance. V. Coquin. Ce *drôle ne manque pas d'esprit!* « *Une fois au service du Pape, le drôle continua le jeu qui lui avait si bien réussi* » (DAUD.). *Mauvais drôle :* coquin. « *Les miracles accomplis sur les champs de bataille nous ont appris que les plus mauvais drôles pouvaient s'y transformer en héros* » (BALZ.). ♦ 2° *Mod.* et *région.* (1771). Gamin, jeune garçon (dans le Midi de la France). « Comme *s'il était homme à se gêner pour un drôle!* » (MAURIAC).

II. *Adj.* (1636). ♦ 1° Qui prête à rire par son originalité, sa singularité. V. **Amusant, comique, plaisant, risible (Cf.** *pop.* Bidonnant, marrant, rigolo, tordant). *Une histoire drôle.* Un *mot drôle* : plaisanterie, trait (d'esprit). Vous *trouvez* cela *drôle?* — *La situation actuelle* n'est *pas drôle* : elle est triste. navrante, affligeante. « *Les études, avec les examens au bout; ce n'est pas toujours très drôle* » (ROMAINS). 0 *(Personnes)* Qui sait faire rire. V. **Amusant, gai. Ce** *fantaisiste est drôle.* 0 Qui fait rire. V. **Comique, ridicule. Ce** *qu'il est drôle, avec ce petit chapeau. 0* Subst. C'est un, une *drôle : une* curieuse personne. V. Numéro. ♦ 2° Qui est anormal, étonnant. V. **Bizarre, curieux, étonnant, étrange, singulier, surprenant. Nous** *trouvons drôle qu'il ait oublié de nous prévenir.* — (Personnes) *Je l'ai trouvé drôle* : il doit avoir quelque souci caché. Fam. *Vous êtes drôle! Qu'auriez-vous fait à ma place?* Se *sentir tout drôle* : ne pas se sentir comme d'habitude. V. Chose (tout chose). « *Elle a avoué le lendemain avoir éprouvé quelque chose de singulier pendant plusieurs heures, avoir été foute drôle, toute je ne sais comment* » (BAUDEL.). ◇ DRÔLE DE... « *J'ai une drôle d'idée dans ma tête* » (VOLT.). Un *drôle d'instrument. Une drôle d'odeur. Une drôle d'aventure* (Cf. Extravagant, fantastique, rocambolesque). *Faire une drôle de fête. Un drôle de personnage. Un drôle de type, de coco :* une personne originale, bizarre, qui étonne, ou dont il convient de se méfier. *La drôle de guerre :* nom donné à la guerre de 1939-1945 dans sa première phase, à cause du calme qui régnait sur l'ensemble du front. ◇ Fam. (intensif) V. **Rude, sacré.** *Cet homme a une drôle de carrure, une drôle de poigne,* une large carrure, une forte poigne. Il *faut une drôle d'endurance, de patience pour supporter cela :* il en faut

beaucoup. — (ANT. Ennuyeux, falot, insipide, triste. *Normal, ordinaire).*

DRÔLEMENT [dʀolmɑ̃]. *adv.* (1625; de *drôle,* II). ♦ 1° *Rare.* D'une manière amusante. V. **Comiquement.** "laissamment. Gautier « a *drôlement raconté comment* son' *père, pour l'obliger à écrire, l'enfermait sous clef* » (HENRIOT). ♦ 2° (1870). Cour. D'une manière bizarre. V. **Bizarrement.** *Elle est drôlement accoutrée. Vous vous comportez drôlement.* ♦ 3° (1945). *Fam.* De manière extraordinaire. V. Bien, **diablement, extrêmement, rudement.** *Les prix ont drôlement augmenté. Il fait drôlement froid aujourd'hui. Elle est drôlement bien.* **V. Joliment, très.** « *Tu m'as l'air drôlement défaitiste* » (SARTRE). ◈ ANT. Tristement. Normalement. Peu: POS.

DRÔLERIE [dʀolʀi]. n. *f.* (1573; de *drôle).* ♦ 1° Parole ou action drôle et pittoresque. V. **Bouffonnerie.** *Dire des drôleries.* ♦ 2° Caractère de ce qui est drôle, pittoresque. « *Ses naïves confessions sont pleines de bonne humeur, de drôlerie, d'exubérance* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. Tristesse.

DRÔLESSE [dʀolɛs]. *n. f.* (XVI^e^; de *drôle,* I). *Vieilli.* Femme effrontée, méprisable.

DRÔLET, ETTE [dʀolɛ, ɛt]. *adj.* (1797; de *drôle). Littér.* Assez amusant (personne, chose).

DROMADAIRE [dʀɔmadɛʀ]. *n. m.* (déb. XII^e^; bas lat. *dromedarius,* du gr. *dromas* « coureur »). Mammifère voisin du chameau *(Camélidés), à une* seule bosse, renommé pour *sa* vitesse. *Dromadaire du Sahara dressé pour les courses rapides.* **V. Méhari.** « **On** *voir le désert grisâtre se dégrader sous le ventre roux des dromadaires* » (FROMENTIN).

-DROME, -DROMIE. Éléments, tirés du gr. *dromos* « course » (ex. *: aérodrome, cynodrome,* hippodrome, vélodrome).

DROME [dʀom]. *n. f.* (1755; bas all. *drôm,* ou néerl. *drommer* « poutre »). *Mar.* ♦ 1° Ensemble de diverses pièces de rechange (avirons, mâts, vergues) disposées sur le pont d'un navire. ♦ 2° Ensemble des embarcations appartenant à un navire. ♦ 3° Pièce de charpente qui supporte le marteau d'une forge.

DRONTE [dʀɔ̃t]. *n. m.* (1663; mot d'un parler de l'océan Indien, par le hollandais). Grand oiseau coureur de l'île Maurice, incapable de voler, exterminé par l'homme au XVIII^e^ s. V. Dodo.

1. DROPER [dʀɔpe]. V. *intr.* (1902; aphérèse d'*adroper,* arg. des soldats d'Afrique [1869], d'origine arabe). *Pop.* Filer, courir très vite.

2. DROPER ou **DROPPER** [dʀɔpe]. V. *tr.* (av. 1918; angl. *to drop* « lâcher. abandonner »). *Anglicisme.* ♦ 1° V. **Larguer (2°), parachuter (1°).** ♦ 2° *Arg. fam.* Abandonner, délaisser (qqn); négliger (une relation). Cf. Laisser choir, tomber. ♦ 3° (1972). *Fig.* Abandonner ses études, son métier, par rejet des valeurs sociales et culturelles de la société, et vivre en marge des cadres existants. — Subst. *Un dropé,* **une** *dropée.* V. **Drop(-)out; hippie, marginal.** « '*Les dropés*', *plus constructifs que les marginaux de base, montrent bien qu'il y a recherche d'un autre travail, et non pas simple lassitude de la dureté urbaine* » (*Nouv. Obs., 30-4-1973).*

DROP-GOAL [dʀɔpgol]. *n. m.* (1895; mot angl., de *to drop* « tomber » et *goal* « but »). *Au rugby,* anglicisme qui désigne le coup de pied en demi-volée dit *coup de pied tombé.* Ellipt. *Tenter le drop.* — Pl. *Drop-goals.*

DROP(-)OUT [dʀɔpaut]. *n.* (1967; mot amér. « qui abandonne ses études, une activité professionnelle »). *Anglicisme.* Dropé, ée. V. **Droper (2°, 3°);** hippie, marginal.

DROPPAGE [dʀɔpaʒ]. n. *m.* (1960; de l'empr. angl. *drop* « appareil de chargement du navire », 1870, de *to drop* « laisser tomber »). *Milit.* Parachutage de personnel ou de matériel. Zone de *droppage,* terrain approprié pour le largage.

DROSÉRA [dʀozeʀa]. *n.* m. (1804; lat. bot. *drosera,* gr. *droseros* « humide de rosée »). Plante carnivore des **tourbières** *(Droséracées)* dont les feuilles en rosette munies de tentacules peuvent engluer les petits insectes (Syn. *Rossolis).*

DROSOPHILE [dʀozɔfil]. *n. f.* (1844; lat. sav., du gr. *drosos* « rosée », et *-phile).* SC. Insecte diptère, couramment utilisé dans les expériences de génétique (Syn. *Mouche du vinaigre).* « *La drosophile est très facile à élever: elle présente un grand nombre de races ou mutations* » (J. ROSTAND).

DROSSE [dʀɔs]. *n. f.* (1643; altér. it. *trozza,* avec le *d* de *drisse;* du lat. *traduxx* « sarment de vigne »). *Mar.* Filin, câble, cordage ou chaîne servant à faire mouvoir la barre du gouvernail.

DROSSER [dʀɔse]. V. *tr.* (1634; de *drosse*). *Mar. Entraîner* **vers la côte. V. Dériver. Courant** *qui drosse un navire. Navire drossé à la côte.* — Par anal. « *Un cyclone qui le drosserait jusqu'au sol* » (ST-EXUP.).

DRU, UE [dʀy], *adi.* (1080: gaul. *°drûto-* « fort, vigoureux »). ♦ 1° Qui présente des pousses serrées et vigoureuses. **V. Epais, serré, touffu.** *Herbe haute et drue. Les blés sont drus* **cette** année. — (Poils) « *Sa beauté de jeune dieu, que fortifiait une barbe drue et noire* » (FRANCE). — *Pluie, neige, grêle drue et serrée. V.* **Fort.** « **Une** *pluie drue à ne pas se voir d'un bout du navire à l'autre* » (LOTI). — Fig. « Mes *idées pous si drues et si serrées qu'elles s'étouffent et ne peuvent mûr (GAUTIER).* « *Le dialogue n'est pas tant vif que dru, a tranchant* » (SUARÈS). ♦ 2° Adv. *La pluie, la neige tom dru.* ◈ ANT. *Clairsemé,* **rare.**

DRUGSTORE ou **DRUG(-)STORE** [dʀœgstɔʀ]. *n.* (1939 ; mot angl., de *drug* (V. Drogue), et *store* « magasin ♦ 1° Aux Etats-Unis et au Canada, Magasin où l'on v divers produits (alimentation, hygiène, pharmacie). — Canada, on dit PHARMACIE. ♦ 2° En France, Ensen moderne formé d'un bar, d'un café-restaurant, de maga divers, parfois d'une salle de spectacles. *Des drug(-)st* (abrév. *drug*).

DRUIDE [dʀɥid]. *n. m.* (1213; *lat. druida,* d'o. ga Nom des anciens prêtres gaulois ou celtes. V. Eub *Chaque année les druides cueillaient le gui sacré sur les ché avec une faucille d'or. Les druides avaient des fonctions gieuses, pédagogiques et judiciaires: ils exerçaient proba ment une influence politique. Dér.* DRUIDESSE. *n. f.,* 1727

DRUIDIQUE [dʀɥidik]. *adj.* (1773; de *druide).* Qui relatif aux druides. *Religion, enseignement druidique. M ment druidique.*

DRUIDISME [dʀɥidism(ə)]. n. *m.* (1727; de *dru Didact.* Religion des druides.

DRUMLIN [dʀœmlin]. *n. m.* (1907; mot irl., du gaéli *druim* « bord d'une colline »). Géogr. Éminence ellipti constituée par les éléments d'une moraine, dans les p de relief glaciaire.

DRUMMER [dʀœmœʀ]. *n.* (v. 1945; mot angl., de *d* « tambour »). Jazz. Anglicisme pour Batteur, percussi niste. « *Le drummer saupoudra sa caisse* » *(QUENEAU).*

DRUPE [dʀyp], n. *f.* (1796; lat. *drupa* « pulpe »). Fruit indéhiscent, charnu, à noyau (endocarpe ligni *Ex. :* abricot, cerise, pêche, prune.

DRY [dʀaj]. *adj. et n. m. invar.* (1877; mot angl. « sec Anglicisme. ♦ 1° *Champagne dry : sec; extra-dry : très* ♦ 2° (v. 1960). Cocktail au gin et au vermouth.

DRYADE [dʀijad]. *n. f.* (1265; lat. *dryas, -adis,* du *druas,* de *drus* « chêne »). ♦ 1° *Myth.* Nymphe protectrice forêts (V. *aussi* **Hamadryade**). « C'est *l'époque où, faute dryades, on embrasse, sans dégoût, le tronc des chêne* (BAUDEL.). ♦ 2° Bof. (1786). Plante des montagnes *(R cées).*

DRY FARMING [dʀajfaʀmiŋ]. *n.* m. (1911; mots a « culture à sec »). *Agric.* Méthode de culture des régl sèches, qui consiste à emmagasiner dans le sol l'eau tom pendant deux années consécutives, la pluie d'une seule ar étant insuffisante **pour** obtenir une bonne récolte.

DU [dy]. *art. (Del,* IX^e^; *contracté* de la prép. *de,* et l'art. défini *le).* ♦ 1° Article défini contracté. Venir *Portugal.* V. De (1), et Le. ♦ 2° (Déb. XIII^e^). Article part *Manger du pain.* V. De (2). ◈ HOM. Dû.

DÛ, DUE [dy]. *adj. et n. m.* (XIV^e^; de *devoir).* ♦ 1° Que l'on doit. Somme *due.* Loc. prov. *Chose promise, c due. En port dû.* ◇ Qui est redevable à; causé par. « *propriétés dues à ce qu'on appelle les* « *radiations* » (ROMAI ◇ Dr. *Acte en due forme, en bonne et due forme :* ré conformément à la loi et revêtu de toutes les forma nécessaires. ♦ 2° N. *m.* Ce qui est dû. *Payer son dû.* Dette. *Réclamer son dû.* « *Sur quoi, leur dû acquitté, les cli gagnaient la sortie* » *(COURTELINE).* ◈ ANT. *Indu.* — HOM.

DUAL, ALE, ALS, ALES [dual]. *adj.* (mil. XX^e^; du lat. *dualis* « deux »). *Log., Math.* Se dit de propriétés sont par deux et qui présentent un caractère de réciproc *Équation.* EXPRESSION *duale.* ayi se déduit d'une équation d'une expression écrite avec les symboles ∪ (union) e (intersection) en inversant les symboles ∩ *et* ∪. — *Relat duales. -Espace dual.* — *Formes duales.*

DUALISME [dɥalism(ə)]. n. m. (déb. XVIII^e^; lat. m *dualismus* (1700), du lat. *dualis* « composé de deux »). ♦ 1° Doctrine qui admet dans l'univers deux principes miers irréductibles. *Antagonisme, conflit des principes du et du Mal dans les dualismes zoroastrien, manichéen* ♦ 2° *Philo.* Tout système qui, dans un ordre d'idées q conque, admet la coexistence de deux principes essenti ment irréductibles. ♦ 3° Coexistence de deux éléments d rents. V. **Dualité.** *Dualisme de la matière et de l'esprit. L lisme de l'Autriche-Hongrie.* ◈ ANT. *Monisme.*

DUALISTE [dɥalist(ə)]. *adj.* (1702; *dualistique,* 1842; le précéd.). Qui se rapporte au dualisme. *Système, thé dualiste. Philosophie, religion dualiste.* Subst. (1864). *dualiste* : un partisan du dualisme.

DUALITÉ [dɥalite]. *n. f.* (1377., puis 1585, repris 18 du lat. *dualis*). Caractère ou état de ce qui est double en s coexistence de deux éléments de nature. différente. « A *s'établit en moi une lutte ou plutôt une dualité qui a été secret de toutes mes opinions* » (RENAN). « Ce que Dar *demande à la Convention, c'est d'abolir la dualité du pou délibérant et du pouvoir exécutif* » (JAURÈS). ◈ ANT. Un

DUBITATIF, IVE [dybitatif, iv]. *adj.* (XIIIe; bas lat. *bitativus;* de *dubitare*. V. Douter). Qui exprime le doute. *ponse dubitative.* « *Albertine employait toujours le ton bitatif pour les résolutions irrévocables* » (PROUST). ◈ ANT. *irmatif.*

DUBITATION [dybitasjɔ̃]. *n. f.* (*1220;* lat. *dubitatio*, rac. *bitare*, V. Douter). *Rhétor.* Figure par laquelle l'orateur nt d'hésiter sur la manière dont il doit interpréter ou juger ch., afin de prévenir les objections.

DUBITATIVEMENT [dybitativmɑ̃]. *adv.* (*1839;* de *dubitif*). D'une manière dubitative. *Répondre dubitativement.*

DUC [dyk]. n. m. (1080; lat. *dux, ducis* « chef »).

I. ♦ 1° Ancienn. Souverain d'un duché. *Le duc de Bourgne*.V. Duchesse. ♦ 2° *Mod.* Celui qui porte le titre de blesse le plus élevé après celui de prince (en France et dans elques pays étrangers). *Le duc d'Albe, de Guise, de Saintmon. Un duc. Duc et pair.* V. *aussi* Archiduc, grand-duc.

II. *Ancienn.* (1877). Luxueuse voiture à cheval, à quatre ues, deux places, un siège de cocher et un siège arrière pour domestique.

III. *Mod.* (Fin XIIIe). Oiseau, variété de hibou, qui porte r la tête deux aigrettes en forme d'oreilles de chat. *Grand c* (Bubo). *Moyen duc.* V. Hibou. *Petit duc* (Scops).

DUCAL, ALE, AUX [dykal, o]. *adj.* (*Duchal*, v. 1150; de *c*). Qui appartient à un duc, à une duchesse. Couronne cale *Palais ducal.*

DUCASSE [dykas]. *n. f.* (XVIe; var. dial. de l'a. fr. *dicasse, caze* (fin XIIe), de *Dédicace*, nom d'une fête catholique). ête patronale (et *par ext.* fête publique). en Belgique et ns le nord de la France. « Je me *souviens d'avoir vu... e*Scène de Guignol, *un jour de ducasse* » (BERNANOS).

DUCAT [dyka]. n. *m.* (1395; it. *ducato* « monnaie à ffigie d'un duc » ; monnaie des ducs ou doges de Venise). ncienne monnaie d'or.

DUCATON [dykatɔ̃]. *n. m.* (fin XVIe; de *ducat*). *Vx.* ncienne monnaie d'argent.

DUCE [dutʃe]. *n. m.* (1922; mot it. « chef », lat. *dux*. Duc). *Le Duce*, titre pris par Mussolini, chef de l'Italie sciste (1922-1945).

DUCHÉ [dyʃe]. n. m. (XIIe; de *duc*). Seigneurie, princiauté à laquelle le titre de duc est attaché. *Les anciens duchés Bourgogne, de Bretagne, de Normandie. Duché-pairie :* rre à laquelle était attaché le titre de duc et pair. V. *aussi* rand-duché.

DUCHESSE [dyʃɛs]. *n. f.* (XIIe; de *duc*). ♦ 1° Femme vêtue de la dignité de duc soit par mariage, soit par la ssession d'un duché, soit par l'attribution du titre. *La chesse d'Anjou, de Bretagne. Madame la duchesse.* Iron. 870) En parlant d'une femme qui affecte de grands airs. *le fait sa duchesse. la duchesse.* ♦ 2° (1770). *Fig. Sorte* lit de repos à dossier. — *Lit à la duchesse* · grand lit à lonnes supportant un baldaquin. ♦ 3° *Invar.* (1870). ariété de poire fondante. Appos. *Des poires duchesse.*

DUCROIRE [dykʀwaʀ]. *n. m.* (1723; de *du. et croire* vendre à crédit »). Comm. Engagement par lequel un mmissionnaire garantit son commettant contre les risques insolvabilité de l'acheteur. 0 Prime accordée au commisonnaire qui répond des personnes auxquelles il vend la archandise.

-DUCTE. Élément, du lat. *ductus* « conduit » (ex. : *ovicte*).

DUCTILE [dyktil]. *adj.* (*h. 1282;* 1578; lat. *ductilis*, de *cere* « conduire, tirer »). *Didact.* Qui peut être allongé, endu, étiré *sans se* rompre. « *On file les métaux ductiles* » OLT.).

DUCTILITÉ [dyktilite]. *n. f.* (*1671;* de *ductile*). *Didact.* opriété des corps ductiles. *La ductilité de l'or permet de étirer en fils très fins.*

DUÈGNE [dɥɛɲ]. *n. f.* (1655; *doëgne*, 1643; esp. *dueña*). *ncienn.* Femme âgée, gouvernante chargée de veiller sur la nduite d'une jeune fille ou d'une jeune femme. V. Chapen. « *La vieillesse d'une duègne ne rassure pas tant un amant loux que la vieillesse du visage de celle qu'il aime* » (PROUST).

1. DUEL [dɥɛl]. *n. m.* (1539; lat. *duellum* forme archaïque *bellum* « *guerre* »). ♦ 1° *Ancienn.* Combat entre deux dversaires armés (Combat singulier). « *Le vainqueur offrir duel au nouveau roi* » (BOSS.). ◇ *Duel judiciaire :* combat ngulier admis comme preuve juridique. V. Ordalie. ♦ Combat entre deux personnes dont l'une exige de l'autre réparation d'une offense par les armes. V. Affaire (d'honeur), rencontre. *Provoquer en duel.* V. Cartel. Se *battre en uel* (Cf. Aller sur le pré, sur le terrain). *Les témoins dans un uel. L'offensé a le choix des armes pour le duel.* « *Le duel t affreux, surtout lorsqu'il détruit une vie pleine d'espérance* » HATEAUB.). ♦ 3° Fig. « *Le duel d'artillerie, toujours fort égal, continuait* » (MADELIN). — *Duel oratoire :* échange répliques entre deux orateurs. V. Joute.

2. DUEL [dɥɛl]. n. *m.* (1570; lat. *dualis*. *V.* Dualisme). *ram.* Nombre qui s'emploie dans les déclinaisons et les conjugaisons de certaines langues (arabe, grec, hébreu, sanscrit) pour désigner deux personnes, deux choses. Singulier, *duel et pluriel.*

3. DUEL, ELLE [dɥɛl]. *adj.* (1827; lat. *dualis*). *Gram.* Propre *au* duel (2.). — *Didact.* « *rare*. Qui repose sur la dualité, sur le concept de dualité, de double*. V. Dualiste; binaire.

D.U.E.L. [dyɛl]. *n. m.* (1966; sigle). Diplôme universitaire d'études littéraires, couronnant le premier cycle de l'enseignement supérieur, entre 1966 et 1974.

DUELLISTE [dɥɛlist(ə)]. *n.* m. (fin XVIe; d'apr. it. *duellista*). Celui qui se bat en duel, qui cherche les occasions de se battre en duel. V. Bretteur, ferrailleur.

D.U.E.S. [dyɛs]. *n. m.* (1966: sigle), Diplôme universitaire d'études scientifiques, couronnant le premier cycle de l'enseignement supérieur, entre 1966 et 1974.

DUETTISTE [dɥetist(ə)]. *n.* (1922; de *duetto*). Personne qui joue ou qui chante une partie dans *un* duo. — *Duettistes comiques* (music-hall).

DUETTO [dɥɛ(ɛt)to]. *n. m.* (XIXe; dimin. de *duo*). Mus. *(Rare).* Petit duo.

DUFFEL-COAT ou **DUFFLE-COAT** [dœfœlkot]. *n. m.* (v. 1945; *duffel*, désignant un tissu, 1762; mots angl., de *duffel* « tissu de laine », de *Duffel* (ville de Flandre), et *coat* « manteau »). Manteau trois-c&& avec capuchon, en gros tissu de laine (sur le modèle des trois-quarts de la marine britannique). Pl. *Duffel-coats* ou *duffle-coats.*

DUGAZON [dygazɔ̃]. *n. f.* (1845; nom d'une célèbre cantatrice (1755-1821). Rôle d'amoureuse dans les opérascomiques; chanteuse spécialiste de ce rôle.

DUGON [dygɔ̃] ou **DUGONG** [dygɔ̃(g)]. *n. m.* (1756, -1832; *dujung*, 1756; malais *doûyoung*). *Zool.* Mammifère sirénien qui vit dans l'océan Indien et peut atteindre 3 m de long. *Le dugong, dir* vache marine, se *nom-if de végétaux aquatiques; il ressemble beaucoup au lamantin.*

DUIT [dɥi]. *n.* m. (XIIIe; de l'a. fr. *duire*, *lat. ducere* « conduire »). Vx ou région. ♦ 1° Chaussée formée de pieux et de cailloux? en travers d'une rivière ou d'un petit bras de mer, et qui est destinée à arrêter le poisson au moment du jusant. ♦ 2° Lit artificiel d'un cours d'eau.

DUITE [dɥit]. *n. f.* (1531; de l'a. fr. *duire* « conduire »). *Techn.* Longueur d'un fil de la trame, d'une lisière à l'autre, dans une pièce d'étoffe.

DULCIFICATION [dylsifikasjɔ̃]. *n. f.* (1651; de *dulcifier*). *Vx.* Action de dulcifier.

DULCIFIER [dylsifje]. v. *tr.* (1620; bas lat. *dulcificare* « rendre doux », de *dulcis* « doux »). *Vx.* Corriger, tempérer l'âcreté, l'acidité ou l'amertume de (qqch.) par l'addition d'une substance plus douce. V. Adoucir.

DULCINÉE [dylsine]. n. *f.* (1755; de *Dulcinée de Toboso*, femme aimée de Don Quichotte, dans le roman de Cervantes). *Plais.* Femme inspirant une passion romanesque. *Il soupire auprès de sa dulcinée. Il est allé voir sa dulcinée.* V. Bien-aimée.

DULCITE [dylsit]. *n. f.* (v. 1860; lat. sav. *dulcita*, class. *dulcis*). *Chim.* Matière sucrée. isomère de la marmite. identique à une matière extraite du mélampyre.

DULIE [dyli]. n. *f.* (1372; lat. ecclés. *dulia*, *gr. douleia* « servitude »). *Théol.* Respect et honneur que l'on rend aux anges, aux saints. *Culte de dulie et culte de latrie.*

DUM-DUM [dumdum]. *n. f.* ou *adj. inv.* (1899; nom d'une localité de l'Inde où cet engin fut fabriqué). Balle de fusil dont l'enveloppe est entaillée en croix de manière à provoquer une large déchirure. Une *dum-dum*, ou plus souvent *balle dum-dum. L'emploi des balles dum-dum a été interdit en 1899.*

DÛ MENT [dymɑ̃]. *adv.* (*Deüment*, XIVe; de *due*, p. p. f. de *devoir*). *Dr., Admin.* Selon les formes prescrites; en due forme. *Fait dûment constaté. Dûment autorisé.* ◈ ANT. *Indûment.*

DUMPER [dœmpœʀ]. *n. m.* (v. 1960; mot angl., de *to dump* « décharger »). *Anglicisme.* Engin de terrassement, comprenant une benne automotrice basculante. — *Recomm. offic.* V. Tombereau.

DUMPING [dœmpiŋ; dœpiɲ]. *n. m.* (1904; terme comm. angl., de *to dump* « entasser, déblayer »). *Econ.* Pratique qui consiste à vendre sur les marchés extérieurs à des prix inférieurs à ceux qui sont pratiqués sur le marché national (et parfois aux prix de revient). *Faire du dumping.* Cf. Casser les prix *(fam.).* ◈ ANT. *Antidumping.*

DUNDEE [dœndi]. n. *m.* (1904; altér. angl. *dandy*, d'apr. *Dundee*, port d'Ecosse). Navire à voiles à deux mâts.

DUNE [dyn]. *n. f.* (XIIIe; moy. néerl. *dunen*, d'o. gaul. : *duno* « hauteur » ; Cf. lat. *Lugdunum* « Lyon »). Butte, colline de sable fin formée par le vent sur le bord des mers *(dunes maritimes)*, ou dans l'intérieur des déserts *(dunes continentales). Dunes littorales. Fixation des dunes par les plantations de pins. Région de dunes, dans le Sahara.* V. Erg. *Dune en croissant.*

DUNETTE [dynɛt]. *n. f.* (1634; « levée de terre », 1550; de *dune* « petite dune a). Superstructure élevée sur le pont arrière d'un navire et s'étendant sur toute sa largeur (à la différence du *rouf). Loger dans la dunette.* « *André se fient à l'arrière sur la dunette* » (LOTI).

DUO [duo]. n. *m.* (1548; mot it. « deux a). Composition musicale pour deux voix, deux parties vocales ou deux instruments. V. **Duetto.** *Duo accompagné. Duo de violon. Chanter en duo.* — *Duo comique* (chansonniers, music-hall). V. Duettiste. 0 Fig. et fam. *Duo d'injures* : échange d'injures.

DUODÉCIMAL, ALE, AUX [dyɔdesimal, o]. *ndj.* (1801; *lat.* sav. *duodecimus* « douzième »). *Arithm.* Qui procède par douze: qui a pour base le nombre douze. Système *de numération duodécimale.*

DUODÉNAL, ALE, AUX [dyɔdenal, o]. *adj.* (1808; de *duodénum*). *Anar.* et *méd.* Du duodénum. *Bulbe duodénal. Ulcère duodénal*

DUODÉNITE [dyɔdenit]. *n. f.* (1846; de *duodénum*, et suff. *-ite*). *Méd.* Inflammation du duodénum.

DUODÉNUM [dyɔdenɔm]. *n. m.* (1478; lat. méd. *duodenum*, de *duodenum digitorum* « de douze doigts » [de longueur]). *Anat.* Partie initiale de l'intestin grêle accolée à la paroi abdominale postérieure, qui s'étend du pylore à la première anse du jéjunum avec lequel elle forme un angle (duodéno-jéjunal) à gauche de la deuxième vertèbre lombaire. *Le canal cholédoque conduit la bile dans le duodénum.*

DUODI [dyɔdi]. *n.* m. (1793; lat. *duo* « deux », et *dies* « jour »). *Hist.* Le deuxième jour de la décade dans le calendrier républicain

DUOPOLE [dyɔpɔl]. *n.* m. (v. 1950; de *duo-* « deux », d'apr. *monopole). Econ.* Situation d'un marché où deux vendeurs se partagent toute une production (V. Monopole, oligopole).

DUPE [dyp]. *n. f.* et *adj.* (*Duppe*, 1426; emploi plaisant de *dupe* « huppe », oiseau d'apparence stupide). ♦ 1° Personne que l'on trompe sans qu'elle en ait le moindre soupçon. V. Dindon, pigeon. *Prendre pour dupe.* V. Duper. Être *la dupe de qqn.* « *Les femmes sont constamment les dupes ou les victimes de leur excessive sensibilité* » (BALZ.). ◇ C'est *un* jeu *de dupes*, se dit d'un marché, d'un contrat où l'on a été abusé. « *Tout le monde fait des bénéfices, sauf vous; c'est un jeu de dupes* » (ROMA~NS). C'est un *marché de dupes, nous avons été volés.* Allus. hist. *La journée des Dupes :* le 10 novembre 1630, jour où le cardinal de Richelieu, que l'on croyait disgracié, reprit son autorité auprès du roi Louis *XIII.* ♦ 2° *Adj.* « *Comme on serait meilleur sans la crainte d'être dupe!* » (RENARD). *Il me ment, mais je ne suis pas dupe : je* le sais. — (Compl. de choses) « *Les hommes sont facilement dupes de ce qui flatte leur orgueil et leurs désirs* » (R. ROLLAND).

DUPER [dype]. *v. tr.* (1622, v. pro".; v. 1460, au p. p.; de *dupe). Littér.* Prendre pour dupe. V. Abuser, berner, dindonner, flouer, jouer, leurrer, mystifier, tromper (Cf. *fam. et pop.* Avoir, couillonner, feinter, pigeonner, posséder, refaire, rouler). *Il est facile à duper. Se laisser duper.* « *Si c'est par amitié qu'ils vous obéissent, vous les duper* » (ST-EXUP.). — *Pronom.* S'aveugler. « *Il lui est arrivé de se tromper... mais il ns se dupait jamais par orgueil d'infaillibilité* » (MONDOR). ◇ ANT. Détromper.

"DUPERIE [dypʀi]. *n. f. (Dupperie, 1690;* de *duper). Littér.* Action de duper (qqn); son résultat. V. Leurre, supercherie, tromperie. « *Il vit que le bonheur et l'amour n'étaient qu'une duperie d'un moment* » (R. ROLLAND). « *La duperie des utopies les plus vieilles et les plus décidément condamnées par l'histoire* » (BOURGET). ♦ 2° État de celui qui *est* dupe. « *La pire de toutes les duperies où puisse mener la connaissance des femmes est de n'aimer jamais, de peur d'être trompé* » *(STENDHAL).*

DUPEUR, EUSE [dypœʀ, øz]. *n.* (1669; de *duper). Vx.* Personne qui se plaît à duper les autres.

DUPLEX [dyplɛks]. *adj. et n. m. (1884; mot* lat. « double »). ♦ 1° Système de télécommunication qui permet d'assurer simultanément l'envoi et la réception de messages. *Télécomm.* V. Duplication (2°). *Émission en duplex.* — (1954). Dispositif permettant de transmettre des programmes (radio, télévision) émis à partir de deux ou plusieurs stations différentes. « *Un 'duplex' du son et de l'image sera organisé entre une loge de la salle (d'un théâtre) et l'appartement de Mme Colette, au Palais-Royal* » *(Le Monde,* 24-2-1954). — *Inform.* Cf. Bidirectionnel. V. **Directionnel.** — N. m. Un *duplex* : une telle émission. ♦ 2° (v. 1960). Appartement sur deux étages

DUPLEXER [dyplekse]. *v. tr. (xx";* de *duplex* 1°). *Télécomm.* Établir un équipement en duplex. V. Dupliquer.

DUPLICATA [dyplikata]. *n. m. invar.* (1528; lat. médiév. *duplicata (littera)* « lettre redoublée »). *Dr., Admin.* Second exemplaire d'une pièce ou d'un acte. V. Copie, double. *Le duplicata d'un diplôme, d'une quittance.*

DUPLICATEUR [dyplikatœʀ]. n. m. (1842, électr.; lat. *duplicator* « qui double »). Appareil, machine servant à reproduire un document à un grand nombre d'exemplaires. *D cateur à stencils, à carbones.*

DUPLICATION [dyplikasjɔ̃]. *n. f.* (XIIIe : lat. *duplic* V. Double). ♦ 1° *Didact.* ou *vx.* Opération par laquelle double une quantité, *un* volume. *Duplication du cube : c* truction d'un cube double d'un autre. ♦ 2° *Télécomm.* Ar d'établir un duplex* (1°). (On dit aussi DUPLEXAGE, n [dyplɛksaʒ]). ♦ 3° *Biol.* Action de doubler *(intr.). Duplica chromosomique : présence* d'un segment de 'chromos supplémentaire à côté d'une paire de chromosomes norm — *Duplication de l'acide désoxyribonucléique*.*

DUPLICITÉ [dyplisite]. *n. f. (1265;* bas lat. *duplici* ♦ 1° *Vx. Caractère* de ce qui est double. V. Dualité. « *duplicité de l'homme est si visible, qu'il y en a qui ont p que nous avions deux âmes* » (PASC.). ♦ 2° *Fig.* et *Mod.* Ca tère d'une personne qui feint, qui a deux attitudes, deux rôles. V. Fausseté, hypocrisie (Cf. Jouer double « *Le Roi, malgré son éducation jésuitique et la duplicité naire aux princes, avait un fonds d'honnêteté* » (MICHEL ◇ ANT. *Droiture. franchise.*

DUPLIQUER [dyplike]. *v. tr. (xx";* lat. *duplicare* « bler » [Cf. Duplex, 1°]). *Télécomm.* V. **Duplexer.**

DUQUEL. *pron. relat.* V. **LEQUEL.**

DUR, DURE [dyʀ]. *adj., adv. et n.* (Xe ; lat. *durus*).

I. *Adj.* ♦ 1° Qui résiste à la pression, au toucher; qui laisse pas entamer facilement. V. Résistant, rigide, su *Le fer, l'acier sont des métaux durs. Objet dur comme le* Fig. *Croire qqch. dur comme fer. Roches dures et roches dres. Sol dur et sec. Peau, main dure :* calleuse, cornée *Viande dure,* qu'on mâche avec peine. V. Coriace. *Blé Œuf dur* : cuit dans sa coque assez longtemps pour être d *Pain dur,* qui a séché. V. Rassis. *Croquer qqch. de dur. dur comme du bois.* ◇ *Lit dur: siège dur et peu confort* (Cf. *fam.* Rembourré avec des noyaux de pêche). *Br pinceau, poils durs. Col dur.* V. Empesé. *Papier, carton du* Fort, rigide. *Crayon dur,* dont la mine est dure. ♦ 2° résiste à l'effort, à une action. *Cette porte est dure, ré* quand on l'ouvre ou la ferme. — Fig. *Sommeil dur,* q n'interrompt pas aisément. *Oreille dure,* qui entend *Être dur d'oreille (et* pop. *dur de la feuille) : être un* peu so *Avoir la tête dure : ne* rien comprendre ou ne pas vou comprendre. — *Avoir la vie dure :* résister. ◇ *(Person* DUR À... : résistant. *Être dur au mal. V.* Stoïque. Être *dur peine,* à *la tâche :* ne pas se fatiguer, ne pas se. lasser aisém V. Courageux, endurant, endurci. *Etre dur à la détente* Avare. — *Dur* à... suivi d'un infinitif (personnes ou cho V. Difficile. Instrument *dur à manier. Légumes durs à c* Fig. (1808). *Il est assez dur à cuire* (Cf. *ci-dessous,* III *dur à cuire).* — *Polit.* Cf. Intransigeant; ci-dessous, III *dur* (polit.). *Aliment dur à digérer, et fig. Cet affront est à digérer,* à avaler. ◇ *Fam.* Difficile à manier. Cet *enfan dur.* V. Insupportable. ◇ Difficile à faire. *Ce problème trop dur pour moi. Ce n'est* (fam. *c'est) pas dur.* ♦ 3° Pér à supporter, désagréable *aux organes* des *sens. Climat* V. Apre, inclément, inhospitalier, rigoureux, rude. *Voix d* perçante ou rauque, désagréable à l'oreille. Avoir *les t* (du visage) *durs* : les traits accusés et sans grâce. Un *d dur,* dont le tracé manque de souplesse et de légèreté Pénible à une personne. V. Pénible. *Un dur traitement, dure punition* V. Rigoureux, sévère. *Dure leçon. La loi dure, mais c'est la loi* (Dura lex, sed lex). Ce *fut une épreuve.* V. Rude « Je *cherche... un métier moins dur* » (GRE *De durs combats.* V. Acharné, âpre, farouche. Être *à dure é* Un *coup dur.* V. Coup. *Les temps sont durs.* V. Difficile, mal reux. *Mener, rendre la vie dure à qqn,* le rendre malheur le tourmenter. — Impers. « *Qu'il est dur de haïr ceux q voudrait aimer* » (VOLT.). ♦ 4° Qui manque de cœur, d'hu nité, d'indulgence. Une *personne dure.* V. Brutal, fér impitoyable, implacable, inexorable, inflexible, inhun insensible, intraitable, intransigeant, mauvais, méchant, sé strict, terrible, vache *(pop.) . Être dur, se montrer dur , qqn, envers qqn. Il* « *n'avait aucune vraie bonté à espére qui avait été si injuste et si dur pour son père* » (HUGO). *dur pour les faiblesses, les fautes d'autrui.* « *Le héros d* pur » (BARTHES). ◇ *Par* ext. Qui exprime, traduit un ma de cœur, d'indulgence, d'aménité. *Pourquoi* « *son vi prend-il si aisément cet aspect dur et fermé?* » (MART. du *Répondre sur un* ton *dur.* V. Acerbe, bourru, brusque, br cassant, *glacial, rogue,* rude, *sec.* ◇ *La critique fut dure son dernier ouvrage.* « *Le jugement dur porté sur lui* (Sand *par Madame Sand : Il a tout perdu, même mon estim* (HENRIOT).

II. Adv. *Fam.* Avec violence ou intensité (V. Drôlem rudement). *Frapper, cogner dur : avec* force. V. Ferme, *sec.* « *Le soleil commença de frapper dur* » (ALAIN-FOURN « *Ça se mit à gueuler dur de l'autre côté de la cloison* » (S TRE). *Travailler dur.* V. Énergiquement, sérieusement.

III. N. ♦ 1° N. *m.* Ce qui est dur. *Le dur et le mou* Loc. *Bâtiment* en *dur* : construit en matériau dur (*oppo*

timents provisoires, préfabriqués). — Aviat. *Piste en dur*, tonnée (opposé à *de ferre battue, etc.*). ◇ *Pop.* (1886; fer », 1836). V. Train. *Prendre le dur.* « *Il prif son billet en esse et son dur juste à temps* » (*QUENEAU*). ◇ V. **Eau-de-e.** *Un verre de dur.* ♦ 2° *N. f.* (XV^e, « *terre* »). *Coucher sur dure* : par terre, sur la terre nue. — Loc. adv. **A LA DURE,** manière rude, dure à supporter. V. Durement. « *Son père fit élever à la dure* » (MAUROIS). ♦ 3° N. *m.* et *f.* (1829, *r à cuire*). *Pop.* ou *fam.* Personne qui n'a peur de rien, ne cule devant rien. « *Je voulais être un homme, un dur* » ARTRE). *Jouer les durs, les casseurs. C'est une dure. Un r de dur.* — *Un, une dur(e) à cuire* : *une* personne qui ne se isse ni émouvoir ni mener. — *Polit.* Partisan d'une-attitude transigeante. Cf. ci-dessus I, 2° ; Épervier, faucon.

◈ ANT. Amolli, doux, moelleux, mou, souple, tendre. Docile, cile. Doux, harmonieux; agréable, léger. Bienveillant, bon, ave. *indulgent*, sensible, *tendre.*

DURABILITÉ [dyʀabilite]. *n. f.* (XVI^e ; de *durable*). 1° *Didact.* Caractère de ce qui est durable. V. Permanence, rsistance. ♦ 2° *Dr.* Temps d'utilisation d'un bien.

DURABLE [dyʀabl(ə)]. *adj.* (v. *1050; de durer*). De nature durer longtemps. *Une construction, un monument durable. at, situation durable.* V. Permanent, stable. « *Il n'y a que vérité qui soir durable et même éternelle* » (BUFF.). *Sentient, amitié, amour durable.* V. Profond, solide. *Entreprise rable.* V. Viable, vivace. Un *souvenir durable.* V. Vif, vivant. *J'avais l'insouciance de ceux qui croient leur bonheur rable* » (PROUST). « *Faire œuvre durable, c'esf là mon ambion* » (*GIDE*).

◈ ANT. Bref, court, éphémère, fugitif, provisoire, temporaire, nsitoire.

DURABLEMENT [dyʀabləmɑ̃]. *adv.* (XII^e ; de *durable*). e façon durable. *Œuvrer durablement pour l'avenir.*

DURAL, ALE, AUX [dyʀal, o]. *adj.* (1959 ; de *dure*-lre). *Anat.* Qui se rapporte à la dure-mère. *Cul-de-sac dural. aine durale.*

DURALUMIN [dyʀalymɛ̃]. n. *m.* (1909; comp. de *Düren*, le d'Allemagne où l'alliage fut créé, et *aluminium, avec* fl. de *dur*). Alliage léger d'aluminium de cuivre de magnésium et de manganèse. *Construction en duralumin* (abrév. URAL [dyʀal]).

DURAMEN [dyʀamɛn]. *n.* m. (1839; mot lat. de *durus* dur »). *Bot.* Partie tout à fait lignifiée d'un tronc d'arbre. *Cœur. Le duramen est le bois parfait: sa coloration est généralement plus foncée que celle de l'aubier.* V. Bois.

DURANT [dyʀɑ̃]. *prép.* (1283; après le nom; XVI^e, avant nom; p. prés. de *durer*). ♦ 1° Cour. (avant le nom). Pendant la durée de. V. Pendant. *Durant la nuit. Durant l'été. urant le XVII^e siècle.* V. Cours (au cours de). — *Vx.* Loc. onj. *Durant que* : pendant que. ♦ 2° Après le nom (dans uelques IOC.). *Parler* une *heure durant* : complète, entière. *Nous vous assurerons, votre vie durant, les mensualités que us touchiez ici* » (MART. du G.).

DURATIF, IVE [dyʀatif, iv]. *adj.* (1910; de *durer*). Ling. *spect duratif*, celui d'une action (verbe) considérée dans son veloppement, sa durée. V. Imperfectif.

DURCIR [dyʀsiʀ]. v. (fin XII^e ; de *dur*).

I. *V. tr.* ♦ 1° Rendre dur, ferme. *La chaleur durcit la rre. Durcir l'acier.* V. Tremper. *L'âge durcit les artères, les ssus.* V. Indurer. « *Le travail l'avait beaucoup durcie (sa ain)* » (LOTI). ♦ 2° Rendre plus dur, moins sensible. V. **ndurcir, fortifier.** « *On s'exerce à durcir son cœur, on se. cache la pitié* » (VIGNY). ♦ 3° (XX^e). Rendre plus ferme, plus transigeant. *Ils ont durci leur point de vue depuis cette réu-*on. ♦ 4° *Par ext.* Faire paraître dur, plus dur. Cette *coiffure i durcit les traits, le visage.* ♦ 5° *SE DURCIR. v.* pron. *La erre se durcit à l'air.* — *Ses traits se durcissent avec l'âge.* V. ccentuer (s').

II. *V. intr.* Devenir dur, ferme. *Pain qui durcit rapidement.* Rassir, sécher. *La crème durcit en se refroidissant.* V. rendre.

◈ ANT. *Amollir*, attendrir, mollir.

DURCISSEMENT [dyʀsismɑ̃]. n. *m.* (1753; de *durcir*). 1° Le fait de durcir, de se durcir; son résultat. *Durcissement de l'argile, du ciment. Durcissement des tissus.* V. **Induration,** sclérose. ♦ 2° Le fait de devenir plus résistant, plus ur *(fig.). On constate un durcissement de la résistance ennemie ur ce point du front.* V. **Renforcement.** — *Durcissement d'une ttitude*, qui devient plus rigide, plus intransigeante. ◈ ANT. *mollissement*, assouplissement.

DURÉE [dyne]. n. *f.* (1131 ; de *durer*). ♦ 1" Cour. Espace e temps qui s'écoule par rapport à un phénomène, entre eux limites observées (début et fin). V. Temps. *La durée 'un spectacle, d'un voyage. Durée des vacances. Pendant une* urée de *quinze jours.* V. Espace, période. « Comme un *tableau st un espace à émouvoir, une pièce de théâtre, c'est une durée animer* » (GIDE). *Durée de la vie.* V. Âge, cours, existence. *Durée des fonctions d'un souverain: durée d'une influence, d'une Iode.* V. Règne. *Longue durée.* V. Longueur, **pérennité.** *De* longue *durée* : durable*. Spéciait. *Disque microsillon de longue durée.* — *Courte, brève durée.* V. Instant, moment. *Bonheur de courte durée* : éphémère, momentané. *Être absent pour une durée illimitée* : dont le *terme n'est* pas *fixé.* ♦ 2° *Philo.* Vx. *L'espace et la durée.* V. Temps. — *Mod.* Temps vécu; caractère des états psychiques qui se succèdent en se fondant *les uns* dans les autres. « *La durée vécue par notre conscience est une durée ou rythme déterminé, bien différente de ce temps dont parle le physicien* » (BERGSON). ♦ 3° (1870). *Mus.* Temps pendant lequel un son doit être entendu. V. Valeur.

DURE MENT [dyʀmɑ̃]. *adv.* (1080; de *dur*). D'une manière dure. ♦ 1° Concret *(Rare).* En opposant au toucher, à la pression une forte résistance. ♦ 2° Abstrait (Cour.). D'une manière pénible à supporter. *Il a été durement éprouvé par cette perte. Enfant élevé durement* (Cf. À la dure). ♦ 3° Avec dureté, sans bonté, sans humanité. *Parler, répondre durement.* V. Méchamment, sèchement. « *Il regarda durement Daniel et bâilla avec férocité* » (SARTRE~. ◈ ANT. **Mollement.** Doucement, gentiment.

DURE-MÈRE [dyʀmɛʀ]. n. *f.* (XIII^e ; trad. lat. méd. *dura* mater). La plus superficielle et la plus résistante des trois méninges*.

DURER [dyne]. *v. intr.* (fin XI^e ; lat. *durare* « durcir; endurer, résister, durer », de *durus* « dur »). Continuer d'être, d'exister.

I. *(Choses).* ♦ 1° Avoir une durée de. *Le spectacle a duré deux heures. Voilà des semaines que cela dure. Leur conversation dure encore, dure depuis midi. Les débats durèrent longtemps. V.* **Éterniser (s'), prolonger** (se), **traîner.** Cela *a assez duré. Cela n'a que trop duré.* — « *Plaisir d'amour ne dure qu'un moment* » (FLORIAN). Fam. Ça *durera ce que ça durera* (peu importe si cela ne dure pas longtemps). ◇ *Absolt.* DURER : durer longtemps. *L'hiver a duré cette année. Le beau temps dure.* V. Maintenir (se). *Faire durer* : prolonger, entretenir, perpétuer. *Faire durer le plaisir.* « *Julien éprouvait une invincible répugnance à s'en aller, il faisait durer l'explication* » *(STENDHAL). Pourvu que ça dure! Cela ne peut durer,* il faut *que cela cesse.* ♦ 2° *(En parlant du temps).* Donner l'impression de durer (un temps plus long). Cette *minute a duré une heure, nous a duré une heure.* « *Chaque heure de cette vie abominable me semble durer une journée* » *(STENDHAL).* ♦ 3° Résister contre les causes de destruction. V. Conserver (se), demeurer, subsister, tenir. *La pierre dure plus que le bois.* « *J'aimerais mieux avoir peint la chapelle Sixtine que gagné bien des batailles. Ça durera plus longtemps et c'était peut-être plus difficile* » (FLAUB.). V. Rester. *Fleur qui ne dure qu'un* jour. V. Vivre. ♦ 4° En parlant de ce qui se consomme par l'usage. Ce *costume a duré deux ans. Cette ration devra vous durer huif jours.* V. Faire. *Faire durer ses affaires. V. Conserver,* économiser, épargner.

II. (Personnes). ♦ 1° *Vx.* Vivre. « *Il s'est fait admirer tant qu'ont duré ses frères* » (CORN.). ◇ Continuer à vivre : et *péj.* Faire juste ce qu'il faut pour rester en vie. « *Je dure sans vieillir, j'existe sons souffrir* » (HUGO). « *Qui veut durer, doit endurer* » (R. ROLLAND). ♦ 2° *Fam.* et *régton.* Demeurer là où on est, comme on est. V. Demeurer, rester. — (Surtout à la forme négative) Ne *pouvoir durer en place.* « *J'étouffe quand je suis dans une ville. Je ne peux pas durer plus d'une journée à Grenoble quand j'y mène Louise* » (BALZ.).

◈ ANT. Arrêter (s'), cesser, passer, terminer (se). *Disparaître*, mourir.

DURETÉ [dyʀte]. *n. f.* (XIII^e ; de *dur*). Caractère de ce qui est dur. ♦ 1° Propriété de ce qui résiste à la pression. au toucher; de ce qui ne se laisse pas entamer facilement. *Dureté du verre, du marbre, du diamant. Degré de dureté d'une substance.* V. Consistance. ◇ *Phys.* Résistance à la production d'une empreinte par pression d'un objet de nature différente. *Échelle de dureté de Mohs* (10 degrés). ◇ *Dureté d'un lit.* « *La dureté de la barbe s'allie à l'idée de force* » (ROMAIN~). *Dureté d'une brosse.* V. Rigidité. ◇ Fig. *Dureté de l'eau* : qualité de l'eau qui renferme certains sels (sulfate de calcium, chlorure de magnésium) et ne produit pas de mousse avec le savon. Cf. Titre* (III, 29 hydrotimétrique (V. Hydrotimétrie). *Dureté temporaire* (bicarbonates), *permanente* (sulfates). ♦ 2° Défaut d'harmonie, de douceur. « *La dureté des saisons terrasse les corps que la maladie rend incapables de lutter* » (PROUST). V. Inclémence, rigueur, rudesse. *Dureté des traits du visage. Dureté du contour, du tracé d'un dessin.* — Acoustique. *Dureté, fausseté d'un accord.* V. Faux (I, 10°). ♦ 3° Caractère de ce qui est pénible à supporter. *La dureté des temps. Dureté d'une condition. Excessive dureté d'un châtiment.* V. Sévérité. ♦ 4° *(Personnes).* Manque de sensibilité, de cœur; caractère ou comportement dur (1, 4°). V. Insensibilité, sécheresse. *Dureté d'un père pour ses fils. Traiter qqn* avec *dureté* : malmener, maltraiter, rudoyer. V. Brutalité, rudesse. *Répondre* avec *dureté.* V. Durement. « *Il était rebuté par la dureté, la sécheresse, l'égoïsme de ces âmes d'intellectuels* » (R. ROLLAND). « *Elle avait beau paraître impérieuse, effrayer son mari par sa dureté, elle était faible* »

(GREEN). ◇ Par ext. ***Dureté d'âme, de cœur. Dureté du regard, de l'expression.*** ♦ **5°** Vx. ***Plur.*** Actions, paroles pleines de dureté. V. **Méchanceté.** « ***Je tombe des nues quand vous m'écrivez que je vous ai dit des duretés*** » (VOLT.). ◈ ANT. **Mollesse. Douceur. Aménité, cœur, gentillesse,** indulgence, sensibilité, tendresse.

DURHAM [dyʀam]. n. et *adj. (1855;* comté angl.). Bovin d'une race sélectionnée, originaire du Durham.

DURILLON [dyʀijɔ̃]. *n. m.* (1478; *durcillon, durellon,* XIIIe; de *dur).* Épaississement arrondi, légèrement saillant, de la peau, formé aux pieds, aux mains, à des endroits soumis à des pressions répétées. V. **Cal, callosité, cor.** « ***Les mains qui peinent n'évitent la blessure que grâce au durillon*** » (DUHAM.).

DURION [dyʀijɔ̃]. *n.* m. (1588; malais *dourian* par l'esp., le lat. sav., etc.). Grand arbre de l'archipel indien *(Malvacées)* dont le fruit, de la grosseur d'un petit melon, est comestible. — Ce fruit.

DURIT [dyʀit]. *n. f.* (1949; marque déposée; probabl. de *dur).* Tuyau, conduite en caoutchouc traité pour les raccords de canalisations des moteurs à explosion. ***Changer une durit.*** REM. L'orthogr. *Durite* serait plus normale.

DUUMVIR [dyɔmviʀ]. *n. m.* (1587; mot lat., de *duo* « deux », *et vir* « homme »). *Anfiq. rom.* Membre d'un collège de deux magistrats.

DUUMVIRAT [dyɔmviʀa]. *n. m. (1642;* de *duumvir). Antiq.* rom. Dignité, fonction de duumvir. Durée de cette fonction.

DUVET [dyvɛ]. *n. m.* (1310: altér. de *dumet* (XVe), dimin. a. fr. *dum* ou *dun* (XIIIe), refait *sur plume;* scand. *dunn).*

I. ♦ **1°** Petites plumes molles et très légères qui poussent les premières sur le corps des oisillons, et qu'on trouve sur le ventre et le dessous des ailes chez les oiseaux adultes. ***Petite plume du duvet*** (plumule). ***Duvet des poussins. Duvet du cygne. Duvet de l'eider.*** V. **Edredon.** ***Oreiller, matelas de duvet.*** « ***La neige en cette nuit flottait comme un duvet*** » (HUGO). ♦ **2°** (v. 1950). Sac de couchage bourré de duvet ou d'une matière analogue. ***Le duvet d'un campeur.***

II. ***Par anal.*** ♦ **1°** Poils fins et doux qui, chez les mammifères, poussent sous les longs poils. ♦ **2°** Production cotonneuse qui vient sur certaines plantes. ***Tiges, feuilles couvertes de duvet*** (cotonneux, laineux, lanifère, lanugineux). ♦ **3°** Barbe naissante d'un jeune homme. « ***Il pensa aussi qu'il lui fallait, le plus tôt possible, se raser les joues et le menton. Le duvet qui les couvrait encore ressemblait à un aveu public d'ingénuité*** » (ROMAIN~). — Poil très fin sur la lèvre, les joues, la nuque (des femmes, des enfants).

DUVETÉ, ÉE [dyvte]. *adj.* (1611; *dumeté,* 1534; de *dumet.* V. Duvet). Qui est couvert de duvet. ***Pêche duvetée.*** V. Velouté.

DUVETER (SE) [dyvte]. Y. *pron.;* conjug. *acheter* (1875; de *duvet).* Se couvrir de duvet. Ses joues commencent à se *duveter.*

DUVETEUX, EUSE [dyvtø, ml. *adj. (fin* XVIe; de *duvet).* ♦ **1°** Qui est de la nature du duvet. ***Pelage duveteux.*** ♦ **2°** Qui a beaucoup de duvet. « ***La mollesse duveteuse de la peau*** (d'un jeune cerf) » (GENEVOIX).

Dy Symbole chimique du *dysprosium**.

DYADE [djad]. *n. f.* (1870; *dyas, 1546;* bas lat. *dyas, -adis* « nombre de deux »). ♦ **1°** *Philo.* Réunion de deux principes qui se complètent réciproquement. ***La dyade pythagoricienne de l'unité et de*** l'infini. ♦ **2°** *Biol.* Ensemble de deux chromosomes, l'un d'origine paternelle, l'autre d'origine maternelle, dont la séparation est à la base de la disjonction du caractère héréditaire. Cf. Méiose, mitose. *(Adj.* DYADIQUE [djadik], 1870. V. **Binaire**).

DYARCHIE [djaʀʃi]. *n. f.* (1864; gr. *duo* « deux », et gr. *arkhê* « commandement »). *Polit.* Gouvernement simultané de deux rois, deux chefs, deux *pouvoirs. La dyarchie de Sparte.*

DYKE [dik; dajk]. *n. m.* (1768; *dike,* 1759; mot angl. « digue »). *Géol.* Roche éruptive qui fait saillie à la surface du sol et qui affecte la forme d'une épaisse muraille, ou d'une colonne.

Dyn Symbole de la *dyne**.

DYNAMICIEN [dinamisjɛ̃]. II. *m.* (1968; de *dynamique). Psycho., Sociol.* Personne spécialisée dans l'étude des relations psychosociales (dynamique sociale. dynamique de groupe), et de leurs effets.

-DYNAMIE. Élément, du *gr. dunamis* « force ». V. *aussi* Dynamo-.

DYNAMIQUE [dinamik]. *adj.* et *n. f. (1692;* gr. *dunamikos,* de *dunamis* « force »).

I. *Adj.* ♦ **1°** Relatif aux forces, à la notion de force. « ***Traité de la science dynamique*** » (LEIBNIZ). ***Électricité dynamique :*** courant électrique; son étude. ◇ (1947). *Écon.* Relatif à l'étude des faits économiques dans leurs causes et leurs effets *(opposé* à statique). ***Économie dynamique. Théorie dynamique de l'économie.*** ◇ *Méd.* Relatif à l'efficacité, la puissance d'action d'un remède. V. Dynamisation. ♦ **2°** SC. Qui c dère les choses dans leur mouvement, leur devenir. ♦ **3°** (Cour. Qui manifeste une grande vitalité, de la décisio de l'entrain. ***Une personne dynamique.*** V. **Actif. énerg entreprenant.**

II. *N. f.* (déb. XVIIIe). ♦ **1°** ***La dynamique*** ; partie mécanique qui étudie le mouvement considéré dan rapports avec les forces qui en sont les causes. — Ensemble des forces en interaction et en opposition un phénomène, une structure. ***Dynamique du système*** (v. 1965). *Fig.* Forces orientées vers un progrès, une ex sion. ***Dynamique de l'idée européenne. Dynamique révolu naire.*** ♦ **2°** Sociol. ***Dynamique sociale*** (T. employé par Cc ***par*** oppos. ***à Statique sociale),*** partie de la sociologie étudie les faits en évolution, le progrès de la société. ***L mique des sociétés.*** — ***Dynamique des populations,*** étud l'évolution de la structure des populations. Cf. Démogra ♦ **3°** *(v.* **1940). Psycho., Sociol.** ***Dynamique de(s) group*** psychologie sociale appliquée à la prise de conscience processus de formation, d'évolution du groupe et de l'i action de ses membres. Cf. Brainstorming. ◇ **Psyc** ***Dynamique des états de conscience.***

◈ ANT. Statique. Apathique.

DYNAMIQUEMENT [dinamikmɑ̃]. *adv.* (1870; de *mique).* ♦ **1°** *Mécan.* Du point de vue dynamique. ♦ **2°** (Cour. Avec dynamisme* (2°).

DYNAMISATION [dinamizasjɔ̃]. n. *f.* (XXe; angl. *mization;* V. **Dynamiser**). *Homéop.* Action d'accroître l'e cité d'un remède par des procédés de préparation spécif ment homéopathiques : dilution, trituration. — (v. 1 Action de dynamiser (2°). ***Dynamisation de l'entreprise.***

DYNAMISER [dinamize]. Y. *tr.* (1872, se *dyna* « prendre un caractère dynamique »; angl. *to dyna* 1855, du gr. *dunamis* « force »). ♦ **1°** *Homéop.* Procéd la dynamisation d'une substance. ♦ **2°** (v. 1968). Donner, communiquer du dynamisme (2°). ***Dynamiser équipe, des services.*** « ***Mais par quoi dynamiser réelle les consciences, les cœurs, les âmes?*** » (PAUWELS). *(Adj.* D MISANT, ANTE [dinamizɑ̃, ɑ̃t]).

DYNAMISME [dinamism(ə)]. *n. m.* (1835; du gr. *d* mis, d'apr. ***dynamique).*** ♦ **1°** *Philo.* Système qui admet l' tence de forces irréductibles à la masse et au mouve *(opposé à* mécanisme). ***Le dynamisme de Leibniz.*** ◇ Doc qui pose le mouvement ou le devenir comme primitif (*op* à statisme). ***Le dynamisme de Bergson.*** ♦ **2°** (1932). V. **Énergie, vitalité.** ***Le « besoin qu'éprouve l'esprit mo d'exprimer le dynamisme et le foisonnement du monde plonge »*** (ROMAINS). ***Il manque de dynamisme.*** ◈ *Mécanisme:* statisme. Mollesse, passivité.

DYNAMISTE [dinamist(ə)]. *n.* (1856; de *dynamisme Philo.* Partisan du dynamisme. Adj. ***Philosophie dynamist***

DYNAMITAGE [dinamitaʒ]. *n.* m. (XXe; de *dynam* ♦ **1°** Action de faire sauter à la dynamite. ♦ **2°** (v. 1 *Fig.* Action de dynamiter (3°). ***Dynamitage du langage, politique, de la réalité.*** Cf. Démystifier.

DYNAMITE [dinamit]. *n. f.* (1866; *gr. dunamis* « forc Substance explosive, composée d'un mélange de nitr cérine et de différentes matières solides, inertes (ex. : ki guhr) ou actives (nitrate de soude, soufre, charbon, p fine, cellulose). ***Attentat à la dynamite.*** ◇ Fig. et fam. ***de la dynamite, ce bonhomme*** : il est remuant, explosif.

DYNAMITER [dinamite]. v. *tr.* (1890; de *dynam* ♦ **1°** Faire sauter à la dynamite. ***Dynamiter un pont.*** ♦ **2°** nir de dynamite. ♦ **3°** (1966). Fig. Faire éclater les r traditionnelles d'un système. Cf. Démystifier. ***Dynam le langage, les mythes, les certitudes. Dynamiter le ci classique, les structures dramatiques.*** — *(Adj.* DYNAMITÉ *dynamitisé, 1882).*

DYNAMITERIE [dinamitʀi]. *n. f.* (1875; de *dynam Techn.* Fabrique de dynamite.

DYNAMITEUR, ÉUSE [dinamitœʀ, øz]. *n.* (1871 *dynamite).* ♦ **1°** *Vx.* Qui travaille à la fabrication de la d mite. ♦ **2°** Auteur d'attentats à la dynamite (var. D MITERO [dinamitero] (1892), empr. esp.). ♦ **3°** *n. m.* (19 *Fig.* Personne qui contribue à faire éclater les formes t tionnelles. V. Dynamiter (3°). Cf. Démystificateur. ***Dyn teur du langage, de la forme.***

DYNAMO [dinamo]. *n. f.* (1881). Abrév. courante *machine dynamo-électrique,* transformant l'énergie méca en énergie électrique. ***Dynamo à courant continu de Gra*** (1872) ***;-dynamo à courant alternatif*** (V. **Alternateur**). ***dynamo comprend un électro-aimant*** (inducteur), un ***i comportant des bobines enroulées en série, des organe. connexion*** (balai, collecteur). ***Dynamo d'une automo*** mue par le moteur et produisant le courant nécessaire appareils de l'équipement électrique. ***La dynamo charg accumulateurs.***

DYNAM(O)-. Premier élément de mots savants, tir gr. *dunamis* « force ».

DYNAMO-ÉLECTRIQUE [dinamɔelɛktʀik]. *adj.* (1888; *dynamo-*, et *électrique*). *Électr.* Qui transforme l'énergie écanique en énergie électrique (courant continu). *Machine ynamo-électrique.* V. Dynamo.

DYNAMOGÈNE [dinamɔʒɛn] ou **DYNAMOGÉNIQUE** [inamɔʒenik]. *adj.* (1910,-1899; de *dynamo-*, *et -gène*, *énique*). *Physiol.* Qui engendre, qui crée de l'énergie, de la rce. *Aliment dynamogène.* Spécialt. *Sensation, sentiment ynamogène*, qui augmente le tonus vital.

DYNAMOGÉNIE [dinamɔʒeni]. *n. f.* (av. 1890; *dynamo-nésie*, 1843 ; de *dynamo-*, *et -génie*). *Physiol.* Accroissement e la fonction d'un organe sous l'influence d'une excitation. ANT. Inhibition.

DYNAMOGRAPHE [dinamɔgʀaf]. n. m. (1878; de *ynamo-*, *et -graphe*). *Physiol. Instrument* servant à enregisr la force musculaire.

DYNAMOMÈTRE [dinamɔmɛtʀ(ə)]. n. m. (1802; de *ynamo-*, *et mètre*). *Physiol.* Instrument servant à mesurer force musculaire, l'intensité d'une contraction musculaire. *ynamomètre* enregistreur. V. **Dynamographe.**

DYNAMOMÉTRIQUE [dinamɔmetʀik]. *adj. (1877;* de *ynamomètre*). *Phys.* Qui a rapport à la mesure des forces.

DYNASTE [dinast(ə)]. *n. m.* (v. 1500; gr. *dunastês* « souerain »). *Antiq.* Petit souverain qui gouvernait sous la dépenance d'un souverain plus puissant.

DYNASTIE [dinasti]. *n. f.* (1455, repris mil. XVIII[e]; gr. *nasteia*). ♦ 1° Succession des souverains d'une même mille. *Le chef, le fondateur d'une dynastie. La dynastie érovingienne, capétienne.* ♦ 2° *Fig.* Succession d'hommes élèbres, dans une même famille. *La dynastie des Bach.*

DYNASTIQUE [dinastik]. *adj.* (1834; de *dynastie*). Relatif une dynastie.

DYNE [din]. n. *f.* (1881; gr. *dunamis* « force »). *Phys.* nité principale de force, dans le système C.G.S. : force ui, appliquée à une masse de 1 gramme, lui communique ne accélération de 1 cm/s par seconde. Cf. Newton. V. *ssi* Bar.

-DYNE. Élément, du gr. *dunamis* « force ».

DYS-. Élément, du gr. *dus* « difficulté, mauvais état » ombreux mots de méd.).

DYSACOUSIE [dis(z)akuzi]. *n. f.* (v. 1970; de *dys-*, *et akoustikos* « qui concerne l'ouïe »). *Méd.* Trouble de audition.

DYSACROMÉLIE [dis(z)akʀɔmeli]. n. *f. (1946, C.* OURY; de *dys-*, gr. *akron* « bout », et gr. mélos « membre »). *Anat.* Dysmorphie* des extrémités (des membres). Dysmélie. — *Adj.* DYSACROMÉLIQUE [dizakʀɔmelik].

'DYSARTHRIE [dis(z)aʀtʀi]. n. *f.* (1897; de *dys-*, et gr. *arthron* « articulation » ; Cf. Arthr[o]-). *Méd.* Difficulté e l'élocution due à une lésion des centres moteurs du langage. Cf. Anarthrie.

DYSBARISME [disbaʀism(ə)]. *n. m.* (1962; de *dys-*, *et* r. *baros* « pression »). *Méd. spatiale.* Ensemble de troubles rthralgie, névralgie, vertiges, paresthésies, troubles visuels, rurit et éruptions cutanées, paralysies, etc.) liés à une baisse e la pression barométrique en dessous d'une atmosphère.

DYSBASIE [disbazi]. *n. f. (xx"*; de *dys-*, *et* gr. *basis* action de marcher »). *Méd.* Trouble de la marche. *(Adj.*)YSBASIQUE [disbazik].)

DYSBOULIE [disbuli]. *n. f.* (1909, APERT; de *dys-*, *et* r. *boulê* « volonté »). *Psychiatr.* Troubles de la volonté. V. .boulie. — Adj. DYSBOULIQUE [disbuli k].

DYSCALCULIE [diskalkyli]. *n. f.* (v. *1970;* de *dys-*, t *calcul*, d'apr. *dyslexie, dysorfhographie, etc.).* *Didact.* 'rouble dans l'apprentissage du calcul (non lié à des déficiences intellectuelles). Cf. Dysgraphie, dyslexie. dysorthographie, dyspraxie.

DYSCHROMATOPSIE [diskʀɔmatɔpsi]. *n. f.* (1855; de *ys-*, gr. *chrôma* « couleur », et *opsis* « action de voir »). *4éd.* Trouble de la perception des *couleurs; spécialt.*, incaacité de l'œil à distinguer les trois couleurs fondamentales. '. Achromatopsie, daltonisme.

DYSCHROMIE [diskʀɔmi]. *n. f.* (XX[e]; de *dys-*, et gr. *rôma* « couleur »). *Méd.* Trouble de la pigmentation de la eau *(Achromie, hypcrchromie :* absence ou excès de pigmentation ; vitiligo).

DYSCRASIE [disknazi]. *n. f.* (*Discrasie*, 1314; de *dys-*, t gr. *krasis* « humeur »). *Méd.* ♦ 1° *Vieilli.* Perturbation les humeurs organiques. — Mauvaise constitution. ♦ 2° Perurbation des phénomènes de coagulation sanguine. V. Crase (sanguine). (Adj. DYSCRASIQUE [diskʀazi k].)

DYSENDOCRINIE [dis(z)ãdɔkʀini]. *n. f.* (1949; de *dys-*, t *endocrine*). *Méd.* Trouble des glandes endocrines. *(Adj.*)YSENDOCRINIEN, IENNE [dis(z)ãdɔkʀinjɛ̃, jɛn].)

DYSENTERIE [disãtʀi]. *n. f.* (v. 1560; *dissintere*, XIII[e]; *dissenterie*, 1372; de *dys-*, et gr. *entera* « entrailles »). Affection caractérisée par une inflammation des intestins, surtout du côlon, avec douleurs abdominales et diarrhée grave, souvent sanguinolente. — *Spécialt.* Infection intestinale causée par des bacilles *(dysenterie bacillaire)* ou des amibes *(dysenterie amibienne)* V. Amibiase.

DYSENTÉRIQUE [disãteʀik]. *adj. (fin* XIV[e]; de *dysenterie*). Qui est relatif à la dysenterie. *Colique, flux dysentérique. Amibe, bacille dysentérique.* — *Subst.* Atteint de dysenterie.

DYSESTHÉSIE [disɛstezi]. *n. f.* (1772; gr. *dusaisthêsia*, de *dus-* [Cf. *Dys-*], et *aisthêsis* « sensibilité »). *Méd., psycho.* Trouble de la sensibilité qui est exaspérée ou affaiblie. V. Paresthésie. *Sensations d'engourdissement, de picotements, de fourmillements, dans les dysesthésies.* — *Adj.* DYSESTHÉSIQUE [disɛstezik].

DYSFONCTIONNEMENT [disfɔ̃ksjɔnmã]. *n. m.* ou **DYSFONCTION** [disfɔ̃ksjɔ̃]. n. *f.* (1933,-v. 1950; mot hybride, de *dys-*, et *fonctionnement*, *fonction*). *Didact.* Trouble dans le fonctionnement (méd., psycho.).

DYSGÉNIQUE [disʒenik]. *adj.* (1972; angl. *dysgenic*, et de *dys-*, *et génique*). *Biol.* Qui s'oppose à l'amélioration de la race, qui favorise une évolution régressive. ◈ ANT. Eugénique.

DYSGRAPHIE [disgʀafi]. n. *f.* (v. 1960; « défaut de conformation d'un organe », 1878; de *dys-*, *et -graphie*, d'apr. *dyslexie*, etc.). *Méd.* Difficulté dans l'acquisition ou l'exécution de l'écriture, liée à des troubles fonctionnels (en l'absence de déficiences intellectuelles). *Dysgraphie d'évolution.* — *Adj., subst.* DYSGRAPHIQUE [disgʀafik]. « *Tous ceux qui apprennent mal ou lentement à lire et à écrire, ne sont pas des dyslexiques, ni des dysgraphiques* » *(Le Figaro*, 8-1 1-1966).

DYSHARMONIE [dis(z)aʀmɔni]. n. *f. (1878;* de *dys-*, et *harmonie*). *Méd.* Dissociation schizophrénique. Cf. Désagrégation* psychique. ◈ HOM. Disharmonie.

DYSIDROSE ou **DYSHIDROSE** [dis(z)idʀoz]. n. *f.* (1898; empr. angl. [1873]; de *dys-*, *et* gr. *-idros* « sueur »). *Méd.* Trouble de la sécrétion sudorale. — *Par ext.* Eruption vésiculeuse des mains et des pieds (rappelant celle de la *miliaire**).

DYSKINÉSIE [diskinezi] ou **DYSCINÉSIE** [disinezi]. n. *f.* (mil. XX[e],-1772; *gr. duskinêsis*, de *dus-* [Cf. *Dys-*], et *kinêsis* « mouvement »). *Méd.* Trouble des mouvements (par suite de spasmes, crampes, incoordination, etc.). V. Apraxie, dystonie. *Dyskinésie fonctionnelle, crampe* professionnelle. — Adj. DYSKINÉTIQUE [diskinetik] ou DYSCINÉTIQUE [disinetik].

DYSLEPTIQUE [dislɛptik]. *adj.* (1961 ; de *dys-*, *et -leptique*, du gr. *lêptikos* « qui prend »). *Méd.* Qui dérègle, qui favorise un dysfonctionnement. *Psychoses expérimentales provoquées par des drogues à action leptique, analeptique* ou dysleptique.*

DYSLEXIE [dislɛksi]. n. *f.* (1897; de *dys-*, *et* gr. *lexis* « mot »; Cf. Lexique). *Méd.* Trouble de la capacité de lire, ou difficulté à reconnaître et à reproduire le langage écrit.

DYSLEXIQUE [dislɛksik]. *adj.* et *n. (xx"*; de *dyslexie). Méd.* Qui se rapporte à la dyslexie, qui en est atteint. — Subst. *Un dyslexique.*

DYSLOGIE [dislɔʒi]. n. *f.* (XX[e]; de *dys-*, *et -logie*). *Méd.* Trouble du langage lié à une altération des fonctions intellectuelles. — *Dyslogie graphique*, trouble de l'écriture dû à des déficiences intellectuelles. V. Dysgraphie, dysorthographie.

DYSMÉLIE [dismeli]. *n. f.* (v. 1970; de *dys-*, *et* gr. *mélos* « membre »). *Méd.* Développement anormal d'un ou de plusieurs membres, lié à un trouble de l'embryogenèse. — *Adj., subst.* DYSMÉLIQUE [dismelik]. « *Enfants dysméliques (ou phocomèles), atteints des malformations des membres que l'on connait à la suite de l'affaire de la Thalidomide* » *(Science et Vie,* 1973).

DYSMÉNORRHÉE [dismenɔʀe]. n. *f.* (1795; de *dys-*, gr. *mên* « mois », suff. *-rrhée*). *Méd.* Menstruation difficile et douloureuse. — (Adj. DYSMÉNORRHÉIQUE [dismenɔʀeik], 1836.)

DYSMNÉSIE [dismnezi]. n. *f.* (1864; de *dys-*, d'apr. *amnésie*). *Méd.* Altération de la mémoire des faits récents *(dysmnésie de fixation)* ou des faits anciens *(amnésie diffuse). Dysmnésie d'évocation*, portant sur les noms propres, les dates. *Dysmnésie paramnésique.* V. Paramnésie. — *Adj.* DYSMNÉSIQUE [dismnezik].

DYSMORPHIE [dismɔʀfi] ou **DYSMORPHOSE** [dismɔʀfoz]. n. *f.* (1870; -XX[e]; de *dys-*, *et morph-*, *et* gr. *duamorphos* « difforme »). *Méd.* Difformité: dysacromélie, dysmélie, dysphasie, dystrophie.

DYSOREXIE [dis(z)ɔʀɛksi]. n. *f.* (1870; gr. *dusorexia* « inappétence », de *dus-* [Cf. *Dys-*], *et oregesthai* « aspirer, tendre »). *Méd.* Tout trouble de l'appétit (anorexie, boulimie, certaines toxicomanies, ingestion de matières non alimentaires).

DYSORTHOGRAPHIE [dis(z)ɔʀtɔgʀafi]. n. *f.* (v. 1960; de *dys-*, *et ortographe*, d'apr. *dyslexie*, etc.). *Méd.* Trouble dans l'acquisition et la maîtrise des règles de l'orthographe

(en l'absence de déficiences intellectuelles). V. **Dyslogie** (graphique). — *Adj., subst.* DYSORTHOGRAPHIQUE [dis(z)ɔrtɔgrafik]. *Educateurs psychologues reçoivent dyslexiques, dysorthographiques.*

DYSOSMIE [dis(z)ɔsmi]. *n. f.* (1864; de *dys-*, et *gr.* osmé « odeur »). *Méd.* Trouble de l'olfactmn.

DYSPEPSIE [dispɛpsi]. *n. f.* (mil. XVI^e^; de *dys-, et gr. peptein* « cuire, digérer » ; Cf. Pepsine). *Méd. et cour.* Digestion difficile et douloureuse. — Troubles digestifs fonctionnels, surtout de l'estomac, sans lésion organique évidente. *Dyspepsie acide.* V. **Hyperacidité, pyrosis.** *Dyspepsie flatulente*, par aérophagie* ou production de gaz intestinaux (V. Ballonnement, météorisme).

DYSPEPTIQUE [dispɛptik] **ou DYSPEPSIQUE** [dispɛpsik]. *adj.* (1845,-1864; de *dyspepsie).* Qui est relatif à la dyspepsie. — *Subst.* Malade atteint de dyspepsie.

DYSPHAGIE [disfaʒi]. *n. f.* (1805; de *dys-*, et *-phagie*). *Méd.* Difficulté à avaler (*adj.* (xx") DYSPHAGIQUE [disfaʒik]).

DYSPHASIE [disfazi]. *n. f.* (1870; de *dys-*, et angl. *-phasie*, du *gr. phasis* « parole »). *Méd.* Trouble du langage (parole ou fonction du langage) dû à des lésions des centres cérébraux. *Dysphasie* motrice : difficulté d'expression. V. Aphasie. *Dysphasie sensorielle* : difficulté de compréhension.

DYSPHONIE [disfɔni]. *n. f. (h. 1586;* 1793; de *dys-, et -phonie). Méd. Nom* générique des troubles de la phonation. d'origine centrale ou périphérique.

DYSPHORIE [disfɔri]. *n. f.* (1870; gr. *dusphoria* « angoisse », de *dusphoros* « difficile à supporter »). *Didact.* État de malaise. -- ANT. Euphorie.

DYSPLASIE [displazi]. II. *f.* (mil. XX^e^; de *dys-, et* suff. savant *-plasie*, du gr. *plassein;* V. **-Plaste**). *Biol., Méd.* Anomalie dans le développement biologique (de tissus, d'organes, d'organismes) entraînant des difformités ou monstruosités. *Dysplasie résultant d'une dystrophie*. Dysplasie dentaire.* *Adj.* (mil. XX^e^) DYSPLASIQUE [dysplazik].

DYSPNÉE [dispne]. n. *f.* (XVII^e^; *dispnœ*, 1560; de *dys-*, et gr. *pnein* « respirer »). *Méd.* Difficulté de la respiration. *Dyspnée asthmatique, cardiaque.* — Adj. (1833), subst. (xx') DYSPNÉIQUE [dispnei k].

DYSPRAXIE [dispraksi]. *n. f.* (xx'; de *dys-, et gr. praxis* « action »). *Méd.* Terme générique désignant plusieurs troubles apparentés à l'apraxie*. — Chez l'enfant, trouble évolutif d'ordre psychomoteur et parfois affectif, souvent accompagné de difficultés d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul.

DYSPROSIUM [disprɔzjɔm]. n. *m.* (1886; gr. *dusprositos* « difficile à atteindre »). *Chim.* Corps simple (*Dy*) de p. at. 162,5, n° at. 66, métal extrait d'une terre rare.

DYSTASIE [distazi]. *n. f.* (xx'; de *dys-*, et gr. *stasis* « action de se tenir debout »). *Méd.* Difficulté à se tenir debout. V. **Dystonie** (d'attitude).

DYSTOCIE [distɔsi]. *n. f.* (1864; *dystokie*, 1829, gr. *dustokia*, même sens). *Méd.* Accouchement laborieux, pénible. *Dystocie par anomalie de contraction, de dilatation. Dystocie cervicale de nature pathologique, anatomique ou fonctionnelle.* — *Adj.* DYSTOCIQUE [distɔsik]. ◈ ANT. Eutocie.

DYSTOMIE [distɔmi]. n. *f.* (xx"; de *dys-*, et *gr. stoma* « bouche »). *Méd.* Nom générique des différents troubles de la prononciation (zézaiement, chuintement, etc.). V. **Blésité, dysphonie.**

DYSTONIE [distɔni]. n. *f.* (1843; de *dys-, et gr. tonos* V. Tonus). *Méd.* Perturbation du tonus musculaire ou du tonus nerveux. V. Atonie, **hypertonie, hypotonie.** — *Dystonie d'attitude* (V. Dystasie), *dystonie kinétique**, altération des mouvements d'équilibre. V. Dyskinésie. — *Dystonie neurovégétative*, altération fonctionnelle des systèmes vague et sympathique dans le sens de l'hyper- ou de l'hypotonie (V. **Vagotonie; sympathicotonie**). — *Adj.* DYSTONIQUE [distɔnik].

DYSTROPHIE [distrɔfi]. n. *f.* (1878; de *dys-*, et *gr. trophê* « nourriture »). *Méd.* ♦ 1° Trouble de la nutrition d'un organe ou d'une partie du *corps. Dystrophie alimentaire.* ♦ 2° Anomalie de développement ou dégénérescence d'un organe ou d'une structure anatomique. *Dystrophie de la cornée. Dystrophie musculaire progressive.* V. Myopathie. — Adj. (1922). DYSTROPHIQUE [distrɔfik].

DYSURIE [dis(z)yri]. *n. f.* (1560; *dissurie*, XIV^e^; de *dys-*, et *-urie). Méd.* Difficulté d'uriner (adj. [1864]; *subst.* 118701 DYSURIQUE [dizyrik]).

DYTIQUE [ditik]. *n. m.* (1764; gr. *dutikos* « plongeur »). Insecte coléoptère vivant dans l'eau (DYTICIDÉS [ditiside]), destructeur du frai, des alevins et même de petits poissons.

DZÊTA [dzeta], n. *m.* V. ZÊTA.

E

E [a]. n. *m.* Cinquième lettre et deuxième voyelle de l'alphabet, servant à noter des sons très différents : le e *ouvert* [ɛ], *mé* [e], muet ou caduc [a]. « *L'e muet qui tantôt existe, tantôt ne se fait presque point sentir, s'il ne s'efface entièrement* » (VALÉRY). ◇ E. abrév. de *Excellence.* — E. abrév. *Est.* ◇ Math. e, nombre incommensurable qui sert de base aux logarithmes népériens (e = 2,71828...). — Phys. e, nb. de l'électron. ◇ *Mus.* Nom ancien (et angl., all.) de la note *mi.*

É-. (XVIIe, forme moderne de *es-*), var. EF-, ES-, préf. lat. e(x), prép. et préf., marquant l'éloignement ou la privation, souvent aussi le changement d'état et l'achèvement (*chauffer*), *servant* à *former* des composés *(égarer)* sur le modèle des composés issus du lat. *(édenter).* V. Ex-.

EAU [o]. *n. f.* (XIVe ; *ewe*, 1080; lat. *aqua*)

1. ♦ **1°** Liquide incolore, inodore, transparent et insipide lorsqu'il est pur (formule chimique : H_2O) ; V. Flotte *(pop.), de (poét.),* et Hydr-. — Eau *courante.* V. Cours (d'eau). *Route d'eau. Eau douce,* eau des rivières, des lacs (par opposition à l'eau *salée* de la *mer). Eau stagnante. Flaque d'eau. Nappe d'eau de pluie. Il est tombé beaucoup d'eau,* de pluie. *Goutte d'eau. Eau de source, de roche. Eau souterraine.* V. Nappe. *Filaux de ruissellement.* Loc. fig. Être comme l'eau *et le feu,* opposition totale. *D'ici là il passera beaucoup d'eau sous les ponts,* il s'écoulera beaucoup de temps, il se passera bien des choses. *C'est un coup d'épée dans l'eau.* — *Eau potable. Un verre d'eau. Eau gazeuse,* gazéifiée (fam. *de l'eau* qui *pique). Eau plate,* se dit d'une eau non gazeuse. *Mettre de l'eau dans son vin,* le couper, et *fig.* Modérer ses prétentions. *Faire de l'eau,* se dit d'un navire qui s'approvisionne en eau potable. *Légumes cuits* à *l'eau. Eau de riz,* où on a fait cuire le riz. — *Se laver à grande eau, à l'eau froide, chaude. Pol à eau. Laver, rincer à l'eau. Eau de vaisselle.* — (Au plur.). *Eaux industrielles, eaux usées.* — *Puiser de l'eau. Conduites d'eau.* V. Hydraulique. *Château d'eau. Pièce, jet d'eau. Moulin à eau.* Spécialt. *Eau minérale* (1865), *thermale. Prendre les eaux,* faire une cure thermale. *Aller aux eaux. Une ville d'eaux.* Théolig. *Eau lustrale, baptismale, bénite. Eau à l'état liquide, solide* (glace), *gazeux (vapeur). Eau distillée. Analyse, synthèse de l'eau.* Corps *contenant de* l'eau. V. Aqueux, hydraté. *Corps* sans *eau.* V. Anhydre. Biol. *L'eau dans les organismes* (rôle dans la constitution, de circulation, de réserve). — EAU LOURDE, composé dans lequel l'hydrogène de l'eau est remplacé par du deutérium* (D_2O). — Eau *dure, contenant* des sels de calcium et de magnésium. ♦ **2°** Étendue ou masse d'eau plus ou moins considérable de ce liquide. *La surface, le fond de l'eau. Passer, traverser l'eau,* aller d'une rive ou d'une île à une autre. *Marcher au bord de l'eau. Tomber, se jeter à l'eau. Flotter, aller sur l'eau.* V. Nager, naviguer. *Mettre un navire à l'eau,* le lancer. *Navire qui fait* eau, où se déclare une voie d'eau. ◇ (Au plur.) *Les eaux et forêts.* V. Forêt. *Hautes, basses eaux, marée* haute, basse. Basses eaux, niveau le plus bas d'un fleuve. *Les grandes eaux, jets* d'eau et cascades d'un parc. dans toute leur force. *Les eaux d'un navire,* son sillage. Fig. *Naviguer, être dans les eaux de qqn,* le suivre, partager ses opinions, être de son parti. *Eaux territoriales,* zone de mer s'étendant des côtes d'un pays jusqu'à une ligne considérée comme sa frontière maritime. ♦ **3°** Solution aqueuse. *Eau gazeuse, de Seltz. Eau oxygénée. Eau aromatique, sédative. Eau de Javel. Eau blanche,* solution d'acétate de plomb employée comme émollient. *Eau seconde,* solution d'acide nitrique employée comme décapant. — *Eau mère* (1795), résidu d'une solution après cristallisation de la substance qui était dissoute. ♦ **4°** *Eau de...* : préparation à base d'alcool obtenue par distillation ou infusion de substances diverses. EAU DE COLOGNE (1823), où entrent plusieurs essences (de bergamote, citron, néroli, girofle, etc.). *Eaux de toilette* (eau de rose, de lavande, etc.). V. Lotion, parfum. *Eau dentifrice. Eau de mélisse.*

II. *Par* anal. (Dans certaines express.). Sécrétion liquide du corps humain. « *J'étais tout en eau* » (DAUD.). V. Sueur. *Suer sang et eau. J'en ai l'eau à la bouche.* V. Salive. ◇ Hérosité. *Cloque, ampoule pleine d'eau.* ◇ *Au plur. (1833).* Liquide amniotique. *Poche des eaux. La perte des eaux.*

III. *Fig.* Transparence, pureté (des pierres précieuses). *Un diamant de la plus belle eau. L'eau d'une perle,* qualité qui réunit son orient et son lustre. ◇ *Fig.* (Iron.) *Un escroc, un imbécile de la plus belle eau, ce* qu'on peut trouver de mieux en fait d'escroc, d'imbécile.

◈ HOM. Au, *aulx* (pl. *ail*), *aux,* haut, *ô,* oh, *os* (plur.).

EAU-DE-VIE [odvi]. *n. f.* (XIVe ; lat. alchim. *aqua vitre).* Liquide alcoolique consommable provenant de la distillation du jus fermenté des fruits (eau-de-vie naturelle) ou de la distillation de substances alimentaires (céréales, tubercules). V. Alcool, et *fam.* gnôle, schnaps. *Eau-de-vie de vin.* V. Armagnac, brandevin, *fine. Eau-de-vie de marc.* V. Marc. *Eau-de-vie de cidre, de poiré.* V. Calvados. *Eau-de-vie de canne à sucre.* V. Rhum, tafia. *Eau-de-vie de fruit.* V. Brou, kirsch, mirabelle, quetsche. *Eau-de-vie de grain.* V. Akvavit, genièvre, gin, kummel. yodka. whiskv. *Eau-de-vie de riz. V.* Arack. *Eau-de-vie de tubercules* (betterave, pomme de terre, topinambour). *Mauvaise eau-de-vie.* V. Tord-boyaux. *Un petit verre d'eau-de-vie. Cerises à l'eau-de-vie.*

EAU-FORTE [ofɔʀt(ə)]. n. *f.* (1560; lat. alchim. *aqua fortis*). ♦ **1°** Acide nitrique étendu d'eau, dont les graveurs se servent pour attaquer le cuivre, là où le vernis a été enlevé par la pointe. Graveur à *l'eau-forte.* V. Aquafortiste. ♦ **2°** *Par ext.* (1808). Genre de gravure utilisant ce procédé; gravure ainsi obtenue. *Livre illustré d'eaux-fortes originales.*

EAUX-VANNES [ovan]. *n. f. pl.* (1906; de eau, et vanne). *Techn.* Partie liquide des fosses d'aisances, des bassins de vidange.

ÉBAHIR [ebaiʀ]. v. *tr.* (XIIe ; de *é-,* et a. fr. *baer, var.* de *bayer).* Frapper d'un grand étonnement. V. Abasourdir, stupéfier. *Voilà une nouvelle qui m'ébahir.* ◇ *Pronom. S'étonner* au plus haut point. « *S'ébahir d'être four à tour populaire et impopulaire* » (HUGO). ◇ Au p. p. « *Je tombais des nues, j'étais ébahi* » (ROUSS.). V. Ahuri. interdit, stupéfait.

ÉBAHISSEMENT [ebaismɑ̃]. *n. m.* (XIIe ; de *é b a h i r). État* de celui qui est ébahi; étonnement extrême. « *Ils passèrent avec ébahissement devant les quadrupèdes empaillés* » (FLAUB.). V. Stupéfaction, surprise.

ÉBARBAGE [ebaʀbaʒ]. *n. m.* (1845; de *ébarber).* Action d'ébarber. *Ébarbage d'une pièce brute* (à la lime, à la meule).

ÉBARBER [ebaʀbe]. *v. tr.* (XIIe ; de *é-,* et *barbe*). Débarrasser des barbes, aspérités, bavures, etc. (l'orge, une surface ou pièce mécanique, des feuilles de papier, etc.). V. Limer, rogner.

ÉBARBEUR [ebaʀbœʀ] *n. m.* ou **ÉBARBEUSE** [ebaʀbøz]. *n. f.* (1876; de *ébarber). Techn.* Machine à ébarber.

ÉBARBOIR [ebaʀbwaʀ]. *n.* m. (1755; de *ébarber). Techn.* Outil servant à ébarber. V. Boëssе, grattoir.

ÉBARBURE [ebaʀbyʀ]. *n. f.* (1755; de *ébarber). Techn.* Partie enlevée par l'ébarbage.

ÉBATS [eba]. *n. m.* **pl.** (XIIIe ; de *ébattre).* Jeux, mouvements d'un être qui s'ébat. « *Des ébats de cygnes dans les claires eaux des viviers* » (HUGO). *Prendre ses ébats.*

ÉBATTRE (S') [ebatʀ(ə)]. v. *pron.;* conjug. *battre* (XIIe ; de *é-, et battre). Se* donner du mouvement pour se divertir, au gré de sa fantaisie. V. Folâtrer, *jouer.* « *Une troupe d'enfants s'ébattait aux alentours comme des poussins* » (FROMENTIN).

ÉBAUBI, IE [ebobi]. *adj.* (XIIIe ; *var.* de l'a. fr. *abaudi* « rendre bègue », du lat. *balbus* « bègue »). *Fam.* Extrêmement étonné, *et spécialt.* frappé d'une stupeur admirative. V. Ébahi, interdit, stupéfait. « *Faire raconter par Claire aux voisins ébaubis ses conversations avec des grands de la ferre* » (MAURois).

ÉBAUCHAGE [eboʃaʒ]. *n. m.* (XVIe ; de *ébaucher).* La première des opérations tendant à façonner. V. Dégrossissage. ◇ ANT. *Finition.*

ÉBAUCHE [eboʃ]. *n. f. (1643;* de *ébaucher).* ♦ **1°** Première forme, encore imparfaite, que l'on donne à une œuvre plastique ou littéraire; premier état de cette œuvre. V. Croquis, esquisse, essai, jet (premier jet), projet. « *Rien n'est plus*

attachant que ces ébauches du génie livré seul à ses études... il vous apprendpar quels degrés... il est parvenu à la perfection » *(Chateau%). Œuvre à l'état d'ébauche.* ♦ 2° *Fig.* Première manifestation, commencement. « *L'ébauche d'un sourire joua même sur ses lèvres* » (Mart. du G.).

ÉBAUCHER [eboʃe]. *v. tr.* (*Esbauchier*, XIVe; de é-, et a. fr. *balc*, *banc*. V. Bau). ♦ 1° Donner la première façon à (une matière). *Ébaucher* une *poutre*, un *bloc*. V. Dégrossir, **épanneler.** *Ébaucher un diamant*, commencer à le tailler. ♦ 2° Donner la première forme à (un ouvrage). *Ebaucher une statue*, un *tableau*. V. Esquisser. « *J'ébauchai* mon Traité de l'Harmonie » (Rouss.). ◇ Concevoir, préparer dans les grandes lignes initiales. V. Dessiner. « *Séduite par ce projet qu'avait ébauché Lanie* » (Duham.). « Une *idée à peine ébauchée, apparaît dans la* tête » (Romain~). Pronom. « *Quelque noir projet de vengeance s'ébauchait dans sa cervelle* » *(Gautier)*. ♦ 3° *Fig.* Commencer sans exécuter jusqu'au bout. V. Esquisser. « *J'ai ébauché* un *salut* gêné » (Gide). Pronom. *Le rapprochement aui s'ébauche entre les deux partis.* ◈ ANT. Achever.

Ébauche~r [eboʃœr]. *n. m.* (1795; de *ébaucher*). *Ouvrier* chargé d'ébaucher (1°), de dégrossir. *Ébaucheur de pierres, de verres.*

ÉBAUCHOIR [eboʃwar]. *n. m.* (1680; de *ébaucher*). Outil de sculpteur et de divers artisans, servant à ébaucher.

ÉBAUDIR [ebodir]. v. *tr.* (1080; de é-, et l'a. fr. *bald*, *baud*, d'o. frq.). *Vx.* Égayer, réjouir. Pronom. « *La joie calme où s'ébaudissait mon âme* » (Baudel.).

ÉBAVURER [ebavyre]. *v. tr.* (1948; de é-, et *bavure*). *Techn.* Débarrasser de ses bavures (une pièce matricée, estampée).

ÉBÉNACÉES [ebenase]. *n. f. pl.* (1808; de *ébène*). Famille de plantes dicotylédones gamopétales comprenant des arbres ou arbrisseaux des régions tropicales, à bois très dur, dense et généralement noir. V. Ébénier, plaqueminier.

ÉBÈNE [ebɛn]. *n. f.* (*Ebaine*, XIIe; lat. *ebenus*, gr. *ebenos*). Bois de l'ébénier, d'un noir foncé, d'un grain uni et d'une grande dureté, utilisé en tabletterie, marqueterie, brosserie, *etc. Coffrer d'ébène. Par ext.* Bois dense et foncé d'autres arbres exotiques. — Par compar. *Noir comme l'ébène. Un* noir *d'ébène*, éclatant ◇ Fig. *Bois d'ébène*, nom donné aux Noirs par les négriers. *Le commerce du bois d'ébène*, la traite des esclaves noirs.

ÉBÉNIER [ebenje]. n. *m.* (1680; de *ébène*). Arbre de la famille des ébénacées qui fournit l'ébène. *Faux ébénier*, cytise.

ÉBÉNISTE [ebenist(ə)]. n. *m.* (1676; de *ébène*). Ouvrier spécialisé dans la fabrication des meubles de luxe (à l'orig. en ébène et autres bois exotiques précieux) ou de caractère plus décoratif qu'utilitaire. V. Menuisier, marqueteur, tabletier.

ÉBÉNISTERIE [ebenist(ə)ri]. *n. f.* (1732; de *ébéniste*). Art, métier de l'ébéniste; fabrication des meubles de luxe, ou décoratifs, exigeant une technique plus soignée que la menuiserie eu meubles. V. Marqueterie, tabletterie. *Bois d'ébénisterie (acajou,* citronnier, ébène, palissandre, etc.).

ÉBERLUÉ, ÉE [eberlye]. *adj.* (XVIe; de *éberluer*). *Fam.* Ébahi, stupéfait.

ÉBERLUER [eberlye]. *v. tr.* (1530; de é-, et *berlue*). *Vieilli.* Étonner fortement, ébahir.

ÉBISELER [ebizle]. v. *tr.*; conjug. *appeler (1408, abiselee;* de é-, et *biseau). Techn.* Tailler en biseau. *Ébiseler une planche, un trou* (le rendre conique).

ÉBLOUIR [ebluir]. *v. tr.* (XIIe; lat. *pop.* °*exblaudire*, du frq. °*blaudi* « faible »). ♦ 1° Troubler (la vue, ou une personne dans sa vision) par un éclat insoutenable. V. Aveugler. *Sesphares nous éblouissaient.* Absolt. «Les *murs de la mosquée éblouissaient avec leur réverbération blanche* » (Loti). ♦ 2° Fig. *(Vieilli).* Surprendre par un éclat trompeur, par qqch. de spécieux. V. Fasciner, séduire, tromper. « Ce *superbe appareil par lequel tu éblouis le vulgaire* » (Boss.). ◇ *Mod.* (XIXe) Frapper d'admiration (la vue ou l'esprit), émerveiller. « *Nous fûmes éblouis... de la propreté hollandaise des planchers* » *(Gautier).* « *Nous éblouirons nos compatriotes des récits de nos aventures merveilleuses* » (Jarry). — Impressionner. « *Ceux qui, pour vous éblouir, tentent de s'exprimer avec élégance* » (Romain~).

Éblouissant, ante [ebluisã, at]. *adj.* (1470; de *éblouir*). ♦ 1° Qui éblouit. V. Aveuglant, éclatant. « *Qu'elle est jolie, la ville de neige sous l'éblouissante lumière* » (Maupass.). *Une blancheur éblouissante.* ♦ 2° Fig. *(Vx).* Qui trompe en séduisant. « *Un esprit éblouissant qui impose* » (La Bruy.). ◇ *Mod.* D'une beauté merveilleuse, d'une qualité si brillante qu'elle étonne. V. Brillent, fascinant, merveilleux. « *Cette créature éblouissante avait conscience d'orner le monde* » (Larbaud). *Une verve éblouissante.* « *La plus puissante et la plus éblouissante formule* » (Jaurès). ◈ ANT. Obscur; terne.

ÉBLOUISSEMENT [ebluismã]. *n. m.* (XIVe; de *éblouir*). ♦ 1° État de la vue frappée par l'éclat trop brutal de la lumière. *Éblouissement causé par le soleil couchant.* ◇ *Par ext.* Trouble de la vue provoqué par quelque cause interne (faiblesse, congestion), ou externe (choc), et généralement accompagné de vertige. *Avoir des éblouissements.* ♦ 2° *Fig.* Émerveillement; sujet d'émerveillement. « *Dès que je suis arrivé à la route, ce fut un éblouissement* » (Proust).

ÉBONITE [ebɔnit]. *n. f.* (1862; mot angl. de *ébène* « ébène »). Matière plastique dure et noire, obtenue par vulcanisation du caoutchouc, et utilisée pour ses propriétés isolantes.

ÉBORGNAGE [ebɔrɲaʒ]. *n. m.* (1825; de *éborgner*). *Agric.* Action d'ébborgner (un arbre). V. Ébourgeonnage.

ÉBORGNEMENT [ebɔrɲəmã]. *n. m.* (fin XVIe; de *éborgner*). Action d'éborgner (qqn); son résultat.

ÉBORGNER [ebɔrɲe]. *v. tr.* (XIIe; de é-, et *borgne*). 1° Rendre borgne. « *Il éborgna son valet du bout de son épée* » (A. Bertrand). Pronom. *J'ai failli m'éborgner, me* crever un œil. — (Récipr.) *Ils vont s'éborgner!* ♦ 2° *Agric.* (1801) Débarrasser (un arbre fruitier) des yeux inutiles.

ÉBOUEUR [ebwœr]. *n. m.* (1858; de *ébouer*, de é-, *boue*). Boueur.

ÉBOUILLANTAGE [ebujãtaʒ]. *n. m.* (1876; de *ébouillanter*). Action d'ébouillanter.

ÉBOUILLANTER [ebujãte]. *v. tr.* (1836; de é-, et *bouillant*). Passer à l'eau bouillante. *Ébouillanter une théière. Ébouillanter des légumes.* V. Blanchir. ◇ *Pronom.* Se brûler avec de l'eau bouillante.

ÉBOULEMENT [ebulmã]. *n. m.* (1547; de *éboule*. Chute de terres, rochers, matériaux, constructions qui s'écroulent. V. Affaissement, écroulement, effoodremeut. « *La galerie s'effondrait derrière son dos... C'est un éboulement... Vite vite!* » (Zola). ◇ Amas de terres ou matériaux éboulés. V. Éboulis. « *Jerphanion qui avait... grimpé à travers des éboulements de phonolithes* » (Romains).

ÉBOULER [ebule]. *v.* (1283; *esboeler* « éventrer », XIIe de é-, et a. fr. *bo(u)el*. V. Boyau). ♦ 1° V. tr. *(Rare).* Faire tomber par désagrégation, affaissement. ♦ 2° V. *intr.* Tomber par morceaux, en s'affaissant. V. Crouler. « *Il y a une gerçure. J'ai peur que ça n'éboule* » *(Zola).* ♦ 3° S'ÉBOULER *v. pron.* (même sens que l'intrans.). V. Affaisser (s'), écrouler (s'), effondrer *(s').* « *Un coteau lézardé... friable à force de sécheresse, et qui s'éboule en déchirures bizarres* » (Gautier). ◈ ANT. Redresser.

ÉBOULIS [ebuli]. *n. m.* (1701; de *ébouler*). *Amas* lentement constitué de matériaux éboulés. V. Éboulement. « *travers les éboulis de roches* » (Mac Orlan).

ÉBOURGEONNAGE [eburʒɔnaʒ] ou **ÉBOURGEONNEMENT** [eburʒɔnmã]. n. *m.* (1845, -XVIe; de *ébourgeonner*). *Agric.* Action d'ébourgeonner. V. Ébourgn&e, épamprage.

ÉBOURGEONNER [eburʒɔne]. *v. tr.* (XIVe; de é- *bourgeon*). *Agric.* Débarrasser (un arbre fruitier, la vigne des bourgeons superflus. V. Ebourgner, épamprer.

ÉBOURIFFACE [eburifaʒ]. *n. m.* (fin XIXe; de *ébouriffer*). Action d'ébouriffer; son résultat. — Par anal. « *L'ébouriffage des œillets dans le vase* » (Proust).

ÉBOURIFFANT, ANTE [eburifã, ãt]. *adj.* (1838; *ébouriffer*). *Fam.* Qui ébouriffe, paraît extraordinaire point de choquer. V. Invraisemblable, renversant. « Un *jarg ébouriffant... forci de mots étrangers, employés hors de propos* (Duham.).

ÉBOURIFFÉ, ÉE [eburife]. *adj.* (1671; probabl. pro mod. *esbourifat;* de *bourre*). Dont les cheveux sont relevés en désordre. V. Échevelé, hirsute. « *Arnoux avait les yeux rouges et la chevelure ébouriffée* » (Flaub.). — *Par ana.* Hérissé. « *Comme un panache ébouriffé* » (Loti). ◈ ANT. Coiffé.

ÉBOURIFFER [ebunife]. v. *tr.* (mil. XVIIIe, fig.;?de *ébouriffé*). ♦ 1° Relever en désordre (les cheveux). V. Echevele, hérisser. ♦ 2° *Fig.* et *fam.* Surprendre au point de choquer. V. Ahurir.

ÉBOURRER [eburɛ]. *v. tr.* (XIIe; de é-, et *bourre*). *Tech.* Dépouiller de sa bourre (une peau). V. Débourrer.

ÉBOUTER [ebute]. *v. tr.* (XVIe; de é-, et *bout*). *Tech.* Raccourcir en coupant le bout. *Ébouter un bâton.*

ÉBRANCHAGE [ebrãʃaʒ] ou **ÉBRANCHEMENT** [ebrãʃmã]. n. *m.* (1700, -XVIe; de *ébrancher*). Action d'ébrancher (un arbre), et *(Agric.)* de couper les branches basses afin de faire croître l'arbre en hauteur. V. Élagage, émondage.

ÉBRANCHER [ebrãʃe]. *v. tr.* (XIIe; de é-, et *branche*). Dépouiller (un arbre) de tout ou partie de ses branches. Élaguer, émonder, tailler. « *Deux rangs de vieux saules qu'avait souvent ébranchés* » (Rouss.).

ÉBRANCHOIR [ebrãʃwar]. *n. m.* (1823; de *ébranche*). *Agric.* Serpe à long manche, servant à ébrancher les arbres

ÉBRANLEMENT [ebʀɑ̃lmɑ̃]. *n. m.* (1503; de *ébranler*). 1° Oscillation ou vibration produite par un choc ou une ousse. V. Commotion, tremblement. II « *crispa ses deux ngs sur les barreaux: la secousse fut frénétique, l'ébranlent nul* » (HUGO). ♦ 2° *Fig.* État chancelant, menace de *ne. L'opposition croit à l'ébranlement du régime.* ♦ 3° Choc veux qui a des répercussions. *La mort de son père fut y elle un terrible ébranlement.* ◈ ANT. Immobilité. dité.

ÉBRANLER [ebʀɑ̃le]. v. *tr.* (XV^e^; de *é-*, et *branler*). ♦ Provoquer l'ébranlement de (qqch.), faire trembler, rer. V. Agiter, *secouer. Détonation qui ébranle les vitres. Quelquefois une charrette lourde passait, en ébranlant les és* » (FLAUB.). ◇ Fig. *(Vieilli)* Remuer, exciter. « *Il ne t pas tout dire à la vue. mais ébranler l'imagination* » ouss.). ♦ 2° Compromettre l'équilibre, la solidité de e construction), à la suite d'un ébranlement. *Une bombe branlé cet immeuble, mais il ne s'est pas écroulé.* ◇ *Fig.* ttre en danger de crise ou de ruine en portant un coup cace. V. Saper. « *Ce ne sont pas les philosophes qui ébranlent les empires* » (DANTON). « *La confiance étant ébranlée, on détruite* » (BAINVILLE). *L'accident qui a ébranlé sa santé.* Compromettre. ♦ 3° Rendre peu ferme, incertain (les nions, le moral de qqn). « *La violence de l'attaque avait anlé ma conviction d'auteur* » (CHATEAUB.). ◇ *(Compl. personne)* Troubler, faire chanceler dans ses convictions. *e te charge de l'ébranler à force d'arguments* » (STE-BEUVE). *Françoise, convaincue ou du moins ébranlée* » (PROUST). Affaiblir, entamer. ♦ 4° *Pronom. Être* mis en branle. « *Les ches de Saint-Jacques s'ébranlaient pour les vêpres* » (MART. G.). ◇ Se mettre en marche, en mouvement. « Une aine de carrioles... *s'ébranlent avec des tintements de gre-* » (LOTI). « *Pesamment le cortège s'ébranla* » (MART. G.). ◈ ANT. Arrêter, maintenir. *Consolider.* Confirme;.

ÉBRASEMENT [ebʀazmɑ̃]. *n. m.* (1694; de *ébraser*). cernent (d'une baie) en ligne biaise; proportion dans uelle une ouverture *est* ébrasée. *L'ébrasement d'une fenêtre, n portail.*

ÉBRASER [ebʀaze]. v. *tr.* (1677; var. de *embraser 2). chit.* Percer (une baie) en ligne biaise de manière à donner s de jour ou plus de jeu à des battants.

ÉBRÉCHER [ebʀeʃe]. v. *tr.*; conjug. *céder* (XIII^e^; de é-, *brèche).* ♦ 1° Endommager en faisant des brèches sur ord. « *A-f-il donc ébréché le sabre de son père?* » (HUGO). Au p. p. « *Assiettes ébréchées, verres dépareillés* » (FRANCE). Pronom. « *Cet aride sol voltairien sur lequel le soc de l'art bréchait* » (HUGO). ♦ 2° *Fig.* et *fam.* Diminuer, entamer. *Écorner. Sa fortune est bien ébréchée.*

ÉBRÉCHURE [ebʀeʃyʀ]. *n. f.* (1932; de *ébrécher).* Partie réchée, petit morceau qui est parti du bord d'un objet. *Les échures d'une assiette.*

ÉBRIÉTÉ [ebʀijete]. *n. f.* (XIV^e^; lat. *ebrietas*, de *ebrius* vre »). *Ivresse (surtout style admin.). Les agents ont emmené poste un individu en état d'ébriété.*

ÉBROUEMENT [ebʀumɑ̃]. *n. m.* (1611; de *s'ébrouer*), spiration bruyante, sorte d'éternuement du cheval et de rtains animaux. « *Un ébrouement rauque et profond comme ont les chevaux abattus* » (GENEVOIX). ◇ *Par -anal.* Se dit un bruit comparable. « *Un dernier ébrouement d'ailes puisa dans les arbres* » (MAURIAC).

ÉBROUER (S') [ebʀue]. *v. pron. (Ébrouer,* intr., 1564: obabl. de *é-*, et *brouée*, dial. « écume », de même rad. que *ouet).* ♦ 1° Se dit du cheval qui souffle bruyamment en couant *la tête.* « *Des chevaux hennissaient et s'ébrouaient* » IAC ORLAN). ♦ 2° *Par anal.* S'agiter, souffler en s'agitant, ur se nettoyer, se dégager, sortir d'un état d'engourdisment. *«Le gibier... qui folâtre et s'ébroue* » *(GIDE).* Le plonUT *s'ébroue en sortant de l'eau.* Il « *entra dans la turne en ognant, s'ébroua, secoua sa capote trempée* » (DUHAM.).

ÉBRUITEMENT [ebʀɥitmɑ̃]. *n. m.* (v. *1840;* de *ébruiter*). ction d'ébruiter: son résultat. *Il faut empêcher l'ébruitement cette nouvelle.*

ÉBRUITER [ebʀɥite]. v. *tr. (1583;* de *é-, et bruit).* Divulger sous forme de nouvelle confuse qui circule dans le blic. « *Avant que mon secret fût ébruité* » (ROUSS.). « *Garder 'on ne sache ce que j'aurai à vous faire savoir, car il m'est fendu de l'ébruiter* » (SAND). ◇ Pronom. « *De cette affaire, mais rien ne s'était ébruité* » (CARCO). V. Transpirer. ◈ NT. *Cocher.*

ÉBULLIOMÈTRE [ebyljɔmetʀ(ə)] ou **ÉBULLIOSCOPE** [ebyljɔskɔp]. *n. m.* (1902-1849; du lat. *ebullio, ebullire* « bouil- », et *-mètre*, ou *-scope*). Sc. *Ancienn.* Appareil permettant e déterminer la richesse en alcool d'un mélange, par l'obsertion de son point d'ébullition. *Mod.* Appareil servant à éterminer les températures d'ébullition des corps.

ÉBULLIOMÉTRIE [ebyljɔmetʀi] ou **ÉBULLIOSCOPIE** [ebyljɔskɔpi]. *n. f.* (1902; de *ébullioмètre, ou ébullioscope*). c. Mesure des températures d'ébullition.

ÉBULLITION [ebylisjɔ̃]. *n. f.* (XII^e^; bas lat. *ebullitio*). ♦ 1° Cour. État d'un liquide soumis à l'action de la chaleur, et dans lequel se forment des bulles de vapeur qui viennent crever à la surface. V. Bouillonnement. *Réduire un bouillon en prolongeant l'ébullition.* — *Phys.* Phénomène accompagnant le passage à l'état gazeux d'un liquide porté à une température déterminée *(point d'ébullition)* sous une pression donnée. *La température d'ébullition varie avec la pression.* ♦ 2° Fig. EN ÉBULLITION, un état de vive agitation, de surexcitation. V. Effervescence, fermentation. « Une *espèce de génie... en ébullition* » (STE-BEUVE). *Tout le quartier était en ébullition.*

ÉBURNÉ, ÉE [ebyʀne] ou **ÉBURNÉEN, É E N N E** [ebyʀneẽ, eɛn]. *adj.* (XVI^e^,-1857; lat. *eburneus*). *Didact.* Qui a la couleur, la consistance de l'ivoire. — *Substance éburnée :* dentine.

ÉCACHER [ekaʃe]. v. *tr.* (XII^e^; de é-, et *cacher* « fouler »). Vx. Aplatir, écraser.

ÉCAILLAGE [ekajaʒ]. *n. m.* (1755; de *écailler*). ♦ 1° Action d'écailler (le poisson), ou d'ouvrir les huîtres. ♦ 2° Fait de s'écailler. *L'écaillage d'une poterie, d'un tableau, d'une roche.*

ÉCAILLE [ekaj]. *n. f.* (1314; du germ. occid. **skalja* « tuile »; Cf. all. *Schale*). ♦ 1° Chacune des petites plaques juxtaposées ou imbriquées qui recouvrent la peau de certains poissons, de certains reptiles et les pattes de certains oiseaux (V. Squamifère). ◇ Chacune des plaquettes microscopiques dont est faite la « poussière » des ailes des lépidoptères. ◇ *Bot.* Chacune des petites lames coriaces imbriquées enveloppant certains organes (bourgeons, bulbes) de végétaux. ◇ *Par anal.* Chacune des lamelles métalliques dont se composaient certaines armures. ◇ Motif ornemental en forme d'écaille de poisson. ♦ 2° Parcelle se détachant d'une chose qui s'exfolie, se desquame. « *Le crépi, tombé par écailles comme les squames d'une peau malade* » (GAUTIER). — *Fig.* (par allus. à saint Paul *recouvrant* la *vue* : « *il lui tomba des yeux comme des écailles* ») *Les écailles lui sont tombées des yeux*, ses yeux se sont dessillés. il s'est rendu compte de son erreur. ♦ 3" Vx. Chacune 'des valves d'un mollusque bivalve. V. Coquille. *Écailles de moules, d'huîtres.* ♦ 4° Matière qui recouvre la carapace des grandes tortues de mer (tortue franche, caret), utilisée dans la tabletterie et la confection d'objets divers. « *Un peigne en écaille blonde d'une transparence rare* » (LOTI). *Lunettes à monture d'écaille. Par* ext. Résine synthétique imitant cette matière. V. Bakélite. — Rel. *Veau écaille.* veau traité de manière à avoir l'aspect de l'écaille.

ÉCAILLÉ, ÉE [ekaje]. *adj.* (1467; de *écaille*). Qui s'écaille. *Peinture écaillée.* « *La villa écaillée au fond d'une impasse* » (ROMAINS).

ÉCAILLER [ekaje]. v. *tr.* (XIII^e^; de *écaille).* ♦ 1° Dépouiller de ses écailles. *Écailler un poisson.* ♦ 2° Ouvrir (une huître) en enlevant. ♦ 3° Faire tomber en écailles (ce qui recouvre une matière : enduit, vernis, une couche peu épaisse aui recouvre une matière). *Pronom. Se* détacher et tomber par écailles. « *D'énormes' tuyauteries grises dont la peinture s'était écaillée* » (Bosco). ♦ 4° *Rare.* Couvrir d'ornements en forme d'écailles. *Écailler un dôme.*

ÉCAILLER, ÈRE [ekaje, ɛʀ]. *n.* (1303; de *écaille*). Personne qui ouvre et vend des huîtres. *Maître écailler,* restaurateur qui se fait une spécialité des huîtres et fruits de mer.

ÉCAILLEUR [ekajœʀ]. *n. m.* (1611; de *écaille).* ♦ 1° *Techn.* Instrument pour écailler le poisson. ♦ 2° Appareil servant à diviser en écailles (V. Écailler 3°) une matière fondue.

ÉCAILLEUX, EUSE [ekajø, øz]. *adj.* (1542; de *écaille).* ♦ 1° Qui a des écailles. « *Beaucoup de poissons écailleux ont des barbillons* » (BERNARD. de ST-P.). Bot. Cône, *bulbe écailleux.* ♦ 2° Susceptible de se détacher par écailles. *Ardoise écailleuse.* « *Des plaques de pustules écailleuses* » (FLAUB.).

ÉCAILLURE [ekajyʀ]. *n. f.* (1539; de *écailler).* ♦ 1° Pellicule détachée d'une surface. *Les écaillures d'un crépi.* ♦ 2° *Rare.* Ensemble des écailles d'un reptile, d'un poisson.

ÉCALE [ekal]. *n. f.* (XIV^e^; « écaille », XII^e^; du frq. **skala*). Enveloppe recouvrant la coque des noix, noisettes, amandes, châtaignes. V. Brou. écorce, ◇ *Vx. Gousse, cosse.*

ÉCALER [ekale]. v. *tr.* (1549; de *écale*). Dépouiller de l'écale. *Écaler des* noix. V. Décortiquer.

ÉCALURE [ekalyʀ]. *n. f.* (1840; de écale). *Techn.* Pellicule dure de certaines graines. *Écalures de café.*

ÉCANG [ekɑ̃]. *n. m.* (1755; de *écanguer*). *Techn.* Outil pour écanguer le lin, le chanvre.

ÉCANGUER [ekɑ̃ge]. v. *tr.* (1755; o. i.). *Techn.* Broyer (le chanvre, le lin) pour séparer de la partie ligneuse la matière textile.

ÉCARLATE [ekaʀlat]. *n. f.* et *adj.* (XII^e^; *lat.* médiév. *scarlatum*, du persan *saqirlat*). ♦ 1° N. *f.* Couleur d'un rouge éclatant obtenue par un colorant tiré de la cochenille. *Écarlate de Venise, des Gobelins.* ◇ Étoffe teinte de cette couleur.

♦ 2° *Adj.* De cette couleur rouge. « *L'étoffe écarlate sur laquelle le taureau* SC *précipitait aveuglément* » (GAUTIER). ◇ Rouge (de honte, de confusion) *À ces mots, il devient écarlate.* V. Cramoisi.

ÉCARQUILLER [ekarkije]. *v. tr.* (1530 ; altér. de *écartiller*, de *quartier*. V. Écarter. écarteler). Ouvrir démesurément (les yeux). ◈ ANT. *Fermer.*

1. **ÉCART** [ekar]. *n. m.* (XII[e] ; de *écarter* 1). ♦ 1° Distance qui sépare deux choses qu'on écarte ou qui s'écartent l'une de l'autre. V. Écartement, éloignement. Augmenter l'écart *des jambes, des branches d'un compas. L'écart exigé de la main d'un pianiste* (intervalle de dixième). -Danse. GRAND ÉCART : écart des jambes d'avant en arrière de telle façon qu'elles soient à l'horizontale. *Faire* le *grand* écart, au contact du sol. « *S'abattant sur le plancher dans de grands écarts qui l'aplatissaient* » (ZOLA). ◇ Entorse de l'articulation des membres antérieurs du cheval, du bœuf. *Cheval qui s'est donné un* écart. *Ecart d'épaule.* ♦ 2° Différence entre deux grandeurs ou valeurs (dont l'une, en particulier, est une moyenne ou une grandeur de référence). V. Variation. Statist. Écart *type*, écart quadratique moyen, racine carrée de la variance*. V. Erreur, variation. ◇ *Ling.* Fait de discours qui s'écarte d'une norme quantitative (statistique, par rapport au champ sémantique d'un auteur ou d'une moyenne des usages) ou qualitative (intuitive [bon usage, originalité, niveau littéraire ou poétique; Cf. Fait de style], typologique ou structurelle *[opposé à* génétique; linguistique, esthétique, thématique, etc.]). *Un écart stylistique.* ♦ 3° Action de s'écarter, de s'éloigner d'une direction ou d'une position. V. Déviation. « *La Grise fit un écart en dressant les oreilles* ». *(SAND).* ◇ *Balist.* Distance séparant le point de chute d'une trajectoire d'un point idéal dit « point *moyen* de tir ». *Écart en direction, en portée. L'écart probable mesure un huitième du côté du rectangle de dispersion.* ♦ 4° *Fig.* Action de s'écarter d'une règle morale, des convenances sociales, etc. *Des écarts de conduite, de langage.* « *Trop souvent un écart de jeunesse décide du sort de la vie* » (ROUSS.). V. Erreur, faute. ♦ 5° *Admin. ou région.* Lieu écarté; hameau. « *Lrs femmes des écarts perdus étaient venues par petits groupes* » *(GENEVOIX).* ♦ 6° *Loc. adv. À* L'ÉCART (fin XIV[e]) : dans un endroit écarté, à une certaine distance (de la foule, d'un groupe). V. Loin. « *Elle se tenait à l'écart modestement* » (FLAUB.). « *Elle s'assit à l'écart dans un jardin* » (BAUDEL.). Vieilli. *Prendre, tirer qqn à l'écart.* V. Part (à). Fig. *Tenir qqn à l'écart : ne* pas le faire participer, ne pas le tenir au courant. *Loc. prép.* À L'ÉCART DE : loin de, à une certaine distance de. «La *maison foresfière était un peu à l'écart de la route* » (ROMAIN~). Fig. *Se tenir à l'écart de l'agitation politique.* ◈ ANT. *Rapprochement.* Concordance.

2. ÉCART [ekar]. *n. m.* (1611; de *écarter* 2). *Cartes.* Action d'écarter; les cartes écartées par un joueur.

ÉCARTÉ [ekarte]. *n. m.* (1810; de *écarter* 2). Jeu de cartes où chaque joueur peut, si l'adversaire l'accorde, écarter les cartes qui ne lui conviennent pas et en recevoir de nouvelles. V. Triomphe (2).

ÉCARTÉ, ÉE [ekarte]. *adj.* (XVI[e] ; de écarter 1). ♦ 1° Assez éloigné des centres, des lieux de passage. V. Isolé. *Chemin, endroit écarté.* ♦ 2° Sensiblement écartés l'un de l'autre. *Il* a *les yeux écartés.*

ÉCARTELÉ [ekartəle]. *adj. m.* (XIV[e] ; de *écarteler*). *Blas.* Se dit de l'écu partagé en quatre quartiers égaux. — Cour. v. Écarteler.

ÉCARTÈLEMENT [ekartɛlmã]. *n. m.* (1557; de *écarteler*). ♦ 1° Supplice consistant *à* écarteler. *L'écartèlement de Ravaillac.* ♦ 2° *Fig.* Etat d'un homme écartelé, tiraillé. « *Cet écartèlement du pécheur entre le bien et le mal* » (MART. du G.). V. Tiraillement.

ÉCARTELER [ekartəle]. V. *tr.*; conjug. *geler* (XII[e] ; pour °*équarterer*, de *quartier* « partager en quatre »). ♦ 1° Déchirer en quatre (un condamné) en faisant tirer ses membres par quatre chevaux. *Damiens* « *était fort. Et quatre forts chevaux ne purent l'écarteler* » *(MICHELET).* — Par exagér. « *Du malade, que deux infirmières, de chaque côté du lit, tenaient écartelé* » (CAMUS). ♦ 2° *Fig.* Tiraille. « J'étais *partagé et comme écartelé entre des forces contraires* » (RENAN).

ÉCARTELURE [ekartəlyr]. *n. f.* (1352; de *écartelé*). *Blas.* Division de l'écu en quatre quartiers.

ÉCARTEMENT [ekartəmã]. *n. m.* (1557; de *écarter*). ♦ 1° Action d'écarter, fait de s'écarter (l'un de l'autre). V. Séparation. « *Dans un écartement de nuages* » (HUGO). ♦ 2° Espace qui sépare une chose d'une ou plusieurs autres. V. Écart, distance. *Écartement des essieux.* V. Empattement. « *L'écartement des yeux dans les fêtes, marque l'âge de la peinture* » (GONCOURT). ◈ ANT. Rapprochement.

1. **ÉCARTER** [ekarte]. V. *tr.* (XIII[e] ; lat. pop. °*exquartare*, de *quartus* « quart »). ♦ 1° Mettre (plusieurs choses ou plusieurs parties d'une chose) à quelque distance les unes des autres. V. Disjoindre, séparer. « *Elle alla vers la fenêtre d'un seul coup écarta les rideaux* » *(GREEN).* V. Ouvrir. *Écarter les doigts.* « *Écartant lentement les bras et les jambes* (CAMUS). — Séparer (en deux groupes), fendre. *Écarter la foule pour passer.* ♦ 2° Mettre à une certaine distance d'une chose, d'une personne. V. Éloigner. *Écarter une table du mur.* — *Absolt.* Repousser, chasser. « *D'une bourrade le chef l'écarte* » *(COURTELINE).* « *Un éventail d'une main, un petit balai de l'autre, tâchant d'écarter les insectes importuns* » (GAUTIER). ◇ *Fig.* Éloigner (de qqn). « *Madame Ingo écarta de son mari toutes les petites misères* » *(GAUTIER).* Éloigner (de soi). *Écarter toute idée préconçue.* « *La Constituante écartait ce problème* » (JAURÈS). — Exclure. *On a écarté de la liste, de l'équipe.* V. Éliminer. ♦ 3° Éloigner d'une direction. *Prenez ce chemin, cela ne vous écartera pas beaucoup.* V. Détourner, dévier. *Fig.* « *Un peu de philosophie écarte de la religion* » (RIVAROL). ◇ Spécialt. *(Taureau)* Faire la manœuvre de l'écarteur. ♦ 4° *Pronom.* S'ouvrir, se disperser. *Les nuages s'écartent et laissent voir un peu de bleu.* ◇ S'éloigner (d'un point, d'un lieu de passage) *Écartez-vous de là.* ◇ S'éloigner (d'une direction) Ce *n'est pas le bon chemin,* nous nous en *écartons.* ◇ *Fig.* Se détourner de; ne pas suivre (une ligne). « *L'art existe à la minute où l'artiste s'écarte de la nature* » *(COCTEAU).* « *Tout ce qui s'écarte d'un certain modèle est rejeté* » (TAINE). ♦ 5° *Région.* (Canada) a. fr. *escarter). Égarer.* Écarter un *livre, un stylo.* Pronom. *S'égarer. S'écarter dans la forêt, dans une ville inconnue.* ANT. *Rapprocher*, réunir. Garder.

2. ÉCARTER [ekarte]. *v. tr.* (1611 ; de *carte*, d'apr. l'*scartare*). Rejeter de son jeu (une ou plusieurs cartes qui seront remplacées à la donne suivante).

ÉCARTEUR [ekartœr]. *n. m.* (1863 ; de *écarter*). ♦ 1° *Tauromm.* Dans les courses landaises, Homme qui provoque la bête et l'évite au dernier moment en faisant un écart. ♦ 2° (1878). *Méd.* Instrument de chirurgie servant à écarter les lèvres d'une plaie, les parois d'une cavité, des plans musculaires, des os.

ECBALLIUM [ɛkbaljɔm]. *n. m.* (*Ecbalie*, 1845; lat. bot. du gr. *ekballein* « lancer au dehors »). Plante des décombres du Midi *(Cucurbitacées),* dont le fruit projette an loin ses graines.

ECCE HOMO [ɛksɛɔmo]. *n. m. invar.* (1690; mots lat. « voici l'homme », prononcés par Ponce Pilate en présentant au peuple juif le Christ couronné d'épines). *Arts.* Tableau, dessin, sculpture représentant Jésus-Christ portant la couronne d'épines. *Les Ecce homo du Titien.*

ECCÉITÉ [ɛksɛite]. *n. f.* (1599; lat. scolast. *ecceitas*, de *ecce* « voici »). *Scolast.* Principe qui fait qu'une essence est rendue individuelle. ◇ *Philo.* (all. *Dasein*) Dans l'existentialisme, Caractère de ce. qui se trouve ici ou là.

ECCHYMOSE [ekimoz]. *n. f.* (XVI[e] ; gr. *egkhumósis*) Tache (noire, brune, jaunâtre) produite par diffusion de sang dans le tissu sous-cutané. *L'ecchymose peut être accidentelle* (traumatisme, contusion), ou en *rapport avec un trouble de la coagulation (nom* courant : *bleu).* V. Purpura. — Adj. ECCHYMOTIQUE [ekimɔtik]. *Érysipèle ecchymotique.* V. Bleu. « *Il y avait des ecchymoses autour du cou de Clara. Il avait été l'étrangler* » (MARI. du G.).

ECCLÉSIAL, ALE, AUX [eklezjal, o]. *adj.* (XII[e], « ecclésiastique » ; repris et spécialisé, xx'; du lat. *ecclesia*). *Didact.* Qui concerne l'Église, entendue comme communauté, sous son aspect social et juridique.

ECCLÉSIASTIQUE [eklezjastik]. *adj. et n. m.* (XIII[e] lat. ecclés. *ecclesiasticus*, gr. *ekklésiastikos*). ♦ 1° Relatif, propre *à* une église, *et spécialt.* à l'Eglise et à son clergé. *L'état, la vie ecclésiastique.* « *Son attachement à l'habit ecclésiastique* » *(STENDHAL).* « *Un rapide avancement dans les charges et honneurs ecclésiastiques* » (MADELIN). « *Deux tribunaux s'organisèrent, l'un ecclésiastique... l'autre civil* (HUYSMANS). *Ordres ecclésiastiques.* V. Religieux. *Les dignitaires ecclésiastiques. Bénéfice, revenu ecclésiastique. Divisions ecclésiastiques.* V. Diocèse, paroisse. ♦ 2° *(N. m.)* Membre du clergé. V. Ministre, pasteur, prêtre, religieux. *Costume d'ecclésiastique.* ◈ ANT. Civil, *laïque.*

ÉCERVELÉ, ÉE [eservəle]. *adj.* (XII[e] ; de é-, et *cervelle*). Qui est sans cervelle, sans jugement. V. Braque, étourdi, évaporé, imprudent, irréfléchi. « *Réparer les bévues d'un potentat* écervelé » (CHARDONNE). ◇ Subst. *Un écervelé.* V. Fou, hurluberlu, linotte (tète de). *Une jeune écervelée.*

ÉCHAFAUD [eʃafo]. *n. m.* (XII[e] ; forme renforcée de l'a. fr. *chafaud*, lat. pop. °*catafalicum*, du préf. gr. *kata* « en bas », et lat. *fala* « tour de bois »). ♦ 1° *Vx.* Plate-forme, estrade sur une charpente de tréteaux. ◇ *Vx.* Échafaudage. ♦ 2° *Mod.* (XV[e]). Plate-forme en charpente destinée à l'exécution des condamnés. V. Guillotine. *Monter* à *l'échafaud. Finir sur l'échafaud.* « *L'échafaud est une sorte de monstre fabriqué par le juge et par le charpentier* » (HUGO). ◇ *Par* ext. Peine de mort par décapitation. *Il risque l'échafaud.*

ÉCHAFAUDAGE [eʃafodaʒ]. *n. m.* (1517; de *échafauder*). 1° Construction temporaire, essentiellement constituée de passerelles ou de plates-formes soutenues par une charpente (boulins, écoperches, etc.), destinée à conduire le personnel et le matériel en tous points d'un bâtiment à édifier ou à réparer. *Échafaudages de maçons, de couvreurs, Dresser un échafaudage.* ♦ 2° *Par ext.* Assemblage de choses posées les unes sur les autres. V. Pyramide. « Elle *porte sur la tête* un grand échafaudage de faux cheveux, de coussins et de nœuds » (TAINE). ◇ *Fig.* Assemblage complexe et peu solide (de preuves, d'arguments) « *Une nouvelle déclaration de Jacques devait généralement renverser l'échafaudage de ses réflexions* » (MART. du G.). ♦ 3° Édification progressive. « Un *degré de plus dans l'échafaudage de sa fortune* » (STE-BEUVE).

ÉCHAFAUDER [eʃafode]. V. (XIIIe ; de *échafaud*). ♦ 1° *V. tr.* Dresser un échafaudage. ♦ 2° V. fr. (XVe). *Vx.* Dresser un échafaudage. ◇ *Fig.* et *mod.* (XVIIIe) Former par des combinaisons hâtives et-fragiles. « *Échafauder des hypothèses qui n'ont aucune base expérimentale* » (MART. du G.). » *Pour échafauder son mensonge* » (PROUST).

ÉCHALAS [eʃala]. *n. m.* (*Escalas*, XIIe ; altér. d'apr. *échelle* de *'chai-as*, *lat.* pop. *°caracium*, *gr. kharax* « pieu » ; lat. *charasse*). Pieu en bois que l'on enfonce dans le sol au pied d'un arbuste, d'un cep de vigne pour le soutenir. V. Paisseau. *Tailler un échalas.* — Par compar. *Il est sec, raide comme un échalas.* « *Ses jambes en échalas* » (BALZ.). Fig. *Un grand échalas*, une personne grande et maigre. V. Perche.

ÉCHALASSER [eʃalase]. v. *tr.* (XIVe ; de *échalas*). *Agric.* Soutenir à l'aide d'échalas, de supports (la vigne, des arbres).

ÉCHALIER [eʃalje]. *n. m.* (XIVe ; var. dial. de *escalier*). Porte d'échelle permettant de franchir une haie. ◇ Clôture mobile barrant l'entrée d'un champ.

ÉCHALOTE [eʃalɔt]. *n. f.* (**1514**; *escaluigne*, XIIe ; altér. du lat. *ascalonia (cepa)* « (ail) d'Ascalon »). Plante potagère (*Liliacées*), variété d'ail dont les bulbes sont utilisés comme condiments. *Sauce à l'échalote.* « *Des huitres d'Ostende avec un petit ragoût d'échalotes découpées dans du vinaigre* » (NERVAL).

ÉCHANCRÉ, ÉE [eʃɑ̃kre]. *adj.* (XVIe ; v. Échancrer). Creusé en dedans (en forme de croissant ou de V). *Encolure échancrée. Corsage échancré.* V. Décolleté. *Littoral profondément échancré. Feuilles échancrées.*

ÉCHANCRER [eʃɑ̃kre]. V. *tr.* (1549 ; de *é-*, et *chancre*). Enlever en arrondi (une partie du bord), creuser un peu plus une partie arrondie). *V.* Évider. *Le courant a échancréla côte. Échancrer l'encolure d'une robe.* V. Décolleter.

ÉCHANCRURE [eʃɑ̃kryr]. *n. f.* (XVIe ; de *échancrer*). Partie échancrée. V. Découpure. *Échancrure en croissant. Les seins s'offraient aux regards dans l'échancrure des corsages* » (FLAUB.). V. Décolleté. Les *échancrures d'une côte.* V. Golfe. ◈ ANT. Saillie.

ÉCHANGE [eʃɑ̃ʒ]. *n. m.* (*Escange*, **1080**; de *échanger*). 1° Opération par laquelle on échange (des biens. des personnes considérées comme des biens). *Proposer un échange à un collectionneur. Échange de territoires à l'occasion d'un traité de paix. Discuter d'un échange de prisonniers.* — (Aux checs) *Échange de pièces*, prise et perte de pièces équivalentes◇ *Dr.* Contrat par lequel les parties se donnent respectivement une chose pour une autre. V. Troc. *Échange avec soulte. Échange d'appartements.* ◇ *Écon.* (Échange indirect. Par l'interm. de la monnaie) Commerce, opération commerciale. *L'échange international. Valeur d'échange d'un bien, d'un produit. Le volume des échanges. Liberté. réglementation des échanges entre pays.* V. Libre-échange, **protectionnisme.** 2° *Par anal.* (XVIIe). Communication réciproque (de documents, renseignements, etc.). *Échange de lettres, de notes diplomatiques. Échange de politesses, de poignées de main. Pour faire un échange de secrets* » (LA ROCHEF.). Un *échange de vues plutôt qu'une conférence.* ♦ 3° *Biol.* (1865). Passage (dans les deux sens) et circulation de substances entre la cellule et le milieu extérieur. V. Perméabilité (cellulaire). *Échanges cellulaires. Échanges gazeux, respiratoires.* « *Il y a chez les êtres vivants un échange constant entre les gaz du milieu intérieur et les gaz du milieu extérieur* » (Cl. BERNARD). — *Par anal.* (Phys.) *Échange de chaleur entre deux fluides.* ♦ 4° *Loc. adv.* EN ÉCHANGE, de manière qu'il y ait échange. V. Contrepartie (en), remplacement (en), retour (en). ◇ *Loc. prép.* EN ÉCHANGE DE, pour compenser, remplacer, payer. V. Prix (pour prix de). « *Un magnifique tyran italien offrait au divin Arétin un manteau de cour, en échange d'un précieux sonnet* » (BAUDEL.).

ÉCHANGEABLE [eʃɑ̃ʒabl(ə)]. *adj.* (1798; de *échanger*). Susceptible d'être échangé. ◈ ANT. *Inéchangeable.*

ÉCHANGER [eʃɑ̃ʒe]. v. *tr.*; *conjug. bouger* (XIIe ; *lat. pop. excambiare*, du bas. lat. *cambiare*. V. Changer). ♦ 1° Céder moyennant contrepartie. « *Nous échangeons nos produits contre de l'argent* » (Ch. GIDE). *Échanger une marchandise contre une autre.* V. Troquer. Pronom. « *Les produits s'échangent contre les produits* » (GONNARD). Fig. « *Tant de gens échangent volontiers l'honneur contre les honneurs* » (A. KARR). ◇ *(Sujet au plur.)* Donner et recevoir (des choses équivalentes qui passent de l'un à l'autre). *Enfants qui échangent des billes, des timbres. Les mariés ont échangé leurs anneaux.* ♦ 2° *Par anal.* Adresser et recevoir en retour. « *L'étranger échangea seulement avec Caroline un regard rapide* » (BALZ.). « *Il échangea avec sa femme le sourire qui convenait* » *(COLETTE).* ◇ *(Sujet au plur.)* Se faire des envois, des communications réciproques de (choses du *même* genre). *Les plénipotentiaires ont échangé leurs pouvoirs. Ils ont échangé des lettres.* « *Ces quatre hommes échangent des plaisanteries fauboutiennes* » (LOTI). « *Ils échangeaient en riant leurs impressions* » (R. ROLLAND).

ÉCHANGEUR [eʃɑ̃ʒœr]. *n. m.* (XVe ; de *échanger*). ♦ 1° *Vx.* Échangiste. ♦ 2° (1862). Appareil destiné à réchauffer ou refroidir un fluide, au moyen d'un autre fluide qui circule à une température différente (on dit aussi *échangeur de chaleur, de température).* ♦ 3° (v. 1960). Intersection routière à plusieurs niveaux. *L'échangeur de la porte de la Chapelle, à Paris.*

ÉCHANGISTE [eʃɑ̃ʒist(ə)]. *n.* (1776; de *échange*). *Dr.* Celui qui est partie dans un échange.

ÉCHANSON [eʃɑ̃sɔ̃]. *n. m.* (XIIe ; lat. médiév. *scantio*, frq. *°skankjo*). *Ancien°.* Officier d'une maison royale ou seigneuriale, dont la fonction était de servir à boire à la table du prince. ◇ *Plaisant.* Personne qui sert à boire.

ÉCHANTILLON [eʃɑ̃tijɔ̃], *n. m.* (1260: altér. de *eschandillon*, XIIIe, lat. pop. *°scandaculum* « *jauge* », rad. *scandere* « *monter* », *comme scala* « échelle »). ♦ 1° *Vx.* Étalon de mesure. *Mod.* (1636) Type réglementaire de certains matériaux de construction. *Bois d'échantillon. Brique, pavé d'échantillon,* suivant la largeur et l'épaisseur des-pièces de construction. ♦ 2° (1407). *Cour.* Petite quantité d'une marchandise qu'on montre pour donner une idée de l'ensemble, et *spécialt.* Petit morceau d'étoffe détaché à cet effet de la pièce principale. *Échantillons de vin, de café. Boite, jeux d'échantillons à l'usage des représentants.* V. Collection. « *Il étale ses échantillons, lentement, devant le client* » (MAUROIS). « *Quel danger. quelle folie de choisir sur des échantillons* » *(SARRAUTE).* ◇ Spécimen remarquable d'une espèce, d'un genre. V. Représentant. « *Une très jolie servante, charmant échantillon de la beauté des femmes de Malaga* » *(GAUTIER).* « *L'échantillon d'humanité que le hasard plaçait sur son chemin* » (MART. du *G.).* ◇ *Fig.* Aperçu. « *Je voulus lui donner un échantillon de mon talent* » (ROUSS.). V. Exemple. ♦ 3° Spécialt. *(Statist.).* Fraction d'une population destinée à être étudiée par sondage.

ÉCHANTILLONNAGE [eʃɑ̃tijɔnaʒ]. *n. m.* (1452; de *échantillonner).* ♦ 1° Vx. Étalonnage. ◇ *Mod.* (1864). Action d'échantillonner. ♦ 2° Collection d'échantillons. ♦ 3° *Statist.* Ensemble des opérations pour la détermination d'un échantillon. ◇ *Par ext.* L'étude même du sondage. ♦ 4° *Inform.* Transformation d'une fonction continue, représentée par un signal analogique*, en fonction prenant des valeurs discrètes en vue d'un traitement digital*. V. Quantification.

ÉCHANTILLONNER [eʃɑ̃tijɔne]. V. *tr.* (1452; de *échantillon).* ♦ 1° *Vx.* Étalonner. ◇ Mod. *Échantillonner des peaux,* en rogner les bords pour leur donner une forme régulière. ♦ 2° (1558). Prélever, choisir des échantillons de (tissus, produits, *etc.). Échantillonner des draps.*

ÉCHANTILLONNEUR, EUSE [eʃɑ̃tijɔnœr, øz]. *n.* (1922, « appareil » ; de *échantillonner).* Personne qui échantillonne.

ÉCHAPPATOIRE [eʃapatwar]. *n. f.* (XVe ; de. *échapper).* Moyen détourné par lequel on cherche à se tirer d'embarras. V. Dérobade, excuse, faux-fuyant, fuite, prétexte, sortie (porte de), subterfuge. « *Des questions si bien posées qu'il soit impossible de s'en défaire par des échappatoires* » (CLAUDEL). « *Aucune échappatoire possible; aucun moyen de s'en tirer* » *(GIDE).*

ÉCHAPPÉ, ÉE [eʃape]. *n.* (1732; de *échapper). Vieilli.* **Évadé.** *Un échappé de Charenton,* un fou.

ÉCHAPPÉE [eʃape]. *n. f.* (XVe ; de *échapper).* ♦ 1° *VX.* Escapade, sortie. « *Dans mes échappées du dimanche, je me répandais dans la campagne avec des jeunes gens de mon âge* » (ROUSS.). ◇ Mod. *(Sport)* Action menée par un ou plusieurs coureurs cyclistes qui lâchent le peloton et tâchent de conserver leur avance. ♦ 2° Espace libre mais resserré (ouvert à la vue. à la lumière). « *Par un étroit intervalle entre deux murs, il y avait une échappée de vue superbe* » *(STENDHAL).* — Peint. *Échappée de lumière* : lumière qui passe, qui filtre entre deux masses opaques. — *Échappée de soleil* : court moment pendant lequel le ciel nuageux se dégage. ♦ 3° *Fig.* Bref moment, court intervalle. « *Ce charmant poète qu'on ne retrouve que par échappées dans son œuvre* »

(LARBAUD). ♦ 4° Espace ménagé pour un passage. *Échappée* d'une cour, *d'un* garage, permettant aux voitures d'entrer et de sortir. V. Dégagement. — *Échappée d'un escalier,* espace compris entre les marches et le plafond.

ÉCHAPPEMENT [eʃapmã]. *n. m.* (XIIe ; de *échapper*). ♦ **1°** Vx, Action, moyen de s'échapper, de se. tirer d'embarras. V. Evasion. « *Tout autre échappement m'étant refusé* » (GIDE). ♦ **2°** (1717). *Mod.* Mécanisme régulateur, adapté au pendule ou au balancier, qui vient se. placer à chaque oscillation entre les dents de la dernière roue qu'il libère (« laisse échapper ») une par une. *Horloge, montre à échappement. Echappement à recul, à ancre, à détente, à chevilles.* ♦ **3°** (1845). Expulsion (de la vapeur, des gaz) ; dernière phase de la distribution et de la circulation de la vapeur dans les cylindres; dernier temps du cycle d'un moteur pendant lequel s'effectue l'évacuation des *gaz* brûlés. *Soupape d'échappement. Échappement libre,* par lequel les gaz sortent directement du moteur à l'air libre. *Tuyau, pot d'échappement muni d'un silencieux.* ◈ ANT. Admission.

ÉCHAPPER [eʃape]. *v. (Escaper,* 1080; lat. *pop.* °*excap*pare « sortir de la chappe », bas. lat. *cappa).*

1. *V. intr.* A (Ne plus être pris). DE, À. ♦ **1°** *Vieilli.* S'enfuir (d'un lieu), fausser compagnie à (qqn). V. Évader (s'), sauver (se). *Échapper des mains de ses gardiens, à ses gardiens.* ◇ Se tirer, sortir (d'un danger, d'un état fâcheux). « Si *jamais nous échappons de cette tempête* » (FÉN.). — V. **Réchapper, rescapé.** ◇ **Fig.** « **Vous** *continuerez de voir le même horizon. Échappez donc à tout cela* » (LOUYS). ♦ **2°** Cesser d'être tenu, retenu. *Objet qui échappe des mains.* V. **Glisser, tomber.** « *Sa main tremblera, le couteau lui échappera* » (ROMAIN~). « *Laissant échapper un plat* » (HENRIOT). V. **Lâcher.** ◇ *Fig.* Cesser d'appartenir. « *Le temps m'échappe et fuit* » (LAMART.). *Elle sentait que son fils lui échappait.* V. **Détacher** *(se).* « *Sa mémoire ne laissait rien échapper* » *(GREEN).* Son nom *m'échappe,* ma mémoire ne peut le retrouver en ce moment. ♦ **3°** Être émis, prononcé contre la volonté du sujet. « *L'enfant laissa échapper un cri bref* » (MART. du G.). « *Nous nous sommes quittés sur des paroles très dures... je regrette celles qui me sont échappées* » (BOURGET). Impers. « *Il lui échappa un cri* » (LACLOS). *Il m'est échappé de la tutoyer en public.* B (Ne pas être pris). A. ♦ **1°** (Sujet *de personne).* Éviter (qqn, qqch. de menaçant qui peut nous atteindre). « *Elle s'était réfugiée au Maroc afin d'échapper à la police* » (MAC ORLAN). « *Je le pourchasse, et je jure qu'il ne m'échappera pas* » *(GIDE).* « *Il échappe au gibet* » (SUARÈS). « *Kyo échappait à la peur par manque d'imagination* » (MALRAUX). « *Cette obligation à laquelle nul de nous ne peut échapper* » (FRANCE). **V. Dérober (se), soustraire** *(se).* « *Le compositeur a échappé à cette vulgarité* » (BAUDEL.). ♦ **2°** *(Sujet de chose).* N'être pas touché, contrôlé, compris *par. Tout ce qui échappe à notre vue. Rien ne lui échappe,* il remarque *tout.* « *Un pittoresque ou une poésie qui lui échappaient* » (ROMAINS), à quoi il n'était pas sensible. Impers. *Il ne lui a pas échappé que vous étiez mécontent.*

II. V. tr. *(Vx).* ♦ **1°** Échapper à, éviter. « *Nulle puissance ne peut échapper les mains de Dieu* » (BOSS.). ◇ *Laisser échapper,* manquer. L'ÉCHAPPER BELLE : *Vx,* Manquer une balle qui était pourtant belle; *Mod.* Échapper de justesse à un danger. *Elle l'a échappé belle.* ♦ **2°** *Région.* (Canada; *a.* fr. *esclapper* « laisser partir »; dial. *échaiper* [Morvan]). Laisser (involontairement) tomber ou échapper; ne plus pouvoir tenir. « *Il suivit leur regard et, de stupeur, il échappa son colis sur ses pieds* » (LEMELIN). *Échapper un poisson. Échapper son cheval.*

III. *V. pron.* ♦ **1°** (Sujet *de personne).* S'enfuir, se sauver. « *Il y a des prisonniers qui s'échappent* » *(GREEN).* V. Évader (s'). ◇ S'en aller, sortir discrètement. *Elle s'échappa pour aller chercher des rafraîchissements.* V. Éclipser, **esquiver (s').** ◇ *(Sports)* Faire une échappée. ◇ *Vx.* S'emporter, se laisser aller à quelque parole ou action inconsidérée. ♦ **2°** (Sujet *de chose).* Sortir. « *Une haie vive d'où s'échappent des ronces* » (BALZ.). *Eau, gaz qui s'échappe d'un tuyau.* « *Un flot de sang échappé de la bouche* » *(COCTEAU).* « *Une note plaintive,* une *note bizarre s'échappa* » (BAUDEL.). Impers. « *Il s'échappait de ces boîtes je ne sais quelle odeur fanée* » (ALAIN-FOURNIER).

◈ ANT. *Entrer, rester.*

ÉCHARDE [eʃard(ə)]. *n. f.* (XIIIe ; *escherde,* XIIe ; frq. °*skarda).* Petit fragment pointu d'un corps étranger (éclat de bois, épine) qui a pénétré sous la peau par accident. *Avoir une écharde dans le doigt.*

ÉCHARDONNER [eʃardɔne]. *v. tr.* (1606; de é-, et *chardon).* Débarrasser (un terrain) des chardons qui y poussent (opération dite ÉCHARDONNAGE [eʃardɔnaʒ]).

ÉCHARNAGE [eʃarnaʒ] ou **ÉCHARNEMENT** [eʃarnəmã]. n. m. (1790; de *écharner*). *Techn.* Action d'écharner les peaux, au moyen de l'outil dit ÉCHARNOIR [eʃarnwar] (n. m., 1723), ou de la machine dite ÉCHARNEUSE [eʃarnøz] (n. f., 1902).

ÉCHARNER [eʃarne]. *v. tr.* (1680; **«décharné»,** XIIe, a de é-, et *charn,* anc. forme de *chair).* Débarrasser (une pe de la chair qui y adhère. V. **Drayer.**

ÉCHARPE [eʃarp(ə)]. *n. f.* (XVe ; *escherpe,* XIVe ; « sa che en bandoulière », XIIe ; frq °*skirpja* « *sac* »). ♦ **1°** La bande d'étoffe servant d'insigne, passée obliquement l'épaule droite à la hanche gauche, ou nouée autour de *taille. L'écharpe tricolore des maires, des députés.* ◇ (*x* Bandage passé par-dessus "ne épaule, servant à soute l'avant-bras. « *Le bras bandé par le chirurgien et sout d'une écharpe* » *(GAUTIER). Avoir, porter un bras en écha* ◇ *Loc. adv.* (XVIe) EN ÉCHARPE, en bandoulière. — *Par é* De biais. V. **Obliquement.** « *La voiture... a été prise en écha par un camion* » (AYMÉ), accrochée par le travers. Ar *Tir en écharpe (ou d'écharpe).* ♦ *2°* (XVIIe). Longue ban de tissu, de tricot qu'on porte généralement autour du ou qu'on jette sur les épaules. V. Cache-col, cache-nez, f lard. *Mettre une écharpe de laine, de soie. Elle* « *enro autour de son cou une écharpe rayée de beige et de brun* (CHARDONNE). Poét. *L'écharpe d'Iris.* l'arc-en-ciel. ♦ **3°** *Tec* Pièce de menuiserie disposée en diagonale. — Cordage uti par les maçons pour monter les matériaux de constructi

ÉCHARPER [eʃarpe]. *v. tr.* (1690; var. de *eschar* XVIe, de l'a. fr. *charpir* « déchirer ». V. **Charnie**). ♦ **1°** Bles grièvement avec un instrument tranchant. V. **Balafr mutiler.** « *Hommes que la guerre a lésés, écharpés* » (COLET ♦ **2°** Déchiqueter, massacrer. « *Pour aller fusiller un c d'État à bout portant et se faire écharper par la foul* (ROMAINS). V. Lyncher.

ÉCHASSE [eʃa(a)s]. n. *f. (Eschace,* fin XIIe ; frq. °*skakk* ♦ 1' Chacun des deux longs bâtons munis d'un étrier lequel on pose le pied, permettant de se déplacer dans terrains **difficiles.** « **Un** *berger monté sur ses échasses, march à pas de faucheux à travers les marécages et les sable.* (GAUTIER). *Petites échasses* pour *enfants,* servant de jou ◇ Par plaisant. Être *monté sur des échasses :* avoir de lo gues jambes; fg. Faire l'important, être guindé, se voul plus grand qu'on n'est. « *L'homme ne deviendra point vi ment grand aussi longtemps qu'il se juchera sur des échasse* (GIDE). ♦ **2°** *(1768).* Oiseau des marais *(Charadriidés)* hautes pattes fines, au plumage blanc et noir. V. **Échass**

ÉCHASSIER [eʃa(a)sje]. *n. m.* (1799; de *échasse).* Aup Ancien ordre d'oiseaux carnivores des marais auxquels le longues pattes permettent de marcher sur des fonds vase ◇ Au *sing.* Oiseau de cet ordre. « Sur ses *longues jam d'échassier* » (LOTI). « *Elle serait restée comme un échas debout sur une patte* » (MART. du G.).

ÉCHAUBOULURE [eʃobulyʀ]. *n. f.* (1611; altér. *échaubouillure,* 1549; probabl. de *échaubouiller,* dial. *chaud,* et *bouillir). Vétér.* Urticaire de certains anima notamment de bovins.

ÉCHAUDAGE [eʃodaʒ]. *n. m.* (1920; *échauder* 1845; de *échaudé). Agric.* Accident qui frappe les céréa les vignes échaudées.

ÉCHAUDÉ [eʃode]. n. m. (XIIIe ; de *échauder).* Gât léger de pâte échaudée, puis passée au four. « *Tu ne rôd plus tout le jour au quartier des femmes, plus d'échaudés, goûters à la crème* » (BEAUMARCH.).

ÉCHAUDÉ, ÉE [eʃode]. *adj.* (1776; de *échauder). Ag* Flétri, desséché, noirci par un excès de chaleur, par le sol *Blé échaudé.* ◇ **Cour. V. Échauder.**

ÉCHAUDER [eʃode]. Y. *tr.* (XIIe ; lat. pop. °*excaldare, cal(i)dus;* V. Chaud). ♦ **1°** Passer, laver à l'eau chau « *Échauder avant de s'en servir la théière de porcelain (GDE.).* « *Les planchers sont échaudés et grattés à vif deux par* jour » (GAUTIER). ◇ *Cuis.* Tremper dans l'eau bouilla pendant quelques instants (des légumes, des fruits pour peler). V. **Ébouillanter.** *Échauder une volaille,* pour la plum ♦ **2°** Brûler avec un liquide chaud. *Pronom.* **S'ébouillan** — Fig. Se faire *échauder, être échaudé :* être victime d'u mésaventure, éprouver un dommage, une déception. PR *Chat* échaudé craint l'eau froide.*

ÉCHAUDOIR [eʃodwaʀ]. *n. m.* (1830; d e *écha Techn.* Grande cuve où l'on échaude les bêtes abattu « *L'animal qui vient de périr bascule dans l'échaudoi* (DUHAM.). — Local d'un abattoir réservé à cette. opérati

ÉCHAUFFANT, ANTE [eʃofã, ãt]. *adj.* (1755; « arden XIVe ; de *échauffer).* Qui provoque de l'échauffement, de constipation. *Les aliments épicés sont échauffants.* ◈ *A Rafraîchissant,*

ÉCHAUFFEMENT [eʃofmã]. *n. m.* (XIIe ; de *échauff* ♦ **1°** Fait de s'échauffer. *L'échauffement du sol.* ◇ *1* « *Cette espèce d'échauffement qu'on appelle l'inspiratio* (FLAUB.). ◇ *Échauffement d'une pièce mécanique,* dû au fr tement, à un défaut de graissage. *Échauffement du char dans* une *mine,* dû à l'oxydation. ♦ **2°** Altération, ferm tation, due *à la* chaleur. *Échauffement du bois* (mal venti

es céréales. ♦ 3° Vieilli. État inflammatoire, irritation; onstipation légère. ◇ ANT. Refroidissement.

ÉCHAUFFER [eʃofe]. v. *tr.* (XII^e; lat. pop. **excalefare.* Chauffer). ♦ 1° Rendre chaud par degrés *(spécialt. ce* ui devait rester froid). *Frottement qui échauffe les roues.* — oc *Échauffer la bile*, les oreilles*.* V. Impatienter, irriter. *fig.* Enflammer, exciter. « *Tout ce qui échauffait les cœurs et imaginations* » (RENAN). ♦ 2° Déterminer l'échauffement, altération de. « *Ces nourritures épicées finissent par vous échauffer* le sang » (FLAUB.). ♦ 3° S'ÉCHAUFFER. v. pron. *fx.* Se réchauffer. *Sports.* Entraîner ses muscles avant épreuve. « *Ils s'échauffent, prennent enfin place au départ* » [. PRÉVOST). ◇ Mod. *(Fig.)* S'animer, se passionner en arlant. « *Quoiqu'il s'échauffât pour me démontrer la supériorité du fantassin* » (VIGNY). ◈ ANT. *Refroidir;* calmer.

ÉCHAUFFOURÉE [eʃofuRe]. *n. f.* (XIII^e; de *chaufourrer,* ial., « chauffer, poursuivre, frapper », de *chaufour*). Renontre Inopinée, confuse et de courte durée entre adversaires ui en viennent *aux* mains. V. Bagarre. « *Des esprits superciels ne voient dans la révolution des trois jours qu'une échauourée* » (CHATEAUB.). ◇ *Milit.* Petit accrochage isolé.

ÉCHAUGUETTE [eʃogɛt]. *n. f.* (XV^e; *escalguaite* (1080), guet »; frq. **skarwahta*). Guérite en pierre, placée en ncorbellement aux angles des châteaux forts, des bastions, our en surveiller les abords. V. **Bretèche,** poivrière.

ÈCHE ou **ESCHE** ou **AICHE** [ɛʃ]. *n. f.* (XII^e; lat. *esca*). *éche.* Appât fixé à l'hameçon.

ÉCHÉANCE [eʃeãs]. *n. f.* (XVII^e; « héritage en ligne collarale », XIII^e; du p. prés. de *échoir*). ♦ 1° Date à laquelle cpire un délai; date à laquelle l'exécution d'une obligation, 'un paiement est exigible. V. Expiration, terme. *Échéance 'un loyer, d'une traite, d'un effet de commerce. Escompte dont énéficie celui qui acquitte une dette avant l'échéance. Protêt our faute de paiement à l'échéance.* ◇ Ensemble des effets ont l'échéance tombe à une date donnée. *Faire face à une urde échéance.* « *Il dicterait son courrier et préparerait son chéance* » (MAUROIS). ◇ *Fig.* Date à laquelle une chose doit rriver, une faute se payer. « *Des événements qui ont cheminé outerrainement vers leur fatale échéance* » (A. ARNOUX). ♦ 2° (Avec *à*). Délai. *Emprunter à longue échéance. Effet à ourte* échéance. ◇ Fig. *À longue échéance,* lointain; à *brève chéance,* proche. « *Des entreprises dont l'issue est à longue chéance* » (TAINE). « *Une conjuration en règle et, à brève chéance, contre l'ordre établi* » (ROMAIN~).

ÉCHÉANCIER [eʃeãsje]. *n. m.* (1863; de *échéance*). egistre des effets à payer ou à recevoir inscrits à la date de ur échéance.

ÉCHÉANT [eʃeã] *(p. prés.* de *échoir). loc. adv. (1843).* E CAS ÉCHÉANT [ləkazeʃeã], si le cas, l'occasion se présente. '. Occasion (à 1').

ÉCHÉANT. ANTE [eʃeã, ãt]. *adj. (1845;* de *échoir).* ui arrive à échéance.

ÉCHEC [eʃɛk], n. *m.* (1080: altér. de *eschac,* arabo-persan *shâh,* dans l'express. *shâh mat* « le roi est mort ». V. Mat). 1. LES ÉCHECS. ♦ 1° Jeu dans lequel deux joueurs font anœuvrer l'une contre l'autre deux séries de 16 pièces iverses, sur une tablette divisée en 64 cases. *Pièces d'échecs.* '. Roi; dame ou reine; fou; cavalier; tour; pion. Jouer aux *checs. Partie, problème, tournoi d'échecs.* ♦ 2° *Par ext.* ensemble des pièces de *ce jeu. Des échecs en ivoire, en ébène.* IL (Au *sing.*). ♦ 1° Aux échecs, Situation du roi qui se rouve sur une case battue par une pièce de l'adversaire: oup créant cette situation (et dont le joueur doit avertir son dversaire en prononçant le mot). On ne *peut roquer quand n est en échec. Faire échec, échec* et *mat.* Adj. Être *échec,* n échec. Vous *êtes échec* et mat. ◇ Par ext. *(Fam.)* Situation nalogue de la reine. *Échec à la reine.* ♦ 2° Cour. Position difficile dans laquelle on est mis par l'adversaire. *Tenir qqn n échec,* le mettre en difficulté; entraver son action. V. mbarrasser. « *Il parut embarrasser Mirabeau. et il eut l'honeur de le tenir en échec* » (STE-BEUVE). ♦ 3° Revers éprouvé ar qqn qui voit ses calculs déjoués, ses espérances trompées. ssuyer, *subir un échec.* V. Échouer. *Son échec à l'examen. Les échecs fortifient les forts* » (ST-EXUP.). « *L'histoire d'une ie est l'histoire d'un échec* » (SARTRE). ◇ Insuccès, faillite d'un projet, d'une entreprise). *Tentative vouée à l'échec. échec d'une pièce.* V. Bide, four. — (ANT. *Réussite, succès).*

ÉCHELETTE [eʃlɛt]. *n. f.* (XIII^e; de *échelle). vx* ou *région.* ♦ 1° Petite échelle attachée au bât d'une bête de somme, où on accroche un fardeau. ♦ 2° Ridelle de charrette. ♦ 3° (1755). *compte, comptabilité par échelettes, où* les ıcomptes sont imputés sur les intérêts avant de l'être sur le :apital. ♦ 4° (1555). Grimpereau.

ÉCHELIER [eʃəlje]. n. *m.* (1685; de *échelle). Région.* Échelle à un seul montant. V. Rancher.

ÉCHELLE [eʃɛl]. *n. f.* (XIV^e; *eschiele,* XII^e; lat. *scala).* ♦ 1° Dispositif formé de deux montants parallèles ou légèrement convergents, réunis de distance en distance par des barreaux transversaux servant de marches. V. Escabeau. *Dresser, appuyer une échelle contre un mur. Monter sur une échelle, à l'échelle. Échelle pliante, coulissante, double. Échelle d'incendie.* — Par anal. *Échelle de corde,* dont les montants sont *en* corde. « *Elle attacha à un balcon une échelle de soie et fit entrer par là ce seigneur* » (LESAGE). — *Échelle de meunier,* sorte d'escalier droit et à jour. — *Mar.* Degré, escalier fixe ou mobile. *Échelle de coupée,* échelle principale servant à monter à bord. *Échelle de cale.* ◇ Loc. div. *Faire la courte échelle* à *qqn,* l'aider à s'élever en lui offrant comme points d'appui les mains puis les épaules; fig. L'aider à avancer, à réussir. — *Après lui, il faut, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle,* on ne peut faire mieux que lui, il n'y a pas à reprendre le travail. Iron. *Si vous ne savez même pas cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle, ce* n'est plus la peine de continuer, d'insister. — *Monter à l'échelle,* prendre au sérieux une plaisanterie. « *Ce n'est pas vrai; vous voulez me faire monter à l'échelle* » (MAURIAC), me faire marcher. ♦ 2° *Fig.* (XVIII^e). Suite continue ou progressive. V. Hiérarchie, série, succession, suite. *Echelle des êtres,* série régulière et sans interruption des organismes les plus simples aux plus perfectionnés. *Echelle sociale,* hiérarchie des conditions, des situations dans *une* société. « *La bourgeoisie a monté dans l'échelle sociale* » (TAINE). *Échelle des valeurs*. 0* Mus. *L'échelle des sons. Échelle diatonique, chromatique, harmonique. V. Gamme.* Peint. *Echelle des couleurs,* série des nuances par lesquelles on passe d'une couleur à une autre. — *Psycho.* Série de tests gradués correspondant aux différents niveaux du développement mental (pour la détermination de l'âge mental et du quotient intellectuel). — Écon. *Échelle des salaires, des traitements. Échelle mobile ;* disposition insérée dans un contrat et en vertu de laquelle le prix nominal ou le salaire stipulé suivra les variations d'un autre élément économique *(par* ex. : l'indice du coût de la vie, pour les salaires).-V. Indexation. ♦ 3° (XVII^e). Ligne graduée, divisée en parties égales, indiquant le rapport des dimensions en distances marquées sur un plan avec les dimensions ou distances réelles *(échelle graphique); par* ext. Rapport existant entre une longueur et sa représentation *sur* la carte *(échelle numérique). Échelle d'une carte, d'une photographie aérienne. 1 mm représente 100 m à l'échelle* de *1/100 000^e. Carte à grande échelle,* représentant un terrain peu étendu par une surface relativement importante. Fig. *Faire qqch. sur une grande échelle :* en grand, largement.-- Par anal. *Échelle d'une maquette, d'un modèle réduit. Echelle de réduction, d'agrandissement d'un dessin. Échelle d'un graphique statistique.* ◇ Série de divisions sur un instrument de mesure, un tableau. V. Graduation. *Échelle arithmétique, logarithmique. Échelle centésimale. Echelle d'un thermomètre. Échelle des eaux, des* marées, servant de repère pour mesurer la hauteur de l'eau. 0 *Fig.* À L'ÉCHELLE (DE) : selon un ordre de grandeur. *Ce problème se pose à l'échelle nationale.* « *Si l'on rapportait à l'échelle des événements publics les calamités d'une vie privée* » *(CHATEAU~.).* « *Il n'y a d'art qu'à l'échelle de l'homme* » *(GIDE).* V. Mesure. « *Un monde qui n'a de réalité définissable qu'à l'échelle des grandeurs moyennes qui sont les nôtres* » (CAMUS). ♦ 4° (1675). *Vx.* Lieu où l'on pose une échelle pour débarquer. V. Escale. Loc. *Les échelles du Levant* : ports de Turquie, d'Asie Mineure, par lesquels se faisait le commerce avec l'Europe. « *Aben Hamet s'embarqua à l'échelle de Tunis* » (CHATEAUB.).

ÉCHELON [eʃlɔ̃]. *n. m.* (XII^e; de *échelle).* ♦ 1° Traverse d'une échelle. V. Barreau, degré, marche; enfléchure, ranche. *Monter, descendre,* sauter un *échelon.* ♦ 2° (XVI^e). Ce par quoi on monte ou descend d'un rang à un autre; chacun des degrés successifs d'une série. « *Un premier ministère est l'échelon du second* » (CHATEAU~.). V. Marchepied. *S'élever par échelons,* graduellement. *Le dernier échelon,* le point, le degré le plus *élevé* ou *le* plus bas. *Spécialt.* Position d'un fonctionnaire à l'intérieur d'un même grade, d'une même classe. *Avancer d'un échelon. Les échelons de solde. 0* L'un des différents stades d'une administration. V. Niveau. *À l'échelon communal, départemental, national.* Milit. *Échelons de commandement. À l'échelon de la division, du corps* d'armées. — (1823) Élément d'une troupe fractionnée en profondeur. *Marcher en premier échelon. Échelon d'attaque. Échelon débordant. Artill.* Ensemble des éléments autres que les sections de combat; lieu où se tiennent ces éléments. *Rentrer à l'échelon.*

ÉCHELONNEMENT [eʃlɔnmã]. *n. m.* (1893; de *échelonner).* Action d'échelonner, fait d'être échelonné.

ÉCHELONNER [eʃlɔne]. *v. tr.* (XV^e, repris 1823; de *échelon).* ♦ 1° *Milit.* Disposer (des troupes) de distance en distance, par échelon. Pronom. « *Un bataillon de Regulars s'échelonnait par petits* postes » (MAC ORLAN). ♦ 2° Disposer (plusieurs choses) à une certaine distance les unes des autres, ou par degrés. V. Distribuer, graduer, répartir. « Un *homme qui donne a dîner sait echelonner ses vins de façon a ne pas*

émousser le goût » (TAINE). Pronom. « *Autant de zones où s'échelonnaient les nuances de l'horreur* » (HUGO). ◇ Distribuer dans le temps, exécuter à intervalles réguliers. *Échelonner un travail sur un an. V.* Étaler. *Échelonner des paiements.* ◈ ANT. Bloquer. *masser.*

ÉCHENILLAGE [eʃnijaʒ]. *n. m.* **(1783;** de *écheniller).* Opération qui consiste à écheniller.

ÉCHENILLER [eʃnije]. Y. *tr.* (XIVe; de é-, et *chenille).* ♦ 1° Débarrasser (un arbre, une haie) des nids de chenilles qui s'y trouvent. ♦ 2° *Fig.* Débarrasser (des éléments étrangers et nuisibles). « *Peut-être convient-il d'écheniller cette histoire, où le moral joue un grand rôle, des vils intérêts matériels* » (BALZ.).

ÉCHENILLOIR [eʃnijwaʀ]. *n. m.* (XVIIe; de *écheniller). Agric.* Cisaille fixée à l'extrémité d'une perche et qui sert à écheniller les arbres.

ÈCHER. v. ESCHER.

ÉCHEVEAU [eʃvo]. *n. m.* (XVe; *eschevel,* v. **1200;** lat. *scabellum* « tabouret », par une évolution obscure). ♦ 1° Assemblage de fils (échevettes) repliés et réunis par un fil de liage. *Écheveau de laine, de soie.* « *Un grand dévidoir dont les deux tourettes... tendaient un écheveau de laine rouge* » *(ZOLA). Défaire, mettre en pelote un écheveau.* ♦ 2° *Fig. État* embrouillé, complication. V. Dédale, embrouillamini, labyrinthe. « *En démêlant en un clin d'œil des écheveaux d'affaires compliquées* » *(COURTELINE).* « *Débrouiller l'écheveau de sa vie intérieure* » (MAURIAC).

ÉCHEVELÉ, ÉE [eʃəvle]. *adj.* (XIe; de é-, et *chevel.* V. Cheveu). ♦ 1° Dont les cheveux sont en désordre. V. Ébouriffé, hirsute. « *Échevelées comme des bacchantes* » (ST-SIM.). ♦ 2° *Fig.* Désordonné, effréné. Une *danse échevelée.* « *Du cauchemar le plus capricieux et le plus échevelé* » *(GAUTIER). Romantisme échevelé.* ◈ ANT. Peigné. Sage.

ÉCHEVELER [eʃəvle]. v. *tr.;* conjug. *appeler* (XIVe; de *échevelé). Littér.* Dépeigner. — Par anal. « *Un grand vent de mer échevelait les nuages* » *(GIDE).* ◈ ANT. Peigner.

ÉCHEVETTE [eʃvɛt]. *n. f.* **(1407;** de *écheveau). Techn.* Longueur déterminée de fil dévidé (variable suivant les textiles).

ÉCHEVIN [eʃvɛ̃]. *n. m.* (XIIe; frq. **skapin).* ♦ 1° *Au* moyen âge. Assesseur du tribunal comtal, puis magistrat municipal (jusqu'à la Révolution). ♦ 2° *Mod.* Magistrat adjoint au bourgmestre, dans les Pays-Bas et en Belgique. — Au Canada. Conseiller municipal*.

ÉCHEVINAGE [eʃvinaʒ]. *n. m.* (XIIIe; de *échevin).* Fonction d'échevin; durée de cette fonction. 0 Corps des échevins d'une ville.

ÉCHEVINAL, ALE, AUX [eʃvinal, o]. *adj. (eschevinal,* XVIe; de *échevin).* (Surtout *au* masc. sing.). De l'échevin. *Collège échevinal,* en Belgique, collège formé du bourgmestre et des échevins d'une commune.

ÉCHIDNÉ [ekidne]. *n. m.* (1800; *lat. echidna,* mot gr. «vipère »). Mammifère australien *(Monotrèmes),* ressemblant au hérisson, épineux, au museau prolongé en bec corné.

ÉCHIFFRE [eʃifʀ(ə)]. *n. (Eschive,* XIIe; du frq. **skinhjan* « effaroucher » ; V. Esquiver). ♦ 1° N. f. *Vx.* Guérite en bois sur les remparts. ♦ 2° N. *m.* (1676). Techn. *Mur d'échiffre,* ou *échiffre :* mur qui dans un escalier supporte les abouts des marches. — *Par ext.* Charpente d'un escalier.

1. **ÉCHINE** [eʃin]. *n. f.* (1080; frq. **skina). Colonne* vertébrale de l'homme et de certains animaux, région correspondante du dos. « *Crotté jusqu'à l'échine* » (BOIL.). Loc. fig. *Courber, plier l'échine,* céder, se soumettre. 0 *Bouch.* Partie de la *longe* du porc. *Échine de porc au vin blanc.*

2. ÉCHINE [eʃin]. *n. f.* (1690; lat. d'o. gr. *echinus). Archit.* Moulure saillante placée sous l'abaque du chapiteau dorique: ove du chapiteau ionique.

ÉCHINER [eʃine]. Y. *tr.* (1515; de *échine 1).* ♦ 1° *Vx.* Casser l'échine, les reins de (qqn) ; meurtrir, tuer. ♦ 2° *Mod.* (1808). S'ÉCHINER. Y. *pron.* Se donner beaucoup de peine, s'éreinter. V. Esquinter (s'). « *Je suis moulu. Car, Sire, on s'échine à la guerre* » (HUGO).

ÉCHINOCACTUS [ekinɔkaktys]. *n. m.* (1845; lat. sav. du gr. *ekhinos* « hérisson, oursin », et cactus). *Bot.* Plante grasse *(Cactacées),* à tige trapue arrondie en globe, ressemblant à un oursin.

ÉCHINOCOQUE [ekinɔkɔk]. *n. m.* (1 8 3 9 ; lat. sav. *echinococcus,* du gr. *ekhinos* « oursin », et *kokkos* « grain »). *Zool., Méd.* Larve d'un ténia *(Ténia echinococcus,* parasite du chien) qui, chez l'homme, produit des kystes hydatiques. V. Hydatide.

ÉCHINODERMES [ekinɔdɛʀm(ə)]. *n. m.* pl. (1792; du *gr. ekhinos* « oursin », et *-derme).* Embranchement du règne animal, animaux marins à symétrie rayonnante (astérides, crinoïdes. oursins, holothurides, ophiurides). — Sing. Un *échinoderme.*

ÉCHIQUETÉ, ÉE [eʃikte]. *adj.* (XIIIe; de *échiquier).* *Blas.* Divisé en cases semblables à celles d'un échiquier

ÉCHIQUIER [eʃikje]. *n. m. (Eschaquier,* XIIe; de *échec).* ♦ 1° Tableau divisé en soixante-quatre cases alternativement blanches et noires et sur lequel on joue aux échecs. ◇ *Par anal.* Toute surface couverte de carrés égaux et contigus aux couleurs alternées. V. Damier, quadrillage. *En échiquier* se dit d'objets disposés en une série de carrés dont les lignes se croisent comme sur un échiquier. *Arbres plantés en échiquier.* V. Quinconce. — Blas. *Écu divisé en échiquier : en* plusieurs carrés alternativement de métal et de couleur. V. Échiqueté. ♦ 2° *Fig.* Terrain, lieu où se joue une partie; serrée, où s'effectue une manœuvre, où s'opposent plusieurs intérêts, plusieurs partis. *L'échiquier européen.* « *Un pays qui tient une place sur l'échiquier* » (MART. du G.). ♦ 3° (XIIIe; *eschequier* « trésor royal », à cause du tapis à carreaux de la table où la cour des ducs de Normandie faisait les comptes). *Hisf.* Cour souveraine de justice de Normandie — (XVIIIe; angl. *exchequer,* du précéd.) *Mod.* En Angleterre, Administration financière centrale. *Le chancelier de l'Échiquier est* l'équivalent du ministre des Finances.

ÉCHO [eko]. *n. m.* (XIIIe; lat. *echo,* gr. *ékhô).* ♦ 1° Phénomène de réflexion du son par un obstacle qui le répercute le son ainsi répété. *Écho simple,* qui ne reproduit les son qu'une fois. *Écho multiple,* « *Répercutés par les échos, le clairons et les tambours résonnèrent* » (GAUTIER). Par ana *Écho radioélectrique,* répétition légèrement différée d'u signal radioélectrique. *Écho radar*.* ♦ 2° *Par ext.* Lieu o l'écho se produit. *À tous les échos :* dans toutes les direction: « *En laissant se propager à fous les échos votre... bruit d sabre!* » (MART. du G.). ♦ 3° Ce qui est répété par qqn. V Bruit, nouvelle. *J'en ai eu quelques échos.* « *L'écho des dis cussions passionnées du temps franchissait parfois les murs de 1 maison* » (RENAN). « *Enfin ce que j'en sais n'est pas direct...* mon récif *n'est jamais qu'un écho* » (GIDE). 0 Spécialt. *Le échos d'un journal* : rubrique consacrée aux petites nouvelle mondaines ou locales (V. Échotier). — Titre de nombreu journaux. ♦ 4° Ce qui répète, reflète *(Personnes).* Loc. 6 *faire l'écho de certains bruits,* les répandre, les répéter. « Chose qui reflète, répète. V. Reflet. « *Ses paroles n'étaier qu'une réponse affaiblie, docile, presque un simple écho de me paroles* » (PROUST). ◇ Accueil et réaction favorable. V Réponse, *résonance. Sa protestation est restée sans écho.* 5° Effet musical obtenu par une remise ou un prolongemen du son. ◇ Reprise d'un mot en poésie, pour donner un impression de réponse, de correspondance. ◈ HOM. Écot.

ÉCHOIR [eʃwaʀ]. *Y. intr.* et *défectif : il échoit (vx, échet) ils échoient: il échut; il échoira* (vx. *échera): il échoirai échéant, échu* (XIIe; *lat.* pop. **excadere,* class. *excidere.* V Choir). ♦ 1° Être dévolu par le sort ou par un hasard. V Advenir, revenir. « *Quelque sort qui vous soit échu par l'ordr de Dieu* » (Boss.). « *Par quelparadoxe de la nature une malad aussi raffinée... que la goutte, avait bien pu échoir en partage un si piètre mangeur* » (BENOIT). — *Procéd.* (Vx) Si le cas *échoit,* y *échet, s'il* y *échet,* le cas échéant. ♦ 2° Arriver échéance. *Le terme échoit le 15 janvier. Payer ferme échu Intérêts à échoir, Le délai est échu,* expiré.

ÉCHOLALIE [ekɔlali]. *n. f.* (1890; en all. 1 8 5 3 ; *gr. ékho,* et *lalia* « bavardage »). *Psychiatr.* Répétition automatique des paroles (ou chutes de phrases) de l'interlocuteu observée dans certains états démentiels ou confusionnel

1. **ÉCHOPPE** [eʃɔp]. *n. f.* (*Escope,* XIIe; a. néerl. *schopp* avec infl. de l'angl. *shop* « *magasin* »). *Vieilli* ou *spécial* Petite boutique, ordinairement en appentis et adossé: cont *un mur.* V. Baraque. *Une échoppe de cordonnier. Echoppe des bazars, des souks.*

2. ÉCHOPPE [eʃɔp]. *n. f.* (1625; *eschaupre,* 1366; la *scalprum). Techn.* Outil à pointe taillée en biseau qu'emploie les ciseleurs, graveurs, orfèvres. V. Burin.

ÉCHOPPER [eʃɔpe]. v. *tr.* **(1621;** « **érafler** », XVe; *échoppe* 2). *Techn.* Tailler ou enlever à l'échoppe.

ÉCHOTIER [ekɔtje]. *n. m.* (1866; de *écho).* Rédacteu des échos dans un journal. *Le prince* « *terminait ses étud en France. Un échotier méchant prétendait qu'elles consistaie surtout en beuveries* » *(QUENEAU).*

ÉCHOUAGE [eʃwaʒ]. *n. m.* (1687; de *échouer).* Situatio d'un navire qui touche le fond (par suite d'un abaissemen des eaux, etc.). *Échouage au bassin.*

ÉCHOUEMENT [eʃumã]. *n. m.* (XVIIe; de *échouer* Arrêt d'un navire par contact avec le fond.

ÉCHOUER [eʃwe]. Y. (1559; o. i.).

1. V. *intr.* ♦ 1° (D'un navire). Toucher le fond par acc dent et se trouver arrêté dans sa marche. V. Engraver (s ensabler (s'), envaser (s'). 0 *Par anal. Être* poussé, jeté s *la* côte. *Des débris qui ont échoué sur le sable. 0 Fig.* S'arr ter par lassitude ou comme poussé par le hasard. « *restaurant où ils avaient échoué* » (MART. du G.). ♦ 2° (XV d'abord métaph. : *échouer sur un écueil, près du port;* PU infl. probable de *échec). Ne* pas réussir. « *Voir les sots réus*

as les entreprises où l'on échoue » (FLAUB.). *Échouer à examen, ne pas y* être *reçu, être collé.* — *(Sujet de chose)* Avorter, claquer, manquer, rater. « *Toutes ses tentatives rient échoué* » (BALZ.). *Les attaques ennemies ont échoué ant notre résistance.* V. Briser (se). Faire *échouer un plan.* II. V. *tr.* Pousser jusqu'au contact avec la côte (une embar- *ion).* « *J'échouais mon bateau au rivage* » (CHATEAUB.). *Pronom. Se jeter* à *la côte.* ◇ *Au p.* p. « *De vieux chalands oués dans la vase* » (FROMENTIN). ◈ ANT. Renflouer. Réussir.

ÉCHU. V. ÉCHOIR.

ÉCIMAGE [esimaʒ]. *n.* m. (1791 ; de *écimer*). Action d'éci- r.

ÉCIMER [esime]. Y. *tr.* (1564; de é-, et cime). Couper cime, la partie supérieure de (un arbre, une plante), pour oriser la croissance des organes inférieurs. V. Étêter.

ÉCLABOUSSEMENT [eklabusmã]. *n. m.* (1835; de *éclas- sser*). Jaillissement. *Dans un éclaboussement d'écume.*

ÉCLABOUSSER [eklabuse]. *v. tr.* (1655 ; *esclaboter*, e ; *esclabocher*, XVIe ; formation expressive, rad. *klapp*). 1° Couvrir d'un liquide salissant qu'on a fait rejaillir identellement. V. Arroser, *asperger. La voiture en roulant as le ruisseau a éclaboussé les passants.* « *Son blanc plu- ge tout éclaboussé de* sang » (BAUDEL.). Pronom. « *Tirer l'eau en évitant de s'éclabousser* » (ROMAINS). ◆ 2° *Fig.* ir par contrecoup. « *À la pensée du scandale qui va vous abousser* » (AYMÉ). « *Être éclaboussé par les plaisanteries n Verdurin* » (PROUST). ◇ Humilier par l'étalage de son e. v. Écraser.

ÉCLABOUSSURE [eklabusyʀ]. *n. f.* (XVe ; de *éclabousser*). 1° Goutte d'un liquide salissant qui a rejailli. V. Tache. *s éclaboussures d'encre.* « *Au-dessus de la cuvette de zinc, sait un miroir de bazar, taché d'éclaboussures* » (MART. G.). ◆ 2° Coup indirectement reçu. « *Je reçus quelques aboussures de la bataille* » (NERVAL). ◆ 3° *Fig.* Tache la réputation, etc.).

ÉCLAIR [eklɛʀ]. *n. m.* (XIIe ; de *éclairer*).

. ◆ 1° Lumière intense et brève, formant une ligne ueuse et ramifiée, provoquée par une décharge électrique ndant un orage. V. Foudre, tonnerre. « *L'éclair trace un ide losange de feu* » (CHATEAUX). *Éclair de chaleur*, éclair p éloigné pour qu'on entende le tonnerre. V. Fulguration. Loc. *Avec la rapidité de l'éclair : très* vite. *Il est passé, rti comme un éclair, très* rapidement. V. Flèche. « *Tous usages naissent et passent comme un éclair* » (ROUSS.). *mpt comme l'éclair.* ◇ Par appos. *(Fam.)* Très rapide. *n'a fait une visite éclair.* Spécialt. *Guerre* éclair. Nouvelle- air.* V. Flash, 3°. *Fermeture éclair.* V. Fermeture. ◆ 2° *Par ul.* Lumière vive, de courte durée. *Éclair de soleil entre les ges. Éclair de magnésium.* — Par exagér. Ses yeux *lan- ent des éclairs. V.* Flamme. « Ce *qui fit passer un éclair de lice dans les yeux d'Alfreda* » (MART. du G.). V. Lueur. 3° *Fig.* Manifestation soudaine et passagère ; bref moment. *éclair de génie, de lucidité.* « *Cette idée obscure d'ordre... , par éclairs, vous entrevoyez* » (MART. du G.).

II. (1863). Petit gâteau allongé, fourré d'une crème cuite café, au chocolat) et glacé par-dessus.

◈ HOM. *Éclaire.*

ÉCLAIRAGE [eklɛʀaʒ]. *n. m.* (1798; de éclairer). ◆ Action, manière d'éclairer la voie publique, les locaux par e lumière artificielle (bougies, lanternes, lampes, etc.). *lairage au gaz, électrique. Chauffage et éclairage compris* ns *les* charges, *le* loyer). *Éclairage direct, indirect.* « *Le espoir glacé, sépulcral qui filtre des éclairages indirects, tubes de néon* » (SARRAUTE). *Éclairage obligatoire des nicules.* « *Vous avez un profil extraordinaire sous cet éclai- re* » (ROMAINS). ◆ 2° *Par ext.* Distribution de la lumière turelle ou artificielle). *Le mauvais éclairage de ce rez-de- ussée. L'éclairage est insuffisant pour une bonne photo. Peint.* Manière dont la scène que représente un tableau éclairée ; manière, propre à un peintre, d'éclairer ces nes. « *L'éclairage du Caravage venait d'une coulée de r, souvent le rais (sic) de son fameux soupirail* » (MALRAUX). 3° *Fig.* Manière de décrire, d'envisager ; point de vue. *'eusse pu la peindre dans un tout autre éclairage* » (MAU- AC). V. Jour. « *À lire ces lettres... sous cet éclairage* » ENRIOT). ◈ ANT. *Obscurité.*

ÉCLAIRAGISME [eklɛʀaʒism(ə)]. *n. m.* (1948 ; de *éclai- rage*). *Techn., comm.* Ensemble de techniques employées ur obtenir un éclairage rationnel.

ÉCLAIRAGISTE [eklɛʀaʒist(ə)]. *n. m.* (1948; de *éclai- re*). Technicien spécialisé dans l'étude des problèmes éclairage et dans la réalisation d'éclairages rationnels. *lairagiste attaché à un studio de cinéma.*

ÉCLAIRANT, ANTE [eklɛʀã, ãt]. *adj.* (XVIe ; de *éclairer*). i a la propriété d'éclairer. *Le pouvoir éclairant d'un gaz.* Fig. *Des explications peu éclairantes.*

ÉCLAIRCIE [eklɛʀsi]. *n. f.* (déb. XVIe ; de *éclaircir*). ◆ 1° Endroit clair qui apparaît dans un ciel nuageux ou brumeux; brève interruption du temps pluvieux, coïncidant avec cette apparition. V. Embellie. *Profiter d'une éclaircie pour sortir.* ◆ 2° *Fig.* Brève amélioration, brève détente. « *Une vie morne et sans éclaircie* » (MAUPASS.). ◆ 3° *Sylvic.* Coupe des jeunes arbres les plus chétifs dans une futaie, destinée à donner de la place aux plus robustes. 0 *Hortic.* Opération qui consiste à enlever certains fruits pour faire prospérer les autres.

ÉCLAIRCIR [eklɛʀsiʀ]. *v. tr.* (XIIIe : *esclarcir*, XIIe ; l a t . pop. **exclaricire* ; Cf. bas lat. *Claricare* « briller », de *clarus* « clair »). ◆ 1° Rendre plus clair, moins sombre. *Éclaircir une teinture. Suivre un régime pour éclaircir le feint. -Pronom.* (Passif) « *Le ciel s'est un peu éclairci vers le soir* » (GIDE). *V.* Dégager *(se).* Fig. *L'horizon politique s'est éclairci.* — (Réfl. indir.) *S'éclaircir la voix (ou* fam. *la gorge), se racler* la gorge pour que la voix soit plus pure, plus nette. ◆ 2° Rendre moins épais, moins dense. *Elle a demandé au coiffeur de lui éclaircir les cheveux. Éclaircir une futaie, un plant de carottes. Éclaircir* une sauce, en l'étendant d'eau. — *Pronom.* (Sens pass.) *Les gens partaient, la foule s'éclaircissait.* ◆ 3° *Fig.* Rendre clair pour l'esprit. V. Clarifier, débrouiller, démêler, élucider. « *Les énigmes laissées à jamais insolubles par la mort du seul être qui eût pu les éclaircir* » (PROUST). *Vieilli.* Dissiper. « *Pour éclaircir les doutes qui me restaient encore* » (MÉRIMÉE). ◈ ANT. Assombrir, foncer, obscurcir; épaissir; embrouiller.

ÉCLAIRCISSAGE [eklɛʀsisaʒ]. *n. m.* (1863; de *éclaircir*). ◆ 1° *Vieilli.* Polissage (des verres). ◆ 2° *Hortic. (1870).* Éclaircie.

ÉCLAIRCISSEMENT [eklɛʀsismã]. *n. m.* (XIIIe ; de *éclaircir*). Explication (d'une chose obscure ou douteuse); note explicative, renseignement. *L'éclaircissement d'un passage controversé.* « *L'éclaircissement de certains soupçons* » (PROUST). « *Avant que les commentateurs ne l'obscurcissent de leurs éclaircissements* » (A. BERTRAND). ◇ Explication tendant à une mise au point, à une justification. « *Décidée à obtenir quelques éclaircissements* » (MART. du G.). ◈ ANT. Obscurcissement.

ÉCLAIRE [eklɛʀ]. *n. f.* (XIIe ; de *éclairer,* parce qu'on tirait de cette plante un collyre), *Région.* Nom de la *chélidoine.* ◈ HOM. *Éclair.*

ÉCLAIRÉ, ÉE [eklɛʀe]. *adj.* (XVIIe ; de *éclairer*). Dont la raison s'est formée par l'acquisition de l'instruction et l'exercice de l'esprit critique. V. *Sage, sensé. Les esprits éclairés. Un public éclairé.* V. Averti. — « *Une religion éclairée et humaine* » (MAURIAC). *Le despotisme* éclairé.* ◈ ANT. *Étroit, ignorant.*

ÉCLAIREMENT [eklɛʀmã]. *n. m.* (1893; « clarté, éclairage » *en a.* fr. (XIIe) ; de *éclairer*). ◆ 1° Phys. *Éclairement d'une surface,* quotient du flux lumineux qu'elle reçoit par la *mesure* de cette surface. *Unités d'éclairement.* V. Lux, phot. — *Bot.* Durée ou intensité de la lumière qui agit sur une plante. *Phénomènes végétatifs liés à l'éclairement.* ◆ 2° *Littér.* Fait de s'éclairer. « Ses *traits s'animèrent, ce fut un éclairement soudain* » (GIDE).

ÉCLAIRER [eklɛʀe]. Y. (1080 ; lat. pop. **exclariare*, class. *exclarare*, de *clarus* « clair »).

I. *V. tr.* Ⓐ Concret. ◆ 1° Répandre de la lumière (naturelle ou artificielle) sur (qqch. ou qqn). « *Cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers* » (PASC.). « *Las rayons lumineux éclairaient en flanc une chaîne de montagnes très éloignées* » (GAUTIER). « *Un insolite lumignon éclairait un angle généralement obscur de la pièce* » (MARI. du G.). *Cafés éclairés* au néon. ◇ Pourvoir de la lumière nécessaire. « Vife un *flambeau... je vais vous éclairer* » (MOL.). *Les locataires sont chauffés et éclairés,* le chauffage et l'éclairage sont compris dans le loyer. Pronom. *Prendre une bougie pour s'éclairer dans la cave.* ◇ *Par ext.* Permettre au jour de se répandre sur (qqch.). « *La lucarne du galetas... éclairait cette* figure » (HUGO). ◆ 2° Répandre une espèce de lumière sur (le visage); rendre plus clair. V. Illuminer. « *Deux admirables yeux noirs... éclairaient son visage* » (MART. du G.). « *Une joie subite éclaira son regard* » (GREEN). Pronom. *A ces mots, sa figure s'est éclairée.* ◆ 3° (1771, de l'éclat de l'argent; déjà XVIe, arg. « payer »). *Éclairer le tapis,* ou absolt. *Éclairer,* miser. Ⓑ *Abstrait.* ◆ 1° Mettre (qqn) en état de voir clair, de comprendre, de discerner le vrai du faux. V. Instruire. « *Éclairer le peuple* » (HUGO). *Éclairez-nous sur* ce sujet. V. Informer, renseigner. ◆ 2° Rendre clair, intelligible. V. Expliquer. « Ces *lignes doublement intéressantes, parce qu'elles éclairent un côté peu connu de la vie de Balzac* » (GAUTIER). *Un commentaire qui éclaire la pensée de l'auteur.* Pronom. *Maintenant tout s'éclaire,* devient clair. — *(Cartes) Eclairer le jeu, jouer* de façon à se faire comprendre de son partenaire. ◆ 3° *Milit.* (fin XVIIIe ; du sens de « surveiller, observer », XVIe). *Éclairer*

la marche, la progression d'une troupe, la protéger en envoyant en avant des éléments de reconnaissance. V. Éclaireur. — Par *ext.* « *Murat éclairait ses flancs avec la cavalerie* » (SÉGUR).

IL V. *intr.* ♦ 1° Vx ou région. *(Impers.).* Faire des éclairs. ♦ 2° Cour. Répandre de la lumière. « *La bougie avait baissé... Elle éclairait pourtant* » (Bosco).

◈ ANT. Assombrir, obscurcir. Embrouiller. Abuser, aveugler.

ÉCLAIREUR, EUSE [eklɛʀœʀ, øz]. *n.* (1793; « surveillant », XVI^e^; de *éclairer).*

I. ♦ 1° N. *m.* Soldat envoyé en reconnaissance. ***Détachement d'éclaireurs.*** Adj. ***Avion éclaireur,*** chargé de guider une formation de bombardement. — Fig. On m'a envoyé en ***éclaireur,*** pour tâter le terrain. ♦ 2° ÉCLAIREUR, ÉCLAIREUSE (1911; trad. angl. scout. V. Scout). Membre de certaines associations du scoutisme français (protestantes, israélites).

II. N. m. ***Chir.*** Dispositif portant une lampe électrique utilisé lors de l'inspection d'une cavité de l'organisme.

ÉCLAMPSIE [eklɑ̃psi]. *n. f. (1783;* du gr. *eklampein* « briller soudainement, éclater »), Méd. ***Éclamosie puerpérale,*** syndrome atteignant les femmes enceintes; caractérisé par des convulsions accompagnées de coma. — ***Éclamosie infantile,*** convulsions.

ÉCLAMPTIQUE [eklɑ̃ptik]. *adj.* (1841; de *éclampsie*). *Méd.* Qui a rapport à l'éclampsie, qui est atteint d'éclampsie. — Subst. f. (1849). ***Une éclamptique.***

ÉCLANCHE [eklɑ̃ʃ]. *n. f. (1548;* « bras, épaule gauche », XII^e^; de l'a. fr. *esclenc* « gauche », frq. *°slink;* Cf. all. *Link*). *Vx.* Épaule de mouton.

ÉCLAT [ekla]. n. *m.* (XII^e^; de *éclater).*

I. ♦ 1° Fragment d'un corps qui éclate, qu'on brise. V. **Brisure,** morceau, et ***aussi*** Éclisse, écornure, esquille, recoupe. ***Éclat de verre.*** « ***Une Étroite vallée encombrée d'éclats de roches*** » (MAC ORLAN). ***Blessé par un éclat d'obus.*** « ***Un assez gros éclat de bombe a crevé un volet*** » (GIDE). — EN ÉCLATS. ***«La marmite saute en l'air, vole en éclats*** » (Lon). ♦ 2° (XV^e^). Bruit violent et soudain de ce qui éclate. Vx. « Comme ***un éclat de tonnerre*** » (BOSS.). Mod. « ***On parlait très fort, avec des éclats de voix*** » (*ZOLA*). « ***De grands éclats de joie*** » (BARRÈS). V. Cri. ***Éclat de rire; rire; aux éclats.*** ◇ ***Fig.*** Bruit. «Le ***livre fit, dans la presse, un grand éclat*** » (MAUROIS). — Scandale. « Éviter ***toute rupture et tout Éclat*** » (ROUSS.). ***Faire*** un ***éclat,*** provoquer un scandale en manifestant son opinion.

II. (XVI^e^). ♦ 1° Intensité d'une lumière vive et brillante. V. Clarté, « ***L'éclat de la lumière l'aveuglait*** » (MART. du G.). Astron. ***Eclat d'une étoile, d'un*** astre. V. Magnitude. — ***Par ext.*** Lumière reflétée par un corps brillant. V. Brillant, lustre, miroitement. « ***L'insoutenable éclat d'une lame d'acier*** » ***(COURTELINE). L'éclat d'un diamant.*** V. Feu, scintillement. « ***Cet éclat inimitable de l'or épais et sans alliage*** » (LOTI). ***L'éclat de*** son ***regard.*** ♦ 2° Vivacité et fraîcheur (d'une couleur), couleur ***vive et*** fraîche qui plaît. « ***La vigueur et l'éclat du coloris sont deux choses diverses*** » (DIDER.). « ***L'éclat des fleurs*** » (ROUSS.). ***L'éclat du teint. Une femme qui a de l'éclat,*** une beauté fraîche, radieuse. « ***Madame de Guiche, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse*** » (CHATEAUB.). ♦ 3° ***Fig.*** Caractère de ce qui est brillant, magnifique. V. Luxe, magnificence, richesse. « ***L'éclat des rangs et des titres*** » (MASSILLON). ***Milton*** « ***a porté l'éclat de la Renaissance dans le sérieux de la Réforme*** » ***(GIDE).*** « ***La grande éloquence où il y a, à la fois, chaleur, mouvement, éclat et magnificence*** » (FAGUET). ◇ D'ÉCLAT, remarquable, éclatant. ***Action, coup d'éclat.*** — (ANT. *Matité,* sobriété).

ÉCLATANT, ANTE [eklatɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1538;* « cassant fragile », 1436; de *éclater).* ♦ 1° Qui fait un grand bruit. V. Bruyant. ***Le son éclatant de la trompette.*** « ***La voix est forte, éclatante, riche*** » (ALAIN). ♦ 2° Qui brille avec éclat. V. Brillant, éblouissant, étincelant, flamboyant. « Une ***mosquée éclatante luit sous le soleil*** » (MAUPASS.). — Un rouge ***éclatant.*** V. Rutilant, vif, yourd. ***La blancheur éclatante des pentes*** neigeuses. — ***Par*** ext. Dont la couleur, le coloris a de l'éclat. « ***Un coq royal, éclatant de carmin, d'émeraude et d'or rouillé*** » (GENEVOIX). ***D'une éclatante beauté.*** V. Radieux, resplendissant. ♦ 3° ***Fig.*** Qui se manifeste de la façon la plus frappante. V. Remarquable, retentissant. ***Un mérite, des dons éclatants.*** « ***Pour prendre une éclatante revanche*** » (CHATEAUB.). ***Une vérité éclatante.*** V. Évident, manifeste. ◈ ANT. Doux; sombre; terne; modeste. Fade, foncé, neutre.

ÉCLATÉ [eklate]. *n. m.* (mil. XX^e^; de *éclater). Techn.* Représentation graphique d'un objet complexe (machine, moteur, ouvrage d'art), qui en montre les éléments ordinairement invisibles par séparation de ces éléments représentés en perspective ***(perspective éclatée).***

ÉCLATEMENT [eklatmɑ̃]. *n. m.* (1553; de *éclater).* ♦ 1° Fait d'éclater. V. Explosion, rupture. « ***Le sourd éclatement des bombes*** » (MART. du G.). Spécialt. ***Éclatement d'un*** pneu. V. Crevaison. ♦ 2° Fig. Fragmentation d'un ensemble ou d'un groupe humain en plusieurs éléments nouveaux. ***L'éclatement d'un parti,*** sa division brutale en gro nouveaux.

ÉCLATER [eklate]. V. (XII^e^; frq. *°slaitan).*

I. V. *tr.* ♦ 1° Vx. Casser, faire voler en éclats. Prov « ***La surprise est cause qu'on s'éclate de rire*** » (DESCAR ♦ 2° *Mod.* (1651). *Hortic.* Diviser (une plante) en sépa des drageons.

II. V. *intr.* (1532). ♦ 1° Se rompre avec violence et g ralement avec bruit, en projetant des fragments, ou en s vrant. V. Briser (se), casser (se), fendre ***(se). La chaudi éclaté.*** « ***L'eau bouillante risque de faire éclater les ver*** (GIDE). ***Obus qui éclate.*** V. Exploser, péter, sauter. ***Le arrière droit a éclaté. V. Crever. Des bourgeons qui écla*** V. Ouvrir ***(s').*** — Par exagér. « ***Sa tête bourdonnante et d'éclater*** » (DAUD.). ♦ 2° Se diviser en plusieurs élém « ***La revue [...] éclate en cinq publications*** » ***(L'Exp*** 26-5-1969). « ***En moins de deux ans, la coalition*** [gouv ***mentale] éclatera*** » ***(Le Monde,*** 22-9-1965). ♦ 3° ***Par*** Faire entendre un bruit violent et soudain. V. Reb « La Marseillaise, ***chantée avec une furie vengeresse, écla (ZOLA).*** « ***À chaque stance éclataient des rires. des cris applaudissements*** » ***(GAUTIER).*** « ***Les sanglots... qui n' tèrent que quand je me retrouvai seul*** » (PROUST). ◇ (S de personne) ***La foule éclata en applaudissements.*** — ***Éc de rire*,*** ou absolt. éclater. V. Pouffer. « Comme ***si elle craint d'éclater en sanglots*** » ***(GREEN).*** — ***Absolt.*** S'emp bruyamment. « ***Incapable d'éclater, de me mettre en colt*** (RADIGUET). ♦ 4° ***(Choses).*** Se manifester tout à coul un début brutal. V. Commencer, déclarer (se). « ***Il*** y ***a maladies qui... éclatent en une soirée dans un accès de j violent*** » (MAUROIS). ***L'incendie, la guerre a éclaté.*** ♦ 5° Briller d'un vif éclat. « ***L'or éclate sur les habits de Philém*** (LA BRUY.). Par anal. « ***Quel était ce feu intérieur qui écl parfois dans*** son ***regard?*** » (HUGO). ♦ 6° Apparaître de f manifeste. V. Rayonner. ***La joie éclatait sur son visage*** Se manifester avec évidence. V. Sauter (aux yeux). « ***droiture... la bonté de Battaincourt éclataient en ses moin propos*** » (MART. du G.). — Fig. ***(Personnes).*** Accéder dain à la célébrité. « ***Le pilote suédois a éclaté sur la s internationale*** » ***(L'Auto-journal,*** 29-1-1970). ◈ ANT. Taire dominer (se); dissimuler (se).

ÉCLATEUR [eklatœʀ]. *n. m.* (1922; de *éclater). É* Appareil à deux électrodes séparées par un diélectri disposées de façon qu'une étincelle jaillisse entre elles q la différence de potentiel atteint une certaine valeur.

ÉCLECTIQUE [eklɛktik]. *adj.* (1651 ; gr. *eklektikos eklegein* « choisir »). ♦ 1° *Philo.* Qui professe l'éclecti est inspiré par l'éclectisme. Subst. ***Les éclectiques,*** les p sophes éclectiques. ♦ 2° ***Par ext.*** (XIX^e^). ***Qui n'a*** pas de exclusif, ne se limite pas à une catégorie d'objets. ***éclectique en littérature, en amour, en fait de lecture.*** « ***L'e le plus ouvert à toutes les notions et à toutes les impress le jouisseur le plus éclectique*** » (BAUDEL.). ◈ ANT. Exc ***sectaire.***

ÉCLECTISME [eklɛktism(ə)]. *n. m.* (1755; de *éclecti* ♦ 1° *Philo.* École et méthode philosophique de Pota d'Alexandrie, recommandant d'emprunter aux divers tèmes les thèses les meilleures quand elles sont concilia plutôt que d'édifier un système nouveau. V. Syncréti — (1817) Position analogue soutenue par Victor Co ♦ 2° ***Par ext.*** Disposition d'esprit éclectique. ***Faire pr d'éclectisme dans ses lectures, dans ses relations.*** ◈ ***Sectarisme.***

ÉCLIMÈTRE [eklimɛtʀ(ə)]. *n. m. (1870;* du *gr. ekkli(* « incliné », et *-mètre*). *Techn.* Instrument d'arpenteur mesurer la différence de ***niveau*** entre deux points.

ÉCLIPSE [eklips(ə)]. *n. f.* (XII^e^; ***lat. eclipsis, gr. ekleip*** ♦ 1° Occultation passagère d'un astre, produite par l'i position d'un autre corps céleste entre cet astre et la so de lumière ***(Éclipse vraie)*** ou entre cet astre et le point d'ob vation ***(Éclipse apparente). Éclipse de Soleil,*** lorsqu Lune passe entre le Soleil et la Terre. ***Éclipse de Lune,*** lor la Lune pénètre dans le cône d'ombre projeté par la T ***Éclipse totale, partielle. Éclipse annulaire,*** éclipse part de Soleil dans laquelle le bord de ce dernier, demeurant visible, forme un anneau lumineux. ***Cycle des éclipses tot*** V. Saros. ♦ 2° ***Fig.*** Période de fléchissement, de défailla « ***La civilisation exposée à subir de longues éclipses ou m*** à ***périr*** » (BAINVILLE). ◇ ***Fam.*** Disparition. « ***L'homme chassait n'était plus là. Éclipse totale de l'homme en blou*** (HUGO). ◇ À ÉCLIPSES, qui apparaît et disparaît de fa intermittente. « ***Cette publicité à éclipses, à répétitio*** (DUHAM.). ◈ ANT. *Réapparition.*

ÉCLIPSER [eklipse]. *v. tr.* (XIII^e^; de *éclipse).* ♦ 1° voquer l'éclipse de (un autre astre). ***La Lune éclipse pa le Soleil.*** ◇ ***Par anal.*** Rendre momentanément invisible Cacher, offusquer, voiler. Nuage ***qui éclipse le Soleil.*** ♦ 2° Empêcher de paraître, de plaire, en brillant soi-même da

ge. V. Pâtir (faire), surpasser. II « ne voulut *pas* se *laisser lipser par son camarade, il déploya son esprit* » (BALZ.). *La gloire de l'auteur d'une découverte éclipse celle des vants qui l'ont reparée* » (CONDORCET). ♦ 3° S'ÉCLIPSER. *pron.* Être éclipsé, voilé; disparaître momentanément. *Fam.* S'en aller à la dérobée. V. Esquiver (s'). *Je me suis lipsé avant la fin de la cérémonie.* ◈ ANT. **Dévoiler, montrer.**

ÉCLIPTIQUE [ekliptik]. *adj. et n. m.* (XIII^e^; lat. *eclip-ius*, gr. *ekleiptikos* « relatif aux éclipses »). ♦ 1° Adj. *Vx).* Propre aux éclipses. ◇ *Mod.* (1870) Relatif à l'éclip-que. ♦ 2° N. m. (XVII^e^, n. f.; gr. *ekleiptikos (kuklos)*, s éclipses se produisant près des points où ce cercle coupe xbite de la Lune). Grand cercle d'intersection du plan de xbite terrestre avec la sphère céleste; ce plan lui-même. *xe de l'écliptique,* diamètre de la sphère céleste, perpendi-laire a" plan de l'écliptique. *Obliquité de l'écliptique,* ngle formé par le plan de l'écliptique et le plan de l'équateur.

ÉCLISSE [eklis]. *n. f. (Esclice, 1080;* de *éclisser).* ♦ 1° clat de bois. ◇ Plaque de bois mince utilisée en lutherie; ois de fente utilisé en boisselleric, etc. ◇ Plaque de bois a bandage de carton qu'on applique le long d'un membre acturé pour maintenir les os. V. Attelle, gouttière. ♦ 2° VI^e^; d'abord *panier d'éclisses).* Clisse (claie ou surface essée). ♦ 3° (1870). Pièce d'acier reliant les rails de chemin fer.

ÉCLISSER [eklise]. Y. *tr.* (1549; « fendre en éclats », 80; frq. *°slitan*). Assujettir (un membre) par des éclisses. *Techn.* Fixer à l'aide d'éclisses (un rail, un aiguillage).

ÉCLOPÉ, ÉE [eklɔpe]. *adj.* (XII^e^; de é-, et l'a. fr. *cloper.* Clopin-clopant). Qui marche péniblement en raison d'un cident ou d'une blessure. V. Boiteux, estropié, informe. ibst. *Un éclopé (spécialt.* un soldat légèrement blessé).

ÉCLORE [eklɔʀ]. *v. intr.* : *il éclôt, ils éclosent; il éclora: éclorait; qu'il éclose: éclos, éclose; rare* sauf a" prés., inf. p. p. (XII^e^; lat. pop. *°exclaudere,* class. *excludere* « faire rtir »). ♦ 1° Sortir de l'œuf. « *Quelques-uns, comme les rins, éclosent au bout de treize ou quatorze jours* » (BUFF.). Par ext. (Œuf) S'ouvrir. *L'œuf est éclos. Faire éclore des ufs.* V. Incubation. ♦ 2° Se dit d'une fleur en bouton qui ouvre. V. Épanouir (s'), fleurir. — A" p. p. *Une fleur à ine éclose, fraîche éclose.* ♦ 3° *Fig.* Naître, paraître. « *Après froide nuit, vous verrez l'aube éclore* » (HUGO). « *La sym-thie peut faire éclore bien des qualités somnolentes* » *(GIDE).* ANT. Faner (se). *Disparaître.*

ÉCLOSION [eklozjɔ̃]. n. *f. (1747:* de *éclore).* ♦ 1° Fait éclore. « *Entre l'éclosion des œufs et l'essor des oisillons* » COLETTE). ♦ 2° Épanouissement (de la fleur). ♦ 3° *Fig.* aissance, apparition. *L'éclosion de nouveaux talents. J'assiste à l'éclosion de ma pensée* » (RIMBAUD). ◈ ANT. itrissement. *Disparition.*

ÉCLUSAGE [eklyzaʒ]. *n. m.* (1922; *éclusement,* 1877; *écluser). Techn.* Action d'écluser (un bateau), de faire sser par l'écluse. V. Sassement.

ÉCLUSE [eklyz]. n. *f.* (XIII^e^; bas lat. *exclusa,* p. p. fém. *excludere,* « (eau) séparée du courant »). Ouvrage hydrau-que, formé essentiellement de portes munies de vannes, stiné à retenir ou à lâcher l'eau selon les besoins. *Écluse nple, double, à sas. Écluse de chasse. Écluses d'un canal,* stinées à faire passer, aux changements de niveau, les teaux du bief d'amont a" bief d'aval ou inversement. *harpente, maçonnerie d'une écluse.* V. Bajoyer, **barrage, gue, radier. Par méton. Lever,** *baisser, ouvrir, lâcher, fermer s écluses,* les portes de l'écluse. — Par compar. « *Il mit son eur à nu, ouvrit l'écluse au flot amer de ses rancunes* » *(COUR-LINE).* ◇ Sas.

ÉCLUSÉE [eklyze]. *n. f.* (1627; de *écluser). Techn.* Quan-é d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse jusqu'à ce l'on l'ait refermée.

ÉCLUSER [eklyze]. Y. tr. (XII^e^; de *écluse).* ♦ 1° *Techn.* rrer (une rivière, un canal) par "ne écluse; faire passer n bateau) par "ne écluse. ◇ Sasser. ♦ 2° *Pop.* (1936). oire. « *Ce qu'on a pu en écluser des litrons à Saint-Locdu, te rappelles?* » (SAN-ANTONIO).

ÉCLUSIER, IÈRE [eklyzje, jɛʀ]. *n.* (XIV^e^; de *écluse).* rsonne chargée de la garde et de la manœuvre d'une luse.

ÉCO-. Élément, du gr. *oikos* « maison, habitat ».

ÉCOBUAGE [ekɔbɥaʒ]. *n. m.* (1797; de *écobuer). Agric.* anière archaïque de fertiliser les terres en les écobuant.

ÉCOBUER [ekɔbɥe]. Y. *tr.* (1721; *égobuer,* 1539; de *é-,* dial. *gobe* « motte de terre », rad. gaul. *°gobbo* « *morceau* »). *ɣric.* Peler (la terre) en arrachant les mottes, avec les herbes les racines, que l'on brûle ensuite pour fertiliser le sol avec ; cendres.

ÉCOCIDE [ekɔsid]. *n. m.* (1972; de *éco(logie),* et *-cide). dact.* Destruction méthodique de la flore et de la faune. *L'écocide viêtnamien* » (*Nouv. Obs., 7-8-1972).*

ÉCŒURANT, ANTE [ekœʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (mil. XIX^e^; de *écœurer).* ♦ 1° Qui écœure, soulève le cœur. V. Dégoûtant, fétide, infect, nauséabond, répugnant. « *Des odeurs écœurantes d'ail ou d'humanité* » (MAUPASS.). — ◇ *Par ext.* Fade, trop gras ou trop sucré. Un gâteau *écœurant.* ♦ 2° *Fig.* Moralement répugnant, révoltant. *Des flatteries écœurantes.* ♦ 3° *Qui* crée "ne espèce de malaise, de découragement. V. Décourageant, démoralisant. *Il a une facilité! c'est écœurant.* « *Son destin, écœurant à force d'être prévisible* » (SARTRE). ◈ ANT. Appétissant; exaltant.

ÉCŒUREMENT [ekœʀmɑ̃]. *n. m.* (1870; de *écœurer).* ♦ 1° État de celui qui est écœuré. V. Haut-le-cœur, nausée. ♦ 2° Dégoût profond, *répugnance. Des combinaisons auxquelles on ne peut assister sans écœurement.* ♦ 3° Découra-*gement.* « *Un immense et universel écœurement suivait nécessairement tant de déceptions* » (MADELIN). ◈ ANT. **Appétit:** *enthousiasme.*

ÉCŒURER [ekœʀe]. Y. tr. (1642; de é-, et cœur). ♦ 1° Dégoûter a" point de donner envie de vomir. « Cette *liqueur épaisse l'écœura* » (GREEN). Absolt. Sauce *trop grasse qui écœure.* V. Cœur (soulever le). ♦ 2° *Fig.* Dégoûter au plus haut point en inspirant l'indignation ou le mépris. « *J'étais las, las, écœuré par toutes les bêtises, toutes les bassesses, toutes les saletés que j'avais vues* » (MAUPASS.). ♦ 3° Décourager, démoraliser profondément. ◈ ANT. Allécher. *Enthousiasmer.*

ÉCOGRAPHIE [ekɔgʀafi]. *n. f.* (v. 1972; de *éco[logie],* et *graphie). Didact.* Étude de l'évolution de l'environnement (ressources et peuplement).

ÉCOINÇON [ekwɛ̃sɔ̃]. *n. m.* (1334; de é-, et coin). *Techn.* Ouvrage de menuiserie, de maçonnerie formant encoignure. *Meuble* en *écoinçon* : dont la forme triangulaire épouse l'angle formé par deux murs. V. Encoignure. ◇ Pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre.

ÉCOLÂTRE [ekɔlɑtʀ(ə)]. *n. m.* (1349; *scolastre,* XIII^e^; lat. *scholasticus). Ancienn.* Ecclésiastique qui dirigeait l'école attachée à l'église cathédrale; ecclésiastique inspecteur des écoles d'un diocèse.

ÉCOLE [ekɔl]. *n. f. (Escole,* XI^e^; lat. *schola,* gr. *skholê).* ♦ 1° Établissement dans lequel est donné un enseignement collectif (général ou spécialisé). *La* rentrée *des écoles,* des classes. *Fournitures à l'usage des écoles.* scolaires. Un *ancien camarade d'école. École primaire élémentaire. École maternelle**. *École normale primaire. École nationale professionnelle. École commerciale. École de danse, de dessin, d'art dramatique.* V. Académie, conservatoire, cours. *École d'adultes, du soir. Les grandes écoles,* appartenant à l'enseignement supérieur *(École normale supérieure, École nationale d'administration* (E.N.A.), *École polytechnique, navale, etc.).* — Loc. *Faire l'école buissonnière**. *Renvoyer qqn à l'école, lui conseiller de* retourner à *l'école,* lui faire sentir qu'il a encore besoin de s'instruire. qu'il ne connaît pas la question. *Sentir l'école.* avoir l'air pédant; avoir qqch. de pédantesque et d'appliqué: ◇ *Spécialt.* Établissement d'enseignement primaire. *École publique, laïque. École privée, confessionnelle.* V. Institution, pension. *École de garçons, de filles, mixte. Directeur, maître d'école.* « *Elle... allait à l'école accompagnée d'une petite sœur* » (RADIGUET). *Un enfant en âge d'aller à l'école.* V. Écolier; scolarité. — Enseignement qu'on y donne. C'est *une maîtresse qui fait l'école.* V. Classe. — L'ensemble des élèves et du personnel enseignant de cet établissement. *L'école aura congé à telle date.* ♦ 2° *Milit.* Instruction, exercice. « *L'école du soldat et l'école de peloton* » (VIGNY). *École de pièce, de groupe, de la section, du bataillon. Écoles à feu,* exercices de tir réel. ◇ Exercice d'équitation. *Basse école,* équitation élémentaire. Cour. *Haute école,* équitation savante. ♦ 3° Ce qui est propre à instruire et à former ; source d'enseignement. *Avec vous, il est à bonne école, vous saurez* le for-*mer. À l'école du monde, de la pauvreté, en* recevant l'enseignement qu'apporte le monde, la pauvreté. *Il a été à rude école,* le malheur, les difficultés l'ont instruit. — « *Corneille a établi une école de grandeur d'âme* » (VOLT.), a enseigné la grandeur d'âme. « *Voilà la vraie école de style* » (FLAUB.). ♦ 4° *Absolt.* (XVII^e^). *L'École* : l'enseignement et philosophie scolastique. *Galilée « quitte le plus qu'il peut les erreurs de l'École* » (DESCARTES). ♦ 5° Groupe ou suite de personnes, d'écrivains, d'artistes qui se réclament d'un même maître ou professent les mêmes doctrines. V. Chapelle, mouvement, secte. *L'école stoïcienne. L'école classique, romantique.* « *L'évolution de nos arts procède par écoles successives* » (VALÉRY). *L'école de Rubens.* ◇ *Spécialt.* Ensemble de peintres qu'on peut rapprocher par leur origine et leur style. *L'école flamande, vénitienne. L'école de Paris* (XX^e^ s.). *0* Loc. FAIRE ÉCOLE, avoir des disciples, des adeptes. « *Ce sublime républicain qui rendrait la république acceptable s'il pouvait faire école* » (BALZ.). *Une théorie qui a fait école.*

-ÉCOLE. Second élément de substantifs composes (comme

auto-école*) s'appliquant à un véhicule destiné à enseigner la conduite ou le pilotage *(voiture-école, bateau-école)* où au lieu où est donné un enseignement *(atelier-école, ferme-école)*.

ÉCOLIER, IÈRE [ekɔlje, jɛr]. *n.* (XIIIe; bas lat. *scholaris* « scolaire »). ♦ 1° *Vx.* Élève. *Spécialt.* Étudiant. *L'écolier limousin* (dans Rabelais). ◇ Loc. *Le chemin des écoliers :* le chemin le plus long, qui permet de flâner (comme celui des écoliers qui font l'école buissonnière). ♦ 2° *Mod.* Enfant qui fréquente l'école primaire, suit les petites classes d'un collège ou d'un lycée. *Cartable, trousse, tablier d'écolier.* « *Dans la vie de l'écolière, le lundi a le tort de succéder au dimanche* » (ROMAIN~). ◇ Par appos. *Papier écolier. Cahier format écolier.* ♦ 3° *Fig.* Apprenti, débutant. C'est *une faute d'écolier. Il est encore un écolier.* ♦ 4° *Adj.* (XIVe). *Rare.* Qui sent l'école, scolaire. *La Révolution* « a été, nu *point de vue* littéraire, *plus conservatrice, plus écolière, plus primaire..* » (THIBAUDET). ◈ ANT. Maître.

ÉCOLOGIE [ekɔlɔʒi]. *n. f.* (*Œcologie*, 1904; en all., 1873, Haeckel; du gr. *oikos* « maison, habitat », et *-logie*, d'apr. *économie*). Étude des milieux où vivent et se reproduisent les êtres vivants ainsi que des rapports de ces êtres avec le milieu.

ÉCOLOGIQUE [ekɔlɔʒik]. *adj.* (av. *1968; de écologie*). Relatif à l'écologie. *Les problèmes écologiques. L'écosystème*, u n i t é écologique.*

ÉCOLOGISTE [ekɔlɔʒist(ə)]. *n.* (v. 1968; de *écologie*). Spécialiste de l'écologie. « *Pour sauver la nature, un corps d'écologistes-conseils* » (*La Croix*, 7-1-1970).

ÉCONDUIRE [ekɔ̃dɥiʀ]. *v. fr.; conjug. conduire* (XVe; altér., d'apr. *conduire*, de l'a. fr. *escondire* « excuser, refuser », lat. médiév. *excondicere*, de ex-, négatif, et *condicere* « convenir, conclure »). ♦ 1° Repousser (un solliciteur), ne pas accéder à la demande de (qqn). V. Refuser. « *Un solliciteur trop tenace pour être éconduit, et trop bien placé* » (ROMAINS). *Un des soupirants qu'elle a éconduits.* ♦ 2° (Par attract. de *conduire*). Congédier. « *Je l'éconduisis... je restai seul dans la chambre* » (PROUST). ◈ ANT. *Accueillir.*

ÉCONOMAT [ekɔnɔma]. *n. m.* (1605; de *économe*). ♦ 1° Fonction d'économe; bureaux de l'économe. V. Intendance. ♦ 2° Magasin de vente créé par un employeur à l'usage des ouvriers et employés. *Les économats des chemins de* fer. — Nom de magasins à succursales multiples (Cf. *Coopérative*).

ÉCONOME [ekɔnɔm]. *n.* et *adj.* (1546; *aconome*, 1337; lat. ecclés. *œconomus*, gr. *oikonomos*. de *oikos* « maison ». et *-nomos*, de *nemein* « administrer »).

I. N. Personne chargée de l'administration matérielle. des recettes et dépenses dans une communauté religieuse, un établissement 'hospitalier, un collège. ◇ Vx. Intendant d'une grande maison. **V.** Administrateur, régisseur. *La parabole de l'économe infidèle.*

II. *Adj.* (1690). Qui dépense avec mesure, sait éviter toute dépense inutile. V. Parcimonieux. « *À père avare, dit-on, fils prodigue; à parents* économes, *enfants dépensiers* » (MUS.). ◇ Fig. *Être économe de ses louanges. de son temps, ne* pas donner ses louanges, son temps sans compter, les mesurer. V. Ménager. ◈ ANT. Dépens;er: prodigue.

ÉCONOMÉTRICIEN [ekɔnɔmetʀisjɛ̃]. *n. m.* (1955; de *économétrie*). Sc. Spécialiste de l'économétrie. (On emploie parfois ÉCONOMÈTRE [ekɔnɔmɛtʀ(ə)] *n.* [1968].)

ÉCONOMÉTRIE [ekɔnɔmetʀi]. *n. f.* (v. 1950: de *économie, et -métric*). Sc. Traitement mathématique de données statistiques concernant les phénomènes économiques; technique qui utilise ce traitement.

ÉCONOMÉTRIQUE [ekɔnɔmetʀik]. *adj.* (v. 1954; de *économétrie*). Sc. Relatif à l'économétrie.

ÉCONOMIE [ekɔnɔmi]. *n. f.* (XVIe; *yconomie, 1370;* de *économe*, d'apr. le gr. *oikonomia*).

1. ♦ 1° Vx. Art de bien administrer une maison, de gérer les biens d'un particulier *(économie privée. domestique)*, ou de l'État *(économie publique, politique*, 1613). V. Administration, gestion. ♦ 2° *Mod.* (1773) ÉCONOMIE POLITIQUE, science qui a pour objet la connaissance des phénomènes concernant la production, la distribution et la consommation des richesses, des biens matériels dans la société humaine. *L'économie politique étudie les besoins, les facteurs de la production* (richesses naturelles, démographie, travail, capital, *etc.), l'organisation de la production, la circulation des richesses (commerce), les prix, le crédit, la monnaie, la répartition des richesses: le rôle de l'État dans la production et la répartition, la consommation. Étudiant en droit qui fait de l'économie politique* (arg. scol. ÉCO PO [ekopo]). — *Economie humaine,* l'économie politique sous l'angle des valeurs humaines (habitation, niveau de vie; conditions de travail, hygiène, etc.). — *Économie sociale,* ensemble des connaissances relatives à la condition ouvrière et à son amélioration. ♦ 3° (Déb. XXe) Activité, vie économique; ensemble des faits relatifs à la production. à la distribution et à la consommation des richesses dans une collectivité humaine. Minis *de l'Économie nationale. Vivre en économie fermée* Autarcie). *Économie en expansion, en crise. Économie subsistance.* ◇ *Économie capitaliste (opposé* à étatis socialisme), *libérale.* V. Capitalisme, libéralisme. *Économ dirigée, planifiée,* qui comporte "ne forte intervention l'Etat. V. Dirigisme. ◇ *Economie concertée,* principe d'or nisation de la prise de décision économique en comr par l'État et les entreprises privées. *Sociétés d'économ mixte,* « sociétés dans lesquelles l'Etat ou une collecti publique sont associés à des capitaux privés » (BERNA COLLI et LEWANDOWSKI).

II. (XVIe). Cour. Gestion où l'on évite la dépense inu V. Épargne, parcimonie. « *L'avarice est plus opposée à l'é nomie que la libéralité* » (LA ROCHEF.). « *Elle gérait avec sévère économie son modique avoir* » (FRANCE). Ce qu épargne, ce qu'on évite de dépenser. Une *sérieuse économ* Loc. *Il n'y a pas de petites économies. Une économie de bo de chandelle.* Fig. *Une économie de temps, de fatigue.* — *plur.* (1829). Somme d'argent que l'on a économisée. *Fa des économies. Avoir des économies.* V. Pécule, réserve. *aussi* Bas (de laine). *Mettre* ses économies *à* la *caisse d'ép gne.* ◈ Syn. arg. (1913). Économiques.

III. ♦ 1° (XVIIe). *Littér.* Organisation des divers éléme d'un ensemble; manière dont sont distribuées les parties. Ordre, organisation, structure. *L'économie du corps hum L'économie d'une loi. L'économie d'une œuvre littéra* « *Avec quelle pénétration d'esprit il jugea de l'économie d pièce* » (RAC.). « *L'économie même de son œuvre gigantesq certes, mais hâtive, fiévreuse, encombrée* » (HENRIOT) 2° Relation, articulation des parties d'un système. *Économ d'un projet.* — *Ling.* Principe d'organisation de l'éner requise pour satisfaire aux besoins de la communicati « *Économie des changements phonétiques* » (MARTINET) ◈ ANT. (II). Dépense, gaspillage, prodigalité; (III). Désor

ÉCONOMIQUE [ekɔnɔmik]. *adj.* et *n.* (XVIe; *yconomiq* 1370; lat. d'o. gr. *œconomicus*, V. Économe).

1. ♦ 1° Vx. Qui concerne l'administration d'une mais ♦ 2° *Mod.* (1767) Qui concerne la production, la distri tion, la consommation des richesses ou l'étude de ces phé mènes. *Activité. vie économique d'un pays. Mécanism phénomènes économiques. Histoire, géographie économiq* ◇ N. m. (1955). L'ensemble des phénomènes économiq le domaine économique. *L'économique, le politique et social.* — *N. f.* (1694; *iconomique*, v. 1265). La science éco mique, l'économie politique.

II. (1690). Qui réduit les frais, épargne la dépense. *Proc économique.* V. Avantageux. *Chauffage économique.* ◈ A (II). Coûteux.

ÉCONOMIQUEMENT [ekɔnɔmikmɑ̃]. *adv.* (1690; *économique).* ♦ 1° En épargnant la dépense, d'une mani économique. *Vivre économiquement;* ♦ 2° Relativemen la vie ou à la science économique. *Economiquement parla* — *Les économiquement faibles,* les personnes qui dispos de ressources insuffisantes (sans être proprement indigent, *L'État aide les économiquement faibles.*

ÉCONOMISER [ekɔnɔmize]. v. *tr.* (1718; de *économ* ♦ 1° Vx. Gérer avec sagesse. 0 *Mod.* Dépenser, util avec mesure. V. Ménager. *Economiser ses provisions pena* la guerre. Fig. *Savoir-économiser son temps, ses forces* 2° (1835). Mettre de côté en épargnant. V. Épargner. « *force de privations, il économiserait quatre mille franc.* (FLAUB.). Absolt. « *Economisant sur toutes choses pour pa sa pension* » (LOTI). ◈ ANT. Dépenser; consommer.

ÉCONOMISEUR [ekɔnɔmizœʀ]. *n. m.* (1902; de *éco miser). Techn.* Appareil permettant une économie de burant; réchauffeur d'eau d'une chaudière, permettant récupération de la chaleur.

ÉCONOMISTE [ekɔnɔmist(ə)]. *n.* (1767; de *économ* Spécialiste d'économie politique.

ÉCOPE [ekɔp]. *n. f.* (XIIIe; frq. **skôpa*). *Mar.* Pelle de b à long manche servant à puiser ou à vider l'eau.

ÉCOPER [ekɔpe]. v. *tr.* (1867; de *écope*). ♦ 1° *M* Vider (un bateau) avec une écope. ♦ 2° *Fig., Pop. et vx.* Bo ◇ *Mod.* (1887) *Fam.* Recevoir (un coup, un dommag « *Le jeune vicomte écopa, comme on dit dans l'armée, d jours de salle de police* » (ALLAIS). — *Absolt.* Être atteint, pu V. Trinquer. « *Chaque fois qu'il revenait d'une expédition s avoir écopé* » (PROUST).

ÉCOPERCHE [ekɔpɛʀʃ(ə)]. *n. f.* (1470; probabl. d'é (2). et *perche).* Grande perche verticale d'échafaudage.

ÉCORÇAGE [ekɔʀsaʒ]. *n. m.* (1863; *écorcement*, 15 de écorcer). Action d'écorcer (un arbre).

ÉCORCE [ekɔʀs(ə)]. *n. f.* (XIIe; lat. *scortea* « manteau peau, outre », de *scorteus* « de peau »). ♦ 1° Enveloppe d tronc d'arbre et de ses branches, qu'on peut détacher du b Bot. Enveloppe de la tige et des racines composée de gra"

llules dont les parois s'épaississent avec l'âge. Écorce lisse, gueuse, *présentant des gerçures, couverte de mousse. L'écorce argentée des peupliers* » (MAUPASS.). *Écorce laissée r le bois coupé.* V. Grume. *Utilisation de certaines écorces.* Cannelle, liège, quercitron, quinquina, tan. Loc. fig. *Il ne ut pas juger de l'arbre par l'écorce,* il ne faut pas juger sur s apparences. ♦ 2° Enveloppe coriace de certains fruits; agment de cette enveloppe. *Écorce de melon, de citron, orange.* V. Peau, pelure. — *On presse* l'orange et on jette écorce.* ◇ *Par anal.* Géol. *Écorce terrestre,* partie superfielle du globe. ◇ *Anat.* V. Cortex. ♦ 3° *Fig.* Enveloppe térieure, apparence. « *Une nature de paysan, d'écorce assez de* » (BARRÈS).

ÉCORCER [ekɔrse]. *v. fr.;* conjug. *placer* (XII^e^; de écorce). épouiller de son écorce (un arbre). ◇ Décortiquer, peler grain, les fruits).

ÉCORCEUR [ekɔrsœr]. *n. m.* (1948; de écorcer). *Agric.* uvrier procédant à l'écorçage des arbres.

ÉCORCHÉ [ekɔrʃe]. *n. m.* (1766; de *écorcher).* Statue homme, d'animal représenté comme dépouillé de sa peau, après laquelle les étudiants des beaux-arts dessinent des udes.

ÉCORCHEMENT [ekɔrʃəmã]. *n. m. (XIII~;* de *écorcher).* ction d'écorcher (un animal).

ÉCORCHER [ekɔrʃe]. *v. tr.* (XII^e^; bas lat. *excorticare, cortex* « enveloppe, écorce »). ♦ 1° Dépouiller de sa peau n animal). V. Dépouiller, dépiauter. *Écorcher un lapin. ertains criminels étaient écorchés vifs.* Par métaph. Une nsibilité *d'écorché vif,* comme serait celle de qqn qu'on rait écorché vif. Loc. *Il crie comme si on l'écorchait, avant d'on l'écorche :* pour rien du tout. ♦ 2° Blesser en entamant perficiellement la peau. V. Égratigner, excorier; griffer. *chiffonnier* « *a le dos et les reins écorchés par le poids de sa otte* » (BAUDEL.). Pronom. Je me *suis écorché. — Par ext.* ntamer superficiellement, *érafler. Écorcher le mur en pousnt un meuble.* — Par exagér. Ce *vin qui écorche le gosier. ons discordants qui écorchent les* oreilles. ♦ 3° *Fig.* Déforer, prononcer de travers. V. Estropier. Il *écorche tous les ms propres. Écorcher le français.* 0 Faire payer trop er à (un client). V. Estamper. Un *restaurant* où nous nous *mmes fait écorcher.*

ÉCORCHERIE [ekɔrʃəri]. *n. f.* (XIII^e^; de *écorcher). Techn.* eu de l'abattoir où l'on écorche les bêtes.

ÉCORCHE-R [ekɔrʃœr]. *n. m.* (XIII^e^; de *écorcher).* Celui i écorche les bêtes pour la boucherie. 0 *Fig.* Estampeur, leur. Spécialt. *Les écorcheurs :* brigands qui rançonnaient s paysans lors de la guerre de Cent ans.

ÉCORCHURE [ekɔrʃyr]. *n. f.* (XIII^e^; de *écorcher).* Déchire légère de la peau. V. Égratignure, éraflure, **excoriation, iffure.**

ÉCORNER [ekɔrne]. *v. tr.* (XII^e^; de *é-,* et *corne*). ♦ 1° *Rare.* écorner. ♦ 2° (XVI^e^). Casser, endommager un angle de... *corner une pierre en la transportant.* « *D'autres (livres), ochés, tout écornés par l'usage* » (LACRETELLE). ♦ 3° *Fig.* ntamer, raidir, réduire. V. Ébrécher. — Au p. p. « *Cette fortune, en qu'écornée déjà, lui avait permis jusau'alors de subsisr* » (MART. du G.).

ÉCORNIFLER [ekɔrnifle]. Y. *tr.* (1442; crois. de *écorner* l'a. fr. *nifler.* V. Renifler). *Fam. Se* procurer çà et là aux pens d'autrui (quelque aubaine, de l'argent, un bon repas). Grappiller, rafler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE [ekɔrniflœr, øz]. *n.* (1537; de *ornifler).* Pique-assiette, parasite.

ÉCORNURE [ekɔrnyr]. *n. f.* (1694; de. *écorner).* Éclat une pierre, d'un meuble écorné; brèche occasionnée par cassure.

ÉCOSSAIS, AISE [ekɔsɛ, ɛz]. *adj.* et *n.* (XVI^e^, de Écosse, s lat. *Scotia; escot,* XIV^e^, bas lat. *Scotus).* ♦ 1° De l'Écosse. *s lacs écossais. Les anciens clans écossais. Danse écossaise.* Scottish. *Le rite écossais. une* des associations de la franc-açonnerie française. Spkcialt. *Tissu écossais,* ou ellipt. *ossais,* tissu de fils de laine peignée disposés par bandes de uleurs différentes se croisant à angle droit (distinctives des ans,, à l'origine). *Douche* écossaise. 0* Subst. *Un Écossais, e Écossaise. Le kilt, la cornemuse des Écossais. — N. m.* angue gaélique d'Écosse. V. Erse. ♦ 2° (1840). Fait de tissu ossais. *Une jupe, une cravate écossaise.*

ÉCOSSER [ekɔse]. *v. tr.* (XII^e^; de é-, et cosse). ♦ Dépouiller (des pois, des haricots) de la cosse. *Haricots à osser,* à manger en grains (*opposé à* haricots verts). ♦ *Pop.* (1881). Dépenser. *Écosser de l'argent. Qu'est-ce 'on a écossé!*

ÉCOSYSTÈME [ekɔsistɛm]. *n. m.* (v. 1969; de *éco*[*logie*], *système). Didact.* Unité écologique de base formée par milieu vivant (biotope*) et les organismes animaux et végéux qui y vivent. « *La pollution des écosystèmes par le merre* » *(Sciences, progrès, découverte,* oct. 1972).

1. **ÉCOT** [eko]. *n. m.* (XII^e^; frq. **skot).* Quote-part d'un. convive pour un repas à frais commun. *Chacun paiera son* écot. ◈ HOM. Écho, écot (2).

2. **ÉCOT** [eko]. *n. m.* (XIII^e^; frq. **skot). Sylvic.* Tronc d'arbre, rameau imparfaitement élagué.

ÉCOTÉ, ÉE [ekɔte], adj. (1671; de l'a. fr. *écoter* « ébrancher »; de écot 2). *Blas.* Privé de ses rameaux, taillé comme un écot.

ÉCOTYPE [ekɔtip]. *n. m.* (v. 1950; de *éco-* [logie] et *type). Biol.* Type d'une espèce* (sous-espèce) sélectionnée par les conditions particulières du milieu. V. Génotype, phénotype.

ÉCOULEMENT [ekulmã]. *n. m.* (1539; de *écouler).* ♦ 1° Fait de s'écouler, mouvement d'un liquide qui s'écoule. V. Dégorgement, déversement, **épanchement,** évacuation. *Chéneau pour l'écoulement des eaux d'un toit. Égout servant à l'écoulement des eaux-vannes. Canal, rigole, fossé, tuyau, orifice d'écoulement.* Dr. *Servitude d'écoulement des eaux :* obligation pour un terrain inférieur de recevoir les eaux d'un terrain supérieur. 0 Phys. *Vitesse d'écoulement d'un fluide. Écoulement de matériaux peu déformables.* V. Rhéologique. Hydrol. *Ecoulement libre, en milieu poreux. Écoulement laminoire, turbulent.* Physiol. *Écoulement des liquides organiques.* V. Excrétion, flux, sécrétion, et aussi -Rrhée. ♦ 2° *Par anal.* Mouvement de personnes, de véhicules qui se retirent d'un lieu. *Faciliter l'écoulement de la foule.* V. Sortie. ♦ 3° Possibilité d'écouler (des marchandises). V. Débouché, vente. *Écoulement de la production sur le marché.* ◈ ANT. Stagnation.

ÉCOULER [ekule]. Y. *pron.* et *tr.* (XII^e^; de é-, et *couler).* ♦ 1° *V. pron.* S'ÉCOULER, couler hors de quelque endroit. V. Couler, déverser (se), répandre *(se). Fente, trop-plein par où l'eau s'écoule.* — Par anal. « *La foule qui s'écoulait de tous les lieux de plaisir* » (MART. du G.). V. Retirer (se), sortir. -Fig. Disparaître progressivement. V. Passer. *«L'idée que la vie s'écoule et fuit comme l'eau* » (FRANCE). *Les années écoulées,* qui *se* sont *écoulées.* « *Pendant que les fonds publics s'écoulent en fêtes de fraternité* » (RIMBAUD). ♦ 2° *V. fr.* (1845; pronom., 1810). Vendre de façon continue jusqu'à épuiser. V. Débiter. « On reçoit *du centre tant et tant d'exemplaires : il faut les écouler* » (ARAGON). *Pronom.* (Sens pass.) « *Il s'est plus écoulé d'exemplaires de mon dernier ouvrage, en quelques mois, qu'il ne s'est vendu d'exemplaires du* Génie » (CHATEAUB.). — Spécialt. *Écouler de faux billets,* les faire passer dans la circulation.

ÉCOUMÈNE. *n. m.* (*écumène,* **1844).** V. ŒKOUMÈNE.

ÉCOURTER [ekurte]. Y. *tr. (Escurter,* XII^e^; de é- et court). ♦ 1° Rendre plus court en longueur. « *Il avait... écourté sa barbe, coupé* ses *cheveux* » (GIRAUDOUX). V. Diminuer, raccourcir. Spécialt. *Ecourter un chien, un cheval, leur* couper la queue. ♦ 2° Rendre plus court en durée. *J'ai dû écourter mon séjour.* « *Pour écourter autant que possible tes heures de captivité* » *(COURTELINE). Il est* tard, *tâcher d'écourter votre discours.* V. Abréger. ♦ 3° Rendre anormalement court. V. Tronquer. *Fausser la pensée d'un auteur en écourtant les citations.* — Au p. p. « *On ne trouve dons Mably que des idées écourtées* » (CHATEAUB.). *Un dénouement écourté.* ◈ ANT. Allonger, développer.

1. **ÉCOUTE** [ekut]. *n. f.* (XII^e^; de écouter). ♦ 1° *Vx.* Guetteur, sentinelle. 0 *Mod.* (Par appos.) *Sœur* écoute, religieuse qui accompagne au parloir une religieuse ou une pensionnaire. ♦ 2° (XIV^e^). Vx. Guet, poste de guet. 0 Mod. *Être* Aux ÉCOUTES : à un endroit où on peut guetter, écouter. « *Madame Husnugul, qui devait être aux écoutes derrière* la porte » (LOTI). *Fig.* Être aux aguets, très attentif. Journaliste *aux écoutes de l'actualité.* — *Milit.* Détection de l'activité ennemie par le *son. Poste d'écoute. Appareil d'écoute sous-marine.* V. Sonar. ♦ 3° (Fin XIX^e^). Action d'écouter une communication téléphonique, une émission radiophonique. *Écoutes téléphoniques. Rester à l'écoute. Prenez l'écoute.* « *Ici Radio-Paris, ne quittez pas l'écoute* » (SARTRE). *Table d'écoute* (d'un central; ou destinée à intercepter les communications). ♦ 4° Vén. *(Au plur.).* Oreilles (du sanglier).

2. **ÉCOUTE** [ekut]. *n. f.* (XVI^e^; *escote,* XII^e^; frq. **skôta* « cordage de voile »). *Mar.* Manœuvre, cordage servant à orienter une voile et à l'amarrer à son coin inférieur sous le *vent,* qui *est le point d'écoute.*

ÉCOUTER [ekute]. Y. *tr.* (XII^e^; *escolter,* X^e^; bas lat. *ascultare,* class. *auscultare.* V. Ausculter). ♦ 1° S'appliquer à entendre, prêter son attention à (des bruits, des paroles.. .). V. Oreille (prêter, tendre l'). « Je *passe* mon *temps à écouter ce que je ne devrais pas entendre* » (LACLOS). « *L'abbé avait fait asseoir le jeune homme près de lui et l'écoutait avec recueillement* » (MART. du G.). Au p. p. Un *des orateurs les plus écoutés à la Chambre. — Absolt.* Prêter une. oreille attentive. « *Il savait interroger à son profit, il savait écouter* » (STE-BEUVE). « *Plus désireux d'amuser en bavardant que de m'instruire en écoutant* » (PROUST). *Écouter de toutes ses oreilles, être* **tout** *ouïe. N'écouter que d'une oreille,* distraitement.

Écouler *aux* portes, écouter indiscrètement une conversation derrière une porte. *Écoute(z)* ! s'emploie pour attirer l'attention de l'interlocuteur sur ce qu'on va dire. 0 Par ext. Prêter une attention plus ou moins bienveillante, ne pas refuser d'entendre. « Notre sage *magistrat écoutait également le riche et le pauvre* » (Boss.). « *Je ne perdraipas mon temps à écouter* ses *doléances* » (Laclos). ♦ 2° Accueillir avec faveur (ce que dit qqn), jusqu'à apporter son adhésion, sa confiance. *Écouter les conseils d'un ami.* V. Suivre. *Dieu a écouté nos prières, nos vœux.* V. Exaucer. Ces *enfants* n'écoutent *pas leurs parents.* V. Obéir. N'écouler que *soi-même*, ne consulter personne. « *Un homme qui pérorait seul et se faisait écouter avec quelque droit comme un oracle* » (*Chateaub.*). 0 *Fig.* Se laisser guider par (un sentiment, un principe). N'écoutant que son courage, son devoir. « *Au lieu d'écouter son cœur, qui la menait bien* » (Rouss.). ♦ 3° *Pronom.* Ecouter soi-même. *Il s'écoute parler,* il parle lentement et en se complaisant à ses paroles. 0 Suivre son inspiration. Si *je* m'écoutais, je *n'irais pas* à ce *rendez-vous.* 0 Prêter une trop grande attention à sa santé. V. Observer (s'). Ne *vous* écouter *pas* tant, *vous irez mieux.* ◇ ANT. Désobéir, *négliger.*

ÉCOUTEUR, EUSE [ekutœʀ, øz]. *n.* (XII^e^; de Écouter). ♦ 1° *Rare.* Personne qui écoute avec curiosité, avec indiscrétion. « Courant *le monde, où il jouait le rôle de gazetier, de trucheman et d'écouteur* » (Gide). ♦ 2° (1922). Partie du récepteur téléphonique qu'on applique sur l'oreille pour écouter. « *Le téléphone sonna. Elle pressa l'écouteur sur sa* joue » (Troyat).

ÉCOUTILLE [ekutij]. *n. f.* (1538; esp. *escotilla*, de *escotar* « échancrer », du frq. °*skaut* « bord, marge »). *Mai-.* Ouverture rectangulaire pratiquée dans le pont d'un navire et qui permet l'accès aux étages inférieurs. *Écoutille avant, arrière, de faux-pont. Caillebotis, panneau d'écoutille.* « *Ils se retirent dans l'intérieur du navire, ferment les écoutilles* » (Chateaub.). « *Ils s'enfoncèrent, par une écoutille, dans les profondeurs du bâtiment* » (Bosco).

ÉCOUVILLON [ekuvijɔ̃]. *n. m.* (XIV^e^; *escoveillon*, XII^e^; de l'a. fr. *escouve*, bas lat. *scopa*, class. *scopæ* « balai »). ♦ 1° Sorte de balai fait d'un long bâton auquel est fixé un chiffon, utilisé par les boulangers pour nettoyer leur four. ♦ 2° Brosse cylindrique à manche plus ou moins long, utilisée pour nettoyer et graisser l'âme des armes à feu. ◇ Goupillon. ◇ Petite brosse employée par les chirurgiens pour nettoyer les cavités naturelles.

ÉCOUVILLONNAGE [ekuvijɔnaʒ]. *n. m.* (1870; de *écouvillonner*). *Techn.* Nettoyage, brossage à l'écouvillon.

ÉCOUVILLONNER [ekuvijɔne]. V. *tr.* (1611; de *écouvillon*). *Techn.* Nettoyer avec l'écouvillon.

ÉCRABOUILLAGE [ekʀabujaʒ] ou **ÉCRABOUILLEMENT** [ekʀabujmɑ̃]. *n. m.* (1886, -XX^e^; de *écrabouiller*). *Fam.* Action d'écrabouiller.

ÉCRABOUILLER [ekʀabuje]. *v. tr.* (1478; crois. de *écraser* avec l'a. fr. *esbouillier* « éventrer », de *boiel*. *V.* Boyau). *Fam.* Écraser, réduire en bouillie. « *Quel trou ! Bon fusil, ma foi! Quel calibre! Ça vous écrabouille une cervelle!* » (Mérimée). — Pronom. « *Il s'était écrabouillé la tête sur le pavé* » (*Zola*).

Écran [ekʀɑ̃]. *n. m.* (1318; néerl. *scherm* « paravent »). ♦ 1° Panneau servant à se garantir de l'ardeur trop vive d'un foyer. *Écran de cheminée.* « *Des écrans de soie, des paravents de laque* » (France). *Écran métallique.* V. Pare-étincelles. ◇ *Par anal.* Châssis tendu de toile dont se servent les peintres pour voiler un excès de lumière. — Phot. Écrans *colorés*, filtres colorés. — *Électr.* Enveloppe ou paroi destinée à protéger contre des actions électriques ou magnétiques. *Écran électrodynamique, électromagnétique.* ◇ *Par ext.* Tout objet interposé qui dissimule ou protège. V. Abri, et *préf.* Pare-. *Écran de verdure, de fumée.* V. Rideau. Écran *antibruit. Foire un écran de sa main.* ♦ 2° (1864). Surface sur laquelle se reproduit l'image d'un objet. *Écran de chambre* noire. Écran de projection,* surface blanche (en toile, matière plastique) sur laquelle sont projetées les images photographiques ou cinématographiques. *Places de cinéma rapprochées, éloignées de l'écran.* « *Je suis allé au cinéma... avec Emmanuel qui ne comprend pas toujours ce qui se passe sur l'écran* » (Camus). Loc. fig. crever* *l'écran.* — Écran *fluorescent*, surface fluorescente sur laquelle se forme l'image dans les tubes cathodiques. *L'écran d'un récepteur de télévision, d'une console* d'ordinateur, d'un terminal*.* ◇ Par ext. L'écran, l'art cinématographique. V. Cinéma. « *La technique de l'écran... enseigne la simultanéité* » (Maurois). *Porter* un roman à *l'écran*, en tirer *un* film. — *Le petit écran,* la télévision. *Une vedette du petit écran.*

ÉCRASANT, ANTE [ekʀazɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1771; de écraser). Qui écrase, surcharge. V. Lourd. *Un poids écrasant.* Fig. « *Une responsabilité écrasante pèse sur vous* » (Colette). « *Malgré d'écrasants devoirs* » (Duham.). V. Accablant. ◇ Qui entraîne l'écrasement de l'adversaire. *Il a fait preu d'une supériorité écrasante.* ◈ ANT. Léger.

ÉCRASÉ, ÉE [ekʀaze]. *adj.* (1690; de écraser). aplati, court et ramassé. Un nez écrasé. V. Camard. « *porches ignobles et écrasés que nous appelons des portiques* (Chateaub.). — Fam. *La-rubrique des chiens écrasés,* faits divers sans intérêt, dans un journal. Ellipt. *Journali qui fait les chiens écrasés.*

ÉCRASEMENT [ekʀazmɑ̃]. *n. m.* (1611; de *écrase* ♦ 1° Action d'écraser, fait d'être écrasé. « *La machine gl sait... Rien au monde ne pouvait plus empêcher l'écrasement* (Zola). *L'écrasement de la jambe a nécessité l'amputati* ♦ 2° Destruction complète (des forces d'un adversair V. Anéantissement. « Il ne *restait plus qu'à achever ce re par un écrasement* » (Hugo). « *L'écrasement de ces révo tions* » (*Camus*).

ÉCRASER [ekʀaze]. V . *tr.* (1577; *escrager*, 1569 *a(c)craser*, fin XVI^e^; moy. angl. *crasen*, probabl. d'o. scand ♦ 1° Aplatir et déformer (un corps) par une forte compr sion, par un choc violent. V. Broyer, comprimer, écrabouill presser. « Comme *j'écraserais un insecte entre mes doigts* (Rouss.). « *Le wagon enragé peut bien Écraser ma tête co pable* » (Baudel.). Pronom. *Après une chute de vingt mètr il s'est écrasé sur le sol.* — *Être écrasé par une avalanche, éboulement.* ◇ Par exagér. *Attention, vous m'écraser le pie* Pronom. *La foule s'écrasait dans le métro.* ◇ *Spécialt.* Re *verser* et passer sur le corps de. *Il s'est fait écraser* (par u automobile). V. Renverser. ◇ Presser ou broyer (unes stance). *Écraser le raisin.* V. Fouler. *Écraser du poivre; l'ail. V.* Piler. *Écraser du gravier.* V. Concasser, cylindr ◇ *Fam.* Appuyer fortement et à fond sur. Écraser *la pédo de frein, le champignon.* ♦ 2° *Par anal.* Dominer par sa mass faire paraître bas ou petit. « *Ma vieille ville sombre, écra par sa cathédrale* » (Renan). « Sa tête... *qu'écrase l'ampl phénoménale d'une casquette officielle* » (*Courteline*). *Fig.* Dominer, humilier. « *Il vous domine, il vous écrase so tant de hardiesse* » (Delacroix). *Il nous écrase de son lux de son mépris.* ♦ 3° *Par* ext. Faire succomber sous un poi excessif, sous l'action d'une force irrésistible. V. Accabl surcharger. *Le peuple était écrasé d'impôts.* « *Les gran entreprises écrasent les petites* » (*Chardonne*). V. Abatt ruiner. « *Les faibles, ceux qu'il faut écraser... maintenir obéissance* » (Romains). ◇ Vaincre, réduire totalement ennemi, une résistance). V. Anéantir. *Écraser l'enne l'insurrection. Par exagér. (Sport) Notre équipe a été écras* a subi une lourde défaite. ♦ 4° *Pop.* (1908). *En écrase* dormir profondément. ◇ *Arg.* (1956) Écrase! n'insiste p laisse tomber ! ◈ ANT. *Décharger.*

ÉCRASEUR, EUSE [ekʀazœʀ, øz]. *n.* (1611; de *écrase* ♦ 1° *Fam.* Mauvais cocher *(ancienn.)*; conducteur maladro V. Chauffard. ♦ 2° *Chir.* (1857). Instrument en forme chaîne ou de corde tranchante, servant à serrer circulair ment une partie qui doit être amputée.

ÉCRÉMAGE [ekʀemaʒ]. *n. m.* (1845; de *écrémer*. 1° Action d'écrémer (le lait). ♦ 2° *Fig.* Prélèvement d meilleurs éléments d'un groupe humain. « *L'écrémage classes populaires par l'Université reste très limité* » (*Monde*, 20-4-1964).

ÉCRÉMER [ekʀeme]. V. fr.; conjug. *céder* (XVI^e^; *escram* XIV^e^; de é-, et crème). ♦ 1° Dépouiller (le lait) de la cri de la matière *grasse.* — Au p. p. adj. *Lait écrémé.* V. Maig ♦ 2° *Fig.* Dépouiller des meilleurs éléments (un ensemb un groupe). *Sa collection a déjà été écrémée,* les pièces ra *n'y sont* plus. *Écrémer une bibliothèque, une collection.* 1 *mer une affaire.* « *L'exode féminin qui « écrème » les ca pagnes* » (J. Chaffard).

ÉCRÉMEUSE [ekʀemøz]. *n. f.* (1890; de *écrém* Machine servant à écrémer le lait en concentrant la mati grasse.

ÉCRÊTEMENT [ekʀɛtmɑ̃]. *n. m.* (1864; de *écrêt Techn.* Action d'écrêter.

ÉCRÊTER [ekʀete]. V. *tr.* (1752; *écrété* « coq sans crête 1611; de *é-, et crête*). *Techn.* ♦ 1° *Artill.* Abattre la crête (un ouvrage fortifié). ♦ 2° Niveler (une route) en faisa disparaître les crêtes qui Ôtent la visibilité. ♦ 3° *Agr* Dépouiller (les tiges de maïs) de leurs crêtes. ♦ 4° (mil. XX *Phys.* Niveler (un signal électrique) au-delà d'un certa seuil. ♦ 5° *Fig.* Égaliser en supprimant les éléments extrêm

ÉCREVISSE [ekʀevis], *n. f.* (1248; frq. °*krebitja*; cf. a *Krebs*). ♦ 1° Crustacé d'eau douce (type des décapod macroures), de taille moyenne, aux pattes antérieures arm de pinces robustes. *Pêche à l'écrevisse* (à la balance, etc.). Cu *Écrevisses au court-bouillon. Buisson, coulis, gratin d'écr visses.* — Loc. *Rouge comme une écrevisse (comme* l'écrevis après la cuisson). *Marcher, aller comme une écrevisse.* recul au lieu d'avancer, progresser. ♦ 2° *Par anal.* (XIV^e^). C rasse ancienne à écailles. 0 (1845) Tenaille de forgeron.

ÉCRIER (S') [ekʀije]. V. *pron.* (1080; de *é-*, et *crier*). Di

une voix forte et émue. « Et *autant qu'un mourant peut écrier, il s'écria : Ah! vous y voilà!* » (HUGO). « *Y pensez-us, monseigneur!* s'écria le maire » (HUGO). *Il s'écria qu'il accepterait jamais.*

ÉCRIN [ekʀɛ̃]. n. m. (XIIe; lat. *scrinium*). Boîte ou coffret l'on serre les bijoux, les objets précieux. V. Baguier, ai. *Offrir un collier dans un écrin. Ranger l'argenterie dans écrins.* ◇ Les bijoux qui y sont contenus. Fig. C'est *le us beau joyau de son écrin, ce qu'il a* de plus précieux.

ÉCRIRE [ekʀiʀ]. v. *tr.* : j'écris, nous *écrivons: j'écrivais; crivis; j'écrirai; j'écrirais; écris, écrivons; que j'écrive: e j'écrivisse; écrivant; écrit (1080; lat. scribere).*

I. ♦ 1° Tracer (des signes d'écriture, un ensemble organisé de ces signes). « Ces trois mots *écrits au crayon, et tracés une main rapide et ferme* » *(NERVAL).* « *Il écrivit quelques nes, les relut* » (MAC ORLAN). « Sur *le sable, sur la neige écris ton nom* » *(ÉLUARD). Effacez ce que vous avez écrit.* Absolt. Vous *recopierez ce devoir, il est trop mal écrit.* Gribouiller. *Épreuves où l'on rencontre plusieurs phrases ites de la main de l'auteur.* V. Autographe, manuscrit. — *prendre à écrire. Il ne sait ni lire ni écrire.* V. Illettré. Écrire *iblement. Écrire mol, comme un chat. Écrire gros, fin. Ache-de quoi écrire. Machine* à écrire.* ◇ Orthographier. *ne sais pas écrire son nom.* Pronom. *Appeler s'écrit avec vx p.* ♦ 2° Consigner, noter par écrit. V. Inscrire, marquer, ter. *Ecrire une adresse sur un carnet.* « *La minutieuse exac-ude avec laquelle l'administration française écrit tout, nsomme des rames de papier* » (BALZ.). ♦ 3° Rédiger (un ssage destiné à être envoyé à qqn). « *Il écrivait une longue tre à sa mère* » (FLAUB.). *Absolt.* Faire de la correspon-nce. V. Correspondre (avec). « Je ne *lui* ai *écrit qu'une fois* » ACLOS). *Il n'aime pas écrire.* ◇ Annoncer par lettre. Je *s très étonné de ce que vous m'écrivez sur ses projets. Je ai écrit que j'étais malade.*

II. ♦ 1° Composer (un ouvrage scientifique, littéraire). *"ai commencé à écrire ces Mémoires à la Vallée-aux-Loups* » HATEAUB.). « *Ce que Malherbe écrit dure éternellement* » ALHERBE). *Écrire hâtivement des articles.* V. Bâcler. **ndre.** ◇ *Absolt.* Composer un ouvrage en tant qu'écrivain: *Avant donc que d'écrire apprenez à penser* » (BOIL.). *Écrire prose, en vers. L'acte d'écrire. Écrire sur un sujet. Écrire ec facilité, au courant de la plume.* « *Pour écrire vite, il t avoir beaucoup pensé* » (BAUDEL.). « *Il me semble parfois 'écrire empêche de vivre* » *(GIDE).* « *Plus on écrit, moins pense* » (VALÉRY). — *Spécialt.* Faire métier d'écrivain, auteur. V. Publier. « *Tant de gens qui écrivent et si peu de ns qui lisent!* » (GIDE). ♦ 2° Exprimer de telle ou telle on (V. Style) sa pensée par le langage écrit. « *Quelqu'un dit autrefois qu'il faut écrire comme on parle* » (VOLT.). *Absolt.* Bien écrire. *Savoir écrire.* «*Le secret d'écrire aujourd'hui, c'est de* SE *méfier des mots dont le sens est usé* » ENARD). « *C'est en écrivant que l'auteur se forge ses idées l'art d'écrire* » *(SARTRE).* ♦ 3° Exposer (une idée) dans un *mage.* « *Un journaliste qui sait son métier n'écrit pas : « Ils rient prêts à traiter...* » (GIDE). « *Il aurait mieux valu, écrit-il, e...* » *(GIDE).*

ÉCRIT [ekʀi], n. *m.* (XIIe; p. p. subst. de écrire). ♦ 1° Docu-nt écrit. V. Manuscrit: imprimé. *Texte. teneur d'un écrit. rit anonyme, signé.* — Dr. *Écrit constatant un acte juri-rue.* V. Acte, copie, minute, original, titre. *Écrit probatoire.* 2° Ouvrage de l'esprit, composition littéraire, scientifique. Livre, œuvre, production, publication, volume. « *Les écrits s anciens* » (ROUSS.). ◇ *Spécialt.* Ouvrage de circonstance. *Cette abondance insurmontable des écrits que l'occasion a t produire* » (VALÉRY). *Écrit polémique, diffamatoire, satique.* V. Diatribe, factum, libelle, pamphlet. « Il n'y a *que petits hommes qui redoutent les petits écrits* » (BEAUMARCH.). 3° Épreuves écrites d'un examen ou d'un concours qui mporte aussi un oral. *Avoir de bonnes notes à l'écrit.* ♦ *Loc. adv.* (XIIIe). PAR ÉCRIT, sur le papier, par un document it (ANT. *Oralement.* verbalement.). *Mettez-moi tout ça par it. Je veux que vous m'en donniez l'ordre par écrit.* — océd. *Instruction par écrit. Preuve par écrit.* V. Littéral. ◈ *T. Parole: oral.*

ÉCRIT. ITE [ekʀi, it]. *adj.* (XIIIe; V. Écrire). ♦ 1° Tracé r l'écriture. V. Écrire *(bien.* mal *écrit).* ♦ 2° Exprimé r l'écriture, par des *textes.* « *Ce droit écrit... si différent droit coutumier britannique* » *(SIEGFRIED).* «*Les monuments iits et figurés qui sont restés de la civilisation antique* » *mm).* « *La langue parlée, comme la langue écrite, éprouve... besoin de ces altérations de sens* » (PROUST). *Langue écrite entifique, publicitaire, littéraire.* — *Les épreuves écrites m* examen. V. Écrit (n.). ♦ 3° (XVIe). Qui figure dans l'Écri-re à titre de prophétie, de volonté de Dieu; *par ext.* Qui voulu par la Providence ou le destin, fixé et arrêté d'avance. Votre *mot éternel est-il : C'était écrit?* » (VIGNY). « *Jacques ait... que tout ce qui nous arrive de bien et de mal ici-bas rit écrit là-haut* » (DIDER.). *Il est écrit qu'on n'y arrivera jamais.* ♦ 4° Couvert de signes d'écriture. Une *feuille écrite des deux côtés.* ◈ ANT. *Oral, parlé; blanc.*

ÉCRITEAU [ekʀito]. *n. m.* (XIVe; de *écrit).* Surface (morceau de papier, carton. bois, etc. en forme d'affiche) portant une inscription en grosses lettres destinée à faire connaître qqch. au public. V. Affiche, pancarte. Mettre un *écriteau pour annoncer qu'une maison est à vendre, à louer.* « *Un écriteau portant* Passage interdit » (DUHAM.).

ÉCRITOIRE [ekʀitwaʀ]. *n. f.* (XIVe; « cabinet d'étude », XIIe; *lat. médiév. scriptorium,* de *scriptorius* « qui sert à écrire »). Petit nécessaire (coffret, *étui)* contenant tout ce qu'il faut pour écrire.

ÉCRITURE [ekʀityʀ]. *n. f.* (XIIe; *scripture,* 1 0 5 0 ; lat. *scriptura*). ♦ 1° Représentation de la parole et de la pensée *par* des signes. *Écriture pictographique, idéographique. Écriture phonétique* (syllabique ou alphabétique). *Déchiffrement des écritures anciennes.* V. Paléographie. *Système d'écriture des aveugles.* V. Braille. *Écriture secrète, chiffrée.* V. Cryptographie. ♦ 2° Type de caractères adopté dans tel ou tel système d'écriture. *Écriture égyptienne, grecque, arabe, gothique.* — *Écritures employées en calligraphie* (anglaise, bâtarde, moulée, gothique, ronde). *Ecriture dite* script. ♦ 3° Mani&e personnelle dont on trace les caractères en écrivant; ensemble des caractères ainsi *tracés. Avoir une belle écriture. Une écriture illisible, de chat.* V. Gribouillage, griffonnage. *Etude du caractère par l'analyse de l'écriture.* V. Graphologie. *Reconnaître, imiter l'écriture de qqn.* « *Il écrivait rapidement. d'une écriture déliée, symétrique, très nette à l'œil* » (FROMENTIN). « *Une mauvaise écriture, irrégulière, épaisse, avec des parties tracées à la hâte, et d'autres inutilement appuyées* » (ROMAINS). ♦ 4° (1879). *Littér.* Manière d'écrire, de réaliser *l'acte* d'écrire. V. Style. « *L'écriture artiste* » *(GONCOURT).* « *L'écriture automatique* » (BRETON), technique susréaliste visant à traduire exactement la « pensée parlée ». ◇ Acte d'écrire. « *Il invente qu'on écrit pour soi seul ou pour Dieu, il fait de l'écriture une occupation métaphysique* » *(SARTRE).* — Par anal. *(Bx-arts)* Graphisme. « *Le Greco n'y prend d'abord qu'une écriture souple et forte* » (MALRAUX). ♦ 5° *Dr.* Écrit. Écritures *privées, publiques. Faux en* écriture *privée, publique, de commerce ou de banque.* — *(Plur.)* Actes de procédure nécessaires à la soutenance d'un procès. *Les faits* énoncés *par les écritures.* ◇ *Compt.* Inscription au journal ou sur un compte correspondant à une opération déterminée. *Passer* une écriture. *Les écritures,* la comptabilité d'un commerçant, d'une entreprise. *Tenir les écritures.* — Admin. *Employé aux écritures,* employé de bureau chargé de travaux n'exigeant pas de compétence technique comptable. ♦ 6° (Avec E majuscule). *L'Écriture sainte* les Saintes Écritures, et absolt. *L'Écriture,* les Écritures : les livres saints. V. Bible. *Sens littéral et sens spirituel de l'Écriture.*

ÉCRIVAILLER [ekʀivaje] ou **ÉCRIVASSER** [ekʀivase]. v. *intr.* (1611, -déb. XIXe; de *écrivailleur, écrivassier). Péj.* Composer sur divers sujets et en divers genres des écrits sans valeur.

ÉCRIVAILLEUR, EUSE [ekʀivajœʀ, øz], **ÉCRIVAILLON** [ekʀivajɔ̃] ou **ÉCRIVASSIER, IÈRE** [ekʀivasje, jɛʀ]. n. (1580, -1885, -1745; de *écrivain). Péj.* Homme ou femme de lettres médiocre, aux activités dispersées: plumitif.

ÉCRIVAILLON. v. ÉCRIVAILLEUR.

ÉCRIVAIN [ekʀivɛ̃]. *n. m.* (XIIe~; lat. pop. **scribanem*, class. *scribam. accus.* de *scribn. V.* Scribe). ♦ 1° *Vx.* Scribe. *greffier.* ◇ Mod. *Écrivain public,* pers&& qui écrit des lettres, des actes, pour ceux qui ne savent pas écrire. — *Écrivain apostolique,* secrétaire à la Chancellerie du pape. *Écrivain lithographe,* dessinateur, graveur de caractères. *Écrivain de navire,* employé aux écritures sur un navire ♦ 2° (Déb. XIVe). Personne qui compose des ouvrages littéraires. V. Auteur. « *Dans tout grand écrivain il doit y avoir un grand grammairien* » (HUGO). « *L'on peut être un grand écrivain sans être un écrivain correct* » *(GIDE).* « *Un écrivain garde un espoir* même *s'il est méconnu* » (CAMUS). — Absolt. *Un écrivain, un* auteur qui a le don du style. « *Un auteur, même du plus haut talent, connût-il le plus grand succès, n'est pas nécessairement un « écrivain* » (VALÉRY).

ÉCRIVASSER. v. *ÉCRIVAILLER.*

ÉCRIVASSIER, IÈRE. v. *ÉCRIVAILLEUR.*

1. ÉCROU [ekʀu]. n. m. (1564; « morceau de parchemin, registre », XIIe; frq. **skróda* « *morceau* »). *Dr.* Acte, procès-verbal constatant qu'un individu a été remis à un directeur de prison, et mentionnant la date et la cause de l'emprisonnement. *Registre d'écrou* (V. Écrouer). — S'emploie surtout dans la IOC. *: Levée d'écrou,* constatation de la remise en liberté d'un détenu. V. Élargissement.

2. ÉCROU [ekʀu]. *n. m.* (1685: *escroe.* XIIIe: *escroue,* XIVe; lat. *scrofa* « truie », et lat. pop. « vulve »). Pièce de métal, de bois, etc., percée d'un trou fileté pour le logement d'une vis ou d'un boulon. Écrou *de serrage. Le* « *chef de*

pièce... avait négligé de serrer l'écrou de la chaîne d'amarrage » (HUGO). Écrou *de mouvement*, transformant un mouvement circulaire en mouvement rectiligne.

~ ROUELLES [ekʀuɛl]. *n. f. pl.* (1512 : *escrouele.* XIIe : lat. pop. *°scrofellæ*, -bas lat. *scrofulæ*. V. Scrofule). Vx: Adénite cervicale chronique d'origine tuberculeuse, abcès qu'elle *provoque. Le roi de France, le jour de son sacre, touchait les écrouelles des malades: on pensait qu'il avait le pouvoir de les guérir.*

ÉCROUER [ekʀue]. *v. tr.* (1642; de écrou 1). Inscrire sur le registre d'écrou. V. Emprisonner, incarcérer. « *Cet homme était écroué sous le n° 9430 et se nommait Jean Valjean* » (HUGO). ◈ ANT. *Élargir,* libérer.

ÉCROUIR [ekʀuiʀ]. Y. *tr.* (1685; mot wallon, de *é-*, et *crou*, var. de cru). *Techn.* Traiter (un métal, un alliage) en le soumettant à l'écrouissage.

ÉCROUISSAGE [ekʀuisaʒ]. *n. m.* (1802; *écrouissement*, 1685; de *écrouir*). *Techn.* Opération consistant à travailler (en le frappant, laminant, étirant) un métal à une température inférieure à sa température de recuit; effet ainsi obtenu (résistance à la déformation).

ÉCROULEMENT [ekʀulmɑ̃]. *n. m.* (XVIe ; de *écrouler*). ♦ 1° Fait de s'écrouler; chute soudaine. V. Affaissement, éboulement, effondrement. « *Il leur fallut reculer, sous l'écroulement final du cuvelage* » (ZOLA). « Ce *fut l'écroulement général ci de la table, et de la chaise, et de Bourdon...* » *(Cou~re*LINE). ♦ 2° *Fig.* Destruction soudaine et complète. V. Anéantissement, désagrégation, ruine. « *Écroulement de la monarchie militaire* » (HUGO). « *L'écroulement final de cette intelligence sombrée* » (COURTELINE). ♦ 3° Fait-de s'écrouler physiquement, de s'effondrer. « *Cette abominable sueur froide qui précédait l'écroulement physique de Lucas* » *(*MAC ORLAN). ◈ ANT. (du *fig.*) : *Établissement,* renforcement.

ÉCROULER (S') [ekʀule]. Y. *pron.* (1655; « secouer, ébranler », tr., XIIIe ; de é-, et *crouler*). ♦ 1° Tomber soudainement de toute sa masse. V. Abattre (s'), affaisser (s'), crouler, ébouler (s'), effondrer (s'), « *Pauvre manoir délabré... près de s'écrouler sur son maître* » (GAUTIER). « *Des pans de murs s'écroulent. Des architraves tombent* » (FLAUB.). Au p. p. « *Les temples écroulés aux colonnes festonnées de lierre* » (NERVAL). V. Ruine (en). ♦ 2° *Fig.* Subir une destruction, une fin brutale. V. Sombrer, tomber. « C'est à *l'instant que le gouvernement parait le mieux assis qu'il s'écroule* » (CHATEAUB.). « *Des fortunes énormes s'élevaient et s'écroulaient en* un an » (MADELIN). ♦ 3° *Fam.* Se laisser tomber lourdement. V. Affaler *(s').* *Il s'écroula dans un fauteuil.* « *Des sentinelles qui vacillent sur leurs jambes, et luttent de toutes leurs forces pour ne pas s'écrouler dans ce sommeil* » (ROMAINS). ◇ *Sport. Connaître* une défaillance totale et brutale. *Longtemps en tête, il s'est écroulé dans la ligne d'arri*vée. ◇ Au p. p. ECROULÉ, ÉE : affalé, accablé (de fatigue, par un malheur). *Il était complètement écroulé.* ◈ ANT. *Élever* (s'), remonter *(se).*

ÉCROÛTER [ekʀute]. Y. *tr.* (XIIe ; de é-, et *croûte*). ♦ 1° Dégarnir de sa croûte. ♦ 2° *Agric.* (1845), Labourer superficiellement (une terre).

ÉCROÛTEUSE [ekʀutøz]. *n. f.* (1907; de *écroûter*). *Agric.* Herse destinée à émietter la croûte superficielle. d'une terre.

ÉCRU, UE [ekʀy]. *adj.* (1260; de cru). Qui est à l'état naturel, brut. *0 Cour. Toile* écrue, non blanchie. *Soie écrue, non* décruée. « *Sa robe de foulard* écru » (FLAUB.). ◇ Techn. *Fer* écru, mal corroyé. *Cuir* écru, non préparé à l'eau.

-ECTASIE. Élément de mots de médecine, du *gr. ektasis* « dilatation ».

ECTHYMA [ɛktima]. *n. m.* (1831; *ecthymate*, 1808; gr. *ekthuma*). *Méd.* Affection cutanée microbienne, caractérisée par des pustules dont le centre se recouvre d'une croûte masquant une ulcération.

ECTO-. Élément, du gr. *ektos* « au dehors ». ◈ ANT. *Endo-.*

ECTOBLASTE [ɛktɔblast(ə)]. *n. m.* Biol. V. Ectoderme.

ECTODERME [ɛktɔdɛʀm(ə)]. *n. m.* (1890; all. 1877; de *ecto-*, et *-derme). Biol.* Feuillet superficiel ou externe de l'embryon dont dérivent l'épiderme (et ses annexes : phanères et glandes) *et* le système nerveux (syn. *ectoblaste*). V. Endoderme, mésoderme.

-ECTOMIE. Elément, du gr. *ektomé* « ablation ». V. *-Tomie.*

ECTOPARASITE [ɛktɔpaʀazit]. *n.* m. et *adj.* (mil. XXe ; de *ecto-*, et *parasite). Zool.* Parasite externe. Insectes *ecto-parasites (opposé* à endoparasite).

ECTOPIE [ɛktɔpi]. n. *f.* (1837; du gr. *ektopos* « éloigné de sa place »). *Anat., méd.* Situation d'un organe hors de sa place habituelle. *Ectopie des testicules* (cryptorchidie). — Adj. ECTOPIQUE [ɛktɔpik].

ECTOPLASME [ɛktɔplasm(ə)]. *n.* m. (1890; de *ecto-*, et *-plasme*). ♦ 1° *Biol.* Couche superficielle de la cellule animale, surtout visible chez certains protozoaires (ami ♦ 2° (1922). Cour. Émanation visible du corps du méd

ECTROPION [ɛktʀɔpjɔ̃]. *n. m.* (XVIe ; gr. *ektropion ektrepein* « détourner »). *Méd.* Renversement des paup en dehors. V. Éraillement. ◇ Éversion de la muqueus col utérin.

ÉCU [eky]. *n. m.* (*Escut*, 1080; lat. *scutum* « bouclie ♦ 1° Bouclier des hommes d'armes au moyen âge. « 0 *sur son écu, pur comme le matin La devise des rois d'An Christ et lumière* » (HUGO). 0 *Par anal.* (XIVe) *Blas.* Ch en forme de bouclier où sont représentées les pièces armoiries; ces armoiries. « Un *héraut d'armes même n'a, pas discerné les émaux et couleurs d'un écu, encore moin partitions, figures et pièces honorables* » **(GAUTIER).** ♦ 2° *ext.* (1336). Ancienne monnaie qui portait, à l'origine, 1 de France sur une de ses faces. *Premiers écus d'or, fra* sous *Saint Louis. Écu blanc* (1641), pièce d'argent de livres. *L'écu républicain de l'An* II, dernier écu d'arg *Par anal.* Ancienne pièce de cinq francs en argent. — *Avoir des* écus, de l'argent. ♦ 3° (1765; de l'écu *arm* en filigrane). Papier de petit format (0,40 m × 0.52 m).

ÉCUBIER [ekybje]. *n. m. (1606; esquembien,* XIVe ; o Chacune des ouvertures ménagées à l'avant d'un na de chaque côté de l'étrave, pour le passage des câbles ou chaines.

ÉCUEIL [ekœj]. *n.* m. (1538; du lat. *scopulus*, pa intern. prov. ou it.). ♦ 1° Rocher, banc de sable à d'eau contre lequel un navire risque de se briser ou s'échouer. V. Brisant, récif. « *À* la merci *du vent et des rants, au milieu d'un champ d'écueils* » (VALÉRY). ♦ 2° Obstacle dangereux, cause d'échec. V. Achoppement (p d'), danger, piège; cactus (fig.). « *Les premiers jour mariage sont un écueil pour les petits esprits* » (BALZ.). *vers libre, qui favorise les talents originaux et qui est l'é des autres* » (GOURMONT).

ÉCUELLE [ekɥɛl]. *n. f.* (XIIe ; lat. *scutella*). ♦ 1° S d'assiette large et creuse sans rebord (encore utilisée *campagne); son contenu.* « *Portant, sur un plateau, écuelle de porridge* » (MART. du G.). ♦ 2° *Par anal.* (B *Ecuelle d'eau;* hydrocotyle.

ÉCUELLÉE [ekɥele]. *n. f.* (XIIIe ; de *écuelle*). R é , Contenu d'une écuelle. « *Tout en lapant leur écuellé* soupe » (DAUD.).

ÉCUISSER [ekɥise]. Y. *tr.* (1669; de: é-, et *cuisse). Te* Faire éclater (le tronc d'un arbre) en l'abattant.

ÉCULÉ, ÉE [ekyle]. *adj.* (1690; de *éculer*, 1564, ra l'actif; de é-, et *cul*). ♦ 1° Dont le talon est usé, défo « *Elles traînaient leurs pieds dans des savates éculées* » (ORLAN). ♦ 2° *Fig.* (1862). Usé, défraîchi à force d'a servi. *Des plaisanteries éculées.* « *Le mot* jacobin *qui* éculé » (HUGO). ◈ ANT. **Neuf,** original.

ÉCUMAGE [ekymaʒ]. *n.* m. (1845; de écumer). AI d'écume:, d'épurer. *L'écumage du bouillon, des c tures. Ecumage de l'effluent urbain* (épuré des huile graisses).

ÉCUMANT, ANTE [ekymɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (XIIIe ; de *écur Littér. Couvert* d'écume. ◇ Cour. Couvert de bave. *bouche écumante de colère et de souffrance* » (HUGO).

ÉCUME [ekym]. *n. f.* (XIIe ; frq. *°skum-*). ♦ 1° MC blanchâtre qui se forme à la surface des liquides ag chauffés ou en fermentation. « *L'écume jette aux roc: blanches mousselines* » (HUGO). « *Le battement de ses laissait derrière lui un bouillonnement d'écume* » (CAMUS (1568) *Par anal.* (de couleur, de légèreté). ÉCUME (DE M nom usuel de la magnésite (silicate). Ellipt. « Une *sup pipe en écume admirablement culottée* » (MAUPASS.). ♦ 2° *ext.* (XIIe). Bave mousseuse de certains animaux échauffé irrités. « *Son mufle noir blanchissait d'écume* » (GAUTIER Bave mousseuse qui vient aux lèvres d'une personne en c ou en proie à une attaque (épilepsie, etc.). « *Des maxill serrés et des lèvres cimentées par une écume blanchât* (CAMUS). 0 Sueur blanchâtre qui s'amasse sur le c d'un cheval, d'un *taureau.* « *Le taureau blanchir d'écun beugle* » (BARRÈS). ♦ 3° (1569). Impuretés, scories qui flo à la surface des métaux en fusion. V. Crasse. — *Écum défécation,* résidu de sucrerie provenant de la clarifia et utilisé pour l'amendement des terres. ♦ 4° *Fig.* (17 Lie, rebut. « *Écume de la plèbe carthaginoise* » (FLAUB

ÉCUMER [ekyme]. Y. (XIIe ; de. *écume*).

I. ♦ 1° V. *intr.* Se couvrir d'écume. V. Mousser. « *beau lac, il écume aujourd'hui comme une mauvaise m* (MART. du G.). V. Moutonner. ♦ 2° Baver. 0 Fig. *Éc (de* rage), être au dernier degré de l'exaspération.

II. *V. tr.* (XIIIe). ♦ 1° Débarrasser de l'écume, des ir retés. *Écumer le pot-au-feu, le sirop. Écumer l'étain fo* Par métaph. « *Il devait parfois écumer ses idées bou nantes* » (RENARD). ♦ 2° Par ext. *Écumer les mers, les c* y exercer la piraterie. ◇ *Par anal.* Piller (en raflant

: qui est profitable ou intéressant] ***Les antiquaires ont :umé la région.***

ÉCUMEUR, EUSE [ekymœʀ, øz]. *n.* (1351; de écumer). 1° *Écumeur (de mer),* pirate, corsaire. « *En mer, les hardis :umeurs!* » (HUGO). Fig. « *Ces écumeurs littéraires* » (BEAUARCH.). ♦ 2° Vx. *Écumeur de marmites, de tables,* parasite.

ÉCUMEUX, EUSE [ekymø, øz]. *adj.* (XIV^e^; de écume). ui écume, mousse. V. Écumant, mousseux. « *Il fuyait sur rivage devant leurs grandes volutes écumeuses* » (BERNARD. : ST-P.). « *Des ruisseaux de sang écumeux* » (BLOY).

ÉCUMOIRE [ekymwaʀ]. *n. f.* (1611; *escumoir, 1333;* de *umer*). Ustensile de cuisine composé d'un disque aplati, ercé de *trous,* monté *sur un* manche. *Écumer un bouillon 'ec* une *écumoire.* Spécialt. *Écumoire* à *friture,* servant à tirer des beignets, des pommes de terre frites, etc. ◇ Par ompar. Comme une *écumoire,* en *écumoire,* criblé, percé de ombreux trous. « *Troué comme une écumoire par les balles* » MAUPASS.).

ÉCURER [ekyʀe]. *v. tr.* (XII^e^; lat. pop. **excurare,* de *rare. V. Curer). Vieilli ou dial. Curer* (un puits.. .), récurer es ustensiles de cuisine).

ÉCUREUIL [ekyʀœj]. *n. m.* (1677; *escurol,* XII^e^, et var. v. *en a.* fr. ; lat. pop. **sciriolus* pour **sciuriolus,* de *sciurus, . skiouros).* Petit mammifère *rongeur (Sciuridés) au* pelage énéralement roux, à la queue longue et en panache. V. etit-gris, xérus. « *L'écureuil Guerriot, une faine entre les nts, sautait de branche en branche* » (PERGAUD). *Écureuil ilant,* polatouche. Par compar. *Vif, agile comme un ureuil.*

ÉCURIE [ekyʀi]. *n. f.* (XIII^e^; de écuyer). ♦ 1° *Vx.* Fonction d'écuyer; ensemble des écuyers, pages, chevaux, carross d'une maison princière; leur logement. ◇ *Par ext.* ocal pour les écuyers et leurs chevaux. ♦ 2" *Mod. (1583).* ätiment destiné à loger des chevaux ou autres équidés nes, mulets). V. **Box, stalle.** *Garçon,* **valet** d'écurie. V. ad, palefrenier. — Loc. « Comme *les chevaux qui sentent écurie, je hâte le pas à l'approche de mon logis* » (FRANCE). *Les écuries d'Augias,* écuries très sales dont le nettoiement ompte au nombre des travaux d'Hercule. Fig. et littér. *ettoyer les* écuries *d'Augias,* porter l'ordre, la propreté, là à régnait la corruption, la malhonnêteté. — Cour. *C'est te vraie écurie, se* dit d'un local très sale. — *Entrer quelque art comme dans* une *écurie,* sans saluer, d'une façon cavalière impolie. *Vous vous* croyez *dans* une *écurie!* ♦ 3° Ensemble es bêtes logées dans une écurie. 0 ECURIE (DE COURSES), ısemble des chevaux qu'un propriétaire fait courir; chevaux ppartenant à un même propriétaire et s'alignant dans la ême course. -Par *anal.* Se dit aussi des voitures de course, es cyclistes courant pour une même marque, des « poulains » 'un maître, d'un patron.

ÉCUSSON [ekysɔ̃]. *n. m.* (XIV^e^; de écu). ♦ 1° Écu armoiial; petit écu employé comme meuble dans l'écu armorial. 2° (XVII^e^). Plaque blasonnée servant d'enseigne, de panonau, ou ornant l'entrée d'une serrure, ou simplement décotive. *En forme d'écusson.* V. **Scutiforme.** ◇ Petit morceau 'étoffe cousu sur l'uniforme d'un soldat, qui indique l'arme, mité ou le service auxquels il appartient. ♦ 3° *Zool.* Pièce orsale du thorax de certains insectes. -- Plaque calcaire sur corps de certains poissons. 0 Disposition du poil de la ache, à l'arrière du pis. *Écusson de vache flandrine.* ♦ ' (1538). *Arbor.* Fragment d'écorce portant un œil ou ourgeon, qu'on introduit sous l'écorce d'un sujet pour le effer. v. Greffe.

ÉCUSSONNAGE [ekysɔnaʒ]. *n. m.* (1870; de *écussonner).* ype de greffe. *Écussonnage* à *œil* donnant, à œil poussant.*

ÉCUSSONNER [ekysɔne]. *v. tr.* (1 6 0 0 ; de *écusson).* 1° Greffer en écusson. ♦ 2° (1877). Orner d'un écusson. *Son grand manteau réglementaire, écussonné sur la poitrine ix ormes de la Légion* » (MAC ORLAN).

ÉCUSSONNOIR [ekysɔnwaʀ]. *n. m.* (1721; de *écussonr).* Agric. Petit couteau servant à écussonner.

ÉCUYER, ÈRE [ekɥije, ɛʀ]. *n. (1080;* bas lat. *scutarius, : scutum.* V. Écu). ♦ 1° *Ancienn.* Gentilhomme au service 'un chevalier. ◇ *Écuyer tranchant,* officier qui découpait s viandes. — *Écuyer de bouche,* qui servait à la table du rince. ♦ 2° *Hist.* Titre porté par les jeunes nobles jusqu'à adoubement. O Titre que portaient les gentilshommes des erniers rangs, les anoblis. ♦ 3° (1265). *Ancienn.* Intendant es écuries d'un prince; membre du personnel de ces écuries. 4° *Mod.* (XVII^e^). *Écuyer, écuyère,* personne sachant bien onter *à* cheval, V. Amazone, cavalier. *Bottes à l'écuyère :* autes bottes souples à revers. — Professeur d'équitation, et *écialt.* Instructeur d'équitation militaire. *Les écuyers du adre noir.* O Personne qui fait des exercices d'équitation ans un, cirque.

ECZEMA [ɛgzema]. *n. m.* **(1828;** lat. SC., XVIII^e^; gr. *ekzema,* de *ekzein* « 'bouillonner »). *Méd.* et cour. Affection itanée caractérisée par des rougeurs, des vésicules suintantes et la formation de croûtes et de squames. *Eczéma dû à des agents irritants ou allergisants.*

ECZÉMATEUX, EUSE [ɛgzematø, øz]. *adj. (1864; de* eczéma). *Méd.* Propre à l'eczéma; atteint d'eczéma.

EDELWEISS [edelvajs, -vas]. *n.* m. *invar.* (1870; mot all.). Plante alpine *(Composacées),* couverte d'un duvet blanc et laineux, appelée aussi *immortelle des neiges.* « *Un guide nous apporta quelques edelweiss, les pâles fleurs des glaciers* » (MAUPASS.).

ÉDEN [edɛn]. *n. m.* (1825; n. pr. du paradis terrestre, XVI^e^; mot hébr.). Paradis *(fig.).* « *Le salon d'un restaurateur est l'éden des gourmands* » (BRILLAT-SAV.). « *La pluie.. arrose abondamment cet éden de verdure* » (LOTI). ◈ ANT. Enfer.

ÉDÉNIQUE [edenik]. *adj.* (v. *1840;* de *éden). Littér.* Qui est propre à l'Éden, évoque le paradis terrestre et l'état d'innocence.

ÉDENTÉ, ÉE [edɑ̃te]. *adj. et n. (1280;* de é-, et *dent,* d'apr. lat. *edentatus).* ♦ 1° Qui a perdu une partie ou la totalité de ses dents. V. Brèche-dent. « Sa *bouche édentée et véloce remuait* » (MAURIAC). ♦ 2° LES ÉDENTÉS. *n. m. pl.* (1829). Ordre de mammifères placentaires privés d'incisives ou pourvus d'une seule sorte de dents (paresseux, fourmiliers, *etc.). Édentés fossiles* (glyptodon, mégathérium, etc.). Au sing. *Le tatou est un édenté.*

ÉDENTER [edɑ̃te]. Y. *tr.* (XIII^e^, sens pr. ; de *é-,* et *dent).* Rompre les dents de (qqch. : peigne, scie, etc.).

ÉDICTER [edikte]. *v. tr. (1863; h. XVI^e^; éditer,* XIV^e^; du lat. *edictum.* V. Édit). Établir, prescrire par une loi, par un règlement. V. Décréter, promulguer. « Un *code de sang, édictant la peine de mort pour des délits religieux* » (RENAN).

ÉDICULE [edikyl]. *n. m. (Ædicule, 1834: lat. ædicula).* ♦ 1° *Rare* (à cause du sens 2°). Petit temple, chapelle ou dépendance d'un édifice religieux. « *Les édicules secondaires, portiques ou mirhabs, dont le sanctuaire est entouré* » (LOTI). ♦ 2° (1876). Petite construction édifiée sur la voie publique (kiosque, *spécialt.* chalet de nécessité, urinoir).

ÉDIFIANT, ANTE [edifjɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVII^e^; de *édifier).* ♦ 1° Qui édifie, porte à la vertu, à la piété. « *Par une pénitence plus édifiante* » (BOSS.). V. Exemplaire. *Conduite, vie édifiante.* V. Pieux, vertueux. Ouvrage *édifiant.* V. Moral. ♦ 2° *Iron.* Particulièrement instructif. *Voilà un témoignage édifiant sur les mœurs de l'époque.* ◈ ANT. (du 1°) *Scandaleux.*

ÉDIFICATEUR, TRICE [edifikatœʀ, tʀis]. *adj.* et *n.* (XVI^e^; de *édification).* Qui édifie (1° *et* 2°). « *L'activité édificatrice des méristèmes* » *(La Recherche,* sept. 1970).

ÉDIFICATION [edifikasjɔ̃]. *n. f.* (fin XII^e^; lat. *ædificatio).* ♦ 1" Action d'édifier, de *construire (un* édifice). Par métaph. *Elles* « *ont apporté chacune leur pierre pour l'édification du monument qu'elles ne verront pas...* » (PROUST). ♦ 2° *Fig.* Création, constitution. *Des disciplines* « *nécessaires à l'édification d'une médecine complète* » (DUHAM.). ♦ 3° (XII^e^-XIII^e^; lat. ecclés. *ædificatio).* Action de porter à la vertu, à la piété. « *Pour l'utilité de l'Église et pour l'édification des fidèles.* . » (MAS.). ◇ *Par ext.* Action d'éclairer, d'instruire. V. Instruction. « *Avec lui* (Gœthe) *tout est instruction, édification, moyen de culture* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Destruction. corruption.*

ÉDIFICE [edifis]. *n. m.* (XII^e^; lat. *ædificium).* ♦ 1° Bâtiment important. V. Construction, monument. *Les édifices publics.* « *Un édifice accompli.. manifeste à la lumière l'œuvre combinée du vouloir, du savoir et du pouvoir de l'homme* » (VALÉRY). Par métaph. *Apporter sa pierre* à *l'édifice,* contribuer à une œuvre. O *Dr.* Toute construction. « *Par 'édifice', il faut comprendre non seulement les* bâtiments proprement dits, *mais aussi* les travaux d'art de toute espèce » (PLANIOL). ♦ 2° Assemblage résultant d'un arrangement. *«N'y avait-il pas dans ces édifices de cheveux quelque chose de lourd?* » (ROMAINS). ◇ *Abstrait.* Ensemble vaste et organisé. *L'édifice du savoir.. de la civilisation.* « *L'homme peut réformer l'édifice politique et social* » (RENAN).

ÉDIFIER [edifje]. Y . *tr.* (XII^e^ ; lat. *ædificare).*

I. Bâtir (un édifice, un ensemble architectural). V. Construire, élever, édificateur, édification. « *Ils avaient fait édifier un vaste bâtiment à usage de collège* » (ROMAINS). « *Il leur faut bien, à défaut de reconstruction réelle, édifier du moins des cités de fortune* » (DUHAM.). ♦ 2° Etablir, constituer, créer (un vaste ensemble). « *Ce qui a été si péniblement édifié par les hommes : la paix, les lois* » (MAUROIS). « *Vouloir édifier l'avenir à l'imitation du passé* » *(GIDE). 0 Absolt.* Construire. « *Les peuples s'entendront, non pour détruire, mais pour édifier* » (PASTEUR).

II. (Du lat. ecclés. *ædificare).* Porter à la vertu, à la piété, par l'exemple ou par le discours (V. Édifiant). « Ces *pieuses gens édifiaient les habitants de la ville* » (MAURIAC). 0 *Iron.* Mettre à même d'apprécier, de juger sans illusion. *Après son dernier discours, nous voilà édifiés!* ◈ ANT. (I) *Démolir. Détruire.* (II) *Corrompre; scandaliser.*

ÉDILE [edil]. *n. m.* *(1213; lat. ædilis).* ♦ 1° *Hist. rom.* Magistrat chargé de l'inspection des édifices et des jeux, de l'approvisionnement de la ville. *Édiles plébéiens et édiles curules.* ♦ 2° (1842). Magistrat municipal (en style officiel ou de journalisme). « *La chroniaue locale... est maintenant occupée tout entière par une campagne contre la municipalité : « Nos édiles se sont-ils avisés du danger?* » *(Camus).*

ÉDILITÉ [edilite]. *n. f.* (XIVe ; *lat. ædilitas*). *Antiq. rom.* Magistrature de l'édile, exercice de cette magistrature. ◇ *Rare.* Magistrature municipale *(ndj.* ÉDILITAIRE [editer]).

ÉDIT [edi]. *n. m.* (XIIIe ; lat. *edictum, de edicere* « déclarer, ordonner »). ♦ 1° *Hist.* Acte législatif émanant des rois francs. *L'édit de Clotaire II relatif aux maires du palais. 0* Sous l'Ancien Régime, Disposition législative statuant sur une matière spéciale (alors que l'ordonnance avait un caractère général). *Édit de Nantes* (1598), par lequel Henri IV reconnaissait aux protestants la liberté de conscience. ♦ 2° *Anfiq. rom.* Règlement publié par un magistrat pour être observé durant sa magistrature. *Les édits du préteur (en* matière juridique). — Constitution impériale. *L'édit de Dioclétien* (contre les chrétiens).

ÉDITER [edite]. *v. tr.* (1784; *édicter,* XIVe ; lat. *editus,* p. p. de *edere.* V. Édition). ♦ 1° Faire paraître (un texte *qu'on présente, annote,* etc.). « *Entreprenant d'éditer la Chanson de Roland* » (BÉDIER). ♦ 2° Cour. Publier et mettre en vente. V. Imprimer. *Éditer des romans, des ouvrages techniques, de la musique.* — *Éditer un auteur.* « *Vous ferez la même remise à tous ceux que nous éditons* » (GIDE).

ÉDITEUR, TRICE [editœr, tris]. *n.* (1732; lat. *editor.* V. Édition). ♦ 1° Personne (homme de lettres, érudit) qui fait *paraître un texte. Marot a été l'éditeur de Villon. Notes de l'éditeur.* ♦ 2° (Fin XVIIIe). Cour. Personne (ou Société) qui assure la publication et la mise en vente des ouvrages d'un auteur, d'un musicien, etc. « *En publiant le premier roman d'un auteur, un éditeur doit risquer seize cents francs d'impression et de papier.. .* » (BALZ.). — Par appos. *Libraire éditeur. Société éditrice.* ◇ *Éditeur responsable, celui* qui fait paraître sous sa responsabilité un journal, une revue, un périodique.

ÉDITION [edisjõ]. *n. f.* (XIIIe ; lat. *editio,* de *edere).* ♦ 1° Action d'éditer (un texte qu'on présente, annote, etc.); texte ainsi édité. *Édition critique. Procurer une édition. Édition variorum,* édition d'un texte publié avec les notes de plusieurs *commentateurs. Les « Pensées » de Pascal, édition Havet, édition Brunschvicg.* ♦ 2° Cour. Reproduction et diffusion d'une oeuvre intellectuelle ou artistique par un éditeur. V. Impression, publication, tirage. *Maison, société d'édition. Contrat d'édition. Procéder à une nouvelle édition d'un texte.* V. Réédition. réimpression. *Édition à compte d'auteur. Édition de partitions musicales, de gravures, de disques. Les éditions X,* nom de maisons d'édition. ◇ Fig. « *Il a donné une nouvelle édition de toutes les niaiseries monarchiques* » *(Stendhal.),* il les a reprises, répétées. ♦ 3° Ensemble des exemplaires d'un ouvrage publié; série des exemplaires édités en une fois. *Édition de luxe, à tirage restreint, illustrée. Édition originale, princeps. Édition collective. Les « Contes et Nouvelles » de La Fontaine, édition des Fermiers généraux. Édition revue et corrigée. Édition définitive, ne varietur.* « *L'édition originale, imprimée à Francfort, avec l'allemand en regard* » *(Nerval).* 0 Exemplaire (de telle ou telle édition). *Acheter une édition originale de* Madame Bovary. « *Il s'était interrompu de découper des maximes dans une édition populaire d'Epictète* » (MAURIAC). *0 Spécialt.* Ensemble des exemplaires d'un journal imprimés *en une* fois. *Edition de Paris, de province. Édition de midi. Dernière édition. Édition spéciale. 0 Inform.* Matérialisation des informations traitées. ♦ 4° Métier, activité de l'éditeur; commerce de l'édition. *Travailler dans l'édition. Les syndicats de l'édition.*

ÉDITIONNER [edisjone]. *v. tr.* (1967 ; de *édition). T. de librairie, d'édition.* Marquer (les exemplaires d'une édition) d'une mention de tirage (ne édition, ne mille).

ÉDITORIAL, IAUX [editɔrjal, jo]. *n. m.* (1852; mot anglo-amér., de *editor* « éditeur »). Article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue et qui définit ou reflète une orientation générale (politique, littéraire, etc.). *Poe « devait se charger... de la rédaction de la partie dite* éditorial, *c'est-à-dire... de l'appréciation de tous les faits littéraires* » (BAUDEL.).

ÉDITORIALISTE [editɔrjalist(ə)]. *n.* (1948; de *éditorial).* Personne qui écrit l'éditorial d'un journal, d'une revue.

-ÈDRE. Élément, du gr. *-edros,* de *hedra* « siège, base ».

ÉDREDON [edrədõ]. *n. m.* (1700; all. *Eiderdaun,* island. *ædardun* « duvet d'eider »). ♦ 1° Vx. Duvet d'eider. « *Un lit mollet, où l'on s'ensevelit dans la plume ou dans l'édredon* » (ROUSS.). ♦ 2° (1843). *Mod.* Couvre-pied de duvet (d'eider, d'oie, etc.) ou de plume.

ÉDUCABLE [edykabl(ə)]. *adj.* (1845; de *éduquer). Apte* à recevoir l'éducation. « *Les animaux... Dieu ne les a point faits éducables dans le sens complet du mot* » (HUGO). ◇ *Inéducable.*

ÉDUCATEUR, TRICE [edykatœr, tris]. *n.* et *adj.* (15 lat. *educator*). ♦ 1° N. Personne qui s'occupe d'éducati qui donne l'éducation. V. Pédagogue. « *Il n'y a pas d'édu teurs plus rigides que les parents dévergondés* » (MERLE PONTY). Fig. « *La douleur est la plus grande éducatrice hommes »(France).* ♦ 2° *Adj.* Qui contribue à l'éducation Éducatif. « *La fonction éducatrice de l'art n'existe que dan mesure où l'intention éducatrice est absente* » (Th. MAULNI

ÉDUCATIF, IVE [edykarif, iv]. *adj.* (1870; du rad. *éducation).* Qui a l'éducation pour but; qui éduque, fo efficacement. V. Pédagogique. « *Il n'y eut jamais poésie, éducative que l'Iliade pour l'éducation d'énergie* » (MICHEL

ÉDUCATION [edykasjõ]. *n. f.* (XVe ; lat. *educatio*) 1° Mise en œuvre des moyens propres à assurer la formati et le développement d'un être humain; ces moyens e mêmes. V. Pédagogie. « On *façonne les plantes par la cult et les hommes par l'éducation* » (ROUSS.). « *Aucune éduca ne transforme un être : elle l'éveille* » (BARRÈS). *Recevoir bonne éducation. Devoir d'éducation* (des parents envers enfants). *Maison d'éducation.* V. Institution. *Ministère l'Éducation* nationale, autrefois ministère de l'Instruct publique. ◇ (Avec un déterminatif) V. Formation. initiat *Éducation professionnelle,* fournissant aux jeun& gens connaissance d'un métier, d'une technique. V. Apprentissa *Éducation permanente* (1958), formation continue desti à maintenir ou accroître les connaissances professionne (V. Recyclage), intellectuelles ou culturelles aux di niveaux. *Éducation physique,* ensemble des exercices ph ques, des sports propres à favoriser le développem harmonieux du corps. V. Gymnastique, sport. *Éduca sexuelle. Éducation politique. civique.* « *Le spectacle es seule forme d'éducation morale ou artistique d'une natio* (GIRAUDOUX). Fig. « *Il manque à ces malheureuses victi une honteuse éducation, je veux dire la connaissance des v d'un homme* » (BAUDEL.). *Éducation surveillée* (dr. pé ♦ 2° Développement méthodique (d'une faculté, d organe). V. Exercice. *Éducation des réflexes, des sens, d mémoire.* « *L'éducation de la volonté* », *ouvrage* de Pa ♦ 3° Connaissance et pratique des usages de la société. Politesse, savoir-vivre. *Avoir de l'éducation. Il manque d'é cation.* « *Cette chose qu'on est convenu d'appeler éducat cette espèce de vernis* » (Lon). ◇ ANT. *Grossièreté, impolite*

ÉDUCATIONNEL, ELLE [edykasjɔnɛl]. *adj.* (1873; *éducation). Didact.* Relatif à l'éducation. *Le système e cationnel.*

ÉDULCORANT, ANTE [edylkɔrã, at]. *adj.* et *n. m.* 1900; de *édulcorer).* Se dit d'une substance qui donne saveur douce. — Subst. *La saccharine est un édulcorant d ficiel, non nutritif.*

ÉDULCORATION [edylkɔrasjõ]. *n. f.* (1701; de *é corer,* et lat. SC. *edulcoratio). Didact.* Action d'édulcorer. *Spécialt.* Action de rendre doux (une préparation méd menteuse dont on désire masquer le goût désagréable) adjonction d'un édulcorant.

ÉDULCORER [edylkɔre]. *v. tr.* (1625 ; lat. sc. *edulcor* bas lat. *dulcorare,* de *dulcis* « doux »). ♦ 1° *Pharm.* Ado par addition de sucre, de sirop. *Édulcorer une tis* ♦ 2° Cour. (1845). Adoucir, affaiblir, dans son express *Rapporter des propos violents en les édulcorant.* — Au p *Un compte rendu très édulcoré.* ◇ ANT. *Corser.*

ÉDUQUER [edyke]. v. *tr.* (1746; *h. XIVe ; lat. educa* Former par l'éducation. V. Élever. M. *de Maugiron lui posa « d'entrer cher un fonctionnaire qui avait des enf à éduquer* » *(Stendhal).* « *Chaque Américain se fait éduc par d'autres Américains et il en éduque d'autres à son to (Sartre).* — *Éduquer les sens, la volonté.* ◇ *Au p. p.* (Vi ou région.) *Bien, mal éduqué* : qui a., qui n'a pas d'éducat V. Élevé (bien, mal). « *Il était devenu un joli garçon si é éduqué qu'on n'en avait jamais que des paroles d'honnê et d'amitié* » *(Sand).*

ÉFAUFILER [efofile]. v. *tr.* (1701; de é-, et *faufil Rare.* Défaire (un tissu) en tirant des fils. V. Défaufi effiler, effilocher.

ÉFENDI. v. EFFENDI.

EFFAÇABLE [efasabl(ə)]. *adj.* (XVe ; de effacer). *R* Qui peut être effacé. ◇ ANT. *Ineffaçable.*

EFFACÉ, ÉE [efase]. *ad;.* (XVIe ; de *effacer).* ♦ 1° Qu peu d'éclat, qui a passé. Couleurs, *teintes effacées.* ♦ 2° *(xv* Qui paraît en retrait, n'est pas *saillant.* « *Des poitrines e cées, des têtes allongées, des fronts proéminents* » (TA ♦ 3° *Fig.* (XIX~). Qui ne se fait pas voir, reste dans l'om V. Ignoré, modeste. « *Effacée, modeste. infatigable, elle a été la cheville ouvrière de la maison* » (MART. du G.). ◇ A Vif; saillant.

EFFACEMENT [efasmã]. *n. m.* (XIIIe ; de *effacer*)

Action d'effacer; *son résultat. Cette inscription est peu ible à* cause de son *effacement partiel.* V. Destruction, dis- rition. Fig. « *Le souvenir d'un rêve qui peut nous paraître plus intain dans son imprécision et son effacement* » (PROUST). 2° Action de s'effacer, attitude *effacée.* « *Cette modestie, t effacement de soi* » (PROUST).

EFFACER [efase]. *v. tr.;* conjug. *placer (Esfacier,* XII[e]; de , et face).

I. V. *tr.* ♦ 1° Faire disparaître sans laisser de trace (ce ıi était marqué). V. Enlever; gommer, gratter. *Effacer un oquis mal fait. Effacez ce qui est écrit au tableau.* Par ext. *n chiffon pour effacer le tableau. Le voleur a effacé ses npreintes, toute trace de son passage.* — *Spécialt. (en* ratu- nt, en corrigeant) Absolt. « *Ajoutez quelquefois, et souvent facez* » (BOIL.). ◇ *Par ext.* Rendre *moins* net, moins visible. *ne inscription* que *le temps a* effacée. V. Oblitérer. ♦ 2° *Fig.* aire disparaître, faire oublier. V. Abolir. « *Lorsqu'on ne ut effacer ses erreurs, on les divinise* » (CHATEAUB.). « *Le imc était puni, mais effacé par la contrition* » (HUYSMANS). . Absoudre. « *Effaçant tout, même la honte* » (BAUDEL.). *Effaçant son passé pour repartir* à zéro » (CAMUS). ◇ Empê- ıer de paraître, de briller (en brillant davantage). V. Éclipser. *Une tunique... dont la blancheur effaçait celle de la neige* » ÉN.). « *Parmi ces peintres, il en est un qui semble effacer us les* autres » (TAINE). ♦ 3° (1670, ESCR.). Tenir de côté ı en retrait, de manière à présenter le moins de surface ı de saillie. « *Quand vous portez la botte... il faut... que le rps soit bien effacé* » (MOL.). *Aligner-vous, effacer l'épaule oite.*

II. S'EFFACER, *v. pron.* ♦ 1° (Sens *pass.).* Disparaître us ou moins. V. Estomper (s'), obscurcir (s'). « Une *fresque t Titien qui s'efface* » (CHATEAUB.). « *Les choses s'effaçaient, êmes, diminuées* » (HUGO). « *Un petit pli, entre les sourcils, forme et disparait, reparait et s'efface* » (MART. du G.). — g. « *Les mêmes souvenirs renaissent, tandis que d'autres ffacent* » (ROUSS.). « *Un regret qui ne s'effaçait pas* » (BAIN- LLE). ♦ 2° *(Réfl.).* Se tenir de façon à paraître. le moins ossible, à présenter le moins de surface ou de saillie. « *Il ffaçait dans un coin de porte* » (HUGO). « *Il* arrive toujours *premier à la porte du restaurant, s'efface, laisse passer sa mme* » (CAMUS). — Fig. « *Il faut que le virtuose s'efface vant le compositeur* » (BERLIOZ). V. Disparaître. « *Discret, cherchant plus à s'effacer qu'à épater* » *(GIDE).*

◈ ANT. Accentuer, renforcer, ressortir (faire).

EFFANER [efane]. V. *tr.* (1732; de é-, et *fane*). *Agric.* ébarrasser des fanes ou feuilles superflues. *Effaner les blés.*

EFFANURE [efanyʀ]. *n. f.* (1798; de *effaner*). Agric. Ce ıi provient d'une plante effanée (fane, feuille, etc.). *Effa- ures de maïs.*

EFFARANT, ANTE [efaʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (fin* XIX[e]; de *effarer*). ui effare, plonge dans une stupeur mêlée d'effroi ou d'indi- ıation. V. Effrayant, stupéfiant. « *Cette effarante imputation « haine »... à l'égard de mon pauvre oncle Charles* » *(GIDE).*

EFFARÉ, ÉE [efaʀe]. *adj.* (XIV[e]; *efferé,* 1202; lat. *efferatus* ? *efferare* « rendre sauvage, farouche », de *ferus*). ♦ 1° *Qui* ssent *un* effroi mêlé de stupeur. V. Effrayé. « *Elle me regar- ıit* effarée, *affolée, épouvantée* » (MAUPASS.). — Dont expression trahit ce sentiment. V. Égaré, hagard. « *Avec air effaré des bêtes fauves quand on les rend libres tout à oup* » (FLAUB.). « *Des regards effarés où la vision de la mort ısse comme un éclair* » (DAUD.). ♦ 2° *Blas.* Cabré. ◈ ANT. alme, serein.

EFFAREMENT [efaʀmɑ̃]. n. *m.* (1803; de *effarer*). État 'une personne effarée. V. Effroi, stupeur, trou&. « *Made- oiselle Baptistine aperçut l'homme qui entrait et se dressa à emi d'effarement* » (HUGO). « *De grands yeux étonnés où se eignait un effarement si naturel, si comique* » (DAUD.).

EFFARER [efaʀe]. V. *tr.* (mil. XVII[e]; de *effaré*). Troubler ı provoquant un effroi mêlk de stupeur. V. Affoler, effarou- ıer, effrayer, stupéfier. « *Seule, elle ne fût point sortie; le ruit de la* rue *l'effarait* » (R. ROLLAND). Pronom. « *Il s'adres- tif des questions. Il y a donc quelque chose de plus que le evoir? Ici, il s'effarait* » (HUGO). ◈ ANT. Rassurer.

EFFAROUCHEMENT [efaʀuʃmɑ̃]. *n. m.* (XVI[e]; de *effa- oucher*). Action d'effaroucher, fait de s'effaroucher.

EFFAROUCHER [efaʀuʃe]. *v. tr.* (XV[e]; de *é-,* et *farouche).* 1° Effrayer (un animal) de sorte qu'on le fait fuir. *Effa- oucher le gibier, le* poisson. ♦ 2° Mettre (qqn) dans un ;at de crainte ou de défiance tel qu'il a envie de fuir. V. larmer, troubler. Vx. Effrayer. « *Tout m'effarouche, tout me ébute; une mouche en volant me fait peur* » (ROUSS.). *Mod.* . Choquer, offusquer. *Gautier,* « *ce païen qu'aucune nudité 'effarouchait* » (HENRIOT). — Pronom. « *Vous adressez des plaideries... à des dames que j'estime assez pour croire qu'elles oivent parfois s'en effarouche*r » (BAUDEL.). ◈ ANT. Apprivoi- er; enhardir, rassurer.

EFFARVATTE [efaʀvat]. *n. f.* (1775; altér. dial. de *fau- ette*). Rousserolle des roseaux.

EFFECTEUR [efɛktœʀ]. *adj. et n. m. (1953;* angl. *effector* (1906), de *to effect;* Cf. Effectuer). *Physiol. Se* dit des organes d'où partent les réponses aux stimulations reçues par les organes récepteurs.

1. **EFFECTIF, IVE** [efɛktif, iv]. *adj.* (XIV[e]; *lat. médiév. effectivus,* de *effectus.* V. Effet). Qui se traduit par un effet, par des actes réels. V. Concret. positif. réel. tangible. « *Croyant que les mots avaient un pouvoir effectif* » (FLAUB). *Apporter une aide effective.* — Vx. « *Trois cent trente mille combattants effectifs* » (VOLT.), réels (et non simplement inscrits sur les rôles).

2. **EFFECTIF** [efɛktif]. *n.* m. (1795; du précéd.). ♦ 1° *(Vx).* Nombre de combattants réels (dans une. unité). ♦ 2° *Mod.* Nombre réglementaire des hommes qui constituent une formation. *L'effectif d'une compagnie, d'un bataillon. Avoir son effectif au complet.* ♦ 3° *Au plur.* Troupes considérées dans leur importance numérique. « *Nous avons vu... la France augmenter ses effectifs et ses armements* » (MART. du G.). ♦ 4° Par anal. *L'effectif d'une classe, d'un parti.*

EFFECTIVEMENT [efɛktivmɑ̃]. *adv. (xv';* de *effectif* 1). D'une manière effective. V. Réellement. « *Une force susceptible de contrecarrer effectivement les actes d'un gouvernement* » (MART. du G.). ◇ S'emploie pour confirmer une affirmation. V. Effet (en), fait (de). « *Effectivement, quand l'artiste crée, c'est d'après sa fantaisie qui est personnelle* » (TAINE).

EFFECTUER [efɛktɥe]. V. *tr.* (XV'; lat. médiév. *effectuare,* de *effectus.* V. Effet). ♦ 1° Vx. Mettre à effet. à exécution. « *Si vous effectuer vos desseins déclarés* » (Moi.). ♦ 2° *Mod.* Faire. exécuter (une opération complexe ou délicate, technique, etc.). *Effectuer une opération, des réformes.* « *La plupart effectuaient des pèlerinages* » (CAMUS). — Pronom. Un *mouvement qui s'effectue en deux temps.* « *L'entrée s'effectue sans le moindre désordre* » (GAUTIER).

EFFÉMINÉ, ÉE [efemine]. *adj.* (1160; lat. *effeminatus,* de *effeminare.* V. Efféminer). Qui a les caractères physiques et moraux qu'on prête traditionnellement aux femmes. V. Féminin. « *À cause de son extraordinaire beauté surtout, certains lui trouvaient même un air efféminé* » (PROUST). ◇ *(Choses)* Mou, sans énergie, sans virilité. Un *art efféminé.* ◈ ANT. *Mâle, viril.*

EFFÉMINEMENT [efeminmɑ̃]. n. m. (1879; « action d'efféminer » 1627; de *efféminé).* *Rare.* Caractère d'un homme efféminé. « *M. de Charlus, avec son horreur de tout efféminement* » (PROUST).

EFFÉMINER [efemine]. *v. tr.* (XV'; lat. *effeminare,* de *femina* « femme »). *Littér.* Rendre efféminé. V. Amollir, émasculer. « *Les recherches affectées, qui efféminent et trahissent la pensée* » (R. ROLLAND).

EFFENDI [efɛ̃di]. n. m. (1624; mot turc, altér. du gr. mod. *afentis,* gr. anc. *authentês* « maître »). Titre de dignitaires civils ou religieux, chez les Turcs. « *Me voilà pour tout de bon un indiscutable effendi* » (LOTI). On écrit aussi *Éfendi.*

EFFÉRENT, ENTE [efeʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1813; lat. *efferens,* de *efferre* « porter hors »). *Anat.* Qui conduit hors d'un organe, qui va du centre vers la périphérie. *Vaisseaux, nerfs efférents. Canaux (OU cônes) efférents, fins* canaux spermatiques qui partent du réseau testiculaire vers l'épididyme. ◈ ANT. *Afférent.*

EFFERVESCENCE [efɛʀvesɑ̃s]. *n. f.* (1641 ; du lat. *effervescens,* de *effervescere* « bouillonner »). ♦ 1° Bouillonnement d'un liquide produit par un dégagement de bulles gazeuses, lorsqu'on y introduit certaines substances (dites *effervescentes). La chaux vive entre en effervescence au contact* de l'eau. ♦ 2° *Fig.* (XVIII[e]). Agitation, émotion vive mais passagère. V. Bouillonnement, fermentation, mouvement. *Cet événement a mis tout le pays en effervescence.* « *Trois souverains pareillement inquiets de l'effervescence révolutionnaire* » (MART. du G.). ◈ ANT. Calme.

EFFERVESCENT, ENTE [efɛʀvesɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1755; lat. *effervescens.* V. Effervescence). ♦ 1° Qui est en effervescence ou susceptible d'entrer *en effervescence. Comprimés médicamenteux effervescents.* ♦ 2° *Fig.* Agité, bouillonnant.

EFFET [efɛ]. *n. m.* (XIII[e]; lat. *effectus,* de *efficere* « réaliser, exécuter »).

I. ♦ 1° Ce qui est produit par une cause. V. Conséquence, résultat, suite. *Effet immédiat. Effet indirect.* V. Contrecoup, retour, ricochet. *Rapport de cause à effet.* « *L'effet disparait avec la* cause » (RENAN). *Effet du hasard.* V. Fruit, produit. *Le remède a fait son effet (V.* Agir, opérer). « Ce *mensonge a pour objet, et pour effet, de nous agrandir* » (MAUROIS). *Mesures qui restent sans effet.* V. Inefficace. inopérant. *Les* effets *se font sentir.* — Dr. *Effets d'un jugement, d'un acte juridique,* les conséquences qu'ils comportent. *Effet rétroactif d'une loi. Effet déclaratif, dévolutif, suspensif.* ◇ *Mécan.* Puissance transmise par une force, une machine. *Machine à simple, à double effet. Effet utile.* V. Rendement. ♦ 2° *Spécialt.* Phénomène particulier (acoustique, électrique, etc) apparaissant dans certaines conditions. *Effet Doppler-Fizeau, Compton, Joule, Édison. Effet photo-électri-*

que. ♦ 3° *Au billard.* Sorte de rotation que l'on imprime à la bille en la frappant d'une *manière qui modifie son mouvement normal. Mettre trop d'effet.* Par anal. *Donner de l'effet à une balle de tennis, de ping-pong.* ♦ 4° *(Dans des loc.).* Acte effectif; réalisation d'une chose. V. Exécution! réalisation. *Mettre à effet. Loi qui prend effet à telle date,* qui devient applicable, exécutoire à cette date. V. **Application.** vigueur (entrer *enj.* ◇ *Loc. adv.* EN EFFET (vx) : en réalité; effectivement; *mod.* S'emploie pour introduire un argument, une explication. V. Car. — À CET EFFET, en vue de cela, dans cette intention, pour cet *usage.* — *Loc. prép.* (Style jur.). *À l'effet de vendre, de répartir,* en vue de vendre... ♦ 5° Impression produite (sur qqn). « *J'avais peur de l'effet que produirait la visite de ce monsieur imposant* » (ROMAINS). — *Agir* sous *l'effet de la* menace, *de la colère.* V. Action, empire. *Produire un effet de surprise. Son intervention a fait très mauvais effet sur l'auditoire. Cela ne fera pas bon effet.* — *Faire effet, faire de l'effet* : produire une vive impression. V. Frapper, sensation (faire). « *Il déploya son esprit, il eut des saillies, il fit de l'effet* » (BALZ.). — *Faire l'effet de,* donner l'impression, avoir l'air de. « *Tu fais l'effet d'un beau vaisseau qui prend le large* » (BAUDEL.). « *Il nous fait l'effet d'un revenant* » (BERGSON). ♦ 6° Impression esthétique recherchée par l'emploi de certaines techniques. « Cet *effet magique, si recherche des peintres, qu'ils appellent clair-obscur* » (GAUTIER). *Effet de contraste.* « *Les ténors et les basses soignent leurs effets* » (HUYSMANS). *Manquer, rater son effet.* « *L'ordre logique de la phrase française permet de beaux effets* » (THIBAUDET). *V Absolt.* (surtout péj.) « *Le pianiste cherche* l'effet, comme *l'acteur* » (GIDE). ◇ *À effet,* prétentieux. « *Une pensée simple, sans mot à effet* » (FAGUET). *0 Plur.* Impression recherchée par des gestes, des attitudes... *Faire des effets de jambes, de voix.*

II. ♦ 1° *Fin.* (XIV^e). *Effet de* commerce; titre à ordre ou au porteur, négociable et transmissible par le créancier, et donnant droit au paiement d'une somme d'argent à une échéance généralement prochaine : billet, chèque, traite, warrant. *Effet bancable, négociable. Effet de complaisance. Circulation des effets. Effets en portefeuille.* — *Effets publics :* rentes, obligations, bons du Trésor... émis et garantis par l'État, les départements, les établissements publics, et cotés en bourse. ♦ 2° Au plur. *Dr.* Synonyme peu usité de *biens.* ◇ Cour. (XVII^e) Le linge et les vêtements. *Effets civils, militaires.* « *Maintenant il ramassait ses effets par terre et se rhabillait sans rien dire* » (LOTI).

◈ ANT. (de I) Couse.

EFFEUILLAGE [efœjaʒ]. *n. m. (1763;* de *effeuiller).* ♦ 1° *Arbor.* Action d'enlever une partie des feuilles pour exposer les fruits à l'action solaire et favoriser leur maturation. ♦ 2° Mot français proposé pour *Strip-tease.*

EFFEUILLAISON [efœjɛzɔ̃] *n. f.* ou **EFFEUILLEMENT** [efœjmɑ̃]. *n. m.* (1786,-1549; de *effeuiller*). Chute naturelle des feuilles.

EFFEUILLER [efœje]. *v. tr. (1398;* de *é-,* et *feuille).* ♦ 1° Dépouiller de ses feuilles. V. Défeuiller. « *Je* m'étais *amusé à effeuiller une branche de saule sur un ruisseau* » (CHATEAUB.). Pronom. *«Pas même un saule vert oui s'effeuille à l'automne* » (HUGO). ♦ 2° *Par ext.* Dépouiller de ses pétales. « *Gise, effeuillant les roses à cette place où ils s'étaient donné ce timide gage d'amour* » (MART. du G.). *Effeuiller la marguerite,* pou; savoir si on est aimé, en disant, à chaque pétale qu'on enlève : « il (ou elle) m'aime, un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du *tout* ».

EFFEUILLEUSE [efœjøz]. *n. f.* (1949; de *effeuiller). Fam.* Femme qui pratique le strip-tease.

1. EFFICACE [efikas]. *adj.* (déb. XIII^e; lat. *efficax).* ♦ 1° Qui produit l'effet qu'on en attend. V. Actif, bon, puissant, souverain. *sûr.* « *Telle eau est efficace pour les dermatoses* » (ROMAINS). « *Je crois l'insinuation plus efficace* » (GIDE). ◇ Théol. *Grâce efficace,* qui fournit la réalisation même du bien (alors que la grâce *suffisante* ne fournit que la possibilité de faire le bien). ◇ *Électr.* Se dit de la valeur moyenne de la tension, de l'intensité d'un courant alternatif comparable à celle d'un courant continu. ♦ 2° *(Personnes).* Dont la volonté, l'activité sont efficaces (V. Efficient, valable). « *D'efficaces défenseurs de la religion* » (GUIZOT). « *Une classe dirigeante et efficace* » (MALRAUX). ◈ ANT. Inefficace. *Inopérant.*

2. EFFICACE [efikas]. *n. f.* (1155; lat. *efficacia).* *Vx* ou *littér* Efficacité.

EFFICACEMENT [efikasmɑ̃]. *adv. (1309;* de *efficace).* D'une manière *efficace. Travailler efficacement à la paix.*

EFFICACITÉ [efikasite]. *n. f.* (1495, rare au XVII^e; lat. *efficacitas).* ♦ 1° Caractère de ce qui est efficace. V. Action, force, pouvoir. *L'efficacité d'un remède, d'une méthode.* ♦ 2° Capacité de produire le maximum de résultats avec le minimum d'effort, de dépense. V. Rendement. « *Il mesure exactement la voleur et l'efficacité des instruments dont il dispose* » *(SIEGFRIED). Manuel* « *était discipliné par nature et pnr sens de l'efficacité* » (MALRAUX). ◈ ANT. *Inefficacité, impuissance.*

EFFICIENCE [efisjɑ̃s]. n. *f.* (1947; angl. *efficiency). Anglicisme* (écon. ou abusif). Efficacité, capacité de rendement. « *Le profit mobilise le meilleur et le pire au profit de l'efficience économique* » (PERROUX).

EFFICIENT, ENTE [efisjɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1290;* lat. *efficiens* de *efficere* « réaliser »). ♦ 1° Philo. Cause *efficiente,* qui produit un effet *(opposé à* la cause finale). ♦ 2° (v. 1950; ang. *efficient). Anglicisme abusif.* Efficace, dynamique, capable de rendement.

EFFIGIE [efiʒi]. n. *f.* (XV^e; lat. *effigies).* ♦ 1° Représentation (en peinture, sculpture, cire peinte) d'une personne. V. Image, portrait. On *exposait l'effigie des rois défunts.* ♦ 2° Anc. *Dr.* Représentation grossière (tableau, mannequin) d'un condamné, à laquelle on faisait subir fictivement la *peine.* Mod. *En effigie. Pendre. exécuter un criminel en effigie.* ♦ 3° Représentation du visage d'une personne, sur une monnaie, une médaille. « *Une pièce d'or à l'effigie du pape Clément XIII* » (ROMAIN~).

EFFILAGE [efilaʒ] ou **EFFILEMENT** [efilmɑ̃]. *n. m.* (1845,-XX^e; de *effiler).* Action d'effiler; état de ce qui est effilé.

1. **EFFILÉ, ÉE** [efile]. *adj.* (1661; de é-, et *fil* « tranchant »). Qui va en s'amincissant: mince et allongé. « Comme *le bout de ses doigts est admirablement effilé !* » (GAUTIER). ◈ ANT. Épais. large.

2. **EFFILÉ** [efile]. *n.* m. (1740; de *effiler,* 1°). Frange *formée* en effilant la chaîne d'un tissu, et qui sert à border *une* étoffe. *Les effilés d'un châle, d'une serviette.* « *La jupe garnie de trois rangs d'effilés* » (BALZ.).

EFFILER [efile]. *v. tr.* (1526; de *fil).* ♦ 1° (De *fil).* Défaire (un tissu) fil à fil. V. Défiler, défaufiler, effilocher, parfiler. Pronom. Une *étoffe qui s'effile.* Par anal. « *Le vent d'est effilait les fumées des toits* » *(MAURIAC).* ♦ 2° (1835; de *effilé* 1). Rendre effilé. V. *Allonger,* amincir. « Son *nez* que *nature avait effilé en bec d'oiseau...* » *(GREEN).* Pronom. *«Le visage s'effile en avant comme une lame* » (MART. du G. — *Effiler les cheveux :* les couper de manière que les mèches s'amincissent à leur extrémité. ◈ ANT. Épaissir.

EFFILEUR, EUSE [efilœr, øz]. *n.* (1870; de *effiler, Techn.* Ouvrier(ière) dont le métier est d'effiler la toile.

EFFILOCHAGE [efilɔʃaʒ]. *n. m. (1761;* de *effilocher).* Action d'effilocher (des étoffes, des chiffons). V. Défilage.

EFFILOCHE [efilɔʃ]. *n. f. (1755;* de *effilocher). Techn.* Fil *sur* la lisière d'une étoffe. ◇ *Au plur.* Soies non torses appelées aussi *soirs folles.*

EFFILOCHER [efilɔʃe]. *v. tr.* (1761; de *é-,* et *filoche,* dé. anc. et dial. de *fil; var. effiloquer).* Effiler (des tissus, de chiffons) pour réduire en bourre, en ouate. ◇ Pronom. *Étoffe usée qui s'effiloche.* **V.** Effiler (s'). Par anal. « *Les nuages s'effilochaient* » (SARTRE). ◇ *Au p. p.* Effrangé. « Sa *soutane luisante sous les coudes, effiloquée* (sic) *par le bas* » (FLAUB.).

EFFILOCHEUR, EUSE [efilɔʃœr, øz]. n. (1761; de *effilocher). Techn.* ♦ 1° Personne dont le métier est d'opérer l'effilochage (des chiffons). ♦ 2° EFFILOCHEUSE. *n. f.* Machine à effilocher.

EFFILOCHURE [efilɔʃyr]. *n. f.* (1870; de *effilocher).* Produit de l'effilochage.

EFFILURE [efilyr]. *n. f.* (XVII^e; de *effiler). Techn.* Fil qui tombe d'un tissu qu'on effile (surtout au plur.).

EFFLANQUÉ, ÉE [eflɑ̃ke]. *"dj.* (1611; rage *efflanché* « qui creuse les flancs des chiens », XIV^e; de *é-,* et *flanc).* Aux *flancs creusés* par la maigreur. « *Petites rosses... efflanquées haletantes* » (FROMENTIN). ◇ *(Personnes)* Maigre. décharné « *Ce petit homme maigre; efflanqué dans un uniforme porté à diable* » (MADELIN). ◈ ANT. Gros, rebondi.

EFFLEURAGE [eflœraʒ]. II. *m.* (1723; de *effleurer).* ♦ 1° *Techn.* Action d'effleurer (les peaux, les cuirs). 2° (1906). Massage léger agissant sur les tissus superficiels.

EFFLEUREMENT [eflœrmɑ̃]. n. *m.* (fin XVI^e; de *effleurer).* Action d'effleurer; caresse ou atteinte légère. V. Attouchement, frôlement. « *Ces imperceptibles émotions du l'effleurement a été si fugitif que la raison ne s'en souvient point* » (MAUPASS.).

EFFLEURER [eflœre]. v. *tr.* (1595; *esfloré* « dépouillé de sa fleur, de sa beauté », 1220; de é-, et fleur). ♦ 1° Enlever en n'enlevant que la partie superficielle. V. Égratigner. « *Un coup de corne qui effleura le bras d'un* capeador (GAUTIER). ◇ *Techn. (1723) Effleurer* une peau, un cuir, enlever une couche très mince du côté de l'épiderme (pour faire disparaître les défauts superficiels). — 0 Fig. et *litt.* Faire une atteinte légère. V. Égratigner. « *Desmoulins... daubant l'ancien Comité, effleura le nouveau* » (MICHELET). ♦ 2° Toucher légèrement. V. Friser, frôler. raser. « *bruyère aux clochertes mortes qui s'effritent... aussitôt que nos doigts les effleurent* » (GENEVOIX). « *Un pas qui ne fait qu'effleurer la terre* » (BARRÈS). « *Elle effleura son front, puis ses yeux, puis ses joues de baisers lents, légers* » (MAUPASS

1° *(Abstrait).* Toucher à peine à (un sujet), examiner erficiellement. « *Des diplomates... effleurent ensemble des stions politiques* » (LOTI). 0 *(Choses)* Faire une impres- à légère et fugitive *sur* (qqn). « *Le désir de celle-ci l'avait à e* effleuré » (MAUPASS.). « *La pensée ne m'avait* jamais ıuré *que je dusse m'en servir* » (MAURIAC). ◈ ANT. Péné-

FFLEURIR [eflœʀiʀ]. *v. intr.* (175.5; de *fleurir*, d'apr. *orescence*). *Chim. et Minér.* Devenir efflorescent.

FFLORAISON [eflɔʀɛzɔ̃]. *n. f.* (1876; de *floraison*). *'e.* Fait de commencer à fleurir.

FFLORESCENCE [eflɔʀesãs]. n. *f.* (1560; du lat. SC. *orescens*, emploi fig. du class. *efflorescere* « fleurir »). ° *Vx. Moisissure.* 0 *Chim.* (XVIIIe) Transformation de ains sels qui perdent à l'air une partie de leur eau de crisisation et deviennent superficiellement pulvérulents; che pulvérulente ainsi produite. 0 *Méd.* (XVIIIe) Lésion nentaire de la peau (bulle, papule, pustule, vésicule). 0 . Pruine. ♦ 2° (1801). Vx. Début de floraison. 0 *Fig. ittér.* Floraison *épanouie.* V. Épanouissement, luxuriance. *ette prodigieuse efflorescence de l'art gothique* » *(GAUTIER).*

EFFLORESCENT. ENTE [eflɔʀesã, ãt]. *adj.* (1755; lat. *efflorescens.* V. Efflorescence). ♦ 1° *Chim.* En efflorescence; couvert de sels en efflorescence. 0 Couvert de pruine. ;° En pleine floraison, luxuriant. « *Le produit magni- 'e..., touffu, hérissé, efflorescent de l'ogive* » *(HUGO).*

FFLUENCE [eflyãs]. *n. f.* (1747; bas lat. *effluentia*). *'e.* Emanation. « *D'où s'exhalaient des effluences de réfaction* » (BLOY).

FFLUENT, ENTE [eflyã, ãt]. *adj. et n. m.* (XVI~; lat. *uens*). *Techn.* ♦ 1° *Adj.* Qui s'écoule d'une source. ♦ Y. m. (1953). *Géogr.* Cours d'eau issu d'un lac ou d'un cier. V. Émissaire 2. 0 *Effluent urbain,* ensemble des eaux ux de ruissellement, eaux usées) à évacuer de la ville et matières qu'elles sont susceptibles d'entraîner.

FFLUVE [eflyv]. *n. m.* (1755; angl. *effluvium*, *mot* lat. coulement »). ♦ 1° Émanation qui se dégage des corps anisés, ou de certaines substances, altérées ou no". V. alaison, *vapeur.* « *Effluves capiteux du pressoir* » *(GIDE). 'es essences précieuses qui exhalaient leurs effluves odorifé- ts* » (PROUST). V. Parfum. 0 *Fig.* Émanation, souffle. *'ous ces effluves du passé que dégagent ici les pierres* » m). ♦ 2° (1845). *Effluve magnétique,* émanation de de (d'apr. les partisans du magnétisme animal). 0 84) *Effluve électrique,* décharge électrique à faible lumi- cence.

FFONDREMENT [efɔ̃dʀəmã]. *n. m.* (1560; de *effondrer*). 1° Fait de s'effondrer. V. Éboulement. écroulement. *'effondrement du toit obstruait foute la partie nord de la 'e-forme* » *(SARTRE).* — *Géol.* Affaissement brusque du sol. *ıtères, vallées d'effondrement.* ♦ 2° (1732). *Agric.* Action fondrer (la terre). ♦ 3° Chute, fi" brutale. V. Destruc- ı, écroulement, ruine. « *L'effondrement des civilisations et races* » (LOTI). « *La mort de papa entraîne l'effondrement ıotre fortune* » *(GIDE). Effondrement des cours de la Bourse.* État d'abattement extrême. « *L'effondrement du pauvre ıgoubert qui n'était plus qu'une espèce de loque* » (PROUST). *Sport.* Écroulement. ◈ ANT. Relèvement. Housse.

FFONDRER [efɔ̃dʀe]. *v. tr.* (*Esfondrer*, XIIe; lat. pop. *funderare*, bas lat. *exfundare*, de *fundus* « fond »). ♦ Défoncer, faire crouler. « *Il effondre les tas de masures* »)MAINS). « *L'éclat d'obus lui avait effondré la face* » JHAM.). ♦ 2° (1704). *Agric.* Remuer, fouiller profondément (la terre), en mêlant de l'engrais. ♦ 3° S'EFFONDRER. pro". Cour. Crouler sous le poids ou faute d'appui. V. aisser (s'), écrouler (s'). « *Il avait cru que la galerie s'effon- if derrière son dos* » (ZOLA). « *Les toits effondrés laissaient r les chambres béantes* » (HUGO). — *(Sujet de personne)* nber, s'écrouler comme une masse. « *Des hommes s'effon- ient, pliés en deux* » (DORGELÈS). ◇ *Fig.* S'écrouler. *'oute son histoire, péniblement reconstruite, s'effondre : rien reste de cette confession préparée* » (MAURIAC). — Céder squement. *Interrogé sans relâche, le suspect finit par fondrer.* Sport. *Il s'est effondré dans la ligne droite.* — *p. p.* Très abattu, *prostré* (après un malheur, un échec). ANT. Dresser (se), résister.

EFFORCER (S') [efɔʀse]. *v. pron.; conjug. placer (Soi ɔrcer*, XIIe; de é-, et force). Faire tous ses efforts, employer te sa force, son adresse ou son intelligence en vue de re comprendre, etc.). V. Appliquer (s'), attacher (s'), rimer (s'), essayer, évertuer (s'), tâcher, tenter. « *Un vice d'ordre improvisé s'efforçait de disperser l'attroupe- nt* » (MART. du *G.). Il* « *s'efforçait de se dérober aux ards* » (HUGO). « *Tous les observateurs s'efforcent de ıprendre ces troubles* » (DUHAM.). Au fém. : *Elle s'est ɔrcée de l'aider,* — Vieilli. « *Il s'efforce à l'entraîner hors la maison* » (DIDER.). ◇ (Avec un subst. compl. de but) *"est vers la volupté que s'efforce toute la nature* » *(GIDE). 'efforçant à une cordialité qui sonnait faux* » (MART. du G.).

0 Absolt. Faire effort sur soi, se faire violence. V. Contraindre (se), forcer *(se).* « *Des auteurs qui s'efforcent pour parler argot* » (PROUST). ◈ ANT. Renoncer.

EFFORT [efɔʀ]. n. *m. (Esfort*, 1080; de *efforcer).* ♦ 1° Activité d'un être conscient qui mobilise toutes ses forces pour résister ou vaincre une résistance (extérieure ou intérieure). *Effort physique* (caractérisé par une contraction musculaire). Sentiment *de l'effort* (fondement de la *conscience* de soi, selon Maine de Biran). *Faire un grand, un violent effort.* « *Il fit un effort désespéré* » *(HUGO).* — *Effort intellectuel,* tension de l'esprit cherchant à résoudre une difficulté. V. Application, concentration. « *La vie moderne tend à nous épargner l'effort intellectuel comme elle fait l'effort physique* » (VALÉRY). « *Ma mémoire est excédée par l'effort que je lui demande* » (GIDE). « *Un effort d'adaptation qu'il ne va peut-être pas pouvoir fournir* » *(GIDE). Faites un petit effort d'imagination. Un ouvrage laborieux* Qui *sent l'effort.* — *Un effort de volonté.* « *La vertu est toute dans l'effort* » (FRANCE). *Faire tous* ses *efforts,* tout son possible. V. Efforcer (s'). Cet *élève ne fait* aucun *effort,* ne travaille *pas. Je veux bien faire un effort,* envisager une dépense. "ne aide financière. V. Sacrifice. « *Réserver leur effort pour quelques réceptions fastueuses* » (ROMAINS). Sans *effort,* sans peine. V. Facilement. « *Elle se mif debout avec* effort » (GREEN), difficilement. *Un partisan du moindre effort, un* paresseux. « *Il n'y a pas de doctrine plus funeste que celle du moindre effort* » *(GIDE).* ♦ 2° *Vieilli.* Vive douleur musculaire ou articulaire due à une tension excessive des muscles. Fam. Se *donner, attraper un effort,* une hernie. 0 *Vétér.* Entorse, distension. *Effort de boulet, de tendon. Effort de rein.* V. Tour. ♦ 3° Par anal. *(Mécan.).* Force *exercée* par *un* corps. *Effort de traction, de compression, de torsion, de cisaillement.* — Force de résistance qu'oppose (une pièce) aux forces extérieures. *L'effort des arches d'un pont.* ◈ ANT. Détente (5°), repos. — HOM. Éphore.

EFFRACTION [efʀaksjɔ̃]. *n. f.* (1559; lat. jur. *effractura*, d'apr. *fraction). Dr.* Bris de clôture (effraction *extérieure)* ou de serrures *(effraction intérieure). Vol avec effraction.*

EFFRAIE [efʀɛ]. *n. f. (1555;* altér. de *orfraie,* par attract. de effrayer). Espèce de chouette au plumage clair, destructrice des rongeurs.

EFFRANGER [efʀɑ̃ʒe]. v. *tr.; conjug. bouger* (1855; de é-, et *frange*). Effiler sur les bords de manière que les fils pendent comme une frange. *Pronom.* S'effilocher. « Un *complet de quinze cents francs, ou un complet de sept cents s'effrangent au talon après Je même nombre de mois* » (MONTHERLANT).

EFFRAYANT, ANTE [efʀɛjɑ̃, ãt]. *adj.* (1539; de *effrayer*). Qui inspire ou peut inspirer de la frayeur, de l'effroi. V. Effroyable, épouvantable, terrible. « *Quelque songe effrayant cette nuit l'a frappé* » (RAC.). « *Elle était inquiétante à voir ... et si effrayée qu'elle était effrayante* » (HUGO). 0 *Par ext.* Qui fait naître un sentiment voisin de l'effroi. « *Cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal* » (CHATEAUB.). 0 *Fam.* Extraordinaire, extrême. V. Formidable. *Il fait une chaleur effrayante.* ◈ ANT. Rassurant.

EFFRAYÉ. ÉE [efʀeje]. *ndj.* (*Esfrae*, XIIe; V. Effrayer). Qui éprouve une grande peur.

EFFRAYER [efʀeje]. v. *tr.; conjug. payer (Esfreer, 1080;* lat. pop. **exfridare* « faire sortir de la paix », frq. **fridu).* Frapper de frayeur, d'effroi. V. Affoler, alarmer, épouvanter, terrifier, tourmenter; peur (faire). « *On ne les avait jamais effrayés en leur disant que Dieu réserve des punitions terribles aux enfants ingrats* » (BERNARD. de ST-P.). « *Le sac de la Ville Éternelle... effraya l'Europe* » (BAINVILLE). « La *Commune, effrayée de sa responsabilité* » (JAURÈS). 0 *Pronom.* Avoir peur, craindre. « *La bourgeoisie possédante s'effraie plus de* l'armement *général du peuple* » (JAURÈS). ◈ ANT. Apaiser, rassurer.

EFFRÉNÉ, ÉE [efʀene]. *adj.* (XIIe; lat. *effrenatus*, de *frenum* « frein »). Qui est sans retenue, sans mesure. V. Déchaîné, démesuré, excessif, immodéré. « Je *deviens fou de désirs effrénés* » (FLAUB.). « *Un démagogue effréné* » (ROUSS.). ◈ ANT. Modéré, sage.

EFFRITEMENT [efʀitmã]. n. m. (1900; « épuisement (de la terre) », 1845; de *effriter).* Fait de s'effriter, état de ce qui est effrité. V. Dégradation, désagrégation. *L'effritement d'un bas-relief antique.* — Fig. « *Les coupons touchés ne nous consoleront pas de l'effritement ininterrompu des valeurs* » (MAURIAC).

EFFRITER [efʀite]. v. *tr.* (1858; ext. de sens, sous l'infl. de *friable,* de *effriter* (1611), pour *effruiter* (XIIIe), « rendre stérile, épuiser (une terre) »; de *fruit).* Rendre friable, réduire en poussière. — A" p. p. *Des masses* « *de roches calcaires, effritées, fendillées, pulvérulentes* » (GAUTIER). *Pronom.* Se désagréger progressivement, tomber en poussière. « *Le toit penche, Je* mur *s'effrite* » (GAUTIER). — *Fig.* Perdre des éléments, s'amenuiser. *La majorité gouvernementale s'effrite à chaque vote.*

EFFROI [efʀwɑ(a)]. n. *m.* (XIIIe; *esfrei*, XIIe; de *effrayer).*

Littér. Grande frayeur, souvent mêlée d'horreur, qui glace, qui saisit. V. **Affolement, crainte, épouvante, horreur, peur, terreur.** « *Délivrés du plus affreux cauchemar, après avoir vécu quelques mois dans l'effroi et l'horreur* » (LOTI). « *Elle, les yeux pleins d'effroi. le repoussa avec une horreur glaciale* » (FRANCE).

EFFRONTÉ, ÉE [efʀɔ̃te]. *adj.* et *n.* (XIIIe ; de é-, et front, d'apr. le bas lat. *effrons*). Qui ne rougit, qui n'a honte de rien. V. **Cynique, éhonté, impudent, insolent.** « Effrontée comme *une vraie bohémienne qu'elle était* » (MÉRIMÉE). « *Dorine, la soubrette effrontée. qeuf très bien étaler devant moi sa gorge rebondie* » (GAUTIER). « *Les affirmations les plus effrontées* » (BAUDEL.). — N. « Nous *étions une bande d'effrontés, qui mettions notre honneur à tout oser en fait d'indiscipline et d'insolence* » (LARBAUD). ◈ ANT. Modeste, réservé, timide.

EFFRONTÉMENT [efʀɔ̃temɑ̃]. *adv.* (XIIe ; de *effronté*). D'une manière effrontée. « *Donnant sur mon ami les détails que je savais, inventant effrontément ceux que je ne savais* pas » (DAUD.).

EFFRONTERIE [efʀɔ̃tʀi]. *n. f.* (1605; de *effronté*). Caractère, attitude d'une personne effrontée. V. **Audace, impudence, insolence, sans-gêne.** « *Victurnien avait cette effronterie de page qui aide beaucoup à l'aisance* » (BALZ.). « *Il la regardait avec une familiarité cynique, avec 'une effronterie audacieuse qui la fit rougir* » (FRANCE). ◈ ANT. *Modestie, réserve.*

EFFROYABLE [efʀwajabl(ə)]. *adj.* (XIVe ; de *effroi*). Qui remplit d'effroi, de terreur. « *L'effroyable misère des campagnes* » (MICHELET). V. **Effrayant; affreux, atroce, épouvantable, horrible, terrible.** « *Cet effroyable avenir de désespérance, de fer, de feu et de sang* » (Lon). 0 *Fam.* Énorme, effrayant. *Un embouteillage effroyable.* ◈ ANT. *Charmant, magnifique.*

EFFROYABLEMENT [efʀwajabləmɑ̃]. *adv.* (XVIe ; de *effroyable*). *Fam.* Excessivement, terriblement. Une *affaire effroyablement compliquée.*

EFFUSION [efyzjɔ̃]. *n. f.* (XIIe ; lat. *effusio*, de *effundere* « répandre »). ♦ 1° Vx. Action de répandre (un liquide). Mod. *Effusion de sang*, action de faire couler le sang (dans une action violente). *L'ordre a été rétabli sans effusion de sang.* ♦ 2° *Fig.* (XVIIe). *Effusion de cœur (vx).* ou (mod.) *effusion*, manifestation sincère d'un sentiment. V. **Élan**, épanchement, ferveur. « *Remerciant avec effusion Mme de Guermantes* » (PROUST). « *Comme elle l'embrasse! comme elle l'étreint!... Au milieu de* ces *effusions...* » (DAUD.). ◈ ANT. Froideur.

ÉFOURCEAU [efuʀso]. *n. m.* (1752; du lat. *furcilla*, dimin. de *furca* « fourche, étai fourchu »). *Techn.* Chariot à deux roues, servant au transport des troncs, poutres? etc.

EFRIT [efʀit]. *n. m.* (XXe ; mot arabe). Génie malfaisant, dans la mythologie arabe.

ÉGAIEMENT [egɛmɑ̃] ou **ÉGAYEMENT** [egɛjmɑ̃]. *n. m.* (XIIe ; de *égayer*). *Rare.* Action d'égayer; fait de s'égayer.

ÉGAILLER (S') [egaje]. *v. pron.* (1829; tr., « répandre, déployer », XVIe ; mot dial. de l'Ouest; probabl. lat. pop. **æqualiare*, de *æqualis* « égal, uni »). Se disperser, s'éparpiller. « *Ces deux officiers devaient prendre à propos les Chouans en flanc et les empêcher de* s'égailler » (BALZ.). ◈ ANT. Grouper (se), masser (se).

ÉGAL, ALE, AUX [egal, o]. *adj.* (XIIe ; réfect., d'apr. le lat.. de *evel. ivel. lat. æqualis*). ♦ 1° **Qui est de même quantité; dimension,** nature; **qualité** ou **-valeur. V. Identique, même, équivalent (et équi-, iso-).** *Deux quantités égales à une même troisième sont égales entre elles. Diviser un fout en parfies égales.* « *Contre des troupes égales en nombre* » (VOLT.). *Combattre à ormes égales.* « *Elle courait presque pour maintenir la distance égale* » (LAUTRÉAMONT). « *Ajax et lui, d'égale force, d'égal mérite, d'égal orgueil, se balançaient* » (GIDE).~ LOC. *Toutes choses égales d'ailleurs : en* supposant que tous les autres éléments de la situation restent les mêmes. — « *Des assemblées de village, où le goût du merveilleux n'a d'égal que le goût de la farce* » (BARRÈS), n'a rien d'égal que..., n'est égalé que par le goût de la farce. 0 *Par ext.* Qui met sur un pied d'égalité. *La partie n'est pas égale.* « *Par bonne distribution, il faut entendre non distribution égale, mais distribution équitable* » (HUGO). Sport. *Foire* jeu égal, se dit d'adversaires qui se montrent de force égale. ◇ *(Personnes)* Qui est sur le même rang; qui a les mêmes droits ou charges. « *Soutenir vaguement que les deux sexes sont égaux, et que leurs devoirs sont les mêmes* » (ROUSS.). « *Ainsi tous seront égaux devant la loi* » (TAINE). Par ext. *Il est toujours, il reste égal à lui-même,* son talent, son caractère sont ce qu'ils ont toujours été. 0 *Subst.* Personne égale par le mérite ou par la condition. « *Ne nous associons qu'avecque nos égaux* » (LA FONT.). « *Celui qui était ce qu'on appelle noble, est l'égal de celui qui était paysan* » (HUGO). *La femme est l'égale de l'homme.* — *Traiter d'égal* (VX), *d'égal* à égal avec *qqn,* sur un pied d'égalité. 0 Chose égale à la chose désignée. « *Mais ce serait pour vous un bonheur* sans égal » (CORN.), unique en son genre. V. Pareil. « *Une imprudence sans égale* » (ACAD.). — *Loc. prép.* À L'ÉGAL DE, *autant* que. « *Le beau préambule du* Service intérieur, *j'admirais à l'égal de certains morceaux de Bossuet* » (MAROIS). ♦ 2° *Par anal.* Qui *est* toujours le même; qui ne varie pas. V. **Constant, invariable, régulier.** *«Le bruit égal et mesuré des rames* » (ROUSS.). Un *pouls égal. Région au climat égal.* Fig. « *Pour son humeur... il n'y en a point de plus égale ni plus douce* » (LESAGE). G *Vieilli.* Plat, uni. Un *terrain égal.* ♦ 3° *Vx.* Qui ne fait pas de différence, est impartial, Neutre. « *Jusqu'à ce que (le juge) devienne égal à tous* » (BOSS.). 0 *Péj.* Indifférent. « *S'ils le* (Dieu) *font égal au vice et à la vertu* » (BOSS.). 0 *Mod.* (1847). Qui est objet d'indifférence. V. Indifférent. *La chose est égale,* cela revient même, cela importe peu. Cour. *Être égal à qqn, lui être égal.* « *Il lui était parfaitement égal d'être ici ou là* » (GAUTIER). Ça *m'est bien égal,* je m'en moque, ça ne m'intéresse pas. C'est *égal,* quoi qu'il en soit, malgré tout. « *Mois c'est égal, je pars en guerre* » *(JARRY).* ◈ ANT. *Inégal. Différent, irrégulier.*

ÉGALABLE [egalabl(ə)]. *adj.* (XVIe ; de égaler). Qui peut être égalé. ◈ ANT. *Inégalable.*

ÉGALEMENT [egalmɑ̃]. *adv.* (XIIe ; de *égal*). ♦ 1° D'une manière égale, au même degré, au même titre. V. **Pareillement.** « *Tous les citoyens sont également admissibles à toutes dignités* » (DÉCLAR. DR. HOM.). « *L'àumône avilît également celui qui la reçoit et celui qui la fait* » (FRANCE). ♦ 2° (XIXe). De même, aussi. « *Les catapultes s'appelaient également onagres* » (FLAUB.). « Je *veux vous dire avec quelle reconnaissance je vous félicitais... Et je vous sais également gré d'être* » (GIDE). ◈ ANT. Inégalement.

ÉGALER [egale]. v. *tr.* (XIIIe ; de *égal*). ♦ 1° VX. Rendre égal, mettre sur le même pied, au même niveau. « *La mort qui égale tout* » (BOSS.). « *Ceux qui méprisent le plus hommes, et les égalent aux bêtes* » (PASC.). ♦ 2° *Mod.* Être égal *à.* « *Pour égaler l'animal en grosseur* » (LA FONT.). « *Je doute qu'elle égale en magnificence et en étendue la mosquée espagnole* » (GAUTIER). ◇ *Absolt.* Être égal en qualité. « *Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle* » (LA BRUY.). « *Rien n'égale la douceur et la majesté nue de ces cloîtres* » (BARRÈS). V. Atteindre. 0 Être égal en quantité. *Deux plus trois* **égalent** *cinq* (2 + 3 = 5). V. **Faire.** ◈ ANT. *Dépasser, surpasser.*

ÉGALISATEUR, TRICE [egalizatœʀ, tʀis]. *adj.* (18 de *égaliser*). Qui égalise. *Règlement qui a sur les prix action égalisatrice.* — Sport. *Le but égalisateur.*

ÉGALISATION [egalizasjɔ̃]. *n. f.* (XVIe ; de *égaliser*). Action d'égaliser. « *Beaucoup de socialistes n'admettent comme idéal une égalisation matérielle aussi grande possible* » (RAUH). — Sport. *Égalisation en fin de match.*

ÉGALISER [egalize]. *v. tr.* (1539; *equaliser*, XVe ; de *égal*). ♦ 1° **Rendre égal. V. Ajuster, équilibrer.** « *La concurrence doit avoir une action égalitaire... en égalisant les revenus comme elle égalise les prix* » (Ch. GIDE). *Égaliser les cheveux* les couper d'égale longueur. Fig. *La mort égalise les conditions.* ◇ Intrans. *(Sport)* Obtenir le même nombre de points. buts que l'adversaire. ♦ 2° Aplanir, niveler. « *Il piochait la terre, la pelleta, la lissa, l'égalisa* » (MAC ORLAN). ◈ ANT. Différencier.

ÉGALITAIRE [egaliтɛʀ]. *adj. (1840;* de *égalité).* **Qui** à l'égalité absolue en matière politique et sociale. « *Le socialisme du XVIIIe s. est essentiellement égalitaire* » (Ch. GIDE et RIST). — *Subst.* Égalitariste.

ÉGALITARISME [egalitaʀism(ə)]. *n. m.* (1870; de *égalitaire).* Doctrine, système égalitaire. « *La démocratie... a son romantique égalitarisme* » (BENDA).

ÉGALITARISTE [egalitaʀist(ə)]. *ndj.* et *n.* (1870; de *égalitarisme*). Inspiré par l'égalitarisme; partisan de l'égalitarisme.

ÉGALITÉ [egalite]. *n. f.* (1265, rare av. le XVIIIe ; nom *var. en a.* fr.; *lat. æqualitas*). ♦ 1° **Caractère de ce qui est égal. V. Équivalence, parité.** *Cas d'égalité des triangles. Rapport d'égalité.* Gram. *Comparatif d'égalité* (aussi, autant que). *Égalité des forces en présence.* V. **Équilibre.** *Les joueurs sont à égalité (de points).* V. **Ex æquo.** Turf. *Parier à égalité sur un cheval,* de telle sorte que le bénéfice soit égal à la mise. — *Loc. prép. À* ÉGALITÉ DE, en supposant une quantité égale de. *À égalité de mérite, le plus âgé doit avoir la préférence.* Rapport entre individus *égaux. L'Égalité* ou *la mort,* devise des Égaux, partisans de Babeuf (1796). *Liberté, Égalité, Fraternité,* devise de la République française. *Égalité morielle ou réelle,* égalité de fait entre personnes ayant mêmes avantages naturels, mêmes aptitudes, même fortune... *Égalité formelle ou extérieure,* définie, réglementée par le législateur. *Égalité devant la loi. Égalité civile, politique, sociale. est faux que l'égalité soit une loi de la nature* » (VAUVENARGUES). « *L'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle* » (ROUSS.). « *À mesure que l'égalité politique devenait un plus certain, c'est l'inégalité sociale qui heurtait le* plus *esprits* » (JAURÈS). ♦ 2° *Math.* (XVIIe). Rapport exis

re des grandeurs égales ; formule qui l'exprime. *Une égalité ébrique*, ensemble d'expressions algébriques réunies par igne =. ♦ 3° Qualité de ce qui est constant, régulier. V. gularité, uniformité. *Égalité du pouls.* — Fig. « *Le seul ment où l'égalité de leur humeur fût altérée* » (CHATEAUB.). Sérénité, tranquillité. ◇ *Rare.* Qualité d'un terrain plat, . ◈ ANT. *Inégalité. Inériorité, supériorité. Irrégularité.*

ÉGARD [egar]. *n. m. (Esguard,* XII^e ; de l'a. fr. *esgarder* eiller sur » ; de *é-*, et *garder).* ♦ 1° Action de considérer e personne ou une chose) avec une particulière attention. Considération. *Il faut avoir égard aux circonstances.* « *Les ements humains n'ont jamais égard au bien dons le mol. ni mal dans le bien* » (SUARÈS). ◇ *Loc. prép.* Eu ÉGARD À, ayant égard à, en considération de, en tenant compte de. *e YEUX bien me rendre à vos ordres, eu égard à votre état xaltation* » (COURTELINE). — À L'ÉGARD DE : pour cc qui ncerne, regarde (qqn). V. Envers. *«L'indifférence des enfants égard des adultes* » (MAURIAC). « *Il gardait à leur égard une fiance... de plébéien* » (MAUROIS). — Pour ce qui concerne ich.). V. Quant (à), relativement (à). « *Ainsi qu'il arrive à tains aphasiques à l'égard des mots les plus usuels* » TOUST). — Vx. Au renard de. « *Un* néant à *l'égard de l'in-* : » (PASC.). ◇ Loc. adv. À CET ÉGARD, sous ce rapport, de point de vue.-A TOUS *(les)* ÉGARDS, sous tous les rapports. *e peuple, dans la démocratie, est à certains égards le monar-* » (MONTESQ.). ♦ 2° *Par ext.* Considération d'ordre moral, ërence, respect. « Bien *Éloignés même de soupçonner on doive quelque égard aux talents* » (ROUSS.). Si je *l'ai fait, st par égard pour votre famille.* ◇ Au *plur.* Marques de nsidération, d'estime, ménagements dus à la politesse. *'amais époux n'a eu tant d'égards pour une femme* » (LE-*z).* « *Si la critique est juste et pleine d'égards* » (D'ALEMB.). *es hommes d'aujourd'hui ont si peu d'égards et de savoir-re* » (MAUPASS.). ◈ ANT. *Indifférence ;* grossièreté, *impoli-se.*

ÉGARÉ, ÉE [egare]. *adj.* (XI^e ; V. Égarer). ♦ 1° *Qui* st égaré. « *comme un nageur un peu égaré aue le courant proche de la côte* » (ROMAINS). Relig. *La brebis égarée,* e le bon pasteur ramène au troupeau. Par métaph. « Une *te de Mérovingien égaré au vingtième siècle* » (SIEGFRIED). 2° Qui est comme fou, trahit le désordre mental. *Il* « *mon-it un regard égaré* » (DUHAM.).

ÉGAREMENT [egarmã]. *n. m.* (XII^e ; de *égarer*). ♦ 1° *Vx.* it de s'égarer. ♦ 2° *Fig.* (XVII^e). *Littér.* Action de s'écarter s voies de la morale, de la raison; état qui en résulte. V. erration, dérèglement, désordre, *erreur.* « *La faiblesse nmence l'égarement, la passion entraîne dans la mauvaise e* » (BALZ.). — Au plur. « *L'humiliant aveu de mes longs rements* » (LACLOS).

ÉGARER [egare]. V. *tr.* (XI^e ; formation hybride, de é-, frq. **waron.* V. Garer). ♦ 1° Mettre hors du droit chemin. Fourvoyer, perdre. « *Las petites rues... s'enlaçaient comme ır égarer le passant attardé* » (LOTI). ◇ *Par anal. Mettre* ıe chose) à une place qu'on oublie; la perdre momentané-nt (V. Adiré, *dr.*). « *Pour ne par les égarer, mets les choses jours où tu les mettrais spontanément* » (VALÉRY). ♦ 2° *Fig.* ettre hors du droit chemin; détourner, écarter de la vérité, bien. V. Abuser, dérouter, tromper. « *À quoi cette poésie ıt-elle servir, sinon à égarer notre bon sens?* » (HUGO). *Le goût... de la destruction peut-il à ce point égarer votre ement?* » (DUHAM.). « Cette *âme naïve*, égarée par une ssion qu'elle n'avait jamais éprouvée » *(STENDHAL). La 'ère vous égare. Campagne de presse qui égare l'opinion.* 3° *Pronom. Se* fourvoyer, se perdre. Nous nous sommes *ırés, je ne reconnais pas le chemin. La lettre a dû s'égarer,* ndre une mauvaise direction. *Quelques votes se sont égarés des candidats peu sérieux,* se sont portés inutilement sur c. Par métaoh. « Mon *esprit tourmenté s'égrarait dans le 'e* » (MAUPASS.). ◇ *Fig.* 'Divaguer. « Ma *tête* s'égare » USS.). — Faire fausse route, sortir du sujet. *La discussion gare.* ◈ ANT. Diriger; retrouver.

ÉGAYANT, ANTE [egɛjã, ãt]. *adj.* (1870; de égayer). re. Amusant.

ÉGAYER [egeje]. V. *tr.*; conjug. *payer* (XIII^e ; de é-, et). ♦ 1° Rendre gai, amuser. V. Distraire, divertir, réjouir. *Au lieu de m'égayer, l'observation de Jacques me fit monter Y yeux un grand flot de larmes* » (DAUD.). ◇ *Par ext.* ndre agréable, colorer d'une certaine gaieté. « *La boutique ıit égayée par de menus objets de curiosités* » (FRANCE). *ayer de quelques plaisanteries un entretien sérieux.* ♦ 2° *onom. S'amuser.* « *Ah ça ! il est saoul! se dit Lahrier, qui gayait à le voir faire* » *(COURTELINE). Spécialt. (en se*)quant) « *Pour s'égayer aux dépens d'un mari trompé* » 'ENDHAL). ◈ ANT. Assombrir. attrister.

ÉGÉEN; ENNE [eʒeɛ̃ ɛn]. *adj.* (1870; de [mer] Égée). ıi concerne les pays baignés par la mer Égée (notamment Grèce antique). *La civilisation, les langues égéennes.*

ÉGÉRIE [eʒeri]. *n. f.* (1839; nom de la nymphe qui aurait été la conseillère de Numa Pompilius). Conseillère, inspiratrice d'un homme politique, d'un artiste. « Son *ambition* (de M^me de Staël) *visait à être l'Égérie des hommes d'Etat* » (MADELIN).

ÉGERMER [eʒɛrme]. v. *tr.* (1870 ; de é-, et germe). *Techn.* (fabric. de la bière). *Égermer* l'orge : en enlever les germes (opération de l'ÉGERMAGE [eʒɛrmaʒ], *n. m.* (1877).

ÉGIDE [eʒid]. *n. f.* (1512 ; *lat.* d'o. *gr. ægis, -idis*). *Myth.* Bouclier de Zeus, qu'il confiait souvent à sa fille Athéna. « *Minerve se montra soudainement pour me couvrir de son égide* » (FÉN.). ◇ *Fig. (1611) Littér.* Ce qui défend, protège. V. Bouclier, protection, sauvegarde. Se *mettre* sous *l'égide de qqn, des lois.* « *Mo fierté est une trompeuse égide, je suis sans défense contre la douleur* » (BAL~.).

ÉGLANTIER [eglãtje]. *n. m. (1080;* var. *a.* fr. *aiglant;* lat. pop. **æquilentum*, pour **aculentum*, du class. *aculeatus* « qui a des piquants »). Rosier *sauvage. Fruit de l'églantier.* V. Gratte-cul.

ÉGLANTINE [eglãtin]. *n. f.* (1600; de *l'a.* adj. *aiglantin*, de *aiglant.* V. Églantier). Fleur de l'églantier.

ÉGLEFIN [eglәfɛ̃]. *n. m.* **(1554;** *esclefin*, XIII^e ; var. *aiglefin. aigrefin:* moy. néerl. *schelvisch*). Poisson de *mer (Gadidés)*, proche de la morue (dont il se distingue notamment par une tache noire sur chaque flanc). Églefin fumé. V. Haddock.

ÉGLISE [egliz]. *n. f.* (XI^e ; *lat. eclesia*, **var. pop.** du lat. ecclés. d'o. gr. *ecclesia*).

1. *(Avec* un É *majuscule).* ♦ 1° Société réunissant les premiers chrétiens. *L'Église primitive.* « *Il a assemblé autour de lui une société d'hommes qui le reconnaissait pour maître : voilà ce qu'il a appelé son Église* » (Boss.). ◇ Société visible rassemblant tous ceux qui ont la foi en Jésus-Christ (L'Église éternelle et invisible étant le « corps mystique » du Christ). V. Chrétienté. *Être membre de l'Église. Les Pères, les Docteurs de l'Église.* — *L'Église militante,* l'ensemble des fidèles *sur la terre. L'Église souffrante, les* justes qui souffrent au purgatoire. *L'Église triomphante,* les bienheureux qui connaissent Dieu dans le ciel. ♦ 2° Ensemble de fidèles unis, au sein du christianisme, dans une communion particulière. V. Communion, confession, religion. *L'Église catholique, apostolique et romaine. L'Église orthodoxe grecque, russe. Les Églises réformées* ou *protestantes.* ♦ 3° Absolt. *L'Église catholique.* V. Catholicité. *Le pape, chef visible de l'Église. Les Etats de l'Église* ou États pontificaux, restés jusqu'en 1870 sous la souveraineté du Pape. *Le siège de l'Église.* V. Saint-Siège. *L'enseignement, les dogmes de l'Église.* Loc. prov. « *Hors de l'Église, pas de salut* ». *Mourir muni des sacrements de l'Église. Retrancher qqn du sein de l'Église,* l'excommunier. — *Les prières, les offices, les fêtes de l'Église. L'Église et l'État.* V. Concordat, séparation. ◇ Ensemble des catholiques (clergé et fidèles) d'un pays. *L'Église de France, d'Espagne. L'Église aallicane*.* ♦ 4° L'état ecclésiastique, l'ensemble des ecclésiastiques. V. *Clergé. Appartenir à l'Église. Un homme d'Église. Les gens d'Église. Il fut destiné de bonne heure à l'Église. Dignitaires, prélats de l'Église.* ♦ 5° *Par anal.* Ensemble de personnes professant une même doctrine, animées d'une même foi. « *Le parti communiste est à la fois une religion, une Église, une communauté et un ordre* » (GAXOTTE). « *Cet Institut national était... une sorte de haute congrégation laïque, ... une Église un peu composite* » *(MADELIN).*

II. *(Avec un é minuscule).* Édifice consacré au culte de la religion chrétienne (REM. Dans le langage courant, on dit *temple* pour le culte protestant). V. Basilique, cathédrale, chapelle. *Église abbatiale, collégiale, conventuelle, paroissiale. La cure, le presbytère, le cimetière d'une église paroissiale.* — *L'architecture d'une église* : baptistère, cloître; clocher, tour; flèche, coupole, dôme; façade, narthex, parvis, porche, portail, portique, tympan. — Chœur, sanctuaire; chapelle. nef, vaisseau ; bas-côté, collatéral, transept (bras et croisée) ; abside, chevet, déambulatoire. — Claire-voie, galerie. tribune, triforium ; ambon, jubé; caveau, crypte. — Arc, chapiteau, colonne, cintre (plein cintre), ogive (croisée d'ogive), pilier, voûte, travée, rosace, rose, vitrail. — *Le plan d'une église :* croix latine (†), croix grecque (┼). — *Église fortifiée. Église byzantine, romane, gothique. Église Renaissance, jésuite, baroque, rococo. Autel, maître-autel, chaire, confessionnaux, fonts-baptismaux, stalles, sacristie, trésor, bénitiers, troncs... d'une église.* « *Nous entrâmes dons l'église au moment où le prêtre donnait la bénédiction* » (CHATEAUB.). *Aller à l'église. Il est toujours fourré à l'église.* « *Toutes ces bigotes d'église* » (Lon). — Se *marier* à *l'église*, religieusement.

ÉGLOGUE [eglɔg]. *n. f.* (XV^e ; lat. *ecloga*, gr. *eklogé* « choix »). Petit poème pastoral ou champêtre. V. Bucolique, idylle, pastorale. *Les églogues de Virgile, de Ronsard.* « *Invente une églogue lyrique Prenant terre nu bois de Meudon* » (HUGO).

EGO [ego]. *n. m.* (XX^e ; mot lat. « *je* » *par* l'all.). *Philo.*

Le sujet, l'unité transcendantale du moi (depuis Kant). ◇ *Psychan.* Autre nom du moi*. ◈ HOM. Égaux.

ÉGOCENTRIQUE [egɔsɑ̃tʀik]. *adj.* (déb. XXe; du lat. ego « moi », et *centre*, d'apr. *géocentrique, anthropocentrique*). Marqué par l'égocentrisme. — Subst. *C'est* un *égocentrique.*

ÉGOCENTRISME [egɔsɑ̃tʀism(ə)]. *n. m.* (déb. XXe; de *égocentrique*). Tendance à être centré* sur soi-même et à ne considérer le monde extérieur qu'en fonction de l'intérêt qu'on se porte. ◇ *Psycho.* Caractère individuel, non social, de la pensée enfantine, se traduisant par l'absence d'objectivité.

ÉGOVNE [egɔin]. *n. f. (Egohine, 1676; escohine, 1344;* lat. *scobina* « lime, râpe »). Petite scie à main, composée d'une lame terminée par une poignée. Appos. *Scie égoïne.*

ÉGOÏSME [egɔism(ə)]. *n. m.* (1755; du lat. *ego* « moi »). ♦ 1° Vx. Disposition à parler trop de soi, à rapporter tout à soi. V. Égocentrisme, égotisme, vanité. « *On est fâché de trouver perpétuellement l'égoïsme dans Montaigne* » (ENCYCL.). ♦ 2° Attachement excessif à soi-même qui fait que l'on recherche exclusivement son plaisir et son intérêt personnels. V. Amour-propre (vx), individualisme. « *Chacun pour soi dans ce désert d'égoïsme qu'on appelle la vie* » *(STENDHAL). «L'égoïsme rraffiné d'un vieux célibataire* » (FRANCE). « *L'amour, qui est l'égoïsme à deux, sacrifie fout à soi* » (RADIGUET). ◇ *Par ext.* Tendance, chez les membres d'un groupe, à tout subordonner à leur intérêt. *Égoïsme de famille, de classe.* ◈ ANT. Altruisme, désintéressement.

ÉGOVSTE [egɔist(ə)]. *adj.* et *n.* (1755; de *égoïsme*). Qui fait preuve d'égoïsme, est caractérisé par l'égoïsme. « *La créature humaine est née égoïste* » (HUYSMANS). V. Dur, intéressé. « *Comme si l'amour n'était pas de tous les sentiments le plus égoïste* » (B. CONSTANT). ◇ Subst. « *L'égoïste fait de son propre bonheur la loi de ceux qui l'entourent* » *(ALAIN). Vivre en égoïste.* ◈ ANT. Altruiste, désintéressé.

ÉGOVSTEMENT [egɔistəmɑ̃]. *adv.* (1844; de *égoïste*). D'une manière égoïste.

ÉGORGEMENT [egɔʀʒəmɑ̃]. *n. m.* (XVIe; de égorger). Action d'égorger. V. Assassinat, meurtre.

ÉGORGER [egɔʀʒe]. v. *tr.*; conjug. *bouger (1539;* de é-, et gorge). ♦ 1° Tuer (un animal) en lui coupant la gorge. V. Saigner. — *Spécialt.* Immoler, sacrifier (une victime). ♦ 2° Tuer (un être humain) en lui tranchant la gorge. V. Abattre, assassiner, poignarder. *Égorger qqn avec un rasoir.* « *Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger* » (PASC.). ♦ 3° Fig. *(Vieilli).* Ruiner, exploiter en faisant payer trop cher. V. Assassiner, écorcher.

ÉGORGEUR, EUSE [egɔʀʒœʀ, øz]. *n.* (XVIe; de. égorger). Assassin qui égorge ses victimes.

ÉGOSILLER (S') [egozije]. v. *pron.* (1653; tr., « égorger », XVe; de é-, et du rad. de *gosier).* ♦ 1° Se fatiguer la gorge à force de parler, de crier. V. Époumoner (s'). « *Ne t'égosille pas chérie, elle comprend tout au mouvement des lèvres* » (MAURIAC). ♦ 2° Chanter longtemps, le plus fort possible. « *Des enfants qui piaillaient, des oiseaux qui s'égosillaient* » (GIDE).

ÉGOTISME [egɔtism(ə)]. *n. m.* (1823; *h. 1726:* angl. *egotism*, trad. du fr. égoïsme, 1°). *Littér.* Disposition à parler de soi. à faire des analyses détaillées de sa personnalité physique et morale. *L'égotisme de Montaigne, de Rousseau.* « *L'égotisme, mais sincère, est une façon de peindre ce cœur humain* » (STENDHAL). ◇ *Par ext.* Culte du moi, poursuite trop exclusive de son développement personnel. V. Narcissisme.

ÉGOTISTE [egɔtist(ə)]. *adj.* (1825; de *égotisme). Littér.* Qui fait preuve d'égotisme, est marqué par l'égotisme. Subst. « *M. de Chateaubriand, ce roi des égotistes* » *(STENDHAL).*

ÉGOUT [egu]. *n. m.* (XIIIe; de égoutter).

I. *Vx.* Liquide qui s'égoutte: écoulement des eaux de pluie. — Dr. *Servitude d'égout;* servitude conventionnelle consistant à supporter l'égout des toits d'un immeuble voisin.

II. *Mod.* ♦ 1° *Techn.* Canal qui permet l'écoulement des eaux de pluie, V. Chéneau, gouttière. — *Spécialt.* Rangée d'ardoises, de tuiles formant saillie hors d'un toit; versant d'un toit. *Toit, comble à deux égouts.* ♦ 2° *Cour.* (XVIe). Canalisation, généralement souterraine, servant à l'écoulement et à l'évacuation des eaux ménagères et industrielles des villes. *Les* eaux *d'égout* (eaux pluviales, eaux des services publics, eaux sales, eaux-vannes, etc.). Système *du* TOUT-*À-L'ÉGOUT,* conduisant les eaux excrémentielles directement dans les égouts. « *L'égout Montmartre est un des plus dédaléens du vieux réseau* » (HUGO). *Egouts collecteurs.* -BOUCHE D'ÉGOUT, orifice pratiqué sur le bord d'une chaussée pour permettre l'écoulement des eaux. ♦ 3° *Fig. et littér.* Bourbier, cloaque. « *J'ai entendu traiter mon œuvre d'égout, d'immondice* » *(ZOLA).*

ÉGOUTIER [egutje]. *n. m.* (1842; de *égout*). Celui qui travaille à l'entretien, *au curage* des *égouts. Bottes d'égoutier.*

ÉGOUTTAGE [egutaʒ] ou **ÉGOUTTEMENT** [egutm n. *m.* (1778,-1330; de *égoutter*). Action d'égoutter, fait s'égoutter. *L'égouttage du fromage blanc.*

ÉGOUTTER [egute]. v. *tr.* (XIIIe; de *é-*, et *goutte*). Débarrasser une chose du liquide qu'elle contient, en le faisant écouler goutte à goutte. *Égoutter de la vaisselle. Égoutter le fromage. Égoutter des terres,* les drainer. *Pronom* (avec ou sans pronom) Perdre son eau goutte à goutte. *Laisser s'égoutter des fromages sur un clayon.* « *Elle acheva de rincer le filtre à café, le mit à égoutter* » (MART. du G.).

ÉGOUTTOIR [egutwaʀ]. *n. m.* (1564; de *égoutter*). Ustensile servant à égoutter. *Égouttoir à vaisselle, à bouteilles* (Porte-bouteilles), *à fromages* (V. Cagerotte, clayon, clisse, faisselle).

ÉGOUTTURE [egutyʀ]. *n. f.* (fin XVIIe; de *égoutter*). Liquide provenant de ce qui s'égoutte; dernières gouttes au fond d'un récipient.

ÉGRAINAGE, ÉGRAINER. v. ÉGRENAGE, ÉGRENER.

ÉGRAPPAGE [egʀapaʒ]. *n. m.* (1845; de *égrapper*). Action d'égrapper (le raisin).

ÉGRAPPER [egʀape]. v. *tr.* (1732; de é-, et *grappe*). Détacher (les fruits) de la grappe. *Égrapper des raisins, des groseilles.*

ÉGRAPPOIR [egʀapwaʀ]. *n. m.* (1761; de *égrapper*). *Techn.* Appareil servant à égrapper les raisins.

ÉGRATIGNER [egʀatiɲe]. v. *tr.* (XIIIe; *égratiner,* XIe; a. fr. *gratiner,* de *gratter*). ♦ 1° Écorcher, en déchirant superficiellement la peau. V. Écorcher, érafler, griffer. « *J'ai le visage barbouillé, égratigné, meurtri* » (CHATEAUB.). P *nom: S'égratigner en cueillant des-mûres.* ◇ *Par anal.* Dégrader, endommager légèrement. *Egratigner un meuble, en transportant. La plume a égratigné le papier.* ◇ Labourer superficiellement. ♦ 2° *Fig.* Blesser légèrement par un mot piquant, un trait ironique. V. Piquer. *Les critiques l'ont quelque peu égratigné.* « *Toutes ces pauvres petites injustices égratignaient Mirabeau* » (HUGO).

ÉGRATIGNURE [egʀatiɲyʀ]. *n. f.* (XIIIe; de *égratigner*). ♦ 1° Blessure faite en égratignant. V. Écorchure, éraflure, griffure. « *La figure portait quelques fortes égratignures* (BAUDEL.). — *Par ext.* Blessure superficielle et sans gravité. *Il s'est tiré de l'accident sans une égratignure.* ◇ *Par anal.* Dégradation légère (d'un meuble, etc.). ♦ 2° *Fig.* Légère blessure d'amour-propre; atteinte légère à la réputation.

ÉGRAVILLONNER [egʀavijɔne]. v. *tr.* (1700; de *et gravillon). Arbor.* Débarrasser d'une partie de la terre (les *racines* d'un arbre qu'on transplante).

ÉGRENAGE [egʀənaʒ] ou **ÉGRÈNEMENT** [egʀɛnm *n. m.* (1838.-1627; de *égrener*). ♦ 1° Action d'égrener. *Égrenage du 'raisin.'* V. Égrappage. ♦ 2° Fait de s'égrener. « *Un chapelet de villes, un égrènement de maisons sur les plages* » (MAUPASS.). — On dit aussi *Égrainage.*

ÉGRENER [egʀəne]. v. *tr.*; conjug. *lever* (XIIe; de *é-grain).* ♦ 1° Dégarnir de ses grains (un épi, une cosse, une grappe). V. Écosser, égrapper. Egrener *du blé, du coton.* Pronom. *Le blé trop mûr s'égrène.* ♦ 2° (v. 1830). *Égrener un chapelet,* en faire passer chaque grain successivement entre ses doigts à chaque prière. ♦ 3° *Par* ext. Présenter: faire entendre un à un, de façon détachée. *Le carillon égrène ses notes.* « *Perlée, cristalline, égrenée note à note, la diane m'arrivait du fort* » (DUHAM.). ♦ 4° S'ÉGRENER. v. *pron.* S'allonger en file en se divisant en éléments successifs. « *La bande commença* à s'égrener » (ALAIN-FOURNIER). — On dit aussi *Égrainer.*

ÉGRENEUSE [egʀənøz]. *n. f.* (1870; de égrener). *Ag* Machine à égrener le maïs, les plantes textiles.

ÉGRILLARD. ARDE [egʀijaʀ, aʀd(ə)]. *n.* et *adj.* (16 « malfaiteur », 1573 ; de *escriller* « glisser » (XIIe), a. sca *°skridla).* ♦ 1° N. *(Vx).* Gaillard, luron. ♦ 2° *Adj. Qu* complaît dans des propos ou des sous-entendus licencie V. Grivois, libertin. *Dès qu'il a un peu bu, il devient égrill* « *Un ton plaisantin, parfois même égrillard* » *(GIDE). Gaulois, libre, osé.* « *L'œil moitié égrillard, moitié attenta* (Lon). ◈ ANT. Pudique, sérieux.

ÉGRISAGE [egʀizaʒ]. *n. m.* (1774; de *égriser*). *Te* Action d'égriser. V. Polissage.

ÉGRISÉ [egʀize] *n. m.* ou **ÉGRISÉE** [egʀize]. *n. f.* (1 de *égriser*). *Techn.* Poudre de diamant, mêlée d'huile végé servant à la taille des pierres précieuses.

ÉGRISER [egʀize]. v. *tr.* (1610; néerl. *gruizen* « broye *Techn.* Polir par frottement (une gemme, une glace) avec abrasif en poudre (égrisée, émeri, etc.).

ÉGROTANT. ANTE [egʀɔtɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XIIIe; lat. *ægrotans*). *Littér.* Souffrant, maladif, « *Il le trouvait au lit, égrotant* et amer » (DUHAM.).

ÉGRUGEAGE [egʀyʒaʒ]. *n. m.* (1907; *égrugement,* 1

égruger). *Techn.* Action d'égruger. V. Pulvérisation.
GRUGEOIR [egʀyʒwaʀ]. *n.* m. (1611; de *égruger*). *Teckn.* 't mortier à égruger.
GRUGER [egʀyʒe]. *v. tr.*; conjug. bouger (1556; de é-, *ruger*). *Teckn.* Réduire en granules, en poudre. V. Écraser, r, *pulvériser. Egruger du poivre.*
GUEULEMENT [egœlmɑ̃]. *n. m.* (1617; de *égueuler*). *ge.* Action d'égueuler; fait d'être égueulé.
ÉGUEULER [egœle]. *v. tr.* (1704; autres **sens en a.** fr.; *é-*, et gueule). *Rare.* Détériorer, déformer à l'ouverture. *Au p. p. Cour.* « *Un pot à eau égueulé* » (FRANCE). — ol. Cratère *égueulé*, dont une paroi présente une dépression.
ÉGYPTIEN, IENNE [eʒipsjɛ̃, jɛn]. *adj.* et *n.* (XVe; de *pte*, lat. *Ægyptus*). ♦ 1° De l'Égypte (ancienne ou derne). *L'ancienne civilisation égyptienne.* V. Pharaoue. *L'art égyptien. Les* écritures *égyptiennes* (hiérogly- que, hiératique, démotique). ◇ Subst. *Les Égyptiens.* — m. *L'égyptien* ancien, la langue des anciens Égyptiens, du upe chamito-sémitique. aui survit dans le copte. V. *pte. L'égyptien moderne*, dialecte arabe parlé en Égypte au Soudan,+ 2° *Vx.* Bohémien, Bohémienne. V. Gitan. 3° *Typogr.* ÉGYPTIENNE. *n. f.* Caractère gras d'imprimerie, mpattements carrés.
EGYPTOLOGIE [eʒiptɔlɔʒi]. *n. f.* (mil. XIXe; de *Égypte, -logie*). Science des choses de l'ancienne Égypte.
ÉGYPTOLOGUE [eʒiptɔlɔg]. *n.* (1827; de *égyptologie*). Socialiste d'égyptologie; archéologue qui s'occupe des iquités égyptiennes.
ÉH ! [e]. *interj.* (*É*, XIe; onomat.). Interjection, variante de *' — Eh bien ! Ek quoi!*
ÉHONTÉ, ÉE [eɔ̃te]. *ndj.* (1361 ; de é-, et *honte*). Qui n'a s honte en commettant des actes répréhensibles. V. Cyni-e, effronté, impudent. *Un tricheur éhonté.* — Par ext. C'est *mensonge éhonté.* ◇ ANT. *Honteux.*
EIDER [ɛdɛʀ]. *n. m.* (1763; *edre*, XIIe; island. *aedar*). nre de grand canard des pays du Nord, fournissant un ret apprécié (V. Édredon).
EIDÉTIQUE [ejdetik]. *adj.* (*1925;* all. *eidetisch*, 1920; gr. *eidos* « forme, *essence* »). ♦ 1° Psycho. *Image eidéti-*, vive, détaillée, d'une netteté hallucinatoire. — Subst. Les *étiques, ceux* qui ont des images de ce genre. ◇ Caracol. *Type eidétique*, qui se représente le réel tel qu'il se ine (sans l'intégrer à son psychisme). ♦ 2° Philo. *(Phénologie).* Qui concerne les essences, abstraction faite de istence (abstraction dite *réduction eidétique).*
EINSTENIUM [ɛnstenjɔm]. *n. m.* (1955; do n. pr. stein). *Chim.* Élément chimique de numéro atomique 99 mb. : Es).
ÉJACULATION [eʒakylasjɔ̃]. *n. f.* (1552; du rad. de *culer*). Fait d'éjaculer. — *Absolt.* Émission du sperme.
ÉJACULER [eʒakyle]. *v. tr. (fin* XVIe; lat. *ejaculare* ou *culari*). Projeter avec force (un liquide sécrété par l'orga- *me). Absolt.* Émettre le sperme.
ÉJECTABLE [eʒɛktabl(ə)]. *adj.* (1956; de *éjecter*). Aviat. *ge éjectable,* qui peut être éjecté hors de l'appareil avec n occupant en cas de perdition.
ÉJECTER [eʒɛkte]. V. *tr.* (1890; lat. *ejectare*). ♦ 1° Rejeter au dehors. V. Projeter. *La douille est éjectée quand le eur* réarme. ♦ 2° *Fam.* Expulser, renvoyer. *Il* s'est *fuit cter avec perte et fracas.*
ÉJECTEUR [eʒɛktœʀ]. *n. m.* (1874; du rad. de éjection). 'pareil, mécanisme servant à éjecter une pièce, à évacuer fluide.
ÉJECTION [eʒɛksjɔ̃]. *n. f.* (XIIIe; *lat. ejectio*). ♦ 1° *Physiol.* acuation, déjection. ♦ 2° (XIXe). Action d'éjecter, fait tre *éjecté. L'éjection du pilote.* ♦ 3° *Fam.* Expulsion.
ÉJOINTER [eʒwɛ̃te]. *v. tr.* (1756; de *é-*, et *a.* fr. *jointe* rticulation » ; de *joindre).* Rare. *Éjointer un oiseau, casser* rticulation extérieure de l'aile (pour l'empêcher de voler).
ÉLABORATION [elabɔʀasjɔ̃]. *n. f. (1478;* lat. *elaboratio*). 1° Production, dans un organisme vivant, de substances uvelles aux dépens de celles qui y sont apportées lors de ers processus physiologiques, qu'il s'agisse de sécrétion . des glandes ou de déchets destinés à être éliminés. V. similation. *Élaboration de la bile par le foie, de l'urine par rein. Élaboration de la* sève. ♦ 2° Fig. (1845). Action laborer par un travail intellectuel. V. Composition, nstruction, préparation. *L'élaboration d'un plan, d'une vre.* « *L'élaboration graduelle du diagnostic* » (MART. G.).
ÉLABORER [elabɔʀe]. *Y. tr. (1675; au* p. p. *élabouré*, 34; lat. *elaborare*, de *labor* « travail »). ♦ 1° Préparer irement, par un lent travail de l'esprit. V. Combiner, consire, faire, former. « *Un plan doit avoir été soigneusement boré* en *vue du dénouement* » (BAUDEL.). Pronom. « C'est *ns l'Europe... que s'est élaboré le système industriel* » *(SIEGFRIED).* ♦ 2° *Physiol.* Réaliser l'élaboration de. *Les glandes élaborent des produits nouveaux à l'aide de substances prélevées dans le sang.* — *Sève* élaborée.*
ÉLÆIS. v. ÉLÉIS.
ÉLAGAGE [elagaʒ]. *n. m.* (1760; de *élaguer*). Action d'élaguer (les arbres). V. Taille.
ÉLAGUER [elage]. *v. tr.* (XVIe; *alaguer*, XIIIe; a. scand. *laga* « arranger »). ♦ 1° Dépouiller (un arbre) des branches superflues. V. Ébrancher, éclaircir, émonder, tailler. « *Les arbres de la route, toujours élagués à la mode du pays, ne donnaient presque aucune ombre* » (ROUSS.). ♦ 2° *Fig.* (XVIIIe). Débarrasser des détails ou développements inutiles. *Il faut élaguer votre* exposé. ◇ *Par* ext. Retrancher. *Il y a beaucoup à élaguer dans cet article.*
ÉLAGUEUR [elagœʀ]. *n. m.* (1756; de *élaguer*). Ouvrier spécialisé dans l'élagage des arbres.
1. **ÉLAN** [elɑ̃]. *n. m.* (déb. XVe; de *élancer*). ♦ 1° Mouvement par lequel on s'élance. « Courir *d'un seul élan hors de la ville* » (CAMUS). *Rien ne peut arrêter l'élan de nos troupes.* ◇ Mouvement progressif préparant l'exécution d'un saut, d'un exercice. *Le sauteur prend son élan. L'acrobate a mal calculé son élan.* ◇ *Philo.* (1907) *L'élan vital,* selon Bergson, mouvement vital, créateur, qui traverse la matière en se diversifiant. « *L'élan est fini, et il a été donné une fois pour toutes* » (BERGSON). ◇ Reprise soudaine de la voix. ♦ 2° *Fig.* Mouvement ardent, subit, qu'un vif sentiment inspire. V. Impulsion, poussée, transport. « Même *élan de foi, d'espérance et d'enthousiasme* » (TAINE). « *L'élan patriotique de 1792* » (MADELIN). *Parler avec élan.* V. Chaleur, vivacité. Un *bel* élan (dans un discours). V. Envolée. — Mouvement affectueux, moment d'expansion. *Il n'a jamais un élan vers elle.*
2. **ÉLAN** [elɑ̃]. *n. m.* (XVIIe; *hellent*, 1414; haut all. *elend*, du baltique *elnis*). Grand cerf des pays du Nord, à grosse tête, aux bois aplatis en éventail. V. Orignal.
ÉLANCÉ, ÉE [elɑ̃se]. *adj.* (1549; de élancer). ♦ 1° Vx. Maigre, efflanqué. ♦ 2° *Mod.* (1636). Mince et svelte. « *Le type allongé, élancé, aux aptitudes gymnastiques* » (TAINE). ◇ ANT. Ramassé, *trapu.*
ÉLANCEMENT [elɑ̃smɑ̃]. *n. m.* (1549; de élancer). ♦ 1° Douleur brusque, aiguë, lancinante. « Il *avait sommeil et des élancements violents lui trouaient le crâne* » (SARTRE). ♦ 2° (1587). *Littér.* Élan religieux, aspiration mystique. « *Ces sublimes élancements de l'âme vers l'infini* » (GAUTIER).
ÉLANCER [elɑ̃se]. *v.*; conjug. *lancer.* V. Placer (XIIe; de é-, et lancer). ♦ 1° *V. pron.* Se lancer en avant impétueusement. V. Précipiter (se), ruer (se). « Je n'eus *que le temps de m'élancer et de la lui arracher des mains* » (DAUD.). « *L'un d'eux s'élance ventre à terre* » (J. et J. THARAUD). *Les passants s'élancèrent à sa poursuite.* Par anal. « *La source s'élançait en bouillonnant* » (MÉRIMÉE). V. Saillir. 0 Fig. « Sa pensée... *en aucune œuvre ne s'est élancée au delà du monde réel* » (BALZ.). V. Envoler (s'). ♦ 2° *V. tr.* (XVIe). *Vx.* Lancer avec force. 0 *Mod.* Elever, dresser. « *La salle élançait à des hauteurs de cathédrale les arceaux de sa voûte* » (HUYSMANS). ♦ 3° *V. intr.* (XVIe). *Causer* des élancements. *La blessure est refermée, mais le doigt lui élance encore.* ◇ ANT. Reculer.
ÉLARGIR [elaʀʒiʀ]. Y. *tr.* (XIIe; de é-, et *large).* ♦ 1° Rendre plus large. V. Dilater, *évaser. On a dû élargir la rue. Faire élargir* une *jupe.* — *Pronom.* Devenir plus large. « Le *sentier s'élargissait* » (MART. du G.). ◇ Faire paraître plus large. *Une veste qui élargit les épaules.* ♦ 2° Rendre plus ample. V. Agrandir, étendre. « *Les éclairer, les aimer, leur élargir magnifiquement l'horizon* » (HUGO). *Il faut élargir le débat. -Au* p. p. *Le gouvernement s'appuiera sur une majorité élargie.* — Pronom. « *La conscience se rétrécit à mesure que les idées s'élargissent* » (CHATEAU~.). ♦ 3° Dr. (1355). Mettre en liberté (un détenu). V. Libérer, relâcher. « On ne *saurait être écroué avec plus de civilité, ni élargi plus promptement qu'il n'a été* » (P.-L. COUR.). ♦ 4° *Intrans.* (Fam.). *Il* a *élargi,* il a pris de la carrure. V. Forcir. ◇ ANT. Rétrécir. *Borner,* restreindre. Écrouer, incarcérer.
ÉLARGISSEMENT [elaʀʒismɑ̃]. *n. m.* (XIIe; de élargir). ♦ 1° Action d'élargir, fait de s'élargir. V. Évasement. « *Peu de menton, peu de crâne: entre les deux un élargissement progressif* » (ROMAINS). ♦ 2° Action de rendre plus ample, fait de s'étendre. V. Agrandissement, développement, extension. « *Un élargissement de l'âme et de la sensation* » (MAUPAS~.). ♦ 3° Dr. Mise en liberté (d'un détenu). V. Libération. ◇ ANT. Rétrécissement. Diminution: *restriction. Incarcération.*
ÉLASTICI MÉTRIE [elastisimetʀi]. *n. f.* (1895; du rad. de *élasticité,* et *-métrie*). SC. Mesure des contraintes subies par un corps et des déformations qui en résultent.
ÉLASTICITÉ [elastisite]. *n. f.* (1687; lat. sc. *elasticitas*. V. Élastique). ♦ 1° Propriété qu'ont certains corps de reprendre (au moins partiellement) leur forme et leur volume primitifs quand la force qui s'exerçait sur eux cesse d'agir.

L'élasticité du caoutchouc. Élasticité des **gaz. V. Compressibilité.** *Élasticité des* métaux (de traction, de torsion, de flexion). V. **Extensibilité, flexibilité.** *Limite d'élasticité, au* delà de laquelle les corps restent déformés. *Coefficient d'élasticité. Module d'élasticité,* quotient de la contrainte exercée sur un corps par la déformation qui en résulte. Physiol. *Élasticité des artères, des muscles, des poumons.* ◇ *Par ext.* Souplesse. « *Il marchait en éprouvant à chaque pas, soigneusement, l'élasticité du jarret et du cou-de-pied* » (COLETTE). ♦ 2° *Fig.* Aptitude à réagir vivement, à se redresser. V. **Ressort.** « *L'esprit mis à la gêne perd fouie son élasticité* » (VOLT.). ♦ 3° *Fig.* Aptitude à se plier, à s'adapter. V. Souplesse. « *Impitoyable dictature que celle de l'opinion: n'implorez d'elle ni indulgence, ni élasticité quelconque dans l'application de* ses *lois* » (BAUDEL.). ◇ Possibilité de s'interpréter, de s'appliquer de façons diverses. *Tirer parti de l'élasticité d'un règlement.* 0 Econ. *Élasticité d'un phénomène* (par rapport à un autre), le quotient de leur variation relative. *L'élasticité de l'offre et de la demande.* ⇔ ANT. *Rigidité, rigueur.*

ÉLASTIQUE [elastik]. *adj.* et *n.* (1674; lat. SC. *elasticus* (1651), du gr. *elasis,* de *elaunein* « action de pousser »).

I. *Adj.* ♦ 1° Vx. *Force, vertu élastique,* pression (de l'air, d'un gaz). 0 *Mod.* (XVII^e) Qui a de l'élasticité. V. **Compressible, extensible, flexible.** *Les gaz sont très élastiques. L'acier est le plus élastique des métaux. Gomme élasfique.* V. Caoutchouc. 0 Fait de matière élastique. V. **Extensible.** *Bretelles, bandage, sommier élastiques.* V. Souple. — Anat. *Fibres élastiques,* fibres du tissu conjonctif constituées surtout d'*élastine,* qui leur confère la souplesse et une grande résistance à la traction. *Tissu élastique,* variété de tissu conjonctif formé essentiellement de fibres élastiques. ♦ 2° *Par ext.* Souple. « *Comparant sa démarche engourdie aux foulées élastiques de* son *fils* » (MART. du Ci.). ♦ 3° *Fig.* Dont on peut étendre le sens, l'application. V. **Variable.** « Ce *mot était élastique, pouvait dire peu ou beaucoup* » (MICHELET). Péj. *Une conscience élasfique,* sans rigueur, très accommodante. ♦ 4° *Défense élastique,* qui, au lieu d'opposer à l'ennemi un front continu et rigide, évite la percée et l'enveloppement par une série de replis successifs. « *Les forces européennes effectuaient un repli élastique* » (BEAUVOIR).

II. N. *m.* (1839). Tissu souple contenant des fils de caoutchouc. *Bretelles en élastique.* — *Spécialt.* Ruban plus ou moins large de caoutchouc, de textile tissé avec des fils de caoutchouc. *Élástique extra-souple, circulaire, rond, plat, à boutonnières. Mettre des élastiques à des chaussettes.* Pop. *Il les lâche avec un élasfique,* il paye, donne son argent avec beaucoup de réticence.

⇔ ANT. *Rigide. Rigoureux, strict.*

ÉLASTOMÈRE [elastɔmɛr]. *n. m.* (1953; du rad. de *élasfique,* et (poly)*mère*). *Chim.* Caoutchouc synthétique obtenu par polymérisation.

ÉLATÉRIDÉS [elateride]. *n. m. pl.* (1839, lat. zool. *elater,* insecte type de cette famille; gr. *elatêr* « qui pousse »). *Zool.* Famille de coléoptères qui peuvent sauter, étant sur le dos, en s'aidant de leur tête et de leur abdomen. V. **Taupin.**

ÉLAVÉ, ÉE [elave]. *adj.* (1561; de *élaver* « efface; », XII^e; de é-, et *laver). Vén.* Se dit de la robe d'une bête, quand elle est de couleur pâle, délavée.

ELBEUF [ɛlbœf]. *n. m.* (1743; du nom de la ville de Normandie). Drap fin fabriqué principalement à Elbeuf. *Un coupon d'elbeuf.*

ELBOT [ɛlbo]. *n. m.* (1563, *helbot,* du néerl. *heilbot même sens;* Cf. angl. *hallibut* et all. *Heilbutt*). *Nom* du flétan*, en Belgique.

ELDORADO [ɛldɔrado]. *n. m.* (1835; nom d'un pays fabuleux d'Amérique du Sud, 1640; mot esp. « le doré, le pays de l'or »). Pays merveilleux, de rêve, de délices (Cf. Pays de cocagne). « *Tu vois quel est* mon Eldorado, *ma ferre promise* » (GAUTIER).

ÉLÉATIQUE [eleatik]. *adj. (1755;* lat. *eleaticus,* de *Elea* « Élée »). *Hist. philo.* Propre aux philosophes de l'école d'Élée, ou *Éléates* (Parménide, Zénon, etc.) et à leurs doctrines.

ÉLECTEUR, TRICE [elɛktœr, tris]. *n.* (1361; bas lat. *elector* « celui qui choisit »). ♦ 1° Hist. *Les électeurs du Saint-Empire germanique,* les princes et évêques qui avaient le droit d'élire l'empereur. *L'électeur palatin. Le Grand Électeur,* l'électeur de Brandebourg. ♦ 2° (1790). Personne qui a le droit de vote dans une élection. **V. Votant.** *Inscription d'un électeur sur une liste électorale. Carte d'électeur. Candidat qui sollicite le suffrage, les voix des électeurs.* « *En 1849, ayant vingt et un ans, j'étais électeur* » (TAINE).

ÉLECTIF, IVE [elɛktif, iv]. *adj.* (1361 ; bas lat. *electivus* « qui marque le choix »). ♦ 1° Vx. Qui choisit. — Chim. *anc. Affinité* élective. Fig.* Entente profonde. « On *comprend que des affinités électives aient uni Proust à Ruskin* » (MAURois). ♦ 2° Qui est nommé ou conféré par élection. « *Il y a trois sortes d'aristocratie : naturelle, élective, héréditc* (ROUSS.).

ÉLECTION [elɛksjɔ̃]. *n. f.* (XII^e; lat. *electio* « chc ♦ 1° *Vx.* Choix. — *Mod.* (Dr.) *Élection de domicile :* d'un domicile. — *Théol.* Choix préférentiel de Die *peuple d'élection.* le peuple élu. — *Cour. La patrie d'éle* celle que l'on choisit. ♦ 2° Choix, désignation d'u plusieurs personnes par *un* vote. *Procéder à l'électi président, du bureau. Élection d'un académicien, du Procès-verbal d'élection.* — Spécialt. *Élections administ (départementales, municipales). Élections politiques (s riales, législatives, élection présidentielle).* Absolt. *Les* fions, celles qui désignent les députés de l'Assemblée nale, un chef d'Etat, *etc. Se présenter aux élections. Si pourvoir dans une élection. Mode de scrutin* dans une élc Premier, second tour* d'une élection. Résultats des éle* (dépouillement du scrutin, recensement des votes, dé nation des *élus). Valider, invalider une élection.* ♦ 3° *An* Sous l'Ancien Régime, Circonscription financière ad *trée par* des élus. *Pays d'élection (opposé à* pays d' régions de France où l'impôt n'était pas confié aux provinciaux.

ÉLECTIVITÉ [elɛktivite]. *n. f. (1839;* de *élect* 1° Rare. Fait d'être électif (2°). ♦ 2° *Biol.* Propriété c certaines substances de se fixer sur un élément cell plutôt que sur un autre.

ÉLECTORAL, ALE, AUX [elɛktɔral, o]. *adj.* (de *électeur).* ♦ 1° *Ancienn.* Propre ou relatif à un él du Saint-Empire. ♦ 2° *Mod.* (fin XVIII^e). Relatif aux tions. *Loi électorale. Découpage* électoral. Circonsc électorale. Collège électoral. Campagne, réunion élec Liste électorale,* catalogue alphabétique officiel des pers qui exercent le droit de vote dans la commune. « *Il y a tractations occultes, des promesses de soutien électoré subsides* » (ROMAIN~).

ÉLECTORALISME [elɛktɔralism(ə)]. *n. m.* (1 9 6 *électoral). Polit.* Tend&e d'un parti à subordonn politique à la recherche de succès électoraux.

ÉLECTORALISTE [elɛktɔralist(ə)]. *a d j .* et *n* de *électorat). Polit.* Empreint d'électoralisme. *Des cupations électoralistes.*

ÉLECTORAT [elɛktɔra]. *n. m.* (1611; de *électeur,* lat. *elector*). ♦ 1° Dignité d'un électeur du Saint-Er son territoire. ♦ 2° (Fin XVIII^e). Qualité d'électeur, du droit d'électeur. ♦ 3° (1847). Collège électoral, ens des électeurs. *L'électorat français. Importance de l'éle féminin. L'électorat fidèle de ce parti.*

ÉLECTRICIEN [elɛktrisjɛ̃]. *n. m.* (1861; « physicie cialisé dans l'étude de l'électricité », 1764 ; du rad. d *tricité).* Technicien ou ouvrier spécialisé dans le maté les installations électriques. — Appos. Ouvrier, *ing électricien.*

ÉLECTRICITÉ [elɛktrisite]. *n. f.* (1720; lat. SC. eh *tas.* V. **Électrique).** Une des formes de l'énergie, m évidence à l'origine par ses propriétés attractives ou sives, aujourd'hui par la structure de la matière elle-r ensemble des phénomènes causés par une charge élect V. **Électromagnétisme, magnétisme.** *Électricité statiq* équilibre (phénomènes d'électrisation par frottemen contact et par piézo-électricité). *Electricité positiv vitreuse,* qui se développe sur le verre par frottement), *ne (ou résineuse, sur* la résine). *Electricité dynamique,* c électrique. *Structure granulaire de l'électricité..* V. **Éle électronique.** — *Electricité atmosphérique.* **V. Eclair,** « *L'irritante électricité des jours orageux* » (FROME Fig. *Il y a de l'électricité dans l'air, les* gens sont ne excités. — *Applications* industrielles, *thérapeutiques de tricité.* **V. Electrochimie, électrométallurgie, électrotech électrothérapie, radio-électricité.** ◇ Cette énergie dan usage domestique. *Alimentation des villes en élec Avoir, faire poser l'électricité. Panne d'électricité (ou a rant).* Dépense, *note d'électricité.* Fam. *Allumer, é l'électricité,* l'appareil d'éclairage électrique.

ÉLECTRIFICATION [elɛktrifikasjɔ̃]. *n. f. (1877:* d de *électri*(cité), *et -fication).* ♦ 1° *Vx.* Production d'é cité; électrisation. ♦ 2° *Mod.* (1907). Action d'élec *L'électrification des chemins de fer.*

ÉLECTRIFIER [elɛktrifje]. *v. tr.* (déb. XX^e; du r *électri*(que), et *-fier).* ♦ 1° Faire fonctionner en u l'énergie électrique. *Électrifier une ligne de chemin* ♦ 2° Pourvoir d'énergie électrique. *Eléctrifier un villag*

ÉLECTRIQUE [elɛktrik], *adj. (1660; lat. SC. ele* « propre à l'ambre », 1600; lat. *electrum).* ♦ 1° *Vx.* Qu recevoir ou communiquer l'électricité. ◇ *Mod.* Prop relatif à l'électricité. *L'énergie électrique. Phénomène triques. Charge électrique. Décharge électrique. C potentiel électrique. Courant électrique,* écoulement de c électriques dans une chaîne de conducteurs. *Rés*

ctrique. Oscillations électriques. ◇ Qui utilise l'électricité, ncerne l'utilisation de l'électricité. *Moteur élecfrique. éclairage, la lumière électrique. Centrale,' pile elecfrique. stallations électriques. Traction elecfrique. Appareils ctriques ménagers.* V. Électroménager. — *Chaise* élec- que.* ♦ 2° *Fig.* Qui évoque les effets de la décharge, du urant électrique. « *La peau fiévreuse, la vie émue, le baiser ctrique* » (HUGO). *Un effet, une impression électrique.*

ÉLECTRIQUEMENT [elɛktʀikmɑ̃]. *adv. (1832; de élec- ique).* Par l'énergie électrique. *Horloge mue électriquement. La colère est un courant de la force humaine qui agit élec- quement* » (BAL~.).

ÉLECTRISABLE [elɛktʀizabl(ə)]. *adj.* (1746; de *élec- ser).* Qui peut être électrisé.

ÉLECTRISANT, ANTE [elɛktʀizɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1834;* de *ctriser).* Qui électrise (surtout fig.), magnétise. « *En lui nant la main qu'elle garda entre* SES *mains électrisantes* » ALZ.). *Une éloauence électrisante.*

ÉLECTRISATION [elɛktʀizasjɔ̃]. *n. f.* (1738; de *élec- ser).* Action d'électriser, fait d'être électrisé. *Électrisation frottement, par contact.* ◇ Fig. *et rare. L'électrisation de la ule.*

ÉLECTRISER [elɛktʀize]. *v. tr.* (1732; du rad. de *élec- que).* ♦ 1° Communiquer à (un corps) des propriétés, des arges électriques. *Électriser* un corps, un *conducteur,* faire paraître sur lui de l'électricité positive ou négative. ♦ (1775). *Fig.* Animer, pousser à l'action, en produisant e impression vive, exaltante. V. Enflammer, exalter, citer, galvaniser, transporter. *L'orateur avait électrisé la ule. «Elle était faitepour électriser le monde et pour créer des des* » (CHATEAUB.). — Au p. p. « *Il fondit le premier sur Arabes, et ses gens électrisés le suivirent* » (BAL~.).

ÉLECTRO-. Élément, tiré du rad. de *électricité (mots. SC.).*

ÉLECTRO-ACOUSTICIEN, IENNE [elɛktʀɔakustisjɛ̃, *1. adj.* ET *n. (1948;* de *électro-,* et *acousticien). Techn.* écialiste de l'électro-acoustique. *Ingénieur électro-acousti- n.* Subst. *Des électro-acousticiens.*

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE [elɛktʀɔakustik]. *n. f.* (1948; *électro-,* ET *acoustique). Techn.* Étude de la production, la transmission ET de la restitution du son par des procédés ctriques. (Cf. Écouteur, enregistrement, haute*-fidélité, ut-parleur, microphone). — Adj. *Musique électro-acous- UC.*

ÉLECTRO-AIMANT [elɛktʀɔemɑ̃]. *n. m.* (1849; de *ctro-,* et *aimant). Électr.* Aimant artificiel. composé d'un rreau de fer doux sur lequel sont fixées deux bobines par- rues *par un courant. LES pôles et l'entrefer d'un électro- nant. Électro-aimants employés comme relais, comme appa ls de levage.*

ÉLECTROBIOLOGIE [elɛktʀɔbjɔlɔʒi]. *n. f. (1845;* de *ctro-,* et *biologie).* Vx. Étude des phénomènes électriques servés chez les êtres vivants. ◇ *Mod.* ET SC. (1900) Emploi l'électricité. dans les études biologiques (notamment en ysiologie : ELECTROPHYSIOLOGIE, *n. f.*).

ÉLECTROCARDIOGRAMME [elɛktʀɔkaʀdjɔgʀam]. *n.* (1919; de *électro-,* et *cardiogramme). Méd.* ET *cour.* Tracé tenu au moyen de l'électrocardiographe.

ÉLECTROCARDIOGRAPHE [elɛktʀɔkaʀdjɔgʀaf]. *n. m.* 948; de *électro-,* et *cardiographe). Méd.* Appareil destiné 'électrocardiographie.

ÉLECTROCARDIOGRAPHIE [elɛktʀɔkaʀdjɔgʀafi]. *n. f.* 919; de *électro-, et cardiographie). Méd.* Exploration de la nction cardiaque au moyen de la traduction graphique des énomènes électriques qui se produisent au cours de la révo- ion cardiaque. (Adj. ELECTROCARDIOGRAPHIQUE [1919]).

ÉLECTROCAUTÈRE [elɛktʀɔkɔ(o)tɛʀ]. *n. m.* (1946; de *ctro-, et cautère). Méd. Cautère* composé d'un fil conduc- ır porté au rouge par le passage d'un courant électrique.

ÉLECTROCHIMIE [elɛktʀɔʃimi]. *n. f. (1826; de électro-, chimie),* ♦ 1° Étude et technique des applications indus- :lles de l'électrolyse. ♦ 2° *Physiol.* Étude des réactions imiques provoquées dans un tissu vivant par les courants ctriques.

ÉLECTROCHIMIQUE [elɛktʀɔʃimik]. *adj. (1815;* de *ctrochimie).* Relatif à l'électrochimie. *Équivalent électro- imique.*

ÉLECTROCHOC [elɛktʀɔʃɔk]. *n. m.* (1938; de *électro-, choc). Méd.* ET *cour.* Procédé de traitement psychiatrique nsistant à provoquer une perte de conscience, suivie'de nvulsions, par le passage d'un courant alternatif à travers boîte crânienne. « On a *dû me mettre la camisole de force. On t'a fait des électro-chocs?* » (BEAUVOIR).

ÉLECTROCOAGULATION [elɛktʀɔkɔagylasjɔ̃]. *n. f.* 922; de électro-, et *coagulation). Méd.* Coagulationde tissus vants par la chaleur, obtenue au moyen de courants élec- lques. V. *Électrocautère, électropuncture, galvanocautère.*

ÉLECTROCUTER [elɛktʀɔkyte]. *v. tr.* (1891 ; anglo-amér. *electrocute,* de *to (exe)cute*) « exécuter »). Cour. Tuer par une décharge électrique. Se *faire électrocuter par accident. Électrocuter* un *condamné sur* la *chaire électrique* (aux États-Unis).

ÉLECTROCUTION [elɛktʀɔkysjɔ̃]. *n. f.* (1890; anglo-amér. *electrocution.* V. Électrocuter). Action d'électrocuter fait d'être électrocuté, ensemble des effets provoqués dans un organisme vivant par les courants électriques, surtout par les courants de haute tension (mort instantanée, perte de connaissance brutale, convulsions, brûlures au point de contact).

ÉLECTRODE [elɛktʀɔd]. *n. f.* (1838; angl. *electrode,* 1834 ; de *électro-,* et *-ode).* ♦ 1° *Électr.* Conducteur par lequel le *courant arrive (électrode positive ou anode) ou* sort (électrode *négative* OU *cathode)* dans un électrolyte, un tube à gaz raréfié et, en général, un milieu où il doit être utilisé. — Chacune des tiges (de graphite, de métal) entre lesquelles on fait jaillir un arc électrique. ♦ 2° (1888). *Phys. méd.* Conducteur électrique appliqué sur une partie de l'organisme.

ÉLECTRODIAGNOSTIC [elɛktʀɔdjagnɔstik]. *n. m.* (1890; de *électro-, et diagnostic). Méd.* Méthode de diagnostic au moyen de l'électricité (exploration utilisant l'action stimulante des courants électriques; enregistrement des phénomènes électriques qui se produisent dans les tissus lors de diverses fonctions perturbées. V. Électrocardiographie, électro-encéphalographie).

ÉLECTRODYNAMIQUE [elɛktʀɔdinamik]. *n. f.* ET *adj.* (1823; de *électro-,* et dynamique). ♦ 1° N. *f.* Partie de la physique qui traite de l'électricité dynamique, de l'action des courants électriques. ♦ 2° *Adj.* Qui appartient au domaine de *cette* science. *Phénomènes électrodynamiques.*

ÉLECTRODYNAMOMÈTRE [elɛktʀɔdinamɔmɛtʀ(ə)]. *n. m.* (1886; all. *Electrodynamometer;* de *électro-,* et *dynamomètre). Phys., Techn.* Appareil servant à mesurer l'intensité d'un courant.

ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAMME [elɛktʀɔɑ̃sefalɔgʀam]. n. *m.* (1929; de *électro-, encéphale,* et *-gramme). Méd.* Tracé obtenu par les procédés de l'électro-encéphalographie.

ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAPHIE [elɛktʀɔɑ̃sefalɔgʀafi]. *n. f.* (1929; de *électro-, encéphale,* et *-graphie). Méd.* Enregistrement de l'activité électrique du cerveau, le plus souvent par l'application d'électrodes sur le cuir chevelu intact.

ÉLECTROGÈNE [elɛktʀɔʒɛn]. *adj. (1847;* de *électro-,* et -gène). ♦ 1° *Zool.* Qui produit de l'électricité. *L'appareil électrogène du gymnote.* ♦ 2° *Cour.* (1900). Groupe *électrogène,* ensemble formé par un moteur et un système dynamo-électrique. V. Générateur.

ÉLECTROLOGIE [elɛktʀɔlɔʒi]. *n. f.* (1864; de *électro-, et -logie). Didact.* Partie de la physique qui étudie tout ce qui se rapporte à l'électricité. *Électrologie médicale* (V. Électrodiagnostic, électrothérapie).

ÉLECTROLUMINESCENCE [elɛktʀɔlyminesɑ̃s]. *n. f.* (1946 ; de *électro-,* et *luminescence).* Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux sous l'action d'un courant, d'une décharge, d'un champ électrique.

ÉLECTROLYSABLE [elɛktʀɔlizabl(ə)]. *a d j .* (1845; de électrolyser). *Rare.* Qui peut être électrolysé.

ÉLECTROLYSE [elɛktʀɔliz]. *n. f.* (1856; *électrolysation,* 1845 ; de électrolyser). Décomposition chimique de certaines substances en fusion ou en solution, obtenue par le passage d'un courant électrique. ◇ Réaction chimique des produits de cette décomposition sur les électrodes (dépôts métalliques sur la cathode. utilisés dans l'argenture, le chromage, le nickelage).

ÉLECTROLYSER [elɛktʀɔlize]. V . *tr.* (1838; angl. *to electrolyse,* 1834; de *électro-,* et gr. *lusis* « dissolution »). SC. Décomposer par électrolyse.

ÉLECTROLYSEUR [elɛktʀɔlizœʀ]. *n. m.* (1900; de *électrolyser). Techn.* Appareil destiné à effectuer des électrolyses.

ÉLECTROLYTE [elɛktʀɔlit]. *n. m.* (1838; angl. *electrolyte,* 1834; de *électro-,* et gr. *lutos* « soluble »). SC. Corps qui, à l'état soluble, peut se dissocier en anions et cations sous l'action d'un courant électrique.

ÉLECTROLYTIQUE [elɛktʀɔlitik]. *adj. (1845;* de *électrolyte).* Qui a les caractères d'un électrolyte. ◇ Relatif à l'électrolyse. Procédés *électrolytiques.* Cellule *électrolytique,* récipient ou enceinte où se produit une électrolyse. ◇ Qui se fait par électrolyse. *Argenture électrolytique.*

ÉLECTROMAGNÉTIQUE [elɛktʀɔmaɲetik]. *adj.* (1781, *électro-magnétique;* de *électro-,* et *magnétique).* Qui appartient à l'électromagnétisme. *Ondes électromagnétiques. La théorie électromagnétique de la lumière,* de Maxwell.

ÉLECTROMAGNÉTISME [elɛktʀɔmaɲetism(ə)]. *n. m.* (1781, *électro-magnétisme;* de *électromagnétique).* Partie

de la physique qui étudie les interactions entre courants électriques et champs magnétiques.

ÉLECTROMÉCANICIEN [elɛktʀɔmekanisjɛ̃]. *n. m.* (1928, milit.; de *électro-, et mécanicien). Techn.* Mécanicien ayant "ne formation complémentaire d'électricien.

ÉLECTROMÉCANIQUE [elɛktʀɔmekanik]. *adj.* et *n. f.* (1894; de *électro-, et mécanique).* Sc. et *techn. Adj.* Se dit d'un dispositif mécanique de commande ou de contrôle en liaison avec les organes électriques. ◇ N. *f.* Applications de l'électricité à la mécanique.

ÉLECTROMÉNAGER [elɛktʀɔmenaʒe]. *adj. m.* (1949; de *électro-, et ménager).* Cour. Se dit de divers appareils ménagers (fers, aspirateurs, réfrigérateurs, etc.) utilisant l'énergie électrique. — Subst. *L'électroménager.* l'ensemble de ces appareils; l'industrie qui les produit.

ÉLECTROMÉTALLURGIE [elɛktʀɔmetalyʀʒi]. *n. f.* (1870; de *électro-, et métallurgie).* Application à la métallurgie de procédés électrothermiques et électrolytiques.

ÉLECTROMÉTALLURGISTE [elɛktʀɔmetalyʀʒist(ə)]. *n. m.* (v. 1955 ; de *électro-*, et *métallurgiste). Techn.* Fondeur de four d'aciérie électrique.

ÉLECTROMÈTRE [elɛktʀɔmɛtʀ(ə)]. *n. m.* (1749; de *électro-, et mètre).* Appareil de mesure des grandeurs électriques (*spécialt.* des différences de potentiel).

ÉLECTROMÉTRIE [elɛktʀɔmetʀi]. *n. f.* (1 8 4 5 ; de *électro-, et -métrie*). Ensemble des méthodes de mesure des tensions, charges et courants électriques.

ÉLECTROMOTEUR, TRICE [elɛktʀɔmɔtœʀ, tris]. *adj.* et *n. m.* (1801; de *élecfro-, et moteur).* Qui développe de l'électricité sous l'action d'un agent mécanique ou chimique. *-Force électromotrice,* qui maintient une différence de potentiel électrique ou qui entretient un courant électrique (exprimée par le quotient de la puissance électrique empruntée à la source et dirigée dans le circuit, par l'intensité du courant qui traverse celui-ci. V. Volt). ◇ N. *m.* Appareil transformant l'énergie électrique en énergie mécanique.

ÉLECTRON [elɛktʀɔ̃]. *n. m.* (1 9 0 2 ; en angl., 1891 [Stoney]; « matière électrique », 1808; de *élertro-*, et *ion).* ♦ 1° Particule élémentaire possédant la plus petite charge d'électricité, négative *(électron négatif ou négaton)* ou positive *(électron positif ou positon).* ♦ 2° Cour. Électron négatif, élément constitutif de l'atome*, opposé *au noyau. L'aptitude des électrons des atomes à s'échanger explique les propriétés chimiques de ceux-ci* (V. Valence, covalence, électrovalence). ◈ ANT. (sens 2°) *Positon.*

ÉLECTRONARCOSE [elɛktʀɔnaʀkoz]. *n. f.* (1953 : de *électro-, et narcose). Psychiatr.* Court sommeil 'provoqué par le passage d'un léger courant électrique à travers le cerveau. V. aussi Électrochoc.

ÉLECTRONÉGATIF, IVE [elɛktʀɔnegatif, iv]. *adj.* (1837, *électro-négatif;* de *électro-*, et *négatif). Sc.* ♦ 1° Qui est chargé d'électricité négative. ♦ 2" Se dit des éléments chimiques qui, dans l'électrolyse, se portent à l'anode, et dont les atomes peuvent capter des électrons. ◈ ANT. *Électropositif.*

ÉLECTRONICIEN, IENNE [elɛktʀɔnisjɛ̃, jɛn]. *n.* (1955; de *électronique).* Spécialiste de l'électronique.

ÉLECTRONIQUE [elɛktʀɔnik]. *adj.* et *n. f.* (déb. XXᵉ; de *électron). Sc.* et *cour.* ♦ 1° *Adj.* Propre ou relatif à l'électron. *Charge électronique. Théorie électronique de la valence** (V. *aussi* Coordinance, covalence, électrovalence). *Émission, flux, faisceau électronique.* ◇ *Par ext. Qui* appartient à l'électronique, fonctionne suivant les lois de l'électronique. *Optique électronique. Microscope, télescope électronique. Tube électronique. Calculateur électronique. Instruments de musique électroniques.* ♦ 2° N. *f.* (v. 1930). Partie de la physique étudiant les phénomènes où sont mis en ieu des électrons à l'état libre.; technique dérivant de cette-science (fondée sur le déplacement des électrons dans des circuits comportants des tubes électroniques, des transistors, etc.).

ÉLECTRON-VOLT [elɛktʀɔ̃vɔlt]. *n. m.* (1948 ; de *électron*, et *volt).* Unité d'énergie employée en physique nucléaire (symb. *eV),* égale à l'énergie cinétique acquise par un électron dans un champ électrique sous l'effet d'une différence de potentiel de un volt.

ÉLECTROPHONE [elɛktʀɔfɔn]. *n. m.* (1890; de *électro-*, et *-phone*). ♦ 1° *Vx.* Récepteur téléphonique amplifiant le son. ♦ 2° *Mod.* et cour. (1950). Appareil de reproduction d'enregistrements phonographiques sur disque ou bande magnétique. V. Pick-up, tourne-disque.

ÉLECTROPHORÈSE [elɛktʀɔfɔʀɛz]. *n. f.* (1948; de *électro-, et gr. phorêsis* « transport »). Migration de molécules ou de particules ayant une charge électrique (par ex. micelles d'une suspension colloïdale) sous l'effet d'un champ électrique créé en plaçant deux électrodes dans la solution. ◇ Méthode d'analyse fondée suc le phénomène décrit. *Électrophorèse pour la séparation des fractions protidiques du sérum sanguin.* — Adj. ÉLECTROPHORÉTIQUE [elɛktʀɔfɔʀetik]. *Potentiel électrophorétique.*

ÉLECTROPHYSIOLOGIE [elɛktʀɔfizjɔlɔʒi]. *n. f.* (1 de *électro-*, et *physiologie).* Sc. V. Électrobiologie. — ÉLECTROPHYSIOLOGIQUE [elɛktʀɔfizjɔlɔʒik], 1856).

ÉLECTROPOSITIF, IVE [elɛktʀɔpozitif, iv]. *adj.* (*électro-positif*, de *électro-, et positif). Sc.* ♦ 1° Qui est cl d'électricité positive. ♦ 2° Se dit des éléments chimiques dans l'électrolyse, se portent à la cathode, et dont les at peuvent céder des électrons. ◈ ANT. *Électronégatif.*

ÉLECTROPUNCTURE, ou **ÉLECTROPONCT** [elɛktʀɔpɔ̃ktyʀ]. *n. f.* (1834 ; de *électro-*, et le 2ᵉ éléme *acupuncture). Méd.* Coagulation de tissus au moyen d électrode pointue, rendue incandescente par un cou galvanique. V. Electrocautère, électrocoagulation, gal cautère.

ÉLECTRORADIOLOGIE [elɛktʀɔradjɔlɔʒi]. *n. f.* (de *électro-, et radiologie). Méd.* Ensemble des applicatio l'électricité et de la radiologie à la médecine (diagn et traitement). *Dér.* ÉLECTRORADIOLOGISTE [elɛktʀɔra ʒist(ə)], *n.*

ÉLECTROSCOPE [elɛktʀɔskɔp]. *n. m.* (1753; de *élec* et *-scope).* Instrument permettant de déceler les ch électriques et d'en déterminer le signe.

ÉLECTROSTATIQUE [elɛktʀɔstatik]. *adj.* et *n. f.* (de *électro-*, et *statique). Adj.* Propre ou relatif à l'élect statique. *Unités électrostatiques. . Machines électrostati* ◇ N. *f.* (xx"). Partie de la physique traitant des phénon d'électricité statique, étudiant les charges électrique équilibre.

ÉLECTROSTRICTION [elɛktʀɔstriksjɔ̃]. *n. f.* (mil. de *électro-, et striction). Phys.* Déformation d'un diélect soumis à un champ électrique.

ÉLECTROTECHNIQUE [elɛktʀɔteknik]. *adj.* e t (1882; de *électro-*, et *technique).* Qui concerne. les applica techniques de l'électricité. *Institut électrotechnique.* ◇ Étude de ces applications.

ÉLECTROTHÉRAPIE [elɛktʀɔterapi]. *n. f.* (1857 *électro-*, et *-thérapie). Méd.* Emploi des courants électr continus ou alternatifs comme moyen thérapeutique Diathermie.

ÉLECTROTHERMIE [elɛktʀɔtɛʀmi]. *n. f. (1 8 7 3 électro-*, et *-thermie).* ♦ 1° Vx. Utilisation médicale chaleur produite par l'électricité. ♦ 2° *Mod. [Sc. et te* (1948). Étude des transformations de l'énergie électriqu chaleur.

ÉLECTROVALENCE [elɛktʀɔvalɑ̃s]. *n. f.* (mil. de *électro-, et valence). Chim.* Liaison chimique due à l'a tion électrostatique entre ions chargés dans une solu un cristal, etc.

ÉLECTRUM [elɛktʀɔm]. *n. m.* (1512 ; mot lat., gr. *tron,* par anal. de couleur avec l'ambre). *Archéol.* A naturel d'or et d'argent estimé dans l'antiquité.

ÉLECTUAIRE [elɛktyɛʀ]. *n. m.* (XIVᵉ ; *lettuaire,* XIIᵉ lat. *electuarium,* altér. d'après *electus* « choisi », du gr. *el ton). Vieilli.* Préparation pharmaceutique de consis molle, formée de poudres mélangées à du sirop, du mie pulpes végétales. V. Opiat, thériaque.

ÉLÉGAMMENT [elegamɑ̃]. *adv. (XIVᵉ~;* de *élégant).* élégance. *Élégamment vêtu.* « *Je parle assez élégan d'amour* » *(GAUTIER).*

ÉLÉGANCE [elegɑ̃s]. *n. f.* (XVᵉ ; lat. *elegantia).* Qualité esthétique qu'on reconnait à certaines formes relles ou créées par-l'homme dont la perfection est fai grâce et de simplicité. *Élégance dans les formes, les pr tions, les mouvements. Meubles, décors d'une rare élég* V. Agrément, beauté; harmonie. ♦ 2° Qualité de style, co tant en un choix heureux des expressions, une langue et harmonieuse. *L'élégance attique, l'élégance de R Un tour d'une grande élégance.* « *Si l'élégance a toujours facile, tout ce qui est facile et naturel n'est cependan élégant* » (VOLT.). ◇ Une, *des élégance(s),* tournure, ex sion élégante (souv. *péj.).* V. Ornement, fioriture. « *Il n une phrase d'Honoré en la débarrassant de ses vaines élég et de ses redites* » (ROMAIN~). ♦ 3° (XVIIIᵉ). Bon goût ma tant un style personnel dans l'habillement, la parure manières. V. Chic, classe, distinction. « *J'aimais mn mère son élégance. J'étais donc un dandy précoce* » (BAUDEL.). *certain chic dans la façon de s'habiller, une élégance u négligée* » (AYMÉ). ♦ 4° Bon goût, distinction accomp d'aisance et de style dans l'ordre moral ou intellectue *procédé qui manque d'élégance.* V. Délicatesse. *Savoir p avec élégance. Élégance d'une démonstration, d'une sol* « *L'aisance du discours, l'élégance de la preuve* » (T. ◇ Au plur. « *Moi, c'est moralement que j'ai mes élégan* (ROSTAND). ◈ ANT. Inélégance, vulgarité.

ÉLÉGANT, ANTE [elegɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1150,* rare ava XVᵉ ; lat. *elegans).* ♦ 1° Qui a de l'élégance, de la grâc Agréable, beau, gracieux. « *L'élégante minceur de ses for*

ANCE). « *Quatre vases d'albâtre du galbe le plus élégant* » AUTIER). « *L'élégante colonne corinthienne* » (CHATEAUB.).
2° Qui a de l'élégance, de la pureté dans le style. « *Imiter Marot l'élégant badinage* » (BOIL.). Un *tour élégant.* ♦ (XVIIIe). Qui a de l'élégance, du chic. V. Chic, distingué, gné. *Une femme élégante. L'assistance était très élégante. a toilette était la plus élégante de toutes* » (PROUST). Par Un restaurant *élégant*, fréquenté par "ne clientèle élégante. Subst (*vx au* masc.) « *A l'*incrovable. *au* merveilleux, élégant, *ces trois héritiers des* petits-maîtres, ont *succédé* dandy, *puis le* lion » (BALZ.). « *Les bijoux voyants et les ntes vives dans la toilette, jamais une élégante ne s'en affuble*» OCTEAU). ♦ 4° Qui a de l'élégance morale, intellectuelle. *procédé peu élégant.* « *Le mensonge élégant et les appétits és de grâce* » (*MADELIN*). *Plusieurs solutions correctes. t l'une est plus élégante que les autres.* ◈ ANT. *Commun,* ssier, *inélégant, vulgaire.*

ÉLÉGIAQUE [eleʒjak]. *adj.* (1480; bas lat. *elegiacus*). tir. ♦ 1° Propre à l'élégie. *Poèmes élégiaques.* Subst. *élégiaques latins,* les poètes élégiaques latins. — Métrique c. *Distique élégiaque,* composé d'un hexamètre et d'un ntamètre. ♦ 2° Qui est dans le ton mélancolique, tendre l'élégie. *Accents élégiaques.* « *Mais il y a dans l'esprit de tains hommes je ne sais quelle brume élégiaque* » (FRO-NTIN).

ÉLÉGIE [eleʒi]. *n. f.* (1500; lat. d'o. gr. *elegia*). Poème ique exprimant "ne plainte douloureuse, des sentiments lancoliques. *Les élégies de Ronsard, de Chénier.* « *L'élégie iment moderne, inaugurée par Lamartine* » (STE-BEUVE). *Par ext* Toute œuvre poétique dont le thème est la plainte.

ÉLÉGIR [eleʒiʀ]. *v. tr.* (1694; *eslegier* « alléger », XIIIe; é-, et bas lat. *leviare*. V. Alléger). *Techn.* Réduire les dimen-ns de ("ne pièce de bois).

ÉLÉIS ou **ÉLÆIS** [eleis]. n. m. (1777; mot du lat. bot., *elaïêeis* « huileux »). Palmier à huile, cultivé en Afrique ire et en Malaisie.

ÉLÉMENT [elemɑ̃]. *n. m.* (Xe; fin IXe « doctrine »; lat. *mentum*).

I. Partie constitutive d'une chose. ♦ 1° Chacune des oses dont la combinaison, la réunion forme "ne autre ose. V. Composant(e), morceau, partie. *Les éléments d'un semblage, d'un ensemble.* « *Un esprit est analytique s'il nsidère les choses dans leurs éléments* » (LALANDE). « *L'ac-uplement des éléments contraires est la loi de la vie* » ROUST). « *Un bon plat composé des mêmes éléments qu'un auvais* » (DELACROIX). « *Les éléments fondamentaux de mon prit* » (RENAN). *Vous avez là tous les éléments du problème.* Condition, donnée. « *Il y a toujours eu en France des éléments anarchie* » (BAINVILLE), des éléments qui sont des facteurs, s principes d'anarchie. *Éléments de tir,* données nécessaires la préparation d'un tir. — *Math.* Un des « objets » qui cons-tuent un ensemble. *Élément* neutre, élément qui, combiné ec un autre élément suivant "ne loi de composition interne, onne pour résultat ce dernier élément. *Éléments synthétiques,* éments qui, combinés ensemble, donnent pour résultat élément neutre. — *Techn.* Partie d'un mécanisme, d'un pareil composé de séries semblables. *Éléments d'un radia-ur, d'un accumulateur. Éléments de série pour des meubles rangement. Éléments préfabriqués* (construction). — Méd. éments *d'une maladie,* ensemble des phénomènes constants i la caractérisent. — *Ling.* Partie d'un énoncé, d'un mot... plable par l'analyse. *Élément vocalique. Élément déformation un mot.* — Log. *Éléments de connaissance : les* concepts les jugements. ♦ 2° (Au *plur.*). Premiers principes sur squels on fonde "ne science, "ne technique. V. Notion, diment. « *Les mathématiques sont très difficiles ou très ciles, suivant que les éléments ont été mal ou bien enseignés* » MAURois). ◇ Titre de nombreux *ouvrages. Les Éléments Euclide.* ♦ 3° (Déb. XIXe). Personne appartenant à un roupe. V. Sujet. « *Dans l'espoir de débaucher quelques élé-ents intéressants du petit clan* » (PROUST). Sing. collect. *élément féminin y était fortement représenté.* ◇ Milit. du *plur.*) Formation militaire appartenant à un ensemble us important. *Éléments blindés, motorisés.* « *Les divers éments de cette colonne devaient opérer leur jonction dans la llée* » (MAC ORLAN).

II. Substance considérée comme indécomposable (V. tome, 1°); un des corps simples dont les autres sont formés. 1° Ancien". *Les quatre éléments, la terre,* l'eau, l'air et feu, considérés comme principes constitutifs de tous les orps. ◇ Mod. LES ÉLÉMENTS : l'ensemble des forces natu-:Iles qui agitent la terre, la mer, l'atmosphère. *Lutter contre s éléments déchaînés.* ♦ 2° *Littér.* Milieu dans lequel vit n être. *Spécialt.* Milieu, entourage habituel ou favorable, ù l'on est à l'aise. « *Ô que j'aime la solitude! c'est l'élément es bons esprits* » (ST-AMANT). Loc. cour. *Etre dans son élément.* « *Il aime tant son métier et son* art, *il y est si bien ans* son *élément* » (STE-BEUVE). ♦ 3° *Chim. Corps* simple. — *Par ext.* (1908) Partie commune à un corps simple et à ses composés.

◈ ANT. Ensemble, réunion, synthèse, tout.

ÉLÉMENTAIRE [elemɑ̃tɛʀ]. *adj.* (*1390;* lat. *elementarius*. V. Élément). ♦ 1° *Vx.* Qui appartient à un des quatre éléments. 0 Mod. *(Chim.)* Qui se rapporte à un élément. *Analyse élémentaire.* — Phys. nucl. *Particules élémentaires.* ♦ 2° Qui contient, qui concerne les premiers éléments d'une science, d'un art. *Traité de géométrie élémentaire. Notions élémentaires :* V. Fondamental. 0 *Spécialt.* (Scol.) Classe *de mathématiques élémentaires,* ou fam. de *mathélem [mate lɛm],* qui prépare à la seconde partie du baccalauréat. *Classes* élémentaires, classes de 8e et de 7e dans les lycées. Cours *élémentaire* : classe intermédiaire entre le cours préparatoire et le cours moyen dans les écoles primaires. *'Un-exercice élémentaire* : facile. ♦ 3° *Par anal.* Très simple, réduit à l'essentiel, a." minimum. V. Essentiel, **rudimentaire.** « *Les formes élémentaires de la vie religieuse* » (DURKHEIM). *La plus élémentaire discrétion, politesse.* « *Négliger les précautions élémentaires* » (PAULHAN). — Fam. C'est *élémentaire, c'est* bien le moins, vous ne pouvez pas faire moins. ◈ ANT. *Supérieur. Compliqué.*

ÉLÉPHANT [elefɑ̃]. *n. m. (Élefant.* XIIe: ht. *elephantus).* ♦ 1° Grand mammifère ongulé . *(Proboscidiens) , . à* corps massif et pesant, à peau rugueuse, à grandes oreilles plates. *à nez* allongé *en* trompe et *à* défenses. *Eléphant mâle, femelle* (ÉLÉPHANTE, *rare).* « *Les éléphants rugueux, voyageurs lents et rudes, Vont au pays natal à travers les déserts* » (LEC. DE LISLE). *L'éléphant d'Afrique est plus grand que l'éléphant d'Asie. Barrissement de l'éléphant. Éléphant domestiqué, conduit par son cornac. Le mammouth*, variété d'éléphant fossile.* ♦ 2° *ÉLÉPHANT* DE MER. phoque à trompe, de grande taille. ♦ 3° (en parlant des humains). ◇ Loc. fam. *Un éléphant,* "ne personne très grosse, à la démarche pesante. *Un éléphant dans un magasin de porcelaine,* se dit d'un lourdaud qui intervient dans "ne affaire délicate. *Il a une mémoire d'éléphant!* il n'oublie jamais le mal qu'on lui a fait, il *est* rancunier *(l'éléphant* passant pour vindicatif). « *Tout glisse sur elle, elle a une peau d'éléphant* » (BEAUVOIR). 0 *Arg. mar.* Terrien, navigateur débutant.

ÉLÉPHANTEAU [elefɑ̃to]. *n. m.* (XIVe; de *éléphant*). Jeune éléphant.

ÉLÉPHANTESQUE [elefɑ̃tɛsk(ə)]. *adj.* (1946; var. *éléphantiaque, éléphantique,* XIXe; de *éléphant). Fam. Énorme,* d'une grosseur monstrueuse.

ÉLÉPHANTIASIQUE [elefɑ̃tjazik]. *adj.* (1845; de *éléphantiasis*). *Méd.* De la nature de l'éléphantiasis; atteint d'éléphantiasis.

ÉLÉPHANTIASIS [elefɑ̃tjazis]. *n. m. (1538;* mot lat. et gr.). *Méd.* Augmentation considérable du volume d'un membre ou d'une partie du corps, causée par un œdème des téguments. *Eléphantiasis des pays chauds,* œdème énorme des membres inférieurs et des organes génitaux provoqué par les filaires*.

ÉLÉPHANTIN, INE [elefɑ̃tɛ̃, in]. *adj.* (XIIIe; lat. *elephantinus*). *Rare.* Relatif ou ressemblant à l'éléphant.

ÉLEVAGE [elvaʒ]. *n. m.* (1836; de *élever*). Action d'élever (les animaux domestiques ou utiles), art de **les faire naître,** de veiller à leur développement, leur entretien, leur reproduction. *L'élevage du bétail. L'élevage des abeilles, des vers à* soie. V. Apiculture, sériciculture; *et aussi* Aviculture, héliciculture, mytiliculture, ostréiculture. *0 Absolt.* Elevage du bétail. *Les produits de l'élevage. Un pays d'élevage.*

ÉLÉVATEUR, TRICE [elevatœʀ, tʀis]. *adj.* et *n.* (XVIe; bas lat. *elevator*). ♦ 1° *Anar.* Se dit de certains muscles qui élèvent, relèvent (certaines parties du corps). *Muscle élévateur de la paupière supérieure* (on dit aussi *releveur).* ♦ 2° (1801). *Appareil élévateur,* ou n. m. *Élévateur,* nom de divers appareils destinés à prendre un corps à un niveau donné pour l'élever à un niveau supérieur (appareil de levage*). 0 Destiné à augmenter (la pression, la tension). *Transformateur élévateur de tension.* ◈ ANT. *Abaisseur.*

ÉLÉVATION [elevasjɔ̃]. *n. f.* (XIIIe; l a t . *elevatio*). ♦ 1° Action de lever, d'élever; résultat de cette action. *Mouvement d'élévation de l'épaule. du bras.* — Liturg. « *L'élévation du Saint-Sacrement que l'on continuait de faire au son de la cloche* » (BOSS.). *Absolt.* Moment de la messe où le prêtre élève l'hostie. 0 Action d'élever, de construire, de dresser. V. Érection. *Travailler à l'élévation* d'un monument. ♦ 2° Fait de *s'élever. L'élévation du niveau des eaux. L'élévation d'un ballon dans les airs.* — Par anal. *L'élévation du niveau de vie. Une forte élévation de température.* V. Augmentation, hausse. *Élévation du pouls.* V. Accélération. *L'élévation de la voix, son* passage *à un ton* plus haut. ♦ 3° *Vieilli.* Hauteur. « *Une énorme muraille de rochers de trois cents pieds d'élévation* » (FROMENTIN). ◇ *Géom.* Projection sur un plan vertical Placé

parallèlement à une des faces de l'objet. ***L'élévation d'une machine,*** d'un *bâtiment.* ◇ ***Par ext.*** Éminence, hauteur. ***Mouvement de troupes à l'abri d'une élévation.*** ♦ 4° ***Fig.*** Action d'élever, de s'élever (à un rang éminent, supérieur). V. Accession, ascension. « ***L'élévation du duc d'Anjou sur le trône de Charles-Quint*** » (RAYNAL). ***Son élévation au grade d'officier de la Légion d'honneur.*** ◇ ***Relig.*** Mouvement de l'âme, du cœur *vers* Dieu. V. Prière. « ***Ma prière qui ne consistait pas en un vain balbutiement de lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur*** » (ROUSS.). ♦ 5° **Caractère** élevé (de l'esprit, de l'âme). V. Hauteur, noblesse. ***Une grande élévation de sentiments.*** « ***L'ardent amour, en t'inspirant tous les sentiments sublimes dont il est le père, t'a donné cette élévation d'idées*** » (ROUSS.). ◈ ANT. Abaissement, baisse. Bassesse.

ÉLÉVATOIRE [elevatwar]. *ndj.* (1870; n. m., « instrument de chirurgie », XVI^e^; du rad. de *élévation: lat. elevare* « *élever* »). ***Techn.*** Qui sert à élever, au levage. V. Élévateur.

ÉLÈVE [elɛv]. *n.* **(1653;** de élever, d'apr. it. *allievo*). ♦ 1° Personne qui reçoit ou suit l'enseignement d'un maître (dans un art, une science). V. Disciple. « ***Combien de fresques attribuées naguère à l'Angelico ont été peintes par ses élèves?*** » (MALRAUX). — Par ext. Personne qui reçoit les leçons d'un ***précepteur. Le duc de Bourgogne fut l'élève de Fénelon.*** ♦ 2° Personne qui reçoit l'enseignement donné dans un établissement d'enseignement. V. Collégien, écolier, étudiant, lycéen. « ***La voix monotone d'un élève récitant sa leçon*** » (DAUD.). ***C'est une excellente élève. Un mauvais élève.*** V. ***Cancre.*** ◇ ***Milit.*** Candidat à un grade, suivant un peloton ou *les cours* d'une ***école. Élève caporal. Elève officier d'active, de réserve*** (E.O.A. — E.O.R.). ♦ 3° Agric. Animal né et élevé chez un éleveur. Plante. arbre dont on dirige la croissance.

ÉLEVÉ, ÉE [elve]. *adj.* (XII^e^; de *élever*). ♦ 1° Haut. « ***Un bois dont les arbres élevés le dérobaient à notre vue*** » (LESAGE). ***Une colline peu élevée. Le point, le degré le plus élevé. — Acheter à un prix très élevé. Le grade le plus élevé.*** ◇ Noble, supérieur moralement ou intellectuellement. « ***Les âmes élevées doivent être presque toujours malheureuses*** » (STENDHAL). « ***Les conversations sont dignes et élevées*** » (RENAN). — ***Le style élevé,*** le style noble et soutenu. ♦ 2° BIEN, MAL **ÉLEVÉ,** qui a reçu une bonne, une mauvaise éducation, est poli, impoli. « ***Dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé*** » (TALLEYRAND). ***Les gens les mieux élevés.*** Subst. ***Il s'est conduit comme un malélevé. -Par ext.*** (Fam.) ***C'est très mal élevé de dire, de faire ça, c'est une*** preuve de mauvaise éducation, d'impolitesse. V. Incorrect. ◈ ANT. ***Bas,*** inférieur.

ÉLEVER [elve]. *v. tr.;* conjug. *lever* (fin XI^e^; de é-. et *lever).*

I. ♦ 1° Mettre ou porter plus haut. V. Hisser, lever, ***soulever.*** « ***Vingt marteaux pesants sont élevés par une roue*** » (STENDHAL). « ***Hélène, pour dénouer les brides de son chapeau, éleva les bras*** » (FRANCE). ***Le prêtre élève l'hostie à l'élévation.*** 0 Tenir haut, dresser. « ***Les cyprès élevaient leurs quenouilles noires*** » (FRANCE). ♦ 2° Faire monter à un niveau supérieur. V. Hausser. surélever. ***Élever la maison d'un étage. — Géom. Élever une perpendiculaire,*** la tracer d'un point pris sur une droite ou un plan. 0 Construire (en hauteur). V. Bâtir, dresser, ériger. « ***Le zèle qu'on met à élever des fortifications contre l'ennemi*** » (BAINVILLE). On ***lui a élevé une statue.*** Par métaph. « ***Fonder la société sur un devoir, c'est l'élever sur une fiction*** » (CHATEAUB.). ***Élever des obstacles, des objections.*** V. Soulever, susciter.

II. ***Fig.*** ♦ 1° Porter à un rang supérieur. ***La faveur du Roi*** « ***Vous élève en un rang qui "'était dû qu'à moi*** » (CORN.). « ***Elevé au faite du pouvoir par le consentement unanime de la France*** » (HENRIOT). « ***Le rang de sa maitresse semblait l'élever au-dessus de lui-même*** » (STENDHAL). ***Élever qqch. à la hauteur d'une institution*.*** ♦ 2° Porter à un degré supérieur. V. Augmenter, ***relever. La Banque de France a élevé le taux de l'escompte. Élever un nombre à la puissance* 3.*** ◇ ***Élever la voix,*** parler très fort. « ***Il avait élevé le ton, sa voix vibrait de plaisir et de défi*** » (MART. du G.). ***Élever la voix :*** parler. « ***Qu'elle "'ait pas élevé la voix pour m'innocenter*** » (AYMÉ). ♦ 3° Rendre moralement ou intellectuellement supérieur. V. Ennoblir, grandir. « ***Quand une lecture vous élève l'esprit*** » (LA BRUY.). « ***Cette pureté qui élève, auréole et grandit l'enfantine Marie*** » (HENRIOT). ♦ 4° (XIII^e^; rare av. XVI^e^). Amener (un enfant) à son plein développement physique et moral. V. Entretenir, nourrir, soigner. « Nés à ***la fois, élevés ensemble, nous avons eu tout en commun*** » (GIDE). ***Ils ont eu beaucoup de mal à élever cet enfant.*** — ***Spécialt.*** (du point de vue de l'éducation). V. Éduquer, former. ***On l'a élevé chrétiennement. Ils ne savent pas élever leurs enfants.*** 0 Faire l'élevage de (un animal). ***Élever des chevaux, des lapins.***

III. S'ÉLEVER. v. ***pro".*** ♦ 1° Monter. « ***Les gerbes multicolores s'élevaient dans le ciel*** » (CAMUS). ***L'avion s'est élevé difficilement.*** V. Décoller. 0 Se dresser. « Un rocher ***lisse vert s'élevait à pic nu-des& des flots*** » (CHATEAUB.). ***quartier où s'élèvent encore de vieux hôtels.*** — ***Fig. S'élever contre*** (qqn, qqch.), se dresser, intervenir pour comba dénoncer. ***S'élever contre les abus. 0 Par anal. (son*** monte) Se faire entendre. « ***Un tumulte s'éleva sous la por*** (FLAUB.). « ***Un cri s'élève*** » (LOTI). 0 ***Fig.*** Naître, su « ***Dans les discussions qui s'élèvent*** » (STENDHAL). « ***Des dé s'élèveraient pour moi*** » (RENAN). ♦ 2° Parvenir à un ***supérieur.*** « ***Les paysans qui veulent s'élever au-dessus de condition*** » (MOL.). ***S'élever par son travail,*** obtenir situation meilleure. — (Moralement, intellectuellem ***Chercher à s'élever.*** ◇ ***S'élever nu-dessus de...,*** dom mépriser (ce qu'on juge sans valeur). « ***Je vois que vous élever au-dessus des préjugés*** » (FRANCE). ♦ 3° Parven un degré supérieur. V. Augmenter. « ***Chaque jour, le s'élevait quelque peu*** » (DUHAM.). ***La température s'élève*** S'élever à.. (une grandeur), atteindre. « ***Les rentrées ne élevaient guère qu'à soixante-cinq mille francs*** » (ROMAI

◈ ANT. **Abaisser. baisser; détruire; diminuer.**

ÉLEVEUR. EUSE [elvœr, øz]. *n.* **(1836;** « celui qui é un enfant », XV^e^; de *élever).* ♦ 1° Personne qui prati l'élevage. ***Éleveur de bestiaux.*** V. Herbager. ***Propriét et éleveur de chevaux de course.*** ♦ 2° ***ÉLEVEUSE.*** *n. f.* chauffé où sont placés les poussin; au sortir de la couve ♦ 3" Celui qui surveille le vieillissement des vins, a la récolte. ***Propriétaire éleveur.***

ELFE [ɛlf(ə)]. *n. m. (h. 1526:* repris 1822; angl. Génie de l'air, dans la mythologie scandinave. V. **Syl** « ***S'évanouir dans les airs comme un Elfe*** » (MAUROIS).

ÉLIDER [elide]. *v. tr.* (1548; lat. *elidere*). Réaliser l'éli de (un élément vocalique). Pronom. ***Voyelles qui s'éli dans certaines*** conditions (ex. : le a de ***In*** dans l'araignée) ***Article élidé,*** qui présente une élision de la voyelle *(l').*

ÉLIGIBILITÉ [eliʒibilite]. *n. f.* (1732; de *éligible).* **A** tude légale à être élu. ◈ ANT. **Inéligibilité.**

ÉLIGIBLE [eliʒibl(ə)]. *adj.* (v. 1300; bas lat. *eligib* Qui est dans les conditions requises pour pouvoir être élu *spécialt.* pour être élu député. ◈ ANT. ***Inéligible.***

ÉLIMER [elime]. v. *tr.* (XIII^e^; **de é- et limer).** User étoffe) par le **frottement,** à force de s'en servir. V. Râ ***Au p. p. (Cour.) Chemise élimée aux poignets.***

ÉLIMINATEUR, TRICE [eliminatœr, tris]. *adj.* (1 du rad. de ***élimination). Rare.*** Oui élimine. ***Méthode élim trice.***

ÉLIMINATION [eliminasj5]. n. *f.* (1765; du rad. lat *éliminer),* ♦ 1° *Math.* Opération qui consiste à faire di raître d'une ou plusieurs équations une ou plusieurs in nues. ♦ 2° (XIX^e^). Action d'éliminer, fait d'être élim « ***L'idée darwinienne d'une adaptation s'effectuant par mination automatique des inadaptés*** » (BERGSON). Spo ***Élimination d'un concurrent, d'une équipe.*** 0 Log. ***Proc par élimination,*** écarter toutes les hypothèses que le rail nement ou l'expérience empêchent d'admettre. ♦ 3° ***Phy*** (1845). Évacuation des substances nuisibles et inutiles tous les déchets résultant du métabolisme. V. **Excrét**

ÉLIMINATOIRE [eliminatwar]. *adj.* et *n. f* physiol. 1870; du rad. de ***élimination).*** ♦ 1° *Adj.* Qui à éliminer. ***Épreuve éliminatoire,*** destinée à écarter des nières épreuves les candidats ou concurrents les plus fait ***Note éliminatoire,*** qui élimine un concurrent quelles soient ses notes dans les autres matières. ♦ 2° N. *f.* Épre sportive dont l'objet est de sélectionner les sujets les qualifiés en éliminant les ***autres. II a franchi le cap des él natoires, il va participer aux quarts de finale.***

ÉLIMINER [elimine]. v. *tr. (h. fin XV^e^;* repris 1726; *eliminare* « chasser hors du seuil », *limen).* ♦ 1° Écar faire disparaître, à la suite d'un choix, d'une sélect V. Chasser, exclure, **expulser,** rejeter. ***Eliminer un candi Les équipes éliminées de la Coupe.*** « ***Des associations*** (d'id ***contrôlées dont vous éliminer les souvenirs odieux*** » (M ROIS). Math. (1777). ***Éliminer des inconnues, en effectuer*** l mination. ♦ 2° Réaliser l'élimination de (déchets, toxi etc.). V. Excréter. Absolt. ***II élimine mal.*** ◈ ANT. **Admet incorporer.**

ÉLINGUE [elɛ̃g]. *n. f. (1322;* également « fronde », a et dial.; frq. °*slinga). Mar.* Cordage dont on entoure fardeaux pour les soulever; filin garni de crocs utilisé p mettre à la mer un canot léger.

ÉLINGUER [elɛ̃ge]. *v. tr.* (1771; « lancer avec la frond XIV^e^; de *élingue). Mar.* Entourer (un fardeau) d'une élin pour le hisser.

ÉLIRE [elir]. *v. tr.; conjug. lire (Eslire,* 1080; lat. p °*exlegere,* class. *eligere).* ♦ 1° Vx. Choisir (V. Élu). « ***Cho m'apparaissait no" tant élire, que repousser ce que je n'éli pas*** » (GIDE). 0 Mod. ***Elire domicile*.*** ♦ 2° Nomme

e dignité, à une fonction par voie de suffrages. *La comne élit les conseillers municipaux. Le Président de la Répurue est élu au suffrage universel.* ◈ ANT. *Rejeter; blackler.*

ÉLISABÉTHAIN, AINE [elizabetɛ̃, ɛn]. *adj. (1923;* angl. *abethan*). Qui appartient au règne d'Élisabeth Ire (1533-03), reine d'Angleterre. *Le théâtre élisabéthain.*

ÉLISION [elizjɔ̃]. *n. f.* (1548; lat. *elisio*). Effacement d'un nent vocalique final devant un élément vocalique initial, dans le compte des pieds ou des syllabes en poésie, soit ıs *la* langue. *L'apostrophe est en français le signe de l'élision* rt, l'habit, qu'on, s'il, etc.).

ÉLITAIRE [elitɛʀ]. *adj.* (v. 1968; de *élite*). Qui appartient ne élite.

ÉLITE [elit]. *n. f.* (XIVe; « choix », XIIe; de *élit, a.* p. p. de e). ♦ 1° Ensemble des personnes considérées comme les illeures, les plus remarquables d'un groupe, d'une comnauté. V. Fleur (ont les *fam.* Crème, gratin...). « *Dans une iété, ceux qui ont des lumières, de l'aisance et de la conse, ne sont qu'une petite élire* » (TAINE). ◇ *D'élite,* qui partient à l'élite; distingué, éminent, supérieur. « *Les mmes triés pour la cavalerie d'élire* » (BALZ.). Une *nature,* sujet *d'élite.* « *Pour les âmes d'élite, il y a des souffrances choix* » (GIDE). ♦ 2° (1928). *Au plur.* Les personnes occupent le premier rang, de par leur formation, leur ture. « *Cette aristocratie plébéienne où dorénavant se recrut les élites* » (MART. du CI.). *De l'élire.* V. Élitaire. *Favor, la formation des élites, plutôt que la culture populaire.* Élitisme, élitiste. ◈ ANT. Lie, *rebut.*

ÉLITISME [elitism(ə)]. *n. m.* (v. 1967; de *élite*). Système orisant les élites, au détriment du plus grand nombre. *l faut renverser l'esprit de notre enseignement qui souffre la maladie de 'l'élitisme'* » (*Le Figaro,* 13-10-1967). V. *aussi* ndarinat.

ÉLITISTE [elitist(ə)]. *adj.* (v. 1968; de *élitisme*). Qui rifie à l'élitisme. *Une conception élitiste de l'enseignement, la culture.* V. Mandarinal. *N.* « *Ce révolutionnaire* [Malx] *est un élitiste* » (J. LACOUTURE).

ÉLIXIR [eliksiʀ]. *n. m.* (XIVe; *eslissir,* XIIIe; arabe *al-iksir, kséron* « (médicament) sec »). Vx. Essence la plus pure, ntessence. ◇ *Mod.* Préparation médicamenteuse liquide tinée à être prise par la bouche, comportant un mélange lcoolat et de sirop. REM. En pharmacie, on dit aussi *ature composée. Élixir parégorique,* antidiarrhéique à base pium, de camphre, d'essence d'anis. *Élixir de longue vie,* nture d'aloès composée.

ELLE [ɛl]. *pron. pers. f.* (*Ele,* Xe; lat. *illa*). Pronom perınel féminin sujet (V. L) ou complément de la troisième 'sonne. « *Madame n'a pas soupé : elle n'a pris que du thé* » ACLOS). *Elle arrive; elles arrivent* [ɛlzaʀiv]. *Elle-même, es-mêmes.* V. Même. *Je la vois, elle.* V. La. *Je les vois, elles.* Les. *Dites-le-lui, à elle.* V. Lui. *Dites-le-leur, à elles.* V. ur. *Adresser-vous à elle. Ces bijoux sont à elle, sont les siens. suis content d'elle. «Je n'aimais qu'elle au monde* » (MUSS.). *s ruines que la guerre accumule derrière elle. 0 Fam.* esigne l'histoire, le fait dont on parle. « *Ah! non, elle est p drôle! bégayait Loubet* » (*ZOLA*). *Elle est bien bonne! e est raide, celle-là!* ◈ HOM. Aile, *ale.*

ELLÉBORE [e(ɛl)lebɔʀ]. *n. m.* (mil. XIIIe; lat. d'o. gr. *lleborus*). Plante herbacée *(Renonculacées),* vivace, dont la cine a des propriétés purgatives et vermifuges, qui passait trefois pour guérir la folie. *Ellébore fétide ou pied de ffon. Ellébore noir* ou rose *de Noël,* espèce ornementale. *lébore blanc.* V. Vératre.

1. **ELLIPSE** [elips(ə)]. *n. f.* (1573: lat. *ellipsis,* gr. *elleipsis* manque »). Omission syntaxique ou stylistique de un ou usieurs mots que l'esprit supplée de façon plus ou moins ontanée. *L'ellipse du verbe est courante en français (ex. : nacun* son *tour* : chacun doit agir à son tour). *Tour présent une ellipse.* V. Elliptique. ◇ *Par ext.* Art du raccourci **du sous-entendu.** « *Il n'est jamais question qu'il raconte ut, il sait plus de choses encore qu'il n'en dif. C'est que le ngage est* ellipse » (SARTRE). — *Les ellipses d'un récit.*

2. ELLIPSE [elips(ə)]. *n. f.* (1625; lat. *sc. ellipsis,* gr. *leipsis* (Apollonius de Perga. *Coniques*), métaph. de « manue », *comme huperbolé* de « excès »). Géom. Courbe plane rmée dont chaque "oint est tel que la somme de ses dis- "ces à deux points-fixes appelés-foyers est constante. V. onique. *Grand et petit axe d'une ellipse.* ◇ *Cour.* Ovale. *Je t'environne, en cercles, en ellipses, en huit* » (COLETTE).

ELLIPSOÏDAL, ALE, AUX [elipsɔidal, o]. *adj.* (1845; e *ellipsoïde*). Géom. Qui a la forme d'un ellipsoïde.

ELLIPSOÏDE [elipsɔid]. n. m. et *adj.* (1705; de *ellipse* 2, -oïde). *Géom.* ♦ 1° N. m. Surface convexe quadrique. *llipsoïde de révolution,* solide engendré par une ellipse tourant autour d'un de ses axes *(allongé,* autour du grand axe; *olati,* autour du petit). ◇ Par ext. *Ellipsoïde,* surface convexe uadrique, obtenue à partir d'un ellipsoïde de révolution en modifiant dans un rapport constant les distances des divers points à l'un des plans méridiens. ♦ 2° *Adj.* (1845). *Qui* a la forme d'une ellipse.

1. **ELLIPTIQUE** [eliptik]. *adj.* (1755; *gr. elleiptikos*). Qui présente une ellipse, des ellipses (1). *Construction, proposition elliptique. Style elliptique. Par* ext. Qui fait des ellipses, ne développe pas *sa* pensée. *L'auteur est trop elliptique dans ce chapitre.*

'2. ELLIPTIQUE [eliptik]. *adj.* (1634; *lat. sc. ellipticus.* V. Ellipse 2). Qui appartient à l'ellipse, est en ellipse. *Orbite elliptique.*

ELLIPTIQUEMENT [eliptikmɑ̃]. *adv.* (1843; de *elliptique* 1). D'une manière elliptique (1), par ellipse.

ÉLOCUTION [elɔkysjɔ̃]. *n. f.* (1520; lat. *elocutio*). Manière de s'exprimer oralement, d'articuler. et d'enchaîner les phrases. V. Articulation, débit, *parole. Elocution lente, rapide. Il a une grande facilité d'élocution.* « *Elle avait cru d'abord à un défaut d'élocution chez ceux qui lui parlaient* » (*GREEN*).

ÉLODÉE [elɔde]. *n. f.* (1839; du gr. *hêlodes* « des marais »). Plante aquatique. originaire d'Amérique, qui se reproduit très rapidement (elle peut gêner la navigation dans les étangs, les canaux). — On dit aussi *Hélodée.*

ÉLOGE [elɔʒ]. *n. m.* (1580; lat. *elogium,* pris au sens gr. *eulogia*). ♦ 1° Discours pour célébrer qqn ou qqch. *Éloge funèbre, académique. Éloge* d'un *saint.* V. Panégyrique. ♦ 2° *Cour.* Jugement favorable qu'on exprime au sujet de qqn. V. Compliment, félicitation, louange. « *Comblé d'éloges* » (ROUSS.). « *Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur* » (BEAUMARCH.). « *Accepter un éloge qui dans leur bouche est une critique* » (RENAN). -Faire *l'éloge de qqn,* le louer, dire du bien de lui. C'est *tout* à son *éloge, à son* honneur. ◈ ANT. Blâme, critique, reproche.

ÉLOGIEUSEMENT [elɔʒjøzmɑ̃]. *adv.* (1878; de *élogieux).* En termes élogieux.

ÉLOGIEUX, IEUSE [elɔʒjø, jøz]. *adj.* (1836; de éloge). Qui renferme un éloge, des éloges. V. Flatteur, louangeur. *Consacrer à un livre un article élogieux. Parler de qqn en termes élogieux.* ◈ ANT. Critique, injurieux.

ÉLOIGNÉ, ÉE [elwaɲe]. *adj.* (déb. XIIIe; de éloigner). ♦ 1° Qui est à une certaine distance. V. Distant. Se *tenir éloigné du feu.* — Lointain, écarté. « *Dans des pâturages éloignés où gîtaient ses brebis* » (LOTI). ♦ 2° (Dans le temps). V. Ancien, lointain. *À une époque bien éloignée. Un ancêtre éloigné.* ♦ 3° *Fig.* Différent. « *Le déisme, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme* » (PASC.). ◇ *Je ne suis pas éloigné de croire que,* je ne suis pas loin de croire que. ◈ ANT. *Proche,* voisin.

ÉLOIGNEMENT [elwaɲmɑ̃]. *n. m.* (XIIe; de *éloigner).* ♦ 1° Mesure par laquelle on éloigne qqn. « *L'exil n'était pas seulement l'éloignement du sol de la patrie* » (FUSTEL de COUL.). ♦ 2° Fait d'être éloigné. — *(Personnes)* V. Absence, séparation. « *L'éloignement rapproche* » (MONTHERLANT). — *(Choses)* V. Distance, intervalle. « *Quelques détonations étouffées par l'éloignement* » (MART. du G.). ♦ 3° Fait d'être éloigné dans le temps. *Avec l'éloignement, l'événement prend* fout son sens. ♦ 4° *Fig.* Fait de se tenir à l'écart. « Son *éloignement des pratiques religieuses* » (HUYSMANS). ◇ *Vieilli.* Antipathie, aversion. « *Ce qui m'a donné le plus d'éloignement pour les dévots* » (Roux). ◈ ANT. Rappel. *Proximité.* rapprochement. sympathie.

ÉLOIGNER [elwaɲe]. v. *tr.* (XIe; de é-, et *loin).* ♦ 1° Mettre ou faire aller loin, à distance. V. Écarter, reculer, repousser, retirer. *Éloigner sa chaise de la table. Éloignez les enfants du feu! Éloigner sa fille d'un Don Juan.* « *La cour, d'où le connétable la fit éloigner* » (HENRIOT). V. Bannir, exiler. ♦ 2° Séparer par un intervalle de temps; repousser à plus tard. *Cet incident va éloigner la signature des accords.* ♦ 3° *Fig.* Écarter, détourner. « *Une série de vagabondages de l'esprit qui m'éloignent de plus en plus du travail scolaire* » (ROMAINS). « *Rien n'éloigné davantage des deux grands vices anglais* » (*STENDHAL*). Vx. « *Pour vous éloigner de croire* » (PASC.). ♦ 4° S'ÉLOIGNER. Y. *pron.* Se mettre, se porter loin de... V. Aller (s'en), écarter (s'), partir. «Elle *veuf me priver de sa vue, elle exige que je m'éloigne* » (LACLOS). « Nous nous *éloignâmes à force de rames* » (LOTI). *Ne t'éloigne pas d'ici.* « *Pour empêcher la marquise de s'éloigner de lui* » (PROUST). « *La tempête s'éloigne, et les vents sont calmés* » (MUSS.). ◇ S'écarter, se détourner. *Elle s'éloigne de lui,* elle l'aime moins, s'en détache. «*En s'éloignant d'eux, c'était à sa chance qu'il tournait le dos* » (ROMAINS). V. Rompre, séparer (se). « *Ce sont eux qui s'éloignent de la nature* » (PASC.). Nous nous *éloignons du sujet.* V. Sortir. « *Les rêves s'éloignent du possible* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Attirer, rapprocher.

ÉLONGATION [elɔ̃gasjɔ̃]. *n. f.* (1377; bas lat. *elongatio* « éloignement »). ♦ 1° *Astron.* Distance angulaire d'un astre au Soleil, par rapport à la Terre. *Les élongations maximales de Mercure.* de Vénus. ◇ *Phys.* Déplacement d'un mobile par rapport à sa position d'équilibre (mouvement

vibratoire). V. Amplitude. ♦ 2° *Méd.* (XVIe ; de *élonger*). Étirement excessif, accidentel, d'un muscle, d'un ligament, en particulier au niveau d'une articulation. V. Entorse, foulure. ◇ *Chir.* Intervention consistant à exercer une traction sur un nerf, sur la colonne vertébrale.

ÉLONGER [elɔ̃ʒe]. v. *tr.*; conjug. *bouger* (XVe ; « éloigner », XIIe, de é-, et long). ♦ 1° *Vx.* Allonger. ♦ 2° Mod. *(Mar.)*. Étendre tout au long (un câble, une chaîne, un cordage). ♦ 3° *Méd.* Étirer (un nerf).

ÉLOQUEMMENT [elɔkamɑ̃]. *adv.* (1548; de *éloquent*). Avec éloquence. « *Les principes de moralité politique qu'elle avait autrefois si éloquemment prêchés* » (RENAN).

ÉLOQUENCE [elɔkɑ̃s]. *n. f.* (XIIe ; l a t . *eloquentia*). ♦ 1° Don de la parole, facilité pour bien s'exprimer. V. Abondance, facilité, verve; et péj. Bagou, faconde, loquacité. « *L'éloquence est née avant les règles de la rhétorique* » (VOLT.). « *Il me fallait toute mon éloquence pour la décider* » (LACLOS). « *Elle a subi sans souffler mot le flux de l'éloquence paternelle* » (MART. du G.). ◇ Art de toucher et de persuader par le discours. V. Rhétorique. *L'éloquence politique, judiciaire, religieuse, académique...* « *La vraie éloquence se moque de l'éloquence* » (PASC.). *La grande éloquence. L'éloquence d'un tribun.* « *Prends l'éloquence et tords-lui son cou* » (VERLAINE). ♦ 2° *Par ext.* Qualité de ce qui, sans parole, est expressif, éloquent. *L'éloquence d'une mimique.* « *Cet air de trouble et de désordre qui est la véritable éloquence de l'amour* » (LACLOS). — *Par anal.* Caractère probant de ce qui n'a pas besoin de discours. *L'éloquence des chiffres.*

ÉLOQUENT, ENTE [elɔkɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1213;* lat. *eloquens*). ♦ 1° Qui a, montre de l'éloquence. V. Disert. Un *orateur éloquent*. « *La nature rend les hommes éloquents dans les grands intérêts et dans les grandes passions* » (VOLT.). — Par ext. « *Toute passion est Éloquente, tout homme persuadé persuade* » (HUGO). ◇ Qui est dit avec éloquence. Un *discours éloquent.* V. Entrainant. *S'exprimer en termes éloquents.* ♦ 2° Qui, sans discours, est expressif, révélateur. V. Parlant. « *De muettes étreintes, plus éloquentes que les cris et les pleurs* » (ROUSS.). — *Par anal.* Qui est probant, parle de lui-même. Ces *chiffres sont éloquents.*

ÉLU. UE [ely]. *adj.* et *n.* (XIIe ; de *élire*). ♦ 1° *Relig.* Choisi par Dieu. Le *peuple* élu, le peuple juif. — Subst. « Car il *y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus* » (ÉVANG.). ♦ 2° *Subst.* Personne que le cœur choisit. *Il va se marier. Quelle est l'heureuse élue?* ♦ 3° Soumis à élection, désigné par élection. *Les électeurs et les élus. Les corps élus.* — Subst. « *La monarchie de Juillet était discréditée par ces élus censitaires* » (BAINVILLE). *Recevoir une nouvelle élue.*

ÉLUCIDATION [elysidasjɔ̃]. *n. f.* (1512; du rad. de *élucider*). Action d'élucider; son résultat. V. Éclaircissement, explication. « *Les points les moins intéressants pourraient comme les autres recevoir leur élucidation* » (RENAN).

ÉLUCIDER [elyside]. *v. tr.* (fin XVe ; bas lat. *elucidare*). Rendre clair (ce qui présente à l'esprit des difficultés). V. Clarifier, débrouiller, éclaircir, expliquer. *Traducteur qui réussir à élucider un passage obscur. L'enquête n'a pas encore permis d'élucider l'affaire.* « *Nul de ses commentateurs n'a pu élucider l'inquiétant problème* » (HENRIOT). ◈ ANT. Embrouiller, obscurcir.

ÉLUCUBRATION [elykybʀasjɔ̃]. *n. f.* (1593; bas lat. *elucubratio*, de *elucubrare* « travailler, exécuter en veillant »). *Vx.* Ouvrage exécuté à force de veilles et de travail. ◇ Mod. *(Péj.)* Œuvre ou théorie laborieusement édifiée et peu sensée. « *Les élucubrations de tous ces entrepreneurs de bonheur public* » (BAUDEL.).

ÉLUCUBRER [elykybʀe]. v. *tr.* (1839 ; lat. *elucubrare*). *Rare.* Composer, produire (quelque élucubration).

ÉLUDER [elyde]. V. *tr.* (1426; lat. *eludere*). ♦ 1° vx. Tromper. « *Quelque belle ruse pour éluder ici les gens* » (MOL.). ♦ 2° *Mod.* (dès le XVIIe). Éviter avec adresse, par quelque artifice ou faux-fuyant. V. Escamoter, tourner; dérober (se dérober à). « *Il éludait ainsi chaque fois, par une phrase d'insouciance ou de bravade, tout ce qui semblait une question sur sa vie première* » (LOTI). « *Il essaie d'éluder les arrêtés du 4 août, en multipliant les objections de détail* » (JAURÈS). ◈ ANT. Affronter.

ÉLUSIF. IVE [elyzif, iv]. *adj.* (1946; angl. *elusive*, « fuyant, insaisissable »). Qui élude*, esquive. *Une réponse élusive,* évasive.

ÉLUVIAL, ALE, AUX [elyvjal, o]. *adj. (1927;* de *eluvium*. V. Éluvion). *Géol.* Qui appartient *aux* éluvions. *Formations éluviales.*

ÉLUVION [elyvjɔ̃]. *n. f.* (1961 ; francis. de *eluvium, 1927,* formé d'apr. *diluvium*). *Géol.* Produit de la désagrégation des roches resté en place.

ÉLYSÉEN, ENNE [elizeẽ, ɛn]. *adj. (Elysien, 1 5 1 2 ;* (champs) *elisies,* XIVe ; lat. *Elysius*, de *Elysium). Myth.* Qui appartient à l'Élysée, séjour des bienheureux aux enfers. « *Lo nature recommençait à régner sur le Bois d'où s'était envo l'idée qu'il était le Jardin élyséen de la Femme* » (PROUST).

ÉLYTRE [elitʀ(ə)]. *n. m.* (1762 ; gr. *elutron*). Aile durcornée des insectes coléoptères qui recouvre l'aile inférieà la façon d'un étui. *Les élytres du hanneton.*

ELZÉVIR [elzevir]. *n. m. (fin* XVIIe ; de *Elzevi(e)r*, nd'une célèbre famille d'imprimeurs). ♦ 1° Livre impren Hollande par les Elzévir (fin XVIe-déb. XVIIIe), ou par leimitateurs. ♦ 2° *Par* ext. Caractère d'imprimerie à emtements triangulaires, proche du type employé par les Elzé« *Nous avions de l'elzévir de dix points et de sept point* (DUHAM.).

ELZÉVIRIEN, IENNE [ɛlzevirjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1839 ; *elzévir*). *Didact., Techn.* Relatif aux elzévirs. *Format elzévirien* petit in-douze. *Bibliothèque elzévirienne*, nom donné à ucollection d'ouvrages imprimés dans ce format.

ÉMACIATION [emasjasjɔ̃]. *n. f.* (XVIe ; rad. de *émac Littér.* Amaigrissement extrême.

ÉMACIÉ. ÉE [emasje]. *adj. (1564;* lat. *emaciatus, macies* « maigreur »). Qui est très amaigri, marqué par amaigrissement extrême. V. Maigre. Un *visage émacié.* ANT. Bouffi, *gras.*

ÉMACIER [emasje]. v. *tr.* (1870; de *émacié*). Amaigr*creuser.* « *Les visages émaciés par la fatigue* » (MAC ORLA Pronom. Son *visage s'est émacié*

ÉMAIL, AUX [emaj, o]. *n. m.* (XIIIe ; frq. *°smalt*). ♦ 1° Vnis constitué par un produit vitreux, incolore, appelé *fondant*, coloré par des oxydes métalliques, et qui, porté à température convenable et fondu, se solidifie et devie inaltérable. *Émail artistique. Émail cloisonné, champlenielle. Émail des peintres,* appliqué sur des plaques métliques planes, et non gravées. *Peintre en émail. Émail dorfèvres.* — *Émail* commun, recouvrant des objets de métausage domestique. et empêchant l'oxydation. ◇ Matiévitreuse dont on enduit la faïence, les poteries. V. Glaçu♦ 2° *(Pl.).* Ouvrage d'orfèvrerie en émail. *Des émaux peir Les émaux de Bernard Palissy.* ♦ 3° Tôle, fonte émaillée. « *fourneau à gaz en émail* » (Bosco). ♦ 4° (1699). Substan transparente extrêmement dure, contenant plus de 95 % matières minérales, qui recouvre l'ivoire de la couronne dents. ♦ 5° *Blas.* (XVIIe). *Nom* de certaines couleurs dl'écu est chargé (azur, gueules, orangé, pourpre, sabsinople). *Écu à sept couleurs, dont deux métaux et cinq éma* ♦ 6° Fig. *(* Vx). Coloris éclatant et varié (des fleurs).

ÉMAILLAGE [emajaʒ]. *n. m.* (1870; de *émailler*). Actid'émailler; son résultat. *L'émaillage de la fonte.*

ÉMAILLER [emaje]. v. *tr.* (XIIIe ; de *émail*). ♦ 1° Recvrir d'émail. *Émailler un bracelet. Faïence, fonte émaill* ♦ 2° Fig. *(Vieilli* ou *poét.)*. Orner de points de couleur vi V. Diaprer, parer, parsemer. « *Mille fleurs naissantes émlaient les tapis verts* » (FÉN.). — *Par anal.* (Poét.) « *Les astémaillaient le ciel profond et sombre* » (HUGO). ♦ 3° Ser(un ouvrage) d'ornements divers, enrichir. *Émailler un te de citations.* — Iron. *Cet élève a émaillé son devoir de fau grossières. Lettre émaillée de fautes.*

ÉMAILLERIE [emajʀi]. *n. f.* (1417; de *émailler*). Art fabriquer des émaux.

ÉMAILLEUR, EUSE [emajœʀ, øz]. *n.* (XIIIe ; de *émaill* Personne qui fabrique des émaux; ouvrier spécialisé dl'émaillage des métaux.

ÉMAILLURE [emajyʀ]. *n. f.* (XIVe ; de *émailler*). *Tec* Travail, ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION [emanasjɔ̃]. *n. f.* (1579; lat. ecclés. *ematio*). Action d'émaner; la chose qui émane. ♦ 1° *Th* Manière dont le Fils procède du Père, et le Saint-Esp du Père et du Fils. V. Procession. ◇ *Philo.* Production (esprits, des corps) comme par un écoulement nécessa de la nature divine *(opposé* à création ou participatic♦ 2° Réalité d'ordre immatériel qui émane, procède d'autre. Se dit de tout ce qui sort. procède de qqch. ou de q V. Expression. *Le pouvoir, dans une démocratie, est une émation de la volonté populaire. Louis XI V* « *ne voulait de granque par émanation de la sienne* » (ST-SIM.). « *Si les assembparlementaires étaient une émanation supérieure du pay* (PÉGUY). ♦ 3° (XVIIIe). Cour. Émission ou exhalaison particules impalpables, de corpuscules subtils qui se détach de certains corps. V. Bouffée, effluve, odeur, vapeur. *Émations pestilentielles.* V. Miasme. « *Les émanations des liquerépandues se mêlaient à l'odeur des corps et à celle des fums* » (MAUPASS.). — *Géol. Émanations volcaniques.* Fumerolle, mofette. ◇ *Émanation du radium.* V. Radon.

ÉMANCHE [emɑ̃ʃ]. *n. f.* (1721; altér. de *emmanc* 1671 ; de *emmanché*, de en-, et *manche*). *Blas.* Pièce de l'en forme de pointe triangulaire.

ÉMANCIPATEUR, TRICE [emɑ̃sipatœʀ, tʀis]. *n.* et (déb. XIXe ; rad. de *émancipation)*. Personne ou princqui provoque l'émancipation intellectuelle ou morale.

bérateur. « *Prométhée a été l'émancipateur primitif* » (MICHELET). Adj. *Idées émancipatrices.*

ÉMANCIPATION [emɑ̃sipasjɔ̃]. *n. f.* (1317; lat. *emancipatio*). ♦ 1° *Dr.* Acte par lequel un mineur est affranchi de la puissance paternelle ou de la tutelle et acquiert, avec le gouvernement de sa personne, une capacité limitée par la loi. ♦ 2° *Fig.* et cour. Action d'affranchir ou de s'affranchir d'une autorité, de servitudes ou de préjugés. V. Lib&ation. *Mouvement d'émancipation des colonies. L'émancipation de la femme.* « *Quand l'émancipation philosophique* vient *ensuite, elle produit des esprits très ouverts* » (RENAN). ◈ ANT. Tutelle (lise en); asservissement, soumission.

ÉMANCIPER [emɑ̃sipe]. v. *tr.* (XIVe; lat. *emancipare*, de *e-*, et *mancipium* « prise en main, propriété »). ♦ 1° *Dr.* Affranchir (un mineur) de la puissance paternelle ou de la tutelle. ♦ 2° Cour. Affranchir (qqn) de la tutelle d'une autorité supérieure. V. Libérer. « *Impatiente de toute autorité masculine...* (*G.* Sand) *lutta pour en émanciper les femmes* » (MAUROIS). ◇ S'ÉMANCIPER, v. *pron.* S'affranchir (d'une tutelle, d'une sujétion, de servitudes). « *Ninon fut des premières à s'émanciper comme femme* » (STE-BEUVE). « *Tu me rappelles certains Anglais : plus leur pensée s'émancipe, plus ils se raccrochent* à la morale » (GIDE). — *Fam.* et souvent *péj.* Prendre des libertés, rompre avec les contraintes morales et sociales. *Elle m'a l'air de s'être drôlement émancipée, d'être bien émancipée.* V. Affranchi. ◈ ANT. Asservir. soumettre.

ÉMANER [emane]. *v. intr.* (XVe; lat. *emanare*). ♦ 1° *Théol. Philo.* Provenir par émanation. V. Procéder. ◇ Provenir comme de sa source naturelle. V. Découler, dériver, provenir. « *Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui* n'en (la Nation) *émane expressément* » (DÉCL. DR. HOM.). « *Le mandat d'arrestation émanait du grand-prêtre et du Sanhédrin* » (RENAN). ♦ 2° Provenir d'une source physique. *Lumière, chaleur qui émane d'une source, d'un foyer. Corps* où émane *une odeur.* V. Dégager (se), exhaler (s'). — *Phys.* Être une émanation de (un corps radio-actif). ◇ *Fig.* Provenir comme par rayonnement. « *Le charme particulier et souloureux qui émanait de la vie de Gilberte* » (PROUST).

ÉMARGEMENT [emarʒəmɑ̃]. *n. m.* (1721; de *émarger*). Apposition d'une mention, et *spécialt.* d'une signature en marge d'un acte, d'un compte. *Émargement d'un contrat. Feuille d'émargement,* feuille de présence que doivent signer les intéressés.

ÉMARGER [emarʒe]. *v. tr.*; *conjug. bouger* (1611, au p. ; de é-, et marge). ♦ 1° Annoter, et *spécialt.* Signer à la marge d'un compte, *un état. Émarger un état de traitement. Absolt.* Toucher le traitement affecté à un emploi. « *Ah! le jour où ils émargent est une belle journée pour les surnuméraires!* » (BALZ.). ♦ 2° (1805). Priver de sa marge ou d'une partie de sa marge (une feuille. un livre). V. Rogner. *Le frontispice a été émargé.*

ÉMASCULATION [emaskylasjɔ̃]. *n. f.* (1755; rad. de *masculer*). Castration,, chez l'individu mâle. ◇ *Fig. et littér.* Abâtardissement, affaiblissement.

ÉMASCULER [emaskyle]. *v. tr.* (XIVe, repris 1707; lat. *masculare*, de *masculus* « mâle »). ♦ 1° Priver (un mâle) des organes de la reproduction. V. Castrer, châtrer. ♦ 2° *Fig.* Dépouiller de tout caractère viril. V. Abâtardir, affaiblir, châtrer. « *Il avait ruiné, émasculé l'idée de parti et l'idée de chef* » (ROMAIN~).

ÉMAUX. v. *ÉMAIL.*, 2°.

EMBÂCLE [ɑ̃bɑkl(ə)]. *n.* m. (1755; « embarras », 1640; fr. *embâcler* « embarrasser », d'apr. *débâcle.* V. Bâcler). Obstruction d'un cours d'eau par une cause quelconque. ◇ (1836) Obstruction par amoncellement de glaçons. ◈ ANT. *Débâcle.*

EMBALLAGE [ɑ̃balaʒ]. *n.* m. (déb. XVIe; de *emballer*). ♦ 1° Action d'emballer. V. Conditionnement, empaquetage. *Frais de port et d'emballage. Papier, toile d'emballage.* ♦ 2° *Comm.* Tout ce qui sert à emballer, enveloppes de matière et de forme diverses dans lesquelles on emballe. V. Ampoule, bâche, banne, bidon, boîte, bourriche, bouteille, cadre, cageot, caisse, carton, châssis, container, corbeille, cornet, couffin, étui, flacon, harasse, malle, panier, poche, pot, sac, sachet, toilette, tonneau, touque, tourie, tube, valise. *Emballage consigné. Emballage perdu,* qui ne sert qu'une fois, que l'expéditeur ou le vendeur ne reprend pas. — *Cour.* Caisse, carton, enveloppe de papier fort servant à emballer. ♦ 3° *Sport* (de *s'emballer*). Effort décisif d'un coureur cycliste en fin de course, terminé par le sprint.

EMBALLEMENT [ɑ̃balmɑ̃]. *n.* m. (1880; « emballage », 1529; de *emballer*). ♦ 1° Fait de s'emballer, enthousiasme réfléchi. *Méfiez-vous des emballements.* ♦ 2° Régime anormal d'un moteur, d'une machine qui s'emballe.

EMBALLER [ɑ̃bale]. *v. tr.* (XIVe; de en. et *balle* 2). I. ♦ 1° Mettre-(une marchandise, un objet) dans un emballage, pour le transport ou pour la vente. V. Conditionner, empaqueter, envelopper. *Emballer soigneusement de la verrerie.* ♦ 2° *Fam.* Mettre (qqn) en voiture. V. Embarquer. ◇ *Pop.* Arrêter, écrouer. « *As-tu pensé que si j'allais demain tout raconter à la police, on t'emballerait?* » (CARCO). ♦ 3° (1862, « emporter, entraîner rapidement »). *Emballer un moteur,* le faire tourner à un régime trop élevé. ♦ 4° Fig. *(Fam.).* Ravir, enthousiasmer. *Le spectacle nous a emballés. Ça ne nous emballe pas.* V. Enchanter, plaire. ♦ 5° *Pop.* Gronder, engueuler.

II. S'EMBALLER. v. *pron.* ♦ 1° (1re moitié XIXe). Se dit du cheval qui s'emporte, prend le mors aux dents, échappe à la main du cavalier ou du cocher. *Arrêter un cheval emballé.* Par anal. *Le moteur s'emballe,* prend un régime de marche trop rapide. ♦ 2° (1846). *Fig.* Se laisser emporter par un mouvement irréfléchi, céder à l'impatience ou à l'enthousiasme. « *Il reconnut qu'il s'était emballé et très gentiment il en demandapardon* » (COURTELINE). V. Enthousiasmer (s').

EMBALLEUR, EUSE [ɑ̃balœʀ, øz]. *n.* (1535; de *emballer*). Personne spécialisée dans l'emballage des marchandises.

EMBARBOUILLER [ɑ̃baʀbuje]. v. *tr.* (fin XVIIe; « barbouiller », 1530; de *en-, et barbouiller).* Troubler, embrouiller qqn dans *ses* idées. « *Un jour que j'avais Je cerveau embarbouillé de ce problème à la mode* » (BAUDEL.). — *Pronom.* V. Embarrasser (s'), *empêtrer* (s'). « *Ne nous embarbouillons pas dans les métaphores* » (BALZ.).

EMBARCADÈRE [ɑ̃baʀkadɛʀ]. *n. m.* (1723; esp. *embarcadero*, de *barca* « barque »). ♦ 1° Emplacement aménagé dans un port, sur une rivière pour permettre l'embarquement (et le débarquement) des voyageurs et des marchandises. V. Appontement, débarcadère, ponton, quai. ♦ 2° Ch. de fer *(Vx).* Quai d'embarquement (et de débarquement) des voyageurs et des marchandises dans une gare. ◈ ANT. *Débarcadère.*

EMBARCATION [ɑ̃baʀkasjɔ̃]. *n. f.* (1762; *h. XVII'*, « embarquement »; esp. *embarcacion*). Bateau de petite dimension, ou canot. V. Barque, bateau, canot...; et, en outre, Allège, bac, bachot, baleinière, berthon, caïque, canoë, chaland, chaloupe, chalutier, doris, esquif, flette, gabare, kayac, nacelle, péniche, périssoire, pinasse, rafiot, sampang, vedette, yole, *youyou. Embarcation appartenant à un navire. V.* Drome. « *Le bateau était une vieille embarcation de la douane, à demi pontée* » (DAUD.). « *Des flottes de yoles, de skifs* (sic), *de périssoires, de podoscaphes, de gigs, d'embarcations de toute forme et de toute* nature » (MAUPASS.).

EMBARDÉE [ɑ̃baʀde]. *n. f.* (1694; de *embarder (vx).* prov. *embarda* « embourber », de *bard* « boue », lat. pop. *°barrum*). ♦ 1° *Mar.* Brusque changement de direction d'un bateau, sous l'effet du vent, du courant ou d'un coup de barre involontaire. « *Une embardée lui fit piquer une tête contre la porte d'une des cabines de bâbord* » (BAUDEL.). ♦ 2° Cour. Écart brusque et dangereux que fait une voiture. « *L'autocar fit une embardée pour éviter un Arabe à bicyclette* » (SARTRE).

EMBARGO [ɑ̃baʀgo]. *n. m.* (1626; *mot* esp., de *embargar* « embarrasser », lat. pop. *°imbarricare*, de *barra* « barre »). ♦ 1° *Dr. marit.* Interdiction faite par un gouvernement de laisser partir les navires étrangers mouillés dans ses ports. « *L'embargo avait été mis, Je 16 moi (1803), sur tous les bateaux français dans les ports d'Angleterre* » (MADELIN). ♦ 2° *Par* ext. Mesure de contrainte tendant à empêcher la libre circulation d'un objet. V. Saisie. « *Une diatribe que vous ne recevrez point, vu l'embargo mis à la poste sur tout ce qui vient de moi* » (P.-L. COUR.).

EMBARQUEMENT [ɑ̃baʀkəmɑ̃]. *n. m.* (1533; de *embarquer).* Action d'embarquer, de s'embarquer. *L'embarquement du matériel.* V. Chargement. *Quai d'embarquement.* V. Embarcadère. *L'embarquement des passagers. Ordre d'embarquement,* ordre donné à qqn d'embarquer sur tel bâtiment. « *L'embarquement pour Cythère* », chef-d'œuvre de Watteau. ◈ ANT. *Débarquement.*

EMBARQUER [ɑ̃baʀke]. *v.* (1511; *embarchier.* 1418: de en-, et *barque*).

1. *V.* tr. ♦ 1° Mettre, faire monter dans une barque, un *navire.* « *On avait embarqué la veille au soir un grand troupeau d'émigrants* » (MAUPASS.). ◇ Recevoir par-dessus bord (un paquet de mer). « *Nous embarquions beaucoup d'eau* » (LAMART.). ♦ 2° *Par* ext. Charger. *Embarquer des marchandises dans un wagon.* — Fam. *Embarquer un ami dans Je train,* l'accompagner et l'installer. *Embarquer un malfaiteur,* l'arrêter. V. Emballer. ♦ 3° *Fig.* Engager, dans une affaire difficile dont on ne peut sortir de sitôt. V. Entraîner. Je me suis *laissé embarquer dans un procès dont je ne vois pas la fin.* ♦ 4° Engager, commencer (une chose). Une *affaire* assez *mal embarquée.*

II. *V. intr.* ♦ 1° Monter à bord d'un bateau pour un *voyage. Il a embarqué hier pour le Maroc.* ♦ 2° *Mar.* Passer et se répandre par-dessus bord. *La mer embarque.*

III. S'EMBARQUER. v. *pron.* ♦ 1° Monter à bord d'un bateau. « *Il s'embarque sur la même coquille de noix* » (BAL.~.). ♦ 2° *Fig.* S'engager, s'aventurer (dans une affaire qui comporte de grands risques). V. Lancer (se). « *Au lieu de m'em-*

barquer dans un mariage qui ne me sourit pas » *(SAND).*
◈ ANT. *Débarquer.*

EMBARRAS [ãbaʀa]. *n. m. (fin* XVIe; de *embarrasser).*
I. ♦ 1° Vx. Obstacle au passage, à la circulation, causé par la rencontre ou l'accumulation de plusieurs objets ou véhicules. « *Mon cocher me fit passer devant l'Opéra, et je me trouvai dans l'embarras de la sortie* » (LACLOS). V. Encombrement. *Un embarras de* voitures. V. Embouteillage. 0 *Par ext.* Mod. *Embarras gastrique,* troubles gastro-intestinaux provoqués par des infections ou intoxications diverses. V. Dérangement, indigestion. ♦ 2° Obstacle qui s'oppose à l'action, difficulté qui arrête, qui gêne la réalisation de qqch. V. Anicroche, complication, difficulté, embêtement, ennui, inconvénient. *Susciter des embarras à qqn,* « *Il n'a que des difficultés, des embarras et des ennuis* » (HENRIOT). 0 Ce qui cause du désagrément à qqn. V. Charge, dérangement, gêne, incommodité. souci. tracas. *Je ne voudrais pas être un embarras pour vous,* « *Il emportait je ne sais quel embarras dans sa tête* » (VALÉRY).

II. ♦ 1° *Vx* ou *littér.* Confusion résultant d'affaires "ombreuses et difficiles à débrouiller. V. Complication, embrouillement, enchevêtrement. « *Des embarras du trône effet inévitable!* » (RAC.). ♦ 2° Position gênante, situation difficile et *ennuyeuse. Être dans l'embarras.* V. Pétiin. *Se tirer d'embarras.* — Spécialt. *Embarras d'argent, financiers. pécuniaires.* Absolt. « *Le désastre financier de son imprimerie, origine de tous les embarras qui suivirent* » (HENRIOT). *Aider un ami dans l'embarras.* ♦ 3° Incertitude de l'esprit, perplexité. « *La Catherine a de quoi attirer les épouseurs, et elle n'aura que l'embarras du choix* » *(SAND).* « *Il faisait effort pour résoudre l'embarras où venait de le mettre une question de Marie* » (ROMAIN~). ♦ 4° État de celui qui éprouve une sorte de malaise pour agir ou parler. V. Confusion, gêne, malaise, trouble. « *Elle baissa vite, avec embarras, son bras nu* » (COLETTE). *Ne pouvoir dissimuler son embarras.* « *Ma gaucherie, ma timidité, mon embarras, ma défiance de moi-même* » (FRANCE). — Loc. *Faire de l'embarras, des embarras,* faire des manières, manquer de naturel. V. Façon, histoire. *Un faiseur d'embarras.*
◈ ANT. Commodité; aisance.

EMBARRASSANT, ANTE [ãbaʀasã, ãt]. *adj.* (1642; de *embarrasser).* ♦ 1° Qui met dans l'embarras. C'est une *situation, une affaire embarrassante. La question, l'objection est embarrassante.* V. Délicat, difficile, ennuyeux, gênant. ♦ 2° Qui embarrasse (1, 1°), encombre. V. Encombrant.
◈ ANT. Agréable, facile.

EMBARRASSÉ, ÉE [ãbaʀase]. *adj.* (XVIe; de *embarrasser).* ♦ 1° Encombré, gêné dans ses mouvements. *Il avait les mains embarrassées.* — Par *ext. Avoir l'estomac embarrassé,* avoir un peu d'embarras gastrique. ♦ 2° Qui éprouve de l'embarras. V. Indécis, perplexe. *Il était embarrassé, ne savait que répondre.* « *Je serais bien embarrassé de donner tort ou raison à quelqu'un* » (SAND). V. Peine (en). 0 Qui montre de l'embarras, de la gêne. V. Confus, gauche, timide. « *Timide et embarrassé dans le monde* » (FAGUET). Un air *embarrassé.* V. Contraint, emprunté. ♦ 3° Qui est compliqué, manque d'aisance ou de clarté. V. Confus. obscur. « *La langue est gauche, lourde, embarrassée* » (HENRIOT). Se *lancer dans des explications embarrassées.* ◈ ANT. *Libre; aisé, naturel.*

EMBARRASSER [ãbaʀase]. *v.* (1570; esp. *embarazar,* ou it. *imbarazzare,* du lat. *barra* « barre »).
I. *Y. tr.* ♦ 1° Encombrer. *Les livres qui embarrassent la table.* Gêner dans les mouvements. *Donner-moi cette valise qui vous embarrasse.* ♦ 2° Mettre dans l'embarras, dans une position difficile. V. *Gêner.* « *Il s'agit de nous embarrasser pour se divertir ensuite de notre gêne* » (BOURGET). Sa *demande m'embarrasse.* — Rendre hésitant, perplexe. V. Déconcerter, désorienter, troubler. « *Quand on obligeait les chefs des prêtres à s'expliquer nettement sur ce point, on les embarrassait fort* » (RENAN).

II. *Y. pron.* ♦ 1° S'encombrer. *Je me suis embarrassé inutilement d'un parapluie. Voyager sans s'embarrasser d'un compagnon de route.* « *L'actrice s'embarrassa de trente mille francs de dettes* » (BALZ.). 0 Se soucier, tenir compte exagérément de... V. Inquiéter (s'), préoccuper (se). « *Il faut très peu s'embarrasser de l'avenir pour être heureux* » *(STENDHAL).* « *Sans m'embarrasser s'il n'entrait pas dans leur opposition plus de motifs humains* » *(CHATEAU~).* *Il ne s'embarrasse* pas *de scrupules!* ♦ 2° S'empêtrer, se prendre dans. S'embarrasser *dans sa traîne.* — Fig. « *Autant d'assujettissements dans lesquels il s'embarrasse* » (TAINE). *S'embarrasser dans ses explications, dans* ses mensonges. V. Embrouiller (s').
◈ ANT. Débarrasser; aider.

EMBARRER [ãba(a)ʀe]. *v.* (XVIIe; « enfoncer », XIIe; de *en-, et barre).* ♦ 1° V. intr. *(Techn.).* Placer un levier sous un fardeau pour le soulever. ♦ 2° *Y. pron.* Se dit d'un cheval qui s'empêtre en passant une jambe de l'autre côté de la barre ou du bat-flanc à l'écurie.

EMBASE [ãbaz]. *n. f.* (1749; a. fr. *embaser,* de *buse).* *Techn.* Partie renflée, servant d'appui ou de support dans ce tains instruments, certaines pièces mécaniques. *Embase d'u enclume, d'une clef.*

EMBASEMENT [ãbazmã]. n. m. (1694; *embasseme* XIVe; de *embaser.* V. Embase). *Techn.* Base continue, forma saillie au pied d'un bâtiment. V. Soubassement.

EMBASTILLER [ãbastije]. *v. tr. (1429;* de *bastill* ♦ 1° Vx. Établir (des troupes) dans une bastille. 0 *Mo* (1717) Plaisant. Emprisonner à la Bastille; incarcérer (d *Embastillement).* ♦ 2° Vx. Entourer de bastilles. V. F tifier.

EMBATTAGE [ãbataʒ]. *n. m.* (1556; de *embattre).* *Tech* Fixation à chaud d'un bandage métallique autour d'une ro de voiture, ou autour de la jante d'une roue de wagon.

EMBA(T)TRE [ãbatʀ(ə)]. *v. tr.* (XIe; de *battre).* *Tech* Cercler (une roue) par embattage.

EMBAUCHAGE [ãboʃaʒ]. n. m. (1752; de *embaucher* Action d'embaucher (un ouvrier). *Lois réglementant l'er bauchage et le licenciement des travailleurs.*

EMBAUCHE [ãboʃ]. *n. f.* (1900; de *embaucher).* Pos bilité d'embauchage, de travail. *Il n'y a pas d'embauche s le chantier.*

EMBAUCHER [ãboʃe]. *v. tr.* (1564; de en-, et *ba* d'apr. *débaucher).* Engager (un ouvrier) en vue d'un trava *Embaucher des maçons, des moissonneurs.* ◈ ANT. *Débo* cher, licencier.

EMBAUCHEUR, EUSE [ãboʃœʀ, øz]. *n.* (1670; *embaucher).* Celui, celle qui embauche, engage (qqn) po un emploi. V. Employeur.

EMBAUCHOIR [ãboʃwaʀ]. *n.* m. (1755; pour *embo choir,* 1558). Instrument qui se place dans les chaussures sert à les maintenir en forme, à empêcher les plis du cui *Embauchoir en bois, métallique, à ressort.* V. Forme.

EMBAUMEMENT [ãbommã]. *n. m.* (XVIe; *embalsemen* XIIIe; de *embaumer).* Action d'embaumer (un cadavre). Momification. — *Par ext.* Conservation artificielle des cad vres (notamment en vue des études d'anatomie) par injectio d'antiseptiques.

EMBAUMER [ãbome]. *v. tr.* (XIIIe; *embasmer,* XIIe; en-, et *baume).* ♦ 1° Remplir (un cadavre) de substanc balsamiques, dessiccatives et antiseptiques destinées à assurer la conservation. — Fig. « *Ses couches superposé de sentiments défunts, mystérieusement embaumés dans ce q nous appelons l'oubli* » (BAUDEL.). ♦ 2° (XIVe). Remplir d'u odeur suave. V. Parfumer. « *La garrigue, que les lavand embaumaient* » *(GIDE),* « *Le genêt, la lavande, le thym emba ment l'air de leurs émanations aromatiques* » *(GAUTIER 0 Absolt.* Répandre une odeur très agréable, sentir bo « *Et il embaume, s'écria Durtal, humant l'odeur d'un pétula pot-au-feu* » (HUYSMANS). 0 *Fam.* Répandre une bon odeur de. « *Un escalier qui embaumait l'encaustique* » (MAR du *G.).* ◈ ANT. *Empuantir,* puer.

EMBAUMEUR [ãbomœʀ]. *n. m.* (1556; de *embaume* Celui dont le métier est d'embaumer les morts.

EMBECQUER [ãbeke]. *v. tr.* (1611; de en-, et *bec Vx. Nourrir* en donnant la becquée. — *Élev. Gaver* (u volaille).

EMBÉGUINER [ãbegine]. *v.* tr. (1558; de en-, et *béguir* ♦ 1° Vx. Coiffer d'un béguin, couvrir d'une sorte de bégui « *La petite nonne, si embéguinée à la manière du moyen âge* (LOTI). ♦ 2° Fig. (Vx). Enticher. *Pronom.* S'éprendre, toquer.

EMBELLIE [ãbeli]. *n. f. (1753;* de *embellir). Mur.* Améli ration momentanée du temps, de l'état de la mer. V. Acca mie. 0 Cour. Éclaircie. « *Dans la soirée, il se fit une embeli qui nous permit de sortir* » (FROMENTIN).

EMBELLIR [ãbeliʀ]. *v.* (XIIe; de en-, et *beau).* ♦ 1° *tr.* Rendre beau ou plus beau (une personne, un visage *Cette coiffure l'embellit.* V. Flatter. « *Le temps embellit cell qui, dans la jeunesse, ont les formes grosses et massives* (BALZ.). « *Tant de douceur embellissait son visage fané* (MART. du G.). — Orner, décorer (un lieu, un intérieu « *Un oratoire sombre, embelli de bons tableaux* » (CHATEAUB 0 *Fig.* Faire apparaître. sous un plus bel aspect. V. Idéalis magnifier, poétiser. « *J'étais obligé d'embellir de misérabl aventures* » (MAURIAC). *L'auteur a embelli ce personna, historique. Vous embellissez la situation.* ♦ 2° *V. intr.* Dever beau, plus beau. « *Votre enfant embellit tous les jours* » (SÉV — Ne *faire que croître* et embellir.* ◈ ANT. *Enlaidir, gâter.*

EMBELLISSEMENT [ãbelismã]. *n.* m. (1270; de *embe lir).* Action ou manière d'embellir, de rendre plus agréable l'œil *(une* ville, une maison). V. Décoration. *Les récen embellissements de notre ville.* 0 *Fig.* Modification tendant embellir la réalité. Vous *avez apporté à cette histoire bien d embellissements.* ◈ ANT. Enlaidissement.

EMBERLIFICOTER [ãbeʀlifikɔte]. *v. tr.* (1755; *embir licoquer, embrelicoquer,* XIVe, et var. nombreuses; formati pop. expressive). *Fam.* Empêtrer. Pronom. « *Il s'emberlifico*

ns les jupons, et faillit tomber » (ZOLA). — *Fig.* Entortiller, mbrouiller (qqn pour le tromper).

EMBERLIFICOTEUR, EUSE [ãbɛʀlifikɔtœʀ, øz]. *n. 370;* de *emberlificoter).* Personne qui cherche à emberli- oter les autres; personne qui emberlificote qqn.

EMBETANT, ANTE [ãbetã, ãt]. *adj.* (v. 1840; de *embê-*). *Fam.* Qui embête. V. Ennuyeux. « *Qu'il est embêtant lui-là! Tour le temps à se mêler des affaires des autres* » (IDE). *C'est bien embêtant cette histoire. V.* Fâcheux.

EMBETEMENT [ãbetmã]. n. m. (fin XVIIIe; de *embêter). m.* Chose qui donne du souci. V. Contrariété, ennui, tracas. *J'ai assez d'embêtements dans mn propre vie, je ne veux pas 'appuyer ceux des autres* » *(SARTRE).*

EMBÊTER [ãbete]. Y. *tr.* (1794; de en-, et *bête).* ♦ 1° *Fam.* nnuyer ou contrarier fortement. Ce *spectacle m'embête.* Raser. Ne *l'embête pas!* laisse-le tranquille. V. Agacer. *a m'embête d'être en retard, qu'il parte demain.* « *Si c'est our embêter le gouvernement, vous perdez votre peine* » OMAINS). *0* S'EMBÊTER. *Y. pron.* S'ennuyer. « *Ce vieux ouen où je me suis embêté sur tous les pavés* » (FLAUB.). *Il e s'embête* pas, il n'est pas à plaindre. ♦ 2° *Région.* (Canada). mbarrasser. *Je suis bien embêté pour vous répondre.*

EMBLAVAGE [ãblavaʒ]. *n. m.* (1845; de *emblaver). gric.* Action d'emblaver; son résultat.

EMBLAVE [ãblav]. *n. f.* (1755; de emblaver). Rare. erre récemment emblavée.

EMBLAVER [ãblave]. *v. tr.* (1242; de *blé). Agric.* Ensemencer (une terre) en blé, ou toute autre céréale.

EMBLAVURE [ãblavyʀ]. *n. f.* (XIIIe; de *emblaver). Terre* mblavée.

EMBLÉE (D') [dãble]. *loc. adv.* 11490: *a.* fr. *embler.* e; du lat. *involare* « se précipiter sur »). Du premier coup; u premier effort fait pour obtenir le résultat en question. V. ussitôt, entrée (d'entrée de *jeu).* « *Quand un de ces à-propos nquiert d'emblée le public* » (DAUD.). *Le projet a été adopté emblée. Marquer d'emblée un but.*

EMBLÉMATIQUE [ãblematik]. *adj.* (1564; bas lat. *mblematicus* « plaqué ». V. Emblème). Qui présente un mblème, se rapporte à un emblème. V. Allégorique, symbo- *que. La colombe, figure emblématique de la paix.* « *Un de ces ouquets emblématiques que les Bach'agas offrent à leurs noureuses, et auxquels ils savent faire exprimer les nuances e la passion* » (DAUD.).

EMBLÈME [ãblɛm]. *n. m.* (1560; lat. *emblema,* gr. *emblêma* ornement rapporté, mosaïque »). ♦ 1° Figure symbolique Cnéralement accompagnée d'une devise. *Il* « *imagina pour ouis XIV l'emblème d'un soleil dardant ses rayons sur un lobe* » (VOLT.). ♦ 2° Par *ext.* Figure, attribut destinés à eprésenter une autorité, un métier, un parti. V. Insigne. *Les emblèmes des arts : la houlette des pasteurs, la gerbe u laboureur, les grappes de la vigne* » (GAUTIER). « *Qu'est-ce u'un thyrse? C'est un emblème sacerdotal* » (BAUDEL.). ♦ ° Être ou objet concret. consacré par la tradition comme eprésentatif d'une chose' abstraite. V. Symbole. « *La fauette fut l'emblème des amours volages, comme la tourterelle e l'amour fidèle* » (BUFF.).

EMBOBELINER [ãbɔbline]. *v.* fr. (1585; de en-, et a. fr. *obelin* « brodequin »; o. i.). ♦ 1° *Vx.* Envelopper (de vêtements). Pronom. « *En attendant les voitures, on s'emboberna dans les capelines et les manteaux* » (FLAUB.). ♦ 2° Fig. *Fam.).* Circonvenir, entortiller. V. Embobiner. « *Si vous rrivez à emboberliner le juge, je l'aurai d'une autre façon* » SARTRE).

EMBOBINER [ãbɔbine]. Y. *tr.* (1842; altér. d'*embobeliner,* après *bobine).* ♦ 1° *Fam.* Tromper, embobeliner (2°). 2° (1878; de *bobine). Rare.* Bobiner.

EMBOÎTAGE [ãbwataʒ]. *n.* m. (1787; de *emboîter).* 1° Action d'emboiter (un livre, qqch.). ♦ 2° Enveloppe 'un livre de luxe, généralement constituée d'une chemise t d'un étui.

EMBOÎTEMENT [ãbwatmã]. *n. m.* (1611 ; de *emboîter).* Assemblage de deux pièces qui s'emboitent l'une dans autre. Anat. *Articulation par emboîtement réciproque,* diarnrose dans laquelle les surfaces articulaires sont concaves ans un sens, convexes dans l'autre.

EMBOÎTER [ãbwate]. *v. tr.* (1328; de *en-,* et *boite).* 1° Faire entrer (une chose dans une autre, plusieurs choses une dans l'autre). V. Ajuster, assembler, encastrer, enchâsser. *Emboiter un tenon dans une mortaise.* Pronom. « *Les ièces découpées par nous s'emboîtent exactement les unes dans es autres* » (CARREL). *Tables, fusées qui s'emboîtent. V.* Gigogne. ♦ 2° Mettre dans *une* sorte de boîte. — *Emboifer n livre,* le fixer, tout cousu, par simple collage dans une ouverture. 0 Envelopper exactement comme une boîte. . Mouler. « *Des souliers sans talon qui n'emboîtent que les oigts du pied* » (LAMART.). ♦ 3° Loc. EMBOÎTER LE PAS à qqn, marcher juste derrière lui, en mettant le pied juste à l'endroit ù il a marché; le suivre pas à pas, de près. *Fig.* Suivre docilement. V. Imiter. « *À voir Adèle lui emboîter carrément le pas, à l'entendre abonder bruyamment dans son sens* » (COURTELINE). *0 Au p. p. (Danse) Pas emboité,* ou ellipt. EMBOÎTÉ, marche légère caractérisée par le passage des pieds l'un devant l'autre, talon contre pointe. ◇ ANT. *Déboiter.*

EMBOÎTURE [ãbwatyʀ]. *n. f.* (1547; de *emboîter). Techn.* Endroit ou manière dont deux pièces s'emboîtent.

EMBOLIE [ãbɔli]. *n. f.* (1857; d'abord *en* all.; *gr. embolê* « invasion, choc »). Oblitération brusque d'un vaisseau par un corps étranger : caillot de sang (V. Thrombose), amas de bactéries ou de cellules cancéreuses, bulles *gazeuses (embolie gazeuse,) Mourir d'une embolie.*

EMBOLISME [ãbɔlism(ə)]. *n. m.* (1119; bas lat. d'o. gr. *embolismus). Didact.* Mois intercalaire, dans le calendrier des anciens.

EMBONPOINT [ãbɔ̃pwɛ̃]. *n. m.* (1528; de *en bon point* « en bon état »). ♦ 1° *Vx.* Bonne santé, aspect de bonne santé. ♦ 2° *Mod.* État d'un corps bien en chair, un peu gras. V. Corpulence, rotondité. *Prendre de l'embonpoint,* engraisser. « *Il avait quelque embonpoint, et, pour le combattre. il faisait volontiers de longues marches à pied* » (HUGO). « *Son embonpoint, potelé et soutenu* » (GAUTIER).

EMBOSSAGE [ãbɔsaʒ]. *n. m.* (1792; de *embosser). Mar.* Action d'embosser un navire; position d'un navire embossé.

EMBOSSER [ãbɔse]. Y. *tr.* (1752; de en-, et *bosse* « cordage »). *Mar.* Amarrer de façon à maintenir dans une direction déterminée. *Navire embossé cap à l'est.* — Pronom. « *L'escadre s'approche avec précaution, en sondant, mouille le plus près possible, et s'embosse* » (LOTI).

EMBOSSURE [ãbɔsyʀ]. *n. f. (1687;* de en-, et *bosse. V.* Embosser). *Mar.* Noeud fait sur une amarre; amarre servant à l'embossage.

EMBOUCHE [ãbuʃ]. *n. f.* (XVe; de *emboucher,* vx ou dial. « gaver, engraisser »). Engraissement du bétail dans les prés. *Pré d'embouche,* ou ellipt. *embouche,* prairie fertile pour l'engraissement des bestiaux.

EMBOUCHER [ãbuʃe]. Y. fr. (1273; de en-, et *bouche).* ♦ 1° Mettre à sa bouche (un instrument *à* vent). *Il* « *embouche son clairon, et* sonne aux champs » (LOTI). — Fig. *Emboucher la trompette :* prendre un ton élevé, épique; claironner partout qqch. ♦ 2° Munir de qqch. qu'on introduit dans la bouche. *Emboucher* un *cheval,* lui mettre le mors. ◇ Fig. *(Vx)* Endoctriner (qqn), lui faire la leçon. — *Au p. p.* Mod. *Personne* mal *embouchée,* mal élevée, qui n'a que des grossièretés à la bouche.

EMBOUCHOIR [ãbuʃwaʀ]. *n. m.* (1620; *embauchoir,* 1558 ; de *emboucher).* Partie mobile d'un instrument à vent qui porte l'embouchure et qu'on adapte à l'instrument. ◇ (1777) Douille qui joint le canon d'un fusil au fût.

EMBOUCHURE [ãbuʃyʀ]. *n. f.* (1328; de *emboucher).* ♦ 1° Ouverture extérieure. *Spécialt.* Ouverture par laquelle un cours d'eau se jette dans une mer ou un lac. V. Bouche, delta, estuaire. *Source et embouchure. «Les Normands entraient par l'embouchure des rivières* » (MONTESQ.). *Ville bâtie à l'embouchure d'un fleuve.* ♦ 2° (XVIIe). Partie du mors placée dans la bouche du cheval; région de la bouche sensible au mors. ♦ 3° (1707). Bout de l'embouchoir d'un instrument à *vent* qu'on *met à* la bouche pour *en jouer. L'embouchure d'une trompette.* — Trou latéral, dans certaines flûtes; bec d'un instrument à anches.

EMBOUQUEMENT [ãbukmã]. *n.* m. (1792; de *embouquer). Mar.* Entrée d'une passe.

EMBOUQUER [ãbuke]. Y. *intr.* (1694; de en-, et *bouque* (vx), prov. *bouca* « bouche »). *Mar. S'engager* dans "ne passe étroite. — Trans. *Embouquer un canal.* ◇ ANT. Débouquer.

EMBOURBER [ãbuʀbe]. *v. tr.* (1220; de en-, et *bourbe).* Engager, enfoncer dans un bourbier. V. Enliser. *Notre voiture était embourbée,* ou pronom. *s'était embourbée.* ◇ Fig. « *La passion entraîne dans la mauvaise voie, le vice* Y *embourbe* » (BALZ.). — Pronom. V. Empêtrer (s'), enfoncer (s'), « *Les intellectuels qui fréquentent le cinéma le regardent s'embourber dans la pire sottise* » (DUHAM.). ◇ ANT. Débourber.

EMBOURGEOISEMENT [ãbuʀʒwazmã]. *n.* m. (1870; de *embourgeoiser).* Fait de s'embourgeoiser. « *Cela tient à l'embourgeoisement de leurs chefs* » (PÉGUY).

EMBOURGEOISER [ãbuʀʒwaze]. Y. *tr.* (1831; de en-, *et bourgeois).* ♦ 1° *Littér.* Revêtir d'un caractère bourgeois ou commun, banaliser. « *Embourgeoiser le drame biblique en essayant de l'habiller en costume moderne* » *(G.* PLANCHE). ♦ 2° *Pronom.* et cour. Prendre les habitudes, l'esprit de la classe bourgeoise (goût de l'ordre, du confort, respect des conventions). V. Bourgeois *(4°). S'embourgeoiser en prenant de l'âge. Un socialisme qui s'est embourgeoisé,* qui a perdu son caractère révolutionnaire. ◇ ANT. Désembourgeoiser; *débourgeoisé.*

EMBOURRURE [ãbuʀyʀ]. *n. f.* (XVIe; de *embourrer,* XIIe, vx; V. Rembourrer). Techn. *Toile d'embourrure, ou*

embourrure, toile de jute où le tapissier enveloppe le rembourrage d'un siège.

EMBOUT [ãbu]. *n. m.* (1838; de *emboutir*, 1567, vx; de en-, et *bout*). Garniture d'une matière quelconque qui se place au bout (d'une canne, d'un parapluie, etc.). *Embout isolant*, placé à l'extrémité d'un conducteur électrique. *Embout d'une seringue*, où s'emboîte l'aiguille.

EMBOUTEILLAGE [ãbutɛjaʒ]. *n. m.* (1870; de *emboutteiller*). ♦ 1° Vx. Mise en bouteilles. ♦ 2° (1906). *Mar.* Action d'embouteiller (des navires). ♦ 3° Cour. Encombrement qui arrête la circulation. « *Il s'est fait prendre sur la route dans des embouteillages inextricables* » (ST-EXUP.). V. Bouchon. — Par *anal.* Encombrement. « *L'embouteillage des facultés* » *(Entreprise,* mai 1968), *des lignes téléphoniques.*

EMBOUTEILLER [ãbuteje]. Y. *tr.* (1864; de en-, et *bouteille*). ♦ 1° Vx. Mettre en bouteilles. ♦ 2° *Mar.* (1906; métaph. angl., 1898). Bloquer (des navires) dans une rade dont on obstrue le goulet. ♦ 3° Cour. (XX^e). Obstruer (une voie de communication) en provoquant un encombrement. « *En progressant contre le courant, il embouteille inexorablement une route entière* » (ST-EXUP.). Par anal. *Les lignes téléphoniques étaient embouteillées.*

EMBOUTIR [ãbutiʀ]. Y. *tr.* (XIV^e~; de *en-*, et *bout* « coup »; Cf. Bouter). ♦ 1° Travailler, au marteau ou au repoussoir (un métal), pour y former le relief d'une empreinte; travailler une plaque de métal (dite *flan*) pour la couler, l'arrondir. *Presse à emboutir. Bassine en tôle emboutie.* ♦ 2° (1907). *Par anal.* Enfoncer en heurtant violemment. *Un camion a embouti l'arrière de ma voiture.* Par *ext. Il s'est fait emboutir.* ♦ 3° (Pour *emmouter*). *Techn.* Revêtir d'une garniture de protection (une corniche, une moulure).

EMBOUTISSAGE [ãbutisaʒ]. *n. m.* (1864: de *emboutir*). ♦ 1° Opération consistant à emboutir (une plaque de métal). *Emboutissage à chaud, à froid; à la main, à la machine.* ♦ 2° (1907). *Par anal.* Choc, heurt (d'un véhicule qui en emboutit *un autre*). *L'emboutissage d'une auto par un camion.*

EMBOUTISSEUR [ãbutisœʀ]. *n. m.* (1845; de *emboutir*). Ouvrier chargé de l'emboutissage.

EMBOUTISSEUSE [ãbutisøz] *n. f.* **ou EMBOUTISSOIR** [ãbutiswaʀ]. *n. m.* (1900, -1690; de *emboutir*). Outil, machine-outil qui sert à emboutir.

EMBRANCHEMENT [ãbʀãʃmã]. n. m. (1494; de en-, et *branche*). ♦ 1° Division en branches ou rameaux secondaires d'un tronc, d'une voie, d'une canalisation principale; voie, direction ayant son origine sur la voie ou direction principale. V. Ramification. « *Un vieil égout en pierre qui vo droit à l'égout collecteur avec un seul embranchement, l'égout Saint-Martin* » (HUGO). ◇ Point de jonction de ces voies. V. Bifurcation, croisement. *À l'embranchement des deux roules.* ♦ 2° *Fig.* (1812). Chacune des grandes divisions du monde animal *ou végétal. L'embranchement des vertébrés.*

EMBRANCHER [ãbʀãʃe]. *v. tr.* (1773: de *embranchement*). Raccorder (une voie, une canalisation) à une ligne déjà existante. V. Brancher. *Embrancher une voie ferrée à la ligne principale.* — Pronom. « Une *grande avenue qui de Clochegourde irait en droite ligne s'embrancher sur la route de Chinon* » (BALZ.).

EMBRAQUER [ãbʀake]. *v. tr. (1694:* it. *imbracare*, lat. *braca*). *Mar.* Tendre, raidir (un cordage).

EMBRASEMENT [ãbʀazmã]. *n.* m. (1160; de *embraser*). *Vx.* Incendie. — Par métaph. « *La première étincelle ferait un grand embrasement* » (MICHELET). V. Conflagration. ◇ *Littér.* Illumination générale. « *Stamboul et son golfe, dans son plein embrasement des soirs purs* » (LOTI).

EMBRASER [ãbʀaze]. Y. *tr.* (1160; de en-, et *braise*). *Littér.* ♦ 1" Enflammer, incendier. « Un *feu sournois qui rompe sous la brande embrase un pin* » (MAURIAC). ♦ 2° *Par anal.* Rendre très chaud. V. Brûler. « *Une puissante chaleur embrase les champs* » (Bosco). ♦ 3° Éclairer vivement, illuminer. *Ciel qu'embrase le soleil couchant.* Pronom. « *Le sable s'embrase au soir et paraît de cendre au marin* » *(GIDE).* ♦ 4° *Fig.* Emplir d'une passion ardente. V. Enflammer. « *Elle m'a tout à coup embrasé d'amour* » (LESAGE). « *Un sentiment nouveau... embrasait son vieux cœur* » (MART. du G.). ◇ ANT. *Éteindre.* Apaiser, refroidir.

EMBRASSADE [ãbʀasad]. *n. f.* (1500; de *embrasser*). Action de deux personnes qui s'embrassent amicalement. V. Accolade. « *Des déclarations d'amitié, des serrements de main, des embrassades* » (CHATEAUB.).

EMBRASSE [ãbʀas]. *n. f.* (1842; *embrassement*, XVI^e; de *embrasser*). Cordelière, ganse fixée à une patère et servant à retenir un rideau. « *Un rideau de peluche rouge était retenu par une embrasse en torsade qui se terminait par un gland* » (MAUROIS).

EMBRASSÉ, ÉE [ãbʀase]. *adj.* (1690; de *embrasser*). ♦ 1° *Blas.* Se dit d'un écu dont la partition présente un triangle sur un axe horizontal. ♦ 2° *Rimes embrassées,* rimes masculines et féminines se succédant dans l'ordre *abba, cddc...*

EMBRASSEMENT [ãbʀasmã]. *n.* m. (1160; de *embrasser*). *Littér.* Action d'embrasser, de s'embrasser. **V.** Baiser, embrassade, enlacement, étreinte. « *Tout ce qu'on peut donner d'étreintes et d'embrassements désolés* » (LOTI).

EMBRASSER [ãbʀase]. Y. *tr.* (1080; de en-, et *bras*). ♦ 1° Prendre et serrer entre ses bras. V. Accoler, enlacer, étreindre. *Spécialt., pour marquer son amour ou son* affection et en accompagnant ce geste de baisers. « *Elle l'avait ser des deux bras, l'embrassant, l'étouffant* » (MART. du G.). Poét. « *Je me jetterai à ses pieds? j'embrasserai ses genoux* (FÉN.), je l'implorerai (dans l'attitude du suppliant antique ♦ 2° *Par ext.* Donner un baiser, des baisers à (qqn). Baiser. « *Vous embrassant à pleine bouche avec ses gross lèvres* » (LOTI). « *En l'embrassant au front* » *(SAND).* Pron or *Ils s'embrassaient sur la bouche.* V. Bécoter (se). ♦ 3° Fi *(Littér.).* Adopter (une opinion, un parti). V. Choisir, épo ser. « *Avez-vous aussi l'intention d'embrasser l'islamisme?* (LOTI). ◇ PROV. *Qui trop embrasse mal étreint*, qui ve trop entreprendre risque de ne rien réussir. ♦ 4° *Par ana* Saisir par la vue dans toute son étendue. « *De là, il embrass d'un coup d'œil tout le pays* » (ZOLA). « *Il se retourna po embrasser du regard ce cabinet de travail* » (MART. du G ◇ *Fig.* Appréhender par la pensée. V. Comprendre, conc voir. « *Si la pensée embrasse l'infinie simultanéité des faits* (LOTI). « *Les affaires d'un État sont d'une étendue que l'esp d'un homme n'embrasse point* ». (FRANCE). ◇ Conteni englober. « *Une histoire devrait embrasser toute la pér obscure qui...* » (RENAN).

EMBRASSEUR, EUSE [ãbʀasœʀ, øz]. n. (1537; *embrasser*). Personne qui embrasse volontiers, ou à to propos. Adj. *Il n'est guère embrasseur.*

EMBRASURE [ãbʀazyʀ]. *n. f.* (1522; p.-ê. de *embras* (le canon). ♦ 1° Ouverture pratiquée dans un parapet pou pointer et tirer le canon. V. Créneau. « *Quelques vieux can de vingt-quatre, placés aux embrasures d'un bastion gothique* (CHATEAUB.). ♦ 2° Ouverture pratiquée dans l'épaisseu d'un mur pour recevoir une porte, une fenêtre. — *Par ex* L'espace vide compris entre les parois du mur. « Saisie *de voir brusquement surgir dans l'embrasure de la porte* » (MAR du G.).

EMBRAYAGE [ãbʀɛjaʒ]. *n.* m. (1864; de *embrayer*). Mécanisme permettant d'établir la communication entre u moteur et une machine ou de les désaccoupler sans arrêter le moteur. *Embrayage à courroie, à friction, automatiqu Pédale, disque d'embrayage.* ◇ ANT. *Débrayage.*

EMBRAYER [ãbʀeje]. Y.; conjug. *payer* (1858: *rem brayer*, 1783, « serrer la *braie* », traverse de bois mobile d'u moulin à vent). ♦ 1° *V. tr.* Mettre en communication (un pièce mobile) avec l'arbre moteur. — V. *intr.* Établir la com munication entre un moteur et la machine qu'il doit mou voir. *Débrayez, changez de vitesse et embrayer.* ♦ 2° *V. intr. Po* (1927). Reprendre le travail (dans une usine). — *Fam.* (1927 Commencer un travail, entreprendre une action. ♦ 3° *Em brayer sur* (qqch., qqn). Avoir de l'influence, de l'efficacit *sur.* « *Le président du Conseil n'embraye plus sur l'Assemblée (Le Monde,* 24-I-1958). ◇ ANT. Débrayer.

EMBRÈVEMENT [ãbʀɛvmã]. *n.* m. (1676; de *embrever Techn.* Assemblage oblique de deux pièces de bois.

EMBREVER [ãbʀeve]. Y. *tr.;* conjug. lever *(Enbreve* 1223; « abreuver, imbiber », XII^e; lat. pop. *imbiberare*, *Techn.* Assembler par embrèvement.

EMBRIGADEMENT [ãbʀigadmã]. *n.* m. (1793; de *embr* goder). ♦ 1° *Vx.* Réunion en brigade. ♦ 2° *Mod.* Action d'embrigader, recrutement.

EMBRIGADER [ãbʀigade]. Y. *tr.* (1794; de en-, et *brigade*). ♦ 1° *Vx.* Réunir (des régiments) en brigade; faire entrer (des hommes) dans le cadre d'une brigade. ♦ 2° *Mod* (1864). Rassembler, réunir sous une même autorité et en vue d'une *action* commune. V. Enrégimenter, enrôler, recruter. *Il ne veut pas se laisser embrigader.* Pronom. « *L'individu n pouvoir pas s'embrigader, participer au groupe, sans abdiquer d'abord sa valeur* » (MART. du G.).

EMBRINGUER [ãbʀɛ̃ge]. *v. tr.* (1948; *imbringuer* « charger de dettes, hypothéquer », XIV^e; *embriquer* « embarrasser » XVI^e; mot dial., de *bringue nu brique* « *morceau* »). *Fam.* Engager de façon fâcheuse, embarrassante. « *Décidé à n pas se laisser embringuer dans un cirque ambulant* » (QUE NEAU). *Il est embringué dans une sale affaire.*

EMBROCATION [ãbʀɔkasjɔ̃]. *n. f.* (XIV^e; lat. médiév *embrocatio*, bas lat. *embrocha*, gr. *embrokhê*). Applicatio d'un liquide huileux et calmant produisant de la chaleur. C liquide lui-même. V. Onguent. *Embrocations utilisées pou les* massages. Abrév. fam. EMBROC [ãbʀɔk].

EMBROCHEMENT [ãbʀɔʃmã]. *n.* m. (XVI^e; de en*broc cher).* Action d'embrocher.

EMBROCHER [ãbʀɔʃe]. Y. *tr.* (XII^e; de *broche*). ♦ 1° Enfiler (une viande, des morceaux de viande) sur une broche sur des brochettes. « *Embrochez la bête, cuisez la bête* (JARRY). ♦ 2" Par ext. *Fam.* Transpercer (qqn) d'un cou

'épée. « *Misérable! Suis-moi, ou je t'embroche sur place!* » (BAUDEL.). ◇ ANT. *Débrocher.*

EMBRONCHEMENT [ãbrɔ̃ʃmã]. n. m. (1900; *embrancher*, 1690: de **embrancher**). *Techn.* Action. manière d'embroncher; assemblage de pièces embronchées.

EMBRONCHER [ãbrɔ̃ʃe]. *v. tr. (1845; embrunchier, 1690; embrunchier* « recouvrir ». en a. fr. : a. fr. *bronc* « saillie, œud », lat. pop. *°bruncus* « souche »). *Techn.* Disposer (des ièces de charpente voisines) en les ajustant. 0 Disposer les tuiles, des ardoises) en les emboîtant.

EMBROUILLAGE [ãbrujaʒ]. *n. m.* (1870; de *embrouiller). Fam.* Désordre, amas d'affaires embrouillées.

EMBROUILLAMINI [ãbrujamini]. *n.* m. (1747; de *'ouillamini*, d'apr. *embrouiller*). *Fam.* Désordre ou confusion xtrême, embrouillage.

EMBROUILLE [ãbruij]. *n. f.* (mil. XX^e^ : de *embrouiller). Pop.* Action ou manière d'embrouiller les gens, de les tromper. *uel sac d'embrouilles!*

EMBROUILLÉ, ÉE [ãbruje]. *adj.* (XVI^e^ ; de *embrouiller).* xtrêmement compliqué et confus. « *Jamais assassinat, si ystérieux, si embrouillé n'a été commis à Paris* » (BAUDEL.). *'esf une affaire très embrouillée.* ◇ ANT. Clair, simple.

EMBROUILLEMENT [ãbrujmã]. n. m. (1551; de *nbrouiller).* Action d'embrouiller; fait d'être embrouillé. . Confusion, complication, enchevêtrement. « Ces *idées, il est nuvent malaisé d'en démêler l'embrouillement* » *(GIDE).*

EMBROUILLER [ãbruje]. v. *tr.* (XIV^e^ ; de *en-*, et *brouiller).* 1° Emmêler (des fils). V. Enchevêtrer, entortiller. « *Délacer n corset sans en embrouiller les cordons* » *(COURTELINE).* 2° *Fig.* Compliquer, rendre obscur. « Une *étonnante manière 'embrouiller et d'entortiller* la *phrase* » (DUHAM.). -Pronom. *Mes idées s'embrouillent fout à fait* » (MUSS.). V. Brouiller. > Troubler qqn, lui faire perdre le fil de ses idées. « Je ne *'y reconnais plus: vous m'avez embrouillée* » *(SARTRE).* ronom. *Il s'embrouille dans ses explications,* il s'y perd. V. **mbarrasser** (s'), empêtrer (s'). — Loc. fam. *Ni vu ni connu t'embrouille,* se dit d'une manière de tromper qqn en embrouillant. ◇ ANT. *Débrouiller; démêler,* éclairer.

EMBROUSSAILLER [ãbrusaje]. *v. tr.* (1874; de en-, *broussaille).* Couvrir de broussailles. Pronom. *Un champ 'l'abandon qui s'est embroussaillé.* ◇ Au p. p. « Une *tête assa, un masque embroussaillé de barbe* » *(COURTELINE). 'es cheveux embroussaillés, en* broussailles. ◇ ANT. *Débrousiller.*

EMBRUMER [ãbryme]. v. *tr.* (déb. XVI^e^ ; de *en-*, et *brume).* 'ouvrir de brume. — Au p. p. « *L'orbe de la lune tout rouge levait, dans un horizon embrumé* » (BERNARD. de ST-P.). > *Fig.* Assombrir, obscurcir. « *Des fronts qu'embrume le uci d'une préoccupation commune* » *(COURTELINE).*

EMBRUN [ãbrœ̃]. n. m. (*Anbrun*, 1521, repris XIX^e^ ; mot rov., de *embruma* « embrumer »). *Surtout au plur.* Poussière e gouttelettes formée par les vagues qui se brisent, et emporie par le vent. V. **Poudrin.** « *Les lointains de la rade étaient oyés dans un brouillard blanchâtre fait d'embruns et de luie* » (Lon).

EMBRYO-. Élément, du gr. *embruon* « embryon ».

EMBRYOGÉNIE [ãbrijɔʒeni]. n. *f.* (1836: de *embryo-, -génie)* ou **EMBRYOGENÈSE** [ãbrijɔʒə(e)nɛz]. *n. f.* '. 1950; de *embryo-*, et genèse). Sc. Formation et développement de l'embryon; étude de ses formes successives ou *'ades embryonnaires.*

EMBRYOGÉNIQUE [ãbrijɔʒenik]. *adj.* (1864; de *nbryogénie).* Sc. Relatif à l'embryogénie.

EMBRYOLOGIE [ãbrijɔlɔʒi]. n. *f.* (1753; de *embryo-*, : *-logie).* Science qui traite de l'embryon et des différents ades embryonnaires. *Embryologie descriptive, comparée.*

EMBRYOLOGIQUE [ãbrijɔlɔʒik]. *adj.* (1836; de *embryo-*'gie). Relatif à l'embryologie.

EMBRYOLOGISTE [ãbrijɔlɔʒist(ə)]. *n.* (1846; de *nbryologie).* Spécialiste de l'embryologie.

EMBRYON [ãbrijɔ̃]. n. *m.* (1361; gr. *embruon).* ♦ 1° Organisme en voie de développement dans l'œuf des ovipares. *mbryon de poulet.* — L'œuf des animaux ovipares, pendant ı période de segmentation et de différenciation des feuillets nbryonnaires, jusqu'à la séparation du nouvel organisme e ses membranes enveloppantes. — Chez l'homme, Produit e la segmentation de l'œuf jusqu'à la huitième semaine du éveloppement dans l'utérus. V. **Fœtus.** 0 *Bot.* Ensemble e cellules issues de l'œuf et donnant naissance à une plan-ıle au sein de la graine. V. **Cotylédon, gemmule, radicule, pelle.** ♦ 2° *Fig.* Ce qui commence d'être, mais qui n'est pas :hevé. V. **Commencement, germe.** « *Il y a une différence ıcalculable entre l'embryon d'une idée et l'entité intellectuelle u'elle peut enfin devenir* » (VALÉRY).

EMBRYONNAIRE [ãbrijɔnɛr]. *adj.* (1845; de *embryon).* 1° Relatif ou propre à l'embryon. *Développement embryonnaire. Sac* embryonnaire. Feuillets*, annexes* embryonnaires.* 2° *Fig.* Qui n'est qu'en germe, à l'état rudimentaire. « Sa *uriosité est demeurée à l'état embryonnaire* » *(GIDE).*

EMBRYOPATHIE [ãbrijɔpati]. n. *f.* (1961; de *embryo-, et -pathie). Méd.* Maladie qui atteint l'embryon au cours des deux à trois mois de son développement dans l'utérus, et qui aboutit à des malformations. *Embryopathie due à la rubéole* (provoquant surtout des malformations oculaires). *Embryopathie par exposition aux radiations.*

EMBRYOTOME [ãbrijɔtɔm]. n. m. (1845; de *embryotomie). Chir.* Instrument chirurgical servant à pratiquer l'embryotomie.

EMBRYOTOMIE [ãbrijɔtɔmi]. n. *f.* (1707; de *embryo-, et -tomie). Chir.* Opération qui consiste à morceler le fœtus mort dans l'utérus pour en faciliter l'extraction.

EMBU, UE [ãby]. *adj.* et *n.* m. (1690; « imbibé, ivre », XV^e^ ; p. p. de *emboire (vx),* XIII^e^ ; lat. *imbibere). Peint.* Devenu terne, mat, parce que le support a absorbé l'huile. Couleurs, *tableaux embus. 0 N.* m. Ton, aspect terne d'un tableau embu.

EMBÛCHE [ãbyʃ]. *n. f.* (XII^e^ ; de *s'embûcher* « *se mettre* en embuscade », XII^e^ ; de en-, et *bûche).* ♦ 1° *Vx.* Embuscade. ♦ 2° *Mod.* (au plur.). Difficultés se présentant comme un piège, un traquenard. « *Sur ce sujet plein d'embûches* » (ALAIN). V. **Insidieux.**

EMBUER [ãbɥe]. Y. *tr.* (1900; de en-, et *buée).* Couvrir d'une buée, d'une *sorte* de buée. « *Quand il pensait à Gilieth, les larmes embuaient ses yeux* » (MAC ORLAN). — *Au* p. p. *Pare-brise embué.*

EMBUSCADE [ãbyskad]. *n. f.* (1425; it. *imboscata,* de *imboscare,* de *bosco* « bois », *avec* infl. de *embusquer).* Manœuvre par laquelle on dissimule une troupe en un endroit propice, pour surprendre et attaquer l'ennemi. « *Une embuscade habilement préparée* » (BALZ.). Se *tenir, être en embuscade.* V. **Aguets (aux). Tomber dans une embuscade.** ◇ *Fig.* Embûches. « *Les embuscades successives des concours et des examens* » (ROMAINS).

EMBUSQUER [ãbyske]. *v. tr.* (xv'; réfection de *embûcher* (XII^e^), de *bûche,* d'apr. it. *imboscare,* de *bosco* « bois »). ♦ 1° Mettre en embuscade, poster en vue d'une agression. « *Tous deux sont embusqués au détour du chemin* » (HUGO). Pronom. *On a pu déterminer l'endroit où s'était embusqué l'assassin.* ♦ 2° (1914-18). Affecter par faveur (un mobilisé) à un poste non exposé, à une unité non combattante de l'arrière. *Il a réussi à se faire embusquer,* ou pronom. à *s'embusquer.* V. **Planquer (se).** ◇ Subst. UN EMBUSQUÉ, un homme qui s'est fait embusquer. « *J'en avais marre des embusqués de l'arrière* » (DORGELÈS).

ÉMÉCHÉ, **ÉE** [emeʃe]. *adj.* (1859; V. **Émécher**). *Fam.* Un peu ivre. V. Gai, pompette.

ÉMÉCHER [emeʃe]. *v. tr.;* conjug. *céder* (1869; « moucher (une chandelle) », 1576; probabl. de *mèche). Rare.* Rendre légèrement ivre.

ÉMERAUDE [emrod]. *n. f. (Esmeralde,* XII^e^ ; lat. d'o. gr. *smaragdus).* Pierre précieuse verte, variété de béryl ; par ext. *émeraude orientale,* variété verte de corindon. *Émeraudes brutes.* V. **Morillon.** *Un collier d'émeraudes.* « *D'un vert si brillant qu'il pourrait soutenir la comparaison avec celui de la plus pure émeraude* » (BAUDEL.). Par appos. *Vert émeraude,* vert clair. ◇ *L'émeraude,* le vert émeraude. *Adj.* (invar.) « *Des courtines de soie émeraude* » (HUYSMANS). V. **Smaragdin.**

ÉMERGENCE [emɛrʒãs]. *n. f.* (1720; dr., « dépendance », 1498; de *émergent).* Sortie (d'un rayon, d'un fluide). Le *point d'émergence d'une source.* — Par anal. Émergence *d'un nerf,* le point apparent où il se détache du centre nerveux. ◇ *Biol.* Apparition d'un organe nouveau ou de propriété: nouvelles d'ordre supérieur. ◇ *Fig.* Apparition soudaine (dans une série d'événements ou d'idées). Émergence *d'un fait historique, d'une signification.*

ÉMERGENT, ENTE [emɛrʒã, ãt]. *adj.* (XVI^e^ ; lat. *emergens,* de *emergere.* V. **Émerger**). ♦ 1° Chron. *Année émergente,* à partir de laquelle on compte les années d'une ère. ♦ 2° *Opt.* (1720; angl. *emergent).* Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé. 0 (XIX~) *Rare.* Qui émerge. « *Les îles sont encore des têtes de montagnes émergentes* » (TAINE).

ÉMERGER [emɛrʒe]. v. *intr.;* conjug. *bouger* (1826; « ressortir à, dépendre de », 1496; lat. *emergere,* de *mergere* « plonger »). ♦ 1° Sortir d'un milieu où l'on est plongé de manière à apparaître à la surface. *L'îlot émerge à marée basse.* « *Çà et là émerge, comme une pointe d'écueil, le haut d'une colonne engloutie à moitié* » *(GAUTIER).* « *Le soleil émergeant d'une nuit sombre éclairait le fleuve* » (CHATEAUB.). ♦ 2° *Fig.* Se manifester, apparaître plus clairement. V. Jour (se faire). *De tant de dépositions contradictoires, la vérité finissait par émerger.* « *L'acte qui était déjà en elle à son insu, commença alors d'émerger du fond de son être* » (MAURIAC). ◇ ANT. Enfoncer (s'), plonger. *Disparaître.*

ÉMERI [emri]. *n. m. (Esmeril,* XIII^e^ ; bas lat. *smyris,* gr. *smuris).* Roche métamorphique constituée essentiellement de corindon qui, réduite en poudre, est utilisée comme abrasif. *Poudre d'émeri. Papier, toile (d')émeri,* papier ou toile

qu'on enduit de colle forte et saupoudre de poudre d'émeri. *Bouchon à l'émeri,* poli à l'émeri pour s'adapter parfaitement au goulot. — *Fig.* (Fam.) *Il est bouché à l'émeri,* particulièrement bouché et borné.

ÉMERILLON [emʀijɔ̃]. *n. m.* (XII^e^; a. fr. *esmeril,* frq. *°smiril*). ♦ 1° Nom usuel d'un petit faucon employé autrefois à la chasse. ♦ 2° (1680). Anneau ou croc rivé par une petite tige dans une bague de façon à pouvoir tourner librement. *Émerillon d'affourche,* servant à réunir deux chaînes. *Croc, poulie à émerilon, tournant sur eux-mêmes.* — *Pêche.* Attache métallique tournante empêchant la ligne de vriller.

ÉMERILLONNÉ, ÉE [emʀijɔne]. *adj.* (1493; de *émerillon). Rare.* Vif, éveillé. « *De grosses joues sous des yeux émerillonnés* » (ROMAINS).

ÉMERISER [emʀize]. v. fr. (1870; de émeri). *Techn.* Couvrir de poudre d'émeri.

ÉMÉRITE [emeʀit]. *adj.* (1355, repris XVIII^e^; lat. *emeritus* « (soldat) qui a fini de servir »). ♦ 1° *Vx.* Retraité, honoraire. ♦ 2° Fig. (Vx). Qui a une longue pratique de la chose, a vieilli dans son emploi. V. Chevronné, invétéré. « *La coquette émérite s'admirait elle-même dans la jeune coquette* » (BALZ.). ◇ *Mod.* (fin XIX^e^) Qui, par une longue pratique, a acquis une compétence, une habileté remarquable. V. Éminent. « *J'ai suivi parfois la consultation de Doloris, accoucheur émérite* » (DUHAM.). ◈ ANT. Apprenti, novice.

ÉMERSION [emɛʀsjɔ̃]. *n. f.* (1666; lat. sc. *emersio,* class. *emersus,* de *emergere.* V. Émerger). ♦ 1° Asti-on. Brusque réapparition d'un astre qui était éclipsé. ♦ 2° (1775). *Didact.* Action ou état d'un corps qui émerge d'un fluide, d'un milieu. ◈ ANT. Immersion.

ÉMERVEILLEMENT [emɛʀvɛjmɑ̃]. *n. m.* (fin XII^e^; de *émerveiller).* Fait de s'émerveiller. Enchantement. *C'était un émerveillement.*

ÉMERVEILLER [emɛʀveje]. v. *tr.* (XII^e^; de é-, et *merveille).* Frapper d'étonnement et d'admiration. V. Éblouir, étonner. Absolt. « *Le jour, cette vallée émerveille; la nuit, elle fascine* » (HUGO). ◇ S'ÉMERVEILLER. *v. pron.* Éprouver un étonnement agréable devant qqch. d'inattendu qu'on juge merveilleux. « *Un enfant qui s'émerveille lorsque, en frappant les touches, il réussit à produire un accord* » (LARBAUD). *Ils s'émerveillaient de trouver les ouvriers dociles à leurs exigences* » (MAURois). ◈ ANT. Dégoûter.

ÉMÉTINE [emetin]. *n. f.* (1839: de *émétique). Chim., Biol.* Alcaloïde-extrait-de l'ipéca, employé comme expectorant et (à fortes doses) comme vomitif.

ÉMÉTIQUE [emetik]. *adj.* (1560; lat. d'o. gr. *emeticus). Méd.* Qui provoque le vomissement. *Préparation émétique.* ◇ Subst. *Un émétique,* V. Vomitif. *Spécialt.* Vomitif composé de tartrate d'antimoine et de potassium. « *Il prescrivit l'émétique, afin de dégager complètement l'estomac* » (FLAUB.).

ÉMETTEUR, TRICE [emetœʀ, tʀis]. *n.* et *adj.* (1792; de *émettre).* ♦ 1° *Fin.* Personne, *organisme* qui émet (des billets. des effets). *Banque émettrice.* ♦ 2° (1910. *poste* émetteur *d'ondes). Poste émetteur,* ou *émetteur :* ensemble des dispositifs et appareils destinés à produire des *oscillations électriques,* dont l'énergie est rayonnée à distance sous forme d'ondes électromagnétiques capables de transmettre des messages télégraphiques, des sons ou des images. *Émetteurs radiotélégraphiques, radiotéléphoniques, radiophoniques, de télévision. Émetteur de brouillage.* V. Brouilleur. — *Spécialt.* Station qui effectue des émissions radiophoniques. ♦ 3° Système fonctionnel (mécanisme ou être vivant) qui émet, produit des *messages. L'émetteur de messages en langue naturelle.* v. Locuteur. ◈ ANT. Récepteur.

ÉMETTRE [emetʀ(ə)]. *v. tr.;* conjug. *mettre* (1792; dr., « interjeter », 1476; lat. *emittere,* d'apr. *mettre).* ♦ 1° Produire au dehors, mettre en circulation, offrir au public. *Les billets émis par la Banque de France. L'État émet des* emprunts. *Celui qui* émet un *chèque.* V. Tireur. 0 Relig. *Émettre des vœux,* les faire au cours de la cérémonie de l'émission des vœux. ◇ *Fig.* Exprimer. *Il a émis le vœu que...* « *Veuillez n'émettre aucune opinion sur les choses que nous* verrons » (STENDHAL). ♦ 2° (1830). Projeter spontanément hors de soi, par rayonnement (des radiations, des ondes). *Les particules émises par le noyau d'un corps radio-actif.* ◇ Envoyer (des signaux, des images) sur ondes électromagnétiques; *absolt.* faire des émissions. *Émettre sur telle longueur d'onde.* ◈ ANT. Recevoir.

ÉMEU [emø] ou **ÉMOU** [emu]. *n. m.* (1605, en lat. zool.; *Eeme,* 1598; mot des îles Moluques). Grand oiseau ratite *(Casuaridés),* aux ailes très réduites, vivant en Australie.

ÉMEUTE [emøt]. *n. f.* (1540; *esmote, esmuete* « mouvement, émoi », XII^e^; anc. p. p. d'émouvoir). Soulèvement populaire, généralement spontané et non organisé, pouvant prendre la forme d'un simple rassemblement tumultueux accompagné de cris et de bagarres. V. Agitation, trouble. « *Je jugeai qu'il ne s'agissait pas d'une émeute, mais d'une révolution* » (CHATEAUB.). « *L'émeute raffermit les gouvernements qu'elle ne renverse pas* » (HUGO).

ÉMEUTIER, IÈRE [emøtje, jɛʀ]. *n.* (1839; de *émeute).* Personne qui excite à une émeute ou aui y prend part. *Disperser les émeutiers.*

-ÉMIE. Élément final, gr. *-aimia,* de *haima* « *sang* » *(ex. urémie).*

ÉMIETTEMENT [emjɛtmɑ̃]. *n. m.* (1611; de *émietter).* Action d'émietter, fait de s'émietter. « Cet *émiettement* d'énergies » (R. ROLLAND).

ÉMIETTER [emjete]. *v. tr.* (1572; de é-, et *miette).* Réduire en miettes, désagréger en petits *morceaux.* « *Antoine y émiettait un peu de pain* » (MART. du G.). 0 Morceler l'excès. Pronom. « *Le patrimoine était menacé de s'émietter* (MADELIN). 0 *Fig.* Éparpiller, disperser. « *Obligé à multiplier les articles, à émietter son effort* » (HENRIOT).

ÉMIGRANT, ANTE [emigʀɑ̃, ɑ̃t]. *n.* (1770; de émigrer) Personne qui émigre. « *Tu regardes les yeux pleins de larmes ces pauvres émigrants* » (APOLLINAIRE). ◈ ANT. *Immigrant.*

ÉMIGRATION [emigʀasjɔ̃]. *n. f.* (1752; lat. jur. *emigratio).* ♦ 1° Action d'émigrer. V. Expatriation, migration. *Les facteurs d'émigration. Pays à* forte *émigration.* « *L'émigration est un phénomène démographique, c'est-à-dire spontané* (GIDE). *0 Hist.* Départ hors de France des adversaires de la Révolution; ensemble des émierés. « *Bruxelles était le quartier général de la haute émigration* » (CHATEAUB.). ♦ 2° *Zool.* Migration. ◈ ANT. Immigration.

ÉMIGRÉ, ÉE [emigʀe]. *n.* (1791; de *émigrer). Hist.* Personne qui se réfugia hors de France sous la Révolution. — *Par anal.* Personne qui s'est expatriée pour des raisons politiques.

ÉMIGRER [emigʀe]. v. *intr.* (1780; lat. *emigrare).* ♦ 1° Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre, momentanément ou définitivement. V. Expatrier (s'). « *Les lois les plus tyranniques sur les émigrations n'ont jamais eu d'autre effet que de pousser le peuple à émigrer* » (MIRABEAU) ◇ *Hist.* S'est dit des adversaires de la Révolution qui quittèrent la France. ♦ 2° (1827; *animaux).* Quitter périodiquement et par troupes une contrée pour séjourner ailleurs. « *Les bisons sont si nombreux que, quand ils émigrent, leur troupe met quelquefoisplusieurs jours à défiler* » (CHATEAUB.). ◈ ANT. *Immigrer.*

ÉMINCÉ [emɛ̃se]. *n. m.* (1798; émincée, 1750; de *émincer).* Fine tranche de viande, d'oignon, etc.; viande en sauce cuite en fines tranches. *Émincé de foie de veau.*

ÉMINCER [emɛ̃se]. v. *tr.;* conjug. *placer* (XVI^e^; de *é-* et *mince). Cuis.* Couper en tranches minces. *Émincer un lard, un oignon.*

ÉMINEMMENT [eminamɑ̃]. *adv.* (1611; de *éminent).* Au plus haut degré. V. Parfaitement, supérieurement. « *M. Hir était un savant et un saint. il était éminemment l'un et l'autre* » (RENAN).

ÉMINENCE [eminɑ̃s]. *n. f. (1314; lat. eminentia).* 1° *Anat.* Saillie, protubérance. *Les éminences osseuses.* V. Apophyse, tubercule, tubérosité. ♦ 2° Cour. Élévation de terrain relativement isolée. V. Butte, hauteur, monticule, tertre. *Observatoire établi sur une éminence.* « *Les blessés gagnèrent le haut de l'éminence qui flanquait la route à droite* (BALZ.). ♦ 3° *Fig.* (XVI^e^). *Vx.* Haut degré, excellence. V. Élévation. 0 (Mil. XVII^e^) Titre d'honneur qu'on donne aux cardinaux. *Son Éminence le cardinal.* — Hist. *L'Éminence grise,* le Père Joseph, qui fut le confident de Richelieu et son ministre occulte. *Fig.* Conseiller intime qui, dans l'ombre, manœuvre un personnage officiel ou un parti. ◈ ANT. *Creux;* dépression.

ÉMINENT, ENTE [eminɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XIII^e^; lat. *eminens* ♦ 1° *Vx.* Élevé (lieu). ♦ 2° *Mod.* (XVI^e^). Qui est au-dessus du niveau commun, d'ordre supérieur. V. Élevé, insigne. *Il a rendu d'éminents services.* « *Trois sortes de personnes avaient dans l'État la place éminente* » (TAINE). — *(Personnes)* Trbs distingué, remarquable. « *Les hommes éminents de spécialités les plus différentes* » (VALÉRY). *Mon éminent collègue.* ◈ ANT. *Inférieur, médiocre.*

ÉMINENTISSIME [eminɑ̃tisim]. *adj.* (mil. XVII^e^; i. *eminentissimo,* de *eminente* « éminent »). *Éminentissime seigneur,* titre honorifique réservé aux cardinaux.

ÉMIR [emiʀ]. *n. m.* (XIII^e^; arabe *amîr,* V. Amiral). Titre honorifique donné autrefois au chef du monde musulman, puis aux descendants du Prophète. — Nom donné par la suite à des princes, des gouverneurs, des chefs militaires. *L'émir Abd-el-Kader.*

ÉMIRAT [emiʀa]. *n. m.* (1948 ; de *émir).* Dignité d'émir. — Territoire *gouverné* par *un émir. L'émirat de Koweït.*

1. **ÉMISSAIRE** [emisɛʀ]. *n. m.* (1519; lat. *emissarius).* Agent chargé d'une mission secrète. « *Des tribus, auxquelles les émissaires allemands racontaient que nous étions battus en Europe* » (THARAUD).

2. ÉMISSAIRE [emisɛʀ]. *n. m.* (1777; *lat. emissarium* déversoir »). ♦ 1° Anat. Veines *émissaires,* chacune des veines qui relient les sinus veineux intracrâniens et le réseau veineux exocrânien en traversant les trous de la base du crâne ♦ 2° (1808). *Techn.* Canal d'évacuation, cours d'eau évacuant les eaux d'un lac. V Effluent. *-Émissaire d'évacuation* (1961), déversoir d'eaux usées reliant directement une agglomération au lieu de traitement ou de rejet.

3 ÉMISSAIRE [emisɛʀ]. *ndj. m.* (1690; lat. de la vulgate *caper) emissarius,* trad. du *gr. apopompaios* (septante) « qui carte (les fléaux) », mauvaise interpr. de l'hébr. « destiné Azazel », démon du désert). *Bouc* émissaire.*

ÉMISSIF, IVE [emisif, iv]. *adj.* (1836; rad. de *émission). hys.* Qui a le pouvoir d'émettre (des radiations). *Filament missif,* utilisé dans les tubes *fluorescents. Pouvoir émissif,* nergie rayonnée, dans une bande de longueur d'onde, par nité d'aire et unité de temps.

ÉMISSION [emisjɔ̃]. *n. f.* (1390; lat. *emissio*). ♦ 1° *Physiol.* ction de projeter au dehors (un liquide); écoulement ous pression. *Émission d'urine; de sperme.* V. Éjaculation. 2° (XVI^e^). Production (de sons vocaux). « *D'une seule nission de voix* » (PÉGUY). ♦ 3° *Phys.* (1721, d'apr. angl.; VII^e^, « envoi, par les corps, d'espèces visibles »). *Vx.* « Action ar laquelle un corps lance hors de lui des corpuscules » D'ALEMB.). V. Émanation. *Théorie newtonienne de l'émission la lumière.* 0 *Mod.* Production en un point donné et yonnement dans l'espace (d'ondes électromagnétiques, particules élémentaires, de Chaleur, de vibrations &aques ou *gazeuses,* etc.). — *Télécom.* Transmission à l'aide ondes électromagnétiques, de signaux, de sons et d'images. Radiodiffusion, télévision. ♦ 4° Cour. Ce qui est ainsi ansmis. *Émission radiophonique, télévisée. Programme des nissions de la soirée. Nos émissions sont terminées. Une mne émission.* — (Élément de substantifs féminins compos). *Émission-débat, émission-portrait.* ♦ 5° *Fin.* (1790). lise en circulation (de monnaies. titres effets, etc.). *Banque émission,* qui émet des billets. — Action d'offrir au public les emprunts, des actions. des obligations). *Monopole émission.* « *Les porteurs auront droit à quatre actions uvelles au cours d'émission* » (MAUROIS). *Émission de mbres-poste.* ◈ ANT. Réception; souscription.

ÉMISSOLE [emisɔl]. *n. f.* (1753; it. *mussolo,* du lat. *mussla).* Petit squale commun en Méditerranée, un des poissons mestibles appelés *chiens de mer.*

EMMAGASINAGE [ɑ̃magazinaʒ]. *n.* m. (1834; de *emmasiner).* Action d'emmagasiner.

EMMAGASINER [ɑ̃magazine]. v. *tr.* (1762; de en-, et *agasin).* Mettre en magasin, entreposer (des marchandises). Amasser. « *Ce garçon emmagasine dans sa chambre un tas curiosités* » (BALZ.). 0 *Fig.* Garder dans l'esprit, dans la émoire. « *Emmagasiner les souvenirs* » (BERGSON). *Emmasiner des connaissances.*

EMMAILLOTEMENT [ɑ̃majɔtmɑ̃]. *n. m.* (1580; de *mmailloter).* Action, manière d'emmailloter.

EMMAILLOTER [ɑ̃majɔte]. *v. tr.* (XIII^e^; de *en-, et maillot). x.* Envelopper (un bébé) d'un maillot, d'un lange. V. anger. ◇ *Par* ext. Envelopper complètement (un membre, ɑ objet). « *Des bandages les emmaillotent, et elles sont garttées, des genoux aux chevilles* » (MART. du G.). 0 *Au p.* Fig. «*L'homme moderne emmailloté de milliers d'articles loi* » (RENAN). ◈ ANT. *Démailloter.*

EMMANCHEMENT [ɑ̃mɑ̃ʃmɑ̃]. **n.** *m.* **(1636;** de *emmanier).* Action, manière d'emmancher. *L'emmanchement d'un til.* ◇ Vx. Attache (d'un membre).

EMMANCHER [ɑ̃mɑ̃ʃe]. **v.** *tr.* (115.5; de en-, et *manche 2).* juster sur un manche, engager et fixer dans un support. *mmancher un balai, un couteau. 0 Fig. et fam.* Engager, ettre *en* train. « *La manière furtive dont il emmanchait sa ulabre* » (*CÉLINE).* Pronom. *Cela s'emmanche mal.* — *Une faire mal emmanchée.* ◈ ANT. Déboiter, démancher.

EMMANCHURE [ɑ̃mɑ̃ʃyʀ]. *n. f. (fin* XV^e^; de en-, et *manie* 1). Chacune des deux ouvertures d'un vêtement, faites our adapter une manche ou laisser passer le bras. *Emmanures basses, hautes (sur* l'épaule). « *Un costume tailleur oir médiocrement coupé, étroit aux emmanchures* » *(COLETTE).* Entournure.

EMMELEMENT [ɑ̃mɛlmɑ̃]. **n.** *m.* (XIII^e^; de *emmêler).* ction d'emmêler. fait d'être emmêlé. « *Tout cet emmêlement incroyable de tourelles, de gargouilles, d'ornements* » MAUPASS.). V. Enchevêtrement.

EMMÊLER [ɑ̃mele]. *v. tr.* (XII^e^; de en-, et *mêler).* Mêler un à l'autre. V. Embrouiller, enchevêtrer. *Emmêler les fils 'un écheveau. Chateaubriand « avait emmêlé diverses figures femmes autour de la rapide silhouette de l'Occitanienne* » ENRIOT). — *Cheveux emmêlés.* ◈ ANT. *Démêler.*

EM MÉNAGEMENT [ɑ̃menaʒmɑ̃]. *n. m.* **(1493 ;** de *emménager).* ♦ 1" Action d'emménager. « *Le jour de mon emménagement était déjà marqué* » (ROUSS.). ♦ 2° Mar. (au *plur.).* Logements et compartiments pratiqués dans un navire. ◈ ANT. *Déménagement.*

EMMÉNAGËR [ɑ̃menaʒe]. *v. intr.;* conjug. *bouger* (1834; « installer. équiper *en* meubles », 1424; *s'emménager,* 1425 ; de en-, et *ménage).* S'installer dans un nouveau logement. « *Voilà dix écus pour emménager ailleurs, si on s'obstine à vous chasser* » *(SAND).* ◈ ANT. *Déménager.*

EMMÉNAGOGUE [ɑ̃(ɛm)menagɔg]. *adj.* (1720; gr. *emménа* « menstrues », et *agôgos* « qui attire »). *Méd.* Qui favorise le flux menstruel. Subst. Un *emménagogue, un* médicament emménagogue.

EMMENER [ɑ̃mne]. *v. tr.;* **conjug. mener.** V. Lever (1080; de en-, et *mener).* Mener avec soi (qqn) d'un lieu dans un autre. V. Conduire. « *Il* m'emmena *dans* sa carriole *au village de Saint-Pierre* » (FRANCE). « *Mon père aimait à nous emmener, mes frères et moi, dans de longues promenades* » (RADIGUET). *0 Milit. et Sports.* Conduire, entraîner en avant *avec* élan. *Les avants étaient bien emmenés par le capitaine.* ◈ ANT. *Amener. Laisser.*

EMMENTHAL [emɛ̃tal]. **n.** *m.* **(1900; nom** géogr.). Fromage de gruyère, à croûte jaune, présentant de grands trous, originairement fabriqué dans la vallée de l'Emme (Suisse) ou Emmenthal.

EMMERDANT. ANTE [ɑ̃mɛʀdɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (1922; de *emmerder). Fam.* Embêtant, ennuyeux. V. Chiant *(vulg.),* suant.

EMMERDEMENT [ɑ̃mɛʀdəmɑ̃]. *n. m.* (1867; de emmerder). *Vulg.* Embêtement, gros ennui. « Non *pas une panne, mais des emmerdements de carburation* » (ROMAINS). *J'ai des emmerdements* (par abrév., des *emmerdes* [ɑ̃mɛʀd]). *Quel emmerdement!* (Cf. Quelle merde, quelle chiotte, quelle chierie* !).

EM MERDER [ɑ̃mɛʀde]. *v. tr.* (fin XVIII^e^; «salir de merde ». XIV^e^; de en-, et *merde). Vulg.* Embêter, ennuyer. V. Chie; *(faire chier.* vulg.). Ne *viens pas m'emmerder! Ça m'emmerde de l'emmener. Je suis salement emmerdé avec cette histoire.* Pronom. « *On s'emmerde ici. Si on allait dans une autre crémerie?* » *(MAUROIS). 0 (En manière de défi)* Tenir pour négligeable. « *Les gens du quartier? Je les emmerde* » *(QUENEAU).*

EMMERDEUR, EUSE [ɑ̃mɛʀdœʀ, øz]. *n.* (1873; de emmerder). *Vulg.* Personne particulièrement embêtante, soit ennuyeuse (V. Fâcheux, raseur), soit agaçante et tatillonne.

EMMÉTRER [ɑ̃metʀe]. *v. tr.; conjug. céder* (1845; « métrer », 1808; de *en-,* et *mètre). Techn.* Disposer en vue de faciliter le métrage.

EMMÉTROPE [ɑ̃metʀɔp]. *adj. et n.* (1870; gr. *emmetros* « proportionné », *et -ope). Physiol.* Se dit de l'œil dont la vision est normale. V. Hypermétrope, myope, presbyte. ◈ ANT. *Amétrope.*

EMMÉTROPIE [ɑ̃metʀɔpi]. *n. f.* (1870; de *emmétrope). Physiol.* Qualité de l'œil emmétrope. ◈ ANT. *Amétropie.*

EMMIELLER [ɑ̃mjele]. **v.** *tr.* (XIII^e^; de en-, et *miel).* ♦ 1° Vx. Mêler de miel. *Fig.* Adoucir, édulcorer. — « *Des paroles emmiellées* » (ROUSS.), doucereuses. V. Mielleux. ♦ 2° *Pop. Se* substitue par plaisanterie *à emmerder.*

EMMITOUFLER [ɑ̃mitufle]. *v. tr.* (1547; de en-, et *mitoufle,* altér. de *mitaine,* d'apr. *moufle, et a.* fr. *emmoufler). Fam.* Envelopper (dans des fourrures, des vêtements chauds et moelleux). « *Emmitouflée jusqu'aux oreilles dans un châle fané* » (DAUD.). — *Pronom. Se* couvrir chaudement des pieds à la tête.

EM MOTTÉ, ÉE [ɑ̃mɔte]. *adj.* (1620; de *en-,* et *motte). Agric.* Garni de terre en motte autour des racines pour le transport.

EMMOUSCAILLER [ɑ̃muskaje]. *v. tr.* (v. 1883; de *mouscaille). Pop. (fig.).* Emmerder. *Être bien emmouscaillé.*

EM MURER [ɑ̃myʀe]. **v.** *tr.* **(fin** XII^e^; de en-, et mur). Enfermer (un condamné) dans un cachot que l'on murait ensuite; emprisonner de façon définitive. ◇ Fig. « *Nous restions emmurés dans notre silence* » *(GIDE).*

ÉMOI [emwa]. *n. m.* (XIII^e^; *esmai,* XII^e^; de l'a. fr. *esmayer* « troubler », lat. pop. **exmagare* « priver de sa force », germ. **magan).* Littér. ♦ 1° Agitation, effervescence. « *Il* avait *fallu l'interner. Grand émoi dans le village* » (MART. du G.). *Etre* en *émoi.* ♦ 2° Trouble qui naît de l'appréhension, ou d'une émotion sensuelle. V. Émotion. « *Je vins m'asseoir à côté d'elle non sans émoi, car j'étais fort jeune* » (MAUROIS). ◈ ANT. *Calme.*

ÉMOLLIENT, ENTE [emɔljɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1560; lat. *emolliens,* p. prés. de *emollire* « amollir »). *Méd.* Qui a pour effet d'amollir, de relâcher des tissus enflammés. V. Adoucissant. *Remède, emplâtre émollient.* Subst. Un émollient. ◈ ANT. *Excitant,* irritant.

ÉMOLU MENT [emɔlymɑ̃]. n. m. (1265; lat. *emolumentum* « profit »). ♦ 1° Vx. Avantage, profit revenant légalement à qqn. ◇ Mod. *(Dr.)* Actif que recueille un héritier, un légataire universel ou un époux commun en biens. ♦ 2° (Au *plur.).* Rétributions tarifées allouées à un officier minis-

tériel pour un acte de son ministère. V. Honoraire(s). 0 Par *ext. (Admin.)*. Rétribution représentant un traitement fixe ou variable. V. **Appointements, rémunération, traitement.**

ÉMONCTOIRE [emɔ̃ktwaʀ]. *n. m.* (1314; lat. *emunctum*, supin de *emungere* « moucher »). *Physiol.* Organe qui élimine les substances-inutiles formées au cours des processus de désassimilation (essentiellement, le rein et les poumons).

ÉMONDAGE [emɔ̃daʒ]. *n. m.* (1573; de *émonder).* Action d'émonder. V. Élagage. — Spécialt. (*Sylvic.)* Opération consistant à couper les branches latérales, et parfois le tronc pour faire naître des rejets dont on utilise le bois. 0 *Chir.* Excision (à l'aide de ciseaux) des tissus très endommagés d'une plaie, afin d'en accélérer la guérison.

ÉMONDER [emɔ̃de]. v. *tr.* (fin XII^e^; lat. *emundare* « nettoyer »). Débarrasser (un arbre) des branches mortes ou inutiles, nuisibles, des plantes parasites. V. Ébrancher, élaguer. « *Mus émondait une vigne grimpante. Choisissant avec soin le rejet nuisible, le sarment fatigué..* » (Bosco). 0 *Par anal.* Trier et nettoyer (des graines).

ÉMONDES [emɔ̃d]. *n. f. pl.* (1214; de *émonder). Sylvic.* Branches inutiles ou nuisibles retranchées d'un arbre.

ÉMONDEUR [emɔ̃dœʀ]. *n. m.* (XVI^e^; de *émonder).* Élagueur.

ÉMONDOIR [emɔ̃dwaʀ]. *n. m.* (1877; de *émonder). Techn.* Outil servant à émonder les arbres.

ÉMORFILAGE [emɔʀfilaʒ]. *n. m.* (1870; de *émorfiler). Techn.* Action d'émorfiler; son résultat.

ÉMORFILER [emɔʀfile]. v. *tr.* (1808; de é-, et *morfil). Techn.* Débarrasser du morfil, des arêtes vives.

ÉMOTIF. IVE [emɔtif, iv]. *adj.* (1877; rad. de *émotion).* ♦ 1° Qui est relatif à l'émotion. *Troubles émotifs. Choc émotif.* V. Émotionnel. ♦ 2° Prédisposé aux émotions fortes. V. **Impressionnable, nerveux, sensible.** « *Il lui répondit que j'étais trop émotif et que j'aurais eu besoin de calmants* » (Proust). — Subst. *Un* émotif, une *émotive, une personne* chez qui domine l'émotivité. ◈ ANT. Apathique, froid, *insensible.*

ÉMOTION [emosjɔ̃]. *n. f.* (1534; de *émouvoir*, d'apr. *motion* « mouvement », XIII^e^). ♦ 1° Vx. Mouvement, agitation d'un corps collectif pouvant dégénérer en troubles. V. Émeute. *Une certaine émotion commençait à gagner le peuple,* l'armée. ♦ 2° Réaction affective, en général intense, se manifestant par divers troubles, surtout d'ordre neuro-végétatif (pâleur ou rougissement, accélération du pouls, palpitations, sensation de malaise, tremblements, incapacité de bouger ou agitation). « L'émotion *l'étouffait* » (Bosco). « *En proie à une émotion paralysante* » (Bourget). « *Son cœur palpitant à le laisser choir d'émotion* » (Maupass.). « *Les gens à émotions vives* » (Balz.). « *Capable de feindre une émotion sans doute, non de la dissimuler* » *(Colette). 0 (Sens affaibli)* État affectif, plaisir ou douleur, nettement prononcé. V. Sentiment. « *La poésie ne peut exister sans l'émotion* » *(Claudel).* « *Ce n'est jamais l'émotion foute pure qu'on peut exprimer en art* » (R. Rolland). *Accueillir une nouvelle sans émotion,* avec indifférence. Fam. On *n'a pas eu d'émotion, on n'a eu* aucune inquiétude. ◈ ANT. Calme, froideur, indifférence, insensibilité.

ÉMOTIONNABLE [emosjɔnabl(ə)]. *adj.* (1870; de *émotionner*). Émotif, impressionnable.

ÉMOTIONNEL, ELLE [emosjɔnɛl]. *adj.* (1896; de *émotion). Psycho.* Propre à l'émotion, qui a le caractère de l'émotion. *États émotionnels.*

ÉMOTIONNER [emosjɔne]. v. *tr.* (1829; de émotion). *Fam.* Émouvoir. « *Je ne dirai pas que cef ouvrage... émeut,* mais *il* émotionne : mauvais *mot, mauvaise chose* » *(Ste-Beuve).*

ÉMOTIVITÉ [emɔtivite]. n. *f.* (1877; de émotif). Capacité de réagir par des émotions. — Caractère d'une personne émotive. V. **Impressionnabilité, sensibilité.** — *Caractérol.* Un des éléments essentiels du caractère *(opposé* à l'activité). « *L'émotivité doit entraîner l'attachement du sujet ému à ce qui l'émeut* » (Le Senne).

ÉMOTTAGE [emɔtaʒ] ou **ÉMOTTEMENT** [emɔtmɑ̃]. *n.* m. (1845; de émotter). Action d'émotter (un champ).

ÉMOTTER [emɔte]. v. *tr.* (1564; de é-, et *motte).* Débarrasser (un champ labouré) des mottes de terre restées entières, en les brisant en vue d'ameublir la terre. V. Herser, rouler.

ÉMOTTEUSE [emɔtøz]. *n. f.* (1900; de *émotter).* Herse servant à émotter.

ÉMOU. V. Émeu.

ÉMOUCHET [emuʃɛ]. *n. m.* (1560; a. fr. *moschet, mouchet,* dimin. de *mouche).* Nom usuel de divers petits rapaces, en particulier de la crécerelle.

ÉMOUCHETTE [emuʃɛt]. *n. f* . (1549 ; de *émoucher* (vx), XIII^e^; de *é-,* et *mouche).* Réseau de cordelettes flottantes servant à protéger un cheval contre les mouches.

ÉMOUCHOIR [emuʃwaʀ]. *n. m.* (XIII^e^; de *émouc* Chasse-mouches fait généralement d'une queue de ch attachée à un manche.

ÉMOUDRE [emudʀ(ə)]. v. *tr.; conjug. moudre* (XII^e^; *émolere*). Vx. Aiguiser sur la meule. V. Affiler, repas *Meule à émoudre.* — V. aussi Émoulu.

ÉMOULAGE [emulaʒ]. *n. m.* (1611; de *émoudre). Te* Action d'émoudre, son résultat.

ÉMOULEUR [emulœʀ]. *n. m.* (XIV^e^; de *émoudre). Te* Ouvrier dont le métier est d'émoudre des instrum tranchants. V. Rémouleur, repasseur. *Émouleur à machine.*

ÉMOULU, UE [emuly]. *adj.* (XII^e^; p. p. de *émou* ♦ 1° Se *battre à fer émoulu, avec* des armes affilées (et mouchetées comme à l'ordinaire). ♦ 2° (1673 ; métaph *frais émoulu* « qu'on vient d'émoudre »). *Frais émo frais ou fraîche émoulue, récemment sorti(e)* de (une éc *Il est fout frais émoulu de Polytechnique.*

ÉMOUSSER [emuse]. *v. tr.* (XIV^e^; de é-, et *mousse* ♦ 1° Rendre moins coupant, moins aigu. V. Époi *Émousser un fleuret.* V. Moucheter. — Au p. p. *Armes ém sées. Pointe d'outil, mine de* crayon émoussée, rendue m pointue par l'usage. ♦ 2° *Fig.* Rendre moins vif, m pénétrant, moins incisif. V. Affaiblir, amortir, endor « *Une douce habitude vient émousser toutes les peines d vie* » (Stendhal). « *L'accoutumance émousse la sensati (Gide).* « *Avec notre goût émoussé, accoutumé aux liqu fortes* » (Taine). Pronom. « Ce *regard de myope, aig décidé, s'était comme émoussé* » (Mart. du G.). ◈ *Aiguiser; affiner.*

ÉMOUSTILLANT, ANTE [emustijɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (fin X* de *émoustiller).* Qui émoustille. V. Excitant.

ÉMOUSTILLER [emustije]. v. *tr.* (1705; *amousti* 1534; probabl. de *mousse* « écume »). Mettre de bc humeur, exciter. *Ils* « *commençaient à se sentir très émousi par le cidre* » (Lon). « *Il les amusait par ses boutades émoustillait par sa bonne humeur* » (Romains). ◈ , Calmer, refroidir.

ÉMOUVANT, ANTE [emuvɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1849; de *ém voir).* Qui émeut, qui fait naître une émotion d'espèce s rieure (compassion, admiration). V. Attendrissant, bc versant, pathétique, poignant, saisissant, touchant. « *timbre ému et émouvant de sa voix* » (Lamart.). Une *cér nie émouvante.* « *La petite maison* restait les *volets émouvante de silence et de tristesse* » (Barrès). ◈ ANT. *Fro*

ÉMOUVOIR [emuvwaʀ]. v. fi-.; conjug. mouvoir, p. p. *ému* (1080; *lat. e(x)movere).* ♦ 1° *Vx ou littér.* M en mouvement. V. Agiter, ébranler, mouvoir. « *Aucun so n'émouvait le maigre platane* » (Mauriac). Pronom. « mer s'émeut » (Fromentin). 0 *Vx.* Agiter, troubler humeurs, les esprits). Pronom. « *Plus d'une fois mn c s'était émue* » (Hugo). ♦ 2° Cour. (XII^e^, *émouvoir le co* Agiter par une émotion plus ou moins vive. V. Affe bouleverser, émotionner, remuer, saisir, toucher, trou « *Pour émouvoir l'homme il faut bien quelque chose : d plaisir, ou besoin* » *(Gide).* « *L'homme croit toujours émou la femme qu'il désire* » (Maurois). « *Le docteur O'G peut risquer les pires blasphèmes sans émouvoir le génér* (Maurois). Pronom. Sans *s'émouvoir* le moins du mo sans s'inquiéter, sans se frapper. *0 Spécialt.* Touche éveillant une sympathie profonde, un intérêt puis' « *Si l'auteur m'émeut, s'il m'intéresse* » (Volt.). Ab « *L'art* émeut » (Hugo). Pronom. « *Il s'émouvait au sou d'une phrase de Beethoven* » (Romains). ◈ ANT. Calmer, (laisser).

EMPAILLAGE [ɑ̃pajaʒ]. n. m. (1811: de *empail* Action d'empailler (des sièges). V. Rempaillage. 0 Ac d'empailler (des animaux). V. Naturalisation.

EMPAILLEMENT [ɑ̃pajmɑ̃]. n. m. (1842; de *empail Agric.* Approvisionnement en paille.

EMPAILLER [ɑ̃paje]. v. *tr.* (1660; *empaillé* « mêl paille », 1543 ; de *en-, et paille).* ♦ 1° Bourrer de paill peau d'animaux morts qu'on veut conserver). V. Natural — « *Un renard, un loup empaillés, vestiges des chasses d jeunesse* » (Chardonne). ◇ *Fig.* (Fam.). *Il a l'air empa* peu dégourdi, empoté. ♦ 2° (1680). Garnir ou envelop de paille. *Empailler des chaises.* V. Rempailler. Ho *Empailler* un *semis,* pour le protéger des intempéries. Pailler. ◈ ANT. *Dépailler.*

EMPAILLEUR, EUSE [ɑ̃pajœʀ, øz]. n. (1680; de *emp ler).* ♦ 1° Rempailleur. ♦ 2° Personne qui empaille animaux. V. Naturaliste.

EMPALEMENT [ɑ̃palmɑ̃]. n. m. (1584; de *empa* Action d'empaler; fait d'être empalé.

EMPALER [ɑ̃pale]. v. *tr.* (XII^e^; de en-, et *pnl).* ♦ 1° S mettre au supplice du pal. ♦ 2° *Par ext.* Transpercer, piq embrocher, — « *Deux moutons rôtis entiers : on les app empalés dans de longues perches* » (Fromentin). — *Pron*

Tomber sur un objet pointu qui s'enfonce à travers le corps. *Il est venu s'empaler sur une fourche.*

EMPAN [ɑ̃pɑ̃]. *n.* m. (1532; *espan*, XIIe; frq. *°spanna*; cf. all. *Spanne*). *Vx.* Mesure de longueur qui représentait l'intervalle compris entre. l'extrémité du pouce et celle du petit doigt, lorsque la main est ouverte le plus possible.

EMPANACHÉ, ÉE [ɑ̃panaʃe]. *adj. (fin* XVe; de en-, et *panache*). Orné d'un panache. « *Les chapeaux empanachés et les manteaux rouges brodés d'or* » (MADELIN). Par métaph. *Des pics éblouissants, de hauts cimiers empanachés de neige* » (THARAUD).

EMPANNER [ɑ̃pane]. *v.* (1703; de en-, et *panne*). Mar. *Trans.* Mettre (un navire) en panne. ◇ *Intrans.* Avoir les voiles frappées par le vent du côté de l'écoute.

EMPAQUETAGE [ɑ̃pakтaʒ]. *n. m.* (1813; de *empaqueter*). Action d'empaqueter. V. Emballage. *Poids net à l'empaquetage*, 450 g.

EMPAQUETER [ɑ̃pakte]. *v.* fr.; conjug. jeter (fin XVe; de *en-*, et *paquet*). Faire un paquet de (linge, marchandises, etc.). V. Emballer. ◈ ANT. Dépaqueter.

EMPAQUETEUR, EUSE [ɑ̃pakтœʀ, øz]. *n. (Néol.;* de *empaqueter*). Ouvrier, ouvrière qui fait des paquets, remplit des boîtes à la main.

EMPARER (S') [ɑ̃paʀe]. *v. pron.* (1559: *emparer*, tr., « munir », XIVe; a. prov. *amparar*, lat. pop. *°anteparare* « disposer par-devant »). ♦ 1° Prendre violemment ou frauduleusement possession de (un pays, un bien). V. Conquérir, s'élever, occuper, prendre (Cf. Mettre la main sur). « *En 1453, les Turcs s'emparent de Constantinople* » (BAINVILLE). « *Le premier venu peut, en s'emparant du télégraphe et de l'imprimerie nationale, gouverner une grande nation* » (BAUDEL.). 2° Se rendre maître (d'un esprit, une personne) au point de dominer, de subjuguer. « *Pour s'emparer de ta volonté* » (ROMENTIN). « *Elle sentait de seconde en seconde qu'il s'emparait d'elle davantage* » (MART. du G.). ◇ (Sujet de chose) Envahir, gagner. « *Une rêverie douce et profonde s'empare alors de ses sens* » (ROUSS.). « *L'idée s'était immédiatement emparée de son esprit* » (MART. du G.). ♦ 3° Se saisir avidement (de qqch.) en vue d'une utilisation. *Le gardien de but réussit à s'emparer du ballon.* « *Ce travail d'ordonnance, auquel se livre malgré moi mon esprit sur tout ce dont il s'empare* » (GIDE). ◈ ANT. Abandonner, perdre: rendre, restituer.

EMPÂTEMENT [ɑ̃pɑtmɑ̃]. n. *m.* (1603; « embarras », 1655; de *empâter*). ♦ 1° *Agric.* Engraissement (des volailles). 2° (1798). Épaississement diffus du tissu sous-cutané, produisant un effacement des traits (V. Bouffissure). « *Sa contentonnière destinée à retarder l'empâtement des joues et du menton* » (COLETTE). ♦ 3° (1771). *Peint.* Couche épaisse de pâte colorée.

EMPÂTER [ɑ̃pɑte]. *v. tr.* (1268; de *pâte*). ♦ 1° Couvrir d'une pâte. *Empâter les plaques d'un accumulateur* (d'une pâte de minium). ◇ Couvrir d'une sorte de pâte, rendre pâteux. *Tous ces alcools lui avaient empâté la langue.* — VIIIe). *Peint. (Intr.)* Poser les couleurs en couche épaisse. 2° Engraisser de pâtée (une volaille). 0 Cour. S'EMPÂTER. *pron.* Épaissir, grossir. « *Un corps un peu gras, des joues qui s'empâtaient* » (SARTRE). *Un visage empâté.* ◈ ANT. Maigrir, émacier.

EMPATHIE [ɑ̃pati]. *n. f.* (1903 ; de en, I, 1°, et *-pathie* [cf. *sympathie*]). *Philo., psycho.* Faculté de s'identifier à quelqu'un, de ressentir ce qu'il *ressent. (Adj.* EMPATHIQUE [-patik]).

EMPATTEMENT [ɑ̃patmɑ̃]. n. *m.* (1564; de *empatter*). 1° *Archit.* Maçonnerie en saillie à la base d'un mur. Griffe à la base d'une colonne. 0 *Par anal.* (1930) *Typogr.* Trait horizontal plus ou moins épais au pied et à la tête d'un jambage; *par ext.* Plein. ♦ 2° *Techn.* (XIXe). Pied, base, partie plus large. — *Auto.* (1906) Distance séparant les essieux d'une voiture.

EMPATTER [ɑ̃pate]. v. *tr.* (XVe; de en-, et patte). *Techn.* Joindre, maintenir, soutenir avec des pattes.

EMPAUMER [ɑ̃pome]. *v. tr.* (1662; « saisir dans la paume (une balle) », 1564; de en-, et *paume*). *Fam.* Posséder (qn) en trompant, en enjôlant. « *Je me charge d'empaumer tous les juges d'instruction de la terre* » (ROMAINS). *Il s'est laissé empaumer.* V. Rouler.

EMPAUMURE [ɑ̃pomyʀ]. *n. f.* (1550; de en-, et *paumure*, Ve, même sens; de *paume*). ♦ 1° Partie supérieure de la tête du cerf, qui s'élargit comme la paume de la main et porte les andouillers. ♦ 2° (1680; de *paume*). Partie du gant qui couvre la paume.

EMPECHEMENT [ɑ̃peʃmɑ̃]. *n. m. (fin* XIIe; de *empêcher*). Le qui empêche d'agir, de faire ce qu'on voudrait. V. Contrariété, contretemps, difficulté, **obstacle, opposition. Il n'y a pas** *empêchement. En cas d'absence ou d'empêchement.* « *Ici, point d'empêchement de ce genre : le projet du fils se trouva d'accord avec le vœu paternel* » (GAUTIER). — *Spécialt.* (Dr.) *Empêchement de mariage*, **absence d'une** des conditions que la loi *met au* mariage. *Empêchement* ***dirimant****, prohibitif.*

EMPECHER [ɑ̃peʃe]. *v. tr.* (XIIe; bas lat. *impedicnre*, de *pedica*. V. Pi&ge). ♦ 1° *Vx.* Entraver, empêtrer, gêner. « *Empêché par son hoqueton Ne put ni fuir ni se défendre* » (LA FONT.). ◇ *Mod.* et *littér.* (Au p. p.) Embarrassé. « *Les airs un peu empêchés que prenaient les gens* » (ROMAINS). ♦ 2° Faire en sorte que ne se. produise pas (qqch.), rendre impossible en s'opposant. V. Eviter, interdire. « *J'ai tout fait pour empêcher ce mariage inepte* » (MART. du G.). « Car que *sert d'interdire ce qu'on ne peut pas empêcher?* » *(GIDE).* « *Un secret infaillible pour empêcher la terre de trembler* » (VOLT.). « *Comment empêchera-t-elle qu'il ne soit sans cesse entouré d'ennemis?* » (ROUSS.). « *Rien n'empêchera plus qu'une ombre funeste s'avance sur elle* » *(COLETTE). 0 Loc. de coordin.* (Impers.) *(Il) n'empêche* que. .., ou proprem. *Cela n'empêche pas que... :* cependant, malgré cela. « *Ces drames sont plus discutables; n'empêche que cela se lit* » (HENRIOT). Fam. *N'empêche*, ce n'est pas une raison. ♦ 3° *Empêcher qqn de faire qqch. :* faire en sorte qu'il ne puisse pas. « *Je ne peux pas vous empêcher de vous chamailler* » (DUHAM.). « *Pour empêcher les autres de travailler* » (MAC ORLAN). ◇ (Sujet de chose) « *Aucune force au monde ne l'empêcherait d'accomplir ce qu'il avait une fois résolu* » *(MAURIAC).* « *Son travail l'aurait juste empêché de crever de faim* » (ROMAINS). « *Qu'est-ce qui nous empêche d'être des hommes* comme eux? » (ROUSS.). Absolt. « *Il me semble parfois qu'écrire empêche de vivre* » (GIDE). ◇ *Pronom.* (surtout en tour négatif) Se défendre, se retenir de. *«Je ne pus m'empêcher de vous aimer* » (SCARRON). *Il ne pouvait s'empêcher de rire. On ne peut s'empêcher de penser qu'il a raison.* ◈ ANT. Favoriser, permettre; autoriser, encourager, laisser.

EMPÊCHEUR, EUSE [ɑ̃peʃœʀ, øz]. n. (1900; *empescheor* « opposant, gêneur », XIIIe; de *empêcher). Empêcheur de danser en rond,* ennemi de la **gaieté,** trouble-fête (comme le curé et le préfet dénoncés par P.-L. Courier, dans un pamphlet de 1822, pour avoir voulu empêcher les villageois de danser).

EMPEIGNE [ɑ̃pɛɲ]. *n. f.* (*Empeine, ampiengne*, XIIIe; de en-, et *peigne, a.* fr. *piegne* « métacarpe », par anal. de forme). Dessus d'une chaussure, du cou-de-pied jusqu'à la pointe. « *Des souliers neufs, dont les empeignes le blessaient* » *(SARTRE).* ◇ *Pop.* (1900) *Gueule d'empeigne,* injure à l'adresse d'un individu antipathique, qui a une « sale gueule ».

EMPENNAGE [ɑ̃pɛn(n)aʒ]. n. *m.* (1845; de *empenner).* ♦ 1° Action manière d'empenner (les flèches). ♦ 2° (1907). Surfaces placées (comme une empenne) à l'arrière des ailes ou de la queue d'un avion, d'un dirigeable, et destinées à lui donner de la stabilité en profondeur et en direction. — *Par anal.* Ailettes d'une bombe d'avion.

EMPENNE [ɑ̃pɛn]. *n. f.* (1701; de empenner). Partie du talon d'une flèche munie de plumes ou ailerons, destinés à régulariser sa direction.

EMPENNER [ɑ̃pe(ɛn)ne]. v. *tr.* (1080; de en-, et penne). Garnir (une flèche) de plumes, d'une empenne. « *La nièce de Chactas empennait des flèches avec des plumes de faucon* » (CHATEAUB.). — *Au* p. p. *Flèche empennée.* ◇ *Blas.* Dont l'empenne est d'un émail particulier.

EMPEREUR [ɑ̃pʀœʀ]. *n. m.* (1080; lat. *imperator(em)*. ♦ 1° (Depuis Charlemagne). Chef de l'Empire d'Occident, du Saint-Empire romain germanique. *Charlemagne, l'empereur à la barbe fleurie.* ♦ 2° (Depuis Auguste). Titre du détenteur du pouvoir suprême dans l'Empire romain. V. César. ♦ 3° Chef souverain de certains États. V. Kaiser, mikado, sultan, tsar. — *Spécialt.* (En France) *L'Empereur*, Napoléon Ier, puis Napoléon III.

EMPERLER [ɑ̃pɛʀle]. v. *tr.* (mil. XVIe, repris XIXe; de en-, *et perle*). ♦ 1° *Rare. Orner* de perles. ♦ 2° Couvrir comme de perles. « *Ses belles épaules, tout emperlées de gouttes* d'eau » (GAUTIER). Pronom. « *Un duvet blanc s'emperlait autour de la bouche, d'une rosée d'émotion* » *(COLETTE).*

EMPESAGE [ɑ̃pəzaʒ]. *n.* m. (1650; de *empeser).* Action d'empeser, *état de ce* qui *est* empesé. *Empesage rigide, souple.*

EMPESÉ, ÉE [ɑ̃pəze]. *adj.* (V. Empeser). ♦ 1° Qu'on a empesé. Col *empesé.* V. Dur. ♦ 2° *Fig. (fin* XVIIe). Raide, compassé, dépourvu de naturel. V. Apprêté. « *Cet homme dont la solennité, la raideur empesée...* » (PROUST). ◈ ANT. Aisé, naturel.

EMPESER [ɑ̃pəze]. v. *tr.; conjug. lever* (XIIIe; de *empois).* Apprêter avec de l'empois. V. Amidonner. *Vous empéserez légèrement le col.* — « *Du linge fraîchement empesé* » *(GREEN).*

EMPESTER [ɑ̃peste]. v. *tr.* (mil. XVIe; de en-, et peste). ♦ 1° *Rare.* Infecter de la peste (ou de quelque autre maladie contagieuse). — « *Une journée dans la ville empestée* » (CAMUS). ◇ *Fig.* Empoisonner, corrompre. « Sa *bonté et la délicatesse de son cœur... empesteraient de remords et de honte la joie de ces amours coupables* » (PROUST). ♦ 2° *Par ext.* (déb. XVIIe). Empuantir. « *Il empestait de cette infâme odeur mon appartement* » (BLOY). 0 Dégager (une odeur désagréable). V. Puer. « *La salle d'attente empestait le moisi* » (MART. du G.). — *Absolt.* Sentir très mauvais. « *Eh ! vous empestez,*

Père Ubu. Vous ne ***vous*** *lavez donc jamais?* » (JARRY). ◈ ANT. *Embaumer.*

EMPÊTRER [ɑ̃pɛtʀe]. *v. tr.* (XVᵉ; *empaistrier*, XIIᵉ; *lat.* pop. *impastoriare*, lat. médiév. *pastoria* « entrave à bestiaux », de *pastorius* « de berger »). ♦ 1° Entraver, engager dans des liens, dans qqch. qui retient ou embarrasse. « Comme un *animal au* ***filet*** *que chaque* ***soubresaut empêtre davantage*** » (MART. du G.). « Un peu empêtrés *dans leurs vêtements raides* » (CAMUS). Pronom. « *Dans la neige et la boue il allait* ***s'empêtrant*** » (BAUDEL.). ♦ 2° *Fig.* Engager dans des difficultés, dans une situation embarrassante. « *Rester* ***empêtré*** *dans le* ***dogme*** » (GIDE). Pronom. ***S'empêtrer*** *dans ses mensonges.* « ***La lourdeur*** *des monologue; où le* ***dramaturge s'empêtre*** » (HENRIOT). 0 Embarrasser de (qqch., qqn). « *Empêtrés de* ***cette*** *vie dont ils ne savaient plus que faire* » (SARTRE). Pronom. *II* « ***s'était*** *empêtré d'une femme qui lui faisait peu d'honneur* » (LACLOS). ◈ ANT. Débarrasser, ***dégager***, **dépêtrer.**

EMPHASE [ɑ̃fɑz]. *n. f. (1579; lat.* ***emphasis***, rhét. gr.). ♦ 1° *Vx.* Énergie, force expressive. « *Les* ***mots*** *ont dans sa bouche une emphase admirable* » (BOIL.). ♦ 2° Mod. *Péj.* (1588). Emploi abusif ou déplacé du style élevé, du ton déclamatoire. V. **Déclamation, enflure, grandiloquence.** « *Il parla à son tour d'un ton doctrinaire, avec l'emphase apprise dans les proclamations* » (MAUPASS.). « *D'une* ***gravité***, *d'une ampleur, d'une* ***solennité*** *admirables, sans emphase* ***aucune*** » *(GIDE).* 0 Par ext. Exagération dans la manifestation des sentiments. « *Un dévouement sans comédie* ***et*** *sans emphase* » (BAUDEL.). ◈ ANT. *Naturel*, **simplicité.** Discrétion.

EMPHATIQUE [ɑ̃fatik]. *adj.* (1579; gr. *emphatikos*). Plein d'emphase. V. **Ampoulé, déclamatoire, enflé, grandiloquent, pompeux.** « ***La pièce est*** *dans ce genre tendu et emphatique* » (STE-BEUVE). *Un* ***ton***, *un style emphatique. 0* ***Gram.*** Qui marque une certaine intensité ou énergie dans l'expression. *Pluriel emphatique* (ex. : des éternités, les airs, etc.). ◈ ANT. Simple, *sobre.*

EMPHATIQUEMENT [ɑ̃fatikmɑ̃]. *adv.* (1597; de *emphatique).* Avec emphase. ◈ ANT. Simplement, sobrement.

EMPHYSÉMATEUX, EUSE [ɑ̃fizematø, øz]. *adj. et n.* 11755: de *emphysème*). *Méd,* Propre à l'emphysème; atteint d'emphysème' pulmonaire.

EMPHYSÈME [ɑ̃fizɛm]. *n.* m. (1658; gr. *emphusema*). Gonflement produit par une infiltration gazeuse dans le tissu cellulaire. *Emphysème pulmonaire,* dilatation anormale et permanente des alvéoles pulmonaires pouvant entraîner la rupture de leurs parois et l'infiltration gazeuse du tissu cellulaire.

EMPHYTÉOSE [ɑ̃fiteoz]. *n. f.* (1271 ; lat. médiév. *emphyteosis*, altér. du lat. jur. d'o. gr. *emphyteusis*). *Dr. Sorte* de bail de longue durée (18 à 99 ans) qui confère au preneur un droit réel susceptible d'hypothèque.

EMPHYTÉOTE [ɑ̃fitest]. n. (1596; lat. *emphyteuta*). *Dr.* Personne qui jouit d'un fonds par bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE [ɑ̃fiteɔtik]. *adj.* (XIVᵉ; lat. *emphyteuticus*). *Dr.* Relatif à l'emphytéose. *Bail, louage emphytéotique.*

EMPIÈCEMENT [ɑ̃pjɛsmɑ̃]. n. m. (1870; de en-, etpièce). Pièce rapportée constituant le haut d'un corsage, d'un chemisier, d'une robe et couvrant les épaules. — Partie plate d'une jupe, de la taille aux hanches, qui maintient les plis de l'ampleur du bas.

EMPIERREMENT [ɑ̃pjɛʀmɑ̃]. *n.* m. (1750; deempierrer). Action d'empierrer (un chemin, un fossé); couche de pierres cassées, destinées à cette opération.

EMPIERRER [ɑ̃pje(ɛ)ʀe]. *v. tr.* (1636; p.-ê. *h. 1323:* « pétrifier », 1552; de *en-, et pierre).* Couvrir d'une couche de pierres, de caillasse. *Empierrer une route.* V. Caillouter, **macadamiser, recharger.** *Empierrer un fossé, un bassin (pour* le drainage).

EMPIÉTEMENT [ɑ̃pjɛtmɑ̃]. n. *m.* (1611; « base », 1546; de *empiéter).* Action d'empiéter, de déborder. 0 *Fig.* Usurpation, conquête abusive. « *Ce qu'elle* (la Maison de Bourbon) ***nommait*** *ses concessions,* ***c'étaient*** *nos conquêtes: ce qu'elle appelait nos empiétements,* ***c'étaient*** *nos droits* » (HUGO).

EMPIÉTER [ɑ̃pjete]. V. *intr.; conjug. céder* (1636; tr., « prendre dans ses serres », XIVᵉ; « saisir, occuper », XVIᵉ; de *en-,* et *pied).* ♦ 1° Mettre le pied, gagner pied à pied (sur le terrain du voisin). « *Cet État fondé sur la guerre, et par là* ***naturellement*** *disposé à* ***empiéter*** *sur ses voisins* » (BOSS.). 0 *Fig.* S'emparer de biens, d'avantages au détri*ment* de *(ceux* des *autres).* V. Usurper. *Empiéter sur les droits de qqn.* « ***Un*** *prince accompli n'empiétant sur* ***la*** *liberté de* personne » (RENAN). ♦ 2° *Par ext.* Prendre un peu de la place de, déborder *sur.* **V. Chevaucher, mordre.** « *Une multitude de* ***tombes*** *serrées, empiétant les unes sur les* ***autres*** » *(LOTI).* ◈ ANT. **Respecter.**

EMPIFFRER (S') [ɑ̃pifʀe]. *v. pron.* (1669; tr., « gaver », XVIᵉ; de *en-,* et *piffre,* VX ou dial. «gros, goulu», rad. expre*piff-*). *Fam. Se* bourrer, *se gaver.* « *Il* ***s'empiffrait*** *de nourrit* et *repu, s'endormait* ***sur*** *place* » (THARAUD).

EMPILAGE [ɑ̃pilaʒ] ou **EMPILEMENT** [ɑ̃pilmɑ̃]. *n.* (1679,-1548; de *empiler).* ♦ 1° Action, manière d'emp*Empilage* et *séchage du bois.* ♦ 2° *(Empilement).* Enta ment. *Un empilement invraisemblable de caisses.*

EMPILE [ɑ̃pil]. *n. f.* (1769; de *en-,* et *pile,* « petites co*en pile* sur la ligne », 1765). Techn. *(Pêche).* Petit fil ou auquel on attache l'hameçon.

EMPILER [ɑ̃pile]. Y. *tr.* (fin XIIᵉ; de en-, et *pile).* ♦ 1° M tre en pile, *Empiler du bois, des livres.* 0 Entasser. Pron « *Des Levantins de* ***toute*** *race s'empilaient dans des* ***brasseri*** (Lon). ♦ 2° *Fam.* (fin XIXᵉ). Duper en volant. V. Rou **voler.**

EMPILEUR, EUSE [ɑ̃pilœʀ, øz]. n. (1715; de *empil* ♦ 1° *Techn.* Ouvrier chargé d'empiler. *Empileur de b* ♦ 2° *Pop.* Celui qui dupe, vole.

EMPIRE [ɑ̃piʀ]. *n. m.* (XIIᵉ; *empirie,* 1080; lat. *imperiu* ♦ 1° Autorité. domination absolue. V. **Commandem maîtrise, souveraineté.** « *L'homme qui donne aujourd l'empire du monde à la France* » (CHATEAU~.). 0 Pouv forte influence. « *La religion prit de plus* ***en*** *plus* ***d'emp*** *dans cette âme* » (STE-BEUVE). « *Sous l'empire du poiso* (BAUDEL.). V. **Action.** ♦ 2° *Didact.* Autorité souvera d'un chef d'État qui porte le titre d'empereur. « *Dioclé abdiqua* ***solennellement*** *l'empire* » (VOLT.). ♦ 3° Cour. L'E ou l'ensemble des États soumis à cette autorité. ***L'emp*** *romain? byzantin. Le Saint-Empire romain* ***germaniq*** ***L'Empire*** *du Milieu, le* ***Céleste*** *Empire,* anciens noms d Chine. « *Un Empire français enfermé dans des limites as larges, mais fort de* son ***unité*** » (MADELIN). 0 *Par ext.* Péri où la France fut un État gouverné par un empereur. *Premier, le Second Empire.* Ellipt. ***Style***, meuble ***Emp*** du Premier Empire. ♦ 4° Ensemble d'États, de territoi relevant d'un gouvernement central. V. **Colonie.** ***L'an*** *Empire colonial français. L'Empire britannique. 0* Tout É puissant et son territoire. *Le* ***partage*** *de l'empire* ***d'Alexan*** « *Un empire fondé par les armes* » (MONTESQ.). — Loc. , *pour un empire!* pas même si on recevait en échange empire. pour rien au monde.

EMPIRER [ɑ̃piʀe]. *v.* (XIIIᵉ; réfection, d'apr. *pire, empeirier,* XIᵉ. V. Pire). ♦ 1° *Intrans.* Devenir pire. « *semble que son état, déjà si pitoyable, ne puisse* ***qu'empi*** ***bientôt*** » (GIDE). ♦ 2° *Trans.* Rendre pire. V. **Aggrav** « *Le souvenir du passé empirait la misère présente* » (TAIE ◈ ANT. Améliorer. — HOM. Empyrée.

EMPIRIOCRITICISME [ɑ̃pikjɔkʀitisim(ə)]. *n. (1897; de empirique, et criticisme). Philo.* Doctrine fon sur la critique de la valeur de la science. « *Matérialisme Empiriocriticisme* », ouvrage de Lénine.

EMPIRIQUE [ɑ̃piʀik]. *adj.* (1314; lat. d'o. *gr. empiricu* ♦ 1° Vx (Médecine, médecin). Qui s'appuie principalem sur l'expérience et non pas sur les données scientifiques rationnelles. — Subst. « *Toute la médecine des* ***empiriq*** *se réduisait donc à avoir* ***vu***, *à se ressouvenir* ***et*** *à compare* (ENCYCL.). 3 *Péj.* (XVII~). Qui ne tient aucun compte données de la médecine scientifique. Subst. *(Vx)* Charlat guérisseur. « *Mon père, qui ne croyait point* ***aux médeci*** *envoya chercher l'empirique* » (CHATEAUB.). ♦ 2° *M* Qui reste au niveau de l'expérience spontanée ou commu n'a rien de rationnel ni de systématique. *Découvrir la* ***solut*** *d'un problème* ***par*** *des procédés purement empiriques.* 3° *Philo.* (1808). Expérimental. 0 (1845) De l'empirisr ◈ ANT. Méthodique, ***rationnel***, scientifique, *systématique.*

EMPIRIQUEMENT [ɑ̃piʀikmɑ̃]. *adv.* (1593; de *emp* ***que***). Par des procédés empiriques. *Résultat obtenu* ***emp*** ***quement.***

EMPIRISME [ɑ̃piʀism(ə)]. *n. m.* (1736; de *empiriqu* ♦ 1° *Vx.* Médecine empirique. ♦ 2° *Mod.* Méthode. activ qui s'appuient sur l'expérience. « *Une moitié de* ***vos co*** ***est*** *routine, l'autre moitié empirisme* » (HUGO). ♦ 3° ***Phi*** (déb. XIXᵉ). Théorie d'après laquelle toutes nos connaissan sont des acquisitions de l'expérience. **V. Associationnisr sensualisme** *(opposé* **à rationalisme** ; idéalisme). ***L'empiris*** *anglais* (Locke, Hume, Mill). *Empirisme logique.* V. **Logi** positivisme.

EMPIRISTE [ɑ̃piʀist(ə)]. *adj. et n.* (1853; de ***empirism*** *Philo.* Propre à l'empirisme, partisan de l'empirisme.

EMPLACEMENT [ɑ̃plasmɑ̃]. *n. m.* (1611; de ***empla*** « placer », XVIᵉ; de *en-,* et *placer).* ♦ 1° Lieu, endroit con nable. « *Quelques voyages d'études dans le Bas-Congo* ***po*** *fixer l'emplacement des usines* » (MAUROIS). ♦ 2° **Pla** à laquelle une chose a été mise par l'homme. V. **Positi** *Faire des fouilles sur* ***l'emplacement*** *d'une ville* ***dispar*** « *Un noir* ***rougoiement*** *indiquait* ***l'emplacement*** *des* ***bou*** ***vards*** » (CAMUS).

EMPLANTURE [ɑ̃plɑ̃tyʀ]. *n. f.* (1773; de ***emplan*** « planter », XVᵉ; de en-, et *planter).* ♦ 1° *Mar.* Encaissem

stiné à supporter le pied d'un bas mât. ♦ 2° *Aviat.* Ligne raccordement de l'aile au fuselage.

EMPLÂTRE [ɑ̃plɑtʀ(ə)]. *n.* **m.** (fin XIIe; lat. d'o. gr. *mplastrum*). ♦ 1° Préparation pour usage externe destinée adhérer à la peau (en se ramollissant légèrement au contact la chaleur corporelle). V. **Diachylon.** 0 *Par anal.* Pièce u'on colle sur l'enveloppe d'un pneumatique crevé. ♦ Fig. *(Fam.)*, Aliment lourd et bourratif. 0 Gifle, coup. ♦ 3° *Pop.* Individu sans énergie, bon à rien. « Je ne *suis qu'un eil emplâtre et je n'ai rien à dire sur cette guerre, puisque ne la fais pas* » (SARTRE). Quel *emplâtre!*

EMPLETTE [ɑ̃plɛt]. *n. f.* (XIVe; *emploite, fin* XIIe; lat. pop. *mplicta*, class. *implicita*, p. p. de *implicare*. V. Employer). 1° Achat (de quelque marchandise courante). V. **Acquisition.** « *Il revint au bazar et fit l'emplette d'un porte-monnaie* » (ROMAINS). *Faire des emplettes, ses emplettes.* V. Achat, ourse. ♦ 2° Objet que l'on a acheté. V. Achat. *Elle lui ontrait toutes ses emplettes.*

EMPLIR [ɑ̃plir]. *v. tr.* (XIIe; lat. *pop.* °*implire*, class. *mplere*). ♦ 1° *Vieilli* ou *littér.* Remplir. « *Les soldats viennent mplir leurs bidons* » (MART. du *G.*). « *Ils emplissent de ur odeur le hall de la gare Saint-Lazare* » (APOLLINAIRE). — Pronom. « *Le canal s'emplit d'un flot rougeâtre* » (CHARONNE). « *La chambre s'emplissait de clarté bleue* » (LOUYS). 2° Occuper par soi-même (la capacité d'un réceptacle, ne place vide). « *Beaucoup de gens emplissaient les rues ou s caf&* » **(CAMUS).** V. Envahir. « *La chambre carrée que ois lits emplissaient* » (ZOLA). ◈ ANT. *Vider.*

EMPLISSAGE [ɑ̃plisaʒ]. *n.* **m.** (1642; de *emplir*). *Rare.* emplissage.

EMPLOI [ɑ̃plwa]. *n. m.* (1539; de *employer*). ♦ 1° Action u manière d'employer une chose; ce à quoi elle est employée, destination. V. Usage, utilisation. « *Les drogues dont emploi est le plus commode* » (BAUDEL.). « *Le plus libre mploi et développement de nos forces* » *(GIDE). Faire un on, un mauvais emploi de son temps, de son argent.* « *D'assez ortes sommes dom il ne parvenait pas à justifier l'emploi* » (MART. du *G.*). — *Mode d'emploi,* notice expliquant la anière de se servir d'un objet. *-Emploi du temps,* répartion dans le temps de tâches à effectuer, d'exercices; **règlement** établissant cette répartition. V. Calendrier, horaire, **rogramme.** *Avoir un emploi du temps très chargé, être très* ccupé. — *Ling.* Le fait de se servir d'une forme de la langue. *Les mots ne sont immuables ni dans leur sens, ni dans leur mploi* » (LITTRÉ). *Emploi libre d'un mot,* opposé *à emploi en ception.* 0 Spécialt. *(Dr.)* Remploi. — *Compt.* Action de orter une somme en recette ou en dépense. V. Mention. *aux emploi,* inscription sur un compte d'une dépense qui 'a pas été faite. — DOUBLE EMPLOI, somme inscrite deux fois. *ig. (Cour.) Cela fait double emploi,* est inutile, répond à un esoin déjà satisfait par autre chose. ♦ 2° (Déb. XVIIe). Vx. ccupation (de qqn). « *Raisonner est l'emploi de foute ma aison* » (MOL.). 0 *Mod.* Ce à quoi s'applique l'activité étribuée d'un employé, d'un salarié. V. Gagne-pain, place, **tuation,** travail. « *Les ministres diminuaient les salaires et ugmentaient les emplois* » (BAL~.). « *Il avait interrompu ses tudes et pris un emploi* » *(CAMUS). Il est sans emploi.* V. **hômage** *(en). Il cherche de l'emploi,* du travail. Offres, *emandes d'emploi* (par petites annonces). 0 *Écon.* (Keynes) omme du travail humain effectivement employé et rémunéré, dans un système économique. V. **Plein-emploi,** sous**mploi.** *Le volume de l'emploi.* ♦ 3° *(1775). Genre* de rôle ont *est* chargé un *acteur. Avoir, tenir l'emploi du jeune remier. Avoir le physique de l'emploi;* au fig. Avoir bien l'air e ce qu'on fait. ◈ ANT. *Chômage.*

EMPLOYABLE [ɑ̃plwajabl(ə)]. *adj.* (XVIe; de *employer*). *tare.* Qu'on peut employer. V. Utilisable.

EMPLOYÉ, ÉE [ɑ̃plwaje]. *n.* (1723; p. p. subst. de *mployer*). Salarié (généralement payé au mois) qui est mployé à un travail d'ordre plutôt intellectuel que manuel *pposé* à ouvrier). V. Agent, commis. *Les employés d'un inistère, d'une administration. Employé de banque, de ureau. Employé aux écritures. Une employée des postes. mployé de* commerce. V. Vendeur. *Employé de chemin de fer.* '. Cheminot. ◈ ANT. Employeur.

EMPLOYER [ɑ̃plwaje]. *v. tr.;* conjug. noyer (1080; lat. *mplicare* « enlacer, engager »). ♦ 1° Faire servir à une fin. '. Servir *(se), user, utiliser. Employer un outil, un instrument, es matériaux. Voilà de l'argent bien, mal employé. Employer ous les moyens.* V. Recourir. « *Employant des ruses d'enfant our voir les photographies* » (GIRAUDOUX). *Employer tous* SES *oins, toute* son *énergie* à une *tâche.* V. Appliquer, apporter, **onsacrer.** « *Celui qui a bien employé le temps qu'on lui ctroie* » **(COCTEAU).** *J'ai employé toute une journée à rédiger non* courrier. V. Mettre, passer. *Vous avez employé un ferme mpropre.* « *Michels employait à chaque instant les mots de hef, de* meneur » (ROMAIN~). Pronom. *Cette expression ne 'emploie pas, plus* (V. Inusité). 0 Spécialt. *(Compt.)* Mettre, orter en compte. *Employer une* somme *en recette.* ♦ 2° Faire travailler pour son compte en échange d'une rémunération. *Société qui emploie plusieurs milliers d'ouvriers.* « *Je compte t'employer au restaurant* » *(GREEN).* — *Occuper. On l'emploie à de menus travaux.* ♦ 3° *S'EMPLOYER À. Y. pron.* S'occuper avec ardeur ou dévouement. V. Appliquer (s'), consacrer *(se). Il faut s'y employer activement.* V. Dépenser *(se).* « *Aimer, c'est avoir pour but le bonheur d'un autre, s'employer et se dévouer* à son *bien* » (TAINE). Vieilli. *S'employer pour qqn,* lui apporter tout son appui. ◈ ANT. Négliger, renvoyer.

EMPLOYEUR, EUSE [ɑ̃plwajœʀ, øz]. *n.* (1794; angl. *employer;* « celui qui emploie, dépense », 1304; de *employer). Dr. trav.* Personne employant du personnel salarié. *Les obligations respectives de l'employeur et du salarié.* V. Patron. *Certificat de l'employeur.*

EMPLUMÉ, ÉE [ɑ̃plyme]. *adj. (fin* XIIe; de en-, et *plume).* Couvert, orné de plumes.

EMPOCHER [ɑ̃pɔʃe]. *v. tr.* (1611 ; « mettre dans un sac », 1580; de en-, et *poche).* ♦ 1° Toucher, recevoir (de l'argent). « *Mon cousin vient d'hériter; mon homme empoche environ 700 000 francs* » (FLAUB.). ♦ 2° *Vieilli.* Mettre dans sa poche (un objet). 0 *Fig.* et *fam.* Supporter, subir. V. Encaisser. « *Il lui fallait empocher sans sourciller ce que je lui ai dit* » (DUTOURD). ◈ ANT. *Débourser.*

EMPOIGNADE [ɑ̃pwaɲad]. n. *f.* (1836; de *empoigner).* Altercation, discussion violente.

EMPOIGNANT, ANTE [ɑ̃pwaɲɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1853; de *empoigner). Rare.* Qui empoigne, émeut fortement. V. Emouvant.

EMPOIGNE [ɑ̃pwaɲ], n. *f.* (1773; de *empoigner). Inus.* Action d'empoigner. Cour. (1867) C'est une *vraie foire d'empoigne,* une mêlée, un affrontement d'intérêts et de spéculations malhonnêtes. V. Crabe (panier de crabes).

EMPOIGNER [ɑ̃pwaɲe]. *v. tr.* (1175; de en-, et *poing).* ♦ 1° Prendre en serrant dans la main. V. Saisir. « *Legrand sauta sur Jupiter et l'empoigna au coller* » (BAUDEL.). Pronom. *(Récipr.)* Se colleter; et *fig.* Se quereller, s'attraper. ♦ 2° *Fig.* Émouvoir, intéresser profondément. « *La lecture d'un paragraphe l'empoignait assez pour qu'il eût envie d'en connaitre les lignes suivantes* » (ROMAIN~). ◈ ANT. Lâcher.

EMPOINTURE [ɑ̃pwɛ̃tyʀ]. *n. f.* (1792; de *empointer (vx).* « retenir par des points »). *Mar.* Angle supérieur d'une voile carrée.

EMPOIS [ɑ̃pwa]. n. m. (XIIIe; lat. *impensa* « dépensé », d'où « matériaux, ingrédients »). Colle à base d'amidon, employée à l'apprêt du linge (V. Empeser). « *Un surplis à grandes manches raides d'empois* » (DAUD.).

EMPOISONNANT, ANTE [ɑ̃pwazɔnɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1900; « toxique », par plaisant., *1676;* de *empoisonner). Fam.* Très ennuyeux, embêtant.

EMPOISONNEMENT [ɑ̃pwazɔnmɑ̃]. *n.* m. (fin XIIe; de *empoisonner).* ♦ 1° Ensemble de troubles consécutifs à l'introduction d'un poison dans l'organisme (surtout par la bouche). V. Intoxication. *Empoisonnement dû à des champignons vénéneux.* ◇ Meurtre par le poison. « *Votre renommée infâme de meurtre et d'empoisonnement* » (HUGO). 0 *Fie (Vieilli)* Fait de corrompre (les esprits, les mœurs). ♦ 2° (1946). *Fam.* Ennui, embêtement. « *J'avais déjà suffisamment d'empoisonnements comme ça* » (Cl. SIMON).

EMPOISONNER [ɑ̃pwazɔne]. *v. tr.* (fin XIe; de en-, et poison). ♦ 1° Faire mourir, ou mettre en danger de mort, en faisant absorber du poison. « *Charles de France l'avait empoisonné le jour où ils firent collation ensemble* » (HUGO). *Par exagér.* (Fam.) Une *gargote* où on nous *a empoisonnés.* — Pronom. *S'empoisonner* : se tuer en absorbant du poison. 0 Intoxiquer. « *Cette substance dont se décharge le ver à soie l'empoisonnerait s'il la gardait* en *lui* » (GIDE). ♦ 2° Mêler, infecter de poison. *Empoisonner une boisson, un puits, un étang. Empoisonner des flèches avec du curare.* — Au p. p. *Flèches empoisonnées. Fig.* (Littér.) *Un trait empoisonné,* une attaqué, une allusion perfide. *Des propos empoisonnés,* particulièrement venimeux. ♦ 3° Empuantir, empester. « *Le réfectoire empoisonné du continuel graillon des eaux de vaisselle* » (ZOLA). ♦ 4° Fig. *(Vieilli),* Corrompre moralement. V. Pervertir. 0 Altérer dans sa qualité, son agrément. V. Gâter. « *L'inquiétude allait empoisonner ma joie* » (DuHAM.). « *Elle voulait ne pas empoisonner la vie de ce qu'elle aimait* » (STENDHAL). ♦ 5° *Fam.* Embêter. *Il n'a personne pour l'aider, il est bien empoisonné. Ça m'empoisonne.* -Pronom. Ennuyer. *On s'empoisonne ici.*

EMPOISONNEUR, EUSE [ɑ̃pwazɔnœʀ, øz]. n. (XIIIe; de *empoisonner).* ♦ 1° Criminel qui use du poison. « *Elle ne fut pas brûlée vive comme l'étaient les empoisonneurs* » (MICHELET). — Par exagér. *(Fam.)* Très mauvais cuisinier. ♦ 2° Fig. *(Littér.)* Corrupteur. « *Un faiseur de romans... est un empoisonneur public* » *(NICOLE).* ♦ 3° *Fam.* Personne qui empoisonne, ennuie tout le monde. V. Poison.

EMPOISSER [ɑ̃pwase]. v. *tr.* (1539; de en-, et *poix). Rare.* Poisser, rendre poisseux.

EMPOISSONNEMENT [ɑ̃pwasɔnmɑ̃]. *n. m.* (1531; de

empoissonner). Action d'empoissonner; son résultat. V. **Alevinage.**

EMPOISSONNER [ɑ̃pwasɔne]. V. *tr.* (mil. XIIIe; de en-, et *poisson).* Peupler de poissons. V. Aleviner. *Empoissonner un étang, une rivière.*

EMPORIUM [ɑ̃pɔʀjɔm]. *n. m.* (1755; mot lat. d'o. gr.). *Antiq.* Comptoir commercial en pays étranger.

EMPORT [ɑ̃pɔʀ], *n.* m. (v. 1950; « influence », 1280; en droit, 1507; déverbal de *emporter).* Aéron. *Capacité d'emport,* charge susceptible d'être emportée par un avion.

EMPORTÉ, ÉE [ɑ̃pɔʀte]. *adj. (1633;* de emporter). Qui s'emporte facilement. V. **Irritable, vif, violent.** « Ces *maîtresses emportées et difficiles qui tourmentent leurs domestiques* » (LESAGE). ◇ ANT. *Calme,* doux.

EMPORTEMENT [ɑ̃pɔʀtəmɑ̃]. *n.* m. (1634; « action d'emporter », XIIIe; de *emporter).* ♦ 1° *Vieilli.* Élan, transport. « *Claude s'était jeté avec plus d'emportement dans les bras de la science* » (HUGO). « *Les emportements de l'imagination* » (CHATEAUB.). ♦ 2° *Mod.* Violent mouvement de colère. « *Il n'y a qu'un pas de la colère contre soi-même à l'emportement contre les autres* » (STENDHAL). ◇ ANT. *Calme,* sang-froid.

EMPORTE-PIÈCE [ɑ̃pɔʀtəpjɛs]. *n. m. invar. (1690; de emporter, et pièce).* ♦ 1° *Techn.* Outil servant à découper et enlever d'un seul coup des pièces de forme déterminée dans des feuilles de métal, de cuir, de carton, etc. V. **Poinçonneuse.** — *Chir.* Sorte de pince métallique servant à morceler ou à sectionner un tissu, généralement un tissu osseux. ♦ 2° *Fig.* (1740). Vx. Personne ou satire mordante. 0 *Mod.* (1870) *Loc. adj.* À L'EMPORTE-PIÈCE, mordant, incisif. « *Le génie du mot à l'emporte-pièce* » (L. BERTRAND).

EMPORTER [ɑ̃pɔʀte]. V. tr. (1080; de en Porter, 980). ♦ 1° Prendre avec soi et porter hors d'un lieu (un objet, un *être inerte).* « *Partir sans rien emporter que le plus strict nécessaire* » (GIDE). *Les voleurs ont emporté toute l'argenterie.* — Loc. *Vous ne l'emporterez pas en paradis,* vous ne jouirez pas longtemps du bien, du succès actuel; je me vengerai tôt ou tard. *Que le diable* l'emporte, m'emporte! 0* (Compl. de choses abstraites). *Il a emporté son secret dans la tombe.* « *J'emporte de vous ces bonnes paroles* » (FROMENTIN). « *Pour emporter dans mes yeux l'image de ces lieux* » (D~uo.). 0 Loc. *Autant en emporte le vent : rien* n'en restera, tout en sera emporté comme par le vent. ♦ 2° Enlever avec rapidité. violence. V. Arracher, balayer. « *Une bourrasque d'ouest avait emporté plusieurs marins et deux navires* » (Lon). « *C'est le croup qui l'a emporté en quelques heures* » (LOTI) : qui l'a fait mourir. — *Loc. fig.* (Vx) *Emporter la pièce, le* morceau (proprem. une pibce qu'on enlève avec l'emporte-pièce) faire mal par ses railleries, être extrêmement mordant. « *Il a des traits qui percent, il emporte la pièce* » (STE-BEUVE). Mod. *Emporter le morceau,* réussir, avoir gain de cause. ♦ 3° *Par* ext. S'emparer de (qqch.) par la force. V. Conquérir, enlever. *Emporter d'assaut une position. Emporter une tranchée à la baïonnette.* Fig. « On gâte tout en *voulant tout* emporter *de haute lutte* » (CHATEAUB.). 0 *Vx.* Remporter (l'avantage, le prix). ♦ 4° Entraîner avec force, rapidité. « *Vous êtes emporté comme dans un tourbillon* » (GAUTIER). *Le train « qui m'emportait vers le front* » (MONTHERLANT). 0 *Fig.* (passions, forces) Entraîner, pousser. « *L'amour, ouragan des cieux qui emporte à J'abîme Je cœur entier* » (FLAUB.). « *Vous savez quelle générosité nous emporte* » (GIDE). *Se laisser emporter par l'imagination. Des arguments qui emportent la conviction.* ♦ 5° *Vieilli. Entraîner comme* conséquence. V. Comporter. « *Tout ce qu'emporte de risques la précipitation dans le travail* » (VALÉRY). ♦ 6° (XIVe). L'EMPORTER, avoir le dessus, se montrer supérieur. V. Gagner, triompher, vaincre. « *Son compétiteur pourrait bien l'emporter sur notre philosophe* » (STE-BEUVE). *Notre équipe l'a emporté par trois buts* à un. — (Sujet de chose) « *Je ne trouve rien qui J'emporte en volupté sur les premiers sentiments* » (VALÉRY). *L'amour l'emporta sur l'amitié dans son cœur.* V. Prévaloir. ♦ 7° S'EMPORTER. Y. *pron. Se* laisser aller à des mouvements de colère, à des actes de violence. V. Éclater, fulminer. « *Napoléon s'emporta : Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile?* » (CHATEAUB.). *S'emporter contre un contradicteur.* ◇ ANT. Apporter, rapporter. Laisser; arrêter.

EMPOTÉ, ÉE [ɑ̃pɔte]. *odj.* (1867; de en-, et a. fr. ou dial. *pot* « engourdi, gros », d'où *main pote* « main gauche », lat. pop. **pautta* « patte »). *Fam.* Maladroit, lent. Subst. Quel *empoté!* ◇ ANT. *Adroit,* dégourdi.

EMPOTER [ɑ̃pɔte]. Y. *tr.* (1690; de en-, et pot). *Rare.* Mettre en pot (V. Rempoter). ◇ ANT. *Dépoter.*

EMPOURPRER [ɑ̃puʀpʀe]. Y. *tr.* (1552; de en-. et pourpre). Colorer de pourpre, de rouge, par l'effet de phénomènes naturels. V. Rougir. « *Le soleil allait se coucher et dorait, empourprait une multitude de petits nuages* » (FROMENTIN). *Pronom.* Prendre une teinte pourpre. « *Tout s'empourpre, tout se dore* » (JAMMES). *0 Spécialt,* (visage) « *Le chef de bureau dont l'indignation et la fureur empourprèrent Je visage* » (LECOMTE). A" D. D. « *Les joues empourprées de ce ton mal dif* » (GAUTIER).

EMPOUSSIÉRER [ɑ̃pusjeʀe]. *v. tr.;* conjug. *céder* (1888 de *en-, et poussière).* Recouvrir de poussière. ◇ ANT. *Dépoussiérer.*

EMPREINDRE [ɑ̃pʀɛ̃dʀ(ə)]. *v. tr.;* conjug. *peindre* (1213 lat. pop. **impremere,* class. *imprimere.* V. Imprimer), 1° (Rare à l'actif). Marquer par pression sur une surface (un forme, un dessin). V. Imprimer. ♦ 2° *Fig.* et *Jittér.* Marque « *Empreindre la pensée dans le fait* » (BALZ.). « *Les beau ouvrages ne vieilliraient jamais s'ils n'étaient empreints qu d'un sentiment vrai* » (DELACROIX). *Pronom.* Porter l'empreint de. « *Chaque littérature s'empreint plus ou moins profondé ment des mœurs et de l'histoire du peuple* » (HUGO). ◇ AN *Effacer.*

EMPREINTE [ɑ̃pʀɛ̃t]. *n. f.* (XIIIe; p. p. subst. a" f.. d *empreindre).* ♦ 1° Marque en creux ou en relief laissée pa un corps qu'on presse sur une surface. V. Gravure, impression. « *Comme l'empreinte du cachet reproduit Je creux d J'intaille* » (BLOY). « *De belles médailles grecques frappées la même empreinte* » (DAUD.). V. Effigie. *Prendre l'emprein d'une serrure.* V. Moulage. — *Typogr.* Matrice constitu par un flan, obtenue par la frappe d'une brosse ou par f pression d'une platine, d'un cylindre. ◇ Trace naturelle « *Sur Je sable la délicate empreinte de ton adorable pied* (GAUTIER). « *Reconnaître le renard à ses empreintes* » (FLAUB.) — EMPREINTES DIGITALES, traces laissées par les doigts, don le dessin est dû aux crêtes papillaires des pulpes des doigt et qui sont propres à chaque individu, permettant une iden tification précise. V. **Dactyloscopie.** Absolt. *Mettre se empreintes sur une carte d'identité. Le criminel n'a pas laiss d'empreintes.* — *Anat.* Nom de diverses dépressions à la sur face d'un organe, ou surface rugueuse d'un os. — Géo *Empreintes animales, végétales.* V. Fossile. ♦ 2° *Fig* (XVIIe). Marque profonde, durable. « J'y *retrouve fortemen tracée J'empreinte de mes lectures d'alors* » *(NERVAL).* « *U peuple reçoit toujours J'empreinte de la contrée qu'il habite* (TAINE). « *Dans l'accent personnel, dans l'empreinte d l'artiste* » (R. ROLLAND). V. Cachet, sceau.

EMPRESSÉ, ÉE [ɑ̃pʀese]. *adj.* (1664; « affairé », 1611 de *empresser).* ♦ 1° Qui s'empresse, est plein de zèle et d prévenances. V. Attentionné, complaisant, dévoué, prévenan « *Attentive à me plaire, empressée jusqu'à l'humilité* » (MAU RIAC). « *L'ami. Je confident empressé de Madame de Sévigné* (STE-BEUVE). Subst. *Il fait l'empressé.* — Qui marque d l'empressement. *Il lui faisait une cour empressée.* ♦ 2° EMPRESSÉ À, *DE (vieilli) :* qui s'empresse de, est avide de « *Beethoven se hâte, comme une terre empressée à produire* (HERRIOT). *Il* « *devint peu à peu si empressé de m'avoir qu' en devint même gênant* » (ROUSS.). ◇ ANT. Froid, *indifféren* négligent.

EMPRESSEMENT [ɑ̃pʀesmɑ̃]. n. m. (1647; «excitation) 1608; de *empresser).* ♦ 1° Action de s'empresser auprès d qqn. V. Complaisance, zèle. « *D'aimables demoiselles m reçoivent avec empressement* » (ROUSS.). ♦ 2° Hâte qu'in pire le zèle. V. Ardeur, diligence. *Obéir avec empressemen* « *Mon empressement à me déclarer moi-même coupable* (CHATEAUB.). ◇ ANT. *Froideur,* indifférence, lenteur, *mollesse*

EMPRESSER (S') [ɑ̃pʀese]. *v. pron.* (1580; « se rassem bler », XIIe; de en-, et presser). ♦ 1° Mettre de l'ardeu du zèle à servir qqn ou à lui plaire. S'empresser auprès *de jolies femmes.* « *Ces deux petites créatures s'empressèrer autour de moi* » (ROUSS.). ♦ 2° S'EMPRESSER DE : se hâte « *Et aussi, s'empresse-t-elle d'ajouter, parce que...* » (RO MAINS). ◇ ANT. *Négliger.*

EMPRÉSURER [ɑ̃pʀezyʀe]. Y. *tr.* (1568, a" p. p.; de en *et présure).* Additionner de présure (le lait, pour le fai cailler). — Au p. p. *Lait emprésuré.*

EMPRISE [ɑ̃pʀiz]. *n. f. (1868;* « entreprise », XIIe; p. p subst. de *emprendre* « entreprendre », 1080; lat. pop. **impr hendere.* V. Prendre). ♦ 1° Dr. Mainmise de l'Adminis tration sur une propriété privée. *Régularité, irrégularité d l'emprise* (compétence des tribunaux judiciaires). ♦ 2° COU (1886). Domination intellectuelle ou morale. V. **Ascendan autorité, empire, influence.** « *L'emprise des groupes sur l'ind vidu* » (ROMAINS). « *Sur le Chevalier, ces philosophes avaien alors moins d'emprise que les poètes* » (MAURois). *Exerc son emprise.*

EMPRISONNEMENT [ɑ̃pʀizɔnmɑ̃]. n. *m.* (XIIIe; *emprisonner).* Action d'emprisonner, état de celui qui e emprisonné. V. Détention, incarcération, internement, réclu sion. *Emprisonnement correctionnel, de simple police.* ANT. *Élargissement, libération.*

EMPRISONNER [ɑ̃pʀizɔne]. Y. *tr.* (déb. XIIe; de en-, *prison).* ♦ 1° Mettre en prison. V. Écrouer, incarcérer, inter ner; *et pop.* Boucler, *coffrer. Emprisonner un malfaiteu* ◇ Enfermer comme dans une prison. V. Cloîtrer. *Elle plaignait d'être emprisonnée dans ce couvent.* Fig. *Emprisonn dans ses préjugés.* V. Prisonnier. ♦ 2° *Par* ext. Tenir à l'étroi

errer « *Le buste serré dans un corsage qui emprisonnait* cou *jusqu'au* menton » (GREEN). ◈ ANT. *Élargir, libérer.*

EMPRUNT [ɑ̃pʀœ̃]. *n.* **m.** (1196; de emprunter). ♦ 1° Action d'obtenir une somme d'argent, à titre de prêt; ce ui est ainsi reçu. *Faire un emprunt.* « *Il la supplia de contracr pour lui un nouvel emprunt sur la villa* » (MART. du G.). *embourser* un emprunt. V. Dette. ◇ Spécialt. *Empruntpublic,* absolt. *Emprunt, acte* par lequel l'État ou une collectivité ublique demande les fonds nécessaires pour financer des épenses publiques, en offrant certains avantages en contrepartie; les sommes ainsi reçues. *Emprunt communal, d'État. mettre, lancer, ouvrir; clore un emprunt. Emprunt à montant mité. Emprunt à 5 %. Souscrire à un emprunt. Emprunt à ourt, à long terme. Emprunt perpétuel,* dont on ne peut jamais xiger le remboursement. *Emprunt consolidé, amortissable, ndexé.* ♦ 2° *Fig.* (XVIe). Action de prendre chez un auteur n thème ou des expressions pour en tirer parti; thème, xpression ainsi utilisés. *Les emprunts que Molière a faits à laute.* ◇ *Ling.* Acte par lequel une langue accueille un élélent d'une autre langue; élément (mot, tour) ainsi incorporé. *mprunt à l'anglais. Le fonds primitif et les emprunts.* ♦ 3° *Loc. dj.* (1695). D'EMPRUNT, qui n'appartient pas en propre au ujet, vient d'ailleurs. V. Artificiel, emprunté. « *Avec toute ion érudition d'emprunt* » (ROUSS.). *Il voyageait sous un nom 'emprunt, un* faux nom. ◈ ANT. Prêt.

EMPRUNTÉ, ÉE [ɑ̃pʀœ̃te]. *adj. (fin* XIIe; de *emprunter).* 1° Qui manque d'aisance ou de naturel. V. Contraint, mbarrassé, gauche. « *Timide, emprunté dans la vie, effaré à idée des démarches à faire* » (DAUD.). « *Tout ce que je pus ouver à dire, de la manière la plus banale et la plus emprunée* » (GIDE). ♦ 2° (XVIe). *Vx.* D'emprunt. « On n'aime *ersonne que pour des qualités empruntées* » (PASC.). ◈ ANT. égourdi, *naturel; authentique,* personnel.

EMPRUNTER [ɑ̃pʀœ̃te], v. *tr.* (déb. XIIe: d'une forme op. du bas lat. *impromutuare,* VIIe, lat. jur. *promutuum* avance d'argent », class. *mutuum.* V. Mutuel). ♦ 1° Obtenir titre de prêt-ou pour *un usage momentané.* « *Daniel, en son om, avait emprunté de l'argent à l'imprimeur* » (DAUD.). *Il a fallu que je monte chez Emmanuel pour lui emprunter* ne cravate *noire* » (CAMUS). Absolt. « *Il avait fallu emprun-r, hypothéquer le bien de campagne* » (LOTI). ♦ 2° *Fig.* rendre ailleurs et faire sien. V. Devoir, prendre, tirer. Vieilli. *mprunter de.* « *Virgile a emprunté d'Homère quelques comoraisons* » *(VOLT.).* Mod. *Emprunter à.* « *Le chant grégo-'en semble emprunter au gothique ses lobes fleuris* » (HUYSANS). « *Mes façons de penser, je les emprunte volontiers : e ne tiens qu'à mes façons de sentir* » (RENARD). ♦ 3° Prenre (une voie réservée à d'autres, ou à d'autres usages). *Le conducteur ne peut emprunter la moitié gauche de la* haussée... » (CODE de la ROUTE). ♦ 4° Vx. Revêtir (une pparence étrangère), imiter. « *Il faut d'un suppliant emprun-r le visage* » (RAC.). ◈ ANT. *Avancer, céder,* prêter.

EMPRUNTEUR, EUSE [ɑ̃pʀœ̃tœʀ, øz]. n. (1263; de *mprunter*). ♦ 1° Personne qui fait un emprunt d'argent. V. Débiteur. *Le prêteur et l'emprunteur.* « *Ne recourez pas au ont-de-piété, c'est la perte de l'emprunteur* » (BALZ.). ♦ 2° Spécialt. *(ling.).* Qui fait un emprunt linguistique. *Langue mprunteuse.*

EMPUANTIR [ɑ̃pɥɑ̃tiʀ], v. *tr.* (fin XVe: de en-, et *puant*). Remplir d'une odeur infecte. V. Empester. ◈ ANT. Embaumer.

EMPUSE [ɑ̃pyz], n. *f.* (1839; lat. zool. *empusa,* appell. mythol., gr. *Empousa,* nom d'un spectre). ♦ 1° *Zool.* Insecte orthoptère marcheur, voisin de la mante. ♦ 2° *Bot.* (1890). Champignon siphomycète, parasite de certains insectes.

EMPYÈME [ɑ̃pjɛm], n. m. (1560; *empeime, fin* XIVe; *gr. mpuêma,* de *puon* « pus »). *Méd.* Amas de pus dans une avité naturelle. — *Spécialt.* Pleurésie purulente. *Opération* e *l'empyème,* destinée à évacuer le liquide de la pleurésie urulente.

EMPYRÉE [ɑ̃piʀe]. *n. m. (1544; cieux empirées,* XIIIe; at. ecclés. *empyrius, gr. empur(i)os* « *en* feu »). *Antiq.* La plus levée des quatre sphères célestes, qui contenait les feux ternels, c'est-à-dire les astres, et qui était le séjour des dieux. ◇ *Fig. et littér.* Ciel, monde *supra-terrestre.* « *Poursuivre leur ntretien dans l'empyrée* » (DUHAM.). ◈ HOM. Empirer.

EMPYREUMATIQUE [ɑ̃piʀømatik]. *adj.* (1728; de *mpyreume*). *Didact.* Qui tient de l'empyreume; fort et âcre. *L'ébullition prolongée y développe un goût empyreumatique t désagréable* » (BRILLAT-SAV.).

EMPYREUME [ɑ̃piʀøm]. n. m. (1560; gr. *empureuma,* le *pur* « feu »). *Chim. anc.* Saveur, odeur forte et âcre que prennent certaines substances organiques soumises à l'action l'un feu violent. « *Étourdie, ivre d'empyreumes* » (VALÉRY).

ÉMU, UE [emy]. *adj.* (XVe; de *émouvoir).* ♦ 1° En proie une émotion plus ou moins vive. « *Elle était si émue qu'elle ouvait à peine marcher* » (CHATEAUB.). « *Quoique très ému ui-même, il affecta la plus grande gaieté* » (DAUD.). ♦ 2° Qui émoigne d'une émotion. « *Ajouté un son plus ému à ma voix* » (CHATEAUB.). *J'en ai gardé* un souvenir ému. ◈ AM. Froid, *indifférent.*

ÉMULATION [emylasjɔ̃]. *n. f.* (1532; «rivalité, jalousie », XIIIe; lat. *æmulatio*). Sentiment qui porte à égaler ou à surpasser qqn en mérite, **en savoir, en travail.** V. Amour-propre, *concurrence, zèle.* « *L'émulation conduit à des excès et à des prodiges* » (TAINE). « *L'émulation au collège est la forme ingénue d'une ambition que vous connaîtrez plus tard* » (FROMENTIN).

ÉMULE [emyl]. *n.* (1534; « rival », XIIIe; lat. *æmulus*). *Littér.* Personne qui cherche à égaler ou à surpasser qqn en qqch. de louable. V. Concurrent. « *L'équilibre heureux où se maintiennent, émules et non rivales, les forces de ces chefs valeureux* » (GIDE). 0 *Par* ext. Personne d'un mérite égal. « *Les grands émules ou devanciers d'outre-Manche* » (STE-BEUVE).

ÉMULSEUR [emylsœʀ]. *n. m.* **(1886;** rad. de *émulsion*). *Techn.* Appareil servant à préparer des émulsions.

ÉMULSIF, IVE [emylsif, iv]. *adj.* (1755; rad. de *émulsion). Pharm.* Qui contient de l'huile sous forme d'émulsion. C *Chim.* Qui facilite (ou stabilise) une émulsion (en ce sens, on dit aussi *émulsifiant* [emylsifjɑ̃] ou *émulsionnant* [emylsjɔnɑ̃]) — Subst. *Un émulsif* (syn. *émulsifiant, émulsionnant).*

ÉMULSIFIABLE [emylsifjabl(ə)]. *adj.* (1960; du rad. de *émulsion). Chim.* Qu'on peut mettre en émulsion.

ÉMULSINE [emylsin]. *n. f.* (1837; d'abord en all.; rad. de *émulsion). Biochim.* Enzyme contenu dans les amandes, ayant la propriété d'émulsionner l'huile.

ÉMULSION [emylsjɔ̃]. *n. f.* (1560; lat. *emulsum,* supin de *emulgere* « traire »). ♦ 1° Préparation liquide d'apparence laiteuse tenant en suspension une substance huileuse ou *résineuse* (ex. : lait d'amandes). ♦ 2° *Chim.* Milieu hétérogène constitué par la dispersion, à l'état de particules très fines, d'un liquide dans un autre liquide en phase continue. *Émulsions naturelles* (lait, latex), *artificielles.* ♦ 3° Phot. *et cour. Émulsion photographique,* mélange sensible à la lumière, composé de sels d'argent à l'état de cristaux microscopiques en suspension dans la gélatine, le collodion, etc., qu'on applique en couche très mince sur la plaque ou le film.

ÉMULSIONNER [emylsjɔne]. v. *tr.* (1690; de *émulsion).* ♦ 1° Additionner (une boisson) d'une émulsion. ♦ 2° (1856). Mettre à l'état d'émulsion (une substance dans un milieu où elle n'est pas soluble). [On dit aussi *émulsifier.*] *Émulsionner* une *sauce.* ♦ 3° (Fin XIXe). Couvrir (le support photographique) de l'émulsion sensible.

1. **EN** [ɑ̃]. *prép.* (Xe; lat. in).

I. (Devant un nom sans déterminant, ou avec un déterminant autre que l'article défini). **Préposition** marquant en général la position à l'intérieur de limites spatiales, temporelles ou notionnelles. ♦ 1° *(Lieu).* V. Dans. *Les enfants sont en classe. On l'a mis en prison. Il a un compte en banque. Monter en voiture.* « *En ce monde, il se faut l'un l'autre secourir* » (LA FONT.). *Il passe ses vacances en Angleterre* [ɑ̃nɑ̃ glɔtɛʀ], *en Bretagne.* — (Région. ou affecté) *En Avignon, en Arles.* V. A. -(Lieu abstrait, moral) « *Détails oubliés, impressions anciennes vous revenaient en mémoire* » (ALAIN-FOURNIER) : à la mémoire. « *Les hommes étaient frères en Dieu* » (ST-EXUP.). ◇ *Sur.* « *Le magistrat l'avait reçu toque en tête* » (FLAUB.). Mettez un genou en terre. ♦ 2° (Extension du lieu : matière dans laquelle...). V. De. « Un *magnifique buste en marbre* » (STENDHAL). « *Un peigne en écaille blonde* » (LOTI). ◇ *Par anal.* (Domaine, point de *vue). Il est fort en mathématiques, docteur en droit. Le premier en date. C'est bien beau en théorie.* ♦ 3° *(Temps). V.* A, dans, pendant. *On laboure en automne. C'était en décembre. En quelle année? En* ce *beau* jour. 0 (Espace de temps) *J'ai fait ma lettre en dix minutes. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire.* ♦ 4° (Notion : état, forme, manière). *La France était en guerre. Il est en voyage. Ne vous mettez pas en colère. Je suis en faute. Une descente en vrille. Les arbres sont en fleurs. Du sucre en poudre ou en morceaux. Cassé en mille miettes. Une tragédie* en *cina* actes. 0 (Introduisant un nom qui fait fonction d'attribut du sujet ou du complément) V. Comme. *Il parle en connaisseur. Le livre que j'ai reçu en cadeau.* ♦ 5° (En corrélation avec *de,* pour marquer la progression). « *Je vois de fleur en fleur, et d'objet en objet* » (LA FONT.). *De fil en aiguille. Son état empirait d'heure* en *heure.* 0 (Périodicité) « *De deux heures en deux heures, il faisait prendre à Olivier un bol de lait* » *(GIDE).*

II. (Devant un indéfini, un adjectif neutre, un adverbe, pour former des locutions adverbiales). *Cela fait en tout dix mille francs. Cela ne me concerne en rien. En général, en particulier. C'est vrai en gros. Faire les choses en grand. En vain. En avant ou en arrière. En plein dedans. De bas en haut. De mal en pis.*

III. (Devant le verbe au part. prés. (gérondif). « C'est *un droit qu'à la porte on achète en entrant* » (BOIL.). *L'appétit vient en mangeant. En attendant.* « *On a dit beaucoup de mal*

de Rousseau et de ses Confessions *tout* en les goûtant » (STE-BEUVE).

◈ HOM. An..

2. **EN** [ɑ̃]. *pron., adv.* (XIe; *ent*, Xe; lat. *inde*). Pronom adverbial représentatif d'une chose, d'un énoncé. et quelquefois (sauf en fonction de complément du nom) d'une personne. De ce(s)... , de cette., , de cela.

I. *(Compl. de verbe).* ♦ 1° Indique le lieu d'où l'on vient, la provenance, l'origine. « *De ce lieu-ci je sortirai. Après quoi je t'en tirerai* » (LA FONT.). *Aller cher lui? Mais j'en viens!* « *Une bataille, parce qu'ils espéraient en voir sortir une défaite* » (MADELIN). *Il en tirera un joli bénéfice. On en ferait un roman. Qu'est-ce qu'on en fera, de cet enfant?* ◇ *Fig.* (*Cause,* agent) *La maladie est grave, il risque d'en mourir. J'ai trop de soucis,* je n'en *dors plus.* J'en *ai été* étonné. Vieilli. Je *l'aime et j'en suis aimé,* je suis aimé d'elle. ♦ 2° (Objet). « *Posséder un objet, c'est pouvoir en user* » (SARTRE). *Ce voyage, je m'en souviendrai! Passer, je vous en prie.* — *S'il y a encore du rôti, j'en reprendrai!* « *J'ai déchiré bien plus de feuillets que je n'en ai gardés* » (BARRÈS), ou *gardé.* ♦ 3° (Dans diverses locutions verbales : voir le verbe). On s'en va. *Je m'en tiens là. On n'en finit pas. Je m'en remets à vous.*

II. (Compl. de nom, ou servant d'appui à des quantitatifs et des indéfinis). « *Nourri dans le sérail, j'en connais les détours* » (RAC.). — *Les belles soles! mettez-m'en, donnez-m'en quelques-unes, six, un peu plus.* « *Je n'ai jamais pensé à accepter votre argent : vous n'en aurez pas trop* » (SARTRE). *Tenez, en voilà un.* « *Tu en aimes un autre!* » (DAUD.).

III. (Compl. d'adjectif). *Il ne sait plus où mettre ses livres, sa maison en est pleine. Il en est bien capable. Elle n'en est pas peu fière. Montrer-vous-en digne.*

◈ HOM. An.

EN- ou **EM-** (devant *b, m, p*). Élément, du lat. in- et *im-,* de *in* « dans », servant, avec le radical substantif qu'il précède, à la formation de verbes composés *(emboîter. emmancher, emprisonner, enterrer...).*

ENAMOURER [ānamure] ou **ÉNAMOURER (S')** [enamure]. v. *pron. (xve;* tr. XIIe; de *en-, et amour). Vieilli ou plaisant.* S'éprendre. « *Toutes les donzelles qui ont la fantaisie de s'enamourer de moi* » (GAUTIER). *Au p. p.* Amoureux, langoureux. *D'un air énamouré.*

ÉNANTHÈME [enātɛm]. *n. m.* (1864; d e *exanthème,* par substit. du préf. gr. en « dans »). *Méd.* Taches rouges que l'on observe sur les muqueuses dans certaines maladies infectieuses. V. Exanthème.

ÉNANTIOMORPHE [enātjɔmɔrf(ə)]. *adj.* (1922; du gr. *enantios* « opposé ». et *-morphe*). *Didact.* Formé de parties identiques disposées dans un ordre inverse. *Le pied droit et le pied gauche sont énantiomorphes.* V. Symétrique (2°).

ÉNANTIOTROPE [enātjɔtrɔp]. *adj.* (1956; gr. *enantios* « opposé », et *-trope*). *Chim.* Qui existe sous deux formes physiques différentes (l'une stable au-dessus d'un point de transformation, l'autre au-dessous).

ÉNARQUE [enark(ə)]. *n. m.* (1967; de *E.N.A.,* et suff. *-arque*). *Fam.* Ancien élève de l'École nationale d'administration ou E.N.A. (considéré comme détenteur du pouvoir; Cf. Technocrate). « *Les 'énarques', fils de la dernière-née de nos écoles,, l'E.N.A.* » (*L'Express,-* 4-12-1967). — On emploie aussi ENARCHIE. *n. f.* [1967], ENARCHIQUE. adj.

ÉNARTHROSE [enartroz]. *n. f.* (*1611* ; gr. *enarthrôsis*). *Anat.* Articulation mobile à surfaces sphériques, l'une convexe et l'autre concave, qui permet aux os des mouvements dans trois directions principales. *Énarthrose coxo-fémorale.*

EN-AVANT [ānavɑ̃]. *n. m. invar.* (1905; subst. de en avant). *Au rugby,* Faute commise par un joueur qui lâche ou envoie le ballon face au camp adverse, ou le passe à un partenaire situé en avant de lui.

ENCABANER [ākabane]. *v. tr.* (1845; pro". *encabana,* de *cabano* « cabane »). *Techn.* Garnir (les claies d'élevage des vers à soie) de petites cabanes de branchage où les vers feront leurs cocons (opération dite ENCABANAGE [ākabanaʒ]).

ENCABLURE [ākablyr]. *n. f.* (1758; de *en-,* et *câble*). *Mar.* Ancienne mesure de longueur utilisée pour les câbles des ancres, pour l'estimation des petites distances, qui valait environ 200 m. *À deux encablures du rivage.*

ENCADREMENT [ākadrəmɑ̃]. *n. m.* (1756; de *encadrer*). ♦ 1° Action d'entourer, d'orner d'un cadre; ornement servant de cadre. *L'encadrement d'un tableau, d'une glace, d'une baie, d'un panneau. Les plats de la reliure sont ornés d'un encadrement de filets dorés.* ◇ *Fig.* Cadre. « *L'encadrement de toute œuvre, c'est son époque* » (RENAN). 0 *Par ext.* Action d'encadrer (un objectif de tir). ♦ 2° (1839). Action d'encadrer. (des troupes); *par* ext. Cadres militaires. ♦ 3° (1969). Econ. *Encadrement du crédit* : limitation des crédits accordés aux entreprises par les banques.

ENCADRER [ākadre]. *v. tr.* (1752; de en-, et *cadre*). ♦ 1° Mettre dans un cadre, entourer d'un cadre. *Faire encadrer une gravure.* « *Un diplôme encadré de noir* » (Bosco). Fam. *C'est à encadrer,* se dit ironiquement d'une déclaration d'une « perle » qui mérite qu'on lui fasse un sort. ♦ 2° Entourer à la manière d'un cadre qui borne ou limite. « *Des cheveux nattés encadrant un visage mièvre* » (FROMENTIN). « *Petites plaines isolées encadrées par la montagne* » (SIEGFRIED). — *Pronom.* Apparaître comme dans un cadre. « *La silhouette s'encadrait en ombre chinoise dans la porte de la chambre éclairée* » (MART. du G.). ◇ (Sujet de personne) « *Je me suis assis et les gendarmes m'ont encadré* » (CAMUS) : se sont mis à ma gauche et à ma droite. ◇ Artill. *Encadrer un objectif,* régler le tir en amenant les trajectoires de plus en plus près de l'objectif, au delà comme en deçà. ♦ 3° (1839). Pourvoir de cadres (une troupe). — Au p. p. *Des soldats bien encadrés.* — Faire entrer dans le cadre d'une formation militaire. *Encadrer les recrues.* ◇ Diriger, organiser pour le travail. *Une jeune équipe bien encadrée.* ◈ ANT. *Désencadrer.*

ENCADREUR [ākadrœr]. *n. m.* (1870; de *encadrer*). Artisan qui exécute et pose des cadres (de tableaux, gravures, photos, etc.).

ENCAGEMENT [ākaʒmɑ̃]. *n. m.* (1907; de *encager*). *Rare.* Mise en cage : état de l'animal encagé.

ENCAGER [ākaʒe]. v. *tr.*; conjug. *bouger (fin* XIIIe; de *en-,* et *cage*). Mettre en cage (un oiseau, une bête). — *Fig.* Enfermer, emprisonner.

ENCAISSABLE [ākesabl(ə)]. *adj.* (1870; de *encaisser*). Qui peut être encaissé. *Somme immédiatement encaissable.*

ENCAISSACE [ākesaʒ]. *n. m.* (1803; de *encaisser). Rare.* Mise en caisse.

ENCAISSE [ākes]. *n. f.* (1845; de *encaisser).* Sommes, valeurs qui sont dans la caisse ou en portefeuille. *Encaisse d'une maison de commerce. L'encaisse métallique,* les valeurs en or et en argent qui, dans les banques d'émission, servent de garantie aux billets.

ENCAISSEMENT [ākesmɑ̃]. *n. m.* (1701 ; de *encaisser.* ♦ 1° *Rare.* Emballage, mise en caisse. ♦ 2° Action d'encaisser (de l'argent, des valeurs). V. Perception, recouvrement. *Remettre un chèque à l'encaissement. Sauf encaissement,* clause par laquelle des effets ne sont pris à l'escompte que sous la condition d'encaissement à l'échéance. ♦ 3° Etat de *ce* qui est encaissé. *L'encaissement du lit d'une rivière.* « *L'encaissement du chemin creux était comblé de chevaux* et *de cavaliers* ». (HUGO). ◇ *Trav. mub.* Tranchée.

ENCAISSER [ākese]. *v. tr.* (1510; de en-, et *caisse:* ♦ 1° *Rare.* Mettre dans une caisse. V. Emballer. ◇ *(Vx* Mettre dans sa caisse, dans sa cassette. ♦ 2° *Mod.* Recevoir, toucher (de l'argent, le montant d'une facture). « *Nanon encaissait les redevances dans sa cuisine* » (BALZ.). — Recouvrer (un effet de commerce). ♦ 3° (1900), *Fig.* et *fam.* Recevoir (des coups). *Encaisser un direct.* Absolt. *Boxeur qui encaisse bien, qui sait encaisser,* qui sait recevoir les coups sans être ébranlé. « *J'encaisse comme un accumulateur de coups et je me décharge sur lui* » (J. PRÉVOST). 0 *Par ext.* Recevoir sans sourciller, supporter. « *Ils n'ont jamais encaissé le camouflet que leur a infligé l'Autriche* » (MART. du G.). 0 *Par anal.* Supporter, aimer. « *Il ne comprenait pas, n'encaissait pas les bourgeois* » (MAUROIS). ♦ 4° (1798: Resserrer en bordant des deux côtés. « *Les bois, les sentiers et les rochers qui encaissaient lu route* » (BALZ). — Au p. p. « *Je vis un fleuve jaune... il était profondément encaissé* (CHATEAU~.). ◇ *Trav. pub.* Resserrer (un cours d'eau) entre des digues; creuser (une route). ◈ ANT. *Décaisser, payer.*

ENCAISSEUR [ākesœr]. *n. m.* (1870; de *encaisser,* Employé qui va à domicile encaisser des sommes, recouvre des effets. V. Recettes (garçon de).

ENCALMINÉ, ÉE [ākalmine]. *adj. (1864;* de en-, *calme). Mar.* Se dit d'un navire à voiles immobilisé par un temps calme, ou à l'abri.

ENCAN *(A L')* [alākā]. *Ioc. adv.* (1400; lat. médiév. *inquantum,* du lat. *in quantum* « pour combien »). En vente aux enchères publiques. *Mettre, vendre à l'encan.* « *Il valait mieux que l'épée du colonel eût été criée à l'encan, vendu au fripier* » (HUGO). ◇ *Fig.* Comme objet de trafic livré au plus offrant. *La justice était à l'encan.*

ENCANAILLEMENT [ākanajmɑ̃]. *n.* m. (1869; de *encanailler*). Fait de s'encanailler, avilissement. « Cet *esprit parisien, qui avait un arôme aristocratique qu'il a perdu dans l'encanaillement de ses divers argots* » (DAUD.).

ENCANAILLER (S') [ākanaje]. *v. pron. (1660;* de *en-* et *canaille).* ♦ 1° *Vx.* Frayer avec la canaille, en prendre les habitudes. V. Avilir (s'), déchoir. ♦ 2° *Mod. et plaisant.* Fréquenter des gens vulgaires de mœurs douteuses. *Bourgeois qui s'encanaillent dans des bistrots.*

ENCAPUCHONNER [ākapyʃɔne]. v. *tr.* (1582; de *en-* et *capuchon).* Couvrir d'un capuchon, comme d'un capuchon. — « *Les riches paysannes de la Frise, la tête encapuchonnée dans un bonnet tuyauté* » (TAINE). ◇ S'ENCAPUCHONNER v. *pron.* Se couvrir d'un capuchon. — *Fig.* (1755) Se dit du cheval qui ramène la tête contre le poitrail pour se dérober à l'action du *mors (T. d'Hippol.).*

ENCAQUEMENT [ākakmā]. *n. m.* (1772; de *encaquer*). lise en caque.

ENCAQUER [ākake]. *v. tr.* (fin XVI^e^; de en-, et *coque*). Caquer. ◇ *Fig.* et *vx.* Entasser, serrer dans un petit espace. *Encaqués dans l'étroit boyau où toute la tranchée se déver- ait* » (DORGELÈS).

ENCART [ākaʀ]. *n. m.* (1820; de *encarter*). Fraction e feuille en page isolée que l'on place à l'intérieur d'un ahier. — Feuille volante ou petit cahier que l'on insère dans *ne* brochure. *Un encart publicitaire.*

ENCARTAGE [ākaʀtaʒ]. *n. m.* (1870; de *encarter*). ction d'encarter (un encart. un tissu, des boutons). ◇ ncart.

ENCARTER [ākaʀte]. v. *tr.* (1642; it. *incartere*, de *carta* feuillet d'un livre »). ♦ 1° Insérer (un carton, un encart) ntre les feuillets d'un volume. ♦ 2° *Techn.* Placer entre des uilles de carton (les plis de la pièce d'étoffe que l'on veut ttir à chaud). 0 Fixer sur des cartons. *Encarter des boutons.*

ENCARTEUSE [ākaʀtøz]. n. *f.* (1890; de *encarter*). *cchn.* Machine qui fixe des objets sur des cartons. *Encarteuse e boutons.*

ENCARTONNER [ākaʀtɔne]. v. *tr.* (1827; de en-, et *car- n*). Encarter.

EN-CAS [ākɑ]. *n.* m. *invar.* (1798; subst. de en cas (de esoin, d'imprévu...). ♦ 1° Vx. Chose ou personne qui eut servir au besoin. « *Il voyait dans le jeune duc de Chartres omme un en-cas monarchique, si Louis XVI tombait* » (MICHE- ET). ♦ 2° *Spécialt. (1835).* Repas léger tenu prêt à toute eure. ◇ (1864) Combinaison pouvant servir de parapluie.

ENCASERNER [ākazɛʀne]. v. *tr.* (1878 au p. p.; de *en*, caserne). Mettre, loger dans une caserne. *Encaserner les ercrues.* — Au *p. p.* (par métaph.) « La France *encasernée ns la centralisation* » (VALLÈS).

ENCASTELER (S') [ākastəle]. *v. pron.;* conjug. *geler 606;* it. *incastellare* « fortifier », du *lat. castellum.* V. Châ- au). *Vétér.* Se dit d'un cheval atteint d'encastelure.

ENCASTELURE [ākastəlyʀ]. *n. f.* (1611; it. *incastel- tura*). *Vétér.* Maladie du pied du cheval caractérisée par un trécissement du sabot qui comprime la base de la fourchette.

ENCASTREMENT [ākastʀəmā]. n. *m.* (1694; de *encas-* er). Action, manière d'encastrer; entaille d'une pièce des- née à recevoir une autre pièce.

ENCASTRER [ākastʀe]. v. *tr.* (1694; *incastré, 1560;* it. *castrare*, mot du bas lat.). Insérer, loger dans un objet ou ne surface exactement taillés ou creusés à cet effet. V. mboîter, enchâsser, enclaver. « *Encastrée dans le mur, une rande glace...* » (PROUST). Pronom. « *De vieux murs, où, à et là, s'encastrent une pierre hébraïque, un marbre romain* » LOTI). — Adj. *Baignoire encastrée* (dans un massif rectan- ulaire, généralement orné de carreaux de faïence).

ENCAUSTIQUAGE [ākɔ(o)stikaʒ]. *n. m.* (1907: de *ncaustiquer*). Action d'encaustiquer. --

ENCAUSTIQUE [ākɔ(o)stik]. *n. f.* (1593; lat. d'o. gr. *ncaustica*, du gr. *egkaiein* « brûler »). ♦ 1° *Arts.* Procédé e peinture où l'on employait des couleurs délayées dans e la cire fondue que l'on chauffait avant de s'en servir. 2° (1845). Préparation à base de cire et d'essence qu'on ilise pour entretenir et faire reluire les meubles, les par- uets. V. *Cire.* « *Une odeur d'encaustique monte du parquet isant* » (ST-EXUP.).

ENCAUSTIQUER [ākɔ(o)stike]. *v. tr.* (1864; de *encaus- que*). Passer à l'encaustique. V. Cirer.

ENCAVEMENT [ākavmā]. *n. m.* (1635; de *encaver*). *echn.* Action d'encaver.

ENCAVER [ākave]. v. *tr.* (1295; de en-, et cave). Mettre l cave (du vin).

ENCEINDRE [āsɛ̃dʀ(ə)]. *v. tr.;* conjug. *ceindre* (XIII^e^; lat. *cingere*). *Rare.* Entourer d'une enceinte. V. Ceindre, enclore. *Encore aujourd'hui Guérande est enceinte de ses puissantes urailles* » (BALZ.).

1. **ENCEINTE** [āsɛ̃t]. **n.** *f.* (XIII^e^; de *enceindre*). ♦ 1° Ce ui entoure un espace à la manière d'une clôture et en défend accès. V. Ceinture. « *Cinq enceintes concentriques de murail- s* » (LOTI). Une *enceinte de fosses, de pieux. «La vue est ornée par l'enceinte des roches* » (FLAUB.). *Le mur d'enceinte* 'une *place forte.* V. Rempart. *Les enceintes successives de ancien Paris.* ♦ 2° (1611). L'espace ainsi entouré. « *Déport- tion dans une enceinte fortifiée* » (*CODE* PÉN.). *Animaux vant dons l'enceinte d'un parc. Pénétrer dans l'enceinte 'une église, du tribunal, du pesage. Enceinte réservée aux ersonnages officiels* (lors d'une fête). ◇ *Absolt.* Salle plus ı moins vaste et fermée. « *C'était une assez vaste enceinte, peine éclairée, où tout l'appareil d'un procès criminel se veloppait* » (HUGO). ◇ *Chasse.* Partie du bois où est cerné gibier pourchassé. ♦ 3° (v. 1960). *Enceinte acoustique :* ans une chaîne de haute*-fidélité, ensemble de plusieurs aut-parleurs et d'un filtre de coupure, incorporés (Cf. 'anglicisme Baffle*).

2. **ENCEINTE** [āsɛ̃t]. *adj. f.* (XII^e^; bas lat. *incincta*, de *cingere* « ceinturer ». V. Enceindre). Qui est en état de *grossesse.* V. *Gros(se). Législation en faveur des femmes enceintes. Elle est enceinte de trois mois.*

ENCENS [āsā]. *n. m. (fin* XII^e^; **lat.** ecclés. *incensum*, proprem. « ce qui est brûlé »). ♦ 1° Substance résineuse aromatique, qui brûle en répandant une odeur pénétrante. « *Quatre longues cassolettes remplies de nord. d'encens., de cinnamome et de myrrhe* » (FLAUB.). « Ce *grain d'encens qui remplit* une *église* » (BAUDEL.). ♦ 2° *Fig.* (XVII^e^). Témoi- gnages d'admiration, louanges ou flatteries excessives. V. Compliment, hommage. « *Lettres de femmes, apportant à l'écrivain l'encens des gentilles adorations intellectuelles* » (LOTI).

ENCENSEMENT [āsāsmā]. *n. m. (fin* XII^e^; de encenser). Action d'encenser. ◇ Fig. « *L'admiration de tous, des hom- mages, un encensement de tendresse* » (MAUPASS.).

ENCENSER [āsāse]. *v. tr.* **(1080;** de encens). ♦ 1° Honorer en brûlant de l'encens, en agitant l'encensoir. « *Le prêtre fait le tour du catafalque, l'encense* » (HUYSMANS). ◇ *Absolt.* Agiter l'encensoir. « *On nous apprenait à encenser élégam-* ment » (DAUD.). — *Par anal.* Se dit du cheval qui remue sa tête de bas en haut. ♦ 2° *Fig.* (XVII^e^). Honorer d'hom- mages excessifs. accabler de louanges et de flatteries. V. Flatter, louer. « *Qui vous encensent dans la prospérité et vous accablent dans la disgrâce* » (MOL.).

ENCENSEUR, EUSE [āsāsœʀ, øz]. *n.* **(1372;** de encenser). Personne chargée de l'encensoir. V. Thuriféraire. « *Deux encenseurs se retournaient à chaque pas vers le saint sacre- ment* » (FLAUB.). 0 Fin. *(Vx)* Flatteur.

ENCENSOIR [āsāswaʀ]. *n. m.* (XIII^e^; **de** *encenser*). **Sorte** de cassolette suspendue à des chaînettes dans laquelle on brûle l'encens. « *Tous s'agenouillèrent. Et les encensoirs, allant à pleine volée, glissaient sur leurs chaînettes* » (FLAUB.). 0 Fig. et fam. Manier *l'encensoir, donner des coups d'encen- soir, louer,* **flatter** *avec* excès.

ENCÉPAGEMENT [āsepaʒmā]. *n.* m. (1922; de en-. et *cépage). Agric.* Cépages qui composent un vignoble.

ENCÉPHALE [āsefal]. *n. m.* (1776; adj., « qui est dans la tête », *1700;* gr. *egkephalos). Anat.* Ensemble des centres nerveux contenus dans la cavité crânienne, comprenant le cer- veau, le cervelet et le tronc cérébral (bulbe rachidien, pro- tubérance annulaire et mésencéphale). V. Cerveau.

ENCÉPHALIQUE [āsefalik]. *adj.* (1811 ; de *encéphale). Anat.* Qui appartient à l'encéphale.

ENCÉPHALITE [āsefalit]. n. *f.* (1803; de *encéphale). Méd.* Nom générique des inflammations de l'encéphale, touchant spécialement la substance grise *(polioencéphalite)* ou la substance blanche *(leucoencéphalite).* — (1918, Netter) *Encéphalite léthargique,* 'maladie infectieuse et épidémique grave, d'origine virale, caractérisée par la somnolence et divers troubles nerveux.

ENCÉPHALOGRAMME. V. ÉLECTRO-ENCÉPHALO- GRAMME.

ENCÉPHALOGRAPHIE [āsefalɔgʀafi]. n. *f.* (1948; de *encéphale, et (radio)graphie). Méd.* Exploration radiogra- phique de l'encéphale. — *Encéphalographie gazeuse, examen* des ventricules cérébraux par injection de gaz dans les régions sous-occipitale ou lombaire.

ENCÉPHALO-MYÉLITE [āsefalɔmjelit]. n. *f.* (1971 ; de *encéphale, myél[o]-,* et *-ite). Méd.* Inflammation du cer- veau et de la moelle épinière.

ENCÉPHALOPATHIE [āsefalɔpati]. *n. f.* (1845; de *encéphale,* et *-pathie). Méd.* Affection du cerveau, de nature non inflammatoire (Cf. Encéphalite). *Les affections dégénéra- tives et les lésions cérébrales qui compliquent certaines intoxi- cotions sont des encéphalopathies.*

ENCERCLEMENT [āsɛʀkləmā]. *n. m.* (1909, d'apr. all. *Einkreisung;* 1579, « fait d'entourer » ; de *encercler).* Action d'encercler, fait d'être encerclé (diplomatiquement ou mili- tairement). « *L'Allemagne pense à rompre son encerclement* » (MART. *du G.).* « *Chacun n'annonçait que victoires, encer- clement de l'ennemi* » *(GIDE).*

ENCERCLER [āsɛʀkle]. *v. tr.* (1160. « entourer d'un cercle » ; repris déb. XX^e^, d'apr. all. *einkreisen;* de en-, et *cercle).* Entourer d'un cercle d'alliances (un pays qui se juge menacé). « *La Triple Entente donna à l'Allemagne l'impression d'être « encerclée » par les autres puissances* » (SEIGNOBOS). *0* Cerner de toutes parts à la suite de manœuvres d'enve- loppement. « *Mack étant encerclé dans Ulm* » *(MADELIN).*

ENCHAÎNEMENT [āʃɛnmā]. *n. m.* (mil. XVII^e^; «chaîne », fin XIV^e^; de *enchainer).* ♦ 1° Série de choses qui s'enchaî- nent, sont entre elles dans un certain rapport de dépendance. V. Chaîne, succession. « *Cet enchaînement de* sottises *et d'atrocités qu'on appelle Histoire* » (P.-L. COUR.). « Un *fatal enchaînement de circonstances* » (STE-BEUVE). — *Spécialt.* Suite de pas de danse. — Juxtaposition de deux accords musicaux selon les lois harmoniques. ♦ 2° Caractère lié, rapport entre les éléments. V. Liaison, suite. « *Buffon tenait... à la suite, au lien du discours. à son enchainement continu* »

(STE-BEUVE). « *L'enchaînement des effets et des couses* » (FRANCE).

ENCHAINER [ãʃene]. v. *tr. (1080;* de en-, et *chaîne*). ♦ 1° Attacher *avec "ne* chaîne. « *Les galériens se courbèrent et tous se turent avec des regards de loups enchaînés* » (HUGO). ♦ 2° *Fig.* Asservir, mettre Sous quelque dépendance. V. Assujettir, soumettre, subjuguer. « Ils adorent la *main qui les tient enchaînés* » (RAc.). « Un sénat *secret et* esclave, *une presse enchaînée* » (CHATEAUB.). ◇ Attacher, retenir en un lieu. « *Une mystérieuse destinée l'enchaînait ici* » (MART. du G.). ♦ 3° Unir par l'effet d'une Succession naturelle ou le rapport de liens logiques. V. Coordonner, *lier.* « *L'écrivain prendra deux objets différents, posera leur rapport, et les enchaînera par le lien indestructible d'une alliance de mots* » (PROUST). Pronom. « *Les événements s'enchaînaient avec une logique impressionnante* » (MART. du G.). ◇ Absolt. *(Théâtre)* Reprendre la Suite des répliques après une interruption. — Cin. Passer d'une séquence à une autre. V. Fondu (enchaîné). — Un ENCHAÎNÉ (1945). ◈ ANT. *Désenchaîner. Détacher.*

ENCHANTÉ, ÉE [ãʃãte]. *adj.* (1669; de *enchanter*). ♦ 1° Magique. *La Flûte enchantée,* opéra de Mozart. — Par ext. Vx. Enchanteur. ♦ 2° (XVIII~). Très content, ravi. Je *suis enchanté de mon séjour. Enchanté de faire votre connaissance.*

ENCHANTEMENT [ãʃãtmã]. n. m. (XII^e^; de *enchanter*). ♦ 1° Opération magique consistant à enchanter; effet de cette opération. V. Charme, ensorcellement, incantation, sort, sortilège. « Un *mauvais sort comme ceux qu'il y a dans les conte!, contre quoi on ne peut rien jusqu'à ce que l'enchantement ait cessé* » (PROUST). « *Un vieux magicien qui faisait, par enchantement. pousser les arbres et les fruits* » (Bosco). — *Comme par enchantement,* d'une manière inattendue, *comme* par magie. « *La tempête s'est bientôt éloignée, s'est évanouie comme par enchantement* » (GIDE). 0 *Fig.* Charme puissant. « *Tous les enchantements de l'imagination* » (CHATEAU~.). ♦ 2" *Par ext.* Etat de celui qui est enchanté, joie extrêmement vive. V. Ivresse, ravissement. *Il est dans l'enchantement.* « *Des êtres qui nous procurent un enchantement des sens par leur beauté* » *(MAUROIS).* ◇ *Sujet* de joie, chose qui fait un immense plaisir. *Ce spectacle est un enchantement.* ◈ ANT. Désenchantement.

ENCHANTER [ãʃãte]. *v. tr.* (XII^e^; lat. *incantere*). ♦ 1° Soumettre à une action Surnaturelle par l'effet d'une opération magique. V. Charmer, *ensorceler.* « *Elle ne pouvait pas s'échapper. Il l'avait enchantée comme une bête* » (Bosco). ◇ *Fig. Soumettre* à un charme inexplicable. V. Envoûter, subjuguer. « *Enchanté, tourmenté et comme possédé par le démon de* mon *cœur* » (CHATEAUB.). ♦ 2° *Par ext.* Remplir d'un vif plaisir, satisfaire au plus haut point. V. Ravir. « *Un aspect insolite qui m'enchantait* » *(GIDE). Vos propositions ne m'enchantent guère.* — *Pronom.* Littér. « *Il s'enchantait à l'idée qu'il était l'arbitre de la France* » (CHATEAUB.), il Se plaisait, se délectait à cette idée. ◈ ANT. *Désenchanter.*

ENCHANTEUR, TERESSE [ãʃãtœr, trɛs]. n. et *adj.* (1080; de *enchanter*). ♦ 1° *N.* Personne aui pratique des enchantements. V. Magicien, *sorcier. Merlin l'Enchanteur. L'enchanteresse Circé.* 0 *Fig.* Personne douée d'un charme irrésistible (par sa beauté, son talent, etc.). *Chateaubriand fut surnommé l'Enchanteur.* ♦ 2° *Adj.* Qui enchante, est extrêmement séduisant. V. Charmant, ensorcelant, ravissant. « *Les grâces de cette fille enchanteresse* » (ROUSS.). « *Tout un horizon de songes enchanteurs* » (MAUPASS.). ◈ ANT. *Désagréable.*

ENCHÂSSEMENT [ãʃasmã]. n. m. (1611; de *enchâsser*). Action d'enchâsser, manière dont une chose est enchâssée.

ENCHASSER [ãʃase]. v. *tr.* (déb. XII^e^; de en-, et *châsse*). ♦ 1° Mettre dans une monture. V. Monter, sertir. *Enchâsser un brillant dans le chaton d'une bogue.* 0 Encastrer, fixer (dans une entaille, un châssis, un encadrement). Pronom. « *La patte redoutable où s'enchâssent des griffes courbes* » (COLETTE). *0 Fig.* Insérer. « *Il cite, il enchâsse de belles pensées* » (STE-BEUVE). Pronom. « *L'élégie vient s'enchâsser dans les discours des personnages* » (FAGUET). ♦ 2° (1226). *Relig.* Mettre (des reliques) dans une châsse. ◈ ANT. Sortir.

ENCHÂSSURE [ãʃasyr]. *n. f.* (XV^e^; de *enchâsser*). *Ce* dans quoi une chose est enchâssée.

ENCHATONNEMENT [ãʃatɔnmã]. n. *m.* (1832; de *enchatonner*). *Techn.* Action d'enchatonner, manière dont une pierre est enchatonnée. 0 Méd. *Enchatonnement du placenta :* rétention totale (incarcération) ou partielle du' placenta après l'expulsion du fœtus, due à une contraction spasmodique de l'utérus.

ENCHATONNER [ãʃatɔne]. v. *tr.* (XII^e^; de en-, et *chaton*). *Techn.* Enchâsser (une pierre) dans un chaton. V. Sertir.

ENCHAUSSER [ãʃose]. v. *tr.* (1752; de en-, et *chausser,* hortic.). *Hortic.* Couvrir (des légumes) de paille, de fumier, en vue de les faire blanchir ou de les garantir de la gelée. V. Pailler.

ENCHEMISAGE [ãʃmizaʒ]. *n. m.* (1948; de *enchemiser*). *Techn.* Action d'enchemiser un livre; chemise d'un li

ENCHEMISER [ãʃmize]. *v. fr.* (1948; de *en-, et chemi Techn.* ♦ 1° Chemiser (un projectile). ♦ 2° Munir d' chemise protectrice (un livre).

ENCHÈRE [ãʃɛr]. *n. f.* (1259; de *enchérir*). ♦ 1° 0 d'une somme supérieure à la mise à prix ou aux offres p cédentes, au cours d'une adjudication. *Vente aux enchè.* V. Criée, encan (à l'), licitation. *Foire, porter une ench Pousser les enchères. Couvrir* une *enchère,* mettre une ench supérieure à celle qui vient d'être faite (Cf. Dire mie « *Les enchères étaient vives. Un volume isolé parvint jusq six cents francs* » *(NERVAL). Folle enchère,* celle d'un derr enchérisseur qui ne veut ou ne peut satisfaire aux conditi de l'adjudication (notamment en payer le prix). ♦ 2° (XIX^e^). A certains jeux de cartes, Demande supérieure à c de l'adversaire. *Manille aux enchères. Le système des enchè au bridge.*

ENCHÉRIR [ãʃerir]. *v. intr.* (XII^e^; de en-, et *cher)* 1° *Vieilli.* Devenir plus cher. V. Augmenter, renchérir. 2° Mettre une enchère. *Enchérir* sur *qqn,* faire une ench plus élevée. 0 *Fig.* Aller au delà de ce qu'un autre a dit fait. V. Dépasser. « *Enchérissant sur les devoirs tracés pa Loi et les anciens, il voulait la perfection* » (RENAN). ◈ A Diminuer.

ENCHÉRISSEMENT [ãʃerismã]. n. *m.* (1259; de *enc rir). Vieilli.* Augmentation de prix.

ENCHÉRISSEUR [ãʃerisœr]. *n. m.* (1328; de *enché* Personne qui fait une enchère. *Vendre au plus offrant et der enchérisseur.*

ENCHEVALEMENT [ãʃ(ə)valmã]. *n. m.* (1755; de *enc valer (xv")*, inus.; de *en-, et cheval(et). Techn.* Chevaleme

ENCHEVAUCHER [ãʃ(ə)voʃe]. v. *tr.* (1771; de *en- chevaucher). Techn.* Faire joindre par recouvrement (plantes, des ardoises, des tuiles).

ENCHEVAUCHURE [ãʃ(ə)voʃyr]. n. *f. (1694;* de *et chevaucher). Techn.* Disposition de planches, tuil enchevauchées.

ENCHEVETREMENT [ãʃ(ə)vɛtrəmã]. *n. m.* (fin XVI^e^ *enchevêtrer).* Disposition de choses enchevêtrées. V. Embro lement. « *Ces constructions sont multiformes. Elles ont l'enc vêtrement du polypier* » (HUGO), ◇. Amas. réseau de ch< enchevêtrées. « *Un prodigieux enchevêtrement de vaisse et de nerfs* » (VALLERY-RADOT). ◇ *Fig.* Complicati désordre. *L'enchevêtrement de l'intrigue.*

ENCHEVÊTRER [ãʃ(ə)vɛtre]. *v. tr.* (XII^e^; de *en-,* et vêtre). ♦ 1° Vx. Munir (un cheval) d'un licou. Pron *Le cheval s'est enchevêtré,* s'est empêtré dans la longe de licou. ♦ 2° (XIV^e^). *Techn.* Assembler (des solives) avec un vêtre. ♦ 3° Cour. (XVI^e^). Engager l'une dans l'autre (dive choses) de façon désordonnée. V. Embrouiller, emmê Pronom. « *Des poutres et des planches qui s'enchevêtra dans les roues de la charrette* » (HUGO). 0 Fig. « *Son art d chevêtrer les situations, de brouiller l'intrigue* » (HENRI Pronom. « *Vingt idées contradictoires s'enchevêtraient sa cervelle* » (MART. du Ci.). ◈ ANT. Démêler.

ENCHEVÊTRURE [ãʃ(ə)vɛtryr]. n. *f.* (1328; de *enc vêtrer*) ♦ 1° *Techn.* Assemblage de solives disposées façon à laisser entre elles une trémie. ♦ 2° Vétér. Blesr du cheval au pli du paturon.

ENCHIFRENÉ. ÉE [ãʃifrəne]. *adj. 11611:* « asse dompté », XIII^e^; de en-, et, avec altér., *cha(n)frener,* x de *chanfrein).* Qui a le nez embarrassé par un rhume de veau.

ENCHIFRÈNEMENT [ãʃifrɛnmã]. n. *m.* (1680; de *en frené). Rare.* Embarras de la respiration nasale par suite rhume de cerveau.

ENCLAVE [ãklav]. n. *f.* (1312; de *enclaver*). ♦ 1° Ter entouré par des fonds appartenant à d'autres propriéta et qui n'a sur la voie publique aucune issue ou qu'une is insuffisante pour son exploitation. *Servitude de passage cas d'enclave.* ◇ *Par* exf. Territoire enfermé dans un au *Le comtat Venaissin constituait une enclave en territ français.* ♦ 2° (1611). Partie d'un dégagement qui emp sur une pièce habitable. ♦ 3° *Géol.* (fin XIX^e^). Fragment roche étrangère à la masse où il est englobé.

ENCLAVEMENT [ãklavmã]. n. m. (XIV^e^; de *enclav* Fait d'être enclavé. ◇ *Méd.* Blocage d'un corps étrar dans *un tissu ou organe. Enclavement d'un calcul.* — Imm lisation de la tête du fœtus au cours de l'accouchement.

ENCLAVER [ãklave]. v. *tr.* (1283; lat. pop. **incla* « fermer avec une clef », *clavis).* ♦ 1° Contenir, enta *(une autre terre comme* enclave), *Le propriétaire d'un fo enclavé.* 0 *Par ext.* Enclore, enfermer. « *Des chemins p reux enclavés entre des champs* » (FROMENTIN). ♦ 2° (14 Engager (une pièce dans une-autre pièce). *Le prestidigita a enclavé ses deux anneaux.*

ENCLENCHE [ãklãʃ]. *n. f.* (1870; de *enclencher). Te* Entaille ménagée dans une pièce en mouvement, et d

quelle pénètre le bouton d'une autre pièce que la premike it entraîner.

ENCLENCHEMENT [ãklãʃmã]. n. m. (1864; de *enclen-*er). Dispositif mécanique, électrique, destiné à rendre lidaires diverses pièces d'un mécanisme ou divers appa-ls (le fonctionnement de l'un étant subordonné à l'état à la position de l'autre).

ENCLENCHER [ãklãʃe]. v. *tr.* (1870; de en-, et clenche). ire fonctionner (un mécanisme) en faisant intervenir nclenchement. ◇ Fig. *L'affaire est enclenchée. on ne peut venir là-dessus.*

ENCLIN. INE [ãklɛ̃, in]. *adj.* (XIIIe; « baissé », 1080; *v. encliner*, lat. *inclinare*. V. Incliner). Porté, par un pen-ant naturel et permanent à... « *Enclin à la nonchalance* » OMAINS). « *Plus enclin 6 regarder qu'à juger* » (MART. G.).

ENCLIQUETAGE [ãklikta3]. *n. m.* (1734; de *encliqueter*). *chn.* Dispositif mécanique destiné à entraîner dans un sens organe de rotation et à empêcher la rétrogradation du ouvement. *Encliquetage à cliquet simple, à rochet. Un encli-etage de roue libre.*

ENCLIQUETER [ãklikte]. v. *intr.; conjug.* jeter (1755; en-, et *cliquet*). Bloquer un mécanisme en faisant jouer ncliquetage.

ENCLITIQUE [ãklitik]. n. m. (*Enclitice*, 1613; bas lat. o. gr. *encliticus*). *Ling.* Mot dépourvu de ton qui a la opriété de prendre appui sur un mot précédent, porteur ton, et s'unit avec lui dans la prononciation (ex. : ce, ns *au'est-ce?*).

ENCLORE [ãklɔʀ]. *v. tr.*; conjug. *clore* (XIe; lat. pop. *ıclaudere*, class. *includere*. V. Clore, inclure). ♦ 1° Entourer une clôture, d'une enceinte. V. Clôturer. « *Le premier qui, ant enclos un terrain, s'avisa de dire : ceci est à moi* » OUSS.). ◇ Entourer en tant que clôture, d'une manière ntinue. « *Une suite de petites salles ouvrent sur le jardin 'elles enclosent* » (*GIDE*). ♦ 2° *Litrér.* Enfermer de façon joureuse. Au p. p. « *Elle vivait enclose dans son univers* » [ART. du G.). ◈ ANT. Déclore.

ENCLOS [ãklo]. n. *m.* (1283; de *enclore*). ♦ 1° Espace terrain entouré d'une *clôture*. « *Un petit mur croulant ssinait autour un enclos enfermant des croix* » (LOTI). ◇ tit domaine. V. Clos. ♦ 2° *Par ext.* (1460). Clôture, enceinte. *Un enclos de pierres sèches* » (FLAUB.).

ENCLOUAGE [ãklua3]. n. *m.* (1755; de *enclouer*) ♣ *Ancienn.* Mise hors de service d'un canon en enfonçant un ou spécial dans la lumière. ♦ 2° (1948). *Chir.* Enfoncement un clou dans les fragments d'un os fracturé, afin de les aintenir en bonne position.

ENCLOUER [ãklue]. *v. tr.* (fin XIIe; de en-, et *clou*). ♦ Blesser avec un clou (un animal qu'on ferre). ♦ 2° (xv'). océder à l'enclouage de (un canon). ♦ 3° (1948). *Chir.* aintenir (des os fracturés) par le procédé de l'enclouage.

ENCLOUURE [ãkluʏʀ]. n. *f.* (XIIe; de *enclouer*). *Vétér.* essure d'un cheval encloué.

ENCLUME [ãklym]. n. *f.* (XIIe; lat. pop. *includo*, altér., *-ē.* par attract. de *includere* « enfermer », bas lat. *incudo*, *nis*, class. *incus*, *-udis*). ♦ 1° Masse de fer aciéré, montée r un billot, sur laquelle on forge les métaux. V. Bigorne. *ıclume de maréchal, de serrurier, fixée à un établi. «L'homme appe sur l'enclume et fait jaillir un brasillement d'étincelles* » .. DAUD.). -Par *anal.* Outil ou pièce d'un instrument des-né à recevoir *un* choc. *Enclume de cordonnier, de couvreur.* Loc. *fig.* « *Ses fortes phrases qu'il forgeait, essayait, remet-if encore sur l'enclume* » (BARRÈS), qu'il retravaillait. *'re entre l'enclume et le marteau*, pris entre deux partis pposés et exposé à recevoir des coups des deux côtés. ♦ 2° *Anat.* (1611). L'un des osselets de l'oreille situé entre marteau et l'étrier.

ENCOCHE [ãkɔʃ]. *n. f.* (1542; de encocher). Petite entaille ı découpure. V. Coche (1).

ENCOCHEMENT [ãkɔʃmã] ou **ENCOCHACE** [ãkɔʃa3]. *m.* (1771, *-Néol.*; de *encocher*). Action d'encocher; son sultat.

ENCOCHER [ãkɔʃe]. v. *tr.* (1160; de en-, et *coche* 1). 1° Faire une encoche à (une pièce métallique, "ne clé, etc.). *ıcocher les tranches d'un répertoire, y* découper des cavités rrespondant à un classement et permettant une consulta-on rapide. ♦ 2° Par ext. *Encocher* une flèche : l'appliquer ır la coche du talon à la corde de l'arc. ◈ ANT. Décocher.

ENCODAGE [ãkɔdaʒ]. n. m. (v. 1960; de en-, et *code*). *idact.* Processus de production d'un message selon un stème de signes (code*) susceptible de transmettre de "formation. — *Spécialt.* (ling.). Production de messages noncés, phrases) dans une langue naturelle. ◈ ANT. Décodage.

ENCODER [ãkɔde]. v. *tr.* (v. 1960; de *en-*, et *code*). *Didact.* onstituer, produire selon *un* code*. — *Inform.* Coder* (une formation) *au* moment de la saisie. — *Ling., sémiol.* Pro-uire (un discours, un message) selon les règles d'un code angue, etc.). V. Encodage. — S'oppose à *Décoder**.

ENCODEUR [ãkɔdœʀ]. n. *m.* (v. 1960; de en-, et *code*). *Didact.* Système fonctionnel (machine ou personne) effectuant une opération d'encodage*. (Cf. Émetteur, récepteur). ◈ ANT *Décodeur*.

ENCOIGNURE [ãkɔ(wa)nyʀ]. n. *f.* (1504; de *encoigner* (vx) « mettre dans un coin », XIIIe; de en-, et coin). ♦ 1° Angle intérieur formé par la rencontre de deux pans de mur. V. *Coin.* « *Le lit était placé dans l'encoignure* » (BOSCO). ♦ 2° (1787). Petit meuble servant d'armoire, d'étagère, fait de manière à être placé dans un angle d'appartement.

ENCOLLAGE [ãkɔlaʒ]. n. *m.* (1771; de *encoller*). Action d'encoller; son résultat. — *Par ext.* Apprêt qui sert à encoller.

ENCOLLER [ãkɔle]. v. *tr.* (1324; de en-, et *colle*). Enduire (du papier, des tissus, du bois) de colle, de gomme, d'apprêt. — *Encoller un livre,* tremper les feuillets dans un apprêt qui donne au papier plus de résistance et le préserve des rousseurs.

ENCOLLEUR, EUSE [ãkɔlœʀ, øz]. *n.* (1870; de *encoller*). *Techn.* Personne travaillant à l'encollage des tissus. ◇ N. *f.* (1877). Machine à encoller les tissus.

ENCOLURE [ãkɔlyʀ]. *n. f.* (1559; de en-, et col, cou). ♦ 1° Partie du corps du cheval (et de certains animaux) qui s'étend entre la tête, le garrot, les épaules et le poitrail. « *Comme on flatte l'encolure d'un cheval* » (MART. du G.). ◇ *(Turf)* Longueur de cette partie du corps du cheval. *Il* a gagné *d'une encolure.* ♦ 2° Cou de l'homme (considéré dans *sa grosseur, sa* force). « *Celui qui tâchait d'échapper avait peu d'encolure et une chétive mine* » (HUGO). 0 Largeur donnée au col d'un vêtement. *Une chemise d'encolure 39.* ♦ 3° Partie du vêtement par *où passe* la tête. *Encolure montante.* ♦ 4° *Mar.* (1845). *Encolure d'une varangue :* hauteur du milieu de cette varangue au-dessus de la-quille. *Ligne d'encolure :* ligne passant par le milieu de toutes les varangues.

ENCOMBRANT, ANTE [ãkɔ̃bʀã, ãt]. *adj.* (1642; de *encombrer*). *Qui* encombre. V. Embarrassant. « *Un paquet, même lourd et encombrant, il le coltinait tout seul* » (DUHAM.). 0 *Fig.* Importun, pesant. « *Je peux accumuler en moi toute une encombrante richesse* » *(GIDE)*.

ENCOMBRE (SANS) [sɑ̃zãkɔ̃bʀ(ə)]. *loc. adv.* (1678; de *sans, et encombre (vx), fin* XIIe; de *encombrer*). *Sans rencon*tre d'obstacle, sans ennui, sans incident. *Voyage sans encombre.* « *Il venait de subir sans encombre son dernier examen* » (FLAUB.),

ENCOMBRÉ, ÉE [ãkɔ̃bʀe]. *adj.* (XIIe; de *encombrer*). Où il y a de l'encombrement, trop de choses ou trop de gens. « *Le salon, encore encombré et sens dessus dessous* » (HUGO). *0* Fig. *C'est une carrière très encombrée. Le marché est encombré.* V. Saturé.

ENCOMBREMENT [ãkɔ̃bʀəmã]. *n. m.* (1190; de encombrer). ♦ 1° Etat de *ce* qui *est* encombré. « *Dans l'encombrement tumultueux du port* » (DAUD.). — Fig. *L'encombrement d'une carrière, du marché.* ♦ 2° Amas de choses qui encombrent; *spécialt.* Embouteillage de véhicules. « *Il espère traverser la rue à la faveur d'un encombrement* » (DUHAM.). ♦ 3° Dimensions, volume qui font qu'un objet encombre plus ou moins. *Déterminer l'encombrement d'un véhicule, d'un meuble.* ◈ ANT. *Dégagement.*

ENCOMBRER [ãkɔ̃bʀe]. v. *tr.* (XIe; de en-, et a. fr. et dial. *combre*, bas lat. d'o. gaul. *combrus* « abattis d'arbres »). ♦ 1° Remplir en s'entassant et en faisant obstacle à la circulation, au libre usage des choses. V. Embarrasser, gêner, obstruer. « *Une troupe de chameaux encombrait la rue dans toute sa largeur* » (FROMENTIN). « Un amas *de paperasses encombrait la table, laissant à peine assez de place pour écrire* » (MART. du G.). — *Pronom.* S'embarrasser. « *Ils s'encombraient de beaucoup d'inutiles bagages* » (LOTI). ♦ 2° *Fig.* Remplir ou occuper à l'excès, en gênant. « *Cela a encombré ma vie de pseudo-amitiés* » (GIDE). *Trop de nouveaux venus encombrent cette profession.* — Pronom. « *A quoi bon s'encombrer de tant de souvenirs?* » (FLAUB.). ◈ ANT. *Désencombrer; débarrasser, dégager.*

ENCONTRE (A L') [alãkɔ̃tʀ(ə)]. *loc. adv.* (XIIIe; *encontre*, prép., Xe; bas lat. *incontra*). ♦ 1° Contre cela, en s'opposant à la chose. *Je n'ai rien à dire à l'encontre. Je n'irai pas à l'encontre,* je ne ferai aucune opposition. ♦ 2° *Loc. prép.* (XVe; surtout avec des verbes de mouvement et d'action). A *l'encontre de,* contre, à l'opposé de. « *Le parti pris de faire du bien va à l'encontre du but cherché* » (MAUROIS). — *Rare.* Au contraire de. « *A l'encontre de l'homme, la femme...* » (PROUDHON).

ENCORBELLEMENT [ãkɔʀbɛlmã]. n. m. (1394; de en-, et *corbeau*, archit.). Position d'une construction (balcon corniche, tourelle) en saillie sur un mur, soutenu par des corbeaux, des consoles; cette construction elle-même. *Balcon, perron en encorbellement.* « *Des encorbellements brodés de sculptures arabesques* » (GIDE).

ENCORDER (S') [ãkɔʀde]. *v. pron.* (1946; « corder », XIIe; de en-, et *corde*). Se dit des alpinistes qui s'attachent avec "ne même corde pour constituer une cordée.

ENCORE ou *(poét.)* **ENCOR** [ãkɔʀ]. *adv.* (XII^e; *uncor*, XI^e; *lat. pop.* **hinc ha hora* ou *hanc ad horam;* Cf. Or[e]). ♦ **1°** Adverbe de temps, marquant la persistance d'une action ou d'un état au moment considéré. « *Maître loup s'enfuit,* et court *encor* » (LA FONT.), V. **Toujours.** Vous *êtes* encore *là?* ◇ *En* tour **négatif, marque** que **ce qui** doit se produire ne s'est pas, pour le moment, produit. *Il ne fait pas encore jour. Je* ne *l'ai* encore *jamais rencontré.* ♦ **2°** Adverbe marquant une idée de répétition ou de supplément, « *Il* ne *pouvait confesser sa faute sans glisser au besoin de la commettre encore* en pensée » (ZOLA). V. Nouveau (de); et *préf. Re-.* « *Prenez encore une assiettée de soupe* » (**BARRÈS**). V. Autre. Je *vous le dis encore une fois.* V. Plus (de). « Non *seulement par la raison, mais encore par le cœur* » (**PASC.**). *Mais encore? se* dit pour demander des précisions supplémentaires. ◇ (Avec un verbe marquant accroissement ou diminution) Davantage. « *Ce volume est bien petit; nous conseillons à l'auteur de le réduire* encore » (**BALZ.**). — Avec un comparatif, marque un renchérissement. Ses *affaires vont encore plus mal. La salade est encore meilleure à l'huile de noix.* ♦ **3°** Particule introduisant une restriction. *Cinq millions, ce n'est pas cher, encore faut-il les avoir. Encore si, ou si encore il faisait un effort,* on lui pardonnerait. Exclam. « *Si encore il était beau! Mais il est laid* » (**LAVEDAN**). V. Seulement (si). *Et encore!* se dit pour modifier ce qui vient d'être évalué. On *vous* en *donnera cinq cents francs, et encore! : au plus* cinq cents francs. *Je l'ai bien payé cinq cents francs et encore! : au moins* cinq cents francs. *Il pourra s'en tirer tout juste, et encore!* ♦ **4°** *Loc. conj.* (XIV^e). *Encore* que (**littér.**) : bien que, quoique. « *Encore que la révolte puisse fausser le caractère» (GIDE).* « *Encore qu'un tel souci trouverait à se justifier* » (**DUHAM.**). ◇ ANT. *Déjà.*

ENCORNÉ, ÉE [ãkɔʀne]. *adj.* (XII^e; de en-, et corne). ♦ **1°** *Rare.* Qui a des cornes. ♦ **2°** Vétér. Qui se produit à la corne du sabot. *Javart encorné.*

ENCORNER [ãkɔʀne]. v. *tr.* (**1530**; de en-, et corne). Frapper, blesser à coups de cornes. *Le taureau a encorné le cheval du picador.*

ENCORNET [ãkɔʀnɛ]. n. *m.* (**1612: cornet. 1542: de en-,** et cornet). Mollusque connu sous le nom 'méridional de *calmar*.*

ENCOURAGEANT, ANTE [ãkuʀaʒã, ãt]. *adj.* (**1707; de encourager**). Qui encourage, est propre à encourager. *Les premiers résultats sont encourageants.* ◇ ANT. *Décourageant.*

ENCOURAGEMENT [ãkuʀaʒmã]. n. *m.* (**fin XII^e**; de encourager). ♦ **1°** Action d'encourager. V. Incitation. « *En matière de signes d'encouragement, l'amoureux n'est pas difficile* » (MAUROIS). Société *d'encouragement, nom* de nombreuses sociétés fondées pour encourager telle ou telle activité. Scol. *Prix d'encouragement.* ♦ **2°** Acte, parole qui encourage. V. Aide, appui, soutien, **stimulant.** *Il a reçu peu d'encouragements. Les encouragements de l'État à l'épargne.* Scol. *Encouragement du conseil de discipline,* récompense inférieure aux félicitations de ce conseil, mais supérieure au tableau d'honneur. ◇ ANT. *Découragement.*

ENCOURAGER [ãkuʀaʒe]. v. *tr.;* **conjug.** *bouger* (1160; de en-, et courage). ♦ **1°** Inspirer du courage, de l'assurance à (qqn). V. Animer, réconforter, stimuler. *Napoléon « avait encouragé d'un sourire, à son passage devant lui, la compagnie de sapeurs* » (HUGO). *Encouragé par ce premier succès.* ♦ **2°** Aider ou favoriser par une protection spéciale, par des récompenses, des subventions. « *La noble tâche d'encourager les jeunes talents* » (HUGO). *Un état qui encourage les lettres, l'industrie. « La finance encourage les entreprises privées »* (CHARDONNE). *Encourager* un *projet,* l'approuver et l'aider à se réaliser. « *Encourager l'usage du haschisch* » (**BAUDEL.**). *Encourager les mauvais instincts.* V. Flatter. ♦ **3°** *Encourager* (qqn) à (suivi de l'infinitif). *Encourager qqn à travailler.* V. Disposer, déterminer, engager, exhorter, inciter, incliner, porter, *pousser.* « *Pour m'encourager à supporter patiemment le sortilège* » (**BAUDEL.**) ◇ ANT. Décourager; contrarier.

ENCOURIR [ãkuʀiʀ]. *v.* tr.; **conjug.** *courir* (XIV^e; *encorre,* XII^e; lat. *incurrere*). *Littér.* Se mettre dans le cas de subir (qqch. de fâcheux). V. Exposer (s'exposer à), mériter. « Pour *ces crimes. tu os encouru la sentence d'excommunication* » (HUYSMANS). « *Le plus mortel reproche que puisse encourir une jeune revue* » *(GIDE).*

ENCRAGE [ãkʀaʒ]. *n. m.* (1842; de encrer). Opération consistant à encrer (un rouleau de presse, une planche gravée) dans une machine d'impression; ensemble des mécanismes servant à encrer. ◇ HOM. Ancrage.

ENCRASSEMENT [ãkʀasmã]. *n. m.* (**1860; de encrasser**). Fait de s'encrasser.

ENCRASSER [ãkʀase]. v. tr. (**1580; de en-, et** *crasse*). ♦ **1°** Couvrir de crasse. V. Salir. — Au p. p. « Ses *cheveux encrassés* et *emmêlés* » (**BAUDEL.**). ♦ **2°** Couvrir d'un dépôt (suie, rouille, saletés diverses) qui empêche le bon fonctionnement. « *Une essence qui encrasse les bougies* » (ROMAIN~). Pronom. *On a laissé la chaudière s'encrasser.* ◇ Fig. « *L'organisme social encrassé ne peut que péricliter* » (**SIEGFRIED**). ◇ ANT. *Décrasser,* **Désencrasser.**

ENCRE [ãkʀ(ə)]. *n. f.* (1160: *enque,* XI^e; bas lat. *encau(s)tum,* gr. *egkauston.* V. Encaustique). ♦ **1°** Liquide, noir ou diversement coloré, utilisé pour écrire. *Acheter une bouteille d'encre. Faire une tache d'encre. V.* Pâté. « *Elle relut cette lettre et l'agita un instant pour en sécher l'encre* » (**GREEN**). — Par *ext. Encre d'imprimerie,* préparation à base d'huile additionnée de pigments. *Encre autographique ou à report* employée en lithographie. *Encre à copier ou communicative* pour obtenir des copies. *Encre sympathique,* dont la trace invisible apparaît sous l'action d'un réactif ou **d'une température élevée.** *Encre indélébile,* dont on se sert pour marquer le linge. *Encre de Chine,* employée pour les dessins au pinceau à la plume. ◇ Loc. fig. *Noir comme de l'encre. Une nuit d'encre, très noire. Se foire un sang d'encre,* du souci, des mauvais *sang*. C'est la bouteille* à l'encre. Cette histoire a fait couler* beaucoup d'encre.* « *Une lettre admirable, sa meilleure encre* » (**DUHAM.**), dans son meilleur style. **2°** Liquide noir émis par certains céphalopodes, qui trouble l'eau et les dérobe à la vue. V. **Sépia.** Cuis. *Calmars à l'encre.* ♦ **3°** *Bot.* Mycose du châtaignier. ◇ HOM. Ancre.

ENCRER [ãkʀe]. *v. tr.* (1530; de *encre*). Enduire d'encre (typographique, lithographique). *Encrer un rouleau, un tampon. Encrer une pierre lithographique.* ◇ HOM. Ancrer.

ENCREUR [ãkʀœʀ]. *adj. m.* (1864; de *encrer*). Qui sert à encrer. *Rouleau encreur d'une presse.*

ENCRIER [ãkʀije]. *n.* m. (138'0; de encre). Petit récipient où l'on *met* de *l'encre.* « *Un porte-plume couché dans la rainure d'un encrier de verre* » (ROMAINS). 0 *Techn.* Réservoir alimentant les rouleaux encreurs d'une presse.

ENCRINE [ãkʀin]. *n. m.* (*Encrinite,* 1755; lat. zool. *encrinus,* gr. *krinon* « lis »). Sc. Genre d'échinodermes crinoïdes dont la plupart se rencontrent à l'état fossile dans le trias.

ENCROUÉ, ÉE [ãkʀue]. *adj.* (XIV^e; de *encrouer* « accrocher », 1155; de en-, et croc). *Sylv.* Se dit d'un arbre enchevêtré dans un autre à la suite d'une chute.

ENCROÛTEMENT [ãkʀutmã]. *n. m.* (**1546; de encroûter**). ♦ **1°** Fait de s'encroûter; dépôt sur une surface encroûtée. ♦ **2°** Action, état de qqn qui s'encroûte (2). Fig. « *L'encroûtement dans les habitudes héréditaires* » *(GIDE).*

ENCROÛTER [ãkʀute]. v. *tr.* (**1538**; de en-, et *croûte*). ♦ **1°** Couvrir d'une croûte, d'un dépôt. Pronom. *La boue s'est encroûtée.* ◇ Enduire de mortier. ♦ *Fig.* Emmer comme dans une enveloppe qui interdit toute vie, toute spontanéité. Pronom. « *Elle s'était encroûtée dans les habitudes de la province* » (BAL~.).

ENCULÉ [ãkyle]. n. *m.* (**mil. XIX^e; voir le suiv.**). **Très** *vulg.* Pédéraste passif. — Terme d'injure à l'adresse d'un homme. « *Ce petit enculé, dit Alexandre, je lui aurais volontiers botté les fesses* » (MERLE).

ENCULER [ãkyle]. v. tr. (mil. XIX^e; de en-, et *cul*). *Très vulg.* Posséder physiquement. *Spécialt.* par sodomie. (Dé) ENCULAGE, *n. m.:* ENCULEUR, *n. m., spécialt. en* loc. *fig. Enculage de mouches,* minutie excessive, absurde.)

ENCUVAGE [ãkyvaʒ] **ou ENCUVEMENT** [ãkyvmã]. *n.* m. (1761,-1680; de *encuver*). *Techn.* Action d'encuver.

ENCUVER [ãkyve]. *v. tr.* (v. 1400; de *en-,* et *cuve*). Mettre dans une cuve. *Encuver la vendange, le linge.* ◇ ANT. *Décuver.*

ENCYCLIQUE [ãsiklik]. *n. f.* (1834; *lettre encyclique,* 1798; lat. ecclés. *(litteræ) encyclicæ,* bas lat. *encyclia,* gr. *egkuklios* « circulaire »). Lettre envoyée par le pape à tous les évêques (ou parfois à ceux d'une seule nation), généralement pour rappeler la foi de l'Église à propos d'un problème d'actualité. *L'encyclique* Pacem in terris.

ENCYCLOPÉDIE [ãsiklɔpedi]. n. *f.* (*1532;* lat. érud. *encyclopædia,* 1508; du gr. *egkuklios paideia* « instruction embrassant tout le cycle du savoir »). ♦ **1°** *Vx.* Ensemble de toutes les connaissances. ♦ **2°** (1750). Ouvrage où l'on traite de toutes les connaissances humaines dans un ordre alphabétique ou méthodique. V. Dictionnaire. Absolt. *L'Encyclopédie,* œuvre monumentale du XVIII^e siècle, composée par les encyclopédistes sous la direction de Diderot et d'Alembert. ◇ *Par ext.* Ouvrage qui traite de toutes les matières d'une *seule science,* d'un seul *art. Encyclopédie de l'architecture.* V. Traité. *0* Fig. *Une encyclopédie vivante, une* personne aux connaissances extrêmement étendues en toute espèce de matière.

ENCYCLOPÉDIQUE [ãsiklɔpedik]. *adj.* (1751 ; de *encyclopédie*). Qui embrasse l'ensemble des connaissances. *Dictionnaire encyclopédique,* qui fait connaître les choses, les concepts (*opposé à* dictionnaire de langue). Par ext. *Partie encyclopédique et partie linguistique d'un article de dictionnaire.* ◇ *Fig.* D'un savoir extrêmement étendu. « *Ziegler avait un cerveau encyclopédique. Il touchait à tout dans les choses de l'esprit* » *(GAUTIER).*

ENCYCLOPÉDISME [ãsiklɔpedism(ə)]. *n. m.* (XVIII^e; de *encyclopédie*). ♦ **1°** *Vx.* Système des encyclopédistes. ♦ **2°** (1864). *Mod.* Tendance à l'accumulation systématique des *connaissances* dans diverses branches du savoir. « *L'enc*

lopédisme qui caractérisait l'enseignement primaire » (Le Monde, 6-4-1969).

ENCYCLOPÉDISTE [ɑ̃sikloʒpedist(ə)]. *n.* m. (1755; «qui ossède tout le savoir », 1683; de *encyclopédie).* Chacun es écrivains et philosophes du XVIIIe s. qui collaborèrent à Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

ENDÉMICITÉ [ɑ̃demisite]. *n. f.* (1844; de *endémique). idact.* Caractère d'une maladie endémique.

ENDÉMIE [ɑ̃demi]. *n. f.* (1560; gr. *endêm(i)on nosêma,* roprem. « maladie indigène », d'apr. *épidémie).* Présence abituelle d'une maladie dans une région déterminée, soit e façon constante, soit à des époques particulières (V. Épiémie).

ENDÉMIQUE [ɑ̃demik]. *adj.* (1608; de *endémie).* Qui a n caractère d'endémie. *Cette affection, cette fièvre est endéique en tel pays. 0 Fig.* (mil. XIXe). Qui sévit constamment ans un pays, un milieu. « *Il y a en Amérique un chômage rdémique* » (MAUROIS).

ENDENTÉ, ÉE [ɑ̃dɑ̃te]. *adj.* (XIVe ; de *endenter).* ♦ 1° *Blas.* e dit d'une variété d'écu fuselé dont les pièces sont partaées en moitiés d'un émail différent. ♦ 2° *Rare.* Pourvu de ents. « *Les mâchoires vigoureusement endentées* » (BAUDEL.). ◇ ANT. Édenté

ENDENTER [ɑ̃dɑ̃te]. *v. tr.* (1119; de en-, et *dent). Techn.* 1° Garnir de dents (une roue). ♦ 2° Assembler (deux ièces) au moyen de dents.

ENDETTEMENT [ɑ̃detmɑ̃]. *n.* m. (1611 ; de *endetter).* 'ait de s'endetter.

ENDETTER [ɑ̃dete]. v. *tr.* (fin XIIe ; de en-, et *dette).* 'harger de dettes, engager dans des dettes. *L'achat de sa oiture* l'a *endetté.* Pronom. *L'État a dû s'endetter pendant ette* longue guerre.

ENDEUILLER [ɑ̃dœje]. v. *tr.* (1892; de en-, et *deuil).* longer dans le deuil, remplir de tristesse. V. Attrister. *Cette atastrophe a endeuillé tout Je* pays. 0 Revêtir d'une appaence de tristesse. — « Les *plaines noyées de brume, endeuil'espar le soir* » (VAN der MEERSCH). ◇ ANT. Égayer.

ENDÊVER [ɑ̃deve]. v. *intr.* (XIIe ; *a.* fr. *desver* « *être* fou », ême rad. que rêver). *Fam.* et vx. Rager. — Vieilli. *Faire ndêver qqn,* le faire *enrager.* « *Je la faisais endêver en cachant es balais* » (FRANCE).

ENDIABLÉ. ÉE [ɑ̃djable]. *adj.* (XVIe ; de *en-* et *diable).* 1° Vx. Possédé du diable. — Fou. ◇ *Vieilli.* Qui a le diable u corps, infernal. *Un enfant endiablé.* ♦ 2° D'une vivacité xtrême. V. Ardent, impétueux. « Un *homme d'affaires vif et assionné, entrainant, endiablé* » (MICHELET). — Une *verve ndiablée.* « *Cer endiablé Charleston* » (MIOMANDRE). ◇ ANT. almé.

ENDIABLER [ɑ̃djable]. v. (1579; de *endiablé).* ♦ 1° Vx *Trans.).* Rendre diabolique. ♦ 2° Vx *(Intrans.).* Enrager.

ENDIGUEMENT [ɑ̃digmɑ̃] ou **ENDIGAGE** [ɑ̃digaʒ]. *m.* (1827; de *endiguer).* Action d'endiguer; son résultat.

ENDIGUER [ɑ̃dige]. v. *tr.* (1827; de en-, et *digue).* Conteir *au* moyen de digues. *Endiguer* un fleuve. — Par métaph. *es agents s'efforçaient d'endiguer Je flot des manifestants.* ◇ ig. Retenir, réprimer (un courant. une force qui tend à éborder). « *Le chagrin qu'ils endiguaient avec tant de peine* » (MART. du Ci.). ◇ ANT. libérer.

ENDIMANCHER (S') [ɑ̃dimɑ̃ʃe]. *v. pron.* (1572; de en-, t *dimanche).* Revêtir des habits du dimanche, mettre une oilette plus soignée que d'habitude. « *La vanité n'est que 'art de s'endimancher tous les jours* » (BALZ.). 0 Au p. p. *Ta vulgarité ressort quand tu es endimanché* » (SARTRE). *l a l'air endimanché,* se dit de qqn qui a l'air emprunté dans es vêtements que visiblement il ne porte qu'aux grandes ccasions.

ENDIVE [ɑ̃div]. *n. f.* (fin XIIIe ; gr. byz. *indivi, gr. entu(i)on,* probabl. o. égypt.). ♦ 1° Bot. *Endive (ou chicorée ndive),* espèce de chicorée comprenant la *chicorée frisée* et a scarole. ♦ 2° Cour. Pousse blanche de la chicorée de Bruxelles *(witloof)* obtenue par forçage et étiolement. *Endives raisées en salade.* Par compar. *Il est blanc, pâle comme une ndive.*

ENDIVISIONNER [ɑ̃divizjɔne]. v. *tr.* (1877; de en-, et *livision).* Réunir, organiser en divisions (des unités militaires).

ENDO-. Élément, du gr. *endo-,* de *endon* « en dedans ». ◇ NT. *Ecto-, exo-.*

ENDOBLASTE [ɑ̃dɔblast(ə)]. n. m. (XXe ; de *endo-,* et *blaste). Biol.* V. Endoderme (2°).

ENDOCARDE [ɑ̃dɔkard(ə)]. *n.* m. (1841; de *endo-, et carde). Anat.* Tunique interne du cœur.

ENDOCARDITE [ɑ̃dɔkardit]. *n. f.* (1841; de *endocarde). Inat.* Inflammation de l'endocarde, aiguë ou chronique.

ENDOCARPE [ɑ̃dɔkarp(ə)]. *n.* m. (1808; de *endo-, et carpe).* Bof. Partie interne du fruit la plus proche de la graine. *Endocarpe mou: lignifié* (V. Noyau).

ENDOCRINE [ɑ̃dɔkrin]. *adj. f.* ou m. (1912; de *endo-, gr. krinein* « sécréter »). *Physiol.* Se dit des glandes à sécrétion interne, dont les produits sont déversés directement dans le sang (ex. : l'hypophyse, la thyroïde).

ENDOCRINIEN, IENNE [ɑ̃dɔkrinjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1946; de *endocrine).* Relatif aux glandes endocrines. *Le système endocrinien. Troubles endocriniens.*

ENDOCRINOLOGIE [ɑ̃dɔkrinɔlɔʒi]. n. *f.* (1915; de *endocrine,* et *-logie).* Sc. Partie de la physiologie et de la médecine qui étudie les glandes endocrines et leurs maladies.

ENDOCRINOLOGUE [ɑ̃dɔkrinɔlɔg] ou **ENDOCRINOLOGISTE** [ɑ̃dɔkrinɔlɔʒist(ə)]. *n. m.* (mil. XXe ; de *endocrinologie).* Sc. Spécialiste des glandes endocrines, de l'endocrinologie.

ENDOCTRINEMENT [ɑ̃dɔktrinmɑ̃]. *n. m.* (1452; de *endoctriner). Vx.* Instruction, enseignement. 0 *Mod.* Action, manière d'endoctriner. « *La radio est pour un gouvernement un très puissant moyen depression ou même d'endoctrinement* » (DUHAM.).

. ENDOCTRINER [ɑ̃dɔktrine]. v. *tr.* (fin XIIe ; de en-, et *doctrine).* ♦ 1° *Vx.* Instruire. — Munir des instructions nécessaires. ♦ 2° (1835). Faire la leçon à (qqn) pour le gagner à une doctrine, à un point de vue. V. Catéchiser. « *Il était naturel* que *les* utilitaires *fissent appel aux écrivains, et qu'ils tentassent de les endoctriner* » (GAUTIER).

ENDODERME [ɑ̃dɔdɛrm(ə)]. *n.* m. (1855; de *endo-, et -derme).* ♦ 1° *Bot.* Couche la plus interne de l'écorce. ♦ 2° *Biol.* (1890; all. 1877). Feuillet interne de l'embryon dont le développement donne l'intestin primitif et la vésicule ombilicale (V. aussi Ectoderme, mésoderme). — Adj. ENDODERM~"E (1897).

ENDOGAME [ɑ̃dɔgam]. *adj. et n.* (1893; de *endo-, et game). Sociol.* Qui pratique l'endogamie*. *Les peuples endogames.* ◇ ANT. *Exogame.*

ENDOGAMIE [ɑ̃dɔgami]. *n. f.* (1893; angl. *endogamy,* 1865; V. Endo-, et -game). ♦ 1° *Sociol.* Obligation, pour les membres de certaines tribus, de se marier dans leur propre tribu. ♦ 2° *Biol.* Mode de reproduction sexuée par fécondation entre deux gamètes provenant d'un même individu *(autogamie),* ou entre individus apparentés (V. Consanguin). ◇ ANT. Exogamie.

ENDOGÈNE [ɑ̃dɔʒɛn]. *ndj.* (1813; de *endo-, et -gène). Didact.* Qui prend naissance à l'intérieur d'un corps, d'un organisme; qui est dû à une cause interne. *Intoxication endogène. Pigment endogène.* — Bot. Organes *endogènes, venant* de cellules situées dans la profondeur des tissus. — Géol. *Roches endogènes,* dont la matière vient des profondeurs de l'écorce terrestre.

ENDOLORIR [ɑ̃dɔlɔrir]. v. *tr.* (1763; réfect. d'apr. lat. *dolor;* de *endoulourir* (1503), de en-, et *douleur).* Rendre douloureux. « *Ses jambes, toujours endolories par la galopade forcenée de la veille* » (MONTHERLANT). ◇ Fig. *(Rare)* Attrister. ◇ ANT. Soulager.

ENDOLORISSEMENT [ɑ̃dɔlɔrismɑ̃]. *n. m.* (1845; de *endolorir). État* du corps, d'un membre endolori. « Un *endolorissement léger du côté souffrant* » (GIDE).

ENDOMÉTRITE [ɑ̃dɔmetrit]. *n. f.* (1878; de *endo-, et métrite). Méd.* Inflammation de la muqueuse qui tapisse la cavité utérine (ou *endomètre* [ɑ̃dɔmɛtr(ə)]).

ENDOMMAGEMENT [ɑ̃dɔmaʒmɑ̃]. *n.* m. (XIIIe ; de *endommager).* Action d'endommager; son résultat.

ENDOMMAGER [ɑ̃dɔmaʒe]. v. *tr.; conjug. bouger* (1160; de en-, et *dommage).* Causer du dommage, des dégâts à, mettre en mauvais état. V. Abîmer, détériorer, gâter. *La toiture a été endommagée par une violente tempête.* ◇ ANT. *Réparer.*

ENDOPARASITE [ɑ̃dɔparazit], n. *m.* 11878: de *endo-, et parasite).* Sc. Parasité végétal ou animal vivant dans l'intérieur de l'organisme : tube digestif. appareil circulatoire. etc. (*opposé* à ectonarasite).

ENDOPHASIÉ [ɑ̃dɔfazi]. *n. f.* (XXe ; de *endo-, et -phasie). Psycho.; Jing.* Langage* (I, 1°) intérieur.

ENDORÉIQUE [ɑ̃dɔreik]. *adj.* (1956; de *endo-,* et gr. *rhein* « couler »). *Géogr.* Se dit des régions où les eaux courantes n'atteignent pas la mer et se perdent dans les terres. ◇ ANT. *Exoréique.*

ENDORÉISME [ɑ̃dɔreism(ə)]. n. m. (1961; de *endoréique). Géogr.* Caractère d'une région endoréique*. ◇ ANT. Exoréisme.

ENDORMANT, ANTE [ɑ̃dɔrmɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1558; de *endormir).* ♦ 1° Vx. Somnifère. ♦ 2° *Mod.* (1845). Qui donne envie de dormir à force d'ennui. V. Ennuyeux, soporifique. *Un conférencier, un discours endormant.* ◇ ANT. Passionnant.

ENDORMEUR, EUSE [ɑ̃dɔrmœr, øz]. *n.* (1297; de *endormir). Rare.* Personne qui cherche à endormir l'opinion, à bercer les gens d'illusions.

ENDORMI, IE [ɑ̃dɔrmi]. *adj.* (1112; V. Endormir). ♦ 1° Qui est en train de dormir. V. Ensommeillé. « *Les conducteurs, à moitié endormis, dodelinaient de la tête* » (MAC ORLAN). ◇ Où chacun dort, où tout semble en sommeil. « *Dans les rues transversales, tout à fait endormies et*

et

muettes » (ROMAINS). ♦ 2° *Fig.* Dont l'activité est en sommeil. « *La plupart de nos facultés restent endormies parce qu'elles se reposent sur l'habitude* » (PROUST). « *Une petite lésion tuberculeuse, endormie depuis l'enfance* » (ROMAINS). ◇ *Fam.* Indolent, inerte. *Un enfant endormi.* Subst. *Quel endormi!* ◈ ANT. Éveillé; actif; remuant.

ENDORMIR [ɑ̃dɔʀmiʀ]. *v. tr.;* conjug. *dormir (1080; lat. indormire).* ♦ 1° Faire dormir, amener au sommeil. « On *le berce pour l'endormir* » (ROUSS.). *0 Spécia/. (sommeil* artificiel) *Endormir un malade* avant *de l'opérer.* V. Anesthésier, chloroformer. — Hypnotiser. «Les *passes les plus efficaces pour l'endormir* » (BAUDEL.). ♦ 2° Donner envie de dormir à force d'ennui. V. Assommer, ennuyer. « *Endormir son auditoire* » (ROUSS.). ♦ 3° *Fig.* Atténuer jusqu'à faire disparaître (une sensation pénible). « *Le christianisme est un baume pour nos blessures, il endort la douleur* » (CHATEAUB.). ◇ Rendre moins vif, moins agissant (un sentiment, une disposition d'esprit). *Endormir les soupçons, la vigilance de qqn.* « *Une sorte d'ivresse qui finissait par endormir en lui les regrets* » (DUHAM.). « *C'est à l'homme de savoir endormir les pudeurs qu'il rencontre* » (ROMAINS). *Des discours destinés à endormir l'opinion publique.* — (Compl. de personne) « *Il fallait l'endormir avec des paroles caressantes* » (FRANCE). V. Enjôler, tromper. ♦ 4° S'ENDORMIR. V. *pron.* Commencer à dormir, glisser dans le sommeil. V. Assoupir (s'). « *Il s'endormait tout à coup en dodelinant de la tête* » (SARTRE). *Loc. fig.* (Fam.) *S'endormir sur le rôti,* se laisser aller à la satisfaction au lieu de rester actif et vigilant. Littér. *S'endormir du sommeil de la tombe,* mourir. *S'endormir dans le Seigneur,* mourir en état de grâce. 0 Perdre de sa vivacité, de sa force. V. Apaiser (s'), atténuer (s'). « *Le remords s'endort durant un destin prospère* » (ROUSS.). « *Avec l'habitude de la continence, les sens aussi s'endorment* » (LOTI).

ENDORMISSEMENT [ɑ̃dɔʀmismɑ̃]. n. m. (1478 : de *endormir).* Fait de s'endormir ; moment où l'on s'endort.

ENDOS [ɑ̃do], n. *m.* (1599; de *endosser).* Mention portée au dos d'un titre à ordre, d'un effet de commerce, par laquelle le porteur enjoint à celui qui doit le payer d'effectuer le paiement à une tierce personne ou à l'ordre de celle-ci.

ENDOSCOPE [ɑ̃dɔskɔp]. *n. m.* (1853; de *endo-, et -scope*). *Méd.* Instrument servant à examiner les cavités profondes du corps en les éclairant (adj. ENDOSCOPIQUE [ɑ̃dɔskɔpik]).

ENDOSCOPIE [ɑ̃dɔskɔpi]. *n. f.* (1878; de *endoscope). Méd.* Examen de l'intérieur des organes ou cavités du corps au moyen de l'endoscope.

ENDOSMOMÈTRE [ɑ̃dɔsmɔmɛtʀ(ə)]. *n.* m. (1845; rad. de *endosmose,* et *-mètre). Phys.* Instrument destiné à mesurer l'intensité des phénomènes d'endosmose.

ENDOSMOSE [ɑ̃dɔsmoz]. *n. f.* (1826; de *endo-, et gr. ôsmos* « poussée »). *Phys.* Pénétration d'un liquide à l'intérieur d'un compartiment fermé, à travers une membrane semi-perméable, lorsque le liquide contenu dans ce. compartiment est de densité plus faible. V. Osmose. ◈ ANT. Exosmose.

ENDOSSATAIRE [ɑ̃dosatɛʀ]. n. (1936; de *endosser). Dr.* Personne au profit de laquelle est endossé un effet.

ENDOSSEMENT [ɑ̃dosmɑ̃]. *n.* m. (1596; de *endosser).* Transmission des titres à ordre. des effets de commerce au moyen de l'endos. *Endossement d'un chèque, d'une traite. Endossement* en *blanc,* consistant dans la seule signature de l'endosseur.

ENDOSSER [ɑ̃dose]. *v. tr.* (déb. XIIe ; de en-, et *dos).* ♦ 1° Mettre sur son dos (un vêtement). V. Revêtir. « *J'avais chaussé mes pantoufles et endossé ma robe de chambre* » (FRANCE). — Loc. *Endosser la* soutane, devenir prêtre. *Endosser l'uniforme,* entrer dans l'armée. ♦ 2° Prendre ou accepter la responsabilité de... V. Assumer, charger (se charger de). « *Je suis prêt à endosser les conséquences d'une piqûre mortelle faite par un autre* » (MART. du G.). *Vous voulez me faire endosser vos propres erreurs. Endosser la paternité d'un enfant,* s'en reconnaître le père. « *Celui qui signe et endosse l'œuvre* » (VALÉRY). ♦ 3° (1600). Procéder à l'endossement de (un effet. un chèque). ♦ 4° *Rel.* (1755). Cambrer le dos de (un livre), après couture des cahiers. ◈ ANT. Ôter. Refuser.

ENDOSSEUR [ɑ̃doscœʀ]. *n. m.* (1664: de *endosser).* Personne qui endosse (un effet, un chèque).

ENDOSSURE [ɑ̃dosyʀ]. *n. f.* (1845; « ce qu'on met sur le dos, couverture », XIVe ; de *endosser).* Techn. *(Rel.).* Opération par laquelle le relieur endosse un livre.

ENDOTHÉLIAL, ALE, AUX [ɑ̃dɔteljal, o]. *adj.* (1893; de *endothélium*). *Anat.* Relatif à l'endothélium; qui en a la *structure. Cellules endothéliales.*

ENDOTHÉLIUM [ɑ̃dɔteljɔm]. *n. m.* (1878; de *endo-, et* rad. de *épithélium). Anat.* Fine lame de tissu constituée par une seule couche de cellules, qui tapisse l'intérieur des vaisseaux et du cœur. V. Epithélium.

ENDOTHERMIQUE [ɑ̃dɔtɛʀmik]. *adj. (1865;* de *endo-,* et *thermique*). SC. Accompagné d'une absorption de chaleur. *Réactions, combinaisons endothermiques.* ◈ ANT. *Exothermique.*

ENDOTOXINE [ɑ̃dɔtɔksin]. n. *f.* (1932; de *endo-, toxine). Physiol.* Toxine élaborée par une bactérie et intimement liée à celle-ci (opposé à *Exotoxine*).

ENDROIT [ɑ̃dʀwa]. *n. m.* (1160; prép., « vers », XIe ; *en-, et droit).*

I. ♦ 1° Partie déterminée d'un espace. V. Lie". Plac « *Un endroit désolé, consumé de soleil* » (FROMENTIN). « *fallait bien garder un endroit où se réunir* » (CAMUS). À *quel endroit?* V. Où. *Au même endroit.* — Fam. *Le petit endroit,* l lieux d'aisance. 0 Localité, bourg. V. Coin. *Les gens l'endroit sont très aimables. Un endroit perdu.* V. Trou. ♦ 2° Place déterminée, partie localisée d'une chose. « *Che chant sur le traversin un endroit que le poids de sa tête n'e pas encore creusé* » (GREEN). — *Spécialt.* Partie du corps. *quel endroit a-t-il été blessé?* ◇ *Fig.* Partie de la person *morale.* « *Trouver l'endroit sensible* » (LACLOS). V. Point. « *qui ne me flatte pas au bon endroit me hérisse* » (GIDE). *Vieilli.* Aspect. ♦ 3° Passage déterminé d'un ouvrage. *meilleurs endroits d'un roman.* À *cet endroit de l'histoire.* Moment. *Rire au bon endroit.* ♦ 4° Loc. adv. *Par endroit* à différents endroits dispersés, çà et là. « *Le livre me parc bon, et même très bon par endroits* » (GIDE). ◇ *Loc. pré* (fin XVIe ; *endroit de,* XIIIe). Littér. À L'ENDROIT DE (qqn *envers.* « *Jacquemin, à l'endroit duquel il professait la pl profonde admiraiion* » (GAUTIER). « *L'animosité d'une part de la Chambre à votre endroit* » (BARRÈS).

II. (1209). Côté destiné à être vu, dans un objet à deu faces (*opposé à* envers). *L'endroit d'une étoffe, d'un tapis.* Dessus. *L'endroit d'un feuillet.* V. Recto. *Remettez vos chau settes à l'endroit.* — Par métaph. « *Je vous fais voir l'enve des événements; l'histoire n'étale que l'endroit* » (CHATEAUB. ◈ ANT. (du II) Envers.

ENDUCTION [ɑ̃dyksjɔ̃]. *n. f.* (1955; de *enduire). Tech* Action d'enduire' la surface d'un textile d'une couche pr tectrice pour en modifier l'aspect ou lui attribuer des qualit particulikes.

ENDUIRE [ɑ̃dɥiʀ]. v. *tr.;* conjug. *conduire* (1175: la *inducere*). Recouvrir (une surface) d'une matière plus moins molle qui l'imprègne. *Enduire une affiche de coll* « *La pommade dont il avait enduit ses cheveux* » (GREE *«Les murs étaient restés enduits d'un vieux crépi rose* » (MAR du G.). *Enduire* un *textile.* V. Enduction.

ENDUIT [ɑ̃dɥi]. *n. m.* (1508; de *enduire).* ♦ 1° Prép ration molle ou semi-fluide qu'on applique en une ou pl sieurs couches continues à la surface de certains objets po les protéger. les garnir. V. Revêtement. *Enduit vitreux, vit fiable.* V. Glaçure, vernis. — *Peint.* Préparation destinée isoler le support (pierre, toile, bois) de la couche de peintur *Enduit pour la fresque, pour la peinture à l'huile.* — *Cons* Couché de plâtre, de chaux, de ciment, de mortier, dont revêt une construction pour obtenir des surfaces unies. Par *ext.* « *Le sang sur les parois fait un rougeâtre enduit* (HUGO). ♦ 2° Sécrétion visqueuse à la surface de certai *organes. L'enduit de la langue.*

ENDURABLE [ɑ̃dyʀabl(ə)]. *adj.* (1571 ; de *endurer*). Qu'o peut endurer. V. Supportable.

ENDURANCE [ɑ̃dyʀɑ̃s]. *n. f.* (XIV~, mais dial. jusq Y. 1870; de *endurer).* Aptitude à résister à la fatigue, à souffrance. V. Résistance. *L'endurance d'un coureur de fon* « *Parler-moi, pour un long mal, de l'enfant et du vieillar qui sont égaux dons l'endurance* » (COLETTE). ◇ Auto. *Épreu d'endurance,* compétition sur longue distance destinée éprouver la résistance mécanique des véhicules. ◈ Ah *Fragilité.*

ENDURANT, ANTE [ɑ̃dyʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (fin* XIIe ; de *end rer). Vx.* Patient. ◇ *Mod.* Qui a de l'endurance. V. Résistan « *C'est un climat sain qui rend l'homme endurant* » (DANIE ROPS). ◈ ANT. Délicat, fragile.

ENDURCI, IE [ɑ̃dyʀsi]. *adj.* (XIIIe ; de *endurcir).* ♦ 1° Q est devenu dur, insensible. « *Je n'ai jamais vu d'âme au: endurcie que la vôtre* » (CAMUS). ♦ 2° Qui avec le tem s'est fortifié, figé dans son opinion, son occupation. Invétéré. « *Ces francs pécheurs, pécheurs endurcis, pleins achevés* » (PASC.). *Un célibataire endurci.* « *Ses instincts rond-de-cuir endurci* » (COURTELINE).

ENDURCIR [ɑ̃dyʀsiʀ]. v. *tr.* (fin XIIe ; de en-, et *durci* ♦ 1° *Rare.* Durcir. « *Des mains laborieuses, endurcies cals* » (VOLT.). ♦ 2° Rendre plus dur au mal, rendre rés tant. V. Aguerrir, fortifier, tremper. « *Endurcissez-le* (l'enfa *à la sueur et au froid, au vent, au soleil* » (MONTAIGNE). « *Leurs visages endurcis au froid et* au *chaud* » (BARRÈS). Pr *nom.* « *Un futur soldat doit s'endurcir* » (TAINE). ♦ 3° Rend moins sensible moralement. V. Cuirasser, dessécher. « *Ce ne pouvait pas endurcir notre âme et flétrir sa tendresse infinie* (DORGELÈS). Loc. relig. *N'endurcissez pas votre cœur,* le fermez pas à la charité ou à la grâce. Pronom. « *Fait que mon cœur ne s'endurcisse point!* » (DUHAM.). ◈ Ah Amollir, *attendrir.*

ENDURCISSEMENT [ɑ̃dyʀsismɑ̃]. n. m. *(fin* XVe ;

lurcir). ♦ 1° ***Rare.*** Fait de devenir plus dur au mal, plus istant. V. Endurance. résistance. « Une *accoutumance* nu *lheur, un endurcissement* » (GIDE). ♦ 2° Diminution ou 'te de la sensibilité morale. V. **Dessèchement,** insensibilité. *De quelque chose qui serait pire que la mort et qui serait idurcissement de notre cœur* » (DUHAM.). ◈ ANT. Attenssement, sensibilité.

INDURER [ɑ̃dyre]. *v. tr.* (XIᵉ ; lat. médiév. *indurare*, *ext.* sens du lat. class. « [se] durcir »). Supporter avec patience qui est dur, pénible). V. Souffrir, subir. « *À la Conciergerie, il eut à endurer toutes les souffrances imaginables* » (GAUR). Absolt. « *Qui veuf durer doit endurer* » (R. ROLLAND). *Vieilli.* Tolérer. « *Tu prétends que j'endure tes débauches?* » *DL.).*

ENDYMION [ɑ̃dimjɔ̃]. *n. m.* (1870; nom d'un personnage th.). ***Rare.*** Jacinthe des bois.

ÈNE. Élément de chimie organique servant à désianer hydrocarbures.

ENERGÉTICIEN [enɛrʒetisjɛ̃]. *n. m.* (v. 1970; de *énerique*). SC., *techn.* Spécialiste de l'énergétique.

ENERGÉTIQUE [enɛrʒetik]. *adj.* et *n. f.* (1898; « qui ait avoir une énergie innée », 1755; angl. *energetic*, gr. *rgētikos*). ♦ 1° *Adj.* Relatif à l'énergie, aux grandeurs, . unités, liées à l'énergie sous toutes ses formes. ***Puissance rgeflque. Théorie énergétique,*** système remplaçant en canique la notion de force par celle d'énergie. ◇ Relatif 'énergie utilisée industriellement. ***Les ressources énergéues d'un pays.*** ◇ Physiol. ***Dépense énergétique, énergie*** utilise l'organisme pour une action ou "ne. fonction erminée. *Aliments* ***énergétiques,*** qui fournissent beaucoup nergie à l'organisme. ♦ 2° N. *f.* Théorie énergétique. ence traitant des diverses manifestations de l'énergie.

ENERGIE [enɛrʒi]. *n. f.* (v. 1500; bas lat. *energia*, gr. *rgeia* « force en action »).

Cour. ♦ 1° *Vieilli.* Pouvoir, efficacité (d'un agent quelque). ◇ Force, vigueur (dans l'expression dans l'art). *Quelle fraîcheur de coloris, quelle énergie d'expression* »)USS.). « *Une énergie singulière, un pittoresque effrayant* » JGO). ♦ 2° (Fin XVIIIᵉ). Force et fermeté dans l'action, rend capable de grands effets. V. Dynamisme, ressort, onté. « *Cette énergie sublime qui fait foire les choses extraoraires* » *(STENDHAL).* « *La quantité d'énergie ou de volonté chacun de nous possède* » (BALZ.). « *Galvaniser nos éner* » *(GIDE). Une énergie indomptable, farouche.* « *L'Interionale... avait perdu sa vitalité, tout en confisquant l'énergie prolétariat* » (ROMAINS). ***Regain d'énergie. V.*** Souffle cond souffle). 0 Force., vitalité physique. Se ***sentir plein*** *nergie. Frotter avec énergie.* « *Je le battis avec l'énergie tinée des cuisiniers qui veulent attendrir un beefsteak* » UDEL.).

I. SC. ♦ 1° *Phys.* ***(1875;*** angl. *energy*, 1852.; sens plus ue, 1807). Ce que possède un système s'il est capable de duire du travail. ***Les différentes formes de l'énergie et 's transformations. Énergie mécanique potentielle d'un*** *ps* (travail pouvant être produit en raison de la position *n* corps) ; ***énergie cinétique*** d'un *corps* (acquise du fait de ritesse). ***Énergie thermique.*** V. Chaleur, thermodynamique. *rgie électrique, solaire* (V. Rayonnement), ***chimique,*** *léaire* (V. **Radiation;** fission, fusion). ***Principe de la conseron de l'énergie. Énergie interne,*** en thermodynamique, me des énergies potentielle et cinétique inhérentes à un tème. ***Les variations de l'énergie interne d'un système ne endent que de ses états initial et final.*** ♦ 2° Énergie chimi- potentielle de l'être vivant. ***Énergie physiologique minile*** (ou métabolisme* de **base**), dépense énergétique de ganisme au repos complet.

◈ ANT. Indolence, inertie, mollesse. paresse.

ENERGIQUE [enɛrʒik]. *adj.* ***(fin*** XVIᵉ ; de énergie). o Actif, ***efficace. Un remède énergique.*** — Plein d'énergie ns l'expression). V. Vigoureux. ♦ 2° (Fin XVIIIᵉ). Qui a l'énergie, de la volonté. V. Ferme, **fort,** mâle, résolu. *'n homme énergique n'a jamais peur en face du danger prest* » (MAUPASS.). — Qui exprime, marque de l'énergie. ***visage énergique.*** « *Une intervention énergique de la ice* » (MART. du G.). ◇ Fort, puissant (dans l'ordre phyue). « *Un coup de pied... assez énergique pour briser les pplates* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Faible; indolent, mou, timide.

ENERGIQUEMENT [enɛrʒikmɑ̃]. *adv.* (1584; de *énergi*). Avec énergie. V. Fermement. résolument. « *Fois énerement ta longue et lourde tâche* » (VIGNY). ***Résister, proer énergiquement.*** ◇ Avec force. « *Je serrai énergiquement 'e main* » *(JALOUX).*

ENERGISANT, ANTE [enɛrʒizɑ̃, ɑ̃t]. *adj. et n. (v. 1970;* que de l'angl. *energizing*). ***Méd.*** ♦ 1° *Adj.* Qui stimule, me de l'énergie. ***L'action énergisante d'un médicament.*** :° N. *m.* Médicament qui stimule l'activité psychique. *ndre des énergisants.* V. Antidépresseur, **psychotonique, chotrope.**

ÉNERGUMÈNE [enɛrgymɛn]. *n.* **(1579;** lat. ecclés. *energumenus*, **gr.** *energoumenos*, de *energein* « influencer »). ♦ 1° Vx. Possédé du démon. ♦ 2° ***Mod.*** (1734). Personne exaltée qui se livre à des cris, des gestes excessifs dans l'enthousiasme ou la fureur. V. Agité, exalté, excité, fanatique, forcené. *«En voilà, un énergumène, qui entre ici comme un boulet, emplit la maison de ses cris* » *(COURTELINE).* « *Une bande d'énergumènes et de fanatiques, une bande de forcenés* » (PÉGUY).

ÉNERVANT, ANTE [enɛrvɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* **(1587;** de *énerver*). ♦ 1° *Vx ou littér.* Qui prive de nerf, ôte les forces. V. Amollissant. « *Les sons d'une musique énervante et câline* » (BAUDEL.). ♦ 2° (1922). ***Mod.*** Qui excite désagréablement les nerfs. V. Agaçant, exaspérant, excédant, irritant. « *Un bruit énervant et fin, comme si un moustique invisible avait bourdonné* » (MAURois). *Il est énervant avec sa manie des calembours.* ◈ ANT. Apaisant.

ÉNERVATION [enɛrvasjɔ̃]. *n. f.* **(1401 ;** *lat. enervatio*). ♦ 1° *Vx.* Affaiblissement. ♦ 2° (1771). Supplice qui consistait à brûler les tendons (nerfs) des jarrets et des genoux. 0 *Chir.* Ablation ou section d'un nerf, d'un groupe de nerfs. (On dit aussi *dénervation*).

ÉNERVÉ, ÉE [enɛrve]. *ndj.* (1864; de énerver). Qui se trouve dans un état de nervosité inhabituel. V. Agacé. Il *ne fout pas lui en vouloir, il était très énervé. Subst.* (Fam.) Quel énervé! V. Nerveux. — Qui marque l'énervement. « *Rires énervés* » (ROMAINS). ◈ ANT. *Calme, détendu.*

ÉNERVEMENT [enɛrvəmɑ̃]. *n. m.* **(1413;** de énerver). ♦ 1° Vx. Affaiblissement. ♦ 2° (1910). Etat d'une personne énervée. V. Agacement, agitation, excitation, impatience, nervosité. « *Une secrète indifférence sous laquelle je tâchai de déguiser mon énervement* » (PROUST). ◈ ANT. *Calme.*

ÉNERVER [enɛrve]. *v. tr.* (déb. XIIIᵉ ; lat. *enervare*). ♦ 1° *Vx ou littér.* Priver de nerf, de toute énergie. V. Affaiblir, amollir. *«Le bercement du fiacre et la chaleur du soleil matinal l'énervèrent. Son énergie était retombée* » (FLAUB.). « *Les lois ou les coutumes qui... énervaient 'les ressorts de l'État* » (VALÉRY). ♦ 2° (1690). *Ancienn.* Procéder à l'énervation de (un supplice). ♦ 3° *Mod.* (1897). Agacer, exciter, en provoquant de la nervosité. V. Crisper, impatienter. « *Elle entendait... les cailloux crissant sous les pas réguliers de sa sœur.* Ces sons *l'énervaient* » (GREEN). — ***Pronom.*** Devenir de plus *en* plus ***nerveux,*** agité. « *Il s'énervait dangereusement, à ces contacts prolongés qu'elle ne défendait pas* » (LOTI). « Ne *restons pas à nous énerver, faisons quelque chose* » (PROUST). ◈ ANT. Calmer, *détendre.*

ENFAÎTEAU [ɑ̃fɛto]. *n. m.* **(1402;** de *enfaiter*). *Techn.* Faîtière (tuile).

ENFAÎTEMENT [ɑ̃fɛtmɑ̃]. n. m. (1690; de *enfaiter*). *Techn.* Faîtage.

ENFAÎTER [ɑ̃fete]. v. *tr.* **(1400;** de en-, et *faite*). *Techn.* Couvrir d'un enfaîtement, d'enfaîteaux.

ENFANCE [ɑ̃fɑ̃s]. *n. f.* (XIIᵉ ; lat. *infantia*). ♦ 1° Première période de la vie humaine, de la naissance à l'adolescence. *Il a eu une enfance heureuse.* « *Les inquiétudes éprouvées depuis l'enfance* » (PROUST). *Dans son enfance. Souvenirs d'enfance.* « *Que vous ne puissiez reconnaître en moi un camarade d'enfance* » (BAUDEL.). ♦ 2° (Sing. collect.) Les enfants. « *Cette réalité de l'enfance, dont l'interrogatoire des grandes personnes dérange brutalement la féerie* » *(COCTEAU). Œuvres pour l'enfance abandonnée. Le fonds d'aide à l'enfance des Notions Unies.* ♦ 3° Mentalité infantile réapparaissant dans le cas d'affaiblissement sénile des facultés (dans des expressions) *: Être en enfance.* V. Gâteux. *Tomber en, dans l'enfonce.* ♦ 4° *Fig.* Première période d'existence d'une chose. V. Commencement, début, origine. « *Dans cette sorte d'enfance de l'humanité* » (FUSTEL). « *Une science dans l'enfance comme la médecine* » (Cl. BERNARD). — Fam. C'est *l'enfance de l'art*, c'est élémentaire (comme les premières choses que l'on apprend dans un art, un métier). ◈ ANT. *Vieillesse. Déclin.*

ENFANT [ɑ̃fɑ̃]. *n.* (XIᵉ ; **lat.** *infans* « qui ne parle pas »). ♦ 1° Être humain dans l'âge de l'enfance. V. Bambin, bébé. fille, fillette, gamin, **garçon, garçonnet, gosse,** petit; et *pop.* Chiard, loupiot, marmot, mioche, môme, mouflet, moutard. — *Enfant bruyant, insupportable, turbulent.* V. Diable, garnement, polisson. « *Les enfants malheureux sont souvent... des enfants terribles* » (MAURois). « *Elle se souvenait d'avoir été une enfant malheureuse et délaissée* » *(SAND). Enfant prodige. Soins donnés aux enfants.* V. Puériculture. *Maladies des enfants.* V. Pédiatrie. *Education des enfants.* V. Pédagogie. *Livres d'enfants, pour enfants. Lit, voiture d'enfant. Bonne d'enfants. Jardin d'enfants.* — Adj. « *Il apprit à connaître tout enfant la brutalité de* la *vie* » (R. ROLLAND), dès sa première enfance. — Loc. fam. *C'est un jeu d'enfant, c'est très* facile. V. Enfantin. *Il n'y a plus d'enfants,* se dit quand un enfant fait ou dit des choses qui *ne sont* pas de *son âge. Il me prend pour un enfant*, pour un naïf. *Ne faites pas l'enfant, soyez*

sérieux (V. Enfantillage). L'enfant terrible *d'un parti, d'un* groupe, un membre qui aime à manifester son indépendance d'esprit. *Un enfant gâté,* "ne personne qui a l'habitude de voir satisfaire tous ses caprices. Bon *enfant.* V. Bon enfant. 0 ENFANT DE CHŒUR, enfant qui se tient dans le chœur pendant les offices pour servir le prêtre. — Fig. « *Bien que plus d'un soit chenu, je vous dis que ce sont des enfants de chœur* » (ROMAINS), des naïfs. ◇ *Fig.* Personne qui a conservé dans l'âge adulte des sentiments, des traits propres à l'enfance. « *Je ne suis, hélas! qu'un vieil enfant chargé d'inexpérience* » (BERNANOS). — Adj. Elle *est restée* très *enfant.* « *Mon père disait tout honteux : je suis plus enfant que foi* » (ROUSS.). « Il y a *chez* le Slave un *côté enfant* » (BAL~.), enfantin. ♦ 2" Être humain à l'égard de sa filiation*, fils ou fille. *Elle attend* un *enfant,* elle est enceinte. *Elle a eu trois enfants. L'aîné, le coder de leurs enfants. Un enfant unique. Enfant légitime, naturel, adoptif, adultérin, incestueux.* « *Mademoiselle de Lespinasse était un enfant de l'amour* » (HENRIOT), un enfant naturel. *Un enfant trouvé,* qu'on a trouvé abandonné par ses parents et mis à l'Assistance publique. — *L'enfant prodigue,* l'enfant que l'on accueille avec joie à son retour au foyer qu'il avait depuis longtemps abandonné (allusion à la parabole évangélique). — T. d'affection. *Mon (cher) enfant,* mes *(chers) enfants,* se dit à des êtres plus jeunes, comme si on les considérait comme ses enfants. ♦ 3° Par *ext.* Descendant. *Les enfants d'Adam.* V. Postérité. ◇ Personne originaire de (un pays, *un* milieu), « *Patru était un enfant de Paris* » (STE-BEUVE). « *Enfant du peuple comme Julien* » (HENRIOT). — Être humain considéré comme rattaché par ses origines à qqn ou à qqch. *Les enfants de l'Église :* les chrétiens. — ENFANTS DE MARIE. congrégation catholique de jeunes filles qui ont une dévotion particulière à la Vierge Marie. Une *enfant de Marie. Fig. Jeune* fille chaste et naïve. — *Les enfants d'Apollon :* les poètes. — *(Anciennn.)* ENFANT DE TROUPE, fils de militaire élevé dans "ne caserne, dans "ne école militaire. — Un *enfant de* la *balle*.* ♦ 4° *Fig.* Produit, ce qui provient de. « *Le* succès *fut toujours un enfant de l'audace* » *(VOLT.).* « *Ce livre est enfant de la hâte* » (VALÉRY). ◈ ANT. Adulte. Vieillard. Parent(s).

ENFANTEMENT [ãfãtmã]. *n. m.* (1160; de *enfanter).* ♦ 1° *Vx.* Accouchement. ♦ 2° *Littér.* Création, production (d'une œuvre).

ENFANTER [ãfãte]. *v. tr.* (fin XII^e^ : de *enfant*). *T. relig.* Mettre au monde (un enfant). V. Accoucher. « *Dieu dit aussi à la femme : vous enfanterez dans la douleur* » (BIBLE SACY). ◇ *Littér.* Créer, produire. «Le *XIII^e^ siècle a été la plus grande ère des cathédrales; c'est lui qui les a presque* foutes *enfantées* » (HUYSMANS).

ENFANTILLAGE [ãfãtijaʒ]. *n.* m. (déb. XIII^e^ ; de l'a. fr. *enfantil* « enfantin », XII^e^. V. Infantile). En parlant de personnes qui ont dépassé l'âge de l'enfance, Manière d'agir, de s'exprimer, peu sérieuse, qui ne convient qu'à un enfant. V. Puérilité. « *Il faut au une femme soit capable de sérieux et d'enfantillage* » (MAUROIS). « *Eh oui! des enfantillages, des rires pour rien, des inutilités, des niaiseries* » (HUGO). ◈ ANT. Sérieux.

ENFANTIN, INE [ãfãtẽ, in]. *adj. (fin* XII^e^ ; de *enfant).* ♦ 1° Qui est propre à l'enfant, a le caractère de l'enfance. *Le langage enfantin.* « *Ce qu'il y a d'encore enfantin dans la plupart de nos émotions joyeuses* » (BERGSON). V. Infantile. « *Mais le vert paradis des amours enfantines* » (BAUDEL.). ♦ 2° *Péj. Qui* ne convient guère qu'à un enfant. V. Puéril. *Faire des réflexions, des remarques enfantines.* ◇ Qui est du niveau de l'enfant. *C'est d'une simplicité enfantine. Un problème enfantin,* très facile. V. Élémentaire. ◈ ANT. Sénile: difficile.

ENFARINER [ãfarine]. *v. tr.* (1398; de en-, et *farine). Vieilli.* Fariner. ◇ Au p. p. *Fam.* Couvert de farine, de poudre blanche. *Le visage enfariné d'un pierrot. Venir la gueule enfarinée, le bec enfariné,* avec la naïve confiance d'obtenir ce qu'on demande (comme les types de niais de l'ancien théâtre, au visage enfariné).

ENFER [ãfɛʀ]. *n. m.* (1080; *enfern,* X^e^ ; lat. ecclés. *infernum* « lieu d'en bas »).

1. ♦ 1° *(Au sing.).* Dans la religion chrétienne, Lieu destiné au supplice des damnés. V. Géhenne. « *Il sous-entendait... qu'il n'y avait que le Paradis et l'Enfer, et qu'on ne pouvait être que sauvé ou damné* » (CAMUS). *Aller en enfer. Le châtiment, les peines de l'enfer.* V. Dam, sens (peine du). *Le diable et l'enfer.* PROV. *L'enfer est pavé de bonnes intentions.* — Situation des damnés. « *L'enfer, madame, c'est de ne plus aimer* » (BERNANOS). « *Pas besoin de gril, /'enfer, c'est les Autres* » **(SARTRE).** ◇ *Loc. adj.* D'ENFER, qui évoque l'enfer. *C'était une vision d'enfer, affreuse,* horrible. — *Par exagér.* V. Infernal. *Aller* un train *d'enfer,* dangereusement vite. « *Un appétit d'enfer, de ces faims terribles* » (DAUD.). Il joue un jeu *d'enfer,* très gros jeu. Un *feu d'enfer, très* violent. ♦ 2° *Fig.* Lie", occasion de cruelles souffrances. Son *foyer est devenu un enfer.* « *Sa vie fur... l'enfer quand elle ne voyait pas Julien* » (STENDHAL). ◇ Département d'une bibliothèqu sont déposés les livres interdits a" public. *L'enfer Nationale.*

II. *(Au plur.).* ♦ 1° Dans la mythologie gréco-la Lieu souterrain habité par les morts, séjour des on (Champs-Élysées pour les bons, Tartare pour les mécha *Les fleuves des enfers. Le dieu des enfers* (Hadès ou Plu « *Minos juge aux enfers tous les pâles humains* » (R *La descente aux enfers d'Ulysse. d'Énée. d'Orphée* 2° Séjour des morts chez les Juifs de l'Ancien Testamer Schéol. Jésus est *descendu aux enfers.*

◈ ANT. *Ciel, paradis.*

ENFERMER [ãfɛʀme]. *v. tr.* (XII^e^ ; de en-, et *fer).* ♦ 1° Mettre en un lieu d'où il est impossible de s *Enfermer qqn dans unepièce,* une *maison.* V. Boucler, clau cloîtrer, séquestrer, verrouiller. « Son *père, pour l'oblig écrire, l'enfermait* sous *clef* » (HENRIOT). — Pronom. *s'enfermait en son bureau, s'y verrouillait* » (COURTEL V. Barricader. — *Enfermer un malfaiteur.* V. Coffrer, e sonner. *Enfermer* un *fou dans* un *asile.* V. Interner. At *Il est bon à enfermer,* il est fou. 0 Fig. « *Voilà dans dilemme imbécile on a enfermé ces officiers* » (MART. du Pronom. « *Ma mère s'enfermaif dans le mutisme* » (G V. Confiner (se). *S'enfermer dans un rôle, ne* pas en s 0 (Compl. de chose) Mettre en lieu sûr, en lieu clo Clef (mettre sous), serrer. « *Les corps enfermés dans cercueils de bois blanc* » (MAC ORLAN). — Fig. « *Enfern fantaisie comique dans une définition* » (BERGSON 2° Entourer complètement. V. Ceindre, clore, enviro « *Ces allées de menues colonnes enfermant un petit jar* (MAUPASS.). ◇ *Sports.* Dans une course, serrer (un co rent) à la corde, ou à l'intérieur du peloton, de façon à t son élan et à l'empêcher de se dégager. *Il s'est* laissé *enfe au moment du sprint.* ♦ 3° *Vieilli.* Avoir en soi, renfer V. Comprendre; comporter, contenir. « *Le compliment pour elle si inespéré, qu'elle se demanda s'il n'enfermai d'ironie* » (ROMAINS). ◈ ANT. Délivrer, *libérer.*

ENFERRER [ãfeʀe]. V. *tr.* (déb. XII^e^ ; de en-, et *fer).* Percer (un adversaire) avec le fer de son arme. 0 S FERRER. *v. pron.* Tomber, se jeter sur l'épée de son advers — *Fig.* Se prendre à ses propres mensonges, ses pr pièges. V. Embrouiller (s'), enfoncer (s'). « *L'auteur à chaque page ce qu'il vient de dire dans l'autre, s'enfe lui-même dans ses propres raisonnements* » (MICHELET)

ENFEU [ãfø]. *n. m.* (1482; de *enfouir). Archéol.* N funéraire à fond plat pratiquée dans les murs des églises y recevoir des tombes.

ENFICHABLE [ãfiʃabl(ə)]. *adj.* (mil. XX^e^ ; de *en fiche). Électr.* Qu'on "eut introduire dans une fiche (d'ali tation ou de standard téléphonique). Coffret, *boîtier en, bles.*

ENFICHER [ãfiʃe]. *v. tr.* (mil. XX^e^ ; de en-, et *f Électr.* Introduire une prise dans "ne fiche. *Enficher une mâle dans une prise femelle.*

ENFIELLER [ãfjele]. *v. tr.* (1220; de en-, et fiel). Remplir de fiel, d'aigreur. « *Qui m'a donc enfiellé de la contre foi?* » (GAUTIER). 0 *Au p. p.* Fielleux, venimeux. *figure enfiellée de cet habile hypocrite* » (BALZ.).

ENFIÈVREMENT [ãfjɛvʀəmã]. *n. m.* (1900; de *enfié Rare.* Surexcitation (des sens, de l'imagination).

ENFIÉVRER [ãfjevʀe]. V. *tr.*; conjug. *céder* (1588 *en-, et fièvre). Vx.* Rendre fiévreux. ◇ *Mod.* (1775) Animer d'une sorte de fièvre, d'une vive ardeur. V. A exalter, surexciter. « *Une liberté maladroite qui en tout* un peuple » (CAMUS). Pronom. « *Des camarades s'enfièvrent pour la politique* » (LECOMTE). V. Passionnel ◈ ANT. Apaiser.

ENFILADE [ãfilad]. *n. f.* (1611 ; de enfiler). Suite dec à la file l'une de l'autre. V. Rangée. « *Un porte qui s'e lentement sur une enfilade de pièces* » (Bosco). *Pièces en lade.* « *Des enfilades interminables de calembours* » (BAU *Milit.* (1688) Tir *d'enfilade,* dirigé dans le sens de la plus gr dimension de l'objectif. *Le détachement fut pris en en/* soumis à un tir d'enfilade.

ENFILAGE [ãfilaʒ]. *n. m.* (1946; de enfiler). Action filer. *L'enfilage des perles.*

ENFILER [ãfile]. V. *tr.* (XIII^e^ ; de en-, et fil). ♦ 1° Trav par un fil, mettre autour d'une ficelle, d'une tringle. « Su *mouilla le fil entre ses lèvres, prit l'aiguille et l'en* (DUHAM.). *Enfiler des perles, des anneaux,* Fam. *Nou sommes pas là pour enfiler des perles,* pour perdre notre t à des futilités. 0 Débiter sans discontinuer, mettre suite. « *Des notes, des choses vues, enfilées à la dia* (HENRIOT). ♦ 2° *Fam.* Mettre, passer (un vêtement). *raser, enfiler la chemise glacée* » (MART. du Ci.). ♦ 3 *ext.* (1680). S'engager tout droit dans (une voie). V. Pr « *Nous enflâmes un long corridor* » (CHATEAUB.). « *J'e prudemment une ruelle voisine* » **(FRANCE).** ♦ 4° *Milit.* Pr *en* enfilade. ♦ 5° *Vieilli.* Rouler, tromper. « *Je l'enfile,*

ve en *sa monnaie* » (BEAUMARCH.). ♦ 6° (XVII^e). Très *vulg.* sséder sexuellement. ♦ 7° S'ENFILER QQCH. *Pop.* Avaler. Envoyer (s'). « *Pendant que vos vieux cocos s'enfileront as le* gésier *vos* verres *d'eau de bidet* » (ROMAIN~). — Avoir upporter (une corvée). V. Taper (se).

ENFILEUR, EUSE [ãfilœʀ, øz]. *n.* (1755; de enfiler). 1° Personne chargée d'enfiler (des perles, des lices de tier à tisser). ♦ 2° Fig. *Un enfileur de grand mots, de les phrases.*

ENFIN [ãfɛ̃]. *adv. (1160;* pour *en fin).* ♦ 1° (Sens *affectif).* vant à marquer le terme d'une longue attente. V. Fin a), finalement. *Je vous ai enfin retrouvé. Enfin seuls!* « *Enfin ès mille atermoiements. M^lle de Waize avait consenti à séparation* » (MART. du G.). ♦ 2° (Sens *logique). Servant* onclure, à résumer ce qui a été dit précédemment. V. f, mot *(en un mot).* « *C'est d'être discret, invisible, de comporter enfin, comme un parfait gentleman* » (DUHAM.). Servant à préciser ou corriger ce que l'on vient de dire. *est blonde...enfin plutôt rousse.* ◇ (Après mais, car) t bien considéré, après tout. « *J'ai le cœur aussi bon; s enfin je suis homme* » (CORN.). *Car enfin ce n'est pas t de crier, il faut* agir. ◇ Introduisant une conclusion gnée. *Enfin, on verra bien.* ◈ ANT. *Déjà.*

ENFLAMMÉ, ÉE [ãfla(a)me]. *adj.* (XII^e; de *enflammer).* 0 Qui est *en flamme. Torche enflammée. Poét.* Brûlant. *marchais à grands pas, le visage enflammé* » *(CHATEAU~),* feu. ♦ 2° Qui est dans un état inflammatoire. V. Irrité. *mouilla dans le broc son mouchoir et l'appliqua sur la enflammée* » (GIDE). ♦ 3" Rempli d'ardeur, de passion. **Ardent,** passionné. « Une nature *enflammée, violente, aimant cris* » (DAUD.). *Un discours enflammé. Il lui avait envoyé déclaration enflammée.* ◈ ANT. *Éteint, blême, froid, tranle.*

ENFLAMMER [ãfla(a)me]. v. *tr.* (XII^e; lat. *inflammare).* 0 Mettre en flamme. V. Allumer, embraser. « *L'incendie Grenier d'Abondance avait enflammé les quartiers lointains* » LA). ◇ Chauffer fortement. « *Une atmosphère étouffante, ammée par le vent du sud* » (LOUYS). ◇ *Fig.* Colorer, irer *vivement.* V. Illuminer. « *Un éclair de colère enflamt* ses yeux *ou* ses joues » (HUGO). ♦ 2° Mettre dans un inflammatoire. V. Envenimer, irriter; inflammation. *exubérants boutons... qu'il enflammait en se grattant* » DE). ♦ 3° Remplir d'ardeur, de passion. V. Échauffer, triser, embraser, exalter. « *L'approche des grands événeits... enflamme l'orateur* » (STE-BEUVE). 0 *Vx.* Faire ler d'amour; allumer (les désirs). ♦ 4° S'ENFLAMMER. *ron.* Prendre feu. V. Brûler; inflammable. « *Les tonneaux noudre s'enflammaient* » (ZOLA). — *Poét.* S'illuminer. « *Les* es *s'enflammaient dans le ciel* » (FRANCE). ◇ S'animer, alter. « *Mon imagination... ne s'enflamme plus comme refois* » (ROUSS.). ◈ ANT. *Eteindre; refroidir; calmer.*

NFLÉ, **ÉE** [ãfle]. *adj.* (1130; de *enfler).* ♦ 1° Atteint nflure. V. Bouffi, boursouflé, intumescent, tuméfié. *Il a un* ES, *la joue est* très *enflée. Vx.* Ampoulé, emphatique. ° *Subst.* (1749). *Fam.* Gros lourdaud, imbécile, « C'est ce *enflé de conseiller* » (BEAUMARCH.). *Quel enflé!*

NFLÉCHURE [ãfleʃyʀ]. *n. f.* (1606; de *enfléchir* (XVI^e), rnir comme d'une flèche », de en-, et *flèche). Mar.* Éches de cordage tendus horizontalement entre les haubans r monter dans la mâture.

NFLER [ãfle]. v. (980; lat. *inflare).*

V. tr. ♦ 1° *Vieilli.* Gonfler d'air. « Comme *les voiles navire auquel manque le vent qui les enflait* » (MARMON-). ♦ 2° Faire augmenter de volume, grossir. « *L'arcade rcilière qu'enfle un buisson de poils* » (GIDE). Pronom. *chétive pécore S'enfla si bien qu'elle creva* » (LA FONT.). Des sons) « *Il ne fait point effort... pour enfler sa voix* » DE). Pronom. « *Le tintement monotone des cigales s'enflait me un crescendo d'orchestre* » (LOTI). ◇ Fig. *(Vieilli)* gérer, grossir. « *Pour étaler et pour enfler leur mérite* » ALEMB.). « *Suivant notre calcul, que j'ai un peu enflé* » LT.). V. Majorer. ♦ 3° Provoquer l'enflure de (une tie du corps). V. **Ballonner,** bouffir, **boursoufler.** « Une *n enflée par le diabète* » (BERNANOS). Pronom. « Ses *bes s'enflèrent* » (VOLT.). ♦ 4° Fig. *(Vx).* Enorgueillir, fler de *vanité.* « *Cef orgueilleux esprit, enflé de ses succès* » RN.).

l. *V. intr.* (XII^e), Augmenter anormalement de volume suite d'une enflure. « *Il découvrit à mon abdomen... une osition à enfler* » *(GIDE).* « *Les ganglions avaient cessé yfler* » (CAMUS).

> ANT. *Désenfler.*

NFLEURAGE [ãfløʀaʒ]. *n. m.* (1845; de *enfleurer).* in. Opération de parfumerie consistant à enfleurer un os gras, une huile.

NFLEURER [ãfløʀe]. v. fr. (1845; « orner de fleurs », ; de en-, et *fleur). Techn.* Charger (un corps gras, une e de toilette) du parfum de certaines fleurs par macération.

NFLURE [ãflyʀ]. n. *f.* (XII^e; de enfler). ♦ 1° État d'un organe, d'une partie du corps qui subit une augmentation anormale de volume par suite d'une maladie, d'un coup, d'un accident musculaire, etc. V. Ballonnement, bouffissure, boursouflure, congestion, dilatation, empâtement, gonflement, intumescence, **œdème,** tuméfaction. *Enflure de la cheville provoquée par une entorse.* « *L'enflure des ganglions* » *(CAMUS).* ♦ 2° *Fig.* Exagération. « *Mais on doit tenir compte de l'enflure méridionale* » (DAUD.). ◇ *Vieilli.* Emphase, style ampoulé. « *Ennemi de l'enflure et des grands airs* » (STE-BEUVE). ◈ ANT. *Simplicité.*

ENFOIRÉ, ÉE [ãfwaʀe]. *adj. et n. (1637;* de *foire 2).* ♦ 1° *Adj.* (Vulg.). Souillé d'excréments. ♦ 2° *N.* (1905). *Pop.* Imbécile, maladroit. « *Quel est l'enfoiré qui a dit que j'allais foutre le feu?* » (GUTH).

ENFONCÉ, ÉE [ãfɔ̃se]. *ndj. (1573;* de *enfoncer).* Qui rentre dans le visage, dans le corps. « Son *œil enfoncé* » (HUGO). V. Cave. « *Les joues creuses et les lèvres enfoncées de ce vieil homme* » (LECOMTE). « *Les épaules bien carrées, la tête plutôt enfoncée* » (ROMAIN~). ◈ ANT. *Saillant.*

ENFONCEMENT [ãfɔ̃smã]. n. *m.* (XV^e; de *enfoncer).* ♦ 1° Action d'enfoncer, fait de s'enfoncer. « *Enfoncement du petit bout de bois dans les oneilles* (oreilles) » (JARRY). 0 Action de rompre, de forcer; son résultat. *L'enfoncement du centre de l'armée était inévitable.* ♦ 2° Partie reculée, située vers le fond de qqch. V. Cavité, **creux.** « *Une maison... située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents* » (ROUSS.). 0 Partie en retrait. V. Niche, renfoncement. « Des *enfoncements ménagés dans l'épaisseur des tours latérales* » (FROMENTIN). — *Spécialt.* Echancrure (d'un rivage). 0 *Méd.* Fracture incomplète (en particulier du crâne, des côtes, du bassin). ◈ ANT. Bosse, saillie.

ENFONCER [ãfɔ̃se]. *v.;* conjug. *placer* (1278; de en-, et *fond).*

I. V. tr. ♦ 1° Faire aller vers le fond, faire pénétrer profondément. V. Ficher, planter. « *S'il veut enfoncer un clou, il le frappe avec une pierre, ou avec un marteau* » (VALÉRY). « *Il saisit son couteau..., veut l'enfoncer dans son cœur* » (FRANCE). V. Plonger. Par **exagér.** *Il m'enfonçait ses coudes dans les* côtes. V. Rentrer. « *Il arracha la taie et l'enfonça dans la poche de son veston* » *(GREEN).* V. Fourrer. — **Loc.** *fig. Enfoncer le clou.* recommencer inlassablement une explication afin de se faire bien comprendre. « *Donc recommençons. Cela n'amuse personne... Mais il faut enfoncer le clou* » (SARTRE). *J'essaie de lui enfoncer ça dans la tête, dans le crâne,* de le lui faire comprendre, de l'en convaincre. V. Fourrer, mettre. 0 Mettre (un chapeau) de telle façon que la tête y entre profondément « *Enfonçant son chapeau sur sa tête* » (DIDER.). *Un béret enfoncé jusqu'aux oreilles. 0 Fig.* Entraîner, pousser (dans une situation comparable à un fond, un abîme). « *Je n'ai réussi qu'à nous enfoncer... dans les dettes* et la misère » (D~uo.). **Absolt.** « *Ses spéculations l'enfonçaient chaque* jour un *peu plus* » (HENRIOT). ♦ 2° Briser, faire plier en poussant, en pesant. V. Défoncer, forcer. « *La porte septentrionale, enfoncée par les Français* » (HUGO). — Fig. *Enfoncer* une *porte* ouverte, s'efforcer de démontrer une chose évidente ou admise depuis longtemps. 0 *Par anal.* Forcer (une troupe) à plier sur toute la ligne. V. Culbuter. « *Enfoncer les carrés, rompre les lignes* » (HUGO). — *Fam.* (1820). Battre, surpasser, triompher de. On *les a enfoncés, les fameux champions!*

II. V. intr. Aller vers le fond, pénétrer jusqu'au fond. *Enfoncer dans le sable, dans la vase.* « *Les chevaux enfonçaient jusqu'aux paturons dans la boue* » (FLAUB.).

III. *V. pron.* ♦ 1° Aller vers le fond, vers le bas. « *Les roues s'enfonçaient jusqu'aux moyeux dans les terrains mouvants* » (GAUTIER). V. Enliser (s'). *Le navire s'enfonçait lentement.* V. Couler, sombrer. Par anal. « Une nuée *opaque, derrière laquelle le soleil s'enfonce* » (MAUPASS.). ◇ Pénétrer profondément. *La vis s'enfonce dans le bois.* — S'installer tout au fond. « *Elle s'est enfoncée dans son fauteuil* » (CHATEAUB.). ◇ *Fig.* Être entraîné de plus en plus bas. « *Voir la société ennemie s'enfoncer ainsi dans sa pourriture* » (PÉGUY). — *Absolt. Se* ruiner, se perdre. ♦ 2° Pénétrer, s'engager bien avant dans. V. Avancer (s'). *S'enfoncer dans un bois.* « *Elle allait s'enfoncer dans une rue obscure* » (MART. du G.). « Sous cet arc *s'enfonçait la route* mystérieuse » (MAURIAC). *Fie.* S'abandonner à (qqch. qui absorbe entièrement). V. Absorber (s'), plonger (se). « *À mesure qu'une âme s'enfonce dans la dévotion* » *(GIDE).* « *Et il s'enfonça dans une rêverie qui dura longtemps* » (ST-EXUP.). « *Plus buté, plus enfoncé dans son opinion* » *(GIDE).*

◈ ANT. *Enlever, tirer. Remonter.*

ENFONCEUR, EUSE [ãfɔ̃sœʀ, øz]. *n.* (1686; « personne qui approfondit », *1565;* de *enfoncer). Enfonceur de porte(s) ouverte(s),* personne qui a l'habitude d'enfoncer une porte ouverte (V. Enfoncer, 1, 2°, *fig.*), de démontrer des évidences.

ENFONÇURE [ãfɔ̃syʀ]. *n. f.* (mil. XVI^e; de *enfoncer). Rare.* Creux, dépression. V. Enfoncement. « Il se fit *des enfonçures dans leur masse* » (FLAUB.).

ENFOUIR [ãfwiʀ]. *v. tr.* (XIe ; lat. pop. **infodire, class. infodere.* V. Fouir). ♦ 1° Mettre en terre, sous terre, après avoir creusé le sol. V. Enterrer. « *Mille rumeurs* vagues *relatives aux trésors enfouis par Kidd et ses associés* » (BAUDEL.). ♦ 2° *Par* ext. Enfoncer, mettre par-dessous. « *Elle enfouissait la bêche sous les cendres* » (FLAUB.). — « *Enfouis sous un amoncellement de couvertures* » *(GIDE).* « *Les bras enfouis dans les poches de sa douillette* » (BERNANOS). V. Plonger. *Pronom. S'enfouir sous ses draps.* ◇ Fig. « Je resterai *enfoui dans le silence* » (LARBAUD). ◈ ANT. Déterrer, sortir.

ENFOUISSEMENT [ãfwismã]. *n. m. (1539;* de *enfouir).* Action d'enfouir; son résultat. *Enfouissement des semences, de l'engrais vert.*

ENFOUISSEUR [ãfwisœʀ]. n. m. (1890; « celui qui enfouit », 1627; de *enfouir). Agric.* Appareil adapté à la charrue, servant à enfouir du fumier, des fanes.

ENFOURCHEMENT [ãfuʀʃəmã]. *n. m.* (XIIIe : de en-, et *fourche). Archit.* Angle formé par la rencontre de deux douelles. 0 *Menuis.* Mode d'assemblage par enture verticale.

ENFOURCHER [ãfuʀʃe]. *v. tr.* (1553; de *en-, et fourche).* Se mettre à califourchon sur (un cheval). « Il *enfourche pesamment sa grande jument blanche* » (FROMENTIN). Fig. *Enfourcher* son *dada,* reprendre son sujet favori, dans la conversation. ◇ Par *anal. Enfourcher sa bicyclette.*

ENFOURCHURE [ãfuʀʃyʀ]. *n. f.* (XIIe ; de en-, et *fourche). Vieilli.* Fourche, bifurcation. ◇ Entrejambe.

ENFOURNAGE [ãfuʀnaʒ] **ou ENFOURNEMENT** [ãfuʀnəmã]. *n. m.* (1845,-1559 ; de *enfourner).* ♦ 1° Action, manière d'enfourner (le pain, les potcrics). ♦ 2° *Techn.* Opération de verrerie précédant l'affinage.

ENFOURNER [ãfuʀne]. v. fr. (XIIIe ; de en-, et four). ♦ 1° Mettre dans un-four (du pain, un aliment, des poteries). *Enfourner* un *rôti.* ♦ 2° *Fam.* Ingurgiter. *Elle* « *porte le bol à ses lèvres et enfourne tout* ce *riz* » (LOTI). 0 *Fam.* Introduire, fourrer. « *Il l'enfourna dans un taxi* » *(COLETTE).*

◈ ANT. *Défourner.*

ENFOURNEUR [ãfuʀnœʀ]. *n. m.* (1763; de *enfourner).* Ouvrier chargé des opérations d'enfournage.

ENFREINDRE [ãfʀɛ̃dʀ(ə)]. *v. tr.;* conjug. *feindre (Enfraindre, fin* XIe ; lat. pop. **infrangere,* class. *infringere.* V. Infraction). *Littér. Ne* pas respecter (un engagement, une loi). V. Contrevenir, désobéir (à), transgresser, violer. « Une *prêtresse parjure a enfreint ses vaux!* » *(GAUTIER).* ◈ ANT. *Observer, respecter.*

ENFUIR (S') [ãfɥiʀ]. v. *pron.;* conjug. *fuir* (1080; pour *s'en fuir).* ♦ 1° S'éloigner en fuyant, ou en hâte. V. Aller (s'en), déguerpir, déloger, échapper (s'), écliper (s'), envoler (s'), esquiver (s'), filer, Cuir, partir, sauver (se). Cf. *fam. ou* pop. Se barrer, se carapater, se débiner, s'esbigner, se tirer, se trisser; fiche, foutre le camp, prendre la poudre d'escampette, prendre ses jambes à son cou, mettre les bouts, les voiles. *Le prisonnier s'est enfui.* V. Évader (s'). « *Elle n'eut plus qu'une pensée, s'enfuir: s'enfuir à toutes jambes* » (HUGO). « *Quitter mon père et m'enfuir dans quelque couvent* » *(STENDHAL).* V. Réfugier (se). ♦ 2° Fig. *(Poét.).* S'écouler, disparaître. V. Passer. « *Le mal dont j'ai souffert s'est enfui comme* un rêve » (MUSS.). ◈ ANT. Rester.

ENFUMAGE [ãfymaʒ]. *n.* m. (1900; de *enfumer).* Procédé par lequel l'apiculteur neutralise les abeilles en enfumant la ruche.

ENFUMER [ãfyme]. v. *tr.* (XIIe ; de en-, et *fumer).* ♦ 1° Remplir ou environner de fumée. *Le poêle tirait mal et enfumait la chambre.* — *Atmosphère enfumée,* par les fumeurs. « *Les vapeurs nocturnes des bars enfumés* » (MAC ORLAN). Spécialt. *Enfumer une ruche, des abeilles* (pour les neutraliser). ♦ 2° *Vieilli.* Noircir de fumée, de suie. « *La petite gare enfumée* » (DUHAM.).

ENFUTAILLER [ãfytaje] **ou ENFÛTER** [ãfyte]. v. *tr.* (1722,-XIIIe ; de *en-,* et *futaille, fût). Techn.* Mettre en fût, en futaille (du vin, du cidre). — *Dér.* ENFÛTAGE [ãfytaʒ], *n. m.* [1870].

ENGAGÉ, ÉE [ãgaʒe]. *adj.* (XVIe ; de engager).+ 1° *Archit.* Partiellement intégré dans un mur ou un pilier. *Colonne* engagée. ♦ 2° Qui s'est engagé dans l'armée. — Subst. *Les engagés et les appelés.* « *Engagé volontaire pour défendre la France* » (MISTRAL). ♦ 3° (1945). Mis par son engagement au service d'une *cause. Un écrivain engagé.* « *Dans la littérature engagée, l'engagement ne doit en aucun cas faire oublier la littérature* » (SARTRE). ♦ 4° *Mar.* Entravé. *Cordage engagé,* bloqué. *Ancre engagée,* prise au fond. *Navire engagé,* qui gîte fortement et sans pouvoir se relever (à cause du vent, des lames ou d'un déplacement de la cargaison).

ENGAGEANT, ANTE [ãgaʒã, Et]. *adj. (1662;* de *engager).* Qui attire, donne envie d'entrer en relations. « *Une grande jeune femme qui regardait d'un certain air engageant* » (MAUPASS.). V. Aguichant, aimable. attirant. séduisant. ◈ ANT. *Désagréable, rébarbatif.*

ENGAGEMENT [ãgaʒmã]. n. *m.* (fin XIIe ; de engager). ♦ 1° *Dr.* Action de mettre en gage. *Reconnaissance d'engagement délivrée par le Crédit Municipal.* ♦ 2° Action de se par une promesse ou une convention. *Un* engagement *for moral.* « *Cer engagement passé entre nous deux, nous l'a tenu* » (BOURGET). V. Parole. *Respecter ses engagem* « *Manquer à tant d'engagements profonds pris avec lui-mêr* (HUGO). Spécialt. *(Vx)* Promesse de fidélité en am liaison ou union qui en résulte. ◇ *Dr.* Obligation. engagement *de* votre part. ♦ 3° (XVIIIe). Recrutement accord entre l'administration militaire et un individu n'est pas soumis à l'obligation du service actif. *Prime d'e. gement. Engagement par devancement d'appel, engager volontaire.* ◇ *Par anal. Contrat* par lequel certaines perso louent leurs services. *Engagement à l'essai.* « *Un engager pour nous deux dans un théâtre de la banlieue* » (DAU *Acteur, coureur professionnel qui se trouve sans engagem* ♦ 4° (XVIIe). État d'une chose engagée dans une *autre (Méd.)* Descente de la tête du fœtus dans l'excavation vienne. ♦ 5° Introduction d'une unité dans la bata combat localisé et de courte durée. Blessé nu *cours engagement de patrouilles.* ♦ 6° Action d'engager (la par coup d'envoi d'un match. ♦ 7° *Engagement de dépen* décision d'engager des dépenses. ♦ 8° Inscription su liste des concurrents qui doivent participer à une épr sportive. *Les engagements seront reçus jusqu'à telle* ♦ 9° (1945). Acte ou attitude de l'intellectuel, de l'ar qui, prenant conscience de son appartenance à la so et au monde de son temps, renonce à une position de sir spectateur et met sa pensée ou son art au service d'une ca « *Un écrivain est engagé... lorsqu'il fait passer pour lu pour les autres l'engagement de la spontanéité immédiat réfléchi* » (SARTRE). ◈ ANT. *Dégagement, reniement;* re désengagement.

ENGAGER [ãgaʒe]. v. *tr.;* conjug. *bouger (fin* XIIe ; de *et gage).*

I. ♦ 1" Mettre, donner *en gage.* « *En sortant du Mon, Piété où elle vient d'engager ses bijoux et son argenter* (JOUHANDEAU). ♦ 2° Donner pour caution (sa parole) par suite, lie; (qqn) par une promesse ou une convent « *J'engageai mon honneur, engageant ma parole* » (ROTR « *Le diplomate ne veut rien dire qui puisse l'engager* » (M ROIS). « *La soumission n'engage à rien pour l'avenir* » (I MENTIN). *Cela* n'engage à *rien,* on peut le faire en restant de ses décisions. ♦ 3° (XVIe). Recruter par engagement *Par anal.* Attacher à son service, prendre à gages. V. Em cher. *L'hôtel a engagé un nouveau cuisinier.* « *L'engager co secrétaire* » (HENRIOT).

II. ♦ 1° (Mil. XVIe). Faire entrer (dans qqch. qui reti V. Enfoncer, introduire, mettre. *Engager la clef dans la rure.* « *On vira l'ancre, mais engagée dans des roches c perdit* » (CHATEAU~.). Escr. *Engager le fer,* mettre son a au contact de celle de l'adversaire. ◇ Faire entrer (dan lieu resserré ou difficile). *Engager le vaisseau dans une p Il a mal engagé sa voiture pour la garer.* ♦ 2° *Fig.* (fin X Mettre en train, commencer. « Ne *daignant plus engage partie contre un joueur ordinaire* » (VIGNY). « Une *fo bataille engagée* » (HUGO). « *Engager la discussion su point* » *(GIDE). -Engager les dépenses nécessaires.* ♦ 3° XVIe). Faire entrer (dans une entreprise ou une situation ne laisse pas libre). V. Aventurer, embarquer, entraîner *conflit où le gouvernement a engagé le pays. Engager capitaux dans une affaire.* V. Investir. — (Turf) *Il a en deux chevaux dans le Grand Prix.* V. Engagement (8°) Mettre dans une situation qui crée des responsabilité implique certains choix. « *Beaucoup d'hommes n'enga jamais leur être* » (BERNANOS). « *Ça* engage *donc, ce q écrit?* » (SARTRE). ♦ 4° (Fin XVIe). Tenter d'amener (à que décision ou action). V. Appeler, exhorter, inciter. « *M engageait les soldats à massacrer les chefs* » (JAURÈS). *t'engage fort à lire cette œuvre admirable* » (FLAUB.) Conseiller. ◇ (Sujet *de chose)* Amener, disposer. V. Inc porter. « *Ce qui doit le plus m'engager à me tenir sur gardes* » (ROUSS.).

III. *Pronom.* ♦ 1° Se lier par une promesse, une con tion. V. Promettre. « *Il s'est formellement engagé à fai la Tchécoslovaquie une fédération* » (SARTRE). *Vous ne s pas à quoi vous vous engagez.* ♦ 2° *Contracter un* eng ment dans l'armée. « *Je n'étais pas mobilisable, j'ai* m'engager » (DUHAM.). ◇ Entrer au service de qqn. II engagé comme *chauffeur.* ♦ 3" Entrer, se loger (dans pièce, un mécanisme). *Le pène s'engage dans la gâche* S'introduire, pénétrer. « *Une allée où Meaulnes s'engag* (ALAIN-FOURNIER). ♦ 4° S'engager *dans une voie,* com cer à y pénétrer. *L'automobiliste était déjà engagé quan l'a heurté par la droite.* ♦ 5° *Commencer.* « *L'action s'é gen avec furie* » (HUGO). ♦ 6° S'aventurer, se lancer. « *voyait s'engager dans des entreprises de plus en plus h deuses* » (BAINVILLE). « Ne pas *trop s'engager à fond* » (M LET). ◇ (En littérature, en art) Réaliser, manifester l'eng ment. « *Un grand écrivain qui s'engagea souvent et se dég plus souvent encore* » *(SARTRE).*

◇ ANT. *Dégager*, libérer; déboucher, renvoyer, retirer. *termi-* *Déconseiller, dissuader. Désengager.*

:NGAINER [ãgɛne]. v. fr. (XIVe; de en-, et *gaine*). Mettre is *une* gaine. V. Rengainer. ***Engainer un poignard.*** ◇ anal. *(Bot.)* Envelopper d'une gaine. — Au p. p. *Tiges, rgeons engainés* (par des feuilles dites ***engainantes***). *Statue ainée*, dont les membres inférieurs disparaissent dans gaine (ex. : les termes).

NGAZONNEMENT [ãgazɔnmã]. n. m. (1864; de *azonner*). Action d'engazonner (une terre), de semer erbe.

:NGAZONNER [ãgazɔne]. v. *tr.* (1554; de en-, et gazon). Gazonner. 0 Ensemencer d'herbe. V. **Enherber.**

:NGEANCE [ãʒãs]. *n. f.* (1560; « race, semence », 1539; l'a. fr. *(a)eng(i)er* (XIIe), « *accroître*, faire pulluler », babl. du lat. *indicare*). Catégorie de personnes méprisables détestables. *Quelle sale, quelle maudite engeance!*

:NGELURE [ãʒlyʀ]. *n. f.* (XIIIe; de l'a. fr. *engeler*, XIIe; en-, et gel). Lésion due au froid, caractérisée par une ure douloureuse, rouge violacée, accompagnée parfois mpoules ou de crevasses, qui atteint principalement les ins, les pieds, le nez, les oreilles. « Ses *mains rougies par engelures* » (CHARDONNE).

:NGENDREMENT [ãʒãdʀəmã]. *n.* m. (XIIe; de *engen-r*). *Rare.* Action d'engendrer. V. Génération.

:NGENDRER [ãʒãdʀe]. v. fr. (XIe; lat. *ingenerare*). o Se dit de l'homme qui produit un enfant. V. Procréer. *Qu'est-ce que Champcenais peut bien avoir, pour avoir endré ce minus habens?* » (ROMAINS). — Théol. *Le Fils, endré par le Père.* ♦ 2° *Fig.* (XIIIe). Faire naître, avoir ır effet. V. Causer, créer, déterminer, produire. *(<L'indolente veté n'engendre que la tristesse et l'ennui* » (ROUSS.). *rendrer des querelles.* « *Un regard suffit pour engendrer une nelle haine* » (VALÉRY). Fam. *Il n'engendre pas la mélan-*e, il est d'un caractère gai, il **répand** la bonne humeur our de lui. ♦ 3" *Géom.* (1752). Décrire ou produire (une re) en se déplaçant. *Droite qui engendre un cône.*

:NGERBAGE [ãʒɛʀbaʒ]. *n.* m. (1835; de *engerber*). *ic.* Gerbage.

:NGERBER [ãʒɛʀbe]. v. *tr.* (1368; « remplir de gerbes », 6; de en-, et *gerbe*). *Agric.* Gerber.

:NGIN [ãʒɛ̃]. n. m. (XIIe; aussi « adresse, ruse » jusqu'au e et dial. ; *lat. ingenium* « talent, intelligence »). ♦ 1° Nom ıné à divers outils, instruments, appareils ou machines. *'es poches pleines de pinces, de crocs, de ciseaux... et mille res engins nuisibles* » *(GAUTIER).* ♦ 2° (XIIe) *Engins de rre* : *ancienn.* Toute arme lançant des projectiles (en dehors canon). Mod. *Engins à tir courbe* (mortiers, obusiers). *mpagnie d'engins*, unité d'infanterie équipée de mortiers, ıes antichars et antiaériennes. — *Engins blindés,* véhicules ıdés. V. Char. *Engins blindés de reconnaissance,* automi-lleuses. — *Engins (spéciaux),* projectiles autopropulsés et oguidés ou téléguidés (dits, selon leur point de départ et r objectif, *sol-sol, sol-air, air-sol, air-air, etc.).* V. Missile. 1° (Fin XIIIe) *Engins de pêche, de chasse,* destinés à prendre oisson ou le gibier. *Engins prohibés* (certains filets, les lets, panneaux, etc.). 0 (XVe) *Engins de levage, de manu-tion.* « *Des engins par l'aide lesquels on peut avec une petite ce lever un fardeau fort pesant* » (DESCARTES). ♦ 4° (mil. '). Astronaut. *Engin spatial,* « objet spatial de fabrication *naine* » *(J.O.).*

:NGINEERING [ɛnʒinəʀiŋ, ɛnʒiniʀiŋ]. *n.* m. (v. 1953; t angl. « art de l'ingénieur », V. Génie, III). *Anglicisme.* Ingénierie (recomm. offic.).

:NGLOBER [ãglɔbe]. *v.* fr. (1611; de en-, et *globe*). 1° Faire entrer dans un ensemble déjà existant. V. Annexer, ıdre, réunir. « *Les Romains englobent le petit pays de la 'ée dans leur empire* » (VOLT.). ♦ 2° Réunir en un tout ısieurs choses ou personnes). *Réquisitoire qui englobe tous accusés.* « *J'englobais dans une même réprobation la gnifícence des autels et celle des prêtres* » (LOTI). ◇ ANT. ırer.

:NGLOUTIR [ãglutiʀ]. *v. tr. (fin* XIe; bas lat. *ingluttire.* Glouton). ♦ 1° Avaler *gloutonnement.* V. Dévorer, ouffrer. « *Il voir les élèves engloutir viandes et légumes* » *COMTE). Absolt.* S'empiffrer. « *Les hommes déboutonnés, face rougie, engloutissaient comme des gouffres* » (MAU-s.). ♦ 2° *Fig.* Dépenser rapidement. V. Dissiper, gaspiller. *Ces fameuses coquettes qui dévorent et engloutissent en de temps ps plus gros patrimoines* » (LESAGE). 0 (Sujet *:hose)* Absorber, épuiser. « *Villa et château eussent englouti s que le revenu total des Genillé* » (ROMAIN~). ♦ 3° (XVe). re disparaître brusquement en noyant ou submergeant. *es uns, habitants de la ferre sèche, se sont vus engloutis par déluges* » *(CUVIER).* — Au p. p. « *Quand le dernier cercle l'eau se ferme sur un navire englouti* » (SUARÈS). ◇ *Fie.* ét.) *«Le temps nous engloutit* » (CHATEAUB.).

:NGLOUTISSEMENT [ãglutismã]. *n.* m. (déb. XVe; *engloutir). Rare.* Fait d'être englouti, de sombrer. « *Les loutissements de l'abîme sans fond* » (HUGO).

ENGLUAGE [ãglyaʒ] **ou ENGLUEMENT** [ãglymã]. *n. m.* (1870,-XIVe; de *engluer).* ♦ 1° Action d'engluer; fait d'être englué. ♦ 2° Enduit protecteur (mastic, coaltar) employé en arboriculture.

ENGLUER [ãglye]. v. *tr.* (déb. XIIe; de en-, et glu). ♦ 1° Prendre à la glu (un oiseau). Par métaph. « On *n'englue pas le diable comme un merle à la pipée* » *(A.* BERTRAND). 0 Prendre, retenir dans une matière gluante. Pronom. « Je *saisis une bronche... Mes doigts s'engluant dans la gomme* » (BOSCO). ♦ 2° (XIVe). Enduire de glu, d'une matière gluante. *Engluer le tronc d'un arbre.* ◇ ANT. *Dégluer.*

ENGOBAGE [ãgɔbaʒ]. *n.* m. (1845; de *engober*). *Techn.* Action, manière d'engober.

ENGOBE [ãgɔb]. n. m. (1807; de *engober*). *Techn.* Enduit terreux qu'on applique sur la pâte céramique pour en masquer la couleur naturelle.

ENGOBER [ãgɔbe]. v. *tr.* (1807; de en-, et *gobe*, dial. « motte de terre ». V. Écobuer). *Techn.* Revêtir d'un engobe.

ENGOMMAGE [ãgɔmaʒ]. *n. m.* (1864; de *engommer*). *Techn.* Action, manière d'engommer.

ENGOMMER [ãgɔme]. v. *tr.* (1581; de en-, et gomme). *Techn.* Enduire de gomme (un tissu, le support d'une poterie mise au four).

ENGONCER [ãgɔ̃se]. v. fr.; conjug. *placer* (1660; au p. p., 1611; de en-, et *gond*). Se dit d'un vêtement ajui habille d'une façon disgracieuse, en faisant paraître le cou enfoncé dans les épaules. *«Le vêtement de prison qu'il a gardé l'engonce* et *le grossit* encore » (GIDE). Absolt. *Les cols de fourrure engon-*cent. 0 Au p. p. « *Le cou engoncé dans ['énorme cravate de mousseline* » (MADELIN). 0 Fig. « *Engoncé dans la respectabilité* » (ROMAIN~). ◇ ANT. Dégager.

ENGORGEMENT [ãgɔʀʒəmã]. *n. m.* (1611; « action d'avaler, de gorger », XVe; de engorger). Etat d'un conduit engorgé. — *Méd.* Enflure et durcissement d'un organe, provoqué par une accumulation de sang, de sérosité ou du hquide qu'il *sécrète. Engorgement mammaire.* « *L'engorgement et l'oppression des poumons* » (CAMUS). 0 *Fig.* Encombrement du marché (par surproduction, fermeture des débouchés, etc.).

ENGORGER [ãgɔʀʒe]. v. *tr.*; conjug. *bouger* (1611; « gorger », XIIe; de en-, et gorge). Obstruer (un conduit, un passage) par l'accumulation de matières étrangères. V. Boucher. 0 *Méd.* Provoquer l'engorgement de (un organe). 0 *Techn.* Empâter (une moulure) par une couche trop épaisse de peinture. ◇ ANT. Dégorger.

ENGOUEMENT [ãgumã]. n. m. (1694; de engouer). ♦ 1° Obstruction, engorgement (d'un conduit, d'un organe). *Engouement du poumon au cours d'une pneumonie. — (Rare).* Arrêt des matières fécales dans l'intestin (constipation opiniâtre), dans une. anse intestinale herniée. ♦ 2° Cour. (1694). Fait de s'engouer. V. Admiration, emballement, toquade. *Son engouement pour cette nouveauté est ridicule. «En France, le premier jour est pour l'engouement, le secondpour la critique* » (LAHARPE). « *On a souvent peine à comprendre cerfaines vogues, certains engouements* » (GAUTIER). ◇ ANT. *Désenchantement.*

ENGOUER (S') [ãgwe]. v. *pron.* (1555; tr. « avaler », XIVe; de *en-*, et rad. de *goue*). ♦ 1° *Vieilli.* S'étouffer en avalant trop vite. V. Etrangler (s'). « *Le petit Roger s'étouffuit..., il s'était engoué comme il arrive aux bébés quelquefois* » (LOTI). ♦ 2° *Fig.* (1680). Se prendre d'une passion ou d'une admiration aussi excessive que passagère pour qqn ou qqch. V. Emballer (s'), enticher **(s'), toquer** *(se).* « *Après m'être engoué de M. Bâcle, qui n'était qu'un manant* » (ROUSS.). « *Elle s'engouait d'un bibelot qu'elle avait vu, n'en dormait pas, courait l'acheter* » (FLAUB.). ◇ ANT. Dégoûter (se).

ENGOUFFREMENT [ãgufʀəmã]. *n.* m. (1871; de *engouffrer*). *Rare.* Fait de s'engouffrer.

ENGOUFFRER [ãgufʀe]. *v. tr.* (fin XVe; *engoufler*, fin XIIe; de en-, et *gouffre*). ♦ 1° *Poét.* Jeter, *entraîner* dans un *gouffre.* « *L'enfant tombe et est engouffré dans le torrent* » (VOLT.). 0 *Fam.* Avaler, manger avidement et en grande quantité. Absolt. *Quel appétit! il* engouffre! ♦ 2° *Fig.* Engloutir. *Ils* « *auraient bientôt fait d'anéantir ma fortune, de l'engouffrer dans leurs affaires* » *(MAURIAC).* ♦ 3° *Pronom. Se* perdre, être entraîné dans *un gouffre.* « *Un bâtiment de commerce hollandais s'était engouffré le premier* » (BAUD~). ◇ *Par* ext. Se précipiter avec violence dans une ouverture, *un passage.* « *Des bourrasques de pluie s'engouffraient dans les* rues » (MART. du G.). 0 (Sujet de personne) « *De peur d'être WC... elle s'engouffrait dans les ruelles sombres* » (FLAUB.). *La foule qui s'engouffre dans le métro.*

ENGOULEVENT [ãgulvã]. *n. m.* (1778; appell. dial., de l'a. fr. *engouler* « *avaler* », de *goule*, *var.* de *gueule*, et *vent).* Oiseau passereau brun-roux, au bec largement fendu, insectivore.

ENGOURDI, IE [ãguʀdi]. *adj.* (XIIIe; de *engourdir).* Qui est dans un état d'engourdissement. V. Gourd, lent, paralysé, raide. « *Sa langue était engourdie, maladroite* » (HUGO). « *Sa démarche engourdie* » (MART. du G.). « *Je me réveillais*

plus las encore, l'esprit engourdi » *(GIDE).* ◈ ANT. Alerte. *dégourdi,* vif.

ENGOURDIR [ãgurdir]. v. *tr.* (XIIIe; de en-, et *gourd).* ♦ 1° Priver en grande partie (un membre, le corps) de mobilité et de sensibilité. V. **Paralyser.** « L'anse *de fer achevait d'engourdir et de geler ses petites mains mouillées* » (HUGO). Pronom. « *Quand on s'est engourdi dans une position fausse* » (Lon). — *Spécialt.* Entrer en hibernation. ♦ 2° *Par ext.* Mettre dans un état général de ralentissement des fonctions vitales. V. Appesantir. « *Au bien-être, mêlé de fatigue, qui peu à peu l'engourdissait* » (MART. du G.). — Fig. « Cette *peine que rien ne guérit, mais que le temps seul peut engourdir* » (STE-BEUVE). Pronom. « *Les facultés qui dans le tran-tran coutumier s'engourdissent* » (GIDE). V. Rouiller (se). ◈ ANT. Dégourdir, *dérouiller.*

ENGOURDISSEMENT [ãgurdismã]. *n.* m. (1539; de *engourdir).* État d'un membre, du corps qui s'est engourdi. V. Appesantissement, léthargie, raideur, torpeur. « Un engourdissement *s'emparait de ses membres* » *(GREEN).* « *Un bien-faisant engourdissement de la digestion* » (MAC ORLAN). — *Spécialt.* Sommeil prolongé des animaux. V. Hibernation. 0 Fig. « *Cherchant dans la marche et dans la fatigue l'engourdissement de la pensée* » (NERVAL). ◈ ANT. Dégourdissement. *Vivacité.*

ENGRAIS [ãgre]. *n. m.* (1510; de *engraisser).* ♦ 1° *(En IOC.).* Engraissement (des animaux). *Mettre des bovins à l'engrais* (à l'herbage ou à l'étable). *Choix des bons moutons d'engrais,* aptes à être engraissés. ♦ 2° (1690). Substance que l'on mêle au sol pour le fertiliser par l'introduction des principes chimiques immédiatement utiles à la végétation. V. Amendement, fertilisation. — *Engrais végétaux. Engrais* verts, légumineuses fourragères, fanes enfouies dans le sol. — *Engrais organiques* (fumier, engrais humain, guano, poudrette, *eaux-vannes,* etc.). « *Le plus fécondant et le plus efficace des engrais. c'est l'engrais humain* » (HUGO) : les matières fécales. *Engrais minéraux ou chimiques* (potassiques, phosphatés, azotés).

ENGRAISSEMENT [ãgresmã]. *n. m.* (XIIIe; de *engraisser).* Action d'engraisser (les animaux); son résultat. *L'état d'engraissement d'un animal de boucherie.*

ENGRAISSER [ãgrese]. v. *(Engraissier, fin* XIe; *lat.* pop. *°ingrassiare,* pour *incrassiare,* bas lat. *incrassare).* ♦ 1° *V. tr.* Rendre gras, faire grossir (des animaux). *Engraisser des volailles.* V. Appâter, gaver, *gorger. Engraisser du bétail pour la boucherie.* Pronom. « *Ces bestiaux orgueilleux qui s'engraissent dans les longues herbes* » (SAND). *Fig.* Devenir gras et prospère. « *S'engraisser comme un porc du légitime salaire des autres* » *(COURTELINE). S'engraisser de la sueur du peuple.* ◇ Enrichir (une terre) au moyen d'engrais. V. Améliorer, amender, fertiliser. « *Mille autres fleuves... l'engraissent (la* Louisiane.) *de leur limon* » (CHATEAUB.). ♦ 2° *V. intr.* Devenir gras, prendre de l'embonpoint. V. Épaissir, forcir, grossir. « *Elle engraisse tous les jours : elle est devenue une beauté grasse, propre, lustrée et rosée* » (BAUDEL.). ◈ ANT. *Amaigrir,* maigrir.

ENGRAISSEUR [ãgresœr]. *n. m.* (1636; de *engraisser).* Celui dont le métier est d'engraisser les bestiaux. V. Nourrisseur.

ENGRAMME [ãgram]. *n. m.* (1951; en all., 1902; du gr. en « dans », et *gramma* « caractère, trait »). *Psycho.* Trace laissée dans le cerveau par un événement du passé individuel.

ENGRANGEMENT [ãgrãʒmã]. n. *m.* (1611; de *engranger).* Action d'engranger.

ENGRANGER [ãgrãʒe]. *v. tr.;* conjug. *bouger (1307;* de en-, et grange). Mettre en grange. *Engranger la moisson.* ◇ *Fig.* Mettre en réserve. V. Emmagasiner. « *J'aime acquérir et engranger ce qui promet de durer au delà de mon terme* » *(COLETTE).*

1. **ENGRAVER** [ãgrave]. *v. tr.* (1617; « graver », 1532; de en-, et graver). *Techn.* Entailler (le plomb d'une gouttière, d'une lucarne). — Clouer par l'extrémité (une bande de plomb).

2. **ENGRAVER** [ãgrave]. v. *tr.* (fi" XVIe; de en-, et rad. de grève, *gravier).* Échouer (une embarcation) sur un fond de sable, de gravier. Pronom. « Sur *la Loire on craint de manquer* d'eau et *de* s'engraver » (STENDHAL). V. Ensabler (s').

ENGRÊLÉ, ÉE [ãgrele]. *adj.* (XIVe; de en-, et *grêle,* adj.). *Blas.* Qui est bordé de petites dents arrondies. V. Dentelé.

ENGRÊLURE [ãgrelyr]. *n. f.* (1611: de *engrêlé). Blas.* Bordure engrêlée. 0 Petit entre-deux de dentelle. à iours étroits.

ENGRENAGE [ãgrənaʒ]. *n. m.* (1709; de engrener). ♦ 1° Système de roues dentées qui s'engrènent de manière à transmettre le mouvement d'un arbre de rotation à un autre arbre; disposition, entraînement des roues de ce système. *L'engrenage de direction d'une automobile. Train d'engrenages,* ensemble des roues dentées d'un engrenage. *Engrenages cylindriques, coniques, hélicoïdaux. Engrenage à vis sans fin, à crémaillère, à chaîne. Engrenage différentiel.* ♦ 2° *Fig.* (mil. XIXe). Enchaînement de circonstances où l'on est irrésistiblement. « *Quand on est pris dans l'engrenage d pareille passion ou d'un pareil vice, il faut y passer tout ent* (MAUPASS.). « *Il met le doigt dans un engrenage de malhe.* (MONTHERLANT). *L'engrenage de la violence,* la première lence en entraînant d'autres.

ENGRÈNEMENT [ãgrenmã]. *n.* m. (1730; de *engre* Réalisation d'un engrenage mécanique. 0 (1845) A(d'engrener (la trémie, la batteuse). ◇ *Méd.* Pénétratio fragments d'un os fracturé les uns dans les autres.

ENGRENER [ãgrəne]. v. *tr.; conjug. lever* (XIIe; de et *grain).* ♦ 1° *Techn.* Emplir de grain. *Engrener la tr d'un moulin.* Par anal. *Engrener une batteuse,* l'alim en gerbes de blé. *Engrener des glaces,* introduire entre de la poudre de grès très fine pour les polir. ♦ 2° (1660; l'infl. de *encrené* « entaillé de crans », 1406). Faire entre dents d'une roue dans les espaces séparant les dents d autre roue, d'un pignon, de manière à réaliser un engrer Pronom. « *Ils* s'engrènent *les uns dans les autres comm* roues *d'une montre* » (FONTENELLE). 0 *Fig.* Entraîner un engrenage. « *Les mille et un rouages de la grande ma sociale vous engrènent* » (LOTI).

ENGRENEUR [ãgrənœr]. *n. m.* (1836; de *engre Techn.* Appareil qui engrène mécaniquement les batte (On dit aussi ENGRENEUSE [ãgrənøz]). ◇ (1864) Ou chargé d'engrener une batteuse.

ENGRENURE [ãgrənyr]. n. *f.* (1640; de engrener). *T* Disposition de roues engrenées. 0 (1697) *Anat.* Sutur certains os (soudés par des dentelures qui s'engrènent).

ENGROIS [ãgrwa(a)]. *n.* m. (1752, var. *angrois;* d fr. *engroissier.* V. Engrosser). *Techn.* Coin qu'on enfonce l'œil d'un marteau, d'un pic, pour en affermir le manche.

ENGROSSER [ãgrose]. *v. tr.* (1283; *engroissier,* de en-, et a. fr. *groisse* « grosseur », XIIe; lat. pop. *°gr* V. Gros). *Vulg.* Rendre grosse, enceinte.

ENGRUMELER [ãgrymle]. *v. tr.;* conjug. *appeler* (1 de en-, *et grumeau). Rare.* -Mettre en grumeaux. re grumeleux. -Pronom. Se grumeler.

ENGUEULADE [ãgœlad]. *n. f.* ou *(vx)* **ENGUEU MENT** [ãgœlmã]. *n. m.* (1878,-1840; de engueuler). Action d'engueuler, de s'engueuler. Passer une *engue* à *qqn. Recevoir une bonne engueulade.* V. Réprimande. s *Ils ont* eu une *engueulade,* une-dispute.

ENGUEULER [ãgœle]. v. *tr.* (1783; de en-, et *gu Pop.* Invectiver grossièrement et bruyamment pour exp *son mécontentement.* « *Ils engueulent leurs domestiqu flamand* » (BAUDEL.). « *Cela ne vous empêche pas de gueuler coke du 'poisson pourri* » (ROMAINS). *Pro* (Récipr.) *Les deux conducteurs se sont engueulés un* COJID.. ◇ Réprimander de façon plus ou moins viv Attraper, enguirlander. « *Je passe ma vie à me foire engu j'en ai plein le dos* » *(COURTELINE).* ◈ ANT. *Complimenter*

ENGUICHURE [ãgiʃyr]. *n. f. (XV';* de l'a. fr. *eng* « garni d'une *guiche* ou *guige* (courroie) », XIVe). *Y Chasse. Courroie servant à porter un cor* de chasse, un clier.

ENGUIRLANDER [ãgirlãde]. *v. tr.* (1555; de *en guirlande).* ♦ 1° Orner de guirlandes, comme de guirla « *Le houblon enguirlandait maintenant les fenêtres jus toit* » (DAUD.). — Fig. «*Le tout enguirlandé de regrets, c léances, chatteries* » (FLAUB.). ♦ 2° *Fam. (1922).* Engue attraper. «*L'autre s'emporte et l'enguirlande* » *(GIDE).*

ENHARDIR [ãardir]. *v. tr.* (1155; de *en-, et hardi).* Re hardi, plus hardi. V. Encourager. « *Obscurité douce enhardit l'amour timide* » (LACLOS). « *Enhardi par cette mière démarche* » (ROMAIN~). — S'ENHARDIR. *v. pron.* De plus hardi, prendre de l'assurance. « *Il s'enhardit jusqu demander...* » (ROMAIN~). ◈ ANT. Décourager, *effrayer, mider.*

ENHARMONIE [ãnarmɔni]. *n. f.* (1845; de *enharmon* d'apr. *harmonie) Mus.* anc. Genre enharmonique. 0 Rapport entre deux notes, deux tonalités enharmoniques

ENHARMONIQUE [ãnarmɔnik]. *adj.* (XIVe; bas lat. gr. *enharmonicus).* ♦ 1° Mus. anc. Qui procède par cl de ton. Genre *enharmonique.* ♦ 2° *Mod. (1755). Se* d notes de noms distincts et de caractères harmoniques rents (V. Comma), qui sont représentées dans les instrun à son fixe par un son unique intermédiaire. *Do dièse bémol sont enharmoniques. Les gammes d'ut dièse et bémol sont enharmoniques.*

ENHARNACHER [ãarnaʃe]. v. *tr. (Enharnes* XIIIe; de en-, et *harnais). Rare.* Harnacher. — *Fig.* (Accoutrer.

ENHERBER [ãnerbe]. v. *tr.* (1798: de en-, et *ht* Engazonner (un -terrain-dont on veut faire un herb

ÉNIÈME. v. NIÈME.

ÉNIGMATIQUE [enigmatik]. *adj.* (XIIIe; du bas *œnigmatice* « d'une manière énigmatique », de *œnigm* Énigme). Qui renferme une énigme, tient de l'énigme pa

ractère ambigu ou peu clair. V. Équivoque, indéchiffrable, sondable, mystérieux, obscur, sibyllin. « *Sa philosophie ait énigmatique et symbolique* » (DIDER.). « Ce *regard énigmatique, ce regard à perfidies* » (MAUPASS.). 0 Dont le mportement, le caractère est mystérieux. V. Étrange. Un *rsonnage énigmatique.* ◇ ANT. *Clair.*

ÉNIGMATIQUEMENT [enigmatikmã]. *adv. (1488; de ligmatique). Rare.* D'une manière énigmatique.

ÉNIGME [enigm(ə)]. *n. f.* (1529; *enigmat,* XIV^e^; *ainigme,* ^e^; lat. *ænigma, -atis, gr. ainigma*). ♦ 1° Chose à deviner après une définition ou une description faite en termes bscurs, ambigus. V. Charade, devinette, logogriphe. *L'énigme oposée à Œdipe par le Sphinx. Trouver le mot de l'énigme,* solution de l'énigme, et *au fig.* l'explication de ce qu'on ne mprenait pas. ♦ 2° (XVII^e^). Toute chose difficile à comendre, à expliquer, à connaître. V. Mystère, problème, cret. « *La grande énigme humaine et le secret du monde!* » UGO). *Parler par énigmes,* d'une manière obscure et allusive. *C'est sur cette hypothèse 'que je fonde l'espérance de déchifr l'énigme entière* » (BAUDEL.).

ENIVRANT, ANTE [ãnivʀã, ãt]. *adj.* (XII^e^; de *enivrer*). 1° *Vieilli. Qui* provoque l'ivresse. V. Capiteux. « *De jeunes ons de soleil enivrants comme du vin doux* » (FRANCE). 2° *Fig.* Qui remplit d'une sorte d'ivresse. V. Grisant, ublant. « *La gloire enivrante mais amère des cénacles* » UHAM.).

ENIVREMENT [ãnivʀəmã]. n. *m.* (XII^e^; de *enivrer*). 1° *Vieilli.* Ivresse. ♦ 2° *Mod. Sorte* d'ivresse agréable, exaltation voluptueuse. V. Griserie. transport. « *Dans le emier enivrement d'un succès, on se figure que tout est aisé* » HATEAUB.). « *Antoine en éprouva l'enivrement des chefs* » ART. du G.). ◇ ANT. *Froideur. indifférence.*

ENIVRER [ãnivʀe]. *v. tr.* (XII^e^; de en-, et ivre). ♦ 1° Rendre re. V. Griser, soûler. — *Spécialt.,* Droguer. « *Le laudanum, is en quantité trop grande, peut enivrer* » (BAUDEL.). — *Pro.* Se mettre en état d'ivresse. V. Griser (se); et *fam.* et *p.* Cuiter (se), pinter (se), pocharder (se), saler (se). ♦ 2° *Fig.* mplir d'une sorte d'ivresse des sens; d'une excitation ou ne émotion agréable et souvent trouble. V. Exalter, citer, transporter, troubler. « On ne *voit plus que carnage; sang enivre le soldat* » (Boss.). « *Sa beauté m'enivrait* » USS.). « *L'air devenait d'une vivacité et d'une pureté qui enivrait* » (PROUST). — Pronom. « *Je m'enivre des odeurs* » AUDEL.). ◇ *Spécialt.* Rendre ivre d'orgueil. « Ces *grands uples que leur gloire enivre fout d'un coup* » (DUHAM.). *Teune, enivré par ses succès* » (BARRÈS). ◇ ANT. Désenivrer, griser.

ENJAMBÉE [ãʒãbe]. n. *f.* (XIII^e^; de en-, et *jambe*). ♦ Grand pas. « Ses *longues enjambées de faucheux* » ALOUX). « *Descendre la rue Saint-Benoît à grandes jambées* » (DAUD.). ◇ *D'une enjambée,* en enjambant en une ule fois. Fig. « *Nous allons d'une enjambée franchir quatre cinq années de sa vie* » (DAUD.). ♦ 2° *Vieilli.* Distance présentée par l'écartement des jambes quand on marche un bon pas. *«Le réservoir n'a que deux enjambées de large* » ROMENTIN).

ENJAMBEMENT [ãʒãbmã]. *n. m.* (1566; de *enjamber*). 1° *Vx.* Empiètement. ♦ 2° *Mod.* (1680) Procédé rythmique insistant à reporter sur le vers suivant un ou plusieurs mots cessaires au sens du vers précédent. V. Rejet. ◇ Biol. *jambement des chromosomes-:* entrecroisement-des chromomes lors de la méiose*, ayant pour résultat un échange de gments chromosomiques porteurs de *gènes.*

ENJAMBER [ãʒãbe]. v. (XV^e^; de en-, et *jambe*). ♦ *Intrans.* Empiéter, se superposer en se prolongeant. « *Cette utre enjambe sur le mur du voisin* » (ACAD.). ◇ (1587) éborder par enjambement (sur le vers suivant). « *De lourds exandrins l'un sur l'autre enjambant* » (HUGO). ♦ 2° *Trans.* 762). Franchir (un obstacle) en étendant la jambe. V. uter. « *Les sept hommes enjambèrent le petit mur* » (MAC RLAN). *Enjamber un corps couché par terre.* — Par anal. *La rivière qu'enjambe un pont de pierre en dos d'âne* » AUPASS.). — Fig. « *Il enjambe les convenances* » (HUGO).

ENJAVELER [ãʒavle]. *v. tr.;* conjug. *appeler* (1352; de -, et *javelle*). *Agric.* Mettre (le blé) en javelles.

ENJEU [ãʒø]. *n. m.* (v. 1370; pour *en jeu*). Argent que l'on et en jeu en commençant la partie et qui doit revenir au gnant. V. Cave, mise, poule. « *Il proposa de doubler notre jeu* » (BAUDEL.). *Par ext.* Ce que l'on peut gagner ou rdre, dans une compétition, une entreprise. « *Renoncer fin sans combattre à l'un des plus beaux enjeux de la guerre* » HARAUD).

ENJOINDRE [ãʒwẽdʀ(ə)]. *v. tr. ; conjug. joindre* (1138; ^. *injugere,* d'apr. *joindre*). *Littér.* Ordonner expressément. Imposer, prescrire. Ce *que l'honneur vous enjoint de re*

ENJÔLER [ãʒole]. v. *tr.* (mil. XVI^e^; « emprisonner », ^e^; de en-, et *geôle*). Prendre, abuser par de belles paroles, s cajoleries, des flatteries. V. Attraper, duper, embobeliner, entortiller, séduire, tromper. « *Il m'enjôla si bien par ses beaux discours., que j'acceptai* » (LESAGE).

ENJÔLEUR, EUSE [ãʒolœʀ, øz]. **n. (1585;** de *enjôler*). Personne habile à enjôler les autres. V. Ensorceleur, séducteur, trompeur. « *Tes paroles d'enjôleuse* » (BALZ.). ◇ *Adj.* Charmeur, séduisant. *Un* sourire *enjôleur.*

ENJOLIVEMENT [ãʒɔlivmã]. *n. m.* ou **ENJOLIVURE** [ãʒɔlivyʀ]. n. *f.* (1611; de *enjoliver*). Ornement destiné à enjoliver. « *Une calligraphie à lui., pétaradante d'enjolivements* » (COURTELINE). O-Addition destinée à enjoliver. « Une courte *histoire qui s'est défendue seule contre les enjolivements* » (MAURIAC).

ENJOLIVER [ãʒɔlive]. v. *tr.* (1608; *pron.* « s'égayer », déb. XIV^e^; de *en-, et joli).* Orner de façon à rendre plus joli, plus agréable. V. Parer. « Un *chapeau pointu eniolivé de bandes de velours et de pompons de* soie » (GAUTIER). 0 Agrémenter, embellir de détails ajoutés plus ou moins *exacts. Il a enjolivé* son *récit.* V. Broder. -Pronom. «La *légende court, se répand, s'enjolive* » (DAUD.). ◇ ANT. *Enlaidir.*

ENJOLIVEUR, EUSE [ãʒɔlivœʀ, øz]. n. (1612; de enjo*liver).* ♦ 1° Personne qui aime à enjoliver une histoire. ♦ 2° N. m. (1928). Garniture pour enjoliver une automobile. *Spécialt.* Plaque métallique dont on recouvre les moyeux des roues d'automobile.

ENJOLIVURE. V. ENJOLIVEMENT.

ENJOUÉ, ÉE [ãʒwe]. *adj. (XIII~;* de en-, et jeu). Qui a ou marque de l'enjouement. V. Aimable, badin, gai. « *C'est un caractère enjoué, qui me paraît plein de bonne humeur* » (FROMENTIN). « Une *voix presque enjouée* » (DUHAM.). ◇ ANT. *Chagrin,* maussade, sévère, triste.

ENJOUEMENT [ãʒumã]. *n.* m. (mil. XVII^e^; de enjoué). Disposition à la bonne humeur, à une gaieté aimable et souriante. V. Entrain, gaieté. « *Cet enjouement qui répand un coloris d'aménité sur les vertus* » (DIDER.). « C'est *là sans doute qu'il (Scarron) puisa cette liberté de badinage, cette heureuse facilité de plaisanterie, cet enjouement* » *(GAUTIER).* ◇ ANT. Austérité, gravité, *sérieux.*

ENJUIVER [ãʒɥive]. v. *tr.* (1948; de en-, et juif). *Péj.* Pénétrer de l'influence juive.

ENKYSTÉ, ÉE [ãkiste]. *adj.* (1707; de *en-,* et *kyste).* Se dit d'une tumeur ou d'un corps étranger qui reste isolé dans l'organisme par suite d'un enkystement.

ENKYSTEMENT [ãkistəmã]. n. *m.* (1864; de *enkyster).* Formation d'une couche de tissu conjonctif dense autour d'un corps étranger (ou d'une tumeur) qui se trouve. ainsi isolé du tissu environnant.

ENKYSTER (S') [ãkiste]. v. *pron. (1863;* de *enkysté).* Devenir enkysté.

ENLACEMENT [ãlasmã]. **n.** *m.* (fin XII^e^; de enlacer). ♦ 1° Disposition de choses enlacées. V. Entrecroisement, entrelacement. « *Un enlacement inextricable de fleurons, de rinceaux, d'acanthes* » (GAUTIER). ♦ 2° Étreinte de corps qui s'enlacent. V. Embrassement. « *Ô quels baisers! Quels enlacements fous!* » (VERLAINE).

ENLACER [ãlase]. *v. tr.; conjug. placer* (déb. XII^e^; de en-, et *lacer).* ♦ 1° Entourer plusieurs fois en serrant. « *Des liserons enlacent les barreaux des fenêtres* » (Lon). Pronom. « *Comme un serpent qui s'enlacerait à un serpent* » (BLOY). ♦ 2° Serrer dans ses bras, ou en passant un bras autour de la taille. V. Étreindre. *Le danseur enlace sa cavalière. Tendrement enlacés.* ♦ 3° *(Compl. au plur.).* Passer l'un autour de l'autre. l'un dans l'autre. V. Entrecroiser. entrelacer. « *Un réseau d'ornements inextricablement enlacés* » (GAUTIER). — Pronom. *(Récipr.)* S'entrelacer. « *Les petites rues descendaient, montaient, s'enlaçaient* » (Lon).

ENLAÇURE [ãlasyʀ]. n. *f.* (1676; « enlacement », XII^e^; de *enlacer). Techn.* Assemblage d'une mortaise et d'un tenon avec des chevilles.

ENLAIDIR [ãledir]. v. (XII^e^; de *en-,* et *laid).* ♦ 1° V. *tr.* Rendre ou faire paraître laid. V. Défigurer, déparer. *La maternité l'a déformée et enlaidie.* « *Par quel affreux miracle ce pays se trouve-t-il avili, enlaidi?* » (DUHAM.). Absolt. *La colère enlaidir.* Pronom. « *Il faut autant de soins pour s'enlaidir à mure heure que pour se parer* » *(COLETTE).* ♦ 2° *V. intr.* Devenir laid. *J'ai trouvé qu'elle avait enlaidi.* ◇ ANT. Embellir, enjoliver, *parer.*

ENLAIDISSEMENT [ãledismã]. *n. m.* (fin XV^e^; de *enlaidir).* Action ou fait d'enlaidir. ◇ ANT. *Embellissement.*

ENLEVAGE [ãlvaʒ]. **n.** *m.* (1842; de *enlever).* ♦ 1° *Techn.* Opération de teinturerie qui consiste à détruire soit la teinture, soit le mordant. ♦ 2° (1874). *Aviron.* Action de précipiter le mouvement des rames en fin de course, cadence accélérée sur 10 ou 20 coups d'avirons.

ENLEVÉ, ÉE [ãlve]. *adj. (1845;* de enlever). Exécuté, développé *avec* brio. « *Jamais bourrée ne fut mieux marquée ni mieux enlevée* » *(SAND). Une scène magistralement enlevée.*

ENLÈVEMENT [ãlɛvmã]. *n. m.* (1551; de *enlever).* ♦ 1° Action d'enlever (une personne). *L'enlèvement des Sabines.* — Dr. *Enlèvement de mineur,* rapt par violence ou

par fraude, ou rapt de séduction. V. Détournement. ***Enlèvement d'enfant,*** fait d'enlever un enfant de l'endroit où il se trouve en lui faisant perdre son identité. V. Kidnappage. ♦ 2° (Fin XVI^e). Action d'enlever ("ne position militaire). «L'enlèvement *de* la *redoute* » (MÉRIMÉE). ♦ 3° Action d'enlever (des objets). *L'enlèvement des marchandises, des bagages. L'enlèvement des ordures ménagères.* — Dr. *Enlèvement de pièces.* vol de pièces officielles.

ENLEVER [ɑ̃lve]. V. *tr.;* conjug. *lever* (XII^e ; pour *en lever).* 1. ♦ 1° Porter vers le haut. V. Lever, soulever. « Je *coupai l'unique corde qui me retenait à la ferre, et je m'aperçus que j'étais enlevé avec une inconcevable rapidité* » (BAUDEL.). ◇ Faire bondir ou partir à toute allure (un cheval). *Il « enlève d'un coup de fouet le petit cheval* » (LOT;). Pronom. « *La voilà qui s'enlève, emportant son cavalier* » (FROMENTIN). *Spécialt.* Se dit du trotteur qui se met au galop. ♦ 2° *Fig.* (XVII^e). Ravir, transporter. « Son *âme fut comme enlevée par ce bonheur* » *(STENDHAL).*

II. ♦ 1° (XIII^e). Faire qu'une chose ne soit plus là où elle était. V. Ôter, retirer. — (En déplaçant) *Enlever un fauteuil du salon pour le mettre dans la chambre. Enlever les ordures.* ◇ *Spécialt.* (un vêtement) « *Elle enleva son chapeau, ses gants* » (GREEN). 0 (En séparant) V. Arracher, détacher, extraire; préf. dé-, *et é-. On lui a enlevé les amygdales. Enlever une étiquette qui était collée.* ◇ (En supprimant) Faire disparaître. *Enlever une tache. V.* Effacer. « *Il faut savoir enlever de son œuvre ce qui souvent nous plaît le plus* » (FLAUB.). V. Éliminer, retrancher. *Pronom. (Sens* passif) Une *tache qui ne peut pas* s'enlever. ♦ 2° Fig. Priver de (qqch. d'ordre moral). « Ça ne *lui a pas donné le goût des Sciences, mais ça lui a enlevé celui des Lettres* » *(GIDE). Vous m'enlever tout espoir.* « *L'éclat de ses erreurs n'enlevait rien à l'autorité de ses prophéties* » (MAUROIS), laissait intacte l'autorité...

III. (XVI^e). ♦ 1° Prendre avec soi. V. Emporter. *Les déménageurs viennent enlever les meubles.* Pop. *Enlever le bœuf!* la chose est prête, vous pouvez l'emporter. ◇ *Spécialt.* Emporter (une marchandise qui se vend facilement et rapidement). *Tour ça pour cinquante francs, à enlever! Pronom.* (Passif) *Ça s'enlève comme des petits* nains. ♦ 2° Prendre d'assaut. V. Emparer *(s').* « *Il donna l'ordre aux cuirassiers d'enlever le plateau de Mont-Saint-Jean* » (HUGO). 0 *Par* ext. S'assure~ de. *Enlever les suffrages, le concours de qqn. Enlever* une *course,* la gagner. ♦ 3° Soustraire (une personne) à l'autorité de ceux qui en ont la garde. V. Détourner, ravir. *Enlever* une *fille mineure,* un *enfant.* V. Enlèvement, kidnappage. ◇ Emmener dans une fugue amoureuse. « Une *belle qui se fait enlever tous les six mois* » (D~uo.). *0 Littér.* Emporter de ce monde. « *La mort nous l'enlevait* » (BOSS.). « *Le romancier célèbre qui vient d'être enlevé* » (STE-BEUVE).
◈ ANT. Poser. Laisser; ajouter.

ENLEVURE [ɑ̃lvyʀ]. n. *f.* (XII^e ; de *enlever). Techn.* Relief d'une sculpture.

ENLIASSER [ɑ̃ljase]. *v. tr.* (fin XVIII^e ; de en-, et *liasse). Rare.* Mettre en liasse. *Enliasser des lettres, des billets.*

ENLIER [ɑ̃lje]. *v. tr.* **(1676;** « lier ensemble », XII^e ; de en-, et *lier). Techn.* Engager les uns dans les autres (des matériaux de construction posés les uns en longueur, les autres en largeur).

ENLISEMENT [ɑ̃lizmɑ̃]. *n. m. (1862;* de *enliser).* Fait de s'enliser. « *Il est condamné à l'enlisement, à cet épouvantable enterrement long, infaillible, implacable* » (HUGO). — Fig. « *L'enlisement des forces dans la vie bureaucratique* » (LECOMTE).

ENLISER [ɑ̃lize]. V. *tr.* (XV^e, repris fin XVIII^e ; mot dial., de en-, et a. fr. et dial. *lise* « sable mouvant » ; o. i.). Enfoncer dans du sable mouvant, en terrain marécageux. V. **Embourber.** « *Marthe enlise deux roues de l'auto* » *(COLETTE).* — Pronom. *Elle « s'enlisait dans les sables du Mont Saint-Michel* » (NODIER). ◇ *Fig.* S'enfoncer, sombrer. « *Le vieux bureau où la vie d'un homme s'enlise* » (ST-EXUP.).

ENLUMINER [ɑ̃lymine]. V. *tr.* (XIII^e ; « éclairer », 1080; lat. *illuminare,* avec chang. de préf.). ♦ 1° Orner d'enluminures. *L'artiste anonyme qui a enluminé ce livre d'heures.* ♦ 2° Colorer vivement. — Au p. p. « *La trogne enluminée du gros buveur...* » (TAINE).

ENLUMINEUR, EUSE [ɑ̃lyminœʀ, øz]. *n.* (1260; de enluminer). Artiste spécialisé dans l'enluminure. V. Miniaturiste.

ENLUMINURE [ɑ̃lyminyʀ]. *n. f.* (XIII^e ; de *'enluminer).* ♦ 1° Art d'enluminer. *L'enluminure au* moyen âge. ♦ 2° Lettre peinte ou miniature ornant d'anciens manuscrits, des livres religieux. « On *trouve dans les vieux missels de naïves enluminures* » (DAUD.). ♦ 3° *Par ext.* Coloration brillante (du visage).

ENNÉADE [enead]. *n. f.* (1839; bas lat. *enneas, -adis* « neuvaine, neuf jours », gr. *enneas, -ados* « groupe de neuf, neuvaine »). Groupe de neuf personnes, neuf choses semblables.

ENNÉAGONAL, ALE, AUX [e(ɛn)neagɔnal, o]. *adj.* (1864; de *ennéagone*). Géom. Qui a neuf angles. *Pr, ennéagonaux,* dont la base est ennéagonale.

ENNÉAGONE [e(ɛn)neagɔn]. **n. m. (1561;** gr. « neuf », et *-gone*). Géom. Polygone à neuf angles. Adj. *F ennéagone.*

EN-NEIGÉ, ÉE [ɑ̃neʒe]. *adj.* (1200; de en-, et *n* Couvert de neige. *Pentes enneigées. Col enneigé ferm hiver.*

ENNEIGEMENT [ɑ̃neʒmɑ̃]. **n. m. (1911;** de *enn* État d'une surface enneigée; hauteur de la neige sur ur rain. *Bulletin d'enneigement, publié dans les stations de s d'hiver.*

ENNEMI, IE [ɛnmi]. *n. (Enemi, 1080; inimi,* X^e *inimicus)*

I. ♦ 1° Personne qui déteste qqn et cherche à lui r V. Adversaire. *C'est son ennemi mortel, son pire en,* « *Il était bien dangereux de se foire de tels ennemis* » (M RIAC). « *Cet ennemi des siens. ce cœur dévoré par la ha* (MAURIAC). « *L'homme est partout l'ennemi de lui-n son secret et sournois ennemi* » (BERNANOS). — *Un en du genre humain,* un misanthrope. *Les ennemis du ré,* l'opposition. *Les ennemis de l'Église. Un ennemi du pe 0* Adj. *«Les deux descendants de familles ennemies* » (GI DOUX). ♦ 2° *Par ext.* Personne qui a de l'aversion. de l gnement (pour qqch.). « *Ennemis pour les autres et eux-mêmes de tout plaisir* » (MAURIAC). ♦ 3° Toute qu'un homme ou un groupe juge contraire à son bien. « *vieille ennemie la solitude* » (MAURIAC). « *Le clérical voilà l'ennemi* » (GAMBETTA). ◇ Chose qui s'oppose à autre et lui nuit. *Le mieux est l'ennemi du bien.*

II. (Au plur. ou au sing. collectif). Ceux contre les on est en guerre, leur nation ou leur armée. « *Le co d'ennemi n'est tout à fait clair que si l'ennemi est s de nous par une barrière de feu* » (SARTRE). *Tomber enf mains de l'ennemi,* être fait prisonnier. *Passer à l'en.* V. Déserter. ◇ Adj. *En pays ennemi. L'armée enn les canons ennemis.* ◇ *Par ext.* Pays contre lequel on a vent et longtemps fait *la guerre. Notre ennemi hérédi*
◈ ANT. Ami; allié.

ENNOBLIR [ɑ̃nɔblir]. V. *tr.* (v. 1260; de en-, et *n* ♦ 1° Conférer un caractère de noblesse, de grandeur mo V. Élever, grandir. « *C'est le cœur qui ennoblit l'hom* (R. ROLLAND). « *L'expression d'angélique dureté qui en les visages enfantins* » (COLETTE). V. Anoblir (vx). ♦ 2° C Améliorer les qualités de (un produit). «*Ennoblir une m textile* » (*Découverte,* 1972). ◈ ANT. Avilir.

ENNOBLISSEMENT [ɑ̃nɔblismɑ̃]. *n.* m. (1636; « en lissement », XIV^e ; de *ennoblir). Rare.* Fait d'être enn « *L'ennoblissement d'une nature sons noblesse est possi* (MAURIAC).

ENNUAGER [ɑ̃nɥaʒe]. *v. tr.* **(1611;** de en-, et *nu* Couvrir de nuages. Pronom. *Le ciel s'ennuage. Un ennuagé.* ◇ Couvrir de choses vaporeuses. « *M*^me *ningsen, ennuagée de mousseline et de tulle* » (DUHAM.).

ENNUI [ɑ̃nɥi]. *n.* m. (déb. XII^e ; de ennuyer). ♦ 1° Tristesse profonde, grand chagrin. V. Tourment. « *Si mère en pleurs vous plaignez les ennuis* » (RAC.). ♦ 2° qu'on éprouve de quelque contrariété; cette contra V. Désagrément, préoccupation, souci, tracas; et *fam.* E tement. « *À ceux-ci je n'ai pas causé de si grands tourn tout au plus des ennuis* » *(COLETTE). Se créer, se préparer des ennuis.* V. Difficulté. *Quel ennui!* (V. pop. Barbe). *des ennuis d'argent.* « *Tu ne crains pas qu'on te fass* ennuis? » (SARTRE). *L'ennui,* c'est *que...,* ce qu'il d'ennuyeux, c'est que... ♦ 3° (XIII^e). Impression de vid lassitude causée par le désœuvrement, par "ne occup monotone ou dépourvue d'intérêt. « *L'ennui naquit un de l'uniformité* » (LA MOTTE-HOUDAR). « *Je travaille tou pour ne pas mourir d'ennui* » (PROUDHON). « *Presque to métiers sécrètent l'ennui à la longue* » (ROMAINS). ♦ 4° M colie vague, lassitude morale qui fait qu'on ne prend d rêt, de plaisir à rien. V. Abattement, cafard *(fam.),* d (de la vie). langueur, mal (du siècle), neurasthénie, noir (i spleen. *Chateaubriand « a comme engendré cet ennui incu mélancolique, sans cause, le mal de René* » (STE-BE « *Mois je me demande si les hommes ont jamais connu contagion de l'ennui, cette lèpre? Un désespoir avorté* » NANOS). ◈ ANT. Satisfaction; amusement, distraction, plais

ENNUYANT, ANTE [ɑ̃nɥijɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (Enoiant,* XII *ennuyer). Vieilli* ou région. Ennuyeux.

ENNUYÉ, ÉE [ɑ̃nɥije]. *adj.* (XVI^e ; de ennuyer). Préoc contrarié. *Je suis bien ennuyé, ils devraient être déjà avait l'air fi-ès ennuyé.*

ENNUYER [ɑ̃nɥije]. V. *tr.;* conjug. *appuyer* (XII^e ; ba *inodiare,* de *odium* « haine »). ♦ 1° Causer du souci, contrariété à (qqn). V. Contrarier, inquiéter, préoc tracasser. *Ça m'ennuie, cette petite fièvre. Cela m'ennu d'arriver en retard.* — *Impers. (Vx)* « *Il m'ennuierait d'en chercher un autre* » (P.-L. COUR.). ♦ 2° Import

Agacer, assommer (*fam.* ou *pop.* Bassiner: canuler, chier ire], courir, embêter, emmerder*, empoisonner, enqui- iner, suer [faire], tanner, tartir [faire]). ***Tu nous ennuies, ec tes histoires!*** V. Casser (les pieds). ♦ **3°** Remplir d'ennui, ser l'intérêt de (qqn). V. Fatiguer (*fam.* Barber, raser). *nférencier qui ennuie son auditoire.* V. Endormir. Absolt. *L'éloquence continue ennuie* » (PASC.). ♦ **4°** ***Pronom.*** (Vieilli région.) *S'ennuyer de qqn.* souffrir de son absence. V. nguir. ◇ ***Mod.*** Éprouver de l'ennui. V. Embêter (s'), **mor- ndre** (se). « *Je* ne ***m'ennuie jamais avec vous*** » (SAND). « ***Le*** *nde où l'on s'ennuie* » (PAILLERON). « ***Les amants et les*** *itresses ne s'ennuient point d'être ensemble*** » (LA ROCHEF.). ANT. Amuser, désennuyer, distraire.

ENNUYEUSEMENT [ɑ̃nɥijøzmɑ̃]. *adv.* (XII^e^; d e *nuyeux*). ***Rare.*** D'une manière ennuyeuse.

ENNUYEUX, EUSE [ɑ̃nɥijø, øz]. *adj.* (XII^e^; de ennui). **1°** Qui cause de la contrariété, du souci ou, simplement, la gêne ou du désagrément. V. Contrariant, désagréable, **ibêtant,** fâcheux, gênant, inquiétant. « ***Maman lui a fait s reproches. C'est bien ennuyeux*** » ***(MAUROIS).*** « ***Une nme qu'il n'aimait pas allait lui poser des questions nuyeuses*** » (GREEN). ♦ **2°** (Fin XII^e^). Qui engendre l'ennui. Assommant, embêtant, endormant, fastidieux, fatigant, ipide, lassant, monotone, soporifique (*fam. et pop.* Barbant, merdant, *rasant).* « *La redite est partout ennuyeuse* » (ONTAIGNE). « ***Tous les genres sont bons, hors le genre nuyeux*** » ***(VOLT.).*** « *Les soirées étaient ennuyeuses comme la rie* » (PROUST). — (Personnes) « ***Il y a des gens si ennuyeux 'ils vous font perdre une journée en cinq minutes*** » (RENARD). ***conférencier mortellement*** ennuyeux. V. **Endormeur, seur.** ◇ ANT. Amusant, intéressant.

ÉNONCÉ [enɔ̃se]. *n. m.* (1675; de énoncer). ♦ 1° **Énon- tion,** déclaration. V. Exposé. « ***L'énoncé de la volonté nérale*** » (ROUSS.). « On ne *vous fera entrer que pour l'énoncé jugement* » (CAMUS). ♦ **2°** Formule, ensemble de formules primant qqch. ***L'énoncé d'une loi, d'un problème.*** V. Texte; mes. 0 *Ling.* Phrase ou ensemble de phrases considérées lépendamment de l'énonciation*.

ÉNONCER [enɔ̃se]. *v. tr.*; conjug. *placer* (1377, repris). XVII^e^; lat. *enuntiare*). Exprimer en termes nets, sous "ne 'me arrêtée (ce qu'on a à dire). V. Exposer, formuler. *Exprimer les mêmes vérités en les énonçant avec moins de ıdité?* » (CHATEAU~.). ***La science « conduit à énoncer des ıpositions insupportables au sens commun*** » (VALÉRY). ***rit juridique énonçant certaines clauses et conditions.*** V. entionner. stipuler. ◇ ***Pronom.*** (Sens passif) Être énoncé. ***Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*** » (BOIL.). — *éfl.)* S'exprimer, parler. ***Énoncez-vous plus clairement.***

ÉNONCIATIF, IVE [enɔ̃sjatif, iv]. *adj.* (1386; lat. *enun- tivus*). *Didact.* ***Qui*** sert à énoncer. — (Ling.) ***Proposition ɔnciative*** : qui exprime, sans tension affective, un fait positif négatif.

ÉNONCIATION [enɔ̃sjasjɔ̃]. *n. f.* (1361; lat. *enunciatio*). **1°** Action, manière d'énoncer. V. Déclaration, **énoncé.** *Énonciation des faits.* Énonciation *affirmative, négative.* . *Énonciation d'une clause dans* un acre. V. Mention. ♦ *Ling.* Production individuelle d'une phrase dans des constances données de communication. ***Le sujet de l'énon- tion est je.***

ENORGUEILLIR [ɑ̃nɔrgœjiʀ]. Y. *tr.* (1160; de en-, et *ueil*). Rendre orgueilleux, flatter (qqn) dans sa vanité. *Cette sorte de déesse humaine que le culte amoureux des ıles enorgueillit* » (MAUPASS.). ◇ S'ENORGUEILLIR DE : venir orgueilleux, tirer vanité (de qqch.). V. Glorifier (se), valoir *(se).* « ***C'est une faiblesse habituelle à l'homme qui uve quelque chose de s'en enorgueillir*** » (GAUTIER). ◈ ANT. *milier.*

ÉNORME [enɔʀm(ə)]. *adj.* **(1355;** lat. *enormis*, proprem. ui sort de la règle », norma). ♦ **1°** Qui sort des bornes bituelles, dépasse ce que nous avons l'habitude d'observer de juger. V. Anormal, démesuré, extraordinaire, **mons- eux.** « ***Une énorme injustice*** » (VALÉRY). « Une si énorme rue » (VOLT.). « ***Ces énormes batailles de Napoléon*** » HATEAUB.). — Subst. « ***Le génie dans son vrai centre, qui*** l'énorme » (FLAUB.). — C'est énorme, c'est inouï, c'est nstrueux. — (En bonne part) Il a *reconnu* ses *torts, c'est à* énorme, c'est beaucoup. ◇ ***Fam.*** (Personnes) Un *type rme,* remarquable. ♦ **2°** (XVI^e^). Dont les dimensions sont nsidérables. V. Colossal, gigantesque, grand, gros, immense. *Une énorme muraille de rochers* » (FROMENTIN). « ***Il ouvrit e bouche énorme et bâilla prodigieusement*** » (DUHAM.). Qui dépasse de beaucoup en quantité, en importance ce 'on observe habituellement. « ***La Curie, composée en rme majorité de prélats italiens*** » ***(MADELIN).*** « ***Du poids rme des treize wagons*** » (ZOLA). « ***D'énormes masses qui ferleront d'un coup*** » (ROMAINS). Une ***différence, une perte orme.*** ◈ ANT. ***Normal, ordinaire; insignifiant, minime, petit.***

ÉNORMÉMENT [enɔʀmemɑ̃]. *adv.* (XIV^e^; d e *énorme*). Sert de superlatif à ***beaucoup.*** « ***On avait énormément spé- culé*** » (BAINVILLE). « ***Il me faut beaucoup d'argent, il me faut*** énormément ***d'argent*** » (HUGO).

ÉNORMITÉ [enɔʀmite]. *n. f.* ***(1220;*** lat. *enormitas*). ♦ **1°** ***Vx.*** Crime énorme. ◇ ***Mod.*** Faute, sottise ou bévue énorme. « ***Ce qui paraît une énormité, mesuré à la courte échelle des vieilles idées diplomatiques*** » (CHATEAU~.). « ***Un livre plein d'énormités*** » (FLAUB.). ♦ **2°** (XIV^e^). Caractère de ce qui est anormal, ***monstrueux. «L'énormité de ma demande*** » (LOTI). ◇ Grandeur, importance considérable. ***Elle « refusait à Lousteau de l'argent, en objectant l'énormité des avances déjà faites*** » (BALZ.). ◈ ANT. Insignifiance.

ÉNOSTOSE [enɔstoz]. *n. f.* (1845; du gr. *en* « dans », d'apr. exosrose). ***Méd.*** Production osseuse circonscrite, formée dans la profondeur d'un os et pouvant faire saillie dans le canal médullaire ou même l'obstruer. V. **Exostose,** ostéophyte.

ÉNOUER [enwe]. v. *tr.* **(1723;** de é-, et nouer). ***Techn.*** Épinceter (une étoffe).

ENQUÉRIR (S') [ɑ̃keʀiʀ]. Y. *pron.*; conjug. acquérir (mil. XV^e^; **tr.,** « demander », X^e^; lat. *inquirere*). Chercher à savoir (en examinant, en interrogeant). V. Informer **(s'),** rechercher, renseigner *(se).* « ***L'ignorant ne sait pas même de quoi s'enquérir*** » (ROUSS.). « ***Il s'enquérait si les planètes étaient habitées*** » ***(CHATEAU~.).*** V. **Demander.** « ***Il s'enquérait de tout le monde*** » (SAND), il demandait des nouvelles de tout le monde.

ENQUERRE (A) [aɑ̃keʀ]. *loc. adj.* (1690; proprem. « à vérifier », de *enquerre,* a. forme de ***enquérir).*** ***Blas. Se*** dit d'armes qui présentent une singularité, "ne irrégularité à éclaircir.

ENQUÊTE [ɑ̃kɛt]. *n. f.* (déb. XIII^e^; lat. pop. **inquæsita,* class. *inquisita,* p. p. subst. *au* fém. de *inquirere* « rechercher »). ♦ **1°** Procédure permettant à un plaideur d'établir par l'audition de témoins l'exactitude des faits qu'il allègue. ***Foire, ouvrir une enquête. Enquête ordinaire,*** où les témoins sont interrogés par un magistrat en présence des parties. — ***Enquête sommaire,*** faite à l'audience. ***Seconde enquête*** pour vérifier. V. Contre-enquête. Dr. ***Enquête*** à ***futur,*** portant sur des faits susceptibles de devenir litigieux. — Dr. crim. ***Enquête préparatoire, préliminaire,*** première phase de l'instruction. V. Information. ***Cour. Inspecteur qui mène, conduit une enquête.*** « ***Il y aurait eu arrivée de policiers, et de magis- trats; enquête, et le reste*** » (ROMAINS). ◇ Dr. publ. ***Enquête administrative,*** procédure par laquelle l'administration réunit des informations, vérifie certains faits avant de prendre une décision. ***Enquêtes dires « de commodo et incommodo», en*** vue d'établir les avantages ou les inconvénients de certains travaux publics. ***0 Enquête parlementaire,*** faite au nom d'une assemblée par une commission (dite d-enquête). ♦ **2°** (XVI^e^). Recherche méthodique reposant notamment sur des questions et des témoignages. V. Examen, investi- gation. ***Il « s'était d'abord convaincu par une enquête sur place*** » (ROMAINS). ***Je fois ma petite enquête. O Spécialt.*** Étude d'une question sociale, économique, politique... par le ras- semblement des avis, des témoignages des intéressés. V. Sondage. ***Enquête sociologique, statistique.*** « ***En ouvrant une 'grande enquête' sur l'influence des lettres françaises actuelles à l'étranger*** » ***(GIDE).***

ENQUETER [ɑ̃kete]. Y. *(Inquester,* 1371; repris 1907; tr.. « demander », fin XII^e^: de *enquête).* ♦ **1°** ***V. intr.*** Faire, conduire une enquête. « ***Lui demander si la justice ne ferait pas*** bien ***d'enquêter*** un ***peu*** sur ***l'origine des fonds du*** Paci- fiste » ***(SARTRE). Il faut enquêter.*** ♦ ***2° S'ENQUÊTER DE. Y. pron.*** (1538). ***Vx.*** S'enquérir.

ENQUETEUR, EUSE [ɑ̃kɛtœʀ, øz]. *adj.* et *n.* (1283; de ***enquêter).*** Personne qui mène une enquête (policière, socio- logique...). — REM. La forme féminine ENQUÊTRICE [ɑ̃kɛtʀis] est moins régulière.

ENQUIQUINANT. ANTE [ɑ̃kikinɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1844; de ***enquiquiner).*** ***Fam.*** Qui enquiquine. « ***Quelle belle invention que l'École de Droit pour vous emmerder ! La plus enkikinante*** (sic) ***de la création!*** » (FLAUB.).

ENQUIQUINER ou **(rare) ENKIKINER** [ɑ̃kikine]. Y. *tr.* (mil. XIX^e^; formation expressive, de en-, et rad. onomat. *kik-;* CF. Kiki). ***Fam.*** Synonyme euphémique de emmerder. « ***Les ministres. ie m'en sers quand i'en ai besoin. Et puis je les enquiquine*** » (DUHAM.).

ENRACINEMENT [ɑʀasinmɑ̃]. *n. m.* **(1530;** de *enraci-* ner). Fait de s'enraciner. Fig. « ***Cette doctrine de l'enracine- ment qu'il*** (Barrès) ***préconise*** » ***(GIDE).***

ENRACINER [ɑʀasine]. Y. *tr.* (fin XII^e^; intr., « prendre racine », fin XII^e^; de en-, et racine). ♦ **1°** Faire prendre racine à (un arbre, une plante). — S'ENRACINER. Y. *pron.* Prendre racine. « ***Les plantes marines s'enracinent sur les rochers*** » (BERNARD. de ST-P.). ♦ **2°** ***Fig.*** Fixer profondément, soli- dement (dans l'esprit, le cœur). V. Ancrer, implanter. « ***Cher les uns, la peste avait enraciné un scepticisme profond*** » (CAMUS). — Pronom. « *Une* erreur ***qui va s'enracinant*** »

(PROUST). -Au D, D. « *Ils croyaient cela tous, d'une croyance antique et enracinée* » (PÉGUY). V. **Tenace. 0** Établir de façon solide et durable (dans un pays). — Pronom. « Né à *Paris, d'un père Uzétien et d'une mère Normande, où voulez-vous que je m'enracine?* » (*GIDE*). — *Au* p. p. « Une *ancienne famille du pays, solidement enracinée dans ce terroir* » (MAUROIS). ◇ ANT. **Déraciner,** *extirper.*

ENRAGÉ, ÉE [ãʀaʒe]. *adj.* (XIIe; de enrager). ♦ 1° Furieux, fou de *colère*. « *La contrainte perpétuelle qu'il s'imposait le rendait enragé* » (R. ROLLAND). *0 Vieilli.* Qui *n'a* pas *toute sa raison.* V. **Fou.** « *Raisonnable pendant plus de quatre années... je sentais tout à coup que j'allais devenir* enragé » (DUHAM.). Fam. *Un joueur* enragé, passionné. V. Effréné. Subst. *Un enragé du football,* un fanatique du football. ♦ 2° (XIIIe). Atteint de la rage. « On *les assomma sous des cailloux comme des chiens enragés* » (FLAUB.). — Fig. *et* fam. *Manger de la vache* enragée, mener une vie de privations. « *Espérant qu'un peu de vache enragée le rendrait plus sage* » (*GAUTIER*).

ENRAGEANT, ANTE [ãʀaʒã, ãt]. *adj.* (1690; de *enrager*). *Rare.* Qui fait enrager, énervant. V. Rageant.

ENRAGER [ãʀaʒe]. v. *intr.; conjug. bouger* (XIIe; de en-, et rage). Éprouver un violent dépit. V. Rager. « *J'enrageais d'avoir laissé perdre les dernières heures* » (RADIGUET). *Faire* enrager *qqn.* V. **Endêver.** « *Vivre, pour faire enrager ceux qui vous paient des rentes viagères* » (*VOLT.*). *0* Par ext. *Faire enrager ses parents, ses maîtres,* se dit d'un enfant insupportable, taquin.

ENRAIEMENT [ãʀɛmã] **ou ENRAYEMENT** [ãʀɛjmã]. n. m. (1819; de enrayer 2). ♦ 1° Vx. Action d'enrayer (un véhicule). ♦ 2° Mod. *(Fig.).* Fait d'arrêter (une progression dangereuse). *L'enraiement d'une épidémie.*

ENRAYAGE [ãʀɛjaʒ]. *n. m.* (1826; de enrayer 2). ♦ 1° *Vieilli.* Freinage ou blocage (des roues, d'un véhicule). *Sabots d'enrayage.* ♦ 2° (Fin XIXe). Fait de s'enrayer. *L'enrayage d'une arme 6 feu, d'un mécanisme.*

1. ENRAYER [ãʀeje]. v. *tr.; conjug. payer* (1680; *enroier,* XIIIe; de en-, et *raie.* a. fr. *roie*). *Agric.* Ouvrir le premier sillon dans (un champ).

2. ENRAYER [ãʀeje]. v. *tr.; conjug. payer* (1552; de en-. *et rai*). ♦ 1° *Vieilli.* Entraver dans son mouvement (une roue. un véhicule). V. **Freiner.** 0 *Mod.* (fin XIXe) Empêcher accidentellement de fonctionner (une arme à feu., un mécanisme). V. Bloquer. — Pronom. *Son fusil s'est enrayé.* « *Ça s'enraye au moindre grain de sable* » (MART. du G.). ♦ 2° *Fig.* (1611). Arrêter dans son cours (une progression dangereuse, *un mal).* V. Briser, juguler. « *Des soins énergiques semblent avoir enrayé la progression du mal* » (MART. du G.). *Soins pour enrayer la grippe.* ♦ 3° (1680). *Techn.* Équiper *(une roue), en montant les rayon\.* ◇ ANT. *Débloquer, désenrayer.*

ENRAYOIR [ãʀɛjwaʀ]. n. m. (fin XVIe; de enrayer 2). *Vieilli.* Sabot d'enrayage.

1. **ENRAYURE** [ãʀɛjyʀ]. *n. f.* (1680: de *enrayer* 1). *Agric.* Premier sillon ouvert par la charrue.

2. ENRAYURE [ãʀɛjyʀ]. *n. f.* (1690; de *enrayer 2). Techn.* Assemblage de pièces de bois rayonnant autour d'un centre.

ENRÉGIMENTER [ãʀeʒimãte]. v. fr. (1721; de en-. et *régiment). Vieilli.* Incorporer dans un régiment. 0 *Mod.* Faire entrer dans un parti qui exige une obéissance quasi militaire. V. Embrigader. « *On vous enrégimente dans cette fameuse internationale* » (ZOLA).

ENREGISTRABLE [ãʀʒistʀabl(ə)]. *adj.* (XVIe; de enregistrer). Qui peut être enregistré (2° ou 3°).

ENREGISTREMENT [ãʀʒistʀəmã]. n. m. (1310; de enregistrer). ♦ 1° *Dr.* Transcription ou mention sur registre public, moyennant le paiement d'un droit fiscal, d'actes ou déclarations diverses, en vue d'en constater l'existence et de leur conférer date certaine. *Droits d'enregistrement. Administration de l'Enregistrement,* et absolt. *l'Enregistrement,* l'administration publique chargée de ce service. *Receveur de l'enregistrement.* — Anc. *Dr.* Copie d'une ordonnance royale, faite par un parlement. *0 Cour. Enregistrement des bagages,* opération par laquelle un transporteur enregistre les bagages dont les voyageurs ne conservent pas la garde. ♦ 2° Action de consigner par écrit, de noter comme réel ou authentique. *L'enregistrement de ces petits faits dans ses Mémoires.* « *Ce dictionnaire est un enregistrement très étendu des usages de la langue* » (LITTRÉ). ♦ 3° (1870). Action ou manière d'enregistrer sur un support (des informations, signaux et phénomènes divers). *Enregistrement d'une image, d'une pression.* Spécialt. *Enregistrement du* son, permettant de le conserver et de le reproduire. *Enregistrement mécanique (gravure sur disque), optique* (film cinématographique), *magnétique (magnétophone). Enregistrement sur cassette*. Cabine, studio d'enregistrement. Enregistrement d'une émission à transmettre en différé.* ◇ Le support sur lequel on a effectué un enregistrement.

ENREGISTRER [ãʀʒistʀe]. *v. tr.* (XIII~; de *en-,* et *registre).* ♦ 1° Inscrire sur un registre. *Enregistrer une command* — *Dr.* Procéder à l'enregistrement de (un acte). *La donati a été enregistrée à telle date.* — *Faire enregistrer ses bagage* ♦ 2° Consigner par écrit. V. Mentionner. *Enregistrer événement dans son journal. Enregistrer un mot, une locuti dans un dictionnaire.* 0 *Fig.* Prendre bonne note de..., con tater avec l'intention de se rappeler. V. **Recueillir, relev** « *Trente convives dont l'histoire officielle n'enregistre que toasts* » (BARRÈS). « *Progrès professionnel, qu'il n'enregistr pas sans satisfaction* » (MART. du *G.). J'enregistre, je* pren bonne note de ce que vous dites. ♦ 3° (1864). Transcri et fixer sur un support matériel, à l'aide de techniques appareils divers (un phénomène à étudier, une informati à conserver et à reproduire). *Enregistrer les pulsations cœur. Enregistrer* sur *film.* V. Filmer. — Spécialt. *Enregistr un son.* « *Si l'on enregistre ma voix, je ne la reconnais pas* (*SARTRE*). *Musique enregistrée.* — Par ext. *Il a enregist plusieurs chansons pour telle maison de disques,* il les a fa enregistrer.

ENREGISTREUR, EUSE [ãʀʒistʀœʀ, øz]. *adj. et n.* (1864; « personne qui enregistre un acte », 1310; de *enregistrer*). Se dit d'un appareil destiné à enregistrer un phénomèn *V.* -**Graphe.** *Thermomètre enregistreur. Baromètre enregistreur. Appareil enregistreur et totalisateur.* — *Subst.* (N. m *Un enregistreur de pression.* Aviat. *Enregistreur de vol* (Boîte' noire). *Enregistreur de temps (pour* le pointage personnel). V. **Pointeuse (1).**

ENRÊNER [ãʀene]. v. *tr.* (xv'; de en-, et rêne). Mettre les rênes à (un cheval).

ENRHUMÉ, ÉE [ãʀyme]. *adj. (Enrumé, fin* XIVe; *anrin* XIIe; de en-, et *rhume).* Atteint de rhume. *Je suis très enrhun*

ENRHUMER [ãʀyme]. *v. tr.* (1636; *s'enrimer,* fin XV V. Enrhumé). Causer le rhume de (qqn). *La moindre hun dité suffit à l'enrhumer.* 0 S'ENRHUMER. *v. pron.* Attrap un rhume. *Je me suis enrhumé en attendant dehors.*

ENRICHI, IE [ãʀiʃi]. *adj.* (V. Enrichir). ♦ 1° (Génér lement *péj.*). Qui s'est enrichi, qui n'a pas toujours été rich V. Parvenu. *Un commerçant enrichi.* ♦ 2° Se dit d'un cor dont la proportion d'un constituant a été augmentée. *Uranit enrichi. Comm. Pain enrichi.* ◇ ANT. **Ruiné.**

ENRICHIR [ãʀiʃiʀ]. *v. tr.* (XIIe; de *en-,* et *riche).* ♦ 1° Re dre riche. « *M. Ellison se dépouillerait d'une moitié de fortune, et enrichir& toute la multitude de ses parents* (BAUDEL.). « *L'industrie qui l'enrichissait* » (ROMAINS). S'ENRICHIR. *v. pron.* Devenir riche. V. Fortune (faire). « *bourgeois a gagné, épargné, et tous les jours il s'enric davantage* » (TAINE). ♦ 2° *Fig.* (XVIe). Rendre plus riche plus précieux **en** ajoutant un ornement ou un élément *valeur. Il a enrichi sa collection de deux pièces rares. Exe plaire enrichi de deux dessins originaux de l'artiste.* — « *1 Romains ont enrichi leur langue* » (Du BELLAY), par emprunts, des néologismes. *Des lectures qui enrichiss l'esprit.* V. Meubler.-Pronom. « *Avancer en âge, c'est s'en chir d'habitudes* » (MAURIAC). ♦ 3° (Fin XIXe). Traiter minerai) de façon à augmenter la teneur, augmenter l'un constituants de. ◇ ANT. *Appauvrir. dépouiller.*

ENRICHISSANT! ANTE [ãʀiʃisã, ãt]. *adj.* (1845; *enrichir).* Qui enrichit l'esprit, apporte des connaissanc *Une lecture enrichissante.* ◇ ANT. **Abêtissant.**

ENRICHISSEMENT [ãʀiʃismã]. *n. m. (h. XIIIe;* 15 de *enrichir).* ♦ 1° Action, manière de rendre plus précie ou plus riche. *Travailler à l'enrichissement d'une collecti d'un ouvrage. L'enrichissement de la langue française XVIe siècle.* ♦ 2° Elément qui enrichit, peut enrichir. *derniers enrichissements d'un* musée. V. Acquisition. *Ce expérience sera pour vous un enrichissement.* ♦ 3° (Fin XVII Fait d'augmenter ses biens. de faire fortune. « Ce *n'est tant la richesse que l'enrichissement* » (ROMAINS). *L'en chissement d'une classe, d'un pays.* Dr. civ. *Enrichissem* sans cause. ◇ ANT. **Appauvrissement, ruine.**

ENROBAGE [ãʀɔbaʒ] **ou ENROBEMENT** [ãʀɔbm *n. m.* (1867,-1877; de *enrober).* Action, manière d'enro (un produit); enveloppe, couche qui enrobe.

ENROBER [ãʀɔbe]. v. *tr.* (1838; « vêtir », XIIe; de *e* et *robe).* ♦ 1° Entourer (une marchandise, un produ d'une enveloppe ou d'une couche protectrice. *Enrober pilules. Enrober des fruits,* en les glaçant. — *Glace à la van enrobée de chocolat.* — *Enrober des matériaux dans un lia* ♦ 2° *Fig.* Envelopper de manière à masquer ou adou *«Les dépêches officielles étaient enrobées de commentaires beux* » (MART. du G.).

ENROBEUSE [ãʀɔbøz]. *n. f.* (v. 1960; de *enrober). Tec* Machine servant à enrober les bonbons d'une couche dure chocolat ou de caramel.

ENROCHEMENT [ãʀɔʃmã]. *n. m.* (1729; de *en-,* et *roc Constr.* Ensemble de quartiers de roche, de blocs de béton l'on entasse sur un sol submergé ou mouvant, pour se de fondations ou de protection à des ouvrages immer

ENROCHER [ãʀɔʃe]. v. *tr.* (1838; « pétrifier », 1554;

-, et *roche). Constr.* Établir sur un enrochement. *Enrocher piles d'un pont.*

ENRÔLEMENT [ãrolmã]. *n.* m. (1.559, enrouelement, enregistrement », 1285; de *enrôler*). Action d'enrôler, de s'enrôler. V. Conscription, engagement, racolage, rutement. *Enrôlement d'un marin,* son inscription au rôle équipage. ◇ *Fig.* Embrigadement. « *L'auteur clame violment son enrôlement sous un drapeau* » (BENDA).

ENRÔLER [ãrole]. V. *tr.* (1536; « enregistrer », XIIe; de *, et rôle).* Inscrire sur les rôles de l'armée, et par *ext.* ener à s'engager. V. Recruter. « *Des capitaines et des armaurs viennent enrôler des matelots* » (LOTI). — *Pronom.* engager. *0 Fig. Amener à entrer* dans un groupe, s'affilier in parti. V. Embrigader. « *Il enrôla tous les amours-propres s cette lignée insensée* » (CHATEAUB.).

ENRÔLEUR [ãrolœR]. *n. m.* (1660; de *enrôler*). *Vx.* coleur.

ENROUEMENT [ãrumã]. n. *m.* (XV'; de *enrouer).* Altéion du timbre de la voix **consécutive** à une inflammation larynx. V. Extinction, **graillement.** « *Des éclats de voix déchiraient le murmure gras des enrouements* » (ZOU).

ENROUER [ãrwe]. V. *tr.* (XIIe; de en-, et a. fr. *ro(i)e,* lat. *icus.* V. Rauque). Rendre rauque (la voix). V. Érailler, Ier. Pronom. Ne *crier pas ainsi, vous aller vous enroue,. Une voix hystérique et comme enrouée par l'eau-de-vie* » AUDEL.). — Au p. p. *Voix enrouée. — ÊTRE ENROUÉ, ÉE :* e atteint d'enrouement. *Je suis enroué depuis hier.* Pro*m. Il s'est enroué à force de crier.* ◇ ANT. *Éclaircir.*

ENROULEMENT [ãrulmã]. n. *m.* (1641 ; de *enrouler*). 1° Ornement en spirale, objet présentant dés spires. « *Les vicieux enroulements tracés par un peintre* » (CHATEAUB.). *Spécialt.* Bobinage électrique, à spires espacées ou joines constituant une bobine de self. ♦ 2° Disposition de qui est enroulé sur soi-même ou autour de qqch. *Enroulent des feuilles de la pomme de terre,* maladie de cette plante nt les feuilles s'enroulent en cornets.

ENROULER [ãrule]. V. *tr.* (1334; *enrooler;* de en-, et *e).* ♦ 1° *Vieilli.* Rouler une chose sur elle-même, en rou ou en spirale. — *Mod.* Pronom. « Ses *cheveux s'enrouent en boucles mobiles* » (MART. du G.). ♦ 2° (1459). Rou*une* chose *(sur, autour* d'une *autre). Enrouler du fil su, une bine.* V. Bobiner. *Enrouler un drapeau autour de sa hampe. Les femmes enroulaient autour de leur cou ces boas de* mes » (ALAIN-FOURNIER). 0 *Pronom.* Entourer en faisant *anneaux,* des spires. « *Cette route qui s'enroule à la colline nme une plante grimpante* » (DUHAM.). — S'envelopper dans ch. qui entoure) « *Les autres s'enroulent dans leurs couvers* » *(SARTRE).* ◈ ANT. *Dérouler,, dévide,.*

ENROULEUR, EUSE [ãrulœR, øz]. *adj.* (1870; de *enrou*). Qui sert à enrouler. *Cylindres enrouleurs. Galet enrour,* ou ellipt. *Enrouleur,* galet facilitant l'enroulement me courroie autour d'une poulie.

ENRUBANNER [ãRybane]. *v. tr. (Enrubannié,* 1532; en-, et *ruban).* Garnir, orner de rubans. *Boite de chocolats ubannée de soie. Une bonbonnière enrubannée, ornée* d'une coration. Pronom. *Les conscrits s'étaient enrubannés.*

ENSABLEMENT [ãsabləmã]. n. *m.* (1673; de *ensabler).* nas, dépôt de sable formé par l'eau ou par le vent: état me terre, d'un port recouvert ou engorgé par ces amas.

ENSABLER [ãsable]. V. *tr.* (1537, intr., « s'ensabler »; *en-, et sable).* ♦ 1° Engager dans le sable (un bateau). onom. *Le bateau s'est ensablé, s'est* échoué dans le sable. Engraver (s'). Par anal. Notre *voiture s'est ensablée.* 2° (1611). Recouvrir, remplir de sable. *Inondations qui ablent la campagne.* Pronom. « *Nos ports s'ensablent et mpierrent* » (HUGO). ◈ ANT. *Désensabler.*

ENSACHAGE [ãsaʃaʒ]. n. *m.* (1848: *ensachement,* 1829: *ensacher).* Action d'ensacher.

ENSACHER [ãsaʃe]. V. *tr.* (déb. XIIIe; de en-, et sac). ettre *en sac. Ensacher du grain, des bonbons. — Spécialt.* ettre dans des sachets (des fruits qui sont sur l'arbre pour préserver).

ENSACHEUR, EUSE [ãsaʃœR, øz]. n. (1803; de *ensaer).* Personne chargée de l'ensachage à la main ou à la achine. 0 N. *f.* (1890) Machine à ensacher des matières lvérulentes. — N. m. (1907) Dispositif facilitant le remssage des sacs.

ENSANGLANTER [ãsãglãte]. *v. tr.* (1080, au p. p.; de *, et sanglant).* ♦ 1° Couvrir, tacher de sang. « *Il essuya le nt ensanglanté de Marius* » (HUGO). 0 Couvrir, souiller sang qu'on fait couler (meurtre, guerre, etc.). *Les guerres, troubles qui ont ensanglanté le pays. Les règles de la tragédie ssique interdisaient d'ensanglanter la scène,* d'y porter une ion sanglante. « Un *siècle ensanglanté par la haine* » . ROLLAND). ♦ 2° *Poét.* Colorer de rouge. « *Les clochers le soleil couchant ensanglantait de ses feux* » (CHATEAUB.).

ENSAUVAGER [ãsovaʒe]. V. *tr.;* conjug. *bouger (fin* IIIe; de en-, et sauvage). *Rare.* Rendre sauvage, féroce. « *Quelques semaines de campagne les ont ensauvagés. Ce sont des demi-brutes déchaînées* » (BARRÈS).

ENSEIGNANT, ANTE [ãseɲã, ãt]. *adj. et n.* (1762; de *enseigner). Qui* enseigne, est chargé de l'enseignement. *Le corps enseignant,* l'ensemble des professeurs et instituteurs. — *Subst.* (surtout au plur.) *Les enseignants,* les membres du corps enseignant.

1. **ENSEIGNE** [ãseɲ]. n. *f.* (XIIe; *ensenna, 980;* lat. *insignia,* plur. de *insigne* « marque », pris en lat. pop. pour un fém.). ♦ 1° Vx. Marque, indice, preuve. — *Vieilli* (loc. adv.) *À bonne enseigne,* sur de bonnes preuves, des garanties sûres: *0 Mod. et littér.* (loc. conj.) *À telle(s) enseigne(s) que,* cela est si vrai que. V. Tellement (que). ♦ 2° (1080). Symbole de commandement servant de signe de ralliement pour les troupes. *L'enseigne des légions romaines* (aigle). *Enseignes féodales* (bannières, oriflammes). 0 *Littér.* Drapeau. *Marcher enseignes déployées.* — Vx *(Mar.)* Marque (d'un amiral). ♦ 3° (Déb. XVIe). Panneau portant un emblème ou une inscription, ou un objet symbolique qu'un commerçant, un artisan met à son établissement pour se signaler au public. V. Panonceau. « Au château d'eau, *l'enseigne de ce magasin fait courir tout Paris* » (BALZ.). *Auberge à l'enseigne du sanglier. Enseigne lumineuse d'un cinéma, d'une pharmacie.* — Loc. fig. Nous *sommes logés à la même enseigne, nous* éprouvons le même préjudice, la même contrariété.

2. **ENSEIGNE** [ãseɲ]. *n. m.* (1573; *pour porte-enseigne).* ♦ 1° *Ancienn.* Officier qui portait le drapeau. — *Enseigne de* port, officier qui assistait le lieutenant de port. ♦ 2° (1691). *Enseigne de vaisseau,* officier de la marine de guerre, d'un grade correspond& à sous-lieutenant (pour l'enseigne de 2e classe) et de lieutenant (enseigne de 1re classe).

ENSEIGNEMENT [ãseɲmã]. *n.* m. (XIIe; de *enseigner).* ♦ 1° *Littér.* Précepte qui enseigne une manière d'agir, de penser. « *Recevoir ses enseignements su, un point que Jésus a* eu *si fort* à *cœur* » (BOURDALOUE). 0 Leçon (qu'on tire de l'expérience) « *En dehors des enseignements qu'il pouvait tirer des révolutions françaises* » *(CAMUS).* ♦ 2° (1771; « leçon d'un maître », XVe). Action, art d'enseigner, de transmettre des connaissances à un élève. V. Éducation, instruction, pédagogie. *Enseignement collectif* (dans les *établissements d'enseignement). Enseignement public* (organisé par l'*État), privé* (dans les écoles libres ou privées). *Principe de la liberté de l'enseignement. <(L'enseignement que Marius voulait gratuit et obligatoire, multiplié sous toutes les formes* » (HUGO). *Enseignement général* (primaire, secondaire, supérieur). *Enseignement technique* ou *professionnel. Enseignement pou, adultes* (Cf. Formation permanente, recyclage). 0 *Enseignement programmé* (1963), méthode pédagogique de transmission des connaissances utilisant un programme divisé en courtes séquences (système « questions-réponses ») et dont le déroulement est assuré par l'élève. 0 Profession, carrière des enseignants. *Entrer dans l'enseignement. Les fonctionnaires de l'enseignement.*

ENSEIGNER [ãseɲe]. *v. t,. (fin* XIe; lat. pop. *°insignare,* class. *insignire* « signaler »). ♦ 1° *Vieilli* ou *région.* Faire connaître en indiquant. V. Montrer. « *Un guide leur manquait, qui leur eût enseigné les maisons les plus élégantes* » (ROMAINS). ♦ 2° Transmettre à un élève de façon qu'il comprenne et assimile (certaines connaissances). V. Apprendre. « *Il comprenait et retenait aisément tout ce qu'on lui enseignait»* (LESAGE). « *Ces diverses sciences sont enseignées dans les écoles par des spécialistes* » (DUHAM.). Absolt. *Les diplômes requis pou, enseigner.* V. Professer. ◇ Apprendre à qqn, par une sorte de leçon ou par l'exemple. « *Il faut toujours enseigner la vérité aux hommes* » (D'ALEMB.). « *Un bon maître a ce souci constant : enseigner à se passe, de lui* » *(GIDE).* — (Sujet de chose) « *La servitude et l'oppression enseignent la ruse* » (STE-BEUVE). *L'histoire, l'expérience nous enseigne que la dictature conduit à la guerre.* ♦ 3° *Vx.* Instruire. « *Quiconque enseigne une femme à ces degrés supérieurs...* » (MICHELET).

ENSELLÉ, ÉE [ãsele]. *adj.* (1561; de en-, et *selle). Se* dit d'un cheval dont le dos se. creuse exagérément au niveau des reins en forme de selle. ◇ *Par anal.* (1691) Se dit d'un navire dont le milieu est bas et les extrémités très relevées.

ENSELLEMENT [ãselmã]. n. *m.* (1907; de *enselle). Géol.* Abaissement d'un pli long.

ENSELLURE [ãselyR]. *n. f.* (1878; de *enselle).* Concavité très prononcée de la région lombaire, chez les quadrupèdes; cambrure de la colonne vertébrale. chez l'homme.

1. **ENSEMBLE** [ãsãbl(ə)]. *adv. (fin* XIe; lat. *insimil).* ♦ 1° L'un avec l'autre, les uns avec les autres. v. Collectivement, commun (en), concert (de), conjointement, conserve (de); et *préf. Co-, con-* et sy-. « Nous ne *pouvons plus vivre ensemble* » (MUSS.). « *Elles ne sont pas tron bien ensemble* » (LOTI), elles ne s'entendent pas bien. « *Deux entités qui ne vont* guère *ensemble* » (RENAN), qui ne s'accordent guère, ne sont guère compatibles. ♦ 2° L'un avec l'autre et en même temps. V. Simultanément. « *Dans le plus riche jardin jamais deux roses n'éclatent ensemble* » (ROMAINS). ♦ 3° *Vx. À la*

fois. — *Mod.* (Littér.) *Tout ensemble.* « *Une angoisse, qui est tout ensemble douleur, joie démesurée et désespoir* » (ROMAINS). ◈ ANT. Individuellement, isolément, *séparément.*

2. ENSEMBLE [ɑ̃sɑ̃bl(ə)]. *n.* m. (1694; *tout-ensemble,* 1668; subst. du précéd.). ♦ 1° *Vieilli.* Unité d'une œuvre d'art. tenant à l'équilibre et à l'heureuse proportion des éléments. V. Composition. « *L'unité. tout est là. L'ensemble, voilà ce qui manque à tous ceux d'aujourd'hui* » (FLAUB.). — Unité tenant a" synchronisme des mouvements et à la collaboration des divers éléments. *Les troupes ont manœuvré avec un ensemble impressionnant.* Iron. *Ils mentent avec un ensemble touchant.* ♦ 2° (Mil. XIXe). La totalité des éléments constituant un tout. « *Pénétrer dans tous les détails sons perdre de vue l'ensemble* » (FRANCE). « *Peindre la société dans son ensemble du sommet à la base* » *(GAUTIER).* ◇ (Avec *un* compl. *au* plur.) « *Je les reconnais à l'ensemble de leurs actes* » (CAMUS). 0 D'ENSEMBLE. V. Général, global; collectif, *commun. Vue, plan, conception, action, décision d'ensemble.* ◇ *Loc. adv.* DANS L'ENSEMBLE, en considérant plutôt l'ensemble que les divers composants. V. Gros (en), total (au). « Un *homme d'affaires, dont les affaires sont incertaines, mais qui dans l'ensemble gagne assez d'argent* » (JALOUX). ♦ 3° (Fin XIXe). Groupe de plusieurs personnes, plusieurs choses réunies *en un* tout. *Action collective d'un ensemble de personnes. Un ensemble de chanteurs, de musiciens: ensemble vocal, instrumental.* V. Chœur, orchestre. *Un ensemble de faits, de condirions. 0 Spécialt.* Groupe d'habitations ou de monuments. « *Ces ensembles architecturaux vers lesquels.. les rues se dirigent* » (PROUST). V. aussi Grand ensemble. 0 Pièces d'habillement assorties faites pour être portées ensemble. *Un ensemble de plage.* 0 Réunion de pièces de mobilier allant ensemble. *Un ensemble décorarif.* 0 Chant simultané de plusieurs personnages dans un ouvrage lyrique. *0 Math.* (1890: trad. all. *Menge.* 1883). Collection d'éléments, en nombre fini ou infini; susceptibles de posséder certaines propriétés (notamment dont le critère d'appartenance à cette collection est sans ambiguïté), et d'avoir entre eux, ou avec des éléments d'autres ensembles, certaines relations. *La puissance* d'un ensemble. La théorie des ensembles. V.* Ensembliste. *Ensemble ordonné*. Ensembles disjoints, sans* élément *commun.* V. Coupure. *Ensemble vide,* ne possédant *aucun* élément. *Intersection de deux ensembles,* leurs éléments *communs. Représentation d'un ensemble* (V. Patate). ◈ ANT. *Discordance; détail,* élément, partie.

ENSEMBLIER [ɑ̃sɑ̃blije]. *n. m.* (1920; de *ensemble).* Artiste qui crée des ensembles décoratifs. — Au cinéma et à la télévision, Adjoint du décorateur.

ENSEMBLISTE [ɑ̃sɑ̃blist(ə)]. *adj. (Néol.;* de *ensemble).* SC. Qui appartient à la théorie mathématique des ensembles,

ENSEMENCEMENT [ɑ̃smɑ̃smɑ̃]. *n. m.* (1552; de ense*mencer).* Action d'ensemencer; son résultat.

ENSEMENCER [ɑ̃smɑ̃se]. v. tr.; *conjug. placer* (1355; de en-, et semence). ♦ 1° Pourvoir de semences (une terre). V. Semer. ♦ 2° (1864). Aleviner (une rivière, un étang). 0 Introduire des germes, des bactéries dans (un bouillon de culture, un milieu).

ENSERRER [ɑ̃seʀe]. *v. tr.* (1549; « enfermer », déb. XIIe; de en-, et serrer). Entourer en serrant étroitement, de près. « *Elle portait une guimpe et un col de guipure qui lui enserrait le cou jusqu'aux oreilles* » (MAURIAC). — Par anal. « *Une étroite vallée que la montagne enserre de partout comme un grand mur* » (DAUD.). — Fig. « *Une âme si dégagée des liens qui l'enserrent dès sa naissance* » *(GIRAUDOUX).*

ENSEUILLEMENT [ɑ̃sœjmɑ̃]. n. m. (1366; de en-, et *seuil). Techn.* Hauteur comprise entre l'appui d'une fenêtre et le plancher.

ENSEVELIR [ɑ̃səvliʀ]. *v.* fr. (déb. XIIe; de en-, et a. fr. *sepelir, sevelir,* lat. *sepelire).* ♦ 1° *Littér.* Mettre a" tombeau. V. Enterrer. — Fig. « *Ces tombeaux où dorment les nations ensevelies* » (CHATEAUB.). 0 Envelopper dans un linceul. ♦ 2° (XIIIe). Faire disparaître sous un amoncellement (sans que la mort, l'anéantissement s'ensuivent nécessairement). « *Tout son corps était si profondément enseveli sous les décombres qu'il était impossible de l'en retirer* » (BAUDEL.). *L'avalanche avait enseveli plusieurs villages.* 0 *Fig.* Enfouir en cachant. « *La nuit profonde où je vais ensevelir ma honte* » (LACLOS). *«La solitude coloniale énorme qui va les ensevelir bientôt eux et leur destin* » (CÉLINE). — Pronom. « *Il était venu s'ensevelir. au fond de ses marais... dans la plus inconcevable solitude* » (FROMENTIN). ◈ ANT. Déterrer.

ENSEVELISSEMENT [ɑ̃səvlismɑ̃]. n. m. (XIIe; de ense*velir).* ♦ 1° *Littér.* Mise au tombeau, enterrement. 0 Action d'envelopper dans un linceul. « *Quand... nous eûmes à le déshabiller pour l'ensevelissement* » (BAUDEL.). ♦ 2° Fait d'être enfoui, caché. « *Cet ensevelissement des veuves sous des crêpes et des châles* » (MAURIAC). ◈ ANT. Exhumation.

ENSIFORME [ɑ̃sifɔʀm(ə)]. *adj.* (1541; lat. *ensis* « *épée* », *et -forme). Didact. En* forme d'épée. *Apophyse, cartilage, feuille ensiforme.*

ENSILAGE [ɑ̃silaʒ]. *n.* m. (1838; de en-, et silo). Agric. Méthode de conservation des produits agricoles, spé ment des fourrages verts, en les mettant dans des silos.

ENSILER [ɑ̃sile]. *v. tr.* (1873; de *en-, et silo). Agric.* h en silo (des produits agricoles) en vue de les conserver.

EN-SOI. n. m. V. SOI.

ENSOLEILLÉ, ÉE. *adj.* V. ENSOLEILLER.

ENSOLEILLEMENT [ɑ̃sɔlejmɑ̃]. n. *m.* (1856; de *leiller).* Etat d'un lieu ensoleillé; temps pendant lequel ensoleillé. *Journées d'ensoleillement d'une station balnéair*

ENSOLEILLER [ɑ̃sɔleje]. *v. tr. (Ensoleillé,* 1867; d *et soleil).* Remplir de la lumière du soleil. — Au p. p. *bois ombreux, des clairières ensoleillées* » *(GAUTIER). terrasses encore ensoleillées* » *(CAMUS). 0 Fig.* Illun remplir de bonheur. *L'amour qui ensoleillait leur vie.* ◈ Ombrager, Attrister.

ENSOMMEILLÉ, ÉE [ɑ̃sɔmeje]. *adj.* (1547, repris de *en-,* et *sommeil).* Qui reste sous l'influence du son est mal réveillé. *Il s'assit sur son lit, encore tout ensomm Des yeux ensommeillés,* encore à moitié fermés par le son

ENSORCELANT, ANTE [ɑ̃sɔʀsəlɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (160 *ensorceler).* Qui ensorcelle, séduit irrésistiblement. V. E tant, fascinant, séduisant. *Un regard. un sourire ensorc*

ENSORCELER [ɑ̃sɔʀsəle]. *v. tr. ;* conjug. *appeler* (*ensorcerer,* déb. XIIe; de en-, et *sorcier).* ♦ 1° Soumet l'action d'un sortilège, jeter un sort sur (un être). « *pour maléficier aussi son cadavre que tu t'en viens à l'en ment d'une femme que tu as ensorcelée?* » (BARBEY Envoûter, sort (jeter un). ♦ 2° *Fig.* (1554). Ca&ver en ment, comme par un sortilège irrésistible. V. Cha fasciner, séduire. « *Danton aimait les femmes. Le parti léans essaya de l'ensorceler par la maîtresse du pri* (MICHELET). ◈ ANT. Désensorceler; *désenchanter.*

ENSORCELEUR, EUSE [ɑ̃sɔʀsəlœʀ, øz]. *n.* (153 *ensorceler).* ♦ 1° Enchante"r, sorcier. ♦ 2° *Fig.* Pers ensorcelante. « *Si je l'avais revue, l'ensorceleuse, j'a encore subi le charme qu'elle exerçait sur mon pauvre* (DAUD.). ♦ 3° Adj. *Rare.* V. Ensorcelant.

ENSORCELLEMENT [ɑ̃sɔʀsɛlmɑ̃]. n. m. (fin XIV *ensorceler).* ♦ 1° Pratique de sorcellerie; état d'un ensorcelé. V. Enchantement, envoûtement, sortilège. ♦ 2 Séduction irrésistible. V. Fascination. « *Il subissait cet e cellement féminin, mystérieux et tout-puissant* » (MAUP ◈ ANT. *Désenchantement.*

ENSOUFRER [ɑ̃sufʀe]. v. *tr.* (XIIIe; de en-, et *soufre* Soufrer.

ENSOUPLE [ɑ̃supl(ə)]. *n. f.* (1557; *essouble,* XIIIe; ba *insubulum). Techn.* Cylindre d'un métier à tisser, sur lequ monte la chaîne.

ENSOUTANER [ɑ̃sutane]. v. *tr. (Ensoultané,* 161 en-, et soutane). Rare *(Fam.).* Faire prendre la so à (qqn).

ENSUITE [ɑ̃sɥit]. *adv.* (1532; pour en suite). ♦ 1° *A* cela, plus tard. V. Puis, suite (par la). « *Éveiller la cur des jeunes âmes pour la satisfaire ensuite* » (FRANCE). ♦ 2° rière en suivant. *Venait ensuite le gros du cortège.* C En second lieu. *D'abord, je ne veux pas; ensuite, je ne pas.* ♦ 3° *Loc. prép.* (1636). *Ensuite de (vx) : après,* suite de. ◈ ANT. Abord (d'), *avant;* tête (en); première

ENSUIVRE (S') [ɑ̃sɥivʀ(ə)]. *v. pron.;* conjug. *suivre* et 3e pers. seult. (1265; *ensuivre,* XIIe; lat. *insequi).* ♦ 1 IOC.). *Et tout* ce *qui s'ensuit,* et tout ce qui vient après, ac pagne la chose. « *Il faut un mariage, et fout ce qui s'ensu* (MOL.). ♦ 2° Survenir en tant qu'effet naturel ou en que conséquence logique. V. Découler, résulter. *Condam être roué jusqu'à ce que mort s'ensuive.* « *Certaines do étant acceptées, certains résultats s'ensuivent nécessairem* (BAUDEL.). — Impers. « *Il s'ensuit que le morceau le applaudi passe toujours pour le plus beau* » (BERLIOZ) *Il s'est ensuivi que...,* il s'en est suivi" que.

ENTABLEMENT [ɑ̃tabləmɑ̃]. n. m. (XIVe; « planch XIIe; de *en-, et table).* Saillie qui est au sommet des d'un bâtiment et qui supporte la charpente de la toitur Partie de certains édifices qui surmonte une colonna comprend l'architrave, la frise et la corniche. « *Voici q écuyers de marbre, à genoux aux quatre coins de l'entabl d'un tombeau* » (CHATEAUB.). 0 Moulure ou saillie for la corniche d'un meuble.

ENTABLER [arable]. v. *tr.* (1838; de en-, et *table).* T Ajuster deux pièces à demi-épaisseur. *Entabler les bra d'une paire de ciseaux.*

ENTABLURE [ɑ̃tablyʀ]. n. *f.* (1864; « entableme XIIe; de *entabler). Techn.* Point de jonction de deux p entablées.

ENTACHER [ɑ̃taʃe]. *v. tr. (1538; entachié,* fin XI en-, et *tache).* Marquer d'une tache morale. V. Salir, sou ternir. *Cette condamnation entache son honneur.* « *Ses co sions sont fâcheusement entachées d'envie et de rancun sonnelle* » (HENRIOT). 0 Gâter par quelque défaut. « *1 tien entaché de pédantisme* » (BALZ.). *Dr. Entaché de nu*

ENTAILLAGE [ãtajaʒ]. n. *m.* (XIV~; de *entailler*). *Rare.* ction d'entailler.

ENTAILLE [ãtaj]. n. *f.* (XII[e]; de *entailler*). ♦ 1° **Coupure** i enlève une partie, laisse une marque allongée; cette arque. V. Coche (1), coupure, **cran,** encoche, fente, raie, *mure, rayure,* **sillon.** *Entaille d'assemblage, d'encastrement* ns une *pièce de bois.* V. **Adent,** mortaise, rainure. *Entaille une* greffe. ♦ 2° Incision profonde faite dans les chairs moyen d'un instrument tranchant. V. **Balafre, blessure, upure, estafilade, taillade.** « *Je me ferai des entailles par fout* **corps, je me** *tatouerai* » (RIMBAUD).

ENTAILLER [ãtaje]. *v. tr.* (déb. XII[e]; de en-, et *tailler*). 1° Couper en faisant une entaille. *Entailler une poutre. tailler un arbre fruitier.* V. **Inciser.** — **Au** D. D. **Cette** *vallée* « *une coche entaillée dans un bloc de granit* » (CHATEAUB.). 2° Par *anal. Il lui a entaillé le visage. V.* **Blesser. entamer, llader.** *S'entailler le doigt.*

ENTAME [ãtam]. *n.f.* (v. 1360, rare av. XIX[e]; de *entamer*). emier morceau coupé d'une chose à manger. V. Bout. *tame du pain (croûton), d'un rôti. L'entame et le talon d'un nbon.* — Premier pli au bridge. *L'entame à pique.*

ENTAMER [ãtame]. v. *tr.* (déb. XII[e]; bas lat. *intaminare* ;ouiller »; rad. *tangere* « toucher »).

1. ♦ 1° Couper en incisant. V. Blesser, égratigner, inciser, vrir. *Entamer la peau, la chair. Le coup lui entama l'os.* 2° (XIII[e]). Enlever en coupant une partie à (qqch. dont on a encore rien pris). *Entamer un nain. un pâté.* V. Entame. *tamer à belles dents une tartine. Entamer une pièce de drap.* 3° *Par ext.* Diminuer (un tout dont on n'a encore rien is) en utilisant une partie. *Entamer un sac de bonbons, un re de vin. Entamer son capital, son patrimoine.* V. **Ébrécher,** rner. *La journée est déjà bien entamée.* — *Spécialt.* Cartes. *tamer une couleur,* en prendre la première carte pour battre. ♦ 4° *(Choses).* Couper, pénétrer (la matière). *atière rendre que la lime peut entamer.* V. **Mordre.** *La ille entame le fer.* V. **Attaquer, corroder, manger, ronger.** *Le feu n'a pu encore entamer le vieil arbre* » (FROMENT~). — ilit. V. Percer. *Les blindés réussirent à entamer la première ne de résistance.* — Fig. « *La première espérance suffit à truire ce que la peur et le désespoir n'avaient pu entamer* » AMUS). V. **Ebranler.** ♦ 5° ENTAMER QQN. Vx. **Atteindre** ns sa réputation. V. Attaquer, blesser. — *Mod.* Commen- r à convaincre, diminuer les réactions, les résistances de. **Ébranler.** « *Les abominables calomnies qu'on lui fait enten- e sur moi l'ont entamé* » (GIDE).

II. (1283; de 1, 3°). Mettre la main à (une chose à faire). **Commencer, entreprendre.** *Entamer une affaire, un sujet.* **Aborder, attaquer.** *Entamer des négociations, des poursuites.* **Amorcer,** *ouvrir. Entamer une partie.* V. **Engager.** *Procès il* **entamé.** V. **Emmancher.** — Absolt. « *Tournant dans sa 'e le discours qu'il allait faire à sa femme et ne sachant par el bout entamer* » (SAN~).

◇ ANT. **Achever.**

ENTARTRAGE [ãtartraʒ]. *n. m.* (1907; de *entartrer*). ction d'entartrer; son résultat.

ENTARTRER [ãtartre]. *v. tr.* (1907; de en-, et *tartre*). ecouvrir de tartre incrusté. *Eau calcaire qui entartre les vaux, les chaudières. Radiateur entartré.*

ENTASSEMENT [ãtasmã]. n. *m.* (XIII[e]; de *entasser*). 1° Action d'entasser. V. Accumulation, amoncellement. *entassement des marchandises dans un entrepôt.* ◇ **Choses tassées. V. Amas, pile, tas.** *Les placards* « *lui montrèrent s entassements de rien du tout, des accumulations de loques inglées, de cartons démolis* » (COURTELINE). — Fig. « *Une rte d'entassement effrayant de choses, de lois, de préjugés, hommes et de faits qui n'était autre chose que cette prodigieuse ramide que nous appelons civilisation* » (HUGO). ♦ 2° Le it de s'entasser, d'être trop nombreux. *L'entassement d'une mille pauvre dans une seule pièce.* ◇ ANT. **Dispersion; éparllement.**

ENTASSER [ãtase]. v. *tr.* (XII[e]; de en-, et tas). ♦ 1° Met- : (des choses) en tas, généralement sans ordre. V. **Accumur, amasser, amonceler, empiler.** *Entasser des marchandises ns une caisse au lieu de les empaqueter* (Cf. Vrac). *Ils entassaient pavés, moellons, meubles, planches, faisaient des rricades* » (HUGO). — *(Au p. p.)* « *Des coussins entassés r son lit la soutenaient* » *(GIDE).* — *Entasser de l'argent.* . **Économiser, épargner, thésauriser.** « *Entasser des économies pour des héritiers qu'on ne verra jamais, quoi de plus* sensé? » **(RENAN).** Absolt. *La passion d'entasser.* ◇ *Par ct.* Amasser. ♦ 2° Réunir (des personnes) dans un espace op étroit. V. **Empiler,** serrer, tasser. *Entasser des prisonniers ns une grange.* Pronom. « *Douze familles nègres s'entassent ns cinq ou six pièces* » *(SARTRE).* — Au p. p. « *Neuf cents ommes, entassés dans l'ordure, pile-mêle, noirs de poudre et sang caillé* » (FLAUB.). ♦ 3° Accumuler, multiplier. *ntasser des citations.* « *Quant aux injures, aux calomnies, peut les multiplier, les entasser tant qu'on voudra* » *(GUIOT). Entasser arguments sur arguments, sottise sur sottise* (Cf. *fam.* En remettre, en rajouter). ◇ ANT. Disperser, éparpiller, semer. Dépenser, prodiguer.

ENTE [ãt]. n. *f.* (déb. XII[e]; de *enter*). ♦ 1° **Scion qu'on** prend à un arbre pour le greffer sur un autre. V. Greffon. ◇ Greffe opérée au moyen d'une ente. ♦ 2° L'arbre sur lequel on a inséré le **scion.** « *Il s'interrompit pour couper une branche morte sur* **une** *ente* » **(SAND).** ♦ 3° *Prune d'ente* **ou** *prune d'Agen,* qui, séchée, est appelée *pruneau.* ♦ 4° Manche d'un pinceau. ◇ HOM. *Ante.* Formes des v. enfer et *hanter.*

ENTÉ, ÉE [ãte]. *adj.* (XIII[e], fig. V. Enter). ♦ 1° V. **Enter.** ♦ 2° *Blas.* (1671). *Écu enté :* dont les partitions entrent les unes dans les autres.

ENTÉLÉCHIE [ãteleʃi]. *n. f.* — *(Endelechie* XIV[e]; lat *entelechia,* gr. *entelekheia* « énergie agissante et efficace »). ♦ 1° *Hist. philo.* Chez Aristote, **État** de perfection, de parfait accomplissement de l'être, *par opposition* à l'être en puissance, inachevé et incomplet. ♦ 2° Principe métaphysique qui détermine un être à une existence définie. *L'âme, entéléchie du corps.*

ENTENDEMENT [ãtãdmã]. n. *m.* (1120; de *entendre,* II). ♦ 1° *Philo.* Faculté de comprendre. V. Compréhension, **intellection.** *Essais sur l'entendement humain.* **de D. Hume.** « *Par ce mot, entendement pur, nous ne prétendons désigner que la faculté qu'a l'esprit de connaître les objets du dehors sans en former d'images corporelles dans le cerveau pour se les* représenter » **(MALEBRANCHE).** ◇ Cour. (Dans des expressions) Ensemble des facultés intellectuelles. V. Cerveau, esprit, intelligence, **intellect, jugement, raison** (Cf. *fam.* Comprenette, jugeote). *C e l a dépasse l'entendement. Ouvrir l'entendement. Perdre l'entendement.* ♦ 2° *Philo.* (Kant). Entendement *(opposé* à raison). — Chez Kant, Fonction de l'esprit qui consiste à relier les sensations en systèmes cohérents (la raison faisant la synthèse des concepts de l'entendement). — *Par ext.* Forme discursive de la pensée, s'exerçant sur ce qui est empiriquement donné.

ENTENDEUR [ãtãdœʀ]. n. m. (XIII[e]; de *entendre).* ♦ 1" Vx. Celui qui entend, comprend (bien ou mal). « *Les bons entendeurs pourront profiter à cette lecture* » (VOLT.). ♦ 2° Mod. *À bon entendeur: salut,* que celui qui comprend bien en fasse son profit (souligne une menace).

ENTENDRE [ãtãdʀ(ə)]. v. *tr.;* conjug. *rendre* (1080; lat *intendere* « tendre vers », d'où « porter son attention vers »).

I. ♦ 1" V. *tr. indir.* ENTENDRE À. Vx. Prêter attention à. ◇ Se prêter à qqch. V. **Acquiescer; accepter, approuver, consentir.** « *Les uns disent que j'ai bien fait d'entendre à un arrangement* » (P.-L. COUR.). ♦ 2° (xv'). Mod. *V. tr. dir.* ENTENDRE QUE, ENTENDRE (et inf.) : avoir l'intention, le dessein de. V. Vouloir. *J'entends qu'on m'obéisse; j'entends* être *obéi.* V. **Exiger, prétendre.** « *Il n'entendait pas changer l'ordre social* » (CHARDONNE). — *Faites comme vous l'entendez.* V. **Désirer, préférer.** « *Ma maladie aura toujours eu l'avantage qu'on me laisse m'occuper comme je l'entends, ce qui est un grand point dans la vie* » (FLAUB.).

II. V. tr. dir. ♦ 1° (XI[e]). *Littér.* Percevoir, saisir par l'intelligence. V. Comprendre, concevoir, saisir. Je ne *vous entends pas, expliquer-vous mieux. J'entends bien que vous n'en êtes pas responsable.* V. **Admettre, confesser, reconnaître.** Comment *entendez-vous cette phrase?* V. **Interpréter.** « *J'entends très bien l'italien* » (FLAUB.). REM. Cet emploi est vieux, quand il y a ambiguïté avec le sens III. ◇ Mod. *J'entends bien ce que vous voulez dire,* et absolt. *J'entends, j'entends bien.* « *Tu comprends que j'en ni assez; je veux savoir, tu entends... Veux-tu parler?* » *(GREEN).* — *Laisser entendre, donner à entendre,* insinuer. — Ne *pas entendre malice, finesse, dons une chose, ne pas y* voir de malice. « Que *trouvez-vous là de sale? Pour moi, je n'y entends point de mal* » *(MOL.).* ♦ 2° Vx. Connaître à fond; être habile dans. V. Connaître. *Entendre l'algèbre, la politique.* « *Elle entend la cuisine et l'office* » (ROUSS.). ♦ 3° Vouloir dire (sujet de personne) *Qu'entendez-vous par* ce mot? quel sens lui donnez-vous? *J'entends par là que...*

III. (XI[e]). *Mod.* et *cour.* ♦ 1° Percevoir par le sens de l'ouïe. V. **Ouir.** *Bruit que l'on peut entendre.* V. **Audible.** « *Voilà ce que j'ai entendu de mes propres oreilles et vu de mes propres yeux* » (FRANCE). « *Il me semble que j'entends un chien qui aboie* » (MOL.). *Avez-vous entendu ce qu'il a dit?* — Fam. *Ce qu'il faut entendre!* Loc. fig. *Il ne l'entend pas de cette oreille,* il n'est pas d'accord; il refuse la proposition, la suggestion qu'on lui fait. ◇ *Entendre que* (avec l'ind.) « *L'essentiel est qu'on n'entende pas que nous parlons* » (ROMAIN~). ◇ ENTENDRE PARLER *d'une chose,* l'apprendre, en être informé. *Je n'ai plus entendu parler de lui depuis longtemps, je* n'en ai plus de nouvelles. — Ne *pas vouloir entendre parler d'une chose,* la rejeter sans même vouloir y prêter l'oreille. « *M. Bontemps ne voulait pas entendre parler de paix avant que l'Allemagne eût été réduite au même morcellement qu'au* moyen âge » (PROUST). — *Entendre dire,* apprendre par la parole, par ce qui se dit. *Entendre dire qqch. à qqn,* entendre qqn qui dit qqch. ou entendre ce qui est dit à qqn.

Je lui ai entendu dire qu'il était content. Je lui ai entendu dire qu'il avait bien travaillé (ambigu). FAIRE ENTENDRE un son, *une parole*. V. Émettre, énoncer; dire, exprimer. — Se *faire entendre*. V. **Bruire, résonner.** « *Soudain, deux notes plaintives se firent entendre* » *(Cocteau).* ♦ 2° *Absolt.* Percevoir (plus ou moins bien) *par l'ouïe. Parlez plus fort, il entend mal. Il n'entend pas, il est sourd.* « *Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre* » (Bible). PROV. *Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.* ♦ 3° *Littér.* Prêter l'oreille à, écouter avec attention. V. **Écouter.** *Il faut d'abord entendre ses raisons.* « *Ce n'est pas alors sur un mot que vous m'eussiez condamnée sans m'entendre* » (Muss.). *La cause est entendue.* — *Personne bornée, têtue, qui ne veut rien entendre* (Cf. *fam.* Qui ne veut rien savoir). — *Loc. cour.* ENTENDRE RAISON, acquiescer à ce qui est raisonnable, juste. *Il ne veut pas entendre raison, il refuse d'entendre raison. Je vais lui faire entendre raison,* **le convaincre.** ♦ 4° Écouter. *Aller entendre un concert, une conférence. Il se fait entendre à l'Opéra, au Théâtre-Français.* Il chante. Il joue. *Poét.* **Écouter.** « *Entends, ma chère., entends la douce Nuit qui marche* » (Baudel.). ◇ Loc. *A l'entendre,* si on l'en croit, si on l'écoute. À *l'entendre, l'affaire serait- sérieuse.* ♦ 5° *Par ext.* Exaucer. Que *le Ciel vous entende!*

IV. *S'ENTENDRE. v. pron.* ♦ 1° *(Passif).* Être compris. *Ce mol peut s'entendre de diverses manières.* — *Cela s'entend,* et ellipt. *S'entend* : c'est évident, cela va de soi. V. Sûr (bien sûr); évidemment, naturellement. 0 Être entendu, ouï. Sa *voix ne s'entend pas à plus de trois mètres.* V. Porter. — Ce *mot, cette tournure ne s'entend plus, s'entend encore.* V. Dire (se), employer (s'). ♦ 2° (XIIIe). *Réfl.* Être habile dans une chose, se connaître à. — Vieilli. *S'entendre en musique, en affaires. Il s'entend bien à ce travail.* « *Le Français ne s'entend pas plus en statues qu'en tableaux* » (Gautier). — Mod. *Elle s'entend* à réussir un *civet. Elle* s'y *entend.* — Entendre sa propre voix. *Tu ne t'entends pas! tu ne te* rends pas compte de ce que tu as dit. ♦ 3° *(Récipr.). Se* comprend& l'un l'autre. *S'entendre à demi-mot.* ◇ *Par ext. Se mettre* d'accord. V. **Arranger (s'), associer (s'), concerter** *(se). Entendons-nous sur l'heure du rendez-vous.* V. Convenir. *Entendons-nous bien!* mettons-nous bien d'accord. « *Les orateurs, unis pour détruire, ne s'entendaient ni sur les chefs à choisir, ni sur les moyens à employer* » (Chateau~.). — Loc. fam. *Ils s'entendent comme larrons* en foire, très bien (pour faire qqch.). S'ENTENDRE AVEC (QQN), vivre en bonne intelligence avec lui. V. Accorder (s'), **fraterniser, sympathiser.** *Ils s'entendent très bien, à merveille. Ils s'enrendent comme chien et chat, mal.* — ANT. Détester (se), disputer (se), haïr (se).

ENTENDU, UE [ãtãdy]. *adj.* (XIIe; V. Entendre). ♦ 1° Vx. ENTENDU À, qui s'entend bien à, habile à. V. Capable, compétent, ingénieux. « *Un homme entendu à tout, voilà Perrault* » (Ste-Beuve). Absolt. « *Des hommes fins ou entendus* » (La Bruy.). — Mod. *Un air, un sourire entendu,* malin, complice. «*Je vois ce que c'est, dit le Petit Chose d'un air entendu* » (Daud.). ◇ *(1651) Vieilli.* Subst. et péj. *Foire l'entendu,* l'important, le malin. ♦ 2° Dont le sens est saisi. ◇ *Par* **exf. V. Convenu, décidé. C'est une** *affaire entendue. C'est entendu. c'est bien entendu* (Cf. C'est d'accord, c'est dit). Ellipt. (1870; *entendu et compris*) *Entendu! V.* **Accord (d').** 0 (1690. T. de *comm.*) *Loc. adv.* BIEN ENTENDU [bjẽnãtãdy]. **V. 'Assu&ment, évidemment, naturellement.** *Vous accepte?? Bien entendu! Je suis allé le voir et bien entendu il venait de sortir.* — Fam. « *Il n'y avait personne, comme de bien entendu* » (Giono). — (1694) Vieilli. *Bien entendu que.* Ioc. conj. *V.* **Cependant, pourtant, toutefois.** ♦ 3° Vx. BIEN (MAL) ENTENDU. **V. Compris, conçu.** — *Par ext.* **Disposé avec ou sans art,** fait avec ou *sans* goût. « *Les jardins étaient bien entendus et ornés de belles statues* » (Volt.). — Mod. *(Abstrait) Com*pris, mis *en* œuvre. *Zèle mal entendu. Son intérêt bien entendu.* ◈ ANT. *Ignorant,* incapable, *maladroit.* Incompris, inouï.

ENTÉNÉBRER [ãtenebre], *v. tr.*: coniuguer *céder* (XIIIe); de *en-, et ténèbre*). *Littér.* Envelopper de ténèbres, plonger dans les ténèbres. V. Assombrir. obscurcir. « *Ses vitraux coloriés l'enténèbrent* (la chapelle) *de cette obscurité propre au recueillement* » (Chateaub.). — *Fig.* **V. Assombrir, attrister.** « *Il l'avait accusée de calomnier le monde, d'enténébrer la vie* » (Mauriac). ◇ **Au** p. p. adj. « *Cette nuit est enténébrée de désirs* » (Michelet). ◈ ANT. Éclaircir. Égayer.

ENTENTE [ãtãt]. *n. f.* **(1160;** *lat.* pop. *intenditus* « *compris* ». V. Entendre). ♦ 1° Vx. Connaissance approfondie. V. Compréhension, intelligence. « *L'entente des affaires* » (Acad.). ◇ Mod. *À double entente,* qu'on peut comprendre, entendre de **deux façons (V. Ambigu, équivoque).** ♦ 2° Le fait de s'entendre, de-s'accorder; état qui *en* résulte. *Arriver, parvenir* à une *entente.* **V. Accommodement, accord, convention.** *Entente tacite.* « *Comme par une entente muette, maintenant ils se fuyaient* » (Loti). *Entente secrète, illégale.* V. **Collusion, complicité, connivence, intelligence.** *Entente dirigée* **contre** *qqn.* **V. Cabale, conspiration, ligue.** *0* Écon. *Entente entre producteurs, entre entreprises.* V. Cartel, comptoir (de vente), **trust.** *0 Dr. publ.* Collaboration politique États. V. **Alliance, association** (internationale), **coal traité, union.** *Politique d'entente.* — ENTENTE CORD accord politique entre la France et l'Angleterre (1 *Triple Entente*, et absolt. *l'Entente* : l'alliance de la Fr la Russie et l'Angleterre contre l'Allemagne, en 191 3° *Entente, bonne* entente, relations amicales, bonne ligence entre plusieurs personnes. V. Amitié, conc **harmonie, union.** *Il règne entre eux une entente parfaite. suggéraient l'idée de l'entente modèle, du couple parf* (Mart. du *G.).* ◈ ANT. *Conflit, désaccord,* dispute, *h* mésentente.

ENTER [ãte]. *v. tr.* (1155; *lat. pop.* *imputare, de p* « tailler, émonder », av. infl. du gr. *emphuton* « greff ♦ 1° Greffer en insérant un scion. *Enter un prunier. Ent écusson, en fente, en ailler.* ♦ 2° Fig. et vx. « *Ils enten cette extrême politesse un esprit de règle* » (La Bruy. *Greffer.* — *Mod.* et *littér.* (au p. p.). « *Faux raisonner* entés *l'un sur l'autre* » (St-Sim.). ♦ 3° Techn. *Enter pièces de bois d'une charpente,* les assembler bout à bou **Abouter.** ◈ HOM. Hanter.

ENTÉR(O)-, -ENTÈRE. Éléments, du gr. *enteron* « i tin »; Cf. les suiv. et Dysenterie, mésentère, etc.

ENTÉRALGIE [ãterałʒi]. *n. f.* (1831; de *entér(o) -algie*). *Méd.* Douleur intestinale.

ENTÉRINEMENT [ãterinmã]. n. *m.* (1316; de *entéri* Action d'entériner; son résultat.

ENTÉRINER [ãterine]. *v. fr.* **(1260; a.** fr. *enterin* « plet, achevé », dér. de *entier).* ♦ 1° *Dr.* Rendre définitif, v (un acte) en l'approuvant juridiquement. V. **Confi enregistrer, homologuer, ratifier, sanctionner, valider.** *riner une requête. Le tribunal entérine les rapports d'exp* ♦ 2° *'Par ext.* Admettre ou consacrer. V. Approuver, c *mer.* « *Cette tendance à entériner l'événement accompli plement parce qu'il est accompli* » (Sartre). ◈ ANT. D prouver, refuser, rejeter.

ENTÉRIQUE [ãterik]. *adj.* (1855; de *entérite).* Relatif aux intestins.

ENTÉRITE [ãterit]. *n. f.* (1801 ; lat. mod. *enteritis* (1 de *entér(o)-*, et *-ite).* Inflammation de la muqueuse de l'i tin grêle, généralement accompagnée de colique, de diar **V. Entérocolite. gastro-entérite.** *Entérite chronique.*

ENTÉROCOLITE [ãterɔkɔlit]. n. *f.* (1855; de *entér colite). Méd.* Inflammation simultanée des muqueuse l'intestin *grêle et* du côlon. *Entérocolite muco-membran*

ENTÉROCOQUE [ãterɔkɔk]. n. *m.* (1922; de *entér -coque). Méd.* Streptocoque isolé des matières fécales, v en saprophyte dans l'intestin, mais pouvant devenir pa gène.

ENTÉROKINASE [ãterɔkinaz]. n. *f.* (1907; de *ent* gr. *kinesis* « mouvement », et *-ase). Biochim.* Enzyme glandes de la muqueuse duodénale, qui joue un rôle da digestion des protides.

ENTÉRO-RÉNAL, ALE, AUX [ãterɔrenal, o]. (mil. XXe; de *entéro-*, et rénal). *Méd.* Qui *se* rapporte à l'i tin et au rein. *Syndrome entéro-rénal,* infection urinair complique une infection intestinale chronique.

ENTÉROVACCIN [ãterɔvaksẽ]. n. m. (1922; de *ent* et *vaccin). Méd.* Vaccin introduit par voie buccale et abs par l'intestin.

ENTERRAGE [ãteraʒ]. *n. m.* **(1755;** « enterremer XIVe; de *enferrer). Techn.* Action de tasser de la terre au d'un moule de fonderie; son résultat.

ENTERREMENT [ãtermã]. *n. m.* (XIIe; de *enterre* ♦ 1° Action d'enterrer un mort, de lui donner la sépul V. **Ensevelissement, inhumation.** *On ne peut procéder à l'e rement qu'après déclaration du décès et obtention du pe d'inhumer.* ♦ 2° Ensemble des cérémonies qui précè et accompagnent l'enterrement. V. Funérailles. *Ent ment religieux, civil. Enterrement sans fleurs ni couron* ◇ Fig. *Avoir une tête, une mine d'enterrement,* trist 3° Le cortège funèbre. V. Convoi, **obsèques.** Se *décou se signer au passage d'un enterrement.* « *Que lente passent les heures Comme passe un enterrement* » (Apo naire). ♦ 4° Fig. C'est *l'enterrement de toutes leurs rances, de toutes leurs illusions.* **V. Fin, mort.** *Enterre d'un projet de loi, d'un rapport.* **V. Abandon, rejet.** ◈ Exhumation.

ENTERRER [ãtere]. v. fr. (1080; de en-. et terre).

I. ♦ 1° Déposer le corps de (qqn) dans la terre et *par* dans une sépulture (V. Caveau, tombe, **tombeau).** *Napo est enterré aux Invalides. Lieux où les morts sont ent* (catacombe, cimetière, crypte, nécropole). *Ici est enfer* (Cf. Ci-gît, ici repose *X).* « *C'est moi qui l'ai enterrée, close dans une bière d'un bois parfumé* » (Baudel.). *I enterré dans ce cimetière.* Loc. *Il est mort et enferré,* i mort depuis un certain temps. ♦ 2° *Par ext.* Procéde participer aux cérémonies funèbres. « Le *prêtre des relig*

milieu de l'assistance émue, prononce quelques paroles pour en enterrer le mort » (LAUTRÉAMONT). ♦ 3° Loc. fig. vous *us* enfermerez tous, vous nous survivrez. « *On avait confiance* ns l'athlétique organisation *de Balzac. Nous pensions fermé*nt *qu'il nous enterrerait tous* » (*GAUTIER*). ◇ Fig. *Enterrer* vie de garçon (d'un jeune homme qui va se marier) : passer ec ses amis une dernière et joyeuse soirée de célibataire. 4° Fig. *Enterrer un projet.* V. Abandonner. C'est une *hist*re enterrée. V. Oublier. « *Le jour même où la malveillance, sottise, la routine et l'envie coalisées ont essayé d'enterrer uvrage* » (BAUDEL.).

II. ♦ 1° (XIII^e), Enfouir dans la terre. *Enterrer des oignons tulipe. Enterrer profondément une canalisation.* — Fig. *ferrer un serre:, un chagrin dans son cœur.* V. Cacher, sevelir. ♦ 2° Par ext. Recouvrir d'un amoncellement. **Engloutir,** ensevelir. *Être enterré sous les décombres. 0* g. et *pronom. Il est allé s'enterrer dans ce village. V.* Cacher), isoler (s'), retirer (se).

◇ ANT. Déterrer. Exhumer. Produire.

ENTÊTANT, ANTE [ãtɛtã, ãt]. *adj. (1896;* de entêter). ii entête (1°). « *Cette musique obstinée, rapide, fuyante, têtante* » (GIDE). V. Enivrant, obsédant. *Odeur entêtante.*

EN-TÊTE [ãtɛt]. n. *m.* (1836; de en-, et tête). Inscription primée ou gravée en tête de papiers employés dans l'administration, *le commerce. Papier à lettres.* à *en-tête.* 0 Vignette icée en tête d'un chapitre, dans la partie supérieure-de la ge. *Édition illustrée d'en-têtes, hors-texte et culs-de-lampe.*

ENTETÉ, ÉE [ãtete]. *adj. et* n. (XII^e; V. Entêter). Qui fait euve d'entêtement. V. **Obstiné,** opiniâtre, têtu. « *Les esprits têtés regimbent contre l'insistance* » (CHATEAUB.). *N. 594).* « *La force de cervelle fait les entêtés* » (JOUBERT). ◇ IT. Changeant, *influençable, malléable,* souple.

ENTÊTEMENT [ãtɛtmã]. *n. m.* **(1649;** « **mal** de tête », 66; de entêter). ♦ 1° Vx. Parti pris favorable. V. Engoue:nt. « *Je n'ai pas l'entêtement des grandes alliances* » (MARIUX). ♦ 2° Le fait de persister dans un comportement lontaire sans tenir compte des circonstances, sans reconlérer la situation. V. Têtu; obstination, opiniâtreté, **ténaé.** « *Il fallut que la force même cédât au diabolique entêtent d'un enfant, cor on n'appela pas autrement ma consnce* » (ROUSS.). « Cet entêtement *des êtres doux que possède e certitude inébranlable* » (MART. du Ci.). — Caractère *une* personne *têtue. Il est d'un entêtement incroyable.* ANT. **Abandon,** *découragement, docilité.*

ENTÊTER [ãtete]. *v. tr.* (XIII^e; de en-, et tête).

I. *Y. tr.* ♦ 1° Incommoder par des vapeurs, des émanaons qui montent à la tête. *Vin qui entête.* V. Étourdir. *Elle était comme ces gens qui aiment les fleurs, et que leur rfum* entête » (RADIGUET). ♦ 2° Vx (XVI^e; « abrutir »). emplir la tête de (qqn) d'une prévention aveuglément vorable; occuper son esprit. V. Coiffer *(fam.),* enticher. *Depuis que de Tartuffe on le voit entêté* » (MOL.).

II. *S'ENTÊTER. v. pron.* ♦ 1° Vx ou *littér.* V. Engouer '). *S'entêter de qqn, de qqch.,* s'y attacher au point de avoir rien d'autre en tête. ♦ 2° (Répandu XVIII^e). Persister ins une volonté, sans céder, avec obstination. V. Buter e), obstiner (s'), **opiniâtrer** (s'). *S'entêter dans ses opinions. Il s'entêtait à nourrir des rancunes et des chimères* » (BARRÈS). ◇ ANT. Dégoûter. Céder. changer.

ENTHALPIE [ãtalpi]. *n. f.* (m i l . XX^e; gr. *enthalpein* réchauffer dans »). *Phys.* En thermodynamique, fonction finie par la somme de l'énergie interne(U) d'un système et a produit de sa pression P par son volume V (U + PV). *La riation de l'enthalpie d'un système est, à pression constante, ale à l'énergie calorifique reçue.*

ENTHOUSIASMANT, ANTE [ãtuzjasmã, ãt]. *adj. 845;* de *enthousiasmer).* Qui enthousiasme. V. Passionnant.

ENTHOUSIASME [ãtuzjasm(ə)]. *n.* **m. (1548; gr.** *enthuzsmos* « transport divin », de *theos* « dieu »). ♦ 1° *Antiq.* élire sacré qui saisit l'interprète de la divinité. V. **Inspiion, transe.** « *Donna-t-on d'abord le nom d'enthousiasme tx contorsions de cette pythie?* » (VOLT.). — Didact. *Enthouzsme poétique,* transports, exaltation du poète sous l'effet : l'inspiration. *Je trouve indigne...* « *d'écrire par le seul thousiasme. L'enthousiasme n'est pas un état d'âme d'écriin* » (VALÉRY). ◇ État où l'homme, soulevé par une force ui le dépasse, *se sent* capable de *créer. Pasteur «faisait de enthousiasme* « *le dieu intérieur qui mène à tout* » (MONDOR). 2° *Vx ou littér.* Émotion intense qui pousse à l'action ins la joie. *Élan, mouvement d'enthousiasme.* « *L'enthouzsme de la patrie : il inspira tout ce qui s'est fait de grand et beau cher les Grecs et cher les Romains* » (STAËL). V. **rdeur,** feu, flamme, passion, **zèle.** Par *ext. Il travaille sans thousiasme.* V. Entrain. ♦ 3° Émotion poussant à admirer. *pectacle qui déchaîne l'enthousiasme de la foule. Enthouzsme irréfléchi, aveugle.* V. Emballement, engouement. *rler d'un artiste, d'un ouvrage avec enthousiasme* (Cf. Porter IX nues). « *J'ai perdu presque tout mon enthousiasme pour les grands écrivains* » (STENDHAL). ♦ 4° (XVII^e). Émotion se traduisant par une excitation joyeuse. V. Allégresse, joie. *J'accepte avec enthousiasme, avec* grande ioie. *Débordements d'enthousiasme.* V. Délire. « *Les torrents d'enthousiasme de l'Armistice* » (MAUROIS). ◈ ANT. *Détachement, froideur, indifférence.*

ENTHOUSIASMER [ãtuzjasme]. v. *tr.* **(fin** XVI^e; de *enthousiasme).* Remplir d'enthousiasme. *Tribun qui enthousiasme les foules.* V. Électriser, enflammer, **galvaniser.** Cette *théorie, cette découverte, cette lecture m'enthousiasme.* V. Passionner. « *Il s'auréolait de prestige à mes yeux, et positivement m'enthousiasmait* » *(GIDE). Être enthousiasmé,* ravi, transporté (de joie, etc.). 0 S'ENTHOUSIASMER. *S'enthousiasmer de (vx), pour qqn, qqch.* V. Emballer (s' ; *fam.),* engouer (s'). — *Il s'enthousiasme aisément.* V. Enflammer (s'), exalter (s'). « *Il s'indigne et s'enthousiasme, on ne sait trop pourquoi* » (GIDE). ◈ ANT. Dégoûter, désenchanter, ennuyer, refroidir.

ENTHOUSIASTE [ãtuzjast(ə)]. *adj. et n.* (1544; gr. *enthusiastês).* ♦ 1° Vx. Personne inspirée par la divinité (V. Fanatique, visionnaire; enthousiasme, 1°). « *Le philosophe n'est point enthousiaste, il ne s'érige point en prophète, il ne se dit point inspiré des dieux* » (VOLT.). ♦ 2° *Mod.* Qui ressent de l'enthousiasme; qui marque de l'enthousiasme (39. *Le grand acteur fut dix fois rappelé pnr une salle enthousiaste.* V. Délire *(en).* « *Enthousiaste comme nous le sommes tous à vingt ans* » (BALZ.). V. Exalté, passionné. *Un partisan enthousiaste des nouvelles doctrines.* V. Fanatique, fervent. *-Accueil enthousiaste.* V. Chaleureux. *Un éloge enthousiaste.* V. Enflammé, lyrique. ◇ N. *C'est* un *enthousiaste,* il est prompt à s'enthousiasmer. V. Ardent, brûlant, passionné. ◈ ANT. Blasé, désabusé, froid, sceptique.

ENTHYMÈME [ãtimɛm]. **n.** *m. (Emptimeme,* XV^e; *lat. enthymema,* d'o. gr.). *Log.* Forme abrégée du syllogisme dans laquelle on sous-entend l'une des deux prémisses ou la conclusion. « Je pense, donc *je* suis », *célèbre enthymème de Descartes.*

ENTICHEMENT [ãtiʃmã]. *n. m.* (mil. XIX^e; de *enticher). Rare. Goût* extrême, irraisonné. V. Toquade.

ENTICHER [ãtiʃe]. *v. tr. etpron.* (XII^e; de l'a. *v. entechier,* de *teche, var.* de *tache).* ♦ 1° Vx. Commencer à gâter, à corrompre. V. Tacher. ♦ 2° *(1664). Littér.* Inspirer un attachement déraisonnable. excessif à. Qui *vous a entiché de cette opinion?* ♦ 3° *Cour.* S'ENTICHER DE. prendre un goût extrême et irraisonné pour. V. Engouer (s'), **passionner** (se), toquer *(se). Il s'est entiché de cette femme.* V. Amouracher (s'), **coiffer** *(se). 0 Au p. p.* ENTICHÉ DE. *Il est entiché de sport, de politique.* V. Épris, fou. « *Un jeune homme de bonne famille, entiché de littérature et tout particulièrement des auteurs contemporains* » (SARTRE). ◈ ANT. *Dégoûter,* détacher.

ENTIER, IÈRE [ãtje, jɛʀ]. *adj. et n. m.* (XI^e; lat. *integer* « non touché »; de *tangere* « toucher »; Cf. Intégral). ♦ 1° Dans toute son étendue. V. Total. — (Après le nom, en épithète) *Manger un pain entier. V.* Tout (tout un, tout le). *Lire un livre entier dans une soirée. Payer place entière, sans* réduction, intégralement. « *Je voulais que l'univers entier s'occupât de moi* » (FRANCE). *Dans le monde* entier, partout. *La nation, la ville entière, le pays entier. -(Dans le temps) Durant une année entière, des années entières. Une heure entière, 0* (XII^e). TOUT ENTIER, absolument entier. *Il but le verre tout entier.* « *Les murs évidés sont presque tout entiers occupés par les fenêtres* » (TAINE). *Le pays tout entier, la ville tout entière.* « *Et, durant tout un jour, j'ai eu toute Venise, Venise tout entière à moi* » (H. de RÉGNIER). *0 Se livrer, se donner tout* entier à, consacrer tout SON temps à, se dévouer à. *Les hommes d'action* « *sont tout entiers dans le moment qu'ils vivent et leur génie se ramasse sur un point* » (FRANCE). ♦ 2° N. *m.* 1538). EN SON (LEUR) ENTIER. V. Totalité. *Rapporter un passage dans son entier. 0 Loc. adv.* EN ENTIER. V. Complètement. entièrement, intégralement. *Le boulevard* « *est occupé presque en entier par deux ou trois bâtiments administratifs* » (ROMAINS). Lire un *livre en entier.* ♦ 3° (Après le nom, épithète ou attribut) Qui a toutes ses parties, à quoi il ne manque rien. V. Complet, intact, intégral. *Le pain est entier, on ne l'a pas entamé.* — *Cheval entier* (XVI^e), qui n'est pas châtré *(opposé* à hongre). 0 Math. (1538) Un *nombre entier* composé d'une ou plusieurs unités *(opposé* à nombre fractionnaire). — Subst. V. Unité. *Un entier. Trois tiersforment un entier.* ♦ 4° (XII^e). Qui n'a subi aucune altération; qui s'entend sans aucune restriction (d'une chose abstraite). V. Absolu, intact, parfait, total. — (Avant OU après le nom) Une *confiance entière, pleine* et entière.* « *Je lui parlais avec une entière confiance. un abandon complet* » (FRANCE). « *La liberté du commerce était entière* » (FÉN.). — *Sa réputation est entière* elle n'est pas entamée. Sa *vertu* reste *entière.* V. Intact. 0 *La question reste entière,* le problème n'a pas reçu un commencement de solution. ♦ 5° (Personnes). Vx (XII^e) Loyal, fidèle; pur. 0 *Mod.* (XVI^e) Qui n'admet aucune restriction, aucune demi-mesure (après le nom). *Un homme entier, très entier Un caractère entier. Il est assez entier dans ses opinions.* **V.**

Absolu, catégorique, entêté, obstiné, têtu. ***Par*** ext. (Actions, pensées) Absolu. « ***Cette opinion était définitive et entière*** » (LARBAUD). ◈ ANT. ***Divisé, incomplet, partiel. Compréhensif, conciliant, souple.***

ENTIÈREMENT [ɑ̃tjɛʀmɑ̃]. *adv. (fin* XII^e^ ; de *entier).* D'une manière entière. V. Complètement, tout, totalement (Cf. En entier, tout à fait). ***Détruire entièrement. Capital entièrement versé.*** V. Intégralement. ***Ils sont entièrement d'accord.*** V. Parfaitement. « ***Ni le réel n'est entièrement rationnel, ni le rationnel fout à fait réel*** » *(CAMUS).* ◈ ANT. Imparfaitement. incomplètement, partiellement.

ENTIÈRETÉ [ɑ̃tjɛʀte]. **n.** *f. (1536,* sorti d'usage au XVII^e^, repris XX^e^ ; de entier). Intégralité, totalité. ***L'entièreté d'une*** somme. — REM. Le mot est plus courant en Belgique.

ENTITÉ [ɑ̃tite]. *n. f. (v.* 1500; lat. *entitas,* de *ens, entis,* p. prés. de *esse «être* »). ♦ 1° *Philo.* Ce qui constitue l'essence d'un genre ou d'un individu. ♦ 2° *Philo.* Objet considéré comme un être doué d'unité matérielle, alors que son existence objective n'est fondée que sur des rapports. Un fleuve! ***un courant d'air, une vogue sont des entités. Une « entité aussi inexistante que la quadrature du cercle*** » (PROUST). — ***Entité rationnelle,*** abstraction. Cour. « ***L'État, cette entité monstrueuse qui fabrique des fonctionnaires*** » (R. ROLLAND). ♦ 3° Méd. ***Entité morbide,*** groupement constant de manifestations pathologiques formant un tout. V. Affection, complexe, maladie, syndrome. ◈ ANT. Chose.

ENTOILAGE [ɑ̃twalaʒ]. **n. m. (1755;** de *entoiler).* ♦ 1° Action d'entoiler. ♦ 2° Toile dont on s'est servi pour entoiler. ***L'entoilage*** d'un ***col.*** ◇ Reliure en toile.

ENTOILER [ɑ̃twale]. Y. *tr.* (1694; de en-, et *toile).* ♦ 1° Fixer sur une toile. ***Entoiler une carte de géographie. Entoiler le col d'un vêtement.*** ♦ 2" Garnir de toile; relier en toile. ***Entoiler des brochures.***

ENTOIR [ɑ̃twaʀ]. **n.** *m.* **(1651 ;** de enter). *Techn.* Couteau à enter, à greffer.

ENTÔLAGE [ɑ̃tolaʒ]. **n.** *m. (1903;* de *entôler).* *Pop* Action d'entôler qqn. V. Vol.

ENTÔLER [ɑ̃tole]. *v. tr.* (1837; de en-, et arg. *tôle* « chambre »). ♦ 1° Voler (un client), en parlant d'une prostituée. ♦ 2° *Pop.* Voler en trompant.

ENTÔLEUR, EUSE [ɑ̃tolœʀ, øz]. **n.** (fin XIX^e^ ; de *entôler).* *Pop.* Personne qui pratique l'entôlage.

ENTOLOME [ɑ̃tɔlɔm]. *n. m. (Entoloma, 1878;* du gr. *entos,* et *lôma* « bordure »). *Bot.* Champignon des bois, à lames *roses (Basidiomycètes)* .

ENTOMO-. Élément. du gr. *entomon* « insecte », de *entomos* « coupé ». V. -Tome.

ENTOMOLOGIE [ɑ̃tɔmɔlɔʒi]. *n. f.* (1745; de entomo-, et *-logie).* Partie de la zoologie qui traite des insectes. « ***Les plus beaux sujets de drame nous sont proposés par... l'entomologie*** » (GIDE).

ENTOMOLOGIQUE [ɑ̃tɔmɔlɔʒik]. *adj. (1762;* du précéd.). Qui est relatif à l'entomologie.

ENTOMOLOGISTE [ɑ̃tɔmɔlɔʒist(ə)] *n.* (1789; de entomo*logie).* Spécialiste de l'entomologie.

ENTOMOPHAGE [ɑ̃tɔmɔfaʒ]. *adj. (1839;* de enfomo-, et *-phage).* SC. Qui se nourrit d'insectes. ***Oiseau entomophage.*** V. Insectivore. ***La dionée. plante entomophage.***

ENTOMOPHILE [ɑ̃tɔmɔfil]. *ndj. (1846;* de *entomo-, et -phile). Bot.* Se dit des plantes dont la pollinisation (dite *entomophilie)* se fait par les insectes.

ENTOMOSTRACÉS [ɑ̃tɔmɔstʀase]. *n.* **m.** *pl. (1839;* du *gr. entomos* « *coupé* », *et ostrakhon* « coquille »). Crustacés inférieurs (ancienne classe).

ENTONNAGE [ɑ̃tɔnaʒ] **n. m., ENTONNAISON** [ɑ̃tɔnɛzɔ̃] **n.** *f.,* **ENTONNEMENT** [ɑ̃tɔnmɑ̃]. **n.** *m. (1611,* -1864,-1540; de entonner I). *Techn.* Action de mettre en tonneau; son résultat.

1. **ENTONNER** [ɑ̃tɔne]. Y. *tr.* **(fi" XII^e^ ;** de en-, et tonne). ♦ 1° *Techn.* Verser (un liquide) dans un tonneau. ***Entonner du vin, du cidre.*** ♦ 2° *Fig.* (Vieilli). ***Entonner de la nourriture à qqn, et*** par ext. entonner ***qqn,*** le gaver.

2. ENTONNER [ɑ̃tɔne]. *v. tr.* (déb. XIII^e^ ; de en-, et ton). ♦ 1° Commencer à chanter (un air). ***Entonner la Marseillaise.*** « ***La procession commença à marcher en entonnant un psaume*** » *(STENDHAL).* ♦ 2° Fig. ***Entonner la louange.*** V. Louer, vanter.

ENTONNOIR [ɑ̃tɔnwaʀ]. **n.** *m.* (XIII^e^ ; **de** *entonner).* ♦ 1° Petit instrument de forme conique, terminé par un tube et servant à verser un liquide dans un récipient de petite ***ouverture. Entonnoir*** à ***vin*** (V. Chantepleure). ◇ ***En entonnoir.*** en forme d'entonnoir. ***Cirque de montagnes en entonnoir: Fleurs, champignons en entonnoir.*** ♦ 2° *Par anal.* Cavité qui va en se rétrécissant. ***Entonnoir naturel.*** V. Cratère, cuvette. ◇ Cour. Excavation produite par une explosion, un obus, une bombe. « ***Couchés au bord de l'entonnoir, quelques soldats guettaient*** » (DORGELÈS) ; Cf. Trou d'obus. *Sc.* Nom de champignons, d'un coquillage.

ENTORSE [ɑ̃tɔʀs(ə)]. *n. f. (1560;* de *l'a.* fr. *entordre* « tordre »). ♦ 1° Lésion douloureuse, traumatique, d'une ar culation, provenant d'une distension violente avec ou sa arrachement des ligaments. V. Foulure; déboîtement, lumbag luxation. ***Se donner, se faire une entorse au poignet. au pié*** « *Bomston, à demi ivre, se donna en courant une entorse f le força de s'asseoir* » (ROUSS.). ♦ 2° *Fig.* (XVI^e^). *Donner* (v *faire* une entorse à, ne pas respecter. « ***Les entorses donne à la vérité par nos deux poètes*** » (HENRIOT). ***Faire une entor au règlement*** (V. Infraction), ***à un régime.***

ENTORTILLAGE [ɑ̃tɔʀtijaʒ]. *n. m.* **(1744;** de entortille ♦ 1° *Rare.* V. Entortillement. ♦ 2° Fig. Ce qui, dans discours ou un écrit, est entortillé. V. Préciosité, su **tilité.**

ENTORTILLEMENT [ɑ̃tɔʀtijmɑ̃]. *n.* m. (1361; de *ento tiller).* Le fait de s'entortiller (autour d'une chose) ; état d'u chose entortillée. ***L'entortillement du lierre, de la vigne.***

ENTORTILLER [ɑ̃tɔʀtije]. *v. tr.* (XVI^e^ ; de *entourteilli* fin XIII^e^ ; de *entort,* p. p. de l'a. fr. *entordre;* Cf. Entors ♦ 1° Envelopper (un objet) dans qqch. que l'on tortill tortiller (qqch.) autour d'un objet. ***Entortiller un bonbo une oronge dans du papier. Entortiller du raphia autour d' bouquet.*** V. Attacher, nouer. — Pronom. ***Le lierre s'ent tille*** autour ***du*** tronc. V. Enlacer. ♦ 2° *Fig.* Circonven séduire (qqn) par la ruse. V. Circonvenir, **emberlificot** ***Il a réussi à vous entortiller.*** V. Avoir *(fam.).* « ***Il sut ent tiller les jurés avec une conviction si sérieuse*** » (BALZ.). Prendre. ♦ 3° Compliquer par des circonlocutions et obscurités. V. Embrouiller. ***Il avait « une étonnante mani d'enrouler, d'embrouiller et d'entortiller la phrase*** » (DUHAM ◇ ***Des phrases entortillées,*** compliquées, confuses. V. Emb rassé. ◈ ANT. Délacer, dénouer, désentortiller; simplifier.

ENTOUR [ɑ̃tuʀ]. **n.** *m.* **(1080;** de en-, et tour). ♦ 1° sing. ***À l'entour*** (1424). V. Alentour. ♦ 2° Littér. *Plur.* Les en **rons,** le voisinage. ***Les entours de la ville.*** V. Abord, **alentou** « ***Les entours de notre demeure sont occupés par des arbuste*** (DUHAM.).

ENTOURAGE [ɑ̃tuʀaʒ]. **n. m. (1776,** « personnes entourent » ; de entourer). ♦ 1° Ornement disposé aut de certains objets. ***L'entourage d'un massif, d'une tom*** ♦ 2° *(h.* 1461; XIX^e^). Personnes qui entourent habituelleme qqn, et vivent dans sa familiarité. V. Cercle, **compagn** milieu, société, voisinage. ***Le roi « vivait au milieu d'un ent rage appelé la cour*** » (SEIGNOBOS). ***Elle hasardait sa démar « à l'insu de tout son entourage, notamment de son mar*** **(BOURGET).**

ENTOURÉ. ÉE [ɑ̃tuʀe]. *adj.* (1690: V. Entourer. Qui est recherché, admiré ou aidé, soutenu par de nombreu personnes. ***Elle était très entourée.***

ENTOURER [ɑ̃tuʀe]. Y. *tr.* **(1538;** de *entour).* ♦ 1° Ga (une chose) de qqch. qui en fait le tour; mettre auto ***Entourer une ville de murailles.*** V. **Ceindre.** ***Entourer d' clôture,*** clore, clôturer, ***enclore. Entourer d'un cercle*** (cercl d'un ***cadre*** (encadrer). ***Entourer ses pieds, s'entourer les p d'une couverture.*** V. Enrouler. « ***Pendant que sa mère l'atti contre elle et l'entourait de ses bras comme pour la protége*** (MART. du G.). V. **Embrasser, étreindre.** ***-Entourer un pr dent de gardes du corps. 0*** Fig. ***Entourer qqn de soins, de pr nonces, d'égards.*** V. Accabler, **combler.** « ***Il l'entourait d'éga tout*** en se méfiant » (FLAUB.). — ***Entourer de mystère les oc les plus insignifiants. « Il lui fallait entourer les réalités l'amour de toute une nébuleuse de songes et de brillantes i ges*** » (LARBAUD). V. Orner, parer. ♦ 2° *(Choses).* autour de (qqch., qqn) de manière à enfermer. ***Les mura qui entourent la ville.*** V. **Ceinturer, enfermer.** Une ***clô entoure le jardin.*** V. **Fermer.** ***Jardin entouré de haies. monts, les forêts qui entourent la vallée.*** V. **Encadrer, en cler,** *environner. «Le bonheur entourait cette maison tranq Comme une eau bleue entoure exactement une île*** » (JAMM ♦ 3° *(Personnes).* Se porter, se tenir tout autour de. ***soldats entourent la ville.*** V. Assiéger, attaquer, cerner, en **cler.** ***La police entoura les manifestants.*** V. **Contenir, e drer.** ♦ 4° *(Personnes* ou *choses). Être* habituellement momentanément autour de (qqn). ***Les gens qui nous entour*** vivent avec nous, près de nous. V. **Fréquenter; entour** ***Tout*** ce ***qui*** nous entoure, ambiance, atmosphère. « ***Tou qui l'entourait, ce jardin paisible, ces fleurs embaumées, enfants poussant des cris joyeux, ce cloître silencieux, le p traient lentement*** » (HUGO). ◇ S'ENTOURER DE. Y. *p* Mettre autour de soi. S'entourer ***d'objets d'art, de luxe*** confort. — Réunir autour de soi. Savoir s'entourer *d'a* — Fig. « ***Dans les monarchies bien constituées, le mono, s'entoure de précautions contre ses erreurs*** » (FUSTEL COUL.). ♦ 5° *(Personnes).* S'occuper de (qqn), aider soutenir par sa présence, ses attentions. Ses amis *l'entou beaucoup, depuis son deuil.* « ***Nul ne fut plus entouré, secondé, plus aimé que lui*** » (GIDE). V. Entouré. ◈ *Abandonner.*

ENTOURLOUPETTE [ɑ̃tuʀlupet]. *n. f.* (1926; de 1' *ent*[*o*]*urer,* « duper », p.-ê. d'apr. *envelopper,* « circonveni

fam. Mauvais tour *joué à qqn. Il lui a fait une entourloupette.*
Var. pop. ENTOURLOUPE [ãturlup(ə)], *n. f.*

ENTOURNURE [ãturnyr]. *n. f.* (1538; de l'a. fr. *entourner*, de en-, et *torn.* V. Tour). *Cout.* Partie du vêtement qui ait le tour du bras, là où s'ajuste la manche. *Entournures trop rges, trop étroites.* V. Emmanchure. 0 Cour. Être *gêné* ans les *entournures*, aux entournures, être mal à l'aise, se entir gauche; être en difficulté. Ses dettes *le pressent;* « *il ne ait pas un mouvement qu'il n'en sente la gêne aux entournures* » (SUARÈS).

ENTRACCUSER (S') [ãtrakyze]. V. *pron.* (1130; de *ntre-*, et accuser). *Rare.* *S'accuser* réciproquement.

ENTRACTE [ãtrakt(ə)]. n. *m.* (1622; de entre, et *acte*). 1° Temps qui sépare un acte du suivant, dans la représentation d'une pièce de théâtre. « Entracte. *Toujours trop long* » (FLAUB.). 0 *Par ext.* Intervalle qui sépare les diverses parties 'un concert, d'un spectacle. *Films publicitaires projetés à 'entracte* (cinéma). ♦ 2° Petite pièce musicale qui s'exécute e rideau baissé, entre les actes d'un spectacle. V. **Divertissement, intermède, intermezzo.** *Entractes* (ballets, danses) *'ans certaines pièces de Molière.* ♦ 3° Temps d'arrêt, de repos, "cours d'une action quelconque. V. Interruption. *Les entracs d'une carrière politique.*

ENTRADMIRER (S') [ãtradmire]. V. *pron.* (1808; de *ntre-, et admirer*). *Rare.* S'admirer, se louanger réciproquement.

ENTRAIDE [ãtred]. *n. f.* (*fin* XIXe; de *entraider*). Action le s'entraider; *son résultat. L'entraide sociale.* V. Secours mutuel). *Comité d'entraide. Ses amis « pour qui l'entraide 'tait toujours un risque de manquer du minimum* » (MART. lu G.).

ENTRAIDER (S') [ãtrede]. V. *pron.* (XIIe; de entre, et *rider*). S'aider mutuellement. V. Aider (s'), soutenir (se). « *Il e faut entr'aider; c'est la loi de nature* » (LA FONT.). ◈ ANT. *Combattre* (se).

ENTRAILLES [ãtraj]. *n. f. pl.* (1160; bas lat. *intralia* « *ce* lui est à l'intérieur », class. *interanea;* Cf. *a.* fr. *Entraigne*). ♦ 1° Ensemble des organes enfermés dans l'abdomen de 'homme ou des animaux. V. Boyau, intestin, **tripe,** viscère. *Les aruspices examinaient les entrailles des animaux sacrifiés. « L'affreux amas des viscères et des entrailles de tout le troupeau de Neptune que les pêcheurs avaient rejeté à la mer* » (VALÉRY). ♦ 2° *Vx.* Les intestins. *Des douleurs d'entrailles.* V. Colique. « *Je suis souffrant des entrailles* » (STE-BEUVE). ♦ 3° *Vx ou littér.* Les organes de la gestation. V. **Sein.** « **Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni** » (**prière du Je vous** *salue, Marie*). ♦ 4° *Fig. et littér.* La partie la plus profonde, intime, essentielle. *Un bruit « de balancier frappant à coups redoublés dans les entrailles du navire* » (FROMENTIN). « *Le bois leur manquait : ils ont creusé jusque dans les entrailles du sol* » (TAINE). ♦ 5° (XIIe). *Fig.* et *littér.* La partie profonde de l'être sensible, le siège des émotions. V. Âme (II), **cœur** (II), sensibilité. « J.-J. *Rousseau donna des entrailles à tous les mots* » (JOUBERT). « *J'intéressais en elle ce peu d'entrailles qui subsiste dans les femmes les plus insensibles* » (MAURIAC). *II a pour cet enfant des entrailles de père. Il n'a pas d'entrailles,* il est **impitoyable,** insensible.

ENTRAIN [ãtrɛ̃]. *n.* m. (1834; de la loc. *être en train*). ♦ 1° Vivacité et bonne humeur communicatives. V. Activité, allant, ardeur, enthousiasme, feu, fougue, vie, vivacité. *Avoir de l'entrain: être plein d'entrain* (V. **Boute-en-train**). *Entrain au travail.* V. Cœur. « Si *seulement ce pouvait être fini, se dit-il, en gravissant sans entrain l'escalier* » (MART. du Ci.). ♦ 2° *(Actes, paroles).* Animation, vivacité. *La conversation manque d'entrain.* « *Et les sarcasmes, les saillies, les quolibets: cette chose française qu'on appelle l'entrain* » (HUGO). ◈ ANT. **Apathie. calme, inertie, froideur, nonchalance, tristesse.**

ENTRAÎNABLE [ãtrenabl(ə)]. *adj. (fin* XVIIIe, *«qui* peut être détourné de *son* devoir »; de *entraîner*). Qui peut être entraîné *(pr. et fig. J Foule facilement entrainable.* V. **Influençable.** « *L'homme est faible et bête, entraînable pour un rien* » (MAUPASS.).

ENTRAÎNANT, ANTE [ãtrenã, ãt]. *adj.* (1769; de entraîner, I, 3°). Qui entraîne. *Style entraînant. Orateur véhément à l'éloquence entrainante.* V. Convaincant, éloquent. *Musique militaire entraînante. Air, refrain entraînant.*

ENTRAÎNEMENT [ãtrenmã]. *n. m.* (1724; de *entrainer*). I. ♦ 1° Vx. Action d'cntraincr, d'avoir pour consequence inéluctable. V. **Enchaînement.** « *Les stoïciens croyaient que tout arrive por un entraînement nécessaire* » (TRÉVOUX). 0 *Mod.* Communication d'un mouvement; organes solidaires qui l'assurent. *Arbre d'entrainement.* ♦ 2° Mouvement par lequel l'homme se trouve déterminé à agir, indépendamment de sa volonté consciente et réfléchie. *L'entraînement des passions, des habitudes.* V. **Chaîne, force, pente.** *Céder à ses entraînements.* V. Élan, **emballement, impulsion.** *Dans l'entrainement de la discussion.* V. Chaleur, feu. « Il *était capable de soumettre à la raison les entraînements les plus passionnés de sa nature véhémente* » (JAURÈS).

II. ♦ 1° (1828, T. de *Sport hippique).* Action d'entraîner (II), de s'entraîner en vue d'une compétition sportive; état de celui qui est ainsi entraîné. *Entraînement d'un boxeur, d'un athlète. Match, partie, terrain d'entrainement. À l'entraînement,* pendant les séances d'entraînement. ♦ 2° Préparation méthodique, apprentissage par l'habitude. Vous *y parviendrez avec un peu d'entrainement. Il manque d'entraînement.*

ENTRAÎNER [ãtrene]. V. *tr.* (XIIe; de en-, et *traîner*). 1. ♦ 1° Emmener de force *avec* soi. *Torrent qui entraîne des arbres* sur *son passage.* V. Charrier, emporter. *Le courant entraîne le navire vers la* côte. V. **Drosser.** *Il « se laissa charrier, avec les autres, par le courant, qui les entraînait vers la sortie* » (MART. du G.). Mécan. *Moteur qui entraîne une machine. Piston qui entraîne une bielle.* 0 Fig. et littér. « *La fuite du temps entraîne tout ce qui s'attachait à lui* » (GIDE). ♦ 2° Conduire, mener (qqn) avec soi. V. Emmener, mener, pousser, tirer. *Danseur qui entraîne sa cavalière. Il l'entraîna vers le buffet.* « *J'avais entraîné Jacques dans le fond du jardin* » (GIDE). 0 Conduire en exerçant une pression morale. « *Il avait décampé, un beau matin, entraînant avec lui un camarade* » (MART. du G.). 0 Fig. *Il l'a entraîné dans sa ruine. Il se laisse entrainer par de mauvais camarades. 0 Par métaph.* Littér. « *Je me livre en aveugle au destin qui m'entraîne* » (RAC.). ♦ 3° *Fig.* Pousser (qqn) vers (qqch.) par un enchaînement psychologique ou matériel. Son *enthousiasme l'entraîne trop loin.* V. Emporter, pousser. *«Le vulgaire est entrainé. les grands caractères sont ceux qui luttent* » *(VIGNY).* « *Il fut le prisonnier d'un succès qui l'entraîna au delà de ses intentions* » (BARTHOU). — *Entraîner* à (et inf.). V. Amener, conduire, décider, engager. « *Votre erreur n'est pas un crime, mais elle vous en fait commettre un; car elle vous entraîne à prêcher la guerre* » (FUSTEL de *COUL.).* — *Se laisser entraîner (spécialt.* par le plaisir d'agir, par un sentiment). « *Je reviens en arrière: car hier, je m'étais laissé entrainer* » *(GIDE). Spécialt.* Pousser à penser ou à agir par la conviction. *Son éloquence entraîne les foules.* V. **Charmer,** convaincre. ♦ 4° Avoir pour conséquence nécessaire, inévitable. V. Amener, causer, occasionner, produire, provoquer. *Cette imprudence risque d'entraîner de graves conséquences.* V. Déclencher. *Cette condamnation entraîne des déchéances.* V. Comporter, emporter. « *Elle a cru que ma perte entraînait sa* ruine » (RAC.).

II. (1828; d'apr. angl. *to train).* ♦ 1° Préparer (un animal, une personne, une équipe) à quelque performance sportive, au moyen d'exercices appropriés. V. Exercer. *Entraîner un cheval, un athlète, en vue d'une course. Entraîner une équipe de football* (V. Entraînement, **entraîneur**). *Absolt.* Servir d'entraîneur. — Pronom. *Boxeur qui s'entraîne sur un punching-ball. Ils s'entraînent pour le championnat de tennis.* ♦ 2° *Par* ext. Faire l'apprentissage de (qqn). *Entrainer qqn à un* exercice. V. Aguerrir, endurcir, former. ◇ *Pronom.* S'ENTRAÎNER A, faire l'apprentissage de, en s'habituant. *S'entraîner à prendre la parole en public.* V. Exercer (s'), familiariser *(se).* — Au p. p. *Orateur entraîné à la discussion.* V. Rompu.

◈ ANT. *Arrêter,* freiner, retenir.

ENTRAÎNEUR [ãtrenœr]. *n. m.* (1828; de entraîner). ♦ 1" Personne qui entraîne les chevaux pour la course. ♦ 2° Personne qui entraîne un coureur. un athlète. une équipe sportive. V. **Instructeur,** manager (angl.), **moniteur.** *L'entraîneur d'un boxeur, d'une équipe de football. Elle est entraîneur de notre championne.* — Celui qui précède à motocyclette un cycliste pour lui couper le vent. Course *avec entraîneur,* **derrière motos.** — ENTRAÎNEUR DE (d'hommes, de peuple, etc.). V. Chef. conducteur. *meneur. Lassalle « très remarquable entraîneur d'hommes, poète et tribun* » (HENRIOT). ♦ 3° *Chim.* Élément ajouté en grande quantité à un mélange pour entraîner un constituant à l'état de traces.

ENTRAINEUSE [ãtrenøz]. *n. f.* (XXe; du précéd.). Jeune femme employée dans les bars, les dancings pour engager les clients à danser (Cf. Taxi-girl), à consommer.

ENTRAIT [ãtre]. *n. m. (Entrais,* 1416; p. p. de l'a. fr. *entraire* « attirer », de traire « tirer »). *Techn.* Poutre horizontale qui relie la base des arbalétriers dont elle maintient l'écartement.

ENTRANT, ANTE [ãtrã, ãt]. *ndj. et n.* (XIIe; de entrer). ♦ 1° Qui *entre* (dans un groupe). *Le nombre des élèves entrants va encore augmenter dans les prochaines années scolaires.* — *Spécialt.* Qui prend son tour dans l'exercice temporaire d'une fonction. *Fonctionnaires entrants.* ♦ 2° N. (surtout plur.). *Les entrants et les sortants, ceux* qui entrent (qqpart) et ceux qui sortent.

ENTRAPERCEVOIR ou ENTR'APERCEVOIR [ãtra persəvwar]. *v. tr.;* conjug. *recevoir* (1867; de entre, et *apercevoir*). Apercevoir à peine. d'une manière fugitive. *Je l'aijuste entraperçu.*

ENTRAVE [ãtrav]. *n. f.* (1530; de entraver). ♦ 1° Cc

qu'on met aux jambes de certains animaux pour gêner leur marche. V. **Abot,** billot, lien. ***Cheval qui brise ses entraves, qui se libère d'une entrave.*** — Par ext. ***Les entraves d'un esclave, d'un prisonnier.*** V. Cbaine, fer. ♦ **2°** ***Plus cour., fig.*** Ce qui retient, gêne, assujettit. ***Cette loi est une entrave à la liberté de la presse. Leurs perpétuelles objections sont des entraves*** à ***notre action.*** V. Empêchement, frein, gêne, obstacle. ***Les attraits « se sont dégagés des entraves de la symétrie »*** (TAINE). V. Assujettissement, chaîne, contrainte. ◈ ANT. *Émancipation*, **libération. Liberté, licence.**

ENTRAVÉ, ÉE [ãtʀave]. *adj. (1846;* V. Entraver). ♦ **1°** Qui a des entraves. ***Fig.*** Gêné. ♦ **2°** ***Jupe entravée,*** **très** ***resserrée*** dans le bas. ♦ **3°** ***Phonét.*** (1908). ***Voyelle entravée,*** en syllabe fermée.

1. **ENTRAVER** [ãtʀave]. *v. tr.* (1493; de en- et a. fr, *tref* « poutre », du lat. *trabs*. V. Travail 2). ♦ **1°** Retenir, attacher (un animal) au moyen d'une entrave. Entraver ***un cheval pour le ferrer.*** ♦ **2°** ***Fig.*** (XVI^e^). Empêcher de se faire, de se développer. V. Arrêter, embarrasser, enrayer, freiner, ***gêner. Entraver la circulation.*** V. **Obstruer.** ***Des rivaux ont entravé*** sa ***carrière*** (Cf. Mettre des bâtons dans les roues). ***Entraver les décisions, les initiatives, les projets de qqn.*** V. Contrarier. « ***Quand rien n'entrave l'action l'âme a bien moins de raisons pour agir*** » (R. ROLLAND). ◈ ANT. **Désentraver. *Emanciper.*** Faciliter.

2. ENTRAVER [ãtʀave]. ʏ. *tr.* **(1460;** altér. de *enterver* « comprendre », XIII^e^ ; du lat. *interrogare*. V. Interroger). ***Arg.*** Comprendre. « ***Pourquoi, j'y entrave que dalle*** » (TOULET) : je n'y comprends rien.

1. **ENTRE** [ãtʀ(ə)]. *prép.* (XII^e^ ; lat. *inter*. V. Inter).

1. ♦ **1°** Dans l'espace qui sépare des choses, des personnes. ***Les Pyrénées s'étendent enfre la France et l'Espagne. «Le pays d'entre Sambre et Meuse »*** (RAC.). ***Herbe qui pousse entre les pierres. Distance, écart compris entre deux points.*** V. Intervalle. ***Tenir entre ses doigts.*** — LOC. ***Lire entre les lignes. Enfermer qqn enfre quatre murs. Parler entre ses dents. Entre cuir* et chair. Ne le laisser pas entre ses mains, en sa*** possession, en son pouvoir. — Dans une série, une suite. ***C est entre B et D, 8 entre 7 et 9. Mettre une chose entre deux autres.*** V. Insérer, intercaler. ***Mettre entre parenthèses, entre guillemets.*** ♦ **2°** Dans le temps qui sépare (deux dates, deux époques, deux faits). V. Entre-temps. Nous ***passerons cher vous entre 10 et 11 heures. Entre le coucher et le lever du soleil. Personnes entre deux âges.*** « ***Une femme de cette espèce dite entre deux âges, parce qu'elle refuse obstinément de dire adieu à l'un pour entrer dans l'autre*** » (DUHAM.). ♦ **3°** ***Fig.*** ***À*** égale distance de. ***Hésiter entre deux choix, deux solutions possibles. Être pris entre deux feux, deux nécessités.*** — (En participant de deux choses) ***Être*** enfre ***la vie et la mort. Couleur*** enfre ***le gris et le bleu.*** V. Demi (**à**), intermédiaire, moitié (**à**). ***Fait-il beau? Entre les deux.***

II. Au milieu de. ♦ **1°** (En tirant d'un ensemble). ***Choisir entre plusieurs solutions.*** V. Parmi. ***Il est brave entre les braves,*** extrêmement brave. ***Lequel d'entre vous accepte?*** « ***Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne*** » (LA BRUY.). V. De. — ENTRE AUTRES. ***Il y avait, entre autres choses,*** parmi. — Elliпt. ***Entre autres,*** parmi d'autres choses. ♦ **2°** Vx (En considérant un ensemble, en mettant dans un ensemble). « ***Vous, que l'Orient compte entre ses plus grands rois?*** » (RAc.), au nombre de, parmi. ♦ **3°** (Suivi d'un pron. pers. ou d'un nom de pers. au plur. sans article). En ne sortant pas d'un groupe (de personnes); en formant un cercle fermé. ***Ils veulent rester entre eux. Cette affaire doit rester entre nous,*** ne doit pas être révélée, divulguée. ***Soit dif entre*** nous, ellipt. ***Entre*** nous ***:*** de vous à moi seulement, dans le ***secret.***

III. Exprimant un rapport entre personnes ou choses. ♦ **1°** Réciprocité (l'un l'autre, l'un à l'autre, avec l'autre). — Après un verbe d'action. ***Les loups se dévorent entre eux.*** V. Entre- (s'entre-dévorer). — (Après ***un nom) Le dialogue*** « ***entre le chrétien et l'artiste*** » ***(GIDE). Match enfre deux équipes.*** ♦ **2°** Relations diverses. « ***L'entente qui régnait entre mes parents*** » (GIDE). « ***Ils ont entre eux des disputes effroyables*** » (ROMAINS). « ***Des cérémonies, pourquoi? Entre nous!*** » ***(SARTRE).*** — ***Spécialt.*** En sous-entendant une liaison sentimentale. ***Qu'y a-t-il exactement enfre eux?*** ♦ **3°** Comparaison. ***Rapport, accord, ressemblance, contraste, discordance, disproportion. opposition enfre deux choses.*** « ***Il n'y a rien de commun en effet entre un maître et un esclave*** » ***(CAMUS).***

◈ HOM. **Antre.** Formes du v. entrer.

2. ENTRE-. Élément, du lat. *inter*. ♦ **1°** Servant à former des noms. ◇ Pour désigner l'intervalle, la partie située entre deux choses (V. Inter-). Ex. ***: entracte, entrefilet.*** ◇ Pour désigner une action mutuelle ***(entraide, entrevue).*** ♦ **2°** Des verbes. ◇ Action réciproque ***(s'entraider, s'entrelacer).*** ◇ Action qui ne se fait qu'à demi ***(entrebâiller, entrouvrir, entrevoir).***

ENTREBÂILLEMENT [ãtʀəbajmã]. *n. m.* (1561; de ***entrebâiller).*** Intervalle formé par ce qui est entrebâillé. V. ***Ouverture.*** « ***Ferdinand venait d'apparaître dans l'entre bâillement de la porte*** » (DUHAM.).

ENTREBÂILLER [ãtʀəbaje]. ʏ. *tr.* **(1465; de entre-,** ***bâiller).*** Ouvrir très peu (une porte, une fenêtre). V. **Entrou vrir.** « ***Thénardier entrebâilla la porte, livra tout juste passag à Jean Valjean*** » (HUGO). — Pronom. ***La fenêtre s'entrebâill*** — Au p. p. « ***Une porte entrebâillée... laissait filtrer un peu d lumière*** » (FROMENTIN).

ENTREBÂILLEUR [ãtʀəbajœʀ]. *n.* **m. (v.** 1950; d ***entrebâiller).*** Chaîne, tige de fer permettant **d'entre** bâiller une porte sans qu'on puisse l'ouvrir complète ment.

ENTRE-BANDE [ãtʀəbãd]. **n.** *f.* **(1405; de entre-,** ***bande). Techn.*** Chaque extrémité d'une pièce d'étoffe. De ***entre-bandes.***

ENTREBATTRE (S') [ãtʀəbatʀ(ə)]. ʏ. *pron.;* conjug ***battre (1160;*** de ***entre-,*** et ***battre***). ***Rare.*** Se battre réciproquement.

ENTRECHAT [ãtʀəʃa]. *n. m.* (1609; it. *intrecciat* (*capriola intrecciata* « saut entrelacé »), d'apr. chasser: Cl Chassé-croisé). ♦ **1°** ***Danse.*** Saut pendant lequel les pied battent rapidement l'un contre l'autre. ***Entrechat à six bat tements.*** ♦ **2°** ***Cour. Saut,*** gambade. ***Faire des entrechats*** gambader. — Fig. « ***Un brusque entrechat de clarinette (GIDE).***

ENTRECHOQUEMENT [ãtʀəʃɔkmã]. *n. m.* (XVI^e^ ; d ***entrechoquer).*** Choc réciproque de plusieurs choses ou per sonnes. V. Choc, collision. ***L'entrechoquement des idées.***

ENTRECHOQUER (S') [ãtʀəʃɔke]. *v. pron.* **et** *tr.* **(1550 de entre-, et** ***choquer).*** ♦ **1°** ***V. pron. Se*** choquer l'un contr ***l'autre. Cliquefis de verres qui s'entrechoquent.*** « ***Le trai grinça de tous ses essieux et les wagons s'entrechoquèrent*** (MAC ORLAN). « ***Des mots, sans lien, s'entrechoquent dan sa*** tête » (MART. du Ci.). ♦ **2°** ***V. tr.*** (fin XVIII^e^). Choquer heurter l'un contre l'autre. ***Ils entrechoquent des caillou. pour faire du feu.*** Fig. « ***Il entrechoquait si puissamment dan sa main toutes les idées sonores du moment*** » (HUGO).

ENTRECOLONNE *(vx)* [ãtʀəkɔlɔn] ou **ENTRECO LONNEMENT** [ãtʀəkɔlɔnmã]. *n. m.* (1520,-1537; de *entre-* et ***colonne).*** *Archit.* Intervalle entre deux colonnes consécu tives.

ENTRECÔTE [ãtʀəkot]. **n.** *f.* ou *(vx) m.* (1746; de *entre* et ***côte).*** Morceau de viande de bœuf coupée entre les côte « ***Il piqua sa fourchette dans un entrecôte*** » ***(GREEN).*** « ***Tien. voilà une entrecôte persillée*** » (MAC ORLAN).

ENTRECOUPÉ, ÉE [ãtʀəkupe]. *adj.* (1647; V. **Entre** couper). Interrompu à plusieurs reprises. V. Intermitten saccadé. « ***Je ne répondais que par des paroles entrecoupées*** (RIMBAUD). « ***D'une voix monotone, sourde et entrecoupé elle chanta une chanson*** » (MAC ORLAN). ◈ ANT. Continu ***égal,*** **ininterrompu.**

ENTRECOUPER [ãtʀəkupe]. ʏ. *tr.* (XII^e^, **v.** réfl. ; **de entre** et ***couper).*** ♦ **1°** (Fin XVI^e^). ***Rare.*** Couper, diviser à plusieur reprises. ♦ **2°** (1586). Interrompre par intervalles. ***Entre couper un récit de rires, de commentaires.*** V. Entremêle « ***Nous entrecoupions ces lectures de longs silences et de que ques exclamations échangées*** » (LAMART.).

ENTRECROISEMENT [ãtʀəkʀwazmã]. *n. m.* (XVI^e^ ; d ***entrecroiser). État,*** **forme de-ce** qui est entrecroisé. V. Entn lacs. ***Entrecroisement de lattes.***

ENTRECROISER [ãtʀəkʀwaze]. ʏ. **tr. (1320; de entre** et ***croiser).*** Croiser ensemble, à plusieurs reprises. V. Entn lacer. ***Entrecroiser des fils, des rubans.*** ◇ S'ENTRECROISER Fig. « ***Rien n'est parfait; mais tout se tient, s'étaye, s'entre croise*** » (FRANCE). ◇ ENTRECROISÉ, ÉE. p. p. et adj. ***Ligne entrecroisées.***

ENTRECUISSE [ãtʀəkɥis]. *n. m.* (1561: de ***entre-, cuisse). Rare.*** Espace entre les cuisses.

ENTRE-DÉCHIRER (S') [ãtʀədeʃiʀe]. *v. pron.* (1544 de ***entre-, et déchirer). Litfér.*** Se déchirer mutuellement. « ***De loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer*** » (ROUSS.).

ENTRE-DÉTRUIRE (S') [ãtʀədetʀɥiʀ]. *v. pron.;* conjug ***conduire*** (1559 ***;*** de ***entre-,*** et ***détruire). Littér.*** Se détruit mutuellement.

ENTRE-DEUX [ãtʀədø]. **n. m.** *invar.* (1160; de ***entre-, deux).*** ♦ **1°** Vx. Espace, partie qui est entre deux chose « ***Dans les entre-deux de vos doigts*** » (DESCARTES). **2°** ***(Abstrait).*** Espace, état, capacité entre deux extrême Être ***dans l'entre-deux.*** ♦ **3°** Mod. Cour. Bande de tulle, d dentelle, de broderie qui coupe un tissu. ***La garniture de c chemisier est faite d'entre-deux de valenciennes. 0 Cuis.*** Part. d'un poisson coupée entre la tête et la queue. ***Entre-deux a*** morue. ◇ Petite console qui se met entre deux fenêtres. **4°** ***Sports.*** Au basket-ball, Remise en jeu du ballon pa l'arbitre, entre deux joueurs.

ENTRE-DEUX-GUERRES [ãtʀədøgɛʀ]. **n. m.** *invar.* (1 1915; de entre, ***deux,*** et guerre). Période entre deux guerre (***spécialt.*** entre 1918 ***et*** 1940). ***Une période*** « ***qui figurerait dan***

s manuels d'histoire sous le nom d'Entre-deux-guerres » (BARTRE).

ENTRE-DÉVORER ou **ENTREDÉVORER (S')** [ɑ̃tʀədevɔʀe] *v. pron.* (fin XVe ; de *entre-*, et *dévorer*). *Littér. Se dévorer* mutuellement. -Fig. (1783). Se détruire. « La *nature* ou: *enseigne à nous entre-dévorer* » (FRANCE).

ENTRÉE [ɑ̃tʀe]. n. *f.* (1160; de entrer).

I. *Spatial.* Ⓐ Action d'entrer. ♦ 1° Passage de l'extérieur à l'intérieur. *Entrée d'un visiteur dans le salon.* À *son entrée, silence* se *fit.* V. Apparition, arrivée. Entrée *soudaine, en trombe.* V. Irruption. *Faire son entrée dans une assemblée, dans un salon.* — *Entrée d'un général. d'une armée dans une ville.* — *Ce des croisés à Constantinople*, tableau de Delacroix. — « *Un grand navire fait entre les jetées une entrée tranquille silencieuse* » (ROMAINS). *Entrée d'un train en gare.* ♦ *Spécialt.* Entrée *en scène. Acteur qui fait son entrée. Il a manqué son entrée. Une de ces énormités que « les acteurs recherchent pour assurer le succès de leurs* entrées » (BALZ.). 3° ENTRÉE DANS, À *(fig.)*, le fait d'entrer, d'arriver. *Faire son entrée dans le monde. Depuis son entrée dans cette société, dans cette affaire. Entrée dans un parti.* V. Adhésion, affiliation. ◇ ENTRÉE EN. *Entrée en fonctions, entrée en charge. Entrée en action, en jeu. Entrée en matière.* V. Exorde. ♦ *(Choses). Comm. Entrée de marchandises, de valeurs dans une entreprise. Taxe à l'entrée* (des marchandises dans un pays). — ENTRÉES. *n. f. pl.* Ensemble des marchandises reçues par une entreprise dans une période donnée; ensemble des espèces, des effets entrés dans le portefeuille. ♦ 5° *Techn.* Passage (d'un signal, d'une information) de l'extérieur à l'intérieur d'un appareil, d'un ordinateur (V. Input). Organe d'*entrée*. ◇ Voie par laquelle passe le signal, l'information. ♦ (1538). ♦ 1° Possibilité d'entrer, de pénétrer dans un lieu. — Accès. *Porte qui donne entrée dans une pièce, dans une maison.* « *C'est quelque visiteur qui sollicite l'entrée à la porte de ma chambre* » (BAUDEL.). *Interdire, refuser l'entrée. Entrée interdite. Entrée libre, dans un magasin, une exposition. -Par ext.* V. Admission. *Solliciter, obtenir l'entrée dans une société, un club.* — « *Croyez-vous qu'il soit en état de subir l'examen d'entrée en sixième?* » *(GREEN).* ♦ 2° *Spécialt.* (XVIIIe). *Accès* d'un spectacle, une manifestation, *une réunion. Carte, billet, prix d'entrée. Entrée gratuite.* — *Par ext.* Le titre (V. Billet, carte) qui permet d'entrer. Je *vous* ai *obtenu deux entrées.* — Place. *Entrée de faveur.* ◇ Fig. *Avoir ses entrées chez qqn, dans la maison de qqn, y être reçu.* « *Il a ses entrées dans un grand nombre de maisons qui seraient fermées pour tout autre* » (FROMENTIN). — *Ancienn.* Privilège d'entrée à certaines heures dans la chambre du roi. *Les grandes entrées.* 3° (1462). *Écon.* Faculté de faire entrer des marchandises. *Payer les droits d'entrée* (douane, octroi). ♦ 4° Ce qui donne accès dans un lieu; endroit par où l'on entre. *Entrée d'une maison, d'une cour, d'un jardin.* V. Grille, porte, seuil. *Entrée de service. Entrée des artistes*, dans un théâtre. — « *Deux ombres signaux à l'entrée d'un tunnel* » (ROMAINS). V. Orifice, ouverture. 0 *Fig.* Math. *Table, tableau à double entrée.* — Par *anal. Les entrées d'un dictionnaire*, les mots imprimés en gras. V. Adresse. ♦ 5° *Techn.* ENTRÉE DE, ce qui donne accès à. *Entrée d'air* : cheminée, puits d'aération. — *Entrée d'air d'un réacteur d'avion.* — Radio. *Entrée de poste*, portion de mur par où passe le câble de descente d'antenne. ♦ 6° Pièce située à l'entrée d'un édifice, d'un appartement et servant de passage pour aller aux autres pièces. V. Hall, vestibule. *Veuillez attendre dans l'entrée.*

II. *Temporel.* Ce qui commence qqch. ♦ 1° *Vx* ou *littér.* (XIIe). Première partie, commencement, début. À *l'entrée de la vie.* À *l'entrée de l'hiver.* ♦ 2° (XVe). D'ENTRÉE. loc. adv. *Vieilli.* Tout d'abord, dès le début. V. Emblée (d'). Mod. *D'entrée de jeu*, dès le commencement, dès l'abord. ♦ 3° (1660). *Entrée de ballet*, début de chaque partie d'un ballet. ◇ *Mus.* Début d'un passage; commencement de la partie d'une voix, d'un instrument. *Les entrées d'un motif de fugue.* ♦ 4° (1632; *entrée de table, 1552).* Mets qui se sert à l'entrée, au commencement du repas, après le potage ou après les hors-d'œuvre. *L'entrée précède le rôti. Entrées froides* (pâtés, viandes froides), *chaudes (vol-au-vent,* bouchées, timbales, soufflés).

◇ ANT. Issue, sortie; *départ, disparition.* Intérieur. Débouché: *extérieur. Fin.* HOM. Entrer.

ENTRE-ÉGORGER (S') [ɑ̃tʀeɡɔʀʒe]. v. *pron.; conjug.* 7 *égorger.* V. Bouger (v. 1600; de entre-, et égorger). *Rare.* "*égorger mutuellement.*

ENTREFAITE [ɑ̃tʀəfɛt]. *n. f.* (XIIIe; p. p. de l'a. fr. entrefaire « faire dans l'intervalle »). ♦ 1° *Vx. Intervalle* de temps où survient qqch. « *L'ennemi vient sur l'entrefaite* » (LA FONT.). *Dans cette entrefaite, CES entrefaites.* ♦ 2° Mod. SUR CES ENTREFAITES, à ce moment. V. Alors.

ENTREFER [ɑ̃tʀəfɛʀ]. n. *m.* (1755; de entre-, et *fer*). *Électrotechn.* Dans un circuit magnétique fermé, Espace où le Aux se circule pas dans le fer. *Entrefer d'un électro-aimant.*

ENTREFILET [ɑ̃tʀəfilɛ]. *n.* m. (1843: de *entre-*, et *filet*). ♦ 1° *Typogr.* Paragraphe entre deux filets. ♦ 2° Cour. Court article inséré dans un journal de manière à attirer l'attention. « *Un petit entrefilet de la colonne suivante m'apprend que...* » (GIDE).

ENTRE-FRAPPER (S') [ɑ̃tʀəfʀape]. *v. pron.* (1514; de *entre-*, et *frapper*). Vx. Se frapper mutuellement.

ENTREGENT [ɑ̃tʀəʒɑ̃]. n. m. (1427; de entre-, et gent). ♦ 1° *Vx.* Art de se conduire parmi les gens. V. Civilité. « *Vous êtes honnête homme, et savez l'entregent* » (RÉGNIER). ♦ 2° *Mod.* Adresse à se conduire en société, à lier d'utiles relations. V. Habileté. savoir-faire. *Avoir de l'entregent.* ◈ ANT. *Gaucherie, maladresse.*

ENTRE-HAÏR (S') [ɑ̃tʀəaiʀ]. v. *pron.* (XIIe; de entre-, *et haïr*). *Rare. Se* haïr mutuellement.

ENTRE-HEURTER (S') [ɑ̃tʀœʀte]. v. *pron.* (XIIe; de entre-, et *heurter*). *Rare. Se* heurter mutuellement. V. Entrechoquer (s').

ENTRE-JAMBES ou **ENTREJAMBES** [ɑ̃tʀəʒɑ̃b]. *n.* m. *(xx"; Cf. Entre-jamber* « croiser les jambes », 1611 ; de entre-, et *jambe*), ♦ 1° Partie d'un pantalon, d'une culotte entre les jambes. *Slip à entre-jambes renforcé.* ♦ 2° *Techn.* Espace compris entre les pieds d'une table ou d'un fauteuil.

ENTRELACEMENT [ɑ̃tʀəlasmɑ̃]. n. m. (fin XIIe; de *entrelacer*). Action d'entrelacer; *son* résultat. *Entrelacement de fils, de lignes.* V. Entrecroisement, entrelacs, lacis, réseau. *Entrelacement de lettres en un chiffre.* — *Fig.* Chaîne, réseau, tissu. « *Un entrelacement de souvenirs s'était fait, tellement inextricable...* » (PROUST).

ENTRELACER [ɑ̃tʀəlase]. v. *tr.; conjug. lacer.* V. Placer (XIIe; de entre-, et *lacer*). Enlacer l'un dans l'autre. *Entrelacer des fils, des rubans.* V. Entrecroiser, natter, tisser, tresser. ◇ S'ENTRELACER. *v. pron.* V. Enchevêtrer (s'), entremêler (s'). « *Les vignes sauvages, les bignonias, les coloquintes, s'entrelacent au pied de ces arbres* » (CHATEAUB.). « *Deux rangs d'arceaux superposés, dont quelques-uns se croisent et s'entrelacent comme des rubans* » (GAUTIER). ◇ ENTRELACÉ, ÉE. p. p. adj. *Branches entrelacées. Lettres entrelacées d'un* monogramme. ◈ ANT. Délacer, délier, dénouer.

ENTRELACS [ɑ̃tʀəla]. *n. m.* (XIIe; de *entrelacer*). *Ornement* composé de motifs entrelacés, dont les lignes s'entrecroisent. *Les entrelacs de l'art arabe.* « *Le monde de feuillage et d'animaux que l'art roman mêle à ses durs entrelacs-*» (MALRAUX).

ENTRELARDÉ, ÉE [ɑ̃tʀəlaʀde]. *adj. (fin* XIIe; V. Entrelarder). ♦ 1" V. Entrelarder. ♦ 2° (1690). Mêlé de gras et de maigre.

ENTRELARDER [ɑ̃tʀəlaʀde]. *v. tr.* (1175; de entre-, et *larder*). ♦ 1° Piquer de lardons. V. Larder. *Entrelarder une volaille avec une lardoire.* ♦ 2° Fig. *Entrelarder son discours de citations.* V. Entremêler.

ENTRE-LIGNE [ɑ̃tʀəliɲ]. n. *m.* (1611; « parenthèse », XVIe ; de entre-, et *ligne:* Cf. Entreligner, 1318). *Rare.* Intervalle entre deux lignes d'écriture. V. Interligne.

ENTRE-LOUER (S') [ɑ̃tʀəlwe]. *v. pron.* (1572; de entre-, et *louer). Rare.* Se louer l'un l'autre, se donner réciproquement des louanges.

ENTRE-MANGER (S') [ɑ̃tʀəmɑ̃ʒe]. v. *pron.; conjug. manger.* V. Bouger (XVIe; de entre-, et *manger*). *Littér.* Se manger, se dévorer l'un *l'autre.* « *Sans les lois les hommes s'entremangeraient les uns les autres* » (MONTAIGNE). V. Entredévorer (s').

ENTREMÊLEMENT [ɑ̃tʀəmɛlmɑ̃]. *n. m.* (XVIe; de *entremêler*). *Vx.* Action d'entremêler; son résultat. Un *entremêlement inextricable.*

ENTREMELER [ɑ̃tʀəmele]. *v. tr.* (XIIe; de entre-, et *mêler*). ♦ 1° Mêler (des choses différentes) les unes aux autres. — Vieilli. ENTREMÊLER À, PARMI. « *Entremêler des fleurs rouges à des fleurs blanches* » (LITTRÉ), « *parmi des fleurs blanches* » (ACAD.). — Mod. *Entremêler des fleurs rouges et des fleurs blanches.* — V. Mélanger, mêler. Fig. *Entremêler des banalités et des traits d'esprit.* — (Dans le temps) *Il* « *flânait dans la chambre., entremêlant les soins de toilette à la lecture de deux ou trois journaux* » (ROMAINS). Pronom. « *Une collection d'intrigues parallèles qui s'entremêlaient* » (VALÉRY). ♦ 2° ENTREMÊLER DE, insérer dans (une chose, une durée) plusieurs éléments hétérogènes. *Il entremêle son discours de citations latines.* — Au p. p. *Récit entremêlé de réflexions personnelles.* V. Entrelarder, larder, parsemer. *Paroles entremêlées de sanglots.* V. Entrecoupé. « *Quelque histoire nouvelle, entremêlée de réflexions fraîches et de parenthèses bizarres* » (LOTI).

ENTREMETS [ɑ̃tʀəmɛ], n. m. (XVIe : « divertissement », XIIe ; de entre-, et *mets*). Plat que l'on sert entre le rôti et le dessert. Vx. *Entremets salés*, de poisson, de légumes. Mod. *Entremets sucrés (gâteaux,* crèmes, compotes, sorbets), servis en principe avant le fromage, mais de plus en plus souvent comme dessert. *Servir un entremets.*

ENTREMETTEUR, EUSE [ɑ̃tʀəmɛtœʀ, øz]. n. (1380; de *s'entremettre*). ♦ 1° *Vx.* Personne qui s'entremet. V.

Intermédiaire, médiateur. ♦ 2° *Péj.* (surtout au fém.) et *mod.* Personne qui sert d'intermédiaire dans les intrigues galantes. *La Célestine de Rojas, la Macette de Régnier sont des entremetteuses célèbres dans la littérature.* V. Maquerelle, proxénète. — Fig. « *Le hasard, ce grand entremetteur, fournit à nos deux amants une occasion très naturelle de se parler* » (GAUTIER).

ENTREMETTRE (S') [ãtʀəmɛtʀ(ə)]. v. *pron.;* conjug. mettre (1160: de *entre-*, et mettre). Intervenir entre deux ou plusieurs personnes pour les rapprocher, pour faciliter la conclusion des affaires qui les intéressent. V. **Intervenir**, interposer (s'). *S'entremettre dans une querelle. Elle adore s'entremettre pour faciliter les mariages* (Cf. Marieur, marieuse). *Il s'entremet dans des affaires qui ne le regardent pas.* V. *Ingérer* (s'), mêler *(se). Elles* « *le prièrent de s'entremettre pour elles auprès du Pape* » (RAC.).

ENTREMISE [ãtʀəmiz]. *n. f.* (1160: de s'entremettre). ♦ 1° Action de celui qui s'entremet. *Offrir son entremise dans* une *affaire.* V. Arbitrage, intervention, médiation. *Se servir de l'entremise d'une personne influente pour parvenir à ses fins.* — *Par l'entremise de.* V. Intermédiaire, moyen, truchement. « *D'autres Terres Saintes où Dieu, par l'entremise d'une race de héros, avait déployé ses prodiges* » (LARBAUD). ♦ 2° *Techn.* (vx). *Mar.* Pièce de bois qui maintient l'écartement entre deux charpentes. V. Entretoise.

ENTRE-NERF ou ENTRE-NERFS [ãtʀənɛʀ]. n. *m.* (1846; de entre-, et nerf). *Rel.* Intervalle entre deux nerfs au dos d'un livre.

ENTRE-NŒUD [ãtʀənø]. n. m. (1530; de *entre-*, et *nœud*). *Bot., Agric.* Partie de la tige comprise entre deux nœuds.

ENTRE-NUIRE (S') [ãtʀənɥiʀ]. *v. pron.;* conjug. *nuire* (XIII[e]; de *entre-, et nuire). Littér.* Se nuire réciproquement. *Ils se sont entre-nui* (ACAD.).

ENTREPONT [ãtʀəpɔ̃]. *n. m.* (1758; de entre-, et *pont*). *Mar.* Espace, étage compris entre deux ponts. Spécialt. (Cour.) L'espace compris entre le faux pont et le premier pont. Voyager *dans l'entrepont.*

ENTREPOSAGE [ãtʀəpozaʒ]. n. *m.* (1875: de entreposer). Action d'entreposer, de mettre en entrepôt. Un *hangar pour l'entreposage des marchandises. Frais d'entreposage.*

ENTREPOSER [ãtʀəpoze]. v. tr. (1636; de entrepôt, d'apr. poser: en a. fr. « placer entre », déb. XII[e]; de entre-, et *poser*). Déposer dans un entrepôt. *Entreposer des marcha,,-dises, des caisses en attendant la-vente, le paiement des droits de douane.* — *Par* ext. Déposer, laisser en garde. *Entreposer des meubles chez un ami.*

ENTREPOSEUR [ãtʀəpozœʀ]. *n.* m. (1723; de entre*poser). Dr.* Celui qui garde un entrepôt, des marchandises entreposées.

ENTREPOSITAIRE [ãtʀəpoziteʀ]. *n. et adj.* (1814; de *entreposer,* d'apr. *dépositaire). Dr.* Personne, commerçant qui a des marchandises en entrepôt.

ENTREPÔT [ãtʀəpo]. n. *m.* (1690, « port, magasin », d'apr. *dépôt ; entrepos* « action d'entreposer », v. 1600; *interpost*, 1497; de *entreposer).* ♦ 1° Bâtiment, emplacement servant d'abri, de lieu de dépôt pour les marchandises. V. Dock, hangar, magasin. *Marchandises en entrepôt. Conservation et stockage dans un entrepôt.* « *Les sépultures sont serrées comme des caisses dans un entrepôt* » (DUHAM.). — *Dr.* Lieu où sont déposées provisoirement les marchandises pour lesquelles les droits de douane ne sont pas acquittés. *Entrepôt réel,* appartenant à l'administration des Douanes. *Entrepôt fictif,* dans les magasins de certains commerçants. ♦ 2° Port, ville, pays où sont déposées les marchandises pour être réexportées. « *Milan est l'entrepôt des cocons et le* marché *de la soie* » (SUARÈS). ♦ 3° *Dr.* Régime d'application des droits de douane en vertu duquel les marchandises étrangères destinées à être réexportées sont exonérées des droits.

ENTREPRENANT, ANTE [ãtʀəprənã, ãt]. *adj.* (XIV[e]; de *entreprendre).* ♦ 1° Qui est porté à entreprendre, qui entreprend avec audace, hardiesse. V. Actif, audacieux, hardi. « *Les hommes entreprenants sont un peu étourdis. L'action exige de la jeunesse, de l'espoir, de l'aveuglement* » (CHARDONNE). *Il est trop entreprenant et* se *lance* à *la légère.* V. Téméraire. *Caractère, esprit entreprenant.* ♦ 2° (Fin XVII[e]). Hardi auprès des femmes. V. Galant. ◈ ANT. *Hésitant. inactif, pusillanime,* timide. timoré.

ENTREPRENDRE [ãtʀəpʀãdʀ(ə)]. *v. tr.;* conjug. *prendre* (XII[e]; aussi « saisir, attaquer, surprendre »; de entre-, et *prendre).*

I. Se mettre à faire (qqch.). V. Commencer. *Entreprendre une affaire, une étude. Entreprendre une démarche* (V. Engager, hasarder). « *On m'envoie à Pyrrhus : j'entreprends ce voyage* » (RAC.). *Entreprendre* un procès contre qqn (V. Intenter). « *Ce n'est rien d'entreprendre une chose dangereuse, mais d'échapper au péril en la menant à bien* » (BEAUMARCH.). ◇ (XVI[e]) *Entreprendre de faire qqch.* V. Disposer (se disposer à), essayer, tenter. *Dans ce livre l'auteur a entrepris de montrer que...* « *Du fond de cet abîme de tristesse, Beethoven entr de célébrer la joie* » (R. ROLLAND). 0 Absolt. « *Mo gneur, la difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécé d'entreprendre* » (BEAUMARCH.). *Il n'a pas peur d'entrepre* V. Entreprenant. — *Il n'est pas nécessaire d'espérer entreprendre, ni de réussir pour* persévérer, phrase attri à Guillaume d'orange, dit le Taciturne (1533-1584).

II. (v. 1138, « attaquer »). ♦ 1° Vx. Diriger une att (en paroles ou en action) contre (qqn). V. Attaquer. « *fûtes réduits à les entreprendre sur des questions de fa* (PASC.). — *La maladie l'a entrepris* (vx). Pronom, « *poitrine s'entreprit; j'étais maigre et pâle* » (CHATEA ♦ 2° *Mod.* (XVI[e]). Tâcher de gagner (qqn), de convair de séduire. *Entreprendre une femme,* tenter de la conqu ◇ *Entreprendre* qqn *sur* un sujet, commencer à l'entret de *cc sujet. C'est un intarissable bavard; quand il vous e prend, il n'en finit plus.* ♦ 3° (v. 1450). *Vx ou littér.* V. ENTREPRENDRE SUR, porter atteinte ou tenter de pc atteinte à. V. Empiéter. « On *entreprend sans raison sur indépendance* » (FRANCE). V. Attenter (à). « *Elle m'acc aussitôt de limiter son libre arbitre, d'entreprendre sur les d imprescriptibles de l'individu* » (DUHAM.).

◈ ANT. Accomplir, achever, *terminer.*

ENTREPRENEUR, EUSE [ãtʀəpʀənœʀ, øz]. *n.* (v. 1 *entreprendeur, h. XIII[e]; de entreprendre).* ♦ 1° N, m. Celui qui entreprend qqch. « Cette *entreprise fera beau d'honneur à l'entrepreneur, à l'Académie et à la natio* (D'ALEMB.). ♦ 2° *Mod.* (1611). Personne qui se charge l'exécution d'un travail (*spécialt.* par un contrat d'er prise). *Entrepreneur de menuiserie, de peinture, de plomb de transports, de manutention. Entrepreneuse de confection Entrepreneur de bâtiments, de construction* (V. Constructe ou absolt. *Entrepreneur : la* personne, la société qui est c gée d'exécuter les *travaux. 'Responsabilité du promoteur l'entrepreneur et de l'architecte.* ♦ 3° *Dr.. Écon.* Toute sonne qui dirige une entreprise pour son' propre compt qui met en œuvre les divers facteurs de la production (ag naturels, travail, capital) en vue de vendre des produits des services; l'entreprise, en tant que personne morale Patron; agriculteur, commerçant, industriel. *Petit entrepre* (V. Artisan, boutiquier, fermier). « *L'entrepreneur est.. pivot de tout le mécanisme économique* » (Ch. GIDE). ◈ A Employé, *salarié.*

ENTREPRISE [ãtʀəpʀiz]. *n. J. (1530; entreprinse*, 13 « différence entre deux personnes », v. 1220; de *entrepren*

1. ♦ 1° Ce qu'on se propose d'entreprendre (V. Dess projet): mise à exécution d'un dessein. V. Action, affa œuvre, opération, ouvrage, travail. Concerter, *organ préparer une entreprise. Grande, vaste entrepr dangereuse, téméraire.* V. Aventure. *Réalisation, exécu d'une entreprise.* « *Un amour, une carrière, une révoluti autant d'entreprises que l'on commence en ignorant leur issi* (SARTRE). *Succès, réussite; échec, faillite d'une entreprise Vieilli* (Cf. Entreprendre de). « *Dans l'entreprise que faite de me montrer tout entier au public* » (ROUSS.). « C *une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes ge* (MOL.). ♦ 2° (1699, « opération de commerce »). *Dr.* fait, pour un entrepreneur*, de s'engager à fournir son vail et parfois la matière pour un ouvrage donné dans conditions données. V. Louage (d'industrie). Contrat *d'en prise.* — *Mettre, donner, prendre à l'entreprise,* en adjud tion. V. Adjudication, soumission. ♦ 3° *Écon.* et cour. (17 Organisation de production de biens ou de services à ca tère commercial. V. Affaire, commerce, établissement, exp tation, industrie, négoce. *Entreprise agricole, industri commerciale, financière. Entreprise privée, publique, mi Capital, matériel d'une entreprise. Entreprise privée capital Entreprise individuelle; entreprise sous forme de société.* Société. *Spécialisation, concentration des entreprises. A ciation d'entreprises.* V. Cartel, entente, trust. — CHEF D TREPRISE. V. Entrepreneur, directeur, patron.

II. (XV', « agression, attaque »). ♦ 1° *Littér.* Action laquelle on attaque qqn, on tente de porter atteinte à droits, à sa liberté (V. Entreprendre, II, 3°). *C'est une en prise sur les pouvoirs du chef de l'État, contre le droit des g* (ACAD.). V. Attaque, attentat, empiétement, violence. « *Il affirme que les hommes sont exposés aux entreprises diable* » (CHATEAUB.). V. Attaquer. ♦ 2° Cour. (au *plu* Tentatives de séduction.

ENTRER [ãtʀe]. v. *intr.* (X[e]; *lat. intrare*).

I. Aller à l'intérieur de. Passer dans un lieu, se me dans une situation, un état. ♦ 1° Passer du dehors au deda *Entrer dans* un *lieu.* V. Aller, introduire (s'), pénétrer. « *Den j'entrerai à la cuisine, sous un prétexte quelconque* » (MA du G.). *Entrer dans une maison, une pièce. Entrer chez commerçant. Il faut montrer son billet, sa carte pour en dans la salle.* — *Entrer dans une voiture.* V. Monter. *En dans son lit, se* coucher. *Entrer dans l'eau, dans le bain.* Loc. *Entrer en scène (un* acteur ou le personnage qu'il jo

absolt. « *Alcmène et Éclissé, la nourrice, entrent par les côtés opposés* » (GIRAUDOUX). Fig. *Entrer* en scène. V. Apparaître, intervenir, manifester *(se)*. *Entrer en lice* (fig.), participer au combat, à la lutte. ◇ Commencer à être dans (un lie"), (un endroit). « *Nous étions entrés dans un chemin de traverse* » (JALOUX). V. Engager (s'), prendre. *Entrer dans un village, dans une région. On ne peut entrer dans ce pays sans visa*, passer la frontière. « *Il ne serait permis à aucun roi d'Asie d'entrer en Europe* » (MONTESQ.). V. Envahir. ◇ Dans. (D'un véhicule ou de ses occupants) *Entrer dans un obstacle.* V. Percuter, tamponner. *Entrer dans un arbre*, dans un décor. Absolt. et pop. Une voiture *lui est entrée dedans.* Rentrer. — (Véhicules) *La voiture entre dans le garage. Le train entre en gare.* ◇ *Absolt.* Passer à l'intérieur, dedans. *Entrer par la porte, par la fenêtre. Je suis entré par l'entrée de service, par le jardin. — Entrez! entrez donc!* « *Que l'examen commence... Entrez, les élèves* » *(GIRAUDOUX). Frapper, donnez avant d'entrer. Défense d'entrer: on n'entre pas. Entrer* sans *payer* (au spectacle, etc.). *Je ne fais qu'entrer et sortir* (V. Passer). « *Toutes les nuits, elle venait au vieux cabaret... Elle entrait en coup de vent* » (MAC ORLAN). ◆ 2° *(Choses).* Aller à l'intérieur. V. **Pénétrer.** *L'eau entre de toutes parts.* V. Envahir. *Faire entrer.* V. Enfoncer, introduire, mettre. *Cela entre comme dans du beurre*, facilement. Cette *valise n'entre par* dans le coffre de ma voiture. *Ça n'entre pas dans la boîte. V.* Tenir. *Faire entrer une* lettre dans une enveloppe (V. Insérer), une *clef dans la serrure* (V. Engager), un clou dans le mur (V. Enfoncer, planter). *Faire entrer des aliments* dans la *bouche (V.* Absorber, ingérer). « *L'air de la forêt de Rambouillet leur entrera dans le système respiratoire* » (ROMAINS). *Marchandises qui entrent dans un pays en fraude, en contrebande. Le vent entre par la fenêtre.* V. Engouffrer (s'), *Le jour crépusculaire qui entrait encore par la croisée* » (MART. du G.). ◇ Spécialt. *L'argent entre dans le coffre-fort, dans la caisse.* Fig. « *L'utilité matérielle* (d'un roman), *ne sont d'abord les quelques mille francs qui entrent dans la poche de l'auteur* » (GAUTIER). ◆ 3° (1080; Abstrait). *Sentiments, passions qui entrent dans le cœur, dans l'âme.* V. insinuer (s'), pénétrer. *Le soupçon, le doute est entré dans son esprit.* « *Une fois entrées en une âme, elles* (les idées fixes) *la dévorent* » (MAUPASS.). « *La tristesse de la nuit lui entra dans le cœur* » (FRANCE). ◆ 4° (Fin XII^e). Se mettre (dans une situation, une position sociale, *un* état). *Entrer dans une profession, un emploi.* V. Embrasser. *Entrer dans les ordres,* devenir religieux. Cf. *Entrer en religion,* ci-dessous 8°. « *Ma mère comptait que j'entrerais au couvent* » (LACLOS). « *Pour ne pousser à entrer dans la carrière que lui-même avait choisie* » (CAMUS). *Entrer ou service de qqn, entrer en condition* (vx), devenir domestique. « *Il faut bien qu'elle entre en condition et qu'elle gagne quelque chose* » (SAND). ◇ *Entrer dans la vie, dans le monde. V.* Naître. « *Vous entrez dans la vie, n'en sors* » (HUGO). — *Entrer dans* le *monde*, paraître dans le monde, y faire ses débuts. — *Entrer dans l'histoire, dans la légende. Mot qui entre dans l'usage.* ◆ 5° Commencer à faire partie de (un groupe, un ensemble). *Entrer dans une famille. V.* Allier (s'). *Entrer dans un parti politique.* V. **Adhérer.** *Il est entré au parti. Entrer à l'Académie française, y* être reçu. ◆ 6° Commencer à prendre part. V. Participer. *Entrer dans une affaire*, dans un complot. « *Nous n'entrons point dans vos affaires* » (MOL.). V. Mêler *(se).* — *Entrer dans une danse, une ronde.* Fig. *Entrer dans la danse, en danse*.* *Entrer dans le jeu, en jeu.* ◆ 7° *(Temporel).* Aborder (une période), commencer à être (dans une période) *Entrer dans une période, dans sa dixième année.* ◆ 8° ENTRER EN, commencer à être dans (un état). *Entrer en convalescence. Entrer en contemplation, en méditation; en transes.* — *Eau qui entre en ébullition. Entrer en fermentation.* — *Entrer en action, se mettre à agir. Pays qui entre en guerre. Entrer en exercice, en vigueur.* « *J'avais hâte d'entrer en fonctions* » (DAUD.). *Entrer en possession, en jouissance d'une chose. Entrer en rapport, en relation avec qqn.* ◇ *Spécialt.* (1534) Commencer à éprouver (un sentiment). *Entrer en colère, en fureur, en rage.* V. Livrer *(se),* plonger *(se). Vx. Entrer* « *en désespoir* » (MOL.), « *en jalousie* » (BOSS.). ◇ *(au sens* 4°, ci-dessus). *Entrer en religion,* devenir religieux. Par anal. « *Entrer en politique* » (*Nouv. Obs.*, 1969), « *entrer en démocratie* » *(Réalités,* 1968). ◆ 9° (XVII^e). Comprendre, saisir (ce que l'esprit pénètre). *Entrer dans les sentiments de qqn.* Se comprendre, se mettre à sa place. *Entrer dans les soucis, les peines de qqn;* y prendre intérêt, y prendre part. V. Compatir, partager. « *La première opération en histoire consiste à se mettre à la place des hommes que l'on veut juger, à entrer dans leurs instincts et dans leurs habitudes* » (TAINE). ◇ Donner adhésion à. *Entrer dans les idées, les sentiments, les vues de qqn,* les partager. « *Il vous écoute, il ne se fâche point contre vos idées, il a l'air d'y entrer et n'y entre point du tout* » (CHATEAUB.).

II. Faire partie de. ◆ 1° (1665). Être compris dans. *Entrer dans une catégorie, dans un total.* — *Faire entrer en compte, en ligne de compte,* prendre en considération. — *Cela entre, n'entre pas dans ses intentions, dans ses vues. Il n'entre pas dans mes projets de faire* cela. ◆ 2° Être pour qqch., être un élément de. *De la colère entre dans sa décision.* « *Un goût de protection... où il entrait assurément de l'orgueil, mais aussi des générosités de père* » (ROMAINS). ◆ 3° Être employé dans la composition, ou dans la fabrication de qqch. *Entrer dans un mélange, dans la composition d'un médicament.*

III. *Trans.* (XIII^e). Faire entrer. V. Introduire. *Entrer un meuble par la fenêtre. Entrer des marchandises dans un pays* (ACAD.). — Enfoncer. *Il lui entrait ses ongles dans la main.*

◈ ANT. Sortir; partir. Finir, *terminer. Évacuer;* emporter.

ENTRE-RAIL [ɑ̃trərɑj]. **n. m.** (1877; de entre-, et *rail*). *Techn.* Espace entre les rails d'une voie ferrée. V. Écartement.

ENTRE-REGARDER (S') [ɑ̃trərəgarde]. **v.** *pron.* (XVI^e; de *entre-, et regarder*). *Rare.* Se regarder mutuellement.

ENTRESOL [ɑ̃trəsɔl]. *n. m.* (*Entresolle*, 1609; esp. *entresuelo*, de *suelo* « sol; plancher »). Espace d'un bâtiment qui se trouve entre le rez-de-chaussée et le premier étage. *Habiter un entresol, dans un entresol. Troisième étage ai-dessus de l'entresol.* « *Les deux pièces sont à l'entresol, et donnent sur la rue* » (ROMAIN~).

ENTRETAILLE [ɑ̃trətaj]. **n.** *f.* (1755; « *aventure,* coupure », XIII^e; de *entre-, et taille*). *Grav.* Taille légère faite entre des tailles plus profondes.

ENTRETAILLER (S') [ɑ̃trətaje]. **v.** *pron.* (XIV^e; de entre-, *et tailler*). *Hipp. Se* heurter et se blesser les jambes en marchant. *Cheval qui s'entretaille.*

ENTRE-TEMPS ou **ENTRE TEMPS** [ɑ̃trətɑ̃]. *adv.* et *n.* m. (XV^e; altér. a. fr. *entretant* (1155), de tant, par attract. de *temps*). ◆ 1° *Adv.* Dans cet intervalle de temps. « *Entre-temps il m'était arrivé plus d'une fois d'asseoir Gertrude devant le petit harmonium* » *(GIDE).* ◆ 2° *Vx. N. m. (vx,* Entretemps). Intervalle de temps entre deux actions, deux faits. « *Dans l'entretemps, les religieuses avaient muré leur porte de clôture* » (RAC.).

ENTRETENEUR, EUSE [ɑ̃trətnœr, øz]. **n. (xv"; de** *entretenir*). ◆ 1° Vx. Personne qui entretient, conserve. ◆ 2° N. *m.* Celui qui entretient une femme.

ENTRETENIR [ɑ̃trətniʀ]. *v. tr.; conjug. tenir (1160;* « tenir ensemble »; de *entre-, et tenir).*

I. ◆ 1° Tenir dans le même état, faire durer, faire persévérer. V. Maintenir, prolonger. *Entretenir* un *feu.* V. Alimenter. *L'été, les ombrages entretiennent la fraîcheur.* ◇ *Entretenir une correspondance, une liaison. Entretenir de bons rapports, des relations suivies.* V. **Cultiver.** *Les petits cadeaux entretiennent l'amitié.* « *Les éditions spéciales des journaux... entretiennent la fièvre du public* » *(GIDE).* — *Entretenir un état moral en soi-même, chez qqn. Entretenir un sentiment, une passion.* « *Celui qui veut entretenir en soi le désir de continuer à vivre* » (PROUST). « *L'incapacité des subordonnés est souvent entretenue par le chef* » (ROMAINS). *Il entretient la douce illusion que...* V. Caresser. ◆ 2° ENTRETENIR (QQN) DANS (un état affectif ou psychologique). *Entretenir qqn dans une idée, dans l'erreur.* ◆ 3° Maintenir en bon état en prenant toutes les mesures appropriées. V. Conserver. *Entretenir une route, ses vêtements. Entretenir un court de tennis, en le roulant, en l'arrosant.* « *L'eau finira par se perdre dans la terre si on n'entretient pas les conduites* » (ROMAINS). — *Entretenir sa beauté, sa santé, sa forme.* « *Certaines femmes n'arrivent pas à comprendre qu'elles doivent entretenir leur beauté, comme les hommes intelligents doivent entretenir leur esprit* » (JALOUX). Pronom. « *La vigueur du corps s'entretient par l'occupation physique* » (CHATEAUB.). ◆ 4° Fournir ce qui est nécessaire à la dépense, à la subsistance de (qqn). V. Charger (se), nourrir (Cf. Faire vivre, subvenir aux besoins de). *En plus de ses gages, il est entretenu cher son patron* (Cf. Blanchi, nourri). *Entretenir une famille, un enfant.* V. Élever. « *Les enfants vivaient longtemps avec leurs pères: ils les entretenaient longtemps* » (PASC.). *La nation entretient* une armée, *des troupes.* ◇ Spécialt. *Entretenir une femme, une maîtresse* (V. Entretenu, 2°).

II. Vx. Parler avec (qqn). « *Je vous laisse, Ma sœur, entretenez Julie* » (CORN.). — Mod. ENTRETENIR QQN DE (qqch.), lui en parler. « *Votre obstination à vouloir m'entretenir, sans cesse, d'un sentiment que je ne veux ni ne dois écouter* » (LACLOS). ◇ *Pronom. Converser (avec* qqn). v. Causer, conférer, deviser, parler; **entretenir.** *S'entretenir avec qqn de vive voix, par écrit, par* téléphone. « *Ils restèrent ainsi un long moment à s'entretenir à voix basse* » (DAUD.).

ENTRETENU, UE [ɑ̃trətny]. *adj.* (XVI^e; V. Entretenir). ◆ 1° Maintenu dans *le même état. Oscillations, ondes entretenues.* ◆ 2° (1690; *Personnes).* Qui reçoit de l'argent pour ses besoins. — *Femme entretenue,* qui vit de la générosité d'un *amant.* « *Les Pariahs* (sic) *femelles qui composent la classe des femmes entretenues* » (BALZ.). V. **Demi-mondaine.** ◆ 3° (XIX^e). Tenu en bon *état. Une voiture* bien entretenue.

ENTRETIEN [ɑ̃trətjɛ̃]. *n. m.* (XVI^e; de *entretenir).*

I. ◆ 1° *Vx.* Moyen d'entretenir; ce qui entretient (un sentiment). « *Éternel entretien de haine et de pitié* » (CORN.).

♦ 2° Soins, réparations, dépenses qu'exige le maintien en bon état. *Il ne suffit* pas *d'acheter une machine, il faut prévoir son entretien. Entretien des routes, des ponts. Frais, dépenses d'enfrefien.* ♦ 3° Ce qui est nécessaire à l'existence matérielle d'un individu, d'une collectivité. « Son fils, *dont il paie l'entretien et les études* » (HENRIOT). « *Pour l'entretien de la force publique... une contribution commune est indispensable* » (DÉCLAR. DR. HOM.).

II. Action d'échanger des paroles avec une ou plusieurs personnes; sujet dont on s'entretient. V. Conversation, discussion. *Avoir un entretien avec qqn. Entretien entre deux* (V. Dialogue), *plusieurs interlocuteurs* (V. Colloque, conférence). *Entretien secret.* V. Conciliabule. *Demander. accorder un entretien, un moment d'enfrefien.* V. Audience, entrevue. *Entretien particulier.* V. Aparté, tête-à-tête. Sur *quoi a porté votre entretien? Entretien à bâtons rompus. Engager, prolonger un entretien.* « *Elle collait son oreille à la porte... et ne perdait pas un mot de l'entretien* » (ROMAIN~). ◇ Titre de quelques ouvrages en forme de dialogues. *Entretiens sur la pluralité des mondes habités,* de Fontenelle.

ENTRETOILE [ɑ̃tʀətwal]. *n. f.* (1690; de *entre-*, et *toile).* Coul. Dentelle cousue entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE [ɑ̃tʀətwaz]. *n. f.* (*fin* XII^e^; de *entre-*, et a. fr. *toise* « qui est tendu »). Pièce de bois, de métal qui sert à relier dans un écartement fixe des poutres, des pièces de machine. V. Entrait, entremise, épart. *Entretoises d'un plancher, d'un fuselage.*

ENTRETOISEMENT [ɑ̃tʀətwazmɑ̃]. *n. m.* (1890; de *entretoiser*). *Techn.* Action d'entretoiser; son résultat.

ENTRETOISER [ɑ̃tʀətwaze]. v. *tr.* (1890; de *entretoise*). Maintenir l'écartement de deux pièces avec des entretoises. *Pièces entretoisées.*

ENTRE-TUER (S') [ɑ̃tʀətɥe]. *v. pron.* (v. 1180; de *entre-*, et *tuer*). Se tuer mutuellement; se battre jusqu'à la mort.

ENTRE-VOIE [ɑ̃tʀəvwa]. *n. f.* (1845; de *entre-*, et *voie).* Espace entre deux voies de chemin de fer.

ENTREVOIR [ɑ̃tʀəvwaʀ]. v. *tr.;* conjug. *voir* (1555; *entreveeir* « voir mutuellement », 1080; de entre-, et *voir).* ♦ 1° (*Entreveoir,* 1270). Voir à demi (indistinctement on trop rapidement). V. Apercevoir. II *passait en voiture, je ne l'ai qu'entrevu.* « *Je n'ai fait qu'entrevoir tout cela à l'arrivée, le vent et le sable m'empêchant, à la lettre, d'ouvrir les yeux* » (FROMENTIN). « On *entrevoit dans l'ombre de gros oiseaux de nuit* » (DAUD.). V. Distinguer. ♦ 2° (XVII^e^). Avoir une idée imprécise, une lueur soudaine de (qqch. d'actuel ou de futur). V. Deviner, soupçonner. *Entrevoir la réalité dans un éclair.* V. Comprendre, découvrir. *Entrevoir les difficultés, l'issue d'une entreprise.* V. Présager, pressentir, prévoir. « *Il avait entrevu la délivrance, la liberté, une vie nouvelle. Ce n'était qu'une lueur dans les ténèbres* » (FRANCE).

ENTREVOUS [ɑ̃tʀəvu]. *n. m.* (1676; de *entre-*, et a. fr. *vous* « voûté ». V. Voûte, voussure). *Techn.* Intervalle entre deux solives, deux poteaux d'une cloison. — Espace garni de plâtre on de maçonnerie entre ces poteaux.

ENTREVOÛTER [ɑ̃tʀəvute]. v. *tr.* (1839; de *entrevous,* d'apr. *voûter*). *Techn.* Garnir de plâtre (les entrevous).

ENTREVUE [ɑ̃tʀəvy]. *n. f.* (1498; de *entrevoir* « voir mutuellement »). Rencontre concertée entre personnes qui ont à parler, à traiter une affaire. *Entrevue secrète. Avoir une entrevue* avec qqn. V. Entretien. *Entrevue d'hommes d'État. Ménager une entrevue entre deux personnes, entre une personne célèbre et un journaliste* (V. Interview). *Fixer une entrevue.* V. Rendez-vous.

ENTRISME [ɑ̃tʀism(ə)]. *n. m.* (v. 1968; de *entrer*). *Polit. Noyautage*.* « *Une vieille tactique des groupuscules : l'entrisme* » *(L'Express, 12-8-1968).*

ENTROBLIGER (S') [ɑ̃tʀɔbliʒe]. *v. pron.* (1836; de *entre-*, et *obliger). Rare.* Se rendre mutuellement service.

ENTROPIE [ɑ̃tʀɔpi]. *n. f.* (1877: formé en all. (Clausius), du gr. *entropia* « retour en-arrière »). *Phys.* En thermodynamique, fonction définissant l'état de désordre d'un système, croissante lorsque celui-ci évolue vers un autre état de désordre *accru. L'entropie augmente lors d'une transformation irréversible. Entropie négative.* V. Négentropie. 0 Dégradation de l'énergie liée à une augmentation de cette entropie. — *Extension de la notion d'entropie à l'informatique.*

ENTROPION [ɑ̃tʀɔpjɔ̃]. n. *m.* (1792; du gr. en « dans », et *tropé* « tour »). *Méd.* Renversement des paupières en dedans.

ENTROQUE [ɑ̃tʀɔk]. *n. m.* (1775; lat. *entrochus,* gr. *en* « dans », *et trokhos* « disque »). *Paléont.* Partie discoïdale dont sont formées les tiges des encrines. *Calcaire à entroques,* formé de ces corps fossiles.

ENTROUVERT, ERTE [ɑ̃tʀuvɛʀ, ɛʀt(ə)]. *adj.* (V. Entrouvrir). ♦ 1° Qui est ouvert, déchiré par endroits. « Que *du fond de l'abîme entr'ouvert sous ses pas...* » (RAC.). ♦ 2° Qui est à peine ouvert. Je le *vis* « *pousser la porte, sans doute laissée entr'ouverte* » (SUARÈS). *Fenêtre entrouverte. Rester la bouche entrouverte.*

ENTROUVRIR *ou (vieilli)* **ENTR'OUVRIR** [ɑ̃tʀuvʀiʀ Y. *tr.;* conjug. *ouvrir.* V. Couvrir (XII^e^; de *entre-*, et *ouvrir* ♦ 1° Ouvrir en disjoignant, en écartant. ♦ 2° *Ouvrir à* dem très peu. *Entrouvrir* une *porte,* une *fenêtre.* V. Entrebâille — Par métaph. « *Vers midi, le soleil maussade... entr'ouvr* un *œil pâle tout de suite refermé* » (RENARD). 0 Pronon « *Ses lèvres s'entr'ouvraient et c'était un sourire* » (MUSS.

ENTUBER [ɑ̃tybe]. Y. *tr.* (v. 1900; de en-, et *tube). Po* Mystifier, duper, escroquer. V. Avoir (1, 2°), posséder (5° *rouler* (I, 7°). *Il s'est fait entuber.*

ENTURBANNÉ, ÉE [ɑ̃tyʀbane]. *adj.* (1648; de en-, *turban).* Coiffé(e) d'un turban.

ENTURE [ɑ̃tyʀ]. *n. f.* (XIV^e^; de enter). ♦ 1° Fente où l'c place une ente, une greffe. ♦ 2° *Techn.* Cheville qui traver une pièce de bois et forme une sorte d'échelon. — Assen blage bout à bout de deux pièces de bois. *Enture à quet d'aronde.*

ÉNUCLÉATION [enykleasjɔ̃]. *n. f.* (1493, « éclaircis ment »; du lat. *enucleare* « enlever le noyau » *(nucleus),* fig. « élucider »). ♦ 1° *Bof.* (1793). Extraction du noya d'un fruit. ♦ 2° *Chir.* (1836). Extirpation d'une tumeu — Ablation totale de l'œil extirpé de sa capsule fibreuse.

ÉNUCLÉER [enyklee]. *v. tr.* (1836; lat. *enucleare.* v. Énu cléation). *Didact.* Extirper par énucléation.

ÉNUMÉRATIF, IVE [enymeʀatif, iv]. *adj. (1651;* énumération). Qui énumère. *Bordereau énumératif.* « *Il n trouvé moyen de l'y nommer que d'une manière énumérative* (HENRIOT).

ÉNUMÉRATION [enymeʀasjɔ̃]. *n. f.* (1488; lat. *enumer tio*). Action d'énumérer. V. Compte, dénombrement, rece sement. *Énumération des objets d'une collection.* V. Cat logue, inventaire, liste, répertoire. **Énumération** *interminabl* ennuyeuse. V. Kyrielle, litanie. *L'énumération des parti* (figure de rhétorique). — *Philo.* (Logique) *Définition p énumération,* qui consiste à définir un concept par son exte sion* (3°), en énumérant les individus ou les espèces qui font partie.

ÉNUMÉRER [enymeʀe]. v. *tr.; conjug. céder (h. 152* repris mil. XVIII^e^; lat. *enumerare,* de *numerus* « nombre ». Énoncer une à une (les parties d'un tout). V. Analyser, cite compter, détailler. Énumérer *les articles d'un compte, l circonstances. Si on voulait* « *en compter les mobiles essentiel les éléments, je les énumérerais ainsi... en les mettant fous s la même ligne* » (STE-BEUVE).

ÉNURÉSIE [enyʀezi]. *n. f. (1808;* du gr. *en* « dans », *ourein* « uriner »). *Méd.* Émission involontaire et inconscien d'urine. *Énurésie nocturne des enfants* (enfants *énurétique*

ENVAHIR [ɑ̃vaiʀ]. Y. *tr.* (*Envair,* 1080; lat. pop. **invadi* class. *invadere* « pénétrer dans »). ♦ 1° Occuper (un ter toire) brusquement et de vive force. V. Conquérir, empar (s'), occuper, prendre. *Envahir une province.* « *Pour l'Allem gne, c'est* (la loi) *d'envahir ses voisins dès qu'elle est forte* cela s'est *vu toujours* » (BAINVILLE). ♦ 2° (Répandu XIX^e^ Occuper, s'étendre dans, d'une manière abusive. V. Débord (sur), empiéter, usurper. «*Le moyen âge envahir tout... dram mélodrame, romances, nouvelles, poésie* » *(GAUTIER).* « *L'équ pement mécanique collectif... la série et la masse, a fout pén tré, tout envahi, tout transformé* » (SIEGFRIED). *Les produ étrangers envahissent le marché.* 0 En parlant des animau des plantes. V. Infester (Cf. aussi Proliférer, pulluler). *Saut relles qui envahissent une plaine fertile. Ils voyaient* « *les mu et la plate-forme envahis par les herbes* » (DAUD.). « On *d laisser la gangrène l'envahir comme le lierre une statue* (COCTEAU). ♦ 3° Occuper en entier. V. Couvrir, rempl « *La rue, envahie par une jeunesse bruyante* » *(CAMUS).* « *Deux fois, cependant, le sommeil m'envahit* » (MAUPASS ◇ (Choses morales) V. Gagner. « N'avez-vous *pas vous-mêm été envahi par un sentiment de mélancolie inexprimable? (GAUTIER).* « *La douce influence de la nuit l'envahissait peu peu* » (LOUYS). ◈ ANT. Libérer. Fuir, partir, *quitter, retirer (se)*

ENVAHISSANT, ANTE [ɑ̃vaisɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (v. 1760; *envahir).* ♦ 1° *Vx.* Qui envahit. *Armée envahissante.* 2° *Mod.* Qui a tendance à envahir. *Une ambition envahi sante. Un état d'esprit envahissant.* ♦ 3° (1864; personne! *Nous avons des voisins envahissants,* qui s'introduisent da notre intimité. V. Importun, indiscret.

ENVAHISSEMENT [ɑ̃vaismɑ̃]. *n. m.* (1080, repr XVIII^e^; *envaissement,* XII^e^; de *envahir).* ♦ 1° Action d'envahi son résultat. *Envahissement d'une province* (V. Descent invasion, occupation). « *La politique d'envahissement effet suppose la cupidité aussi bien que l'ambition* » (FUST de COUL.). ♦ 2° Le fait d'envahir (2° ou 3°). V. Débord ment, irruption. « *Le chemin... s'était réduit, par l'envahiss ment de la mousse et des végétations parasites, à un étr sentier blanc* » *(GAUTIER).* — *Son caractère le garde* « *cont les envahissements de la fatuité* » (PÉGUY). ◈ ANT. Libératic Départ, fuite, revoit.

ENVAHISSEUR [ɑ̃vaisœʀ]. *n. m. (Envaïseur,* XV^e^, ra

. 1787; de *envahir).* Celui qui envahit. *Repousser, chasser s envahisseurs. Envahisseurs qui vivent sur le pays.* V. Occupant. *L'envahisseur,* les armées de l'État qui envahit. ◇ *Fig.* dj. *Les virus envahisseurs.*

ENVASEMENT [ãvazmã]. n. *m.* (1792; de envaser). ction d'envaser; état de ce qui est envasé. *L'envasement un canal.*

ENVASER [ãvaze]. v. *tr.* (fin XVI^e^; de en-, et vase). ♦ Remplir de vase. *Le port a été envasé,* et pronom. *s'est vasé.* ♦ 2° Enfoncer dans la vase. V. Embourber. enliser. *arque* envasée. Pronom. Nous nous sommes envasés. ◈ ANT. ésenvaser.

ENVELOPPANT, ANTE [ãvlɔpã, ãt]. *adj.* (1771; p. rés. de *envelopper*). ♦ 1° Qui enveloppe. « *Cette partie enveppante et colorée, qui est blanche dons le lis, s'appelle la rolle* » (ROUSS.). — *Géom. Ligne enveloppante, et* subst. *ne enveloppante,* ligne qui en enveloppe une autre *(opposé à* nveloppée). ♦ 2° *Fig.* Qui séduit à force de grâce. V. Captiant, charmant, enjôleur, séduisant. « *La conversation prend ussitôt un tour extraordinairement enveloppant et pénéant* .. *(GIDE).* « *Sa voix insaisissable, en même temps fuyante enveloppante* » (DUHAM.). ◈ ANT. *Ennuyeux, repoussant.*

ENVELOPPE [ãvlɔp]. *n. f.* (1292; de *envelopper).*

I. ♦ 1° Chose souple qui sert à envelopper (V. Étui, ourreau, gaine, revêtement). *Enveloppe protectrice, isolante. nveloppe en papier, en toile, d'un colis, d'un paquet.* V. mballage, sac. *Enveloppe qui recouvre un meuble* (V. Housse), *n oreiller* (V. Taie). *Les doigts « qui démaillotaient prestement les pièces de vingt francs de leur enveloppe de papier* » (GREEN). — (XX^e^) *Enveloppe d'une chambre à air* (V. Pneumatique). *Enveloppe d'un aérostat.* ♦ 2° (1676, « paquet, emballage »). Feuille de papier pliée et collée en forme de poche. *V.* Pli. *Enveloppe opaque, transparente, doublée, à fenêtre; nveloppe gommée, autocollante. Mettre une lettre sous enveppe. Adresse écrite sur l'enveloppe.* « *Sur l'enveloppe, ni imbre, ni cachet de la poste* » (ROMAINS). *Des enveloppesréponses.* ◇ *Recevoir une enveloppe,* une commission illicite. *V.* Dessous*-de-table. ♦ 3° (1703). SC. Partie qui entoure n organe, un organisme (V. *aussi* Membrane, sac, tunique). *Enveloppes florales* (calice, corolle, involucre, périanthe). — *Enveloppe des graines (noyau,* péricarpe; cosse, gousse), *des rains* (balle). *Enveloppe calcaire des œufs d'oiseaux* (coque). 4° (1807, Monge). Géom. Courbe (ou surface) fixe à aquelle une courbe (ou une surface) mobile reste toujours angente.

II. (XVII^e^). Ce qui constitue l'apparence extérieure d'une hose (tout en en faisant partie). ♦ 1° *Littér.* Le corps umain considéré comme l'enveloppe de l'âme. « Son *âme voit presque abandonné son enveloppe mortelle* » *(STENDHAL). Si l'enveloppe gardait en elle quelque chose de la première unesse, l'âme était* mûre » (STE-BEUVE). ♦ 2° (Fin XVII^e^). ir, apparence, aspect extérieur. V. Dehors. « Sous une *nveloppe naïve, elle cachait peut-être une immense ruse* » AUTRÉAMONT). ♦ 3° *Vieilli ou littér. Ce qui recouvre ou* ache. « *Ces puérilités servent d'enveloppe à des vérités importes* » (LA FONT.). « *A toute idée il faut une enveloppe isible* » (HUGO). V. Vêtement.

III. Montant total ou limité des crédits inscrits à un udget*. *L'enveloppe budgétaire. L'enveloppe de la Recherche,* on budget.

ENVELOPPÉE [ãvlɔpe]. n. *f.* (1755; de *envelopper). Géom.* Courbe enveloppée par une autre courbe dite enveoppante. ◈ HOM. Enveloppert.

ENVELOPPEMENT [ãvlɔpmã]. n. m. (1090, rare av. XVIII^e^; de *envelopper).* Action d'envelopper; état de ce qui st enveloppé. *Spécialt.* ♦ 1° *Méd.* Action d'envelopper le orps d'un malade *(enveloppement généralisé)* ou une partie u corps *(enveloppement partiel),* avec un linge mouillé. *nveloppement avec emplâtre sinapisé.* V. Cataplasme. ♦ 2° *Milit.* Mouvement stratégique destiné à encercler l'ennemi. *Manœuvre d'enveloppement.*

ENVELOPPER [ãvlɔpe]. v. *tr.* (1080; *envolopet, 980;* de l'a. fr. *voloper* « envelopper », probabl. du lat. pop. **faluppa;* Cf. *a.* fr. *Filope* « frange », fr. mod. *friper, flapi, etc.).* ♦ 1° Entourer d'une chose souple qui couvre de tous côtés. V. Couvrir, entourer, recouvrir. *Envelopper un objet dans du papier,* une *étoffe.* V. Emballer, empaqueter. *Envelopper des pièces dons un mouchoir.* V. Nouer. *Envelopper un enfant dans un lange, une couverture.* V. Emmailloter, emmitoufler, rouler. « *Donner-moi votre manteau, que j'enveloppe ses petits pieds* » (SAND). « *Malgré le triple voile de crêpe dont elle enveloppe* a tête » (BAUDEL.). 0 Loc. fam. Je vous *l'enveloppe?* (pour conclure une vente), c'est d'accord ? ◇ Constituer l'enveloppe de. *Emballages qui enveloppent les marchandises.* ♦ 2° (XVII^e^). Entourer comme de qqch. qui *recouvre. Les ténèbres enveloppent la terre.* « *Le roi d'un noir chagrin parait enveloppé* » (RAC.). « *Une atmosphère obscure enveloppe la ville* » (BAUDEL.). « *L'affection du frère aîné l'enveloppait encore* » (MART. du *G.).* ♦ 3° *Envelopper* (qqn) *de, dans... :* entourer d'une manière dangereuse. « *Il a préféré l'envelopper de son influence* » (ROMAIN~). ◇ Pronom. *S'envelopper dans sa dignité. (se). S'envelopper dans une certaine réserve.* V. Confiner (se), retrancher (se). « *De Vigny exhale tous les matins une petite atmosphère à son usage; il s'en enveloppe et s'en revêt* » (STE-BEUVE). ♦ 4° (1680). Littér. *Envelopper de...* : entourer de qqch. qui cache. V. Cacher, déguiser, dissimuler, farder, voiler. *Crime enveloppé de mystère. Envelopper la réalité d'un voile, de fictions.* « *L'amour véritable s'enveloppe toujours des mystères de la pudeur* » (BALZ.). 0 *Au* p. p. « *Parler ambigument, d'une manière enveloppée* » (LA BRUY.). obscure. ♦ 5° (1636). Milit. *(Rare).* Environner de tout& parts de manière à ne pas laisser d'issue. *Attaquer l'ennemi après l'avoir enveloppé.* V. Cerner, encercler, investir, envelonnement. ♦ 6° Vx. Prendre comme dans un filet, dans un réseau dé ruses, de mensonges. Se *laisser envelopper par un adversaire habile.* V. Circonvenir. « *Admirables sans doute pour envelopper une dupe* » (LA BRUY.). ♦ 7° Vx (1549). ENVELOPPER (QQN) DANS, comprendre avec d'autres. V. Entraîner. *Envelopper qqn dans une accusation.* V. Englober, impliquer, inclure. « *Il croyait qu'il ne pouvait être enveloppé dans sa ruine* » (FÉN.). ◈ ANT. Déballer. développer. Dégager. Étaler, manifester. — HOM. *Enveloppée.*

ENVENIMÉ, ÉE [ãvnime]. *adj.* (XIII^e^, « malveillant ». V. Envenimer). ♦ 1° Plein de malveillance, de venin (fig.). *Propos envenimés.* V. Fielleux, hargneux, virulent. Littér. « *Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée?* » (Rnc.). ♦ 2° Infecté. *Ploie envenimée.* Fig. « *Ce peu de lignes semblait distiller un baume salutaire sur sa blessure envenimée* » (ROUSS.).

ENVENIMEMENT [ãvnimmã]. n. *m.* (XIII^e^; de *envenimer).* Action d'envenimer; son résultat. *L'envenimement d'une ploie.* — Empoisonnement général dû à la morsure ou à la piqûre d'une bête venimeuse (On dit aussi *envenimation* [1907]).

ENVENIMER [ãvnime]. *v. tr.* (1119; de en-, et *venin).* ♦ 1° *Vx.* Imprégner de venin. V. Empoisonner. ♦ 2° (*S'envelimer* (sic), 1400). Infecter (une blessure), rendre plus difficilement curable. V. Enflammer, infecter, irriter. *Il a envenimé cette écorchure en la grattant. Faute de soins, la blessure s'est envenimée.* ♦ 3° (1662). Rendre plus virulent, plus pénible. *Envenimer une querelle. V.* Aggraver, attiser, aviver, 'exaspérer. « *L'amour-propre — il envenime tout... il engendre la rancune, la haine* » (Max JACOB). ◈ ANT. Désinfecter, soigner; apaiser, calmer.

ENVERGUER [ãvɛrge]. v. *tr.* (1678; *enverger,* 1643; de en-, et vergue). *Mar.* Attacher (une voile) à une vergue, par la ralingue supérieure.

ENVERGURE [ãvɛrgyr]. n. *f.* (1678; de *enverguer).* ♦ 1° *Mar.* Etat d'une voile enverguée. ◇ Largeur d'une voilure déployée. ♦ 2° (1714). *Cour. Envergure d'un oiseau,* l'étendue des ailes déployées. 0 La plus grande largeur d'un avion. ♦ 3° (1844). Ampleur, *ouverture. Esprit de grande, de large envergure,* apte *à* comprendre beaucoup de choses, à établir des rapports entre des objets lointains. V. Étendue, *ouverture. Son prédécesseur était d'une autre envergure.* V. Calibre, *carrure, classe.* « *La force religieuse d'un esprit marque son envergure* » (SUARÈS). *0 (Choses)* V. Ampleur, étendue. *Une manœuvre de grande envergure.* « *0" peut tenter des opérations d'envergure* » (ROMAIN~).

1. **ENVERS** [ãvɛr]. *prép.* (X^e^; de en-, et vers). ♦ 1° Vx. En face de, vis-à-vis de. *Loc.* Mod. *Envers et contre tous* (mots qui terminaient les formules des anciens serments de foi et hommage) : en dépit de l'opposition générale. « *On peut... vouloir la défendre* (Marie-Antoinette) sur *tous les points, se constituer son avocat, son chevalier envers et contre tous* » (STE-BEUVE). *0 Vx.* Auprès de. « *Je perdrai mon crédit envers sa Majesté* » (CORN.). ♦ 2° *Mod.* A l'égard de (qqn); après un moi désignant un sentiment, une action. *Il est bien disposé* envers *vous.* V. Endroit (à votre endroit). *Être plein d'indulgence envers les enfants.* V. Pour. « *Lynx envers "os pareils, et taupes envers nous, Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes* » (LA FONT.). « *Il s'était montré d'une pingrerie révoltante envers les femmes* » (MAC ORLAN). — A l'égard de (une chose morale). *Traître envers la patrie.*

2. **ENVERS** [ãvɛr]. n. m. (1229; adj., 980; lat. *inversum,* de *invertere* « *retourner* »).

1. L'ENVERS. ♦ 1° Le côté d'une chose opposé à celui qui doit *être vu.* V. Derrière. *L'envers et l'endroit. L'envers d'une étoffe* (Cf. Le *mauvais côté). L'envers d'un décor de théâtre.* Fig. *L'envers du décor* (Cf. le sens 2°). — Vx. *L'envers d'un feuillet.* V. Dos, verso. *L'envers d'une médaille* (V. Revers); *d'une pièce de monnaie. V.* Pile. — *(Choses naturelles)* Le côté opposé à celui qui est ordinairement exposé à la lumière. *L'envers d'une feuille d'arbre. L'envers d'une peau de lapin.* ♦ 2° (XVI^e^). *Fig.* L'aspect (d'une chose) opposé à celui qui se voit généralement; l'aspect caché. Découvrir *l'envers des choses,* celui qui n'apparaît pas d'abord. *L'envers du Grand*

Siècle, ce que n'en montre pas l'histoire officielle. « *Je vous fais voir l'envers des événements que l'histoire ne montre pas: l'histoire n'étale que l'endroit* » (CHATEAUB.). ◇ L'aspect (d'une chose) opposé à celui qui devrait être vu (son aspect superficiel ou peu significatif). « Nous ne voyons *jamais que l'envers des destinées* » (MAETERLINCK). ♦ 3° La face opposée, mais inséparable. V. Contraire, inverse. « *Voilà l'envers tout juste de ce que nous pensions de lui* » (SÉV.). « *Les défauts sont- l'envers inévitable des qualités* » (SIEGFRIED).

II. À L'ENVERS. loc. ndv. ♦ 1° (1382). Du mauvais côté, du côté qui n'est pas fait pour être vu. « *Le bon roi Dagobert avait mis sa culotte à l'envers* » (Chanson). « *Il aura mis un de ses bas à l'envers hier matin* » *(SAND).* ♦ 2° (XV^e^, « *à la renverse* »). Sens dessus dessous. *Mes locataires ont laissé ma maison à l'envers!* V. Désordre (en), *pagaïe (en). Avoir la tête, la cervelle à l'envers,* l'esprit agité, troublé, inquiet. « *Aujourd'hui, veille de mariage, jour où les cervelles étaient à l'envers* » (LOTI). ♦ 3° Dans un sens inhabituel, dans le mauvais sens. *Tes yeux* « *Lacs où mon âme tremble et se voit à l'envers* » (BAUDEL.). *Lire* un texte à *l'envers.* V. Rebours (à). Sa *voiture est rangée à l'envers dans une file en stationnement.* — *Le monde, tout va* à l'envers, mal, en dépit du bon sens. *vous avez prix mes paroles tout à l'envers,* vous les avez mal interprétées. V. Contresens (à), travers (de). Fam. *Faire des progrès à l'envers.* V. Reculons (à).

◈ ANT. Endroit; *avers,* recto; *devant, face.*

ENVI (*A* **L'**) [ɑ̃lɑ̃vi]. *IOC. adv. et prép.* (1543; de envi « défi » (XIII^e^), « rivalité » (XVI^e^); de l'a. fr. *envier* « inviter, provoquer » (XI^e^); *lat. invitare* « inviter »). ♦ 1° Loc. adv. *Litfér.* À qui mieux mieux; en rivalisant, en cherchant à l'emporter sur l'autre. « *Les femmes imitant toutes. à l'envi. l'impératrice Eugénie* » (FRANCE). « *Le gouvernement, les magistrats, les auteurs, s'y sont à l'envi déchninés contre moi* » (ROUSS.). ◇ (Choses) « *Trois petites pièces, moelleuses et sourdes* à ['envi » (LOUYS), autant les unes que les autres. ♦ 2° *Loc. prép.* Vx (1549). *À* L'ENVI DE. en lutte. en rivalité *avec.* « *Ils me fouettaient dans mon enfance comme à l'envi l'un de l'autre* » (LESAGE).

ENVIABLE [ɑ̃vjabl(ə)]. *adj. (fin* XIV^e^, *rare av.* 1830; de *envier).* Qui est digne d'envie; que l'on peut envier. V. Désirable, souhaitable, tentant. Une *situation, une position enviable. Un sort peu enviable.* « *L'homme d'action... leur apparaissait comme un phénomène étrange et enviable* » (MAUROIS). ◈ ANT. *Détestable.*

ENVIDER [ɑ̃vide]. v. *tr.* (1763; de en-, et du rad. de *dévider). Techn.* Tourner (le fil de la trame) autour d'un fuseau, d'une bobine. V. Enrouler, **renvider.** *Machine à envider (envideur* [ɑ̃vidœʀ] ou canetière). ◈ ANT. *Dévider; dérouler.*

ENVIE [ɑ̃vi]. *n. f.* (XII^e^; *enveia,* X^e^; *enveie, 980;* lat. *invidia* « jalousie, désir »).

1. ♦ 1° Sentiment de tristesse, d'irritation et de haine qui nous anime contre qui possède un bien que nous n'avons pas. V. Jalousie. « *Devant la richesse le sentiment le plus ordinaire n'est pas le respect, c'est l'envie* » (FUSTEL de COUL.). *Figuration allégorique de l'envie, dans l'art.* « *L'envie aux doigts crochus, au teint pâle et livide* » (BEAUMARCH.). ♦ 2° (1155, « rivalité »). Désir de jouir d'un avantage, d'un plaisir égal à celui d'autrui. « C'est *le* sort *le plus beau, le plus digne d'envie* » (ROUGET DE LISLE). V. Enviable. *Exciter,* attirer *l'envie de ses voisins.* Vieilli. *Faire envie,* inspirer l'envie. « *Le premier jeune garçon venu. si pauvre qu'il soit avec sa santé, sa force... fera toujours envié à un vieil empereur* » (HUGO). *Il vaut mieux faire envie que pitié.* — Loc. *Regarder avec un œil d'envie, avoir un regardd'envie,* envier. ♦ 3° (1155). ENVIE DE, désir (d'avoir, de posséder, de faire qqch.). V. Appétence, besoin, convoitise, désir, goût, inclination. « *La brûlante envie des distinctions imaginaires* » (BAUDEL.). *Éprouver, ressentir l'envie, une grande envie de foire qqch. Il s'en alla* « *avec une envie de sauter et de courir* ».(LON). « On *se confie le plus souvent par vanité, pnr envie de parler* » (LA ROCHEF.). « *La bêtise consterne et ne donne guère envie de rire* » (COCTEAU). — Besoin organique. « *D'où lui venait cette envie de vomir qui la tourmentait?* » *(GREEN). Envie de* manger (faim), *de boire* (soif), *de dormir* (sommeil). Pop. *Ça l'a pris comme une envie de pisser :* brusquement. ◇ (XII^e^) AVOIR ENVIE DE. V. Convoiter, **désirer, souhaiter.** *Avoir envie d'aller au spectacle, de voyager.* « *Quand on a découvert le souffleur..., les ficelles de l'intrigue, on a envie de s'en aller* » *(MAUROIS). J'irai quand j'en aurai envie,* quand je voudrai. — Ressentir le besoin de, ne pouvoir s'empêcher de. *J'ai envie de pleurer.* — *Avoir envie que.* V. Souhaiter, vouloir. *Il a envie que vous restiez ici.* « *Avez-vous envie qu'on se raille partout de vous?* » (MOL.). — *Avoir envie d'une chose,* de la posséder. *J'ai bien envie de ce tableau, mais ii est un peu cher! 0 Mourir d'envie de qqch. Il en meurt, il en crève* (pop.) *d'envie. 0 L'envie lui est venue, lui a pris d'aller à Paris. Quelle envie t'a pris?* V. Lubie. — Impers. « *Il lui venait une envie de se lever tout d'un coup,... de s'enfuir* » *(GREEN). 0* (1625) FAIRE ENVIE, exciter le désir. V. Tenter. Ce voyage *m fait envie. 0 Contenter, passer* son *envie!* se satisfaire. *Faire passer l'envie d'une chose à qqn,* lui *en ôter* le dé si V. Dégoûter, rassasier. *Je vais lui en ôter l'envie.* ♦ 4° (1606 Fam. *Envie de femme* grosse, désir vif, subit et bizarre éprouv parfois par les femmes enceintes (Cf. *ci-dessous, II,* 1°). — (ANT. Amour, charité, *désintéressement. détachement. mépri* dégoût, répulsion. satiété).

II. ♦ 1° (1691). *Pop.* Tache cutanée (nævus, angiom présente à la naissance et que l'on croyait être la marqu d'une envie de la mère (Cf. *ci-dessus,* I, 4°). V. **Nævus,** tach (de vin). « *C'est un fait que ces signes nommés* « *envies* » s *réduisent à un petit nombre de types qu'on peut classer, d'après leur couleur et leurforme, en fraises, en groseilles et framboises taches de vin et de café* » (FRANCE). ♦ 2° (1640). ENVIES *Pop.* Petites peaux qui se forment sur le pourtour des ongle

ENVIER [ɑ̃vje]. *v. tr.* **(1165;** de *envie).* ♦ 1° Éprouve envers (qqn) un sentiment d'envie (1° et 2°) soit qu'on désir ses biens, soit qu'on souhaite être à sa place. V. Hair, **jalou ser.** *Envier les autres. Tout le-monde l'envie.* — *Je vous envi d'être* si *peu frileux!* ♦ 2° Éprouver un sentiment d'envi envers (qqch.). V. Convoiter, désirer. *Envier qqch. à qqn* désirer posséder ce qu'il possède. « Ce n'était *pas qu'elle lu enviât sa portion de l'héritage paternel* » *(GREEN). 0* Vx Souhaiter. désirer pour soi-même. avoir envie de. « *M voilà devenu assez vieux pour envier la gaieté des autres.* » (FLAUB.). « *Plus d'un. en apercevant ces coquettes résidences si tranquilles, enviait d'en être le propriétaire* » (FLAUB.). — Mod. *N'avoir rien à envier à personne* : n'avoir rien à désirer être comblé. « *Un ensemble d'une richesse, d'une élégan féerique... oui n'a rien à envier à aucun art* » *(GAUTIER).* ◈ ANT. *Aimer, vanter.* Mépriser, rejeter.

ENVIEUSEMENT [ɑ̃vjøzmɑ̃]. *adv.* (XVI^e^; de *envieux) Rare. De* façon envieuse.

ENVIEUX, EUSE [ɑ̃vjø, øz]. *adj.* et *n.* (XIII^e^; *invidius* 1119; *lat. invidiosus.* V. Envie). ♦ 1° Qui éprouve de l'envie qui est sujet à l'envie. V. Jaloux. *Esprit, caractère envieux Être envieux du bien d'autrui, de ce que les autres possèdent* V. Avide, cupide. « *Tous les hommes étant, quoique fort envieux Lâches et vils devant quiconque a la richesse* » (LEC. DE LIS LE) ♦ 2° N. « *Les envieux mourront, mais non jamais l'envie* » *(MOL.). Faire des envieux.* « *Ces pauvres envieux, en raison d leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite* » (CHATEAUB.) « *On a bien attaqué cet homme* (Hugo) *parce qu'il est grand e qu'il a fait des envieux* » (FLAUB.). ♦ 3° Qui a le caractère d l'envie. *Des regards envieux.* ◈ ANT. *Bienveillant.* désintéressé indifférent.

ENVINÉ, ÉE [ɑ̃vine]. *adj. (Aviné,* v. 1500; de en-, et *vin) Techn.* Qui a pris l'odeur du vin (se dit d'un récipient). *Fût enviné.*

ENVIRON [ɑ̃viʀɔ̃]. *prép., adv. et n. m. pl.* (XII^e^; *envirum 980; a.* fr. *viron,* de *virer;* Cf. Entour). ♦ 1° Prép. Vx ou *littér.* Dans le voisinage de, aux alentours de. V. Vers. — En parlant du temps. « *Environ cette époque, à la tombée d'un beau jour d'été* » (FRANCE). ♦ 2° Adv. Cour. À peu près un peu plus, un peu moins (devant un nom de nombre) V. Approximativement. — **(Temps)** *Il y a environ deux ans il y a deux ans environ.* « *L'abbé Mionnet passa environ une heure et demie à son église* » **(ROMAINS). Un** *homme d'environ cinquante ans.* V. **Quelque.** — (Espace) « *L'homme fit environ deux* cents *pas* » (ZOLA). — (Quantité, prix) *Sa propriété vaut environ dix millions.* V. Dans (dans les). « *Des communs spacieux, une ferme et environ huit hectares de terre* » (ROMAIN~). ♦ 3° (v. 1460). N. m. pl. ENVIRONS : les a lentours (d'un lieu). V. Abord, alentours, **entour** *(vx). La ville est sans intérêt, mais les environs sont très pittoresques.* « Tout *Combray et ses environs* » (PROUST). *Habiter dans les environs d'une grande ville.* V. Banlieue. *0 Aux environs.* V. Côté (du côté de...), proximité (à), voisina& (dans le). « *Le printemps en Bretagne, est plus doux qu'aux environs de Paris* » (CHATEAUB.). -(Emploi critiqué) *Aux environs de... (telle* époque ue), à peu près à. *Aux environs de Noël.* « *Sur cette plage, encore assez rustique aux environs de 1900* » (MAUROIS). ◈ ANT. Loin (de), *exactement,* précisément.

ENVIRONNANT. ANTE [ɑ̃viʀɔnɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1787 ; de *environner).* Qui environne, qui est dans les environs. V. Circonvoisin, proche, voisin. *Les bois environnants.* ◈ ANT. *Éloigné, lointain.*

ENVIRONNEMENT [ɑ̃viʀɔnmɑ̃]. n . m . (1300, « contour » ; de *environner).* ♦ 1° Action d'environner; son résultat. ♦ 2° *Vx.* Enceinte; environs d'un lieu. ♦ 3° *Ling.* Contexte immédiat. ♦ 4° (1964; d'apr. l'amér. *environment).* Ensemble. des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines. V. Ambiance, **atmosphère,** entourage, milieu. *Protection, politique, qualité de l'environnement. V. aussi* Écologie. *Environnement rural, urbain.* — *L'environnement spatial, acoustique, thermique. Environnement et qualité de la vie, et défense*

*ontre la pollution**, les nuisances*. ◇ *Par ext.* Conditions xtérieures susceptibles d'agir sur le fonctionnement d'un ystème, d'un dispositif.

ENVIRONNEMENTAL, **ALE,** AUX [ɑ̃viʀɔnmɑ̃tal, o]. *dj.* (1972; de *environnement*, 3°). *Didact.* Relatif à l'environnement. V. *aussi* Écologique.

ENVIRONNEMENTALISTE [ɑ̃viʀɔnmɑ̃talist(ə)]. *n.* 972; de *environnement*, 3°). *Didact.* Spécialiste de l'étude e l'environnement*. V. Écologiste.

ENVIRONNER [ɑ̃viʀɔne]. v. *tr.* (XII^e^; de *environ*). ♦ ° (XIV^e^). Faire le tour de; mettre autour de. V. Entourer, nceindre, enclore. V. *Environner une ville de remparts; es remparts environnent la ville.* — Mod. (passif) L'arène était environnée d'un grillage métallique » (CARCOPINO). 2° Être autour de, dans les environs de. *Les coteaux, les ontagnes qui environnent la ville.* « *Un grand chêne dans une prêt élève ses branches Epaisses au-dessus de tous les arbres ri l'environnent* » (FÉN.). ♦ 3° (Personnes). *Vieilli* (XVI^e^) ivre habituellement auprès de (qqn). « *Des hommes artifi- eux et intéressés les environnent* » (FÉN.). *Mod.* (pronom. u passif) *S'environner d'amis, être environné d'amis.* ♦ 4° *Vx* XIV^e^). Se mettre, se porter autour (de qqn, qqch.). *Les sol- ats environnèrent la ville.* V. Cerner, encercler. — Mod. *Raphaël marchait environné de ses élèves, escorté des cardi- aux et des princes* » (CHATEAUB.). ♦ 5° Fig. et littér. *Les angers l'environnent de* foutes *parts.* V. Assaillir. « Son *souci N'environne* » (COLETTE). ◈ ANT. *Dégager; abandonner, délais- r, écarter.*

ENVISAGEABLE [ɑ̃vizaʒabl(ə)]. *adj.* (1845; répandu au X^e^; de *envisager*). Susceptible d'être envisagé, imaginé. *L'hypothèse, il y a deux ans, n'était même pas envisageable* » *Le Figaro*, 29-11-1966). V. Concevable, possible, prévisible. ◇ ANT. *Inenvisageable.*

ENVISAGER [ɑ̃vizaʒe]. v. tr. (1560: de en-, et *visage*). 1° Vx. Regarder (une personne) au visage. V. Dévisager. *Plus je vous envisage, Et moins je me remets, Monsieur, otre visage* » (RAC.). ♦ 2° (1653). Considérer. V. Considérer, contempler. « On *n'est homme que par le ferme regard ont on envisage la vie et la mort* » (MICHELET). « *Elle avait u le temps d'envisager en face tous les aspects de son malheur* » LOTI). — Considérer sous un certain aspect. V. Regarder, oir. *L'aspect, l'angle sous lequel il faut envisager la question,* e point de vue. ♦ 3° Prendre en considération, avoir en ue. « *L'attitude d'un homme qui n'envisage que l'intérêt énéral* » (BARRÈS). V. Penser (à). ♦ 4° Prévoir, imaginer omme possible. « *Les observateurs s'efforcent de comprendre es troubles..., d'envisager leurs conséquences* » (DUHAM.). *Envisager le pire. Dans ces conditions il devient difficile d'envi- ager cette construction.* ♦ 5° ENVISAGER DE... suivi de l'infinitif. V. Penser, projeter. *Il envisage de mettre ses enfants n pension* « *Masson, Raymond et moi, nous avons envisagé de asser ensemble le mois d'août à la plage* » (CAMUS).

ENVOI [ɑ̃vwa]. *n. m.* (*Envei*, 1130; de *envoyer*). ♦ ° Action d'envoyer. *Envoi d'une lettre, d'un message par la oste; envoi de marchandises.* V. Expédition. *Envoi franco de ort; envoi contre remboursement. Envoi de fleurs.* — *Envoi de roupes, de renforts, de matériel sur le front.* — Sport. *Coup l'envoi*, au football : envoi du ballon, par l'avant qui ouvre e jeu. ◇ (1803) Ce qui a été envoyé. J'ai *reçu votre envoi le 8 courant.* ♦ 2° Dr. *Envoi en possession.* V. Possession. ♦ 3° (2^e^ moitié XIV^e^). Dans la ballade, Dernière strophe de quatre vers qui dédie le poème à qqn. « *A la fi" de l'envoi, je ouche* » (ROSTAND). 0 Hommage manuscrit de l'auteur l'un livre (à distinguer de *dédicace).*

ENVOILER (S') [ɑ̃vwale]. v. *pron.* (1694; de en-, et *oile). Techn. Se* courber, se gauchir, en parlant du fer et de 'acier, lorsqu'on les trempe. V. Voiler.

ENVOL [ɑ̃vɔl]. n. *m.* (1886; de envoler). ♦ 1° Action de 'envoler, de prendre son vol. *L'envol d'un oiseau.* « *Un envol le pigeons écarlates* » (RIMBAUD). — *Fig.* V. Essor. « Ce que *herchent les danseurs, c'est le vertige favorable à l'envol dans les régions où réside le dieu inaccessible* » (LOTI). ♦ 2° Action de s'envoler, de quitter le sol, en parlant d'un avion. V. Décollage.

ENVOLÉE [ɑ̃vɔle]. *n. f.* (1875; subst. participe de *envoler).* ♦ 1° Action de s'envoler. « *Des envolées de feuilles mortes dansant la farandole* » (LOTI). ♦ 2° *Fig.* Élan dans l'inspiration; en poésie et dans le discours. « *De belles envolées lyriques* » (HENRIOT) « *Mes plaidoiries, mes grandes envolées professionnelles sur l'innocence et la justice* » *(CAMUS).*

ENVOLER **(S')** [ɑ̃vɔle]. v. *pro".* (1160; de en-, et voler). ♦ 1° Prendre son vol, sa volée; partir en volant. *Les oiseaux se sont envolés. S'envoler à tire-d'aile.* — (Avec ellipse du pron. pers.) *Le moindre bruit fera envoler cet oiseau. 0* Par anal. *L'avion s'envola, malgré le brouillard.* V. Décoller, partir. ♦ 2° *Fig.* et *fam.* Disparaître subitement. V. Disparaître, éclipser (s'), enfuir (s'), partir. *Personne, ils SE sont envolés. Je ne trouve pas ma montre, elle ne s'est pourtant pas envolée.* ♦ 3° Être emporté par le vent, par un souffle. *La fumée s'envole. Son chapeau s'est envolé quand il a ouvert la fenêtre. Tous ses papiers s'envolèrent.* V. Disperser (se), voler. ♦ 4° S'élever, monter (bruit). « *Des cris variés s'envolent par les fenêtres* » (COLETTE). ♦ 5° Passer rapidement, disparaître. V. Aller (s'en), disparaître, écouler (s'), effacer (s'), enfuir (s'), évanouir (s'), partir, passer. *Le temps s'envole.* « *Depuis le Congrès de Paris, Napoléon III voyait s'envoler l'espoir de réviser les traités de 1815* » (BAINVILLE). — PROV. *Les paroles s'envolent, les écrits restent (lat. Verba volant, scripta manent).* ◈ ANT. Poser (se). Atterrir. Demeurer, rester.

ENVOÛTANT, **ANTE** [ɑ̃vutɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (XX^e^; de envoûter). Qui envoûte (2°), séduit irrésistiblement. V. Captivant, ensorcelant. *Un charme envoûtant.*

ENVOÛTEMENT [ɑ̃vutmɑ̃]. n. m. (XIV^e^; de *envoûter*). ♦ 1° Action d'envoûter: *son résultat. Formules d'envoûtement.* V. Maléfice, sortilège. *Conjurer un envoûtement.* « *Mélek, depuis quelques jours, avait entrepris des prières et un envoûtement pour obtenir sa mort* » (Lon). ♦ 2° *Fig.* Action d'envoûter (2°); état d'une personne envoûtée. V. Charme, fascination, séduction. « *L'œuvre de Rimbaud conserve une prodigieuse puissance d'envoûtement* » (CARCO). ◈ ANT. *Exorcisme.*

ENVOÛTER [ɑ̃vute]. v. fr. (XIII^e^; de en-, et de l'a. fr. *volt, vout* « visage, image », du lat. *vultus*). ♦ 1° *(Magie).* Représenter une personne par une figure de cire, de terre *glaise*, etc. (autrefois appelée *volt, vout*) dans le dessein de faire subir à la personne représentée l'effet magique des invocations que l'on prononce devant la figurine ou des atteintes qu'on lui porte. « *Réputés grands sorciers à faire des images de cire à la ressemblance du roi et des princes pour les envoûter* » (MÉZERAY). ♦ 2° (Fin XIX^e^). *Fig.* et *cour.* Exercer sur (qqn) un attrait, une domination irrésistible. V. Captiver, charmer, ensorceler, fasciner, séduire, subjuguer. *Il n'est plus lui-même, cette femme l'a envoûté.* « *Nous étions envoûtés par les gestes, les voix, le décor, fout ce prestige du théâtre* » (THARAUD).

ENVOÛTEUR, EUSE [ɑ̃vutœʀ, øz]. *n.* (1870; de *envoûter*). Personne qui pratique l'envoûtement. V. Sorcier; enchanteur, magicien.

ENVOYÉ, **ÉE** [ɑ̃vwaje]. *adj.* et *n.* (1867; V. Envoyer). ♦ 1° *(Choses).* Qui *a été* envoyé. *Une balle bien envoyée.* — *Fig.* et *fam.* (1867) *Une réponse, une réplique bien envoyée :* qui porte par sa justesse, son opportunité. ♦ 2° (Fin XV^e^). N. m. et *f.* Personne qu'on a envoyée quelque part pour accomplir une mission. *Envoyé porteur d'un message.* V. Courrier, estafette, exprès, messager. *Envoyé spécial d'un journal.* V. Correspondant. *Envoyé chargé de représenter un parti, un pays.* V. Agent, ambassadeur, attaché, délégué, député, émissaire, missionnaire, parlementaire, plénipotentiaire, représentant. — Fam. *Vous êtes l'envoyé du ciel! vous* arrivez opportunément.

ENVOYER [ɑ̃vwaje]. *v. tr. : j'envoie, nous envoyons; j'envoyais, nous envoyions; j'envoyai, nous envoyâmes; j'enverroi, nous enverrons; j'enverrais, nous enverrions; que j'envoie; que j'envoyasse: envoie, envoyons, envoyez* (XII^e^; *enveiier, 980; lat. inviare* « parcourir, faire parcourir », rac. *via* « voie »).

I. ENVOYER QQN. ♦ 1° Faire aller, partir (qqn quelque part). *Envoyer un enfant à la montagne, à l'école, chez sa grand-mère. Envoyer des troupes au front. Envoyer un courrier, une délégation auprès, au-devant, à la rencontre de qqn.* — *Absolt.* Vx. *Envoyer chez qqn,* envoyer des domestiques chez qqn pour porter un message. « Je *n'osais pas envoyer chez Albertine, il était trop tard* » (PROUST). — (Pour une destination qui est aussi une situation) *Envoyer un enfant en vacances. Envoyer qqn dans l'autre monde,* le faire mourir. *Envoyer des soldats à la mort,* en un lieu, dans une situation *où* ils *seront tués. Envoyer un criminelà l'échafaud.* — Spécialt. *Les électeurs ont envoyé trois députés à l'Assemblée.* V. Élire, nommer. ◇ *Envoyer qqn à qqn* (pour le rencontrer). *Médecin qui envoie un malade à un confrère.* « *0" m'envoie à Pyrrhus: j'entreprends ce voyage* » (RAC.). *Envoyez-moi les gens que cela intéresse.* Fam. *Envoyer qqn au diable**. ♦ 2° Faire aller (qqn) quelque part (afin de faire qqch.). *Envoyer une personne en course: en mission.* V. Dépêcher, détacher; envoyé. 0 *(Employé comme auxiliaire)* Faire aller (qqn) quelque part pour. *Envoyer un enfant /aire des courses. Je l'enverrai chercher du pain. Envoyez-la prendre de leurs nouvelles.* Fig. et fam. *Il l'a envoyé promener, paître,* il l'a repoussé, rabroué (V. Rembarrer, *renvoyer).* — *Absolt.* Faire aller qqn quelque part pour. *J'ai envoyé chercher un médecin. Il ne le lui a pas envoyé dire,* il le lui a dit lui-même, brutalement. ♦ 3" *Par ext.* Pousser, jeter (qqn quelque part). *Boxeur qui envoie son adversaire au tapis. Il l'envova d'un* COUD de pied au bas de l'escalier, dans les décors. -Pop. *Envoyer qqn sur les roses**.

II. (XII^e^). ENVOYER QQCH. ♦ 1° Faire partir, faire parvenir (qqch. à qqn) par l'intermédiaire d'une personne ou des postes. V. Adresser, expédier. *Envoyer* un message, *un télégramme, une lettre, un colis, un cadeau à qqn. Courrier envoyé par avion.* «*Les secours envoyés par air et par route* » *(CAMUS). Envoyer des excuses, des félicitations, des condoléances. Envoyer sa démission.* Mar. *Envoyez!* commandement pour

hisser les couleurs ou exécuter la manœuvre de virement de bord. Pare *à* virer! Envoyez! ♦ 2° Faire parvenir (qqch.) à, jusqu'à (qqn ou qqch.), par une impulsion matérielle. *Envoyer une balle à un joueur.* V. Jeter, lancer. *Renvoyer le ballon qu'on vous envoie. Envoyer une balle avec la main, avec une raquette. Envoyer des pierres dans une vitre. Il m'envoie sa fumée dans la figure.* — *Envoyer une gifle, un coup à qqn.* V. Allonger, donner, flanquer. « *Le dernier coup de pied que je lui ni envoyé l'a fait tomber jusqu'à la loge de la concierge* » (MICHAUX). *Envoyer un coup de fusil.* V. Tirer. ◇ *Par ext.* Adresser à distance à (une personne). *Il m'envoie des baisers.* « *La belle dame m'envoya par la portière ouverte la collection de ses plus délicieux* sourires » (LOTI). 0 En auxiliaire. *Envoyer dinguer, valser qqch. :* pousser, lancer, renverser violemment; et fig. Abandonner complètement, laisser tomber. Ces *recherches ne donnent rien, je vais tout envoyer promener.* ♦ 3° (Sujet *de chose).* Faire aller jusqu'à. *Le soleil nous envoie sa lumière.* — *Le cœur envoie le sang dans les* artères. — Étendre au loin. « La *grande artère qui, sortant du cœur, envoie ses branches par tout le corps* » (DESCARTES).

III. S'ENVOYER. v. *pron.* ♦ 1° (Récipr.). *Ils s'envoient régulièrement de* longues *lettres.* ♦ 2° (Réfl.). *Fam.* Prendre pour soi. V. Enfiler (s'), taper (se); Cf. *pop.* Se farcir. S'envoyer *tout le travail, tout le chemin à pied* : le faire péniblement, de mauvais gré. S'envoyer un verre *de vin,* un *bon repas* : le boire, le *manger.* « *Il y aura toujours qqn... pour s'envoyer de belles tartines de caviar* » (DUHAM.). — *Spécialt.* Vulg. « Une *blonde, Germaine, qui se plaisait à s'envoyer le jeune étudiant* » (ARAGON). — S'envoyer en *l'air,* éprouver un plaisir intense (notamment) le plaisir sexuel. V. Pied (prendre son).

◈ ANT. Recevoir.

ENVOYEUR, EUSE [ɑ̃vwajœʀ, øz]. *n.* (XIII[e], repris XIX[e]; de envoyer). Personne qui envoie. *Retour à l'envoyeur.* V. Expéditeur.

ENZOOTIE [ɑ̃zɔɔti]. *n. f.* (1836; du gr. en « dans », et (épi)*zootie*). *Méd.* Maladie épidémique qui frappe une ou plusieurs espèces animales dans une même région. V. Épizootie.

ENZYMATIQUE [ɑ̃zimatik]. *ndj.* (XX[e]; de enzyme). *Didact.* Qui concerne. les enzymes.

ENZYME [ɑ̃zim]. *n. f.* [Acad.] ou m. (1878; gr. en« dans », et *zumê* « levain »). *Biochim.* Substance protéinique (suff. *-ase*) qui facilite, accroît, une réaction biochimique. *Il existe un grand nombre d'enzymes spécifiques qui jouent un rôle important dans les processus physiologiques de tous les organismes vivants.* V. Fermentation; zym-; -ase. *Syn.* (vieillis) : DIASTASE, *FERMENT,* ZYMASE. *Enzymes digestifs.* V. Entérokinase, ptyaline; pepsine, trypsine. *Produits de nettoyage, lessives aux enzymes.*

ENZYMOLOGIE [ɑ̃zimɔlɔʒi]. n. *f.* (1890; de enzyme, et *-logie*). *Didact.* Étude des enzymes, de leur action.

ÉOCÈNE [eɔsɛn]. *adj. (1843;* angl. *eocene,* do gr. *êôs* « aurore »). *Géol.* Se dit du groupe le plus ancien des terrains tertiaires. *La période éocène précède l'oligocène.* — Subst. (1901). *Le début, la fin de l'éocène. La j-aune de l'éocène* (Nummulites, cérithes, mammifères).

ÉOLIEN, IENNE [eɔljɛ̃, jɛn]. *adj.* et *n. f.* (1615, repris *1798;* du lat. *Æolus,* gr. *Aiolos* « dieu des vents »). ♦ 1° *Harpe éolienne,* table ou boîte sonore tendue de cordes que le vent fait vibrer harmonieusement (aussi *Éoliharpe,* 1845). « Je *suis comme une harpe éolienne, qui rend quelques beaux sons, mais qui n'exécute aucun air* » (JOUBERT). ♦ 2° *Géol.* (1889). Qui provient de l'action du *vent. Dépôts éoliens, érosion éolienne.* ♦ 3° *(1907).* Qui est mû par le vent. *Machine éolienne.* — N. f. UNE ÉOLIENNE. machine à capter l'énergie du vent. roue métallique à pales au sommet d'on pylône. *Éolienne servant à élever l'eau. 0 Par ext. (xx')* Du vent. *Force, énergie éolienne.*

ÉOLIPILE [eɔlipil]. *n.* m. (XVI[e]; de *Éole* « dieu des vents », et lat. *pila* « boule »). *Phys.* Boule de métal creuse remplie d'eau oui, chauffée, s'échappe par deux becs opposés, en la faisant tourner.

ÉOLITHE [eɔlit]. *n. m.* (fin XIX[e]; gr. *êôs* « aurore », et *-lithe*). *Minér., anthrop.* Silex antérieur au quaternaire, qui a l'apparence d'un objet taillé par l'homme.

ÉON [eɔ̃]. *n.* m. (1732; gr. *aiôn,* « temps, éternité »). *Hist. philo.* Se dit, chez les gnostiques, des puissances éternelles émanées de l'Être suprême et par lesquelles s'exerce son action sur le monde.

ÉOSINE [eɔzin]. *n. f.* (1877; du gr. *eos* « rougeur de l'aube », et *-ine*). *Chim.* Matière colorante rouge, obtenue en traitant la fluorescéine par le brome en présence de l'alcool.

ÉOSINOPHILE [eɔzinɔfil]. *adj. et n. m. (v. 1900,* adj.; de *éosine,* et *-phile*). *Méd.* Se dit de cellules qui ont une affinité pour l'éosine*. *Leucocytes éosinophiles,* ou subst. *les éosinophiles.*

ÉOSINOPHILIE [eɔzinɔfili]. *n. f.* (déb. XX[e]; de *éosine,* et *-philie*). *Méd.* ♦ 1° Affinité des leucocytes polynucléaires pour les colorants à base d'éosine. ♦ 2° Excès de cell éosinophiles dans le sang.

ÉPACTE [epakt(ə)]. *n. f.* (1119; bas lat. *epactæ,* gr. *epa (hêmerai)* « (jours) intercalaires »). *Chron.* Nombre exprime l'âge de la Lune au 31 décembre de chaque an et qui indique combien il faut ajouter de jours à l'an lunaire pour qu'elle soit égale à l'année solaire.

ÉPAGNEUL, EULE [epaɲœl]. *n. (Espaignol, 1 3* esp. *español,* lat. pop. *hispaniolus,* de *Hispania* « Espagne Chien, chienne de chasse, à longs poils soyeux et à orei pendantes. *Le barber, le cocker, le king-charles, le setter s des variétés d'épagneul.* — *Suivre qqn comme un épagn* docilement.

ÉPAIR [epɛʀ]. *n.* m. (1907; o. i.). *Techn.* Qualité du pal qu'on apprécie par transparence. ◈ HOM. *Épeire.*

ÉPAIS, AISSE [epɛ, ɛs]. *adj.* (*Espes,* au *sens* 4°, *10 var. espoir:* lat. pop. **spissia,* de *spissus* « épais »). ♦ 1° (est gros, considéré dans son épaisseur (2°) (opposé à min *Un mur épais. Une épaisse tranche de pain. Verre épais opaque. Papier épais.* V. Fort. *Drap épais.* V. Grossier, sol *Une épaisse couche de peinture, de fard.* ◇ Qui mesure (t dimension), en épaisseur. Une *couche épaisse d'un ce mètre.* ♦ 2° (XVII[e]). Dont l'abondance de matière nuit formes *(opposé à fin, svelte). Avoir des doigts épais, des ma épaisses.* V. Court, *gros. Taille épaisse, chevilles épais. Une femme épaisse, une silhouette épaisse.* V. Massif, mast ramassé, trapu. ♦ 3° (XVI[e]). Qui manque de finesse moral). *Un esprit épais.* V. Grossier, lent, lourd, pesant. « *Béotiens, les plus épais de fous les Grecs* » (MONTESQ.). *plaisanterie épaisse. Ce mensonge est un peu épais! V.* Gr ♦ 4° Dont les constituants sont nombreux et serrés (*opp* à clairsemé). V. Fourni, serré. *Feuillage épais. Épaisse tois Chevelure épaisse. D'épais sourcils. Au plus épais de,* à l'endr le plus épais. « *Maurice était à son aise, au plus épais de foule* » (*SARTRE). O (D'un liquide)* Qui a de la consista (*opposé* à clair, fluide). V. Consistant, pâteux, visque *Soupe, sauce, bouillie épaisse. Huile épaisse. Son sang trop épais.* ◇ Qui est dense, en parlant d'un gaz, d'u vapeur, *spécialt.* lorsqu'ils interceptent la lumière (*opp* à léger. transparent). *Un brouillard épais* (Cf. À couper *couteau). Une épaisse fumée. Nuages épais qui cachent soleil.* — Par *ext. Littér.* Dense comme la matière, la st *stance. Ombre épaisse.* « *Mais quelle épaisse nuit tout à co m'environne?* » (RAC.). « *Ce silence épais, presque solid* (MAURIAC). V. Profond. ♦ 5° *Adv.* D'une manière serr *Semer épais.* — *Fam.* Beaucoup. *Il n'y en a pas épais!* Lourd. ◈ ANT. *Mince,* fin. Délié, élancé, svelte. *Délicat, sub* vif. Clairsemé; *clair,* fluide. *Léger,* transparent.

ÉPAISSEUR [epɛsœʀ]. *n. f. (Espesseur,* au sens 4° 13 de *épais).* ♦ 1° (1399). Caractère de ce qui est épais (1 de ce qui est gros, en épaisseur (2°). *L'épaisseur de l armure les protège. Épaisseur de la peau de l'éléphant.* 2° Troisième dimension d'un solide, les deux autres ét la longueur et la largeur, ou la hauteur et la largeur; dim sion d'un corps formant l'écart entre ses deux surfaces parallèles. *Creuser une niche dans l'épaisseur d'un m L'épaisseur d'une armoire.* V. Profondeur. ◇ Mesure de ce dimension. *L'épaisseur d'un livre, d'un tissu, d'un papier.* Grosseur. *Épaisseur des parois d'un verre:* par ext. d'un *ver Épaisseur d'une couche de neige, de peinture; par ext. épaiss de neige, de peinture. Diminuer l'épaisseur. Une épaisseur deux centimètres.* ♦ 3° (Avec un numéral). Papier en dou *épaisseur,* replié. en double. *Quatre épaisseurs de tis* ♦ 4° Caractère de ce qui est épais (4°), serré. *Épaisseur de chevelure. du feuillage, de l'herbe.* « *Les rebords des senti sont comme feutrés par l'épaisseur magnifique des gramen.* (LOTI). ◇ Caractère de ce qui est consistant. V. Cons tance. *L'épaisseur d'une sauce. 0* Caractère de ce qui dense. V. Densité. *L'épaisseur du brouillard nous cnch le paysage.* Par ext. *L'épaisseur des ténèbres.* « *À trav l'épaisseur de ses rêves* » (B. CON~TANT). 0 *Fig.* (Des ouv ges de l'esprit) Consistance, profondeur, richesse. Ce *roma beaucoup d'épaisseur. Ce personnage manque d'épaisseur.* ANT. Finesse, minceur. *Maigreur.* Fluidité. Légèreté, *trans* rence.

ÉPAISSIR [epesiʀ]. *v.* (déb. XVI[e]; *espeissir,* 1155; *spess* XIV[e]; de *épais).*

I. *V. intr.* ♦ 1° Devenir épais, consistant, dense. *Dès q la crème épaissit, ôtez-la du feu. La mayonnaise épaissit.* Prendre. ♦ 2° (1835). Perdre sa minceur, sa sveltesse. Grossir. *Sa taille a épaissi.* « *Non seulement elle n'avait p* encore épaissi *mais à la suite d'excès d'exercice elle av trop fondu* » (PROUST).

II. *V. tr.* ♦ 1° Rendre plus épais, plus consistant. *Épais un sirop, une sauce par évaporation; en ajoutant de la for,* (V. Lier). ◇ *Pour épaissir votre sang, il faut manger de b* gros *bœuf* » (MOL.). ♦ 2° S'ÉPAISSIR. v. *pron.* Devenir p *serré,* plus compact. *Sa chevelure s'épaissir.* « *La foule s'épa*

ssait » (HUGO). ◇ Devenir plus dense, plus consistant. *Le brouillard s'épaissit encore plus, la lune fut tout à fait pilée* » *(SAND). Le sang des vieillards s'épaissit.* Fig. *L'ombre épaissit. Le mystère s'épaissit autour de ceffe affaire,* augente. — Perdre *sa* sveltesse. *Sa taille s'est épaissie.* ◈ ANT. *Fluidifier (se). Affiner* (s'), *maigrir. Éclaircir, éclaircir* ').

ÉPAISSISSANT. ANTE [epesisã, at]. *adj. (1660;* de *aissir). Techn.* Se dit d'une substance qui augmente la scosité d'un liquide. — *Subst.* (1890) *Un épaississant.*

ÉPAISSISSEMENT [epesismã]. *n. m. (Espessissement,* i38; de épaissir). ♦ 1° Le fait de devenir plus épais en Insistance, densité. *L'épaississement du brouillard. Épaississment de la sève, du* sang. ♦ 2° Le fait de devenir plus épais dimension. *Épaississement de la peau exposée au soleil.* — rte de la minceur. *Épaississement de la taille.*

ÉPAISSISSEUR [epesisœʀ]. *n. m.* (1948; de *épaissir). echn.* Appareil servant à concentrer un corps solide en lution dans un liquide.

ÉPAMPRAGE [epãpʀaʒ] ou *(vx)* **ÉPAMPREMENT** [epãpʀəmã]. *n.* m. (1864,-1611; de *épamprer*). Action d'épamer.

ÉPAMPRER [epãpʀe]. *v. tr.* (XVIe; de *é-,* et *pampre*). débarrasser (la vigne) des pampres, des feuilles mutiles, pour voriser la production du fruit.

ÉPANCHEMENT [epãʃmã]. *n. m.* (1606; de *épancher).* 1° Vx ou *poét.* Déversement, écoulement. « *Féconds panchements de pluie et de rosée* » (CORN.). ♦ 2° Déversement d'un liquide organique ou accumulation de liquide athologique dans les tissus ou dans une cavité. V. Ascite, mpyème, hématome, hémorragie, infiltration, œdème; iff. -rragie. *Épanchement pleural.* V. Pleurésie. *Épanchement novial* (cour. : *de synovie).* V. Hydarthrose. ♦ 3° *Fig.* Action e s'épancher; communication libre et confiante de sentients, de pensées intimes. V. Abandon. confidence. effusion, xpansion. *Doux, tendres épanchements.* V. Aveu. *Avoir besoin 'épanchement. Arrêter ses épanchements.* « *Une de ces heures 'épanchement total, où deux âmes de jeunes hommes, préparles par l'amitié, s'étreignent spontanément et se pénètrent* » MART. du G.). ◈ ANT. Réserve.

ÉPANCHER [epãʃe]. Y. *tr.* (1312; lat. pop. **expandicare,* lass. *expandere* « répandre »).

1. ♦ 1° *Vx* ou *poét.* Faire couler. V. Verser. « *Une fontaine panche* son eau *pure* » (GAUTIER). ◇ Fie. et *littér.* Produire énéreusement. V. Répandre. ♦ 2° *Cour.* Communiquer brement, avec confiance et sincérité. V. Confier, livrer. *Le soupir le plus doux où une âme de femme puisse épancher on secret* » (BOURGET). « *Tout ce que j'avais, enfant, rêvé de lus doux dans l'amour... c'était, devant celle que j'aimais, 'épancher librement ma tendresse* » (PROUST).

II. S'ÉPANCHER. Y. *pron.* ♦ 1° vx ou *poét.* Couler, se éverser. « *Je sentais comme une fontaine de miséricorde qui 'épanchait du haut du ciel dans mon cœur* » (FLAUB.). — Mod. *4éd.* Former un épanchement. V. Extravaser (s'). 0 Fig. e répandre abondamment. *«L'amour est inépuisable; . .. plus s'épanche, plus il surabonde* » (LAMENNAIS). ♦ 2° *Fig.* Communiquer librement, avec abandon, ses sentiments, ses pinions, ce que l'on cachait. V. Abandonner (s'), confier se), livrer (se), ouvrir (s'). *Il a besoin de s'épancher.* V. xpansif. *S'épancher dans ses lettres, dans un journal intime. Mon cœur ouvert et confiant s'épanchait avec des amis et des rères* » (ROUSS.).

◈ ANT. Fermer (se).

ÉPANDAGE [epãdaʒ]. *n. m.* (1765; de *épandre). Vx.* action d'épandre. *Agric.* Action de répandre (l'engrais, le umier) sur un sol pour le fertiliser. V. Amendement. — *Champ d'épandage,* où s'épurent par filtrage les eaux d'égout; *our.* où l'on verse les ordures: *géogr.* zone plate où l'eau se épand, s'étale.

ÉPANDEUR, EUSE [epãdœʀ, øz]. *n.* (XX"; de *épandre). echn.* Machine pour l'épandage des engrais, du fumier, de 'asphalte.

ÉPANDRE [epãdʀ(ə)]. *v. tr.;* conjug. *rendre* (1080; lat. *xpandere).* ♦ 1° Vx. ou *littér.* Verser en abondance (généalement sur "ne certaine étendue). V. Épancher, répandre, erser. — Fig. « Cette *bonté immense qu'il épandait sur les hoses et sur les êtres* » (ZOLA). *Pronom.* S'étaler, s'étendre. t *Une rougeur s'épandit sur sa joue comme du vin dans un verre l'eau* » (RENARD). ♦ 2° *Techn.* Etendre en dispersant. V. Etaler, étendre. *Épandre du fumier, des engrais* (V. Épandage).

ÉPANNELER [epanle]. *v. tr.; conjug. appeler (1755;* le *é-,* et *panneau). Sculpt.* Dégrossir (un bloc de pierre, de marbre) par "ne taille en plans qui dégage la forme du sujet. V Tailler. *Pierre épannelée.*

ÉPANNER [epane]. *v. tr.* (1870; de é-, et *pan). Techn.* Aplanir l'un des côtés de (un carreau de pierre meulière).

ÉPANOUI, IE [epanwi]. *adj.* (XIIe; de *épanouir).* ♦ 1° Éclos, ouvert. «La *rose épanouie et toute grande ouverte* » (HUGO). ♦ 2° Détendu par la joie. Un *visage, un sourire épanoui.* V. Radieux, réjoui. ♦ 3° Développé dans toutes ses possibilités, ses qualités. Un *corps épanoui. Chairs épanouies.* « *Les formes arrondies, onduleuses, régulièrement épanouies* » (TAINE). ◈ ANT. Fermé. Contraint, contrarié.

ÉPANOUIR [epanwiʀ]. *v. tr.* (1539, finale d'apr. *évanouir;* de *espanir,* intr., 1150; frq. **spannjan* « étendre »).

I. ♦ 1° Ouvrir, faire ouvrir (une fleur), en déployant les pétales. *La plante* « *épanouir ses fleurs odoriférantes avec mille couleurs nouvelles* » (FÉN.). ◇ *Par anal.* V. Déployer, étaler, étendre. *Paon qui épanouit sa queue.* « *D'autres* (barques) *épanouissaient à l'horizon leurs voiles latines* » *(NERVAL).* ♦ 2° *Fig.* (1671). Détendre, en rendant joyeux. *La joie, un bon mot épanouit leurs visages.* V. Dérider, réjouir. *Espérance qui épanouit le cœur.* V. Dilater. *Cela l'a épanoui.* ♦ 3° Permettre ou provoquer l'épanouissement de (qqn). Ce nouveau *genre de vie l'a épanoui.*

II. S'ÉPANOUIR. *v. pron.* ♦ 1° S'ouvrir (fleurs). V. Éclore. « *Un grand grenadier dont les belles fleurs rouges s'épanouissaient au soleil* » (DAUD.). ♦ 2° *Par anal.* Prendre ou affecter la forme d'une fleur épanouie. *Verre qui s'épanouit en forme de tulipe.* V. Évaser (s'). *Jet* d'eau *qui s'épanouit à son sommet.* « *Les ombrelles de soie rouge, verte, bleue ou jaune des barreuses s'épanouissaient à l'arrière des canots* » (MAUPASS.). ♦ 3° *Fig.* (1675). Se détendre sous l'effet de la joie. *Visage qui s'épanouit de joie.* — Devenir joyeux, radieux. À *cette nouvelle, il s'est épanoui.* ♦ 4° *Métaph.* ou fig. Se développer librement dans toutes ses possibilités. Sa *beauté, ses charmes commencent à s'épanouir. Les enfants s'épanouissent dans la confiance.* « *Certaines femmes timides et tristes s'épanouissent à la chaleur de l'admiration, comme des fleurs au soleil* » (MAUROIS).

◈ ANT. *Fermer. Assombrir. Étouffer, oppresser. Dépérir,* étioler *b-7.*

ÉPANOUISSEMENT [epanwismã]. *n. m.* (1611; *espanissement,* XVe; de *épanouir).* ♦ 1° Déploiement de la corolle. *L'épanouissement des* roses. V. Éclosion, floraison. ♦ 2° Par anal. « Un *trait lumineux... se termina soudain en un épanouissement d'étincelles, semblable à une fleur monstrueuse* » (GREEN). — *Anat.* Subdivision en branches. V. Ramification. *Épanouissement d'un nerf,* d'un vaisseau. ♦ 3° *Fig.* Le fait de s'épanouir (3°). *L'épanouissement du visage, des traits.* « *La joie n'est qu'un épanouissement du cœur* » (CORN.). ♦ 4° *Par ext.* Le fait de s'épanouir (4°); entier développement. *Épanouissement physique. Être dans tout l'épanouissement de sa beauté.* V. Éclat, Plénitude. Une société « où *chacun trouve la liberté spirituelle et la possibilité de l'épanouissement moral* » (DANIEL-ROPS). *Épanouissement d'un talent, d'un art.* ◈ ANT. *Avortement.* Dépérissement.

ÉPAR. v. ÉPART.

ÉPARCHIE [epaʀʃi]. *n. f.* (1864; *gr. eparkhia* « province »). *Anfiq.* Dignité d'éparque. ◇ Circonscription territoriale civile et ecclésiastique de l'ancien empire byzantin.

ÉPARGNANT. ANTE [epaʀɲã, ãt]. *adj.* et *n.* (XIVe; de *épargner).* ♦ 1° Adj. *Vx.* Qui épargne, qui a l'habitude de l'épargne. V. Économe. « Je ne *suis pas assez épargnant* » (FÉN.). ♦ 2° N. *Mod.* (XXe). Personne qui épargne, met de l'argent de côté. *Les épargnants et les consommateurs. L'inflation ruine les petits épargnants.* ◈ ANT. *Dépensier,* prodigue.

ÉPARGNE [epaʀɲ(ə)]. *n. f.* (*Espargne,* XIIe; de *espargner.* V. Épargner). ♦ 1° Gestion où les dépenses sont maintenues à "n-niveau inférieur aux recettes en vue de constituer des réserves. V. Économie. *Rembourser une dette par l'épargne. Les grands bourgeois* « *reconnaissent chez le paysan toutes les vertus bourgeoises, et particulièrement, le goût de la propriété et de l'épargne* » (CHARDONNE). — Écon. *Épargne-réserve* ou *épargne-prévoyance,* pour les besoins futurs. V. Épargnant. *Épargne-économie,* créatrice de capitaux. *Épargne-logement,* investie dans la *construction. Plon d'épargne-logement.* « *L'épargne est l'origine du capital comme elle est la justification morale du capitalisme, puisqu'elle représente une privation,* un *effort et* même un sacrifice » (BAINVILLE). — Cour. Caisse *d'épargne,* établissement ayant pour objet de recevoir en dépôt les économies de faible montant et de leur servir un intérêt capitalisé annuellement. *Livret de caisse d'épargne.* ♦ 2° Par ext. *Vieilli.* Les sommes épargnées, économisées. V. Économie, réserve; bas (de laine), magot. *Vivre de ses épargnes, placer* ses *épargnes.* — *Mod.* Ensemble des sommes mises en réserve ou employées à créer du capital. *Rémunération de l'épargne* (V. Intérêt). *Emprunt faisant appel à l'épargne du pays. La petite épargne,* l'ensemble des économies de petits épargnants. ♦ 3° *Fig.* Action de ménager, d'utiliser une chose avec modération. V. *Économie. L'épargne du temps, desforces. Aliments d'épargne,* substances qui, sans être à proprement parler des aliments, donnent une sensation de satiété et diminuent la

fatigue, rendant ainsi plus facile un régime d'amaigrissement. 0 Grav. *Taille d'épargne,* manière de tailler le bois en faisant apparaître en relief les parties qui seront reproduites après encrage. — *Épargne* (dans la gravure sur métal) : partie de la planche qui, recouverte d'un enduit protecteur, n'est pas attaquée par l'acide. ◈ ANT. Gaspillage. *Consommation.*

ÉPARGNER [eparɲe]. *v. tr.* (*Espargner*, XII^e^ ; *esparigner*, 1080; germ. *sparanjan*, de *sparôn* « épargner »).

I. *(Compl. de personne).* ♦ 1° Traiter avec ménagement, indulgence, clémence. *Épargner son adversaire, son ennemi vaincu.* V. Grâce (faire). *Il n'a épargné personne dans sa critique, dons son article.* Par *ext. Épargner la vieillesse, l'amour-propre de qqn.* V. Ménager, respecter. — (Sujet de chose) *La guerre a épargné ces populations. L'épidémie ne l'a* pas épargné. ♦ 2° Laisser vivre. *Épargner des captifs.* V. Gracier. Pas un otage n'a été épargné. V. Sauter. *Les enfants seuls furent épargnés.*

II. *(Compl. de chose).* ♦ 1° (XII^e^). Consommer, dépenser avec mesure, de façon à garder une réserve. V. Économiser, ménager. *Épargner le sucre.* — *Ne pas épargner une chose,* en user sans compter. On *"'a pas épargné le beurre, les épices dans* ce *plat.* ♦ 2° Conserver, accumuler par l'épargne. *Épargner une somme d'argent.* V. Économiser, thésauriser. *L'argent qu'il* a épargné. — Absolt. *Épargner sur tout, épargner sur la nourriture.* V. Lésiner. *Épargner pour ses vieux* jours *(économiser* est plus cour.). ♦ 3° (XVI^e^). *Fig.* Employer **avec mesure. V. Compter, ménager.** *Épargner ses pas, sa peine, ses forces.* « *La discipline facilite le travail, épargne le temps de celui qui commande et de celui qui obéit* » (BERNANOS). *Je n'épargnerai rien pour vous donner satisfaction.* **V. Négliger.** ♦ 4° (XVII^e^). ÉPARGNER UNE CHOSE À QQN, **ne pas la** lui imposer, faire en sorte qu'il ne **la** subisse pas. V. **Éviter.** *Épargner un travail, une peine, un effort. un dérangement à qqn. Épargnez-moi vos explications, vos récriminations, vos larmes. Espérons que la guerre nous sera épargnée.* « *En dépit des froissements, des blessures, qui ne sont point épargnés à ceux qui s'aiment* » (R. ROLLAND). *S'épargner des soins, des efforts.* « *Oh! que vous vous seriez épargné de mouvements et d'agitations* » (BOURDALOUE). — (Sans compl. indir.) « Ces *deux maximes bien entendues épargneraient bien des préceptes de morale* » (ROUSS.). **V. Supprimer.** ♦ 5° *Techn.* (1762). Laisser en blanc (une partie du papier) dans une aquarelle, une gouache; laisser intacte (une partie d'une planche gravée). **v. Épargne** (3°).

◈ ANT. Accabler, *frapper, punir. Désoler,* éprouver, *ravager.* Supprimer, tuer. Consommer, *dépenser. Imposer, obliger (à).*

ÉPARPILLEMENT [eparpijmɑ̃]. *n. m. (Esparpillement, 1290;* de *éparpiller).* Action d'éparpiller, fait de s'éparpiller. *Un éparpillement de plumes, de papiers.* **V. Désordre, dispersion, dissémination.** « *Dans un éparpillement confus de paperasses administratives* » *(COURTELINE).* ◇ Fig. *Éparpillement des efforts.* **V. Émiettement.** « *Il me faut par tous les moyens, lutter contre la dislocation et l'éparpillement de la pensée* » (GIDE). ◈ ANT. *Concentration, réunion. Conjugaison; cohésion.*

ÉPARPILLER [eparpije]. Y. *tr.* (*Esparpeiller 1120;* lat. pop. *°sparpiliare,* crois. de *spargere* « répandre » (V. **Épars),** *et papilio* « papillon »). ♦ 1° Jeter, laisser tomber çà et là (plusieurs choses légères ou plusieurs parties d'une chose **légère). V. Disperser, disséminer, répandre,** *semer. Éparpiller de la paille, du foin* sur *le sol. V.* **Étendre.** « **Un** *coup de vent avait éparpillé des lettres sur le petit bureau, renversé un vase* » (MART. du G.). Pronom. *La cendre s'est éparpillée.* — Au p. p. *Papiers éparpillés.* ♦ 2° Disposer, distribuer irrégulièrement, en plusieurs endroits relativement *éloignés. Éparpiller des troupes le long de la frontière. Des amis que la vie a éparpillés* aux *quatre coins du pays.* V. Disperser, séparer. Pronom. *La foule s'éparpilla en petits groupes.* V. Égailler (s'). Les *maisons* « *s'éparpillent joyeusement dans la plaine, sans ordre et tout de travers, comme des échappés* » (HUGO). ♦ 3° Fig. *Éparpiller ses forces, ses efforts, son attention, son talent, les* diriger sur plusieurs objets à la fois, les disperser inefficacement. 0 S'ÉPARPILLER. Y. *pron.* Passer d'une idée à l'autre, d'une occupation à l'autre. V. Papillonner *(fam.).* « *Un artiste doit capter son génie; il ne lui permet pas de s'éparpiller, au hasard. Canalise ta force* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. *Rassembler, recueillir.* Grouper, *masser,* réunir. Concentrer, conjugue*.

ÉPARQUE [eparK(ə)]. *n. m.* (XVI^e^ ; gr. *eparkhos* « commandant »). *Antiq.* Gouverneur d'une province, dans le Bas-Empire romain. Sous l'empire grec, Nom du préfet de Constantinople. *Dignité d'éparque.* **V. Éparchie.**

ÉPARS, ARSE [epar, arS(ə)]. *adj.* (*Espars,* fin XII^e^ ; p. p. de *l'a.* **v.** *espardre,* lat. *spargere* « répandre »). Se dit de choses qui se trouvent çà et là, sont dispersées, éparpillées. *Maisons éparses autour d'un village.* « *Le cri de bête d'un berger ralliait des brebis éparses* » (MAURIAC). *Chev épars.* — *Fragments épars d'une œuvre.* « *Certaines notes si maires que l'on trouve éparses dans les colonnes (du journa* (DUHAM.).

ÉPART ou **ÉPAR** [epaR]. *n. m.* (*Esparre,* **1175;** ge *sparro* « poutre »). *Techn.* Poutre servant à maintenir l'éc tement entre deux pièces. V. Entretoise, traverse. — Ba pour fermer une porte. ◈ HOM. *Épars.*

ÉPARVIN [eparvɛ̃] ou **ÉPERVIN** [epervɛ̃]. *n. m.* (X *p.-ê.* frq. *°sparwun,* de *°sparo « passereau »). Vétér.* Tum osseuse du jarret du cheval. V. Erostose.

ÉPATAMMENT [epatamɑ̃]. *adv. (1866;* de *épata Fam.* D'une manière épatante, très bien. V. **Admirablem merveilleusement. Ce** *costume vous va épatamment.*

ÉPATANT, ANTE [epatɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1885 ; « étonnan 1860; de épater). *Fam.* Qui provoque l'admiration, donne grand plaisir. V. Chouette *(fam.),* excellent, formida **merveilleux, sensationnel.** *Il fait un temps épatant. Il "'est épatant, votre fromage,* il est quelconque. « Je vous *ass dit-il, que ce sont des types épatants* » (DUHAM.).

ÉPATE [epat]. *n. f.* (1835 ; de *épater). Fam.* Act d'épater. V. Bluff, chiqué, esbroufe. « *Il fait un peu d'épat en met plein la vue* » (MART. du *Ci.). Le faire à l'épate,* agi visant à l'effet.

ÉPATÉ, ÉE [epate]. *adj.* (1529; de *épater).* ♦ 1° Él *à* la base. « *Les socles ordinaires ont quelque chose de ma et d'épaté qui Ote de la légèreté aux figures qu'ils supporte.* (GAUTIER). — **Cour.** *Nez épaté,* court **et large. V. Apl** camus, écrasé. ♦ 2° (Personnes). *Fig.* et *fam.* Très étonné Épater (3°); **ahuri, ébahi, interloqué, stupéfait, surpris.** — *air épaté*

ÉPATEMENT [epatmɑ̃]. *n. m.* (.f.i n.. XVI^e^ · de *épat* ♦ 1° **État** de *ce qui est* épaté (1°). *L'épatement du nez* 2° *Fig.* et *fam.* (1859). État d'une personne étonnée. **Etonnement, stupéfaction, surprise.** « *Avec un épate" considérable bien voisin de l'admiration* » *(GIDE).*

ÉPATER [epate]. **Y. fi.** (*Espatter,* XV^e^ ; *spater* « écrase 1397 (en Belgique); de é-, et *patte* « pied »). ♦ 1° (XV *Vieilli.* Aplatir en élargissant la base, élargir la base en é tant les pieds. « *Épatant sur son banc les rondeurs de ses rei* (RIMBAUD). V. Étaler. ♦ 2° *Vx* (1690). Rompre le pied *Épater* un verre. ♦ 3° *Fig.* et *for".* (1848; intr., 1835). F verser d'étonnement. V. Ébahir, étonner, stupéfier, **surpren** *Il veut épater la galerie* (Cf. En mettre plein la vue). V. Ép *Ce résultat nous a épatés. Ça t'épate, hein? Rie" ne l'ép* « *Le nouveau ne répliqua rie", pensant sans doute que anciens cherchaient à l'épater* » (DORGELÈS).

ÉPATEUR, EUSE [epatœR, øz]. *adj.* (1835; de *épat Rare.* Qui cherche à épater. « Nous sommes à une *épc d'art universellement épateur* » (ROMAINS).

ÉPAUFRER [epofRe]. Y. *tr.* (XVIII^e^ ; p.-ê. de l'a, fr. *espau* « briser »). *Techn.* (tr. pub.). Érafler, écorner (une pierre taille) d'un coup donné à faux.

ÉPAUFRURE [epofRyR]. *n. f. (1752;* de *épaufrer). Te* (tr. pub.). Éclat de pierre enlevé d'un bloc par accident.

ÉPAULARD [epolaR]. *n. m.* **(1566;** de *épaule).* Nom c dauphin des mers du Nord à nageoire dorsale haute et p tue, très vorace. v. **Orque.**

ÉPAULE [epol]. *n. f.* (*Espalle,* **1080;** lat. *spathula* « tule » d'où « omoplate », dimin. de *spatha* « épée »). **1°** Partie supérieure du bras à l'endroit où il s'attache thorax (articulation de l'humérus avec la ceinture scapulai **Os (V. Clavicule, omoplate), muscles** *de l'épaule (V.* **Delto scapulaire). Creux** *sous l'épaule.* **V. Aisselle.** *Le creux l'épaule,* au-dessus du sein. *Largeur d'épaules :* d'une épa à l'autre. v. Carrure. Être *large d'épaules. Épaules carr* « en porte-manteau ». *Épaules tombantes, peu* saillan *La courbe, l'arrondi des épaules. Avoir la tête enfoncée d les épaules, le cou très court.* — *Épaules ""es.* « *Elle avait sur ses épaules frileuses une courte pèlerine de laine gris (GREEN). Bretelles qui passent sur les épaules; patte d'épn* — *Charger, porter un fardeau sur les épaules.* Fig. *Resp sabilité qui pèse, qui repose sur les épaules.* V. Dos. — *Ro les épaules,* les faire tourner à chaque mouvement de b correspondant à un pas, en marchant. — *Hausser., lever épaules* : témoigner-soi indifférence, son mécontentem ou son mépris par un mouvement d'épaules vers le ha « *Quant à toi, la meilleure réponse que tu puisses faire c'es hausser les épaules et de dire comme autrefois : tra la l* (SAND). — (Lutte) *Faire toucher les épaules : terrasser* adversaire de telle sorte que ses deux épaules touchent le *0* Loc. *fig. Avoir la tétesur les épaules, être sensé,* savoi qu'on fait. -- *Changer son fardeau* d'épaule. — *Donner un c d'épaule* à *qqn,* l'aider dans sa réussite. ♦ 2° Chez les quac pèdes, La partie de la jambe de devant qui se rattache *corps. Les épaules du cheval. 0* Cette partie découpée pou

nsommation. Une *épaule de mouton* (V. **Éclanche**), *de veau. mule désossée, roulée.*

ÉPAULÉE [epole]. *n. f.* (XIV^e^; de *épaule*). *Vx.* Effort 'on fait de l'épaule pour pousser.

ÉPAULÉ-JETÉ [epoleʒ(ə)te]. *n. m.* (XX^e^; de *épauler*, et *er*). *Sports.* Aux poids et haltères, Mouvement en deux mps consistant à amener la barre au niveau des épaules *paulé)*, puis à la soulever rapidement à bout de bras *(jeté)*, s'aidant de la détente des jambes et des reins. *Arraché, veloppé ou épaulé-jeté.*

ÉPAULEMENT [epolmɑ̃]. *n. m.* (1564; de *épauler*). 1° Mur de soutènement. ♦ 2° *Milit.* Rempart de terre de fascines pour se défendre du feu de l'ennemi. Canons *batterie derrière* un *épaulement.* ♦ 3° Escarpement naturel Contrefort). Ce *chemin* « *escaladait un énorme épaulement noircissaient les arbres* » (Bosco). ♦ 4° *Techn.* Le côté plus large d'un tenon qui augmente la prise de la mortaise. Renfort. — Saillie sur une pièce qui sert d'appui ou butée

ÉPAULER [epole]. v. *tr.* (1228; « rompre l'épaule »; de *aule*). ♦ 1° (1636). Aider (qqn) dans sa réussite. V. **Aider, sister,** soutenir. Je *vous épaulerai auprès du ministre.* V. **ppuyer,** recommander. — S'ÉPAULER. v. *pron.* (Récipr.). *Sans renoncer... à notre indépendance, nous pourrions nous auler, à un moment décisif* » (ROMAINS). ♦ 2° (1822). ppuyer *contre* l'épaule. *Épauler un fusil, une carabine,* pour er et tirer. V. Joue (coucher, *mettre en joue*). *Épauler le ids,* avant de le lancer. ◇ *Absolt.* Viser (avec un fusil). *'épaule comme un pied », pensa Robe. Il ajusta de nouveau capitaine et tira sans le toucher* » (MAC ORLAN). ♦ 3° *Techn.* mortir la poussée par une maçonnerie pleine. Mur *de utènement qui émule un remblai.*

ÉPAULETTE [epolɛt]. *n. f.* (1549, « partie de l'armure »; min. d'*épaule*). ♦ 1° (XVIII^e^). Ornement militaire fait une patte boutonnée su; l'épaule. *Galons fixés sur l'épau- te.* « *Quelqu'un de ces beaux habits bleu de ciel avec deux aulettes de colonel en argent* » (STENDHAL). ♦ 2° (1930). uban étroit qui passe sur l'épaule pour soutenir un vêtement ninin. V. Bretelle. *Épaulette de combinaison.* « *Elle fit isser les épaulettes de sa chemise* » (MAURois). ♦ 3° Rem- ourrage en demi-cercle cousu à l'épaule d'un vêtement. *aulette d'un veston.*

ÉPAULIÈRE [epoljɛr]. *n. f.* (XII^e^; de *épaule*). *Archéol.* ère ronde de l'armure qui couvrait l'épaule.

ÉPAVE [epav]. *n. f.* (XIV^e^; adj., XIII^e^; lat. *expavidus* épouvanté », appliqué aux animaux effrayés, égarés). 1° *Dr.* Tout objet mobilier égaré par son propriétaire. *L'épave n'est pas une chose sans maître...; son maître ne ut pas la retrouver* » (PLANIOL). ♦ 2° Cour. (*Épave de er,* XVI^e^; *épave,* 1762). Coque d'un navire naufragé ou ut objet abandonné en mer ou rejeté sur le rivage. « *Une ave éventrée et vide, bercée sur une mer silencieuse d'un gris* se » (LOTI). ♦ 3° *Fig.* et *littér.* Ce qui reste après une ruine, cataclysme. V. Débris. « *Nos comptoirs de l'Inde, maigres aves de la grande entreprise de Dupleix* » (MADELIN). « *Le us beau souvenir ne m'apparaît que comme une épave du nheur* » (GIDE). — Personne désemparée qui ne trouve plus place dans la société. V. Loque. *Cet homme n'est plus qu'une iste épave.* « *Une clientèle flottante d'épaves, de pauvres res* » (MART. du G.).

ÉPEAUTRE [epotr(ə)]. *n. m.* (*Espiaute*, 1256; *lat.* hp. *spelta*; mot germ.). Variété de blé dur *(triticum elta)* où la balle adhère fortement au grain. Appos. *Blé eautre.*

ÉPÉE [epe]. *n. f.* (*Spede*, X^e^; *spatha* « large épée à deux anchants »). ♦ 1° Arme blanche formée d'une lame aiguë droite, en acier, emmanchée dans une poignée munie une garde (Cf. Glaive, sabre). *L'épée* SE *portait au côté auche dans un fourreau suspendu à un baudrier, à un ceintu- n. Le fil* (V. Taille, tranchant), *la pointe* (V. Estoc) *d'une pée. Épée de duel.* V. Flamberge, rapière. *Épée de salle* armes, sans tranchant et mouchetée. V. Fleuret. *Dégainer, rer, rengainer l'épée. Mettre la main à l'épée. Coup d'épée. asser les prisonniers au fil de l'épée : les tuer. Il lui plongea épée dans le corps jusqu'à la garde. Se battre à Pépée, croiser épée.* V. Duel. *Noblesse d'épée — qui faisait la guerre — pposé à* noblesse de robe). *Roman de cape* et d'épée.* ◇ *ig. Un coup d'épée dans* l'eau *:* un effort inutile, vain. — *Mettre à qqn l'épée dans les reins : le* harceler, le presser sans pit. V. Éperonner, poursuivre. — *Épée de Damoclès,* danger ui peut s'abattre sur qqn d'un moment à l'autre (de l'épée spendue au-dessus de la tête de Damoclès, attachée à un rin de cheval). ♦ 2° Personne qui manie (plus ou moins ien) l'épée. C'est une *bonne épée* (Cf. Fine lame).

ÉPEICHE [epɛʃ]. *n. f.* (1555; *espec*, XII^e^; all. *Specht* pic »). Oiseau grimpeur ou pivert bigarré (V. Pic), au plu- nage jaune et noir, ***rouge*** à la queue, vivant dans les régions hontagneuses, communément appelé *cul-rouge.*

ÉPEICHETTE [epɛʃɛt]. *n. f.* (*1864;* de *epeiche*). Petit pic à plumage noir et blanc.

ÉPEIRE [epɛr]. *n. f.* (*Épeire*, 1846; lat. sav. *epeira*). Araignée très commune (dite *araignée des jardins*) qui tisse une toile à réseau concentrique pour prendre les moucherons. *Épeire diadème*.* ◇ HOM. *Épair.*

ÉPEIROGÉNIQUE [epɛrɔʒenik] ou **ÉPIROGÉNIQUE** [epirɔʒenik]. *adj.* (mil. XX^e^; du gr. *epeiros* « continent », et *-génique*). Géol. *Mouvement épirogéniaue*, abaissement ou soulèvement d'une partie considérable de l'écorce terrestre (ex. : le soulèvement de la Scandinavie depuis la fonte des glaciers).

ÉPÉISME [epeism(ə)]. *n. m.* (fin XIX^e^; de *épée*). Escrime à l'épée (au lieu de fleurets).

ÉPÉISTE [epeist(ə)]. *n. m.* (fin XIX^e^; de *épée*). Personne qui pratique l'épéisme.

ÉPELER [eple]. v. *tr.*: *conjug. appeler* (XV^e^; *espelt*, XI^e^; frq. **spellôn* « raconter »). ♦ 1° Nommer successivement chacune des lettres de (un mot). *Voulez-vous épeler votre nom?* ♦ 2° *Absolt.* Apprendre, commencer à lire. ♦ 3° *Par ext.* Lire lentement. avec difficulté. V. Ânonner. « *Épeler laborieusement le tex grec* » (DUHAM.).

ÉPELLATION [epe(ɛl)lasjɔ̃]. *n. f.* (1732; de *épeler*). Rare. Action d'épeler.

ÉPENDYME [epɑ̃dim]. *n. m.* (1864; gr. *epi* « sur », et *enduma* « vêtement »). *Anat.* Épithélium qui tapisse les ventricules cérébraux et le canal central de la moelle épinière.

ÉPENTHÈSE [epɑ̃tez]. *n. f.* (*1675;* lat. gram. *epenthesis*, mot gr. « action de surajouter »). *Ling.* Apparition à l'intérieur d'un mot d'un phonème non étymologique. *L'épenthèse* SE *produit pour adoucir des articulations inhabituelles. L'épenthèse de l'r dans* chanvre *qui vient du lat.* cannabis.

ÉPENTHÉTIQUE [epɑ̃tetik]. *ndj.* (*1782;* de *épenthèse*). *Lina.* Oui est ajouté par épenthèse.

ÉPÉPINER [epepine]. *v. tr.* (*1846;* de *é-*, et *pépin*). Ôter les pépins d'un fruit. *Épépiner du raisin. Tomates épépinées.*

ÉPERDU, UE [eperdy]. *adj.* (1160; p. p. de l'a: v. fr. *esperdre* « perdre complètement », et fig. « se troubler »). ♦ 1° Qui a l'esprit profondément troublé par une émotion violente. V. Affolé, agité, égaré, ému, troublé. « Je courais *éperdu par toutes les chambres, me cognant aux meubles et aux instruments* » (LAUTRÉAMONT). *Éperdu de bonheur, de joie.* V. Exalté, fou. Par ext. *Fuite éperdue. Regards éperdus.* ♦ 2° Trbs violent (sentiment). V. **Extrême, passionné,** vif, violent. Un *besoin éperdu de bonheur.* ◇ ANT. Paisible.

ÉPERDUMENT [eperdymɑ̃]. *adv.* (XVI^e^; de *éperdu*). D'une manière éperdue. V. Follement. *Être éperdument amoureux.* « *Il s'était mis à travailler éperdument* » (LARBAUD). Je m'en *moque éperdument,* totalement.

ÉPERLAN [eperlɑ̃]. n. *m.* (1560; *espellens*, XIII^e^; du moyen néerl. *spierlinc*). Poisson marin *(Salmonidés)*, de petite taille, à chair délicate.

ÉPERON [epr̃ɔ̃]. *n. m.* (*Esperon*, 1080; frq. **sporo*). ♦ 1° Pièce de métal, composée de deux branches, fixée au talon du cavalier et terminée par une roue à pointes (V. Molette), pour piquer les flancs du cheval. Faire sonner ses *éperons. Piquer des éperons.* V. Deux (piquer des deux). — *Éperon d'un coq de combat* : pointe d'acier dont on lui arme les pattes. ♦ 2° *Par anal.* Ergot du coq, du chien. ♦ 3° *Bot.* Prolongement en cornet effilé, du calice, de la corolle ou des pétales d'une fleur. *Éperon de la capucine.* ♦ 4° Pointe de la proue d'un navire. *Éperon des trirèmes antiques.* V. Rostre. ♦ 5° Avancée en pointe d'un contrefort. *Eperon d'une montagne. Éperon rocheux.* ♦ 6° Tout ouvrage en saillie et en pointe servant d'appui. *Eperons d'un pont.* V. Arrière-bec, avant-bec.

ÉPERONNER [epr̃ɔne]. v. *tr.* (1080; de éperon). ♦ 1° Piquer de l'éperon, des éperons. *Eperonner son cheval.* ◇ Fig. V. Aiguillonner, animer, exciter, stimuler. « *Elle partit comme une flèche. La terreur l'éperonnait* » (MART. du G.). — *Éperonné par l'ambition.* ♦ 2° Mar. (Ancien.). *Eperonner* un *navire* : l'attaquer avec l'éperon. ♦ 3° Munir, chausser d'éperons. — Au p. p. Être *botté et éperonné.*

ÉPERVIER [epɛrvje]. *n. m.* (*Esprevier*, 1080; frq. **sparwûri*).

I. ♦ 1° Oiseau rapace diurne (*Aquilidés*) de la taille d'un pigeon, aussi appelé émouchet, mouchet, tiercelet. Épervier dressé pour la chasse au vol. ♦ 2° *Fig.* V. Faucon (polit.).

II. (de l'idée de « prise soudaine »). Filet conique, garni de plomb, qu'on lance pour prendre le poisson. « *Un pêcheur jetait l'épervier près du petit barrage* » (MAUPASS.).

ÉPERVIÈRE [epɛrvjɛr]. *n. f.* (1786; de *épervier*, dont cette plante fortifiait la vue). Plante herbacée (*Composacées*) très commune, à fleurs jaunes. V. **Piloselle.**

ÉPERVIN. *n. m.* v. ÉPARVIN.

ÉPEURER [epœre]. v. *tr.* (*Espaörir*, XII^e^, repris 1849; de

é-, et peur). Vx. ou littér. Faire peur à. V. Effrayer; **apeurer,** effaroucher. « *Je n'aurais jamais cru qu'un grand gars comme toi fût si aisé à épeurer* » (*SAND*). — Au p. p. « *La passivité épeurée du bonhomme* » (*COURTELINE*).

ÉPHÈBE [efɛb]. *n. m.* (fin XV^e^; lat. *ephebus,* du gr. *ephébos,* rac. *hébé* « *jeunesse* »). ♦ 1° *Antiq. gr.* Jeune garçon arrivé à l'âge de la puberté. V. Adolescent. *Types d'éphèbes représentés par la statuaire grecque classique.* ♦ 2° (Fin XIX^e^). *Iron.* ou *péj.* Très beau jeune homme. V. Damoiseau, **jouvenceau.** « *Cependant l'éphèbe rose s'était planté devant son portrait* » (MAUROIS).

ÉPHÉDRINE [efedʀin]. *n. f.* (1899; du g r . *ephedra* « sorte de prêle »). *Biochim.* Alcaloïde extrait des rameaux d'arbustes du *genre Ephedra,* employé comme décongestionnant nasal, pour dilater la pupille et dans les crises d'asthme.

ÉPHÉLIDES [efelid]. *n. f. pl. (1752;* gr. *epi* « *à* cause de », *et hêlios* « soleil »). Petites taches cutanées, jaunâtres ou brunâtres, disséminées surtout sur le visage, les mains, les avant-bras, les *épaules. Les éphélides apparaissent pendant l'enfance ou l'adolescence, en général chez les blonds ou les roux, et sont plus accentuées après l'exposition au soleil* (nom courant : taches* de rousseur, de' son). Un visage « *tavelé d'éphélides plus foncées que de la balle d'avoine* » (GENEVOIX).

ÉPHÉMÈRE [efemɛʀ]. *adj.* et *n. (1560,* méd.; *effimère,* 1256; gr. méd. *ephémeros* « qui dure un jour », de *epi* « pendant », et *hêmera* « jour »).

I. ♦ 1° *Adj.* Qui ne dure ou ne vit qu'un jour. « Une *mouche éphémère naît à neuf heures du matin dans les grands jours d'été, pour mourir à cinq heures du soir* » (*STENDHAL*). ♦ 2° Par ext. Cour. Qui est de courte durée, qui n'a qu'un temps. V. Court, momentané, passager, provisoire, temporaire. *Gloire, succès éphémère* (Cf. Sans lendemain). *Bonheur éphémère.* V. Fragile, fugace, précaire. *Apparition éphémère.* V. Fugitif, rapide. « *Une foule de publications éphémères... paraissaient et disparaissaient* » (VALÉRY).

11. N. m. (1690). Insecte ressemblant à une petite libellule *(Archiptères)* abondant au bord de l'eau, dont les larves vivent deux ou trois ans, et les adultes, de quelques heures à quelques jours. « Mes *baisers sont légers comme ces éphémères Qui caressent le soir les grands lacs transparents* » (BAUDEL.).

◇ ANT. *Durable, éternel,* stable.

ÉPHÉMÉRIDE [efemeʀid]. *n. f.* (1537; lat. *ephemeris, -idis* « récit d'événements quotidiens », du gr. *éphémeris,* rac. *hêmera* « jour »). ♦ 1° Liste groupant les divers événements qui se sont produits le même jour de l'année à différentes époques. *L'éphéméride du* 5 mars. ♦ 2° N. *f. pl.* Tables astronomiques donnant pour chaque jour de l'année la position des *astres.* — *Les éphémérides* d'une *comète* : indications de ses positions successives à des intervalles assez rapprochés. ♦ 3° SC. Ouvrage indiquant pour l'année à venir les faits astronomiques ou météorologiques sujets à calculs et à prévisions. V. Connaissance (des temps). ♦ 4° Cour. Calendrier dont on détache chaque jour une feuille.

ÉPHOD [efɔd]. *n. m. (Ephot,* 1495; hébr. *efod,* par le lat. bibl.). *Anfiq.* Sorte d'écharpe de toile, que portaient les lévites, les prêtres hébreux.

ÉPHORE [efɔʀ]. *n. m.* (1495, repris XVII^e^; *effore,* XIV^e^; gr. *ephoros,* de *ephorân* « surveiller »). *Antiq. gr.* Chacun des cinq magistrats de Sparte, établis pour contrebalancer l'autorité du roi et du sénat. ◈ HOM. *Effort.*

ÉPI [epi]. *n. m.* (*Espi,* 1160; lat. *spica* « pointe »). ♦ 1° Cour. Partie terminale de la tige de certaines graminées, formée par la réunion des graines autour d'un axe lorsqu'elles *sont* serrées. *Un épi de blé, de seigle, d'orge. Les blés sont en* épis. *Égrener des épis :* battre, dépiquer. *Les balles* (glumes), les *barbes d'un épi.* ♦ 2° (1701). *Bot.* Inflorescence dans laquelle les fleurs sont disposées le long d'un axe allongé. V. Panicule. *Épi simple, composé, ramifié* (V. Épillet). *Épi d'avoine. Fleur en épi.* ♦ 3° *Par ext.* (1835). Mèche de cheveux dont la direction est contraire à celle des autres. ♦ 4° *Techn.* (1461). Ornement décorant la crête d'un toit. *Épi de faîtage.* ♦ 5° EN ÉPI, selon une disposition oblique. *Appareil* en *épi,* disposition des éléments (briques, etc.) affectant la forme de bâtons rompus. — Voitures garées *en épi,* obliquement, et non parallèlement à la voie. ◇ (1631) Ouvrage perpendiculaire au bord d'une rivière destiné à diriger le cours de l'eau. — (1930) *Épi d'une voie ferrée, d'une jetée,* courtes ramifications latérales.

ÉPI-. Élément, du gr. *epi* « *sur* ».

ÉPIAGE [epjaʒ]. *n. m.* ou **ÉPIAISON** [epjɛzɔ̃]. *n. f.* (1870; de *épier* 1). *Agric.* Développement de l'épi dans la tiee des céréales.

ÉPIAIRE [epjɛʀ]. *n. m.* (1811 ; de *épi).* Plante dicotylédone *(Labiacées)* des bois *et* des marais. *L'épiaire droite ou crapaud&. Le crosne est un épiaire.*

ÉPICANTHUS [epikãtys]. *n. m.* (1857; gr. *épi* « sur » et *kanthos* « coin de l'oeil »). *Didact.* Pli cutané qui recouv symétriquement les coins internes des yeux. *Épicanthus à une malformation. Épicanthus racial, chez les Chinois, Mongols* (yeux bridés*).

ÉPICARPE [epikaʀp(ə)]. *n. m.* (1808; de *épi-,et -carp Bof.* Partie la plus externe du péricarpe du fruit; ce au' appelle « peau » du fruit.

ÉPICE [epis]. *n. f.* (mil. XII^e^; du lat. *species* « espèc substance », et pur ext. « denrée », appliqué aux aromate ♦ 1° Substance d'origine végétale, aromatique ou piquan servant à l'assaisonnement des mets. V. Aromate, assaison ment. *Principales épices* : amome, anis, bétel, cannelle, ci (ou carry), cubèbe, cumin, gingembre, girofle (clou de girofl moutarde, muscade (noix muscade), paprika, piment, poiv safran, sauge, vanille. — *Boites à épices.* — *Pain* d'épic — Hist. *Commerce des épices. La route des épices, route d* bateaux vers les Indes. ♦ 2° Plur. *Ancienn.* Confitures (1' souvent importées d'Orient. ◇ Anc. Dr. *Épices des juges* ces produits ou d'autres présents en nature que les plaida offraient aux juges pendant un procès. *Par ext.* Taxe oblig toire, payable par des plaideurs pour chaque pièce de proc dure. « Il *vous faudra de l'argent... pour le rapport des subs tuts, pour les épices de conclusion* » (MOL.).

ÉPICÉ, ÉE [epise]. *adj.* (déb. XIII^e^; V. Épicer). ♦ 1° Assa sonné d'épices. *Ragoût trop épicé. Cuisine épicée.* V. Échau fant, poivré, relevé. « *Quelques sous de pâté ... bien épicé girofle* et à *la muscade* » (MART. du G.). ♦ 2° Fig. Qui contie des détails grivois. V. Égrillard. gaulois. grivois. leste. *Ré un peu épicé. Il* « *voudrait que, dans le premier numér paraisse quelque chose de très libre et d'épicé* » (*GIDE*). ANT. *Fade.* — HOM. *Épisser.*

ÉPICÉA [episea]. n. *m.* (1765; *arbre de picea,* 155 lat. *picea* « sapin », de *pix* « poix »). Arbre voisin du sap *(Conifères)* à gros tronc conique, à écorce crevassée, aiguilles uniformément vertes, et qui croit en altitude.

ÉPICÈNE [episɛn]. *adj.* (XV^e^; lat. *epicœnus, gr. epikoin* « commun »). *Didacr.* Se dit d'un nom (masculin ou féminin qui désigne aussi bien le mâle que la femelle d'une espè (ex. : la souris, le rat).

ÉPICENTRE [episãtʀ(ə)]. *n. m.* (1885; de *épi-,* et *centre* Point ou zone de la surface terrestre qui constitue le foy apparent des ébranlements au cours d'un tremblement terre (*opposé* à hypocentre, foyer réel ou souterrain). *Ép centre sismique.*

ÉPICER [epise]. *v. tr.;* conjug. *placer* (1549; de *épia* ♦ 1" Assaisonner avec des épices. Ce *cuisinier épice trop s sauces.* ♦ 2° *Fig.* V. Pimenter, relever. « *Pour épicer l* voluptés » (BAUDEL.). ◈ HOM. *Épisser.*

ÉPICERIE [episʀi]. *n. f.* (1248; de *épicier).* ♦ 1° *(1300). Pl.* Les épices. *Les Hollandais* « *cherchèrent à s'appr prier le commerce exclusif des épiceries* » (RAYNAL). 2° *Ancienn.* Commerce des épices; magasin du marchan d'épices, de drogues, d'aromates (sorte de droguerie-phz macie). *L'épicerie, au XVIII^e^ s., comprenait les apothicaires les épiciers** (1°). ♦ 3° *Mod.* (XIX^e^). Commerce de l'épicier vente de nombreux produits de consommation courar (alimentation générale); magasin où se fait cette vent ◇ Produits d'alimentation qui se conservent. *Mettre l'é cerie dans un placard.*

ÉPICIER, IÈRE [episje, jɛʀ]. *n.* (1311; *espissiere,* fén 1234: de *épice).* ♦ 1° *Ancienn.* Personne qui faisait commerce des épices, des drogues (sans être apothicaire puis (XVII^e^, XVIII^e^ s.) des confitures (1°), des cierges, bougie etc. ♦ 2° *Mod.* Personne qui tient une épicerie, un commer d'épicerie. « *Un gros épicier de son quartier avait stocké d produits alimentaires pour les vendre au prix fort* » (CAMUS — Par appos. *Marchand, garçon épicier.* ♦ 3° Fig. et p *C'est un épicier :* c'est un homme à l'esprit étroit dont 1 idées ne se haussent pas au-dessus de son commerce (C Boutiquier). *Littérature, idées d'épicier.* Appos. « *La ge épicière* » (SAND) : les bourgeois. ♦ 4° Personne qui cherche qu'à gagner de l'argent (Cf. Marchand de soupe

ÉPICONDYLE [epikɔ̃dil]. *n. m.* (1839; de *épi-, et condyl Anat.* Apophyse de l'extrémité inférieure de l'humérus.

ÉPICRÂNIEN, IENNE [epikʀanjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1813; épicrâne, vx (XVI^e^); du gr. *epi-,* **et** *kranion* « *crâne* »). Ana *Aponévrose épicrânienne* ou calotte aponévrotique, qui reco vre la convexité du crâne.

ÉPICURIEN, IENNE [epikyʀjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1295; sens fi 1512; bas lat. *epicurianus,* de *epicurius,* disciple, d'Épicure ♦ 1° *Philo.* Qui est partisan de la doctrine d'Epicure; q est relatif à cette doctrine. *Philosophe épicurien. Mora épicurienne.* — Subst. *Les épicuriens.* ♦ 2° *Cour.* (Par u interprétation abusive de la doctrine d'Épicure). Qui songe qu'au plaisir. V. Sensuel, voluptueux. Un *joyeu épicurien* (Cf. Un pourceau d'Épicure). « Ce *n'est pas*

plupté de l'épicurien, c'est plutôt la sensualité claustrale » (BAUDEL.).

ÉPICURISME [epikyʀism(ə)] ou (vx) **ÉPICURÉISME** [epikyʀeism(ə)]. *n. m.* (1585; lat. *epicurius*, d'Épicure). ♦ *Philo.* Doctrine d'Épicure, des épicuriens. « *S'abstenir pour jouir c'est l'épicuréisme de la raison* » (ROUSS.). ♦ Cour. Morale qui se propose la recherche du plaisir. V. Hédonisme. *Un épicurisme délicat.* « *L'épicurisme délicat à la franche licence des Médicis de Florence* » (TAINE).

ÉPICYCLE [episikl(ə)]. *n. m.* (XIV^e^; mot lat. sav., du gr. *epi*, et *kuklos* « cercle »). *Astron.* Petit cercle décrit par un astre, tandis que le centre de ce cercle décrit lui-même un autre cercle.

ÉPICYCLOÏDAL, ALE, AUX [episiklɔidal, o]. *adj.* (v. 1850; de *épicycloïde*). *Astron.* D'une épicycloïde.

ÉPICYCLOÏDE [episiklɔid]. *n. f.* (1687; de *épicycle*, d'apr. *cycloïde*). *Géom.* Courbe engendrée par un point d'un cercle qui roule sans glisser sur un autre cercle (V. **Cycloïdal, cycloïde**).

ÉPIDÉMICITÉ [epidemisite]. *n. f.* (1878; de *épidémique*). *Didact.* Caractère épidémique d'une maladie.

ÉPIDÉMIE [epidemi]. *n. f. (Espydymie, fin* XII^e^; lat. médiév. *epidemia*, d'o. *gr.*, rac. *epidêmos* « qui circule dans le pays »). ♦ 1° Apparition d'un grand nombre de cas d'une maladie infectieuse transmissible, ou accroissement considérable du nombre des cas dans une région donnée ou au sein d'une collectivité. *Épidémie de choléra. Épidémie de grippe.* — *Par ext.* Accroissement du nombre de cas de toute maladie *(épidémie d'intoxications)*, ou de tout autre phénomène anormal *(épidémie de suicides)*. V. *aussi* Endémie. *En quelques jours à peine, les cas mortels se multiplièrent et il devint évident... qu'il s'agissait d'une véritable épidémie* » (CAMUS). *Mesurer pour enrayer une épidémie :* cordon sanitaire, désinfection, quarantaine, vaccination. — *Épidémie de rire* frappe des animaux. V. **Enzootie,** épizootie. ♦ 2° *Fig. Ce mal* touche un grand nombre de personnes en se propageant. ◇ Contagion, mode. « *L'horrible épidémie, contagieuse entre toutes, cet affreux vent de la mort, qui a nom : le fanatisme* » (MICHELET).

ÉPIDÉMIOLOGIE [epidemjɔlɔʒi]. *n. f.* (1864; de *épidémie*, et *-logie*). *Didact.* ♦ 1° Étude des épidémies. ♦ 2° *Mod.* Étude des rapports existant entre les maladies et divers facteurs (mode de vie, milieu ambiant ou social, particularités individuelles) susceptibles d'exercer une influence sur leur fréquence, leur distribution, leur évolution.

ÉPIDÉMIQUE [epidemik]. *adj. (1549;* de *épidémie).* ♦ Qui a les caractères de l'épidémie. *Maladie épidémique* opposé à sporadique). ♦ 2° *Fig.* Qui touche en même temps un grand nombre d'individus par contagion, entraînement. ◇ Contagieux. « *La trahison n'est pas contagieuse, mais le martyre est épidémique* » (MAUROIS).

ÉPIDERME [epidɛʀm(ə)]. *n. m.* (1560; l a t . *epidermis*, "o. gr. V. Derme). ♦ 1° Couche superficielle de la peau, qui *recouvre* le derme. Anat. *L'épiderme se compose de cinq couches superposées (en allant vers la* surface) : couche basale, couche de Malpighi, couche granuleuse, couche claire, couche cornée. V. Épithélium. *Les ongles, les poils, les plumes sont des productions de l'épiderme* (V. Phanère). — Cour. V. Peau. « Ce *pétard fit hérisser l'épiderme de sa fringoire* » (HUGO). ◇ Fig. *Avoir l'épiderme chatouilleux, sensible ;* être susceptible. *Ces compliments lui chatouillaient agréablement l'épiderme* : le flattaient. ♦ 2" (1752). *Bot.* Couche superficielle des parties aériennes d'une plante.

ÉPIDERMIQUE [epidɛʀmik]. *adj. (1811;* de *épiderme).* 1° Qui a rapport ou qui appartient à l'épiderme. V. Cutané. *Greffe épidermique.* ♦ 2° *Fig.* Superficiel (sentiment, réaction). Cf. À fleur de peau.

ÉPIDIASCOPE [epidjaskɔp]. *n. m.* (v. 1930; du gr. *epi* « sur », *dia* « à travers », et *-scope*). *Techn.* Appareil de projection permettant de reproduire l'image d'un document opaque par réflexion (V. Épiscope) ou celle d'un document par transparence.

ÉPIDIDYME [epididim]. *n. m.* (1690; lat. méd. *epididymus*, mot gr., de *épi-, et didumos* « testicule »). *Anat.* Petit corps allongé d'avant en arrière sur le bord supérieur du testicule.

1. **ÉPIER** [epje]. *v. intr. (Expier,* XIII^e^; de *épi). Rare.* Monter *en épi. Les blés vont épier.*

2. ÉPIER [epje]. V. *tr. (Espier* « trahir », 1080; frq. *spehôn ;* C f . all. *Spähen).* ♦ 1° (*Espier,* XII^e^). Observer attentivement et secrètement (qqn, un animal). *Épier une personne suspecte. Épier des* amoureux. V. Espionner. *Suivre qqn pour l'épier.* V. Filer, pister. « *Hubert, maintenant silencieux, m'épiait à travers SM lunettes* » (MAURIAC). — *Animal qui épie sa proie.* V. Guetter. Pronom. « *Les êtres et les choses, l'affût, s'épiaient* » (BOSCO). — *Absolt. Être à* l'affût, aux guets. *Elle* « *observa la maison, épia, guetta* » (HUGO). 2° Observer attentivement. essayer de découvrir (qqch.). *Épier les réactions de qqn sur* son visage. *V.* Guetter. *Elle « épia, en retenant ses pas sur le gravier... les bruits qui venaient de la maison* » (COLETTE). ◊ Attendre avec espoir ou angoisse (un moment). « On *épie, dans la terreur désolée, le moment où les femmes détourneront vers d'autres leur regard* » (LOTI).

ÉPIERRAGE [epjɛʀaʒ] ou **ÉPIERREMENT** [epjɛʀmɑ̃]. n. *m.* (1907, -XVI^e^; de *épierrer*). Action d'épierrer un champ. — Agric. Opération qui consiste à ôter les petites pierres restées dans les grains après le vannage.

ÉPIERRER [epjeʀe]. *Y. tr. (Espieriar,* 1546; de é-, et *pierre).* Débarrasser (un terrain) des pierres qui gênent la culture. *Épierrer un champ avant de* semer. ◈ ANT. Empierrer.

ÉPIERREUSE [epjɛʀøz]. *n. f.* (v. 1900; de *épierrer). Agric.* Machine pour séparer les pierres des grains, des racines.

ÉPIEU [epjø]. *n. m. (Espieu,* XIII^e^; altér. de *inspieth* (X^e^), *espiet* (1080), d'apr. *pieu:* frq. *°speot;* Cf. all. *Spiess). Gros* et long bâton terminé par un fer plat, large et pointu. *L'épieu servait au moyen âge d'arme de guerre. Un coup d'épieu.*

ÉPIEUR, EUSE [epjœʀ, øz]. *n. (Espieur, h. XIII^e^;* de *épier). Vx.* Espion, guetteur. *Mod.* et rare (1840) Personne qui épie.

ÉPIGASTRE [epigastʀ(ə)]. *n. m. (1538;* gr. *epigastrion*, de *épi-*, et *gastrion* « *ventre* »). Région médiane et supérieure de l'abdomen, entre les côtes et l'estomac (creux de l'estomac). « *Il ne sent plus rien qu'une contraction brûlante à l'épigastre* » (FLAUB.).

ÉPIGASTRIQUE [epigastʀik]. *adj.* (XVI^e^; du précéd.). *Didact.* De l'épigastre. *Douleurs épigastriques.*

ÉPIGÉ, ÉE [epiʒe]. *adj.* (1786; lat. sav. d'o. gr., de *gaia* « terre »). *Bot.* Qui se développe au-dessus du sol. *Cotylédons épigés du haricot.* — *Germination épigée.*

ÉPIGÉNÈSE [epiʒenɛz]. *n. f.* (1625; de *épi-, et -génèse*). *Hist.* SC. Théorie selon laquelle un embryon se développe par différenciation successive de parties nouvelles. *La doctrine de l'épigénèse est opposée à celle de la préformation.*

ÉPIGÉNIE [epiʒeni]. n. *f.* (1854; gr. *epi* « *sur* », et *geneia* « naissance »). ♦ 1° *Minéral.* Phénomène par lequel un minéral change de nature chimique en gardant sa forme cristalline. ♦ 2° (XX^e^; de l'all.). Géol. Mode de creusement des vallées indépendant de la nature des reliefs. V. Surimposition.

ÉPIGLOTTE [epiglɔt]. *n. f.* (1314; lat. méd. d'o. gr. *epiglottis*, de *glotta* « langue »). *Anar.* Lame cartilagineuse, en forme de triangle, qui fait saillie dans la glotte et ferme le larynx (au moment de la déglutition). Adj. **ÉPIGLOTTIQUE** [epiglɔtik].

ÉPIGONE [epigɔn]. *n. m.* (1752; nom des héros grecs de la seconde expédition contre Thèbes, qui s'emparèrent de la ville, vengeant ainsi leurs pères morts au cours du premier siège; gr. *epigonos* « descendant »). *Littér.* **Successeur,** imitateur. *Les épigones du naturalisme.*

ÉPIGRAMMATIQUE [epigʀa(m)matik]. *adj.* (1455, repris XVIII^e^; lat. *epigrammaticus*). *Littér.* Qui tient de l'épigramme. V. Satirique. *Style épigrammatique.* « *La crainte d'une allusion épigrammatique* » (STE-BEUVE).

ÉPIGRAMME [epignam]. *n. f.* (fin XIV^e^; rare av. XVI^e^; lat. *epigramma* « inscription » ; Cf. *Épi-, et -gramme).*

I. ♦ 1° *Antiq.* Petite pièce de *vers.* « *L'épigramme, pour les anciens, était une petite pièce qui ne passait guère huit ou dix vers* » (STE-BEUVE). ♦ 2° *Mod.* Petit poème satirique. *Faire une épigramme contre qqn. L'épigramme* « *N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné* » (BOIL.). — *Par ext.* Trait satirique, mot spirituel et mordant. V. Mot, **raillerie,** satire. trait. « *Il fut un temps où on savait se venger d'un bon mot par un autre bon mot. rendre épigramme pour épigramme* » (LÉAUTAUD).

II. (1858). Cuis. *Épigrammes d'agneau :* côtelette ou poitrine braisée, panée et Cuite sur le gril.

◈ ANT. Apologie. compliment, louange.

ÉPIGRAPHE [epigʀaf]. *n. f. (1694;* gr. *epigraphê* « inscription »). ♦ 1° Inscription placée sur un édifice pour en indiquer la date, la destination. ♦ 2° Courte citation qu'un auteur met en tête d'un livre, d'un chapitre, pour en indiquer l'esprit (Cf. Exergue). « *Le Rouge et le Noir* » *de Stendhal porte en épigraphe cette parole de Danton :* « *La vérité, l'âpre vérité* ».

ÉPIGRAPHIE [epignafi]. *n. f.* (1838; de *épigraphe).* Science qui a pour objet l'étude et la connaissance des inscriptions. *Épigraphie grecque, latine, phénicienne.* V. Paléographie.

ÉPIGRAPHIQUE [epigrafik]. *adj.* (1845; de *épigraphe).* Qui se rapporte aux inscriptions. *Études épigraphiques.* « *La Société géographique d'Oran, où ses reconstitutions épigraphiques faisaient autorité* » (CAMUS).

ÉPIGRAPHISTE [epigrafist(ə)]. *n.* (1870; de *épigraphie).* Spécialiste de l'épigraphie. *Ce chartiste est paléographe et épigraphiste.*

ÉPIGYNE [epiʒin]. *adj.* (1802; lat. sav. du gr. *epi* « sur », et *gunê* « femelle »). *Bot.* Se dit d'un organe floral qui paraît inséré *sur* l'ovaire. *Étamines épigynes.* — *Fleur épigyne :* dont le périanthe et l'androcée sont insérés au-dessus de l'ovaire *(ovaire infère*).* V. **Inférovarié.**

ÉPILATION [epilasjɔ̃]. *n. f. (1864;* de *épiler).* Action d'épiler. *Épilation avec une crème. Épilation électrique.*

ÉPILATOIRE [epilatwaʀ]. *adj.* (1771 · de *épiler*). Qui sert à épiler. V. Dépilatoire. Crème *épilatoire.*

ÉPILEPSIE [epilɛpsi]. *n. f.* (1503; lat. *epilepsia,* du gr. méd. *epilêpsia* « attaque »). Maladie nerveuse caractérisée par de brusques attaques convulsives avec perte de connaissance. *Épilepsie essentielle* (autrefois appelée le haut mal, le mal *sacré).* « *Était-ce la véritable épilepsie, ou quelqu'une des formes nerveuses qui l'imitent?* » (SUARÈS).

ÉPILEPTIFORME [epileptifɔʀm(ə)]. *adj.* (1864; de *épilepsie,* et *-forme). Méd.* Qui présente des symptômes semblables à ceux de l'épilepsie. *Spasmes épileptiformes.*

ÉPILEPTIQUE [epilɛptik]. *adj.* (XIIIe ; *lat. epilepticus,* du *gr.* méd. *epileptikos*). ♦ 1° Relatif à l'épilepsie. *Convulsions épileptiques.* — Par ext. *Des gestes épileptiques,* désordonnés et violents. ♦ 2° Atteint d'épilepsie. — **Subst.** Un, *une épileptique,* personne atteinte d'épilepsie. « Comme *vit un épileptique dans la terreur incessante d'une attaque* » *(COURTELINE).*

ÉPILER [epile]. *v. tr.* (1762; de *é-,* et lat. *pilus* « poil »). ♦ 1° Arracher les poils, les cheveux. *Se faire épiler les jambes dans un institut de beauté. Pince à épiler. Crème à épiler.* V. Épilatoire. « *Elle avait épilé ses sourcils* » (BEAUVOIR). ♦ 2° Techn. Enlever les jets des pièces d'étain fondues.

ÉPILEUR, EUSE [epilœʀ, øz]. *n. (1842;* de *épiler). Rare.* Personne qui épile.

ÉPILLET [epijɛ]. *n. m.* (1786; de *épi).* Chacun des petits épis secondaires régulièrement groupés sur l'axe central d'un épi composé. *Épillets de blé, d'avoine.*

ÉPILOBE [epilɔbl]. *n. m. (1786;* lat. *epilobium,* du gr. *epi,* et *lobos* « lobe »). Plante vivace *(Onagrariacées)* dont une *espèce très commune (épilobe* à *épi)* porte des fleurs roses ou mauves et pousse en montagne et dans les régions froides (Scandinavie, etc.).

ÉPILOGUE [epilɔg]. n. *m.* (XIIe ; lat. *epilogus, gr. epilogos* « péroraison d'un discours »). ♦ 1° Résumé à la fin d'un discours, d'un poème *(opposé* à prologue). V. Conclusion. *Épilogues d'un récit, d'un roman, d'une pièce de théâtre :* chapitre, scène exposant des faits postérieurs à l'action et destiné à en compléter le sens, la portée. ♦ 2° *Antiq.* Petite allocution en vers faite par un acteur à la fin de la représentation. ♦ 3° *Fig.* et cour. Dénouement (d'une affaire longue, embrouillée).

ÉPILOGUER [epilɔge]. *v. tr. (xv';* de *épilogue).* ♦ 1° *V. tr. dir.* (Vx). Récapituler comme le fait un épilogue. ♦ 2° *Vx.* Critiquer (qqn ou qqch.). *Épiloguer la conduite d'autrui: épiloguer qqn.* **V. Blâmer,** condamner, critiquer. « Sans *qu'on vous épilogue et sons qu'on vous méprise* » (BOSS.). ♦ 3° V. *tr. indir.* (XVIIe). ÉPILOGUER SUR : faire de longs commentaires *sur. Il ne sert à rien d'épiloguer sur ce qui vient de vous arriver.* V. Discourir. *Épiloguer sur la qualité d'une œuvre.* V. Chicaner, ergoter. « *On épiloguerait sans fin sur cet artiste mal doué* » (DUHAM.).

ÉPINAIE [epinɛ]. *n. f. (1636; espinaie* v. *1260;* de *épine,* d'apr. *chênaie,* etc.). *Rare.* Lieu où croissent des arbustes épineux.

ÉPINARD [epinaʀ]. *n. m.* (*Espinarde,* 1256; var. *espinach, espinoch,* esp. *espinaca,* altér., d'apr. *espina* « épine », de l'arabe d'Esp. *isbinâkh*). ♦ 1° Plante herbacée, potagère, aux feuilles épaisses et molles d'un vert soutenu *(Chénopodiocées). Un plant d'épinards.* ◇ *Épaulette, frange, gland à graines d'épinards* : dont les fils ressemblent à un assemblage de ces graines. 0 *Par* ext. Nom donné à différentes plantes. *Épinard de Chine, des Indes.* V. **Baselle.** *Épinard sauvage* ou *chénopode.* ♦ 2° *(Plur.).* Feuilles d'épinard comestibles (souv. hachées). *Des épinards en branches. Veau aux épinards.* — *Vert épinard : vert* sombre et soutenu. ◇ Fig. *Mettre du beurre dans les épinards.* V. Beurre. *C'est un plat d'épinards :* un mauvais tableau où l'on a abusé du vert.

ÉPINCER [epɛ̃se] ou **ÉPINCETER** [epɛ̃ste]. *v. tr.; conjug. placer-jeter* (XIIIe ; de *é-,* et *pince). Arbor.* Supprimer, entre deux sèves, les bourgeons qui ont poussé sur le tronc.

ÉPINCETAGE [epɛ̃staʒ] ou **ÉPINÇAGE** [epɛ̃saʒ]. *n. m.* (1416; de *épinceter). Techn.* Action d'épinceter le drap.

ÉPINCETER [epɛ̃ste], **ÉPINCER** [epɛ̃se] ou **ÉPINCELER** [episle]. *v. tr.;* conjug. *jeter-placer-appeler* (1839,-1723 (*espринchier,* 1262),-1723; de *é-,* et *pincette). Techn.* Débarrasser (le drap) des nœuds, des impuretés. V. **Énouer, époutier.**

ÉPINCETEUR, EUSE [epɛ̃stœʀ, øz] ou **ÉPINCEUR, EUSE** [epɛ̃sœʀ, øz]. *n.* (1839,-1723 (*espincheur,* XIVe); de *épinceter).* Personne qui fait l'épincetage. « *La salle des épi ceteuses où une centaine de femmes arrachaient avec d pinces les pailles et les bouchons de la laine* » *(MAUROIS).*

ÉPINE [epin]. *n. f.* (980; lat. *spina).* ♦ 1° *Vx* ou *en lo* Arbre ou arbrisseau aux branches armées de piquants. *Épi blanche* (V. **Aubépine),** *noire* (V. **Prunellier).** *Épine du Chri* (V. **Jujubier, paliure),** *d'Espagne (V.* **Azerolier),** *de cerf* (V **Nerprun),** *de rot* (V. **Fragon).** *Une haie d'épines. Tomber da les épines.* « *Le moine bénédictin bâtit sa cabane de branchag parmi les épines et les ronces* » (TAINE). ◇ *La couronn d'épines du Christ* (branches épineuses enlacées). ♦ 2° *Mo* (XIIe). Piquant d'une plante. V. **Aiguille, piquant.** *Les épin du rosier. Plante* sans *épines* (inerme). *La pointe d'une épin S'égratigner avec une épine.* PROV. *Il n'y a pas de roses sa épines* : toute joie comporte une peine (Cf. Toute médaille son *revers).* « *Au lieu de me plaindre de ce que la rose a d épines, je me félicite de ce que l'épine est surmontée de roses* (JOUBERT). ◇ *Bot.* Production dure et pointue provenant d l'avortement d'une branche, d'une feuille, etc., et qui fa corps avec le bois. *Les épines du prunier sauvage.* LES « *épines du rosier ne sont pas des épines mais des productions de l'ép derme. 0* Fig. *Tirer, enlever, ôter à qqn une épine du pied* le tirer d'embarras. — Littér. « *Assez de cette épine continuel, dans le cœur* » (CLAUDEL.). V. Douleur. ♦ 3° *Anat.* Parti saillante, allongée, d'un *os.* **V. Crête.** *Épine de l'omoplat Épine du tibia.* ◇ (1314). ÉPINE **DORSALE** : saillie longitudinal que détermine au milieu du dos l'ensemble des apophyse épineuses des vertèbres. — *Par* ext. La colonne vertébra elle-même. V. **Échine, rachis.** *Qui se rapporte à l'épine dorsal* V. Spinal. ◇ *Par anal.* (Géogr.) La chaîne directrice d'u système montagneux. ♦ 4° (1660). Piquant de certains an maux. *Les épines du hérisson, de certains poissons.* — *Par ex* Nom donné à certains poissons à épines. *L'épine vierge.* **V Épinoche.** *L'épine de Judas.* V. **Vive.**

ÉPINER [epine]. Y. *tr.* (fin XIXe, mot dial.; « piquer » XIIIe ; de *épine). Agric.* Entourer (une tige d'arbre) de bran ches épineuses, comme protection des animaux.

1. **ÉPINETTE** [epinɛt]. *n. f.* (1380, *h. XIIIe* « petit épine », de *épine*).

I. *Agric.* (1732 ; « *cage* », *v.* 1360). Cage en osier, à compa timents, où l'on met de la volaille à engraisser. **V. Mue.**

11. (1864). Se dit de certaines espèces de sapin ou de rés neux. — Au Canada : **Épicéa*.** « *Mauvais bois était ass au pied d'une épinette, et personne ne l'eût distingué d'ent les racines* » (SAVARD). *Épinette blanche, noire. Épinette rouge* mélèze d'Amérique. — *Gomme d'épinette. Bière d'épinett* « *Des hommes* [...] *sirotent un pepsi-cola* [...], *une bière d'ép nette, un seven up* » (GODBOUT).

2. ÉPINETTE [epinɛt]. *n. f.* (1514, de l'it. *spinetta* de *spina,* du lat. *spina* « épine »). Ancien instrument d musique à clavier et à cordes pincées (par un bec de plum comparé *à une petite épine),* plus petit qu'un clavecin.

ÉPINEUX, EUSE [epinø, øz]. *adj. (Espineux,* XIIe ; *la spinosus).* ♦ 1° Qui est hérissé d'épines ou de piquants d dont les productions (feuilles, branches, etc.) piquen *Arbuste épineux. Les lianes épineuses de la ronce: la tige ép neuse du rosier.* « *Des bosquets de houx épineux* » (BOSCO ◇ *Coquillage épineux. Poisson épineux.* ♦ 2° *Fig.* (XVIe Qui est plein de difficultés. V. Délicat, **difficile, embarrassan** *Affaire épineuse. Question* épineuse, dans la discussion d laquelle on risque de heurter des intérêts cachés ou des su ceptibilités. « *Une telle discussion serait ici d'ailleurs, tr délicate et trop épineuse pour que je l'aborde* » (STE-BEUVE ◇ Vx *(Personnes)* Hargneux, irritable. « *Cette Puisieu était bien épineuse* » (SÉV.). ♦ 3° *Anat.* Qui ressemble à u **épine.** *Apophyse épineuse des vertèbres.* ◈ ANT. *Inerm Facile.*

ÉPINE-VINETTE [epinvinɛt]. *n. f.* (1545; *espinet vinete,* XVe ; de *épine* (arbrisseau), et *vin, à cause* de la coule des baies). Arbrisseau à feuilles simples. denticulées. à fleu jaunes en grappes pendantes, dont les fruits sont des bai rouges et comestibles. « *D'épaisses haies vertes, que l'épin vinette décore tour à tour de ses fleurs violettes et de ses bai pourprées* » *(NERVAL).*

ÉPINGLAGE [epɛ̃glaʒ]. *n. m. (1876;* de *épingler).* Actio d'épingler. *Épinglage d'un vêtement à l'essayage. Bâtir apr l'épinglage.*

ÉPINGLE [epɛ̃gl(ə)]. *n. f.* (*Espingle,* XIIIe ; lat. *spinu* « petite épine », de *spina.* V. Épine). ♦ 1° Petite tige de mét pointue d'un bout, garnie d'une boule (tête) de l'autre, do on se sert pour attacher, fixer des choses souples (tiss papier, etc.). V. Attache, camion (2). Carte *d'épingles. Pelote épingles. Piqûre d'épingle.* « *Je me rhabillais de mon mieu à grand renfort d'épingles* » (BEAUMARCH.). « *Il compta u dizaine de billets de mille francs... les réunit par une épingle* (MAC ORLAN). — LOC. **Être** *tiré à quatre épingles :* être vê *avec un* soin méticuleux. — *Tirer son épingle du jeu : se* dép ger adroitement d'une situation délicate, se retirer à tem

ne affaire qui devient mauvaise, sauver sa mise. « *Quand n'avait pas obtenu la victoire totale, il avait du moins tiré épingle du jeu avec audace, avec adresse* » (DUHAM.). — *up d'épingle* (vieilli), petite offense. — *Pointe d'épingle :* ose extrêmement fine, fragile. *Les profits* « *qui parfois sem- nt énormes reposent sur des pointes d'épingle* » (ROMAIN~). 2° (XVIe, « bijou »). Objet servant à attacher.. à fixer. *ingles à chapeau, épingles de cravate. Faire monter un camée épingle.* — Fig. *Monter quch. en épingle : le* mettre en idence, en relief. ◇ *Épingles* à *cheveux*, formées de deux anches. « *neige* ». Par métaph. *Virage en épingle cheveux* très serré.0 *Epingles de sûreté ou épingles de rrrice, épingles anglaises, épingles doubles.* « *Voici un petit ou d'or qui est une épingle double* » (LOUYS). ◇ *Épingles inge*, en bois, en matière plastique (V. Pince).

ÉPINGLÉ, ÉE [epɛ̃gle]. *adj.* (V. Épingler). ♦ 1° Attaché r une épingle. ♦ 2° (1811). Se dit de certaines étoffes au sage légèrement côtelé. *Velours épinglé. Taffetas épinglé.* Subst. *De l'épinglé.* ♦ 3° *Fam.* V. Épingler (2°).

ÉPINGLER [epɛ̃gle]. v. *tr. (Espinglier*, 1596; de *épingle).* 1° Attacher, fixer avec des épingles. *Épingler un patron un tissu. Épingler une décoration.* « *Son ignoble châle de ne noire épinglé sur sa poitrine* » (GREEN). ♦ 2° (1889). g. et fam. *Épingler qqn :* l'arrêter;, le faire prisonnier. *faire épingler :* se faire prendre. V. Alpaguer. « *Le Caporal inglé* », de J. Perret.

ÉPINGLERIE [epɛ̃glərі]. *n. f. (1864; espinguerie, 1260; e(s)pingle).* Fabrique d'épingles; industrie des épingles.

ÉPINGLETTE [epɛ̃glɛt]. *n. f.* (v. 1380; de *épingle).* ncienn. Longue aiguille pour percer les gargousses et débou- er les armes à feu.

ÉPINGLIER, IÈRE [epɛ̃glije, ijɛr]. *n. (Espinglier*, 1260; *e(s)pingle).* Personne qui fabrique des épingles. ◇ N. m. ui à épingles.

ÉPINIER [epinje]. *n. m.* (1690; de *épine). Vén.* Fourré épines.

ÉPINIÈRE [epinjɛr]. *adj. f.* (1660; de *épine). Moelle épi-* ire. V. Moelle.

ÉPINOCHE [epinɔʃ]. *n. f.* (1564; *h. XIIIe;* de *épine).* oisson acanthoptérygien qui porte de deux à quatre épines orsales indépendantes. *Épinoche d'eau douce. Épinoche de er.*

ÉPINOCHETTE [epinɔʃɛt]. *n. f.* (1838; de *épinoche).* oisson de très petite taille, semblable à l'*épinoche*, *mais* ont les épines dorsales sont plus nombreuses..

ÉPIPHANE [epifan]. *adj. m. (Epiphanès, 1732;* gr. *epi- anês* « illustre, éclatant »). *Antiq.* Surnom donné à plusieurs uverains d'Orient. *Antiochus Épiphane, roi de Syrie de '4 à 164* avant **J.-C.**

ÉPIPHANIE [epifani]. *n. f. (1190; lat.* eccl. *epiphania, epiphaneia* « apparition »). *Relig. cathol.* Manifestation e Jésus-Christ aux Rois mages venus pour l'adorer. 0 Fête e l'Église qui commémore cette adoration et qu'on appelle ssi *Jour des Rois. Tirer les rois le jour de l'Épiphanie. Le arnaval commence à l'Épiphanie.*

ÉPIPHÉNOMÈNE [epifenɔmɛn]. *n. m.* (1755; du gr. *epi, phainomenon* « phénomène »). ♦ 1° *Méd.* Symptôme ccessoire qui se surajoute aux symptômes essentiels. ♦ (Fin XIXe, empr. angl.). *Philo.* Phénomène qui accompagne phénomène essentiel sans être pour rien dans son appa- tion ou son développement. *Selon certains matérialistes, conscience ne serait qu'un épiphénomène par rapport aux ocessus nerveux.* « *La douleur offre les caractères d'un épi- énomène* » (RIBOT).

ÉPIPHÉNOMÉNISME [epifenɔmenism(ə)]. *n. m.* (1907; *épiphénomène). Philo.* Théorie selon laquelle la conscience t un épiphénomène (une simple prise de conscience des énomènes cérébraux). Adj. ÉPIPHÉNOMÉNISTE [epifenɔ enist(ə)].

ÉPIPHONÈME [epifɔnɛm]. *n. m.* (1557; lat. *epipho- ema, gr. epiphônêma,* de *epi,* et *phônein* « parler »). *Rhét.* xclamation sentencieuse qui termine un développement.

ÉPIPHYLLE [epifil]. *adj. et n. m*, (1819; lat. sav., du gr. *pi, et phullon* « feuille »). *Bot.* ♦ 1° *Adj.* Qui croit sur les euilles des plantes. ♦ 2° N. *m.* Cactée à tige rameuse, char- ue, articulée, à fleurs nombreuses, originaire du Brésil et ultivée comme ornementale.

ÉPIPHYSE [epifiz]. *n. f.* (1541; gr. *epiphusis;* Cf. *Épi-, -physe).* ♦ 1° Extrémité renflée d'un os long, constituée e tissu spongieux. ♦ 2° Petite glande située au-dessous u bourrelet du corps calleux*, entre les tubercules uadrijumeaux antérieurs du cerveau. (*Syn.* GLANDE INÉALE).

ÉPIPHYTE [epifir]. *adj.* (1839; lat. sav., du gr. *epi* « *sur* », t *phuton* « plante »). Bot. Qui croît sur d'autres plantes sans en tirer sa nourriture *(opposé* à parasite). *Le lierre, les lianes sont des plantes épiphytes.* Subst. *Un épiphyte.*

ÉPIPHYTIE [epifiti]. *n. f.* (1845; du gr. *epi* « sur », et *phuton* « plante » ; Cf. Épizootie). *Bot.* Maladie qui atteint en même temps dans la même région une grande quantité de plantes de la même espèce. *L'oïdium, le phylloxéra, le mildiou, la carie sont des épiphyties.*

ÉPIPLOON [epiplɔ̃]. *n. m.* (1541; *gr.* méd. *epiploon* « flottant »). *Anat.* Repli du péritoine qui relie entre eux les organes abdominaux. *Grand épiploon,* qui unit la grande courbure de l'estomac *et* le côlon *transverse. Petit épiploon (ou épiploon gnstro-duodéno-hépatique). Épiploon pancréatico-splénique*, entre le pancréas *et la* rate. *-Épiploon des animaux* (abats). V. Crépine.

ÉPIQUE [epik]. *adj. (fin* XVIe; lat. *epicus, gr. epikos,* de *epos* « épopée »). ♦ 1° Qui raconte en vers une action héroïque (V. Épopée). *L'Iliade, la Chanson de Roland, le Paradis perdu sont des poèmes épiques. M. de Malézieu* « *me dit :* « *Vous entreprenez un ouvrage qui n'est pas fait pour notre nation; les Français n'ont pas la tête épique* » (VOLT.). ◇ Relatif ou propre à l'épopée. *Forme, genre, style épique. Ses personnages* « *ont une réalité épique* » (THIBAUDET). ♦ 2° (1835). Cour. Digne de figurer dans une épopée; qui a les proportions des sujets ou des héros de l'épopée. «Les *dragons chevelus. les grenadiers épiques* » (HUGO). 0 Iron. Il y *eut des scènes, des discussions épiques.* « *Ces batailles épiques qu'il a livrées dans le Roussillon contre la réaction!*» (ARAGON). ◇ ANT. *Prosaïque.*

ÉPIROGÉNIQUE. *v.* ÉPEIROGÉNIQUE.

ÉPISCOPAL, ALE, AUX [episkɔpal, o]. *adj.* (v. 1200, *rare av.* XVIIIe; lat. eccl. *episcopalis,* de *episcopus, gr. episkopos*). ♦ 1° Qui appartient *à* l'évêque. *Palais épiscopal. Ornements épiscopaux.* « *L'évêque se montra aux yeux de la foule en camail violet et avec sa croix épiscopale au cou* » (HUGO). ♦ 2° *L'Église épiscopale,* l'Église anglicane, qui a conservé la hiérarchie. — Subst. *Les épiscopaux* : les membres de l'Église épiscopale *(opposé à* presbytériens).

ÉPISCOPAT [episkɔpa]. *n. m.* (1610; lat. eccl. *episcopatus.* V. Épiscopal). ♦ 1° Dignité, fonction d'évêque. ♦ 2° Temps pendant lequel un évêque occupe un siège. ♦ 3° Corps des évêques. *L'épiscopat français.*

ÉPISCOPE [episkɔp]. n. m. (1950; du gr. *epi* « *sur* », et *-scope*), *Techn.* Appareil d'optique à miroirs utilisé à l'intérieur des chars de combat pour observer le terrain. V. Périscope. ◇ Épidiascope* fonctionnant par réflexion.

ÉPISODE [epizɔd]. *n. m.* (1637; *épisodie, fin* XVe; *gr. epeisodion* « partie du drame entre [*epi*] deux entrées [*eisodoi*]»). ♦ 1° *Théât.* Action accessoire rattachée plus ou moins naturellement à l'action principale. « *Aristote blâme fort les épisodes détachés* » (CORN.). 0 Cour. Action incidente liée à l'action principale dans un poème, un roman, un tableau. *Épisode comique, dramatique.* ◇ Division d'un roman ou d'un film. *Film à épisodes* (Ciné-roman). ♦ 2° (Fin XVIIe). Fait accessoire qui se rattache plus ou moins à un ensemble. V. Circonstance. *Un épisode de la Révolution. Ce n'est qu'un épisode dans* sa vie. V. Aventure, incident, péripétie. *La visite* « *se subdivisait... en un nombre croissant de circonstances et d'épisodes* » (ROMAIN~). ◇ *Méd.* (suivi d'un adj.). Trouble passager survenant au cours de l'évolution normale d'une affection. V. Phase.

ÉPISODIQUE [epizɔdik]. *adj.* (1637; de *épisode).* ♦ 1° *Littér.* Qui appartient à un épisode, qui a les caractères de l'épisode. *Dans les Misérables, Gavroche est un personnage épisodique.* « *Les seconds amants qu'on introduit, et qu'on appelle communément des personnages épisodiques* » (CORN.). ♦ 2° Cour. Qui a un caractère secondaire. C'est un événement *épisodique.*

ÉPISODIQUEMENT [epizɔdikmɑ̃]. *adv. (1864;* de *épisodique).* D'une manière épisodique. *Ce personnage apparaît épisodiquement dans la pièce, le roman.*

ÉPISPADIAS [epispadjas]. *n. m.* (1846; mot gr., de *epi,* et *span* « déchirer »). *Pathol.* Ouverture anormale de l'urètre sur le dos de la verge. Cf. Hypospade.

ÉPISSER [epise]. *v. tr.* (1677; *espisser,* 1631 ; altér. *néerl. splissen*). *Mar.* Assembler (deux cordages) en entrelaçant les torons. ◇ HOM. Épicer.

ÉPISSOIR [episwar]. *n.* m. (1677; de *épisser*). *Mar.* Poinçon qui sert à écarter les torons d'un cordage à épisser.

ÉPISSURE [episyr]. *n. f.* (1677; de *épisser*). *Mar.* et *Techn.* Jonction. nœud de deux cordages épissés (câbles, fils électriques, etc.).

ÉPISTASIE [epistɑzi]. *n. f. (1970;* de *épi-,* et gr. *stasis*). *Biol.* Dominance d'un gène sur d'autres gènes non allélomorphes*.

ÉPISTAXIS [epistaksis]. *n. f.* (1795, lat. sav.; de *épi-,* et gr. *staxis* « écoulement »). *Méd.* Saignement de nez.

ÉPISTÉMÈ [epistemɛ]. *n. f.* (v. **1965; mot** gr., *epistémé* « science »). *Didact.* Ensemble des connaissances réglées (conception du monde, sciences, philosophies...) propres à un *groupe* social, *à une* époque. « *Telle est, dans son esquisse la plus générale, 'l'épistémè' du XVI*e *siècle* » (*M.* FOUCAULT).

ÉPISTÉMOLOGIE [epistemɔlɔʒi]. *n. f.* (1907; de l'angl. (1856) ou l'all. ; du gr. *epistémé* « science », et *logos* « étude »). *Philo.* Étude critique des sciences, destinée à déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée. *L'épistémologie entre dans la théorie de la connaissance.*

ÉPISTÉMOLOGIQUE [epistemɔlɔʒik]. *adj.* (XXe ; de *épistémologie). Philo.* Relatif à l'épistémologie.

ÉPISTÉMOLOGISTE [epistemɔlɔʒist(ə)]. *n.* (XX' ; de *épistémologie). Didact.* Spécialiste de l'épistémologie. Var. ÉPISTÉMOLOGUE, *n.*

ÉPISTOLAIRE [epistɔlɛʀ]. *adj.* (1542; lat. *epistolaris*, de *epistola*. V. Épître). Qui a rapport à la correspondance par *lettres. Commerce, échange épistolaire. Être en relations épistolaires avec qqn.*

ÉPISTOLIER, IÈRE [epistɔlje, jɛʀ]. *n.* (1539; lat. *epistola* « lettre »). *Vx.* Écrivain qui excelle dans le genre épistolaire. ◇ *Par plaisant.* Personne qui écrit beaucoup de lettres. « *Il avait affaire à une infatigable épistolière* » (HUYSMANS).

ÉPISTYLE [epistil]. *n. m. (1547; lat. epistylium,* d'o. gr.; Cf. Style). *Anfiq.* Architrave qui repose sur le chapiteau de la colonne.

ÉPITAPHE [epiraf]. *n. f. (Epitafe,* XIIe ; *lat. epitaphium,* gr. *epitaphion,* de *epi* « *sur* », et *taphos* « tombe »). Inscription funéraire. *L'épitaphe commence souvent par les mots* « *ci-gif* ». *0 Archéol.* Tablette qui porte "ne inscription funéraire.

ÉPITE [epit]. *n. f.* (1694; néerl. *spit*). *Mar.* Petite cheville de bois destinée à boucher un trou, épaissir ou caler une pièce.

ÉPITHALAME [epitalam]. *n. m. (1536;* lat. *epithalamium,* gr. *epithalamion* « chant nuptial »). *Littér.* Poème composé à l'occasion d'un mariage, en l'honneur des nouveaux mariés. *Milton entonne* « *un cantique à l'Hymen. Il commence CE magnifique épithalame, sans préparation et par un mouvement inspiré* » (CHATEAUB.).

ÉPITHÉLIAL, ALE, AUX [epiteljal, o]. *adj.* (1855 ; de *épithélium). Biol.* Relatif à l'épithélium (2°). *Cellule épithéliale. Tissu épithélial* ou épithélium. *Tumeur épithéliale.* V. **Adénome, carcinome, épithélioma.**

ÉPITHÉLIOMA [epiteljɔma] ou **ÉPITHÉLIOME** [epiteljom]. *n. m.* (1852; lat. sav., du suivant). *Méd.* Tumeur formée par la prolifération désordonnée d'un épithélium. v. Cancer.

ÉPITHÉLIUM [epiteljɔm]. *n. m.* (1836 « fine membrane » ; lat. sav. (déb. XVIIIe), du gr. *epi* « sur », et *thélê* « mamelon »). Anar. (1855). Tissu constitué de cellules juxtaposées, disposées de façon continue en une ou plusieurs couches *(épithélium simple, épithélium stratifié). Épithélium de revêtement,* formant "ne membrane protectrice à la surface des muqueuses. *Épithélium glandulaire,* 'constitué de cellules sécrétantes (V. Glande). *Épithélium pavimenteux,* constitué de couches de cellules aplaties (ex.' l'épiderme).

ÉPITHÈME [epitɛm]. *n. m. (Épitime,* 1314; lat. méd. *epithema, gr. epithema* « *ce* qui se place sur »). *Pharm. anc.* Tout médicament topique autre que l'onguent et l'emplâtre (cataplasmes, poudres).

ÉPITHÈTE [epitɛt]. *n. f. (1517,* masc. jusqu'au XVIIe ; *lat.* gram. *epitheton,* d'o. gr. « qui est ajouté »). ♦ **1°** Ce qu'on adjoint à un nom, un pronom pour le qualifier. *L'épithète est généralement un adjectif qualificatif, mais elle peut être un nom, une expression en apposition (ex. : vous, un si brave homme). « Je cherche en vain une épithète pour peindre l'extraordinaire luminosité du ciel » (GIDE). 0 Gram. In. f. et adj.)* Se dit d'un adjectif qualificatif qui *n'est* pas relié a" nom par un verbe *(opposé* à attribut). *Dans* une grande maison, une maison trop grande, plus grande que la nôtre... grande *est épithète de maison.* ♦ **2°** *Par ext.* Qualification louangeuse ou injurieuse donnée *à* qqn. « *Elle murmura* « *L'idiot!* » *sans indiquer plus clairement auquel des deux hommes il fallait appliquer cette épithète* » (*GREEN*).

ÉPITOGE [epitɔʒ]. *n. f. (1484;* **lat.** *epitogium,* du gr. *epi* « sur », et lat. *toga* « toge »). ♦ **1°** *Ancienn.* Sorte de chaperon que les présidents à mortier et le greffier en chef du Parlement portaient par-dessus *la* robe dans *les* grandes *cérémonies.* 0 *Mod.* Ornement fait d'une bande d'étoffe fixée à l'épaule gauche de la robe et garnie de une, deux ou trois bandes d'hermine (selon le grade. pour les professeurs). *Epitoge de magistrat, d'avocat.* « *Les professeurs de l'Université strasbourgeoise, les scientifiques avec leurs toques, leurs épitoges et leurs ceintures rouges, les littéraires en jaune* » (LECOMTE). ♦ **2°** *Antiq.* Casaque portée sur la toge (à Rome).

ÉPITOMÉ [epitɔme]. *n. m. (Épitome, 1522;* lat. *epitome, gr. epitomé* « abrégé »). *Didact.* (dans quelques titres). Abr d'un ouvrage d'histoire antique. *Épitomé de l'histoire de Grèce.*

ÉPÎTRE [epitʀ(ə)]. *n. f. (Épistre, 1190;* lat. *epistola, epistole).* ♦ **1°** *Liturg. cathol.* Leçon, généralement tirée épîtres des Apôtres, qui se dit immédiatement après la lecte. *La messe en est à l'épître. — Le côté de l'épître* côté droit de l'autel. ♦ **2°** Chez les anciens, Lettre mis *Épîtres de saint Paul aux Corinthiens. O* Par ext. *Iron.* Lettre. *Il m'a envoyé une longue épître.* ♦ **3°** (XVIe). Le *en vers. Les Épîtres de Marot. Épître dédicatoire, liminai* **mise en tête d'un livre. V. Dédicace.**

ÉPIZOOTIE [epizɔɔti]. *n. f.* (1775; du gr. *zôotês,* "a animale, d'apr. *épidémie). Didacf.* Épidémie qui frappe animaux. V. **Épidémie.** *L'épizootie est toujours une mala infectieuse, souvent contagieuse.*

ÉPIZOOTIQUE [epizɔɔtik]. *adj. (1772;* de *épizoot Didact.* Qui a les caractères de l'épizootie. V. Épidémiq *Maladie épizootique.*

ÉPLORÉ, ÉE [eplɔʀe]. *adj. (Esploué,* XIIe ; de *es- pleur).* Qui est tout *en* pleurs. *Elle s'est enfuie tout éplor Air, visage éploré.* **V. Désolé, larmoyant, triste.** « **Une** *v stridente, éplorée, arriva jusqu'à nous* » (DAUD.). Fig. et po « *Plantez un saule au cimetière, J'aime son feuillage éplor* (MUSS.). — Subst. et littér. « Cette *belle éplorée* » (HUGO).

ÉPLOYÉ, ÉE [eplwaje]. *adj.* (v. 1500 ; de é-, et *ploy* ♦ **1°** *Adj. fém.* Blas. *D'argent à l'aile éployée de sa* (emblème de Frédéric II) : aux ailes étendues. ♦ **2°** *Litt* Déplié. *Chaque jour* « *des villageois se penchent sur un jour éployé* » (BARRÈS).

. ÉPLOYER [eplwaje]. Y. *tr.;* conjug. *ployer.* V. No (XVIe, repris fin XIXe ; de é-, et *ployer).* Littér. *Éployer ailes.* V. Déployer, étendre. « *Les ailes s'éploient pour* volée » (PERGAUD).

ÉPLUCHAGE [eplyʃaʒ]. *n. m.* **(1755** (étoffes) ; de *épluche* ♦ **1°** Action d'éplucher. *Épluchage des légumes, des pomm de ferre, des fruits. Épluchage des étoffes, des laines.* ♦ **2°** *Fi* Examen minutieux. *Épluchage d'un compte.*

ÉPLUCHER [eplyʃe]. **Y.** *tr.* **(1549;** *espelucher,* XVIe ; *s espeluchier* « s'épucer » (animaux), fin XIIe ; de es-, et de l v. *peluchier* « éplucher ». lat. *°piluccare.* de *pilus* « poil » ♦ **1°** Nettoyer en enlevant les Parties inutiles ou mauvais (en coupant, grattant). **V. Décortiquer, peler.** *Éplucher la salade, des radis, des noix, des oranges, du riz, des p* (écosser). *Éplucher des pommes de terre* (V. Pluches). « *E épluchait ses crevettes* » (MAC ORLAN). 0 (1508) *Épluch une étoffe neuve, un drap' : enlever* les bourres, les paill ♦ **2°** (1613). Examiner avec un soin minutieux afin de déco vrir ce qu'il peut y avoir à critiquer, à reprendre en qqc V. **Critiquer, disséquer; crible (passer*** *au). II épluche votre article et y cherchera la petite bête.* « *Il se vantait savoir sa langue et éplucha*r *les phrases les plus* belles *avec ce sévérité hargneuse* » (FLAUB.).

ÉPLUCHEUR, EUSE [eplyʃœʀ, øz]. *n.* **(1611;** au **fi,** 1555; de *éplucher).* ♦ **1°** Personne qui épluche. *Spécia* Ouvrier qui épluche les étoffes. — Par appos. *Couteau éplucheur,* pour éplucher *les légumes. Batteur-éplucheur* machine à éplucher la laine. *O N. m. Épluchеur électriqu* instrument pour éplucher les légumes. ♦ **2°** *Fig. et ra* Personne qui examine à fond en vue d'une critique min tieuse.

ÉPLUCHURE [eplyʃyʀ]. *n. f.* **(1680** ; *esplucheures, 161* de *éplucher). Ce* qu'on enlève à "ne chose en l'épluchar *Épluchures de pommes de ferre. Épluchures d'oranges.* **Pelure.** *Balayer les épluchures.*

ÉPODE [epɔd]. *n. f.* (1546; lat. *epodos,* gr. *epôdos,* de « sur », et *ôdé* « chant »). Hist. litt. ♦ **1°** Troisième partie d'u ode divisée en strophe, antistrophe et épode. ♦ **2°** Coupl lyrique composé en deux vers inégaux. — *Par* ext. Pe poème satirique écrit en distiques de ce genre. *Les Époc d'Horace.*

ÉPOI [epwa]. *n. m.* **(***Espois,* **1390;** *a.* fr. *espeit, espo* (XIIe), « broche, épie" », du germ. *°spit* « pointe ». **V. Épie** *Vén. Cor* qui. termine l'empaumure des vieux cerfs. **Andouiller.**

ÉPOINTAGE [epwɛ̃taʒ]. *n. m.* (1836; de *épointer).* Acti d'épointer; son résultat.

ÉPOINTEMENT [epwɛ̃tmɑ̃]. *n. m. (Espointement, 161* de *espointer).* État de ce qui est ou a été épointé. *Épointeme d'un outil.*

ÉPOINTER [epwɛ̃te]. *v. tr. (Espointer, 1553; espoint un faucon,* **v.** 1375; de *é-, et pointe).* ♦ **1°** Emousser ôtant, en cassant ou en usant la pointe. *Épointer une aiguil* « *Elle l'écrit partout sur les murs... et épointe tous mes crayo à ce travail* » (Lon). ♦ **2°** *Rare* (fin XIXe). Effiler en tailla ou en aiguisant la pointe. **V. Appointer.**

1. **ÉPONGE** [epɔ̃ʒ]. *n. f.* (1636; *esponge*, XIIIe; lat. pop. **ponga*, lat. *class. spongia*, d'o. gr.).
I. ♦ 1° Substance légère et poreuse provenant d'un ophyte marin (éponge, II) et que l'on emploie à divers ages à cause de la propriété qu'elle possède d'absorber s liquides et de les rejeter à la pression; objet fait de cette bstance. « *Mois oui utilise les grosses éponges dites Venise connait encore la différence entre les éponges plongées et s éponges harponnées?* » (CAYROL). *Éponge de toilette.* ◇ Xe) Objet analogue en quelque matière que ce soit. *Éponge caoutchouc, en papier traité.* ♦ *2°* Loc. fig. *Avoir une ponge dans le gosier, boire comme une éponge :* boire plus ue de *raison.* « *Ils buvaient tous comme des éponges* » (GAUER). — *Presser l'éponge :* soutirer de qqn tout ce que l'on eut. — *Passer [l'éponge sur quelque faute : la* pardonner, en plus parler. « Je *veux bien serrer la main de M. Pascal passer l'éponge sur toute cette histoire* » (MAUROIS) (1918). SOXE] Jeter *l'éponge,* abandonner le combat. *Après le jet de éponge,* l'abandon. Fig. « *La tête de Mirabeau* (disait Riva- i) *n'était qu'une grosse éponge gonflée des idées d'autrui* » TE-BEUVE). ♦ 3° *Éponge végétale.* V. **Luffa.** Matière spon- euse (1864). Éponge (ou mousse) *de platine :* chlorure de atine ammoniacal décomposé par le feu, d'aspect mousseux spongieux. — *Par appos.* (1877) *Tissu éponge* dont les fils ressés absorbent l'eau. *Serviette éponge : en un tel* tissu.
II. (1502). Animal. Cour. Animal marin (d'abord considéré mme zoophyte* ou plante) fixé, de forme irrégulière et ont le squelette léger et poreux fournit la matière appelée ponge (I). *Pêcheur d'éponges.* ◇ *Zool.* Animal de l'embran- ement des spongiaires*.

2. **ÉPONGE** [epɔ̃ʒ]. *n. f.* (1528; altér., par attract. de *ponge* 1, de l'a. fr. *esponde* (XIIe) ; lat. *sponda* « bord, rive »).
1° *Techn.* Châssis formant le bord d'une table à couler plomb. ♦ 2° *Vén.,* Vétér. Rebord de chaque branche d'un r à cheval ou du dessous du pied d'un cerf. *Par méton.* umeur au coude du cheval, due à la pression de l'éponge rsque la bête est couchée.

ÉPONGEAGE [epɔ̃ʒaʒ]. *n. m.* (1877; de *éponger*). Action éponger; son résultat.

ÉPONGER [epɔ̃ʒe]. *v. tr.;* conjug. *bouger* (1762; soi *pungier*, fig., Y. 1220; de *éponge* 1). ♦ 1° Étancher (un quide) avec une éponge ou un chiffon. *Éponger vite cette cre.* Absolt. *Éponger vite.* ♦ *2°* Essuyer, sécher avec une ponge ou un tissu spongieux. « *Il épongea son visage en ueur* » (MART. du *G.*). « *Il s'épongea le front avec un mouchoir carreaux* rouges » (ST-EXUP.). ◇ Pronom. S'ÉPONGER : ponger sa figure, son front. ♦ 3° *Fig.* (XXe). Résorber (un ccédent *financier);* absorber (ce qui est en trop). « *Actuel- ment le déficit* [...] *est épongé par le budget général* » *(Le fonde,* 15-9-1965).

ÉPONTE [epɔ̃t]. *n. f. (1774; a.* fr. *esponde.* V. **Éponge** 2). *echn.* Chacune des parois (supérieure ou inférieure) d'un on de minerai.

ÉPONTILLE [epɔ̃tij]. *n. f.* (*Espontille,* 1678 ; forme altér. *pontille* (1642), it. *pontile* « ponton »). *Mar.* Colonne ver- cale (en bois, en fer, en acier) soutenant un pont, ou une artie à consolider. « *Le hall central, avec deux fortes épon- lles qui soutenaient l'escalier... du navire* » (Bosco).

ÉPONTILLER [epɔ̃tije]. *v. tr. (1786;* de *épontille*). *Mar.* onsolider par des épontilles.

ÉPONYME [epɔnim]. *adj.* (1751; gr. *epônumos,* de *epi* sur », *et onoma* « nom »). *Antiq. gr.* Qui donne son nom (qqn, qqch.). *Athénê, déesse éponyme d'Athènes.* — Subst. *'éponyme,* archonte qui donnait son nom à l'année.

ÉPONYMIE [epɔnimi]. *n. f.* (1870; de *éponyme). Antiq. r.* Fonction d'un magistrat éponyme, durée de cette fonc- on; liste des magistrats éponymes.

ÉPOPÉE [epɔpe]. *n. f. (1675;* gr. *epopoiia, epopoiios* qui fait des récits en vers »). ♦ 1° Long poème (et plus ad, parfois, récit en prose de style élevé) où le merveilleux e mêle au vrai, la légende à l'histoire et dont le but est de élébrer un héros ou un grand fait (V. **Épique**). L'Iliade, Odyssée, l'Enéide, *épopées antiques. La* Chanson de Roland, *t plus belle de nos épopées du moyen âge.* V. Chanson (de este). « *Hugo n'a pas créé la vision épique, mais il a créé épopée visionnaire* » (THIBAUDET). ♦ 2° Suite d'événements istoriques de caractère héroïque et sublime. *L'épopée napo- ionienne.* « *Ô soldats de l'an deux ! ô guerres ! épopées !* » (HUGO).

ÉPOQUE [epɔk], *n. f.* (1634: du gr. *epokhê* « point 'arrêt »). ♦ 1° *Vx.* Point fixe et déterminé dans le temps, vénement qui sert de point de départ à une chronologie articulière. V. *Ère* (1°). *L'époque des peuples chrétiens est t naissance de Jésus-Christ.* ◇ Moment où se passe un fait emarquable, où apparaît un grand changement. *Époques e la nature,* œuvre de Buffon. ◇ Mod. *Faire époque, se* it d'un événement qui par son importance ou son succès isse un souvenir durable. V. Date (faire date). *La bataille d'Hernani a fait époque dans la littérature.* « *Il sera toujours grand de l'avoir *tenté: ce projet fera époque* » (DIDER.). ♦ 2° (Fin XVIIe). *Mod.* Période historique déterminée par des événements importants, caractérisée par un certain état de choses. « *Une époque de l'histoire où la distinction des systèmes des mondes n'existait pas* » (RENAN). *L'époque des grandes invasions.* V. Période. *L'époque de Henri IV (V.* Règne), *de la Régence. L'époque révolutionnaire. Il faut être de son époque, vivre avec son époque.* V Siècle. *Ah! quelle époque! Nous vivons une drôle d'époque! Les mœurs, les préoccupations, les styles, les modes... d'une époque.* « *Chaque époque découvre un aspect de la condition humaine* » (SARTRE). — Spécialt. *La Belle Époque,* symbolisée par l'année 1900 : les premières années du XXe s. (considérées comme l'époque d'une vie agréable et légère). ◇ *Par* ext. L'ensemble des personnes *vivant à la même* époque. « *L'amateur sera souvent considéré par son époque comme un écrivain mineur* » (MAUROIS) : par ses contemporains. ♦ 3° Période caractérisée par un style artistique. *Fauteuil de l'époque Henri IV* (sans préposition) *ou fauteuil Henri IV.* « *Une coiffeuse Louis XVI, deux fauteuils de la même époque* » (ROMAINS). — *D'époque :* vraiment ancien. V. Authentique. « Un *grand lit blanc, qu'on prétendait d'époque* » (ARAGON). ♦ 4° (XVIIIe). Période marquée par un fait ou déterminée par certains caractères. *L'époque d'une rencontre.* V. Date, moment. « *Sur l'époque de mon retour... je ne vous dirai rien* » (LACLOS). *L'an dernier à pareille époque, à la même époque. L'époque des semailles, des vendanges :* saison. — *Les époques de la vie.* V. *Âge,* étape. *Époque critique de la femme. V.* Ménopause. *Spécialt.* Vieilli. *Les époques de la femme.* V. Menstruation. ♦ 5° *Géol.* Division d'une période géologique, elle-même subdivisée en *âges. L'époque carbonifère.*

ÉPOUILLAGE [epujaʒ]. *n. m.* (1910; de *épouiller*). Action d'épouiller. — Ellipt. « *Cette baraque, c'est l'épouillage* » (DUHAM.).

ÉPOUILLER [epuje]. *v. tr. (Espoueiller,* XIVe; de é-, et *poueil, pouil, a.* forme de *pou).* Débarrasser (un être vivant) de *ses* poux. *Épouiller un animal domestique, un enfant.* Pro- *nom. Un mendiant qui s'épouille.*

ÉPOUMONER (S') [epumɔne]. Y. *pron.* (1752; de é-, et *poumon).* Parler, crier *très* fort. V. Essouffler. « *Je chantais sous la fenêtre qui avait le plus d'apparence, fort surpris, après m'être longtemps époumoné, de ne voir paraître ni dames ni demoiselles qu'attirât la beauté de ma voix* » (ROUSS.). 0 Se fatiguer *(en* parlant). « *Pourquoi m'époumonerais-je à dissiper un doute?* » (DIDER.). — Au p. p. « *Quand ils ont combattu pour la justice, une fois dans leur vie, ils sont épou-* monés » (R. ROLLAND).

ÉPOUSAILLES [epuzaj]. *n. f. pl.* (*Espousailles,* XIIe; lat. *sponsalia* « fiançailles », de *sponsus* « époux »). *Vx* ou *plais.* Célébration d'un mariage. V. **Mariage,** noce.

ÉPOUSE. *n. f.* V. ÉPOUX.

ÉPOUSÉE [epuze]. *n. f.* (XIe; de *épouser). Vx* ou *région.* Celle qui se marie. V. Mariée.

ÉPOUSER [epuze]. *v. tr. (Espouser,* XIe; lat. pop. **sposare,* class. *sponsare).* ♦ 1° Prendre pour époux, épouse; se marier *avec.* « *Les films où le milliardaire épouse la cousette ne dominent pas plus le cinéma que les contes où le prince épouse la bergère ne dominent la légende* » (MALRAUX). *Elle cherche à* se *faire épouser. Pronom.* Littér. *Ils se sont épousés. V.* Marier. Absolt. *Il va* « *faire espérer aux mères qu'il épousera* » (LA BRUY.). — *Par* ext. Se dit de ce qu'on reçoit en épousant qqn. *Épouser la fortune d'un laideron. Épouser une grosse dot.* ♦ 2° (1548). *Fig.* S'attacher de propos délibéré et avec ardeur à (qqch.). *Épouser les idées, les opinions d'un ami.* V. Partager. *Épouser les intérêts de qqn en le défendant, en l'aidant.* V. Embrasser, soutenir. *Il* « *n'épousait jamais une opinion qu'avec toutes sortes de réserves* » (FRANCE). ♦ 3° S'adapter exactement à (une forme, un mouvement). *Robe qui épouse les formes du corps. V.* Mouler. *Route qui épouse les découpures de la côte.* V. Suivre. « *J'aime les vieux villages provençaux qui épousent la pointe de leurs collines* » *(COLETTE).*
◈ ANT. *Divorcer, répudier.*

ÉPOUSEUR [epuzœʀ]. *n. m.* (XVIIe; *espouseor, h. XIVe;* de *épouser).* Celui qui cherche à se marier et fait savoir ses intentions. V. Prétendant. « *Un riche épouseur s'était présenté pour Gracieuse* » (Lon). « C'est (Don Juan) *l'épouseur du genre humain* » (MOL.) : il promet d'épouser toutes les femmes.

ÉPOUSSETAGE [epustaʒ]. *n. m.* (XVIIIe; de *épousseter).* Action d'épousseter. *Époussetage des meubles.*

ÉPOUSSETER [epuste]. Y. *tr.;* conjug. *jeter (Espousseter,* 1492; de é-, et rad. de *poussière).* Nettoyer, en ôtant la pous- sière (V. Brosser, *essuyer,* nettoyer). *Épousseter des meubles, des bibelots.* « *Il époussette les coussins, les tapis* » (CHA- TEAUB.). ◇ Enlever (ce qui salit : poussière, etc.). « *Il épousseta d'une chiquenaude un grain de poussière sur la manche de son habit* » (HUGO).

ÉPOUSSETTE [epusɛt]. *n. f.* (1371 ; de *épousseter*). *Région.* Petit balai de bruyère, de crin, qui sert à épousseter.

ÉPOUSTOUFLANT, ANTE [epustuflã, ãt]. *adj.* (1944; de *époustoufler*). *Fam.* Qui époustoufle. V. Étonnant, extraordinaire, prodigieux, stupéfiant. « *Je portais une redingote époustouflante* » (DUHAM.).

ÉPOUSTOUFLER [epustufle]. V. *tr.* (av. 1908; mot dial., de l'a. fr. *s'esposser* « s'essouffler », lat. *pulsare, avec* une finale *-tiffer, -toufler;* Cf. Emmitoufler). *Fam. Jeter* (qqn) dans l'étonnement, la surprise. V. Épater, étonner.

ÉPOUTIER [eputje]. *v. tr.* (1723 ; de l'a. fr. *poutie* « ordure » ; lat. *puls, pultis* « bouillie »). *Techn.* Débarrasser (une étoffe) des corps étrangers. V. **Énouer,** épinceter.

ÉPOUVANTABLE [epuvãtabl(ə)]. *adj.* (déb. XII^e^ ; de *épouvanter*). ♦ 1° Oui cause ou est de nature à causer de l'épouvanté. *Des cris épouvantables.* V. Effrayant, effroyable, horrible, terrible, terrifiant. « *Des songes entrecoupés... d'épouvantables visions* » (RONSARD). *Action, forfait, crime épouvantable.* V. Monstrueux. *Ce fut un supplice, une mort épouvantable.* V. Affreux, atroce. « *Cet épouvantable silence de minuit et cette obscurité profonde qui remplissait d'horreur la maison...* » (GREEN). ♦ 2° Inquiétant, très mauvais. *Il a une mine épouvantable, il devrait se reposer un peu.* ◇ Très désagréable. *Il fait un temps épouvantable.* V. Affreux, détestable, **mauvais.** ♦ 3° Excessif. V. Terrible. *Un bruit, un fracas épouvantable.* V. Violent. *Il entra dans une colère épouvantable.* ◈ ANT. Rassurant; agréable.

ÉPOUVANTABLEMENT [epuvãtabləmã]. *adv.* (XII^e^ ; de *épouvantable*). D'une manière épouvantable. *Il a été épouvantablement torturé.* ◇ *Il est épouvantablement laid.*

ÉPOUVANTAIL [epuvãtaj]. *n. m.* (XIII^e^ ; de *épouvanter*). ♦ 1° Objet qu'on met dans les champs, les jardins, les arbres pour effrayer les oiseaux et les empêcher de manger les graines, les fruits. *Épouvantail en forme de mannequin recouvert de haillons. Des épouvantails à moineaux.* 0 *Fig.* Personne laide à faire peur ou habillée ridiculement. V. Horreur. ♦ 2° *Fig.* Objet, personne qui inspire de vaines ou d'excessives terreurs. V. Croquemitaine.

ÉPOUVANTE [epuvãt]. *n. f. (Espovante,* **161** 1 ; de *épouvanter*). Peur violente et soudaine causée par qqch. d'extraordinaire, de menaçant. V. Effroi, frayeur, horreur, terreur. *Rester cloué, glacé d'épouvante. Cris, hurlements d'épouvante. La vue de ce massacre l'a frappé, saisi d'épouvante.* V. Affolement, panique. « *J'étais paralysé par la terreur, j'étais ivre d'épouvante, prêt à hurler, prêt à mourir* » (MAUPASS.). « Une *épouvante sans nom la guettait* » (*GREEN*). — *Roman, film d'épouvante.* 0 *Par ext.* Vive inquiétude. V. **Appréhension,** crainte. « Ma mère voyait toujours *avec* épouvante venir *la saison des vacances* » (DUHAM.).

ÉPOUVANTEMENT [epuvãtmã]. *n. m.* (XII^e^ ; de *épouvanter*). Vx. Action d'épouvanter. Ce qui épouvante. « *L'Écriture appelle la mort, le roi des épouvantements* » (CHATEAUB.).

ÉPOUVANTER [epuvãte]. *v. tr.* (*Espaenter,* XII^e^, puis *espoenter, espoventer;* lat. pop. **expaventare,* lat. *expavere,* de *pavere* « avoir peur »). ♦ 1° Remplir d'épouvante. V. Effrayer, terrifier. *Les armes atomiques épouvantent les peuples. Épouvanter un enfant par des menaces.* V. **Terroriser.** « *L'idée de son propre néant l'épouvantait* » (LARBAUD). « *Seul l'inconnu épouvante les hommes* » (ST-EXUP.). ♦ 2° Causer de vives appréhensions à. V. Angoisser, **effrayer, inquiéter.** *La seule idée du mariage l'épouvante.* ♦ 3° Étonner vivement. V. Ahurir; affoler, effarer, stupéfier. « Je suis *épouvanté du* Jugement dernier *de Michel-Ange. C'est du Gœthe, du Dante et du Shakespeare... ça n'a pas de nom et le mot sublime même me paraît mesquin* » (FLAUB.). ♦ 4° ÉPOUVANTÉ, ÉE. *p. p. adj.* Rempli d'épouvante. *Il recula épouvanté. La domestique* « *s'enfuit épouvantée à toutes jambes* » (BAUDEL.). « *Le désordre de sa coiffure ajoutait à son air épouvanté* » (*GREEN*). ◈ ANT. Enhardir, **rassurer.**

ÉPOUX, OUSE [epu, uz]. *n. (Espos, -ose,* XI^e^ ; lat. *sponsus. sponsa).* ♦ 1° *Dr. ou littér.* Personne unie à une autre par le mariage. *Prendre pour* époux, pour *épouse.* V. Femme, mari; compagne, compagnon. *Époux infidèle, adultère. Personne dont l'épouse, l'époux est mort :* veuf. « *L'amour d'une épouse ressemble au devoir* » (GIRAUDOUX). Pop. *Et comment va votre épouse? Le bonjour* à *votre épouse.* V. Femme. 0 Cour. (quand *femme* serait ambigu) « *Elle est plus mère qu'épouse* » (SARTRE). ◇ *Les époux* : le mari et la femme. V. Conjoint. *Les époux se doivent fidélité, secours et assistance. Les futurs époux.* V. **Fiancé.** Dr. *Époux communs* : mariés sous le régime de la communauté. ♦ 2° Relig. *Le céleste époux, l'époux de l'Église* : Jésus-Christ. *L'époux et l'épouse* : personnages mystiques du Cantique des Cantiques, symboles de Jésus-Christ et de l'Eglise.

ÉPREINDRE [epʀɛ̃dʀ(ə)]. V. *tr.*; conjug. *peindre* (*Espreindre,* fin XII^e^ ; lat. *exprimere.* V. Exprimer). Vx. Presser (qqch.) pour exprimer le suc, le jus.

ÉPREINTES [epʀɛ̃t]. *n. f. pl.* (v. 1380 ; de *épreind Méd.* Contraction douloureuse donnant envie d'aller selle, dans les inflammations du gros intestin. V. **Coli ténesme.**

ÉPRENDRE (S') [epʀãdʀ(ə)]. V. *pron.*; conjug. *pre* (XII^e^, v. tr. ; de é-, et *prendre*). ♦ 1° Être saisi, entraîné un sentiment, une passion). « Je *m'épris pour elle de l'i nation la plus tendre* » (MARIVAUX). *Chalier* « *s'était é d'un grand amour pour la liberté* » (JAURÈS). ♦ 2° Dev amoureux (de qqn). V. Amoureux (s'), coiffer (se), **mourer (s').** « *La nature distinguée des femmes qui s'y prises, qui se sont éprises de lui* » (STE-BEUVE). ♣ 3° Comm **cer** à aimer (qqch.). V. Emballer (s'), **passionner** (se). *S'ép dre de son travail.* « *Qu'il étudie les plus grands maît qu'il s'éprenne davantage de la simplicité* » (DIDER.). ANT. Déprendre (se), détacher (se); *détester, haïr.*

ÉPREUVE [epʀœv]. *n. f. (Esprove,* XII^e^ ; de *éprouv*

I. Action d'éprouver (qqch. ou qqn). ♦ 1° Souffra malheur, danger qui éprouve le courage, la résistance. Affliction, danger, malheur, peine, souffrance. *Vie pl d'épreuves, remplie d'épreuves.* V. Aventure, péril, **trave tribulation...** *Essuyer,* subir, passer par *de dures épreuves fam.* En voir de dures, de toutes *les* couleurs). *Pénible, épreuve.* « *Pauvre humanité, que tu as souffert ! que d'prei t'attendent encore!* » (RENAN). « *N'oublie jamais qu'avec courage et de la probité, on surmonte toutes les épreuv* (FRANCE). — Absolt. et littér. V. Adversité, malheur. *taines natures* « *acceptent plus volontiers l'épreuve qu félicité* » (GIDE). ♦ 2° (v. 1280, « danger »). Ce qui per de juger la valeur d'une idée, d'une qualité intellectuelle morale, d'une œuvre, d'une personne, etc. V. Critère, **pi** (de touche), test. *Le danger, épreuve du courage. Te. une épreuve sur qqn pour savoir* si *l'on peut compter sur* « *La grande œuvre d'art a moins d'importance en elle-m que dans l'épreuve qu'elle exige d'un homme* » (CAMUS). Vieilli. *Faire l'épreuve de qqch. :* l'essayer; en recevoi marque, les **effets.** ◇ A L'ÉPREUVE. Mettre *à l'épreuve. Éprouver, essayer. Mettre la patience de qqn à rude épreu* abuser de sa patience. « *L'autorité met les talents à une épreuve* » (FÉN.). Vx. *Être* à *l'épreuve :* être d'une résista invincible (Cf. plus loin *À* foule *épreuve*). « *Si ma santé n'e pas à l'épreuve, elle serait fort ébranlée* » (SÉV.). Mod. santé *est* à *l'épreuve* : elle est soumise. à une épreuve, elle en danger, — *À toute* épreuve. V. **Inébranlable, résist** solide. « *Etant doué d'une patience à toute épreuve... obstination était plus forte que mon dégoût* » (CHATEAU ♦ 3° (XV^e^). Opération par laquelle on juge les qualités valeur d'une chose. V. Essai, **expérience, expérimentat test.** ◇ *Méd. et biol.* Moyen ou procédé permettant d'éval ou de mettre en évidence un phénomène physiologique pathologique. ◇ *Chim.* Mise en œuvre d'une réact chimique permettant d'identifier ou de doser une substa V. Analyse. Vx. « *La flamme est ['épreuve du fer* » (*COR* Mod. *Faire l'épreuve d'une machine. d'un pont. Épre* d'outrance, à *outrance,* dans laquelle on impose à la ch **éprouvée** un effort plus considérable que celui qu'elle de fournir. *Épreuves de résistance* (V. *aussi* Contre-épreu ◇ À L'ÉPREUVE DE : capable de résister à. *Vêtement à l'épre du feu, des balles.* ♦ 4° *Spécialt. Épreuves* destinées à ju qqn, à lui **conférer** une qualité, une dignité, à le classer. *Hist.* (XVII^e^) *Épreuves judiciaires* : épreuves auxquelles soumettait des accusés, des adversaires, en faisant appt l'intervention de Dieu pour désigner le coupable ou tranc une contestation. V. Preuve. *Epreuves judiciaires des Fra* V. Ordalie. 0 Mod. *Subir des épreuves pour être admis a une société secrète, un ordre, une confrérie. Épreuves vexato que l'on inflige aux nouveaux venus, dans certaines collectivi* V. Brimade. *Épreuves d'initiation. Temps d'épreuve avan noviciat.* V. Probation. 0 Scol. et cour. *Épreuves d'un exan d'un concours* : les diverses parties qui le composent. *Épreu écrites* (V. **Composition.** devoir. écrit). *épreuves orales* **Interrogation,** *oral, collé). Épreuves éliminatoires.* Par *Correction des* épreuves : des copies. 0 (1853, turf) Comp tion sportive. **V. Challenge,** compétition, critérium, **mat** rencontre. *Les épreuves d'un championnat, des Jeux olympiq Épreuves d'athlétisme. Épreuves de vitesse, de fond.* V. Cou *Épreuves* où *certains concurrents sont* avantagés. V. **Handic** *Épreuve contre la montre. Épreuves éliminatoires: épre* finale. **V.** Finale. ♦ 5° *Statist.* Expérience impliquant résultat aléatoire. V. Événement (3°), éventualité, test

II. Résultat d'un essai. ♦ 1° (XVI^e^). *Typogr.* Texte impr d'un manuscrit tel qu'il sort de la composition. *Faire épreuve à la brosse. Corriger les fautes, les coquilles sur épreuve: corriger, revoir les épreuves. Première épre* (la première), *seconde épreuve* (le bon à tirer). *Épreuve mise en page. Épreuve d'une page de journal.* V. **Moras** *Épreuve en colonnes séparées.* V. Placard. « Six, *sept, et p fois dix épreuves revenaient raturées, remaniées sans satisf*

désir de perfection de l'auteur (Balzac) » (GAUTIER). ◇ *rav.* Feuille d'essai imprimée sur la planche gravée en cours exécution. *Épreuves* d'états. Par ext. Tout exemplaire une estampe. *Épreuve* avant la lettre, tirée avant que les ms de l'auteur et de l'éditeur, ainsi que la légende, y ient *gravés. Épreuve d'artiste avec remarques.* ♦ 2° (1858). *Pot.* Image. V. Photographie. *Épreuve négative.* V. **Négatif, ché** (2°). ♦ 3° (Cin., télév.). *Épreuve de tournage,* film ut après développement et avant montage, synchronisé ec la bande-son. Cf. l'anglicisme *Rush(es).*

ÉPRIS, ISE [epri, iz]. *adj.* (1165; V. Éprendre). ♦ 1° *Vieilli.* ıimé, possédé (par un sentiment, une passion). *Amants* ris *d'une gronde passion.* ♦ 2° Pris de passion (pour qqch.). Amoureux, avide, féru, passionné. *Être épris de justice. Celui qui est épris de perfection n'a qu'une volonté, — i est de la joindre* » (SUARÈS). « *Épris de belle laine, comme autres de sa race aiment le beau bois, le beau cuir* » (MAUıs). ♦ 3° *Absolt.* V. Amoureux. *Il est très épris de cette nme.* « *Le seigneur Marcelli... était passionnément épris vous* » (NERVAL).

ÉPROUVANT, ANTE [epruvã, ãt]. *adj.* (1831 ; d e *rouver*). Qui éprouve, est difficile à support&. « *Dans un reil climat, qui n'est pas pénible mais qui cependant est rouvant* » (SIEGFRIED).

ÉPROUVÉ, ÉE [epruve]. *odj.* (XII^e~; V. Éprouver). ♦ Qui *est confirmé.* V. Sûr. *Des qualités, des vertus éprouées.* « *Un homme raisonnable et d'un courage bien éprouvé* » AND). — *Un ami éprouvé.* V. Fidèle. *Un spécialiste éprouvé.* Expérimenté. ♦ 2° (1864). Frappé par des épreuves, des alheurs. V. Malheureux. C'est un *homme très éprouvé :* ıi a beaucoup souffert.

ÉPROUVER [epruve]. v. *tr. (Esprover* « mettre (qqn) à :preuve », 1080; de é-, et *prouver).* ♦ 1° (XII^e). Essayer qch.) pour vérifier quelle est la valeur, la qualité. V. **Expénenter.** *Éprouver diverses manières de vivre, différentes çons de procéder.* V. Essayer, tâter (de). « On *les analyse tuellement* (les crimes); on *les éprouve au creuset, afin de ir ce qu'on oeuf en tirer d'utile* » (CHATEAUB.). — *Éprouver s qualités, la valeur de qqn, de qqch.* : mettre à l'épreuve. *Sans doute qu'il voulait éprouver votre zèle* » (RAC.). « Vo *ntre un arrogant éprouver ton courage!* » (CORN.). *v.* **asarder,** risquer. 0 *Éprouver qqn* : le mettre à l'épreuve. *Je crois que vous voulez m'éprouver et vous jouer de moi* » CLAUDEL). — Soumettre à la tentation (V. Tenter). *Dieu l'a rouvé.* ♦ 2° (Sujet *de chose).* Faire subir une épreuve , 1°), des souffrances à (qqn). *La perte de son père l'a bien rouvé.* V. Frapper. — *La guerre a durement éprouvé ce ays.* ♦ 3° Apprécier, connaître par une expérience per-nnelle. V. **Connaître,** constater, réaliser *(néol.),* **reconnaî-***e. Il éprouva, à ses dépens, qu'on ne pouvait se fier à eux. J'éprouvai à l'âge de huit ans que bienheureux est celui qui, ssant de penser et de comprendre, s'abîme dans la contem-'ation de la beauté* » (FRANCE). — *Littér. ÉPROUVER SI...* . Vérifier, voir (si). *Éprouver si un objet est résistant, si un ni est dévoué.* ♦ 4° (XIII^e). Avoir, ressentir (une sensation, n sentiment). *Éprouver un besoin, un désir, une impression. es sentiments que le cœur éprouve. Éprouver de la tendresse, e l'affection, de l'amour pour qqn, pour qqch.* V. Concevoir. *'prouver de la honte, un regret, un remords* « *J'éprouvais :s plaisirs, ses peines, ses goûts, ses aversions* » (DIDER.). '. Partager. « *Les sentiments que nous feignons, nous finissons ar les éprouver* » (B. CONSTANT). « *Elle professait que, pour xprimer fortement une passion, il faut réprouver, et qu'il st nécessaire de sentir les impressions qu'on doit rendre* » FRANCE). « *L'amour que j'éprouvais se confondait avec celui ue j'inspirais* » (MAURIAC). *0 Éprouver une sensation hysique.* V. Percevoir, ressentir. *Dites au médecin ce que ous éprouver.* « *Il éprouve un léger serrement de tête, une ression derrière les globes oculaires, une nervosité générale* » ROMAINS). ♦ 5° *(Choses).* Subir une action nuisible ou iolente. *L'entreprise éprouva de nombreuses vicissitudes. Ce projet éprouve des contretemps.*

ÉPROUVETTE [epruvɛt]. *n. f.* (1503; de *éprouver).* ♦ 1° *Techn.* Instrument qui permet d'apprécier, d'éprouver a qualité, la nature d'une matière donnée. *0* (1803) *Spécialt.* Récipient en forme de tube employé dans les expériences :t les analyses de laboratoire (physique, chimie, microbiologie) pour recueillir ou manipuler les gaz et les liquides. *V.* Tube (à essai). ♦ 2° (1839). *Métall., Tr. pub.* Échantillon l'un matériau fabriqué dont on éprouve l'élasticité et la ésistance. ♦ 3° Adj. *Bébé éprouvette.* V. **Bébé.**

EPSILON [epsilɔn]. n. *m.* (transcription attestée, 1839; not gr., de e, et *psilon* « petit »). Nom de l'E bref des Grecs ε); cinquième lettre et deuxième voyelle de leur alphaɔet.

EPSOMITE [epsɔmit]. *n. f.* (1870; de *Epsom,* ville d'Angleterre). Sulfate de magnésium hydraté (sel d'Epsom).

ÉPUCER [epyse]. *v. tr.;* conjug. *placer* (1563; de é-, et *puce).* Débarrasser des puces. *Épucer un chien. Un singe qui s'épuce.*

ÉPUISABLE [epuizabl(ə)]. *adj.* (1352; de *épuiser). Rare.* Qui peut être épuise. ◈ ANT. Inépuisable.

ÉPUISANT, ANTE [epuizã, ãt]. *adj.* (1776; de *épuiser).* ♦ 1° *Rare.* Qui est propre. à épuiser. *Cultures épuisantes :* qui épuisent le sol (ANT. Améliorant). ♦ 2° Cour. Qui fatigue beaucoup. *Régime, climat épuisant.* V. Éreintant, fatigant. *Effort épuisant (V.* Violent). « *Des marches épuisantes dans les neiges, les boues de l'hiver, sous l'effrayant soleil d'été* » (THARAUD).

ÉPUISÉ. ÉE [epuize]. *adj.* (1664; V. Épuiser). ♦ 1° Qui ne peut plus produire. *Terre épuisée.* ◇ *Édition épuisée.* « *Cette dernière partie de l'ouvrage... a été très recherchée et* est *dès longtemps épuisée* » (STE-BEUVE). ♦ 2° A-bout de forces. V. Brisé (de fatigue), éreinté, harassé, rendu. Epuisé *de fatigue, de douleur.* « *Comme un nageur épuisé atteint la bouée* » (MONTHERLANT).

ÉPUISEMENT [epuizmã]. *n. m.* (1347; de *épuiser).* ♦ 1° Action d'épuiser. V. **Exhaustion.** *L'épuisement des eaux d'une mine. Pompe d'épuisement.* ♦ 2° *(1679). État* de ce qui est épuisé. *Épuisement du* sol. V. Appauvrissement. *Épuisement des provisions.* V. Pénurie, raréfaction. *Exploiter un filon, une mine jusqu'à épuisement. 0* Absence de forces, grande faiblesse (physique ou morale). V. Abattement, **fatigue,** faiblesse. *Tomber dans l'épuisement. Il est dans un état d'épuisement extrême.* « *L'épuisement des forces n'épuise pas la* volonté » (HUGO). ◈ ANT. *Remplissage.* Enrichissement. Abondance, richesse. Prospérité ; épanouissement.

ÉPUISER [epuize]. *v. tr. (Espuiser,* XII^e ; de é-, et *puits).* ♦ 1° Mettre à sec à force de puiser. V. Assécher, dessécher, sécher, tarir, vider. *Épuiser une citerne, un bassin. Source qu'on* ne *peut épuiser* (V. Inépuisable). ◇ Par anal. (1765) *Épuiser* une *mine, un filon* : en extraire tout *le* minerai. *Épuiser une carrière longtemps exploitée.* — (1671) *Épuiser un sol :* le rendre stérile, infécond en voulant le faire trop produire. V. Amaigrir, appauvrir. ♦ 2° (XII^e). Utiliser (qqch.) jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien. V. Absorber, consommer, dépenser, *user. Épuiser les réserves. les munirions.* « *Le courrier aui nous précédait, usant de son' droit de premier occupant.~. avait épuisé* toutes les *provisions* » (GAUTIER). — Pronom. « *L'or* et l'argent s'épuisent. Mais la vertu, la constance... ne s'épuisent jamais » (MONTESQ.). 0 Spécialt. *Épuiser un stock, une édition* (en le (la) vendant). V. Écouler, vendre. 0 (Abstrait) *Épuiser tous les* moyens : les essayer tous jusqu'au dernier. *Tant que l'homme « n'a pas épuisé toutes les chances de bonheur* » (MUSS.). ♦ 3° User jusqu'au bout. *Épuiser la patience de qqn.* **V.** Lasser. «Bientôt *il eut épuisé tout le savoir de son maître.* » (FONTENELLE). Ce *travail a épuisé toute son énergie.* ◇ *Epuiser* un sujet : le traiter à fond, sans rien omettre (V. Exhaustif). « *Ils* avaient épuisé le sujet... examiné *toutes les faces et prévu toutes les conséquences de cet irrémédiable malheur* » (LOTI). ♦ 4° (XVI^e). Réduire à un affaiblissement complet (les forces, la santé de qqn ; qqn). V. Abattre, accabler, affaiblir, anémier, crever (pop.), exténuer, fatiguer, harasser, *user,* vider *(fam.).* « *Quand la maladie a épuisé la force généreuse qui fait penser hardiment...* » (RENAN). Cette *maladie l'épuise.* — Fam. Excéder, fatiguer, lasser. Son *bavardage, sa volubilité m'épuise, Elle m'épuise avec ses récriminations continuelles.* ◇ S'ÉPUISER. *v. pron.* S'affaiblir complètement. *Le malade s'épuise peu à peu. Ses forces s'épuisent lentement. S'épuiser à faire qqch, sur qqch.* V. Échiner (s'), éreinter (s'), esquinter (s'), fatiguer (se). *S'épuiser* à *force de crier,* à *crier* : s'époumoner. *S'épuiser en efforts inutiles.* — Par ext. Je *m'épuise* à *vous le répéter. V.* Évertuer (s'). ◈ ANT. Remplir. Approvisionner, enrichir. Fortifier.

ÉPUISETTE [epuizɛt]. *n. f.* (1709, « filet à oiseaux » ; de *épuiser).* ♦ 1° (1838). Petit filet de pêche en forme de poche monté sur un cerceau et fixé à un long manche. ♦ 2° *Techn.* (1864). Pelle creuse pour vider l'eau d'une barque. v. Écope.

ÉPULIDE [epylid], **ÉPULIE** [epyli] ou **ÉPULIS** [epylis]. *n. f.* (1560,-XVIII^e ; *gr. epoulis, idos,* de *epi-,* et *oulôn* « gencive »). *Méd.* Petite tumeur charnue sur les gencives (V. Parulie).

ÉPULON [epylɔ̃]. *n.* m. (1560; lat. *epulæ* « repas »). *Antiq.* rom. Prêtre qui présidait aux festins donnés en l'honneur des dieux.

ÉPULPEUR [epylpœr]. *n. m.* (1890; de é-, et pulpe). *Techn.* Appareil qui sert dans la distillation des betteraves à séparer le jus des pulpes.

ÉPURATEUR [epyratœr]. *n.* et *adj. m.* (1792, en polit.; de *épurer). Techn.* (1870). Appareil qui sert à épurer un liquide, un gaz. — Adj. *Tube épurateur.*

ÉPURATION [epyrasjɔ̃]. *n. f.* (1606; *de épurer).* ♦ 1° Action d'épurer. V. Purification; épuration. *Épuration des eaux naturelles, des* eaux d'égout (V. Clarification, **filtra-**

tion). *Bassin d'épuration.* — *Épuration des huiles, des pétroles* (V. Raffinage). *0* Méd. *Épuration extrarénale* : méthode permettant de débarrasser l'organisme de produits toxiques accumulés à cause d'une défaillance de la fonction rénale. V. **Dialyse,** rein (artificiel). ◇ Fig. V. **Assainissement, purification.** *Epuration des mœurs. Epuration de la langue.* ♦ 2° *(1835).* Élimination des membres qu'on juge indésirables dans une association, un parti, une société. V. Exclusion, expulsion, *purge.* « *L'épuration, quand elle frappe en haut, correspond à un changement de la classe dirigeante* » (DUHAM.). — *Spécialt.* Élimination des collaborateurs à la Libération (1944). ◈ ANT. corruption, *pollution.*

ÉPURATIF, IVE [epyratif, i v] ou **ÉPURATOIRE** [epyratwaR]. *adj. (fin* XVIII[e]; de épurer). *Rare.* Qui sert à épurer.

ÉPURE [epyR]. *n. f.* **(1676;** de épurer). ♦ 1° Dessin à grande échelle ou en grandeur nature tracé pour aider à la construction d'un édifice, au montage d'une machine. ♦ 2° Dessin au trait qui donne l'élévation, le plan et le profil d'une figure (projetée avec les cotes précisant ses dimensions). V. Plan. *Épure d'une voûte, d'une charpente.*

ÉPURÉ. ÉE [epyne]. *adj.* (1376; V. Épurer). Rendu plus pur. *Liquide épuré.* — Rendu plus correct, plus fin. « *La phrase du XVII[e] s. si claire, si mesurée, si épurée* » (TAINE).

ÉPUREMENT [epyRmã]. *n. m.* (XIII[e]; de *épurer*). ♦ 1° *Vx.* Action d'épurer. V. **Épuration.** ♦ 2° *Littér.* Le fait d'épurer (2°). « *Le parfait épurement de la charité* » (BOSS.). *Épurement du style.*

ÉPURER [epyRe]. *v. tr. (Espurer,* **1220;** de *é-,* et *pur).* ♦ 1° Rendre pur, plus pur, en éliminant les éléments étrangers. V. **Purger, purifier.** *Épurer de l'eau, un liquide.* V. **Clarifier, décanter,** distiller, filtrer, raffiner, rectifier. Épurer un *gaz. Epurer un minerai.* ♦ 2° *Fig.* Rendre meilleur. V. Améliorer. « *Il était rongé d'une vermine de petits défauts dont* on ne pouvait *l'épurer* » (CHATEAUB.). *Pronom.* Devenir meilleur, plus *pur.* « *Redressez les opinions des hommes, et leurs mœurs s'épureront d'elles-mêmes* » (ROUSS.). « *Mo,, sentiment se dépouilla... de ce qu'il avait d'abord pu avoir de charnel, et, de bd-même, s'épura* » (GIDE). ◇ Rendre plus correct, plus délicat. V. Affiner, châtier, perfectionner, polir. *Épurer le goût d'une époque, les formes d'un art.* Chapelain « *soutint qu'il fallait d'abord... s'occuper d'épurer la* langue » (GAUTIER). ♦ 3° Éliminer certains éléments de (un groupe, une société). *Épurer une assemblée. Par ext.* Fam. V. Éliminer, exclure, expulser. *Épurer un indésirable.* « *Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure* », aphorisme attribué à E. PICARD. ◈ ANT. Polluer, *salir,* souiller. *Mélanger.* Corrompre. pervertir.

ÉPURGE [epyRʒ(ə)]. *n. f.* (*Espurge,* XIII[e]; de l'a. v. *espurgier.* V. Expurger). Nom d'une variété d'euphorbe dont les semences donnent une huile purgative.

ÉPYORNIS. V. ÆPYORNIS.

ÉQUANIMITÉ [ekwanimite]. *n. f.* (XVI[e], repris 1864; *lat. æquanimitas,* de *æquus* « égal », et *animus* « esprit, âme »). *Littér.* Égalité d'âme, d'humeur. V. Flegme, impassibilité, indifférence, sérénité. *George Sand* « *accueille avec équanimité la vieillesse qui vient à grands pas* » (MAUROIS).

ÉQUARRIR [ekaRiR]. Y. *tr.* (1640; *esquarrir,* XIII[e], var. de *équarrer;* lat. pop. *°exquadrare* « rendre carré »).

I. ♦ 1° Rendre carré, tailler à angles droits. — Techn. *Équarrir un bloc de marbre.* — Cour. Équarrir une *poutre.* V. Charpenter. « Ses *fils* aînés, *espèces de géants qui, armés de lourdes haches, équarrissaient les troncs de sapin* » *(STENDHAL). Équarrir un tronc d'arbre pour en tirer des planches, du bois de construction.* ♦ 2° *Techn.* Rendre d'équerre. *Équarrir* une glace, avec le diamant et les pinces. *Équarrir une main de papier.* ♦ 3° (1870). *Fig. et vx.* V. Dégrossir. *Mod. (au* p. p.) *Mol équarri,* grossier, à l'état d'ébauche. « Ce livre *barbare, mal équarri, sons art, sans grâce* » *(GIDE).*

II. (1835). Couper en quartiers, dépecer un animal mort. *Équarrir* un *cheval.* V. Écorcher, découper, dépouiller.

ÉQUARRISSAGE [ekaRisaʒ] ou **ÉQUARRISSEMENT** [ekaRismã]. *n.* m. (1364,-1328; de *équarrir).* ♦ 1° Action d'équarrir; état de ce qui est équarri. *Équarrissage d'une poutre. Poutre de vingt centimètres d'équarrissage.* ♦ 2° (1801). *Équarrissage des animaux,* abattage et dépeçage d'animaux impropres à la consommation alimentaire (chevaux, etc.), en vue d'en retirer tout ce qui peut être utilisé dans diverses industries (peau, os, corne, graisse).

ÉQUARRISSEUR [ekaRisœR]. *n. m.* (1801 ; « tailleur de pierres », 1552). Celui dont le métier est d'équarrir les animaux.

ÉQUARRISSOIR [ekaRiswaR]. *n. m.* (1671; de *équarrir).* ♦ 1° *Techn.* Instrument qui sert à équarrir. *Équarrissoir du cirier, du vannier.* ♦ 2° Couteau de l'équarrisseur. 0 Lieu où l'on équarrit (II). V. Abattoir.

ÉQUATEUR [ekwatœR]. *n. m.* (fin XIV[e]; lat. médi *æquator,* du v. *æquare* « rendre-égal »). ♦ 1" Astron. Gra cercle de la sphère céleste, perpendiculaire à l'axe de rotati de la Terre. *Période de l'année où le Soleil traverse l'équate* (équinoxe). ♦ 2° Cour. Grand cercle de la sphère terrest perpendiculaire à son axe de rotation. *L'équateur terrest dit* aussi ligne équinoxiale, *se trouve compris dans le mê plan que l'équateur céleste. Cercles parallèles à l'équateu* parallèles. *Demi-cercles perpendiculaires à l'équateur :* mé diens. *Distance d'un lieu à l'équateur.* V. Latitude. *Républiq de l'Équateur,* république sud-américaine, *ainsi appel parce que l'équateur la traverse* (adj. *ÉQUATORIEN* [ekwat jɛ̃]). ◇ Par anal. *L'équateur de Mars, de Jupiter.* ♦ 3° L régions comprises dans la zone équatoriale (V. **Équatoria** ♦ 4° Phys. *Équateur magnétique,* ligne irrégulière form autour de la Terre par la suite des points où l'inclinaison l'aiguille aimantée est nulle.

ÉQUATION [ekwasjɔ̃]. *n. f.* (1613; *h. XIII[e],* « égalité lat. *æquatio).* ♦ 1° *Math.* (1637). Relation conditionnel existant entre deux quantités et dépendant de certain variables (ou inconnues). *Résoudre une équation,* trouv les valeurs des inconnues *(racines* ou *solutions de l'équatio* qui vérifient l'équation. *Équation vérifiée quelles que soie* les valeurs *des variables.* V. Identité. *Équations équivalente* ayant les mêmes solutions. *Membres d'une équation,* les qua tités séparées par le signe =. *Équation du premier, du secon degré. 'Termes d'une équation algébrique,'* termes des pol nômes qui constituent les membres de l'équation. *Équati trigonométrique,* comportant des termes qui sont des fon tions trigonométriques. — *Systèmes d'équations,* ensemb d'équations à vérifier simultanément. — *Équation différe tielle, aux dérivées partielle, intégrale, intégro-différentiel* équation dont les inconnues sont des fonctions. ◇ *Équati d'une courbe, d'une surface,* condition caractéristique vérifi par les coordonnées d'un point quelconque appartenant la courbe, à la surface. ♦ 2° *Par* anal. Formule d'égalité formule rendant deux quantités égales. *Equation chimiqu* formule d'égalité dont le premier membre symbolise les cor mis en présence et le second les corps résultant des réactio survenues. — *Astron. Equation du temps,* différence entre temps vrai et le temps moyen. ♦ 3° Psycho. *Équation pe sonnelle,* temps, variable selon les individus, qui sépa l'observation et l'enregistrement d'un phénomène; *par ex* Déformation que la tournure d'esprit, les préjugés font sub à ce que perçoit un individu.

ÉQUATORIAL, IALE, IAUX [ekwatɔRjal, jo]. *adj.* *n. m.* (1778; de *équateur).*

I. *Adj.* ♦ 1° Relatif à l'équateur terrestre. *La zone équat riale,* comprise entre les deux tropiques et traversée en so milieu par l'équateur. *Les climats équatoriaux ou inte tropicaux.* « *Sur cette mer équatoriale, ce n'était qu'humidi chaude, que lourdeur irrespirable* » (Lon). ♦ 2° Astron *Coordonnées équatoriales d'un* astre, ascension droite déclinaison.

II. N. m. *Asti-on.* Appareil analogue au théodolite, q sert à mesurer la position d'une étoile par son ascensio droite et sa déclinaison (V. Lunette).

ÉQUERRAGE [ekeRaʒ]. *n. m.* (1786; de *équerre). Techn* Ouverture de l'angle fait par deux faces planes adjacentes *Équerrage gras,* ou *en gras,* de plus de 90 degrés. *Équerrag maigre, ou en maigre* (moins de 90 degrés).

ÉQUERRE [ekeR]. *n. f.* (*Esquire* « carré », XII[e]; lat. pop *°exquadra,* de *exquadrare.* V. Équarrir). ♦ 1° (XIV[e]). Instru ment destiné à tracer des anales droits ou à élever des perpen diculaires. *Équerre à dessiner,* triangle rectangle plein e percé d'un petit œil, ou évidé. *Double équerre ou équerr en T.* V. Té. — Par ext. *Équerre d'arpenteur,* prisme octogona creux percé de fentes (pinnules) servant à tracer des perpen diculaires sur un terrain. V. **Graphomètre.** — *Fausse équerre* à branches mobiles, qui permet de prendre la mesure d'u angle quelconque. V. **Biveau,** sauterelle. ♦ 2° *(À l'équierre* 1538). À L'ÉQUERRE : à angle droit. — EN ÉQUERRE (1835) disposer *en* équerre. *Athlète qui monte à la corde lisse, l jambes en équerre* (faisant un angle droit avec le tronc). *Loc. adv.* D'ÉQUERRE : à angle droit. « Cet *appartemen bizarre où nulle pièce n'est d'équerre* » (DUHAM.). ♦ 3° *Techn* (1690). Pièce en forme d'angle droit, de T, destinée à consc lider les assemblages. V. Cornière.

ÉQUERRER [ekeRe]. Y. tr. (1786; de *équerre). Techn* Donner à (une pièce de bois) l'équerrage **voulu.**

ÉQUESTRE [ekɛstR(ə)]. *adj. (1355;* lat. *equestris,* d *equus* « cheval »). ♦ 1° Qui représente une personne à che val. *Figure, statue équestre.* ♦ 2° Relatif à l'équitation *Exercices équestres.* ♦ 3° *Antiq. rom.* Relatif aux chevaliers *Servius* « *créa douze centuries de chevaliers.. . Ce fut l'origine de l'ordre équestre* » (FUSTEL).

ÉQUEUTER [ekøte]. Y. *tr.* (fin XIX[e]; de é-, et *queue*)

pouiller (un fruit) de sa queue. *Cerises équeutées* (dér. QUEUTAGE [ekøtaʒ]).

ÉQUI-. Élément, du lat. *æqui-*, préf., de *æquus* « égal ».

ÉQUIANGLE [ekwiãgl(ə)]. *adj.* (1556; lat. *æquiangulus*, de *angulus* « angle »). Géom. Dont les angles sont égaux. *Le triangle équiangle est aussi équilatéral. Figures équiangles entre elles.*

ÉQUIDÉS [ekwi(kui)de], *n. m. pl.* (1846; lat. *equus* « cheval »). Famille de mammifères ongulés, périssodactyles, comprenant un grand nombre de formes fossiles à cinq, quatre ou trois doigts; et représentée aujourd'hui par le genre *equus*, à mains terminées par un seul doigt (cheval, âne, onagre, zèbre).

ÉQUIDISTANCE [ekwidistãs]. *n. f.* (1868; de *équidistant*). *Didacf.* Caractère de ce qui est équidistant*.

ÉQUIDISTANT, ANTE [ekwidistã, ãt]. *adj.* (1361 ; lat. *æquidistans* « parallèle »). Géom. Qui est à distance égale (en tout point constante de points (de droites, de plans) déterminés. *Tous les points d'une circonférence sont équidistants du centre. Elles équidistantes de Paris.* ◇ **Cartogr.** *Projection équidistante*, qui conserve les proportions des distances autour d'un point.

ÉQUILATÉRAL, ALE, AUX [ekwilateral, o]. *adj.* (1520; lat. *æquilateralis*, de *æquus*, et *latus, lateris* « côté »). *Géom. Dont les côtés sont égaux entre eux. Triangle équilatéral* (V. Équiangle). *Polygone équilatéral. 0* Fam. Ça m'est *équilatéral :* égal.

ÉQUILATÈRE [ekwilatɛr]. *adj.* (1755; « qui a tous ses côtés égaux », XIIIe, V. Équilatéral, de *équi-*, *et -latère*). *Géom. Hyperbole équilatère*, à asymptotes **perpendiculaires.**

ÉQUILIBRAGE [ekilibraʒ]. *n. m.* (1906; de *équilibrer*). Action d'équilibrer; son résultat. Techn. *Equilibrage du vilebrequin d'un moteur à explosion.*

ÉQUILIBRANT, ANTE [ekilibrã, ãt]. *adj.* (1878; de *équilibrer*). Qui fait équilibre. *Poids équilibrant.* V. **Contrepoids.**

ÉQUILIBRATION [ekilibrasjɔ̃]. *n. f.* (1864; de *équilibrer*). ♦ **1°** Mise en équilibre. ♦ **2°** *Méd.* Mise en œuvre des différents moyens déployés par l'organisme pour maintenir l'équilibre.

ÉQUILIBRE [ekilibr(ə)]. *n. m.* (*Equalibre*, Y. *1540; lat. æquilibrium*, de *aquus, et libra* « balance »). Egalité de force entre deux ou plusieurs choses qui s'opposent; état de repos de ce qui est soumis à de telles forces. ♦ **1°** Sc. Le fait, pour plusieurs forces agissant simultanément sur un système matériel, de ne modifier en rien son état de repos ou de mouvement; état d'un système matériel soumis à l'action de forces quelconques, lorsque toutes ses parties demeurent au repos. *Équilibre des forces.* V. Statique. *Forces en équilibre. Equilibre d'un point matériel libre* (la résultante des forces appliquées à ce point étant nulle), *d'un point mobile sur une surface* (**la résultante des** forces étant nulle ou normale à la surface). *Équilibre stable*, tel que le système matériel, légèrement écarté de sa position, tende à y revenir par de petites oscillations. *Équilibre instable*, dans lequel le corps, écarté de sa position, se met en équilibre dans une position différente. *Équilibre indifférent*, dans lequel le corps, écarté de sa position, reste en équilibre dans sa. nouvelle position. *Traité de l'équilibre des liqueurs*, de Pascal (1663). V. Hydrostatique. > Chim. *Équilibre chimique, état* qui existe lorsque les substances primitives réagissent à la même vitesse que les substances nouvelles réagissant entre elles pour reformer les premières. *Réaction d'équilibre*, où la réaction directe est limitée par une réaction inverse qui atteint la même vitesse. *La réaction d'équilibre est une réaction réversible (notation ⇄). Equilibre métastable*, état apparent d'équilibre pouvant cesser sous l'action d'un catalyseur. ◇ Phys. *Équilibre dynamique*, entre deux processus opposés qui s'accomplissent à la même vitesse, laissant le système inchangé. *Équilibre radioactif*, l'une substance dont la désintégration donne un nouveau produit radioactif (lorsqu'il y a autant d'atomes formés que d'atomes détruits). ♦ **2°** Cour. Attitude ou position stable. *Équilibre du corps.* V. Aplomb, assiette, attitude. *Garder l'équilibre. Perdre l'équilibre, son équilibre* : chanceler, pencher, tomber. « *Le coup de tête dans l'estomac lui Jit perdre l'équilibre* » (ARAGON). — EN ÉQUILIBRE. *Être, mettre en équilibre.* V. Équilibrer. *Marcher en équilibre sur une poutre, sur un fil de fer,* ◇ Spécialt. *Tour, exercice d'équilibre.* V. **Équilibriste.** *Danse.* Position du corps reposant sur un seul pied. *Équilibre sur pointe, sur demi-pointe.* ◇ Physiol. Sens de l'équilibre, ensemble d'impressions et sensations fournies par la vision, l'appareil vestibulaire de l'oreille interne et la sensibilité interne, qui permettent à l'individu de se maintenir et de se mouvoir normalement. ♦ **3°** Juste rapport, juste proportion entre des choses opposées; état de stabilité ou l'harmonie qui en résulte. V. Accord, balance, harmonie, pondération. « *L'amour durable est celui qui tient toujours les forces de deux êtres en équilibre* » (HUGO). *Faire, rétablir l'équilibre*, rendre les choses égales. *Cela fait équilibre.* V. Compenser, contre-balancer. ◇ (Abstrait) « Ses *œuvres les plus parfaites, celles qui réalisent le mieux l'équilibre de ses passions et de sa volonté* » (R. ROLLAND). 0 *Si le monde moderne* « *doit atteindre un certain équilibre politique, culturel* et *économique* » (VALÉRY). — Spécialt. *L'équilibre des pouvoirs dans la constitution. Équilibre entre les États, les nations d'un continent, du monde.* « *La balance, l'équilibre de l'Europe* » (MIRABEAU). *Équilibre de la terreur*, paix maintenue entre deux ou plusieurs nations par la crainte réciproque des armes nucléaires (Cf. Dissuasion*). — Écon. et Fin. *Équilibre entre la production et la consommation. Équilibre de la balance commerciale. Équilibre de la balance des paiements. Équilibre budgétaire. Équilibre économique.* ♦ **4°** Harmonie entre les tendances psychiques qui se traduit par une activité, une adaptation normales. C'est *un homme très intelligent, mais il manque d'équilibre. On craint pour son équilibre mental* (V. Équilibré). ♦ **5°** Répartition des lignes, des masses, des pleins et des vides; agencement harmonieux. V. Eurythmie, proportion, symétrie. *Équilibre des volumes.* « *Cet équilibre de ligne, très distinct de l'équilibre de proportion* » (HUGO). ◈ ANT. *Déséquilibre. instabilité.*

ÉQUILIBRÉ, ÉE [ekilibre]. *adj.* (1529; V. Équilibrer). ♦ **1°** En équilibre. V. Stable. *Balance équilibrée. Chargement équilibré.* ♦ **2°** *Esprit, caractère (bien) équilibré,* **dont** les qualités sont dans un rapport harmonieux. V. Pondéré, sage, sain, solide. « La *cervelle la mieux équilibrée est soumise, chaque jour, à tous les vertiges* » (DUHAM.). *Il n'est pas très équilibré.* V. Déséquilibré. ◈ ANT. Boiteux, **instable.**

ÉQUILIBRER [ekilibre]. *v. tr. (Equalibrer*, 1525; repris 1744, répandu XIXe; de *équilibre).* ♦ **1°** Opposer une force à (une autre), de manière à créer l'équilibre. V. Compenser, contrebalancer. *Équilibrer un poids par un contrepoids. Équilibrer une poussée par un arc-boutant, un étai. 0 Fig.* V. Balancer, compenser. *Une règle stricte équilibre chez cet auteur la fantaisie.* V. Corriger, neutraliser. *La révolution* « *ne peut se passer d'une règle, morale ou métaphysique, qui équilibre le délire historique* » (CAMUS). ♦ **2°** Mettre en équilibre; rendre stable. V. Stabiliser. *Équilibrer une balance, une balançoire.* ◇ *Équilibrer les masses, les volumes,* **dans** une composition, un tableau. *Équilibrer les masses sonores,* dans une orchestration. 0 *Équilibrer le budget.* ♦ **3°** S'ÉQUILIBRER. *V. pron. Ses qualités et ses défauts s'équilibrent.* « *Une conscience où tout s'équilibre, SE compense et se neutralise* » (BERGSON). ◈ ANT. **Déséquilibrer.**

ÉQUILIBRE~R, EUSE [ekilibrœr, øz]. *adj.* et *n. m.* (1902; de *équilibrer).* ♦ **1°** *Adj.* Qui établit ou maintient l'équilibre. *Organe, mécanisme équilibreur.* ♦ **2°** *N. m.* Appareil qui, en agissant sur les gouvernails, maintient l'avion en vol rectiligne. *Artill.* Appareil facilitant le pointage.

ÉQUILIBRISTE [ekilibrist(ə)]. *n.* (1780; de *équilibre).* ♦ **1°** Personne dont le métier est de faire des tours d'adresse, d'équilibre. V. Acrobate. *LES équilibristes d'un cirque. Equilibriste qui marche sur un fil de fer, sur un câble.* V. Danseur (de corde), funambule. ♦ **2°** *Fig.* Personne qui étonne ou cherche *à étonner* par son adresse. *Un équilibriste de la* finance (V. Acrobate, jongleur).

ÉQUILLE [ekij]. *n. f.* (XVIe; p.-ê. *var. d'esquille).* Variété d'ammodyte; poisson long et mince qui s'enfouit dans le sable.

ÉQUIMOLÉCULAIRE [ekwimɔlekylɛr]. *adj. (1895;* de *équi-, et moléculaire). Chim.* Qui contient plusieurs corps en égales proportions moléculaires. *Mélange équimoléculaire.*

ÉQUIMULTIPLE [ekwimyltipl(ə)]. *adj.* (1667; de *équi-*, **et** *multiple). Math. Se* dit de plusieurs nombres égaux chacun à chacun aux nombres d'une autre série multipliés par un même nombre entier. *Les nombres 4, 10 et 16 sont équimultiples de* 2, 5, et *8* (multiplicateur *: 2).* Subst. *Des équimultiples.*

ÉQUIN, INE [ekɛ̃, in], *adj.* (1600; lat. *equinus*, de *equus* « cheval »). *Didact.* ♦ **1°** Relatif *au* cheval. *Variole équine.* Sérum *équin.* ♦ **2°** *Pied bot équin*, difforme, qui ne peut s'appuyer que sur la pointe, du fait de sa position fixée en extension maximale par rapport à la jambe (paralysie acquise ou malformation congénitale). V. *aussi* **Varus.** — Subst. « *Cet équin, large en effet comme un pied de cheval* » (FLAUB.).

ÉQUINISME [ekinism(ə)]. *n. m.* (av. 1953; de *équin*). *Méd.* Difformité qui caractérise le pied bot équin*.

ÉQUINOXE [ekinɔks(ə)]. *n. m.* (*Equinoce, 1210;* lat. *æquinoctium*, de *æquus*, et *nox, noctis* « nuit »). Chacune des deux périodes de l'année où, le Soleil passant par l'équateur, le jour a une durée égale à celle de la nuit, d'un cercle polaire à l'autre. *Équinoxe vernal, équinoxe de printemps* (21 mars). *Équinoxe d'automne* (23 septembre). *Les équinoxes*

et les solstices. Colure des équinoxes. Précession des équinoxes. Tempêtes, marées d'équinoxe.*

ÉQUINOXIAL, IALE, IAUX [ekinɔksjal, jo]. *adj. (1210; lat. æquinoctalis,* de *æquinoctium.* **V. Équinoxe).** ♦ **1°** Qui a rapport à l'équinoxe. *Points équinoxiaux,* où l'écliptique coupe l'équateur. *Ligne équinoxiale.* **V.** Équateur. ♦ **2°** Bot. *Fleurs équinoxiales,* qui demeurent chaque jour ouvertes puis fermées pendant un même nombre d'heures.

ÉQUIPAGE [ekipaʒ]. *n. m.* **(1496;** de *équiper).*

I. *Mar.* ♦ **1°** **Vx. Ce** qui sert à *équiper* un navire. ♦ **2°** *Mod.* (1537). Personnel navigant, ensemble de ceux qui assurent la manœuvre et le service sur un navire (V. Marin). *Equipage réparti sur les différentes parties du navire.* **V. Bordée.** *Homme d'équipage. « On peut vivre, un peu à l'étroit, équipage et passagers, à six ou sept personnes dans cette petite demeure flottante »* **(MAUPASS.).** *Rôle* d'équipage.* ♦ **3°** *Équipage d'un* avion, ensemble des hommes qui en assurent la manœuvre (et personnel attaché au service dans les avions de transport). *L'Équipage, roman* de **J. Kessel.**

II. ♦ **1°** (1549). Vx. Ensemble de tout le matériel (armes, munitions, bagages, chevaux, camions, vivres) qui accompagne une armée en campagne. **V. Attirail, bagage, bataclan. 0 Mod.** *Train des équipages, corps* **de troupe** chargé de l'entretien et de l'acheminement des équipages militaires. ♦ **2°** *Vx.* « Provision de tout ce qui est nécessaire pour voyager ou s'entretenir honorablement, soit de valets, chevaux, carrosses, habits, armes, etc. » **(FURET.).** V. Train. ◇ *Ancienn.* (1652) Voitures, chevaux et le personnel qui en a charge. « J'ai *les plus beaux chevaux, les plus charmants équipages de Paris* » **(BALZ.).** ♦ **3°** *Vx.* L'habit et la toilette. V. **Accoutrement, costume, tenue.** Loc. *Être* en *bon ou mauvais* **équipage, bien** ou mal vêtu. ◇ Littér. *Être en mauvais, triste, pauvre, piteux équipage.* **V. Etat, situation.** « *Le pis fut que l'on mit en piteux équipage Le pauvre potager* » **(LA FONT.).**

11. *Techn.* (1694). Ensemble des objets nécessaires à certains travaux ou entreprises. *Equipage de pompe. Equipages de machines, de métiers.*

ÉQUIPARTITION [ekɥipaʀtisjɔ̃]. *n. f.* (1909 ; de *équi-, et -partition). Phys.* Répartition de l'énergie totale d'un système.

ÉQUIPE [ekip]. *n. f. (Equippe* « équipage **(I) »,** 1456; de *équiper).* ♦ **1" Vx** (1688). Petite flottille appartenant à un même batelier; chargement de ces bateaux. ♦ **2°** (1864). Groupe de personnes unies dans une tâche commune. *Travailler en équipe. Faire équipe avec qqn. Faire partie d'une équipe. Équipe d'ouvriers. Équipe de nuit dans une usine. Homme d'équipe* (ch. de fer). *Chef d'équipe. Équipe de balayeurs, de cantonniers.* V. Escouade. *Équipes de secours. Équipe de chercheurs dans un laboratoire.* « *Les deux équipes constituées par Antoine se relayèrent sans relâche, de trois heures en trois heures. au chevet de M. Thibault* » **(MART.** du *G.).* ◇ *Esprit d'équipe,* animant une équipe dont les membres collaborent en parfait accord. « Si *tu veux rester avec nous, il faudra prendre l'esprit d'équipe et t'habituer à tout mettre* en *commun* » (SARTRE). ♦ **3°** Groupe de personnes qui agissent, se distraient ensemble. « *Toute une équipe nous étions... Toute une bande de durs* » **(MART.** du G.). Fam. *La fine équipe. En voilà une équipe!* ♦ **4°** (Déb. XX^e^; déjà 1469, au jeu de « quintaine »). Groupe de personnes pratiquant un même sport et associées en nombre déterminé pour disputer des compétitions, des matches, des championnats. Jouer *en équipe, par équipe. Jeu, sport d'équipe. Couleurs, maillots d'une équipe. Équipe, de professionnels, d'amateurs, de juniors. Équipe nationale. Équipe de France, de Belgique. Capitaine, entraîneur, soigneur de l'équipe. Équipe de football, de rugby, de hockey.* V. Team (angl.). *Équipe de coureurs cyclistes.* **V. Écurie.**

ÉQUIPÉE [ekipe]. *n. f.* (v. 1500; de *équiper).* ♦ **1° Vx.** Le fait de partir tout équipé pour quelque aventure (sur mer, à la guerre). V. Sortie, ◇ *Mod., plaisant.* Sortie, promenade en toute liberté (Cf. Echappée). ♦ **2°** (1611). Action entreprise **à la légère. V. Escapade, frasque, fredaine, fugue.** *Il se rappelait « la suspicion des maîtres, la folle équipée de Marseille »* **(MART.** du G.).

ÉQUIPEMENT [ekipmɑ̃]. *n. m.* (1671 ; de *équiper).* Action d'équiper; ce qui sert à équiper. ♦ **1°** *Mar.* Action de pourvoir **un navire** des **objets** nécessaires pour le mettre en état de naviguer et assurer la subsistance de l'équipage (agrès, apparaux, provisions). V. **Armement.** ♦ **2° (1812). Cour.** Objets nécessaires à l'armement, à l'entretien d'une armée, d'un soldat. V. **Arme, armement, attirail, équipage (vx), matériel; bagage; et** *(fam.)* **Barda, fourbi.** *Équipement complet du fantassin* (armes, cartouchière, ceinturon, effets, sac, etc.). *«il commença à préparer son équipement et à monter son sac »* (MAC ORLAN). ♦ **3°** (1864). Action d'équiper, et *(cour.)* Tout ce qui sert à équiper une personne, un animal, une chose en vue d'une activité déterminée (objets, vêtements, appareils, accessoires). *Équipement de chasse, de pêche, de ski. Équipement d'une machine.* **V. Appareillage.** *Équipement d'un local d'une usine.* V. Aménagement, installation, matériel, **outillage.** *Équipement d'un terrain d'aviation, d'un port.* ◇ *Équipement d'une région. Plan d'équipement national.* « *Un équipement industriel, dans le sens complet et complexe du terme comporte des facteurs humains qui ne s'improvisent pas* (SIEGFRIED). — (Au plur.). *Équipements collectifs,* ensemble des locaux et installations nécessaires à la vie d'une collectivité. 0 Techn. *Équipement de survie,* dispositif de secours utilisé par les astronautes lorsque la mission ne se déroule pas comme prévu.

ÉQUIPER [ekipe]. *v. tr. (Eschiper,* 1160; *esquiper,* v. 121[illegible] *a.* norm. *skipa,* de *skip* « navire »). ♦ **1°** Pourvoir (un navire de ce qui est nécessaire à la navigation. *Équiper un navire* en personnel et en matériel (armement, équipage, fret, provision(s). *Équiper un baleinier, une flotte. V. Armer.* **frégréer.** *Au p. p.* Blas. *Navire équipé,* dont les cordages, voiles sont d'un émail différent. ♦ **2°** (1535). Pourvoir de choses nécessaires à une activité: *Équiper une armée, des troupes. Équiper un cavalier. Être bien équipé pour la chasse.* « *Un cheval de haute raille, lourdement équipé* » **(FROMENTIN.** ◇ *Équiper un objet.,* en vue d'une destination particulière. *Équiper électriquement une machine à coudre; une ligne de chemin de fer.* V. Électrifier. *Équiper une automobile d'une boîte de vit& automatique.* V. **Munir.** « *Le réchaud à repasser, équipé en gril à braise, encombrait un coin de la terrasse* **(COLETTE).** ◇ *Équiper* un *local,* pour une destination. *Équiper une cuisine, un atelier. V.* **Appareiller, outiller.** « *Ces salles étaient d'ailleurs équipées pour soigner les malades dans le minimum de temps* » **(CAMUS). V. Aménager, installer.** — *Équiper une région d'un réseau routier, électrique. Équiper économiquement, industriellement un pays.* V. **Développer, industrialiser.** ♦ **3° S'ÉQUIPER.** *v. pron.* **Se munir d'un équipement.** *S'équiper à peu de frais pour des vacances à la mer. S'équiper soigneusement avant une expédition, une exploration.* — Se vêtir d'un équipement. « *Mettez-vous en fenil Gilieth, équipez-vous, avec vos armes et vous prendrez le commandement d'une patrouille* » (MAC ORLAN). ◇ Être pourvu d'un équipement. « *Un monde qui s'équipe de plus en plus* (VALÉRY). ◈ ANT. Déséquiper. *Désarmer. déshabiller. Démunir.*

ÉQUIPIER, IÈRE [ekipje, jɛʀ]. *n.* **(1870; de** *équiper* ♦ **1°** *Vx.* Homme d'équipe, ouvrier qui fait partie d'une équipe. ♦ **2°** *Mod.* (XX^e^). Membre d'une équipe sportive. V. **Coéquipier.** *Le capitaine donne ses instructions aux équipiers.* **V. Joueur.** *Équipier en titre (opposé* à remplaçant) *Équipier sélectionné pour l'équipe nationale.* **V. International.** ♦ **3°** *Milit.* Élément des formations de combat (aviation).

ÉQUIPOLLÉ ou **ÉQUIPOLÉ** [ekɥipɔle]. *adj. m.* (1690 de l'a. v. *équipoller* « *égaler* », XIV^e^ ; de *æquus,* et *poller* « avoir *telle valeur* »). Blas. *Points équipollés carrés* égaux formés par la réunion du tiercé en pal et du tiercé en faxe.

ÉQUIPOLLENCE [ekɥipɔlɑ̃s]. *n. f.* **(1265;** lat. *æquipollentia* « équivalence »). ♦ **1°** Vx. Équivalence. ♦ **2°** *Mod.* En algèbre, Équation **entre** deux quantités complexes ou imaginaires. — *Géom. Équipollence de deux vecteurs* ayant même grandeur, même sens, et portés par deux parallèles.

ÉQUIPOLLENT, ENTE [ekɥipɔlɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* **(1265;** lat. *æquipollens).* ♦ **1°** *Vx.* Equivalent. ♦ **2°** *Mod.* Entre qui existe une équipollence. *Vecteurs équipollents.*

ÉQUIPOTENT [ekɥipɔtɑ̃]. *adj. m.* (XX^e^ ; de *équi-,* et lat. *potens* « puissance »). *Math.* Se dit d'ensembles qui ont la même puissance.

ÉQUIPOTENTIEL, ELLE [ekɥipɔtɑ̃sjɛl]. *adj. (1890* de *équi-, et potentiel). Électr.* Qui a le même potentiel. *Surface équipotentielle,* qui a le même potentiel (électrique) en chacun de ses points (surfaces *de niveau).*

ÉQUIPROBABLE [ekɥipʀɔbabl(ə)]. *adj.* (XX^e^ ; de *équi-* et *probable). Math.* Se dit d'événements qui ont les mêmes probabilités.

ÉQUISÉTINÉES [ekɥisetine]. *n. f. pl. (Équisétacées,* 1839 ; lat. *equisetum* « prêle », de *equus* « cheval », et *seta* « soie »). *Bot.* Classe de cryptogames vasculaires comprenant les prêles et des formes fossiles (calamites).

ÉQUITABLE [ekitabl(ə)]. adj. **(1517;** de *équité).* ♦ **1°** Qui a de l'équité. *Un homme équitable.* **V. Impartial, intègre.** « *Pour reconnaître si ce juge bienveillant... était vraiment équitable et perspicace* » **(CHARDONNE).** ♦ **2°** Conforme à l'équité, « Je *crois être rentré à votre égard dans les termes d'une indépendance respectueuse, équitable* » **(STE-BEUVE).** ◈ ANT. Arbitraire, *injuste, partial.*

ÉQUITABLEMENT [ekitabləmɑ̃]. *adv.* (1564: de *équitable).* D'une manière équitable. *Juger équitablementles torts de chacun. V.* **Impartialement.** ◈ ANT. **Injustement.**

ÉQUITANT, ANTE [ekitɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1846; *lat. equitans* « chevauchant », de *equitare.* **V. Équitation).** Bot. *Cotylédons équitants* : **plies en** deux **et emboîtés.**

ÉQUITATION [ekitasjɔ̃]. *n. f.* (1503; lat. *equitatio*, de *uitare* « aller à cheval »). Action et art de monter à cheval. *médecin lui a recommandé l'équitation. Faire de l'équition* : du cheval. *École d'équitation* (V. Manège). *Professeur équitation*, écuyer. *Équitation de cirque. V.* Voltige; école ante école). *Équitation de compétition. V.* Hippisme.

ÉQUITÉ [ekite]. *n. f.* (1262; lat. *æquitas* « égalité »). 1° Notion de la justice naturelle dans l'appréciation de qui est dû à chacun; vertu qui consiste à régler sa conduite r le sentiment naturel du juste et de l'injuste. V. Droiture, itice. *L'équité consiste à mettre chacun sur un pied d'égalité.* Impartialité. « *Le monde matériel repose sur l'équilibre, monde moral sur l'équité* » (HUGO). « *Dieu me punit, ajouta- lle à voix basse, il est juste; j'adore son équité* » *(STENDHAL).* 2° Conception d'une justice naturelle qui n'est pas inspirée r les règles du droit en vigueur *(opposé* à droit positif, loi. *ger selon l'équité. Le juge prononce selon le droit, l'arbitre ut juger en équité.* « *Qu'y a-t-il donc au-dessus de la justice? L'équité* » (HUGO). ◇ *Par ext.* Caractère de ce qui est nforme à l'équité. *Équité d'une loi, d'un partage.* ⊕ ANT. quité, injustice, partiolit.4.

ÉQUIVALENCE [ekivalɑ̃s]. *n. f.* (1361; bas lat. *æquilentia*, de *æquivalere*). Qualité de ce qui est équivalent. V. alité, homologie, identité. *Équivalence des fortunes. Les cqueries* « *mettent en avant un principe d'équivalence, vie ntre vie* » *(CAMUS). Sc. Relation d'équivalence entre* deux ements d'un ensemble (elle présente les propriétés de lexivité, de symétrie et de transitivité : *ex.* l'égalité de ux nombres). — Phys. *Principe de l'équivalence mécanique la chaleur.* V. Equivalent (2). ◇ (1864) Assimilation d'un re, d'un diplôme à un autre. ⊕ ANT. *Différence.*

1. **ÉQUIVALENT, ENTE** [ekivalɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1361; bas *æquivalens* (XIIe), de *æquivalere* « avoir une valeur ale »). ♦ 1° Dont la quantité a la même valeur. V. Égal. *urs parts d'héritage sont équivalentes.* « *J'inflige aux trois ûtres... une punition équivalente, huit jours d'arrêt* » (Lon). Géom. Surface, *volumes équivalents*, égaux et de formes férentes. — Alg. Équations *équivalentes.* — Cartogr. *ojection équivalente,* qui respecte les surfaces relatives déforme les contours). ♦ 2° Qui a la même valeur ou nction. *Ces deux expressions sont équivalentes.* V. Synome. *Faits équivalents,* dont la portée est semblable ou idenque. V. Comparable. « *Toutes les phrases de* son *livre* (l'Étranr. de *Camus*) *sont équivalentes comme sont équivalentes ries les expériences de l'homme absurde* » (SARTRE). ◇ UIVALENT À. V. Équivaloir. ⊕ ANT. *Inégal.* Différent.

2. **ÉQUIVALENT** [ekivalɑ̃]. *n. m.* (1538; « impôt », 82; du précéd.). ♦ 1° Ce qui équivaut, la chose équivalente n quantité ou *en qualité). Donner l'équivalent de ce qu'on çoit. Je n'ai pas pu trouver l'équivalent, c'est une chose irremçable.* V. Pareil, semblable. « *Un chef-d'œuvre dont vous pourrez trouver l'équivalent que dans l'école florentine ou cole romaine* » (GAUTIER). ♦ 2° Mot ou expression que on peut substituer à un autre mot ou une autre expression omme ayant même valeur, même fonction). V. Synonyme. *Le mot* infini, *comme les* mots Dieu, esprit *et quelques autres pressions, dont les équivalents existent dans toutes les lanes* » (BAUDEL.). ♦ 3° Phys. *Equivalent mécanique de la chaur* (mesuré par Joule) : rapport constant entre le travail la quantité de chaleur échangés par transformation de nergie.

ÉQUIVALOIR *(A)* [ekivalwaʀ]. *v. tr. indir.; conjug. loir;* rare à l'inf. *(1461* ; lat. *æquivalere* « valoir autant »). aloir autant, être de même valeur. V. Égaler. ♦ 1° Avoir même valeur en quantité que. *En valeur nutritive, deux cents ammes de poisson équivalent à cent grammes de viande. Une seule de ces fourmilières d'Amérique peut équivaloir deux ou trois cents de nos fourmilières d'Europe* » (BUFF.). ♦ 2° Avoir la même valeur ou fonction que (V. Signifier). *ette réponse équivaut à un refus.* « *Pour Gilieth la vie d'un omme équivalait à celle d'un lapin* » (MAC ORLAN). « *L'inexion était si douce, si compatissante, si timide, qu'elle équilait au plus rendre aveu* » (MART. du G.).

ÉQUIVOQUE [ekivɔk]. *adj.* et *n. f.* (1220; lat. *æquivocus* à double sens », de *vox* « parole »).

1. *Adj.* ♦ 1° *Vx (Didact.).* Qui offre un même son à l'oreille, ais un sens différent à l'esprit. V. Homonyme. ♦ 2° Mod. *(du scours).* Qui peut s'interpréter de plusieurs manières, qui ar conséquent n'est pas clair. V. Ambigu, amphibologique, **bscur.** *Termes, mots équivoques. Phrases équivoques.* « *Il arlait rarement d'une façon tout à fait nette, ses réponses aient équivoques* » (R. ROLLAND). ♦ 3° Dont la signifiation n'est pas certaine, qui peut s'expliquer de diverses çons. *Traces, faits équivoques.* V. Mystérieux. *Expérience quivoque dont on ne peut tirer qu'une conclusion problémaque.* V. Douteux, indécis. *Les femmes se tiennent* « *dans cette osition équivoque, comme à un carrefour qui mène également u respect, à l'indifférence, à l'étonnement ou à la passion* » (BALZ.). ◇ Méd. *Signes équivoques,* qui peuvent convenir à plusieurs maladies. Cour. (négatif) « *Il appréhendait seulement les signes non équivoques du mal de mer* » *(MAC ORLAN).* ♦ 4° *Péj.* V. Douteux, louche, suspect. *Passé, réputation, vertu équivoque. Regards, allures équivoques.* V. Inquiétant. « *La journée se passa à folâtrer... avec la plus grande décence. Pas un seul mot équivoque, pas une seule plaisanterie hasardée* » (ROUSS.). *Milieu équivoque.* V. **Interlope.**

II. *N. f.* (XVIe ; d'abord masc.). ♦ 1° *Vieilli.* Mauvais jeu de mots. V. Calembour. « *On dif tout ce qui passe par la tête, même la plaisanterie crue et l'équivoque grossière* » *(GAUTIER).* ♦ 2° Caractère de ce qui prête à des interprétations diverses. V. Ambiguïté, amphibologie. *Une équivoque qui entretient la confusion.* V. Malentendu. *Déclaration sans équivoque.* V. **Ambages** (sans). « *Chaque équivoque, chaque malentendu suscite la mort* » (CAMUS). ♦ 3° Toute espèce d'incertitude laissant le jugement hésitant. « Je *ne veux plus de toi à moi la plus petite équivoque, la moindre arrière-pensée* » (COURTELINE). « *Son courageux discours ne laissa pas subsister la moindre équivoque sur la sincérité de la collaboration des social-démocrates* » (CAMUS). ♦ 4° Jeu de mots, calembour. ⊕ ANT. *Catégorique,* clair, franc, net, précis. **Positif.** Sincère.

ÉQUIVOQUER [ekivɔke]. v. *intr.* (1520; de *équivoque). Littér.* User d'équivoques. « *Il hésite, atermoie, équivoque* » (MADELIN). ◇ Vx. Faire des équivoques, des calembours.

Er Symbole chimique de l'*erbium**.

ÉRABLE [eʀabl(ə)]. n. m. (1265; bas. lat. *acerabulus*, du lat. *acer* « érable », et p.-ê. gaul. *abolo* « sorbier »). Grand arbre à feuilles lobées et pétiolées, dont le fruit est muni d'une longue aile membraneuse. *Érable champêtre. Erable faux platane* (appelé improprement *sycomore*). *Érable ornemental d'Amérique.* V. **Négundo.** — Spécialt. *Érable du Canada* ou *érable* à sucre, dont la sève, recueillie par incision puis bouillie et brassée, donne un sucre comestible. *Produits de l'érable : sirop. sucre, beurre d'érable, tire**.

ÉRABLIÈRE [eʀablijɛʀ]. *n. f.* (1804; de *érable).* Plantation d'érables. — *Spécialt.* Au Québec, Plantation d'érables à sucre, dans la partie limitrophe boisée d'une propriété agricole, exploitée pour l'industrie des produits de l'érable. *Exploiter l'érablière de sa ferme. Sucrerie d'érablière (au* Canada, on dit aussi *cabane* à sucre).*

ÉRADICATION [eʀadikasjɔ̃]. *n. f. (1550:* lat. *eradicatio* « action de déraciner-»). *Méd.* Action d'arracher, d'extirper. V. Arrachement. — *Fig.* Suppression totale de (une maladie endémique ; une espèce animale responsable de la transmission d'une maladie). *Eradication du paludisme.*

ÉRAFLEMENT [eʀa(a)flɑmɑ̃]. *n. m.* (1811 ; de *érafler*). *Rare.* Action d'érafler.

ÉRAFLER [eʀafle]. v. *tr.* (1447; *arrafler*, fin XIVe ; de é-, et *rafler*). ♦ 1° Entamer légèrement (la peau). *La balle n'a fait que l'érafler. Il s'est éraflé la main avec un clou. S'érafler les* genoux en *tombant.* V. Écorcher, égratigner. Genou *éraflé.* — Fig. « *Je suis doué d'une sensibilité absurde, ce qui érafle les autres me déchire* » (FLAUB.). ♦ 2° Par anal. *Érafler le plâtre d'un mur, le bois d'un meuble.* V. Rayer. *Cuir éraflé.*

ÉRAFLURE [eʀaflyʀ]. *n. f.* (1671; de *érafler*). Entaille superficielle, écorchure légère. *Les ronces lui ont fait des éraflures aux jambes.* V. Écorchure, égratignure. « *De longues éraflures zèbrent les épaules du dompteur* » *(GAUTIER). 0 Mur couvert d'éraflures.*

ÉRAILLÉ. ÉE [eʀaje]. *adj.* (*Erraillié,* déb. XIIIe ; de l'a. fr. *esraailler.* V. **Érailler**). ♦ 1° *Des* yeux *éraillés,* dont la paupière est renversée. 0 Injecté de sang. Ce *chien* « *a les yeux éraillés de la vieillesse* » (DIDER.). ♦ 2° (XIXe ; de *érailler,* 1°). Qui présente des rayures, des déchirures superficielles. *Tissu éraillé par usure. Cordage éraillé,* qui commence à s'user par frottement. « *La rue sombre, muette, déserte, avec ses façades noires éraillées de projectiles, et montrant les cicatrices toutes fraîches du combat* » *(GAUTIER).* ♦ 3° (1877). *Voix éraillée.* V. Rauque. « Une *voix éraillée, nasillarde* » (MART. du G.).

ÉRAILLEMENT [eʀajmɑ̃]. *n. m.* (XVIe ; de *éraillé,* 1°). ♦ 1° Méd. Déchirure allongée, irrégulière, de l'épiderme. V. Écorchure, éraflure. ♦ 2° (1864: de *érailler,* 1°). Le fait de s'érailler, d'être rayé, *éraflé* (tissu, surface). *Éraillement de la* soie *par* usure. ♦ 3° (Fin XIXe ; de *érailler,* 2°). *Éraillement de la voix.*

ÉRAILLER [eʀaje]. *v. tr.* (1690; de (œil) *éraillé** *(av.* infl. de rayer), et l'a. v. *esraailler* « rouler les yeux », v. 1190 jusq. XVIIe ; de *l'a.* fr. *roellier,* lat. pop. **roticulare*, rac. *rota* « roue »). ♦ 1° Déchirer superficiellement. V. Écorcher, *érafler, rayer. Érailler du bois, du cuir, une étoffe.* Pronom. *Cette étoffe* commence à s'érailler. ♦ 2° (1856). Rendre rauque (la voix). *S'érailler* la *voix* à *crier.* Pronom. « Sa *voix à des chansons de carrefour s'éraille* » (HUGO).

ÉRAILLURE [eʀajyʀ]. *n. f. (1690;* de *érailler,* 1°). ♦

1° Rayure sur une étoffe éraillée (2°). ♦ 2° Éraflure, éraillement.

ERBINE [ɛʀbin]. *n. f.* (v. 1850; du lat. mod. *erbia (1843);* de *Ytterby,* ville de Suède, où elle fut découverte). *Chim.* Oxyde terreux de l'erbium (Er_2O_3) que l'on trouve à l'état naturel.

ERBIUM [ɛʀbjɔm]. *n.* m. (1864; du lat. mod. *erbia;* Cf. le précéd.). *Chim.* Métal du groupe des terres rares *(Er)* dont on ne connaît qu'un oxyde terreux, l'erbine.

ERBUE. *n. f.* V. HERBUE.

ÈRE [ɛʀ]. *n. f.* (*Here,* 1537; lat. *æra* « nombre, chiffre »). ♦ 1° *Chron.* Point de départ d'une chronologie particulière. V. Époque (1°). Ère *des Séleucides (312 av. J.-C.). L'ère des musulmans est l'hégire.* ♦ 2° *Cour.* Espace de temps, généralement de longue durée, qui commence à un point fixe et déterminé *(l'ère,* 1°). *L'ère chrétienne (ère vulgaire) débute avec la naissance du Christ. Le cinquième siècle avant notre ère, le quinzième siècle de l'ère chrétienne.* « *Le mot* ère *signifie dénombrement d'années commencé à un certain point que. quelque grand événement fait remarquer* » (BOSS.). ♦ 3° Epoque qui commence avec un nouvel ordre de choses. V. Âge, **époque, période.** *L'ère des croisades. L'ère de la liberté, de l'affranchissement des peuples. Selon Auguste Comte* « *l'ère positiviste qui succéderait nécessairement à l'ère métaphysique et à l'ère théologique devait marquer l'avènement d'une religion de l'humanité* » (CAMUS). ♦ 4° *Géol.* La plus grande division des temps géologiques. *Ère archéenne ou azoïque; ère primaire ou paléozoïque; ère secondaire ou mésozoïque; ère tertiaire; ère quaternaire ou ère néozoïque. Subdivision de chaque ère en périodes, époques et âges.* ◈ HOM. V. Air (1).

ÉRECTEUR, TRICE [eʀɛktœʀ, tʀis]. *adj. (1701;* lat. *erector* « qui érige »). *Physiol.* Qui produit l'érection (2°). — *Muscles érecteurs.*

ÉRECTILE [eʀɛktil]. *adj.* (1813; du lat. *erectus*). Susceptible d'érection (2°); capable de se dresser. *Poils érectiles.* — (N. *f.* ÉRECTILITÉ [eʀɛktilite]).

ÉRECTION [eʀɛksjɔ̃]. *n. f.* (1485; lat. *erectio* « action de dresser », de *erigere*). ♦ 1° *Littér.* Action d'ériger, d'élever (un monument). V. **Construction, élévation.** *L'érection d'une chapelle, d'une statue. 0 Vieilli.* Action d'établir. V. **Établissement, fondation, institution.** *Érection d'un tribunal.* « *Depuis l'érection des grands fiefs* » (MONTESQ.). ♦ 2° (XVIe). Le fait, pour certains tissus ou organes (verge, clitoris, mamelon du sein), de se redresser en devenant raides, durs et **gonflés.** V. **Dilatation** (vaso-dilatation), **tumescence, turgescence.** Absolt. *L'érection,* celle de la verge. ◈ ANT. Démolition, suppression. *Dégonflement,* détumescence.

ÉREINTAGE [eʀɛ̃taʒ]. *n. m.* (1846; de *éreinter).* Critique sévère. V. **Éreintement.** « *Un éreintage manqué est... une flèche qui se retourne* » (BAUDEL.).

ÉREINTANT, ANTE [eʀɛ̃tɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1878; de *éreinter*). Qui brise de fatigue. V. **Claquant, crevant, épuisant, exténuant, fatigant, harassant, pénible, tuant.** *Un travail éreintant.* « *Laryngite; toux éreintante; abrutissement* » *(GIDE).* ◈ ANT. Reposant.

ÉREINTÉ, ÉE [eʀɛ̃te]. *adj.* (XVIIe; *esrené, 1 3 5 0 ; v.* Éreinter). Très fatigué. V. Claqué, crevé, flapi, fourbu, las, **moulu, rompu.** « *Tous semblaient accablés, éreintés... tombant de fatigue sitôt qu'ils s'arrêtaient* » (MAUPASS.).

ÉREINTEMENT [eʀɛ̃tmɑ̃]. *n. m.* (1842; de éreinter). ♦ 1° Critique extrêmement sévère et malveillante. *Éreintement d'un homme politique, d'un écrivain dans un journal.* « *On peut faire avec injustice un grand éreintement d'Hugo, ce sera tout de même parler de lui, s'occuper de lui* » (HENRIOT). ♦ 3" (1864). Fatigue extrême d'une personne éreintée. V. **Épuisement.**

ÉREINTER [eʀɛ̃te]. *v. tr.* (1690; de l'a. fr. *esrener, érener,* v. 1130; de é-, et *rein).* ♦ 1° *Vx.* Blesser, déformer en battant ou en foulant les lombes. ♦ 2° Excéder de fatigue. V. **Accabler, briser, claquer, crever, épuiser, esquinter, exténuer, fatiguer, harasser, tuer.** *Éreinter un cheval. Cette longue promenade m'a éreinté.* ◇ S'ÉREINTER. v. pron. « Nous nous *éreintions à faire des librairies. des éditions. des brochures. des livres* » (PÉGUY). ♦ 3° *Fig.* (1847 · « décrier », fin XVIIe). Critiquer de manière à détruire le crédit, la réputation de qqn. **V. Démolir, échiner, maltraiter.** *Éreinter un adversaire politique, un contradicteur dans un meeting.* « *Les journaux, parlons-en!. .Les revues!. On m'éreinte de foutes parts* » *(GIDE).* ◈ ANT. Reposer. Louer.

ÉREINTEUR [eʀɛ̃tœʀ]. *n. m.* **(1864;** de éreinter, 1°). Celui qui critique violemment qqn pour le discréditer. Adj. Un *critique éreinteur.*

ÉRÉMITIQUE [eʀemitik]. *ndj.* (XVIe; lat. *eremiticus.* V. Ermite). *Littér.* Propre à un ermite. *Vie érémitique.* que *mènent* les solitaires dans le désert. — Par ext. *Mener une vie érémitique.* **V. Ascétique.**

ÉREPSINE [eʀepsin]. *n. f.* (1901, Cohnheim; gr. *ereipein* « démolir », d'apr. *pepsine). Chim.* Enzyme de l'intestin grê qui transforme les peptones.

-ÉRÈSE. Élément, du gr. *eirein* « enlever » (ex. : *aphérès diérèse*).

ÉRÉSIPÈLE. V. ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME [eʀetism(ə)]. *n. m.* **(1741;** gr. *erethism* « irritation »). ♦ 1° *Méd.* État d'excitabilité accrue (d'* organe). *Éréthisme cardiaque.* ♦ 2° *Littér.* Exaltation violen d'une passion; tension d'esprit excessive. V. Fièvre. **tensio** « *Il a porté mon imagination et ma pensée jusqu'au dernie degré d'éréthisme* » (CHÊNEDOLLÉ).

ÉREUTHOPHOBIE [eʀøtɔfɔbi]. *n. f. (1907;* du gr. *ere thô* « je rougis ». *et -phobie).* *Didact.* Crainte excessive. path logique, de rougir.

1. ERG [ɛʀg]. *n. m.* (plur. *areg,* 1856; erg, 1890; m arabe), *Géogr.* Région du Sahara couverte de dunes (*opposé* hamada). *Les dunes du Grand Erg.* « *Les dunes chaudes, l areg, où l'oiseau dépose ses œufs* » (FROMENTIN). Plur. *Ar* [aʀɛg] ou **ergs.**

2. **ERG** [ɛʀg]. *n.* m. (1890; gr. *ergon* « travail »). *Méca* Unité C.G.S. qui correspond au travail produit par une dyn dont le point d'application se déplace de 1 centimètre dans direction de la force. *L'erg vaut 10-7 joules.*

ERGASTULE [ɛʀgastyl]. *n.* m. (XIVe, repris XIXe; la *ergastulum,* adapt. du *gr. ergastérion* « *atelier* »). *Anfiq. ro* Prison souterraine, cachot. « *Une plainte continue mon du fond des ergastules* » (FLAUB.).

-ERGIE, ERGO-, -URGIE. Éléments, du gr. *ergon* « tr vail, force ».

ERGOGRAPHE [ɛʀgɔgʀaf]. *n.* m. (1907; du gr. *ergo* (V. Erg 2), et *-graphe).* SC. Appareil pour l'étude et la mesu du travail musculaire.

ERGOLOGIE [ɛʀgɔlɔʒi]. *n. f. (1953;* de *ergo-,* et *-logie Didact.* Partie de la physiologie qui étudie l'activité musc laire

ERGOMÉTRIE [ɛʀgɔmetʀi]. *n. f.* (v. *1960;* de *ergo* et *-métrie*). *Didact.* Mesure du travail fourni par cert muscles ou par l'organisme en général. *L'ergométrie médecine du travail, en médecine sportive.*

ERGONOME [ɛʀgɔnɔm]. *n.* ou **ERGONOMIST** [ɛʀgɔnɔmist(ə)]. *n. (1972-1970;* de ergonomie). *Didac* Spécialiste de l'ergonomie*.

ERGONOMIE [ɛʀgɔnɔmi]. *n. f.* (v. 1965; de l'ang *ergonomics* [1949], du gr. *ergon* « travail », d'apr. *economi etc.). Didact.* (psycho., socio.). Étude scientifique des conc tions (psychophysiologiques et socio-économiques) travail et des relations entre l'homme et la machine. — Ad ERGONOMIQUE.

ERGOSTÉROL [ɛʀgɔstɛʀɔl]. *n.* m. (1933; de *ergot, stérol,* d'apr. *ergostérine,* fin XIXe). SC. Stérol des tissus vég taux, qui se transforme en vitamine D sous l'effet des rayo ultra-violets.

ERGOT [ɛʀgo]. *n. m.* (plur. *argoz,* 1160; o.i.).

I. Production cornée derrière la patte de quelques ar maux. v. Éperon. ♦ 1° Chez les Gallinacés mâles, Poin recourbée du tarse, doigt abortif servant d'arme offensiv *Les ergots du coq.* « *Le coq jaloux monte sur ses ergots po un combat suprême* » (RENARD). ◇ Loc. fig. *Monter, se dre ser* sur ses *ergots,* prendre une attitude agressive, menaçant ♦ 2° Chez les mammifères qui n'ont que deux ou trois doigt Apophyse cornée en arrière du boulet. *Ergots du chev* ◇ Ongle supplémentaire d'un chien vers la partie postérieu de la patte.

II. ♦ 1° *Agric.* Petit corps oblong et vénéneux formé p un champignon parasite, *qui* se développe au détriment grain de certaines céréales. *Ergot du blé, du seigle. L'erg de seigle est utilisé en thérapeutique comme vaso-constricteu* ◇ *Par* ext. La maladie elle-même. *Céréales sujettes à l'erg* ♦ 2° *Arbor.* Petite pointe de branche morte restant à u arbre fruitier. ♦ 3° *Techn.* Saillie laissée à une pièce de boi de fer. ♦ 4° Anat. *Ergot de Morand* (appelé aussi pe hippocampe), saillie médullaire de chaque ventricule latér du cerveau.

ERGOTAGE. V. ERGOTERIE.

ERGOTÉ, ÉE [ɛʀgɔte]. *adj. (1594;* de ergot).+ 1° Pourv d'ergots. *Un* oiseau ergoté. ♦ 2° (1755). Atteint d'ergo *Blé, seigle ergoté. V. Cornu.*

ERGOTER [ɛʀgɔte]. **v.** *intr.* (*Argoter,* XIIIe; du lat. *er* « donc », par crois. avec *argot* 2). Trouver à redire sur d vétilles; contester avec des arguments captieux. V. Chic **ner, discuter, ratiociner, tergiverser.** *Personne qui a la ma d'ergoter.* **V. Ergoteur, pointilleux.** « *Rien n'est plus stéri lorsqu'on étudie l'œuvre d'un grand homme, que d'ergoter, discuter et de* nier » *(MAUROIS).* ◈ ANT. Admettre, consentir.

ERGOTERIE [ɛʀgɔtʀi] *n. f.* ou **ERGOTAGE** [ɛʀgɔtaʒ] *n. m.* (XVIe; de *ergoter).* Action d'ergoter; son résultat. **Argument, chicane, discussion.** « *Ces discussions oiseuses, d ergotage aigre et puéril* » (R. ROLLAND).

ERGOTEUR, EUSE* [ɛʀgɔtœʀ, øz]. *n.* et *adj.* (XVIe ; de *ergoter*). Personne qui aime à ergoter. **V. Argumentateur, icanier.** « *La Grèce est In mère des ergoteurs, des rhéteurs et s sophistes* » (TAINE). Adj. Il *est ergoteur.*

ERGOTHÉRAPIE [ɛʀgɔteʀapi]. n. *f.* (v. 1961; du gr. *ergon* « travail », *et -thérapie*). *Didact.* Traitement de rééducation des infirmes et des invalides par un travail physique, manuel, adapté à leurs possibilités et leur permettant de se insérer dans la vie sociale.

ERGOTINE [ɛʀgɔtin]. n. *f.* (1836; de *ergot*, II, 1°). Sc. trait de l'ergot de seigle employé autrefois comme remède ntre les hémorragies.

ERGOTISME [ɛʀgɔtism(ə)]. *n. m.* (1818; de *ergot*, II, 1°). *éd.* Ensemble des accidents provoqués par la consommation seigle ergoté.

ÉRICACÉES [eʀikase]. *n. f. pl.* (1839; du lat. *erica* bruyère »). *Bot.* Famille de plantes dicotylédones gamotales superovariées, comprenant des arbrisseaux ou arbus- (arbousier, azalée, bruyère, gaulthérie, myrtille, rhododndron).

ÉRIGER [eʀiʒe]. v. *tr.*; *conjug. bouger* (1495; lat. *erigere* lresser »). ♦ 1° Placer (un monument) en station verticale. Dresser. On *érigea l'obélisque place de la Concorde.* — *onom.* Se dresser. « Sa *mentonnière dont les deux coques licules s'érigeaient en cornes sur sa tête* » (MART. du G.). Construire avec quelque solennité. V. Bâtir, construire, ever. *Ériger un temple, une statue.* ♦ 2° *Littér.* ou *admin.* Créer, établir, **instituer, fonder.** *Ériger un tribunal, une mmission*, une société. ♦ 3° *Fig.* Donner le caractère de: re passer à une condition plus élevée, plus importante. *iger une église en cathédrale. Ériger un criminel en héros. iger ses caprices en règle morale.* « *M. de Penthièvre... dont érigeait en culte la sainte mémoire* » (STE-BEUVE). ◇ S'ÉRIR EN. Y. *pron.* S'attribuer la personnalité, le rôle de. V. ıser (se poser en), présenter (se présenter comme). *S'ériger moraliste, en maître.* ◈ ANT. *Coucher*, détruire.

ÉRIGÉRON [eʀiʒeʀɔ̃]. *n. m.* (1808; lat. *erigeron*, gr. *erirôn* « séneçon »). *Bot.* Plante *(Composées)* herbacée, ıpelée communément *vergerette.*

ÉRIGNE [eʀiɲ] ou (VX) **ÉRINE** [eʀin]. *n. f.* (*Ireigne*, 36; lat. *aranea* « araignée », en méd.). *Chir.* Crochet pointu onté sur un manche, qui sert à soulever certaines parties à les maintenir écartées.

ÉRISTALE [eʀistal]. *n. m.* (1831 ; lat. zool. *eristalis*, du . *eri* « beaucoup », et *stalan* « couler goutte à goutte »). *ool.* Insecte diptère qui ressemble à l'abeille. *Éristale gluant,* pèce la plus commune.

ÉRISTIQUE [eʀistik]. *adj.* et *n.* (1765; gr. *eristikos, ëme sens*). *Hist. philo.* Relatif à la controverse. *Écrit éristique.* — Subst. Un *éristique*, un philosophe de l'école de *[égare.* — N. f. *L'éristique*, l'art de la controverse.

ERMINETTE. *n. f.* V. HERMINETTE.

ERMITAGE [ɛʀmitaʒ]. *n.* m. (1138; de *ermite*). ♦ 1° **Vx.** abitation d'ermite. ♦ 2° *Littér.* Lieu écarté, solitaire. *Vivre ins un ermitage.* « *M. de Chateaubriand veut décidément se tirer du monde; il va vivre en solitaire dans un ermitage* » STE-BEUVE). — Nom donné parfois à une maison de ampagne retirée. L'*ermitage (ou hermitage) de J.-J. Rousau.*

ERMITE [ɛʀmit]. II. *m.* (1138; lat. chrét. *eremita*, gr. *rémitês* « qui vit dans la solitude », de *erêmos* « désert »). 1° Religieux retiré dans **un lieu désert. V. Anachorète, scète, solitaire** *(opposé* à cénobite, moine). *Les ermites de Thébaïde. Vie d'ermite.* **V. Érémitique. — Fig.** *Vivre en rmite*, comme un *ermite*, seul. ♦ 2° Nom donné au *bernard-hermite* (pagure).

ÉRODER [eʀɔde]. *v. tr.* (1560, repris XIXe ; lat. *erodere*. **Corroder).** *Didact.* Ronger. *Acide qui érode un métal. 'eau érode le lit des rivières.* V. **Affouiller,** dégrader. « *La ipre rongeante a mutilé les statues; l'une a perdu son bras, autre ses mains; celle-ci a le genou érodé* » (SUARÈS).

ÉROGÈNE [eʀɔʒɛn] ou **ÉROTOGÈN E** [eʀɔtɔʒɛn]. *adj.* nil. XXe ; de *eros*, et -gène). *Psychan.* Susceptible de provoquer ne excitation sexuelle. Zones érogènes.

ÉROS [eʀos]. *n. m.* (mil. XXe ; all. *Eros*, *nom* du dieu grec e l'amour). *Psychan.* Principe d'action, symbole du désir, ont l'énergie *est la libido.* ◈ ANT. Thonatos.

ÉROSIF. IVE [eʀozif, iv]. *adj.* (1864; de érosion). *Géol.* ui produit l'érosion (2°). *Agents, facteurs érosifs.*

ÉROSION [eʀozjɔ̃]. II. *f.* (*1541 ;* lat. *erosio*, de *erodere*. V. roder). Action d'une substance qui érode, qui ronge; son ésultat. ♦ 1° *Méd.* Lésion de la peau ou d'une muqueuse vec perte de substance très. superficielle. *Érosion par frottement, par inflammation.* **V. Ecorchure, excoriation, ulcération.** 2° *Mod.* (XVIIIe). Action d'usure et de transformation ue les eaux et les agents atmosphériques font subir à l'écorce errestre. **V. Corrosion, dégradation, désagrégation.** *Erosion glaciaire, fluviale,* marine (ou littorale), *éolienne. Cycle d'érosion.* ◇ *Spécialt.* Usure du lit et des berges des cours d'eau par les matériaux entraînés. V. **Affouillement.** ♦ 3° *Fig.* (v. 1966). Usure graduelle. *Erosion monétaire,* détérioration progressive du pouvoir d'achat de l'unité monétaire.

ÉROTIQUE [eʀɔtik]. *adj.* (1566; lat. *eroticus*, gr. *erótikos* « qui concerne l'amour », de *erôs*). ♦ 1° *Didact.* Qui a rapport à l'amour, qui en procède. *Poésie érotique. Les odes érotiques d'Anacréon.* ♦ 2° Cour. Suscité par l'instinct sexuel ou qui l'excite, tend à l'exciter. V. Sensuel, sexuel, voluptueux; libre, licencieux. *Stimulant érotique.* **V. Aphrodisiaque.** « *Le moyen français (XVe-XVIe s.) est d'une fécondité inépuisable en termes érotiques* » (SAINÉAN). *Film érotique et film porno**. Méd. *Délire érotique. V.* **Érotomanie.** ♦ 3° *N. f.* La conception, la pratique de l'érotisme. « *L'érotique chinoise* » (ÉTIEMBLE). ◈ ANT. *Chaste.*

ÉROTIQUEMENT [eʀɔtikmɑ̃]. *adv. (1846;* de *érotique).* D'une manière érotique.

ÉROTISATION [eʀɔtizasjɔ̃]. *n. f.* **(1951;** de *érotiser).* Transformation (d'un acte, d'un état psychique sans signification sexuelle explicite) en motif de plaisir érotique. « *Érotisation de l'angoisse* » (LAGACHE).

ÉROTISER [eʀɔtize]. *v. tr.* (1908; de *érotique).* ♦ 1° *Méd.* Stimuler les centres nerveux dont dépend l'impulsion sexuelle. « *Les hormones érotisent le système nerveux* » (BINET). ♦ 2° Revêtir, colorer d'un caractère érotique.

ÉROTISME [eʀɔtism(ə)]. *n. m.* (1841; de *érotique).* ♦ 1° Penchant érotique; goût marqué, excessif ou pathologique pour les choses sexuelles. V. **Sensualité.** ♦ 2° *Par ext.* Caractère érotique. *L'érotisme dans l'œuvre de Baudelaire, de Verlaine. Erotisme d'un film, d'une revue* **(V. aussi Pornographie).**

ÉROTOLOGIE [eʀɔtɔlɔʒi]. *n. f.* (1890; du gr. *erôs, erôtos*, « *amour* », et *-logie*). *Didact.* Étude de tout ce qui se rapporte à l'amour physique. Cf. Sexologie. — Adj. ÉROTOLOGIQUE [eʀɔtɔlɔʒik].

ÉROTOLOGUE [eʀɔtɔlɔg]. *adj.* et *n. (1 9 6 9 ;* du gr. *erôs, erôtos* « *amour* », *et -logue*). *Didact.* Qui se rapporte à l'érotisme.

ÉROTOMANE [eʀɔtɔman] ou **ÉROTOMANIAQUE** [eʀɔtɔmanjak]. *n.* et *adj.* **(1870; de** *érotomanie*). *Didact.* **Qui** est affecté d'érotomanie.

ÉROTOMANIE [eʀɔtɔmani]. *n. f.* (1741 ; gr. *erôtomania*). ♦ 1° Obsession caractérisée par des préoccupations d'ordre sexuel. ♦ 2° *Psycho.* Illusion délirante d'être aimé.

ERPÉTOLOGIE. V. HERPÉTOLOGIE.

ERRANCE [ɛʀɑ̃s]. *n. f.* (XIIe, repris fin XIXe ; de errer, au *sens* II). *Littér.* Action d'errer çà et là. V. Course, randonnée; flânerie. « *Les caravanes se mettaient en marche, lentement, et notre âme s'emplissait d'exaltation et d'anpoisse, à ne connaitrepas le but de leur interminable errance* » (*GIDE).*

1. **ERRANT, ANTE** [ɛʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XIIe ; p. prés. de l'a. v. *errer* « marcher, aller », du bas lat. *iterare* « *voyager* »). *Chevalier errant*, qui ne cesse de voyager. *Le Juif errant.* REM. Le mot n'est pas distingué de *errant* 2. ◈ ANT. Sédentaire.

2. ERRANT, ANTE [ɛʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (fin XVIIe ; adj. particip. de errer*, de *errare*). Qui va de côté et d'autre, qui n'est pas fixé. V. Vagabond. *Chien errant.* V. **Égaré,** perdu. « *Être errant et sembler libre, c'est être perdu* » (HUGO). — *La vie errante des peuples nomades.* « *La vie errante* ». récit de voyages de Maupassant. — Fig. « Je *n'étais* qu'une âme *errante qui divaguait çà et là dans la campagne pour* user les jours » (LAMART.). — *Regards errants.* V. Flottant, fugitif, **furtif.** « **Un** *demi-sourire errant passa sur le beau visage fermé* » *(COLETTE).* ◈ ANT. *Fixe,* **fixé,** *stable.*

ERRATA [ɛʀata] *n. m. invar.* et **ERRATUM** [ɛʀatɔm]. *n. m. sing.* (1590,-1798; lat. *erratum*, plur. *errata* « chose où l'on a erré ». de *errare*. V. Errer), ♦ 1° ERRATA : liste des fautes qui se sont glissées dans l'impression d'un ouvrage. V. **Correction.** *Foire un errata, des errata.* ♦ 2° ERRATUM : faute signalée.

ERRATIQUE [ɛʀatik]. *adj.* (1265, rare av. XIXe ; lat. *erraticus* « errant ». *V.* **Errer).** *Didact.* Qui n'est pas fixe. — Méd. Qui n'est pas régulier. *Fièvre erratique.* — Qui change de place. *Douleur erratique.* — *Par ext.* Situé en un endroit inhabituel. *Goitre erratique.* — *Géol. Blocs, roches erratiques,* qui ont été transportés par les anciens glaciers à une grande distance de leur point d'origine. ◈ ANT. Fixe, régulier.

ERRE [ɛʀ]. *n. f.* (XII~, « *voyage, route* »; de l'a. fr. errer, de *iterare*. V. Errant 1). ♦ 1° Vx. Manière d'avancer, de marcher. V. Allure, **train, vitesse.** Loc. « **Ils** *détalaient grand'erre et comme s'ils eussent eu les chiens aux trousses* » (GAUTIER). ♦ 2° *Mar.* Vitesse acquise d'un bâtiment sur lequel n'agit plus le propulseur. *Diminuer l'erre.* Loc. Se *laisser glisser, continuer sur son erre.* V. Lancée. *Le nageur* « *se laissa glisser sur son erre* » *(GIONO).* ♦ 3° ERRES. n. f. pl. *Vén.* Traces d'un animal. *Les erres d'un cerf.* ◈ HOM. **V. Air (1).**

ERREMENTS [ɛʀmɑ̃]. **n. m.** *pl.* (XIIe; de l'a. fr. errer « voyager » (V. Errant 1), et aussi « agir, se comporter de telle ou telle façon »). ♦ **1°** Vx. Manière d'agir habituelle; conduite, méthode, procédé. ♦ **2°** *Mod.* (par infl. de errer, erreur). Habitude invétérée, néfaste; manière d'agir blâmable, insensée. *Persévérer, retomber dans ses anciens errements.* V. Abus, faute, erreur; ornière.

ERRER [ɛʀ(ʀ)e]. *v. intr.* **(1283;** *erroïer, erroër,* XIIe; **lat.** *errare*).

I. *Vx ou littér. S'écarter,* s'éloigner de la vérité. V. Tromper *(se); erreur, erroné.* « *On le* (Hugo) *voit errer, sons doute en politique... Mois littérairement. il ne se trompe pas* » (HENRIOT).

II. (Par confusion de errer (I) et de l'a. fr. errer « voyager ». V. Errant (1), erremeut). ♦ **1°** Aller de côté et d'autre, au hasard, à l'aventure. V. Déambuler, divaguer, flâner, vadrouiller, vaguer. *Mendiant, rôdeur, vagabond qui erre sur les chemins. V.* Rôder, **traîner,** vagabonder. « *Voyager pour voyager, c'est errer, être vagabond* » (ROUSS.). « *J'errai un moment parmi les grands corridors tout noirs, tâtant les murs pour essayer de-retrouver mon chemin* » (DAUD.). Par métaph. *La vérité* « *erre inconnue parmi les hommes* » (VALÉRY). — Par ext. « *Les nuages erraient dans les souffles des airs* » (HUGO). *Les mains du pianiste semblaient errer sur le clavier. Laisser* errer sa *plume,* se laisser aller à écrire sans contrainte. « *Pendant plusieurs minutes, sa pensée diffuse erra, comme ses regards, sans qu'il pût la fixer* » (MART. du G.). ♦ **2°** *Fig.* Se manifester çà et là, ou fugitivement. V. Flotter, passer, *promener (se). Regards qui errent sur divers objets. Un sourire errait sur* ses *lèvres.* — ANT. Arrêter (*s'*), diriger (se).

ERREUR [ɛʀœʀ]. **n. *f.*** **(1160; lat.** *error,* de *errare,* fig.).

I. ♦ **1°** Acte de l'esprit qui tient pour vrai cc qui est faux et inversement; jugement, faits psychiques qui en résultent. V. Faute. *Erreur choquante, grossière, commise par ignorance.* V. Ânerie, bêtise. *Erreur. des* sens (d'interprétation de la perception). V. Illusion. « *A toute erreur des sens correspondent d'étranges fleurs de la raison* » (ARAGON). *Erreur par laquelle on confond plusieurs choses, plusieurs personnes.* V. Bévue, confusion. malentendu. **méprise, quiproquo.** « *Le cœur se trompe, comme l'esprit ; ses erreurs ne sont pas moins funestes* » (FRANCE). *Erreur de jugement, de raisonnement.* V. Aberration. absurdité. *L'homme est sujet à l'erreur. à se* tromper (Errare humanum est). *Faire, commettre une erreur.* V. Abuser (s'). méprendre (se), tromper (se). — C'est *une erreur de croire, que de croire cela. Vous croyez cela : grave erreur, profonde erreur.* « *C'est une grande erreur de spéculer sur la sottise des sots* » (VALÉRY). ◇ FAIRE ERREUR, se tromper. *Vous faites erreur. 0* IL Y A ERREUR. *Il y a erreur sur la personne.* Cf. *arg.* Gourance (de se gourer). Fam. *Il n'y a pas d'erreur, c'est* bien cela. ♦ 2" État d'un esprit qui prend pour vrai cc qui est faux, et inversement. V. Aberration, **aveuglement.** *hre. tomber dans l'erreur. Induire en erreur.* fourvoyer, tromper;. « *Les ténèbres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumière de l'erreur* » (ROUSS.). « *Mieux vaut l'erreur que le doute,* — *pourvu qu'elle soit de bonne foi* » (R. ROLLAND). ♦ **3°** Ce qui, dans ce qui est perçu ou transmis comme étant vrai (apparences, connaissances), est jugé comme faux par celui qui parle. V. Fausseté, illusion, mensonge. *Toute cette théorie n'est qu'erreur, est entachée d'erreur* (V. Erroné, **faux**). « *Nul doute: l'erreur est la règle; la vérité est l'accident de l'erreur* » (DUHAM.). ◇ Assertion, opinion fausse (Cf. Contre-vérité). *Erreur commune, courante, fréquente. Erreur ancienne, vieille comme le monde. Il est revenu de bien des erreurs.* V. Préjugé. « *Vérité arr deçà des Pyrénées, erreur ou delà* » (PASC.). — *Relig.* Toute conviction, toute doctrine qui *s'écarte* d'un dogme. *Erreur en matière de convictions religieuses, de foi* (V. Hérésie). ◇ *L'erreur de qqn, pour qqn, ce* qui est jugé par lui comme faux. « Que *la vérité de l'un soit l'erreur de l'autre, quelle meilleure conclusion?* » (SUARÈS). ♦ **4°** Action regrettable, maladroite, déraisonnable. V. Faute. *Il a commis une grossière erreur en négligeant de l'inviter.* V. **Étourderie,** gaffe, impair, inadvertance, maladresse. *Erreur de tactique. Erreur qui provoque des incidents. V.* Bavure. — *Spécial!.* Ecart de conduite; action blâmable (et jugée comme telle par celui qui l'a commise). V. Dérèglement, écart, égarement, errement, extravagance. *Erreurs de jeunesse.* « *Si la Légion est un refuge, c'est à la condition de racheter les erreurs du passé... pour ceux qui, naturellement, ont en passé chargé d'erreurs* » (MAC ORLAN).

II. *(Sens objectif).* ♦ **1°** Chose fausse, erronée par rapport à une norme (différence par rapport à un modèle ou au réel). V. Faute, inexactitude. *Trouver, relever une erreur dans un texte, une citation. Corriger une erreur. Erreur typographique, erreur d'impression* (V. Coquille). *Liste d'erreurs* (V. Errata). *Erreur dans une traduction. une interprétation.* V. Contresens. ♦ **2°** Chose erronée, élément inexact, dans certaines opérations particulières. *Erreur dans* un *compte.* V. Mécompte. *Sauf* erreur *ou omission,* formule que l'on met au bas des comptes courants et qui réserve le droit du possesseur du compte à le vérifier. *Erreur de calcul,* inexactitude dans le calcul. ◇ Phys. Écart entre la valeur exacte d'une grandeur *et sa valeur calculée ou* mesurée. *Erreur absolue, majorant* de *la valeur* absolue de *cet écart. Erreur relative :* rapport de l'erreur absolue *à la valeur* de *la mesure. Erreur systématique,* duc à la méthode ou à l'instrument de mesure. Psycho. *Erreurs individuelles d'observation :* équation personnelle. ◇ Dr. *L'erreur, vire du consentement. Cas d'nullité d'un acte juridique entaché d'erreur. Erreur de fait* portant sur une circonstance matérielle. *Erreur de droit* portant sur l'existence ou l'interprétation d'une **règle juridique.** *Erreur sur la substance,* qui porte sur les qualités déterminantes de l'objet du contrat. *Cour. Erreur judiciaire* erreur de fait commise par le juge et entraînant la condamnation d'un innocent.

◈ ANT. *Justesse, lucidité,* perspicacité. *Certitude, exactitude, réalité. vérité.*

ERRONÉ, ÉE [ɛʀɔne]. *adj.* (XVe; lat. *eroneus,* de *errare* V. Errer). Qui contient des erreurs; 'qui constitue une erreur. V. Faux, inexact. *Affirmation, assertion erronée. Nouvelle erronée. Citation erronée.* V. Fautif. *Conclusions erronées.* V. Fondé (mal). ◈ ANT. Exact, incontestable, indubitable, *réel, vrai.*

ERRONÉMENT [ɛʀɔnemɑ̃]. *adv.* (XVIe, repris 1864; de erroné). D'une manière erronée. V. Faussement, tort (*à tort*). *Juger erronément. On a prétendu erronément que...*

ERS [ɛʀ]. *n.* **m. (1538;** mot. pro".; lat. *ervus*). *Agric.* Plante herbacée annuelle *(Légumineuses)* cultivée comme fourrage. *L'ers s'appelle aussi* lentille bâtarde. ◈ HOM. V. **Air** (1).

ERSATZ [ɛʀzats]. n. *m. invar.* (v. 1914, répandu 1939; mot. all. « remplacement »). Produit alimentaire qui remplace un autre de qualité supérieure, devenu rare. Succédané. *Ersatz de café.* ◇ Fig. « *La petite correspondance des journaux de modes, qui est pour les jeunes filles un ersatz d'homme* » (MONTHERLANT).

1. ERSE [ɛʀs(ə)]. *n. f.* **(1755;** altér. de *herse). Mar.* Anneau en cordage. *Erse d'une poulie.* ◈ HOM. Erse (2), *herse.*

2. ERSE [ɛʀs(ə)]. *adj. (1922;* du gaélique). De Haute Écosse. *Mœurs erses. Langage erse,* et subst. *L'erse,* dialecte celtique parlé dans les Highlands. V. Gaélique. ◈ HOM. V. Erse (1).

ERSEAU [ɛʀso]. n. *m.* (1864; de *erse* (1). *Mar.* Petite erse. *Erseau d'aviron.* qui le fixe au tolet.

ÉRUBESCENCE [eʀybesɑ̃s]. *n. f.* (1361 ; lat. *erubescere* « devenir *rouge* »). *Didact.* Le fait de rougir; son résultat. V. Rougeur.

ÉRUBESCENT, ENTE [eʀybesɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (fin XVIIIe ; lat. *erubescens* « rougissant »). *Didact.* Qui devient rouge. *Fruits érubescents.* — Méd. *Tumeur érubescente.*

ÉRUCIFORME [eʀysifɔʀm(ə)]. *adj.* (1846; lut. sav., de *eruca* « chenille », et -forme). *Zool.* Qui a la forme d'une chenille. *Larve éruciforme.*

ÉRUCTATION [eʀyktasjɔ̃]. *n. f.* (XIIIe; lat. *eructatio* « vomissement », d'apr. *ructa* « *rot* »). *Liftér.* Émission bruyante par la bouche de gaz provenant de l'estomac. V. Renvoi, rut. « *Quelques éructations discrètes, qui se disaient très bien dans certaines attaques de phrase* » (ROMAINS).

ÉRUCTER [eʀykte]. V. (1825, tr. ; lat. *eructare* « vomir »). ♦ **1°** V. intr. *Littér.* Renvoyer par la bouche les gaz contenus dans l'estomac. V. Roter. ♦ **2°** *V. tr.* (Fig.). *Éructer d injures.* V. Émettre, lancer. « *Dons ce* « *oh* », *éructé a'lu fond de la gorge, un monde de haine tenait* » *(COURTELINE).*

ÉRUDIT, ITE [eʀydi, ir]. *adj.* et *n.* (1495, repris XVIIIe; *lat. eruditus,* de *erudire* « dégrossir »). ♦ **1°** *Adj.* Qui a de l'érudition. V. Cultivé, instruit, lettré, savant. *Un historien érudit.* « *Elle était lettrée, érudite, savante, compétente, curieusement historienne, farcie de latin, bourrée de grec, pleine d'hébreu* » (HUGO). ◇ (Choses) *Ouvrage érudit. Thèse érudite.* ♦ **2°** *N. Un érudit, une érudite. V.* **Lettré,** mandarin, savant. *Travaux d'érudit.* V. Bénédictin. « *L'érudit, laborieux et sagace déchiffrait des manuscrits, recueillait* d'anciens textes » (STE-BEUVE). ◈ ANT. Ignorant.

ÉRUDITION [eʀydisjɔ̃]. *n. f. (1495;* lat. *eruditio* « enseignement », de *erudire.* V. Érudit). ♦ **1°** Vx. Instruction, savoir. ♦ **2°** *Mod.* (Deuxième moitié XVIIe). Savoir approfondi fondé sur l'étude des sources historiques, des documents, des textes. V. Savoir, science. Un *homme d'une rare érudition. Pédant qui fait étalage de son érudition.* « *Peu de philosophie mène à mépriser l'érudition; beaucoup de philosophie mène à l'estimer* » (CHAMFORT) « *D'abord on ignorait l'histoire; l'érudition rebutait parce qu'elle est ennuyeuse et lourde* » (TAINE). *Ouvrages, travaux d'érudition.* ◈ ANT. *Ignorance.*

ÉRUGINEUX, EUSE [eʀyʒinø, øz]. *adj.* (1256;; lat. *æruginosus,* de *ærugo, inis* « rouille »). *Didact. Qui a* l'a spect du vert-de-gris (appelé autrefois rouille du cuivre).

ÉRUPTIF, IVE [eʀyptif, iv]. *adj.* (Mil. XVIIIe; du lat. *eruptus,* de *erumpere* « sortir impétueusement »). ♦ **1°** *Méd.*

ui est accompagné d'éruption. *Fièvre éruptive.* ♦ 2° *Géol.* ui a rapport aux éruptions volcaniques. *Roches éruptives* asaltes, feldspaths, granites, porphyres), provenant du froidissement du magma volcanique, soir en profondeur *oches plutoniennes),* soit à la surface du sol *(roches volca-ques)*

ÉRUPTION [erypsjɔ̃]. *n. f.* (1355; lat. *eruptio;* Cf. le écéd.). ♦ 1° *Méd.* Apparition de lésions cutanées, en généi multiples; ces lésions. V. Efflorescence, **énanthème, anthème,** poussée. *Éruption de furoncles, de boutons.* V. :né. — *Éruption dentaire,* apparition et progression d'une nt jusqu'à sa place définitive sur l'arcade dentaire. V. entition. ♦ 2° Cour. Evacuation subite de sang ou de pus, rs d'une plaie, d'un abcès. ♦ 3° Jaillissement des matières lcaniques; état d'un volcan qui émet ces matières. *L'éruption de* la *lave* d'un *volcan. Volcan* en *éruption (opposé* à éteint). 4° *Fig.* Production soudaine et abondante. *Eruption de* le, *de colère.* V. Débordement, explosion, jaillissement. *Oh! ce fut tout à coup Comme une éruption de folie et de joie* » (UGO).

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE [erizipelatø, øz] ou **ÉRÉPÉLATEUX, EUSE** [erezipelatø, øz]. *adj.* (1538; de y-, *érisipèle). Méd.* Qui tient de l'érysipèle. *Inflammation ysipélateuse.* — *Subst.* Malade affecté d'érysipèle.

ÉRYSIPÈLE [erizipɛl] ou **ÉRÉSIPÈLE** [erezipɛl]. *n. m. Ierisipille,* 1314; lat. méd. *erysipelas,* mot gr.). Maladie fectieuse contagieuse de la peau, causée par un *streptocoque* caractérisée par un placard rouge, douloureux, entouré un bourrelet tuméfié.

ÉRYTHÉMATEUX, EUSE [eritematø, øz]. *adj. (1907;* ; *érythème). Méd.* Qui présente les caractères de l'érythème. *apus érythémateux.*

ÉRYTHÈME [eritɛm]. *n. m.* (1795; gr. méd. *eruthêma* rougeur »). *Méd.* Rougeur congestive de la peau, s'effaçant la pression. V. Exanthème. *Érythème produit par le frotte-*enf. V. **Intertrigo.**

ÉRYTHRINE [eritrin]. *n. f.* (1786; gr. *eruthros* « rouge »). 1° Arbre ou arbrisseau *(Légumineuses)* exotique à bois lanc et à belles fleurs rouges. ♦ 2° *Minér.* Arséniate hydraté e cobalt, rouge carminé.

ÉRYTHRO-. Élément, tiré du gr. *eruthros* « rouge ».

ÉRYTHROBLASTE [eritrɔblast(ə)]. *n. m.* (1907; de *rythro-,* et *-blaste*). *Biol.* Cellule mère à noyau des *érythro-ytes. La présence d'érythroblastes dans le* sang (érythroblas-ose) *est une maladie.*

ÉRYTHROCYTE [eritrɔsit]. *n. m.* (1907; de *érythro-,* t *-cyte*). *Didact. (Méd.).* Globule rouge du sang. V. Hématie.

ÉRYTHROMYCINE [eritrɔmisin]. *n. f.* (v. 1950; e *érythro-, -myce, et* suff. *-ine*). *Biochim., méd.* Antibiotique action comparable à celle de la pénicilline. *L'érythromycine git sur les micro-organismes devenus résistants à la pénicilline.*

ÉRYTHROSINE [eritrozin]. *n. f.* (1878; de *érythro-,* t suff. *-ine,* d'apr. *éosine*). *Chim.* Matière colorante rouge en olution aqueuse (sel sodique de la fluoresceine iodée), mployée comme colorant alimentaire.

ÈS [ɛs]. *prép.* (xe; contrat. de en, et de l'art. plur. *les).*)ans les..., en matière de... (avec un plu.). Mod. *Docteur s lettres, ès sciences. Licence ès lettres.* ◇ HOM. *Esse, s.*

ESBIGNER (S') [esbiɲe]. V. *pron.* (1809; « voler », 1754; rg. it. *sbignare* (1642), « s'enfuir de la vigne »). *Pop. et vieilli.* ie sauver. V. Décamper.

ESBROUFE [esbruf]. n. *f.* (*Esbrouf,* 1815; du pro". V. sbroufer). *Fam.* Etalage de manières fanfaronnes, air important par lequel on cherche à en imposer. V. Bluff, chiqué, **mbarras, épate, flafla.** *Faire de l'esbroufe. Faire qqch. à 'esbroufe* (Cf. À l'estomac). — (1821). *Vol à l'esbroufe,* praiqué tandis que la victime est bousculée par le voleur ou ses :ompères. ◇ ANT. *Naturel,* simplicité, sincérité.

ESBROUFER [esbrufe]. *v. tr.* (1835; pro". *esbroufa* « s'ébrouer », it. *sbruffare* « asperger par la bouche, le nez »). *Fam.* En imposer à (qqn) en faisant de l'esbroufe. V. Bluffer, épater. *Il cherche* à nous *esbroufer* (moins courant que *Foire le l'esbroufe).*

ESBROUFEUR, EUSE [esbrufœr, øz]. n. (1837; de *sbroufe*). *Fam.* Personne qui fait de l'esbroufe. « *Swann, avec son ostentation, avec sa manière de crier sur les toits ses moindres relations, était un vulgaire esbroufeur* » (PROUST).

ESCABEAU [eskabo]. *n. m.* (1471; *scabel,* 1419; lat. *scabellum.* V. Écheveau). ♦ 1° Siège de bois peu élevé, sans bras, ni dossier, pour une personne. V. Tabouret. *Escabeau à trois, à quatre pieds.* — Petit banc où l'on s'agenouille (V. **Agenouilloir**), où l'on pose les pieds. ♦ 2° (Fin XIXe). Marchepied à quelques degrés, dont on se sert comme d'une échelle. *Monter sur un escabeau pour atteindre le rayon le plus élevé de la bibliothèque.*

ESCABELLE [eskabɛl]. *n. f. (1507; scabelle, 1328; var.* fém. du précéd.). *Ancienn.* Escabeau. « *L'homme... alla s'asseoir sur une escabelle basse près du feu* » (HUGO).

ESCADRE [eskadʀ(ə)]. *n. f. (xve",* cité comme mot it. « bataillon,, troupe » ; esp. *escuadra,* it. *squadra* « équerre », fig. « bataillon »). ♦ 1° *Mod.* (XVIIe). Force navale. *Aujourd'hui les escadres sont composées de plusieurs divisions de grands bâtiments. Vice-amiral commandant une escadre.* ♦ 2° Aviat. *Escadre aérienne :* division d'avions de l'armée de l'air. « *Une escadre de bombardement constitue une puissance de tir qui offre des chances à la défense* » (ST-EXUP.).

ESCADRILLE [eskadrij]. n. *f.* (XVIe, « troupe »; esp. *escuadrilla;* Cf. le précéd.). ♦ 1° (XVIIe). *Mar.* Escadre composée de navires légers. ♦ 2° Cour. Groupe d'avions. *Escadrille de chasse, de bombardement.* « *Et escadrille après escadrille chaque aviateur s'élançait ainsi de la ville* » (PROUST). *-Par* anal. « *Dans le ciel pâle... passent des escadrilles d'hirondelles* » (MAUROIS).

ESCADRON [eskadʀɔ̃]. *n. m.* (*Escuadron, fin* XVe; it. *squadrone,* augment. de *squadra.* V. Escadre). ♦ 1" Troupe de combattants à cheval. « *Dieu est d'ordinaire pour les gros escadrons contre les petits* » (BUSSY-RABUTIN). ◇ *Mod.* Subdivision d'un régiment de cavalerie composée de quatre pelotons, et placée sous le commandement d'un capitaine. *Escadron de chasseurs, escadron motorisé.* — Unité du train des Équipages. *Escadrons d'un groupe de transports du Train.* — Unité de l'armée de l'air. ◇ *Chef d'escadrons : commandant* (cavalerie, blindés) à la tête de deux escadrons. *Chef d'escadron* (sans s) : capitaine (cavalerie): commandant (artillerie, gendarmerie, train des équipages). ♦ 2° Fig. *(Plaisant.*). Groupe important. V. Bataillon, troupe. « *Des escadrons de gros rats font des charges de cavalerie en plein* jour » (DAUD.). *Un escadron de jolies filles.* — « *Un escadron de malentendus* » (GIDE).

ESCALADE [eskalad]. n. *f. (1427;* it. *scalata* « *assaut* à l'aide d'échelles »). ♦ 1° Vx. Assaut d'une position au moyen d'échelles. *Il* « *monte à l'escalade de la citadelle* » (VOLT.). — Par ext. « *J'aperçois encore un voleur qui monte par une échelle à un balcon... Ce n'est point un voleur, c'est un marquis qui tente l'escalade pour se glisser dans la chambre d'une fille* » (LESAGE). ♦ 2° (1810). Action de pénétrer dans une maison par les fenêtres, de passer par-dessus les murs de clôture. *Escalade d'une grille, d'un portail. Vol à l'escalade, avec escalade.* ♦ 3° (v. 1964) [adapt. angl.]. Stratégie qui consiste à gravir les « échelons » de mesures militaires de plus en plus *graves. L'escalade américaine au Viet Nam.* — *Par ext.* Montée rapide, intensification (d'un phénomène). *L'escalade des prix, de la violence.* ♦ 4° Cour. V. Ascension, **montée.** *L'escalade d'une* montagne, *d'un rocher* (V. Escalader). ◇ ANT. (3°). *Désescalade.*

ESCALADER [eskalade]. V. *tr.* (1603; de *escalade).* ♦ 1° Vx. Attaquer (une place forte) par escalade. ♦ 2° (1617). V. Enjamber, franchir, passer. *Les voleurs ont escaladé le mur du jardin.* « *Il escalade la grille avec agilité, et s'embarrasse un instant dans les pointes de fer* » (LAUTRÉAMONT). ♦ 3° (1638). Faire l'ascension de. V. Gravir, monter. *Cordée d'alpinistes qui escaladent une montagne, un pic.* V. Grimper. « *En ces rues étroites qu'il faut escalader* » (MAUPASS.). « *Nous escaladons des roches et parvenons assez péniblement* à un col *très étroit* » (GIDE). 0 (Choses) « *Les vignes sauvages... les coloquintes, s'entrelacent au pied de ces arbres, escaladant leurs rameaux* » (CHATEAUB.). ◇ ANT. *Descendre, dévaler.*

ESCALATOR [eskalatɔʀ]. n. m. (1948; mot amér. (1904), de *to escal(ade),* et *(elev)ator).* Escalier mécanique *(anglicisme)*

ESCALE [eskal]. n. *f. (h. XIII';* 1507; it. *scala;* lat. *scala,* gr. *skala* (à Constantinople au ve s.). ♦ 1° Action de s'arrêter pour se ravitailler, pour embarquer ou débarquer des passagers, du fret. V. Halte, relâche. *Faire* escale. V. Toucher (à un port). *Port d'escale. L'avion fait escale à Londres. Visiter une ville pendant l'escale.* ♦ 2° (XVIe-XVIIe; *scale,* 1366). Lieu offrant la possibilité de relâcher. V. Échelle. port, **relâche.** *Arriver à l'escale. -Escales d'une ligne aérienne.* « *Sur deux mille cinq cents kilomètres, du détroit de Magellan à Buenos-Aires. des escales semblables s'échelonnaient* » (ST-EXUP.).

ESCALIER [eskalje]. *n.* m. (1340; *escaliers* « gradins », v. 1270; lat. *scalaria, et* prov. *escalier).* ♦ 1° Suite de degrés qui servent à monter et à descendre. *Escalier extérieur, menant à un perron.* — (Plus souvent) *Escalier menant d'un étage à l'autre, dans un bâtiment.* « *C'était un vieil escalier à rampe de fer, très large, aux marches pavées de carreaux rouges* » (HUYSMANS). *Escalier d'honneur,* ou *de parade.* placé dans l'axe d'un bâtiment. *Le grand, le petit escalier. Escalier de service,* à l'usage des domestiques et des livreurs. *Escalier dérobé, secret. Escalier raide. Escalier droit. Escalier en fer à cheval. Escalier circulaire, tournant, à marches triangulaires.* V. Colimaçon, limaçon, spirale, vis. *Départ, pied; paliers, volées d'un escalier. Cage* d'escalier.* ◇ *Monter, descendre l'escalier, les escaliers.* « *Cinq enfants bondissaient dans les escaliers à sa rencontre* » (MAURois). ◇ Fig. et fam.

Avoir l'esprit de l'escalier : un esprit de repartie, qui se *manifeste* à retardement, quand il n'est plus temps. « Je me suis *dit nettement tout ça, mais un peu trop tard, en revenant. Ça s'appelle l'esprit de l'escalier* » (ROMAINS). ◇ Spécialt. *Escalier roulant, mécanique* : escalier articulé et mobile, qui transporte l'usager. V. Escalator. *Escalier mécanique des grands magasins, des stations de métro.* ♦ 2° Fig. et fam. *Coiffeur qui fait des escaliers dans les cheveux de son client,* par ignorance de la technique du « dégradé ».

ESCALOPE [ɛskalɔp]. n. *f.* (Veau à l'escalope, 1691; d'un dial. du N.-E., a. fr. *eschalope* « coquille de noix » (déb. XIIIe), de l'a. fr. *escale* « *écale* », *et suff.* de *envelopper). Cuis. (1824).* Tranche mince de viande — ou parfois de poisson — que l'on prépare de différentes façons. *Escalope de gibier. Escalope de thon.* — Cour. Escalope de veau. *Escalope sautée, panée.*

ESCAMOTABLE [ɛskamɔtabl(ə)]. *adj.* (1948; de escamoter). Qui peut être escamoté (3°). *Train d'atterrissage, antenne escamotable. Table, lit escamotable,* qui peuvent être rabattus.

ESCAMOTAGE [ɛskamɔtaʒ]. *n. m.* (1732, de escamoter). ♦ 1° Action d'escamoter. *Tour d'escamotage d'un prestidigitateur.* V. Passe-passe. *Escamotage d'un mouchoir, d'une* carre. ♦ 2° Action de dérober subtilement. V. Vol. « *Il fallait faire main basse sur les papiers... Cet escamotage de papiers — si utile qu'il pût être — ne lui plaisait guère* » (MART. du G.). ♦ 3° *Techn.* Action d'escamoter (3°). Escamotage *du train d'atterrissage d'un avion après l'envol.* ♦ 4° *Fig.* Action de traiter superficiellement ou de soustraire à l'étude, en recourant à des subtilités.

ESCAMOTER [ɛskamɔte]. v. *tr.* (1560, « changer une marchandise contre une autre »; d'un type occitan, de *escamar,* du lat. *squama* « écaillé »). ♦ 1° (1640). Faire disparaître (qqch.) par un tour de mai" qui échappe à la vue des spectateurs. *Prestidigitateur qui escamote une carte. Tour de passe-passe pour escamoter un mouchoir.* ♦ 2° (1658). Faire disparaître subtilement ; s'emparer furtivement, frauduleusement. V. Attraper, dérober, subtiliser. Un *voleur lui a escamoté son portefeuille.* ♦ 3° *Techn.* Rentrer ou effacer l'organe saillant d'une machine, d'un mécanisme. *Escamoter le train d'atterrissage d'un avion.* ♦ 4° *(Choses).* Faire disparaître. V. Cacher, *effacer.* « *La montagne demeure invisible, voilée, escamotée par les brumes* » (THARAUD). ♦ 5° (XIXe). *Fig.* Éluder habilement, de façon peu sérieuse, peu honnête. V. Éluder, esquiver, éviter. *Escamoter une objection. Enfant qui escamote un devoir, une leçon, une commission désagréable* (Cf. Passer *à l'as). Grandville* « *n'escamotait aucune difficulté* » (GAUTIER). « *Cet accusé si prolixe escamotait les accusations précises d'escroquerie et de chantage* » (BARRÈS). ♦ 6" V. Sauter. *Soldat qui escamote les temps dans le maniement de son arme.* — *Escamoter un mot,* le prononcer très vite ou très bas pour qu'on ne l'entende pas. « *La méticulosité -je choisis exprès ce mot dont il est presque impossible d'escamoter une syllabe* » (DUHAM.). — *Escamoter une note au piano, ne* pas la jouer.

ESCAMOTEUR, EUSE [ɛskamɔtœʀ, øz]. *n.* (1609; de escamoter). ♦ 1° Personne qui escamote. V. Illusionniste, jongleur, prestidigitateur. « *Passez muscade* », « *rien dans les mains, rien dans les poches* », *formules dont usent les escamoteurs. L'escamoteur* « *commença quelques tours de gobelets* » (NERVAL). ♦ 2° *Escamoteur de :* personne qui escamote, dérobe subtilement (qqch.). V. Pickpocket. Un escamoteur *de montres.*

ESCAMPETTE [ɛskɑ̃pɛt] *n. f.* (1688; de *escamper* (fi" XIVe); it. *scampare* « s'enfuir », de *campo* « champ »). Vx. Fuite. « *Prendre l'escampette* » (FURET.). — Mod. *Prendre la poudre d'escampette.* V. Déguerpir, enfuir (s'). « *Voulant te fuir... J'ai pris, l'un de ces derniers jours, La poudre d'escampette* » (VERLAINE).

ESCAPADE [ɛskapad]. *n. f. (1570;* it. *scappata,* esp. *escapada* « échappée ». V. Échapper). ♦ 1° Vx. Action de s'échapper d'un lieu. V. Évasion, sortie. — *Fig.* Digression, écart. ♦ 2° Le fait d'échapper aux obligations, aux habitudes de la vie quotidienne (fuite, absence physique ou écart de conduite). *Faire* une *escapade.* V. Bordée, échappée, équipée, fredaine, fugue. « On *le mit cher un outre maître, d'où il faisait des escapades comme il en avait fait de la maison paternelle* » (ROUSS.).

ESCAPE [ɛskap]. *n. f.* (1611 ; lat. *scapus* « fût »). *Archit.* Fût d'une colonne, de la base au chapiteau. ◇ Partie inférieure du fût, voisine de la base.

ESCARBILLE [ɛskaʀbij]. *n. f. (1780; escabille,* XVIIe, mot wallon; de *escrabiller,* néerl. *schrabben).* Fragment de houille incomplètement brûlé que l'on retrouve dans les cendres ou qui s'échappe de la cheminée d'une machine à vapeur. *Recevoir une escarbille dans l'œil.*

ESCARBOT [ɛskaʀbo]. n. *m.* (XV'; a. fr. *écharbot* (lat. *scarabæus* « scarabée »), d'apr. escargot). Vx ou *région.* Nom de divers coléoptères (bousier, hanneton, etc.).

ESCARBOUCLE [ɛskaʀbukl(ə)]. *n. f.* (*Eschaboucle,* 11:2 altér., d'apr. *boucle,* de l'a. fr. *escarbuncle,* de *carbunc* (1080), lat. *carbunculus,* dimin. de *carbo* « charbon »). 1° Nom donné autrefois à une variété de grenat rouge fon d'un vif éclat. Loc. mod. *Ses yeux brillaient comme des esca boucles. Un rayon* « *scintillait comme une escarboucle enchâss dans le feuillage sombre* » (CHATEAUB.). ♦ 2° *Blas.* Piè héraldique qui représente une pierre précieuse d'où parte huit rais terminés *par* des fleurs de lis.

ESCARCELLE [ɛskaʀsɛl]. *n. f.* (XIIIe, *rare av.* XVIe ; *scarsella* « petite avare », de *scarso* « avare »). *Ancien* Grande bourse que l'on portait suspendue à la ceintur V. Aumônière. *Plaisant.* Bourse, portefeuille. *Il* « *se met quête d'un cabaret à portée de son escarcelle* » (D~uo.).

ESCARGOT [ɛskaʀgo]. *n. m.* (*Escargol, 1393;* pro *escaragol, a.* prov. *caragou,* av. infl. des dér. de *scarabæ* (V. Escarbot); p.-ê. crois. du gr. *kachlax* et lat. *conchylium* Mollusque gastéropode terrestre, à coquille arrondie e spirale. V . Colimaçon, limaçon. *L'escargot e s t herbivo Les cornes de l'escargot portent les yeux. Escargots cornes bles. L'escargot de Bourgogne,* ou *escargot* de vignes, escarg vigneron, et l'escargot *chagriné,* ou petit gris, sont *les plu recherchés pour la cuisine. Escargots à la bourguignonn Plot, pinces, fourchettes à escargots.* ◇ *Aller, avancer comm un escargot : très lentement.*

ESCARGOTIÈRE [ɛskaʀgɔtjɛʀ]. n. *f.* (1562; de *escargot* ♦ 1° Parc où l'on élève les escargots pour l'alimentation V. Héliciculture. ♦ 2° Plat muni de petites cavités où l'o dispose les escargots avant de les passer au four.

ESCARMOUCHE [ɛskaʀmuʃ]. n. *f.* (XVIe ; *escharmuche* XIVe ; p.-ê. crois. du rad. frq. *°skirmjan* (Cf. Escrime) et a fr. *muchier* « cacher » (a. fr. *esquermuche, a.* it. *schermuzzio*) suff. *-moucha,* d'apr. *mouche* « espion »). Petit engagemen entre des tirailleurs isolés ou des détachements de deu armées. V. Accrochage, échauffourée, engagement. *Escar mouche d'avant-postes, de patrouilles. Guerre d'escarmouches* 0 *Fig.* Petite lutte, engagement préliminaire. *Escarmouche parlementaires.*

ESCARMOUCHER [ɛskaʀmuʃe]. v. *intr.* (XIVe ; de *escar mouche). Vieilli.* Combattre par escarmouches. « *Marius pour essayer, escarmoucha avant de livrer bataille* » (HUGO)

ESCAROLE. V. SCAROLE.

1. **ESCARPE** [ɛskaʀp(ə)]. n. *f.* (1553; it. *scarpa,* germ *°skrapa).* Fortif. *(Ancienn.).* Talus de terre ou de maçonneri au-dessus du fossé, du côté de la place. *Escarpe et contre scarpe.*

2. ESCARPE [ɛskaʀp(ə)]. n. *m.* (1836; « vol et meurtre » 1800; de l'a. argot *escarper,* mérid. *escarpi* « écharper »). *Ancienn.* Assassin de profession; voleur qui ne recule pa devant l'assassinat. « *Les forts criminels, les bandits, le escarpes* » (HUGO).

ESCARPÉ, ÉE [ɛskaʀpe]. *adj.* (1582; de *escarpe* 1).Qu est en pente raide. V. Abrupt; pic (à pic). « *La montagne es tellement escarpée, que l'eau se détache net et tombe en arcade* » (ROUSS.). *Rives escarpées.* — *Chemin escarpé* d'accès difficile. V. Malaisé, montant, raide. 0 *Fig. et litté* V. Ardu, difficile. « *Le caractère escarpé de M. Lapicque... son goût pour la querelle, pour la contestation* » (DUHAM.) ◈ ANT. Accessible, *doux, facile.*

ESCARPEMENT [ɛskaʀpəmɑ̃]. *n. m.* (1701 ; de *escarper*) ♦ 1° *Rare.* État de ce qui est escarpé, pente raide. *L'es car pement de la côte empêche d'aborder.* ♦ 2° Versant en pente raide. *L'escarpement d'un talus, d'une falaise.* « *Il côtoie exprès les escarpements et les précipices; on croirait qu'il veut braver le vertige* » (STE-BEUVE). « *Elle franchit l'escarpement assez raide et gagna le sommet du tertre* » (GAUTIER) ◇ Géogr. *Escarpement de faille.* Abrupt rocheux le long d'une ligne de faille*.~

ESCARPIN [ɛskaʀpɛ̃]. *n. m.* (1534, « soulier »; *escal'pin* 1512; it. *scarpino,* de *scarpa* « chaussure »). *Mod.* Chaussure très fine, qui laisse le cou-de-pied découvert et dont la semelle est très mince. *Danser en escarpins. Escarpins vernis.*

ESCARPOLETTE [ɛskaʀpɔlɛt]. n. *f.* (*Escarpaulette,* 1605; o. i., p.-ê. dimin. d'*escarpe* 1). Siège suspendu PU des cordes et sur lequel on se place pour être balancé. V. Balançoire.

1. **ESCARRE** ou **ESCHARE** [ɛskaʀ]. *n. f.* (1495; *escharre,* 1314; lat. méd. *eschara, gr. eskhara* « *croûte* »). *Méd.* Nécrose cutanée avec ulcération, résultant de l'élimination du tissu mortifié. *Escarres formées aux endroits soumis aux pressions et irritations répétées, cher des malades alités depuis longtemps.* V. *aussi* Gangrène, ulcère.

2. ESCARRE ou **ESQUARRE** [ɛskaʀ]. *n. f.* (XVIe ; fo rme pop. d'équerre). *Blas,* Pièce en forme d'équerre.

ESCARRIFICATION [ɛskaʀifikasjɔ̃]. *n. f. (1836;* de *escarrifier,* VX *[av.* 1842], de escarre). *Méd.* Formation d'une escarre*.

ESCHATOLOGIE [ɛskatɔlɔʒi]. *n. f.* (1864; gr. *eskatos* « dernier », *et -logie). Théol.* Étude des fins dernières de

nomme *et* du monde. *L'eschatologie traite de la fin du monde, la résurrection, du jugement dernier.*

ESCHATOLOGIQUE [ɛskatɔlɔʒik], *adj.* (1864; de *eschalogie*). *Théol.* Relatif à l'eschatologie. *Etude eschatologique. erspective eschatologique.*

ESCHE. n. *f.* V. ÈCHE (ou AICHE).

ESCHER, ÈCHER ou **AICHER** [eʃe]. v. *tr.* (1688; de *che* ou *aiche*, du lat. *esca* « appât »). *Techn. (Pêche).* Munir ameçon d'une amorce. *Escher une ligne.*

ESCIENT [esjã]. *n.* m. (XIIe; du lat. médiév. *meo, tuo... iente* « moi, toi... le sachant »; p. prés. de *scire* « savoir »). x. À mon. à *leur escient* : en pleine connaissance de ce ue je fais, de ce qu'ils font. V. Sciemment. ◇ *Mod.* À BON CIENT [abɔnesjã] : avec discernement, à raison. *Agir, irler à bon escient.* « *Il ne voulait plus aimer qu'à bon escient* » GAUTIER). — À MAUVAIS ESCIENT. sans discernement. à tort. ›ANT. Insu.

ESCLAFFER (S') [ɛsklafe]. v. *pron.* (*S'esclaffer de rire,* 540; repris fin XIXe; prov. *esclafa* « éclater », de *clafa* frapper bruyamment »). Éclater de rire bruyamment. V. ire; pouffer. « *Il s'esclaffa :* — *Vous avez de la bonté de reste. ous encore* » (COURTELINE).

ESCLANDRE [ɛsklãdʀ(ə)]. *n.* m. (v. 1320, « rumeur scandaleuse »; var. *escande, escandle*, forme pop., du lat. *scandalum*. V. Scandale). ♦ 1° Vx (1353). Accident fâcheux, ttaque, rixe. ♦ 2° (XVe; puis fin XVIIIe). Manifestation rale, bruyante et scandaleuse, contre qqn ou qqch. V. éclat, scandale, *tapage. Causer, faire de l'esclandre. Faire n esclandre à qqn.* V. Querelle, scène. « *Elle était là, résolue faire un esclandre. Son thème odieux et ridicule était de crier evant tous les gens de l'hôtel et de la rue, que je partageais ta nouvelle maîtresse avec Laurent* » (SAND).

ESCLAVAGE [ɛsklavaʒ]. *n. m.* (1596; de esclave). ♦ 1° tat, condition d'esclave. V. Servitude; captivité; chaîne, er. *L'esclavage des Noirs* au *XVIIIe s.* V. Traite. *Emmener. éduire en esclavage. L'abolition de l'esclavage* (V. Aboliionisme; antiesclavagiste). « *L'esclavage* (des Noirs) *est* un *ait passé que nos auteurs ni leurs pères n'ont connu directement. Mais c'est aussi un énorme cauchemar* » (SARTRE). 2° Etat de ceux qui sont soumis à une autorité tyrannique. *l.* Asservissement, assujettissement, dépendance, domination, oug, oppression, servitude. *Tenir tout un peuple dans l'esclavage.* — État d'une personne dominée (par ses passions, ses nstincts). V. Tyrannie. «Le *mol de passion nous avertit fortement ici, car il désigne un esclavage et un malheur* » (ALAIN). ♦ 3° Chose, activité qui impose une contrainte, V. Contrainte, ıêne, sujétion. *Ce travail est un véritable esclavage. Doctrine ui tient les esprits en esclavage.* ♦ 4° *Fig.* Collier qui descend n demi-cercle sur la poitrine, et qui rappelle la chaîne de 'esclave. ◇ ANT. *Affranchissement,* libération; domination, ndépendance, liberté.

ESCLAVAGER [ɛsklavaʒe]. v. *tr.* (1877; de *esclavage*), *ittér.* Réduire en esclavage. « *Vingt* ans *de ménage avec une naîtresse femme l'oyant esclavagé pour toujours* » (DAUD.).

ESCLAVAGISME [ɛsklavaʒism(ə)]. n. m. (XX; du suiv.). Doctrine, méthode des esclavagistes. Système basé sur l'esclavage.

ESCLAVAGISTE [ɛsklavaʒist(ə)]. *adj. et n.* (1864; de *esclavage*). Partisan de l'esclavage des Noirs. Les *esclavagistes* les États *du Sud,* pendant la guerre de Sécession des États-Unis. ◇ ANT. *Antiesclavagiste.*

ESCLAVE [ɛsklav]. *n.* (XIIIe; lat. médiév. *sclavus*, de *slavus* « slave », les Germains ayant réduit de nombreux Slaves en esclavage). ♦ 1° Personne qui n'est pas de condition libre, qui est sous la puissance absolue d'un maître, soit du fait de sa naissance, soit par capture à la guerre, vente, condamnation. *Le maître et l'esclave. Esclaves de l'antiquité grecque, latine.* « *Décider que le fils d'une esclave naît esclave, c'est décider qu'il ne naît pas homme* » (ROUSS.). *Esclave par la* guerre (V. Captif, prisonnier). *Acheter, vendre; délivrer, racheter des esclaves. Affranchissement* des esclaves (antiq.); esclave *affranchi.* V. Affranchi. *Le commerce, le trafic des esclaves* (V. Traite). *Esclave fugitif* (V. Marron). *Esclave à Sparte.* V. Ilote. *Esclaves chrétiens, capturés par* les Barbaresques. « *Mon août de posséder, d'user, d'abuser, s'étend aux humains. Il m'aurait fallu des esclaves* » (MAURIAC). ♦ 2° Personne soumise à un pouvoir tyrannique, à une domination étrangère, à un gouvernement despotique. V. Serf. *Traiter les citoyens en esclaves.* — « *Vous êtes esclave... de vos moralistes, de vos légistes, de vos hygiénistes, de vos médecins, de vos urbanistes et même de vos esthéticiens* » (DUHAM.). ♦ 3° Personne qui se soumet servilement aux volontés de qqn, *Le courtisan est un esclave. Une âme d'esclave,* vile et basse. V. Valet. *Il refuse d'être votre esclave.* ◇ Personne qui, par amour, se met entièrement dans la dépendance de l'être aimé. *Il est devenu l'esclave de cette femme.* V. Chose, jouet, pantin. « *Tu es mon maître, je suis ton esclave, il fout que je te demande pardon à genoux d'avoir voulu me révolter. Elle quittait ses bras pour tomber à ses pieds* » (STENDHAL). ◇ Personne soumise à qqch. « *J'étais devenu un esclave de l'opium* » (BAUDEL.). *Il est l'esclave de ses habitudes.* ♦ 4° *Adj.* Qui se laisse dominer, asservir par qqch. ou qqn. V. Dépendant, prisonnier. *Il est esclave de ses besoins, de ses habitudes.* « *Je suis terriblement esclave de ma profession* » (MART. du G.). ◈ ANT. *Affranchi, autonome, indépendant,* libre.

ESCLAVON. V. SLAVON.

ESCOBAR [ɛskɔbaʀ]. n. m. (XVIIe; nom d'un Père jésuite, casuiste). *Vx.* Homme hypocrite qui résout adroitement et au mieux de ses intérêts les cas de conscience les plus délicats.

ESCOBARDERIE [ɛskɔbaʀd(ə)ʀi]. n. *f.* (XVIIIe; de *escobar*). *Vx.* Fourberie, hypocrisie. « *La France se lassera de ces escobarderies* » (BALZ.).

ESCOGRIFFE [ɛskɔgʀif]. *n.* m. (1611 ; mot dial. « voleur », se rattache *p.-ê. à-escroc et au* rad. de *griffer*). Homme de grande taille et d'allure dkgingandée (surtout dans : un *grand escogriffe*). V. Échalas. « *Don Basile, un grand escogriffe, long, sec, jaune, bilieux* » (GAUTIER).

ESCOMPTABLE [ɛskɔ̃tabl(ə)]. *adj.* (1867; de *escompter*). Qui peut être escompté, admis à l'escompte. *Papier, valeur escomptable.*

ESCOMPTE [ɛskɔ̃t]. *n. m. (1597:* it. *sconto*). ♦ 1° Opération par laquelle une personne (escompte&, banquier) avance le montant d'un effet de commerce non échu, déduction faite d'une retenue, contre le transfert à son profit de la propriété de l'effet (avance). La retenue faite par l'escompteur. *L'escompte correspond à l'intérêt de la somme* avancée *iusau'à l'échéance. Taux d'escompte.* utilisé dans les opérations d'escompte à une date et sur un marché. *Commission retenue sur les effets présentés à l'escompte* (V. Agio). *Présenter une traite à l'escompte. Comptoir national d'escompte.* ♦ 2° Réduction du montant d'une dette à terme, lorsqu'elle est payée avant l'échéance (V. Prime, remise). *Accorder, faire* un *escompte de tant.* ♦ 3° *Bourse.* Faculté qu'a l'acheteur d'une valeur à terme de se faire livrer les titres avant le terme.

ESCOMPTER [ɛskɔ̃te]. v. *tr.* (1675; it. *scontare* « décompter », de *contare*, V. Compter). ♦ 1° Payer (un effet de commerce) avant l'échéance, moyennant une retenue (V. Agio, commission, escompte). *Escompter un billet à ordre, une lettre de change. Une banque qui escompte des effets peut les faire réescompter par la Banque de France* (effets bancables). — Par ext. *Faire escompter un effet,* se le faire payer d'avance. « *Escompter les lettres de change que vous obtiendrez. Enfin, ayez de l'argent comptant à tout prix* » (STENDHAL). ♦ 2° *Fig. (XIXe). Vieilli.* Jouir d'avance de; dépenser d'avance. V. Anticiper. *Escompter* un *héritage* : employer d'avance l'argent qu'on en attend. « *Étrange aveuglement que d'escompter ainsi* son *avenir!* » (A. KARR). V. Hypothéquer. ♦ 3° *Mod.* (fin XIXe). S'attendre à (qqch.), et généralement se comporter, agir en conséquence. V. Attendre, compter (sur), espérer, prévoir. « *Il escomptait le mécontentement produit chez les bouilleurs de cru par la suppression de leur privilège* » (PÉGUY). « *Il reconnaît alors qu'il n'a plus grand désir pour cette félicité trop escomptée* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Conserver.* épargner, *garder.* Craindre.

ESCOMPTEUR [ɛskɔ̃tœʀ]. *n.* m. (1548; it. *scontatore*, repris *1838;* de *escompter*). Celui qui fait l'escompte. — Adj. *Banquier escompteur.*

ESCOPETTE [ɛskɔpɛt]. *n. f.* (*Eschopette,* 1516; it. *schiopetto*, de *schioppo* « arme à feu », lat. onomat. « bruit produit en frappant sur des joues gonflées »). *Ancienn.* Arme à feu portative à bouche évasée. V. Espingole, tromblon. « Un *jeune Espagnol, tenant une longue escopette avec sa fourche suspendue à son côté, et la mèche fumante dans la main droite* » *(VIGNY).*

ESCORTE [ɛskɔʀt(ə)]. *n. f.* (v. 1500; it. *scorta* « action de guider », de *scorgere* « guider »; lat. pop. *°excorrigere,* de *corrigere* « *corriger* »). ♦ 1° Troupe généralement armée, qui est chargée d'accompagner qqn ou qqch., de veiller à sa sûreté, de surveiller (V. Détachement). *Convoi, prisonnier placés sous bonne escorte. Des gardes lui furent donnés pour escorte.* « *Six Arabes, armés de poignards, de longs fusils à mèche, formaient notre escorte* » (CHATEAUB.). 0 *Faire escorte* à *qqn.* V. Escorter. Fig. « *Les ruses défendues, le vol peut-être, et l'on ne sait quoi de pire lui faisaient escorte* » (ROMAINS). 0 *Mar.* Nom donné-à un ou plusieurs navires de guerre chargé(s) d'accompagner des navires de transport pour les protéger. *Navire d'escorte.* V. Escorteur. ♦ 2° Cortège qui accompagne une personne pour l'honorer. V. Cortège, suite. *Une brillante escorte.*

ESCORTER [ɛskɔʀte]. *v. tr.* (1530; de *escorte*). ♦ 1° Accompagner pour guider, surveiller, protéger ou honorer pendant la marche. *Des cavaliers escortent le souverain. Escorter un prisonnier.* V. Conduire. *Escorter un convoi.* V. Convoyer. ♦ 2° Accompagner en groupe (ou même seul). « *L'homme qui escorte une jolie femme se croit toujours coiffé d'une auréole* » (MAUPASS.). « *Une bonde d'enfants*

m'escorte et sur la lande ou ie m'assieds, forment cercle autour de moi » (GIDE). ◇ Fig. « *Escorté* par *un pâle fantôme qu'on nomme Raison* » (BAUDEL.).

ESCORTEUR [ɛskɔʀtœʀ]. *n. m.* (V. 1935; de escorter). *Mar.* Petit bâtiment (aviso, corvette, frégate, patrouilleur, etc.) destiné à l'escorte de navires marchands. — Adj. Navire **escorteur.**

ESCOT [ɛsko]. n. m. (1568; var. *anacoste, anascote;* altér. d'*Aerschot*, ville du Brabant). *Ancienn.* Serge de laine à tissu croisé qui servait à faire des robes de deuil, des vêtements de religieuses.

ESCOUADE [ɛskwad], n. *f.* (*Esquade*, 1553 ; var. d'*escadre*). *Milit.* Fraction d'une section de fantassins, d'un peloton de cavaliers sous les ordres d'un caporal, d'un brigadier (en 1914-18). — *Par* ext. Petite troupe, groupe de quelques hommes. « Une *escouade de sergents de ville passa près de lui, nu pas de gymnastique* » (MART. du G.).

ESCOURGEON [ɛskuʀʒɔ̃] ou **ÉCOURGEON** [ekuʀʒɔ̃], n. m. (*Secourjon*, 1268 ; lat. *corrigia* « courroie », à-cause-de la forme des épis). *Agric.* Orge hâtive que l'on sème en automne. — Appos. Orge *escourgeon.*

ESCRIME [ɛskʀim]. *n. f.* (*1409; a.* if. *scrima*, du prov.; a éliminé l'a. fr. *escremie*, frq. °*skirmjan* « protéger »). Exercice par lequel on apprend l'art de manier l'arme blanche (épée, fleuret, sabre); cet art. Foire *de l'escrime* (Cf. Faire des armes, faire assaut). V. **Tirer. Amateur** *d'escrime.* V. Lame (une fine, une bonne lame) ; escrimeur, tireur. *Leçon,* assaut d'escrime. Salle d'escrime (salle d'armes). Moniteur *d'escrime* (maître, prévôt d'armes). *Escrime au fleuret, à l'épée, au sabre. Positions, coups et mouvements de l'escrime :* appel, attaque, battement, botte, contre, coulé, coup d'arrêt, coup droit, coup fourré, coup de pointe, coup de manchette, coupé, croisé, défense, dégagement, écharpe, engagement, enveloppement, estocade, feinte, fente, froissement, garde, moulinet, octave, parade, passe, prime, prise de fer, quarte, quinte, remise, riposte, seconde, septime, sixte, taille, temps, tierce, touche, *volte.* ◇ Fig. *Le syllogisme est « une espèce d'escrime, de gymnastique qui délie l'esprit* » (JOUBERT).

ESCRIMER (S') [ɛskʀime]. v. *pro*". (XVII[e] ; intr., 1537; de escrime). ♦ 1° Se servir de qqch. comme d'une épée contre qqn; se battre. « *Le chat était souvent agacé par l'oiseau : L'un s'escrimait du bec, l'autre jouait des pattes* » (LA FONT.). *Il s'escrimait avec sa canne.* ♦ 2° *S'escrimer à faire qqch.* : s'y appliquer avec de grands efforts. V. **Évertuer (s').** *S'escrimer à faire des vers, à jouer du violon.* — Fam. *S'escrimer des mâchoires, de la mâchoire* : bien manger, manger avec appétit. « *Il ne lui restait qu'une dizaine de dents; mais avec elles il s'escrimait solidement* » (R. ROLLAND).

ESCRIMEUR, EUSE [ɛskʀimœʀ, øz]. *n.* (XV[e] ; de *escrime). Celui* qui fait de l'escrime. *Escrimeur à l'épée.* V. **Épéiste.** *Chaussons, masque, plastron d'escrimeur.* « *Il se fendit comme un escrimeur, pour écraser sur un point très précis de la toile une touche de lumière* » (MART. du G.).

ESCROC [ɛskʀo]. *n.* **m. (1642; it.** *scrocco.* **V. Escroquer),** Personne qui escroque, qui a l'habitude d'escroquer. V. **Aigrefin, chevalier (d'industrie), écornifleur, filou.** *Être victime d'un escroc. C'est un escroc, mais pas un voleur.* — Adj. « *Des écumeurs d'aventures, des chasseurs d'expédients, des chimistes de l'espèce escroc* » *(HUGO).*

ESCROQUER [ɛskʀɔke]. *v. tr.* (1594; it. *scroccare* « décrocher »). ♦ 1° Tirer (qqch. de qqn) par fourberie, par manœuvres frauduleuses. **V. Approprier (s'), carotter** *(fam.),* **dérober, emparer (s'), extorquer, soustraire, soutirer, voler.** « *Il nous a escroqué à tous le peu d'argent que nous avions* » (MARMONTEL). — *Escroquer un dîner à qqn.* **V. Écornifler.** ◇ Par anal. *Escroquer une signature à qqn.* ♦ 2° Par ext. *Escroquer qqn* : lui soustraire par fourberie qqch. **V. Attraper, tromper,** voler (Cf. *fam.* Blouser, estamper, filouter).

ESCROQUERIE [ɛskʀɔkʀi]. *n. f. (1690;* de *escroquer).* Action d'escroquer: son résultat. **V. Arnaque? carambouillage, carotte, filouterie, friponnerie,** vol. *Dr.* Délit qui consiste à s'approprier le bien d'autrui en usant de moyens frauduleux. **V. Fraude.** « *Banqueroutes, escroqueries et autres espèces de fraude* » (CODE PÉN.). -'Par ext. *Escroquerie morale.* **V. Abus (de confiance), tromperie.**

ESCUDO [ɛskydo]. *n.* m. (1877: mot port. V. Écu). Unité monétaire portugaise et chilienne.

ESCULAPE [ɛskylap]. *n.* m. (1690; lat. *Æsculapius*, d'o. *gr.). Vx* ou *plaisant.* Médecin en renom. Un *esculape.*

ESCULINE [ɛskylin]. *n. f.* (1823; lat. *æsculus, esculus*, de *esca* « nourriture »). *Chim.* Glucoside extrait de l'écorce du marronnier d'Inde, à action vitaminique P (prescrite dans diverses affections hémorragiques).

ÉSÉRINE [ezerin]. *n.* f. (1870; de *ésère* « fève de Calabar »). *Pharm.* Alcaloïde toxique extrait de la fève de Calabar, utilisé en médecine, comme stimulant du système parasympathique. *L'ésérine produit une contraction de la pupille (action opposée à celle de l'atropine).*

ESGOURDE [ɛsguʀd(ə)], n. *f.* (1867; var. *esgourne*, 1833; altér., d'apr. *gourde, dégourdi*, de *escoute* (1725), p *escouto* « écoute »). *Arg.* Oreille. Ouvre *tes esgourdes.*

ÉSOTÉRIQUE [ezɔtɛʀik]. *adj.* (1752; gr. *esôterikos* « l'intérieur », de *esô* « au-dedans »). ♦ 1" *Philo.* Se dit l'enseignement qui, dans certaines écoles de la Grèce anti et à l'usage de disciples particulièrement qualifiés, com tait et approfondissait la doctrine. *La doctrine ésotéri de Pythagore.* ◇ Se dit de toute doctrine ou connaissa qui se transmet par tradition orale à des adeptes qualif V. Occulte. *Les Mystères d'Éleusis étaient de nature és rique. Les données ésotériques de la Cabale.* **V. Cabalistic** ♦ 2° Cour. Obscur., incompréhensible pour quicon n'appartient pas au petit cercle des initiés. **V. Absc hermétique, obscur, secret, sibyllin.** *La poésie ésotérique Maurice Scève. Périot pensait que le savant « quand il a découvrir une vérité... doit s'efforcer de l'exprimer "on pe dans un langage ésotérique, intelligible aux seuls initiés, n dons le langage de tous* » (DUHAM.). ◈ ANT. *Profane. CI simple.*

ÉSOTÉRISME [ezɔtɛʀism(ə)]. *n. m. (1846;* de *ésotériqu* ♦ 1° *Didact.* Doctrine suivant laquelle des connaissances peuvent ou ne doivent pas être vulgarisées, mais commu quées seulement à un petit nombre de disciples. V. **Heri tisme, magie, occultisme.** *L'ésotérisme des Rose-Croix.* 2° Caractère d'une œuvre impénétrable, énigmatique. *L'é térisme des sonnets de Shakespeare.* ◈ ANT. *Exotérisme.*

1. **ESPACE** [ɛspas]. *n. m.* (XII[e], « *moment* » ; *spaze*, 1190; surtout au sens d' « espace de temps » jusqu' au XV *et* souv. fém.: *lat. spatium*).

I. (1314; *espaice*, XIII[e]). Lieu, plus ou moins bien délim où peut se situer qqch. ♦ 1° Surface déterminée. V. **Étend lieu, place, superficie.** *Espace vide, libre, rempli, occu Il n'y a pas assez d'espace: nous manquons d'espace. É à l'étroit dans un espace resserré.* « *Un bâtiment énorr couvrant, comme toutes les vieilles constructions, beauc d'espace pour loger peu de monde* » (RENAN). « *L'espa le grand espace vide des steppes et des pampas* » (SARTR — Urbanisme. *Espaces verts* (v. 1960), jardins dans les vill — ESPACE VITAL (IOC. empr. à l'all.), espace qu'un pays reve dique pour des raisons démographiques ou économiques. Volume déterminé. *L'espace occupé, tenu par un meub Espace vide dans un corps.* **V. Interstice, lacune, vide.** 2° Étendue des airs. V. Ciel, éther. *Regarder dans l'espa* dans le vague, sans rien fixer de précis. « *Un brouillard s et jaune inondait tout l'espace* » (BAUDEL.). 0 Les ESPAC *(vx),* le ciel. « *Le silence éternel de ces espaces infi m'effraie* » (PASC.). Fig. « *Elle se perdait un peu dans espaces* » (ROUSS.). ♦ 3° *Spécialt.* (au sing.). Le milieu extr terrestre (V. **Spatial).** *Exploration, conquête de l'espa Voyageurs de l'espace.* **V. Cosmonaute; astronaute.** — *Spécia Espace extra-atmosphérique. Espace lointain,* domaine spat comprenant l'orbite lunaire et la zone située au delà, p rapport à la Terre. ♦ 4° Mesure de ce qui sépare de points, deux lignes, deux objets. V. Distance, écart, écar ment, intervalle. *Laisser, ménager, mettre un espace, l'espace* entre. V. Espacer. *Espace entre deux objets ra prochés.* **V. Interstice.** *Espaces égaux entre les arbres d'u allée.* « *Entre les deux grilles se trouvait un espace de hu à dix mètres qui séparait les visiteurs des prisonniers* » (CAMU *Espace qui sépare les lignes* (V. Interligne), les *mots* (Blanc), *le texte du bord des pages* (V. Marge). 0 *Espa parcouru.* **V. Chemin, distance, route, trajet.**

II. Philo., SC. ♦ 1° (XVII[e]). « Milieu idéal, caractéri par l'extériorité de ses parties, dans lequel sont localisé nos perceptions, et qui contient par conséquent toutes l étendues finies » (LALANDE). Nous *situons les corps et l déplacements dans l'espace.* « *Par l'espace, l'univers me co prend et m'engloutit comme un point; pnr la pensée, je comprends* » (PASC.). — Chez Kant, Système de lois régla la juxtaposition des choses relativement aux figures, grandeu et distances, et permettant la perception. *L'Espace, form a priori de la sensibilité extérieure.* Psycho. *L'espace visue* relatif à la vue, *l'espace tactile,* relatif au toucher, et *l'espa musculaire* ou *moteur* (relatifaux sensations qui accompagne les mouvements) *constituent l'espace physiologique ou repr sentatif.* — *L'espace graphique. L'organisation de l'espa par les arts plastiques.* ♦ 2° *Géom.* Milieu conçu par abstra tion de l'espace perceptif (à trois dimensions) ou une de s parties *(espace à une, deux dimensions :* droite, plan). L'espace à trois dimensions* de la géométrie euclidien" *Géométrie de l'espace, dans l'espace,* qui étudie les droit et plans dans des positions relatives quelconques, les figur limitées par des plans ou des surfaces courbes. *Relatif l'espace.* **V. Spatial.** « *Quelles sont d'abord les propriét de l'espace proprement dit? Je veux dire de celui qui fa l'objet de la géométrie et que j'appellerai l'espace géométrique.* 1° *Il est continu:* — 2° *Il est infini;* — 3° *Il a trois dimension:* — 4° *Il est homogène, c'est-à-dire que tous ses points so identiques entre eux;* — 5° *Il est isotrope, c'est-à-dire qu*

utes les droites qui passent par un même point sont identiques itre elles » (H. POINCARÉ). 0 Milieu analogue à l'espace ıclidien, mais doté d'une métrique* différente. *Espace à uatre, à n dimensions des géométries non euclidiennes. Espace ourbe de la géométrie riemannienne ou sphérique (sans* paralles). *La topologie, science qui étudie les propriétés quali-tives de l'espace. -Espace affine*. Espace vectoriel,* ensemle muni de deux opérations, l'une interne, telle que la somme deux vecteurs, l'autre externe, telle que la multiplication un *vecteur* par un nombre appartenant à un autre ensemble ant une structure de corps (V. Scalaire [2]). ♦ 3° Phys. *ipace physique.* — (Dans la Relativité) *Espace-Temps :* ilieu à quatre dimensions où quatre variables sont consi-rées comme nécessaires pour déterminer totalement un ıénomène. V. Continuum. ♦ 4° *Fig. et litt.* Milieu abstrait ımparé *à* l'espace. « *L'Espace littéraire* » (M. BLANCHOT). *L'Espace du dedans* » (MICHAUX).

III. *Dans* le *temps*. Étendue de temps : **Vx.** « *Las! yez Comme en peu d'espace...* » (RONS.). — *Mod. (avec* mpl.) *Pendant le même espace de temps.* V. Laps. *Deux is en l'espace d'un an*

2. ESPACE [ɛspas]. *n. f.* (1690; de *espace 1,* qui a conservé forme fém.). *Typogr.* Petite tige de plomb moins épaisse ıe les caractères, qui sert à espacer les mots d'une ligne. *'ettre une espace forte entre deux mots.*

ESPACÉ, ÉE [ɛspase]. *adj.* (XIXe ; V. Espacer). ♦ 1° Qui t séparé *par un* espace. *Bornes régulièrement espacées long d'une route. V.* Éloigné; échelonné. *Elles sont espacées un kilomètre.* V. Distant. *Arbres espacés dans une clairière :* sséminés, éparpillés. **V.** *Épars.* ♦ 2° (Temps). *Visites espa-es.* « *Quelques coups de canon, espacés, le tirèrent de sa ostration* » (MART. du G.). ◈ ANT. Contigu, rapproché. *Fré-ent, multiplié.*

ESPACEMENT [ɛspasmɑ̃]. *n. m.* (1680; de *espacer).* 1° Action d'espacer. *Espacement des colonnes dans un timent.* ♦ 2° (1798). Disposition de choses espacées. *espacement des mots, des lignes d'un texte.* — (Temps) *espacement des visites. L'espacement des paiements.* ♦ Distance *entre* deux choses qu'on *a* espacées. *Réduire spacement entre deux arbres.*

ESPACER [ɛspase]. *v. tr.;* conjug. *placer* (1417; de *espace).* 1° Ranger deux ou plusieurs choses de manière à laisser tre elles un intervalle. V. Distancer, échelonner. *Espacer arbres d'une allée. Il « espaça des cahiers de notes, des res traversés par des coupe-papier* » (HUYSMANS). — Imprim. *pacer* les *mots, les lignes* : ménager des blancs, des interes. ♦ 2° (XIXe). Séparer par un intervalle de temps. Échelonner. *Espacer ses visites. Espacer ses paiements.* Pronom. « *Ses gémissements* (du chien) *s'espacèrent, puis ısèrent fout à fait* » (MART. du G.). *Ses lettres s'espacent,* viennent plus rares. ◈ ANT. *Juxtaposer,* rapprocher. serrer.

ESPADA [ɛspada]. n. *f.* (1840; *mot* esp. « épée »). *Taurom.* ırero chargé de la mise à mort. V. Matador.

ESPADON [ɛspadɔ̃]. *n. m.* (1546; it. *spadone,* augmentatif *spada* « épée »). ♦ 1° Vx. Grande et large épée à double nchant, qu'on tenait à deux mains. V. Claymore. « *Un ıadon colossal qui a dû servir au géant Goliath* » (GAUTIER). 2° (1694). *Mod.* Grand poisson acanthoptérygien, dont la ıchoire supérieure se prolonge en forme d'épée. *L'espadon ut atteindre cinq mètres de longueur; sa chair est comestible. pêche à l'espadon.*

ESPADRILLE [ɛspadʀij]. *n. f.* (1842; *espardille,* 1752; ıssillonnais *espardillo,* rac. *spart.* V. Sparterie). Chaussure nt l'empeigne est de toile et la semelle de sparte tressée de corde. *Le «jeune passant solitaire, qui montait si vite ıs peine et dont la marche en espadrilles ne s'entendait pas* » ɔTI).

ESPAGNOL, OLE [ɛspaɲɔl]. *adj.* et *n. (Espan,* 1080; *Spanus,* de *Hispanus).* ♦ 1° *Adj.* De l'Espagne. *Le ıple espagnol.* V. Hispanique. *Le pays espagnol.* V. Ibérique. *écialiste de longue, de civilisation espagnoles.* V. Hispanit. *Danses espagnoles* : boléro, cachucha, fandango, jota, ıuedille, zapatéado... *Musique espagnole. Folklore espagnol écialt.* andalou : *flamenco). Ecole espagnole de peinture. rétiens espagnols sous la domination* maure (Mozarabes). *s carabiniers, douaniers espagnols.* ♦ 2° *N. Un, une Espa-ile* (arg. *Espingouin).* ◇ *N. m.* Langue romane parlée en *pagne. Les Espagnols parlent l'espagnol ou le catalan.*

ESPAGNOLETTE [ɛspaɲɔlɛt]. *n. f.* (1731 ; de espagnol, ıpr. l'origine). Ferrure à poignée tournante servant à fer-r et à ouvrir les châssis d'une fenêtre. V. Crémone. *Fenêtre mée à l'espagnolette,* laissée entrouverte, l'espagnolette ıintenant seulement les deux châssis l'un contre l'autre.

ESPAGNOLISME [ɛspaɲɔlism(ə)]. n. m. (1835, répandu 77; de *espagnol).* Façons de sentir et traits de caractère icifiquement espagnols. « *La plupart de mes folies appa-ıtes... viennent de l'espagnolisme* » *(STENDHAL).*

1. **ESPALIER** [ɛspalje]. n. *m.* (1600; archit., 1553; it. *alliera,* de *spalla* « épaule », fig. « appui »). Mur le long duquel on plante des arbres fruitiers. *L'espalier (ou mur d'espalier) est généralement garni d'un treillage pour soutenir les branches des arbres* (V. Accolage). — EN ESPALIER, appuyé contre un espalier. « *L'arbre produit de beaux fruits dès qu'il est en espalier, c'est-à-dire dès qu'il n'est plus un arbre* » (RENAN). *Culture en espaliers.*

2. ESPALIER [ɛspalje]. n. *m.* (XVIe ; de *espale,* dernier banc des rameurs d'une galère, le plus rapproché de la « poupe »; it. *spalla*). *Anc. mar.* Rameur du dernier banc d'une galère qui réglait les mouvements des autres rameurs.

ESPAR [ɛspaʀ]. n. *m.* (*Esparre,* XIIe ; *V.* Épar). *Mar.* Longue pièce de bois utilisée comme mât, beaupré, vergue. *Par ext.* Vergue, gui, corne (de bois ou de métal). « *Tous leurs « espars », avirons, mâts ou vergues, s'agitèrent en cherchant dans le vide* » (LOTI).

ESPARCET [ɛspaʀsɛ] **n.** *m.*, **ESPARCETTE** [ɛspaʀsɛt]. *n. f. (Esparcet,* v. 1600; pro". *esparceto,* p.-ê. du rad. de *épars). Vx* ou *région.* Sainfoin. « *Un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette et de trèfles* » (ROUSS.).

ESPARGOUTE ou **SPARGOUTE.** *n. f.* V. SPERGULE (plante).

ESPÈCE [ɛspɛs]. *n. f.* (v. 1260; *vraie espesse* « révélation de Dieu », v. 1200; lat. *species* « aspect, apparence », fig. « nature, catégorie »).

I. *Vx ou Relig.* Apparence sensible des choses. ♦ 1" Ancien". *Philo.* Objet immédiat de la connaissance sensible. ♦ 2° Théol. *Les espèces.* Dans le sacrement de l'eucharistie, Le corps et le sang de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin, après la transsubstantiation. « *Ces femmes gardaient les Célestes Espèces dans leur bouche* » (HUYSMANS). *Communier sous* les *deux espèces* (pain et vin). ♦ 3° Littér. *Sous les espèces de, sous* la forme de. « *Verlaine y figurait sous les espèces sordides d'un mendiant ou d'un chemineau* » *(VALÉRY).*

II. Mod. et cour. (v. 1260). ♦ 1° Nature propre à plusieurs personnes ou choses, qui permet de les considérer comme appartenant à une catégorie distincte. V. Genre, qualité, sorte. *Les différentes espèces de verres, d'assiettes d'un service de table.* « *Mentir pour nuire est calomnie, c'est la pire espèce de mensonge* » (ROUSS.). *Cela n'a aucune espèce d'importance.* — *De la même espèce,* comparable, semblable (V. Nature, ordre). « *Le néant et l'orgueil sont de la même espèce* » (HUGO). De *toute espèce,* variés, très différents. *Des personnages de la même espèce, de foute espèce. V.* Acabit, farine. *-Il était avec un voyou de son espèce. Je ne discute pas avec des gens de votre espèce, comme vous. Le seul de son espèce,* unique *en son genre.* « *Ils la classeraient parmi les dévotes de l'espèce la plus commune* » (MAURIAC). ♦ 2° *Vx* et *péj.* Personne. « *Comme si ce n'était pas trop honorer de pareilles espèces que de faire attention à leurs procédés* » (ROUSS.). ♦ 3° (XVIe). UNE ESPÈCE DE : personne ou chose qu'on ne peut définir précisément et qu'on assimile à une autre par approximation. V. Sorte, façon, manière. « *Une espèce de comédie en musique et ballet* » (MOL.). « Une *espèce d'uniforme brun à boutons d'or qui tenait du livreur et de l'employé de banque* » (ARAGON). — *Péj. (Personnes)* Renforce une injure, une qualification péjorative. « *Une espèce d'idiot qui n'a jamais été reçu bachelier* » (LABICHE). « *Ah, ah! Vous n'en savez rien, espèces de mufles* » (BLOY). ◇ *Fam.* et cour. (faute) *Espèce de* accordé avec le nom qui suit (valeur d'adj.). « *L'homme de la rue fait, de ces locutions, un usage non seulement intempérant mais encore vicieux. Il dit : un* espèce d'imbécile » (DUHAM.). ♦ 4° (1670). *Dr.* Situation de fait et de droit soumise à une juridiction; point spécial en litige. V. Affaire, cause; cas. *La présente espèce. Cet argument n'est pas valable en l'espèce.* ◇ Loc. Cas d'espèce, qui nécessite une interprétation de la loi. — Cour. C'est un *cas d'espèce,* qui ne rentre pas dans la règle générale, qui doit être étudié spécialement. « *Chaque cas est un cas d'espèce — comme d'ailleurs presque tout dans la vie* » (MONTHERLANT). *En l'espèce,* en ce cas particulier.

III. ESPÈCES (1496). *Ancienn.* Monnaie métallique. V. Pièce. *Espèces d'or, d'argent. Payer en espèces sonnantes et trébuchantes,* avec des pièces ayant le poids légal. « — *En quelles espèces était cette somme? — En bons louis d'or* » (MOL.). — Toute monnaie ayant cours légal. «La *fortune était surtout faite de terres et de maisons; les espèces rares* » (TOULET). *Quantité d'espèces monnayées en circulation. V.* Numéraire. ◇ *Pharm.* Mélange de plantes séchées et cassées en petits morceaux servant à préparer des infusions ou des décoctions médicinales. ◇ Cour. EN ESPÈCES, en argent *(opposé* à en nature); *par ext.* en argent liquide *(opposé à* par chèque, etc.). Cf., *nqp.* Cash.

IV. Ⓐ *Didact.* ♦ 1° *Log.* Division du *genre. Ensemble des caractères d'une espèce.* V. Spécificité. *Les attributs d'une espèce. Terme désignant* une *espèce :* appellatif. *Échantillon de l'espèce.* V. Spécimen. ♦ 2° SC. *nat.* (XVIIIe). Ensemble

de tous les individus d'aspect semblable ayant en commun des caractères qui les distinguent au sein d'un même genre et capables d'engendrer des individus féconds. *Espèces animales, végétales. L'individu et l'espèce. Division de l'espèce.* V. Race, variété. *Origine et évolution des espèces* (V. Darwinisme, évolution, **lamarckisme,** mutation, transformisme). *Croisement d'espèces différentes* (hybridation). V. Génétique. *Espèce d'arbres.* V. Essence. *Espèces animales. La nature « passe d'une espèce à une autre espèce par des nuances imperceptibles »* (BUFF.). Ⓑ Cour. (*Humaine espèce,* 1370). ESPÈCE HUMAINE, notre espèce. Absolt. *L'espèce, les* hommes. *La sauvegarde de l'espèce humaine. Le moi « a la vérité: il a la santé: il n'erre pas; à lui de purifier l'espèce: à lui de la condamner, ou de s'y préférer »* (SUARÈS).

ESPÉRANCE [ɛspeʀɑ̃s]. *n. f.* (1120; de espérer). ♦ **1°** Sentiment qui fait entrevoir comme probable la réalisation de ce que l'on désire. V. Assurance, certitude, confiance, conviction, croyance, espoir. « *L'espérance n'est qu'un charlatan qui nous trompe sans cesse; et, pour moi, le bonheur n'a commencé que lorsque je l'ai eu perdue* » (CHAMFORT). « *Mon cœur, lassé de fout, même de l'espérance, N'ira plus de ses vœux importuner le sort* » (LAMART.). « *Abandonner toute espérance, vous qui* entrez », inscription placée sur la porte de l'Enfer (Dante). ◇ *Théol. chrét.* L'une des trois vertus théologales. ♦ **2°** Ce sentiment, appliqué à un objet déterminé. V. Aspiration, désir, **espoir.** Caresser, *concevoir, entretenir, nourrir, former des espérances. Bâtir, fonder de grandes espérances sur qqch. Espérances trompeuses.* V. Illusion, leurre. « Nos *espérances mesurent notre bonheur présent bien plutôt que notre bonheur à venir* » (ALAIN). Cet *élève, cet étudiant donne de grandes espérances.* V. Promesse. Un *talent « qui remplit ou qui même dépasse les plus belles espérances »* (STE-BEUVE). — *Contre toute espérance,* alors qu'il semblait impossible d'espérer. V. Attente. « *Je venais justement lui annoncer que, contre toute espérance, j'avais réussi mon travail* » (ST-EXUP.). ♦ **3°** *Par ext.* La personne ou la chose qui est l'objet de l'espérance. « *Voilà donc votre roi, votre unique espérance* » (RAC.). 0 Plur. ESPÉRANCES, biens qu'on attend d'un héritage. « *Ma petite-fille n'apportait pas une très belle dot, mais elle avait, en revanche, de magnifiques « espérances »* (MAURIAC). ♦ **4°** Statist. *Espérance mathématique,* valeur moyenne d'une variable aléatoire, moyenne pondérée par leur probabilité de toutes les valeurs possibles prises par cette variable. — Démogr. *Espérance de vie,* durée moyenne de la vie humaine dans une société donnée, établie statistiquement sur la base des taux de mortalité. ◈ ANT. Désespérance, *désespoir.*

ESPÉRANTISTE [ɛspeʀɑ̃tist(ə)]. *ndj.* et *n.* (1907; de *espéranto).* Relatif à l'espéranto. *Congrès, réunion espérantiste.* — N. Partisan de l'espéranto.

ESPÉRANTO [ɛspeʀɑ̃to]. n. *m.* (v. 1887; du mot qui, dans cette langue, signifie « celui qui espère »). Langue internationale conventionnelle, fondée vers 1887 par Zamenhof, en partant de racines courantes des langues les plus répandues. « *L'adoption de l'espéranto... faciliterait entre les hommes les échanges spirituels et matériels* » (MART. du G.).

ESPÉRER [ɛspeʀe]. Y.: conjug. *céder* (XI^e^; lat. *sperare*). ♦ **1°** V. *tr.* Considérer (ce qu'on désire) comme devant se réaliser. V. Attendre, compter (sur), escompter; espérance, espoir. « *On jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on espère* » (ROUSS.). *Espérer une récompense, un miracle. N'espère de lui aucune aide, aucun appui. Il n'espère plus rien. Qu'espérait-il de plus?* V. Souhaiter. *Croyez-vous qu'il viendra? Je l'espère bien. Je lui ai fait espérer, laissé espérer une réponse favorable. La floraison fait espérer une belle récolte. V.* Promettre. *Je n'en espérais pas tant.* — Absolt. *Il arrivera, j'espère, avant mon départ. J'espère bien!* ◇ ESPÉRER QQN, espérer sa venue, sa présence. *Enfin vous voilà! Je ne vous espérais plus.* — *(Région).* Attendre (qqn). « *Je repartis... pour l'Est où Gabriel nous espérait* » (DUHAM.). 0 ESPÉRER (avec inf.) V. Compter, penser. *J'espère réussir.* V. Flatter (se), promettre *(se). Il espérait vous voir.* — (Appliqué au passé) Aimer à croire, à penser. *J'espère avoir fait ce qu'il fallait. Il espère avoir réussi.* ◇ ESPÉRER QUE. *J'espère qu'il viendra.* En tour négatif (avec subj. ou non) Je *n'espère pas qu'il vienne. Je n'espérais pas qu'il viendrait, qu'il vînt. Il nous a laisse espérer que c'était possible.* V. Entrevoir. *Espérer que (avec* un Y. au prés. ou au passé), aimer à croire, à penser que. *J'espère que tu vas bien. Espérons qu'il n'a rien entendu.* ♦ **2°** *V. intr.* Avoir confiance. *Allons, courage, il faut espérer. Espérer en Dieu. Espérer en l'avenir, en des temps meilleurs.* V. Croire. ♦ **3°** *Loc. exclam.* (Région.). *J'espère ! eh bien!* Cf. À la bonne heure. « *Mais j'espère! On nous a gâtées* [...] » (SIMON). ◈ ANT. *Désespérer; appréhender, craindre.*

ESPIÈGLE [ɛspjɛgl(ə)]. *adj.* (XVII^e^; *Ulespiegle,* 1559; all. *Eulenspiegel,* néerl. *Uilenspiegel,* personnage bouffon d'un roman). Vif et malicieux, sans méchanceté (enfant). V. Coquin, malin, turbulent. *Enfant espiègle.* V. Démon, diablotin, lutin, polisson. — Subst. Une *bande d'espiègles.* — Par *ext. Humeur, gaieté espiègle. V.* Badin. *Un air espiègle* Fripon. ◈ ANT. Indolent, *niais.*

ESPIÈGLERIE [ɛspjɛgləʀi]. n. *f.* (1694; de *espiègle*) ♦ **1°** Caractère espiègle. *L'espièglerie des jeunes enfa* ♦ **2°** Tour d'espiègle. C'est *une espièglerie d'enfant,* Diablerie, farce, gaminerie, jeu, malice, niche. « *E condamné pour quelque espièglerie à m'aller coucher* souper » (ROUSS.).

ESPINGOLE [ɛspɛ̃gɔl]. n. *f.* (1671; a. fr. *esprin* « arbalète », de *espringuer,* frq. *°springan). Ancienn.* Fusil c à canon évasé qu'on chargeait avec des chevrotines. Escopette, tromblon.

ESPION, ONNE [ɛspjɔ̃, ɔn]. n. (XIII^e^; it. *spione, spiare* « épier »). ♦ **1°** *Vx.* Personne chargée d'épier actions, les paroles d'autrui pour en faire un rapport Cafard, délateur, dénonciateur, mouchard, rapporteur. *peine à cinquante pas du château, j'aperçois mon espion* me *suit* » (LACLOS). 0 *Mod.* Personne rétribuée apparte à une police secrète non officielle. V. Indicateur, mou mouton; barbouze *(arg.). Les espions du cardinal de Riche de Fouché.* ♦ **2°** Personne chargée de recueillir cland nement des documents, des renseignements secrets sur puissance étrangère. V. Agent (secret); espionnage. *Fr identité d'un espion. Mata-Hari, célèbre espionne de la gu de 1914. Espion double* (ou agent double), celui qui sert fois deux puissances, trahissant l'une au profit de l'a ou les deux à son profit. *Surveillance des espions.* V. Co espionnage. *0* Comp. *Avion-espion, bateau-espion,* charg missions de renseignement en territoire étranger. ♦ **3°** anal.). N. *m.* Petit miroir incliné qui sert à regarder être vu.

ESPIONITE ou **ESPIONNITE** [ɛspjɔnit]. *n. f.* (v. 194 *espion,* et *-ite* « maladie »). Phobie des espions (2°), atti de ceux qui en voient partout. *Le « déferlement d'une v d'espionite pire que celle qui avait sévi en 14-18 »* (BEAUVOI

ESPIONNAGE [ɛspjɔnaʒ]. n. *m.* (1587; de *espion* ♦ **1°** Action d'espionner. V. **Surveillance.** « *Elle despotiquement dans sa maison, qui fut soumise à son es, nage de femme* » (BALZ.). *Espionnage exercé par la p* — *Espionnage industriel,* moyens utilisés pour surprendr secrets de fabrication d'un concurrent. ♦ **2°** Activité espions (2°). *Service d'espionnage,* organisation se existant dans tous les pays et dont la fonction est de ré les secrets des puissances étrangères ou ennemies. *Le deux Bureau, la cinquième colonne, l'Intelligence Service, ser d'espionnage français, allemand, anglais.* « *Il a accepté en une mission de haut espionnage en Orient pour le co du tsar* » (SARTRE). *Être accusé d'espionnage. L'espion est un crime contre la sûreté de l'État; il est punissable de Romans d'espionnage.*

ESPIONNER [ɛspjɔne]. *v. tr.* (1482; de *espion).* les actions, les discours d'autrui pour en faire un rap Mari *qui fait espionner* sa *femme.* V. Surveiller. — *Par* Épier (qqn) avec malveillance. *Espionner ses voisins. C de m'espionner !*

ESPLANADE [ɛsplanad]. *n. f.* (XV^e^; it. *spianata spianare* « aplanir »). Terrain uni et découvert, aplani p main de l'homme. — Terrain aménagé devant un éc une maison, en vue d'en dégager les abords. *L'esplanad Invalides* à *Paris.* V. Place. — Terrain aménagé sur hauteur, d'où l'on puisse découvrir les environs. V. Ter

ESPOIR [ɛspwaʀ]. *n. m. (Espeir,* 1160; de *espe* ♦ **1°** Le fait d'espérer, d'attendre (qqch.) avec confi V. Espérance. *J'ai le ferme espoir qu'il réussira.* V. **Assur** certitude, conviction. *Fol espoir,* déraisonnable. *Attire! par l'espoir* d'un gain. Caresser un *espoir.* V. Espérer. *Co ver, garder un espoir. C'est sans espoir,* il n'y a aucune an ration à espérer, c'est désespéré. *J'étais venu dans l'espoir de vous voir. Il n'y a plus d'espoir,* la person mourir. — *Par ext.* Occasion d'espérer. *Vous êtes dernier espoir, vous allez m'aider.* ♦ **2°** Sentiment qui po espérer. V. Espérance. *Etre plein d'espoir. Aimer sans e Lueur, rayon d'espoir. « Un monde sans espoir est ir rable* » (MALRAUX). ♦ **3°** *Par ext.* L'objet d'un espoi jeunesse est *l'espoir du* pays. — Personne sur qui on fon grands espoirs-dans tel ou tel domaine. X, *espoir du français.* ◈ ANT. *Désespoir: appréhension, crainte, déf inquiétude.*

ESPONTON [ɛspɔ̃tɔ̃]. *n.* m. (*Sponton,* XVI^e^; it. *spun* rac. *punta* « pointe »). *Ancienn.* Demi-pique portée ju la Révolution par les bas officiers d'infanterie.

ESPRESSIONE (CON) [kɔnɛspʀesjɔne]. *loc. adv.* (mots it.). Mus. D'une manière expressive. V. Espre

ESPRESSIVO [ɛspʀesivo]. *adj.* (*Espressive, 1846;* mo *Mus.* Expressif. — Adv. *Jouer espressivo.*

ESPRIT [ɛspʀi]. *n. m. (Espirit, fin* XI^e^; lat. *spiritus* « fle »).

I. ♦ **1°** *(Bible). Souffle* de Dieu. « *L'esprit souffle veut* » (BIBLE SACY). 0 (v. 1120) SAINT-ESPRIT [sɛ̃tɛspʀ

PRIT SAINT, Dieu comme troisième personne de la Trinité, i procède du Père par le Fils. V. **Paraclet, sanctificateur.** *présentation du Saint-Esprit par une colombe.* Fig. Par *pération* du Saint-Esprit.* ♦ 2° Inspiration provenant de eu. *Dieu répandit un esprit de sagesse, d'erreur.* « *Est-ce Esprit divin qui s'empare de moi?* » (RAC.). ♦ 3° Principe de vie incorporelle de l'homme. V. **Âme.** — Principe de la vie rporelle de l'homme. V. Vie. *Rendre l'esprit,* mourir. V. uffe, soupir (le dernier soupir). « *Ont-ils rendu l'esprit, n'est plus que poussière* » (MALHERBE). ♦ 4° *(Repris au* .). Mode d'articulation de l'initiale vocalique en grec cien; **signe au-dessus de la voyelle qui le note.** *Esprit dur, prit rude* (') : émission de la voyelle avec aspiration *(opposé* sprit doux (').

II. Émanation des **corps.** ♦ 1° Vx. *Les esprits,* corps légers subtils, émanations que l'on considérait comme le principe de la vie et du sentiment. *Esprits vitaux.* Anc. méd. *Les esprits animaux... sont comme... une flamme très mue et s vive, qui montant... du cœur dans le cerveau,... donne le ouvement à tous mes membres* (par les nerfs et les muscles) » ESCARTES). — Mod. *Perdre ses esprits,* être égaré par une motion violente, un trouble, et *aussi* Perdre connaissance. **Évanouir** *(s'); syncope. Reprendre ses esprits.* ♦ 2° (1663). . *Chim.* Produit liquide volatil, ou gaz dégageant une forte eur; produit d'une distillation. — Mod. et région. *Esprit-sel,* acide chlorhydrique étendu d'eau; *esprit-de-bois, alcool* éthylique. *Esprit-de-vin,* alcool éthylique.

III. Être immatériel, incorporel. ♦ 1° Relig. *Dieu est un r esprit.* V. Dieu. *Esprits célestes.* V. **Ange.** — *Esprit des ènèbres, esprit malin, esprit du mal.* V. **Démon.** — Fig. et m. *N'être pas* un *pur esprit,* avoir des besoins corporels. atériels. ♦ 2° Être imaginaire des mythologies, qui est pposé se manifester sur la terre. V. **Elfe,** fée, génie, gnome, **bold,** korrigan, **lutin, sylphe.** ♦ 3° Âme d'un défunt, dans ccultisme. V. Fantôme, **mânes, revenant, spectre.** *Évocation s esprits* (V. **Spiritisme**). *Esprit es-fu là?*

IV. La réalité pensante. ♦ 1° Le principe pensant en néral, *opposé* à l'objet de pensée, à la **matière.** V. Pensée. *esprit humain. Doctrines philosophiques sur l'esprit et la atière.* V. **Idéalisme, spiritualisme, matérialisme.** « *Je ne is donc, précisément parlant, qu'une chose qui pense, c'est-à-dire un esprit* » (DESCARTES). « *Le but du monde est le développement de l'esprit, et la première condition du développement de l'esprit, c'est sa liberté* » (RENAN). — Allus. bibl. *Bienheureux les pauvres* en *esprit,* ceux qui se veulent pauvres ouvent compris par erreur comme : personnes sans intelligence). ◇ *(Opposé* à la chair) *L'esprit est prompt, la chair est 'ible.* ◇ *(Opposé* à la réalité) Péj. Vue *de l'esprit,* position straite, théorique. ne s'appuyant pas sur le réel. *Création l'esprit.* V. **Chimère, utopie.** *Jeu de l'esprit. Ils* « *croient lontiers que la littérature est un jeu de l'esprit destiné à 'e éliminé de plus* en *plus dans l'avenir* » (PROUST). ♦ 2° Principe de la vie psychique, tant affective qu'intellectuelle, ez un individu. V. Âme, **conscience, moi.** *Étude de l'esprit.* Psychologie. *L'esprit et le corps d'un homme. L'effroi mpara de son esprit. Conserver l'esprif libre,* repousser soucis, les influences. *Disposition d'esprit. état d'esprit.* **Disposition.** *Avoir l'esprif ailleurs,* être distrait, penser autre chose, être dans la lune. *Où ai-je, où avais-je l'esprif?* our s'excuser d'un manque d'attention, d'un oubli). *esprit,* en imagination, par la pensée. *Voir en esprit.* **Imaginer.** « *La lettre... dont Votre majesté impériale honore, m'a transporté en esprit à Orembourg* » (VOLT.). *Être sain de corps et d'esprit — Perdre l'esprit,* devenir . *Etre simple* d'esprit.* ♦ 3° Ensemble des dispositions, s façons d'agir habituelles. V. Caractère. *Avoir l'esprit enturier, belliqueux, changeant, retors. Petit esprit, esprit oit*. Étroitesse d'esprit. Esprit large*, largeur d'esprit.* — VOIR BON, MAUVAIS ESPRIT, être bienveillant, coopératif, nfiant; être malveillant, rebelle, méfiant. 0 Humeur. oir, *ne pas avoir l'esprit* à, l'humeur *à. Je n'ai pas l'esprit jeu, l'esprit à m'amuser en ce moment* (V. **Goût**). 0 *Par r.* (Des personnes elles-mêmes). V. **Homme; gens. C'est un prit romanesque. Influencer de jeunes esprits. Calmer les prits.** « *Ces peurs imprécises qui livraient les esprits à la ntise de la légitime défense, et faisaient le jeu des ennemis de paix* » (MART. du G.). ♦ 4° Principe de la vie intellec-elle, *opposé* à la sensibilité. V. Entendement, intellect, **elligence,** pensée, raison; *et Cerveau,* **cervelle, tête.** *Relatif à sprit.* V. Cérébral, intellectuel, mental. « *L'esprit est toujours dupe du cœur* » (LA ROCHEF.). *Acuité, agilité, clarté, rapidité, vivacité d'esprit. Dons de l'esprit.* V. **Génie, talent.** *Esprit vide, profond, subtil; observateur; logique. Esprit caustique. prit borné, lent. Lenteur, paresse, pesanteur d'esprit. Esprit ratique, terre à terre, positif.* — *Idée, pensée, réflexion qui nt à l'esprit, traverse l'esprif. Dites tout ce qui vous viendra "esprit* (Cf. Passer par la *tête).* « *Il roulait dans son esprit profondes pensées* » (FRANCE). — *Dans mon esprit,* dans ma nsée, selon moi. *Vous m'avez mal compris: dans mon esprit, il ne s'agissait pas de vous blâmer.* — *Présence d'esprit.* aptitude à faire ou à dire sans hésitation ce qui est à propos: V. A-propos. *Avoir l'esprif mal, bien tourné*. 0 Par ext.* (Des personnes elles-mêmes) « *Un de ces esprits légers, habitués à la confusion, dont il est convenu que le Parlement abonde* » (ROMAINS). Vx ou péj. Un *bel esprit,* un homme cultivé. V. **Pédant.** *Mod.* PROV. *Les grands esprits se rencontrent, se* dit lorsque deux personnes ont la même idée en même temps. ◇ Vx. *Esprit fort,* libre penseur.

V. Aptitude intellectuelle. ♦ 1° *(Qualifié).* Aptitude, disposition particulière de l'intelligence. *Esprit philosophique, mathématique,* don, disposition pour la philosophie, etc. *(V.* **Bosse,** *fig.*). *Esprit des affaires, du commerce.* V. Sens. *Avoir l'esprif de synthèse, d'analyse. Esprit d'observation. Esprit critique.* V. **Critique.** — *Esprit de suite*. Manquer d'esprit d'à-propos*. Esprit de l'escalier*.* ♦ 2° Absolt. *Vx.* Qualité, valeur intellectuelle (V. **Intelligence, talent**). *Homme d'esprit.* « *Ni l'ignorance n'est défaut d'esprit, ni le savoir n'est preuve de génie* » (VAUVEN.). *Comment l'esprit vient* aux *filles,* conte de La Fontaine. ♦ 3° *Spécialt.* Vivacité piquante de l'esprit; ingéniosité dans la façon de concevoir et d'exposer qqch. (V. Finesse, malice; humour). *Avoir de l'esprit, beaucoup d'esprit* (V. **Spirituel**). *Homme d'esprit. Faire de l'esprit (péj.),* faire étalage d'esprit. Ce *n'est pas le moment de faire de l'esprit* (Cf. Faire le malin). « *Il faut de l'esprit pour bien parler, de l'intelligence suffit pour bien écouter* » (GIDE). *Repartie pleine d'esprit (V. Sel). Trait d'esprit; mot d'esprit.* V. **Boutade, calembour, pointe, saillie.**

VI. ♦ 1° Attitude, idée qui détermine, oriente l'action. V. **Intention, volonté.** *Esprit de révolte. Esprit de justice, de charité, de sacrifice.* — *Avoir le bon esprit de faire qqch.,* la bonne idée. — *Dans un esprit de.* V. **Intention; but, dessein, idée.** *Il a agi dans un esprit de vengeance. C'est dans cet esprit qu'il convient d'envisager la chose.* V. **Angle (sous cet angle), aspect, vue** (de ce point de vue). ♦ 2° Fonds d'idées, de sentiments qui oriente l'action d'une collectivité concrète ou abstraite. *L'esprit d'une société.* V. **Génie.** « *L'esprit de la monarchie est la guerre et l'agrandissement; l'esprit de la république est la paix et la modération* » (MONTESQ.). *Il faut* « *entrer dans l'esprit de son temps, afin d'avoir action sur cef esprit* » (CHATEAUB.). *Esprit de corps,* d'attachement et de dévouement au corps, au groupe auquel on appartient. V. **Solidarité.** *Esprit d'équipe. Esprit de famille.* ♦ 3° Le sens profond d'un texte : l'essentiel de la pensée d'un auteur. *L'esprit d'une constitution. L'Esprit des lois, ouvrage* de Montesquieu. — *L'esprit et la lettre*.*

◈ ANT. Choir, **corps.** *Matière. Bêtise, inintelligence;* lourdeur, **pesanteur.** Platitude. Forme, lettre.

ESPRIT-DE-BOIS, ESPRIT-DE-SEL, ESPRIT-DE-VIN. V. ESPRIT (II, 2°).

-ESQUE. Élément (du suff. it. *-esco*) qu'on joint à des noms propres pour signifier « *à* la façon de » *(ex. : dantesque, ubuesque).*

ESQUICHER [eskiʃe]. *v. intr.* (1789, T. de jeu; prov. mod. *csquicha* « presser, comprimer ». *V.* **Écacher**). *Dial.* (Dans le Midi). Comprimer, presser, serrer, tasser. *Les voyageurs étaient esquichés dans le car.*

ESQUIF [eskif]. *n.* m. (1497; it. *schifo,* du longobard *skif.* V. **Équiper**). *Littér.* Petite embarcation légère. Un *frêle esquif.*

ESQUILLE [eskij]. *n. f.* (1503; lat. *schidia* « copeau », gr. *skhidion,* de *skhizein* « fendre, casser »). Petit fragment qui se détache d'un os fracturé ou carié. *Extraire les esquilles.*

ESQUIMAU. AUDE [eskimo, od]. *n.* et *adj.* (1740; var. *anc. eskimau, eskimo).* ♦ 1° Habitant des terres arctiques de l'Amérique et du Groenland. Relatif à ces habitants. *Une Esquimaude.* — Adj. *Idiome esquimau. Chien esquimau.* REM. On emploie parfois ESKIMO, ESQUIMAU commeadj. invar. ♦ 2° N. m. *Par anal.* (1922). Glace enrobée de chocolat qu'on tient comme les sucettes par un bâton (On dit aussi *Chocolat glacé*). ♦ 3° N. *m.* (v. 1930). Vêtement d'enfant en tricot de laine composé d'une veste et d'une culotte formant guêtres.

ESQUIMAUTAGE [eskimotaʒ]. n. m. (1948; de *esquimau*). *Sports.* Manœuvre nautique pratiquée en kayak et consistant à l'immerger totalement et à faire un tour complet.

ESQUINTANT, ANTE [eskɛ̃tɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (XX^e^; de *esquinter*). *Fam.* Très fatigant. Un *voyage esquintant.*

ESQUINTÉ, ÉE [eskɛ̃te]. *adj.* (1846; de *esquinter*). ♦ 1° Abîmé, amoché. ♦ 2° Très fatigué. V. Flapi, moulu. « *Il gisait, esquinté, fourbu, incapable de réunir deux idées dans sa cervelle* » (HUYSMANS).

ESQUINTER [eskɛ̃te]. Y. *tr.* (1800; prov. mod. *esquinta* « déchirer »; lat. pop. *exquintare* « couper en cinq »). ♦ 1° *Fam.* Démolir, abîmer, blesser. *Esquinter qqn que l'on frappe.* V. Amocher. *S'esquinter la vue à lire sans lumière. Esquinter sa voiture.* V. **Détériorer.** 0 *Fig.* **Critiquer très sévèrement.** *Esquinter un auteur, un film.* V. Éreinter. ♦ 2° (1861). Fatiguer extrêmement. V. Claquer, **crever,**

épuiser, éreinter. « *Je ne vair pas m'esquinter à travailler pour engraisser une bande de députés* » (ARAGON). ◈ ANT. Délasser, reposer.

ESQUIRE [eskwajœʀ]. *n.* m. (1870; mot angl. «écuyer »). Terme honorifique dont on fait suivre le nom de famille des Anglais non titrés, sur l'enveloppe des lettres (abrév. *Esq.*).

ESQUISSE [eskis]. n. *f.* (*Esquiche*, 1567; it. *schizzo;* probabl. lat. *schedium* « poème improvisé »). ♦ 1° Première forme d'un dessin, et *pnr anal.* d'une statue, d'une œuvre d'architecture, qui sert de guide à l'artiste quand il passe à l'exécution de l'ouvrage définitif. V. Croquis, ébauche, essai, jet (premier jet), maquette, pochade, schéma. Ce n'est *qu'une esquisse. Esquisses de Rubens.* « *Les esquisses ont communément un feu que le tableau n'a pas. C'est le moment de la chaleur de l'artiste... c'est l'âme du peintre qui se répand librement sur la toile* » (DIDER.). ♦ 2° *Par* ext. Plan sommaire, notes indiquant l'essentiel d'un travail, d'une œuvre littéraire. V. Aperçu, canevas, idée, plan, projet. *Esquisse d'un poème, d'un* roman. — Étude qui donne un aperçu général sur un sujet, une matière. *Tracer l'esquisse d'une époque, d'une société.* ♦ 3° *Fig.* (fin XIXe). Action d'esquisser (3°). *V.* Ébauche. *Esquisse d'un sourire.* « *Toute pensée est une esquisse d'action* » (MAUROIS). ◈ ANT. Accomplissement, achèvement.

ESQUISSER [eskise]. *v. tr.* (*Esquicher*, *1567;* it. *schizzare.* V. Esquisse). ♦ 1° Représenter, faire (en esquisse). V. Crayonner, croquer, dessiner, ébaucher, pocher, tracer. *Esquisser un portrait, un paysage. Détail à-peine esquissé.* V. Indiquer. ♦ 2° *Par* ext. Fixer le plan, les grands traits de (une œuvre littéraire). *Esquisser les caractères d'un roman.* — Décrire à grands traits, sans aller au fond des choses. *Esquisser le tableau d'une époque.* ♦ 3° *Fig. (fin* XIXe). *Commencer à* faire. V. Amorcer, ébaucher. *Esquisser un sourire, une moue. Esquisser un geste, un mouvement de recul.* « *Antoine esquissa un geste évasif, vaguement incrédule* » (MART. du G.). ◈ ANT. Accomplir, achever.

ESQUIVE [eskiv]. *n. f.* (XX'; de *esquiver). Sports.* Action d'esquiver un coup par simple déplacement du corps. *Esquive d'un boxeur.*

ESQUIVER [eskive]. Y. *tr.* (1605; *eschiver,* 1080; repris it. *schivare,* de *schivo* « dédaigneux » ; germ. *skiuh* « farouche »). ♦ 1° Éviter adroitement, V. Échapper (à). « *Le boxeur déchaîné saute en arrière, esquive un second coup* » (*J.* PRÉVOST). 0 (Abstrait) *Obligation ennuyeuse qu'on cherche à esquiver. Esquiver une difficulté.* V. Dérober (se), éluder, escamoter. *Esquiver qqn qu'on ne veut pas voir.* ♦ 2° S'ESQUIVER. Y. *pron.* Se retirer en évitant d'être vu. V. Disparaître, échapper (s'), enfuir (s'), évader (s'), retirer (se), sortir (Cf. Brûler la politesse, filer à l'anglaise, prendre la tangente). « *C'était mn tante et deux de ses amies. Je voulus m'esquiver, mais* il *était trop tard* » (NERVAL). ◇ *(Abstrait)* Se dérober. « *Une secrète réprobation entoure en France celui qui pair l'impôt ou règle la douane sans avoir cherché à s'esquiver* » (SIEGFRIED). ◈ ANT. Recevoir; accepter, Rester.

ESSAI [esɛ]. *n.* m. (XIIe ; lat. *exagium* « pesée, essai »). ♦ 1° Opération par laquelle on s'assure des qualités, des propriétés d'une chose ou de la manière d'user d'une chose. *Faire l'essai d'un produit. Faites un essai, vous verrez bien. Essai d'un minerai. Essai des monnaies.* V. Balance (d'essai), vérification. *Essais de laboratoire.* V. Analyse, épreuve, expérience, expérimentation, test. — *Tube à essai.* V. Éprouvette, tube. *Essai de machines, de moteurs. Banc d'essai,* ensemble de machines pour vérifier les caractéristiques d'un mécanisme; *par* ext. Ces caractéristiques. — *Vol, pilote d'essai,* pour essayer les prototypes d'avions. Centre *d'essais* en *vol. Ballon d'essai.* V. Ballon. — *Cinéma d'essai,* qui projette des films hors du réseau commercial normal (avant la distribution commerciale). — À L'ESSAI, aux fins d'essai. *Prendre* à l'essai. avec faculté de refuser ou de rendre si l'épreuve n'est pas satisfaisante. *Prendre, engager à l'essai un employé.* — Fig. Mettre à *l'essai,* éprouver. « *Pour mettre* à *l'essai* ma *complaisance* » (ROUSS.). ♦ 2° Action d'user de, d'agir sans être sûr du résultat; action d'agir dans un domaine pour la première fois. V. Tentative. « C'est un *essai de plantation de café* — *raté, comme presque tous les autres de la région* » *(GIDE).* « *Votre essai de grève générale* » (ROMAINS). *Un essai de conciliation.* V. Effort. *Un timide essai. Un essai malheureux. Un coup d'essai. Faire plusieurs essais sans résultat. «La maladresse est la loi de tout essai, dans n'importe quel* genre » (ALAIN). — *Sports.* Chacune des tentatives d'un athlète, dont on retient la meilleure. *Premier, second essai. Rugby* (proprem. « Droit d'essayer de marquer un but ») Avantage obtenu quand un joueur parvient à poser ou toucher le ballon le premier derrière la ligne de but du camp adverse. *Transformer** un *essai* (en but). ♦ 3° Résultat d'un essai, premières productions de celui qui s'essaye dans un genre quelconque. *Ce ne sont que de modestes essais. 0* (XVIe) Ouvrage littéraire en prose, de facture très libre, traitant d'un sujet qu'il n'épuise pas ou réunissant des articles divers (V. Essayiste). *Essai philosophique, historique, polit Essai sur* la *peinture,* de Diderot. ◇ Cin. (1919). *Bout d't* bout de film tourné spécialement pour juger un acteur, a de l'engager.

ESSAIM [esɛ̃]. *n.* m. (1160; lat. examen, de *exigere* « *en* ner hors de »). ♦ 1° Groupe d'abeilles qui quittent ruche surpeuplée pour aller s'établir ailleurs. « *J'ape suspendu à l'une des branches de notre arbre, un fruit velouté, énorme, grouillant : un essaim* » (DUHAM.). — *ext.* Groupe d'insectes qui volent ensemble. *Essaim de quets pèlerins.* « *Devant eux un essaim de mouches voltig en bourdonnant dans l'air chaud* » (FLAUB.). ♦ 2° *Fig.* Gr nombreux qui se déplace. V. Multitude, quantité, tr troupeau. *Un essaim d'écoliers.* « *Un essaim de balles chai tes et miaulantes vint ricocher sur les cailloux* » (MAC ORI

ESSAIMAGE [esɛmaʒ]. *n. m.* (1823; de essaimer). A d'essaimer (1°). Époque où les abeilles essaiment. 0 (1961) Le fait, pour une collectivité, d'émigrer pour fo ailleurs *un nouveau groupe.* « *L'essaimage rapide des neuves dans les zones intercalaires* » *(Le Monde,* 10-12-

ESSAIMER [eseme]. *v. (Essamer*, XIIIe ; de *ess* ♦ 1° *V. intr.* Quitter la ruche en essaim pour aller s'ét ailleurs (abeilles). — Par ext. Cette *ruche a essaimé. 0 anal. Se* dit d'une collectivité dont se détachent cer éléments pour émigrer et fonder de nouveaux gro *Famille nombreuse qui essaime dans tous les coins d'une ré* V. Disperser *(se). Société commerciale qui a essaimé outre* en y établissant des filiales. ♦ 2° *V. tr.* Envoyer au *Société qui essaime des groupes.*

ESSANGEAGE [esɑ̃ʒaʒ]. *n. m.* (1870; de *essan Rare.* Action d'essanger.

ESSANGER [esɑ̃ʒe]. Y. *tr.;* conjug. *bouger* (XIVe ; pop. *exsaniare.* V. Sanie). *Rare.* Décrasser le linge avar le mettre à la lessive. *Essanger des torchons.*

ESSANVAGE [esɑ̃vaʒ]. *n. m.* (1922; de é-, et sa *Agric.* Opération agricole avant pour objet la destru des sanves (sénevé). *Essanvage avec la machine spéciale* ESSANVEUSE [esɑ̃vøz] (1900).

ESSART [esaʀ]. *n. m.* (XIIe ; bas lat. *exsartum,* rac. *s* « sarcler »). *Agric.* Terre essartée.

ESSARTAGE [esaʀtaʒ] ou **ESSARTEMENT** [esaʀtə *n.* m. (1783,-1611 ; de *essarter). Agric., Eaux et for.* Ob tion pour les propriétaires de forêts d'essarter les bords routes qui les traversent. Bande ainsi défrichée le long routes.

ESSARTER [esaʀte]. Y. *tr.* (1138; de *essart). Agric.* D cher (un terrain boisé) en ôtant toutes les broussailles arrachement ou brûlage. V. Débroussailler. *Essarter un ch*

ESSAYAGE [esɛjaʒ]. *n.* m. (1828; de essayer). A d'essayer (un vêtement). *Essayage d'une robe,* pour y les retouches nécessaires. *Salon d'essayage d'une m de couture, d'un magasin.*

ESSAYER [eseje]. Y. *tr.; conjug. payer* (1080; lat. °*exagiare* « peser »). ♦ 1° Soumettre (une chose) à un des opérations pou; voir si elle répond aux caractères qu doit avoir. V. Contrôler, éprouver, examiner, tester, vé « *Il faut que j'essaye un peu le lait de votre nourrice* » (M *Ce modèle a été essayé à l'usine. Essayer un moteur, un a* — Fig. *Essayer sa force.* « *Je voulus essayer de nouveau talents littéraires* » (BEAUMARCH.). ♦ 2° *Spécialt.* M (un vêtement, etc.) pour voir s'il va. *Essayer une robe sa couturière* (V. Essayage). *Essayer un vêtement de co tion.* V. Passer. *Essayer des chaussures, un chapeau da magasin.* ♦ 3° Employer, user de (une chose) pour la mière fois, pour voir si elle convient et si on peut l'ado *Essayer un vin, un mets.* V. Goûter. *Avez-vous essay chemises en nylon? Essayer plusieurs produits pour com et choisir. L'essayer c'est l'adopter.* — (Avec le pa *Essayer d'un vin.* « *Ils essayèrent aussi de plusieurs restaura* (ROMAIN~). ◇ *Par* ext. (Personnes) Essayez ce *fournis ce coiffeur, vous m'en direz des nouvelles.* ♦ 4° Emp (qqch.) pour atteindre un but particulier, sans être sû *résultat. Essayer un moyen, une méthode.* V. Expérimr *Je vous conseille d'essayer les petites annonces. Essay persuasion pour réduire une opposition.* « *J'essaierai t tour la force et la douceur* » (RAC.). *J'ai tout essayé,* résultat. ◇ ESSAYER DE (et inf.) : faire des efforts da dessein de. V. Chercher (à) ; efforcer (s'), tâcher, tenter *Prisonnier qui essaie de s'évader. Essayer de dormir. Essa de l'obtenir. Il n'en coûte rien d'essayer.* « — *Je le prend Essaie* un *peu* (de le prendre) », je t'en défie et tu verr qu'il t'en coûtera. *Essayez de vous rappeler ce qui s'est Absolt. Je vais essayer.* ♦ 5° *Pronom.* S'ESSAYER À : l'essai de ses capacités pour; s'exercer à (sans bien sa S'essayer à *la* course, à *la* couture. — (Avec l'inf.) Fair tentative *en vue* de. *S'essayer à parler en public. V.* Has (se), risquer *(se).* « *L'intelligence... s'essaie à étouffer la r dication profonde du cœur humain* » (CAMUS).

ESSAYEUR, EUSE [esɛjœʀ, øz]. *n.* (XIIIe ; de *essa* ♦ 1° N. *m.* Fonctionnaire préposé aux essais de l'or

rgent, dans un hôtel des monnaies. ♦ 2° N. *m.* et *f.* Personne qui essaie les vêtements aux clients, chez un couturier, un tailleur, ou dans une maison de confection. ♦ 3° *N.* (v. 1969) *Auto.* Professionnel chargé de soumettre des hicules à des tests variés.

ESSAYISTE [esejist(ə)]. n. m. (1821; angl. *essayist*, de *say*, fr. essai). Auteur d'essais littéraires.

1. ESSE [ES]. n. *f.* (*Aisse*, 1304; de la lettre S). *Tcchn.* rochet en S fixé à l'extrémité du fléau de la balance pour spendre les plateaux. — Ouverture en S sur la table d'un olon ou des instruments du même genre.

2. ESSE [ES]. n. *f.* (*Heuce*, XIII^e^; frq. °*hiltia* « poignée Jpée »). *Tcchn.* Cheville à tête plate que l'on passe dans un ou à l'extrémité de l'essieu pour empêcher que la roue en sorte. ◇ HOM. Ès, s.

ESSENCE [esãs]. n. *f.* (1130; lat. philo. *essentia*).

I. *Philo.* Ce qui constitue la nature d'un *être.* ♦ 1° *Philo.* *opposé* à accident). Fond de l'être, nature intime des choses. Nature, substance. « *Nous ne connaissons que des rapports, des formes: la fin et l'essence des êtres resteront impénétrables* » (SENANCOUR). — (Opposé à existence) Nature un être opposée au fait d'être. V. Quiddité. « *Qu'est-ce e signifie ici que l'existence précède l'essence? Cela signifie e l'homme existe d'abord... et qu'il se définit après* » (SARE). ♦ 2° Cour. Ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est ce sans quoi elle ne serait pas; ensemble des caractères nstitutifs et invariables. *L'essence de l'homme réside en pensée. La logique est l'essence du raisonnement.* « *Il était r le point d'avouer à Madame de Rénal l'ambition qui squ'alors avait été l'essence de son existence* » (STENDHAL). PAR *essence.* loc. adv. *(Littér.)* Par sa nature même. V. **éfinition** (par), essentiellement. « *La politique, c'est, par sence, le domaine des choses concrètes* » (MART. du G.). 3° Type idéal. Se *croire d'une* essence *supérieure,* supérieur ses semblables. — (ANT. Accident, *apparence, existence).*

II. (1690). Espèce (d'un arbre). *Essences à feuilles caduques; essences à feuilles persistantes.* « *À cause de la pauvreté sol et de la maigreur des essences, les coupes y étaient es* » (ROMAINS).

III. (1676). Extrait concentré de certaines substances. 1° Alchim. *Ancienn.* Substance la plus pure que l'on ait de certains corps. V. Elixir, quintessence. ♦ 2° Substance orante volatile produite par certaines plantes et pouvant e extraite sous forme de liquide. *Essences employées en armacie, parfumerie, confiserie.* V. Huile (essentielle). *rfum d'une essence. Essence de lavande, de citron, de violette. sences synfhéfiques.* — *Essence de térébenthine,* obtenue r la distillation de la gomme ou résine de pin. ♦ 3° Extrait "centré d'aliments. V. Extrait. *Essence de gibier, de légumes. sence de café.* ♦ 4° *Essence minérale, et cour. Essence* 364) : hydrocarbure, produit de la distillation du pétrole ut (V. Pétrole), liquide très volatil, odorant, inflammable ens. 0.73). *L'essence est employée comme carburant et mme solvant. Pompe à essence, distributeur d'essence.* V. stributeur. *Prendre de l'essence, faire le plein à un poste essence. Voiture en panne d'essence.* « *Une essence qui crasse les bougies au bout de trente kilomètres* » (ROMAINS).

ESSENTIALISME [esãsjalism(ə)]. n. *m.* (1942; autre sens, *64;* lat. *essentialis*). *Philo.* Théorie philosophique qui admet e l'essence précède l'existence. *L'essentialisme de Platon, Aristote.* ◇ ANT. *Existentialisme.*

ESSENTIEL, ELLE [esãsjɛl]. *adj.* et *n.* m. (fin XII^e^; bas .. *essentialis*). ♦ 1° *Philo.* ou *littér.* Qui est ce qu'il est par n essence, et "on par accident *(opposé* à accidentel, relatif). Absolu. « *Il le haïssait d'une haine essentielle, permanente, i lui tenait tout le cœur* » (FLAUB.). — Méd. Qui existe soi-même, sans cause connue ou bien déterminée (on dit ssi *idiopafhique). Anémie, maladie essentielle.* ◇ Qui partient *à l'essence. Les caractères, les attributs essentiels.* Caractéristique, constitutif, intrinsèque. *La raison est sentielle à l'homme.* ♦ 2° Cour. Qui est absolument nécesire *(opposé* à inutile). V. Indispensable, nécessaire. *La trition est essenrielle* à la *vie* V. Vital. *Cette formalité est sentielle pour votre mariage. V.* Obligatoire. ♦ 3° Qui est plus important *(opposé* à secondaire). V. Principal. « *Le aquillage accuse le visage dans ses éléments essentiels* » AMUS). *Principes essentiels d'une théorie. V.* Fondamental, imordial. *Nous arrivons au point, au fait essentiel. V.* Capital. Très important. *C'est un livre essentiel, que vous devez avoir* ◇ N. *m.* Le point le plus important. *Épargnez-nous les tails, arrivons* à *l'essentiel.* V. Fait, fond. *Se borner à ssentiel. Vous oublier l'essentiel!* V. Principal. Nous sommes *ccord sur l'essentiel. L'essentiel est de réussir. V.* Important f. Ce qui compte, ce qui importe). — *L'essentiel de...,* qu'il y a de plus important. *L'essentiel de sa fortune est en meubles.* « *Quinette avait pris soin de coucher sur le papier ssentiel de ce qu'il avait entendu* » (ROMAIN~). ◇ ANT. *Accintei. Adventice, casuel, contingent. éventuel, fortuit, occasion-*
1. Inutile. superflu. Accessoire, secondaire. Détail.

ESSENTIELLEMENT [esãsjɛlmã]. *adv. (fin* XII^e^; de *essentiel).* ♦ 1° Par *essence.* « *L'homme et la femme sont identiques, mais longtemps encore des écrivains les décriront comme essentiellement différents* » (CHARDONNE). ♦ 2° Avant tout, au plus haut point. *Sa tâche consiste essentiellement à... Nous tenons essentiellement à cette garantie. V.* Absolument. ◇ ANT. Accidentellement.

ESSEULÉ, ÉE [esœle]. *adj.* (XII^e^-XIII^e^; de é-, et seul). Qu'on laisse seul, sans compagnie. V. Délaissé, isolé, **seul,** solitaire. *Jeune fille esseulée dans un coin du bal.* « *Il se sent esseulé dans une contrée inconnue* » (TAINE).

ESSIEU [esjø]. *n. m.* (XVI^e^; *aissil,* XIII^e^; lat. pop. *axilis,* class. *axis.* V. Axe). Longue pièce "lacée transversalement sous la caisse d'une voiture et dont les extrémités (V. Fusée) entrent dans les *moyeux* des *roues. Essieu de charrette.* « *Les essieux du fiacre criaient, à chaque pns* » (HUYSMANS). *Essieux directeurs, moteurs, porteurs d'une locomotive. Chariot porteur d'essieux.* V. Boggie. *Essieu avant* (V. Train), *arrière* (V. Pont) *d'une automobile. Distance entre les essieux d'une voiture.* V. Empattement.

ESSOR [esɔR]. n. *m.* (XII^e^; de s'essorer « voler »). ♦ 1° Élan d'un oiseau qui s'envole. V. Envol, **envolée,** vol, volée. *Oiseau qui prend son essor.* « *Entre l'éclosion des œufs et l'essor des oisillons, la tâche d'un couple de mésanges confond l'observateur* » (COLETTE). — Fig. « *Je prédis que la timide écolière prendra bientôt un essor propre à faire honneur à son maître* » (LACLOS). « *Il se livre à tout l'essor d'une imagination sans frein* » (STE-BEUVE). V. Élan, impulsion. ♦ 2° Développement hardi et fécond. *Essor d'une entreprise. V.* Croissance. *Industrie qui est en plein essor, qui prend un grand essor, un essor prodigieux.* V. Activité, **extension.** *L'essor des arts.* ◇ ANT. Baisse, déclin, ruine, *stagnation.*

ESSORAGE [esɔRaʒ]. n. *m.* (1859: « lâcher d'oiseau », XII^e^; de essorer): Action d'essorer (lé linge).

ESSORER [esɔRe]. V. *tr.* (XIX^e^: « exposer à l'air pour faire sécher », XII^e^ ; lat. pop. °*exaurare,* de aura « vent, air »). ♦ 1° Débarrasser par pression (une chose mouillée) d'une grande partie de l'eau qu'elle contient. *Essorer du linge en le pressant dons un linge sec, avec une essoreuse. Linge essoré.* ♦ 2° S'ESSORER. *v. pron. (Vx ou littér.,* repris au XIX^e^). S'élancer dans l'air. « *Parfois un aigle s'essoraif du côté de la grande dune* » (GIDE). — Blas. Oiseau essoré, en plein vol.

ESSOREUSE [esɔRøz]. **n.** *f.* (1857; de essorer). ♦ 1° Machine destinée à enlever l'eau qui Imprègne le linge. *Laverie automatique équipée de plusieurs essoreuses. Essoreuse centrifuge,* essoreuse à *rouleaux.* ♦ 2° Appareil servent à séparer le sucre cristallisé des mélasses.

ESSORILLEMENT [esɔRijmã]. **n. m.** (1578; de *essoriller).* Action d'essoriller.

ESSORILLER [esɔRije]. V. *tr.* (1303; de es-, et *oreille).* Priver des oreilles en les coupant (ancien supplice), — Ecourter les oreilles de. *Essoriller un chien.*

ESSOUCHEMENT [esuʃmã]. *n.* **m.** (XVIII^e^; de *essoucher).* Action d'essoucher.

ESSOUCHER [esuʃe]. V. *tr.* **(1796;** de é-, et *souche).* Débarrasser (un terrain) des souches qui restent dans le sol après qu'on a abattu les arbres.

ESSOUFFLEMENT [esufləmã]. **n. m.** (1500; de *essouffler).* État de celui qui est essoufflé; respiration courte et gênée. V. Auhélation, suffocation. « *Je n'en pouvais plus d'essoufflement* » (FLAUB.).

ESSOUFFLER [esufle]. V. *tr. (Essoufflé,* 1220; de é-, et *souffle).* ♦ 1° Mettre presque hors d'haleine, à bout de *souffle.* « *Essoufflés par la montée longue et rapide que nous venions de faire... nous nous arrêtâmes un moment pour reprendre haleine* » (LAMART.). Coureur *qui finit par essouffler* ses *concurrents.* ♦ 2° Pronom. *S'essouffler facilement.* V. Haleter, souffler, suffoquer. S'essouffler à *force de crier, d'appeler.* V. Époumoner (s'). ◇ *Fig.* (XIX^e^) Perdre le souffle de l'inspiration. *Ce cinéaste s'essouffle, son dernier film est décevant.* ◇ (V. 1965). Ne plus pouvoir suivre un rythme de croissance, fonctionner plus mal. « *Relancer une économie qui s'essoufflait* » *(Le Figaro,* 16-3-1968). — S'ESSOUFFLER A (+ inf.), ne pas réussir à. « *Les reportages s'essoufflent à courir derrière l'événement* » *(Le Monde,* 1 l-l-1970).

ESSUIE-GLACE [esuiglas]. n. *m. invar.* (XX^e^; de essuyer. et *glace).* Balai formé d'une lame de caoutchouc qui essuie automatiquement le pare-brise d'une automobile.

ESSUIE-MAIN ou **ESSUIE-MAINS** [esuimɛ̃]. n. m. (1611; de *essuyer, et main).* Linge dont on se sert pour s'essuyer les mains. V. Serviette. *Essuic-mains suspendu-à un rouleau.* V. Touaille. *Des essuie-main ou essuie-moins.*

ESSUIE-MEUBLES [esuimœbl(ə)]. n. m. *invar.* (1948; de essuyer, et *meuble).* Chiffon à poussière.

ESSUIE-PIEDS [esuipje]. **n.** *m. invar.* (1948; de essuyer, *et pied).* Paillasson pour s'essuyer les pieds.

ESSUIE-PLUME [esuiplym]. n. *m.* (1870: de *essuyer,* et *plume).* Petit morceau de' drap qui sert à essuyer le bec de la plume. *Des essuie-plume ou essuie-plumes.*

ESSUIE-VERRES [esɥivɛʀ]. n. *m. invar.* (1948; de essuyer, et verre). Torchon fin pour essuyer les verres.

ESSUYAGE [esɥijaʒ]. *n.* m. (1864; de essuyer). Action d'essuyer. *L'essuyage de la vaisselle, des meubles.*

ESSUYER [esɥije]. v. *tr.*; conjug. **appuyer** (*Essuer*, XIIe; bas lat. *exsucare* « exprimer le suc »). ♦ 1° Sécher (ce qui est mouillé) en frottant avec un linge sec, sur une chose sèche. *Laver et essuyer la vaisselle. Essuyer ses mains à une serviette, avec une serviette. S'essuyer la bouche.* « *Tarrou essuya le petit visage trempé de larmes et de sueur* » (CAMUS). *Essuyer ses pieds*, frotter ses semelles sur un paillasson. Pronom. *S'essuyer en sortant du bain.* — Fig. et fam. *Essuyer les plâtres, les murs*, occuper une habitation qui vient d'être achevée. *Par métaph.* Subir le premier les conséquences d'une situation fâcheuse. ◇ Ôter (ce qui mouille qqch.). *Essuyer l'eau qui a coulé sur la table. V.* **Éponger.** *Essuyer ses larmes.* ♦ 2° *Par ext.* Ôter la poussière de... en frottant. *Essuyer les meubles avec un chiffon de laine.* V. **Épousseter.** ♦ 3° *Fig.* (fin XVIe). Avoir à supporter (qqch. de fâcheux). V. **Éprouver, subir.** *Essuyer une tempête. Essuyer le feu de l'ennemi. Essuyer des pertes. Essuyer des reproches, des dédains, un refus.* **V. Endurer, souffrir, subir.** « *Elle essuie l'outrage avec fierté* » (STE-BEUVE). « *Le fâcheux accueil que je dus essuyer à mon retour au foyer* » (GIDE). ◈ ANT. *Mouiller. Salir, souiller.*

ESSUYEUR, EUSE [esɥijœʀ, øz]. *n.* (1472, techn.; de essuyer). Personne qui essuie. Un *essuyeur de vaisselle.*

EST [est]. n. *m.* (*Hest*, XIIe; a. angl. *east*). Celui des quatre points cardinaux qui est au soleil levant. V. Levant, **orient** (abrév. *E*). *Mosquée orientée vers l'est.* — *Par ext.* Lieu situé du côté de l'est. « Une grosse *houle venait du couchant, bien que le vent soufflât de l'est* » (CHATEAUB.). — (Appos.) *Longitude est. La banlieue Esf de Paris. Berlin-Esf. Le sud-est de la France. L'est-nord-est* (E.-N.-E.), le point situé entre le nord-est et l'est. ◇ Spécialt. — (en France). L'EST : l'Alsace et la Lorraine. *Habiter dans l'Est.* — Les pays à l'est de l'Europe, *spécialt.* les pays socialistes. *Relations entre l'Est et l'Ouest. Les pays de l'Est. Allemagne de l'Est* (V. Est-allemand). ◈ ANT. Ouest. — HOM. *Este.*

ESTABLISHMENT [establiʃmɛnt]. *n. m.* (1968; mot angl.). *Anglicisme.* Ensemble des gens en place attachés à l'ordre établi. « *Personne n'a jamais pu définir ce qu'est l'* '*Establishment*', *on sait seulement qu'il existe* » (*L'Express*, 14-10-1968). — *Par ext.* L'ordre établi. — On emploie parfois dans ce sens le mot ETABLISSEMENT.

ESTACADE [estakad]. n. *f.* (*Enstacatte*, 1566; it. *steccata*, rac. *stecca* « pieu »). Barrage fait par l'assemblage de pieux, pilotis, radeaux, chaines. *Estacade qui ferme l'entrée d'un port, d'un chenal, qui brise les vagues, les courants.* **V. Digue,** jetée. — Jetée à claire-voie.

ESTAFETTE [estafɛt]. *n. f.* (*Staffette*, **1596**; it. *staffetta*, dimin. de *staffa* « étrier »). *Ancienn.* Tout courrier chargé d'une dépêche. V. **Courrier, envoyé, exprès, messager.** *Estafette à cheval.* « *Il écrit à Paris qu'on lui envoie, ventre à terre, par une estafette, ses autres habits habillés* » (P.-L. COUR.). ◇ *Mod.* Militaire agent de liaison. *Le général dépêcha une estafette.*

ESTAFIER [estafje]. *n. m.* (v. **1500**; it. *staffiere* « laquais »; rac. *staffa* « étrier »). *Ancienn.* Laquais armé qui portait le manteau et les armes de son maitre, lui tenait l'étrier. — *Péj.* Garde du corps.

ESTAFILADE [estafilad]. *n. f.* (mil. XVIe; it. *staffilata* « coup de fouet, d'étrivière », rac. *staffa* « étrier »). ♦ 1° Entaille faite avec une arme tranchante (sabre, rasoir) principalement au visage. **V. Balafre, coupure, entaille, fente, taillade.** *Se faire une estafilade en se rasant.* ♦ 2° Maille(s) filée(s) sur toute la hauteur d'un bas de femme.

ESTAGNON [estaɲɔ̃]. n. *m.* (**1844**; prov. mod. *estagnoun*, de *estanh* « étain »). *Région.* Récipient en fer étamé destiné à contenir de l'huile, des essences.

EST-ALLEMAND, ANDE [estalmɑ̃, ɑ̃d]. *adj. et n.* (v. 1950; calque angl.). De l'Allemagne de l'Est.

ESTAMINET [estaminɛ]. *n. m.* (XVIIe; wallon *staminé* « salle à poteaux », probabl. de *stamon* « poteau »). Petit café populaire (surtout dans le Nord). « *Ce petit estaminet tranquille, avec son arrière-salle déserte, si commode, et les grosses tables de bois mal équarries* » (BERNANOS). — *Pilier d'estaminet*, ivrogne.

ESTAMPAGE [estɑ̃paʒ]. n. *m.* (**1628**; de *estamper*). Action d'estamper; son résultat. *Estampage des monnaies, des bijoux.* ◇ *Fig.* et *fam.* Escroquerie.

1. **ESTAMPE** [estɑ̃p]. *n. f.* (v. **1280, <<cachet** »; de *estamper*, 1°). *Techn.* (1430). Pièce servant à produire une empreinte. ◇ Outil ou machine qui sert à estamper. *Estampe d'orfèvre, de serrurier, de maréchal-ferrant.* **V. Étampe; estampilleuse.**

2. ESTAMPE [estɑ̃p]. n. *f.* (1647; « impression », 1564; it. *stampa*). Image imprimée au moyen d'une planche gravée de bois ou de cuivre (eau-forte, taille-douce) ou par lithographie. V. *Gravure. Tirer une estampe encore humide.* **V. Contre-épreuve.** *Estampe enluminée. Estampe qui imite le lavis* (**V. Aqua-tinta**), à *la manière noire* (**V. Mezzo-tinte**). *Estompe qui illustre* un livre. **V. Figure, vignette.** *Estampes japonaises. Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationa*

ESTAMPER [estɑ̃pe]. v. *tr.* (v. 1190, « piler »; it. *stampare*, frq. **stampôn* « piler, broyer »). ♦ 1° (1392). Imprim en relief ou en creux l'empreinte gravée sur un moule, u matrice. V. Emboutir, **étamper,** graver, **matricer.** *Estam per une feuille de métal, de cuir. Estamper un fer à cheval.* , **Étamper.** — *Estamper une inscription*, en prendre l'empreir sur un papier spécial. ♦ 2° *Fig.* et *fam.* (1883). Soutirer l'argent à (qqn). V. Escroquer, voler. *Il vous a bien estamp Se faire estamper au restaurant.*

ESTAMPEUR [estɑ̃pœʀ]. n. *m.* (**1628; de** *estampe* ♦ 1° **Celui qui estampe.** *Estampeur de bijoux.* ◇ Outil q sert à estamper. — Adj. *Balancier estampeur*, pour estar per les monnaies. ♦ 2° *Fam.* Celui qui estampe, escroque. Escroc, voleur.

ESTAMPILLAGE [estɑ̃pijaʒ]. *n. m.* (**1783; de** *estampille* Action d'estampiller; son résultat.

ESTAMPILLE [estɑ̃pij]. n. *f.* (fin XVIIe; esp. *estampill* de *estampa* « empreinte »). ♦ 1° (1762). Empreinte qui attes l'authenticité d'un produit, d'une œuvre d'art, d'un doc ment, en indique l'origine ou constate le paiement d'u droit fiscal. *Estampille marquée avec un cachet, un poinço un sceau,' consistant en une signature, un timbre. Estampi d'ébéniste. Estampille d'un produit industriel* (Cf. Marque fabrique; label de qualité). « *Un timbre était collé so l'adresse... il portait l'estampille de Madrid* » (SARTRE). **Oblitération.** ♦ 2° **Fig. et fam. Marque** de son estampil **V. Empreinte, marque.** « *Le lycée marque tous les Franç d'une estampille indélébile* » (SIEGFRIED).

ESTAMPILLER [estɑ̃pije]. v. *tr.* (**1762; de** *estampille* Marquer d'une estampille. **V. Étamper,** poinçonner, **timbre** *Estampiller des produits manufacturés.* Briquer, *tapis estar giflé.* — *Estampiller le* cuir, y faire des dessins avec la machi dite ESTAMPILLEUSE [estɑ̃pijøz].

ESTARIE [estaʀi] ou **STARIE** [staʀi]. n. *f.* (**1870; l** *stare* « rester »). *Mar.* Nombre de jours stipulés pour déchargement et le chargement de la cargaison d'un navi (Cf. Jours de planche). V. *aussi* Surestarie.

ESTE. V. ESTONIEN.

ESTER [este]. v. *intr.*, employé seult. inf. (XVIe; « se ter debout », 1080; lat. jur. *stare*). Dr. *Ester en justice, ester jugement*, soutenir une action en justice comme demande ou défendeur. **V. Intenter, poursuivre.** *La femme mari peut ester en justice sans autorisation de son mari.*

ESTER [ɛstɛʀ]. n. *m.* (Répandu XXe; mot all. créé p Gmelin, v. 1850; de *éther*). *Chim.* Corps résultant de l'actio d'un acide sur un alcool avec élimination d'eau. *Certain essences aromatiques, des graisses, des huiles sont des este? On utilise* les *esters* (appelés autrefois *éthers-sels*) *en parfi merie, dans l'alimentation.* **V. Éther.**

ESTÉRIFICATION [esteʀifikasjɔ̃]. *n. f.* (XXe; **de** *est rifier*). *Chim.* Transformation en ester; formation d'un est par réaction d'un acide avec un alcool.

ESTÉRIFIER [esteʀifje]. v. *tr.* (XXe; de ester). *Chim.* Tran former en ester.

ESTERLIN [estɛʀlɛ̃]. n. m. (1174; angl. *sterling*). Ancienn monnaie qui avait cours en France au moyen âge.

ESTHÉSI-, -ESTHÉSIE. Él. sav., tiré du gr. *aisthês* « sensation, sensibilité » (*ex. : hyperesthésie*).

ESTHÉSIE [ɛstezji]. *n. f.* (1846 « sensibilité.. classic [opposé à action] » en philo.; du *gr. aisthêsis* « sensation » *Physiol.* Aptitude à percevoir des sensations.

ESTHÉSIOGÈNE [ɛstezjɔʒɛn]. *adj.* (1933; de *esthési(o) et -gène*). *Physiol.* Qui produit ou augmente la sensibilit *Zone, point esthésiogènes.*

ESTHÉSIOLOGIE [ɛstezjɔlɔʒi]. *n. f.* (**1870; de** *esthési(o) et -logie*). *Physiol.* Étude de la sensibilité et de ses mécanisme

ESTHÉSIOMÈTRE [ɛstezjɔmɛtʀ(ə)]. *n. m.* (**1877;** *esthési(o)-, et -mètre*). *Techn.* Instrument de mesure de sensibilité tactile à l'état normal ou pathologique (ESTH SIOMÉTRIQUE [ɛstezjɔmetʀik], *adj.*; ESTHÉSIOMÉTRIE [ɛstez metʀi], *n. f.*).

ESTHÈTE [ɛstɛt]. n. et *adj.* (**1882; de** *esthétique*, d'ap *gr. aisthêtês* « celui qui sent »). ♦ 1° (**Souvent** *péj.*). Pe sonne qui affecte le culte exclusif et raffiné de la beauté fo melle, le scepticisme à l'égard des autres valeurs. V. Dile tante. « *La Préface de* Mademoiselle de Maupin marquer *les réactions des esthètes de la Jeune-France* » (MATORÉ Laudatif. *Il a un œil, un goût d'esthète.* ♦ 2° Adj. *Il est tr esthète.*

ESTHÉTICIEN, IENNE [ɛstetisjɛ̃, jɛn]. *n.* (**1867;** *esthétique*). ♦ 1° Personne qui s'occupe d'esthétique. *E. Pa était* « *un esthéticien de première force, un très grand poèt d'un art très raffiné et très compliqué* » (GAUTIER). ♦ *(Néol.).* Personne dont le métier consiste à donner des soi de beauté (maquillages, etc.). *Esthéticienne d'un institut*

auté. — *Esthéticien industriel.* V. **Designer** (anglicisme).

ESTHÉTIQUE [estetik]. n. *f.* et *adj. (1753;* lat. mod. *sthetica* (1750), gr. *aisthêtikos*, de *aisthanesthai* « sentir »).
1. *N. f.* ♦ 1° Science du beau dans la nature et dans l'art; nception particulière du beau. *Domaines de l'esthétique :* nilosophie, psychologie et sociologie de l'art. *L'esthétique ygmatique de Platon, d'Aristote. L'esthétique de Hegel. 'opos sur l'esthéfique,* d'Alain. « *Une philosophie des beaux-ts; c'est là ce qu'on appelle une esthétique* » (TAINE). ◇ *ttér. Au sens étym. «L'esthétique est la science du sentiment* » (MAURRAS). ♦ 2° Caractère esthétique. V. Beauté. *L'esthé-que d'une pose, d'une attitude, d'un visage.* « *Au point de e du beau, la femme donne tout... Quant à l'esthétique mâle, en parlons pas!* » (L. DAUD.). *Sacrifier l'utilité à l'esthétique.* 3° *Esthétique industrielle* (1951), conception et fabrication objets manufacturés visant à harmoniser les formes, les nctions. V. Design (anglicisme).
II. *Adj.* ♦ 1° Relatif au sentiment du beau. *Sentiment, notion, esthétique. Jugement esthétique.* « *Le sens esthétique* éminent *dont il* (Chateaubriand) *était doué* » (RENAN). 2° Qui participe de l'art. V. Artistique. *Curiosités esthéti-ues*, essais de Baudelaire. ♦ 3° Qui a un certain caractère e beauté. *Attitudes, gestes esthétiques.* V. Beau, harmonieux. 4° *Chirurgie esthétique,* qui embellit les formes du corps, ı visage. *La chirurgie esthétique peut raccourcir ou affiner nez, supprimer les bourrelets adipeux, les tissus affaissés.* ◈ ANT. *Inesthétique.*

ESTHÉTIQUEMENT [estetikmã]. *adv.* (1856; de *esthé-*que). Du point de vue esthétique: d'une manière esthétique. *sthétiquement, c'est une réussite.*

ESTHÉTISANT, ANTE [estetizã, ãt]. *adj. (1966; de sthétique). Péj.* Qui donne une place excessive à la beauté ormelle. « *Nulle trace d'académisme esthétisant* » *(Les Lettres ançaises*, 25-2-1970). *Des écrivains esthétisants.*

ESTHÉTISER [estetize]. *v. tr.* (1966; de *esthétique). Péj.* ouloir à tout prix faire de l'esthétique. « *Il n'est pas complice ıns le mauvais sens du ferme : il n'esthétise pas* » (*Nouv. Obs.*, 3-11-1968).

ESTHÉTISME [estetism(ə)]. n. *m. (fin* XIX^e^; de *esthète).* octrine, école des esthètes. Oscar *Wilde fut un adepte de esthétisme.* « *Abondant en gestes, en digressions, en compa-isons baroques, en formules d'un esthétisme pour initiés* » ROMAINS).

ESTIMABLE [estimabl(ə)]. *adj.* (XIV^e^; de *estimer).* ♦ 1° x. Dont on peut faire l'estimation. V. Appréciable. ♦ 2° ligne d'estime. *Une personne très estimable.* V. Honorable, commandable, respectable. *C'est un garçon estimable.* V. ien. « *Par un estimable et curieux souci d'ordre* » (DUHAM.). . Louable. ♦ 3° Qui a quelque valeur, du mérite, sans être marquable. *Un auteur, un peintre estimable. C'est un ouvrage timable et sérieux.* ◈ ANT. Indigne, méprisable, vil.

ESTIMATEUR [estimatœr]. *n.* m. (1389; lat. *estimator;* fr. *estimeur*). *Vieilli.* Celui qui fait l'estimation d'une chose. . Expert. — Fig. et littér. Juste *estimateur de la vertu, du érite* (ACAD.). V. Appréciateur, juge.

ESTIMATIF, IVE [estimatif, iv]. *adj.* (1314; de *estimer).* ui contient une estimation. V. Appréciatif. *Un devis, un at estimatif.*

ESTIMATION [estimasjõ]. n. *f.* (1283; lat. *æstimatio* évaluation »). ♦ 1° Action d'estimer, de déterminer la leur, le prix, qu'on attribue à une chose. V. Appréciation, valuation, expertise, misée. *Estimation d'un mobilier, d'une uvre d'art par un expert. Estimation de travaux à exécuter.* Devis. « *En pesant, d'un coup d'œil d'expert habile aux esti-ations promptes, la valeur marchande de ses jeux* » (COUR-:LINE). ♦ 2° Action d'évaluer (une grandeur). V. Calcul, valuation. *Estimation du nombre des habitants dans une ville. timation rapide, approximative.* V. Aperçu, approximation. *timation précise.* V. Détermination.

ESTIMATOIRE [estimatwaR]. *adj. (av.* XVI^e^; de *estimer).* elatif à l'estimation.

ESTIME [estim]. *n. f.* (1498; de *estimer).*
1. ♦ 1" *Vx.* Détermination faite par qqn du prix, de la leur de qqch. V. Estimation. ♦ 2° Mod. *Mar.* Calcul pproximatif de la position d'un navire en estimant le chemin arcouru d'après les instruments de navigation. *Navigation l'estime.* — *À* L'ESTIME *(loc. adv.)* : au juger. V. **Approxi-ativement.** *Évaluer le poids d'un paquet à l'estime.*
II. *Fig.* ♦ 1° *Vx.* Opinion. ♦ 2° Sentiment favorable ; de la bonne opinion qu'on a du mérite, de la valeur de qn. V. **Considération,** déférence, respect. *Avoir de l'estime our qqn. Avoir, tenir une personne en haute, en grande estime. larques d'estime.* V. **Égard.** *Personne digne d'estime.* V. **stimable.** *Cette indiscrétion l'a fait baisser dans mon estime. Il me fit sentir qu'il valait infiniment mieux avoir toujours estime des hommes que quelquefois leur admiration* » (ROUSS.). *Estime de* soi-même : juste opinion de soi que donne une onne conscience. V. Fierté. « *Nul ne peut être heureux s'il ' jouir de* sa propre *estime* » (ROUSS.). ◇ Sentiment qui attache du prix à qqch. ; cas que l'on fait de qqch. Sa *ténacité inspire de l'estime.* «*Le mal qui réussit devient digne d'estime* » (HUGO). *Les sports sont en grande estime dans les pays scandinaves.* V. Faveur, honneur. *Succès d'estime,* se dit d'un ouvrage de l'esprit (livre, pièce de théâtre) qui est accueilli avec estime par la critique mais n'obtient pas la faveur du grand public. ♦ 3° *Vx.* Place que l'on a dans l'estime d'autrui. V. Réputation. « *Puisse tout l'univers bruire de votre estime!* » (CORN.).
◈ ANT. *Déconsidération, décri,* déclain, mépris, mésestime.

ESTIMER [Estime]. *v. tr.* (v. 1300; lat. *æstimare;* remplace l'a. fr. *esmer* pour éviter l'homonymie avec *aimer).*
I. ♦ 1° Déterminer le prix, la valeur de (qqch.) par une appréciation. V. Apprécier; estimation. *Faire estimer un objet d'art par un expert. Estimer qqch. au-dessous, au-dessus de* sa *valeur* (V. Sous-estimer, surestimer), à sa juste *valeur. Estimer le cours d'une valeur, d'une marchandise.* V. Coter. — *Fig.* Attribuer une valeur, une importance (à qqch. ou à qqn). *Estimer un service à sa juste valeur. Une aide qu'on ne saurait* assez *estimer.* V. Inestimable. ♦ 2° Calculer approximativement, sans *avoir* à sa disposition les éléments nécessaires pour un calcul rigoureux. *Estimer une distance au* juger. V. Estime (à l'estime), évaluer. *Le nombre des blessés est encore difficile à estimer. Des hommes* « *qui, rien qu'à la longueur de leur ombre, qu'ils savaient estimer à vue d'œil, pouvaient dire l'heure exacte du jour ou du soir* » (NERVAL).
II. *Fig.* ♦ 1° Avoir une opinion sur (une personne, une chose). 0 *Vx.* Introduisant un nom (attribut). V. Considérer (comme), tenir (pour). « Si nous *voulons être estimés leurs véritables descendants* » (MOL.). ◇ *Mod.* Introduisant un adjectif (attribut) V. Croire, juger, regarder (comme), tenir *(pour),* trouver. *Estimer indispensable de faire qqch. Les Français* « *estiment irrévocables les verdicts, pris par des jurys sans juges* » (GIRAUDOUX). 0 Introduisant un infinitif ou une subordonnée (compl. d'objet) V. Considérer, croire, penser, présumer, tenir (que). *J'estime que vous avez suffisamment travaillé aujourd'hui.* « *La police estimait, à cause de cette maladresse terrifiante, que ce crime n'était point l'œuvre d'un professionnel* » (MAC ORLAN). *J'estime avoir fait mon devoir.* ♦ 2° Avoir bonne opinion de, reconnaître la *valeur* de (qqn). V. Aimer, apprécier, considérer (Cf. *pop.* Gober, avoir à la bonne). *Estimer un collègue, un employé. On peut estimer une personne sans l'aimer.* « *Quand on sent qu'on n'a pas de quoi se faire estimer de quelqu'un. on est bien près de le* haïr » (VAUVEN.). — Au p. p. Notre *estimé collègue et ami.* ◇ Faire cas de, avoir de l'estime, de l'intérêt pour (qqch.). *Je n'estime pas ce genre de musique.* « *Elle estimait très haut son ironie profonde, sa fierté sauvage, son talent mûri dans la solitude* » (FRANCE).
III. S'ESTIMER. Y. *pron.* ♦ 1° Déterminer sa propre valeur. « *Que l'homme maintenant s'estime son prix : qu'il s'aime,... mais qu'il n'aime pas pour cela les bassesse; qui y sont* » (PASC.). ♦ 2" (Avec un adj. attribut). Se considérer, se croire, se trouver. *S'estimer satisfait.* « *Avant que de combattre, ils s'estiment perdus* » *(CORK).* « *Estimons-nous heureux qu'il n'ait pas manifesté sa fatigue beaucoup plus tôt* » (MART. du G.). ♦ 3° Avoir une bonne opinion de soi. « Ceux *qui s'estiment à propos de rien, qui sont glorieux de leur rang ou de leur richesse* » (MARIVAUX).
◈ ANT. Déprécier. Déconsidérer, *dédaigner, mépriser, mésestimer.*

ESTIVAGE [estivaʒ]. *n. m.* (1864; de *estiver).* Agric. Action d'estiver. *Estivage des bestiaux.*

ESTIVAL, ALE, AUX [estival, o]. *adj.* (1119; bas lat. *æstivalis*, de *æstivus* « de l'été »). Propre à l'été, d'été. *Moyenne de la température estivale. Une toilette estivale.* « *La prodigalité exubérante de la vie estivale* » (BAUDEL.). ◇ *Stations estivales,* fréquentées pendant l'été. ◈ ANT. Hivernal.

ESTIVANT, ANTE [estivã, ãt]. n. (v. 1920; du prov.). Personne qui passe les vacances d'été dans une station de villégiature.

ESTIVATION [estivasjõ]. n. *f.* (1839; de *estiver).* ♦ 1° Bof. Disposition des diverses parties de la fleur avant leur épanouissement. V. **Préfloraison.** ♦ 2° *Zool.* Engourdissement de certains animaux (crocodiles, serpents) pendant l'été (Cf. Hibernation).

ESTIVE [estiv]. *n. f.* (1611 ; de l'a. prov. *estipar;* Cf. *Estiver* (1660); lat. *stipare* « comprimer »). *Mar.* Chargement comprimé d'un navire. *Charger* en *estive.* ◇ Contrepoids qui servait à équilibrer les galeries. V. Lest. *Mettre un navire en estive* : équilibrer le chargement entre les deux côtés du navire.

ESTIVER [estive]. v. (XVI^e^; prov. *estivar,* lat. *æstivare* « passer l'été »). ♦ 1° *V. tr.* Faire passer l'été à. *Estiver des troupeaux* : les faire séjourner pendant l'été dans des pâturages de montagne. ♦ 2° V. intr. *(Rare).* Passer l'été en quelque endroit. *Il estive tous les ans à la campagne.* ◈ ANT. *Hiverner.*

ESTOC [estɔk]. *n. m.* (1285; de l'a. v. *estochier.* V. **Estoquer**). ♦ 1° D'ESTOC : avec la pointe de l'épée *(vx,* sauf

dans d'estoc *et de taille).* « *Il frappait d'estoc et de taille sur un grand Espagnol* » *(VIGNY).* ♦ 2° *Par ext. (1446). Ancienn.* Grande épée droite. « *Les soudards dont l'estoc bat les hanches* » (HUGO).

ESTOCADE [ɛstɔkad]. n. *f. (1546:* it. *stoccata;* de estoc). ♦ 1° *Vx.* Botte, grand coup de pointe. ♦ 2° (1840; es;. *estocada*). *Taurom. Coup* d'épée, dans la mise à mort du taureau. « *Le* matador *devant passer le bras entre les cornes de l'animal et lui donner l'estocade entre la nuque et les épaules* » *(GAUTIER).* V. Estoquer. — Fig. *Donner l'estocade à un adversaire :* le réduire à merci, l'achever.

ESTOMAC [ɛstɔma]. n. m. (XIV^e; *stomac,* v. 1220; lat. *stomachus,* gr. *stomachos*).

I. Vis&e creux, organe de l'appareil digestif. ♦ 1° *(Chez l'homme).* Poche musculeuse, partie du tube digestif située dans la partie supérieure gauche de la cavité abdominale et de la région épigastrique, entre l'œsophage et le duodénum. *Orifices de l'estomac communiquant avec l'œsophage* (cardia), *avec le duodénum* (pylore). *Transformation des aliments dans l'estomac.* V. Digestion. *Avoir l'estomac vide, plein. Avoir un creux* dans l'estomac. Se remplir, se caler' l'estomac.* V. Ventre (Cf. les *pop.* S'en mettre plein la panse, le cornet, la tirelire, le gésier, la lampe, le sac, le buffet, le coco. V. Manger). « *Admirables estomacs, qui tantôt ne mangent pas de quoi satisfaire un enfant, et tantôt se satisfont tout juste avec ce qui étoufferait un ogre* » (FROMENTIN). *Estomac fragile, paresseux. Maladies, affections de l'estomac. V.* Dyspepsie, embarras: gastralgie, gastrite (gastro-), hyperacidité, hyper-chlorhydrie, hypochlorhydrie, pyrosis. *Ulcère à l'estomac. Aigreurs, brûlures, crampes d'estomac. Remède pour l'estomac.* V. Stomachique. *Lavage d'estomac,* nettoyage par irrigation. ◇ Loc. *Avoir un estomac d'autruche*. Avoir l'estomac dans les talons :* avoir faim. — *Ouvrir l'estomac :* donner faim. « *L'odeur de la viande délicate. . . m'ouvrirait tout grand l'estomac* » *(COLETTE).* — *Ça lui est resté* sur l'estomac.* ♦ 2° *(Animaux).* Partie renflée du tube digestif, qui *reçoit* les aliments (plus ou moins semblable à l'estomac humain, selon la place dans l'évolution). Chez les ruminants, *Estomac à quatre compartiments* (V. Panse; bonnet, feuillet; caillette). *Parties comestibles de l'estomac du bœuf.* V. Gras-double, tripe. — *Estomac des oiseaux.* V. Gésier; jabot. — Pour les animaux inférieurs, on dit *poche digestive, jabot, etc.*

II. La partie du corps qui correspond approximativement à l'estomac. ♦ 1° Vx (XV^e). Poitrine (employé au XVII^e, *le mot poitrine* étant jugé vulgaire). V. Poitrine. « *Leurs haut-de-chausses tout tombants, et leurs estomacs débraillés* » (MOL.). ♦ 2° *Mod.* Partie du torse sous les côtes, le diaphragme. *Le creux de l'estomac. Boxeur quifrappe à l'estomac, qui travaille son adversaire à l'estomac.* « *Il fit rouler le vainqueur par terre d'un coup de tête dans l'estomac* » (BAUDEL.). *Il* « *bedonnait de l'estomac* » (HUYSMANS). ♦ 3° (v. 1460). *Vx. Cœur, courage.* ◇ Mod. *Avoir de l'estomac, ou manquer d'estomac,* faire preuve de, manquer de hardiesse, et *péj.* d'audace. V. Aqlomb. ,cran. ,culot. « *Voilà des gens "ui ont de i'esromac, en attendant qu'ils aient de la poigne* » (DUHAM.). ◇ Fam. *Faire aqch. à l'estomac : au* culot. « *La littérature à l'estomac* » (J. GRACQ).

ESTOMAQUÉ, ÉE [ɛstɔmake]. *"dj.* (1480; lat. *stomachari*). Très étonné, surpris. V. Ahuri, épaté. « *Il me tenait au bout de son épée, assez estomaqué et pantois de ma déconvenue* » (GAUTIER).

ESTOMAQUER [ɛstɔmake]. *v. tr.* (pron., 1555; lat. *stomachari* « s'irriter »). *Mod.* et *fam.* (1907). Étonner, surprendre (par qqch. de choquant, d'offensant). Sa *conduite a estomaqué tout le monde.* V. Scandaliser, suffoquer.

ESTOMPAGE [ɛstɔ̃paʒ]. n. *m.* (v. 1880; de estomper). Action d'estomper. « *L'estompage de son dessin dur* » (MALRAUX). 0 Caractère de ce qui est estompé. « *L'estompage de la forme sous l'eau* » *(GONCOURT).*

ESTOMPE [ɛstɔ̃p]. n. *f.* (1666.; néerl. *stomp* « bout »). Petit rouleau de peau ou de papier cotonneux, terminé en pointe flexible, servant à étendre le crayon, le fusain, le pastel *sur un* dessin. « *Modeler avec un seul ton, c'est modeler avec une estompe, la difficulté est simple* » (BAUDEL.). ◇ *Par* ext. (1835) Dessin à l'estompe.

ESTOMPÉ, **ÉE** [ɛstɔ̃pe]. *adj.* (XVIII^e; V. Estomper). Qui n'est pas net, qui a des contours voilés. « *Les contours ne sont pas incertains, demi-brouillés, estompés; ils se détachent sur leurs fonds* » (TAINE). « *Une image plus lointaine et estompée comme sont celles du souvenir* » *(GIDE).* ◇ ANT. *Net,* précis.

ESTOMPER [ɛstɔ̃pe]. V. *tr.* (1676; de estompe). ♦ 1° Dessiner, ombrer avec l'estompe. *Adoucir un trait en l'estompant.* ♦ 2° (XIX~). Rendre moins net, rendre flou. V. Voiler. « *Tous ces détails, estompés par le crépuscule* » (HUGO). « Un *jour gris, avec cette fausse brume qui s'accroche aux arbres sans feuilles, estompait la silhouette de verre du Grand P"lais* » (ARAGON). Pronom. *Le paysage s'estompe dans la brume.* ♦ 3° *Fig.* (D'un souvenir, d'un sentiment). Enlever de son relief. V. Adoucir, atténuer, voiler. Pronom. *Pourquoi certain images* « *s'estompent puis s'effacent si vite* » (MAUROIS). *L haines, les rancœurs s'estompent.* ◇ ANT. *Accuser,* cerne *dessiner.* détacher. Préciser.

ESTONIEN, IENNE [ɛstɔnjɛ̃, jɛn] ou **ESTE** [ɛst(ə)]. a et *n.* D'Estonie. État balte. *Les Estoniens. Le peuple estonie* ◇ *L'estonien : 'langue* finno-ougrienne. ◇ HOM. *Est.*

ESTOQUER [ɛstɔke]. *v. tr. (v.* 1310; *estochier,* ılılʃə; *moy.* néerl. *stoken,* rad. germ. *tokk-*). ♦ 1° *Vx.* Frapp de la pointe, d'estoc. ♦ 2° *Mod.* (repris XX^e, esp. *estocar* Blesser à mort (le taureau) en portant l'estocade. *Un* éventa « *où était dessiné un matador estoquant un taureau noir* (*MAURIAC).*

ESTOUFFADE [ɛstufad]. *n. f.* (XVII^e; it. *stufata* « étuvée » Vx ou région. « *En estouffade* » (SCARRON), *à l'estouffad* V. Étouffée. — *Spécialt. Sorte* de daube (On dit aussi ÉTOU FADE [etufad]).

ESTOURBIR [ɛsturbir]. V. *tr.* (1815; probabl. all. dia *storb* « mort »; Cf. Gestorben). *Fam.* Assommer. — *Fi* Étonner violemment.

1. **ESTRADE** [ɛstrad]. *n. f. (1482:* it. *strada* « *route* du bas lat. *(via) strata* « *rouie* pavée », de *sternere* « étei dre »). *Vieilli.* Loc. *Battre l'estrade :* aller à la découvert courir les chemins. « *Un groupe de réguliers, de légionnaires de partisans battit l'estrade pendant un mois* » (MAC ORLAN

2. **ESTRADE** [ɛstrad]. *n. f.* (1672; esp. *estrado,* du la *stratum,* de *sternere* « étendre »; Cf. le précéd.). Planch élevé de quelques marches au-dessus du sol ou du parque *Estrade d'une salle de classe. Estrade réservée aux autorité au jury, à l'orchestre. Estrade dressée pour un match de bo (V.* Ring), *pour une exécution capitale* (V. Échafaud). *Hara guer la foule du haut de l'estrade.* V. Tribune. *Accumul* « *comme les prix sur l'estrade. dans une distribution de prix* (BAUDEL.).

ESTRADIOT [ɛstradjo], **STRADIOT** [stradjo] **STRADIOTE** [stradjɔt]. *n. m.* (XVI^e; it. *stradiotto,* du *stratiôtés* « soldat »). *Hist.* Soldat de cavalerie légèr originaire de Grèce ou d'Albanie (XV^e-XVI^e s.). « *Les Str diotes, très bons soldats grecs de Venise* » (MICHELET).

ESTRAGON [ɛstragɔ̃]. n. *m.* (1564; altér. de *targ* (1539); lat. sav. *tarchon,* de l'arabe *tarkhoun, gr. dracontii* « serpentaire »). Variété d'armoise, dont la tige et les feuill aromatiques et apéritives, sont employées comme cond *ment. Plant d'estragon.* ◇ Ce condiment. *Vinaigre, moutar à l'estragon. Poulet à l'estragon.*

ESTRAMAÇON [ɛstramasɔ̃]. *n.* in. (1548; it. *stramazzon* du v. *stramazzare* « renverser violemment », rac. *maz* « masse d'armes »). Longue et lourde épée à deux tranchan en usage du moyen âge au XVIII^e s.

ESTRAN [ɛstrɑ̃]. n. *m.* (1687; mot norm.; Cf. a. *Estrande* « rivage », v. 1180; a. angl. ou bas all. *stran* Géogr. Portion du littoral entre les plus hautes et les pl basses mers.

ESTRAPADE [ɛstrapad]. *n. f.* (1482; it. *strappata, strappare* « arracher », du gotique *"strappan*). ♦ 1° Suppli qui consistait à faire tomber le patient au bout d'une cord soit dans l'eau, soit à quelques pieds du sol. — *Par méto* Le mât ou la potence qui servait à donner l'estrapade. 2° (1690). *Gym.* Tour qui consiste à se suspendre par mains à une corde et à faire passer le corps entre les de bras écartés.

ESTRAPADER [ɛstrapade]. *v. tr.* (1680; de *estrapad Vx.* Donner l'estrapade.

ESTRAPASSER [ɛstrapase]. *v. tr.* (1611 ; it. *strapazz* « *malmener, surmener* », p.-ê. de *strappare;* Cf. Estrapad *Équit.* Harasser (un cheval) en lui faisant faire un trop 10 manège.

ESTROPE [ɛstrɔp]. n. *f. (Etrope,* 1311; lat. *stropp struppus* « courroie » *; gr. strophos). Mar.* Anneau formé p une bande de fer ou par un cordage aux deux extrémi épissées l'une sur l'autre, que l'on ajuste dans la rainure d'u poulie, d'une moque, *ou* dont *on* capelle *une vergue. Estro* de *gouvernail* : cordage qui retient les avirons sur les tolets

ESTROPIÉ, ÉE [ɛstrɔpje]. *adj.* et *n.* (XVI^e; V. Estropie Qu'on a, qui s'est estropié. V. Impotent, infirme. N. *estropié.* « *La collection complète des estropiés, aveug manchots, becs-de-lièvre et culs-de-jatte* » (LOTI). ◇ AN Ingambe, *valide.*

ESTROPIER [ɛstrɔpje]. *v. tr.* (XV^e; it. *stroppiare*). 1° Priver d'un membre. le mutiler ou le mettre dans l'in pacité de servir, par blessure ou maladie. V. Écloper. *coup lui* a *estropié* le *bras.* — Pronom. *Il s'est estropié tombant d'une échelle.* « *Je ne sache pas qu'on ait jamais d'enfant en liberté se tuer, s'estropier, ni se faire un h considérable* » (ROUSS.). ♦ 2° Fig. *Estropier un texte, citation* : les tronquer de telle sorte qu'on en altère le s *ou* qu'on *en gâte* la beauté. *Estropier les paroles de qqn les rapportant.* V. Défigurer, déformer, dénaturer. *Estrop* un nom *propre,* un *mot* étranger. V. Écorcher. *Quoi*

l'orchestre, alors très ignorant, estropiât à plaisir les pièces » (ROUSS.).

ESTUAIRE [estyɛʀ]. *n. m.* (XVIe, rare av. 1846; lat. *æstuarium*, de *æstus* « mouvement des flots ». V. **Étier**). Embouchure d'un cours d'eau, dessinant dans le rivage une sorte de golfe évasé et profond. *La Gironde, estuaire de la Garonne. L'estuaire de rivière bretonne.* V. **Aber.**

ESTUARIEN, IENNE [estyaʀjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1965; de *estuaire*). *Didact.* Relatif aux estuaires*. *La sédimentation estuarienne.*

ESTUDIANTIN, INE [estydjɑ̃tɛ̃, in]. *adj.* (1899; esp. *estudiantino*, de *estudiante* « étudiant »), Qui est relatif à l'étudiant, aux étudiants. *Vie estudiantine.* V. Étudiant *(adj.)*.

ESTURGEON [estyʀʒɔ̃]. **n.** *m. (Sturgeon*, XIe; *esturjon*, 1200; frq. **sturjo)*. Poisson ganoïde, dont la taille peut atteindre 5 mètres, qui vit en mer et va pondre dans les grands fleuves. *Estargeon dont les œufs servent à la préparation du caviar. V.* **Sterlet.**

ET [e]. *conj. (Et* en 842, devenu *e* au Xe; refait en *et* au Xe sur le lat.; lat. *et)*.

I. Conjonction de coordination qui sert à lier les *parties* de discours, les propositions ayant même fonction ou même sens et à exprimer une addition, une intersection, une liaison, un rapprochement. ♦ 1° ET reliant deux parties de même nature. *Paul et Virginie. Le meunier, son fils et l'âne. Lui et son chien. Toi et moi. Cela et le reste. V.* Et **cætera.** *Deux et deux font quatre. V.* Plus. *Faire vite et bien. Taisez-vous et écouter. Je soutiens, moi, que c'est la conjonction copulative* ET *qui lie les membres corrélatifs de la phrase: je payerai la demoiselle que j'épouserai* » (BEAUMARCH.). *Cela n'est pas et ne sera pas. Ni. Plus je le fréquente et plus je l'apprécie. J'ai accepté:* vous? — Spécialt. *Il y a parfum et parfum, mensonge et mensonge* : tous les parfums, tous les mensonges ne sont pas pareils. *0 Littér.* (Séparation de deux sujets par un verbe) *Allez le veut, et Rome; il leur faut obéir* » (CORN.). — (Répétion de ET devant chaque terme d'une énumération) *Madame de Tillières, cette mince et pâle et fine Juliette, cette délicate et fière et pure créature* » (FRANCE). ♦ 2° ET relient deux parties de nature différente. *Un paletot court et sans manches. Voici un livre nouveau et qui n'est pas encore en librairie. Il parle l'anglais, et couramment.* « *La nouveauté, si elle est un mal, et fort dangereux* » (LA BRUY.). ♦ 3° ET dans des nombres composés. Vx. « *Vingt et quatre heures* » (CORN.). *Soixante et quinze francs* » (FLAUB.). 0 *Mod.* (Joignant UN aux dizaines et dans *soixante et onze*) *Vingt et un, trente et un.* Littér. *Cent et une fois. Les mille et une nuits.* ◇ *Devant* la fraction d'un nombre fractionnaire, ET se met devant demi, ou UN devant quart, UN (aussi ET UN) devant les autres fractions. *Deux heures et demie; deux heures et quart* ou *deux heures un quart; deux pages un cinquième, et un cinquième.*

II. ET, au début d'une phrase, avec une valeur emphatique. *Et voici que tout à coup il se met à courir. Et Jésus dit à ses disciples.* V. Alors. « *Et je pleurais! et je me trouvais à plaindre la tristesse osait approcher de moi!* » (ROUSS.).

III. (En emploi nominal ou adj.). Math., *log.* Symbole opérateur représentant l'intersection, le produit logique. *fonction ET.*

◇ HOM. Eh!, *hé!*

-ET, -ETTE. Suffixe diminutif (d'un lat. pop. *ittum, ittam*). Noms propres. *Huguet (vx), Juliette, Pierrette.* — Noms communs tirés d'un *nom (livret, fleurette)*, d'un verbe (*fillette*, sonnette). — Adjectifs *(pauvret, simplet).*

ÊTA [eta]. *n. m.* Septième lettre de l'alphabet grec : H, η.

ÉTABLE [etabl(ə)]. *n. f. (Estable*, XIIe; lat. pop. *stabula*, f. plur. de *stabulum* « lieu où l'on habite »). Lieu, bâtiment où on loge les bestiaux, les bovidés. V. **Bouverie,** vacherie. *Aménagement d'une étable* (V. **Crèche, litière, mangeoire, pelier**). Séjour (V. **Stabulation**), *engraissement des bestiaux à l'étable.*

ÉTABLER [etable]. *v. tr. (Establer*, 1080; de *étable)*. Vx ou *région.* Loger dans une étable, dans une écurie. *Établer des bœufs, des chevaux.*

ÉTABLI [etabli]. *n. m.* (1390; du p. p. de *e(s)tablir*). Table massive sur laquelle les ouvriers qui travaillent le bois ou le métal disposent ou fixent leur ouvrage. *Établi de menuisier.*

ÉTABLI, IE [etabli]. *adj.* (V. **Établir**). ♦ 1° Solide, stable. « *Un avocat a-t-il quelque réputation établie?* » (FÉN.) : bien assise. *0 Usage, préjugé établi.* V. Enraciné, solide. *Autorité établie, démontrée.* V. Avéré, certain, **sûr.** ♦ 2" En place. *Le gouvernement établi : au* pouvoir, *Les institutions, les lois, les coutumes établies* : en vigueur. V. Establishmentarianisme). « *Les mécontents cherchaient par des conspirations à renverser l'ordre établi* » (RENAN). ◇ ANT. **Fragile, incertain,** menacé. Renversé.

ÉTABLIR [etablir]. *v. tr.* (*Establir*, 1080; lat. *stabilire*, de *stabilis*. V. Stable).

I. ♦ 1° Mettre. faire tenir (une chose) dans un lieu et d'une manière stable. V. **Asseoir,** bâtir, **construire,** édifier, fixer, fonder, installer, placer, poser. « *Il commença par établir sur la berge une manière de chaussée* » (FLAUB.). « *Au milieu du salon, un laquais... achevait d'établir une grande table* » (STENDHAL). *Établir une usine, une imprimerie dans une ville. V. Créer,* **fonder, monter.** — *Établir son domicile, sa résidence à Paris.* V. Fixer (Cf. *ci-dessous*, III, 1°). ♦ 2° (v. 1300). *Vieilli.* Mettre à demeure en un certain lieu (des personnes). *Dieu* « *commença d'établir un peuple sur la* terre » (PASC.). ♦ 3° (1080). Milit. *Établir l'aile droite de son armée sur un bon terrain.* **V. Poster.** ♦ 4° Mar. *Établir une voile,* la disposer convenablement pour obtenir un rendement maximal.

II. *Abstrait.* ♦ 1° (1175). Mettre en vigueur, en application. **V. Fonder, instaurer, instituer,** organiser. *Établir un gouvernement, une administration. Établir un impôt.* « *La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires* » (DÉCLAR. DR. HOM.). ◇ *Établir l'ordre, la paix, la tranquillité.* V. Régner (faire). ◇ (1690) *Établir sa fortune, sa réputation* **sur. V. Asseoir, bâtir, édifier, fonder.** « *Ils en profitèrent pour établir solidement leur influence* » (DANIEL-ROPS). ♦ 2° (XIIe). Placer (qqn) dans une situation, une fonction. V. **Instituer, nommer.** *Établir qqn dans une charge.* **V. Constituer.** ◇ (1680) Pourvoir (qqn) d'un emploi, d'une situation. V. *Caser. Il a bien établi tous ses enfants. Avoir une fille à établir.* V. Marier. ♦ 3° (XIIe, « indiquer, fixer; décider »). Fonder sur des arguments solides, sur des preuves. *Établir sa démonstration, ses droits sur des faits indiscutables.* V. Appuyer, baser. — Faire apparaître comme vrai, donner pour certain. *Établir un fait, la réalité d'un fait.* V. Démontrer, montrer, *prouver. Établir l'innocence d'un accusé. Établir des différences, des rapprochements entre plusieurs choses.* V. Faire, *poser.* « *L'esprit s'efforce d'établir un rapport, une liaison de cause à effet* » (BAUDEL.). « *On veut seulement établir qu'il est possible que...* » (HENRIOT). — Par ext. *Établir un compte, une liste.* V. Dresser. *Établir* un texte. V. Éditer. ♦ 4° Faire commencer (des relations). *Établir des relations, des liens d'amitié avec qqn.* **V. Nouer.**

III. S'ÉTABLIR. *v. pron.* ♦ 1° (1627). **Fixer sa demeure en un** lieu. *Aller s'établir à* **Paris. V. Habiter, installer (s').** 0 Prendre la profession de. « *Autant s'établir épicier, ma parole d'honneur!* » (FLAUB.). ◇ (XVIIe) *Vieilli ou région. Se* **marier.** « *Il n'y avait pas longtemps qu'elle s'était mariée et établie (comme disent les gens du peuple)* » (MUSS.). ♦ 2° **S'ÉTABLIR** (et attribut) : s'instituer, se constituer, se poser en. *S'établir juge des actes d'autrui.* ♦ 3° *Passif* (XVIIe). Prendre naissance, s'instaurer. *Cette coutume aura peine à s'établir.* — Impers. « *Il s'établit entre elle et l'orchestre cette correspondance mystérieuse* » **(GREEN).**

◇ ANT. *Détruire,* renverser; déplacer. Abolir, supprimer. *Partir.*

ÉTABLISSEMENT [etablismɑ̃]. *n. m.* (XIIe, « règle, loi »; de *établir).*

I. ♦ 1° (v. 1190). Action de fonder, d'établir. *Établissement d'un empire. L'établissement d'un tribunal.* V. Création, **constitution, érection, fondation, instauration, institution.** — Par ext. *L'établissement d'une religion, d'un régime.* « *Ces réminiscences du passé qui troublaient si profondément l'établissement d'un ordre nouveau* » (RENAN). 0 **(Concret)** *Vieilli.* Construction. « *Avant l'établissement du chemin de fer de Naples* à *Résina* » (NERVAL.) : sa création. ♦ 2° (1681). Action d'établir des personnes, de s'établir en quelque endroit. *L'établissement de l'ennemi dans une position fortifiée.* 0 Action de prendre pied dans *un* pays. *L'établissement des Français dans les Indes au XVIIe s. 0* (1635, « mariage ») *Vieilli.* Action de pourvoir d'une situation, d'une position sociale. *Travailler à l'établissement de ses enfants. Je suis* « *toujours d'un caractère très jovial, ce qui peut me faciliter mon établissement si j'ai envie de me marier* » (FLAUB.). ♦ 3° Le fait d'établir (II, 3°). *L'établissement d'un fait. Procéder à l'établissement* **d'un** *devis.* **V. Rédaction.** *Établissement d'un texte.* **V. Édition.**

II. Lieu où une chose, une personne est établie. ♦ 1" **(1723).** *Hist.* (au plur.), Colonie, comptoir. *Les établissements français de l'Inde, les établissements portugais.* ♦ 2° *Cour. (1606;* répandu XIXe). Ensemble des installations établies pour l'exploitation, le fonctionnement d'une entreprise, et *par* ext. l'entreprise elle-même. *Établissement agricole, commercial, industriel.* **V. Atelier, boutique, bureau, comptoir, entreprise, exploitation, fabrique, ferme, firme, fonds, industrie, magasin, maison, manufacture, usine.** *Les établissements X...* **V. Entreprise,** société. — *Législation sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes. 0* (1685) Ce qui est établi pour l'utilité publique. *Établissement public :* personne morale administrative chargée de gérer un service public. *Établissement public à caractère industriel et commercial.* qui gère un service public avec des règles de droit privé: *Établissement d'utilité publique* : association ou fondation

privée, reconnue d'utilité publique. — *Établissement scolaire, hospitalier. Le « médecin-chef de l'établissement où elle se soignait » (Camus). Établissement thermal, établissement de bains.* ♦ 3° *Dr.* Domicile,

◇ ANT. Démolition, destruction, renversement. Abolition.

ÉTAGE [etaʒ]. *n. m.* (*Estage*, v. 1155; « demeure, situation, séjour », 1080; de l'a. fr. *ester* « se tenir, rester » (V. Ester), de *stare* « se tenir debout »).

1. ♦ 1° Espace compris entre deux planchers successifs d'un édifice et occupé par un ou plusieurs appartements de plain-pied (depuis le XVII^e, à l'exclusion du *rez-de-chaussée*, au niveau du sol, et parfois de l'entresol). REM. Au Canada, le rez-de-chaussée est considéré *comme premier éloge. Les étages d'une maison. Immeuble à, de quatre étages. Étage en mansarde. Les étages communiquent par l'escalier* (V. Palier). *l'ascenseur. Loger, habiter au premier étage, au troisième étage*, et ellipt. *au premier, au troisième.* « *Les buildings* (de *New* York) *échappent par le haut à toute réglementation urbaniste, ils ont vingt-sept, cinquante-cinq, cent étages* » (SARTRE). — *Grimper, escalader les étages.* V. Escalier. « *Ils grimpèrent deux étages, par un escalier-à marches hautes, et à épaisse rampe de bois* » (ROMAINS). *-Les trois étages de la tour Eiffel.* V. Plate-forme. ♦ 2° (1418, « rayon de bibliothèque »). Chacun des plans d'une chose ou d'un ensemble formé de parties superposées. *Il « s'immobilisait devant les cinq étages de gâteaux luisant de sucre, bavant de crème »* (MART. du G.). ◇ *Terrain qui descendpar étages.* V. Gradin; étagé. « *Les murs en ferrasses qui soutiennent les diversesparties de ce magnifique jardin, qui, d'étage en étage, descend jusqu'au Doubs* » (STENDHAL). ◇ *Techn.* (Mines) *Étage de cage, d'exploitation.* ♦ 3° *Géol.* Ensemble des terrains correspondant à un âge (subdivision de l'époque). Géogr. *Etages de végétation*, différenciés selon l'altitude. ♦ 4° *Techn.* Niveau d'énergie ou de renforcement (correspondant ou non à un dispositif matériel *en étages*). *Étages de pression* : turbines annexes d'une turbine principale. *Étage de comoression :* chacun des paliers de compression dans un turbo-compresseur. 0 Radio. *Étage d'amplification*, se dit d'une lampe qui renforce le courant qu'elle reçoit. *Etage mélangeur, de détection.* ◇ Chaque élément propulseur détachable d'une fusée. *Le troisième étage de la fusée s'est détaché.*

II. Vx ou littér. (v. 1170). Situation, rang social. *Cour.* V. Catégorie, classe. ◇ Mod. DE BAS ÉTAGE : inférieur. *Individu de bas* étage. V. Condition, espèce. *Esprit de bas étage.*

ÉTAGEMENT [etaʒmã]. *n. m.* (1864; de *étager*). Disposition de ce qui est étagé. *Étagement des vignes sur les côtes du Rhône.*

ÉTAGER [etaʒe]. v. *fi-.; conjug. bouger (1752; estager, h. XVIe: a.* fr. *estagier* « domicilier », de *estage* « étage »). Dispose; par étages (par rangs superposés). V. Échelonner, superposer. « *Les rochers étageaient leur ombre au-dessus d'eux* » (HUGO). Pronom. « *Une foule énorme s'étageait, s'écrasait sur les gradins brûlés du vieil amphithéâtre* » (DAUD.). *-Au* p. p. *Maisons étagées sur une pente.* « *Que la ville étagée en long amphithéâtre* » (HUGO).

ÉTAGÈRE [etaʒɛr], *n. f.* (1502; repris 1800, « tablette »; de *étage*). ♦ 1° Planche, dans un dressoir, une bibliothèque, une armoire. *Étagère couverte de livres.* — Simple tablette fixée horizontalement sur un mur. « *Des étagères de marbre, où reposent de larges jattes en porcelaine* » (CHARDONNE). ♦ 2° (1836). Meuble formé de montants qui supportent des tablettes horizontales disposées par étages.

I. **ÉTAI** [ete]. *n. m.* (*Estai*, 1130; a. angl. *staeg*, angl. *stay*, avec influence de étai 2). *Mar.* Cordage tendu de l'avant du navire à la tête d'un mât et destiné à consolider ce mât contre les efforts qui s'exercent de l'avant à l'arrière (V. Hauban). *Voiles d'étai,* voiles supplémentaires placées sur les étais (V. Draille).

2. **ÉTAI** [ete]. *n.* m. (1753; *estaie*, n. f., 1304; *étaie, n.* f., XVIIe; frq. **staka* « soutien »). ♦ 1° Pièce de charpente destinée à soutenir provisoirement. V. Arc-boutant, béquille, cale, chevalement, étançon. *Chapeau d'un étai,* qui s'applique perpendiculairement *au mur. Point d'appui des étais* (couche, semelle). « *Des étais de chêne soutenaient le toit, faisaient à la roche ébouleuse une chemise de charpente* » (ZOLA). — *Étais métalliques.* V. Étrier, renfort. *Soutenir par des étais.* V. Étayer. ♦ 2° *Fig. et littér.* V. Appui, soutien. « *Cette vieille sociétéfondée sur Dieu et le roi, deux étais qu'il n'est pas sûr qu'on puisse remplacer* » (RENAN). ◇ HOM. Formes du Y. être.

ÉTAIEMENT ou **ÉTAYEMENT.** *n. m.* v. *Étayage.*

ÉTAIN [etɛ̃]. *n. m.* (*Estain*, v. 1220; lat. *stagnum*, altér. de *stannum*, p.-ê. o. gaul.). ♦ 1° Métal blanc grisâtre (abrév. *Sn;* p. at. 118,7; n° at. 50; dens. 7,3; fusible vers 232 °C) très malléable. *Maladie de l'étain* : changement allotropique par lequel l'étain *blanc* devient gris et pulvérulent aux basses températures. — *Minerais d'étain* (V. Stannifère; cassitérite). *Bioxyde d'étain* ou oxyde stannique (SnO_2). *Potée d'étain* : bioxyde d'étain obtenu par calcination de l'étain à l'air libre, et servant de poudre à polir. *Sulfures d'étain.* Mussif (or mussif). *Alliages d'étain.* V. Bronze. chrysoca *0 Emplois de l'étain.* V. Étamage, tain. *Papier d'étain :* feu très fine d'étain servant d'emballage (dit aussi papier arger papier d'argent). *Vaisselle, pot, gobelet, chope en étain.* « *vous serf un pot de bière, en bel étain* » (BEAUMARCH.). « *ciel chauffé à blanc, s'étendait comme un miroir d'étain* (FROMENTIN). ♦ 2° (1870; *eten*, collectif XVIe). Objet d'éta *Des étains du XVIe s. Étains ciselés, travaillés.* ◇ HO Formes du v. *éteindre.*

ÉTAL, ALS [etal]. *n. m.* (*Estal*, v. 1190; « positi point d'arrêt », 1080; frq. **stal* « position, demeure, écurie Cf. Stalle). ♦ 1° (Vx depuis le XVIIIe; repris xx'). Table l'on expose les marchandises dans les marchés publics. Éventaire. « *Des ménagères palpaient l'orange et le citron les étals du marché en plein vent* » (HENRIOT). ♦ 2° (139 Table de bois épais sur laquelle les bouchers débitent viande. *-Par ext.* Débit de viande. V. Boucherie. «La *han des bêtes écorchées accompagna Armand d'étal en éta* (ARAGON). ◇ HOM. Étale (n. et adj.); formes du v. étaler.

ÉTALAGE [etalaʒ]. *n. m.* (*Estalage*, 1247; « droit sur marchandise étalée », 1225; de *étaler),* ♦. 1° Exposi de marchandises qu'on veut vendre. *L'étalage des march dises sur la voie publique. Autorisation, droit d'étalage. Admin.* Droit d'étalage. *Payer l'étalage.* ♦ 2° Lieu où l' expose des marchandises, à l'effet d'en faciliter la ven ensemble des marchandises exposées. V. Devanture, mont vitrine; éventaire. *Les étalages d'un grand magasin. S'attar devant les étalages* (Cf. Lécher les vitrines). *Spécialiste compose un étalage.* V. Étalagiste. « *Le poème des étala détruit fous les soirs, reconstruit tous les matins* » (BALZ.). « *temps à autre, il s'arrêtait à l'étalage d'un bouquiniste* (FLAUB.). ♦ 3° (1680). Action d'exposer, de déployer a regards avec ostentation. *Faire un grand étalage d'esp d'érudition.* V. Démonstration, dépense, parade. *Étalage couleurs, de luxe.* V. Débauche, déploiement, profusion. FAIRE ÉTALAGE DE : exposer avec ostentation, exhiber. « *n'était pas nécessaire de faire grand étalage de puissance (SARTRE). Faire étalage de ses qualités.* V. Valoir (se fa valoir), vanter (se). — Dire, montrer sans retenue. « *rouerie du coupable qui croit que ce dont il fait étalage par cela même jugé innocent* » (PROUST). ♦ 4° *Métall.* (17 au plur.). Tronc de cône formant la partie inférieure d' haut fourneau entre le ventre et le creuset. ♦ 5° *Tec* Première opération de la filature, consistant à disposer fibres du lin parallèlement entre elles (en nappes). V. Étaleu

ÉTALAGER [etalaʒe]. v. *tr.; conjug. bouger (1870; étalage).* Comm. Mettre en vitrine, dans l'étalage (des m chandises).

ÉTALAGISTE [etalaʒist(ə)]. *n.* (1801; de *étala* ♦ 1° Vx ou *Dr.* Marchand, marchande qui expose, étale marchandise sur la voie publique. V. Camelot, forain. Appos. *Marchand, libraire étalagiste.* ♦ 2° *(1846).* Person dont le métier est de composer, de disposer les étalages a devantures des magasins. — Appas. « *Les commis étalagis et les habilleurs de théâtre ont... le goût des tons riches* (BAUDEL.).

ÉTALE [etal]. *ndj. et n.* (1867; [bière] *estale* « *qu'or* laissé reposer », *1200;* de *estaler, étaler).*

1. *Adj.* ♦ 1° Sans mouvement, immobile. *Mer éta* qui ne monte ni ne baisse. *Navire étale,* immobile. ♦ 2° *F* ou *par compar.* Sans aucune agitation. V. Calme, fixe, imm bile, stationnaire. « *La mort, la constante, l'étale mort* (GIRAUDOUX). « *La journée était là, étale, comme une n inoffensive* » *(SARTRE).*

II. N. f. ou m. (1870). Mar. *L'étale de pleine mer, de ba mer.*

ÉTALEMENT [etalmã]. *n. m.* (1609; aussi « étalage 1611 ; de *étaler*). ♦ 1° *(Dans l'espace).* Action d'éta (I, A, 2°, 3°). *Étalement de papiers sur une table. Étalem d'un tas de fumier sur une terre.* ♦. 2° (Dans le temps). Co Action d'étaler (5°), de répartir. *Etalement d'une réforme plusieurs années. Étalement des paiements.* V. Échelonneme *Étalement des* vacances (sur plusieurs mois de l'année).

1. **ÉTALER** [etale]. v. *tr.* (*Estaler* « donner une place à fin XIIe; de *estal* « position ». V. Étal).

I. A Concret. ♦ 1° (xv"; de *étal,* 1°). Exposer des m chandises à vendre. V. Déballer. « *Le commis alla cherc des châles d'un prix inférieur; mais il les étala solennellemen* (BALZ.). *Le marché « Pêle-mêle étalant sur ses tréteaux boite Ses fromages, ses fruits, son miel, ses paniers d'œufs* (SAMAIN). — *Fig.* et *fam.* (1694) *Étaler sa marchandise :* fa valoir ce qu'on a, ce qu'on fait, en tirer vanité. ♦ 2° (179 Disposer de façon à faire occuper une grande surface nota ment pour montrer (chaque objet, chaque partie). « *Métho quement, elle étala sur une dalle voisine une pelle, une ser un mailler, puis un vaste carton* » (MART. du G.). V. Éparpill

Étaler son jeu, ses cartes. V. **Abattre.** Au p. p. « *Une vingtaine de petites photographies, étalées sur la table comme un jeu de cartes* » (ROMAINS). — *Étaler une carte, une pièce d'étoffe.* **Déplier, dérouler.** — *Étaler un journal :* l'ouvrir largement. **Déployer.** « *Il* avait *acheté* en gare *l'*Humanité *qu'il étalait avec affectation devant le nez de son père* » (ARAGON). — Par anal. *Village qui étale ses maisons dans la plaine :* dont les maisons sont étalées. « *Des vieillards à turban qui étalent leur barbe blanche* » (LOTI). ♦ 3° (1829). Étendre sur une grande surface en une couche fine. *Étaler de la crème, de la pommade, de la peinture. Étaler du beurre sur du pain.* V. **Partiner.** *Étaler qui étale ses maisons dans la plaine :* dont les maisons sont étalées. « *Des vieillards à turban qui étalent leur barbe blanche* » (LOTI). ♦ 4° *Fam.* Faire tomber ; jeter à terre. « *D'un coup de poing il l'a étalé* » (LITTRÉ). B *Abstrait* (XVIe). ♦ 1° *Vx.* Faire voir, montrer avec solennité, splendeur. V. **Déployer, étonner, exposer, montrer.** « *Par ce trait de magnificence un prince à ses sujets étalait sa puissance* » (LA FONT.). *Bouhours loue* « *étala dans la chaire une raison toujours éloquente* » (BOUHOURS.). ◇ Vx ou iron. *Étaler ses charmes.* ◇ *(Choses)* Littér. *La nue étale au ciel ses pourpres et ses cuivres* » (HUGO). *Une épine en fleurs étalait sa gerbe rose* » (FLAUB.). V. **Étonner.** ♦ 2° *Mod.* Montrer, dévoiler. « *C'est le propre du génie d'étaler aux yeux l'insuffisance humaine* » (TAINE). *Ce fut comme si l'on étalait à nu devant le jeune homme les secrets de son propre cœur* » (BARRÈS). ♦ 3° *Péj.* Faire parade, déployer avec vanité, ostentation. V. **Étalage** (faire), **Pavaner.** « *On les voyait étaler un luxe insolent* » (FLAUB.). *Vaine de ses richesses et désireuse de les étaler* » (FRANCE). *Étaler sa science, son érudition.* C *(Dans le temps).* Réparer. *Étaler des paiements, des dépenses.* V. **Échelonner.** *La même somme sera étalée sur plusieurs années. Étaler les vacances :* prendre en sorte que tout le monde ne parte pas en vacances le même temps. V. Étalement.

II. S'ÉTALER. *v. pron.* ♦ 1° S'étendre, être étend" sur une surface. « *La ville s'étale dans la plaine* » (MAUPASS.). *Peinture, fard qui s'étale bien.* ♦ 2° *Être montré sans retenue* ou avec ostentation, affectation. V. Afficher (s'). « *La richesse, la vie privée s'étale* » (PÉGUY). « *La richesse, en s'étalant avec une telle liberté, finissait par tout ternir de son prestige* » (ROMAINS). ♦ 3° Se montrer avec insistance, fruité, impudeur. V. **Afficher** (s'), parader. *S'étaler avec spectation, vanité, Rivarol* « *s'étalait d'abord et partout ns foute la splendeur et l'insolence de son esprit* » (STENDHAL). ♦ 4° *Fam.* Prendre de la place en une posture abandonnée. V. Étendre (s') ; avachir (s'). S'étaler *dans un fauteuil.* — p. p. « *Celui-ci, étalé dans un fauteuil de toile* » (MAC ORLAN). **0 (1829)** *Fam.* V. **Choir,** tomber. *Il s'est étalé tout son long.* ♦ 5° S'étendre dans le temps. *Les paiements étalent sur trois mois.*

◇ ANT. *Remballer. Cacher, dissimuler, voiler. Empiler, tasser, plier, ranger, rouler.*

2. ÉTALER [etale]. V. (1678; de *étale,* adj., lui-même de *aler* 1).

I. V. tr. *Mar.* ♦ 1° *Étaler la* marée : mouiller sur place attendant la marée contraire. ♦ 2° (XIXe). *Étaler une voie d'eau :* empêcher l'eau de monter (la rendre *étale*). ♦ 3" Résister *à. Étaler le vent, le courant.*

II. V. intr. *Mar.* Devenir étale. *La mer, la marée étale.*

ÉTALEUSE [etaløz]. *n. f.* (1907; de *étaler.* v. Étalage, *Techn.* Machine servant à étaler le coton, la laine en nappes.

ÉTALIER [etalje]. *n. m.* (1260; de *étal*). Celui qui tient un étal de boucherie. Appos. *Garçon étalier,* employé à l'étal d'un boucher.

ÉTALINGUER [etalɛ̃ge]. *v. tr.* (1691; *talinguer, 1643;* néerl. *stag-lijn* « ligne d'étai »). *Mar.* Amarrer un câble à l'organeau d'une ancre. *Étalinguer* une *chaine* : réunir une chaîne à la manille d'une ancre.

ÉTALINGURE [etalɛ̃gyʀ]. *n. f.* (1756 ; de *étalinguer*). *Mar.* Fixation d'un câble *sur* une *ancre. Nœud d'étalingure.* Fixation d'une chaîne d'ancre dans le puits aux chaines.

1. **ÉTALON** [etalɔ̃]. *n. m.* (*Estalon,* XIIIe ; frq. **stallo,* frq. **stal.* V. Étal, stalle). Cheval entier destiné à la reproduction *(opposé* à hongre). *Étalon pur-sang. demi-sang. Étalon arabe, anglo-arabe. Dépôt d'étalons.* V. Haras. « *Je prends au haras, fier étalon, vigoureux, découplé, l'œil ardent, frappant la terre* » (BEAUMARCH.). ◇ *Par ext.* Reproducteur mâle d'une espèce domestique. *Âne étalon.* V. **Baudet.** *Bélier étalon; taureau étalon.* ◇ *Par anal.* Arbor. *Arbre-étalon,* arbre sélectionné sur lequel on prélève des greffons.

2. **ÉTALON** [etalɔ̃]. *n. m.* (*Estalon, estelon,* 1180; d'abord ot picard ; Cf. a. picard *estel* « poteau » ; frq. **stalo*). [. *Techn.* Cheville reliant deux pièces de bois enchâssées ns des mortaises. ◇ Baliveau de l'âge de la dernière coupe. II. Cour. (1322; p.-ê. d'un autre mot frq. **stalo*). ♦ Modèle légal de. mesure; représentation matérielle d'une ité de *mesure. Etalons de longueur : étalons géodésiques, lons industriels* (V. Calibre). *Étalon de masse, de poids.* Appos. *Mètre étalon; kilogramme étalon. Vérifier un instrument, une mesure à l'aide d'un* étalon. V. Étalonner. ◇ Unité légale de *mesure. Étalons électriques : étalon de capacité* (farad), *de force électromotrice* (volt), *de résistance* (ohm). ◇ *Appos.* Instrument, appareil de mesure dont la graduation a été établie d'après des étalons. *Balance étalon.* ♦ 2° *Fig.* V. Archétype, modèle, type. « *C'est* une *idée commune d'en avoir fait* (de Judas). *par la laideur. l'étalon invariable de la scélératesse* » (SUARÈS). ♦ 3° *Écon.* Métal sur lequel est fondée la valeur d'une unité monétaire. *Systèmes d'étalon-or :* billets convertibles *en* pièces *(gold standard),* en lingots d'un poids minimum *(gold bullion standard), en* devises étrangères, elles-mêmes convertibles en or *(étalon de change-or* ou *gold exchange standard)*

ÉTALONNAGE [etalɔnaʒ] ou **ÉTALONNEMENT** [etalɔnmɑ̃]. *n.* m. (1458,-1540; de *étalonner).* Action d'étalonner (une **mesure, un** appareil). V. **Calibrage.**

ÉTALONNER [etalɔne]. *v. tr.* (*Estaloner,* **1390;** de *étalon* 2). ♦ 1° Vérifier (une mesure) par comparaison avec un étalon. *Mesure étalonnée par un vérificateur des poids et mesures.* — Par *ext. Étalonner son pas.* ♦ 2° Graduer (un instrument) conformément à l'étal&. ♦ 3° Appliquer un test quantitatif à (un groupe de référence).

ÉTAMAGE [etamaʒ]. *n. m.* (1743; de *étamer).* ♦ 1° Action d'étamer; opération par laquelle on étame. *Étamage du cuivre,* au moyen d'un alliage de plomb et d'étain, fondu *et* étalé. *L'étamage industriel des tôles de fer, des épingles,* par immersion dans un bain d'étain fondu" ou "ne solution de chlorure d'étain. ◇ *Étamage des glaces, des globes de verre.* ♦ 2° État d'un métal, d'un ustensile étamé.

ÉTAMBOT [etɑ̃bo]. n. *m.* (1643; *estambor, 1573;* scand. **stafnbord* « planche de l'étrave »). *Mar.* Pièce de construction qui, continuant la quille, s'élève à l'arrière du navire et porte le gouvernail. *Lunette d'étambot :* passage ménagé à l'arbre d'hélice. — *Faux étambot* : pièce qui double en dehors et renforce l'étambot.

ÉTAMBRAI [etɑ̃bʀe]. *n. m.* (*Tambroiz,* 1382; *estambraye,* 1690; *w-ê.* anal. *timber* « bois de charpente »). *Mar.* Renfort servant de soubassement à un appareil ou destiné à étayer un mât.

ÉTAMER [etame]. v. *tr. (E~tamer, 1260;* de *estaim, estain.* V. Étain). ♦ 1° Recouvrir (un métal) d'une couche d'étain. *On étame le cuivre. la tôle* (V. Fer-blanc~), *la fonte. Faire étamer* une *casserole:* — *Cuivre étamé.* ♦ 2° (1690). Recouvrir (la face interne d'une glace) d'un amalgame d'étain et de mercure (V. Tain).

ÉTAMEUR [etamœʀ]. *n. m.* (1723; de *étamer).* Celui dont le métier est d'étamer. *Artisan, ouvrier étameur.*

1. **ÉTAMINE** [etamin]. *n. f.* (*Estamine,* XIIe ; lat. pop. *staminea,* n. f., de *stamineus* « fait de fil », de *stamen* « fil »). ♦ 1° Petite étoffe mince, légère, *non* croisée. *Étamine de soie, de fil. Étamine de laine.* faite avec de la laine peignée et "on feutrée. « *Une longue robe d'étamine remplace pour elle les ornements du siècle* » (CHATEAUB.). ♦ 2° (v. *1260).* Tissu peu serré de crin, de soie, de fil qui sert à cribler ou à filtrer. *Passer une farine, une poudre, un liquide à l'étamine.* — Fig. *et* VX. *Passer à l'étamine, par l'étamine :* être soumise à un examen sévère ; examiner. « *Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine* » (BOIL.).

2. ÉTAMINE [etamin]. *n. f.* (1690; lat. *stamina,* plur. de *stamen,* d'apr. le précéd.). Organe mâle producteur du pollen chez les plantes phanérogames, situé à l'intérieur des enveloppes florales et formé d'une partie allongée (V. **Filet**), supportant "ne partie renflée (V. **Anthère**) qui renferme le pollen. *L'ensemble des étamines constitue l'androcée. Fleurs qui n'ont que des étamines et pas de pistil.* V. **Staminé.**

ÉTAMPAGE [etɑ̃paʒ]. *n. m.* (1845 ; var. de *estampage).* Opération qui consiste à étamper un fer à cheval. 0 Travail à l'étampe.

ÉTAMPE [etɑ̃p]. *n. f.* (1694; var. de *estampe). Techn.* ♦ 1° Nom de divers outils (poinçons, outils à emboutir, etc.). 4 2" (XIVe-XVe, sous la forme *estampe).* Matrice en acier pour produire des empreintes sur les métaux.

ÉTAMPER [etɑ̃pe]. v. *tr.* **(1678;** var. de *estamper*).* *Techn.* ♦ 1° *Étamper un fer à cheval : y* percer les trous. « *Le petit ouvrier saisit avec la main le fer rougi... l'aplatit, l'arrondit* et *l'étampe* » (MISTRAL). 4 2° Travailler à l'étampe. V. Estamper.

ÉTAMPERCHE ou **ÉTEMPERCHE.** *n. f. v.* ÉCOPERCHE.

ÉTAMPEUR [etɑ̃pœʀ]. *n. m.* **(1838;** var. de *estampeur).* *Techn.* Celui qui étampe. V. Estampe"r.

ÉTAMPURE [etɑ̃pyʀ]. *n. f.* (1755; de *étamper). Techn.* ♦ 1° Chacun des trous d'un fer à cheval. ♦ 2" (1838). Évasement d'un trou percé dans une plaque de métal.

ÉTAMURE [etamyʀ]. *n. f.* (1701; *estimure,* 1508; de *étamer). Techn.* Matière qui sert à étamer. Couche d'alliage qui *couvre* un vase étame. *L'étamure est bien mince.*

ÉTANCHE [etɑ̃ʃ]. *adj. m. et f.; n. f. (« Plaie » estanche « qui ne saigne plus », XIIe ; de étancher, estancher).*

I. *Adj.* (1690; *estanche*, 1671). Qui ne laisse pas passer les fluides, ne fuit pas. *Un tonneau étanche. Toiture étanche.* V. Imperméable. *Navire, embarcation étanche :* qui a une coque bien jointe, ne faisant *pas eau. Compartiments étanches.* ◇ CLOISON ÉTANCHE, fig. (1883) : séparation absolue. *Cloisons étanches entre des sciences, des doctrines, des classes sociales.* « *Une cloison étanche empêchait la moindre infiltration des idées modernes de se foire dans le sanctuaire réservé de son cœur* » (RENAN).

II. N. *f.* À ÉTANCHE (1694). *Mar.* De manière à ne pas laisser pénétrer l'eau.

◈ ANT. *Perméable.*

ÉTANCHÉITÉ [etɑ̃ʃeite]. *n. f. (1876;* de *étanche*). Caractère de ce qui est étanche. *Étanchéité d'un réservoir, d'une montre.*

ÉTANCHEMENT [etɑ̃ʃmɑ̃]. *n. m. (1539 ;* de *étancher). Littér.* Action d'étancher. *L'étanchement du sang, de la soif.*

ÉTANCHER [etɑ̃ʃe]. *v. tr. (Estanchier,* déb. XIIe ; p.-ê. bas lat. *°stanticare,* de *stans,* p. prés. de *stare.* V. Étang). ♦ 1° Arrêter (un liquide) dans son écoulement. V. Éponger. *Étancher le sang qui coule d'une ploie. Étancher une source, une eau souterraine* (V. Assécher). — Mar. *Étancher une voie d'eau.* V. Aveugler. boucher. — *Étancher les larmes.* les faire *cesser. V.* Sécher. *0 Par ext.* (XIIIe) *Étancher la soif,* l'apaiser. V. Boire, désaltérer (se). « *Les plus douces joies de mes sens Ont été des soifs étanchées* » (GIDE): ♦ 2° *Techn.* Rendre étanche. *Étancher une citerne.* Mar. *Etancher un compartiment,* soir en le rendant imperméable, par le calfatage, soit en l'asséchant.

ÉTANÇON [etɑ̃sɔ̃]. *n. m.* (1196; de *estant,* p. prés. de l'a. fr. ester: Cf. Etage). ♦ 1° Grosse pièce de bois qu'on place le plus verticalement possible pour soutenir qqch. V. Béquille, contrefort, étai. *Placer des étançons contre un mur qu'on reprend en sous-œuvre. Soutenir à l'aide d'étançons un navire échoué.* ♦ 2° *Étançons d'une charrue* : pièces verticales qui réunissent l'age et les pièces (sep, versoir) de la charrue.

ÉTANÇONNEMENT [etɑ̃sɔnmɑ̃]. *n. m. (Estanchonnement,* 1396; de étançonner). *Techn.* Action d'étançonner.

ÉTANÇONNER [etɑ̃sɔne]. v. tr. *(Estançoner,* v. 1180; de *étançon). Techn.* Soutenir à l'aide d'étançons. V. Consolider, étayer. *Étançonner une muraille.* « *Le pin de la Saint-Jean, debout entre les pals qui l'étançonnent* » (L. TAILHADE).

ÉTANG [etɑ̃]. *n. m.* (*Estanc, 1140;* de *estanchier* « arrêter l'eau ». V. Étancher; Cf. prov. *Estanh,* du lat. *stagnum).* Étendue d'eau reposant dans une cuvette à fond imperméable et généralement moins vaste, moins profonde que le lac. V. Bassin, lac, *mare. Étangs naturels et étangs artificiels. Nénuphars, joncs, roseaux qui poussent dans les étangs. La chaussée, les rives, le déversoir* (bonde, daraise, décharge) *d'un étang. Étang poissonneux.* — *Étang salé qui communique avec la* mer (V. Lagune), *isolé dans les terres.* V. Chott. *L'étang de Berre.* ◈ HOM. *Étant* (p. prés. du V. être).

ÉTAPE [etap]. *n. f.* (*Estape,* 1396 ; altér. de *estaple,* 1280; moy. néerl. *stapel* « entrepôt »).

1. *Ancienn.* Marché, lieu. *Par ext.* Ville de commerce, *comptoir.* « *Les Barbares obligèrent les Romains d'établir des étapes, et de commercer avec eux* » (MONTESQ.). ◇ Magasin, entrepôt.

II. *Mod.* ♦ 1° (1766). Lieu où s'arrête un voyageur avant de reprendre sa route; lieu de cantonnement des troupes. V. Halte. *Arriver à l'étape.* — Milit. Zone *des étapes d'une* armée en campagne. V. Arrière. 0 Sports. *Les étapes du tour de France cycliste : les* villes où les-coureurs se reposent *entre* deux courses. *0* Loc. *Brûler l'étape, ne* pas s'arrêter à l'étape *prévue (troupes, voyageurs).* Fig. *Brûler les étapes :* aller plus vite que prévu, ne pas s'arrêter dans un progrès. ♦ 2° *Par ext.* Distance parcourue ou à parcourir entre deux lieux d'arrêt. *Parcourir une longue étape. V.* Route. « Nous *allions par petites étapes, suivant un itinéraire capricieux* » (DUHAM.). *0 Sports* (Cyclisme) Course *par étapes. Étape de montagne. Étape contre la montre.* — (Auto) *Premier au classement par étapes.* ♦ 3° Fig. *Les étapes de la vie, de la civilisation.* V. *Époque,* période, phase. « *La parole ne fait que jalonner de loin en loin les principales étapes du mouvement de la pensée* » (BERGSON). *Perfectionner une chose par étapes.* V. Degré. *Une première étape vers un but; l'une des étapes qui conduisent à.* V. Pas.

ÉTARQUER [etarke]. v. *tr.* (1773; *esterquer, h. XVIIe ;* moy. néerl. *sterken*). *Mar.* Hisser et tendre le plus possible. *Étarquer une voile. Drisse étarquée* : raidie.

ÉTASUNIEN ou **ÉTATS(-)UNIEN, IENNE** [etazynjɛ̃, jɛn]. *adj.* et *n.* (XXe ; de *États-Unis).* Des États-Unis. V. Américain. « *Au sein de la communauté noire étasunienne* » *(La Croix,* 24-2-1965).

ÉTAT [eta]. *n. m.* (*Estat,* v. 1220; « manière d'être », aussi « stature; station debout », en a. fr. ; lat. *status,* de *s* « se tenir debout »).

I. Manière d'être (d'une personne ou d'une chose), co dérée dans ce qu'elle a de durable *(opposé* à devenir). *durable, permanent, stable; momentané. États successifs d chose, d'une évolution* (V. Degré, étape). — Ling. *Verbe d et verbe d'action.* ♦ 1° (Déb. XIIIe). Manière d'être (sique, intellectuelle, morale) d'une personne. 0 (Physi *État de* **santé. Son** *état empire, s'aggrave.* « **Son** *état est que je m'étonne qu'elle n'y ait pas déjà succombé* » (LACH *Son état est stationnaire. État de veille: de sommeil.* — É GÉNÉRAL *d'une* personne : son état de santé considéré *son* ensemble. « *L'état général avait certainement empi* (MART. du G.). — DANS, EN... ÉTAT. « *La plupart de blessés étaient en pitoyable état* » (DUHAM.). « *Je suis un fichu état, avouez-le!* » (MART. du G.). — (Appar physique) *Ses agresseurs l'ont mis dans un triste état, un état déplorable. 0* (Moral) *État d'anxiété, d'inquiét d'indifférence, de repos (V. Calme).* « *Si bienheureux soit, je ne puis souhaiter un état sans progrès* » *(GIDE).* DANS, EN... *ÉTAT.* « *Sammécaud allait à son rendez-vous un état d'excitation et d'optimisme* » (ROMAINS). — *Être dans tous ses états : très* agité, affolé. — Théol. **Êtr** *état de péché mortel, en état de grâce.* ◇ ÉTAT D'ESPRIT : position particulière de l'esprit. *Il a un curieux état d'es* V. Mentalité. — **ÉTAT** D'AME : disposition des sentim *V.* Humeur. « *Un paysage quelconque est un état de l'â* (AMIEL). « *Cette sorte de roman qui s'interdit, dans l'c des états d'âme, le rêve, la rêverie, les pressentiments* » (L LHAN). — *Psycho.* ÉTAT DE CONSCIENCE : tout fait psych conscient (sensation, sentiment, volition). ◇ Situa *État malheureux.* V. Condition, destin, sort. « *Les habit et les facultés qui leur servaient dans l'état ancien leur nu dans l'état nouveau* » (TAINE). Dr. *Être en état d'accusa d'arrestation, de légitime défense.* ◇ Loc. EN, HORS D' DE... (et inf.) V. Capable, mesure (en); pouvoir. *Je ne sui en état de le recevoir.* V. Décidé, disposé, prêt. *Mettr* état *de...* V. Préparer. *Être hors d'état de faire qqch. V. 1* **pable.** *Mettre un adversaire hors d'état de nuire.* ♦ 2° (I XIIIe). Manière d'être d'une chose (surtout dans des ex sions). *État de délabrement d'une maison. L'état de ses fina de sa bourse ne lui permet pas une telle dépense.* — EN (*mauvais) ÉTAT,* DANS *(tel ou tel)* ÉTAT. *Livres d'occ en bon état. Véhicule en état de marche.* — Absolt. *En é* dans son état normal, en bon état. *Mettre en état.* V. I (au point); préparer. *Remettre* en état. V. Réparer. — l'état, dans l'état antérieur. *Laisser, demeurer, rester en 1'* ◇ (v. 1800) ÉTAT DE CHOSES. V. Circonstance, **conjonc** situation. *Dans* cet *état de choses* (Cf. Dans ces conditi en l'occurrence; du train où vont les choses). État de *ch anormal. Cet état de choses ne saurait durer. État de J* situation de fait. — *État de paix: état de guerre, d'alert siège.* ♦ 3° *Didact.* ou *Dr.* Ensemble des caractères objet de pensée, d'un ensemble. abstrait. *Dans l'état a de la science.* « *Chaque branche de nos connaissances successivement par trois états théoriques différents : 1 théologique ou fictif, l'état métaphysique ou abstrait, scientifique ou positif* » (A. COMTE). — **À L'ÉTAT** (et ac d'une manière, sous la forme. « *Quand la réalité est au contraire à l'état brut... le concret est offert sans un (CAMUS). Souvenir à l'état latent. 0* (1748) L'état *de la tion, de l'affaire : comme* elle se présente au momen *on* la considère. *Exposer l'état, le dernier état de la ques 0* Dr. *État d'une affaire, d'une cause. Affaire, cause en* assez instruite pour être jugée. État *de coure : état* d'ava ment d'une instance judiciaire. — Loc. cour. EN TOUT DE CAUSE : dans tous les cas. n'importe comment. V. Toui « *En tout état de cause un dénonciateur qui se cache jou rôle odieux* » (ROUSS.). ♦ 4° SC. (XIXe). Manière d'être corps, résultant de la plus ou moindre grande cohésio leurs molécules. *État solide, liquide, gazeux. Corps à solide. État critique d'un corps :* état d'un corps qui se tr à sa température et à sa pression critiques (limite entre 1 liquide et l'état gazeux). — (1852). **État** naissant : état corps qui se dégage d'une combinaison. *État initial, final* d'un système de corps, dans une réaction. ◇ M *État du ciel.* ♦ 5° (1864). Grav. États *successifs d'une gr* « condition d'une planche aux différents stades qui précè son entier achèvement » (RÉAU). État *de tirage. Sui trois états.* ♦ 6° (1554), FAIRE ÉTAT. DE... *Vx.* Agir cor *Faire état de chef.* — *Vieilli.* Compter sur. « *Faites ét moi, Monsieur, comme du plus chaud de vos amis* » (M — Estimer, faire *cas* de. *Je fais peu d'état de cet homm* V. Cas. — *Mod.* Tenir compte de; s'appuyer sur, mett avant, rapporter. V. Mention. *Faire état d'un docu* V. Citer. *Faire état de l'opinion d'un penseur pour é une thèse. Ne faites pas état de ce que je viens de vous d* n'en parlez pas. ♦ 7° Écrit qui constate, décrit un fait.

uation à un moment donné. Y. Compte (II ; compte rendu), scription, exposé, mémoire; bordereau, bulletin, inventaire, te, note, statistique, tableau. *État comparatif, descriptif. at nominatif. États de service d'un militaire. État de marandises expédiées par voie maritime.* V. Connaissement, çu. *État de compte, de dettes, de frais.* V. Bilan, facture. *Quelque sous-officier soucieux qui continue à dresser un état » des vivres de réserve. ou des ceintures de flanelle »* UHAM.). 0 Dr. *État de frais :* relevé des sommes dues à officier ministériel à l'occasion d'actes de son ministère. *État de situation* : exposé de l'état de fortune d'une pernne. — *État de lieux*, et (cour.) *des lieux* : description d'un meuble, indiquant l'état de conservation de chacune parties. V. Inventaire. — *État des inscriptions :* copie des scriptions de privilèges ou d'hypothèque subsistant sur registres de la conservation.

II. Situation, manière d'être d'une personne dans la société. 1° (XIIIe). *Vieilli.* Situation dans la société, résultant de profession, de la fortune, du mode de vie. V. Condition, sition. *Être satisfait, mécontent de son état.* « *D'où vient que rsonne en la vie N'est satisfait de son état?* » (LA FONT.). *S'adapter à son état. Remplir les devoirs de son état. Devoir état.* — Théol. Grâce *d'état.* — *Vx.* Condition élevée; uation sociale éminente. « On ne *parle que de ces gens-là, ns sans état, qui n'ont point de maison* » (CHAMFORT). — :. V. Métier, profession. Donner un *état* à *qqn.* V. Établir. *Mon père et ma mère ne m'aidaient guère dans le choix fficile d'un état* » (FRANCE). — Mod. DE SON ÉTAT : de son étier. « Il *est boucher de son état* » (VIGNY). ♦ 2° (1549). . Ensemble de qualités inhérentes à la personne, auxquelles loi civile attache des effets juridiques. V. **Droit** (3). *État sujet français, britannique.* V. Nationalité. *État d'époux, parent, d'allié. État personnel.* V. **Âge,** sexe. *Preuves de tat* : actes de l'état civil. ◇ ÉTAT CIVIL : mode de constaion des principaux faits relatifs à l'état des personnes; rvice public chargé de dresser les actes constatant ces faits. *tes d'état civil.* V. Acte; adoption, décès, divorce, **légitiation,** mariage, naissance. *Registre d'état civil, sur* lequel nt dressés les *actes. Officier de l'état civil* : fonctionnaire argé de l'état civil (en principe le maire ou un adjoint). 3° *Hist.* (fin XIVe). Condition politique et sociale en France, us l'Ancien Régime. *La notion de classe a remplacé celle état. Les trois états :* le clergé, la noblesse et les roturiers. (1375) TIERS ÉTAT [tjɛrzeta], troisième état comprenant ux qui ne sont ni de la noblesse ni du clergé : la classe oyenne (V. Bourgeoisie), les artisans et les paysans. *Députés* tiers état. 0 *Par ext.* (1506, en prov.) *Les états* : les députés, présentants des trois ordres; assemblée formée de ces présentants. *États provinciaux* : assemblée des trois ordres une province. *Pays d'États*, provinces tardivement réunies a couronne et qui avaient encore une assemblée des trois ats, *au* XVIIIe *s. Les pays d'États s'opposaient aux pays élections et aux pays d'imposition.* — (1606) ÉTATS GÉNÉUX : assemblée issue des cours plénières, convoquée par roi pour donner des avis ou voter des subsides. *États généux de 1302, de 1356. Le 17 juin 1789, une partie des députés s* états généraux (Tiers état et une partie du clergé) se *proume Assemblée nationale constituante.* « *La convocation s états généraux de 1789 est l'ère véritable de la naissance peuple. Elle appela le peuple entier à l'exercice de ses oits* » (MICHELET).

III. Manière d'être d'un groupement humain. ♦ 1° (1640). *eilli.* Forme de gouvernement, régime politique social. *état démocratique, monarchique, tyrannique.* « *Le pire s États, c'est l'État populaire* » (CORN.). « *Le plus mauis état social..., c'est l'état théocratique* » (RENAN). Au ns *large* (XVIIIe). *État de nature, état naturel :* état supsé de l'homme avant toute vie sociale (dans les anciennes éories de Hobbes, J.-J. Rousseau, etc.). ♦ 2° (Avec une ajuscule). *Mod.* (fin XVe). Autorité souveraine s'exerçant r l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminés. *État et la nation.* V. Nation. « *L'État est un être énorme, rrible, débile. Cyclope d'une puissance et d'une maladresse signes, enfant monstrueux de la Force et du Droit* » (VALÉRY). *s affaires de l'État* (V. Politique). *Administration des affaires l'État.* V. Administration, gouvernement; **national, social.** *aseignement d'État et enseignement privé. École d'État.* — *éfense de l'État* : défense nationale. *Sûreté de l'État. Servir État. Tyrannie, emprise de l'État. Doctrines sur l'État.* V. irigisme, étatisme; individualisme, libéralisme. *Socialisme État.* « *Si l'État est fort, il nous écrase. S'il est faible, nous rissons* » (VALÉRY). — *Séparation de l'Église et de l'État. eligion d'État. Laïcité de l'État. État libéral, démocratique: talitaire; capitaliste, bourgeois: prolétarien, socialiste.* ◇ HEF D'ÉTAT : personne qui exerce l'autorité souveraine dans n pays. *Le chef de l'État. Ministre, secrétaire d'État. Conseil État.* V. Conseil. *A&ire d'État;* au *fig.* Affaire importante, ave. — HOMME D'ÉTAT : celui qui a une charge, un rôle dans l'État, le gouvernement (homme politique). *Par ext.* Celui qui a des aptitudes particulières pour gérer les grandes affaires de l'État, diriger le gouvernement. *C'est un bon administrateur, mais non pas un véritable homme d'État.* — *Crime d'État :* tentative pour renverser les pouvoirs établis. « *Et d'un mot innocent faire un crime d'État* » (Bon..). — *Coup d'État :* conquête ou tentative de conquête du pouvoir par des moyens illégaux, inconstitutionnels. *Le coup d'État du 18 Brumaire* (1799), par lequel Bonaparte s'empara du pouvoir. « *Le coup d'État était cuirassé, la République était nue* » (HUGO). — *Fig.* Action brusque, violente, contre un ordre de choses établi. *Faire un coup d'État dans sa famille. -Raison d'État* : considération d'intérêt public que l'on invoque pour justifier une action illégale. injuste en matière politique. *Léser des intérêts particuliers au nom de la raison d'État.* — *Fig.* Prétexte, raison donnée pour justifier une action. « Ce *que nous appelons la raison d'État, c'est la raison des bureaux* » (FRANCE). — *Secret d'État.* V. Secret. -- Allus. hist. *L'État, c'est moi :* phrase que Louis XIV aurait prononcée lors de la séance du parlement du 13 avril 1655. — Loc. *Former un État dans l'État :* se dit d'un groupement, d'un parti qui acquiert une certaine autonomie au sein d'un État, échappe plus ou moins à l'autorité gouvernementale. *Dans ce pays, la presse, l'armée forment un Etat dans l'État.* ♦ 3° *(Opposé* aux pouvoirs et services locaux). Ensemble des services généraux d'une nation. V. Gouvernement, **pouvoir** (central); administration, service (public). On *oppose l'État aux communautés locales* (département, commune). *État centralisé, décentralisé. Occuper un emploi permanent dans une administration de l'État* (V. Fonctionnaire). — *Finances de l'État. Dépenses de l'État :* dépenses publiques. *Budget de l'État. Impôt d'État (opposé* à impôts locaux). — *Voyager aux frais de l'État* (Cf. *fam.* Aux frais de la princesse). — *Activités économiques de l'État.* V. Établissement (public), office, régie, service (public), société (nationale). *Biens de l'État; domaine de l'État,* V. Domaine. *Entreprise, industrie, monopole d'État* (V. Étatiser). « *Il envisagea la substitution en France d'un monopole d'État à ce monopole privé* » (ROMAINS). *Chemins de fer de l'État. Capitalisme d'État. 0* En appos. *(ou* comp.). *L'État-patron,* l'État en tant qu'employeur. *L'État-providence.* ♦ 4° UN ÉTAT : groupement humain fixé sur un territoire déterminé soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale. V. **Empire,** nation, pays, puissance, **royaume.** *Grands, petits États. Territoire, étendue, frontières d'un État. État tampon. Divisions territoriales d'un État* : province, région. « *Chaque État a ses lois, Qu'il tient de sa nature, ou qu'il change à son choix* » **(VOLT.).** — *Les États d'un monarque, d'un tyran.* — Dr. internat. pub. *États à capacité internationale normale :* États souverains. *État unitaire :* centralisé ou décentralisé. *État fédéral, fédératif. L'U.R.S.S., État multinational. État protégé.* V. Protectorat. *État sous mandat. Associations d'États* : union réelle; confédération. *États associés. Colonies d'un État.* V. Colonie, empire. *État membre d'une communauté internationale* (Cf. Société des Nations: Organisation des Nations Unies). — *Relations entre États :* affaires étrangères, diplomatie, relations internationales, traité. — *Conflits entre États.* V. Guerre. 0 (Dans un nom d'État) *État libre d'Irlande. Etats pontificaux.* — (1776). *États-Unis d'Amérique* (United States of America) : État fédéral d'Amérique du Nord, situé entre le Canada et le Mexique. Ellipt. *Les États-Unis. Habitant des États-Unis.* V. Américain, **étatsunien.** ◇ ANT. (du 1) Devenir. évolution. Action (gram.).

ÉTATIQUE [etatik]. *adj.* (1918 ; de *état*). Qui concerne l'État. *L'appareil étatique,* d'État. *Le dirigisme étatique.*

ÉTATISATION [etatizasjɔ̃]. *n. f.* (1926; de *étatiser*). Système économique dans lequel l'État gère certains services à caractère industriel, commercial, agricole. V. Dirigisme, socialisme (d'État). 0 Action d'étatiser une entreprise. V. Nationalisation. ◇ ANT. *Privatisation.*

ÉTATISER [etatize]. *v. tr.* (v. 1942; *étatifier,* 1916; de *état*). Transformer en administration d'État ; faire gérer par l'État. *Étatiser une entreprise, une usine. Étatiser le commerce* (V. aussi Nationaliser). *Entreprise étatisée.* ◇ ANT. *Privatiser.*

ÉTATISME [etatism(ə)]. *n. m.* (v. 1880; de état). Doctrine politique préconisant l'extension du rôle, des attributions de l'État à toute la vie économique et sociale. V. Dirigisme, planification; collectivisme, communisme, socialisme (d'État). ◇ ANT. *Individualisme. libéralisme: anarchisme.*

ÉTATISTE [etatist(ə)]. *adj.* et *n.* (1907; de *étatisme).* Relatif à l'étatisme. *Doctrine étatiste.* — Partisan de l'étatisme.

ÉTAT-MAJOR [etamaʒɔʀ]. *n. m.* **(1676;** de état, et *major).* ♦ 1° *Ancienn.* Liste, état d'officiers supérieurs. ♦ 2° *Mod.* Ensemble des officiers et du personnel attachés à un officier supérieur ou général comme agents d'élaboration et de transmission des ordres. V. Commandement. *État-major d'un*

bataillon, d'un régiment. État-major de division, d'armée, composé d'un *état-major* général divisé en bureaux. *État-major de la Défense nationale. Chef d'état-major.* « *L'état-major est vraiment un cerveau sans lequel aucune action des bataillons n'est possible* » (MAUROIS). — *Carte d'état-major* : carte. de France au 1/80 000e, dressée par le service de l'état-major. 0 Mar. *État-major général,* comprenant le cabinet du chef d'état-major général (vice-amiral), quatre bureaux et des services. — *État-major d'un navire* : ensemble des officiers. ♦ 3° (v. 1840). Ensemble des collaborateurs immédiats d'un chef. *L'état-major d'un ministre, d'un directeur d'usine.* ◇ Ensemble des personnages les plus importants d'un groupe. *L'état-major d'un parti, d'un syndicat, d'une entreprise.* V. **Direction, tête.**

ÉTAU [eto]. *n. m. (Estau,* 1611; plur. d'*étoc,* d'*estoc,* avec infl. de *étaux,* plur. de *étal).* Presse formée de deux tiges de fer ou de bois terminées par des *mâchoires, mors,* qu'on rapproche à volonté à l'aide d'une vis. de manière à assujettir solidement les objets que l'on veut travailler. *Étau d'établi. Étau à main des serruriers.* **V. Tenaille** *(à* vis). *Étau limeur,* machine-outil. 0 Loc. Être *pris, serré comme dans un étau. Les bras d'un piège* « *ont happé dans leur choc terrible la petite patte... et la tiennent prisonnière dans leur formidable étau* » (PERGAUD). 0 *Douleur dont l'étau se resserre. L'étau se resserre de plus* **en** *plus autour des assiégés.* **V. Cercle, étreinte.**

ÉTAYAGE [etɛjaʒ], **ÉTAYEMENT** [etɛjmɑ̃] ou **ÉTAIEMENT** [etɛmɑ̃]. *n. m.* (1864,-1459; repris 1756; de étayer). *Techn.* Action d'étayer; opération par laquelle on étaie. *Les travaux d'étayement. L'étayage d'une maison.*

ÉTAYER [eteje]. *v. tr.;* conjug. *payer* (XIIIe; de *étai 2).* ♦ 1° Soutenir à l'aide d'étais. V. Accoter, appuyer, **arc-bouter, caler, chevaler, consolider, étançonner, étrésillonner, renforcer, soutenir.** *Étayer* **un mur, une voûte, un** *plafond.* — Pronom. « *D'énormes arbres si pressés entre eux que, sciés à leurs bases, ils s'étayent les uns les autres sans pouvoir tomber* » (VILLIERS). ♦ 2° *Fig.* V. Appuyer, soutenir. « *Maintenant pour étayer la société, nous n'avons d'autre soutien que l'*égoïsme » (BALZ.). « Nous gagnons *rarement* à étayer d'un mensonge une erreur ou un *échec* » (BERNANOS). Pronom. « *Rien n'est parfait, mais fout se tient, s'étaye, s'entrecroise* » (FRANCE). ◈ ANT. Miner, ruiner, *saper.*

ET CETERA ou ET CETERA [etsetera]. *loc. et n. m.* **(1370;** lat. « et les autres choses »). ♦ 1° Et le reste (Rarement écrit en toutes lettres; abrév. etc.). *«L'intelligence explique (Taine, Bourget, etc.)* » *(GIDE).* ♦ 2° *N. m.* invar. *Des et cætera.*

ÉTÉ [ete]. *n. m. (Estet,* **1080; lat.** *æstas, -atis.* **V. Estival).** Saison la plus chaude de l'année qui suit le printemps et précède l'automne. *Dans l'hémisphère Nord, l'été commence au solstice de juin* (21 ou 22) et se *termine à l'équinoxe de septembre (22, 23). Pendant les chaleurs d'été.* V. Canicule. « *Midi. roi des étés...* » (LEC. DE LISLE). Le *soleil d'été. Été pourri,* pluvieux. *Vacances* **d'été (V. Estiver; estivant).** *Migration des troupeaux pendant* **l'été. V. Estivage,** transhumance. *Tenue d'été,* légère. — Par ext. *L'été de la Saint-Martin,* derniers beaux jours qui se montrent parfois à l'arrière-saison, vers le 11 novembre. En Amérique du Nord. *L'été indien ou. au* Canada. *L'été des sauvages. des Indiens. 0 Fam.* Bel étk chaud. *Nous n'avons pas eu d'été cette année.* ◈ ANT. *Hiver.* — HOM. *Été* (p. p. de être).

ÉTEIGNOIR [eteɲwaʀ]. *n. m.* **(1552;** de *éteindre).* ♦ 1° Ustensile creux en forme de cône qu'on pose sur une chandelle, une bougie, un cierge, pour l'éteindre. « *Ces éteignoirs énormes dons lesquels les laquais étouffaient autrefois leurs torches* » (JALOUX). -En *éteignoir* : en forme de cône, pointe en haut. V. **Entonnoir (en).** « *Deux tours rondes, coiffées de toits en éteignoir* » *(GAUTIER).* ♦ 2° *Fig. Ce* qui arrête l'élan de l'esprit, de la gaieté. 0 (Personnes) V. **Rabat-joie.** *Il est toujours triste, c'est un éteignoir.*

ÉTEINDRE [etɛ̃dʀ(ə)]. *v. tr;* **conjug.** *peindre (Esteindre,* 1160; lat. pop. **extingere,* class. *extinguere).*

I. ♦ 1° Faire *cesser* de brûler. *Éteindre le feu. Jeter des cendres, du sable sur un foyer pour l'éteindre.* V. Étouffer. « *L'incendie fut terrible, on l'éteignit à grand-peine* » (HUGO). *Éteindre une bougie, une chandelle, une torche.* — Faire cesser d'éclairer. *Éteindre une lampe, la lumière, l'électricité. Éteignez tout.* — Absolt. « *L'interrupteur était près de la porte, il éteignit et gagna le lit à tâtons* » (SARTRE). ♦ 2° *Fig.* Diminuer l'ardeur, l'intensité de; faire cesser d'exister. 0 En parlant de ce qui est comparé à un feu, à une flamme. V. Apaiser, calmer, diminuer. *Une soif qu'on ne peut éteindre.* V. Inextinguible. *Éteindre l'ardeur de la fièvre, la douleur.* V. Assoupir, **endormir.** ◇ *Par exf.* Rendre moins vif. V. Adoucir, **affaiblir.** *Le soleil éteint les* couleurs. V. Effacer, faner. Littér. « *L'agonie éteignit sa prunelle hagarde* » (HUGO). — Affaiblir *(un* son). « *Je me promettais d'éteindre le son de mn voix comme le bruit de mes pas* » (BAUDEL.). ◇ *(Choses abstraites)* **V. Abolir, affaiblir, détruire.** « *Les larmes de la reine ont éteint cet espoir* » (RAC.). V. Effacer, **étouffer.** *La mystique de la paix* « *peut totalement éteindre, chez ceux qui en sont atteints, le sentiment du juste* » (BENDA). 0 Dr. *Éteindre droit, une obligation.* V. **Annuler.** *Éteindre une dette.* V. **Acquitter,** amortir.

II. S'ÉTEINDRE. v. pron. ♦ 1° **Cesser de brûler.** *Faute combustible. d'aliment, le feu s'éteint.* V. Mourir. *Laisser feu s'éteindre,* et avec ellipse du pronom *Laisser éteindre le feu.* « *Les fusées d'un bouquet explosent et s'éteignent* (MAUROIS). ♦ 2° *Fig.* Perdre son éclat, sa vivacité. « *Le grand noir de la prunelle, qui tantôt s'éteint dans la rêverie, tantôt luit en vrille* » (SUARÈS). 0 (Sons, bruits) V. Disparaître. *Son qui diminue et s'éteint.* « *L'enfant les écoute longuement* (les sons) *un à un, diminuer et s'éteindre* » (R. ROLLAND 0 *(Abstrait).* V. Affaiblir (s'), mourir, passer. Son *souvenir s'éteindra jamais.* « *Avec le temps, la passion des grands voyages s'éteint* » (NERVAL). ♦ 3° *(Personnes).* Mourir doucement; *par euphém.* Mourir. V. Expirer, mourir. *Il s'éteignit dans les bras de sa fille. Vieillard qui s'éteint.* — *Race, famille qui s'éteint* : qui ne laisse pas de descendance. Finir. « *Les restes d'une race gigantesque qui s'éteignent homme par homme et pour toujours* » (VIGNY).

◈ ANT. **Allumer. aviver, brûler;** *briller, éclairer.*

ÉTEINT, EINTE [etɛ̃, ɛ̃t]. *adj.* (V. **Éteindre).** ♦ 1° *Ce ne* brûle. n'éclaire plus. *Chaudière éteinte.* — *Voiture à circule, bateau qui navigue tous feux éteints.* — *Astre éteint* V. Mort. *Volcans éteints.* — Par anal. *Chaux* éteinte* (opposé à chaux **vive).** ♦ 2° *Fig.* Qui a perdu son éclat, sa vivacité. Couleur *éteinte.* V. Décoloré, effacé, pâle, passé. Yeux *éteints* V. Morne. — Par anal. *Voix éteinte* : si faible qu'on peut à peine l'entendre. V. Étouffé. « *Il ne m'en coûte que de par d'une voix lente et éteinte* » (LACLOS). « *Je ne sais quelle odeur fanée, quel parfum éteint* » (ALAIN-FOURNIER). ♦ 3° *(Abstrait).* Qui est affaibli ou supprimé. *«La pitié était éteinte ou muette* (MICHELET). ♦ 4° *(Personnes).* Qui est sans force, sans expression (par fatigue, maladie). V. Apathique, atone, fatigué. « *C'était une figure éteinte et triste, avec de petits yeux fanés* (DAUD.). V. Morne. ◈ HOM. Étain.

ÉTENDAGE [etɑ̃daʒ]. *n.* m. (1756; de *étendre). Rare Techn.* Action d'étendre pour faire sécher. *L'étendage linge.* 0 Cordes, perches sur lesquelles on étend les objets à sécher.

ÉTENDARD [etɑ̃daʀ]. *n. m. (Estendart,* 1080; frq. **standhard)* ♦ 1° *Ancienn.* Enseigne de guerre. V. Drapeau. *Spécialt.* Enseigne d'un régiment de cavalerie. *0 L'étendard les étendards,* symbole de la patrie, d'un Etát, **d'un** empire. V. Drapeau. « *Contre nous de la tyrannie L'étendard sanglant* est *levé* » (LA MARSEILLAISE). 0 Fig. Signe de ralliement symbole d'un parti. d'une *cause. Se ranger. combattre sous les étendards de... Des opinions* « *qui sont des étendards auxquels les nations se rallient* » (VOLT.). *Louise Labbé* « *l'étendard des revendications féminines les plus justes* (HENRIOT). ♦ 2° *Bot.* Nom du pétale postérieur dans une corolle de papilionacée *(vexillum).*

ÉTENDOIR [etɑ̃dwaʀ]. *n. m.* (1680; de *étendre).* Ce sert à étendre. *Étendoir pour le séchage du linge.* 0 Endroit où **l'on** étend ce qu'on veut faire sécher.

ÉTENDRE [etɑ̃dʀ(ə)]. V. *tr.;* **conjug.** *tendre.* V. **Rendre** *(Esfendre,* déb. XIIe; lat. *extendere).*

I. ♦ 1° Déployer (un membre, une partie du corps) dans sa longueur (en l'écartant du corps, etc.). V. Déplier, **étendre,** développer. *Étendre les bras, les jambes.* V. Allonger, étirer. « *Elle marchait en étendant vers elle sa main droite d'une manière qui faisait songer à une aveugle* » (GREEN). V. **Tendre -L'oiseau étendait les ailes.** V. Déployer, **éployer.** ♦ 2° Placer à plat ou dans sa plus grande dimension (ce qui était plié). ◇ *Étendre du linge, le* placer sur des cordes, sur un étendoir, pour qu'il *y* sèche. « *Cunégonde et la vieille, qui étaient ses serviettes sur des ficelles pour les faire sécher* (VOLT.). — *Étendre un rouleau de parchemin sur la table.* Dérouler, étaler. *Étendre un tapis sur le parquet.* V. Mettre. Par métaph. « *Le soleil sur l'herbe étendait devant eux une nappe éblouissante* » (MART. du G.). ♦ 3° Coucher (qqch.) *tout* de *son* long. *Étendre un blessé sur un lit. Étendre un homme sur le carreau.* V. Abattre. Fam. *Boxeur qui étend son adversaire pour le compte. 0 Fig. (arg.* scol.) V. Coller, **refuser.** *Examinateur qui étend un candidat. Se faire étendre au bachot.* ♦ 4° Rendre (qqch.) plus long, plus large; faire couvrir *une* surface plus grande *à. Étendre une chose dans sa longueur, dans sa largeur. Étendre un métal à la filière* **Allonger, étirer.** *Étendre du beurre sur du pain; une pâte enduit sur* une *surface.* V. Appliquer, étaler. 0 Par ext. *Étendre une solution,* en y ajoutant du dissolvant. *Étendre du vin,* en l'additionnant d'eau. **V.** Délayer, diluer. ♦ 5° Rendre plus grand. V. Accroître, agrandir, augmenter, **développer,** élargir. *Étendre son empire, sa puissance, son action, son influence, sa fortune, ses affaires. Étendre le champ de ses expériences, la sphère de* son *activité.* « Ces années (précédant 1 *mûr) lui permettent d'étendre, d'approfondir, de corriger la connaissance de la vie et des hommes* » (ROMAINS). *Étendre*

relations, le cercle de ses relations. Étendre les bienfaits la science, d'une découverte à tous les pays. V. Propager, pandre.

11. S'ÉTENDRE. Y. *pron.* ♦ 1° Augmenter en surface. Tissu *s'étend* au *lavage.* V. Détendre (se), donner, élargir (s'). *che qui s'étend. L'ombre des arbres s'étend le soir.* V. *longer* (s'), grandir. — Fig. *L'obscurité, la nuit s'étend. Un silence pieux s'étend* sur *la nature* (pendant la nuit) » (AMART.). ♦ 2° *(Personnes).* V. **Allonger (s'), coucher (se).** *'tendre sur un lit, sur un canapé.* « *Elle voulut s'étendre un t et ne se réveilla que le lendemain, nu petit jour* » *(CAMUS).* 3" Avoir une certaine étendue; couvrir, occuper un certain espace. *La forêt s'étend depuis le village jusqu'à la rivière.* **Aller (jusqu'à), continuer.** *Des rangées d'arbres s'étendaient long d'un fleuve.* **V. Border, côtoyer, longer.** « *La jetée tend devant lui, comme l'amorce d'une route inachevée* » (UYS). *S'étendre à perte de vue.* Par ext. *Aussi loin que vue peut s'étendre.* **V. Embrasser.** ♦ 4° *Fig.* **Prendre de** <tension. de l'ampleur. V. **Augmenter, croître: développer**). *Ses connaissances se sont étendues. 'Le mal s'est étendu. Aggraver* (s'). « *Si l'épidémie s'étend, la morale s'élargira :si* » (CAMUS). **0 (Personnes)** *S'étendre sur un sujet :* le velopper longuement. *Il s'étend trop là-dessus.* V. Attarder). « *Le temps ne me permet pas de m'étendre plus longuement* » (STE-BEUVE). 0 (Choses) *S'étendre à, jusqu'à, sur.* Aller (jusqu'à), appliquer (s'), couvrir, embrasser. Cette *omination s'est ensuite étendue à l'ensemble. La domination romaine s'est étendue sur tout le monde méditerranéen.* Exercer (s'), répandre (se); régner. « *Et sa bonté s'étend toute la nature* » (RAC.).

◈ ANT. Abréger, *borner, diminuer, limiter, raccourcir, restreindre.*

ÉTENDU, UE [etãdy]. *adj.* (XIII[e] ; *v.* Étendre). ♦ 1° Qu'on étendu ou qui s'est étendu. Un *aigle aux ailes étendues.* **Déployé. Un** *homme, un corps étendu de tout son long.* **Couché, gisant.** « *Antoine Mesurat dans son fauteuil, les ibes étendues* » *(GREEN). 0 Couleurs étendues. V.* trempe. ♦ 2° *Didact.* Qui a de l'étendue. « *De cela seul un corps est étendu en longueur, largeur et profondeur, is avons raison de conclure qu'il est une substance* » (DESTES). ♦ 3° Qui a une grande étendue. V. Grand, large, **g,** spacieux, vaste. *Forêt très étendue. Vue étendue. 0 . La signification la plus étendue.* **V. Extensif.** *L'attribut plus étendu que le sujet* : il s'applique à un plus grand nbre d'êtres, d'objets. *Vocabulaire étendu. Connaissances ndues.* « *Il est rare qu'un génie étendu choisisse en lui le illeur* » (MALRAUX). ◈ ANT. Borné, bref, court, petit, réduit, treint.

ÉTENDUE [etãdy]. *n. f.* (XV[e] ; a éliminé *étente, estente* e-XVI[e]) ; d'un p. lat. *extendita,* de *extendere.* **V. Etendre).** 1° *Philo.* Qualité des corps d'être situés dans l'espace et n occuper une partie. V. **Extension.** *Tour corps, tout objet tériel* a *de l'étendue* (V. Étendu, 2°). 0 Portion d'espace occupe **un corps. V. Dimension, grandeur, surface, volume.** *tendue à trois dimensions et la masse sont les propriétés damentales des corps.* « *Toutes les sensations participent l'étendue; foutes poussent dans l'étendue des racines plus moins profondes* » (BERGSON). ♦ 2° Cour. L'espace perptible, visible; l'espace occupé par qqch. V. Superficie, face; *largeur, longueur.* « *Jusqu'ici la grandeur d'un conquêt était géographique. Elle SE mesurait à l'étendue des tersires vaincus* » *(CAMUS). Dans l'étendue de la circonscription, la juridiction.* « *La sublimité des grands horizons, l'étendue nitée des savanes,* l'infini *du désert de l'océan* » (STERE). V. Horizon. ♦ 3° Mus. *Etendue d'une voix, d'un trument* : écart entre le son le plus grave et le son le plus u. V. Diapason, registre. *Voix qui a de l'étendue.* V. **ipleur.** ♦ 4° *(Temps). V.* **Durée.** *Étendue de la vie.* ♦ *(Abstrait).* **V. Ampleur, développement, longueur.** *Donner s d'étendue à un développement. Mesurer toute l'étendue n mal, d'une catastrophe.* **V. Immensité, importance, portée.** *guerre* « *sera un événement entièrement nouveau dans le nde par la profondeur et l'étendue du désastre* » (ROMAINS). *croître l'étendue de ses connaissances, de ses activités. V.* **amp, domaine, sphère.** *L'étendue de ses pouvoirs, de ses its.* V. Capacité, compétence. *Le cours* « *embrassera la érature française dans foute son étendue* » (STE-BEUVE).

ÉTERNEL, ELLE [eternel]. *adj.* et *n. m.* (XII[e] ; lat. *æteris*)

. (Sens fort). *Didact.* ou *Relig.* ♦ 1° Qui est hors du temps, n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin. *Dieu conçu comme éternel. Le Père éternel. LES idées platoiennes sont éternelles et immuables. Croire en des lois, des valeurs absolues et éternelles. Pour les matérialistes, natière est éternelle.* « *Je vois bien qu'il y a dans la nature être nécessaire, éternel et infini* » (PASC.). 0 *Relig.* Qui **nt à la nature** de l'être éternel. V. **Divin.** « **Éternelle justice,** *me impénétrable...* » (VOLT.). ♦ 2° *N. m.* L'ÉTERNEL : **eu.** *Invoquer, louer l'Éternel.* « *Je renie les blasphèmes que les défaillances de la dernière heure pourraient me faire prononcer contre l'Éternel* » (RENAN). Loc. fam. *C'est* un *grand pécheur, un grand voyageur devant l'Éternel :* il pèche, il voyage beaucoup (probabl. de la IOC. bibl. Comme Nemrod, *grand chasseur devant l'Éternel : en sa* présence). ♦ 3" N. m. Ce qui a une valeur d'éternité; ce qui est éternel. « *Rien de plus légitime que l'indignation d'un Bossuer ou d'un Pascal devant cette folie qui nous porte à sacrifier l'éternel nu périssable* » (MAURIAC). **V. Éternité.** « **Je** *n'ai rien à foire des idées ou de l'éternel. Les vérités qui sont à ma mesure, la main peut les toucher* » *(CAMUS).*

II. *Cour.* ♦ 1° Qui est de tous les temps, que l'expérience humaine reconnaît avoir toujours existé et devoir toujours exister. V. Continuel. *La vie est un éternel recommencement.* « *L'histoire et la légende ont le même but, peindre sous l'homme momentané l'homme éternel* » (HUGO). — *L'éternel féminin :* les caractères, supposés immuables et éternels, de la psychologie féminine. « *L'éternel masculin et l'éternel féminin sont, pour une large part, l'œuvre des contingences sociales* » (J. ROSTAND). ♦ 2° Contre qui le temps ne peut rien; sans fin. **V. Infini, perpétuel.** « *Il est indubitable que le temps de cette vie n'est qu'un instant, que l'état de la mort est éternel* » (PASC.). « *Dans la nuit éternelle emportés sans retour* » (LAMART.). — Poét. *Le repos, le sommeil éternel* : la mort. — Relig. *La vie éternelle; le salut éternel. Les flammes éternelles de l'enfer.* ♦ 3° Qui dure très longtemps, dont on ne peut imaginer la **fin. V. Constant, durable, impérissable, indestructible.** *Serments, regrets éternels.* « *Je suis persuadé que, si l'on ne changeait pas, les amours seraient éternelles; mais chacun SE transforme de son côté* » *(NERVAL).* « *Rien n'est éternel, pas même la reconnaissance* » (RENARD). — *Rome, la Ville éternelle. Les neiges, les glaces éternelles* : qui ne fondent pas, ne sont pas saisonnières. ♦ 4° *(Avant le nom).* Qui ne semble pas devoir finir; qui ennuie, fatigue par la répétition. V. Continuel, **incessant, interminable, perpétuel, sempiternel.** *Je suis lassé de ses éternelles récriminations. 0* Qui est toujours dans le même *état. C'est un éternel mécontent.* ♦ 5° *(Avant le nom:* précédé le plus souvent de **l'adj. poss.**). Qui se trouve continuellement associé à qqch., à qqn. V. Inséparable. «*Léonor et son éternelle gouvernante, allant un marin à l'église* » (LESAGE). « *L'éternelle serviette pleine de* papiers *et de livres lui battait contre le flanc* » (DUHAM.).

◈ ANT. Bref, court, éphémère, fragile, fugitif, périssable, précaire. temporaire. Temporel, terrestre.

ÉTERNELLEMENT [eternelmã]. *adv.* (126.5; de *éternel*). D'une manière éternelle. ♦ 1° Hors du temps. « *L'Écriture dif que le Christ demeure éternellement* » (PASC.). ♦ 2° De *tout* temps, *toujours. La loi du plus fort s'impose éternellement.* ♦ 3° **Sans fin. V. Indéfiniment.** « *Ah! faut-il éternellement souffrir. ou fuir éternellement le beau?* » (BAUDEL.). ♦ 4° Sans cesse, continuellement. *Allez-vous rester là éternellement?* **V. Interminablement, toujours. 0** *Péj.* V. Perpétuellement, **sempiternellement.** « *M. Eyssette, de le voir éternellement la larme à l'ail, avait fini par le prendre en grippe* » (DAUD.).

ÉTERNISER [eternize]. *v. tr.* (1544 ; du lat. *æternus* « éternel »). ♦ 1° *Littér.* Rendre éternel., faire durer sans fin. **V. Immortaliser, perpétuer.** *Cette découverte éternisera la mémoire de ce grand savant.* « *Je me sens né pour éterniser mon nom par des ouvrages d'esprit* » (LESAGE). ♦ 2° Cour. Prolonger indéfiniment, **traîner** en longueur. V. Durer (faire). *Éterniser un procès. Je ne veux pas éterniser la discussion.* « *Fuis! Va-t'en!... Mais, par charité, n'éternise pas mon supplice!* » (COURTELINE). ♦ 3° **S'ÉTERNISER.** Y. *pron.* Devenir *éternel; se* perpétuer, *se* prolonger. *La guerre s'éternise, on n'en voit pas la fin.* « *Il n'y a rien de tel pour s'éterniser que les situations fausses* » (GIDE). 0 *Fam.* Demeurer indéfiniment, s'attarder trop longtemps. « *Mon père n'accepterait pas, lui qui, d'ailleurs, ne restait jamais longtemps où que ce fût, de s'éterniser dans (ce) séjour* » (DUHAM.). *0 Littér. Se* rendre éternel dans la mémoire des hommes. V. **Immortaliser (s').** *S'éterniser par ses hauts faits, par une action remarquable.* ◈ ANT. **Abréger.** *Passer.*

ÉTERNITÉ [eternite]. *n. f.* (XII[e] ; lat. *æternitas*).

I. *(Pris absolument).* ♦ 1° Durée qui n'a ni commencement ni fin, qui échappe à toute détermination chronologique (surtout dans un contexte religieux). « *La notion de l'éternité se dégage pour nous du monde intérieur* » (HUGO). « *Il songeait à l'éternité future, étrange mystère: à l'éternité passée, mystère plus étrange encore* » (HUGO). « *Quelle liberté peut exister au sens plein, sans assurance d'éternité?* » *(CAMUS).* ♦ 2° Durée ayant un commencement, mais point de fin; *relig.* La vie future. Songer *à vous préparer pour l'éternité.* « *Bientôt mes yeux aussi se fermeront pour l'éternité* » (FRANCE). ♦ 3° *Par exagér.* Un temps fort long. *Cela a duré une éternité. Cette heure d'attente m'a paru une éternité.* — (Plur. emphat.) *Il* y a *des* **éternités** *que tu m'as* promis *de le foire.* ♦ 4° DE TOUTE ÉTERNITÉ : depuis toujours, de temps immémorial.

II. (L'éternité de...). Caractère de ce qui est éternel. *L'éternité de Dieu. L'éternité d'une vérité.* « *Soit que jaie admis ou rejeté l'éternité de la matière...* » (VOLT.).

◇ ANT. Brièveté.

ÉTERNUEMENT [eternymã]. *n. m.* (1238; de *éternuer*). Expulsion réflexe, brusque et bruyante, d'air par le nez et la bouche, provoquée par une irritation de la muqueuse nasale. V. **Sternutation.** *Bruit de l'éternuement* (traditionnellement noté *Atchoum!).* « *Un spasme involontaire comparable* à l'éternuement » (BAUDEL.).

ÉTERNUER [eternye]. *v. intr. (Esternuer,* XII^e^; lat. *sternutare*, fréquent. de *sternuere).* Faire un éternuement, *Poudre, fumée, poivre, herbe qui font* **éternuer. V. Sternutatoire.** « *L'autre qui, depuis trois heures, éternue à se faire sauter le crâne et jaillir la cervelle* » (BEAUMARCH.). « *Dieu vous bénisse!* », « *A vos souhaits!* », *formules que l'on adresse à celui qui éternue.*

ÉTÉSIEN [etezjẽ]. *adj. m.* (1542; *étésies,* **1539; lat.** *etesiæ*, gr. *etêsioi*, sous-ent. *anemoi* « (vents) périodiques, annuels », de *etos* « année »). Didact. *Vents étésiens,* vents du nord qui soufflent dans la Méditerranée orientale chaque année pendant la canicule.

ÉTÊTAGE [etɛtaʒ] ou **ÉTÊTEMENT** [etɛtmã]. *n. m.* (1870,-1701 ; de *étêter*). Action d'étêter. *Étêtement des arbres fruitiers.*

ÉTÊTER [etete]. *v.* II. (1288 ; de é-, et *tête*). Couper la tête de (un arbre). V. Décapiter, **écimer.** *Étêter des saules.* « *Étêté et ébranché jusqu'au tronc* » (ROMAIN~). ◇ Par anal. *Étêter un clou, une épingle. Etêter les morues, les sardines* (pour la mise en conserve).

ÉTEUF [etœf]. *n. m.* (v. 1440; *stui,* fin XII^e^; *0.* i., p.-ê. germ.). *Ancienn.* Petite balle pour jouer à la longue paume.

ÉTEULE [etœl]. *n. f.* (*Esteule,* 1690; forme de *stuble, estuble, 1120;* bas lat. *stupulas,* lat. class. *stipula* « tige des céréales »). *Agric.* Chaume qui reste sur place après la moisson. « *Enlevé l'or des blés, il reste l'argent des éteules* » (RENARD).

ÉTHANE [etan]. *n. m.* (fin XIX^e^ ; de *éth*(er), et suff. *-ane*). Gaz combustible, hydrocarbure saturé (C_2H_6), de densité 1,057 (deuxième *terme* de la série). *L'alcool, le glycol, les acides acétique et oxalique, les éthylamines sont des dérivés de l'éthane.*

1. **ÉTHER** [etɛr]. *n. m. (Ethere,* XII^e^ ; lat. *æther, gr. aithêr).* ♦ 1° Cher *les Anciens.* Fluide très subtil que l'on supposait régner au-dessus de l'atmosphère. *L'éther, élément du feu.* ♦ 2° *Poét.* L'air le plus pur, et *par ext.* Les espaces célestes. V. **Air, ciel, espace, infini.** « *L'harmonieux éther, dans ses vagues d'azur, Enveloppe les monts d'un fluide plus pur* » (LAMART.). *Un songe «rêvé en des éthers couleur de diamant* » (VILLIERS). ♦ 3° *Phys.* (1703). Milieu subtil qui imprègne tous les corps et vibre sous l'action d'une source lumineuse. « *Jusqu'à l'éther,* — *si éther est un nom qui convienne encore à l'espace ondulatoire* » (VALÉRY).

2. **ÉTHER** [etɛr]. *n. m.* (1834 ; mot all. (1830), du lat. *æther;* Cf. le précéd.). ♦ 1° *Anc. chim.* Tout composé volatil résultant de la combinaison d'acides avec des alcools. Mod. *Éthers-oxydes* de formule R-O-R' (R et R' étant des radicaux hydrocarburés). REM. On dit aujourd'hui simplement : *ÉTHER. Éther-sels :* ancien nom des *esters**. ♦ 2° *Cour. Éther ordinaire,* appelé dans le *commerce éther sulfurique,* et absolt. *éther* ($C_2H_5)_2O$. Liquide incolore d'une odeur forte caractéristique, très volatil, peu soluble dans l'eau mais soluble dans l'alcool, de densité *0,736. L'industrie utilise l'éther comme solvant. L'éther est très employé en médecine et en chirurgie comme antiseptique et surtout comme anesthésique. Respirer de l'éther, s'intoxiquer à l'éther.* V. **Étherisme, éthéromanie.**

ÉTHÉRÉ, ÉE [eteRe]. *adj.* (XV^e^ ; lat. *æthereus, gr. aitherios).* ♦ 1° Qui est de la nature de l'éther, qui appartient à l'éther (1). *Substance éthérée.* — Poét. et VX. *La voûte éthérée, la* voûte des cieux. ♦ 2° *Littér.* **V. Aérien, délicat, irréel, léger, surnaturel, vaporeux.** *Créature éthérée. Sentiments éthérés,* qui s'élèvent au-dessus des choses terrestres. V. **Élevé, pur, sublime.** *<~L'ascension sur la montagne a quelque chose d'éthéré, de surnaturel, de lumineux qui vous enlève à la terre* » (GAUTIER). « *La personne très aimable, mais peu éthérée, qu'était Madame Sabatier* » (HENRIOT). ◇ ANT. *Bas,* matériel, terre-à-terre.

ÉTHÉRIFICATION [eteRifikasjõ]. *n. f.* (1815; de *éthérifier*). Chim. *(vieilli).* Conversion d'un alcool ou d'un phénol en éther-sel. V. **Estérification.**

ÉTHÉRIFIER [eteRifje]. *v. tr.* (1842; de *éther*). *Chim.* Convertir, transformer en éther. V. Estérifier.

ÉTHÉRISATION [eteRizasjõ]. *n. f. (1846,* chim.; de *éthériser*). *Méd.* Anesthénie générale obtenue par inhalation d'éther (éthylique).

ÉTHÉRISER [eteRize]. V. *tr.* (1855; chim., 1842; de *éther). Méd.* Insensibiliser par l'éther. V. Anesthésier. *Ériser un malade.*

ÉTHÉRISME [eteRism(ə)]. *n. m.* **(1855;** de *éther).* Intoxication par i'éther, caractérisée par un état d'ivr d'euphorie. V. Éthéromanie.

ÉTHÉROMANE [eteRɔman]. *adj.* et *n.* (1890; de é et *-mane*). Personne qui fait de l'éther un usage inv (toxicomane).

ÉTHÉROMAN~E [eteRɔmani]. *n. f.* **(1890;** de *éthe* -manie). Accoutumance (toxicomanie) à l'éther pris boissons, inhalations ou injections. V. Éthérisme.

ÉTHIOPIEN, IENNE [etjɔpjẽ, jɛn]. *adj.* **(1756;** de *É pie).* D'Éthiopie. V. **Abyssin.** *Langue éthiopienne* (V. **A rique).** — Subst. (1512). *Un Éthiopien.*

ÉTHIQUE [etik]. *n. f. et ndj.* (XIII^e^ ; *lat. ethica,* gr. *êth éthiké,* de *ethos* « mœurs »). ♦ 1° *N. f. Philo.* Science morale; art de diriger la conduite. V. Morale. « *L'ét bourgeoise ne dérive pas de la Providence : ses règlen universels et abstraits sont inscrits dans les choses* » (SAR — Ouvrage de morale. ♦ 2° *Adj.* (1553; lat. *ethicus*). *Di* Qui *concerne* la morale. *Préceptes, jugements éthiques. bouddhisme et le christianisme, religions éthiques plus métaphysiques* » (MALRAUX). ◇ HOM. Étique.

ÉTHMOÏDAL, ALE, AUX [etmɔidal, o]. *adj.* (1701 *ethmoïde*). *Anat.* Qui appartient ou se rapporte à l'éthm *Sillon éthmoïdal. Veines éthmoïdales. Les os ethmoïd* qui constituent l'ethmoïde.

ETHMOÏDE [etmɔid]. *n. m.* (XVI^e^ ; gr. *éthmoeidês êthmos* « crible », et *eidos* « forme »). *Anar.* Os impair base du crâne, situé en avant du sphénoïde, dont la p supérieure, horizontale. criblée de oetits trous. form plafond des fosses nasal&, et dont les parties latérales con rent à former les parois internes des orbites et les p externes des fosses nasales. Adj. *L'os ethmoïde.*

ETHNARCHIE [etnarʃi]. *n. f.* (1569; gr. *ethnark Antiq.* Dignité d'ethnarque. — Territoire administré pa ethnarque.

ETHNARQUE [etnark(ə)]. *n. m.* (XVI~; gr. *ethnar* de *ethnos* « peuple », *et arkhein* « commander »). *A* Gouverneur d'une province dans l'empire romain.

ETHNIE [etni]. *n. f.* (1896; gr. *ethnos* « peuple, natio Ensemble d'individus que rapprochent un certain nomb caractères de civilisation, notamment la communaut langue et de culture (alors que la race dépend de carac anatomiques). *L'ethnie française englobe notamment la gique wallonne, la Suisse romande, le Canada français.*

ETHNIQUE [etnik]. *adj.* **(1752; lat. sav. du gr.** *ethn* de *ethnos* « peuple », « païen », XVI^e^ ; lat. ecclés. *ethn* ♦ 1° *Rare.* Oui sert à désigner une population. *Mot ethn* « *Français* » *est un nom ethnique.* — *Subst.* Dénomin. d'un peuple. *L'ethnique de France est «français ».* « *Berbe ce n'est pas un ethnique datant d'une époque lointai* (A. BERNARD). ♦ 2° (1882). Relatif à l'ethnie. V. R *Caractères ethniques,* propres à une ethnie. *Groupes ethni* « *La différence du noble et du vilain... n'est en rien une rence ethnique,* » (RENAN).

ETHNO-. Elément de formation, tiré du gr. *ethnos* « ple » et servant à former des termes didactiques.

ETHNOCENTRISME [etnɔsãtRism(ə)]. n. *m.* (190 *ethno-,* du gr. *ethnos* « peuple », et de centre). *Psycho.* dance à privilégier le groupe social auquel on appar et à en faire le seul modèle de référence.

ETHNOCIDE [etnɔsid]. n. m. (v. 1970; de *ethno -cide*). *Didact.* Destruction de la civilisation d'un gr ethnique par un autre groupe plus puissant. Cf. Géno

ETHNOGRAPHE [etnɔgraf]. *n.* **(1835;** de *ethnogra* Personne qui *s'occupe* d'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE [etnɔgrafi]. *n. f.* **(1823:** gr. *e* « peuple », et *graphein* « décrire »). ♦ 1° *Vx.' fiasse* des peuples d'après leurs langues. ♦ 2° *Mod.* Étude criptive des divers groupes humains (ethnies), de caractères anthropologiques, sociaux, *etc.* « *L'ethnogr étudie les usages de tous genres des groupes d'hommes en société* » (SEIGNOBOS).

ETHNOGRAPHIQUE [etnɔgrafik]. *adj.* **(1835; de** *graphie).* Qui a rapport à l'ethnographie. *Études, mis recherches ethnographiques.*

ETHNOLINGUISTIQUE [etnɔlẽguistik]. *adj.* et (mil. XX^e^ ; de *ethnos* « *race* », *et linguistique). Didact.* ♦ 1 Relatif à l'ethnologie: du langage. — N. *f.* L'ETHN GUISTIQUE. ♦ 2° N. *f.* Etude des langages des peuples ét par l'ethnologie en tant qu'expression de leur culture.

ETHNOLOGIE [etnɔlɔʒi]. *n. f.* (1787; gr. *ethnos* « peu et *logos* « traité »). Étude des faits et documents recueill l'ethnographie (couvrant le domaine de l'anthropol culturelle et sociale).

ETHNOLOGIQUE [etnɔlɔʒik]. *adj.* (1846; de *ethnol* Relatif à l'ethnologie.

ETHNOLOGUE [ɛtnɔlɔg]. *n.* **(1870;** de *ethnologie*). rsonne qui s'occupe d'ethnologie.

ETHNOMUSICOLOGIE [ɛtnɔmyzikɔlɔʒi]. *n. f.* (v. 1955; *ethnos* « *race* », *et musicologie*). *Didact. Étude des* faits usicaux de caractère traditionnel des divers groupes ethni- ues. On *dit aussi* : Musicologie comparée, ethnologie usicale. *Dér.* ETHNOMUSICOLOGIQUE [ɛtnomyzi kɔlɔʒik], *j.* — ETHNOMUSICOLOGUE [ɛtnomyzi kɔlɔg], *n.*

ETHNOPSYCHIATRIE [ɛtnɔpsikjatri]. n. *f.* (1952; du *efhno-, et psychiatrie*). *Didact.* **Étude de l'influence des** :cteurs ethniques sur la genèse et les manifestations des aladies mentales.

ETHNOPSYCHOLOGIE [ɛtnɔpsikɔlɔʒi]. *n. f.* (v. 1970; *ethno-, et psychologie*). *Didact.* Étude des caractéristiques ychiques des collectivités et des groupes ethniques *(psycho- gie ethnique)*.

ÉTHOLOGIE [etɔlɔʒi] ou **ÉTHOGRAPHIE** [etɔgrafi]. *f.* (1611, -XVIIIe ; de *ethos* « mœurs, *caractère* » **(V. Éthique),** *-logie, -graphie). Didact.* ♦ 1° **Vx.** Science historique des œurs, des faits moraux. V. Morale. ♦ 2° *Mod.* (1843 ; uart Mill). Science des comportements des espèces animales ns leur milieu naturel. V. *aussi* Écologie.

ÉTHOLOGIQUE [etɔlɔʒik]. *adj.* (1599; de *éthologie*). *idact.* Relatif à l'éthologie.

ÉTHUSE. V. ÆTHUSE.

ÉTHYLE [etil]. *n. m.* (1855; de *éther*, et gr. *ulé* « bois »). *him.* Radical monovalent formé de carbone et d'hydrogène (C_2H_5) qui peut être isolé et qui entre dans de nombreux Imposés organiques (alcool ordinaire, acétate d'éthyle, hane). *Le bromure d'éthyle et le chlorure d'éthyle sont des ıesthésiques.*

ÉTHYLÈNE [etilɛn]. *n. m.* (1867; de *éthyle*, et suff. *-ène*, dicatif des carbures d'hydrogène). Gaz incolore d'une ible odeur éthérée (C_2H_4), peu soluble dans l'eau; premier embre de la série des *hydrocarbures éthyléniques*.

ÉTHYLÉNIQUE [etilenik]. *adj.* (1893; de *éthylène*). Qui ntient (comme l'éthylène) une double liaison dans sa olécule. *Alcools, acides éthyléniques.* — *Carbures éthy- niques :* hydrocarbures à chaîne ouverte contenant une ıison double (formule C_nH_{2n}).

ÉTHYLIQUE [etilik]. *adj.* (1870; de *éthyle*). ♦ 1° *Chim.* ui contient le radical éthyle. *Alcool éthylique* ou *éthanol :* ılcool ordinaire. ♦ 2° Qui est provoqué par la consomma- ɔn *excessive* d'alcool. *Gastrite éthylique. Tremblement hyliqc.* — (En parlant des personnes). Alcoolique. — Subst. *n, une éthylique.*

ÉTHYLISME [etilism(ə)]. *n. m.* **(1890;** de *Ethylique*). *'éd.* Alcoolisme*.

ÉTIAGE [eтjaʒ]. *n. m.* (1783: de *étier*). ♦ 1° **Baisse** pério- que des eaux d'un cours d'eau; le plus bas niveau des eaux. *:s crues et les étiages d'un fleuve. Débif d'étiage.* V. Maigre. 2° Le plus bas niveau enregistré pour un cours d'eau. *:s crues se mesurent au moyen des chiffres placés nu-dessus ı zéro de /'étiaqe.* ◈ ANT. *Crue.*

ÉTIER [etje]. II. *m.* (XIIIe ; lat. *æstuarium* « lagune mari- ne » ; rac. *æstus*). *Région.* ♦ 1° Petit canal par lequel un arais salant communique avec la mer. ♦ 2° Petit canal ıtier.

ÉTINCELAGE [etɛ̃slaʒ]. *n. m.* **(1953;** de *étinceler*). 1° *Chir.* Procédé de destruction des tissus malades (tumeurs alignes) par un courant électrique de haute tension et : haute **fréquence. V. Fulguration** (2°). ♦ 2° *Techn. (Mécan.).* 'océdé d'abrasion par le courant électrique.

ÉTINCELANT. ANTE [etɛ̃slɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1265; de *étin- ler*). Qui étincelle. ♦ 1° *Vieilli.* Qui émet de vifs rayons mineux (V. **Incandescent, luminescent, phosphorescent).** « *Le leil, qui se levait,* semblait faire sortir de la mer ses feux *étin- lants* » (FÉN.). ◇ *Mod.* Qui jette des feux au contact d'un yon lumineux. V. **Brillant, scintillant.** « **On** *apercevait les mes des schistes, étincelants de mica* » *(ZOLA).* « *Habillés de tements étincelants,* le torse enserré *en des draps losangés orfèvrerie* » (HUYSMANS). V. Rutilant. ♦ 2° (1661). *Regard incelant. Des yeux étincelants de joie, de haine, de fureur.* **. Luisant.** « *Rabrouant et criant, la face rouge, l'ail étince- nt* » (CHARDONNE). ♦ 3° (1608). Brillant, splendide (choses ɔstraites). « *Les festons de la gaieté franche et de la fantaisie incelante* » (FAGUET). ◈ ANT. Éteint, mat, obscur, terne. *mal,* ennuyeux. *plat.*

ÉTINCELER [etɛ̃sle]. **Y.** *intr.;* conjug. *appeler* (*Estenceler,* ıe ; de *étincelle*). ♦ 1° *Vx* ou *littér.* **Émettre** de vifs rayons mineux. V. Briller, scintiller. *Étinceler de mille feux.* « *Cette rit étincelait. Une immense pluie sidérale* criblait d'astres *illants le ciel profond de février* » (Bosco). 0 *Mod. Jeter* ɛs feux au contact d'un rayon lumineux. *Mer qui étincelle ı clair de lune.* **V. Brasiller.** « **Glaces,** *cristaux, verreries, iisselles, porcelaines, faïences, poteries, orfèvreries, argen- ries, tout étincelait* » (HUGO). ♦ 2° (XVIe). Fig. *Regards qui étincellent d'ardeur, de haine.* « *Ses yeux de jais étince- laient d'espoir* » (MART. du G.). ♦ 3° **(1669). Avoir de** l'éclat (choses abstraites). Ses ouvrages, « *Étincellent pourtant de sublimes beautés* » (BOL.). ◈ ANT. *Éteindre* (s'), **ternir (se).**

ÉTINCELLE [etɛ̃sɛl]. *n. f. (Estencele,* XIIe ; lat. pop. *°stincilla,* class. *scintilla).* ♦ 1° Parcelle incandescente qui se détache d'un corps en ignition ou qui jaillit au contact, **sous le choc** de deux **corps.** *Petite étincelle.* **V. Bluette (vx).** *Jeter des étincelles. Étincelles qui crénitent,* s'élèvent *au-dessus d'un brasier, fusent en gerbe.* Loc. fig. *C'est l'étincelle qui a* mis *le feu* aux *poudres :* le petit incident qui a déclenché le *conflit,* la catastrophe. « *Les nouveautés politiques sont l'étincelle qui met le feu à l'amas de poudre* » (TAINE). — Spécialt. *Étincelle électrique,* provoquée par le rapprochement de deux corps dont les potentiels sont différents. ♦ 2° Point brillant; reflet. *Le soleil* « *Pailletant chaque fleur d'une humide étincelle* » (VERLAINE). *Regard qui jette des étincelles,* où s'allument *des étincelles.* ♦ 3° *Fig.* (XVe). Petite lueur. *Une* étincelle *de raison, de* courage, un petit peu. « *Si vous ayez une étincelle de génie, aller passer une année à Paris* » (ROUSS.). 0 Fam. *Il* a *fait des étincelles :* il a été brillant.

ÉTINCELLEMENT [etɛ̃sɛlmɑ̃]. *n. m.* (*Estincellement,* 1372; *estencellement,* XIIe ; de *estenceler*. **V. Étinceler).** Le fait d'étinceler; éclat, lueur de ce qui étincelle. V. Scintil- **lation.** « *Le soleil allumait sur les Peurs, les arbres, les herbes, un étincellement de rosée brillante* » (BOURGET).

ÉTIOLÉ, ÉE [etjɔle]. *ndj.* (V. Étioler). ♦ 1° **Qui s'est** étiolé ou qu'on a étiolé. « Quelques *pauvres fleurs étiolées penchaient languissamment la tête* » *(GAUTIER).* ♦ 2° *Fig.* (V. Étioler, 2° et 3°). **Un** *enfant étiolé.* Une intelligence étiolée.

ÉTIOLEMENT [etjɔlmɑ̃]. *n. m.* **(1756;** de *étioler).* ♦ 1° État d'une plante étiolée, décolorée. V. Chlorose, dépérissement. 0 *Hortic.* Action d'étioler une plante. V. Blanchiment. ♦ 2° Le fait de s'étioler, de s'affaiblir; état d'une **personne qui s'étiole. V. Affaiblissement, anémie, dépérisse- ment, épuisement.** *Etát chétif, pâleur maladive qui caractérisent l'étiolement.* ♦ 3° *Fig.* Appauvrissement, déclin. *Étiolement de l'esprit, des facultés intellectuelles.* ◈ ANT. *Force, vigueur.*

ÉTIOLER [etjɔle]. Y. *tr.* (1690, v. pron.; d'une var. de *éteule*). ♦ 1° (1762). Rendre (une plante) grêle et décolorée, par manque d'air, de lumière. **V. Débiliter, rabougrir.** *L'obscu- rifé étiole* les *plantes.* 0 *Agric.* Faire pousser certains légumes à l'abri de l'air afin que leurs organes restent blancs. *Étioler des endives.* ♦ 2° Rendre (qqn) chétif, pâle. **V. Affaiblir, anémier.** *Le manque de grand air, d'exercice étiole les enfants.* Pronom. Ce *malade s'étiole.* **V. Dépérir, languir.** Un *enfant* « *pâlit et s'étiole... dans une chambre fermée* » **(BERNARD. de ST-P.).** ♦ 3° (1831, *abstrait).* Affaiblir, atrophier. — Pronom. *L'esprit, la mémoire s'étiolent dans l'oisiveté.* **V. Rouiller.** « *Ayant besoin de joie comme les plantes de soleil, je m'étiolais dans cette tristesse* » **(FRANCE).** « **Il y a** *des milieux tristes, contraints, où l'amour s'étiole assez vite* » (MAUROIS). ◈ ANT. *Affermir, développer, épanouir, fortifier.*

ÉTIOLOGIE [etjɔlɔʒi]. *n. f.* (1611; *gr. aitiologia,* de *aition* « *cause* », *et* Cf. *-Logie*). *Biol., Méd.* Étude des causes des maladies. — *Par ext. (et* abusiv.), les causes mêmes des maladies. — *Adj.* ÉTIOLOGIQUE [etjɔlɔʒik].

ÉTIQUE [etik]. *adj.* (*Etike,* XIIIe, « *fièvre hectique* » (qui amaigrit) V. Hectique). ♦ 1° *Anc. méd.* Qui est affecté d'étisie. « *Un squelette séché. une carrosse étique* » (RON- SARD). ♦ 2" (XVe). **Cour. D'une extrême maigreur. V. Décharné, desséché, squelettique. Il** *est devenu étique.* « *Des chevaux étiques près d'expirer sous les coups* » (ROUSS.). ◈ ANT. Gros. — HOM. Ethique.

ÉTIQUETAGE [etiktaʒ]. *n. m.* (1876; de *étiqueter*). Action d'étiqueter.

ÉTIQUETER [etikte]. Y. *tr.;* conjug. *jeter* (1564; de *éti-* quette). ♦ 1° Marquer d'une étiquette qui désigne, distingue les objets. *Étiqueter des marchandises, des papiers. Des bocaux étiquetés.* — **Fig.** « **Ça l'amuse** *de m'étiqueter comme si j'étais* une *chose* » (SARTRE). ♦ 2° *Fig.* Ranger sous l'étiquette d'un parti, d'une école. **V. Dénommer, noter.** *On l'étiquette comme anarchiste.* **Absolt.** *Après son intervention, on l'a aussitôt étiqueté. V.* **Cataloguer, classer.**

ÉTIQUETEUR, EUSE [etiktœʀ, øz]. *n.* (1869; de *éti- queter*). Personne qui pose des étiquettes.

ÉTIQUETTE [etikɛt]. *n. f.* (*Estiquette* « poteau de but », mot picard, 1387; de l'a. Y. *estiquer* « attacher, ficher », néerl. *stikken,* frq. *°stikkan;* Cf. Astiquer, ticket).

1. ♦ 1° Dr. *Vx* (1549). Écriteau sur un sac de procès. *L'étiquette portail les noms du demandeur, du défendeur et du procureur.* ♦ 2° (1580). *Mod.* Petit morceau de papier, de carton, fixé à un objet (pour en indiquer la nature, le contenu, le prix, la destination, le possesseur). V. **Marque.** *@tacher, mettre une étiquette sur un sac, sur un colis.* **V. Etiqueter.** « *C'est vous qui collerez les étiquettes... pour l'expé- dition : haut et bas, fragile, prière de manier l'objet avec pré- caution* » (SARTRE). *Valise bigarrée d'étiquettes multi olores.*

Étiquette de garantie, de qualité. **V. Label. 0 Arg. (1906)** [à cause des « oreilles* » (II) d'un ballot]. « Il a ***des étiquettes presque gaulliennes*** » (**SAN-ANTONIO**). ♦ 3° *Fig.* (1870). Ce qui marque qqn et le classe (dans un parti, une école, etc.). « ***Sous les mêmes étiquettes, sous les mêmes aspects, deux genres d'hommes coexistent*** » (**PÉGUY**). 0 (Choses) « De ***quelque étiquette qu'on les couvre, pour les classer, il y a des œuvres vivantes parce qu'elles sont vraies*** » (**HENRIOT**).

II. (1607; répandu XVIII^e^; du nom du formulaire de règles fait pour Philippe le Bon). Ordre de préséances; cérémonial en usage dans une Cour, auprès d'un chef d'État, d'un grand personnage. **V. Cérémonial, protocole,** *règle. L'étiquette l'exige.* « *Charles-Quint est occupé dans l'Espagne à régler les rangs, et à former l'étiquette* » (VOLT.). 0 Formes cérémonieuses entre particuliers. ***Supprimer toute espèce d'étiquette.***

ÉTIRABLE [etiʀabl(ə)]. *adj.* (1863; de *étirer*). *Rare.* Qui peut être étiré sans se rompre. **V. Ductile, élastique.**

ÉTIRAGE [etiʀaʒ]. *n. m.* (1812; de étirer). Action d'étirer. *Étirage des métaux à froid. Étirage à chaud au laminoir.* V. Forgeage, **laminage.** *Étirage des métaux à la filière.* **V. Tréfilage; étireuse.** — *Étirage des peaux.* V. **Corroyage.** — *Étirage des textiles dans les filatures. Bancs d'étirage, sur* lesquels s'effectuent l'étirage et le doublage. — *Étirage mécanique du verre en feuilles.*

ÉTIREMENT [etiʀmɑ̃]. *n. m.* **(1611; de** *étirer*). ♦ 1° Le fait de s'étirer. **V. Allongement. — Géol.** *Étirement des couches, des schistes, des fossiles.* **V. Laminage.** ♦ 2° **(1879).** Action de s'étirer (3°).

ÉTIRER [etiʀe]. *v. tr.* (*Estirer* « amener en tirant », XIII^e^; de é-, et tirer). ♦ 1° (XVI^e^). Allonger ou étendre par traction. **V. Allonger, détirer, distendre, élonger, étendre. Étirer les métaux (V. Laminer, tréfiler), les cuirs** *et peaux, le verre. Corps qui peut* être *étiré* sans se *rompre.* **V. Ductile, étirable.** — Par métaph. *Notre amitié,* « *ce lien que la séparation étire* sans le rompre » (COLETTE). ♦ 2° S'ÉTIRER. v. pron. Nuages *qui se déploient, s'étirent, s'effilochent. 0 Spécialt.* (Étoffes) *Le jersey, tissu qui s'étire.* **V. Donner, prêter.** ♦ 3° **(1812).** S'ÉTIRER : étendre ses membres. V. **Détendre** *(se). S'étirer en bâillant.* « *Regarder-moi : j'étends les bras, je m'élargis, et je m'étire comme un homme qui s'éveille* » *(SARTRE).* ◇ ANT. *Comprimer,* contracter. *Rétrécir. Blottir (se).* ramasser (se).

ÉTIREUR, EUSE [etiʀœʀ, øz]. *n.* (1845; « cylindre de laminage », 1812; de étirer). Ouvrier, ouvrière qui procède à l'étirage.

ÉTIREUSE [etiʀøz]. *n. f. (1907;* de *étireur*). Machine à étirer **(V. Filière, laminoir).**

ÉTISIE [etizi] ou **HECTISIE** [ɛktizi]. *n. f.* (1798, -1743 ; du *lat. hecticus, mot.* **gr. V. Étique, hectique).** *Vx.* Consomption; extrême maigreur.

ÉTOC [etɔk]. n. *m.* (XII^e^; forme de *estoc**), *Mai-.* Tête de rocher voisine des côtes et dangereuse pour la navigation.

ÉTOFFE [etɔf]. *n. f.* (*Estoffe* « matériaux », 1241; de *estoffer.* v. Étoffer).

1. ♦ 1° (1599). Nom général des tissus dont on fait des habits, des garnitures d'ameublement. V. Tissu. *Fabrication,* **armure** *des étoffes* **(V. Tissage).** *Étoffes* de *laine* **(V. Laine; lainage),** *de coton* **(V. Coton, cotonnade),** *de soie (V.* **Soie, soierie),** *de lin, etc.* **V. Textile;** *Étoffes de fibres synthétiques* (fibranne, nylon, rayonne). *Etoffe unie. Etoffes façonnées* ou *fantaisie* (quant au grain, au tissage, à la matière) : *étoffe brochée, brodée, chinée, cloquée, côtelée. Etoffes fantaisie* (quant aux dessins) *: étoffe imprimée, écossaise, à rayures, à ramages. Étoffe double face, réversible.* « *Je tâte votre habit: l'étoffe en est moelleuse* » (MOL.). « *Elle aimait les étoffes qui font du bruit, les jupes longues, craquantes, pailletée*< » (BAUDEL.). *Étoffe inusable. grand teint. imperméable, infroissable.* — *Pièce, rouleau d'étoffe. Coupe, coupon, métrage d'une étoffe. Largeur d'une étoffe* (laize, lé). ♦ 2° (v. 1380; dans des expressions). Ce qui constitue ou définit (nature, qualités, aptitudes, condition) une personne ou une chose. « *Plusieurs abbés irlandais, gascons, et autres gens de pareille* **étoffe** » (ROUSS.). **V. Espèce.** *L'étoffe dont sont faits les héros.* ◇ *Avoir l'étoffe de* : les qualités, les capacités de. « Avec *tes airs durs, tes phrases à l'emporte-pièce, tu as l'étoffe d'un héros* » (DUHAM.). — Absolt. *Avoir de l'étoffe* : une forte personnalité, de grandes qualités. V. Valeur. *Manquer d'étoffe* : d'envergure.

II. *Techn.* (du sens primitif « matériaux »). ♦ 1° **(1723;** nom de divers alliages). Morceau d'acier commun dont on fait les parties non tranchantes des instruments (coutellerie). ◇ Mélange d'étain et de plomb nécessaire à la fabrication des *tuyaux* d'orgue. ♦ 2° *Imprim.* (1823). LES ÉTOFFES : sommes que l'imprimeur doit ajouter aux factures de ses clients pour couvrir l'intérêt et l'amortissement de son matériel.

ÉTOFFÉ, ÉE [etɔfe]. *adj.* (1356; V. Étoffer). ♦ 1° *Vx.* Orné, garni. ♦ 2° (1680). *Mod.* Qui a des qualités de fo d'ampleur (style). ♦ 3° (XVIII^e^). Qui a des formes am (corps des hommes et des animaux). « Une ***belle demoi plus grande que madame M... de deux doigts, plus je*** plus *étoffée* » (VOLT.). ♦ 4° (XVIII^e^). *Voix étoffée,* plr étendue.

ÉTOFFER [etɔfe]. *v. tr.* (*Estoffer* « rembourrer (un meu un collier) », v. 1190; frq. **stopfôn*). ♦ 1° Vx. Fourni ce qui est nécessaire, équiper. ♦ 2° *Mod.* (XVI^e^). Enric *Étoffer* un ouvrage, lui fournir une matière plus abonda plus riche. V. Nourrir. « ***Vous l'étofferiez*** (cette dissertati ***vous la poliriez, vous l'augmenteriez, comme il vous semble*** à *propos* » (BAYLE). — Étoffer un personnage, lui donner personnalité plus riche, plus complexe (en écrivant ou *jouant* le rôle). « ***Vous devez profiter des moindres phr pour étoffer le personnage*** » *(GIDE).* ♦ *3" S'ÉTOFFER. Y. p* S'élargir, prendre de la *carrure. Il s'est étoffé depuis , fait du sport.* ◇ ANT. *Amaigrir. Maigrir.*

ÉTOILE [etwal]. *n. f.* (*Esteile,* **1080;** lat. pop. **s* class. *stella*).

I. Astre. ♦ 1° Cour. Tout astre visible, excepté le S et la Lune; point brillant dans le ciel, la nuit. V. A, *L'ancienne astronomie distinguait les étoiles errantes* **Planète; comète),** *et les étoiles fixes. Les étoiles du Ciel criblé, parsemé, semé d'étoiles.* V. Étoilé. « Cette *obs clarté qui tombe des étoiles* » (CORN.). « *D'innombra étoiles, dont les scintillations tremblaient confusément l'eau du Nil* » *(GAUTIER).* « *Les étoiles, comme de petits qui ne s'habituera pas à l'obscurité* » (RENARD). — *L'é du soir, l'étoile du matin, l'étoile du berger :* la planète Vé « *Pâle étoile du soir, messagère lointaine* » (MUSS.). *L'é des rois* mages *:* l'astre, le météore qui, dans l'Évangile, g les rois mages jusqu'à la crèche. 0 Fig. et fam. *À la étoile* : en plein air, la nuit. « *Si vous avez jamais pass nuit à la belle étoile, vous savez qu'à l'heure où nous dorm un monde mystérieux s'éveille* » (DAUD.). ♦ 2° *As* Astre producteur et émetteur d'énergie, et dont le mouven apparent sur la sphère céleste est trop faible pour l'obse tion à courte durée. On a cru les *étoiles fixes jusqu'à ce Halley au XVIII^e^ s. découvrît les premiers mouvements pro stellaires* (1718). *Lever, coucher d'une étoile. Point le* élevé *de* la trajectoire *d'une étoile* (culmination). On *gr les étoiles les plus brillantes en figures arbitraires.* **V. C tellation.** *Coordonnées équatoriales d'une étoile. Dévia apparente d'une étoile* (aberration). Occultation d'une *é par la Lune. L'étoile du berger, l'étoile gamma, l'é Antarès. Etoile polaire :* située approximativement dan direction du pôle Nord. *Grandeur apparente, magnitu d'une étoile. Les étoiles de première grandeur sont deux et demie plus brillantes que les étoiles de deuxième g deur,* etc. — *Distance des étoiles* : mesurée par la triang tion (en prenant pour base l'orbite de la Terre) ou pa comparaison de l'éclat apparent et de l'éclat réel (me! au spectroscope). « Il y a ***des étoiles si éloignées de la T que leur lumière n'est pas encore parvenue jusqu'à nou*** (CHATEAUB.). 0 (Indépendamment des apparences) A producteur d'énergie. *Le Soleil est une étoile. Puiss rayonnée d'une étoile. Etoiles géante;, naines. Les ét sont divisées en six classes spectrales. Etoiles rouges (env* 3 000° à la surface), *jaunes* (6 000°; ex. *:* le Soleil), *bl* (plus de 10000"). *Étoiles variables, étoiles périodi* (céphéides). *Brusque augmentation d'éclat, explosion, écl ment d'une étoile.* V. **Nova, supernova.** *Étoiles doubles, m pies,* formées d'un système de plusieurs étoiles. — *Ét radioélectriaues* ou *radio-étoiles* : astres invisibles émett d'ondes radio-électriques. Amas d'étoiles. V. *aussi* **Nébule galaxie.** ♦ 3° **(Du sens 1°). ÉTOILE FILANTE :** météo dont le passage dans l'atmosphère terrestre se signale un trait de lumière. V. Aérolithe, bolide, météorite. *P du ciel d'où paraissent provenir* **les étoiles filantes. V. Radi** « *Une étoile filante, les gars. Faites un vœu* » *(SARTRE* 4° *Par* anal. Point brillant. *Fusée qui éclate en lançant gerbe d'étoiles.*

II. (Déb. XVII^e^; dans des expressions). Astre, consi comme exerçant une influence sur la destinée de qqn **Ascendant).** *Être* **né** *sous* **une** *bonne, une mauvaise ét Avoir foi, être confiant* **en son** *étoile.* **V. Chance, destin.** « *savez qu'il faut suivre son étoile. Je me sens né pour.* (LESAGE). *Bonaparte* « *avait conçu, dans* ' *sa fortune* ', ' SON *étoile', comme il disait...* » **(MADELIN).** *Bonne étoile.*

III. ♦ 1° Objet disposé en rayons, rappelant la fo sous laquelle on représente traditionnellement les éto *Étoile à quatre; à cinq branches* (pentacle). *Les rayons, rais d'une étoile.* 0 *Spécialt.* (XVIII^e^) Motif décoratif, architecture. *Les lampes* « *accrochaient une paillette de lum aux étoiles dorées des plafonds* » *(GAUTIER). Étoiles bro sur les épaulettes, les manches des officiers généraux. Gén à trois, à quatre étoiles. — Étoiles servant d'emblème; ét d'un drapeau* (ex. : Brésil, Etats-Unis d'Amérique). *L'é*

David, l'étoile jaune, marque distinctive imposée aux Israéles par les nazis. — Croix à cinq branches, insigne d'une écoration (V. Décoration, 3°). 0 (1811) Fèlure rayonnante. *toile* sur une vitre. *une glace.* un *pare-brise.* ◇. (1626). Marque anche au front d'un cheval, d'un bœuf. ◇ *Typogr.* (1669) stérisque. — Petit signe formé d'une étoile (III, 1°) à cinq ranches ou d'un astérisque et servant à classer certains ablissements selon leur confort, leur luxe (en une, *deux... oiles).* Par appos. *Restaurant, hôtel trois étoiles, quatre oiles.* ♦ 2° (1690). Rond-point où aboutissent plusieurs llées, plusieurs avenues. V. Carrefour. « C'est une *sorte étoile où concourent quelques allées* » (DIDER.). Absolt. *La ace de l'Étoile* où se trouve l'Arc de Triomphe, à Paris. 3° *Artill.* (1812). *Étoile mobile,* instrument destiné à vérifier s dimensions de l'âme d'un canon, son calibre. ♦ 4° EN TOILE : dans une disposition rayonnante, présentant des gnes divergentes. *Branches, routes en étoile, fêlures en oile. 0 Moteur en étoile,* dont les cylindres sont disposés rayons sur un même plan, toutes les biellesétant articulées ur le maneton du vilebrequin. ♦ 5° (1561). ETOILE DE MER : om courant de *l'astérie.* échinoderme.

IV. (1849). Personne dont la réputation, le talent brille omédien, danseur). V. **Vedette.** *Les étoiles du cinéma.* . Star. Appos. *Danseur, danseuse étoile.* ◇ *Étoile montante,* rsonne qui devient célèbre dans quelque domaine. « On *pressait autour de Suzanne Lenglen, l'étoile montante des ourts* (de tennis) » (ARAGON).

ETOILÉ, ÉE [etwale]. *adj.* (*Estelé,* XII^e^; *estoilé,* 1369; de *teile, étoile).* ♦ 1° Semé d'étoiler. Ciel, *firmament étoilé. uif étoilée.* 0 *Par* ext. Parsemé de choses brillantes, scintil*ntes. Plusieurs éventails* « *étaient étoilés de rubis, de diants* » (GAUTIER). ♦ 2° Qui porte des étoiles (III) dessinées. *'on étoilé des maréchaux de France. La bannière étoilée :* drapeau des États-Unis d'Amérique. ♦ 3° Disposé en ayons partant d'un centre comme les rayons d'une étoile gurée. *Feuilles étoilées,* petites feuilles verticillées disposées n rayons. *Anis étoilé,* à capsules en étoile.

ÉTOILEMENT [etwalmã]. *n. m.* (1845 « fêlure »; *estelment* « les étoiles », XII^e^; de *étoile).* *Littér.* ♦ 1° Action l'étoiler, de s'étoiler. « *L'étoilement du ciel se faisait peu à u, étoile par* étoile » (Bosco). ♦ 2° Disposition rayonnante, n étoile.

ÉTOILER [etwale]. v. *tr. (Esteler,* XII^e^; *estoiler, 1588; e étoile).* ♦ 1° Parsemer d'étoiles. *Les astres qui étoilent ciel.* Pronom. *Le ciel s'étoile.* ♦ 2° (1845). Former une toile (III). « *De larges gouttes de pluie commencèrent à toiler le trottoir* » (MART. du G.). — Fêler en forme d'étoile. *toiler une glace. une vitre.*

ÉTOLE [etɔl]. *n. f.* (*Estole,* XII^e^; lat. *stola,* gr. *stolê* « longue obe »). ♦ 1° Bande d'étoffe, insigne du *pouvoir d'ordre* ue l'évêque, le prêtre et le diacre portent au cou dans l'exerice de certaines fonctions liturgiques. *Étole sacerdotale,* ue le prêtre porte croisée *sur* l'aube. *Étole pastorale,* qui se orte sur le surplis (prêtres) ou sur le rochet (évêques). 2° Fourrure rappelant la forme de l'étole. Une *étole de ison.*

ÉTONNAMMENT [etɔnamã]. *adv.* (XVIII^e^; de étonnant). D'une manière étonnante. *Être étonnamment bien.* « *Le ariage surtout et la province vieillissent étonnamment un omme* » (STENDHAL).

ÉTONNANT, ANTE [etɔnã, ãt]. *adj.* (XVI^e^; de *étonner).* 1° *Vx.* Qui produit une commotion violente, qui ébranle physiquement ou moralement). « *Oui, d'un coup étonnant e discours m'assassine* » (MOL.). ♦ 2° *(Langue classique).* ui confond, frappe l'esprit par son étrangeté. V. **Stupéaut.** ♦ 3° *Mod.* Qui surprend, déconcerte pur qqch. d'extraordinaire. V. Ahurissant, déconcertant, effarant, **renversant, aisissant, surprenant;** bizarre, **étrange, extraordinaire, croyable, singulier.** *Événement étonnant, nouvelle étonnante.* . Inattendu. *Étonnant concours de circonstances. Je viens apprendre une chose étonnante.* — Fam. *Vous êtes étonnant : ous exagérez. 0 Il est bien étonnant que cela ne se soit pas roduit plus tôt, Je trouve étonnant qu'il ne m'ait pas prévenu.* . Bizarre, curieux, **drôle.** Ce n'est pas étonnant. *Rien d'étonant à cela, cela n'a rien d'étonnant.* — Subst. « *L'étonnant st qu'ils ne semblaient pas se rendre compte de l'étendue de ur malheur* » (MAUROIS). ♦ 4° Qui frappe par un caractère emarquable, accompli. V. **Épatant, époustouflant, fantasque, remarquable; formidable, terrible** *(fam.). Un film, n livre étonnant.* -(Personnes) « C'est *une femme étonnante... ne femme rare enfin, et telle qu'on n'en rencontrerait pas une econde* » (LACLOS). ◇ ANT. *Banal, courant, habituel, normal, rdinaire.*

ÉTONNÉ, ÉE [etɔne]. *adj.* (V. Étonner). ♦ 1° *Vx.* Ébranlé; tourdi, hébété. ♦ 2° *Vx.* Troublé par une violente émoon (admiration, surprise, effroi). « *De vos sens étonnés uel désordre s'empare?* » (RAC.). ♦ 3° *Mod.* Surpris par qqch. d'extraordinaire, d'inattendu. V. Abasourdi, baba *(fam.),* **soufflé** *(fam.),* **stupéfait, surpris.** « *Si prévenu qu'il fût des profusions et des splendeurs de Vaux, Louis XIV en arrivant fut étonné et ne put s'empêcher de le paraître* » (STE-BEUVE). « Je ne savais *que* dire, ne *voulant* pas paraitre étonné » (PROUST).

ÉTONNEMENT [etɔnmã]. *n. m.* (*Estonement,* XIII^e^; de *étonner).*

I. *Vx.* Commotion violente; ébranlement. 0 *Techn.* Lézarde dans un édifice.

II. (XVI^e^). ♦ 1° *Vx.* Choc, ébranlement moral. *Spécialt.* **Épouvante,** *terreur.* ♦ 2° *(Langue classique).* Violente émotion, stupéfaction à la vue d'un spectacle extraordinaire. « *L'étonnement est un excès d'admiration qui ne peut jamais* être *que mauvais* » (DESCARTES). ♦ 3° *Mod.* Surprise causée par qqch. d'extraordinaire, d'inattendu. V. **Ahurissement, ébahissement, stupéfaction, surprise.** *Causer de l'étonnement.* V. Impression, **sensation (faire).** *Grand, extrême, profond étonnement. A mon étonnement, j'ai vu que...* « *Il était stupide de surprise, dans un abîme d'étonnement* » (FRANCE). « *L'étonnement ou le désir de paraitre étonnée écarquillait ses yeux* » *(PROUST). Sans manifester le moindre étonnement.*

◇ ANT. (du II) Indifférence.

ÉTONNER [etɔne]. *v. tr.* (*Estoner,* XI^e^; du lat. pop. *extonare,* class. *attonare* « frapper du tonnerre »).

1. *Vx (Sens* étym. ; XV^e^). Ebranler, faire trembler par une violente commotion. 0 (XIX^e^). Techn. *Étonner* une *voûte* **(V. Lézarder). Étonner un *diamant*, le fêler.**

II. (XI^e^). ♦ 1° *Vx.* Causer une violente commotion morale, par admiration ou par crainte. V. Bouleverser, foudroyer. Spécialt. V. Effrayer. « *La mort ne vous étonne-t-ellepoint ?* » (RAC.). ♦ 2° *Langue classique.* Donner à (qqn) une violente émotion par la surprise. V. **Ébahir, effarer, renverser, stupéfier.** ♦ 3° *Mod. Causer* de la surprise à (qqn). **V. Abasourdir, ahurir, ébahir, éberluer. frapper, surprendre. Étonner** *par la beauté, la grandeur, l'importance.* **V. Éblouir, émerveiller. épater. impressionner** (Cf. En boucher un coin). *Cela m'a beaucoup, bien étonné. Cela ne m'étonne pas, j'en ai vu bien d'autres. Le dandysme,* « *c'est le plaisir d'étonner et la satisfaction orgueilleuse de ne jamais être étonné* » (BAUDEL). « *J'ai grande horreur des paradoxes, et ne cherche jamais à étonner* » *(GIDE).* « *Une des caractéristiques du rêve est que rien ne nous y étonne* » (COCTEAU). *Vous êtes sûr de cela? cela m'étonne un peu. Ça m'étonnerait,* je considère cela comme peu probable, peu vraisemblable.

III. S'ÉTONNER. v. *pron.* ♦ 1° *Vx.* Être ébranlé (pr. et *fig.),* chanceler. « *Quoi déjà votre foi s'affaiblit et s'étonne? »* (RAC.). ♦ 2° *Vx. S'affoler, s'effrayer.* « *Le sang coule; on s'étonne, on s'avance, on s'écrie* » *(VOLT.).* ♦ 3° *Mod.* Trouver étrange; être surpris. S'étonner à *la vue d'un spectacle, à l'annonce d'une nouvelle. S'étonner de tout. <<L'homme ne s'étonne presque plus à l'annonce de nouveautés plus merveilleuses* » (VALÉRY). — S'étonner *de ce que* (et ind. ou subj.). « *Je ne m'étonne pas de ce que les Grecs ont fait l'Iliade* » (PASC.). — S'étonner *de* (et inf.). *Il s'étonne de le voir arriver si vite.* « *On ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner* » (LA ROCHEF.). — S'étonner *que (avec* subj.) Je m'étonne *qu'il ne soit pas venu.* — *Vieilli* ou *littér.* Avec *Si* (forme interrog. ou nég.). « *Je ne m'étonne pas si vous êtes chagrin* » (SÉV.).

ÉTOUFFADE. v. ESTOUFFADE.

ÉTOUFFAGE [etufaʒ]. *n. m.* (1845; de *étouffer).* *Agric.* Action d'étouffer les chrysalides des vers à soie. d'asphyxier passagèrement les abeilles.

ÉTOUFFANT, ANTE [etufã, ãt]. *adj.* (1640; *herbe étouffonte* « envahissante », 1583; de étouffer). Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire à peine. V. **Asphyxiant, suffocant.** *Air étouffant, atmosphère étouffante.* V. Touffeur. *Chaleur étouffante,* intense, lourde. « *Les fleurs achèvent d'expirer dans la moiteur étouffante* » (DUHAM.). *0* Fig. « *Tes routines, les rites étouffants de ta vie provinciale* » (ST-EXUP.). ◇ ANT. Frais, vif.

ÉTOUFFÉ, ÉE [etufe]. *adj.* (v. Étouffer). ♦ 1° Asphyxié par étouffement. *L'enfant est mort étouffé sous* SES *couvertures.* Par ext. *Feu étouffé.* V. **Éteint.** ♦ 2° (Bruit, son). V. **Assourdi, faible, sourd.** *Cris, rires étouffés.* ◇ *Sentiments étouffés. Tendances* étouffées. refoulées.

ÉTOUFFE-CHRÉTIEN [etufkʀetjɛ̃]. *n. m. invar.* (dial.; var. *étouffe-coquin;* de *étouffer,* et chrétien). *Fam.* Aliment, mets qui étouffe, très farineux, très épais.

ÉTOUFFÉE (À L') [aletufe]. loc. *adv.* (1393, repris XIX^e^; de *étouffer). Cuire à l'étouffée. en vase* clos, à la vapeur. V. **Étuvée; braiser.** *Viande à l'étouffée.* **V. Daube (en), estouffade.**

ÉTOUFFEMENT [etufmã]. *n. m. (h. XV^e^; 1538;* de *étouffer).* ♦ 1° Action d'étouffer (un être vivant); le fait d'être étouffé. — Cour. Asphyxie. Étouffement par *noyade, pendaison, strangulation, obstruction des voies respiratoires.* ♦ 2° (1562). Difficulté à respirer. *Sensation d'étouffement.*

V. Dyspnée, suffocation; étranglement. Crise d'étouffements causée par *l'asthme.* ♦ 3° *Fig.* (1864). Action d'**étouffer** (fig.), d'empêcher d'éclater, de se développer. *~Étouffement d'un complot, d'une révolte.* V. Répression. *Étouffement d'une affaire, d'un scandale.* **V. Dissimulation.** ♦ 4° Atmosphère **étouffante. V. Moiteur. touffeur.** « *L'air alourdi avait une chaleur vivante, cet étouffement chaud des chambrées les mieux tenues, qui sentent le bétail humain* » (ZOLA). ◈ ANT. *Fraîcheur.*

ÉTOUFFER [etufe]. *v.* (*Estofer, 1230;* altér. du lat. pop. °*stuffare* « garnir d'étoupe, boucher », de *stuffa.* V. Étoupe (Cf. *a.* fr. *Estoper* « boucher »), d'apr. a. fr. *estoffer.* V. Étoffer).

I. *V. tr.* Ⓐ Priver d'air. ♦ 1° (1536). Faire mourir en rendant la respiration impossible. *0 Didact.* Asphyxier. *Étouffer par submersion.* V. Noyer. — Cour. Asphyxier (qqn) en pesant sur la poitrine, en appliquant qqch. sur le nez, la bouche, qui empêche de respirer. *Les enfants d'Édouard furent étouffés dans leur lit,* Fig. « *J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer* » (RAC.). 0 Vx. *La peste l'étouffe! la peste* m'étouffe ! sorte de juron, de malédiction. ♦ 2° *Par ext.* Gêner (qqn) en rendant la respiration difficile. V. Oppresser, suffoquer. *La chaleur m'étouffe.* V. Étouffant. On *l'étouffait de caresses, d'étreintes.* « *Il lui semblait que les quelques bouchées qu'elle s'était contrainte d'avaler lui restaient au fond de la gorge et l'étouffaient* » (GREEN). « *Pour un rien, maintenant, les larmes l'étouffaient* » (MART. du G.). ◇ Fam. *et* iron. *Les scrupules, la bonne foi ne l'étouffent pas :* **il n'a** aucun scrupule, aucune bonne foi. *Ce n'est pas l'honnêteté qui l'étouffe* (V. *Gêner).* « *Vous ne pouvez pas rectifier la position? Et ça vous étoufferait de me dire : mon lieutenant* » (SARTRE). 0 *Fig.* Donner une impression de gêne à. V. *Oppresser,* **peser.** « *Cette vie de petite ville lui pesait, l'étouffait. Le grand homme de Tarascon s'ennuyait à Tarascon* » (DAUD.). ♦ 3° (1230). Priver (une plante) de l'oxygène nécessaire à sa respiration. *Par ext. Gêner la* végétation, la croissance d'une plante. « *Ce bosquet, où le toit spacieux des chênes étouffait toute autre verdure* » (TOULET). ♦ 4° Priver de l'oxygène nécessaire à la combustion. V. Éteindre. *Étouffer un incendie, un foyer d'incendie.* Ⓑ *Fig.* ♦ 1° (1636). Empêcher (un son) de se faire entendre, de se propager. V. Amortir, **assourdir; couvrir.** *Des tentures étouffaient les bruits; des tapis étouffaient les pas.* « *Une mélodie énergique... enveloppe, étouffe, éteint, dissimule le tapage criard* » (BAUDEL.). « *Elle avait l'impression que le silence essayait d'étouffer le bruit de ses paroles, cor sa voix était sourde, presque indistincte* » (GREEN). — *Fig.* Faire taire. *Etouffer l'opposition, l'opinion publique.* ♦ 2° *(1564). Étouffer un soupir, un sanglot.* V. Contenir, réprimer, retenir. « *Elle étouffa un cri de joie* » (MART. du G.). ♦ 3° (1564). Supprimer ou affaiblir (un sentiment, une opinion); empêcher de se. développer en soi. V. Détruire, **juguler, refouler, supprimer.** *Etouffer ses sentiments, ses émotions. L'ambition étouffe en lui tout sentiment.* « *Je sens naître malgré moi des scrupules. — Il faut les Étouffer* » (LESAGE). ♦ 4° (XVIIe). Empêcher d'éclater, de se développer. V. Arrêter, *enrayer,* **juguler.** *Étouffer une affaire, un scandale. V.* **Cacher, dissimuler.** *Etouffer dans l'œuf* une révolte, un complot. V.* Briser. ♦ 5° *Pop.* Faire disparaître (V. Escamoter, subtiliser), s'emparer subrepticement de (V. **Dérober,** voler). « *Quand on le pouvait on étouffait le pèze* » (MAC ORLAN). — *Étouffer une bouteille : la* boire en entier.

IL S'ÉTOUFFER. v. *pron.* ♦ 1° Perdre la respiration. S'étouffer en *mangeant, en avalant de travers.* ♦ 2° (Récipr.). S'étouffer *mutuellement.* « *Ils s'étouffent, Attale, en voulant s'embrasser* » (RAC.). 0 Par *ext.* Se serrer les "ns les autres dans la foule. V. Écraser (s'), presser (se). On *s'étouffait à cette réception.* « *Il y avoir bien des places de vides, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferait* » (MAINTENON).

III. *V. intr.* (1559). ♦ 1° Respirer avec peine, difficulté; ne plus pouvoir respirer. V. **Suffoquer.** *Etouffer dans une pièce fermée, confinée.* « *Le souffle saccadé et court... le concierge étouffait sous une pesée invisible* » (CAMUS). — *Absolt.* Avoir très chaud. « *Malgré la nuit on étouffait* » (FROMENTIN). *0 Étouffer de rire.* **V. Étrangler** (s'). « *Tous les dos* SC *courbent; ils étranglent de rire, ils étouffent, ils n'en peuvent plus* » (DORGELÈS). ♦ 2° *Fig.* Être *mal à* l'aise, ressentir une impression d'oppression, d'ennui, etc. « On *étouffe un peu dans nos belles villes closes* » (SARTRE).

◈ ANT. Allumer. *Exalter, exciter.* Respirer.

ÉTOUFFE~R [etufœr]. *n. m.* (1801 ; « boa », 1776 ; de *étouffer*). ♦ 1° Celui qui étouffe. ♦ 2° (1922). Techn. *Étouffeur; étouffeur d'harmoniques,* dispositif destiné à réduire un courant parasite, les harmoniques indésirables d'une oscillation principale.

ÉTOUFFOIR [etufwaR]. *n. m.* (1671 ; de *étouffer*). ♦ 1° Récipient cylindrique de métal, muni d'un couvercle et qui sert à étouffer et conserver des braises, des charbons. — *Fig. et fam.* Local mal *aéré. Cette pièce est un étouffoir.* ♦ 2° (1803). *Mus.* Petite pièce de bois garnie d'étoffe et qui sert, dans un piano, à étouffer, interrompre le son lorsque *marteau revient à sa place. La pédale forte relève les étouffoir*

ÉTOUPE [etup]. *n. f. (Estoupe,* XIIe ; lat. *stuppa).* I partie *la plus grossière* de la filasse. *Etoupe de chanvre, de l Étoupe blanche :* résidu du chanvre travaillé dans les cord ries. *Étoupe noire,* qui provient de vieux cordages goudron'é *Paquet, tampon d'étoupe pour calfater, boucher un trou. Avoir les cheveux comme de l'étoupe, ternes et en* mauvais ét

ÉTOUPER [etupe]. *v. tr. (Estoper,* XIIe ; de *étoupe Techn.* Garnir d'étoupe (pour boucher, calfater).

ÉTOUPILLE [etupij]. *n. f. (1632; estoupille,* 1584 (C Estoupillon, 1373); de *étoupe).* ♦ 1° Vx. Mèche d'étoup introduite dans la lumière d'un canon, et destinée à enflam mer la poudre. ♦ 2° (1842). Amorce de fulminate de me cure enflammée par la friction d'un « rugueux » ou p percussion. V. Amorce, détonateur.

ÉTOUPILLER [etupije]. v. *tr. (1756;* de *étoupille).* V Garnir la lumière d'un canon d'une étoupille.

ÉTOURDERIE [eturdəRi]. *n. f.* (1674 ; de *étourd* ♦ 1° *Fam.* Acte d'étourdi. *Faire une étourderie.* V. Bévu **faute,** imprudence, inadvertance. — *Spécialt.* Oubli, inatte tion. ♦ 2° Caractère de celui qui est étourdi, qui ne réfléch pas avant d'agir. V. **Distraction, inattention, irréflexio** *L'étourderie des enfants. Agir avec étourderie, par étourder Faute d'étourderie,* qu'on aurait évitée avec de la réflexio ◈ ANT. Attention, circonspection, *pondération,* réflexion.

ÉTOURDI, IE [eturdi]. *adj. et n.* (XIe ; d'apr. le n. p *Estordit:* lat. pop. °*exturditus,* de *turdus* « grive » ; Cf. Étou neau). ♦ 1° *Adj.* Qui agit sans réflexion, ne porte pas atte tion à ce qu'il fait. V.-Distrait, **écervelé, évaporé, inattent** inconsidéré, **insouciant, irréfléchi. léger.** « *Vous vous figur toujours Émile semblable à nos jeunes gens, toujours étourd pétulant, volage, errant de fête en fête* » (ROUSS.). « *L hommes entreprenants sont un peu étourdis. L'action exi de la jeunesse, de l'espoir, de l'aveuglement* » (CHARDONNE ◇ *Spécialt.* Qui oublie, égare facilement; qui manq de mémoire et d'organisation. ♦ 2° *N. Un étourdi, u étourdie.* V. Distrait, **écervelé, hurluberlu (Cf. Tête en l'ai** tête de linotte). « *L'étourdie avait cru laisser sa porte entro verte, nous la trouvâmes fermée, et la clef était restée dedans* » (LACLOS). ♦ 3° *Loc. adv.* À L'ÉTOURDIE. V. Étou diment, inconsidérément. *Agir à l'étourdie.* « *Elle allait et là, comme un hanneton; elle courait à l'étourdie* » (CH TEAUB.). ◈ ANT. *Attentif, circonspect, pondéré, posé, prévoyar* prudent, *réfléchi,* sage; *organisé.*

ÉTOURDIMENT [eturdimã]. *adv.* (XIVe ; de *étourd* À la manière d'un étourdi: sans réflexion. V. **Imprudemmer inconsidérément.** *Agir, parler étourdiment. Se lancer étourd ment dans* **une** *affaire :* **à corps perdu. V. Étourdi** (à l'étourdi « *C'est de la folie, c'est une fantaisie, c'est une ruine étourd ment cherchée, étourdiment voulue* » (GOBINEAU).

ÉTOURDIR [eturdiR]. v. *tr.* (XIe ; même étym. que *étourd* ♦ 1° Faire perdre à demi connaissance, affecter subiteme la vue, l'ouïe, le sens de l'orientation. V. Abrutir, **assomme** *Choc, commotion, ébranlement nerveux qui étourdit. Le co de poing l'a étourdi.* V. *Sonner.* — *Au* p. p. « *Elle écoutait m Elle était tout étourdie. Le battement de ses artères faisa dans sa tête un bruit assourdissant* » (MART. du G.). ♦ 2° *Fi* et vx. Causer de l'étonnement, de la stupeur. V. **Ébranl étonner, hébéter.** *Les extrêmes douleurs* « *Étourdissent l'esp et restreignent les pleurs* » (MAIRET). ♦ 3° Causer une sor de griserie, d'ivresse, de vertige. *Le vin l'étourdit.* V. Gris (Cf. Faire tourner *la tête).* « *Je me sentis étourdi d'une vape de joie, de gloire, de fortune, de mondanité* » (MARIVAUX ♦ 4° Fatiguer par le bruit, les paroles. V. **Abrutir, assourd fatiguer (Cf. Casser** la tête). Ces *petits garçons* « *qui no étourdissent de leur babillage, de leur toupet* » (ROMAIN ♦ 5° S'ÉTOURDIR. *v. pron.* Perdre la claire conscience soi-même. *Boire pour s'étourdir.* Par anal. *S'étourdir* paroles. V. **Enivrer** (s'), **griser (se).** *Chercher à s'étourd pour oublier son chagrin, son inquiétude, ses soucis.* V. D **traire (se).** « *La jeunesse et la beauté même avaient besc de s'étourdir jusqu'au vertige et de s'enivrer de mouveme jusqu'à la folie!* » (LAMART.). ◈ ANT. Exciter, réveiller, stim ler.

ÉTOURDISSANT, ANTE [eturdisã, ãt]. *adj.* (1690; *étourdir).* ♦ 1° Qui étourdit par son bruit. V. **Assourdissa fatigant.** *Vacarme étourdissant.* « *Un rire prolongé, étourd sant,* à *toute* volée » (BAUDEL.). ♦ 2° *Fig.* (XIXe). Qui f sensation, qui cause une stupéfaction admirative. V. Éblou **sant, étonnant. merveilleux. sensationnel.** *Un* **succès** *étou dissant. Une toilette étourdissante.* « *Aujourd'hui toutes admirations, toutes les impressions, tout se résume, tout résout par étourdissant. Étourdissant est le point culmina du langage* » (BALZ.). « *Sardou fut étourdissant, éblouissant verve* » (GIDE). ◈ ANT. Reposant. Décevant, *banal.*

ÉTOURDISSEMENT [eturdismã]. *n. m.* (1213 ; *étourdir).* ♦ 1° Trouble caractérisé par une sensation

urnoiement, d'engourdissement, une perte momentanée de nscience. V. Éblouissement. évanouissement. faiblesse. **ncope,** vertige. *Avoir un étourdissement.* « *Vous avez des ourdissements; comment avez-vous résolu de les nommer, isque vous ne voulez plus dire des vapeurs?* » (SÉV.). ♦ État de celui qui est étourdi (3°), grisé. V. Griserie, ivresse, rtige. *L'étourdissement que cause une fortune subite, le ccès.* ♦ 3° Action de s'étourdir*. « *Un désir immodéré l'étourdissement, des relations faciles, de la noce* » (JALOUX).

ÉTOURNEAU [etuRno]. *n. m. (Estornel,* XII^e^; *estourneau,* ve; lat. *pop.* **sturnellus,* class. *sturnus).* ♦ 1° Petit oiseau passereaux) à plumage sombre à reflets métalliques, mou- leté de taches blanches, au bec long, pointu, aplati à l'extré- ité. V. Sansonnet. «*Les bandes d'étourneaux ont une manière voler qui leur est propre, et semble soumise à une tactique iforme et régulière* » (LAUTRÉAMONT). ♦ 2° (XVII^e^; *teste estorne1, h. XV^e^;* infl. de *étourdi:* Cf. Tête de linotte). ersonne légère, inconsidérée, *tête sans* cervelle. « *L'étourneau oit que tout est facile et se prépare de terribles réveils* » AURois). *Quel étourneau !*

ÉTRANGE [etRãʒ]. *adj.* (*Estrange* « *étranger* », *v. 1100; t. ex raneus* « étranger »). ♦ 1° (XII^e^). *Vx.* Incompréhen- ble; hors du commun. « *J'aperçois. bien qu'amour est de tture étrange* » (MAROT). *Spécialt.* Epouvantable, extrême *x).* « *6 Dieu, l'étrange peine!* » (CORN.). ♦ 2° *Mod.* Trbs fférent de ce qu'on a l'habitude de voir, d'apprendre; i étonne, surprend. V. Bizarre, curieux, drôle, extraordi- ire, singulier. *Une étrange aventure.* « *Un bruit étrange, explicable.. ., effrayant et risible, me préoccupait l'oreille* » AUTIER). *Un air, un sourire étrange.* V. Indéfinissable. *'est* un étrange garçon. V. Étonnant, incompréhensible, explicable, original. *Une conduite étrange. Étrange façon agir! Cet empressement est plutôt étrange.* V. Inaccoutumé, quiétant, insolite, louche. Un cas étrange. V. Exceptionnel, re. *Ce qu'il y a d'étrange dans sa conduite, c'est que... Il ou e étrange qu'on ne l'ait pas invité. V.* Anormal. ◇ Subst. *étrange* : caractère étrange. v. Étrangeté. « *Plus l'être est ible, plus il répugne à l'étrange, ou changement* » (GIDE). ANT. Banal, commun. courant, habituel. normal, ordinaire.

ÉTRANGEMENT [etRãʒmã]. *adv.* (XII^e^; de étrange). 'une manière étrange. ♦ 1° *Vx.* Extraordinairement, trèmement. « *Paris est étrangement grand, et faut faire de ngs trajets* » (MOL.). ♦ 2° *Mod.* D'une manière étrange °), étonnante. V. Bizarrement, curieusement, drôlement. *était étrangement habillé. 11 nous a étrangement traités.*

ÉTRANGER, ÈRE [etRãʒe,ER]. *adj.* et *n.* (XIV^e^; de *range*).

I. *Adj.* ♦ 1° Qui est d'une autre nation; qui est autre, parlant d'une nation. *Les nations, les puissances étran- res.* « *La Grèce me reproche une mère étrangère* » (Rnc.). *De jeunes personnes étrangères, venues de diverses parties monde, à qui elle serine un peu de français* » (BLOY). Les *availleurs étrangers en France, en Allemagne. Langues rangères; accent étranger. Haïr ce qui est étranger* (V. hauvin, xénophobe). *Devises* étrangères. ♦ 2° Relatif aux pports avec les autres nations. *Les Affaires étrangères.* V. iplomatie. *Ministère des Affaires étrangères. Politique rangère d'un gouvernement.* V. Extérieur. — Spécialt. La égion étrangère. ♦ 3° Qui n'appartient pas ou qui est consi- éré comme n'appartenant pas à un groupe (familial, social). *sentir étranger dons une réunion, un milieu.* V. Différent, stinct, isolé. « *Malgré les liens du sang, on peut appeler rangère une personne qui ne sait rien de nos intérêts les us chers* » (STENDHAL). — *Être étranger à qqn, à un milieu :* avoir rien de commun avec. « *Je sentais qu'en six semaines absence, ils m'étaient devenus à peu près étrangers* » (MART.). ♦ 4° *(Choses). ÉTRANGER À* (qqn) : qui n'est as propre ou naturel à qqn. Ces *préoccupations,* ces *considé- tions me sont étrangères.-« La pitié. l'amitié et l'amour sont 'alement étrangers à votre cœur* » (LACLOS). « *Un état d'irri- tion tout à fait étranger à son caractère plein de dignité et de esure* » (STENDHAL). — Qui n'est pas connu (de qqn). Ce *sage ne m'est pas étranger. V.* Inconnu. 0 Qui n'est pas milier. *Tout lui paraît hostile et étranger dans cette nouvelle aison.* V. Étrange. « Cette *ville, où j'ai vécu quinze ans, me vient tout à coup étrangère, parce que je vais la quitter* » RANCE). ♦ 5° *(Personnes).* **ÉTRANGER** *À* (qqch.) : qui a pas de part à qqch., se tient à l'écart de qqch. *Il est étran- r à ce complot, à cette affaire* : il n'y a pas participé, ne en est pas mêlé. *Être étranger à l'art, au théâtre.* V. Ignoo nt, profane. « Étrangers *aux idées du temps,* ignorants de *situation, ces hommes de l'Ancien Régime...* » (MICHELET). *Se sentir étranger à tout, voilà l'excès de la solitude* » *(SUA- ıs).* — *Être étranger à tout sentiment de pitié* : être inca- ble d'éprouver ce sentiment. V. Insensible. ♦ 6° *(Choses).* ui ne fait pas partie de; qui n'a aucun rapport avec. V. istinct, extérieur. *Fait étranger à la couse. Notes, considé- tions, digressions étrangères à un sujet, un texte.* ♦ 7° CORPS ÉTRANGER : toute chose qui se trouve contre nature dans l'organisme. *Extraire un corps étranger d'une plaie.* — Fig. *Cette digression constitue un corps étranger qui rompt l'unité du récit.*

II. N. ♦ 1° N. m. et *f.* Personne dont la nationalité n'est pas celle d'un pays donné (par rapport aux nationaux de ce même pays). *Un Allemand qui vii en France est un compa- triote pour les Allemands et un étranger pour ies Français. Statut* d'étranger. V. Extranéité. *Passeport d'un étranger. Étranger qui réside, qui est établi* en *Fronce.* V. Immigrant, métèque *(péj.),* réfugié. *Épouser une étrangère. Ville remplie d'étrangers de tous pays.* V. Cosmopolite. « *L'étranger jouira en France des mêmes droits civils que ceux qui sont ou seront accordés aux Français par les traités de la nation à laquelle cet étranger appartiendra* » (*CODE av.). 0 N. m.* (Collect.) *L'étranger* : les étrangers, et plus souvent l'ennemi. *Pays envahi par l'étranger.* ♦ 2° N. *m,* et *f.* Personne qui ne fait pas partie ou n'est pas considérée comme faisant partie de la famille, du clan; personne avec laquelle on n'a rien de *commun.* « *Un étranger vêtu de noir Qui me ressemblait comme un frère* » (MUSS.). V. Inconnu. *Ils se vouvoient devant les étrangers.* V. Tiers. *Se sentir un étranger parmi les hommes.* « *L'Étranger* », *roman* de Camus. ♦ 3° N. m. (XIX^e^). Pays *étranger* (surtout dans *À, pour l'étranger; de l'étranger). Voyager à l'étranger. Aller vivre à l'étranger* : émigrer, s'expa- trier. *Envoyer des marchandises à l'étranger* (exporter), en *faire venir de l'étranger* (importer). *Nouvelles de l'étranger.* « *On n'est considéré à l'étranger qu'en rapport de la consi- dération que l'on s'attribue roi-même* » (FLAUB.).

◈ ANT. Autochtone, *indigène, national.* Naturel, propre. *Connu,* familier. — (du n.) Citoyen, compatriote. Parent.

ÉTRANGETÉ [etRãʒte]. *n. f. (Estrangeté,* XIV^e^; repris fin XVIII^e^; de *étrange).* ♦ 1° Caractère étrange. V. Bizar- rerie, singularité. *Étrangeté de mise, de caractère.* V. Excen- tricité, originalité. *Impression d'étrangeté, de jamais vu.* « *Ce que j'éprouve depuis quelque temps est d'une telle étrangeté, que j'ose à peine en convenir devant moi-même* » *(GAUTIER).* « *Cet élément inattendu,* l'étrangeté, *qui est comme le condi- ment indispensable de toute beauté* » (BAUD~.). ♦ 2° *Littér.* Action, chose *étrange. Il y a des étrangetés dans ce livre.* ◈ ANT. *Banalité.*

ÉTRANGLÉ, ÉE [etRãgle]. *adj.* (XVI^e^; V. Étrangler). ♦ 1° *Voix étranglée* : gênée (par l'émotion, un resserrement de la gorge). ♦ 2° Resserré. *La taille étranglée,* trop serrée par une ceinture. — Méd. *Hernie* étranglée.*

ÉTRANGLEMENT [etRãgləmã]. *n. m. (Estranglement,* 1240; de étrangler). ♦ 1° *Rare* (1538). Action d'étrangler. *Étranglement* d'un *condamné.* V. Strangulation. ♦ 2° *Vx* (XVII^e^). Compression ou obstruction des voies respiratoires qui produit un arrêt de la respiration. V. Étouffement, suf- focation. *M^me^ de Longueval* « *est morte d'un étranglement à la* gorge » (SÉV.). ♦ 3° *Méd.* (1718). Le fait de se resserrer. *Étranglement d'un* organe : constriction violente avec arrêt de la circulation. V. Resserrement. *Étranglement herniaire.* V. Hernie. ♦ 4° (1707). État de ce qui est étranglé, brusquement très rétréci en un point. V. Rétrécissement. *Étranglement entre le thorax et l'abdomen des insectes. Étranglement d'une vallée* (gorge). — Endroit très resserré. Cette *pièce mécanique présente un étranglement.* — *Goulet* ou *goulot d'étranglement.* V. Goulet. ♦ 5° *Fig. et littér.* Action d'entraver dans son expression, de freiner ou d'arrêter dans son développement. *Étranglement des libertés.* V. Étouffement. ◈ ANT. Dilatation, distension. Élargissement, *évasement.* Lib&ation.

ÉTRANGLER [etRãgle]. *v. tr.* (*Estrangler* **1125;** lat. *strangulare* « étrangler »). ♦ 1° Priver de respiration (jus- qu'à ce que mort s'ensuive, ou non) par une forte compres- sion du cou. V. Asphyxier, étouffer. *Étrangler de ses mains, avec un nœud coulant.* « *On a bien vu qu'il y avait des ecchy- moses autour du cou de Clara. Il avait dû l'étrangler* » (MART. du Ci.). — Par métaph. « *Sur toute joie pour l'étrangler j'ai fait le bond sourd de la bête féroce* » *(RIMBAUD). 0 Par ext.* Gêner la respiration, serrer la gorge de (qqn). *La soif, l'émo- tion l'étranglait.* — Pronom. Cet *enfant s'étrangle à force de crier. Une voix qui s'étrangle* : qui a de la *peine* à sortir. « *L'appel s'étranglait au fond de sa poitrine* » *(ZOLA).* ♦ 2° (1665; « poursuivre, presser », déb. XIII^e^), *Fig. Gêner ou* supprimer par une contrainte insupportable. *Étrangler la liberté.* V. Assassiner. — *Spécialt.* Ruiner. « On a *révoqué tous les édits qui nous étranglaient dans notre province* » (SÉV.). « *Eugène Rouart prétend que le cultivateur est étranglé par la guerre* » *(GIDE).* ♦ 3° *(1690; étrangler* un sac). Resserrer. *Un dolman* « *qui étrangle la taille* » (COLETTE). « *Les chan- tiers du métro... achevaient d'étrangler les rues, de bloquer les carrefours* » (ROMAIN~). — Mar. *Étrangler une voile.* V. *carguer;*

ÉTRANGLEUR, EUSE [etRãglœR, øz]. *n.* (XIII^e^; de *étran- gler).* ♦ 1° Celui qui étrangle. *Avoir des mains d'étrangleur,* de fortes mains brutales. ♦ 2° *Auto.* (1915). Dispositif d'obtu- ration réglant l'arrivée de l'essence dans le carburateur.

ÉTRANGLOIR [etʀɑ̃glwaʀ]. *n. m.* (1838 ; de *étrangler*). *Mar.* Cordage servant à carguer une voile, à l'étrangler. — Appareil destiné à ralentir la course de la chaîne d'ancre.

ÉTRAVE [etʀav]. *n. f.* **(1573; a.** scand. *stafn*). Pièce saillante qui forme la proue d'un navire. On mesure *la longueur d'un navire de l'étrave à l'étambot*.

1. ÊTRE [ɛtʀ(ə)]. **v.** *intr.* : *je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont; j'étais; je fus, nous fûmes; je serai; je serais; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient: que je fusse; sois, soyons, soyez: étant:* été. — Aux temps composés, se conjugue avec AVOIR (IXe ; inf., 1100; lat. pop. *°essere*, class. *esse;* certaines formes empruntées au lat. *stare*).

I. ♦ 1° Avoir une réalité. V. Exister. 0 (Personne~) Être *ou ne pas* être (Cf. To be or not to be, SHAKESPEARE). *Je pense donc je suis* (Cf. Cogito erg" sum, DESCARTES). « *Dans tous les cas possibles, être, vous l'avouerez, demeure étrange. Être d'une certaine façon, c'est encore plus étrange* » (VALÉRY). *Je transforme « ce ' je pense donc je suis ' qui m'a tant fait souffrir — car plus je pensais, moins il me semblait être — et je dis : on me voit, donc je suis* » (SARTRE). — *Rare.* Vivre. « *Qui sait si nous serons demain?* » (RAC.). Cour. *Il n'est plus :* il *est mort.* « *Depuis qu'elle n'est plus, je n'ai fait que semblant de vivre* » *(GIDE). 0* (Choses) Que *la lumière soit. Ne changeons pas ce qui est.* « *Rien ne serf de récriminer, ni de regretter même. Ce qui n'est pas, c'est ce qui ne pouvait pas être* » (GIDE). « *Seules les choses sont : elles n'ont que des dehors. Les consciences ne sont pas : elles se font* » (SARTRE). *ce temps n'est plus. Cela n'est pas et ne sera pas. Cela peut être.* V. Peut-être, possible. *Cela étant... Ainsi soit-il.* V. Ainsi. — *Sc. (au* subj.) *Soit un triangle A B C, soient trois points en ligne droite* : si l'on pose, considère. ♦ 2° *Impers. (surtout littér.).* IL EST, EST-IL, IL N'EST PAS... : il v *a. y* a-t-il. etc. V. Avoir. *Il est des gens que la vérité effraie. Est-il qqn parmi vous qui veuille répondre? Il n'est rien d'aussi beau* (V. Rencontrer, trouver, voir). « *Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants* » (BAUDEL.). — *Toujours esr-il que :* de toute façon; *en tout cas.* « *Toujours éfair-il qu'on n'était pas d'accord à droite sur les concessions à faire à gauche* » (ARAGON). — IL N'EST pue DE : le mieux est de; il n'y *a* qu'à, il suffit* de. « *Il n'est que de s'entendre: cet homme-là et moi sommes quasi d'accord* » (P.-L. COUR.). — IL N'EST... QUE DE... « *Il n'est bon bec que de Paris* » (VILLON). — S'IL EN EST. *Un coquin s'il en est, s'il en fut* : un parfait coquin. ♦ 3° (Moment dans le temps). *Quelle heure est-il? Il est midi. Il est temps de partir.* — Poét. *Il est jour, il est nuit.* V. Faire.

II. Verbe copulatif, reliant l'attribut au sujet. *La ferre est ronde. Je suis jeune.* « *Comment peut-on être Persan?* » (MONTESQ.). *Soyez poli. Vous êtes content, à présent!* V. Voilà. *Le vol est un délit.* V. Constituer. *Leur logement est une vaste pièce.* V. Consister *(en). Être comme on est.* « *Je prends foui doucement les hommes comme ils sont* » (MOL.). « *(Corneille) peint les hommes comme ils devraient être... (Racine) les peint tels qu'ils sont* » (LA BRUY.). *-Être soi-même :* être tel qu'on a toujours été, ou tel qu'on est naturellement. « *Je suis toujours moi-même, et ma foi toujours pure* » (CORN.). « *Je* ne *vous connais* (reconnais) *plus : vous n'êtes plus vous-même* » (RAC.). 0 ÊTRE (qqch., rien) POUR (qqn). « *Carlotta était tout pour Edmond, vraiment* » (ARAGON). *Il n'est rien pour moi,* ni par la parenté, ni par l'affection. *Vous ne m'êtes plus rien.*

III. Suivi d'une préposition ou d'un adverbe, d'une locution adverbiale. ♦ 1° (État). Être *bien,* être *mal,* relativement au confort, à la santé. *Comment êtes-vous ce marin? Mieux qu'hier.* V. Aller, porter *(se). Être d'attaque.* ♦ 2° (Lieu). V. Trouver *(se). J'y suis, j'y reste. Je suis à l'hôtel de la gare.* V. Demeurer, loger. *Être cher soi. La voiture est au garage. Les clefs sont sur la porte.* « *Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis* » (CORN.). ◇ Fig. *Être à côté de la vérité. Être au-dessus des calomnies. Être à ce qu'on dit, à ce qu'on fait* : avoir l'esprit *à. Etre ailleurs* : avoir l'esprit ailleurs, absent. — Y ÊTRE, fig. V. Comprendre. *Ah! J'y suis! Vous n'y êtes pas du fout,* mon *pauvre ami.* V. Deviner. Cent *kilomètres? Vous n'y êtes pas!* ♦ 3° (Au passé, avec un compl. de lieu, un inf.). Aller. *J'ai été à Rome l'an dernier : j'y* suis allé. *Nous avons éfé l'accompagner.* — Littér. « *Jusque j'appris que ma voisine avait une compagne, je fus la voir* » (BERNARD. de ST-P.). « *Il s'en fut doucement à pied nu cercle* » (ARAGON). ♦ 4° (Temps). Nous sommes au *mois de mars, en mars, le 2 mars. On est au début du printemps.* ♦ 5° Avec certaines prépositions. 0 ÊTRE À. — (Possession) V. Appartenir. *Ceci est à moi.* — Fig. *Je suis à vous dans un instant :* à votre disposition. — (Occupation) *Être à son travail, être à travailler :* occupé à, en train de. *Elle est toujours à se plaindre.* V. Train (en train de). — Devant un inf. (but, nécessité) *Cette personne est à admirer. C'est à prendre ou à laisser! Tout est à refaire!* 0 ÊTRE DE... — (Provenance) *Être de Normandie,* né en Normandie. Cet *enfant est de lui. Cette comédie est de Molière.* — (Participation) Fai partie, participer. Vous *êtes du nombre, des nôtres, de famille. Être de la fête. On disait « de Fontenelle qu'il avait é le patriarche d'une secte dont il n'était pas* » (D'ALEMB.). COMME SI DE RIEN N'ÉTAIT : sans avoir l'ai; de participe avec indifférence. *Il subtilisa l'objet, comme si de rien n'éta Nous nous sommes disputés hier; mois il a éfé aimable aujou d'hui* comme *si de rien n'était.* ◇ EN ÊTRE : a) Faire partie d *Nous organisons une réception, en serez-vous?* b) *En être à moitié du chemin :* avoir parcouru la moitié du chemin. Fig. *J'en étais là de mes déductions. Où en êtes-vous dans v recherches?* Ne *plus savoir* où *l'on* en *est* : perdre la têt s'affoler. c) *En* être *pour* sa *peine,* son *argent* : avoir perdu : peine, son argent. ◇ ÊTRE EN (manière d'être) *Être* en *habr en smoking* : porter un habit, un smoking. ◇ ÊTRE POUR *a) Être pour ou contre qqch. Être pour une politique indépe dante :* vouloir, adhérer *à.* b) *Être pour qqch. dans : être* partie responsable de. Vous *avez été pour beaucoup dans décision.* c) *Région.* Devant un infinitif, avec une valeur futur proche. Nous *sommes pour partir* : nous allons parti ◇ ÊTRE *SANS : a)* N'avoir pas. *Être sans abri. Être sans sou.* b) Devant un infinitif, à la forme négative. N'être *pa sans savoir qqch.* : ne pas l'ignorer. *Vous n'êtes pas sa avoir entendu dire que* : vous avez probablement entend dire que.

IV. C'EST, CE SERA, C'ÉTAIT, etc. ♦ 1° Présentant un personne, une chose; rappelant ce dont il a été questio *C'est une personne aimable. Ce sera très facile. Ce n'est rie Qui est-ce? Qu'est-ce? Laissez-le-moi 'ne seraif-ce qu'u moment,* même seulement un moment. ♦ 2° Annonça~ ce qui suit (cette tournure permettant de mettre en relief u élément de la phrase). *C'est moi qui l'ai dif. C'est à vous d'ag Est-ce difficile de le convaincre? 0* SI CE N'ÉTAIT... *et* elli N'ÉTAIT. *Si ce n'était, n'était l'amitié que j'ai pour vous, vous dénoncerais :* s'il n'y avait. V. Sans (sans l'amitie « *Si ce n'eût été la crainte de l'humilier... je serais volontie tombé aux pieds de ce joueur généreux* » (BAUDEL.). 0 C'ES À-DIRE (V. à la nomenclature). ◇ C'EST À QUI, pour exprim l'empressement de plusieurs personnes, leur compétitio *C'est à qui parlera le plus fort. 0* EST-CE QUE? formu interrogative qui s'emploie concurremment avec l'inversi du sujet. *Venez-vous? Est-ce que vous venez?* « *Est-ce que doute de vous, Violaine? est-ce que je ne vous aime pas, V laine? Est-ce que je ne suis pas sûr de vous, Violaine?* » (CLA DEL). 0 N'EST-CE PAS? formule par laquelle on requie l'adhésion d'un auditeur. Vous *êtes de mon avis, n'est-ce pa N'est-ce pas que j'ai raison?* « *Ce 'n'est-ce pas?' qui revit sur les lèvres de tant de gens et traduit un si grand besoin d'adh sion* » (DUHAM.).

V. Verbe auxiliaire servant à former : ♦ 1° La for passive des verbes transitifs. Être *aimé. Je suis accompagn Vous avez été critiqués.* ♦ 2° Les temps composés de certai verbes intransitifs. *Elle était tombée. Nous étions par* ♦ 3° Les temps composés de tous les verbes pronominau ou actifs à la forme pronominale. *Ils se sont aimés.* « *Je suis crue à l'abri de* l'outrage » (SAND). REM. Le partici passé reste invariable -Si l'objet direct n'est pas le pron réfléchi *: Ils se sont trouvés ensemble à la réunion,* mais : *se sont trouvé des prétextes pour partir.* — S'il est suivi d' infinitif ayant un sujet autre que celui du verbe *: Elle s' laissée aller, mais : Elle s'est laissé voler.* — Si le verbe peut avoir de complément d'objet direct : *Ils se sont conve nui, parlé, souri, succédé. Ils se sont plu dans cet endroit.*

◈ HOM. V. Être (2); formes du verbe suivre (je suis).

2. ÊTRE [ɛtʀ(ə)]. *n. m.* (XIIe ; du Y. *être*).

I. *Philo.* ♦ 1° Fait d'être (V. Existence), qualité de qui *est. Étude de l'être.* V. Ontologie. *L'être et le non-êt L'être et le néant,* œuvre de Sartre. *L'être et le deve L'être, le paraître et l'essence.* — Littér. *Donner l'être à q* V. Jour, naissance, vie. ♦ 2° *Spécialt.* Essence. « *L'hom n'agit point par la raison, qui fait son être* » (PASC.). ♦ 3° Manière d'être (Cf. Bien-être). Situation dans la socié V. Condition, état.

II. Ce qui est. ♦ 1° Tout être vivant et animé. 0 (S général) *Les êtres et les choses. Les êtres vivants. Les êt humains. Être créé.* V. Créature. *Être imaginaire, fabule* « *Tout aime d'être et tout être se réjouit* » (GIDE). 0 Litt *Être de... Un* être *de joie :* qui participe de la joie, l'exprime. « *Êtres de néant et de ténèbres, notre impuissanc notre puissance sont fortement caractérisées* (CHATEAU 0 Relie~ *Dieu, être éternel, être parfait, être suprê* « *Adorez l'Être éternel... Rien n'existe que par celui qui es* (ROUSS.). — *La fête de l'Être suprême,* fête religieuse orga sée en l'An II par Robespierre pour lutter contre l'athéis révolutionnaire. ♦ 2° Cour. Personne, être humain. Personne. « Un *seul être vous manque: et tout est dépeuplé* (LAMART.). « *Le grouillement de ces êtres jeunes le distra un instant de sapréoccupation* » (MART. du G.). « *La séparat d'avec un être aimé* » *(CAMUS).* — Péj. *Qui est cet être-*

Individu, *type. Quel être insupportable! Quel être!* ♦ *L'être de qqn, mon. son être : la personne* de qqn. V. **me, conscience, personne.** *Mon être :* moi. *Désirer qqch. t'ouf son être.* « *Une sorte de poésie se dégageait de tout son re»* (GIDE). ♦ **4°** Philo. Etre de raison *(opposé à* réalité) : jet qui n'existe que dans la pensée. V. Abstraction, entité. *Si par* un être de raison *l'on entend une chose qui n'estpoint »* (DESCARTES). ♦ **5°** Math. *Être mathématique,* objet, grandeur figure défini sans se référer à sa représentation.
◇ ANT. **Néant,** non-être. — HOM. *Êtres,* hêtre.

ÉTRÉCIR [etresiR]. Y. *tr.* (*Estrecir,* Y. 1300; lat. pop. *trictiare,* de *strictus* « étroit »). *Vx.* Rendre étroit, plus roit. V. Rétrécir, resserrer. « *La prunelle s'étrécit ou s'élar- »* (BUFF.). « *La vallée... en approchant d'Uzès, s'étrécit »* (GIDE). ◇ ANT. *Dilater, élargir, évaser.*

ÉTREINDRE [etRɛ̃dR(ə)]. *v. tr.; conj.* peindre (*Estrein- e,* XIIe; lat. *stringere* « serrer »). ♦ **1°** Entourer avec les mem- es, avec le corps, en serrant étroitement. V. Embrasser, lacer, prendre, retenir, saisir, serrer, tenir. *Lutteur qui eint son adversaire. Étreindre qqn sur son cœur, sa poitrine. La main qui l'avait étreint par* derrière au moment où il *mbait... celle de* Jean *Valjean* » (HUGO). V. Empoigne?. onom. « *Deux énergumènes qui s'étreignaient à la gorge* » (MAC ORLAN). 0 *Fig.* **V. Embrasser, saisir.** « **Ils** *croient teindre l'idéal en étreignant le réel* » **(GAUTIER).** PROV. *ui trop embrasse* mal étreint.* ♦ **2°** (v. 1860; « tourmenter douleur », fin XV'). En parlant de sentiments. V. **Oppres- r, serrer, tenailler.** *Angoisse, détresse qui étreint le cœur, irne.* « *Des songes qui nous étreignent parce que nous leur donnons la force* » **(MALRAUX).** ◇ ANT. **Desserrer,** *lâcher, lâcher.*

ÉTREINTE [etRɛ̃t]. *n. f. (Estrainte* « contrainte », Y. 1210; *étreindre).* ♦ **1°** (1508). Action d'étreindre: pression ercée par ce qui étreint. *L'étreinte d'une main. L'armée sserre son étreinte autour de l'ennemi.* ♦ **2°** *(1829).* Fig. *étreinte de la douleur,* et littér. *de la mort.* « *Tu n'auras s senti l'étreinte De l'irrésistible Dégoût* » (BAUDEL.). 3° (XVIIIe). Action d'embrasser, de presser dans ses bras. Embrassement, enlacement. « *Et la pire querelle succède à e douce étreinte* » (ROMAIN~). « *Accentuant l'étreinte de ses as, il la serra passionnément contre lui* » (MART. **du G.).** *arracher aux étreintes de qqn.*

ÉTRENNE [etRɛn]. *n. f. (1 6 3 6 ; estreine, estraine* cadeau », XIIe; lat. *strena* « cadeau à titre d'heureux pré- ge »). ♦ **1°** (Souvent *plur.).* Présent à l'occasion du premier ur de l'année. *Je vous donne cela pour étrenne. Il a eu de elles étrennes.* « *Ah! quel beau marin, que ce matin des rennes! Chacun, pendant la nuit, avait rêvé des siennes* » IMBAUD). ♦ **2°** *Spécialt.* Gratification de fin d'année. *Les cteurs, les boueux sont venus chercher leurs étrennes.* ♦ *(Estrine,* v. 1200). Premier usage qu'on fait d'une chose. *et objet* est neuf, vous en *aurez l'étrenne.* V. Primeur.

ÉTRENNER [etRene], *v.* (1160, « faire un cadeau, une renne à » (qqn); de étrenne). ♦ **1" Y.** *tr.* **(1680).** Être le remier à employer, à utiliser (qqch.). *Mannequin qui étrenne robe d'un grand couturier.* — Cour. Utiliser pour la pre- ière fois. Jeune *fille fière d'étrenner sa robe de bal.* « *Jean rennait... son premier costume d'homme et certain petit apeau* » (LOTI). ♦ **2°** *V. intr.* (1530, « être le premier ache- ur du jour »). Être le premier à souffrir de quelque incon- énient (coup, disgrâce, reproche). On *a frappé les respon- ables, c'est malheureusement lui qui a étrenné* (Cf. Essuyer s plâtres).

ÊTRES [ɛtR(ə)]. *n. m. pl. (Estras,* Xe; *estres,* XIIe; lat. *extera,* ur. neutre de *exterus* « ce qui est à l'extérieur »). Disposition es lieux dans un bâtiment. Vx. sauf dans : *Savoir. connaître s êtres d'une maison.* ◇ HOM. Être, *hêtre.*

ÉTRÉSILLON [etRezijɔ̃]. *n. m.* (XVe; altér. de *estesillon* 333), « bâton servant à maintenir la gueule ouverte », d'où bâillon », en a. fr.; altér. (d'apr. *esteser* « tendre ») de a fr. *tesillon* (XIVe), de *teseiller,* de *teser* « ouvrir la bouche »; t pop. **tesare,* de **tensare* « tendre », de *tensus). Techn.* XVIIe). Pièce de bois qui soutient les parois d'une tranchée u d'une *galerie* de mine, un mur qui se déverse ou qu'on prend en sous-œuvre. V. Étai, étançon.

ÉTRÉSILLONNEMENT [etRezijɔnmã]. *n. m.* (fin XIXe; *étrésillonner). Techn.* Action d'étrésillonner.

ÉTRÉSILLONNER [etRezijɔne]. *v. tr.* (1676; de *étrésil- n). Techn.* Soutenir avec des étrésillons. V. Étayer. *Étrésil- nner un puits.*

ÉTRIER [etRije]. *n. m.* (*Estreu,* 1080; *estrier,* XIIe; frq. **streup* « courroie qui servait d'étrier » chez les Germains. Étrivière). ♦ **1°** Sorte d'anneau métallique qui pend de haque côté de la selle et soutient le pied du cavalier. *Cour- ie qui supporte l'étrier.* V. **Etrivière,** porte-étriers. *Porter les Fiers courts, longs. Se dresser sur ses étriers. 0* Loc. (1678). *voir le pied à l'étrier* : être sur le point de partir; *fig.* Être bien lacé pour réussir dans la carrière où l'on s'engage. Dans le *même sens. Il m'a mis le pied à l'étrier* (Cf. Mettre en selle). — *Boire le coup de l'étrier :* le dernier coup avant de partir. — *Être ferme* sur ses *étriers* : bien en selle; *fig.* Être inébranlable dans ses opinions, ses résolutions. *-Perdre, quitter, vider les* étriers : être désarçonné *(pr. et fig.).* ♦ **2°** *Par anal. (1752).* Appareil adapté à une table d'examen pour soutenir les pieds d'une patiente *(méd.).* Dispositif en forme de fer à cheval, que l'on fixe au pied en cas de fracture, pour l'immobiliser ou exercer une traction. ♦ **3°** (1396). *Techn. Nom* de pièces de fer coudées destinées à supporter des éléments de charpente, à réunir ou consolider différentes pièces. ♦ **4°** *Anat.* (1611). Le troisième osselet de l'oreille moyenne. V. Enclume, *marteau.* ◇ HOM. *Étriller.*

ÉTRILLE [etRij]. *n. f.* (*Estrille,* XIIIe; lat. pop. **strigila,* class. *strigilis* « racloir »). ♦ **1°** Plaque de fer emmanchée et garnie de petites lames parallèles et dentelées qu'on utilise pour nettoyer la peau des chevaux, des gros animaux. « *Un homme, qui tenait à la main une étrille, Pansait une jument* » **(HUGO). V.** Étriller. ♦ **2°** (1769). Crabe laineux à pattes postérieures aplaties en palettes. V. **Portune.** « Le *court-bouillon était prêt pour les étrilles, les tourteaux et les poissons plats* » (CAYROL).

ÉTRILLER [etRije]. *v. tr.* (XIIe; lat. *strigilare.* V. Étrille). ♦ **1°** Frotter, nettoyer avec l'étrille. V. **Brosser. panser.** « *Comme des dragons étrillent, brossent et épongent leurs chevaux au piquet* » (CHATEAUB.). ♦ **2°** (v. 1450). *Vx.* Battre, malmener. « *Je vous rosserai... Je vous étrillerai* » (MOL.). 0 *Fig.* Malmener, critiquer violemment. « *Aristophane en rit, Horace les étrille* » (MUSS.). ♦ **3°** Faire payer trop cher. V. Estamper, voler. *Nous nous sommes fait étriller dans cet hôtel.* ◇ HOM. *Étrier.*

ÉTRIPAGE [etRipaʒ]. *n. m. (1877;* de *étriper).* Action d'étriper. *Étripage des animaux dans les abattoirs, des poissons dans les conserveries.* ◇ *Fig. et fam.* Tuerie.

ÉTRIPER [etRipe]. *v. tr. (1534;* de *é-,* et *tripe).* Ôter les tripes à. V. Vider. *Étriper un veau.* « *Elle regarde étriper un agneau, dont l'aubergiste suspend au plafond bas les viscères* » *(GIDE). Cheval de picador étripé dans une corrida.* V. Eventrer. 0 *Fig. et fam.* S'ÉTRIPER *(v. pron. récipr.)* : se battre en se blessant, se tuer.

ÉTRIQUÉ, ÉE [etRike]. *adj.* (1707; attesté avant le v. V. **Étriquer).** ♦ **1°** Qui est trop étroit, n'a pas l'ampleur suffisante (vêtement). *Un paletot étriqué.* « *Elle faisait peine à voir avec sa robe étriquée et toute noire* » (DAUD.). — (Personnes) « *Il semblait étriqué dans un complet quadrillé... serré à la taille, montant très haut* » (HUYSMANS). ♦ **2°** (1829; subst. 1760). *Fig.* Sans ampleur, trop limité. Cet *art* « reste *déplorablement étriqué* » *(GIDE). Un esprit étriqué.* V. Étroit, mesquin, petit. *Mener une vie étriquée.* ◇ ANT. Ample, flottant, grand, *large.*

ÉTRIQUER [etRike]. Y. *tr.* (1760, fig.; du norm. et picard *s'estriquer (soi estrikier, h. XIIIe),* « s'arc-bouter, s'allonger » *; moy.* néerl. *striken* « étirer »; frq. **strikan.* V. Trique). ♦ **1°** (1829). Rendre trop étroit; priver d'ampleur. V. Diminuer. « *Les corsets, les corps de jupe de nos femmes étriquent leur taille* » **(TAINE).** — Faire paraître étroit. Cette *coupe de veste vous étrique.* ♦ **2°** (1836). *Techn.* Amincir (une pièce de bois) pour l'adapter à une autre. ◇ ANT. *Élargir.*

ÉTRIVE [etRiv]. *n. f.* (1786; var. de *étrier). Mar.* Position d'une manœuvre qui fait un angle en rencontrant un objet quelconque. — Amarrage fait sur un ou deux cordages qui se croisent.

ÉTRIVIÈRE [etRivjɛR]. *n. f. (Estriviere, 1175;* de *étrier).* Courroie par laquelle l'étrier est suspendu à la selle. *Allonger, raccourcir les étrivières. 0* Fig. et vx. *Donner des coups d'étrivière, les étrivières,* battre, corriger.

ÉTROIT, OITE [etRwa, wat]. *adj. (Estreit,* XIIe; lat. *strictus* « étroit »). ♦ **1°** Qui a peu de largeur. Un *ruban étroit.* « *Les rues de Tolède sont extrêmement étroites; l'on pourrait se donner la main d'une fenêtre à l'autre* » **(GAUTIER).** *Fenêtres étroites et hautes. Épaules étroites. Vêtements, souliers trop étroits.* V. Étriqué, juste, serré. — (Bible) *La voie, la porte étroite :* la vie de renoncement. ♦ **2°** *Par ext.* De peu d'étendue, petit (espace). V. Exigu, petit. Une *étroite prison. Orifice trop étroit.* Fig. *Un cercle étroit de relations.* **Par ext.** « *D'étroites limites fermaient le champ de mes recherches* » (FRANCE). ◇ De peu d'extension (sens). *Mot pris dans* son sens *étroit.* V. Restreint, stricto sensu (Cf. À la lettre). ♦ **3°** *Péj.* Qui est borné. *Esprit étroit, sans* largeur de vues, sans compréhension ni tolérance. V. Borné. incompréhensif, intolérant, mesquin. **Par ext.** *Des vues étroites.* « *Vous ne me jugerez pas selon les principes étroits dont je sais que vous avez horreur, mais selon une religion éclairée et humaine* » (MAURIAC). ♦ **4°** **Qui** tient serré *(opposé à* lâche). *Foire un nœud étroit.* — *Fig.* Qui unit de près, intime. *Les liens étroits du mariage. En étroite union. Rester en rapports étroits avec qqn.* ◇ *Fig.* **Qui** contraint *(opposé à* relâché). V. Rigoureux, strict. *Un étroit devoir.* « *Son oncle Meulière, radical et franc-*

maçon d'étroite observance » (MAURIAC). ♦ 5° À L'ÉTROIT *(loc. adv.)* : dans un espace trop petit. *Être* à l'étroit *dans un costume. Ils sont logés bien à l'étroit.* — Fig. *Vivre à l'étroit.* sans aisance, dans la gêne. ◈ ANT. Large; *grand, spacieux, vaste.* Compréhensif, éclairé, généreux, *humain,* sensible. Lâche, relâché.

ÉTROITEMENT [etʀwatmɑ̃]. *adv.* (XIIe ; de *étroit*). ♦ 1° Par un lien étroit; en *serrant* très près. *Tenir qqn étroitement embrassé.* — Fig. *Être lié étroitement à qqn, avec qqn.* V. Intimement. *Ces problèmes sont étroitement unis.* ♦ 2° *Par ext. De* près. *Surveiller qqn étroitement.* « *La reine, pendant tout ce temps, devait être étroitement gardée* » (VOLT.). ♦ 3° Rigoureusement, strictement. *Observer étroitement la règle.*

ÉTROITESSE [etʀwatɛs]. *n. f. (Estreitece,* XIIIe ; repris *au* XVIIIe ; de *étroit).* ♦ 1° Caractère de ce qui est étroit (1°), peu *large. L'étroitesse d'une rue. Étroitesse du bassin.* ♦ 2° Caractère de ce qui est petit (espace). *L'étroitesse d'un logement; d'un orifice.* ♦ 3° Caractère de ce qui est étroit (3°), borné. « *Toute l'étroitesse du petit esprit monastique* » (DIDER.). « *Je voyais à travers son front l'étroitesse de ses pensées* » (GIDE.) ◈ ANT. Ampleur. Largeur.

ÉTRON [etʀɔ̃]. *n.* m. (XIIIe ; frq. **strunt).* Matière fécale consistante et moulée (de l'homme et de certains animaux). V. Crotte, excrément. « C'est comme *les étrons de chiens. Ça doit porter bonheur* » (ROMAINS).

&TRONÇONNER [etʀɔ̃sɔne]. *v. tr.* (XVIe ; de *é-,* et *tronçon.* V. Tronc). *Arbor.* Tailler (un arbre) de façon à le réduire au tronc en enlevant la tête et les branches.

ÉTRUSQUE [etʀysk(ə)]. *adj.* et *n.* (1803; lat. *Etruscus*). *Antiq.* De l'Étrurie, région de l'Italie ancienne, située entre l'Arno et le Tibre. *Le peuple étrusque* (ou tyrrhénien). N. *Les Étrusques. — L'art étrusque. Vase étrusque* (s'est dit au XIXe s. des vases grecs trouvés en Italie). -*N.* m. *L'étrusque,* langue non indo-européenne des Étrusques.

ÉTUDE [etyd]. *n. f.* (*Estuide,* XIIe ; lat. *studium* « ardeur, étude »).

I. Application méthodique de l'esprit cherchant à apprendre et à comprendre. *Aimer l'étude* (V. Studieux). *Son ardeur à l'étude.* « *L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie* » (MONTESQ.). ♦ 1° *Spécialt.* Effort intellectuel pour acquérir des connaissances. Se consacrer à *l'étude du grec, du droit.* « *Je pense que l'étude des longues anciennes pourrait être abrégée considérablement* » (DIDER.). *Abandonner l'étude du piano.* ◇ Au plur. LES ÉTUDES : *série* ordonnée de travaux et d'exercices nécessaires à l'instruction. *Faire ses études* : parcourir successivement les divers degrés de l'enseignement scolaire. *Faire de bonnes. de mauvaises études. Commencer, poursuivre, achever ses études. Le cours, le cycle, la durée des études.* V. Cursus. « *Je n'ai pas eu la chance d'avoir des parents riches pour me payer mes études* » *(SARTRE). Etudes obligatoires.* V. Scolarité. *Études primaires, secondaires, supérieures.* V. École, **enseignement.** *Examens, diplômes de fin d'études.* V. **Brevet, certificat.** *Études de piano. École des Hautes Études.* ♦ 2° Effort intellectuel orienté vers l'observation et l'intelligence des êtres, des choses, des faits. *V.* Science; *et* **-Logie, -nomie.** *L'étude de la nature. L'étude des lois physiques, sociales, économiques. L'étude des textes.* « *On a donné trop d'importance et d'espace à l'étude des mots, il faut lui substituer aujourd'hui l'étude des choses* » (DIDER.). — *L'étude du cœur humain* (V. Analyse). ◇ Examen. *Étude d'une question, d'un projet, d'un contrat, d'un devis. Mettre un projet de loi à l'étude. Bureau, commission, comité d'étude.* Voyage, *mission d'études.* V. Prospection. « *Quelques voyages d'études dans le Bas-Congo, pour fixer l'emplacement des usines* » (MAUROIS). *Etude sur dossier, sur le terrain (en* sciences humaines).

II. Ouvrage résultant de cette application d'esprit. V. Essai, travail. Consacrer une *étude à un sujet, une personne.* ♦ 1° Ouvrage littéraire étudiant un sujet. ♦ 2° Représentation graphique (dessin, peinture) constituant un essai ou *un exercice. Peintre qui fait des études de main. Il* « *fit de bonnes études à l'huile du colonel Parker et du major Knight* » (MAUROIS). V. Esquisse. ♦ 3° Composition musicale écrite pour servir (en principe) à exercer l'habileté de l'exécutant. *Études de Chopin.*

III. *(Lieu).* ♦ 1° Salle où les élèves travaillent en dehors des heures de *cours; par ext.* Temps passé *à ce* travail. *Faire ses devoir;, apprendre ses leçons à l'étude. Maître d'étude,* surveillant les élèves particulièrement durant l'étude. V. Répétiteur; pion, surveillant. *Les élèves* « *dormaient dans l'atmosphère empuantie de l'élude* » (RIMBAUD). ♦ 2° Local où travaille un notaire, un avoué, un huissier, un commissaire-priseur. *Panonceau signalant une étude.* « *L'Étude était une grande pièce ornée du poêle classique qui garnit tous les antres de la chicane* » (BALZ.). 0 *Par ext.* Charge du notaire, de l'avoué avec sa clientèle. *Céder son étude à son premier clerc.*

ÉTUDIANT, ANTE [etydjɑ̃, ɑ̃t]. *n.* (1370, en concurrence *avec écolier* jusq. fin XVIIe ; fém., fin XIXe ; de *étudier).* sonne qui fait des études supérieures et suit les cours d université, d'une grande école. *Étudiant en Lettres, en M cine. Les étudiants de la faculté des sciences. Union Natio des Étudiants de France* (UNEF). *Sa fille est encore étudia Restaurant, logement des étudiants.* V. Universitaire. *A la vie d'étudiant.* ◇ *Adj.* (1966) *La vie étudiante.* V. diantin. *Un* air *étudiant,* d'étudiant.

ÉTUDIÉ, ÉE [etydje]. *adj.* (XVIe ; V. Étudier). ♦ 1° M ment médité et préparé *(opposé* à improvisé). *Un disc étudié ;* dont les termes ont été soigneusement pesés Calculé. *Cet acteur* a un jeu *trop étudié.* V. Apprêté Conçu avec grand soin. *La coupe de cette robe est très étu* V. Recherché. *Comm.* (XXe) *Des prix très étudiés,* calc au plus juste, relativement peu élevés. ♦ 2° (1611). Vo tairement produit ou façonné *(opposé* à naturel). *Des ge étudiés.* V. Contraint. « *Avec un retard étudié, il articula le ton de la plus parfaite déférence :* « *C'était, somme to assez bien tourné* » (ARAGON). *Une joie étudiée.* V. Affe feint. — *(Personnes)* Qui compose son attitude, son exp sion. « *Cette emphatique Clairon qui est plus maigre, apprêtée, plus étudiée, plus empesée qu'on ne saurait di* (DIDER.). ◈ ANT. Improvisé, naturel, simple, sincère, s tané.

ÉTUDIER [etydje]. V. *tr.* (1270; V. intr., 1155; lat. *stud* V. Étude).

I. ♦ 1° Chercher à acquérir la connaissance de. *Étu l'histoire, l'anglais. Étudier le piano,* apprendre à en jc — (1694) Apprendre par cœur. *Élève qui étudie sa le Étudier un rôle, une partition.* ♦ 2° Chercher à compre par un examen. V. Analyser, observer. *Étudier la natur germination, une réaction chimique. Étudier un texte, auteur. Moraliste oui étudie le cœur humain.* — *Étudier* observer attentivement son comportement. Joueur *qui ét son partenaire.* ♦ 3° (1835). Examiner afin de décider, d'a *Étudier un projet, un plan, les propositions de qqn. Sugge qui mérite d'être étudiée attentivement.* V. Considérer. *Étu un dossier,* une *affaire.* ◇ Par ext. V. Rechercher. *Étu les moyens d'en sortir.* ♦ 4° Traiter (un sujet). *Profes qui étudie un point particulier. La sociologie étudie l'ho en société.*

II. S'ÉTUDIER. *v. pron.* ♦ 1° (XVIe). Se prendre pour c de *son* étude. *Socrate recommandait à l'homme de s'étu afin de se connaître. 0 Par ext.* S'observer avec trop complaisance. V. Écouter (s'). ♦ 2° *(Récipr.).* S'obse l'un l'autre. *Des adversaires qui s'étudient.* ♦ 3° *Se* comp une attitude lorsqu'on se. sent observé, jugé. V. Obse (s'), surveiller *(se).* — VX. *S'étudier* à, s'appliquer à.

ÉTUI [etɥi]. *n. m.* (*Estui,* XIIe ; de l'a. fr. *estuier* « enfer garder », p.-ê. du lat. pop. **studiare;* de *studium* « soin » Étude). Enveloppe, le plus souvent rigide? dont la forme disposition est adaptée à l'objet, aux objets qu'elle est tinée à contenir. V. Gaine; et le préf. Porte-. *Etui de ca de cuir, d'ivoire. Étui d'une arme blanche (V.* Fourreau, ga *étui à ciseaux. Etui à violon. Etui à lunettes, à jumelles. à cigares, à cigarettes* (V. Porte-). *Etui de parapluie. Étu cartouche.* V. Douille. — *Etui divisé en compartiment contenant plusieurs objets.* V. Nécessaire, trousse. *Etui à verts* : ménagère. ◇ *Mar.* Enveloppe en toile, sac où renferme les voiles, etc. (V. Housse; bâche).

ÉTUVAGE [etyvaʒ] ou **ÉTUVEMENT** [etyvmɑ̃]. *n* (1877,-1539 ; de étuver). Action d'étuver.

ÉTUVE [etyv]. *n. f.* (*Estuve* « établissement de bain XIIe ; lat. pop. **extupa,* de **extupare,* rad. gr. *tuphein* « fume ♦ 1° Endroit clos dont on élève la température, pour pr quer la sudation. *Étuve sèche* : chambre qui n'est pa contact *avec* la vapeur. *Étuve humide* : bain de vapeur, *turc, sauna. Étuve des thermes romains.* V. Caldarium *Chaleur* d'étuve, chaleur humide, pénible à supporter. « *atmosphère d'étuve que je n'ai pas souvent retrouvée, n dans les pays équatoriaux* » (DUHAM.). ◇ Lieu où il fait chaud. *Quelle étuve! ouvrez la fenêtre.* ♦ 2° Appareil de à obtenir une température déterminée, supérieure à cell milieu ambiant. *Etuve à désinfection, à stérilisation,* produ une température supérieure à 100°. V. Autoclave. *P la literie d'un malade à l'étuve. Étuve à culture microbi* à température constante. *Étuve pour dessécher les f* (prunes, raisins). V. Séchoir. ◈ ANT. Glacière.

ÉTUVÉE [etyve]. *n. f.* (XVIe ; de étuver). *Aliments* A L'V VÉE : cuits en vase clos, dans le& vapeur. V. Étouffée. *Pon de ferre à l'étuvée.* « *Pas de viandes rôties. Tout est c l'étuvée* » (BAUDEL.). — *Par ext.* Mets ainsi préparé. étuvée *de pigeons.* V. Estouffade.

ÉTUVER [etyve]. V *tr. (Estuver* « baigner dans chaude », XIIIe ; de étuve). ♦ 1° Faire passer à l'étuve V. Désinfecter, stériliser; déshydrater, dessécher, sé ♦ 2° Cuire *à* l'étuvée. *Étuver des pigeons.*

ÉTUVEUR [etyvœʀ] *n. m.*, **ÉTUVEUSE** [etyvøz].

xe ; « celui qui étuve », 1260; de étuver). Appareil, chauère, four à étuver.

ÉTYMOLOGIE [etimɔlɔʒi]. *n. f.* (XIVe ; titre d'un ouvrage, *1160; lat. etymologia*, du gr. *etumos* « vrai »). ♦ 1° Science la filiation des mots, reconstitution de l'ascendance du ot en remontant de l'état actuel à l'état le plus ancienneent accessible. *L'étymologie est fondée sur les lois phonéques* (V. Phonétique) et *sémantiques* (V. Sémantique). « Étymologie *c'est* etumos logos, *le sens authentique. Ainsi, l'étyologie fait sa propre réclame, et renvoie à l'étymologie* » AULHAN). ♦ 2° Origine ou filiation d'un mot (V. Origine, cine, source; évolution). *Rechercher, donner l'étymologie un mot. Étymologie latine, germanique d'un mot français. ymologie incertaine, obscure, inconnue. Fausse étymologie. Il est difficile de faire comprendre que l'étymologie ne se vine pas, qu'elle est l'aboutissement de recherches minu-* USES » (0. BLOCH). — *Etymologie populaire :* procédé par quel le sujet parlant rattache spontanément et à tort un mot un autre (ex. : *choucroute* rattaché à *chou. V.* Choucroute).

ÉTYMOLOGIQUE [etimɔlɔʒik]. *adj.* (1551 ; lat. *etymogicus*, gr. *etumologikos*. V. Étymologie). ♦ 1° Relatif à tymologie. *Dictionnaire étymologique.* ♦ 2° Conforme à tymologie. *Sens étymologique d'un mot : le* sens le plus oche de celui du *mot* d'où il dérive (étymon). *Orthographe, aphie étymologique.*

ÉTYMOLOGIQUEMENT [etimɔlɔʒikmɑ̃]. *adv. (1846; étymologique).* Conformément à l'étymologie. *Étymoloquement, ce mot signifie...*

ÉTYMOLOGISTE [etimɔlɔʒist(ə)]. *n.* (1578; de *étymo*rie). Linguiste qui s'occupe d'étymologie. *Les recherches, travaux des étymologistes.*

ÉTY MON [etimɔ̃]. *n. m.* (XXe ; gr. *etumon* « sens véritable », apr. *étymologie*). *Ling.* Mot que l'on considère comme nnant l'étymologie d'un mot.

Eu Symbole chimique de l'*europium.*

EU, ÉUE. *p. p.* du v. AVOIR.

EU-. Élément, du gr. eu « bien » *(ex. : euphorie).*

EUBAGE [øbaʒ]. *n.* m. (1755 ENCYCL., citant des érus du XVIIe ; empr. au lat.). Chez les Celtes, Prêtre lettré, une classe nommée entre les druides et les bardes. « *Une ngue procession d'eubages et de druides* » *(GAUTIER).*

EUCALYPTOL [økaliptɔl]. *n. m.* (1870; de *eucalyptus).* incipe actif extrait de *l'essence* d'eucalyptus*. *L'eucalyptol t employé en inhalations comme antiseptique.*

EUCALYPTUS [økaliptys]. *n. m.* (*Eucalypte*, 1796; lat. ot. *eucalyptus* (1788); de *eu-*, et *kaluptos* « couvert », le limbe calice restant fermé jusqu'après la floraison). Grand bre exotique originaire d'Australie, à feuilles pointues très hantes. *Inhalation d'eucalyptus.* « *Une odeur d'eucalyptus fit faire la grimace... dans une soucoupe placée au chevet lit, une cigarette médicale achevait de se consumer* » *(GREEN).*

EUCHARISTIE [økaristi]. *n. f.* (1165; lat. ecclés. *euchatia ;* gr. *eukharistia* « action de grâce »). Sacrement essentiel christianisme qui commémore et perpétue le sacrifice du hrist. V. Cène, communion. *Le mystère, le sacrement de Eucharistie.* ◇ Les espèces (pain et vin) qui, selon la docine catholique, contiennent substantiellement le corps, le ng, l'âme et la divinité de Jésus-Christ. V. Transsubstantiaon. « *Fréquentons donc ce sacré repas de l'Eucharistie, et vons en union avec nos frères :. mangeons ce pain qui sout l'homme; buvons ce vin qui doit réjouir le cœur* » (BOSS.). *Doctrine luthérienne de l'Eucharistie.* V. Consubstantiation, panation.

EUCHARISTIQUE [økaristik]. *adj.* (1577; lat. ecclés. *eucharisticus ; gr. eukharistikos).* Relatif à l'eucharistie. *Espèces charistiques. Congrès eucharistique.*

EUCLIDIEN, IENNE [øklidjɛ̃, jɛn]. *adj.* (v. 1730; de *rclide*, mathématicien grec). *Math.* Relatif à Euclide. *'éthode euclidienne d'exposition de la géométrie. 0 Géométrie euclidienne.* à trois dimensions., fondée sur le postulam d'Euclide : « Par un point extérieur à une droite, on ne ut mener qu'une seule parallèle à cette droite ». *Géométries n euclidiennes.*

EUCOLOGE [økɔlɔʒ]. *n. m.* (1701; lat. ecclés. *eucholoum, gr. eukhologion,* de *eukhê* « prière », et *logos* « livre »). elig. Livre de prières contenant l'office des dimanches et tes. V. Paroissien.

EUDÉMIS [ødemis]. *n.* m. (1910; mot lat., p.-ê. du gr. - « beau », et *démas* « corps »). Papillon dont la chenille t nuisible à la vigne.

EUDÉMONISME [ødemɔnism(ə)]. *n. m.* (1876; gr. *eudaionismos* « action de regarder comme heureux », de *eudaiôn* « heureux »). *Philo.* Doctrine morale ayant pour principe que le but de l'action est le bonheur. *L'eudémonisme Épicure.* « *On voit ce qu'est l'humanisme fameux de cet teur* (Giraudoux) : un *eudémonisme païen* » *(SARTRE).*

EUDIOMÈTRE [ødjɔmetʀ(ə)]. *n. m.* (1775; gr. *eudia* beau temps », et *-mètre).* SC. Appareil servant à l'analyse quantitative des mélanges gazeux, utilisé en médecine pour l'analyse des gaz de la respiration.

EUDIOMÉTRIE [ødjɔmetʀi]. *n. f.* (1796; du précéd.). *Phys.* Analyse des mélanges gazeux avec l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE [ødjɔmetʀik]. *adj.* (1793; de *eudiomètre*). *Phys.* Relatif à l'eudiométrie. *Expériences eudiométriques. Instrument eudiométrique.*

EUDISTE [ødist(ə)]. *n. m.* (XVIIe ; de *Eudes, n.* pr.). Membre d'une congrégation religieuse consacrée à l'enseignement et à la prédication. *instituée* à Caen en 1643 par saint Jean Eudes.

EUGÉNATE [øʒenat]. *n.* m. (1933; de *eugén*[ol], et *-ate*). *Chir. dent.* Pâte durcissante, obtenue par le malaxage d'eugénol et d'oxyde de zinc, très utilisée en chirurgie dentaire (pansements, obturation de canaux).

EUGÉNIQUE [øʒenik] *n. f.* ou **EUGÉNISME** [øʒenism(ə)]. *n. m.* (1912; angl. *eugenism (1883);* de eu-, et *genos* « *race* »). *Didact.* Science qui étudie et met en œuvre les méthodes susceptibles d'améliorer les caractères propres des populations humaines, essentiellement fondée sur les connaissances acquises en hérédité. V. Génétique. *Stérilisation des dégénérés préconisée par l'eugénique.* « *Vers 1870, le cousin de Darwin, Francis Galton, fonde l'Eugénique scientifique, dont l'objet, selon lui, doit être double : entraver la multiplication des inaptes... et améliorer la race* » (J. ROSTAND). ◇ *Adj.* Qui a rapport à l'eugénique. « *La stérilisation eugénique* » (J. ROSTAND).

EUGÉNISTE [øʒenist(ə)]. *n.* (1927; de *eugénisme*). *Didacr.* Spécialiste en eugénique.

EUGLÈNE [øglɛn]. n. *f.* (1864; *eugléniens,* 1855; lat. mod. *euglena*, du gr. *euglênos* « *aux* beaux yeux »). *Zool.* Protozoaire flagellé des eaux douces, pourvu de chlorophylle.

EUH ! [ø]. *interj.* (XVIIe ; onomat.). Interjection qui marque l'embarras, le doute, l'étonnement, l'hésitation. *C'est* comme je *vous le dis!* — *Euh! vous* êtes sûr? ◇ S'emploie pour ne répondre ni oui ni *non :* — *Alors, cela vous plaît? — Euh! euh!...* ◈ HOM. *Eux,* heu, *œufs.*

EUNECTE [ønɛkt(ə)]. *n.* m. (1870; de eu-, et gr. *néktos* «nageur »). Reptile aquatique, non venimeux, qui vit en Amérique tropicale (appelé aussi *anaconda).*

EUNUQUE [ønyk]. *n. m.* (*Eunique, eunuche,* XIIIe ; repris XVIe ; lat. *eunuchus,* gr. *eunoukhos,* proprem. « qui garde *(ekhein),* le lit *(eunê)* des femmes »). ♦ 1° Homme châtré qui gardait les femmes dans les harems. « *Vous avez beau me dire que des eunuques ne sont pas des hommes* » (MONTESQ.). ♦ 2° *Méd.* Homme qui a subi une castration dans son enfance et dont le développement ultérieur ne s'est pas fait normalement. *L'eunuque est caractérisé par l'apparence féminine, la tendance à l'obésité, une voix grêle...* V. Castrat; émasculation. ♦ 3° *Fig. et fam.* Homme sans virilité (physique ou morale).

EUPATOIRE [øpatwaʀ]. *n. f.* (XVIe ; lat. *eupatoria (herba),* du gr., n. pr.). Plante *(Composacées),* herbacée. vivace, à hautes tiges, à fleurs roses, qui croît au bord des eaux. et que l'on nomme *chanvre d'eau.*

EUPEPTIQUE [øpɛptik]. *adj.* et *n. m.* (1908; de *eupepsie* [1843], bonne digestion). *Pharm.* Qui facilite la digestion.

EUPHÉMIQUE [øfemik]. *adj.* (1839; de *euphémisme).* Qui appartient à l'euphémisme. *Expression euphémique.*

EUPHÉMIQUEMENT [øfemikmɑ̃]. *adv.* (1846; de *euphémique).* Par euphémisme. « *Le lavabo, comme il disait euphémiquement pour cabinet* » (PINGET). ◈ ANT. Crûment.

EUPHÉMISME [øfemism(ə)]. *n.* m. (1730; gr. *euphêmismos;* de eu « bien », et *phêmê* « parole »). Expression atténuée d'une notion dont l'expression directe aurait qqch. de déplaisant. V. Adoucissement. « *Disparu* » *pour* « *mort* » *est un euphémisme. Employer un mot par euphémisme.*

EUPHONIE [øfɔni]. *n. f.* (1561; gr. *euphonia;* de eu « bien », et *phône* « son »). ♦ 1° *Mus.* Harmonie de sons agréablement combinés. ♦ 2° *Ling.* Harmonie des sons qui se succèdent dans le mot ou la phrase. *Le* t *de* a-t-il est ajouté *pour l'euphonie.* « *C'est que la langue française est fort exigeante en matière d'euphonie. Pour satisfaire à la musique, elle enfreint les règles, altère des mots, ajoute des lettres* » (DUHAM.). ◈ ANT. *Cacophonie, dissonance.*

EUPHONIQUE [øfɔnik]. *adj.* (1756; de *euphonie).* Relatif à l'euphonie. « *Une faute euphonique* » *(CLAUDEL).* — Qui a de l'euphonie. « *Elle s'appelle Gretchen, nom qui, pour n'être pas si euphonique qu'Éthelwina ou Azélie, paraît d'une suffisante douceur aux oreilles allemandes et néerlandaises* » (GAUTIER). -Qui produit l'euphonie. *Le* t *de* a-t-il *est euphonique.*

EUPHONIQUEMENT [øfɔnikmɑ̃]. *adv.* (1865; de *euphonique).* D'une manière euphonique.

EUPHORBE [øfɔʀb(ə)]. *n. f.* (*Euforbe,* XIIIe ; *lat. euphorbia (herba) ;* de *Euphorbus*, médecin du roi Juba de Mauritanie). Plante *(Euphorbiacées)* vivace, très commune, renfermant un suc laiteux noircissant généralement à l'air.

Euphorbe exotique à tige épaisse et charnue. « *Une énorme euphorbe candélabre* » (GIDE). *Euphorbe de Madagascar,* arbrisseau qui produit un caoutchouc.

EUPHORBIACÉES [øfɔʀbjase]. *n. f.* pl. (1819; de *euphorbe). Bot.* Famille de plantes phanérogames angiospermes, classe des dicotylédones dialypétales, comprenant des arbres, arbustes ou herbes très répandus sur tout le globe, qui renferment un suc laiteux, souvent vénéneux (aleurite, buis, euphorbe, hévéa, manioc, ricin).

EUPHORIE [øfɔʀi]. *n. f.* (1733 ; *gr. euphoria ; de eu* « bien », *et pherein* « porter »). ♦ 1° *Méd.* Impression intense de bien-être général, pouvant aller jusqu'à un état de surexcitation (surtout chez des malades mentaux ou drogués). V. Détente, soulagement. ♦ 2° (Fin XIXe). Sentiment de parfait bien-être et de joie. V. Aise, béatitude, bien-être, bonheur, contentement, optimisme, satisfaction. *Être en pleine euphorie.* « *L'autre, tout à l'euphorie de son arrivée dans la capitale, ne s'en aperçut point* » (ARAGON). ◇ ANT. Douleur. Angoisse. Dysphorie.

EUPHORIQUE [øfɔʀik]. *adj.* (1925, n., « médicament qui procure l'euphorie » ; de *euphorie).* Qui provoque l'euphorie (on dit aussi *euphorisant). L'alcool est euphorique.* — *Qui* tient de l'euphorie. *Être dans un état euphorique.*

EUPHORISANT, ANTE [øfɔʀizɑ̃, ɑ̃t]. *adj. et n. m.* (mil. XXe ; de *euphorie).* ♦ 1° Qui provoque l'euphorie, le bien-être. *Une atmosphère euphorisante. Des médicaments euphorisants.* — *Un euphorisant.* V. Antidépressif. *Être* sous *euphorisants.* ♦ 2° *Fig.* Qui incite à l'optimisme. « *Le mensonge euphorisant... que l'on fait à un malade condamné...* » *(La Croix,* 4-10-1970).

EUPHORISER [øfɔʀize]. *v. tr.* (1969; de *euphorie).* Procurer une sensation de bien-être. « . . . *Les couleurs, les lumières sont là pour* » *euphoriser 'le client' (Le Monde,* 14-12-1969). Dér. EUPHORISATION [øfɔʀizasjɔ̃]. n. *f.*

EUPHUISME [øfyism(ə)]. *n. m. (1820;* angl. *euphuism,* de « *Euphues* », nom (du gr. *euphuês* « bien né ») d'un ouvrage de J. Lyly (1579). *Hist. littér.* Style précieux et maniéré, à la mode en Angleterre sous Élisabeth Ire. V. Préciosité.

EURAFRICAIN, AINE [øʀafʀikɛ̃, ɛn]. *adj.* et *n.* (v. 1955; de *eur*[o]- et *africain).* Qui concerne à la fois l'Europe et l'Afrique. « *Une société eurafricaine de manutention vient d'être créée* » *(Le Monde,* 31-12-1966).

EURASIATIQUE [øʀazjatik]. *adj.* (1940; de *Eurasie,* nom du continent formé par l'Europe et l'Asie réunies). *Géogr.* De l'Eurasie, relatif à l'Eurasie. «L'ancienne *connexion des continents eurasiatique et nord-américain* » (MARTONNE).

EURASIEN, IENNE [øʀazjɛ̃, jɛn]. *adj.* et *n.* (1865; de *Europe,* et Asie). ♦ 1° D'Eurasie. *Les Eurasiens.* ♦ 2° Métis né d'un Européen et d'une Asiatique (ou l'inverse).

EURÊKA ! [øʀeka]. *interj.* (mil. XIXe ; mot gr. « J'ai trouvé! », attribué par la légende à Archimède lorsqu'il découvrit brusquement au bain la loi de la pesanteur spécifique des corps). S'emploie lorsqu'on trouve subitement une solution, un moyen, une bonne idée.

EURISTIQUE. V. HEURISTIQUE.

EUR(O)-. Préfixe tiré de *Europe, européen* et entrant dans les *composés* (*eurafricain, eurodollar, etc.).*

EUROCRATE [øʀɔ(o)kʀat]. n. *m.* (v. 1965; de *euro-,* et *-crate*). Fonctionnaire des institutions européennes. « *Les eurocrates de Bruxelles* » (*Nouv. Obs.,* 10-7-1972).

EURODOLLAR [øʀɔdɔlaʀ]. n. *m.* (v. 1965; de *euro-,* et *dollar). Fin.* Dollar acquis par les banques centrales européennes. « *Le marché allemand de l'eurodollar* » *(L'Express,* 24-7-1972).

EUROMARCHÉ [øʀɔmaʀʃe]. *n. m.* (1971; de *euro-,* et *marché). Fin.* Marché financier européen. « *Les 'euromarchés' sont la preuve de la souplesse et de la créativité des banques* » *(Le Monde,* 25-5-1970).

EUROPÉANISATION [øʀɔpeanizasjɔ̃]. n. *f.* (1949; de *européaniser).* Action d'européaniser; son résultat. « *Les propos sur l'européanisation de la question allemande* » *(Le Monde,* 24-8-1965).

EUROPÉANISER [øʀɔpeanize] ou **EUROPÉISER** [øʀɔpeize]. V. *tr.* (1829-1851; de *européen).* ♦ 1° Façonner à la civilisation européenne. — Pronom. (1842). *La Chine s'est moins européanisée que le Japon.* ♦ 2° *Polit., écon.* Envisager un problème à l'échelle européenne. -Pronom. Passer d'une perspective nationale à une perspective européenne. « *Le commerce suisse est en train de s'européaniser* » *(Le Monde,* 16-4-1966).

EUROPÉANISME [øʀɔpeanism(ə)] ou **EUROPÉISME** [øʀɔpeism(ə)]. *n. m.* (1806; de *européen).* Caractère européen, goût de ce qui est européen. « *Je penchais pour vous par européanisme* » (NAPOLÉON). *0. Spécialt.* (1969). Position politique favorable à l'unification de l'Europe.

EUROPÉEN, ÉENNE [øʀɔpeɛ̃, eɛn]. *adj. et n.* (XVIIIe ; de *Europe).* De l'Europe. *Les peuples européens, la civilisation européenne.* ◇ *Spécialt.* Qui concerne le projet d'une Europe économiquement et politiquement unifiée; qui en est partisan. «*L'idéal européen ne doit pas pour autant faire fi d'i nationales* » (R. SCHUMAN).

EUROPIUM [øʀɔpjɔm]. *n. m.* (1901; de *Europe, et -i Chim.* Corps simple de symbole *Eu,* n° at. *63,* du groupe terres rares.

EUROVISION [øʀɔvizjɔ̃]. n. *f.* (1954; abrév. de *U européenne de radiodiffusion et de* télévision). Émission si tanée de programmes télévisés dans plusieurs pays d'Eur *Match en Eurovision.*

EURYTHMIE [øʀitmi]. n. *f.* (1547; de eu-. et *ruth* « rythme »). ♦ 1° *Didact.* Heureuse harmonie dans la c position, les proportions de l'ensemble d'une œuvre p tique. V. Équilibre, harmonie. — *Mus.* Heureux choix sons. — *Méd.* Régularité du pouls. ♦ 2° *Fig.* et rare. Équili harmonie. « *Voyez donc l'eurythmie de l'existence hum dans ses mouvements utiles* » (MAETERLINCK).

EURYTHMIQUE [øʀitmik]. *adj. (1864;* de *eurythn Didact.* Dont la composition est harmonieuse; qui a de l' monie.

EUSCARIEN, IENNE ou **EUSKARIEN, IENNE** [øskaʀjɛn]. *adj.* et *n.* (1897; du basque *escuara). Didact.* Bas « *Cette mystérieuse langue euskarienne dont l'origine dem inconnue* » (Lon).

EUSTACHE [østaʃ]. *n.* **m. (1782;** de *Eustache* Dul coutelier). *Fam. et vieilli.* Couteau de poche à virole manche en bois, servant d'arme. « *Cette* résistance *augm la fureur de Groult, qui vit rouge et tira son eustach* (FRANCE). V. Surin.

EUSTATIQUE [østatik]. *adj.* (v. 1928; all. *eustati Bewegungen,* déb. XXe ; du gr.). Géol. *Mouvements eustatiq* variations du niveau de la mer (dues notamment à la f des glaces et à la glaciation).

EUSTATISME [østatism(ə)]. *n. m. (XX";* de *eustatiq Géol.* Variation du niveau des mers.

EUTECTIQUE [øtɛktik]. *adj.* (1907; gr. *eutektos* « fond facilement »). Sc. Se dit d'un mélange dont la temp ture de solidification est fixe *(point eutectique* ou *d'eutex par anal.* de certains alliagesmétalliques dont la temp ture de fusion *est fixe. Mélange eutectique.* — Subst. *eutectique,* un mélange, un alliage eutectique.

EUTEXIE [øtɛksi]. n. *f.* (1914; gr. *eutêxia). Sc.* Propr des mélanges eutectiques. — *Point, température d'eutex* température de fusion d'un mélange ou d'un alliage eu tique

EUTHANASIE [øtanazi]. *n. f.* (1771 ; de eu-, et gr. *natos* « mort »). ♦ 1° *Méd.* (Vx). Mort douce et sans s france. ♦ 2° Cour. Usage des procédés qui permetten hâter ou de provoquer la mort pour délivrer un ma incurable de souffrances extrêmes, ou pour tout motif d'o éthique. *La législation française condamne l'euthanasie qu considère comme un assassinat.*

EUTHANASIQUE [øtanazik]. *adj.* (1959; de *euthana* Qui provoque l'euthanasie ou s'y rapporte.

EUTROPHISATION [øtʀɔfizasjɔ̃]. *n. f.* (v. 1970; du *eu* « bon », *et trophê* « nourriture »). *Sc. [Ecologie).* Accu lation, à température élevée, de débris organiques pu cibles dans les eaux stagnantes, provoquant la désoxyg tion des eaux profondes. « *L'eutrophisation des lacs et re voirs* » *(La Recherche,* n° *6,* 1 l-1970, p. 587).

1. EUX [ø]. *pron. pers. 3e pers. masc. plur.* (xe ; lat. *il* Pronom complément prépositionnel, forme tonique co pondant à *ils* (V. E), pluriel de *lui* (V. Lui). *Je vis avec chez eux. C'est à eux de parler. L'un d'eux, l'un d'entre Nous pensons à eux. Ils ont fait cela à eux deux. Eux-mê* V. Même. ◇ (XVIe) Forme d'insistance. *Ils n'oublient eux. 0* Comme *sujet : Si vous acceptez, eux refuseront.* « *bien entendu, n'avaient pas bronché* » (LOTI). ◇ HOM. heu, œufs.

2. -EUX, -EUSE. Élément de nombreux adjectifs (*peureux, cuivreux).*

E. V. Abrév. des mots En *ville,* utilisée dans les adre des lettres remises au destinataire sans passer par l'a nistration des postes.

ÉVACUANT, ANTE [evakyɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVIIIe ; de *cuer). Méd.* Qui fait évacuer, contre la constipation. *M lage évacuant.* Subst. Un *évacuant.*

ÉVACUATEUR. TRICE [evakyatœʀ, tʀis]. *ndj.* (1 de évacuer). Qui sert à évacuer les eaux. — Subst. *Un cuateur* : système de vannes, déversoir d'un barrage en de crue.

ÉVACUATION [evakyasjɔ̃]. *n. f.* (1314; bas lat. *evacu* rac. *vacuus* « vide »). ♦ 1° Rejet, expulsion de certa matières hors de l'organisme. V. Élimination, excré expulsion. *Évacuation par la bouche.* V. Crachement, ex taxation, vomissement. *Évacuation des excréments.* V. E cation. « On *donna à Monseigneur force émétique, et su deux heures il fit une prodigieuse évacuation par haut et b* (ST-SIM.). — ♦ 2° *Chir.* Action de vider une cavité. nor ou pathologique de son contenu. *Evacuation d'un ab*

vacuation du contenu gastrique par sonde. ♦ 3° *Écoulement* un liquide qui sort d'un lieu. V. Déversement, écoulement. *vacuation des eaux d'égout, des eaux d'un étang. Orifice évacuation*, V. Déversoir. ♦ 4" (1690). Action d'évacuer n lieu), d'abandonner en masse une place, un pays que on occupait militairement. V. Abandon, départ, retrait. *vacuation d'une place forte, d'un territoire, d'un pays.* ◇ ction de quitter en masse (le lieu qu'on occupait) par nécesté *ou par* ordre. *Évacuation d'un territoire par la population vile* (V. Exode). *Évacuation d'une salle de spectacle par te sortie de secours. Évacuation d'un bateau en perdition.* 5° (v. 1900). Action d'évacuer (des personnes), de faire artir d'un lieu. *Évacuation des blessés. des prisonniers.* ▸ ANT. Entrée, invasion, occupation.

ÉVACUÉ, ÉE [evakɥe]. *adj.* (V. Évacuer). ♦ 1° Dont n a fait partir les occupants. *Ville, zone* évacuée. V. Vide. 2° Qu'on a fait quitter *un* lieu. *La population évacuée.* — ubst. *Reloger les évacués d'une région sinistrée.*

ÉVACUER [evakɥe]. *v. tr.* (XIII[e]; lat. *evacuare* « vider »). 1° Rejeter, expulser de l'organisme. V. Éliminer; **défé-ıer, expectorer,** uriner, vomir. ♦ 2° Faire sortir (un liquide) 'un lieu. *Évacuer les eaux d'égout. Conduite, tuyau qui évacue eau d'un réservoir.* V. Déverser, vidanger, vider. ♦ 3° Cesser 'occuper militairement (un lieu, un pays). V. Abandonner, *tirer (se). Évacuer une place forte, une position. Les Alleands évacuèrent la France en 1944.* — *Par ext. (fin* XVIII[e]) uitter (un lieu) en masse, par nécessité ou par un ordre. V. uitter, retirer (se), sortir. *Le président fit évacuer la salle. es passagers et l'équipage durent évacuer le navire.* V. **Aban-ɔnner.** « *Les gens du parterre se levèrent et commencèrent ntement à évacuer la salle* » *(Camus).* ♦ 4° (XIX[e]). Faire uitter en masse un lieu où il est dangereux, interdit de :meurer. *Évacuer la population d'une ville bombardée.* ▸ ANT. Accumuler, *garder.* Envahir, occuper.

ÉVADÉ, ÉE [evade]. *adj.* et *n.* (1694; de *évader).* ♦ 1° *Adj.* ui s'est échappé. *Prisonnier évadé.* ♦ 2° *N. V.* Échappé, ıgitif. *Reprendre, capturer un évadé.*

ÉVADER (S') [evade]. *v. pron.* (XIV[e]; intr. jusq. XVII[e]; t. *evadere* « sortir de »). ♦ 1° S'échapper d'un lieu où l'on ait retenu, enfermé. V. Échapper (s'), enfuir **(s'),** fuir, ıuver *(se);* évasion. *S'évader d'une prison: d'un camp de risonniers. Le prisonnier s'est évadé par la fenêtre.* « *Ce isérable, qui est doué d'une force herculéenne, avait trouvé oyen de s'évader* » (Hugo). — (Avec ellipse du pron. pers.) *aire évader un prisonnier.* ♦ 2° *Par ext.* Quitter un lieu ırtivement, à la dérobée. V. Éclipser (s'), esquiver (s'). *Elle avait seulement voulu s'évader de ce salon, pour fuir la résence d'Antoine* » (Mart. du Ci.). ♦ 3° *Fig.* Échapper ɔlontairement à (une réalité). V. Échapper, fuir, **libérer, ɔustraire** *(se). S'évader de sa condition. S'évader du réel par rêve, par l'imagination.* « *Le timide s'évade souvent de sa ıiblesse par quelque manifestation de violence* » (Duham.).

ÉVAGINATION [evaʒinɑsjɔ̃]. *n. f.* (1870; de é-, et *(in) vaination). Méd.* Saillie anormale d'un organe. V. Hernie, ıvagination, prolapsus.

ÉVALUABLE [evalɥabl(ə)]. *ndj. (1845;* de *évaluer).* ɔui peut être évalué. V. **Calculable.**

ÉVALUATION [evalɥasjɔ̃]. *n. f.* **(1361;** de *évaluer).* .ction d'évaluer. V. Appréciation. calcul. détermination. **stimation,** expertise, **prisée.** *Évaluation d'une fortune, de iens. Évaluation des marchandises* en *magasin.* V. Inventaire. *– Évaluation d'une distance? d'une longueur. Évaluation pproximative.* V. **Approximation.** ◇ La valeur, la quantité valuée. *Évaluation insuffisante, trop faible* (V. Mesure, prix, **aleur).**

ÉVALUER [evalɥe]. *v. tr.* (XIV[e]; *avaluer,* 1283, de l'a. fr. *alue).* ♦ 1° Porter un jugement *sur* la valeur, le prix de. '. Estimer, priser. *Faire évaluer un meuble, un tableau, par n expert.* V. Expertiser. « *Il essaya d'évaluer la fortune paterelle et quelle en serait sa part; mais il n'avait là-dessus ucune donnée précise* » (Mart. du G.). V. Calculer, chiffrer. *'valuer un bien au-dessus, au-dessous de sa valeur.* V. **Surévaluer;** sous-évaluer. *Sa maison est évaluée un million, à un illion* (V. Valoir). *L'arbitre* a *évalué* le *dommage.* ◇ **Déter-ıiner** (une quantité) par le calcul sans recourir à la mesure irecte. *Evaluer un volume, le débit d'une rivière.* V. **Jauger.** 2" *Par ext.* Fixer approximativement. V. Apprécier, **esti-ıer,** *juger. Évaluer une distance à vue d'œil. Foule, assistance valuée à deux mille personnes environ.* — (Abstrait) « *Ferando Lucas savait accepter tous les risques dont il avait, 'epuis longtemps, évalué la quantité et la qualité* » (Mac)rlan).

ÉVANESCENCE [evanesãs]. *n. f. (1877;* de *évanescent).* .ittér. Qualité de ce qui est évanescent. Chose évanescente. *Par-delà les obscurités symbolistes et les évanescences décaentes* » (Henriot).

ÉVANESCENT, ENTE [evanesã, ãt]. *adj.* (1810; lat. *vanescens,* de *evanescere* « s'évanouir »). *Littér.* Qui s'amoindrit et disparaît graduellement. Image évanescente. V. Fugitif. *Impression* évanescente : qui s'efface, s'évanouit. ◈ ANT. *Durable.*

ÉVANGÉLIAIRE [evãʒeljɛʀ]. *n. m.* (1721; lat. ecclés. *evangeliarium).* Livre contenant les passages des évangiles lus ou chantés à la messe. V. Missel.

ÉVANGÉLIQUE [evãʒelik]. *adj.* (XIV[e]; lat. ecclés. *evangelicus).* ♦ 1° Relatif ou conforme à **l'Évangile.** V. Chrétien. *Doctrine évangélique. Charité évangélique.* ♦ 2° Qui est de la religion protestante? fondée essentiellement sur l'enseignement et la vie du Christ connus par les Évangiles. *Église réformée, luthérienne évangélique.* — Subst. *Les évangéliques,* les protestants.

ÉVANGÉLIQUEMENT [evãʒelikmã]. *adv. (XVI[e];* de *évangélique).* De manière évangélique. *Vivre évangéliquement.*

ÉVANGÉLISATEUR, TRICE [evãʒelizatœʀ, tʀis]. *adj.* (1870; de *évangéliser).* Qui évangélise. *Mission évangélisatrice.* Subst. *Un évangélisateur :* celui qui évangélise. V. Évangéliste, missionnaire.

ÉVANGÉLISATION [evãʒelizasjɔ̃]. *n. f.* (XVIII[e]; de *évangéliser).* Action d'évangéliser; son résultat.

ÉVANGÉLISER [evãʒelize]. *v. tr.* (XIII[e]; lat. ecclés. *evangelizare,* d'o. gr.). Prêcher l'Évangile à. V. Christianiser. « *Aller* et *évangéliser les nations* » (Évang.). V. Missionnaire. « *Le pasteur Grégory logeait au fond d'une cité presque uniquement habitée par des manœuvres arméniens, qu'il évangélisait* » (Mart. du G.).

ÉVANGÉLISME [evãʒelism(ə)]. *n. m.* **(1808;** « fête », 1740; du suiv.).+ 1° Caractère de la doctrine morale et religieuse de l'Evangile. ♦ 2° *Théol.* Doctrine du salut par Jésus-Christ mort pour la rédemption de l'humanité.

ÉVANGÉLISTE [evãʒelist(ə)]. *n. m.* (XII[e]; lat. ecclés. *evangelista,* d'o. gr.). ♦ 1° Auteur de l'un des Évangiles. *Les quatre évangélistes Matthieu, Marc, Luc et Jean.* ♦ 2° Prédicateur itinérant de l'Eglise Réformée qui s'efforce de diffuser l'Evangile. ♦ 3° Partisan de l'évangélisme.

ÉVANGILE [evãʒil]. *n. m.* (XII[e]; lat. ecclés. *evangelium,* gr. *euaggelion* « bonne nouvelle »). ♦ 1° **(Avec un *E majuscule).** Enseignement de Jésus-Christ. *Répandre l'Évangile.* « *La voie du ciel est étroite et les préceptes de l'Évangile forts et vigoureux* » (Boss.). ♦ 2° Chacun des livres de la Bible où la vie et la doctrine de Jésus-Christ ont été consignées. *Les Évangiles synoptiques* (Évangiles selon saint Matthieu, saint Marc et saint Luc). *Le quatrième évangile ou Évangile selon saint* Jean. — Parole d'Evangile, chose sûre, indiscutable. *Tout ce qu'il dit n'est pas parole d'évangile* : ne doit pas être admis sans réserve. ◇ Absolt. *L'Évangile* : le recueil des quatre évangiles canoniques. — *Par* ext. Le Nouveau Testament tout entier. ◇ Texte des Évangiles qu'on lit chaque jour à la messe et à matines. *L'évangile du jour.* ♦ 3° Par anal. *Fig.* Document essentiel d'une croyance, d'une doctrine. V. Bible, catéchisme, dogme, loi. « *Le Capital* » *de* Karl Marx, *évangile du marxisme.*

ÉVANOUI, IE [evanwi]. *adj.* (*Evanoïz,* XII[e]; *v. Évanouir).* ♦ 1° Disparu. *Rêve évanoui.* ♦ 2° *Sans connaissance; en* syncope. « *Il tomba évanoui dans un fauteuil* » **(Vigny).** *Rester longtemps évanoui.*

ÉVANOUIR (S') [evanwiʀ]. *v. pron.* (*Esvanoïr* « disparaître », XII[e]; lat. pop. **exvanire,* altér. de *evanescere.* V. Évanescent). ♦ 1° Disparaître sans laisser de traces. V. Disparaître, effacer (s'), évaporer (s'). *Apparition, fantôme qui se manifeste et s'évanouit brusquement. Image un instant* aperçue *et qui s'évanouit aussitôt.* V. Dissiper (se). *Les ennemis* s'évanouirent en un *clin d'œil.* V. **Enfuir (s'),** fuir. Son *autorité, sa gloire se sont évanouies. Sentiment, sensation, souvenir qui s'évanouit.* V. Envoler (s'); et *aussi* Fugace, fugitif. « Toutes *mes bonnes résolutions s'évanouissent* » (Fén.). ♦ 2° Perdre connaissance; tomber en syncope. V. **Défaillir, pâmer** (se). Cf. Se trouver mal, tourner de l'oeil, tomber dans les pommes. *S'évanouir d'émotion, d'épuisement, de douleur. Elle* « *tomba d'une masse aux pieds du vieillard. Elle s'était évanouie* » (Green). ◈ ANT. Apparaître. Revenir (à soi).

ÉVANOUISSEMENT [evanwismã]. *n. m.* (XII[e]; de *évanouir).* ♦ 1° Disparition complète. V. Disparition, effacement. *Évanouissement d'une vision. L'évanouissement de* ses *espérances.* V. Anéantissement. — *Évanouissement d'un* son. V. Fading. ♦ 2° Le fait de perdre connaissance.; perte complète de la conscience, de la sensibilité et de la motilité accompagnée d'un affaiblissement des battements cardiaques et d'un ralentissement de la respiration. V. Syncope; **pâmoi-** *sou. Revenir d'un évanouissement prolongé.* ◈ ANT. *Apparition.* **Réveil.**

ÉVAPORABLE [evapɔʀabl(ə)]. *adj.* (1625; de *évaporer).* Susceptible de s'évaporer.

ÉVAPORATEUR [evapɔʀatœʀ]. *n. m.* (1868; ـعـ . *évaporer).* Appareil employé pour la dessiccation, le **séchage** de divers produits. — Appareil servant à distiller l'eau de mer.

0 Organe des machines frigorifiques à compression où se produit l'évaporation.

ÉVAPORATION [evapɔʀasjɔ̃]. *n. f.* **(1398;** lat. *evaporatio*). Transformation d'un liquide en vapeur par sa surface libre, à toute température. V. **Vaporisation.** *L'ébullition est un cas particulier de l'évaporation. Evaporation d'une goutte de liquide en présence d'une paroi* très *chaude.* V. Caléfaction. *Séchage par évaporation. Evaporation spontanée des eaux naturelles à l'air libre.* — *Réfrigération par évaporation.* ◇ ANT. Condensation.

ÉVAPORATOIRE [evapɔʀatwaʀ]. *adj.* (XIV^e; de *évaporer*). *Techn.* Qui sert à l'évaporation des liquides.

ÉVAPORÉ, ÉE [evapɔʀe]. *adj.* (déb. XVII^e; V. Évaporer). Qui a un caractère étourdi, léger; qui se dissipe en choses vaines. V. Dissipé, écervelé, étourdi, folâtre, léger (Cf. Sans *cervelle). Une jeune fille évaporée. Air évaporé.* « *Trois Mauresques de mine évaporée babillaient sous leurs masques blancs* » (FROMENTIN). — Subst. « *Je n'étais au bout du compte qu'une petite évaporée* » *(GAUTIER).* ◇ ANT. *Grave,* posé, sérieux.

ÉVAPORER [evapɔʀe]. v. *tr.* **(1314;** lat. *evaporare.* v. Vapeur). ♦ 1° *Vx.* Faire **passer** (un liquide) à l'état de vapeur. *Évaporer lentement un liquide.* — Fig. « *Pour évaporer notre* âme *au soleil* » (LAMART.). ♦ 2° *V. pron.* Se transformer en vapeur (V. Vaporiser), *et spécialt.* Se résoudre lentement en vapeur par sa surface libre. Brume, rosée *qui s'évapore à la chaleur du soleil. Flacon mal bouché dont le contenu s'évapore.* — (Avec ellipse du pron. pers.) *Faire évaporer de l'eau de mer pour obtenir du sel.* – *Fig. et fam.* Disparaître brusquement. *A peine arrivé, il s'évapore. V.* Éclipser (s'). Ce livre ne s'est tout *de même* pas évaporé! V. Envoler (s').

ÉVASÉ. ÉE [evaze]. *adj.* (1415; V. Évaser). Qui va en s'élargissant (objet cylindrique, tubulaire). *Entonnoir peu évasé. Amphore évasée.* — *Jupe évasée.* ◇ ANT. *Rétréci.*

ÉVASEMENT [evazmɑ̃]. *n. m.* (XII^e; de *évaser*). Action d'évaser (rare) : état de ce qui est évasé. V. Agrandissement, élargissement; ouverture. *Évasement d'un tube, d'un entonnoir, de l'embouchure d'un instrument. Évasement d'un trou. V.* Étampure, fraisure. « *L'ample et tranquille évasement des flancs* » (FRANCE). ◇ ANT. *Étranglement, rétrécissement.*

ÉVASER [evaze]. v. *tr.* (1380, mais antérieur (V. Évasement); de é-, et vase). Élargir à l'orifice. à l'extrémité. *Évaser un conduit, un tube: un tuyau. Évaser l'orifice d'un trou par fraisage.* — *S'ÉVASER.* v. pron. « *Le cône* (des coquilles) *s'allonge ou s'aplatit, se resserre ou s'évase* » (VALÉRY). *Manches qui s'évasent au poignet.* ◇ ANT. *Étrangler, rétrécir.*

ÉVASIF, IVE [evazif, iv]. *adj.* (1547; de *évasion).* Qui cherche à éluder en restant dans l'imprécision. *Il* n'a *rien promis, il est resté très évasif. Réponse, formule évasive.* V. Ambigu, équivoque, fuyant, *vague.* « *La première fois qu'on lui parla de* ce voyage... (Tartarin) *fit d'un petit air évasif :* « *Hé!... hé!... Peut-être... je ne dis pas* » (DAUD.). ◇ ANT. *Catégorique, clair, net, positif,* précis.

ÉVASION [eva(ɑ)zjɔ̃]. *n. f.* (XIII^e; bas lat. *evasio,* de *evadere.* V. Évader). ♦ 1° Action de s'évader, de s'échapper d'un lieu où l'on était enfermé. « *Elle se sent observée nuit et jour avec vigilance; une tentative d'évasion l'exposerait à une réclusion plus sévère* » (VILLIERS). — *Spécialt.* Fait, pour un détenu, de se soustraire à la garde imposée. V. Cavale *(arg.). Tentative d'évasion. Évasion réussie, manquée. Evasion d'un prisonnier de guerre.* ♦ 2° *Fig.* (XX^e). *Évasion hors de la réalité par le sommeil, le rêve, la lecture. Besoin d'évasion.* V. Changement, distraction, divertissement. « *Ils ne dédaignent pas les livres qui donnent des chances d'évasion* » (DUHAM.). *0 L'évasion des capitaux* à l'étranger. V. Fuite. *Évasion fiscale,* dissimulation d'une partie des revenus imposables. ◇ ANT. Détention, *emprisonnement.*

ÉVASIVEMENT [evazivmɑ̃]. *adv.* (*1787;* de *évasif*). D'une manière évasive. « *Il s'était tu et n'avait plus répondu qu'évasivement aux questions* » *(CAMUS).* ◇ ANT. *Catégoriquement,* franchement.

ÉVASURE [evazyʀ]. *n. f.* (1611; de *évaser*). *Rare.* ou, erture évasée. *L'évasure d'un entonnoir.*

ÉVÊCHÉ [eveʃe]. *n. m. (Evesqué,* XII^e; lat. ecclés. *episcopatus).* ♦ 1° Juridiction d'un évêque, territoire soumis à son autorité spirituelle. *Il y a en France métropolitaine soixante-dix évêchés et dix-sept archevêchés. Les Trois-Évêchés,* désignation aux XVI^e et XVII^e s. des trois principautés ecclésiastiques aux mains des évêques de Metz, Toul et Verdun. ♦ 2° Dignité épiscopale. ♦ 3° Palais épiscopal, demeure de l'évêque; ville *où* réside l'évêque. *Se rendre à l'évêché.*

ÉVECTION [evɛksjɔ̃]. *n. f.* (XIV^e; lat. evectio « action de s'élever », rac. *vehere*). Astron. Inégalité périodique dans le mouvement de la Lune, due à l'attraction solaire.

ÉVEIL [evej]. *n.* m. (1175, « le fait d'être sur ses gardes »; « réveil », XV^e; de *éveiller).* Action d'éveiller, de s'éveiller. ♦ 1° (1762). Vx. *Donner à qqn l'éveil de qqch. :* l'avertir, éveiller son attention sur. *Mod.* (1839) *Donner l'éveil:* exciter par n'importe quel moyen, à se mettre sur ses gardes. Alarme, alerte. « *Le chien porte un grelot d'un son lé Doux assez pour ne point donner trop tôt l'éveil à l'oiseau* (J. de PESQUIDOUX). — (1843) Être en *éveil :* être attentif *sur ses* gardes. *Son esprit est toujours en éveil.* « *Pour don le change à M. Borges dont la méfiance était tout à coup éveil* » (GREEN). ♦ 2° (Fin XVIII^e). Action de se révéler, se manifester (facultés, sentiments). *L'éveil de l'intelligence, de l'imagination.* « *Le premier éveil du patriotisme* » (MI BEAU). « *L'essentiel... dans l'éducation, ce n'est pas la q trine enseignée, c'est l'éveil* » (RENAN). ♦ 3° (XX^e). *Phy.* État d'un être qui ne dort pas. V. Veille. « *Pour l'éveil con pour le sommeil, il faut aussi des conditions psychologiqu* l'intérêt ou l'attention *commande l'éveil* » (CHAUCHAI ◇ ANT. Abrutissement, torpeur. Assouplissement. Sommeil.

ÉVEILLÉ, ÉE [eveje]. *adj.* (*Avoillez,* XIII^e; V. Éveill ♦ 1° Qui ne dort pas. « Cet affreux tourment-là me *éveillé jusqu'au matin* » (DAUD.). 0 *Par ext. Que* l'o sans dormir. Un rêve, un songe *éveillé.* ♦ 2° Plein de de vivacité. Un *enfant éveillé.* V. Alerte, déluré; dégou espiègle, gai, malicieux, vif. « *Il* n'a rien *de ce qui s'appe un enfant éveillé. On le croirait même tout à fait sot* » (L. B TRAND). Par ext. Un *esprit éveillé.* V. Dispos, ouvert, *Avoir l'œil, l'air* éveillé. V. Futé; fripon, mutin. *Un mi éveillé.* ◇ ANT. Endormi. *somnolent. Abruti, indolent, lo* mou, pesant, sot.

ÉVEILLER [eveje]. *v. tr.* (*Esveiller,* 1100; lat. pop. °*e gilare* « veiller sur; s'éveiller ». V. Veille).

I. *V. tr.* ♦ 1° *Littér.* Tirer du sommeil. V. Réveiller. *faites pas de bruit, vous aller l'éveiller.* « *J'ai préféré d'éve avec précaution la jolie dormeuse* » (LACLOS). « Un en, *qu'on a éveillé en plein cauchemar* » (MART. du G.). ♦ 2° F que ce qui était latent, virtuel, se manifeste. V. **Développ** révéler, stimuler. *L'étude des mathématiques éveille l'in ligence.* « *Aucune éducation ne transforme un être :* l'éveille » (BARRÈS). ♦ 3° (XVII^e). Faire naître ou appara (un sentiment, une idée). V. Provoquer,, susciter. *Éve une passion, un désir, l'amour cher qqn. Éveiller la défia* les *soupçons* (Cf. Mettre la puce à l'oreille). *Elle* « *jeta lettres dans l'ouverture de la boîte par un geste rapide n'éveilla pas le moindre soupçon* » (GREEN). *Éveiller la cu sité pour la satisfaire.* V. Exciter, piquer. « Ce *nom éve en moi, des mondes de songes !* » (VILLIERS). V. Évoquer.

II. S'ÉVEILLER. v. *pron.* ♦ 1° Sortir du sommeil. V. Ré ler *(se).* « *Une certaine voix angélique des femmes qui s'é lent et qui, comédiennes de race, semblent chaque matin s de l'au-delà* » (RADIGUET). — *Poét.* (Nature, objet pers nifié...) « *La nature s'éveille et de rayons s'environe* » (F BAUD). « *Paris comme une jeune fille S'éveille langoure* ment » (APOLLINAIRE). 0 S'ÉVEILLER À (un sentimen éprouver pour la première fois. *S'éveiller à l'amour* 2° Naître, se manifester (sentiments, idées). « *Dans plus d âme s'éveillait le repentir* » (MICHELET). « *Une série de venirs s'éveillaient dans son imagination* » (BARRÈS).

◇ ANT. *Endormir.* Apaiser, paralyser.

ÉVEILLE~R [evɛjœʀ]. *n. m.* **(1857;** au propre, XVI^e *éveiller). Fig.* Celui qui éveille (une personnalité, une in ligence). « *Ce méridional chaleureux, sarcastique, éveil d'esprits* » (MAUROIS).

ÉVÉNEMENT [evɛnmɑ̃]. *n. m.* (1507, a remplacé *évu* du lat. *evenire,* d'apr. avènement). ♦ 1° *Vx.* Fait auc vient aboutir une situation. V. Résultat. « *Jamais, cer jamais plus beau commencement N'eût en si peu de temp* triste *événement* » (MOL.). V. Fin. — Dénouement d' nièce de théâtre. *0* Mod. *L'événement a démenti, tron* confirmé son *attente.* ♦ 2° Ce qui arrive et qui a quel importance pour l'homme. V. Fait. « *Mais qu'est-ce qu évènement? Est-ce un fait quelconque! Non pas! me dites-n c'est un fait notable* » (FRANCE). *Événement qui a lieu. passe, se produit à un moment. Date, théâtre, scène d événement. Événement heureux.* V. Bonheur, chance. *É nement malheureux, triste événement. V.* Calamité, catas phe, désastre, drame, malheur, tragédie. *Événement impr* V. Accident, incident, théâtre (coup de). *La chaîne, la suite événements.* V. Circonstance~, conjoncture, situation. *Tourn prise par les événements. Etre dépassé par les événeme* « *Les événements, on les commande, pensait Rivière, et obéissent* » (ST-EXUP.). *Événement historique. Evénement fait date.* V. *Époque, ère. Événement politique, diplomati* V. Affaire. *Le grand événement du siècle. L'un des événem de cette longue* lutte. V. Épisode, page. Être nu courant *événements. Il tenait un journal* « *des événements parisi littéraires et théâtraux* » (HENRIOT). — Spécialt. « *Les évé ments (de mai)* » qui perturbèrent la vie publique franç en mai et juin 1968. « *Différentes prises de position à pro des* 'événements' *de mai* » *(Le Monde,* 22-2-1969). — F *Lorsqu'il part* en voyage, *c'est un événement* : cela prend

nportance démesurée. V. Affaire, histoire. ♦ 3° Statistique. ventualité*, résultat possible lorsque celui-ci est aléatoire. Épreuve (I, 5°), expérience (4°).

ÉVÉNEMENTIEL, IELLE [evɛnmɑ̃sjɛl]. *adj.* *(1959; de énement). Didact.* Qui ne fait que décrire les événements. *istoire événementielle.*

ÉVENT [evɑ̃]. *n. m.* (1521 ; de *éventer*).

I. ♦ 1° (1558). Narines des cétacés. Colonne *de vapeur jetée par les évents de la baleine.* ♦ 2° (1676). *Techn.* Conduit énagé dans les moules pour l'échappement des gaz; canal aération.

II. (1611). Caractère de ce qui est éventé.

ÉVENTAIL [evɑ̃taj]. *n. m.* (1416; *h. XIV'*; de *éventer*, apr. vantail). ♦ 1° Instrument portatif qu'on agite d'un ouvement de va-et-vient pour produire de la fraîcheur. V. venter (s'). *Éventail de plumes des anciens* (flabellum). *pécialt.* Cet instrument, formé d'une feuille de tissu, papier, ontée sur des branches articulées, qu'on peut déployer ou fermer. *Agiter un Éventail, jouer de l'éventail.* « *Manœuvrer éventail est un art totalement inconnu en France. Les Espaoles y excellent* » *(GAUTIER). Éventailpeint.* ◇ « *Le palmier, ri balance légèrement auprès de lui ses éventails de verdure* » CHATEAUB.). ♦ 2° EN ÉVENTAIL : en forme d'éventail ouvert. *'is, plissé en éventail.* « *Un monsieur avec une barbe grise éventail* » (ARAGON). *Adrienne* « *considéra ses cartes 'elle tenait... en éventail* » *(GREEN).* Fam. *Les doigts de cd en éventail.* — Archit. *Voûte en éventail* du style anglais rpendiculaire (gothique), dont les nervures forment un entail ouvert. ♦ 3° *Fig.* (XX^e). Ensemble de choses diverses une même catégorie (qui peut être augmenté ou diminué mme on ouvre ou ferme *un éventail). Éventail d'articles 'erts à l'acheteur.* V. Choix. *L'éventail des prix, des salaires.* Échelle.

ÉVENTAILLISTE [evɑ̃tajist(ə)]. *n.* (1704; *éventaliste*, 90; a remplacé *eventailler*, 1503; de *éventail).* Personne qui brique, vend des éventails. Peintre d'éventails.

ÉVENTAIRE [evɑ̃tɛr]. *n. m.* (1690; *inventaire* « plateau osier », 1680; o. i.). ♦ 1° Plateau, généralement en osier, ıe les marchands ambulants portent devant eux. maintenu ır une sangle en bandoulière ou passée derrière le cou. Corbeille. *Éventaire d'une vendeuse dc peurs.* ♦ 2° (XX^e). :alage en plein air, à l'extérieur d'une boutique, sur la ıie publique, sur un marché. V. Devanture, étal. *II* « *regarda éventaire multicolore du marchand de journaux* » *(SARTRE).*

ÉVENTÉ, ÉE [evɑ̃te]. *adj.* *(h. XIII^e; V. Éventer).* ♦ Exposé au vent. Une rue. une *terrasse* très éventée *(opposé* abrité). ♦ 2" (1596). Altéré, corrompu par l'air; qui a rdu son parfum, *son* goût. *Parfum. vin éventé.* ♦ 3° Décourt, connu. *Le secret est éventé. C'est un truc éventé, personne s'y laissera prendre.* ♦ 4° (1571). *Vx.* V. Écervelé, étourdi, aporé. Subst. « *Je lu ferai rougir, cette jeune éventée* » ORN.).

ÉVENTER [evɑ̃te]. *v. tr.* (déb. XIII^e ; *esvanter* « ventiler », 1 XII^e; de é-, et vent). ♦ 1° Rafraîchir en agitant l'air. *L'aubergiste prend soin* d'éventer ses *hôtes avec un énorme umeau chasse-mouches* » *(GIDE).* Pronom. « *Je m'éventais 'ec un mouchoir* » (CAMUS). ♦ 2° (1165). Exposer au vent, l'air. *Éventer des vêtements. Éventer le grain, le remuer*)ur éviter la fermentation. ◇ *Pronom.* Perdre son parfum, n *goût en restant au contact* de l'air. *La bouteille était mal ouchée : le vin* s'est éventé. ♦ 3° (« Dépister-n, 1120). Mettre l'air libre (ce qui est-enfermé ou caché). *Éventer une mine, te mèche.* Loc. *fig. Éventer la mèche,* pénétrer un dessein, ı secret. « *Robert était à mille lieues de croire que j'avais enté la* mèche » (MAURIAC). ◇ *Fig.* V. Découvrir. Éventer *t complot, un piège.* — Vx. « *Ne rien dire et ne rien faire ti puisse éventer le* secret » (SAND). ♦ 4" *Chasse.* V. Flairer. ' *renard* « *était venu trop près... il était éventé* » (PERGAUD).

ÉVENTRATION [evɑ̃trasjɔ̃]. *n. f.* (1743; de *éventrer*). ernie ventrale qui se forme dans les régions antérieures latérales de l'abdomen. — Le fait d'être éventré.

ÉVENTRER [evɑ̃tre]. *v. tr.* (1538; *esventré* « qui a le ntre vide », XIII^e ; de é-, et ventre). ♦ 1° Déchirer en ouvrant ventre. V. Étriper. « *Le taureau avait acculé Félicité contre te claire-voie: une seconde de plus il l'éventrait* » (FLAUB.). ·onom. « *Le Japonais s'éventre par point d'honneur* » (L~T-&). V. Hara-kiri. ♦ 2° *Por ext.* Fendre largement (un objet))ur atteindre le contenu. V. Ouvrir. *Éventrer une malle, r tonneau. Éventrer* un *matelas.* ♦ 3° Défoncer. « *L'artillrie continuait à éventrer le sol disputé* » (DUHAM.).

ÉVENTREUR [evɑ̃trœr]. *n. m.* (1890, à propos de « Jack Éventreur », célèbre criminel londonien des années 1888-89 rnomme « Jack the Ripper »). Celui qui éventre.

ÉVENTUALITÉ [evɑ̃tualite]. *n. f.* (fin XVIII^e ; de éventuel). 1° Caractère de ce qui est éventuel. *Éventualité d'un événment.* V. Contingence, hasard, incertitude. *Envisager l'éventalité d'une* guerre. V. Cas, hypothèse, possibilité. ♦ 2° Une, *'s éventualités(s) :* circonstance(s), événement(s) pouvant survenir à l'occasion d'une action. Être *prêt;* parer à toute *éventualité avant de prendre une décision.* V. Événement. *«Le succès final apparaîtrait comme une éventualité secondaire. comme une sorte de preuve par neuf* » (ROMAINS). ◈ ANT. Certitude, nécessité, réalité.

ÉVENTUEL, ELLE [evɑ̃tyɛl]. *adj.* (1718; du lat. *eventus* « événement »). ♦ 1° *Dr. Qui* peut se produire si certaines conditions se trouvent réalisées. *Succession éventuelle. Clause, condition éventuelle.* ♦ 2° Cour. Qui peut ou non se produire. *Profits éventuels.* V. Possible. *Tout cela est bien séduisant,* mais reste *éventuel.* V. Hypothétique, imprévisible, incertain. « *Il n'y a guère que le choix entre un mal certain et un mal éventuel* » *(GIDE).* — (Personnes) *Le successeur éventuel d'un prince, d'un ministre.* ◇ *Philo. Qui* appartient au futur contingent. — Subst. *Le réel et l'éventuel. L'éventuel est exprimé dans le système verbal par le conditionnel.* ◈ ANT. Assuré, certain, nécessaire; inévitable, prévu, réel. sûr.

ÉVENTUELLEMENT [evɑ̃tyɛlmɑ̃]. *adv.* (1737 ; de *éventuel*). D'une manière éventuelle. *J'aurais éventuellement besoin de votre concours.* « *Le surplus servirait éventuellement à rémunérer des concours parlementaires* » (ROMAIN~).

ÉVÊQUE [evɛk]. n. *m.* (x^e ; lat. ecclés. *episcopus*, gr. *episkopos* « surveillant »). ♦ 1° Dignitaire de l'ordre le plus élevé de la prêtrise chrétienne (V. Prélat) qui, dans l'Église catholique, est chargé de la conduite d'un diocèse. V. Épiscopat, évêché. *Les évêques sont nommés par le pope; le chef de l'État confirme leur nomination* (V. Concordat) ou exerce *sur elle un droit de regard. Investiture, consécration, sacre, intronisation d'un évêque. Évêques résidentiels* ou *ordinaires,* gouvernant un diocèse (pape, patriarches, primats, archevêques ou métropolitains; *et évêques diocésains). Évêques titulaires,* sans juridiction épiscopale (appelés autrefois *évêques* in partibus). *Évêque suffragant, coadjuteur, auxiliaire.* ◇ *Spécialt.* Évêque résidentiel diocésain. *Visites pastorales de l'évêque dans son diocèse. Insignes pontificaux de l'évêque.* V. Crosse, mitre. *Le violet, couleur distinctive de l'évêque.* — *Monseigneur X, Évêque de...* Loc. prov. Un *chien regarde bien* un évêque (je peux bien vous regarder). ♦ 2° Chef d'un diocèse, dans les Églises anglicane, orthodoxe. ♦ 3° *En bonnet d'évêque,* en forme de mitre. *Plier des serviettes de table en bonnet d'évêque.* — Fam. *Bonnet d'évêque,* croupion découpé d'une volaille. ♦ 4° Appos. *Violet évêque.*

ÉVERSION [eversjɔ̃]. *n. f.* (1897; lat. *eversio,* de *evertere* « retourner »). *Didact.* Action de tourner vers l'extérieur. ◇ Méd. *Éversion d'une* paupière (pour examiner la conjonc*tive).* — *Pathol.* Sailli: anormale d'une muqueuse au niveau d'un orifice naturel. *Éversion de la muqueuse anale. Éversion pathologique de la paupière* (V. Ectropion).

ÉVERTUER (S') [evɛrtue]. *v. pron.* *(Soi esvertuer,* 1080; de é-, et vertu « courage, activité »). Faire tous ses efforts, se donner beaucoup de peine. V. Appliquer (s'), efforcer (s'), escrimer (s'). *S'évertuer à expliquer, à démontrer qqch. L'orchestre* « *s'évertuait à jouer un tango pour un unique couple de danseurs* » (MART. du G.). « *Lorsqu'on s'évertue contre une porte close, vient un moment où l'envie vous prend de la casser* » *(SARTRE).*

ÉVHÉMÉRISME [evemerism(ə)]. *n. m.* (1842 ; de *Evhémère,* philosophe grec (300 av. J.-C.). *Hist.* Doctrine pour laquelle les dieux du paganisme sont des personnages humains divinisés après leur mort.

ÉVICTION [eviksjɔ̃]. n. *f.* (1283; lat. jur. *evictio,* de *evincere.* V. Évincer). ♦ 1° *Dr.* Dépossession de tout ou partie d'un droit sur une chose, par le fait d'un tiers qui exerce sur cette même chose un droit antérieur qui porte atteinte au premier. ♦ 2° Action d'évincer. V. Exclusion, expulsion, rejet. « *La société nous évince; eh bien, je prends acte de cette éviction* » (PROUDHON). *Éviction du chef d'un parti.*

ÉVIDAGE [evidaʒ] ou **ÉVIDEMENT** [evidmɑ̃]. *n. m.* (1838,-1865; de *évider).* Action d'évider; état de ce qui est évidé. *L'évidement d'une pièce de bois, d'une pierre, d'une sculpture.* — ÉVIDEMENT *(Chir.).* Action de vider le contenu pathologique d'une cavité. *Évidement de l'utérus en cas de myome*. V. Éviscération.

ÉVIDÉ, ÉE [evide]. adj. (XVII^e ; V. Évider). Qui a été échancré ou creusé; qui présente un espace vide. Un « *cadran d'argent niellé, évidé au milieu et laissant voir la complication intérieure des* rouages » (GAUTIER). *Escalier évidé,* taillé à vide.

ÉVIDEMMENT [evidamɑ̃]. *adv.* (XIII^e ; de *évident).* ♦ 1° *Vx* ou *littér.* D'une manière évidente, à l'évidence. « Ne recevoir *jamais aucune chose pour vraie, que je ne la connusse évidemment être telle* » (DESCARTES). ♦ 2° Cour., comme adverbe d'affirmation. V. Assurément, certainement, entendu (bien entendu). Vous *acceptez? Évidemment! Évidemment, il se trompe.* « *Évidemment je souffre du déni de certains* » *(GIDE).*

ÉVIDENCE [evidãs]. *n. f.* (XIIIe ; lat. *evidentia*, de *videre* « voir »). ♦ 1° Caractère de ce qui *s'impose* à l'esprit avec une telle force qu'il n'est besoin d'aucune autre preuve pour en connaître la vérité, la réalité. V. Certitude. *La force de l'évidence. Evidence empirique, sensible,* fondée sur la constatation des faits. *C'est l'évidence même. Se rendre à l'évidence* : finir par admettre ce qui est incontestable. *Nier l'évidence.* « *Dieu ne se manifeste pas aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourrait faire* » (PASC.). ◇ *Par ext.* Chose évidente. V. **Truisme.** *C'est une évidence! Démontrer une évidence* (Cf. Enfoncer une porte ouverte). « Une *évidence qui saute aux yeux* » (ROUSS.). ♦ 2° EN ÉVIDENCE, en se présentant de façon à être vu, remarqué immédiatement. « *J'étais placé vis-à-vis d'eux, à deux pas de la table, bien isolé et bien en évidence* » (MARMONTEL). **Être** en *évidence :* apparaître, se montrer très nettement. *Mettre en évidence :* exposer au regard. V. Exhiber, exposer, montrer. Pronom. Se mettre en *évidence,* se montrer, se. mettre en avant pour se faire remarquer. — Fig. *Mettre* en *évidence,* rendre manifeste, mettre en relief, en lumière. V. Montrer, souligner. *Mettre un principe,* un *phénomène* en *évidence.* V. Démontrer, prouver. ♦ 3" A L'ÉVIDENCE, DE TOUTE ÉVIDENCE. *Joc. adv.* V. **Certainement, évidemment (1°), sûrement.** *Démontrer à l'évidence que.* ◈ ANT. Doute, improbabilité, incertitude.

ÉVIDENT. ENTE [evidã, ãt]. *ndj.* (1265; lat. *evidens*, de *videre* « voir »). Qui s'impose à l'esprit par son caractère d'évidence. V. **Certain;** apparent, **assuré,** clair, flagrant, **incontestable, indéniable, indiscutable, indubitable, manifeste, palpable, patent, sûr, visible.** « *Ce qui est évident est ce qui, étant considéré, ne peut être nié quand on Je voudrait* » (BOSS.). *Vérité évidente. Preuve évidente.* V. **Criant, éclatant.** *C'est un fait évident* aux yeux *de tous.* V. **Notoire, public.** *L'axiome, proposition évidente de soi et qui n'a pas besoin d'être démontrée. Avantage, intérêt évident. Le sens me paraît évident.* V. **Transparent.** *Une évidente bonne volonté.* « *Son vice était Jà, devant lui, en pleine lumière, évident, éclatant* » (BERNANOS). *Il est évident qu'il a menti. C'est évident, c'est une chose évidente* (Cf. C'est bien connu; cela va de soi, coule de source, crève les yeux, saute aux yeux, se voit comme le nez au milieu du visage, tombe sous le sens). ◈ ANT. Contestable, discutable, douteux, incertain.

ÉVIDER [evide]. V. *tr.* (1659, « échancrer », *esvuidier* « vider complètement », XIIe ; de es-, é-, et *vuidier, vider).* Pratiquer un espace vide dans (un objet). ♦ 1° Cout. *Évider* **un col, une** *manche.* V. **Échancrer.** ♦ 2° **Cour. (1680). Creuser** en enlevant une partie de la matière, à la surface ou à l'intérieur. *Évider la pierre, une pièce de bois pour faire des moulures. Évider une tige de sureau pour faire une sarbacane. Il* « *grotte une boule de pain avec son canif, il la creuse et l'évide par endroits. Il la sculpte* » *(SARTRE).* ◇ *Arbor.* (1765) *Évider* un *arbre,* élaguer les branches du centre. ◈ ANT. *Boucher,* combler, remplir.

ÉVIDOIR [evidwaR]. *n.* m. (1756; de *évider). Techn.* Outil servant à évider. *Évidoir de luthier.*

ÉVIDURE [evidyR]. *n. f. (1644;* de *évider).* Creux, trou d'un objet évidé.

ÉVIER [evje]. *n. m.* (*Euwier,* XIIIe ; lat. *pop. aquarium,* de *aquarius* « pour l'eau »). Sorte de table creusée en bassin, percée d'un trou pour l'écoulement des eaux et sur laquelle, dans les cuisines, on lave la vaisselle. « *ZJ se lavait les mains au robinet de l'évier* » (ROMAIN~).

ÉVINCEMENT [evẽsmã]. *n. m.* **(1875;** de *évincer). Rare.* Action d'évincer. V. Éviction.

ÉVINCER [evẽse]. *v. tr.; conjug. placer* **(1412; lat. jur.** *evincere,* rac. *vincere* « vaincre »). ♦ 1° Dr. Déposséder juridiquement (qqn). V. **Eviction.** ♦ 2° **(1546, repris 1823).** Déposséder (qqn) par intrigue d'une affaire, d'une place. **V. Chasser, écarter, éliminer, éloigner, exclure.** *Il est parvenu à l'évincer de cette place. Être évincé d'une liste.* — *Elle* « *sut reprendre tout son pouvoir sur ses deux soupirants évincés* » (HENRIOT).

ÉVISCÉRATION [eviseRasjõ]. *n. f.* (1585; du lat. *eviscerare* « retirer les viscères »). *Chir.* ♦ 1° **Sortie des viscères** abdominaux par une plaie opératoire mal fermée de la paroi abdominale. ♦ 2° Action de vider le globe oculaire de son contenu, en conservant la sclérotique de façon à faciliter la mise en place d'un œil artificiel. V. **Énucléation,** évidement.

ÉVISCÉRER [eviseRe]. V. *tr.* (1611; lat. *eviscerare*). *Chir.* Extirper les viscères de.

ÉVITABLE [evitabl(ə)]. *adj. (fin* XIIe ; lat. *evitabilis,* de *evitare.* V. Éviter). Qui peut être évité (moins cour. qu'inévitable). « *Un danger semble très évitable quand il est conjuré* » (PROUST). ◈ ANT. *Inévitable.*

ÉVITAGE [evitaʒ]. *n. m.* (1772; aussi évitée, n. f. (1678); de *éviter). Mar.* Mouvement que fait un navire pour éviter (I); changement cap pour cap (autour de l'ancre, à la machine). *Bassin d'évitage.* ◇ Espace nécessaire à cette opération.

ÉVITEMENT [evitmã]. *n. m.* (1538: de *éviter).* ♦ 1° *Vx.* Action d'éviter. ♦ 2° *Techn.* (1846; ch. de fer). D'ÉVITEMENT : où l'on gare les trains, les wagons, pour laisser *une* voie. *Gare, voie d'évitement.* V. Garage. ♦ 3° Biol. *Réaction d'évitement* (1906; trad. de l'angl. [Jennings]), mouvement de recul des micro-organismes contre un agent d'*tation.

ÉVITER [evite]. V. *tr.* (1324; lat. *evitare,* de *vitare* « éviter, se garder de, se dérober à »).

I. *Vx* ou *mar.* ÉVITER À. v. tr. indir. Éviter nu *vent, marée :* changer de direction, cap pour cap. V. **Évit** *Le navire* est *évité* au vent : il présente la proue au vent.

II. *V. tr. dir.* ♦ 1° Cour. Faire en sorte de ne pas rentrer (qqn, qqch.), de ne pas subir (une chose nuisible, c gréable). *Éviter un coup.* V. Esquiver; détourner, éca *parer. Éviter un projectile en se baissa@, en se jetant à ventre. Éviter un choc, un obstacle. Eviter de justesse voiture, un piéton.* « *Il évita de justesse un autobus, et ente les injures du chauffeur* » (MART. du G.). *Il se releva,* « *assez vite pour éviter un soulier qui l'atteignit à Jo jr, gauche* » (MAC ORLAN). 0 *Éviter qqn.* V. **Fuir.** *Il s'est c pour l'éviter.* « *Vois-tu cet importun que tout le monde évit* (BOIL.). — Par ext. *Éviter Je regard de qqn.* ♦ 2° Éca ne pas subir (ce qui menace). Fig. *Éviter un danger, un un accident, une catastrophe.* V. Conjurer, écarter, empêc prévenir. Je *n'ai pas pu éviter cet inconvénient : y* échap m'en préserver. *Éviter la guerre, Je chômage, Jo conta Éviter Je combat.* V. **Fuir.** *Éviter une corvée, une obliga* un *entretien.* V. **Couper (à), dérober (se), dispenser (se), s traire (se).** « **Il y** *a du courage à souffrir avec constanc maux qu'on ne peut éviter* » (ROUSS.). « *Pour éviter une casserie d'une heure, je me rendrais esclave pendant un siè* (CHATEAUB.). — *Eviter les barbarismes, le jargon.* « *s'applique donc à fuir — s'il ne les a d'instinct évitées — expressions toutes faites, Jes fausses grâces* » (PAULHAN) Pronom. *(Pass.)* « *La guerre peut toujours s'éviter* » (S TRE). ♦ 3° ÉVITER DE (et l'inf.) : faire en sorte de ne *Éviter de céder.* V. **Défendre (se), garder (se), résister.** *É de Jui parler, de mentir.* V. **Abstenir (s'), dispenser (se).** *évitait lâchement de rencontrer ce regard* » (MART. du ◇ ÉVITER QUE (*et* le subj.) *J'évitais qu'il ne m'en parlât qu'il m'en parlât).* « *Ma règle : éviter qu'une femme p fouiner dans mes affaires* » (ROMAIN~). ♦ 4° (1808). ÉV QQCH. *À QQN. Eviter une peine, un choc, une corvée à* V. **Épargner; décharger, délivrer, dispenser.** « *Il avait v éviter à sa vieille mère les fatigues d'une longue stati* (FRANCE). « *Pour Jui éviter un malheur* » (PROUST). — (S de chose) *Cela lui évitera des ennuis, lui évitera d'avoir ennuis.* 0 S'ÉVITER QQCH. : l'éviter à soi-même. « *Qu peines ne s'éviterait-on point en y réfléchissant davantag* (LACLOS). « *Pour s'éviter des tracas* » (BARRÈS).

◈ ANT. *Abbrocher.* chercher. *poursuivre. rechercher. Heu rencontrer.*

ÉVOCABLE [evɔkabl(ə)]. *ndj.* (1690; de *évoquer).* peut être évoqué. Dr. Cause, *affaire, évocable.*

ÉVOCATEUR, TRICE [evɔkatœR, tRis]. *adj.* (mil. de *évoquer).* ♦ 1° Qui a la propriété, le pouvoir d'évo *(par* la magie). *Médium évocateur.* — Subst. *Gilles de* « *évocateur de démons, hérétique, apostat et relaps* » (H MANS). ♦ 2° Qui a un pouvoir d'évocation (3°). *Sens évocatrice du passé, de souvenirs effacés. Ces grains* « *l'odeur évocatrice était comme une présence* » (MART. du Image *évocatrice :* qui crée dans l'esprit des associa d'idées, etc. (V. **Suggestif**). *Style* évocateur.

ÉVOCATION [evɔkasjõ]. *n. f.* (1348; lat. jur. *evoc* Action d'évoquer, d'appeler. ♦ 1° *Dr.* Le fait de p une cause d'un tribunal *à* un *autre. Droit d'évocation,* ap tenant au tribunal du deuxième degré. *Dr. crim.* Obliga pour la cour d'appel, de statuer sur le fond, lorsqu'elle an un jugement correctionnel. ♦ 2° (1712; d'apr. *évo* I, 1°). Action d'évoquer les esprits, les démons par la m l'occultisme. V. Incantation, sortilège. *Évocation des dém des ombres.* ◇ L'ombre, l'âme évoquée (V. Apparit « *Il semblait que ce fût une évocation qui vous parlait à tr la cloison de la tombe* » (HUGO). ♦ 3° (1835). Action de peler une chose oubliée, et *par* ext. de rendre présent à prit. *Évocation de souvenirs communs. V.* **Rappel.** *Il sou l'évocation de ce souvenir.* « *L'évocation du passé soul en lui des sursauts de rancune* » (MART. du G.). *Évoc d'une image, d'une idée.* V. **Représentation.** *Le pouvoir d cation d'un mot.*

ÉVOCATOIRE [evɔkatwaR]. *adj.* (déb. XIVe ; lat. *e torius,* de *evocare.* V. **Évoquer).** ♦ 1° *Dr.* Qui sert de fo ment à l'évocation. *Motifs évocatoires.* ♦ 2° Qui d lieu à une évocation (2° ou 3°). « *Manier savamment langue, c'est pratiquer une espèce de sorcellerie évocato* (BAUDEL.).

ÉVOÉ! *ou* **ÉVOHÉ!** [evɔe]. *interj.* (1740; lat. *euhoe euoï*). *Antig.* Cri des bacchantes en l'honneur de Dion (Bacchus).

ÉVOLUÉ, ÉE [evɔlɥe], *adj.* (1865; V. **Évoluer**). **Qui a** ubi une évolution. *Peuples, pays* évolués *:* à l'avant-garde e la civilisation, du progrès (moral, social, culturel, scientifique, technique). « *Un peuple singulièrement évolué, un uple adulte — qui sait regarder la vie en face* » (SIEGFRIED). *ne* personne *évoluée*, qui est indépendante, éclairée, cultivée, *écialt. qui a* les idées larges. « *Elle pensait : ' Il doit avoir ison : c'est moi qui ne suis pas assez évoluée pour comendre ' »* (DUTOURD). ◈ ANT. Arriéré, primitif, *sauvage.*

ÉVOLUER [evɔlɥe]. *v. intr.* **(1773;** de *évolution*). ♦ 1° Exéuter des évolutions. Milit. *Escadre aui évolue.* V. **Manœurer.** — Par ext. Danseuse *qui évolue sur une scène.* — Fig. es « *gens nu milieu desquels évoluait son magnifique époux* » ENRIOT). ♦ 2° Passer par une série de transformations. **Changer, devenir, modifier (se), transformer (se).** *Idée, nception qui évolue. La chirurgie a beaucoup évolué depuis siècle dernier.* V. Progresser. *La situation évolue en faveur X. Ses opinions* ont *évolué.* Absolt. *Il a beaucoup évolue'.* **Evolué.** — Méd. *Maladie qui évolue :* qui suit son cours, on développement. ◈ ANT. Arrêter *(s')*, régresser.

ÉVOLUTIF, IVE [evɔlytif, iv]. *adj. (av. 1839;* du rad. de *volution*). Qui produit l'évolution, qui est susceptible d'évotion. *Le devenir « qui va de la fleur nu fruit ne ressemble as à celui qui va de la larve à la nymphe... : ce sont des mouements évolutifs différents* » (BERGSON). Méd. *Maladie évolutive*, qui se modifie incessamment, généralement en s'aggrant.

ÉVOLUTION [evɔlysjɔ̃]. n. *f.* (1536; lat. *evolutio* « action e dérouler », de *volvere* « rouler »).

1. ♦ 1° *Milit.* Mouvement exécuté par des troupes qui hangent leur position pour une nouvelle. V. **Manœuvre.** *es évolutions des troupes au cours d'une bataille, d'une evue. 0 Cour. Au plur. Suite* de mouvements variés. *Les volutions d'un avion au-dessus d'une ville. Suivre avec intérêt s évolutions d'une danseuse.* ♦ 2° *Littér.* Action de faire un our, une rotation. V. **Révolution.** « *L'évolution des corps élestes* » (MIOMANDRE).

II. *Fig.* ♦ 1° Suite de transformations dans un même ens ; transformation graduelle assez lente, ou formée de hangements successifs insensibles. V. **Changement, transformation.** *Moments, phases, stades d'une évolution. Évolution nte, rapide, continue, discontinue; progressive, régressive. Considérer les choses dans leur évolution.* V. **Devenir, mouement.** *Évolution des événements.* V. **Développement, histoire, marche, processus, progression; tournure.** *Lente évolution ui provoque une révolution. Évolution des idées. Évolution 'une notion, d'une doctrine, d'une science; description d'une volution.* V. **Historique.** *Evolution d'une langue; évolution honétique, sémantique d'un* mot. ◇ Changement dans le aractère, les conceptions d'une personne, d'un groupe. *Il st venu à cette doctrine par une lente évolution.* « *L'évolution, e) lent changement du personnage, à la faveur de ces événents* » (GIDE). ◇ Méd. *Évolution d'une maladie : les* différentes phases par laquelle elle passe. V. Cours, processus.

2° *(1870;* trad. angl. *evolution* employé par Lyell **(1832),** Darwin (1859). Transformation progressive d'une espèce ivante aboutissant à la constitution d'une espèce nouvelle. '. **Évolutionnisme, transformisme.** *L'idée d'évolution s'oppose ès la fin du XVIII[e] s. à celle de la fixité des espèces professée ar Linné.. Doctrines de l'évolution* (V. **Darwinisme, lamarkisme**). *Evolution discontinue* (V. **Mutationnisme**). *L'espèce umaine « représente l'aboutissement d'une longue série de unsformations, autrement dit d'une évolution »* (J. ROSTAND). ◈ ANT. *Immobilité. Permanence,* stabilité. Fixité; fixisme.

ÉVOLUTIONNISME [evɔlysjɔnism(ə)]. *n. m.* (1878; e *évolution*). Théorie philosophique qui applique l'idée 'évolution *à* la nature entière. *Évolutionnisme en biologie.* '. **Transformisme.** ◈ ANT. *Fixisme.*

ÉVOLUTIONNISTE [evɔlysjɔnist(ə)]. *n.* (1 8 7 0 ; de *volution*). Partisan de l'évolutionnisme. *Adj.* Qui se rapporte l'évolutionnisme. *Doctrine évolutionniste.* V. **Transformiste.** ◈ ANT. *Fixiste.*

ÉVOQUER [evɔke]. *v. tr.* (XIV[e] ; « faire, venir, appeler », v[e] ; lat. *evocare*, de *vocare* « appeler ». V. Voix).

I. ♦ 1° Appeler, faire apparaître par la magie. *Évoquer s âmes des morts, les démons.* V. Invoquer. *Formule, sortilège ervant à évoquer les démons* (V. **Évocatoire**). ♦ 2° *Littér.* (XVIII[e]). Apostropher, interpeller dans un discours (les mânes d'un héros, les choses inanimées, en leur prêtant l'existence, la parole. V. Prosopopée). « Je ne *t'interroge pas, toi ui évoquais les mânes de Marathon* » (DIDER.). ♦ 3° (Déb. IX[e]). Rappeler à la mémoire. V. Remémorer. *Évoquer un ouvenir disparu.* V. Éveiller, réveiller, susciter. *Évoquer un ait ancien, un ami disparu.* « *Murger évoque les soirées 'hiver passées dans la petite chambre... les longues promeades, au printemps* » (GAUTIER). « *Je sais l'art d'évoquer les minutes heureuses* » (BAUDEL.). ♦ 4° (1832). Faire apparaître à l'esprit de qqn par des images et des associations l'idées. V. **Représenter.** *Évoquer un pays, une région dans un livre.* V. Décrire, montrer. « *Il évoquait en larges gestes la majesté des forêts* » *(CÉLINE).* — *Évoquer un problème,* une question, les mentionner. Nous *n'avons fait qu'évoquer le problème.* V. **Aborder, effleurer, poser.** 0 (Sujet de chose) Faire penser à. *Mots qui évoquent des images, des idées.* « *Ces avions évoquent des idées de guerre, de bombardement* » (MAUROIS). *Un « véhicule de pure fantaisie, qui évoquait la chaise à porteurs, la gondole* » (ROMAIN~). *Cela ne m'évoque rien.*

II. *Dr.* (1479). Attirer à soi la connaissance d'une cause (se dit d'une juridiction). V. Évocation; saisir (se); **examiner.** ◈ ANT. Chasser. conjurer, écarter. effacer, *éloigner, oublier,* repousser.

ÉVULSION [evylsjɔ̃]. **n.** *f.* **(1611; lat.** *evulsio* « arrachement », de *vellere*). *Vx.* Arrachement, extraction. *Évulsion d'une dent.*

EVZONE [evzon]. *n. m.* **(1907;** *eizone, fin* XIX[e] ; gr. *euzônos* « qui a une belle ceinture »). Soldat de l'infanterie grecque. *Evzones vêtus de la fustanelle.*

1. **EX-.** Élément, du lat. *ex* « hors de » (V. **É-**), qui est resté dans de nombreux composés d'origine latine (exciter, *exclure, expulser)* et qui a formé quelques composés français *(expatrier, exproprier).*

2. **EX-.** (XVII[e] ; Cf. le précéd.). Devant un nom. Antérieurement (Cf. Ci-devant). *M. X, ex-député. V.* **Ancien.** *L'ex-ministre. L'ex-directeur. Flaubert « connaissait trop son exmuse* (Louise Colet) *pour s'émouvoir de ses manifestations* » (HENRIOT). Son *ex-mari;* ellipt. *(fam.)* son *ex* (conjoint, amant...).

EX ABRUPTO [ɛksabrypto]. *loc. adv. (fin* XVII[e] ; mots lat., de ex, et *abruptus* « abrupt »). Brusque&nt, sans préambule. V. **Abruptement.** *Entrer ex abrupto dans le vif du sujet.* « J'aurai *quelque difficulté à m'y remettre ex abrupto* » (CHATEAUB.). *Question posée ex abrupto.*

EXACERBATION [ɛgzasɛrbasjɔ̃]. *n. f.* (1503, repris *XVIII[e]~;* lat. *exacerbatio* « irritation ». *V.* **Acerbe).** *Didact.* ou *littér.* Aggravation passagère des symptômes d'une maladie. V. **Exaspération, intensification, paroxysme, redoublement.** *Exacerbation d'une douleur.* — Fig. *L'exacerbation* d'une *passion, d'un désir.* ◈ ANT. Apaisement.

EXACERBÉ, ÉE [ɛgzasɛrbe]. *adj.* (V. Exacerber). Poussé *au* paroxysme. *Orgueil exacerbé. Sensibilité exacerbée : à* vif. *Désirs exacerbés.*

EXACERBER [ɛgzasɛrbe]. Y. *tr.* (1611; lat. *exacerbai-e* « irriter ». V. Acerbe). Rendre (un mal) plus aigu, porter à son paroxysme. *Ce traitement n'a fait qu'exacerber la douleur.* Pronom. *La douleur s'exacerbe.* ◇ Rendre plus violent, plus acerbe. *Exacerber les passions, la colère, le désir. V.* **Exaspérer, irriter.** ◈ ANT. Apaiser, atténuer. calmer.

EXACT, EXACTE [ɛgza(kt), ɛgzakt(ə)]. *adj. (XVI~; lat. exactus* « poussé jusqu'au bout, accompli », de *exigere* « achever »).

1. ♦ 1° *Vx ou littér.* Qui est fait avec soin, en observant les règles prescrites, les **normes. V. Minutieux, rigoureux, scrupuleux, strict.** *Discipline, obéissance, observance exacte.* V. Absolu. « *Il eût été difficile de trouver une maison mieux tenue, une plus stricte propreté, une économie plus exacte* » (BLOY). « *Simple dans sa mise et d'une exacte propreté* » (FRANCE). ♦ 2° (Personnes). *Vieilli* ou *littér.* Qui fait ponctuellement tout ce qu'il doit faire, sans rien omettre. V. **Assidu, consciencieux, minutieux, ponctuel, régulier, scrupuleux,** *zélé.* « *On leur prête parce qu'ils rendent, et passent pour exacts* » (P.-L. COUR.). ◇ *Mod.* Qui arrive à l'heure *convenue. Être exact au rendez-vous.* « *On attendit en vain Bureau jusqu'à midi, jamais ce sacré original ne pouvait être exact* » (ZOLA).

II. *Mod.* ♦ 1° **Qui** est entièrement conforme à la réalité, à la *vérité.* V. **Correct, juste, réel, véridique, véritable, vrai.** *C'est l'exacte vérité, c'est exact, absolument exact. Description exacte. Rendre un compte exact de ses actions.* V. **Complet, sincère.** 0 Qui reproduit fidèlement la réalité, l'original, le modèle. V. Conforme. *Reproduction, copie exacte d'un texte.* V. **Authentique, fidèle, littéral, textuel.** ♦ 2° **Qui est adéquat** à son objet. V. Juste. Un *raisonnement exact. Se faire une idée exacte de qqch. Définition exacte. Souci, culte du mot* **exact. V. Propre.** ♦ 3° **Qui est égal à la grandeur mesurée.** *Une mesure est exacte, ou absolument exacte, lorsqu'elle n'est ni supérieure, ni inférieure à la grandeur mesurée.* V. **Précis.** *Nombre exact. Valeur exacte.* ◇ *Par ext.* Qui exclut toute approximation. *Addition exacte. L'heure exacte. Partir de données exactes.* V. **Certain, net, solide, sûr.** *Connaissance* **exacte. V. Mathématique.** — *Sciences exactes :* celles qui sont constituées par des propositions exactes. « On *appelle... sciences exactes, les sciences mathématiques, qui, étant purement abstraites et déductives, ne dépendent pas du degré de perfection de nos sens ni de nos instruments* » (GOBLOT).

◈ ANT. *Inexact. Approximatif; erroné, fautif, faux, imaginoire, imprécis, incorrect, vogue.*

EXACTEMENT [ɛgzaktəmɑ̃]. *adv.* (1539; de *exact*). D'une manière exacte (dans tous les sens de ce mot). ♦ 1° Littér. ***Observer exactement la règle, les prescriptions.*** V. Lettre (à la), religieusement, scrupuleusement. Il ***paye très exactement aux échéances.*** V. Ponctuellement, régulièrement. ♦ 2° Cour. (V. Exact, II). ***Les faits .y sont exactement rapportés. Que vous a-t-il dit exactement ?*** V. Juste (au juste). ***Pour parler plus exactement*** (pour mieux dire). — ***Reproduire exactement*** un ***texte.*** V. Fidèlement, textuellement. — Ces ***deux articles de loi sont exactement semblables. Ce n'est pas exactement la même*** chose. V. Tout (tout à fait). Deux choses ***qui s'adoptent exactement l'une*** à ***l'autre.*** V. Parfaitement. ***Il gagne exactement autant que moi.*** « ***Il est toujours difficile de se mettre exactement à la place d'un autre*** » (STE-BEUVE).

EXACTEUR [ɛgzaktœʀ]. *n. m.* (1304; lat. *exactor* « percepteur, receveur »). ♦ 1° *Ancienn.* Celui qui recouvrait les redevances, l'impôt. ♦ 2° *Vx.* Celui qui commet une exaction, extorque de l'argent.

EXACTION [ɛgzaksjɔ̃]. *n. f.* (XIIIe; lat. *exactio* « action d'exiger le paiement d'un tribut, d'un impôt »). Action d'exiger ***ce*** qui ***n'est pas*** dû ou ***plus*** qu'il n'est dû (***spécialt.*** en parlant d'un agent public). V. Extorsion, malversation, ***rançonnement,*** vol. ***Exactions commises par un fonctionnaire.*** V. Concussion. « On a accusé ***les exactions cruelles de Sévère, de Caracalla, des princes qui épuisaient le pays au profit du soldat*** » (MICHELET).

EXACTITUDE [ɛgzaktityd]. *n. f.* (1644; Cf. *Exacteté* (1643), *exactesse* (1632); de exact). ♦ 1° *Vx* ou *littér.* Soin scrupuleux que l'on apporte à faire ce que l'on doit faire en observant ponctuellement, dans les moindres détails, les règles prescrites ou les conditions acceptées. V. Application, assiduité, attention, conscience, minutie, ponctualité, régularité, soin. « ***Ces gamins,... remplissent avec exactitude parfois avec subtilité, des missions qui ne sont pas toujours commodes*** » (ROMAINS). 0 ***Mod.*** Qualité de qqn qui arrive à l'heure convenue. ***Il est toujours d'une parfaite exactitude. Exactitude militaire.*** Loc. prov. *L'exactitude est la politesse des* rois (phrase de Louis XVIII). ♦ 2° (XVIIIe). Conformité avec la réalité, la vérité. V. Correction, fidélité, justesse, rigueur, véracité, vérité. *Exactitude d'un récit, des faits rapportés. Exactitude historique.* « ***Virgile, qui décrit avec une si scrupuleuse exactitude les mœurs et les rites des Romains*** » (FUSTEL de COUL.). « ***Il commence par décrire, avec une exactitude photographique*** » (R. ROLLAND). 0 Dans l'ordre ***logique. Exactitude d'une énonciation, d'un raisonnement.*** V. Justesse. ♦ 3° *Spécialt.* (fin XVIIIe). Égalité de la mesure avec la grandeur mesurée. ***Exactitude d'une mesure, d'un compte. Vérifier l'exactitude d'une opération.*** ◇ Qualité de ce qui exprime cette ***égalité. Calculer avec exactitude.*** V. Précision, rigueur. « ***Des hommes qui se piquent d'appliquer l'exactitude des sciences physiques à la physiologie et à la médecine*** » (***Cl.*** BERNARD). ◈ ANT. *Inexactitude. Approximation, contresens,* erreur, ***imprécision, infidélité.***

EX **ÆQUO** [ɛgzeko]. IOC. *adv.* (1861; IOC. lat. « également », d'abord terme scolaire). Sur le même rang. Élèves ***classés*** ex æquo. ***Premier*** ex æquo. — Subst. invar. ***Deux ex æquo.***

EXACÉRATEUR, **TRICE** [ɛgzaʒeʀatœʀ, tʀis]. *adj. et n.* (déb. XVIIe; lat. *exaggerator*). *Rare.* Qui exagère. « ***Cet affreux soleil arabe, éleveur de monstres, exagérateur de*** fléaux » (HUGO).

EXAGÉRATION [ɛgzaʒeʀasjɔ̃]. *n. f.* (1549; lat. *exaggeratio* « entassement, amplification »). ♦ 1° Action d'exagérer. « ***L'exagération, en voulant agrandir les petites choses, les fait paraître plus petites encore*** » (D'ALEMB.). ***Il y a*** beaucoup ***d'exagération dans ce qu'il*** raconte. V. Amplification, broderie, enflure. Se ***vanter avec exagération.*** V. Fanfaronnade, hâblerie, vantardise. Sans ***exagération, on peut affirmer que...*** ◇ ***Une exagération, des exagérations,*** des propos exagérés. V. Galéjade. ♦ 2° Caractère de ce qui est exagéré (V. Exagérer, 2°). ***Il est économe, sans exagération, sans l'être*** trop. V. Outrance. ***Exagération de certains phénomènes organiques.*** V. le préf. Hyper-. ◈ ANT. ***Mesure,*** modération. ***Adoucissement, amoindrissement,*** atténuation, ***insuffisance.***

EXAGÉRÉ, **ÉE** [ɛgzaʒeʀe]. *adj.* (XVIe; V. Exagérer). ♦ 1° Qui dépasse la mesure. V. Excessif; et les préf. Hyper-, ultra-. « ***Terrassier, constata le docteur. Cela expliquait le développement exagéré des muscles de la jambe droite, qui enfonce la pelle*** » (ARAGON). ♦ 2° Qui amplifie la réalité. ***Il m'en a fait un récit, un tableau très exagéré. Louanges, compliments exagérés.*** V. Hyperbolique, superlatif. ***Plaisanterie un peu exagérée.*** V. Fort, salé. ***Prix, chiffres exagérés.*** V. Astronomique, exorbitant. « ***Cent trente-cinq mille ans! dit l'Indien, ce compte est un peu exagéré*** » (VOLT.) Un ***pessimisme*** exagéré. V. Extrême, outré. Loc. prov. « ***Tout ce qui est exonéré est insignifiant*** » (TALLEYRAND). — ***Vieilli.*** Qui manque de mesure (personnes). « Une ***nature enflammée, violente, exagérée, aimant les cris, la casse*** » (DAUD.). ◈ ANT. *Insuffisant;* faible. modéré.

EXAGÉRÉMENT [ɛgzaʒeʀemɑ̃]. *adv.* (*v. 1830;* de exagéré). D'une manière exagérée. Sans ***vous faire attendre exagérément.*** V. Excès (à l'), trop. Un ***critique exagérément louangeur.***

EXAGÉRER [ɛgzaʒeʀe]. *v. tr.; conjug. céder* (1535; lat. *exaggerare* « entasser »). ♦ 1° Parler de (qqch.) en présentant comme plus grand, plus important que dans la réalité. V. Agrandir, amplifier, développer, enfler, forcer, grossir. ***«Elle exagérait démesurément mes bonnes qualités*** » (FRANCE). ***Exagérer ses exploits en les racontant.*** V. Ajouter, brodler, bluffer, vanter ***(se). Il ne four rien exagérer! — Absolt.*** Gross déformer la réalité. « ***Parler des petites choses comme si elles étaient grandes, c'est, d'une manière générale,*** exagérer (BERGSON). Sans ***exagérer, j'ai bien attendu deux heures*** ♦ 2° Grossir, accentuer en donnant un caractère (taille, proportion, intensité, etc.) qui dépasse la normale. V. Amplifier, grandir. « ***Tout en chargeant et en exagérant les traits originaux, il*** (Daumier) est sincèrement resté ***dans la nature*** (BAUDEL). ***Exagérer un maquillage, un éclairage. Exagérer une attitude.*** V. Forcer, outrer. Pronom. « ***Il*** y a ***quelque complaisance qui fait que chaque sentiment que nous éprouvons s'exagère*** » (***GIDE***). *0* S'EXAGÉRER QQCH., *se* représenter une chose ***comme*** plus ***importante qu'elle n'est,*** la grossir dans son imagination. S'exagérer ***la valeur de qqch.*** V. Surestimer. ***Il s'exagère l'importance des détails.*** V. Monter (se faire un monde de), montagne (se faire une montagne de). « ***Une imagination passionnée le portait à s'exagérer les bonheurs dont il ne pouvait jouir*** » (***STENDHAL***). « ***D'abord je me suis exagéré le risque. On n'aurait pas fait d'esclandre*** » (LARBAUD). ♦ 3° *Absolt.* En prendre trop à son aise, V. Abuser (Cf. *fam.* Charrier). ***Vraiment il exagère! Me déranger à cette heure-ci, tout de même il ne faut pas exagérer!*** ◈ ANT. *Affaiblir;* amoindrir, atténuer, minimiser, modérer.

EXALTANT, **ANTE** [ɛgzaltɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1865;* de *exalter*). Qui exalte (5°). ***Lecture, musique exaltante.*** « ***L'exaltante minute où nul héroïsme comme nul crime n'est impossible*** (MONTHERLANT). ***Le malheur*** « ***est toujours imprévu; exaltant, extraordinaire, et demande une belle âme*** » (CHARDONNE). ◈ ANT. Déprimant.

EXALTATION [ɛgzaltasjɔ̃]. *n. f.* (XIIIe; lat. ecclés. *exaltatio,* rac. *altus* « haut »). ♦ 1° Relig. ***Exaltation de la Sainte Croix,*** fête de l'Eglise commémorant l'élévation de la Sainte Croix à Jérusalem. ♦ 2° *Littér. (1651).* Action de glorifier, de célébrer hautement les mérites de. V. Glorification, louange. « ***L'exaltation du nom et de la grandeur du Dieu*** » (PASC.). ***L'exaltation du nationalisme.*** ♦ 3° *Alch. chim.* Accroissement d'activité d'une substance rendue plus subtile, plus pure. V. Activation, sublimation: ***L'exaltation des sels.*** — ***Mod.*** Méd. ***Exaltation de virulence d'une bactérie.*** ♦ 4° (Déb. XVIe). ***Littér.*** Le fait de devenir très intense, très actif. ***Exaltation des forces, de l'énergie, de l'imagination, d'une passion*** (V. Déchaînement). « Ce ***délire dura deux années entières, pendant lesquelles les facultés de mon âme arrivèrent au plus haut point d'exaltation*** » (CHATEAUB.). ♦ 5° *Cour.* Grande excitation de l'esprit. *0 Psychiatr.* Etat délirant qui donne au malade une impression de grande puissance, d'euphorie intense. V. Agitation, animation, ardeur, délire, effervescence, emballement, emportement, enivrement, enthousiasme, éréthisme, excitation, extase, exultation, feu, fièvre, griserie, ivresse, ravissement, surexcitation, transport, vésanie, mence. ***État d'exaltation. Exaltation intellectuelle, mystique.*** « ***On vit mitre l'exaltation nerveuse. Quand les hommes sont trop malheureux, ils deviennent excitables... leur sensibilité s'accroit et acquiert une délicatesse féminine*** » (TAINE). « ***L'exaltation naturelle d'une âme poétique, exaspérée par l'exaltation artistique*** » (MAUPASS.). ◈ ANT. *Abaissement, avilissement,* critique. Abattement, opothie, calme, dépression, ***impassibilité.*** indifférence, ***sang-froid.***

EXALTÉ, **ÉE** [ɛgzalte]. *adj. et n.* (XVIIIe; ***gloire exaltée*** 1656; V. Exalter, 1°). ♦ 1° Qui est devenu très intense, très actif. ***Sentiments exaltés.*** V. Délirant. Imagination exaltée. V. Surexcité. ♦ 2° ***(Personnes).*** Qui est dans un état d'exaltation. ***Il est trop exalté.*** V. Ardent, enthousiaste, passionné. — ***N. Cet attentat est le fait de quelques exaltés.*** V. Fanatique. « Je suis croyante, ***moi. N'aller pas me prendre pour une exaltée, une mystique*** » ***(GREEN).*** — ***Par ext.*** Qui traduit ***de*** l'exaltation. « ***L'attitude grave et exaltée d'un homme qui fait un sacrifice solennel*** » (VIGNY). ◈ ANT. *Calme,* froid, impassible, ***paisible.***

EXALTER [ɛgzalte], v. *tr.* (XVe; lat. *exaltare* « élever » au sens fig., du lat. ecclés. *de altus* « haut »). ♦ 1° *Littér.* Elever très haut par ses discours, ses enseignements; proposer à l'admiration. V. Glorifier, magnifier. ***Exalter les mérites de qqn.*** V. Louer, vanter. ***Homère exalte la gloire d'Achille.*** V. Célébrer, chanter. « ***Tout grand poète, tout grand romancier a son cortège d'admirateurs, et surtout de femmes, qui l'exaltent, qui l'entourent*** » (STE-BEUVE). V. Admirer (Cf. Elever porter aux nues). ♦ 2° (XVIIe). Anc. *chim.* Redoubler la vertu d'une substance, accroître son activité, son énergie

Il se trouve dans ce ballon une poudre solaire souveraine
ropre à exalter le feu qui est en nous » (FRANCE). 0 *Méd.*
endre plus actif (un agent pathogène). *Certaines influences*
xaltent la virulence du microbe. Pronom. « On *doit les faire*
ourir (les reptiles) à *l'ombre, autrement leur venin s'exalte et*
vient plus dangereux » (STENDHAL). *0 Littér.* Rendre plus
ort (une odeur, une sensation lumineuse, etc.). *La tiédeur*
la pièce exaltait le parfum des fleurs. « *La nuit tombait,*
caltant les lumières » *(GIDE).* ♦ 3° **Elever à un haut degré**
e perfection. *Exalter l'homme* : l'élever au-dessus de lui-
ême. *Vous supposer* « *que tout ce qui n'exalte pas* ['*homme*
squ'au séjour des béatitudes, le rabaisse nécessairement au
veau de la brute » (SENANCOUR). ♦ 4° (Fin XVIII[e]). Elever
n sentiment) à un haut degré d'intensité. **V. Animer, exci-**
r, grandir. Ses succès *ont exalté* son *orgueil*. V. Enfler.
Cette fierté qu'exalte la pauvreté cher les hommes d'élite »
ALZ.). « *Exalter l'esprit de sacrifice* » (ST-EXUP.). ♦ 5° Éle-
er (qqn) au-dessus de l'état d'esprit ordinaire, échauffer
on imagination, son besoin d'idéal. V. **Animer. électriser,**
nflammer, enivrer, enthousiasmer, exciter, galvaniser, pas-
onner, soulever, transporter. « *Les nouvelles, propagées par*
tte immense rumeur, exaltaient beaucoup la *population pari-*
enne » (DUHAM.). 0 Pronom. « *On rêve, on fait des châ-*
aux en Espagne, on se crée sa chimère; peu à peu l'imagina-
on s'exalte » (LACLOS). ◈ ANT. *Abaisser, décrier, dénigrer.*
épréciер, mépriser, *rabaisser. Adoucir, attiédir, éteindre, refroi-*
r; calmer.

EXAMEN [ɛgzamɛ̃]. n. *m.* (1372; mot lat. « aiguille de
alance », de *exigere* « peser »). ♦ 1° Action de considérer,
'observer avec attention. V. **Considération (1°), étude,**
spection, investigation, observation, recherche. *Examen*
estiné à apprécier (V. **Appréciation, critique, estimation,**
valuation), *constater* (V. **Constatation**), *vérifier* (V. Contrôle,
érification). *Examen superficiel, sommaire; approfondi,*
étaillé, minutieux. **V. Analyse, épluchage** *(fig.).* « *Il me toisa*
e la tête aux pieds; puis, comme satisfait de son examen... »
MÉRIMÉE). « *Je me borne à l'examen de quelques questions*
ri me paraissent les plus importantes » *(CONDILLAC).* V.
iscussion. Cette *thèse ne résiste pas à l'examen. Examen*
ollectif d'une affaire, d'une question. **V. Délibération; débat.**
xamen d'expert. **V. Estimation. expertise.** *Examen des lieux.*
Exploration, reconnaissance,' visite. *Examen comparé de*
anuscrits. **V. Collation.** *0 Philo.* (Absolt.) *Esprit d'exa-*
en : esprit critique. *Libre* examen *:* fait de n'accepter comme
rai que ce qu'admet la raison ou l'expérience. 0 Dr., SC.
xamen légal. Examen d'une substance pour en éprouver les
ualités physiques **(V. Essai, expérience).** *Examen spectrosco-*
ique. « *Le moindre objet avait subi un examen rigoureux,*
omme ces pièces de métallurgie fine dont dix instruments
'épreuve vérifient le calibre, le son, le grain, l'élasticité »
ROMAINS). 0 Spécialt. *Examen médical.* « *A cette date,*
examen d'Antoine "'*avait décelé aucun indice de lésion* »
MART. du G.). **Examen au** *stéthoscope.* **V. Auscultation.**
xamen à la radioscopie. Examen d'un liquide organique,
rame" sérologique. **V. Analyse.** *Examen prénuptial.* ♦ 2° EXA-
EN DE **CONSCIENCE** : examen attentif de sa propre conduite,
u point de vue moral. *Faire son examen de conscience.* —
'elig. Revue des fautes qu'on a commises. *Examen de*
onscience préparant à la confession. « *Cette heure du soir,*
ui pour les croyants est celle de l'examen de conscience »
CAMUS). ♦ 3° Série d'épreuves destinées à déterminer
aptitude d'un candidat à-entrer dans une école, à obtenir
n titre, un grade, une fonction. *Dans l'examen, l'admission*
st déterminée par une note que les candidats doivent atteindre
u dépasser, tandis que dans le concours le nombre de places
roposées est fixé d'avance. Examen écrit, oral. L'oral d'un
xamen. Examens passés par les écoliers, les étudiants au
ours de leurs études (V. **Baccalauréat, brevet, certificat,**
iplôme, doctorat, licence). *Préparer un examen.* « *Edmond*
vait peu de temps à lui en raison des examens. Il piochait
ire son programme » (ARAGON). **Se *présenter* à un *examen*,**
asser l'examen de... Être reçu à un examen avec la *mention*
ien. Être collé', recalé, refusé à un examen. Examen d'entrée.
'examen de sortie, de fin d'études. Examen probatoire. Examen
lanc, destiné à vérifier si les candidats sont suffisamment
réparés (Cf. Galop d'essai).

EXAMINATEUR. TRICE [ɛgzaminatœr. tnisl., *n.* (1307;
as lat. *examinator*). Personne qui examine.'* 1° *Vx.* Celui
ui considère, observe avec attention. V. **Critique, obser-**
ateur. « *De froids examinateurs de la nature humaine* »
DIDER.). ♦ 2° *Mod.* Personne qui fait passer un examen
V. **Examen, 3°**), qui soumet un candidat à une épreuve.
urtout orale. V. Correcteur, interrogateur. *Examinatrice*
'e mathématiques. Jury formé de plusieurs examinateurs.
Des œuvres humaines, j'isolais celles qui étaient inscrites au
rogramme... et j'écrivais à leur sujet ce qu'il faut écrire pour
laire aux examinateurs » (MAURIAC). ◈ ANT. **Candidat,**
lève, étudiant.

EXAMINER [ɛgzamine]. *v. tr.* (XIII[e]; lat. *examinare*).
1" Considérer avec attention, avec réflexion. V. Consi-
dérer, étudier, inspecter, observer, rechercher. *Examiner qqch. pour apprendre, connaître, savoir. Examiner les qualités et les défauts, la valeur de qqch.* (V. **Apprécier, critiquer, estimer, évaluer, juger, supputer; éprouver, essayer, expérimenter**). *Examiner une chose pour contrôler, vérifier. Examiner une affaire* en *comité*, en *conférence. V.* **Débattre, délibérer, discuter.** *Examiner sérieusement, avec attention, à fond.* V. **Analyser, approfondir, disséquer** *(fig.), éplucher (fig.). Il va falloir examiner cela de plus près.* **V. Regarder, voir.** « *Enfin, tout pesé, tout retourné, tout examiné...* » (HUGO). *Examiner des documents, des manuscrits, des notes. V.* **Compulser, consulter, dépouiller, feuilleter.** *Examiner une œuvre littéraire, un drame pour en faire la critique.* « *Les œuvres que tout le monde admire sont celles aue personne "'examine* » (FRANCE). *Examiner si..., comment..., pourquoi.* 0 Spécialt. *Examiner un malade. Déshabillez-vous, je vais vous examiner.* ♦ 2° Regarder très attentivement. *Examiner un objet, un mécanisme. Examiner une préparation au microscope. Instrument servant à examiner* (V. suff. **-Scope**). *Examiner un lieu, un endroit.* V. Explorer, **scruter, visiter.** *Examiner un terrai".* **V. Prospecter.** *Pasteur prend un coco"* « *le tourne, le retourne entre les doigts: curieusement il l'examine, comme nous leferions d'un objet singulier venu de l'autre bout du monde* » (J.-H. FABRE). *Examiner qqn.* **V. Contempler, dévisager, regarder.** *Examiner qqn de la tête aux pieds.* V. Toiser. Pronom. S'examiner *dans la glace.* ♦ 3° Faire subir un examen; soumettre (un candidat) à une épreuve. V. **Interroger.** « *L'abbé Pirard examina Julien sur la théologie* » (STENDHAL).

EXANTHÉMATEUX, EUSE [ɛgzãtematø, øz] (rare) ou **EXANTHÉMATIQUE** [ɛgzãtematik]. *adj.* (1756,-1795; du lat. *exanthema*). *Méd.* De la nature de l'exanthème; caractérisé par l'exanthème. *Eruption, rougeur exanthémateuse. Fièvres exanthématiques.* **V. Exanthème.** — *Typhus exanthématique.*

EXANTHÈME [ɛgzãtɛm]. *n.* m. (1565; *exanthémate*, 1545; lat. méd. *exanthema*, mot gr. « efflorescence », de *anthos* « fleur »). *Méd.* Eruption cutanée qui accompagne les maladies infectieuses et contagieuses. *L'exanthème est caractéristique dans chaque maladie* (notamment dans les fièvres éruptives : scarlatine, rougeole, rubéole, varicelle, variole et les fièvres dites *exanthémiques :* typhus exanthématique, fièvres dues aux rickettsies). V. **Enanthème.**

EXARCHAT [ɛgzarka]. *n.* m. (XVI[e] : de *exarque*). *Hist.* Dignité d'exarque; province gouvernée par un exarque. *L'exarchat de Ravenne (568-752).*

EXARQUE [ɛgzark(ə)]. *n. m.* (XVI[e]; lat. *exarchus*, gr. *exarkhos*, de *arkhein* « commander »). ♦ 1° *Hist.* Dans l'empire d'Orient, Grand dignitaire investi d'une autorité extraordinaire. *Spécialt.* (du VI[e] au VIII[e] s.) Vice-roi gouvernant la partie de l'Italie dépendant de l'empire d'Orient. « *Les* exarques apportèrent *à Ravenne la décadence de leur empire* » (CHATEAUB.). ♦ 2° Dans l'Eglise orthodoxe, Délégué du patriarche chargé d'une province. 0 Titre du chef de l'Eglise nationale bulgare.

EXASPÉRANT, ANTE [ɛgzasperã, ãt]. *adj.* (1294, repris 1845 ; de *exaspérer*). Qui exaspère, qui est de nature à exaspérer (qqn). V. Agaçant, crispant, énervant, excédant, irritant. « *C'est exaspérant!... J'étais tout à fait calme, tout à fait de sang-froid, et voilà les larmes! Et tu sais que rien ne m'exaspère davantage que de te voir pleurer* » (DUHAM.).

EXASPÉRATION [ɛgzasperasjɔ̃]. *n. f.* (1588, repris fin XVIII[e]; lat. *exasperatio*). ♦ 1° *Vieilli.* Extrême aggravation **(d'un mal).** V. **Aggravation, intensité.** *Exaspération d'un mal, d'une douleur.* **V. Exacerbation. 0 Fig. et littér.** *Exaspératio" d'un désir, d'un besoin, d'un sentiment.* **V. Exaltation, excitation.** « *Cette sorte d'ironie... allait à un tel point d'exaspération et de frénésie* » (BLOY). ♦ 2° Cour. État de violente irritation. V. Colère; **agacement, énervement, irritation.** *Flaubert bouillonne « d'exaspération contre son temps »* (THIBAUDET). « *La rage en elle refluait :* la rage, ou simplement **peut-être l'exaspération? »** (MAURIAC). ◈ ANT. **Adoucissement; diminution; calme; douceur, patience.**

EXASPÉRER [ɛgzaspere]. v. *tr.*; conjug. *céder* (1308 [Cf. *Exaspérant*, dès 1294]; repris 2e moitié XVIII[e]; lat. *exasperare* « rendre rude, raboteux »; de *asper* « âpre »). ♦ 1° Rendre plus intense, plus pénible (un mal physique ou moral). V. Aggraver, **aiguiser, aviver, envenimer, exacerber, exciter, irriter.** « **Je *t'aime trop pour... te dire de ces choses banales qui exaspèrent* la souffrance** » (FLAUB.). « *La pensée gâte leplaisir et exaspère la peine* » (VALÉRY). **0** *Par ext.* Augmenter *à* **l'excès.** *Exaspérer un désir, un besoin.* V. Affoler, exciter. « *Je suis excédé par ce travail de pion. Il exaspère en moi ce besoin de logique verbale à quoi mon esprit "'est déjà que trop enclin* » (GIDE). Pronom. Souffrance, *désir qui s'exaspère.* — Au p. p. *Des crises* « *de réaction furieuse, de nationalisme exaspéré* » (ROMAINS). ♦ 2° *Plus* cour. Irriter (qqn) excessivement. V. **Agacer, aigrir, crisper, énerver (II), fâcher, impatienter, irriter** (Cf. Mettre, pousser à bout; mettre hors de soi, faire sortir de ses gonds). « *La mauvaise fortune,*

au lieu de l'abattre, l'exaspéra. Du soir au matin, ce fur une colère formidable » (DAUD.). « On *déteste ce qui nous est semblable, et nos propres défauts vus du dehors nous exaspèrent* » (PROUST). *Il commence à m'exaspérer!* — V. Excéder; assommer, fatiguer. Pronom. « *Quand on songe à la quantité de ménages où deux êtres s'exaspèrent, se dégoûtent autour de la même table, du même lavabo* » (MAURIAC). — *Au p. p.* (1835) V. Courroucé, furibond, furieux, irrité; colère (en). « *Ces gardes françaises... étaient furieux dès longtemps., exaspérés contre les journaux* » (MICHELET). ◇ ANT. *Adoucir, affaiblir,* atténuer, diminuer; calmer.

EXAUCEMENT [ɛgzosmɑ̃]. *n. m. (Exaulcement.* XVIe ; de exaucer). Action d'exaucer; son résultat. « *L'exaucement de rêves formés sans espoir* » (PROUST). ◇ HOM. *Exhaussement.*

EXAUCER [egzose]. *v. tr.*; conjug. *placer* (XVIIe ; *exaulcer,* 1543; var. *d'exhausser, au sens fig.* de « écouter une prière », avec infl. du lat. *exaudire*). ♦ 1° (En parlant de Dieu. d'une puissance supérieure). Satisfaire (qqn) en lui accordant ce qu'il demande. V. Combler, contenter. *Dieu, le ciel l'a exaucé.* V. Écouter. « *Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit?* » (RAC.). ♦ 2° Accueillir favorablement (un vœu, une demande). V. Accomplir, accorder. *Exaucer une demande, une prière, un souhait.* « *La ferveur des fidèles, priant contre la pluie, était grande... Nos vœux ont été exaucés : la soirée est devenue charmante* » (CHATEAUB.). ◇ HOM. *Exhausser.*

EX CATHEDRA [ekskatedra]. *loc. adv.* (1677; lat. ecclés. mod.). *Parler ex cathedra* : du haut de la chaire. *Le pope est infaillible lorsqu'il parle ex cathedra.* ◇ D'un ton doctoral, dogmatique.

EXCAVATEUR, **TRICE** [ekskavatœʀ, tʀis]. *n.* (1843; angl. *excavator*). ♦ 1° Machine destinée à creuser le sol, à faire des déblais. V. Bulldozer, pelle (mécanique). Excavateur à *air comprimé. Excavateur pour les travaux sous-marins.* V. Drague. Une *excavatrice.* ♦ 2° N. *m.* Petite curette* utilisée en chirurgie dentaire.

EXCAVATION [ekskavasjɔ̃]. n. *f.* (1566; lat. *excavatio.* V. Excaver). ♦ 1° *Rare.* Action de creuser dans le sol. *Procéder à l'excavation d'un puits.* ♦ 2° *Cour. Creux* dans un terrain. V. Cavité. *Excavation naturelle. V. Caverne, creux,* faille, grotte. *Excavation faite de main d'homme.* V. Fosse, puits, souterrain, tranchée. *Excavation creusée par une explosion.* V. Entonnoir, trou. « *Des trous béants... Des excavations profondes qui ont servi naguère à creuser des galeries souterraines* » (THARAUD).

EXCAVER [ekskave]. *v. tr.* (XIIIe, rare av. XVIIIe ; lat. *excavare* « creuser », de *cavus* « creux ». V. Cave). Creuser. *Excaver le sol, le flanc d'un coteau.*

EXCÉDANT, **ANTE** [eksedɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1747; « qui dépasse », XIVe (V. Excédent); de *excéder).* Qui excède (II, 2°). V. Exaspérant, irritant. *Ces démarches, ces visites sont excédantes.* ◇ HOM. *Excédent.*

EXCÉDENT [eksedɑ̃]. n. *m.* (1392; var. *excédant* jusq. XIXe ; lat. *excedens,* p. prés. de *excedere.* V. Excéder). Ce qui est en plus du nombre, de la quantité fixés. V. Excès, reste, surcroît, *surplus. Excédent des exportations sur les importations. La balance des comptes se solde par un excédent.* V. Bénéfice, boni, gain. *Balance, budget en excédent. Excédent de bagages :* ce qui dépasse le poids de bagages transporté gratuitement par les compagnies de transport. V. Surcharge. Absolt. *Payer cinq cents francs d'excédent.* ◇ ANT. *Déficit, insuffisance, manque.* ◇ HOM. *Excédant.*

EXCÉDENTAIRE [eksedɑ̃tɛʀ]. *adj.* (1935; de excédent). Qui est en excédent. *Écouler la production excédentaire sur les marchés extérieurs.*

EXCÉDER [eksede]. *v. tr.*; conjug. *céder (v.* 1300; lat. *excedere* « sortir de », d'où « dépasser »).

1. EXCÉDER QQCH. ♦ 1° Dépasser en nombre, en quantité. *Un appartement dont le prix n'excède pas cent mille francs.* « *Celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette* » (LA BRUY.). — Dépasser en durée. Un *bail dont la durée excède neuf ans.* ♦ 2° Aller au delà de (certaines limites); être plus fort que (une force, une capacité). *Excéder son pouvoir, ses pouvoirs. V.* Outrepasser. « *Mon travail quotidien n'excède ni mes forces, ni mon intelligence* » (FRANCE). V. Passer.

II. EXCÉDER QQN. ♦ 1° *Vx.* Accabler au delà de ce qu'on *peut* supporter. *Excéder de fatigue.* V. Anéantir, épuiser, exténuer, harasser. *Être excédé de travail.* ♦ 2° *Mod.* Fatiguer en irritant. Sa *présence m'excède.* V. Exaspérer, irriter. Je *suis excédé par ses enfantillages.* « *Je ne sais ce que j'ai, tout m'excède aujourd'hui* » (GRESSET). *V.* Agacer, énerver, ennuyer. « *Ceux-là, tout les ennuie, tout les excède, tout les assomme; ils sont rassasiés, blasés, usés* » (GAUTIER). — Au p. p. « *Un amant excédé, qui veut reconquérir sa liberté* » (HENRIOT). ◇ ANT. Ragaillardir. réconforter, reposer. Ravir. réjouir.

EXCELLEMMENT [ɛksɛlamɑ̃]. *adv. (Excellentement,* XIVe ; de *excellent). Littér.* D'une manière excellente, éminemment bonne. « *Votre majesté voit que je ne suis pas un grimaud, que j'ai étudié excellemment* » (HUGO).

EXCELLENCE [ɛksɛlɑ̃s]. *n. f.* (1160; lat. *excellentia excellere.* V. Exceller). ♦ 1° *Littér.* Degré éminent de fection qu'une personne, une chose, a en son genre Bonté, perfection, supériorité. *L'excellence d'un vin.* « *connaissaient l'excellence de l'homme, ils en ignoraien* corruption » (PASC.). ◇ Cour. PRIX D'EXCELLENCE, décer la fin de l'année scolaire à l'élève de chaque classe des ly et collèges qui s'est le plus distingué dans l'ensemble matières. ♦ 2° (Fin XIIIe ; empr. it.). *Avec une majuscule. 1* honorifique donné aux ambassadeurs, ministres, archevêq évêques. *Son Excellence [ambassadeur, l'archevêque.* At *Exc., S. E., V. E. pour Excellence, Son Excellence, Votre Ex lence.* — *Fam.* Ministre. « *Il reçut une lettre ministérielle laquelle une Excellence assez connue lui annonçait sa non tion* » (BALZ). ♦ 3° (1524). *Loc. adv.* PAR EXCELLENCE : d manière hautement représentative, caractéristique. *Aris fut appelé le philosophe par excellence.* V. Type. « On *dit l'homme est un animal sociable. Sur ce pie&là, il me p qu'un Français est plus homme qu'un autre, c'est l'homme excellence* » (MONTESQ.). ◇ ANT. *Infériorité. médiocrité.*

EXCELLENT, **ENTE** [ɛksɛlɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XIIe ; *lat. ex lens,* p. *prés.* de *excellere.* V. Exceller). Qui, dans son ge atteint un degré éminent de perfection; très bon. V. A rable, merveilleux, parfait, supérieur. *Un vin excellent. excellent pour la santé. Le spectacle fut excellent. Excell idée!* — *Être excellent dans un rôle, une science.* V. Exce *Un excellent professeur.* « *Il estime que les acteurs doi être comme les vers, les melons et les vins, c'est-à-dire e lents, sans quoi ils sont détestables* » (GAUTIER). — Rare. *plus excellent.* ◇ Qui a une grande bonté, une nature g reuse. *C'est un excellent homme.* « *La faculté de rire éclats est preuve d'une âme excellente* » (COCTEAU). ◇ *Détestable, exécrable, mauvoir, médiocre, passable.*

EXCELLENTISSI ME [ɛksɛlɑ̃tisim]. *adj.* (XIIIe, re *1550;* it. *eccellentissimo*). *Rare.* Très excellent. « *En nant son excellentissime café* » (STENDHAL). 0 Titre d aux sénateurs de Venise. *Excellentissimes seigneurs.*

EXCELLER [ɛksele]. *v. intr. (1544; lat. excellere).* supérieur, excellent. *Exceller dans sa profession.* V. Bri fort (être fort). « *LES Arabes excellaient dans l'art d'expr avec de l'eau et avec des fleurs leurs rêveries indéfinies* » (L RÈS). « *Corneille ne peut être égalé dans les endroits c excelle* » (LA BRUY.). — EXCELLER À (et inf.). « *Il exce conter les douleurs élégantes* » (FRANCE).

EXCENTRATION [ɛksɑ̃tʀasjɔ̃]. *n. f.* (1875; de *excent* SC. et *Techn.* Déplacement du centre. Non-colncidence centre avec l'axe de rotation.

EXCENTRER [ɛksɑ̃tʀe]. *v. tr.* (1865; de ex-, et *cent Techn.* Déplacer le centre, l'axe de. *Excentrer une piè tourner.*

EXCENTRICITÉ [ɛksɑ̃tʀisite]. *n. f.* (1634; lat. méd *excentricitas*). ♦ 1° SC. Éloignement du centre. — Gé *Excentricité d'une conique* (ellipse, hyperbole, parab rapport constant des distances d'un point de cette con au foyer et à la directrice associée. — Astron. *Excentricit l'orbite d'une planète* : excentricité de l'ellipse décrite par planète autour du Soleil. *0* Par anal. *Excentricité quartier :* son éloignement du centre de la ville. ♦ 2° C (1736; d'apr. l'angl.). Manière d'être (de penser, d'agir) s'éloigne de celles du commun des hommes. V. Bizarr extravagance, originalité, singularité. « *Vous êtes modest ne vous croyant pas singulier: savez-vous donc, monsieur tunio, que vous êtes d'une excentricité parfaite?* » (GAUT ♦ 3° Acte qui révèle cette manière d'être. « *La vraie s riorité... n'admet aucune excentricité* » (DELACROIX). « *espèce de turbulence intérieure qui le faisait inventer sans c quelque excentricité pleine de risque* » *(GIDE). Faire des ex tricités.* ◇ ANT. Équilibre. *Banalité.*

1. EXCENTRIQUE [ɛksɑ̃tʀik]. *adj. et n.* 11361; médiév. *excentricus* « qui-est hors 'du centre »). ♦ 1° Do centre s'écarte d'un point donné. — Géom. *Cercles ex triques* : renfermés les uns dans les autres et n'ayant pa même centre. 0 Qui s'écarte du centre. Géom. *Courbe ex trique :* dont les foyers sont à une certaine distance du cer *Cour. Quartiers excentriques d'une ville* : éloignés du cer V. Périphérique. *Une* « *espèce de petite cité bourgeoise, à tention de jardins, comme il s'en trouve dans les quar excentriques* » (BLOY). ♦ 2° (v. 1830; d'apr. l'angl. *eccen* même o.; déjà *écentrique* (1611) en fr.). Dont la mar d'être est en opposition avec les habitudes reçues. V. Biz extravagant, original. *Un homme, une femme excentrique Toilette, danse excentrique.* « *Nous vivons dans un temps excentrique, pour s'étonner un instant de ce qui pourrait ver* » (LAUTRÉAMONT). ◇ Subst. «L'excentrique *et le bizar (GAUTIER). 0 N. Un, une excentrique. E. Poe,* « *cet ex trique maudit* » (BAUDEL.). ◇ ANT. *Concentrique, central.*

2. EXCENTRIQUE [ɛksɑ̃tʀik]. n. m. (1845; « ce excentrique », 1361; du précéd.). *Techn.* Mécanisme cc de telle sorte que l'axe de rotation de la pièce motrice

cupe *pas* le *centre. L'excentrique permet de transformer un ouvement rotatif en un mouvement de va-et-vient et inverse-ent. Excentrique à came.*

EXCENTRIQUEMENT [ɛksɑ̃tʀikmɑ̃]. *adv.* (1511 : de *centrique*). D'une manière excentrique (1°, Géom. ou' 2°).

EXCEPTÉ [ɛksɛpte]. *prép. invar.* (XIIIe ; accordé avec le bst. jusq. XVIe ; de excepter). À l'exception de, en excluant lacé devant le nom). V. Hormis, hors, part (à part), sauf, ion. *Tous furent découverts, excepté trois d'entre eux.* « *Il a tout dans ce jeune homme, disaient les vieux officiers goguenards, excepté de la jeunesse* » (STENDHAL). *J'y vois à pied, excepté quand je suis malade. Je suis content de tous, excepté vous.* « *Elles sont infidèles à leur époux avec le monde tier, excepté avec les hommes* » (GIRAUDOUX). ◇ EXCEPTÉ E. IOC. *conj.* (Cf. Si ce n'est que). « Nous *avons* eu *beau nps*, excepté qu'il *a un peu plu vers midi* » (BRUNOT). ◈ ANT. mpris (y compris). — HOM. *Excepter.*

EXCEPTÉ, ÉE [ɛksɛpte]. *adj.* (XVIIe ; V. Excepter). Non mpris (placé après le nom, et accordé). « *Les protestants, princes exceptés* » (M.-J. CHÉNIER). Cf. Excepté les princes. Excepté. *(prép.).* ◈ ANT. *Compris, inclus.*

EXCEPTER [ɛksɛpte]. *v.* fr. (fin XIIe ; lat. *exceptare* recevoir », pour servir de verbe à *exception). Ne* pas comendre dans. *Excepter qqn d'un blâme collectif.* V. Exclure. *Je veux bien vous excepter de la règle générale: mais je xcepterai que vous* » (LACLOS). « Si *l'on excepte deux ou ois époques lumineuses et de très courte durée... en général littératures vivent dans la décadence* » (BENDA) : à part, à xception de. — *Tous les peuples, sans excepter celui-hi. V.* gliger, oublier. ◈ ANT. *Comprendre,* inclure. — HOM. Excepté.

EXCEPTION [ɛksɛpsjɔ̃]. *n. f.* (XIIIe, *en* dr.; lat. *exceptio, excipere* « retirer, excepter », V. Exciper). ♦ 1° Action xcepter. *Il ne sera fait aucune exception à ceffe consigne.* Dérogation, restriction. *Faire une exception pour qqn, en veur de qqn.* « *Exception faite pour les rationalistes de profession* » (CAMUS). *Tout le monde sans exception, sans aucune ception.* ◇ *Dr.* Tout moyen invoqué pour faire écarter e demande judiciaire, pour critiquer la procédure, sans scuter le principe du droit, le fond du débat. *Alléguer, poser* une *exception.* V. Exciper. *Exception de prescription; nullité. Exception dilatoire.* V. Dilatoire. *Exception péremptre. Exception d'illégalité, d'incompétence. 0* D'EXCEPTION : dehors de ce qui est courant. V. Exceptionnel, extraordiire, spécial. « *Il fout l'isoler et tenter un traitement d'exception* » (CAMUS). *Tribunal d'exception* (opposé à tribunal de oit commun) : compétent seulement pour les matières qui sont expressément attribuées par une loi. — *Régime, sure d'exception; loi d'exception :* qui déroge au droit mmun à l'égard d'une catégorie de personnes. ◇ À L'EXCEPON DE. *loc. prép.* V. Excepté, sauf: « Son *visage entier fut veloppé de lumière, à l'exception du front* » (GREEN). ♦ Ce qui est en dehors du général, du commun. V. Anolie, singularité. *Ce fait esf, constitue une exception.* « *Ce 'on appelle actuellement exception est simplement un phénone dont une ou plusieurs conditions sont inconnues* » (CL. RNARD). *Les gouvernements de ce type,* les personnes de ce *nre sont l'exception : sont rares. A port quelques exceptions,* le rares *exceptions près, on peut dire que* (Cf. Dans l'ensem-e...). *Il n'y a pas de règle sans exception :* il n'y a pas de règle solue. « *Les Français ont édifié une grammaire surprenante, mpliquée, tissue de règles strictes et d'exceptions à la règle* » UHAM.). *-L'exception confirme la règle* (tiré du dr. : « l'exption confirme la règle pour les cas non exceptés ») : il n'y rait pas d'exception s'il n'y avait pas de règle. ◇ Cette *rsonne est une exception,* doit être considérée à part, comme ressemblant à aucune autre. « *Il n'est donné qu'à bien u de gens de se dire une exception* » (FROMENTIN). ◈ ANT. néralité, principe, règle.

EXCEPTIONNEL, ELLE [ɛksɛpsjɔnɛl]. *adj. (1739;* de *ception).* ♦ 1° Qui constitue une exception (1°). Congé *ceptionnel. V.* Occasionnel. « *La situation était grave... ela prouvait qu'il fallait des mesures encore plus exceptionlles* » (CAMUS). ♦ 2° (1860). Qui est hors de l'ordinaire. Extraordinaire. *Des circonstances exceptionnelles.* — Choses heureuses, bonnes) V. Remarquable, supérieur. Une *casion, une chance exceptionnelle.* V. Inattendu. *C'est une ussite exceptionnelle.* V. Étonnant. « Une recrue *de grande leur. Intelligence et habileté exceptionnelles* » (ROMAINS). Subst. Ce qui est exceptionnel. « *Le merveilleux n'était s pour lui l'exceptionnel; c'était l'état normal* » (RENAN). ANT. *Régulier.* Banal. commun. courant. *habituel. normal. dinaire.*

EXCEPTIONNELLEMENT [ɛksɛpsjɔnɛlmɑ̃]. *adv. (1842; exceptionnel).* ♦ 1° Par exception (1°). ♦ 2° D'une manière ceptionnelle (2°). V. Extraordinairement, extrêmement. *n homme exceptionnellement beau. Des éléments « qui ndent exceptionnellement complexé la crise* » (SIEGFRIED). ◈ ANT. *Communément.*

EXCÈS [ɛksɛ]. *n. m.* (1287; bas lat. *excessus* « excès », de *excedere.* V. Excéder). ♦ 1° Différence en plus (d'une grandeur par rapport à une autre); ce. qui dépasse une. quantité. *L'excès d'une longueur sur une largeur. Total approchépar* excès : arrondi *au* chiffre supérieur. Cette *combinaison chimique laisse* un excès *d'oxygène.* V. Excédent, reste, surplus. *L'excès de l'offre sur la demande, des dépenses sur les recettes.* ♦ 2° Trop grande quantité; dépassement de la mesure moyenne, des limites ordinaires. V. Disproportion, luxe, pléthore, profusion, surabondance; et *aussi* Hyper-, super-, *sur-,* ultra-; outre, trop. *Les gens* « *dont un excès de lumière a troublé la vue* » (FROMENTIN). *Contravention pour excès de vitesse.* « *Je veux bien paraître parler mal à propos par* un excès *de zèle* » (FÉN.). *Un excès de précaution, de scrupules, de prudence.* « *J'ose dire pourtant que je n'ai mérité Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité* » (RAC.). « *L'excès de la douleur, comme l'excès de la joie, est une chose violente qui dure peu* » (HUGO). « *Ne péchons, ni par précipitation, ni par excès de ménagements* » (ROMAIN~). PROV. *L'excès en tout est un défaut.* — AVEC EXCÈS : sans mesure. *Il mange, il dépense avec excès.* — SANS EXCÈS : modérément. ◇ À L'EXCÈS, JUSQU'À L'EXCÈS. IOC. *adv.* V. Excessivement, immodérément, outre-mesure, très, trop. *Boire à l'excès.* V. Beaucoup. « *Mme de Guise, bossue et contrefaite à l'excès* » (ST-SIM.). *0* Dr. EXCÈS DE POUVOIR : action dépassant le pouvoir légal : décision d'un juge qui dépasse sa compétence. *Recours pour excès de pouvoir :* devant le Conseil d'État à fin d'annulation d'un acte administratif contraire à la loi ou au droit objectif. ♦ 3° UN, Les excès : chose, action qui dépasse la mesure ordinaire ou permise. V. Abus, licence. *Excès de langage,* paroles peu respectueuses, peu courtoises. V. Écart. — *Excès de table :* abus de nourriture et de boisson. V. Intempérance. Absolt. *Ne faites pas d'excès.* — *Excès de conduite.* V. Débauche, débordement. 0 Abus de la force. V. Violence. *Les excès d'un dictateur. V.* Cruauté, exaction. ◈ ANT. Défaut, *déficit, insuffisance,* manque.

EXCESSIF, IVE [ɛksesif, iv]. *adj. (1265;* de excès). ♦ 1° Qui dépasse la mesure souhaitable ou permise; qui est trop grand, trop important. V. Démesuré, énorme, extrême, monstrueux, prodigieux, surabondant. *Il fait une chaleur excessive, insupportable.* V. Effrayant, effroyable, incroyable, terrible. *Froid excessif.* V. Rigoureux. « *Il donnait des explications en s'entourant de gestes excessifs* » (MAC ORLAN). *Deux mille francs? C'est excessif!* V. Exorbitant, trop. *Gaieté, joie excessive. V.* Effréné, immodéré. *Parole, opinion excessive.* V. Exagéré, outrancier, outré. « *En France, les admirations et les mépris sont toujours excessifs. Tout écrivain est un dieu ou un âne : il n'y a pas de milieu* » (GAUTIER). — Subst. « *L'excessif, l'immense, sont le domaine naturel de Victor Hugo* » (BAUDEL.). ♦ 2° *(Emploi critiqué).* Très grand (sans idée d'excès). V. Extrême. « *Cette fille avait des traits d'une excessive douceur* » (BALZ.). ♦ 3° *(Personnes).* Qui pousse les choses à l'excès, qui est incapable de nuances, de modération. V. Extrême. *Les Méridionaux sont souvent excessifs.* « *Sa nature excessive n'envisage aucun juste milieu* » (COCTEAU). ◈ ANT. Modéré, moyen, normal.

EXCESSIVEMENT [ɛksesivmɑ̃]. *adv. (1359;* de *excessif).* ♦ 1° D'une manière excessive, qui dépasse la mesure. V. Exagérément, trop. *Manger excessivement. Denrée excessivement chère.* « *Les âmes excessivement bonnes sont volontiers imprudentes* » (MARIVAUX). ♦ 2° *(Emploi critiqué).* Très, tout à fait. V. Extrêmement, infiniment. « *Cette liberté me déplaît excessivement* » (BEAUMARCH.). ◈ ANT. Assez, peu.

EXCIPER [ɛksipe]. *v. intr. (1279, rare av.* XVIIIe ; lat. jur. *excipere* « excepter », V. Excepter). ♦ 1° *Dr.* Arguer d'une exception en justice. *Exciper de la chose jugée, de la prescription.* — S'appuyer, s'autoriser (d'une pièce). *Exciper d'un acte, d'un contrat.* ♦ 2° *Littér.* Se servir (de qqch.) pour sa défense. *Exciper de sa bonne foi.* « *Le principal était de pouvoir, au bon moment, exciper de services rendus à la résistance* » (DUHAM.).

EXCIPIENT [ɛksipjɑ̃]. *n. m.* (1747; lat. *excipiens,* de *excipere* « recevoir »). Substance qui entre dans la composition d'un médicament, et qui sert à incorporer les principes actifs. *Excipient sucré.*

EXCISE [ɛksiz]. n. m. (1650, francisé en occise, 1748; mot angl., probabl. de l'a. fr. *acceis,* de °*accensum,* lat. *ad, et census*). Impôt indirect, en Grande-Bretagne.

EXCISER [ɛksize]. v. *tr.* (XVIe ; du rad. de *excision).* Enlever par excision. *Exciser une fumeur.*

EXCISION [ɛksizjɔ̃]. *n. f.* (1340; lat. *excisio,* de *excidere* « couper »). Ablation, au moyen d'un instrument tranchant, d'un fragment peu volumineux d'organe ou de tissu. V. Incision; et aussi -ectomie; exérèse, extirpation. *Excision d'un cor. Excision des parties nécrosées d'une plaie.* — *Spécialt.* Ablation rituelle du prépuce (V. Circoncision) ou du clitoris *(clitoridectomie)* dans certaines sociétés. *Rites d'excision.*

EXCITABILITÉ [ɛksitabilite]. n. *f.* (1808; de *excitable*). *Physiol.* Propriété de toute structure vivante de réagir spécifiquement aux excitations. V. Irritabilité, sensibilité. *Exci-*

tabilité musculaire. Excitabilité directe, indirecte. ◇ Qualité de **ce qui est excitable.** « *Cette excitabilité nerveuse et maladive de l'épiderme et de tous les organes* » **(MAUPASS.).**

EXCITABLE [ɛksitabl(ə)], *adj.* (1265, repris 1812; lat. *excitabilis;* de exciter). ♦ **1°** Cour. Prompt à s'exciter, à s'énerver. V. Coléreux, irritable, nerveux, susceptible. « *Quand les hommes sont trop malheureux, ils deviennent excitables* » **(TAINE).** ♦ **2°** *Physiol.* Qui est capable de réagir à une excitation. ◈ ANT. **Flegmatique,** *impassible, imperturbable.*

EXCITANT, ANTE [ɛksitɑ̃, ɑ̃t], *adj. et n. m.* (1613: de *exciter*). ♦ **1°** Qui excite; qui' éveille des sensations, 'des sentiments. V. Émouvant, troublant. *Lecture, étude excitante pour l'esprit.* V. Enivrant, passionnant. « *Si ce beau mot de politique, très séduisant et excitant pour l'esprit, n'éveillait de grands scrupules* » (VALÉRY). « *La fumée et la rumeur d'une salle ordinaire. Mais — pour être juste — une atmosphère beaucoup plus excitante* » **(ROMAINS).** V. Attrayant, séduisant. — *Beauté excitante, femme excitante.* V. Appétissant, **émoustillant,** piquant, provoquant. ◇ Fam. Ce n'est pas (très) *excitant.* V. Agréable, engageant, plaisant. ♦ **2°** Qui excite, stimule l'organisme; qui est capable de produire une excitation, un stimulus. *Le café est excitant.* ◇ *N. m.* (1835) Un *excitant. Prendre, absorber* un excitant. V. Réconfortant, remontant, tonique. *Le café, la kola sont des excitants.* — Fig. « *L'ivresse pouvait servir d'excitant aussi bien que de repos* » **(BAUDEL.).** *Un excitant pour l'esprit.* ◈ ANT. **Apaisant,** calmant, fade. Anesthésique. calmant, *sédatif.*

EXCITATEUR, TRICE [ɛksitatœʀ, tʀis]. **n. (1335; lat.** *excitafor).* ♦ **1°** *Littér.* Personne qui excite. *Excitateur de troubles.* V. Fauteur, fomentateur, instigateur. *Stendhal « fut surtout un excitateur d'idées* » **(STE-BEUVE).** ♦ **2°** *Électr.* (1755). Appareil formé de deux branches métalliques, qui sert à décharger un condensateur.

EXCITATRICE [ɛksitatʀis]. *n. f.* (1893; du précéd.). *Électr.* Dynamo qui envoie le courant continu à un alternateur.

EXCITATION [ɛksitasjɔ̃]. *n. f.* (v. 1300, rare à l'époque class.; lat. *excitatio*). ♦ **1°** Action d'exciter (qqn); ce qui excite. V. Encouragement, invitation. « *Rien n'y manque pour aggraver l'émeute, ni les excitations plus vives pour la* provoquer » **(TAINE).** V. Appel, exhortation. « *Ses silences étaient si attentifs, que la pensée d'autrui, loin d'en être paralysée, y trouvait excitation* » **(MART.** du G.). V. Stimulation. — **EXCITATION** *À. Excitation au travail, à l'action. Excitations à la haine,* à *la violence.* V. Incitation. *Excitation des militaires à la désobéissance.* V. Provocation. — Dr. *Excitation des mineurs à la débauche.* ♦ **2°** Etat de celui qui est excité; accélération du processus psychique. V. Agitation, animation, énervement, fièvre *(fig.),* surexcitation, trouble. *Excitation sexuelle.* **V. Ardeur, désir,** *émoi. Excitation intellectuelle, mentale; excitation de l'esprit.* V. Exaltation; enthousiasme. « *Une grande fatigue succède toujours à l'excitation* » *(STE-*BEUVE). « *Quand un homme a peur, la colère n'est pas loin; l'irritation vient l'exciter* » (ALAIN). *État d'excitation d'un maniaque.* ♦ **3°** *Physiol.* Modification survenant dans l'organisme à l'endroit où agit un stimulus, susceptible de déclencher une réponse spécifique dans un tissu ou un organe; reponse a une telle modification. se traduisant par une activité physiologique ou psychique; *Le stimulus* est la cause physique de l'excitation.* « *L'organisme... s'adapte à l'intensité variable des excitations en diminuant ou en augmentant sa réceptivité* » (CARREL). ♦ **4°** *Psychiatr.* Agitation physique et suractivité mentale désordonnée, dans certaines psychoses et délires. ♦ **5°** *Phys.* Création d'un champ magnétique dans **l'inducteur** d'un électro-aimant, d'une dynamo. *Excitation par aimant, par enroulements où passe un courant (courant* d'excitation) *produit par une* source *extérieure* (excitation séparée) *ou par* la *dynamo elle-même* (auto-excitation). *Excitation en série, en dérivation.* — *Radio.* Action par laquelle on produit des oscillations électriques dans un circuit. *Excitation par choc, par impulsion.* ◇ ANT. Adoucissement, apaisement; calme, **dépression, flegme,** tranquillité. Inhibition.

EXCITÉ, **ÉE** [ɛksite]. *adj. et* n. (1846; V. Exciter). ♦ **1°** Qui a une activité mentale, psychique très vive ou anormalement vive. V. Agité, énervé, nerveux (Cf. Dans tous *ses états). Il était tout excité et ne tenait plus en place.* « *Se trouvant excité comme il arrive aux enfants qui rompent leurs habitudes, il eut plus d'esprit, plus de curiosité et plus de raisonnement qu'à l'ordinaire* » **(SAND).** ♦ **2°** N. Un, une *excité(e). Une bande d'excités, de jeunes excités.* ◈ ANT. *Calme, tranquille.*

EXCITER [ɛksite]. v. tr. *(Esciter,* XIIe; lat. *excitare* « mettre en mouvement », rac. *ciere).* ♦ **1°** Faire naître, provoquer (une réaction physique, ou *(plus cour.)* morale, mentale). V. Animer, appeler, causer, éveiller, naître (faire), provoquer, susciter. « *L'art d'exciter les rires et les larmes* » **(D'ALEMB.).** *Exciter le goût, l'envie de. V.* Donner, insuffler. *Exciter la passion, les sentiments.* V. Allumer, embraser, enflammer, éperonner. *Exciter l'appétit* (Cf. Mettre, faire venir l'eau *à* **la bouche).** *Exciter l'imagination.* V. Ébranler. Cet *personne excite l'intérêt, cette question excite l'attention.* Solliciter. *Exciter l'amour-propre.* **V. Aiguillonner, pique** *Elle « n'aurait plus dû exciter ma jalousie* » (PROUST). « *L singularité de sa vie n'excitait plus que de l'étonnement* (RENAN). *Exciter l'admiration, l'enthousiasme* : enthousiasme, ravir. *Exciter la pitié* : apitoyer, attendrir. *La peinture Delacroix* « *excita des enthousiasmes et des dénigremen d'une égale violence* » **(GAUTIER).** — *Exciter les cris, le scan dale.* « *Le chœur de* Fidelio *est d'une nuance trop délicate pot exciter de bien vifs applaudissements* » **(BERLIOZ).** — *Pronon* (Pass.) « Cette amoureuse *ardeur qui dans les cours s'excite* (MOL.). ♦ **2°** Accroître, rendre plus vif (une sensation, u sentiment). V. Activer, aiguillonner, aviver, exalter. *Cel excita encore sa colère, sa rage. Exciter le courage, l'ardeu des combattants.* V. Relever, réveiller, stimuler. *Cela* ne *f qu'exciter la douleur.* **V. Aggraver, envenimer, exacerbe exaspérer.** « *Loin qu'il cherchât à adoucir les murmures... semblait prendre plaisir à les exciter* » (RENAN). ♦ **3°** EXC TER À : pousser (qqn) à. — Vx. Inciter à; donner le dés ou la volonté de. « *Ma gloire, mon repos, tout m'excite partir* » **(RAc.).** — *Mod.* Pousser fortement à (une détermi nation difficile, une action violente). V. Entraîner, exhorte porter, **pousser,** provoquer. « *La victoire et la nuit, plus cruelle que nous, Nous excitaient au meurtre, et confondaient nc coups* » **(RAc.).** « *L'effort excitant à l'effort* » **(VALÉRY).** — *Dr.* Pousser à (une activité blâmable). *Exciter à la révolt Exciter des mineurs à la débauche.* ♦ **4°** Augmenter l'activit psychique, intellectuelle de (qqn). — (Avec un sujet de chos ou au passif) V. Agiter, émouvoir, énerver, passionner, su exciter. *Ces lectures l'excitent beaucoup trop* (Cf. Monter t tête). «*Le crépuscule excite les fous* » **(BAUDEL.).** «La *chaleur. ne fait encore que m'exciter au lieu de m'abattre* » **(FROMEN TIN).** *La boisson, la nourriture l'excite. V.* **Échauffer, enivre** *Fam.* (négatif) *Ce travail ne l'excite pas beaucoup* (Cf. N'e pas **très excitant).** ◇ Avec un sujet de personne. *Vx.* Anime *encourager,* **galvaniser, soulever.** « *Ce capitaine excitait s soldats par ses discours et par son exemple* » **(ACAD.).** — Mo *Spécialt.* Mettre en colère, *en* fureur. *V.* **Irriter.** *Exciter qq par des railleries. Exciter qqn contre.* V. Dresser, monte On *les a excités l'un contre l'autre.* -Eveiller le désir de (qqn V. Aguicher, allumer, **troubler.** « **Cette** *vicieuse, qui sava comment on excite les hommes* » **(ZOLA).** — **S'EXCITER.** *pron.* S'énerver, s'irriter ou ressentir une excitation sensuell Fam. *S'exciter sur qqch.,* y prendre un très grand intérê ♦ **5°** *Vieilli.* Provoquer (un mouvement). **V.** Déclenche « *Les sons excitent dans les corps sonores des ébranlemen sensibles au tact* » **(ROUSS.).** V. Provoquer. ♦ **6°** *Physio* Soumettre (un organe ou un tissu) à un agent susceptible c déclencher une réponse spécifique. *Exciter un nerf, un musc au moyen de l'électricité.* ♦ **7°** *Électr.* Envoyer un courar dans (les électro-aimants inducteurs d'un moteur). V. **Exc tation.** ◈ ANT. **Adoucir, arrêter, calmer, empêcher, endormi étouffer, refouler, refréner,** *réprimer, retenir.* **Apaiser;** *inhiber.*

EXCITO-MOTEUR, TRICE [ɛksitɔmɔtœʀ, tʀis]. *ad* **(1864;** du rad. de *excitation, et moteur). Physiol.* Qui stimu une fonction motrice ou une activité fonctionnelle. *Centre excito-moteurs du cerveau.*

EXCLAMATIF, IVE [ɛksklamatif, iv]. *adj.* **(1747; la** *exclamativus*). Qui marque ou exprime l'exclamation. *Phras particule exclamative. Les adverbes et adjectifs interrogati ont souvent une valeur simplement exclamative, comme* dan *Quel homme! Que de propos inutiles! Oh! combien!* — *Propo sition exclamative.*

EXCLAMATION [ɛksklamasjɔ̃]. *n. f.* **(1311 ; lat.** *excl matio,* de *exclamare,* rac. *clamare* « crier »). ♦ **1°** Cri, parol brusques exprimant de manière spontanée une émotion. u sentiment. V. Interjection. *Pousser des exclamations.* **Exclamer** *(s').* Parfois « *la parole, se produisant comme cons quence immédiate, a l'insignifiance et la valeur d'un réflex comme on le voit par l'exclamation, l'interjection, le juro le cri de guerre* » **(VALÉRY).** ♦ **2°** *Point d'exclamation* (! signe de ponctuation qui suit toujours *une exclamation* c une phrase exclamative.

EXCLAMER (S') [ɛksklame]. v. *pron.* (1495; pron 1516; lat. *exclamare,* de *clamare* « crier »). **Pousser d** exclamations. V. Écrier **(s').** récrier (se). *S'exclamer d'adm ration, de surprise. Par exemple! s'exclama-t-il.* « *Le fait marmotter et de s'exclamer dans sa solitude est une des petit disgrâces de la vieillesse* » *(GREEN).*

EXCLU, UE [ɛkskly]. *p. p. adj.* (1467; V. Exclure ♦ **1°** Renvoyé; refusé. *Exclu d'un endroit.* V. Forclos. *Men bres exclus.* Subst. *Les exclus.* ♦ **2°** *Qui n'est pas* accept qu'on refuse d'envisager. Ne *comptez pas sur mon aid c'est tout à fait exclu! C'est une chose exclue :* c'est hors question. — Impers. *Il* est, *il n'est pas exclu* que, il est impo sible, possible. ◇ Log. *Principe du tiers exclu* (l'un ou **l'aut** exclusivement). ♦ **3°** Qui n'est pas compris dans un compt une énumération. Vous *apprendrez le texte jusqu'*

rs 19 *exclu.* **V. Exclusivement.** ◈ ANT. **Admis, compris.**

EXCLURE [ɛksklyʀ]. v. *tr.*; conjug. *conclure* (1355; lat. *cludere*, de *claudere* « fermer » : Cf. *Éclore**. *a.* fr. *esclore* 'exclure' »). ♦ 1° Renvoyer, chasser (qqn) d'un endroit il était admis. V. Bannir, chasser, évincer, expulser, ôter, **eter,** *renvoyer. Exclure qqn d'un syndicat, d'une -équipe.* 2° Empêcher (qqn) d'entrer, ne pas admettre. V. Ecarter, *user, repousser. « Un paradis trop beau dont l'homme est clu »* (ROMAINS). *L'empereur Julien « exclut les chrétiens n seulement des honneurs, mais des études »* (BOSS.). ♦ Ne pas admettre, ne pas employer (qqch.). *Exclure les creries d'un régime. « Les viandes niaises, les poissons fades rient exclus des soupers de cette sirène »* (BAUDEL.). « Un *ri pays de Cocagne,... d'où le désordre, la turbulence et nprévu sont exclus »* (BAUDEL.). 0 Refuser d'envisager. *xclus votre participation à cette affaire; nous excluons e vous y participiez* (Cf. Il est exclu*). ♦ 4° *(Sujet de chose).* **ont** l'existence rend impossible (qqch.). Qualités, *sentiints qui* **en excluent** *d'autres.* **V. Exclusif, inconciliable.** *Des pédants étourdis (l'un n'exclut pas l'autre) prétendent e...* » (HUGO). Pronom. *Idées, actions qui s'excluent l'une utre.* **V. Annuler (s'), neutraliser (se).** ◈ ANT. **Admettre, rder. Impliquer.**

EXCLUSIF, IVE [ɛksklyzif, iv]. *adj.* (1453; lat. médiév. *clusivus*). ♦ 1° *Anc. Dr.* Qui *a* force d'exclure. *Avoir voix clusive,* avoir le droit d'exclure un candidat proposé. 2° (Fin XVII^e^). Qui exclut de tout partage, de toute **partiation.** *Privilèges, droits exclusifs* : qui appartiennent à e seule personne ou à un seul groupe de personnes ou de oses. V. Exclusivité; particulier, personnel, propre, spécial, **écifique.** *Privilège exclusif. L'État se réserve le droit exclusif vendre le tabac (V.* Monopole). — EXCLUSIF DE : qui exclut mme incompatible. « *Un patriotisme non exclusif du droit critique* » (BENDA). ♦ 3° Comm. Qui est produit, vendu, **ulement** par *une firme. Modèle exclusif.* ♦ 4° (XVIII^e^). Qui **id** à exclure tout ce qui est gênant ou simplement étranger. *Cette préoccupation exclusive et passionnée qu'ils appellent l'amour* » (STENDHAL). **V. Absolu.** « **Tour** *grand amour exclusif, et l'admiration d'un amant pour sa maîtresse rend insensible à toute beauté différente* » *(GIDE).* « *Les ns qui n'avaient pas pour but exclusif le renforcement du tit groupe* » (PROUST). ♦ 5° Qui a des opinions absolues, supporte pas la contradiction. Il *est trop exclusif.* V. **tier; absolu.** ◈ ANT. **Inclusif. Éclectique, large, ouvert. tolélf.**

EXCLUSION [ɛksklyzjɔ̃]. *n. f.* (1220, rare av. XVII^e^; lat. *clusio* « exclusion »). ♦ 1° Action d'exclure qqn (en le assant d'un endroit où il avait précédemment sa place, en le privant de certains droits). V. Élimination, expulsion, **diation.** *Prononcer l'exclusion de qqn. Son exclusion du rti a été un coup de théâtre. Exclusion des fonctions, emplois offices publics.* **V. Dégradation, destitution, révocation.** *t élève risque l'exclusion* (de l'école). V. Renvoi. « *Faire s vers français passait pour un exercice des plus dangereux eût entraîné l'exclusion* » (RENAN). ♦ 2° *Rare.* Action exclure eu tenant à l'écart, en interdisant **l'accès.** V. **tracisme.** On *cherche son exclusion de toutes les réunions, s travaux de l'assemblée.* ♦ 3° Action d'exclure qqch. un ensemble. Dr. *Exclusion de certains biens d'une succesn.* 0 Chir. Opération par laquelle on sépare une partie **organe** *sans* l'exciser. *Exclusion d'un segment intestinal.* 4° (1771). *Loc. prép.* À L'EXCLUSION DE : en excluant °). V. Exception (à l'exception de). *Cultiver un don à xclusion des autres.* ◈ ANT. **Admission, inclusion,** *réintégration.*

EXCLUSIVE [ɛksklyziv], n. *f.* (XVI^e^; de exclusif). ♦ *Dr. can.* Vote, mesure d'exclusion de la part des **membres** un conclave, contre un candidat au pontificat. « *Il ne faut 'un tiers des voix du conclave, plus une, pour donner l'exclue qu'il ne faut pas confondre avec le droit d'exclusion* » HATEAUB.). ♦ 2° (1908). *Par* ext. *Prononcer l'exclusive,* clarer l'exclusion (1° et 2°). V. Interdit (jeter l'), veto. *Angleterre, « une exclusive silencieuse écarte du pouvoir gens éloquents ou trop bien doués »* **(SIEGFRIED).**

EXCLUSIVEMENT [ɛksklyzivmɑ̃]. *adv. (1410;* de exclu-').

I. ♦ 1° En excluant tout le reste, à l'exclusion de toute **ire** chose. V. **Seulement, uniquement.** *Lire exclusivement s ouvrages philosophiques. « À lui* (Gavarni) *la gloire non édiocre d'être franchement, exclusivement, absolument oderne »* (GAUTIER). ♦ 2° D'une **manière** exclusive (3°), **solue.** *Le dilettante « qui comprend tout, précisément parce 'il n'aime rien* passionnément, *c'est-à-dire* exclusivement » **IDE).**

II. Eu ne comprenant pas. V. Exclu. *DU mois de janvier mois d'août exclusivement* : eu ne comptant pas le mois **aoûT.**

◈ ANT. *Compris* (y compris), **inclus, inclusivement.**

EXCLUSIVISME [ɛksklyzivism(ə)]. *n.* m. (1835; de *exclusif). Rare.* Caractère de ce qui est exclusif (4°, 5°). *Tomber dans un exclusivisme étroit.* « *Le mot 'national' s'y trouvait prononcé, et l'on sait de reste tout ce que ce mot porte avec soi d'exclusivisme* » *(GIDE).*

EXCLUSIVITÉ [ɛksklyzivite]. *n. f.* (1818; de *exclusif).* ♦ 1° *Vx.* Qualité de ce qui est exclusif. Des *femmes qui « ont soif... des dévouements du véritable amour, et qui en pratiquent alors l'exclusivité (ne fout-il pas faire un mot pour rendre une idée si peu mise en pratique?)* » (BALZ.). ♦ 2° Propriété exclusive; droit exclusif (de vendre, publier). *Avoir, acheter l'exclusivité d'une marque.* — EN EXCLUSIVITÉ, d'une manière exclusive. « *Les disques sont donnés en exclusivité par des artistes éminents* » (DUHAM.). — *Spécialt.* (1911) Projection d'un film dans un seul (ou quelques) cinéma(s). *Première, deuxième exclusivité. Cinéma d'exclusivités.* 0 *Par ext.* Produit, film, etc., qui est vendu, exploité par une seule firme. *C'est une exclusivité* X. 0 Information importante donnée en exclusivité **par** un journal.

EXCOMMUNICATION [ɛkskɔmynikasjɔ̃]. *n. f.* (XIV^e^; *escomination,* 1160; lat. ecclés. *excommunicatio*). Peine **ecclésiastique** par laquelle qqn est retranché de la communion de **l'Église** catholique. V. Excommunier. *Excommunication majeure, mineure. Excommunication de droit* (V. **Anathème**), *de fait. Bulle d'excommunication. Fulminer, lancer une excommunication contre les hérétiques. 0 Fig.* Exclusion d'une société, d'un parti politique.

EXCOMMUNIER [ɛkskɔmynje]. v. *tr.* (1120; **lat. ecclés.** *excommunicare* « mettre hors de la communauté », d'apr. *communier).* Retrancher (qqn) de la communion de **l'Église** catholique. V. Anathématiser. *Excommunier un hérétique. 0* Fig. « *Cette femme incompréhensible qui m'avait excommunié de sa vie* » (BARBEY). V. Chasser, exclure, rejeter. *0* Au p. p. *Hérétique* **excommunié.** — **Subst.** (XVI^e^, « **sacrilège** ») *Un excommunié.* « *Des excommuniés qui ne peuvent paraître en aucun lieu et dont tout le monde doit s'éloigner* » (BOURDALOUE).

EXCORIATION [ɛkskɔʀjasjɔ̃]. *n. f.* (XIV^e^; de *excorier*). *Didacr.* Écorchure **superficielle. V.** Érosion.

EXCORIER [ɛkskɔʀje]. v. *tr.* (1532; bus lat. *excoriare* « écorcher », de *ex, et corium* « cuir, *peau* »). *Didact.* Écorcher légèrement. *L'ongle a excorié la peau. Les pieds « vous cuisent, vous brûlent, toute la peau est excoriée »* (PÉGUY).

EXCRÉMENT [ɛkskʀemɑ̃]. *n. m.* (1537; **lat.** méd. *excrementum* « sécrétion », **de** *excretus,* **p. p. de** *excernere* « **cribler, évacuer** »). ♦ 1° *Vx.* Toute **matière solide** *(matière.~ fécales)* ou fluide (mucus *nasal, sueur, urine) évacuée* **du corps** de l'homme ou des animaux par les voies naturelles. V. Excrétion. 0 *Fig. et vx.* Ce qui est rejeté; déchet, rebut. « *Va-t'en, chétif insecte, excrément de la terre* » (LA FONT.). ♦ 2° *Mod.* **Les matières fécales.** *Excréments de l'homme.* **V. Déjection, fèces; et les** *fam. ou vulg.* **Bran, caca, chiasse, crotte,** merde. *Évacuation des excréments* (défécation; *aussi* constipation, diarrhée). *Expulser les* excréments. V. Déféquer, évacuer, faire, foirer (Cf. Aller à la selle, *vulg.* Chier). — Excréments *des bêtes fauves* (V. *Fumée*), *des bêtes noires* (V. Laissée). *Excréments des animaux domestiques.* V. Bouse, crotte, **crottin.** *Excréments des oiseaux.* V. **Colombine,** fiente, guano. *Excréments d'insectes* (V. **Chiasse**), *de mouches.* **V. Chiure.** — *Relatif* aux excréments. V. Scatologique, **stercoral;** et le préf. **Copro-.** *Le Français « est scatophage. Il raffole des excréments. Les littérateurs d'estaminet appellent cela le* sel gaulois » (BAUDEL.).

EXCRÉMENTEUX, EUSE [ɛkskʀemɑ̃tø, øz] *vieilli, ou* **EXCRÉMENTIEL, ELLE** [ɛkskʀemɑ̃sjɛl]. *adj.* (1555,-1560; de *excrément*). Qui est de la nature des excréments, relatif *aux* excréments. *Matière excrémentielle.*

EXCRÉTER [ɛkskʀete]. v. fr.; conjug. *céder (1836;* de *excrétion). Physiol.* Évacuer par excrétion. *Matières excrétées.*

EXCRÉTEUR. TRICE [ɛkskʀetœʀ, tʀis] **ou EXCRÉTOIRE** [ɛkskʀetwaʀ]. *adj.* (1560,-1538; **de** *excrét(ion).* Qui sert à l'excrétion. Canal excréteur (V. Déférent).

EXCRÉTION [ɛkskʀesjɔ̃]. n. *f. (1537;* bas lat. *excretio* « action de séparer »). *Physiol.* ♦ 1° Action par laquelle les déchets de l'organisme sont **rejetés** au dehors. *Excrétion des matières fécales, de l'urine.* V. **Elimination,** évacuation, **expulsion.** « *Dans tout organisme... il existe des appareils dont le rôle est d'expulser les détritus, les déchets de la vie, les produits de l'excrétion, les matières usées* » (DUHAM.). — *Spécialt.* Action par laquelle le produit des sécrétions d'une glande est versé hors de cette glande par les conduits excréteurs. V. Sécrétion. *Excrétion du sébum.* ♦ 2° *Au plur.* Les déchets de la nutrition rejetés hors **de** l'organisme. V. Excrément (1°).

EXCROISSANCE [ɛkskʀwasɑ̃s]. *n. f. (Excressance,* 1314; bas lat. *excrescientia,* **de** *excrescere* « croître »; d'apr. *croissance*). ♦ 1° Petite tumeur bénigne superficielle de la peau, d'une muqueuse (verrue, condylome, polype). — Bot. *Excroissances des plantes.* **V. Galle, tubercule.** ♦ 2° **Fig.** *L'argot,*

excroissance de la langue générale. « *La phrase est une excroissance de l'idée* » (GIDE).

EXCURSION [ɛkskyʀsjɔ̃]. *n. f.* (1530, rare av. XVIIIe; lat. *excursio* « voyage, incursion, digression »; de *excurrere* « courir hors de »). Action de parcourir une région pour l'explorer, la visiter (souvent à pied). V. **Course, expédition, promenade, tournée,** *voyage. Excursion scientifique, botanique. Excursion en montagne.* V. Ascension. Nous *terminons* « *un voyage qui... a été une fort jolie excursion. Sac au dos et souliers ferrés aux pieds, nous avons fait sur les côtes environ 160 lieues à pied* » (FLAUB.). ◇ Physiol. *Excursion diaphragmatique,* mouvement d'élévation et de descente du diaphragme au cours de la respiration.

EXCURSIONNER [ɛkskyʀsjɔne]. V. *intr.* (fin XIXe; de *excursion*). Faire une excursion.

EXCURSIONNISTE [ɛkskyʀsjɔnist(ə)]. *n.* (1852; de *excursion*). Personne qui fait une excursion.

EXCUSABLE [ɛkskyzabl(ə)]. *adj.* (fin XIIIe; de excuser, d'apr. lat. *excusabilis*). Qui peut **être excusé. V. Justifiable, pardonnable. Une** *colère bien excusable. À son âge, c'est excusable.* « *On n'est jamais excusable d'être méchant, mais il y a quelque mérite à savoir qu'on l'est* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Impardonnable, *inexcusable.*

EXCUSE [ɛkskyz]. *n. f.* (fin XIVe; de *excuser*). ♦ 1° Raison alléguée pour se défendre d'une accusation, d'un reproche, pour expliquer ou atténuer une faute. V. Défense, explication, justification, motif, raison. *Alléguer, donner, fournir une bonne excuse, une excuse valable.* « *Mais votre amour n'a plus d'excuse légitime* » (RAC.). *Chercher, inventer une excuse. De mauvaises excuses; excuse inacceptable, inadmissible. Sa faute est sans excuse.* « *L'état de souffrance où je suis continuellement est ma seule excuse* » (STE-BEUVE). ◇ Dr. *Excuses légales* : faits déterminés par la loi et qui entraînent l'exemption *(excuses absolutoires)* ou une atténuation de la peine (excuses *atténuantes).* 0 FAIRE EXCUSE *(vx)* : s'excuser de contredire qqn (Cf. Sauf votre respect). Je *vous fais excuse, je vous fais bien excuse* (ACAD.). — *Mod.* (pop.) *Faites* excuse [fɛtɛkskyz] : acceptez mes excuses. ♦ 2° Regret que l'on témoigne à qqn de l'avoir offensé, contrarié, gêné. **V. Pardon, regret.** *Faire, présenter des excuses, ses excuses. Je vous fais toutes mes excuses. De plates excuses. Exiger des* excuses : demander réparation de l'offense dont on a été victime. « *Ainsi, de fautes en pardons, et d'erreurs en excuses, je passerai ma vie à mériter votre indulgence* » (BEAUMARCH.). « *Les excuses rappellent la faute plus certainement qu'elles* ne *l'atténuent* » (LOUYS). ♦ 3° Motif que l'on invoque pour se dispenser de qqch., pour se soustraire à quelque devoir. **V. Dérobade, échappatoire, fauxfuyant, prétexte.** *Alléguer quelque excuse de santé pour éviter un voyage.* « *La fatalité, c'est J'excuse des âmes sans volonté* » (R. ROLLAND). ◇ *Spécialt.* Motif justifiant un élève qui a été absent, n'a pas fait *son* travail, *etc. Apporter* un *mot* d'excuse. 0 *Dr.* Motif qui, dans certains cas déterminés par la loi, dispense d'être tuteur, de siéger comme juré. — *Procéd.* Justification d'un défaut de comparution en justice par une partie ou par un témoin. ◈ ANT. *Accusation, blâme,* imputation; *condamnation. inculpation, reproche.*

EXCUSER [ɛkskyze]. V. *tr.* (*Escuser,* 1190; lat. *excusare* « mettre hors de cause »).

I. ♦ 1° S'efforcer de justifier (une personne, une action) en alléguant des excuses. **V. Défendre.** *Il s'efforce vainement de l'excuser.* **V. Blanchir, disculper.** « **Ne** *croyez pas que je cherche un détour pour excuser ou pour pallier ma faute: je m'avoue coupable* » (LACLOS). 0 *(Choses)* Servir d'excuse à (qqn). *L'intention n'excuse pas la faute. Rien n'excuse une telle conduite.* ♦ 2° Décharger (qqn) de ce dont on l'accusait, en admettant des motifs qui atténuent sa faute ou la justifient. **V. Absoudre, décharger, pardonner.** *Veuillez m'excuser, excuser mon retard. Pour cette fois, je vous excuse, mais ne recommencer pas.* « *C'est assez parler pour ma justification à l'amie à laquelle je m'adresse; . . . son indulgence m'excusera* » (RENAN). *On doit excuser les fautes, les imprudences de la jeunesse.* Fam. *Excusez mn mauvaise écriture :* excusez-moi d'écrire mal. ♦ 3° Dispenser (qqn) d'une charge, d'une obligation. *Il m'a invité à dîner : je J'ai prié de m'en excuser* (ACAD.). **V. Exempter.** *Se faire excuser.* — Dr. *Excuser un* juré. ♦ 4° (Formules de politesse). *Excusez-moi, vous* m'excuserez : se dit quand on veut manifester à qqn son regret de le gêner, de lui refuser qqch., de le contredire. — *Oh ! Excuser-moi, j'espère que je ne vous ai pas fait mal?* V. Pardon. *Excusez-moi si je ne peux vous accompagner. Excuser-moi, mais je ne suis pas de votre avis.* ◇ Fam. et iron. *Excusez du* peu! se dit pour exprimer son étonnement devant les prétentions de qqn.

II. (XVIe, « refuser, se dispenser »). S'EXCUSER. V. *pron.* ♦ 1° Alléguer ses raisons pour se disculper, se justifier. V. **Défendre (se).** *Qui* **s'excuse s'accuse** (prov.) **: celui qui cherche** à se. justifier avant d'être accusé, reconnaît sa faute. ♦ 2° (1690; répandu XIXe). Présenter ses excuses, exprimer ses regrets (de qqch.). V. Pardon (demander pardon). « *Je m'excuserais d'abord d'écrire cette préface, si déjà je n'écrivais cette préface pour m'excuser d'avoir écrit la pièce* (GIDE). *S'excuser de qqch.* — *Je m'excuse,* s'emploie incorrectement pour *Excuser-moi.* ♦ 3° *Vx.* Alléguer des motifs pour se dispenser (de qqch.). V. Dérober (se), *récuser* (se) **refuser.** « *Monsieur Je Prince s'est excusé de servir cette campage (comme général)* » (SÉV.) : il a refusé. ♦ 4° *(Passif)* Être excusé, excusable. « *Tout s'excuse ici-bas, hormis maladresse* » (Musa).

◈ ANT. Accuser, *blâmer, charger,* condamner, imputer. *reprocher.*

EXEAT [ɛgzeat]. n. *m. invar.* (1622; mot lat. « qu sorte », subj. de *exire* « sortir »). ♦ 1° Vx. Permission sortir, billet de *sortie.* ♦ 2° *Relig.* Autorisation donnée à clerc par son ordinaire, d'exercer les fonctions de son mini tère dans un autre diocèse.

EXÉCRABLE [ɛgzekʀabl(ə); ɛks-]. *adj.* (1355; lat. *execrabilis.* V. Exécrer). ♦ 1° *Littér. Qu'on* doit exécrer, avo **en horreur. V. Abominable, détestable, odieux.** *Fouquier Tinville* « *devint de plus en plus exécré et exécrable* » (MICHELET). ♦ 2° *Cour.* Extrêmement mauvais. *Odeur exécrable. La nourriture y est exécrable.* V. Dégoûtant, infect. *Un poème, un film exécrable. Il a un goût exécrable* en *tout.* V. **Déplorable.** « *Le pain* (en Belgique) *est exécrable, humide, mou, brûlé* (BAUDEL.). « *Cocteau déclara que j'étais d'une humeur exécrable* » (GIDE). **V. Affreux, épouvantable, horrible.** ◈ Ah *Bon, excellent, exquis. Parfait.*

EXÉCRABLEMENT [ɛgzekʀabləmɑ̃; ɛks-]. *adv.* (XVe; *exécrable).* D'une manière exécrable, Extrêmement ma *Il peint exécrablement.*

EXÉCRATION [ɛgzekʀasjɔ̃; ɛks-]. *n. f.* (XIIIe; de *execrat* V. Exécrer). ♦ 1° Vx. Imprécation, malédiction. « *D exécrations horribles contre tous ceux qui entreprendraient la rétablir* (la *royauté, à* Rome) » (BOSS.). ♦ 2° *Littér.* Hai violente pour ce. qui est digne de malédiction (s'emplo surtout pour les personnes). **V. Abomination, aversio dégoût,** horreur, **répulsion.** « **Je me sens** *contre elle (la* Règle) *une exécration qui m'emplit l'âme* » (FLAUB.). «*La malheureu Pompadour, vouée par sa fortune même à l'exécration de la foule et des historiens vertueux* » (HENRIOT). — *Avoir exécration* : exécrer. ◈ ANT. Admiration, *adoration, affectio amour,* bénédiction.

EXÉCRER [ɛgzekʀe; ɛks-]. V. *tr.* (conjug. *céder* (149 lat. *execrari* « maudire »). ♦ 1° Haïr au plus haut poi **V. Abhorrer, abominer, détester.** « *Lahrier n'aimait gue Je bureau, mais plus encore il exécrait Je père Soupe, tenant société pour aggravation de peine* » (COURTELINE). Pronon « *Tout en s'exécrant, ils se criaient leurs œuvres, publiait leur génie* » (HUYSMANS). ♦ 2° Avoir de l'aversion, dégoût pour (qqch.). V. Sentir (ne pas pouvoir senti souffrir (ne pas pouvoir souffrir). *Exécrer l'odeur de l'essen Exécrer Je style d'un auteur.* ◈ ANT. *Adorer, aimer, bén chérir.*

EXÉCUTABLE [ɛgzekytabl(ə)]. *adj.* (1481 ; de exécute Qui peut être exécuté. V. Réalisable. « *Mina forma do son esprit fout Je projet de sa vengeance; était-il exécutable (STENDHAL). Plan facilement exécutable.* V. Facile, pratiq ◈ ANT. *Impossible, impraticable.* inexécutable.

EXÉCUTANT, **ANTE** [ɛgzekytɑ̃, ɑ̃t]. *n.* (XIVe; de *ex cuter*). ♦ 1° Personne qui *exécute* (un ordre, une tâche, u œuvre) par opposition à celle qui conçoit, qui ordonne. **Agent. Ce** *n'est pas un créateur, mais un simple exécutant.* **Praticien, technicien.** ♦ 2° (XVIIIe). **Personne qui exécute** partie dans un ensemble musical. V. Chanteur, **instrumentis musicien.** *Orchestre, chorale de cinquante exécutants.* — *ext.* Tout interprète, même soliste. C'est un *grand compo teur, mais un médiocre exécutant.*

EXÉCUTER [ɛgzekyte]. V. *tr.* (fin XIIIe; du rad. de *ex cuteur, exécution*).

1. EXÉCUTER QQCH. ♦ 1° Mettre à effet, mener à acco plissement (ce qui est conçu par soi : projet, ou par d'autre ordre). **V. Accomplir, effectuer, faire, opérer, réaliser.** « *formai mon plan; je Je lui communiquai, et nous l'exécutâm* **avec succès** » (LACLOS). « *A quoi bon exécuter des proje puisque Je projet est en lui-même une jouissance* » (BAUDEL.). *Cela est difficile à exécuter. -Exécuter les vol tés, les ordres de qqn.* V. Obéir, observer. « On ne *sait jam bien commander que ce qu'on sait exécuter soi-mêm* (ROUSS.). 0 Absolt. EXÉCUTER **s'oppose à** *concevoir, projet* V. Agir, réaliser. *Le chef commande, Jes autres exécutent* ♦ 2° *Dr.* Rendre réelles, effectives (les dispositions d'un ac d'un jugement, d'un texte). *Exécuter une convention, contrat, un traité. Exécuter un arrêt, un jugement, une pei* **V. Exécution, exécutoire.** ♦ 3° **Faire (un ouvrage) d'ap** un plan, un projet, **un devis. V. Confectionner, faire.** *Exécu une fresque, une décoration. Broderie entièrement exécutée à main. Le* décorateur « *exécute, après lecture du scénar les maquettes des décors* » (R. CLAIR). « *Des commandes cartes de visite... qu'elle faisait exécuter dans la maison*

travaillais » (ROMAIN~). ♦ 4° Interpréter, jouer (une œuvre *musicale*). *Exécuter un morceau avec* **virtuosité**. *fixéter au piano, au violon.* « *Un air majestueux exécuté par orchestre* » (GOBINEAU). ♦ 5° Faire (un mouvement omplexe, un ensemble de gestes prévu ou réglé d'avance). *xécuter un pas de danse, un* **mouvement** *de* **gymnastique**, *des crobaties.* « *L'officier avait fait exécuter une volte à son ieval* » (MAC ORLAN).

II. EXÉCUTER QQN. ♦ 1° (XV^e). Dr. *Exécuter* **un débiteur** : rocéder à l'exécution forcée sur ses biens. **V. Exécution; aisir.** « *La Rappinière, à qui l'hôte devait de l'argent, le enaça de le faire exécuter* » (SCARRON). ♦ 2° (1391). **Faire** ourir (qqn) conformément à une décision de justice. V. **écapiter, guillotiner; fusiller; électrocuter, pendre.** 0 *Par xt.* Faire mourir pour **se venger. V. Abattre, assassiner, ier.** *Bandits qui exécutent un mouchard.* ♦ 3° *Fig.* V. **Condamer, éreinter.** *Péguy disait :* « *Je ne juge pas; je condamne* ». *Ils exécutèrent ainsi Régnier,* M^me de Nouilles, *Ibsen* » IDE). — *Sports.* Battre complètement. *Il s'est fait exécuter n deux rounds.*

III. (1687). S'EXÉCUTER. Y. *réfl.* Se déterminer à faire une ose pénible, désagréable. **V. Résoudre (se).** *Je lui ai demandé e m'aider, il s'est exécuté sans trop se faire prier.* « *J'ai connu mes torts, je me suis exécuté de bonne grâce* » (PASEUR)

EXÉCUTEUR, TRICE [ɛgzekytœʀ, tʀis]. *n.* et *ndj.* (V. 200; lat. *executor*, de *exsequi* « accomplir, poursuivre »). 1° *Vx.* Personne qui exécute (1). V. **Exécutant, réalisateur.** *Le prince est l'exécuteur de la loi de Dieu* » (Boss.). — *Adj. La* **puissance** *exécutrice* » (MONTESQ.). V. **Exécutif.** ♦ Dr. *Exécuteur testamentaire :* personne désignée par le testateur pour assurer l'exécution de ses dernières volontés. 3° (1583). Celui *qui* exécute un condamné. V. **Bourreau.** *exécuteur de la haute justice (vx).* « *La guillotine avait été isloquée exprès par quelqu'un* qui voulait nuire à l'exécuteur es hautes œuvres » (HUGO).

EXÉCUTIF, IVE [ɛgzekytif, iv]. *adj.* et *n. m.* (1764; «qui xécute », 1361; du rad. de *exécuteur*, *exécution*). Relatif l'exécution, *à la* mise *en* œuvre des lois, *Pouvoir exécutif.* **. Gouvernement.** *Séparation du pouvoir législatif, du pouvoir xécutif et du pouvoir judiciaire, dans une démocratie libérale.* ◊ N. *m.* L'EXÉCUTIF : le pouvoir exécutif.

EXÉCUTION [ɛgzekysjɔ̃]. n. *f.* (1265; lat. *executio*, de *exsequi*).

I. ♦ 1° Action d'exécuter (qqch.), de passer à l'acte, à accomplissement. V. **Accomplissement, réalisation.** *Exécution 'un projet, d'une décision.* « *L'esprit ne doit pas tolérer e gauchissement dans l'exécution de ce qu'il a décidé* » ROMAINS). *Commencement, début d'exécution* (mise en train, lise en route). *Exécution d'un ordre, d'un commandement V. Obéissance). Exécution immédiate.* « *Les militaires, orsqu'ils ont bien pesé les conséquences d'un ordre,* **ont coutume** *de mettre fin au débat par le mot :* « *Exécution !* » (MAUoIS). — METTRE À EXÉCUTION : commencer à faire, à exéuter (ce qui a été prévu, décidé, ordonné). V. Application, **ratique (en).** « *Les lois une fois votées, il restait à les mettre exécution* » (FUSTEL de COUL.). ◇ *Absolt.* Action effective, éalisation *(opposé* à projet, dessein). *Passer rapidement de conception à l'exécution.* ♦ 2° *Dr.* Mise à fin d'un jugelent, d'un acte. *Exécution d'un jugement, d'une convention.* lctes *d'exécution,* ayant pour objet de contraindre la partie ondamnée ou le débiteur à exécuter les dispositions du jugeent *ou* de l'acte. *Exécution forcée,* imposée à un débiteur. **. Contrainte, saisie.** Procéd. Voies d'exécution : ensemble es règles juridiques concernant l'exécution, l'étude de ces ègles. ◇ Dr. crim. *Exécution* d'une *peine* : le fait, pour un ondamné, de subir effectivement la peine. ♦ 3° Action 'exécuter d'après une règle, un plan; manière d'exécuter un ouvrage, un travail). *L'exécution des travaux a été onfiée à cette entreprise. Exécution d'un tableau; d'un uvrage littéraire* (**V. Composition, rédaction**). *La sculpture réclame, en même temps qu'une exécution très parfaite, ne spiritualité très élevée* » (BAUDEL.). — *Facilité d'exécution :* dresse, tour de main. ♦ 4° Action, manière d'interpréter en chantant, en jouant sur un instrument) une œuvre musiale. **V. Interprétation.** *Exécution d'une sonate, d'un opéra. Le morceau présente de grandes difficultés d'exécution.*

II. Action d'exécuter (qqn). ♦ 1° Dr. *Exécution d'un débiteur :* exécution forcée de sa dette. *-Dr.* comm. *Exécution en bourse* : vente, achat de titres effectués d'office par l'agent e change pour le compte d'un donneur d'ordres qui n'a as remis les titres ou les fonds dans les délais voulus. Mode e réalisation consistant en la vente forcée des valeurs appartenant aux actionnaires qui n'ont pas effectué les versements écessaires. ♦ 2° Dr. et *cour. Exécution capitale,* et absolt. *'xécution d'un condamné :* mise à mort d'un condamné. *Modes d'exécution.* **V. Asphyxie, décapitation, électrocution, uillade,** pendaison. *L'exécution n'a lieu qu'après la notification du refus de la grâce. Peloton,* **piquet, poteau** *d'exécution.* « *Les gens qui vont aux exécutions capitales* **participent** *à l'action du bourreau* » (FLAUB.).

◈ ANT. *Inexécution.*

EXÉCUTOIRE [ɛgzekytwaʀ]. *adj.* (1337; bas lat. *executorius*. V. Exécuteur). *Dr.* **Qui doit** être mis à exécution; qui donne pouvoir de procéder à une exécution. *Force exécutoire d'un acte* : qualité qui impose ou permet le recours à la force publique pour en assurer l'exécution. *Les lois, règlements, décrets: les jugements rendus en France ont force exécutoire. — Formule exécutoire,* donnant à certains actes la force exécutoire. ◈ ANT. *Conservatoire.*

EXÈDRE [ɛgzedʀ(ə)]. *n. f.* (1740; gr. *exedra*). *Antiq.* Salle de conversation munie de sièges. *0 Archéol.* Partie garnie de sièges, au fond d'une basilique romaine; d'un banc en demi-cercle, dans une basilique chrétienne; *par ext. Ce* banc.

EXÉGÈSE [ɛgzeʒɛz]. *n. f.* (*fin* XVII^e~; gr. *exégésis* « explication »). Interprétation philologique et doctrinale d'un texte dont le sens, la portée sont obscurs ou sujets à discussion. **V. Commentaire, critique.** *Exégèse biblique, sacrée, et* absolt. *[']Exégèse.* « *Même pour le Nouveau Testament, il n'y a pas de complète exégèse sans la connaissance de l'hébreu* » (RENAN). *-Exégèse historique,* fondée sur l'étude des documents. *Exégèse littéraire. Faire l'exégèse d'un discours politique, d'une dépêche diplomatique.*

EXÉGÈTE [ɛgzeʒɛt]. n. *m.* (1732; gr. *exégétês*). Personne. qui s'occupe d'exégèse (**V. Commentateur, interprète**), et *spécialt*, d'exégèse biblique. « Un *plus grand nombre d'exégètes, de critiques et de biographes se sont, ces dernières années, emparés de lui* (Sainte-Beuve) *pour l'expliquer* » (HENRIOT).

EXÉGÉTIQUE [ɛgzeʒetik]. *adj.* (1694; gr. *exégétikos*). *Didact.* Qui concerne *l'exégèse. Méthode exégétique. Notes exégétiques.*

1. EXEMPLAIRE [ɛgzɑ̃plɛʀ]. *adj.* (1150; lat. *exemplaris*). ♦ 1° Qui peut servir d'exemple. V. Bon, édifiant, parfait. *Piété, vertu exemplaire. Épouse, mère exemplaire.* « *Non pas un de ces spécieux exemples de grammairien, un de ces exemples qui* ne *sont pas exemplaires* » (DUHAM.). ♦ 2° Dont l'exemple doit servir d'avertissement, de leçon. *Châtiment exemplaire* (V. Sévère). ◈ ANT. *Mauvais,* **scandaleux. Bénin, léger.**

2. EXEMPLAIRE [ɛgzɑ̃plɛʀ]. *n. m. (Essemplarie,* déb. XII^e; lat. *exemplarium).* ♦ 1° *Vx.* Exemple, modèle à suivre. « *Je conseille à un auteur né copiste... de ne se choisir pour exemplaire que ces sortes d'ouvrages* » (LA BRUY.). ♦ 2° (1.580). Chacun des objets reproduisant un type commun (livres, et *par ext.* médailles, gravures, photographies). **V. Copie,** *épreuve. Imprimer, tirer un livre à dix mille exemplaires. Exemplaires d'un journal, d'une revue. Achetez dix exemplaires de ce numéro. Exemplaire unique. Ensemble des exemplaires tirés* **en une** *fois* (**V. Édition**). *Les exemplaires d'une gravure, d'une estampe* (**V. Épreuve**). « *Je l'ai fait recopier, ce matin,* en *trois exemplaires* » (ROMAINS). ♦ 3° Chacun des individus d'une *même* espèce. *De beaux exemplaires d'une plante, d'un animal* **rare. V. Echantillon, spécimen.** 0 (Choses **semblables**) *Cette ville d'Amérique du Sud* « *est tirée, de par le nouveau monde, à plusieurs centaines d'exemplaires* » (DUHAM.).

EXEMPLAIREMENT [ɛgzɑ̃plɛʀmɑ̃]. *adv.* (XIII^e; **de** *exemplaire*). D'une manière exemplaire. *Vivre exemplairement.* **V. Vertueusement.** *Accomplir exemplairement son devoir. — Il a été puni, châtié exemplairement.*

EXEMPLARITÉ [ɛgzɑ̃plaʀite]. *n. f.* (XVI^e, « caractère de ce qui peut servir d'exemple » ; de *exemplaire*). *Didact. Qualité de ce qui est exemplaire.* « *Ce qu'il appelait l'exigence de* '*l'exemplarité*' . » (MAURIAC). *Dr.* (1818; trad. angl.) *Exemplarité d'une peine.*

EXEMPLATIF, IVE [ɛgzɑ̃platif, iv]. *adj.* (date inc.; de *exemple*). *Région.* (Belgique). Relatif à l'exemple (II, 2°). *A titre exemplatif.*

EXEMPLE [ɛgzɑ̃pl(ə)]. n. *m.* (1080; var. *essample, essemple,* parfois fém.; lat. *exemplum*).

1. ♦ 1° Action, manière d'être, considérée comme pouvant être **imitée.** *Bon exemple, exemple* **à suivre. V. Modèle, règle; exemplaire.** *Mauvais, dangereux exemple; exemple à fuir, à éviter. Donner l'exemple de ce qu'il faut faire.* **V. Montrer.** Absolt. *Donner l'exemple :* faire le premier exemple (Cf. Montrer, tracer le chemin; frayer la voie). « *Rien n'est si contagieux que l'exemple* » (LA ROCHEF.). Suivre *[']exemple de qqn,* imiter qqn. « *Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir* » (CORN.). *Prenez exemple sur votre frère.* « *Je riais, et je lui remontrais que, par deux fois, elle m'avait prêché d'exemple !* » (COLETTE). *0* **Loc. prép.** À L'EXEMPLE DE : **pour se conformer à, pour imiter. V. Image, instar** (**à** *1'). Il agit en tout à l'exemple de son père.* **V. Comme.** ♦ 2° Personne dont les actes sont dignes d'être imités. **V. Modèle, parangon. Ce** *maître est un exemple pour ses disciples.* « *Les hommes tiennent à se proposer des exemples et des modèles qu'ils appellent héros* » (*CAMUS*). ♦ 3° (Dans les expressions : *faire un (des)* **exemple(s)** *; pour l'exemple).*

Châtiment considéré comme pouvant servir de leçon (pour les *autres). Punir, châtier qqn pour l'exemple.* « *On n'a droit de faire mourir, même pour l'exemple, que celui qu'on ne peut conserver sans danger* » (ROUSS.). « *Faire des exemples », c'était alors le mot d'ordre. Je rêvais d'une autorité qui ne consentirait jamais à tomber dans la barbarie* » (DUHAM.).

II. ♦ 1° Chose semblable ou comparable à celle dont il s'agit. *L'unique, le seul exemple que je connaisse, l'exemple le plus connu.* V. Cas. *Citer l'exemple de.* « *Je vous raconte un malheur qui n'eut jamais d'exemple* » (Abbé PRÉVOST). C'est une *aventure* sans *exemple* : extraordinaire, unique. ♦ 2° Cas, événement particulier, chose précise qui entre dans une catégorie, dans un genre et qui sert à confirmer, illustrer, préciser un concept. *Voici un exemple de sa bêtise.* V. Aperçu, échantillon, spécimen. Ce cas offre un *exemple typique de telle maladie.* V. Type. *Donner-moi un exemple. Exemple bien choisi, mal choisi.* « *Quelques exemples rapportés en peu de mots et à leur place donnent plus d'éclat, plus de poids et plus d'autorité aux réflexions* » (VAUVEN.). *0 Spécialt.* Passage d'un texte, phrase ou membre de phrase que l'on cite à l'appui d'une explication pour illustrer l'emploi d'un fait linguistique. *Exemple de grammaire. Exemple de conjugaison.* V. Paradigme. *Exemples tirés des bons auteurs.* V. Citation. ♦ 3° (XVII[e]). *Loc. adv.* PAR EXEMPLE : pour confirmer, expliquer, illustrer par un exemple ce qui vient d'être dit. *Considérons, pur exemple, ce cas* (Cf. Si vous voulez). *Une invention moderne, par exemple la télévision* (V. Comme, notamment). — (Dans le même emploi, en fin de phrase) EXEMPLE... *Il existe en Italie des volcans en activité; exemple :* le *Vésuve. 0* (1736) *Par exemple!* exclamation familière qui marque l'étonnement, la surprise, l'incrédulité. *Ça, par exemple! Tiens, par exemple... Mais c'est lui!* « *Quoi! Évadé? Non, par exemple... Évadé! Ah! elle est bonne!* » (AYMÉ). ◇ Fam. *Par exemple.* marquant l'opposition. V. Contre (par), mais, *revanche (en).* « *il ne pouvait pas supporter les choux: par exemple, il aimait bien la choucroute* » (BRUNOT).

EXEMPLIFIER [ɛgzɑ̃plifje]. v. *tr.* (1967; de exemple, d'apr. les v. en *-fier* (*notifier*, etc.). Illustrer d'exemples (On emploie *aussi exemplification, exemplificateur*, didact.).

EXEMPT, EMPTE [ɛgzɑ̃, ɑ̃t]. *adj. et n. m.* (XIII[e]; lat. *exemptus*, p. p. de *eximere* « tirer hors de, affranchir »).

1. *Adj.* (XIII[e]). ♦ 1° Qui est affranchi d'une charge, d'un service commun. V. Exemption. *Etre exempt du service militaire.* V. Dégagé, dispensé, libéré. *Etre exempt d'impôts.* V. Déchargé, *exonéré.* — (Choses) *Revue exempte de timbre. Colis exempt de port.* V. Franc. ♦ 2° *Qui est* préservé de certains maux, de certains désagréments. V. Abri (à l'abri de). ♦ 3° Qui n'est pas sujet à (un défaut, une tendance). V. Dépourvu. «*Exempt de tout fanatisme, je n'ai point d'idole* » (VIGNY). « *Quand il est adjudant, il n'est pas encore exempt de faire le Jacques* » (MAC ORLAN) : Cf. Il n'est pas sans... *Vous n'êtes pas exempt de vous tromper; personne n'en est exempt.* — *(Choses)* V. Sans. *Calcul exempt d'erreurs.* « *Un tel accent de conviction tranquille, exempte de pose et de paradoxe* » *(COURTELINE).*

II. *N. m.* (XVI[e]). ♦ 1° *Vx.* Sous-officier de cavalerie (exempt du service ordinaire), commandant en l'absence du lieutenant. « *MM. de Thou et de Cinq-Mars, gardés par* un *exempt des gardes du Roi* » (VIGNY). ♦ 2° *Vx* (mil. XVII[e]). Officier de police qui procédait aux arrestations. ♦ 3° *Mod.* Personne exempte, exemptée d'une charge, d'un service. *Les exempts de gymnastique iront à l'étude.*

◈ ANT. Assujetti, astreint, obligé, tenu. Sujet, susceptible de). Doué, muni, nanti.

EXEMPTER [ɛgzɑ̃te]. *v. tr.* (*Essenter*, 1320; de *exempt*, adj.). ♦ 1° Rendre exempt (d'une charge, d'un service *commun).* V. Dispenser. *Exempter un jeune homme du service militaire* (V. Réformer). *Exempter qqn d'impôts.* V. Dégrever, *exonérer. Exempter d'une obligation* (V. Décharger), *d'une peine* (V. *Grâce).* « *La Guillaumette, que le médecin-major avait la veille exempté de bottes vingt-quatre heures, coupa encore à la manœuvre* » *(COURTELINE).* — Au p. p. *Soldat exempté de* corde. Subst. *Les exemptés.* V. Exempt (II, 33. ♦ 2° Dispenser, mettre à l'abri de. V. Garantir, préserver. « *Son goût du travail l'exemptait de la paresse* » (FLAUB.). ♦ 3° *S'EXEMPTER. v. pron.* V. Dispenser (se). *Vous auriez pu vous en exempter.* ◈ ANT. *Assujettir, astreindre, contraindre. obliger.*

EXEMPTION [ɛgzɑ̃psjɔ̃]. *n. f.* (1411 ; lat. *exemptio.* V. Exempt). ♦ 1° Dispense d'une charge, d'un service commun. *Exempfion de service militaire* (V. Réforme). *Exemption d'impôts.* V. Dégrèvement, exonération, franchise. *Exempfion d'obligations.* V. Décharge. *Exempfion de peine.* V. Immunité, *grâce. Demander une exemption.* « *La noblesse était exempte d'une partie des faxes; cette exemption absurde...* » *(CONDILLAC).* ◇ *Dr. can.* Privilège de certaines abbayes exemptes de la juridiction des évêques, et ressortissant directement au *Saint-Siège.* ♦ 2° *Littér.* Le fait d'être exempt de. « *Heureux par l'exemption des peines plutôt que par le goût des plaisirs* » (ROUSS.). ◈ ANT. Assujettissement, contrainte, obligation.

EXEQUATUR [ɛgzekwatyʀ]. *n.* m. *invar.* (1752; mot la « qu'il exécute », subj. du v. *exsequi.* V. Exécuter). ♦ 1° *D* Décision par laquelle un tribunal rend exécutoire sur territoire national un jugement ou un acte étranger. *Donn l'exequatur.* ♦ 2° *Dr. internat. pub.* (1836). Décret p lequel le gouvernement d'un pays autorise un consul étrang à remplir ses fonctions dans ce pays.

EXERÇANT, **ANTE** [ɛgzɛʀsɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1865; exercer). Qui exerce (une activité particulière, *spécialt.* médecine). *Médecin* exerçant.

EXERCÉ, **ÉE** [ɛgzɛʀse], *adi,* (1690; V. Exercer). Dever habile à force de s'exercer ou d'avoir été exercé. *Caricaturis* à *la* main exercée. V. Adroit. *Une oreille exercée. L'ail exer d'un observateur.* « *Ils voient, ils entendent, ils sentent ce q échappe aux hommes moins sensiblement organisés, moi* exercés » (VOLT.). ◈ ANT. Inhabile. *inexpérimenté, maladroit.*

EXERCER [ɛgzɛʀse]. *v. tr.;* conjug. *placer* (*Essercer*, dé XII[e]; lat. *exercere* « mettre ou tenir en mouvement »).

I. *V. tr.* ♦ 1° Soumettre à une activité, à des mouvemen réguliers, en vue d'entretenir ou de développer. « *Po apprendre à penser, il faut donc exercer nos membres, n sens, nos organes, qui sont les instruments de notre intelligence* (ROUSS.). « *Des sens aigus, qu'ils exerçaient constamment la chasse ou aux sports* » (GIRAUDOUX). *-Exercer son espr sa mémoire.* V. Cultiver. « *Pour moi, j'aime terriblement l énigmes. — Cela exerce l'esprit* » *(MOL.).* « *Plus la sen bilité est exercée, plus elle est vive* » *(STENDHAL).* ♦ 2° So mettre (qqn) à un entraînement destiné à créer une ap tude ou une habitude. *Exercer qqn à qqch.* V. Former, faço ner, habituer. « *Un esprit qu'on n'exerce à rien devient lou et pesant dans l'inaction* » (ROUSS.). *Les « poupons de bo qui exercent les enfants aux douceurs de la caresse et l'amour* » (SUARÈS). — EXERCER À (et inf.) *Exercer les soldc à marcher au pas.* ♦ 3° *Vx* ou *littér.* Soumettre à une épreuv *Texte difficile qui exerce la sagacité des érudits.* ♦ 4° Mett en usage (un moyen d'action. une disposition à agir): fai agir (ce qui est en sa possession, à sa disposition). *Exerc un pouvoir, son autorité. Ce souvenir « exercera son éterne tyrannie* » (BAUDEL.). — *Exercer une influence.* « *Char exerce sur chacun des attractions et des répulsions* » (MA PASS.). « *Pourquoi le visage endormi d'un être jeune exerce-t une telle fascination?* » (MART. du C.). — Exercer sa *bon sa méchanceté.* « *Nous n'exerçons ni la bienfaisance ni philanthropie... mais nous pratiquons la charité* » (BALZ « *Chaque fois qu'il y avait lieu de prendre une initiative d'exercer une sanction* » *(GIDE).* — *Exercer son droit, privilège.* V. Exercice. « *Son droit est égal et partant compl Il n'a besoin, pour l'exercer, du consentement de personne* (TAINE). — *Exercer une aptitude. Il a trouvé enfin le mét où il peut exercer son vrai talent.* V. Déployer, employ *Mirabeau* « *exerçait déjà ce don de séduction irrésistible* (BARTHOU). *Exercer* sa verve *contre qqn.* ♦ 5° Pratiqu (des activités professionnelles). *Exercer un art, un méti* V. Faire. *Exercer une industrie, un commerce. Docteur répu qui exerce la médecine depuis de longues années. Exerc les fonctions de moire.* V. Acquitter (s'), remplir. — Absc *Ce notaire n'exerce plus, son fils lui a succédé.* V. Travail1 « *Le docteur Delbende, un vieux médecin qui passe pour bru et n'exerce plus guère* » (BERNANOS).

II. S'EXERCER. v. *pron.* ♦ 1° Avoir une activité rég pour acquérir la pratique. V. Entraîner (s'). *Le bon pianis* s'exerce fous *les jours.* V. Etudier. « *Dans une maison, u jeune fille s'exerçait au violon, avec une phrase toujours reco mencée* » (ARAGON). — (Avec inf.) Un *bon correcteur d'imp merie doit* s'exercer *à négliger le* sens *du texte.* V. Apprend ♦ 2° Se manifester (à l'égard de, contre qqn ou qqch *La malignité publique s'est exercée contre le pauvre diab* « *Ce n'était pas seulement sur autrui, mais aussi sur l même, que s'exerçait rageusement sa manie* » (BAUDEL ♦ 3° *(Passif).* Être *exercé. Pouvoir, puissance, influence s'exerce sur qqn, dans un domaine.* V. Sentir (se faire). Impers. « *Car il s'exerce autour des clichés comme une con gion* » (PAULHAN).

EXERCICE [ɛgzɛʀsis]. *n. m.* (XIII[e]; lat. *exercitium, exercere*).

I. ♦ 1° *Littér.* Action ou moyen d'exercer ou de s'exerc (en vue d'entretenir ou de développer les qualités physiqu ou *morales). Acquérir quelque talent par un long, un consta exercice.* V. Application, apprentissage, travail. « *L'exerc des cinq sens veut une initiation particulière* » (BAUDEL *0 L'exercice physique* : toute activité physique (en partic lier pour améliorer le rendement musculaire). V. Gymn tique, sport. ♦ 2° *Absolt.* Exercice physique. *Le docte lui a recommandé de prendre de l'exercice, de faire un p d'exercice.* « *Le défaut d'exercice est fatal aux enfant quelles lésions profondes... une privation continuelle d'a de mouvement, de gaieté, ne doit-elle pas produire cher écoliers?* » (BALZ.). *0 L'exercice* se dit de l'entraîneme des soldats au maniement des armes et aux mouvemer

. le terrai". V. Évolution, instruction, **manœuvre.** *Le lieutenant instructeur fait faire l'exercice à sa section. Aller à l'exercice.* ♦ 3° *Spécialt*, Activité réglée, ensemble de mouvements, d'actions destinés à exercer dans un domaine particulier. *Faire une série d'exercices d'assouplissement.* ◇ *Exercices scolaires,* devoirs aux difficultés graduées. *Exercices de calcul, de grammaire. Exercices pratiques.* — *Spécialt.* ur.) Livre où sont rassemblés ces exercices (grammaire, lcul, langues). *Vous prendrez vos exercices page 24.* ◇ Le t de jouer (chanter) des passages musicaux pour assimiler difficultés ; passage écrit dans cette intention. *Chanteuse fait des exercices.* V. Vocalise. « *Est-ce que j'en ai fait, i, des exercices? Laisser-moi donc tranquille! On apprend ouer en jouant* » (GIDE). *Cahier d'exercices pour le piano.* Étude. ♦ 4° *Relig.* Actes de piété, prières, etc., destinés élever l'âme. *Les Exercices spirituels,* d'Ignace de yola.

IL ♦ 1° EXERCICE DE : action d'exercer en employant, mettant *en usage* (V. Exercer, 4°). *L'exercice du pouvoir. L'exercice des sublimes vertus élève et nourrit le génie* » OUSS.). V. **Pratique.** « *L'exercice de la vie de l'esprit me nble conduire nécessairement à l'universalisme* » (BENDA). *Exercice d'un droit.* ♦ 2° Dr. *fisc. Absolt*, Droit des agents l'Administration des contributions indirectes de contrôler r des visites les activités donnant lieu à perception. *Agents 'posés à l'exercice. L'exercice des débits de boissons.* 3° *Dr.,* Comm. Période comprise entre deux inventaires, ux budgets (souvent *une année*). *Bilan en fin d'exercice. ôture d'un exercice. Exercice social :* période choisie pour tablissement des comptes d'exploitation et des bilans. — *. fin. L'exercice budgétaire ne coïncide pas avec l'année dgétaire, mais est augmenté de la période dite complémenre nécessaire à l'ordonnancement et au paiement de certains vaux et dépenses.* ♦ 4° Le fait d'exercer "ne activité ordre professionnel (V. Exercer, 5°). *Exercice d'une profession, d'un métier. Exercice illégal de la médecine. Ce taire, un vieux bonhomme* « *qui se faisait gloire de ses vingt nées d'exercice en sa charge* » (BALZ.). — Outrage à *magist dans l'exercice de ses fonctions.* — EN EXERCICE : en tivité, en service. *Entrer en exercice.* ♦ 5° Le fait de pratiquer (*un* culte). « *La République garantit le libre exercice* s cultes », article 1er de la loi du 9 décembre 1905. *Edifes consacrés, biens affectés à l'exercice du culte.*

◇ ANT. *Calme,* inaction, **repos.** Congé, **disponibilité, retraite.**

EXERCISEUR [ɛgzɛrsizœr], *n. m.* (1901; angl. *exerciser,* Incisé). Appareil de gymnastique destiné à exercer les uscles des bras. V. Extenseur. « *Il avait abandonné l'exersor* (sic) » (GIRAUDOUX).

EXÉRÈSE [ɛgzerɛz]. *n. f. (1697; gr. exairésis,* de *exairein* retirer »). *Méd.* Toute opération chirurgicale par laquelle enlève un organe, une tumeur ou un corps étranger. v. **olation,** excision, extraction.

EXERGUE [ɛgzɛrg(ə)]. *n.* **m. (1636;** lat. mod. *exergum* espace hors d'œuvre », gr. *ergon* « œuvre »). ♦ 1° *Numism.* tit espace réservé dans "ne médaille pour recevoir une rcription, une date. — *Par* ext. L'inscription même. « Ne *ontrez pas le revers de l'exergue à ceux qui n'ont pas vu médaille* » (JOUBERT). ♦ 2° *Fig.* Ce qui présente, explique. *'ettre un proverbe en exergue à un tableau, à un texte.* V. **pigraphe.** « *Deux légendes, qui pourraient se disposer en endants', sous l'exergue commun : l'homme et le diable* » 'ALÉRY).

EXFOLIATION [ɛksfɔljasjɔ̃]. n. *f.* (1478; lat. *exfoliatio).* e fait de s'exfolier; son résultat. *Exfoliation de l'écorce un arbre. Lamelles qui se détachent par exfoliation* (écailles, aques). ◇ *Méd.* Élimination, sous forme de lamelles, de rtaines parties nécrosées (os, tendons). — *Rare.* Desquaation*.

EXFOLIER [ɛksfɔlje]. *v. tr.* (1560; lat. imp. *exfoliare,* de *lium* « feuille »). *Rare.* Détacher par feuilles, par lamelles. *xfolier un tronc d'arbre, une ardoise.* ◇ (Plus cour.) EXFOLIER. *v. pron.* « *L'écorce rude... s'exfolie en fortes ouches* » (CLAUDEL). *Méd.* Se dit d'un os, d'un tendon, un cartilage malade dont les parties mortes se détachent ar parcelles. ◇ EXFOLIÉ, ÉE, p. p. adj. « *Un chêne exfolié t chargé de mousse* » (CHATEAUB.).

EXHALAISON [ɛgzalɛzɔ̃]. **n.** *f.* (XIVe; **var.** francisée de *chalation,* lat. *exhalatio). Ce* qui s'exhale d'un corps. V. manation, fumée, *gaz,* **souffle,** *vapeur. Exhalaisons arrivant ar bouffées. Exhalaisons odorantes.* V. Effluve, odeur, parfum, **nteur.** « *Lr parfum des citronniers rendait encore plus lourde xhalaison de cette foule en sueur* » (FLAUB.). « *L'air tiède venait du dehors avec les exhalaisons du jardin en fleur* » 'ROMENTIN).

EXHALATION [ɛgzalasjɔ̃]. *n. f. (1361:* **lat.** *exhalatio,* . **Exhaler).** *Didact.* Action d'exhaler. *Physiol.* Rejet de air chargé de vapeur lors de l'expiration. V. Inhalation.

EXHALER [ɛgzale]. *v. tr. (1390;* lat. *exhalare,* de *halare* souffler »). ♦ 1° Dégager de soi et répandre au dehors (une chose volatile, odeur, vapeur, *gaz). Exhaler des effluves,* une *odeur* (agréable, désagréable). V. Sentir (bon, mauvais); embaumer, empester, *fleurer, puer.* « *Ainsi des violettes, sous des buissons épineux, exhalent au loin leurs doux parfums, quoiqu'on ne les voie pas* » (BERNARD. de ST-P.). « *La terre, fraîchement ouverte par le tranchant des charrues, exhalait une vapeur légère* » (SAND). V. Fumer. « *La nuit était chaude. La ruelle exhalait un relent fétide* » (MART. du G.). Pronom. *Vapeurs, fumées qui s'exhalent. 0* Littér. *Exhaler une fraîcheur, une chaleur,* un son. V. Émettre, produire. — « *Une fraîcheur, de la mer exhalée* » (VALÉRY). Pronom. « Une *volupté calme s'exhalait de toute sa personne* » (FRANCE). « Ces *vers se sont exhalés avec les parfums de l'île* » (LAMART.). ♦ 2° *Rare.* Laisser passer et s'échapper par *un* orifice. *Des narguilés* « *exhalaient leur fumée enjôleuse* » (LOTI). ♦ 3° Cour. Laisser échapper de sa gorge, de sa bouche (un souffle, un son, *un* soupir). *Exhaler le dernier soupir.* V. Pousser, rendre. « *Un jour, le dernier d'entre eux* (les hommes) *exhalera sans haine et sans amour dans le ciel ennemi le dernier souffle humain* » (FRANCE). Pronom. « *Leurs soupirs n'osaient s'exhaler* » (ROUSS.). 0 Fig. et littér. V. Exprimer, manifester. *Exhaler sa joie dans un chant.* « *Nos deux cœurs, exhalant leur tendresse paisible* » (VERLAINE). ♦ 4° *Physiol.* Éliminer l'air chargé de vapeur lors de l'expiration (opposé *à Inhaler).* ◈ ANT. Aspirer. Comprimer. *garder,* réprimer, taire.

EXHAURE [ɛgzɔr]. *n. f.* **(1872;** lat. *exhaurire* « épuiser »). *Techn.* Épuisement des eaux d'infiltration (mines, carrières, etc.). ◇ Installation (pompes) qui assure cet épuisement.

EXHAUSSEMENT [ɛgzosmɑ̃]. **n.** *m.* (XIIe; de *exhausser).* Action d'exhausser; son résultat. V. Élévation, surélévation. *Exhaussement d'un mur, d'un édifice.* ◈ HOM. Exaucement.

EXHAUSSER [ɛgzose]. *v. tr.* (*Eshalcier,* XIIe; *lat. ex,* et a. fr. *haucier* « hausser »; la var. exaucer s'est spécialisée au XVIe. V. Exaucer). ♦ 1° Augmenter (une construction) en hauteur. V. Élever, **hausser, surélever, surhausser.** *Exhausser un mur, une digue. Exhausser une maison d'un étage.* « *Ces coiffures qui nécessitèrent d'exhausser de plusieurs coudées le cintre des portes féodales* » (VILLIERS). ♦ 2° *Fig. et littér.* V. *Élever, relever. La douleur* « *seule peut, en les épurant, exhausser* les rimes » (HUYSMANS). ◈ ANT. Abaisser. — HOM. Exaucer.

EXHAUSTEUR [ɛgzostœr]. **n. m. (1877;** du lat. *exhaustum;* Cf. Exhaustion). *Techn.* Appareil qui épuise le liquide d'un réservoir en l'amenant plus haut (dans une nourrice. un conduit, etc.).

EXHAUSTIF, IVE [ɛgzostif, iv]. *adj.* (1818; angl. *exhaustive,* du v. *to exhaust* « épuiser », lat. *exhaustus).* Qui épuise une matière, qui traite à fond un *sujet.* V. Complet. *Etude exhaustive. Liste, bibliographie exhaustive.* « *La* Comédie humaine *est une œuvre géante; ce n'est pas un tableau exhaustif de la France au dix-neuvième siècle* » (MAUROIS). ◈ ANT. Élémentaire. Incomplet.

EXHAUSTION [ɛgzostjɔ̃]. *n. f.* (1740; bas lût. *exhaustio,* de *exhaurire* « épuiser »). ♦ 1° *Log.* Méthode d'analyse qui consiste à épuiser toutes les hypothèses possibles dans une question. ♦ 2° Vx (mil. XIXe). Action d'épuiser (un fluide). *Pompe d'exhaustion.* V. **Exhaure.**

EXHAUSTIVEMENT [ɛgzostivmɑ̃]. *adv.* (XXe; de *exhaustif).* D'une manière exhaustive. *Les* mots *de ce texte ont été relevés exhaustivement.*

EXHÉRÉDATION [ɛgzeredasjɔ̃]. *n. f.* (1437; lat. *exheredatio,* de ex-, et *heres, edis* « héritier »). *Dr.* Action de déshériter; exclusion des héritiers présomptifs de la succession.

EXHÉRÉDER [ɛgzerede]. *v.* tr.; conjug. *céder* (1468; lat. *exheredare*). *Dr.* V. **Déshériter.** *Exhéréder* un *parent.* Absolt. *Droit d'exhéréder.*

EXHIBER [ɛgzibe]. *v. tr.* (XIIIe; lat. *exhibere).* ♦ 1° Dr. Produire (un document officiel, "ne pièce) devant l'autorité. V. Montrer, **présenter, produire, représenter.** *Exhiber ses papiers, ses titres, son passeport.* ♦ 2° Cour. (XIVe). Montrer, faire voir (à qqn, au public). *Montreur qui exhibe des singes, des ours.* «*Ainsi exhibé, il* (un porte-monnaie) *attire l'attention d'un vieux chemineau, qui me demande l'aumône* » (LECOMTE). ♦ 3° Montrer avec ostentation ou impudeur. *Exhiber ses décorations, des toilettes tapageuses.* V. Arborer, déployer, étaler, exposer. *-Fig.* (déb. XIXe) *Exhiber sa science, ses vices.* V. **Étalage,** parade (faire). 0 S'EXHIBER. v. *pron.* Se produire, se montrer en public. « *Il ne pouvait supporter de s'exhiber enpublic, d'être le point de* mire *de toute une société* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. *Cacher,* **dissimuler.**

EXHIBITION [ɛgzibisjɔ̃]. *n. f.* (XIIe; lat. *exhibitio).* Action d'exhiber. ♦ 1° *Dr.* Présentation (d'une pièce). *Exhibition de pièces, de titres.* V. **Présentation, représentation.** ♦ 2° (1314). Action de montrer (*spécialt.* au public). V. Présentation. *Exhibition de fauves, dans un cirque.* « *Comme un hercule forain qui va faire des poids, Hamel, les manches retroussées, donnait une exhibition* » (DORGELÈS). ♦ 3° (mil. XIXe, *exhibition de peinture* (vx). Exposition, avec une idée d'ostentation, d'impudeur. V. **Déploiement,** étalage,

montre, parade. *Exhibition de toilettes fastueuses, de luxe.* « *Rosette laissa retomber le pli de sa robe... cette exhibition lui avait servi à faire voir le commencement d'un mollet* » (GAUTIER).

EXHIBITIONNISME [ɛgzibisjɔnism(ə)]. n. *m.* (1866; de *exhibition*). ♦ 1° *Méd.* Obsession morbide qui pousse certains sujets à exhiber leurs organes génitaux. — *Par ext.* **Goût** de **se** montrer **tout** nu. ♦ 2° *Fig.* Fait d'afficher en public ses sentiments, sa vie privée, ce qu'on devrait cacher. *Exhibitionnisme d'un écrivain.*

EXHIBITIONNISTE [ɛgzibisjɔnist(ə)]. *n.* (1880; du précéd.). Personne atteinte d'exhibitionnisme. — *Par ext.* Personne qui aime se montrer nue. Adj. *Il est un peu exhibitionniste.*

EXHILARANT, ANTE [ɛgzilarɑ̃; ɑ̃t]. *adj. (1669;* de l'a. v. *exhilarer*). Vx. Qui entraîne l'hilarité. **le rire. V. Hilarant.** *Il « les grise de sa verve, plus exhilarante et plus mousseuse que le vin de Champagne ! »* (GAUTIER).

EXHORTATION [ɛgzɔrtasjɔ̃]. **n.** *f.* (1130; lat. *exhortatio*). ♦ 1° **Discours, paroles pour exhorter. V. Admonestation, appel, incitation, invite, recommandation.** « *Notre correspondance de guerre, qui ne fur qu'une longue et mutuelle exhortation à la patience, au travail, et même à la sérénité* » (DUHAM.). « *Si Frédéric travailla dans les hautes classes, ce fut par les exhortations de son ami* » (FLAUB.). ♦ 2° *Relig.* Prédication familière d'un prêtre pour inciter à la dévotion, à la pratique. V. Sermon. Ces *hommes* « *avaient été touchés par les exhortations du saint abbé* » (FRANCE).

EXHORTER [ɛgzɔrte]. *v. tr.* (1150; lat. *exhortari,* de *hortnri* « exhorter »). EXHORTER (QQN) À : s'efforcer par des discours persuasifs de porter qqn à faire qqch. V. **Appeler, encourager, engager, inciter, inviter (à).** Un *beau sermon «Pour l'exhorter à la patience* » (LA FONT.). « *Tu m'exhortais* à *chercher fortune* » (VILLIERS). ◇ Vx ou littér. EXHORTER DE. « *Je l'exhortai plus que jamais de secouer un joug aussi dangereux* » (ROUSS.). *Je vous exhorte de sortir.* ◇ *(Sans* compl. indir.) « *La voix du patron... ne cesse d'exhorter l'équipage par des objurgations, des plaisanteries* » (THARAUD). ⊗ ANT. **Décourager, dissuader.**

EXHUMATION [ɛgzymasjɔ̃]. **n.** *f.* (1690; de *exhumer).* Action d'exhumer; *son résultat.* ♦ 1° *L'exhumation d'un corps.* ♦ 2° *Exhumation de ruines, de vestiges de l'antiquité.* ♦ 3° *L'exhumation d'un document enfoui dans des archives: de souvenirs.* ⊗ ANT. *Enfouissement,* **inhumation.**

EXHUMER [ɛgzyme]. **v.** *tr.* **(av.** 1614; lat. méd. *exhumare*, d'apr. *inhumare;* de *ex* « hors de », et *humus* « *terre* »). ♦ 1° Retirer (un cadavre) de la terre, de la sépulture. V. Déterrer. *Exhumer un corps pour le transporter dans une nouvelle sépulture, l'autoosier.* — Au p. p. « *Et l'on achemina vers le four crématoire tous les restes exhumés* » (CAMUS). ♦ 2° Retirer (une chose enfouie) du *sol, spécialt.* par des fouilles. « On *venait d'exhumer une maison antique remontant à peu près au premier siècle* » **(GAUTIER).** ♦ 3° *Fig.* Tirer de l'oubli. V. **Produire.** *Exhumer de vieux titres.* « *D'un tiroir* j'ai *exhumé...* un *instantané* d'amateur » (COLETTE). ◇ V. **Rappeler, ressusciter.** *Exhumer de vieilles rancunes, des souvenirs.* ⊗ ANT. *Enfouir, ensevelir, enferrer,* **inhumer.**

EXIGEANT, ANTE [ɛgziʒɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1762;* de *exiger).* ♦ 1° Qui est habitué à exiger beaucoup. Caractère *exigeant,* difficile à contenter. V. Difficile; **délicat. Une** *femme exigeante. Les peuples latins « sont exigeants en fait de bonheur; il leur faut des plaisirs nombreux,* variés » (TAINE). — (Du point de vue moral, intellectuel) V. **Pointilleux, sévère.** *C'est un censeur, un critique exigeant.* « *J'ai sans doute été trop dur et trop* exigeant avec EUX *tous* » (DUHAM.). ♦ 2° (En parlant d'une disposition, d'un sentiment, d'une activité). Qui a besoin de beaucoup pour s'affirmer, s'exercer, s'assouvir. *Profession exigeante.* « *Cette correspondance exténuante, exigeante, indiscrète, qui lui prenait une partie de son temps* » (DUHAM.). « *Un de ces orgueils exigeants qui s'accommodent mal du 'nous'* » (DUHAM.). « *Un christianisme exigeant, également éloigné du libertinage moderne et de l'obscurantisme des siècles passés* » (CAMUS). ⊗ ANT. **Accommodant,** *arrangeant,* **coulant, facile, traitable.**

EXIGENCE [ɛgziʒɑ̃s]. *n. f.* (1361; lat. *exigentia).* Action d'exiger; ce qui *est* exigé. ♦ 1° *Vieilli.* Ce qui est commandé par les circonstances. V. **Besoin, nécessité, occurrence.** *Selon l'exigence des affaires, de la situation : selon ce* que les affaires, la situation requièrent. ♦ 2° (1808). Ce qu'une personne (et par *ext.* une collectivité, un pays) réclame, exige d'autrui. *Si tu te laisses faire, ses exigences ne connaîtront bientôt plus de borne.* V. **Revendication.** ◇ Ce qu'on demande, en argent (prix, salaire). **Quelles** *sont vos exigences?* **V. Condition, prétention.** *Ses* **exigences** *sont* **exagérées,** *abusives.* ♦ 3° Ce que l'homme réclame comme nécessaire à la satisfaction de ses besoins, de ses désirs, de ses aspirations. V. Besoin, désir. « Comme ses *exigences* (de l'homme) *croissent avec ses satisfactions, il tourne les trois quarts de son effort vers l'acquisition du bien-être* » (TAINE). ◇ *Exigences de la nature, de l'instinct* **(V. Appétit).** « *La constance, c'est ma première exigence en amour* » **(CHARDONNE).** « *Cette exig de clarté et de cohésion* » (CAMUS). ♦ 4° Caractère d personne exigeante, difficile à contenter. *Il est d'une exig insupportable.* « *Cette idée positive que les femmes se fo bonheur, et cette exigence qu'elles ont vis-à-vis de lui* » (M THERLANT). ♦ 5° Ce qui est imposé par une discipline, soumission. V. **Contrainte, discipline, impératif, loi, gation, ordre, règle.** « *La nouvelle est bien près de forme genre depuis qu'elle doit se limiter aux exigences de la r ou du journal* » *(GIDE).* « *J'ai deux bonnes heures pour s faire aux exigences de ma profession* » (MAC ORLAN).

EXIGER [ɛgziʒe]. *v. tr.;* conjug. *bouger* (1373 ; *lat. exig* proprem. « pousser dehors », d'où « faire payer, exige ♦ 1° Demander impérativement (ce que l'on a, croit ou tend avoir le doit, l'autorité ou la force d'obtenir). V. R mer, requérir. *Etre en droit d'exiger qqch. Il exige une com sation, des réparations.* « *Il finit par élever la* voix *et par ex ses dossiers* » *(COURTELINE). Les malfaiteurs* exigent une *çon. Exiger le silence, la soumission, l'obéissance. Exige* **qqn un** *sacrifice. Qu'exigez-vous de moi?* **V. Attendre.** *J ferai puisque vous l'exiger.* « *Celui qui exige beaucoup de même se sent naturellement porté à beaucoup exiger d'aut* (GIDE). — Requérir comme nécessaire pour remplir tel telle fonction. *Qualités qu'on exige d'un domestique. D mes exigés pour être admis à un emploi. 0* EXIGER QU subj.) *Elle exige qu'il revienne.* **V. Commander, ordon** sommer. Avec le condit. *Il exigea, avant* de signer, *qu'o réserverait ce droit.* ♦ 2° *(Sujet de chose).* Rendre indis sable, inévitable, obligatoire. *Les circonstances exigent action immédiate.* **V. Appeler, commander, demander, impo nécessiter, réclamer, requérir ; obliger (à).** *Travail qui e beaucoup d'attention.* « *Tout examen exige un sang-froid q n'a jamais en voyant ce qu'on aime* » (ROUSS.). — EXIGER (avec le subj.). « *La discipline exige que le subordonné resp le chef; elle exige aussi que le chef soir digne d'être respec* (MAURois).

EXIGIBILITÉ [ɛgziʒibilite]. *n. f.* (1783; de *exigi* Caractère de ce qui est exigible. *Exigibilité d'une dette.*

EXIGIBLE [ɛgziʒibl(ə)]. *adj.* (1603; de *exiger).* *Qu'on* droit d'exiger. *Dette exigible* : dont le créancier peut e l'exécution immédiate.

EXIGU, UË [ɛgzigy]. *adj.* (1495; rare et plaisant j XVIII^e^ ; lat. *exiguus* « *exactement* pesé », de *exigere* « pese *Vieilli.* Insuffisant par la quantité. *Ressources exiguës* Modique. ◇ *Mod.* (1846) D'une dimension insuffisante **Étriqué, étroit, minuscule, petit, restreint.** *Un apparten un jardin exigu.* ⊗ ANT. *Grand,* **vaste.**

EXIGUÏTÉ [ɛgziguite]. n. *f. (XIV^e^; rare av.* XIX^e^ ; *exiguitas.* V. Exigu). *Vieilli.* Caractère de ce qui est e insuffisant. « *Ces petits dîners qu'il paraissait aimer, ma leur exiguité* » (M^me^ de SOUZA). ◇ *Mod.* Caractère d qui est exigu, de dimension insuffisante. V. Petitesse. « *bergère énorme... ferait ressortir encore l'exiguité de la piè* (SARRAUTE). ⊗ ANT. **Ampleur, énormité, grondeur,** *immer*

EXIL [ɛgzil]. n. *m. (Exill,* 1080; lat. *exsilium).* ♦ 1° Ex sion de qqn hors de sa patrie, avec défense d'y rent situation de la personne ainsi expulsée. V. Ban, bann **ment, déportation, expatriation, expulsion, proscrip relégation, transportation.** *Condamner qqn à l'exil. Env en exil; aller, être en exil. Lieu, terre d'exil.* « *L'exil quelquefois, pour les caractères vifs et sensibles, un sup beaucoup plus cruel que la mort* » (STAËL). « *L'exil n'est une chose matérielle, c'est une chose morale. Tous les coir ferre se valent* » (HUGO). *Exil volontaire,* qu'on s'impose s les circonstances, le danger. *Roi en exil.* ◇ *Rare.* Lieu qqn est exilé. « *Le pape, traîné d'exil en exil, et tou durement traité par l'empereur* » (BOSS.). ♦ 2° *Par ext.* C gation de séjourner hors d'un lieu. loin d'une personne a **regrette. V. Eloignement, séparation.** *Vivre loin d'elle est, lui un dur exil.* — Relig. *Terre d'exil, exil, la* terre, *la* terrestre *(opposé à* ciel). « *La vie présente n'est qu'un e tournons nos regards vers la* patrie *céleste* » (TAINE). ⊗ *Rappel;* retour.

EXILÉ, ÉE [ɛgzile]. *adj.* et *n.* **(V. Exiler).** ♦ 1° Qu **en exil. V. Banni, expatrié, expulsé.** *Opposant politique e* — Subst. *Un exilé,* une *exilée.* V. Banni, proscrit; ém *Rappeler des exilés politiques.* ♦ 2° *Par ext.* Retiré très « *Les prêtres missionnaires exilés au bout du monde* » (H DEL..). — Fig. Notes *exilées dons un coin de journal.* V. Pe relégué.

EXILER [ɛgzile]. v. *tr. (Essiler,* fin XI^e^ ; de exil, 1° Envoyer qqn en exil. V. Bannir, déporter, expatrier, ex ser, proscrire. « *On mit en prison un conseiller, on en e quelques autres* » (VOLT.). « *J'ai été exilé de France pour a combattu le guet-apens de décembre... je suis exilé de Belg pour avoir fait* Napoléon le Petit » *(HUGO).* ♦ 2° *Par* Éloigner (qqn) d'un lieu et lui interdire d'y revenir Chasser, **éloigner, reléguer.** « *Le marquis de Villeroi e ordre de se retirer de la cour pour sa mauvaise conduite...* C

Lyon qu'il est exilé » (SÉV.). ♦ 3° S'EXILER. Y. *réfl.* Se ndamner à un exil volontaire. V. Fuir. — *Fam.* S'installer s loin de son pays. *Il ne veut pas s'exiler en Australie.* ANT. Rappeler.

EXINSCRIT, ITE [ɛgzɛ̃skʀi, it]. *adj.* (1877; de *ex-*, et *scrit*). *Géom.* Tangent à un côté d'un triangle et aux prongements des deux autres (cercle, circonférence).

EXISTANT, ANTE [ɛgzistɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* et *n. m.* (XVI^e^; de *tister*). ♦ 1° Qui existe, qui a une réalité. V. Positif, réel. *Dans cette passion terrible* (la jalousie), *toujours* une *chose aginée est une chose existante* » (STENDHAL). — *Subst.* nilo. *Un existant,* un être vivant. « *Tout existant naît sans ison, se prolonge par faiblesse et meurt par rencontre* » ARTRE). ♦ 2° Qui existe actuellement. V. Actuel, présent. *ajorer les tarifs existants.* — N. m. *(Comm).* Ensemble s biens appartenant à une entreprise à une date donnée. *xistant en portefeuille. Existant en magasin.* V. Existence, ock. ◇ ANT. Irréel, futur.

EXISTENCE [ɛgzistɑ̃s]. *n. f.* (XIV^e^; bas lat. *existentia*). I. ♦ 1° *Philo.* Le fait d'être ou d'exister, abstraction ite de ce qui est. V. Être *(n. m.). Le Cogito de Descartes sure l'homme de son existence.* « *Le sentiment de l'existence pouillé de toute autre affection est par lui-même un sentient précieux de contentement et de paix* » (ROUSS.). *Preuves l'existence de Dieu.* « *On ne sait pas ce qu'il* (Dieu) *fait en hors de nous, et c'est ce en quoi il ne nous touche en rien, qui ablirait son exisfence* » (VALÉRY). — (1925). Opposé *à* SSENCE. *L'existence d'un être humain :* la réalité vivante, ccue *(opposé* à un concept de l'être, une essence qui délimirait l'homme). V. Existentialisme. « *L'existentialisme tient e cher l'homme — et cher l'homme seul — l'existence écède l'essence* » *(SARTRE).* ♦ 2° (XIX^e^). *Cour.* Le fait exister, d'avoir une réalité (pour un observateur). « Son rivée (du maire) *surprit aussi madame de Rénal; elle avait blié son exisfence* » *(STENDHAL). Découvrir l'existence un corps chimique. J'ignorais l'existence de ce testament. éceler l'existence d'une tumeur.* V. Présence. « *Il s'agit interdire, pour des raisons de moralité, l'existence de casinos ec jeux de hasard* » (ROMAINS). — Comm. *Existence en agasin :* quantité de marchandises qui se trouvent en magan. V. Existant (2°, *n. m.*), stock.

II. *Par ext.* (déb. XVIII^e^). ♦ 1° Vie considérée dans sa urée, son contenu. *La brève existence de l'éphémère. Traîner e existence misérable.* Fam. *Quelle existence! — Être las de xistence.* « *Mon existence que j'avais rêvée si belle, si poéti-ue, si large, si amoure use, sera comme les autres, monotone, nsée, bête* » (FLAUB.). « *Un bonheur sitôt perdu et qui n'aura rvi qu'à empoisonner le reste de mon exisfence* » (HENRIOT). *onditions, moyens d'existence* (V. Ressource). — *Par ext.* D'une situation., d'une institution) V. Durée. On ne *donne ière à ce gouvernement plus de trois mois d'existence.* ♦ Mode, type de vie. *Changer d'existence en se mariant. Dans cet intérieur à la fois comique et sinistre, où tout proamait la petitesse d'une existence bourgeoise* » *(GREEN).* 3° Être vivant. « *Il n'y a vraiment que le mariage pour unir eux existences* » (MAUPASS.).

◇ ANT. Inexistence, non-être, non-existence; essence. Absence. ort.

EXISTENTIALISME [ɛgzistɑ̃sjalism(ə)]. *n. m.* (1925, pandu v. 1945; de *existentiel*). Mise en relief de l'importnce philosophique qu'a l'existence individuelle, avec ses ractères irréductibles. *L'existentialisme de Socrate, de eidegger. — Spécialt.* Doctrine philosophique, selon quelle l'existence de l'homme précède son essence, lui laisnt la liberté et la responsabilité de se choisir. « *La première marche de l'existentialisme est de mettre tout homme en ossession de ce qu'il est et de faire reposer sur lui la responbilité totale de son existence* » *(SARTRE).* ◇ ANT. Essenplisme.

EXISTENTIALISTE [ɛgzistɑ̃sjalist(ə)]. *adj.* (1945; de *xistentiel*). Qui se rapporte, qui adhère à l'existentialisme. *oint de vue existentialiste. Philosophe existentialiste.* Subst. *es existentialistes. 0* Fam. *(Vieilli)* S'est dit des jeunes gens ui, à la fin de la dernière guerre, firent de l'existentialisme ne mode (idées, mœurs, tenue), et aussi des lieux qu'ils fréuentaient. *Caves existentialistes de Saint-Germain-des-Prés.*

EXISTENTIEL, IELLE [ɛgzistɑ̃sjɛl]. *adj. (Existentiel,* 908; de *existence). Philo.* Relatif à l'existence en tant que *alité vécue. Philosophie existentielle.*

EXISTER [ɛgziste]. *v. intr.* (XIV^e^, **rare av.** XVII^e^; lat. *xsistere*, de *sistere* « être placé »). ♦ 1° Avoir une réalité. Être. *Tout ce qui existe.* V. Nature, univers. *Être imaginaire ui n'a jamais existé; il n'existe que dans son imagination. Il est indispensable de reconnaître que le monde existe en hors de l'homme, qu'il n'est pas le reflet de son rêve* » DANIEL-ROPS). « Ce *qui existe a une grande vertu, c'est exister* » (MAUROIS). — (Dans le temps) Commencer à *xister.* V. Naître. *Exister* en même *temps.* V. Coexister; ontemporain. Cette *ancienne coutume existe encore.* V. ontinuer, demeurer, durer, persister, subsister. *Cette loi, cet usage n'existe plus depuis 1920* (Cf. Ne plus avoir cours, ne plus être *en* vigueur). *Cesser d'exister.* V. Disparaître. 0 Se trouver (quelque part). V. Être, rencontrer (se), trouver (se). *Cette variété d'oiseau n'existe pas en Europe. Marchandises existant* en *magasin.* V. Existant (2°). ◇ Impers. V. Avoir (il *y a). Il existe un commissariat de police dans chaque arrondissement. Il en existe de plusieurs sortes.* « *Il existe une façon pratique d'éviter la contagion des maladies : c'est de supprimer les malades* » (PAULHAN). ♦ 2° Vivre. *Quand j'aurai cessé d'exister.* « *Il se livrait au plaisir d'exister, si vif à cet âge* » *(STENDHAL).* « *Exister, c'est ça : se boire sans soif» (SARTRE). 0* Péj. *(Opposé à vivre)* « *Pour nous, vivre, c'est nous modifier : pour les Arabes, exister, c'est durer* » (FROMENTIN). ♦ 3° (Sens *fort).* Avoir de l'importance, de la valeur. V. Compter. *Le passé n'existe pas pour elle. Rien n'existe pour lui lorsqu'il travaille. Il nous a* souvent *son travail, cela n'existe pas.* V. Inexistant. « *Les autres, s'il y a des compétiteurs, n'existent pas à côté de moi* » (MICHAUX). *Et l'entraide? Cela existe, tout de même!*

EXIT [ɛgzit]. Y. et *n.* m. *invar.* (v. 1940; mot lat. « il sort », de *exire*). ♦ 1° « (Le personnage) sort », indication scénique, dans une pièce de théâtre. ♦ 2° N. m. Sortie d'un personnage. « *Après l'exit des girls l'orchestre reprend* » *(QUENEAU).*

EX-LIBRIS [ɛkslibʀis]. *n. m. invar.* (1870; mots lat. signifiant « (faisant partie) des livres (de)... »). Inscription apposée sur un livre pour en indiquer le propriétaire. *Par ext.* Vignette artistique portant le nom, la devise, les armes du bibliophile. *Collection d'ex-libris.*

EXO-. Élément, du gr. exô « au dehors ». ◇ ANT. *Endo-.*

EXOCET [ɛgzɔsɛ]. *n. m.* (1558; lat. *exocœtus*, gr. *exókoitos*, proprem. « qui sort de sa demeure »). Poisson des mers chaudes, pourvu de grandes nageoires pectorales qui lui permettent de sauter hors de l'eau et de planer un instant dans l'air. d'où son nom de « poisson volant ».

EXOCRINE [ɛgzɔkʀin(ə)]. *adj.* (1953; du gr. *exô* « au dehors », et *krinein* « sécréter »). *Physiol.* Se dit d'une glande qui déverse son produit de sécrétion à la surface de la peau ou d'une muqueuse (par oppos. à endocrine*). *Les glandes salivaires sont exocrines.* Par ext. *Sécrétion exocrine.*

EXODE [ɛgzɔd]. n. m. (1293, **rare av.** XVII^e^; lat. ecclés. *exodus*, gr. *exodos*, rac. *hodos* « *route* »). ♦ 1° *(Avec* un *E majuscule).* Émigration des Hébreux hors d'Égypte. ♦ 2° *Par* ext. (XIX^e^). Émigration, départ en masse. V. Émigration, fuite. *Exode des Irlandais au XIX^e^ s.* Par ext. *Exode rural,* dépeuplement des campagnes au profit des villes. -L'exode *des Parisiens au moment des vacances. 0* Par anal. *Exode des capitaux, leur* départ *à l'étranger. — (1963). Exode des cer*veaux, émigration massive des intellectuels vers les U.S.A. (trad. de l'angl. *brain drain).* ♦ 3° Fuite des populations civiles devant l'avance allemande en mai et juin 1940. « Ceux *que la mitraille et les bombes ont arrêtés dans l'exode* » (DUHAM.).

EXOGAME [ɛgzɔgam]. *ndj. et n. (fin* XIX^e^; de *exo-*, et *-game*). *Didact.* (ethnol.). Qui pratique l'exogamie. *Les tribus* exogames. ◇ ANT. *Endogame.*

EXOGAMIE [ɛgzɔgami]. *n. f.* (1874; de exo-, et *-gamie*). ♦ 1° Didact. *(Sociol.* J. Coutume suivant laquelle les mariages se font entre les membres de clans différents. ♦ 2° *Biol.* Reproduction par fécondation de gamètes provenant de deux individus de la même race ou de races différentes. ◇ ANT. (de 1°). Endogamie.

EXOGÈNE [ɛgzɔʒɛn]. *adj.* (1813, bot.; de exo-, et -gène). *Didact. (Méd.,* etc.). Qui provient de l'extérieur, qui se produit à l'extérieur (de l'organisme, d'un système), ou qui est dû à des causes externes. 0 *Spécialt.* (Géol.). Qui affecte la partie superficielle de l'écorce terrestre. *Processus exogène. Roches exogènes,* formées à la surface (sédimentaires). ◇ ANT. *Endogène.*

EXONDATION [ɛgzɔ̃dɑsjɔ̃]. *n. f.* ou **EXONDEMENT** [ɛgzɔ̃dmɑ̃]. *n. m.* (1870,-1873; *exundation,* 1560; lat. *exundatio*, et de *exonder*). *Didact.* Action de s'exonder: retrait des eaux d'inondation.

EXONDER (S') [ɛgzɔ̃de]. Y. *pron. (1870; exondé,* 1839; de *ex-*, et *onde).* Se découvrir, émerger (lieu précédemment inondé). *Terre exondée.*

EXONÉRATION [ɛgzɔneʀasjɔ̃]. *n. f.* (1865; physiol., 1552; lat. *exoneratio*). Action d'exonérer; son résultat. V. Abattement, affranchissement, décharge, déduction, dégrèvement, diminution, dispense, exemption, franchise, immunité, remise. *Exonération fiscale.* ◇ ANT. Majoration, surcharge, *surtaxe.*

EXONÉRER [ɛgzɔneʀe]. Y. *tr.; conjug. céder* (1829; « décharger », 1680; lat. jur. *exonerare*, rac. *onus*, *oneris* « charge »). Décharger (qqn) de qqch. d'onéreux. *Exonérer un contribuable,* le décharger de l'impôt en totalité ou en partie. V. Affranchir, décharger, dégager, dégrever, dispenser, exempter, libérer. — Par ext. *Exonérer certains revenus. Marchandises* exonérées : dispensées de droits de douane. ◇ ANT. Majorer, surcharger, *surtaxer.*

EXOPHTALMIE [ɛgzɔftalmi]. *n. f.* (1741; gr. *exophthalmos*, de *ex* « hors », et *ophthalmos* « œil »). *Méd.* **Saillie** anormale du globe oculaire hors de l'orbite.

EXOPHTALMIQUE [ɛgzɔftalmik]. *adj. et n.* *(1836;* de *exophtalmie). Méd.* Qui se rapporte à l'exophtalmie ou s'en accompagne. *Goitre exophtalmique.*

EXORBITANT, ANTE [ɛgzɔrbitɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* **(1455; lat.** *exorbitans*, p. prés. du bas lat. *exorbitare* « s'écarter de », rac. *orbita* « voie tracée »). ♦ **1°** Qui sort des bornes, qui dépasse la juste mesure. V. Excessif. Sommes *exorbitantes. Prix exorbitant.* V. Cher; exagéré, inabordable. *Prétentions exorbitantes.* **V. Démesuré, extraordinaire, monstrueux.** « *L'opulence exorbitante des uns et la pauvreté affreuse des autres* » (FÉN.). ♦ **2°** Dr. (suivi d'un compl.). Qui sort de. V. Dérogatoire. *Clauses exorbitantes du droit commun.* ◈ ANT. *Modéré,* **modique.**

EXORBITÉ, ÉE [ɛgzɔrbite]. *adj.* (1787; de *ex-, et orbite).* Yeux *exorbités* : qui sortent de l'orbite; *par ext.* tout grands ouverts d'étonnement, de peur, etc.

EXORCISATION [ɛgzɔrsizasjɔ̃]. *n. f.* (XVI^e^; de exorciser). *Littér.* Action d'exorciser.

EXORCISER [ɛgzɔrsize]. *v. tr.* (XIV^e^, **rare av. XVII^e^; lat.** ecclés. *exorcisare*, gr. *exorkizein*, rac. *horkos* «conjuration »). ♦ **1°** Chasser (les démons) du corps des possédés à l'aide de formules et de cérémonies. V. Conjurer; exorcisme. *Exorciser* un *démon.* Absolt. *L'Église a le pouvoir d'exorciser.* — Fig. « *La jalousie est aussi un démon' qui ne peut être exorcisé* » (PROUST). ♦ **2°** *Par ext.* Délivrer (un possédé) de ses démons en faisant des exorcismes. « *D'un grand geste du bras, comme s'il exorcisait un énergumène, il le bénit une seconde fois* » (MART. du G.). — *Liturg.* Consacrer (une chose) par des exorcismes. *Exorciser l'eau bénite.* ◈ ANT. *Ensorceler.*

EXORCISEUR [ɛgzɔrsizœr]. *n. m.* (XVI^e^; **de** *exorciser).* **Celui qui exorcise.**

EXORCISME [ɛgzɔrsism(ə)]. *n.* **m. (1495; lat.** ecclés. *exorcismus*, gr. *exorkismos*). Pratique religieuse dirigée contre les démons. V. **Conjuration.** *Le Rituel romain contient un formulaire des exorcismes.* « *Le curé du village prononça, en étendant les mains, les formules d'exorcisme* » (MAUPASS.). ◇ *Fig. et littér.* Ce qui chasse un tourment, une angoisse. « *Pensant trouver dans la tendresse le seul exorcisme efficace* » (MART. du G.).

EXORCISTE [ɛgzɔrsist(ə)]. *n.* **m. (1549; lat.** *exorcista, gr. exorkistés*). ♦ **1°** Celui qui exorcise. V. Exorciseur. ♦ **2°** *Théol.* rom. Clerc ayant reçu le troisième ordre mineur, dit EXORCISTAT [ɛgzɔrsista], qui confère le droit d'exorciser.

EXORDE [ɛgzɔrd(ə)]. **n.** *m.* **(1488; lat.** *exordium*, de *exordiri* « commencer »). La première partie d'un discours dans la rhétorique ancienne. V. Introduction, préambule, prologue. — Entrée en matière. « Belle *conclusion, et digne de l'exorde!* » (RAc.). « *Ce qu'il cherchait, c'était un exorde tout simple, emprunté* aux *événements* récents » (ROMAINS). ◈ ANT. **Conclusion, épilogue, péroraison. Suite. Fin.**

EXORÉIQUE [ɛgzɔreik]. *ndj.* (mil. XX^e^; de *exo-*, et gr. *rhein* « couler »). Géogr. Se dit des régions dont le réseau hydrographique est raccordé au **niveau des océans.**

EXORÉISME [ɛgzɔreism(ə)]. *n. m.* (v. 1955; de *exo-*, et gr. *rhein* « couler »). *Géogr.* Caractère des régions exoréiques*. ◈ ANT. *Endoréisme.*

EXOSMOSE [ɛgzɔsmoz]. *n. f.* **(1826;** de exo-, et gr. *ôsmos* « poussée »). *Phys.* Courant qui s'établit entre deux solutions inégalement concentrées et séparées par une mince cloison membraneuse. *L'exosmose est dirigée de l'intérieur vers l'extérieur.* ◈ ANT. *Endosmose.*

EXOSPHÈRE. [ɛgzɔsfɛr]. *n. f.* (mil. XX^e^; de exo-. et *[atmo]sphère). Astron.* Espace extérieur à l'atmosphère* (au-dessus de 1000 km) où les molécules les plus légères, ne subissant plus l'attraction terrestre, sont attirées vers l'espace intersidéral.

EXOSTOSE [ɛgzɔstoz]. **n.** *f.* (XVI^e^; gr. *exostôsis*, rac. *ostoun* « os »). *Méd.* Production osseuse anormale. circonscrite, à la surface d'un os. V. Ostéophyte. -Bot. Excroissance sur le tronc ou sur les branches de certains arbres.

EXOTÉRIQUE [ɛgzɔterik]. *ndj.* (1568; lat. *exotericus*, gr. *exôterikos*. de exô « en dehors »). *Didact.* Se dit de doctrines enseignées en public, vulgarisées. ◈ ANT. **Ésotérique.**

EXOTHERMIQUE [ɛgzɔtermik]. *adj.* (1865; de *exo-*, et *thermique*). Qui dégage de la chaleur. *Combinaison, réaction chimique exothermique.* ◈ ANT. *Endothermique.*

EXOTIQUE [ɛgzɔtik]. *adj. et n.* *(1548, rare. av.* **XVIII^e^;** lat. *exoticus*, gr. *exôtikos* « étranger »). Qui n'appartient pas à nos civilisations de l'Occident, qui est apporté de pays lointains. *Plantes exotiques (opposé* à indigène). *Produits, denrées exotiques* **(V. Colonial). — (Déb. XIX^e^) Usages exotiques. Danses exotiques. Charme exotique.** ◈ ANT. *Indigène.*

EXOTISME [ɛgzɔtism(ə)]. *n. m. (1845; de exotique).* ♦ **1°** Caractère de ce qui est exotique. *Décoration qui met une note d'exotisme dans une maison.* ♦ **2°** *Goût* des choses exotiques. *L'orientalisme est une forme d'exotisme.* « *Remplis de clinquant, de verroteries, de beaux noms étrangers, livres de Morand sonnent pourtant le glas de l'exotisme (SARTRE).*

EXOTOXINE [ɛgzɔtɔksin]. *n. f. (1930;* de *exo-, toxine). Biol., méd.* Toxine bactérienne diffusant dans le milieu ambiant. ◈ ANT. *Endotoxine.*

EXPANSÉ. ÉE [ɛkspɑ̃se]. *adj.* (1964; de *expansion,* **(** lat. *expansus* « **déployé** »). *Techn.* Qui a subi une expansio (1°). *Polyuréthane, polystyrène expansé.*

EXPANSIBILITÉ [ɛkspɑ̃sibilite]. *n. f.* **(1756;** de *expa sible*). *Phys.* Propriété qu'ont les fluides d'occuper un pl grand espace.

EXPANSIBLE [ɛkspɑ̃sibl(ə)]. *adj.* (1756; du rad. *expansion).* Qui est susceptible d'expansion. V. **Dilatab** *Les gaz sont expansibles.*

EXPANSIF, IVE [ɛkspɑ̃sif, iv]. *ndj. (1732;* du rad. *expansion).* ♦ **1°** *Phys.* Qui tend à distendre, à dilater. , *force expansive de la vapeur.* ♦ **2°** *Cour. (1770).* Qui s'épanc avec effusion. V. Communicatif. démonstratif, **exubéran** *Un homme peu expansif. Être d'un nature! expansif.* **Confiant, franc, ouvert.** « *Ce poète si communicatif, expansif, devint froid et réservé* » (BALZ.). ◈ ANT. *Renferm réservé, sournois, taciturne,* **timide.**

EXPANSION [ɛkspɑ̃sjɔ̃]. **n.** *f.* **(XVI^e^; lat.** *expansio, expandere* « déployer »). ♦ **1°** *Phys.* Développement d'u corps fluide *en* volume *ou en* surface. *Expansion de l'a d'un gaz par élévation de la température* (V. Dilatation), *p diminution de pression* (V. Décompression). *Brusque expansi d'un gaz.* **V. Détente.** ◇ Zoo!. et *Bof.* Développement d'u organe; son résultat. V. Développement, **épanouisseme** « *L'œil doit être regardé comme une expansion du nerf optiqu* (BUFF.). ◇ Astron. *Expansion de l'univers,* fuite des galaxi 0 *Ling.* Mot, groupes de mots facultatifs **qui accompagne** un mot dont ils dépendent. ♦ **2°** Cour. **(XIX^e^).** Action s'étendre, de prendre plus de terrain ou de place dans monde en se développant. V. Extension. *Expansion d' pays hors de ses frontières. Expansion coloniale.* **V. Colo sation, impérialisme; expansionnisme.** *Expansion économiq d'un pays,* accroissement de sa production nationale. *Croissance. L'expansion d'une doctrine, des idées nouvel!* V. Diffusion, propagation. ♦ **3°** (1801). Mouvement par lequ une âme épanche, communique ses pensées, ses sentimen V. **Débordement, effusion, épanchement.** *Besoin d'expansio* « *Ses expansions étaient devenues régulières; il l'embrasa* à *de certaines heures* » (FLAUB.). ◈ ANT. *Compressi contraction.* **Diminution. Récession, recul,** *régression, stagnati* **Défiance. froideur, réserve, retenue, timidité.**

EXPANSIONNISTE [ɛkspɑ̃sjɔnist(ə)]. *n.* **(1922;** *expansion).* Partisan de l'expansion territoriale et écon mique, de l'influence sur d'autres pays. V. Impérialiste. Adj. *Politique expansionniste* (expansionnisme).

EXPANSIVITÉ [ɛkspɑ̃sivite]. *n.* f. (1875; de *expansi* Caractère expansif. *L'expansivité de sa nature de Méridion*

EXPATRIATION [ɛkspatrijasjɔ̃]. *n. f.* (XIV^e^; de *exp trier).* Action d'expatrier ou de s'expatrier; son résult ◈ ANT. *Rapatriement.*

EXPATRIÉ, ÉE [ɛkspatrije]. *adj.* (1390; de *expatrie* Qui a quitté sa patrie ou qui en a été chassé. V. **Dépla exilé, réfugié.** — Subst. *Les expatriés espagnols.* ◈ AN *Rapatrié.*

EXPATRIER [ɛkspatrije]. *v. tr.* (XIV^e^; **de ex-,** et *patri* ♦ **1°** *Rare.* **Obliger** (qqn) à quitter sa patrie. **V. Exil expulser.** — Par anal. *Expatrier des capitaux : les* placer l'étranger. « *Le rentier français ne craignait pas d'expatr* **son** *argent* » (SIEGFRIED). ♦ **2°** *S'EXPATRIER. v. pron.* Quit sa patrie pour s'établir ailleurs. **V. Émigrer, exiler (s'), ré gier** *(se).* « *Il aima mieux sortir de Genève, et s'expatr pour le reste de sa vie* » (ROUSS.). *Ouvriers* qui *s'expatri pour trouver du travail.* ◈ ANT. **Rapatrier.**

EXPECTANT, ANTE [ɛkspɛktɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XV^e^; *exspectans,* p. prés. de *exspectare* « attendre »). *Littér.* C reste dans l'expectative? l'attente. V. **Attentiste.** *Médec. expectante,* **qui laisse agir** *la nature. Une attitude expectan Politique expectante.* V. Opportuniste. ◈ ANT. *Agissant.*

EXPECTATION [ɛkspɛktasjɔ̃]. *n. f. (1488;* du lat. *exsp tatio* « attente »). ♦ **1°** *Vx.* Attente. « *Harcourt tenait te le monde en expectation* » (ST-SIM.). ♦ **2°** *Méd.* Abstenti de tout traitement (**à** l'exception des mesures habituel d'hygiène et de diététique) quand les manifestations de maladie ne sont pas suffisamment précises.

EXPECTATIVE [ɛkspɛktativ]. *n. f.* (1552; de l'a *expectatif* « qui donne droit d'attendre, d'espérer » (146 **lat. médiév.** *exspectativus*). *Littér.* Attente fondée sur promesses ou des probabilités. V. Attente, espérance, **espo perspective.** *Être dans l'expectative.* « *La longue et démo lisante expectative* » (DUHAM.). — Attente prudente consiste à ne pas prendre parti avant qu'une solution certai ne se présente. *Rester dans l'expectative.*

EXPECTORANT, ANTE [ɛkspɛktɔrɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (171

expectorer). Qui aide à expectorer. *Sirop expectorant.* ubst. *Un expectorant.*

EXPECTORATION [ɛkspɛktɔʀasjɔ̃]. *n. f.* (1611; du lat. *pectorare*). *Méd.* Expulsion par la bouche de sécrétions ovenant des voies respiratoires. *Par ext.* Les matières ainsi jetées. **V. Crachat, crachement, toux.**

EXPECTORER [ɛkspɛktɔʀe]. v. *tr.* (1752; « exprimer anchement, du fond du cœur », 1664; lat. *expectorare, c. pectus* «poitrine »). Rejeter par la bouche (des sécrétions ovenant des voies respiratoires). V. Cracher, tousser: xpulser. « *La toux se fit de plus en plus rauque. Le soir enfin, Père expectora cette ouate qui l'étouffait* » (CAMUS).

1. EXPÉDIENT, ENTE [ɛkspedjɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XIV^e^; lat. *xpediens*, p. prés. de *expedire* « apprêter, arranger »). *Littér.* **ui convient pour** la circonstance. V. **Commode, convenable, pportun, utile.** *Vous ferez ce que vous jugerez expédient.* — hpers. « *Il est expédient au contraire de prendre les devants* » AULHAN). **V. Indiqué.** ◈ ANT. **Inopportun, inutile.**

2. EXPÉDIENT [ɛkspedjɑ̃]. n. *m.* (XIV^e^, « avantage »; du récéd.). ♦ 1° Moyen de se tirer d'embarras, d'arriver à s fins en surmontant quelque obstacle. V. Moyen, **ressource, truc** *(fam.). Chercher un expédient. Expédient pour rtir d'un mauvais pas, échapper à une corvée* (V. **Échappatoire**). *Il ne savait plus à quels expédients recourir. Le Latin est ingénieux, fertile en expédients, débrouillard* » (SIEGFRIED). ♦ 2° Plus cour. *Péj.* Mesure oui permet de se tirer embarras momentanément, sans résoudre les difficultés. *près tous ces expédients, il va lui falloir trouver une véritable olution.* — **Spécial.** Moyen **extrême pour se procurer de** argent. *Vivre d'expédients : être* obligé, pour vivre, de courir à des moyens anormaux, indélicats. « On *était — evant le Trésor vide — réduit, pour une* heure encore, aux *xpédients, et aux plus misérables* » (MADELIN).

EXPÉDIER [ɛkspedje]. v. *tr.* (1360; du rad. d'*expédient*). 1. ♦ 1° *Vx ou Admin.* Accomplir rapidement. *Expédier ne affaire*, **un travail (V. Expéditif).** *Expédier les affaires ourantes. 0 Expédier qqn*, terminer les affaires qui le **regarent.** — *Vx.* Tuer. ♦ 2° *Mod.* et *cour.* Faire (qqch.) rapidement et *sans* soin, *pour s'en* débarrasser. *Ecolier qui expédie s devoirs.* V. Bâcler, **torcher.** *Expédier une corvée, un repas. Des prêtres de province quittent la table d'hôte, en surveillant du coin de l'œil la façon cavalière dont le voisin expédie s grâces* » (ROMAIN~). *0 Expédier qqn, en* finir au plus vite vec lui pour *s'en* débarrasser. *Médecin qui expédie ses alades.* « *Tu es un des secrétaires chargés de trier les visiurs, d'expédier* le *menu fretin* » (ROMAINS). ♦ 3° Spécialt. **r.** Délivrer une copie conforme à la minute d'un jugement, 'un acte notarié. Bon à *expédier* : formule permettant au reffier de délivrer la grosse d'un jugement.

II. (1723; « envoyer un courrier », 1676). Faire partir our une destination. V. Envoyer. *Expédier une lettre, un olis par la poste. Expédier des marchandises par bateau, par hemin de fer, par camion. -Par ext. et fam. (avec* influence u sens I, 1°) Envoyer (qqn) au loin pour s'en débarrasser. *On expédierait à Barbazac cette petite minaudière, qui était insérée dans la famille* » (CHARDONNE). — Fig. *Expédier qn dans l'autre monde* : **le tuer.**

◈ ANT. *Arrêter; négliger. Fignoler, traîner* **(faire). Recevoir,** mporter.

EXPÉDITEUR, TRICE [ɛkspeditœʀ, tʀis]. n. (1730; celui qui se hâte **d'exécuter** », XV^e^; de *expédier*). Personne ui expédie (II) qqch. V. Envoyeur. *Expéditeur d'une lettre, 'un colis. L'expéditeur et le destinataire. Retour à l'expédiur.* 0 Adj. *Gare expéditrice. Société, compagnie expédiice.* ◈ ANT. *Destinataire.*

EXPÉDITIF, IVE [ɛkspeditif, iv]. *adj.* **(1546;** de *expédier*, 1°). Qui expédie promptement les affaires, la besogne. **Actif, prompt, rapide, vif.** *Être expéditif en affaires.* — ar *ext. Le moyen le plus expéditif.* V. Court. *Méthode expétive et sûre.* Dr. *Procédure expéditive,* rapide et efficace. ANT. *Lent; indécis, troînord.*

EXPÉDITION [ɛkspedisjɔ̃]. *n. f.* (XIII^e^; lat. *expeditio*). 1" *Vx ou Admin.* Action d'expédier (I, 1°) ce qu'on a à ire. *L'expédition d'une affaire.* **V. Achèvement. exécution.** *e président du Conseil démissionnaire est chargé de l'expédion des affaires courantes.* ♦ 2" (1500). Opération militaire xigeant un déplacement de troupes (V. Guerre). *Les préparafs d'une expédition. Expéditions entreprises pour délivrer les eux saints.* V. **Croisade.** *Expédition française en Egypte, u Mexique. L'expédition d'Egypte.* V. Campagne. — *Expétion rapide pour surprendre l'ennemi.* V. Coup (de main), id. — Par *ext. Expédition de police. Expédition punitive.* ◇ 835) Voyage d'exploration dans un pays lointain, difficilement accessible; hommes et matériel nécessaires à ce voyage. *réparer, organiser, financer une expédition scientifique. xpédition dans le grand Nord, dans l'Himalaya. Les membres, matériel, les véhicules d'une expédition.* — *C'est une véritable expédition, quelle expédition!* se dit d'un déplacement ui exige des préparatifs, tout un matériel. ♦ 3" (1680). *Dr.* Copie littérale d'un acte ou d'un jugement. V. Copie, double. *Expédition revêtue de la formule exécutoire.* V. Grosse; **ampliation.** *Le notaire lui a délivré une expédition du contrat.* ♦ 4° (1780). Action de faire partir (qqch.) pour une destination. V. Envoi. *Expédition de marchandises pour l'étranger* **(V. Exportation).** *Expédition d'une lettre, d'un mandat, d'un paquet, d'un colis par la poste. Expédition par bateau, par avion, par camion, par chemin de fer. Déclaration, bordereau, récépissé d'expédition.* — Quantité des marchandises expédiées. *Les expéditions ont augmenté.* **V. Chargement.** ◈ ANT. **Réception.**

EXPÉDITIONNAIRE [ɛkspedisjɔnɛʀ]. *adj. et n.* *(1553:* **de** *expédition).* ♦ 1" Qui est employé à l'expédition, à la copie d'actes, etc. *Commis expéditionnaire.* **Subst.** *Expéditionnaire au greffe.* ♦ 2° *N. (1781). Employé(e)* chargé(e) des expéditions dans une **maison de** *commerce.* ♦ 3° *Adj.* Envoyé en expidition militaire. *Armée, corps expéditionnaire. Le corps expéditionnaire français en Italie (1944).*

EXPÉDITIVEMENT [ɛkspeditivmɑ̃]. *adv.* (*av.* **1836;** de *expéditif).* D'une façon expéditive.

EXPERIENCE [ɛkspeʀjɑ̃s]. *n. f.* (v. **1260; lat.** *experientia*, de *experiri* « faire l'essai de »). ♦ 1" Le fait d'éprouver qqch., considéré comme un élargissement ou un enrichissement de la connaissance, du savoir, des aptitudes V. **Pratique,** *usage. Expérience longue, prolongée d'une chose.* **V. Habitude, routine.** *L'expérience du monde, des hommes. L'expérience d'un métier, des affaires. De longues années d'expérience. « Celui qui a eu l'expérience d'un grand amour néglige l'amitié* » (LA BRUY.). *« Il connaissait par* expérience *la prodigieuse crédulité de ces hommes* » (MAC ORLAN). — *Faire l'expérience de qqch.* V. Éprouver, ressentir. ◇ Le fait d'éprouver une fois qqch. C'est une *expérience qu'il ne recommencera pas! Qu'a-t-il retiré de cette expérience?* — *Une nouvelle expérience amoureuse, sentimentale.* ♦ 2° *Absolt.* La pratique que l'on a eue de qqch., considérée comme un enseignement. *L'expérience démontre, confirme, vérifie, prouve que. L'expérience l'a rendu sage* (V. Mûrir). *L'expérience rend prudent* (Cf. Chat échaudé craint l'eau froide). *Le fruit, le résultat de l'expérience. Certitude fondée sur l'expérience.* **V. Positif.** *Vérité, fait d'expérience.* **V. Constatation.** « *Plutôt que répéter sans cesse à l'enfant que le feu brûle, consentons à le laisser un peu se brûler. L'expérience instruit plus sûrement que le conseil* » *(GIDE).* ♦ 3° *Absolt.* Ensemble des acquisitions de l'esprit résultant de l'exercice de nos facultés (au contact de la réalité, de la vie). V. Connaissance, savoir, science. *Avoir plus de courage, de bonne volonté que d'expérience. Acquérir de l'expérience en vieillissant. Il a trop d'expérience pour qu'on lui apprenne ce qu'il en est* (Cf. Ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des grimaces). *Les jeunes manquent d'expérience. L'homme « tire avantage non seulement de sa propre expérience, mais encore de celle* de ses *prédécesseurs* » (PASC.). ♦ 4" Le fait de provoquer un phénomène dans l'intention de l'étudier (de le confirmer de l'infirmer, ou d'obtenir des connaissances nouvelles 's'y rapportant). **V. Épreuve, essai, expérimentation; événement** (3°). *Faire une expérience, des expériences de physique, de chimie. Laboratoire d'expériences. Sujet d'expérience.* V. Cobaye. *Expérience de psychologie (V.* Test). *Expérience concluante, décisive. Hypothèse confirmée, infirmée par l'expérience. Ln science repose sur l'observation et l'expérience.* « L'expérience... est *le seul procédé que nous ayons pour nous instruire sur la nature des choses qui sont* **en** *dehors de* **nous » (Cl.** BERNARD). V. **Expérimental. 0** *Par ext.* (cour.) V. Essai, tentative. *Faire une expérience de vie commune. 'Tenter l'expérience. Expérience malheureuse. Expériences d'un pays dans le domaine économique, social.* — En appos. *Expérience(-)type,* « *expérience-choc* » (NORA). Suivi d'un *nom* propre. « *C'est ce qui rend si pathétique l'expérience de De Gaulle* » (MAURIAC). ◈ ANT. Théorie. Roi*son.* **Ignorance, inexpérience.**

EXPÉRIMENTAL, ALE, AUX [ɛkspeʀimɑ̃tal, o]. *adj. (1503;* **bas lat.** *experimentalis).* ♦ 1" Qui est fondé sur l'expérience scientifique; qui emploie systématiquement **l'expérience;** qui possède les caractères d'une expérience. *Méthode expérimentale,* qui consiste dans l'observation, la classification, l'hypothèse et la vérification par des expériences appropriées. *Science expérimentale,* qui utilise l'expérience scientifique. *Études, recherches expérimentales.* « *Dans l'ordre des faits, ce qui n'est pas expérimental n'est pas scientifique* » (RENAN). ♦ 2" (xx"). Qui constitue une expérience, qui est fait, construit pour en éprouver les qualités. *Cultures expérimentales. Fusée expérimentale. A titre expérimental,* pour *en* faire l'expérience. *Cette opération chirurgicale est encore au stade expérimental.* ◈ ANT. Théorique.

EXPÉRIMENTALEMENT [ɛkspeʀimɑ̃talmɑ̃]. *adv.* (XVIII^e^; de *expérimental).* D'une manière expérimentale, par l'expérience scientifique. *Cette théorie a été vérifiée expérimentalement.*

EXPÉRIMENTATEUR, TRICE [ɛkspeʀimɑ̃tatœʀ, tʀis].

n. (h. XIVe; 1824; de *expérimenter).* Personne qui effectue des expériences scientifiques. « *Pour être digne de ce nom, l'expérimentateur doit être à la fois théoricien et praticien* » (Cl. BERNARD). ◇ *Par ext.* Personne qui tente une expérience. « *La France est, présentement, à la merci des expérimentateurs* » (DUHAM.).

EXPÉRIMENTATION [ɛksperimɑ̃tasjɔ̃]. *n. f.* (1824; de *expérimenter*). Emploi systématique de l'expérience scientifique. *L'expérimentation en physique, en chimie.*

EXPÉRIMENTÉ. ÉE [ɛksperimɑ̃te]. *adj.* (1453; V. Expérimenter). Qui est instruit par l'expérience. V. Chevronné, éprouvé, *exercé,* expert. *C'est un homme expérimenté* (Cf. *fom.* Il n'est pas né d'hier). *Artiste, médecin, praticien expérimenté.* V. Adroit, émérite, habile. *Acheteur expérimenté.* V. Averti, connaisseur. « *Les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales* » (BOSS.). ◈ ANT. Apprenti. *bleu, commençant,* débutant, *ignorant, inexpérimenté, maladroit.* novice.

EXPÉRIMENTER [ɛksperimɑ̃te]. v. tr. (1372; bas lat. *experimentare,* de *experimentum* « essai »). ♦ 1° Éprouver, connaître par expérience. V. Éprouver. On ne *peut juger de cela sons l'avoir expérimenté. «Lui, toujours, avait expérimenté que le travail était le meilleur régulateur de son existence* » (ZOLA). — ♦ 2° Pratiquer des opérations destinées à étudier, à juger (qqch.). V. Éprouver, *essayer,* vérifier. *Expérimenter un vaccin sur un cobaye. Expérimenter un nouveau procédé.* — *Absolt.* Provoquer une observation dans l'intention d'étudier un phénomène (V. Expérimentation). « *Sur un seul fait, s'il est certain, ne peut-on, comme le savant qui expérimente, dégager la vérité pour tous les ordres de faits semblables?* » (PROUST).

EXPERT, ERTE [ɛkspɛr, ɛrt(ə)]. *adj.* et *n. m. (Espert,* XIIIe; lat. *expertus,* p. p. de *experiri).*

I. *Adj.* Qui a, par l'expérience, par la pratique, acquis une grande habileté. V. Adroit, habile, expérimenté. *Un technicien expert.* V. Bon, capable, compétent, éprouvé. *Il est expert dans* cet art, *dans cette science.* V. Versé (Cf. Il s'y connaît). *Expert en la matière.* V. Averti, connaisseur, instruit, savant. Être *expert à manier une arme.* — Par ext. *Des drapiers* « *palpant de leurs mains expertes les draps tissés par les femmes normandes* » (MAUROIS).

II. (XVIe). UN EXPERT. *n. m.* Homme expert. *C'est un expert en la matière.* ◇ *Dr.* (1754) Personne choisie pour ses connaissances techniques et chargée de faire, en vue de la solution d'un procès, des examens, constatations ou appréciations de fait. V. Expertise. *Expert assermenté près les tribunaux. Vacation d'expert. L'avis des experts. A dire d'experts :* suivant les affirmations des experts. — *Elle est expert devant les tribunaux civils. Chimiste, médecin expert. Expert en assurances, en écriture.* ◇ EXPERT-COMPTABLE : personne faisant profession d'organiser, vérifier, apprécier ou redresser les comptabilités, en son propre nom et sous sa responsabilité. *Diplôme d'expert-comptable.* ◇ Personne dont la profession consiste à reconnaître l'authenticité et à apprécier la valeur de certains objets d'art, pièces de collection. V. Estimateur. *Expert en tableaux, en livres anciens. Estimation par l'expert. Consulter un expert.*

◈ ANT. *Incapable,* inexpérimenté, maladroit. Amateur.

EXPERTEMENT [ɛkspɛrtəmɑ̃]. *adv.* (1839; de *expert). Rare.* D'une manière experte.

EXPERTISE [ɛkspɛrtiz]. *n. f. (fin* XVIIIe; *expertice* « habileté », 1580; de *expert).* ♦ 1° Mesure d'instruction par laquelle des experts* sont chargés de procéder à un examen technique et d'en exposer le résulta! dans un rapport au juge. *Jugement ordonnant l'expertise. Evaluation d'un dommage par expertise. Nouvelle expertise.* V. Contre-expertise. *Expertise médico-légale.* ♦ 2° Estimation de la valeur d'un objet d'art, étude de son authenticité par *un* expert. *L'expertise a établi que ce tableau est une copie.*

EXPERTISER [ɛkspɛrtize]. *v. tr.* (1807; de *expertise).* Soumettre *à une* expertise. *Expertiser les dégâts.* V. Apprécier, estimer, évaluer. *Foire expertiser un tableau.*

EXPIABLE [ɛkspjabl(ə)l]. *adj.* (XIVe; de *expier).* Qui peut être expié. ◈ ANT. *Inexpiable.*

EXPIATEUR, TRICE [ɛkspjatœr, tris]. *adj.* (XVIe; fém., XVIIIe; lat. *expiafor). Vx* ou *litter.* Propre à expier. *Des victimes expiatrices.* V. Expiatoire. *Larmes expiatrices.*

EXPIATION [ɛkspjasjɔ̃]. *n. f.* (XIIe; lat. *expiatio).* ♦ 1° *Ancienn.* Cérémonie religieuse en vue d'apaiser la colère céleste. *Fête des Expiations.* V. Bouc (émissaire). « *Dès qu'il y eut des religions établies, il y eut des expiafions* » (VOLT.). ♦ 2° Souffrance imposée ou acceptée à la suite d'une faute et considérée comme un remède ou une purification, la faute étant assimilée à une maladie ou à une souillure de l'âme. *Le remords d'une faute entraîne un désir d'expiation.* V. Rachat. réparation, repentir. *Châtiment infligé en expiation d'un crime.* « *Je bois la coupe amère des expiations* » (BAL~). 0 Dans la religion chrétienne, Réparation du péché par la pénitence. V. Punition. ◈ ANT. Récompense.

EXPIATOIRE [ɛkspjatwar]. *adj.* (1562; lat. *expiatorius).* Qui est destiné à une expiation. *La victime expiatoire. pelle expiatoire.* — « *Par ce moyen expiatoire, tu effaçais taches du passé* » (LAUTRÉAMONT).

EXPIER [ɛkspje]. *v. tr.* (XIVe; lat. *expiare,* rad. « pieux »). Réparer, in subissant une expiation Imposé acceptée. *Vouloir expier une faute pnr une juste punt* « *Etait-il moins coupable que d'autres, qui expient leur c sur l'échafaud?* » (MAUROIS). Pronom. *Ici-bas tout s'e.* V. Payer (se). — (Relig. chrét.) *Expier ses péchés pa pénitence. Jésus-Christ a expié les péchés des hommes* Rédemption. ◇ *Par* ext. Payer pour (en subissant une co quence, ou par sentiment de culpabilité). *Expier ses in dences.* V. Puni (être puni de). « *6 bonheurs! je vous ai ment expiés* » (HUGO).

EXPIRANT, ANTE [ɛkspirɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVIIe; p. pré *expirer).* ♦ 1° Qui expire, qui est près d'expirer. V. nisant, mourant. « *Une apoplexie le saisit, et on l'emp expirant* » (VOLT.). ♦ 2° *Fig.* Qui finit, qui va cesser d' *Une flamme expirante. Parler d'une voix expirante,* qu fait à peine entendre. *Pouvoir expirant.* V. Finissant.

EXPIRATION [ɛkspirasjɔ̃]. *n. f.* (XIVe; lat. *expira* ♦ 1° Action par laquelle les poumons expulsent l'air a ont inspiré. *Inspiration et expiration.* V. Haleine, respira souffle. ♦ 2° *Fig.* Moment où se termine un temps pre *ou convenu.* V. Échéance, *fin,* terme. À *l'expiration délais.* — Fin de la validité d'une convention. *L'expir d'une trêve. L'expiration d'un bail. Son mandat vient à ration.* ◈ ANT. *Inspiration. Continuation, reconduction.*

EXPIRATOIRE [ɛkspiratwar], *adj. (av.* 1971; de *ration,* d'apr. *respiratoire). Méd.* Qui se rapporte à l'ex tion. *Dyspnée expirafoire.*

EXPIRER [ɛkspire]. *v. (XIIe~;* lat. *exspirare).* ♦ 1° V *Physiol.* Expulser des poumons (l'air inspiré). *Inspirez fondement, expirez!* « *Les chevaux expiraient pnr les nos une vapeur blanche* » (FRANCE). V. Souffler. ♦ 2" V. Cour. Rendre le dernier soupir. V. Éteindre (s'), ma *Il est sur le point d'expirer.* V. Agonie. *Elle expira dan bras de* sa *fille. 0 Fig.* Cesser d'être; prendre fin. V. paraître, évanouir (s'). « À son *aspect la parole expirc les lèvres des témoins* » (BALZ.). — Poét. « *Les flots quilles viennent expirer au pied des canneliers en fleu* (CHATEAUB.). ♦ 3° *V. intr.* Arriver à son terme (te prescrit, convention). V. Finir. *Bail qui expire à la Saint-* Par *ext. Ce passeport expire le 1er septembre.* ◈ ANT. Asp *inspirer. Naître. Commencer.*

EXPLANT [ɛksplɑ̃]. *n.* m. (v. 1965; de ex-, et p d'apr. *implant**). *Biol.* Fragment d'organe ou de tissu pr sur un organisme et cultivé in vitro.

EXPLÉTIF, IVE [ɛksplɛtif, iv]. *adj. (xv',* « qui rempl lat. *explere*). *Gram.* Qui sert à remplir la phrase sans nécessaire au sens (ex. dans : Il craint que je ne sois jeune, Regardez-moi ce maladroit, NE, MOI sont *explé* Subst. *Un explétif.*

EXPLICABLE [ɛksplikabl(ə)]. *adj.* (1554; lat. *explicab* ♦ 1° *Rare.* Qu'on peut éclaircir, rendre intelligible. Ce *sage est explicable.* ♦ 2° (XIXe). Qui s'explique; don peut donner la cause, la raison, le motif. V. Compréhens « *La condition même de la science est de croire que tou explicable naturellement, même l'inexpliqué* » (REN *Cette erreur n'est pas explicable.* ◈ ANT. *Inintelligible. In préhensible,* inexplicable.

EXPLICATIF. IVE [ɛksplikatif, iv]. *adj.* (1587; *explicativus).* ♦ 1° *(Choses).* Qui explique. Note *explic jointe à un dossier, un rapport.* — Qui indique comme servir de qqch. *Note explicative jointe à un appareil. un doit.* V. Emploi (mode d'), notice. ♦ 2° Log. et gram. *position relative explicative* (opposé à relative déterm tive) : qui ne fait qu'expliquer l'antécédent sans en treindre le sens (ex. : Son *père* qui était en Italie *lui écr rarement*).

EXPLICATION [ɛksplikasjɔ̃]. *n. f.* (1322; lat. *explica* Action d'expliquer; son résultat. ♦ 1° Développer destiné à éclaircir le sens de qqch. V. Commentaire, éc cissement. *Les explications de l'Ecriture.* V. Exégèse, i prétation. *Explications jointes* à un texte (V. Annota glose, note, remarque), à une carte (V. Légende). « *fameuse explication des songes de Pharaon* » (BOSS.). « *El lança dans une volubile explication de ce qu'était le se de l'hôpital, leur vie* » (MART. du G.). *0 Explication auteur ancien,* sa traduction orale par un élève. — *Explic française,, explication de* textes : étude littéraire, philoso que, stylistique d'un texte français. ♦ 2° Ce qui rend co d'un fait. V. Cause, motif, raison. *Quelle est l'explicatio ce retard dans le courrier? Je vais vous en donner l'explica* ♦ 3° Éclaircissement sur les intentions, la conduite Éclaircissement, justification. *Demander des explicatio qqn sur une démarche, une parole équivoque. Exiger explication. Je n'ai pas d'explication à vous donner, fait*

e je vous dis. ◇ Discussion au cours de laquelle on demande qqn des éclaircissements sur ses intentions, des justifications de sa conduite. V. Débat, discussion. « Comme *chaque is qu'il doit y avoir une explication entre nous, j'ai commencé r faire sortir les enfants* » *(GIDE).*

EXPLICITATION [ɛksplisitasjɔ̃]. *n. f.* (1909; de *explicer*). Action d'expliciter, de rendre explicite.

EXPLICITE [ɛksplisit]. *adj.* (1488; lat. *explicitus*, p. p. de *plicare*. V. Expliquer). ♦ 1° Dr. Qui est réellement exprimé, rmulé. V. Exprès, formel, formulé. *Clause, condition explie dans un texte.* ♦ 2° *Cour. Qui* est suffisamment clair précis dans l'énoncé; qui ne peut laisser de doute. V. air, net, positif, précis. *Sa déclaration est parfaitement plicite.* « *Il parle de cette intention en termes explicites* » AUTIER). *0 (Personnes)* Qui s'exprime avec clarté, sans uivoque. *Il n'a pas été très explicite sur ce point.* ◈ ANT. plicite. *Allusif, confus, évasif, sous-entendu.*

EXPLICITEMENT [ɛksplisitmɑ̃]. *adv.* (1550; de *explie*). D'une manière explicite, formelle. *Demande formulée plicitement.* ◈ ANT. *Implicitement.*

EXPLICITER [ɛksplisite]. *v. tr. (1870;* de *explicite).* noncer formellement. V. Formuler. *Cette condition a été plicitée à différentes reprises.*

EXPLIQUER [ɛksplike]. *v. tr.* (1450; au XIVe *sens.* obscur; t. *explicare,* de *plicare* « plier »; Cf. le sens « déplier, dérouler », *a.* " XVIe).

I. ♦ 1° Faire connaître, comprendre nettement, en développant. *Expliquer ses projets, ses intentions à qqn.* V. Exposer. « *Explique, explique mieux le fond de ta pensée* » *(Con~).* Exprimer. — *(Choses)* Constituer un motif compréhensible. V. Manifester, montrer, prouver. « *Les chaînes dont tes eds sont empêtrés, sont des symboles qui expliquent assez airement les inconvénients de ton amitié* (celle de Satan) » AUDEL.). ♦ 2° Rendre clair, faire comprendre (ce qui est paraît obscur). V. Commenter, éclaircir, éclairer. *Expliquer texte difficile, un théorème. Expliquer un symbole.* V. terpréter. *Je vais vous expliquer cette énigme, cette affaire* V. Démêler, élucider). « *Les gens exigent qu'on leur explique poésie. Ils ignorent que la poésie est un monde fermé où l'on ço* if très *peu* » (COCTEAU). Absolt. « *Bon intellectuel, il ne ul ait pas seulement expliquer, mais convaincre* » (MALRAUX). ◇ Donner les indications, la recette (pour faire qqch.) V. pprendre, enseigner. *Expliquer à qqn le maniement d'une biture, la règle d'un jeu.* V. Montrer. ◇ (Choses) « Une *sti tution est quelquefois expliquée par le mot qui la désigne* » FUSTEL de COUL.). *Notice qui explique comment se servir un objet* (V. Explicatif). « *Le déterminisme, pour lui* (Michelet), *n'explique que les origines* » (HENRIOT). ♦ 3° Faire connaître la raison, la *cause* de (qqch.). *Expliquer un phénomène. Je constate le fait, mais ne puis l'expliquer. Comment xpliquer ce brusque revirement?* V. Compte (rendre compte). *Quelle fable il inventerait pour expliquer la présence de la alle dans son arrière-boutique* » (ROMAINS). V. Justifier, oti ver. « *Parce que : un grand mot, le mot des femmes, le ot qui peut expliquer tout, même la création* » (BALZ.). ◇ *Ch* oses) Être la cause, la raison visible de; rendre compte de. *elat explique bien des choses! Un goût de la vérité* « *qui xpl ique le pessimisme des dernières années de sa vie* » (HENIOT). ♦ 4° EXPLIQUER QUE : faire comprendre que. V. Dire, xposer, montrer (que). — *Expliquer-lui que nous comptons r lui.* « *Tu as bien expliqué qu'elle conserverait la propriété s titres* » (CHARDONNE). ◇ Donner des raisons. Comment *xpl iquez-vous qu'il puisse vivre avec de si faibles revenus?*

II **S'EXPLIQUER.** *v. pron.* ♦ 1° Faire connaître sa pensée, n lanière de voir. « *Voilà un garçon qui parle clairement, i s'explique comme il faut* » (MOL.). Je ne *sais si je me suis en expliqué.* « *Il s'est expliqué suffisamment dans sa préface r cette légitime évolution* » (HENRIOT). *Je m'explique : je* on ne des précisions sur ce que je viens de dire. ♦ 2° Rendre ison d'un fait, d'une opinion. *Elle s'est expliquée sur ce 'o n lui impute.* V. Disculper, justifier. — *S'expliquer avec m,* se justifier auprès de lui. *Je me moque de vos raisons, lez- vous expliquer avec le patron.* ♦ 3° *Récipr.* Avoir une sc ussion. *Ils se sont expliqués et ont fini par se mettre a ccord.* « *Ah ! si seulement nous pouvions nous expliquer !* » GI DE). — *Pop.* Se battre. *Ils sont partis s'expliquer dehors.* ♦ 4° *Réfl.* Comprendre la raison, la cause de (qqch.). Nous *pu s expliquons sa réussite. Je m'explique mal ce que vous it es ici.* « *Il ne s'expliquait pas comment l'arôme exquis es grains de café pouvait se transformer en cette boisson très n ère* » (CHARDONNE). ♦ 5° *Passif. Être* ou *être* rendu te lligible. *Cet accident ne peut s'expliquer que par une g ligence.* « *Tout cela s'explique et se tient sans qu'il faille e cher une raison intéressée à ce changement d'opinion* » HE NRIOT).

◇ ANT. Embrouiller, obscurcir.

EXPLOIT [ɛksplwa]. *n. m.* (XIVe; *espleit,* 1080; lat. *explitum,* de *explicare* « accomplir »). ♦ 1° *Vx* ou *littér.* Action éclat accomplie à la guerre. V. Fait (fait d'armes; haut it), geste. *Glorieux, brillant exploit.* « *Les départements bretons, théâtre de ses exploits en 1799 et 1800* » (BALZ.). ◇ *Mod.* Action remarquable, exceptionnelle. V. Prouesse. *Exploit d'un chasseur. Exploit sportif, athlétique.* V. Performance, record. *En gagnant cette course, il a réalisé un véritable exploit.* — Fig. et fam. *Exploits galants,* succès auprès des dames. *Se vanter de ses exploits.* ♦ 2° *Dr.* (XVIe). Acte judiciaire signifié par huissier pour assigner (V. Ajournement, assignation, citation), notifier (V. Notification, signification, sommation), saisir (V. Commandement). — Plus cour. (pour distinguer du *sens* 1°) *Exploit d'huissier.*

EXPLOITABLE [ɛksplwatabl(ə)]. *adj. (Exploitable,* XIIIe; de *exploiter).* ♦ 1° (1538). *Vx et Dr.* Qui peut être saisi et vendu en vertu d'un exploit d'huissier. ♦ 2° (1690). Qui peut être exploité *avec* profit. *Domaine exploitable.* V. Cultivable. *Cette forêt n'est pas encore exploitable.* — Fig. *Les naïfs sont facilement exploitables.* ◈ ANT. Inexploitable.

EXPLOITANT, ANTE [ɛksplwatɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* et *n.* (1771; de *exploiter).* ♦ 1° Vx et *Dr.* Qui fait des exploits (2°). *Huissier exploitant.* ♦ 2° (Fin XVIIIe). Qui se livre à une exploitation. *La société exploitante.* — N. *L'exploitant d'un domaine agricole.* V. Exploitation; agriculture, cultivateur. *Les petits exploitants.* ◇ *Cin.* (1912) Propriétaire ou directeur de salle de cinéma.

EXPLOITATION [ɛksplwatasjɔ̃]. *n. f.* (av. 1683; «saisie judiciaire », 1340; de *exploiter).* ♦ 1° Action d'exploiter, de faire valoir *une* chose. V. Valeur (mise *en* valeur). *Exploitation du sol, d'une terre, d'un domaine.* V. Culture. *Méthodes, systèmes, modes d'exploitation.* V. Faire-valoir, fermage, métayage. « *L'homme a mis en exploitation à peu près tout l'espace dont il pouvait espérer tirer parti* » (GIDE). 0 Action de faire fonctionner *en vue* d'un profit. *Exploitation d'une ligne aérienne, d'une ligne de chemin de fer. Service de l'exploitation d'un réseau ferroviaire,* qui assure le bon fonctionnement des-gares et la marche des trains. *Exploitation concédée par l'Etat à une société privée.* V. Concession. *Colonie d'exploitation,* dont les ressources économiques sont mises en œuvre au profit de la métropole. ♦ 2° (1776). Le bien exploité; le lieu où se fait la mise *en* valeur de *ce* bien. *Exploitation agricole, rurale.* V. Domaine, ferme, plantation, propriété. *Exploitation industrielle* (V. Fabrique, industrie, manufacture, usine), *commerciale* (V. Commerce, entreprise, établissement). ♦ 3° *(Abstrait).* Utilisation méthodique. *Exploitation rationnelle d'une idée originale, d'une situation.* « *Le goût des noms propres, l'exploitation de leurs physionomies et de leurs sonorités* » (LANSON). — *Milit.* Phase où l'on utilise les avantages d'une situation. ♦ 4° Action d'abuser *à son* profit. *Exploitation de la crédulité publique. Exploitation de dupes par un escroc.* ◇ *(1834) Exploitation de l'homme par l'homme* : le fait, pour une classe, de tirer un profit (V. Plus-value) du travail d'autres hommes. *L'exploitation capitaliste.*

EXPLOITÉ. ÉE [ɛksplwate]. *adj.* et *n.* (1690; V. Exploiter). ♦ 1° Mis en exploitation. *Terre, mine exploitée* (opposé à : en friche, à l'abandon). ♦ 2° Utilisé pour le profit. Une *classe sociale exploitée.* — N. *Les exploiteurs et les exploités.* — *Spécialt.* Mal payé. Un employé *exploité.* ◈ ANT. Exploiteur

EXPLOITER [ɛksplwate]. *v.* (XIIIe; *espleitier, 1080;* lat. pop. *°explicitare*).

1. *V. tr.* ♦ 1° Faire valoir (une chose); tirer parti de. « *Je ne sais rien des cultures ni des différentes manières d'exploiter une terre* » (BALZ.). *Exploiter une mine, un filon. Exploiter un réseau de chemin de fer, une industrie. Exploiter un brevet, une licence.* ♦ 2° *(Abstrait).* Utiliser d'une manière avantageuse, faire rendre les meilleurs résultats. *Il faut exploiter la situation; elle ne durera par.* V. Profiter (de). « *Le mouvement fut spontané... Mais ensuite... selon toute vraisemblance, on exploita le mouvement* » (MICHELET). « *Certains propos qu'on lui attribuait étaient exploités contre lui* » (FRANCE). ♦ 3° (1840, polit.). Se servir de (qqn) en n'ayant en vue que le profit, sans considération des moyens. V. Abuser (de). — *Exploiter qqn.* V. Spolier. *Exploiter un client.* V. Écorcher, estamper, pressurer, rançonner, rouler, voler. *Patron qui exploite ses employés.* « *Le Romain conquiert pour acquérir; il exploite les peuples vaincus comme une métairie* » (TAINE). « *Aujourd'hui, le négociant n'a plus qu'un but, exploiter l'ouvrier* » (HUYSMANS). — *Exploiter la crédulité du public, la naïveté de la foule.* — *Spécialt.* Faire travailler (qqn) à bas salaire en tirant un profit injuste.

II. V. intr. *(Vx* ou *Dr.).* Signifier les actes judiciairesdit *exploits.*

EXPLOITEUR, EUSE [ɛksplwatœʀ, øz]. *n.* (1583, «huissier » (Cf. Exploit); *exploiteresse,* 1340; de *exploiter).* ♦ 1° Vx (1803). V. Exploitant. ♦ 2° *Péj.* (XXe). Personne qui tire un profit abusif d'une situation ou d'une personne. V. Profite&, spoliateur. *Ce n'est qu'un vil exploit&.* V. Sangsue, vampire. *Exploiteur de la misère du peuple.* V. Affameur. « *Que le blanc se soit comporté comme un négrier, un pirate, un exploiteur avide et insatiable, ce n'est hélas, que trop vrai* » *(SIEGFRIED). Exploiteurs de la crédulité publique.* ◈ ANT. Exploité.

EXPLORATEUR, TRICE [ɛksplɔʀatœʀ, tʀis]. *n.* (1265, « espion »; **lat.** *explorator*). ♦ 1° (1718). Personne qui explore un pays lointain, peu accessible ou peu connu. ♦ 2° N. m. *Méd.* Instrument servant à accéder à un conduit ou à une cavité interne en vue de leur examen direct. Adj. *Stylet, trocart explorateur.*

EXPLORATION [ɛksplɔʀasjɔ̃]. *n. f.* (1455, repris 1839; *lat. exploratio*). ♦ 1° Action d'explorer *un pays. Exploration de l'Afrique, du Congo à l'Ethiopie, par la mission Marchand. Partir en exploration.* V. Découverte, expédition, voyage (scientifique). ◇ Par *ext. Exploration méthodique d'un terrain, d'une forêt, d'une caverne.* V. Examen. *Exploration d'une ville.* ♦ 2° (Abstrait). *Exploration d'un sujet, d'un problème.* V. Approfondissement. *Exploration de la vie intérieure, du subconscient.* V. Psychanalyse. ♦ 3° (1771). *Méd.* Examen minutieux de la structure ou du fonctionnement des organes. *Moyens d'exploration cliniques :* auscultation, percussion, sondage, toucher. *Exploration radiologique.* V. Radiographie, radioscopie.

EXPLORATOIRE [ɛksplɔʀatwaʀ]. *adj. (v.* 1966; de *explorer). Polit.* Destiné à explorer (2°) une question. V. Préliminaire, préparatoire. « *Les entretiens exploratoires qui se sont ouverts il y a une semaine...* » *(Le Monde,* 17-5-1966).

EXPLORER [ɛksplɔʀe]. V. *tr.* (1532, « examiner, vérifier »; repris *1804; lat. explorare*). ♦ 1° Parcourir (un pays mal connu) en l'étudiant avec soin. *Découvrir et explorer une île, une zone polaire. Explorer un pays pour en connaître la topographie, les ressources* (V. Prospecter). ◇ *Par ext.* Parcourir en observant, en cherchant. « *Boulatruelle avait exploré, sondé et fureté toute la forêt, et fouillé partout où la terre lui avait paru fraîchement remuée* » (HUGO). « *Des celliers aux mansardes, elle avait exploré, pièce par pièce, les profondeurs de la vieille demeure* » (Bosco). ♦ 2° (Abstrait). *Explorer une science,* une *question.* V. Approfondir, étudier. *Ces signes « que mon attention explorant mon inconscient allait chercher* » (PROUST). « *L'œuvre de Rimbaud est encore riche en détours, en jungle.~, en retraites mal explorées* » (DUHAM.). ♦ 3° *Méd.* Examiner,, évaluer le fonctionnement de (un organe interne. une cavité, un conduit...) à l'aide d'instruments ou de procédés spéciaux. V. **Ausculter,** examiner, sonder. *Sonde pour explorer les plaies, les cavités naturelles.*

EXPLOSER [ɛksploze]. *v. intr.* (1801, rare av. 1900; de *explosion).* ♦ 1° Faire explosion. V. Éclater; détoner, péter *(pop.),* sauter. *Bombe, obus qui explose. Gaz qui explose au contact d'une flamme.* « *L'oreille perçoit le sifflement du paquet de bulles... Cela explose par rafales de six, en file* » (BARBUSSE). ♦ 2° *Fig.* Sc manifester brusquement et violemment. V. **Éclater. Sa** *colère, son mécontentement explosa.* « *Sa passion, trop longtemps contenue, explose furieusement* » (HENRIOT). 0 S'étendre, se développer largement ou brusquement. « *R. L. fit exploser les ventes* » *(L'Express,* 27-11-1967). ◇ (Personnes) *Exploser en injures, en imprécations.* V. Déborder. *Absolt.* Fam. *On mil sa patience à bout, il explosa* (de colère).

EXPLOSEUR [ɛksplozœʀ]. n. m. (1867; de *exploser).* Appareil électrique permettant de faire exploser à distance un explosif (mine, etc.).

EXPLOSIBILITE [ɛksplozibilite]. *n. f.* (1903; de *explosible). Sc.* ou *littér.* Qualité de ce qui est explosible. « *L'instabilité, dirait un chimiste, a deux formes : la fragilité et l'explosibilité* » *(JARRY).*

EXPLOSIBLE [ɛksplozibl(ə)]. *adj. (1849;* de *exploser).* Qui peut faire explosion. *Mélange gazeux explosible.* « *Pour moi, la terre fût-elle un globe explosible, je n'hésiterais pas à y mettre le feu s'il s'agissait de délivrer mon pays* » (CHATEAUB.).

EXPLOSIF, IVE [ɛksplozif, iv]. *adj.* (1816; en méd., 1691; de *explosion).*

I. ♦ 1° Relatif à l'explosion. *Phénomènes explosifs. Onde explosive,* créée par l'explosion et entraînant des effets mécaniques brisants. — Métaph. « *Le groupement corporatif recélait plus de force explosive que la dynamite* » (ROMAIN~). ♦ 2° Qui peut faire explosion. V. Explosible. *Obus explosifs percutants et fusants.* ♦ 3° Fig. *Une situation explosive :* critique, tendue. « *Il y avait, certes, en Europe, quantité de situations explosives* » (VALÉRY). — *Un tempérament explosif:* sujet aux brusques colères. V. Fougueux, impétueux, volcanique. ♦ 4" *Fig.* Important et soudain. « *Il y a peu de pays qui aient jamais connu un progrès aussi explosif* » *(Le Monde,* 16-12-1967).

II. *Phonét.* (1878). *Consonne explosive,* à tension croissante au début d'une syllabe *(opposé* à implosive). *Ex. :* [p] *et* [t] *dons* partir.

EXPLOSIF [ɛksplozif]. *n. m.* (1877; du précéd.). Composé ou mélange de corps susceptible de dégager en un temps extrêmement court un grand volume de gaz portés à haute température. *Explosifs primaires,* qui détonent sous l'effet d'un choc (V. Détonateur). *Explosifs secondaires* (poudres colloïdales, trinitrotoluène, acide picrique) qui brûlent détoner et sont utilisés dans les armes à feu pour la propul des projectiles. V. Déflagration. *Principaux explosifs* Cheddite, dynamite (fulmi-coton, nitrocellulose, plas nitrobenzène, nitroglycérine, **mélinite,** poudre. *Expl thermonucléaires* ou *atomiques :* corps fissiles donnant à une réaction en chaîne (V. Désintégration).

EXPLOSION [ɛksplozjɔ̃]. *n. f.* (1701 ; méd., 1581 ; *explosio* « *action* de huer »; de *explodere*). ♦ 1° Le fai se rompre brutalement en projetant parfois des fragm (et SC. Phénomène au cours duquel des gaz sous pression produits dans un temps très court). V. Commotion. d **gration,** éclatement, **fulmination.** *Les explosions sont ac pagnées de phénomènes mécaniques* (V. Choc, souffle; éc sonores (V. **Crépitement,** détonation), *lumineux. Faire ex sion.* V. **Éclater, exploser;** partir. *Explosion provoquée par étincelle électrique, un choc, un détonateur. Explosion a mine, d'une torpille, d'un obus, d'un pétard. Explosion a bombe atomique* (V. Désintégration). *Explosion de grisou une galerie de mine. — Explosion atomique. Explosion sol* 0 Rupture violente, accidentelle (produite par un excè pression, une brusque expansion de gaz, etc.). *La chauc a fait explosion. Explosion d'un avion en plein vol. 0 Mc* à *explosion* : qui emprunte son énergie à l'expansion gaz, provoquée par la combustion rapide d'un mél carburé (mélange détonant). ♦ 2° *Fig.* Manifestation daine et violente. *Explosion de joie, d'enthousiasme.* V. E fée, débordement. « *Ce fut une explosion de cris, de pl de serments* » (MICHELET). V. Tempête. — « *L'œuvr Berlioz... est une explosion de génie* » (R. ROLLAND) Expansion soudaine et spectaculaire. (V. Explosif [I, *Explosion démographique.* V. Boom. 0 *Méd.* Appari rapide (d'une épidémie, de manifestations pathologi aiguës).

EXPONENTIEL, IELLE [ɛkspɔnɑ̃sjɛl]. *adj.* et *n. f.* (1' lat. *exponens, entis* « exposant »). Dont l'exposant est vari ou inconnu. *Équation exponentielle,* « *celle* dans laquel y a des quantités exponentielles » (D'ALEMB.). *Fonc exponentielle,* fonction réciproque de la fonction logarithi *N. f.* UNE EXPONENTIELLE.

EXPORTABLE [ɛkspɔʀtabl(ə)]. *adj. (1870;* de *expor* Qui peut *être exporté. Les « excédents exportables de pro de consommation* » (P. GEORGE). *Cette mode n'est pas ex table.*

EXPORTATEUR, TRICE [ɛkspɔʀtatœʀ, tʀis]. *n.* et *(1756;* de *exporter).* Personne qui exporte des marchand etc. V. Expéditeur, vendeur; commerçant, négociant. *exportateurs de céréales, de produits finis.* — Adj. *Pays ex tateur de blé.* ◇ ANT. *Importateur.*

EXPORTATION [ɛkspɔʀtasjɔ̃]. *n. f.* (1734, d'apr. *a exportation;* « action d'emporter » (XVI^e^); lat. *export* V. Exporter). ♦ 1° Action d'exporter; sortie de marchand nationales vendues à un pays étranger. V. Expédition, réex tation, vente. *Exportation de matière.~ premières par un p Licences d'exportation. Exportation à des prix infér aux prix pratiqués sur le marché intérieur.* V. Dumping. C *merce, maison d'exportation et d'importation* (Cf. *l'a cisme* Export-Import). *Commissionnaire à l'exporta* V. Exportateur, transitaire. — *Exportations de capital* placements à l'étranger. ◇ Ce qui est exporté. « *Ch année, dit-on, l'Amérique augmente ses exportations de céré On nous menace d'une vraie inondation du marché* » (Zc *Exportations visibles* : marchandises vendues à un étranger. *Exportations invisibles* : intérêts des capitaux pl a l'étranger, services (transports, assurances, services caires), dépenses faites par des étrangers (tourisme). ♦ 2° *L'exportation d'une mode, d'une coutume.* « *L'anticlé lisme n'est pas un article d'exportation* » (GAMBETTA) ANT. *Importation.*

EXPORTER [ɛkspɔʀte]. v. *tr.* (1750; d'apr. angl. *to ex* « porter au dehors, emporter », XIV^e^; lat. *exportare).* Env et vendre hors d'un pays (les produits de l'économie n nale). *Pays neuf qui exporte des produits bruts. Pays in trialisé exportant des produits transformés, manufact* Absolt. *Pour exporter, il faut produire. 0* Fig. *Exp une mode,* une *innovation* : la transporter à l'étranger ANT. Importer.

EXPOSANT, ANTE [ɛkspozɑ̃, ɑ̃t]. II. (1389; subst. p de exposer).

1. N. *m.* et *f.* ♦ 1° Dr. (Vx). Personne qui expose prétentions dans une requête (V. Demandeur, requér ♦ 2° (1820). Personne dont les œuvres, les produits présentés dans une exposition. V. Exposition (2"). *foire groupe de nombreux exposants.* « *Je regrette de ne savoir le nom de l'exposant, auquel j'adresse des éloges r tés* » (Marra~~i). *Les exposants d'un Salon depeinfure.*

II. N. m. *Math.* (1658). Expression numérique ou brique exprimant la puissance à laquelle une quantité *élevée. Qui a un exposant variable, ou inconnu.* V. Expo

. Chiffre, lettre, expression qui entre en exposant dans une ation.

EXPOSÉ [ɛkspoze]. *n.* m. (1690; de exposer). ♦ **1°** UN POSÉ DE : développement par lequel on expose (un ensemble faits, d'idées). V. Analyse, description, énoncé, narration, pport, récit. *Exposé des faits, de la situation. Exposé chro- logique des faits.* V. **Historique.** « *Ils faisaient à la cour exposé faux, et par conséquent dangereux, des forces que parti de ce prince avait* » (D'ALEMB.). 0 Dr. *Exposé des otifs :* considérants qui précèdent le dispositif d'un projet, une proposition de loi. ♦ **2°** UN EXPOSÉ : bref discours r un sujet précis, didactique. V. Communication, **confé- nce, laius** *(fam.). L'épreuve orale de cet examen consiste un exposé de dix minutes sur un sujet du programme. Exposé lactique.* V. Enseignement, leçon. « *Les jalons précis d'un posé technique, les têtes de chapitre d'un manuel* » (MART. G.). *Exposé oral, écrit. Vous déposerez le texte de votre posé au secrétariat.*

EXPOSEMÈTRE ou EXPOSIMÈTRE. V. POSEMÈTRE.

EXPOSER [ɛkspoze]. *v. tr.* (XII[e]; lat. *exponere*, d'apr. *ser;* a remplacé l'a. v. *espondre*). ♦ **1°** Disposer de manière nettre en vue. V. **Étaler, exhiber,** montrer; présenter. *Expo- . divers objets dans une vitrine, sur une table. Le corps de ewton* « *fut exposé sur un lit de parade dans la chambre Jérusalem* » (FONTENELLE). « *Le mur gris du couloir, sur uel M[me] de Fontanin exposait jadis les premiers fusains son fils* » (MART. du G.). ◇ Exposer aux yeux, aux *regards, 'a vue de qqn.* « *Dans un rang qui l'expose aux yeux de tout monde* » (RAC.). — *Spécialt.* (pour vendre) *Exposer des res en vente. Marchandises exposées en devanture. 0* Placer es œuvres d'art) dans un lieu d'exposition publique. *ette galerie, ce musée expose en ce moment des Dufy,* En riant de l'artiste. *11 expose deux toiles ou Salon d'automne.* **2°** *(Abstrait).* Présenter en ordre (un ensemble de faits, Idées). V. Décrire, énoncer, expliquer, raconter, retracer. *:poser un fait en détails.* « *Nous ne fîmes qu'exposer, moi, nature de mer doutes, lui, le jugement qu'il devait en porter mme orthodoxe* » (RENAN). « *Bernard exposa timidement requête de M. Lecourbe* » (MAUROIS). *0 Littér.* Faire xposition d'un ouvrage dramatique. *Exposer l'action,* sujet, *dans le premier acte.* ♦ **3°** Disposer, placer dans la rection de, ou de manière à soumettre à l'action de. V. **sposer,** placer, tourner *(vers). Exposer un bâtiment au sud.* Orienter. — Au p. p. Maison *bien exposée. Façade exposée l'ouest. 0 Exposer à la chaleur, au rayonnement, à des diations.* V. **Présenter, soumettre.** *Exposer une pellicule, un n à la lumière.* V. Impressionner. Au p. p. *Cliché exposé .* Sous-exposé, surexposé). ♦ **4°** EXPOSER (QQN À). *Vx.* bandonner, livrer à. « *Saint Ignace, évêque d'Antioche, fut posé aux bêtes farouches* » (BOSS.). — Spécialt. *Exposer enfant* : l'abandonner dans un lieu écarté ou désert pour soustraire à l'obligation de lui donner des soins. V. **Aban- nner.** 0 *Fig.* et *Mod.* Mettre (qqn) dans une situation péril- use. *Le péril auquel on l'expose. Son métier, sa profession xpose constamment au danger.* « *L'amour est comme les aladies épidémiques : plus on les craint, plus on y est exposé* » CHAMFORT). *Son insouciance l'a exposé plusieurs fois à perdre fortune.* 0 Absolt. *Exposer qqn* : le mettre en péril. « *Le ttachement... loin de vous mettre à l'abri, vous expose* » GIDE). 0 *Par ext.* Risquer de perdre. *Exposer sa vie. sa rtune,* son *honneur, sa réputation.* V. **Compromettre,** engager, **sarder, jouer,** risquer. 0 S'EXPOSER. *v. pron. Se mettre* dans cas de subir. *S'exposer à un péril. à un danger.* V. **Affronter, hercher,** risquer. *S'exposer à la critique, aux critiques :* rêter le flanc, donner prise à. *En allant le voir, il s'exposera de graves reproches.* V. **Encourir.** — *Absolt, Se mettre en* anger, courir des risques. « *Moi, j'ai déployé la plus grande aleur, et sans m'exposer j'ai massacré quatre ennemis* » ARRY). *Fig. Se* compromettre. *Il a peur de s'exposer; il jette les responsabilités.* ◇ ANT. **Abriter, cacher, dissimuler. pire. Détourner, enlever. Couvrir, protéger; défendre. Cacher e), dérober (se), fuir.**

EXPOSIMÈTRE. V. POSEMÈTRE.

EXPOSITION [ɛkspozisjɔ̃]. *n. f.* (1119; lat. *expositio*). **1°** Action d'exposer, de mettre en vue. V. **Étalage, exhi- tion, montre, présentation.** *Exposition d'objets, de marchan- ises dans une vitrine,* à une *devanture.* — Liturg. *Exposition u Saint-Sacrement* : action d'exposer l'hostie consacrée ans l'ostensoir. — **Anc.** dr. pén. *Exposition d'un criminel, xposition publique.* V. Carcan, pilori. ♦ **2°** (1797; comm., 565). Présentation publique de produits, d'œuvres d'art; nsemble des produits, des œuvres d'art exposés; lieu, empla- ement *où on* les expose. *Exposition de peinture, de sculp- rre.* V. Galerie (d'art), salon. *Exposition temporaire, dans n musée. Catalogue de l'exposition. Exposition des œuvres e Van Gogh. Par* abrév. *Exposition Van Gogh. Inauguration 'une exposition.* V. Vernissage. — *Exposition industrielle, gricole,* où sont présentés publiquement les produits de industrie, de l'agriculture d'un ou plusieurs pays. V. **Foire.** *Exposition agricole* (V. Concours). *Exposition de l'automobile* (V. *Salon). Participants d'une exposition.* V. **Exposant.** *Les stands d'une exposition.* « *Une cité-exposition... comme celles qui survivent dix ans, dans quelque parc, à la solennité qui les a fait naître* » *(SARTRE). Expositions universelles de Paris. L'exposition internationale de Bruxelles* (fam. L'EXPO [ɛkspo]). — *Spécialt.* Mise en vente organisée par un grand magasin pour présenter les nouveautés, un groupe d'articles. ♦ 3° *Fig.* Action de faire connaître, d'expliquer. V. **Explication,** exposé, narration, récit. *L'exposition du système du monde,* de Laplace (1797). ◇ Partie initiale d'une œuvre littéraire *(et spécialt.* dramatique), où l'auteur fait connaître les circonstances et les personnages de l'action, les principaux faits qui ont préparé cette action. V. Argument, **protase.** «*L'histoire demande le même art que la tragédie, une exposition, un nœud, un dénouement* » (VOLT.). 0 *Mus.* (Fugue, forme sonate) La partie où les idées, les thèmes principaux sont présentés. *Première, seconde exposition.* ♦ 4° Situation (d'un édifice, d'un terrain) par rapport à une direction donnée. V. Orientation, situation. *Exposition d'un bâtiment, d'une façade à l'ouest. Une bonne exposition.* ♦ **5°** Action de soumettre à l'action de. *Exposition d'un vêtement à l'air. Éviter les longues expositions* au *soleil.* — Phot. *Exposition du papier à la lumière dans le tirage des épreuves. Durée d'exposition.* ♦ 6° Rare *(Personnes).* Le fait d'être exposé (**4°**). *Dr.* Abandon d'un enfant ou d'un incapable hors d'état de se protéger lui-même, afin de se soustraire à l'obligation de lui donner des soins. V. Abandon, délaissement. *Exposition d'un enfant nouveau-né.* ◈ ANT. *Dissimulation.* **Défense, protection.**

1. **EXPRÈS, ESSE** [ɛkspʀɛs], *adj.* (1265; lat. *expressus*, p. p. de *exprimere* « exprimer »). ♦ **1°** Vx ou *Dr.* Qui exprime formellement la pensée, la volonté de qqn. V. Explicite, **formel.** *Condition expresse d'un contrat. Défense expresse de...* ♦ **2°** Qui est chargé spécialement de transmettre la pensée, la volonté de qqn. Vx. *Courrier,* messager *exprès.* Subst. *Un exprès : envoyé, messager.* « *J'envoie cet exprès pour en avertir madame* » (BOSS.). ◇ *Mod.* (invar.) *Lettre exprès, colis* exprès : remis immédiatement au destinataire avant l'heure de la distribution ordinaire. Subst. *Un exprès :* envoi qui porte cette mention. ◈ HOM. Express.

2. EXPRÈS [ɛkspʀɛ]. *adv.* (XIV[e], var. *par* exprès: de exprès, adj.). Avec intention spéciale, formelle; à dessein. V. Délibérément, intentionnellement, volontairement. 0 (Avec un verbe) *Une écharpe fabriquée exprès pour lui. Elles sont venues tout exprès pour vous voir.* « *Je viens exprès de Paris pour prendre communication d'un manuscrit* » (FRANCE). — FAIRE *EXPRÈS. Pardon, je ne l'ai pas fait exprès. Il fait exprès de vous contredire. C'est fait exprès,* c'est voulu, intentionnel. Par ext. *Fait exprès :* parfaitement adapté. *Ce fut* « *une jolie traversée. J'eus toujours un temps fait exprès* » (VIGNY). 0 Ellipt. UN PAIT EXPRÈS [fɛtɛkspʀɛ] *(n. m.)* : coïncidence généralement fâcheuse qui, bien que due au hasard, semble spécialement préparée. *On dirait un fait exprès, le seul livre dont j'ai besoin n'est pas en librairie. Nous étions pressés et, comme un fuit exprès, le train avait du retard.* ◈ ANT. *Involontairement,* **malgré** (soi).

1. EXPRESS [ɛkspʀɛs]. *adj.* et *n. invar.* (1849; mot angl. du fr. exprès).

I. *Adj. invar.* ♦ **1°** Qui assure un déplacement ou un service rapide. *Train express* : qui va rapidement à destination, en ne s'arrêtant qu'à un petit nombre de stations. « *Je pris un ascenseur express* » (MORAND). *La voie express rive droite* (le long de la Seine). *Le métro (réseau) express régional* (ou R.E.R.). ♦ **2°** Qui a été exécuté à la hâte. « *Un verdict express avait été rendu* » *(Le Monde,* 13-3-1969).

II. N. *m. invar.* Train express. *Un express. L'express va plus vite que l'omnibus, mais moins vite que le rapide*. L'Orient*-Express.* « *L'express de Lyon... entrait en gare avec des halètements espacés* » (ROMAINS).

◈ HOM. **Exprès (1).**

2. EXPRESS [ɛkspʀɛs]. *adj.* et *n. invar.* (mil. XX[e]; de l'it. [caffè] *espresso,* d'apr. l'angl.). ♦ **1°** *Adj. Café express,* fait à la vapeur, à l'aide d'un percolateur. — *Par ext.* Café préparé de cette manière. ♦ **2°** N. *invar.* (plus cour.). *Boire un express. un express serré*,* fort.

EXPRESSÉMENT [ɛkspʀesemɑ̃]. *adv.* (XII[e]; de exprès, adj.). ♦ **1°** En termes exprès, formels. V. **Explicitement,** nettement, précisément. « *Il défendit expressément qu'on touchât à rien* » (FRANCE). ♦ **2°** Avec une intention, une volonté spéciale bien déterminée. « *Les tas de sable des squares sont faits expressément pour que les enfants y montent* » (MONTHERLANT).

EXPRESSIF. IVE [ɛkspʀesif, iv]. *adj.* (1488, repris déb. XVIII[e]; de *expression).* ♦ **1°** Qui exprime bien ce qu'on veut exprimer, faire entendre. *Un terme particulièrement expressif. Un langage riche et expressif.* V. Coloré. Un *geste,* un *silence expressif.* V. **Démonstratif, éloquent, parlant, significatif.** « *Toute musique expressive, descriptive, suggestive... était taxée d'impure* » (R. ROLLAND). ♦ **2°** Qui a beaucoup

d'expression, de vivacité. V. Animé, mobile, vivant. Une *physionomie expressive. Une mélodie populaire, plus expressive que savante.* ◈ ANT. Inexpressif. *Figé, morne.*

EXPRESSION [ɛkspʀesjɔ̃], *n. f.* (v. 1360; lat. *expressio*, de *exprimere.* V. Exprimer).

I. Action ou manière d'exprimer ou de s'exprimer. ♦ **1°** Le fait d'exprimer par *le* langage. *Revendiquer la libre expression de la pensée, des opinions de chacun.* « *Notre langue s'oppose très souvent à une expression immédiate de la pensée* » (VALÉRY). *L'idée est juste, mais l'expression laisse à désirer.* — *Au delà de toute expression :* d'une manière inexprimable; extrêmement. « *Vous êtes laids, moi compris, au delà De toute expression* » (VERLAINE). — (Formule de politesse) *Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.* 0 *Ling.* Partie sensible d'un signe. V. Signifiant. *L'expression et le contenu*. Deux homonymes ont même expression.* ♦ **2°** Manière de s'exprimer, forme de langage (mot ou groupe de mots). V. Locution, *mot, terme,* tour, tournure. *Expression propre* à une *langue.* V. Idiotisme. *Expressions heureuses, fortes. Expressions populaires, argotiques. Expression figurée.* V. Figure, image, métaphore, symbole. *Expressions toutes faites, V. Cliché,* formule. « *Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne* » (LA BRUY.). « *En causant, elle avait le don du mot propre, le goût de l'expression exacte et choisie: l'expression vulgaire et triviale lui faisait mal et dégoût* » (STE-BEUVE). ♦ **3°** *Math.* Formule par laquelle on exprime une valeur, *un* système. *Expression algébrique. Expressions rationnelles et irrationnelles. 0 Réduire une fraction, une équation à sa plus simple expression.* Fig. et cour. *Réduire à sa plus simple expression,* réduire (qqch.) à la forme la plus simple, élémentaire. ♦ **4°** Le fait d'exprimer un contenu psychologique par l'art. V. Style. «Pour *lui* (Gautier) *l'idée et l'expression ne sont pas deux choses contradictoires* » (BAUDEL.). « *Parmi les différentes expressions de l'art plastique, l'eau-forte est celle qui se rapproche le plus de l'expression littéraire* » (BAUDEL.). « *Le moyen de reproduction du cinéma, c'est la photo qui bouge, mais son moyen d'expression, c'esf la succession des plans* » (MALRAUX). *0 Absolt.* Qualité d'un artiste ou d'une œuvre d'art qui exprime avec force et vivacité. *Portrait, masque remarquables par l'expression, pleins d'expression.* « *Mes deux petits tableaux ne manquent pas d'expression* » (DIDER.). « *La sensibilité moderne qui veut que l'expression du peintre vienne de sa peinture* » (MALRAUX). — *Musique, chant pleins d'expression. Ce pianiste joue avec beaucoup d'expression.* V. Chaleur. ♦ **5°** (1766). Le fait d'exprimer (les émotions, les sentiments) par le comportement extérieur; ensemble des signes apparents, particulièrement sur le visage, par lesquels se manifeste un état affectif *ou un caractère.* « *Relever seulement un des coins de la bouche, l'expression devient ironique, et le virage vous plaira moins* » (DIDER.). « *L'expression indifférente, obtuse de son visage, ou plutôt son inexpressivité absolue* » (GIDE). « *Ce qui attire chaque fois son attention... ce n'est pas le détail des traits, c'est l'expression de tout le visage et même de tout l'être par le visage* » (ROMAIN~). ◇ *Absolt.* Animation, aptitude à manifester vivement ce qui est ressenti. *Sans être jolie, elle a un visage plaisant, avec beaucoup d'expression.* V. Caractère, *vie.* « *Ses yeux, petits et sans expression, avaient un air toujours le même* » *(STENDHAL).*

II. Ce par quoi qqn ou qqch. s'exprime, se manifeste. *La faim est l'expression d'un besoin.* V. Manifestation. *La loi est l'expression de la volonté générale.* V. Émanation. « *La littérature actuelle peut être en partie le* résultat *de la révolution,* sans en *être* l'expression » (HUGO). — (Personnes) *Roland est la plus pure expression de la chevalerie féodale.* V. Incarnation, personnification. « *Delacroix est la dernière expression du progrès dans l'art* » (BAUDEL.).

III. (Sens concret). *Méd.* Évacuation, élimination par une action de compression. *Expression abdominale,* pression exercée avec les mains sur la paroi abdominale, pour hâter l'expulsion du fœtus, du placenta.

◈ ANT. Mutisme. *silence.* Impossibilité: froideur.

EXPRESSIONNISME [ɛkspʀesjɔnism(ə)]. n. *m.* (1921; de *expression).* Forme d'art faisant consister la valeur de la représentation dans l'intensité de l'expression (d'abord en peinture). *L'expressionnisme allemand, flamand.* — Par ext. *L'expressionnisme au théâtre, au cinéma.* « *Sur le plan technique, l'expressionnisme évolua sans perdre son principe : une vision subjective du monde... L'emploi expressif de la lumière devint la marque du cinéma allemand, expressionniste ou non* » (SADOUL).

EXPRESSIONNISTE [ɛkspʀesjɔnist(ə)]. *adj. et n. (1921;* de *expression).* Qui s'inspire de l'expressionnisme. *Peinture, peintre expressionniste.* « *Il me montra des toiles expressionnistes accrochées au mur, dont quelques-unes étaient peintes avec de la cendre de cigare, du café ou des excréments* » (MORAND). — Subst. *Un expressionniste* : un artiste expressionniste. « *De Van Gogh à Rouault, en passant par les expressionnistes flamands et germaniques, la volonté d'expressi est domestiquée par la volonté du style* » (MALRAUX).

EXPRESSIVEMENT [ɛkspʀesivmɑ̃]. *adv.* (déb. XIXe; *expressif). Rare.* D'une manière expressive.

EXPRESSIVITÉ [ɛkspʀesivite]. *n. f.* (1910; de *expressi Didact.* Caractère expressif (*spécialt.* de la syntaxe affecti

EXPRIMABLE [ɛkspʀimabl(ə)]. *adj.* (1599; de *exprim* Qui peut être exprimé. « *La nature n'a pas juré de ne n offrir que des objets exprimables par des formes simples langage* » (VALÉRY). *Une nuance, un sentiment difficilem exprimable.* ◈ ANT. *Inexprimable.*

EXPRIMER [ɛkspʀime]. *v.* fr. (XIIe; lat. *exprimere,* de *et premere* « *presser* »; Cf. *Épreindre,* employé dans les mêm sens en a. fr.).

I. Rendre sensible par un signe (un fait de conscience, en *général toute* chose existante) en en dégageant le se ♦ **1°** Faire connaître par *le* langage. *Exprimer sa pensée fermes non équivoques. «Elle se mettait quelquefois à exprim des opinions singulières* » (FLAUB.). *Il sut trouver les m qu'il fallait pour exprimer sa reconnaissance. sa sympath* « *Une espèce de délicatesse morale qui empêche d'exprim les sentiments trop profonds* » (PROUST). — (Du langage l même) *Mots, fermes, locutions, tournures qui expriment u idée,* une nuance. V. Signifier. ♦ **2°** Vx. Définir, représent (une chose, un événement). V. Énoncer, expliquer. « *Po exprimer en deux mots* son *talent, il eût écrit* Zadig *au spirituellement que l'écrivit Voltaire* » (BALZ.). ♦ 3° *S* Servir à noter (une quantité, une relation). *Le signe = expri l'égalité.* « *Ces équations expriment des rapports et, si équations restent vraies, c'est que ces rapports conserve leur réalité* » (POINCARÉ). Forces *exprimées en unités inte nationales.* ♦ **4°** Rendre sensible, faire connaître par le moy de l'art. *L'artiste exprime son univers intérieur, le mon extérieur, son époque.* V. Peindre, représenter. « *Voir, sent exprimer,* — *tout l'art est là!* » (GONCOURT). « *La poés qui n'a jamais su exprimer le bonheur comme elle exprime douleur* » (LAMART.). « *Victor Hugo était, dès le princip l'homme le mieux doué, le plus visiblement élu pour exprim par la poésie ce que j'appellerai le mystère* de la vie... *il exprim avec* l'obscurité indispensable, ce *qui est obscur et confus ment révélé* » (BAUDEL.). « *Gavarni saisit toutes ces nuance et il les exprime d'un crayon rapide et facile* » (GAUTIER « *La langue musicale est infinie, elle contient tout, elle pe tout exprimer* » (BAL~.). ♦ **5°** Rendre sensible par le con tement. V. Manifester. *Il fronça les sourcils, exprimant sa mécontentement.* « *Mademoiselle des Touches exprima plus vive crainte, une rougeur subite colora son visage* » (BALZ « *L'homme désaccordé ou point d'exprimer la douleur p le rire* » (BAUDEL.). ◇ (Visage, gestes, apparence) *Regar qui exprime l'étonnement, l'admiration. Tout en lui exprim la franchise.* V. Respirer. « *Sa physionomie n'exprimait réalité que sa vie de luttes, de dispute* » (MICHELET). « *Il quelques petits claquements de langue qui exprimaient l'enn* le regret » (ROMAIN~).

II. S'EXPRIMER. *v. pron.* ♦ **1°** *Réfl.* Manifester sa pe nsé ses sentiments (par le langage, les gestes, l'art). *S'exp rim en français, en bon français. Il s'exprime bien, correctes men élégamment.* V. Parler. « *Je sais si mal m'exprimer que déçois aussitôt que j'ouvre la bouche* » (GIDE). *S'exprim en écrivant. Empêcher l'opposition de s'exprimer.* — *S'expr mer par gestes, par une mimique appropriée.* « *Des voilont qui s'exprimaient, la cravache... en l'air* » (BLOY). — *S* manifester par l'art. *Son génie s'exprime librement, audacieu sement.* ◇ Se manifester librement, agir selon ses tend anc profondes. *Il faut laisser cet adolescent s'exprimer.* ♦ **2°** *Pas* Être exprimé. *Cela peut-il s'exprimer?* V. Exprimabl «*L'extase universelle des choses ne s'exprime par aucun bruit* (BAUDEL.). « *Les résultats bruts de l'expérience peuvent dor s'exprimer par les relations suivantes* » (POINCARÉ).

III. (XVIe). *Littér. ou Techn.* Faire sortir par pressio n (u liquide). V. Extraire. *L'homme* « *exprimait l'eau de ses ch veux mouillés* » (LAUTRÉAMONT). *Exprimer le jus d'un citro* ◈ ANT. Cocher, celer, dissimuler, taire.

EX PROFESSO [ɛkspʀɔfɛso]. *loc. adv.* (1612; loc. la signifiant *ouvertement, sens* influencé par *professeur:*). E homme compétent, qui connaît parfaitement son sujet.. *Il traité cette matière* ex professo.

EXPROMISSION [ɛkspʀɔmisjɔ̃]. *n. f.* (1585; lat. *expro missio,* de *ex-* et *promissio* « promesse »). *Dr. rom.* Le fa de s'engager comme nouveau débiteur, sans accord préa lable avec l'ancien débiteur.

EXPROPRIANT, ANTE [ɛkspʀɔpʀijɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1 935 de *exproprier). Dr.* Qui exproprie. *L'administration expro priante.* — Subst. *Un expropriant (on* dit *aussi* expropria teu trice, n.).

EXPROPRIATION [ɛkspʀɔpʀijasjɔ̃]. *n. f.* (1789; de *ex pri prier). Dr.* Action d'exproprier. ♦ **1°** Dr. civ. *Expropriatio forcée.* V. Exécution, saisie. ♦ **2°** *Dr. admin. et cour.* Opérati administrative par laquelle le propriétaire d'un immeub le e

ligé d'abandonner à l'Administration la propriété de son en moyennant indemnité. lorsque l'utilité publique l'exige. *xpropriation d'une personne, et* par *ext. Expropriation d'une ison, d'un terrain. Expropriation pour cause d'utilité blique. Procédure de l'expropriation :* déclaration d'utilité blique, arrêté de cessibilité, ordonnance d'expropriation, ation d'indemnité.

EXPROPRIER [ɛksprɔprije]. *v. tr.* (1611 ; du lat. *proprius*, apr. *appropriare*). *Dr.* Déposséder légalement (qqn) de la opriété d'un bien. V. Expropriation. ♦ 1° **Dr. civ.** *Exproprier un débiteur.* V. Exécuter, saisir. ♦ 2° Dr. admin. et cour. *xproprier qqn pour cause d'utilité publique.* « *C'est un bien cré, dont je n'entends pas qu'on m'exproprie* » (VILLIERS). Par ext. *Exproprier des immeubles.* Au p. p. *Propriétaire, meuble exproprié.* — *Subst. (1865) Les expropriés.*

EXPULSÉ, ÉE [ɛkspylse]. *adj.* et *n.* (XVIIIe ; V. Expulser). lassé par une expulsion. Étranger *expulsé.*

EXPULSER [ɛkspylse]. *v. tr.* (V. 1460; lat. *expulsare*, fac. *llere* « pousser »). ♦ 1° Chasser (qqn) du lieu où il était abli. V. Expulsion. *Expulser qqn de* son pays. V. Bannir, asser, exiler, expatrier. *Elle* « *se vit, à l'issue du procès, utalement expulsée du territoire algérien* » (HENRIOT). *Par ext.* Faire sortir (qqn) avec violence, impérativement. *e président a fait expulser les manifestants.* V. **Évacuer.** *s'est fait expulser.* V. *fam.* Éjecter, reconduire, vider. *Des ivrognes expulsés des cafés emplissaient les rues* » (CAMUS). Exclure d'une assemblée, d'une compagnie (V. Exclure, nvoyer), d'un pays (V. Extrader). ♦ 2° Faire évacuer qch.) de l'organisme. V. Éliminer, évacuer. *Dans tout rganisme,* « *il existe des appareils dont le rôle est d'expulser s déchets de la vie* » (DUHAM.). ◇ ANT. Accueillir, admettre, cevoir.

EXPULSIF, IVE [ɛkspylsif, iv]. *adj.* (V. 1398; de *expulsion*). *Méd.* Qui accompagne ou favorise l'expulsion. *Gingite expulsive*, entraînant le déchaussement des dents.

EXPULSION [ɛkspylsjɔ̃]. n. *f.* (1309; lat. *expulsio*. V. **xpulser**). Action d'expulser; son résultat. ♦ 1° Action expulser (qqn) d'un lieu où il était établi. *Expulsion d'une ersonne hors de sa patrie.* V. Bannissement, exil. *Expulsion es religieuses de Port-Royal, au XVIIe s.* — *Expulsion d'un cataire qui ne paie pas son loyer. Expulsion des Étrangers* nesure de police administrative). 0 Action de faire sortir 'un endroit. *Expulsion d'un contradicteur dans une réunion.* ◇ ction d'exclure d'un groupe, d'une assemblée. V. Exclusion; viction, rejet, renvoi. *Expulsion de membres indisciplinés, dignes.* ♦ 2° Action d'expulser de l'organisme. V. **Élimiation,** évacuation, expectoration. *Expulsion de calculs. Expulon du placenta après l'accouchement.* V. Délivrance. ◇ ANT. ccueil, *admission,* appel. Convocation. Rétention.

EXPURGATION [ɛkspyʀgasjɔ̃]. n. *f.* (1539; lat. *expuratio*). ♦ 1° *Vx.* Élimination de ce qui est impur. « *L'expuration du* sang » (A. PARÉ). ♦ 2° Action d'expurger un livre, auteur.

EXPURGATOIRE [ɛkspyʀgatwaʀ]. *adj.* (XVIe ; lat. ecclés. *xpurgatorius*). Se dit de la liste des livres mis à l'index jusu'à ce qu'ils soient expurgés. *Indice, index expurgalire.*

EXPURGER [ɛkspyʀʒe]. V. tr.; conjug. *bouger* (v. 1370; a emplacé *espurgier* « nettoyer, purifier »; lat. *expurgare*. Purger). ♦ 1° Vx. Epurer. ♦ 2° Fig. (XIXe). Abréger (un exte) en éliminant ce qui est contraire à une morale, à un ogme. V. **Corriger, couper, épurer.** *Expurger un auteur. un vre destiné aux écoliers. Édition expurgée. La censure a xpurgé* le *scénario de ce film.* V. Châtrer (*fig.*), mutiler.

EXQUIS, ISE [ɛkski, iz]. *adj.* (1393; *lat. exquisitus*, recherché », a. fr. *esquis*, p. p. du v. *esguerre* « rechercher », u lat. *exquærere*). ♦ 1° *Vx.* Remarquable dans son genre. V. **xtraordinaire,** raffiné, *rare. Des* « *supplices exquis* » (BOSS.). - Méd. *Douleur exquise* : vive et nettement localisée. « *Les lessures aiguës... que la médecine nomme* exquises » (COCEAU). 0 (Objets matériels) V. Précieux. « Une *rose d'aumme est plus qu'une autre exquise* » (AUBIGNÉ). ♦ 2° Fig. *x* ou *littér.* V. Excellent, parfait. *Choix exquis. Idées exquises. (Personnes)* Admirable, remarquable. *Hommes rares et xquis.* ♦ 3° *Mod.* Qui est d'une délicatesse recherchée, ffinée. V. Délicat, raffiné. *Politesse exquise.* « *Ils veulent avourer des sensations exquises; ils ne peuvent se contenter e sensations ternes* » (TAINE). ♦ 4° (XVIe). Cour. Qui produit ne impression très agréable par sa délicatesse. V. Délicieux. *Mets exquis, nourriture exquise.* V. Délectable, savoureux. *Un morceau exquis* (Cf. Un morceau de roi). « Ce *vieux vin e Chypre est exquis* » (*VERLAINE*). *Arabesques, courbes xquises.* V. Ravissant. *Teint d'une fraîcheur exquise. Femme xquise d'élégance et de beauté. Sourire exquis, moue exquise.* . Adorable, aimable, charmant, délicieux. *Un homme exquis. Le sourire exquis des hommes tristes qui sourient rarement* » (FRANCE). *Sensation, impression exquise.* V. Doux. *Heure, ournée exquise. Temps exquis.* — Subst. *L'exquis : ce* qui est xquis. ◇ ANT. *Commun, ordinaire; imparfait.* Vulgaire. *Amer,* détestable, *exécrable. mouvais, médiocre; laid; désagréable, repoussant.*

EXQUISEMENT [ɛkskizemɑ̃]. *adv.* (XVIe ; de *exquis*). D'une manière exquise (vx ou littér. EXQUISEMENT [ɛkskizmɑ̃]).

EXQUISITÉ [ɛkskizite]. n. *f.* (av. 1877; de *exquis*). *Rare.* Qualité de ce qui est exquis. « *Il était beau, léger comme une bulle. bondissant comme un petit cheval, et mettant de l'exquisité dans le cœur* » (MONTHERLANT).

EXSANGUE [ɛksɑ̃g; ɛgzɑ̃g]. *adj.* (XVIe ; lat. *exsanguis*, de *sanguis*). ♦ 1° Qui a perdu beaucoup de sang. *Organe* exsangue. ♦ 2° *Par ext.* Très pâle (parties colorées du corps). V. Anémique, blafard, blême, cadavérique, livide, pâle. Lèvres *exsangues.* « *Sa face exsangue au nez pointu de moribond* » (VERLAINE). « *Toute humanité s'était effacée de ce front pâle, de cette bouche* exsangue » (GREEN). ♦ 3° *Fig.* Vidé de sa substance, de sa force. *Une littérature, un art exsangue.* ◇ ANT. Pléthorique, sanguin: *enluminé, rubicond. Vigoureux.*

EXSANGUINO-TRANSFUSION [ɛksɑ̃g(ɥ)inɔtʀɑ̃sfyzjɔ̃]. *n. f.* (1953; lat. *exsanguis*, et *transfusion*). *Méd.* Opération par laquelle on remplace le sang d'un sujet (enlevé par EXSANGUINATION [ɛksɑ̃g(ɥ)inasjɔ̃]) par celui d'autres individus du même groupe sanguin.

EXSTROPHIE [ɛkstʀɔfi]. *n. f.* (1867; de *ex-*, et *gr. strophê* « retournement »). *Méd.* Vice de conformation d'un organe membraneux renversé de telle manière que sa muqueuse est *à nu. Exstrophie de la vessie.*

EXSUDAT [ɛksyda]. *n. m.* (1855; de *exsudation*). *Méd.* Liquide organique qui suinte au niveau d'une surface enflammée, qui passe dans les tissus à travers les parois de vaisseaux et contient de nombreux leucocytes. *Exsudat séreux, fibrineux, muqueux.*

EXSUDATION [ɛksydasjɔ̃]. *n. f.* (1755; lat. *exsudatio*). ♦ 1° *Méd.* Suintement (d'un liquide organique) à travers la paroi d'une cavité naturelle; *spécialt.*, passage de liquides provenant du sang à travers les parois vasculaires. V. **Extravasation.** ♦ 2° *Vx.* Transpiration. ◇ *Arbor.* Suintement (de gomme, résine).

EXSUDER [ɛksyde]. *v.* (1560; lat. *exsudare*, de *sudare* « *suer* »). *Didact.* ♦ 1° *V. intr.* Sortir à la façon de la sueur. V. Suinter. ♦ 2° *V. tr.* Émettre par suintement. *Arbre qui exsude de la* gomme, *de* la résine. 0 Fig. et littér. Une *joie* « *que la terre exsude à l'appel du soleil* » (*GIDE*).

EXTASE [ɛkstɑz]. *n. f.* (V. 1470; lat. ecclés. *extasis* ou *ectasis*, gr. ecclés. *extasis* « action d'être hors de soi »). ♦ 1° État dans lequel une personne se trouve comme transportée hors de soi et du monde sensible. On *appelle* « *extase un état dans lequel... l'âme a le sentiment qu'elle communique avec un objet interne qui est l'être parfait, l'être infini, Dieu* » (BOUTROUX). *Extase mystique.* V. Contemplation, ravissement, transport, vision. *Tomber en extase.* ◇ *Pathol.* Se dit d'états provoqués par un déséquilibre nerveux qui présentent certains aspects de l'extase mystique (immobilité, inaccessibilité sensorielle, expression de joie sublime). ♦ 2° (1669). État d'exaltation provoqué par une joie ou une admiration extrême qui absorbe tout autre sentiment. V. **Béatitude,** émerveillement, enivrement, **exaltation, félicité, ivresse,** ravissement. « *Cette étourdissante extase-à laquelle mon esprit se livrait sans retenue* » (ROUSS.). — *Etre en extase devant qqn :* dans un état d'admiration éperdue.

EXTASIER (S') [ɛkstɑzje]. *v. pron.* (1600, de *extasie*, var. de extase; de extase). ♦ 1° *Vx.* Tomber dans "ne extase (mystique ou maladive). ♦ 2° (1674). Manifester par des démonstrations de joie, d'enthousiasme son admiration, son émerveillement. V. Pâmer (se). « On *s'extasia beaucoup sur le savoir de la petite Fadette* » (*SAND*). *Il n'y a pas de quoi s'extasier.* ◇ EXTASIÉ, ÉE. p. p. *Elle demeurait là, extasiée.* « *Il avait le visage extasié, ensoleillé, fendu par un sourire de bonheur* » (DUHAM.). ◇ ANT. Décrier, désapprouver.

EXTATIQUE [ɛkstatik]. *adj.* (1546; gr. *extatikos*). ♦ 1° Qui a le caractère de l'extase. *Transport, ravissement, vision extatique.* « *Cet état extatique où le pressentiment équivaut à la vision des Voyants* » (BALZ.). *Attitudes extatiques des grands mystiques.* Subst. « *Son attitude était celle d'un extatique, d'un somnambule qui dort les yeux ouverts* » (*GAUTIER*). ♦ 2° Qui est ravi en extase. *Personne, air extatique. V.* Extasié

EXTEMPORANÉ, ÉE [ɛkstɑ̃pɔʀane]. *adj.* (1527; lat. *extemporaneus, extemporalis* « improvisé »). ♦ 1° **Pharm.** *Médicament extemporané,* non préparé d'avance (*opposé à* officinal). ♦ 2° *Méd.* Qui se fait à l'instant même. *Analyse extemporanée, au cours d'une opération.*

EXTEMPORANÉMENT [ɛkstɑ̃pɔʀanemɑ̃]. *adv.* (1846; de *extemporané*). *Pharm.* Sur-le-champ, au moment d'être pris. *Médicament à administrer extemporanément.*

EXTENSEUR [ɛkstɑ̃sœʀ]. *adj.* et *n. m.* (1654; de extension). ♦ 1° *Anat.* Qui sert à étendre. Muscles extenseurs (*opposé* à muscles fléchisseurs). Subst. L'extenseur commun des *doigts.* ♦ 2° *N. m.* (1907). Appareil composé de ressorts,

permettant des exercices d'extension musculaire. V. **Exerciseur.**

EXTENSIBILITÉ [ɛkstɑ̃sibilite]. n. *f.* (1732; de *extensible*). Qualité de cc qui est extensible. *Extensibilité de certains métaux* (V. **Ductilité**). *de fibres végétales.*

EXTÈNSIBLE [ɛkstɑ̃sibl(ə)]. *adj.* (1390, repris 1762; de *extension*). Susceptible d'extension. *L'or. métal extensible.* V. **Ductile.** *Le caoutchouc, matière extensible.* V. **Élastique.** — *Anat. Organes extensibles.* ◇ Fig. *Idées, jugements, définitions extensibles,* par leur généralité, leur souplesse. « *Leur formule d'appréciation est la plus commode, la plus extensible, la plus malléable... qu'un critique ait jamais pu imaginer* » (GAUTIER). ◈ ANT. *Inextensible.*

EXTENSIF, IVE [ɛkstɑ̃sif, iv]. *adj.* (*h. XIV*e; 1520; du rad. de *extension*). ♦ 1° Sc. Qui produit l'extension. *Force extensive.* ♦ 2° (1870). *Culture extensive,* qui met à profit la fertilité naturelle du sol, sur de grandes surfaces (avec repos périodique de la terre et rendement assez faible). ♦ 3° *Log., Ling.* (1834). Qui marque une extension. *Signification extensive d'un mot. Mot pris dans un sens extensif.* ♦ 4° *Philo.* Qui a rapport à l'étendue (V. **Extension,** 4°). ◈ ANT. **Intensif.** *Étroit, restreint.*

EXTENSION [ɛkstɑ̃sjɔ̃]. n. *f.* (1361; bas lat. *extensio,* de *extendere* « étendre »). ♦ 1° *Didact.* Action d'étendre, de s'étendre; son résultat. « *Une matière ductile qui par son extension devient un filet herbacé* » (BUFF.). V. **Allongement, développement.** ◇ **Cour. Mouvement** par lequel on étend un membre. V. **Déploiement.** *Mouvements d'extension et de flexion.* ◇ *Méd.* Traction mécanique opérée sur une partie luxée ou fracturée pour la ramener à sa position naturelle. *Après l'opération on pratiquera l'extension de la jambe à l'aide de poids.* ◇ Techn. *Calcul de la résistance à la rupture par extension.* ♦ 2° Action de donner à qqch. une plus grande dimension; fait de s'étendre. V. **Accroissement, agrandissement, augmentation, élargissement.** *L'extension du volume d'un corps.* V. **Dilatation.** *Extension d'un sinistre, d'une épidémie.* V. **Propagation.** « *Les foyers d'infection sont en extension croissante* » (CAMUS). « *La maison avait bientôt pris une extension considérable* » (GIDE). V. **Expansion.** ◇ **Résultat** de cette action. « *Le groupe social était une expension de la famille* » (RENAN). V. **Prolongement.** ♦ 3° **Action** de donner à qqch. une portée plus générale, la possibilité d'englober un plus grand nombre de choses. *Extension donnée à une loi, à* une *clause de contrat.* ◇ *Log.* Ensemble des objets concrets ou abstraits auxquels s'appliquent un concept, une proposition (ensemble des cas où elle est vraie) ou une relation (ensemble des systèmes qui la vérifient). *Par étendue ou extension d'un nom on entend la totalité des êtres ou des choses désignés par ce nom (opposé à Compréhension).* V. **Dénotation.** *La notion de jaune a moins d'extension et plus de compréhension que* celle de couleur. ◇ *Ling. et cour.* Le fait d'acquérir une plus grande extension logique, de s'appliquer à plus d'objets (pour un mot). *Par extension* (abrév. *par ext.*) : par une application à d'autres objets (opposé à spécialisation). V. *aussi* **Analogie.** ◇ **Math.** *Ensemble défini en extension,* défini par l'énumération* de tous ses éléments. ♦ 4° *Philo.* L'étendue considérée comme qualité. ◈ ANT. *Contraction,* diminution, rétrécissement.

EXTENSO (IN). V. IN EXTENSO.

EXTENSOMÈTRE [ɛkstɑ̃sɔmɛtʀ(ə)]. *n. m.* (1949; du rad. de *exfension,* et *-mètre*). *Techn.* Instrument qui mesure les déformations produites dans un corps sous l'effet des contraintes mécaniques.

EXTÉNUANT, ANTE [ɛkstenyɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1845; de exténuer). Qui exténue; extrêmement fatigant. *Des efforts, des travaux exténuants.* « *Accablé de soucis exténuants* » (DUHAM.).

EXTÉNUATION [ɛkstenyasjɔ̃]. *n. f.* (XIVe; lat. *extenuatio*). Action d'exténuer, de s'exténuer; son résultat. *État d'exténuation.* V. Asthénie, épuisement, fatigue.

EXTÉNUER [ɛkstenɥe]. *v. tr.* (1344; lat. *extenuare* « rendre mince, affaiblir »; rac. *tenuis* « ténu »). ♦ 1° *Vx.* Rendre mince; amaigrir, dessécher. « *Cette malheureuse* (Araché) *dont tous les membres exténués se défiguraient et se changeaient en araignée* » (FÉN.). ◇ Fig. (Vx et *littér.*) Amoindrir, réduire beaucoup. « *Ah! je voudrais exténuer l'ardeur de ce souvenir radieux!* » (GIDE). ♦ 2° (XVIIIe, p. p.). *Mod.* Rendre faible par épuisement des forces. V. **Affaiblir, anéantir, épuiser, éreinter, fatiguer.** *Cette longue marche l'a exténué.* « *Vous, exténué par les patients travaux de la science* » (BALZ.). ◇ S'EXTÉNUER. v. pron. S'exténiier à crier. « *Louisa, ainsi que lui, s'exténuait tout le jour* » (R. ROLLAND).

1. **EXTÉRIEUR, EURE** [ɛkstɛʀjœʀ]. *adj.* (1468; lat. *exterior,* compar. de *exter.* V. Etres).

1. ♦ 1° EXTÉRIEUR À : qui est situé dans l'espace hors de qqch. V. Dehors (en). *Point extérieur à un triangle.* — *Fig.* Qui ne fait pas partie **de, ne concerne pas.** V. **Étranger, extrinsèque.** *Des considérations extérieures au sujet. Si* « *l'artiste choisit. pour des raisons souvent extérieures à l'art, d'exalter la réalité brute* » (CAMUS). ♦ 2° *(Sans compl. indir.).* Qui est dehors. Cour *extérieure. Escalier extérieur* (d'une maison). « *Dans les quartiers extérieur.?, plus peuplés que dans le centre de la ville* » (CAMUS). — *Activités extérieures de qqn* (hors de son lieu de travail, de son activité principale). ◇ Qui concerne les pays étrangers. *Politique extérieure.* Au Canada, *Ministère des Affaires extérieures.* V. **Étranger** (1, 2°). ♦ 3° Qui existe en dehors d'un individu. *Le monde extérieur. La réalité extérieure.* V. **Objectif.** « *Certains philosophes disent que le monde extérieur n'existe pas et que c'est à nous-même que nous développons notre vie* » (PROUST). « *Impénétrable à la vie extérieure, rien n'existait pour elle, hormis l'affirmation et la perpétuelle contemplation de soi* » (CHARDONNE).

II. ♦ 1° Se dit d'une partie d'un corps qui est en contact direct avec l'espace que ce corps n'occupe pas. V. **Extérieur.** *Le tracé extérieur d'un dessin : son* contour. *Surface extérieure d'un récipient. Boulevards extérieurs,* sur le pourtour de la ville. ♦ 2° Que l'on peut voir du **dehors.** V. Apparent, visible; manifeste. *Aspect extérieur. Impôts calculés sur les signes extérieurs de richesse.* « *Les signes du respect s'appellent modestement* « signes extérieurs du respect » (DUHAMEL). ◇ (*Opposé* à psychologique, moral) V. **Physique.** *Défauts extérieurs. Manifestation extérieure d'un sentiment par des* pleurs, *des gestes.* V. **Extérioriser; démonstration, expression.** — **Péj.** *Une pitié tout extérieure.* V. *Affecté, superficiel.*

◈ ANT. Intérieur, interne.

2. EXTÉRIEUR [ɛkstɛʀjœʀ]. *n.* m. (1636; du précéd.

1. ♦ 1° Partie de l'espace en dehors de qqch. V. **Dehors.** *L'extérieur et l'intérieur.* — (Plus souv., après une prép.) A L'EXTÉRIEUR. *Terrains vagues à l'extérieur de la ville. Rentrez les chaises dans la maison, ne les laisser pas à l'extérieur.* — DE L'EXTÉRIEUR. *Regarder de l'extérieur.* — *Vouloir juger de l'extérieur :* sans être dans. objectivement. « *Ceux qui le jugent de l'extérieur le traiteraient facilement de touche-à-tout* » (ROMAINS). ◇ *Spécialt.* Les pays étrangers. *Relations avec l'extérieur. Nouvelles de l'extérieur.* ◇ Cin. *Prises de vue en extérieur* : dehors, dans la nature et non en studio. ♦ 2° (1914). Prise de vue hors des studios. Un *extérieur. Les extérieurs de ce film ont été réalisés en Italie.* ♦ 3° *Le* monde extérieur (opposé à la conscience). Nos *sens* nous font communiquer *avec l'extérieur.* « *Rien n'est venu de l'extérieur, rien de neuf* ne s'observe en *dehors de* nous » (MAURIAC).

II. ♦ 1° Partie d'une chose en contact direct avec l'espace qui l'environne et visible de cet endroit. *L'extérieur de ce coffret est peint à la main, l'intérieur est doublé de soie. Extérieur délabré d'une maison.* ♦ 2° (1669). *Vieilli ou litt.* Apparence d'une personne (quant à son habillement, tenue, ses manières). V. Air, allure, apparence, aspect, **dehors.** *figure. Une personne d'un extérieur agréable. Un extérieur étudié.* V. **Attitude, façade, masque.** « *Chacun affecte un extérieur mine et un extérieur, pour paraître ce qu'il veut qu'on croie* » (LA ROCHEF.). « *Il avait trop négligé jusqu'ici la question de son extérieur* » (ROMAINS).

◈ ANT. **Intérieur.** *Dedans.*

EXTÉRIEUREMENT [ɛkstɛʀjœʀmɑ̃]. *adv.* (1470; de *extérieur*). ♦ 1° À l'extérieur. *Extérieurement, la maison est très jolie.* ♦ 2° Dans les manifestations, les gestes; en apparence. V. **Apparemment.** *Il a l'air gai, mois il ne l'est qu'extérieurement.* ◈ ANT. *Intérieurement.*

EXTÉRIORISATION [ɛkstɛʀjɔʀizasjɔ̃]. *n. f.* (1897; de *extérioriser*). Action d'extérioriser. *Extériorisation d'un sentiment.* « *Dans ces moments d'extériorisation de ses rêves où il* (Balzac) *enfantait des chefs-d'œuvre* » (HENRIOT).

EXTÉRIORISER [ɛkstɛʀjɔʀize]. v. *tr.* (1870; de *extérieur*). ♦ 1° *Psycho.* Placer en dehors **de soi la cause de** (ce qu'on éprouve). ♦ 2° Cour. Donner une réalité extérieure à qui n'existait que dans la conscience. V. **Exprimer, manifester,** montrer. *Extérioriser ses sentiments, sa joie.* S'EXTÉRIORISER. v. pron. *Sa colère ne s'extériorise pas.* « *Une intelligence s'exprimant et s'extériorisant avec une prodigieuse aisance* » (SIEGFRIED). ◈ ANT. *Intérioriser, renfermer.*

EXTÉRIORITÉ [ɛkstɛʀjɔʀite]. *n. f.* (1549; de *extérieur*). *Didact.* Caractère de ce qui est extérieur. 0 Caractère d'apparence objective présenté par ce que nous percevons. « *La Nature, comme dif Hegel si profondément, est extériorité* » (SARTRE). ◈ ANT. *Intériorité.*

EXTERMINATEUR, TRICE [ɛkstɛʀminatœʀ, tʀis]. *adj.* et n. (XIIIe; lat. chrét. *exterminator.* V. **Exterminer**). *Litt.* Qui extermine. *L'ange exterminateur. Rage, fureur exterminatrice.* ◇ *N.* « *Les combattants de la première heure se croient seuls le droit d'être les exterminateurs de la dernière* » (HUGO).

EXTERMINATION [ɛkstɛʀminasjɔ̃]. *n. f.* (1160, rare *av.* XVIe; lat. chrét. *exterminatio.* V. **Exterminer**). Action d'exterminer, de faire périr jusqu'au dernier; son résultat. V. **Anéantissement, destruction, massacre. Guerre** *d'extermination,* visant à l'anéantissement du peuple ennemi. *L'extermination d'un peuple, d'une* race (V. **Génocide**). *Camp*

extermination. « *Il se réjouissait des massacres et jubilait ns les exterminations...* » (FRANCE).

EXTERMINER [ɛkstɛʀmine]. *v.* fr. (XIIe, « chasser jus- 'au dernier »; lat. *exterminare*, d'abord « chasser, exiler » e *terminus* « frontière »). ♦ 1° Faire périr jusqu'au dernier. Anéantir, détruire, supprimer, tuer. « *Toute cette tribu fut terminée, de façon qu'il ne resta pas un des fils de ceux qui vantaient d'avoir brûlé Rome* » (MICHELET). « *Purger la rre des vaniteux, des niais, des faibles de cœur et d'esprit; xterminez les crédules, les timides* » (VALÉRY). ♦ 2° *Plaisant.* lassacrer (une personne). — Fig. « *À pédant, pédant et demi. u'il s'avise de parler latin... je l'extermine* » (BEAUMARCH.). *Fam.* S'EXTERMINER À... V. Épuiser (s'), esquinter (s'). « *Je 'exterminais à travailler* » (BALZ.).

E~XTERNAT [ɛkstɛʀna]. n. m. (1829; de *externe*). ♦ Ecole où on ne reçoit que des élèves externes; régime de :xterne. ♦ 2° Condition d'externe dans les hôpitaux. *oncours de l'externat.*

EXTERNE [ɛkstɛʀn(ə)]. *adj.* et *n.* (*Esterne* « étranger », ve; lat. *externus*, de *exter* « extérieur »). ♦ 1° Qui est tué en dehors, se présente au dehors, est tourné vers l'extéieur. V. Extérieur, extrinsèque. *Parties, faces, bords externes. 'édicament pour l'usage externe, à* appliquer sur les régions superficielles du corps, à ne pas avaler. V. Topique. -- Géom. *ngles externes*, formés par deux lignes coupées par une cante et situés à l'extérieur. *Angles alternes-externes* opposés ux *angles alternes-internes.* ♦ 2° *N.* (1690). UN, UNE EXTERNE, ève qui vient suivre les cours d'une école, mais n'y vit pas ı pension. *Externe surveillé :* qui reste à l'école après les ours pour travailler à l'étude. « Je *suis maintenant externe ore, ce qui est on ne peut mieux, en attendant que je sois ut à fait parti* (du collège) » (FLAUB.). ◇ (1870) Etudiant en édecine, qui assiste les internes dans le service des hôpitaux. *xterne des hôpitaux.* V. Externat. ◈ ANT. Interne, pen- nnaire

EXTÉROCEPTIF, IVE [ɛkstɛʀɔsɛptif, iv], *adj.* (xx'; de ngl. *exteroceptive* 1.19061, du lat. *exterus* « extérieur ». *capere* « prendre »). *Physiol.* Qui recueille les excitation; nues du milieu extérieur. *Réflexe extéroceptif, sensibilité :téroceptive.* ◈ ANT. Proprioceptif.

EXTERRITORIALITÉ [ɛkstɛʀitɔʀjalite], n . . *f.* (1846: e *ex-, et territorial*). « Fiction diplomatique... en vertu de quelle les agents diplomatiques régulièrement accrédités ıprès d'un gouvernement étranger sont censés résider dans pays qu'ils représentent et non sur le territoire où ils :ercent leur fonction » (CAPITANT). Cf. Extra-territorialité. *érogatives d'exterritorialité.* V. Immunité, inviolabilité. ◇ faf. Privilège qu'ont les navires d'être considérés comme une arcelle de leur pays quand ils sont à l'étranger.

EXTINCTEUR, TRICE [ɛkstɛ̃ktœʀ, tʀis]. *adj.* et *n. m.* 862: du rad. de *extinction* ou lat. *extinctor;* v. 1700. « celui ıi anéantit », lat. *extinctor*). Se dit d'un appareil capable 'éteindre un foyer d'incendie (par projection d'une substance ous pression). Subst. *Un extincteur à anhydride carboniaue nide, à mousse carboniaue*

'EXTINCTION [ɛkstɛ̃ksjɔ̃]. *n. f.* (1488; lat. *exstinctio; e exstinguere* « éteindre »). ♦ 1° Action d'éteindre. *Extinc- on d'un feu, d'un incendie.* — *Extinction des feux, des mières* : moment où toutes les lumières doivent être éteintes. *lairon qui sonne l'extinction des feux dans un casernement.* 2° Action par laquelle qqch. perd son existence ou son fficacité. *Déplorer l'extinction d'une race, d'une ancienne mille.* V. Disparition, fin. « *L'extinction du vaudeville et de opéra-comique, en France, serait un des plus grands bienfaits* » GAUTIER). *Lutter contre la maladie jusqu'à l'extinction de ses rces.* V. Epuisement. — EXTINCTION DE VOIX. V. Aphonie. › *Dr. Extinction d'un droit, d'un privilège, d'une obligation.* . Abolition, annulation. *Prescription « extinctive »* ou *libéra- ıtre, qui entraîne l'extinction de l'action.* ◈ ANT. Allumage, tisement, embrasement. *Développement,* propagation.

EXTINGUIBLE [ɛkstɛ̃gibl(ə)]. *adj.* (XVIe; lat. *exstinguibi- s, de exstinguere.* V. Éteindre). *Rare. Qui* peut être éteint, ıulagé. ◈ ANT. *Inextinguible.*

EXTIRPABLE [ɛkstiʀpabl(ə)]. *adj. (1870;* de extirpe?). ui peut être extirpé. *Tumeur facilement extirpable.* ◈ NT. *Inextirpable.*

EXTIRPATEUR [ɛkstiʀpatœʀ]. n. *m.* (XIVe, « celui qui ctirpe (un *mal, un* abus) »; *lat. extirpator*). *Agric.* (1849). ɔrte de herse destinée à extirper les mauvaises herbes. V. *héchaumeuse,* scarificateur.

EXTIRPATION [ɛkstiʀpasjɔ̃]. *n. f. (xv';* lat. *extirpatio).* 1° *Littér.* Action d'extirper; son résultat. « *L'extirpation y faux goût* » (HUGO). ♦ 2° *Didact.* Le fait d'arracher. — gric. *Extirpation des* mauvaises *herbes.* Chir. *Extirpation 'un polype.* V. Ablation, arrachement, éradication, excision, xérèse.

EXTIRPER [ɛkstiʀpe]. v. *tr.* (1361; lat. *extirpare*, de *ex* hors de », et *stirps, stirpis* « racine »). ♦ 1° *Littér.* Arracher fig.), faire disparaître complètement, V. Détruire. *Extirper les abus, les vices.* « *Ce n'est pas par des lois somptuaires qu'on vient à bout d'extirper le luxe : c'est du fond des cœurs qu'il* faut *l'arracher* » (ROUSS.). ♦ 2° *Agric.* Arracher (une plante) avec ses racines de sorte qu'elle ne puisse pas repousser. V. Déraciner. *Extirper les mauvaises herbes.* V. Sarcler; **extirpateur.** ◇ *Chir.* Enlever radicalement. V. Extraire. *Extirper un polype,* une rumeur. ♦ 3° *Fam.* Faire sortir (qqn, qqch.) avec difficulté. V. Arracher, tirer. *Extirper qqn de son lit.* « *Ils doivent faire une drôle de tête les gens quand on les extirpe des oubliettes* » *(CÉLINE).* — *S'EXTIRPER. V. pron.* V. Extraire (s'). « *Elle s'extirpa de la cabine comme d'un mauvais lieu* » (ARAGON). ◈ ANT. Enfoncer. enraciner.

EXTORQUER [ɛkstɔʀke]. v. *tr.* (1330; lat. *extorquere*, de *torquere* « tordre, tourmenter »). Obtenir (qqch.) sans le libre consentement du détenteur (par la force. la menace ou la ruse). V. Carotter *(fam.),* escroquer, soutirer, tirer, voler. *Extorquer à qqn une signature, une promesse, un consentement. On les exploite, on les pressure en leur extorquant* leur argent. — Obtenir par une pression morale. « *J'extorquai son consentement plus à force d'importunités et de caresses que de raisons* » (ROUSS.).

EXTORQUEUR, EUSE [ɛkstɔʀkœʀ, øz]. *n.* (1390; de *extorquer*). Personne qui extorque.

EXTORSION [ɛkstɔʀsjɔ̃]. n. *f.* (1290; bas lat. *extorsio*). *Didact.* Action d'extorquer. *L'extorsion d'un consentement, d'une signature. Extorsion de fonds sous la menace.* V. Chantage. « *Il n'y eut point d'extorsion que l'on n'inventât sous le nom de taxe et d'impôt* » (VOLT.).

EXTRA [ɛkstʀa]. n. m. *invar.* et *ndj. invar.* (1732, « jour extraordinaire auquel on tient l'audience », abrév. de extraordinaire).

I. N. *m.* ♦ 1° Ce que l'on fait d'extraordinaire; chose ajoutée à ce qui est habituel. V. Supplément. *Faire un extra, des extra.* — *Spécialt.* (en parlant de boissons, de mets inhabituels et meilleurs) Nous allons *faire un petif extra, nous dinerons* arr *champagne.* ♦ 2° Serviteur, domestique supplémentaire engagé pour peu de temps. *Engager deux extra.*

II. Adj. (1858). *Fam.* Extraordinaire, supérieur (qualité d'un produit, produit). *Un vin de qualité extra, un vin extra. Des bonbons extra.*

1. EXTRA-. Élément, du lat. *extra* « en dehors ».

2. EXTRA-. Élément, de *extra,* servant de préfixe augmentatif. V. Super-, ultra-.

EXTRA-COURANT [ɛkstʀakuʀɑ̃]. n. *m.* (1877; de *extra-* 1, et *courant*). *Techn.* Courant électrique d'induction qui se superpose à un courant principal et se produit au moment de l'ouverture ou de la fermeture du circuit. *Extra-*courant *de fermeture, de rupture,* dans un circuit muni d'un interrupteur à rupture brusque.

EXTRACTEUR [ɛkstʀaktœʀ]. *n.* m. (XVIe; *extracteur de quintessence;* lat. *extractor,* de *extractum,* supin de *extrahere*). *Techn.* (1839). Appareil destiné à l'extraction d'un corps. *Extracteur pour abattre le charbon dans les mines.* — Appareil servant à séparer le miel de la cire à l'aide de la force centrifuge. 0 *Armur.* Dispositif qui retire la douille du canon, d'une arme. *Extracteur et éjecteur de la culasse. 0 Chir.* Instrument pour extraire (un calcul, un corps étranger) de l'organisme.

EXTRACTIBLE [ɛkstʀaktibl(ə)]. *adj. (1877;* de *extraction). Didact.* Qui peut être extrait. Graisse *extractible par l'éther.*

EXTRACTIF, IVE [ɛkstʀaktif, iv]. *adj.* (1555, rare av. XVIIIe; lat. *extractus,* p. p. de *extrahere.* V. Extraire). *Techn.* Relatif à l'extraction. *Machine extractive.* ◇ *Industries extractives,* exploitant les richesses minérales

EXTRACTION [ɛkstʀaksjɔ̃]. *n. f.* (XIVe; *estration,* XIIe (au sens II); lat. *extractus,* p. p. de *extrahere.* V. Extraire).

J. ♦ 1° Action d'extraire, de retirer une chose du lieu où elle se trouve enfouie ou enfoncée. *Extraction de sable, de pierres dans une carrière. L'extraction de la houille :* abattage, roulage et montée. *Chir.* Action de retirer de l'organisme un corps étranger. V. Arrachement, énucléation, **évulsion,** exérèse, extirpation. *Extraction d'une dent cariée, d'un fragment* d'os. *Extraction d'une balle.* ♦ 2° Action de séparer une substance du composé dont elle fait partie. *Extraction d'une essence par distillation.* — *Extraction d'un gaz par la distillation.* ♦ 3° (fin XVe) Math. *Extraction de la racine carrée, de la racine cubique.*

II. Vx ou *IOC.* Origine d'où qqn tire sa naissance. V. Condition, **descendance, lignage, naissance,** origine, souche. *Cacher son extraction.* — Mod. *Être de haute, de basse extraction.*

EXTRADER [ɛkstʀade]. *v. tr.* (1777; de *extradition,* d'apr. lat *tradere*). *Dr.* Livrer par l'extradition. *Extrader un assassin.*

EXTRADITION [ɛkstʀadisjɔ̃]. *n. f.* (1763; de *ex,* et *traditio* « action de livrer »). Procédure permettant à un État de se faire livrer un individu poursuivi ou condamné et qui se trouve sur le territoire d'un autre Etat. *Les Turcs « insistèrent en vain sur l'extradition de Cantemir » (VOLT.).*

EXTRADOS [ɛkstʀado]. *n. m.* (1680; de *extra-* 1, et dos).

♦ 1° Surface extérieure d'une voûte, d'un arc. ♦ 2° *Tcch".* Surface extérieure d'une aile d'avion. ◈ ANT. *Intrados.*

EXTRA-DRY [ɛkstradʀaj]. *adj.* (1877; de *extra-* 2, et ***dry). Anglicisme.*** Très sec (champagne).

EXTRA-FIN, FINE [ɛkstrafɛ̃, in]. *adj.* (1846; de *extra-* 2, et *fin*). ♦ 1° Très fin, très petit. ***Aiguille extra-fine. Petits pois extra-fins.*** ♦ 2° Comm. Supérieur. *Qualité extra-fine. Chocolats extra-fins.*

EXTRA-FORT, FORTE [ɛkstrafɔʀ, fɔʀt(ə)]. ***adj. et n. m.*** (1870; de extra- 2, et fort). ♦ 1° Très fort, très résistant; d'une qualité supérieure à la qualité dite « forte ». *Moutarde extra-forte.* ♦ 2° N. m. (1922). Ruban dont on garnit intérieurement ***les ourlets, les*** coutures. ***Extra-fort en soie.***

EXTRAGALACTIQUE [ɛkstragalaktikl. *adi,* (mil. XX^e^; de extra- 1, et *galactique*). *Astron.* Qui est extérieur à la galaxie, ***à une*** galaxie. ***Matière extragalactique.***

EXTRAIRE [ɛkstʀɛʀ]. *v. tr.;* conjug. *traire* (XV^e^; ***estraire,*** 1080; lat. pop. °*extragere*, class. *extrahere*, de *ex*, et *trahere* « tirer ». V. Traire).

I. ♦ 1° Tirer (qqch.) du lieu dans lequel il se trouve enfoncé. ***Extraire la pierre d'une carrière, la houille d'une mine. Extraire un minerai de sa gangue.*** V. Dégager. — ***Chir.*** Enlever, retirer (un corps étranger) par une opération. « *Il avait fallu débrider la plaie, extraire leprojectile* » (FLAUB.). V. Extirper, retirer. ♦ 2° Faire sortir (qqn) d'un lieu étroit où il était retenu. ***Il était occupé « à extraire les cadavres et les blessés de dessous les décombres » (GIDE).*** — ***Fam.*** Pronom. ***S'extraire de sa voiture, en*** sortir à grand-peine. V. Extirper (s'). ♦ 3° Tirer (un passage; V. Extrait) d'un livre, d'un écrit. ***Dépouiller un livre pour en extraire des citations.*** V. Détacher, relever. ***Extraire des passages de plusieurs*** ouvrages. V. Compiler. ♦ 4° Tirer (une information) de qqn. V. Extorquer. « *Il brûlait de lui extraire ses* secrets » (BARRÈS).

II. ♦ 1° Séparer une substance du corps dont elle fait partie. V. Exprimer, tirer. ***Extraire le jus d'un fruit. Extraire l'essence*** (V. Extrait) ***des fleurs. Extraire par pression, distillation.*** — Chim. ***Extraire un gaz par distillation.*** V. Isoler. ♦ 2° Fig. et littér. ***Extraire la quintessence d'un long traité.*** V. Résumer. « ***L'artifice de notre perception... consiste à extraire de ces devenirs très variés la représentation unique du devenir en général*** » (BERGSON). ♦ 3° Math. ***Extraire la*** racine ***carrée, la racine cubique d'un nombre***, la calculer. — *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire :* chercher combien de fois ce nombre contient l'unité.

◈ ANT. *Ajouter.* Enfermer, enfouir.

EXTRAIT [ɛkstʀɛ]. *n. m.* (1447; *estrait*, 1312; de *extraire*). ♦ 1° Produit qu'on retire d'une substance par une opération chimique. ***Extrait d'aloès, de quinquina. Extraits de matières colorantes,*** employés en teinture. 0 Parfum concentré. V. Essence. *Extrait de violette, de lavande.* ◇ *Extrait concentré d'aliments. Extrait de viande* : concentration solide du bouillon de bœuf. ♦ 2° Passage tiré d'un texte. Citer ***des extraits, de larges extraits d'un auteur.*** V. Citation. ***Journal qui donne des extraits d'un discours. Lire quelques extraits d'un*** ouvrage ***pour*** en ***avoir*** une ***idée.*** V. Bribe, fragment, morceau. 0 EXTRAIT~, morceaux choisis d'un auteur. ***Extraits de Rousseau à l'usage des classes. Extraits des poètes du XVI^e^*** s. V. Anthologie. ◇ Partie d'un acte copiée littéralement sur la minute ou l'original. V. Copie (conforme). ***Extrait de naissance.*** *mortuaire.* fait d'après les registres de l'état civil. ***Extrait de baptême. Extrait du casier judiciaire.***

EXTRAJUDICIAIRE [ɛkstʀaʒydisjɛʀ]. *adj.* (XVI^e^ : d. e ***extra-*** 1, et ***judiciaire). Dr.*** Qui ne fait pas partie de la procédure d'une instance judiciaire. ***Acte extrajudiciaire,*** produisant des effets juridiques en dehors d'une instance (ex. : sommation). ***Procédure*** *extrajudiciaire*, ***menée en*** dehors du cadre juridictionnel.

EXTRA-LÉGAL, ALE, AUX [ɛkstralegal, o]. *adj.* (1824; de extra- 1, et ***légal).*** En dehors de la légalité. V. Illégal. « ***La tyrannie grecque... fut toujours extra-légale*** » (BAINVILLE).

EXTRA-LUCIDE [ɛkstralysid]. *adj.* ***(av.*** 1876; de ***extra-2, et lucide). Voyante extra-lucide :*** qui voit tout ce qui est caché. ◇ N. ***f.*** Voyante. « ***Cette extra-lucide me définit ainsi au temps de mon quatrième certificat de licence*** » (GUTH).

EXTRA-MUROS [ɛkstʀamyʀos]. *adv, et adj.* (1835; mots lat. « hors des murs »). Hors de la ville. « ***Il proposa une promenade extra-muros*** » (FRANCE). Adj. ***Quartier extra-muros.*** V. Extérieur. ◈ ANT. *Intra-muros.*

EXTRANÉITÉ [ɛkstʀaneite]. n. *f.* (1870; du lat. *extraneus* « étranger »). *Didact., dr.* Situation juridique d'un étranger dans un pays donné. *Exception d'extranéité.* — Caractère de ce qui est étranger.

EXTRAORDINAIRE [ɛkstʀaɔʀdinɛʀ]. *adj.* (XIII^e^; lat. *extraordinarius* « qui sort de l'ordre »). ♦ 1° Qui n'est pas selon l'usage ordinaire. selon l'ordre commun. V. Anormal, exceptionnel, inhabituel, inusité. ***Les moyens habituels ne suffisant pas, on prit des mesures extraordinaires.*** V. Exception (d'), particulier, spécial. ***Dépenses extraordinaires,*** qui excèdent les dépenses ordinaires ou qui n'étaient pas prév V. Imprévu. *Budget* ***extraordinaire.*** — ***Assemblée,*** *trib extraordinaire. Ambassadeur extraordinaire.* « ***Une v de M. le sous-préfet présageait évidemment quelque c d'extraordinaire*** » (DAUD.). V. Insolite, rare, singulier, uni — PAR EXTRAORDINAIRE : par un événement peu proba ♦ 2° ***Cour.*** Qui étonne, suscite la surprise ou l'admira par sa rareté, sa singularité. V. Anormal, bizarre, ***curi*** étonnant, étrange, insolite, singulier. ***Accident, avent événement extraordinaire.*** V. Incroyable, inouï. *Récit, cc nouvelle extraordinaire.* V. Fabuleux, fantastique, ***féeri*** merveilleux, prodigieux, surnaturel. ***Les « Histoires extrac naires », d'E.*** Poe. ***Il a inventé une histoire extraordinaire, justifier son retard.*** V. Abracadabrant, extravagant, in semblable. « ***On dit des choses solides, lorsqu'on ne che pas à en dire d'extraordinaires*** » (LAUTRÉAMONT). ***Un costi un langage extraordinaire*** et ***déplacé.*** V. Excentrique, ***ex vagant. Je trouve extraordinaire qu'il ne nous ait pas préve*** V. Bizarre, drôle. ***Cela n'a rien d'extraordinaire.*** « ***Ces cautions n'avaient rien d'extraordinaire*** » (***GREEN***). ♦ 3° grand ; remarquable dans son genre. V. Exceptionnel, ***extri*** *Qualités* ***extraordinaires, beauté*** *extraordinaire.* V. ***A rable,*** remarquable, sublime. ***Les*** *yeux* « ***avaient une limpi un éclat et une expression extraordinaires*** » ***(GAUTIER).*** « ***une extraordinaire envie de savoir de vos nouvelles*** » ***(SI*** V. Immense. ***Appétit, force extraordinaire.*** V. ***Effray Frayeur, peur extraordinaire.*** V. Intense, terrible. « ***Le c de la flûte coula, à travers un extraordinaire silence*** » ***(GI*** V. Parfait, total. ***Succès extraordinaire.*** V. Pbénomr ***Fortune extraordinaire.*** V. Fabuleux. ***Joie, plaisir extrac naire.*** V. Ineffable, intense. ***Emettre des prétentions extrac "aires.*** V. Exorbitant. — (Personnes) ***Homme extraordina*** génie, prodige. 0 *Fam.* Très bon. *Ce vi"..ce. plat est extr dinaire.* V. Fameux. — Ce ***film n'est vraiment pas extrac nuire*** : est médiocre. quelconque. ♦ 4° ***Subst.*** L'EXTRA DINAIRE : ce qui est extraordinaire (1° ou 2°). Le rare singulier. « ***C'est dans l'extraordinaire que je me sens le naturel*** » ***(GIDE).*** ◈ ANT. *Banal,* ***commun. familier,*** *habi normal,* ordinaire, ***quelconque.***

EXTRAORDINAIREMENT [ɛkstʀaɔʀdinɛʀmɑ̃]. (XIV^e^; de ***extraordinaire).*** ♦ 1° ***Rare.*** D'une mar contraire à l'ordinaire, à la coutume, à l'habitude. — *L'officier* ***public*** *désavoué* ***sera poursuivi*** *extraordinairemc* il fera l'objet de poursuites disciplinaires. ♦ 2° Par extr dinaire. « ***Si, extraordinairement, la monarchie dispai sait...*** » (ROMAIN~). ♦ 3° D'une manière étrange, bizi ***Elle est vêtue, coiffée extraordinairement.*** ♦ 4° ***D*** manière peu commune; au delà de la mesure ordinaire Extrêmement, très. « ***Il se montre extraordinairement anx et désireux d'acquérir certaines qualités*** » (GIDE). ***Des dc*** « *extraordinairement plats, larges et carrés du bout* » ***(GI Il l'aime extraordinairement.*** V. ***Beaucoup.*** — (Laud ***Il a chanté extraordinairement;*** (plus ***cour.)*** *extraordinc ment bien.* ◈ ANT. ***Communément, ordinairement.*** *Faiblem peu.*

EXTRA-PARLEMENTAIRE [ɛkstʀapaʀləmɑ̃tɛʀ]. (1907; de ***extra-*** 1, et *parlementaire*). Qui agit hors du lement. ***Commission*** *extra-parlementaire.*

EXTRAPOLATION [ɛkstʀapɔlasjɔ̃]. *n. f.* (1877; *extra-* 1. ***et polare***, d'apr. *interpolation*). Action d'extrapc de déduire hardiment. V. Déduction, généralisation. « *L'c teur saura ainsi, d'un instinct sûr, si l'on s'oriente ver* ***droite ou vers la gauche: en logicien aimant l'extrapolai il verra par avance au bout du chemin la réaction ou la r lution*** » (SIEGFRIED).

EXTRAPOLER [ɛkstʀapɔle]. *v. intr* (1893; de *extrc* et *polare* « tourner », d'apr. *interpoler*). ♦ 1° *Sc.* Cala pour des valeurs de la variable situées en dehors de la s des valeurs observées, les valeurs d'une fonction con empiriquement. ♦ 2° ***Par ext.*** Appliquer une chose con à un autre domaine pour en déduire des conséquences, hypothèses. « ***Trop de détails rappellent cc que nous savon l'adolescence de l'auteur pour que nous échappions à la te tion d'extrapoler*** » (MAUROIS). ◈ ANT. ***Interpoler.***

EXTRA-SENSIBLE [ɛkstʀasɑ̃sibl(ə)]. *adj. (xx';* *extra-* 1, et ***sensible).*** *Didact.* ***Qui n'est pas*** perçu par les s V. Suprasensible.

EXTRA-SENSORIEL, ELLE [ɛkstʀasɑ̃sɔʀjɛl]. *adj.* (XX^e^; de *extra-* 1, ***et sensoriel).*** *Psycho.* Qui ne se fait pas ***les sens.*** *Perception extra-sensorielle.*

EXTRASYSTOLE [ɛkstʀasistɔl]. *n. f.* (1933; de *extrc* ***et systole). Physiol.*** Contraction prématurée du cœur produisant avant le moment normal de la systole, et su d'une pause plus longue que la pause normale.

EXTRA-TERRESTRE ou **EXTRATERREST** [ɛkstʀatɛʀɛstʀ(ə)]. *adj. et n.* (1851; de *extra-* 1, et ferres. ♦ 1° Extérieur à la terre ou à l'atmopshère terrestre. *extraterrestre, trajectoire extraterrestre.* ♦ 2° N. Habi d'une autre planète que la Terre (dans la littérature fan tique). Cf. Martien, Vénusien, etc.

EXTRA-TERRITORIALITÉ [ɛkstrateritɔrjalite]. n. *f.* 1940; de *extra-* 1, *et territorial).* Fiction juridique qui rmet de considérer une ambassade comme située sur le ritoire du pays représenté (V. Exterritorialité).

EXTRA-UTÉRIN, INE [ɛkstrayterɛ̃, in]. *adj. (1855; extra-* 1, *et utérin). Méd.* Qui se produit anormalement rs de la cavité utérine. *Grossesse extra-utérine.* ◈ ANT. *ra-utérin.*

EXTRAVAGANCE [ɛkstravagãs]. n. *f.* (fin XVᵉ; de *travagant*). ♦ 1° Etat de celui qui est extravagant. V. osurdité, bizarrerie, démence, folie. Caractère de ce qui est travagant. « *C'est un étrange monument de dépression orale et d'extravagance que le* Talmud » (RENAN). « Que son ré fût amoureux *expliquait l'extravagance de sa conduite* » RAGON). ♦ 2° Idée, parole, action extravagante. V. Excentricité. *Je n'ai pas le temps d'écouter ses extravagances.* Divagation. *Il a encore fait quelque extravagance.* V. lie, incartade. « *Il m'échoppait des extravagances que le us violent amour seul semblait pouvoir inspirer* » (ROUSS.). ANT. *Mesure, raison.*

EXTRAVAGANT, ANTE [ɛkstravagã, ãt]. *odj. (1380;* lat. extra, et *vagans*, p. prés. du v. *vagari* « *errer* »). ♦ 1° Vx *Dr. can.).* S'est dit de textes non incorporés dans les recueils noniques. *Décrétales extravagantes de Jean XXII.* ♦ *Mod.* (XVIᵉ). Qui sort des limites du bon sens; qui est à la s extraordinaire et déraisonnable. *Idées, conceptions, éories extravagantes.* V. Biscornu, bizarre, grotesque. ostume *extravagant.* V. Excentrique. *Dépenses extravagantes.* Exagéré, excessif. « *Il était extravagant d'aller ainsi vant soi sons savoir si cela servirait à quelque chose* » UGO). — (Personnes) « *Ce gros garçon si raisonnable* ouis XIV) *faillit se jeter dans les bras de la créature la plus travagante, la plus dangereuse et la plus funeste qu'il pût ncontrer* (Marie Mancini) » (L. BERTRAND). ♦ 3° *Vieilli.* ui extravague, est hors du sens commun (personnes). Un rsonnage extravagant : bizarre, déséquilibré. — Subst. s « *sottes visions de cette extravagante* » (MOL.). V. Détraé, fou, piqué *(fam.)*, toqué *(fam.)*. ◈ ANT. Équilibré, moré, *normal, raisonnable,* sage, *sensé.*

EXTRAVAGUER [ɛkstravage]. *v. intr.* (1538; lat. extra, *vagari* « *s'écarter de la voie* »). *Vx ou plaisant.* Penser, rler, agir sans raison ni sens. V. Déménager *(fam.)*, déraisonner, divaguer. *La fièvre le fait extravaguer.* V. Délirer. *Pourquoi extravaguais-tu jusqu'à vouloir l'impossible?* » ALZ.).

EXTRAVASATION [ɛkstravazasjɔ̃]. n. *f.* (1743; de *travaser*). *Méd.* Epanchement d'un liquide organique mg, urine) dans les tissus, par lésions de la paroi de l'organe du conduit où il est contenu normalement. V. Exsudation, iltration.

EXTRAVASER (S') [ɛkstravaze]. *v. pron.* (1673; du lat. *tra, et vas* « *vase* », d'apr. *transvaser). Didact. Se* répandre rs de son contenant naturel (liquides organiques). V. puler, exsuder. *Sang, bile; sève, résine qui s'extravase.* — ɹ p. p. « *Dans sa bouche, le sang extravasé donne à la salive e saveur infecte* » (MART. du G.).

EXTRAVERSION [ɛkstravɛrsjɔ̃]. n. *f.* (v. 1950; Jung, 21; du *lat. extra-, et vertere,* d'apr. *introversion). Psycho.* ttitude, comportement d'un individu qui montre une grande cilité à établir des contacts avec ceux qui l'entourent, qui prime aisément ses sentiments. ◈ ANT. Introversion.

EXTRAVERTI, IE [ɛkstravɛrti]. *adj. et n.* (1950; de l'all., ɹ lat. *extra, et vertere,* d'apr. *introverti). Psycho.* Qui est urné vers le monde extérieur. On dit au& *Extroverti, :troversion,* d'apr. *introverti, introversion.* ◈ ANT. *Introverti.*

EXTRÊME [ɛkstrɛm]. *adj. et n.* (*Estreme*, XIIIᵉ; lat. *:tremus*, superl. de *exter*. V. Extérieur).

I. *Adj.* ♦ 1° Qui est tout à fait au bout, qui termine n espace, *une* durée). *Extrême limite. V.* Dernier. *À l'extrême ointe : tout au* bout. *La partie extrême d'un objet.* V. Final, rminal. *Extrême-Orient* : la partie de l'Asie la plus éloignée : l'Europe *(opposé* à Proche-Orient). V. Extrême-oriental. *'extrême droite*, l'extrême gauche* d'une assemblée politi:te :* la partie de la droite, de la gauche la plus éloignée du ntre (V. Extrémiste). ◇ V. Dernier, ultime. *L'extrême ɹ de l'année, du mois.* « *Une allégresse qui lui dura jusqu'à ɔn extrême vieillesse* » (MONTAIGNE). ◇ Fig. *Pousser qqch. son point extrême. À l'extrême opposé.* ♦ 2° *Littér.* Qui est ɹ plus haut point, au dernier degré ou à un très haut degré. . Grand, intense; exceptionnel, extraordinaire. « *Si Peau-'Âne m'était conté, J'y prendrais un plaisir extrême* » (LA ONT.). *Joie extrême. V. Suprême. Extrême désir.* V. perdu, passionné, profond. *Un* auteur « *qui a l'extrême odestie de travailler d'après quelqu'un* » (LA BRUY.). *Extrême alheur; une misère encore plus extrême. V. Affreux.* « *Je 'éprouvais que l'extrême besoin de me tremper dans une eau ès chaude* » (COLETTE). « *Sa maigreur était encore extrême, ɹ peau collant aux os* » (MADELIN). ◇ Cour. *À l'extrême 'gueur. Extrême urgence.* ♦ 3° *(Après le nom).* Qui est le plus éloigné de la moyenne, du juste milieu. V. Excessif. immodéré. *Climat extrême,* très chaud ou très froid. *Passions; sentiments extrêmes. Situations extrêmes :* anormales, très *graves,* peu *communes. Avoir des opinions extrêmes en politique* (V. Extrémiste). *Dostoïevski,* « *toujours bizarre, d'une humeur extrême, sujet à la tristesse et à la mélancolie comme à une passion* » (SUARÈS). *Moyen extrême. V.* Brutal, radical. « *Nous ne pouvons tout de même pas être réduits à appeler la force armée contre nos ouvriers. Il y a là quelque chose d'extrême à quoi je répugne* » (ARAGON). — *(Personnes)* Qui n'a pas de mesure, dont les sentiments sont extrêmes. Être extrême en *tout.* V. Excessif, outré.

II. *N. m.* ♦ 1° *Vieilli. Ce* qui est extrême; la dernière limite d'une chose. *V.* Comble, sommet. « *L'extrême et le médiocre lui* sont connus » (LA BRUY.). ♦ 2° *Mod.* Situation extrême. « *Il s'est porté aux extrêmes, il a voulu sortir de lui* » (SARTRE). 0 Spécialt. *Vieilli.* Dernière extrémité; parti *extrême.* « *Quelle est la grande action qui ne soit pas un extrême au moment où on l'entreprend?* » *(STENDHAL).* ♦ 3° Cour. *Les* extrêmes : les deux extrêmes limites d'une chose, celles qui sont le plus éloignées l'une de l'autre. V. Antipode (fig.), contraire, opposé. *Passer d'un extrême à l'autre.* — LOC. *Les extrêmes se touchent :* il arrive souvent que des choses opposées soient pourtant comparables, voisines, d'un certain point de vue, ou bien qu'elles conduisent *au même résultat. Ils* « *ne pouvaient choisir qu'entre l'abjection et l'héroïsme. c'est-à-dire entre les deux extrêmes de la condition humaine, au delà desquels il n'y a plus rien* » *(SARTRE).* ♦ 4° *Sc.,* Log. *Les extrêmes d'une proportion :* le premier *et le* dernier *terme. Le produit des extrêmes est égal au produit des moyens. — Les extrêmes d'un syllogisme :* les deux termes. ♦ 5° *Loc. adv. À L'EXTRÊME : à* la dernière limite; au delà de toute mesure. *Pousser, porter tout à l'extrême, jusqu'à l'extrême.* « *Réagissant à l'extrême, comme toujours, il prit plaisir à contredire son frère* » (MART. du G.).

◈ ANT. *Moyen.* Faible, *ordinaire, petit. Mesuré,* modéré. — Milieu (juste milieu).

EXTREMEMENT [ɛkstrɛmmã]. *adv.* (1549; de extrême). ♦ 1° *Vx.* Adv. de quantité *(modifiant un verbe).* V. Beaucoup. « Nous *parlâmes extrêmement de vous* » (SÉV.). ♦ 2° *Mod.* Adv. de manière *(modifiant un adj. ou un adv.).* D'une manière extrême, à un très haut degré. V. Exceptionnellement, extraordinairement, fort, infiniment, très. Une *personne extrêmement belle, extrêmement intelligente. Famille extrêmement riche.* V. Immensément; fabuleusement. *Un été extrêmement pluvieux.* V. Terriblement. *Une opération* extrêmement *douloureuse.* V. Horriblement. « Un nom *propre est une chose extrêmement importante dans un roman* » (FLAUB.). ◈ ANT. Médiocrement, peu.

EXTRÊME-ONCTION [ɛkstrɛmɔ̃ksjɔ̃]. n. *f.* (1611 ; de extrême, et *onction).* Sacrement de l'Église destiné aux fidèles *en* péril de *mort. Le prêtre* administre *l'extrême-onction nu moyen d'onctions d'huile d'olive* (saintes huiles) et *des paroles prescrites par les rituels.* « *On le trouva comme mort; on ne put que lui donner l'extrême-onction* » (STE-BEUVE).

EXTREME-ORIENTAL, ALE, AUX [ɛkstrɛmɔrjãtal, o]. *adj. et n. (xx'*; de *Extrême*-Orient).* De l'Extrême-Orient (Asie orientale).

EXTREMIS (IN). V. IN EXTREMIS.

EXTRÉMISME [ɛkstremism(ə)]. *n. m.* (1911 ; de *extrême*). Attitude de l'extrémiste. *Extrémisme en politique.* ◈ ANT. *Modération.*

EXTRÉMISTE [ɛkstremist(ə)]. n. et *adj.* (1911; de *extrême).* Partisan d'une doctrine poussée jusqu'à ses limites, ses conséquences extrêmes; personne favorable aux idées, aux opinions extrêmes. *Parti d'extrémistes.* Adj. « *C'était l'élément extrémiste dans ce parlement d'imbéciles* » *(GREEN).* ◈ ANT. *Modéré.*

EXTRÉMITÉ [ɛkstremite]. *n. f.* (1260; lat. *extremitas*). ♦ 1° La partie extrême, qui termine une chose. V. Bout, fin; bord, terminaison. *Les deux extrémités d'un segment de droite. L'extrémité du doigt. L'extrémité d'un objet pointu* (V. Pointe). *Loger à l'extrémité de la rue, de la ville. L'extrémité* d'une *voie ferrée.* V. Terminus. *Extrémité d'un champ, d'un bois.* V. Limite, lisière. « *Elle alla s'asseoir à l'extrémité du cap, sur le bord de la mer* » *(STAEL). Venir de toutes les extrémités du monde.* V. *Confins.* ♦ 2° *Au plur.* LES EXTRÉMITÉS : les pieds et les mains. *Le sang se porte aux extrémités. Avoir les extrémités glacées.* ♦ 3° *Fig. et vx.* La dernière limite à laquelle qqch. peut arriver. V. Extrême. « *Toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans* borne, *aussi bien que les misères* » (BOSS.). 0 Vx. Situation extrême. *Être réduit à une pénible extrémité.* V. Abois (aux abois). *Tout leur faisait croire* « *qu'en me poussant à la dernière extrémité, ils me réduiraient à crier-merci* » (ROUSS.). ◇ Mod. *Le malade est à toute extrémité, à la dernière extrémité :* à l'agonie, près de mourir. ♦ 4° Parti, décision, action extrême. « *Ne me pousser pas à quelque fâcheuse extrémité*

par *vos* extravagances » (Muss.). « Songeant *aux extrémités où peuvent se porter les femmes* » (France). — *Spécialt.* Excès d'emportement, de violence. « *Mais qu'est-ce que tu lui avais dit pour qu'elle se soit portée à une pareille extrémité dans un escalier?* » (Labiche). ◈ ANT. Centre, milieu. *Moyen.* Mesure.

EXTREMUM [ɛkstʀemɔm]. *n. m.* (mil. XXᵉ; lat. *extremum*, d'apr. *maximum*). *Math.* Maximum ou minimum de la valeur d'une fonction. *Lorsqu'une fonction est à un extremum, sa dérivée est nulle. Des extremums.*

EXTRINSÈQUE [ɛkstʀɛ̃sɛk]. *adj.* (1314; lat. *extrinsecus* « au dehors »). *Didact. Qui* est *extérieur* à l'objet dont il s'agit, n'appartient pas à son essence. V. Etranger, extérieur. — *Méd.* Qui vient de l'extérieur ou d'une autre région de l'organisme. *Asthme extrinsèque. Ligament extrinsèque.* ◇ *Couses extrinsèques. Valeur extrinsèque d'une chose, d'une monnaie* : valeur qu'elle tient d'une convention. V. Conventionnel, fictif, nominal. ◈ ANT. Intrinsèque.

EXTRINSÈQUEMENT [ɛkstʀɛ̃sɛkmɑ̃]. *ndv.* (1541; de *extrinsèque*). *Didact.* D'une manière extrinsèque. ◈ ANT. Intrinsèquement.

EXTRORSE [ɛkstʀɔʀs(ə)]. *adj.* (1855; lat. *extrorsus*). Bot. *Étamine extrorse*, dont l'anthère est ouverte vers l'extérieur.

EXTROVERTI. V. Extraverti.

EXTRUSION [ɛkstʀyzjɔ̃]. *n. f.* (1922; du lat. *extrudere* « pousser hors de », d'apr. *intrusion*). *Techn.* Procédé par lequel un métal est poussé à chaud par une presse dans "ne filière.

EXUBÉRANCE [ɛgzybeʀɑ̃s]. *n. f.* (1560; lat. *exuberantia*, rac. *uber* « fertile »). ♦ 1° (Repris XVIIIᵉ, seulement *Dr.* et *Didact.*: répandu XIXᵉ). Etat de ce qui est très abondant. V. Abondance, profusion. *Exubérance de la végétation.* V. Luxuriance. *Exubérance des formes.* V. Épanouissement, plénitude. « *La poitrine n'a pas l'exubérance de contour de la beauté flamande* » (Gautier). ◇ *Exubérance de paroles.* V. Débordement, faconde, volubilité. *L'exubérance des images dons un poème de Hugo.* V. Richesse. ♦ 2° *Absolt.* (fin XIXᵉ). Trop-plein de vie qui se traduit dans le comportement, les propos. *Manifester sa joie, ses sentiments avec exubérance.* V. Exagération. 0 Action exubérante. « *Mais elle ne se livra à aucune exubérance, nulle gaieté irresponsable* » *(Colette).* ◈ ANT. Indigence, pauvreté, pénurie. Concision, *laconisme. Calme. flegme, froideur,* réserve.

EXUBÉRANT, ANTE [ɛgzybeʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVᵉ; *lat. exuberans*, p. prés. de *exuberare* « regorger »). ♦ 1° Qui a de l'exubérance. V. Abondant, débordant, surabondant. *Végétation exubérante.* V. Luxuriant. *0 Pathol.* Qui prolifère, s'accroît de façon excessive et désordonnée. *Cal exubérant. 0* Fig. « *Modeste n'émit-elle pas sublime en déployant une sauvage énergie à comprimer son exubérante jeunesse* » (Balz.). *Rabelais* « *a une imagination puissante, fougueuse, exubérante* » (Lanson). ♦ 2° (Fin XIXᵉ). Qui se compor ou se manifeste sans retenue (personne, sentiment). V. Cor municatif, débordant, démonstratif, expansif. *Caractè exubérant. Joie exubérante.* « *Ce jovial garçon* (Balzac *bonhomme, exubérant, débordant de vie, d'idées et de projets* (Henriot). ◈ ANT. *Maigre, pauvre.* Calme. froid, muet, r servé, taciturne.

EXULCÉRATION [ɛgzylseʀasjɔ̃]. *n. f.* (1690; de *exu* cirer). *Méd.* Ulcération très superficielle, peu étendue, d'ur muqueuse ou de la peau. V. Erosion, excoriation.

EXULCÉRER [ɛgzylseʀe]. *v. tr.; conjug. ulcérer.* Céder (1534; lat. *exulcerare*, rac. *ulcus, ulceris* « plaie » V. Ulcère). *Méd.* Former une exulcération* sur, dan — Au p. p. « *De cette tête exulcérée* (du Christ de Grün wald) *filtraient des lueurs* » (Huysmans).

EXULTATION [ɛgzyltɑsjɔ̃]. *n. f.* (XIIᵉ; lat. *exsultatio*, *exsultare*). *Relig.* ou *littér.* Transport de joie, état de celui qu exulte. V. Allégresse, gaieté, jubilation, liesse. « *Je vois dé, l'exultation barbare de mes ennemis* » (Rouss.).

EXULTER [ɛgzylte]. *v. intr.* (XVᵉ; lat. *exsultare*, de *saltar* « sauter »). Être transporté d'une joie extrême, qu'on ne peu contenir ni dissimuler. V. Déborder (de joie), jubiler. *Il exult il est aux anges!* « *Ici l'on exulte; on éclate; on s'enivre pa tous les* sens » (Gide). — *Exulter de (et* inf.) V. Réjouir (se « *Nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous offaiblir (ST-SM.).* ◈ ANT. *Désespérer (se),* désoler *(se).*

EXUTOIRE [ɛgzytwaʀ]. *n.* m. (1806; du lat. *exutu* p. p. de *exuere* « dépouiller »). ♦ 1° *Anc. méd.* Ulcère art ficiel destiné à entretenir une suppuration locale (cautèr moxa, vésicatoire). *Les exutoires ne sont plus guère employ que dans l'art vétérinaire.* ♦ 2° (1825). Ce qui permet de soulager, de se débarrasser (d'un besoin, d'une envie « *Pour moi, j'ai un exutoire (comme on dit en médecine). papier est là, et je me soulage* » (Flaub.). « *Leur métier* (d comédiens) *est un exutoire par où s'épanche leur déraison* (Flaub.). — (Concret) « *Une possibilité d'expansion colonial exutoire pour une prolificité trop à l'étroit dans ses frontières (Gide).*

EX-VOTO [ɛksvɔto]. *n. m. invar.* (1643; de la formu lat. *ex voto suscepto* « suivant le vœu fait »). Tableau, obje plaque portant une formule de reconnaissance, que l'o place dans une église, une chapelle, en accomplisseme d'un vœu ou en remerciement d'une grâce obtenue. *Suspend des ex-voto.*

EYE-LINER [ajlajnœʀ]. *n. m.* (v. 1962; de l'amér. *ey liner* « crayon à maquiller les yeux », de *eye* « œil », et *line* de *line* « ligne »). *Anglicisme.* Cosmétique liquide de coule sombre, servant à souligner le bord des paupières. « *Maquill les yeux avec un peu d'eye-liner* » *(Femme pratique, nov.* 1970

EYRA [ɛʀa]. *n.* m. (1839; lat. zool. *eyra*, probabl. de or mot du Brésil; Cf. *Cougouacu ara* « cougouar »). Pe mammifère carnivore *(Félidés)* de l'Amérique du Su apparenté au cougouar (ou *puma).*

F

F [ɛf]. n. *m.* ou *f.* ♦ 1° Sixième lettre (f, F), quatrième onsonne de l'alphabet servant à noter une spirante labiale ourde. *L'f s'amuït dans les mots* bœufs *(pl.),* œufs *(pl.),* rf-volant, clef, nerf. **L'f [f]** *de neuf devient sonore* **[v],** *en aison* avec ans *et* heures. ♦ 2° Abréviation de certains mots ont il est l'initiale. *Il* s'en *f...* V. Foutre. — *Dans la franc-açonnerie* : F.·. M.·. : franc-maçon. — *Mus.* F (majuscule) : om de la note *fa* au XVIIIe s.; *f (en* italique, au-dessus de portée) : forte ; *ff* : fortissimo. — *Chim.* Symbole du fluor. *hys.* Symbole du farad. — Symbole de franc (FB : franc elge ; FF : franc français ; FS : franc suisse). — *Métrol.* °F : mbole du degré Fahrenheit.

FA [fa(a)]. n. m. *invar.* (XIIIe ; 1re syllabe du mot *famuli, au* e vers de l'hymne de saint Jean-Baptiste). Nom donné au ixième degré de l'échelle fondamentale, soit le quatrième *e notre système* actuel. *La note* fa *fait 350 vibrations à la conde, c'est la sous-dominante de la gamme de do. Clef de fa. lacée sur la quatrième ligne de la portée et employée surtout our les parties de basse. — Concerto, sonate en fa majeur, ineur.* ◇ HOM. *Fat.*

FABLE [fabl(ə)]. n. *f.* (1190; lat. *fabula* « propos, récit »; ac. *fari* « parler »).

I. Récit à base d'imagination (populaire ou artistique). 1° *Vx ou littér.* V. C&e, **fiction, légende.** « *Les annales umaines SC composent de beaucoup de fables mêlées à quelques érités* » (CHATEAUB.). « *Au commencement était la Élague. t en effet, toutes les histoires s'approfondissent en fables* » VALÉRY). *La Fable :* l'ensemble des récits mythologiques. *es divinités de la Fable.* « *Le merveilleux chrétien peut outenir le parallèle avec le merveilleux de la fable* » (CHA-EAUB.). ♦ 2° Cour. Petit récit en vers ou en prose. destiné illustrer un précepte. V. Apologue. *La morale de la fable. es fables indiennes, les fables grecques d'Ésope. Les Fables ?La Fontaine.* « *Cette fable contient plus d'un enseignement* » LA FONT.). *Le renard: la cigale et la fourmi de la fable.* — Collect.) « *La Fable est un genre naturel, une forme d'inven-on inhérente à l'esprit de l'homme, et elle se retrouve en tous eux et en tous pays* » (STE-BEUVE). *0 Fable* express, fable umoristique se réduisant souvent à une ou deux phrases et ont la moralité repose *sur un jeu* de mots. ♦ 3° *Littér.* necdote, nouvelle ou allégation mensongère. C'est une *pure ble.* V. Imagination, invention. « *Fausses alarmes, fausses ouvelles; fables, inventions de toutes sortes* » (MICHELET). *Quinette ne sait pas encore quelle fable il inventerait pour xpliquer la présence de la malle* » (ROMAINS). V. Mensonge.

II. *Vx* ou *loc.* ♦ 1° *Didact.* Ce qui constitue l'élément arratif d'une œuvre. V. Sujet. « *Il faut un événement impor-ant pour faire le fond d'une tragédie; il faut une fable riche de natière* » (FAGUET). ♦ 2° Mod. *Etre la fable de* (qqn) : un ujet de plaisanterie, de rire pour (qqn). *Il est la fable du uartier.* V. Risée. « *Un prince sera la fable de toute l'Europe, t lui seul n'en saura rien* » (PASC.).

FABLIAU [fablijo]. *n.* m. (XIIe, forme picarde, reprise VIe, de l'a. fr. *fablel, fableau (XIIe s.);* de *fable).* Petit récit n vers octosyllabes, plaisant ou édifiant, propre à la littéra-ure des XIIIe et XIVe s.

FABLIER [fablije], *n.* m. (1849: « fabuliste ». XVIIe : de *able*). Recueil de fables.

FABRICANT, ANTE [fabrikɑ̃, ɑ̃t]. *n.* (1740; « artisan, abricateur », XVe ; lat. *fabricans,* de *fabricare*). Personne ui fabrique des produits commerciaux, ou dirige, possède ne entreprise qui les fabrique. *Fabricant de tissus, de papier. Un gros fabricant.* V. **Industriel, manufacturier.** *Un petit abricant.* V. **Artisan.**

FABRICATEUR, TRICE [fabrikatœr, tris]. n. (XVe ; lat. *abricator* « ouvrier, artisan »). *Vx.* Personne qui fabrique qch. V. **Artisan.** « *Le fabricateur souverain* » (LA FONT.) : Dieu. *0 Mod.* (Péj.) *Fabricateur de fausse monnaie, de faux apiers.* V. **Falsificateur.** — Fig. *Fabricateur de fausses nou-elles.* V. **Inventeur.**

FABRICATION [fabrikasjɔ̃]. *n. f.* (1488; lat. *fabricatio).* ♦ 1° Art ou action de fabriquer. *Fabrication artisanale, à a main, à la machine, industrielle, en grande série.* « *Le chan-gement de la production en fabrication, de l'opération indivi-duelle en exécution mécanique d'objet.9 faits* « *à la chaîne* » *(VALÉRY).* « *Il faut passer une commande aux ateliers de fabri-cation* » *(CHARDONNE). Produit de fabrication française. V.* **Production.** *Défaut de fabrication. Secret de fabrication. Frais de fabrication,* dépenses occasionnées par une fabrication en dehors de la matière première, de la **main-d'œuvre** et des fournitures. ◇ *Par ext.* V. Confection. *Est-ce une robe de votre fabrication?* « *Un travail où il était novice : la fabrication* d'un *faux* » (ROMAINS). ♦ 2° *Fig.* Action de fabriquer (3°). *Fabrication de fausses nouvelles.* ◇ Action de fabriquer (4°). *Péj.* Production mécanique, sur commande (opposé à inspiration). *Lamartine,* « *un génie inspiré, tombé pour vivre dans la fabrication* » (HENRIOT).

FABRICIEN [fabrisjɛ̃]. *n. m. (1569; defabrique).* Membre d'un conseil de fabrique*. V. Marguillier. « Sous *un dais de velours ponceau tenu par quatre fabriciens, M. le curé, dans sa belle chasuble...* » (FLAUB.).

FABRIQUE [fabrik]. *n. f.* (XIVe, « construction »; de *fabriquer,* lat. *fabrica).* ♦ 1° *Vx.* Manière dont une chose est fabriquée. V. Fabrication, **façon.** *Ce drap est de bonne fabrique.* — Fig. « *Dans une pantomime de sa fabrique* » (~GONCOURT) : de sa façon, de son invention. ♦ 2° (1679). Etablissement de moyenne importance ou peu mécanisé ayant pour objet la transformation de matières premières ou de produits semi-finis en produits manufacturés. V. **Manufacture, usine.** *Cette fabrique groupe plusieurs ateliers.* « *J'ai travaillé un moment à Fiume, comme manutentionnaire, dans une fabrique de boutons* » (MART. du G.). ◇ (D'abord au sens 1° : « de fabrication ») DE FABRIQUE. *Marque de fabrique,* apposée par le fabricant. *Prix de fabrique,* prix à la sortie de la fabrique. ♦ 3° *(Fabrice,* 1374; lat. *fabrica).* Vx. Construction d'un édifice. ◇ *Bx-arts.* Construction, dans un tableau. *Paysage avec des fabriques. 0 Le conseil de fabrique* ou *la fabrique* : l'ensemble des clercs et des laïcs chargés de l'administration des fonds et revenus affectés à la construction, à l'entretien d'une église. *Le conseil de fabrique a des places réservées dans le chœur, pendant les offices.* V. **Fabricien, marguillier.** « *On l'avait nommé... président du conseil de fabrique* » (JOUHANDEAU).

FABRIQUER [fabrike]. *v. tr.* (fin XIIe, repris XVIe ; lat. *fabricare* « fabriquer »; Cf. Forger). ♦ 1° Faire (qqch.) par un travail exécuté sur une matière. V. Confectionner, **faire.** *Il a fabriqué de ses propres mains ce petit appareil.* « *Fabriquer des livres n'est pas moins indispensable que de fabriquer du pain* » (PÉGUY). « Un *déserteur français qui fabriquait des liqueurs en fraude* » *(CÉLINE).* « *L'homme se fabriqua des outils bien avant d'avoir fixé son langage* » (RENAN). ◇ *Fam.* Faire. Qu'est-ce *que tu fabriques? Mais qu'est-ce qu'il peut bien fabriquer pour n'être pas encore là?* ♦ 2° *Spécialt.* Faire, produire à l'aide de matières premières transformées par des procédés mécaniques (des objets destinés *au commerce). Faire fabriquer un modèle en grande série.* V. **Manufacturer, produire, usiner.** « *Là, on fabriquait . . . la soie, les tissus précieux* » (MICHELET). *Éléments fabriqués à l'avance.* V. **Préfabriqué.** — Par métaph. « *Ils appartenaient à un type d'individus fabriqués* en série » (MAC ORLAN). ♦ 3° Elaborer, faire (en imitant, en imaginant et de manière à tromper). V. Forger. *Fabriquer de la fausse monnaie, de faux papiers.* V. **Fabricateur, faussaire.** « *Quiconque fabriquera un faux passe-port* » *(CODE PÉN.). 0 Fabriquer de fausses nouvelles. Fabriquer de toutes pièces une histoire.* V. **Forger, inventer.** « *Vous concevez de mauvais desseins, vous fabriquer des tromperies, vous machinez des fraudes* » (BOSS.). — Au p. p. C'est une *histoire fabriquée* : inventée. V. **Faux.** ♦ 4° Faire, par des procédés, par l'imitation (une œuvre qui devrait être créée, sentie). « *De purs ouvriers, les uns sachant fabriquer des figures académiques, les autres des fruits, les autres des bes-tiaux* » (BAUDEL.). *0* Fig. *Fabriquer* un *sentiment,* le susciter d'une manière artificielle. « *Jean-Paul fabrique son amour avec des souvenirs littéraires* » (MAURIAC).

FABULATEUR, TRICE [fabylatœr, tris]. *adj.* (XVIe, « fabuliste, narrateur »; lat. *fabulator* « *conteur* ». V. **Fable).**

Didact. ♦ 1° *Adj.* Relatif à la fabulation (3°). « La *religion était la raison d'être de la fonction fabulatrice* » (BERGSON). ♦ 2° *Psycho.* Qui a l'habitude de la fabulation (2°). V. Mytho*mane.* Subst. *Les enfants sont souvent des fabulateurs.*

FABULATION [fabylasjɔ̃]. *n. f. (1830;* lat. *fabulatio* « discours, conversation », de *fari*. V. Fable). ♦ 1° Vx. Représentation imaginaire, version romanesque d'un ensemble de faits. V. **Affabulation.** « *L'attitude de l'accusé justifia la fabulation adoptée par la ville* » (BAL~.). ♦ 2° *Psycho.* Récit imaginaire présenté *comme* réel. *La fabulation est normale cher le petit enfant, pathologique cher l'adulte.* V. **Mythomanie.** ♦ 3° *Philo.* Activité de l'imagination. « Conve*nons alors de mettre à part les représentations fantasmatiques et appelons 'fabulation' ou 'fiction' l'acte qui les fait surgir* » (BERGSON).

FABULER [fabyle]. V. *intr.* (1892, « raconter des choses fabuleuses »; répandu mil. XX^e^; de *fabulation). Psycho.* Elaborer des fabulations. — Cour. V. Affabuler. « Mauvais *coucheur, fabulant intarissablement autour de son mécontentement* » (BARTHES). — Au p. prés. substant. « Ces *exilés, ces ratés, ces fabulants* » (BEAUVOIR).

FABULEUSEMENT [fabyløzmɑ̃]. *adv.* (XV^e^-XVI^e^; de *fabuleux). Mod.* D'une manière fabuleuse (2°), inimaginable. *Il est fabuleusement riche.* V. Extrêmement, prodigieusement.

FABULEUX, EUSE [fabylø, øz]. *adj.* (XIV^e^; lat. *fabulosus*). ♦ 1° *Littér.* Qui appartient à la fable, au merveilleux antique. V. **Légendaire, mythique, mythologique.** *Hercule, héros fabuleux. Animaux, êtres fabuleux. Les temps fabuleux, où* l'histoire se confond avec la légende. ◇ Faux comme les choses de la fable. V. Chim&ique, fictif, imaginaire, **irréel.** « *L'histoire ancienne de l'Orient est absolument fabuleuse* » (RENAN). ♦ 2° Cour. (1835). Invraisemblable quoique réel. V. **Étonnant, extraordinaire, fantastique, incroyable, prodigieux. Une** *vie aux aventures fabuleuses. V.* Romanesque. — *(Intensif)* Énorme. *Des sommes fabuleuses.* « *On offrait à des prix fabuleux des denrées de première nécessité qui manquaient sur le marché ordinaire* » (CAMUS). ◈ ANT. Certain, exact, historique, réel, *vrai.*

FABULISTE [fabylist(ə)]. *n. m. (1588;* esp. *fabulista).* Auteur qui compose des fables. V. **Fablier** (vx). « *Ésope, ni Phèdre, ni aucun des fabulistes* » (LA FONT.).

FAÇADE [fasad]. n. *f.* (XVI^e^; *facciate, '1611 ;* it. *facciata,* de *faccia* « face »). ♦ 1° Face antérieure d'un bâtiment où s'ouvre l'entrée principale, donnant le plus souvent sur la rue. V. Devant, front. « *Le plan de cette belle façade du Louvre... ainsi fut construite par Perrault et par Louis Le Vau* » (VOLT.). « *La façade de bois des maisons..: la façade de pierre des châteaux... la façade de marbre des palais* » (HUGO). *Quatrepièces en façade et deus sur cour. Façade d'un magasin.* V. Devanture. Derrière *la façade :* à l'intérieur. 0 Un des côtés, exposé à la vue, d'un bâtiment. *Façade latérale.* « *Sur le parc, la façade se distingue de celle de la cour par un avant-corps* » (BAL~.). ♦ 2° *Fig.* Apparence. V. Extérieur. N'avoir *qu'une façade d'honnêteté. Ce n'est qu'une façade. Pure façade! Patriotisme de façade.* « *Il y eut quelquefois plus de façade que de fonds, plus de tenture que de solide* » (STE-BEUVE). — Pop. *Elle est allée* se *refaire la façade* : se farder. ◈ ANT. Arrière-corps, derrière, dos. Intérieur, fond, *réalité.*

FACE [fas]. n. *f.* (XII^e^; *lat.* pop. **facia,* class. *facies).* ♦ 1° Partie antérieure de la tête de l'homme. V. Figure, tête, *visage.* « *La face est le moyen d'expression du sentiment* » (MALRAUX). *Relatif à la face.* V. **Facial. Une** *face large, pleine, colorée.* « *Dons sa face rasée, ronde, rouge, plaquée de cheveux sales...* » (TOULET). — *Détourner la face. Tomber la face contre terre.* — *Pop.* (inj.) *Face de rat! face d'œuf!* — *Le squelette, les* os *de* In *face* : malaire, maxillaire, palatin, unguis, vomer, *os* propres et cornets du *nez. Chirurgie de la face.* V. **Facial.** *La face et le crâne. Les blessés de la face.* ◇ *Relig.* (T. biblique) *Que l'Eternel tourne sa face vers loi. Fuir loin de la face de Dieu.* 0 Loc. fig. *Cracher à la face de qqn :* lui manifester son mépris. « *Une épigramme que plus d'une femme jetait à la face de son mari* » (BAL~.). « *Tu me lâcherais à la face les sales preuves que tu n'es qu'une bourrique* » (Mac ORLAN). — Se *cacher,* se *voiler la face,* être horrifié, dégoûté (souvent *iron.*). — (1850; trad. du chinois) PERDRE LA FACE : perdre son prestige en tolérant une atteinte à son honneur, à sa dignité, à sa réputation. Sauver *la face :* sauvegarder son prestige, sa dignité. « Nous *avons manqué notre coup mais nous pourrons peut-erre sauver la face* » *(SARTRE).* ♦ 2° *vx (Choses).* Partie antérieure. « *S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face* » (BOIL.). V. Façade. 0 *Mod.* (1832) Côté qui porte une figure (médaille, monnaie: *opposé* à pile). *La face d'une médaille, d'une monnaie.* V. Avers, obvers. *Jouer à pile* ou *face.* — Appos. *Côté fore* : l'endroit. ♦ 3° *Relig. ou littér.* Surface. « *Il apparaît de temps en temps sur la face de la terre des hommes rares* » (LA BRUY.). « *De légères rides sur la face* de *l'Océan* » (CHATEAUB.). ♦ 4° (XIV^e^). Chacun des côtés d'une chose. *Considérer un objet sous toutes ses faces.* V. **Angle, coin. côté, couture** *(fam.). Face interne, externe d'un rempart.* « *Une petite glace de bazar, à trois faces* » (ROMAIN: ◇ Géom. Chacun des plans qui limitent un solide. *Les fac d'un prisme.* ◇ *Anat.* Surface (d'un organe, d'une part du corps), définie par sa situation par rapport au corps. *1 face interne* (d'un organe), qui regarde l'axe du corps (oppo *à face externe). La face interne des cuisses.* — Bot. *Fa intérieure, externe ou dorsale des feuilles; la face supérieu interne* ou *ventrale.* ♦ 5° *Fig.* Aspect sous lequel une ch se présente. V. Aspect, physionomie. « Quatre années *avaie suffi* pour *changer la* face de ce *bourg* » (BAL~.). — (Abstrai *Cette question a plusieurs faces. Les choses ont bien chang de face.* V. Tournure. — *Examiner qqch. sous toutes ses face* ♦ 6° *Loc.* (1690). FAIRE FACE (À) : présenter la face, l'avan tourné vers *un* 'certain *côté.* « *L'hôtel où logeaient les sol taires, faisait face au cloître* » (SUARÈS). ◇ *Faire face l'ennemi, à des assaillants* : présenter le front des lignes. Front. *Les cuirassiers* « *durent faire face de tous les côtés* (HUGO). *Faire face* (devise de Guynemer). — *Fig. (1791* Réagir efficacement en présence de quelque difficulté. Parer (à), répondre (à). *Faire face à une dépense, à ses engagements.* « *La mairie devait faire face, avec un personn diminué, à des obligations écrasantes* » *(CAMUS).* ♦ 7° *Lo prép.* FACE À : en faisant face à; vis-à-vis de. « *Un orate digne de ce nom, parlant face à une foule* » (ROMAINS). *Chamb d'hôtel face à la mer,* ayant vue sur la mer. ♦ 8° (1690). *Lo adv.* EN FACE : par-devant. *Regarder qqn en face ; le fixer d* yeux, soutenir hardiment son regard. « *Et maintenant, el vous regarde bien en face, trop en face, avec des yeux su pliants et incendiés* » (GIONO). *-Il le lui a dit en face* : direct *ment.* — Fig. *Regarder le péril. la mort* en *face :* sans craint' *Il faut voir les choses* en *face,* sans biaiser, sans chercher se leurrer. ◇ Loc. prép. EN FACE DE : vis-à-vis de. *Ils restaie muets l'un en face de l'autre, en face l'un de l'autre.* V. **Devan** *En face de la fenêtre.* — *Fam.* Sans *de.* « *En face le pont d la Tournelle* » (FLAUB.). Ellipt. *La maison d'en face* (du lie dont on parle). *Je vais en face.* — *Abstrait.* En présence d « *Un homme énergique n'a jamais peur en face du dange* pressant » (MAUPASS.). ♦ 9° (XVII^e^). Loc. adv. FACE À FACE les faces tournées l'une vers l'autre. V. Vis-à-vis. « *Les mai dans les mains restons face à face* » (APOLLINAIRE). *Il s trouva face à face avec un ancien camarade.* « *Gilliatt trouva face à face avec la difficulté suprême* » (HUGO). Subst. *Un face à face.* V. Face à face. ♦ 10° *Loc. adv.* FACE : la figure, la partie antérieure s'offrant aux regard *Un portrait de face (opposé* à de *côté). Choisir au théâtre un loge de face* : qui fait face à la scène. — Ch. de fer. *Reten le coin de face côté couloir :* dans le sens de la marche d train. Ellipt. *Le coin face.* ◈ ANT. *Derrière, dos.* Pile, rever Envers, opposé, rebours. — HOM. *Fasce* (de l'écu); formes du *foire.*

FACE A **FACE** ou **FACE-A-FACE** [fasafas]. n. *m. inva* (1966; de *face* à *face,* IOC. adv., V. **Face,** 9°). Débat* contra dictoire organisé entre deux personnalités, le plus souver sur des thèmes politiques, et destiné à un large public. « *L face à face télévisé entre les deux candidats à la Présidence (Le Monde,* 25-5-1969). *Organiser un face à face et une rab ronde.*

FACE-À-MAIN [fasamɛ̃]. *n.* m. (1872; de *face, à, main).* Binocle à manche que l'on tient à la main. *Des face à-main. Elle le dévisageait derrière son face-à-main.*

FACÉTIE [faseri]. n. *f. (Focécie,* XV^e^; lat. *facetia, facetus* « bien fait, plaisant »). Plaisanterie burlesque. Baliverne, bouffonnerie. *Être victime d'une facétie.* V. Parc mystification. « *Les filles et les garçons échangent de: facéti et des bouts rimés* » (BARRÈS).

FACÉTIEUSEMENT [fasesjøzmɑ̃]. *adv.* (XV^e^; de *fac tieux*). *Rare.* D'une manière facétieuse.

FACÉTIEUX, EUSE [fasesjø, øz]. *adj. (XV^e^;* de *facétie* ♦ 1° Vx *ou littér.* Qui a le caractère de la facétie. V. **Comiqu drôle, plaisant, réjouissant, spirituel.** *Conte facétieux.* 2° *Mod.* Qui aime à dire ou à faire des facéties. V. **Farceu moqueur.** *Esprit, caractère facétieux.* « *À minuit, une ma facétieuse ajoute un treizième coup aux douze coups du beffroi* (GIRAUDOUX). Subst. *Un petit facétieux.* ◈ ANT. *Grav sérieux.*

FACETTE [faset]. n. *f.* (XII^e^; de *face).* Une des petite faces d'un corps ou d'un *a* beaucou*p. Corps à facettes égale* isoédrique. *Tailler à facettes un diamant, un brillant, un cri tal.* « *Une pierre précieuse à mille facettes* » (MUSS.). — Fi À *facettes* : à plusieurs aspects. « *Tout est à facettes,* tout e vrai, *c'est le monde* » (SÉV.). ◇ Zool. *Les yeux à facettes d insectes,* composés de nombreux petits yeux rudimentair formant chacun une lentille. ◇ *Anat.* Petite surface plan (d'un *os,* d'une dent). *Facette articulaire.*

FACETTER [fasete]. *v. tr.* (1454; de *facette). Techn* Tailler à facettes. *Diamant facetté.*

FÂCHÉ, ÉE [faʃe]. *adj. (XV^e^;* V. Fâcher). ♦ 1° *Fâch de,* qui est désolé, regrette. V. Désolé, navré. *Je sais fâch*

ce contretemps. Nous sommes bien fâchés de n'avoir pu uider. — *Fâché que. Je ne serais pas fâché qu'il porte, je* rais heureux qu'il parte. ♦ 2° Mécontent. « *Je suis donc ché d'être médiocre. Oui, oui je suis médiocre et fâché* »)IDER.). *Il a un air fâché.* V. Contrarié. ♦ 3° *Fâché contre, 'ec qqn :* brouillé. *Ils* sont *fâchés ; en* mauvais termes. Cette on « *m'a déplu et je l'ai prié un peu rudement de cesser jeu.* — *Mais enfin vous n'êtes pas fâchés?* » (HUYSMANS). ANT. *Content, heureux, satisfait.*

FACHER [faʃe]. v. *tr.* (1442; mot région. « dégoûter »; t pop. *°fasticare*, de *fastidiare*, class. *fastidire* « éprouver 1 dégoût ». V. Fastidieux). ♦ 1° Vx. Affecter d'un sentient pénible. V. Affliger, attrister, chagriner, contrarier, iner. « *En effet, ton trépas fâcheraif tes amis* » (MOL.). V. àché. ♦ 2° *Mod.* (1539). Mettre dans un état d'irritation. V. gacer, exaspérer, indisposer, irriter, mécontenter. « *Il était op dangereux d'encourir la colère de Max ou de le fâcher* » ALZ.). *Cela me fâche de voir un tel désordre.* ♦ 3° *Cour.* : FÂCHER. v. *pron.* Se mettre en colère. V. Emporter (s'), riter (s'). *Se fâcher contre qqn.* « *Entre deux controversistes, l'lui qui aura fort se fâchera* » (DIDER.). « Je me suis *fâché ut rouge contre lui* » (FLAUB.). Si *tu confirmes, je vais me cher.* ◇ *Se fâcher avec qqn.* V. Brouiller (se), rompre. Se *cher à mort.* Récipr. *Ils se sont fâchés.* ◈ ANT. *Réjouir. loucir, calmer.* — *Réconcilier [se).*

FÂCHERIE [fɑʃʀi]. *n. f.* (1470; de *fâcher).* ♦ 1° Vx. État e celui qui est fâché, contrarié. « *La fâcherie que lui donne uelque perte de* ses *biens* » (BOSS.), ♦ 2° (1777). *Mod.* Refroiissement ou rupture dans les relations de deux personnes ui se sont fâchées l'une avec l'autre. V. Bouderie, brouille, saccord. *Fâcherie provenant d'un malentendu.* ◈ ANT. ie, plaisir. *Accord, entente, réconciliation.*

FÂCHEUSEMENT [fɑʃøzmɑ̃]. *adv.* (XVIe ; de *fâcheux).* ' une manière fâcheuse (2°, 3°). « *Après la séance royale si 'cheusement semblable à un lit de justice* » (BARTHOU).

FÂCHEUX, EUSE [fɑʃø, øz]. *adj.* et *n.* (XVe ; de *fâcher).* 1° *Vx.* Qui exige un effort pénible. V. Difficile. ♦ 2° *Mod.* 538). Qui est pour qqn une cause de déplaisir (V. Désaréable, embarrassant, embêtant *(pop.),* ennuyeux, gênant) u de souffrance (V. Affligeant). « *Quelque fâcheuse nouvelle, ier Monsieur? — Oh ! rien de très grave* » (GIDE). *V.* Mauais. *Evénement fâcheux.* V. Malheureux. *Fâcheuse affaire.* 3° Qui comporte quelque inconvénient; qui porte préjuice. V. Déplorable, regrettable. « *Il protesta que la peinture es passions était fatalement d'un fâcheux exemple* » (GIDE). *"est fâcheux pour* nos *projets.* V. Contrariant, malencontreux. *'ontretemps fâcheux. Fâcheuse initiative.* V. Intempestif. *"est fâcheux* : cela arrive mal à propos. V. Inopportun. 4° Vx ou littér. *(Personnes).* Qui importune, dérange. > N. (XVIIe) Un *fâcheux,* une *fâcheuse.* V. Gêneur, importun, ndiscret (Cf. *pop.* Casse-pieds). Les *fâcheux,* comédie de Molière. « *Les fâcheux, les importuns usurpent et restent naîtres de la place* » (GIDE). ◈ ANT. Agréable. heureux, opportun, propice. Bienvenu. *Discret.*

FACHO [faʃo]. V. FASCISTE, 4°.

FACIAL, ALE, ALS ou **AUX** [fasjal, o]. *adj.* (1551, epris 1802; du lat. *fucies*). Qui appartient à la face, de a face. *Nerf facial. Chirurgie faciale. Angle facial,* indice nthropométrique, angle formé par une droite menée des ncisives au front et une autre droite menée des incisives à 'oreille.

FACIES (vx ou *sc.)* ou *(cour.)* **FACIÈS** [fasjɛs]. n. m. 1836; *mot* lat. « face »). *Didact.* ♦ 1° Aspect du visage (en médecine, anthropologie). *Le facies indien, mongol.* « *Quelle dmirable figure aura le père Babinet... Je vois de là son* acies, *comme dirait mon pharmacien* » (FLAUB.). Cour. *Un monsieur d'âge moyen, au faciès énergique* » (ROMAINS). ♦ 2° SC. Apparence générale. *Facies d'une plante.* -Ensemble les caractères d'un sédiment, qui renseignent sur son origine. *'acies éolien, continental, glaciaire.*

FACILE [fasil]. *adj.* (1441 ; lat. *facilis* « qui se fait aisément » ; de *facere).* ♦ 1° Qui se fait, qui s'obtient sans peine, ans effort. V. Aisé, commode, élémentaire, enfantin, simple; t aussi Faisable, possible. *Affaire, opération facile.* « *La vie umble, aux travaux ennuyeux et faciles* » (VERLAINE). C'est *acile, très facile* (Cf. C'est un jeu d'enfant, et *fam. C'est* du illard ; cela ne fait pas un pli, marche comme sur des rouettes, *va* tout seul). *Problème, calcul facile. Passage, texte 'acile* : dont la compréhension *est* facile. *Facile comme bonour, facile comme tout. Un homme de facile* accès : qu'il est isé d'aborder. *Avoir le travail facile* : travailler sans effort, ans peine. — (Avec un inf. *sujet)* « *Bavarder est facile. Vatiner et ennuyer l'est également* » (LÉAUTAUD). — Impers. *Il 'st facile de refuser. 0* FACILE *À, POUR (QQN).* « *Il m'est, disait-elle, facile D'élever des poulets* » (LA FONT.). *La chose est facile pour un homme de sa trempe* (Cf. C'est un jeu pour lui). 0 Par *ext. Avoir la vie facile :* agréable, sans souci. ♦ 2° FACILE À (et inf.) : qui ne demande pas d'effort pour être (fait, etc.). *Chose facile à faire, à réussir. Cela est plus facile à dire qu'à faire. Chosefacile à comprendre* : claire, compréhensible, intelligible, simple. *Laissez-vous «promener par la bonne étoile.* Son *conseil* est *facile à suivre* » (LOUYS). (Tour critiqué) *Un objet facile* à se procurer. — (Personnes) *Un homme facile à contenter, à satisfaire* : que l'on contente facilement. *Facile* à vivre : dont l'humeur est accommodante, égale (Cf. Facile, 5°). — Vx. *Être facile à faire qqch :* le faire facilement ; être disposé *à. Mirabeau,* « *sensible à l'amitié, facile à pardonner les offenses* » (CHATEAU~.). ♦ 3° (XVIIe). Qui semble avoir été fait, composé sans effort, sans peine; qui ne sent point la *gêne. Style facile.* V. Aisé, coulant. « *Si l'élégance a toujours l'air facile, tout ce qui est facile et naturel n'est pas élégant* » (VOLT.). 0 *Péj.* Sans profondeur, sans recherche. *C'est une raillerie un peu facile.* « *Je hais l'esprit satirique comme étant le plus petit, le plus commun et le plus facile de tous* » (CHATEAUB.). *Musique facile.* ♦ 4° (Personnes). *Vieilli.* Qui fait, qui exécute sans peine. V. Habile. « *Fénelon est un esprit facile et jaillissant* » (LANSON). ♦ 5° (1636; personnes). *Vx ou littér.* Qui se prête sans peine à ce qu'on attend de lui; qui supporte facilement. V. Accommodaut, arrangeant, conciliant. doux, malléable. tolérant. *Un homme facile.* « *D'une mère facile affecter l'indulgence* » (RAC.). — *Par ext.* Mod. *Caractère, humeur facile, aimable.* — *Spécialt.* (1835) En parlant d'une femme. Qui accorde aisément ses faveurs. V. Léger. *Femme, fille facile.* ◈ ANT. Difficile, incommode. Maladroit; profond, recherché. *Emprunté,* inhabile. Apre, chicaneur, *dur,* exigeant, ferme, inabordable; *farouche.*

FACILEMENT [fasilmɑ̃]. *adv.* (1470; de *facile).* *Avec* facilité; sans effort, sans peine. V. Aisément, commodément, naturellement. « *Les idées ne venaient pas facilement, il peinait pour s'exprimer* » *(CÉLINE).* — Pour peu de chose. *Il se vexe facilement. Cette matière se casse facilement.* ◈ ANT. Difficilement.

FACILITATION [fasilitasjɔ̃]. *n. f. (av.* 1877; de *faciliter). Didact.* Action de faciliter. 0 *Techn.* Ensemble des mesures destinées à accélérer le transport des marchandises, par air et par *mer. 0 Physiol.* Accroissement de l'excitabilité à la suite d'un stimulus*, unique ou répété. V. Frayage.

FACILITÉ [fasilite]. *n. f.* (1495; lat. *facilitas).* ♦ 1° Caractère, qualité de ce qui se fait *sans* peine, *sans effort. Facilité d'un travail.* V. Simplicité. *Une impudence* « *peut-être uniquement due à la facilité de vos premiers succès* » (LACLOS). « *La culture des hévéas permettait d'obtenir du caoutchouc avec plus de facilité et d'abondance* » (CHARDONNE). ♦ 2° *(Surtout plur.).* Moyen qui permet de faire qqch. sans effort sans peine. V. Moyeu, occasion, possibilité. *Avoir la facilité de rencontrer qqn, de faire un voyage. Apporfer, fournir, procurer à qqn toutes facilités* pour... V. Aide, appui, secours. *Voyageurs* « *qui eûtes foutes facilités de mentir* » (FRANCE). V. Latitude, liberté, *marge. 0 Spécialt.* Dr. comm. *Facilités de paiement, pour le paiement, et* absolt. *Facilités* : délais, conditions spéciales accordés à un acheteur, à un débiteur; échelonnement des paiements. *Facilité de caisse.* ♦ 3° Disposition à faire qqch. sans peine, sans effort. V. Aptitude, disposition, don ; adresse, aisance, habileté. *Écrire avec facilité.* « *J'avais une grande facilité de parole* » (MAURIAC). — Vieilli. *Facilité de* (et inf.). « *L'apparente facilité d'apprendre est cause de la perte des enfants* » (ROUSS.). — Mod. *Facilité à, pour.* « *Une grande facilité à se plier à une discipline* » (FUSTEL). « *Sans facilité pour apprendre* » *(ZOLA).* — Par *ext.* « *La facilité que l'on a de croire ce que l'on souhaite* » (LA ROCHEF.). 0 *Absolt.* Aptitude, don pour l'étude, pour le travail; aptitude à composer, créer (une œuvre). Cet *enfant n'a aucune facilité.* « *Plein de facilité, faisant des vers plus volontiers que de la prose* » (STE-BEUVE). « *À l'école, ma facilité, véritable paresse, me faisait prendre pour un bon élève* » (RADIGUET). ♦ 4° Vx ou *péj.* Caractère de ce qui est ou semble être écrit, composé sans effort, sans peine. Son *style a de la grâce et de la facilité.* V. Agrément, naturel. « *La* facilité *se vend mieux : c'est le talent enchaîné... l'art de rassurer par des discours harmonieux et prévus* » *(SARTRE).* ♦ 5° *Vx* ou *littér.* Tendance d'une personne à se. prêter, à consentir à ce que l'on attend d'elle. V. Complaisance, condescendance. *Sa facilité à se laisser convaincre, à croire ce qu'on lui raconte. 0 Absolt.* V. Bonté, douceur, indulgence. « *Ces opinions que le peuple reçoit avec une facilité trop crédule* » (PASC.). ◈ ANT. Difficulté, incommodité; embarras, ennui. obstacle, opposition. Inaptitude.

FACILITER [fasilite]. *v. tr.* (*xve;* it. *facilitare,* de *facilita* « facilité »). Rendre facile, moins difficile. V. Aider, arranger. *Faciliter une entrevue. V.* Ménager. « *On cherchai,, en le renseignant, à lui faciliter sa tâche* » (MARI. du G.). Son *entêtement ne facilitera pas les choses.* ◈ ANT. *Embarrasser,* empêcher, entraver.

FAÇON [fasɔ̃]. *n. f.* (XIIe ; lat. *factio, onis* « action de faire », rac. *facere.* V. Faction).

I. Action de donner une forme à qqch., de la mettre en œuvre. V. Création, fabrication. ♦ 1° DE (LA, MA, SA...) *FAÇON.* « *Quelques chétifs essais de ma façon* » (STE-BEUVE).

C'est *bien* une *idée de* sa *façon*. V. Invention (Cf. Une idée à lui). Il lui a *joué* un *tour de sa façon*, *un* mauvais tour. ♦ 2° *Spécialt.* Travail de l'artiste, dé l'artisan qui met en œuvre une matière. V. Exécution, travail. *Première façon.* V. **Ébauchage,** ébauche, esquisse. *Payer la façon d'un habit dont on a fourni le tissu.* V. Confection. Coûter *cent francs de façon.* V. **Main-d'œuvre.** Par ext. Un *tailleur* « *qui se contentait de ses façons, sans escamoter le moindre morceau de drap* » (LESAGE). 0 A FAÇON : en exécutant le travail, sans fournir la matière première. *Travailler à façon, prendre un travail à façon. Couturière à façon.* ♦ 3° (1606). *Agric.* Chacune des opérations culturales qui ont pour objet le travail de la terre au moyen d'instruments aratoires. V. Ameublissement, binage, hersage, labour, roulage, sarclage. *Terre qui demande trois façons.* ♦ 4° Manière dont une chose est faite; forme qu'on lui a donnée. V. Forme; facture, travail. « *Une robe de petite étoffe. remarquable seulement par la façon* » (BALZ.). V. Coup;. 0 *Comm.* (xx') *Châle façon cachemire :* imitant le cachemire. ♦ 5° Vx ou *littér.* FAÇON DE : espèce, *sorte* de. « *Une façon de secrétaire que j'ai amené avec moi* » (VOLT.).

II. Forme, manière d'être nu d'agir particulière. V. Manière, mode. ♦ 1° FAÇON DE (et inf.) : manière d'agir, de faire, de procéder. PROV. *La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.* « *Vos ordres sont charmants: votre façon de les donner est plus aimable encore* » (LACLOS). Une *façon de parler, de s'exprimer* : expression, tour, locution. C'est *une façon de parler* : il ne faut pas prendre à la lettre ce qui vient d'être dit. *C'est une façon de voir, un* point de vue. — LA FAÇON DONT... *La façon dont on applique les lois.* « *La façon désinvolte dont vous parlez de la mort de votre père... m'a outré* » (MONTHERLANT). ♦ 2° DE... FAÇON. *D'une façon, de la façon... De cette* façon. V. Ainsi, comme (comme *ça). De quelle façon cela s'est-il produit? V.* Comment. « On *y danse au piano, comme en France, mais d'une façon encore plus moderne* » (GAUTIER). *De foute façon :* quoi qu'il en soit, *en* tout état de *cause. -Exprimer d'une façon approximative; dire de façon plus précise... On peut dire, d'une façon* générale... — DE FAÇON QUE (Vieilli avec l'ind.). « *Tour alla de façon Qu'il ne vif plus aucun poisson* » (LA FONT.). *Mod.* (Subj.) « *Ii travaille de façon qu'il puisse vivre* » (LITTRÉ). *Former la chaîne des idées* « *de telle façon qu'aucun anneau* ne *manque* » (TAINE). V. Sorte (de telle sorte que) ; tellement (que). ◇ DE FAÇON À... (et inf.). *Il* se *plaça dc façon à être vu.* ◇ DE FAÇON À CE QUE (tour critiqué). « *Elle plaçait son éventail de façon à ce qu'il pût le prendre* » (STENDHAL). ♦ 3° *À LA FAÇON DE.* V. *Comme. Il parlait à la façon d'un orateur. Écarquiller les yeux à la façon d'un homme étonné.* — *Il veuf vivre à sa façon.* V. Guise. « *Tu fus une grande amoureuse A fa facon. la seule bonne* » (VERLAINE). ♦ 4° EN... FAÇON. Vx. *En même façon que :* de la même façon que. *En* aucune *façon* : en aucun cas. V. Nullement. « *Entendez-vous le latin? — En aucune façon* » (*MOL.*).

HI. (XIII^e). Apparence, manière d'être extérieure d'une personne. ♦ 1° *Vx.* Air, allure, tournure. « *Bien fait et beau, d'agréable façon* » (LA FONT.). ♦ 2° Au plur. *Mod.* Manières propres à une personne; procédés dont elle use. V. Comportement, manière. *Ses façons me déplaisent.* « *Mina ne prit point les façons d'une jeune Française... elle conserva le naturel et la liberté des façons allemandes* » (STENDHAL). « *Ses façons étaient* réservées, *froides, polies* » (HUGO). 0 *Spécialt.* Manières affectées. V. Chichi, minauderie, mine, simagrée. *Elle fait des façons.* 0 Manières cérémonieuses, politesse excessive. V. Cérémonie, embarras, politesse. *Ne faites pas tant de façons pour accepter.* V. Histoire. 0 SANS FAÇON : simplement. « J'accepte sans *façon l'offre que vous me faites* » (DANCOURT). — Adj. Une *personne sans façon. Il est vraiment sans façon.* V. Sans-gêne. — Subst. *Agir avec sans façon.* — (Choses) *Un petit dîner sans façon,* très simple.
◇ ANT. Simplicité: naturel.

FACONDE [fakɔ̃d]. *n. f.* (1160, repris fin XVIII^e; lat. *facundia* « éloquence »). Littér. *(souvent péj.).* Élocution facile, abondante. V. Facilité, **volubilité.** *Une faconde étourdissante, intarissable.* « *Ma grande hostilité pour la prolixité, la faconde et le boniment en sont cause* » (GIDE). « *Étourdissante faconde* [de Malraux]. *(Oh!* je ne *donne aucun sens péjoratif à ce mot — qui, originairement du moins, n'en avait point...)* » (*GIDE*). ◇ ANT. *Mutisme, silence. Concision.*

FAÇONNAGE [fasɔnaʒ] ou **FAÇONNEMENT** [fasɔnmɑ̃]. *n.* m. (1872 [XVIII^e, autre sens], — 1611 ; de *façonner*). Action ou manière de façonner un ouvrage; son resultat. 0 *Façonnage,* action de tirer des produits utiles des arbres abattus. *L'abattage et le façonnage de bois de mine. 0* Abstrait : « *façonnement de l'esprit* » (*GIDE*). *0* Techn. *Façonnage* (de à façon), travail à forfait dans l'industrie pétrolière (V. Sous-traitant).

FAÇONNÉ, ÉE [fasɔne]. *adj. (1334;* V. Façonner). Travaillé, ouvré. *Étoffe façonnée,* tissée de manière à former des dessins.

FAÇONNER [fasɔne]. *v. tr.* (1175; de *façon).*

I. ♦ 1° Mettre en œuvre, travailler (une matière, une chose) en vue de donner une forme particulière. V. Élaborer, **ouvrer,** préparer, travailler. *Façonner un tronc d'arbre en canot en embarcation* (ACAD.). *Ouvrage grossièrement façonné.* « *Que d'heures j'ai passées à façonner une bûche et à la creuser avec du feu* » *(GAUTIER).* — Fig. « *L'effort d'une âme qui façonne la matière* » (BERGSON). ♦ 2° *Littér.* Faire (un ouvrage) en travaillant la matière. V. Confectionner, **fabriquer,** former, modeler. *Façonner une pièce mécanique à l'aide d'une machine-outil.* V. Usiner. ♦ 3° *Agric.* Donner à (une terre) les façons nécessaires. *Façonner une terre, un champ.* V. Labourer. « *Labourant ou façonnant ma vigne* » (P.-L. COUR

II. ♦ 1° Former peu à peu (qqn) par l'éducation, l'habitude. V. Dresser *(fig.);* éduquer, former, modifier, transformer. « *La forte éducation puritaine par quoi mes parents avaient façonné mon enfance* » (*GIDE*). « *Elle oublie qu'toute une existence misérable l'a ainsi façonnée, qu'elle s'est durcie, qu'elle s'est armée de sécheresse* » (MAURIAC). 2° Vx ou littér. *Façonner qqn* à. V. Accoutumer, habituer, plier. « *Des hommes sûrs, intelligents, façonnés au travail comme lui-même* » (BALZ.).

FAÇONNEUR [fasɔnœʀ]. *n.* m. (1970; de *façonner).* Celui qui façonne. *Un façonneur de l'Histoire.*

FAÇONNIER, IÈRE [fasɔnje, jɛʀ]. *n.* et *adj. (1564; de façonner).* ♦ 1° Rare. Personne qui travaille à façon. V. Artisan, ouvrier. Appos. *Ouvrier façonnier.* ♦ 2° Qui fait trop de façons, de cérémonies. « *Mme Tite-le-Long était façonnière et très simple, selon qu'elle pensait à sa mère ou à son mari* » (JOUHANDEAU). « *L'éducation façonnière des riches* » (ROUSS.). ◇ ANT. Naturel, simple.

FAC-SIMILÉ [faksimile]. *n. m. (1821; facsimilé,* 1819; lat. *fac simile* « fais une chose semblable »). Reproduction exacte d'un écrit, d'un dessin. V. Copie, reproduction. *Des fac-similés. Fac-similé en autographie, en photogravure, en phofotypie.* ◇ ANT. Original.

FACTAGE [faktaʒ]. *n.* m. (1845; du rad. de *facteur,* Il Transport des marchandises au domicile du destinataire ou au dépôt de consignation. *Services de factage et de camionnage :* livraison, enlèvement à domicile. *Par ext.* Prix du transport. *Payer* le *factage.* — *(Postes)* Distribution par le facteur des lettres, dépêches, imprimes.

FACTEUR [faktœʀ]. *n. m.* (1361, « celui qui fait, créateur »; *lat. factor*).

1. *(Personnes).* ♦ 1° (1699). Fabricant (d'orgues, puis XVIII^e de pianos). *Facteur d'orgues. Émile accorde un vieux clavecin;* « *ii est facteur, ii est luthier aussi bien que menuisier* (ROUSS.). ♦ 2° *Vx* (1393). Celui qui fait le commerce pour le compte d'un autre. V. Agent, commis, **intermédiaire.** *Spécialt.* (1849) *Facteur des Halles.* V. Mandataire. « *Jacques Cœur avait trois cents facteurs en Italie et dans le Levant* (VOLT.). ♦ 3° *Cour.* (1704, *facteur de lettres).* Celui qui porte et distribue à leurs destinataires les lettres, dépêches, imprimés, colis *envoyés* par la poste. Vx. *Les facteurs de lettres, des facteurs des postes ont commencé leur service à Paris quand fut organisée la* « Petite Poste » (1759). *Mod.* Absolt. *Le facteur* (depuis peu, les facteurs se. nomment officiellement *agents préposés). La tournée du facteur.* « *Le facteur Boniface, sortant de la maison de poste, constata que sa tournée serait moins longue que de coutume* » (MAUPASS.). « Je *guettais dans la rue le facteur qui devait apporter une lettre* » (RAIGUET). *Facteur rural. Facteur-receveur. Facteur télégraphiste.* ♦ 4° *Ch. de fer.* Agent chargé d'un service du bureau du mouvement.

II. *(Abstrait).* ♦ 1° SC. (1699). *Math.* Chacun des éléments constitutifs d'un produit (V. Coefficient, **multiplicande,** multiplicateur). *Facteur numérique, algébrique. Facteur positif, négatif. Si l'un des facteurs est nul, le produit est nul. Facteur commun de plusieurs produits. Mise en facteurs* décomposition d'une expression algébrique en un produit de facteurs. *Facteurs premiers d'un nombre* : diviseurs premiers, 0 *Phys.* Rapport entre deux valeurs d'une même grandeur. *Facteur de charge, de sécurité* (aviat.); *facteur d'évaporation, de sécheresse* (climatologie). 0 Biol., SC. hum. *Les facteurs de l'hérédité. Facteur d'émotivité* (dans une épreuve de psychologie expérimentale). — Appos. *Facteurs rhésus*.* — *Facteurs sanguins* (de la coagulation, des groupes sanguins). — *Biochim.* Substance bien définie, ou encore. non isolée chimiquement, jouant un rôle déterminé dans divers processus physiologiques ou pathologiques. *Facteur de croissance* (vitamines, acides aminés, oligométaux). *Facteur antianémique.* ♦ 2° Cour. Chacun des éléments contribuant à un résultat. V. Élément. *Les facteurs de la production.* V. Agent. *En 1905, en Russie* « *les facteurs objectifs* (de la révolution) *étaient excellents, caractérisés. Mais les facteurs subjectifs étaient insuffisants* » (MART. du G.). — Appos. *Le* facteur *chance: le facteur prix.*

FACTICE [faktis]. *adj.* (XVI^e, repris 1675; lat. *factici* « artificiel », de *facere* « faire ». V. Fétiche). ♦ 1° Vx. Q

est pas de création naturelle. V. Artificiel. « *Le vin est une ›isson factice* » (TRÉVOUX). ◇ Biblio. *Recueil factice :* union sous une même reliure de pièces, œuvres diverses. **2°** *Mod.* Qui est faux, imité. *Marbre factice, en stuc.* s'était *affublé d'une barbe factice.* V. Postiche. — Spécialt. *outeille factice.* « *Ils s'approchaient, aguichés, mais c'était our lire sur une pancarte : étalage factice* » (SARTRE). ♦ *Fig.* (XVIII'). Qui n'est pas naturel. V. Affecté, artificiel, **mprunt** (d'). Gaieté, enjouement *factice.* V. Faux, forcé. *Dépouillez-le, par la pensée, de ses habitudes factices, de :s besoins surajoutés, de ses préjugés faux* » (TAINE). *Amabi-*té, *douceur factice.* V. Feint. *Tout, dans cc livre, est factice.* Fabriqué, insincère. ◇ *Subst.* Littér. *Le factice : ce* qui est **ictice.** « *La littérature sentait furieusement le factice et le nfermé* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Naturel, réel,* sincère, vrai.

FACTICEMENT [faktismã]. *adv. (1846; de factice).* ›'une manière factice.

FACTICITÉ [faktisite]. *n. f. (1873;* de *factice).* ♦ › *Didact.* Caractère de ce qui est factice, artificiel. ♦ **2°** *Philo.* 'aractère de ce qui est un fait.

FACTIEUX, EUSE [faksjø, øz]. *adj. et n. (1488;* lat. *›ctiosus).* ♦ **1°** *Adj.* Qui exerce contre le pouvoir établi ne opposition violente tendant à provoquer des troubles. *arti factieux: ligue factieuse.* V. Révolutionnaire, séditieux. **2°** N. V. Agitateur, insurgé, mutin, rebelle, révolté. *Une oignée de factieux.* « *Nous avons en lui* (Retz) *l'agitateur u complet, le factieux dans tout son beau* » (STE-BEUVE). ◈ NT. *Fidèle,* **obéissant.**

FACTION [faksjɔ̃]. *n. f. (1330,* aussi « action de faire »; ıt. *factio* « *groupement* », de *facere* « faire »). ♦ **1°** Groupe, arti se livrant a une activité factieuse dans un Etat, une ›ciété. V. Ligue. *Pays en proie aux factions.* V. Complot, **onspiration.** *La monarchie « s'efforcera de maintenir l'équi-bre et de rester au-dessus des fartions* » (BAINVILLE). ♦ ° (XVI[e]; p.-ê. it. *fazione*). Action d'un soldat en armes (V. 'actionnaire, sentinelle) qui surveille les abords d'un poste. '. Garde, guet. « *Les factions rudes et oisives, la vie somno-›nte des casernes* » (ZOLA). ◇ EN, DE FACTION. *Être en action. Mettre un homme de faction devant une porte.* « *On laçait chaque jour un soldat de faction dans le corridor ui conduisait aux appartements du ministre* » (MAUPASS.). — *Par ext.* Surveillance, attente prolongée. Être en *faction u coin d'une rue.* V. Guet (faire le).

FACTIONNAIRE [faksjɔnɛʀ]. *n. m.* (1671 ; « factieux », XVI[e] ; de *faction).* Soldat en faction. V. Sentinelle. « *Un fac-ionnaire, qu'on relevait de deux heures en deux heures, se romenait le fusil chargé* » (HUGO).

FACTITIF, IVE [faktitif, iv]. *adj. (fin* XIX[e] ; lat. *factitare,* réquentatif de *facere* « faire »). *Gram.* Qui exprime que le ujet est la cause de l'action, sans agir lui-même. *Verbes ıtransitifs à valeur factitive.*

FACTORAGE [faktɔʀaʒ]. *n. m.* (1756; de *facteur*). Comm. 'onction de facteur aux Halles.

FACTORERIE [faktɔʀʀi]. *n. f. (1568; factorie, 1428;* le facteur « agent commercial », d'apr. lat. *factor).* Agence ›u comptoir d'un établissement commercial à l'étranger s'est dit surtout aux colonies).

FACTORIEL, IELLE [faktɔʀjɛl]. *adj. et n. f.* (1846; de *acteur).* ♦ **1°** *Adj.* Relatif à un facteur (II, 1°). *Analyse actorielle.* ♦ **2°** N. f. *Math.* Produit des nombres entiers nférieurs ou égaux à un nombre donné. *La factorielle de ' est : 4!* = 1 × 2 × 3 × 4 = 24, *et correspond au nombre les permutations de 4 objets.*

FACTORING [faktɔʀiŋ]. *n. m. (anglicisme).* V. AFFAC-'URAGE.

FACTOTUM [faktɔtɔm]. *n. m.* (1642; *factoton,* XVI[e]; oc. lat. *fac totum* « fais tout »). Celui dont les fonctions :onsistent à s'occuper de tout dans une maison, auprès de qqn. V. Intendant. Des *factotums.* « *Le secrétaire particulier le mon frère, son factotum, son âme damnée* » (DUHAM.).

FACTUEL, ELLE [faktyɛl]. *adj. (XX[e];* comp. sav. de *fait,* d'apr. l'angl. *factual*). *Philo.* Qui est de l'ordre du fait. *Données factuelles. Preuve factuelle.*

FACTUM [faktɔm]. *n. m.* (1532, dr.; lat. *factum,* proprem. « fait »). ♦ **1°** *Didact., Dr.* Mémoire dépassant l'exposé du ›rocès et dans lequel l'une ou l'autre des parties mêle attaques et justifications. *Les factums de Furetière à l'occasion de son procès avec l'Académie française.* « *Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses Factums, si son Barbier ne réussit pas* » (VOLT.). ♦ **2°** (Déb. XIX[e]). Mémoire, libelle d'un ton violent dirigé contre un adversaire (à l'occasion d'un différend quelconque). V. Diatribe, pamphlet. *Des factums politiques.*

FACTURATION [faktyʀasjɔ̃]. *n. f.* (1935; de *facturer).* Action d'établir une facture. — Bureau où l'on établit les factures.

1. **FACTURE** [faktyʀ]. *n. f.* (XIII[e], « fabrication »; puis « travail, œuvre », *a.* fr. *faiture;* lat. *factura* « fabrication », de *facere* « faire »). ♦ **1°** *Didact.* (1548). Manière dont est faite une œuvre d'art, dont est réalisée la mise en œuvre des moyens matériels et techniques. *Lafacture d'un sonner, d'une strophe.* « *Chénedollé... fait parfaitement les vers, il a une facture à lui* » (FONTANES). V. Manière, style, technique. « Une petite *eau-forte* (de Rembrandt), *de facture hachée, impétueuse* » (FROMENTIN). ♦ **2°** *Techn.* Fabrication des instruments de musique (V. Facteur). *La facture d'un piano, d'une harpe.* ◇ *Jeux de la petite, de la grosse facture : jeux* d'orgue dont les tuyaux sont étroits.

2. FACTURE [faktyʀ]. n. *f. (1583;* de *facteur* « *agent commercial* »). Comm. Pièce comptable indiquant la quantité, la nature et les prix des marchandises vendues, des services exécutés. V. Compte, état, note. *Vendre au prix de facture.* — *Facture* pro *forma* (« pour la forme »), facture anticipée qui permet d'obtenir une autorisation d'achat ou un crédit. ◇ Cour. Décompte, note d'une somme à payer. Dresser, *établir, faire une facture.* V. Facturer. *Envoyer,* présenter une *facture. Payer, régler, solder* une *facture* (V. *aussi* **Addition,** note: fam. douloureuse). *Facture protestable.*

FACTURER [faktyʀe]. v. *tr.* (1836; « fabriquer », 1827; de *facture*). Porter (une marchandise) sur une facture, dresser la facture de. *Cet article n'a pas été facturé. Compter* sur **une facture.** *Produit facturé dix francs.*

FACTURIER, IÈRE [faktyʀje, jɛʀ]. n. (1849; de *facture*). ♦ **1°** N. *m.* Livre dans lequel on enregistre les factures d'achat ou de vente. ♦ **2°** Employé de bureau chargé de dresser les factures, de tenir les livres. V. Comptable. Adj. *Dactylographe facturière.*

FACULE [fakyl]. *n. f.* (1678; « petite torche », XV[e]; lat. *facula*). *Astron.* Partie du disque solaire plus brillante que **celles qui l'entourent.**

FACULTAIRE [fakylтɛʀ]. *adj. (1970;* de *faculté*). Qui appartient, est relatif à une faculté* (II, 1°). « *La responsabilité de l'administration facultaire* » *(Nice-Matin, 1970).* Cf. Universitaire.

FACULTATIF, IVE [fakyltatif, iv]. *adj. (1836;* relig., **1694** : *bref facultatif* « qui donne pouvoir, faculté de »; de *faculté*). Qu'on peut faire, employer, **observer ou non.** *Épreuves d'examen facultatives. Arrêt facultatif sur une ligne d'autobus. Pourboire facultatif.* ◈ ANT. *Forcé,* **obligatoire.**

FACULTATIVEMENT [fakyltativmã]. *adv. (1845;* de *facultatif).* D'une manière facultative.

FACULTÉ [fakylte]. n. *f.* (v. 1200: lat. *facultas* « capacité, aptitude », de *facere* « faire »).

1. ♦ **1°** *Littér.* Possibilité de faire qqch. V. Droit, liberté, moyen, possibilité, pouvoir. *Laisser, accorder à qqn lu faculté de choisir. Faculté de jouir d'un avantage qui n'est pas commun.* V. Privilège. *Le propriétaire foncier a la faculté d'exploiter son bien comme il l'entend. Faculté de rachat* (réméré). ♦ **2°** *Philo.* anc. Fonction de l'être, considérée comme constituant un pouvoir spécial de faire ou de subir. V. Fonction. *Les facultés de l'âme :* activité, intelligence, sensibilité. *La faculté cognitive de l'esprit humain* : compréhension, entendement. *Le raisonnement, le jugement, la mémoire, l'imagination étaient conçus comme des facultés.* « *Si nous employons encore le mot* facultés, si *même il* nous *arrive de parler des* facultés *de l'âme, nous ne songeons plus à des pouvoirs résidant en l'âme* » (GOBLOT). Vx. Propriété, pouvoir d'une chose. 0 Cour. Aptitude, capacité. *Il ne jouit plus de toutes ses facultés (mentales, intellectuelles).* « *Il ne montrait à aucun degré les facultés transcendantes que son père déployait dans* la *mimique et la déclamation* » (FRANCE). V. Disposition, don. *Il a une grande faculté d'attention, de travail.* ♦ **3°** *Vieilli* ou *Dr.* FACULTÉS : biens, ressources dont qqn peut disposer. V. Moyens, **ressources.** *Dépenser au delà de ses facultés.* — *Dr. mar.* Marchandises chargées sur un navire.

II. *Mod. et cour.* (1261; lat. médiév. *facultas).* ♦ **1°** Corps des professeurs qui, dans une même université, sont chargés de l'enseignement supérieur dans une discipline déterminée; partie de l'université où se donne cet enseignement. V. Enseignement (supérieur), université (Cf. arg. étud. *Fac* [fak]). *Aujourd'hui une université comprend les facultés de droit, des lettres, de médecine et de pharmacie, des sciences. Doyen, recteur d'une faculté.* — (Au **Canada).** *Faculté des arts,* l'équivalent de la faculté des lettres. ♦ **2°** LA FACULTÉ : la faculté de médecine; la médecine. « Ce *n'est jamais sans trembler que je plaisante un peu la Faculté* » (BEAUMARCH.). ◇ *Fam.* Le médecin traitant. *Ce qu'ordonne. permet. défend la faculté.*

FADA [fada]. *adj. et n. m.* (XX[e]; prov. mod. *fadas,* de *fat* « sot ». V. Fat; Cf. a. fr. *Fadas, fadasse,* XVI[e]). ♦ **1°** Région. *(Midi).* Un peu fou. V. Cinglé. ♦ **2°** N. m. « Oh! *le pauvre fada! Quelle mentalité! Mais il est fou, ce pauvre vieux ?* » (PAGNOL).

FADAISE [fadɛz]. *n. f.* (1541; prov. *fadeza* « sottise », de *fat* « sot »). ♦ **1°** Propos plat et sot; plaisanterie fade et plate. V. Baliverne, niaiserie, platitude. « *Personne n'est*

exempt de dire des fadaises » (MONTAIGNE). ♦ 2° Chose insignifiante, dépourvue d'intérêt. V. Bagatelle, niaiserie. *Prêt « à prendre au sérieux des fadaises » (GIDE).*

FADASSE [fadas]. *odj.* (v. *1730;* de *fade, et suff.* péj. *-asse). Fam. Qui est* d'une fadeur déplaisante. *Plat d'un goût fadasse. Une chevelure d'un blondfadasse.* « *Votre poésie subjective sera toujours horriblement fadasse* » (RIMBAUD).

FADASSERIE [fadasʀi]. *n. f.* (1756; de *fadasse). Fam.* Caractère fadasse. « *Toute cette fadasserie portait au cœur* » *(CÉLINE).*

FADE [fad]. *adj. (XII^e^;* lat. pop. *°fatidus,* class. *fatuus* « fade », d'apr. *sapidus;* Cf. Saveur). ♦ 1° Qui manque de *saveur,* de goût. *Aliment, boisson fade.* V. Insipide; douceâtre, écœurant. « *L'odeur doucereuse et fade du sang* » (MAC ORLAN). 0 Sans éclat. *Une* couleur *fade. V.* Délavé, pâle, terne. *Des cheveux d'un blond fade. Une beauté un peu fade. 0 Région.* (Belgique). *Il fait fade, étouffant,* lourd (du temps). ♦ 2° *Fig.* Qui est sans caractère, sans intérêt particulier. V. Ennuyeux, **insignifiant, monotone.** Une *beauté un peu fade.* « *Des injures? J'aime mieux cela; c'est moins fade que vos sucreries* » (MUSS.). « *Le pays était plat, pâle, fade et mouillé* » (FROMENTIN). — *Compliment, amabilité fade. V.* Conventionnel, plat. « Une *vieille qui raconte... avec un tas de détails inutiles, de petites histoires fades* » (RENARD). ◇ *ANT. Assaisonné, épicé, relevé, savoureux. Brillant. intéressant, vif, vivant.*

FADÉ, ÉE [fade]. adj. *(Fader* « partager les objets volés », arg., 1725, prov. mod. *fada* « donner, avantager »). *Pop. et iron.* Réussi dans *son genre* (*proprem. qui a son compte* de telle qualité). « *Lui, alors, je crois qu'il est fadé dans son genre! » (CÉLINE). Ses films sont toujours moches, mais le dernier,* il *est fadé!*

FADEMENT [fadmɑ̃]. *adv.* (XVI^e^; de *fade*). D'une manière fade. *Tout ce qu'il dit, il le dit fadement.*

FADEUR [fadœʀ]. n. *f.* (XIII^e^, repris 1611 ; de *fade).* ♦ 1° Caractère de *ce* qui est fade. *La fadeur d'un plat insuffisamment assaisonné. — J'avais beau* « *relever la fadeur de mes tresses blondes par des rubans cerise* » (BALZ.). ♦ 2° *Fig.* Caractère de ce qui est insignifiant, plat, ennuyeux. « Fadeur *générale de la* vie (en Belgique). *Cigares, légumes, fleurs, fruits, cuisine, yeux, cheveux, tout est fade, tout est triste, insipide, endormi* » (BAUDEL.). ♦ 3° *Des fadeurs :* des discours, des compliments fades (V. Fadaise). *Elle était belle, faire* « *pour recevoir des hommages, et entendre des fadeurs* » (MAUPASS.). ◇ *ANT. Piquant, saveur.*

FADING [fa(ɛ)diŋ]. *n. m.* (1930, mot angl. « action de disparaître, de *s'effacer* »). *(Radio).* Evanouissement momentané du son (ou de l'intensité d'un signal). « *Le passé s'évanouissait... C'était comme le fading dans un récepteur radiophonique* » (MAC ORLAN). — Recom. offic. *Évanouissement*.*

FADO [fado]. n. *m.* (1922; mot port. « destin », lat. *fatum*). Chant portugais sur des poésies populaires sentimentales et dramatiques.

FAFIOT [fafjo]. n. *m.* (1627, « jeton, marque »; 1837. « papier », puis *pop.* « billet » ; rad. onomat. *faf-,* désignant un objet de peu de valeur). *Pop.* Billet de banque. *Des fafiots :* de l'argent.

FAGNE [faɲ]. *n. f.* (1842; mot dial. wallon; germ. *°fanja.* V. Fange). Dans les Ardennes. Petit marais tourbeux au sommet d'une colline,

FAGOT [fago]. n. *m.* (v. 1200; p.-ê. d'un gr. *°phakos,* de *phakelos,* par le prov. *fagot).* Faisceau de menu bois, de branchages. V. Bourrée (1), **brande, cotret,** fascine, javelle, **margotin.** *Le menu bois, les brindilles forment l'intérieur ou âme du fagot: les pièces plus grosses dites parements, jarrets, forment le four.* Loc. prov. *Il y a fagot et fagot :* il peut y avoir de grandes différences de valeur dans une même catégorie d'objets. ◇ Loc. *Vin, bouteille de derrière les fagots :* le meilleur vin, vieilli à la cave (derrière les fagots). « Quatre *sortes de vins vieux et parfaits : Sauternes, Beaume, Pouilly, et je ne sais plus quoi de derrière les fagots* » *(GIDE).* ◇ *Sentir le* fagot : être suspect d'hérésie (les hérétiques étant autrefois condamnés au bûcher).

FAGOTAGE [fagɔtaʒ]. *n.* m. (1580; de *fagoter,* 2°). ♦ 1° *Vx.* Mauvais arrangement; travail bâclé. « *Le fagotage de* mes *lettres* » (Sév.). ♦ 2° *Mod.* Accoutrement. « *Belle fille peut-être sous le vermillon de son visage et le fagotage de sa personne* » (FRANCE).

FAGOTER [fagɔte]. v. *tr.* (XIII^e^; de *fagot).* ♦ 1° Vx ou *région.* Mettre en fagots. « *Le vieux jardinier Clovis fagotant du bois mort* » (BERNANOS). ♦ 2° *Fig.* et *cour.* (XVI^e^). *Arranger,* habiller mal, sans goût. V. Accoutrer, affubler. *Elle fagote ses enfants d'une façon inimaginable.* « *Pourvu qu'elle se mette bien ce jour-là? Par jalousie, sa mère la fagote si mal!* » (BALZ.). — Au p. p. *Mal fagoté.* « *J'étais extrêmement sensible à l'habit, et souffrais beaucoup d'être toujours hideusement* fagoté » (GIDE).

FAGOTIER [fagɔtje]. n. m. (1959; de *fagot).* Ouvrier qui fait des fagots.

FAGOTIN [fagɔtɛ̃]. *n. m.* (1584; de *fagot).* *Vx* ou *régio* Petit fagot pour allumer le feu.

FAHRENHEIT [faʀənajt]. *adj.* et *n. invar.* (Nom d'u physicien prussien (1688-1736). inventeur d'un thermomètre *Échelle Fahrenheit :* système de graduation thermométriqu usité dans les pays anglo-saxons (la correspondance ave l'*échelle Celsius* est de 32 °F pour 0 °C et 212 °F pour 100 °C *Il fait 50 degrés Fahrenheit* (degrés Fahrenheit = 9/5 degrés + 32; degrés Celsius = [degrés F — 32] 5/9).

FAIBLARD, ARDE [fɛblaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* (1878: *faible). Fam.* Un peu faible. *Se sentir faiblard.* Fig.' *Sa raisonnement est assez faiblard.*

FAIBLE [fɛbl(ə)]. *adj.* et *n. m.* (*Fieble,* 1080; *feble,* XIII^e^ lat. *flebilis* « pitoyable, digne d'être pleuré », de *flere* « pleurer »).

1. *Adj.* ♦ 1° Qui manque de force, de vigueur physique *Un homme, une femme faible; il, elle a toujours été faible.* V. **Anémique, chétif, débile, délicat, fluet, fragile** (Cf. *fam.* Crevé faiblard). *Homme petit et faible.* V. *fam.* **Avorton, gringale, freluquet, mauviette.** *Vieillard faible et infirme.* V. **Cadu** impotent. *Se sentir faible.* V. Affaibli, fatigué, las. « *La fièvre et même assez forte, me rend si faible qu'il faut dans pe qu'elle s'en aille, ou que je m'en aille* » (ROUSS.). FAIBLE DE. *Virgile* « *était faible de corps, rustique d'apparence* » *(CHA* TEAUB.). (Partie du corps) Avoir le *cœur faible. Avoir. s sentir les jambes faibles* (Cf. *fam.* Les jambes pâles, en coton « *Il avait la poitrine faible* » (CAMUS). ♦ 2° *(Choses).* Qui peu de résistance, de solidité. V. **Fragile.** *Poutre, voûte faible trop faible pour supporter un poids.* ♦ 3° Qui n'est pas e état de résister, de lutter. *État, pays faible. Armée, troup faible. La royauté* « *restait solitaire et faible à la pointe d cette pyramide* » (MICHELET). ◇ *(Personnes)* Sans défens V. Désarmé, impuissant. *Se sentir faible devant l'adversit devant l'épreuve.* « *Faibles agneaux livrés à des loups furieux* (RAC.). ◇ (Plaisant) *Le sexe faible :* les femmes. — (Av le nom) *Une faible femme* : une femme (faible, sans défens par rapport *aux* hommes). ◇ *Être économiquement faibl* avoir de très petits *revenus.* Subst. *Les économiquement faibles* ♦ 4° Qui manque de capacité (intelligence). *La faible raison les faibles facultés de l'homme.* V. **Impuissant.** *Esprit, juge ment faible.* V. **Incertain, chancelant.** ◇ *Élève, étudiant faible* qui fait peu de progrès, qui suit difficilement sa classe. V **Mauvais, médiocre.** *Cet enfant est trop faible pour passer e sixième.* « *Bonnes notes en philo, en physique et en chimie: un peu faible pour les math et le dessin* » (ARAGON). ♦ 5° Sa n force, *sans* valeur. *Idée, pensée faible; raisonnement faibl* (V. **Réfutable**). *Cet acte, ce chapitre est le plus faible de l pièce, du livre. Style faible : sans* vigueur. V. Fade, **languis sant.** ♦ 6° *(Personnes).* Qui manque de force morale, d'éner gie, de fermeté. V. Apathique, indécis, inerte, lâche, **mou** pusillanime, velléitaire, *veule. C'est un homme faible et crain tif. Être faible devant la tentation :* céder, succomber. *Il toujours été trop faible avec ses enfants, ses subordonné* V. *Béni", **bonasse, complaisant, débonnaire.** « *Convenez qu vous êtes un homme bien faible. — Oui, madame. — Un franche dupe. — J'en conviens* » (LESAGE). ♦ 7° *(Choses).* Qu a peu d'intensité, qui est suivi de peu d'effet. V. **Insuffisant** *Un jour faible. Une faible lumière.* V. **Blême, pâle.** « *Il pâli et d'une voix navrante et faible, oh! si faible...* » (DAUD.) Météo. *Vent faible à modéré; houle faible.* ♦ 8° (1680). Pe considérable. V. **Petit.** *Faible quantité, faible taille. À faibl hauteur.* V. **Bas.** *À une faible profondeur.* « *Huit hectares d'u rendement très faible* » (ROMAINS). — (Abstrait) *N'avoi qu'une très faible idée de qqch. Faible indice.* ♦ 9° *Le côté, l point, la partie faible* (d'une personne, d'une chose) : c qu'il y a de faible, et *par ext.* de défectueux en elle. V. **Défaut faiblesse, insuffisance.** *Le point faible d'une armée* (Cf. L défaut de la cuirasse). *Le latin est le point faible de cet élève* « *Poésie d'opéra... Perrault ne conçoit rien de plus beau c'est le côté faible de son goût* » (STE-BEUVE).

II. *N. m.* ♦ 1° Personne faible, sans défense (plur. ou collect.). *Défendre le faible et l'opprimé.* « *J'aime, autan que le fort, le faible courageux* » (VIGNY). *Don Quichott* « *voulait être chevalier, défendre les faibles et pourfendre le méchants* » (MAUROIS). ◇ FAIBLE D'ESPRIT : personne don les facultés intellectuelles sont peu développées (V. **Imbécile** simple), ou affaiblies. *On nomme un conseil judiciaire aux faibles d'esprit.* 0 Personne sans force morale, sans fermeté V. Apathique, *mou. C'est un faible, on le mène facilement* ♦ 2° *(v. 1650). Vieilli. Ce* qu'il y a de moins fort, et *par ext* de défectueux dans *une* chose. *Le faible d'une œuvre.* « *Toute: les grandeurs ont leur faible* » (BOSS.). *Les hommes* « qui tou *savent le fort et le faible les uns des autres* » (LA BRUY.) ♦ 3° *Vx ou littér.* Défaut d'une personne. V. **Défaut, fai blesse.** « *Louis XV, avec toutes sortes de faibles, n'avait qu'un seule force, celle d'être inexorable* » (MUSS.). *Prendre qq par son faible.* ◇ *Mod.* (1762) V. Goût, penchant. *Il a u faible pour les jolies femmes. Il a toujours eu un faible pour ce enfant.* V. **Complaisance,** prédilection.

◈ ANT. (de l'adj.) *Fort.* Robuste, **vigoureux. Solide. Courageux**

ergique, *ferme. Considérable, grand.* — (du n.) Fort. Qualité. *rtu.* Dégoût, répulsion.

FAIBLEMENT [fɛbləmɑ̃]. *adv.* (XIe ; de *faible*). ♦ 1° D'une anière faible; avec peine. *Combattre, résister, se défendre iblement.* « *L'Assemblée réclama faiblement, mollement* » ICHELET). V. Mollement, vaguement. ♦ 2° À un faible gré. V. Doucement, peine (à), peu. « *La lueur des réver- es de la place éclairait la chambre, mais si faiblement on ne discernait que les draps du lit* » *(GREEN).* « *C'est e eau faiblement minéralisée* » (ROMAINS). ◈ ANT. Forte- nt, énergiquement, vigoureusement. *Beaucoup,* très.

FAIBLESSE [fɛblɛs]. *n. f. (fin* XIIe ; de *faible).* ♦ 1° Manque force, de vigueur physique. V. Anémie, asthénie, débilité, uisement, fatigue. *Faiblesse extrême, grande faiblesse. iblesse* momentanée. V. Abattement, affaiblissement, défail- se. « *Une grande faiblesse; vous avez, comme on dit, des ains de beurre, une lourdeur de tête* » (BAUDEL.). — *Fai- sse* d'un *organisme.* V. Délicatesse, fragilité. « *La faiblesse sa vue* » (FONTENELLE). 0 (XVIIe) Vieilli. *Tomber en fai- sse,* s'évanouir. Mod. *Une faiblesse,* défaillance, vertige, anouissement. « *Brusquement, une faiblesse la saisit et ses nbes fléchirent* » (GREEN). ♦ 2° Manque de résistance, solidité, incapacité à se défendre, à résister. V. Fragilité. *Ce sont les peuples au contraire qui font la force et la fai- sse des régimes* » (PÉGUY). ♦ 3° État de celui qui est sans fense, désarmé. *La faiblesse humaine, la faiblesse de l'homme face de la nature.* V. Impuissance, petitesse. ♦ 4° Manque capacité, de valeur, de mérite (dans le domaine intellec- el). « *La faiblesse de votre raison* » (PAZ.). « *Quand la iblesse d'esprit et de volonté prend aussi des airs méditatifs* » AURÈS). ♦ 5° Défaut de qualité d'une œuvre, d'une pro- uction de l'esprit. *Roman, tableau d'une grande faiblesse.* Pauvreté; insignifiance. *Faiblesse d'un argument, d'un isonnement.* V. Insuffisance. *0 Une faiblesse.* V. Défaut, cune. *Les faiblesses d'une démonstration.* « *Comme toute ctrine humaine, celle-ri a ses lacunes et ses faiblesses* » AUROIS). ♦ 6° Manque de force morale, d'énergie. V. pathie, aveulissement, indécision, irrésolution, lâcheté, llesse, pusillanimité, veulerie. *Faiblesse de caractère. Se isser conduire, entraîner, mener par faiblesse. Être d'une ande faiblesse, d'une faiblesse coupable envers qqn.* V. mplaisance, indulgence. « *Lui laisser par dépit l'héritage vos enfants? Ce n'est pas vertu, c'est faiblesse* » (BEAU- ARCH.). « *Sa faiblesse avec elle n'avait point alors de bornes, obéissait à un regard* » (BALZ.). *Avoir un moment de foiblesse,* der par surprise. *Avoir la faiblesse de.* *Si vous avez la fai- esse de lui céder, il recommencera* ◇ UNE, DES FAIBLESSE(S) : oté faible, défaut ou passion qui dénote un manque de force orale. de fermeté (V. Défaut); actions qui en sont la suite /. Erreur, faute). *Chacun a ses faiblesses.* « *Songe que la lère, l'envie, l'indignation, la pitié sont des faiblesses indignes un philosophe* » (DIDER.). « *L'amour est indifférent à des fauts ou à des faiblesses qu'il voit fort bien* » (MAUROIS). ◈ Le fait de céder à un homme, à sa passion (se dit d'une mme). « *Thérèse n'eut pas de faiblesse pour Laurent dans Je ns moqueur et libertin que l'on attribue à ce mot en amour* » SAND). ♦ 7° Manque d'intensité, d'importance. V. Peti- sse; 'indigence, insignifiance. *Faiblesse du nombre. La fai- esse de ses ressources, de ses revenus.* — *La faiblesse d'une oix, d'un bruit,* ◈ ANT. *Force,* vigueur. Puissance, *supériorité.* dent, valeur. Énergie, fermeté, volonté. Qualité, *vertu.*

FAIBLIR [feblir]. *v. intr.* (XIIe, var. *flebir,* repris XVIIe ; e *faible).* ♦ 1° (Personnes). Vx. Devenir faible. *Malade qui aiblit.* V. Affaiblir (s'), baisser. — Mod. *Ses forces faiblissent. e pouls faiblit.* « *Quelqu'un dont la tête faiblit et qui ne gou- erne plus bien sa mémoire* » (STE-BEUVE). ♦ 2° Perdre de sa orce, de son ardeur. *Faiblir devant l'adversité.* V. Troubler se), mollir. *Son courage faiblit* peu à peu. V. Amollir (s'), échir, relâcher *(se).* — *(Au physique)* Diminuer son effort, on action. *Il a faibli cent mètres avant J'arrivée.* ♦ 3° *(Cho- es).* Perdre de son intensité, de son importance. V. Dimi- uer. *Le vent faiblit.* — Fig. *Son espoir, sa patience faiblit.* ♦ 4° Ne "lus opposer de résistance. V. Céder, fléchir, "lier. *ranche, poutre qui faiblit sous un poids. La première ligne es troupes ennemies a faibli sous Je choc.* ♦ 5° Devenir aible, moins bon (œuvres). *Cette pièce commence bien, mais aiblit au troisième acte.* ◈ ANT. Fortifier (se), relever (se), enforcer (se). *Affermir (s').* durcir (se). Résister.

FAÏENCE [fajɑ̃s]. *n. f.* (*Faiance,* 1642; *faenze, fayence,* 589; de *Faenza,* ville d'Italie). Poterie de terre, à pâte opa- que, vernissée ou émaillée. V. Céramique. *Faïence commune, ine.* V. Cailloutage. *Raccommodeur de faïence et de porce- aine.* « *Le sol du patio recouvert de petits carreaux de faïence erte* » (MAC ORLAN). *Décorer les murs, les étagères avec des aïences de Delft, de Nevers, de Rouen.* — *Se regarder en chiens* de faïence.*

FAÏENCÉ, ÉE [fajɑ̃se]. *adj.* (1851 ; de *faïence).* Qui imite a faïence.

FAÏENCERIE [fajɑ̃sri]. *n. f.* (1743 ; de *faïence).* ♦ 1° Industrie et commerce de la faïence. Fabrique de faïence. ♦ 2° Articles de faïence. *Acheter de la faïencerie.*

FAÏENCIER, IÈRE [fajɑ̃sje, jɛr]. n. (1676; de *faïence).* Fabricant ou marchand de faïence. — Adj. *Ouvrier faïencier. L'industrie faïencière.*

FAIGNANT, ANTE. V. FEIGNANT.

1. **FAILLE** [faj]. *n. f.* (XIIIe, « voile de femme » ; d'où *taffetas à failles et,* par ellipse, *faille* « *étoffe* » (1829); mot du Nord, o. i.). Tissu de soie à gros grain, qui se tient.

2. FAILLE [faj]. *n. f.* (1771; wallon, T. de mineurs, a. fr. *faille* « manque », de *faillir).* ♦ 1° *Géol.* Fracture de l'écorce terrestre, suivie du glissement d'une des deux *lèvres (ou* bord de chaque compartiment) le long de l'autre. *Une faille met* en contact *des couches de* terrain *différentes. Ligne de faille, sa trace à* la surface. *Plan de faille,* plan du glissement. ♦ 2° Cassure, défaut. *Ce raisonnement présente une faille. Il y a désormais une faille dans notre amitié.* V. Fissure.

FAILLER (SE) [faje]. *v. pr.* (1959; 1956 *au* p. p.; *defaille). Géol.* Être *affecté,* disloqué par une faille, des failles. — *P. p. adj.* FAILLÉ, ÉE. *Pli faillé. Relief faillé.*

FAILLI, IE [faji]. *n. et adj.* (1606; it. *fallito,* d'apr. *faillir). Dr.* Commerçant qui a fait faillite. *Dépôt de bilan par Je failli.* — Adj. Commerçante *faillie.*

FAILLIBILITÉ [fajibilite]. *n. f. (fin* XIIe, repris 1697; lat. médiév. *fallibilitas). Didact.* Possibilité de faillir, de se tromper, de commettre une faute. ◈ ANT. *Infaillibilité.*

FAILLIBLE [fajibl(ə)]. *adj.* (1265, repris 1762; lat. médiév. *fallibilis). Qui* peut se tromper ou commettre une faute. *La justice humaine, la* raison *humaine est faillible. Tout homme est faillible.* « *L'esprit de l'homme est faillible* » (JOUBERT). ◈ ANT. Infaillible (plus cour.).

FAILLIR [fajir]. *v. intr. : je faux, tu faux, il faut, nous faillons; je faillais, nous faillions; je faillis; je faudrai; je faudrais; que je faille; que je faillisse; faillant; failli.* — Rare, sauf inf. et temps comp. — Parfois conjug. *finir (je* faillissais, je faillirai *:* « *Ils ont failli, comme nous faillirons* » (FLAUB.). « *Il n'y faillirait pas* » (MAURIAC). (fin XIe ; lat. pop. **faillire,* dédoublé *aux* XVe *et* XVIe *en faillir* et *falloir. V.* Falloir).

I. ♦ 1° *Vx ou Jittér.* Faire défaut, faire faute. V. Manquer. « *Quand parfois Je cœur me faut* » (DUHAM.). « *Le cœur lui faillait* » *(GREEN).* ♦ 2° *Littér.* Manquer à, négliger (ce que l'on doit faire). *Faillir à son devoir, à faire son devoir. V.* Dérober *(se),* esquiver (s'), manquer. *Je n'y faillirai pas.* « *Un devoir auquel elles n'osaient point faillir* » (LOTI). ♦ 3° *Vieilli.* Commettre une faute, tomber en faute. V. Fauter, pécher, tomber. « *La raison et l'instinct de l'honneur l'empêchèrent de faillir* » (FLAUB.).

II. (XVIe). ♦ 1° *Vx.* FAILLIR A, DE : n'être pas loin de, être sur le point de faire qqch. ; y manquer de peu. « *Elles faillirent à geler sur place* » (LA VARENDE). ♦ 2° Mod. et cour. *Faillir (et* inf.). *J'ai failli tomber* : je suis presque tombé. *J'ai failli attendre* (phrase qu'on prête à Louis XIV). « Que *de fois elle a failli lui dire son secret!* » (MART. du G.).

FAILLITE [fajit]. *n. f.* (1566; it. *fallito,* de *fallire* « manquer » (de l'argent nécessaire), d'apr. *faillir).* ♦ 1° *Dr. comm.* Situation d'un commerçant dont un tribunal a constaté la cessation de paiements; procédure organisée pour le règlement collectif de cette situation (V. aussi Banqueroute, liquidation). *Faillite simple; frauduleuse. Faillite personnelle. Jugement déclaratif de faillite. Personnel de la faillite : le* débiteur (V. Failli), les syndics, le juge-commissaire, les créanciers (V. Masse), les contrôleurs, et le tribunal de com- *merce. Solutions de la faillite.* V. Concordat (simple ou par abandon d'actif), union. ◇ Cour. Etat d'un débiteur ne pouvant pas payer ses dettes, tenir ses engagements. V. Débâcle, déconfiture, ruine. *Être en faillite, faire faillite. Son affaire est près de la faillite.* ♦ 2° Échec complet d'une entreprise, d'une idée, *etc.* V. Chute, échec. *Faillite d'une entreprise, d'une tentative. La faillite de ses espérances.* « *La faillite de la science... Formule commode! Une classe ignorante la répète depuis dix ans* » (MART. du G.). ◈ ANT. *Prospérité,* réussite, *succès.*

FAIM [fɛ̃]. n. *f.* (XIe ; lat. *fames).* Sensation qui, normalement, traduit le besoin de manger. *Manger sans faim ni appétit. Avoir faim, très faim* (fam.), *grand faim* (littér.). « *Avoir faim... c'est avoir conscience d'avoir faim: c'est être jeté dans Je monde de la faim, c'est voir les pains, les viandes briller d'un éclat douloureux aux devantures des boutiques* » (SARTRE). *La faim règne dans le pays.* V. Famine. — *Faim maladive, insatiable.* V. Boulimie. *Faim pressante.* V. Frin- *gale. Faim canine, faim de loup. Avoir une faim dévorante; j'ai une de ces faims!* (Cf. Avoir l'estomac creux, vide, l'estomac dans les talons, avoir le ventre creux; et *pop.* Claquer du bec, avoir la dent, la crever, la sauter). *Cela donne faim.* V. Affamer, creuser. *Calmer, tromper sa faim.* — *Rester sur sa faim* : avoir encore faim après avoir mangé. *Fig. Ne pas* obtenir autant qu'on attendait (d'un spectacle, d'une lecture, etc.). Loc. *Mourir, crever de faim, ne pas manger à sa faim :*

manquer du nécessaire. *C'est un meurt-de-faim, un crève-la-faim.* V. Famélique. *La faim fait sortir le loup du bois :* la nécessité d'assurer son existence, sa subsistance force à certains *acres.* ◇ Fig. *Avoir faim de tendresse, de liberté.* V. Appétit, besoin, désir, envie, soif. « *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés!* » (BIBLE). ◈ ANT. *Anorexie, satiété.* — HOM. *Feint, fin.*

FAIM-CALLE [fɛ̃kal] ou **FAIM-VALLE** [fɛ̃val], n. *f.* (XIIe ; de *faim, et* du bret. *gwall* « mauvais ». V. **Fringale**). Vx. Boulimie subite des chevaux. — Méd. Par *ext.* Faim impérieuse, pathologique. *La faim-valle peut marquer le début d'une crise d'épilepsie.*

FAÎNE [fɛn], *n. f.* (XIIe ; lat. pop. **fagina (glans)* « gland de hêtre », de *fagus* « hêtre »). Fruit du hêtre. « Une *faine bien remplie, volumineuse et lourde, qu'il avait choisie dans sa cupule triangulaire* » (PERGAUD).

FAINÉANT, ANTE [feneã, ãt], n. et *adj.* (1321; de *fais,* et néant, altér. de *faignant* (v. 1200), de *feindre* « paresser ». V. Feignant). ♦ 1° N. Personne qui ne veut rien faire. V. Paresseux. « *Un fainéant qui n'aimait qu'à boire* » (BAL~.). -Qui n'a rien à faire. V. **Désœuvré,** oisif. « Je *suis un fainéant, bohème, journaliste* » (NERVAL). ♦ 2° *Adj.* Paresseux. *Écolier fainéant. Rois fainéants* : les derniers Mérovingiens réduits à l'inaction par les maires du palais. ◈ ANT. Actif, *diligent,* laborieux, travailleur.

FAINÉANTER [feneãte], v. *intr.* (1690; de *fainéant*). Faire le fainéant, vivre en fainéant. V. Paresser; flemmarder (pop.). *Il a toujours fainéanté.*

FAINÉANTISE [feneãtiz], *n. f.* (1539; *1739, fainiantise;* de *fainéant).* Caractère du fainéant (V. Paresse; flemme) ; état du fainéant (V. Inaction, **oisiveté**). « Nous menons une *vie de fainéantise et de rêvasserie* » (FLAUB.). « *La paresse maternelle, la fainéantise créole qui coulait dans ses veines* » (BAUDEL.).

1. **FAIRE** [fɛʀ], *v. tr. : je fois, tu fais, il fuit, nous faisons, vous faites, ils font; je faisais: je fis; je ferai; je ferais: fais, faisons, faites; que je fasse; que je fisse; faisant; fait, faite.* REM. Les formes *en fais- (faisons, faisions,* etc.) se prononcent [fez] *(Fazet,* 3e pers. subj. *en 842; faire,* xe ; lat. *facere).*

I. Réaliser un être. ♦ 1° Réaliser hors de soi (une chose matérielle). V. Construire, fabriquer. *Faire une maison, un meuble, une pendule. Oiseau qui fait son nid. Faire le pain. Foire* un *costume.* V. Confectionner. *Foire un tableau, une statue.* Absolt. « *Foire est le propre de la main* » (VALÉRY). — Spécialt. *Dieu a fait l'homme à son image.* V. Créer. — Loc. fam. *Je le connais* comme si je *l'avais fait.* ♦ 2° Réaliser (une chose abstraite). *Faire son bonheur soi-même. Faire sa fortune.* V. Construire. « *La bourgeoisie, laquelle fait les renommées et dispense les honneurs* » (BENDA). — *Faire une loi, une institution.* V. Établir, instaurer, instituer. — *Faire une œuvre.* V. Composer, créer, écrire. *Faire un poème, un sonnet.* « *C'est un métier que de faire un livre, comme de foire une pendule* » (LA BRUY.). ♦ 3° Produire de soi, hors de soi (qqch.) (emplois spéciaux). ◇ *Faire* un *enfant* (femme). V. Engendrer. — (Des animaux) *La marre « grimpe au nid de l'écureuil... et y fait ses petits* » (BUFF.). -Pop. (d'un homme) *Il lui a fait un enfant.* ◇ Évacuer (les déchets de l'organisme). « *Il fit partout dans le lit* » (ST-SIM.). *Fam.* (lang. enfantin) *Faire pipi, caca.* — (Euphémisme) *Faire ses besoins.* ◇ Produire (se dit de l'organisme). *Le bébé fait* ses *dents :* ses dents poussent. ♦ 4° *Par ext.* Se fournir en; prendre qqch. V. Approvisionner (s'). *Train qui s'arrête pour faire de l'eau. Foire de l'essence.* « *Sortie sous prétexte de faire de l'herbe pour ses vaches* » (ZOLA). V. Ramasser. 0 V. Obtenir. *Il a fait beaucoup d'argent avec ce commerce.* V. *Gagner. Foire des bénéfices.* — Vx. *Faire des troupes.* V. Lever, recruter. ◇ Agric. *Foire du blé.* V. Cultiver, produire, récolter, semer. — *Comm.* (1606) *Faire le gros,* le *demi-gros.* V. Débiter, vendre. *Est-ce que vous faites le vêtement d'enfant, cette marque de savon?* ♦ 5° *Fam.* (1877). Prendre à qqn; obtenir (qqch.) aux dépens d'autrui. V. Extorquer, voler; refaire. « *Elle aura éfé à la poche pour lui faire le portefeuille* (dit un gendarme) » (AYMÉ). — *Fam.* Dévaliser. *Faire un joaillier.* ♦ 6° *(Choses).* Constituer (quant à la quantité, la forme, la qualité). V. Constituer. *Deux et deux font quatre.* V. Égaler, équivaloir (à). *Cela ne fait pas assez, il* n'y en a pas assez. Fig. *Ça* commence à *bien faire,* cela suffit, en voilà *assez.* — *Cent centimètres font un mètre.* V. Composer, former. *Couleurs qui font un ensemble harmonieux. Chose qui fait contrepoids, pendant, obstacle. Ces moulins « faisaient la joie et la richesse de notre pays* » (DAUD.). V. **Être.** *Faire l'affaire. Faire autorité. Une hirondelle ne fait pas le printemps.* — *Par ext.* (Personnes) *Faire un bon mari. Il fera-un excellent avocat.* — NE FAIRE QU'UN, *N'EN* FAIRE QU'UN. V. *Un.*

II. Réaliser (une manière d'être); être le sujet de (une activité), la cause de (un effet). ♦ 1° Effectuer (un mouvement). *Faire* un pas, un *saut,* une *danse.* V. Exécuter. « *Elle n'osait dire un mot ni faire un mouvement* » (GREEN). *Faire des signes, des grimaces.* — Prendre (une expression). *Faire les yeux doux. Faire grise mine.* Fam. *Faire la tête, la gueule.* V. Bouder. ♦ 2° Effectuer (une opération, un travail), s'occuper à (qqch.). V. Effectuer, exécuter, opérer: *pop.* Ficher, **foutre.** *Faire un travail. Faire un nettoyage, le ménage, la cuisine. Une bonne à tout faire. Faire de l'escrime, du tennis* (effectuer ces exercices, et *par ext.* pratiquer habituellement). *Faire le calcul, un problème, des recherches. Ce n'est ni fait ni à faire* c'est très mal fait. *0* Fam. *Il faut le faire!* se dit pour mettre en valeur son talent, son énergie, sa patience, etc. — (A un compl. indéf.) « *Rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire* » (R. ROLLAND). **Avoir** *beaucoup à faire.* V. **Occuper.** *Ne pas savoir quoi faire :* s'ennuyer. Ne *rien foire de ses doigts.* « *Qu'allait-il faire à cette galère?* » (MOL.). *Qu'est-que vous faites ici? Spécialt.* (lorsqu'on attend qqn avec impatience). « *Mais qu'est-ce qu'ils font?* » (ZOLA). V. **Fabriquer.** ◇ AVOIR À FAIRE AVEC, À : avoir à faire un travail avec *qqn.* — Par ext. *Je n'ai rien à faire avec lui : je ne* veux avoir aucune relation.- (Confusion *avec Avoir affaire* [V. Affaire] « *S'il avait eu à faire à un charretier* » (JALOUX). ♦ 3° Exercer (une activité suivie). *Foire un métier. Que fait-il? Que fait-il dans la vie? Il est électricien.* — Vieilli ou dial. *Faire dans la bonneterie. dans les drans.,* travailler dans.. faire commerce de. — *Faire des études;* par anal. *Faire de la géographie, de l'italien, de la médecine.* V. Étudier. *Faire son droit* ses études de droit. *Faire une licence,* SC *licence.* V. **Préparer.** Par *ext. Faire l'École normale,* et **ellint.** *Foire les Beaux-arts. faire Navale.* -Pop. *Il a fait instituteur,* il est devenu instituteur. ♦ 4° Accomplir, *exécuter* (une action). *Faire une bon?* une *mauvaise action* (V. Commettre). *Foire un mensonge des reproches, des compliments. Faire une erreur. Quoi qu'il fasse, il n'y parviendra pas. Faire ce qu'il faut, faire le nécessaire. Faire bien les choses. Aussitôt dit, aussitôt fait. C'est plus facile à dire qu'à foire. Il ne sait plus ce qu'il fait,* il perd la tête. *Il ne veut rien faire sans vous consulter.* V. **Décider.** entreprendre. *C'est bien fait :* c'est mérité. *Il n'y a plus rien à faire, le cas est désespéré.* Loc. prov. *Ce qui est fait est fait* : ne revenons pas sur ce qui est accompli. *Si fait!* mais si! V. *Oui.* — (Politesse) *«-Passez donc. — Je n'en ferai rien vous l'honneur ».* — Fam. *Rien à faire! vous* avez beau faire je refuse. « *Oui, peut faut dire, arrive à tout faire! Cette maxime est de Napoléon et se comprend* » (BALZ.). ◇ Intrans. FAIRE agir. *Il a bien fait. Pour bien faire, il faudrait tout vérifier. Faites comme vous voulez. Faites comme cher vous.* ◇ FAIRE (à *sa tête)* : agir à sa fantaisie. « *Il ne revient pas, donne plus de ses nouvelles, n'en fait qu'à sa fantaisie* » (Loi 0 FAIRE BIEN DE, MIEUX DE (et inf.). *Vous feriez bien de partir dès maintenant* : vous devriez partir. *Vous feriez mieux vous* en *aller :* vous auriez grand avantage*... à. « Ce *sameé là, il aurait mieux fait d'aller* SC *pendre* » (ZOLA). *0 NE.* FAIRE QUE, QUE DE (et inf.). Ne *faire que* : faire seulement. *Par ex.* Ne pas cesser de. V. Arrêter. *cesser. Il ne fait que bâiller. Ne foire que, que de :* venir de (exprimant un passé récent). V. Venir. *Il ne fait que d'arriver, laisser-lui le temps de se reposer.* ◇ FAIRE TANT, SI BIEN QUE : agir, faire qqch. avec ténacité, persévérance. « *Je fis si bien, des pieds, des poings, des dents de tout que je l'arrachai de sa place* » (DAUD.). 0 À TANT FAIRE QUE TANT QU'À PAIRE. V. **Tant.** ◇ FAIRE QQCH. POUR (qqn) : l'aider, lui rendre service. V. Aider. *Puis-je faire qqch pour* vous? en quoi puis-je vous être utile? *Pouvez-vous faire qqch. pour ces orphelins?* (donner de l'argent). — *Pour qqch* (résultat, conséquence). *Il n'est pas responsable, il n'a rien fait pour cela.* « *Je vous jure que je n'ai rien fait pour en arriver là* » (MART. du G.). ◇ *Fam.* LE FAIRE À : agir, faire qqch. d'une certaine manière (généralement pour abuser qqn). *Le faire au bluff, au sentiment.* « *Oh! il l'a fait à la dignité, dit Nadine. Il a pris de grands airs* » (BEAUVOIR). *Il nous l'a fait à l'estomac* Absolt. *Il ne faut pas nous la foire,* essayer de nous tromper. ♦ 5° Exécuter (une prescription). *Faire son devoir.* V. **Acquitter** (s'). « *Fois énergiquement ta longue et lourde tâche* (VIGNY). *Faire l'aumône. la charité. Faire pénitence.* — *Fa, la volonté, les quatre volontés, les caprices de qqn.* — *Obligation de faire. de ne pas faire* (qqch.). ♦ 6° Être la cause de. V. **Causer, déterminer, occasionner, provoquer.** *Faire du bruit. Faire une blessure, une injure à qqn. Faites-moi plaisir. Vous lui avez fait mal, du mal.* — PROV. *Ne fois pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même.* « *Elle ne craignait plus rien. Qu'est-ce que les gens pouvaient bien lui faire maintenant?* » (ARAGON). 0 *(Choses)* Avoir (un effet). *Cela fait mal, du mal. L'explosion a fait du bruit. Fa, sensation, peur, pitié.* « *Je laisserai la sauce, parce que ça a fait du mal* » (ZOLA). — Avoir un effet, des conséquences. *Qu'est-ce que cela fera si je refuse? Qu'est-ce que cela fait? Cela ne fait rien, c'est* sans importance. V. Importer. Qu'est-ce *que ça peut* bien *vous faire?* en quoi cela vous importe, vous concerne-t-il? *La vue du* sang ne *lui fait rien.* V. **Ébranler, émouvoir,** impressionner. Cela *ne lui fait ni chaud, ni froid :* lui fait rien. ◇ FAIRE... À QQCH., *Y* FAIRE. *Cela ne fait rien à chose, à l'affaire.* V. Changer. *Nous ne pouvons rien y faire, empêcher que cela soit. Savoir y faire* (fam.) : être habile, débrouillard. ◇ FAIRE QUE, suivi d'une complétive. — (Av

ubj.) Employé à l'impératif ou au subjonctif (souhait). Permettre, plaire (plaise à). ***Fasse le ciel qu'il revienne*** *ntôt.* « ***Dieu fasse qu'il ne soit pas parti*** » (ARLAND). Ne *voir faire que : ne* pouvoir empêcher. « ***Rien ne peut faire je ne sois pas lucide*** » (MONTHERLANT). — (Avec ***l'ind.)*** oir pour conséquence, pour résultat. ***Sa négligence a fait i'il a perdu beaucoup d'argent.*** « ***Cette colère sacrée, qui fait*** *e* ['amour ***ressemble*** à la ***haine*** » (FRANCE). — Reprenant ne question contenant déjà le verbe ***faire*** *:* « ***Qu'est-ce que*** *ai fait? — Tu as fait que tu nous a lassés*** » (LAVEDAN). — am. ***Ça fait que,*** c'est pour cela que. ***Il pleuvait à verse, ça*** *if qu'on est resté à la maison.* ◇ ***SE LAISSER FAIRE.*** V. Laisr. + 7° *Spécialt.* Parcourir (un trajet, une distance) ; fran- hir ***Chemin faisant. Faire un circuit, un trajet. Faire route.*** *aire dix kilomètres à pied* (Cf. *pop.* S'enfiler). ***Faire cent*** *lomètres à l'heure,* et par ext. ***Faire du cent à l'heure. Il*** *faif foute l'avenue sans rencontrer personne. Faire le mur ;* sser par-dessus pour sortir. 0 *(Fam.)* Parcourir pour siter. ***Faire la Bretagne. Agent commercial qui fait Paris,*** *i fait la province.* V. Prospecter, visiter. — ***Faire tous les*** *agasins pour trouver un produit. 0* Fouiller dans, pour cher- her qqch. ***Faire les poches, les tiroirs de qqn. Faire les pou-*** *elles.* ♦ 8° Durer, quant à l'usage *(fam.).* V. Durer. ***Votre*** *apeau bleu,* « ***il m'a fait deux*** ans » (COLETTE). ♦ 9° Exprier par la parole (surtout en incise). V. Dire, répondre. ***Il*** *faif* « ***non*** » ***en hochant la tête.*** « *Chut! Chut! fit* ***Emma en*** *ignant du doigt l'apothicaire* » (FLAUB.). ♦ 10° ***(Choses*** *Personnes).* Présenter en soi (un aspect physique, ***matériel).*** **Avoir.** ***Tissu qui fait des plis.*** V. Former. ***La route fait un*** *ude.* V. Dessiner. 0 Avoir pour variante morphologique. **Devenir.** « ***Journal »fait « journaux » au pluriel.*** ◇ Pour xprimer ***une mesure, une*** valeur *(fam.) Mur qui fait six mètres*** ***h'nui.*** V. Mesurer. ***Ce réservoir fait cinquante litres. Com-*** *en cela fait-il? Ça fait mille francs.* 0 (Taille, mesures d'une ersonne) ***Quelle taille, quelle pointure faites-vous? Ce garçon*** *it bien un mètre quatre-vingts.* 0 (Impers.) Constituer (un rtain temps). ***Ça fait huit jours qu'il n'est pas venu.*** ♦ 1° Subir (quelque trouble physique). ***Faire de la tempéra-*** *re.* « ***Les médecins disent qu'un malade fait de la typhoïde*** » BRUNOT). ♦ 12° ***Faire face*, foire front,*** présenter la face, front.

II1. Déterminer (qqn, qqch.) dans sa manière d'être. 1° Arranger, disposer (qqch.) comme il faut. ***Faire un lif.*** *aire la chambre.* **V. Nettoyer, ranger.** ***Faire la vaisselle. Faire*** *s chaussures.* — ***Faire ses ongles, les mains de qqn.*** ♦ 2° Forer (qqn, qqch.). V. Former. ***Faire des soldats. Cette école*** *it de très bons techniciens.* V. Instruire. « ***Les événements*** *avaient fait*** (Napoléon), ***il va faire les événements*** » (CHATEAUB.). ♦ 3° Donner une qualité, un caractère, un état à. — AIRE QQN (et subst.) : lui donner le titre de. On ***l'a fait che-*** *alier de la Légion d'honneur.* V. Nommer. Je ***vous fais juge :*** vous donne le rôle de juge. — FAIRE QQN (et adj.). V. endre. ***Il les a faits riches. Faire la vie dure à qqn.*** Avec un ron. poss. V. **Approprier (s').** « ***Je fais mien tout votre passé*** » BOURGET). 0 Représenter, donner ***comme. On le fait plus*** *che qu'il n'est. Ne le faites pas plus méchant qu'il n'est!* > *Fam.* Donner un prix à (qqch.). V. Évaluer, vendre. ***Faire*** *n objet mille francs. Je vous le fais cinq cents francs.*** ♦ 4° FAIRE... DE (qqn, qqch.). V. **Changer, transformer (en).** ***Faire d'un capitaine un commandant. Il en a fart sa femme.*** *u'allez-vous faire de votre fils? Nous en ferons un médeen.* — ***(Quant au*** caractère) ***Vous en avez fait un enfant*** *âté, un ingrat. 0* (Choses) « ***Je fais de patience vertu*** » GIDE). ***Faire tout un drame d'une histoire sans importance.*** *en fait tout un plat.* — Aménager en, se servir comme de. ***Faire un hôpital d'un bâtiment privé. 0*** N'AVOIR QUE FAIRE E : n'avoir aucun besoin de. ***Il n'a que faire de fous ces*** *psturnes. Je n'ai que faire de son amitié, de ses compliments.* . Passer (se). 0 Disposer de, mettre en endroit. — ***Qu'avez-vous fait de l'enfant? — Je l'ai laissé à sa mère*** », *am.* (Lorsqu'on cherche qqch.) ***Qu'ai-je bien pu faire de*** *es lunettes?* où les ai-je mises? V. Mettre. ♦ 5° Représenter (qqn, qqch.). 0 Jouer un rôle dans un spectacle, un u. ***Faire Harpagon dans l' « Avare » de Molière. Faire le*** *ar-t, au bridge. Vous ferez les gendarmes et, nous, les voleurs* ti jeu). 0 Agir comme; avoir, remplir le rôle de. ***Faire le*** *omestique. Faire le difficile. Il a fait l'imbécile en refusant*** *otre aide.* « ***Ne fais pas tant fa mijaurée!*** » (BARBEY). — ***(Choses)*** Servir aussi de. ***Salle à manger qui fait salon.*** ◇ miter intentionnellement, chercher à passer pour. V. Contre- &, imiter, simuler. ***Faire le mort. Vieillard qui veut faire*** *jeune homme.* V. Jouer. ***Il le trouva « en train de faire le*** *itre, selon son habitude*** » (MAC ORLAN). — ***Faire son, sa (et*** bst.) : faire habituellement ou par tendance naturelle, ***, la...*** « ***Ne faites donc pas votre Cassandre*** » (BEAUVOIR). — ***(Sujet*** fém.) « ***Elle faisait la brave*** » ***(COLETTE), le brave.***

6° FAIRE, suivi d'un adj., d'un nom sans article (le plus ouvent invar.). Avoir l'air de, donner l'impression. V. ***Paraî-*** *re. Elle fait vieux, elle fait vieille pour son âge. Ameuble-*** *ent qui fait riche.* Spécialt. Faire ***bien,*** avoir belle allure (dans un ensemble, un décor). V. Convenir. ***Le tableau qui est dans le salon ferait mieux dans l'entrée. — Elle fait très femme pour dix-huit ans.*** « ***Ça*** « ***fait*** » ***assez*** « ***vieille demeure historique*** ». ***Saint-Loup employait à tout propos ce mot*** « ***faire*** » ***pour*** « ***avoir l'air***** » (PROUST).

IV. FAIRE (suivi d'un v. à l'inf.). ♦ 1° **Être** cause que. ***Faire tomber un objet. Faire taire qqn. Cette femme, je l'ai fait venir (fait*** reste invar.). ***L'émotion le fit crier.*** Fig. et pop. ***Vous me foires suer. Cette personne me fait penser à X. Faire savoir que. Faire voir qqch. à qqn. — Spécialt.*** Charger de. V. Charger. ***Foire foire (au sens 1, 1°)*** un ***costume*** à, ***par son tailleur. Faire réparer des chaussures.*** ♦ 2° Attribuer, prétendre. V. Attribuer. ***Ses biographes le font mourir vers 1450. On le fait à tort descendre des Bourbons.*** ♦ 3° REM. de construction. 0 Avec un inf. sans compl. d'objet. ***Faire manger un malade. Faites-le obéir. Faire partir des enfants en Suisse: je les ai fait partir*** en Suisse. ◇ L'infinitif ayant compl. d'objet direct (un sujet construit sans prép.). ***Faire obéir un enfant à ses maîtres; faites-le obéir*** à ses maîtres. Littér. « ***M. Robert la faisait resonger à la guerre*** » (POURRAT). — Cour. (sujet construit avec À) « ***J'aurais fait changer d'avis à Lucile***** » (MARIVAUX). « ***Si vous croyez que c'est commode de lui faire changer d'idée***** » (BENOÎT). 0 L'infinitif ayant un compl. d'objet direct. ***Faire prévenir un ami. Faites-le prévenir. Foire construire une maison à un architecte, par un architecte.*** — Avec ***un pronom*** sujet. ***On le fait étudier les sciences: on lui fait étudier les sciences. Faites écrire la lettre par lui. 0*** On omet généralement le pronom réfléchi devant l'inf. introduit ***par*** FAIRE. ***Faire asseoir qqn. Faites-le asseoir (rare faites-le s'asseoir).***

V. FAIRE, avec un sujet impersonnel. ♦ 1° Pour exprimer les conditions de l'atmosphère ou du milieu. ***Il fait jour; il fait nuit; il fait clair.*** « ***Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid...*** » (DIDER.). ***Il fait dur, étouffant. Il fait soleil, du soleil.*** « ***Vers les huit heures du soir, il faisait nuit noire*** » (STENDHAL). Littér. « ***Il fait doux, soleil, et silence***** » (R. ROLLAND). — ***Par*** anal. ***Il fait faim: il fait soif (fam.) :*** on a faim, soif. ♦ 2° Il ***fait bon, beau, mauvais*** (et inf.). ***Auprès de ma blonde, qu'il fait bon dormir!*** (chans. pop.). ***Il fait bon vivre avec vous. Il faisait mauvais les provoquer.*** « ***Il fait bon chasser au bois*** par ***les frais marins d'hiver***** » (MAUPASS.).

VI. FAIRE, employé comme SUBSTITUT d'autres verbes. ♦ 1° *Vx* ou ***littér.*** Dans le second **terme** d'une comparaison. ***Je ne parle pas comme il fait, il court mieux que je ne fais.*** « ***On n'agit point comme vous faites***** » (MOL.). « ***Françoise employait le verbe plaindre dans le même sens que fait La Bruyère***** » (PROUST). ♦ 2° Avec le second terme de la comparaison, suivi d'un compl. d'objet direct. — Vx. ***Il m'aime comme il fait sa mère. — Mod. (avec*** DE ou POUR) « Je me ***pris à considérer les Haudouin et les Maloret un peu comme j'aurais fait des Gaulois***** » (AYMÉ). « ***Il regarda Gilbert, comme il aurait fait pour un poulain***** » (R. BAZIN).

VII. SE FAIRE (emplois spéciaux). ♦ 1° **Se** former. V. Former. ***Fromage, vin qui se fait.*** V. Améliorer (s'), **bonifier** ***(se).*** « ***Les consciences ne sont pas : elles se font***** » (SARTRE). — ***Cet homme s'est fait seul.*** ♦ 2° SE FAIRE (et adj.) : commencer à être, devenir. V. Devenir. ***Se faire vieux. Produit qui se fait*** rare. Impers. ***Il se fait tard :*** il commence à être tard. ♦ 3° Devenir volontairement. V. Rendre (se). ***Femme qui se fait belle. Se faire humble. Elle se faisait toute douce.*** Se ***faire avocat.*** ♦ 4° SE FAIRE À : s'habituer à. V. Accoutumer (s'). ***Se faire à un genre de vie. Je ne peux pas m'y faire.*** « ***À la longue, il m'épousera, il se fera à cette idée***** » ***(ARAGON).*** 0 Pop. Se ***faire qqn,*** le posséder sexuellement. — ***Par ext.*** Le ***tuer. Il s'est fait un policier dans la bagarre.*** — Fam. Se ***le (la) foire,*** supporter qqn. ***Il est brave, mais il faut se le faire!*** V. Farcir. ♦ 5° Former en soi. se donner. Se ***faire une idée exacte de qqch. Se faire une raison.*** « ***Cet homme a reconnu depuis longtemps qu'il était incapable de se faire une opinion personnelle***** » (DUHAM.). 0 Se ***faire des soucis; se faire de la bile, du mauvais sang : se contrarier,*** se tourmenter. ***0 S'EN*** FAIRE ***(fam.),*** même ***sens. Ne vous en faites pas, vous aurez sûrement des nouvelles demain. Faut pas s'en faire pour si peu! (pop.). — Par ext.*** (fam.) Se gêner. ***Il ne s'en fait pas, celui-là! Il s'est assis à votre place!*** ♦ 6° ***(Passif).*** Être fait. ***Paris ne s'est pas fait en un jour. Voilà ce qui se fait de mieux dans le*** genre. 0 Être pratiqué couramment, être en usage. ***Cela se faisait au moyen âge.*** — **Etre à la** mode. ***Les gilets se font beaucoup cette année.*** V. Porter (se). 0 Devoir être fait (surtout négatif). Ne ***parlez pas la bouche pleine : cela*** ne se ***fait pas.*** ♦ 7° Être, arriver (impers.). ***Il pourrait bien se faire que... Comment se fait-il qu'il parle déjà?***

VIII. ***Passif.*** ♦ 1° ÊTRE FAIT POUR : destiné à. Cette ***voiture n'est pas faite pour transporter dix personnes.*** Fam. ***Le trottoir n'est pas fait pour les chiens! vous*** devez vous en servir. V. ***aussi*** Fait (1). ♦ 2° ***Littér. C'EN EST FAIT DE.. : c'est*** fini de... ***C'en est fait de la vie facile. — C'en est fait de moi : je suis*** perdu.

◈ ANT. Anéantir, **défaire, détruire. supprimer.**

2. FAIRE [fɛʀ], *n. m.* (XVIII[e]~; du précéd.). ♦ 1° ***Bx.-arts,***

Littér. Manière de faire une œuvre. V. Façon, facture, manière, style, technique. *Le faire d'un artiste, d'un écrivain.* « *Il y a dans cette esquisse un faire plus libre., une manière plus large* » (FRANCE). ♦ 2° *Didact.* Fait d'agir. V. Action. *Il y a loin du dire au faire* : de la parole à l'action, du projet à sa réalisation. ◈ HOM. Fer.

FAIRE-PART [fɛʀpaʀ]. *n. m. invar.* **(1830;** de *faire*, et part). Lettre, billet qui annonce une nouvelle, en fait part. *Envoyer un faire-mn-t. des faire-part. Faire-part de mariage. de décès* (bordé de noir).

FAIRE-VALOIR [fɛʀvalwaʀ]. *n. m. invar.* (1877, terme bancaire; de *faire,* et *valoir).* ♦ 1° *Agric.* Exploitation du domaine *agricole. Faire-valoir direct* : par le propriétaire lui-même. ♦ 2° Personne qui met en valeur quelqu'un, en lui laissant la première place. *Son mari lui sert de faire-valoir.*

FAIR-PLAY [fɛʀplɛ]. *n. m. invar.* (1900; IOC. angl. « franc jeu », « jeu loyal »). Acceptation loyale des règles (d'un jeu, d'un sport. des affaires). « *Grands palabreurs, ils ne jouent pas souvent le'« fair-play* » (DUHAM.). ◇ Adj. *Il n'est* pas *très fair-play. 0* Recomm. offic. *Franc-jeu*.*

FAISABILITÉ [fəzabilite]. *n. f.* (mil. XX^e^; de l'angl. *feasability,* d'apr. *faisable). Techn.* Caractère de ce qui est faisable, réalisable, compte tenu des possibilités techniques. *Étude de faisabilité.*

FAISABLE [fəzabl(ə)]. *adj.* (1361; de *foire).* Qui peut être fait. *La chose est faisable.* V. Possible, réalisable. Très *faisable.* V. Facile. « *Le trajet sera-t-il faisable en voiture?* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Impossible,* infaisable.

FAISAN. ANE [fəzã, an]. n. *(Faisant,* 1170; a. prov. *faisan:* lat. *phasianus, gr. phasianos* « (oiseau) du *Phase* », fleuve de Colchide). ♦ 1° Oiseau gallinacé, à plumage coloré, longue queue, chair estimée. *Le faisan criaille. Jeune faisan.* V. Faisandeau. *Faisan doré, argenté.* Adj. *Poule faisane.* ♦ 2° *Fam.* (1866; d'apr. *faiseur). Arg.* Individu qui vit d'affaires louches.

FAISANDAGE [fəzãdaʒ]. *n. m.* (1875; fig., 1866; de *faisander).* Opération par laquelle on faisande le gibier.

FAISANDÉ. ÉE [fəzãde]. *adj.* (1393; V. Faisander). ♦ 1° *Viande faisandée* : qui commence à se corrompre. ♦ 2° Fig. *Littérature faisandée.* V. Corrompu. malsain. nourri. « *Le goût des jeunes intellectuels d'alors pour ces mêmes aristocrates faisandés* » (BERNANOS). ◈ ANT. Frais, pur, soin.

FAISANDEAU [fəzãdo] ou **FAISANNEAU** [fəzano]. *n. m.* (1393,-1564; de *faisan). Jeune* faisan.

FAISANDER [fəzãde]. V. fr. (1393: de *faisan). Soumettre* (le gibier) à un commencement de décomposition, pour lui faire acquérir un fumet.

FAISANDERIE [fəzãdʀi]. n. *f.* (1669: de *faisan).* Élevage de faisans (l'éleveur est appelé *faisandier* [fəzãdje]).

FAISCEAU [fɛso]. n. *m.* (1549 ; *faissel, fassel,* XII^e^ ; lat. pop. *°fascellus,* de *fascis).* ♦ 1° Assemblage de choses semblables, de forme allongée, liées ensemble. *Balai fait d'un faisceau de brindilles. Faisceau de branchages* (V. Fagot), *de végétaux* (V. Botte, bouquet, gerbe, javelle). « *Les faisceaux de boulins et de planches* » (CHARDONNE). *Lier, nouer en faisceau.* ♦ 2° Antiq. rom. *Les faisceaux* : assemblages de verges liées autour d'une hache, portés par les licteurs devant le titulaire d'une grande magistrature comme symbole de son autorité. « *Sylla marche en public sans faisceaux et sans haches* » (CORN.). ◇ *Hist. mod.* Emblème analogue du fascisme italien. ♦ 3° (1851). *Mettre les fusils en faisceau* : les former en pyramide en les appuyant les uns contre les autres. *Formez les faisceaux! Rompez les faisceaux!* ♦ 4° *Spécialt.* (choses comparées à des faisceaux (1°). 0 Archit. *Colonne* en *faisceau* : formée d'un assemblage de petites colonnes. ◇ *Faisceau lumineux* : Ensemble de rayons lumineux. V. Pinceau. — *Sc. Faisceau électronique (d'électrons), de neutrons. Faisceau hertzien.,* d'ondes hertziennes (pour acheminer des signaux de télévision, des courants téléphoniques). 0 Math. Ensemble (de droites, de courbes) dépendant d'un paramètre. *Faisceau linéaire de droites. Faisceau harmonique* : les quatre droites issues d'un point et formant une division harmonique. 0 *Anat.* Ensemble de fibres de même origine., de même trajet et de même terminaison. *Faisceau nerveux, musculaire. 0* Bot. *Faisceau libéro-ligneux. 0 Faisceau de tir. Faisceau de voies.* ♦ 5° Ensemble d'éléments abstraits rassemblés. « *Ces prétendues lois morales, qu'est-ce que c'est ? Un faisceau d'habitudes* » (MART. du *G.).* « *Les recherches servent à dresser le faisceau de preuves* » (ROMAINS).

FAISEUR, EUSE [fəzœʀ, øz]. *n.* (XIV^e^; de *faire).* ♦ 1° *Rare.* Personne qui agit. PROV. *Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs.* ♦ 2° FAISEUR DE : celui qui fait, fabrique (qqch.). *Un faiseur de meubles d'art,* un ébéniste. *Un faiseur de barrages, de ponts.* V. Bâtisseur, constructeur. *C'était « une espèce d'entrepreneur de sépultures, un marbrier fabricant de tombeaux... Le faiseur de sépultures* » (BAUDEL.). — Vx ou plaisant. *Faiseur de livres, de romans, d'opéras :* auteur. « *Quant aux faiseurs de vers, ces vauriens, ces maroufles* » (VERLAINE). ♦ 3° Mod. *Le bon faiseur.* V. Tailleur. ♦ 4° *Plaisant.* Personne qui se. livre habituellement à tel ou tel genre d'activité, d'occupation. C'est un *grand faiseur de mots croisés.* V. Amateur. *Une faiseuse de mariages* (Cf. Marieuse). « *Jésus n'est pas un fondateur de dogmes ni faiseur de symboles* » (RENAN). « *Dans le monde, nous n'entendons guère les faiseurs de phrases* » (VILLIERS). C'est *un faiseur d'embarras. 0 Loc.* (déb. XX^e^) *Faiseuse d'anges :* avorteuse. ♦ 5° *Péj.* (déb. XIX^e^). N. *m.* Celui qui cherche à faire valoir. V. Hâbleur. 0 Homme d'affairer peu scrupuleux. *Mercadet ou le Faiseur,* comédie de Balzac. ◈ *Démolisseur, destructeur.*

FAISSELLE [fɛsɛl]. *n. f.* (*Feiscelle, foisselle,* fin XII^e^ ; *fiscella,* dimin. de *fiscus* « corbeille »). *Techn.* Récipient percé de trous, pour faire égoutter le fromage.

1. FAIT, FAITE [fɛ, fɛt]. *p. p. et adj. (1690;* V. Fait). ♦ 1° Qui est constitué. a tel aspect. 0 Quant au physique. *Être bien fait, mal fait:* V. Bâti: *Une femme bien faite (ou* Bien balancée., bien roulée). « *Jeune et faite à ravir* » (MUSSET). ◇ Vieilli. *Comme vous voilà fait!* V. Habillé. 0 Quant à l'esprit, *au* caractère. *Montaigne préfère les têtes bien faites aux têtes bien pleines.* ♦ 2° Qui est arrivé à son plein développement. *Un homme fait.* V. Mûr. 0 Arrivé à un certain point de maturation nécessaire à la consommation. *Un.* image *fait, bien fait* (V. Point [à]), fait *à cœur.* ♦ 3° Fabriqué, composé, exécuté. *Un travail bien fait.* — TOUT FAIT : fait à l'avance, tout prêt. « *Accepter une formule toute faite* » (MART. du G.). *Idées toutes faites : préjugés ou* lieux communs. *Des costumes tout faits (opposé à sur mesure). Sur Acheter du tout fait.* Y. Confection, prêt-à-porter. ◇ Maquillé, est fardé. *Des yeux faits.* — Verni. *Ongles faits.* ♦ 4° *(Animaux* sonnes). Fam. Être *fait* : pris (Cf. Refait). *Être fait comme un rat.* « *Ils avaient refermé la porte en douce derrière nous, les civils. On était faits, comme des rats* » *(CÉLINE).* ◈ HOM. Faix. — (du fém.) Faite, fête.

2. FAIT [fɛ]. *n. m.* (XII^e^ ; lat. *factum,* de *facere* « faire ». **I.** *Vx* en emploi libre. ♦ 1° (LE) FAIT DE : action de faire. V. Acte, action. *Le fait de parler, de rire; le fait de s'en aller.* Être *condamné pour fait d'insoumission. Par son fait :* par sa faute. — *Il est coutumier du fait.* — Prendre qqn Sur le FAIT : le surprendre au moment où il agit. V. Délit (flagrant délit). — Plur. *Les faits* et *gestes de qqn* : ses activités. ♦ 2° *Spécialt.* (dans des expressions). Action mémorable, remarquable. V. Exploit, *prouesse. Fait d'armes, de guerre. — Hauts faits.* ♦ 3° Dr. Tout événement susceptible de produire un effet juridique, et *spécialt.* Action fautive posée *(opposé* à l'abstention *ou* à l'omission). *Fait qualifié crime par la loi. Fait qui comporte une peine. — Fait du prince. Responsabilité du fait de l'homme, du fait des choses. Faits justificatifs. 0 Voie de fait :* coup, violence. *0 Prendre* et *cause pour qqn* : sa défense, son parti. ♦ 4° ÊTRE LE FAIT DE : constituer la manière d'être de qqn. *La générosité n'est pas son fait.* « *La manie de confondre la religion dans la morale n'est pas le fait d'un esprit bien libre* » (SUARÈS). — *Vx. Cornir à.* « *Le* mariage *n'est* guère *votre fait* » *(MOL.).* ♦ 5° *Être son fait* (à qqn) : dire sans ménagement ce qu'on pense de qqn.

II. ♦ 1° Ce qui est arrivé., ce qui a eu lieu. V. Affaire, aventure, cas, épisode, **événement, incident.** *Fait rare, singulier, unique :* fait *courant, habituel.* Un fait gros *de conséquences. Succession, déroulement des faits. Dire, rapporter un fait. Exposé des faits. Donner un résumé des faits. Fait rapporté par un chroniqueur.* V. Anecdote, trait. « Je *hais les petits faits* » (VOLT.). *La politique* « *c'est l'art de créer des faits. de domination en se jouant, les événements et les hommes* » (BEAUMARCHAIS). *Mettre agn devant le fait accompli :* l'obliger à accepter une chose sur laquelle il n'y a plus à revenir. ◇ LE FAIT (et ind. ou subj., selon le degré de réalité). *Le fait que Napoléon est mort en exil. Le fait que vous soyez mon ami ne vous autorise pas à... 0* DU FAIT DE : *par* suite de. ◇ DU FAIT QUE. V. Puisque. *Du seul fait que :* pour cette seule raison que. « *Du seul fait que j'admettais la possibilité de le faire non artificiellement, j'en avais implicitement reconnu l'illusion* » (PROUST). 0 FAITS DIVERS : nouvelles peu importantes du journal. « *Il avait lu des faits divers, pourtant médiocres, qui un intérêt tout nouveau* » (ROMAINS). Au sing. *Un fait divers.* ♦ 2° Ce qui existe réellement; ce qui est du domaine du réel. V. Réalité, réel *(opposé* à l'idée, au rêve, etc.). *Le domaine des faits. S'incliner devant les faits. Juger sur les faits, d'après les faits. « Au fait il* (le livre) *ajoute l'idée* » (HUGO). « *Si vous dit quelquefois* : Ceci est un fait. Inclinez-vous devant le fait. C'est *dire Croyez. Croyez, cor l'homme ici n'est intervenu* » (VALÉRY). — *Une question de fait, et non de principe. Erreur de fait* : matérielle. C'est un *fait :* c'est certain, sûr, vrai. -Le *fait* est *que vous avez raison* : je dois l'admettre. — Dr. *Pouvoir de fait: gouvernement de fait,* qui n'est pas reconnu. V. De facto. ◇ *Loc. adv.* PAR LE FAIT, DE FAIT, EN FAIT : en réalité. V. Effectivement, **effet** (en), **réellement,** véritablement. « *Il est de fait que l'homme jouit du sole*

LA BRUY.) — TOUT **A FAIT** [tutafɛ]. IOC. *adv.* V. **Complè**ment, entièrement. ***Il est tout à fait guéri. Ce n'est pas ut à fait fini.*** 0 ***Dr.*** Tout événement matériel. ***Énonciation, ticulation des faits. Interrogatoire sur faits et articles. Fait uveau,*** non encore soumis à la procédure du tribunal; vélé après une condamnation. — ***Point de fait*** : question i met en jeu l'existence d'un fait à prouver. ◇ SC. Ce i est reconnu, constaté par l'observation. V. **Phénomène.** ***aits zoologiques, faits sociaux.*** ♦ **3°** Cas, sujet particulier nt il est question. ***Il n'a encore rien dit du fait.*** V. Sujet. (Après Au) ***Aller nu fuir, venir au fait :*** à l'essentiel. ***Aller oit au fait.*** Ellipt. ***Au fait!*** allons au fait. ***Mettre*** au ***fait.*** Instruire. « ***Mettez-moi*** *au fait* ***en quelques mots*** » (GAUER). Se ***mettre au fait*** : prendre connaissance de. « Un ***ave de province, qui ne paraissait pas nu fait des usages la cour*** » (VOLT.). — AU FAIT (en tête de phrase) : à propos, ***ce sujet.*** ◇ ***Être sûr de son fait :*** de ce qu'on pense, de ce n'on avance ou du succès de ce qu'on entreprend. — ***De fait*** : à cause de ce qui précède; par suite de. ◇ EN **FAIT** : en ce qui concerne (qqn, qqch.), en matière de. « L'autre ***ait passé maître en fait de tromperie*** » (LA FONT.). « ***En if de gourmandise, on peut mettre les médecins au même ng que les évêques*** » (BALZ.).

◈ ANT. Abstraction, ***idée, théorie.*** — HOM. *Faix.*

FAITAGE [fɛtaʒ], n. *m.* (XVI^e^; *festage* « droit payé au igneur pour toute construction ayant un faîte », 1233; de *îte*). ♦ **1°** ***Techn.*** Faîte (1°). ◇ Couverture du faîte (plomb, nc, tuiles). ♦ **2°** ***Littér.*** La toiture. « ***Le castel dessinant s faîtages pointus sur le ciel*** » (GAUTIER).

FAÎTE [fɛt], *n.* m. *(Fest, feste,* XII^e^; frq. *°first; faite,* VI^e^, d'apr. lat. *fastigium*). ♦ **1°** ***Techn.*** Poutre qui forme arête supérieure d'un comble et sur laquelle s'appuient les evrons. V. Faîtage. ***Ligne de faite, ou de couronnement.*** **2°** ***Cour.*** La partie la plus élevée d'un édifice. ***Le faîte*** une ***maison.*** ◇ Par ext. La partie la plus haute de qqch. ***élevé.*** V. Cime, haut, sommet. ***Grimper nu faîte d'un arbre. faîte d'une montagne. — Ligne de faire :*** la crête d'une ***aine*** de montagnes. ***La ligne de faire détermine le partage s*** eaux ***des deux versants.*** ♦ **3°** ***Fig.*** Le plus haut point, plus haut degré. V. Apogée, comble, pinacle, summum. ***re au faite des honneurs, de la gloire.*** « ***L'homme tombé du îte de*** ses ***espérances*** » (BALZ.). ◈ ANT. ***Base,*** pied. — HOM. te; faite (fém. de fait).

FAÎTEAU [fɛto]. *n. m. (Festel* « tuile faitibre », 1521 ; *faite).* Ornement en métal ou en poterie vernissée qui couvre le faîtage.

FAÎTIÈRE [fɛtjɛr]. ***odj. et n. f.*** (1335; de *faite).* ***Techn.*** **1°** *Qui* appartient au faite. ***Tuile faîtière*** : tuile courbe stinée à recouvrir le faite d'un toit, d'un mur. — Subst. ***ne faîtière.*** ♦ **2°** Lucarne pratiquée dans un toit pour lairer l'espace qui s'étend sous le comble.

FAIT-TOUT ou **FAITOUT** [fetu]. n. *m.* (v. 1900; de ire, et *tout*). Récipient à deux poignées et à couvercle, mplaçant souvent les anciennes marmites. « ***Des casse-les et des*** « ***fait-tout*** » ***pour les ménagères*** » (GIONO). ***Des itouts en aluminium.***

FAIX [fɛ], n. *m.* (***Fois,*** 1080; lat. *fascis,* au *sens* de « far***au*** »). ♦ **1°** ***Vx ou litrér.*** (dans quelques expressions). harge très pesante, pénible à porter. V. Fardeau; portefaix. ***ier, ployer, succomber sous le faix.*** « ***Sous le faix du fagot ssi bien que des ans*** » (LA FONT.). — Fig. ***Le faix des obli-tions.*** V. Poids. ♦ **2°** ***Techn.*** Tassement qui se produit ns une maison qu'on vient de construire. ♦ **3°** ***Méd.*** Le etus et ses annexes (arrière-faix). ◈ HOM. ***Fait.*** (1 et 2).

FAKIR [fakir], *n. m.* (1653; arabe *faqîr* « ***pauvre*** »). **1°** ***Relig., Sociol.*** Ascète musulman. V. Derviche. Dans nde, Ascète qui vit d'aumônes et se livre à des mortifica-ons en public. ♦ **2°** Cour. Personne qui donne un spectacle exercices (voyance, prestidigitation, hypnose, tours imités ceux des fakirs (1°). — On écrit aussi *Faquir.*

FAKIRISME [fakirism(ə)]. ***n. m. (1894;*** de ***fakir).*** Activités de fakir.

FALAISE [falɛz]. *n. f. (Faleise,* XII^e^, mot normanno-card; frq *°falisa).* Escarpement situé sur les côtes et qui t dû à l'érosion marine. ***Falaises calcaires, crayeuses. Les luises de Normandie? de Douves.*** — Géol. ***Falaise morte :*** orupt placé en retrait du littoral. — Par anal. Talus. ***La vière*** « ***dont l'eau rapide, en venant buter contre la falaise histeuse, l'avait profondément creusée*** » ***(GIDE).***

FALARIQUE [falarik]. *n. f.* (XIII^e^; lat. *falarica*). ***Archéol.*** rme de jet incendiaire, javelot garni d'étoupe enflammée.

FALBALA [falbala]. *n. m.* (1692; probabl. ***pro".*** *farbella;* f. a. fr. *Frepe.* V. Fripier). ♦ **1°** *Ancienn.* Bande d'étoffe issée qui servait d'ornement au bas d'une robe, d'un rideau. Volant. « ***Une robe de soie bleue à quatre falbalas*** » (FLAUB.). **2°** ***(Plur,).*** Ornement sur une toilette. « ***Sa robe en brocart or, divisée régulièrement par des falbalas de perles, de jais de saphirs*** » (FLAUB.). ***Mod.*** Ornements excessifs; grande ilette.

FALCONIDÉS [falkɔnide]. ***n. m. pl. (1868;*** lat. *falco, onis.* V. Faucon). Famille d'oiseaux rapaces diurnes *(Accipitriformes),* au bec court, fortement courbé (émerillon, faucon, gerfaut, etc.).

FALDISTOIRE [faldistwar]. *n. m.* (XVII^e^; lat. ecclés. *faldistorium,* par l'it.; o. frq. V. Fauteuil). ***Liturg.*** Siège liturgique des évêques.

FALERNE [falɛrn(ə)]. *n. m.* (1828; de ***Falerne,*** ville de Campanie, Italie). Vin des environs de Falerne, fort estimé dans l'antiquité.

FALLACIEUSEMENT [fa(l)lasjøzmɑ̃]. ***adv. (1552;*** de ***fallacieux). Rare.*** D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE [fa(l)lasjø, øz]. ***adj.*** (v. 1460; lat. *fallaciosus*). ***Vx ou lirtér.*** Qui est destiné à tromper, à égarer. V. Faux, fourbe, hypocrite, mensonger, perfide, trompeur. ***Promesses fallacieuses. Arguments fallacieux.*** V. Captieux, spécieux. « ***Sous le nom fallacieux d'armée de réserve, piège grossier qui pourtant trompa les Autrichiens*** » (MICHELET). ◇ (Personnes) ***Un*** « ***témoin direct et plus croyable que ces fallacieux commentateurs*** » (HENRIOT). ◈ ANT. Droit. ***franc.*** honnête, loyal. sincère.

FALLOIR [falwar]. *v. impers. : il faut, il fallait, il fallut, il a fallu, il faudra, qu'il faille, qu'il fallût* (XII^e^, ind. prés. *fait; lat.* pop. *°faillire,* class. *fallere* « tromper, manquer à ». V. Faillir; formes d'apr. valoir (XV^e^-XVI^e^).

I. S'EN FALLOIR (IL S'EN FAUT) DE. V. Manquer. ♦ **1°** Avec un substantif exprimant la quantité qui manque. ***Je n'ai pu réunir la*** SOMME, ***il s'en faut de la moitié, de cinq mille francs.*** « *Formosante fut sur le point de l'attraper... il ne s'en fallut que d'un moment* » ***(VOLT.).*** — ***Il s'en faut que (et*** subj.). ***Il s'en faut d'un point qu'il n'ait été admissible.*** ♦ **2°** Avec un adverbe de quantité. IL S'EN **FAUT** DE BEAUCOUP, **IL S'EN FAUT BIEN.** ***Je n'ai pas récupéré mes avances, il*** s'en ***faut de beaucoup.*** Absolt. ***Il*** s'en ***faut*** (bien, de beaucoup). ***Lui, content? il s'en faut!*** « ***Hélène n'a pas l'oreille prude, il s'en faut*** » (COLETTE). ***0*** TANT S'EN **FAUT** : au contraire, bien-au contraire. ***Il n'est pas sot, tant s'en faut :*** il est bien loin d'être sot. ◇ IL S'EN FAUT DE PEU..., IL NE ***S'EN FAUT GUÈRE...,*** PEU ***S'EN FAUT.*** ***Il est perdu, ou peu s'en faut.*** V. Presque. ***Peu s'en fallut qu'il ne perdît sa place.*** V. Faillir (jl a failli...). « ***Il s'en est fallu de peu, ce soir-là, que je*** ne ***me misse*** à ***genoux*** ». (MAURIAC).

II. (XV^e^). Être **l'objet d'un besoin,** d'une nécessité. ♦ **1°** IL **FAUT** (QQCH.). ***Combien vous faut-il? Il me faut dix mille francs pour demain. Il faut un prétexte, on le trouvera!*** « ***Autant qu'il se peut, il faut un bel appartement ou un beau paysage*** » (BAUDEL.). — (Avec un nom de personne) ***Il me faut deux ouvriers pour ce travail. Il lui faut qqn pour l'aider.*** « ***Vous n'avez pas la femme qu'il vous faut!*** » ***(GREEN).*** ♦ **2°** IL FAUT (et inf.). ***Il faut l'avertir tout de suite, demain il sera trop tard. Quand le vin est tiré, il faut le boire.*** « — ***Que faut-il donc faire? dit Pangloss.*** — ***Te taire*** » (VOLT.). ***Puisqu'il faut faut vous expliquer.*** Loc. ***Il faut vous dire que...*** Fam. ***Qu'est-ce qu'il faut entendre!*** ◇ ***Il faut voir,*** il convient de voir, de réfléchir. ***Cela me semble intéressant, mais il faut voir. Il faut voir ce que cela donnera.*** Exclam. ***Il le malmène, il faut voir!*** — Loc. fam. ***Faut voir!,*** s'emploie pour souligner avec admiration ou ironie qqch. Littér. ***Faut-il donc échouer de si peu?*** est-ce donc inéluctable? ♦ **3°** IL FAUT QUE (et subj.). ***Il faut que je vous parle, c'est indispensable.*** « *Dans huit jours, dans un mois, n'importe, il faut qu'il passe* » (RAc.). « ***Mais il ne suffit pas de posséder une vérité, il faut que la vérité nous possède*** » (MAETERLINCK). ◇ ***Il fout, il a fallu qu'il arrive en ce moment!*** il est arrivé comme par une fatalité. « ***C'est incroyable où est allé ce peloton. Je n'en ai qu'un de jaune, et il faut qu'il s'en***vole » (MUSS.). ♦ **4°** IL LE FAUT (le remplaçant l'inf. ou la propos.). ***Vous irez le*** voir, ***il le faut.*** ♦ **5°** (Avec ellipse de la séquence). ***Il a l'art de ne dire que ce qu'il faut. Louer et blâmer quand il faut.*** « ***Elle jette à propos la parole qu'il faut*** » (PROUST). ◇ Loc. adv. ***COMME*** IL **FAUT.** ***Se conduire, s'exprimer*** comme ***il faut.*** « ***Rien*** ne ***la contentait, rien n'était comme il faut*** » (LA FONT.). *Loc. adj.* (Fam.) ***Robespierre*** « ***était un bourgeois très comme il faut*** » (BERNANOS). « ***Ils cherchaient toujours à être de*** bon ***ton ou*** comme il faut, ***ainsi qu'on disait à Grenoble en 1793*** » (STENDHAL).

III. IL **FAUT** (et inf.), IL **FAUT QUE** : il est nécessaire, selon la logique du raisonnement (en tant qu'explication d'un fait autrement inexplicable). ***Dire des choses pareilles! il faut avoir perdu l'esprit!*** « — ***Je l'ai vu en entrant au salon.*** — ***Il faut que tu te sois trompée*** » (MUSS.). ◇ Exclam. ***Faut-il être bête, tout de même!*** ◇ ***Pop. (Sans IL) Faut attendre. Faudra voir.*** « ***Faut encore que je choisisse la marchandise, répondit aigrement la cordonnière*** » (FRANCE).

1. **FALOT** (falo]. n. *m.* (1371; toscan *falò,* altér. du gr. *pharos* « phare »). ♦ **1°** Grande lanterne. V. Fanal. « ***Quelques ombres passaient, un falot à la main*** » (MUSS.). ♦ **2°** *Arg. milit.* (1888). Conseil de guerre. « Surtout ne ***cassez pas vos képis, hein? dif l'adjudant, ou alors je vous fais passer au falot*** » (MAC ORLAN).

2. FALOT, OTE [falo, ɔt]. *adj.* (1466, subst. « joyeux compagnon » ; adj., XVIe ; p.-ê. angl. *fellow* « compagnon »). ♦ 1° Vx. *Joyeux*, gai. « *Un bon couplet, chez ce peuple falot* (les Français), *De fout mérite est l'infaillible lot* » (VOLT.). ◇ Par ext. Vx ou *littér.* Grotesque. « *J'avais cet empressement falot que montrent les hommes au milieu des troubles domestiques* » (DUHAM.). ♦ 2° (1922). *Mod.* Qui est insignifiant jusqu'à en devenir comique. *Personnage falot.* V. Anodin, effacé, insignifiant, terne. ◈ ANT. *Brillant.*

FALOURDE [falurd(ə)]. *n. f.* (1564 ; *vallourde*, 1311 ; *par* attract. de l'a. fr. *falourde* « tromperie »). Vx ou *région.* Fagot de bûches liées ensemble.

FALSIFICATEUR, TRICE [falsifikatœr, tris]. *n.* (1510; de *falsifier*). Personne qui falsifie. V. Fraudeur; **contrefacteur,** faussaire.

FALSIFICATION [falsifikasjɔ̃]. n. *f.* (1369; de falsifier). ♦ 1° Action de falsifier. V. Fraude. *Falsification du lait, du vin par addition d'eau (mouillage).* — *Falsification des monnaies métalliques par altération du titre ou du poids.* — *Falsification d'un document, d'une pièce d'idenfité.* — Fig. *Falsification de l'histoire, de la vérité.* ♦ 2° Action d'usurper le nom d'un auteur ou de l'imiter frauduleusement.

FALSIFIER [falsifje]. *v. tr.* (1330; lat. médiév. *falsificare*). Altérer volontairement dans le dessein de tromper. *Falsifier une marchandise par addition d'éléments étrangers ou suppression d'une partie de substance.* V. Adultérer, **altérer, frelater.** *Falsifier du lait.* « *Un vin lourd et râpeux... avec lequel on pouvait falsifier de meilleurs crus* » (ARAGON). — *Falsifier des monnaies, des billets de banque: un acte, une date sur un acte, un document.* V. Contrefaire; maquiller, truquer. «J'avais *falsifié mon bulletin de naissance, l'usage de la poste restante n'étant permis qu'à partir de dix-huit ans* » (RADIGUET). ◇ Fig. *Falsifier la pensée de qqn*, en la rapportant inexactement. V. Défigurer, dénaturer, fausser, travestir.

FALUCHE [falyʃ]. *n. f.* (1888, rare av. 1938; mot lillois « galette »). Béret de velours noir traditionnel des étudiants (rarement porté de nos jours).

FALUN [falœ̃]. *n. m.* (1756; mot prov. mod.). Dépôt d'origine marine, du tertiaire, formé de coquilles entières ou brisées, cimentées (V. **Lumachelle**) ou mélangées à du sable. *Utilisation des faluns pour l'amendement des ferres pauvres en calcaire.*

FALUNER [falyne]. Y. *tr.* (1756; de *falun*). Techn. *(Agric.).* Couvrir (un sol siliceux) de falun pour l'amender.

FALUNIÈRE [falynjɛr]. n. *f.* (1755 ; de *falun*). *Techn.* Mine de falun.

FALZAR [falzar]. *n. m.* (1878; o. i.). *Pop.* Pantalon.

FAMÉ, ÉE [fame]. *adj.* (XIIe ; *bien famé*, XVe ; *mal famé*, XVIIIe ; a. fr. *fume*, du lat. *fama* « renommée ». V. Fameux). *Mal famé*, qui a *mauvaise* réputation (lieu), est fréquenté par des gens du milieu, des malfaiteurs. *Maison, rue mal famée. Le café* « *avait une porte de derrière sur une impasse mal famée des quais de Galata* » (Lon).

FAMÉLIQUE [famelik]. *adj. (xv')*; lat. *famelicus*, de *fames* « faim »). Qui ne mange pas à sa faim. *Pauvre diable famélique.* V. Affamé, crève-la-faim, meurt-de-faim, miséreux. « *On voyait errer de cour en cour nombre de chats faméliques* » (GIDE). *V.* Étique, maigre. Par ext. Un *air famélique.*

FAMEUSEMENT [famøzmã]. *adv.* (1642; de fameux). ♦ 1° *Rare.* D'une manière fameuse, remarquable. ♦ 2° *Fam.* Très. V. Rudement. « Je restais *volontiers plantée devant les toiles du Titien... c'était quand même fameusement bien peint* » (BEAUVOIR).

FAMEUX, EUSE [famø, øz]. *adj. (xv')*; lat. *famosus*, de *fama* « *renommée* »). ♦ 1° *Littér.* Qui a une grande réputation, bonne ou mauvaise. V. Célèbre, connu. « *Le fameux Scipion* » (CORN.). *Nom fameux.* V. Brillant, glorieux, grand, illustre. « *Messaline, fameuse par ses débauches* » (DIDER.). *Bataille fameuse.* V. Mémorable. *Région fameuse par (ou pour)* ses crus. V. Renommé, réputé. ◇ Cour. (av. le nom) *Iron.* Dont on a beaucoup parlé. *C'était le fameux jour où nous nous sommes disputés. Vos fameux principes ne* tiennent *pas debout.* ♦ 2° (av. 1778). Cour. (av. le nom). Remarquable en *son genre, très* bon *ou* très mauvais. « *Une fameuse canaille* » (BAUDEL.). V. Beau, fier, grand, insigne, rude. *Il* a *attrapé un fameux coup de soleil.* ♦ 3° *Cour.* (apr. le nom). Très bon (aliments, boissons). V. Excellent. *Il est fameux, votre vin.* 0 (Apr. le nom, à la négative) *Pas fameux*, d'une qualité médiocre. Ce *devoir n'est pas fameux.* « — *Quel résultat avez-vous obtenu?* — *Pas fameux* ». ◈ ANT. *Inconnu, obscur. Insignifiant*, petit. *Mouvais.*

FAMILIAL! ALE, AUX [familial, o]. *adj.* (v. 1830; lat. *familia*). Relatif à la famille. Vie, *atmosphère, réunion familiale. Ennuis familiaux.* V. Domestique. — *Maladie familiale,* trouble du développement qui atteint plusieurs membres d'une même famille, selon les lois de l'hérédité. — *Allocations familiales,* aide financière de l'État aux personnes qui ont des enfants. — Destiné à une famille. *Modèle de vo familiale.* V. Familiale.

FAMILIALE [familjal]. *n. f.* (1952; de *familial* adj.). ture automobile de tourisme conçue dans certaines s pour transporter le maximum de personnes.

FAMILIARISER [familjarize]. *v. tr.* (1551 ; *lat. familia*

I. Rendre familier (avec qqch.). V. Accoutumer, dre entraîner, habituer. *Familiariser un soldat avec le manie, des armes.*

II. Se FAMILIARISER [familjarize]. Y. *pron.* ♦ 1° Dev familier avec qqn, avec les gens. V. Apprivoiser (s'). *En oiseau qui se familiarise.* ♦ 2° *Se familiariser avec q* se rendre familier par l'habitude, la pratique, l'exer *Se familiariser avec le danger.* « *Se familiariser avec langue étrangère* » (BOIL.). « Comme *des nouveaux venus familiarisés avec les lieux* » (MART. du G.).

FAMILIARITÉ [familjarite]. *n. f.* (XIIe ; lat. *familiari* ♦ 1° Relations familières, comme celles qu'entretiennen membres d'une même famille les uns avec les autres. *camarades qui habitent en commun, vivent dans la plus gr familiarité.* V. Intimité. — Fig. *Une longue familiarité les grandes œuvres classiques.* V. Commerce, fréquenta ♦ 2° Manière familière de se comporter à l'égard de V. Abandon, bonhomie, liberté. *Parler à qqn avec familia Traiter qqn avec une familiarité excessive, déplacée.* V. D volture, effronterie. « *Il lui vint une velléité de famili bourrue, assez ordinaire aux médecins et aux prêtres* » (HU 0 Au plur. *Péj.* Façons trop libres, inconvenantes Liberté, privauté. *Prendre, se permettre des familiarités qqn.* « *Je vous prie de m'épargner vos familiarités* » (SAR ♦ 3° Manière de parler, d'écrire qui a le ton familie la. conversation ordinaire. V. Naturel, simplicité. ◈ *Dignité, raideur, suffisance. Discrétion, réserve,* rete Recherche.

FAMILIER, IÈRE [familje, jɛr]. *adj.* et *n.* (XIIe ; lat. *f liaris*). ♦ 1° *Vx.* Qui est considéré comme faisant parti *la* famille. « *Mes plus familiers amis* » (LA BRUY.). 0 *M* N. m. *(pas de fém.).* Celui qui est considéré comme un m bre de la famille, qui la fréquente assidûment ou est dans relations intimes avec qqn. V. Ami. « *Donc, vous n'étiez un familier de la maison? Les voisins n'avaient pas pu remarquer?* » (ROMAINS). — Celui qui fréquente assidû *un* lieu. *Les familiers d'un club.* V. Habitué. ♦ 2° Qu bien connu; dont on a l'expérience habituelle. *Vivre milieu d'objets familiers. Voix familière.* « *À travers quartiers qui me sont les plus familier.~, mes promen restent pour moi des surprises* » (ROMAINS). 0 Dont la conn sance, la pratique, l'usage est ordinaire à qqn. *Le ma ment de cet outil lui est devenu familier.* V. Aisé, facile, u *Cette langue lui est familière.* — (Comportement) V. tumier. *C'est là une de ses attitudes familières. Le mens, lui est familier.* ♦ 3° Qui montre dans ses rapports ses semblables, ses subordonnés, une simplicité qui les à l'aise. V. Accessible, liant, simple. « *Il est distant; i. poli jusqu'à la minutie: il n'est pas familier* » (SUARÈS) *Péj.* Qui est trop libre, trop désinvolte dans ses man (V. Familiarité). — Par ext. *Manières familières. Appell familière.* 0 Qui s'apprivoise, se familiarise. « *L'hum des enchères encouragea la troupe des petits brocant qui se mêlèrent à nous et devinrent familiers* » (FRAN ♦ 4" (1680). Qu'on emploie naturellement en tous mil dans la conversation courante, et même par écrit, mais qu évite dans les relations avec des supérieurs, les relations cielles et les ouvrages qui se veulent sérieux. Boulette, bévue *est un mot familier. Expression, locution famil Langue familière.* ◈ ANT. *Étranger; insolite. Distant, fier, f grave*, hautain, réservé. Cérémonieux, respectueux. *Académi noble*, recherché.

FAMILIÈREMENT [familjɛrmã]. *adv.* (XIIe-XIIIe ; *familier).* D'une manière familière (3°). V. Simplem *Ils s'entretenaient, ils causaient familièrement.* « *Elle t d'abord Jean-Jacques très familièrement* » (BAL~.).

FAMILISTÈRE [familistɛr]. n. *m.* (1859, « coopéra de production »; de *famille*, d'apr. *phalanstère).* Entrep de vente à bon marché, dans certaines régions de Fra V. Coopérative (de consommation).

FAMILLE [famij]. *n. f.* (XIVe ; *lat. familia*, de *fam* « serviteur »).

I. ♦ 1° *(Sens restreint).* Les personnes apparentées vi sous le même toit, et *spécialt.* le père, la mère et les enfa *Fonder une famille*, avoir un, des enfants. « *La famille toujours la base des sociétés* » (BALZ.). *Chef de famille. rien de famille*, la personne qui subvient aux besoins d famille. *Livrer de famille. Un enfant abandonné, sans fan* V. Orphelin. *Lycéen, pensionnaire, soldat qui rentre sa famille. V.* Bercail, *foyer*, maison. *Il fait partie de la fan* se dit d'un ami de la maison. V. Familier. — *La vie de fam* V. Familial. « *Familles, je vous hais! foyers clos; portes re mées; possessions jalouses du bonheur* » *(GIDE).* — *Pens*

famille. La *Sainte Famille :* groupe de l'enfant Jésus avec Vierge et saint Joseph. — DES FAMILLES, à l'usage des milles. *Un petit bridge* des *familles,* sans prétention *ni* avité. 0 *Spécialt.* Les enfants issus **du** mariage. *Être* argé de famille. *Père, mère de famille. Élever sa famille.* Plaisant. *Promener toute sa petite famille.* V. Marmaille, ogéniture. 0 *Région.* **(Belgique).** *Attendre famille,* être ceinte. ♦ 2° (Sens large). L'ensemble des personnes liées tre elles par le mariage et par la filiation ou, exceptionellement, par adoption. *Le droit de la famille. Famille onogamique, polygamique, polyandrique* **(V. Mariage).** *embres d'une même famille* **(V. Parent; parenté).** *Branches la famille. Nom de famille.* V. **Patronymique.** *Famille naturelle et belle-famille d'un époux. — Être de la même famille.* Sang. « *Bien qu'elles ne fussent nl sœurs ni cousines, il* y *ait entre elles un air de famille* » (MUSS.). V. **Ressemblance.** *trer dans une famille* (par son mariage). *Fête, dîner de mille. Être* en *famille,* réunis entre **gens** de la même famille. *sprit de famille* : goût des relations entre membres de la mille. *Il* n'a pas *l'esprit de famille.* Loc. *Laver* son linge le en famille.* ♦ 3° Succession des individus qui descendent s uns des autres, de génération en génération. *La famille Abraham.* V. Descendance, génération, **lignée, postérité,** ce, sang, souche. *La famille royale. La famille des Habsburg.* Dynastie, maison. « *Le comte Adam appartient à l'une des us vieilles et des plus illustres familles de la Pologne* » (BALZ.). *nne famille,* estimable, estimée, considérée. Jeune *homme bonne famille. Fils de famille,* qui profite de la situation ivilégiée de ses parents. Vertus, *tares de famille.* V. **Hérédité; atavisme.**

II. *Fig.* ♦ 1° (Avec un adj., un déterminatif). Personnes ant des caractères *communs.* « *De Jaspers à Heidegger, Kierkegaard à Chestov... toute une famille d'esprits parents r leur nostalgie* » (CAMUS). *Famille spirituelle, littéraire, tistique, politique.* V. Clan, école. ♦ 2° L'une des grandes visions employées dans la classification des animaux, des gétaux et **des** bactéries, et qui groupe les genres ayant en mmun certains traits *généraux. La famille des bovidés, des sacées. Les familles sont groupées en ordres.* ♦ 3° *Famille mots* : groupe de mots provenant d'un même radical par dérivation ou la composition. V. **Étymologie.** Œuvre *et* anœuvrer *sont de la même famille.* ◇ *Famille de langues,* oupe de langues ayant une origine commune.

FAMINE [famin]. *n. f.* (XII^e^ ; de *faim).* ♦ 1° Disette généle d'aliments par laquelle une population souffre de la im, meurt de faim. *Les grandes famines du moyen âge. On commence à concevoir la réalité et à pressentir l'approche l'affreuse famine, qui, avant l'arrivée aux Indes, vous semoit un fléau préhistorique* » (LOTI). ♦ 2° Faim **(dans** cerines expressions). *Crier famine,* se plaindre de ses modestes ssources. *Salaire de famine* : qui ne donne pas de quoi vre. V. Misère. ◈ ANT. **Abondance.**

FAN [fan]. *n. m.* (1958; mot angl., abrév. de *fanatic.* V. anatique, 3°). *Anglicisme.* Jeune admirateur (trice) enthouaste de (une vedette). *Louis Armstrong et ses fans.* ◈ HOM. *ne.*

FANA [fana]. *adj. (1892;* abrév. de *fanatique). Fam.* anatique (3°). *Elle en est fana.* Subst. **Un, une** *fana.*

FANAGE [fanaʒ]. II. *m.* (1312; de *faner).* Action de faner, ne des opérations de la fenaison.

FANAL, AUX [fanal, o]. *n. m.* (*Phanal, 1552;* it. *fanale,* gr. *phanos* « lanterne »). ♦ 1° Grosse lanterne devant rvir de signal, fixée sur un véhicule. V. Feu. « *Le petit nal en haut du mât a l'air d'une grosse étoile se promenant rmi les autres* » (MAUPASS.). *Fanal rouge de locomotive. Ancienn.* Feu placé au sommet d'une tour pour guider s navires la nuit. V. Phare. ♦ 2° Lanterne. *Circuler dans nuit un fanal à la main.* V. Falot, flambeau.

FANATIQUE [fanatik]. *adj. et n.* (1532; lat. *fanaticus* inspiré, en délire », de *fanum* « temple »). ♦ 1° *Vx.* Qui croit inspire de la divinité, de l'esprit divin. V. Illuminé. *s convulsionnaires. fanatiques du cimetière Saint-Médard.* 2° (XVI^e^). Animé envers une religion, une doctrine, une ersonne, d'une foi intraitable et d'un zèle aveugle. V. **tolérant, sectaire.** *Partisan, zélateur fanatique.* — Par ext. *es opinions fanatiques. 0 N. Excès, violences, fureurs de natiques.* V. Exalté. ♦ 3° Qui a une passion, une admiration excessive pour qqn ou qqch. V. **Enthousiaste, fervent, ssionné.** *Partisans, supporters fanatiques.* V. Fan. *Être natique de musique, de peinture.* V. Amoureux, enragé, u. ◇ *N.* « *Les fanatiques de Corneille* » *(VOLT.). Un fanaque du jazz, du football.* V. Fana. ◈ ANT. *Sceptique, tiède. spartial, tolérant.*

FANATIQUEMENT [fanatikmã]. *adv. (fin* XVII^e^ ; de *natique).* D'une manière fanatique. *Être fanatiquement voué à qqn.*

FANATISER [fanatize]. *v. tr.* (1793; intr., « faire l'inspiré », 1752; de *fanatique).* Rendre fanatique. « *Pour faire ne guerre religieuse, il faut être religieux. Le Clergé n'était pas assez croyant pour fanatiser le peuple* » (MICHELET).

FANATISME [fanatism(ə)]. *n. m.* **(1688; de** *fanatique).* ♦ 1° *Vx.* Inspiration de fanatique (1°). ♦ 2° (1764). Comportement de fanatique (2°). *Fanatisme religieux.* V. Intolérance. « *Rien n'égale la puissance de surdité volontaire des fanatismes* » (HUGO). « *J'aime les gens tranchants et énergumènes, on ne fait rien de grand sans le fanatisme* » (FLAUB.). ♦ 3° Enthousiasme de fanatique (3°). « *Ce fanatisme presque toujours aveugle qui nous pousse tous à l'imitation des grands maîtres* » (DELACROIX). ◈ ANT. **Scepticisme, tiédeur;** *impartialité, tolérance.*

FANCHON [fãʃɔ̃]. *n. f.* (1828; dimin. de *Françoise).* *Région.* Coiffure paysanne de femme, faite d'un fichu, d'un mouchoir posé sur la tête et noué sous le menton.

FANDANGO [fãdãgo]. *n. m.* **(1772; mot** esp.). Danse espagnole d'origine andalouse, sur un rythme à 6/8 avec accompagnement de castagnettes. Air de cette danse. *Des fandangos.*

FANE [fan]. *n. f.* (1385, « feuille sèche »; de *faner).* Tiges et feuilles de certaines plantes potagères herbacées dont on consomme une autre partie. *Fanes de carottes, de pommes de terre, de radis, de haricots. Fanes utilisées comme fourrage, pour les litières. Détruire* les *fanes* **(V. Défanant).** ◈ HOM. **Fan.**

FANÉ, ÉE [fane]. *adj.* (XVI^e^ ; de *faner).* ♦ 1° Qui s'est fané (plante, fleur). *Rose fanée. Un bouquet fané.* ♦ 2° *Par* anal. Qui est défraîchi, flétri. *Un visage, une beauté fanée.* V. Flétri. *Une étoffe,* une *toilette fanée. 0 Couleur fanée, passée, très* douce. *Un joli rosefané.* ◈ ANT. *Épanoui. Éclatant, frais, vif.*

FANER [fane]. V. *tr.* (XIV^e^ ; *fener,* XII^e^ ; lat. pop. *fenare,* de *fenum* « foin »).

I. Retourner (un végétal fauché) pour faire sécher. Faner *de l'herbe, de la luzerne à la fourche, à la machine. — Absolt.* Faire les foins. « *Les prés couverts de gens qui fanent et chantent* » (ROUSS.).

II. ♦ 1° Faire perdre (à une plante) sa fraîcheur. V. Flétrir, **sécher.** *Le vent chaud a fané les dernières roses. 0* Par ext. *Liffér.* Altérer dans son éclat, sa fraîcheur (une étoffe, une couleur, un teint). V. Défraîchir, décolorer, ternir. *Ce toit* « *dont le temps n'arrivait pas à faner les tuiles trop rouges et trop neuves* » *(GREEN).* — Fig. « *Rien ne l'intéressait plus; son regard fanait toutes choses* » (ALAIN). ♦ 2° Cour. SE FANER. V. *pron.* Se dit des plantes qui sèchent et meurent, en perdant leur couleur, leur consistance. *Plante, fleur qui se fane.* **V. Flétrir (se); fané.** « *Et dans les champs les coquelicots* se *fanent* en se *violaçant* » (APOLLINAIRE). ◇ Perdre sa fraîcheur, son éclat. « Sa jeunesse, l'éclat *de ses cheveux, de son visage s'étaient fanés* » (TOULET). *0 Littér.* Intrans. « *Chaque fleur se doit de faner pour son fruit* » *(GIDE).*

◈ ANT. **Éclore, épanouir** *(s').*

FANEUR, EUSE [fanœn, øz]. n. (XII^e^ ; de *faner).* ♦ 1° Personne qui fane. ♦ 2° FANEUSE. *n. f.* (1860). Machine à faner.

FANFARE [fãfaʀ]. *n. f.* (1532, formation express., titre d'un livre). ♦ 1° Air dans le mode majeur et d'un mouvement vif et rythmé, généralement exécuté par des trompettes, des cuivres. « *Vive Tartarin! vive le tueur de lions!* » *Et des fanfares, des chœurs d'orphéons éclatèrent* » (DAUD.). — *Fanfare militaire,* ou absolt. *Fanfare :* air guerrier. Sonner *le réveil en fanfare.* Fig. et fam. *Réveil en fanfare,* réveil brutal. ◇ *Fig.* Ce qui annonce bruyamment. V. **Éclat, fracas.** « *Ce banquet annoncé par les plus alléchantes fanfares de* presse » !LECOMTE). ♦ 2° Orchestre de cuivres auxquels peuvent être adjoints des instruments de percussion. L'ensemble des musiciens de cet orchestre. *Lu fanfare des chasseurs à pied. La fanfare municipale. 0* Loc. fam. Un sale *coup pour la fanfare* : une mauvaise affaire. ♦ 3° Spécialt. *Reliure à la fanfare,* nom donné à certaines reliures du XVI^e^ s. remarquables par leur somptueux décor de feuillages et d'arabesques à petits fers. *Des entrelacs* « *plus compliqués que les arabesques des reliures qu'on appelle* « *à la fanfare* » *(GENET).*

FANFARON, ONNE [fãfaʀɔ̃, ɔn]. *adj. et n.* (XVI^e^ ; esp. *fanfarrón,* de l'arabe *farfâr* « bavard, léger »). ♦ 1° *Adj.* Qui se vante avec exagération de sa bravoure, réelle ou supposée. *Il est fanfaron.* -Qui marque une affectation de bravoure. *Attitude fanfaronne en face du danger. 0 Par ext.* Qui se vante trop d'un exploit. V. Vantard. *Les propos fanfarons d'un Don* Juan. ♦ 2° N. Personne qui se vante de son courage, de ses exploits (réels ou non). *Faire le fanfaron.* V. **Bravache, capitan, crâneur, fendant, fier-à-bras, matamore.** « *Les gens qui ne boivent jamais de vin... sont des fanfarons de sobriété, buvant en cachette* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Modeste.

FANFARONNADE [fãfaʀɔnad]. n. f. (1598; de *fanfaron).* Caractère du fanfaron; -propos, actes de fanfaron. **V. Forfanterie, rodomontade, vantardise.** « *La vantardise, la fanfaronnade, l'admiration naïve de nous-mêmes* » (FUSTEL). Ses *fanfaronnades ne nous impressionnent pas.* ◈ ANT. **Modestie.**

FANFARONNER [fãfaʀɔne]. V. *intr.* (1642; de *fanfaron). Vieilli.* Faire des fanfaronnades. V. Vanter (se).

FANFRELUCHE [fɑ̃fʀəlyʃ]. *n. f.* (1534; a. fr. *fanfeluce* « bagatelle », bas lat. *famfaluca*, altér. du gr. *pompholux* « bulle d'air », V. Farfelu). Ornement léger (nœud, dentelle, volant, pompon) de la toilette ou de l'ameublement (souvent péj.). *Il y a trop de fanfreluches sur cette robe.* « *Un portique tendu de crépon jaune orange, avec des fanfreluches tailladées* » (LOTI).

FANGE [fɑ̃ʒ]. *n. f.* (XII^e^ ; du corse *fangu*, *fanga*, rac. gotique *fani*). *Littér.* Boue presque. liquide et souillée. « *Un horrible mélange, D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange* » (RAC.). « *A vous voir ainsi, ma belle délicate, les pieds dans la fange et les yeux tournés vaporeusement vers le ciel* » (BAUDEL.). *Fig. et littér.* Ce qui souille moralement, comme fait la fange. V. Abjection, ignominie. « *Plonge', traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation* » (ROUSS.).

FANGEUX, EUSE [fɑ̃ʒø, øz]. *adj.* (XII^e^ ; de fange). ♦ 1° Plein de fange. V. Boueux. Mare *fangeuse.* V. Vaseux. *Une* eau *fangeuse.* V. Trouble. ♦ 2° Fig. et littér. V. Abject, trouble. *«Le labyrinthe obscur et fangeux de mes confessions* » (ROUSS.).

FANGOTHÉRAPIE [fɑ̃gɔtɛʀapi]. *n. f.* (1952; de *fange, au sens étym.* de « boue », et *-thérapie). Didact.* Application thérapeutique de boue chaude (dite *Fango, n. m.).*

FANION [fanjɔ̃]. *n.* m. (1673; de *fanon, avec* chang. de suff. V. Gonfanon). Petit drapeau. *Fanion de commandement. Fanion de la Légion. Fanion d'ambulance, de tir, de jalonnement, de télégraphie.* ◇ Emblème d'une organisation. *Fanion d'un club, fanion des scouts.*

FANON [fanɔ̃]. n. *m.* (XII^e^, « manipule » ; XIV^e^, « drapeau » ; frq. **fano* « *morceau* d'étoffe »). ♦ 1° (XIII^e^). Chacun des deux pendants de la mitre d'un évêque. — *Mar.* (1678) Partie flottante d'une voile carguée. ♦ 2° (1538). Cour. Repli de la peau qui pend sous le cou des bœufs et de certains animaux. *Fanon de taureau, de dindon, d'iguane.* — *Fig.* (Personnes) « *Le col empesé, haut et large, escamotait les bajoues et les fanons* » (MAURIAC). ♦ 3° Touffe de crins à la partie postérieure du pied d'un cheval, cachant l'ergot. ♦ 4° (1690). Cour. Chacune des lames cornées qui garnissent transversalement la bouche de certains cétacés et notamment de la baleine. *La baleine retient avec ses fanons les petits poissons dont elle se nourrit.* — *Fanons vendus dans le* commerce. V. Baleine.

FANTAISIE [fɑ̃tezi]. *n. f.* (XII^e^ ; lat. *fantasia, phantasia,* mot grec). ♦ 1° *Vx.* V. Imagination. « Un *certain fou athénien... qui s'était mis dans la fantaisie que tous les vaisseaux... lui appartenaient* » (FONTENELLE). *Mod.* DE FANTAISIE (1798) : se dit des objets fabriqués qui s'écartent de l'ordinaire et dont la valeur réside principalement dans la nouveauté, l'originalité. *Bijoux, colifichets de fantaisie.* « *Mis comme un garçon de la ville, en veston et en pantalon de fantaisie, achetés tout faits* » *(ZOLA). Uniforme de fantaisie :* qui s'écarte de l'uniforme réglementaire. *Pain de fantaisie,* pain de luxe qui n'est pas vendu au poids. ◇ Appos. « Vous *mettrez* un *rabat de plissé et des boutons fantaisie* » (CHARDONNE). — Se dit d'un produit qui n'est pas ce que son nom désigne. *Kirsch fantaisie,* eau-de-vie imitant le kirsch. ♦ 2° (1690). Chose originale et peu utile, qui plaît. Ce *bijou, ce bibelot est une fantaisie. Magasin de fantaisies.* ♦ 3° *Vx* (1370). Chimère. *Les « vaines fantaisies de nos songes* » (PAS~.). ◇ *Mod.* (1636) Œuvre d'imagination, dans laquelle la création artistique n'est généralement pas soumise à des règles formelles. « *On* m'a *souvent demandé si* Boubouroche *était une simple fantaisie ou si la vie elle-même m'en avait fourni le sujet et les détails* » (COURTELINE). — Pièce musicale de forme libre. *Fantaisie chromatique et fugue de Bach.* ♦ 4° *Cour.* (XVI^e^). Désir, goût passager, singulier, qui ne correspond pas à un besoin véritable. V. Caprice, désir, envie. Avoir *brusquement la fantaisie de partir en voyage. Il lui a pris la fantaisie de.* « *Cela me donna la belle pensée... de manger mon blé en vert quand la fantaisie m'en prendrait* » (SÉV.). *Satisfaire, se passer une fantaisie.* « *L'amour... n'est que l'échange de deux fantaisies et le contact de deux Epidermes* » *(CHAMFORT). «En proie à ces fantaisies de malade dont la bizarrerie semble inexplicable... il se refusait à toute espèce de soin* » (BALZ.). V. Extravagance, lubie. *Une fantaisie coûteuse.* V. Folie. *Se plier à toutes les fantaisies de qqn.* V. Volonté. ♦ 5° *A, selon la fantaisie de qqn* : ce qui plaît à qqn. *Agir selon sa fantaisie.* V. Goût, gré, humeur, volonté. *Vivre à sa fantaisie :* comme on l'entend. *A votre fantaisie, comme* il vous plaira. *Il « n'en fait qu'à sa fantaisie* » (LOTI). ♦ 6° Imagination créatrice, faculté de créer librement, sans contrainte. *L'artiste a donné libre cours à sa fantaisie.* ◇ (1932) Tendance à agir en dehors des règles par caprice et selon son humeur. « Je *ne remplis qu'avec nonchalance et fantaisie mes devoirs de stagiaire* » (LECOMTE). — Originalité amusante, imagination dans les initiatives. V. Originalité. *Elle est pleine de fantaisie. N'avoir aucune fantaisie.* ◇ Ensemble de choses imprévues et agréables. V. Imprévu. *Vie, existence qui manque de fantaisie* : monotone, terne. ◈ ANT. Raison. Classique. Besoin. nécessité. *Banalité,* régularité.

FANTAISISTE [fɑ̃tezist(ə)]. *n.* et *adj.* (1845, « peintre écrivain indépendant » ; de *fantaisie*).

1. N. ♦ 1° (XX^e^). Personne qui agit par caprice, et g ralement en dehors des usages (V. Bohème, original), qui ni sérieux *ni* esprit de suite (V. Fumiste). « *Le fantais individu néfaste,... (est) vite confondu avec le poète* » (C TEAU). *C'est une fantaisiste.* ♦ 2° (1959). Artiste de m hall, de cabaret qui chante, imite, raconte des histoire

II. *Adj.* (1865, « qui suit son imagination » (pei écrivain). ♦ 1° (1932). Qui agit à sa guise,, au mépris d qu'il faut faire ou de ce qui se fait ordinairement ; qui n pas sérieux. V. Amateur, dilettante, fumiste. *Historien fa siste, qui invente, brode. Cet étudiant est un peu trop fantais on ne le voit pas* souvent aux cours. -Par *anal.* Qui fonctio irrégulièrement (mécanisme). *Un moteur fantaisiste* ♦ 2° *(Choses).* Qui n'est pas sérieux (peu orthodoxe ou fondement réel). *Remède fantaisiste. Étymologie fantai donnée à un mot.* V. Faux. *Nouvelle, information, interpr tion, version fantaisiste.*

◈ ANT. Consciencieux, sérieux. Exact. orthodoxe, réel.

FANTASIA [fɑ̃tazja]. n. *f.* (1833, titre d'un tableau Delacroix: esp. *fantasía* « fantaisie », arabe *fantaziya* « os tation », lui-même d e l'esp.). Divertissement éques cavaliers arabes qui exécutent au galop des évolutions va en déchargeant leurs armes et en poussant de grands « *Déjà une autre fantasia s'est élancée dans la poussière,, ses cris, excite ses chevaux* » (THARAUD). ◇ Par *anal.* Réjo sance débridée, qui s'accompagne de cris et d'un déso joyeux.

FANTASMAGORIE [fɑ̃tasmagɔʀi]. n. *f.* (*Phantasmag* 1797; du gr. *phantasma* « fantôme », et *agoreuein* « parle public ». d'aqr. *allégorie.* V. Fantasme). ♦ 1° Art de voir des' fantômes par illusions d'optique dans une obscure, *à* la mode *au* XIX^e^ S. *Par ext. Ce* spectacle. *Aller des fantasmagories.* ♦ 2° Spectacle fantastique, surnat « *Ce pays où tout devient toujours spectacle imprévu pou yeux, fantasmagorie, changeant mirage* » (LOTI). — Abus effets surnaturels et fantastiques. *La fantasmagorie des ro noirs du XIX' s.*

FANTASMAGORIQUE [fɑ̃tasmagɔʀik]. *adj.* (1798 *fantasmagorie).* Qui tient de la fantasmagorie. Un *s tacle. une apparition fantasmagorique.* V. Fantastique. « *le mur de ma chambre, quelle ombre dessine la fanta gorique projection de sa silhouette racornie?* » (LAUT *MONT).*

FANTASMATIQUE [fɑ̃tasmatik]. *ndj.* (1865, T. de re 1848, *phantasmatique,* « fantomatique » ; de *fantas* Psycho. (XX^e^). Relatif aux fantasmes.

FANTASME ou PHANTASME [fɑ̃tasm(ə)]. *n* (1190, « illusion » ; XIV^e^, « fantôme » ; 1836, méd., « hal nation » ; lat. *phantasma,* mot gr. « vision »). *Mod.* (1 répandu au XX^e^ par la psychanalyse) Toute productio l'imagination par laquelle le moi cherche à échapp l'emprise de la réalité. V. Imagination. *Vivre de fantas Des fantasmes de richesse. Les fantasmes de M^me^ Bo* « *Il eut l'idée de rentrer chez lui, puis il se rendit compte ne travaillerait pas, qu'il retomberait, tout seul, dans phantasmes* » (HUYSMANS).

FANTASMER [fɑ̃tasme]. *v. intr.* (XX^e^, de *fanta* Se laisser aller à des fantasmes.

FANTASQUE [fɑ̃task(ə)]. *adj. (xv' ;* it. *fantastico* Fantastique). ♦ 1° Qui est sujet à des fantaisies, des sa d'humeur; dont on ne peut prévoir le comportement Bizarre, capricieux, changeant, lunatique, original. « *Le Pierre de Saint-Louis était fantasque, inégal, d'humeur inq et vagabonde* » *(GAUTIER). Humeur, caractère fantasqu* Subst. et *rare. C'est un fantasque.* ♦ 2° Littér. *(Cho* Bizarre. « *Les voiles dessinaient de fantasques figurer fuyaient emportées par le vent* » (BALZ.). ◈ ANT. Égal, *raisonnable. Banal.*

FANTASSIN [fɑ̃tasɛ̃]. *n. m.* (1584; *fantachin,* 1578 *fantaccino,* de *fante,* proprem. « enfant »). Soldat d'infan *(pop.* Biffin). « *Voici des fantassins aux pas pesants, aux boueux* » (APOLLINAIRE).

FANTASTIQUE [fɑ̃tastik]. *ndj. et n. m.* (XIV^e^ ; bas *phantasticus,* gr. *phantastikos,* d e *phantasia,* V . Fan fantasque). ♦ 1° Qui est créé par l'imagination, qui n'e pas dans la réalité. V. Fabuleux, imaginaire, irréel, surnat *Être, animal fantastique.* « *Nous vivions un grand roma geste, dans la peau de personnages fantastiques* » (CÉL *0 Spécialt.* (1859) Où domine le surnaturel. *Histoire, fantastique. La « Symphonie fantastique* », de Ber « *Tableaux fantastiques de Brueghel* » (BAUDEL.). ♦ 2° parait imaginaire, surnaturel. V. Bizarre, extraordin « *La fantastique beauté des Pyrénées, ces sites étrang* (MICHELET). — Par *ext.* V. Énorme, étonnant. extrava formidable, incroyable, invraisemblable, sensationnel. *réussite fantastique. Un luxe fantastique. C'est fantast* ♦ 3° *N. m. Le fantastique.* Ce qui est fantastique, i

ll me fallait le fantastique, le macabre » (BLOY.). « On ne *it pas sa part au fantastique : il n'est pas ou s'étend à tout univers* » (SARTRE). — (1859) Le genre fantastique dans les uvres d'art, les ouvrages de l'esprit. *Le fantastique en téra ture, dans les arts plastiques, à l'écran.* ◈ ANT. *Réel. pi. Naturaliste, réaliste. Banal.* ordinaire. — *Naturalisme, alisme.*

)FANTASTIQUEMENT [fɑ̃tastikmɑ̃]. *adv.* (1390; de *ntastique*). D'une manière fantastique. « *Le projecteur du ivre éclaire fantastiquement le maquis* » *(GIDE). 0* (XIX^e^) Extraordinairement, terriblement.

FANTOCHE [fɑ̃tɔʃ]. *n.* m. (1842; it. *fantoccio* « marion- ette », de *fante* « enfant »). ♦ 1° Marionnette articulée ue l'on meut à l'aide de fils. V. Pantin, polichinelle. ♦ 2° Par t. *(Vx).* Personnage de théâtre au rôle grotesque. ◇ *Mod. fig.* Personne sans consistance ni volonté, qui est souvent nstrument des autres, et qui ne mérite pas d'être prise au rieux. *Cer homme n'esf qu'un fantoche.* V. Pantin. « Ces *rties de grande comédie qui firent l'épouvante jadis des gro- sques politiques, des fantoches parlementaires* » (PÉGUY). ppos. *Un gouvernement fantoche.*

FANTOMATIQUE [fɑ̃tɔmatik]. *adj.* (1877; V. Fantas- atique; de *fantôme).* Qui tient de l'apparition, du fantôme. *Spectral.* « *Droite, blanche et fantomatique, avec son air de mnambule* » (HENRIOT)

FANTÔME [fɑ̃tom]. *n.* m. (XII^e^; lat. pop. *°fantagma, antauma,* class. *phantasma,* mot gr.). ♦ 1° Apparition rnaturelle d'une personne morte (soit dans son ancienne ppar ence, soit dans la tenue caractéristique attribuée aux ntômes : suaire, chaîne, etc.). V. Apparition, esprit, lémure, nbre, revenant, spectre, vampire, vision. *Maison hantée par s fantômes. L'Ecosse, ferre d'élection des fantômes. Appa- itre, disparaître, s'évanouir comme un fantôme. Les fan- mes dans le roman fantastique.* V. Fantasmagorie. « *Les ges blanches des bouleaux semblaient une rangée de fantômes ns leurs suaires* » (SAND). 0 Par *ext.* Personne, animal très aigre, squelettique. ♦ 2° Fig. Un *fantôme de, ce* qui n'a une personne, d'une chose, que l'apparence. V. Simulacre. *Il y a des fantômes d'auteurs et des fantômes d'ouvrages* » DUBERT). 0 Papier, fiche matérialisant l'absence d'un ocument. ♦ 3° Personnage ou chose du passé, souvenir ui hante la mémoire. « *Biographie de mes fantômes* », de uhamel. « *Trop de scrupules, trop de remords, trop de ntômes contre lesquels il fallait lutter* » *(GREEN).* ♦ Chimère. *Les fantômes de l'imagination.* V. Illusion. Se *ttre contre des fantômes.* ♦ 5° *Appos.* Qui apparaît et dis- raît comme un fantôme. *Le train fantôme, la charrette* ntôme. « *Le Vaisseau fantôme* », opéra de Wagner. 0 *Fig.* ui n'a guère de réalité. *Un gouvernement fantôme.* V. existant. — Méd. *Membre* fantôme.*

FANUM [fanɔm]. *n. m.* (1756; mot lat. « temple »). *rchéol.* Dans l'antiquité romaine, Terrain, temple consacré culte d'une divinité.

FAON [fɑ̃]. *n. m.* (XII^e^; lat. *pop. °feto, fetonis,* de *fetus.* Fœtus). ♦ 1° Vx. Petit de toute bête fauve*. « *Mère nne avait perdu* son *faon* » (LA FONT.). ♦ 2° *Mod.* Petit cerf. du daim ou du chevreuil.

FA&N [fakɛ̃]. *n.* m. (1534, « portefaix »; de l'a. fr. *cque, néerl. fak* « poche »). *Vx.* Individu sans valeur, plat impertinent (T. d'injure au XVII^e^ s.). V. Coquin, maraud.

FAQUIR. V. FAKIR.

FAR [far]. *n.* m. (1864; lat. *far,* « blé »). *Région. Sorte* de léger fabriqué dans le Finistère. *Far breton.* ◈ HOM. *rd, fort,* phare.

FARAD [farad]. *n.* m. (1881 ; du nom du physicien *Fora-* y). Unité de capacité électrique (capacité d'un condensa- ur qui prend une charge de 1 coulomb pour une différence potentiel de 1 volt). Symb. F.

FARADIQUE [faradik]. *adj. (1877;* angl. *faradic,* du m du physicien *Faraday).* ♦ 1° *Vx.* Se disait d'un courant ternatif obtenu par induction et de tout-ce qui s'y rapporte. *urant faradique ou courant induit. Electricité faradique.* 2° Qui se rapporte aux théories de Faraday.

FARAMINEUX, EUSE [faraminø, øz]. *adj.* (XVIII^e^; d e *ôte) faramine,* animal fantastique de l'Ouest et du Centre, pro". *feram* « bête féroce », lat. *ferus* « sauvage »). *Fam.* ntastique. V. Étonnant, extraordinaire, prodigieux. *Des prix ramineux* : très élevés. — (Parfois *pharamineux).*

FARANDOLE [farɑ̃dɔl]. *n. f.* (1771 ; prov. *farandoulo).* anse populaire provençale, sorte de course rythmée sur un légro à six-huit, exécutée par une file de danseurs se tenant r la *main.* « *Hortense en tête, la farandole se déroule à vers la longue enfilade des salons* » (DAUD.). -- Danse ialogue, cortège dansant.

FARAUD, AUDE [faro, od]. II. et *adj.* (1743, pop.: prov. *raut,* altér. de *héraut). Vx ou région.* Personne fière de ses ibits, de sa personne. V. Fat, fier. *Foire le faraud :* crâner. ire le malin. « *Elle pouvait bien jouer les fauades à présent* » AGAN), — Adj. « *Tout faraud de son aisance et d'uneparticule qu'on disait usurpée par son grand-père* » (LECOMTE). ◈ ANT. Effacé. — HOM. *Faro.*

1. FARCE [fans(a)]. *n. f.* (XII^e^; lat. pop. *°farsa,* de *°farsus,* p. p. de *farcire.* V. Farcir). Hachis d'aliments (viande ou autres) servant à farcir. *Faire une farce.*

2. FARCE [fans(a)]. *n. f. (XV^e^;* de *farce 1, fig.* « petit intermède comique introduit dans une pièce sérieuse »). ♦ 1° Petite pièce comique populaire très simple où dominent les jeux de *scène. La Farce de maître Pathelin.* « *Le Médecin malgré lui* » *de Molière est une force.* Fig. et fam. *Être le dindon* de la farce.* 0 Genre littéraire de cette pièce; comique grossier. *Jouer une comédie en farce.* « *Il l'a fait jouer dans un ton de farce, même un ton de guignol* » (LÉAUTAUD). 0 *Par anal.* (XVI^e^) Action réelle qui se déroule comme une farce, a qqch. de bouffon. V. Comédie. *La vie esf une farce. Cela tourne* à *la farce.* ♦ 2° *Par ext.* (1870; « bouffonnerie », 1573). Tour plaisant qu'on joue à qqn. *Faire une farce.* V. Facétie, malice, mystification, niche, plaisanterie, tromperie, tour. *Elèves qui font des farces à leur maître. Une bonne farce,* drôle, qui réussit. *Une mauvaise farce,* qui nuit ou déplaît à celui à qui on la fait. 0 Objet vendu dans le commerce, servant à faire une farce. V. Attrape. « Ce *malaise... que donnent par exemple les farces-attrapes, quand la cuiller fond brusquement dans la tasse à fhé, quand le sucre remonte à la surface et flotte* » *(SARTRE).* ♦ 3° *Adj.* (1802). *Fam. et vieilli.* V. Burlesque, cocasse, comique, drôle. « *J'irai voir Mme Foucaud, ce sera singulièrement amer et farce, surtout si je la trouve enlaidie* » (FLAUB.).

FARCEUR, EUSE [farsœr, øz]. *n.* (V. **1450,** « bouffon »; de l'a. fr. *forcer* « railler »; de farce). ♦ 1° (XVIII^e^). *Vx.* Personne qui dit, fait des bouffonneries pour amuser; amu- seur. ♦ 2° (Déb. XIX^e^). Personne qui ne parle pas sérieuse- ment, qui plaisante et raconte des histoires pour mystifier. V. Blagueur, plaisantin. « *Ces farceurs de républicains* » (BALZ.). Sacré *farceur!* Une *farceuse.* Adj. *Il est très farceur.*

FARCI, IE [farsi]. *adj.* (XVI^e^; de *forcir).* ♦ 1° Rempli de farce. *Tomates farcies, chou farci.* ♦ 2° *Fig.* et *péj.* Rempli de. V. **Bourré,** plein. « *Nous autres, critiques, avons la tête farcie de tout ce qu'il nous faut lire et examiner* » (STE-BEUVE). *Il est farci de préjugés.*

FARCIN [farsɛ̃]. *n. m.* (XII^e^; *lat. farcimen* « farce », confondu *en lat.* pop. *avec farciminum).* Vétér. *Nom* donné à la morve dans ses manifestations cutanées (boutons, abcès, ulcères, kystes), les fosses nasales n'étant pas atteintes.

FARCIR [farsir]. Y. *tr.* (XIII^e^; lat. *farcire).* ♦ 1° Remplir, garnir de farce. *Farcir une volaille, un poisson, des tomates, des aubergines.* ♦ 2° *Fig.* (XVI^e^). *Péj.* Remplir, garnir abon- damment de. V. Bourrer. « On nous a *farci la cervelle d'une foule d'idées qui sont respectables, sans doute, mais passa- blement niaises* » (DUHAM.). *Farcir un écrit de citations. V.* Truffer. ♦ 3° *Pop. (1932). Se farcir qqch.,* s'envoyer, *se* taper. *Se farcir un bon repas. Se farcir tout le travail. Il faut se farcir* (chose, personne) : il faut le supporter.

FARD [fan]. *n.* m. (1213; de *farder).* ♦ 1° Produit qu'on applique sur le visage pour en changer l'aspect naturel. V. Maquillage. *Fard pour le teint.* V. Fond (de teint), poudre. *Fard à joues, à lèvres.* V. Rouge. *Fard pour les yeux* (cils, pau- pières). V. Cosmétique, rimmel. *Fard gras, brillant, sec, maf.* « *Des joues plâtrées de fard, des lèvres peintes* » (HUYSMANS). ♦ 2° *Fig.* et *vx.* Procédé par lequel on essaie de dissimuler ou d'embellir la vérité. V. Artifice. Mod. Sans *fard, sans* artifice. « *Son naturel nu et simple, son élégance sans fard, et cette négligence unique,* à *lui seul* (Fénelon) *permise* » (STE- BEUVE). V. Naturel. « *Je te parle sans fard* » (CORN.). *V.* Naturellement. ♦ 3° (XX^e^). Fam. *Piquer un fard, rougir* (personne). ◈ HOM. *Far, fart, phare.*

FARDAGE [fardaʒ]. *n. m.* (V. 1900; de *farder). Comm.* Fraude qui consiste à farder sa marchandise.

FARDE [fard(a)]. *n. f.* (1834; repris de l'a. fr. « fardeau », XII^e^; arabe *farda).* ♦ 1° Comm. Balle de café de 185 kg. ♦ 2° *Région.* (Belgique). Cahier de copies; chemise, dossier.

FARDÉ, ÉE [farde]. *adj.* (1690; V. Farder). Qui a du fard sur le visage, qu'on a fardé. *Femme fardée, très fardée. Des* yeux *fardés.* V. Fait. ◈ ANT. *Nu,* naturel.

FARDEAU [fardo]. **n. m.** (XII^e^, « ballot »; de l'a. fr. *farde).* ♦ 1° Chose pesante qu'il faut lever, soulever, éle- ver ou transporter. V. Charge, faix, poids. *Un lourd, un pesant fardeau. Porter un fardeau sur ses épaules, sur sa tête. Dépo- ser son fardeau. Outils, appareils pour soulever, élever des fardeaux :* appareils de levage". V. **Moufle.** ♦ 2° *Fig.* Chose pénible qu'il faut supporter. « *Comment! pas un de vos amis. pas une de vos maîtresses qui vous soulage de ce fardeau ter- rible, la solitude?* » (MUSS.). — *Le fardeau des impôts, des dettes.* V. **Charge.** *Le fardeau de ses responsabilités.* « *C'est un fardeau d'élever trois enfants* » *(SAND).*

1. FARDER [farde]. Y. *tr.* (XII^e^; frq. *°farwidhon* « teindre »). ♦ 1° Mettre du fard à. V. Maquiller. *Farder un acteur. V.* Grimer. « *Quand elle avait fini de se parfumer, de se farder les yeux, les lèvres, les joues* » (GIONO). *0 SE* FARDER. **V.**

pron. *Se farder outrageusement, discrètement.* « *Se mettre du rouge ou se farder est, je l'avoue, un moindre crime que parier contre sa pensée* » (LA BRUY.). — (ANT. *Démaquiller* (se). ♦ 2° *Fig.* et *littér.* Déguiser la véritable nature de (qqch.) sous un revêtement trompeur. V. Embellir, envelopper, masquer, voiler. *Farder sa pensée.* « *Je répondrai, Madame, avec la liberté D'un soldat qui soit mal farder la vérité* » (RAC.). — (XVI^e) *Comm. Farder sa marchandise* : dissimuler les produits médiocres (le fond du panier) sous de bons produits (le dessus du panier) pour flatter l'œil de l'acheteur.

2. FARDER [farde]. V. *intr.* (1704; « se charger », XIV^e; de *farde).* ♦ 1° Vx *(Choses).* Peser, porter de tout son poids. *Charge qui farde sur l'arrière* d'une *voiture.* — Techn. Mur qui *farde* : qui se. tasse, s'affaisse sous son propre poids. V. Céder. ♦ 2° (1834). Mar. *Voile qui farde :* qui se gonfle convenablement sous l'effet du vent.

FARDIER [fardje]. n. m. (1771; de *farde).* Autrefois, Chariot à deux ou quatre roues servant à transporter des fardeaux très pesants (blocs de pierre, troncs d'arbres, madriers). V. Binard. « *Le fardier, l'épaisse et basse voiture chargée de deux blocs de pierre* » *(ZOLA).*

FARDOCHES [fardɔʃ]. n. *f. pl.* (d. i.; mot canadien, o. i.). *Région.* (Canada). Broussaille*. « *Parmi les roches, les troncs d'arbres enchevêtrés, les souches et les fardoches* » (A. HÉBERT).

FARFADET [farfadɛ]. n. m. (1546, mot prov., forme renforcée de *fadet,* de *fado* « fée »). Esprit follet, lutin d'une grâce légère et vive.

FARFELU. UE [farfəly]. *adj. (1546, pour fafelu* « dodu », rad. express. *faf-,* ou a. fr. *fanfeluce* (Cf. Fanfreluche); *fafelu* « espiègle », 1865, par contresens; repris 1928, répandu v. 1950). *Fam.* Un peu fou, bizarre. *Il* est *farfelu. Une idée farfelue : cocasse.*

FARFOUILLER [farfuje]. V. *intr.* (1546; forme pop. renforcée de *fouiller). Fam.* Fouiller en bouleversant tout. V. Fourgonner, fureter, trifouiller. « *Je vous remercie de m'avoir permis de farfouiller ainsi dans vos affaires* » (MONTHERLANT).

FARGUES [farg(ə)]. *n. f. pl.* (1694; forme altér. de *falque). Mar.* Bordages supérieurs d'une embarcation, dans lesquels sont pratiquées les entailles des dames des avirons.

FARIBOLE [faribɔl]. *n. f.* (1532; p.-ê. lat. *frivolus* « frivole »). Chose, propos vain et frivole. V. Baliverne, bêtise. *Dire, conter des fariboles.* « *Et n'ayez aucun égard pour le nom, le titre et autres fariboles* » (BERNANOS).

FARIGOULE [farigul]. *n. f.* (v. 1900; *férigole,* 1528; repris 1869, *férigoule;* lat. pop. *°fericula* « thym »). *Région.* (Provence). Thym. — Eau de toilette parfumée au thym.

FARINACÉ, ÉE [farinase]. *adj. (1798;* bas lat. *farinaceus). Didact.* Qui a l'apparence de la farine. *Substances farinacées.* V. Farineux.

FARINE [farin]. *n. f.* (XII^e; lat. *farina,* rac. *far* « blé »). ♦ 1° Poudre obtenue par la mouture de certaines graines de céréales et servant à l'alimentation. *Farine de blé. de maïs* (V. Maïzena), *de riz. Farine lactée,* pour les bouillies des bébés. ♦ 2° *Absolt.* La farine de blé. *Séparer le son de la farine.* V. Mouture. *Tamiser la farine.* V. Bluter. *Fleur de farine* : farine blanche de broyage (V. Gruau). *Foire une pâte avec la farine* (V. Pain, pâtisserie). *Rouler un poisson dans la farine. Couvert de farine.* V. Enfariné. — Fig. *De la même farine* (lat. *ejusdem farinæ*) : se dit de choses ou de personnes de même nature qui ne valent pas mieux l'une que l'autre. *Des gens de même farine.* — Loc. fam. *Se faire rouler dans la farine :* tromper (V. Rouler). ♦ 3° Poudre résultant du broyage de certaines graines ou plantes (fèves, pois, soja). V. Farineux. *Farine de lin, de moutarde* (V. aussi Fécule). « *Vous préparerez un cataplasme de farine de moutarde, afin d'appliquer des sinapismes aux pieds de monsieur* » (BALZ.).

FARINER [farine]. V. tr. (XV^e; de *farine).* Saupoudrer, enrober de farine. V. Enfariner.

FARINEUX, EUSE [farine, øz]. *adj.* et *n.* (1539; lat. *farinosus).* ♦ 1° Qui contient de la farine, et *par ext.* de la fécule. 0 N. (1756; surtout plur.) Végétal comestible contenant de la fécule. V. Féculent. *Les haricots, les lentilles, les pois, les pommes de terre sont des farineux.* ♦ 2° Couvert de farine. *Pain dont la croûte est encore farineuse. Par anal.* Bot. *Des plantes, des feuilles farineuses,* couvertes d'une poussière blanchâtre. ♦ 3° Qui donne au goût, au toucher l'impression de la farine. *Pommes de terre farineuses,* qui s'émiettent après cuisson. *Gruyère, chocolat farineux.*

FARLOUSE [farluz]. *n. f.* (1555: o. i.). Petit oiseau *(Passereaux)* à plumage jaune rayé de brun, appelé aussi *Pipit des prés. V.* Pipit.

FARNIENTE [farnjente; farnjãt]. *n.* m. (1676: mot it. « ne rien faire », de *far(e)* « faire », et *niente* « rien »; Cf. Fainéant). Douce oisiveté. *Aimer le farniente.*

FARO [faro]. *n.* m. (1839; mot wallon). Bière belge, faite avec du malt d'orge additionné de froment non germé. « *Buvez-sous du faro? dis-je à Monsieur Hetzel* » (BAUD ◈ HOM. *Faraud.*

FAROUCH ou **FAROUCHE** [faruʃ]. *n. m.* (1795; *farouge,* lat. *farrago* « mélange dë grains »). Rare *(Agr* Trèfle incarnat cultivé comme fourrage, et que le b consomme en vert. ◈ HOM. *Farouche.*

FAROUCHE [faruʃ]. *adj. (Faroche,* XIII^e; métathès de l'a. fr. *forasche;* bas lat. *forasticus* « étranger, sauvage ♦ 1° Qui n'est pas apprivoisé et s'enfuit quand on l'ap che. V. Indompté, sauvage. *Bête farouche. Ces moin* ne sont *pas farouches.* — *(Personnes)* Qui redoute par te rament le contact avec d'autres personnes. V. Insoci misanthrope, sauvage. Un *enfant farouche.* V. Timide. *Re farouche.* V. Effarouche. « Les *jours, les soirs où je ne sui. trop fatal et farouche, je me traîne à deux ou trois visites tuer une soirée* » (STE-BEUVE). ◇ *Vieilli. Qui* ne se laisse courtiser. — Mod. *Pas farouche.* « *Hortense n'était farouche, et elle était libre: Chateaubriand... s'en éprit d tôt* » (HENRIOT). ♦ 2° D'une rudesse sauvage. V. Barl cruel, violent. Vx. *Un tyran, un peuple farouche.* Mod. *Fa che ennemi. C'est mon adversaire le plus farouche.* V. Acb: 0 (Choses morales) Qui a qqch. d'absolu et de violen peu civilisé. V. Sauvage. Un *air, un regard farouche. farouche.* V. Âpre, véhément, violent. *Opposer une farc* résistance. V. Acharné, tenace. ◈ ANT. Apprivoisé. Accueil *doux, familier, sociable. Soumis, traitable.* — HOM. *Farouc*

FAROUCHEMENT [faruʃmã]. *adv.* (XV', repris XX^e; de *farouche).* D'une manière farouche (2°). V. lemment. *Farouchement décidé. Il s'y est farouchement op* « *Mois à Jenny il refusait farouchement la plus fugitive sion* » (MART. du G.).

FARRAGO [farago]. *n.* m. (1791; *farrage,* 1600; *farrago,* rac. *for* « blé »). *Agric.* Mélange de diverses s de grains qu'on sème pour servir de fourrage.

FART [far(t)]. *n. m.* (1907; mot norv.). Corps gras dor enduit la semelle des skis pour les empêcher d'adhérer neige. ◈ HOM. *For, fard,* phare.

FARTAGE [fartaʒ]. *n. m.* (XX^e; de *farter).* Action de ter: son résultat.

FARTER [farte]. *v. tr.* (XX^e; de *fort).* Enduire de « *Le magasin de sport où je faisais farter mes skis* » (B VOIR).

FASCE [fas]. *n. f.* (XII^e, « bande »; lat. *fascia* « ba lette »). *Blas.* Pièce honorable qui coupe l'écu horizontale par le milieu et en occupe le tiers. *Fasce rétrécie.* V. Bu ◈ HOM. *Face.* Formes du v. faire.

FASCÉ, ÉE [tare]. *adj. (1690;* de *fasce). Blas.* Ch de bandes horizontales, de même largeur et dont l'é alterne. *Écu fascé d'argent et d'azur.*

FASCIA [fasja]. n.-m. (1806; mot lat. « bande »). Membrane de tissu conjonctif. qui enveloppe des groupe muscles et certains organes dont elle assure le maintien Aponévrose.

FASCIATION [fasjasjɔ̃]. n. *f.* (1829; du lat. *fascia).* Disposition particulière de certaines structures végé (branches, rameaux, pédoncules) qui s'aplatissent au de conserver leur forme cylindrique, ou sont pourvus plus grand nombre d'appendices que dans l'état normal.

FASCICULE [fasikyl]. *n.* m. (1793; « petit paqu XV^e; lat. *fasciculus,* dimin. de *fascis.* V. Faix). ♦ 1° Ense de feuilles, cahiers ou groupe de cahiers formant une p d'un ouvrage publié par fragments. V. Livraison. La *p cation d'un ouvrage par fascicules. Fascicules reliés en volu* ♦ 2° *Fascicule de mobilisation :* pièce annexée au militaire pour indiquer au réserviste ce qu'il doit fair cas de mobilisation. « *Tu as le fascicule 2, mon gars t'attend à Montpellier, à la caserne* » *(SARTRE).*

FASCICULÉ, ÉE [fasikyle]. *odj.* (1778; lat. *fasci* « petit faisceau »). Qui est disposé en faisceau. — (1 *Racine fasciculée,* sans pivot, formée de nombreuses ra fines. — Archit. *Colonne fasciculée* : formée d'un fais de petites colonnes.

FASCIÉ, ÉE [fasje]. *adj.* (1737, repris XIX^e; de *f* « bandelette », lat. *fascia).* SC. nat. Marqué de bar *Coquillage fascié. Élytres fasciés d'un coléoptère.*

FASCINANT, ANTE [fasinã, Et]. *adj. (av.* 1850; de *ciner).* Qui fascine. *Un regard fascinant.* Fig. Un *espri être fascinant.* V. Attachant, charmant, séduisant. *D beauté fascinante.* « *Je n'ai évidemment pas ce qu'il y a de cinant, d'irrésistible dans le vrai séducteur* » (ROMAIN~).

FASCINATEUR, TRICE [fasinatœR, tris]. *n.* et (XVI^e, rare av. XIX^e; de *fasciner).* ♦ 1° *Vx.* Personne fascine. V. Charmeur. séducteur. *Chateaubriand* « *ava l'enchanteur et du fascinateur* » (STE-BEUVE). ♦ 2° Littér. V. Fascinant. « *A sa beauté séduisante, à son g fascinateur* » (BALZ.).

FASCINATION [fasinasjɔ̃]. n. *f.* (XIV^e; lat. *fascina* Action de fasciner *(2).* ♦ 1° *Pouvoir de fascination hypnotiseur.* V. Hypnotisme. ♦ 2° *Fig.* Action de fasc

exercer une irrésistible séduction. V. Charme, envoûtement, duction. « *Quiconque excède les limites que la moyenne s hommes s'assigne exerce une sorte de fascination* » (DANIEL-OPS). « *La fascination du monde oriental* » (L. BERTRAND). *fascination de l'aventure.* V. Appel.

FASCINE [fasin]. *n. f.* (XVIe; réfect. lat. ou it. *fascina,* l'a. fr. *fessine* « fardeau, fagot » venu du lat. *fascina,* de *scis.* V. Faix). Faaot. — *Spécialt.* Faaot serré de branchages. mployé dans' les travaux de terrassement, de fortification; hydraulique. *Parapet de fascines.*

1. FASCINER [fasine]. v. *tr. (Fessiner,* XVe; de *fessine, scine) . Techn.* Garnir de fascines.

2. FASCINER [farine]. v. *tr.* (XIVe; aussi jusq. mil. XIXe ensorceler ».: lat. *fascinare,* de *fascinum* « charme. maléfice »). ♦ 1° Maîtriser, immobiliser par la seule puissance du regard. V. Hypnotiser. « *On a dif qu'une vipère... le fixant squ'il* (le rossignol) *chante, le fascine par le seul ascendant* son *regard* » (BUFF.). -Immobiliser et captiver par l'éclat, reflet. *L'alouette est fascinée par le miroir.* — « *Je restais là, sciné par ce feu comme une bête* » (BOSCO). ♦ 2° (XVIe). Éblouir par la beauté, l'ascendant, le prestige. V. Attirer, ptiver, charmer, hypnotiser, **séduire.** « *Une partie du magique cendant par lequel il avait fasciné le monde* » (VIGNY). *Lenoir était fasciné par les communistes* » (BEAUVOIR). *La le fascine les paysans. Se laisser fasciner par des promesses, r l'argent.*

FASCISANT, ANTE [faʃizɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1966;* de *fasciste).* : tendance fasciste. « *Renforcer les courants fascisants à ntérieur de la police* » (*Nouv. Obs., z-7-1973).*

FASCISER [faʃize]. v. *tr. (1966;* de *fasciste).* Rendre ciste. « *Fasciser les jeunes gens* » (*Nouv. Obs., 6-S-1973).*

FASCISME [fas(ʃ)izm(ə)]. *n. m.* (1922; it. *fascismo, fascio* « faisceau (des licteurs romains) », l'emblème du rti). ♦ 1° Doctrine, système politique que Mussolini blit en Italie en 1922 (totalitarisme, corporatisme, natiolisme). ♦ 2° *Par ext.* Toute doctrine tendant à instaurer ns un Etat une dictature du type mussolinien. *Le fascisme lérien.* « *Toute forme de mépris, si elle intervient en politie, prépare ou instaure le fascisme* » (CAMUS).

FASCISTE [fas(ʃ)ist(ə)]. n. et *adj.* (1921-22; it. *fascista.* Fascisme). ♦ 1° Partisan du fascisme. *Un, une fasciste.* Chemise (noire). ♦ 2° *Par ext.* Tout partisan d'un régime alogue. — Se dit aussi, dans les polémiques, d'un adverre de droite considéré comme partisan d'un régime autorire. « *Les communistes disent toujours de leurs ennemis qu'ils nt des fascistes* » (MALRAUX). ♦ 3° *Adj.* Relatif, propre au cisme. *R&?ime, dictature fasciste. Mouvement néo-fasciste.* Par ext. *Opposition des idées démocratiques et fascistes.* 4° FACHO (d'apr. la prononc. [faʃist]). *n.* et *adj. fam.* 1968). Fasciste (au sens 2°). « *Les flics, les 'fachos'* » *Nouv. Obs.).* ◇ FAF. *n. fam., même sens (L'Express,* 23-10-72). ◈ ANT. *Antifasciste.*

FASÉOLE. *n. f.* FÉVEROLE.

FASÉYER (conjug. *céder)* ou **FASEILLER** [fazeje]. v. *r.* (1687; néerl. *vaselen* « agiter »). *Mar.* Battre au vent, parlant d'une voile que le vent n'enfle pas. V. Ralinger

1. FASTE [fast(ə)]. *n. m.* (1540; aussi « affectation », IIe; lat. *fastus*). Déploiement de pompe et de magnificence. Apparat, appareil, éclat, luxe, pompe, splendeur. *Le faste une cérémonie. Le faste oriental.* « *Un grand faste soulignait majesté princière : trône d'or, sceptre d'or* » (DANIEL-OPS). ◈ ANT. Simplicité. — HOM. Faste (2), fastes.

2. FASTE [fart(a)]. *adj.* (*Fauste, h. XIVe;* 1845, T. d'antiq. m. ; lat. *fastus,* de *fas* « expression de la volonté divine »). ♦ 1° Antiq. rom. Jour faste : où il était permis de procéder certains actes publics, les auspices s'étant montrés favoraes. ♦ 2° (*Néol.; opposé* à néfaste). Jour *faste,* heureux, vorable. *Il considère le vendredi comme un jour faste.* ◈ T. Néfaste. — HOM. *Faste* (1), fastes.

FASTES [fast(ə)]. n. *m. pl.* (1488; lat. *fasti (dies)* « calenier des jours fastes »). ♦ 1° *Anfiq. rom.* Tables chronoiques des Romains. V. Calendrier. — *Fastes consulaires :* oles où étaient inscrits dans l'ordre les noms des consuls, s magistrats. ♦ 2° *Didact.* Registres qui conservent le uvenir d'événements mémorables. V. Annales, histoire. *Votre situation presque sans exemple dans les fastes judirires* » (BAL~.). ◈ HOM. Faste (1 et 2).

FASTIDIEUSEMENT [fastidjøzmɑ̃]. *adv.* (1762; de *stidieux*). D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX. EUSE [fastidjø, øz]. *adj.* (XIVe; lat. *fastiosus,* de *fastidium* « dégoût »). Qui rebute en provoquant nnui, la lassitude. V. Assommant, barbant, endormant, nuyeux, fatigant, insipide, insupportable. *Une énumération stidieuse. Des détails fastidieux.* « *Plus qu'inutile, il* (Necker) *ait fastidieux par ses avis stériles, par ses remontrances ines* » (JAURÈS). ◈ ANT. *Amusant, intéressant.*

FASTIGIÉ, ÉE [fastiʒje]. *adj. (1796;* bas lat. *fastigiatus,* ass. *fastigatus,* de *fastigium* « faîte »). Bot. Qui se dresse verticalement *au* lieu de *s'étaler. Branches fastigiées du peuplier, du cyprès.*

FASTUEUSEMENT [fastyøzmɑ̃]. *adv.* (1558; de *fastueux*). D'une manière fastueuse. *On l'a reçu fastueusement.* ◈ ANT. Simplement.

FASTUEUX, EUSE [fastyø, øz]. *adj.* (1537; bas lat. *fastuosus*). Qui aime *ou marque* le faste. « *Colbert soutint l'État, malgré le luxe d'un maître fastueux, qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant* » (VOLT.). — Par-ext. *Un fastueux décor.* V. Riche, somptueux. ◈ ANT. Simple, modeste, pauvre.

FAT [fa(t)]. *adj. et n. m.* (1622; « sot », 1534; mot prov. « sot »; lat. *fatuus.* V. Fatuité). Qui montre sa prétention de façon déplaisante et quelque peu ridicule. V. Fiérot, infatué, poseur, prétentieux, vaniteux. *Il est un peu fat.* « *Rien de plus fat qu'un niais* » (GIDE). Un air *fat.* V. Avantageux, suffisant (Cf. Content de soi, plein de soi). — *N.* m. Celui qui est fat. *Quel fat!* « *Sans être un fat, je me rendais compte que je n'avais rien pour déplaire* » (BOURGET). ◈ ANT. Modeste. — HOM. *Fa.*

FATAL, ALE, ALS [fatal]. *adj.* (XIVe; lat. *fatalis,* de *fatum* « destin »). ♦ 1° Du destin: fixé, marqué par le destin. *Le moment, l'instant fatal,* décisif. « *Cette grande figure une et multiple, lugubre et rayonnante, fatale et sacrée, l'Homme* » (HUGO). *Un héros fatal, un air fatal.* ♦ 2° *Littér.* Qui est signe de mort ou qui accompagne la mort. « *À la seule idée d'assisfer aux fatals apprêts, je sens un frisson de mort dans mes veines* » (BAL~.). ◇ Qui donne la mort. *Porter le coup fatal.* V. Mortel. ♦ 3° Qui entraîne inévitablement la ruine, qui a des conséquences désastreuses. V. Funeste, malheureux, néfaste, nuisible. *C'est une étourderie qui peut vous être fatale.* « *Il eût été fatal pour sa raison que je me mette à le contredire* » (*CÉLINE). Erreur fatale.* ◇ Choisi par le destin pour perdre, porter malheur. V. Funeste. « *L'ail câlin et fatal* » (BAUDEL.). *Une femme fatale,* une *beauté fatale,* à laquelle on ne peut résister. « *Être à la fois femme fatale et amazone, épouse irréprochable et maîtresse adorée* » (MAUROIS). ♦ 4° (Fin XIXe.) *Par* ext. Qui doit arriver inévitablement. V. Immanquable, inévitable, obligatoire. « *Et il faut que ça arrive, c'est fatal* » (ZOLA). « *Le paupérisme est la conséquence fatale du capitalisme* » (GONNARD). ◈ ANT. Favorable, heureux, propice.

FATALEMENT [fatalmɑ̃]. *adv.* (1549; de *fatal).* D'une manière fatale, inévitable ; par une conséquence nécessaire. V. Forcément, inévitablement. « *Le génie... est fatalement condamné à n'être qu'imparfaitement compris de la foule* » (R. ROLLAND).

FATALISME [fatalism(ə)]. *n.* m. (1724; de *fatal).* ♦ 1° Doctrine selon laquelle tous les événements sont fixés à l'avance par le destin, la fatalité (Cf. C'était écrit). Fatalisme *des anciens* Grecs, *des musulmans.* ♦ 2° *Par ext.* Attitude morale, intellectuelle par laquelle on pense que ce qui arrive doit arriver et qu'on ne peut rien faire pour s'y-opposer. « *Un fatalisme foncier et paisible de petite bourgeoise* » (COLETTE).

FATALISTE [fatalist(ə)]. n. et *adj. (h. 1584;* 1730; de *fatal).* Personne qui professe le fatalisme, accepte les événements avec fatalisme. « *Jacques le Fataliste* », *roman* de Diderot. ◇ Adj. *Il est trop fataliste.* « *Fataliste comme un Turc, je crois que tout ce que nous pouvons faire pour le progrès de l'humanité, ou rien, c'est exactement la même chose* » (FLAUB.). *Attitude fataliste.*

FATALITÉ [fatalite]. *n. f.* (XVe; lat. *fatalitas).* ♦ 1° Caractère de ce qui est fatal (1°, 4°). *Fatalité de la mort.* « *Tout ne commence vraiment à être irrémédiable qu'à partir du moment où... les meilleurs renoncent, et s'inclinent devant ce mythe : la fatalité des événements* » (MART. du G.). ♦ 2° Force surnaturelle par laquelle tout ce qui arrive (surtout ce qui est désagréable) est déterminé d'avance d'une manière inévitable. V. Destin, destinée, fatum. *La croyance en la fatalité.* V. Fatalisme. *Accuser la fatalité.* « *La fatalité jouit d'une certaine élasticité qui s'appelle liberté humaine* » (BAUDEL.). « *La fatalité, c'est l'excuse des âmes sans volonté* » (R. ROLLAND). ♦ 3° Par ext. Nécessité, détermination. *La fatalité historique. Fatalité intérieure qui pousse un être* à agir *selon* sa nature. ♦ 4° Suite de coïncidences fâcheuses, inexpliquées qui semblent manifester une finalité supérieure *et* inconnue. V. Sort. *Par quelle fatalité en est-il arrivé là?* ◇ Hasard malencontreux. malheureux (*opposé* à chance, providence). V. Malédiction. « *Je ne sais; mon cher maître, par quelle fatalité je n'ai reçu que depuis deux jours votre lettre du 19 octobre* » (D'ALEMB.).

FATIDIQUE [fatidik]. *adj.* (XVe; *lat. fatidicus* « qui prédit le destin »). Qui marque une intervention du destin. *Jour fatidique.* « *Je me rappelle une date que nous avions crue fatidique, le 31 décembre 1900, seuil du nouveau siècle* » *(SIEGFRIED).*

FATIGABILITÉ [fatigabilite]. *n. f.* (1953; de *fatigable). Littér. ou didact.* Fait d'être fatigable.

FATIGANT, ANTE [fatigɑ̃, ɑ̃t] *adj.* (1666; de *fatiguer).* ♦ 1° Qui *cause* de la fatigue. *Exercice, travail fatigant.* V.

Crevant, épuisant, éreintant, exténuant, pénible, rude. Journée *fatigante*. V. Accablant, harassant, tuant. 0 Qui exige une attention soutenue, pénible, qui fatigue l'esprit. *Lecture,* **étude fatigante. V. Abrutissant, casse-tête.** ♦ **2°** Qui importune, **lasse. V. Assommant, barbant, ennuyeux, excédant, fastidieux, lassant, rasant.** « *La vie que je mène ici est réellement fatigante, par l'excès de son repos et son insipide uniformité* » (LACLOS). *C'est fatigant de ne jamais trouver ce au'on cherche. Il est fatigant avec ses histoires.* V. Importun. ◈ ANT. Reposant. Aisé, facile. Agréable.

FATIGUE [fatig]. n. *f.* (XIV^e^; de *fatiguer*). ♦ **1°** État résultant du fonctionnement excessif d'un organe, d'un organisme, et qui se traduit par une diminution du pouvoir fonctionnel; sensation pénible qui l'accompagne. *Légère fatigue* **(V. Lassitude),** *grande fatigue* **(V. Épuisement, éreintement, exténuation, harassement).** *Fatigue des jambes; fatigue générale. Effets de la fatigue.* **V. Abattement, accablement, affaiblissement, alanguissement, anéantissement, asthénie, faiblesse.** *Je tombe, je suis mort de fatigue* (Cf. Je n'en peux plus). « *Il se sentit recru de fatigue, les jambes raides et douloureuses, les reins brisés* » (BERNANOS). *Supporter la fatigue* **(V. Infatigable).** *Fatigue nerveuse; fatigue cérébrale, intellectuelle.* ***V.*** **Surmenage.** — *La fatigue du voyage, causée* par le *voyage.* « *Qu'ils se reposent sur nous de la fatigue d'éclaircir les difficultés* » (RAC.). ♦ **2°** *Vieilli.* **V. Ennui. lassitude. tracas.** « *Ô la grande fatigue que d'avoir une femme?* » *(MOL.):* ♦ **3°** (Surtout au *plur.*). Ce qui est cause de fatigue. Se *remettre des fatigues du voyage.* « *Il avait voulu éviter à sa vieille mère les fatigues d'une longue station* » (FRANCE). ♦ **4°** *Techn.* Déformations, changements d'état subis par un matériau, une pièce mécanique, *etc., sous* des efforts excessifs. *Rupture par fatigue.* ◈ ANT. *Détente, repos; délassement.*

FATIGUÉ, ÉE [fatige]. *adj.* (XVII^e^; **V. Fatiguer).** + **1°** Dont l'activité est diminuée par suite d'un effort excessif. *Muscle, cœur, cerveau fatigué. Personne fatiguée,* qui ressent de la fatigue. Se *sentir* fatigué. V. Brisé, courbatu, courbaturé, **épuisé, éreinté, exténué, flapi, fourbu, harassé, las, moulu, recru, rendu, rompu, surmené; et** *fam.* **Claqué, crevé; esquinté, pompé, vanné, vaseux, vidé** (Cf. Être sur le flanc). *Fatigué par le bruit, le tumulte :* abruti, assommé, étourdi. 0 *Par ext.* Qui marque, dénote la fatigue. *Figure fatiguée.* V. Tiré. *Un air fatigué.* ♦ **2°** *Par* ext. Dérangé. *Avoir l'estomac, le foie fatigué.* — Faible, un peu malade. V. Souffrant. — Fam. *Tu* n'es *pas* un *peu fatigué?* fou, maboul. ♦ **3°** *Fig.* (1878). Qui a beaucoup servi, a perdu son éclat, sa fraîcheur. V. **Abîmé, défraîchi: déformé. usagé. usé. Vêtements.** *souliers fatigués.* ♦ **4°** Par ext. *Fatigué de,* las de. V. Dégoûté, ennuyé, excédé, lassé, saturé. Être *fatigue de sa maitresse.* « *Fatigué d'écrire, ennuyé de moi, dégoûté des autres* » (BEAUMARCH.). ◈ ANT. Dispos, frais, reposé. **Neuf.**

FATIGUER [fatige]. *v.* (XIV^e^; lat *fatigare*).

1. *V. tr.* ♦ **1°** Causer de la fatigue à (un organe, un organisme). Cet *exercice fatigue les bras, le cœur. Lecture qui fatigue* **les yeux.** *Cette* **longue** *marche m'a fatigué.* **V. Épuiser, éreinter, exténuer, harasser; et** *fam. Claquer,* **crever,** *vanner. Les études le fatiguent.* — (Sujet *de* personne) Faire fournir des *efforts* excessifs *à. Fatiguer son personnel: ses élèves* (V. Surmener). *Fatiguer son cheval. Fatiguer une bête en la poursuivant.* V. Forcer. 0 Agric. *Fatiguer un champ, fatiguer la* terre *:* l'épuiser par la culture répétée d'une même plante. *Fatiguer un arbre* : lui laisser produire trop de fruits. ♦ **2°** *Par* ext. Remuer, retourner. *Fatiguer la terre.* — Fam. *Fatiguer la salade.* ♦ **3°** Rebuter par l'ennui, par l'importunité. *Fatiguer ses auditeurs.* **V. Endormir, ennuyer, lasser,** *raser. Fatiguer qqn par des demandes, des plaintes répétées.* V. Importuner:. bassiner. énerver. **exaspérer,** harceler, obséder, **tanner, tarabuster, tracasser** (Cf. Casser les pieds, faire suer). « *Si vous me fatiguer trop souvent de vos* précieuses *pleurnicheries* » (BAUDEL.).

II. V. *intr.* ♦ **1°** Vx ou *région.* Se donner de la fatigue, se fatiguer. — **Cour. (d'un mécanisme) V. Peiner.** *Le moteur fatigue dans* la montée. ♦ **2°** Subir des déformations consécutives à un trop grand effort. V. Déformer (se), plier. *Poutre qui fatigue sous une trop forte poussée.* — Mar. *Navire qui fatigue :* dont la mâture, les liaisons sont ébranlées par l'effet d'un vent violent, d'une mer agitée, etc.

III. SE FATIGUER. Y. *pron.* ♦ **1°** Fournir un effort excessif; se donner de la fatigue. *Se fatiguer en travaillant trop* (Cf. Se tuer de travail). *Il* ne *s'est pas trop fatigué, il* n'a guère fait d'effort. **V. Casser (se), fouler (se). Je** *me fatigue à lui expliquer cela depuis deux heures.* **V. Échiner (s'), épuomoner (s').** 0 *Fam.* Faire des efforts inutiles. « *Laisse donc tomber, ne te fatigue pas* » (SARRAUTE). *Ne vous fatiguez pas* (à mentir), **je** *sais tout.* ♦ **2°** SE FATIGUER DE, avoir assez, se lasser de. *On se fatigue des meilleures choses; d'aller au spectacle.* « *On se fatigue de la pitié quand la pitié est inutile* » (CAMUS). ◈ ANT. *Délasser, détendre, reposer. Amuser. intéresser.*

FATMA [fatma]. n. *f. inv. (XX^e^; mot* arabe, du nom propre *Fatima).* Femme d'Afrique du Nord; femme, domestique (dans le français d'Afrique du Nord). « Comm *Brésil les nanas noires, les 'fatma' ont donné aux Fra le* goût *du pays* [l'Algérie] » (P. NORA).

FATRAS [fatra]. *n. m.* (*Fastras,* 1320; p.-ê. du lat. *fa* « remplissage »). Amas confus, hétéroclite, de choses valeur, sans intérêt. *Un fatras de vieux papiers.* « *Tou fatras pittoresque qu'un docteur Faust entasse dans son ca ou son atelier'»* (GAUTIER). — *(Abstrait)* Ensemble co incohérent d'idées, de paroles ou d'écrits. *Esprit enco d'un fatras de connaissances mal assimilées.*

FATRASIE [fatrazi]. n. *f.* (XIII^e^; de *fatras). Hist.* Poème du moyen âge, d'un caractère incohérent ou absu formé de dictons, proverbes, etc., mis bout à bout et co nant des allusions satiriques.

FATUITÉ [fatuite]. *n. f.* (fin XVII^e^; « sottise », XIV^e^ *fatuitas.* V. Fat). Satisfaction de soi-même qui s'étale d manière insolente, déplaisante ou ridicule. V. **Infatua prétention, suffisance,** *vanité. Un air de fatuité.* « *Blache sourit avec la fatuité voluptueuse d'un homme chatoui l'amour-propre* » (HUGO). « *La fatuité s'accompagne tou d'un peu de-sottise* » (GIDE). ◈ ANT. Modestie..

FATUM [fatɔm]. *n. m. (1762;* mot. *lat.). Littér.* De

FAUBER ou FAUBERT [fobɛr]. *n.* m. (1690; n *rwabier). Mar.* Sorte de balai de vieux cordages serve sécher le pont des navires après le lavage ou la pluie.

FAUBOURG [fobur]. n. m. (*Faux bourg,* XIV^e^; de, altér. de *fors borc,* XII^e^; de *fors* « hors », et *borc* « bour lat. *foris* « dehors », et *burgus* « bourg »). ♦ **1°** Partie d ville qui déborde son enceinte, ses limites; quartiers pbériques (V. Banlieue). « *Les fleurs sont rares dans ce faut souillé par la suie des usines* » (FRANCE). — Fig. *Les faubou* la population ouvrière des faubourgs. ♦ **2°** (Dans des r de quartiers). Ancien faubourg. *Il habite rue du Faut Montmartre* (à Paris), ou ellipt. *Faubourg Montmartre. femmes* « *qui étaient admises dans la société du faub Saint-Germain* » (BALZ.). ◈ ANT. Centre.

FAUBOURIEN. IENNE [foburjɛ̃, jɛn]. *n.* et *adj.* (1 de *faubourg).* ♦ **1°** Personne qui habite un faubourg, et *cialt.* un faubourg populaire (de Paris). ♦ **2°** *Adj.* Qui ap tient aux faubourgs (de Paris). *Accent faubourien.* « *accent l'a seulement préservé des ignobles prononcia faubouriennes dont j'ai horreur* » (ROMAINS).

FAUCARD [fokar]. n. m. (XIV^e^, repris XIX^e^; du p *fauquer* « faucher »). *Agric.* Grande faux pour fauche herbes des rivières et des marais.

FAUCARDER [fokarde]. Y. *tr.* (1842; de *faucard*). A Faucher avec le faucard.

FAUCARDEUR [fokardœr]. *n. m.* (XX^e^; de *faucar Agric.* Celui qui faucarde.

FAUCHAGE [foʃaʒ]. *n. m. (1374;* de *foucher).* ♦ **1°** A de faucher. *Le fauchage d'un pré.* ♦ **2°** *Artill.* Mécan de tir destiné à battre un terrain.

FAUCHAISON [foʃɛzɔ̃]. *n. f.* (XII^e^; de *faucher).* A de faucher (V. Fauchage). « *En attendant de commenc fauchaison des luzernes* » (ZOLA). — Époque, saison où fauche. V. Fenaison, moisson.

FAUCHARD [foʃar]. *n. m.* (XII^e^-XIII^e^, repris XVIII^e^ *faux).* ♦ **1°** *Archéol.* Arme en forme de faux, tranchante sa partie convexe. ♦ **2°** *Agric.* Serpe à deux tranch munie d'un long manche.

FAUCHE [foʃ]. *n. f.* (1611; de *faucher).* ♦ **1°** *Vx.* chage; fauchaison. ♦ **2°** (1933). *Fam.* et *mod.* Le fait d fauché (2°). *Plus un sou, c'est la fauche. 0* Chose fau volée. « *Ton cochon..., on dirait tout de suite : c'est fauche* » (AYMÉ).

FAUCHÉ, ÉE [foʃe]. *adj.* (V. Faucher). ♦ **1°** Qu' fauché. *Blés fauchés. Pré fauché.* ♦ **2°** *Fam. (1876).* argent. *Je suis (complètement) fauché, fauché comm blés* (Cf. Raide, sans un *(pop.), à sec).* « *Comme cette a nous étions trop fauchés pour aller à l'étranger* » (BEAUV Subst. *Ils* « *courent après quatre sous aussi bien les fa que ceux qui en ont à ne savoir qu'en faire* » (Cl. SIMON)

FAUCHER [foʃe]. Y. (XII^e^; lat. pop. *falcare,* de *falcis* « faux »).

1. *V. tr.* ♦ **1°** Couper avec une faux, une fauchеuse. *cher des céréales, du blé. V.* **Moissonner.** *Faucher l'h le foin.* Par *ext. Faucher une prairie.* Absolt. *Il est tem faucher.* — Fig. *et* fam. *Faucher l'herbe sous les pieds de* V. Couper. ♦ **2°** *Par métaph.* En parlant de la Mor **mort** *fauche tout.* **V. Anéantir, détruire.** ♦ **3°** Faire tor **V. Abattre, coucher.** *Des rafales* « *secouant les buis fauchant les fleurs* » (GREEN). — *Assaillants fauchés p tir des mitrailleuses. Un groupe d'enfants fauchépar un ca 0 Sports.* (1937). Faire tomber brutalement par un m irrégulier. ♦ **4°** (1713, arg.). *Fam.* Voler. **V. Barboter, cl piquer. On m'a** *fauché mille francs dans ma poche.* « *Q j'ai fauché cette fiole dans le sac de Paule, je compta jeter* » (BEAUVOIR). — Par ext. *Il lui a fauché sa femn* **Prendre.**

II. Y. inf,. ♦ 1° Marcher en décrivant un demi-cercle ec *la* jambe. ***Un cheval qui fauche.*** ♦ 2° ***Artiii.*** Donner à e arme un mouvement de va-et-vient horizontal de manière battre une zone déterminée. ***Tirer en fauchant.***

FAUCHET [foʃɛ]. *n. m.* **(1213;** de *faux*). *Agric.* Râteau bois mouni de chaque côté d'une rangée de dents.

FAUCHETTE [foʃɛt], n. *f.* (1811; de *fauchet*). *Agric.* rpe pour faire des fagots, tailler des arbustes.

1. **FAUCHEUR, EUSE** [foʃœʀ, øz]. *n. (Faucheor, fin* e; de *faucher).* ♦ 1° Personne qui fauche. « ***Les faucheurs*** *vançaient sans un arrêt, d'un même mouvement rythmique, torse balancé... la faux lancée et ramenée* » *(ZOLA).* — ***Par*** *taph.* Littér. ***La Faucheuse : la Mort.*** ♦ *2" N. f.* (1860). achine agricole destinée à faucher (V. Moissonneuse). *ean conduisait la faucheuse mécanique* » *(ZOLA).*

2. FAUCHEUR [foʃœʀ] ou **FAUCHEUX** [foʃø]. n. m. 690,-1756; de *faucher).* Animal arthropode, voisin de raignée, à quatre paires de pattes longues et ténues. — m. ***Avoir des jambes de faucheux.***

FAUCHON [foʃɔ̃]. n. m. (1340, « arme »; de *faux). Agric.* ux armée d'un râteau, pour la coupe des céréales.

FAUCILLE [fosij]. n. *f.* (XII^e^; bas lat. *falcicula,* de *faix* Faux »). Instrument fait d'une lame d'acier courbée en ni-cercle fixée à une poignée de bois, dont on se sert ur couper les céréales, 'l'herbe. V. **Faucillon,** serpe. *Moisner à la faucille. La lune,* « *cette faucille d'or dans le champ s étoiler* » (HUGO). — ***La faucille,*** symbole des moissons. ***La faucille et le marteau*** : outils symbolisant les classes ysanne et ouvrière; emblème des Républiques soviétiques. parti communiste.

FAUCILLON [fosijɔ̃]. *n. m.* (XIII^e^; de ***faucille). Agric.*** tite faucille pour couper l'herbe, les broussailles.

FAUCON [fokɔ̃]. *n. m. (Falcun,* 1080; bas lat. *falco, conis,* probabl. de ***faix*** « faux », d'apr. la courbure du : ou des ailes). ♦ 1° Oiseau rapace diurne *(Falconidés),* bec ***court et*** crochu. *Variétés de faucon.* V. **Crécerelle, erillon,** émouchet, épervier, gerfaut, hobereau, **lanier,** erin, sacre. ***Faucon*** mâle. V. **Tiercelet.** — ***Chasse au faucon.*** Fauconnerie, **volerie.** ***Apprivoiser, dresser un faucon*** (V. faitement). ***Capuchon*** (V. **Chaperon**) *qui couvre la tête du ucon. Porter un faucon su, le poing. Faucon qui poursuit le ier.* V. Voler *(trans.). 0* Fig. *Polit.* (1966; de l'angl.). rtisan des solutions de force dans un conflit. V. Énervier. ***nt.*** *COLOMBE).* ♦ 2° (XVI^e^). *Ancienn.* Petit canon (XVI^e^ XVII^e^ s. ; V. Fauconneau).

FAUCONNEAU [fokɔno], n. *m.* (XV'; de ***faucon).*** 1° Jeune faucon. ♦ 2° (1534). Petit canon léger (XVI^e^ et II^e^ *s.,.*

FAUCONNERIE [fokɔnʀi]. *n. f. (1360;* de ***faucon).*** 1° Art d'élever et de dresser les faucons et les autres seaux de proie. V. Affaitage. ♦ 2° Chasse à l'oiseau de proie. Volerie. ***Fauconnerie de haut vol,*** employant les émaillons, ucons, gerfauts, laniers. ***Fauconnerie de bar*** vol, employant tours, éperviers. ♦ 3° Lieu où l'on élève les faucons. Ensemble du personnel, des faucons, chevaux, chiens desés à la chasse au faucon.

FAUCONNIER [fokɔnje]. *n.* m. (XII^e^; de *faucon*). Celui qui essait et faisait voler les faucons et autres oiseaux de proie.

FAUCRE [fokʀ(ə)] ou **FAUTRE** [fotʀ(ə)]. n. m. (*Faucre,* e-XIII^e^; germ. *filz, felt.* V. Feutre). ***Archéoi.*** Crochet fixé r le côté droit des anciennes armures pour soutenir la lance arrêt.

FAUFIL [fofil]. *n. m.* (1872; de ***faufiler).*** Fil passé en ufilant.

FAUFILAGE [fofilaʒ]. n. *m.* (1907, mar.; de ***faufiler).*** ction de faufiler (1°).

FAUFILER [fofile]. Y. *tr.* (1684; altér., d'apr. ***faux,*** de *rfiler, fourfiler* (XIV^e^); de ***fors*** « hors », et *fil*). ♦ 1" Coudre grands points pour maintenir provisoirement les parties un ouvrage avant de les fixer définitivement. V. **Bâtir.** *ufiler* ***un ourlet,*** *une couture. Faufiler une manche.* ♦ 2° Fig. *(x).* Introduire adroitement. ***Parmi ces pièces d'argent, il a faufilé une fausse.*** ♦ *3"* (1823). SE FAUFILER. Y. *pron.* introduire habilement. V. Insinuer (s'), introduire (s'). II s'était *faufilé à la maison comme être subalterne, ne s'offennt de rien, bon flatteur de tous* » *(STENDHAL).* ◇ *(Concret)* sser, se glisser adroitement à travers, sans être aperçu. V. ouler *(se),* **glisser** *(se). Un resquilleur qui se faufile entre les es d'attente. Le serpent* « *se faufila entre les pierres avec un ger bruit de métal* » *(ST-EXUP.). « Je me suis faufilé pn, un fit chemin qui descend entre les haies » (CÉLINE).* — *(Choses) La route se faufile dans un vallon si resserré qu'il garde à ine la voie d'une voiture* » (CHATEAUB.).

FAUFILURE [fofilyʀ]. *n. f.* (1348; de *faufiler*). ♦ 1° Action faufiler. V. Faufilage. ♦ 2° Couture à grands points.

1. **FAUNE** [fon]. **n.** *m.* **(1372;** lat. *faunus,* dieu chamêtre). Divinité champêtre mythologique, à l'image de Pan. Chèvre-pied, Sylvain. ***Les faunes sont représentés avec le orps velu, de longues oreilles pointues, des cornes et des pieds de chèvre. Les faunes, les satyres et les nymphes. L'Après-midi d'un faune,*** de Mallarmé.

2. FAUNE [ton]. n. *f.* (1783; lat. ***faunus,*** d'apr. flore). ♦ 1° *Vx.* Description des animaux d'un pays; ouvrage qui donne cette description. V. Bestiaire. ♦ 2° ***Mod.*** Ensemble des animaux (d'une région ou d'un milieu déterminés), « ***La faune, plus que la flore, fait l'intérêt constant du paysage*** » *(GIDE). La faune d'un parc régional. Faune ailée.* **V. Avifaune.** ***Faune préhistorique. Faune polaire, tropicale.*** ♦ 3° *Fig. et péj.* Ensemble de gens qui fréquentent un lieu et ont des mœurs particulières et pittoresques. ***La faune de Montparnasse.***

FAUNESQUE [fonesk(ə)]. *adj.* (1888; de ***faune*** 1). Propre *au* faune. ***Visage faunesque.***

FAUNESSE [fones]. *n. f.* (v. *1850;* de ***faune).*** Faune (1) femelle. « ***La reine de toutes les diablesses,*** *de toutes les faunesses et de toutes les satyresses* » (BAUDEL.).

FAUNIQUE [fonik]. *adj. (1896;* de ***faune 2).*** *Didact.* Qui concerne la faune. ***Les grandes régions*** *fauniques de l'Eurasie.* (On rencontre aussi FAUNISTIQUE).

FAUSSAIRE [foseʀ]. *n. (XII^e^;* lat. *falsarius).* Personne qui fait un faux. V. Contrefacteur. ***Faussaire oui fabrique des billets de banque, imite une signature.*** « *Le faux n'était même pas adroit et le faussaire avoua* » (MAUROIS). ***Faussaire littéraire.***

FAUSSEMENT [fosmɑ̃]. *adv.* (1190; de ***faux,*** adj.). ♦ 1° Contre la vérité. ***Être faussement accusé de vol : à tort.*** ♦ 2° D'une manière fausse. ***Se persuader faussement d'une chose.*** ♦ 3° ***(Devant*** un *adj.),* D'une manière affectée, simulée. « *Ce ton faussement léger, cette affectation* » (HENRIOT). Un ***air faussement modeste*** : de fausse modestie. ◈ ANT. Droitement, réellement, véritablement.

FAUSSER [fose]. Y. *tr.* (*Falser,* 1080; ***fauser, 1243;*** aussi « falsifier », « ***accuser*** de fausseté »; bas lat. ***falsere.*** V. Faux, adi.)

I. ♦ 1° Rendre faux, déformer la vérité, l'exactitude de (une chose abstraite). V. Altérer, déformer, dénaturer. Erreur *qui fausse un résultat, un calcul.* « *Rien ne fausse plus la réalité que de vouloir y trouve, des types absolus et complets* » (BARRÈS). « *Sa pensée eut faite de telles nuances qu'il est presque impossible de la résumer sans la fausser* » (BILLY). V. Falsifier, travestir. ♦ 2° Déformer (qqch.); faire perdre sa justesse, sa perfection. — Vx. ***Fausser*** une note. — ***Mod.*** Pronom. « ***Pendant qu'il disait ces derniers mots, sa voix se faussa un peu*** » (ROMAIN~). ◇ (Abstrait) ***Fausser l'esprit de qqn :*** faire qu'il ne raisonne plus sainement. V. Déformer, pervertir. ***Ces lectures lui ont faussé le jugement.*** ***«La persécution fausse l'esprit*** er rétrécir ***le cœur*** » (RENAN). ♦ 3° Déformer (un instrument, un objet) par une pression excessive. V. Courber, forcer, plier, tordre. ***Fausser une clé, une lame. Fausser*** une serrure. ◈ ANT. ***Redresser,*** rétablir.

II. (1611; de l'anc. sens « manquer à sa promesse, enfreindre »). FAUSSER COMPAGNIE A QQN : le quitter brusquement ou sans prévenir. V. **Abandonner, quitter.** — Par anal. « ***Il ne me paraissait plus possible de fausser politesse à mes hôtes*** » *(GIDE).*

◈ *"OM. Fossé.*

1. **FAUSSET** [fosɛ]. *n. m.* **(fin** XIII^e^; **de** *faux* (1), la voix de tête donnant l'imoression d'une voix fausse), Voix aiguë produite par la vibration des cordes supérieures du larynx *(syn.* Voix de tête). *Chanter en fausset.* — *Par anal.* Voix grêle et nasillarde. « ***Sa prière éclate, s'élance. en fausser nasillard, suraigu*** » (LOTI). ◇ VOIX DE FAUSSET : fausset, ou (cour.) voix **suraiguë.** ◈ ANT. **Bosse.**

2. FAUSSET [fosɛ]. *n. m.* **(1322; de** *fausse,* « *percer* »). *Techn.* Petite cheville de bois pour boucher le trou fait à *un tonneau. Tirer du vin au fausser.*

FAUSSETÉ [foste]. *n. f.* (1130; bas lat. *falsitas).*

I. Caractère d'une chose fausse. ***Démontrer la fausseté d'une accusation.*** « *Ni la contradiction n'est marque de fausseté, ni l'inconfradiction n'est marque de vérité* » (PASC.). **V. Erreur.**

II. Ce qui est contraire à la franchise. ♦ 1° Vx. Parole, pensée qui constitue un mensonge. V. Imposture, mensonge, tromperie. « ***J'ai su, le cœur ces deux faussetés*** » (SÉV.). ♦ 2° ***Mod.*** Défaut du caractère qui consiste à dissimuler ses pensées, ses intentions véritables, à dire des mensonges, pour en tirer parti. V. Déloyauté, 'dissimulation, **duplicité,** fourberie, hypocrisie. ***Elle*** a « une ***certaine fausseté naturelle... qui réussira d'autant mieux que sa figure offre l'image de la candeur et de l'ingénuité*** » (LACLOS).

◈ ANT. Authenticité. ***exactitude,*** réalité, véracité, ***vérité;*** ***justesse.*** Franchise. sincérité.

FAUT (IL). V. FALLOIR.

FAUTE [fot]. **n.** *f.* (XII^e^; lat. pop. **fallita* « action de faillir, de manquer », p. p. de *fallere).*

I. *Vx* ou en *loc.* Le fait de manquer, d'être en moins. **V. Défaut,** manque. « ***Faute d'argent, c'est douleur non pareille*** » (RAB.). — ***Faire faute*** : être en moins, faire défaut. V. Manquer. Se ***faire faute de*** : s'abstenir de. — Mod. II

ne se fit pas faute d'en parler : il ne manqua pas, il ne se priva pas d'en parler. *Elles « ne se faisaient pas faute de la rudoyer dans leurs conversations entre elles » (GREEN).* ◇ *Loc. prép.* FAUTE DE *: par manque* de. *Il n'a pu partir en voyage, faute d'argent.* « *Et le combat cessa, faute de combattants* » (CORN.). « *Philippe... fut arrêté, puis relâché, faute de preuves* » (BALZ.). PROV. *Foute de grives, on mange des merles : on se contente* de ce qu'on a. — (Avec un inf.) « *Faute d'y être passés, ils ne peuvent pas savoir à quoi ils condamnent des accusés* » (AYME). 0 (1650) *Loc. adv.* SANS FAUTE *: à coup sûr,* certainement. « *Venez à neuf heures sans faute* » (ROMAINS).

II. *Mod.* Le fait de manquer à ce qu'on doit. ♦ 1° Manquement à la règle morale; mauvaise action. V. **Attentat, crime, délit, forfait, inconduite, infraction, méfait. Commettre,** *foire* une *faute :* faillir, fauter, pécher. Qui a *commis une faute.* **V. Coupable.** *Faute légère, insignifiante, vénielle.* « *Elle était sévère pour les autres : elle n'admettait aucune faute, ni* presque aucun *travers* » (R. ROLLAND). *Avouer sa faute.* Loc. prov. *Faute avouée est à moitié pardonnée.* — *Punition d'une faute.* ◇ *Prendre, surprendre qqn en faute.* « *Il me questionnait de l'air d'un homme sûr de me prendre en faute* » (ROUSS.). — *Spécialt,* Manquement à la morale, aux prescriptions d'une religion. V. Coulpe, péché. ♦ 2° *Dr.* Acte ou omission constituant un manquement, intentionnel ou non, soit à une obligation contractuelle. soit à une prescription légale, soit à l'obligation de se comporter avec diligence et loyauté envers ses semblables. *Faute positive.* **V. Fait.** *La faute suppose le discernement et oblige son auteur à réparer les effets qu'elle a pu avoir sur autrui. Faute civile,* engageant la responsabilité civile. *Faute contractuelle. Faute de service* (dr. admin.). ◇ Manquement au devoir (action ou omission) qui peut être *érigé* en infraction; *spécialt.* Imprudence, négligence (ex. : homicide par imprudence, blessures et coups involontaires). *Faute inexcusable* (en matière d'accident du travail). ♦ 3° Manquement à une règle, à un principe (dans une discipline intellectuelle, un art). V. Erreur: inexactitude, **irrégularité, omission.** *Lourde faute grossière. Faute commise par bêtise (V.* Ânerie, bêtise, **imbécillité.** Cf. *pop.* Connerie, couillonnade), *par étourderie. inattention, maladresse, négligence. Faute d'inattention* : commise par inattention. *Fautes de* langage. V. Incorrection; barbarisme, solécisme; cuir, lapsus. Il y a *de nombreuses fautes dans ce texte.* **V. Défaut, imperfection.** *Faute d'orthographe, de syntaxe.* « *On voit mieux ses fautes quand elles sont imprimées* » (VOLT.). *Faire des fautes de français.* — (Scolaire) *Faire cinq fautes dans une dictée. Fautes dans une version* (Cf. Faux sens, *non-sens).* — *Faure de frappe* (dactylo). *Faute d'impression, faute typographique.* **V. Coquille.** *Liste de fautes.* **V. Erratum.** — (Tennis) *Foute de pied* (au service). *Double foute.* Absolt. *Faute!* ♦ 4° Manière d'agir maladroite ou fâcheuse; défaut d'habileté, de prudence. **V. Erreur,** maladresse. « *Toutes les passions nous font faire des fautes, mais l'amour nous en fait foire de plus ridicules* » (LA ROCHEF.). ♦ 5° *(Dans des expressions).* Responsabilité d'une action. C'est *sa faute, c'est bien sa faute s'il lui est arrivé malheur* (Cf. Il l'a voulu). *C'est la faute de son frère.* Pop. « *C'est la faute à Voltaire* » (chanson). — Par *ext. Ce n'est vraiment pas sa faute s'il a si bien réussi* : il n'y est pour rien: il n'a pas à s'en vanter. ◇ *C'est de sa faute* (même sens). « *Ah ! tout est de ma faute !* » (HUGO). ◇ *Par la faute de. C'est arrivé par la faute de son frère, par sa foute.* « *Cette femme était malheureuse par la faute du* mari » (CHARDONNE). 0 Avec à renforçant le possessif. *Est-ce ma faute, à moi?* « *Ce n'est pas tout à fait leur faute, à ces enfants* » (DAUD.). *À qui la faute?*

◈ ANT. **Abondance, excès, quantité. Bienfait, mérite.** *Exactitude;* correction.

FAUTER [fote], *v. intr.* (1568, « commettre une faute », remis 1845 : de *faute*). *Fam.* Se laisser séduire. se donner. en parlant d'une femme, d'une jeune fille.

FAUTEUIL [fotœj]. *n. m.* (1642; *faudeteuil,* 1611 ; *faldestoel, 1080;* frq. **faldistôl* « siège pliant »). ♦ 1° Siège à dossier et **à bras, pour une personne. V. Bergère, club,** voltaire. *Fauteuil rembourré, à capitons. Les coussins, l'appuitête, les accotoirs d'un fauteuil.* — *Fauteuil de jardin en fer. Fauteuil de toile, pliant.* **V. Transatlantique.** *Fauteuil à bascule.* **V. Berceuse, rocking-chair.** *Fauteuil roulant pour malade.* — *Avancer, offrir un fauteuil. Tomber, s'affaler, se carrer dans un fauteuil.* « *Il lisait en se balançant dans un fauteuil vert. C'était* un *fauteuil* à *bascule* » (Bosco). 0 Spécialt. *Faufeuil du souverain* (V. Trône), *d'un prélat* (V. Chaire, **faldistoire)** *dans les cérémonies officielles.* — *Faufeuil d'orchestre* (théâtre). ♦ 2° *Fauteuil d'académicien.* — Fig. *Briguer le fauteuil :* le titre d'académicien. — *Faufeuil de président, dans une assemblée. Siéger au fauteuil, occuper le fauteuil :* présider. ♦ 3° (1910, turf). Loc. fam. *Arriver dans un fauteuil :* arriver premier sans peine dans une compétition.

FAUTEUR, TRICE [fotœʀ, tʀis]. *n.* (1323; lat. *fautor* « qui favorise »). ♦ 1° Vx. Personne qui favorise, protège (qqn). V. Appui. « *On cherche un fauteur de ses goûts* » (VAUVEN.). *Les fauteurs d'un* **tyran. V. Suppôt.** ♦ 2° *Mod.* (in de *faute*). Personne qui favorise, qui cherche à provoqu (qqch.) de blâmable. *Fauteur de désordre, de rébellions, troubles.* **V. Provocateur.**

FAUTIF, IVE [fotif, iv]. *adj. (XV'; de faute).* ♦ 1° Sujet à faillir. V. Faillible. *Mémoire fautive.* **V. Défectueu** ♦ 2° Qui *est en* faute. V. Coupable. *Il se sentait fautif.* « *me sentais rougir et me troubler comme un enfant fautif* (GIDE). — Subst. C'est *lui le fautif dans cette affaire.* 3° *(Choses).* Qui renferme des fautes, des erreurs, d défauts. *Médaille, monnaie fautive* — *Citation, calcul fautif.* **Erroné.** « *Tous les états que traverse l'humanité sont faut et attaquables* » (RENAN). ◈ ANT. Innocent. Correct, exact.

FAUTIVEMENT [fotivmã]. *adv. (1845;* de *fautif).* D'u manière fautive.

FAUVE [fov]. *adj. et n. m. (Falve, 1080;* bas lat. *falv* (IX^e^), frq. **falw).* ♦ 1° D'un jaune tirant sur le roux. **Roussâtre.** *Cheval fauve.* « *Un gazon brûlé, fauve comme u peau de lion* » *(GAUTIER). 0 (1573) Bête fauve (vx) :* bê sauvage au pelage fauve (lièvre, cerf, lion, etc.). ♦ 2° *M* (XIX^e^). Se dit des grands animaux féroce5 (félins). V. **Féroc sauvage.** ◇ UN FAUVE. *n. m.* **Une bête fauve. V. Lion, tig** *Chasse aux fauves, aux grands fauves. Fauve en rage. Dom teur dans* la *cage du fauve.* ♦ 3° *Odeur fauve* : forte et a male, comparable à celle des fauves. « *La fauve et fa odeur de l'abattoir* » (DUHAM.). ♦ 4° *Les Fauves, nom* don (d'abord par dérision) aux membres de la jeune école fra çaise de peinture, vers 1900. *Les Fauves utilisaient des couler pures, violentes, employées par tons juxtaposés* (expressio nisme). — Adj. *La période fauve de Matisse, de Braque, Dufy.*

FAUVERIE [fovʀi]. n. *f.* (1949; de *fauve).* Lieu où vive les grands fauves, dans un jardin zoologique, une ménager

FAUVETTE [fovɛt]. n. *f.* (XIII^e^; de *fauve*). Petit oise à plumage parfois fauve, au chant agréable. *Fauvette d Alpes, des* roseaux (V. **Rousserolle),** *des jardins* (V. **Pass rinette), d'hiver** ou *des haies* (dite Mouchet).

FAUVISME [fovism(ə)], *n. m.* (1905: de fauve. 4°). Éco art des fauves (4°).

1. FAUX, FAUSSE [fo, foʀ]. *adj. et n. m.* (*Fals, 108* puis *faus;* lat. *falsus,* p. p. adj. de *fallere* « tromper »). *Oppo* à réel, vrai.

1. *Adj.* ♦ 1° Qui n'est pas vrai, qui est contraire à la vér (pensable, constatable). *Avoir des idées fausses sur u question.* **V. Chimérique.** erroné. *C'est faux !* « *Chaque vér qu'ils (les* savants) *apprennent ne vient qu'avec cent jugeme faux* » (ROUSS.). «*L'idée qu'on a d'Hoffmann est fausse com toutes les idées reçues* » *(GAUTIER).* — *Un faux bruit. faux rapport.* **V. Apocryphe, controuvé, imaginaire, inven mensonger.** « *Rien n'est plus difficile à réfuter que ce qui entièrement faux* » (MAUROIS). *Fausse déclaration. Un fa serment.* **V. Fallacieux.** *Faux témoignage.* Par ext. Un *fa témoin,* qui fait un faux témoignage. — Une *date, un résul faux.* — *Il est faux que (et* subj.). *Il est faux que vous m'a* vu là, je n'y *étais pas.* — Il *est faux* de (et inf.). *Il est faux dire, de prétendre, de croire.* ♦ 2° Qui n'est pas vraime réellement ce qu'il paraît être. *Perles fausses, bijoux fa Or, diamants faux.* — (Le plus souvent avant le nom) *Fau fenêtre, fausse porte.* **V. Feint.** *Une fausse maigre, se* d'une femme qui est bien moins maigre qu'elle n'en a l'a *Un faux ménage.* « *La Fausse Maîtresse* », *nouvelle* de Balz — (Avec fraude) *Fabriquer de la fausse monnaie. Fauss clefs. Tricheur qui se serf de fausses cartes.* V. **Truqué; f sifié.** *Fausse quittance. Faux nom.* V. **Supposé.** *Faux papie faux passeport. Un faux Vermeer, une fausse Tanagra.* Faux (III). *Faux-semblant.* — *Faire une fausse sortie. Faus* alarme, *fausse alerte.* — (Abstrait) *Faux motifs. De fausses r sons.* **V. Prétexte.** *Fausse candeur, fausse naïveté.* V. **Affec** étudié, simulé, trompeur. *Un masque de fausse humilité.* « *L faux désespoirs, les grands mots, la scène des larmes* » *(COL TELINE).* ♦ 3° Qui n'est pas ce qu'on le nomme *(Fa* s'emploie devant un grand nombre de noms de choses po marquer une désignation impropre ou approximativ *Faux acacia, fausse oronge, faux corail. Faux albâtre, fa diamant. Fausses côtes, fausse couche.* Vx. *Fausse membra* V. Pscudo-. *Faux-filet*. Faux plafond, faux plancher. Fa col. Faux titre. Faux frais.* ◇ Qui ne mérite pas son no sa réputation. V. **Prétendu.** *Un faux grand homme. Fa savant. Boucher* « *est un faux bon peintre, comme on est faux bel esprit* » (DIDER.). ♦ 4° Qui n'est pas ce qu'il ve paraître (en trompant délibérément). V. **Imposteur.** *Fa prophète. C'est un faux ami, un faux frère.* « *Il est de fa dévots ainsi que de faux braves* » (MOL.). 0 *Un homme fau* qui trompe, qui dissimule. V. Déloyal, fourbe: bypocri pharisien, sournois. *Il est faux comme un jeton* (fam. *C' un faux jeton). Il a l'air faux, le visage, le regard faux.* « *homme d'esprit, faux par caractère, et franc par humeur* (CHATEAUB.). ♦ 5° Qui n'est pas naturel à qqn, qui ne appartient pas naturellement. V. Postiche ; emprunté. *Por*

e fausse barbe, un faux chignon, de faux cheveux. ♦ 6° Qui est pas justifié, fondé. *Éprouver* une *fausse joie à la suite une bonne nouvelle bientôt démentie. Fausse crainte, fausses pérances.* V. Fondé (mal), vain. Une *fausse alerte, une usse alarme.* — *Un faux problème,* qui n'a pas *lieu* de poser. ♦ 7° Qui n'est pas comme il doit être (par rapport :e qui est correct, normal). *Faire un faux pas* (V. Broncher), *faux mouvement. une fausse manœuvre. Faire fausse route.* Mauvais. — *Être dans une situation fausse.* V. Équivoque. *(Abstrait; par* rapport *à ce* qui est correct, juste, exact). Inexact. *Votre opération est fausse. Statistique fausse. rgument, raisonnement faux.* V. Boiteux. *Faire un faux sens.* 8° (Esprit, facultés). Qui juge mal, ne peut attendre la rité. *Avoir le jugement faux, le goût faux, l'esprit faux.* 9° Qui n'est pas naturel, vraisemblable (dans une œuvre). *s personnages sont faux, ses descriptions sont fausses. Cour, ton faux. « Tu n'es vrai que dans les milieux, tes contours nt faux »* (BALZ.). ♦ 10° Qui n'est pas dans le ton juste, i pèche contre l'harmonie. *Avoir la voix fausse. Ce piano t faux, il a besoin d'être accordé.* « *Quatre violons faux incent avec la flûte* » (BAINVILLE). 0 *Fausse note.* « *Commençons par le cantique...* ». *Alors mademoiselle Bertin lança e éclatante fausse note* » (CHARDONNE). — Adv. *Chanter ux, jouer faux.* V. Détonner. Fig. *Cela sonne* faux.*

II. À *FAUX. IOC. adv.* ♦ 1° *Vx. D'une manière* fausse, ntraire à la vérité. — *À* tort, injustement. V. Faussement. *ccuser à faux.* ♦ 2° Qui n'est pas d'aplomb. *Porter à* faux, dit d'une pièce mal assise ou ne portant pas directement r son point d'appui. *Être placé en porte à faux.* V. Porte-Eaux.

III. *N.* m. ♦ 1° Ce qui est faux. *Discerner le vrai d'avec faux.* — *Vivre, se complaire dans le faux.* V. Illusion, **ensonge.** « *Le monde des à peu-près, où l'on salue dans le ie,* où *l'on* juge *dans le faux* » (PROUST). ♦ 2° Contrefaçon falsification d'un écrit. *Faux en écriture,* de nature à porter préjudice **à autrui.** *Faire, commettre un faux.* V. Faussaire. *ux matériel,* consistant à falsifier matériellement une écri*re. Faux intellectuel,* portant sur les énonciations d'un te. *Usage de faux. Être condamné pour faux et usage de ux.* — *Procédure et inscription en faux (ou de faux).* Fig. *inscrire* en faux* contre... ♦ 3° Pièce artistique ou rare i est fausse, soit par copie ou contrefaçon frauduleuse un original, soit par fabrication dans le style des œuvres thentiques. *Ce tableau est un faux. Les poèmes d'Ossian aient des faux.* V. Pastiche.

◈ ANT. Vrai. Réel. véritable: avéré. **certain.** *historique. thentique.* **Sincère; franc.** *Juste;* **correct, exact.** — HOM. **Fosse.**

2. FAUX [fo]. *n. f. (Fauz,* XII[e]; **lat.** *falx).* ♦ 1° Instrument, rmé d'une lame arquée fixée au bout **d'un** long manche, ont on se sert pour couper le fourrage, les céréales, *Variétés faux.* V. Faucard, fauchard, **fauchon.** *Petite faux à manche* ès court. V. Faucille. *Faux à râteaux* ou *à ramassette,* garnie un clayonnage. — Littér. « *Laissez agir la faux du temps* » A FONT.). ♦ 2° *Anat.* Repli membraneux en arc. *Faux cerveau, du cervelet. Grandes, petites faux du péritoine.*

FAUX-BOURDON [fobuʀdɔ̃]. *n.* m. (mil. XV[e]; de *faux, bourdon), Hist. mus.* Procédé d'écriture musicale (XIII[e] s.). *Mod.* Harmonisation de chant d'église, qui se répète à aque *verset.*

FAUX-FILET [fofilɛ]. *n.* m. (XIX[e]; de *faux, et filet).* Morau de bœuf situé à côté du filet (le long de l'échine).

FAUX-FUYANT [fofųijɑ̃]. n. *m.* (v. 1550, vén.; altér. ar attract. de *faux)* de *forfuyant,* de *fors* « *en dehors* ». *fuir).* ♦ 1° *(Vx).* Chemin détourné **par où s'échappé** gibier. Sentier dans un bois. ♦ 2° (1664). *Fig. et mod.* oyen détourné par lequel on évite de s'expliquer, de se ononcer, de se décider. *Chercher vainement un faux-fuyant.* Échappatoire, excuse, prétexte. « *Allons! assez de faux-yants ! assez de réticences!* » (AYMÉ).

FAUX-MONNAYEUR [fomɔnɛjœʀ]. *n* m. (1470: de *ux,* et *monnayeur*). Celui qui fabrique de la fausse monnaie. *a police a découvert une officine de faux-monnayeurs.* — *g.* « *CES faux-monnayeurs en dévotion* » (MOL.). « *Les ux-Monnayeurs* », roman d'A. Gide.

FAVELA [favela]. *n. f.* (mil. XX[e]; mot port. du Brésil, *vela* ou *favella*). Au Brésil, ensemble d'habitations populaires de construction sommaire et dépourvues de confort. *es favelas de Rio.* (V. aussi Bidonville).

FAVEROLE. *n. f.* V. FÉVEROLE.

FAVEUR [favœʀ]. **n.** *f. (Favor,* 1120; lat. *favor).*

I. ♦ 1° Disposition à accorder *son* appui, des avantages une personne de préférence aux autres. V. Aide; **bienillance.** *Il doit la rapidité de sa carrière à la faveur d'un inistre.* V. Favoritisme. ♦ 2° Le pouvoir acquis auprès public, d'un grand personnage. V. Considération, crédit. *a gagné la faveur du public, du pays.* V. Popularité. — EN VEUR : qui a la faveur de qqn, du public. « *Un homme en veur, un homme de cour* » (BALZ.). ♦ 3° UNE FAVEUR, antage dû à la préférence de qqn, au pouvoir qu'on a sur qqn. V. **Bénéfice,** distinction. *Il la combla de faveurs.* V. Bienfait. — Marques de préférence qu'une femme donne à *un* homme. V. Complaisance. « *Vous régnerez longtemps par l'amour, si vous rendez vos faveurs rares et précieuses* » (ROUSS.). — *Les dernières faveurs :* les plus grandes marques d'amour qu'une femme puisse donner à un homme.~ V. Don. ♦ 4° Cour. Bienfait, décision indulgente qui avantage qqn. *Demander, solliciter, accorder une faveur. Être exempt d'une obligation par faveur spéciale. Faites-moi la faveur d'intervenir pour moi auprès du ministre.* « *J'avais été à Paris demander cette faveur* » (LOTI). *La chatte* « *ne lui accorde plus, au jardin, la faveur 'd'un' regard* » *(COLETTE). Obtenir qqch.* par *faveur.* ◇ DE FAVEUR : obtenu par faveur. « *Je jouis d'un traitement de faveur, c'est-d-dire que je travaille dans un local spacieux* » (DUHAM.). ♦ 5° EN FAVEUR DE. *loc. prép.* — N.-B. Quand le complément devrait être un pronom personnel, on dit en ma *faveur, en ta faveur,* etc. ◇ En considération de. *On lui a pardonné en faveur de sa belle conduite pendant la guerre.* « *Les formules de fin de lettre sont bien reçues, non en dépit mais en faveur de ce qu'elles* ont de *conventionnel* » (ROMAINS). — Au profit, au bénéfice de, dans l'intérêt de. *Élever la voix en faveur de qqn. Le jugement a été rendu en votre faveur. Se déclarer, se prononcer en faveur de qqn, de qqch.* V. Pour. « *Sa physionomie ouverte et aninée prévenait d'abord en sa faveur* » (MUSS.). ♦ 6° *Loc. prép.* À LA FAVEUR DE : au moyen de, à l'aide de, en profitant de. *Il s'est enfui à la faveur de la nuit.* V. **Grâce.** « *Il se faufila dans Bou Jeloud à la faveur du branle-bas* » (MAC ORLAN).

II. (1564, « ruban donné à un chevalier par sa dame »). Ruban. « *Deux paquets noués d'une faveur rose* » (BARBEY).

◈ ANT. **(de** 1) **Défaveur, discrédit, disgrâce.** *Malveillance, rigueur.*

FAVORABLE [favɔʀabl(ə)]. *adj.* (v. 1150; lat. *favorabilis* « qui attire la faveur »). ♦ 1° *Vx.* Qui attire la faveur. V. Agréable. « *De David à ses yeux le nom est favorable* » (RAC.). ♦ 2° *Mod.* Qui est animé d'une disposition bienveillante, de bonnes intentions à l'égard de qqn. V. Bienveillant, clément, indulgent; sympathique. *Il a été favorable à mon projet. L'opinion lui sera favorable. Les dieux lui étaient favorables.* V. **Propice.** « *Le concile de Lyon condamna le roi; mais toute l'Église du Nord* lui *resta favorable* » (MICHELET). ♦ 3° Qui est à l'avantage de qqn ou de qqch.. qui aide à l'accomplissement de qqch. V. Bon. *Cette plante a trouvé un terrain favorable pour SC développer.* V. Convenable. *Le moment était favorable pour lui parler.* V. Opportun; commode. *Circonstances favorables.* V. Heureux. *Il jouit d'un préjugé favorable, il est avantageusement connu.* « *Chacun se montre nécessairement sous un jour favorable; tous deux luttent à qui se posera le mieux* » (BALZ.). *Sa demande a recu* un accueil favorable.

◈ ANT. **Défavorable; contraire, hostile, fâcheux.**

FAVORABLEMENT [favɔʀabləmɑ̃]. *adv.* (XIII[e]; de *favorable).* D'une manière favorable. V. Heureusement. *Ma requête a été accueillie favorablement.*

FAVORI, ITE [favɔʀi, it]. *adj. et n.* (1535; p. p. de l'a. Y. *favorir* « favoriser »; fém. *-ite* [1564], d'apr. l'it. *favorita).*

1. *Adj.* ♦ 1° Qui est l'objet de la prédilection de qqn, qui plait particulièrement. *Balzac est son auteur favori. C'est sa lecture favorite, son* livre de chevet. « *Le vieillard aimait beaucoup le trictrac, jeu favori des gens d'Église* » (BALZ.). ♦ 2° Qui est considéré comme le gagnant probable. *Il est parti favori.*

II. *N. m.* ♦ 1° *Cet acteur est le favori du public. C'est le favori de* sa maman. V. Chouchou, préféré. ♦ 2° Celui qui occupe la première place dans les bonnes grâces d'un roi, d'un grand personnage. « *Quelquefois* favori *emporte l'idée de puissance, quelquefois seulement il signifie un homme qui plait à son* maître » (VOLT.). V. aussi Favorite. ♦ 3° *Hipp.* Le cheval considéré comme devant gagner la course. *Il a joué le favori. Les favoris et les outsiders.*

III. *Au plur.* Touffe de barbe qu'on laisse pousser sur la joue de chaque côté du visage (à la mode au XIX[e] s.). *Il porte des favoris.* V. Patte (de lapin), **rouflaquette.** « *Il était bien rasé, avec de petits favoris gris gonflés en gouttes* » (GIONO).

FAVORISER [favɔʀize]. Y. *tr.* (1330; lat. *favor*). ♦ 1° Agir en faveur de. V. Aider, encourager, protéger, soutenir. *Favoriser un parti, une entreprise. Favoriser un débutant.* V. Pousser. *L'examinateur a favorisé ce candidat.* V. **Avantager.** 0 *(Choses)* Être favorable à (qqn). *Les événements l'ont favorisé.* « *Il exposait les difficultés réelles d'une enquête menée dans des conditions qui ne le favorisaient point* » (MAC ORLAN). — *Au p. p.* « *Des hommes favorisés par les dons, par le talent* » (DUHAM.). ♦ 2° *Littér.* FAVORISER DE : gratifier (d'un avantage). *La nature l'a favorisé de ses dons.* V. Douer, partager. ♦ 3° Cour. Aider, contribuer au développement, au succès de (qqch.). *Favoriser [éclosion d'un sentiment. La faiblesse du pouvoir favorisa l'insurrection. L'obscurité a favorisé sa fuite.* V. Faciliter, seconder. « *Germoine ne fait rien pour favoriser son entreprise* » (ROMAINS).

◈ ANT. **Défavoriser. Contrarier, empêcher,** *entraver.*

FAVORITE [favɔrit]. n. *f.* (1690; *de la favorite*, XVIe; fém. de *favori*). Maîtresse préférée d'un roi, d'un souverain. *Les femmes « ne perdirent jamais leur empire en France, soit comme reines, soit comme favorites » (NERVAL).*

FAVORITISME [favɔritism(ə)], n. m. (1819; de *favori*, d'apr. *népotisme*). Attribution des situations, des avantages par faveur et non selon la justice ou le mérite. V. Népotisme.

FAVUS [favys]. n. *m.* (1836; mot lat. « gâteau de miel »). *Méd.* Dermatose parasitaire contagieuse (surtout du cuir chevelu), due à un champignon et caractérisée par des croûtes jaunâtres qui recouvrent des ulcérations suppurantes. *Le favus du cuir chevelu entraîne la chute définitive des cheveux.*

FAYARD [fajaʀ]. n. *m.* (*Fayan*, XVIe; lat. *fageus*, de *fagus* « hêtre »). *Région.* Hêtre. *« Voilà autour de lui les fuyards et les rouvres » (GIONO).*

FAYOT [fajo]. *n.* m. (*Fayol*, *fayot*, 1784; prov. *faïou*; lat. pop. **fabeolus*. V. Flageolet). ◆ 1° *Pop.* Haricot sec. *Manger des fayots, un gigot avec des fayots.* ◆ 2° *Arg. milit.* (1933, mar.). *Péj.* Sous-officier rengagé. *Par ext.* Se dit d'un militaire qui fait du zèle. C'est un *fayot.* Adj. Ce *qu'il peut être fayot!*

FAYOTER ou **FAYOTTER** [fajɔte]. v. *intr.* (1936; de *fayot*). *Arg. milit.* Faire du zèle. *Fayotter pour se faire bien voir, pour avoir une permission* (subst. FAYOTTAGE [fajɔtaʒ]).

FAZENDA [fazẽnda]. n. *f.* (av. 1866; mot port. du Brésil, de *facienda* « choses à faire »; Cf. esp. *Hacienda*). Grande propriété, au Brésil.

f.c.é.m. *Electr.* Abrév. de *force contre-électromotrice.*

Fe Symbole chimique du *fer*.*

FÉAL, ALE, AUX [feal, o]. *adj. et n. m. (v.* 1200; de *fei*, anc. forme de *foi*). ◆ 1° Vx. Fidèle à la foi jurée. V. Dévoué, fidèle, *loyal. À nos amés et féaux conseillers*, formule de l'ancienne chancellerie royale. ◆ 2° *N. m. Littér.* ou *plais.* Partisan, ami dévoué et fidèle. *« J'allais sous le ciel, Muse! et j'étais ton féal »* (RIMBAUD).

FÉBRICULE [febʀikyl]. *n. f.* (1865; du lat. *febricula* « petite fièvre »). *Méd.* Légère élévation de la température.

FÉBRIFUGE [febʀifyʒ]. *adj.* (1666; lat. *febrifugia*, de *febris* « fièvre », et *fugare* « mettre en fuite »). Qui combat et guérit la fièvre. V. Antipyrétique, antithermique. *Remèdes fébrifuges* : antipyrine, aspirine, cinchonine, quinine. — Subst. *Administrer un fébrifuge.*

FÉBRILE [febʀil]. *adj.* (1503; bas lat. *febrilis*). ◆ 1° *Méd.* Qui a rapport à la fièvre, qui accuse de la fièvre. V. Fiévreux. *Pouls fébrile. Chaleur fébrile. Courbe fébrile :* de température. — *Cour. État fébrile* (*« état fiévreux » ne se* dit pas). *Il est fébrile :* il a un peu de fièvre. ◆ 2° Cour. Qui manifeste une agitation excessive. *Impatience fébrile. « Avec l'inquiétude fébrile d'une âme exaltée »* (RENAN). Une *agitation fébrile. Mouvements fébriles.* V. Excité. *Personne fébrile.* V. Énervé, nerveux.

FÉBRILEMENT [febʀilmã]. *adv.* (1845; de *fébrile*). D'une manière fébrile.

FÉBRILITÉ [febʀilite]. *n. f.* (1842; de *fébrile*). État d'excitation, d'agitation intense. V. Agitation, excitation, fièvre, nervosité. *« Toute la fin de cet après-midi, elle l'employa avec fébrilité à agir »* (MART. du G.).

FÉCAL, ALE, AUX [fekal, o]. *adj.* (1503; du lat. *fæx*, *fæcis* « lie, excrément »). Qui a rapport aux fèces, aux excréments humains. *Les matières fécales.* V. Excrément.

FÈCES [fes]. *n. f. pl.* (1515; lat. *fæces*, de *fæx* « lie, excrément »). ◆ 1° Pharm. *(Chim. anc.).* Lie qui se dépose au fond d'un liquide trouble qu'on laisse reposer. ◆ 2° *Physiol.* Excréments solides de l'homme, formés des résidus de la digestion. *Expulsion des fèces.* V. Défécation (2°). ◈ HOM. Fesse.

FÉCIAL, AUX [fesjal, o]. *n. m.* (XIVe; lat. *fecialis*). *Antiq. rom.* Prêtre chargé de faire respecter les règles du droit international, notamment en cas de guerre. *Collège des féciaux.* — (*Rare* au sing.).

FÉCOND, ONDE [fekɔ̃, ɔ̃d]. *adj.* (XIIIe; **lat.** *fecundus*). ◆ 1° Capable de se reproduire (*opposé* à stérile). *Les hybrides (mulets) ne sont pas- féconds.* ◇ Par ext. *Œuf fécond.* — *Fleur féconde* : qui peut donner un fruit. *Graine, semence féconde :* capable de se développer. ◆ 2° Qui est capable d'avoir beaucoup d'enfants. V. Prolifique. — *(Animaux)* Qui peut produire, qui produit beaucoup de petits. *Les lapins sont* très *féconds. Race féconde* : qui se fait remarquer dans l'espèce par son abondante multiplication. ◆ 3° *Littér.* Qui produit (peut produire) abondamment *(terre). Champs féconds. Terres fécondes.* V. Fertile, généreux, productif. ◆ 4° *Fig.* Qui produit beaucoup. *Journée féconde en événements.* V. Riche. Un *travail fécond.* V. Fructueux. *Principe fécond, idée féconde. Sujet fécond,* qui offre beaucoup de possibilités de développements. V. Abondant, inépuisable. *« Siècle fécond, touffu, plantureux, où la vie et le mouvement surabondent! » (GAUTIER).* — *Esprit fécond :* imaginatif. *Écrivain fécond :* qui produit beaucoup. ◈ ANT. Stérile, improductif, infécond, ingrat, pauvre.

FÉCONDABILITÉ [fekɔ̃dabilite]. *n. f.* (mil. XXe *fécondable*). *Physiol.* Probabilité de fécondation selon -période du cycle menstruel. ◇ *Démogr.* Aptitude des femmes *à être* fécondées. *Taux de fécondabilité,* nombre de fécondations intervenues dans un groupe de couples fertiles pendant une durée déterminée.

FÉCONDANT, ANTE [fekɔ̃dã, ãt]. *adj.* (1771; de *féconder*). Qui féconde, qui rend fécond. ◈ ANT. Stérilisant.

FÉCONDATEUR. TRICE [fekɔ̃datœʀ, tʀis]. *adj.* (XVIIIe *;* de *féconder*). ◆ 1° *Littér.* Qui a le pouvoir de féconder. V. Fécondant. ◆ 2° N. m. *Méd.* Canule servant à introduire le sperme pris du vagin, directement dans la cavité utérine.

FÉCONDATION [fekɔ̃dasjɔ̃]. *n. f.* (1488, rare av. 1 de *féconder*). Action de féconder (en parlant de l'élément mâle, chez les êtres organisés); résultat de cette action. Génération, reproduction. *Fécondation artificielle* (II V. Insémination. *« Cet acte naturel de la fécondation.. qu mariage sanctifie et par lequel le grand mystère de la v perpétue »* (*GIDE*).

FÉCONDER [fekɔ̃de]. v. *tr.* (XIIIe, rare av. XVIIIe; *fecundare*). ◆ 1° Transformer (un ovule chez les vivipares, un œuf chez les ovipares) en embryon. — *Bot.* Transformer (l'oosphère) en œuf. *Le pollen féconde l'oosphère.* ◇ ext. Rendre (une femme) enceinte, (une femelle) pleine. *Femelle fécondée par le mâle.* ◆ 2° Rendre fertile, prod (la terre. le sol). V. Fertiliser. On *le suivait* (le fleuve) « *tout son parcours. au travers des territoires au'il fécond,* (HUYSMANS). ◆ 3° Fig. *Culture, médita& qui féc l'esprit.* V. Enrichir. *« Seules, les passions fécondent l'i ligence du poète »* (SUARÈS).

FÉCONDITÉ [fekɔ̃dite]. *n. f.* (fin XIIe ; lat. *fecundi* Qualité de ce qui est fécond. ◆ 1° Faculté qu'ont les organisés de se reproduire. 0 Le fait de se reproduire quemment, d'avoir beaucoup d'enfants, de **rejetons* parlant de la femme, de la femelle). « Sa mère, *douée d fécondité égale à celle de la très célèbre mère Cigogne. donna une ample compagnie de frères et de sœurs »* (GAUT ◆ 2° Faculté que possède la terre de produire. V. Fert productivité. *Fécondité d'un sol.* ◆ *3"* Fig. *La fécondit l'esprit, de l'imagination. La fécondité d'une idée, d'un s* V. Richesse. « Un *des premiers dons du génie, c'est l'abond la fécondité » (GAUTIER).* ◈ ANT. *Impuissance. infécon stérilité.* Aridité, sécheresse.

FÉCULE [fekyl]. *n. f.* (1679; lat. *fæcula*, dimin. de « lie »). Amidon extrait des pommes de terre et d'a tubercules végétaux (arrow-root, manioc), sous forme très Ans grains blancs. V. Farine. *La pomme de terre est riche* en *fécule* (12 à 20 % de son poids). *Emploi de la f dans l'industrie alimentaire,* en *cuisine* (pâtisserie, pota — *Fécules alimentaires* (ex. : arrow-root, tapioca).

FÉCULENCE [fekylãs]. *n. f.* (XIVe; lat. *fæculen Didact.* ◆ 1° État d'un liquide épais qui dépose. ◆ 2° d'un corps qui contient de la fécule.

FÉCULENT, ENTE [fekylã, ãt]. *adj. (1520;* lat. *fæc tus).* ◆ 1° *Didact. Qui* dépose une lie. *Liquide fécule?* 2° Cour. Qui contient de la fécule, est riche en fécul autres substances amylacées. *Les pommes de terre sont aliments féculents.* Subst. *Des féculents.*

FÉCULER [fekyle]. *v.* tr. (XIXe; de *fécule). Techn.* Ext la fécule de. *Féculer des pommes de terre.*

FÉCULERIE [fekylʀi]. n. *f.* (XVIIIe; de *fécule).* Indu de la fécule; usine où se fabrique la fécule.

FED(D)AYIN [fedajin]. *n. m. pl.* (1972: arabe *fed(d)a au* sing. *fedai*, *feddai*, « ceux qui se sacrifient »). Se dit résistants palestiniens menant une action de guérilla. « *camps d'entraînement des fedayin »* (*Nouv. Obs.*, 1973) Au sing. *Un fedayin* ou (mieux) *un fedai.*

FÉDÉRAL, ALE, AUX [fedeʀal, o]. *adj.* (1783; du *fœdus*, *eris* « alliance »). ◆ 1° Qui concerne une fédéra d'États. V. Fédératif. *Lien, pacte fédéral entre plus États. Organisation. constitution fédérale. Autorité fédé* Au *Canada, Gouv&ernent fédéral* (opposé à *provinci* Subst. *Le fédéral. 0 Se* dit d'un État dans lequel les dive compétences constitutionnelles sont partagées entre gouvernement central et les collectivités locales qui forn cet État. *République fédérale. L'Allemagne fédérale.* — appartient à un Etat fédéral. *Armée, marine fédéral* 2° Relatif au gouvernement central, dans un État fédé *Justice, police fédérale. District fédéral :* portion de terril où est bâtie la capitale de certains Etats fédéraux et qui fait partie d'aucun État membre. 0 Subst. *Les fédéra* partisans et soldats du Nord (qui défendaient la fédéra contre les séparatistes) durant-la guerre de Sécession États-Unis. ◆ 3° Relatif à une fédération de sociétés, *Bureau fédéral d'une association. Union fédérale de syndi*

FÉDÉRALISER [federalize]. v. *tr.* (1793; de fédéral). rganiser en fédération, donner la forme d'un État fédéral à.

FÉDÉRALISME [federalism(ə)]. *n.* m. (1792; de *fédéral*). stème politique dans lequel le gouvernement central d'un at (gouvernement fédéral) partage avec les gouvernements s collectivités qui forment cet État les diverses compéences constitutionnelles : législation, juridiction et admistration. *Dans le fédéralisme, le gouvernement central se serve l'exercice exclusif des compétences d'ordre interational. 0 Hist.* Projet de décentralisation de la France 789) soutenu par les Girondins. ◈ ANT. Centralisation, ification.

FÉDÉRALISTE [federalist(ə)]. *adj. et n. (1793;* de *fédé*). Relatif au fédéralisme, au système fédéral. Doctrines, *dances fédéralistes.* — *N.* Partisan du fédéralisme.

FÉDÉRATEUR, TRICE [federatœr, tris]. *adj.* et *n.* 965; de *fédérer).* Qui tend à fédérer. *Tendances fédératrices.* N. m. Personne qui fédère. *X, « le meilleur fédérateur de ndustrie française »* (*Nouv. Obs., 1972).*

FÉDÉRATIF, IVE [federatif, iv]. *adj. (1748;* lat. *fœdetus* « allié »). Qui constitue, qui forme une fédération États. *Un État fédératif. La République fédérative de Russie. t France ne pouvait pas « accepter la faible* unité fédérative *s États-Unis et de la Suisse »* (MICHELET).

FÉDÉRATION [federasjɔ̃]. *n. f.* (fin XVIIIe ; « alliance, ion », XIVe ; lat. *fœderatio*). ♦ 1° Groupement, union de usieurs États en un seul Etat fédéral. Vx. Confédération. *od.* État fédéral (considéré en tant que force d'unification). *ojet de Fédération européenne.* ♦ 2° *Hist.* Mouvement tional issu des provinces, en 1789, et tendant à l'unité tionale française; chacune des associations de gardes tionaux qui furent à l'origine de ce mouvement. *Fête la Fédération.* ◇ Pendant les Cent-Jours. Enrôlement s volontaires par Napoléon Ier. ◇ En 1871, Groupement volutionnaire des gardes nationaux de Paris (V. Fédéré). 3° Association de plusieurs sociétés, syndic&, groupés us une autorité **commune. V. Association, ligue, union.** *dération protestante de France. Fédération sportive; Fédétion française de football.* — *Fédération ouvrière.* V. Syndcat.

FÉDÉRÉ, ÉE [federe]. *adj.* (1790; *h. 1521,* « allié, ami »; *fœderatus*). Qui fait, partie d'une fédération; membre un Etat fédéral. *Les Etats fédérés formant les États-Unis. s États fédérés de l'U.R.S.S. Les cantons fédérés de Suisse.* Subst. *(Hist.)* Membre d'une fédération pendant la évolution ou les Cent-Jours. *Les fédérés de 1792, de 1815. Spécialt.* Soldat insurgé de la Commune de Paris, en 1871. Communard. *Le* mur *des Fédérés,* mur du cimetière du re-Lachaise, devant lequel furent fusillés des fédérés en 71.

FÉDÉRER [federe]. *v. tr.; conjug. céder* (1815; pron., 92; V. Fédéré). **Réunir en une fédération.** *Fédérer de tits États. 0* SE FÉDÉRER. v. *pron. Se* réunir pour former État fédéral, une fédération. *« La nécessité de se fédérer mpose aux unités qui ne sont plus à la taille de cette époque uvelle »* (SIEGFRIED).

FÉE [fe]. *n. f.* (déb. XIIe ; lat. pop. *Fata,* n. pr., déesse des stinées, de *fatum* « destin »). ♦ 1° Être imaginaire de rme féminine auquel la légende attribue un pouvoir surnarel et une influence sur la destinée des humains. Bonne *fée, bienfaisante. Fée méchante et revêche, fée Carabosse. enchanteur Merlin et la fée Morgane.* ◇ *Conte de fées,* les fées jouent un rôle; *par ext.* Histoire où le surnaturel mine. *Fig.* Aventure extraordinaire et charmante. ◇ Adj. *t objet fée,* qui est enchanté, a des pouvoirs magiques. *Ses doigts semblaient être fées, pour se servir d'une expresn de Perrault »* (BALZ.). ♦ 2° Loc. fig. *Avoir des doigts fée, travailler comme une fée : être* d'une adresse qui nble surnaturelle. *La fée du logis :* celle qui s'occupe mirablement de la maison, du foyer.

FEED-BACK [fidbak]. n. m. *invar.* (mil. XXe ; mot angl., *to feed* « nourrir », et *back* « en retour »). Cybern. *(anglisme).* Action de contrôle *en* retour *ou rétroaction.*

FEEDER [fidœr]. *n.* m. (1907; mot angl., de *to feed* nourrir » ; Cf. Nourrice d'essence). *Anglicisme.* Canalition reliant directement le producteur d'énergie (usine nératrice ou sous-station) au réseau de distribution. V. uzoduc.

FÉERIE [fe(e)ri]. *n. f.* (1718; *fœrie,* XIIe ; de *fée).* ♦ *Vieilli.* Pouvoir, puissance des fées. V. **Sorcellerie.** — onde Fantastique où figurent les fées. *« La vraie religion a singulier mérite d'avoir créé parmi nous l'âge de la féerie et s enchantements »* (CHATEAUB.). ♦ 2° (1823). Pièce de âtre, spectacle où paraissent des personnages surnaturels es, enchanteurs) et qui exige des moyens scéniques consirables (Cf. Pièce à machines). *Féerie à grand spectacle. ms les débuts du cinéma, de nombreux films furent des ries; les féeries de Méliès.* ♦ 3° *Fig.* Spectacle splendide, merveilleux. *« Cette féerie des beaux soirs »* (LOTI). ◇ *Univers* irrationnel et poétique. *L'enfance, « dont l'interrogatoire des grandes personnes dérange brutalement la féerie »* (COCTEAU). ◈ ANT. **Banalité,** laideur. — HOM. *Férie.*

FÉERIQUE [fe(e)rik]. *adj.* (1834; de *féerie).* ♦ 1° **Qui** appartient au monde des fées. *« L'Orient féerique des* Mille et une Nuits » (DAUD.). ♦ 2° D'une beauté irréelle. *Lumière, vision féerique.*

FEIGNANT, ANTE ou **FAIGNANT, ANTE** [fɛɲã, ãt]. *n.* et *adj. (Faignant,* V. 1200; p. *prés. defeindre* « rester inactif, paresser », altéré dès 1321 en *fainéant*,* d'apr. néant). *Pop.* **V. Fainéant. C'est un** *feignant!* **V. Paresseux.** — **Adj.** *« Un champ où tout pousse, rien qu'à souffler dessus!... Faut-il que tu sois feignant et lâche »* (ZOLA).

FEINDRE [fɛ̃dr(ə)]. v. *tr.;* conjug. *peindre* (1080; lat. *fingere* « modeler »). ♦ 1° Vx. Forger, imaginer (V. **Fiction).** ♦ 2° Donner pour réel (un sentiment, une qualité que l'on n'a pas). **V. Affecter, contrefaire, imiter, simuler.** *Feindre l'étonnement, l'innocence, l'enthousiasme, la joie, la tristesse. « Il continuait de feindre l'évanouissement, les paupières closes, les jambes et les bras morts »* (ZOLA). *« Les hommes savent, mieux que les femmes, feindre la vertu »* (MAUROIS). 0 FEINDRE DE : faire semblant de. *« Brigitte faisait la sourde, feignait de ne rien comprendre aux allusions »* (MAURIAC). ◇ *Absolt., littér.* Cacher à autrui ce qu'on sent, ce qu'on pense, en déguisant ses sentiments. V. Déguiser, dissimuler. **mentir.** *Inutile de feindre.*

FEINT, FEINTE [fɛ̃, fɛ̃t]. *adj.* (XIIe ; de *feindre).* ♦ 1° *Vx.* Qui est inventé de toutes pièces. V. Controuvé, faux, fictif, **imaginaire.** *« Par de feintes raisons je m'en vais l'abuser »* (RAC.). ♦ 2° *Mod.* Qui n'est pas véritable, sincère, et vise généralement à tromper. V. Artificiel, **simulé. Une** *douleur feinte. « Une émotion qui n'est pasfeinte le fait zézayer davantage »* (ROMAIN~). ♦ 3° Imité pour la symétrie ou pour l'agrément. **V. Postiche.** *Porte, fenêtre, arcade feinte.* ◈ ANT. *Réel. Authentique. Sincère.* — HOM. *Faim, fin.*

FEINTE [fɛ̃t]. *n. f.* (1220; de *feindre).* ♦ 1° *Vx.* Fiction. ♦ 2° *Vieilli.* Le fait de cacher ses véritables sentiments. ses intentions pour donner comme vrais des intentions et' des sentiments simulés. V. **Artifice, comédie, dissimulation, hypocrisie,** *mensonge, ruse,* **tromperie.** *Dites-nous sans feinte ce qu'il en est* : pour de bon, réellement. *« Incapable d'une mauvaise pensée, mais aussi d'une feinte »* (STE-BEUVE). ♦ 3° Coup, mouvement simulé par lequel on trompe l'adversaire. *« Les généraux qui jugent que, pour qu'une feinte réussisse à tromper l'ennemi, il faut la pousser à fond »* (PROUST). *Les feintes d'un boxeur, d'un footballeur. 0 Fig. et fam.* **V. Attrape, piège.** *Faire unefeinte* **à qqn. V. Feinter.**

FEINTER [fɛ̃te]. *v.* (XIXe ; de *feinte).* ♦ 1° V. intr. *Sports.* Faire une feinte. *L'escrimeur feinte et touche.* ♦ 2° *V. tr.* (xx'). *Fam.* Tromper (un adversaire) par une feinte, au football, *au* rugby. *Après avoir feinté les joueurs de la défense, l'avant a marqué un buf.* ◇ *Fig. et fam.* (Néol.) *Feinter qqn,* lui faire une feinte. V. **Avoir, posséder, rouler,** tromper. *Il a été plus malin que moi, j'ai été bienfeinté.*

FEINTEUR [fɛ̃tœr]. *n. m.* (XXe ; *defeinter;* 1501 (théâtre), de *feinte).* Celui qui fait des feintes habiles *(sports,* et *fig.).*

FEINTISE [fɛ̃tiz]. *n. f.* (1190; de *feindre, au* p. p.). *Vx.* Action de feindre, habitude de feindre. V. **Déguisement. dissimulation.**

FELD-MARÉCHAL, AUX [fɛldmareʃal, o]. *n.* m. (1846; all. *Feldmarschall,* de *Marschall* « maréchal », et *Feld* « champ »). Celui qui porte le grade le plus élevé de la hiérarchie militaire en Allemagne, en Autriche. Des *feld-maréchaux.*

FELDSPATH [fɛldspat]. *n.* m. (1773; mot all. « *spath* (minéral lamelleux) des champs »). *Minér.* Silicate double d'aluminium (et non d'alumine) et d'un métal alcalin ou alcalino-ferreux, à structure lamelleuse et à faible coloration.

FELDSPATHIQUE [fɛldspatik]. *adj.* (1846; de *feldspath). Minér.* Qui contient du feldspath. *Roche feldspathique.*

FELDWEBEL [fɛldvebɛl]. n. *m.* (1949; mot all.). Adjudant, dans l'armée allemande.

FÊLE ou **FELLE** [fɛl]. *n. f.* (1827; lat. *fistula.* **V. Fistule).** *Techn.* Tube creux en fer dont se sert le verrier pour prendre dans le creuset le verre en fusion et le souffler.

FÊLÉ, ÉE [fele]. *adj.* (*Fellé,* 1423; V. **Fêler).** ♦ 1° Qui est fêlé, présente *une* fêlure. *Une assiette fêlée et ébréchée. « La faible voix sonnait comme un grelot félé »* (GIDE). — Par ext. *« L'horloge éleva sa voix grêle et fêlée »* (HUGO). ♦ 2° (1672). *Avoir la tête, le cerveau fêlé : être un* **peu fou.**

FÊLER [fele]. v. *tr.* (1422; **faieler,* XIIIe, d'apr. le dér. *faielure* (V. Fêlure); lat. *flagellare* « frapper »). Fendre (un objet cassant) sans que les parties se disjoignent. *Féler une vitre.* Pronom. *La glace s'est fêlée.*

FÉLIBRE [felibr(ə)]. *n.* m. (1876; mot prov. mod. repris par Mistral (1854), probabl. du bas lat. *fellebris* « nourrisson » (des muses), de *fellare* « sucer, téter »). Ecrivain, poète de langue d'oc. *Les sept félibres du félibrige.*

FÉLIBRIGE [felibʀiʒ]. *n.* m. (1876; du prov. mod. V. Félibre). École littéraire fondée en Provence (1854), par sept jeunes félibres.

FÉLICITATION [felisitasjɔ̃]. n. *f.* (1623; mot genevois: de *féliciter*). ♦ 1° Vx. *Compliment de félicitation, par* lequel on félicite. ♦ 2° Mod. *Au plur.* Compliments que l'on adresse à qqn pour lui témoigner la part que l'on prend à ce qui lui arrive d'heureux. V. **Compliment,** congratulation. *Faire, adresser des félicitations. Lettre de félicitations. Toutes mes félicitations.* 0 Chaleureuse approbation. V. Applaudissement, éloge, louange. *Recevoir les félicitations d'un supérieur pour le travail qu'on a exécuté. Bonaparte l'avait « accablé de félicitations et d'éloges »* (MADELIN). ◈ ANT. Blâme, critique.

FÉLICITÉ [felisite]. *n. f.* (XIIIe; lat. *felicitas*, de *felix* « heureux »). ♦ 1° *Littér., Relig.* Bonheur sans mélange, généralement calme et durable. V. Béatitude. « *La félicité est le bonheur qui paraît complet, et qui s'annonce comme permanent* » (SÉNANCOUR). « *Même au sein de la félicité, les hommes souhaitent toujours quelque chose de plus* » (DUHAM.). ♦ 2° *Littér.* Bonheur causé par une circonstance particulière (en général ou *plur.*). V. Contentement, joie, plaisir. *J'aimais mn fille « pour toutes les félicités qu'elle me prodiguait »* (BALZ.). *«Les catastrophes et les félicités entrent, puis sortent, comme des personnages inattendus »* (HUGO). ◈ ANT. *Infélicité,* infortune, malheur; affliction, *calamité, douleur, peine, tourment.*

FÉLICITER [felisite]. Y. *tr.* (1468, « rendre heureux »; bas lat. *felicitare*). ♦ 1° (XVIIe). Assurer (qqn) de la part qu'on prend à sa joie, à son succès, à ce qui lui arrive d'heureux. V. Complimenter, congratuler. *Féliciter un couple qui annonce son mariage. « Il le félicitait de son mariage par bienveillance »* (CHARDONNE). ♦ 2° Complimenter (qqn) sur sa conduite. V. Applaudir, approuver, complimenter, louer. *Il m'a félicité d'avoir été si prudent. « On ne félicite pas un instituteur d'enseigner que deux et deux font quatre »* (CAMUS). *Je ne vous félicite pas pour votre perspicacité.* ♦ 3° SE FÉLICITER. Y. *pron.* S'estimer heureux, content. V. Réjouir (se). *Nous nous félicitons de l'heureuse issue de cette affaire.* 0 *Spécialt.* S'approuver soi-même, se savoir bon gré. V. Louer *(se). « On croit pardonner: on va jusqu'à se féliciter de sa propre grandeur d'âme »* (LARBAUD). « *Chaque fois que j'ai refréné un mouvement agressif je m'en suis félicité »* (CHARDONNE). ◈ ANT. Corriger, critiquer. Déplorer: reprocher (se).

FÉLIDÉS [felide]. *n. m. pl.* (1842; du lat. *felis*. V. Félin). *Zool.* Famille de mammifères carnivores digitigrades qui vivent de la chair de vertébrés à sang chaud (ex. : caracal, chat, eyra, guépard, jaguar, léopard, lion, lynx, ocelot, once, panthère, puma, tigre).

FÉLIN, INE [felɛ̃, in]. *adj.* (1792; lat. *felinus*, de *felis* « chat »). ♦ 1° Qui tient du chat, ressemble au chat. *La race féline.* 0 *Subst.* UN FÉLIN : un carnassier du type chat. V. Félidés. *Les grands félins. V.* Fauve. « *Les serviteurs. distingués et silencieux, aux allures de félin* » (LOTI). ♦ 2° *Fig.* Qui a les mouvements doux, souples et gracieux du chut. *Une grâce féline.*

FÉLINITÉ [felinite]. *n. f.* (1875; de *félin). Littér.* Caractère félin d'une personne qui a l'attitude doucereuse et hypocrite du chat.

FELLAG(H)A [fe(ɛl)laga]. *n. m.* (1915, répandu v. 1954; mot arabe, plur. de *fellag* « coupeur de route »). Partisan algérien soulevé contre l'autorité française, de 1954 à 1962 (arg. milit. *fell'* [fɛl], *fellouze* [fe(ɛl)luz]).

FELLAH [fe(ɛl)la]. *n.* m. (1662; arabe *falláh* « cultivateur »). Paysan; petit propriétaire agricole (Égypte, Afrique du Nord, etc.).

FELLATION [fe(ɛl)asjɔ̃]. *n. f.* (attesté XXe *s.;* lat. *fellatio*, de *fellare*, « sucer, têter »). Acte sexuel consistant à exciter les parties génitales masculines par des caresses buccales. (Cf. *vulg.* Sucer, faire une pipe). — *Par ext.* Tout attouchement buccal des parties génitales. V. Cunnilingus.

FÉLON, ONNE [felɔ̃, an]. *adj. (980; var. fel;* bas lat. *fello*, p.-ê. frq. *°fillo*, *°filljo* « celui qui *fouette*, maltraite » [les esclaves]). *Féod.* Qui agit contre la foi due à son seigneur. *Un vassal félon.* V. Déloyal, hypocrite, traître. *Chevalier félon.* — Par ext. « C'est *assez d'arrogance et trop d'actes félons* » (LEC. DE LISLE). 0 Subst. *Ganelon, type du félon* (dans la Chanson de Roland). — Vx et plais. « Ne me *répondez point, félonne, j'ai de quoi vous confondre!* » (LESAGE). ◈ ANT. *Féal,* fidèle.

FÉLONIE [felɔni]. *n. f.* (fin XIe; de *félon). Féod.* Déloyauté du vassal envers son suzerain. V. Forfaiture, trahison. *Commettre un acte de félonie.* 0 *Littér.* Acte déloyal. « *Cette félonie lui paraissait odieuse* » (MADELIN).

FELOUQUE [f(ə)luk]. *n. f.* (1611; *falouque*, 1606; *pelouque*, 1595; esp. *faluca*, de l'arabe *foulk* «navire »). Petit bâtiment de la Méditerranée, long, léger et étroit, qui marche à la voile ou à l'aviron, *Les felouques ont deux mâts incliné l'avant.*

FÊLURE [felyʀ]. *n. f. (Faielure,* XIIIe; de *fêler).* F d'une chose fêlée. « *Les vieux ustensiles gardent en leur, plaintive on ne sait quelles fêlures qui craquent en une fo les vident* » (Ch.-L. PHILIPPE). 0 Fig. et littér. Les *quer entre amants « créent des fêlures que rien ne ressoude »* (M THERLANT). V. Cassure, fissure.

f.é.m. *Électr.* Abrév. de *force électromotrice.*

FEMELLE [fəmɛl]. *n. f.* et *adj.* (XIIe; lat. *femella* « p femme »).

1. N. *f.* ♦ 1° Animal du sexe qui reproduit l'espèc produisant des ovules fécondés par le mâle. Une *d'animaux, mâle et femelle. La chèvre, femelle du b Femelle qui met bas. La femelle et ses petits.* V. Mèr 2° *Pop. et péj.* Femme. « *Les femelles du bord nous suiv des yeux* » (CÉLINE).

II. *Adj.* ♦ 1° Cour. (Animaux). Sexe *femelle* (V. Fémi *Souris femelle. Un canari femelle.* « *Vous êtes un être hu femelle. Mademoiselle. une des deux formes du développe de l'embryon humain'»* (GIRAUDOUX). — Fam. et péj. *démon femelle :* une femme mauvaise. ♦ 2° Bot. Se di l'organe qui donne un fruit après fécondation, de la fl qui porte un tel *organe. Le pistil, organe femelle des pla phanérogames. Palmier femelle. Fleurs femelles, fleurs* étamines. ♦ 3° *Techn.* Se dit de pièces destinées à en rece une autre, appelée « mâle ». *Tuyau, agrafe, pression fen*

FÉMININ, INE [feminɛ̃, in]. *adj.* (XIIe; lat. *femin* de *femina.* V. Femme). ♦ 1° Qui est propre à la fen *Sexe, organisme féminin. Grâce féminine. Charme fém* V. Féminité. *L'intelligence féminine.* — *(Subst.)* Loc. *L' nel féminin :* les traits, considérés comme permanents, psychologie des femmes. ♦ 2° Qui a les caractères d femme. *Il a un beau visage, des traits un peu féminins.* V. miné. « *Cette femme si peu féminine redevient femme, co* on *les aime* » (HENRIOT). ♦ 3° Des femmes, qui a rap aux femmes. *Revendications féminines* (V. Féminisme). Sa *Beuve « était peut-être jaloux, à retardement, des s féminins de l'auteur* d'Adolphe » (HENRIOT). ♦ 4° (Animaux, plantes). V. Femelle. ♦ 5° *Gram.* Qui appar au genre marqué (quand il y a deux genres). Genre *fém Nom, adjectif, article, pronom féminin.* — Subst. *Le fém Ce nom est du féminin.* — Versif. *Rime féminine,* tern *par un e muet.* ◈ ANT. *Masculin,* viril.

FÉMINISANT, ANTE [feminizɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XXe; de *niser). Biol.* Qui féminise. *Action féminisante de l'horr femelle.*

FÉMINISATION [feminizasjɔ̃]. *n. f.* (1845; de *fémin Biol.* ou rare. Action de féminiser; son résultat.

FÉMINISER [feminize]. *Y. tr.* (1520; de *féminin* 1° Donner le caractère, l'aspect féminin à. V. Efféminer *Pronom.* Devenir efféminé. ♦ 2° *Biol.* Provoquer l'ap tion de caractères sexuels femelles. « Un *crapaud castré... se féminise totalement* » (L. GALLIEN). ♦ 3° Ci *(Rare).* Faire du genre féminin. *Le mot* Entrecôte *qui masculin, a été féminisé par l'Académie.* ◈ ANT. Masculi

FÉMINISME [feminism(ə)]. *n.* m. (1837; du lat. *fem* ♦ 1° Doctrine qui préconise l'extension des droits, du de la femme dans la société. *Le féminisme politique des fragettes.* ♦ 2° *Méd.* Aspect d'un individu mâle qui pré: certains caractères secondaires du sexe féminin.

FÉMINISTE [feminist(ə)]. *adj.* (1872; du précéd.). a rapport au féminisme (1°). *Propagande féministe.* — S Partisan du féminisme. *Un, une féministe.*

FÉMINITÉ [feminite]. *n. f.* (XIIIe; de *féminin).* Cara féminin; ensemble des caractères propres à la femme. *degré de « masculinité » ou de « féminité » (J.* ROSTA

FEMME [fam]. *n. f.* (1080; d'abord prononcé [f lat. *femina*).

I. Être humain du sexe qui conçoit et met au mond enfants (sexe féminin); femelle de l'espèce humain 1° Tout être humain femelle (et adulte, dans le lang. co (V. *fam. Nana). Une femme: les femmes et les hom* « *Une femme est* aussi *un être humain* » (MALRAUX). « *été aimé des quatre femmes dont il m'importait le plus a aimé, ma mère, ma sœur, ma femme et ma fille* » (REN « *Les femmes sont extrêmes : elles sont meilleures ou que les hommes* » (LA BRUY.). « *6 femme! femme! fem créature faible et décevante!* » (BEAUMARCH.). « *Sou femme varie, Bien fol est qui s'y fie* » (HUGO). « *Les fen valent infiniment mieux que les hommes; elles sont fi sincères et constantes amies* » (CHATEAUB.). *Aimer les fem une femme.* « *Qui donc a dit qu'il était plus facile de m pour la femme qu'on aime que de vivre avec elle?* » (MAUR *C'est la femme de sa vie. Courir les femmes.* V. Jupon. *Ho à femmes,* qui plaît aux femmes. *Faire la cour à une fer Caractères physiologiques de la femme. Fonction reproduc de la femme* (V. Menstruation, ovulation; grossesse, m

é). *Maternité volontaire de la femme* (V. Avortement, traception). — *Psychologie de la femme* (Cf. L'éternel minin*). *La femme compagne de l'homme* (Cf. *ci-dessous*, et V. Amante, *amie, épouse*, maîtresse). *Femme homo-uelle.* V. Lesbienne. *La femme inférieure à l'homme s la société* (Cf. Le deuxième *sexe*). *Femme-objet. Éman-ation de la femme* (V. Féminisme). *Mouvement de libération la femme* (M.L.F.). « *Quand sera brisé l'infini servage de la mme, quand elle vivra pour elle et par elle... elle sera poète, aussi!* » (RIMBAUD). *Femme libérée.* 0 (En attribut) *'e est femme, très femme : elle a* tous les caractères qu'on connaît ou qu'on prête aux femmes. « *Elle est femme dans te l'acception du mot, par ses cheveux blonds, par sa taille e... par Je timbre argentin de sa voix* » (GAUTIER). ♦ 2° ÊTRE MME À (et inf.) : être capable de. V. Homme (être homme à). *'e est femme à se venger.* ♦ 3° (*Opposé à* enfant, fille, fil-te, jeune fille). Femme adulte, nubile. « *Cosette devenait à peu une femme et se développait* » (HUGO). « *Il y avait ns Je gazouillis de ces jeunes filles des notes que les femmes nt plus* » (PROUST). 0 (En attribut) *Être femme : être* bile. *Elle se fait femme.* — *Devenir femme* (vieilli) : cesser être vierge (en parlant d'une jeune fille). — ♦ 4° BONNE MME. *Vieilli.* Femme simple *et assez âgée. Sa bonne femme mère.* Loc. mod. *Remèdes de bonne femme.* « *Reléguons 'te idée puérile avec les contes de bonne femme* » (LACLOS). Appos. *Rideaux bonne femme.* ◇ Mod. *Une vieille bonne mme :* une vieille femme. *Une petite bonne femme :* une tite fille. 0 (Néol.) *Fam.* ou *pop.* Femme (quel que soit son e, sa classe sociale). *Des types* « *qui sont venus là parce 'ils avaient une invitation à rendre... ils s'inclinent, ils nnent la chaire de la bonne femme pendant qu'elle s'assied* » ARTRE). *Un type et une bonne femme, et sa bonne femme* femme, II). Une *sale bonne femme.* ♦ 5° (Qualifiée, au ysique, au moral, etc.). — (Âge, état civil) *Femme jeune, core jeune. Une femme mûre, d'un certain âge.* — JEUNE MME : femme (mariée ou supposée telle) qui est jeune. — *mme célibataire* (V. Demoiselle), *mariée* (V. Dame). *Femme i a plusieurs maris* (V. Polyandrie). *Cette femme n'a pas enfants. Femme enceinte.* — (Physique) *Femme brune, onde* (une brune, "ne blonde). — *Femme grande et maigre pp.* Bringue, échalas, sauterelle), *forte, opulente, plantureuse. buste* (Cheval), *d'aspect viril* (Dragon, gendarme). *Femme tite* et grosse (Bonbonne, pot, tonneau). *Grosse femme mal 'te* (*pop.* Boudin, dondon, pétasse, pouffiasse). *Raisonne-lnt de femme soûle*, absurde: 0 *Femme agréable, avenante. ne belle femme aux formes sculpturales.* V. Beauté, Vénus; n-up. *Une jolie femme fraîche, jeune et bien faite,* (pop.) *n balancée, bien roulée. Une jolie petite femme.* V. Poupée, ndron (*pop. Gosse. môme. pépée, souris*). *Femme qui a du ien, du* « *sex-appeal* ». N. B. On emploie *plus* souv. FILLE, *ns ces* contextes. *Femme élégante. Femme distinguée.* V. *une.* « *C'était une femme grande, majestueuse, et si noble...* » AUDEL.). — (Moral.) *Femme candide, ingénue. Femme séduc-ce, femme fatale.* V. Vamp. *Femme intéressée. Femme rtratrice. Femme cruelle, insensible, inconstante (une* constante). *Une faible femme. Femme honnête. Femme nuyeuse* (V. Rombière). *Femme futile.* V. Minette. *Une mme forte, une femme à poigne. Une femme de tête. Femme esprit.* « *Les femmes* savantes », de Molière. *Femme d'affai-s.* — *Une maîtresse femme* : une femme énergique, ferme. Il sait se faire obéir. — *Femme coquette, provocante. Femme cile.* V. Coureuse, demi-mondaine (vx), fille, gourgandine x), traînée. *Femme entretenue. Femme de mauvaise vie. nale.* V. Courtisane (vx), fille, prostituée. 0 (Etat social) *mme du peuple. Femme du monde. Femme de sang royal* '. Princesse, reine, souveraine). *Femme au foyer. Femme qui vaille aux champs* (paysanne), en *usine* (ouvrière), *dans s magasins, les bureaux* (employée, dactylo, secrétaire, ndeuse, mannequin, *ouvreuse*, etc.). *Femme de lettres. ette femme est médecin, ingénieur, ministre. Une femme édecin.* Appos. *Un professeur femme.*

II. Épouse. « *La femme de Paul* » (MAUPASS.). C'est *sa mme. Sa première femme. sa seconde femme. Il est venu ec sa femme (pop.* sa bourgeoise, sa légitime). *Chercher mme. Demander pour femme.* V. Mariage (en). *Prendre mme.* V. Marier *(se). Prendre pour femme.* V. Épouser. *'ari qui a plusieurs femmes* (V. Polygamie). *0 Dr. La femme* ne tek) : Madame, la Dame (une tek).

Ill. (Dans des expressions). Domestique. 0 (1680) FEMME : CHAMBRE, attachée au service intérieur d'une maison, d'un otel. V. Bonne, camériste, servante, soubrette. 0 (1680) MME DE CHARGE, chargée de la surveillance d'une maison, *linge.* 0 (1835) FEMME DE MÉNAGE, qui vient faire le énage dans une maison et qui est généralement payée à eure.

FEMMELETTE [famlɛt]. n. *f.* (XIV^e^; de *femme*). ♦ *Vieilli.* Petite femme malingre. ◇ Femme faible, sans rce, craintive « *C'est que je me demande si Madame ne va s être effrayée.* — *vous me prenez pour une femmelette* » (GREEN). ♦ 2° Homme faible, sans énergie. *Il tremble, c'est une femmelette.*

FÉMORAL, ALE, AUX [femɔral, o]. *adj.* (fin XVII^e^; bas *lat. femoralis*, de *femur*). *Anat.* Qui a rapport ou qui appartient *à la* cuisse. *Artère, veine fémorale. 0* Qui appartient *au* fémur. *Diaphyse fémorale.*

FÉMUR [femyʀ]. *n. m.* (*1541*; lat. *femur* « cuisse »). ♦ 1° Os long qui constitue le squelette de la cuisse. V. Fémoral. *Tête, col du fémur. L'extrémité inférieure du fémur présente deux condyles réunis en avant au niveau de la trochlée et s'articule avec l'extrémité supérieure du tibia. Fracture du fémur, du col du fémur.* ♦ 2° *Entom.* Première division de la patte des insectes.

FENAISON [fənɛzɔ̃]. n. *f.* (1240; de *fener*, *a.* forme de *faner*). Action de couper et de récolter les foins. — Époque de ce travail.

FENDAGE [fɑ̃daʒ]. *n. m.* (1845; *defendre*). *Techn.* Action de fendre. *Le fendage du diamant, de l'ardoise.*

FENDANT [fɑ̃dɑ̃]. *n. m.* (*XVI^e^*; de *fendre*).
1. Escr. (Vx). Coup donné de haut en bas.
11. (XVII^e^). *Faire Je fendant,* le fanfaron, le malin.
Ill. (De *fendant :* raisin « à peau qui se fend »). Vin suisse réputé.

FENDARD, FENDART ou **FENDANT** [fɑ̃daʀ, fɑ̃dɑ̃]. *n.* m. (1896; de *fendu*, à cause de la fente de la braguette). Rrg. Pantalon.

FENDEUR [fɑ̃dœʀ]. *n. m.* (1403; de *fendre*). *Techn.* Ouvrier qui travaille à fendre le bois, l'ardoise.

FENDILLEMENT [fɑ̃dijmɑ̃]. *n. m.* (1845; de *fendiller*). Action de se fendiller. *Le fendillement de la peau.* V. Gerçure. « *C'était un Christ Louis XIII encadré de chêne... avec des fendillements verticaux dans l'ivoire* » (MONTHERLANT).

FENDILLÉ, ÉE [fɑ̃dije]. *adj.* (de *fendiller*). Qui présente de petites fentes.

FENDILLER [fɑ̃dije]. *v. tr.* (XVI^e^; de *fendre*). Faire de petites fentes superficielles à (qqch.). *Le grand froid fendille les pierres.* Pronom. *Peau qui se fendille sous J'effet du froid.* V. Crevasser (se), gercer (se). « Une terre *qui craque de soif et se fendille* » (COLETTE). V. Craqueler.

FENDOIR [fɑ̃dwaʀ]. *n. m.* (*1700; de fendre*). *Techn.* Outil qui sert à fendre.

FENDRE [fɑ̃dʀ(ə)]. *v. tr.*; conjug. *rendre* (X^e^; lat. *findere*).
1. ♦ 1° Couper ou diviser (un corps solide), le plus souvent dans le *sens* de la *longueur. Fendre du bois avec une hache. Fendre une bûche en deux. Fendre un diamant, de J'ardoise.* V. Cliver, diviser; fendage. — *Il gèle à pierre fendre,* très fort, au point de fendre la pierre. *Il s'estfendu Je crâne en tombant.* Pop. *Se fendre la pipe,* rire *aux éclats. 0* Fig. *Fendre Je cœur, l'âme,* faire éprouver un vif sentiment de chagrin, de pitié. *Ce spectacle me fend Je cœur.* « *Sa maîtresse... poussait des cris à fendre J'âme* » (GAUTIER). ♦ 2° Pénétrer en coupant. *Le coutre de la charrue fend la terre.* 0 (1549) S'ouvrir un chemin à travers un fluide. Littér. *Le navire fend les flots, l'onde.* V. Sillonner. *L'hirondelle fend l'air d'un vol rapide.* — Cour. *Fendre la foule pour se frayer* un passage. V. Écarter. *Il «fendit les groupes et poussa la porte* » (DUHAM.).
Il. ♦ 1° SE FENDRE. V. *pron.* S'ouvrir, se couvrir de fentes. *Sous l'effet du tremblement de terre ce gros rocher s'est fendu.* V. Disjoindre, entrouvrir (s'), ouvrir (s'). *Un vieux mur qui se fend.* V. Craqueler (se), crevasser (se), lézarder (se). *Vase qui se fend.* V. Fêler *(se). Dans le feu les châtaignes se fendent.* V. Éclater. *Matière qui peut se fendre.* V. Fissile, scissile. 0 *Fig.* Se briser. « *Son cœur, à lui, se fendait de chagrin* » (SAND). ♦ 2° *Escr.* Porter vivement une jambe loin en avant pour toucher l'adversaire. « *Il se fendit comme un escrimeur* » (MART. du G.). ♦ 3° (1846). Fam. *Se fendre de :* se décider à offrir, *à* payer. *Il s'est fendu d'une bouteille. Il ne s'est pas fendu, ce cadeau n'a pas dû lui coûter cher.*

FENDU, UE [fɑ̃dy]. *adj.* (XIII^e^; V. Fendre). ♦ 1° Coup& *Du bois fendu.* ♦ 2° Qui présente une fente. Jupe *fendue derrière.* — Qui présente une entaille. Crâne *fendu. Lèvre fendue.* ♦ 3° Qui présente une lézarde, une fêlure. *Marbre fendu.* V. Fêlé. ♦ 4° Ouvert en longueur, comme une fente. *Bouche fendue jusqu'aux oreilles.* « *Ses yeux étaient obliques, mais admirablement fendus* » (MÉRIMÉE).

FENESTRATION [f(ə)nɛstʀasjɔ̃]. n. *f.* (v. 1900; du lat. *fenestra*). ♦ 1° *Techn.* Jour, ouverture (réelle ou simulée) percés dans une cloison, une lame pleine. ♦ 2° *Méd. Cré*ation d'une ouverture dans la paroi d'une cavité organique (notamment l'oreille).

FENÊTRAGE [f(ə)nɛtʀaʒ]. *n. m.* (1230; de *fenêtre*). *Archit.* Ensemble des fenêtres d'une maison; leur disposition *sur une* façade. *Le fenêtrage d'un édifice* (on dit aussi FENESTRAGE [f(ə)nɛstʀaʒ]).

FENÊTRE [f(ə)nɛtʀ(ə)]. *n. f.* (XII^e^; *l a t. fenestra*). ♦ 1° Ouverture faite dans un mur, une paroi, pour laisser pénétrer l'air et la lumière. V. Baie, bow-window, lucarne, lunette, œil-de-bœuf. *Appartement à trois fenêtres sur la rue. L'appui de la fenêtre. Volets, persiennes d'une fenêtre. Mettre*

des rideaux aux fenêtres. La fenêtre donne sur la rue sur le parc. Se mettre à la fenêtre. Regarder par la fenêtre. « *Emma était accoudée à sa fenêtre (elle s'y mettait souvent : la fenêtre, en province, remplace les théâtres et la promenade)* » (FLAUB.). *Fenêtre à balcon. Fenêtre* qui *fait porte.* V. Porte-fenêtre. *Passer, sauter; jeter par la fenêtre.* V. Défenestration. *Impôt des portes et fenêtres,* basé sur le nombre des ouvertures d'une maison. — *Fenêtres d'un train. Retenir un coin côté fenêtre (opposé à côté* couloir). ◇ *Par ext.* Châssis vitré qui ferme cette ouverture. V. Croisée, tabatière, vasistas; carreau, vitre, verrière, vitrail. *Fermeture des fenêtres. V. Crémone,* espagnolette. *Fenêtre dormante ou à châssis dormant. Les battants de la fenêtre. Fenêtre à guillotine. Ouvrir, fermer une fenêtre. 0* Loc. Jeter son *argent* par *les fenêtres : le* dépenser inconsidérément. — *Chassez-le par la porte,* il *rentrera par la fenêtre :* se dit d'un importun dont on ne saurait se débarrasser. — Fig. *Ouvrir une fenêtre sur :* faire entrevoir, donner un aperçu de. ♦ 2° *Par anal.* Espace libre qu'on laisse dans on acte. un manuscrit pour être rempli ultérieurement, V. Blanc.'- *Enveloppe à fenêtre, où* est découpé un rectangle dans lequel apparaît l'adresse écrite sur la lettre. 0. *Anat.* Orifice dans la paroi interne de la caisse du tympan. *La fenêtre ovale.* ♦ 3° Intervalle de temps défini avec précision (par un signal radioélectrique) à l'extérieur duquel une opération n'est pas possible *(opposé à filtre).*

FENÊTRER [f(ə)nɛtʀe]. *v. fr. (Fenestré,* 1198; de *fenêtre). Archit.* Pourvoir de fenêtres en les perçant ou en les équipant. *Fenêtrer un bâtiment.* ◇ *Par anal.* Pratiquer des trous dans. *Fenêtre, une compresse, un plâtre.*

FENIL [fəni(l)]. n. *m.* (XIIe; lat. *fenile,* de *fenum* «foin »). Grenier où l'on met les foins. V. Grange.

FENNEC [fɛnɛk]. *n.* m. (1808; mot arabe). Mammifère carnivore *(Canidés)* ayant l'aspect d'un petit renard, à trbs grandes oreilles pointues, habitant les oasis d'Afrique du Nord.

FENOUIL [fənuj]. *n.* m. (XIIIe; lat. pop. **fenuculum,* class. *feniculum* « petit foin »). Plante herbacée à goût anisé *(Ombelliféracées),* cultivée comme potagère ou aromatique, dont on consomme la base de pétioles charnus ou les graines. V. Anetb. *Fenouil amer.* Fenouil *doux, qu'on mange* cru *en* salade. *Loup* (poisson) au *fenouil.*

FENOUILLET [fənujɛt]. n. m. ou FENOUILLETTE [fənujɛt]. n. *f.* (XVIIe; dimin. de *fenouil).* Petite pomme grise dont le parfum rappelle celui du fenouil.

FENTE [fɑ̃t]. *n. f.* (1332; lat. pop. **findita,* p. p. fém. de *findere.* V. Fendre).

1. ♦ 1° Ouverture étroite et longue, plus ou moins profonde, à la surface d'une matière solide. *Fentes de l'écorce terrestre,* d'une surface. V. Brisure, cassure, coupure, crevasse, déchirure, faille; fissure. — *Anat.* Séparation étroite, allongée, entre deux parties *ou structures. Fente palpébrale. Fente vulvaire.* ♦ 2° Interstice très étroit. V. Jour. « *Mettre son œil aux fentes des palissades* » (ROMAIN~). ♦ 3° Ouverture étroite et allongée pratiquée dans toute l'épaisseur d'une matière. *Fente dans* un mur. V. Chantepleure, meurtrière. *Fente d'une tirelire, d'une boîte à lettres. Volets métalliques à fentes. Fentes d'une pèlerine, pour passer les bras. Fente* d'une *poche.* — Coupure pratiquée perpendiculairement au bord et dans toute l'épaisseur. *Fente d'une jupe. Veston à fentes sur les côtés.*

II. Action de fendre (dans quelques emplois). ♦ 1° Techn. *Bois de fente* (1594), destiné à être fendu, débité. ♦ 2° Action de se fendre, à l'escrime.

FENTON ou **FANTON** [fɑ̃tɔ̃]. n. m. (1676; de *fente,* proprem. « fer fendu en tringles »). *Techn.* Tige de fer pour soutenir des ouvrages de plâtre.

FENUGREC [f(ə)nygʀɛk]. n. *m.* (*Fenegrec,* XIIIe; lat. *fenugræcum* « foin grec »). Plante *(Papilionacées)* dont les grains riches en mucilage sont employés en cataplasmes.

FÉODAL, ALE, AUX [feɔdal, o]. *adj. et n. m.* (1328; *lat.* médiév. *feodalis*). ♦ 1° *Adj.* Qui appartient à un fief. *Château féodal.* Barons *féodaux. 0* Qui appartient à l'ordre politique et social fondé sur l'institution du fief. *Régime féodal.* V. Seigneur, suzerain, vassal; serf. « *Le régime féodal... consiste essentiellement dans le morcellement de la souveraineté, laquelle échappe au pouvoir central, et se disperse entre les mains d'un certain nombre de grands seigneurs, possesseurs de fiefs ou d'alleux importants* » (E. CHÉNON). *Société féodale. Époque, période féodale, du Xe au XIVe s. en France. Institutions* et coutumes *féodales.* V. Féodalité. *Le droit féodal.* ◇ *Par* anal. Qui a rapport à un régime semblable à celui qu'ont connu la France et l'Europe occidentale au moyen *âge. Sociétés féodales du Proche-Orient.* ♦ 2° *N. m.* Seigneur féodal. *Par anal.* Riche possesseur de terres avec leurs paysans. Dans *certains pays, les ferres appartiennent encore à* de grands *féodaux.*

FÉODALEMENT [feɔdalmɑ̃]. *adv.* (XVIe; de *féodal).* Selon le droit féodal.

FÉODALISME [feɔdalism(ə)]. *n.* m. (1836; de *féodal).* *Caractère* féodal. *Le féodalisme des institutions, de la so*

FÉODALITÉ [feɔdalite]. n. *f.* (1515; de *féodal*

1° Forme d'organisation politique et sociale médié caractérisée par l'existence de fiefs et seigneuries. *Féoc de l'Europe occidentale. — Féodalité musulmane; japor* ♦ 2° Fig. *(Péj.).* Grande puissance économique, finan ou sociale, qui tend à devenir autonome dans l'État. *Re rer l'autorité de l'État en abattant les féodalités.*

1. **FER** [fɛʀ]. *n. m.* (Xe; *lat. ferrum.* V. **Ferro-, sidé**

1. ♦ 1° Métal blanc grisâtre (symb. Fe; p. at. 56, 7,8 environ, ductile, malléable, fusible à 1 535° *(fer pu fer doux). Minerais de fer.* V. Hématite, limonite, magn marcassite, minette, pyrite, sidérose. *Alliages de fer.* V. A fonte. *Fer étamé.* V. Fer-blanc. *Industrie du fer.* V. Sidéru *L'aimant attire le fer. Le fer s'altère, rouille.* V. Ro *Battre le fer.* V. Battre, forger. *Fer battu, fer forgé* (V. Fe nerie). *Plaque de fer.* V. Tôle. *Fil de fer.* V. Fil. Barre, ti *fer. Débris de fer.* V. Ferraille, limaille. *Paille* de fe Garniture en fer.* V. Ferrure. *Récipients, ustensiles en* (V. Chaudronnerie, quincaillerie). *Rideau* de fer.* — *Ch de fer* (V. ce mot). Par abrév. *Transport par fer et par* ◇ Âge *du fer :* période de la protohistoire qui succè l'âge du bronze (vers l'an 1000 av. J.-C.). 0 Appos. *fer :* gris moyen. « Un corsage *de lainage sombre sur jupe gris-fer* » *(ZOLA).* ♦ 2° *Par ext.* Sels de fer. *Les épin contiennent du fer.* ♦ 3° *Fig.* DE FER. V. Fort, résis robuste, vigoureux. *Avoir une santé de fer. Avoir une n une poigne de fer.* Loc. Une *main* de fer dans un gan velours.* ◇ *(Abstrait)* Très dur. *Avoir une volonté de fe* Inébranlable, inflexible. « *Ils ont accepté...* le *labeur in, anonyme, la discipline de fer* » (DUHAM.). *Siècle de fer :* la mythologie, Période de violences, de duretés.

II. Objet, instrument en fer, en acier. ♦ 1° Partie en partie métallique d'un instrument, d'une arme. *Le fe le manche d'une pelle. Le fer d'une lance,* d'une *flèche* Pointe. *En fer de* lance, pointu. Fig. *Le fer de lance d armée, d'une organisation.* ♦ 2° Objet en fer, en m *Fer à T, en U :* barre de fer profilée en forme de T, utilisée dans les constructions métalliques. 0 Instru en fer servant à donner une forme, à faire empreinte *Fer à gaufrer les étoffes, à tuyauter. -Fers de relieur :* in ments servant à faire des empreintes sur le cuir, à froid chaud. *Reliure aux fers, aux petits fers.* — FER À REPAS et absolt. FER : instrument en métal, à base plane, d'une poignée, qui une fois chaud sert à repasser le li *Gros fer de tailleur.* V. *Carreau. Fer électrique. Coup de* repassage rapide. — *Fer à friser* : instrument qu'on appl chaud *sur les* cheveux pour les friser. *Frisé au petit fer Fer chaud, fer rouge :* tige de fer que l'on porte au rouge *marquage des bœufs au* fer *rouge.* V. Ferrade. — An nom du cautère. ♦ 3° *Escr.* Épée, fleuret. *Engager, croisé fer.* V. Escrimer; ferrailleur. — Arme blanche. « *La c sation a été imposée à nos ancêtres par le fer et Par le f* (BAINVILLE) : par la violence. — LES FERS : les forceps. *Ac chement* avec *les* fers. ♦ 4° Bande de métal formant sem FER À CHEVAL : demi-cercle ou sole de métal dont on ga le dessous des sabots de certains équidés. *Mettre un f* un *cheval.* V. Ferrer, ferrure, maréchal-ferrant. *Des fe cheval. Le fer à cheval, symbole de chance.* — Loc. *Ch qui tombe les quatre fers en* l'air, sur le dos, à la renve Fig. *et* fam. *Il a glissé et il est tombé les quatre fers en l'ai* EN FER À CHEVAL : en forme de demi-cercle outrepa *Arc, table, aimant en fer à cheval. 0* Par anal. *Chaus munie de fers.* V. Ferré. ♦ 5° LES FERS. *n. m. pl. Ce* qui à enchaîner, à immobiliser un prisonnier. V. Chi menottes. *Mettre un prisonnier* aux *fers.* — Fig. et littér Captivité, esclavage. *Être dans les* fers. V. Captif, escl prisonnier. « *L'homme est né libre, et partout il est dans fers* » (ROUSS.).

◈ HOM. Foire.

FÉRA [feʀa] n. *f.*, **FÉRAT** ou FERRAT [feʀa]. *n. (Ferra,* XVe; o. i.). Poisson du genre corégone *(Salmonia* abondant dans les lacs de Suisse.

FER-BLANC [fɛʀblɑ̃]. *n. m.* (1384; de *fer,* et *bla* Tôle de fer doux, laminé ou battu, recouverte d'une cou d'étain pour la protéger de la rouille. *Des fers-blancs. Bo couverts en fer-blanc.*

FERBLANTERIE [fɛʀblɑ̃tʀi]. *n. f.* (1845; de *ferblant* ♦ 1° Industrie, commerce des objets de fer-blanc, de zinc laiton. — Boutique de ferblantier. ♦ 2° Ustensiles en blanc, laiton; quincaillerie.

FERBLANTIER [fɛʀblɑ̃tje]. *n. m. (1723;* de *fer-bla* Celui qui fabrique, vend de la ferblanterie. *Cisaille, go établi de ferblantier. Ferblantier-zingueur.* Appos. *Ouv ferblantier.*

-FÈRE. Élément, du lat. *-fer* « qui porte », du v. *f* « porter, renfermer » (ex. *: florifère, diamantifère).*

FÉRIAL, ALE, AUX [feʀjal, o]. *adj.* (XIIIe; *lat. feria Liturg. cathol.* Relatif à la férie. *Office férial.*

FÉRIE [feRi]. *n. f.* (XIIe, au plur.; lat. *feriæ* « jour de repos ». Foire). ♦ 1° *Antiq. rom.* Jour pendant lequel le travail it interdit par la religion. ♦ 2° *Liturg. cathol.* Jour de la aine, à l'exception du samedi. ◇ HOM. Féerie.

FÉRIÉ, ÉE [fe(e)Rije]. **adj.** (XIVe, **rare av.** XVIIe; lat. *feriatus*). Clit d'un jour où il y a cessation de travail pour la célébran d'une fête religieuse ou civile. V. Chômé. *Les dimanches tdes jours fériés.* ◇ *Spécialt.* Jour chômé autre que. le anche. ◇ ANT. *Ouvrable.*

FÉRIR [feRiR]. *v. tr.* : seult. inf. (1100; lat. *ferire*. V. Féru). 1° *Vx.* V. Frapper. ♦ 2° SANS COUP FÉRIR : *vx.*, Sans combattre; *mod.* Sans rencontrer la moindre résistance, sans fficulté. « *Cent fois déjà il avait ainsi capitulé sans coup ir* » *(COURTELINE).*

FERLER [feRle]. *v. tr. (Fresler, 1606;* p.-ê. angl. *to furl).* ar. Relever (une voile) pli par pli tout le long et au-dessus ne vergue sur l'avant. On *ferle les voiles carrées.* ◇ ANT. *ployer.*

FERLOUCHE ou **FARLOUCHE** [feRluʃ ou faRluʃ]. *f.* (1930; o. i., probabl. amérindienne). [Au Canada]. rniture d'une tarte, faite d'un mélange de raisins secs de sirop d'érable. « *Et ie vous recommande le dessert : il y a s œufs à la neige,, de la crème brûlée*, [...], *de la tarte à la flouche* » *(Cf.* GUÈVREMONT).

FERMAGE [fɛRmaʒ]. **n.** *m.* **(1367;** de *ferme 2).* Mode exploitation agricole par ferme. ◇ *Par ext.* Loyer d'une me.

FERMAIL, AUX [fɛRmaj, o]. **n.** *m.* (XIIe; de *fermer*). Vx *Archéol.* **Agrafe; fermoir de livre.**

1. **FERME** [fɛRm(ə)]. *adj.* et *adv. (Ferm, max.,* XIIe; lat. *mus*).

I. *Adj.* ♦ 1° Qui a de la consistance, qui se tient, sans e très dur. V. Compact, consistant, dur, résistant. *La chair ce poisson est ferme.* « *Prends encore ces tomates. Elles nt fermes et fraîches* » (MAC ORLAN). Ces *pêches sont un u fermes*, pas très mûres. *Les chairs fermes des personnes mes. Seins fermes. Rendre ferme.* V. Raffermir. — *Pâte me utilisée* en *pâtisserie. Sol ferme.* où l'on n'enfonce pas. *rre* ferme.* ♦ 2° Qui se tient, sans fléchir, ni chanceler. **Solide.** Ce *bébé est déjà ferme sur ses iambes. Cavalier me sur* ses *étriers*, bien en selle, d'aplomb. DE PIED FERME : ns bouger, sans reculer. V. Immobile. Fig. *Il attend la critie de pied ferme*, sans crainte, avec l'intention d'y répondre. **Résolument.** ♦ 3° Qui n'hésite pas, qui a de l'assurance. **Assuré,** décidé. *Marcher d'un pas ferme.* Fig. *Avoir la ain ferme* : de la poigne, de l'autorité. *Voix ferme. Écriture me. Style ferme. Rendre ferme.* V. Affermir. ♦ 4° *Fig.* ie rien n'ébranle. « *Ce vieillard, si ferme et si brave devant tel danger* » (HUGO). V. Impassible, imperturbable, maître e soi), stoïque. ◇ Qui ne se laisse pas influencer, qui montre e calme autorité. V. Décidé, déterminé, énergique, inéanlable, inflexible, résolu, tenace. Soyez *ferme avec vos fants. Doux, mais ferme.* Par ext. *Le ton ferme d'une lettre. Être ferme dans* ses *résolutions.* V. Constant. Par ext. *Avoir ferme intention, résolution, volonté de faire qqch.* V. Arrêté, terminé. ♦ 5° *Fig.* (Règlements, conventions). Qui ne ange pas, sur quoi on peut compter. *Des règles fermes.* **Fixe,** stable. — (Bourse) *Valeur ferme*, dont le cours ne ange pas. V. Solide. Par ext. *Le coton est ferme.* — **Qui est nclu,** définitif, dont on ne peut plus se dédire. *Achat, vente me.* — Par ext. *Vendeur, acheteur ferme.*

II. *Adv. de manière.* ♦ 1° Avec force, vigueur. V. Dur, rt. « *Déjà les cuillers tapaient ferme au fond des assiettes* » OLA). *Poussez ferme:! Discuter ferme,* avec ardeur, avec de mbreux arguments (Cf. Discuter serré). *Tenir ferme,* hi. bon, résister. ♦ 2° *Par anal.* V. Beaucoup, intensément. *On avait bu ferme* » (ARAGON). V. *Sec. Travailler ferme.* 3° D'une manière définitive. *Acheter, vendre ferme. Retenir me.*

◇ ANT. *Flasque, mou. Chancelant, vacillant.* **Hésitant,** *faible.* ucement. **Provisoirement.**

2. **FERME** [fɛRm(ə)]. *n. f.* (XIIIe, *rente* à *ferme*, d'abord ccInvention moyennant un arrérage *ferme, fixe* »).

I. *Dr.* V. Louage. ♦ 1° Convention par laquelle un propiétaire abandonne à qqn pour un temps déterminé la uissance d'un domaine agricole, moyennant une redevance argent ou en nature. *Donner ses terres à ferme.* V. Affer-er; affermage. *Bail à ferme.* ♦ 2° Convention par laquelle propriétaire d'un droit en abandonne à qqn la jouissance ur un temps déterminé et moyennant un prix fixé. *La me des chaises d'une église.* ◇ *Ancienn.* Système de perption des impôts indirects dans lequel le fonctionnaire Fermier) traitait à forfait pour une somme déterminée à hettre d'avance au roi, se réservant pour salaire la différnce entre cette somme et les sommes effectivement perçues Fermier, 1°). — Administration de cette perception. *rme des gabelles.*

II. *Par* ext. Exploitation agricole donnée à ferme; et *ur.* Toute exploitation agricole. V. Domaine, métairie. *Les grandes fermes de la Beauce. Ferme provençale.* V. Bastide, mas. *Ferme américaine. V.* Hacienda, ranch. — *Ferme agricole, ferme d'élevage, ferme viticole. Bâtiments d'une ferme* : maison d'habitation, bâtiments réservés aux animaux, aux récoltes, etc. (V. Écurie, étable, fenil, grange, hangar, remise). Cour *de ferme.* V. Basse-cour. — *Valet, fille de ferme,* employés aux travaux de la ferme. V. Domestique. 0 Les bâtiments de la ferme. V. Maison. *Les troupeaux rentrent le soir à la ferme.*

3. FERME [fɛRm(ə)]. **n.** *f.* **(1690;** de *fermer* « *fixer* »). ♦ 1° *Archit.* Assemblage de pièces destinées à porter le faîtage, les pannes et les chevrons d'un comble. V. Charpente, comble. ♦ 2° (1752; de « *fermer* [une ouverture] »). *Théât.* Décor de théâtre monté sur châssis, qui se détache en avant de la toile de fond ou s'élève des dessous par des trappes.

FERMÉ, ÉE [fɛRme]. *adj.* (1296; V. Fermer). ♦ 1° Qui ne communique pas avec l'extérieur. *Mer fermée : vaste* lac. — Qu'on a fermé. *Porte fermée, fermée à clef. Boutique, lieu public fermé,* où l'on n'a pas accès, qui ne fonctionne pas. 0 Fig. *Une société, un club, un milieu fermés :* où l'on s'introduit très difficilement. ♦ 2° Géom. *Courbe fermée*, qui limite une surface (ex. : circonférence, ellipse). ◇ Math. *Ensemble fermé,* comprenant les éléments de sa frontière*. ♦ 3° Qui n'aime pas communiquer, peu expansif. *Il a l'air fermé,* replié sur lui-même. *Visage fermé.* ♦ 4° *Fermé à :* inaccessible-, insensible à. *Il* a l'esprit *fermé aux mathématiques.* V. Etranger, rebelle. ♦ 5° *Ling.* Se dit d'un son qui comporte l'occlusion ou le resserrement du canal vocal. *E fermé* [e]*; o fermé* [o]. ◇ *Syllabe fermée :* terminée par une consonne (*syn. entravée*). *Ex. : or dans organe.* ◇ ANT. *Ouvert.*

FERMEMENT [fɛRməmã]. *adv.* (XIIe; de *ferme,* adj.). ♦ 1° D'une manière ferme. *Tenir fermement un objet dans ses mains.* — *Silhouette fermement esquissée.* ♦ 2° Avec assurance, volonté, fermeté. *Persister fermement dans une résolution. Croire fermement qqch.,* avec conviction, dur comme fer.

FERMENT [fɛRmã]. *n.* **m. (1380;** lat. *fermentum,* rac. *fervere* « bouillir »). ♦ 1° Ce qui fait naître un sentiment, une idée, ce qui détermine un changement interne. *Un ferment de discorde.* V. Germe, levain. *Individus qui sont des ferments d'indiscipline.* V. Agent. « *Un sourd ferment de jalousie et de haine* » *(ZOLA).* ♦ 2° (1694). *Vx.* Enzyme*. — *Abusiv.* Micro-organisme capable de provoquer une fermentation (appelé aussi, autrefois, *ferment figuré).* V. *aussi* Levure. *Ferment lactique,* lactobacille. ◇ HOM. **Fermant** (p. prés. de **fermer**), **ferrement.**

FERMENTABLE [fɛRmãtabl(ə)]. *adj.* (1839; de *fermenter*). *Rare.* V. Fermentescible.

FERMENTATIF. IVE [fɛRmãtatif, iv]. *adj.* (1691; de *fermenter). Didact.* Qui produit une fermentation.

FERMENTATION [fɛRmãtasjõ]. *n. f.* **(1553;** lat. *fermentatio.* V. Ferment). ♦ 1° *Biochim.* Transformation de substances organiques sous l'influence d'enzymes produits par des micro-organismes. *Fermentation du lait.* transformation en acide lactique sous l'influence du lactobacille. *Fermentation alcoolique,* qui donne l'alcool à partir du sucre. *Fermentation acétique.* ♦ 2° *Fig. (fin* XVIIe). Agitation fiévreuse (des esprits). V. Agitation, bouillonnement, ébullition, effervescence. « *La multiplication des clubs, l'immense fermentation de Paris* (au début de la Révolution) » (MICHELET). ◇ ANT. **Apaisement, calme.**

FERMENTER [fɛRmãte]. V. *intr.* (1270; bas lat. *fermentare,* de *fervere* « bouillir »). ♦ 1° Être en fermentation. *Pâte à pain qui fermente.* V. Lever. *Le moût* de raisin fermente dans *la cuve.* — Au p. p. *Fromage fermenté. Boissons fermentées et alcoolisées.* ♦ 2° (1798). *Fig.* Se dit des esprits qui s'agitent, des passions dangereuses qui s'échauffent. V. Agiter (s'), échauffer (s'). « *Il ne savait pas avec quelle furie cette mer des passions humaines fermente et bouillonne lorsqu'on lui refuse toute issue* » (HUGO). ◇ ANT. **Apaiser** (s'), *calmer* **(se).**

FERMENTESCIBLE [fɛRmãtesibl(ə)]. *adj.* (1765; lat. *fermentescere* « entrer en fermentation »). *Didact.* Qui est susceptible de fermentation. ◇ ANT. Infermentescible.

FERMER [fɛRme]. *v.* (XIIe; « fixer », 1080; lat. *firmare* « rendre ferme », de *firmus*).

I. *V. tr.* ♦ 1° Appliquer (une partie mobile) de manière à boucher un passage, une ouverture. *Fermer la porte.* « *Et quand viendra l'hiver aux neiges monotones, Je fermerai partout portières et volets* » (BAUDEL.). *Elle* « *ferma tout de suite au volet, à la barre et au verrou la porte-fenêtre du perron* » (HUGO). V. Barricader, cadenasser, verrouiller. *Fermer la porte en, du dedans. Fermer les rideaux.* — Fig. *Fermer la porte**, sa *porte* à. ♦ 2° Priver de communication avec l'extérieur, par la mise en place d'un élément mobile. V. Clore. *Fermer sa chambre. Fermer une armoire, une valise. Le garçon de magasin a fermé la boutique.* Absolt. *Dépêchez-vous,* on *ferme!* ◇ Interdire l'accès de. *Fermer définitivement* une pièce. V. Condamner. — (Par décision d'une autorité)

Fermer une École en période d'épidémie. Salle de jeu fermée par ordre du préfet. V. Interdire. ◇ Par ext. *(Pop.)* Enfermer. *«Poil de Carotte, va fermer les poules!* » (RENARD). ♦ 3° Rapprocher, réunir (les parties d'un organe, les éléments d'un objet) de manière à ne pas laisser d'intervalle ou à replier vers l'intérieur; et *par ext.* Mettre cet organe, cet objet dans cette nouvelle disposition. *Fermer la main, le poing.* V. *Serrer. Fermer les paupières, les yeux. Fermer la bouche.* Pop. *Fermez-là! La ferme!* taisez-vous. V. Boucler (la). ◇ (XVIe) *Fermer* une *lettre*, un *paquet*. V. Cacheter, plier, sceller. *Fermer vos livres et vos cahiers! Fermer son parapluie après l'averse. Fermer* son *veston.* V. Boutonner. 0 Fig. *Fermer un angle,* par réduction de son ouverture. *Fermer le circuit* (Cf. Boucler la boucle). ♦ 4° (1606). Rendre infranchissable; empêcher d'utiliser (un moyen d'accéder, d'avancer). *Fermer un chemin, un passage.* V. Barrer, boucher, obstruer. *Barrière qui ferme l'entrée d'un champ. Fermer fout accès à qqn. Fermer* les *frontières.* — Ch. de fer. *Fermer la voie,* à l'aide du signal qui indique que la voie n'est pas libre. « *Misard, après avoir fermé la voie montante derrière le train, allait rouvrir la voie descendante* » (ZOLA). ♦ 5° *Fia.* Arrêter (un Aux, un courant) par un mécanisme. *Fermer l'eau, l'électricité.* « *Tu as bien fermé le gaz derrière toi? dit Julia* » (QUENEAU). Par ext. *Fermer le robinet,* le mettre dans la position « fermé ». — Faire cesser de fonctionner. *Fermez ce poste de radio.* V. Éteindre. ♦ 6° *(Abstrait).* Rendre inaccessible. *Fermer une carrière à qqn.* — Loc. *Fermer son cœur à la pitié : se* rendre inaccessible à la pitié. ♦ 7° *Rare.* Rendre inaccessible, difficilement accessible, en entourant. V. Enfermer, enclore. *Fermer une ville de remparts.* — *Cour.* (p. p.) « *Une espèce de grande halle fermée' de triples grilles* » (HUGO). « *Un vaste terrain fermé par des haies* » (BALZ.). ♦ 8° Mettre une borne, *une fin* à. *Fermer une liste, un compte, une souscripfion.* V. Arrêter, clore. *Fermer la parenthèse. V* Constituer une borne, le dernier élément. *Montagne qui ferme l'horizon.* V. Borner. *Buffon* « *ferma pour ainsi dire ce siècle le jour de sa mort (en* 1788) » (STE-BEUVE). *Le plus petit fermait la marche.*

II. SE FERMER. Y. *pron.* ♦ 1° Réfl. *La porte s'est fermée foute seule. Ses yeux se ferment,* il s'endort. *La plaie s'est fermée en quelques jours. 0 Se fermer à...* refuser l'accès de. *Pays qui se ferme aux étrangers, aux produits de l'étranger.* « *Son intelligence se fermait de jour en jour davantage aux abstractions mathématiques* » (Lon). ♦ 2° Passif. *Cette boîte se ferme facilement.* « *Portes d'allées, fenêtres, persiennes, mansardes, volets de toute dimension, s'étaient fermés depuis les rez-de-chaussée jusque sur les toits* » (HUGO). *Robe qui se ferme dans le dos.*

III. *V. intr.* ♦ 1° Être, rester fermé. *Magasin qui ferme* un jour *par semaine.* ♦ 2" Être en état d'être fermé ou de fermer qqch. *Cette porte, cette serrureferme mal. Cette boite. ce bocal ferme hermétiquement.*

◈ ANT. *Ouvrir, rouvrir. Dégager.*

FERMETÉ [fɛʀməte]. *n. f.* (XIIe; aussi « forteresse ». V. Ferté; lat. *firmitas*). ♦ 1° État de ce qui est ferme, consistant. V. Consistance: dureté. *Fermeté des chairs. Pâte qui a de la fermeté.* ◇ Fig. *Fermeté de l'esprit, du jugement.* V. Solidité. ♦ 2° État de ce qui est assuré, décidé. *Fermeté de la main.* V. Sûreté, vigueur. — *Fermeté d'exécution* (peinture, *etc.). Fermeté du style.* ♦ 3° (XIIIe). Qualité d'une personne que rien n'ébranle. V. Assurance, constance, courage, cran, détermination, endurance, énergie, force, impassibilité, résolution, sang-froid. *Fermeté d'âme, de caractère. Envisager la mort avec calme et fermeté.* V. Philosophie. «La *fermeté d'une femme qui résiste à son amour est seulement la chose la plus admirable qui puisse exister sur la ferre* » (STENDHAL). ♦ 4° Qualité d'une personne qui a une autorité sans brutalité. V. Autorité, inflexibilité, poigne. *Ces parents manquent de fermeté avec leur fils. Sa douceur cache une grande fermeté* (Cf. Une main* de fer sous un gant de velours). ♦ 5° (Bourse, du sens 1°). *Fermeté des cours,* se dit des cours qui ne fléchissent pas; stabilité, bonne tenue. ◈ ANT. Mollesse. Défaillance, *faiblesse. Instabilité.*

1. FERMETTE [fɛʀmɛt]. *n. f.* (1690; dimin. de *ferme 3). Techn.* Ferme de faux-comble ou de lucarne. Ferme qui soutient un barrage mobile sur un cours d'eau.

2. FERMETTE [fɛʀmɛt]. *n. f.* (1948; dimin. de *ferme 2,* II). Petite ferme servant de maison de campagne. *Ils ont acheté une fermette dans la région parisienne.*

FERMETURE [fɛʀmətyʀ]. *n. f. (Fermeüre,* XIIe; *fermeture,* d'apr. *fermeté* « forteresse », XIIIe; de *fermer).* ♦ 1° (XIVe). Dispositif *servant à* fermer. *Fermeture d'une porte. V.* Barre, cadenas, clef, loquet, serrure, verrou. *Fermeture d'un coffre-fort. Fermetures automatiques, étanches, à glissière. Fermeture d'un manteau, d'une jupe.* ◇ (1928) FERMETURE ECLAIR (marque déposée), fermeture à glissière dont les dents entrent les unes dans les autres, très employée dans l'habillement, *la* sellerie... *Jupe, sacoche à fermeture éclair.* ♦ 2° (XVIIe). Action de fermer; état de ce qui est fermé (local, *etc.). Procéder à la fermeture des portes d'un bâtiment public. He de fermeture d'un magasin, d'un musée. Arriver après la fe ture des bureaux.* ◇ Cessation d'activités de ce qui est fe *Fermeture d'un édifice* réservé au *culte.* V. Interdictio 3° Math. *Fermeture d'un ensemble :* réunion de cet enser et de son dérivé. ◈ ANT. Ouverture.

FERMIER. IÈRE [fɛʀmje, jɛʀ]. *n.* (1207; de *ferme 2* Ferme). ♦ 1° *Ancienn.* ou *Dr.* Personne qui *tient à* fe un droit. — Appos. *Société fermière des jeux. 0* FERI GÉNÉRAL : financier qui, sous l'Ancien Régime, prena ferme le recouvrement des impôts. ♦ 2° *Mod.* Persc qui tient à ferme une propriété agricole; et par *ext. (co* Toute personne, propriétaire ou non, exploitant un dom agricole (V. Agriculteur, cultivateur, *paysan). Riche fer qui emploie de nombreux ouvriers agricoles. Fermière en t de traire ses vaches.* « *Il épousa la fille d'un fermier vo qui lui apporta cinquante hectares* » (ZOLA). ♦ 3° *Appos.* ferme. *Poulet, beurre fermier.* ◇ *Satin fermière :* satir coton imprimé (comme en portent les fermières).

FERMION [fɛʀmjɔ̃]. *n.* m. (1955; de *Fermi). Phys.* Pa cule, telle que l'électron, le neutron, le proton, etc., pou être distribuée suivant la quantification de son énergie, s la statistique de Fermi-Dirac.

FERMIUM [fɛʀmjɔm]. *n.* m. (mil. XXe; de *Fermi,* pl cien italien). *Chim.* Élément artificiel *(Fm),* de n° at. 100.

FERMOIR [fɛʀmwaʀ]. *n.* m. (XIIIe; de *fermer).* Atta ou agrafe destinée à tenir fermé (un sac, un bijou, un livre « *Son livre d'heures aux fermoirs d'émail* » (VILLIERS) *Fermoir d'un bracelet, d'un poudrier.*

FÉROCE [feʀɔs]. *adj.* (1468, « farouche » (V. Fier, étyı lat. *ferox,* de *ferus* « bête sauvage »). ♦ 1° Qui est cruel instinct (animaux). V. Sanguinaire, sauvage. Les *fauves des bêtes féroces.* — Fig. *Cet homme est une vraie bête fér* ♦ 2° Cruel et brutal. V. Cruel, impitoyable, inhumain. « *jour, cœur féroce, tu assassineras ton père et fa mère* » (FLAU — Par ext. *Éprouver une joie féroce à voir souffrir sa time. Air, regard féroce.* ♦ 3° Très dur, impitoyable. *tades féroces.* « *Il avait, quand il s'y mettait, la verve fo et* féroce » (COURTELINE). ♦ 4° Par *exagér.* V. Terrible. *envie féroce. Appétit, faim, féroce.* ◈ ANT. Apprivoisé. doux; inoffensif.

FEROCEMENT [feʀɔsmɑ̃]. *adv.* (XVIe; de *féroce).* A férocité, d'une manière féroce.

FÉROCITÉ [feʀɔsite]. *n. f.* (XIVe; « fierté », XVIe; av. XVIIe; lat. *ferocitas,* de *ferox*). ♦ 1° Naturel féroce (*maux). La férocité du tigre. V.* Cruauté. ♦ 2° Carac féroce. V. Barbarie, cruauté, sauvagerie. « Un *fonds persis de brutalité, de férocité, d'instincts violents et destructeu* (TAINE). ♦ 3° Dureté impitoyable. Se moquer *de qqn férocité.* ◈ ANT. *Bonté,* douceur.

FERRADE [fɛʀad]. *n. f.* (1836; pro". *ferrado,* de *f* « ferrer »). *Région.* Action de marquer le bétail au fer ro — Fête célébrée à cette occasion, en Provence.

FERRAGE [fɛʀaʒ], *n. m.* (XIVe; de *ferrer).* ♦ 1° Ac de ferrer. *Ferrage d'un condamné, d'un cheval, d'une r* ♦ 2° *Techn.* Eléments métalliques de consolidation ou manœuvre des portes.

FERRAILLACE [fɛʀajaʒ]. *n. m.* (1764; de *ferrai Techn.* Ensemble des éléments métalliques d'une const tion en béton armé.

FERRAILLE [fɛʀaj]. *n. f. (1390;* de fer). ♦ 1° Déc de fer, d'acier; vieux morceaux ou instruments de fer ir lisables. *Tas de ferraille. Commerce de la ferraille, des railles. La* foire *à la Ferraille, à* Paris. Cette *voiture est bo à mettre à la ferraille,* à jeter. — *Faire un bruit de ferra* un bruit sourd et confus d'objets en fer heurtés. ♦ 2° et *péj.* Objet ou assemblage métallique. « *Cette ferr peinturlurée* (un bâtiment) » (ROMAINS). ◇ Petite monn V. Mitraille. Je *vous donne toute ma ferraille.*

FERRAILLEMENT [fɛʀajmɑ̃]. *n. m. (1883;* de *ferrail* ♦ 1° Action de ferrailler. ♦ 2" Bruit de ferraille.

FERRAILLER [fɛʀaje]. *v. intr.* (1664; de *ferraille:* 1° *Péj. Se* battre au sabre ou à l'épée (à cause du bruit lames heurtées). ♦ 2° Faire un bruit de ferraille.

FERRAILLEUR [fɛʀajœʀ]. n. m. (1630; de *ferrai* ♦ 1° *Péj.* Celui qui aime à ferrailler, à se battre à l'é V. Bretteur, duelliste. « *Ce temps de ferrailleurs vulgaire l'on tient une épée comme un manche à balai* » (GAUTI ♦ 2° (1723). Marchand de ferraille.

FERRANT [fɛʀɑ̃]. *adj. m.* (de *ferrer).* V. Maréchal-ferr

FERRATE [fɛʀat]. *n. m.* (1839; de *fer,* et *-ate).* C Sel de l'acide ferrique (non isolé) dérivé de l'oxyde ferri

FERRÉ. ÉE [fɛ(e)ʀe]. *adj.* (XIIe; V. Ferrer). ♦ 1° Garn fer; muni d'une garniture de fer, d'acier. *Bâton, lacer fe Des coffres* « *cloutés et ferrés* » (HUYSMANS). *Voie fer* du chemin de fer. *Réseau ferré.* V. Ferroviaire. Vx. *Che ferré :* empierré. 0 Qui a des fers. *Cheval ferré. Sou ferrés; brodequins ferrés et cloutés.* ♦ 2° *Fig.* (XVIIIe). *ferré sur un sujet, une question.* V. Calé, fort, instruit. *Il n*

s très ferré en histoire, en algèbre. « *Il n'est pas déjà si ferré catéchisme* » (MAURIAC).

1. FERREMENT [fɛʀmɑ̃]. *n.* m. (fi" XII[e]; lat. *ferramentum, ferrum* « fer »). *Techn.* Garniture en fer. V. **Ferrure.** ◇ M. Ferment.

2. FERREMENT [fɛʀmɑ̃]. *n. m.* (1828; de *ferrer*). ♦ Action de ferrer (un cheval). V. **Ferrage.** ♦ 2° Action de er les fers d'un forçat.

FERRER [fɛ(e)ʀe]. V. *tr.* (déb. XII[e]; lat. *ferrare*, de *ferrum* fer »). ♦ 1° Garnir de fer, d'acier. *Ferrer une roue, un ton. Ferrer des lacets.* ♦ 2° Spécialt. *Ferrer un cheval, mulet :* garnir ses sabots de fers (V. **Maréchal-ferrant**). *Une maréchale& voisine, où les paysans profitaient du rché pour faire ferrer leurs bêtes* » (*ZOLA*). — Par anal. *rrer un soulier.* ♦ 3° *Ferrer le poisson : engager le* fer d'un meçon dans les chairs du poisson qui vient de mordre, tirant le fil d'un coup sec.

FERRET [fɛʀɛ]. *n. m.* (XIV[e]; de *fer*).

I. Bout métallique qui termine un lacet, une aiguillette. Par ext. *Des ferrets de diamants, ornés* de diamants. *L'anec- te des ferrets de la reine,* dans « Les Trois Mousquetaires » A. Dumas.

II. Minér. *Ferret d'Espagne*, l'hématite rouge.

FERRETIER [fɛʀtje] ou **FERRATIER** [fɛʀatje]. **n. m.** 90; de fer). *Techn.* Marteau de maréchal-ferrant. servant orger les fers.

FERREUR [fɛʀœʀ]. *n. m.* (XII[e]; de *ferrer*). *Ouvrier* qui re. *Ferreur de chevaux; de lacets; de charrettes.*

FERREUX [fɛ(e)ʀø]. *adj. m.* (1752; de *fer*). *Chim.* Se dit s composés où le fer est bivalent. *Chlorure ferreux* ($FeCl_2$). *lfate ferreux* (ou vitriol vert). ◇ Qui contient du fer. *inerai ferreux. Métaux non ferreux :* les métaux usuels i ne sont pas du fer, n'en contiennent pas (cuivre, bronze, .).

FERRICYANURE [fɛ(e)ʀisjanyʀ]. *n. m.* (1890; de *fer- que), et cyanure*). *Chim.* Composé de fer, de cyanogène d'un métal (trois molécules grammes de fer pour une du ital). Cf. Ferrocyanure.

FERRIQUE [fɛ(e)ʀik]. *adj.* (XIX[e]; de fer). *Chim. Se* dit de xyde et des sels dans lesquels le fer est trivalent. *Chlorure rique. Oxyde ferrique* (ex. *:* l'hématite).

FERRITE [fɛ(e)ʀit]. *n. f.* (mil. XX[e]; 1878, en chimie; de). *Phys.* Oxyde complexe de fer et de divers autres mé- ux utilisé, grâce à ses propriétés magnétiques particulières. ns les mémoires de calculateur, les antennes de radio, etc.

FERRO-. Élément, du *lat. ferrum* « fer », indiquant la ésence du fer dans *un* alliage. *Ferro-alliages : ferro-alu- nium* (10 % d'aluminium); *ferrocérium* (70 % de cérium), nt on fait les pierres à briquet; *ferromanganèse* (appelé *iegel* lorsqu'il contient moins de 30 % de manganèse); *ronickel; ferrosilicium.*

FERROCYANURE [fɛʀɔsjanyʀ]. *n. m.* (1872; de *ferro-*, cyanure). Sel voisin du ferricyanure, mais où les propor- ns du fer à l'autre métal sont de 1 à 4.

FERROÉLECTRICITÉ [fɛʀɔelɛktʀisite]. n. *f.* (mil. XX[e]; *ferro-, et électricité*). *Phys.* Phénomène lié à une polari- ion spontanée dans les cristaux, sous l'action d'un champ ctrique extérieur.

FERROMAGNÉTIQUE [fɛʀɔmaɲetik]. *adj. (xx"; de ʻro-*, et *magnétique*). *Phys.* Doué de ferromagnétisme.

FERROMAGNÉTISME [fɛʀɔmaɲetism(ə)]. *n. m.* (XX[e]; *ferro-*, et *magnétisme*). *Phys.* Propriété de certains métaux r, cobalt, nickel) et alliages qui sont fortement magné- ues (comme le fer).

FERRONNERIE [fɛʀɔnʀi]. *n. f. (1297; de ferron* « mar- and de fer »; de *fer*). ♦ 1° Fabrique d'objets, d'ornements fer. — Eléments métalliques d'une construction. ♦ Fabrication d'objets artistiques en fer (garnitures de che- inées, lustres, rampes, grilles, balcons de fer forgé). *Ferron- rie d'art.* V. Serrurerie. — *Par ext.* Objets, ornements, rnitures artistiques *en* fer. *Décoration de ferronnerie.*

FERRONNIER [fɛʀɔnje]. *n. m.* (1560; de *ferron;* Cf. rronnerie). Ouvrier, fabricant, commerçant en ferronnerie.

FERRONNIÈRE [fɛʀɔnjɛʀ]. *n. f.* (1832; du nom du por- ait (p.-ê. de Vinci) dit *La Belle Ferronnière: p.-ê.* du précéd.). rnement porté sur le front, chaînette ou bandeau garni un joyau en son milieu.

FERROPRUSSIATE [fɛʀɔpʀysjat]. *n. m.* (v. 1900; de *rro-*, et *prussiate*). *Chim.* Mélange de ferrocyanure de otassium et de citrate ferrique. *Papier nu ferroprussiate,* mployé pour la reproduction des plans.

FERROTYPIE [fɛʀɔtipi]. *n. f.* (v. 1900; de *ferro-, et typie*). *chn.* Photographie aux sels de fer.

FERROUTAGE [fɛʀutaʒ]. n. m. (1973; de *fer*, et *route, utage*). *Techn.* Transport combiné par remoroues routières éciales acheminées sur wagons plats. (On emploie aussi ERROUTER, v. fr., acheminer par ferroutage et FERROUTIER, RE, *adj.*, qui sert au ferroutage).

FERROVIAIRE [fɛʀɔvjɛʀ]. *adj.* (1911; it. *ferroviario,* de *ferrovia* « chemin de fer »). Relatif aux chemins de fer. *Réseau ferroviaire, compagnie ferroviaire.*

FERRUGINEUX, EUSE [fɛ(e)ʀyʒinø, øz]. *adj.* (1610; du *lat. ferrugo, inis* « rouille »). Qui contient du fer, le plus souvent *à* l'état d'oxyde. *Roches ferrugineuses. Eaux, boues ferrugineuses.*

FERRURE [fɛ(e)ʀyʀ]. *n. f. (Ferreüre,* 1268; de *ferrer*). ♦ 1° Garniture de fer, de métal. *Les ferrures d'une porte. V.* **Penture.** *Fabrication des ferrures* : ferronnerie, serrurerie. ◇ Pièce d'assemblage métallique (charnières, etc.) « *Il essaya de secouer cette porte sur ses ferrures* » (LOTI). ♦ 2° (1636). Opération par laquelle on ferre un cheval, un âne; manière dont un cheval est ferré.

FERRY-BOAT [fɛʀe(i)bot]. *n. m.* (1786, «bateau de trans- port » ; répandu *1871;* mot angl. de *to ferry* « transporter », *et boat* « bateau », *avec* infl. de *fer, ferré* pour le sens). Navire spécialement conçu pour le transport des trains d'une rive à l'autre d'un *fleuve,* d'un *lac,* d'un bras de mer. *Le ferry-boat de Dunkerque à Douvres. Des ferry-boats.* V. **Transbordeur.**

FERTÉ [fate]. n. *f.* (XII[e]; forme pop. de *fermeté (vx).* « forteresse »). *Dans un nom de ville :* forteresse, place forte. *La Futé-Milo"; La Ferré-Bernard.*

FERTILE [fɛʀtil]. *adj.* (XIV[e]; lat. *fertilis*). ♦ 1° Qui pro- duit beaucoup de végétation utile (sol, terre). V. **Fécond, productif.** *Terre fertile* (Cf. De la bonne *terre). Champ fertile. Terre fertile en blés, en vignes. Rendre un sol fertile. V.* Fer- **tiliser.** ◇ *Biol.* Se dit d'une femelle qui peut être fécondée et qui est capable de procréer. ♦ 2° *Fig.* FERTILE EN, qui fournit beaucoup de. V. **Fécond, prodigue.** *Période fertile en événements.* « *Si ma vie est douce, elle n'est pas fertile en facéties* » (FLAUB.). — *Être fertile en expédients,* en *subter- fuges.* V. Ingénieux, subtil. *Montaigne est l'écrivain* « *Je plus naturellement fertile en métaphores* » (STE-BEUVE). 0 Absolt. *Il a une imagination fertile.* V. **Inventif.** ◈ ANT. Aride, impro- *ductif, inculte, infertile, infructueux, maigre. stérile.*

FERTILEMENT [fɛʀtilmɑ̃]. *adv.* (XV[e]-XVI[e]; de *fertile*). *Rare.* D'une manière fertile.

FERTILISABLE [fɛʀtilizabl(ə)]. *adj.* (1806.5; de *fertiliser). Qui* peut être fertilisé.

FERTILISANT, ANTE [fɛʀtilizɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1771 ; de *fertiliser*). Qui fertilise. *Principes fertilisants du fumier.*

FERTILISATION [fɛʀtilizasjɔ̃]. *n. f.* (1764; de *fertiliser*). Action de fertiliser. *La fertilisation des* sols. V. **Amendement.** ◈ ANT. Épuisement.

FERTILISER [fɛʀtilize]. *v. tr. (1564;* de *fertile*). Rendre fertile (une terre). V. **Améliorer, amender, bonifier.** « *Les cendres fertilisent la terre* » *(GAUTIER).* ◈ ANT. *Épuiser.*

FERTILITÉ [fɛʀtilite]. *n. f.* (1361; lat. *fertilitas*). ♦ 1° Qualité d'un sol, d'une terre fertile. *La fertilité d'un sol, d'une* ferre. V. **Fécondité.** ◇ Capacité de production par unité de surface. ♦ 2° *Fig.* V. **Fécondité, richesse.** *Une grande fertilité d'esprit, d'imagination.* ◈ ANT. Aridité, *stérilité. Pauvreté, sécheresse.*

FÉRU. UE [feʀy]. *adj.* (XV[e]; p. p. de *férir).* Qui est très épris. V. Épris, **passionné.** *Il est féru de cette femme. 0 Être féru d'une science, d'une idée.*

FÉRULE [feʀyl]. n. *f.* (1372; lat. *ferula*). ♦ 1° Plante herbacée aux racines énormes, dont une espèce fournit l'assa-fœtida. ♦ 2° (1385; p.-ê. du bois de la férule). Petite palette de bois ou de cuir avec laquelle on frappait la main des écoliers en faute. *«Le seau plein de saumure... dans lequel trempaient les férules pour rendre Je cuir plus cinglant* » (DAUD.). *Distribuer les coups de férule. 0 Fig.* (XVII[e]) *Être sous la férule de qqn,* dans l'obligation de loi obéir. V. Autori- **té, direction, pouvoir.**

FERVEMMENT [fɛʀvamɑ̃]. *adv.* (XIII[e]; de *fervent*). *Rare.* Avec ferveur.

FERVENT, ENTE [fɛʀvɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (fi"* XII[e]; lat. *fervens,* de *fervere* « bouillir »). ♦ 1° Qui a de la ferveur *religieuse. Chrétien fervent.* V. Dévot. 0 Ardent, enthousiaste, pas- sionné. *C'est un républicain fervent.* « *Les femmes furent au XVIII" siècle les fervent es approbatrices des nouveautés* » (LANSON). — Subst. *Les fervents de Beethoven.* V. **Admira- teur, fanatique.** ♦ 2° Où il entre de la ferveur. *Dévotion fervente. Un amour fervent.* V. **Brûlant.** ◈ ANT. *Froid,* indif- *férent, tiède.*

FERVEUR [fɛʀvœʀ]. *n. f. (fi"* XII[e]; *lat. fervor* « chaleur ». V. **Fervent).** ♦ 1° Ardeur vive et recueillie des sentiments religieux. V. Dévotion, *zèle. Prier, servir Dieu avec ferveur.* V. Amour. *La ferveur d'une prière.* ♦ 2° Élan d'un cœur qui se livre avec enthousiasme. *Remercier qqn avec ferveur.* V. Chaleur, **effusion.** *Accomplir un travail avec ferveur.* V. Zèle. *Aimer avec ferveur.* « *Toute ferveur m'était une usure d'amour, une usure délicieuse... Nathanaël, je t'enseignerai la ferveur* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Froideur, indifférence.* tiédeur.

FESSE [fɛs]. *n. f.* (1360; lat. pop. *fissa* « fente », de *findere* « fendre » ; a remplacé *nache).* ♦ 1° Chacune des deux parties charnues (musculo-adipeuses) de la région du bassin, dans l'espèce humaine et chez certains mammifères. *Les fesses.*

V. Croupe, **cul** *(pop.)*, **derrière, fessier, miche (arg.); suff. -Pyge.** *Fesses hautes, basses; rondes,* fam. *en goutte d'huile.* 0 Loc. fam. **ou** pop. Donner sur les fesses à un enfant. v. **Fessée; fesser.** *Donner un coup de pied aux fesses. Botter les fesses de qqn. Fig. Attraper qqn par la peau des fesses :* l'attraper quand il s'enfuit. Gare *tes* fesses ! : pousse-toi ! — *Poser* ses *fesses* : s'asseoir. — *Montrer* ses *fesses,* se produire à moitié nu dans un spectacle. — Fig. Serrer *les fesses, avoir chaud aux fesses,* avoir peur. N'y *aller que d'une fesse,* agir avec réticence. 0 Pop. Il y a *de la fesse :* des femmes. *Histoire de fesses,* d'amour physique. ♦ 2° *Mar.* (1736). Partie arrondie de la voûte d'un navire formant la transition de la voûte à la muraille. ◈ HOM. *Fèces.*

FESSÉE [fese]. *n. f.* (1526; de *fesse).* Coups donnés sur les fesses. *Donner une fessée à un enfant. Il a reçu la fessée,* une *bonne fessée.* ◇ *Fig.* Défaite humiliante.

FESSE-MATHIEU [fɛsmatjø]. *n. m.* (1570; « qui bat saint *Matthieu* : patron des changeurs, pour en tirer de l'argent »). *Vx.* Usurier. *Par ext.* V. **Avare.** *Des fesse-mathieux.* « *Ça dort sur des sacs d'écus. Ladre, fesse-mathieu, pas davantage* » (Bosco).

FESSER [fese]. v. *tr.* (1489; de *fesse).* Battre en donnant des coups sur les fesses. « *Leurs père et mère... les ont suffisamment fessés, et leur ont fait entrer les vertus par le cul* » (France).

FESSEUR, EUSE [fɛsœʀ, øz]. *n.* (1549; de *fesser). Rare.* Personne qui donne la fessée.

1. **FESSIER** [fesje]. *n. m.* (1540; de *fesse). Fam.* Les deux fesses. V. **Cul,** derrière.

2. FESSIER, IÈRE [fesje, jɛʀ]. *adj.* (1560; de fesse). *Anat.* Relatif à la région des fesses. *Région fessière. Muscles fessiers, et* subst. *Le grand fessier, le petit fessier.* — Fam. « *La poche fessière de son short* » (**Aymé**).

FESSU, UE [fesy]. *adj.* (XIIIe ; de *fesse). Fam.* Qui a de grosses fesses,

FESTIF, IVE [fɛstif, iv]. *ndj.* (relig. XVe ; répandu 1970, du lat. *festivus,* « de fête »). Qui se rapporte à la fête; de la fête.

FESTIN [fɛstɛ̃]. *n. m (h. 1382;* 1526; it. *festino* « petite fête », de *festa* « fête »). Repas de fête, d'apparat, au menu copieux et soigné. V. Banquet. *Festin de Balthazar,* orgie où Balthazar fut surpris par Cyrus. ◇ *Fig.* Repas somptueux, excellent. **Quel** *festin* ! **v. Gueuleton** *(fam.* J.

FESTIVAL [fɛstival]. *n. m.* (1830; mot angl. « fête », de l'a. fr. *festival;* lat. *festivus* « de fête »). ♦ 1° Grande manifestation musicale. *Des festivals. Festival de Salzbourg* (Autriche), *d'Édimbourg* (Ecosse). « Nous *donnerons le programme de chacun de ces festivals si suivis par l'aristocratie du goût* » (Mallarmé). 0 *Par ext. Série* de représentations où l'on produit des œuvres d'un art ou d'un artiste. Ce *film a obtenu le premier prix au festival de Cannes.* ♦ 2° *Fig.* et *fam.* (Sports). Brillante manifestation du talent d'un *joueur. L'avant-centre nous a donné un véritable festival.*

FESTIVITÉ [frstivire]. *n. f.* (XIIe-XVIe, « fête, allégresse »; repris *1801, rare* av. 1870; lat. *festivitas* « gaieté »). Surtout plur. *(souvent iron.).* Fête, réjouissance. *Festivités à l'occasion d'une foire, d'un anniversaire. De joyeuses festivités.*

FESTON [fɛstɔ̃]. n. *m.* (1533; it. *festone* « ornement de fête », de *festa* « fête »). ♦ 1° Guirlande de fleurs et de feuilles liées en cordon, que l'on suspend, en forme d'arc. *Murs d'une salle de fête ornés de festons.* — Par anal. « *Les chaînes de feuillage, les pommes d'or, les grappes empourprées, fout pend en festons sur les ondes* » (Chateaub.). 0 *Archit.* (1550). Ornement figurant un feston. ♦ 2° Bordure dentelée et brodée, *en* couture. *Col, bavoir, lingerie à festons. Faire des festons.* — *Point de feston :* point noué qui prend l'étoffe avec le fil et sert à arrêter un contour découpé.

FESTONNER [fɛstɔne]. *v. tr.* (fin XVe ; de *feston).* ♦ 1° Orner de festons. *La nature* « *Festonne les rochers d'arbustes et de* mousse » (Lamart.). ♦ 2° Découper, broder, de manière à faire des festons. *Festonner une pièce de lingerie. Col festonné.*

FESTOYER [fɛstwaje]. *v.;* conjug. noyer *(Festeer,* XIIe ; de *fête).* ♦ 1° v. tr. *Vieilli.* Faire fête à qqn, recevoir par un festin. ♦ 2° V. intr. *Mod.* Prendre part à une fête, à un festin: faire bombance. bonne chère.

FÊTARD, ARDE [fɛtaʀ, aʀd(ə)]. n. (1859; de « faire la fête »). *Fam.* Personne qui fait la fête. V. Noceur, viveur. « *Le visage du petit fêtard imbécile... entre deux femmes bêlement saoules* » (Mac Orlan). — Rare. *Une fêtarde.*

FÊTE [fɛt]. *n. f.* (*Feste, 1080;* lat. pop. *festa,* de *festa dies* «jour de fête »).

1. Solennité, ensemble de réjouissances de caractère commémoratif; jour consacré à cette solennité. V. Cérémonie. **Jour** *de fête.* **V. Férié.** *Fêtes périodiques.* **V. Anniversaire. centenaire,** jubilé. ♦ 1° Solennité religieuse célébrée à certains jours de l'année. *Fêtes de l'Eglise. Fête du Saint-Sacrement* **(V. Fête-Dieu),** *de lu* Vierge (Assomption), *des Saints* (Toussaint). *Les dimanches et fêtes. Fêtes fixes,* qui reviennent chaque année à la même date. *Fêtes mobiles,* qui dépen de la date de Pâques. *Fête carillonnée. Veille d'une gr* fête (Vigile). — *Fêtes* israélites (dédicace, pâque, pou sabbat, etc.), *musulmanes* (baïram, mouloud), *des relig d'Extrême-Orient* (Têt), etc. *Fêtes grecques* (dionysies, f orphiques, panathénées), romaines (bacchanales, luperc saturnales, vestalies, etc.). ♦ 2° (XVIIe). Jour de la fêt saint dont qqn porte le *nom. Souhaiter à qqn sa fête.* pop. Ça *va être ta fête : gare à* toi. 0 *La fête d'une compa d'une profession :* le jour de la fête du saint qui est son pat *La Sainte-Barbe, fête des artilleurs et des pompiers.* ◇ *patronale* (d'un lieu, d'un village) V. *aussi* Ducasse, **kerme frairie.** ♦ 3° Réjouissance publique et périodique (V. **A versaire) en mémoire** d'un événement, d'un personn *La fête de la Fédération (en 1790). La fête nationale du 14 let. Le II novembre, fête de l'Armistice. La fête-anniver de la Victoire.* — *Au plur.* (des réjouissances étalées sur sieurs jours) *Les fêtes du Carnaval. Les fêtes de fin d'an* Noël, Réveillon du Nouvel An. Absolt. Où irez-vous , *les fêtes?* 0 Réjouissance en l'honneur d'une chose contribue au bien ou au plaisir de l'homme. *La fête roses, de la moisson.* 0 Jour fixé pour honorer une catég de personnes. *La fête des Mères.* ♦ 4° Ensemble de réjo sances organisées occasionnellement. *Fête donnée par particulier.* **V. Bal, festin, gala, garden-party, raout, récep réunion, soirée.** *Donner, offrir une fête en l'honneur de Fête de nuit. Les fêtes de Versailles sous Louis XIV.* « *Il y à propos de je ne sais plus quelle solennité officielle, des dans Paris, revue au Champ de Mars, joutes sur la S théâtres aux Champs-Élysées, feu d'artifice* à *l'Étoile, minutions partout* » (Hugo). *Fête de bienfaisance, de cha* V. Kermesse. *Comité des fêtes. Salle des fêtes.* ◇ Bx-, *Fêtes galantes :* genre de peinture qui présente des grou de jeunes gens et de jeunes femmes se divertissant en costu de théâtre (*ex.* : Watteau). 0 Ensemble de réjouissa ayant lieu en famille, entre intimes. Une *fête de fan* à l'occasion de quelque événement heureux : noce, a versaire. 0 Loc. prov. Ce *n'est pas tous les jours fête* n'est pas toujours drôle, agréable. ♦ 5° Loc. *Faire la* mener une vie de plaisir et de désordre. V. **Bombance, bo** foire, **noce,** vie; fêtard.

II. *(Dans des expressions).* Bonheur, gaieté, joie, pla Un air *de fête. Il se fait* une *fête de* : il s'en réjouit. « *Le mier mérite d'un tableau est d'être une fête pour l'œil* » (D croix). — En **fête** : gai. *La nature semble en fête.* — *(1* Faire **fête** à *qqn* : lui réserver un accueil, un traiter chaleureux. « *Ce joli enfant à qui chacun faisait fête, à tout le monde voulait plaire* » (**Baudel.**). — A la fête. à la *fête* : éprouver la plus grande satisfaction. — Ne *être* à la *fête* : être dans une situation pénible. *Il n'a ja été* à *pareille fête* : il n'a jamais été si heureux.

◈ HOM. **Faite;** faites (formes du **v.** faire).

FÊTE-DIEU [fɛtdjø]. *n. f.* (1521 ; de *fête, et Dieu;* app Corpus Domini en 1264 (date d'institution). Solennité gieuse en l'honneur du saint sacrement, au cours de laq une. hostie consacrée est offerte à l'adoration des fid *Procession de la Fête-Dieu. Des Fêtes-Dieu.*

FÊTER [fete]. v. *tr. (Fester,* XIIe ; de *fête).* ♦ 1° Consac marquer par une fête. V. Célébrer, commémorer, **solenn** *Fêter le jour des Rois, la naissance de qqn. Fêter une vict* ♦ 2° Honorer (qqn) d'une fête. *Fêter* un *saint. Fêter un* retrouvé, lui faire fête. — « *Celui-ci, furieux de me voir dans mon infortune, et lui délaissé* » (Rouss.).

FÉTICHE [fetiʃ]. n. *m.* et *adj.* (1669; *fétisso,* 1605 port. *feitiço* « artificiel », adj.; du lat. *facticius*). ♦ 1° N donné par les Blancs aux objets de culte des civilisations primitives. « *Les manitous des sauvages, les fétiches* Nègres » (Rouss.). ♦ 2° Objet auquel on attribue un pou magique et bénéfique. V. Amulette, porte-bonheur. *Person animaux considérés comme des fétiches. V.* **Mascotte** 3° *Fig.* Ce qui est révéré sans discernement.

FÉTICHEUR [fetiʃœʀ]. *n. m. (fin* XIXe ; de *fétiche; chiéres,* 1832; *fétissero, 1605;* du port., p.-ê. par le 1 **V. Fétiche).** Prêtre des religions à fétiches (en Afrique) ; i capable de susciter et de faire agir des fétiches.

FÉTICHISME [fetiʃism(ə)]. II. *m.* (1760; de *féti* ♦ 1° Culte des fétiches; religion qui comporte ce c « *Le fétichisme, c'est-à-dire l'adoration d'un objet maté auquel on attribuait des pouvoirs surnaturels* » (Ren ♦ 2° (1845). Admiration exagérée et sans réserve d' personne ou d'une chose. V. Vénération. « *Il* avoir — *jusq fétichisme — le culte de l'énergie et de la volonté* » (M du G.). ♦ 3° *Méd.* Perversion sexuelle incitant l'individ rechercher une satisfaction sexuelle par le contact ou la de certains objets normalement dénués de signification tique. *Fétichisme du pied, de la chaussure.*

FÉTICHISTE [fetiʃist(ə)]. *adj. et n.* (1842; de *féti* Qui pratique le fétichisme. 0 Qui concerne les fétic *Culte fétichiste.*

FÉTIDE [fetid]. *adj.* (1495; lat. *fœtidus*, de *fœtere* « puer »). 1° Qui a une odeur très désagréable. V. Empesté, infect, alodorant, nauséabond, puant. *L'haleine fétide de certains alades. Émanations, exhalaisons fétides.* — (De l'odeur) Écœurant, repoussant. « *Une fétide odeur de tabac mêlée je ne sais quelle nauséabonde moisissure* » (BAUDEL.). ♦ *Fig.* V. Dégoûtant, immonde. « *Un fétide apostat* » (HUGO).

FÉTIDITÉ [fetidite]. *n. f.* (1478; defétide). *Didact.* Caractère de ce qui est fétide. V. Infection, puanteur.

FÉTU [fety]. **n. m.** (XII^e^ ; **lat. pop.** **festucum*, class. *festuca* brin de paille »). Brin (de paille). *Fourmi qui transporte un tu de paille.* Loc. fig. *Être emporté, traîné comme un fétu.*

FÉTUQUE [fetyk]. *n. f.* ou m. (1786; lat. *festuca* « brin paille »). Graminée des prés et des bois. « *Le balancement s fétuques chargés de graines* » (GIONO).

I. FEU [fø]. **n.** *m.* (XII^e^ ; *fou*, X^e^ ; *lat. focus* « foyer, feu »). **I.** ♦ 1° LE FEU : dégagement d'énergie calorifique et de mière accompagnant la combustion vive. V. Combustion, émation, ignition, incandescence; flamme; pyro-. *Les anciens nsidéraient le feu comme l'un des quatre éléments. Principe feu.* V. Pblogistique. *Adorateurs du feu.* Loc. fig. LE feu cré (de l'autel *du feu*, entretenu par les vestales) : ardeur, thousiasme. *Il n'a pas le feu sacré. 0 Allumer, faire du feu :* unir des matières combustibles et les faire brûler. « *L'homme le seul animal qui fusse du feu, cc qui lui a donné l'empire monde* » (RIVAROL). *Faire du feu de.* avec *qqch.* : détruire r le feu. Loc. *Faire feu de tout bois* (*fig.* Utiliser tous les oyens en son pouvoir). — *Faire feu* (produire des étincelles) *s quatre fers* : se dit d'un cheval qui frappe le pavé de ses rs; fig. être plein de pétulance. — *Mettre le feu à qqch. :* re brûler. V. Allumer, brûler, enflammer. *Mettre le feu une matière explosible, aux poudres*.* — *Jouer avec le* (fig.) : avec le danger. « Comme *tous* ceux *qui jouent avec feu, ce fut lui qui se brûla* » (BALZ.). — Loc. *fig. J'en mettrais* main nu *feu* : j'en jurerais, j'en suis sûr. *«Elle n'y regardera s? J'en mets ma main au feu* » (ROMAINS). — *Le feu couve, late, s'éteint. Les flammes, la fumée, la chaleur du feu.* OV. *Il n'y a pas de fumée* sans *feu* : pas d'indice sans cause. *tiser le feu. Jeter de l'huile* sur le feu.* — Loc. pop. *Avoir feu au derrière* (vulg. nu *cul*) : fuir, se précipiter. *Péter du , le feu* : avoir une grande énergie, une activité débordante. ◇ DE FE". Une *colonne de feu et de fumée. Les langues feu (flammes) de la Pentecôte.* Fig. Cela *s'est inscrit en tres de feu dons sa mémoire.* ◇ EN PEU : en train de brûler ; mbrasé. V. Flamme (en). *Bois en feu* (braise,-charbon ardent, *on). La maison était en feu.* ◇ *Spécialt.* Etincelle, flamme matière enflammée, dans la nature. *Le feu du ciel, le feu leste.* V. Foudre, météore. ◇ *Le feu central* : matières candescentes qu'on croyait exister au centre de la terre. *Spécialt.* (Loc.) Feu *follet**. V. Flammerole. *Feu Saint-me* : étincelle due à l'électricité atmosphérique. ♦ Matières rassemblées et allumées (pour produire de la aleur, *etc.).* V. Foyer. *Allumer un feu. Faire un feu. Ranier, raviver* un *feu. Feu de courte durée.* V. Flambée. Un *and feu.* V. Brasier. Feux *de bivouac d'une armée en campgne. Feux de brousse.* « *Un grand feu pétillait, clair, dans cheminée* » (RIMBAUD). *Feu de braises* (V. Brasero). *Feu bois, de tourbe. Feu de paille* : (*fig.* sentiment vif et passager). — *S'installer près d'un feu, près, auprès du feu.* V. re. *Se chauffer, se sécher devant le feu.* « *Le dos au feu, ventre à table, l'idéal de Béranger et de M. Prudhomme* » ARBAUD). — Loc. *Le coin du feu* : l'endroit où l'on allume feu (âtre, cheminée). — (1414) FEU DE JOIE, feu allumé signe de réjouissance à l'occasion d'une fête. *Feux de Saint-Jean.* Feu DE CAMP, feu allumé dans un camp de outs, etc., et autour duquel on se réunit pour chanter, uer des saynètes. *Par ext.* Veillée récréative. *Organiser feu de camp.* ♦ 3° Source de chaleur (à l'origine; foyer flammé) dans la transformation des aliments, etc. *Mettre plat sur le feu. La soupe est sur le feu.* V. Cuire. — A, FEU. *Cuire à feu doux, à grand feu.* « *Un excellent ragoût... i mijotait à feu doux* » (MAC ORLAN). *Plat qui va au feu :* i résiste au feu (V. *aussi* Pot-au-feu). — Cour DE FEU : tion vive du feu. — (1835) *Le cuisinier est dans son coup de u* : au moment où tout est en train de cuire. — Fig. *Coup de u :* moment de presse où l'on doit déployer une grande activité. ◇ *Par ext.* Foyer d'une cuisinière, d'un réchaud. *Cuisière électrique, réchaud à gaz, à trois feux.* ◇ *Techn.* Chaleur; urce de chaleur dans les opérations techniques. *Premier, cond, troisième feu* : degré de cuisson d'une matière vitrifiable. — *Feu nu* : qui chauffe directement *(opposé à* feu de verbère, qui chauffe par réverbération). — *Feu de forge.* Mar. *Pousser les feux* : activer la chauffe (en vue de l'appareillage). — *Les arts du feu.* V. Céramique, émail, porcelaine, rre. — Loc. *Faïence de grandfeu,* cuite à haute température. *pintes de feu,* application répétée d'une pointe incandescente sur des tissus vivants. *Le dentiste m'a fait des pointes feu.* ♦ 4° Par ext. *(Vieilli).* Foyer, famille (dans un village). *ameau de cinquante feux.* Loc. mod. *N'avoir ni feu ni lieu :* ni foyer ni domicile fixe. « On *est sans feu ni lieu. Sans foi* ni *loi.* On passe » (SARTRE). ♦ 5° Embrasement, incendie. *Un seul quartier de la ville a échappé au feu. -Le feu est à la maison; il* y a *le feu.* Fig. *Il* n'y a *pas le feu ;* soyez patient. *Éteindre,* noyer un *feu* (V. Extincteur). *Crier au feu,* pour alerter, appeler *au secours. Au feu! Faire la part du feu (fig.) :* se résigner à perdre ce qui ne peut plus être sauvé pour préserver le reste. V. Abandonner, sacrifier. « *Quelques-uns meurent pour que les autres soient sauvés. On fait la part du feu dans l'incendie* » (ST-EXUP.). — FEU DE CHEMINÉE : embrasement de la suie accumulée dans la cheminée. ◇ Loc. *fig. Mettre un pays à feu et à sang*.* V. Ravager, saccager. *Conquérir* un *pays par le fer et* par *le feu.* V. Violence. ♦ 6° (XI^e^). Supplice du bûcher. « *Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien* » (VOLT.). Fig. *Faire mourir à petit feu,* lentement et cruellement. ♦ 7° (XX^e^). Ce qui sert à allumer le tabac. Avez-vous *du feu?* des allumettes, un briquet. ♦ 8° Littér. *(au plu-.).* Chaleur. *Les feux de l'été.*

II. (XVI^e^ ; de *mettre le feu aux poudres).* ♦ 1° COUP DE FEU. V. Décharge, détonation (d'une matière fulminante dans une arme). — ARME À FEU : toute arme lançant un projectile par l'explosion d'une matière fulminante (*spécialt.* une telle arme individuelle. V. Fusil, pistolet, revolver). 0 FAIRE LONG FEU : se dit d'une cartouche dont l'amorce brûle trop lentement, de sorte que le coup manque son but. « *Mon pistolet avait fait long feu* » (VIGNY). — Fig. *Faire long feu :* ne pas atteindre *son* but. V. Échouer. *Ce projet a fait long feu. Cette farce a fait* long *feu* : elle ne produit plus son effet, elle ne prend plus. — Ne pas *faire long feu* (fig.) : ne pas durer longtemps. *Leur association n'a pas fait long feu.* ♦ 2° (1680). Tir d'armes à feu; combat où l'on tire. V. Tir. *Ouvrir, commencer le feu sur un objectif. Faire feu. Feu!* commandement militaire. Cesser *le feu. V.* Cessez-le-feu. *Puissance de feu d'un char d'assaut, d'un avion. Feu rasant, feux croisés, feu roulant.* — Fig. *Un feu roulant :* une suite ininterrompue. « *C'était un feu roulant de paradoxes prafiqucs, d'amusantes fantaisies* » (RENAN). — Se trouver, être entre *deux feux* (fig. Être pris entre deux dangers). ♦ 3" Combat, *guerre. Aller au feu. Baptême du feu.* ♦ 4° FEU D'ARTIFICE. V. Artifice. — Feu *de Bengale,* composition chimique qui en s'enflammant produit une lueur colorée; cette lueur. — *Feu grégeois.** ♦ 5° (1899 ; de arme à *feu). Pop.* Pistolet, revolver. *Il a sorti son feu.*

III. ♦ 1° (XVII^e^). Toute source de lumière (d'abord flamme d'un feu). V. Lumière, flambeau, lampe, torche. *Les feux de la ville. Feux des projecteurs. Les feux de la rampe,* au théâtre. Loc. fig. *Pleins feux sur qqn, qqch.* ♦ 2° Signal lumineux. *Mar.* V. Fanal. *Feux réglementaires d'un navire. Feux de côté : feu vert de tribord, feu rouge de bâbord. Naviguer* fous *feux éteints.* — *Les feux de la côte.* V. Phare. *Feu fixe, tournant, à éclipse. Terre de Feu* : la Patagonie, nommée Terre *des Feux* par Magellan (1520), à cause des nombreux feux allumés sur la côte. — *Feux d'un avion, d'une voiture. Feu deposition, de stationnement. Feux clignotants.* -(Réglant la circulation routière) *Feu* rouge : passage interdit. *Feu* jaune *;* ralentir. *Feu vert* : voie libre. *Griller* un feu rouge. Loc. fig.* (Néol.) *Donner le feu vert* : autoriser (une action). ♦ 3° Bougie dont on faisait usage aux audiences des criées (leur durée déterminait le temps des enchères). ♦ 4° Poét. *Les feux du firmament, de la nuit.* V. Astre, étoile. *Les feux de l'aurore, du couchant.* « *Mes sœurs, l'onde est plus fraîche aux premiers feux du jour* » (HUGO). ♦ 5° Loc. fig. N'y *voir que du feu : ne rien y* voir (comme celui qui est ébloui), et par ext. N'y rien comprendre. ♦ 6° Éclat. *Les feux d'un diamant. Pierre qui jette des feux, mille feux.* — *Le feu du regard.* « *Le bleu foncé de l'iris jetait un feu d'un éclat sauvage* » (BALZ.). ♦ 7° (1680). Couleur de feu. « *L'Oiseau de feu* », de Stravinski. Adj. *Rouge feu, rouge orangé* très vif.

IV. Fig. (XIII^e^). Se dit de ce qui est ardent. ♦ 1° Vx. Saveur excitante d'une boisson alcoolique. *Le feu d'un alcool.* « *Je goûtais dans l'auberge de Monte-Allegro l'épaisse rosée d'un vin de feu* » (FRANCE). ♦ 2° Sensation de chaleur intense, de brûlure. *Feu de la fièvre. Le feu lui monte au visage. Le feu du rasoir ;* irritation, sensation de brûlure après s'être *rasé.* ◇ EN FEU : très chaud. *Avoir les joues en feu.* ♦ 3° Ardeur des sentiments, des passions. V. Ardeur, exaltation, fougue, vivacité. *Le feu de la colère.* — *De feu :* bouillant, enthousiaste, passionné. *Tempérament de feu.* « *Quelle âme de feu! quelle vie ravissante avec lui!* » *(STENDHAL).* — Loc. fam. Être *tout feu tout* flammes *pour ;* enflammé, embrasé de passion. — *Feu de l'imagination, de l'inspiration. Le feu de l'éloquence. Parler* avec *feu.* V. Chaleur, conviction, véhémence, vivacité. « *Le feu des passions est souvent celui du génie* » (MIRABEAU). *Dans le feu de l'action, de la dispute.* V. Entraînement. ♦ 4° Vx ou *littér.* Passion amoureuse. V. Amour, flamme. *Le feu, les feux de l'amour, de la passion.*

2. FEU, FEUE [fø]. *adj. (Fadude,* fém., XI^e^ ; puis *faü, feü;* lat. pop. *fatutus* « qui a accompli son destin », de *fatum). Dr., littér. ou plaisant* (Avant le nom). Qui est mort depuis

peu de temps. V. Défunt. « *La feue impératrice a gardé la Hongrie* » (HUGO). Son *feu* père. ◇ (Avant l'article, le possessif : invar.) « *Feu la mère de Madame* » (FEYDEAU). *Feu son père.*

FEUDATAIRE [fødatɛʀ]. *n.* (xv'; repris XVIIIe; lat. médiév. *feudatarius*, de *feudum*. V. Fief). *Hist.* Titulaire d'un fief (V. Vassal). *Grands feudataires* : les principaux vassaux de la couronne. ◈ ANT. *Suzerain.*

FEUDISTE [fødist(ə)]. *n.* m. (1586; lat. médiév. *feudista*, de *feudum*. V. Fief). *Didact.* Spécialiste du droit féodal.

FEUIL [fœi]. *n. m.* (1961 ; lat. *folia*). *Techn.* Revêtement de très faible épaisseur. — Recomm. offic. pour *film* dans les acceptions autres que cinématographiques et photographiques. ◈ HOM. *Feuille.*

FEUILLAGE [fœjaʒ]. n. m. (1324; defeuille). ♦ 1° Ensemble des feuilles d'un arbre ou d'une plante de grande taille. *Feuillage du chêne, du houx, du lierre. Feuillage vert.* V. Verdure. *S'asseoir à l'ombre du feuillage.* V. Feuillée, ramée, *ramure. Berceau de feuillage* (charmille, tonnelle). ♦ 2° Rameaux coupés, couverts de feuilles. *Se faire un lit de feuillage.* ♦ 3° Représentation de feuilles. *Feuillages d'un chapiteau.*

FEUILLAGISTE [fœjaʒist(ə)]. *n.* (fin XIXe; de *Feuillage). Techn.* Personne qui fabrique du feuillage artificiel.

FEUILLAISON [fœjɛzɔ̃]. *n. f.* (1763; de *feuiller* « se couvrir de feuilles ». V. Feuille). Renouvellement annuel des feuilles. V. Foliatioo. « *Contemplez sur les arbres de son petit jardin, les premiers indices de la feuillaison printanière* » (MICHELET). ◈ ANT. *Défeuillaison.*

FEUILLANT, ANTINE [fœjɑ̃, ɑ̃tin]. *n.* (XIIe; de *N.-D. de Feuillans*, près de Toulouse). ♦ 1° Religieux, religieuse de l'ordre de Cîteaux, réformé par Jean de La Barrière. ♦ 2° Hist. N. *m. pl.* Nom donné en 1791 aux modérés, ou constitutionnels, dont le club siégeait dans un ancien couvent de feuillants.

FEUILLARD [fœjaʀ]. n. *m.* (XIVe; de *feuille). Techn.* ♦ 1° Branche flexible fendue en deux qui sert à faire des cerceaux de tonneaux. *Feuillard de châtaignier, de saule.* ♦ 2° *Par anal.* Bande étroite de fer servant à consolider un emballage. — Adj. *Fer feuillard*, vendu en lames larges et plates.

FEUILLE [fœj]. *n. f.* (*Fueille, foille*, XIIe; lat. *folio,* plur. neutre devenu fém. V. Foliacé).

I. ♦ 1° Partie des végétaux qui naît de la tige et quelquefois de la racine, et dont l'aspect est le plus souvent celui d'une lame mince de couleur verte (V. -Phylle). *Parties de la feuille.* V. Limbe, pétiole. *Feuille sans pétiole* (acaule, engainante, sessile). *Charpente d'une feuille.* V. Nervure. *Tissu de la feuille* : parenchyme. *Matière colorante des feuilles* : chlorophylle. *Feuille simple; composée* (V. Foliole). *Feuille découpée, dentée, dentelée, lobée, digitée. Feuilles alternes, opposées, verticillées. Feuilles caduques, persistantes.* — *Feuille de marronnier, de rosier, de menthe, de nénuphar. Feuilles de carotte* (V. Fane). *Feuille de tabac. Jeunes feuilles.* V. Bouton, pousse. *Ensemble des feuilles d'un arbre.* V. Feuillage. *Apparition, chute des feuilles.* V. Feuillaison ; défeuillaison. *Feuilles sèches, séchées, mortes. Les Feuilles d'Automne*, poèmes de V. Hugo. — Loc. *Descendre en feuille morte, se* dit d'un avion qui se laisse descendre par grands mouvements obliques, comme une feuille morte. — *Trembler comme une feuille.* ◇ Se dit couramment des folioles (trèfle à quatre *feuilles),* des bractées qui ressemblent à des feuilles *(feuilles d'artichaut).* ◇ Représentation de certaines feuilles. *Feuilles de chêne d'un képi de général. Feuille d'acanthe sculptée. Feuille de vigne,* feuille sculptée cachant le sexe des statues *nues.* ♦ 2° *Littér.* Pétale. « *Languissante, elle* (la rose) *meurt, feuille à feuille déclose* » (RONSARD). Fig. et fam. *Giroflée à cinq feuilles :* la main qui gifle.

II. ♦ 1° (*Fucil*, XIIe). Morceau de papier rectangulaire. *Endroit, envers d'une feuille* (V. Recto, verso). *Face d'une feuille.* V. Page. *Feuille blanche, vierge: feuille écrite, manuscrite, imprimée. Feuille de papier à lettre. Feuille d'écolier. V.* Copie. *Feuille simple, double. Feuille volante :* isolée. *Assemblage de feuilles.* V. Bloc, cahier, livre, livret. *Feuille d'impression. Plier une feuille.* V. Feuillet. *Feuille dépareillée.* V. Défet. *Feuille de garde. Feuille insérée dans un livre. V.* Encart. *Bonnes feuilles* : tirées définitivement; *par ext.* Extrait d'un livre à paraître publié dans une revue, un journal. *Ouvrage en feuilles :* dont les feuilles ne sont pas encore assemblées. ◇ (Papiers, documents, états) *Feuille d'impôt. Feuille de paye. Feuille de présence. Feuille de route. Feuille de température.* ♦ 2° (XVIIIe). Feuille imprimée à caractère pamphlétaire. *Mod.* Périodique (journal, hebdomadaire). « Le Pilote *était une feuille radicale dirigée par monsieur Tissot* » (BALZ.). « *C'était une feuille d'extrême gauche qui le citait souvent avec faveur* » (DUHAM.). Loc. fam. *Feuille de chou*.* ♦ 3° (1392). Plaque mince (d'une matière quelconque). *Feuille de carton, de contre-plaqué. Feuilles de métal.* ♦ 4° *Pop.* (1928; de *feuille de chou* « oreille », 1867). Oreille. *Être dur de la feuille : un peu* sourd. ◈ HOM. *Feuil.*

1. **FEUILLÉ, ÉE** [fœje]. *adj.* (XIIe; de *feuille). Vx.* C de feuilles. *Rameau feuillé.* V. Feuillu. « *Les arbres ét encore verts et feuillés au milieu du mois de novemb* (BALZ.).

2. FEUILLÉE [fœje]. *n. f.* (XIIe; de *feuille).* ♦ 1° *région.* ou *littér.* Abri que forme le feuillage des ar *Danser sous la feuillée.* V. Ramée. « *La pluie ne perce p feuillée de ces gros chênes* » *(SAND).* ♦ 2° LES FEUILLI tranchée destinée à servir de latrines aux troupes en pagne.

FEUILLE-MORTE [fœjmɔʀt(ə)]. *adj. invar.* (1675 *feuille, et morte).* De la couleur des feuilles mortes, brun assez clair. *Soie feuille-morte.*

FEUILLER [fœje]. V. *(Fueillier*, XIIe; de *feuille).* ♦ 1 intr. *(Rare).* Se garnir de feuilles. *Arbre qui commen feuiller.* ♦ 2° V. tr. *(Techn.).* Pratiquer une feuillure Feuillure. *Feuiller une planche.*

FEUILLERET [fœjʀɛ]. *n. m.* (1690; de *feuille). Te* Rabot pour faire des feuillures.

FEUILLET [fœjɛ]. *n. m.* (XIVe; *foillet* « petite feuil 1160; de *feuille).* ♦ 1° Chaque partie d'une feuille de pa pliée une ou plusieurs fois sur elle-même pour former feuille double, un cahier. V. Folio. *Les deux faces feuillet.* V. Page. *Tourner les feuillets d'un livre.* V. Feuill ♦ 2° (1690; à cause des plis ou « livrets » (BUFF.). Trois poche de l'estomac des ruminants. ♦ 3° Biol. *Feu, embryonnaires* : les trois lames cellulaires (ectoderme, m derme et endoderme) qui se développent après la segme tion et desquelles se différencient plus tard les divers t et organes. ♦ 4° (1832). Planche mince.

FEUILLETAGE [fœjtaʒ]. *n.* m. (1798; autre sens, de *feuilleter).* Action de feuilleter la pâte; aspect feui d'une pâte.

FEUILLETÉ, ÉE [fœire]. *adj.* (1552; V. Feuille ♦ 1° *Qui* présente des feuilles, des lames superpo *Roche feuilletée.* ♦ 2° *Pâte feuilletée :* pâte légère fo de fines feuilles superposées, obtenue par-des pliures su sives. *Pâte feuilletée des mille-feuilles, des vol-au-vent. Gâ feuilleté,* et subst. *Un feuilleté.*

FEUILLETER [fœjte]. Y. tr.; conjug. jeter (XVIe; *sens,* XIIIe; de *feuillet).* ♦ 1° Tourner les pages de (un l un cahier), *spécialt.* en les regardant, en les lisant rapide et un peu au hasard. *Feuilleter un livre, une revue. V. Con ser. Je n'ai pas lu ce roman, je n'ai fait que le feuilleter* Parcourir. ♦ 2° (1680). *Feuilleter de la pâte* : la beurrer plier plusieurs fois, afin que cuite elle présente des feuill

FEUILLETIS [fœjti]. *n.* m. (1755; de *feuille* ♦ 1° Endroit où l'ardoise est facile à diviser en feu ♦ 2° Contour tranchant d'un diamant.

FEUILLETON [fœjtɔ̃]. *n. m.* (1790; de *feuillet). Te* ♦ 1° Imprim. *Vx.* Petit cahier contenant le tiers de la fe d'impression. ◇ *Mod.* Papier fort (carte) de qualité rieure. ♦ 2° (1811). Cour. Partie réservée au bas d'un j na1 pour une rubrique régulière. — Article de littéra de sciences, de critique, qui paraît régulièrement dan journal, généralement au bas d'une page. V. Article, ch que, rubrique. « *Un auteur écrivait pour dix mille lecte on lui donne le feuilleton critique d'un hebdomadaire : aura trois cent mille* » (SARTRE). ♦ 3° Fragment, cha d'un roman qui paraît régulièrement dans un journal. toire fragmentée (télévision, radio). ◇ (*Feuilleton-ro* vx) ROMAN-FEUILLETON, roman qui paraît par fragm dans *un journal. Lire, suivre le roman-feuilleton d'un quot du soir.* « *Cette grande banlieue équivoque autour de P cadre des scènes les plus troublantes des romans-feuilleto des films à épisodes français* » (ARAGON). — *Fig.* His invraisemblable. *C'est du roman-feuilleton !*

FEUILLETON(N)ESQUE [fœjtɔnesk(ə)]. *adj.* (1964 *feuilleton).* Qui a les caractéristiques du feuilleton. *Un feuilletonesque*

FEUILLETONISTE [fœjtɔnist(ə)]. *n.* (1817; de *feuille* Personne qui fait des feuilletons dans un journal; oui des romans-feuilletons.

FEUILLETTE [fœjɛt]. *n. f.* (xv'; var. fillette, XIVe; *p.-ê.* de *feuille* « planche »). Tonneau dont la capacité de 114 à 140 litres.

FEUILLU, UE [fœjy]. *adj.* (*Foillu*, XIIe; de *feuille* ♦ 1° Qui a beaucoup de feuilles. V. Touffu. *Chêne fe* ♦ 2° Qui porte des feuilles. *Arbres feuillus (opposé à* a résineux à aiguilles).

FEUILLURE [fœjyʀ]. n. *f.* (1334; de *feuille).* Ent rainure dans un panneau, pour y loger une autre p « *Quelques photos insérées dans la feuillure de la gla* (MART. du G.). — Entaille des pieds-droits, du linteau d baie, recevant le bâti.

FEULEMENT [fœlmɑ̃]. *n. m.* (XXe; de *feuler).* Cri du **FEULER** [fœle]. Y. *intr.* (1892; altér. de *feler*, du rad. « chat »). Crier (tigre). Grogner (chat).

FEUTRAGE [føtʀaʒ]. *n. m.* (1723; de *feutrer).* Actio feutrer (1°), de se feutrer (2°).

FEUTRE [føtʀ(ə)]. *n. m.* (XII^e; frq. *°filtir;* Cf. Filtre). 1° Étoffe obtenue en foulant et en agglutinant du poil de la laine. *Semelle de feutre. Tricot usagé qui prend aspect du feutre.* V. Feutrage. ♦ 2° *Par méton.* Objet feutre. ◇ (XVII^e) Chapeau. « *Un feutre chasseur à rds baissés* » (ROMAIN~). *Il est coiffé d'un feutre gris. 0 utres d'un piano, d'une machine à écrire,* petites pièces feutre servant à empêcher les vibrations. ◇ Crayon* utre. *Écrire avec un feutre.*

FEUTRÉ, ÉE [føtʀe]. *adj. (1196;* V. Feutrer). ♦ 1° *Techn.* ait de feutre ou travaillé *comme* du feutre. Étoffe *feutrée.* Garni de feutre, ou de qqch. qui donne l'impression du utre. V. Ouaté. « *L'appartement me sembla très vaste et en feutré de tapis doux, de tentures lourdes* » (Bosco). 2° Qui a pris l'aspect du feutre. *Lainage feutré.* ♦ 3° Étouffé, u *sonore. Bruit feutré. Marcher à pas feutrés.* V. Discret, encieux.

FEUTRER [føtʀe]. v. *tr.* (XII^e; de *feutre).* ♦ 1° *Techn.* ettre en feutre (du poil, de la laine). ◇ Garnir de feutre. utrer une selle. ♦ 2° Donner l'aspect du feutre. Pronom. ' *feutrer,* se dit des lainages qui prennent l'aspect du feutre ors lavage. — Intrans. *Un lainage qui feutre.* ♦ 3° *Fig.* mortir, étouffer un bruit. « *Il voyait tourbillonner les flocons neige... qui feutraient les échos de la rue* » (MART. du Ci.).

FEUTRINE [føtʀin]. *n. f.* (1959; de *feutre).* Tissu de laine utré. *Jupe de feutrine.*

FÈVE [fɛv]. n. *f.* (1265; lat. *faba).* ♦ 1° Plante *(Légumi-*uses) annuelle, vesce dont les graines se consomment aîches ou conservées. *Champ de fèves.* ♦ 2° *Cour.* La aine de cette plante. Grosse *fève ou fève des marais (au* uébec, on l'appelle GOURGANE [gurgan], *n. f.). Écosser s fèves. Petite fève.* V. **Féverole.** ◇ *Fève des Rois,* fève t *par ext.* petite figurine, etc.) que l'on met dans un gâteau jour de la fête des Rois. ♦ 3° *Région.* (Canada). Haricot*. *ves vertes, jaunes, rouges.* — *Fèves au lard,* plat de haricots cs au lard, cuits au four à feu modéré, avec de la mélasse et la moutarde.

FÉVEROLE [fevʀɔl] ou **FAVEROLE** [favʀɔl]. *n. f.* IV^e; de fève). Variété de fève fourragère. (On dit aussi ASÉOLE [fazeɔl]).

FÉVIER [fevje]. *n. m.* (1786; de *fève).* Arbre épineux *Césalpiniées)* dont le fruit renferme de grosses graines mblables à des fèves.

FÉVRIER [fevʀije]. *n. m.* (XII^e; bas lat. *febrarius,* class. *bruarius* « mois de purification »). Second mois de l'année, ii a vingt-huit jours dans les années ordinaires et vingt-neuf ns les années bissextiles.

FEZ [fɛz]. *n. m.* (1787; *fes,* 1677; de Fer, ville du Maroc). alotte tronconique de laine ornée parfois d'un gland ou une mèche. *De nombreux musulmans portent encore le fer* . Chachia).

F.F.I. [ɛfɛfi]. n. m. (1944; initiales). *Fam.* Membre des orces Françaises de l'Intérieur, sous l'occupation allemande. V. Résistant.

FI ! [fi]. *interj.* (XIII^e; onomat., *p.-ê.* rad. du lat. *fimus* fumier »). ♦ 1° *Vx ou plais.* Interjection exprimant la sapprobation, le dédain, le mépris, le dégoût. V. Pouah! *Fi donc ! lui dit-elle en le repoussant* » *(STENDHAL).* « *Vous nez ce brave homme? — Fi, l'indiscret!* » (DUHAM.). 2° (1835). FAIRE FI DE : dédaigner, mépriser. *Il a fait fi mes conseils.* ◈ HOM. Formes du *v. foire. Phi.*

FIABILITÉ [fjabilite]. *n. f.* (répandu 1962; de *fiable; bleté,* XIII^e). *Techn.* Aptitude d'un système, d'un matériel, fonctionner sans incidents pendant un temps donné. *Batteries rechargeables de haute fiabilité* » *(La Recherche,* nv. 1974). ◇ Caractère de ce qui est fiable, digne de nfiance.

FIABLE [fjabl(ə)]. *adj.* (XII^e, repris mil. XX^e; de se fier). *chn.* Se dit d'un matériel dans lequel on peut avoir "fiance, qui fonctionne bien. « *Les machines deviennent us fiables* » *(Le Monde,* 24-9-1968). 0 *Par ext.* A qui on peut fier (personnes, institutions).

FIACRE [fjakʀ(ə)]. *n. m.* (1650; nom pr., ou de saint acre, à cause d'une enseigne). Voiture à cheval qu'on loue à course ou à l'heure. *Prendre un fiacre. Cocher de fiacre.*

FIANÇAILLES [fjɑ̃saj]. n. *f. pl. (1268;* « promesse », I^e; de fiancer). Promesse solennelle de mariage, échangée atre futurs époux. *Bague de fiançailles. Rompre ses fiançailles.* — Le temps qui s'écoule entre la promesse et la célébration du mariage. *Durant leurs fiançailles.*

FIANCÉ, ÉE [fjɑ̃se]. *n.* (1367; « engagé d'honneur », 80; V. Fiancer). Personne fiancée. Les *deux fiancés.* V. ccordé *(VX),* futur, **prétendu,** promis. « *Alors j'ai devant moi fiancé d'Isabelle?* — *Fiancé est trop dire. J'ai demandé sa ain* » (GIRAUDOUX).

FIANCER [fjɑ̃se]. v. fr.; conjug. *placer* (XII^e, « prêter rment, promettre »; fiancer sa *foi* (pour le mariage), XIII^e; : l'a. fr. *fiance* « état de l'âme qui se fie; engagement ». V. er). Engager par une promesse de mariage. *Les parents ont fiancé leur fille.* V. Promettre. — SE FIANCER. v. pron. *Il vient de se fiancer avec une telle, à une telle. Ils se sont fiancés hier.*

FIASCO [fjasko]. n. m. (v. 1822; de la loc. it. *far fiasco* « échouer »). ♦ 1° **Défaillance,** échec d'ordre sexuel. ♦ 2° Échec. *L'entreprise a fait fiasco.* V. Échouer. Cette *pièce* est *un fiasco.* ◈ ANT. *Réussite.*

FIASQUE [fjask(ə)]. *n. f.* (1808; « mesure italienne », XVI^e; it. *fiasco).* Bouteille à col long et à large panse garnie de paille, en usage en Italie. « Une *fiasque de vin blanc doré d'Ischia* » (LAMART.).

FIAT [fjat]. *n.* m. *invar.* (XX^e; en angl. 1881; mot lat. « que cela soit »). *Psycho.* Décision volontaire après délibération.

FIBRANNE [fibʀan]. *n. f.* (1941 ; de *fibre).* Textile artificiel à fibres courtes associées par torsion.

FIBRE [fibʀ(ə)]. n. *f.* (1372: lat. *fibra).* ♦ 1° *Anat.* Formation élémentaire, végétale ou animale, d'aspect filamenteux, se présentant généralement *sous* forme de faisceaux. *Fibre conjonctive, musculaire, nerveuse.* V. Nerf. *Petite fibre.* V. Fibrille. (Cour.) *Les fibres du bois, d'une tige, de la viande.* ♦ 2° Spécialt. *Fibre textile,* substance filamenteuse susceptible d'être filée et tissée. *Fibres d'origine animale* (laine, poil, soie), *végétale* (aloès, chanvre, coton, crin, jute, kapok, lin, raphia), *minérale (amiante,* verre). V. Fibranne. *Fibre synthétique* (banlon, dacron, dralon, nylon, orlon, polyester, rhodia, tergal, etc.). *0 Fibre de bois,* bois découpé mécaniquement en fibres minces, employé pour l'emballage, comme matière calorifuge, dans la fabrication du papier. — *Fibre de verre,* utilisée dans l'isolation thermique. — *Fibres optiques,* cylindres de très petit diamètre, conducteurs de lumière par réflexion totale, utilisés dans la fabrication d'instruments d'optique (endoscope, etc.). ◇ Matière fabriquée à partir de fibres (de bois, synthétiques). « *Tout son bagage tenait dans "ne mallette en fibre* » (AYMÉ). ♦ 3° (XVIII^e; de *fibres nerveuses).* Par métaph. *Les fibres,* considérées comme organes de la sensibilité. *Ces liens « qui touchent à toutes nos fibres, parce qu'ils se sont attachés dans les replis de notre cœur* » (BALZ.). *0 (Au* sing.) *La fibre paternelle* : disposition à ressentir les émotions de la paternité. *Faire jouer la fibre patriotique.* V. Corde, sentiment. « *Une nation chez qui la fibre militaire a toujours palpité si facilement* » (GAUTIER).

FIBREUX, EUSE [fibʀø, øz]. *adj.* (1545; de *fibre).* Qui a des fibres. *Tissu fibreux, chair fibreuse.* — Techn. *Construction en panneaux fibreux.* V. Aggloméré.

FIBRILLAIRE [fibʀijɛʀ]. *adj.* (1811; de *fibrille). Méd.* Qui est constitué de fibrilles, qui s'y rapporte. *Contraction fibrillaire* (d'un muscle).

FIBRILLATION [fibʀijasjɔ̃]. *n. f.* (1907; de *fibrille). Méd.* Contractions rapides et désordonnées des fibres musculaires, *spécialt.* de celles du muscle cardiaque.

FIBRILLE [fibʀij]. *n. f.* (1675; de *fibre).* Petite fibre. *Les fibrilles d'une racine.* — Par ext. « *La figure vive, fine, était striée de fibrilles roses sur les joues* » (HUYSMANS).

FIBRINE [fibʀin]. *n. f.* (1800; de *fibre). Physiol.* Substance protidique filamenteuse, blanchâtre et élastique qui enserre les globules du sang, de la lymphe, au cours de la coagulation.

FIBRINEUX, EUSE [fibʀinø, øz]. *adj.* (1843; de *fibrine). Physiol.* Riche en fibrine. *Dépôt fibrineux.*

FIBRINOGÈNE [fibʀinɔʒɛn]. *n. m.* (1858; de *fibrine,* et *-gène). Biochim.* Protéine du plasma sanguin qui se transforme en fibrine sous l'action de la thrombine (phénomène normal de la coagulation du sang).

FI BRO-. Élément, de *fibre* (mots techn.).

FIBROCIMENT [fibʀɔsimɑ̃]. n. *m.* (1907; marque déposée; de *fibro-,* et *ciment).* Matériau de construction en amiante-ciment (fibres d'amiante et ciment). V. **Aggloméré.**

FIBROÏNE [fibʀɔin]. n. *f.* (1872; de *fibre). Sc., techn.* Matière gélatineuse et transparente constituant en partie la soie du cocon des insectes séricigènes (vers à soie, etc.).

FIBROMATEUX, EUSE [fibʀɔmatø, øz], *adj.* (v. 1970; de *fibrome).* Relatif 'au fibrome, à la fibromatose. *Col de l'utérus fibromateux.* — Subst. *Un fibromateux, une fibromateuse.*

FIBROMATOSE [fibʀɔmatoz]. *n. f.* (1953; de *fibrome). Méd.* Développement de tumeurs fibreuses, de fibromes. *Fibromatose cutanée.*

FIBROME [fibʀom]. n. *m.* (1856; de *fibre).* Tumeur formée par du tissu fibreux.

FIBROMYOME [fibʀomjom]. *n. m.* (1890; de *fibro*[me], *et myome). Pathol.* Tumeur bénigne constituée de tissu musculaire et de tissu fibreux. *Fibromyome de l'utérus, de la prostate.*

FIBULE [fibyl]. n. *f.* (1530; lat. *fibula).* Agrafe, broche antique pour retenir les extrémités d'un vêtement.

FIC [fik]. n. *m.* (1492; fi, XIII^e; lat. *ficus). Vétér. Verrue* des bovins, des chevaux.

FICAIRE [fikɛʀ]. *n. f.* (1786; lat. bot. *ficaria,* de fīcus « verrue » ; on croyait qu'elle les guérissait). Petite plante de

printemps, *à fleurs jaunes. La ficaire est appelée* fausse-renoncule, éclairette. « *Ses ficaires vernies, étoiles jaunesparmi des feuilles grasses dont chacune a la forme d'un cœur* » (GENEVOIX).

FICELAGE [fislaʒ]. n. *m.* (1765; de ficeler). Action de ficeler (1°) ; son résultat.

FICELÉ, ÉE [fisle]. *adj.* (1694; V. Ficeler). ♦ 1° Qu'on *a ficelé. Paquet ficelé. On l'a retrouvé ficelé* (plais. comme un *saucisson).* ♦ 2° (1833). *Fam.* Habillé. *Mal ficelé.* V. Fagoté. *Des dames (<joliment ficelées* » (BALZ.). ♦ 3° Fig. Un *travail bien ficelé :* bien fait.

FICELER [fisle]. *v. tr.; conjug. appeler* (1694; de *ficelle).* ♦ 1° Attacher, lier *avec* de la ficelle. *Ficeler un paquet, une liasse. Ficeler un rôti, une volaille.* V. Brider. — *Ficeler un prisonnier* à un *poteau.* ♦ 2° *Fam.* et rare (1837). Habiller. V. Ficelé.

FICELLE [fisɛl]. n. *f.* (1564; *fincelle,* 1350; lat. pop. *°funicella,* de *funicula,* de *funis* « corde », avec infl. de *fil*).

I. ♦ 1° Corde mince. *Ficelle de coton, de jure, de papier. Bouts de ficelle. Lier, attacher* avec *des ficelles.* V. Ficeler. *Défaire la ficelle d'un colis.* ♦ 2° Spécialt. *Les ficelles qui font mouvoir les marionnettes.* V. Fil. Fig. *Celui qui rire les ficelles* : celui qu'on ne voit pas et qui fait agir les autres. « *Des gens se font tuer... Certains... considèrent ces martyrs comme des pantins dont eux savent tenir en main les ficelles* » (GIDE). 0 *Par ext. (1841)* Artifice caché. Les *ficelles d'un art, d'un métier,* les procédés cachés. V. Truc. — *La ficelle est un peu grosse* (Cf. C'est *cousu* de fil blanc). ♦ 3° *Adj. (1792). Vieilli.* Malin, retors. *Méfiez-vous,* il *est très* ficelle!

II. Par anal. ♦ 1° *(1895). Fam. Galon. Le capitaine attend sa quatrième ficelle.* ♦ 2° Petite baguette (pain).

FICELLERIE [fisɛlʀi]. *n. f.* (1872; de *ficelle*). *Techn.* Fabrique, magasin ou dépôt de ficelle.

FICHANT, ANTE [fiʃã, ãt]. *adj. (1678;* de *ficher).* ♦ 1° *Milit.* Qui frappe l'obstacle presque à angle droit. *Tir fichant.* ♦ 2° *Fam.* et *vieilli.* Ennuyeux (V. Ficher, II, 2°).

FICHE [fiʃ]. *n. f.* (1413; « pointe », XII^e^ ; de *ficher).* ♦ 1° Cheville, tige de bois ou de métal destinée à être fichée, enfoncée. *Fiche d'arpenteur : grosse* aiguille à anneau qu'on fixe a" sol. — (Électr.) *Fiches d'alimentation :* fiches métalliques (appelées aussi *broches)* qu'on enfonce dans les douilles d'une prise de courant. *Fiche de standard téléphonique, que l'opérateur enfonce dans* un *jack.* ♦ 2° (1690). Plaque ou jeton qui servait de marque à certains *jeux.* « *Un piquet à deux sous la fiche* » (MUSS.). ♦ 3° (1872). Feuille, carton sur lequel on inscrit des renseignements en vue d'un classement. *Fiche médicale, anthropométrique, bancaire.* « *Les méthodiques, qui faisaient remplir une fiche et la classaient ensuite* » *(CAMUS). Fiches perforées, mécanographiques.* V. Carte. *Consulter des fiches dans un fichier.*

FICHER [fiʃe]. v. *tr.* (1120; lat. pop. *°figicare,* puis *°ficcare,* de *figere* « attacher, fixer »).

I. (A" *p.* p. FICHÉ). *Vieilli.* Faire pénétrer et fixer par la pointe. V. Planter. *Ficher un pieu en terre. Ficher un clou dans* un mur. V. Clouer, enfoncer. Pronom. « Une *épine aiguë se fiche dans son pied* » (FÉN.). Au *p. p.* (Mod.) « *Des piquets, fichés obliquement en ferre* » (THARAUD).

II. *Fam.* (1628. arg., rép. XVIII^e^ ; par infl. de *foutre,* inf. cour. FICHE, et p. p. cour. FICHU). S'emploie par euphémisme à la place de *foutre.* ♦ 1° Faire. *Je n'ai rien fichu aujourd'hui.* ◇ Donner. Ne pas en *ficher (en fiche) un coup, une rame,* une secousse. V. Travailler. *Ficher des coups.* V. Flanquer. *Je te fiche mon billet qu'il viendra* : je te le garantis. « *Ça* me *fiche le cafard* » (MAUROIS). *Fiche-moi la paix!* laisse-moi tranquille. — Mettre. *Ils ont fichu le gouvernement par ferre.* V. Renverser. Pronom. *Il* s'est *fiché, fichu par ferre. V.* Tomber. *Elle s'est fait fiche à la porte.* V. Chasser, expulser. *Ficher qqn dedans,* le faire se tromper. Pronom. « Je me *suis trompé, fichu dedans, fourré le doigt dans l'ail* » *(Cl. SIMON).* ◇ *Ficher (fiche) le* camp, décamper, partir. ♦ 2° SE FICHER, *SE* FICHE DE... *v. pron. Se* moquer. — Au *p.* p. *Fichu. Il s'est fichu de moi.* V. Moquer (se), railler. — Je m'en *fiche :* ça m'est égal. *Je m'en fiche et m'en contrefiche.* « *Vous vous fichez pas mal de son bonheur* » *(COLETTE).*

FICHET [fiʃɛ]. n. *m.* (1740; autre sens, 1611; dimin. de *fiche).* Petite fiche (1°) qu'on met dans les trous, a" trictrac.

FICHIER [fiʃje]. *n.* m. (1922; de *fiche).* ♦ 1° Collection de fiches. « *La fiche descriptive, destinée au second fichier, ne sera établie qu'après l'enquête* » (ROMAINS). ♦ 2° Meuble, boîte, classeur contenant des fiches.

FICHISTE [fiʃist(ə)]. *n.* m. (1960; de *fiche,* 3°). Spécialiste qui fait des fiches de documentation. V. Documentaliste.

FICHOIR [fiʃwaʀ]. n. m. (1680; de *ficher). Rare.* Morceau de bois fendu qui sert à fixer sur "ne corde du linge, des estampes. V. Épingle, pince.

FICHTRE! [fiʃtʀ(ə)]. *inter;.* (1808: croisement entre *ficher* et *foutre).. Fam.* Exprime l'étonnement, l'admiration, la contrariété. *Fichtre non!* « *Une belle opération, fichtre, la vente de son hôtel à des Américains!* » *(COLETTE).*

a

FICHTREMENT [fiʃtʀəmã]. *adv.* (v. *1900;* de *fichtre* Extrêmement. *Ce petit vin est fichtrement bon!*

1. **FICHU** [fiʃy]. *n.* m. (1695; probabl. de *fichu (2)* « m à la hâte »). Pièce d'étoffe dont les femmes se couvrent tête, la gorge et les épaules. V. Carré, châle, mantille, point *Fichu de laine. Nouer un fichu sous le menton.*

2. FICHU, UE [fiʃy]. *adj.* (1611; de *ficher,* d'apr. *foutu*

♦ 1° *Fam.* Détestable, mauvais. *Il a un fichu caractère. Fic temps* ! *Fichu métier !* V. Maudit. « *Je maudis la fichue id que j'ai* eue *de venir ici* » (GIDE). ♦ 2° *Fam.* Dans "ne fâcheu situation, *un mauvais* état. *Il n'en a plus pour longtemps, est fichu.* V. Condamné, perdu. *Mon costume est fichu.* 3° Arrangé, mis dans un certain état. *Il est fichu comme quat sous, comme l'as de pique.* — MAL FICHU : un peu malad souffrant; contrefait. difforme. ♦ 4° *Fam.* Capable de. *Il n'est pas fichue de gagner sa vie. Il est fichu de nous faire entr dans un arbre, en conduisant comme ça!*

FICTIF, IVE [fiktif, iv]. *ndj. (h. XV^e^ ; 1609; lat. fictu* p. p. de *fingere* « feindre »). ♦ 1° Créé par l'imaginatio *DES personnages fictifs.* V. Allégorique, fabuleux, imaginair Subst. « *Mêlant le réel au fictif, je flottais dans un mond d'images* » (Bosco). ♦ 2° Qui n'existe qu'en apparenc V. Faux., feint. *Promesses fictives.* « *Cette scène de séparati fictive finissait par me faire presque autant de chagrin que elle avait été réelle* » (PROUST). ♦ 3° *Écon.* Qui n'a de valeu qu'en vertu d'une convention, d'une fiction. V. Conventio nel, extrinsèque, supposé. *Valeur fictive de la monnaie fid ciaire.* ◈ ANT. Effectif, *intrinsèque. réel.*

FICTION [fiksjɔ̃]. *n. f.* (XIII^e^ ; lat. *fictio,* de *fictus,* p. de *fingere.* V. Feindre). ♦ 1° Vx. Mensonge. « *Si la fictio est excusable, c'est où il faut feindre de l'amitié* » (LA BRUY ♦ 2° (XIV^e^). Fait imaginé *(opposé* à réalité). V. Inventio imagination. « *La vérité est, quoi qu'on dise, supérieure toutes les fictions* » (RENAN). « *La fiction, quand elle a l'efficace, est comme une hallucination naissante* » (BERGSON ◇ Création de l'imagination, en littérature. *Livre de ficti* (conte, roman). V. aussi Science-fiction. ◇ (en valeur d'ad *sur* le modèle de *Science-fiction*). *Politique-fiction, urbanism fiction.* ♦ 3° *Dr., Écon.* (1690). Procédé qui consiste à suppos un fait ou "ne situation différente de la réalité pour en dédui des conséquences juridiques. V. Convention. ◈ ANT. *Réali* vérité.

FICTIVEMENT [fiktivmã]. *adv.* (XV^e^ ; de *fictif).* D'u manière fictive, en vert" d'une fiction.

FICUS [fikys]. n. m. (mil. XIX^e^ ; mot lat. « figuier : Figuier. « *Les ficus qui bordent la rue* » *(CAMUS).*

FIDÉICOMMIS [fideikɔmi]. *n.* m. (XIII^e^ ; lat. jur. *fid commissum* « ce qui est confié à la bonne foi »). *Dr.* Disp sition (don, legs) par laquelle une personne *(le disposa* gratifie *une autre personne* (le *grevé de restitution)* d'un bie pour qu'elle. le remette à un tiers *(l'appelé ou fidéicomm saire)* à l'époque fixée par le disposant (généralement à s décès).

FIDÉICOMMISSAIRE [fideikɔmisɛʀ]. n. m. (XIII^e^ ; *fideicommissarium.* V. le précéd.). Celui à qui un bien d être remis en exécution d'un fidéicommis.

FIDÉISME [fideism(ə)]. *n. m.* (1838; lat. *fides.* V. Fa ♦ 1° *Relig.* Doctrine selon laquelle la vérité absolue fondée sur la révélation, *sur la* foi. ♦ 2° *Philo.* Doctri admettant des vérités de foi et s'opposant au rationalism

FIDÉISTE [fideist(ə)]. *adj.* et *n.* (1842; du précéd.). Rela *au* fidéisme. *Doctrine fidéiste.* Partisan du fidéisme. *Théologi fidéiste.* Subst. *Un fidéiste.*

FIDÉJUSSEUR [fideʒysœʀ]. *n.* m. (1358; lat. *fidejuss* de *fides* « foi », et *jubere* « ordonner »). Dr. *(Vieilli). Ce* qui se porte garant de la dette d'un autre. **V.** Caution.

FIDÉJUSSION [fideʒysjɔ̃]. *n. f.* (XVI^e^ ; *lat. fidejussi Dr.* Caution, garantie donnée par le fidéjusseur.

FIDÉJUSSOIRE [fideʒyswaʀ]. *adj.* (XVI^e^ ; lat. *fidejussoriu Dr.* Relatif à la fidéjussion. *Engagement fidéjussoire.*

FIDÈLE [fidɛl]. *ndj.* et *n. (Fidel,* subst., X^e^ ; a remplacé forme pop. *feoil.* V. **Féal**; lat. *fidelis,* de *fides* « foi »).

I. *Adj.* ♦ 1° Qui ne manque pas à la foi donnée (à qq aux engagements pris (envers qqn). V. Dévoué, loyal. *Êt rester fidèle à qqn, envers qqn.* « *Il y avait là des compagno bien fidèles, bien loyalement dévoués à leur seigneur* » (MICH LET). *Employé, serviteur fidèle (à son* maître). V. Honnê probe, sûr. ♦ 2° Dont les affections, les sentiments (envo qqn) ne changent pas. V. Attaché, constant. *Ami fidè* V. Bon, sincère, sûr, vrai. *Compagnon fidèle. Chien fidè* ◇ *Spécialt.* Qui n'a de relations amoureuses qu'avec ce (celle) à qui elle (il) a donné sa foi. *Mari fidèle. Femm maîtresse fidèle. Elle est fidèle à son mari.* ♦ 3° FIDÈLE (QQCH.) : qui ne manque pas à, qui ne trahit pas. *Etre fid* à ses promesses, à ses *engagements,* à sa parole. V. Observ tenir. Loc. mod. *Fidèle* au *poste* (comme "ne sentinell V. Solide. Par *ext.* **Être** *fidèle à ses habitudes, à ses idé* « *Ils resteront presque fous fidèles à leurs partis pris antérieu*

à une discipline de groupe » (ROMAINS). *Rester fidèle à* -même *:* ne pas changer; garder ses qualités. — Fam. *est resté fidèle au chapeau melon. Être fidèle à un fournis-ur.* — *Nos fidèles clients.* ♦ 4° Vx. Qui professe une reli-on (considérée *comme la* vraie). *Le peuple fidèle (au* vrai eu, à la vraie religion). Cf. *ci-dessous, II,* 2°. ♦ 5° Qui s'écarte pas de la vérité. *Historien, rapporteur, traducteur èle.* — Conforme à la vérité. V. Correct, exact, sincère, ai. *Récif, témoignage fidèle. Traduction fidèle* : conforme au xte original. *Réalisation fidèle à la conception de l'auteur.* Conforme. « *Un bon tableau, fidèle et égal au rêve qui l'a fanté* » (BAUDEL.). — *Souvenir fidèle* : exact et durable. *Mémoire fidèle* : qui retient avec exactitude. ♦ 6° Dont résultats ne sont pas altérés au cours du temps lors de esures répétées. *Test, instrument de mesure fidèle.*

II. N. ♦ 1" Personne fidèle à. Les *fidèles du gouvernement. r* ext. Client, cliente fidèle. *Je suis une fidèle des Galeries.* 2° (XVIe). Personne unie à une Église, à une religion r la foi. V. Croyant. Les *fidèles* (de l'Eglise catholique). *assemblée, la congrégation des fidèles.* « *Ce beau nom que Église donne à son peuple :* les fidèles » (MADELIN). « *Les èles de la mosquée, leurs prières dites,... s'en allaient* » UHAM.).

◇ ANT. *Infidèle. Déloyal, félon, traître; adultère, inconstant; nteur, parjure. Faux, inexact. Incroyant.*

FIDÈLEMENT [fidɛlmɑ̃]. *adv.* (XVIe; de *fidèle : a* remplacé *ilment*). D'une manière fidèle. *Servir fidèlement.* V. **yalement**. *Fidèlement vôtre* (à la fin d'une lettre). *Traduire èlement un texte.* V. Exactement, scrupuleusement. Citer, *pporter, reproduire fidèlement.*

FIDÉLITÉ [fidelite]. *n. f. (fin* XIIIe; lat. *fidelitas; a* rem-acé *féalté, féauté,* de *féal*). ♦ 1° Qualité d'une personne èle (à qqn). V. Dévouement, loyalisme. *Fidélité à, envers n. Jurer fidélité. Serment de fidélité.* V. **Allégeance.** ♦ Constance dans les affections, les sentiments. V. **Atta-ement, constance.** *Éprouver la fidélité de qqn. Fidélité du ien. 0 Fidélité conjugale.* V. Fidèle. *Les époux* SE *doivent élité. Les femmes fidèles* « *ne pensent qu'à leur fidélité et nais à leurs maris* » (GIRAUDOUX). ♦ 3° *Fidélité* à (qqch.) : fait de ne pas manquer à, de ne pas trahir. *Fidélité à un rement, à une promesse. Fidélité à une habitude, à ses convic-ons.* V. Attachement. ♦ 4° Conformité à la vérité. V. **xactitude**, véracité. *Fidélité d'un traducteur; d'une traduc-on; d'une reproduction.* V. Correction. ♦ 5° Qualité de ce i est fidèle* (6°). ◇ Qualité dans la reproduction du son de l'image par un appareil (radio, télévision, électrophone). *haîne acoustique à haute fidélité (hi-fi* [ifi], américanisme, t l'abréviation de l'angl. *high fidelity).* ◇ ANT. *Déloyauté, hison; inconstance, infidélité. Mensonge. Erreur,* **inexactitude.**

FIDUCIAIRE [fidysjɛr]. *adj. et n. m. (1596;* lat. jur. *fiduciarius,* de *fiducia* « *confiance* »). ♦ 1° Dr. *Héritier fiduciaire,* chargé d'un fidéicommis. — *N. m. Le fiduciaire :* légataire chargé de restituer les biens en vertu d'un fidéi-ommis. ♦ 2° *Écon.* (1870). Se dit de valeurs fondées sur la onfiance **accordée** à celui qui les émet. *Monnaie fiduciaire :* onnaie de papier (V. Billet, papier-monnaie), pièces de 'onze,, aluminium, etc. *Circulation fiduciaire.* ◇ *Société fiduciaire* : établissement s'occupant de l'organisation ommerciale, comptable, administrative et fiscale pour le ompte de sociétés privées (V. Expert-comptable).

FIDUCIAIREMENT [fidysjɛrmɑ̃]. *adv.* (1839; de *fidu-*aire). Dr. À titre fiduciaire.

FIÉF [fjef]. *n. m.* (XIIIe; *fieu* (compl.); *feu, fiet,* 1080; q. *°fêhu* « bétail »; bas lat. *feudum, feodum.* V. Féodal). 1° Au moyen âge, Domaine concédé à titre de tenure oble par le seigneur à son vassal, à charge de certains ser-ces. V. Féodal, féodalité. *Domaine, bien donné en fief. ief servant* : fief du vassal subordonné au *fief dominant* u seigneur. ♦ 2° *Fig.* Domaine où qqn *est* maître. *Fief ectoral,* où l'on est touiours réélu. *L'égyptologie est le fief ce savant* (ACAD.).

FIEFFÉ, ÉE [fjefe]. *adj.* (1540; *fievé,* XIIIe; de l'a. fr. *effer* « pourvoir d'un fief », XIIe). Qui possède au plus haut egré un défaut, un vice. V. Achevé, complet, consommé, ni, parfait. Un *ivrogne, un coquin fieffé. Un fieffé menteur.*

FIEL [fjel]. *n.* m. (1160; lat. *fel* « bile, fiel »). ♦ 1° Vx. ile. — *Mod.* Bile des animaux de boucherie, de la volaille. *iel de bœuf.* ♦ 2° *Métaph.* ou fig. Amertume qui s'accom-agne de mauvaise humeur, de méchanceté. V. Acrimonie, **grreur,** animosité, haine. *Compliment plein de fiel.* « *Le fiel ue distille la critique sur les beaux-arts* » (LAUTRÉAMONT). ◇ ANT. *Bienveillance,* **bonté.**

FIELLEUX, **EUSE** [fjelø, øz]. *ndj.* (1478; de *fiel*). Plein e fiel *(fig.).* V. Haineux, méchant. *Paroles fielleuses. V.* **nvenimé.** *Homme fielleux.* « *Qui de nous n'est pas maltraité ans* **ces pages** *fielleuses?* » (MAURIAC).

FIENTE [fjɑ̃t]. *n. f.* (XIIe; lat. pop. *°femita,* class. *fimus.* . Fumier). Excrément mou ou liquide d'oiseau et de quelques nimaux. *Fiente de pigeon, de volaille.* V. Colombin. *La seconde pyramide* « *a son sommet tout blanchi par les fientes d'aigles et de vautours* » (FLAUB.).

FIENTER [fjɑ̃te]. *v. intr.* (XIVe; de *fiente*). Faire de la fiente.

FIER (SE) [fje]. *v. pron.* (XIIe; lat. pop. *°fidare* « *confier* », de *fidus* « fidèle »). Accorder sa confiance (à qqn ou à qqch.). Je me *fie entièrement* à vous. V. Abandonner (s'), remettre *(s'en). On ne sait plus à qui se fier.* « *Non, l'homme ne peut pas se fier à l'homme* » (STENDHAL). *Candidat à un examen qui* se fie à la *chance.* V. Tabler *(fam.).* « *J'ai affaire en vous* à un *galant homme.* Je me fie à *votre* discrétion » (LOTI). — *Ne vous y fiez pas.* ◇ ANT. *Défier (se), méfier (se),* **suspecter.**

FIER, FIÈRE [fjɛr]. *adj.* (1080; lat. *ferus* « *sauvage* »). **I.** ♦ 1° Vx. Féroce, cruel. « *Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs* » (RAC.). ◇ *(Animaux)* Farouche, sauvage. ♦ *2" Littér.* et *vx.* Qui a de l'audace, de la fougue. « *Quand un fier aquilon, ramenant l'hiver, fait gémir les troncs des vieux arbres* » (FÉN.).

II. ♦ 1° *Vieilli* (XIIe). Qui, par son attitude hautaine, ses manières distantes, montre qu'il se croit supérieur aux autres. V. Arrogant, dédaigneux, distant, hautain, méprisant, prétentieux, suffisant. « *Un hommer fier et superbe n'écoute pas celui qui l'aborde* » (LA BRUY.). « *Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si lier!* » (BEAUMARCH.). « *Cet air* fier *et censeur qui* juge *de tout* » (MASSILLON). V. Altier, avantageux, satisfait. 0 *Mod.* (Plaisant.). « *Tu es bien fière. que tu passes sans dire bonjour aux amis* » (ZOLA). *Il est fier comme Artaban :* très *fier. (Surtout* nég.) *Il n'est pas fier :* il est simple. « *Lui était de bonne humeur, cordial, jovial, s'arrêtant à causer avec les ouvriers, les soldats, les paysans.* « *Au moins celui-là n'est pas fier!* » *disaient-ils* » (MADELIN). 0 Subst. *Faire le fier :* être prétentieux, suffisant. ♦ 2° *Littér.* Qui a un vif sentiment de sa dignité, de son honneur; qui a des sentiments élevés, nobles. *Caractère, cœur* fier. V. Digne, **noble.** « *Fière est cette forêt dans sa beauté tranquille, Et fier aussi mon cœur* » (MUSS.). *Il est trop fier pour accepter votre argent.* — Par *ext. Démarche fière, port fier et majestueux.* ♦ 3° FIER DE (qqn, qqch.) : qui a de la joie, de la satisfaction de (V. Content, heureux, satisfait). *Fier de ses droits, de sa force, de sa beauté.* « *Il comptait des héros parmi ses ancêtres, et il en était fier, orgueil bien légitime* » (GAUTIER). « *Elle était toute fière de savoir s'y reconnaître, et de lui servir de guide* » (ROMAINS). ♦ 4° (Avant le nom). V. Beau, fameux, rude. Vieilli. « *Allons donc! je serais un fier misérable* » (FLAUB.). « *Il y a de fières canailles* » (BOYLESVE). Mod. *Il a un fier culot! Je lui dois une fière chandelle*.* V. *Sacré.*

◇ ANT. *Affable. Familier, humble,* **modeste**, *simple.* **Indigne**, *veule. Honteux.*

-FIER. Élément, du lat. *-ficare,* dér. de *facere* « faire ». Suffixe servant à former des verbes, et signifiant « rendre, transformer en » *(ex. : bétifier, statufier).*

FIER-A-BRAS [fjɛrabrɑ]. n. m. (XIVe, nom pr. d'un géant sarrasin des chansons de geste, p.-ê. de *fera bracchia* « bras redoutables »; d'apr. fier). Fanfaron. V. Matamore. *Des fier-à-bras* OU *Des fiers-à-bras.* « *On se tient à égale distance de la fanfaronnade et de la mièvrerie. Ni fier-à-bras, ni joli cœur* » (HUGO).

FIÈREMENT [fjɛrmɑ̃]. *adv.* (1080; de fier). ♦ 1° Vx. D'une manière fière, hautaine. ♦ 2° *Mod.* D'une manière courageuse et digne. *Marcher fièrement au combat.* V. Bravement. « *Je portais ma pauvreté fièrement* » (BALZ.). V. Dignement. ♦ 3° (1808). *'Vieilli.* Extrêmement, fortement. « *Sans elle je m'ennuierais fièrement ici* » (B. CONSTANT).

FIÉROT, OTE [fjero, ɔt]. *adj.* et *n.* (XVIe; repris 1808; de fier). ♦ 1° Prétentieux, fat d'une manière puérile. *Il est un peu fiérot; il fait le fiérot.* ♦ 2° Fier (3°) de qqch. d'une manière enfantine. Il *est tout fiérot de son succès.*

FIERTÉ [fjɛrte]. *n. f.* (1080; de *fier,* d'apr. lat. *feritas*). ♦ 1° Vx. Férocité. Courage, intrépidité. ♦ 2° *Vieilli. Caractère* de celui qui se croit supérieur aux autres, s'enorgueillit d'avantages réels ou supposés. V. Orgueil, présomption, vanité. — *Mod.* Attitude arrogante. *Il montre un peu trop de fierté à l'égard de ses collègues. V. Arrogance,* condescendance, hauteur, morgue. « *La fierté ne vaut rien... Nous lui avons toujours recommandé la modestie* » (ZOLA). ♦ 3° *Littér.* Sentiment élevé de la dignité, de l'honneur. V. Amour-propre, orgueil. « *Quand de fortes émotions saisissent notre peuple, le sang monte à ce front et le sentiment tout-puissant de la fierté l'illumine* » (VALÉRY). ♦ 4° Cour. Le fait d'être fier (3°) de qqch., de s'enorgueillir. V. Contentement, satisfaction. *Il en tire une juste fierté.* « *Le gamin est déjà parti, rose de fierté et de reconnaissance* » (ROMAIN~). — *C'est sa* fierté : ce qui lui fait concevoir de la fierté. ◇ ANT. *Humilité.* **Familiarité. modestie, simplicité. Dépit, honte.**

FIESTA [fjesta]. *n. f.* (1964; mot esp., « fête »). *Fam.* Partie de plaisir. *Il va organiser une petite fietsa. 0* **Fête.** *Ils ont fait la fiesta.* V. Bringue, noce, foire.

FIEU [fjø]. *n. m.* (attesté XX^e; forme picarde de *fils*). *Dial.* Forme paysanne de « fils ». *Mon fieu.*

FIÈVRE [fjɛvʀ(ə)]. n. *f.* (XII^e; lat. *febris*). ♦ 1° Élévation anormale de la température du corps (en *médecine,* estimée au-dessus de *38* °C; syn. sav. *Hyperthermie).* V. Fébrile; température. *Fièvre erratique* (irrégulière). *Fièvre périodique.* (V. Intermittent, rémittent). *Avoir de la fièvre, un accès, une poussée de fièvre.* Fam. *Fièvre de cheval :* forte fièvre. *Yeux brillants de fièvre.* V. Fiévreux. *Remède contre la* fièvre. V. Fébrifuge. « *Il passait son temps à trembler, claquant des dents, disant qu'il avait la fièvre* » (HUGO). ◇ *Par ext.* Maladie fébrile. *(Cour.) Fièvres cérébrales* (méningite). Fièvre *de* croissance (vieilli). V. **Ostéomyélite.** *Fièvres éruptives, exanthématiques*. Fièvre* jaune (vomito negro), maladie infectieuse virale, endémo-épidémique des régions tropicales. *Fièvre quarte,* forme de paludisme. Plur. *Les* fièvres, se dit de *la fièvre* paludéenne. — Zoot. *Fièvre aphteuse*.* ♦ 2° *Fig.* Vive agitation, état passionné. V. **Agitation, éréthisme,** excitation, **fébrilité.** *Discuter* avec fièvre. V. **Animation, chaleur, feu, passion.** *La fièvre des sens.* « *Agitation, émotion, fièvre universelle* » (MICHELET). 0 FIÈVRE DE (et inf.) : désir ardent. V. Amour, passion. « *Quelle est cette fièvre d'écrire qui me prend, aujourd'hui?* » (MAURIAC).

FIÉVREUSEMENT [fjevʀøzmɑ̃]. *adv.* (*av.* 1872; de *fiévreux). Fig.* D'une manière fiévreuse. *Se préparer fiévreusement* au *départ.* V. **Fébrilement.**

FIÉVREUX, EUSE [fjevʀø, øz]. *adj. (Fevrus,* 1190; de *fièvre).* ♦ 1° Qui a ou dénote la fièvre. *Pouls fiévreux. V.* **Fébrile. Des** *mains fiévreuses. V.* **Chaud. Se** *sentir* **fiévreux.** Subst. *La salle des fiévreux d'un hôpital.* ♦ 2° *Fig.* Qui a qqch. d'intense, de hâtif. *Activité fiévreuse.* V. **Fébrile.** « *L'excitation fiévreuse des capitales* » (TAINE). ◇ Qui a un caractère inquiet et tourmenté. « *Quelle rime fiévreuse habitait* ce *corps frêle!* » (MAURIAC). — Qui est dans l'agitation de l'inquiétude. *Attente fiévreuse.* V. **Inquiet.** ◈ ANT. Sain. **Calme,** *impassible.*

FIFILLE [fifij]. *n. f.* (XIX^e; de *fille*). *T. enfantin.* Fille (I). *La fifille à son papa.*

FIFRE [fifʀ(ə)] *n.* m. (1507; suisse **all.** *pfifer;* all. *Pfeifer* « celui qui joue du fifre », *pfife;* rac. lat. *pipare.* V. Pipeau). Petite flûte en bois au son aigu (longtemps en usage dans les musiques militaires). ◇ Un *fifre* : un joueur de fifre.

FIFRELIN [fifʀalɛ̃]. *n. m.* (1838; de l'all. *Pfifferling* « girolle »). Vx (ou *IOC.).* Petite chose, menue monnaie *sans* valeur. *Cela ne vaut pas un fifrelin : pas un sou.*

FIFTY-FIFTY [fiftififti]. *loc. ndv.* (1936; angl. « cinquante [pour cent]-cinquante [pour cent] »). *Anglicisme. Fam.* Moiti@-moitié. *Partager fifty-fifty.*

FIGARO [figaʀo]. n. m. (1836; du personnage célèbre de Beaumarchais). *Fam.* Coiffeur.

FIGEMENT [fiʒmɑ̃]. *n.* m. (1549; de *figer). Rare.* Action de **figer; état de ce qui est figé. V. Congélation.**

FIGER [fiʒe]. Y. tr.; conjug. *bouger* (v. 1225; *fegier,* XII^e; lat. pop. **feticare* « prendre l'aspect du foie », de **feticus,* class. *ficatus* « foie »). ♦ 1° **Coaguler (le sang). V. Cailler.** *Pronom.* (**métaph.**) « *Le soleil s'est noyé dans son sang qui* se *fige* » (BAUDEL.). – Loc. fig. *Figer le sang (sous* l'effet de la terreur). V. **Glacer.** « *La nuit avait figé notre sang dans* nos *veines* » (HUGO). ♦ 2° *Par anal.* Épaissir, solidifier (un liquide gras) par le froid. V. Congeler. Pronom. « *La soupe* était froide, couverte *d'yeux de* graisse qui se figeaient » (ZOLA). *Sauce refroidie et* figée. ♦ 3° (Mil. XIX^e). Rendre immobile, fixer dans une certaine attitude, un certain état. *La surprise le* figea *sur place.* V. **Immobiliser, paralyser.** — Pronom. *Regard, expression qui se fige.* « *Il vit le sourire de la jeune femme se figer et son regard durcir* » (MART. du G.). Fig. *Se figer dans une attitude* : la garder obstinément. — **Au p. p.** *Sourire, regard figé.* **Fig.** *Société, morale figée.* V. *Sclérosé.* **Gram.** *Expression, locution* figée, dont on ne peut changer les termes, et qu'on analyse généralement mal. ◈ ANT. Dégeler, fondre. Animer (s'). *Mobile, vivant.*

FIGNOLAGE [fiɲɔlaʒ]. *n. m.* (1874; de fignoler). Action de fignoler. *Le fignolage d'un* dessin. ◈ ANT. **Bâclage.**

FIGNOLER [fiɲɔle]. Y. *tr.* (1743; de *fin,* et suff. obscur). *Fam.* Exécuter avec un soin minutieux jusque dans les détails. V. **Finir, parfaire.** « *Il s'en remet sur d'autres du soin de fignoler sa doctrine* » (ROMAINS). — Au p. p. *Travail, devoir* fignolé. V. Léché. ◈ ANT. Bâcler.

FIGNOLEUR, EUSE [fiɲɔlœʀ, øz]. *n.* (1870; *fignoleux,* 1749; de *fignoler).* Personne qui fignole.

FIGUE [fig]. *n. f.* (XII^e; *a.* prov. *figa;* a remplacé fige, fie (XII^e); lat. pop. **fica,* class. *ficus).* ♦ 1° Fruit charnu et comestible du figuier. — *(N'est* pas *un fruit au sens* botanique, mais un réceptacle charnu portant les fruits). *Figues d'été, d'automne. Maturation* artificielle *des figues. V.* **Caprification.** *Figues fraîches. Figues sèches.* ♦ 2° Par anal. de forme. *Figue de Barbarie* : fruit d'une cactée, l'oponce. « *Il y a des figues de Barbarie sur les cactus en Algérie* » (APOLLINAIRE). — *Figue de* mer : ascidie comestible de la Méditerranée. ♦ 3° (1487, *moitié figue, moitié raisin).* adj. **MI-FIGUE,** MI-RAISIN, qui présente une ambiguïté, un mélange de satisfaction et de mécontentement, ou sérieux et de plaisant (V. Mitigé). *Il* m'a *fait un ac mi-figue, mi-raisin.* ♦ 4° *Faire la figue à* (XIII^e; it. *far la* geste obscène de provocation). Se moquer de; braver, mépriser. V. Nique (faire la nique). « C'est *cela qui met les ger colère ! Qu'ils s'y mettent ! Je leur fais la figue* » (CLAUDEL).

FIGUERIE [figʀi]. *n. f.* (XIII^e; de *figue*). *Rare.* Lieu pl de figuiers.

FIGUIER [figje]. *n.* m. (XII^e; de figue). ♦ 1° Arbre arbrisseau du climat méditerranéen, à feuilles lobées, fleurs attachées à la paroi interne d'un réceptacle ch; piriforme qui, après fécondation, donne la figue. ◇ G arbre exotique (de la même famille). *Figuier de l'Inde* **Banian).** « *Ces figuiers de l'Inde dont chaque rameau, e courbant jusqu'à terre, y prend racine et devient un figui* (HUGO). *Le figuier élastique donne un latex à caoutch* ♦ 2° *Figuier de Barbarie, nom* courant de l'oponce *(tées).*

FIGULINE [figylin]. *n. f.* (XVI^e; lat. *figulina*). An vase en terre cuite.

FIGURANT, ANTE [figyʀɑ̃, ɑ̃t]. *n.* (1740; de *figu* ♦ 1° Vx. Danseur des corps d'entrée de ballets, qui d naient dans la danse des figures diverses. ♦ 2° *Mod.* (18 Personnage de théâtre, de cinéma, remplissant un rôle se daire et généralement muet. V. Comparse. *Rôle de figu Les figurantes d'une revue à grand spectacle.* « *Rachel jo un rôle, presque de simple figurante, dans la petite piè* (PROUST). ♦ 3° Toute personne. dont le rôle est effacé simplement décoratif) dans une réunion, une société. *Ne réduite au rôle de figurant dans une conférence internatio*

FIGURATIF, IVE [figyʀatif, iv]. *adj.* (XIII^e; lat. *figurtivus).* ♦ 1° Vx. Qui représente (qqch.) par symbole **Symbolique.** « *L'Ancien Testament n'est quefiguratif* » (PA ♦ 2° *Didact.* Qui représente la forme d'un objet. *Plan f ratif. Carte figurative. Écriture* figurative, qui imite ou évo l'objet signifié. « *Leur écriture avait été pictographi c'est-à-dire figurative, chaque dessin désignant l'objet* (DANIEL-ROPS). ♦ 3° (Mil. XX^e). *Art figuratif,* qui s'atta à la représentation de l'objet *(opposé* à l'art abstrait, non-figuratif). — *N.* m. (surtout au plur.) Créateur L'œuvre est figurative.

FIGURATION [figyʀasjɔ̃]. *n. f.* (XIII^e, repris XIX^e; *figuratio).* ♦ 1° *Didact.* Action de représenter qqch. une forme visible. V. **Représentation.** ♦ 2° *Cour.* (18 Ensemble des figurants d'une pièce de théâtre, d'un 1 Partie du spectacle exécutée par les figurants. 0 Rôle figurant. « *Pour refuser* une figuration dans une *suite tableaux vivants* » *(COLETTE). Foire de la figuration.*

FIGURATIVEMENT [figyʀativmɑ̃]. *adv.* (XIV^e; *de, ratif).* D'une manière figurative.

FIGURE [figyʀ]. *n. f.* (X^e; lat. *figura* « forme »).

I. ♦ 1° *Vx.* Forme extérieure d'un corps. V. **Asp** forme. Des outils « *dont il ne connait ni l'usage, ni le non* la figure » (LA BRUY.). — Mod. *Il n'a plus figure humai* il est complètement défiguré; ou encore : absolument mé naissable. ♦ 2° (XII^e). *Vx.* Représentation visuelle d'une fa (par le dessin, la peinture, la sculpture). **V. Illustration, im** « *Les enfants se portent d'eux-mêmes à faire des figures le papier* » (FÉN.). ◇ *Mod.* Illustration d'un livre (estam vignette, hors-texte, schéma, croquis, etc.). *Livre, éd* ornée *de figures.* ◇ *Arts.* Représentation d'un personn V. Effigie, portrait, statue. *Les figures d'un tableau. Fr équestre.* 0 (1845) Cartes. Se dit du Roi, de la Dame e Valet. V. Honneur. — *Blas.* Pièce de l'écu représen des objets (figures *naturelles)* ou des formes imagina *(figures de fantaisie). 0* Loc. mod. *Figure de proue :* buste (d'une personne, d'un animal) à la proue des anc navires à voile. *Fig.* Personnalité majeure d'un mouver (en histoire, etc.). ♦ 3° FAIRE FIGURE : jouer un personn important, tenir un rang. « Ceux *qui sont appelés à f figure dans le monde et qui* consentent, *qui parviennen demeurer naturels* » *(GIDE). 0 Cour.* FAIRE FIGURE DE : a l'air, paraître, *passer* pour. « *Il est gênant et fatigant de f figure de grand homme* » (VALÉRY). — (Choses) *Le libéral, « fait figure, auprès des gens avancés... de doctrine démod* (SIEGFRIED). ♦ 4° Personnalité marquante. V. **Caract personnage, personnalité,** type. *Les grandes figures de 1 toire, d'une époque.* « *Buzot, l'un des chefs de la future Giro jeune et austère figure, ardente et mélancolique* » (MI LET). ♦ 5° *Géom.* (XVI^e; d'abord surface ou volume). volumes, surfaces, lignes et points considérés en eux-mê *Figure plane, figure dans l'espace. Un point, une cou une pyramide sont des figures. Projection des figures.* — C Figure plane fermée. *Désigner par des lettres les points angles d'une figure. Tracer une figure sur un tableau. centre, les côtés d'une figure.* ♦ 6° (1680). *Danse.* Che décrit par les danseurs suivant certaines lignes détermi

gures chorégraphiques : évolutions, pas, mouvements réglés. *Figure de ballet,* position respective des danseurs dans les olutions. *0 Figures libres, imposées, en patinage.*

II. (Déb. XVII^e, « forme du visage »). Cour. ♦ 1° Partie térieure de la tête de l'homme. V. Face, visage ; *fam.* ou *p.* Balle, bille, binette, bobine, bouille, frimousse, gueule, *gne,* trombine. *Une figure* anguleuse, osseuse: *longue, ronde. ôa figure, un peu maigre, était expressive* » (GOBINEAU). *Toujours sa même figure qui n'a pas d'âge, toujours son asque incolore* » (Lon). *Casser la figure à qqn. Jeter qqch., acher à la figure de qqn. Je connais cette figure-là. Elle est* 'eux *de* corps *que de* figure. ♦ 2° Air, mine. *Il fait une drôle figure. Sa figure s'allongea. Faire bonne figure,* avoir l'air mable, content. — *Faire triste,* piètre figure : avoir l'air teux, préoccupé. *Fig.* Ne pas se montrer à la hauteur des 'constances, de sa tâche.

III. (1611; « allégorie », XIII^e). Représentation par le ngage (vocabulaire ou style). *Rhét. anc.* « Tours de mots de pensées qui animent ou ornent le discours » (DUMARS). Vx. *Figures de mots* : procédés modifiant la forme des ots (ex. *: é*penthèse, apocope, métathèse, etc.). — *Figures construction* : modification de l'ordre normal des mots ar attraction, imitation, etc.). Ex. : anacoluthe, ellipse, pallage, syllepse. *Figures modifiant le sens des mots.* V. *rope* (*ex.* : catachrèse, extension, hyperbole, métonymie synecdoque; allusion, euphémisme, ironie ; allégorie et étaphore). ◇ Mod. *Figures de rhétorique* : modes d'expression linguistique et stylistique de certaines structures de nsée dans le discours (appelées autrefois *figures de pensées, opposées aux figures de mots, de construction*). *Ex. :* tithèse, antonomase, comparaison, périphrase; apostrophe, clamation; anticipation, concession, réfutation! litote, ticence; accumulation, énumération, exagération ou perbole, gradation; déprécation, imprécation, prosopopée. *Dans l'ordre du langage, les figures, qui jouent communément un rôle accessoire, semblent n'intervenir que pour illuser ou renforcer une intention* » (VALÉRY).

FIGURÉ, ÉE [figyre]. *adj.* (XV^e-XVI^e, « qui porte des gures ». V. Figurer).

I. ♦ 1° Qui est représenté ou composé par une figure, dessin. *Plan figuré* d'une *maison. d'une* ferre. Milit. *Ennemi uré* : représenté par des soldats, des obstacles, dans les anœuvres. ♦ 2° *Archit.* Qui porte des représentations hommes, d'animaux. *Chapiteau figuré.* ♦ 3° *Didact.* Qui ésente une forme visible, reconnaissable. *Éléments figurés* sang, les cellules du sang.

II. (1666; de figurer « exprimer par un symbole, une métahore »). ♦ 1° Sens figuré, qui comporte le transfert sémanque d'une image concrète à des relations abstraites. Subst. *u propre et au figuré, au sens* propre et au sens figuré. 2° *Langage, style figuré,* riche en figures, en métaphores et comparaisons. V. Imagé. *Le langage figuré des poètes.*

FIGURÉMENT [figyremã]. *adv.* (XIV^e ; de *figuré*). D'une anière figurée. *Parler figurément.* — Au fieuré. *Moi pris urément. Se dit figurément de...*

FIGURER [figyne]. V. (XI^e, « créer » ; lat. *figurare*).

1. *V. tr.* ♦ 1° (XIII^e). Représenter (une personne, "ne hose) sous une forme visible. V. Dessiner, peindre, sculpter. *Polygnote avait figuré sur les murs du temple de Delphes* sac *de* Troie » (CHATEAUB.). Représenter (une abstraction) ar un symbole. On *figure la justice avec un bandeau sur les eux.* -- Représente; d'une manière sommaire ou conventionnelle. *Figurer des montagnes sur une carte par des hachures.* » *(Sujet de chose)* Être l'image de. *Le drapeau figure la atrie.* V. Incarner. *La scène figure un* intérieur *bourgeois.* 2° *Vx* (XV^e). Représenter à l'esprit, à l'imagination (une ersonne, une chose) sous certains traits, avec certains aractères (Cf. Se figurer). *Relig.* Exprimer par symbole, étaphore. V. Symboliser. *Vérité figurée par une parabole.*

II. *V. intr.* ♦ 1° Vx (XVII^e). Faire figure, jouer un rôle à on *avantage.* ♦ 2° *Théât.* Jouer un rôle accessoire, être n figurant. « *Il figurait souvent et gagnait quelques sous* » UENEAU). *Par ext.* Jouer un rôle sans importance. *Le favori a fait que figurer, sans plus, dans la course.* ♦ 3° (XIX^e). pparaître, *se trouver. Figurer dans une cérémonie.* V. Parciper (à). Son nom ne *figure pas sur la liste :* il n'y est pas entionné. *Décrire par la mémoire « un cercle assez large our que ce détail du passé y figure* » (BERGSON).

III. Se FIGURER. v. pron. Cour. Se représenter par la pensée, imagination. V. Imaginer (s'), représenter (se). Se *figurer s choses autrement qu'elles ne sont.* « *Je me le figurais là-bas ouché, malade* » (DAUD.). « *Il est naturel de se figurer qu'on mera longtemps ce qu'on aime beaucoup* » (SENANCOUR). *se figure pouvoir réussir. Je l'aime, figure-toi! Tu ne peux as te figurer comme il est bête.*

FIGURINE [figyrin]. *n. f.* (1585; it. *figurina,* dimin. de *gura*). Petite figure; statuette de petite dimension. V. oupée. *Les tanagras, figurines de ferre cuite découvertes à anagra. Figurine de Noël.* V. Santon. « *Les horlogers d'autrefois construisaient des figurines capables d'imiter la nature* » (DUHAM.).

FIGURISME [figyrism(ə)]. *n. m.* (1752; de *figuriste*). *Théol.* Doctrine de ceux qui voyaient dans l'Ancien Testament la figure du Nouveau.

FIGURISTE [figyrist(ə)]. n. (1604; de *figure* « symbole »). ♦ 1° *Théol.* Partisan du figurisme. ♦ 2° (XIX^e). *Techn.* Personne qui fait des figures en plâtre. *Mouleur-figuriste (opposé* à sculpteur ornemaniste).

FIL [fil]. *n.* m. (XII~; lat. *filum*).

I. ♦ 1° Brin long et fin des matières textiles. Réunion des brins de ces matières tordus et *filés. Fil à tisser. Fil de lin, de chanvre, de coton, de laine, de soie, de nylon. Fil cardé, peigné, câblé, retors. Fil de trame, de chaîne d'un tissu.* — DROIT FIL : le sens des fils (trame ou chaîne) d'un tissu *(opposé* à biais). Ellipt. *Une jupe droit fil.* — *Compter des fils,* tirer *les fils.* V. Effiler, effilocher. 0 (1954). Loc. subst. *fig. Le droit fil,* ligne de pensée, orientation. « *Le droit fil politique* de L'Express *est aujourd'hui le même qu'en 53* » (GIROUD). — Loc. adv. fig. *Dans le droit fil de (qqch.),* conforme à. V. Orthodoxe. « *Cette mesure est dans le droit fil de la nouvelle politique tendant à accélérer par tous les moyens l'élévation du niveau de vie du peuple* »*(Le Monde, 6-7-1954).* ◇ Fil de lin. *Des draps de fil, pur fil.* « *Sa main gantée de fil* » (GREEN). ♦ 2° Spéciait. *Fil* à *coudre,* brins filés et tordus de lin ou de coton. *Bobine de fil. Fil à bâtir, fil à boutons, gros fil. Un dé, du Jil et une aiguille. Passer un fil pour bâtir (V.* Faufil), *pour border* (V. Surfil). 0 Loc. *fig. Malice, finesse cousue de fil blanc,* trop apparente pour abuser quiconque. « *Cela n'avait pas le sens commun, c'était cousu de fil blanc* » (RENAN). — *De fil en aiguille,* petit à petit, insensiblement. — *Donner du fil à retordre à qqn :* lui créer des embarras, des difficultés. — Avoir un *fil sur la langue* : zézayer légèrement. — *Mince comme un fil :* très mince. ♦ 3° Brin de matière textile, de fibre ou de toute manière souple, servant à tenir, attacher. *Les fils d'un câble, d'une corde, d'une ficelle. Fil de caret* (mar.). *Fil de canne à pêche.* « *Les perles ne font pas le collier: c'est le fil* » (FLAUB.). *Marionnettes à fils.* ◇ Fig. *Tenir dans sa main les* fils *d'une affaire* (des marionnettes) : les moyens de la faire marcher. — *Ne tenir qu'à un fil : à* très peu de chose, être fragile, précaire. *Sa vie ne tient plus qu'à un fil.* — *Avoir* un *fil* à *la patte* (fam.) : être tenu par un engagement dont on voudrait bien se libérer. ♦ 4° *Fil d'Ariane, fil conducteur :* ce qu'on peut suivre pour se diriger (du *fil d'Ariane,* qui permit à Thésée de ne pas s'égarer dans le Labyrinthe). « *Le classement est le fil d'Ariane dans le dédale de la nature* » (MAUROIS). « *Trouver le fil conducteur, saisir le fil de ma vie* » (DUHAM.). ♦ 5° FIL À PLOMB : instrument formé d'une masse de plomb fixée à un fil, servant à donner la verticale. ♦ 6° Matière métallique étirée en long brin mince. *Fil métallique* (V. Filière, tréfilerie). *Câble en fil d'acier.* ◇ FIL DE FER (cour.) *:* fil métallique (fer, acier). *Clôture en fils de fer. Fil de fer barbelé*.* — *Avoir des jambes comme des fils de fer :* très maigres. 0 FIL À COUPER LE BEURRE, instrument formé d'un fil métallique portant à ses extrémités deux poignées. et qui sert à débiter les mottes de beurre. — Fig. et fam. *Il n'a pas inventé le fil à couper le beurre,* il n'est pas bien malin. ♦ 7° Conducteur électrique fait de fil métallique entouré d'une gaine isolante. *Fil électrique. Fil d'une lampe. Fils télégraphiques, téléphoniques. Télégraphie, téléphonie sans fil.* V. Radio, T.S.F. *0* Fam. *Absolt.* Fil téléphonique. *Qui est au bout du fil?* à l'appareil. *Il l'entendait rire nu bout du fil. Donner,* passer *un* coup *de fil* : un coup de téléphone. V. Téléphoner. ♦ 8° Matière produite et filée par l'organisme de quelques animaux. *Spécialt.* Ce que l'araignée sécrète pour se mouvoir dans l'espace, faire sa toile. « Un *seul fil remué fait sortir l'araignée* » (HUGO). — *Fils de la vierge :* fils de certaines araignées qui ne font pas de nid et que le vent emporte (par allus. poét. à des fils soyeux échappés du fuseau de la Vierge Marie). ♦ 9° Sens des fibres. Couper *un morceau de viande dans le fil.* « *Il prescrivait de tailler des planchettes dans le fil du bois* » *(VALÉRY).* ♦ 10° (1783). Défaut, sorte de veine dans une pierre le long de laquelle une brisure peut se faire. *Cette tablette de marbre a un fil.*

II. Fig. ♦ 1° *Vieilli* (XII^e). *Sens* dans lequel un cours d'eau coule (V. *Courant). Suivre le fil d'une rivière.* Loc. cour. *Au fil de l'eau.* « *La rue m'emporta, comme un noyé au fil de* l'eau » (DUHAM.). — Fig. *Au fil des jours : tout au long.* « *Les complications se dénoueraient d'elles-mêmes au fil des heures* » (MAC ORLAN). ♦ 2° Cours, enchaînement. *Le fil des événements, des idées. V.* Suite. *Le fil de la conversation. Suivre le fil de ses idées. Perdre le fil :* ne plus savoir ce qu'on voulait dire. « *J'ai besoin de ne pas perdre* le fil de mes pensées » (FLAUB.). « *Je perds le fil de monpauvre courage, comme un orateur maladroit perd le fil de son discours* » (BERNANOS).

HI. *Fig.* (XVI^e). Partie coupante d'une lame. V. Tranchant. *Fil d'un couteau, d'un rasoir, d'une épée. Donner le fil à une lame.* V. Affiler. *Mon épée « n'est pas encore rouillée. D'ailleurs, il est facile d'en* repasser *le fil* » (LAUTRÉAMONT). —

Passer au *fil de l'épée* : tuer en passant l'épée au travers du corps.

◇ HOM. **File.**

FILABLE [filabl(ə)]. *adj. (1604;* de filer). *Qui* peut être filé. *Matières filables.*

FIL-A-FIL- [filafil]. *n.* m. *invar.* (1930; de *fil*). Tissu de laine très solide, en fils de deux couleurs alternées. Un *veston* en *fil-à-fil.*

FILAGE [filaʒ]. *n. m.* (XIIIe; de filer). ♦ **1°** Action de filer un textile *à la* main. *Filage de la laine dans les compagnes.* ♦ **2°** *Techn.* Opération finale de la filature par laquelle la mèche est transformée en fil. — Travail du fileur. ♦ **3°** *Cinéma.* Défaut résultant d'un manque de synchronisation entre le défilement intermittent du film et l'obturation.

1. FILAIRE [film]. *n. f.* (1811, lat. zool. *filaria*, de *filum* « fil »). Ver nématode long et fin, parasite de divers vertébrés. *Filaire de Médinc ou dragonneau.*

2. FILAIRE [filɛʀ]. *adj.* (mil. XXe; de *fil*). Dont la transmission se fait par fil. *Appareils filaires.* ◇ ANT. Radiophonique. — HOM. Fillér.

FILAMENT [filamã]. *n.* m. (1539; bas lat. *filamentum*, de *filum* « fil »). ♦ **1°** Production organique longue et fine *comme un fil. Filaments de bave, de moisissures.* « *Je vis cette matière épaisse se résoudre lentement et par degrés en filaments* » (BUFF.). *Filament qui maintient le jaune d'œuf.* V. Chalaze. 0 *Anat.* Structure *en* forme de fil. *Filament axile de la cellule nerveuse.* V. Axone. *Filament spermatique.* V. Spermatozoïde. 0 Cour. Filandre de la viande. ♦ **2°** (1906). Fil conducteur extrêmement fin porté à incandescence dans les ampoules électriques. *Filament de charbon, de tungstène. Ampoule dont le filament est grillé.*

FILAMENTEUX, EUSE [filamãtø, øz]. *adj.* (1588; de *filament).* Qui est constitué de filaments, qui est en forme de filament. *Matière filamenteuse.*

FILANDIÈRE [filãdjɛʀ]. *n. f. (Filandrier, ière,* XIIIe; de *°filande*, de filer). Vx. Femme qui file à la main. Une jeune *filandière.* V. Fileuse. — Adj. Les *sœurs filandières :* les Parques.

FILANDRE [filãdʀ(ə)]. *n. f.* (1360; altér. de *°filande*, de *filer*). ♦ **1°** Vx. Fil de la vierge. ♦ **2°** *Rare* (XVIe). Fibre longue et coriace de certaines viandes, de certains légumes (V. Filandreux).

FILANDREUX, EUSE [filãdʀø, øz]. *adj. (1603;* de *filandre*). ♦ **1°** Rempli de filandres. « *Cette viande filandreuse, cette purée de pommes de ferre cuites à l'eau la dégoûtaient* » (GREEN). ♦ **2°** Fig. *Phrase filandreuse :* interminable, enchevêtrée, confuse. *Cet* exposé *est bien filandreux!* V. Fumeux. ◇ ANT. Clair, concis, *explicite.*

FILANT.. ANTE [filã. ãt]. *adj.* (1835; de *filer*). ♦ **1°** Qui coule lentement sans se diviser et s'allonge en une sorte de fil continu. *Liquide filant. Sauce filante.* ♦ **2°** *Pouls filant,* très faible. ♦ **3°** *Etoile* filante, qui file, va vite (pour l'œil). V. Étoile (I, 3°).

FILANZANE [filãzan]. *n. m.* (fin XIXe; d'un parler malgache). Chaise à porteurs (Madagascar).

FILARIOSE [filaʀjoz]. *n. f.* (XIXe; du lat. zool. *filaria* (V. Filaire), et suff. -ose). Maladie provoquée par les filaires. V. Éléphantiasis. *La filariose se transmet par l'intermédiaire des moustiques.*

FILASSE [filas]. n. *f.* (*Filace*, XIIe; *lat.* pop. *°filacea*, rac. *filum* « fil »). ♦ **1°** Matière textile végétale non encore filée. *Filasse de chanvre, de lin. Partie la plus grossière de la filasse.* V. Étoupe. ♦ **2°** Fig. *Cheveux blond filasse,* et adj. *Cheveux filasse,* d'un blond fade, sans éclat. « *S'ils vous prennent pour un Espagnol, vous aurez de la chance, avec vos cheveux filasse* » *(SARTRE).*

FILATEUR [filatœn]. *n.* m. (1829; de *filature*). Propriétaire, directeur d'une filature.

FILATURE [filatyʀ]. *n. f.* (1724; de *filer*).

I. ♦ **1°** Ensemble des opérations industrielles qui transforment les matières textiles *en* fils *à* tisser. *Filature de la laine, du coton, de la soie. Opérations de* filature : nettoyage, battage, cardage, peignage; étirage, doublage; filage, envidage, bobinage, moulinage, dévidage. ♦ **2°** Usine où est fabriqué *le* fil. *Les filatures de Roubaix.* « *La filature où les grands métiers manœuvraient doucement leurs larges nappes de fils blancs* » (MAUROIS).

II. (1829). Action de filer, de suivre qqn pour le surveiller. « *Il n'en faut pas plus pour qu'un policier la prenne en filature* » (ROMAINS).

FIL DE FER. V. FIL (I, 6°).

FIL-DE-FÉRISTE [fildəfeʀist(ə)]. *n.* (1943; de *fil de fer*). Acrobate, équilibriste qui fait des exercices sur un fil métallique. « *Acrobate ça m'aurait assez plu. Fil-de-fériste : épatant* » *(QUENEAU).*

FILE [fil]. n. *f.* (XVe; de filer). ♦ **1°** Suite de personnes, de choses placées une par une et l'une derrière l'autre. V. Ligne. *File de gens.* V. Colonne, rang, rangée. *Files d'un cortège, d'un défilé. File de personnes qui attendent cher un commerçant, à un guichet. V. Queue.* « *Des files d'ache stationnaient* » *(CAMUS). Prendre la file : se ranger* dans file après la dernière personne. « Suivons la *file de voit qui, de Paris à Versailles, roule incessamment comme fleuve* » (TAINE). *File d'attente devant un guichet.* — A *File* d'attente, suite des avions volant en attente. — *Hya tique.* Groupe d'éléments en attente de traitement. ♦ **2°** *M (opposé* à rang). Ligne de soldats disposés les uns der les autres. Section. *peloton de trois files sur dix rang* **3°** Fig. *Chef de file :* celui qui vient le premier dans une hié chie, qui est à la tête d'un groupe, d'une entreprise. ♦ **4°** *adv.* EN FILE, À LA PILE : les uns derrière les autres, l'un rière l'autre (Cf. À la queue leu leu, en rang d'oignc *Objets* enfile. V. Enfilade. *Marcher, se suivre à la file. Ava enfile indienne, à la file indienne,* immédiatement l'un derr l'autre comme faisaient les guerriers indiens. « *Tous à la indienne derrière moi en rasant les murs* » (AYMÉ). EN DOU FILE : se dit d'une voiture qui stationne le long de la des autres. Section. *peloton de trois files sur dix rang* des autres sections déjà stationnées sur un côté de la chaus *Stationner en double file.* ◇ HOM. *Fil.*

FILÉ [file]. *n.* m. (XIIIe; du p. p. de *filer*). ♦ **1°** *Techn* employé pour le tissage. ♦ **2°** Fil de métal (or, arg très fin entourant un fil de soie, de lin.

FILER [file]. v. (XIIe; bas lat. *filare*, de *filum* « fil »).

I. *V. tr.* ♦ **1°** Transformer en fil (une matière text *Filer du lin, de la laine. Filer les textiles selon des proc industriels.* V. Filature. *Métier, machine à filer. Filer d laine à la main avec une quenouille, un fuseau, un rouet* Filage. *-Par* ext. *Filer sa quenouille; filer un habit.* « *Her fila sa quenouille aux pieds d'Omphale* » *(GAUTIER).* Allus. myth. *Les Parques filent nos jours, nos destinées* Fig. *Filer un mauvais coton.* V. Coton. 0 (Du ver à soie l'araignée qui sécrètent un fil) *L'araignée file sa toile.* ◇ ser (un métal) à la filière. *Filer de l'or, de l'acier.* — *File* verre : l'étirer en fil. « On a filé *devant moi, comme le te file notre fragile vie, un mince cordon de verre* » (CHATEAU Au p. p. *Bibelots en verre filé.* ♦ **2°** *Mar. (1606).* Déro de façon égale et continue. *Filer un câble, les amarres* Dévider. Par ext. *Navire qui file trente nœuds,* qui a vitesse de trente nœuds. ♦ **3°** *Filer* un son *:* le tenir sur seule respiration. *Un son filé.* «Le *rossignol, enfilant sa no* pure, *si pleine* » (BALZ.). — Littér. *Filer une scène, une péri une métaphore* : la développer longuement, progressivem — Fig. et fam. *Filer le parfait amour,* se donner réciproc ment des témoignages constants d'un amour partage **4°** (Jeu). Vx. *Filer* la carte : tricher en escamotant une ca *Filer* une cm-te *;* s'en débarrasser. ◇ Mod. *Filer les car* les découvrir lentement (poker). ♦ **5°** FILER DOUX (fin XV être docile, soumis. « C'est *ça* le Bien?... *Filer doux. T doux. Dire toujours* « *Pardon* » *et* « *Merci* » *(SARTRE:* **6°** (1815). Marcher derrière qqn (comme à la file), le su pour le surveiller, épier ses faits *et* gestes. *Policier qui file suspect.* ♦ **7°** *Pop.* (1835, *arg.*). Donner. V. Refiler. *File cent francs !* « *Je lui ai filé de bons coups de chausson dans* côtes » (AYMÉ).

II. V. *intr.* ♦ **1°** (Prendre la forme d'un fil). Couler tement sans que les gouttes se séparent. *Sirop qui file.* Former des fils (matière visqueuse). *Le gruyère fondu.* Par ext. *Macaroni qui file.* — (D'une flamme de lam S'allonger, monter en fumant. Par ext. « *La lampe filai dessinait au plafond... un cercle noirâtre* » (MAURIAC). ♦ 2 dérouler, se dévider. *Câble qui file. 0 Une maille qui fi* dont la boucle de fil se défait, entraînant les mailles d même rangée verticale. Par ext. Son *bas a filé* (V. E filade). ♦ **3°** (D'abord T. de chasse). Cour. Aller d devant soi, en ligne droite; aller vite. *Oiseau qui file à d'aile. Le messager fila comme une flèche, comme un zèbr foutes jambes.* V. Courir. « *De longues ambulances blanc qui filaient à toute allure* » *(CAMUS).* — Fig. et fam. *Le te file :* passe vite. ♦ **4°** *Fam. (1754,* arg.; Cf. *filer* (enfi la *venelle*, 1650). S'en aller, se retirer. V. Déguerpir, pa *Allons, filez!* V. Décamper. *Filer à l'anglaise.* V. Esqu (s'); échapper (s'), fuir. « *Une heure moins le quart! Fil que je ne te revoie plus!* » *(COLETTE).* ♦ **5°** *(Choses).* S aller très vite. « *L'argent file entre mes doigts comme* sable » (BERNANOS).

1. **FILET** [filɛ]. n. m. (XIIe, « petit fil » ; de *fil*).

I. Ce qui ressemble à un fil fin. ♦ **1°** (Déb. XVIIe). AI *Filet nerveux.* — *Filet* ou *frein de* la langue : repli médian la muqueuse de la langue. *Bot.* Partie mince et allongée l'étamine qui porte l'anthère. ♦ **2°** *Archit.* Petite moul V. Listel. *Filets d'un chapiteau.* ♦ **3°** *Imprim.* Trait *Colonnes séparées par un filet.* — Rel. *Filets dorés, à fr* sur les plats, le dos.

II. (1549). Écoulement fin et continu. « *Un maigre j d'eau coula du robinet* » (HUGO). Par anal. Un filer *de fun d'air.* — Par ext. *Un filet de vinaigre* : une très petite quant 0 Fig. *Un filet de voix* : une voix très faible qui se fait à pe entendre.

2. FILET [fila]. n. m. (XIVe ; probabl. « morceau roulé et touré d'un *fil* » ; de *fil*). ♦ 1° Morceau de viande, partie arnue et tendre qu'on lève le long de l'épine dorsale de elques animaux. Le *filet* est le morceau *le plus apprécié. bifteck dans le filet. Du filet de bœuf rôti, grillé* (V. **Châ**ubriant, tournedos). *Filet de chevreuil, de porc.* — *Filet gnon* (1705) : pointe du filet de bœuf. ♦ 2° Chaque mor- u de chair levé de part et d'autre de l'arête d'un poisson. *ets de sole, de morue. Filets de hareng* (fumé).

3. FILET [filɛ]. n. m. (déb. XVIIe ; altér. de *file* « *ouvrage* fil » (XIIIe). ♦ 1° Réseau à larges mailles servant à captu- des animaux. — *Filets de pêche : filets à poissons, à cre-* tes. V. Ahleret, araignée (3°), **balance, bolier, carrelet,** dut, drège, épervier, épuisette, folle, **gabare, guideau, have-** u ou **havenet,** langoustier, picot, poche, **puche, seine** ou **ne,** thonaire, traîne, **tramail, truble, vannet,** verveux. *ceinte de filets.* V. Madrague. — *Filet pour prendre les* eaux. V. Lacet, pantière, ridée, tirasse. — *Filet à papillons. Filet de chasse.* V. Panneau. *Tendue des filets. 0* Fig. *Tendre filet, un* piège, *une* embûche. « *À la Préfecture, à l'Intérieur, tendent déjà leurs filets* » (MART. du *G.*). *Tous les complices été arrêtés, c'est un beau coup de filet.* V. Prise, rafle. *tirer qqn dans ses filets.* V. Séduire. ♦ 2° Réseau de mailles ur envelopper, tenir, retenir. — *Filet de ballon aérostatique :* cordages qui l'entourent et tiennent la *nacelle.* — *Filet de te arrière,* à une bicyclette, pour éviter que les jupes ne se nnent dans les *rayons.* — *Filet* à *cheveux,* pour maintenir e mise en plis, un chignon; comme coiffure (V. Résille, icule). 0 Porte-bagages formé d'un réseau de fils (dans véhicule). Mettez *vos valises dans le filet (en* chemin de). *0* FILET. *À* PROVISIONS *: sac en réseau* de *fils. Ils portaient 'es provisions du marché voisin, en de grands filets* » (*CÉLINE*). (Dans certains jeux) *Un filet de ping-pong, de tennis, de 'ley-ball,* qui sépare la table, le terrain en deux parties au-dessus duquel la balle doit passer. Envoyer *la balle au du filet, dans le filet* (Cf. *angl.* Net). 0 Grand filet tendu r précaution sous des acrobates. Loc. *cour. Travailler ıs filet* (au fig. Prendre des risques). ♦ 3° *Du filet :* réseau mailles larges d'une manière souple qui constitue les ts. 0 Réseau à grands jours exécutés à la navette ou caniquement, et souvent orné de motifs brodés. *Rideaux, ope en filet.*

FILETAGE [filtaʒ]. *n. m.* (1865; de *fileter*). ♦ 1° Action fileter (des vis); façon dont une vis est filetée. 0 Etat des ts d'une vis. -Par *ext. Ces* filets eux-mêmes. ♦ 2° *Rare.* aconnage exercé avec des filets.

FILETÉ [filte]. *n.* m. (XX' ; adj., XIIIe ; de *filet* 1). Tissu nt un fil de chaîne est plus gros et forme de fines rayures relief. *Fileté de coton.*

FILETER [file]. *v. tr.;* conjug. *acheter* (XIIIe ; de *filet*). 1° Faire le filet d'une vis*. ♦ 2° Tirer un métal à la filière Tréfilerie).

FILEUR, EUSE [filœn! øz]. n. *(Fileur, filaresse,* XIIIe ; *filer).* ♦ 1° Personne qui file une matière textile, à la main. *euse* à son rouet. V. Filandière. 0 *Techn.* Conducteur ice) d'un métier à filer (dans une filature). ♦ 2° Industriel i exploite une filature. V. Filateur.

FILIAL, ALE, AUX [filial, o]. *adj.* (1330; lat. *filialis,* de us. V. Fils). Qui émane d'un enfant à l'égard de ses parents. *nour, respect filial.* « *Sa religion est profonde; sa piété ale s'élève jusqu'à la vertu* » (CHATEAUB.).

FILIALE [filial]. *n. f.* (1877; du précéd.). Société jouissant ne personnalité juridique distincte (ce qui la distingue la succursale) mais dirigée ou étroitement contrôlée par société mère.

FILIALEMENT [filjalmã]. *adv. (xv' ;* de filial). D'une nière filiale. *Aimer filialement son oncle, son tuteur.*

FILIATION [filjasjõ]. n. *f.* (XIIIe ; lat. *filiatio,* de *filius.* V. s). ♦ 1° *Dr.* Lien de parenté unissant l'enfant à son père *liation naturelle)* ou *à sa mère (filiation maternelle).* V. nat; **cognation, consanguinité.** *Filiation légitime, naturelle. iation adoptive. Filiation adultérine. incestueuse.* ♦ 2° *Littér.* en de descendance directe entre ceux qui sont issus les uns s autres. V. Descendance, famille, lignée. ♦ 3° (XVIIIe). ccession de choses issues les unes des autres. V. Enchaî- ment, liaison. *La filiation des idées, des événements. La ation des mots* (étymologie), *des sens.*

FILICINÉES [filisine]. n. *f. pl.* (1872; lat. bot., de *filix,* s « fougère »). Bot. Classe de plantes cryptogames vas- laires comprenant principalement les fougères.

FILIÈRE [filjɛʀ]. *n. f.* (1244, «pelote de fil » ; 1352, « fil » ; *fil).*

I. ♦ 1° (1382). Instrument, organe destiné à étirer ou à oduire des fils (I, *6% Dégrossir un métal en le faisant sser par la filière.* V. **Étirer;** tréfilerie. 0 Pièce servant à ter une vis. ♦ 2° Organe, orifice par lequel certains ectes (araignées, vers à soie) produisent leur fil. ♦ 3° *Fig.* 329; par allus. à la *filière* servant à réduire le métal en s de plus en plus fins). Succession d'états à traverser, de degrés à franchir, de formalités à accomplir avant de parvenir à un résultat. *Passer par la filière :* par les degrés d'une hiérarchie. « *Tu veux faire la bête à concours, suivre toute la filière* » (ARAGON). V. **Canal.** ♦ 3° *Phys.* Technique utilisée pour produire de l'énergie électrique dans un réacteur nucléaire. *Filière française à l'uranium naturel, filière américaine à l'uranium enrichi.*

II. (1872; déjà 1234, en champenois). Comm. Ordre de livraison écrit se transmettant par endossement. *La filière représente la marchandise. Le dernier acheteur est dit arrêteur de la filière ou réceptionnaire.*

FILIFORME [filifɔʀm(ə)]. *adj.* (1778; lat. *filum* « fil », et *-forme).* Mince, délié *comme un fil. Antennes, pattes filiformes.* — *Fam.* D'une extrême minceur. *Elle a des jambes filiformes; elle est filiforme.* ◇ Méd. *Pouls filiforme* : très petit, donnant au doigt la sensation d'un fil. V. Filant. ◈ ANT. *Épais,* gros.

FILIGRANE [filignan]. *n.* m. (1673; it. *filigrana* « *fil à* grains »). ♦ 1° Ouvrage fait de fils de métal (argent, or), de fils de verre, entrelacés et soudés. Ouvrage *de filigrane, en filigrane.* -Par ext. Fil de métal entourant la poignée d'une épée, d'un sabre. ♦ 2° Dessin imprimé dans la pâte du papier par le réseau de la forme et qui peut se voir par *transparence. Filigrane des billets de banque, des timbres-poste. Filigranes qui caractérisaient les formats de papier* (aigle, couronne, etc.). — *Lire en filigrane, entre* les lignes, deviner ce qui n'est pas explicitement dit dans un texte.

FILIGRANER [filigʀane]. v. *tr.* (1845; de *filigrane).* ♦ 1° Façonner en filigrane (1°). *Au p. p. (Cour.)* « *Ses lourds bracelets d'argent filigrané... venaient de Tolède* » (MAC ORLAN). ♦ 2° *Papier filigrané, qui* présente un filigrane (2°).

FILIN [filɛ̃]. n. *m.* (1611; de *fil*). *Mar.* Cordage en chanvre. « *Des filins de couleur blonde, neufs... et sentant le goudron* » (LOTI).

FILIPENDULE [filipãdyl]. *adj.* et *n. f. (xv' ;* du lat. *filum* « fil », et *pendulus* « suspendu »). SC. *nat.* Suspendu à un fil. — N. f. *Bot.* Spirée.

FILLASSE [fijas]. *n. f.* (XVIe, « fille de mauvaise vie » ; de *fille,* et suff. péj. *-asse*). *Péj.* Fille, jeune fille. *Une grande fillasse un peu niaise.*

FILLE [fij]. *n. f.* (XIe ; lat. *filia*). Enfant ou personne jeune du sexe féminin.

I. LA FILLE DE (qqn), SA FILLE, etc. *(opposé à* fils). Personne du sexe féminin considérée par rapport à sa filiation. ♦ 1° Par rapport à son père et à sa mère ou à l'un des deux seulement. V. Enfant. *Fille aînée. Fille cadette. Leur plus jeune fille, la dernière, la benjamine. Fille unique. La mère et la fille. C'est la fille de* sa *femme, la fille de* son *mari* (V. **Belle-** fille). — *Fille légitime, naturelle.* Par *ext. Fille adoptive.* — Fam. *La fille* Un *tel.* V. Mademoiselle. 0 *La fille du logis, la fille de la maison :* du maître, de la maîtresse de maison. 0 Fam. Ma *fille :* terme d'affection (souvent iron.). « *Tu n'es pas folle d'appeler la princesse ta fille?* — *Je l'appelle ma fille. Je ne lui dis pas qu'elle est ma fille* » (*GIRAUDOUX*). *0* Loc. *fig. La fille aînée des* rois *de France* : l'Université. *La France, fille aînée de l'Église.* ♦ 2° *Littér.* Descendante. *Une fille de rois.* Hist. *Les filles de Fronce* : de la famille royale de France. « *Cependant mon amour pour notre nation A rempli ce palais de filles de Sion* » (RAC.). — Plaisant. *Fille d'Ève,* femme. — Poét. *Les filles du Parnasse. V.* Muse. *Les filles de la nuit :* les étoiles. ♦ 3° *Littér.* (D'une chose qui naît d'une autre). V. Enfant. *La jalousie, fille du soupçon.* « *Fille de la douleur ! harmonie ! harmonie !* » (MUSS.).

II. (Opposé à garçon). ♦ 1° Enfant ou jeune être humain du sexe féminin. *Garçons et filles. Elle a mis nu monde une fille. C'est une fille, ce bébé? 0 (Même sens* que *fillette,* petite *fille* [Cf. *ci-dessous],* avec une nuance plus familière) *Je ne veux pas jouer avec les filles.* « *J'avais chargé un enfant des petites classes de porter une lettre à une 'fille', comme disent les écoliers dans leur dur langage* » (RADIGUET). ◇ Jeune fille ou jeune femme. « *Boris n'aurait pas su aimer une fille de son âge* » *(SARTRE).* — FILLE À MARIER : jeune fille (Cf. *ci-dessous)* pour laquelle ses parents cherchent un mari. « *Ces malheureuses victimes qu'on nomme filles à marier* » (BAUDEL.). — (Avec un qualificatif) *Une belle, une jolie fille. Un beau brin de fille.* « *De belles grandes filles bien découplées* » (GAUTIER). PROV. *La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle* a. — C'est une *chic* fille. — (En attribut) *Être fille à :* capable de. « *Elle aurait été fille à s'en aller avec lui* » (MOL.). — *Elle est bonne fille, brave fille. Elle est assez belle fille.* ♦ 2° PETITE FILLE : enfant du sexe féminin jusqu'à l'âge nubile. V. Fillette. *Des jeux de petites filles. Les petites filles modèles.* — (Au *sens* I) *Une dame et ses deux petites filles.* ♦ 3° (Équivalent moins familier de *fille).* JEUNE FILLE : fille nubile ou femme jeune non mariée. V. Femme; demoiselle. *Une toute, très jeune fille.* V. **Adolescente,** nymphette, **tendron.** *Une grande, une petite jeune fille. Jeune fille qui coiffe Sainte-Catherine.* V. Catherinette. « *À quoi rêvent les jeunes filles* », pièce de Musset. « *À* 1 *ombre des jeunes filles*

en fleur », œuvre de Proust. Une *jeune fille et un jeune homme. Des jeunes filles et des jeunes gens.* ♦ 4° *(Vieilli* ou *paysan).* Personne *non* mariée *(opposé à* femme). *Rester fille.* « *Elle ne supportait pas l'idée de mourir fille* » (BALZ.). — *(Vieilli ou péj.)* FILLE-MÈRE (1870) : mère non mariée, célibataire. — VIEILLE FILLE : femme qui a atteint ou passé l'âge mûr sans se marier (*péj.*, implique des idées étroites, une viemonotone). V. Célibataire, demoiselle. *Des vieilles filles dévotes. Des habitudes de vieille fille.* (En épithète) *Elle ne s'est jamais mariée, mais elle n'est pas du tout vieille fille.* ♦ 5° *Vieilli* (1409, *fille de vie). Jeune* femme qui mène une vie de débauche (*spécialt*. Prostituée). Loc. *Fille des rues, fille de joie, fille publique.* ◇ Absolu. (déb. XVII[e]) « Une *fille, bien connue pour telle* » (LACLOS). ♦ 6° Nom donné à certaines religieuses. *Filles du Calvaire. Filles du Carmel.* ♦ 7° FILLE DE... : jeune fille ou femme employée à une fonction, un travail. *Fille d'auberge, de ferme.* « *Elle avait été fille de cuisine dans une grande ferme* » *(ARAGON). Fille d'honneur :* femme attachée à la personne d'une princesse (V. Dame).

FILLÉR [filɛʀ]. n. m. (1930; mot hongrois). Monnaie hongroise (centième du *forint* — ancienn. du *pengoe*). ◈ HOM. *moire.*

FILLETTE [fijɛt]. *n. f.* (XII[e]; de *fille*). ♦ 1° Petite fille. *Fillette de onze ans, de quatorze ans. On entendait* « *les enfants qui jouaient avec la neige et se lançaient des boules... Les fillettes riaient déjà comme des femmes de Montmartre* » (MAC ORLAN). ♦ 2° Jeune fille dans les premières années de l'adolescence. *Cette enfant fait déjà fillette. Comm. Rayon fillettes.* ♦ 3° *Pop.* Demi-bouteille.

FILLEUL, EULE [fijœl]. *n.* (*Filleul*, XII[e]; lat. *filiolus*, dimin. de *filius* « *fils* »). La personne qui a été tenue sur les fonts baptismaux, par rapport à son parrain et à sa marraine. — Par *ext. Filleul de* guerre : soldat, combattant qu'une femme a choisi pour lui servir de marraine.

FILM [film]. n. m. (1889 ; mot angl. « pellicule »). ♦ 1° *Phot.* V. Pellicule. *Rouleau de film. 0 Cour.* (déb. XX[e]) Pellicule cinématographique; bande régulièrement perforée. *Film de 35 mm de largeur* (format professionnel). *Films de format réduit* (16 mm; 9,5 mm; 8 mm). *Un* mètre *de film comporte 52 images ou photogrammes.* ♦ 2° Œuvre cinématographique enregistrée sur film. V. Cinéma. *Scénario, synopsis d'un film. Réaliser, tourner un film. Montage: plans, séquences, scènes d'un film. Film de long, moyen, court métrage. Film muet, parlant. Film doublé. Film en version originale. Film en couleur, sur écran large. Mouvais film.* V. Navet. *Film à grand spectacle* (superproduction). *Film sur l'Antiquité.* V. Péplum. *Film de cow-boys* (western). *Films d'animation* : les dessins* animés, *les* films de poupées. — *Film à trucages. Film documentaire, scientifique.* V. Documentaire. *Film publicitaire.* — *Film de long, court métrage. Le grand film* : le film principal du spectacle. Ce *film passe dans tel cinéma.* ◇ *Par ext.* L'art cinématographique. V. Cinéma. *Histoire du film français.* ♦ 3° *Fig.* Déroulement (d'événements). *Le film des événements de la semaine.* ♦ 4° Techn. *(anglicisme;* syn. proposé V. Feuil). Pellicule, mince couche d'une matière. *Film d'huile. Film dentaire :* mince couche liquide, plus ou moins bactérienne, à la surface des dents.

FILMAGE [filmas]. n. m. (v. 1940; de filmer). Action de filmer. V. Tournage.

FILMER [filme]. V. *tr.* (1908; de film). ♦ 1° Enregistrer (des vues) sur un film cinématographique. *Filmer une scène en studio, en extérieur.* V. Tourner. *Filmer un enfant avec une caméra d'amateur.* « *Marc* (Allégret) *tâche de filmer des scènes 'documentaires'* » *(GIDE).* — *Théâtre filmé.* ♦ 2° *Techn.* Enduire d'une pellicule protectrice (de collodion, celluloïd). *Liège filmé.*

FILMIQUE [filmik]. *adj. (1936;* de *film). Didact.* Relatif au film, à l'œuvre cinématographique. *L'univers filmique.*

FILMOGRAPHIE [filmɔgʀafi]. *n. f.* (1924; de *film, et -graphie,* d'apr. *bibliographie).* Liste raisonnée des films (d'un auteur, d'un genre, etc.).

FILMOLOGIE [filmɔlɔʒi]. *n. f.* (1947; de *film,* et *-logie*). *Science* du cinéma, en tant que phénomène esthétique, social, etc.

FILMOTHÈQUE [filmɔtɛk]. *n. f.* (1969; de *film,* dans *microfilm,* et *-thèque*). Collection de microfilms constituée en dépôt d'archives. — Ne pas confondre avec *Cinémathèque**

FILOCHER [filɔʃe]. *v. intr.* (1921; de filer [II, 4°], et suff. pop. *-ocher*). *Fam.* Aller vite, filer*.

FILON [filɔ̃]. *n. m.* (1566: it. *filone,* augment. de *filo* « fil »). ♦ 1° Masse allongée de roches éruptives, de substances minérales existant dans le sol au milieu de couches de nature différente. *Filon de cuivre, d'argent.* V. Veine. *Découvrir, exploiter, épuiser un filon. Filon affleurant.* V. Dyke. *Puissance d'un filon* : son épaisseur. Fig. *Exploiter un filon comique. Ce sujet est un filon.* V. Mine. *L'Angleterre* « *exploite tous les filons de la prospérité humaine* » (MIRABEAU). ♦ 2° *Fam.* (1899, « affaire » de malfaiteurs). Moyen, occasion de s'enrichir ou d'améliorer son existence. Situation lucrat ou agréable. *Trouver le filon.* Un *bon filon.* V. Aubaine, pla planque *(pop.).* « *Les embusqués qui cherchent toujours* filon » (DUHAM.).

FILONIEN, IENNE [filɔnjɛ̃, jɛn]. a&. (1877; de *filo Didact.* Qui forme, qui contient des filons. *Gîtes filoniens*

FILOSELLE [filɔzɛl]. *n. f.* (1544; *filloisel,* 1369; it. *filosello* « *cocon* », lat. pop. *°follicellus* « petit sac », d'a *filo* « fil »). Bourre de soie mélangée à du coton. *Bas, ga de filoselle.*

FILOU [filu]. n. m. (1564; forme de *fileur,* de *filer*). Ce qui vole avec ruse, adresse, qui triche au jeu. V. Aigref escroc, estampeur, tricheur, voleur. — *Par ext.* Person malhonnête, sans scrupules. *Cet homme d'affaires est un filou.* V. Pirate *(fig.).* « *Les filous connaissent bien les règ et en profitent* » (CHARDONNE).

FILOUTER [filute]. *v. (1656;* de *filou). Vieilli.* ♦ 1° fr. Voler adroitement. *Filouter une montre.* — *Filouter q* ♦ 2° Y. *intr.* Tricher au jeu,

FILOUTERIE [filutʀi]. *n. f.* (1644; de filouter). *Vie* Manœuvre, action de filou. V. Larcin; escroquerie, triche

FILS [fis]. *n.* m. (X[e]; lat. *filius*). ♦ 1° Être humain du s masculin, considéré par rapport à son père et à sa mère à l'un des deux seulement. **V.** Enfant, garçon, héritier *(fan* rejeton; fieu, fiston. C'est le *fils de M. X.: c'est son fils. légitime, naturel. Avoir deux fils et une fille. Fils uniq C'est le fils de sa femme, le fils de son mari.* **V.** Beau-fils. père *et le fils. Alexandre Dumas fils. Untel et fils: Un père et fils,* désigne une maison de commerce dirigée par père et le fils. *Amour d'un fils pour ses parents.* V. Fil PROV. *Tel père, tel fils. À père avare, fils prodigue. 0 Le j les fils Durand. 0 Fils de famille,* qui appartient à une fam riche, privilégiée. *Fils à papa* (péj.), qui profite de la sit tion de son père (Cf. Gosse de riche). *Effacer* « *de ce vis de fils à papa gavé son air de supériorité, d'obtuse satisf tion* » *(SARRAUTE). 0* Par anal. *Fils adoptif. Cet enfant* un *fils pour lui,* il le considère comme son fils. *Mon fils,* ter d'amitié (condescendant ou région.) à l'égard d'un je homme. V. Petit (mon petit). *Bonjour, fils!* V. Fiston. 2° Relig, chrét. *Fils de Dieu, Fils de l'homme :* Jésus-Chr — Absolt. *Le Fils,* la deuxième personne de la Trinité. « *fifre de 'Fils de Dieu' ou simplement de 'Fils', devi pour Jésus un titre analogue à 'Fils de l'homme'... et s' nyme de 'Messie'* » (RENAN). ♦ 3° *LES fils de.* V. Desc dance, postérité. *Les fils de Saint Louis.* V. Race. — *Lif* Homme considéré par rapport à son pays natal (V. Citoy *Les fils de la France.* — Par rapport à ses origines socia « *Fils du peuple* » (titre des Mémoires de M. Thorez). *Les fils du ciel :* les Chinois. ♦ 4° Fig. *Fils spirituel :* c qui a reçu l'héritage spirituel de qqn, qui continue œuvre, etc. V. Disciple. « *Les* écrivains *du dix-neuvi siècle. sont les fils de la Révolution française* » (HUGO) 5° Celui qui doit *son état à. Fils de ses œuvres :* celui ne doit sa situation, son état qu'à lui-même, qu'à son tra (V. aussi Autodidacte).

FILTRABLE. V. FILTRANT (3°).

FILTRAGE [filtʀaʒ]. *n.* m. (1843; de *filtrer*). ♦ 1° Act de filtrer; son résultat. *Élimination des impuretés, du d d'une boisson par filtrage.* V. Clarification, filtration. Ra *Self, capacité de filtrage.* ♦ 2° *Fig. Contrôle* (V. Filt 1, 3°). *Le filtrage des nouvelles.*

FILTRANT, ANTE [filtʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1829;* de *filtr* ♦ 1° Qui sert *à filtrer.* ♦ 2° *Verre filtrant :* filtre optiq ♦ 3° Vieilli. *Virus filtrant (ou filtrable).* V. Virus.

FILTRAT [filtʀa]. *n.* m. (1907; de *filtre*). *Chim.* Liqu fluide filtré.

FILTRATION [filtʀasjɔ̃]. *n. f.* (1578; de *filtrer*). *Dia* ♦ 1° Action de filtrer (I). **V.** Filtrage. *Filtration sous* ♦ 2° Passage à travers un filtre; liquide qui filtre (II).

FILTRE [filtʀ(ə)]. *n.* m. (1560; lat. médiév. *filtrum,* frq. V. Feutre). ♦ 1° Cour. Appareil (tissu ou réseau, soire) à travers lequel on fait passer un liquide pour le dé rasser des particules solides qui s'y trouvent. *Filtre en éto en molleton.* V. Chausse (2°), étamine. *Filtre pour le bo lon, le thé.* V. Passoire. *0 Filtre servant à préparer le infusé* (V. Percolateur). *Café-filtre* : préparé au moyen filtre. *Le café* « *passait dans le filtre, avec un bruit chan de grosses gouttes* » *(ZOLA).* ♦ 2° *Sc., Techn. Corps* po ou percé de trous, appareil servant à débarrasser un fl des particules en suspension. *Filtre de Chamberland.* Bougie. — Auto. *Filtre à air, à essence, à huile.* ♦ 3° Dispositif arrêtant tout ou partie de certaines oscillat (optiques, acoustiques, électriques ou mécaniques). *F passe-ha, filtre passe-bas, filtre de bande, filtre bouchon* Opt. *Filtre coloré, filtre monochromatique.* **V.** Bonnett 4° *Filtre, bout filtre (ou filtrant),* servant à filtrer la nicc (d'une cigarette, etc.).

FILTRE-PRESSE [filtʀəpʀɛs]. n. m. (1865; de *filtr*

resse). *Techn.* Appareil pour filtrer les liquides sous pression. *Des filtres-presses.*

FILTRER [filtʀe]. v. (1560; de filtre).

I. *V. tr.* ♦ **1°** Faire passer *à* travers *un* filtre. *Filtrer un liquide pour en éliminer les impuretés, de l'eau pour la rendre potable.* V. Clarifier, épurer, purifier. ♦ **2°** Par *anal. Filtrer la lumière, les sons. Jour filtré* (V. Tamiser). « *Le fin brouillard qui filtre le soleil* » (COLETTE). ♦ **3°** Soumettre à un contrôle, une vérification, à un tri (Cf. Passer au crible). *La police filtre les passants. La censure filtre sévèrement les nouvelles.* 3 Prendre le bon et laisser le mauvais de (qqch.).

II. *V. intr.* ♦ **1°** S'écouler en passant à travers un filtre. V. Couler, passer. *Ce sirop, ce café filtre lentement.* — *Par anal.* (D'un liquide ou d'un gaz qui traverse les pores, les interstices d'un corps quelconque) *L'eau filtre à travers le sable* (V. Pénétrer). « *Tout près du lac filtre une source, Entre deux pierres, dans un coin* » (*GAUTIER*). V. Sourdre. ♦ 2° (XVII^e). *Lumière, rayon qui filtre à travers les volets. Vitraux qui laissent filtrer le jour.* « *À travers les portières de tapisserie, filtre un murmure de voix* » (DUHAM.). *La nouvelle, la vérité a fini par filtrer.* V. Infiltrer (s').

FIN [fɛ̃]. *n. f.* (X^e ; lat. *finis* « borne, limite, fin »).

I. Point d'arrêt ou arrêt d'un phénomène dans le temps. **1°** Moment, instant auquel s'arrête un phénomène, une période, une action. V. Limite, terme. *La fin de l'année. Payer à la fin du mois. La fin du jour* (crépuscule). *Du commencement à la fin de la séance.* V. Clôture. *Jusqu'à la fin des temps, des siècles.* V. Consommation. ◇ Comm. (Ellipt.) *Traite à payer fin mni. Effet payable fin courant. Rendez-vous fin 66.* ◇ *Loc. adv.* À LA FIN. V. Définitive (en). enfin. finalement. *À la fin elle lui a pardonné.* (Fam.) *À la fin des fins. Tu m'ennuies,* à *la fin! J'en ni assez,* à *la* fin! ♦ **2°** (XIII^e, « frontière, mite »). Point auquel s'arrête un objet que l'on parcourt, *ont on* fait *usage. Arriver à la fin d'un livre, d'un ouvrage. Réserve de vivres qui* tire à sa *fin.* ♦ **3°** (XII^e). Derniers élélents d'une durée, dernière partie d'une action, d'un ouvrage. *La fin de la journée a été belle. J'aime beaucoup la fin de* e roman. V. Dénouement, épilogue. *Écouter la fin d'un discours.* V. Conclusion, péroraison. *La fin d'un morceau de musique.* V. Coda, finale. *Il n'a pu assister qu'à la fin du match. Une fin de mois difficile, pénible.* Au Canada, *Fin de semaine*.* V. Week-end. — *En fin d'après-midi, de séance, de carrière.* — Adj. Un personnage fin *de siècle.* V. Décadent. *Il est très fin* de race. 0 Spécialt. *Faire une fin :* disposer pour l'avenir, pour la dernière partie de sa vie, en se mariant, en prenant me situation stable et sûre. V. Ranger (se). ♦ **4°** Arrêt, cessation de l'existence d'un être, de l'action d'un phénomène, d'un sentiment. V. Disparition. *La fin du monde. Témoin de la fin d'un empire.* V. Chute. *Il répondit* « *qu'il souhaitait la fin des luttes religieuses* » (ROMAINS). C'est *la fin de tous mes espoirs.* V. Ruine. C'est *la fin de tout!* tout 'écroule, il n'y a plus rien à faire (Cf. pop. C'est *la fin des haricots!*). *Le* mot *de la fin,* le mot, le trait qui marque la in d'une scène, d'un entretien. ◇ METTRE FIN À, faire cesser, arrêter. V. Finir. *La nuit mit fin nu combat. Il est temps de mettre* fin à cette *affaire.* V. Terminer. *Mettre fin à sa vie,* i ses jours : se suicider. — PRENDRE PIN, cesser. *La réunion, 'a délibération a pris fin très tard.* V. Terminer (se). — SANS FIN (loc. adj. *et* adv.) *Discourir sans fin.* V. Cesse (sans), continuellement, indéfiniment, interminablement. *L'univers « recommencera sans fin l'œuvre avortée* » (RENAN). *Ascension, élargissement sans fin.* V. Immense, indéfini, infini. Techn. Courroie, *chaîne, vis* sans fin, permettant une transmission continue du mouvement. ♦ **5°** (Fin XI^e). Cessation de la vie humaine. V. Mort. « *Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour* » (LA FONT.). *Fin prématurée, tragique. Une belle* fin. ♦ **6°** Cessation par achèvement. V. Aboutissement. *Ce n'est pas une fin, mais une étape.* — *Vx. Mener à fin,* à terme. V. Achever, accomplir. Mod. *Mener à bonne fin une étude, une affaire.*

II. (XIV^e). Ce qui est à la fois terme et but; ce pour quoi qqch. se fait ou existe. ♦ **1°** *(Souvent plur.).* Chose qu'on veut réaliser, à laquelle on tend volontairement. V. But. *Arriver, en venir à ses fins. V.* Réussir. *Les fins qu'il se propose.* V. Visée. *Fins cachées, secrètes.* « *Nous ne sommes juges ni des moyens, ni de la fin du Tout-Puissant* » (BAL~.). Loc. prov. Qui veut *la fin* veut *les* moyens : celui qui veut atteindre son but accepte d'y arriver par tous les *moyens. La fin justifie les moyens.* thèse du machiavélisme politique. — *Philo.* (Chez Kant) *Fin subjective,* que poursuivent les inclinations et volontés individuelles. *Fin relative, moyen* d'une autre fin plus élevée. *Fin* en *soi,* objective et absolue. Cour. *Fin en soi :* résultat cherché pour lui-même. ◇ Loc. À *cette fin,* à ces *fins,* pour arriver à cette *fin. À cette fin, nous avons décidé...* « *Il surveille l'évacuation... à cette fin que personne ne tire au flanc* » (BARBUSSE). *À* toutes *fins utiles,* pour servir le cas échéant et en tout cas. *À quelle fin* ? pourquoi ? — (Altér. de *à celle (cette) fin) À seule fin de; à seules fins de :* seulement afin de. ♦ **2°** Terme auquel un être ou une chose tend ou va instinctivement ou par nature. V. Destination, tendance. *La recherche des causes et la recherche des* fins. V. Finalité. « *L'homme est sa propre fin. S'il veut être quelque chose,* c'est *dans cette* vie » (CAMUS). — Théol. *Les fins dernières,* la mort, le jugement dernier, le ciel et l'enfer (V. Eschatologie). ♦ **3°** (1549). *Dr.* But juridiquement poursuivi. *Les fins et conclusions du demandeur. 0 Fin de non-recevoir* (tendant à présenter la partie adverse comme non recevable dans sa demande). Cour. Refus. *Il m'a opposé une fin de non-recevoir.* « *Je désire fort qu'il n'y ait pas trop de difficultés et de fins de non-recevoir* » (STE-BEUVE).

◈ ANT. Commencement, début. Approche, départ, naissance. origine. Condition, principe. HOM. *Faim.* Formes du v. *feindre.*

FIN. FINE [fi, fin]. *adj.* (1080. sens II: lat. *finis* « fin », pris adject.).

I. (XII^e). ♦ **1°** *Vx.* Extrême; qui est au bout, à la fin. — Loc. mod. *Le fin fond des bois.* — *Le fin mot d'une histoire,* le dernier mot, le mot qui donne la clé du reste. Ellipt. « *Dans tous les cas, je saurai le* fin *de cette affaire* » *(STENDHAL).* ♦ **2°** *Adv.* V. Complètement, tout (tout à fait). *Elle est fin prête. Fin saoul.*

II. Qui présente un caractère de perfection. Ⓐ Concret. ♦ **1°** Qui est de la dernière pureté. V. Affiné, pur. Or fin. — Subst. *Le fin d'une monnaie d'or* ou *d'argent* : le poids d'or ou d'argent pur qui se trouve dans un alliage. Un *kilo*gramme *d'or* à *9/10^e* de fin (V. Titre). — *Pierres, perles fines.* V. Précieux. *La fine fleur de la farine.* Fig. V. Fleur. ♦ **2°** Qui est de la matière la plus choisie, la meilleure *(opposé à* commun, ordinaire). *Habit de drap fin. Lingerie fine. Blanchissage de linge fin, ou* subst. *de fin.* — *Épicerie fine. Un fin morceau.* « *Assoupi par la digestion du fin déjeuner qu'il avait fait* » *(ZOLA). Souper fin. Vins fins. Eau-de-vie fine.* V. Fine. Par ext. *Partie fine,* partie de plaisir. — (Odeur, parfum) *Arôme fin et pénétrant.* ◇ (1829; *herbes fines, 1690) Fines herbes* (c.-à-d. au parfum subtil) : herbes odoriférantes employées en cuisine. *Omelette aux fines herbes.* ◇ *Subst.* Loc. *Le fin du fin : ce* qu'il y a de mieux dans le genre. V. Nec plus ultra. Ⓑ *Abstrait.* ♦ **1°** D'une grande acuité. V. Sensible. *Avoir l'oreille fine. Odorat fin.* Par anal. Avoir le *nez fin,* avoir du flair (Cf. Le nez creux*). ♦ **2°** *Fig.* Qui discerne les moindres rapports des choses. V. Délié, perspicace, sagace, subtil. *Esprit* fin. ◇ Qui marque de la subtilité d'esprit, une sensibilité délicate. *Observations, aperçus justes et fins. Par* ext. V. Piquant, spirituel. *Un regard fin. Sourire fin. Une fine plaisanterie (souv. iron.* pour « plaisanterie bête »). 0 Qui est appliqué avec précision et exactitude ; qui est établi d'après les caractères les plus différenciés de son objet (en parlant d'un calcul, d'une estimation, etc.). ⓒ ♦ **1°** *(Personnes).* Qui excelle dans une activité réclamant de l'adresse et du discernement. V. Adroit, habile. *Fin limier. Fin connaisseur. Fin gourmet* (fam. *fine gueule).* Par méton. *Une fine lame :* un escrimeur habile. ♦ **2°** *Par* ext. D'une habileté qui s'accompagne de ruse. V. Astucieux, avisé, finaud, futé, habile, malin, rusé, subtil. « *Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres* » (LA ROCHEF.). « *Perspicace, fine à la manière des paysans fins* » (COLETTE). *Bien fin qui l'attrapera! Jouer* au *plus* fin. V. Finasser. — *Il n'est pas très fin :* pas intelligent. -Par *ext.* (Iron.) *C'est fin,* ce *que tu as fait là!* (Cf. C'est malin! intelligent!) ♦ **3°** *Région.* (Canada). Aimable, gentil.

III. Concret (XVII~). ♦ **1°** Dont les éléments sont très petits. V. Menu; extra-fin. *Sable fin. Poudre fine, presque impalpable. Sel fin.* — *Une pluie fine.* Adv. *Moudre fin.* ♦ **2°** Délié. *Branches fines. Cheveux fins et soyeux. -Par ext.* Mince *avec* élégance. *Taille fine. Mains, jambes, attaches fines.* « *Le temps, qui change si malheureusement les figures à traits fins et délicats* » (BALZ.). ◇ Très aigu. *Aiguille fine. Pointe fine. Oiseau au bec fin.* V. Becfin. *Plume fine. Pinceau fin.* ♦ **3°** (Avec une idée de beauté; Cf. II). Qui est très mince *(opposé* à épais). V. Délicat, léger, mince. *Fine contexture. Tissu fin. Papier fin (spécialt.* Papier de soie). *Souliers fins.* ♦ **4°** Mince et délicat dans l'exécution. *Écriture fine. Touches* fines. ◇ *Fig.* Difficile à percevoir. *Les plus fines nuances de la* pensée. V. Ténu.

IV. *Adv.* (Billard). *Prendre fin sa bille. Jouer fin sur la* rouge : effleurer à peine la bille *(opposé à jouer gros).*

◈ ANT. *Gros, grossier.* Balourd, bête, lourd, *niais, sot, stupide. Épais,* gros. — HOM. Faim. Formes du Y. feindre. — (du fém.) *Fine. Fines.*

FINAGE [finaʒ]. n. *m.* (XIV^e ; *finaige,* 1231 ; de *fin,* n. f.). Limites, étendue d'une paroisse ou d'une juridiction (vx); d'un territoire communal *(mod.),* dans certaines provinces.

FINAL. ALE, ALS ou **AUX, ALES** [final]. *adj.* (XII^e ; bas lat. *finalis,* de *finis.* V. Fin). ♦ **1°** Qui est à la fin, qui sert de *fin (sens* I). *Voyelle finale. Mesure, note, accords finals d'un air. V.* Dernier. *Point final, à* la fin d'une phrase. Mettre *le point final à une affaire, à un débat,* y apporter une conclusion définitive. *Effet,* terme *final.* V. Extrême, ultime. — *Écon.* Qui est en bout de chaîne, dans le processus de production économique *(opposé* à intermédiaire). *La demande finale.*

« *Les minerais un peu moins riches ne grèvent pas [le* prix] *des objets finaux* » (A. SAUVY). ♦ 2° *Philo.* Qui marque une fi" (sens II), un but. Cause *finale,* ce qui explique un fait en le faisant connaître comme moyen d'une fin (V. Finalité). « *L'omitié, cause finale de l'amour* » (GIRAUDOUX). ♦ 3° *Gram.* Qui comporte une orientation vers un but, une intention. *Conjonction finale (ex. :* afin que). *Propositions finales, au* subj. (pour qu'il vienne), à l'inf. (pour me voir). REM. Le plur. en -aux tend à se substituer au plur. en *-als.* ◈ ANT. *Initiai.*

1. FINALE [final]. *n. f.* (1732; de *final*). ♦ 1° *Gram.* Syllabe ou éléments en dernière position dans un mot ou une phrase. *Finale accentuée. Consonne qui s'assourdit à la finale.* — Par *ext.* « *Certains airs dont elle escamotait foutes les finales* » (CÉLINE). — *Danse.* Figure finale (d'un quadrille, etc.). ♦ 2° Cour. Dernière épreuve (d'un tournoi, d'une coupe) qui, après les éliminatoires et parfois le repêchage, désigne le vainqueur. *Disputer, remporter la finale. Seizièmes, huitièmes, quarts de finale, demi-finales de la Coupe de football.* Fig. *En finale :* pour terminer. « *Toute la traversée de Paris en plein noir... avec la montée de Montmartre en finale* » (AYMÉ).

2. FINALE [final]. *n. m.* (1779: it. *finale,* de *fine* « fin »). Mus. Dernier morceau d'un opéra (opposé à ouverture). — Dernier mouvement de toute. composition de la forme sonate. Mouvement allegro vivace *d'un finale.*

FINALEMENT [finalmɑ̃]. *adv.* (XIIIe ; de *final*). À la fin, pour finir. *Ils se sont finalement réconciliés.* — En dernière analyse. *Je ne vois pas, finalement, ce qu'il y a gagné. V.* Définitive (en).

FINALISME [finalism(ə)]. *n. m.* (XXe ; de *finaliste*). *Didact.* Philosophie finaliste.

1. **FINALISTE** [finalist(ə)]. *n.* et *adj.* (1827; de *final,* 2°). *Philo.* Qui croit à l'action des causes finales et, en général, à la finalité comme explication de l'univers. *Théories finalistes en biologie.*

2. FINALISTE [finalist(ə)]. *n.* (1933; de *finale* 1, 2°). Concurrent ou équipe disputant une finale; qualifié pour la *finale. Il a été deux fois finaliste du tournoi.*

FINALITAIRE [finalitɛr]. *adj.* (1953; de *finalité*). *Didact.* Qui présente un caractère de finalité.

FINALITÉ [finalite]. *n. f.* (1865 ; de *final,* 2°). ♦ 1° Caractère de ce qui tend à un but; le fait de tendre à ce but, par l'adaptation de *moyens à* des fins. *Principe de finalité. V.* Téléologie. ◇ Adaptation des parties au tout (principe de la beauté, dans certaines théories esthétiques). V. Harmonie. ♦ 2° *Biol.* Adaptation des êtres vivants, des organes à une *fin. La finalité conçue comme « principe interne de direction » et « élan vital », chez Bergson.*

FINANCE [finɑ̃s]. *n. f.* (1283, « paiement, rançon », puis « argent » ; du v. *finer* « payer », altér. de finir « mener à fi", venir à bout »). ♦ 1° Vx. Ressources pécuniaires. V. Argent, *ressource.* — Loc. mod. *Obtenir qqch. moyennant finance :* moyennant de l'argent comptant. ♦ 2" *Mod.* (1314). Au *plur.* Ensemble des recettes et des dépenses de l'État; activité de l'État dans le domaine de l'argent; science régissant cette activité. *Finances publiques.* V. Denier, fonds (public), recette; dépense. *Organisation, gestion des Finances. Ministre des Finances* (grand argentier *(fam.). Lois de finances, annuelle)* concerne l'établissement et l'exercice du budget*. — *Faites-nous de bonne politique et je vous ferai de bonnes fi*nonces, mot attribué au baron Louis (1755-1837), ministre des Finances sous la Restauration. ◇ *Par ext. (1832;* « *fisc* », XVIIIe) Administration des Finances. *Être employé aux Finances.* ◇ Fam. Ses finances *vont* mal. « *Les finances de Chateaubriand seraient un chapitre à écrire de son histoire* » (STE-BEUVE). ♦ 3° *Au sing.* Grandes affaires d'argent; activité bancaire, boursière. V. Affaire; banque, bourse, commerce; capital, capitalisme. *S'occuper de finance, être dans la* finance. *Termes de* finance. — *Par ext.* Ensemble de ceux qui ont de grosses affaires d'argent. V. Financier. *La haute finance internationale.*

FINANCEMENT [finɑ̃smɑ̃]. *n. m.* (*h. 1845;* de *financer,* II, 2°). Action de procurer des fonds à une entreprise, à un service public. *Financement d'une industrie par le capital privé, par l'État* (V. aussi Autofinancement).

FINANCER [fin%?]. *v.;* conjug. *placer* (XVe ; de finance).

I. V. intr. Vx *ou plaisant.* Payer. « *Le père Goriot a galamment financé pour elle* » (BALZ.).

II. *V. tr.* ♦ 1° *Vx.* Payer comptant (une somme). ♦ 2° *Mod.* (fin XIXe). Soutenir financièrement *(une* entreprise), procurer les capitaux nécessaires au fonctionnement de. *Financer une affaire. Financer une société en commandite.* V. Commanditer. *Société qui finance un journal.*

FINANCIER, IÈRE [finɑ̃sje, jɛr]. *n.* et *adj.* (1420, « celui qui finance, qui paye » ; de *finance*).

I. *N.* m. ♦ 1° *Hist.* (1549). Celui qui s'occupait des finances publiques; qui avait la ferme ou la régie des droits du roi. V. Fermier. — *Par ext.* Homme opulent. *Le savetier et l financier,* fable de La Fontaine. ♦ 2° *Mod.* Celui qui fai de grosses affaires d'argent, des opérations de banque, d bourse. V. Banquier, capitaliste. « *Un des maîtres du monde un de ces financiers omnipotents, plus forts que des rois* » (MAUPASS.).

II. *Adj.* (1752). Relatif à la finance, aux finances. ♦ 1° Relatif aux ressources pécuniaires, à l'argent. *Soucis financiers* ♦ 2° Relatif aux finances publiques. *Politique financière monétaire et fiscale. Législation financière. Équilibre financier. Crise* financière. ♦ 3° Relatif aux affaires d'argent *Capital financier ;* investi dans des affaires de banque. V Bancaire. *Groupe financier. La vie financière.* « *Les assas sinats sur la grande route me semblent des actes de charité comparés à certaines combinaisons financières* » (BALZ.) ♦ 4° Cuis. *Sauce financière,* et subst. *Financière : sauce* garnie de ris de *veau,* quenelles de volailles, etc. *Vol-au-vent financière,* garni d'une sauce financière.

FINANCIÈREMENT [finɑ̃sjɛrmɑ̃]. *adv.* (XIXe ; de *financier*). En matière de finances; au point de vue financier *Société, État financièrement prospère.* — Par ext. *Fam.* En ce qui concerne l'argent *(opposé* à d'autres aspects moraux) V. Matériellement. *Financièrement, la situation est bonne.*

FINASSER [finase]. *v. intr.* (1680; var. *finesser;* de *finesse*) Agir avec une finesse qui confine à la déloyauté; user de subterfuges. V. Ruser.

FINASSERIE [finasni]. *n. f.* (1718; de *finasser*). Procédé d'une personne qui finasse.

FINASSEUR, EUSE [finasœr, øz] ou **FINASSIER, IÈRE** [finasje, jɛr]. n. (1740,-1718 ; de *finasser). Vieilli.* Personne qui finasse.

FINAUD. AUDE [fino, od]. *adj. (1762;* de fin). Qui cache de la finesse sous un air de simplicité. V. Fi", futé, malin, matois, retors, roué, rusé. Un *paysan finaud. Il unit* « *la blague du vieux soldat à la malice finaude du Normand* » (MAUPASS.). — Subst. *La petite finaude avait tout deviné.*

FINAUDERIE [finodri]. *n. f.* (XIXe ; de *finaud).* Caractère ou façon d'agir de celui qui est finaud. V. Malice.

FINE [fin]. n. *f.* (XIXe ; de *fin,* adj.). Eau-de-vie naturelle de qualité supérieure. *Fine champagne* (la Champagne désignant une région autour de Cognac). *Un verre de fine.* ◈ HOM. *Fines.*

FINE DE CLAIRE. n. *f.* V. CLAIRE.

FINEMENT [finmɑ̃]. *adv.* (XIIe ; de *fin*). ♦ 1° Avec finesse, subtilité. « *Des intelligences subtiles, profondément capables d'apprécier pleinement, finement, dans une œuvre, les qualités qu'on leur signale* » (GIDE). ♦ 2° Avec habileté. V. **Adroitement.** *Il a finement calculé* son coup. ♦ 3° (De *fin,* III, 4°). D'une manière fine, délicate. *Objet finement ouvragé.*

FINERIE [finri]. *n. f.* (fin XIXe ; de *fin,* adj.). *Techn.* FOIur- "eau d'affinage de la fonte. — Usine d'affinage.

FINES [fin]. *n. f. pl.* (1973). *Techn.* Granulat constitué d'éléments de très petites dimensions, utilisé comme charge de remplissage pour augmenter la compacité du béton, d'un sol, etc.

FINESSE [fines]. *n. f.* (1330; de *fin*).

I. *UNE,* LES FINESSES. ♦ 1° *Vieilli.* Plan ou action marquant la ruse. V. Artifice, astuce, **ruse,** stratagème. « *La plus subtile de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les pièges que l'on nous tend* » (LA ROCHEF.). ♦ 2° *Mod.* Chose difficile à comprendre, à manier (qui demande de la finesse). *Connaître toutes les finesses d'une langue, d'un art.*

II. (XVe). LA FINESSE : caractère de ce qui est fin. ♦ 1° Qualité de ce qui est délicat et bien exécuté. *Finesse d'un ouvrage. Finesse d'exécution.* V. Légèreté. *Finesse d'une broderie. Finesse du trait. Finesse de touche.* ♦ 2° Acuité des sens. « *Les sens deviennent d'une finesse et d'une acuité extraordinaires. Les yeux percent l'infini. L'oreille perçoit les sons les plus insaisissables* » (BAUDEL.). ♦ 3° Aptitude à discerner les plus délicats rapports des pensées et des sentiments. V. Clairvoyance, pénétration, perspicacité, sagacité, **subtilité.** *Finesse d'esprit, de jugement, de goût.* Absolt. *Esprit de finesse.* — *Pensée, aperçus, propos pleins de finesse.* ♦ 4° Extrême délicatesse de forme ou de matière. *Finesse d'une poudre. Finesse d'un fil, d'une aiguille. Finesse des traits, des cheveux, de la taille.* « *Le linge était d'une finesse et d'une beauté que n'avait jamais soupçonnées Edmond* » (ARAGON). ♦ 5° Rapport entre les coefficients de portance et de traînée d'un avion, mesurant son aptitude à planer. ♦ 6° Étroite sse des lignes d'eau de l'avant et de l'arrière d'un navire.

◈ ANT. *Grossièreté. Balourdise, bêtise, ineptie, maladresse, niaiserie,* sottise, stupidité. Épaisseur.

FINETTE [finɛt]. *n. f.* (1519; de fin (dimin. *finet*). Étoffe de coton croisée dont l'envers est pelucheux. *Doublure, chemise de nuit en finette.*

FINI, IE [fini]. *p. p.* et *adj.* (XIIIe ; V. Finir). ♦ 1° Qui a été mené à son terme; achevé, terminé. Mon *travail est fini. Ses études sont finies.* Par ext. *Produits finis, semi-finis*

ndustr.). ♦ 2° *Spécial~.* Mené à son point d'achèvement, e perfection. *Tout ce qu'il fait est merveilleusement fini.* Léché, poli. — *Comm.* Dont la finition est bonne. *Vêtement bien fini.* 0 *Subst.* (1771) *Le fini :* la qualité de ce qui it soigné jusque dans les détails. V. Perfection. « *L'art assyen, comme l'art roman, se refusaient au fini autant que orot* » (MALRAUX). ♦ 3° *Péj.* Achevé, parfait en son genre. *"est un coquin, un voyou fini. Un menteur fini.* V. Fieffé. 4° Qui est arrivé à son terme. *Une époque, un monde finis.* Disparu, évanoui, *révolu.* « *Il s'agissait de sentiments 'volus, finis* » (MAURIAC). ◇ (Personnes) *C'est un homme ni,* diminué, usé au point d'avoir perdu toute possibilité 'agir, de réussir. *Il est tout à fait discrédité, fini.* ♦ 5° *Philo.* ui a des bornes. V. Limité. *Univers, corps, êtres finis.* Subst. *e fini et l'infini.* — Math. *Nombre entier fini,* qui s'obtient ar l'addition de l'unité à elle-même, un nombre de fois el que. l'une de ces répétitions soit la dernière. *Nombre iel* fini, inférieur à quelque nombre entier fini. *Grandeur nie,* qui peut être *mesurée,* par rapport à une grandeur de ième espèce, par un nombre réel fini. *Ensemble* fini, dont nombre d'éléments est limité. ◈ ANT. *Imparfait, inachevé.*

FINIR [finiʀ]. v. (*Fenir,* 1080; refait en finir, d'apr. *fin; it, finire* « borner, finir »).

I. *V. tr.* Mener à sa fin (1). ♦ 1° Conduire (une occuation, un travail) à son terme en faisant ce qui reste à faire. '. Achever, accomplir, terminer. *Finir un ouvrage, une tâche.* bsolt. *Il commence par où il devrait finir. Coureur qui finit n beauté.* V. Finish, finisseur. — (Avec inf.) *Finissez de faire otre travail. Ils finissaient de dîner, quand je suis arrivé. 'ous n'avez pas fini de vous disputer?* ◇ Spécialt. (Surtout *assif)* Conduire à son point de perfection. V. Parachever, arfaire, polir; finition. *Ouvrier qui s'applique à finir une ièce.* V. Fignoler. ♦ 2° Mener (une période) à son terme, n passant le temps qui reste *à passer. Finir sa vie dans la uisère. Finir* SES *jours à la campagne. Finir sa dernière année e Droit.* ♦ 3" Mener (une quantité) à épuisement, en preant ce qui reste à prendre. *Finir son pain: son verre* (V. ider). *Il finit fous les piafs.* — *Fam.* Utiliser jusqu'au bout. *'n ne lui achètera pas de souliers, il finira ceux de son frère.* '. User. ♦ 4° Mener brusquement à son terme, mettre un ɛrme à. V. Arrêter, cesser; fin (mettre fin *à). Finissez ces avardages! Il est temps de finir nos querelles. Voyons, finis!* esse (de nous importuner). -(Avec l'inf.) Cesser de. *Finissez e vous plaindre! La pluie ne finit pas de tomber.* V. Discontinuer, interrompre (s').

11. *V. intr.* (XIIIe), Arriver à sa fin. ♦ 1° Arriver à son ɛrme dans le temps. V. Achever (s'), terminer *(se). Le spectacle 'inira vers minuit. Bail qui finit* au *1 er avril.* V. Expirer. *Mon mitié ne finira qu'avec la vie.* V. Périr. *Il est temps que cela 'inisse!* V. Cesser. « *Tout commence en ce monde, et tour finit illeurs* » (HUGO). ◇ Avoir telle ou telle issue, telle ou telle onclusion. *Tout cela finira mal. Je me demande comment cela 'inira. Tout est bien qui finit bien.* « *Les films qui 'finissent ien' et qui chaque soir montrent aux foules éreintées la vie n rose* » *(SARTRE).* V. Happy end. *Tout finit par des chansons,* lerniers mots du « Mariage de Figaro ». *Par ext,* (Personnes) *'e garçon commence à mal tourner, je crois qu'il finira mal.* ◇ *Spécialt.* Arriver au terme de sa vie. V. Mourir, périr. *'inir dans un accident, à l'hôpital.* ♦ 2° Arriver à son terme lans l'espace. *Le sentier finissait là.* V. Arrêter (s'). *Rue inissant* en *cul-de-sac.* V. Terminer (se). ♦ 3° FINIR PAR et inf.) : arriver, après une série de faits, à tel ou tel résultat. *'e finirai bien par trouver. Il a fini par comprendre, par accepter. Tout finit par s'arranger.*

III. EN FINIR. ♦ 1° Mettre fin à une chose longue, désagréable. *Il faut en finir. Décidons-nous, dépêchons-nous, il 'st temps d'en finir. Que d'explications! il n'en finit plus!* V. Tarir. — *En finir* avec (qqch.) : arriver à une solution. V. Régler, résoudre. *On n'en finira jamais avec cette affaire, 'ette question.* V. Epuiser. — *En finir avec* qqn : se débarasser de lui. — *Fam.* EN FINIR DE. *On n'en finirait pas de aconter* SES aventures. V. Arrêter (s'). ♦ 2° *(Toujours négatif).* Arriver à son terme (choses). Un *discours qui n'en finit plus. DES applaudissements à n'en plus finir.* — Dans l'espace. *Un cou, des bras qui* n'en *finissent* pas : démesurément longs.

◈ ANT. *Commencer; ébaucher, engager,* entamer. Débuter.

FINISH [finiʃ]. *n. m.* (1895; mot angl. « fin »). Sports *'Anglicisme).* ♦ 1° Fin d'un combat de boxe dont la durée n'est pas limitée. *Match au finish,* knock-out ou abandon d'un adversaire. — Fig. et fam. *Au finish,* à l'usure, en épuisant les résistances. *Elle l'a* eu au *finish.* ♦ 2° Aptitude à inir (dans une course, une compétition). Coureur *bien doué, nais qui manque encore de finish.*

FINISSAGE [finisaʒ]. *n.* m. (1786; de *finir*). *Techn.* Action le finir une fabrication, une pièce. V. Finition; ajustage. ◇ Dernier apprêt d'une étoffe.

FINISSANT, ANTE [finira, ãt]. *adj.* (XIXe; de *finir*). En train de finir. *Dans la lumière de l'automne finissant. Le ;iècle finissant, la société finissante.*

FINISSEUR, EUSE [finisœʀ, øz]. *n.* (1756, «horloger »; fém., 1872; *finisseor* « qui limite », 1353; de *finir*).

1. ♦ 1° *Rare.* Personne qui finit qqch. *Techn.* Ouvrier(ère) chargé(e) des travaux de finissage, de finition. *Finisseuse d'une maison de couture.* ♦ 2° *Sports.* Athlète, coureur qui finit bien une épreuve (V. Finish). Un *bon finisseur.*

II. (1973). *Techn.* Engin routier automoteur qui reçoit les matériaux prêts à l'emploi, les répand, les nivelle, les dame et les lisse, livrant après son passage un tapis fini.

FINITION [finisjɔ̃]. *n. f.* (1872; *finison* « *fin* », XIVe; lat. *finitio).* ♦ 1° Opération ou ensemble d'opérations (finissage, etc.) qui termine la fabrication d'un objet, d'un produit livré au public. ♦ 2° Caractère de ce qui est plus ou moins bien fini. C'est une *bonne voiture, mais sa finition est insuf*fisante. ♦ 3° *Les* finirions : les derniers travaux. *Les finitions d'une maison. Couturière qui fait les finitions* (ourlets, surfilage, boutonnières, etc.).

FINITUDE [finirydl. n. *f.* (1933; de *fini,* d'apr. l'angl. *finitude,* XVIIe). *Didact.* Le fait d'être fini, borné. « *La finitude d'un monde resserré entre le macrocosme et le microcosme* » (FOUCAULT).

FINLANDAIS. AISE [fɛ̃lãdɛ, ɛz]. *adj.* et *n.* (1680; de *Finlande).* De l'État de Finlande, de Finlande. V. Finnois. *Les Finlandais parlent le finnois ou le suédois.*

FINN [fin]. *n.* m. (XXe; mot emor. au suédois), Petit yacht monotype* pour régates, à une seule grand-voile encastrée dans un mât pivotant. — *Dér.* FINNISTE, sportif qui fait des régates sur *finn.*

FINNOIS. OISE [finwa, waz]. *adj.* et *n.* (1732, *Finnes,* déb. XVIIIe; lat. *finnicus).* Du peuple de langue non indo-européenne qui vit en Finlande (avec des populations suédoises) et dans les régions limitrophes. *Culture, civilisation, littérature finnoise* ◇ N. LE FINNOIS : langue finno-ougrienne parlée en Finlande (*suomi).*

FINNO-OUGRIEN, IENNE [finɔugʀijɛ̃, ijɛn]. *adj.* et *n.* (*Finno-ongrien,* 1872; de *finno-* (finnois), et *ougrien,* de *ougre,* nom de peuple; V. Hongrois). *Langues finno-ougriennes,* et subst. *le finno-ougrien :* groupe de langues comprenant le finnois, le lapon, l'estonien et le hongrois, ainsi que plusieurs langues d'U.R.S.S. (mordvine, mari, . ..). qui, avec la famille samoyède, forme le groupe ouralien.

FIOLE [fjɔl]. *n. f.* (1180; lat. médiév. *phiola,* class. *phiala;* gr. *phialê).* ♦ 1° Petite bouteille de verre à col étroit utilisée spécialement en pharmacie. V. Flacon. *Le goulot, le bouchon, l'étiquette d'une fiole.* ♦ 2° *Fig.* et *fam.* (1848). V. Tête. *Se payer la fiole de qqn.* V. Moquer (se).

FION [fjɔ̃]. n. m. (1744; altér. de fignoler). *Pop.* Bonne tournure, cachet final, dernière main. *Coup de fion.* « *Le petit coup de fion nécessaire à sa présentation effective* (d'un projet) » (MAC ORLAN).

FIORD. V. FIORD.

FIORITURE [fjɔʀityʀ]. *n. f.* (v. 1825; it. *fioritura,* rac. *fiore* « fleur »). ♦ 1° *Mus. Ornement* (arpège, mordant, trille). « *Les fioritures infinies du chant italien* » *(NERVAL).* ♦ 2° *Ornement. Les fioritures d'un dessin, d'un motif décoratif.* — *Fioritures de style* (souv. *péj.).*

-FIQUE-. Élément d'adj., du lat. *ficus* (de *facere* « faire »). Ex. *Maléfique, prolifique, soporifique,* etc.

FIRMAMENT [fiʀmamã]. *n.* m. (XIIe; lat. relig. *firmamentum,* class. « appui, soutien », de *firmare* «rendre ferme »). *Littér.* La voûte céleste. V. Ciel, empyrée. *Le bleu du firmament. Sous le firmament :* ici-bas.

FIRMAN [fiʀmã]. *n. m.* (1663; turc *fermân,* d'o. persane. par l'angl. *firman). Hist.* Édit, ordre ou permis émanant d'un souverain musulman.

FIRME [fiʀm(ə)]. n. *f.* (1844; angl. *firm;* Cf. lat. médiév. *firma,* fr. *ferme).* Entreprise industrielle ou commerciale telle qu'elle est désignée sous un nom patronymique, une raison sociale. « *La Compagnie industrielle des laits pasteurisés et oxygénés.* — *Firme Cilpo* » (DUHAM.). — Par *ext.* V. Établissement, maison. *Les grosses firmes de l'industrie automobile.*

FISC [fisk]. n. *m.* (1479, « trésor public »; lat. *fiscus* « panier (pour recevoir l'argent) »). L'État considéré comme titulaire de droits de puissance publique, de pouvoirs de contrainte sur le contribuable. — *Cour.* Ensemble des administrations chargées de l'assiette, de la liquidation et du recouvrement des impôts. *Les recettes, les caisses du fisc* (finances publiques). *Frauder le fisc* (fraude fiscale).

FISCAL, ALE, AUX [fiskal, o]. *adj.* (XIIIe; lat. *fiscalis).* Qui se rapporte au fisc, à l'impôt. *Droit fiscal. Politique, législation, lois fiscales. Charges fiscales. Dégrèvements fiscaux.*

FISCALEMENT [fiskalmã]. *adv.* (1791; de *fiscal).* Du point de vue fiscal.

FISCALISATION [fiskalizasjɔ̃]. *n. f.* (1964; de *fiscaliser).* Action de fiscaliser, son résultat.

FISCALISER [fiskalize]. v. *tr.* (mil. XXe; de fiscal). *Fin.* Soumettre à l'impôt. *Fiscaliser une tranche de revenus.*

FISCALITÉ [fiskalite]. n. *f.* (v. 1750; de *fiscal).* Système

fiscal; ensemble des lois, des mesures relatives au fisc, à l'impôt. *La réforme de la fiscalité.* « *Une fiscalité oppressive freine pêle-mêle toutes les ambitions individuelles* » (DUHAM.).

FISSI-. Élément, du lat. /issus « fendu ».

FISSIBLE [fisibl(ə)]. *adj.* (mil. XX^e^; de *fission*). *Phys.* Susceptible de donner lieu au phénomène de fission. *Les explosifs nucléaires* (uranium, plutonium) *sont des corps fissibles.*

FISSILE [fisil]. *adj.* (XVI^e^, repris 1842: lat. *fissilis*). *Didact.* ♦ 1° Qui tend à se fendre, à se diviser. en feuillets minces. *Schiste fissile.* ♦ 2° *Abusiv.* Fissible.

FISSION [fisjɔ̃]. *n. f.* (1938: mot anal.: du lat. *fissus* « fendu »). *Phys.* Rupture d'un noyau d'atome (*spécialt.* par absorption d'une particule). *La fission d'un noyau d'uranium 235 sous l'action d'un neutron incident produit un énorme dégagement d'énergie et une émission d'autres neutrons créant un processus en chaîne utilisé dons les réactions nucléaires ou la bombe atomique.*

FISSURATION [fisyʀasjɔ̃]. *n. f.* (1842; de *fissurer*). Le fait de se fissurer.

FISSURE [fisyʀ]. n. *f.* (1314, rare av. XVIII^e^; lat. fissura, de *fissus*, p. p. de *findere* « fendre »). Petite fente. V. Cassure, *crevasse*, scissure. *Fissure d'un mur, d'une cloison.* V. Lézarde. « *Un encadrement que le temps avait rayé par des fissures fines et capricieuses* » (BALZ.). *Fissure d'un vase, d'un tuyau.* V. Fêlure, fuite. *Fissure dans un sol* (V. Faille). *Fissures de la peau.* V. Gerçure. — Anar. V. Fente, scissure, sillon. 0 Fig. *Il y a une fissure dans leur amitié, leur entente.* V. Brèche, coupure. « *Ce sera la première fissure réelle dans l'estime que j'ai pour vous* » (MONTHERLANT).

FISSURER [fisyʀe]. *v. tr.* (*Fissiré*, XVI^e^, repris XIX^e^; de *fissure*). Diviser par fissures. V. Crevasser, fendre. Pronom. *Mur, plafond qui se fissure de mille lézardes.* 0 Fig. Diviser. « *Il était aisé de voir que l'événement fissurait l'Europe en deux blocs* » (ROMAIN~). 0 Au *p. p.* FISSURÉ, ÉE. Qui présente des fissures.

FISTON [fistɔ̃]. *n.* m. (XVI~; de *fils*). *Pop.* V. Fils. ◇ (Appellatif pour un jeune garçon) Viens *par ici, fiston!*

FISTOT [fisto]. *n. m.* (1847; *var.* de *fiston*). *Arg. milit.* Élève officier de l'École navale (1re année).

FISTULAIRE [fistylɛʀ]. *adj.* (XIV^e^; lat. *fistularius*). *Didact.* ♦ 1° Qui présente un canal dans toute sa longueur. *Stalactite fistulaire.* ♦ 2° Qui se rapporte à une fistule. V. Fistuleux.

FISTULE [fistyl]. *n. f.* (1314; lat. méd. *fistula* « tuyau, tube »). *Pathol.* Orifice ou canal anormal donnant passage de façon continue à un produit physiologique (urine, matières fécales) ou pathologique (pus), soit vers la surface du corps (*fistule* externe), soit entre deux organes (*fistule interne*). *Fistule complète, à* deux ouvertures. *Fistule borgne, ouverture à la* peau d'un abcès. *Fistule congénitale. accidentelle.*

FISTULEUX, EUSE [fistylø, øz]. *adj.* (1490; lat. *fistulosus*). *Méd.* Qui est de la nature de la fistule. *Ulcère fistuleux.*

FISTULINE [fistylin]. *n. f.* (1808; de *fistule*). Champignon comestible à chapeau épais, rouge, appelé communément *langue-de-hœuf.*

FIVE O'CLOCK [fajvɔklɔk]. *n. m.* (1882; IOC. angl. *five o'clock* feu « thé de cinq heures »). *Anglicisme vieilli.* Goûter, collation que l'on prend à cinq heures. V. Thé.

FIXAGE [fiksaʒ]. *n. m.* (1845; de fixer). ♦ 1° *Techn.* Action de fixer (des couleurs, etc.). ♦ 2° *Phot. (1864).* Opération par laquelle l'image photographique est rendue inaltérable à la lumière.

FIXATEUR, TRICE [fiksatœʀ, tʀis]. *adj. et n. m. (1824;* de *fixer*). ♦ 1° *Rare.* Qui a la propriété de fixer. ♦ 2° N. *m.* Vaporisateur qui projette un fixatif. 0 Substance qui fixe l'image photographique. *0 Biol.* Substance chimique en solution, servant à maintenir une préparation de cellules ou de tissus sous une forme inaltérable, sans modifications essentielles de leur structure, en vue d'un examen au microscope.

FIXATIF [fiksatif]. *n. m.* (1827, adj.; de *fixer*). *Techn.* (1872). Préparation liquide qui fixe les traces de fusain, pastel, etc., sur un support, les empêche de s'effacer (pulvérisée avec un fixateur). ◇ Produit permettant de fixer une coiffure.

FIXATIF, IVE [fiksatif, iv]. *adj.* (1803; de fixer). ♦ 1° Qui fixe. ♦ 2° *Psychan.* Relatif à la fixation. « *L'action fixative des expériences sexuelles de l'enfonce* » (LAGACHE). (V. Régressif).

FIXATION [fiksasjɔ̃]. *n. f.* (1557, chim.; repris XVIII^e^; de *fixer*).

1. ♦ 1° Action de *fixer. Sc. Fixation de l'oxygène par l'hémoglobine du sang.* — *Fixation de l'image photographique.* V. Fixage. — *Abcès* de fixation.* ◇ (1879) Le fait de faire tenir solidement (une chose matérielle). *La fixation d'un poteau* en ferre. *Crochets de fixation.* — *Par* ext. Dispositif servant à fixer, tenir. *La fixation est solide.* — *Biol.* Opération par laquelle on soumet une préparation de cellules ou de tissus à l'action d'un fixateur*. ♦ 2° Le fait de se fixer (personnes). *La* fixation *des nomades.* ♦ 3° (XX'). *Psychan.* « Attachem intense de la libido à une personne, à un objet ou à un st du développement… » (LAGACHE). *Fixation au père.* (ANT. Arrachement, ébranlement).

IL (1669). Action de déterminer. V. **Détermination.** *fixation d'une heure, d'un lieu de rendez-vous. La fixatior prix du blé.* V. Limitation, réglementation.

FIXE [fiks(ə)]. *adj.* et *n. m.* (*Fix*, XIII^e^; lat. *fixus*, p de *figere* « fixer »).

1. *(Position).* ♦ 1° Qui ne bouge pas, qui demeure toujc à la même place à l'intérieur d'un système donné. V. Imi bile. *Un point fixe. Châssis fixe d'une fenêtre.* V. Dorm *— Barre* fixe d'une salle de gymnastique. — Vagabond s domicile* fixe. — *Étoile** fixe (astron. anc.). ♦ 2" (16 *Avoir la vue, le regard fixe, les yeux fixes* : regarder le mi point, sans dévier; regarder dans le vague, les yeux gra ouverts et immobiles. « *Une de ces figures mélancoliques le regard trop fixe, signifie qu'on se fait pour un rien de bile* » (PROUST). ♦ 3° (1845). FIXE! *interj.* Commandem militaire prescrivant aux hommes, soit de replacer la tête position directe, soit de se tenir immobiles. V. Garde (à vo *À vos rangs, fixe!*

II. *(État).* ♦ 1° Qui ne change pas; qui est établi d' manière durable dans un état déterminé. V. Continu, imm ble, invariable, persistant, stationnaire. *Couleur fixe.* Inaltérable. *Encre bleu fixe. Feu fixe* (*opposé* à feu clignota *Beau* fixe : beau temps durable *(météo).* Fig. *Leurs relati sont au beau fixe.* ♦ 2° Réglé d'une façon précise et déf tive. V. Défini, déterminé. *Poser des règles fixes.* V. Consta invariable, stable. *Cela revient à date fixe. Recevoir à j fixe, manger à heure fixe. Menu, restaurant, magasin à p* fixes. — (Abstrait) « Toutes ses croyances étaient fixes, *s jamais d'oscillations* » (MAUPASS.). *0* IDÉE *FIXE*, idée do nante, dont l'esprit ne peut se détacher. V. Obsession. « *préventions qu'il avait contre moi sont devenues une idée fi une espèce de folie* » (BALZ.). *L'Idée fixe*, de Valéry. ♦ 3° *Assuré, régulier. Revenu fixe, appointements fixes.* — *N.* Un fixe. appointements fixes (*opposé* à commission). *Rer sentant qui touche un fixe en dehors de ses commissions.*

◈ ANT. *Mobile. Changeant, mouvant, variable.* Incert instable. Éventuel.

FIXÉ, ÉE [fikse]. *adj. (XX'; de* fixer). *Psychan.* Qui rapporte à la fixation*. — Subst. « *Les fixés et les anorma sexuels* » (MOUNIER).

FIXE-CHAUSSETTE [fiksəʃosɛt]. n. *m.* (XX^e^; de *fix* et *chaussette).* Support-chaussette. *II « apparut en gilet flanelle, caleçon long et fixe-chaussettes » (QUENEAU).*

FIXEMENT [fiksəmɑ̃]. *adv. (1503;* de *fixe). Rare.* D' manière fixe. *Cour.* D'un regard fixe. « *Le soleil ni la m ne se peuvent regarder fixement* » (LA ROCHEF.).

FIXER [fikse]. V. tr. (1330; de *fixe*). Rendre fixe.

1. ♦ 1° Établir d'une manière durable à une place, sur objet déterminé. V. Assujettir, attacher, immobiliser, ma tenir. *Fixer les volets avec des crochets. Fixer différentes piè entre elles.* V. Assembler. *Clous qui fixent les tuiles à la ch* pente. V. Retenir. « *Quatre punaises piquées de rouille fixaient* une carte (sur la porte) » (ROMAINS). *0 Fixer qq* le faire demeurer *en un* lieu. *Fixer des colons dans une régi Fixer les nomades* à *la* terre (sédentariser). *Pronom.* (Cou *Il s'est définitivement fixé à Paris.* V. Installer (s'). « *populations, si longtemps flottantes, se sont enfin fixées assises* » (MICHELET). 0 Fig. *Fixer ses idées sur le papie* les écrire pour les ordonner et les conserver. ♦ 2° (174 *Fixer les yeux, sa vue, son regard sur qqn, sur qqch.* V. Arrêt attacher. Pronom. *Les regards se fixaient sur elle.* Au p. *Les yeux fixés* au ciel, en terre. V. Ficher. — *Par ext.* FIXER Q (du regard). « *Quelques Gascons hasardèrent de dire, j'ai f cette* dame, *pour, je l'ai regardée fixement, j'ai fixé mes ye sur elle* » (VOLT.). « *Thérèse sourit, puis le fixa d'un air grav* (MAURIAC). *0 Fixer son attention sur un objet.* « *Sa pen vagabondait sans qu'il pût la fixer sur rien* » (MART. du C Pronom. *Mon choix s'est fixé sur tel article.*

II. Établir d'une manière durable dans un état déterm ♦ 1° (Concret). *Fixer les couleurs sur un tissu. Fixer un pas un fusain* (V. Fixatif). — Phot. *Fixer une image, un clic* les rendre inaltérables à la lumière (avec un fixateur). *Chim.* Empêcher un corps gazeux ou volatil de se perd ♦ 2° *Abstrait.* Rendre stable et immobile (ce qui évol change). V. Arrêter. *L'usage a fixé le sens de cette expressi* Pronom. *L'orthographe s'est progressivement fixée.* « *langue française n'est point fixée et ne se fixera point. U langue* ne SP *fixe* pas » (HUGO). V. Stabiliser (se). ♦ 3° *S cialt.* (1878; 1680, se *fixer à*). Faire qu'une personne ne s plus dans l'indécision ou l'incertitude. *Fixer qqn sur :* renseigner exactement sur. *Je l'ai fixé sur vos intentions à égard.* — Au p. Je ne *suis pas encore fixé, pas très fix* je ne sais pas quel parti prendre. V. Décidé. Etre *fixé sur compte de qqn* : savoir à quoi s'en tenir. « C'est son *dr n'est-ce pas? d'être fixée sur ce qui lui revient* » (ZOL

4° (XVIIe). Régler d'une façon déterminée, définitive. V. rrêter, définir, déterminer. *Fixer une règle, un principe. des onditions.* V. Formuler, poser. *Les limites fixées par la loi. e fixer une ligne de conduite. Fixer un rendez-vous. Fixer ne date,* un *délai.* V. **Assigner, indiquer, prescrire.** *Fixer un ix, une rémunération,* la *base* d'un *impôt* (V. Asseoir). *Fixer montant des importations.* V. Limiter. « *Danton... obtint de Convention qu'on fixât le maximum du blé* » (MICHELE~). u p. p. *Au jour fixé :* dit, décide, convenu.

◇ ANT. *Déplacer, détacher,* ébranler. **Détourner,** distraire. ronger, errer.

FIXISME [fiksism(ə)]. n. m. (XXe (1922); en apiculture, 1 XIXe; de fixe). ♦ 1° *Hist.* SC. Doctrine de la fixité des pèces *(opposé* à évolutionnisme, transformisme). ♦ 2° *Géol.* néorie selon laquelle les continents seraient restés immobiles depuis le pliocènc, toute érosion étant due à l'abaissement du niveau des océans.

FIXISTE [fiksist(ə)]. *adj.* (XXe; autre *sens, 1878;* du précd.). *Hist.* SC. Qui a rapport au fixisme.

FIXITÉ [fiksite]. *n. f.* (1603; de fixe). ♦ 1° *Rare.* État cc qui est fixe, immobile, invariable. *Fixité d'une population attachée* au sol *qu'elle cultive.* ◇ Cour. Caractère d'un gard *fixe.* « *Deux gros yeux bleu-jaience, d'une fixité de euf nu repos* » *(ZOLA).* ♦ 2° *Liffér. ou didact.* Caractère : cc qui est invariable, définitivement fixé. V. Constance, variabilité, permanence. *Doctrine de la fixité des espèces,* lon laquelle les espèces vivantes seraient immuables. V. xisme. ◇ ANT. *Déplacement, mobilité. Changement, évolution, ansformation.*

FJELD [fjɛld]. *n.* m. (xx': mot norv.). *Géogr.* Plateau cheux usé par un glacier continental.

FJORD ou **FIORD** [fjɔʀ(d)]. *n.* m. (1835; mot norv.). olfc s'enfonçant profondément dans l'intérieur des terres, ı Scandinavie, en Écosse. *Les fiords de Norvège. Les fiords nt d'anciennes vallées glaciaires envahies par la mer.* « *Comme ne flamme liquide et bleue, le fjord dort entre les monts à pic* » UARÈS).

FLAC! [flak]. *interj.* (XVIe; var. de *flic).* Onomatopée nitant le bruit de l'eau qui tombe, de cc qui tombe dans eau (V. **Floc**), ou à plat. ◇ HOM. Flaque.

FLACCIDITÉ [flaksidire]. *n. f. (1611;* du lat. *flaccidus* flasque »). *Didact.* État de ce qui *est* flasque. *Flaccidité des airs, des tissus.* « *La flaccidité de son visage* » (AYMÉ). ◇ ANT. rmeté, *tonicité.*

FLACHE [flaʃ]. *n. f.* (XIIIe, aussi adj.; lat. *flaccus* « flasue »). *Techn., Région.* ♦ 1° Dépression, creux à l'arête d'une outre; à la surface d'un bois, d'une pierre. ♦ 2° (XVe). reux dans le sol où séjourne l'eau. V. Flaque. « *Dans une ache laissée par l'inondation du mois précédent* » (RIMBAUD). 3° (1680). Partie affaissée d'un pavage. ◇ HOM. *Flash.*

FLACHERIE [flaʃʀi]. *n. f.* (1870; du précéd., adj.). Maladie ortelle des vers à soie, duc à un ultravirus. *Les vers morts e flacherie sont dits morts-flats.*

FLACON [flakɔ̃]. *n.* m. (1314; bas lat. *flasco, flasconis,* u gcrm. *flaska.* V. Fiasque, flasque 2). Petite bouteille de orme variable, généralement fermée par un bouchon soit e même matière, soit de métal. V. Bouteille, fiole. *Flacon n verre, en cristal, en porcelaine. — Flacon de laboratoire our les expériences chimiques. Flacon d'éther, de pilules. lacon de parfum; de liqueur. — Fig.* Le contenant, la forme *opposé* à contenu). « *Aimer est le grand point, qu'importe a maîtresse? Qu'importe le flacon. pourvu qu'on ait l'ivresse?* » (MUSS.).

FLACONNAGE [flakɔnaʒ] **n. m.** ou **FLACONNERIE** lakɔnʀi]. n. *f.* (1894,-XXe; de *flacon*). Fabrication des flacons c verre. — Ensemble de flacons; série de flacons. — Comm. .a *flaconnerie,* nom générique des flacons.

FLACONNIER [flakɔnje]. *n.* m. (1906; de *flacon*). ♦ ° Ouvrier qui fait des flacons. ♦ 2° Étui contenant plusieurs flacons.

FLA-FLA [flafla]. *n.* m. (1830; de *fla* « coup de tambour »). *Concret.* Ornements (d'une toilette). *Fam.* Recherche de 'effet. V. Chichi, chiqué, esbrouffe, façon. « *Allons donc! eur grand-père était berger... Ce n'est pas la peine de faire ant de fla-fla, ni de se montrer le dimanche à l'église avec ne robe de soie, comme une comtesse* » (CLAUB.). « *Au out de tous ces chichis, de ces approches diplomatiques et de es flaflas* » *(CÉLINE).*

FLAGADA [flagada]. *adj. invar.* (1938; probabl. dér. rgotique du rad. *flac-,* dial. mérid. *flac* [« mou, faible »], *laca,* du lat. *flaccus.* V. Flasque 1°). *Fam.* Sans force, fatigué. V. Flapi.

FLAGELLAIRE [flaʒɛ(l)lɛʀ]. *adj.* (1846 « qui ressemble ı un fouet » ; de *flagelle).* SC. Relatif au flagelle.

FLAGELLANT [flaʒɛ(l)lɑ̃]. *n.* m. (1694; de *flageller).* Membre d'une secte religieuse (XIIIe-XIVe s.), qui se flagellait en public.

FLAGELLATEUR, TRICE [flaʒɛ(l)latœʀ, tʀis]. n. et *adj.* (XVIe; de *flageller). N.* Celui, celle qui flagelle. 0 *Adj. Qui* recourt à la flagellation. *Pratiques flagellatrices.*

FLAGELLATION [flaʒɛ(l)lasjɔ̃]. *n. f.* (XIVe, *rare* av. XVIIe; lat. ecclés. *flagellatio).* Action de flageller. V. **Fustigation.** *Supplice de la flagellation ou du fouet. La flagellation de Jésus-Christ. — Flagellation thérapeutique. 0* Action de se flageller (pour faire pénitence). V. Flagellant. 0 Action de se faire fouetter ou de fouetter une autre personne dans le but d'obtenir une satisfaction sexuelle (V. Masochisme).

FLAGELLE [flaʒɛl] ou **FLAGELLUM** [flaʒɛ(l)lɔm]. *n.* m. (1878; lat. *flagellum* « fouet »). V. Fléau). SC. Filament mobile servant d'organe locomoteur à certains protozoaires, au spermatozoïde.

FLAGELLÉ, ÉE [flaʒe(ɛl)le]. *adj. et n. m. (fin* XIXe; de *flagellum).* Qui est muni d'un flagelle. — N. m. pl. *2001.* Classe de protozoaires pourvus d'un ou plusieurs flagelles.

FLAGELLER [flaʒe(ɛl)le]. *v. tr.* (XIVe; *lat. flagellare,* de *flagellum* « fouet ». V. Fléau). ♦ 1° Battre de coups de fouet. V. Fouetter, fustiger. Pronom. *Se flageller.* 0 Fig. V. Cingler. « *La nuit s'était faite, le vent glacé le flagellait* » *(ZOLA).* ♦ 2° *Fig.* et *littér.* Fustiger. « *Flageller les abus* » (ACAD.).

FLAGEOLANT, ANTE [flaʒɔlɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1833; de *flageoler).* Qui flageole; dont les jambes flageolent. V. Chancelant. *Le* « *bruit de pas flageolants qui le suivaient* » *(COLETTE).*

FLAGEOLEMENT [flaʒɔlmɑ̃]. *n. m.* (mil. XXe; de *flageoler).* Action de flageoler. V. Vacillement.

FLAGEOLER [flaʒɔle]. *v. intr.* (1756; 1604, *flaioller;* de flageolet « jambe grêle »). Trembler de faiblesse, de fatigue, de peur (jambes de l'homme, du cheval). « *Ses jambes flageolaient au point qu'il tomba dans un fauteuil* » (BALZ.). 0 (Personnes) *Flageoler sur* ses *jambes. --Fig.* Prendre peur, vaciller (fig.).

1. FLAGEOLET [flaʒɔlɛ]. *n. m.* (XIVe; dimin. a. fr. *flageol;* lat. pop. *°flabeolum* « souffle »). Flûte à bec, généralement *percée* de six *trous. Flageolet à clefs. Air de flageolet. — Par exf.* Jeu d'orgue le plus aigu.

2. FLAGEOLET [flaʒɔlɛ]. *n. m. (1813, flajolet, flageolle,* 1726 (région.); croisement entre. le précéd. (allus. aux propriétés flatulentes des haricots) et *fageolet,* du picard *fageole,* lat. *pop. °fabeolus,* de *faba* « fève », *et phaseolus* « haricot ». V. Fayot). Variété de haricot nain très estimé, qui se mange en grains. *Flageolets verts. Gigot aux flageolets.*

FLAGORNER [flagɔʀne]. *v. tr.* (1470, « parler à l'oreille » ; o. i.). Flatter bassement, servilement (Cf. *fam.* Passer de la pommade*; pop. Lécher* le cul). « *André Chénier a remarqué spirituellement qu'au théâtre on flagorne le peuple, depuis qu'il est souverain, aussi platement qu'on flagornait le roi* » (STE-BEUVE).

FLAGORNERIE [flagɔʀnəʀi]. *n. f.* (1583; de flagorner). Flatterie grossière et basse. *Il a obtenu ce poste par des flagorneries.*

FLAGORNEUR, EUSE [flagɔʀnœʀ, øz]. *n.* et *adj.* (XVe; de *flagorner).* Qui flagorne. V. Flatteur. « On ne *l'a jamais vu si flagorneur, si aimable, distribuant les poignées de main, les compliments* » (JOUHANDEAU).

FLAGRANCE [flagʀɑ̃s]. n. *f.* (XVIe; de *flagrant). Dr.* État de cc qui est flagrant.

FLAGRANT, ANTE [flagʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1413; lat. *flagrans,* de *flagrare* « flamber »). ♦ 1° *Dr.* Qui est commis sous les yeux mêmes de celui qui le constate. — LOC. *cour. Flagrant délit.* V. Délit. ♦ 2° (Déb. XIXe). Qui éclate aux yeux de tous, qui n'est pas niable. V. Certain, évident, incontestable, patent. *Injustice flagrante. La préméditation est flagrante.*

FLAIR [flɛʀ]. *n. m.* (1175; de *flairer).* ♦ 1° Faculté de discerner par l'odeur. V. Odorat. *Le flair du chien.* « *Si j'en crois mon flair de vieux renard, nous aurons à dîner une poularde d'un fumet délicat* » (FRANCE). ♦ 2° *Fig.* Aptitude, instinctive à prévoir, deviner. V. **Clairvoyance,** intuition, perspicacité. *Avoir du flair* (Cf. Avoir du nez). « *Cela ne se voyait point d'une façon manifeste, éclatante: mais, avec son flair inquiet, elle le sentait et le devinait* » (MAUPASS.).

FLAIRER [flɛʀe]. V. *tr.* (1265; « exhaler une odeur », XIIe; lat. *fragrare).* ♦ 1° *(Animaux).* Discerner, reconnaître ou *trouver* par l'odeur. *Animal qui flaire sa nourriture. Chien qui flaire son maître. -Flairer le gibier. V.* Éventer. « *L'excitation d'un fox qui flaire un rat* » (MONTHERLANT). 0 *(Per*sonnes) Sentir avec insistance, comme fait un animal. V. Humer, renifler. *Flairer une odeur bizarre, anormale.* « *Tous, le nez tourné vers le poêle où se rissolaient les alouettes, flairaient la bonne odeur* » (ZOLA). ♦ 2° (1538). *Fig.* Discerner qqch. par intuition. V. Deviner, pressentir, prévoir, sentir, **soupçonner,** subodorer. *Il flaire un piège là-dessous.* « *Les amoureux sont si soupçonneux qu'ils flairent foui de suite le mensonge* » (PROUST). « *Dès le seuil, je flairai l'insolite* » *(GIDE).*

FLAIREUR, EUSE [flɛʀœʀ, øz]. *n.* et *adj.* (1539; de *flairer).* Personne qui flaire. — Adj. « *Son nez mobile, flaireur, sensuel* » (MIRBEAU).

FLAMAND, ANDE [flamɑ̃, Bd]. *adj.* et n. *(Flameng,* 1080; du germ. *flaming).* De Flandre (française, belge ou

hollandaise). *Lille et Anvers, villes flamandes. Peintres flamands.* — N. Habitant(e), natif(ive) de Flandre. *Flamand séparatiste.* V. **Flamingant.** — N. m. *Le flamand,* ensemble des dialectes néerlandais* parlés en Belgique. ◈ HOM. *Flamant.*

FLAMANT [flamã]. *n. m.* **(1534;** prov. *flamenc,* **lat.** *flamma* « flamme »). Oiseau échassier palmipède, au plumage généralement 'rose. « Comme un *long flamant debout sur une seule patte* » (FARGUE). ◈ HOM. *Flamand.*

FLAMBAGE [flãbaʒ]. **n.** *m.* (1771; **de** *flamber*). ♦ 1° Action de flamber, de passer à la flamme. *Flambage d'un poulet; d'un instrument chirurgical.* ♦ 2° *Techn.* Déformation, courbure d'une pièce longue sous l'effet de la compression qu'elle subit **en** bout (Syn. FLAMBEMENT [flãbmã], **n. m.**).

FLAMBANT, ANTE [flãbã, ãt]. *adj.* (XVI^e^; de *flamber*). ♦ 1° **Qui flambe, V. Ardent, brûlant.** *Charbon flambant,* et subst. *Flambant* : charbon qui produit des flammes en brûlant. ♦ 2° *Fig.* et *fam.* (1837). *Vieilli.* Beau, superbe. *Une voiture « toute flambante ! elle est peinte en rouge et or à faire crever les Touchard de dépit! »* (BALZ.). — « *Il reprit... son air flambant* » (DAUD.). V. **Flambart.** ◇ *Loc. mod.* (1808) FLAMBANT NEUF : tout neuf. *Maison flambant neuf* ou *flambant neuve.* « *Des titres de propriété flambant neufs* » (CENDRARS).

FLAMBART ou **FLAMBARD** [flãbaʀ]. *n. m.* **(1285,** «flamme » ; de *flambe*). ♦ 1° (1690). Charbon à demi consumé. ♦ 2° *Fam. et vieilli* (1837). Gai luron. — Mod. *Foire le flambard :* le fanfaron, le faraud.

FLAMBE [flãb]. *n. f.* **(1080, « flamme »; a. fr.** *flamble,* du lat. *flammula,* de *flamma*). ♦ 1° *Dial.* Feu clair. V. Flambée. ♦ 2° *Techn.* Épée à lame ondulée. ♦ 3° Nom donné à certains iris.

FLAMBÉ, ÉE [flãbe]. *adj.* **(fin** XVI^e^; V. **Flamber).** ♦ 1° Passé *à la flamme. Aiguille flambée.* — *Omelette flambée; bananes. crêpes flambées :* arrosées **de** rhum, d'alcool auquel on met le feu. ♦ 2° *Fig. et fam.* (XVII^e^). V. **Perdu,** ruiné. Cette *affaire est flambée.* V. **Fichu, foutu** *(pop.).* « *Qu'a-t-il? demanda Rastignac. — A moins que je ne me trompe, il est flambé!* » (BALZ.).

FLAMBEAU [flãbo]. *n. m.* (XIV^e^; de *flambe*). ♦ 1° *Ancienn.* Appareil d'éclairage portatif, *formé d'une* ou plusieurs mèches enduites de cire, de résine. V. Bougie, **brandon, torche.** *Allumer, rallumer un flambeau. La lueur des flambeaux. Aux flambeaux.* Mod. *Marche, retraite aux flambeaux du 14-Juillet.* « *Nous entendîmes les clairons. C'était la retraite aux flambeaux. Cent torches éclairaient soudain* » (RADIGUET). — *Poét.* (Vieilli) *Le flambeau du jour, du monde :* le soleil. ♦ 2° *Par métaph.* (Vx). *Le flambeau de l'amour,* qui embrase les cœurs. ◇ *Liftér.* Ce qui éclaire (intellectuellement ou moralement), V. **Lumière.** *Le flambeau de la foi. de la vérité. Le flambeau de la liberté, du progrès.* « *Le savoir est le patrimoine de l'humanité, le flambeau qui éclaire le monde* » (PASTEUR). — *Loc.* (allus. aux coureurs antiques qui se transmettaient le flambeau de main en main) Se **passer,** *se transmettre le flambeau.* « *Le flambeau de l'Europe, c'est-à-dire de la civilisation, a été porté d'abord par la Grèce, qui l'a passé à l'Italie, qui l'a passé à la France* » (HUGO). ♦ 3° *Par méton.* (XVII^e^). V. Candélabre, chandelier, torchère. *Flambeau d'or, d'argent, de bronze doré. Flambeau Louis XV, Louis XVI.*

FLAMBÉE [flãbe]. *n. f.* (1320; de *flamber*). ♦ 1° **Feu** vif et assez bref. *Faire une flambée pour se réchauffer.* V. Chaude. ♦ 2° *Fig.* (déb. XIX^e^). Explosion d'un sentiment violent, d'une action. *Flambée de colère.* « *L'extraordinaire flambée musicale qui illumina l'Allemagne* » (R. ROLLAND). *Flambée de terrorisme.* ◇ Élévation soudaine **(des cours,** des prix). *La flambée des prix a compromis l'élévation du niveau de vie.*

FLAMBEMENT. V. FLAMBAGE (2°).

FLAMBER [flãbe]. V. *(h. XII^e^;* 1546; *a* remplacé *flammer,* lat. *flammare;* de *flambe*).

I. *V. intr.* ♦ 1° Brûler, être l'objet d'une combustion vive avec flammes et production de lumière. *Bois sec, papier qui flambe. La grange a flambé et l'on n'a pu éteindre l'incendie.* — « *Un feu clair flambait dans la cheminée de mon cabinet de travail* » (FRANCE). -Par *anal.* Produire une vive lumière, jeter de l'éclat. V. **Flamboyer.** « *Un soleil de juillet flambait au milieu du ciel* » (MAUPASS.). ♦ 2° *Fig.* Être animé d'une vive ardeur. V. **Brûler.** *Rousseau* « *les désirait toutes (les* femmes), *il flambait pour toutes* » (HENRIOT). ♦ 3° Être brûlant. « *Ça lui incendia la gorge... son gosier flambait* » *(SARTRE).*

II. *V. tr.* ♦ 1° **(1680) Passer à la flamme.** *Flamber un cochon de lait,* une *volaille, pour* brûler les poils, le duvet, les dernières plumes. *Flamber un instrument de chirurgie,* pour le stériliser. *Flamber les cheveux :* en passer l'extrémité **à la flamme, après les avoir coupés (V. Brûlage).** ♦ 2° Arroser d'alcool que l'on fait brûler. V. Flambée (1°). ♦ 3° *Fig.* **et** *vieilli.* Ruiner. voler au jeu, etc. — Dépenser follement. *Il a flambé sa fortune en peu de temps.* ◇ *Intrans. Jouer gros* **jeu. V. Flambeur.**

FLAMBERGE [flãbɛʀʒ(ə)]. *n. f.* (1517; nom de l'épée de Renaud de Montauban, d'abord *Froberge, Floberge,* n. germ., puis *Flamberge,* par attract. de *flamme*). *Mettre flamberge au vent* : tirer l'épée ; partir en guerre, s'apprêter à se battre. « *Lazare, au moment de l'affaire Dreyfus, mit flamberge au vent* » *(GIDE).*

FLAMBEUR [flãbœʀ]. *n. m.* (1885; *de flamber.* 2 *Arg.* Celui qui joue gros jeu.

FLAMBOIEMENT [flãbwamã]. *n. m.* (1528, remis XIX^e^ de *flamboyer).* Éclat de ce qui flamboie. *Le flamboiement d'un incendie, du soleil.* ◇ « *Tout à coup sa prunelle éteinte s'illumina d'un flamboiement hideux* » (HUGO).

FLAMBOYANT, ANTE [flãbwajã, ãt]. *adj. et n.* (XII^e^; de *flamboyer).* ♦ 1° **Qui flamboie. V. Brillant, éclatant, étincelant.** *Épée. armure flamboyante.* — *Par ext.* Qui l'éclat, la couleur d'une flamme. V. **Ardent.** *Yeux, regard flamboyants de haine, de colère.* ♦ 2° *Blas.* Se dit d'une pièce ondée; terminée par une flamme. *Pals flamboyants.* 3° (1830). *Gothique flamboyant,* style caractéristique de l'architecture gothique française du XV^e^ s., où certains ornements (soumets, mouchettes) ont une forme ondulée. Par ex. *Cathédrale flamboyante.* ♦ 4° N. m. Arbre des Antilles à fleurs rouge vif.

FLAMBOYER [flãbwaje]. *v. intr.; conjug. noyer (Flamboyer,* 1080; de *flambe*). Jeter par intervalles des flammes, *par ext.* une lumière éclatante. *On voyait flamboyer l'incendie.* V. Brûler, flamber. *Métal qui flamboie* **au soleil.** V. **Flamboyant.** — Par ext. Yeux *qui flamboient.* V. **Briller.**

FLAMENCO [flamenko]. *adj. et n.* (XIX^e^; *mot espagnol* « flamant »). Musique populaire andalouse. *Chant flamenco, danse flamenco (ou flamenca).* — *Le flamenco.*

FLAMINE [flamin]. n. *m.* (1372; lat. *flamen, inis,* de *flare* « souffler » (sur le feu sacré). *Antiq.* rom. Prêtre attaché à service d'une divinité.

FLAMINGANT, ANTE [flamẽgã, ãt]. *adj.* (1740; *flamengel,* XIII^e^ : de *flamenc,* anc. forme de *flamand*). Qui par flamand ; 'où l'on parle **flamand.** *La Belgique flamingante.* Partisan de l'autonomie de la Flandre ou de la limitation de la langue, de la culture française en Flandre belge. Subst. *Un flamingant.*

1. **FLAMME** [fla(a)m]. *n. f. (Flamma,* X^e^; lat. *flamma*).

I. ♦ 1° Mélange gazeux en combustion, lumineux quand il contient des particules solides en suspension. Ce *feu ne fait pas de flamme. Flamme rouge, claire, bleuâtre. Flamme vacillantes, ondoyantes, qui dansent. Jeter des flammes.* V. **Flamber, flamboyer.** *Flamme d'une bougie, d'une lampe, d'un briquet.* « *Il faut se hâter de nourrir la lampe. Mais il faut aussi protéger la flamme du grand vent qu'il fait* » (ST-EXUP.). « *Annette apporta les lampes et regarda les mèches pour régler* la flamme » (CHARDONNE). *Flamme du* gaz. — Petite ampoule électrique allongée et pointue. Par oppos. *Lampe flamme.* ◇ *Les* flammes : l'incendie; le feu qui détruit. *Édifice qui est la proie des flammes, dévoré par les flammes. Jeter, livrer aux flammes.* V. Brûler, enflammer. *En flammes.* V. **Ardent, enflammé.** *L'avion est tombé en flammes.* — Par anal. *Descendre** *en flammes.* — Loc. *fig. Jeter, lancer feu et flammes* être irrité, en colère. ◇ Techn. *Passer à la flamme. V.* **Flamber.** *Retour* de flamme. 0 Spécialt.* Flamme symbolique. Ramener *la flamme* sur la tombe du *Soldat inconnu.* ♦ 2° Éclat brillant. « *Sa vitalité semblait vraiment toute concentrée dans la flamme sombre du regard* » (MARI. du G.). ♦ 3° *Fig.* Ardeur, feu. « *Cette flamme intérieure qui l'habite* » (GIDE). *Orateur plein de flamme, qui parle avec flamme.* V. **Animation, éloquence.** *La flamme de l'enthousiasme, de l'idéal de la jeunesse.* ◇ *Littér.* Passion amoureuse, désir amoureux. *Déclarer sa flamme. foire l'aveu de sa flamme.* V. Feu. « *Tu vis naître ma flamme et mes premiers soupirs* » (FLAC.).

II. (1669; d'apr. la représentation allongée et ondoyante des flammes, *par* ex. en blason). ♦ 1° Petite banderole à deux pointes qui garnissait les lances, les mâts des navires. **V. Banderole;** bannière. *Mod.* Pavillon long et étroit. *Flamme de* guerre, aux couleurs nationales. *Flammes numériques,* signaux représentant des chiffres. ♦ 2° **(1690).** *Ornement* long et ondé. ♦ 3° Marque postale allongée, imprimée sur le *lettres, généralement à* côté de *l'oblitération et* portant souvent une légende, un symbole.

2. FLAMME [flam]. *n. f.* (altér. de *flieme* (XII^e^), par attract. du précéd.; lat. pop. *°fletomus,* de *phlebotomus,* mot gr.). *Lancette* de vétérinaire. *Saigner un cheval avec la flamme.*

FLAMMÉ, ÉE [fla(a)me]. *adj.* (1808; de *pomme). Techn.* Qui a des taches allongées et ondoyantes. Grès *flammé.*

FLAMMÈCHE [flamɛʃ]. **n.** *f.* (*Flammasche, flammesche* XII^e^; frq. *°falawiska* « cendre », d'apr. *flamma,* V. **Flamme).** Parcelle enflammée qui se détache d'un brasier, d'un foyer. « *De longues flammèches s'envolaient au loin et rayaient l'ombre, et l'on eût dit des comètes combattantes* » (HUGO).

FLAMMEROLE [flamʀɔl]. *n. f. (1528;* de *flamme). V.* ou *dial.* Feu follet.

1. FLAN [flã]. *n. m.* (XIV^e^; *flaon,* XII^e^; frq. *°flado;* Cf. all. *Fladen).* ♦ 1° Crème à **base** de lait, d'oeufs et **de** farine, qui

on fait prendre au four. ♦ 2° (1376). Disque destiné à recevoir une empreinte par pression. *Flan d'une monnaie, d'une médaille. Flan d'un disque* (de phonographe). — *Typogr.* Carto" spécial recouvert d'un enduit épais que l'on applique humide sur des caractères mobiles afin d'en prendre l'empreinte pour le clichage; le moule ainsi obtenu après séchage. ♦ 3° Pop. *En être, en rester comme deux ronds de flan :* être stupéfait, muet d'étonnement (p.-ê. de 1°, « comme deux ous de flan »). ◇ HOM. *Flanc.*

2. FLAN [flɑ̃]. n. *m.* (1688, « coup de poing »; rattaché u précéd. ; o. i., p.-ê. var. de *vlan).* Pop. C'est *du flan :* de la lague. ◇ À LA FLAN *(loc. adv.) : sans* valeur. ◇ Au PLAN : anasard, au petit bonheur. ◇ HOM. Flanc.

FLANC [flɑ̃]. *n.* m. (1080; frq. **hlanka* « hanche »). ♦ Partie latérale du corps de l'homme et de certains animaux. — *Anat.* Chacune des deux régions symétriques, droite gauche, situées sous les côtes. *Se coucher sur le flanc, utle côté. « La fatigue lui brisait les côtes; il portait la main ses flancs et fit effort pour respirer* » (GREEN). — *Être sur flanc* : alité, et *par ext.* extrêmement fatigué. *Mettre sur flanc :* exténuer, briser les forces. — Pop. *Tirer au flanc.* V. ul (tirer au cul). Subst. Un *tire-au-flanc, un* paresseux. ◇ *Animaux)* Région latérale de l'abdomen et des côtes. *resser, éperonner les flancs de son cheval. Cheval qui bar es flancs*, essoufflé. *Se battre* les flancs.* ♦ 2° (v. 1250). *x* ou *littér.* La partie du corps où la vie semble profondément ogée. *Percer le flanc.* V. Entrailles. sein. — *Spécialt.* Le sein naternel. « *Croit-on que dans ses flancs un monstre m'ait orté?* » (RAC.). ♦ 3° (1559). Partie latérale de certaines hoses. *Flanc d'un vaisseau. V.* Travers. *Flanc à flanc :* côte à côte (navires). — « *Aux flancs du vase* », recueil poétique d'A. Samain. — *Le flanc d'une montagne.* — *À flanc de, utle flanc* de. À *flanc de coteau.* « *Le chemin... s'insinue, flanc de colline, entre les murailles* » (DUHAM.). ◇ (1564) *ortif.* Partie du bastion comprise entre la courtine et la face. ♦ 4° (1559). Côté droit ou gauche d'une troupe, d'une rmée *(opposé* à front). V. Aile. *Les flancs d'une colonne. ur son flanc droit, sur* ses flancs. 0 *Prêter le* flanc, se dit 'une troupe qui découvre, qui expose son flanc aux attaues de l'ennemi. *Fig.* Donner prise. V. Exposer (s'). *Prêter flanc à la critique, à la médisance.* ♦ 5° *Blas.* (1640). Une des divisions qui touchent au bord de l'écu, quand est tiercé en pal. ◇ HOM. *Flan* (1 et 2).

FLANC-GARDE [flɑ̃gard(ə)]. *n. f.* (fin XIX^e^; de *flanc* 4°), et *garde).* Détachement protégeant les flancs d'une troupe n marche. *Desflancs-gardes.*

FLANCHER [flɑ̃ʃe]. *v. intr.* (1862; « blaguer », arg., 8416; altér. de *flenchir* « détourner » ; frq. **blankjan* « ployer » V. Flanc), ou de *flacher* « mollir »). *Fam.* Céder, faiblir. *e cœur du malade a flanché brusquement. Les troupes ont anché,* reculé (Cf. Lâcher pied*). *Il semblait résolu, mais il flanché* nu *dernier* moment. V. Abandonner, dégonfler (se), ollir. Ce *n'est pas le moment de flancher!* ◇ ANT. *Persister.* ésister, tenir.

FLANCHET [flɑ̃ʃɛ]. n. *m.* (1376, « flanc »; dimin. de *lanc). Bouch.* (1541). Morceau de bœuf, dans la surlonge, ntre la poitrine et la tranche grasse. — *Pêch.* Partie de la norue située près des filets.

FLANCONADE [flɑ̃kɔnad]. *n. f.* (1680; de *flanc*). *Escr.* otte de quarte portée au flanc.

FLANDRICISME [flɑ̃dʀisism(ə)]. *n.* m. (date inc.; de *Flandres*). Emprunt ou calque du flamand, *spécialt.* dans le rançais de Belgique.

FLANDRIN, INE [flɑ̃dʀɛ̃, *in].* *n.* (xv', « grand, élancé » ; e *Flandre).* Homme grand, d'allure gauche (plus souvent *Grand flandrin*). V. Dadais.

FLÂNE [flan]. n. *f.* (1846; de *flâner*). Flânerie. *Aimer la lâne.*

FLANELLE [flanɛl]. *n. f.* (1650; angl. *flannel,* gallois *wlanen,* de *gwlân* « laine »). Tissu de laine peignée ou cardée, eu serré. doux et pelucheux. *Pantalon de flanelle.* — *Ceinture, ilet de flanelle,* vêtements masculins de dessous. 0 Fam. *voir les jambes* en *flanelle* : molles. ◇ *Par ext.* Vêtement e flanelle. *Mets ta flanelle.*

FLÂNER [flane]. Y. *intr.* (1808; du v. dial. *flanner* (1645; Normandie); a. scand. *flana* « courir çà et là »). ♦ 1° Se romener sans hâte, au hasard, en s'abandonnant à l'impression et au spectacle du moment. V. Balader (se), musarder. *J'ai flâné dans les rues; J'ai marché devant moi, libre, bayant ux grues* » (MUSS.). ♦ 2° S'attarder, se complaire dans ne douce inaction. *Faire qqch.* sans flâner. V. Lanterner, rainer. ◇ ANT. Hâter (se). Travailler.

FLÂNERIE [flanʀi]. *n. f.* (XIX^e^; dial., XVI^e^. V. Flâner). ction ou habitude de flâner; promenade faite en'flânant. . Balade. *Interminables flâneries.* « *L'ombre tiède du parc nvitait à la flânerie* » (MART. du Ci.). V. Flâne.

FLÂNEUR, EUSE [flanœʀ, øz]. *n.* et *adj.* (1808; en Normandie. XVI^e^; de *flâner*). Personne qui flâne, ou qui aime flâner. V. Badaud, **musard,** promeneur. Le flâneur *des deux rives, ouvrage* d'Apollinaire. — *Adj. Qui aime à ne rien* faire. V. Oisif. « *Je crois notre jeune garçon un peu flâneur et médiocrement âpre au travail* » (FLAUB.).

FLANQUEMENT [flɑ̃kmɑ̃]. *n.* *m.* (1795; de *flanquer* 1). *Fortif.* Ouvrage défensif qui en flanque un autre.

1. **FLANQUER** [flɑ̃ke]. Y. *tr.* (1555, fortif. ; de *flanc).* A ♦ 1° Garnir sur les flancs, à l'aide d'un ouvrage défensif, d'une construction ou élément architectural. ♦ 2° Être sur le côté de (un ouvrage fortifié, un bâtiment). *Les pavillons qui flanquent le bâtiment central.* — *Par ext.* Se trouver près de, tout contre. « *Deux bergères en tapisserie flanquaient la cheminée en marbre* » (FLAUB.). ♦ 3° *Milit.* Protéger sur le *flanc. Détachement flanquant une colonne.* V. Flanc-garde. B FLANQUÉ, (ÉE) DE. *Le château* « *flanqué d'une tourelle à chaque angle* » (FRANCE). « *Une route flanquée de remblais* » (GAUTIER). ◇ *Péj.* Accompagné de. *Il était flanqué de ses gardes du corps.*

2. FLANQUER [flɑ̃ke]. Y. *tr.* (1596; du précéd. « attaquer de flanc », ou altér. de *flaquer* (1583). *Fam.* ♦ 1° (1680). Lancer, jeter brutalement ou brusquement. V. Ficher. *Flanquer un coup, une gifle, une volée à qqn.* V. Appliquer, envoyer. « *C'est vrai, il y a des jours où je flanquerais tout en l'air* » *(ZOLA).* « *Des gens qui jouaient aux cartes et qui se les flanquaient par la figure* » (ARAGON). « *Il l'avait empoigné par le bras, il le flanqua dehors* » *(ZOLA).* — Fig. *Flanquer un employé, un domestique dehors,* à *la porte.* V. Congédier, renvoyer. ♦ 2° Donner. *Flanquer la frousse à qqn.* « *J'ai eu des clients à qui le treize flanquait la guigne* » (ROMAINS). ♦ 3° SE FLANQUER. v. pron. *Se flanquer par terre,* faire une chute.

FLAPI. IE [flapi]. *adj.* (fin XIX^e^; mot lyonnais, de *flapir* « flétrir » (xv") ; probabl. de **falappa, var.* du lat. *faluppa.* V. Envelopper). *Fam.* Épuisé, éreinté. Nous sommes *flapis.*

FLAQUE [flak]. *n. f. (Flasque,* XIV^e^ ; repris 1718; forme picarde de *flache* (XV^e^), subst. de l'a. fr. *flache* « creux, mou » ; lat. *flaccidus).* Petite nappe de liquide stagnant. V. Flache, *mare. Chemin couvert de flaques d'eau. Patauger dans les flaques.* « *Le soleil pompait les flaques des dernières averses* » *(CAMUS).* ◇ HOM. *Flac.*

FLASH [flaʃ]. *n. m.* (1918; *mot* angl.). *Anglicisme.* ♦ 1° Lampe servant à prendre des instantanés grâce à une émission de lumière brève et très intense. Ensemble du dispositif (piles, condensateur) associé *à* cette lampe. *Flash synchronisé; flash électronique. Des flashes.* ♦ 2° *Cin.* Scène rapide d'un film. Plan de très courte durée (cinéma, télévision). *Flash publicitaire.* ♦ 3° *Presse.* Courte nouvelle transmise en priorité. Bref compte rendu de nouvelles. *Flash d'information.* ◇ HOM. Floche.

FLASH-BACK [flaʃbak]. *n. m.* (1966; mot angl. « scène de rappel [du passé] »). *Anglicisme.* Retour en arrière dans le récit filmique (par anal., dans toute espèce de récit). — Pour éviter l'anglicisme, on dit au Québec, *rétrospective.*

1. **FLASQUE** [flask(ə)]. *adj.* (1421; var. *flac, flache, flaque.* V. Flache; lat. *flaccidus).* Qui manque de fermeté. V. Mou; mollasse. *Chair flasque* (V. Flaccidité). *Peau flasque.* « *La longue toile gonflée descendit du sommet du mât, glissa, pendante et flasque* » (MAUPASS.). V. Avachi. 0 (Abstrait) « *Hélas! me voici lâche et flasque comme une corde brisée* » *(SAND).* « *Le flasque caractère de mon Jérôme impliquant la flasque prose* » *(GIDE).* ◇ ANT. *Dur, raide,* rigide, *tendu.*

2. FLASQUE [flask(ə)]. *n. f.* (1535; it. *fiasca* « bonbonne » (V. Fiasque), mot germ. V. Flacon). *Vx.* Poire à poudre. ◇ *Mod.* Petit flacon plat.

3. FLASQUE [flask(ə)]. *n. m.* (1445; probabl. var. de *flache* (1408), *flacque* « partie plate, planche »). ♦ 1° *Techn.* Nom de certaines pièces allant par paires, le plus souvent plates et disposées parallèlement. *Flasques servant de support à un axe.* ♦ 2° *Artill.* Chacune des deux pièces latérales d'un affût de canon sur lesquelles s'appuient les tourillons. ♦ 3° Partie métallique d'une roue d'automobile (sur le côté).

FLATTER [flate]. Y. *tr.* (XII^e^; aussi *flater, flatir* « jeter à plat » ; du frq. **flat* « plat »).

I. A FLATTER (qqn, un animal). ♦ 1° Louer excessivement ou faussement (qqn), pour plaire, séduire. V. Complimenter, encenser, *flagorner. Il ne cesse de le flatter bassement, servilement* (Cf. Lécher les bottes, faire du plat, passer de la pommade). « *Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte* » (MOL.). Vous *me flattez* ! votre compliment est aimable mais excessif. ♦ 2° *Vx* (XVI^e^). Chercher à tromper (qqn) en déguisant la vérité, en entretenant des illusions. V. Abuser, mentir. « Que *tout autre* que *moi vous flatte et vous abuse* » (Con~.). — Mod. et littér. *Flatter* qqn *de qqch.* : le lui laisser faussement espérer. *Il y a longtemps qu'on le flatte de cette* espérance (ACAD.). V. Allécher, bercer, leurrer. ♦ 3° (XVI^e^). Caresser (un animal) *avec* la main. *Flatter un chien. Un cheval* « *qu'il flatta, à plusieurs reprises, en lui frappant du plat de la main le col et la croupe* » *(GAUTIER).* B *(Sujet de chose).* ♦ 1° Être agréable à, faire concevoir de la fierté ou de l'or-

gueil. *Cette distinction me flatte et m'honore.* V. Toucher. « *Il sied de se défier de ce qui vous flatte* » *(GIDE).* Par ext. *Cela flatte son amour-propre, sa vanité. 0 Au p. p.* FLATTÉ, ÉE. V. Co"tent, fier, satisfait. « Il *souriait, flatté dans son orgueil* » (FLAUB.). *Je suis flatté de sa réception, par sa réception, qu'il me reçoive.* « *Je ne serais pas flatté du tout qu'on m'en parlât* » (PROUST). ♦ 2° (XVII^e). Faire paraître plus beau que la réalité. V. Avantager, embellir, idéaliser. *Ce portrait, cette coiffure la flatte.* Au p. p. *Portrait flatté : où la* personne est représentée plus belle qu'elle "'est. ⊙ *Par ext.* (XVII^e). FLATTER QQCH. ♦ 1° Encourager, favoriser avec complaisance. *Flatter les manies, les défauts, les vices* (de qqn). « *Flatter les passions du moment, vous devenez partout un héros* » (BALZ.). ♦ 2° Affecter agréablement (les sens). V. Caresser, charmer, délecter, plaire (à). *Couleurs* qui *flattent* les yeux. *Douce musique, harmonie qui flatte l'oreille.* ♦ 3° *Vx.* Traiter *avec* douceur. *Flatter une douleur,* une *peine :* chercher à l'apaiser, à l'adoucir.

II. SE FLATTER. Y. *pron.* ♦ 1° *Vx.* S'entretenir dans une espérance, une illusion. V. Illusionner (s'). « *La jeunesse se flatte et croit tout obtenir* » (LA FONT.). ◇ *Mod. Se* FLATTER DE (et inf.) : être oersuadé, se croire assuré de. Il se *flatte de réussir.* V. Compter, espérer, penser, prétendre. « *Il* ne *comprenait pas tout. Mais qui de nous peut se flatter de tout comprendre?* » (FRANCE). — *Littér. Se* FLATTER QUE *(avec* indic.). « *Je me flatte que ma juste curiosité ne vous déplaira pas* » (VOLT.). ♦ 2° SE FLATTER DE (et subst. ou inf.) : tirer orgueil, vanité. V. **Prévaloir (se), targuer (se).** « *Les plus rebelles, et qui se flattent de l'être* » (SUARÈS). ♦ 3° Absolt. *Littér.* Se juger trop favorablement, faire preuve de vanité en se décernant des éloges à soi-même. V. Vanter (se). « On *est accessible à la flatte& dans la mesure où soi-même* on se *flatte* » (VALÉRY).

◈ ANT. Blâmer, critiquer.

FLATTERIE [flatri]. *n. f.* (1265; de *flatter*). Action de flatter; louange fausse ou exagérée que l'on adresse à qqn par complaisance, calcul. *Flatterie servile, vile, honteuse.* V. **Adulation, flagornerie.** *Il nous a fait mille flatteries.* V. Courbette, encensoir (coups d'). « *Les hommes sont si sensibles à la flatterie que, lors même qu'ils pensent que c'est flatterie, ils ne laissent pas d'en être dupes* » (VAUVEN.). ◈ ANT. *Blâme,* critique.

FLATTEUR, EUSE [flatœʀ, øz]. n. et *adj.* (fin XIII^e; de *flatter*).

I. N. Personne qui flatte, qui donne des louanges exagérées ou fausses. V. Encenseur, **enjôleur, flagorneur, hypocrite, louangeur.** *Chœur, cortège de flatteurs autour des puissants.* V. Adulateur, **caudataire,** courtisan. *Un vil flatteur* (vx ou plaisant.). « *Le flatteur du peuple, en quoi, je vous prie, diffère-t-il du flatteur du roi?* » (STE-BEUVE). Loc. prov. *Tout flatteur* « *vit aux dépens de celui qui l'écoute* » (LA FONT.).

II. *Adj.* ♦ 1° Qui loue avec exagération ou de façon intéressée. *Je le sais flatteur et peu sincère.* V. Complimenteur. *Courtisans flatteurs.* V. **Obséquieux.** ♦ 2° *Vx. Qui* berce d'un espoir, d'une illusion. « Une *flatteuse* erreur *emporte alors* nos âmes » (LA FONT.). ♦ 3° Qui flatte l'amour-propre, l'orgueil. V. **Agréable,** avantageux, élogieux, obligeant. « *Cette confiance de votre Directeur m'apparaît comme la plus flatteuse des promofions, mon cher Docteur!* » (CÉLINE). *Une comparaison flatteuse. Ce n'est par flatteur! la* comparaison, la remarque est dure. ♦ 4° Qui embellit. *Faire un tableau flatteur de la situation.* « *Le portrait peu flatteur des carnets inédits, où il est dépeint comme un petit homme laid, de figure commune* » (HENRIOT).

FLATTEUSEMENT [flatøzmɑ̃]. *adv.* (XVI^e; de *flatteur).* D'une manière flatteuse.

FLATULENCE [flatylɑ̃s]. *n. f.* (1747: de flatulent). Accumulation de gaz dans les intestins, se traduisant par un ballonnement abdominal et des flatuosités. V. **Météorisme.**

FLATULENT, ENTE [flatylɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVI^e; du lat. *flatus* « vent »). Qui s'accompagne de gaz, qui en produit. *Dyspepsie, colique flatulente.*

FLATUOSITÉ [flatyozite]. *n. f.* (**1611 ;** de *flatueux* (1538); lat. sav., de *flatus* « vent »). Gaz accumulé dans les intestins ou expulsé du tube digestif. V. Veut. *Flatuosités causant des borborygmes, du ballonnement.*

FLAVESCENT, ENTE [flavesɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1833; lat. flavescens,* de *flavescere* « jaunir »). *Littér.* Qui tire sur le jaune.

FLAVINE [flavin]. n. *f. (1878;* du lat. *flavus* « jaune »). *Biochim.* Pigment jaune présent dans les organismes vivants combiné à des protéines et qui intervient dans les processus biologiaucs d'oxydoréduction. *La riboflavine ou vitamine B, est la plus importante des flavines naturelles.*

FLÉAU [fleo]. *n. m.* (*Flael,* XII^e; *flaiel,* X^e; lat. *flagellum* « fouet »).

I. ♦ 1° Instrument à battre les céréales, composé de deux bâtons liés bout à bout par des courroies. *Battre le blé avec le fléau, au fléau.* « *Un fléau, au long manche et au battoir de cornouiller, que des boucles de cuir reliaient entre* eux » (ZOLA). ♦ 2° *Ancienn. (XIV~). Fléau d'armes : arme* composée d'un manche court terminé par une chaîne au bo de laquelle était attachée une boule hérissée de clous. Plombée, plommée. ♦ 3° (1549). Pièce rigide en équilit sur laquelle reposent les plateaux d'une balance. V. Jou *Le fléau oscille autour du couteau.*

II. (*Flaiel,* X^e). ♦ 1° Personne ou chose qui semble êt l'instrument de la colère divine. *Attila, le fléau de Di* ♦ 2° Calamité qui s'abat sur un peuple. V. Cataclysm catastrophe, désastre. *Le fléau de la guerre, de la peste. L* fléaux *de la nature* : avalanche, inondation. raz de marée. « *fléau n'est pas à la mesure de l'homme, on se dit donc que fléau est irréel, c'est un mauvais rêve qui va passer* » (CAMU ♦ 3° Cc qui est nuisible, funeste, redoutable. « *Mon père ét la terreur des domestiques, ma mère le fléau* » (CHATEAUB « *Elle impatienta ses adversaires, ses partenaires, et devint fléau de la société* » (BALZ.).

FLÉCHAGE [fleʃaʒ]. *n.* m. (mil. XX^e; de *flécher).* Acti de fléchir un itinéraire; son résultat.

1. FLÈCHE [fleʃ]. *n. f.* (XII^e, « tige de la flèche *(saiet sagette)* »; frq. *°fliugika* « celle qui fuit »; Cf. moy. née *Vliecke).*

I. ♦ 1° Arme de jet consistant en une tige de bois mur d'un fer aigu à une extrémité et d'ailerons à l'autre. V. Ca reau (1, 1°), dard, fléchette, trait. *Lancer une flèche avec un a une arbalète, une sarbacane. Étui à flèches.* V. Carquo *Tirer, décocher une flèche. Flèche empoisonnée. Les flèch de l'Amour, de Cupidon,* qui sont censées transpercer les cœu et les rendre *amoureux.* — Par anal. *Pistolet à flèches :* jou qui lance des tiges munies d'un **bout de caoutchouc** (di *pèches en* **caoutchouc).** *0* Loc. *Partir, filer comme une flèch* très vite. « *Il entra d'un saut dans la maison et passa com une flèche devant la loge* » (MART. du *G.). Monter en flèch* en ligne droite, à la façon d'une flkhe; au fig. Augment très vite. ♦ 2° *Fig.* Trait d'esprit, attaque plus ou moi déguisée, raillerie, *sarcasme.* « *Trépignements du public chaque flèche anticléricale* » *(GIDE).* ◇ *La flèche du Parth* trait piquant que qqn lance à la fi" d'une conversation, p allusion aux Parthes qui tiraient leurs flèches en fuyant. Loc. prov. *Faire flèche de tout bois* : utiliser tous les moye disponibles, même s'ils sont mal adaptés.

IL *Par anal.* ♦ 1° Cc qui est droit et pointu. 0 (XV *Agric., Techn.* Tige droite. — Piquet d'arpenteur. 0 (157 *Mur.* Partie effilée d'un bas mât. 0 Cour. (1690) Comb pyramidal ou conique d'un clocher, d'une tour. V. Aiguil *La flèche de la Sainte-Chapelle.* « *Cette tour était la flèche plus hardie, la plus ouvrée* » (HUGO). ♦ 2° (1636). Cc c avance en pointe, comme une flèche posée sur un arc. *flèche d'un char, d'une charrette :* longue pibcc de bois fixée l'avant et destinée à l'attelage des bêtes de trait. V. Time — *Flèche d'une charrue.* V. Age, **haie.** — *Artill.* Partie l'affût d'un canon qui sert à « asseoir » la pièce. EN FLÈCI *Attelage* en *flèche :* se dit de chevaux attelés l'un derrii l'autre. *Cheval attelé en flèche,* en avant d'un attelage "or" qu'il renforce. — Fig. Se *trouver* en *flèche,* par rapport a autres membres d'un groupe, d'un parti. ◇ Techn. *La flèc d'une* grue *:* l'arbre qui porte la poulie. ♦ 3° (1690). *Géo* Perpendiculaire abaissée du milieu d'un arc de cercle sur corde qui sous-tend *cet arc.* — *Archit.* Hauteur verticale la clef de voûte au-dessus des naissances de cette voûte. *Balist.* La plus grande hauteur de la trajectoire d'un proje tile. ♦ 4° (1835). Cour. Signe figurant une flèche et serva à indiquer"" sens. *Dans le sens-de la flèche. Flèche d'orie tation d'une carte. d'un plan. Flèche de signalisation routie marquant la route à suivre, un sens obligatoire.* — *Flèche direction d'une automobile* (généralement remplacée par c feux clignotants).

2. FLÈCHE [fleʃ]. *n. f. (1549; a.* fr. *fliche* (1195); a. scar *flikki; angl. flitch).* Pièce de lard sur le côté du porc, l'épaule à la cuisse.

FLÉCHÉ, ÉE [fleʃe]. *adj.* (XX"; de *flécher).* Dont l'ext mité porte un signe en forme de pointe de flèche. *Cr fléchée.* ◇ Qui porte une flèche, est indiqué par des flèch *Itinéraire fléché.*

FLÉCHER [fleʃe]. Y. *tr.* (XX^e; v. intr. en agric., 180 « atteindre. d'une flèche », XVI^e; de *flèche).* Garnir de flèct (II, 4°) indiquant une route à suivre: de panneaux de sigr lisation. *Flécher un itinéraire.*

FLÉCHETTE [fleʃɛt]. n. *f.* (1922; de *flèche).* Petit proj tile empennè, muni d'une pointe, qui se lance à la main con *une* cible. *Jeu de fléchettes.*

FLÉCHIR [fleʃiʀ]. *Y.* (XII^e; de *l'a.* fr. *flechier,* bas l *flecticare,* fréquent. de *flectere* « ployer, fléchir »).

I. *V. tr.* ♦ 1° Faire plier progressivement sous un effo une pression. V. Courber, plier, ployer. *Fléchir le corps avant et en arrière dans un mouvement d'assouplissement.* Flexion. « *La rigidité cadavérique était telle, que, désespér de fléchir les membres, .* » (BAUDEL.). — *Fléchir le gen les* genoux. V. Agenouiller (s'). *Fig.* S'abaisser. « *Il n'a dev Aman pu fléchir* les genoux » (RAC.). ♦ 2° *Fig.* Faire céd

eu à peu. V. Adoucir, attendrir, ébranler, toucher. ***Fléchir** s juges.* « *Quel moyen puis-je avoir de vous fléchir? quelle piation, quel sacrifice puis-je vous offrir?* » (MUSS.). — ttér. *Fléchir la colère, la rigueur de qqn.*

II.** V. intr.* ♦ 1° Plier, se courber peu à peu sous un effort, ge pression. V. Plier, ployer. ***La poutre commence à fléchir. *route la ramure est* ***pesante de*** *fruit.* ***Elle vo fléchir, craquer ut-être*** » (DUHAM.). ◇ Se plier (membre). ***Allongez la jambe oite, pendant que la gauche fléchit. Sentir ses genoux, ses mbes fléchir.*** « *Ses jambes tremblaient et elle les sentait chir* » (Lon). ♦ 2° *Fig.* Perdre de sa force, de se rigueur. Céder, faiblir. « ***Je sentis ma fierté naturelle fléchir sous joug de la nécessité*** » (ROUSS.). « *Il y a des moments où plus forts* ***fléchissent sous leur peine*** » (R. ROLLAND). ♦ 3° Baisser, diminuer. « ***Le prix de dix-huit francs fléchissait -même*** » **(ZOLA).**

◈ ANT. *Dresser. redresser.* Dominer, maintenir, *résister*, hir. Durcir, endurcir.

FLÉCHISSEMENT [fleʃismɑ̃]. *n. m.* (v. 1300; de *fléchir).* ♦ 1° Action de fléchir: état d'un corps qui fléchit. V. **Cour**re, flexion. ***Le fléchissement du genou.*** V. **Génuflexion.** ♦ 2° Le fait de céder. « ***Pas d'illusion sur le présent, mais cun fléchissement de l'espérance*** (en Schiller) » (JAURÈS). ♦ 3° ***Fléchissement des*** cours ***en Bourse.*** V. Baisse, **diminution.**

FLÉCHISSEUR [fleʃisœʀ]. *adj. et n. m. (1586;* de *fléchir).* ♦ 1° *Adj.* Se dit d'un muscle qui accomplit une flexion. ***uscle fléchisseur du pouce.*** ♦ 2° *N. m.* ***Le fléchisseur du uce.***

FLEGMATIQUE [flagmatik]. *adj.* (XVIe; *fleumatique*, XIIe; *lat. phlegmaticus,* mot gr. V. **Flegme**). ♦ 1° *Anc. éd.* Qui abonde en flegme, en lymphe. V. Lymphatique. ♦ 2° (XVIIe). *Mod.* ***Qui*** a un caractère calme et lent, qui ntrôle facilement ses émotions. V. Froid, impassible, **imper**rbable. ***Les Britanniques ont la réputation d'être flegmaues.*** — Par ext. ***Tempérament flegmatique. Attitude.*** **réponse** ***gmatique.*** — *Subst.* Personne-qui a du flegme (type **caracrologique** : froideur, persévérance, pondération). ◈ ANT. **notif, emporté,** *enthousiaste,* excité, *exubérant,* passionné.

FLEGMATIQUEMENT [flegmatikmɑ̃]. *adv.* (XVIIIe; de *gmatique*). Avec **flegme.**

FLEGME [flɛgm(a)]. n. *m.* (1538; *fleume*, XIIIe; lat. *phlegma* « humeur », mot gr.). ♦ 1° *Anc. méd.* Lymphe (une des natre humeurs). ***Par ext.*** Mucosité qu'on expectore. V. **tuite.** ◇ (1583, *anc. chim.* « principe épais d'un liquide »). *echn.* (1842) Liquide obtenu par la première distillation un produit de fermentation alcoolique. ♦ 2° *Cour.* (mil. VIIIe). Caractère calme, non émotif. V. Froideur, **impassibilité, indifférence, placidité.** ***Foire perdre son flegme à qqn.*** *Elle lui savait gré de son bon ton et de son flegme* » (FRANCE).

ANT. Emportement, enthousiasme, exaltation. excitation.

FLEGMON. V. PHLEGMON.

FLEIN [flɛ̃]. n. m. (1907; o. i.). *Techn.* Petit panier, corille ovale ou rectangulaire servant à l'emballage des prieurs.

FLÉMARD ou **FLEMMARD, ARDE** [flemaʀ, aʀd(ə)]. *j.* et n. (1888; de *flemme*). *Fam.* Qui n'aime 'pas faire efforts, travailler. Elle est ***flemmarde.*** *V.* **Mou, paresseux; ssard.** ***Un incorrigible flemmard.***

FLEMMARDER [flemaʀde]. V. *intr.* (1905; *anc. var. imer* [1894], *flemmer,* de *flemmard). Fam.* Avoir la flemme ; e rien faire (On dit aussi *Flemmer* [flemɛ]).

FLEMMARDISE [flemaʀdiz]. n. *f.* (XXe; de *flemmard*). *am.* Comportement, conduite de flemmard. V. Flemme, **aresse.** *Quelle flemmardise!*

FLEMME [flɛm]. *n. f.* (1821; adj., « paresseux », v. 1795; de *flemma*, de ***phlegma.*** V. Flegme). *Fam.* Grande paresse. ***Cosse. Avoir la flemme***, tirer sa flemme : paresser (On dit ussi par plaisant. *Flémingite* [flemɛ̃ʒit] aiguë).

FLÉOLE ou **PHLÉOLE** [fleɔl]. n. *f.* (1786; gr. *phleos* roseau »). Plante (Graminées) herbacée, fourragère. *Fléole s prés.*

FLET [flɛ]. n. *m.* (XIIIe; moy. néerl. *vlete*). Poisson plat *Pleuronectidés)* à forme de losange.

FLÉTAN [fletɑ̃]. n. m. (1558; *néerl. vleting;* Cf. le préd.). Grand poisson plat des mers froides, à chair blanche délicate. ***Du foie de flétan on entrait une huile riche en vitaines A et D.***

FLÉTRI, IE [fletʀi]. *cdj.* (XIIIe; V. Flétrir). ♦ 1° Qui a erdu sa sève, sa forme, ***ses*** couleurs. V. **Fané.** *Feuilles flétries* 'une ***salade.*** ♦ 2° Qui est flasque et ridé. ***Peau flétrie. Visage étri.*** ◈ ANT. Frais. Lisse.

1. FLÉTRIR [fletʀiʀ]. *v. tr. (Fleistrir,* XIIe; de l'a. fr. *aistre, flestre* «flasque », lat. *flaccidus* « flasque », dejlaccus). 1° Faire perdre sa forme naturelle, son port et ses couurs à (une plante) en privant d'eau. V. **Décolorer, faner, écher.** *Le vent, la chaleur, la sécheresse ont flétri ces fleurs.* « *Les lilas, qu'une nuit flétrit, mais qui sentent si bon!* » FLAUB.). — SE FLÉTRIR. V. *pron.* Se faner. ***Plante qui se flétrit par manque d'eau.*** ♦ 2° *Littér.* Dépouiller de son éclat, de sa fraîcheur. V. Altérer, décolorer, rider, ternir. « ***Les chagrins avaient prématurément flétri le visage de la vieille dame*** » (BALZ.). ◇ *Fig.* et *vx.* Désespérer, désoler. « ***La douleur... avait flétri*** son *cœur* » (FÉN.). ♦ 3° *Fig.* et *littér.* (infl. de *flétrir* 2). V. **Avilir, corrompre, enlaidir, souiller.** « **Cette *vie-là* *m'ennuie, me pèse, me flétrit mon peu de poésie*** » (STE-BEUVE). « *Le désir fleurit, la possession flétrit toutes choses* » (PROUST).

2. FLÉTRIR [fletʀiʀ]. Y. tr. (1611; altér., p.-ê. d'apr. *flétrir* 1, de *flatrir* (XIIIe), *fleutrir* (1549), du frq. *flat* « plat ». V. **Flatter**). ♦ 1° *Ancienn.* **Marquer** (un criminel) d'un fer ***rouge. En France, on flétrissait les criminels sur l'épaule, avec un fer en forme de fleur de lis, puis de lettres.*** — *Par* ext. Frapper d'une condamnation ignominieuse, infamante. « Ce n'est ***pas le pouvoir qui flétrit, c'est le public*** » (VOLT.). ♦ 2° *Mod.* Vouer à l'opprobre. V. Stigmatiser. ***Flétrir le nom, la mémoire, la réputation de qqn.*** — Déshonorer. « ***L'or aux mains flétrit plus que le fer sur l'épaule*** » (HUGO). ***0 Flétrir*** (qqn, qqch.) ***d'une épithète*** *infamante.* ◈ ANT. Exalter, honorer, réhabiliter.

FLÉTRISSEMENT [fletʀismɑ̃]. n. *m.* (XX'; de flétrir 1). Nom de certaines maladies des plantes, par lesquelles elles se flétrissent. ***Flétrissement bacterien de la pomme de terre.***

1. **FLÉTRISSURE** [fletʀisyʀ]. *n. f.* (XVe; de *pétrir* 1). État d'une plante flétrie. — Altération de la fraîcheur, de l'éclat (du teint, de la beauté). Fig. « ***Cette flétrissure qui est la marque même du temps et qui ride les plus grandes vies*** » (PÉGUY). ◈ ANT. **Éclat, fraîcheur.**

2. FLÉTRISSURE [fletʀisyʀ]. n. *f.* (1611; de *flétrir 2).* ♦ 1° *Ancienn.* Marque **au fer rouge.** V. **Stigmate.** ***La flétrissure des criminels a été abolie en France par la loi du 28 avril 1832.*** ♦ 2° *Littér.* Grave atteinte à la réputation, à l'honneur. V. **Avilissement, déshonneur, infamie, opprobre, souillure.** ◈ ANT. *Considération, honneur;* gloire, réhabilitation.

FLETTE [flɛt]. *n. f.* (1311; a. angl. *flete* « bateau »). Vx. Chaloupe.

FLEUR [flœʀ]. *n. f.* (XIVe; *flor, flour*, 1080; lat. *flos, floris*, masc.).

1. ♦ 1° Cour. Production colorée, souvent odorante, de certains végétaux; ***bot.*** Partie des plantes phanérogames qui porte les organes reproducteurs. V. **-Anthe, flor-, flore.** ***Parties de la fleur.*** V. **Périanthe (calice, corolle); étamine; pistil.** ***Fleur mâle; fleur femelle; fleur hermaphrodite. Pollinisation, fécondation d'une fleur.*** *La fleur se transforme en fruit.* V. **Fruit.** — ***Fleur composée*** (V. Fleuron). ***Fleur double*. Groupe de fleurs.*** V. **Inflorescence.** ***Fleur en bouton, qui s'ouvre, s'épanouit*** (V. **Éclosion**). ***Fleur qui se fane, se flétrit, coule, laisse choir ses pétales.*** V. **Défleuraison.** ***Arbres en fleur(s).*** V. **Fleuri.** ***La rose, reine des fleurs. Bouquet, couronne, gerbe, guirlande de fleurs. Porter une fleur à sa boutonnière. Marché aux fleurs. Commerce des fleurs.*** V. **Bouquetière, fleuriste.** — Loc. *Être* ***belle, fraîche comme une fleur.*** — PROV. ***Il ne faut pas battre une*** *femme, même* ***avec*** *une* ***fleur.*** ♦ 2° *Cour.* Plante considérée dans sa fleur; plante qui porte des fleurs (belles, grandes). ***Fleur cultivée, ornementale*** (V. **Floriculture**), ***fleur de jardin, de serre. Cultiver, arroser des fleurs. Massif de fleurs. Fleurs en pot, en caisse. Jardinière, pot de fleurs.*** ♦ 3° Reproduction, imitation de cette partie du végétal. ***Fleurs artificielles*** (en tissu, en perles, en porcelaine). ***Chapeau à fleurs. Couronne de fleurs d'oranger. Papier, tissu à fleurs,*** représentant des fleurs. ***Assiettes à fleurs.*** — *Spécialt.*, FLEUR DE LIS (XIIe) : emblème de la royauté, représentant schématiquement ***cette fleur.*** « ***Tentures bleu de paon semées de fleurs de lis blanches*** » (GREEN). V. **Fleurdelisé.** ♦ 4° Par métaph. ***Couvrir qqn de fleurs, jeter des fleurs à qqn.*** *V.* **Encenser, louer.** Une *vie* semée ***de*** fleurs : douce, facile, heureuse. ◇ « ***Les Fleurs du mal*** », poèmes de Baudelaire. À ***l'ombre des jeunes filles*** en *fleurs*, de Proust. ***0 La petite fleur bleue,*** se dit d'une sentimentalité un peu mièvre et romanesque. « ***Un timide employé de banque, sentimental, prêt à tout croire, épris de petite*** fleur ***bleue*** » (ARAGON). Adj. ***Il est très fleur bleue.*** V. Sentimental. ◇ Fam. Comme ***une*** fleur, très facilement. ***Il est arrivé premier comme une fleur. 0*** Loc. fam. ***Faire*** une *fleur* à ***qqn,*** accorder une faveur, un avantage. ***Il ne lui a pas fait de fleur.*** (Cf. Pas de cadeau). ♦ 5° Ornement poétique. ***Les fleurs de rhétorique.*** ♦ 6° *Fig.* Vx ou littér. ***La fleur de qqch. :*** ce qui est le plus beau, le plus agréable dans. « ***L'émotion perdrait sa fleur de spontanéité sincère*** » ***(GIDE).*** ◇ Mod. ***À la, dans la fleur de*** : au moment le plus beau. *Elle* « ***a pu lire,*** à ***vingt ans***, Werther ***dans la fleur de sa nouveauté*** » (HENRIOT). ***Être dans la fleur de sa jeunesse. Mourir à la fleur de l'âge.*** « ***Elle périt à la fleur de la jeunesse et de la beauté*** » (STENDHAL). ♦ 7° Ce qu'il y a de meilleur, de plus beau, de plus distingué. V. Choix, crème, élite. ***La fleur de la chevalerie, d'une civilisation, des arts. La fine fleur de la société.*** — Fam. ***La fleur des pois : un*** homme à la mode, élégant, recherché. ◇ Spécialt. FLEUR DE FARINE, farine très blanche et très ***fine.*** — ***Fleur de chaux, de plâtre, de soufre.***

II. (1611). ***Par anal.*** *Fleur(s)* ***de vin, de vinaigre :*** mycodermes qui se développent à la surface du vin, du vinaigre.

III. ♦ 1° (XIVe). *Loc. prép. A* FLEUR DE : *presque au* niveau de, sur le même plan (V. Affleurer, effleurer). *Les rochers, les icebergs à fleur d'eau sont dangereux pour les navires. Yeux* à *fleur de tête,* saillants. *Frisson à fleur de peau.* V. Superficiel. Fig. *Sensibilité à fleur de peau,* qui réagit à la plus petite excitation. — « *Puisque je ramène à fleur de mémoire ces souvenirs* » *(GIDE).* ♦ 2° (1611). *Techn.* Dessus, côté du poil d'une peau tannée. *La fleur d'une peau (opposé à* croûte).

FLEURAGE [flœʀaʒ]. n. m. (XVIe ; de *fleur*). ♦ 1° Ensemble de fleurs décoratives, sur un tapis, une tenture. ♦ 2° (1832). Son fin qui sert à saupoudrer *(fleurer)* le pain.

FLEURAISON. V. FLORAISON.

FLEURDELISÉ. ÉE [flœʀdəlize]. *adj.* (1680; *fleurdeliser,* 1542; de fleur *de lis*). Orné de fleurs de lis. *Drapeau fleurdelisé.*

FLEURER [flœʀe]. *v. intr.* (XIVe ; *var. flourer;* de l'a. fr. *fleiur* (fin XIIe) ; lat. pop. °*flator,* de *flatare* « souffler », avec infl. de *fleur*). *Littér.* Répandre une odeur agréable. V. Exhaler, sentir *(intr.)* ; embaumer. *Le vent « Qui va fleurant la menthe et le thym »* (VERLAINE). Fig. *Il « aimait tout ce qui fleurait l'intrigue et le théâtre »* (DUHAM.).

FLEURET [flœʀɛ]. n. *m. (Floret,* 1580; it. *fioretto* « petite fleur », à cause du *bouton* du fleuret; d'apr. *fleur).* ♦ 1° Épée à lame de section carrée, au bout garni de peau (V. Bouton), pour s'exercer à l'escrime. *Fleuret moucheté.* ♦ 2° *Techn.* Tige d'acier montée sur les engins mécaniques (marteau piqueur, perforateur), servant à creuser des trous de mine.

FLEURETER [flœʀte]. *v. intr.; conjug. jeter (Floreter* « voler de *fleur en fleur* », XIIIe ; de *florette, fleurette). Vieilli* (fin XIXe). Conter fleurette, courtiser (Cf. FLIRTER, avec lequel il a été confondu). ◈ HOM. *Flirter.*

FLEURETTE [flœʀɛt]. *n. f. (Florette,* XIIe ; de *fleur).* ♦ 1° *Vx.* Petite fleur. ♦ 2° *Fig.* (XVIIe). Propos galants. — Loc. mod. Conter *fleurette à une femme.. la* courtiser.

FLEURI, IE [flœʀi]. *adj. (Flori,* XIIe ; V. Fleurir). ♦ 1° En *fleurs. Arbre, rameau fleuri.* — *Couvert* de *fleurs. Jardin, pré fleuri. Chemin, sentier fleuri.* Par ext. *La saison fleurie,* le printemps. *Pâques fleuries :* les Rameaux. ♦ 2° (Fin XIXe ; trad. a. fr. *flori* « blanc de poils », sens fig.). *L'empereur* à *la barbe fleurie* : Charlemagne (dans la Chanson de Roland). ♦ 3° Garni de fleurs. *Vase fleuri.* — *Orné* de fleurs représentées. *Papier, tissu fleuri. Les femmes « étaient vêtues de robes légères et fleuries »* (MAC ORLAN). ♦ 4° *Fig.* Qui a la fraîcheur, les vives couleurs de la santé. Un *teint fleuri.* V. Coloré, frais, vermeil, vif. « *Assez grand, dodu sans obésité, le teint fleuri, la lèvre gaie et vermeille* » (ROMAINS). ♦ 5° (1680). *Style fleuri : orné.* ♦ 6° *(1872).* Très orné. *Gothique fleuri. « Des majuscules fleuries... des fioritures étranges »* (CHARDONNE).

FLEURIR [flœʀiʀ]. V. *(Florir,* XIIe ; *lat.* pop. °*florire,* class. *florere,* de *flos* « fleur »).

I. *V. intr.* ♦ 1° Produire des fleurs, être en fleur (plante). V. Floraison. « *Çà* et *là les premiers pêchers, d'un rose un peu fiévreux, fleurissent en houppes* » *(COLETTE).* ◇ *S'ouvrir* (fleur). V. Éclore, épanouir (s'). — *Fig.* S'épanouir comme *une fleur.* « *Sur ce visage volontaire, fleurit parfois un sourire* » (DUHAM.). ♦ 2° (1680). *Plaisant. Se* couvrir de poils, de boutons, etc. Son *nez fleurit.* V. Bourgeonner. ♦ 3° *Métaph.,* fig. Éclore et s'épanouir comme une fleur. « *L'amour ne fleurit que dans la douleur* » (FRANCE). « *Les défauts de nos morts se fanent, leurs qualités fleurissent... dans le jardin de* notre *souvenir* » (RENARD). ♦ 4° *Fig.* Être dans tout son éclat, dans toute sa splendeur (comme un arbre en fleurs); être en crédit, en honneur, en vogue. V. Briller, prospérer; florès, florissant. — REM. Imparfait : *florissait* (littér.) ou *fleurissait. « Il est donc certain qu'Homère florissait deux générations après la guerre de Troie »* (VOLT.).

II. *V. tr. Orner* de fleurs, d'une fleur. *Fleurir un salon, une table. Fleurir une tombe de chrysanthèmes. Fleurir sa boutonnière.* Par ext. *Fleurir qqn :* lui mettre une fleur au corsage, à la boutonnière. — (En parlant des fleurs) *Branches d'églantine fleurissant un buisson.* Par anal. « *Le ruban rouge qui fleurissait la boutonnière de son habit* » (BALZ.).

◈ ANT. Défleurir, faner (se). Dépérir, mourir.

FLEURISSANT, ANTE [flœʀisɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1539; de fleurir). Qui se couvre, est couvert de fleurs. Littér. « *La forêt est toute proche, chantante et fleurissante* » (MAURIAC).

FLEURISTE [flœʀist(ə)]. *n.* (1680; de *fleur*). ♦ 1° *Vx.* Amateur de fleurs. ♦ 2° *Mod.* Personne qui cultive des fleurs pour les vendre. V. Horticulteur. — Personne qui fait le *commerce* des *fleurs. Commander une gerbe chez un grand fleuriste. Voiture ambulante de fleuriste.* ♦ 3° Personne qui fait ou vend des fleurs artificielles. Adj. *Ouvrière fleuriste.*

FLEURON [flœʀɔ̃]. *n. m.* (1312 (sens 2°); *floron,* 1302; de *fleur,* d'apr. it. *fiorone).* ♦ 1° Ornement en forme de fleur. *Fleurons d'une* couronne. fleurs ou feuilles qui en forment le bord supérieur. — Fig. *Le plus beau fleuron de sa couronne* : le bien, l'avantage le plus précieux. ♦ 2° Ornement sculpté qui termine un couronnement (gables, pignons, dais). ♦ 3° (1680). Ornement en typographie, reliure: servant à faire cet ornement ♦ 4° *Bot.* (1636; « fleurette 1530). Chacune des petits fleurs dont la réunion sur un s réceptacle et dans un calice commun forme une fleur comp sée.

FLEURONNÉ, ÉE [flœʀɔne]. *adj.* (XVe ; de *fleuron* XVe ; de *fleuron*). ♦ 1° Orné de fleurons. ♦ 2° *Bot.* For de fleurons (4°).

FLEUVE [flœv]. *n. m. (Flueve,* XIIe ; lat. *fluvius).* 1° Grande rivière (remarquable par le nombre de s affluents, l'importance de son débit, la longueur de s *cours); spécialt.* lorsqu'elle aboutit à la mer. Source, *cou lit, méandres d'un fleuve* (V. **Fluvial**). *Fleuve qui arrose, baig* une *région* (bassin). *Fleuve qui* SE *jette, débouche dans* mer. V. Delta, embouchure, estuaire. « *Les vertus se perde dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans la mer* (LA ROCHEF.). ◇ Géogr. Tout cours d'eau (même pet aboutissant à la mer (On dit plutôt *Fleuve côtier).* ◇ Par an *Fleuve de boue, de lave. Fleuve de glace.* V. Glacier. ◇ My *Le fleuve du Styx, du Léthé.* — *Par* ext. Divinité qui prési *à* un *fleuve. On représente généralement les fleuves sous figure de vieillards à longue barbe.* Fam. *Avoir une barbe fleuve.* ♦ 2° *Littér.* Ce qui coule, ce qui est répandu en abc dance. V. Flot. *Fleuve de sang, de larmes. -Par anal. (Cou Un fleuve d'êtres humains. Roman*-fleuve. Exposition-fleu discours-fleuve, film-fleuve,* immense, interminable. — *fleuve du temps, de la vie.* V. Courant, flot.

FLEXIBILITÉ [flɛksibilite]. *n. f.* (1381; de *flexibl* Caractère de ce qui est flexible. V. Élasticité, souples *Flexibilité de l'osier.* — Fig. « *J'admire toujours la fécond et la flexibilité de votre* langue (l'italien) » (VOLT.). ◇ Psycha *Règle de flexibilité* (Alexander), selon laquelle les règ techniques de l'analyse doivent tenir compte, dans le application, de la personnalité du sujet.

FLEXIBLE [flɛksibl(ə)]. *adj.* (1314; lat. *flexibilis, flexus,* p. p. de *flectere.* V. Fléchir). ♦ 1° **Qui se** laisse cou ber, plier. V. Élastique, pliable, souple. *Jonc, roseau flexib Lame d'acier flexible. Cou flexible. Une femme « min allongée, flexible comme un jonc de rivière »* (FROMENTI ◇ *Techn.* (XXe) *Transmission flexible ou Flexible* (n. m. dispositif réunissant deux pièces susceptibles de se déplac l'une par rapport à l'autre. ♦ 2° *Fig.* (1671). Qui cède ai ment aux impressions, aux influences; qui s'accommo facilement aux circonstances. V. Docile, malléable, maniab souple. *Caractère flexible.* « *L'esprit éminemment soci docile, flexible de la race germanique* » (MICHELET). ◈ AN *Inflexible. Dur, rigide.*

FLEXION [flɛksjɔ̃]. n. *f.* (XVe ; lat. *flexio, onis,* de *flex* V. Flexible). ♦ 1° Mouvement par lequel une chose fléch état de ce qui est fléchi. V. Fléchissement: courbure. *Flex d'un ressort. Mécan.* Courbure d'une pièce (poutre, bar sous l'action de forces perpendiculaires à l'axe longitudir appliquées en des points où la pièce n'est pas souten *Module de flexion. Résistance à la flexion.* — *Physiol.* et *co* Mouvement par lequel une partie du corps (segment membre, etc.) fait un angle avec la partie voisine; positi qui résulte de ce mouvement. *Flexion de l'avant-bras* (sur bras), *de la cuisse* (sur l'abdomen). *La main en flexion* position fléchie). Opposé à *extension.* ♦ 2° (XIXe ; *on* dis *inflexion;* en angl. dès 1605). *Ling.* Modification d'un mo l'aide d'éléments (V. Désinence) qui expriment certa aspects et rapports grammaticaux. *Flexion radicale: flex thématique* (V. Thème). *Flexion verbale* (V. **Conjugaiso** *nominale, pronominale* (V. Déclinaison).

FLEXIONNEL, ELLE [flɛksjɔnɛl]. *adj.* (1864: de *flexio Ling.* Susceptible de flexion; qui présente des flexio *Langue flexionnelle,* qui exprime les rapports grammatica par des flexions.

FLEXUEUX, EUSE [flɛksyø, øz]. *adj. (1549;* lat. *flex sus). Didact.* ou *littér.* Qui présente des **courbures en** div sens. V. Ondulé, **sinueux.** *Tige flexueuse.* « *Les lignes inf ment flexueuses de la marche des sociétés humaines, le embranchements, leurs caprices* » (RENAN).

FLEXUOSITÉ [flɛksyozite]. n. *f.* (1540; de *flexue Didact.* ou *littér.* Etat de ce qui est flexueux. Ligne flexueu

FLEXURE [flɛksyʀ]. n. *f.* (XX' ; du lat. *flexura* « co bure »). *Géol.* Déformation du relief d'une strate, d'u couche géologique accusant l'inclinaison des pentes.

FLIBUSTE [flibyst(ə)]. *n. f.* (1689; *fribuste,* v. 1642; *flibustier). Vx.* Piraterie des flibustiers ; ensemble des bustiers.'

FLIBUSTER [flibyste]. V. *intr.* (1701; de *flibustier).* Faire le métier de flibustier. ◇ Fam. *(Trans).* Voler. « *P flibuster votre bourse* » (FLAUB.).

FLIBUSTIER [flibystje]. *n. m.* (1680; *fribustier,* 16 angl. *flibutor;* altér. du néerl. *vrijbuiter* « qui fait du bu librement »). ♦ 1° Aventurier de l'une des associati de pirates qui, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe s., écumaient côtes et dévastaient les possessions espagnoles en Amériq

, Boucanier, corsaire, pirate. ♦ 2° Homme malhonnête; croc, filou. V. Bandit, pirate (fig.).

FLIC [flik]. *n.* m. (1856; *fligue* « commissaire », v. 1830; i., p.-ê, all. *Fliege* « mouche, policier »). *Pop.* Agent de olice. V. Condé *(arg.). Vingt-deux, voilà les flics!* (Cf. les dér. pp. FLICARD [flikaʀ] (1883); FLICAILLE [flikɑj]).

'FLIC FLAC [flikflak]. *interj.* (XVIIIe; onomat. V. Flac). *m.* Exprime un claquement, un bruit d'eau.

FLINGOT [flɛ̃go] ou **FLINGUE** [flɛ̃g]. n. *m.* (1872,-1881; affûtoir de boucher », 1867; de *flin* « pierre à feu », 1623 '. Flint-glass). *Pop.* Fusil.

FLINGUER [flɛ̃ge]. *v. tr.* (1947; du précéd.). *Fam.* Tirer r (qqn) avec un « flingue » ou toute arme à feu. — Pronom. *flinguer*, se suicider avec une arme à feu. *Il* y *a de quoi se nguer.*

FLINT-GLASS [flintglas] ou **FLINT** [flint]. *n.* m. (1774; igl. *flint* « silex », et glass « verre »). *Techn.* Verre optique t plomb.

FLIPOT [flipo]. *n. m.* (1732; probabl. du nom pr. *Phelipot, Philippe). Techn.* Pièce rapportée dans un ouvrage de enuiserie pour couvrir et dissimuler une fente.

1. **FLIPPER** [flipœʀ]. n. *m.* (1965; mot amér., de *to flip secouer* »). *Américanisme.* Mécanisme placé dans un billard électrique et qui sert à renvoyer la bille vers le haut *ipper* [flipe], v. tr,). — Par ext,. In billard lui-même. Jouer *x flipper(s).* Abrév. *Flip* [flip].

2. FLIPPER [flipe]. v. *intr.* (v. 1970; de l'amér. *to flip,* t sens propre « secouer »). *Fam.* ♦ 1° Se sentir abattu quand drogue a fini son effet. ♦ 2° *Par* ext. Être déprimé. ◇ Être alté. « *Quand j'ai lu ' cocaïne ', j'ai flippé* » (*Nouv. Obs.,* 3-1975). — *Adj.* FLIPPANT, ANTE [flipɑ̃, ɑ̃t], dans les deux ns.

FLIRT [flœʀt]. *n. m.* (1879; *flirtation, 1833;* angl. *flirt,* de *flirt.* V. Flirter). ♦ 1° Relations amoureuses plus ou moins astes, généralement dénuées de sentiments profonds, tre personnes de sexe différent. *Avoir un flirt avec qqn. n'est qu'un flirt.* V. Amourette, béguin. — Fig. Un *flirt ec l'opposition.* ♦ 2° Personne avec laquelle on flirte. *est son dernier flirt.* V. Amoureux. « On ne se *marie évidemnt* pas avec *tous* SES *flirts* » (ROMAIN~). ◇ Adj. *Vieilli.* ui aime flirter. *Elle est très flirt* avec les garçons. V. Flirteur.

FLIRTER [flœʀte]. v. *intr.* (1855; angl. *to flirt* « *jeter;* iter », puis (XVIIIe) « badiner avec, faire la cour à »; probabl. ns rapport avec *fleureter).* Avoir un flirt (avec qqn). Ils *t beaucoup flirté ensemble.* Absolt. « *Toutes les chambres aient occupées par un jeune homme et une jeune fille en train flirter — rien de plus* » (*GONCOURT).* 0 Fig. *Ministre i flirte avec l'opposition.* ◈ HOM. *Fleureter.*

FLIRTEUR. EUSE [flœʀtœʀ, øz]. n. et *odj.* (1879 au m.; de *flirter).* Qui aime à flirter. C'est un *flirteur,* une *rteuse; elle est assez flirteuse.*

FLOC! [flɔk]. *interj.* (xv"; onomat.). Exprime le bruit un plongeon. — Subst. « *Un* gros *floc dans l'eau* » (ROLINS).

FLOCAGE [flɔkaʒ]. n. *m.* (1967: , de *floqué*). *Techn.* Prodé qui donne à une surface (dite *floquée*) l'aspect du velours.

1. **FLOCHE** [flɔʃ]. *adj.* (1611; probabl. a. gasc. *floche* flasque » (XVIe); lat. *fluxus*). Soie *floche* : qui n'est que ègrement torse.

2. FLOCHE [flɔʃ]. *n. f.* (XIVe, « flocon »; de l'a. fr. *floc* ne); lat. *floccus*). *Région.* ou *Techn.* Houpette. — Amas conneux. « *Les dernières floches de brume avaient fondu ns l'espace blond* » (GENEVOIX). ◈ HOM. *Flush.*

FLOCK-BOOK [flɔkbuk]. n. *m.* (1922; angl. *flock* « troupeau », et *book* « livre »). *Zoot.* Livre généalogique pour les outons, les brebis et les chèvres. *Des flock-books.*

FLOCON [flɔkɔ̃]. n. *m.* (XIIIe; de l'a. fr. *floc.* V. Floche 2). 1° Petite touffe de laine, de soie, de coton. *Flocon de laine.* 2° (1622). Petite masse peu dense (de neige, vapeur, etc.). *neige tombait à gros flocons. Flocons de brume accrochés x montagnes.* « *Les flocons d'écume, volant de toutes parts, ssemblaient à de la laine* » (HUGO). ♦ 3° *Flocons de* éréales) : céréale réduite en lamelles. *Flocons d'avoine.*

FLOCONNER [flɔkɔne]. *v. intr.* (1881; autre sens, XVe; flocon). Former des flocons (2°).

FLOCONNEUX, EUSE [flɔkɔnø, øz]. *adj.* (1796; de *ɔcon).* Qui est en flocons, ou ressemble à des flocons. Toison *ɔconneuse. Nuages floconneux.*

FLOCULATION [flɔkylɑsjɔ̃]. *n. f.* (1911; du lat. *flocculus* petit flocon »). *Didact.* Rassemblement, sous forme de tits flocons, des particules d'une suspension colloïdale. **Agglutination, précipitation.**

FLOCULER [flɔkyle]. *v. intr.* (1911; du lat. *flocculus). him.* Précipiter par floculation.

FLONFLON [flɔ̃flɔ̃]. *n. m.* (v. 1660; onomat.). *Vx.* Refrain. *Mod.* (XIXe) Accords bruyants de certains morceaux de usique populaire. *Les flonflons d'un bal de village.*

FLOP [flɔp]. *onomat.* et *n. m.* (1965; empr. angl.). *Anglisme.* ♦ 1° Bruit de chute (notamment de choses molles, iteuses) ou bruit analogue. V. **Floc!** *Faire flop :* tomber. ♦ 2° N. *m.* Échec (argot des spectacles). V. Bide, four. « *J'ai fait un flop nu théâtre* » (F. DARD).

FLOPÉE [flɔpe]. n. *f.* (1877; « volée de coups », 1849; Cf. *Floper* « battre » (1816), du rad. lat. *faluppa.* V. Flapi). *Pop.* Grande quantité. *Avoir une flopée d'enfants.* « *Des flopées de clientes se jetaient sur le bouton de nacre, la ganse et le sparadrap* » (*QUENEAU).*

FLOR-, FLORI-, -FLORE. Éléments, du lat. *flos, floris* « *fleur* ».

FLORAISON [flɔʀɛzɔ̃]. *n. f.* (1731; de *fleurison* (1600). d'apr. le lat.). ♦ 1° Épanouissement des *fleurs. Floraison des arbres fruitiers. Pommiers en pleine floraison.* « *La terre des massifs dégarnis entre deux floraisons printanières* » (CHARDONNE). — *Par ext.* Temps de l'épanouissement des *fleurs. La floraison approche.* ♦ 2° *Fig.* Epanouissement. *Une floraison de talents.* -On dit aussi FLEURAISON [flœʀɛzɔ̃].

FLORAL, ALE, AUX [flɔʀal, o]. *adj. (1549;* lat. *floralis,* rac. *flos* « fleur »). ♦ 1° *Jeux floraux,* concours littéraire toulousain existant depuis le XIVe s. (les lauréats reçoivent *une* fleur d'or, d'argent). ◇ De *fleurs. Exposition florale.* V. Floralies. ♦ 2° Bof. (fin XVIIIe). Qui appartient à la fleur ou qui la concerne. *Les organes floraux. Enveloppe florale ou périanthe.*

FLORALIES [flɔʀali]. *n. f.* pl. (1842; lat. *floralia (loca)* « parterre de fleurs »). Exposition de fleurs.

FLORE [flɔʀ]. n. *f.* (1771; lat. *Flora,* déesse des fleurs; rac. *flos* « fleur »). ♦ 1° Description des plantes qui croissent naturellement dans un pays. *La Flore française, ouvrage* de Lamarck (1771). ♦ 2° Ensemble des plantes d'un pays ou d'une région. *Une flore riche, variée. Étudier la faune et la pore alpestres.*

FLORÉAL [flɔʀeal]. n. *m.* (1793; du lat. *floreus* « fleuri »). Huitième mois du calendrier républicain (du 20 ou 21 avril suivant les années au 19 ou 20 mai).

FLORENCE ffl)ʀɑ̃s].*n. f.* (1907; « taffetas léger ». 1732; de *Florence,* ville d'Italie). Crin très résistant employé pour la pêche à la ligne.

FLORÈS (FAIRE) [flɔʀɛs]. n. *m.* (1638; p.-ê. prov. *faire flori,* lat. *floridus* « fleuri »). *Faire florès* : obtenir des succès, de la réputation. V. Briller, réussir. « Balzac *fait florès plus que jamais* » (STE-BEUVE).

FLORICOLE [flɔʀikɔl]. *adj.* (1842; de *flori-,* et *-cole). Didact.* Qui vit sur les fleurs. *Insecte floricole.*

FLORICULTURE [flɔʀikyltyʀ]. n. *f.* (1874; de *flori-, et culture). Agric.* Branche de l'horticulture qui s'occupe de la culture des fleurs, des plantes d'ornement.

FLORIDÉES [flɔʀide]. *n. f. pl.* (1827; lat. *floridus* « fleuri », à cause de l'aspect de ces plantes). *Bol.* Ordre d'algues *(algues* rouges) cher lesquelles la chlorophylle est masquée par un pigment rouge.

FLORIFÈRE [flɔʀifɛʀ]. *adj.* (1783; lat. *florifer,* de *flos, floris* « fleur »). Bof. Qui porte des fleurs. *Tige florifère.* — Qui donne beaucoup de fleurs. *Plante florifère.*

FLORILÈGE [flɔʀilɛʒ]. *n. m.* (1704; lat. mod. *florilegium,* de *flos* « fleur », d'apr. *spicilegium.* V. **Spicilège).** Recueil de pièces choisies. V. Anthologie.

FLORIN [flɔʀɛ̃], n. *m.* (1307; it. *fiorino,* de *fiore* « fleur »). Pièce de monnaie qui eut cours en France et-dans différents pays. — *Mod.* Unité monétaire des Pays-Bas.

FLORISSANT, ANTE [flɔʀisɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XIIIe; de *florir* « fleurir »; Cf. Fleurissant). Qui fleurit *(fig.),* est en plein épanouissement, en pleine prospérité. *Peuple, pays florissant.* V. Heureux, prospère, riche. Commerce *florissant.* « *La sculpture en bois a été longtemps florissante en Bretagne* » (RENAN). École, *théorie florissante* : en plein essor, en pleine vogue. 0 *Santé florissante,* très bonne. V. Beau. — *Par ext.* Qui témoigne d'une bonne santé. *Un teint florissant, une mine florissante.* V. Fleuri. « *De beaux corps florissants, développés dans toutes les attitudes qui montrent la force et la santé* » (TAINE). ◈ ANT. *Pauvre; décodent.*

FLOSCULEUX. EUSE [flɔskylø, øz]. *ndj. (1792;* lat. *flosculus,* de *flos* « fleur »). *Bof.* Qui est uniquement composé de fleurons. *Fleur flosculeuse.*

FLOT [flo]. n. *m.* (XIIe; *fluet, flot,* d'apr. *flotter;* a. scand. *flod,* frq. *°flot-*).

1. ♦ 1° (Au *plur.).* Se dit de toutes les eaux en mouvement. V. Lame, onde, vague. *LES flots de la mer, d'un lac. Flots azurés, argentés.* « *Les mois, les jours, les flots des mers, les yeux qui pleurent, Passent sous le ciel bleu* » (HUGO). — Absolt. *Poét.* La *mer. Flots tranquilles, agités, écumeux. Se laisser porter, bercer au gré des flots.* « *6 flots, que vous savez de lugubres histoires! Flots profonds, redoutés des* mères à genoux! » (HUGO). 0 *Au sing.* Masse d'eau qui s'écoule, se déplace. V. Courant. *Le flot monte.* — Par ext. Un *flot de boue, de lave.* ◇ Spécialt. *Le flot,* la marée montante. V. Flux. « On *reste dix minutes et on revient avec la* barre, *ou* le flot, *ou le* mascaret » (MAUROIS). ♦ 2° Ce qui est ondoyant, se déroule en vagues. *Les flots d'une chevelure. Des flots de ruban, de dentelle.* « *Ton cou svelte émergeant*

d'un flot de mousseline » (SAMAIN). ♦ 3° (XVII^e). Quantité considérable de liquide versé, répandu. V. Déluge, fleuve, torrent. Fig. Verser *des flots de larmes. Flot de sang qui monte au* visage. V. Afflux. — Par métaph. Événement *qui fait couler des flots* d'encre, sur lequel on écrit beaucoup. ♦ 4° *Métaph.* et *fig.* Ce qui est comparé aux flots (écoulement abondant). V. Affluence, fleuve. *Flots de lumière. Un flot de voyageurs.* V. Foule, multitude. 0 (Abstrait) *Un flot de souvenirs, d'idées, d'impressions. Flots de paroles, d'injures, d'éloquence, de poésie.* V. Débordement. torrent. *Des flots d'harmonie (souvent* iron.). 0 Loc. adv. *À flots, à grands flots.* V. **Abondamment.** *L'argent y coule à flots. Le soleil entre à flots.*

II. A FLOT (1690; a. fr. *flot* « surface de l'eau- » (XII'); frq. 'flot-). *Loc. adj.* Qui flotte. *Navire à flot, qui est à flot,* qui a assez d'eau pour flotter. *Remettre à flot un bateau.* V. **Renflouer.** — Fig. Être à flot : cesser d'être submergé par les difficultés (d'argent, de travail). *Mettre, remettre à flot* (qqn, une entreprise).

FLOTTABLE [flɔtabl(ə)]. *adj.* (1572; de *flotte* « radeau », et flotter). ♦ 1° Sur lequel du bois peut flotter. Cours d'eau *navigable et flottable.* ♦ 2° Qui peut *flotter. Bouée flottable.* V. Insubmersible (dér. FLOTTABILITÉ [flɔtabilite], 1856).

FLOTTAGE [flɔtaʒ]. *n.* m. (1611; de *flotte* 2). Transport par *eau* de bois *flotté. Train de flottage.* V. Radeau.

FLOTTAISON [flɔtezɔ̃]. *n. f.* (1704; de *flotter*). ♦ 1° *Mar.* Intersection de la surface externe d'un navire à flot avec le plan horizontal d'une eau tranquille. *Ligne de flottaison,* que le niveau de l'eau trace sur la coque d'un bâtiment. *Plan de flottaison,* passant par la ligne de flottaison. *Flottaison* en *charge,* limite supérieure de la flottaison quand le navire est chargé au maximum. ♦ 2° *Biol.* Etat d'un organisme vivant qui possède la particularité de flotter naturellement dans l'eau.

FLOTTANT, ANTE [flɔtɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVI^e; de *flotter).* ♦ 1° Qui *flotte. Glaces flottantes. Bois flottants. Îles flottantes,* formées de végétaux entrelacés et d'une légère couche de terre, qui se maintiennent à la surface de l'eau. *Mines flottantes. Pêche à la ligne flottante.* Par métaph. *Les grands paquebots, villes flottantes. « L'Océan, notre vaisseau, ma flottante prison » (VIGNY).* ♦ 2° *Par anal.* Qui flotte dans les airs *au gré* du vent. *Nuages flottants. Brume flottante.* — Qui ondoie librement. *Étendards flottants. Cheveux flottants, dénouées. V.* Épars. *Vêtement flottant. Longue robe flottante.* 0 *Techn.* Qui n'est pas attaché fixement et a une relative liberté de mouvements. *Moteur flottant.* — Pathol. *Rein flottant* ou mobile. ♦ 3° *Fig.* Qui n'est pas fixe ou assuré. V. Variable. — *(1826) Dette flottante* : dont le chiffre varie selon les besoins du Trésor *(opposé* à consolidé). Monnaie *flottante,* qui fluctue* librement au gré de l'offre et de la demande. — *Sc. Virgule flottante,* nombre décimal écrit sans virgule mais dont la position est définie par un procédé de calcul. 0 (Abstrait) *Caractère, esprit* flottant, incertain dans ses jugements, ses décisions. V. **Incertain, inconstant, indécis, irrésolu.** « *Vous avez toujours été flottant en politique* » (FÉN.). — Qui ne s'applique, ne s'arrête à rien de précis. « *Les pensées flottantes, les songes sons formes, les désirs sans objet et sans limite* » (TAINE). « *L'attention de Casimir, qui est souvent un peu flottante* » *(GIDE).* ◇ ANT. Assuré. *fixe, précis, résolu, sûr.*

FLOTTARD, ARDE [flɔtar, ard(ə)]. *n. m.* et *adj.* (1880; de *flotte,* et suff. péj. *-ard).* ♦ 1° N. *m.* Elève qui prépare l'École navale *(arg. scol.).* ♦ 2° *Adj. (XX^e;* de *flotte* 2). *Fam.* Où il y a trop d'eau; trop liquide. *Un* coïé *flottard. Sauce flottarde.*

FLOTTATION [flɔtasjɔ̃]. *n. f.* (1930; angl. *flotation). Didact.* Méthode de séparation des mélanges de particules solides. fondée sur la différence de leurs densités dans un milieu iiquide. — *Techn.* Triage de certaines matières pondéreuses (minerais, charbon) utilisant les différences de leurs propriéiés.

1. **FLOTTE** [flɔt]. *n. f.* (XII^e, repris XVI^e; a. scand. *flotti;* infl. de l'a. fr. *flote* « troupe, multitude » (du lat. *fluctus* « flux », *par* l'it.) et de *flotte* 2). ♦ 1° Réunion de navires de guerre ou de commerce naviguant ensemble, destinés aux mêmes opérations ou se livrant à la même activité. *La flotte de la Méditerranée.* V. Escadre. *Petite flotte.* V. Flottille. ♦ 2° *Par ext.* L'ensemble des forces navales d'un pays. *La flotte de* guerre, ou absolt. *La Flotte.* V. **Marine.** *Amiral, équipages de la Flotte. Flotte de* commerce *:* ensemble des navires de *commerce.* ♦ 3° Par anal. *Flotte aérienne :* formation d'avions, ensemble des forces aériennes.

2. **FLOTTE** [flɔt]. *n. f.* (XIII^e, « radeau »; même o. que *flotte* 1, avec infl. de *flotter). Techn.* Flotteur. *Ligne de pêche munie d'une flotte.* V. Bouchon. *Flottes en liège ou bois léger.*

3. **FLOTTE** [flɔt]. n. *f.* (1883, « bain »; de *flot* ou de *porter). Fam.* Eau. *Boire de la flotte. C'est de la flotte, cette soupe!* V. **Flottard.** — *Il tombe de la flotte.* V. Pluie.

FLOTTEMENT [flɔtmɑ̃]. n. *m.* (déb. XV^e; de *flotter).* ♦ 1° Mouvement d'ondulation. V. Agitation, balancement. — (Colonnes militaires) *Il y a du flottement dans les rai* un mouvement d'ondulation qui rompt l'alignemen 2° Fig. (1845). Etat incertain dû à des hésitations. V. I **tation, incertitude., indécision.** *Un flottement se produit l'assemblée, il y a du flottement.* « *Ce flottement, cette cision passionnée de tout mon être* » *(GIDE).* ♦ 3° *(XX').* d'une monnaie flottante*.

1. **FLOTTER** [flɔte]. v. *(Flotter, 1100;* o. i.; infl. de *fl* du rad. frq. *°flod* (V. **Flot**), **et du lat.** *fluctuare).*

I. *V. intr.* ♦ 1° Être porté sur un liquide. V. **Surna** *Faire flotter une bouée. un radeau. Épave, bouchon qui j à la dérive.* « *Lo blanche Ophélia flotte comme un grand* (RIMBAUD). ♦ 2° Être en suspension dans les airs. V. V **voltiger.** *Vapeur, brume qui flotte au-dessus des prés. flottait encore dans l'air un reste d'encens* » *(GREEN* 3" Bouger, remuer au gré du vent ou de quelque a impulsion variable. V. Ondoyer, onduler. *Foire flotte panache, un drapeau.* « *Leurs beaux cheveux pendaient leurs épaules et flottaient au gré du vent* » (FÉN.). 0 *Spéc* Se dit de ce qu'on laisse lâche, qu'on ne retient pas. 1 *ments vagues qui flottent autour du corps.* ♦ 4° *(1669).* instable, errer. *Un sourire flottait sur ses lèvres.* — (Absl *Laisser flotter* ses *pensées, son attention,* renoncer à les dir à les contrôler. « *Je laissais ou hasard flotter mn rêve,* (MUSS.). « *Son attention précise et autrefois assez s flottait* à *présent* » (CÉLINE). ◇ (Personnes) *Vx.* Hésiter. « *flotte, elle hésite; en un mol, elle est femme* » (RAc. 5° (1971). Fluctuer, en parlant d'une monnaie flotta

II. V. *tr. Flotter du bois* : le lâcher dans un cours d pour qu'il soit transport& — *Bois flotté, venu* par flotta

◈ ANT. *Couler, enfoncer (s'),* sombrer. *Fixer (se). Dé (se).*

2. **FLOTTER** [flɔte]. v. *impers.* (1886; de *flotte 2).* Pleuvoir.

1. **FLOTTEUR** [flɔtœr]. *n.* m. *(h. v, 1268;* 1415 porte, 2). Ouvrier employé au transport du bois par flotta *Maître flotteur.* — REM. Au Canada, on dit aussi *drav*

2. **FLOTTEUR** [flɔtœr]. *n. m.* (1832; de *flotter* 1° Objet (généralement creux) capable de flotter à la sur de l'eau et destiné soit à effectuer des mesures ou des régl (niveau, vitesse), soit à soutenir ou maintenir à la surfac corps submersibles. V. Bouée, flotte (2). *Flotteurs en* (pour lignes flottantes) ou en *verre* (pour soutenir des filets Techn. *Flotteur d'alarme d'une machine à vapeur :* b flottant sur l'eau d'une chaudière et actionnant un s quand le niveau baisse. *Flotteur de carburateur (au Flotteur de chasse d'eau.* ◇ *Spécialt.* Organe d'un hydra placé sous les ailes, qui repose sur l'eau (en même temps la coque). ♦ 2° *Didoct.* Corps solide dont la densité plus faible que celle d'un liquide.

FLOTTILLE [flɔtij]. *n. f.* (XVII^e; esp. *flotilla,* dimir *flota* « flotte »). Réunion de petits bâtiments. *Flottille de p* (d'un port, d'un armateur, sur les lieux de pêche). « *Tou flottille des canaux* se *met* en *marche* » (LOTI). 0 Forma aérienne (dans l'aéronavale).

FLOU, E [flu]. *ndj.* et n. m. (1676; probabl. a. fr. *flo,* « mince; faible » (V. **Fluet**), lat. *flavus* « jauni », d'où « 1 flétri »). ♦ 1° *Arts.* Dont les contours sont adoucis, peu V. **Fondu, vaporeux.** *Dessin flou. Tons, coloris flous.* — *Si « Ce 'pou ' délicieux des peintures de Lawrence, en harn avec la douceur de son caractère* » (BALZ.). ♦ 2° (XIX^e). 1 le contour est trouble; indécis. Images *floues. Photo f* — *N. m.* Cin. *Flou (artistique),* diminution de la netteté images obtenue par modification de la mise au point. *de flou. Objectif à flou.* ◇ *Par ext.* Qui n'a pas de forme n *Coiffure floue. Robe floue, vague, non* ajustée. Subst. (1 *Se spécialiser dons le* pou. ♦ 3° *Fig.* Incertain, indécis *Vague. Pensée floue.* « *Ma pensée est encore floue, ouate neige* » (Bosco). Subst. *Cela « donne à sa pensée une sor pou poétique* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Distinct, net, précis.*

FLOUER [flue]. *v. tr.* (XVI^e, repris 1827; var. de *fr* « tricher au jeu »; a. fr. *froer,* lat. *fraudare). Fam.* et *vi* Voler (qqn) en le dupant. « *Tous les frères* Rouent *plu moins leurs sœurs* » (BALZ.).

FLOUSE, FLOUZE ou **FLOUS(SE)** [fluz, flus]. *n* (1916; arabe *el-flouss* « l'argent »). *Pop.* Argent. V. **pognon.**

FLOUVE [fluv]. *n. f.* (1786; o. i.). Graminée dont espèce constitue un bon fourrage. *La flouve donne au foi odeur agréable.*

FLUAGE [flyaʒ]. *n.* m. (1918: de *fluer). Techn.* Défor tion d'un métal soumis à de très fortes pressions (compa celle d'un fluide visqueux).

FLUATE [flyat]. n. m. (1787; de fluor). Chim. *Vx.* F rure. *Mod. Nom* commercial des silicates de fluor.

FLUCTUANT, ANTE [flyktyɑ̃, ɑ̃t]. *odj.* (XIV^e; *fluctuans,* de *fluctuare).* Qui varie, va d'un objet à un a et revient au premier. *Il est fluctuant dans ses opinions,*

s goûts. V. **Inconstant, instable.** *Opinions fluctuantes.* V. **hangeant.** ◇ Qui subit des fluctuations. V. **Flottant.** *Prix uctuants.* ◈ ANT. Ferme, *invariable*

FLUCTUATION [flyktyasjɔ̃]. *n. f.* (XIIe; lat. *fluctuatio, e fluctuare* « flotter »). ♦ 1° Mouvement alternatif compable à l'agitation des flots. V. Balancement, **oscillation.** ♦ 2° *Fig.* (surtout *plur.*). Variations successives en sens ontraire. V. Changement, variation. *Fluctuation de l'opinion ıblique. Fluctuations d'un marché, du cours des changes. 'Son esprit oscilla toute une grande heure dans les fluctuations uxquelles se mêlait bien quelque lutte* » (HUGO).

FLUCTUER [flyktye]. v. *intr.* (XVIe; lat. *fluctuare* « flotter »). ♦ 1° *Rare.* Flotter. ♦ 2° Être fluctuant, changer.

FLUER [flye]. v. *intr.* (1288; lat. *fluere* « couler »). *Littér.* ouler. *À travers le rideau « flue lu voix grêle de Janet »* GIONO). — *Méd.* Se dit des liquides, des sérosités qui s'épanent de quelque partie du corps.

FLUET, ETTE [flyɛ, ɛt]. *adj.* (1690; altér. de *flouet* (XVe); e l'a. fr. *flo.* V. Flou). Mince et d'apparence frêle (corps ou artie du corps). V. **Délicat, gracile, grêle. Corps** *long et uet. Jambes fluettes.* « *Ses doigts fluets aux larges bagues* » /ERLAINE). — **Par anal.** *Une voix fluette.* V. **Faible.** ◈ ANT. pais.

FLUIDE [flyid]. *adj. et n. m.* (XIVe; lat. *fluidus*, de *fluere*, Fluer).

I. *Adj.* ♦ 1° *Vx.* Liquide. « *Le sang,, véhicule fluide* » .A FONT.). ♦ 2° *Mod.* Qui n'est ni solide ni épais, coule isément. *Huile très fluide. Pâte fluide.* V. Clair. ♦ 3° (XVIe). *ar métaph.* ou fig. Coulant. *Style fluide.* « *Fluide comme un let d'eau pure, un chant de flûte ruisselait dans l'ombre* » UHAM.). ◇ Qui a tendance à échapper, qu'il est difficile e saisir, de fixer, d'apprécier. V. Fluctuant, indécis, **insaissable.** *Pensée fluide.* « *En cristallisant les formes si fluides e la vie spirituelle* » (PAULHAN). *Situation fluide* (politique, ilitaire) : indécise. ♦ 4° En parlant de la circulation routière, Qui se fait à une cadence et à une vitesse normales ans embouteillages, sans bouchons*). *Circulation fluide ır ['autoroute de l'Ouest.*

II. N. *m.* ♦ 1° Tout corps qui épouse la forme de son ontenant (V. Gaz, liquide). *L'écoulement des fluides fait objet d'études dont les applications sont importantes* (V. érodynamique, hydrodynamique). *Fluide parfait, sans* viscoté. *Expansivité des fluides.* ♦ 2° *Poét.* Atmosphère (comarée à un liquide). « *L'air lui-même semble un fluide lumieux, où fout baigne, où l'on plonge, où l'on nage* » (GIDE). ♦ 3° Force, influence subtile, mystérieuse qui émanerait des stres, des êtres ou des choses (principe d'explication des ormes d'énergie inexpliquées). V. Émanation, flux, influx, ode, **radiation.** *Fluide astral. Fluide électrique, nerveux.* « *Si, ar des faits incontestables, la pensée est rangée un jour parmi 's fluides qui ne se révèlent que par leurs effets* » (BAL~.). > *Spécialt.* Influence occulte d'une personne (médium, pirite, magnétiseur; sourcier). *Avoir du fluide.*

◈ ANT. **Solide. Compact, concret, épais,** *visqueux.*

FLUIDIFIANT, ANTE [flyidifjɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1856; de *uidifier*). *Didacr.* Propre à fluidifier. -- *Spécialt.* Méd. *'emède fluidifiant,* ou subst. *Un fluidifiant,* un médicament ui rend plus fluides certaines sécrétions, notamment bronhiques, facilitant ainsi leur élimination.

FLUIDIFIER [flyidifje]. v. tr. (1830; de *fluide).* Rendre uide (d'où FLUIDIFICATION [flyidifikasjɔ̃], *n. f.*).

FLUIDIQUE [flyidik]. *adj. (1872;* de *fluide*). *Occulsme.* Qui se rapporte au fluide.

FLUIDITÉ [flyidite]. *n. f.* (1565; de *fluide*). ♦ 1° État *e ce* qui *est* fluide. *Fluidité du sang. Fluidité de la circulation outière.* V. Fluide. — *Phys.* Inverse de la viscosité*. *Unité e fluidité.* V. Rhé. ♦ 2° *Fig. Caractère* de ce qui est changeant et insaisissable. « *La lucidité et la fluidité de ses pen*les » (CHATEAUB.). ◇ *Écon.* Etat d'un marché où la concurence est parfaite. ◈ ANT. Consistance, épaisseur.

FLUOR [flyɔʀ]. *adj. et n. m.* (1723; *flueur*, 1534; lat. *uor* « écoulement »). ♦ 1° Adj. et n. *Vx.* Se disait de certains minéraux fusibles ou utilisables comme fondants. Mod. *Spath fluor.* V. **Fluorine.** ♦ 2° *Mod.* (1832). *N.* m. Corps simple (isolé en 1886), métalloïde, premier élément du roupe des halogènes (symb. F; p. at. 19; nº at. 9), gaz jaune erdâtre, très dangereux à respirer. *Le fluor se trouve en ombinaison dans la* nature (cryolithe, spath fluor).

FLUORATION [flyɔʀasjɔ̃] ou **FLUORURATION** [flyɔʀyʀasjɔ̃]. *n. f.* (mil. XXe; de *fluor, fluorure*). *Chim.* Adjonction de fluorures à l'eau de consommation pour prévenir les caries dentaires. ◇ Application protectrice de fluor sur les dents.

FLUORESCÉINE [flyɔʀesein]. *n. f.* (1878; du rad. de *uorescent*). *Chim.* Matière colorante fluorescente en solution (rouge par transparence, verte par réflexion).

FLUORESCENCE [flyɔʀesɑ̃s]. *n. f.* (1865; mot angl. 1852), de *fluor*, d'apr. *phosphorescence). Phys.* Propriété e certains corps de transformer une lumière reçue en radiations de plus grande longueur d'onde. V. Phosphorescence, photoluminescence. Cour. Phénomène correspondant, émission de radiations visibles sous l'influence d'autres radiations (*spécialt.* de radiations invisibles, ultra-violettes). *À la différence de la phosphorescence, la fluorescence cesse avec l'excitation.*

FLUORESCENT, ENTE [flyɔʀesɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1864; mot angl. (1853); Cf. le précéd.). Relatif à la fluorescence; doué de fluorescence. **Corps** *fluorescent. Lumière fluorescente. Lampe fluorescente, tube fluorescent. Écran fluorescent* (télévision).

FLUORHYDRIQUE [flyɔʀidʀik]. *adj.* (1855; de *fluor*, et *-hydrique*). *Chim.* Se dit de l'acide, formé de fluor et d'hydrogène, et utilisé dans la gravure sur verre, comme catalyseur de condensation en chimie organique, etc.

FLUORINE [flyɔʀin]. *n. f.* (1844; de *fluor*). *Chim.* Fluorure de calcium naturel, appelé encore *spath fluor.*

FLUOROSE [flyɔʀoz]. *n. f.* (v. 1970; de *fluor*, et -ose 2). Intoxication par le fluor et ses dérivés. *Fluorose dentaire. Fluorose professionnelle,* troubles (ostéoporose, lésions pulmonaires...) pouvant apparaître chez les ouvriers manipulant les fluorures.

FLUORURE [flyɔʀyʀ]. *n. m.* (1844; de *fluor*). *Chim. Nom* générique des sels de l'acide fluorhydrique. *Fluorure de sodium. Fluorure double d'aluminium et de sodium.* V. **Cryolithe.**

FLUOTOURNAGE [flyɔtuʀnaʒ]. *n.* m. (mil. XXe; du lat. *fluere* « tourner », et *tournage*). *Métall.* Usinage par déformation en vue d'obtenir des pièces de révolution.

FLUSH [flœʃ; flɔʃ]. *n.* m. (1933; mot angl., o. i., p.-ê. de *flux*, employé dans ce sens). ♦ 1° *Au poker,* Réunion de cinq *cartes* de la même couleur. *Quinte flush :* quinte dans la même couleur. ♦ 2° *Méd.* V. **Bouffée** (congestive). (Anglicisme critiqué). ◈ HOM. *Floche.*

1. **FLÛTE** [flyt]. *n. f.* (*Flehute*, XIIe; Cf. prov. *Flaüto*, d'o. i.). ♦ 1° Instrument à vent formé d'un tube creux percé de plusieurs trous, ou de tubes d'inégales longueurs. *Flûte de Pan,* faite de roseaux d'inégale longueur. V. Syrinx. *La flûte, instrument de musique traditionnel des bergers. Petite flûte en bois encore utilisée dans la musique militaire.* V. Fifre. *Flûte à l'oignon.* V. **Mirliton.** *La flûte enchantée,* opéra de Mozart. *0* Mus. *Flûte traversière. Grande flûte. Petite flûte.* V. Piccolo. *Flûte à bec :* ancien instrument. — *Spécialt.* La grande flûte. — **Loc.** *Être du bois* dont on fait les flûtes.* ♦ 2° (1806). Pain de forme mince et allongée (V. **Baguette**). ♦ 3° (1669). Verre à pied, haut et étroit. Une flûte à *champagne.* ♦ 4° (1808). Fam. *(Plur.).* Les jambes. *Jouer des flûtes.* V. **Courir.** *Se tirer des flûtes.* V. Sauver (se). ♦ 5° (Fin XIXe). Interjection marquant l'impatience, la déception. *V.* Zut! *Flûte alors, j'ai perdu mon stylo!*

2. **FLÛTE** [flyt]. *n. f.* (1559; *néerl. fluit*). *Ancienn.* Navire de guerre. « Une flûte *de la marine royale manœuvrait pour aborder* » (MAC ORLAN).

FLÛTÉ, ÉE [flyte]. *adj.* (1740; p. p. de *flûter* « jouer de la flûte ». XIIe). Semblable au son de la flûte. *Une* voix *flûtée.* V. **Aigu.**

FLÛTEAU [flyto] ou **FLUTIAU** [flytjo]. *n. m.* (*Flusteau*, XVIe; *flaihutel*, XIIIe; de *flehute* « flûte »). ♦ 1° Petite flûte sommaire (chalumeau, flageolet). ◇ Mirliton (jouet d'enfant). ♦ 2° (1808). Plantain d'eau.

FLÛTER [flyte]. v. *intr.* (1680: de flûte). Jouer de la flûte. — Fam. *C'est comme si* [*on*] *flûtait,* c'est *sans* effet (Cf. Comme si on pissait dans un violon*).

FLÛTISTE [flytist(ə)]. n. (1828; de *flûte*). Musicien(enne) qui joue de la flûte.

FLUVIAL, ALE, AUX [flyvjal, o]. *ndj. (1823; fluviel*, XIIIe ; 1512; lat. *fluvialis*). Relatif aux fleuves, aux rivières. *Régime fluvial. Navigation, pêche fluviale.*

FLUVIATILE [flyvjatil]. *adj.* (1559; lat. *fluviatilis*). *Hist. nat.* Qui vit ou pousse dans les eaux douces courantes ou au bord des fleuves, des rivières. Par *ext. Sédiments, dépôts fluviatiles.*

FLUVIO-GLACIAIRE [flyvjɔglasjɛʀ]. *adj.* (1927; lat. *fluvius*, et *glaciaire). Géol.* Qui provient à la fois de l'action des cours d'eau et des glaciers. *Cône fluvio-glaciaire.*

FLUVIOMÈTRE [flyvjɔmɛtʀ(ə)]. *n. m.* (1865; lat. *fluvius*, et gr. *metron* « mesure »). Sc. Appareil servant à mesurer le niveau, les variations du niveau d'un cours d'eau. — On dit aussi FLUVIOGRAPHE.

FLUVIOMÉTRIQUE [flyvjɔmetʀik]. *adj.* (1865; de fluviomètre). Relatif au niveau de l'eau, à ses variations, dans un cours d'eau. *Échelle fluviométrique.*

FLUX [fly]. *n. m.* (fin XIIIe; lat. *fluxus* « écoulement », de *fluere* « couler »). ♦ 1° *Didact.* Action de couler. V. Écoulement. *Flux artériel, veineux. Flux laminaire* (d'un gaz, de l'air). *Flux menstruel* (Vx). ♦ 2° (1532). Littér. Grande quantité. V. Abondance, afflux. *Flux d'argent. Un flux de paroles, de protestations.* V. **Débordement, flot.** « *Il lui fallut subir*

le flux des raisons viles, pleureuses, lâches... par lesquelles le vieil avare formula son *refus* » (BALZ.). ♦ 3° Mouvement ascensionne1 de la mer, marée montante (*opposé* à reflux). « *Mauriac a toujours aimé cette image du flux et du reflux autour d'un roc central* » (MAUROIS). — Fig. *Flux et reflux d'opinions contraires.* V. Fluctuation. ♦ 4° *Phys.* Déplacement (d'ions, de particules, d'énergie). — *Flux lumineux :* quantité de lumière émise par une source lumineuse dans un temps déterminé. *Unité de flux lumineux* (lumen). — *Flux électrique. Flux magnétique* (V. Fluxmètre). *Flux magnétique à travers* une surface : produit du champ magnétique normal à une surface par la superficie de cette surface.

FLUXION [flyksjɔ̃]. *n. f. (fin* XIV^e^ ; *lat. fluxio* « écoulement », de *fluere* « couler »). ♦ 1° *Méd.* Afflux de sang ou d'autres liquides en certains tissus. V. Congestion. — Cour. *Fluxion de poitrine* : congestion pulmonaire compliquée de congestion des bronches, de la plèvre. V. Pneumonie. « *J'ai pris froid en sortant du bal, j'ai peur d'avoir une fluxion de poitrine, j'attends le médecin* » (BALZ.). ♦ 2° Cour. Gonflement inflammatoire des gencives ou des joues, provoqué par une infection dentaire. « *Avec des joues gonflées par la fluxion* » (GIRAUDOUX).

FLUXMÈTRE [flymɛtʀ(ə)]. *n. m.* (1908; de *flux*, et *-mètre*). *Phys.* Galvanomètre pour la mesure des flux magnétiques.

FLYSCH [flij]. n. *m.* (1877; all. dial.). *Géol.* Formation détritique (grès et schistes).

FLY-TOX [flajtɔks]. ou fam. flitɔksl, *n. m.* (XX^e^ ; marque déposée, de l'angl. *fly*, « mouche », et fox-; Cf. Toxique). Produit insecticide à pulvériser. — *Dér.* FLY-TOXER. Y. *tr.* (XX^e^). Pulvériser au fly-tox.

F.O.B. ou FOB [fɔbo ou fɔb], *adj. invar.* (déb. XX^e^ ; sigle de l'angl. *free on board* « franco de bord »). Dr. mar., Comm. *Vente fob.* dont les frais d'expédition et d'emballage ne sont pas à la charge du client.

FOC [fɔk]. *n. m. (Foque, 1722; focquemast,* 1602; néerl. *fok).* Voile triangulaire *à l'avant* du navire. *Le clinfoc, le grand foc et le petit foc sont fixés d'avant en arrière sur le beaupré* (trinquette et tourmentin). *Foc d'artimon :* voile d'étai placée entre le grand mât et le mât d'artimon. ◈ HOM. Phoque.

FOCAL, **ALE,** AUX [fɔkal, o]. *adj. et n. f. (1815;* du lat. *focus* « foyer »). *Phys.* Qui concerne le (ou les) foyer(s) d'un instrument d'optique. *Axe focal, plan focal. Distance focale,* ou subst. *Focale. Objectif à focale variable.* — *Géom. n. f.* Distance entre les deux foyers d'une conique.

FOCALISER [fɔkalize]. v. *tr.* (mil. XX^e^ ; *focalisation,* 1878 ; de *focal).* Sc. Concentrer en un point (foyer). *Focaliser un faisceau d'électrons nu moyen d'une lentille électrostatique, ou d'une lentille magnétique* (opération de *la focalisation).* — *Faisceau lumineux qui se focalise.* ◇ *Fig. Concentrer. Focaliser des aspirations de toutes tendances.* Pronom. *Se focaliser sur les points essentiels.*

FOEHN ou **FÖHN** [fœn]. n. *m.* (1810, 1864; mot all. dial., du lat. *favonius* « vent de S.-O. »). En Suisse, Nom d'un vent sec et chaud.

FOÈNE, FOËNE ou FOUËNE [fwrn]. n. *f.* (XII^e^ ; *du* lat. *fuscina* « trident »). Gros harpon.

FŒTAL, ALE, AUX [fetal, o]. *adj.* (1813; de *fœtus*). Sc. Relatif *au* fœtus. *Développement fœtal. Membranes fœtales,* placenta, chorion, amnios. — *Attitude fœtale.*

FŒTUS [fetys]. n. m. (1541 ; mot lat., var. de *fetus* « grossesse »). Chez les animaux vivipares, Produit de la conception encore renfermé dans l'utérus, lorsqu'il n'est plus à l'état d'embryon et commence à présenter les caractères distinctifs de l'espèce. *Spécialt.* Dans l'espèce humaine, Produit de la conception à partir du troisième mois de développement dans l'utérus. V. Embryon. *Expulsion avant terme du fœtus hors de l'utérus.* V. Avortement.

FOFOLLE. V. FOU-FOU.

FOI [fwa]. *n. f. (Fied,* X^e^ ; *feid,* XI^e^, *feit, fei;* lat. *fides* « confiance, croyance ». V. Féal, fidèle).

I. Vx ou *en* loc. *Sens objectif.* ♦ 1° Assurance donnée d'être fidèle à sa parole, d'accomplir exactement ce. que l'on a promis. V. Engagement, promesse, serment. Se *fier* à *la foi d'autrui. Violer sa foi. V.* Parjure, perfide. « Va *lui jurer la foi que tu m'avais jurée* » (RAc.). — Féod. *Foi et hommage :* le serment de fidélité que le vassal prêtait entre les mains du seigneur. ◇ Jurer sa *foi (vx) :* affirmer par serment. — *Ellipt.* (Pour affirmer; vieilli) *Par mn foi, sur ma foi. Foi d'honnête homme.* — Mod. *Ma foi (en* tête de phrase, en incise) : certes, en effet. *Ma foi oui. C'est ma foi vrai.* ♦ 2° *Vx.* Garantie résultant d'un serment, d'une promesse. — Mod. *Sous la foi du serment*.* ◇ SUR LA FOI DE. Sur *la foi des témoins :* en se. fondant sur leur témoignage, sur leurs déclarations. *Oseriez-vous le condamner sur la foi de telles gens?* V. Témoignage. *Croire qqch. sur la foi de qqn : en* lui accordant créance. V. Autorité, créance. ◇ FAIRE FOI (Sujet de chose) : démontrer la véracité, porter témoignage, donner force probante. V. Prouver, **témoigner. 0 Dr.** EN FOI DE QUOI : en se fondant sur ce qu'on vient de rapporter. *En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat.* ♦ 3° Opt. et M *Ligne de foi* (d'une lunette, d'un compas), qui sert de re pour observer avec exactitude. ♦ 4° Vx. Fidélité à « *Aucun de tes amis ne t'a manqué de foi* » (CORN.). ◇ FOI; *mod.* BONNE FOI : qualité de celui qui parle, agit avec intention droite, avec la conviction d'obéir à sa conscie d'être fidèle à ses obligations. V. Droiture, franchise, **ho teté,** loyauté, sincérité. *Surprendre la bonne foi, abuser la bonne foi de qqn.* « *Je l'écrivis de bonne foi et sans a dessein de la tromper* » (MUSS.). *En toute bonne foi :* sincèrement. — *Dr.* Conviction erronée que l'on agit con mément au droit. *Possesseur de bonne foi.* ◇ MAUV FOI : déloyauté, duplicité, perfidie.

II. *Sens subjectif.* ♦ 1° Le fait de croire qqn, d'a confiance en qqch. (avec quelques verbes et adj.). *Une sonne, un témoin digne de foi :* que l'on peut croire sur par *Ajouter foi à* (des paroles), y croire. ♦ 2° Confiance abs que l'on met (en qqn ou en qqch.). *Avoir foi, une foi to* en qqn. V. Confier (se), fier (se). Sa *foi en l'avenir.* « *La était immense dans cepeuple; ilfallait avoir foi en lui* » (MIC LET). « *On ne peut tout seul garder la foi en soi-même* » (M RIAC). ♦ 3° Le fait de croire en Dieu, en un dogme une adhésion profonde de l'esprit et du cœur qui emp la certitude. V. Croyance; conviction. « *Voilà ce que c'est la foi : Dieu sensible au cœur, non à la raison* » (PASC.). *A la foi. Foi chancelante.* « *Hommes de peu de foi* » *(ST* MAT? *La foi, l'espérance et la charité, vertus théologales.* — *Aca foi* : mouvement, élan de foi; prière qui exprime la foi e confiance. *Il voit avec les yeux de la foi : en croyant* ferv *Article* de foi. Profession de foi* : déclaration publique d foi, *par ext.* déclaration de principes. 0 Loc. *La foi du c bonnier :* la foi humble, naïve des simples. « *Cet hon avait la foi du charbonnier. Il aimait la sainte Vierge con il eût aimé sa femme* » (BALZ.). — *Il n'y a que la foi qui sau* formule des protestants selon laquelle la foi peut sauver s les œuvres. *Iron.* Se dit de ceux qui se forgent des illusions *N'avoir ni foi* ni *loi* : ni religion ni morale. ◇ *Par a* Croyance assurée, fervente. « *La sublime foi patriotiq démocratique et humaine* » (HUGO). ♦ 4° L'objet de la V. Confession, dogme, religion. *Professer la foi chrétien Confesser* une *foi nouvelle :* apostasier. *Prêcher, répan la foi* (V. Catéchiser, catéchisme, prédication, **propagat** prosélytisme).

◈ ANT. **Infidélité**, trahison. Critique, doute. *Incrédu incroyance: athéisme.* — HOM. *Foie, fois.*

FOIE [fwa]. *n. m. (Fedie, feie,* XII^e^ ; *figido,* VIII^e^ ; lat. *f tum,* trad. gr. *sukôton* « de figues », *hepar sukôton,* T. cu « foie d'oie engraissée avec des figues »). Organe situé d la partie supérieure droite de l'abdomen, qui joue un r physiologique essentiel : sécrétion de bile, métabolisme glucides, des protides et des lipides, épuration et détoxicati synthèse de substances qui régissent la coagulation, em gasinage de vitamines (A, B, K). *Chez le fœtus, le foie aussi un organe formateur de globules rouges* (V. Hém; poïèse). *Lobe et lobules du foie; canalicules du foie (biliair Hile du foie* (sillon transverse du foie). *Qui a rapport au f* V. Hépatique. *A&ctions du foie.* V. Cirrhose, hépatite, ict jaunisse, lithiase. Cour. *Crise de foie. 0* (Chez les anima *Foie de bœuf, de veau. Huile de foie de morue,* emplo comme tonique. — *Pâté de foie* (de porc). Fig. et fam. *A des jambes en pâté de foie,* molles. — FOIE GRAS, foie d ou de canard spécialement engraissé pour faire des pâ des confits. *Pâté de foie* gras. 0 Myth. *Prométhée, condam à avoir chaque jour le foie dévoré par un vautour.* Loc. *manger, se ronger les foies : se* faire beaucoup de souci. *Loc. pop.* (1872) *Avoir les foies:* avoir peur. ◈ HOM. **Foi,** *f*

FOIE-DE-BCEUF [fwadbœf]. n. *m.* (fin XIX^e^ ; de *f* et *bœuf).* Nom courant de la fistuline. *Des foies-de-bnuf.*

1. FOIN [fwɛ̃]. *n. m.* (XV^e^ ; *fein,* XII^e^ ; lat. *fenu* ♦ 1° Herbe des prairies fauchée et séchée pour la nourrit du bétail. V. Fourrage. *Étaler, retourner le foin.* V. Fa fenaison. *Botte, meule de foin.* « *La pénétrante odeur des fo coupés s'exhale* » (SAMAIN). — *Mettre du foin dans les r liers.* Loc. *fig. Quand il n'y a plus de foin dans le râtelier,* p d'argent dans un ménage. *Il est bête à manger du foin :* bête (c'est un âne*). ♦ 2° Au *plur.* Herbe sur pied desti *à être* fauchée. « *Au dehors, les foins blondissaient prêt mûrir* » (FROMENT~). *Couper les foins. Faire les foins : cou* (V. **Fanage**) et ramasser les foins (V. Faner, fenaison). *saison des foins.* — *Rhume des foins* : coryza spasmodi qui revient périodiquement chez certains sujets à l'époq de la floraison des graminées. ♦ 3° Par anal. *Foin d'a chaut* : poils soyeux qui garnissent le fond de l'artich ♦ 4° Pop. *Faire du foin* : du scandale, du bruit; protes « *Et mon père? il en ferait un foin* » (QUENEAU).

2. FOIN ! [fwɛ̃]. *interj.* (XVI^e^ ; emploi iron. de *foin* **1** (d *une anc.* express.) ou altér. de *fi!). Vieilli.* Marque le dédà le mépris, le dégoût. *Foin des richesses!* « *Foin de l'obsessio* **(COLETTE).**

FOIRADE [fwaʀad]. *n. f.* (1877, sens pr.; de *foirer*). *Fam.* c faît de foirer (fig.).

FOIRAIL [fwaʀaj], n. m. (Mot du Centre et du Sud, pandu 1874; de *foire* 1). *Région.* Champ de foire.

1. **FOIRE** [fwaʀ]. *n. f.* (Feire, 1160; bas lat. *feria* « marché, ire », class. *feria* « jours de fête »). ♦ 1° Grand marché ublic où l'on vend toutes sortes de marchandises et qui a eu à des dates et en des lieux fixes (généralement en milieu ural). *Champ de foire.* V. **Foirail.** *Marchands qui fréquentent s foires.* V. **Forain.** *Foire aux bestiaux. Foire aux Jambons, la Ferraille.* — Loc. fig. *Ils s'entendent comme larrons* en oire. Foire d'empoigne*.* ♦ 2° Grande réunion périodique ù des échantillons de marchandises diverses sont présentés u public. V. **Exposition, salon.** *La foire de Leipzig, de Bruxelles, e Paris.* ♦ 3° Fête foraine ayant lieu à certaines époques è l'année. *La foire de Neuilly, du Trône.* V. Ducasse, fête, **airie,** kermesse. ♦ 4° (1922). *Fig.* et *fam.* Lieu bruyant ù règnent le désordre et la confusion. « *Garcon. veillez à otre paix. C'est une foire ici!* » (Giraudoux). 0 Pop. *Faire foire* : s'adonner à une vie de débauche. V. **Bombe, fête, oce.**

2. **FOIRE** [fwaʀ]. *n. f.* (XII^e^; lat. *foria*). *Vulg. et vieilli.* vacuation d'excréments à l'état liquide. V. **Diarrhée.**

FOIRER [fwaʀe]. *v. intr.* (1576; *foirier,* XII^e^; de *foire* 2). 1° *Vulg.* Évacuer les excréments à l'état liquide. ♦ 2° Fig. *Crou, vis qui foire,* qui tourne sans mordre. *Fusée, obus qui oire :* qui fait long feu. 0 *Fam.* Rater, échouer lamentable- ent.

FOIREUX, EUSE [fwaʀø, øz]. *adj.* et *n.* (v. 1200; de *foire*). ♦ 1° *Vulg.* Qui a la foire, la diarrhée; sali d'excréments. 2° (1829). *Fam.* Peureux, lâche. ♦ 3° *Fam.* Qui échoue mentablement.

FOIS [fwa]. *n. f.* (XII^e^; *feiz,* XI^e^; *lat.* plur. *vices* « tour, ccession »).

I. *(Marquant le degré de fréquence).* Cas où un fait se roduit; moment du temps où un événement, conçu comme lentique à d'autres événements, se produit. ♦ 1° (Sans rép.). UNE FOIS, C'est *arrivé* une *fois,* une *seule fois.* Ellipt. *ncore une fois* (c.-à-d. : Je le dis encore une fois, je le répète). *ncore une fois, laissez-moi tranquille.* V. Coup. PROV. Une *ois n'est pas coutume. — Une fois (sens* fort), une *bonne fois, ne fois* pour *toutes,* d'une manière définitive. sans qu'il y ait eu d'y revenir. *Expliquer-vous une bonne fois:* « *Je me décidai passer dans ma chambre pour savoir une bonne fois à quoi n'en tenir* » (Daud.). « *Aimer ce que jamais on ne verra deux ois* » (Vigny). *On n'a pas besoin de le lui dire deux fois.* V. épéter. Par exagér. *Je vous l'ai dit vingt, cent fois. Une ois, deux fois, trois fois...* : triple sommation adressée dans es enchères, ou avant l'exécution d'une menace. — *Plus 'une fois, plusieurs fois, mainte(s) fois* : souvent. — *Bien es fois, de nombreuses fois (on ne* dit pas *beaucoup de fois).* ◇ (Marquant la fréquence à l'intérieur d'une unité de temps) ittér. *Une, plusieurs fois* (suivi du nom de l'unité de temps). *Ne fois l'an.* « *Nous commençâmes de nous réunir une fois mois* » (Duham.). Cour. Une *fois par mois. Une fois tous s huit jours.* 0 (Avec un ordinal) *La première, la seconde, dernière fois. C'est la première et la dernière fois que je ous* en *parle. 0* (Avec divers adj. : dém., indéf.) On *le fient, ette fois! Cette fois-ci, cette fois-là :* dans cette circonstance. *Ce n'était pas cette fois-là, c'était une autre fois. Chaque fois. a prochaine fois. La seule et unique fois. Certaines fois. 0* 1853) *Pop.* (sans déterminant). DES FOIS, certaines fois. V. **'arfois, quelquefois.** *Si des fois vous aller le voir, dites-lui. Des fois je m'en* vais le soir, *des fois je ne* rentre pas » (Hugo). **V. Tantôt (Cf. Des fois que,** ci-dessous, 7°). 0 (Serant d'antécédent à un relatif) *Penser aux fois où il vous a enti.* « *Une fois qu'il passait devant la porte ouverte... il perçut le bureau vide* » (Courteline). V. Jour. ♦ 2° Précédé 'une préposition. ◇ *Littér.* Après PAR. *Par deux fois, par ois fois,* deux, trois fois. V. **Parfois.** « *Les ombres par trois ois ont obscurci les cieux* » (Rac.). 0 Après EN. *En plusieurs fois,* marque la répartition. *Payer en une fois. 0* Après OUR. « *Chaque jour je la vois Et crois toujours la voir pour a première fois* » (Rac.). « Ne *dites jamais 'pour une fois'. C'est le commencement des mauvaises routes* » (Max Jacob). ◇ Après À. *À* ceffe *fois (vx) : cette* fois. Mod. Y *regarder à eux fois, s'y prendre à deux fois.* « *À la septième fois, les murailles tombèrent* » (Hugo). ♦ 3° (1530; « parfois » en . fr.). *Loc. adv.* À LA FOIS *: en même* temps. *Il est à la fois imable et distant. Votre voix « Me fait comme du bien et du al à la fois* » (Verlaine). Ne *parlez pas tous à la fois.* PROV. *l ne faut pas courir deux lièvres à la fois.* ♦ 4° (v. 1170). UNE FOIS (vx ou *région.) :* un certain jour, à une certaine poque passée. V. **Autrefois, jadis.** « *J'étais une fois à Versailles* » (Trévoux); *mod. : un jour. — Il y avait une fois, était* une *fois,* commencement classique des contes de fées. ◇ *Littér.* (Dans une propos. relative) « *Aucune force au monde e l'empêcherait jamais d'accomplir ce qu'il avait une fois ésolu* » (Mauriac). 0 *Région.* (Belgique, calque du flam. *eens).* Donc. Venez une *fois* ici. ♦ 5° UNE FOIS PUE (gouvernant une propos. temporelle de postériorité) : dès que, dès l'instant *où. Une fois qu'il s'est mis qqch. en fête, il ne veut plus rien enfendre.* 0 (Ellipt., et dans une propos. participe) *Une fois en mouvement. il ne s'arrête plus. Une fois parti, il s'aperçut...* ♦ 6° (Dans diverses IOC. conj, avec *que*). « *Pour une fois qu'il s'était emballé, quels regrets et quelle chute!* » (Huysmans). « *À chaque fois que l'orateur lançait le bras en avant, elle s'élançait elle aussi* » (Barrès). *Toutes les fois que.* ♦ 7° Pop. *Des fois que (et* condit.) : pour le cas où, si par hasard, si jamais. « *Allons-y vite, des fois qu'il y aurait trop de monde* » (Dorgelès). 0 Absolt. Non, *mais des fois :* formule de menace (Cf. Sans blague). « *T'as les jetons? — Non, mais des fois...* » (Genet).

II. *(Marquant un degré de grandeur).* ♦ 1° Servant d'élément multiplicateur ou diviseur. *Quantité deux fois plus grande, plus petite qu'une autre. Trois fois quatre font douze.* — Par hyperb. *Cent fois pire, mille fois plus avantageux.* — (Devant un adj. au positif, mais à valeur numérique) *Un chêne trois fois centenaire. Une civilisation. un usage plusieurs fois séculaire.* ♦ 2° *Fig. et littér.* Équivalent d'un superlatif. « *Ô jour trois fois heureux!* » (RAc.). — Cour. Vous *avez mille fois raison. C'est trois fois rien.*

◈ HOM. Foi, foie.

FOISON [fwazɔ̃]. n. *f.* (XII^e^; lat. *fusio* « écoulement, action de se répandre ». V. Fusion). Vx. Très grande quantité. V. **Abondance.** « *Je vois donc des foisons de religions en plusieurs endroits du monde* » (Pasc.). 0 Mod. À POISON *(Ioc. adv.) :* en grande quantité. **V. Abondamment, beaucoup, profusion** (à). « *Il y a là des choses charmantes, de l'esprit à foison* » *(Gautier).* ◇ ANT. *Manque, rareté. Peu.*

FOISONNANT, ANTE [fwazɔnɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1551; de *foisonner*). ♦ 1° Qui foisonne (V. Abondant). ♦ 2° Qui augmente de volume.

FOISONNEMENT [fwazɔnmɑ̃]. *n. m.* (1554; de *foisonner*). Action de foisonner. ♦ 1° Abondance, pullulement. ♦ 2° Augmentation de volume. *Foisonnement de la chaux.* ♦ 3° Fig. « *Il arrive que mes brouillons soient très surchargés, mais cela vient du foisonnement des pensées* » *(Gide).*

FOISONNER [fwazɔne]. *v. intr.* (XII^e^; de *foison*). ♦ 1° Être en grande abondance, à foison. V. **Abonder.** *Le gibierfoisonne dans ce bois. V.* Pulluler. « *Et comme les honneurs foisonnent quand l'honneur manque!* » (Flaub.). ♦ 2° (XVI^e^). FOISONNER EN, DE : être pourvu abondamment. V. Ab;onder, *regorger.* « *La grande cour, décorée d'arcades, foisonnait de bêtes et de* gens » (Tharaud). ♦ 3° Se multiplier (certains animaux). ♦ 4° *Didact.* (1864; en *cuis.,* 1771). Augmenter de volume. V. Gonfler. *La chaux mouillée foisonne.* — *Fig. et littér.* Se développer. « *L'habile esprit fait foisonner tout ce qu'il louche* » *(Gide).* « *Cher moi une pareille idée était de nature à foisonner rapidement* » (Romain~). ◈ ANT. Manquer. Diminuer, réduire (se).

FOL, FOLLE. V. FOU.

FOLASSE [fɔlas]. *adj. fém.* (XX^e^, d'abord région.; aussi n. pl., 1566 « herbes folles »; de *fol* « fou », et suff. péj. *-asse*). *Fam.* et *péj.* Un peu folle, déséquilibrée. — Subst. *Une espèce de folasse.*

FOLATRE [fɔlatʀ(ə)]. *adj.* (1528; *folastre* « *un* peu fou », 1394; de *fol.* V. Fou). *Vieilli.* Qui aime à plaisanter, à jouer. **V. Badin, espiègle, folichon, guilleret.** *Enfant folâtre.* — *Par ext.* Mod. *Gaieté folâtre.* **V. Léger, plaisant.** « *Excitée par l'humeur folâtre de ce jour* » (Ste-Beuve). *Il n'était pas d'humeur folâtre.* ◈ ANT. *Grave. sérieux. triste.*

FOLÂTRER [fɔlatʀe]. v. *intr.* (XV^e^; de *folâtre*). *Jouer ou* s'agiter de façon folâtre. V. **Badiner, batifoler.** « *Voir de petits bambins folâtrer et jouer ensemble* » (Rouss.). *Des poissons «faisaient des sauts, des cabrioles et folâtraient avec la vague* » **(Gautier)**

FOLÂTRERIE [fɔlatʀəʀi]. n. *f.* (XVI^e^; a remplacé *folastrie folâtrie;* Cf. le « Livret des Folastries », de Ronsard). *Vieilli ou littér.* Action, geste, parole folâtre; humeur folâtre. « *Cette folâtrerie et ces éclats de rire... apparaissent comme une véritable folie* » (Baudel.).

FOLIACÉ, ÉE [fɔljase]. *adj.* (1751; lat. *foliaceus.* V. Feuille). *Didact.* Qui a l'aspect, la forme d'une feuille. *Pétiole foliacé. Roche à structure foliacée.*

FOLIAIRE [fɔljɛʀ]. *adj.* (1778; du lat. *folium* « feuille »). Bot. Qui appartient à la feuille. *Glande foliaire.*

FOLIATION [fɔljasjɔ̃]. *n. f.* (1757; du lat. *folium* « feuille »). Bot. Disposition des feuilles sur la tige. -Développement des feuilles. V. **Feuillaison.**

FOLICHON, ONNE [fɔliʃɔ̃, ɔn]. *adj.* (1637; de *fol,* et suff. dimin.). Qui est léger, gai. V. **Amusant, badin, folâtre, gai, léger.** Rare. *Propos folichons. Cour.* (négatif) *Il n'est pas folichon. Ma vie « n'est pas précisément folichonne* » (Flaub.). *Cela n'a rien de folichon.* ◈ ANT. Grave, sérieux; ennuyeux, triste.

FOLICHONNER [fɔliʃɔne]. *v. intr.* (1786; de *folichon). Vieilli.* Folâtrer gaiement.

FOLIE [fɔli]. *n. f.* (1080; de *fol.* V. Fou). ♦ 1° Cour. *(vx)* dans le lang. SC., sauf avec certains qualificatifs. V. Psychose, **vésanie** (vx). Trouble mental; dérèglement, égarement de l'esprit. **V. Aliénation, délire, démence; fou.** *Accès de folie, coup de folie.* « *Qu'est-ce que la folie? c'est d'avoir des pensées incohérentes et la conduite de même* » (VOLT.). « *Aucun des sophismes de la folie, — la folie qu'on enferme, — n'a été oublié par moi* » (RIMBAUD). « *La folie est Je rêve d'un seul* » (SUARÈS). ◇ Psychiatr. *Folie à deux (communiquée* ou *simultanée par contagion réciproque) :* délire de même espèce, se manifestant chez deux individus vivant ensemble. *Folie discordante* (schizophrénie). *Folie intermittente, périodique, circulaire* (formes de psychose maniaque dépressive). V. Maniaque. *Folie raisonnante :* délires d'interprétation, de revendication (V. Paranoïa). *Folie des grandeurs.* V. Mégalomanie. *Folie de la persécution. Folie du doute.* ♦ 2° Caractère de ce qui échappe au contrôle de la raison. V. Irrationnel. « *J'ai toujours préféré la folie des passions à la sagesse de l'indifférence* » (FRANCE). — *Absolt.* L'irrationnel. « *L'Éloge de la folie* », d'Erasme. — Théol. chrét. *La folie, le scandale de la croix.* ♦ 3° Manque de jugement; absence de raison. V. **Déraison, extravagance, insanité.** *C'est folie de vouloir... :* il *est* fou, absurde de... *Vous n'aurez pas la folie de faire cela.* V. **Aveuglement, inconscience.** *C'est de la folie, de la pure folie, de la folie furieuse!* **V. Aberration, absurdité, bêtise, délire** (fig.). ◇ Passion violente, déraisonnable, et par *ext.* la passion, l'amour *(opposé à raison).* « *Il n'est pas de véritable amour qui ne soit une folie : ' une folie manifeste et de toutes les folies la plus folle ', s'écrie Bossuet* » *(MAURIAC).* ◇ **A la folie.** V. **Follement, passionnément.** « *Quand elles sont aimées à la folie, elles veulent être aimées raisonnablement* » (BAL~.). ♦ 4° UNE FOLIE : idée, parole, action déraisonnable, extravagante. **V. Absurdité, bizarrerie, extravagance. Spécialt.** *C'est sa folie, l'une de ses folies.* **V. Caprice, dada, lubie, manie, marotte, toquade.** — *Faire une folie, des folies.* **V. Bêtise, sottise.** *Folies de jeunesse.* V. Coup (de tête), escapade, **frasque, frelange.** *Il y a « une foule de folies que la femme fait par désœuvrement* » (HUGO). ◇ *Spécialt.* Dépense excessive. *Vous avez fait une folie en nous offrant ce cadeau.* ◇ Action ou parole gaie, insouciante. *Dire des folies.* ◇ Mus. *anc. Les folies d'Espagne :* danse. *Les folies françaises,* de Couperin. ♦ 5° (XVII^e^ et XVIII^e^). Riche maison de plaisance. « *Des parcs du 'XVII" et du XVIII^e^ siècle, qui furent les 'folies' des intendants et des favorites* » (PROUST). ◈ ANT. Équilibre. santé. jugement, raison, sagesse. *Tristesse.*

FOLIÉ, ÉE [fɔlje]. *adj.* (1746; lat. *foliatus* « feuillu »). *Bot.* Garni de feuilles. V. **Feuillé.** — *Didact.* Qui a la forme, l'épaisseur d'une feuille.

FOLIO [fɔljo]. *n.* m. (1609; mot lat., ablatif de *folium* « feuille »; Cf. In-folio). ♦ 1° Feuillet (*spécialt.* des manuscrits de certaines éditions anciennes., numérotés par feuillets *et non* par pages). *Le folio 18 recto, verso.* ♦ 2° *Typogr.* Chiffre qui numérote chaque page d'un livre. *Changer les folios.*

FOLIOLE [fɔljɔl]. *n. f.* (1757; bas lat. *foliolum*). *Bot.* Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée. *Les trois folioles d'une feuille de trèfle.* — *Par ext.* Chaque pièce du calice, de l'involucre. V. Bractée, sépale.

FOLIOTAGE [fɔljɔtaʒ]. *n. m. (1845; de folioter).* Action de folioter; son résultat.

FOLIOTER [fɔljɔte]. *v. tr.* (1832; de *folio). Numéroter* un feuillet, un livre feuillet par feuillet. — *Typogr.* Numéroter une page, un livre page par page. V. Paginer.

FOLIOTEUSE [fɔljɔtøz]. *n. f.* (XX^e^; de *folioter*). *Typogr.* Machine à imprimer les folios* (2°).

FOLKLORE [fɔlklɔʀ]. *n. m.* (1877; angl. *folk-lore* (1846) « science *(lore)* du peuple *(folk)* »). Science des traditions, des usages et de l'art populaires d'un pays. ◇ *Par ext.* Ensemble de ces traditions. *Chants, légendes populaires du folklore national, provincial.* 0 Aspect pittoresque mais sans importance ou sans signification profonde. *Le folklore des prix littéraires.* — Loc. fam. *C'est du folklore, ce n'est* pas sérieux.

FOLKLORIQUE [fɔlklɔʀik]. *adj.* (1894; de *folklore).* Relatif au folklore. *Danses folkloriques. Costume folklorique.* 0 Fam. (1969) Pittoresque, mais sans importance. Une réunion politique un peu folklorique. En parlant des personnes, des comportements, incongru. (Abrév. fam. FOLKLO).

FOLKLORISTE [fɔlklɔʀist(ə)]. *n. (1885;* de *folklore). Didact.* Personne qui étudie le folklore.

1. **FOLLE** [fɔl]. *n. f.* (1553; *lat. follis* « enveloppe »; Cf. Fou, follicule). *Pêch.* Filet fixe à grandes mailles. ◈ HOM. Folle (fém. de fou).

2. FOLLE, FOLLE-AVOINE... V. Fou.

FOLLEMENT [fɔlmã]. *adv.* (XI^e^; de *fol.* V. Fou). D'une manière folle, déraisonnable, excessive. *Il est follement amoureux.* « *Il s'est follement jeté au-devant de moi à dessein de* me *retrouver* » (COLETTE). — *Par ext.* Au plus haut point. *Un spectacle follement intéressant.* V. Extrêmement, très. *Follement gai.*

FOLLET, ETTE [fɔlɛ, ɛt]. *adj.* et *n. m.* (XII^e^; dimin *fol.* V. Fou). ♦ 1° Vx *ou dial.* Un peu fou; déraisonna étourdi. — Subst. *Une petite follette.* ◇ *Esprit follet,* et *su Follet* : lutin. V. Farfadet. « *Le follet fantastique erre sur roseaux* » (HUGO). ♦ 2° *Fig.* Qui a qqch. de capric d'irrégulier. V. Fou. *Poil follet,* première barbe légère, duvet des petits oiseaux. « *Les petits cheveux follets en ré lion contre la morsure du peigne* » *(GAUTIER).* ♦ 3° FOLLET (1611) : petite flamme due à une exhalaison de (hydrogène phosphoré) spontanément combustible. **Flammerole.** — Fig. *C'est un vrai feu follet :* il est agile, rap insaisissable.

FOLLICULAIRE [fɔ(l)likylɛʀ]. n. *m.* (1759; du lat. *f culum,* pris *à* tort pour *un* dér. de *folium* « feuille ». V. F **cule).** ♦ 1° *Péj. et littér.* Mauvais journaliste, pamphlét sans talent, *sans* scrupule. « *On était venu... pour être un gr écrivain, on se trouve un impuissant folliculaire* » (BAL ♦ 2° *Didacr.* Qui se rapporte à un follicule.

FOLLICULE [fɔ(l)likyl]. *n. m.* (1523; *lat. folliculus* « p sac »). ♦ 1° *Bot.* Fruit capsulaire, déhiscent, sec, fo d'une seule feuille carpellaire repliée sur elle-même. ♦ 2° *A* (1560). Petite formation arrondie au sein d'un tissu, c organe, délimitant une cavité ou une structure particuli *Follicule dentaire, Follicule pilo-sébacé, ovarien ou de Graaf.* (V. Folliculine). ♦ 3° *Pathol.* Amas de cellules infl matoires. *Follicule tuberculeux.*

FOLLICULINE [fɔ(l)likylin]. *n. f.* (XX^e^; « infusoir 1827; de *follicule).* L'une des hormones élaborées pa follicule ovarien. V. Œstrogène.

FOLLICULITE [fɔ(l)likylit]. *n. f.* (1836; de *follic Méd.* Toute inflammation du follicule pilo-sébacé (d *peau).* V. Furoncle. *Folliculite de la barbe.* V. Sycosis.

FOMENTATEUR, TRICE [fɔmãtatœʀ, tʀis]. *n.* (1 de *fomenter).* Personne qui fomente (des troubles, révolte). V. Fauteur.

FOMENTATION [fɔmãtasjɔ̃]. n. *f.* (XIII^e^; lat. *foment* V. Fomenter). ♦ 1° Vieilli. *Méd.* Action d'appliquer un m cament externe et local (topique), chaud. *Fomentation hum* cataplasmes, compresses. ♦ 2° Littér. *Fig.* Action de parer ou d'entretenir en sous main quelque trouble. Excitation. « *La fomentation des haines les plus injustifié* (PROUST). ◈ ANT. Apaisement.

FOMENTER [fɔmãte]. V. *tr.* (XIII^e^; « appliquer un t que » (V. Fomentation); lat. méd. *fomentare,* de *fomer* « cataplasme »; rac. *fovere* « chauffer »). *Fig.* (XVI^e^). Sus ou entretenir (un sentiment ou une action néfaste). *Fome la discorde.* V. Envenimer, exciter. *Fomenter des troubles, sédition, la révolte.* « *Je rencontrai une violente oppos fomentée par le maire ignorant, à qui j'avais pris sa pla* (BALZ.). ◈ ANT. Apaiser, calmer.

FONÇAGE [fɔ̃saʒ]. n. m. (1859; de *foncer,* I, 1°). Te ♦ 1° Action de foncer, de munir d'un fond. *Le fonçage tonneau.* ♦ 2° Action de creuser. *Le fonçage (ou* FOI MENT) *d'un puits.* V. Forage. ♦ 3° Dans la fabrication papiers peints, Opération par laquelle le *fonceur* endu papier d'une couche uniforme de couleur qui sert de f

FONÇAILLES [fɔ̃saj]. n. *f. pl.* (*Fonsaille,* 1588; de *fo* 1, 1°). Techn. *(Vieilli).* Planches qui forment le fond tonneau; d'une couchette, d'un lit.

FONCÉ, ÉE [fɔ̃se]. *adj.* (1690; de *fond).* Qui est d nuance sombre (couleur). Une *couleur foncée, très fo* V. Profond, sombre. *Peau foncée, teint foncé.* V. Brun. « *vert et un bleu très foncés envahissent J'image* » (RIMBA ◈ ANT. *Clair,* pâle.

FONCER [fɔ̃se]. *v.;* conjug. *placer* (1389; de *fond).*

I. V. tr. ♦ 1° *Techn.* Garnir d'un fond. *Foncer un tonn* ◇ *Cuis.* (1802) Garnir le fond d'un ustensile avec d pâte, des bardes de lard. *Foncer un moule.* ♦ 2° *Techn.* (1 Creuser (un puits de mine. etc.). « *On fonçait de deux m à peine* » (ZOLA).

II. V. tr. et *intr.* (1798; de *foncé).* Charger en couleu manière à rendre plus sombre (une teinte sombre parais comme enfoncée). *Foncer* une *teinte.* 0 Devenir foncé. *cheveux ont foncé.* « *La lumière grise qui fonçait peu à p (CAMUS).*

III. V. intr. (1680; formé d'apr. *fondre).* Faire une ch à fond, se jeter impétueusement sur. V. Attaquer, cha fondre (sur). « Ces *mouvements qu'on voit dans le cou taureau quand cette bête voudrait foncer et n'ose pl* (BARRÈS). *Foncer sur l'ennemi. Foncer dans le tas* (PI ◇ Aller très vite, droit devant soi. V. Filer. *Il fonce à u allure.* Fig. « *Il n'écoute que ses passions, ses désirs. Il fon* (DUHAM.). — Fam. *Foncer dans Je brouillard :* aller hardi de l'avant sans s'occuper des obstacles ou des difficult

FONCEUR, EUSE [fɔ̃sœʀ, øz]. *adj. et n.* (1966 *foncer* [II, fig.]). *Fam.* Dynamique et audacieux. *C'es fonceur et un battant*.*

FONCIER, IÈRE [fɔ̃sje, jɛʀ]. *adj.* (1370; de *fons,* forme de *fonds).* ♦ 1° Qui constitue un bien-fonds.

été foncière. ◇ Qui possède un fonds, des terres. ***Propriétaire foncier.*** *0* Relatif à un bien-fonds. ***Crédit foncier.*** *pôt foncier,* et subst. ***Le foncier.*** ♦ **2°** *Fig.* Qui est au fond la nature, du caractère de qqn. V. Inné. ***Qualités, aptitudes ncières.*** ◈ ANT. Mobilier, viager. Acquis, artificiel.

FONCIÈREMENT [fɔ̃sjɛʀmɑ̃]. *adv.* (XV'; de *foncier*). ns le fond, au fond. V. Profondément. ***Foncièrement bon, Piste.*** « *Elle n'était pas foncièrement mauvaise* » (PROUST).

FONCTION [fɔ̃ksjɔ̃]. *n. f.* (1539; lat. *functio* « accomplissement », du v. *fungi* « s'acquitter »).

I. Action, rôle caractéristique d'un élément, d'un organe ns un ensemble. Ⓐ *(Personnes).* ♦ **1°** Exercice d'un mploi, d'une charge; par *ext.* Ce que doit accomplir une rsonne pour jouer son rôle dans la société, dans un groupe cial. V. Activité, devoir, ministère, mission, occupation, ice, rôle, service, tâche, travail. ***La foncfion, les fonctions me charge. S'acquitter de ses fonctions.*** Par ext. « *Accepter privilèges d'une classe sans en accepter les fonctions* » AUROIS). ◇ *Liturg. cathol.* Toute cérémonie religieuse sidée par un prêtre, et *spécialt.* les bénédictions, consé- tions, saluts du saint sacrement, processions. — *Dr. nstit.* Activité de l'Etat dans un domaine précis. ***Fonction islative, exécutive ou administrative; fonction juridictionle.*** ♦ **2°** (Déb. XIX^e). Profession considérée comme contrisant à la vie de la société. V. Charge, emploi, métier, poste, **ofession,** situation. ***Candidature à une fonction. Attributs, ignes d'une fonction; rang, honneurs attachés à une fonction.*** Dignité, titre. ***Remplir une foncfion en titre*** (V. Titulaire), ***remplacement*** (V. Suppléant), ***par intérim. Cumul de ictions. Fonction de directeur*** (directorat, direction), ***de gistrat*** (magistrature, etc.). *0* LES *fonctions de qqn :* nsemble des obligations de sa profession. Être ***dans l'exere de ses fonctions. Se démettre de ses fonctions*** (démission). EN FONCTION. ***Être, rester en fonction.*** ◇ ***Faire fonction :*** jouer le rôle de. ***Il fait fonction de directeur.*** ◇ Spécialt. ***nction publique, administrative,*** poste impliquant gestion s affaires publiques; *spécialt.* Situation juridique de l'agent n service public. V. Fonctionnaire. — Statut ***de la fonction blique. Direction,*** *conseil supérieur de la fonction publique.* *(Choses).* Rôle caractéristique que joue une chose dans nsemble dont elle fait partie (souvent *opposé* à structure). Action, rôle; utilité. ***Remplir une foncfion*** : agir, fonction- . . ***Faire fonction de :*** tenir lieu de, servir de. ♦ **1°** (XVI^e). semble des propriétés actives concourant à un même but, z l'être vivant. ***Fonctions de nutrition, de relation, de reprotion.*** « *La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à mort* » (BICHAT). ***Fonctions du foie, du cœur.*** « *L'attention l'on croit une foncfion de l'intelligence est presque fours une foncfion des yeux* » (ALAIN). **1** *oc. La foncfion crée rgane* : toute fonction que doit accomplir un être vivant ur subsister détermine l'apparition chez cet être des moyens l'accomplir (transformisme de Lamarck). ♦ **2°** *Ling.* semble des propriétés d'une unité par rapport au processus nsemble (communication) ; rôle dans l'énoncé. ***Fonction, eur et sens d'une unité lexicale. Fonctions de l'adjecfif ithète,*** attribut). ***Adjectif en foncfion de substantif.*** ♦ *Chim.* Ensemble déterminé de propriétés chimiques (suivi n nom en appos.). ***Fonction acide, base, sel, alcool...*** **4°** (1845). Action propre d'un organe, d'un instrument, ne machine. ***Fonction de l'arc-boutant, du piston.***

II. ♦ **1°** (1694), *Math.* Relation qui existe entre deux antités, telle que toute variation de la première entraîne e variation correspondante de la seconde (ou en terme nsembles, étant donnés deux ensembles X et Y, « toute ération qui associe à tout élément *x* de X un élément y Y que l'on note *f(x)* » (CHOQUET). V. Application (2°), rrespondance (**I,** 1°), corrélation, forme (**I, B,** 3°), loi (de mposition). ***Dans l'expression y*** = f(x). y égale f ***de x,*** f ***est*** fonction, **x** ***est la*** variable (ou variable indépendante) et y mage ***de*** x (ou variable dépendante). REM. On appelle rfois abusivement *Fonction* l'expression y = f(x) ou encore variable dépendante *y. Fonctions dérivable, différentiable; nction dérivée.* V. Dérivée, **différentielle.** *Intégration d'une nction.* V. Intégrale. ***Fonction primitive.*** V. Primitive. ***Fonction périodique. Fonction de fonction,*** où la variable est elle-ème fonction d'une autre variable. ♦ **2°** *Phys.* Relation tre plusieurs phénomènes. ***L'allongement d'une tige métallue est fonction de la température.*** ♦ **3°** *Cour.* (dans des press.). Ce qui dépend de qqch. V. Conséquence, effet. ***re foncfion de*** : dépendre de. — ***Considérer qqch. en fonction*** V. Rapport (par rapport), relativement (à).

FONCTIONNAIRE [fɔ̃ksjɔnɛʀ]. n. *m.* etf. (1770, *fonctionire public;* de *fonction).* Personne qui remplit une fonction ublique ; personne qui occupe, en qualité de titulaire, un mploi permanent dans les cadres d'une administration ublique (*spécialt.* l'Etat). V. Administrateur, agent (public), mployé; *fam.* et *péj.* Bureaucrate, rond-de-cuir; budgétivore. ***nctionnaire statutaire,*** *contractuel. Haut fonctionnaire. Posons un axiome... où finit l'employé commence le fonctionnaire, où finit le foncrionnaire commence l'homme d'État* » (BALZ.). *Fonctionnaire civil (opposé* à militaire). *Fonctionnaire international de l'O.N.U. Révoquer, casser un foncrionnaire. Position d'un fonctionnaire* : activité, détachement, disponibilité, retraite. *Grève de fonctionnaires.* — *Crimes et délits de fonctionnaires* (ex. : forfaiture; concussion, détournement, exaction, prévarication, soustraction). *Corruption de fonctionnaire.*

FONCTIONNALISME [fɔ̃ksjɔnalism(ə)]. *n. m.* (1966; de *fonctionnel).* Didact. *(Archit.),* Théorie d'après laquelle la beauté de l'œuvre d'art dépend de son adaptation à sa fonction. 0 (En sciences humaines.) Théorie qui accorde à la fonction des éléments d'un système et au fonctionnement du système la primauté sur le classement des éléments (taxinomie) et sur les modifications du système. ***Fonctionnalisme behavioriste,*** *en psychologie. Fonctionnalisme et structuralisme*.*

FONCTIONNARISER [fɔ̃ksjɔnaʀize]. V. *tr.* (1959; de *foncrionnaire).* ♦ **1°** Assimiler aux fonctionnaires. *Personne1 fonctionnarisé d'une entreprise publique.* ♦ **2°** Pénétrer de fonctionnarisme.

FONCTIONNARISME [fɔ̃ksjɔnaʀism(ə)]. n. *m.* (v. 1850; de *fonctionnaire*). *Péj.* Prépondérance des fonctionnaires dans un Etat où, par leur nombre, leurs méthodes, ils entravent ou paralysent les activités individuelles et privées.

FONCTIONNEL, ELLE [fɔ̃ksjɔnɛl]. *adj.* (1845; de *fonction*). ♦ **1°** SC. Relatif aux fonctions (en biol., psycho., chim.). *Troubles fonctionnels (ou inorganiques),* qui ne sont pas dus à des lésions organiques. Caractère *fonctionnel d'un groupe de corps chimiques.* ◇ *Ling.* Qui est pertinent pour la communication. *Opposition fonctionnelle.* ◇ Qui étudie les fonctions, tient compte des fonctions. *Psychologie, linguistique fonctionnelle.* ♦ **2°** Math. *Calcul fonctionnel :* étude des correspondances où la variable est elle-même une fonction. ♦ **3°** Cour. *(Néol.).* Qui remplit une fonction pratique (choses) avant d'avoir tout autre caractère. *Meubles fonctionnels.*

FONCTIONNELLEMENT [fɔ̃ksjɔnɛlmɑ̃]. *adv.* (1865; de *fonctionnel*). Relativement à une fonction. Par rapport aux fonctions.

FONCTIONNEMENT [fɔ̃ksjɔnmɑ̃]. n. *m.* (1842; de *fonctionner*). Action, manière de fonctionner. V. Action, jeu, marche, travail. *Fonctionnement d'un organe. Vérifier le bon fonctionnement d'un mécanisme.* — *Le fonctionnement d'une affaire, d'une entreprise, des institutions.* V. Activité, marche.

FONCTIONNER [fɔ̃ksjɔne]. V. *intr.* (1787; « remplir une charge », 1637; de *foncfion*). Accomplir une fonction (organe, mécanisme, etc.). V. Aller, marcher. *Machine, appareil qui fonctionne bien. Fonctionner automatiquement.* « *Il a tiré... pour montrer que le revolver fonctionnait* » (DUHAM.). *Faire fonctionner.* V. Actionner, **manœuvrer.** ◇ Par anal. « Un *homme dont l'imagination paralysée ne saurait plus fonctionner sans le secours du haschisch ou de l'opium* » (BAUDEL.). V. Travailler. — *Organisation, système, institution qui fonctionne mal, bien.*

FOND [fɔ̃]. n. m. (XV'; var. graphique de l'a. fr. *funz* (1080), puis *fonz, fons;* confondu avec *fonds* jusq. XVII^e; lat. *fundus* « fond et fonds »).

I. *Concret.* Ⓐ Partie la plus basse de qqch. de creux, de profond. ♦ 1" Paroi inférieure d'un récipient, d'un contenu. qui est en bas. ***Le fond du verre est sale: laissez le fond du verre, il y a du dépôt. Le fond d'un puits, d'un tonneau. Garnir d'un fond*** (V. Foncer). *Fossé à fond de* CUVE, profond et escarpé. *Fond d'un navire,* partie inférieure de la coque. *Le fond d'une poche, du sac, de la bourse.* — *Au fond, dans le fond d'un récipient.* « *Le ciel a mis l'oubli pour tous au fond d'un verre* » (MUSS.). ♦ **2°** Par ext. Un *fond* (de verre, etc.) : une petite quantité. Verser-m'en *un fond. Il en reste un fond.* ♦ **3°** (XII^e). Sol où reposent des eaux. V. Bas-fond, haut-fond. *Le fond de l'eau, de la mer, d'un fleuve. Fond mou* (sable, *vase), dur* (galets, roches); *fond d'algues, d'herbes. Trouver, perdre le fond,* le toucher ou non avec le plomb de sonde. *Donner fond.* V. Mouiller. *Toucher le fond.* V. Échouer. *Envoyer par le fond. Précipiter au fond.* **V.** Couler. *Pêche, ligne de fond.* V. Cordée. 0 Couche inférieure des eaux, eaux profondes. *Poissons des grands fonds. Lame de fond.* ♦ **4°** Hauteur d'eau. V. Profondeur. *Il* n'y a pas assez *de fond pour plonger.* « *Il commença par mouiller une sonde et reconnut qu'il y avait sous l'arrière beaucoup de fond* » (HUGO). ♦ **5°** *Métaph.* Le point le plus bas, le point extrême. « *Elle allait jusqu'au fond de la douleur* » *(GREEN). Toucher le fond du désespoir, de la misère.* ♦ **6°** Partie basse d'une dépression naturelle. *Le fond de la vallée.* « *Cette jolie petite ville de Bort située dans un fond* » (STE-BEUVE). *Fond inondable.* V. Bas-fond. ♦ **7°** *(D'une mine).* Intérieur de la mine *(opposé* à surface *ou jour). Mineur de fond, qui a dix ans de fond. Travailler. au fond.* Ⓑ ♦ **1°** (XVI^e). Partie la plus reculée opposée à l'entrée. *Le fond de la salle. Le fond de la grotte. Le fond d'un golfe. Il* « *s'installa dans le fond d'une salle* »

(ROMAIN~). Au *fond des bois. Au fin* fond. Venir du fond de la province.* ♦ 2° (1606). La partie opposée à l'orifice, l'ouverture. *Le fond d'une armoire. Un fond de tiroir.* ♦ 3° (XIII^e^, *fond de* culotte). Partie d'un vêtement éloignée des bords. *Le fond d'une casquette, d'un chapeau. Le fond d'une culotte.* ◇ Pièce rapport& à cet endroit: Mettre *un fond à un pantalon.* ♦ 4° (De *certains organes*). *Fond de l'estomac. Examiner le fond de la gorge. Mots, cris qui restent au fond de la gorge, de la poitrine. Le fond de l'ail. 0 Fond d'une fleur. Fond d'artichaut,* partie charnue d'où partent les bractées ou feuilles. ♦ 5° (1596). Partie qui est dessous et qui supporte, renforce. *Fond de lit* : châssis. *Fond d'un violon* : table de dessous. ♦ 6° *Techn.* Ce qui supporte un édifice. *Le mur monte de fond,* repose directement sur les fondations *(opposé* à mur en encorbellement ou en porte à faux). Colonne *montant de fond, du fond. De fond en comble*. Faire fond sur qqch.* (Cf. *ci-dessous,* II, B, 6°). C Partie qu'on voit derrière. ♦ 1° (1549). Partie de la scène la plus éloignée des spectateurs, et devant laquelle jouent les acteurs. *Toile* de fond.* ♦ 2° (1677). La partie d'abord tissée d'un tissu d'art, sur laquelle le décor est broché, brodé; la superficie unie d'un tissu, sur laquelle les motifs sont imprimés. *Armure de fond,* utilisée pour le fond. *Fond d'une tapisserie. V. Canevas. Dentelle à fond de réseau.* ♦ 3° (1636). Plan uniforme. ou simplement arrière-plan, sur lequel se détachent les figues et objets représentés. V. Champ. *Vases grecs anciens à figures noires sur fond rouge.* « *Le paysage fut d'abord un fond de campagne sur lequel quelque chose se passait* » (VALÉRY). — Fig. *Un fond de tableau décourageant, optimiste* (dans la description d'une situation, d'une époque). 0 *Par ext.* Arrière-plan d'un paysage, arrière-plan naturel. Se *détacher, se découper sur un fond sombre.* « *Le vert est le fond de la nature* » (BAUDEL.). — Fig. « *Sur un fond d'hostilité, tous les détails prennent du relief* » (RENARD). ♦ 4° (XX'). Base sensible mettant en valeur des sensations d'un autre ordre. *Fond* sonore, bruits, sons, musique accompagnant un spectacle. *Un fond de brouhaha. Bruit de fond.* ♦ 5° FOND DE TEINT : crème colorée destinée à donner au visage un teint uniforme, notamment en vue d'applications de fard. ♦ 6° *Fond de robe* (Néol.), combinaison qui couvre parfaitement les sous-vêtements, destinée à être portée sous une robe transparente. ♦ 7° Fam. *Le fond de l'air, ce* qui semble être la température réelle, de base, indépendamment des accidents momentanés (vent, ensoleillement).

IL Abstrait (1538). A Ce qui, au delà des apparences, se révèle l'élément intimę. véritable. ♦ 1° (Pensées, sentiments de l'homme). *Découvrir le fond de son cœur. Au fond, jusqu'au fond du cœur, des cœurs. Du fond du cœur,* très sincèrement. « *Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée?* » (RAC.). ◇ *Fond* mental, structure psychique de base sur laquelle s'organise un processus pathologique. *Fond* **mélancolique, démentiel.** ♦ 2° La réalité profonde. Nous *touchons ici au fond du problème, de la question. V.* Nœud. « *Une philosophie critique, qui tient toute connaissance pour relative et le fond des choses pour inaccessible à l'esprit* » (BERGSON). ♦ 3° *Loc. adv.* Au FOND : à considérer le fond des choses (et non l'apparence ou la surface). V. Réalité (en). On l'a *blâmé, mais au fond il n'avait pas tort.* «*Les Coupeau, devant le monde, affectèrent d'être bien débarrassés. Au fond, ils rageaient* » (ZOLA). — DANS LE FOND *(fam.) : même sens.* ♦ 4° *Loc. adv.* A FOND : en allant jusqu'au fond, jusqu'à la limite du possible. V. **Complètement,** entièrement. *Étudier, traiter qqch. à fond. Pousser une enquête, une idée à fond. Je vous soutiendrai à fond. Respirer à fond. Visser à fond.* — *À fond de train* (IOC., sans doute sur le modèle des loc. anc. à *fond de* cuve, à *fond de* cale (sens I, A). B Elément fondamental, essentiel ou permanent. ♦ 1° **(Personnes).** *Avoir un fond de bon sens.* V. Fonds. Un *fond d'honnêteté.* « *Le goût d'enseigner ne doit point se considérer chez elle comme un travers, c'était le fond même et la direction de sa nature* » (STE-BEUVE). ♦ 2° (Fait humain général). *Le fond populaire du langage, le fond historique d'une légende.* V. Substratum. « Ce *qui est le fond de la vie, la famille et le foyer, la femme et par elle l'enfant* » (MICHELET). ♦ 3° *Dr.* Ce qui appartient à la matière, au contenu essentiel du droit et de tout acte juridique *(opposé à* forme). *Condition de fond et de forme du mariage. Plaider au fond.* ♦ 4° Ce qui fait la matière, le sujet d'une œuvre (opposé à forme). V. Contenu, idée, **matière,** substance, sujet, thème. *Critiques, remarques sur le fond.* « *Il en vanta beaucoup la forme* (du discours) *pour ne pas avoir à s'exprimer sur le fond* » (FLAUB.). « *Distinguer dans les vers le fond et la forme; un sujet et un développement; le son et le sens... autant de symptômes de non-compréhension ou d'insensibilité en matière poétique* » (VALÉRY). ♦ 5° DE FOND (IOC. *adj.)* : essentiel, fondamental. *Écrire un article de fond dans un journal. Livre, ouvrage de fond,* de base. ♦ 6° FAIRE FOND SUR (qqn, qqch.) : s'appuyer* sur; utiliser avec confiance. ♦ 7° Sports. Qualités physiques essentielles de résistance. *Avoir du fond.* — Athlét. *Courses de fond, de demi-fond, de grand-fond.* Ellipt. *Le demi-fond,* épreuves sur les distances de 800 à 3 000 mètres (essentiellement du 800. du kilomètr 1 500 et du mile) ; le *fond,* de 5 000 à 10 000 m ; *le grana* 20 000 m, marathon, record de l'heure. — *Épreuves d* (ski, natation). V. Demi-fond.

◈ ANT. Surface. Haut; **dessus. Bord, entrée, ouverture. rence, dehors,** extérieur. — HOM. **Fonds,** fonts. Formes de de fondre.

FONDAMENTAL, ALE, AUX [fɔ̃damãtal, o] *(XV"*; bas lat. *fundamentalis,* de *fundamentum.* V. **Fonder** Qui sert de fondement. ♦ 1° Qui a l'importance d'une un caractère essentiel et déterminant. V. **Essentiel.** *fondamentales de l'État, d'un régime.* V. Constituti *thèse fondamentale d'un philosophe, d'une doctrine. question fondamentale.* V. **Vital.** « *L'intelligence n'es plus la vertu fondamentale pour un poète que la prudence un militaire* » (CLAUDEL). 0 Qui se manifeste, qui s'é à la base même (de l'homme, des choses), et à fon **Foncier. radical.** *Un irrespect, un mépris fondamental. première critique fondamentale de la bonne conscience.. la devons à Hegel* » (CAMUS). ♦ 2° *Mus.* (1757). *Fréq onde, composante fondamentales,* par rapport auxquël définissent les harmoniques. Son *fondamental,* qui se base *à un* accord. *Accords fondamentaux,* les accords pi et de dominante. ♦ 3° *Recherche fondamentale,* rech pure* (I, 1°) orientée vers les domaines fondamentaux discipline *(opposé* à recherche appliquée; V. **Fondam** liste). ◈ ANT. **Accessoire, complémentaire, secondaire.**

FONDAMENTALEMENT [fɔ̃damãtalmã]. *adv.* (XV *fondamental).* D'une manière fondamentale (1°). V. **Esse lement, totalement.** *Notionsfondamentalement opposées. fier fondamentalement qqch.*

FONDAMENTALISTE [fɔ̃damãtalist(ə)]. *adj.* (1966; de *recherche fondamentale).* SC. Qui se livre recherche fondamentale.

1. **FONDANT, ANTE** [fɔ̃dã, ãt]. *adj.* et *n. m. (1611* l'on enfonce », 1553; de *fondre).* ♦ 1° Qui fond. *La ten ture de la glace fondante est le zéro de l'échelle centési* ♦ 2° Qui se dissout. fond dans la bouche. *Poire fon Bonbons fondants* : faits d'une pâte de sucre parfumé Subst. *Des fondants. 0 Du fondant* : préparation à ba sucre. ♦ 3° Fig. (Couleurs). Dégradé. *Des tons fonda,*

2. **FONDANT** [fɔ̃dã]. n. m. (1732; du précéd., au se «qui fait fondre »). *Techn.* Substance qu'on ajoute à une pour en faciliter la fusion. *Alumine, chaux, silice ut comme fondant.*

FONDATEUR, TRICE [fɔ̃datœʀ, tnis]. n. (1330 *fundator,* de *fundare. V.* **Fonder). Personne qui** fon a fondé. ♦ 1° Personne qui prend l'initiative de cri d'organiser quelque œuvre qui devra ou se trouvera sut après lui. V. **Créateur.** *Fondateur d'une cité, d'une co d'un empire.* V. **Bâtisseur.** *Hérodote est le fondateur de foire.* V. **Père.** « *Les fondateurs viennent d'abord. Les fiteurs viennent ensuite* » (PÉGUY). — Dr. comm. *Fond d'une société. Part de fondateur, ou bénéficiaire.* Adj. *Me fondateur.* ♦ 2° *Dr.* Celui qui fait une fondation. *Fond d'un hôpital, d'un lit dans un hôpital, d'un prix, de m de bourses.*

FONDATION [fɔ̃dasjɔ̃]. n. *f.* (XIII^e^; bas lat. *funda* ♦ 1° *(Généralement* au *plur.).* Ensemble des travau ouvrages destinés à assurer à la base la stabilité d'une truction. *Faire, creuser, jeter les fondations d'un éd Fondation simple, à semelles; sur pieux, pilotis, radie Métaph.* V. **Assiette, assise, base, fondement.** « *Tout dét c'est se vouer à construire sons fondations* » (CAMU 2° *(Généralement* au *sing.)* Action de fonder (une vill établissement, une institution). V. Création. *L'an 350 la fondation de Rome. Fondation d'un ordre religieux* **Institution), d'un** *parti* **(V. Formation),** *d'une société* **Constitution).** ♦ 3° *Dr., Relig.* Création par voie de don ou de legs d'un établissement d'intérêt public ou d'u sociale *(fondation d'un hôpital, d'un asile);* attributi une œuvre d'un fonds affecté à un usage particulier *fondation Thiers.* « *Aussitôt que j'ai pu établir une fondc j'ai donné à Saint-Sulpice la somme nécessaire pour y dire* quatre messes par an » (BALZ.). ◇ *Par* ext. Établ ment créé par une fondation.

FONDÉ, ÉE. *p. p.* V. **FONDER** (4°).

FONDÉ DE POUVOIR [fɔ̃depuvwaʀ]. *n.* m. (183 *fonder* (4°), et *pouvoir).* Personne qui est chargée d'ag nom d'une autre ou d'une société.

FONDEMENT [fɔ̃dmã]. *n.* m. (XII^e^, « fondation » *fundamentum,* de *fundare.* V. Fonder).

I. ♦ 1° (Généralement au plur.). Vx. V. Fondation *Mod.* (métaph. et fig.). V. Base; assise. Jeter, *poser les fo ments d'un empire, d'une religion,* en commencer l'établ *ment.* « *Sur tant de fondements sa puissance établie* » (R ♦ 2° *Fig.* (XIII~; en général au *sing.*). Ce qui détermine l'a timent légitimé de l'esprit; fait justificatif d'une croya d'une réalité. *La loi a pour fondement l'assentiment du*

and nombre. Fondement solide. Rumeur sans fondement, nuée de tout fondement. V. Consistance. « *Et concevoir apparemment des espoirs chimériques, ou éprouver des craintes ans fondement* » (CAMUS). V. **Motif, raison, sujet.** ♦ 3° Point départ logique, système d'idées le plus simple et le plus général d'où l'on peut déduire un ensemble de connaissances. V. **Principe.** *Fondement de la métaphysique des mœurs,* ouvrage de Kant. *Problème du fondement de l'induction. Lorsqu'on donne la religion pour fondement à la morale* » (BERGSON).

II. (XII^e). *Fam.* L'anus, le derrière. « *Elle en éprouvait un al affreux au fondement* » *(CÉLINE).*

FONDER [fɔ̃de]. v. *tr.* (XII^e ; lat. *fundare*, rad. *fundus*. Fond). ♦ 1° *(Concret).* Rare. FONDER (SUR) : établir des fondations (un ouvrage dont on entreprend la construction). « *Il fonde le kiosque sur un massif en béton pour qu'il y ait pas d'humidité* » (BALZ.). — *Par métaph.* (Littér.) Bâtir. « *Je fondais sur le sable et je semais sur l'onde* » (AMART.). ♦ 2° Cour. Prendre l'initiative de construire une ville), d'édifier (une œuvre) en faisant les premiers travaux d'établissement. V. Créer. *Romulus, selon la tradition, fondé Rome en 753 av. J.-C. Fonder une école* (V. Ouvrir). *Fonder un ordre religieux* (V. Instituer), un *parti* (V. Former), *une société* (V. Constituer). « *L'homme capable de fonder et gérer une entreprise, l'auteur de l'immense développement matériel des temps actuels* » (CHARDONNE). — Fig. *Fonder une science, une école littéraire.* ◇ *Dr.* (V. Fondation). *Fonder un lit dans un hôpital, un prix.* ♦ 3° FONDER (QQCH.) SUR : établir (sur une base déterminée). V. Baser. *Fonder son pouvoir sur la force.* « *On peut fonder des empires glorieux sur le crime, et de nobles religions sur l'imposture* » (BAUDEL.). *C'est sur ce fait qu'il fonde ses prétentions, ses espoirs.* « *Que les règles sur lesquelles les hommes fondent leurs opinions sont tirées que de leurs passions ou de leurs préjugés* » (LOUSS.). — Pronom. Sur *quoi vous fonder-vous pour affirmer cela?* — Au p. p. *Récit fondé sur des documents authentiques.*

Vx. *Fonder en :* fonder sur. — Mod. *Cela est fondé en droit.* 0 Placer, mettre en qqn (une croyance). *Je fonde de grands espoirs sur lui.* ♦ 4° Pourvoir d'un fondement rationnel. 1. 0 constituer le fondement de. V. Justifier, motiver. *Voilà ce qui fonde la réclamation. Cet usage ne saurait fonder un droit.* « *On conçoit un temps où la force fonde réellement le règne de la raison* » (RENAN). *0 Au passif (la chose ayant qqn son fondement) Une opinion, une critique, une confiance bien ou mal fondée. Un reproche, un bruit fondé.* « *Cette nouvelle ne me paraît pas fondée* » (SÉV.). *C'est une interprétation qui me paraît fondée.* V. Juste, légitime, raisonnable. *(Personnes)* ÊTRE FONDÉ À (et inf.) : avoir de bonnes raisons *pour. Être fondé à croire, à prétendre qqch. Qui « ne l'en tiendrait qu'à ce discours serait fondé à ignorer que.., »* (HENRIOT). *0 Dr. Être fondé de pouvoir. Subst.* V. Fondé de pouvoir. ◈ ANT. Abolir, *détruire, renverser.*

FONDERIE [fɔ̃dʀi]. *n. f. (Fondrie* « action de fondre », 1273; de *fondre).* ♦ 1° Art et industrie de la fabrication des objets en métal fond" et coulé dans des moules. V. Fonte. *Opérations de fonderie* : fusion, coulée, démoulage. *Pièces de fonderie.* ♦ 2° (XVI^e). Usine où l'on fond le minerai pour en *extraire* le métal. V. Aciérie, Forge. *Fontes préparées dans une fonderie.* ◇ Atelier où l'on coule du métal en fusion pour fabriquer certains objets. *Cubilots, hauts fourneaux, moules d'une fonderie.*

FONDEUR [fɔ̃dœʀ]. n. m. (1260; de *fondre).* ♦ 1° Celui qui dirige "ne fonderie (Cf. Maître de forges). ♦ 2° (1694). Ouvrier travaillant dans "ne fonderie. *Fondeur de canons, de cloches. Fondeur en caractères d'imprimerie.* ◇ *Spécialt.* Ouvrier des hauts fourneaux qui surveille la coulée de la fonte.

FONDEUSE [fɔ̃døz]. *n. f.* (1907; de *fondre). Terhn.* Nom de machines employées en fonderie.

FONDOIR [fɔ̃dwaʀ]. *n. m.* (1680; *fondeeur* « *creuset* », 1210; de *fondre). Techn.* Endroit où l'on fond les suifs, les graisses dans un abattoir.

FONDOUK [fɔ̃duk]. *n. m. (Fondic,* XVI^e ; *fondech, fondegue, a.* prov., XII^e ; arabe *fondok* « *magasin* »). Dans les pays arabes. Emplacement où se tient le marché; entrepôt où l'on entasse toutes sortes de marchandises; auberge. V. **Caravansérail.** « Nous *avons pris pour cette nuit nos logements dans le fondouk* » (FROMENTIN).

FONDRE [fɔ̃dʀ(ə)]. v.; conjug. *rendre* (XI^e ; lat. *fundere*, oprem. « répandre, faire couler »).

I. V. II. ♦ 1° Rendre liquide (un corps plus ou *moins* solide) par l'action de la chaleur. V. Liquéfier. *Corps que l'on fond aisément* (V. Fusible). Le *soleil a fondu la neige. Fondre un métal, du minerai.* V. Fonte; fonderie. 0 *Fig.* Attendrir, diminuer. « *Ces bonnes paroles, qui semblaient lui tomber du ciel, venaient fondre sa dureté* » (BARRÈS). ♦ Fabriquer avec "ne matière fondue. V. **Mouler.** *Fondre une cloche, une statue. Fondre des caractères d'imprimerie.* ♦ *Fig.* Combiner intimement de manière à *former un tout.* V. Amalgamer, fusionner, incorporer. *Fondre un ouvrage dans, avec un autre.* « *Un romancier qui fond ensemble divers éléments empruntés à la réalité pour créer un personnage imaginaire* » (PROUST). ◇ *Peint.* (1752) Joindre (des couleurs, des tons) en graduant les nuances, en ménageant le passage. V. Adoucir. **dégrader** (2), **mélanger**, mêler. « *Tous les tons sont fondus, fusionnés, pour une couleur neuve* » *(GIDE).*

II. *Y. intr.* Ⓐ ♦ 1° *(D'un solide).* Entrer en fusion, passer à l'état liquide par l'effet de la chaleur. V. Liquéfier (se). *Température à laquelle fond un corps* (temp. de fusion). *Faire fondre la glace. La neige commence à fondre. Le fer fond à 1510 degrés.* ◇ Loc. fig. *Fondre en pleurs*, en larmes.* ♦ 2° Se dissoudre dans un liquide. *Laisser fondre le sucre dans son café.* — Par anal. *Cela fond dans la bouche : c'est très tendre,* on n'a pas besoin de le mâcher. V. Fondant (1). ♦ 3° *Fig.* Diminuer rapidement. V. Disparaître. *L'argent lui fond dans les mains.* « *Toute son angoisse et sa fatigue avaient fondu dans le sommeil* » (MART. du G.). 0 Spécialt. *(Personnes)* Maigrir. « *Le pauvre petit avait fondu pendant sa maladie, il avait l'air d'un pauvre poulet déplumé* » *(SARRAUTE).*

Ⓑ ♦ 1° Vx (XII^e). S'affaisser, s'écrouler. V. Effondrer (s'). « *Et la ferre fondra, et on tombera en regardant le ciel* » (PASC.). ♦ 2° (v. 1375; T. de faucon".). FONDRE (SUR) : s'abattre avec impétuosité, avec violence sur. V. Abattre (s'), assaillir, jeter (se), précipiter (se), tomber. « *Cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle* » (BOSS.). — Fig. «*Sans les malheurs quifondirent bientôt sur moi, j'aurais graduellement perdu mes bonnes qualités* » (BALZ.).

III. SE FONDRE. *v. pron.* ♦ 1° Se liquéfier. *La cire se fond au feu.* — *Par hyperb.* (Vx) « *Pleurez, pleurer, mes yeux, et fondez-vous en eau!* » (CORN.). — *Fig.* et *littér.* Devenir tendre, sans force, sans résistance. V. Mollir. « *Le cœur des mères se fond en douces caresses, en gâteries* » *(MICHELET).* ♦ 2° *Vieilli.* Se dissoudre. ♦ 3° Se réunir, s'unir en un tout. *Maison de commerce qui se fond dans, avec telle autre.* V. Unir (s'); fusion. *Courants marins qui se fondent. V. Confondre, mêler, rejoindre.* « *Les différences sociales, voire individuelles, se fondent à distance dans l'uniformité d'une époque* » (PROUST). ◇ *Silhouette qui se fond dons la brume.* V. **Disparaître,** dissiper (se), évanouir (s').

◈ ANT. Coaguler, congeler, figer. Détacher, *diviser, séparer.* Durcir. Augmenter, *grossir.*

FONDRIÈRE [fɔ̃dʀijɛʀ]. *n. f. (h. XII^e ;* 1488; de *fondrier* (adj.) « qui s'effondre », de l'a. fr. *fondrer ;* Cf. Effondrer). Affaissement, trou plein d'eau ou de boue dans un chemin défoncé. V. **Ornière.** « *L'averse a dû creuser des fondrières sur la route* » *(VILLIERS).*

FONDS [fɔ̃]. *n. m.* (XII^e ; réfect. de l'a. fr. *fonz, fons,* dont *fond* est* une var. graphique).

I. ♦ 1° Bien immeuble constitué par un domaine qu'on exploite ou un sol sur lequel on bâtit. *Fonds de terre.* V. Propriété; bien-fonds, foncier. — Immeuble bâti ou "on bâti, a" profit duquel est établie "ne servitude. ♦ 2° Par ext. *Fonds de* commerce, ou absolt, *Fonds* : ensemble des droits et des biens mobiliers appartenant à un commerçant ou un industriel et lui permettant l'exercice de sa profession. V. Établissement, exploitation. *Être propriétaire d'un fonds.*

II. Capital. ♦ 1° Capital placé *(opposé* à revenus, intérêts). « *Manger son fonds avec son revenu* » (LA FONT.). *Aliénation à fonds perdu.* V. Viager. Fig. et fam. *Prêter à fonds perdu,* à un débiteur insolvable. — *Métaph.* (Le travail représentant le capital le plus *sûr) :* « *Travailler, prenez de la peine, C'est le fonds qui manque le moins* » (LA FONT.). 0 *Fonds publics, fonds d'État* (représentant le capital des sommes empruntées par un État) : titres de créance productifs d'intérêts, émis ou garantis par l'État ou ses collectivités. *Rentes, obligations, bons du Trésor appartenant aux fonds publics. Fonds commun. Fonds d'action conjoncturelle, Fonds de développement économique et social* (abrév. F.D.E.S.). ♦ 2° Capital servant a" *financement. Posséder les fonds nécessaires à une entreprise. Bailleur de fonds.* V. Commanditaire. *Chercher, trouver des fonds. Appel de fonds. Mise de fonds* : investissement de capitaux. *Rentrer dans ses fonds. Fonds de roulement, d'amortissement.* ◇ Capital affecté à une assurance. *Fonds de garantie, de prévoyance. Fonds de garantie automobile* (abrév. F.G.A.). *Caisse alimentée par des fonds, administrant des fonds.* 0 Capital à la disposition de l'État ou des collectivités publiques. *Fonds du Trésor, de la Marine. Fonds monétaire international* (abrév. F.M.I.), destiné à faciliter les règlements internationaux et à stabiliser les changes. ♦ 3° *(Au plur.).* Argent comptant et, en général, avoir en argent. *Manier des fonds considérables.* V. *Somme. Dépôts de fonds à une banque.* V. Espèces. *Mouvement de fonds.* V. Caisse. *Détournement de fonds.* — ÊTRE EN FONDS : disposer d'argent. « *Il n'était pas en fonds: il n'avait pas chez lui foule la somme* » (LESAGE).

III. *Fig.* ♦ 1° Ressources propres à qqch. ou personnelles à qqn. *Il y a là un fonds très riche que les historiens devraient*

exploiter. V. Filon, mine. 0 Psycho. *Fondu mental,* ensemble des disponibilités psychiques d'un individu. — Spécialt. *Manuscrit du fonds ancien à la Bibliothèque nationale. Le fonds* « *Un tel* », les œuvres *provenant* de la collection de monsieur « Un tel » et léguées à une bibliothèque, un musée. V. Legs. ♦ 2° Vx. Employé pour *Fond** (II, B, 1° et 2°). « Vous *avez un fonds de santé admirable* » (MOL.). « *Il a un fonds de dignité et de probité dans son aigreur* » (STE-BEUVE).

◈ HOM. *Fond. Fonts.* Formes de foire et fondre.

FONDU, UE [fɔ̃dy]. *adj.* et n. *m.* (1170, « détruit, effondré ». V. Fondre, I, B, 1° (vx). ♦ 1° *Adj.* Amené à l'état liquide. *Neige fondue. Plomb fondu. Statue de bronze fondu.* V. Moulé. 0 *Par ext.* Flou, vaporeux. Contours *fondus.* ♦ 2° *Peint.* Qui passe par des tons gradués. Des tons *fondus.* V. Dégradé. Subst. *Le fondu* d'un *tableau* : la dégradation progressive des teintes. 0 N. m. *Cin.* (1908) *Ouverture, fermeture* en *fondu* : à l'origine, Ouverture ou fermeture progressive de l'iris de la caméra, faisant apparaître ou disparaître l'image progressivement. *Fondu enchaîné : effet où une image se* substitue progressivement à une autre (qui s'efface). 0 *Radio.* Syn. français de l'anglicisme *Fading (Fondu* est le terme recommandé officiellement).

FONDUE [fɔ̃dy]. *n. f. (1735;* « œufs brouillés au fromage fondu »; mot suisse, du précéd.). ♦ 1° Mets préparé avec du fromage fondu (gruyère, emmenthal) au vin blanc, dans lequel chaque convive trempe des morceaux de pain. ♦ 2° *Fondue bourguignonne, morceaux* de viande crue que chaque convive trempe dans l'huile bouillante (comme on trempe le pain dans la fondue), accompagnés de diverses sauces (plat suisse, ainsi désigné pour le distinguer de la *fondue* [1°] au fromage).

FONGIBLE [fɔ̃ʒibl(ə)]. *adj.* (1752; lat. *fungibilis* « qui se consomme »). *Dr. Se* dit des choses qui se consomment par l'usage et peuvent être remplacées par une chose analogue (denrée, argent comptant).

FONGICIDE [fɔ̃ʒisid]. *adj.* (1912; de *fongus,* et *-cide*). *Didact.* Se dit d'une substance propre à détruire les champignons parasites (mildiou, oïdium; mycoses, cher l'homme).

FONGIFORME [fɔ̃ʒifɔʀm(ə)]. *adj.* (1825; *fungi-,* de *fongus,* et *forme*). *Didact.* Qui a la forme d'un champignon.

FONGIQUE [fɔ̃ʒik]. *adj.* (1846; du lat. *fungus* « champignon »). *Didact.* De la nature des champignons ou qui ressemble aux champignons. *Végétation fongique. Médication fongique,* antibiotique. — Causé par les champignons. *Intoxication fongique. Affections fongiques du vignoble.*

FONGISTATIQUE [fɔ̃ʒistatik]. *adj. (v.* 1970; du lat. *fungus* « champignon », et *statique). Méd.* Qui arrête le développement des champignons pathogènes. *Médicament fongistatique.* — Subst. *Un fongistatique.* **V. Antifongique, fongicide.**

FONGOSITÉ [fɔ̃gozite]. *n. f.* (1560; du lat. *fungus*). *Méd.* Excroissance charnue et molle aui se développe à la surface d'une plaie de la peau ou d'une muqueuse.

FONGUEUX, EUSE [fɔ̃gø, øz]. *adj.* (1560; du lat. *fungus*). *Méd.* Qui présente l'aspect d'une éponge ou d'un champignon.

FONGUS [fɔ̃gys]. n. *m.* (*Fonge,* XVe; lat. *fungus* « champignon »). ♦ 1° *Bot.* (1752). Champignon de mer. « *La muraille par places était couverte de fongus difformes* » (HUGO). ♦ 2° *Méd.* (1560). Tumeur à l'aspect d'une éponge ou d'un champignon.

FONTAINE [fɔ̃tɛn]. *n. f. (fin* XIIe; *lat.* pop. *fontana,* class. *fons, fontis,* « *source* »). ♦ 1° Eau qui sort de terre et se répand à la surface du sol. *Bassin, source d'une fontaine. Fontaine jaillissante, pétrifiante. Cresson de fontaine. Fontaine de Jouvence :* fontaine fabuleuse dont les eaux avaient la propriété de rajeunir. — PROV. Il ne *faut pas dire* « *Fontaine je ne boirai pas de ton eau* » : il ne faut pas jurer qu'on ne fera pas telle chose, qu'on n'y recourra pas un jour. ◇ *Métaph. et fig.* Principe, source. « Une *fontaine toujours jaillissante de séductions irrésistibles* » (GAUTIER). ♦ 2° *Construction* aménagée de façon à donner issue aux eaux amenées par canalisation, et généralement accompagnée d'un bassin. *Édifier une fontaine publique. Fontaine de marbre creusée en forme de vasque, de coupe. Borne-fontaine à un carrefour.* — *Fontaines monumentales,* servant d'ornement. *Spécialt.* Récipient contenant de l'eau muni d'un robinet et d'un oetit bassin pour les usages domestiques. *Fontaine murale.*

FONTAINEBLEAU [fɔ̃tɛnblo]. *n. m.* (v. 1930; de *Fontainebleau,* ville au sud de Paris). Fromage frais fait de fromage blanc additionné de crème, et fouetté. *Des fontainebleaux.*

FONTAINIER [fɔ̃tenje]. *n. m.* (1292; de *fontaine*). *Ancienn.* Celui qui fabriquait et vendait des fontaines de ménage. 0 *Mod.* Celui qui s'occupe de la pose, de l'entretien des pompes, machines hydrauliques, conduites d'eau, etc. ◇ Celui qui fait des sondages pour découvrir les eaux souterraines utilisables.

FONTANELLE [fɔ̃tanɛl]. *n. f.* (1690; altér. de *fontenelle* v. 1370), d'apr. lat. méd. *fontanella;* Cf. a. fr. *Fontaine,* dans ce sens (1384). Espace membraneux compris entre les o crâne des jeunes enfants, qui ne s'ossifie que progressiver au cours de la croissance.

FONTANGE [fɔ̃tɑ̃ʒ]. *n. f.* (v. 1680; du nom de **M** moiselle de *Fontanges, maîtresse* de Louis XIV). *Anci* (fin XVIIe). Coiffure féminine, faite d'une monture en la supportant des ornements de toile séoarés par des rubar des boucles de cheveux postiches. . .

FONTANILI [fɔ̃tanili]. *n. m. pl.* (1940; mot. it., de *fon* « fontaine »). *Géogr.* Sources situées en ligne, en aval d plaine de piémont.

1. **FONTE** [fɔ̃t]. *n. f.* (1488; lat. pop. *°fundita,* P. p *fundere* « fondre »).

I. ♦ 1° Le fait de fondre (II). *La fonte des neiges, glaces.* ♦ 2° *Vx.* Opération qui consiste à fondre les mé par l'action de la chaleur. V. Fusion. ♦ 3° (1551). Fa cation par fusion et moulage d'un métal. *Fonte d'une clo d'une statue.* Loc. techn. Jeter une *statue* en *fonte.*

II. (XVIe). Alliage de fer et de carbone obtenu dan! hauts fourneaux par le traitement des minerais de fe moyen de coke métallurgique (fusion réductrice). *La f engendre l'acier par fusion oxydante (affinage). Fonte. moulage, fontes griser,* relativement faciles à uriner, co nant de 3,5 à 6 % de carbone. — *Fontes d'affinage, fo blanches,* dures et cassantes, contenant de 2,5 à 3,5 % carbone à l'état de carbure de fer (destinées à la fabric de l'acier et du fer). *Fontes spéciales,* qui contiennen petites quantités de silicium, d'aluminium, de mangar de nickel, de chrome. Gueuse, *lingot,* saumon *de fonte. ration de la fonte* : affinage, déphosphoration, finage, p lage. Une cocotte, une poêle en *fonte. Tuyaux de fonte.*

III. *Imprim.* (1680). Ensemble de caractères d'un m type (fondus ensemble). Une *fonte de cicéro.*

2. FONTE [fɔ̃t]. n. *f.* (1752; altér. (par attract. de *f* de l'it. *fonda* « bourse »; lat. *funda*). Le plus souv. au *Les fontes* : les deux fourreaux de cuir attachés à l'a d'une selle pour y placer des pistolets.

FONTIS [fɔ̃ti] ou **FONDIS** [fɔ̃di]. n. *m.* (XIIIe; de *fo* « s'affaisser »). *Techn.* Éboulement de terre, affaissemer sol. « Qu'est-ce *qu'un fontis? C'est le sable mouvant des 1 de la mer tout à coup rencontré sous terre* » (HUGO).

FONTS [fɔ̃]. *n. m. pl.* (*Funz,* 1080; lat. *fontes,* plu *fons* « fontaine »). *Fonts baptismaux :* bassin sur un destin8 à l'eau du baptême. V. Baptistère. *Tenir un e sur les fonts.* ◈ HOM. V. Fond.

FOOTBALL [futbol]. n. *m.* (v. 1890; en 1698 dan récit de voyage ; mot angl. « balle au pied », jeu réglé en 1 ♦ 1° Vx. *Football rugby (V.* **Rugby**), *football associ* (ou association*) : sports de ballon en équipe. ♦ 2° Sport d'équipe (d'abord appelé *football-association)* qu pratique avec des équipes de onze joueurs, où l'usage mains est interdit. Sauf aux gardiens de but. et où il faut pénétrer un ballon rond dans les buts adverses. *Équip football composée d'avants, de demis, d'arrières et d'un ga (de but) ou goal. Club, coupe, championnat, terrain de, ball. Match de football (V.* **Arbitre; attaque, bot, co mi-temps, prolongation ; descente, franc** (coup), **bon passe, penalty, réparation, shoot, tête, touche, volée ; blo dégager, démarquer (se), dribbler, feinter, intercepter, mar plonger, shooter). Abrév. fam.** *Foot* [fut]. *Jouer au foo Football de table.* **V. Baby-foot.**

FOOTBALLEUR, EUSE [futbolœʀ, øz] ou **FO BALLER** [futbolœʀ]. *n.* (fin XIXe; mot angl.). Celui, qui joue au football.

FOOTING [futiŋ]. n. *m.* (1895; mot angl. détourn son sens). Promenade hygiénique à oied. *Il fait du fo chaque matin au bois de Boulogne.*

FOR [fɔʀ]. *n.* m. (XVe, « coutume », dans les régions dionales; lat. *forum* « place publique », « tribunal »). *L* LE FOR INTÉRIEUR : le tribunal de la conscience. « *pénétrons si mal, si peu avant, dans le for intérieur d'aut (GIDE). Cour. En, dans mon (son,* etc.) *for intérieur* : da conscience, au fond de soi-même. *Dans son for inté il a dû reconnaître ses torts.* ◈ HOM. *Fors.* fort. Forme forer.

FOR-. Premier élément, d'o. germ. *(fir-, fer-),* mo par l'élément *fors,* du lat. *foris* (V. Fors). *Ex.* : forban. clore.

FORAGE [fɔʀaʒ]. *n. m.* (1335; de *forer).* Action de f *Utilisation d'une perceuse pour le forage des pièces métalli Forage d'un puits. Les prospecteurs ont effectué de nomb forages.* V. Sondage. *Forage d'exploration ou forage sau* effectué sur une structure ou dans une région non er forée. ◇ *Chir.* Prélèvement d'un fragment d'os, de tun au moyen d'un foret, en vue d'un examen histologique.

FORAIN, AINE [fɔʀɛ̃, en]. *adj. et n.* (XIIe, « étrang sens mod. d'apr. *marchand forain;* bas lat. *foranus* « é ger », de *foris* « dehors »). ♦ 1° *Vx.* Qui est dehors. 0 *Rade foraine,* ouverte *aux* vents et *aux vagues* du larg

Dr. *Audience, saisie foraine.* ♦ 2° *(1549, marchand forain* « ambulant » ; rattaché *à foire).* Qui exerce son activité, qui a lieu dans les foires. *Marchand* ou *commerçant forain,* qui, sans résidence fixe, s'installe sur les marchés et les foires de n'importe quelle localité. — Subst. *Des forains.* ◇ *Fête foraine,* qui a lieu dans un bourg généralement à l'occasion d'une foire. V. Foire. *Baraque foraine. Le* « *spectacle forain de quelque kermesse* » (HUGO). *«Paris transformé le soir, avec les annonces lumineuses; en véritable fête foraine* » (LÉAUTAUD). ◇ N. Personne qui organise des distractions foraines (théâtre, cirque, attractions diverses).

FORAMINÉ, ÉE [fɔʀamine]. *adj.* (1842; du lat. *foramen* « *trou* »). *Didacf.* Percé de petits trous (coquillages, plantes).

FORAMINIFÈRES [fɔʀaminifɛʀ]. n. *m. pl. (1842;* du lat. *foramen* « trou », et *-fère*). *Zool.* Protozoaires marins entourés d'une capsule calcaire percée de trous par où passent les pseudopodes servant à la locomotion et à la préhension. *Agglomérations de coquilles de foraminifères.* V. **Globigérine.**

FORBAN [fɔʀbɑ̃]. *n. m. (1609;* de *l'a.* fr. *forbannir* « bannir », frq. **firbannjan.* V. For-). ♦ 1° Pirate qui entreprenait à son profit une expédition armée sur mer sans autorisation. V. Corsaire. ♦ 2° Individu sans scrupules capable de tous les méfaits. *Ce financier est un forban.* V. Bandit.

FORÇAGE [fɔʀsaʒ]. *n. m.* (XII[e] ; de forcer). ♦ 1° Action de forcer (une bête qu'on chasse, qu'on fait courir). ♦ 2° *Hortic. Culture* des plantes hors de saison, ou dans un milieu pour lequel elles ne sont pas faites (en châssis, serres, *etc.).* *Forçage des primeurs.*

FORÇAT [fɔʀsa]. *n.* m. (1533; it. *forzato,* de *forzare* « forcer »). ♦ 1° *Ancienn.* Criminel condamné à ramer sur les galères de l'État (V. Galérien) ou à travailler dans un bagne (V. Bagnard). « *Ces misérables forçats qui, dans leurs prisons flottantes, gémissent sous le travail de la rame* » (FLÉCH.). ♦ 2° *Mod.* Condamné aux travaux forcés. ♦ 3° Fig. *Travailler comme un forçat,* travailler très dur, excessivement. *Un travail de forçat* : très pénible. — *Fig.* Homme réduit à une condition très pénible. *Les forçats du travail, de la faim.*

1. FORCE [fɔʀs(ə)]. *n. f. (1080;* bas *lat. fortia,* plur. neutre substantivé de *fortis.* V. Fort; forcer).

1. *La force de qqn.* ♦ 1° Puissance d'action physique (d'un *être,* d'un organe). *Force physique: force musculaire.* V. Résistance, robustesse, vigueur. *La force du lion. Force de colosse, d'athlète. Avoir de la force.* V. Fort. Ne *plus* avoir la *force de marcher, de parler.* Ne PM *sentir* sa force : frapper, *pousser,* etc., trop fort *sans s'en* rendre compte. *Lutter à* forces *égales, à égalité de forces.* « *Elle serrait la rampe avec tant de force que le bois grinçait* » *(GREEN).* « *Patience et longueur de temps Font plus que force ni que rage* » (LA FONT.). Être à *bout de force,* sans *force.* ◇ *(Au plur.)* Ensemble, concours d'énergies. *Ménager ses forces. Ce travail est au-dessus de ses forces. Ses forces l'ont trahi. Reprendre des forces. Ali»tent qui redonne des forces* : fortifie, réconforte. *De toutes* ses *forces* : en rassemblant et en utilisant toutes ses forces; *par ext.* le plus fort possible. *Il tapait, il criait de toutes ses forces.* ◇ *(Opposé à* adresse, souplesse) EN FORCE, *opposé à* « *en* souplesse ». *Courir, nager en force.* — DE FORCE : qui exige de la force. *Tour de force. Épreuve de force. Travailleur de force* : personne dont le métier exige une grande dépense de force physique. *Travail, exercice de force.* ◇ *Mar. Faire force : exercer ou* imposer l'effort maximum. V. Forcer. *Foire force de rames : ramer* de toutes ses forces. 0 LOC. *Dans la force de l'âge : au moment où un* homme est le plus fort (maturité). ♦ 2° Capacité de l'esprit; possibilités intellectuelles *et morales. La science des géomètres qui* « *exerce la force de l'esprit* » (SUARÈS). « *Et consultez longtemps votre esprit et vos forces* » (BOIL.). ◇ Dans l'ordre moral. V. **Constance, courage, cran, détermination, énergie,** fermeté, volonté. *Force morale; force de caractère. La force d'âme des héros cornéliens.* « *Elle avait la force devant qui les autres plient : le calme* » (R. ROLLAND). « *Elle me résistait avec une force de volonté qui voulait maîtriser la mienne* » (LOTI). Ce *sacrifice est au-dessus de mes forces.* ♦ 3° DE (telle ou telle) FORCE. *Ils sont de la même force* (physique, morale). — *Spécialt.* (sur le plan intellectuel ou de l'habileté) Ce joueur *n'est pas de force. Ils sont de la même force au tennis, aux échecs, en mathématiques.* V. Niveau. ♦ 4° *Faire la force de qqn :* constituer sa supériorité. « Ce *qui fait ma force, c'est que jr fais fout moi-rnéme* » (ROMAINS).

II. La force d'un groupe, de qqch. ♦ 1° Pouvoir, puissance. *La force de l'Église, d'un parti. Force militaire d'un pays.* Par ext. *La force publique : les* agents armés du gouvernement. V. Police. *La force armée : les* troupes. — (1959) *Force de frappe* : ensemble des moyens militaires modernes [fusées, armes atomiques) destinés à écraser rapidement l'ennemi. Fig. (1961) Autorité, force, puissance. — *Forces de dissuasion*.* — PROV. *L'union fait la force.* ◇ EN FORCE. *Être en force; arriver, attaquer en force : en* nombre, avec des effectifs considérables. ♦ 2° *Plur.* (XII[e]). Ensemble des *armées.* V. Armée, troupe. *Les forces armées françaises. Forces navales, aériennes* (1939). *Forces terriennes antiaériennes* (F.T.A.). *Regrouper, concentrer ses forces. Les forces de police, les forces de l'ordre* (dans le langage gouvernemental, police et gendarmerie intervenant en cas d'émeute). — Par *ext. Forces politiques, syndicales.* « *Rallier les forces d'opposition* » (MART. du G.). ♦ 3° Résistance d'un objet. V. Résistance, robustesse, solidité. *Force d'un mur, d'une barre.* Spécialt. *Jambe de force,* ou *force* : pièce de charpente qui sert à soulager la portée des longues poutres. ♦ 4° Intensité ou pouvoir d'action d'une chose; caractère de ce qui est fort *(III). La force du vent. Force d'un coup, d'un choc. Diminuer la force d'un son. La force d'un acide. Force d'un médicament.* V. Activité, efficacité. 0 (Choses abstraites) La *force d'un sentiment, d'un désir :* son intensité. V. Violence. « Un *muscle perd sa vigueur, un désir sa force* » (COLETTE). — *Force d'un argument, d'une idée. Ici,* « *le mensonge a autant de force que la vérité* » *(GREEN).* — LOC. *Dans toute la force du mot, du* ferme : dans l'acception la plus signifiante. — *Force du style.* V. Couleur, vie, vigueur. *S'exprimer avec force. V.* Éloquence, feu, véhémence. ♦ 5° Typogr. *Force de corps* d'un caractère* : mesurée en points. Un corps *de force 6* (du 6).

III. (XII[e]). Pouvoir de contrainte. ♦ 1° En parlant d'une personne, d'un groupe. V. Contrainte, oppression, violence. *Employer alternativement la force et la douceur. Céder, obéir à la force. -La force et la justice, et le droit. La force prime le droit,* mot attribué à Bismarck. *Le gouvernement menace de* recourir à la force (en employant des *forces* de police, la *force* publique; Cf. *ci-dessus,* II). ◇ DE FORCE. *Coup de force.* — Pouvoir de contraindre donné par la supériorité militaire. *Situation de force. Épreuve de force,* tout espoir de conciliation étant écarté. — *Maison centrale de force* : prison d'État où sont les condamnés aux travaux forcés et à la réclusion. V. Forçat. — *Camisole de force.* ♦ 2° *La force de* (qqch.) : son caractère irrésistible. *La force de l'évidence :* devant laquelle on s'incline. *Faire cach. par la force de l'habitude :* machinalement. -La *force des choses* : la nécessité qui résulte d'une situation. V. Nécessité, obligation. « *C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité, que la force de la législation doit toujours rendre à la maintenir* » (ROUSS.). *Par la force des choses :* obligatoirement, inévitablement. — *Force d'une loi,* son caractère obligatoire. V. Autorité. *Avoir force de loi :* être assimilable à une loi, en avoir le caractère obligatoire. 0 *Force majeure* (dr.) : événement imprévisible, inévitable et irrésistible qui libère d'une obligation. Cour. *C'est* un cas *de force majeure.* ◇ *Force est de... : il* faut, *on ne* peut éviter de... « *Force lui fut de reconnaître qu'... il avait opté pour le plus facile* » (MART. du G.). ♦ 3° *Loc. adv.* DE FORCE : en faisant effort pour surmonter une résistance. *Faire entrer de force une chose dans une autre. Prendre, enlever de force qqch. à qqn.* V. Arracher, extorquer. *Il obéira de gré ou de force :* qu'il le veuille ou non. — *Loc. adv.* PAR FORCE : en recourant à la force ; en cédant à la force. *Prendre, obtenir qqch. par force. Il n'a pas accepté de son plein gré, mais par force* : parce que les événements l'y contraignaient. — À TOUTE FORCE : en dépit de tous les obstacles, de toutes les résistances. V. Absolument. *Il voulait à toute force que nous l'accompagnions :* à tout prix, coûte que coûte.

IV. Principe d'action physique ou morale. ♦ 1° Énergie, travail (vx, en sciences). 0 *Mod. Toute cause* capable de déformer un corps, ou d'en modifier le mouvement, la direction, la vitesse. *La mécanique, science de l'équilibre des forces et des mouvements qu'elles engendrent. Représentation vectorielle d'une force* (direction, sens, point d'application, intensité). *Résultante de deux forces. Équilibre des forces. Force d'inertie, résistance* qu'oppose un mobile à ce qui peut le *mettre en mouvement. Moment d'une force par rapport à un point.* — *Spécialt.* Produit de la masse d'un corps par l'accélération que ce corps subit ($F = m\Gamma$). *Force vive d'un corps,* produit de la masse d'un corps par le carré de sa vitesse. *Force centrifuge, centripète. Force ascensionnelle d'un ballon. L'erg, unité de force dans le système C.G.S., le newton dans le système M.K.S.A. Forces de confort* opposé à *forces de champ,* à distance. *0 Lignes de force d'un champ électrique, magnétique.* Fig. *Les lignes de force d'une œuvre.* — *Forces de gravitation, électromagnétiques, nucléaires.* — *Force électromotrice*.* — *(Élecrr.)* Courant électrique, *et spécialt.* courant électrique triphasé. *Faire installer la force chez soi.* ♦ 2° Principe d'action, cause quelconque de mouvement, de changement. « *Notre volonté est une force qui commande à toutes les autres forces* » (BUFF.). — *Idées-forces :* opinions ou idées capables d'influencer l'évolution d'un individu ou d'une nation, d'une époque. 0 *Les forces aveugles, mystérieuses, occulter de l'univers, du destin.* — Fig. C'est une *force de la nature,* se dit d'une personne dotée d'une vitalité irrésistible.

V. À FORCE. *adv.* (VX). V. Beaucoup, extrêmement. « Ne *vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force...* » (RONSARD). 0 Mod. À FORCE DE *(loc. prép.) : par* beaucoup de, grâce à

beaucoup de. *À force de patience, il finira par réussir.* V. Avec. « *À force de plaisir notre bonheur s'abîme* » *(Cocteau).* — Suivi d'un verbe, exprime la répétition, l'intensité. « Quels *cheveux sans couleur. à force d'être blonds!* » *(Stendhal).* « *À force de penser à Marthe, j'y pensai de moins en moins* » (Radiguet). — *Ellipt.* À FORCE. *Ioc. adv.* (Fam.) *À force, il a fini par y arriver.*

◈ ANT. Affaiblissement, asthénie, débilité, faiblesse, fatigue. Abathie. inertie. mollesse. *Impuissance. Inefficacité.* Douceur. *persuasion.* — HOM. Forces. Formes de forcer.

2. **FORCE** [fɔrs(ə)]. *adv.* (1337; du précéd.). *Vx ou littér.* Beaucoup. « *J'ai dévoré force moutons* » (La Font.). « Nous *nous séparâmes à la porte avec force poignées de main* » (Daud.). ◈ HOM. V. Force (1).

FORCÉ, ÉE [fɔrse]. *adj.* (XVIe, « involontaire ». V. Forcer). ♦ 1° Qui est imposé par la force des hommes ou des choses. *Conséquence forcée.* V. Inéluctable. inévitable. nécessaire. *Le mariage forcé,* comédie de Molière (1664): *Emprunt forcé.* V. Obligatoire. Cours *forcé d'une monnaie. Bagnard qui purge* sa *peine de travaux forcés* (V. Forcat). *L'avion a dû faire un atterrissage forcé. Un bain forcé:* V. Involontaire. 0 *Fam.* (Pour marquer le caractère nécessaire d'un événement passé ou futur) *C'est forcé.* V. Évident, inévitable. *Il perdra, c'est forcé!* V. Forcément. ♦ 2° *Vieilli.* Qui manque de sincérité ou de naturel. V. Affecté, artificiel, contraint, embarrassé. « *Vous vous moquer, me dit-il d'un air forcé* » (Marivaux). Mod. Un *rire, un sourire forcé.* ♦ 3° Qui s'écarte du vrai ou du naturel. Une *comparaison forcée* (Cf. Tiré par les cheveux). *Effet forcé :* mal amené, trop recherché. ◈ ANT. *Facultatif,* libre. Naturel, vrai.

FORCÉMENT [fɔrsemɑ̃]. n. *m.* (1341 ; de *forcer).* Action de forcer. V. Forçage. *Le forcement d'un coffre, d'une serrure.* V. Effraction. *Forcement d'un passage, d'un obstacle.*

FORCÉMENT [fɔrsemɑ̃]. *adv.* (XIVe ; de *forcé).* ♦ 1° *Vx.* Par force, par l'effet d'une contrainte. *Elle me répondit « en souriant forcément »* (Balz.) : avec un sourire forcé. ♦ 2° *Mod.* D'une manière nécessaire, par une conséquence inévitable. V. Absolument, évidemment, fatalement, inévitablement, nécessairement, obligatoirement. *Cela doit forcément seproduire.* « *Et il faut que ça arrive, c'est fatal, comme... un caillou qu'on a lancé en l'air et qui retombe, forcément* » *(Zola).* ◈ ANT. Eventuellement. *probablement.*

FORCENÉ, ÉE [fɔrsəne]. *adj. et n.* (*Forsenede,* XIe ; p. p. de l'a. v. *forsener* « être hors de sens », de *fors, et sen* « *sens* »).

I. *Adj.* ♦ 1° *Vx.* Qui est hors de sens, qui perd la raison. V. Fou. ♦ 2° Fou de colère; qui marque une rage folle. V. Furibond, furieux. « *Il continuait sa promenade forcenée... sans fatiguer sa rage impuissante* » (Gautier). ♦ 3° Emporté par une folle ardeur; enragé, acharné. Un *chasseur forcené. Une imagination forcenée.* « *Étude acharnée, forcenée, au piano* » (Gide).

II. N. Personne en proie à une crise de folie furieuse. « *Des bandes de forcenés parcourent la ville en semant la terreur* » *(Gautier). S'agiter, crier comme un forcené.* ◇ *Par ext.* Personne forcenée (2' ou 3°).

◈ ANT. *Raisonnable; calme.*

FORCEPS [fɔrsɛps]. *n. m.* (1747; mot lat. « pinces »). Instrument en forme de pinces à branches séparables (cuillers), qui sert à tirer la tête du fœtus pour en faciliter l'expulsion.

FORCER [fɔrse]. v.; *conjug. placer (XIIIe~;* lat. pop. *°fortiare,* de *fortia. V.* Force).

I. V. *tr.* ♦ 1° Faire céder (qqch.) par force. Forcer une *porte,* un *coffre.* V. Briser, enfoncer, fracturer, rompre. *Forcer* une *serrure.* V. Crocheter. « Sa *femme avait forcé tous les tiroirs et le serréfaire* » (Balz.). 0 *Forcer un passage, l'entrée d'une ville.* V. Emporter, prendre. — Fig. *Forcer la porte de qqn* : pénétrer chez lui malgré son interdiction. ♦ 2° Faire céder (qqn) par la force ou la contrainte. V. Contraindre, obliger *(opposé* à laisser libre, affranchir, exempter de, etc.). *Il faut le forcer. Forcer la main* à *qqn :* le faire agir contre son gré. ◇ Forcer À... (qqch.) *Cela me force à des démarches compliquées.* V. Condamner, entraîner, obliger, réduire. — *Forcer* à, *forcer de* (et inf.). On me *force à partir. Me voilà forcé de partir.* « *Ils me reprochaient la faute de ma mère et voulaient me forcer à rougir d'elle* » *(Sand). Il y aura toujours des gens pour faire « des choses qu'ils ne veulent pas foire et qu'on les forcera de faire* » (Duham.). ♦ 3° Vx. Venir à bout de (un adversaire). « *Il fallut les poursuivre et les forcer* (les assiégés) *de maison en maison* » (Rollin). V. Traquer. — *Forcer une femme.* V. Violer. ◇ Par anal. *Littér.* S'assurer la maîtrise, la disposition de toute puissance semblable à un adversaire humain. *Forcer le destin, le succès.* ♦ 4° *Soumettre* à une pression, une sujétion (les sentiments, les volontés). *Il prétend forcer les consciences.* V. Tyranniser. Je ne *veux pas forcer ton cœur, ton inclination.* V. Violence (faire), violenter. 0 *Par ext.* Obtenir, soit par la contrainte, soit par l'effet d'un ascendant irrésistible. *Forcer l'admiration, l'estime de tout* le *monde.* V. Emparer (s'), emporter. Un *ambassadeur* « *ne doit pas avoir l'air de forcer la confiance* » (Stendha ♦ 5° Pousser au delà de l'activité normale. de l'état "or" imposer un effort excessif à. *Forcer un cheval.* V. Claq crever, fatiguer. Vén. *Forcer un cerf, un lièvre à la cou* les épuiser par une longue poursuite jusqu'à ce qu'ils soi aux abois. 0 Soumettre à un exercice ou un rythme exces « *Ne forçons point notre talent* » (La Font.). *Chanteur, c teur qui force sa voix. Jockey, coureur qui passe en tête p forcer l'allure.* V. Accélérer. 0 Hortic. *Forcer des fleurs, plantes potagères,* en hâter la floraison et la maturati les faire produire hors de saison. V. Forçage. *Cultures forc* ♦ 6° Dépasser (la mesure normale). V. Augmenter, exagé *Forcer la dose. Forcer la* note. ♦ 7° Altérer, déformer une interprétation abusive. V. Dénaturer, solliciter. *For la vérité.* « *Je ne veux pas forcer ce vers de Corneille. Je veux pas en forcer le sens* » (Péguy).

II. *V. intr.* ♦ 1° Mar. *Forcer de voiles, de rames, de vape* aller vite en faisant agir les voiles, les armes, etc., le plus p sible (Cf. Faire force* de...). *Forcer sur les avirons,* ramer plus vigoureusement possible. *La brise force,* devient p violente. 0 *Techn. Se* dit de toute pièce, tout mécanis tout appareil qui fournit ou subit un effort excessif. ♦ 2° *cartes.* Monter. ♦ 3° *Sports.* Fournir un gros effort, dépenser. *Il est arrivé sans forcer.* — *Cour.* et *fam.* Fa un effort physique.

III. Se forcer. v. *pron.* Faire un effort sur soi-mê V. Contraindre (se), dominer (se). Cf. aussi S'efforcer. « *Q que garçon d'honneur ayi se force nour faire rire la noc* (Romains). — Se *forcer à :* s'imposer la pénible obligation V. Obliger (s'). « *Il faut donc se forcer à travailler tous* jours » (Stendhal).

FORCERIE [fɔrsəri]. n. *f.* (1865; « violence » en a. de *force).* Serre chaude pour le forçage.

FORCES [fɔrs(ə)]. *n. f. pl.* (fin XIIe ; lat. *forfices,* plur. *forfex). Techn.* Grands ciseaux destinés à tondre les mouto à couper les étoffes, les feuilles de métaux. ◈ HOM. *Force*

FORCING [fɔrsiŋ]. *n. m.* (mil. XXe ; mot angl., de *to fo* « forcer »). ♦ 1° Sports *(anglicisme).* Attaque soute contre un adversaire qui se tient sur la défensive. *Foire forcing.* (1968) Fig. *(Fam.)* Attaque à outrance (contre adversaire réel ou supposé). *Foire du forcing.* ♦ 2° Dével pement ou entraînement intensif. « *Possibilités de forc dans des boites à bachot* » *(Le Monde,* 1964).

FORCIPRESSURE [fɔrsipresyr]. *n. f.* (1877; du *forceps* « pinces », et *presser). Méd.* Méthode d'hémost par application d'une pince sur un vaisseau sanguin.

FORCIR [fɔrsir]. v. *intr.* (1865; de *fort*). Devenir plus fo plus gros. V. Fortifier (se), grossir. « *Il ne semblait pas a grandi. pas avoir forci* » *(Giraudoux).*

FORCLORE [fɔrklɔr]. *v. tr.* : vx, sauf inf. et p. p. (11 de *for-.* et *clore).* ♦ 1° *Vx.* Exclure. « *Connaître* le *lieu repos... en savoir le chemin, la porte, et rester... forclos* (Gide). ♦ 2° *Dr.* Priver du bénéfice d'une faculté ou d droit "on exercé dans les délais fixés. *Il s'est laissé forclo* — Dér. Forclos, ose, *p. p.* et *adj.* [1549 ; XIVe, « exclu Se dit de la personne qui s'est laissé prescrire un dr ♦ 3° *Fig. et didact.* (surtout au p. p.). Exclure en empêch d'entrer, tenir exclu par la force.

FORCLUSION [fɔrklyzjɔ̃]. n. *f.* (1446; de *forclo* ♦ 1° *Dr.* Déchéance d'une faculté ou d'un droit "on exe dans les délais prescrits. ♦ 2° *Fig. et didact.* Exclusion forc impossibilité d'entrer, de participer. ♦ 3° *Psychan.* Mécanis psychique par lequel des représentations insupportab sont rejetées avant même qu'elles soient intégrées à l'inco cient du sujet (à la différence du refoulement*). *La forclus serait à l'origine d'états psychotiques.*

FORER [fɔre]. *v. tr.* (fin XIIe ; lat. *forare* « percer », p par l'it., le prov.). ♦ 1° Percer un trou dans (une mati dure) à l'aide d'un mécanisme (Cf. Perforer). *Forer une cl un canon. Forer une roche. Instruments servant à forer.* Foret. foreuse, trépan. ♦ 2° Former (un trou.. une excavatio en creusant mécaniquement. *Forer un trou de mine, un pu,* « *D'autres sources pourraient être utilement forées* (Romains). ◈ ANT. *Boucher, combler.*

FORESTERIE [fɔrestəri]. *n. f.* (XXe ; de *forestier). Tec* Ensemble des activités d'exploitation des forêts. des pr cipes qui les dirigent (mot courant au Québec).

FORESTIER, IÈRE [fɔrestje, jɛr]. *adj. et n. m.* (1160; lat. *forestorius* (IXe) ; de *forest.* V. Forêt).

I. N. m. Celui qui exerce une charge dans une forêt, *spécialt.* une forêt du domaine public. Appos. *Agent, ga forestier.*

II. *Adj.* (XVIe). Qui est couvert de forêt, qui appartient la forêt. *Région forestière. Essences forestières. Chen forestier. Maison forestière,* habitation du garde foresti — *Code forestier,* qui détermine le régime des bois et forê

FORET [fɔrɛ]. *n. m.* (1413; *foirot, fin* XIVe ; de *fore* Instrument de métal servant à forer les bois, les métaux. Drille (2°), perceuse, vilebrequin, vrille. *Boucher un trou f*

au foret avec une cheville, une broche. Foret aléseur. — (1967) Spécialt. *(Chir.)*. Instrument tranchant agissant par rotation, destiné à percer des trous dans un os ou à perforer le tissu d'une dent (V. Fraise 4). ◈ HOM. Forêt.

FORÊT [fɔʀɛ]. *n. f. (Forest,* XIIe; bas lat. *forestis,* probabl. de *°silva forestis* « forêt en dehors *(foris)* de l'enclos » ou « forêt du tribunal royal » *(forum)*. ♦ 1° Vaste étendue de terrain peuplée d'arbres; ensemble de ces arbres. V. Bois, futaie, sylv-. « *La lune brillait... et sa lumière gris de perle descendait sur la cime indéterminée des forêts* » (CHATEAUB.). *La forêt de Fontainebleau. Forêt dense, impénétrable. Forêt vierge. Forêt en taillis, sous futaie, de haute futaie; forêt de jeunes arbres.* V. Cépée. *À la lisière, à l'orée de la forêt. Les clairières, les trouées, les sentiers* (layons) *d'une forêt. Coupes, réserves d'une forêt en exploitation. Incendie de forêt.* — *Plantation et exploitation des forêts.* V. Sylviculture; boisement. — *Forêts domaniales,* du domaine de l'État. Loc. prov. *Les arbres* cachent* la *forêt.* 0 EAUX ET FORÊTS : administration chargée de la délimitation des forêts de l'État, de la plantation, de la police et de la conservation de ces forêts, de l'adjudication des coupes. ♦ 2° Quantité considérable d'objets longs et serrés (comme les arbres d'une forêt). V. Multitude, quantité. Une *forêt de colonnes, de mâts. La ville est* « *une forêt d'aiguilles, de flèches et de tours qui se hérissent de toutes parts* » *(GAUTIER).* ♦ 3° *Mèrap.* Ensemble touffu, inextricable. « *Dans la forêt de la pensée hindoue* » (R. ROLLAND). ◈ HOM. Foret.

FOREUR [fɔʀœʀ]. *n.* m. (1894; *deforer).* Ouvrier qui fore.

FOREUSE [fɔʀøz]. *n. f.* (v. 1900; de *forer).* Machine servant à forer le métal (V. Perceuse), les roches (V. Perforatrice, trépan).

FORFAIRE [fɔʀfɛʀ], *v.;* conjug. *faire,* seulement inf., ind. prés. (au sing.) et temps composés (1080; de *faire, et for-).* ♦ 1° V. intr. *Vx* ou *littér.* Agir contrairement à ce qu'on a le devoir de faire (V. Forfait). — Manquer gravement à. « *La vraie marque d'une vocation est l'impossibilité d'y forfaire* » (RENAN). ♦ 2° V. tr. *Ancienn.* (Dr. féod.). *Forfaire un fief pour* cause *de félonie,* le rendre confiscable pour quelque forfait.

1. **FORFAIT** [fɔʀfɛ]. *n. m.* (XIe; de *forfaire). Littér.* Crime énorme. V. Crime, faute. *Commettre, expier un forfait.* « *La fortune toujours du parti des grands crimes; Les forfaits couronnés devenus légitimes* » (LAMART.).

2. FORFAIT [fɔʀfɛ]. *n. m.* (1647; *fayfort,* 1580; de *fur* « taux » (V. Fur), et *fait).* Convention par laquelle il est stipulé un prix fixé par avance d'une manière invariable. *Faire un forfait avec un entrepreneur pour la construction d'une maison. Dr.* fisc. Évaluation d'une imposition d'après un *revenu* réel présumé. À *FORFAIT. Travail à forfait (opposé à travaux en* régie*). *Vendre, acheter à forfait.*

3. FORFAIT [fɔʀfɛ]. *n. m.* (1829; angl. *forfeit,* de l'a. fr. *forfait,* de *forfaire). Hipp.* Indemnité que doit payer le propriétaire d'un cheval engagé dans une course, s'il ne le fait pas courir. V. Dédit. *Déclarer forfait pour un cheval.* ◇ *Cour. Déclarer forfait* : annoncer qu'on ne prendra pas part à une épreuve. *Fig.* Ne pas participer à la compétition, abandonner, se retirer.

FORFAITAIRE [fɔʀfɛtɛʀ]. *adj. (1893;* de *forfait* (2°). Qui a rapport à un forfait; à forfait. *Contrat forfaitaire. Achat, vente, prix forfaitaire. Impôt forfaitaire* (dér. *Forfaitairement,* adv.).

FORFAITURE [fɔʀfɛtyʀ]. *n. f. (v.* 1300; *forfeture,* XIIIe; dér. sav. de *forfaire). ♦* 1° *Féod.* Violation du serment de foi en hommage. V. Félonie, trahison. — *Littér.* Manque de loyauté. ♦ 2° *Dr.* Crime dont un fonctionnaire public se rend coupable en commettant certaines graves infractions dans l'exercice de ses fonctions. ◈ ANT. *Fidélité, foi, loyauté.*

FORFANTERIE [fɔʀfɑ̃tʀi]. *n. f.* (1560, « imposture, forfaiture »; it. *furfanteria,* de *furfante* « coquin »). ♦ 1° (Sous l'infl. de *fanfaron).* Caractère d'une personne qui fait montre d'une impudente vantardise. V. Charlatanisme, hâblerie. « *Les actes de vertu où je ne vois ni forfanterie ni ostentation me font toujours tressaillir de* joie » (ROUSS.). ♦ 2° Action, parole de fanfaron, de vantard. V. Fanfaronnade, rodomontade, vantardise. « *En dépit de ses forfanteries de langage,* (elle) *n'avait aucune force de caractère* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. *Modestie, naturel.*

FORFICULE [fɔʀfikyl]. *n. m.* (1791 ; lat. *forficula* « petite pince »). *Zool.* Insecte orthoptère coureur, portant deux pinces à l'extrémité de l'abdomen. V. Perce-oreille.

FORGE [fɔʀʒ(ə)]. *n. f.* (XIIe, aussi *faverge;* prov. *faurga,* du lat. *fabrica* « atelier »; Cf. Fabrique). Lieu où l'on produit, où l'on travaille les métaux, et *spécialt.* le fer. ♦ 1° Cour. Atelier où l'on travaille les métaux au feu et au marteau. *Artisans, ouvriers qui travaillent dans une forge.* V. Forgeron. *Forge d'orfèvre, de serrurier. Forge de maréchal-ferrant. L'enclume, le soufflet, les outils* (tenailles, marteau) *de la forge.* ◇ (Par allus. au bruit de la forge) *Ronfler, souffler comme une forge, comme un soufflet de forge.* — (Par allus. au feu) *Rougir, rougeoyer comme une forge. 0 Spécial~.* Fourneau (plate-forme surmontée d'une hotte) sur lequel on met le métal à chauffer. *Forge portative, à ventilateur. Au fond,* « *il y avait l'enclume, la forge, le grand soufflet noir* » (Bosco). ♦ 2° *Techn.* Installation où l'on façonne par traitement mécanique (à froid ou à chaud) les métaux et alliages. *Outillage de* la grosse *forge* (emboutisseuse, filière, laminoir, marteau-pilon, presse). ♦ 3° *Vx.* Établissement où l'on fabrique le fer; fourneau métallurgique. V. Fonderie, fourneau. *Forge à* la *catalane* (ou feu catalan, foyer catalan) : sorte de bas fourneau. *Forge à l'anglaise,* comportant haut fourneau, finerie et puddlage. — Plur. *(mod.,* dans quelques expressions) *Maître de forges.* V. Fondeur. *Comité des Forges de France.*

FORGÉ, ÉE [fɔʀʒe]. *adj. (fin* XVe, fig. V. Forger). ♦ 1° Fabriqué par forgeage. *Métaux forgés.* — *Fer forgé* (servant à fabriquer de la ferronnerie d'art). *Grille, balustrade en fer forgé.* ♦ 2° *Fig.* Fabriqué. *Exemple forgé.* — *Inventé. Récit forgé de toutes pièces.*

FORGEABLE [fɔʀʒabl(ə)]. *adj.* (1627; de *forger). Techn.* Qui peut être forgé.

FORGEAGE [fɔʀʒaʒ]. *n.* m. (1775; de *forger), Techn.* Action de forger. *Forgeage au marteau, à la presse. Forgeage à chaud, à froid.*

FORGER [fɔʀʒe]. *v. tr.;* conjug. *bouger* (XIIe; Cf. *Favrechier, favargier;* lat. *fabricare;* Cf. Fabriquer). ♦ 1° Travailler (un métal, un alliage) à chaud, sur l'enclume et au marteau. V. Battre, corroyer. *Forger le fer, l'argent. Par ext.* Travailler un métal pour lui donner une forme ou en améliorer la qualité. *Forger au marteau, au martinet. Presse à forger hydraulique. Forger à froid.* V. Écrouir. — PROV. *C'est en forgeant qu'on devient forgeron ; c'est à* force de s'exercer à qqch. qu'on y devient habile. ♦ 2° Façonner (un objet de métal) à la forge. *Forger un fer à cheval, une pièce de mécanique.* Loc. fig. *Forger les fers, les chaînes de qqn :* le rendre esclave. « *Le temps n'a pas forgé encore les chaînes de nos habitudes* » (MAURIAC). ♦ 3° *Fig.* Élaborer d'une manière artificielle ou pénible (V. Fabriquer). *Forger un mot nouveau. Forger une image, une métaphore, un plan.* V. Inventer, trouver. « *Nous voilà essayant de forger un plan très compliqué* » (ROMAIN~). *Forger un exemple.* ♦ 4° Imaginer à sa fantaisie. *Se forger un idéal, des illusions.* « *Je me forgeai bientôt des consolations* » (ROUSS.). — Inventer faussement. *Forger un prétexte, une excuse. Nom, renseignement forgé de toutespièces.* V. Controuvé, faux.

FORGERON [fɔʀʒəʀɔ̃]. *n. m.* (1534; de *forger,* d'apr. *forgeur;* a éliminé l'a. fr. *fèvre*). Celui qui travaille le fer au marteau après l'avoir fait chauffer à la forge. *Spécialt.* Celui qui façonne à la forge les gros ouvrages en fer. *Le tablier de cuir du forgeron. Forgeron qui ferre un cheval* (V. Maréchal-ferrant). — PROV. *C'est en forgeant* qu'on devient forgeron.*

FORGEUR, EUSE [fɔʀʒœʀ, øz]. n. (XIIIe; de *forger).* ♦ 1° N. m. *Techn.* Celui qui façonne un objet, un métal à la forge (V. Forgeron). Un *forgeur de* couteaux. Métaph. *Napoléon* « *ce forgeur de jougs* » (CHATEAUB.). ♦ 2° *N. m.* et *f.* Personne qui forge (3°, 4°). V. Fabricant, inventeur. *Un forgeur de contes,* de calomnies (ACAD.).

FORINT [fɔʀint], *n.* m. (v. 1950; mot hongrois). Unité monétaire hongroise, divisée en 100 fillérs (a remplacé le *pengoe*).

FORJETER [fɔʀʒəte]. *v.;* conjug. jeter (XIIe; de *for-, ex.* jeter). Techn. ♦ 1° V. *tr.* Construire en saillie. hors d'un alignement. ♦ 2° *V. intr.* Sortir de l'alignement, de l'aplomb. *Mur, bâtiment qui forjette.*

FORLANCER [fɔʀlɑ̃se]. v. *tr.;* conjug. *placer* (1690; de *fors,* et *lancer). Vén.* Faire sortir (une bête) de son gîte.

FORLANE [fɔʀlan]. n. *f.* (1732; it. *furlana* « (danse) du Friou »), Ancienne danse italienne à deux temps, vive et animée; sa musique (dans la suite, au XVIIIe s.).

FORLIGNER [fɔʀliɲe]. v. *intr.* (XIIe, « descendre d'ancêtres »; de *fors,* et *ligne).* ♦ 1° *Vx.* Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. « *Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forligne pas* » (CHATEAUB.). ♦ 2° Déchoir, forfaire. « *Les nobles d'autrefois croyaient forligner en s'occupant de littérature* » (RENAN).

FORLONGER [fɔʀlɔ̃ʒe]. v. tr.; conjug. *longer.* V. Bouger (XIIe; de *fors,* et longer). Vén. Laisser en arrière, distancer. *Cerf qui forlonge la meute.*

FORMAGE [fɔʀmaʒ]. n. *m.* (1877; « dessin », 1512; de *former). Techn.* Opération qui donne sa forme à un objet manufacturé.

FORMALDÉHYDE [fɔʀmaldeid]. n. m. (1893; de *form(ique), et aldéhyde). Chim.* Aldéhyde formique* ou formol.

FORMALISATION [fɔʀmalizasjɔ̃]. *n. f.* (XXe; de *formaliser* 2). Axiomatisation (V. Axiomatiser); réduction aux structures formelles.

1. **FORMALISER (SE)** [fɔʀmalize]. v. *pron.* (1539; de *formel,* d'apr. lat. *formalis).* Être choqué d'un manquement

aux formes, aux règles établies, aux conventions. V. Offenser (s'), offusquer (s'), piquer (se), vexer (se). « Ne *croyant* pas *devoir me formaliser du peu de cas qu'on avait paru faire de ma personne* » (MÉRIMÉE). *Ils « se formalisèrent qu'on n'eût pas commencé par eux* » *(VOLT.).*

2. FORMALISER [fɔʀmalize]. *v.* fr. (1719; Cf. le précéd.). *Didact.* Réduire (un système de connaissances) à ses structures formelles. V. Axiomatiser. — Au p. p. *Opérations logiques formalisées. Logique formalisée.* V. Logistique.

FORMALISME [fɔʀmalism(ə)]. *n. m.* (1842; de *formel*, d'apr. lat. *formalis*). Considération exclusive de la forme. ♦ 1° *Philo.* Affirmation selon laquelle toute expérience est soumise à des conditions universelles *a* priori. *Formalisme kantien.* ◇ Doctrine qui soutient que les vérités scientifiques sont purement formelles, et reposent sur des conventions. ♦ 2° *Dr.* Principe par lequel la validité des actes est strictement subordonnée à l'observation de formes, de formalités. *Formalisme juridique, administratif, diplomatique.* — Péj. *Les tracasseries du formalisme administratif. Le formalisme des jugements.* ♦ 3° Tendance à rechercher trop exclusivement la beauté formelle en art. — *Ne'ol.* Doctrine selon laquelle les formes artistiques se suffisent à elles-mêmes *(opposé à* réalisme). « *Le formalisme peut parvenir à* SE *vider de plus en plus de contenu réel, mais une limite l'attend toujours... Le vrai formalisme est silence* » *(CAMUS).*

FORMALISTE [fɔʀmalist(ə)]. *adj.* (1570: du lat. *formalis* « relatif à la forme »). ♦ 1° Qui observe les formes, les formalités avec scrupule. *Par ext. Où* les formes, les règles sont strictement observées. *Religion, droit, société formaliste.* — *Péj.* Qui est trop attaché aux formes, aux règles. V. Protocolaire. « *Cette Compagnie, esclave des règles et formaliste, n'entend foire la guerre que par arrêts et par huissiers* » (STE-BEUVE). ♦ 2° Qui est partisan du formalisme, en philosophie, en art, en littérature; relatif au formalisme. *Mathématicien, logicien, peintre formaliste. École formaliste.* Subst. *Un, une formaliste.* ◈ ANT. *Naturel, simple.*

FORMALITÉ [fɔʀmalite]. *n. f.* (1425; du lat. *formalis* « relatif à la forme »). ♦ 1° Opération prescrite par la loi, la règle, et qui est liée à l'accomplissement de certains actes (juridiques, religieux) comme condition de leur validité. V. Forme, procédure. « *Il ne faut point de formalités pour voler, et il en faut pour restituer* » (VOLT.). *Formalités administratives. Formalités des donations, des testaments. Formalités de douanes. Sans autre formalité* (Cf. Sans autre forme de procès). *Attachement excessif aux formalités.* V. Formalisme, formaliste. ♦ 2° Acte, geste imposé par le respect des convenances, des conventions mondaines. V. Cérémonial, cérémonie, étiquette. « *Il y a de très belles dames de par le monde qui se laissent baiser la main, comme le pape laisse baiser sa mule : c'est une formalité charitable* » (MUSS.). ♦ 3° Acte qu'on doit accomplir. mais auquel on n'attache pas d'importance ou qui ne présente aucune difficulté. Ce *n'est qu'une petite, une simple formalité.*

FORMANT [fɔʀmɑ̃]. *n. m.* (1951, *formons* [Marouzeau]; de *former). Ling. Élément* (morphème) de formation *(opposé à* lexème). « *Les formants ou morphèmes appartenant à une catégorie à petits nombres de variables facilement déterminables* » (B. POTTIER).

FORMARIAGE [fɔʀmaʀjaʒ]. *n. m.* (XIVe; de *se formarier*, de *fors*, et *marier). Dr. féod.* Incapacité du « serf de corps » lui interdisant de se marier hors de la seigneurie ou avec une femme libre, sans le consentement du *seigneur.*

FORMAT [fɔʀma]. *n. m.* (1723; probabl. it. *formato*, du v. *formare* « former »). ♦ 1° Dimension caractéristique d'un imprimé (livre, journal), déterminée par le nombre de feuillets d'une feuille pliée ou *non. Format in-plano, in-folio* (deux feuillets), *in-quarto, in-octavo* ou *in-huit. in-douze.* — *Par ext.* Dimensions d'un livre en hauteur et en largeur. *Livre de petit format, format de poche.* ♦ 2° Dimension-type de la feuille de papier, généralement désignée par son filigrane (ex. : grand aigle, carré, cavalier, coquille, couronne, écu, jésus, pigeon, pot, raisin, soleil, tellière). — Par anal. *Format d'une gravure, d'un tableau. Photo de format* $6 \times 6{,}6\ ½ \times 9$. — « *Quoique ce disque d'un petit format ne soit pas bien long* » (MICHAUX). ♦ 3° *Fig.* Dimension, taille.

FORMATEUR, TRICE [fɔʀmatœʀ, tʀis]. *n.* et *adj.* (déb. XVe; lat. *formator*, de *forma; a* remplacé, *formere, formeor*). ♦ 1° *Rare.* Ce qui donne une forme, qui impose un ordre. *Vx.* « *Dieu.. parfait architecte et absolu formateur de tout ce qui est* » (BOSS.). ♦ 2° *Adj.* Qui forme. *Influence formatrice.* — Ling. *Éléments formateurs.* V. Formant. ◈ ANT. Destructeur; déformateur.

FORMATIF, IVE [fɔʀmatif, iv]. *adj. (v. 1280, repris* 1842; du rad. de *formare*). *Didact.* Qui sert à former. V. Formateur.

FORMATION [fɔʀmasjɔ̃]. *n. f.* (1160; lat. *formatio*, de *forma*. V. Forme). ♦ 1° Action de former, de se former; manière dont une chose se forme ou est formée. V. Composition, constitution, création, élaboration. *Être en cours, en voie de formation. Concourir à la formation d'une entreprise.* V. Fondation, institution, organisation. *Formation d'une nation, d'un empire.* — *Formation de l'embryon. V.* Développement. *Formation et différenciation du système nerveux.* Absolt. *Époque, âge de la formation* : où l'organisme arrive à l'état physiologique qui sera celui de l'adulte. V. Puberté. — *(1680) Formation des mots par composition, dérivation. Mot de formation récente. Formation de la phrase.* V. Syntaxe. *Formation du pluriel en français.* ♦ 2° *Par ext. Ce* qui est formé. *Géol.* (XVIIIe) Couche de terrain d'origine définie. *Formation quaternaire, sédimentaire, métamorphique. Bot.* Ensemble de végétaux présentant un faciès analogue. ♦ 3° *Milit.* (1835). Mouvement par lequel une troupe prend une disposition; cette disposition. *Formation en carré, en ligne. Avions en formation triangulaire.* ♦ 4° Groupement militaire. V. Groupe, unité. — *Mar.* Groupe articulé de bâtiments de guerre. *Les deux escadres « infléchissaient leurs routes.. pour prendre tout de suite leur formation tactique de combat »* (FARRÈRE). — Aviat. *Formation aérienne. 0* Par anal. *Les grandes formulions politiques, syndicales.* V. Organisation, parti. *Formation sportive.* V. Équipe, — *Formafion symphonique.* V. Orchestre. ♦ 5° (XX'). Éducation intellectuelle et morale d'un être humain (V. Développement); moyen! par lesquels on la dirige, on l'acquiert (V. Éducation, instruction) ; résultats ainsi obtenus (V. Connaissance, culture). *Formation du caractère, du goût. Avoir reçu une solide formation littéraire.* « *Je ne puis me retenir d'espérer qu'entre gens de même formation, de même culture, on puisse toujours à peu près s'entendre* » (GIDE). ◇ *Spécialt.* Ensemble de connaissances théoriques et pratiques dans une technique, un métier leur acquisition. *Formation professionnelle des enfants (V.* Apprentissage), *des adultes* (V. Recyclage). *Formation permanente. Formation continue des salariés. Stage de formation. Formation pédagogique des maîtres.* ◈ ANT. *Déformation, destruction.*

FORME [fɔʀm(ə)]. *n. f. (fin* XIIe; *fourme,* XIe; lat. *forma*).

I. Apparence, aspect visible. Ⓐ ♦ 1° Ensemble de contours d'un objet, d'un être, résultant de la structure de ses parties. V. Apparence, aspect, configuration, conformation, contour, dehors *(n. m.)*, extérieur, figure. *Avoir une forme régulière, symétrique, irrégulière, bizarre. Objet de forme sphérique. Objets de même forme., mais de taille différente* (conformes, isomorphes). *Sans forme, sans forme précise* (informe. *Changer de forme :* se transformer. *Prendre forme, acquérir* une *forme* : se former. *Études des formes des minéraux, des êtres vivants.* V. Morphologie. ◇ *Par ext.* Être ou objet confusément aperçu et dont on ne peut préciser la nature. *Une forme imprécise disparaît dans la nuit.* V. Apparition, ombre, vision. « *Dans le vieux parc solitaire et glacé Deux formes ont tout à l'heure passé* » (VERLAINE). ♦ 2° (XIIIe) Apparence extérieure donnant à un objet ou à un être sa spécificité; modèle à imiter, à reproduire. *Donner sa forme à un vase. Manteau de forme raglan, de forme trois-quarts.* V. *Coupe,* façon. *0* EN FORME DE. *Des sourcils en forme de virgule.* 0 Sous la *forme de :* avec l'apparence de. *Zeus séduisit Danaé sous la forme d'une pluie d'or.* — *Sous* FORME DE, se dit de l'aspect variable que revêt une chose dont la nature demeure inchangée. *Médicament administré sous forme de cachets, de pilules.* ♦ 3° Apparence physique d'un être humain pris individuellement. « *Elle suivait de l'œil les ondulations de sa forme longue dans le fourreau de satin noir* (FRANCE). *Rare.* V. Silhouette, tournure. *0 Cour. Les formes* les contours du corps humain. *Formes rondes, élancées, gracieuses.* « *Une grande et belle créature ayant toutes les formes les plus charmantes de la femme* » (HUGO). *Vêtement, robe qui épouse, moule les formes.* Fam. *Prendre des formes* (V. Engraisser). ♦ 4° Les contours considérés d'un point de vue esthétique. V. Dessin, galbe, figue, modelé, relief, trac. Beauté *d'une forme, des formes* (V. Plastique). *Formes pures.* « *Quand la couleur est à sa richesse* (sic), *la forme est à sa plénitude* » (P. CÉZANNE). *L'artiste «pense et sent directement. avec les formes, comme d'autres avec les mots* » (HUYGHE).

Ⓑ Réalisation particulière et concrète d'un fait général (abstrait : concept, ou non). ♦ 1° (XVe). Manière variable dont une notion, une idée, un événement, une action se présente. *Les différentes formes de l'énergie, de la vie.* V. Apparence, aspect, état, modalité. variété. *De forme variable constante. Les différentes formes que prend, que revêt l'expérience humaine.* « *L'éternelle monotonie de la passion, qui toujours les mêmes formes et le même langage* » (FLAUB.). *Une forme raffinée, décadente de civilisation* (V. Sorte, type). « *Cette entrevue prit la forme d'un déjeuner d'affaires* » (ROMAINS). V. Allure, tour. *La bêtise sous toutes ses formes.* ♦ 2° (XVIe). Mode particulier selon lequel une société, un ensemble est organisé. V. Organisation, régime, statut. « *Quelle que soit la forme de gouvernement, monarchie, aristocratie, démocratie* » (FUSTEL). ♦ 3° (1835). Aspect matériel sous lequel se présente un terme ou un énoncé. *Étude des formes.* V. Morphologie. *Forme du singulier, du pluriel du masculin, du féminin. Forme du passé antérieur. 0 Lin*

Unité linguistique. *Forme signifiante.* -Structure de l'expression ou du contenu (opposé à *substance). La langue est un ensemble de formes.* ◇ *Math.* Correspondance entre un élément d'un espace vectoriel et celui d'un corps. (x + y) est *une forme linéaire sur l'ensemble des couples (x, y) de nombres réels.* ♦ 4° Manière dont une pensée, une idée s'exprime (V. Expression, langage). *Donner à sa pensée, à une idée une forme nouvelle. Des maximes qui « sous une forme abrupte, concise et bizarre, contiennent toute l'esthétique de la peinture » (Gautier).* — *Spécialt.* Type déterminé sur le modèle duquel on compose, on construit une œuvre d'art. *Poème* en *forme d'acrostiche. Poème* à *forme* fixe, dont le nombre de vers, la disposition des rimes, la composition sont réglés. « *Ces petits genres qu'on peut appeler les 'formes fixes' de la prose, ont été le portrait et la maxime* » (Lanson). *Composition de forme sonate.* ◇ Absolt. *(Littér.* et *Arts)* Manière dont les moyens d'expression sont organisés en vue d'un effet esthétique; l'effet produit par cette organisation. V. Expression, style. *Opposer la forme au fond, au contenu, à la matière.* « *Ce que j'aime par-dessus tout, c'est la forme, pourvu qu'elle soit belle, et rien au delà* » (Flaub.). « *La forme est la chair même de la pensée* » (Flaub.).

II. Manière d'agir, de procéder. ♦ 1° *Plur.* Manières polies, courtoises. *Avoir des formes, manquer de formes. Apprenez-lui cet échec en y mettant des formes : avec* des précautions, des atténuadons. ♦ 2° (XVIe). Manière de procéder, d'agir selon les règles convenues, établies. V. Formalité, *règle. Les formes de l'étiquette. Respecter la forme, les formes consacrées.* « *Un accent vif et ferme, et qui semblait abandonner pour un instant les formes prudentes de la diplomatie* » *(Stendhal).* ◇ *Dans les formes, en forme : avec* les formes habituelles. ♦ 3° *Dr.* (1549). Aspect extérieur d'un acte juridique, d'un jugement. *Forme libre. Forme réglementée. Forme déterminée par la loi.* V. Formalité, formule. *Nullité pour vice de forme. Contrat passé en la forme, contrat en bonne forme :* dans le respect des formalités, des conventions de forme. *Contrat* en *bonne forme. En bonne et due forme.* ◇ Loc. fig. Sans *autre forme de procès.* — Pour la forme : par simple respect des usages ou conventions. «Moi, *son fils, je ne l'ai jamais consulté que pour la forme, après m'être renseigné ailleurs et décidé en dehors de lui* » (Mart. du G.).

III. (1872). ♦ 1° Condition physiaue (d'un cheval, d'un sportif, etc.) favorable aux performances. *Être en pleine forme pour courir un cent mètres, pour passer un examen. Être dans une forme éblouissante, médiocre. Mauvaise forme.* V. Méforme. — *Absolt.* Bonne condition. *Être,* se *sentir en forme :* être d'attaque. « C'est en ce *moment dans mon corps un retour de* forme *qui est incroyable... La forme! Elle est encore pour nous à demi inconnue; elle vient, s'en va* » (Montherlant). ♦ 2° Fam. *Être en forme, en pleine forme* : frais et dispos.

IV. *Didacf.* Principe interne d'unité. ♦ 1° *Philo. anc.* Chez Aristote. Principe d'organisation et d'unité de chaque être. — Chez les scolastiques, Principe substantiel d'un être individuel *(opposé* à matière ou substance *et* à accident, apparence). ◇ *Par plaisant.* L'esprit *(opposé* à corps). *Avoir la forme enfoncée dans la matière.* ♦ 2° *Log.* Ce qui règle l'exercice de la pensée, ou impose des conditions à notre expérience. *Forme d'un jugement, d'un raisonnement.* — Chez Kant, Lois de la pensée qui établissent des rapports entre les données immédiates de la sensation (ou Matière). *Formes de l'entendement.* V. Catégorie. *Formes de la raison.* V. Idée. ♦ 3° (XX'). Psycho. et biol. Théorie *de la Forme* (trad. all. *Gestalttheorie*) : théorie moderne selon laquelle les propriétés d'un phénomène psychique ou d'un être vivant ne résultent pas de la simple addition des propriétés de ses éléments, mais de l'ensemble des relations entre ces éléments. V. Structure. ◇ Toute réalité (organisme, fait psychique, ensemble concret ou abstrait) considérée dans sa structure. « *Les faits psychiques sont des formes* » (P. Guillaume). « *La langue est une forme et non une substance* » *(Saussure).*

V. (XIIe). ♦ 1° *Techn.* Ce qui sert à donner une forme déterminée à un produit manufacturé. V. Gabarit, modèle, moule, patron. Pièce ayant la forme du pied et servant à la fabrication des chaussures. *Bottier qui monte une chaussure,* un *soulier sur* une *forme.* — (1636) Moule plein servant à la fabrication des chapeaux. *Forme de modiste.* V. Champignon. *Par ext.* Partie d'un chapeau destinée à recevoir la tête (opposé à bord). Cour. *Chapeau haut de forme,* et absolt. *Un haut-de-forme*.* ♦ 2° (1636, métall.). Moule creux. *Forme à pain de* sucre; *forme à fromage.* V. Cagerotte, caserette. ♦ 3° (1675). *Techn.* Composition imposée, serrée dans un châssis; châssis qui maintient la composition. « *L'évier sur lequel se lavaient avant et après le tirage les Formes, ou, pour employer le langage vulgaire, les planches de caractères* » (Balz.). ♦ 4° (1386). *Mar.* Bassin. *Forme de radoub, forme sèche.* V. Ber, cale. *Forme flottante.* V. Dock (flottant). *Un navire avarié qui passe en forme.* ♦ 5° (1680). *Ponts et Chauss.* Couche de sable sur laquelle on établit le pavé. — Lit de poussier, etc., sur lequel on pose des carreaux. ♦ 6° (1678). *Vétér.* Exostose développée sur la phalange d'un cheval. *Formes du paturon.* ♦ 7° *(Fourme,* v. 1320). *Vx.* Gîte du lièvre, du renard. Mod. *Lièvre en forme :* au *gîte.*

◈ ANT. Essence. matière, réalité. Âme, esprit. *Fond; contenu,* matière, substance, sujet. — (Philo.) Accident, opporence; *matière.*

-FORME. Élément, lat. *-formis* (de *forma* « forme »), qui sert à former des mots *savants.* Ex. *Aculéiforme* (qui a la forme d'un aiguillon); *gazéiforme* (qui a l'aspect du gaz, qui est à l'état de *gaz); épileptiforme* (dont les symptômes ressemblent à ceux de l'épilepsie).

FORMÉ, ÉE [fɔʀme]. *adj.* (1160; V. Former). Qui a pris sa forme, qui a achevé son développement normal. *Fruit formé. Epi formé.* « *Le train n'était pas formé encore* » (Mauriac). 0 Jeune *fille formée,* nubile. *Elle n'est pas encore formée.* ◇ *Avoir le jugement, le goût, l'esprit formé.* « *L'habitude, une fois formée, enchaîne et délivre* » (Valéry).

FORMEL, ELLE [fɔʀmɛl]. *adj.* (XIIIe; lat. *formalis,* de *forma.* V. Forme). ♦ 1° Dont la précision et la netteté excluent toute méprise, toute équivoque. V. Clair, explicite, précis, positif. *Déclaration formelle; démenti formel. Consentement, refus formel.* V. Catégorique. *Affirmer* en fermes *formels, d'une manière formelle.* V. Assuré, certain, sûr. *Preuve formelle.* V. Indéniable, indiscutable, irréfutable. « *Il était venu avec le projet formel de tout dire* » *(Zola).* — *Par ext.* Qui s'exprime d'une manière formelle. V. Absolu, entier. *Il a été formel sur ce point.* ♦ 2° Qui considère la forme, l'apparence plus que la matière, le contenu. *Classement. plan formel. Politesse formelle,* tout extérieure. V. Formaliste. 0 Arts, *Littér.* Relatif à la forme. *Beauté formelle d'un poème. Analyse formelle d'une langue.* ◇ *Dr. Critère formel de la loi* (opposé *à critère matériel). Acte juridique formel,* dont un document atteste l'existence. ♦ 3° *Philo. Qui concerne* la forme (IV), qui possède une existence actuelle, effective. *Cause formelle.* ♦ 4° *Log.* Qui concerne la forme (IV, 2°, 3°), l'ensemble des relations entre éléments. V. Structural. *La logique formelle* (V. Logistique) *étudie la forme des opérations de l'entendement sans considérer la matière sur* laquelle elles *s'effectuent.* « *En mathématiques, la relation (a + b)² = a² + b² + 2 ab est* formelle en *tant au'elle reste vraie pour tous les nombres réels* » (Lalande). *Rendre un raisonnement entièrement formel.* V. Formaliser (2). ◈ ANT. Ambigu, douteux, tacite.

FORMELLEMENT [fɔʀmɛlmɑ̃]. *adv.* (XIII~; de *formel).* ♦ 1° De façon formelle. *La vérité a été formellement établie.* V. Certainement, nettement, rigoureusement. *Interdire formellement une manifestation. S'engager formellement à payer sa dette.* ♦ 2° En considérant la forme. *Raisonnement formellement juste.*

FORMÈNE [fɔʀmɛn]. *n. m. (1867;* du rad. de *formique,* et *-ène).* Chim. Vx. Méthane.

FORMER [fɔʀme]. *v. tr.* (XIe; lat. *foi-mare).*

I. Donner l'être et la forme. ♦ 1° (En parlant du Créateur, de la Nature). V. Créer, faire. *Dieu forma l'homme à son image* (Bible). ♦ 2° Vx. Concevoir, engendrer. « Songer qu'une *barbare* en son sein *l'a formé* » (Rac.). ♦ 3° Concevoir par l'esprit. V. Imaginer. Nous avons *formé l'idée de nous associer.* « *Ces résolutions que, si j'étais raisonnable, je m'abstiendrais de former et surtout de formuler* » (Duham.). « *Les députés, comme les spectateurs au théâtre, forment des vœux secrets pour lui* » (Romains). ♦ 4° Faire exister (un ensemble, une chose complexe) en arrangeant des éléments. *Former les faisceaux. Former un train, un convoi. Former une collection, une bibliothèque.* ◇ Fig. *Former un gouvernement. Former une société.* V. Établir, fonder, instituer, organiser. ♦ 5° *(Des choses).* Être *la cause* de. V. Causer. Sa *calotte formait un bourrelet autour de* sa *tête.* 0 Constituer. *Dépôts qui forment des stalactites.*

II. Donner une certaine forme à (qqch.). ♦ 1° Façonner en donnant une forme déterminée. *Bien former ses lettres.* V. Calligraphier, écrire. — *Former les temps d'un verbe,* à l'aide de désinences. V. Conjuguer. *Bien, mal former ses phrases.* V. Construire. ♦ 2° Développer (une aptitude, une qualité); exercer ou façonner (l'esprit, le caractère de qqn). V. Cultiver, éduquer, élever, enseigner, instruire. *Former l'intelligence.* V. Développer. *Former son goût par de bonnes lectures.* « *Ce maître incomparable avait formé mon esprit à la méditation* » (France). *Former des soldats.* V. Discipliner, dresser, entraîner. *Former un apprenti.* « *Cette discipline était énergique, bien propre à former des hommes* » (Duham.). — Prov. *Les voyages forment la jeunesse.*

III. ♦ 1° Entrer dans un ensemble en tant qu'élément constitutif. V. Composer, constituer. *Parties qui forment un tout, un ensemble, une synthèse; un contraste. Lettres formant un mot.* — *Les personnes qui forment une assemblée. Former le monôme.* « *Formez le triangle, mes enfants* » *(Giraudoux).* — Elliptt. *Unités formant corps.* ♦ 2° Prendre la forme, l'aspect, l'apparence de. V. Faire. *La route forme une série de*

courbes. V. Dessiner, présenter. ***Former bloc autour d'un leader.*** « *Les autres couples,... formaient cercle autour d'eux* » (MART. du G.).

IV. SE FORMER. Y. *pron.* ♦ 1° Acquérir, recevoir l'être et la forme. V. Apparaître, constituer (se), créer (se), naître. ***Manière dont la terre s'est formée. dont les êtres se sont formés.*** « *Nous sentions vraiment sur notre passage se former des ondes de sympathie* » (MAUROIS). — (Idées, sentiments) « Ces *idées se formèrent dans mon esprit en moins d'une seconde* » (FRANCE). « *Toutes les grandes passions se forment dans la solitude* » (ROUSS.). ♦ 2° Prendre une certaine forme. ***L'armée se forma en carré, en ordre de bataille. Les nuages se formèrent*** en *cumulus.* ♦ 3° Prendre, achever de prendre sa forme normale. V. Développer *(se). Lesfruits commencent à se former, se forment.* V. Nouer (se). Cette jeune *fille* s'est ***formée de bonne heure.*** ♦ 4° S'instruire, se cultiver, apprendre son métier. « *Corneille s'était formé tout seul* » (VOLT.). « C'est *en lisant qu'un homme se forme, et non pas en récitant des manuels* » (PÉGUY). — Vieilli. ***Se former sur qqch., sur qqn,*** en le prenant comme modèle, comme exemple.

◈ ANT. Déformer, détruire.

FORMERET [fɔʀməʀɛ]. *n. m.* (1397; de *forme* « fenêtre d'église » en moy. fr.). *Archit.* Arc dans l'axe de la voûte, recevant sa retombée. ***Les formerets et les doubleaux.***

FORMIATE [fɔʀmjat]. *n. m. (1787;* du rad. de *formique,* et *-ate*). *Chim.* Sel de l'acide formique. ***Formiate de sodium.***

FORMICANT, ANTE [fɔʀmikɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (XVI^e^; lat. formicans,* p. prés. de *formicare*). *Méd.* Qui produit une sensation analogue au picotement de fourmis. ***Pouls formicant.***

FORMICATION [fɔʀmikasjɔ̃]. *n. f. (1520;* lat. *formicatio,* de *formica* « fourmi »). Méd. *(Vieilli).* Fourmillement.

FORMIDABLE [fɔʀmidabl(ə)]. *adj.* (1475; lat. *formidabilis,* de *formidare* « craindre, redouter »). ♦ 1° *Vieilli.* Qui inspire ou est de nature à inspirer une grande crainte. V. Effrayant, épouvantable, redoutable, terrible. « Son *aspect était formidable et monstrueux; il avait cent têtes, et de ses cent bouches sortaient avec des flammes des cris si horribles que les dieux et les hommes en tremblaient* » *(GAUTIER).* « *Rien de sinistre et formidable comme cette côte de Brest* » (MICHELET). ♦ 2° *Mod.* (v. 1830). Dont la taille, la force, la puissance est très grande. V. Énorme, extraordinaire, imposant. ***Des effectifs formidables, un nombre formidable de. Des dépenses formidables.*** V. Considérable, étonnant, stupéfiant. « *Un formidable coup de tête dans le ventre* » (PROUST). « Une *nuit, ils sont réveillés pnr une détonation formidable* » (DAUD.). ♦ 3° *Fam.* (emploi critiqué). Avec une valeur de superlatif exprimant l'admiration (abrév. pop. *formide).* V. Épatant, sensationnel, terrible. ***Un livre, un film formidable. J'ai une idée formidable!*** « Formidable *est-il vraiment devenu le synonyme* d'épatant *ou de rigolo? Quelle chute! Est-ce là que devait aboutir ce majestueux adjectif?* » (HERMANT). ◇ Étonnant, *renversant. Vous êtes formidable, qu'est-ce que je pouvais faire d'outre?* ◈ ANT. Faible, petit. *Mauvais.*

FORMIDABLEMENT [fɔʀmidabləmɑ̃]. *adv.* (mil. XIX^e^; de *formidable*). ♦ 1° *Vx.* D'une manière qui fait peur. ♦ 2° *Par* ext. Énormément. *Fam.* V. Terriblement, très. « Ça *me fait formidablement plaisir de les voir* » (BEAUVOIR).

FORMIQUE [fɔʀmik]. *adj. (1800;* du lat. *formica* « fourmi »). *Acide formique* (CH_2O_2) : liquide incolore, piquant et corrosif, qui existe à l'état naturel dans l'organisme des fourmis rouges, dans les orties et certains liquides biologiques (urine, *sang). Aldéhyde formique* (CH_2O) ou *formaldéhyde,* puissant antiseptique, utilisé en vapeurs dans les chambres de stérilisation ou en solutions pour les lavages, la conservation des pièces anatomiques, des boissons. V. Formol.

FORMOL [fɔʀmɔl]. *n. m.* (v. *1900;* de *formaldéhyde).* Nom courant de la solution d'aldéhyde formique* employée comme désinfectant.

FORMOLER [fɔʀmɔle]. *v.* tr. (1912; de *formol).* Désinfecter au formol.

FORMULABLE [fɔʀmylabl(ə)]. *adj. (1907;* de *formuler).* Qui peut être formulé.

-FORMULAIRE [fɔʀmylɛʀ]. n. m. (1426; lat. *formularius,* adj. substant.). ♦ 1° Recueil de formules. ***Formulaire des notaires*** (recueil de modèles d'actes). ***Formulaire des pharmaciens.*** V. Codex. ♦ 2° Cour. Formule où sont imprimées des questions en face desquelles la personne intéressée doit inscrire ses réponses. V. Formule, questionnaire. « *Voulez-vous avoir l'obligeance de remplir ces formulaires? Vous signerez au bas des feuilles* » *(SARTRE).*

FORMULATION [fɔʀmylasjɔ̃]. *n. f.* (av. 1846; de *formuler).* ♦ 1° Action d'exposer avec précision; manière dont qqch. est formulé. ♦ 2° Action de mettre en formule (II).

FORMULE [fɔʀmyl]. n. *f.* (*fourmulle,* 1372; 1496; lat. *formula,* dimin. de *forma.* V. Forme).

1. Forme déterminée que l'on est tenu ou que l'on est convenu de respecter pour exprimer une idée, énoncer une règle ou exposer un fait. ♦ 1° *Dr.* Modèle qui contient les termes exacts dans lesquels un acte doit être rédigé. Libellé. ***Formule du*** titre ***d'une loi.*** V. Intitulé. ***Formule exécutoire d'un jugement,*** qui permet à un plaideur d'en poursuivre l'exécution. ♦ 2° Paroles rituelles qui doivent être prononcées dans certaines circonstances, pour obtenir un résult (en religion, magie). ***Formule sacramentelle. Formule incantatoire, magique.*** « *Le derviche prononçait,... des formul gutturales dont la puissance était certainement irrésistible* (GOBINEAU). ♦ 3° (Fin XVII^e^). Expression consacrée dont code des convenances, les coutumes sociales prescrive l'emploi dans certaines circonstances. V. **Cérémonial, ét quette.** ***Formules de politesse. Formules épistolaires.***

II. Expression concise résumant un ensemble de sigr fications. ♦ 1° (1757, en math.). Expression concise, généra (souv. symbolique), définissant avec précision soit des rel tions fondamentales entre termes qui entrent dans la cor position d'un tout, soit les règles à suivre pour un ty d'opérations. ***Formule mathématique, algébrique. Formu exprimant une loi, en physique, mécanique, astronomie. Formules de la logique axiomatique, formalisée.*** — Bc ***Formule florale,*** donnant le nombre des divers éléments. Biol. ***Formule cellulaire, ou cytologique d'un liquide. Formu leucocytaire du sang. Formule dentaire.*** — Chim. ***Formu chimique*** : expression figurant par leurs symboles les élémen qui entrent dans un corps composé, et leurs quantités rel tives. H_2O, ***formule moléculaire de l'eau. Formule brut Formule développée,*** montrant les fonctions, les liaiso entre atomes. ♦ 2° Expression concise d'une suite d'opér tions permettant d'obtenir un résultat. ***Recueil de formul pharmaceutiques.*** V. Codex, formulaire. ♦ 3° Solution ty d'un problème : manière de procéder pour se tirer de dif culté, parvenir à un résultat.- *Chercher, adopter, trouver u formule,* une *bonne formule.* V. **Méthode, procédé.** ***Formule paiement.*** V. Mode. « *Depuis quelques mois, elle avait trou sa formule, et c'était de ne s'étonner de rien* » (DUHAM ◇ *Spécialt.* Schéma de composition artistique propre à u époque, une école, etc. (V. Parti). ◇ *(Néol.)* Manière présenter un divertissement, un service, etc. Une ***nouve formule de spectacle,*** de revue, *de* restaurant. ◇ Catégori dans les courses automobiles. ***Courir en formule 1.*** 4° Expression concise, nette et frappante, d'une idée d'un ensemble d'idées. ***La formule du Cogito. Formule re fermant un conseil moral.*** V. Aphorisme, précepte, **proverb** sentence. ***Formule publicitaire.*** V. Slogan. ◇ Mode d'expre sion, considéré dans sa valeur stylistique. V. **Expressio** locution, phrase, tournure. « On *a téléphoné, annonça Léon, C'était la formule évasive qu'il avait, une fois pour toute adoptée* » (MART. du G.). ***Formule toute faite.*** V. **Clich** ♦ 5° Feuille de papier imprimée à de nombreux exemplaire contenant quelques indications et destinée à recevoir u *texte court. Une formule de télégramme. Demander, rempl* une *formule* (V. Formulaire).

FORMULER [fɔʀmyle]. Y. *tr.* (XIV^e^; de *formule).* 1° *Didact.* Mettre, rédiger ou réduire en formule (I Il d'après une formule. ***Formuler une ordonnance médica Formuler un acte notarial.*** V. Établir. — (1752) ***Formuler médicament.*** ♦ 2° Cour. (1845). Énoncer avec la précisio la netteté d'une formule juridique. V. Expliciter, **expos exprimer.** ***Formuler une demande. une réclamation.*** « *Je vo somme de formuler vos griefs contre moi* » (VILLIERS). Spécia ***Formuler une plainte (en*** justice). V. Déposer. ♦ 3° Exprim (avec ou sans précision). V. Émettre, exprimer. ***Formuler to haut*** ses ***craintes. Formuler*** un ***souhait, des vœux.*** V. **Forme** « *Il sentait vaguement des pensées lui venir: il les aurait ditr peut-être, mais il ne les pouvait point formuler avec des mo écrits* » (MAUPASS.). « *La question de la visiteuse, formul* **d'un accent étouffé** » (BOURGET). — SE FORMULER. Y. pro « *Ce sont des choses qu'on ne peut pas dire, ça ne se formu* **pas** » (SARTRE). ◈ ANT. Cacher, dissimuler, taire.

FORNICATEUR, TRICE [fɔʀnikatœʀ, tʀis]. n. (fin XII^e^; lat. ecclés. *fornicator, trix*). *Relig.* ou *plaisant.* Personne q commet le péché de fornication.

FORNICATION [fɔʀnikasjɔ̃]. n. *f.* (déb. XII^e^; lat. ecclé *fornicatio;* de *fornix* « prostituée », les prostituées se tena à Rome dans des chambres voûtées (*fornices* « *voûtes* pratiquées dans les murs des ***maisons).*** *Relig.* (T. bibliqu ***ou par plaisant.*** Péché de la chair (relations charnelles ent deux personnes qui ne sont ni mariées ni liées par des vœux

FORNIQUER [fɔʀnike]. Y. *intr.* (XIV^e^; **lat. ecclés.** *fornicar* V. Fornication). *Relig. ou plaisant.* Commettre le péché d fornication.

FORS [fɔʀ]. *prép. (Fous,* adv., X^e^; lat. *foris* « dehors » élément de formation [Cf. Forligner, forlonger, formariage V. *aussi* For-). *Vx.* Excepté, hormis, sauf. « *Tout est perd fors l'honneur* », ***mot attribué à François I^er^ lors de la défai de Pavie.*** « *Tout se tait fors les gardes* » (MUSS.). ◈ HO For. fort.

FORSYTHIA [fɔʀsisja]. n. m. (*Forsythie,* 1539; lat. mod de *Forsyth,* horticulteur angl.). Arbrisseau *(Oléacées)* fleurs jaunes décoratives très précoces.

1. FORT, FORTE [fɔʀ, fɔʀt(ə)]. *adj. et n. m.* (Xe; fém. fort jusq. XIVe; lat. *fortis*).

I. Qui a de la force, un grand pouvoir d'action. ♦ **1°** Qui a de la force physique. V. Costaud *(fam.)*, puissant, résistant, robuste, solide, vigoureux. *Homme beau et fort* : athlétique, bien bâti. Un *homme grand* et *fort.* V. Hercule, malabar. *Être fort comme un Turc, comme un bœuf.* « *Il le poussa vers la porte; Philippe voulut résister, mais C'était désespérant : Maurice était fort comme un bœuf* » (SARTRE). Par ext. *Forte constitution. Race forte. Le sexe fort, les* hommes. — LOC. PROV. « *La raison du plus fort est toujours la meilleure* » (LA FONT.) : le plus fort fait toujours prévaloir sa volonté. — Fig. *Prêter main-forte à qqn.* V. Main-forte. *Recourir à la manière forte :* à la contrainte, à la violence. ♦ **2°** (XVIe). Considérable par les dimensions. V. Grand, gros, important. — *(Personnes,* et surtout femmes) Euphémisme pour gros. *Femme forte, un peu forte.* V. Corpulent, gros. — *Personne forte des hanches. V.* Large. *Elle a la taille assez forte. Une forte poitrine* : très développée. ♦ **3°** Qui a une grande force intellectuelle, de grandes connaissances (dans un domaine), qui excelle dans la pratique (de qqch.). V. Bon, calé *(fam.)*, capable, doué, habile (Cf. *pop.* Fortiche). « *En atteignant à la fin de sa seconde année de droit, Oscar, déjà beaucoup plus fort que beaucoup de licenciés...* » (BALZ). « *Nous disions :* « *C'est un brave homme, mais il n'est pas bien fort* » (ROMAINS). « *Jeanne était forte en orthographe, mais en calcul, il s'en fallait qu'elle fût aussi avancée* » (AYMÉ), Subst. *Un fort en thèmes.* — *Être fort sur une question.* — *Être fort à un exercice,* un jeu : savoir très bien le pratiquer. — Par plaisant. *Il est toujours très fort pour parler, critiquer. Être fort en gueule,* et subst. *C'est un fort en gueule.* V. Bavard, gueulard. ◇ Fam. *(Choses)* V. Adroit, intelligent, malin. *J'ai lu sa dernière critique : ce n'est pas très fort!*

II. (XIIe; la force considérée sous des aspects passifs). ♦ **1°** *(Choses).* Qui résiste, a de la force (II, 3°). V. Résistant, solide. *Un cuir, un métal fort. Papier fort.* V. Épais. *Fil, ruban fort* (V. Extra-fort). ◇ LOC. *Colle forte.* V. Tenace. *Terre forte,* argileuse, difficile à labourer. V. Gras. ♦ **2°** (XIIIe). Une place, une *ville forte.* V. Fortifié; fort (3, II), fortification. *Un château fort.* — Par anal. *Coffre*-fort. Chambre*-forte.* ♦ **3°** (Sur *le plan moral).* Qui est capable de résister au monde extérieur ou à soi-même. V. Aguerri, armé, courageux, énergique, ferme. *Être fort dans l'adversité, l'épreuve* (Cf. Tenir bon). « *Un homme est bien fort quand il s'avoue sa faiblesse* » (BALZ.). «*Le repliement sur soi-méme n'est bon qu'aux natures singulières, et fortes* » (MONTHERLANT). *La femme forte dont parle l'Ecriture sainte.* — Spécialt. *Une forte tête. Les esprits forts,* incrédules.

III. (XIIIe, *vin fort).* *Qui* agit beaucoup ou efficacement (V. Force, II, 4°). Ⓐ Intense, actif. ♦ **1°** Intense (mouvement, effort physique). *Coup très fort.* V. Énergique, violent. *Forte poussée. Un vent fort.* — (Avant le nom) Qui dépasse la normale. *Forte montée, forte descente. Fortes chutes de neige, de pluie. V.* Abondant. *Forte fièvre. Payer une forte somme.* V. Gros. — *De fortes chances.* — (Après le nom) *Payer le prix fort.* ♦ **2°** Dont l'intensité a une grande action sur les organes des sens. — (Opposé à doux, léger) Lumière *forte.* Par ext. *Voix forte.* V. Claironnant, sonore. Spécialt. *Accent fort, forte accentuation d'une syllabe. Consonne forte :* « qui comporte une intensité notable de l'effort musculaire exigé par l'articulation » (MAROUZEAU). — Mus. *Temps fort.* — *Des odeurs fortes.* V. Lourd, violent. « *Des seringas dont je sens encore le parfum très fort* » (MAUROIS). V. Enivrant, pénétrant. *Haleine forte. Goût fort, saveur forte.* — Par ext. *Fromage fort. Moutarde très forte.* V. Extr-fort, piquant. *Sauce trop forte qui emporte la bouche* (V. Epicé, relevé). *Tabac fort, cigarettes fortes.* ◇ *Spécialt.* Qui affecte violemment le goût, par la concentration de l'infusion, du mélange. *Café, thé fort.* — Par le degré d'alcool. *Vin fort,* très alcoolisé. *Liqueurs fortes.* ♦ **3°** *(Abstrait).* V. Grand, intense. *Douleur trop forte. Faire une forte impression sur qqn.* V. Vif. *Avoir une forte envie de gifler qqn.* — « *Voilà une raison bien forte (je ne disons bien bonne) en sa faveur* » (D'ALEMB.). V. Puissant. *À plus forte raison.* V. A fortiori. *De fortes présomptions pèsent sur lui.* V. Grave, lourd. ♦ **4°** Dont l'intensité a un grand pouvoir d'évocation (moyens d'expression). *L'épithète est un peu forte!* V. Outré. « *Le mouvement de révolte est plus qu'un acte de revendication au sens fort du mot* » (CAMUS). — *Une œuvre forte.* V. Puissant, vigoureux. ♦ **5°** (XVIIe). Difficile à croire ou à supporter par son caractère excessif. *La plaisanterie est un peu forte.* V. Exagéré, poussé (Cf. Passer les bornes, la *mesure;* aller trop loin). *Elle est forte celle-là!* (fam.), se dit d'une histoire, d'une aventure étonnante. Fam. *Ça c'est fort, un peu fort, où est-il passé?* V. Formidable, inouï, raide. — LOC. (1732) « C'est un peu *fort de café, cela!* » (BAL~.). — *Ce qu'il y a de plus fort, le plus fort c'est que...* V. Extraordinaire, incroyable, invraisemblable. « *Et le plus fort, c'est qu'il le croyait* » (DAUD.). : le pire. C'est *plus fort que de jouer au bouchon. De plus en plus fort!* Ⓑ Efficace. ♦ **1°** Qui agit avec force, est capable de grands effets. *Les explosifs les plus forts.* V. Puissant. *Remède fort. V.* Agissant, efficace. ♦ **2°** *(Personnes).* Qui a un grand pouvoir d'action, de l'influence. V. Influent, puissant (souv. opposé à faible). *Il est fort parce qu'il est riche.* « *Il y a bien un droit du plus sage. mais non pas un droit du plus fort* » (JOUBERT). ◇ ÊTRE FORT DE : puiser sa force, sa confiance, *son assurance* dans. *Être fort de la protection, de l'aide, de l'assentiment de qqn.* « *Eux, forts de ce qu'un fermier se remplace malaisément, réclamèrent d'abord une diminution du loyer* » (GIDE). ◇ *Se porter fort pour qqn :* répondre de son consentement, se porter garant, caution pour lui. 0 (XIVe) SE FAIRE FORT DE (*fort* invar.) : *se* déclarer assez fort pour faire telle chose, obtenir tel résultat. V. Piquer (se), targuer (se), vanter *(se).* « *Elle se faisait fort d'amener Octavie à des confidences* » (MAURIAC). « *Tant de gens se font fort de vous ouvrir toutes les portes* » (ROMAINS). ♦ **3°** Qui a la force (II 1°), ou n'hésite pas à employer la contrainte (V. Force, III), surtout en politique. *État, gouvernement fort. Régime fort.* -L'homme *fort d'un régime, d'un État :* celui qui dispose de la puissance réelle (militaire, policière) et n'hésite pas à employer la force. ♦ **4°** Qui dispose d'une force militaire, économique, etc. *Une armée forte :* efficace au combat (par l'armement, le nombre). « *Un peuple, pour être fort, doit être nombreux* » (BENDA). — *Jeu.* Se dit d'une carte, etc., qui permet de battre l'adversaire. *À la belote, le valet d'atout est plus fort que la dame.* ♦ **5°** Qui agit efficacement, produit des effets importants (qualités morales ou intellectuelles). *Sentiment, croyance plus forts que la raison.* — *L'amour est fort* comme *la mort,* vers du Cantique des cantiques. — C'est *plus fort que moi,* se dit d'une habitude, une passion, un désir, un préjugé auquel on ne peut résister. V. Invincible, irrésistible.

IV. N. m. ♦ **1°** (XIVe). Le côté fort, l'aspect sous lequel une personne, une chose révèle le plus de puissance, de valeur, d'efficacité. *Le fort et le faible d'une chose, d'une personne.* « *Après avoir examiné le fort et le faible des sciences* » (VOLT.). — *(Après un poss.) Ce en* quoi qqn est fort, excelle. C'est *son fort.* Fam. et iron. *La générosité n'est pas son fort (V.* Fait). « *La bêtise n'est pas mon fort* » (VALÉRY). ♦ **2°** (1611). Partie forte, résistante d'une chose. — (Archit.) *Le fort d'une voûte, d'une poutre.* — *Mar.* La plus grande largeur d'un navire. *Largeur au fort.* ♦ **3°** (XIVe; d'un anc. sens de l'adj.). *Le fort de la forêt,* le cœur. — Fig. *Au fort de l'été, de l'hiver.* V. Cœur, milieu. *Il devait* « *s'interrompre au fort d'une méditation bien menée* » (DUHAM.).

◈ ANT. *Faible; débile, fragile, malingre. Anodin, inefficace,* doux. *Mou, peureux,* timide. Ignorant, nul.

2. FORT [fɔʀ]. *adv.* (XVe; du précéd.). ♦ **1°** Adverbe de manière. ◇ Avec de la force physique, en fournissant un gros effort. V. Fortement. *Frapper fort.* V. Dur, vigoureusement. *Serrer très fort. Lancez la balle plus fort! Tousser, respirer fort! De plus en plus fort,* en augmentant. 0 Avec une grande intensité. *Cour qui bat fort. Le vent souffle fort. Poêle, chauffage qui marche trop fort.* — *Parler, crier fort. Jouer fort* (V. Forte). *Sentir fort,* dégager une odeur violente. — Fig. *Y aller fort. V.* Exagérer (Cf. Dépasser les bornes). ♦ **2°** (XVe). Adverbe de quantité. ◇ (Avec un verbe; rare dans la langue parlée) V. Beaucoup, excessivement, extrêmement. *Cet homme me déplaît fort.* V. Souverainement. *Vous m'obligeriez fort.* V. Bien. *J'en doute fort. Cour. Il aura fort à faire* [fɔʀtafɛʀ] *pour vous convaincre. 0* (Devant un adj. ou une expression ayant valeur d'adj., devant un autre adv.) *Vieilli, région. ou littér.* (sauf dans quelques tours). V. Bien, très. *Un oiseau fort petit. Homme fort riche, fort occupé. J'en suis fort aise. Voilà un fait fort étrange. Je le sais fort bien. Fort bien* ! exprime l'accord, l'assentiment. *Arriver de fort bonne heure.* ◈ ANT. *Faiblement.* Peu.

3. FORT [fɔʀ]. *n.* m. (XIIIe; de *fort* 1).

I. ♦ **1°** Personne qui a une grande force musculaire, une bonne santé (*rare* en emploi général). 0 (XVIIe) *Les forts de la Halle, des Halles* : les employés de la Halle de Paris qui manipulent et livrent les marchandises. 0 Personne qui a la force, la puissance (matérielle). V. Puissant. *C'est la lutte du faible contre le fort* (Cf. Le pot de terre contre le pot de fer). *Protéger le faible contre le fort.* ♦ **2°** Personne qui a une force morale, de l'énergie, de la fermeté, du courage. « *Les charmes de l'horreur n'enivrent que les forts!* » (BAUDEL.).

II. (XIIIe). Ouvrage destiné à protéger un lieu stratégique, une ville. V. Forteresse, fortification, fortin. *Abris blindés, casemates, coupoles cuirassées d'un fort. En 1916, les forts de Vaux et de Douaumont ont brisé l'offensive allemande.*

◈ HOM. For, fors; formes du v. forer.

FORTE [fɔʀte]. *adv.* (1846; on employait *avant fort 2;* it. *forte* « fort »). *Mus.* Fort. *Passage à exécuter forte, en* jouant ou en chantant fort (V. Fortissimo). *Subst.* Passage à exécuter fort. *Des forte.* ◈ ANT. *Piano.*

FORTEMENT [fɔʀtəmɑ̃]. *adv.* (XIIIe; *fortment, forment,* XIe; de *fort).* ♦ **1°** Avec force. *Frapper, serrer fortement.*

V. Fort, vigoureusement. *Cela tient fortement nu mur.* V. **Fermement**, solidement. *Des traits, des contours fortement marqués.* V. Nettement. — Fig. *Désirer, espérer fortement.* **V. Intensément**, profondément. *Je vous y exhorte fortement.* V. Vivement. ♦ 2° *Par ext.* V. Beaucoup, très. « *Des hommes blonds, et fortement bronzés* » (HENRIOT). *Boiter fortement. Il a été fortement intéressé par votre projet. — Il est fortement question d'une réunion internationale.* V. Grandement. ◈ ANT. *Faiblement;* doucement. Peu.

FORTE-PIANO [fɔʀtepjano]. *adv. (1758; mot.* it.). Mus. Indication de *nuance, passage* du *forte au piano* dans on *morceau* de musique. Subst. *Des forte-piano.*

FORTERESSE [fɔʀtəʀɛs]. *n. f. (Forterece,* XII^e^; du lat. *fortis,* avec le suff. *-aricius).* ♦ 1° Lieu fortifié pour défendre une zone territoriale, une ville. V. Citadelle, **château** (fort), fortification. *Investir, abattre une forteresse. Forteresse imprenable, inexpugnable. 0* Fort servant de prison d'État. *Arrêts de forteresse.* ♦ 2° *Fig.* Ce qui résiste à l'action extérieure. V. Citadelle, rempart. « *Une énorme forteresse de préjugés, de privilèges, de superstitions* » (HUGO). ♦ 3° (v. 1943 ; trad. angl.). *Forteresse volante,* bombardier lourd américain mis en service au cours de la seconde guerre mondiale.

FORTICHE [fɔʀtíʃ]. *adj.* (1897; de *fort). Fam.* ♦ 1° Fort, robuste. **V.** Costaud. ♦ 2° (1915). Habile, malin, calé. C'est *un fortiche.*

FORTIFIANT, ANTE [fɔʀtifjã, ãt]. *adj.* et *n. m.* (1694; « celui qui fortifie (une ville) », 1543; de *fortifier).* ♦ 1° Qui fortifie (aliments, boissons). V. **Analeptique**, cordial, réconfortant, reconstituant, remontant *(fam.),* stimulant, tonique. *Une nourriture fortifiante. Médicament fortifiant. 0 N. m.* Aliment, médicament fortifiant. *Le sucre, le quinquina sont des fortifiants.* ♦ 2° *Fig.* et *litrér. Qui* donne de la force morale, de l'énergie. V. Réconfortant. ◈ ANT. *Affaiblissant, amollissant,* anémiant, *débilitant.*

FORTIFICATION [fɔʀtifikasjɔ̃]. *n. f.* (1360; *lat. fortificatio,* de *fortis* « fort »). ♦ 1° Action de fortifier une place, de la munir d'ouvrages défensifs. *Travailler à la fortification d'une position clef.* ♦ 2° (XV^e^; souv. *au plur.*). *Ouvrage* défensif, ou ensemble des ouvrages fortifiés destinés à la défense d'une position, d'une place. V. Bastion, blockhaus, casemate, citadelle, enceinte, fort, forteresse, fortin, tour. *Fortification romaine.* V. Oppidum. *Fortification arabe.* V. **Casbah,** ksar. *Fortifications dominantes du moyen âge : escarpements* et fossés avec pont-levis. *Fortifications rasantes de Vauban. Fortifications permanentes.* ◇ Vestiges des anciennes fortifications *entourant* Paris. Se *promener sur les fortifications* (pop. les FORTIFS [fɔʀtif]).

FORTIFIER [fɔʀtifje]. *v. fr.* (1308; bas lat. *fortifiare,* rac. *fortis.* V. Fort). ♦ 1° Rendre fort, vigoureux; donner plus de force à. *L'exercice fortifie le corps.* « *Marcher sur les mains pour se fortifier les poignets* » (GONCOURT). « *Le plaisir nous use. Le travail nous fortifie* » (BAUDEL.). Absolt. *Nourriture, régime, remède* (V. Fortifiant) *qui fortifie.* V. **Réconforter,** soutenir. ◇ Donner de la solidité à. V. Consolider, renforcer. *Pilier qui fortifie une construction.* V. Etayer, soutenir. ♦ 2° Fig. *Fortifier* son âme, sa *volonté.* V. Durcir, tremper. *Le temps fortifie l'amitié.* V. Augmenter, renforcer. « *Ces sortes de rancunes que le temps fortifie* » (MAURIAC). « Mon *premier entretien... fortifia l'impression que, avant de le connaître, j'avais eue en l'apercevant au café* » (LECOMTE). V. Appuyer, confirmer. « *Loin de le rendre raisonnable, mes discours fortifiaient ce jeune seigneur dans son obstination* » (FRANCE). V. Encourager. ♦ 3° Munir d'ouvrages de défense. V. Armer. — Au p. p. *Côte fortifiée. Ville fortifiée* (V. Fort; *opposé* à ville ouverte). 0 Se FORTIFIER. v. *pron.* S'abriter derrière des fortifications. V. Retrancher (se). ◈ ANT. Affaiblir, débiliter, *consumer. réduire, ruiner.*

FORTI FS. V. FORTIFICATION.

FORTIN [fɔʀtɛ̃]. *n. m.* (1642; it. *fortin").* Petit fort. V. Blockhaus, casemate.

FORTIORI (A). V. A FORTIORI.

FORTISSIMO [fɔʀtisimo]. *adv. (1758; mot* it., de *forte* « fort »). *Mus.* Très fort. — Subst. invar. *Un fortissimo :* passage qui doit être exécuté fortissimo. ◈ ANT. *Pianissimo.*

FORTRAIT, AITE [fɔʀtʀɛ, ɛt]. *adj. (fin* XVII^e^; de l'a. fr. *fortraire (fors,* et *traire :* lat. *trahere* « tirer ») « tirer excessivement » d'où « surmener »). Se dit d'un cheval excédé de fatigue (vx ou T. *de manège).*

FORTRAITURE [fɔʀtʀetyʀ]. *n. f.* (1762; de *fortrait).* Vx. État d'un cheval fortrait.

FORTRAN [fɔʀtʀã]. n. m. (v. 1965; abrév. de *for*[mulation] *tran*[sposée]). *Inform.* Langage adapté aux calculatrices électroniques pour la programmation du calcul scientifique. V. Algol, cobol.

FORTUIT, UITE [fɔʀtɥi, ɥit]. *adj.* (XIV^e^; lat. *fortuitus:* de *fors* « hasard »). Qui arrive ou semble arriver par hasard, d'une manière imprévue. V. Accidentel, contingent, imprévu, inattendu, **inopiné,** occasionnel. « *Un décès prématuré et qui nous semble fortuit parce que les causes dont il est l'aboutissant nous sont restées inconnues* » (PROUST). « *Ne fallait-il voir là qu'une suite fortuite d'événements, ou chercher entre eux quelque rapport?* » *(GIDE). 0 Cas fortuit,* qui exclut la faute de l'auteur apparent du dommage. ◇ Subst. *Le fortuit.* V. Accidentel. ◈ ANT. *Nécessaire, obligatoire.*

FORTUITEMENT [fɔʀtɥitmã]. *adv.* (XVI^e^; de *fortuit).* D'une manière fortuite. *C'est arrivé fortuitement.* V. Accidentellement, hasard (par hasard).

FORTUNE [fɔʀtyn]. n. *f.* (XII^e^; lat. *fortuna* « bonne ou mauvaise fortune »).

I. ♦ 1° Vx ou *littér.* Puissance qui est censée distribuer le bonheur et le malheur sans règle apparente. V. Hasard, sort. *Les caprices de la fortune. Être favorisé par la fortune.* V. Fortuné, heureux. *La fortune lui fut contraire.* « *Mon enfant, la fortune t'a donné d'excellents parents qui te guideront* » (FRANCE). — Vx. *De fortune,* par **fortune** : par hasard. ♦ 2° Divinité antique qui représente cette puissance. *La Fortune est représentée les yeux bandés, debout sur une roue (la roue de la Fortune) et tenant une corne d'abondance.*

II. A. Événements dus à la chance. ♦ 1° *(Dans des expressions).* Ce qui advient par la volonté de la Fortune; événement ou suite d'événements considérés dans ce qu'ils ont d'heureux ou de malheureux. V. Chance (1°), hasard. *La fortune des armes. Bonne fortune :* chance heureuse, *spécialt. Succès galant. Un homme à bonnes fortunes. — Avoir la bonne, l'heureuse fortune de. Mauvaise fortune* : adversité, malheur, malchance. *Faire contre mauvaise fortune bon cœur :* se résigner. — *Chercher, tenter fortune.* V. Aventure. — Fam. et vx. Courir *la fortune du pot* : s'exposer à faire un mauvais *repas.* Mod. *Dîner à la fortune du pot, inviter qqn à la fortune du pot :* sans façon, à la bonne franquette. 0 DE FORTUNE, improvisé pour parer au plus pressé. V. **Provisoire.** « *Ils sont parvenus à faire marcher l'usine par des moyens de fortune* » (MAUROIS). « *La salle de bains... C'est une installation de fortune, dans un ancien cabinet de débarras* » (ROMAIN~). — Mar. *Voile de fortune, et* absolt. FORTUNE. *Fortune carrée :* voile carrée que l'on peut gréer sur une vergue (*spécialt.* la vergue de misaine des goélettes). ♦ 2° *Absolt.* et vx. Hasard heureux, chance. « *Il ne manque pas de mérite, mais il n'a pas de fortune* » (ACAD., 1694). — Littér. *Il eut la fortune de vivre dans une société brillante.* « *Il arrive à Ziegler une de ces fortunes rares qu'un artiste peut attendre en vain toute sa vie* » *(GAUTIER).* ♦ 3° Vx. Mal chance, malheur. — Dr. mar. *Fortune de* mer : tout risque fortuit (perte, avarie) dont l'armateur est responsable. *Par ext.* Ensemble des valeurs que le propriétaire de navire doit abandonner pour limiter sa responsabilité. *Clause de meilleure fortune* (dans un contrat). B La vie, la carrière due à la chance. ♦ 1° Vx ou *littér.* La vie de qqn, considérée dans ce qu'elle a d'heureux, de malheureux. V. Avenir, destin, destinée, sort, vie. « *Depuis qu'il s'est attaché à ma fortune il a purifié sa rie au feu de mes épreuves* » (BALZ.). 0 Mod. *(Choses)* Carrière, destin. *La fortune d'une œuvre d'art, d'un livre.* ♦ *2" Vieilli.* Situation dans laquelle se trouve qqn. V. État, situation. *Fortune heureuse, brillante.* Mod. *Revers, revirement de fortune :* accident, traverse, vicissitude. — *Absolt.* Situation élevée. V. Prospérité, *succès. Être l'artisan de sa fortune, bâtir sa fortune, etc.* (compris au sens III, de nos jours). « *A Paris, la fortune est de deux espèces : il y a la fortune matérielle, l'argent... et la fortune morale, les relations, la position* » (BALZ.).

III. *Mod.* (XV^e^). ♦ 1° Ensemble des biens,, des richesses qui appartiennent à un individu, à une collectivité. V. Argent, avoir, bien, capital, patrimoine, ressources, richesse. *Les biens qui composent sa fortune :* actif, meubles, immeubles. *Situation de fortune* : situation financière d'une personne. *Inégalité des fortunes. Partager sa fortune entre ses enfants. Grande, grosse fortune.* « *Si sa fortune était petite, Elle était sûre tout au moins* » (LA FONT.). *Administrer, gérer sa fortune. Fortune publique.* V. Domaine, trésor. ♦ 2° Cour. Ensemble de biens d'une valeur considérable. *Avoir, posséder de la fortune* : une fortune qui permet de vivre largement (Ct). Avoir du bien au soleil). *Il a un gros salaire, mais pas de fortune. Épouser une femme sans fortune.* — FAIRE FORTUNE. « *De mes petits fabricants en chambre, il en est qui font fortune d'autres qui font faillite* » (VALÉRY). 0 *Par ext. Opulence,* richesse. « *Une vedette qui veut bien lancer une de vos œuvres, ça peut être la fortune* » (ROMAINS).

◈ ANT. *Adversité, infortune,* malchance, *misère,* pauvreté.

FORTUNÉ, ÉE [fɔʀtyne]. *adj.* (XIV^e^; lat. *fortunatus).* ♦ 1° Vx ou *littér.* F&or& par la fortune, par-le sort. V. Chanceux, heureux. « *Le monde, voyant un homme qui a ce qu'il veut, s'écrie avec un grand applaudissement : qu'il est heureux! qu'il est fortuné!* » (BOSS.). — *(Choses) V.* Heureux. « *ôfortuné séjour! ô champs aimés des cieux* » (BOIL.). *Les iles Fortunées,* les Canaries. ♦ 2° (1787). *Mod.* Qui possède de la fortune. **V.** Aisé, riche. « *Fortuné prend le sens de riche : il suit l'évolution de fortune et les grammairien n'y peuvent rien* » (R. de GOURMONT). « *Quantité de gen*

'estent assez fortunés pour n'avoir pas beaucoup à pâtir des 'estrictions » (GIDE). ◈ ANT. *Infortuné, malheureux.* Pauvre.

FORUM [fɔʀɔm]. *n. m.* (1757; mot lat. « place publique». Y. For, fur). *Antiq. rom.* Place du marché. 0 ***Spécialt.*** Place où se tenaient les assemblées du peuple et où se discutaient es affaires publiques (comme l'agora). 0 ***Fig.*** Lieu où se liscutent les affaires publiques. ***L'éloquence du forum.*** V. **Prétoire,** tribune. 0 (1955). Colloque*, symposium*. « *Un orum étudiants-entreprises va se tenir* » ***(L'Express,*** 1973).

FORURE [fɔʀyʀ]. n. *f.* (1680; de forer, et *-ure*). Techn. Trou fuit avec un foret. *La forure d'une clef.*

FOSSE [fos]. *n. f.* (1080; lat. *fossa*, rac. *fodere* « *creuser,* ouir »). Cavité assez large et profonde. ♦ 1″ Cavité creusée par l'homme pour servir de réceptacle. V. Excavation, fossé. *Creuser, faire une fosse. V.* Fossoyer. *Fosse servant de piège pour les* gros *animaux.* ◇ Spécialt. *Techn.* Puits d'une exploiation houillère; lieu aménagé pour le chargement du charbon. *Fosse de remplissage.* — Ch. de fer. *Fosse à piquer :* osse creusée entre les rails pour recevoir les matières qui ombent du foyer, et permettre de passer sous la locomotive. *Auto.* Cavité pratiquée dans le sol d'un garage pour avoir *accès* au-dessous d'une voiture. *Les ponts remplacent de plus en plus les fosses. 0 Fosse aux ours, aux lions, où* on les tient en captivité. *Daniel fut jeté dans la fosse aux lions. 0* (XII^e, « cachot ») *Jeter un prisonnier dans une fosse.* V. Basse-fosse, oubliette. 0 *Fosse à purin, à fumier.* — *Fosse d'aisances,* destinée à recevoir les matières fécales. V. Latrines. *Fosse fixe, étanche, septique. Fosses mobiles.* V. **Tinette.** ♦ 2° Trou creusé en terre pour l'inhumation des morts. V. Tombe. *Les fosses d'un cimetière. Ensevelir, enfermer qqn dans une fosse. Fosse commune, où* sont déposés ensemble plusieurs cadavres ou cercueils (V. Charnier). — Fig. Creuser *sa fosse* : préparer sa mort. ♦ 3° Cavité naturelle. ***Spécialt.*** Géol. V. Abysse, dépression, gouffre. *Fosses profondes dues aux déchirures de l'écorce terrestre. V.* **Géosynclinal.** ♦ 4° *Anat.* Cavité que présentent certains organes et dont l'entrée est plus évasée que le fond. *Fosses orbitaires. Fosse iliaque. Cour. Fosses nasales.* ◈ HOM. Fausse (adj.) ; formes du v. fausser.

FOSSÉ [fore]. n. *m.* ***(Fouet,*** 1080; bas lat. *fossatum*, rac. *fossa* « fosse »). ♦ 1″ *Concret.* Fosse creusée en long dans le sol et servant à l'écoulement des eaux, à la séparation des terrains. V. Canal, tranchée, **watergang.** *Fossé formant la clôture d'un* parc, *d'un enclos.* V. Saut-de-loup. *Fossé servant à drainer les eaux, à irriguer.* V. Rigole, ruisseau. *Fossés qui bordent une route. La voiture est allée dans le fossé. Sauter un fossé à pieds joints.* Loc. prov. *Au bout du fossé la culbute*.* -- *Fortif.* Tranchée entourant un ouvrage fortifié et servant à la défense. *Fossé plein d'eau. V.* Douve. *Fossé antichars.* 0 *Géol.* Bande de terrains affaissés, limitée par des failles. *Fossé tectonique.* (V. Effondrement). ♦ 2° *Fig.* (XX^e). Cassure, coupure. « *Ils ne s'entendent plus, et... le fossé s'est* creusé *davantage entre eux* » (HENRIOT). V. Abîme. ◈ HOM. Fausser.

FOSSETTE [fosɛt]. *n. f.* (1280; « petite fosse », XII°; de *fosse, et* suff. *-et*).

I. Petit creux dans une partie charnue (joues, menton, *etc.).* « *Le bébé a un joli pli entre le poignet et le bras, et de la tête aux pieds ce sont de jolies fossettes qui rient dans la chair* rose » (FRANCE).

II. Petite cavité (au jeu de billes). Par ext. *Jouer à la fossette.*

FOSSILE [fo(ɔ)sil]. *adj. et n. m.* (1556; lat. *fossilis*). ♦ 1° Vx. Qui est extrait de la terre (minéraux). 0 *Mod.* (1713) Se dit des débris ou des empreintes des corps organisés conservés dans les dépôts sédimentaires de l'écorce terrestre. *Plantes, végétaux fossiles* (ex. : calamite, dentrite, lépidodendron). *Animaux fossiles, les grands sauriens fossiles* (dinosauriens). *Combustibles fossiles* (houille, pétrole). ◇ N. *m.* UN FOSSILE : organisme (végétal ou animal) fossile. *Science, étude des fossiles.* V. Paléontologie; **paléoécologie.** *Fossiles caractéristiques,* qui permettent de déterminer nettement certaines assises *et* époques géologiques. *Terrain contenant des* fossiles (V. **Fossilifère).** ♦ 2° *Fig. et fam.* (1833) Qui est très arriéré. V. Démodé, dépassé, suranné, vieux. *Littérature fossile.* « *Le rigorisme presque fossile des préjugés aristocratiques du prince* » (PROUST). ◇ *Subst.* (Personnes; 1840) *Un vieux fossile.*

FOSSILIFÈRE [fo(ɔ)silifɛʀ]. *adj. (1845;* de *fossile,* et *-fère*). *Géol.* Qui contient des fossiles. *Calcaire fossilifère.*

FOSSILISATION [fo(ɔ)silizasjɔ̃]. *n. f.* (1832; de *fossiliser*). Passage d'un corps organisé à l'état de fossile. *Fossilisation par carbonisation, pétrification.*

FOSSILISER [fo(ɔ)silize]. v. *tr.* (1832; de *fossile,* et *-iser*). ♦ 1° Rendre fossile; amener à l'état de fossile. V. Pétrifier. *Pronom.* Devenir fossile. « *Les êtres se fossilisent d'autant mieux que leur squelette abonde en calcaire* » (J. CARLES). ♦ 2° (1845). *Fig.* et *fam.* Rendre fossile (2°). Au p. p. *Mœurs fossilisées d'un pays rétrograde.* V. Arriéré, **figé,** pétrifié.

FOSSOIR [foswaʀ]. *n. m.* (XII^e; lat. *fossorium*, rac. *fodere* « *creuser* »). *Agric.* Houe employée en viticulture. — Charrue vigneronne.

FOSSOYER [fo(ɔ)swaje]. v. *tr.*; conjug. noyer (XIII^e; de *fosse,* et *-oyer*). *Rare. Creuser (une* fosse, un fossé). « *En fossoyant la tombe où doit être couché le grand corps* ». (J.-R. BLOCH).

FOSSOYEUR [fo(ɔ)swajœʀ]. n. *m.* (1328; de *fossoyer*). ♦ 1° Cour. Celui qui creuse les fosses dans un cimetière. « *Les fossoyeurs, ayant demandé leur pourboire, s'empressèrent de combler la fosse pour aller à une autre* » (BALZ.). ♦ 2° *Fig. et littér.* Personne qui anéantit, ruine qqch. V. Démolisseur, naufrageur. *Le fossoyeur d'une civilisation, d'une doctrine. On « m'accuse d'être un fossoyeur... Je préfère plaider coupable : si j'en avais le pouvoir, j'enterrerais la littérature de mes* propres *mains* » (SARTRE). ◈ ANT. (du 2°) Animateur, créateur. *défenseur, sauveur.*

FOU (ou FOL), FOLLE [fu, fɔl]. *n.* et *adj. (Fol,* 1080; lat. *follis* « sac, ballon plein d'air », par métaph. iron.; Cf. Ballot).

I. *N.* Fou *ou* FOL *(vx ou plais.).* ♦ 1° *Cour.* (ne s'emploie plus en psychiatrie). Personne atteinte de troubles, de désordres mentaux. V. Aliéné, dément; folie. *Au fou! Fou délirant. Fou visionnaire, illuminé. Les Français « enferment quelques fous dans une maison, pour persuader que ceux qui sont dehors ne le sont pas* » (MONTESQ.). MAISON DE FOUS : vx, Asile d'aliénés ; *mod.* Lieu dont les habitants agissent bizarrement et font régner le désordre. HISTOIRE DE FOUS (fam.) : anecdote comique dont les personnages sont des aliénés, et *par ext.* Histoire, aventure absurde, incroyable. *C'est une véritable histoire de fous que* vous me *racontez là!* (Cf. Histoire de brigands). 0 Fig. et littér. « *La folle du logis* » : l'imagination (MALEBRANCHE). ♦ 2° Bouffon qui était attaché à la personne de certains hauts personnages (rois, princes). *Le bonnet à clochettes, la marotte du fou.* — *Fête des fous :* cérémonie bouffonne, très populaire au moyen âge (V. Fatrasie, sottie). *Prince, pape des fous.* 0 *Échecs* (XVI^e; a remplacé *aufin*, de l'arabe *al-fil* « l'éléphant »). Pièce qui se place, en début de jeu, à côté du roi et de la reine et qui peut circuler sur autant de cases qu'on le veut, en diagonale. *Le fou noir :* celui qui ne se déplace que sur les cases noires. ♦ 3° Personne qui, sans être atteinte de troubles mentaux, se comporte d'une manière déraisonnable, extravagante. V. **Insensé;** écervelé; étourneau. *Un jeune fou. Une vieille folle.* « *Les vieux fous sont plus fous que les jeunes* » (LA ROCHEF.). *Courir* comme un *fou.* ♦ 4° Personne d'une gaieté vive et exubérante. *Faire le fou, le petit fou* (V. Folâtrer). *Les enfants ont fait les fous toute la journée.* V. **Espiègle.** *Plus on est de fous, plus* on *rit* : plus on est nombreux, plus on s'amuse. ♦ 5° *Fig.* (1725; à cause de son comportement). Oiseau palmipède (gros comme l'oie sauvage) qui niche sur les rochers et plonge à la recherche de poissons.

II. Adj. (Fol [fɔl] devant un subst. sing. commençant par une voyelle ou un *h* aspiré *: fol espoir, fol hasard,* ou par archaïsme, par plaisant. et dans des locutions toutes faites : Fol *qui s'y fie*). ♦ 1° (*Vx* en psychiatrie). Atteint de désordres, de troubles mentaux. *Il est fou, il est devenu fou et on a dû l'enfermer. Fou à lier. Il est à moitié, à demi fou. Rousseau « commençait, non pas seulement à paraître fou dans le sens vague et général du mot, mais à l'être trop réellement dans le sens précis et médical* » (STE-BEUVE). ♦ 2° Qui est hors de soi. *Sa lenteur, son indolence me rend fou* : m'énerve, m'impatiente. *Il y a de quoi devenir fou!* (Cf. Perdre la tête, l'esprit). *Fou de joie.* « *Il était fou de chagrin, d'étonnement, de colère* » (BOURGET). — Spécialt. *Fou d'amour, de désir.* ♦ 3° Fou DE : qui a un goût extrême pour. V. Amoureux, engoué, entiché. idolâtre. *Elle est folle de lui. Être fou de musique, de peinture. V.* Enragé, **fanatique,** mordu. « *Moi fou de vers et foi de musique* » (VERLAINE). ♦ 4° Qui agit, se comporte d'une façon peu sensée, anormale. V. Anormal, bizarre, déraisonnable, dérangé, désaxé, détraqué, fatigué, malade (par euphém.). Cf. *fam.* et *pop.* Braque, cinglé, cinoque, cintré, dingo, dingue, fada, fondu, loufoque, **louftingue,** maboul, marteau, **piqué, siphonné,** sonné, tapé, timbré, toc-toc, toqué, tordu. *Être fou, complètement fou.* V. Déraisonner (Cf. *fam.* et *pop.* Débloquer, déménager! dérailler; avoir une araignée dans le plafond; avoir le timbre fêlé; avoir un grain ; travailler du chapeau). Il *est* fou à *lier, à enfermer :* tout à fait bizarre. *Il faut* être *fou pour... Ils sont fous, complètement fous d'avoir accepté cette proposition.* V. Crétin, idiot. *Fou, fol qui s'y fie. Il n'est pas assez fou pour...; pas si fou. Il n'est pas fou* (fam.) : il est malin, habile. Fam. *Pas folle, la guêpe! 0* Qui *est* léger, écervelé, *et spécialt.* gai, fantasque. V. Foufou (fofolle). 0 Qui dénote la folie, l'étrangeté, la bizarrerie. *Regard fou.* V. Hagard. *Fou rire :* rire que l'on ne peut réprimer. *Une gaieté folle.* ◇ *(Choses, notions abstraites)* Contraire à la raison, à la sagesse, à la prudence. V. Absurde, anormal, déraisonnable, insensé, irrationnel. *Idée folle. Tentative folle.* V. Dangereux, hasardé, hasardeux. *L'amour fou,*

œuvre d'A. Breton. *Folle passion.* « *La Folle journée* » *ou* « *le Mariage de Figaro* », de Beaumarchais. *Une course folle, éperdue.* — Dr. *Folle enchère* : faite par qui ne peut payer le prix. ♦ 5° *Par anal.* (après le subst.). Dont le mouvement est irrégulier, imprévisible, incontrôlable. *Moteur fou.* V. Emballé. *Boussole, aiguille folle. Balance folle. Roue, poulie folle,* qui tourne à vide. Fam. *Patte folle,* jambe qui boite. ◇ (Brins végétaux, poils s'agitant au vent. V. Follet) *Herbes folles. Mèches folles.* ♦ 6° (XVI^e). Se dit de plantes *sauvages. Folle avoine.* ♦ 7° (Déb. XIX^e. après le subst.). V. **Énorme,** excessif, **extraordinaire, immense,** prodigieux. *Il y avait un monde fou à cette réception, à ce bal.* « *Ma brochure a un succès fou, tu ne peux imaginer cela* » (P.-L. COUR.). *Il a eu un mol fou pour y parvenir. Mettre un temps fou. Dépenser un argent fou. Prix fou.* Fam. C'est *fou ce que c'est cher.*

◈ ANT. **Équilibré, normal, sensé. Calme,** *raisonnable, sage. Froid. Judicieux, rationnel. Réglé, régulier.* HOM. *Folle* (1).

FOUACE [fwas] ou **FOUGASSE** [fugas]. *n. f.* (XII^e; lat. pop. **focacia;* Cf. *Focacius panis* « pain cuit sous la cendre du foyer » (VII^e), de *focus* « foyer »). *Région.* Galette cuite au four ou sous la cendre. « *Elle me réveillait l'appétit avec des fougasses à l'anchois* » *(GIONO).*

FOUACIER [fwasje]. *n.* m. (1307; de *fouace*). *Vx.* Celui qui fait ou vend des fouaces.

FOUAGE [fwaʒ]. n. *m.* (XIII^e; de l'a. fr. *fou* « feu », et *-age*). *Féod.* Redevance qui se payait par foyer.

FOUAILLE [fwaj]. n. *f.* (1571; « bois de chauffage », XIV^e; de l'a. fr. *fou* « feu », et *-aille*). *Vén.* Abats de sanglier cuits au feu, que l'on donne aux chiens après la chasse (correspond à la curée* du cerf).

FOUAILLER [fwaje]. v. *tr.* (1680; « se frapper les flancs de sa queue », XIV^e; du rad. *fou-*, de *fagus.* V. Fouet). ♦ 1° Vx *ou littér.* Frapper de coups de fouet répétés. V. Battre, fouetter. « *Le cocher, alors, hurlant : « Hue! » de toute sa poitrine, fouailla les bêtes à four de bras* » (MAUPASS.). ♦ 2° Fig. « *Ses souvenirs le fouaillaient, plus encore que ce vent* glacé » (MART. du G.).

FOUCADE [fukad]. *n. f.* (XVIII^e; altér. de *fougade, fin* XVI^e; du rad. de *fougue,* lat. *fuga*). *Vx ou litt.* Élan capricieux, emportement passager. V. Caprice, fantaisie, toquade. *C'est une foucade, ça lui passera.* « *Michèle est une fille à foucades* » (MAURIAC).

FOUCHTRA! [fuʃtʀa]. *interj. (1847; fouchetre, 1829;* de *fourre.* V. Fichtre). Juron attribué aux Auvergnats.

1. **FOUDRE** [fudʀ(ə)]. n. *f.* et *m.* (1080; lat. *fulgur* « éclair »). ♦ 1° Décharge électrique qui se produit par temps d'orage entre deux nuages ou entre un nuage et le sol, avec une lumière et une détonation (V. Éclair, tonnerre). *La foudre éclate, tombe. Arbres frappés par la foudre. Avec la rapidité de la foudre. 0 Myth.* Faisceau enflammé, arme et attribut de Jupiter. ♦ 2° COUP DE FOUDRE (VX) : « Événement désastreux, qui atterre, qui déconcerte, qui cause une peine extrême » (LITTRÉ). — *Mod.* Manifestation subite de l'amour dès la première rencontre. « Des coups de foudre. *Il faudrait changer ce mot ridicule; cependant la chose existe* » (STENDHAL). ♦ 3° FOUDRES *(plur.)* : condamnation, reproche. *Les foudres de l'Eglise, du Vatican.* V. Excommunication. « *Lamennais s'était attiré les foudres romaines* » (HENRIOT). ♦ 4° N. m. *Mod.* (Iron.). Un *foudre de* guerre : un grand capitaine.

2. FOUDRE [fudʀ(ə)]. n. *m.* (1690; *voudre,* XV^e; all. *Fuder*). ♦ 1" Grand tonneau. V. Futaille. Un *foudre de vin.* ♦ 2° *Techn.* Grand cylindre abritant une soufflerie. *Les « foudres où chaque moteur isolé accomplissait sa rotation d'hélice* » (HAMP).

FOUDROIEMENT [fudʀwamã]. *n.* m. (XIII^e; de *foudroyer). Rare.* Action de foudroyer; fait d'être foudroyé.

FOUDROYANT, ANTE [fudʀwajã, ãt]. *adj.* (1552, « qui lance la foudre »; de *foudroyer). Fig.* (XVII^e). Qui a la brutalité, la violence de la foudre. *Attaque foudroyante. Apoplexie foudroyante.* V. Mortel. *Succès foudroyant.* « *Cet adieu, d'une si foudroyante soudaineté qu'elle en demeurait comme paralysée d'étonnement* » (BOURGET).

FOUDROYER [fudʀwaje]. v. *tr.* (1170; de *foudre, et -oyer*). ♦ 1° Frapper de la foudre. *Deux personnes ont été foudroyées pendant l'orage.* — Par anal. *Il a été foudroyé par le courant à haute tension.* ♦ 2° Tuer, anéantir avec soudaineté. « *Il ajusta lestement et fit feu. L'oiseau, foudroyé en plein vol, sembla se précipiter plutôt qu'il ne tomba* » (FROMENTIN). « *Il fut frappé d'apoplexie, foudroyé sur les ruines de son entreprise* » (R. ROLLAND). V. Terrasser. — Fig. *Il* « *resta muet, foudroyé, stupide* » (BALZ.) : accablé, confondu, stupéfait. ◇ *Par métaph.* En parlant des yeux qui semblent lancer des éclairs (de colère). *Ses yeux me foudroyaient. Foudroyer qqn du regard.*

FOUÉE [fwe]. n. *f.* (XII^e; de l'a. fr. *fou* « feu »). *Vx* ou *région.* Feu pour la chasse aux petits oiseaux; pour chauffer un four.

FOUET [fwɛ]. n. *m.* (XIII^e, « verges »; dimin. de l'a. fr. *fou* « hêtre», avec évol. probable de «petit hêtre » à « baguette de hêtre »).

I. ♦ 1° Instrument formé d'une corde de chanvre, d'une lanière au bout d'un manche. *Mèche d'un fouet. Faire claquer* son *fouet. Donner* un *coup de fouet.* V. Fouetter, **fustiger.** *Fouets servant à infliger une punition* (V. Chat (à neuf queues), cravache, étrivière, knout, martinet), *une mortification* (V. Discipline). *Fouet de manège.* V. **Chambrière.** Ancien". *Fouet de guerre, fouet d'armes.* V. Fléau (d'armes). ◇ *De plein fouet (V.* Plein). *Tir de plein fouet* : tir direct sur un objectif visible. *Joueur qui frappe sa balle de plein fouet :* franchement et sèchement. 0 *Fig.* COUP DE FOUET : excitation, impulsion vigoureuse. *L'imagination en reçoit un coup de fouet. Médicament qui donne un coup de fouet à l'organisme.* — Douleur soudaine (déchirure musculaire, etc.). ♦ 2° (1694). Petite corde. Cordelette qui sert à serrer un livre à la reliure. — *M'ar* Cordage souple et solide. *Poulie à fouet.* ♦ 3° Zool. *Le fouet de l'aile :* l'extrémité de l'aile des oiseaux. — (1743) *Le fouet de la queue :* touffe de poils. ♦ 4° Cuis. Appareil servant à battre-les *sauces, les* blancs d'œufs, etc. *Fouet mécanique.* V. Batteur.

II. (XVI^e). Châtiment infligé avec un fouet ou des verges. *Jadis on donnait le fouet dans les collèges. Le supplice du fouet.* V. **Flagellation.**

FOUETTARD, ARDE [fwɛtaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* (XVIII^e; de *fouetter). Père Fouettard, mère Fouettarde :* personnages dont on menace les enfants (Cf. Croquemitaine).

FOUETTÉ, ÉE [fwɛte]. *adj. et n. m.* (XVII^e; V. Fouetter). ♦ 1° *Crème* fouettée* : battue vivement (dite Crème Chantilly). ♦ 2° Danse. *Pirouette fouettée :* prolongée (comme le mouvement de la toupie par le fouet). N. m. (Déb. XIX^e) UN FOUETTÉ : pirouette fouettée.

FOUETTEMENT [fwɛtmã]. *n. m.* (XVI^e; de *fouetter*) Action de fouetter. *Le fouettement de la pluie sur les vitres*

FOUETTER [fwete]. *v.* (1534; de *fouet*).

I. *V. tr.* ♦ 1° Frapper avec un fouet. V. Flageller, fouailler, fustiger. *Etre fouetté jusqu'au sang. Fouetter un cheval. Fouette, cocher!* — LOC. *Il n'y a pas de quoi fouetter un chat*. Avoir d'autres chats* à fouetter.* ♦ 2° (XVII^e). Frapper comme avec un fouet. « *Les bourrasques de novembre fouettaient depuis trois jours le faubourg populeux* » (FRANCE). ◇ (1680) Battre vivement, rapidement. *Fouetter des œufs* en *neige* (V. Fouetté). ♦ 3° *Fig.* Donner un coup de fouet à, stimuler. *Fouetter le désir.* V. Allumer, animer, exciter. « *Mme de Cambremer aimait à se 'fouetter le sang' en se chamaillant SUT l'art, comme d'autres sur la politique* » (PROUST).

II. *V. intr.* ♦ 1° Frapper, cingler comme le fait un fouet. *La pluie fouette contre les volets. Une jument qui fouette de la queue :* qui agite sa queue avec impatience. ◇ Tourner à vide (pièce mécanique). ♦ 2° *Pop.* (1878). Exhaler une mauvaise odeur (fouetter le nez). V. Puer. « *Ça fouette dans l'escalier. Pire qu'un terrier* » (COLETTE). ♦ 3° *Pop.* (19e:). Avoir peur (p.-ê. trembler, comme une pièce mécanique qui fouette, tourne à vide).

FOU-FOU [fufu], **FOFOLLE** [fɔfɔl]. *adj. (XX'; redoubl.* de *fou, folle*). Un peu fou, folle ; léger et folâtre.

1. FOUGASSE [fugas]. *n. f.* (1368; var. de *fougade.* V. **Foucade**). Vx. Mine explosive souterraine.

2. FOUGASSE. *n. f.* FOUACE.

FOUGER [fuʒe]. *v. intr.;* conjug. *bouger* (XIV^e; *lat. fodicare*, de *fodere. V.* Fouiller). Vén. Fouiller le sol à coups de boutoir (sanglier).

FOUGERAIE [fuʒʀɛ]. n. *f.* (1611; de *fougère).* Champ. *lieu où* poussent *les* fougères. *Fougeraie artificielle.*

FOUGÈRE [fuʒɛʀ]. *n. f.* (*Feugière, fouchière,* XII^e; lat. pop. **filicaria,* de *filix, filicis* « fougère »). Plante à tige rampante souterraine, à feuilles alternes (dites frondes) de taille élevée, très découpées et souvent enroulées en crosse au début du développement *(bot.* Ordre des *Ptéridophytes* ou cryptogames vasculaires). *La fougère se reproduit par des spores. Fougères arborescentes.*

FOUGEROLE [fuʒʀɔl]. *n. f.* (1839; de fougère). Petite fougère.

1. **FOUGUE** [fug]. n. *f.* (1580; it. *foga* « fuite précipitée »; lat. *fuga.* V. Fugue). Ardeur impétueuse. V. Ardeur, élan, emportement, feu, impétuosité, véhémence. Il a *agi avec la fougue de la jeunesse.* « *Elle a introduit à l'Opéra... la fougue, la pétulance, la passion et le tempérament* » *(GAUTIER). La fougue d'un orateur.* V. Verve. *Pamphlet plein de fougue. V.* Mordant, virulence. ◈ ANT. **Calme, flegme, placidité. Froideur.**

2. FOUGUE [fug]. *n. f.* (*Mât de fougue, 1678;* altér. de *mât de foule,* mât qui supporte le plus l'effort du vent, 1643; Cf. Foule, étym.). *Mar.* Mât de hune et vergue de hune d'artimon. V. Perroquet.

FOUGUEUSEMENT [fugøzmã]. *adv. (1870;* de *fougueux).* Avec fougue. *Attaquer fougueusement.*

FOUGUEUX, EUSE [fugø, øz]. *adj.* (XVI^e; de *fougue 1).* Qui a de la fougue. *Cheval fougueux. Jeunesse fougueuse.* V.

rdent, bouillant, enthousiaste; impétueux, pétulant. *Caractère, tempérament fougueux. Discours fougueux.* V. Explosif, hément, violent. « *Ces impressions primitives et fougueuses ri jettent l'âme hors de la sphère commune* » (B. CONSTANT). ANT. *Calme, froid.*

FOUILLE [fuj]. n. *f.* (1578, *foire fouille* « fouiller »; de *uiller*). ♦ 1° (1678). Action de fouiller la terre. 0 (1704) kcavation pratiquée dans la terre pour mettre à découvert qui y est enfoui; *spécialt*, Ensemble des opérations et des avaux qui permettent de mettre au jour et d'étudier les ines ensevelies de civilisations disparues. *L'archéologue* ri *dirige les fouilles.* ♦ 2" Toute excavation faite dans la rre (pour les constructions, travaux publics, *etc.). Fouille ciel ouvert. Fouille d'un fond, en déblai, en rigole, sous l'eau.* 3° Action d'explorer, en vue de découvrir qqch. de caché. *puille d'individus arrêtés dans une rafle. Fouille des bagages douane.* V. Visite. « *Les soldats commencèrent la fouille s maisons d'alentour* » (HUGO). ♦ 4" (1881; XVIe, « bourse »; *fouillouse*, arg. anc., « poche » [1632], antérieurement bourse », 1486; de *fouiller). Pop.* Poche (d'un vêtement). *garnir les fouilles.* — *Loc. fig.* (Arg.). *Dans la fouille :* ans la poche. *Être une fouille percée* (LE BRETON), être dépenier.

FOUILLÉ, ÉE [fuje]. *adj.* (*V.* Fouiller). *Spécialt.* Traillé de manière à figurer, à suggérer la profondeur. 0 iselé, travaillé avec minutie. *Les détails* « *sont moins fins, oins fouillés,.. que cher M. de Balzac* » (STE-BEUVE). ◇ pprofondi dans le détail. *Une étude très fouillée.*

FOUILLER [fuje]. *v.* (*Fooiller*, 1283; lat. pop. *°fodiculare*, *fodicare* « *percer* », de *fodere.* V. Fouir).

I. *V. tr.* ♦ 1° Creuser (un sol, un emplacement) pour ettre à découvert ce qui peut être enfoui. *Fouiller un terrain 'che en vestiges de l'antiquité. Des corbeaux qui viennent gratter la terre et la fouiller de leurs pattes et du bec*» (BALZ.). Creuser (une terre que l'on cultive). V. Retourner. ♦ (XIVe). Explorer *avec* soin en tous *sens. Fouiller les buisons.* V. Battre, explorer, scruter. *Douanier qui fouille des agages.* V. Examiner, visiter. *La police a fouillé la maison. Et ilfouilla dans sa poche. Une poche fouillée, ilfouilla l'autre. passa aux goussets, explora le premier, retourna le second* » (HUGO). *0.* (XVIe) *Fouiller aan* : chercher soigneusement ce u'il peut cacher 'dans ses poches, dans ses vêtements, ou sur a personne. *Fouiller un voleur.* Fig. « *J'ai fouillé mon âme ans tous les sens avec cette sûreté que donne l'habitude d'étuier sur soi-même* » *(GAUTIER). Fouiller un problème* : l'étudier fond. V. Approfondir, creuser. ♦ 3° (1704). *Arts.* Tailler n évidant. « *Les trophées, les bas-reliefs, les médaillons de sa façade sont fouillés par un ciseau hardi, fier, patient* » (GAUIER). V. Fouillé.

II. *V. intr.* ♦ 1° Faire *un creux* dans *le sol. Animaux qui ouillent* pour *trouver* leur *nourriture.* V. Fouger, fouir. ♦ ,° Faire des recherches, en déplaçant tout ce qui peut acher la chose que l'on cherche. V. Chercher, farfouiller *fam.)*, fouiner, fureter, trifouiller *(fam.). «Elle entrait à toute eure et fouillait partout. Un soir, je la trouvai furetant dans un iroir* » (DAUD.). — Spécialt. *Fouiller dans les poches : en* xplorer le *contenu.* « *Schneider déboutonne sa veste, fouille lans sa poche intérieure, en sort un portefeuille* » *(SARTRE).* 3 Fig. *Fouiller dans le passé, dans l'histoire, dans ses souvenirs*, afin de retrouver ce qui était perdu, oublié. « *Fouille lans ta mémoire pour trouver quelque chose à leur avouer* » *(SARTRE).*

III. SE FOUILLER. *v. pron.* ♦ 1° Chercher dans ses poches. « *Il se crut volé, il se fouilla, pâlissant* » *(ZOLA).* ♦ 2° Fam. *l peut se fouiller!* il ne doit pus compter, espérer obtenir e qu'il désire (et ne peut donc que le trouver sur soi en se ouillant). *Tu peux toujours te fouiller!* V. Brosser (se), couir. « *Je n'ai pas un sou... Vous pouvez vous fouiller* » (MIRBEAU).

FOUILLEUR, EUSE [fujœr, øz]. **n.** (XVe; de *fouiller).* ♦ 1° Personne qui fouille, qui aime à fouiller. Un *fouilleur d'archives.* V. Fouineur, fureteur, rat (de bibliothèque). « *Brocanteur de secrets, marchand de mystères, fouilleur de ténèbres* » (HUGO). 0 FOUILLEUSE : femme qui, dans les services de police ou de douane, est chargée de fouiller les femmes. ♦ 2° *N.* f. *Agric.* (1860) Charrue destinée à remuer et à ameublir le sous-sol sans retourner la terre.

FOUILLIS [fuji]. *n. m.* (1392, « action de fouiller »; de *rouiller*, et *-is*). *Fam.* (fin XVIIIe). Entassement d'objets disparates réunis pêle-mêle. V. Confusion, désordre, fatras, mélimélo. « *C'est un fouillis où une poule ne retrouverait pas ses poussins!* » (BALZ.). « *Un fouillis de hautes lianes inextricables, de plantes parasites* » (LAUTRÉAMONT). — Fig. *Un fouillis d'idées, de souvenirs confus.*

FOUINARD, ARDE [fwinar, ard(ə)]. *adj.* et *n. (1867;* de *fouiner). Fam.* Fouineur, euse.

FOUINE [fwin]. n. *f.* (*Foïne*, 1160; altér. de *faïne;* lat. pop. *°fagina (mustela)* « martre du hêtre », avec infl. de l'a. fr. fou, *foe* « hêtre ». V. Fouet). Petit animal du genre des martres, mammifère carnivore qui a le corps mince et le museau allongé. *La fouine saigne les volailles, les pigeons.* « *Fuseline, la petite fouine à la robe gris-brun, ou jabot de neige* » (PERGAUD). — Par compar. *Cet homme a une tête de fouine.* V. Chafouin. — *Curieux, rusé comme une fouine.*

FOUINER [fwine]. V. *intr.* (1866; « fuir, se dérober », 1749; de *fouine). Fam.* Fouiller indiscrètement dans les affaires des autres (comme la fouine qui fourre partout son museau). V. Fureter. *Il n'aime pas qu'on vienne fouiner dans ses affaires.* « *Ils ont fouiné partout, perquisitionné comme ils disent* » (GENEVOIX).

FOUINEUR, EUSE [fwinœr, øz]. *adj.* et *n.* (1867; de *fouiner).* Qui cherche indiscrètement, fouine partout (syn. *Fouinard*). V. Curieux, fureteur. « *Il a l'air fouineur et soupçonneux* » (DUHAM.). — *Une petite fouineuse.*

FOUIR [fwir]. *v. tr.* (déb. XIIe; lat. pop. *°fodire*, class. *fodere:* Cf. Enfouir). Surtout en parlant des animaux, Creuser (la terre, *le* sol). « *Je l'entendais qui grattait de ses pattes robustes... Il creusait en grondant. Enfoncé jusqu'aux reins dans la neige, il fouissait le sol de son nez dur* » (BOSCO).

FOUISSEUR, EUSE [fwisœr, øz]. *n. m.* et *adj.* (1361; de *fouir).* Se dit des mammifères ou des insectes qui creusent le sol avec une grande facilité. *La courtilière, la taupe sont des animaux fouisseurs.* ◇ Zool. *Pattes fouisseuses :* aptes à creuser la terre (en forme de pelles).

FOULAGE [fulaʒ]. *n. m.* (1284, « droit féodal sur le foulage des *pommes* »; de *fouler).* ♦ 1° Action de fouler. *Foulage du raisin.* V. Écrasement. 0 *Techn.* Opération par laquelle on foule certaines matières (tissus, peaux, cuirs) pour leur donner de l'apprêt. *Foulage des cuirs* (V. Chamoisage, tannage), *des peaux* (V. Corroyage). *Foulage du drap,* destiné à resserrer et à enchevêtrer les fibres de la laine, et à donner ainsi de l'épaisseur, de la force et du moelleux au tissu. *Foulage à la machine* (V. Foulon). ♦ 2° *Imprim.* Relief produit par l'impression au verso du papier. Il y a *trop de foulage, le cylindre était trop serré.*

FOULANT, ANTE [fulã, ãt]. *adj.* (1704; de fouler). ♦ 1° Qui foule. *Pompe foulante,* qui élève le niveau d'un liquide par pression. *Pompe aspirante et foulante.* ♦ 2° (XXe). *Fig.* et pop. Fatigant. V. Fouler (se). — Surtout négatif : *ce n'est pas un travail bien foulant. V.* Cassant (3°).

FOULARD [fulaR]. *n. m.* (1761, p.-ê. prov. *foulat* « foulé », drap léger d'été). ♦ 1° Étoffe de soie ou de soie et coton très légère. *Foulard imprimé. Une robe de foulard à pois.* ♦ 2° *Cour.* Pièce d'étoffe (en foulard, etc.) servant d'écharpe. V. Cache-col, cache-nez, écharpe. 0 Coiffure faite d'un mouchoir noué autour de la tête. *Les Antillaises portent des foulards aux couleurs vives.* V. Madras.

FOULE [ful]. *n. f.* (XIIIe; de fouler « endroit où on est foulé. pressé »). ♦ 1° Multitude de personnes rassemblées en un lieu. V. Affluence, monde. *Une foule compacte, immense.* « *Il* Y *avait une foule immense, bigarrée, diaprée, fourmillante* » (GAUTIER). *Se mêler à la foule. Prendre un bain* de foule. Foule grouillante,* V. Bousculade, cohue. *Foule en marche.* V. Cortège, troupe. *Contenir la foule. Fendre la foule.* — *Il* Y *a foule :* il *y* a beaucoup de monde, d'affluence. 0 *Sociol.* Réunion d'êtres humains considérée comme une unité psychologique et sociale ayant un comportement, des caractères propres. V. Masse. *La Psychologie des foules,* de G. Le Bon. ♦ 2° LA FOULE : le commun des hommes *opposé à* l'élite. V. Masse, multitude, peuple. *La voix, le jugement de la foule.* « *Quant à flatter la foule, ô mon esprit, non pas!... Ah! le peuple est en haut, mais la foule est en bas* » (HUGO). ♦ 3° UNE POULE DE : grand nombre de personnes ou de choses de même catégorie. V. Armée, collection, flopée *(pop.),* masse. *Une foule de clients, de visiteurs est venue aujourd'hui* (totalité considérée collectivement : verbe au sing.). Une *foule de* gens *pensent que* c'est *faux* (pluralité considérée individuellement : verbe *au* plur.). *Une foule de faits, de noms, de documents présentés en désordre. Elle* « *me posait sans réserve une foule de questions auxquelles j'évitais de répondre* » (LOTI). ♦ 4° EN FOULE : en masse, en grand nombre, en quantité. « *Le peuple saint en foule inondait les portiques* » (RAC.). *Les idées* « *ne viennent point ou elles viennent en foule* » (ROUSS.). ◈ HOM. *Full.*

FOULÉE [fule]. *n. f.* (XIIIe; de *fouler).* ♦ 1° *Vén. (au plur.).* Trace que la bête laisse sur l'herbe ou les feuilles mortes. V. Piste, voie. *Les foulées du cerf.* ♦ 2° (1846). Appui que le cheval prend sur le sol à chaque temps de trot ou de galop; *par* ext. Mouvement effectué à chaque temps de galop de course (pour le trot, on dit *Battue). Les foulées puissantes,* légères *d'un pur-sang.* ◇ *Sports.* Enjambée de l'athlète en *course. Ce coureur a une magnifique foulée. Suivre un adversaire dans* sa *foulée* : de près, en se réglant sur son allure. — *Dans la foulée* : sans interrompre son allure. *Fig. (avec* ou sans compl.) Sur son élan*; dans le prolongement d'un événement. « *Dans la foulée de son triomphe électoral* » *(Le Monde,* 1969). 0 Le pas dans la marche. « *Il a de longues jambes infatigables ef, quand il se met en mouvement, if fait des foulées de chasseur et de paysan* » (DUHAM.).

FOULER [fule]. *v. tr.* (fin XIIe; *foler,* XIe; lat. POP. *°ful-*

lare « fouler *une* étoffe », d'apr. *fullo* « foulon »). ♦ 1° *Techn.* Presser (qqch.) en appuyant à plusieurs reprises, avec les mains, *les* pieds, *un* outil. *Fouler du drap* (V. Foulage). *Tissus foulés* (feutres, draps). *Fouler des peaux, le cuir.* V. Corroyer. Cuis. *Fouler la pâte.* ♦ 2° *Littér.* Presser (le sol) en marchant dessus. *Fouler le sol de la patrie.* « *Et le pied des coursiers n'y foulait de poussière Que la cendre de tes cités!* » (HUGO). ◇ *(1538) Fouler aux pieds,* marcher avec violence, colère ou mépris sur (qqn, qqch.). V. Piétiner. *Être foule' aux pieds dans une panique.* — *Fig.* Traiter avec le plus grand mépris. V. Bafouer, braver, mépriser, piétiner. *Fouler aux pieds les devoirs, les* convenances, *les lois.* V. Litière (faire litière de). *Des « saints au cour plus ferme qui n'hésitèrent jamais à fouler intrépidement aux pieds leurs affections et celles des* autres » (R. ROLLAND). ♦ 3° Blesser en donnant une foulure. *Se fouler la cheville, le pied, le poignet. V.* Luxer. « Je *sautai, je me fis mal, je m'étais un peu foulé le pied et je fuyais en boitant* » *(STENDHAL). 0* Fig. et fam. (1808) Se *fouler la rate : se* donner du mal, de la peine. — (1838; Cf. a. fr. Se *foler* « se fatiguer »). Ne *pas se fouler : ne* pas se fatiguer. *II a fait ça sans se fouler.* V. Casser.

FOULERIE [fulʀi]. n. *f.* (XIIIe; de *fouler). Techn.* Atelier où l'on foule les draps, les cuirs. — Machine à fouler.

FOULEUR, EUSE [fulœʀ, øz]. n. (XIIIe; de *fouler). Techn.* Personne qui effectue le foulage.

FOULOIR [fulwaʀ]. *n. m.* (1214; de *fouler). Techn.* Instrument *servant à* fouler. *Fouloir à raisin.* — *Fouloir de dentiste, servant* à enfoncer l'amalgame, pour le plombage. — V. Foulerie.

FOULON [fulɔ̃]. **n. m. (1268;** lat. *fullo). Vx.* Ouvrier qui effectue l'opération du foulage du drap, du feutre. V. **Fouleur.** *0* Mod. *Terre à foulon :* argile servant au dégraissage du drap destiné au foulage. — *Moulin* à *foulon,* et absolt. *Foulon :* machine servant au foulage (des étoffes de laine, des cuirs).

FOULONNIER [fulɔnje]. n. *m.* (1723; de *foulon*). ♦ 1° *Vx.* Propriétaire de moulins à foulon. ♦ 2° *Techn.* Ouvrier qui conduit un moulin à foulon.

FOULQUE [fulk(ə)]. *n. f. (Fourque,* 1398; a. pro". *folca,* lat. *fulica).* Oiseau échassier au plumage noir, voisin de la poule d'eau.

FOULTITUDE [fultityd]. n. *f.* (1848; croisement de *foule* et de *multitude). Fam. et vieilli.* Foule, grande quantité. V. Beaucoup. « *Une foultitude de raisons* » (HUGO).

FOULURE [fulyʀ]. *n. f.* (XIIe, « blessure »; de *fouler).* Légère entorse par distension des ligaments articulaires.

FOUR [fuʀ], *n.* m. *(Forn,* 1080; lat. *furnus).* ♦ 1° Ouvrage de maçonnerie généralement voûté, de forme circulaire, muni d'une ouverture par-devant, et où l'on fait cuire le pain, la pâtisserie, etc. *Four de boulanger. Bouche, gueule d'un four. Voûte du four* (chapelle). *Le cul d'un four, et fig. Cul-de-four. Mettre* au *four* (V. Enfourner); *sortir du four* (V. Défourner). Ancienn. *Four banal.* — PROV. *On ne peut être à la fois nu four et au moulin : on ne* peut être partout à la fois. 0 Loc. Ouvrir *la bouche comme un four. Par ext.* (Fam.) Ouvrir un *grand four.* — *II fait noir comme dans un four.* « *On n'y voyait pas plus que dans un four* » (ARAGON). ◇ (XVe, « gâteau »). PETITS FOURS (1807) : petits gâteaux qui *se mangent* frais. *Petits fours secs* (pâte d'amande, meringues), *frais* (ces derniers étant des gâteaux de pâtissier en réduction). *Assiette de petits fours.* ◇ *Fig.* (1656, *faire four). Faire un four :* échouer en parlant d'une représentation dramatique (Faute de public, on éteignait les chandelles de la salle, qui devenait noire comme un four), et par ext. de tout spectacle, réunion, manifestation artistique. V. **Désastre, échec, insuccès.** *La représentation a été un four complet, un four noir.* « *Si votre Nana ne chante ni ne joue, vous aurez un four, voilà tout...* un *four!* un *four!* » (ZOLA). V. Bide. ♦ 2° (XIXe). Partie fermée d'un fourneau, d'une cuisinière où l'on peut mettre les ali*ments* pour les faire cuire. *Rôti, gigot cuit au four.* ♦ 3° Ouvrage ou appareil, constitué le plus souvent d'une chemise intérieure (ou massif) en matériaux réfractaires et d'une armature extérieure, dans lequel on fait subir à diverses matières, sous l'effet d'une chaleur intense, des transformations physiques ou chimiques (affinage, calcination, cémentation, combinaison, combustion, cuisson, dessiccation, fusion, grillage, mélange, réduction, séchage). *Buse, cheminée, chemise, creuset, foyer, grille, gueulard, gueule, porte, sole, soufflerie, trémie d'un four. Four au charbon, au gaz, au pétrole, à mazout; fours électriques (fours à arc, à résistance, à induction). Fours* à chauffe directe (combustible et matière mélangés ou alternés) : *fours à bas foyer* (V. Forge); *fours oscillants* (V. Convertisseur). V. *aussi* Cubilot, fourneau (haut fourneau). *Fours* à chauffe distincte *: à réverbère, à coupellation, fours rotatifs. Fours à minerai. Four à chaux, à ciment,* destiné à la fabrication de la chaux, du ciment. *Four à brique.* — *Four crématoire*. Four Martin, pour* l'affinage de la fonte. *Four solaire, à* énergie solaire concentrée Par un miroir concave.

FOURBE [fuʀb(ə)]. *ndj.* et *n.* (1455, n. m., « voleur »; o. i., *p.-é.* de *fourbir* « nettoyer », *au fig.* « voler »; Cf. i *Forbo, a.* fr. *forbeter* « tromper »). Qui trompe ou agit mal e se cachant, en feignant l'honnêteté. V. Faux, hypocrite perfide, **sournois.** *Il est fourbe et menteur.* — Par ext. « Ce t *gentillesse un peu fourbe qui m'ouvrait si aisément les cœurs dès que je m'en donnais la peine* » *(MAURIAC).* — *N. (Vieilli* « *Louis XI, jugé* d'après *notre conscience, est un fourbe* (FUSTEL). ◈ ANT. *Franc, honnête, loyal.*

FOURBERIE [fuʀbəʀi]. *n. f.* (1640; de *fourbe).* ♦ 1° Carac tère du fourbe; disposition à tromper par artifice. V. **Dupli**cité, **fausseté, hypocrisie, sournoiserie.** « *Je ne trouve partou que lâche flatterie, Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie* (MOL.). ♦ 2° Littér. *Une fourberie :* tromperie hypocrite V. Ruse, **trahison,** traîtrise. « *Les Fourberies de Scapin* » comédie de Molière. « *Les niaiseries de Mignet, les fourberie de Thiers et les patelinages de Béranger* » (STE-BEUVE). ◈ ANT *Droiture, franchise,* honnêteté, *loyauté.*

FOURBI [fuʀbi]. *n.* m. *(h. XVIe;* 1835, «jeu »; du rad. d *forbeter, fourber* « tromper, voler » [Cf. Fourbe]; d'abar « maraude, trafic, affaire »). ♦ 1° **(1850, « emploi »).** *Pop* Affaire compliquée ou indélicate. « *Ils avaient dû en combine des fourbis. Cet Hubert est un malin* » (ARAGON). ♦ 2° *Fam (1893* ; d'après *fourniment).* Toutes les armes, tous les objet que possède un soldat. V. Attirail. Se mettre en route a *son fourbi.* V. Bagage, barda. — Les affaires, les effets qu possède qqn. — Choses en désordre. On ne s'y reconna *pas, dans ce fourbi!* ◇ Tout objet dont on ne peut dire le nom V. Bidule, **chose, machin, truc.** *Qu'est-ce que c'est* que ce *fourbi* ◈ HOM. Formes de *fourbir.*

FOURBIR [fuʀbiʀ]. *v. tr. (1080;* frq. **furbjan* « nettoyer »). Nettoyer un objet de métal de façon à le rendre brillant. V. **Astiquer, nettoyer, polir.** *Fourbir ses armes (au* fig.) : s'armer se préparer à la guerre. Absolt. *Ils « commençaient à fourbir les cuivres, les ferrures, même les simples boucles, devaien briller clair comme des miroirs* » (LOTI). — Au p. p. *Armes fourbies.*

FOURBISSAGE [fuʀbisaʒ]. n. m. (1444; de *fourbir).* Action de fourbir; nettoyage des objets métalliques. V. **Astiquage.**

FOURBISSEUR [fuʀbisœʀ]. *n.* m. (XIIIe; de *fourbir). Techn.* Celui qui polit et qui monte les armes blanches. V. **Armurier.**

FOURBU, UE [fuʀby]. *ndj.* (1546; p. p. de l'a. fr. *for boire* « boire hors de raison, 3 l'excès »). ♦ 1° **(1563).** *Vétér* En parlant d'un animal de trait, Qui est atteint de four bure. *Cheval fourbu.* — *Cour. Cheval, animal fourbu :* épuisé de fatigue. ♦ 2° *(Personnes).* Qui est harassé, très fatigué V. **Éreinté, moulu, rompu.** « *Durtal se sentait vidé, fourbu réduit à l'état de filament, à l'état de pulpe* » (HUYSMANS).

FOURBURE [fuʀbyʀ]. n. *f.* (1611; de *fourbu). Vétér* Congestion inflammatoire des tissus du pied du cheval

FOURCHE [fuʀʃ(ə)]. *n. f. (Forche,* XIIe; lat. *furca).*

I. ♦ 1° *Instrument à main,* formé d'un long manche muni de deux ou plusieurs dents (V. Fourchou), qui sert en agriculture. *Fourche à deux dents* (V. **Bident),** *trois dents* (V. **Trident).** *Fourche à foin, à fumier. Paysans armés de fourches* (pour se battre). — *Fourche à trois dents servant à harponner* le *poisson.* V. **Foëne, harpon.** ♦ 2° Vx. *Fourches patibulaires :* gibet composé à l'origine de deux fourches plantées en terre, supportant une traverse à laquelle on suspendait les suppliciés. ♦ 3° (1634). *Mar.* Se dit de certains agrès et pièces. *Fourche de beaupré.* ♦ 4° (XXe). *Fourche de bicyclette de motocyclette* : partie formée de deux tubes parallèles entre lesquels est *fixée* la *roue. Fourche avant, fourche arrière Fourche télescopique d'une motocyclette.* ♦ 5° *Blas.* La queue du lion, lorsqu'elle est divisée eu deux.

II. Disposition en forme de fourche; partie présentant cette position. — *Fam.* Angle formé par les jambes. — *Fourche d'un pantalon,* partie où les jambes se séparent. 0 Endroit où les grosses branches se séparent du tronc. V. Enfourchure « *À la fourche d'un platane, un chat de Siam* » (COLETTE) 0 *(Forc,* XIIIe) *Vx.* En parlant d'un chemin. V. **Bifurcation carrefour,** embranchement. — Allus. hist. *Les Fourches Cau dines* : défilé (de plus en plus étroit, en forme de fourche près de Caudium, où les Romains furent battus (en 321 av J.-C.) et contraints de passer sous le joug. Fig. *Passer sou les fourches cnudines :* subir des conditions déshonorantes honteuses.

III. *Région.* **(Belgique).** Temps libre d'une ou deux heure dans un horaire de cours.

FOURCHÉE [fuʀʃe]. *n. f.* (1872; de *fourche).* Quantité (de foin, paille, etc.) qu'on prend à la fois avec la fourche « *Elle s'éloigna, soulevant des fourchées d'herbe* » (ZOLA)

FOURCHE-FIÈRE [fuʀʃəfjɛʀ]. *n. f.* (XIIe; de *fourche,* c fière: probabl. du lat. *ferrea* « de fer », croisé avec *fera.* V **Fier). Vx ou** *dial.* Fourche à deux dents et à long manche servant à enlever les gerbes.

FOURCHER [fuʀʃe]. *v. (XIIe~;* de *fourche).*

I. V. intr. **(Vx). Se diviser en forme** de fourche. *Arbre*

iemin qui fourche. — Mod. *La langue lui a fourché : il a* rononcé un mot au lieu d'un autre, par méprise. V. Lapsus On dit par plaisant. *La fourche fui a langué*).
II. V. tr. *Agric.* Manipuler avec une fourche. *Fourcher la rre, le fumier.*

FOURCHET [furʃɛ]. *n.* m. (1690; de *fourche*). *Vétér.* laladie du pied du mouton.

YOURCHETTE [furʃɛt]. *n. f.* (1313; de *fourche,* et *-ette*). 1° Ustensile de table (d'abord à deux, puis à *trois,* quatre ents), dont on se sert pour piquer les aliments. *La Fourchette le couteau.* V. **Couvert.** *Fourchette à dessert, à gâteaux. ourchette à poisson, à escargots, à huitres.* « *Pauline prit une urchette à long manche pour rôtir les tartines devant les* aises » (CHARDONNE). — Loc. fam. *La fourchette du père dam* : les doigts. — *Avoir un joli, un bon coup de fourchette :* re *gros mangeur.* « *Qu'est-ce qu'il a comme coup de four- ette. Il dévore* » (*QUENEAU*). ♦ 2° (1600, « bâton fourchu our poser l'arquebuse »). Pièce qui soutient le fléau d'une alance au repos. — Pièce qui transmet au balancier d'une orloge le mouvement de l'échappement. — *Auto.* Pièce du angement de vitesse qui sert à actionner le train baladeur. 3° *Anat.* (1560, « cartilage du sternum »). *Mod.* (1690) Sou- ire des deux clavicules de l'oiseau. ◇ (1839) *Fourchette ernale,* échancrure médiane située à l'extrémité supérieure i sternum. — (1839) *Fourchette vulvaire,* commissure ostérieure des grandes lèvres. ♦ 4° 11680). *Vétér.* Partie i sabot du cheval formant le milieu de sa face inférieure. 5° (XX^e). *Artill.* Le plus petit bond en portée, tel que le sens i coup suit sûrement (sauf coup anormal) le sens du bond. , *fourchette vaut quatre écarts probables (V.* **Écart,** 2°). ◇ 'artes) *Prendre son adversaire en fourchette :* avoir deux rtes, l'une supérieure, l'autre inférieure à celle d'un adver- ire. *Avoir, garder la fourchette à trèfle.* ◇ *Econ., Statisr.* art entre deux valeurs extrêmes.

FOURCHON [furʃɔ̃]. *n. m.* (1213; defourche). Dent d'une urche, d'une fourchette.

FOURCHU, UE [furʃy]. *adj. (fin* XII^e ; de *fourche*). Qui a forme, l'aspect d'une fourche; qui fait une fourche. *Men- n fourchu,* qui présente en son milieu un sillon prononcé. *hemin fourchu.* ◇ *Arbre fourchu,* dont le tronc se sépare en usieurs grosses branches. ◇ *Pied fourchu :* pied fendu des minants. *On prête un pied fourchu aux satyres, aux diables.*

1. **FOURGON** [furgɔ̃]. *n.* m. (1265; du lat. pop. *°furicare* .-ê. par un dér. *°furico*) ; class. *furari* « voler »). Longue ge de métal ou de bois garni de métal, servant à disposer s braises dans un four. Le *fourgon du boulanger.* V. Râble. Instrument formé d'une barre de fer crochue servant à tiser le feu dans un foyer. V. Pique-feu, tisonnier.

2. FOURGON [furgɔ̃]. n. m. (v. 1640; o. i., p.-ê. de *urgon* (1), « voiture à ridelles »; Cf. a. prov. *fourgoun* ridelle »). ♦ 1° Long véhicule couvert pour le transport de gages, de vivres, de munitions. *Fourgon automobile.* — llus. hist. *Les émigrés, les Bourbons ramenés dans les four- ons de l'étranger (en* 1814 et 1815). ◇ *Fourgon funéraire, nèbre* : corbillard automobile. ♦ 2° *Vx (v. 1825).* Wagon chemin de fer. — *Mod.* Dans un train de voyageurs, Wagon rvant au transport des bagages. *Fourgon de tête, de queue. Fourgon à bestiaux.* V. Bétaillère.

FOURGONNER [furgɔne]. V. *intr.* (XIII^e ; de *fourgon* 1). 1° Remuer la braise du four, le combustible d'un feu avec n fourgon. V. Tisonner. — Trans. « *Je lui donnerai le temps s'asseoir ou de fourgonner le poéle* » (BOSCO). ♦ 2° *Fig.* ouiller (dans qqch.), en dérangeant tout. V. Fouiller, fourra- er. « *La Jondrette continuait à fourgonner dans ses ferrailles* » IUGO).

FOURGONNETTE [furgɔnet]. n. *f.* (1949; de *fourgon).* etite camionnette.

FOURGUE [furg]. n. m. (1835; *fourgat,* 1821; de *four-* rer). *Arg.* Marchand receleur. « *Le fourgue se tire des pattes s* poulets [policiers] » (*L'Express,* 19-3-1973).

FOURGUER [furge]. Y. tr. (1821 ; pro". mod., du lat. op. *°furicare.* V. Fourgon 1). ♦ 1° *Arg.* Vendre à un rece- ur. ♦ 2° *Fam.* Vendre, placer (une mauvaise marchandise). Refiler. *Il nous a fourgué son pain rassis.*

FOURIÉRISME [furjerism(ə)]. *n. m.* (v. 1830; de Charles *ourier*). Doctrine d'organisation sociale et politique exposée ar Fourier, selon laquelle les hommes doivent s'associer armonieusement en groupements (phalanstères). V. **Asso- ationnisme, socialisme.**

FOURIÉRISTE [furjerist(ə)]. n. et *adj.* (v. 1830; de *ourier*). Partisan du fouriérisme. *Les fouriéristes, partisans l'émancipation de la femme.* — *Adj.* Relatif au fouriérisme. *Les* systèmes saint-simonien, *phalanstérien,* **fouriériste** » CHATEAUB.).

FOURME [furm(ə)]. *n. f.* (répandu XIX^e ; var. a. de *forme* forme à fromage »). *Région.* Fromage de lait de vache à ite ferme, chauffée et pressée, se présentant sous forme e cylindre et fabriqué dans les régions du centre de la France. *ourme du Cantal* (V. **Cantal),** *d'Ambert* (sorte de bleu).

FOURMI [furmi]. n. *f.* (*Formiz, fin* XII^e ; **lat.** *formica*). ♦ 1° Petit insecte hyménoptère qui vit en colonies nombreuses dans des fourmilières (V. *préf.* **Myrméco-**). On *compte environ 2 000 espèces de fourmis, formant la famille des* Formicidés. *Fourmi noire, rouge. Fourmis ailées (mâles* et femelles, avant la fécondation), *fourmis aptères* (femelles fécondées et ouvrières). *Œufs, larves* (appelées à tort **œufs)** *de fourmis* (V. Couvain). *Acide formique, que confient l'organisme des fourmis.* « *La cigale et la fourmi* », fable de La Fontaine. ◇ Abusiv. *Fourmis blanches.* V. Termite. ♦ 2° *Avoir des fourmis dans les membres, dans quelque partie du corps :* y éprouver une sensation de picotement (comparable à la sensation que procureraient des fourmis courant sur la peau). V. **Démangeaison, formication, picotement.** ♦ 3° (Symbole de petitesse). *D'avion, on voyait les gens comme des fourmis.* ◇ (Allus. au travail anonyme et obstiné des fourmis) C'est une *fourmi* : une personne laborieuse. économe.

FOURMILIER [furmilje]. *n.* m. (1757; 'de *fourmi;* Cf. Ours *fourmier,* 1575). Cour. Tamandua, tamanoir (Édentés xénarthres). *Les fourmiliers ont une langue protractile, filiforme et visqueuse qui leur permet d'engluer les fourmis.*

FOURMILIÈRE [furmiljɛr]. n. *f. (1564;* de *fourmi,* altér. de *fourmillère, fourmillière,* réfect. de l'a. fr. *fourmiere, formiere* (fin XII^e), d'apr. *fourmiller).* ♦ 1° Habitation commune, souvent à plusieurs étages, pourvue de galeries, de loges, etc., où vivent les fourmis. *Ils* « *pullulent et grouillent... comme des fourmis dont on vient de renverser la fourmilière* » (GAUTIER). ♦ 2° *Fig.* Lieu où vit et s'agite une multitude de personnes. V. Ruche. *Cette agglomération, cette ville est une véritable fourmilière.* ◇ Société nombreuse, semblable à celle que forment les fourmis à l'intérieur de leur habitation.

FOURMI-LION ou **FOURMILION** [furmiljɔ̃]. n. *m.* (1745; *fourlilleau,* 1372; lat. zool. *formica-leo*). *Insecte* névroptère dont la larve se nourrit des insectes, des fourmis qui tombent dans l'entonnoir qu'elle a creusé et au fond duquel elle vit. *Des fourmis-lions, des fourmilions.*

FOURMILLANT, ANTE [furmijã, ãt]. *ndj. (1608;* de *fourmiller).* ♦ 1° Qui s'agite, qui grouille à la façon des fourmis. V. Grouillant. « *Fourmillante cité, cité pleine de rêves* » (BAUDEL.). ♦ 2° *Littér.* Qui donne une sensation de fourmillement. « *Elle dégageait avec précaution son bras gauche fourmillant et douloureux* » (*COLETTE*).

FOURMILLEMENT [furmijmã]. n. *m.* (1636; de *fourmiement,* 1545; de *fourmier, fourmiller).* ♦ 1° Agitation désordonnée et continuelle d'une multitude d'êtres. V. Grouillement, pullulement. *Un fourmillement de vers, d'insectes.* « *Ce fourmillement continuel qui caractérise la multitude* » (GAUTIER). Fig. *Un fourmillement d'idées, d'événements.* V. Foisonnement, multitude. ♦ 2° Sensation comparable à celle que donnent des fourmis courant sur la peau. V. **Formication, picotement.**

FOURMILLER [furmije]. Y. *intr.* (1552; réfect. de *formier* (XII^e), lat. *formicare*). ♦ 1° S'agiter en grand nombre (comme font les fourmis). V. Grouiller. **pulluler.** 0 *Par ext.* Être en grand nombre (sans idée de mouvement). V. **Abonder.** *Les erreurs fourmillent dons ce texte.* « *Cerfs, daims, faisans, perdreaux, jamais on ne pourrait nombrer toutes les espèces de gibier qui fourmillent en Corse* » (MÉRIMÉE). ◇ FOURMILLER DE : être rempli d'un grand nombre de. « *Des espions! le pays en fourmille* » (BALZ.). « *Son édition fourmille de fautes* » (FRANCE). ♦ 2° Être le siège d'une sensation de picotement. V. Démanger.

FOURNAISE [furnɛz]. *n. f.* (*Fornaise,* 1160; fém. de l'a. fr. *fornaiz;* lat. *fornax, fornacis,* augment. de *furnus* « four »). ♦ 1° Grand four où brûle un feu violent. V. **Four, fourneau.** — *Par* ext. Feu ardent. ◇ *Région.* (Canada; XIX^e, d'apr. l'angl. *furnace*). *Anglicisme critiqué.* Chaudière* de chauffage central. ♦ 2° Endroit très chaud, surchauffé. Cette *chambre sous les combles est une vraie fournaise en été.* « *Quand le soleil y donne, c'est une fournaise: quand la tramontane souffle,* une *glacière* » (DAUD.). ♦ 3° *Fig.* Lieu de combat, où la bataille fait rage.

FOURNEAU [furno]. n. m. (*Fournel,* XII^e ; dimin. de l'a. fr. *forn* « four »).

I. ♦ 1° *Techn.* Sorte de four, de forme et de matière variables, dans lequel on soumet à un feu violent certaines substances à fondre, à *calciner. Fourneau à bois, à charbon. Fourneau de forge, de chaufferie. Fourneau de fusion des métaux* (V. **Fonderie**), *d'affinage. Bas fourneau :* four à cuve (pour l'élaboration de la fonte, des ferro-alliages). ◇ HAUT FOURNEAU (mil. XVIII^e) : grand four à cuve destiné à fondre le minerai de fer et dans lequel le combustible est en contact avec le minerai. *Les hauts fourneaux, hautes constructions en briques réfractaires armées extérieurement de frettes d'acier et refroidies par circulation d'eau, ont la forme de deux troncs de cône accolés par leur grande base* (V. Étalage, ventre), *prolongés vers le bas d'unepartie cylindrique* (creuset, ouvrage) *qu'aère une puissante soufflerie. Gueulard, trémie d'un haut fourneau.* — *Par ext.* Usine qui possède au moins un haut

fourneau. ***Les hauts fourneaux de Lorraine.*** ♦ **2°** ***Cour.*** Appareil fixe ou portatif où l'on brûle du bois, du charbon et sur lequel on fait chauffer l'eau, cuire les aliments. ***Foyer, four, sole, plaque, grille, porte d'un fourneau. Fourneaux en fonte,*** en ***tôle émaillée.*** Fourneau ***de cuisine.*** V. Cuisinière. ***Par ext.*** Tout appareil portatif servant à faire cuire ou chauffer. V. Réchaud. Fourneau à gaz, à ***alcool.***

II. ♦ **1°** (1671). Fourneau ***de mine :*** cavité dans laquelle on met une charge d'explosifs. ♦ **2°** (1808). Partie évasée d'une pipe où brûle le tabac. ***Fourneau et tuyau d'une pipe.*** « ***De petites pipes... pas plus grosses de fourneau qu'un dé de jeune fille*** » (GIONO).

FOURNÉE [furne]. *n. f.* (XII^e^; de l'a. fr. *forn* « four »). ♦ **1°** Quantité de pains que l'on fait cuire à la fois dans un four. ***Le boulanger fait deux fournées par jour. Pain de première, de dernière fournée.*** ◇ Ensemble de tout ce qu'on expose à la fois à la chaleur d'un four. ***Fournée de tuiles.*** ♦ **2°** ***Fig.*** et ***iron.*** Ensemble de personnes nommées à la fois aux mêmes fonctions ou dignités. « ***Lorsqu'un nouveau parti s'emparait du pouvoir, il proscrivait la moitié du Sénat et créait d'urgence une nouvelle fournée de sénateurs pour boucher les trous*** » (SARTRE). Se dit de groupes de personnes qui accomplissent ou subissent qqch., successivement chacun à son ***tour. Fournée de visiteurs, de touristes. Ils « avaient été tirés de leurs lits, en pleine nuit, conduits par fournées au cimetière, abattus d'une balle dans la tête*** » (BERNANOS).

FOURNI, IE [furni]. *adj.* (XII^e^; V. Fournir). ♦ **1°** Approvisionné, pourvu, rempli. ***Une table bien fournie. Une librairie vraiment bien fournie*** (N. B. Ne pas confondre *avec achalandé,* qui est couramment, mais à tort, pris dans ce sens). ♦ **2°** Où la matière abonde. ***Une barbe, une chevelure fournie.*** V. Dr", épais. ◈ ANT. Pauvre, vide; clairsemé, rare. — HOM. *Fournil.*

FOURNIER. IÈRE [furnje, jɛr]. *n.* (1153; lat. *furnarius,* de *furnus,* V. Four). *Ancienn.* Personne qui tenait un four à pain.

FOURNIL [funni]. n. *m.* (XII^e^; de *forn.* V. Four). Local où est placé le four du boulanger, et où l'on pétrit la pâte. ◈ HOM. *Fourni.*

FOURNIMENT [furnimã]. n. *m.* (XV^e^: de *fournir.* par l'it. *fornimento*). Ensemble des objets composant l'équipement du soldat. V. Fourbi. ◇ *Fam.* Objets, matériel, vêtements propres à une profession ou à qqn. « ***Chacun de nous avait dans une petite armoire un fourniment complet d'ecclésiastique*** » (DAUD.).

FOURNIR [furniʀ]. v. *tr.* (*Fornir, 1160:* frq. **frumian* « exécuter »).

I. ***Trans. dir.*** Ⓐ Pourvoir de ce qui est nécessaire. V. Alimenter, approvisionner. ***Fournir*** (qqn, une maison, une entreprise) ***de*** (qqch.). « Une ***maison soigneusement close, fournie de biscuit, de beurre fondu, de poisson sec*** » (BALZ.). ***Négociant qui fournir de vins et de boissons un grand restaurant. C'est ce marchand qui nous fournit de produits d'entretien.*** V. Fournisseur. — Plus cour. ***Fournir*** (qqn) en (qqch.). « ***Il faut laisser aux charlatans le soin... de la fournir en pilules*** » (SUARÈS). ◇ Sans compl. indir.. l'objet de la fourniture étant sous-entendu. ***Fournir une famille, des troupes.*** Pronom. Se ***fournir chez*** un ***marchand.*** V. Ravitailler (se), servir (se). Ⓑ Donner, procurer. ♦ **1°** Faire avoir (qqch. à qqn). ***Fournir le vivre et le couvert à des réfugiés. Fournir du*** secours, une ***aide.*** — Spécialt. ***Fournir*** une ***carte,*** et absolt. ***Fournir*** : jouer une carte de la couleur demandée. Vous n'avez ***pas fourni*** à ***trèfle, et maintenant vous en jouez*** ! 0 (Abstrait) Fournir ***des renseignements à qqn. Je vous en fournirai les moyens. Il n'était pas fâché « qu'on insistât pour lui fournir les garanties qu'il ne réclamait pas*** » (ROMAINS). ***Cela me fournira l'occasion, le prétexte que je cherchais.*** ◇ ***Spécialt.*** Présenter. ***Il devra fournir les pièces nécessaires.*** ♦ **2°** (En parlant d'entreprises économiques, commerciales, financières). ***Ce magasin nous fournit tous les produits d'épicerie.*** V. Livrer, vendre. ***Fournir au client ce qu'il désire.*** V. Servir. ***Fournir des armes, du matériel, des vivres à une armée, à un pays.*** V. Équiper. ♦ **3°** Produire. ***Vignoble qui fournit un vin estimé.*** — Par anal. ***École qui fournit des spécialistes, des cadres. 0*** Fig. ***Il a dû fournir un effort considérable.*** V. Faire. Sports. ***L'équipe a fourni un jeu remarquable.***

II. ***Tr. indir.*** FOURNIR A : contribuer, en tout ou en partie, à. V. Participer. ***Fournir à la dépense, aux frais, à l'entretien.*** « ***Attentif comme un père, il fournissait à tous mes besoins*** » (BALZ.). V. Subvenir.

◈ ANT. Dégarnir, ***démunir. Priver.***

FOURNISSEMENT [furnismã]. *n. m.* (XIV^e^; de *fournir).* Comm. Apport de chaque associé au fonds commun dans une société. Dr. Action d'établir des lots entre copartageants. ***Compte de fournissement.***

FOURNISSEUR, EUSE [furnisœr, øz]. *n.* (1415, repris XVIII^e^; de *fournir).* Personne qui fournit des marchandises, des denrées à un client. V. Pourvoyeur. ***Fournisseurs militaires, des troupes, de*** l'armée. V. Ravitailleur. — Cour. Commerçant, marchand. ***Régler quelques dettes chez les fournisseurs du quartier.*** « ***Il renseigna M^me^ Bovary sur les fou seurs, fit venir son marchand de cidre*** » (FLAUB.). 0 Ap ***Les pays fournisseurs de la France*** : ceux qui vendent France ***(opposé à*** client).

FOURNITURE [furnityʀ]. *n. f.* (1393; *forneture,* x de *fournir).* ♦ **1°** Action de fournir. *Être* chargé ***de la j niture des vivres, du fourrage.*** **V.** Approvisionnement, livra, ♦ **2°** Ce qu'on fournit, ce qu'on livre (généralement plur.). V. Provision. ***On trouve dans cette librairie foute. fournitures scolaires. 0 Spécialt.*** Ce que fournissent dehors de la matière principale. les artisans à façon tels tailleurs, couturiers, tapissiers. ***Il m'a pris tant pour la fi et tant pour les fournitures.*** — ***Dr. comm.*** Livraisons f par des commerçants à des non-commerçants, pour besoins "on commerciaux. ♦ **3°** ***Cuis.*** Fines herbes que mêle à la salade. V. Assaisonnement.

FOURRAGE [furaʒ]. *n. m.* (fin XII^e^; de l'a. fr. *feurre, *fodr, *fodar* « paille »). Plantes servant à la nourritun bétail. V. Fourrager. ***Fourrage de fin d'hiver.*** V. Hivern ***Fourrage vert,*** brouté sur place ou coupé pour être ma à l'étable; ***fourrage sec, récolté*** et séché pour être consor ultérieurement. ***Parc, grenier à fourrage.***

FOURRAGER [furaʒe]. *v.;* conjug. ***bouger*** (1367 ***fourrage).***

I. V. *intr.* ♦ **1°** *Vx.* Couper, faire du fourrage (*spéc* aux armées). ♦ **2°** Chercher en remuant, en mettant désordre. V. Fouiller, fourgonner, fureter. ***Fourrager dan tiroir, dans des papiers.*** « ***Joséphа se leva, fourragea dan peurs rares de ses jardinières*** » (BALZ.).

II. ***V. tr.*** (XIV^e^, « ravager en s'approvisionnant en f rage » (se disait des troupes). Mettre en désordre en m pulant. '***Fourrager des papiers. II*** « ***resta pendant plus quart d'heure à fourrager sa tignasse en bâillant*** » (DUHA

FOURRAGER, ÈRE [furaʒe, ɛr]. *adj.* (1835; de *fourra* Qui fournit du fourrage (usité surtout au fém.). ***Bette fourragère.*** Fourrage. « ***La culture du pays était toute céréales et aux plantes fourragères*** » ***(ZOLA).*** V. Fourr

FOURRAGÈRE [furaʒɛr]. *n. f.* (1845; du précéd.).

I. ♦ **1°** Champ consacré à la production du four ***Fourragère de luzerne.*** ♦ **2°** Cadre, charrette servant au tr port du fourrage. « ***Pendant qu'on chargeait les sacs e bagages sur deux fourragères*** » (CHARDONNE).

II. (1872, p.-ê, d'un sens « corde à fourrage »). Orner de l'uniforme militaire ou insigne formé d'une tresse agr à l'épaule, entourant le bras et se terminant par des ai lettes de métal. ***La fourragère d'un régiment.***

FOURRAGEUR [furaʒœr]. n. *m.* (1367; de *fourra,* Vx. Cavalier qui fourrageait pour les chevaux. — ***Charger*** en ***fourrageurs*** : en ordre dispersé.

FOURRÉ [fure]. *n. m.* (1761; du suiv. : ***taillis fou*** Massif épais et touffu de végétaux de taille moyenne, d'ar tes à branches basses. ***Fourrés d'un bois. Fourré de broussa de*** ronces. V. Buisson. ***«La végétation va s'épaississant et fe un fourré impénétrable*** » ***(GAUTIER).***

FOURRÉ, ÉE [fure]. *adj.* (v. 1200; V. Fourrer).

I. Doublé. ♦ **1°** *Vx.* Garni extérieurement. Vx. ***Méd monnaie fourrée :*** fausse monnaie de cuivre recouverte d'argent. V. Plaqué. Cuis. ***Langue fourrée :*** langue de b de porc, de mouton recouverte d'une autre peau que la si avec laquelle on la fait cuire. ♦ **2°** Fig. ***Poix fourrée :*** de pure forme qui cache de mauvais desseins et ne sau être durable. ◇ ***Coup fourré*** (Escr.) : coup tel que celui attaque et touche est attaqué, touché en même temps; m par lequel on déjoue un adversaire qui ne se méfie pa utilisant les faiblesses ou la témérité de son attaque Cour. Attaque hypocrite, coup en traître ***(fam.).*** V. T trise (Cf. ***pop.*** Rosserie, vacherie). ♦ **3°** Garni intérieure" Gâteau, ***bonbons fourrés*** (à la confiture, à la crème).

II. Doublé de fourrure, d'une chaude étoffe. ♦ **1°** Garni extérieurement. ***Robe fourrée d'hermine. 0 Mod*** parlant des animaux dont le poil, le duvet est épais. ***Re. bien fourré.*** — Par plaisant. ***Les Chats fourrés, nom d*** par Rabelais aux magistrats, ***par allus.*** à leur robe d'hermine. ♦ **2°** Garni intérieurement. Gants, ***chaus fourrés :*** doublés de lainage moelleux (V. Molletonné) o fourrure.

III. ***Par anal.*** **(1690).** Dense, épais comme une four ***(vx).*** « ***Des boisfourrés et bas*** » (MICHELET). V. Fourré *(n.*

FOURREAU [furo]. *n. m.* (*Furrel,* 1080; dér. de l'a ***fuerre,*** fr. ****fôdr*** « fourreau », homonyme de ****fôdr*** « fourrag ♦ **1°** Enveloppe allongée, destinée à recevoir une chos même forme pour la préserver quand on ne s'en sert pas Étui, gaine. ***Fourreau*** d'épée. ***Corps, bouterolle, chape*** (ent ***frettes d'un fourreau. Tirer l'épée du fourreau.*** V. Dégai — ***Fourreau de parapluie. 0 Zool.*** Repli cutané où rentr verge de certains animaux (cheval, etc.). ♦ **2°** (v. 17 Robe de femme très étroite, dont le haut et la jupe mou le corps. ***Le « long fourreau de lainage bleu où sa taille pl ondulait*** » (DAUD.). Par appos. ***Robe, jupe fourreau.***

FOURRER [fuʀe]. Y. *tr.* (*Forrer*, XII^e^; de l'a. fr. fuerre. V. ourreau).

I. ♦ 1° *Vx.* Doubler de qqch. qui garnit ou protège. — *ourrer une médaille : la* couvrir d'une lame d'or ou d'argent. Mar. (1736) *Fourrer un cordage :* l'entourer avec du tord. ♦ 2° *Mod.* (XIII^e^). Doubler de fourrure. *Fourrer un anteau avec du lapin.*

II. (XV^e^). ♦ 1° Faire entrer (comme dans un fourreau). *ourrer ses mains dans ses poches. Fourrer ses doigts dans son z.* — Fig. *Il fourre* son nez *dans mes affaires :* il est indis- et. *Se fourrer Je doigt dans l'ail, dans l'œil jusqu'au coude :* tromper. ♦ 2° Faire entrer brutalement ou sans ordre. V. **ifourner.** *Fourrer des objets dans un sac, un tiroir; fourrer e valise sous un meuble.* V. Flanquer, foutre *(pop.).* « *Un nier, dit Simon, c'est pratique. On y fourre tout ce qu'on ut* » (CARCO). — On *l'a fourré* en *prison.* V. Mettre. ◇ *urrer qqch. dans la tête, le crâne de qqn* (soit pour le faire prendre, soit pour le faire croire, accepter). Je ne *sais i vous a fourré de telles idées dans la tête.* ◇ Insérer mal à opos, mettre sans discernement. *Ce candidat a fourré dans n devoir tout* ce *qu'il savait.* ♦ 3° *Fam.* Déposer, mettre, acer sans soin. *Qu'ai-je fait de mon stylo, où ai-je pu Je urrer?* « *Gibout, l'auscultant, lui fourra sous le nez sa tête aisseuse* » (MONTHERLANT). ♦ 4° *Fam. et vieilli.* Donner, nquer. « *Vous allez nous fourrer la guigne* » (ROMAINS). Foutre.

III. SE FOURRER. Y. *pron.* ♦ 1° Se mettre, se placer (dans, us qqch.). Se *fourrer sous les couvertures.* ◇ Au p. p. « *Je udrais bien savoir... pourquoi ma bonne est tout le temps urrée chez fa femme?* » (ARAGON). — Fig. Ne *plus savoir* se *fourrer* : ne *savoir* comment se dérober à la confusion, a honte qu'on éprouve. ♦ 2° Se *fourrer dans une mauvaise Sire, dans un guêpier.* V. Jeter *(se).* « *Il les tire du sale pétrin ils venaient de se fourrer* » (CÉLINE).

FOURRE-TOUT [fuʀtu]. *n.* m. (XX'; de *fourrer, et tout).* m. Se dit d'une pièce (V. Débarras), d'un placard, d'un :uble, d'un sac où l'on fourre toute sorte de choses. — g. « *Le vaste fourre-fout lyrique de la Légende des Siècles* » ENRIOT).

FOURREUR [fuʀœʀ]. *n.* (1268; de *fourrer).* Personne i s'occupe de pelleterie et plus spécialement qui confec- nne *et* vend des vêtements de fourrure. *Acheter un renard, manteau de vison cher un fourreur. Fourreur qui garde les urrures de ses clients pendant J'été.*

FOURRIER [fuʀje]. *n. m. (fin* XII^e^; de *fuerre.* V. **Four-** ge). ♦ 1° *Vx.* Fourrageur. Celui qui précédait qqn, une ›upe pour assurer vivres et logement. — *Fig. et littér.* dit de celui (ou de ce) qui annonce ou prépare qqch. V. **ant-coureur.** « *Et la mémoire et l'habitude sont les fourriers la mort* » (PÉGUY). ♦ 2° *Milit.* Sous-officier chargé du ntonnement des troupes et du couchage, des distributions vivres, de vêtements. *Le fourrier de la compagnie.* lj. *Sergent-fourrier.* — *Mar.* Matelot chargé des écri- es et de la comptabilité. Adj. *Quartier-maître four- r.*

FOURRIÈRE [fuʀjɛʀ]. *n. f. (1268,* « grenier à fourrage »; *fuerre. V.* Fourrage). *Mod.* (1771 ; de la locution *mettre en urrière* un animal saisi). *Lieu* de dépôt d'animaux, de *voi-* -es saisis et retenus par la police jusqu'au paiement d'une ıende encourue ou de dommages causés. « *Je lui ai dit que fourrière gardait les chiens trois jours à la disposition de leurs ›priétaires* » *(CAMUS). Véhicule arrêté en stationnement erdit, qu'une auto-grue emmène à la fourrière.*

FOURRURE [fuʀyʀ]. *n. f. (Forreüre, 1160;* de fourrer). I. ♦ 1° Peau d'animal munie de son poil, préparée pour vir de vêtement, de doublure, d'ornement. V. Pelleterie. *urrure à long poil, à poil ras. Chasseur de fourrures. V.* **appeur.** *Préparation des fourrures :* lavage, dégraissage, ›ouplissement, teinture, brossage, peignage, lustrage, ssage. *Industrie, commerce de la fourrure.* V. Fourreur. *incipales fourrures* : agneau, astrakan, castor, chat, chèvre, inchilla, . civette, écureuil, genette, hamster, hermine, linski, lapin, loutre, lynx, marmotte, martre, mouflon, ›uton, murmel! ocelot, opossum, otarie, ours, ourson, nthère, petit-gris, phoque, poulain, putois, ragondin, rat nqué ou ondatra, renard, singe, sconse, taupe, vigogne, on, zibeline. « *Le marché aux fourrures étalait des dépouilles animaux sans nombre... L'ours blanc, le renard bleu, l'her- ne, étaient les moindres curiosités de cette incomparable hibition* » *(NERVAL). Manteau de fourrure. Col, étole, nchon, toque de fourrure. Vêtement doublé de fourrure. V.* lisse. — *Par ext.* Vêtement de fourrure. *Elle aime les oux et les fourrures.* ◇ *Blas.* Nom donné à certains émaux l'écu représentant de la fourrure. V. Hermine, vair (Cf. *ssi* Contre-hermine, contre-vair). ♦ 2° Poil particulièrement au, épais de certains animaux. V. Pelage. Le *chat angora ıne très belle fourrure.*

II. (1324, « mélange de textiles »; de *fourrer,* I, 1°). *Vx* ı *Techn.* (1690, en *mar.*). Ce qui sert à garnir, recouvrir ou boucher. *Mod.* Plaque de bois, de métal pour remplir un joint, masquer ou obturer un vide.

FOURVOIEMENT [fuʀvwamɑ̃]. n. m. (XV^e^; de *fourvoyer). Littér.* Le fait de s'égarer, de se tromper. *Fig. V.* Égarement.

FOURVOYER [fuʀvwaje]. Y. *tr.;* conjug. noyer (XII^e^; de *fors,* et *voie).* Mettre hors de la voie, détourner du bon chemin. V. Égarer. Ce *guide nous a fourvoyés.* — *Se fourvoyer.* v. pron. V. Perdre (se). — Au p. p. « *Ils étaient mal partis, fourvoyés en un véritable et inextricable labyrinthe, en un enchevêtrement de ruelles obscures* » *(COURTELINE).* ◇ *Fig.* et *littér.* V. Détourner, égarer, tromper. *Les mauvais exemples l'ont fourvoyé.* « *Les demi-savants sont nombreux pour accepter une théorie de tradition, qui les guide ou qui les fourvoie* » *(GIDE).* — *Se fourvoyer dans une entreprise* dangereuse. Absolt. *Le commentateur, Je traducteur s'est entièrement fourvoyé. V.* Tromper (se). ◈ ANT. Guider.

FOUTAISE [futɛz]. *n. f.* (1668 ; de *fourre).* Chose insignifiante, sans intérêt. *J'ai...* « *le cœur gros qu'on se soir quitté pour des foutaises* » *(ZOLA). C'est de la foutaise!*

FOUTOIR [futwaʀ]. *n.* m. (XVI^e^; de *foutre). Vulg.* Grand désordre (Cf. Bordel).

FOUTRAL. ALE, ALS [futʀal]. *adj. (1938:* de *fourre). Pop.* Extraordinaire, sensationnel.

FOUTRAQUE [futʀak]. *adj.* et *n. (xx";* crois. de *fou* et *foutre). Fam.* Fou. excentrique.

1. **FOUTRE** [futʀ(ə)]. Y. *tr. :* je *fous, nous foutons; je foutais; je foutrai; je foutrais; que je foute, que nous foutions: foutant, foutu;* inus. *aux* pass. simple *et antérieur* de l'ind., aux passé et plus-que-parfait du subj. (XIII^e^; lat. *futuere* « avoir des rapports avec une femme »). *Fig. .. vulg. (fin* XVIII^e^). ♦ 1° Faire. V. Ficher (2°). *Un paresseux qui ne fout rien de toute la journée.* Qu'est-ce *que* ça *fout?* qu'importe? « *Qu'est-ce que ça peut me foutre? Ça me fout que je te nourris et que tu n'es qu'un propre à rien* » (Ch.-L. PHILIPPE). 0 *N'avoir rien* à *foutre de* (qqn, de qqch.), n'avoir aucun intérêt dans, ne pas être concerné par. *ZJ* « *n'en a rien à foutre des jérémiades* » (LE BRETON). *Tes explications, j'en ai rien à foutre,* je n'en tiens pas compte. ◇ Donner. *Tais-toi, ou* je *te fous* une *baffe!* V. Flanquer. 0 Mettre. « *Et si je te foutais mon poing sur la gueule, personnellement... tu t'en foutrais peut-être* un peu moins? » (GIDE). *Foutre par ferre.* Pronom. *Il s'est foutu par ferre.* — *Fourre en J'air. Foutre qqn à la porte, en tôle. Foutre le camp* : s'en aller, s'enfuir, partir, *se sauver. Ça la fout mal :* cela manque d'allure, c'est fâcheux, regrettable; et aussi c'est inadmissible,, scandaleux. ♦ 2° Se FOUTRE DE. Y. *pron.* Se moquer. V. Ficher (se). *Il s'en fout complètement :* ça lui est égal, indifférent. Cf. S'en branler*. *Je m'en fous et* m'en *contrefous* (V. Je-m'en-foutiste). « *Comment! à cent francs J'hectare! est-ce que vous vous foutez de* nous, *papa?* » (ZOLA). V. Je-m'en-foutisme.

2. FOUTRE! [futʀ(ə)]. *interj.* (XVIII^e^; du précéd.). *Vulg.* V. Fichtre; diable.

FOUTRIQUET [futʀikɛ]. n. m. (fin XVIII^e^; de *foutre). Péj.* Personnage insignifiant et incapable.

FOUTU, UE [futy]. *udj.* (1416, « parjure; méchant ». V. Foutre). *Pop.* V. Fichu. ♦ 1° *(Avant Je nom).* Mauvais. *Il a un foutu caractère.* V. Sacré, sale. « *Je suis dans un foutu état; à la moindre sensation, fous mes nerfs tressaillent* » (FLAUB.). ♦ 2° *(Après* le nom). Perdu, ruiné ou condamné. *C'est un type foutu.* « *La mayonnaise est ratée... Elle est foutue!* » (BEAUVOIR). ♦ 3° Dans tel ou tel état. *Bien, mal foutu* : fait, formé. Spécialt. *Être* mal *foutu* : fatigué, un peu malade. — Capable. *Il n'est même pas foutu de réussir.*

FOVÉA [fɔvea]. *n. f.* (1900; du lat. scient. *fovea centralis,* « fosse centrale »). *Anat.* Dépression médiane de la tache jaune *(macula lutea),* au centre de la rétine, zone où la vision est la plus nette. (Adj. FOVÉAL, ALE, AUX).

FOX. *n. m.* V. FOX-TERRIER.

FOXÉ, ÉE [fɔkse]. *adj.* (1878; angl. fox « renard »). Vitic. *Goût foxé, saveur foxée* : goût particulier à certains cépages américains.

FOX-HOUND [fɔksawnd]. *n. m,* (1828; de l'angl. « chien *[hound]* pour chasser le renard *[fox]* »). Chien courant de grande taille.

FOX-TERRIER [fɔkstɛʀje] ou FOX [fɔks]. n. m. (1886; mot angl.). Chien terrier à poils lisses et durs, blancs avec des taches fauves ou noires. *Des fox-terriers, des fox.* « *L'excitation d'un fox qui flaire un rat* » (MONTHERLANT).

FOX-TROT [fɔkstʀɔt]. n. m. (v. 1912; mot angl. « le trot *(trot)* du renard *(fox)* »). Danse à quatre temps, d'allure saccadée, consistant en une marche en avant, en arrière ou sur le côté, coupée d'arrêts.

FOYER [fwaje]. *n. m. (Fuier, 1190;* lat. pop. *°focarium,* de *focus* « foyer ». V. Feu).

I. Lieu où l'on fait du feu. ♦ 1° Espace aménagé dans les pièces d'une maison pour y faire du feu. V. Atre, cheminée. *Soirées passées devant Je foyer* (Cf. Au coin du feu). « *La cheminée en pierre, dont le foyer toujours propre atteste qu'il ne s'y fait de feu que dans les grandes occasions* » (BALZ.).

— *Par ext.* Dalle (de marbre, etc.) qu'on scelle en avant du foyer pour l'isoler du parquet. Cadre de bois qui entoure cette dalle. ♦ 2° *Par ext.* Le feu qui brûle dans le foyer, dans l'âtre. « *Mon foyer... ne brûlait pas fout bonnement: comme les autres... Il était aussi le feu saint, sur lequel... mijote le repas du voyageur* » (Bosco). ◇ *Foyer d'incendie :* brasier d'où se propage l'incendie. ♦ 3° *Techn.* Partie d'un appareil de chauffage dans laquelle brûle le combustible. *Foyer d'une chaudière, d'un four. Foyer fumivore* : qui brûle lui-même sa fumée. *Foyer à grille. Foyers à chargement automatique. Foyer d'une locomotive à vapeur.*

II. *Par ext.* Lieu servant d'abri; d'asile. ♦ 1° Lieu où se réunit, ou habite la famille; la famille elle-même. V. Demeure, maison, *ménage. Le foyer paternel, conjugal.* V. Domicile. « *L'humanité entière comprend la joie du foyer, les affections de famille* » (Chateaub.). « *Un foyer ne doit pas être un lieu où l'on séjourne, mais un lieu où l'on revient* » (Montherlant). *Rester au foyer. La femme, la mère au foyer,* qui ne travaille pas au dehors. *Fonder un foyer : se* marier, fonder une famille. Par ext. *Jeunefoyer, jeune ménage.* ◇ Plur. *Rentrer dans ses foyers :* dans son pays natal, à son domicile. V. Pénates *(fig.). Soldat renvoyé dans ses foyers :* démobilisé. ♦ 2° Local servant de lieu de réunion, d'asile à certaines catégories de personnes. *Foyer du soldat, du marin. Foyer d'étudiants.* ♦ 3° Salle d'un théâtre où l'on fume, boit (où se rassemblaient les acteurs, les spectateurs, pour se chauffer).

III. *(Par* anal. avec le feu qui rayonne de l'énergie). ♦ 1° Lieu, point d'où rayonne la chaleur, la lumière. Un *puissant foyer lumineux.* V. Source. *D'un foyer. V.* Focal. *Le soleil, foyer d'énergie.* — Spécialt. (1637, Descartes) *Opf.* Sommer du faisceau conique formé par réfraction ou par réflexion d'un faisceau lumineux, formé de rayons parallèles. *Foyer par réflexion* (miroir), *par réfraction* (lentille). *Foyer réel. Foyer virtuel* : point où convergeraient les rayons réfléchis prolongés. ♦ 2° (1690) Géom. Dans une conique (ellipse, hyperbole, parabole) point tel qu'il existe un rapport constant entre sa distance à chacun des points de la courbe et la distance de ces mêmes points à une droite fixe (directrice). *Distance du foyer à la courbe.* V. Rayon (vecteur). *La somme ou la différence des foyers à un point quelconque de l'ellipse, de l'hyperbole, est constante.* ♦ 3° *Fig.* Point central, d'où provient qqch. V. Centre. *Le foyer de l'effervescence, de la* révolte. — *Méd.* Siège principal d'une maladie ; lésion. *Foyer tuberculeux.* — Lieu d'où se propage une maladie. *Les îlots insalubres, foyers d'épidémie.*

Fr Symbole chimique du *francium*.*

FRAC [frak]. *n. m.* (1767; probabl. de l'angl. *frock*, lui-même du fr. *froc).* Habit noir à basques en queue de morue, tenue de cérémonie. V. Habit.

FRACAS [fraka]. *n. m.* (fin XVI^e^, « rupture violente »; it. *fracasso.* V. Fracasser). ♦ 1° Bruit qui résulte d'une rupture violente, de chocs; *par ext.* Tout bruit violent. *Le jeune homme « laissa tout tomber par ferre, avec un grand fracas »* (Flaub.). « *Il y eut un fracas clair et violent de vitres secouées, de sabots claquant sur le seuil* » (Alain-Fournier). ♦ 2° (du sens étym.) Loc. Avec *perfe et fracas :* brutalement. *Il* a été *chassé-avec perfe* et *fracas.* ◇ *Méd.* Fracture à plusieurs fragments osseux, avec contusions et blessures importantes des tissus environnants.

FRACASSANT, ANTE [frakasɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1891;* de *fracasser).* ♦ 1° Qui fracasse; qui fait du fracas. « *L'avion passe avec un bruit fracassant* » (Sartre). ♦ 2° *Fig.* Qui fait beaucoup de bruit, d'effet. *Une déclaration fracassante.*

FRACASSER [frakase]. v. *tr.* (1580; it. *fracassare*). Mettre en pièces, briser avec violence. V. Briser, casser, *rompre. « Souvent le heurt d'une pierre fracassa son bouclier »* (Flaub.). « *Bureau avait lancé le premier coup et Jean, baissé encore, aurait eu la tête fracassée, s'il ne s'était jeté d'un saut en arrière* » *(Zola).* — Pronom. *La barque s'est fracassée sur un écueil.*

FRACTION [fraksjɔ̃]. *n. f. (1187;* bas lat. *fractio,* de *frangere* « briser »).

I. ♦ 1° Liturg. *La fraction du pain.* Action de rompre le pain eucharistique avant de communier. ♦ 2° (v. 1400). Vx. Action de briser, rupture.

II. ♦ 1° (1538). Symbole formé d'un dénominateur et d'un numérateur étant des nombres entiers, représentant un nombre rationnel. *Dans la fraction 6/10 (six dixièmes), le numérateur 6 et le dénominateur 10 sont séparés par la barre de fraction. Réduction de fractions au même dénominateur. Fraction décimale : ex.* 12,3 $\left(\frac{123}{10}\right)$ *Fraction périodique,* dans laquelle les mêmes chiffres se reproduisent périodiquement et dans le même ordre (ex. : 3/ Il, qui peut *s'écrire* 0,27 *27 27...). Fraction continue,* dont le dénominateur est une expression fractionnaire de forme continue. *Fraction algébrique,* où le numérateur et le dénominateur peuvent être des quantités algébriques quelconques. ♦ 2° (1829). Partie d'une totalité. V. Morceau, parcelle, **partie, portion.** *Une fraction importante de l'Assemb voté contre le projet de loi. Pendant une fraction de secon*
◇ ANT. *Entier, unité. Totalité.*

FRACTIONNAIRE [fraksjɔnɛr], *adj. (1725:* de *frac* ♦ 1° *Math.* Qui est sous forme de fraction. *Nombre fra naire; expression algébrique fractionnaire.* ♦ 2° C *Livre fractionnaire* : livre de commerce sur lequel n'est qu'une catégorie particulière d'opérations.

FRACTIONNEL [fraksjɔnɛl]. *adj. (XX^e^";* de *fractio* Qui tend à diviser. *Activité fractionnelle au sein d'un*

FRACTIONNEMENT [fraksjɔnmɑ̃]. *n. m.* (1842; de *tionner).* ♦ 1° Action de réduire en fractions; état de est fractionné. V. Morcellement, segmentation. *Le fra nement des partis.* V. Éparpillement. ♦ 2° Chim. *Métho fractionnement,* pour la séparation? par étapes succes des composants d'un mélange liquide ou gazeux. V. 1 lation. ◇ ANT. Réunion, synthèse.

FRACTIONNER [fraksjɔne]. v. *tr.* (1789; de *frac* Diviser (une totalité) en parties, en fractions. V. Par sectionner. Pronom. *L'assemblée s'est fractionnée en groupes. — Distillation* fractionnée.*

FRACTIONNISME [fraksjɔnism(ə)]. *n.* m. (XX^e^ *fraction, et* suff. *-isme). Polit.* Attitude tendant à briser l d'un groupe ou d'un parti politique.

FRACTIONNISTE [fraksjɔnist(ə)]. *n.* et *adj. (196 fraction,* et suff. *-iste). Polit.* Qui s'efforce de briser la sion d'un groupement politique. *Activités fractionnist sein d'un parti.*

FRACTURE [fraktyr]. *n. f. (1391; fraiture, fi"* XII^e^ *fractura,* de *frangere.* V. Fraction). ♦ 1° *Vx.* Rupture violence, avec effort. État de ce qui est fracturé, romp Cassure. — Mod. *Géol.* Cassure de l'écorce terrestr Faille; coupure. *Plan de fracture.* ♦ 2° *(XV").* *Cour.* L osseuse formée par une solution de continuité avec ou déplacement des fragments. *Fracture complète; incon* V. Fêlure. *Fracture simple, compliquée. Fracture de l'avan* (cubitus, radius), *du bras* (humérus), *de la clavicule, du fémur, de* la *jambe* (tibia, péroné). *Fracture du crâne. longue après-midi durant, nous avons réduit des fractu posé des appareils* » (Duham.).

FRACTURER [fraktyre]. v. *tr. (Fracturé,* 1560; de *ture).* ♦ 1" Blesser par une fracture. *Fracturer un o. côte.* V. Casser, **rompre.** « *En empilant du bois dans le b je tombai maladroitement et me fracturai la cuisse* » (Bo ♦ 2° (1809). Briser *avec* effort. *Fracturer une porte serrure.*

FRAGA-, FRAGI-. Éléments, du lat. *fragum* « fra

FRAGILE [fraʒil]. *adj.* (1361; lat. *fragilis (V.* Frêl *frangere* « briser »). ♦ 1° Qui se brise, se. casse facil (de par *sa nature même).* V. Cassant. *Fragile comme du comme un cristal ;* très fragile. *Empaqueter, emballer so sement un objet fragile. Mettre l'étiquette «fragile » su* caisse *de vaisselle.* ♦ 2° Qui manque de solidité, est s se briser, à être détruit ou altéré (par accident). V. Cas faible (I, 2°). *Un échafaudage fragile.* ♦ 3° *(Personnes* constitution faible ou de fonctionnement délicat; suje détériorer, à durer peu. V. Débile, délicat. Cet *enfant e fragile, il attrape toutes* les *maladies.* V. Chétif, faible, mal — *Organisme, corps, organe fragile :* souvent ou facil malade. « *On devinait une ténacité de fer dans ce corps fra* (Mart. du G.). « *Je ne dépense un peu que pour la nour parce que j'ai l'estomac fragile* » (Romains). *Cheveux fr* — Par ext. *Une santé fragile.* ♦ 4° Qui, n'étant pas sur des bases fermes, est facile à ébranler, menacé de V. Éphémère, précaire. *Prospérité, autorité, puissance fi* V. **Changeant, inconstant.** *Bonheur fragile.* « *Les œuvr humains sont fragiles comme eux* » *(Volt.).* « *Il se n un peu de ses hypothèses qui lui paraissaient fragiles* » Orlan). ◇ ANT. *Résistant, robuste.* solide; incassable. fort. Assuré, durable, éternel, stable.

FRAGILEMENT [fraʒilmɑ̃]. *adv.* (XVI^e^; *defragile).* 1 manière fragile. *Puissance fragilement établie.* ◇ ANT *mement, solidement.*

FRAGILISER [fraʒilize]. *v.* fr. (mil. XX^e^; de *frag -iser).* Rendre plus fragile (qqn, qqch.). *Le savon fragilise les cheveux.* — Fig. *(Littér.)* Rendre plus pré

FRAGILITÉ [fraʒilite]. *n. f.* (XII^e^; lat. *fragilitas.* V gile). ♦ 1° Facilité *à se casser. Fragilité du verre, de la laine.* — Par métaph.. « *Et, comme-elle (la* gloire) *a l'éc verre, Elle en a la fragilité* » (Godeau). ♦ 2° Facilité altéré, détérioré, détruit. V. Faiblesse. *Fragilité d'un nisme, d'un organe, d'un tissu. Fragilité d'un enfant.* V. Dé **délicatesse.** ♦ 3° Manque de solidité, et *par ext. Car* éphémère. V. **Instabilité, précarité.** « *Souviens-toi de l gilité des choses humaines* » (Fén.). *Fragilité de la gloi la puissance. Fragilité d'une théorie, d'une hypothès* Inconsistance. Allus. littér. « *Fragilité, ton nom est Fem* (d'apr. Shakespeare). ◇ ANT. Résistance, *robustesse, so Force, stabilité. Infaillibilité.*

RAGMENT [fʀagmɑ̃]. **n.** *m.* (v. **1500;** *frament*, v. **1250;** *fragmentum*). ♦ 1° Morceau d'une chose qui a été cassée, sée. V. Bout, débris, éclat, miette, morceau, **tronçon.** *Les gments d'un vase, d'une statue antique. Fragment de roche.* luire, briser *en fragments :* fragmenter. « *Les fragments de du tibia ramenés à leur position* » (GONCOURT). ♦ 2° *Fig.* tie d'une œuvre dont l'essentiel a été perdu ou n'a pas composé. « Sous *le* fifre *de* « *Pensées* », *Pascal n'a laissé des fragments d'un livre qu'il projetait sur la religion* 'tienne » (LITTRÉ). ◇ Partie extraite d'une œuvre, d'un e quelconque. V. Citation, extrait. *Fragments d'une lettre,* ne déposition. — Passage. « *Tu sais que les beaux fragments Ont rien: l'unité, l'unité, tout est là* » (FLAUB.). 0 Pièce, rceau isolé. *Publier des fragments historiques, philoso- ues.* ♦ 3° *(Abstrait).* Part, partie. « *Ce fragment de mn vie* je passe sous silence » (DAUD.). ◈ ANT. **Ensemble,** tout, e.

RAGMENTAIRE [fʀagmɑ̃tɛʀ]. *adj.* (1801 ; de *fragment*). existe à l'état de fragments. *Débris fragmentaires d'une ue brisée. Œuvre* à l'état *fragmentaire.* V. Incomplet, iel. « Son *action* (de l'intellectuel) *est presque toujours celée, fragmentaire* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. **Complet,** er, *total.*

RAG MENTAIREMENT [fʀagmɑ̃tɛʀmɑ̃]. *adv.* (2e moitié ; de *fragmentaire).* D'une manière fragmentaire, incom- e, partielle.

RAGMENTATION [fʀagmɑ̃tɑsjɔ̃]. *n. f.* **(1845;** de *menter*). Action de fragmenter, de se fragmenter. V. ision, segmentation. Biol. *Fragmentation du chromosome, rrompant la succession des gènes, et provoquant une muta-*

RAGMENTER [fʀagmɑ̃te]. *v. tr.* (1811; de *fragment).* ager, séparer en fragments. V. Diviser, morceler, partager. *gmenter un bloc de pierre.* V. Concasser. — *Fragmenter ublication d'un ouvrage.* — Au p. p. *Œuvre fragmentée.* « *Nous n'avons de l'univers que des visions informes, mentées* » (PROUST). ◈ ANT. **Rassembler,** réunir.

RAGON [fʀagɔ̃]. **n. m.** (1378 ; *fregon*, XIIe ; **bas lat.** *frisgo* oux », p.-ê. d'o. gaul.). Arbrisseau vivace *(Liliacées),* t les **feuilles sont réduites** *à* **des** écailles. *Le fragon piquant ussi nommé petit houx, buis piquant, myrte épineux, épine at.*

RAGRANCE [fʀagʀɑ̃s]. **n.** *f.* (XIIIe, repris v. 1830; lat. *rantia*, de *fragrare* « sentir ». V. Flairer). *Vx* ou *littér.* ur agréable. V. Parfum. « *Tout un bouquet de douces us... Ces fragrances exaltaient Alain* » *(COLETTE).*

RAGRANT, ANTE [fʀagʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1516 ; lat. *fragrans, fragare,* « sentir »). *Vx* ou *littér.* Qui exhale une odeur ve.

FRAI [fʀɛ]. *n. m.* (*Frois* « œufs », 1388; de *frayer* « dépo- ses œufs »). ♦ 1° Ponte **des** œufs par la femelle des pois- ; ; fécondation de ces œufs par le mâle. *La saison, le temps frai. La pêche est interdite pendant le frai.* ◇ Œufs de 'aciens, de poissons fécondés: *Du frai de carpes.* ♦ 2° Très le poisson dont on peuple un étang, un vivier. V. Alevin, in.

FRAI [fʀɛ]. *n.* m. (1690; de *frayer* « frotter, s'user »). *hn.* Usure des monnaies en circulation. ◈ HOM. Frais t 2), **fret.**

FRAÎCHE [fʀɛʃ]. **n.** *f. (fin* XVIIe ; de *frais* 1). ♦ 1° À LA ÎCHE! loc. exclam. *(Vx)* : cri des marchands ambulants rafraîchissements, ou de diverses denrées. ♦ 2° À LA ÎCHE (IOC. *adv.) :* à l'heure où il fait frais; dans un endroit il fait frais. *Ils* « s'en allaient *sans doute déjeuner à la che, dans les bois* » (MART. du G.).

RAÎCHEMENT [fʀɛʃmɑ̃]. *adv.* (*Freschement*, XIIe ; **de** *s* 1). ♦ 1° Depuis très peu de temps. V. Récemment. *ichement débarqué à Paris.* V. Frais (II). *Des chemises chement repassées.* ♦ 2° *Fig.* Avec une froideur marquée. **Froidement.** *Il fut fraîchement reçu par la population.* ♦ (1798). *Rare.* Dans des conditions de fraîcheur. *Être illé fraîchement. Cour.* et fam. « — *Comment ça va?* — *ichement!* » (il fait frais). ◈ ANT. **Anciennement.** *Chaleureu- ent, chaudement.*

RAÎCHEUR [fʀɛʃœʀ]. *n. f.* (XIIIe, repris XVIe ; de *frais* 1). alité de ce qui est frais.

♦ 1° Propriété de ce qui est frais ou rafraîchissant. *La cheur de l'air. La fraîcheur du crépuscule, de la nuit, des 'inées de printemps. La fraîcheur d'une eau.* « *Ces nuits printemps toutes remplies de la fraîcheur de la rosée* » IATEAUB.). ♦ 2° *Absolt.* Température fraîche, air frais. **Froid.** *Une sensation de fraîcheur. Chercher, trouver un peu 'raîcheur.* « *Ces rochers dont l'ombre donnait une fraîcheur rieuse* » (STENDHAL).

I. ♦ 1° *Littér.* Qualité de ce qui est frais (II), de ce qui est ıvellement arrivé. V. Nouveauté. « *Il est bien vrai que périrnce ôte de la fraîcheur à cc qui vous arrive* » (ROMAIN~). *Cour.* Qualité de ce qui est nouvellement produit ou fourni, par suite, de ce qui n'a subi aucune altération. *La fraîcheur d'un œuf, d'un poisson.* « *Une barbue dont la marchande lui avait garanti la fraîcheur* » (PROUST). ♦ 2° Qualité de ce qui respire *la santé et la* vie. *Beauté, fraîcheur du feint.* — *Spécialt.* Absence de fatigue. *Il a terminé tu course dans un état de fraîcheur remarquable.* ◇ Qualité de ce qui garde son éclat, sa vivacité, sans se faner ou se ternir. V. Éclat, lustre. Ces *fresques sont d'une extraordinaire fraîcheur.* ♦ 3° *Fig.* Qualité de ce qui a qqch. de vivifiant, **de** jeune et de pur. ◇ (En par- *lant* **de** *ce* qui touche la *vue,* l'odorat, *l'ouïe) Fraîcheur d'un coloris, d'une toilette printanière. 0* (En parlant des senti- *ments,* **des idées)** *La fraîcheur d'un premier amour.* V. Pureté. *Fraîcheur d'âme.* V. Innocence, jeunesse. *Fraîcheur d'une imagination poétique, des images, de l'expression, du style.* V. Naïveté, naturel. *Fraîcheur des impressions d'un enfant.* V. Spontanéité, vivacité. « *Elle arrivait avec une jeunesse d'esprit, une fraîcheur d'idées, de sentiments, d'impressions, à rajeunir les politiques les plus fatigués* » (MICHELET).

◈ ANT. **Chaleur,** *sécheresse; corruption.*

FRAICHIN [fʀɛʃɛ̃]. *n. m.* (XXe ; *mot* dial. *[Ouest] freschume,* v. 1375; de *frais).* **Odeur** du poisson frais; odeur de marée. « *Il entra... dans une odeur fade et coupante de fraîchin* » *(SARTRE).*

FRAÎCHIR [fʀɛʃiʀ]. *v. intr.* (*Frescir*, XIIe ; *rare av.* XVIIIe ; de *frais* 1). ♦ 1° *Mar.* (En parlant du vent). Augmenter de force. V. Lever *(se). La brise fraîchit.* Impers. *Il fraîchit.* ♦ 2° (En parlant de la température). Devenir frais, ou plus frais. V. Rafraîchir *(se). Le temps frnichit depuis quelques jours.* — Par *ext.* « *L'eau fraîchit dans les gargoulettes ou dans les peaux de chèvres suspendues à trois piquets* » (THARAUD).

FRAIRIE [fʀɛʀi]. *n. f. (Frarie* « confrérie », XIIe ; bas lat. *fratria). Vx.* Joyeuse partie de plaisir et de bonne chère. V. Banquet, festin. *Dial.* Fête patronale d'un village (notam- ment dans l'Ouest).

1. **FRAIS, FRAÎCHE** [fʀɛ, fʀɛʃ]. *adj. (Freis, fresche,* XIIe ; frq. *°frisk)*

I. ♦ 1° (XIIIe). Légèrement froid. *Une belle et fraîche matinée de printemps. Un vent, un petit air frais. Eau de puits toujours fraîche. Vivre d'amour et d'eau fraîche. Servir frais, mais non glacé. Cave, salle, ruelle fraîche.* « *La grotte et la forêt, frais asiles de l'ombre* » (HUGO). — Adv. *Il fait frais* ce *matin.* V. Frisquet. *Boire frais.* ◇ Subst. *Le frais :* l'air frais. V. Fraîcheur. *Prendre le frais :* respirer l'air frais du dehors. « *Comme le frais de la nuit tombait* » *(GIONO). Se tenir, travailler au frais* (V. Fraîche). *Garder du beurre au frais.* — Fam. On *l'a mis* au *frais,* en prison. ♦ 2° *Fig. Sans* chaleur, sans cordialité. On *lui a réservé un accueil plutôt frais : on* l'a fraîchement* accueilli.

II. Qui est d'origine ou d'apparition récente et a gardé ses qualités. Ⓐ ♦ 1° Qui est arrivé, qui s'est produit tout nouvellement. V. Neuf, nouveau, récent. *Découvrir des traces toutes fraîches. Une cassure, une entaille, une plaie encore fraîches. Vous n'avez pas de nouvelles plus fraîches?* — *De fraîche date* : récent. — *Adv.* (dev. un p. p.) Depuis très peu de temps. V. Fraîchement, nouvellement, récemment. Littér. « *Un petit livre tout frais paru* » *(GIDE).* « *L'odeur du foin frais* coupé » (LARBAUD). Avec accord *:* « *Dans cette baraque fraîche peinte* » (D~uo.). *Sans* accord *:* «*Elle disposait des lauriers d'or sur ma tête frais tondue* » (MAURIAC). — Cour. *Frais émoulu* du lycée.* « *Un jeune provincial frais débarqué* » (ARAGON). ♦ 2° Qui est tout nouvellement produit, fourni ou employé, en parlant de choses corruptible% *Du pain, du beurre, du /ait, des œufs frais. V.* Jour (du). *L'Ogre* « *flairait à droite et à gauche, disant qu'il sentait la chair fraîche* » (PERRAULT). ♦ 3° Qui est consommé sans préparation de conservation *(opposé à : en conserve,* séché, etc.). *Figues fraîches. Légumes frais et légumes secs. Petits fours frais.* ♦ 4° Qui vient d'être appliqué, n'est pas séché. *L'encre est encorefraîche. Attention, peinture fraîche* ! ♦ 5° *Argent frais* : argent nouvellement reçu, fonds nouveaux alimentant une trésorerie. Ⓑ (XIIe). Qui a ou garde des qualités inaltérées d'éclat, de vitalité, de jeunesse. ♦ 1° (En parlant de l'homme, d'êtres vivants). Qui respire la santé et *la* vie. V. Sain. *Une fille appétissante et fraîche, fraîche* comme *une* rose. — *Avoir le* teint *frais* (V. Fleuri), le visage *frais.* « *Il avait ce lisse et frais visage de l'adolescence* » (DUHAM.). ♦ 2° *Fam.* et *iron.* En parlant de qqn qui s'est mis dans une fâcheuse situation. *Eh bien! cette fois, nous voilà frais!* « *Nous sommes frais! Quelle folie aussi : avoir cru possible d'éviter l'éclat!* » (PLISNIER). ♦ 3° Qui a gardé intacte, ou a retrouvé sa vitalité; qui n'est pas ou n'est plus fatigué. *V.* Reposé. *Se lever tout frais après un sommeil réparateur. Être frais et dispos. Frais comme l'œil.* ♦ 4° Mar. Vent *frais :* qui souffle avec une certaine force favorable à la navigation. *Subst.* (accolé à une épithète) La force du vent. *Bon frais, joli frais. Il vente gros frais.* ♦ 5° *(Choses). En* bon état, dans l'aspect **du** neuf. Ce *costume n'est pas très frais; il faudrait* le *repasser.* Ⓒ ♦ 1° *Fig.* Qui donne une impression vivifiante de pureté, de jeunesse. *La fraîche haleine, la fraîche odeur d'un bouquet de violettes.* « *Les oiseaux gazouillaient un hymne sicharmant, Si frais, si gracieux, si suave et si tendre* »

(HUGO). ♦ 2° *(Dans l'ordre moral).* Candide, pur. « Une *fille sage, fraîche de cœur autant que de figure* » (LOTI). « *La fraîche joie d'un premier engagement* » (PAULHAN).

◈ ANT. *Brûlant,* chaud, *desséchant. Ancien, vieux.* — *Desséché, rassis, sec; corrompu, gâté, passé, rance. Défraîchi,* fatigué, *las.* Décoloré, éteint, fané, *flétri,* passé, usé. — HOM. *Frai* (1 et 2), frais (2) ; formes du v. frayer; fret.

2. **FRAIS** [frɛ]. *n.* **m.** *pl.* (v. *1400; au* sing. *frait,* 1283; a. fr. *fret* [1266] « dommage causé par violence [bris, casse] »; lat. *fractum,* de *frangere* « rompre »). ♦ 1° Dépenses occasionnées par une opération quelconque. V. Coût, débours, dépense. *Frais de déplacement, d'habillement. Foire beaucoup de frais, de grands frais pour réparer une vieille maison.* « *Villa et château, par leurs frais d'entretien et de personnel, eussent englouti plus que le revenu total des Genillé* » (ROMAINS). Tous *frais payés :* une fois toutes les dépenses soldées. *Rentrer dans ses frais,* rentrer dans ses débours. — Allocation, somme donnée pour être affectée à certains frais. *Obtenir des frais de représentation en plus de son salaire.* ♦ 2° *Fig.* (XVII^e). Effort qui coûte. « *C'était alors un surcroît de frais de bel esprit et un assaut d'inventions galantes* » (STE-BEUVE). ♦ 3° *Loc.* (avec À). *À grands frais* : en dépensant beaucoup. Fig. *À grands frais,* en se donnant beaucoup de peine. — *À peu de frais,* à *moindres frais :* économiquement. *Fig.* En se donnant peu de mal, moins de mal. — *Aux frais de qqn,* les frais étant faits par lui. Voyager *aux frais de l'État, de la princesse*.* 0 Se *mettre* EN FRAIS : s'engager dans des dépenses inhabituelles ; *fig.* Faire des efforts. Elle s'est mise en *frais pour ses invités.* ◇ *Faire les frais,* fournir à une dépense. *Il a dû faire les frais tout seul.* Fig. *Faire les frais, tous les frais, les premiers frais,* être le seul ou le premier à employer sa peine, à faire les *avances.* « *Camille me fit de grands frais...* « *Je veux vous séduire* », *me dit-elle gaiement* » (BEAUMARCH.). — *Faire les frais de qqch.,* fournir à la dépense qu'elle exige. *Par ext.* Être celui qui paie, qui est victime dans telle opération. Ce *sont encore les contribuables qui feront les frais de cette politique. Fig.* Fournir la matière principale de qqch., être celui qui y contribue le plus. *Faire les frais de la conversation.* ◇ *Faire ses frais :* être remboursé de ses frais, rentrer dans ses frais. *Fig.* Être dédommagé par un heureux résultat de la peine qu'on a mise. V. Payer (être payé de ses veines). 0 *En être pour ses frais* : ne rien obtenir en échange de la dépense qu'on a faite ; fig. Avoir perdu sa peine, être déçu dans son attente, dans son espoir. « *Je ne pipais pas pendant qu'il me parlait. Il en fut donc pour ses frais de confidences* » *(CÉLINE). 0 Sur (de) nouveaux frais* : en recommençant son effort, comme si rien n'avait été fait. ♦ 4° Econ. *Frais d'une entreprise : les* dépenses, les charges qu'entraînent sa création, son fonctionnement. *Frais de production, d'exploitation, de fabrication. Frais généraux* : frais fixes ou, du moins, non proportionnels aux quantités produites, au chiffre d'affaires réalisé, et qui se répartissent sur l'ensemble de l'exploitation. ◇ Comm. Ensemble de dépenses et charges. *Frais spéciaux ou directs :* dépenses qui se rapportent à une série d'opérations déterminées *(frais de matières premières, de main-d'œuvre). Frais* généraux : dépenses qu'entraîne le fonctionnement normal de l'entreprise. ♦ 5° *Dr.* Dépense occasionnée par l'accomplissement d'un-acte juridique ou d'une formalité prescrite par la loi. *Frais d'enregistrement. Frais de vente. Frais de jugement* (droit de timbre, d'enregistrement, de greffe). *Frais de justice. Être condamné aux frais, aux frais et dépens. V.* Dépens. *Frais de garde.* V. Taxe. 0 FAUX FRAIS : dépenses nécessaires exposées par un officier ministériel en dehors des frais légaux. Cour. Toute dépense accidentelle s'ajoutant aux dépenses principales.

◈ ANT. *Économie,* épargne. — HOM. V. Frais (1).

FRAISAGE [frɛzaʒ]. n. m. (1890; de *fraiser 3).* Travail des métaux à froid, à la fraise 4 (*syn. Vx. Fraisement* [frɛzmɑ̃], 1872).

1. **FRAISE** [frɛz]. *n. f.* (*Freise,* XII^e; de l'a. fr. *fraie,* d'apr. *frambeise* « framboise »; lat. pop. **fraga,* plur. neutre de *fragum,* pris comme fém. sing.). ♦ 1° Fruit du fraisier. *La fraise est un fruit composé, dont la partie comestible n'est, en réalité, qu'un réceptacle floral, épanoui en une masse charnue, contenant les akènes. Fraises des bois. Fraises de culture* (dites *fraises,* absolt.). *Compote, confiture, gelée, marmelade de fraises. Tarte aux fraises. Fraises melba. Eau-de-vie de fraise* (ellipt. *de la fraise). 0 Adj.* De la nuance de rouge propre à la fraise. *Des rubans fraise, fraise écrasée.* ♦ 2° *Fraise des arbres* ou *fraise d'écorce* : nom d'un champignon parasite de l'écorce. — *Fraise du désert :* fruit d'un cactus. ♦ 3° Terme courant désignant certaines lésions de la peau. (V. Angiome, nævus). ♦ 4° Loc. *fig. Aller* aux *fraises* : aller cueillir des fraises, *et* aussi *plaisant.* Aller dans les bois en galante compagnie; ou encore, flâner. — Pop. Sucrer *les fraises :* être agité d'un tremblement. « *Je tremble de partout, regardez mes mains, je sucre les fraises* » (AYMÉ). *Par ext.* Être gâteux. *Il commence à sucrer les fraises.* ◇ (XX^e) Fam. *Aux fraises,* au printemps. « *Dix-huit ans aux fraises, et mignonne comme une poupée* » (DEVAL). ♦ 5° *Pop.* Figure. « Je *lui rabats deux ba pleine fraise* » (AYMÉ). Ramener sa *fraise* : se manifest de propos.

2. FRAISE [frɛz]. n. *f.* (*Froise,* XII^e; probabl. dér. d' « enveloppe » de *fraiser* 1). *Bouch.* Membrane qu loppe les intestins du veau et de l'agneau. V. Mésentère. *de veau en blanauette.*

3. FRAISE [frɛz]. n. *f.* (XVI^e; o. i.; probabl. em du précéd.). ♦ 1° Collerette plissée et empesée à pl doubles que portaient hommes et femmes au XVI^e et au du XVII^e *s. Fraise à l'espagnole, à la Médicis.* ♦ 2° *Pa* Membrane charnue granuleuse et nlissée d'un rouge v qui pend sous le bec du dindon. V. Caroncule.

4. FRAISE [frɛz]. n. *f.* (1676; métaph. des précéd., a des découpures faites par l'outil). *Techn.* Petit outil c de forme conique ou cylindrique, servant à évaser circ ment l'orifice d'un trou, percé dans le métal ou le b *Chir.* Instrument muni de dents tranchantes, agissa rotation, utilisé pour percer des trous dans un os ou les parties cariées d'une dent. V. Foret, roulette.

1. **FRAISER** [frɛze]. v. *tr.* (*Freser,* XIV^e; *fèves,* XII^e, lat. *fresa,* p. p. fém. de *frendere* « broyer, mou Vx. Dépouiller (qqch.) de son enveloppe, de sa peau *fraisées.* — *Boulang.* (1680) Briser la pâte (syn. 1 [frɑze]).

2. FRAISER [frɛze]. v. *tr.* (1560; de *fraise 3). Vx.* en fraise.

3. FRAISER [frɛze]. v. *tr.* (1676; de *fraise 4).* Évaser l'orifice d'un trou percé dans le bois ou le méta y insérer une vis. Vis *à tête fraisée.* — *Par ext.* Travai métaux à froid. V. Aléser. *Machine à fraiser.* V. Fra

FRAISERAIE [frɛzrɛ] **ou FRAISIÈRE** [frɛzjɛr] (1914,-1839 ; de *fraisier*). Plantation de fraisiers.

FRAISEUR [frɛzœr]. **n. m.** (XX^e; de *fraiser 3).* C qui exécute des travaux de fraisage.

FRAISEUSE [frɛzøz]. *n. f.* (1877; de *fraiser 3).* Ma outil servant à fraiser (3) les métaux.

FRAISIER [frɛzje]. n. *m. (Frasier,* XIII^e; de *fraise).* basse *(Rosacées)* qui se propage par stolons et four fraises.

FRAISIL [frɛzi(l)]. *n. m.* (1676; de *l'a.* fr. *fesil, faisi* lat. pop. **facilis,* de *fax, facis* « tison »). *Techn. Cen* charbon de terre incomplètement brûlée.

FRAISURE [frɛzyr]. *n. f.* (1792; *defraiser 3). Techn* sement pratiqué avec une fraise (4).

FRAMBOISE [frɑ̃bwaz]. *n. f.* (XII^e; frq. **bra* « mûre », devenu *frambeise,* d'apr. *fraise).* Fruit bl rouge composé de petites drupes et produit par le framb *Confiture, sirop de framboise. Glace à la framboise. 0* L eau-de-vie de framboise. *Boire un verre de framboise.*

FRAMBOISÉ, ÉE [frɑ̃bwaze]. *ndj.* (1690; V. Framb Parfumé à la framboise; qui a un goût de framboi *framboisé.*

FRAMBOISER [frɑ̃bwaze]. *v. tr.* (1680; de *fram* Parfumer à la framboise.

FRAMBOISIER [frɑ̃bwazje]. n. m. (1306: de *fram* Arbrisseau *(Rosacées)* à souche souterraine vivace et aériennes, qui produit les framboises.

FRAMÉE [frame]. n. *f. (1559;* lat. *framea,* dom Tacite comme germanique). *Hist.* Long javelot, dont vaient les Francs.

1. **FRANC, FRANQUE** [frɑ̃, frɑ̃k]. *n.* et *adj.* (x *Francus,* frq. *Frank).* ♦ 1° Membre des peuplades niques qui, à la veille des grandes invasions, occupai rives du Rhin *(Francs Ripuaires)* et la région marit la Belgique et de la Hollande *(Francs Sali~ns). 0* A *tribus franques. Langue franque.* V. Francique. ♦ 2° *A* Nom donné (depuis les Croisades) aux Européens, d ports du Levant. *Le quartier des Francs. 0* Adj. *La franque de Tripoli.* Vx. *La langue franque,* le sabir.

2. FRANC, FRANCHE [frɑ̃, frɑ̃ʃ]. *adj.* (1080; c céd.).

1. ♦ 1° Vx. De condition libre. 0 Métaphysiquem moralement libre. *Franc arbitre* [frɑ̃karbitr(ə)], libre a ♦ 2° *Mod.* (en loc.). Sans entrave, ni gêne, ni obli *Avoir ses coudées franches. Franc du collier. Franche* ◇ *Corps francs,* troupes ne. faisant pas partie des combattantes régulières. V. Franc-tireur. — (1921). — *Coup franc,* coup tiré sans opposition de l'adversaire sanctionner une faute. *Buf, panier marqué sur coup fr* Mar. *Barre franche,* barre de gouvernail qu'on mar directement à la main, sans l'aide d'une roue ou d'un *Pompe franche,* qui ne rejette plus d'eau. ♦ 3° Libéré taines servitudes; exempt de charges, taxes, impositic Franchise). *Port franc. Zone franche. — Franc de port* ralement invar.), se dit d'une marchandise dont le d taire n'a pas à payer les frais de port et d'emballa Franco. *Expédier franc de port une caisse de vins.*

IL ♦ 1° (XII^e). Qui s'exprime ou se présente ouvert

oute clarté, sans artifice, ni réticence. V. **Droit, honnête, ,, ouvert, sincère, spontané.** « Un *homme franc est un me qui a des réactions simples* » (VALÉRY). Je serai *franc vous*, je vous parlerai franchement. *Franc comme l'or*, [franc. « Sa *figure* est *bonne et franche* » (LOTI). *Nous s eu une franche explication.* « *Une gaieté naïve et franche* » ÇLOS). Jouons *franc* jeu, agissons loyalement, sans rien muler (Cf. Cartes sur table). *Une franche hostilité*, une ilité déclarée. V. Net. ♦ 2° *Par* ext. Qui présente des stères de pureté, de naturel. V. Pur, simple. « *Il emploie ment les couleurs franches, il préfère les nuances indécises* » NDHAL). *Un rouge franc.* — *Spécialt.* (Agric.) *Terre che*, contenant dans des proportions harmonieuses les lents nécessaires à la culture. — *Arbre franc*, et subst. *ic*, sujet appartenant à la même espèce que le greffon. *r franc SUT franc, franc sur sauvageon.* — *Franc de pied*, greffé, issu directement d'un semis de graine ou d'une ture. ♦ 3° (Précédant le nom). *Péj.* Qui est véritablement V. Achevé, fieffé, vrai. « De *francs polissons* » (BALZ.). *franche canaille. C'est une franche comédie.* 0 Dr. *Huit s francs*, huit jours complets de 24 heures. ♦ 4° Adv. *tér.).* Franchement. « *A parler franc, je crois que...* »)E).

› ANT. Assujetti, taxé. — Artificieux, dissimule, hypocrite, teur, sournois. Équivoque, louche. Douteux.

FRANC [frɑ̃] n. m. (1360; probabl. de la devise *Fran m rex* « roi des Francs » sur les premières pièces de *om).* ♦ 1° *Ancien".* Monnaie d'or équivalant à une livre, vingt sols. ◇ Depuis la Révolution, Unité monétaire le de la France (dont la valeur a souvent varié, en parti- :r en 1960, où un nouveau franc (fam. *franc lourd) a été* tué, valant cent francs anciens. ♦ 2° (Hors de France). *ıc belge, franc suisse*, unité monétaire légale de la Belge, de la Suisse. *Franc C.F.A.* (V. C.F.A.). — V. *aussi évi.* F.

RANÇAIS, AISE [frɑsɛ, ɛz]. *adj.* et *n.* (1080; de *France*, lat. *Francia*, proprem. « pays des Francs »). ♦ 1° *Adj.* appartient, est relatif à la France et à ses habitants. *r'y a pas de race française, mais il y a une nation française* » AGON). *La République française. La langue, la littérature çaise.* 0 Propre à la langue française. Une *grammaire çaise.* « *Ce qui n'est pas clair n'est pas français* » (RIVA- *I.* 0 Loc. adv. *A la française*, à la manière ou la mode çaise. *Jardin à la française. Laquais, valet à la française*, d'une livrée de style XVIII[e] s. ♦ 2° N. Personne de nationalité française. *Un Français, une Française. Les Français* ts *par* eux-mêmes, ouvrage sur la société française en). — (Au sing. collectif). *Le Français aime la bonne cui- Un ouvrage à la portée du Français moyen.* ♦ 3° *N. m.* angue française, parlée en France et dans certains pays ngers de civilisation française. *Les étapes du français mn; ancien français*, IX[e]-XIII[e] s.; *moyen français*, XIV[e]- s. ; *français moderne). Apprendre le français. «Le français, nous semble si simple, est une langue très difficile» (GIDE). re, traduire en bon français. Parler le français comme une ıe espagnole. Les idiotismes du français.* V. Gallicisme. ag. *Le français fondamental*, le français parlé le plus ant, susceptible de servir de base à l'enseignement du çais à l'étranger. — Loc. fam. Vous ne *comprenez pas rançais?* vous n'avez donc pas compris ce qu'on vous *En bon français*, pour parler plus clairement, plus simlent. ◇ Adv. *Parlez-vous français?*

FRANC-ALLEU [frɑ̃kalø]. n. m. (*Aloé*, v. 1125; *Franc* , 1260; de *franc* « libre », et frq. *°al-ód* « totale propriété »). *l.* Terre de pleine propriété, affranchie de toute obligaou redevance (à l'opposé du fief). *Des francs-alleux* kalø].

FRANC-BORD [frɑ̃bɔʀ]. n. m. (1771 ; de *franc* « libre », *ord*). ♦ 1° Terrain, libre de propriétaire, en bordure d'une re ou d'un canal. ♦ 2° (1829). Distance entre le niveau 'eau et la partie supérieure du pont, mesurée au milieu a longueur du navire.

FRANC-BOURGEOIS [frɑ̃buʀʒwa]. n . m . (XIII[e] ; d e c « libre », et *bourgeois).* Au moyen âge, Habitant d'une exempt des charges municipales.

FRANC-FIEF [frɑ̃fjɛf]. n. m. (déb. XV[e] ; de *franc* « libre », *ef). Féod.* ♦ 1° Héritage noble, féodal ou tenu en franc*-* ı. ◇ Fief non assujetti à l'hommage. ♦ 2° Droit que ait payer au roi un roturier qui acquérait un fief (sans nir noble pour autant).

FRANCHEMENT [frɑ̃ʃmɑ̃]. *adv. (1130;* de *franc 2).* ' Sans hésitation, d'une manière décidée. V. **Carrément, lument.** *Appuyez-vous franchement.* ♦ 2° *Sans équi*ıe, nettement. *Poser franchement un problème.* 0 (Devant adj.) Indiscutablement, vraiment. « *Sa visite devenait chement désagréable à mn tante* » (PROUST). C'est *franment* mauvais. ♦ 3° (XVI[e]). Sans détour, sans dissimun (dans les rapports humains). V. Loyalement, sincèent. « *Je la forcerais peut-être à me parler plus franchement, en lui montrant que j'étais informé* » (PROUST). *Je vous le dis franchement.* ◇ Ellipt. « *Franchement, no". .ie ne pensais pas à vous* » (DUHAM.). *Franchement!* exclamation marquant l'irritation, l'impatience. ◈ ANT. Timidement: hypocritement.

FRANCHIR [frɑ̃ʃiʀ]. v. tr. (1130; de *franc 1).*

1. Vx. Libérer, affranchir. *0 Mod.* (Mar.) *Franchir une* pompe, la rendre franche (après avoir pompé toute l'eau de la cale).

II. ♦ 1° (XIV[e]). Passer par-dessus (un obstacle), en sautant, en gravissant, *etc.* « *Il franchit résolument une barrière de bois* » (HUGO). « *De longs escarpements dont chacun nous coûtait une heure à franchir* » (FROMENTIN). — *Franchir le Rubicon* (par allusion à la décision de César qui, en franchissant cette rivière, frontière entre la Gaule Cisalpine. et l'Italie, déclarait la guerre au Sénat), se décider irrévocablement à engager une partie pleine de risques et grosse de conséquences. ◇ *Fig.* Surmonter, vaincre (une difficulté). « *Les examens je les ai franchis, à hue à dia, tout en gagnant ma croûte* » (CÉLINE). ♦ 2° Aller au delà de (une limite). V. Passer. *Coureur qui franchit la ligne d'arrivée.* « *J'entrai dans la maison comme on franchit le seuil d'une prison* » (FROMENTIN). — Fig. « *Sans franchir les limites posées à sa raison* » (CHATEAUB.). V. **Dépasser.** ♦ 3° Traverser (un *passage).* « *Le Petit Chose franchit bravement la passerelle* » (DAUD.). Fig. *Franchir* le *pas.* ◇ Aller d'un bout à l'autre de... V. Parcourir, traverser. « *L'espace à franchir pour arriver sur le mur "'était guère que de quatorze pieds* » (HUGO). ◇ (Temps) Sa gloire a *franchi les siècles.* « *Nous allons... franchir quatre ou cinq années de sa vie* » (DAUD.).

FRANCHISAGE [frɑ̃ʃizaʒ]. *n. m.* (1973: francisation de l'angl. *franchising*). *Dr. comm.* Contrat par lequel un fabri*cant (franchiseur)* concède, moyennant redevances, à un commerçant indépendant *(franchisé)* l'exploitation d'une marque ou d'un brevet en s'engageant à lui fournir son assistance.

FRANCHISE [frɑ̃ʃiz]. n. *f.* (déb. XII[e] ; de *franc* 2). ♦ 1° *Vx.* Liberté, indépendance. 0 *Ancien".* Droit (privilège, immunité, etc.) limitant l'autorité souveraine au profit d'une ville, d'un corps, d'un individu. *Charte, lettre de franchise.* « *Qu'elles s'appelassent villes privilégiées ou communes, qu'elles eussent obtenu ou arraché leurs franchises...* » (MICHELET). 0 *Mod.* Se dit de certaines exemptions ou exonérations. *Franchise douanière* : exonération (temporaire ou définitive) des droits de douane sur certaines marchandises. *Admission en franchise.* — Dr. *fisc.* Exemption légale de taxes ou d'impôts. — *Franchise postale*, exemption de la taxe sur la correspondance (militaires, Sécurité sociale, etc.). *Franchise de bagages*, poids de bagages qu'un voyageur peut emporter sans payer de supplément. — Comm. V. Franchisage. — *(Assurances).* Part d'un dommage qu'un assuré conserve à sa charge. ♦ 2° (XV[e]). Qualité de celui qui est franc. V. Droiture, franc-parler, loyauté, sincérité, spontanéité. « *Janin nous disait aujourd'hui dans un accès de franchise...* » (GONCOURT). « *Peu de franchise chez les êtres trop* sensibles, qui souffrent *dans la peau des autres* » (VALÉRY). « *Tout son visage largement ouvert respirait la franchise* » (FRANCE). — Ellipt. *En toute franchise*, je vous le dis bien franchement. ♦ 3° (XVII[e]). *Rare.* Qualité de ce qui est net dans l'exécution, bien tranché. « *Un tapis de fleurs, d'une franchise de couleurs incomparable* » (RENAN). ◈ ANT. Dissimulation, *fausseté, hypocrisie,* sournoiserie.

FRANCHISSABLE [frɑ̃ʃisabl(ə)]. *adj.* (1864; de *franchir).* Qui peut être franchi. *Colfranchissable en été.* ◈ ANT. *Infranchissable.*

FRANCHISSEMENT [frɑ̃ʃismɑ̃]. n. m. (XIV[e] ; « affranchissement », XIII[e] ; de *franchir).* Action de franchir. V. Passage. *Le franchissement d'un col, d'un obstacle.*

FRANCIEN [frɑ̃sjɛ̃]. *n.* m. (fin XIX[e] ; de *France). Ling.* Dialecte de langue d'oïl, parlé en Ile-de-France et en Orléanais au moyen âge, qui a triomphé des autres dialectes pour donner le français.

FRANCIQUE [frɑ̃sik]. *n. m. (1864;* all. *Fränkisch;* surnom « vainqueur des Francs », fin XVII[e] ; bas lat. *francicus* « des Francs »). ♦ 1° Langue des anciens Francs, du germanique occidental (reconstituée de façon hypothétique). — *Adj.* Qui appartient *à* cette langue. *Mots français d'origine francique.* ♦ 2° Ensemble des parlers de l'Allemagne centrale, faisant partie du haut allemand.

FRANCISATION [frɑ̃sizasjɔ̃]. *n. f.* (1793; de *franciser).* ♦ 1° *Dr.* mar. Formalité conférant à un bâtiment de guerre le droit de naviguer sous le pavillon français, avec les avantages s'y rattachant. *Acte de francisation.* ♦ 2° (1803). Action de donner une forme française. un caractère français: fait d'être francisé. *La francisation d'un mot d'emprunt.*

FRANCISCAIN, AINE [frɑ̃siskɛ̃, ɛn]. *n.* (1757; lat. ecclés. *Franciscanus, lat.* médiév. *Franciscus* « François »). ♦ 1° N. m. Religieux de l'ordre fondé, au début du XIII[e] s., par saint François d'Assise, et qui comprend aujourd'hui les frères mineurs de l'Observance, usuellement appelés franciscains, les frères mineurs capucins et les frères mineurs

conventuels. ◇ *Adj.* (*francisquin*, 1558) Qui appartient, est propre *à* cet *ordre. Les scolastiques franciscains. L'art franciscain.* ♦ 2° *N. f.* Religieuse du tiers ordre régulier de saint François d'Assise. *0 Abusiv.* Clarisse.

FRANCISER [frɑ̃size]. v. *tr.* (1558; var. *françaiser*, XVI^e^; de *français*). ♦ 1° Revêtir d'une forme française (un mot étranger). « *Le vrai nom de Bonaparte est Buonaparte. Il le francisa ensuite* » (CHATEAUB.). ◇ Revêtir d'un caractère français. « Ce *poète au'on accuse d'avoir francisé les héros de l'antiquité* » (L. RAC.). ♦ 2° *Mar.* Reconnaître pour français par l'acte de francisation.

FRANCISQUE [frɑ̃sisk(ə)]. *n. f.* (1599; bas lat. *(securis) francisca* « (hache) franque »). Hache de guerre des Francs. ◇ (1940) Emblème du gouvernement de Vichy, représentant une hache de guerre.

FRANCITÉ [frɑ̃site]. *n. f.* (v. *1965:* de France, et *-ité*, Cf. *Grécité*). Caractères propres à la culture française, à la communauté de langue française (V. **Francophonie**). *La Maison de la francité*, à Bruxelles.

FRANCIUM [frɑ̃sjɔm]. n. *m.* (1948; de Fronce, pays du savant qui découvrit cet élément). *Chim.* Élément radioactif, n° at. 87 (symb. Fr).

FRANC-JEU [frɑ̃ʒø]. *n. m.* (1973; V. Franc 2, II, 1° : *jouer franc jeu). Recomm. offic. pour* FAIR*-PLAY.

FRANC-MAÇON, ONNE [frɑ̃masɔ̃, ɔn]. n. *m.* et *adj.* (1735; angl. *free mason*, proprem. « maçon libre »). Adepte de la franc-maconnerie. V. Frère. **macon.** « *Radical et franc-maçon d'étroit; observance* » (MAURIAC). — Adj. « *La presse franc-maçonne* » (HUYSMANS).

FRANC-MAÇONNERIE [frɑ̃masɔnri]. n. *f.* (1747; *franche-maçonnerie*, 1742; de *franc-maçon).* Association internationale, en partie secrète, de caractère mutualiste et philanthropique, dont les membres se reconnaissent à certains signes et emblèmes (certains hérités des corporations anciennes de *maçons).* V. Maçonnerie. *Organisation de la franc-maçonnerie.* V. Atelier, convent, loge, Orient (Grand-Orient), temple. 0 *Fig.* Camaraderie spontanée, alliance secrète entre personnes de même profession, de mêmes idées.

FRANC-MAÇONNIQUE [frɑ̃masɔnik]. *adj.* (1788; de *franc-maçon). Didact.* Qui a rapport à la franc-maçonnerie, V. Maçonnique.

1. **FRANCO** [frɑ̃ko]. *adv.* (1754; it. *franco (porto)*, proprem. « port franc »). ♦ 1° Franc de port. Dr. mar. (mil. xx"). *Franco de bord.* V. F.O.B. ♦ 2° Pop. Franchement, *carrément. Aller-y franco.* ◈ ANT. Port dû (en).

2. FRANCO-. ♦ 1° Élément de composition, tiré du rad. de *français.* ♦ 2° Élément invariable d'adjectifs composés exprimant un rapport entre la France et un autre peuple. *Les guerres franco-allemandes. Les accords franco-québécois.* ♦ 3° Élément invariable de noms composés, signifiant « d'ascendance française ». *Les Franco-Américains du Maine.* ♦ 4° Elément invariable d'adjectifs et de noms composés se disant du français propre à certaines régions. *Le franco-provençal*. Le franco-québécois.* V. Franco-canadien, québécois.

FRANCO-CANADIEN, IENNE [frɑ̃kɔkanadjɛ̃, jɛn]. n. *m.* et *adj.* (1880; de *franco-* 2, 4°, et *canadien).* Se dit du français propre aux diverses régions francophones du Canada. V. **Acadien,** québécois.

FRANCOLIN [frɑ̃kɔlɛ̃]. *n. m.* (déb. XIV^e^; it. *francolino*). Oiseau gallinacé très voisin de la perdrix, mais de plus grande taille, très répandu en Afrique.

FRANCOPHILE [frɑ̃kɔfil]. *adj.* (1834 : de *franco-.* et *-phile*). *Qui* aime la France et les Français, soutient la politique française. Subst. Un *francophile.* ◈ ANT. Francophobe.

FRANCOPHILIE [frɑ̃kɔfili]. n. *f.* (1946; de *franco-, et -philie*). Disposition d'esprit, attitude d'un étranger francophile. ◈ ANT. *Francophobie.*

FRANCOPHOBE [frɑ̃kɔfɔb]. *adj.* (1872; de *franco-,* et *-phobe*). Hostile à la France et aux Français. ◈ ANT. *Francophile.*

FRANCOPHOBIE [frɑ̃kɔfɔbi]. n. *f.* (1946; de *franco-, et -phobie).* Etat d'esprit, attitude d'un étranger francophobe. ◈ ANT. *Francophilie.*

FRANCOPHONE [frɑ̃kɔfɔn]. *adj.* (1949; de *franco-,* et *phone*). Qui parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, soit comme langue maternelle, soit *comme langue* seconde. *Les Africains francophones. 0* (En parlant d'un groupe, d'une région) Dans lequel le français est pratiqué en tant que. langue maternelle, officielle ou véhiculaire (même si les individus ne parlent pas tous le français). *Le Maghreb francophone. La partie francophone de Montréal.* ◇ (Surtout au plur.). Personne appartenant à une telle communauté.

FRANCOPHONIE [frɑ̃kɔfɔni]. *n. f. (av.* 1964; de *frnncophone*). Communauté constituée par les peuples francophones* (France, Belgique, Canada [Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario], Suisse, Afrique, Antilles, Levant...).

FRANCO-PROVENÇAL, ALE, AUX [frɑ̃kɔprɔvɑ̃sal, 01. n. *m.* et *adj.* (1890; de *franco- 2,* 4°, et *provençal)* des dialectes français de la Suisse romande, de la du Dauphiné, du Lyonnais et de la Bresse.

FRANC-PARLER [frɑ̃parle]. *n. m.* (fin XVIII^e^; d « libre », et *parler,* n. m.). Liberté de langage; abse contrainte et de réserve dans ses propos. « Je *dis les comme elles me viennent: j'use en plein de mon franc-l* (DIDER.). « *Marie n'avait pas son franc-parler, ma l'eût point toléré* » *(GIDE).*

FRANC-QUARTIER [frɑ̃kartje]. n. *m.* (1690; d « libre », et *quartier). Bios.* Quartier entier occupant l de l'écu à l'un quelconque des angles.

FRANC-TIREUR [frɑ̃tirœr]. n. *m.* (1838, répandu de *franc* « libre », et *tireur).* ♦ 1° *Ancienn.* Membr *corps franc,* d'une unité de volontaires levés en cas sion. ♦ 2° *Mod.* Combattant qui n'appartient pas armée régulière. V. Maquisard, **partisan, résistant.** *francs-tireurs étaient là, tout le long du chemin de fer d* sons » (DAUD.). *Francs-tireurs* et *partisans* (F.T.P.), p la Résistance (1941-1945), 0 *Fig.* Celui qui mène une indépendante, isolée, n'observe pas la discipline d'un g V. Indépendant. *Agir en franc-tireur.*

FRANGE [frɑ̃ʒ]. *n. f. (fin* XII^e^; lat. pop. *°frimbia* thèse du class. *fimbria).* ♦ 1° Bande de tissu d'où p des fils tirés ou des filets rapportés, servant à orner dure des vêtements, des meubles, etc. V. **Crépine, pas terie, torsade.** « *Raidie, torturant les franges de so brun* » (LOTI). *Frange à pompons.* Fig. « *La mer jetai ment sa frange argentée nu sable fin* » (FRANCE). ♦ 2° *de cheveux ou frange,* cheveux coupés plus ou moins couvrant le front sur toute sa largeur. « Son *front mangé par une frange noire* » (MART. du Ci.). ♦ 3° *Pl* (1872). *Opt.* Raie lumineuse blanche ou irisée, dont la centrale est plus brillante ou plus sombre que les *Franges d'interférence,* raies alternativement brilla sombres obtenues par l'interférence de radiations neuses. ♦ 4° Anat. Franges *synoviales,* replis graissa membrane interne d'une articulation. ♦ 5° *Fig.* imprécise entre deux états, deux notions. V. Marge. *de conscience (entre* la conscience claire et la con obscure). « On ne peut *aborder les franges du somm* par *le rêve* » (Bosco). ♦ 6° (v. 1966). Minorité, plus ou marginale (d'un groupe humain, d'un mouvement nion). *Une frange importante d'étudiants politisés.*

FRANGEANT [frɑ̃ʒɑ̃]. *adj. m.* (1885; angl. *(reef),* 1842, de *to fringe* « franger »). Géogr. Se dit dé coralliens qui bordent immédiatement la terre ferme.

FRANGER [frɑ̃ʒe]. *v.* tr.; conj. *bouger* (1213; de, Garnir, orner de franges. « *Les boules de laine qui fran le tapis de table* » *(CAMUS). 0 Par anal. Orner* d'une s frange. V. Border. — *(Rare,* sauf au p. p.) « *La napp verte frangée d'écume* » (BARBEY).

FRANGIN, INE [frɑ̃ʒɛ̃, in]. n. (1821; déform. ar *frère,* probabl. d'o. it.). *Pop.* Frère, sœur. — Arg. (1901, « femme facile »). Amant, maîtresse.

FRANGIPANE [frɑ̃ʒipan]. n. *f.* (1588; de *Fra* nom de l'inventeur it. du parfum). ♦ 1° Parfum utilisait surtout pour parfumer les peaux (gants, et limonades. ♦ 2° (1740). *Mod.* Crème pâtissière d'amandes ; gâteau garni de cette crème.

FRANGIPANIER [frɑ̃ʒipanje]. n. m. (1700; de pane). Arbrisseau exotique *(Apocynacées)* dont les fle un parfum qui rappelle celui de la frangipane.

FRANGLAIS [frɑ̃glɛ]. *n. m.* (1959; de *français, et* répandu par Etiemble, 1964). Emploi, usage de la française où l'influence anglaise (lexique, syntaxe) sensible. « *Le franglais, ce français émaillé de vocab tanniques, que la mode actuelle nous impose* » (M 0 Adj. Tournure.~ *franglaises.*

FRANQUETTE (À LA BONNE) [alabɔnfrɑ̃k *adv.* (mil. XVIII^e^; *à la franquette,* mil. XVII^e^; d'un dimi de *franc 2). Vx.* Franchement, tout bonnement. ◇ Sans façon, sans cérémonie. V. Simplement. *Reste on dînera à la bonne franquette.* « *Le laisser-aller du à la bonne franquette, était autrement sympathique* » GON).

FRANQUISTE [frɑ̃kist(ə)]. *n.* et *ndj.* (v. 1939; de n. pr.). Partisan du général Franco et de son régime l'insurrection de 1936 contre la République espagn Adj. *L'Espagne franquiste.*

FRANSQUILLON [frɑ̃skijɔ̃]. n. *m.* (mot wallon *lion, francillon* au XVII^e^; de *français,* et suff. dimin 1° En Belgique francophone, Personne qui parle le comme en France, avec affectation. (*Dér.* FRANSQ NER, v. intr.). ♦ 2° (1922). En Belgique de langue fla Francophone.

FRAPPAGE [frapaʒ]. n. *m.* (1845; de *frapper*) Frappe (des monnaies).

FRAPPANT, ANTE [frapɑ̃, ait]. *adj.* (déb. xv

per). Qui frappe, fait une vive impression. V. Impres-
nant, saisissant. « *Attirer l'attention des hommes par des*
ges frappantes » (*Volt.*). *Une ressemblance frappante.*
Étonnant. « *Le contraste est frappant* » (Chateaub.). ◇
. *Faible.*

FRAPPE [frap]. *n. f.* (1584; de *frapper*). ♦ 1° *Techn.*
ɔc qui fait entrer le poinçon formant la matrice d'un
ictère ou d'une monnaie; empreinte ainsi obtenue. « Que
ièce ne soit plus neuve, que la frappe ait cessé d'être nette »
ARÈS). ◇ Pression du cylindre d'une machine à imprimer
la forme. ◇ Cour. Action, manière de taper à la machine.
Dactylographie. *Le manuscrit est à la frappe. Faute de*
ype. ♦ 2° *Sports.* Action, manière de frapper à la boxe,
:taquer le ballon. ◇ Milit. *Force* de frappe.*

. **FRAPPE** ou **FRAPE** [frap]. *n, f.* (1888; var. de *fri-*
ille). *Pop.* Voyou. « *C'est* une sale *petite frappe.* — *C'est*
voleur » (SARTRE).

RAPPE-DEVANT [frapdəvɑ̃]. *n. m. invar.* (1878; de
per, et *devant*). Techn. Gros marteau de forgeron.

RAPPEMENT [frapmɑ̃]. *n. m.* (XIIIe; de *frapper*).
ion de frapper, coup de cc qui frappe. « *Le frappement*
rnatif et symétrique des sabots au grand trot » (Hugo).

RAPPER [frape]. v. (XIIe; probabl. du frq. **hrappan*).
Y. tr. dir. ♦ 1° Toucher plus ou moins rudement en
tant un ou plusieurs coups. V. Battre. « *Il le frappa très*
deux fois à la pointe du menton, puis encore un coup dans
côtes » (Giono). Absolt. Un *boxeur qui frappe sec.* ◇
mpl. de chose) « *En frappant des touches, il réussit à pro-*
'e un *accord* » (V. Larbaud). « *Scander les membres de*
ose, en frappant légèrement la table d'un coupe-papier »
)MAINS). *Frapper le sol du pied.* ♦ 2° *Spécialt.* (Techn.).
pper les *épingles*, en donnant un coup sur une des extré-
és pour faire la tête. *Frapper* la *toile,* en donnant au pas-
e de la navette le coup qui permet de serrer les fils de la
ne. — Estamper. *Velours frappé. Décor frappé sur le*
' d'une reliure. ◇ *Frapper la monnaie,* la marquer d'une
preinte (avec le coin, le balancier, le poinçon). Fig. et
ir. « *Il frappe des portraits vifs et satiriques* » (Michelet).
; vers bien frappés, pleins de relief, de netteté. *Frappé nu*
z (2°) *du bon sens.* ♦ 3° (Sujet *de chose*). Toucher à la
:e d'un mouvement rapide, tomber sur. « *La pluie qui*
ppe le visage » (Romains). « *La lueur du soleil couchant*
frappai! en plein son visage » (Flaub.). ◇ (1771) Vx.
Du vin de Champagne frappé de glace » (Brillat-Sav.),
a reçu l'impression de la glace où on l'a mis à rafraîchir.
)d. *Vin blanc frappé,* refroidi au réfrigérateur ou au seau
glace. *Café frappé.* ♦ 4° Atteindre d'un coup porté avec
: arme (ou un instrument quelconque). « Ne *l'ni-je pas*
en songe vous frappant de sa masse d'armes? » (Jarry).
balle l'a frappé en pleine poitrine. Frappé à mort, mortelle-
nt atteint. ♦ 5° Donner, porter (un coup). « *Des coups*
uliers frappés sur des tambourins » (Fromentin). *Le*
isseur a frappé les *trois coups* (indiquant que le rideau
se lever). — Fig. *Frapper un grand coup, un coup décisif.*
5° Atteindre de quelque mal. « *Il fut frappé d'apoplexie* »
Rolland). « *Elle s'accommoda du grand malheur qui la*
ppait » (Céline). Fig. *Une politique frappée d'impuissance.*
(D'un châtiment) Punir. « *La loi frappait les grands cou-*
)les d'un châtiment réputé terrible, la privation de sépulture »
JSTEL). *Être frappé d'anathème, d'indignité nationale...*
Condamner. ◇ (D'une charge, *taxe, etc.*) « *Des droits*
'frappent le misérable » (Zola). ♦ 7° Affecter d'une cer-
ne impression, généralement vive et soudaine. V. Impres-
nner. « *Ce qui frappe et tire l'œil* » (Valéry). — *Spécialt.*
provoquant une émotion) « *Comme frappé de stupeur* »
AUD.). 0 Surprendre, en excitant l'imagination, l'attention
l'intérêt de l'être tout entier. V. Étonner, saisir; frappant.
.e récit d'un fait nous frappe souvent plus que son spectacle »
IVAROL). « *Je fus frappé de ne pouvoir plus penser qu'à*
me d'Houdetot » (Rouss.).

II. V. tr. indir. Donner un coup, des coups. « *Il battait*
mesure en frappant sur la table » (*Giono*). « *J'ai l'impres-*
n de frapper contre un mur » (Montherlant). *0 Frapper*
a porte, ou absolt. *Frapper,* pour se faire ouvrir. V. Heurter.
trez sons frapper. « *Elle frappait à la porte avec des gestes*
enus » (Ch.-L. Philippe). — Fig. *Frapper à foules les*
rtes, s'adresser à tout le monde (pour obtenir une aide).
apper à la bonne, à la mauvaise porte, s'adresser à la per-
nne qui est ou n'est pas celle qu'il faut en l'occurrence.
III. Se frapper, *v. pron.* ♦ 1° Se donner un coup, des
ups. — (Réfl. indir.) « *Avec des marques de repentir, en*
' *frappant la poitrine* » (Chateaub.). V. Coulpe (battre sa).
frapper le front, pour signifier qu'on a une idée, ou marquer
qqn qu'on le trouve un peu fou. ♦ 2° *Fig.* S'inquiéter plus
e de raison, avoir *mauvais* moral. *Il irait mieux s'il ne*
frappait pas fort. — Fam. «*Ne te frappe pas, je me débrouil-*
ai » (Sartre), *ne te* fais *pas* de bile. Sans *se frapper, sans*
n faire, tout tranquillement.

FRAPPEUR, EUSE [frapœr, øz]. *n.* et *adj.* (XVe; de *frap-*
per). ♦ 1° N. *Techn.* Ouvrier chargé de frapper (les monnaies), d'estamper (le cuir, le papier). ♦ 2° Adj. *Esprits frappeurs,* esprits qui, dans les séances de spiritisme, se signalent en frappant tel ou tel nombre de coups.

FRASIL [frazi ou frazil]. *n. m.* (1880; prob. de *fraiser,* 1). Cristaux ou fragments de glace entraînés par le courant et flottant à la surface d'un cours d'eau; pellicule formée par la glace qui commence à prendre. «*Le batelier d'hiver possède une véritable science du mouvement et de la résistance des glaces. Il leur a donné des noms. C'est l...] le frasil, quand elles ont consistance de bouillie épaisse* » (Savard).

FRASQUE [frask(ə)]. *n. f.* (XVIe; it. *frasca*). ♦ 1° Vx. Mauvaise farce, mauvais tour. ♦ 2° (1762). Écart de conduite. V. **Équipée, fredaine.** *Des frasques de jeunesse.* « *Ce n'est pas toi qui ferais de ces frasques-là. Tu ne quitterais par ta famille pour aller voir une créature* » (Hugo).

FRATER [fratɛr]. n. *m.* (1534; mot lat. « frère », T. relig.). *Vx.* Frère lai; aide d'un barbier, d'un chirurgien.

FRATERNEL, ELLE [fratɛrnɛl]. *adj.* (XIIe; lat. *fraternus*). ♦ 1° Qui concerne les relations entre frères ou entre frères *et* sœurs. *L'amour fraternel.* « *Ces vagues de tendresse fra-*ternelle qui le *soulevaient* » (Mart. du G.). ♦ 2° Propre à des êtres qui se traitent en frères. V. **Affectueux,** amical, **cordial.** « *Cette formation soudaine d'une âme collective et fraternelle* » (Mart. du G.). « *Le beau visage est affectueux,* vraiment *fraternel* » (Duham.). — *Spécialt.* Qui inspire la charité envers le prochain. « *Le geste de ce rude Samaritain est attentif, délicat, fraternel* » (Bernanos). 0 *(Personnes)* Qui se conduit comme un frère (envers qqn). Il *s'est* montré *très fraternel avec moi.*

FRATERNELLEMENT [fratɛrnɛlmɑ̃]. *adv.* (XVe; de *fraternel*). D'une manière fraternelle. « *Ils se serrèrent la main, fraternellement* » (Mart. du *Ci.*). *Partager fraternellement avec des camarades.*

FRATERNISATION [fratɛrnizasjɔ̃]. *n. f.* (1792; de *fraterniser*). Action de fraterniser. « Nous *supprimons tout obstacle à la fraternisation de l'ouvrier allemand et de l'ouvrier français* » (Mart. du G.).

FRATERNISER [fratɛrnize]. v. *intr.* (1548; du rad. de *fraternel*). Faire acte de fraternité (2°), de sympathie ou de solidarité. « *Cézizet fraternisa bientôt avec les ouvriers de Cointet* » (Balz.). « *Des provinces, naguère divisées, se donnaient la main, et fraternisaient* » (Michelet). Ces *enfants commencent à fraterniser.* ◇ ANT. *Brouiller (se).*

FRATERNITÉ [fratɛrnite]. *n. f.* (XIIe; lat. *fraternitas*). ♦ 1° *Rare.* Parenté entre frères et sœurs. ♦ 2° Lien existant entre les hommes considérés comme membres de la famille humaine; sentiment profond de cc lien. V. Charité, solidarité. « *Dieu a établi la fraternité des hommes en les faisant tous naître d'un seul* » (Boss.). « *Les coudoiements familiers vous donnent seulement l'illusion de la fraternité humaine* » (Maupass.). « *Un mutuel élan de fraternité* » (Michelet). *Liberté, Égalité, Fraternité,* devise de la République française. ♦ 3° Lien particulier établissant des rapports fraternels. V. Camaraderie. *Fraternité d'armes,* entre compagnons d'armes. *Il y a entre eux une fraternité d'esprit.* V. Communion. ♦ 4° Nom de certaines communautés religieuses. ◇ ANT. *Inimitié.*

1. **FRATRICIDE** [fratrisid], *n. m.* (XIIe, rare av. XVIIIe; bas lat. *fratricidium*). Meurtre d'un frère, d'une sœur.

2. FRATRICIDE [fratrisid]. *n. et adj. (xve";* lat. *fratricida*). ♦ 1° N. Personne qui tue son frère ou sa sœur. ♦ 2° *Adj.* Qui conduit à s'entretuer des hommes qu'unit pourtant une fraternité (compatriotes, compagnons d'armes, etc.). *Des guerres, des haines fratricides.*

FRATRIE [fratri]. *n. f.* (v. *1970;* du lat. *frater* « frère »). *Démogr.* Ensemble des frères et sœurs d'une famille.

FRAUDE [frod]. *n. f. (1255;* lat. *fraus, fraudis*). ♦ 1° Vx. Action faite de mauvaise foi dans le but de tromper. « *Vous machinez des fraudes les uns contre les autres* » (Boss.). ♦ 2° Tromperie ou falsification punie par la loi. « On *dut recourir à l'alcool de grain et le mélanger à l'alcool de vin. M. Pommerel se résigna à cette fraude* » (Chardonne). *Inspecteurs chargés de la répression des fraudes dans la vente des marchandises. — Fraude électorale. Fraude à l'impôt,* ou *fiscale. Fraude dans* les examens et concours. ◇ Spécialt. *(Dr. civ.)* Acte accompli dans l'intention de porter atteinte aux droits ou intérêts d'autrui (créanciers, héritiers, etc.). **V. Dol, escroquerie, tromperie.** ◇ Loc. adv. En fraude, par un acte qui constitue une fraude. V. Frauduleusement. « Un *déserteur français qui fabriquait des liqueurs en fraude* » *(Céline). Produit qui passe la frontière en fraude.* — *Fig.* En cachette, secrètement.

FRAUDER [frode]. *v.* (1355; lat. *fraudare*). ♦ 1" V. tr. *(Vx).* Tromper, abuser. 0 *Mod.* Commettre une fraude au détriment de (un créancier, l'État, une administration...). V. Voler. « *Nous sommes honnêtes et nous fraudons la douane* (Maurois). ♦ 2° *V. intr.* Être coupable de fraude. « *Frauder sur le poids des denrées* » (Huysmans).

FRAUDEUR, EUSE [frodœr, øz]. *n.* (1549; *adj.*, « frauduleux », 1340: de frauder). Personne oui fraude. V. Falsificateur;

FRAUDULEUSEMENT [frodyløzmã]. *adv.* (XIV~; de *frauduleux*). Avec intention frauduleuse, en fraude.

FRAUDULEUX, EUSE [frodylø, øz]. adj. (1361; lat. jur. *fraudulosus*). ♦ 1° Entaché de fraude. ***Marché frauduleux. Banqueroute, concurrence frauduleuse. Intention frauduleuse***, intention de fraude. 0 ***Vx.*** Apocryphe. ♦ 2° ***Banqueroutier frauduleux,*** coupable de banqueroute frauduleuse.

FRAXINELLE [fraksinɛl]. *n. f.* (1573; ***lat.*** bot. *fraxinella*, de *fraxinus* « frêne »). Autre nom du dictame.

FRAYAGE [frɛjaʒ]. *n. m.* (1951; de ***frayer,*** pour trad. all. *Bahnung*). ***Physiol.*** Phénomène consistant dans le fait que le passage d'un flux nerveux dans les conducteurs devient plus facile en se répétant.

FRAYEMENT [frɛjmã]. n. m. (XVI^e^ ; de *frayer*). *Vétér.* Inflammation de la peau frayée.

FRAYER [frɛje]. Y.: conjug. payer (*Freier, froier,* XII^e^ ; lat. *fricare* « frotter »).

1. ***V. tr.*** ♦ 1° Vén. Frotter. ***Le cerf fraye sa tête, son bois aux arbres.*** ◇ *Vétér.* Excorier, enflammer par frottement. ***Chevalfrayé*** aux *ars.* ♦ 2° (Fin XIV^e^). Tracer (un chemin) par le passage. — Au p. p. ***«Le sentier frayé dans lequel ils avaient marché jusqu'alors »*** (B. de ST-P.). 0 Ouvrir, pratiquer (un chemin) en écartant les obstacles. « Écartant ***les branches pour lui frayer passage*** » ***(CHARDON~).*** ***« Jouant des coudes, ils essayent de se frayer un chemin à travers cette marée humaine »*** (MART. du G.). — Fig. « Une ***critique créatrice, propre à frayer les voies au drame et au poème*** » (PAULHAN). v. Préparer.

II. ***V. intr.*** ♦ 1° (1307; la femelle frottant son ventre contre le sable). Se dit de la femelle du poisson qui dépose ses œufs, et du mâle qui les féconde. ♦ 2° Fig. (1740). Avoir des relations familières et suivies, fréquenter. ***« Il frayait peu avec ses collègues »*** *(COURTELINE).*

FRAYÈRE [frɛjɛr]. *n. f.* (1819; de ***frayer).*** Lieu où les poissons frayent. ***Frayère naturelle, artificielle.***

FRAYEUR [frɛjœr]. *n. f.* (XV^e^; ***freor*** [XII^e^] « bruit », et par attract. de effrayer « peur » ; lat. *fragor* « fracas »). Peur très vive, généralement passagère. et peu justifiée. ***« Un peu remis de ma frayeur »*** (DAUD.). ***« J'ai les frayeurs les plus ridicules, j'ai peur d'être quittée, je tremble d'être vieille et laide »*** (BALZ.).

FREDAINE [frədɛn]. *n. f.* (1420; ***a.*** fr. *fredain* « mauvais », de *fradin* « scélérat », probabl. o. germ.). Écart de conduite sans gravité, que l'on regarde généralement avec indulgence. V. Équipée, folie, frasque. « ***Florian a raconté ses premières aventures, ses fredaines de jeunesse*** » (STE-BEUVE).

FREDON [frədɔ̃]. *n. m.* (1546; probabl. lat. *fritinnire* « gazouiller, babiller »). Vx. Roulade; gai refrain.

FREDONNEMENT [frədɔnmã]. *n. m.* (1540; de *fredonner*). Action de fredonner un air.

FREDONNER [frədɔne]. *v. tr.* (1549; de *fredon*). Chanter (un air) à mi-voix, à bouche fermée. V. Chantonner. « ***On entend, du matin au soir, fredonner par les rues le fameux*** Toréador » (MAUPASS.).

FREE-MARTIN [frimartin]. n. *m.* (XX^e^ ; mot angl., 1681; o. i.). *Biol.* Jumeau femelle d'une vache ou d'une chèvre dont le développement ovarien a été arrêté par un échange anormal de sang, au stade embryonnaire, avec le jumeau mâle, et qui est généralement stérile.

FREEZER [frizœr]. *n. m.* (v. 1955; mot amér., de ***to freeze*** « geler »). ***Anglicisme.*** Compartiment d'un réfrigérateur où se forme la glace. V. Congélateur.

FRÉGATE [fregat]. *n. f.* ***(XV'***; it. *fregata*). ♦ 1° *Ancienn.* Petit bâtiment ***à rames. — Depuis le XVIII^e^*** s., Bâtiment de guerre à trois mâts ne portant pas plus de soixante canons. 0 *Mod.* Bâtiment d'escorte anti-sous-marin. ***0 Capitaine" de frégate.*** ♦ 2° (1637). Oiseau de mer *(Pélécaniformes)*, aux grandes ailes fines, à la queue fourchue et au bec très long et crochu.

FRÉGATER [fregate]. Y. *tr.* (XVII^e^ ; de ***frégate). Techn.*** Modifier (un bateau) en en affinant les formes, pour le rendre plus rapide.

FREIN [frɛ̃]. *n.* m. (1080; lat. *frenum*).

I. ♦ 1° ***Vx.*** Mors (du cheval). — ***Mod.*** (loc. fig.) Ronger son ***frein*** (comme un cheval impatient), contenir difficilement son impatience, son dépit. ♦ 2° Fig. ***(Littér.).*** Ce qui ralentit, entrave le développement de qqch. « ***Les lois ne sont que les freins mis aux passions d'un seul par l'intérêt de tous les autres »*** (SUARÈS). — ***Mettre*** un ***frein*** à (qqch.), opposer un obstacle à (qqch.). — ***Sans frein,*** effréné. « ***L'essor d'une imagination sans frein*** » (STE-BEUVE).

II. ***Par anal.*** ♦ 1° *Anat.* (1690). Nom de divers replis muqueux, cutanés ou fibreux (servant à retenir). ***Frein du prépuce, frein de la langue.*** V. Filet. ♦ 2° (1818, pour trad. l'angl. *brake;* « cerceau autour du rouet d'un moulin à vent, qui arrête le moulin », 1680). Organe ou dispositif servant à ralentir, à arrêter le mouvement d'un ensemble méca***Freins d'appareils. Freins à sabot ou à patin, à ruban, à ta***ou à mâchoires, à disque. Frein aérodynamique (ou aéro*** dispositif de freinage par augmentation des forces de tr***Frein hydraulique,*** *hydropneumatique* ***(sur les*** cam***Frein à main, pédale de frein d'une automobile.*** « ***Il y e brusque coup de frein*** *et l'autobus s'arrêta* » ***(SARTRE).*** — ***(XX'). Coup de frein***, action qui vise à diminuer une évolu« ***Coup de frein donné à l'embauche*** » (*Nouv. Obs.*, 27-12-***0 Freins d'essais*** ou ***dynamométrique,*** appareils serv mesurer la puissance d'une machine (freins par frotte hydrauliques, magnétiques, etc.). ♦ 3° Par ext. ***Frein m*** résistance opposée par le moteur ralenti à la rotatio roues.

◈ ANT. *Accélérateur.*

FREINAGE [frɛnaʒ]. *n. m.* (1893; de ***freiner).*** A manière de freiner (une machine. un mécanisme en m ment). « ***Tout véhicule automobile doit être pourvu de dispositifs de freinage*** » ***(CODE*** de la ROUTE). Bon, ***mafreinage.*** — Sport auto. Épreuve ***de démarrage-fre*** ◇ ***Fig.*** (suivi de ***de*** et subst.) Retenue, ralentissement. ***freinage des augmentations de salaires*** » ***(Le Figaro,***

◈ ANT. *Accélération.*

FREINER [frɛne]. Y. (fin XIX^e^ ; de *frein; frener* « réfré XIII^e^ ; lat. *frenare*). ♦ 1° ***V. intr.*** Ralentir, arrêter la m d'une machine au moyen d'un frein. « Il freina ***brusqu***et rangea l'auto au bout du chemin*** » ***(SARTRE).*** — Pa Voiture ***qui freine bien,*** qui a de bons freins. — Fig. « ***I pensa qu'on était allé trop loin, il freina*** » ***(Nouv. litt., 1*** ♦ 2° V. ***tr.*** Ralentir dans son mouvement. ***Le vent freine*** coureurs. ◇ Fig. Ralentir (une évolution, un essor), emp de se développer pleinement. V. Contrarier, gêner. « ***C freinait la joie des convives*** » (MAURIAC). ***Freiner le pr l'économie,*** V. Modérer, retenir (II). ♦ 3° ***V. pron.*** F fam. Se ***freiner,*** se réfréner, se modérer. ◈ ANT. ***Acce encourager.***

FREINTE [frɛ̃t]. *n. f.* (1877; mot dial., a. fr. *frainte* « brisée. bruit de chose brisée ». du n. p. de *fraindre*, XI^e^ *frangere*). ***Comm.*** Perte de volume ou de-poids subi certaines marchandises pendant la fabrication ou le trans

FRELATAGE [frəlataʒ]. *n. m.* (1684; de *frelater*). A de frelater ; son résultat. « Ce ***sont, ainsi que pour les pr de la thérapeutique, des*** *frelatages* » (HUYSMANS). V. **Fr**

FRELATER [frəlate]. *v. tr.* (1546; « transvaser », moy. néerl. *verlaten*). Altérer dans sa pureté en mêlan substances étrangères. V. Dénaturer, falsifier. « ***Aux frelatés, mêlés d'alcool*** » ***(GAUTIER). 0 Fig. (au*** p. p. n'est pas pur, pas naturel. « ***La vie frelatée de Paris*** » (V« ***Le succès n'en est qu'une imitation frelatée*** (de la gloi (GIDE).

FRÊLE [frɛl]. *adj.* (*Fraile, fin* XI^e^ ; lat. *fragilis*. V. **Fra** ♦ 1° Dont l'aspect ténu donne une impression de fra « ***La haute et frêle galerie d'arcades à trèfles*** » (HUGO). ***bateau frêle comme un papillon de moi*** » (RIMBAUD). ♦ 2 semble manquer de ressources vitales, de force. V. **D** délicat, fragile. « ***Quelle âme fiévreuse habitait ce frêle!*** » (MAURIAC). « ***Cette femme frêle et souffrete*** (SAND). ◇ Équivalent poétique de ***faible,*** de *léger.* « ***voix frêle de vieillard*** » (HUYSMANS). « ***Mes vers fuir doux et frêles*** » (HUGO). ◈ ANT. Fort, gros, ***robuste.***

FRELON [frəlɔ̃]. n. *m.* (fin XII^e^ ; frq. **hurslo*). ***Grosse g*** rousse et jaune à corselet noir, dont la piqûre est très loureuse. *Un* essaim, un ***nid de frelons.*** ◇ ***Fig.*** (les *fi* passant pour piller le miel des abeilles) Vx. Fainéan profite des travaux d'autrui.

FRELUCHE [frəlyʃ]. *n. f.* (1625; de ***fanfreluche).*** 1 houppe de soie armant le bout d'une ganse, d'un g

FRELUQUET [frəlykɛ]. *n. m.* (1611; de *freluque* « mèche » ; même rad. que *freluche*). ***Jeune*** homme fi et prétentieux. V. Godelureau. « ***Un jeune freluquet, tou autour de ma femme, et lui adressant des vers*** » (BALZ.).

FRÉMIR [fremiʀ]. Y. *intr.* (déb. XII^e^ ; lat. pop. **fre* class. *fremere*). ♦ 1° Être agité d'un faible mouvement d' lation ou de vibration qui produit un son léger, confu Bruire, frissonner, vibrer. « ***Tandis que le feuillage frém et que les joncs sifflaient*** » (FLAUB.). ***Cuis.*** Se dit de l'ea le point de bouillir. « Nous ***écoutions frémir l'eau da panse du*** samovar » (COLETTE). — (1721). Cuire lentemen limite de la température d'ébullition (liquides). ♦ 2° sonnes). Être agité d'un tremblement causé par le froi peur, une émotion. ***«Le froid le tira de cette hébétude dou frémit tout entier*** » (MAURIAC). « ***Il frémit, haletant d'ef*** (GREEN). — ***Frémir de...,*** sous l'action de. « ***Tout mon frémit de plaisir*** » (BERNARD. de ST-P.). « ***Frémir d'indign ou d'espoir*** » (MART. du G.). ◇ *Absolt.* Frémir d'hor C'est à ***faire frémir!*** c'est horrible.

FRÉMISSANT, ANTE [fremisã, ãt]. *adj.* (1480; de *mir*). Qui frémit. V. Tremblant. « ***Les sommets frémissan grands arbres*** » (MAUPASS.). « Sa ***voix, son regard, fou***

s, étaient plus frémissants que les flammes » (BARRÈS).
Toujours prêt à s'émouvoir. V. Vibrant. ***Une sensibilité issante.***

RÉMISSEMENT [fʀemismɑ̃]. n. m. (déb. XII[e]; de *frémir*). ° Faible mouvement d'oscillation ou de vibration qui 1 un léger bruit. V. Bruissement, murmure. « *Le seul bruit, ait un frémissement argentin des grelots au cou de notre e* » *(GAUTIER).* — *Le frémissement de l'eau près de bouillir.* ° Tremblement léger, causé par une. émotion. V. Frisson. *a douceur de cette voix émut la jeune femme, lui fit passer s la choir un frémissement rapide* » (MAUPASS.). ◇ Agitaqui se propage dans une foule sous l'effet d'une émotion :agée. « *Elle n'a qu'à paraître pour produire dans la salle frémissement passionné* » *(GAUTIER).*

RÊNAIE [fʀɛnɛ]. **n.** *f.* (XVI[e]; *fragnée*, 1280; de *frêne*). rain planté de frênes.

RÊNE [fʀɛn]. *n. m. (Fraisne,* 1080; lat. *fraxinus*). Arbre mun dans nos forêts *(Oléacées)*, à bois clair, dur et tique. ◇ Bois de cet arbre. ***Outil à manche de frêne.***

RÉNÉSIE [fʀenezi]. n. *f.* (déb. XIII[e]; lat. d'o. gr. *renesis*). ♦ 1° *Méd.* anc. Délire violent provoqué par une ction cérébrale aiguë. ♦ 2° (1544). État d'agitation fébrile, :altation violente qui met hors de soi. V. Fièvre, folie. *"était une vraie frénésie qui m'ôtait jusqu'au sommeil* » :-BEUVE). 0 Ardeur ou violence extrême. V. Fureur, e. *Il se mit à travailler avec frénésie.* « *La passion y atteint are degré de frénésie* » (DAUD.). « On *lui reproche, comme à acroix, la frénésie de sa couleur* » (BLOY). ◈ ANT. Calme, ure.

RÉNÉTIQUE [fʀenetik]. *adj.* (fin XII[e]; lat. d'o. gr. *phrecus*). ♦ 1° *Méd.* anc. Atteint de frénésie. V. Fou. — st. « *Je crois voir un frénétique qui me fait l'éloge d'une re* » (MARIVAUX). ♦ 2° (Mil. XVI[e]). Qui marque de la *ésie*, est poussé jusqu'à la frénésie.V. Délirant, effréné, ionné, violent. *«La passion frénétique de l'art* » (BAUDEL.). *es applaudissements frénétiques des spectateurs* » (PROUST). *morceau de jazz au rythme frénétique*, endiablé. ♦ 3° *Hist.* Se dit d'une littérature qui a porté à leur paroxysme aines tendances romantiques (exaltation de l'individu, astique, goût del'horreur ou du macabre, satanisme, etc.). es Chants de Maldoror, *monologue frénétique en six nts* » (THIBAUDET).

RÉNÉTIQUEMENT [fʀenetikmɑ̃]. *adv. (1872;* de *frénétique*). D'une manière frénétique. ***Applaudir frénétiquement.***

RÉON [fʀeɔ̃]. n. *m.* (v. 1950; nom déposé). Nom d'un de frigorifique.

RÉQUEMMENT [fʀekamɑ̃]. *adv.* (fin XIV[e]; de *fréquent*). ne manière fréquente. V. Souvent. ***Cela arrive fréquemment.*** « *Ces procès de magie si fréquemment intentés aux <miens* » (HUGO). ◈ ANT. *Rarement.*

RÉQUENCE [fʀekɑ̃s]. *n. f.* (1190; lat. *frequentia*). ° *Vx.* Affluence. foule. ♦ 2° (XVI[e]). Caractère de ce qui ve plusieurs fois, *et spécialt.* de ce qui se reproduit périoiement, à intervalles rapprochés. V. Nombre, répétition. *a fréquence de ces phénomènes commença à me donner de s inquiétudes* » (BAUDEL.). ◇ *Statistique.* Nombre d'observations d'un événement. V. Probabilité. Ling. *Fréence d'un mot*, nombre d'occurrences de ce mot dans un ous. ♦ 3° (1900, électr.). Nombre de cycles identiques n phénomène par unité de temps (en général, par seconde). *quence d'un diapason. Fréquence sonore. Fréquence respioire*, nombre de cycles respiratoires par minute. V. Cycle, z. *Courants alternatifs à basse, moyenne, haute fréquence.* lio. *Bande**, gamme *de fréquence*, ensemble des fréquences prises dans un intervalle. V. Octave. *Fréquence musicale acoustique*, correspondant aux tons audibles. *Modulation* fréquence.* ◇ Acoust. *Fréquence d'un* son, nombre de ations sonores par unité de temps (dont dépend la sation de hauteur). ◈ ANT. Rareté.

RÉQUENCEMÈTRE [fʀekɑ̃smɛtʀ(ə)]. n. m. (1907; de *quence*, et *-mètre*). *Phys.* Appareil servant à mesurer la quence d'un phénomène périodique.

RÉQUENT, ENTE [fʀekɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1552; « fréquenté, plé », fin XIV[e]; lat. *frequens*). ♦ 1° Qui se produit souvt, se répète à intervalles plus ou moins rapprochés. V. *ntinuel*, **nombreux,** répété. « *Ils ne s'aventuraient plus en ne mer, à cause des coups de vent fréquents de cette saison* » MART.). 0 Dont on voit de nombreux exemples dans cas, une circonstance donnée. V. Commun, courant, **ituel, ordinaire.** « *Contraste fréquent dans les choses mines* » (BALZ.). ♦ 2° Marqué par la répétition d'actes blables. *J'en fois un fréquent usage.* « *Notre liaison ne t être fréquente* » (HUYSMANS). ◈ ANT. *Espacé*; rare.

RÉQUENTABLE [fʀekɑ̃tabl(ə)]. *adj.* (1900; ((fréquent », 2; de *fréquenter).* Que l'on peut fréquenter. ***Un individu fréquentable.***

RÉQUENTATIF, IVE [fʀekɑ̃tatif, iv]. *ndj. (1550;* **lat.** m. *frequentativus*). *Ling.* Qui marque la répétition, la fréquence de l'action. V. **Itératif.** *Préfixe, suffixe fréquentatif. Verve fréquentatif.* Subst. Exciter *vient de* excitare, *fréquentatif de* excire.

FRÉQUENTATION [fʀekɑ̃tasjɔ̃]. n. *f.* (1350; lat. *frequentatio* « emploi fréquent »). ♦ 1° Action de fréquenter (un lieu, une personne). Ce *que peut nous apporter la fréquentation des théâtres, des musées.* « *La fréquentation du monde* » (MONTAIGNE). « *La seule habitude qu'on lui connût était la fréquentation assidue des danseurs et des musiciens espagnols* » (CAMUS). ◇ Rapports sociaux habituels, personnes que l'on fréquente. V. Relation. « *Quelqu'un qui choisissait ses fréquentations au-dehors de la caste où il était né* » (PROUST). *Ce n'est pas une fréquentation pour lui.* ♦ 2° Fig. *(Vieilli).* Pratique, usage habituel. *La fréquentation des sacrements. La fréquentation des grandes œuvres.*

FRÉQUENTÉ, ÉE [fʀekɑ̃te]. *adj.* (XVI[e]; de *fréquenter).* Où il y a habituellement du monde. *Une promenade très fréquentée. Un établissement bien, mal fréquenté,* où viennent des gens convenables, douteux. ◈ ANT. Désert.

FRÉQUENTER [fʀekɑ̃te]. *v.* (XIV[e]; « célébrer », 1190; lat. *frequentare*).

I. *V. tr.* ♦ 1° Aller souvent, habituellement dans (un lieu). V. Hanter. « *Il ne fréquentait plus avec assiduité notre maison* » (FRANCE). *Fréquenter les bals.* V. Courir. « *Rancé fréquentait les églises, passant des heures à prier* » (CHATEAUB.). ♦ 2° Avoir des relations habituelles avec (qqn); rencontrer, voir fréquemment V. Frayer, **pratiquer.** « *A Trouville, il fréquentait des voisins de plage* » (ROMAIN~). « *Il fréquente moins le grandmonde que le monde où l'on s'amuse* » *(VALÉRY).* Pronom. *Ils ont* cessé *de* se *fréquenter.* 0 *Région.* Voir fréquemment pour des raisons sentimentales, courtiser. « *Je suis fâché que tu n'aies pas eu le courage de renoncer à la fréquenter* » (SAND). — Absolt. *(Belgique). Sortir avec (une fille, un garçon). Il commence à fréquenter. 0 Littér.* Pratiquer (un auteur).

II. V. intr. *(Vieilli).* Aller souvent habituellement. « *Du Moulin de la Galette où fréquentent 'indistinctement trottins et gigolettes* » (CARCO).

◈ ANT. Abandonner, éviter.

FRÈRE [fʀɛʀ]. *n. m.* (1080; *fradre, 842;* lat. *frater*). ♦ 1° Celui qui est né des mêmes parents que la personne considérée, ou seulement du même père *(frère consanguin) ou* de la même mère *(frère* utérin). V. Demi-frère. Son *frère aîné, cadet* (fam. *son grand, son petit frère).* V. Frangin, frérot. *Frères jumeaux, siamois.* Par compar. *Il lui ressemble* comme un *frère,* beaucoup. Je *l'aime comme un frère, c'est un frère pour moi. Nous avons vécu comme des frères, en frères.* Être, *vivre comme frère* et *sœur,* en parlant d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble chastement. 0 *Frère de lait,* fils de la nourrice de la personne considérée; nourrisson de la mère de la personne considérée. ♦ 2° Enfant du même Dieu, de la même grande famille humaine. V. **Semblable.** « *Frères humains qui après nous vivez* » (VILLON). « *Vous êtes tous mes frères, catholiques, protestants, athées,* car *la parole de Dieu est pour tous* » (SARTRE). — Fidèle de la même religion. *Mes (bien chers) frères,* termes par lesquels un prêtre s'adresse aux fidèles. ◇ Appellation des membres de certains ordres religieux. *Les frères mineurs, prêcheurs. Les frères des écoles chrétiennes.* Absolt. *Il a été élevé chez* les *frères.* — Religieux auxiliaire, dans certains ordres. *Frère convers, frère lai.* ♦ 3° Homme oui a avec la personne considérée une communauté d'origine, d'intérêts,' d'idées, qui a avec elle un lien affectif, intellectuel. V. Ami, camarade, **compagnon,** confrère, **copain...** « Sa *mort survint, presque inaperçue des matelots, ses frères* » (LOTI). Appos. *Des peuples frères.* — Fam. *Vieux frère,* se. dit à un ami ou camarade. *Un faux frère,* un homme qui trahit ses amis, ses associés. — *Frère d'armes,* celui qui a combattu aux côtés de la personne considérée. *Les frères maçons (ou* fam. *frères Trois-points),* les membres de la franc-maçonnerie. ♦ 4° *Fig.* Chose, notion apparentée. « *Les vertus devraient être sœurs, Ainsi que les vices sont frères* » (LA FONT.). « *Tel mythe peut être considéré comme frère d'un autre* » (BAUDEL.). ♦ 5° *Fam.* Un des éléments d'une paire; animal, objet semblable à un autre. *Vous avez un joli vase, j'ai vu son frère chez mon antiquaire.*

FRÉROT [fʀeʀo]. *n.* m. (1558 ; de *frère). Fam.* Petit frère.

FRESQUE [fʀɛsk(ə)]. *n. f.* (1669; it. *(dipingere a) fresco* « (peindre sur un enduit) frais ». V. Frais 1). ♦ 1° Procédé de peinture murale qui consiste à utiliser des couleurs délayées à l'eau sur un enduit de mortier frais. « *Un peintre de Paris est venu pour peindre en fleurs* à fresque son *corridor* » (BALZ.). ♦ 2° Œuvre peinte d'après ce procédé. *Les fresques romaines de Pompéi. La fresque de la coupole du Val-de-Grâce, de Mignard, célébrée par Molière.* ♦ 3° *Par ext.* Vaste peinture murale (fresque proprem. dite, détrempe, peinture à l'huile, à l'encaustique, sgraffite, marouflage). ♦ 4° *Fig.* (1861). Vaste composition littéraire, présentant un tableau d'ensemble d'une époque, d'une société. « *Ce fut l'ambition de plu-*

sieurs romanciers de notre époque que de peindre une fresque de leur temps » (MAUROIS).

FRESQUISTE [frɛskist(ə)]. *n.* (1865; de *fresque*). Peintre de fresques.

FRESSURE [frɛsyr]. *n. f.* (*Froissure*, 1220; lat. *frixura* « poêle à frire », p.-ê. « friture » en lat. pop.). Ensemble des gros viscères d'un animal (cœur, foie, rate, poumons). « *Vous n'avez pas de la fressure pour mon chat?* » (*SARTRE*).

FRET [frɛt]. *n.* m. (XIIIe; néerl. *vrecht*). ♦ 1° Prix du transport des marchandises par mer, et par *ext.* par air ou par route. ◇ Prix de location d'un navire. V. **Nolis.** — Louage d'un navire (*donné à fret,* prêté; *pris à fret, affrété*). ♦ 2° (1596). Cargaison d'un navire; chargement d'un avion ou d'un camion. *Débarquer, décharger son fret. Fret d'aller, fret de retour.* — Tout objet transporté en vertu d'un contrat de transport. ♦ 3° Transport de marchandises. *Avions de fret.* ◈ HOM. *Frai* (1 et 2) ; *frais* (1 et 2); formes du v. frayer.

FRÉTER [frete]. v. *tr.*; conjug. *céder* (XIIIe; de *fret*). ♦ 1° *Rare.* Affréter (un navire). 0 Prendre en location (un véhicule). « *Ils frétèrent une voiture de louage* » (LOTI). ♦ 2° (1424). Donner en location (un navire). ◈ HOM. Fretter.

FRÉTEUR [fretœr]. n. *m.* (1616; de *fréter*, 2°). Personne qui donne en location (un navire). V. Armateur. ◈ ANT. *Affréteur.*

FRÉTILLANT, ANTE [fretijã, ãt]. *adj.* (XVe; de *frétiller*). *Qui* frétille. *Poisson frétillant.* « *Un petit vieux frétillant,* alerte et gai » (DAUD.). V. Remuant, sémillant.

FRÉTILLEMENT [fretijmã]. *n. m.* (1361 ; de *frétiller*). Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER [fretije]. v. *intr.* (XIIe; de l'a. fr. *freter* « frotter », lat. pop. °*frictare*, class. *fricare*). Remuer, s'agiter par petits mouvements rapides. *Poisson qui frétille.* « *Le chien, en frétillant de la queue* » (BAUDEL.). 0 Se trémousser. *Il frétillait de joie.*

FRETIN [frətɛ̃]. n. *m.* (XVIe; « débris, menus objets », XIIIe; de **fret,** *fruit,* p. p. de l'a. fr. *fraindre*. V. **Freinte**). ♦ 1° Nom collectif désignant les petits poissons que le pêcheur rejette généralement à l'eau. « *Des vairons, des épinoches, négligeable fretin* » (GENEVOIX). ♦ 2° Dans un groupe, une collection, Ce qu'on considère comme négligeable ou insignifiant. « *Il n'y avait là que le fretin des parieurs* » (ZOLA). *Cour. Menu fretin.* « *Trier les visiteur.~, expédier le menu fretin* » (ROMAIN~).

FRETTAGE [frɛtaʒ]. *n. m.* (1723; de *fretter*). Action de fretter; manière dont une pièce est frettée.

1. **FRETTE** [frɛt]. n. *f.* (fin XIIe; probabl. frq. °*fetur*). Anneau ou ceinture métallique servant à renforcer des pièces de bois ou de béton, des tubes de canon, etc.

2. FRETTE [frɛt]. n. *f.* (1360; fém. subst. du p. p. *fruit, fret,* a. fr. *fraindre*. V. **Freinte, fretin**). ♦ 1° *Blas.* Pièce de l'écu formée d'un entrecroisement de cotices en bande et en barre. ♦ 2° *Archit.* (1872). Demi-baguette dessinant des lignes brisées sur une moulure.

FRETTÉ, ÉE [frɛte]. *adj.* (XIIe; de *frette 2). Blas.* Chargé d'une frette, de frettes (2). ◈ HOM. Fréter, fretter.

FRETTER [frɛte]. v. *tr.* (1198; de *frette* 1). Garnir d'une frette (1). *Fretter un moyeu, un canon.* ◈ HOM. *Fréter, fretté.*

FREUDIEN, IENNE [frødjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1936; du nom de *Freud*). Propre ou relatif à Freud et au freudisme. — Partisan de Freud, de sa psychanalyse.

FREUDISME [frødism(ə)]. *n. m.* (1946; du nom de *Freud*). Ensemble des théories et des méthodes psychanalytiques de Freud et de ses disciples.

FREUX [frø]. *n. m.* (1493; *fros*, déb. XIIIe; frq. °*hrôk*). Espèce de corneille à bec étroit, dont la base n'est pas *garnie* de plumes.

FRIABILITÉ [frijabilite]. *n. f.* (1641; lat. *friabilis*. V. **Friable**). Caractère de ce qui est friable.

FRIABLE [frijabl(ə)]. *adj.* (1539; lat. *friabilis*, de *friare* « broyer »). Qui peut facilement se réduire en menus fragments, en poudre. « *Un coteau lézardé, friable à force de sécheresse* » (*GAUTIER*). *Galette à pâte friable.*

1. FRIAND, ANDE [frijã, ãd]. *adj.* (*Friant*, XIIIe; *a.* p. prés. de *frier, frire,* au sens de « brûler d'envie », en a. fr.). ♦ 1° *Vx* ou *région.* Gourmand, qui a le goût fin. « *Excessivement friande, elle aimait à se faire de bons petits plats* » (BAL~.). 0 FRIAND DE : qui recherche, aime particulièrement (un aliment). *Il est friand de gibier. 0 Fig.* Qui recherche en amateur (qqch.). *Être friand de compliments.* « *Jamais le public ne s'est montré plus avide ni plus friand de poésie* » (GIDE). ♦ 2° *Vx.* D'un goût exquis. « *Des préparations légères et friandes* » (BRILLAT-SAV.).

2. FRIAND [frijã]. *n. m.* (1922; du précéd.). ♦ 1° Petit pâté feuilleté garni d'un hachis de viande. ♦ 2° Petit gâteau frais très sucré et fondant, généralement à pâte d'amandes.

FRIANDISE [frijãdiz]. *n. f.* (XIVe; de *friand*). ♦ 1° *Vx.* Gourmandise. ♦ 2° (1636). Petite pièce de confiserie ou de pâtisserie qu'on mange avec les doigts. V. Sucrerie. « *Les gorgeant de friandises, de sucreries et de gâtea* (MAUPASS.).

FRIC [frik]. *n. m.* (1879; probabl. abrév. de *frico* Fricoter). *Pop.* Argent. « *Mon cheminot se fout de ton j ii en gagne* »(CARCO).

FRICANDEAU [frikãdo]. *n.* m. (1552; probabl. rac *fricassée, fricot).* Pièce de noix de veau lardée qu'on m braiser.

FRICASSÉE [frikase]. *n. f.* (1490; de *fricasser* 1° Ragoût fait de morceaux de poulet ou de lapin cuits casserole. V. Gibelotte. — En Belgique, Omelette au ♦ 2° *Fig.* (1881). Pop. *Fricassée de museaux,* embras gros baisers. « *Tu me mouilles et tu me mets du rouge. Q fricassée de museaux !* » *(SARTRE).*

FRICASSER [frikase]. v. *tr.* (XVe; croisement pro entre *frire et casser*). ♦ 1° Faire cuire en fricassée. ♦ 2° Gaspiller. « Il l'accusa *d'avoir fricassé les cinq francs à boisson* » (ZOLA). — Dépenser d'une manière malhon de l'argent qui n'est pas à soi.

FRICATIF, TIVE [frikatif, iv]. *adj.* (1873; lat. *fricc* supin de *fricare* « frotter »). Phonét. *Consonne fricative,* l'articulation comporte un simple resserrement du vocal, tel que le mouvement d'expiration détermine un de frottement ou de souffle. V. Spirante. — Subst. *Les f tives* (*f* dans *feu*, *s* dans *sort*, etc.).

FRIC-FRAC [frikfrak]. *n. m.* (1669, onomat.; repris arg., d'apr. *fracture). Pop.* Effraction, cambriolage effraction. *Une série de fric-frac(s).*

FRICHE [friʃ]. *n. f.* (1251 ; var. a. fr. et dial. *frèche; néerl. versch* « frais »). Terre non cultivée. « *De loi friches où foisonnent les bruyères* » (GENEVOIX). ◇ Loc. ou adj. (plus cour.) EN FRICHE, inculte. V. **Abandon** (« *Ils achetèrent des terres en friche au bord du Tage* » (TEAUB.). Fig. « *Il ne faut jamais laisser en friche les fa de la nature* » (FLAUB.).

FRICHTI [friʃti]. *n. m.* (1855; de la prononc. alsa l'all. *Frühstück* « déjeuner »). *Fam.* Repas, plat que cuisine. V. **Fricot.** *Préparer le frichti.*

FRICOT [frikɔ]. *n. m.* (1767; rad. de *fricasser).* Ragoût, mets grossièrement cuisiné. V. **Frichti, rata.** le *fricot,* la cuisine. « *L'odeur du fricot montait* » (Ch.-L. *LIPPE),*

FRICOTAGE [frikɔtaʒ]. n. *m.* (fin XIXe; de *fric Fam.* Trafic malhonnête. V. **Magouille, tripotage.**

FRICOTER [frikɔte]. v. (1807; de *fricot).* ♦ 1° *Fam.* Accommoder en ragoût, préparer (un plat). — *A* Cuisiner. ◇ *Fig.* Manigancer, mijoter. Qu'est-ce *qu'i* cote encore? ♦ 2° *V. intr.* S'occuper d'affaires lou trafiquer. — *Spécialt.* (suggérant des relations sexu *Qu'est-ce qu'ils fricotent ensemble?*

FRICOTEUR, EUSE [frikɔtœr, øz]. n. (1845; « m deur, pillard », 1812; de *fricoter). Fam. Trafiquant* ma nête, profiteur.

FRICTION [friksjɔ̃]. *n. f.* (*v.* 1370; lat. *frictio* 1° Manœuvre de massage consistant à frotter vigour ment une partie du corps pour provoquer une révulsio faire absorber un médicament par la peau. « *Une cy épaisse avait dépassé le genou. Toutefois sous les frictio chair s'amollissait, tiédissait* » (*GIONO*). *SE foire faire friction* (du cuir chevelu) chez *le coiffeur.* ♦ 2° *Phys. (1* Résistance à un mouvement relatif entre des surfac contact. V. **Frottement.** *Forces de friction.* — Mécan. *galet, roue de friction,* organes qui transmettent un m ment de rotation par leur contact sans glissement. *Embr à friction, conique, cylindrique.* — Géol. *Brèche de fri* roche résultant du broyage réciproque de deux couches logiques. ♦ 3° *Fig.* Heurt, désaccord entre personnes. *y avait de perpétuels conflits. Tout devenait couse de fric* (MAUROIS).

FRICTIONNEL, ELLE [friksjɔnɛl]. *adj.* (mil. XX' *friction).* Sc. Relatif à la friction, aux frottements. *F frictionnelles* (de l'énergie mécanique), lors de l'écoule d'un fluide. 0 *Chômage frictionne/,* inactivité tempo entre deux contrats de travail due à une mobilité insuffi de la main-d'œuvre.

FRICTIONNER [friksjɔne]. v. *tr.* (1782; de *fric* Administrer une friction à (qqn, une partie du corps Frotter. « *Il fallait ME frictionner à l'eau de Cologne* » (I GUET). Pronom. *Se frictionner après le bain.*

FRIDOLIN [fridɔlɛ̃]. *n. m.* (1917; prénom all., va *Fritz). Fam.* et *péj.* Allemand (durant la Seconde G mondiale). V. **Boche,** chleuh, **fritz, frisé.**

FRIGIDAIRE [friʒidɛr]. *n. m.* (1922, nom déposé du lat. *frigidarium* « glacière »). Comm. Réfrigérateu la marque de *ce nom.* ◇ *Abusiv.* Tout réfrigérateu *Fig.* (Fam.) *Encore un projet, une réforme qu'on vo mett frigidaire, qu'on va laisser de* côté (pour les reprendi bout d'un temps indéterminé).

FRIGIDARIUM [friʒidarjɔm]. *n. m.* (1845; *frigi*

36; mot lat.). *Archéol.* Partie des thermes antiques où l'on enait des bains froids *(opposé à* caldarium).

FRIGIDE [fʀiʒid]. *adj.* (1706; lat. *frigidus*). ♦ 1° *Poét.* oid. « *Une douce obscurité, une frigide pénombre* » (GONURT). ◇ *Fig.* Froid, incapable d'amour. « *Le seul trouble cc cœur frigide, son seul amour* » (LA VARENDE). ♦ 2° (1886). tteint de frigidité. *Femme frigide.* ◈ ANT. Chaud, sensuel.

FRIGIDITÉ [fʀiʒidite]. n. *f.* (1752; « froid », 1330; bas t. *frigiditas*). Cher la femme, Absence d'orgasme. 0 Méd. bsence permanente de désir sexuel et incapacité d'obtenir ne satisfaction sexuelle (rare cher l'homme). V. Anaphrosie.

FRIGO [fʀigo]. n. m. (1919; abrév. pop. de *frigorifié, igorifique*). ♦ 1° *Fam.* V i a n d e frigorifiée. I I « *découpe ' frigo ' bien rouge, il jette les tranches glacées sur un c* » (DORGELÈS). ♦ 2° Chambre frigorifique. *Mettre qqch. r* frigo. — *Fam.* Réfrigérateur*.

FRIGORIE [fʀigɔʀi]. *n. f. (1893; lat. frigus, frigoris* froid », d'apr. calorie). Sc. Unité pratique utilisée dans ndustrie du froid. quantité de chaleur. qu'il faut enlever à n kilogramme d'eau à 15° pour abaisser d ' u n degré s a mpérature (*opposé à* calorie).

FRIGORIFIER [fʀigɔʀifje]. *v.* II. (1894, intr.; de *frigofique*]). Soumettre au froid pour conserver (les viandes). Congeler, réfrigérer. ◇ *Fam.* (Au *p. p.*) *Je suis frigorifié,* ii très froid.

FRIGORIFIQUE [fʀigɔʀifik]. *adj.* (1676; lat. *frigorificus*). ui sert à produire le froid. V. Réfrigérant. *Mélange frigofique. Machine frigorifique. Chambre, armoire, wagon... igorifique,* équipés d'une installation frigorifique en vue e la conservation des denrées. ◈ ANT. Calorifique.

FRIGORISTE [fʀigɔʀist(ə)]. n. *m.* (1948; du lat. *frigus, igoris* « froid »). *Techn.* Technicien des installations frigofiques.

FRILEUSEMENT [fʀiløzmɑ̃]. *adv.* (1891 ; de *frileux*). vec un geste frileux. « *L'abbé ramena frileusement sur ses enoux la couverture* » (BERNANOS).

FRILEUX, EUSE [fʀilø, øz]. *adj. (Frieleus,* XIIIe ; *friuleus,* n XIIe ; bas lat. *frigorosus).* Qui craint beaucoup le froid, est très sensible. « *Il voyageait, toutes portières ouvertes, algré le froid. Mme de Maintenon. très frileuse. ne pouvait as s'accoutumer à ces façons*» (L. BERTRAND). — Quimarque sensibilité au froid. « *Dans une posture un peu frileuse* » ROMAINS). ◇ *Poét.* Froid. « *Dans le ciel frileux* » (FRANCE).

FRIMAIRE [fʀimɛʀ], n. *m.* (1793; de *frimas*). Troisième mis de l'année républicaine (du 21-22 novembre au 20-21 écembre).

FRIMAS [fʀima]. *n. m.* (1489; de l'a. fr. *frime,* XIIe ; frq. *frim*). *Poét.* Brouillard formant des dépôts de givre. 0 *Fig.* Vx) *Poudré à frimas,* se disait des cheveux poudrés de blanc.

FRIME [fʀim]. *n. f. (xve";* altér. *a.* fr. *frume,* XIIe ; bas lat. *umen* « gosier »). *Fam.* Semblant, apparence trompeuse. '. Comédie. C'est de la *frime. « Le père malade ! Peut-être ien que ce n'était qu'une frime* » *(ZOLA).* « *Tout le monde vait que je ne serais avocat que pour la frime* » (MONTHERANT), pour la galerie, sans exercer sérieusement. ◇ *Arg.* 1836). Visage, mine. Lac. adv. En *frime,* en tête à tête.

FRIMOUSSE [fʀimus]. *n. f.* (1830; *frimouse,* 1611; proabl. de *frime*). *Fam.* Visage enfantin. V. Minois. « *Des frimousses jaunes de mousmés* » (FARRÈRE).

FRINGALE [fʀɛ̃gal]. n. *f.* (1780; altér. de *f(r)aimvalle*). *'am.* Faim violente et pressante. *J'ai la fringale, une de ces ringales !* 0 Fig. Désir violent, irrésistible. V. Envie. « *Nous ons ensemble au spectacle. J'ai une fringale de spectacle* » BALZ.).

FRINGANT, ANTE [fʀɛ̃gɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1493; de fringuer* gambader »). ♣ 1° Se dit d'un cheval très vif, toujours n mouvement. « *Deux chevaux fringants qu'un cocher tenait n bride comme s'ils eussent voulu s'échapper* » (BAL~.). 2° Dont l'allure vive et décidée, la mise élégante dénotent e la vitalité, une belle humeur. V. Alerte, guilleret, pétulant, impant, sémillant, vif. « Ce *Don Juan resté, à cet âge avancé, légant. déluré. fringant. ardent* » (MADELIN). Par ext. *Une llure fringante.* ◈ ANT. *Lourd.*

FRINGILLIDÉS [fʀɛ̃ʒil(l)ide]. n. *m. pl.* (1839; du lat. *fringilla* « pinson »). *Zool.* Famille d'oiseaux passereaux à bec onique, de petite taille (pinson, bouvreuil, chardonneret, tc.),

FRINGUER [fʀɛ̃ge]. *v.* (XVe ; de *faire fringues,* XIIIe ; o. i.). 1° V. intr. *(Vx.).* Gambader. ◇ (1743) *Vx.* Faire l'élégant. 2° *V. tr.* (1878). *Pop.* Bien habiller. — Habiller (bien ou nal). « *Elle était formidablement bien fringuée* » *(SARTRE).* Pronom. *Il s'était bien fringué pour sortir.*

FRINGUES [fʀɛ̃g]. *n. f. pl.* (1896; « belle toilette », 1878; le fringuer). *Pop.* Vêtements.

FRIPER [fʀipe]. *v. tr.* (1546; de *fripe,* var. dial. a. fr. *frepe* XIIIe), « guenilles » ; lat. *faluppa* « déchets »). Défraîchir n chiffonnant, en froissant. — Au p. p. *Des « robes tristes, ripées aux genoux par les génuflexions* » (FROMENTIN). 0 *Par anal.* (1879) Rider, flétrir. « *Une figure fripée par la misère* » (MAC ORLAN).

FRIPERIE [fʀipʀi]. *n. f. (XVI'; freperie,* XIIIe ; de *fripier).* ♦ 1° Vieux habits, linge usagé. ♦ 2° (1611). Commerce, boutique de fripier. « *S'étant précautionnés à la friperie de vêtements chauds... les comédiens ne souffraient pas du froid* » *(GAUTIER).*

FRIPIER, IÈRE [fʀipje, jɛʀ]. *n.* (1485; *frepier,* **1268;** de *fripe.* V. Friper). Personne qui revend d'occasion des habits, du linge. V. Brocanteur. « *Tout ce monde s'habillait à petits frais cher Latreille, fripier en renom* » (DUHAM.).

FRIPON, ONNE [fʀipɔ̃, ɔn]. n. (déb. XVIe, « gourmand, débauché » ; *friponnier,* XVe ; de *friponner).* ♦ 1° *Vx* (1558). Personne malhonnête, voleur adroit. V. Coquin, escroc, filou, gredin. « *Moins il y a de fripons aux galères, plus il y en a dehors* » (NERVAL). ♦ 2° *Mod.* et *fam.* Se dit à un enfant malicieux, une fille coquette... V. Brigand, coquin, vaurien. ◇ *Adj.* Qui a qqch. de malin, d'un peu provocant. «Le *chat qui la regarde D'un petit air fripon* » (Il était une bergère... , chanson pop.). V. Polisson.

FRIPONNER [fʀipɔne]. v. *tr.* (XVIe ; « faire bonne chère », *fin* XIVe ; o. i., *p.-ê.* du *même* rad. que *friper). Vx.* Voler, escroquer (qqn).

FRIPONNERIE [fʀipɔnʀi]. *n. f.* (1530; de *fripon). Vx.* Caractère ou acte de fripon. V. Canaillerie, malhonnêteté. « *Ce serait un vol, une friponnerie* » (BALZ.).

FRIPOUILLE [fʀipuj]. *n. f.* (1797; rad. de *friper, avec* infl. de *fripon).* ♦ 1° *Vx.* Racaille. ♦ 2° *Fam. Homme sans* scrupules, qui se livre à l'escroquerie et à toutes sortes de trafics. V. Canaille, **crapule, escroc.** « *Dans la politique, comme dans la presse, il y a tout un tas de fripouilles* » (AYMÉ).

FRIPOUILLERIE [fʀipujʀi]. *n. f.* (1897; de *fripouille). Rare.* Caractère ou acte de fripouille.

FRIQUET [fʀikɛ]. *n. m.* (1555; de l'a. fr. *frique,* friche « vif, éveillé », probabl. d'o. germ.). Espèce de moineau des champs.

FRIRE [fʀiʀ]. *v. :* seult. *je fris, tu fris, il frit; je frirai, tu friras, ils friront; je frirais, tu frirais, ils friraient; fris; frit, frite* (fin XIIe ; lat. *frigere).* ♦ 1° *V. tr.* Faire cuire par immersion dans un corps gras bouillant. « *Pour frire une carpe de quatre livres* » (BRILLAT-SAV.). — Au p. p. *Poisson frit. V.* Friture. *Pommes de* terre *frites.* V. Frite. — Absolt. *Poêle à frire. Pâte à frire, utilisée pour les beignets.* ◇ *Fig.* (Au p. p.). *Fam.* Perdu, fichu. *On est frit.* **V. Cuit.** ♦ 2° *V. intr.* Cuire dans la friture. *Faire frire, mettre à frire du poisson.*

FRISAGE [fʀizaʒ]. n. *m.* (1845; de *friser).* Action de friser (les cheveux, une pièce d'aluminium).

FRISANT, ANTE [fʀizɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1870; de *friser). Se* dit de la lumière, d'un rayon qui effleure une surface avec un angle d'incidence très faible. *Lumière frisante, rasante.*

FRISE [fʀiz]. *n. f.* (1528; *frize,* 1520; *freis,* « bandeau brodé d'or », XIIIe ; lat. *phrygium,* proprem. « ouvrage phrygien »). ♦ 1° Partie de l'entablement entre l'architrave et la corniche. « *La frise du péristyle se compose de petits tableaux de marbre régulièrement divisés par un triglyphe* » (CHATEAUB.). ♦ 2° Bordure ornementale en forme de bandeau continu (d'un mur, d'une cheminée, d'un chambranle, d'un meuble, etc.). *Frise de papier peint.* ◇ Bande de toile fixée au cintre d'un théâtre et qui descend au niveau des décors. ◇ *Techn.* Planchette.

FRISE (CHEVAL DE) [fʀiz(ə)valdəfʀiz]. n. *m.* (1572 : néerl. *friese ruiter,* proprem. « cavalier de la Frise », province holl.). Pièce de bois ou de fer hérissée de pointes, utilisée dans les retranchements. *Des chevaux de frise.*

FRISÉ, ÉE [fʀize]. *adj.* (mil. XVIe ; de *friser).* Disposé en boucles fines et serrées. V. Bouclé, crépu. « Sa *grosse tignasse frisée* » (ROMAINS). — Aux cheveux frisés. « *Frisée comme un mouton* » (FRANCE). — Subst. *Un petit frisé.* ◇ *Velours frisé,* dont le poil reste frisé au lieu d'être coupé. 0 Aux feuilles finement dentelées. *Chicorée frisée.* ◈ ANT. *Lisse, plat.*

FRISÉ [fʀize]. *n. m.* (v. 1915; altér. de *Fritz). Fam.* et *péj.* Allemand (durant la Seconde Guerre mondiale). V. **Boche,** chleuh, **fridolin,** fritz.

FRISELIS [fʀizli]. *n. m.* (1864; d'un dimin. dial. *defriser). Littér.* Faible frémissement. « *Les joncs... reprenaient leur friselis monotone* » (GENEVOIX).

FRISER [fʀize]. v. (déb. XVe ; o. i.).

1. *V. tr.* ♦ 1° Mettre en boules fines et serrées (des cheveux, poils, fibres, etc.). V. Boucler. *Friser les cheveux à l'aide du fer à friser, d'une permanente.* « *Un laquais me frisa* » (MARIVAUX), me frisa les cheveux. *Machine à friser les étoffes.* V. **Ratiner.** 0 *Techn.* Parer (une pièce d'aluminium) en y imprimant des rayures concentriques. ♦ 2° (Fin XVIe). *Rare.* Plisser, rider finement en effleurant. 0 (1611) Passer au ras de, effleurer. V. Frôler, raser. « *Quand la lumière frise l'épaule* » (MART. du Ci.). 0 *Fig.* Approcher de très près. « *Elle devait bien friser la soixantaine* » (BOSCO). « *Friser l'hérésie* » (FLAUB.).

II. *V. intr.* ♦ 1° Être ou devenir frisé. « Ses *cheveux*

blonds, très courts, frisaient » (FRANCE). — S'enrouler. « *De fins copeaux qui frisent* » (CHARDONNE). ♦ 2° (1694). *Typogr.* Se dit du filet qui est tremblé, double. 0 Rendre un son tremblé, double. « *Le vieil instrument, dont les cordes frisaient* » (FLAUB.).

◈ ANT. *Défriser.*

FRISETTE [frizɛt]. n. *f.* (1827; de *friser*). Petite boucle de cheveux frisés. « *Les frisettes des petits cheveux sur la nuque* » *(ARAGON). Se faire des frisettes.*

FRISOLÉE [frizɔle]. *n. f.* (1785; de *friseler, frisoler,* dimin. dial. de *friser*). *Agric.* Maladie de dégénérescence de la pomme de terre, qui donne aux feuilles un aspect frisé.

FRISON [frizɔ̃]. n. *m.* (1560; de *friser*). Petite mèche qui frise près du visage ou *sur la* nuque. « *Une petite blonde, avec des frisons plein le front* » (ALLAI~). 0 Copeau, rognure nui frise.

FRISON, ONNE [frizɔ̃, ɔn]. *adj. (1512;* du lat. *Frisius,* nom de peuple). De la Frise hollandaise et orientale. *L'archipel frison.* — N. *m.* Langue constituant une branche du bas allemand, représentée par divers parlers en Hollande du Nord, Slesvig, etc. 0 De la Frise hollandaise. *Race frisonne. race* de vaches laitières.

~FRISOTTANT, ANTE [frizɔtɑ̃, ɑ̃t] ou **FRISOTTÉ, ÉE** [frizɔte]. *adj.* (1885,-1612; de frisotter). Qui frisotte. « Ses *cheveux frisottants, coupés court* » (MART. du G.). « Une *chevelure de mouton frisotté* » (HENRIOT).

FRISOTTER [frizɔte]. v. (1552; de *friser*). ♦ 1° *v. tr.* Friser, enrouler en petites boucles *serrées.* « *Elle frisottait du bout du doigt la rose en papier de son corsage* » *(GIONO).* ♦ 2° V. *intr.* Friser (II) en petites ondulations serrées.

FRISOTTIS [frizɔti]. *n. m. (attesté* XX^e^; de *frisotter). Littér.* Petite mèche frisottée. V. Frisette.

FRISQUET, ETTE [friskɛ, ɛt]. *n. m.* et *adj.* (1827: de *frisque,* dial. du Nord, flam. *frisch.* V. Frais 1). Littér. Petit froid vif et piquant. « *Dans le frisquet de l'aube* » *(GENEVOIX). 0 Adj. Cour. Il fait frisquet ce matin.*

FRISSON [frisɔ̃]. *n. m.* (*Friçon, fin* XII^e^; bas lat. *frictio,* du class. *frigere* « avoir froid »). ♦ 1° Tremblement fin, irrégulier et passager, accompagné d'une sensation de froid (dû à un abaissement de la température ambiante ou à un début de maladie fébrile). « *Un grand frisson lui secouait les épaules, et elle devenait plus pâle que le drap* » (FLAUB.). ♦ 2° Mouvement convulsif qui accompagne une émotion (désagréable ou non). V. Frémissement, tremblement, tressaillement. « *LE frisson d'angoisse et de terreur qui venait de m'envahir* » (DAUD.). « *Prise d'une répulsion insurmontable, au point d'avoir le frisson* » ~ROMAINS). « Un *frisson, infiniment agréable, né à la racine des cheveux* » (ROMAINS). « *Un grand frisson de bonheur* » (MICHAUX). — Fig. « Vous créer un *frisson nouveau* » (HUGO). ♦ 3° *Poét.* Léger mouvement qui se propage par ondulation ou vibration. V. Frémiss&ent, frissonnement, tremblement. « *La rivière avait des frissons de lumière* » (FROMENTIN). 0 Bruit léger qui accompagne ce mouvement. V. Bruissement, froissement. « *Écoutez la chanson bien douce... Un frisson d'eau sur de la mousse* » *(VERLAINE).*

FRISSONNANT. ANTE [frisɔnɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1611; de *frissonner).* Qui frissonne. *Être, se sentir frissonnant.* « *Tressaillant de tout, effarée, frissonnante* » (HUGO).

FRISSONNEMENT [frisɔnmɑ̃]. n. *m.* (1540; de *frissonner). Littér.* Léger frisson dû à une émotion. « On *ne pouvait entrer dans une église gothique sans éprouver une sorte de frissonnement* » (CHATEAUB.). ◇ Tremblement. « *Le frissonnement des petites feuilles de l'arbre* » (VALÉRY).

FRISSONNER [frisɔne]. v. *intr. (fin* XV^e^; de *frisson).* ♦ 1° Avoir le frisson. être agité de frissons. « Une *sueur froide la faisait frissonner* » (MART. du G.). ♦ 2° Être saisi d'un léger tremblement produit par une vive émotion. V. Frémir, tressaillir. « *Des choses qui me firent frissonner aussitôt de remords et de volupté* » (PROUST). ♦ 3° (Choses). *Poét.* Trembler légèrement. « *L'herbe effleurée frissonnait comme le pelage d'une bête vivante* » (GENEVOIX). « *Une large lueur frissonnait sur l'eau* » (HUGO).

FRISURE [frizyr]. *n. f.* (1515; de *friser).* Façon de friser, état des cheveux frisés. *Frisure légère.* « *Si ses cheveux tenaient la frisure* » (BALZ.). ◇ Boucle, frisette.

FRIT. FRITE. V. FRIRE.

FRITE [frit]. *n. f.* (1858; pour *pomme de terre frite,* de *frire). Généralement* au *plur.* Petit morceau de pomme de terre que l'on mange frit et chaud. V. Chips. « Il *déjeuna d'un cornet de frites* » (DUHAM.). *Bifteck frites :* accompagné de frites. ◈ HOM. *Fritte.*

FRITERIE [fritri]. n. *f.* (1909; de *frire).* ♦ 1° Dans les fabriques de conserves, Installation pour la friture, ou la cuisson des poissons. ♦ 2° Baraque de marchand de frites. « *Les friteries sont campées sous toutes les portes cochères* » (DUHAM.).

FRITEUSE [fritøz]. *n. f.* (1955; de *frire). Cuis.* Récipient pourvu d'un couvercle et d'un égouttoir, destiné aux fritures.

FRITILLAIRE [friti(l)lɛr]. *n. f.* (1669; lat. bot. *fritillaria* de *fritillus* « cornet à dés »). Plante herbacée bulbeuse *(Liliacées)* dont l'espèce la plus connue, appelée *couronne impériale,* est cultivée pour ses fleurs décoratives en forme de cloche.

FRITTAGE [fritaʒ]. *n. m. (1845;* de *fritter). Techn.* Vitrification préparatoire destinée à éliminer les éléments volatils. 0 Agglomération des poudres métalliques.

FRITTE [frit]. *n. f.* (1690; de *frire). Techn.* Mélange de sable et de soude, auquel on fait subir une demi-fusion employé dans la fabrication du verre, de la céramique... *Vx.* Frittage. ◈ HOM. Frite.

FRITTER [frite]. *v. tr.* (1765; de *fritte). Techn.* Soumettre au frittage.

FRITURE [frityr]. *n. f.* (déb. XII^e^; lat. pop. **frictura, frigere* « frire »). ♦ 1° Action, manière de frire un aliment. *Friture à l'huile, à la graisse.* « *Tout le mérite d'une bonne friture provient de la surprise* » (BRILLAT-SAV.). ◇ *Par ext.* (1894). *Bruit de friture,* ou ellipt. *Friture* : sorte de grésillement qui se produit par moments dans les appareils de téléphone ou de radio. ♦ 2° Matière grasse qui sert à frire ou qu'on garde ensuite pour *le même usage.* « *Une marcha? de pommes de terre frites... plongeant l'écumoire dans la friture chantante* » (FRANCE). ♦ 3° Aliment frit. *Une friture de goujons.* — *Absolt.* Poissons frits. *Il aime beaucoup la petite friture.* ♦ 4° Région. (Belgique). Baraque à frites sur la voie publique. V. Friterie.

FRITZ [frits]. n. *m. invar.* (1915; de *Fritz, prénom* courant). *Fam.* Soldat allemand. — Allemand. V. Fridolin, frisé.

FRIVOLE [frivɔl]. *adj.* (XII^e^; *lat. frivolus).* ♦ 1° Qui a peu de solidité, de sérieux et, par suite, d'importance. Futile, inconsistant, insignifiant, léger, superficiel, vain. « *frivole querelle des romantiques et des classiques* » (HUGO « *La philosophie est, selon les jours, une chose frivole ou une seule chose sérieuse* ». (RENAN). ♦ 2° (XVII^e^). Qui ne s'occupe que de choses futiles, ou traite à la légère les choses sérieuses. V. Futile, léger. « *Ils doivent me trouver bien frivole, n'abordant pas les graves sujets* » (STE-BEUVE). ◈ ANT. Grave, *série.*

FRIVOLEMENT [frivɔlmɑ̃]. *adv.* (XV^e^; de *frivole).* D'une manière frivole.

FRIVOLITÉ [frivɔlite]. *n. f.* (1721 ; de *frivole).* ♦ 1° Caractère d'une personne frivole. V. Légèreté. « *Ma frivolité me faisait désireux de plaire* » (PROUST). ♦ 2° (1802). Chose frivole. V. Bagatelle, futilité. « *Des billets de théâtre, des invitations à dîner, mille frivolités de la vie* » *(GAUTIER).* 3° (1845). Dentelle composée d'anneaux et de picots exécutée avec une navette et un crochet. « *Les navettes. frivolité* » (COLETTE). ◇ Au *plur.* Petits articles de mode, de parure. *Marchande de frivolités.* V. Colifichet, fanfreluche. ◈ ANT. Gravité, sérieux.

FROC [frɔk]. *n. m.* (XII^e^; frq. **hrok;* Cf. all. *Rock* « habit ». ♦ 1° *Vieilli.* Partie de l'habit des moines qui couvre la tête, les épaules et la poitrine, et *par* ext. Habit monacal tout entier. « *Un vieillard en froc de bure, avec le chapelet au côté* (FLAUB.). — *Loc.* (symb. de l'état monacal). « *Cet ancien professeur de l'oratoire, qui, sans avoir été prêtre, avait cependant porté le froc* » (MADELIN). « On *l'accusait d'avoir été capucin dans sa jeunesse, et d'avoir jeté le froc aux orties* (STENDHAL), d'avoir quitté le froc, de s'être défroqué. 2° (1905, *arg.*). *Pop.* Pantalon. « Son *froc s'est déchiré* (BARBUSSE).

FROCARD [frɔkar]. *n. m.* (fin XVII^e^; de *froc). Vx.* Moine. 1. **FROID, FROIDE** [frwa, frwad]. *adj.* (XIII^e^; *fr. 1080: lat. frigidus,* avec *i* bref dans *fri- en* lat. pop.).

I. ♦ 1° Qui est à une température sensiblement plus basse que celle du corps humain (V. Frais, glacé). « *Il s'asperge d'eau froide* » (DUHAM.). *Un vent, un temps froid. La rivière était froide.* « *Le parloir me sembla plus froid, plus humide que jamais* » (FRANCE). *Chambre froide* (d'une installation frigorifique). *J'ai les mains froides comme la glace.* V. Glacé. *Sueurs froides.* ◇ Qui ne réchauffe pas, semble sans chaleur. « *Un froid soleil, souvenir lointain des ardeurs de l'été* (BARRÈS). « *Une froide lumière électrique* » (VAN DER MEERSCH). ♦ 2° Qui s'est refroidi, qu'on a laissé refroidir. *Une odeur de cendre, de pipe froide. Le moteur est encore froid. Faites-le tourner. À table! tout va être froid!* Spécialt. *Vian, froides,* préparées pour être mangées froides. *Un repas froid,* composé de mets froids.

II. *Fig.* ♦ 1° Qui ne s'anime ou ne s'émeut pas facilement par tempérament ou par maîtrise de soi. V. Calme, flegmatique. « *Aussi ouvert avec moi que le permet son caractère froid* » *(STENDHAL). Une femme froide, peu* sensuelle. Frigide. *Garder la tête froide, conserver son sang-froid. Une colère, une rage froide,* qui n'éclate pas. Guerre* *froide. Cheval froid,* qui a besoin d'être vivement sollicité par son cavalier pour se mettre en action. ♦ 2" Dont la réserve marque de l'indifférence ou une certaine hostilité. V. Distant, glacial, réservé, sévère. « *Un ton froid, détaché* » (PAULHAN

Je pris un air froid qui coupa court aux effusions » (PROUST). *On la trouvait hautaine et froide* » (JOUHANDEAU). « *Le spectacle me laissa froid* » (DAUD.), indifférent. ♦ 3° Qui manque de sensibilité, de générosité, de ferveur... V. Dur, insensible, *sec.* « *Il semblait froid, sec et méchant* » (MICHELET). « *Greffer sur leur barbarie sa froide cruauté de Hohenzollern* » (LOTI). ♦ 4° (*En* art). Qui ne suscite aucune émotion, par défaut de sensibilité, de vie. V. **Ennuyeux, inexpressif, languissant**, terne. « *Des génies froids, sans flamme de sentiment* » (BAGUET). *Rien de plus froid que ces allégories. Cette scène a été jugée bien froide.*

III. *Loc. adv.* À FROID : sans mettre au feu, sans chauffer. *offre, forger le fer à froid. Laminer à froid. Plaque poussée froid sur le cuir d'une reliure. Pour démarrer à froid, tirer starter.* ◇ *Opérer à froid,* pratiquer une opération chirurgicale quand les phénomènes inflammatoires ont disparu. ports. *Prendre, cueillir un adversaire à froid,* le surprendre 'entrée de jeu par une action ou un coup rapide, sans lui lisser le temps de s'échauffer. 0 *Fig.* Sans chaleur apparente, sans émotion véritable. *S'emporter, s'exciter à froid ur un sujet.* « *Des personnages qui parlent à froid de leurs rimes* » (VOLT.). « *Cette férocité à froid de rustre aigri* » (COURTELINE).

◈ ANT. *Chaud. Ardent, fougueux. Affectueux, chaleureux, enthousiaste,* expansif. Généreux, sensible. **Animé, émouvant,** expressif.

2. **FROID** [frwa]. *n. m.* (XIII^e ; *freit.* 1080: substant. du précéd.). ♦ 1° État de la matière, de l'atmosphère quand le est froide; sensation thermique spécifique résultant du ontact avec un corps ou un milieu froid. *Le chaud* et le oid. Un chaud* et froid. La saison des grands froids. Coup, ague de froid.* « *Ce froid pénétrant des montagnes, qui gèle sang et paralyse les membres* » (MAUPASS.). Fam. *Un froid oir, un froid de canard, de chien, de loup,* un grand froid. *upporter, craindre le froid. La résistance au froid.* Par exagér. *On meurt, on crève de froid ici!* ◇ (Nominal) *Il fait froid,* : temps est froid. V. Frisquet. *Avoir froid,* éprouver une ensation de froid. *Avoir froid aux pieds.* Loc. fig. *N'avoir ar froid aux* yeux, avoir un regard résolu, être audacieux, décidé. — *Prendre, attraper froid,* un refroidissement. 0 *froid artificiel, ou industriel,* produit par les divers procédés e réfrigération et de congélation. *Applications industrielles u froid* {conservation des denrées, climatisation, essais de matériaux, *etc.*). Phys. *Pôle du froid (ou zéro* absolu). — *Thérapeutique par le froid.* V. Cryothérapie, hibernation. 2° État ou sensation comparable. *Il* « *sentit, en entrant ans la ville, le froid le saisir jusqu'au cœur* » (DAUD.). « Nous *entons venir le froid du danger et nous en avons le frisson* » (L. VALLÈS). *Cela me fait froid dans le dos* (de peur, d'horreur) *'en que d'y penser. Cela ne me fait ni chaud* ni froid. Ces nots ont jeté un froid dans l'assistance,* y ont provoqué un malaise, ont fait l'effet d'une douche. ♦ 3° *Littér.* Absence u diminution de chaleur, d'affection dans les relations umaines. « *Il y eut du froid entre la mère et la fille* » (STENHAL). *Cour.* EN FROID. « *Fanny vivait très en froid avec son* ère » (ZOLA), n'était pas en bons termes avec lui. Nous *ommes en froid,* brouillés, fâchés. ◈ ANT. *Chaleur, chaud.*

FROIDEMENT [frwadmã]. *adv.* (XII^e ; de *froid* 1). ♦ 1° (Plaisant.). « *Comment aller-vous? — Bien, mais froidement* », comme ça peut aller par temps froid. ♦ 2° Avec froideur, sans empressement. V. Fraîchement. *La Commune reçut la proposition très froidement... attendit et ajourna* » (MICHELET). ◇ En gardant la tête froide et lucide. V. **Calmement.** « *J'ai pesé froidement toutes les circonstances* » (GAUTIER). ◇ Avec une entière insensibilité, sans aucun scrupule e conscience. *Il acheva froidement le blessé.*

FROIDEUR [frwadœr]. *n. f.* (XII^e ; de *froid* 1). ♦ 1° Vx. Froid (2). ♦ 2° *Mod.* Absence relative d'émotivité, de ensibilité. V. Flegme, impassibilité. « *Les gens superficiels 'accusent de froideur* » (BALZ.). ◇ *Spécialt.* Manque de ensualité. « *D'une froideur qu'on a pu comparer à celle de a vierge Pallas* » (STE-BEUVE). ♦ 3° Indifférence marquée, manque d'empressement et d'intérêt. V. Détachement, réserve. « *Elle me traita avec une froideur qui avait l'air de venir du mépris* » (MUSS.). ♦ 4° (*En* art). Défaut de chaleur, l'éclat. V. Sécheresse. « *Tant de délicatesse nous semble de la froideur ou de la fadeur* » (TAINE). ◈ ANT. **Chaleur. Ardeur. Émotion, sensibilité. Cordialité, effusion, éclat, verve.**

FROIDURE [frwadyr]. *n. f.* (XII^e ; de *froid* 1). Vx. Atmosphère, saison froide. 0 *Méd.* Lésion de la peau causée par le froid. *La froidure est une forme atténuée de la gelure**.

FROISSABLE [frwasabl(ə)]. *adj.* (XVI^e ; de *froisser).* Qui se froisse facilement. *Cette toile est bien froissable.* ◈ ANT. **Infroissable.**

FROISSANT, ANTE [frwasã, ãt]. *adj.* (1918; p. prés. de *froisser).* Qui froisse (4°), blesse l'amour-propre. V. **Choquant,** désobligeant, vexant.

FROISSEMENT [frwasmã]. *n.* m. (XIII^e ; de froisser). 1° Action de froisser, de chiffonner, de plisser ; son résultat. *De petits froissements de la bouche* » (GONCOURT). *Froissement d'un muscle,* claquage. ◇ Bruissement de ce qui est froissé. « *J'entendis... des froissements d'étoffes qu'on pliait* » (LAMART.). « *Elle percevait des froissements légers de papier de* soie » (CHARDON~). ♦ 2° *Fig.* Choc de caractères, d'intérêts en conflit. V. Friction, heurt. « *Malgré l'absence, les froissements, l'incompréhension, Marcelle lui restait chère* » (CHARDONNE). ◇ Ce qui blesse qqn dans son amour-propre, sa sensibilité. V. Blessure. « *Mon orgueil sons cesse s'irrite de mille infimes froissements* » (GIDE). ◈ ANT. *Entente, satisfaction.*

FROISSER [frwase]. *v. tr.* (*Froissier,* 1080; lat. pop. °*frustiare,* de *frustum* « morceau »). ♦ 1° Vx. Briser. ◇ *Vieilli.* Meurtrir par un choc brutal. *Le mourant...* « *Que le sabot du cheval froisse* » (BAUDEL.). ◇ *Mod.* Meurtrir par une pression violente. *Massage maladroit qui froisse les ligaments d'une articulation. Se froisser un muscle.* V. Claquer. ♦ 2° Endommager par frottement ou compression (un corps offrant peu de résistance). V. Ecraser. « *L'herbe livre son suc dès qu'on la froisse* » (COLETTE). « *Il regardait cette herbe pour y retrouver la trace du corps qui l'avait froissée* » (GREEN). ♦ 3° (XV^e). Faire prendre de faux plis à (une étoffe). V. Friper. « *Sa redingote froissée par la banquette du* wagon » (BENOIT). Pronom. *Un tissu qui ne se froisse pas.* V. Infroissable. — Chiffonner. « *Il froissa la dépêche et la mit dans* sa *poche* » (MAUROIS). ♦ 4° *Fig.* (XVI^e). Blesser légèrement dans son amour-propre, dans sa délicatesse. V. Désobliger, indisposer, **vexer.** « *Je vous ai souvent froissée. Je ne ménageais pas assez votre délicatesse* » (FRANCE). « *J'avais, sans le savoir, froissé certains écrivains en ne les nommant pas* » (MAUROIS). — *SE FROISSER, v. pron. Se vexer.* « *Sans se froisser qu'il l'écoutât son chapeau sur la tête* » (PROUST). ◈ ANT. Défriper, *défroisser,* **repasser, Flotter,** *ménager.*

FROISSURE [frwasyr]. *n. f.* (XII^e ; de *froisser). Rare.* Trace laissée par le froissement. V. Pli.

FRÔLEMENT [frolmã]. *n. m. (1700;* de *frôler).* Léger et rapide contact d'un objet qui se déplace le long d'un autre. « *Donner des coups très légers, qui sont presque des frôlements et qui accompagnent le* cerceau » (ROMAINS). 0 Bruit léger qui en résulte. V. Frémissement, froissement, frou-frou. « *Percevoir le frôlement d'une robe comme un bruit d'ailes* » (HUGO).

FRÔLER [frole]. v. *tr.* (1670; « rosser », mil. XV^e ; o. i.). ♦ 1° Toucher légèrement en glissant, en passant. V. Effleurer. « *De cordes que les archets frôleraient à peine* » (LOTI). ♦ 2° Passer très près de, en touchant presque. V. Raser. La *voiture a frôlé le trottoir.* « *Il commença sa marche en avant, frôlant les boutiques* » (Mac ORLAN). *0* Fig. « *J'ai frôlé quatre fois la mort* » (APOLLINAIRE).

FRÔLEUR, EUSE [frolœr, øz]. n. (1897; *adj.* « caressant », 1876; de *frôler).* N. *f.* Aguicheuse, allumeuse. « *Elle agaçait les mâles : c'était une enragée frôleuse* » (R. ROLLAND). ◇ N. m. (1892). Maniaque cherchant les occasions de frôler et toucher les femmes.

FROMAGE [frɔmaʒ]. *n.* m. (fin XII^e ; var. *formage, en a..* fr.; lat. pop. °*formaticum,* proprem. « ce qui est fait dans une forme »). ♦ 1° Aliment obtenu par la coagulation du lait, suivie ou non de fermentation; masse moulée de cet aliment se présentant sous une forme déterminée. *Fromage (de lait) de vache, de chèvre.* « *Le fameux fromage mou de la Touraine et du Berry, fait avec du lait de chèvre* » (BALZ.). *Fromages frais,* avec lait écrémé *(fromages maigres :* caillé, caillebotte, *fromage blanc,* jonchée, bruccio de Corse); avec lait entier (angelot, caillé gras, *fromage à la crème,* gournay et neufchâtel frais, yaourt); avec lait enrichi en crème (bonde fine, carré, coulommiers, double-crème, demi-sel double crème, mignon, sarah, cœur à la crème, fontainebleau, petit suisse). *Fromages fermentés à pâte molle,* sans moisissure (cancoillotte, géromé ou gérardmer, livarot, maroilles, mont-dore, munster, pont-l'évêque) ou avec moisissure apparente (bondon, brie de Meaux ou de Melun, camembert, carré de l'Est, coulommiers, gournay, monsieur-fromage, neufchâtel). *Fromages affinés ou fermentés à pâte dure (fromages de chèvre secs :* cendré de l'Yonne ou du Loiret, Chabichou, Châteauroux, chevrotin, crottin de Chavignol, levroux, sainte-maure), *à pâte pressée et persillée* (bleu d'Auvergne et du Jura, gex, gorgonzola, roquefort, tomme de Savoie, stilton, sassenage, saint-marcellin), *à pâte pressée et chauffée* (cantal, cheddar, chester, édam, fourme de Montbrison et d'Ambert, hollande gouda, hollande tête de maure, mimolette, reblochon, port-salut, saint-paulin, saint-nectaire), à *pâte pressée et cuite* (beaufort, comté, gruyère, emmenthal, montasio, parmesan, sbrinz, vacherin). *Fromages fondus* (crème de gruyère, d'emmenthal, de cheddar, de cantal, de comté). *Fromage qui coule, fermente, se dessèche. Plateau, cloche à fromage. Servir les fromages.* Loc. *Entre la poire et le fromage : à* la fin du repas, quand les propos deviennent moins sérieux. — *Soupe, soufflé, omelette, fondue. tarte. biscuit au fromage.* ♦ 2° *Fig.* (1878.

se retirer dans un fromage, par allus. à la fable de La Fontaine, *Le rat qui s'est retiré du monde).* Situation, place aussi avantageuse que peu fatigante. V. Sinécure. *Il a assez de relations pour obtenir un bon fromage.* ♦ 3° *Par anal.* (de forme). Nom de certains plats préparés dans un moule, une terrine. *Fromage de tête,* sorte de pâté fait avec des morceaux de tête de porc pris en gelée.

1. **FROMAGER, ÈRE** [fʀɔmaʒe, ɛʀ]. *adj.* (1872; de *fromage*). Relatif au fromage. *Industrie fromagère. Associations fromagères.*

2. FROMAGER [fʀɔmaʒe]. n. *m.* (XIIIe; de *fromage).* ♦ 1° Fabricant, marchand de fromages. ♦ 2° (1755). Très grand arbre tropical *(Malvacées),* à bois blanc et tendre, dont les fruits fournissent le kapok.

FROMAGERIE [fʀɔmaʒʀi]. *n. f.* (XIVe; de *fromager).* Local où l'on fabrique et vend en gros des fromages ; industrie fromagère, commerce des fromages.

FROM(E)GI [fʀɔmʒi] ou **FROM(E)TON** [fʀɔmtɔ̃]. n. *m.* (1878,-1888; déform. argot. de *fromage). Pop.* Fromage.

FROMENT [fʀɔmɑ̃]. n. *m.* (XIIe; lat. *frumentum).* ♦ 1° *Agric.* Blé. 0 Grains de blé. *Farine de froment.* ♦ 2° *Adj.* Se dit de la couleur de la robe des bovidés. *Vache à robe froment clair, froment foncé.*

FROMENTAL [fʀɔmɑ̃tal]. *n. m.* (1760; de *froment).* Nom courant d'une *avoine* fourragère, *l'avoine élevée.*

FRONCE [fʀɔ̃s]. *n. f.* (fin XIe; frq. *°hrunkja* « ride »). Chacun des plis courts et très serrés qu'on donne à une étoffe en exécutant une série de points devant, dits coulissés (l'aiguille glissant dans le tissu pour ne sortir qu'en fin de travail). *Jupe à fronces.*

FRONCEMENT [fʀɔ̃smɑ̃]. *n. m.* (1530; defroncer). Action de froncer (le sourcil).

FRONCER [fʀɔ̃se]. v. *tr.* (lin XIIe; de *fronce).* ♦ 1° Plisser, rider en contractant, en resserrant. « *Elle fronçait souvent les sourcils, ce qui couvrait son front de rides* » (Radiguet). « *Tu ne peux donc pas rire sans froncer ton nez comme ça?* » (Colette). — Pronom. « *Les sourcils descendent et se froncent* » (Buff.). ♦ 2° Plisser (une étoffe) en exécutant des fronces qui resserrent l'ampleur. — *Au* p. p. « *Une petite jupe froncée sur le ventre* » (Huysmans). ◈ ANT. Défroncer.

FRONCIS [fʀɔ̃si]. *n.* m. (1563; de *froncer).* Suite de fronces, de plis que l'on fait à une étoffe; bande d'étoffe froncée.

FRONDAISON [fʀɔ̃dɛzɔ̃]. *n. f.* (1823; de *fronde 1).* ♦ 1° Bof. Apparition des feuilles sur les arbres. *Le printemps, époque de la frondaison.* ♦ 2° Cour. Le feuillage lui-même. « *La jeune frondaison des marronniers et des platanes* » (Duham.).

1. FRONDE [fʀɔ̃d]. *n. f.* (1832; « feuillage », XVe; lat. *frons, frondis).* *Bot.* Feuille des plantes acotylédones. *Les frondes des fougères.* — Thalle aplati en lame de certaines algues.

2. FRONDE [fʀɔ̃d]. *n. f.* (XVe; altér. de *fonde, pondre:* lat. *funda).* ♦ 1° Arme de jet utilisant la force centrifuge, formée d'une poche de cuir suspendue par deux cordes et contenant un projectile (balle ou pierre). *Faire tournoyer une fronde. Lancer une pierre avec une fronde.* ♦ 2° *Par anal.* Jouet d'enfant composé d'une petite fourche et d'un caoutchouc. V. Lance-pierres.

3. FRONDE [fʀɔ̃d]. *n. f.* (1649; de *frondeur).* ♦ 1° Nom donné à la sédition qui éclata contre Mazarin et la reine mère Régente Anne d'Autriche, sous la minorité de Louis XIV. *La Fronde parlementaire et la Fronde des princes. Couplets satiriques chantés pendant la Fronde.* V. Mazarinade. — *Par ext.* Le parti des insurgés. ♦ 2° Fig. *Un esprit de fronde, un vent de fronde,* de révolte.

FRONDER [fʀɔ̃de]. v. (1611; *fonder,* XIIIe; de *fronde 2).* 1. V. *intr.* ♦ 1° *Vx.* Lancer un projectile avec une fronde. ♦ 2° *Fig.* Appartenir au parti de la Fronde (1649). *Par anal.* Être frondeur.

II. V. tr. *Fig.* Attaquer ou railler (une personne ou une chose), généralement entourée de respect, en usant contre elle de traits d'impertinence, de moquerie, de satire... V. Attaquer, critiquer. *Fronder le gouvernement, le pouvoir.* (ANT. *Flotter).*

FRONDEUR, EUSE [fʀɔ̃dœʀ, øz]. *n.* (1290; de *fronde 2).* ♦ 1° *Ancienn.* Soldat armé de la fronde. ♦ 2° *Fig.* Personne qui appartenait au parti de la Fronde. « *Les Frondeurs avaient voulu soulever le peuple* » (Retz). *Par anal.* Personne qui critique, sans retenue ni déférence, le gouvernement, l'autorité, les règlements, etc. « *Le* nom *de* frondeurs *qu'on donne* aux censeurs *du gouvernement* » (Volt.). — Adj. *Peuple frondeur. Propos frondeurs.* — *Par ext.* Qui est porté à la contradiction, à l'opposition. « *Frondeuse comme une lycéenne, irrévérencieuse envers les vieillards* » *(Colette). Esprit frondeur* : enclin à l'impertinence. V. Moqueur, railler. ◈ ANT. *Respectueux.*

FRONT [fʀɔ̃]. *n. m.* (1080; lat. *frons).*

I. ♦ 1° Partie supérieure de la face humaine, comprise entre les sourcils et la racine des cheveux, et s'étendant d'une tempe à l'autre. *Un front haut, élevé, large, bombé, fuyant. Les rides du front. S'éponger, s'essuyer le front. Gagner son pain à la sueur de son front.* — Partie antérieure et supérieure de la tête de certains animaux. *Cheval qui a une étoile au front.* — Par ext. *Litrér.* La tête, le visage. *Baisser, pencher le front, son front.* — Fig. *Il a dû finalement courber le front.* V. Humilier (s'), incliner (s'), soumettre (se). *Les oppositions les vaincus commencent à relever le front.* V. Révolter (se), résister. — *Il peut marcher le front haut,* avec fierté. ♦ 2° Fig. ou *littér.* Façon de se présenter. V. Air, maintien. « *Devait-il front soutenir ce fâcheux entretien?* » (Rac.). — *Mon front* effronté. V. Audace, impudence. « Quoi? Vous *avez* le *front de trouver cela beau?* » (Mol.).

II. *Par anal.* ♦ 1° Vx ou *poét.* V. Sommet. ♦ 2° Partie antérieure que présentent des choses d'une certaine étendue. *Front d'un bâtiment.* V. Façade, fronton. *Front de mer :* avant-port en bordure de la mer. — Spécialt. *Milit.* Troupe rangée face *à l'ennemi. Front de bataille* : les premiers rangs de la troupe déployée en ordre de bataille. V. Ligne. *Changement de front.* V. Revirement. Fig. *Faire front,* faire face. V. Tenir, tenir. ♦ 3° *Absolt.* (XX"). *Le front,* la ligne des positions occupées face à l'ennemi, la zone des batailles (opposé à l'arrière). « *Ne fût-ce que pour cacher à ceux de l'arrière les choses effroyables qui se passent nu front!* » (Mart. du G.). *Les combattants du front. Mourir, tomber au front.* V. Combattant (d'honneur). ♦ 4° *Par anal.* Union étroite constituée entre des partis ou des individus s'accordant sur un programme commun. V. Bloc, groupement, ligue. *Front populaire. Front de libération nationale* (FLN). ♦ 5" *Techn.* Face, plan. *Géol. Front de faille :* surface verticale selon laquelle est disloquée la coupe dans une exploitation minière. *Front de taille,* endroit du terrain où l'on attaque les travaux de percement. — *Météo.* Ligne de démarcation entre. des masses d'air de température et de pression différentes. *Front chaud, front froid d'un cyclone.* — *Géom. Plan de front, ligne de front,* parallèles au plan vertical. ♦ 6° *Loc. adv.* DE FRONT : du côté de la face, par-devant. *Attaquer de front l'ennemi.* Fig. *Attaquer, heurter de front qqn, une opinion, des préjugés...,* directement et sans ménagement. *Aborder de front un problème* (Cf. Prendre le taureau par les cornes, ne pas y aller par quatre chemins). ◇ Sur la même ligne, côte à côte. *Chevaux attelés de front.* « *Un sentier si étroit qu'on ne pouvait circuler deux de front* » (Duham.). Fig. *Mener, marcher de front plusieurs affaires.* V. Ensemble, fois (à la).

◈ ANT. *Bas, arrière, dos.* — *Biais (de), file (à la),* *séparément.*

FRONTAIL [fʀɔ̃taj]. *n. m.* (1583; de *front).* Partie de la tête du cheval qui passe sur le front.

FRONTAL, ALE, AUX [fʀɔ̃tal, o]. *n.* et *adj.* (Fin XIIe; lat. *frontalis).* ♦ 1° N. m. Bandeau de front. Fig. ♦ 2° *Adj.* (XVIe). *Anat.* Du front. Os *frontal,* subst. *Le frontal* (ou coronal) : os impair, médian et symétrique, occupant la partie antérieure du crâne. *Fosses frontales, où* sont les lobes antérieurs du *cerveau. Muscle frontal.* Paralysie. *Syndrome frontal,* provoqué par une lésion du lobe frontal du *cerveau.* ♦ 3° (XXe). *Géom. Plan frontal, droite frontale,* plan, droite de front. ◇ N. *f.* (XXe). *Géom.* Droite parallèle au plan vertical de projection.

FRONTALIER, IÈRE [fʀɔ̃talje, jɛʀ]. n. et *adj.* (Fin repris *au* XIXe; prov. *frountalié* « limitrophe »). Habitant d'une région frontière. *Carte de frontalier.* — Adj. *Population frontalière. Ville frontalière.* V. Frontière.

FRONTALITÉ [fʀɔ̃talite]. n. *f.* (*fin* XIXe; de *frontal).* Archit. et Bx-arts. *Loi de frontalité,* par laquelle la figure humaine reste dans un plan vertical (sculpture archaïque).

FRONTEAU [fʀɔ̃to]. *n. m.* (XVe; *frontel,* XIIe; de *front).* ♦ 1° V. Frontal (1°). — (1704) Bandeau de toile fine, partie du vêtement de certaines religieuses. — Bijou qui se porte sur le front (V. Ferronnière). ♦ 2° *Archit.* (1611). Partie du fronton surmontant une baie. ◈ HOM. Frontaux (pl. de *frontal).*

FRONTIÈRE [fʀɔ̃tjɛʀ]. *n. f.* (1213, « front d'armée » *(fin front).* ♦ 1° (XVe). Limite d'un territoire qui en détermine l'étendue. V. Borne, lisière. *Dans nos frontières. Au delà des frontières.* — *Par ext.* Ligne séparant deux États. V. Démarcation. *Parties d'un territoire avoisinant la frontière.* Confins; limitrophe. *Frontières naturelles,* constituées par un obstacle géographique. — *Frontière artificielle, conventionnelle :* ligne idéale au tracé arbitraire généralement jalonnée par des signes conventionnels (bornes, barrières, poteaux, bouées). *Poste de police, de douane installé à la frontière. Défendre, protéger ses frontières contre l'ennemi.* — *Incident de frontière.* — *Appos.* ou *adj. invar.* V. Frontalier, limitrophe. *Région, zone; poste, ville frontière. Province frontière.* Marche. ◇ Par ext. *Frontières linguistiques,* des langues, des dialectes, patois. ◇ *Math.* L'ensemble des éléments délimitant un domaine. V. Fermé (ensemble). ♦ 2° *Fig.* V. Limite, séparation. *Être à la frontière de.* V. Confiner, friser, frôler. *Aux frontières de la vie et de la mort.* « *Rêver de choses*

nt à la frontière du possible et de l'impossible » (MART. du ..). ◇ ANT. *Centre, intérieur, milieu.*

FRONTIGNAN [frɔ̃tiɲɑ̃]. *n.* m. (1688; ville de l'Hérault). Épage cultivé près de Frontignan ; vin blanc muscat produit r ce cépage.

FRONTISPICE [frɔ̃tispis]. n. m. (1529; bas lat. *frontisicium* « façade »). ♦ 1° Archit. Vx. Façade principale d'un and édifice.. ♦ 2° *Typogr.* Grand titre d'un ouvrage. ignettes *ornant un frontispice.* 0 Planche illustrée placée rant la page de titre; gravure placée face au titre.

FRONTON [frɔ̃tɔ̃]. *n.* m. (1653; it. *frontone*, augment. de *onte* « front »). ♦ 1° Couronnement d'un édifice ou d'une rtie d'édifice consistant en deux éléments de corniche obliues (V. Rempart) ou en une corniche courbe se raccordant ec la corniche d'un entablement. *Partie intérieure du fron-* n. V. Tympan. *Fronton surmontant le portique d'un temple. ronton gothique.* V. Gable. ◇ Fig. *Les principes qui sont suifs au fronton de la Constitution.* ♦ 2° *Spécialt.* Partie ipérieure du mur contre lequel on joue à la pelote basque. *ur ext.* Ce mur et le terrain qui s'étend devant lui.

FROTTAGE [frɔtaʒ]. *n.* m. (1690; de *froffer).* Action de otter, et *spécialt.* Travail du frotteur.

FROTTÉE [frɔte]. *n. f.* (1611 ; de froffer). ♦ 1° Tartine ottée d'ail. ♦ 2° (1823). Volée de coups. V. Pile, raclée.

FROTTE-MANCHE [frɔtmɑ̃ʃ]. *n. m. invar.* (date inc.; de *otter*, et *manche).* Un Belge, *Fam.* Flatteur. V. Lèche-cul.

FROTTEMENT [frɔtmɑ̃] n. m. (1490; de *frotter*). ♦ Action de frotter, contact de deux corps dont l'un se place par rapport à l'autre. V. Friction. *Matière qui use par ottement* (V. Abrasif). *Bruit de frottement.* V. Cri, crissement. Par *ext. On entendait un léger frottement.* Méd. *Frottement eural, péricardique* perçu à l'auscultation. ◇ Fig. et *vx.* ontact, relations. « *Le frottement continuel des esprits et s intérêts* » (BALZ.). ♦ 2° (1690). Force qui s'oppose au issement d'une surface *sur une autre. Étude du frottement.* Tribologie. — Techn. *Freinage par frottement. Ajustage frottement.* — *Frottement anormal des pièces d'une machine, un mécanisme.* V. Grippage. *Chaleur produite par le frotte- nt. User, usure par frottement.* V. Abrasion, rodage. *Aug- enter le frottement par un adhésif, le diminuer par un lubri- nt. Frottement à* SEC, *onctueux, visqueux. Graisse, huile ydée par frottement* (V. Cambouis). *Protection des pièces frottement par un coussin, un coussinet, un alliage anti- ction.* 0 *Fie.* V. Difficulté. friction. **tirage.** *Il y a eu des ottements.* ◈ ANT. *Glissement.*

FROTTER [frɔte]. v. (XII^e^ ; a. fr. *freter*, devenu *froter* par bstit. de suff. *; lat.* pop. **frictare*, fréquent. de *fricare).*

I. *V. tr.* ♦ 1° Exercer une pression accompagnée de moument (V. Passer (sur), soit en imposant un mouvement *un* corps *en* contact *avec un* autre *(frotter son doigt contre e table, sur une table)*, soit en imposant à un corps la ession d'un autre corps en mouvement *(frotter une table doigt).* *Frotter* fort (V. Appuyer), *doucement* (V. Effleurer, ler). *Frotter une allumette* (contre le frottoir). V. Gratter. ♦ 2° *Spécialt.* Rendre plus propre, plus luisant... en frot- nt. V. Astiquer, briquer, essuyer, fourbir, lustrer, nettoyer. *otter le linge. Frotter les cuivres* (pour les faire reluire), *plancher, le parquet. Frotter le poil d'un cheval* (V. Bou- onner, étriller). — *Frotter pour enlever un dépôt (V.* Gratter, cler, râper). *pour polir* (V. Polir, poncer, roder). ♦ 3° *Frotter n pour le laver, le sécher; pour le réchauffer, activer sa ·culation* (V. Frictionner). Se *frotter le* nez. — Spécialt. *otter ses yeux, se frotter les yeux pour mieux voir (en se* veillant). — Se *frotter* les *mains,* en signe de contentement. Réjouir *(se).* « *Il se frottait les mains: il ne pouvait dissi- uler sa joie* » (HUGO). — En parlant d'animaux. *Chat i se frotte le museau.* ♦ 4° Enduire par frottement, par ction. *Frotter d'huile, de graisse, de pommade...* V. Graisser, iler, oindre, *passer* (à). *Pain frotté d'ail.* — Fig. et vieilli. *re frotté de... :* avoir une. légère teinture, un vernis (de nnaissance, de science). « *Etant un peu frotté de théologie* » RANCE). ◇ Absolut. *Peint.* Appliquer un frottis sur. Subst. *i frotté* : toile recouverte d'un frottis; dessin au crayon é par le frottement. ♦ *5" Vieilli.* Donner des coups à qn). V. Battre, frapper; frottée. Mod. *Frotter les oreilles qqn)* : le morigéner, le punir. ♦ 6° *Fig.* et *littér.* Mettre contact; faire entrer en relations. « *Frotter et limer notre rvelle contre celle d'autrui* » (MONTAIGNE).

II. SE FROTTER. v. *pron.* ♦ 1" Frotter son corps (V. Fric- n). ♦ 2° S'enduire. Fig. *Sc froffer de latin, de grec : en* endre une *connaissance* superficielle. V. Apprendre, teinter :). ♦ 3° Se frotter à qqn : *vx,* Frayer avec lui; *mod.* Le ucher, le caresser avec son corps: l'attaquer. V. Attaquer, fier, **provoquer.** *Il vaut* mieux ne *pas se frotter à ceî gens-là; vous y frottez pas.* PROV. *Qui s'y frotte s'y pique*.* — ır ext. *Il a eu tort de s'y froffer,* de courir le risque.

III. *V. intr.* Se dit d'une surface dont le glissement sur une tre surface est contrarié par le frottement. *Pièces d'un écanisme qui frottent.* V. Gripper.

◈ ANT. Glisser.

FROTTEUR, EUSE [frɔtœʀ, øz]. *n. (1372;* de *frotter).* ♦ 1° Qui frotte. *Spécialt.* (XVIII^e^) Celui qui frotte les planchers, les parquets. ♦ 2° *Techn.* Pièce destinée à produire un frotte- *ment. Frotteur* à *sabot,* à *patin.* ♦ 3° *Pop.* Frôleur, frôleuse.

FROTTIS [frɔti]. *n. m.* (1611; de *frotter*). ♦ 1° (1872). Mince couche de couleur, laissant paraître le grain de la toile. *Glacis et frottis.* ♦ 2° *Biol.* Préparation en couche mince d'un produit organique pour examiner au microscope (après étalement, coloration et fixation *sur* lame de verre). *Frottis vaginal.*

FROTTOIR [frɔtwaʀ]. *n. m.* (1423; de *frotter).* Objet, ustensile dont on se. sert pour frotter. *Frottoir à allumettes.* V. Grattoir. — Brosse (à parquet, etc.). ◇ *Phys.* Chacun des coussins entre lesquels tourne le plateau d'une machine électrique.

FROUER [frue]. v. *intr.* (1732; arg., XV^e^, « tromper au jeu » ; lat. *fraudare* (V. Flouer); p.-è. onomat. au sens actuel; Cf. Frou-frou). *Chasse.* Imiter à la pipée le cri de la chouette, du geai.

FROU-FROU ou FROUFROU [frufru]. n. *m.* (1738; onomat.). Bruit léger produit par le frôlement ou le froissement d'une étoffe-soyeuse, de plumes, etc. V. Bruissement, frémissement, friselis. « *Elle les entendait... passer en grand froufrou d'ailes* » (PERGAUD). « *En sa longue robe bleue Toute en salin qui fait froufrou* » (VERLAINE).

FROUFROUTANT, ANTE [frufrutɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (1883; de *frou-frou).* Qui froufroute. *Lingeries froufroutantes.*

FROUFROUTEMENT [frufrutmɑ̃]. *n.* m. (1910; de *froufrouter).* Action de froufrouter; son résultat.

FROUFROUTER [frufrute]. v. *intr.* (1876; de *frou-frou).* Produire un froufrou. V. **Bruisser.**

FROUSSARD, ARDE [frusaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* (1890; de *frousse). Pop.* Qui a la frousse. V. Peureux, poltron. « *Il était vraiment trop froussard* » (SARTRE). — Subst. *Un froussard.*

FROUSSE [frus]. n. *f.* (1858; prov. *frous* « bruit strident »). *Pop.* V. Peur. *Avoir la frousse. Des gens* « *qui sont partis à l'aveuglette, par frousse* » (SARTRE).

FRUCTIDOR [fʀyktidɔʀ]. *n. m.* (1793; lat. *fructus* « fruit », gr. *dôron* « don, présent »), Douzième et dernier mois du calendrier républicain (18, 19 août-17, 18 septembre). *Coup d'État du 18-Fructidor, sous le Directoire.*

FRUCTIFÈRE [fʀyktifɛʀ]. *adj.* (*Fruti-,* 1556; lat. *fructifer*, de *fructus* « fruit », et *-fère*). *Bot.* Qui porte des fruits ou des organes reproducteurs. V. Frugifère. *Rameau fructifère.*

FRUCTIFICATION [fʀyktifikɑsjɔ̃]. n. *f.* (XIV^e^ ; bas lat. *fructificatio*). ♦ 1° Formation, production de fruits. *Époque. saison de la fructification.* — Ensemble des fruits que porte *un* végétal. *Une belle fructification.* ♦ 2° *Bot.* Disposition des parties dont la réunion forme le fruit. — Ensemble des organes reproducteurs chez les cryptogames (V. Périthèce).

FRUCTIFIER [fʀyktifje]. v. *intr.* (XII^e^ ; bas lat. *fructificare*, de *fructus*). ♦ 1° Produire, donner des récoltes, en parlant d'une terre. ♦ 2° Produire des fruits. *Arbre qui fructifie tardivement.* ♦ 3° *Fig.* Produire un effet, des résultats avan- *tageux,* heureux. *Idée qui fructifie. V.* Développer (se). 0 Produire des bénéfices. *Capital qui fructifie. Comm. Faire fructifier de l'argent.* V. Rapporter, rendre.

FRUCTOSE [fʀyktoz]. *n. m.* (XX^e^ ; du lat. *fructus* « fruit »). Sucre d'origine végétale, isomère du glucose. V. **Lévulose.**

FRUCTUEUSEMENT [fʀyktyøzmɑ̃]. *adv.* (XIV^e^ ; de *fructueux*). Avec fruit, succès. V. Profitablement. *Travailler fructueusement.*

FRUCTUEUX, EUSE [fʀyktyø, øz]. *adj.* (XII^e^ ; lat. *fructuosus*). ♦ 1° Vx ou *poét.* Qui donne des fruits (V. **Fructifère**). ♦ 2° Cour. Qui donne des résultats avantageux. Opé- *ration financière, spéculation fructueuse. V.* Avantageux, profitable, lucratif, rentable. *Ses travaux,* SES *efforts ont été fructueux.* V. Fécond, utile. *Essai peu fructueux. Collaboration fructueuse.* ◈ ANT. Improductif, infructueux, stérile.

FRUGAL, ALE, AUX [fʀygal, o]. *adj.* (1534; lat. imp. *frugalis*). ♦ 1° Qui consiste en aliments simples, peu recherchés, peu abondants. *Nourriture frugale, repas frugal.* ♦ 2° Qui se contente d'une nourriture simple. V. Sobre. -Par ext. *Vie frugale. V.* Ascétique, austère, simple. ◈ ANT. *Abondant, plantureux; glouton, vorace.*

FRUGALEMENT [fʀygalmɑ̃]. *adv.* (XIV^e^ ; de *frugal*). Avec frugalité. « *Vivre frugalement* » (FÉN.).

FRUGALITÉ [fʀygalite]. *n. f.* (XIV^e^ ; lat. *frugalitas*). ♦ 1° Qualité de ce qui est frugal. *La frugalité d'un repas.* ♦ 2° Qualité d'une personne frugale. V. Modération, sobriété, tempérance.

FRUGIVORE [fʀyʒivɔʀ]. *adj.* (1762; du lat. *frux, frugis* « récolte, fruits de la *terre* », et *-vore*). *Didact.* Qui se nourrit de fruits. L'ours, le *singe sont frugivores.* Subst. *Un frugivore.*

1. FRUIT [fʀɥi]. n. *m.* (X^e^ ; lat. *fructus* « fruit, produit de la terre ». V. Fructi-).

1. ♦ 1° *(Au plur.).* Produits de la terre en général, qui servent à la nourriture des hommes, des animaux. Littér.

Les fruits de la terre. — Cour. *Fruits de mer* (1852), nom donné à divers mollusques et crustacés comestibles. V. Coquillage, oursin. *Plateau de fruits de* mer. ♦ 2° Production des plantes qui fait suite à la fleur. Bot. Ovaire développé de la fleur des plantes phanérogames qui contient et protège les ovules devenus graines. V. Péricarpe. *Les plantes à fleurs n'ont pas toutes des fruits et les graines peuvent être nues. Fruit* charnu (V. Baie, **drupe**), *fruit* sec (bot.). V. Akène, capsule (et pyxide), **caryopse,** follicule, gousse, **samare, silique.** *Fruit déhiscent, indéhiscent. Fruit à pépins, fruit à noyau. La tomate, le potiron sont des fruits. Fruit composé* (V. Grappe, régime, grain). *Duvet de fruit. Fruits comestibles.* ♦ 3° *Cour.* Fruit (2°) comestible, lorsqu'il est sucré et qu'on peut le consommer au dessert. *Fruit sauvage, fruit cultivé. Fruits exotiques, tropicaux. Chair, pulpe, peau d'un fruit. Fruit sain; fruit taché, tavelé, véreux, pourri. Fruit vert, fruit mûr, fruit blet: fruit aqueux, juteux, fondant, cotonneux, farineux, pierreux. Fruit doux, sucré, savoureux, succulent, aigre, aigre-ler, sur, suret, acide, parfumé... Principes nutritifs des fruits.* V. Fructose, pectine, suc, vitamine. *Fruits du même genre que l'orange.* V. Agrume. — *Culture des fruits. V.* Arboriculture, **pomologie,** pomiculture. V. *aussi* Fruitier, verger; serre. Cor-*beille, coupe, pyramide de fruits. Ecorce, pelure, trognon, zeste de fruit. Jus de fruit. Salade, macédoine de fruits. Distillation des fruits.* V. Alcool, eau-de-vie, vin... *Fruits cuits.* V. Compote, confiture, gelée, marmelade. *Miel de fruits.* V. Rob (1). *Fruits confits. Pâte de fruits. Fruit séché* ou sec. V. Abricot (sec), figue (sèche), pruneau, raisin *(sec).* — Loc. *C'est au fruit qu'on connaît l'arbre.* — LE FRUIT DÉFENDU : fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, que Dieu avait défendu à Adam *et* Ève de *manger.* V. **Pomme.** — Fig. *Le fruit défendu,* chose dont on doit s'abstenir, et *par* ext. Chose qu'on désire. d'autant plus qu'on doit s'en abstenir. « *Le dîner cher les Mannheim avait donc pour lui l'attrait de la nouveauté, et même du fruit défendu* » (R. ROLLAND). — *Fig,* FRUIT SEC (XIX^e) : étudiant, personne qui n'a rien donné de ce qu'elle semblait promettre. V. Raté. — FRUIT VERT : se dit d'une jeune fille qui n'est pas encore épanouie.

II. ♦ 1° (D'apr. *le* lat. ecclés.). *Littér.* Enfant, considéré comme produit de sa mère, de l'union des *sexes. Le fruit d'une union, d'un mariage; de l'amour.* ♦ 2° *Dr.* (d'apr. le lat. jur.). *Au plur.* Produits que donne une chose à intervalles périodiques, sans altération ni diminution de sa substance. V. Rapport, revenu, usufruit. *Fruits naturels: fruits industriels; fruits civils. Fruits pendants par branches ou par* racines, produits agricoles encore sur pied, non récoltés.

III. *Fig.* Résultat avantageux que produit qqch. V. Avantage, **profit,** récompense. « *Était-ce possible de perdre, en un quart d'heure, le fruit d'un an de travail?* » (ZOLA). ◇ AVEC FRUIT, SANS FRUIT : avec profit, sans profit. *Il a lu avec fruit les auteurs classiques.* V. Utilement. ◇ *Par* ext. Produit, effet bon ou mauvais de qqch. V. Conséquence, effet, produit, résultat. *Le fruit de profondes réflexions. Le fruit de l'expérience. Une telle erreur ne tarda pas à porter ses fruits.*

2. FRUIT [fʀɥi]. *n. m. (Frit, XVI^e ; Cf. Effriter). Techn.* Diminution d'épaisseur qu'on donne à un mur à mesure qu'on l'élève, l'inclinaison ne portant que sur la face extérieure du mur et la face intérieure restant verticale.

FRUITE, ÉE [fʀɥite]. *adj.* (fin XIX^e ; blas., 1690; de *fruit).* Qui a un goût de fruit frais (*spécialt,* en parlant des huiles, des alcools de fruits). *Vin fruité.* « *Les eaux-de-vie nouvelles... sont fines, moelleuses et fruitées* » (CHARDONNE).

FRUITERIE [fʀɥitʀi]. n. *f.* (1611; « fruits », 1261; de *fruit).* ♦ 1° Local où l'on garde des fruits frais. V. Fruitier. ♦ 2° Cour. Boutique où l'on vend au détail des fruits, et accessoirement des légumes. des laitages. Commerce du fruitier.

FRUITICULTEUR' [fʀɥitikyltœʀ]. n. *m.* (1973; de *fruit.,* et *-culteur,* d'après *agriculteur*). Celui qui cultive des arbres fruitiers, pour la vente des fruits. REM. La forme *fructiculteur* est le doublet savant de ce mot.

1. FRUITIER, IÈRE [fʀɥitje, jɛʀ]. *adj. et n.* (1285, « personne qui prend soin des fruits » ; de *fruit).*

I. *Adj.* (déb. XVI^e). ♦ 1° Qui donne des fruits comestibles, en parlant d'un arbre (généralement cultivé à cet effet). *Culture des arbres fruitiers.* V. Arboriculture. *Haie fruitière,* formée de plantes produisant des fruits comestibles. Par ext. *Jardin fruitier, verger. Cultures fruitières.* ♦ 2° Mar. Cargo *fruitier,* spécialement aménagé pour le transport des fruits.

II. ♦ 1° N. *m.* Lieu planté d'arbres fruitiers. V. Verger. « *Un demi-arpent de potager et de fruitier* » (ZOLA). Local où l'on garde les fruits frais (V. Fruiterie). *Pommes, poires, conservées dans un fruitier. Spécialt.* Etagère à claire-voie où l'on étale les fruits. ♦ 2° N. m. et *f,* Marchand, marchande de fruits qui tient une fruiterie.

2. FRUITIER! IÈRE [fʀɥitje, jɛʀ]. *n. (Fruitière, v.* 1800; de *fruit,* mot suisse, « produit des bestiaux, laitage » ; lat. *fructus).* ♦ 1° N. *f.* Dans les régions avoisinantes de la Suisse, Coopérative de fabrication des fromages; lieu où ces fromages sont fabriqués. V. Fromagerie. *LES fruitières du Jura. de Savoie.* « *C'était elle qui. matin et soir, portait à la* fruitière » (AYMÉ). ♦ 2° 'N. *m.* Fabricant de fromage, dans ces régions. V. Fromager. *Maître fruitier.*

FRUMENTACÉ, ÉE [fʀymãtase]. *adj.* (1865; du *frumentaceus,* de *frumentum* « blé, froment »). *D* Se dit des graminées cultivées pour leurs graines cornes

FRUMENTAIRE [fʀymãtɛʀ]. *adj.* (XVI^e ; lat. *frumen* de *frumentum* « froment »). Antiq. rom. *Lois frumen* aui réglaient la distribution du blé.

FRUSQUES [fʀysk(ə)]. *n. f. pl.* (1790; de *saint-frus Pop.* Habits, et *spécialt.* mauvais habits. V. Fringues, h nippes. *De vieilles frusques.*

FRUSTE [fʀyst(ə)]. *adj.* (XVI^e ; it. *frusto* « *usé* », lat *tum* « morceau »). ♦ 1° *Techn.* Qui est usé, altéré temps, le frottement. *Médaille, sculpture fruste.* ♦ 2 ext. (XIX^e). Dont le relief est rude, grossier. *Un marbre fruste* (HATZF.). ◇ Cour. (1845; infl. de rustre) Non mal dégrossi. V. Grossier, rude. Un art un *peu fruste.* V. mentaire. *Manières frustes. Homme fruste.* V. Ba inculte, lourd, lourdaud, primitif. — Subst. Le «fruste *de idées et de leurs caractères* » (BALZ.). ◈ ANT. Affiné, c *fin, raffiné.*

FRUSTRANT. ANTE [fʀystʀã, ãt]. *adj.* (1967 prés. de *frustrer): Psycho.* et *cour. 'Qui'* frustre;, qui nature à produire une frustration. *Une attitude frust Il m'a fait attendre une demi-heure: c'était frustrant !*

FRUSTRATION [fʀystʀasjɔ̃]. *n. f.* (1549; lat. *frustr* ♦ 1° Action de frustrer. *Frustration d'un héritier.* ♦ 2° *cho.* et *cour.* Action de frustrer; état d'une personne fr ou qui se refuse la satisfaction d'une demande pulsion *Il supporte mal les frustrations. Sentiment de frustr Frustrations éducatives (sevrage,* dressage à la prop *Test de frustration* (ou *de Rosenzweig*) : interprétation d par un sujet de dessins illustrant des situations de frustr ◈ ANT. *Satisfaction; gratification.*

FRUSTRATOIRE [fʀystʀatwaʀ]. *adj.* (1367; bas lat *tratorius*). *Dr.* Qui est fait pour frustrer. *Acte frustrato*

FRUSTRER [fʀystʀe]. V. *tr.* (1330; lat. *frustrare*). ♦ 1 ver (qqn) d'un bien, d'un avantage qu'il était en dr recevoir ou sur lequel il croyait pouvoir compter. *Fr* un *héritier de sa part.* V. Déposséder, dépouiller. — A *Frustrer un héritier au profit d'un autre. V.* Défav désavantager, déshériter, léser, spolier. ♦ 2° Priver d'une satisfaction. « *On l'a frustré de toutes les satisfa nobles que le métier procurait à l'artisan* » (MART. du Spécialt. *(Psychan. et* cour.). Mettre dans une situati frustration. Cet *échec l'a frustré. Être, se sentir fr* Subst. *Les frustrés.* Absolt. *Frustrer qqn dans son espé* V. Décevoir, désappointer, tromper. ◈ ANT. *Avantager, riser, satisfaire; combler, gratifier.*

FRUTESCENT, ENTE [fʀytesã, ãt]. *adj.* (1811; d *frut(ic)-escere,* de *frutex* « arbrisseau », d'apr. *arborer Bot.* Qui a des tiges ligneuses, sans être un arbre. *Plan tescente.*

FUCACÉES [fykase]. *n. f. pl.* (1813; du lat. *fuc -acées). Bot.* Famille d'algues brunes *(Phéophycées), ma* dont les types principaux-sont le fucus et la sargasse. sing. *Une fucacée.*

FUCHSIA [fyʃja]. *n. m.* (1693; de *Fuchs,* bot. bavar XVI^e s.). Arbrisseau d'origine exotique *(Onagrariées)* fleurs pourpres, roses, en clochettes pendantes, c comme ornemental.

FUCHSINE [fyksin]. *n. f.* (1859; tiré, par le chim. Ve de *Fuchs,* trad. all. de *Renard,* nom de l'industriel pour il travaillait). *Chim.* Matière colorante rouge, dite aussi d'aniline. « *Des vins colorés par les fuchsines* » (HUYS

FUCUS [fykyr]. *n. m.* (XVI^e ; lat. *fucus,* gr. *phukos* d'un lichen). *Bot.* Algue brune *(Phéophycées)* de la f des fucacées, constituant la plus grande partie de ce nomme communément goémon et improprement *var*

FUÉGIEN, IENNE [fyeʒjɛ̃, jɛn]. *adj. et n.* (XX^e ; esp *gino,* de *fuego* « feu »). De la Terre de Feu.

FUEL-OIL [fjulɔjl] ou FUEL [fjul]. *n. m.* (XX^e ; mot « huile combustible »). Anglicisme pour *Mazout. domestique.*

FUGACE [fygas]. *adj. (h. 1550 ;* 1726; lat. *fugax,* de. « fuir »). ♦ 1° *Vx.* Qui s'enfuit, s'échappe. V. Fugitif, f *Bêtes fugaces.* ♦ 2° Qui disparaît promptement, dur peu. V. Fugitif. *Parfum, odeur fugace. Lueur, reflet f* V. Bref. *Beauté fugace.* V. Éphémère, momentané, pus périssable. Méd. *Symptôme fugace.* — *Impression, sens souvenir fugace. V.* Court. « *Je n'ai envie d'écrire qu impressions fugaces, mes pensées incertaines et contesta* (CHARDONNE). — Par ext. *Mémoire fugace.* ◈ ANT. *Du* éternel, *permanent,* stable, tenace.

FUGACITE [fygasite]. *n. f.* (1806; bas lat. *fugacit* Fugace). *Littér.* Caractère de *ce* qui *est* fugace. *Fugacité lueur, d'une impression.* ◈ ANT. *Permanence.*

-FUGE. ♦ 1° Élément, du lat. *-fuga* et *-fugus,* de,

fuir » (EX. : transfuge). ♦ 2° Élément, du lat. *fugare* « faire ir » (ex. : vermifuge).

FUGITIF, IVE [fyʒitif, iv]. *adj. et n.* (v. *1300;* lat. *fugitivus*). 1° Qui s'enfuit, qui s'est échappé. *Esclave, forçat fugitif. Fig.* V. Vagabond. « *Une* pensée *fugitive et indocile* » UHAM.). 0 *N. m.* et *f.* Personne qui s'est enfuie. V. Évadé, yard. *La* police *est à la* poursuite *des fugitifs.* ♦ *2" Par ct.* Se dit de choses qui passent, disparaissent, s'éloignent pidement, de sensations visuelles très brèves. V. Fugace. ision, nage *fugitive.* V. Évanescent. « *Fugitive beauté* » AUDEL.). *Ombres fugitives. Les formes fugitives des nuages, la* fumée. V. Instable, mobile, mouvant. ♦ 3° Fig. Qui écoule rapidement. « *De l'heure fugitive, hâtons-nous, uissons* » (LAMART.). — Qui est de brève durée. V. Bref, urt, éphémère, fugace, passager. *Idée, émotion fugitive. LES impressions de la musique sont fugitives et s'effacent 'omptement* » (BERLIOZ). ◇ ANT. Durable, fixe, *permanent, olide,* stable, *tenace.*

FUGITIVEMENT [fyʒitivmɑ̃]. *adv. (1828;* de *fugitif).* l'une manière fugitive, brève.

FUGUE [fyg]. *n. f.* (1598, « canon »; it. *fuga*). ♦ 1° Composition musicale écrite dans le style du contrepoint et dans quelle un thème et ses imitations successives forment lusieurs parties qui semblent « se *fuir et sc poursuivre une l'autre* » (ROUSS.). V. Canon; imitation. *Partie.? d'une igue* : exposition, contre-exposition; développement; strette, édale, conclusion. *L'Art de la fugue,* de J.-S. Bach. — Par xt. L'écriture des fugues. *Classe de fugue.* ♦ 2° (Repris à it. v. 1775). Action de s'enfuir momentanément du lieu où on vit habituellement. V. Absence, échappée, équipée, scapade, fuite. Foire une *fugue.* « Ces figues *sont fréquentes. 'a se termine classiquement par* une rentrée au bercail, oreille basse » (ARAGON). — *Psychopathol. (Sous* l'influence 'une impulsion morbide) *Enfant qui fait des figues.* V. ugueur.

FUGUÉ, ÉE [fyge]. *adj.* (1845; de *fugue).* Mus. Dont la rme est semblable ou comparable à celle de la fugue. Canon (2, 5°), invention (II, *7").* *Composition, partie igué.*

FUGUER [fyge]. v. *intr.* (v. 1960; de *fugue, fugueur). am.* Faire une fugue.

FUGUEUR, EUSE [fygœʀ, øz]. *n.* et *adj. (1930;* de *fugue). sychopathol.* Qui fait des fugues.

FÜHRER [fyʀœʀ]. *n.* m. (v. 1930; mot all. « guide », ad. it. *duce* « chef », appliqué à Hitler). Titre porté par dolf Hitler. *Par ext.* V. Dictateur. ◇ HOM. Fureur.

FUIE [fɥi]. *n. f.* (XIII^e, « fuite », puis « refuge »; lat. *fuga). égion.* Sorte de petit colombier, généralement dressé sur liers.

FUIR [fɥiʀ]. *v. : je fuis, nous fuyons: je fuyais, nous fuyions; fuis, nous fuimes; je fuirai; je fuirais; fuis, fuyons; que je ie, que nous fuyions; que je fuisse, que nous fuissions* (inus.); *yant; fui* (X^e; lat. pop. *fugire,* class. *fugere.* V. **-Fuge**).
1. Y. *intr.* ♦ 1° S'éloigner en toute hâte pour échapper qqn ou qqch. de menaçant. V. Aller (s'en), enfuir (s'), ite (prendre la), partir. *Fuir après une défaite. Fuir loin de 'patrie...* V. Réfugier (se). *Fuir devant qqn, devant un danger. La chatte ne fuyait pas à mon approche* » (COLETTE). *Fuir 'écipitamment,* à *toutes* iambes. V. Décamper, détaler (Cf. ɔp. Caleter, se cavaler, se débiner). *Faire fuir.* V. Chasser, frayer. Fig. *Laid à faire fuir. Fuir de cher qqn sans prévenir.* . Brûler (la politesse), esquiver (s'), filer (à l'anglaise). 0 'g. Chercher à échapper à quelque difficulté d'ordre moral. . Dérober (se), éluder. *Fuir devant ses responsabilités.* V. éfiler (se), récuser (se). ♦ 2° *(Choses).* S'éloigner par ɪ mouvement rapide. « *L'eau bleue où fuit la nef penchante* » IUGO). — (Pur l'effet d'une illusion) « *Les arbres qui borrient la route fuyaient à mes côtés* » (FRANCE). 0 *Fig.* écouler rapidement. *Poét.* V. Couler, dissiper (se), écouler '), passer. « *Le temps m'échappe et fuit* » (LAMART.). *L'été, s beaux jours ont fui.* V. Évanouir (s'). 0 Arts. Paraître enfoncer dans le lointain par l'effet de la perspective. V. uyant. — Par ext. *Front qui fuit,* incliné vers l'arrière. Fuyant. ♦ 3° S'échapper par quelque issue étroite ou chée. *Fou qui fuit d'un réservoir.* ♦ 4° *Par ext.* Présenter ɪe issue, une fente par où s'échappe ce qui est contenu. *ɔnneau, vase qui fuit.* V. Perdre.
II. *V. tr.* ♦ 1° Chercher à éviter en s'éloignant, en se nant à l'écart. *Fuir qqn, que l'on craint, que l'on déteste... n les fuit comme la peste.* — Pronom. *Ils s'évitent, se ient.* — *Fuir la présence de qqn.* V. Cacher (se). *Fuir le onde,* son *pays.* V. Abandonner, quitter. *Fuir un danger.* V. squiver, éviter, garder (se), soustraire (se). Un *exemple à ir. Fuir les responsabilités.* SE FUIR. v. *pron.* Chercher à happer à soi-même, à se distraire de quelque tourment térieur. *L'homme, selon Pascal, cherche dans le divertisseent un moyen de se fuir.* ♦ 2° (Avec une chose pour sujet). *'ttér.* Echapper à la possession de . . . . se refuser à... (qqn). ɔ sommeil me fuit. « *Cette paix que je cherche et qui me fuit ujours* » (RAC.).

◇ ANT. Abbrocher. *demeurer. résister. rester. tenir.* — *Affronter; chercher; endurer; endosser; rechercher.*

FUITE [fɥit]. *n. f.* (XII^e; p. p. anc. de *fuir; lat. fugitus).*
I. *(Etres vivants).* ♦ 1° Action de fuir; mouvement d'une personne qui fuit. V. Échappée, évasion. *Une fuite rapide, éperdue, précipitée. La fuite générale de son armée.* V. **Débâcle,** débandade, déroute, panique, sauve-qui-peut. Être en *fuite,* en train de fuir (V. Fuyard). *Prendre la fuite, se mettre* à fuir. *Mettre* en *fuite,* faire fuir. V. Disperser. *Fuite d'un époux, d'un enfant qui quitte le foyer.* V. Abandon, **escapade, fugue.** *La fuite de Louis XVI à Varennes en 1791. Fuite de tout* un *peuple.* V. **Émigration.** exode. 0 (1968). *Fuite en avant,* accélération d'un processus (politique, économique) jugé nécessaire bien que dangereux; fait d'accompagner une évolution que l'on ne peut contrôler. — *Arg. milit.* et *scol.* (1905) *La fuite,* la libération du service; les vacances. *Vivement la fuite! — Spécialt,* Dr. *Délit de fuite,* dont se. rend coupable l'auteur d'un accident qui poursuit sa route, quoiqu'il en ait connaissance. ♦ 2° *Fig.* Action de se dérober (à une difficulté, à un devoir). V. Dérobade, échappatoire, excuse, faux-fuyant. *Fuite de qqn devant ses responsabilités. Absolt. Vx.* « *Vous n'échapperez pas par ces fuites* » (PASC.).
II. *(Choses).* ♦ 1° Action de fuir, de s'éloigner. La *fuite des galaxies. Fuite des capitaux à l'étranger. (1967). Fuite des cerveaux* (trad. de l'angl. *Brain*-drain*), expatriation des chercheurs vers les pays qui leur proposent de meilleures conditions. 0 Fig. *La fuite du temps, des jours.* V. **Écoulement.** Psychiatr. *Fuite des idées,* succession rapide d'idées fugaces, sans lien, apparent, caractéristique de la psychose maniaque. ♦ 2° Ecoulement par quelque issue étroite ou cachée. *Fuite d'eau, de gaz. Fuite de courant, fuites électriques, magnétiques,* énergies qui se. dissipent en pure. perte. V. Déperdition, perte. *Condensateurs de fuite,* condensateurs de grille d'un poste de T.S.F. ◇ *Fig. (fin* XIX^e; *au cours* de l'affaire Dreyfus) Disparition de documents destinés à demeurer secrets. « *Au ministère de la Guerre, on constate des fuites de pièces* » (MARI'. du G.). *Il y a eu des fuites.* ♦ 3° *Par ext.* L'issue elle-même, la fissure. V. Fente, trou. *Il y a une fuite dans* le tuyau. ♦ 4° Aspect des choses qui semblent fuir. — Géom. perspect. *Point de fuite,* point de convergence des lignes parallèles, en perspective.
◇ ANT. Approche, **résistance. Permanence.**

FULGURANCE [fylgyʀɑ̃s]. n. *f.* (XX^e; de *fulgurer). Littér.* Fulguration*.

FULGURANT, ANTE [fylgyʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1488, rare av. XIX^e; lat. *fulgurans,* de *fulgurare* « faire des éclairs », de *fulgur.* V. Foudre). ♦ 1° Qui produit des éclairs, est environné d'éclairs. ♦ 2° *Fig.* Qui jette une lueur vive et rapide comme l'éclair. V. Brillant, éclatant, étincelant. *Clarté fulgurante. Regard fulgurant.* V. Foudroyant. ♦ 3° Méd. *Douleur fulgurante* (1877), douleur très vive et de courte durée. ♦ 4° Qui frappe vivement et soudainement l'esprit, l'imagination (V. Violent). *Idée, découverte fulgurante.* ♦ 5° *Par ext.* Rapide comme l'éclair. *Une rapidité fulgurante. Progrès fulgurants.*

FULGURATION [fylgyʀɑsjɔ̃]. *n. f. (1532;* lat. *fulguratio).* ♦ 1° *Phys.* Lueur électrique qui se produit dans les hautes régions de l'atmosphère, sans qu'on entende le tonnerre. V. Éclair (de chaleur). *Méta/l.* Éclair de la coupelle. ♦ 2° *Méd.* (1890). Nom donné à l'action de la foudre sur les êtres animés, aux accidents causés pur l'électricité. — Emploi des étincelles de haute fréquence et de haute tension dans la thérapeutique (On dit aussi *Étincelage).* V. **Électrothérapie.** ♦ 3° *Fig.* Le fait de fulgurer.

FULGURER [fylgyʀe]. *v. intr. (1862;* lat. *fulgurare).* Briller comme l'éclair, d'un éclat vif et passager (V. **Étinceler).** « **Une** *volonté superbe fulgurait dans ses yeux* » (FLAUB.).

FULIGINEUX, EUSE [fyliʒinø, øz]. *adj. (1549;* lat. imp. *fuliginosus,* de *fuligo* « suie »). Qui rappelle la suie, qui donne de la suie, qui en a la couleur. V. Noirâtre. *Teinte fuligineuse. Flamme fuligineuse.* — Méd. *Langue fuligineuse.* 0 Fig. V. Fumeux, obscur. « *La rhétorique fuligineuse de ces orateurs révolutionnaires* » (R. ROLLAND).

FULIGULES [fyligyl]. *n. m. pl.* (1922; d'apr. le lat. *fuligo,* « suie », par allusion à leur plumage terne). *Zool.* Genre d'anatidés, comprenant divers canards plongeurs (milouins*, macreuses*, morillons*).

FULL [ful]. *n.* m. (1892; de l'angl., « plein »). *Anglicisme.* Au poker*, ensemble formé pur un brelan* et une paire (*Syn.* MAIN PLEINE). *Full aux as, aux rois, aux dames :* full comprenant un brelan d'as, de rois, de dames.

FULMI(N)-. Élément, tiré du lat. *fulmen, inis* « foudre ».

FULMICOTON ou **FULMI-COTON** [fylmikɔtɔ̃]. *n.* m. (1865; de *fulmi-,* et *coton).* Nitrocellulose qui a l'aspect du coton. V. Coton-poudre, **pyroxyle.** *Substance explosive à base de fulmicoton et de nitroglycérine.* V. Dynamite.

FULMINANT, ANTE [fylminɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (XV^e; de *fulminer).* ♦ 1° *Vx.* Qui lance la foudre. *Jupiter fulminant. 0 Mod.* Qui éclate en menaces sous l'empire de la colère. Un

patron toujours fulminant. — Qui est chargé de menaces, trahit *une* violente colère. V. Menaçant. « *Une lettre fulminante* » (VOLT.). — Douleur *fulminante*, qui survient brutalement. ♦ 2° Qui peut détoner sous l'influence de la chaleur *ou par* l'effet d'un choc. *Mélange fulminant, poudre fulminante.* V. **Détonant, explosif.** *Sels* **fulminants.** V. **Fulminate.** *Capsule fulminante.* V. Amorce.

FULMINATE [fylminat]. *n. m.* (1823; de *fulmin-*, *et -ate*). *Chim.* Sel détonant produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une base. *Fulminate de mercure* (explosif).

FULMINATION [fylminasjɔ̃]. *n.* f. (1406; de *fulminer*). *Dr. can.* Action de fulminer.

FULMINATOIRE [fylminatwaʀ]. *adj.* (1521; de *fulmination*). *Dr. can.* Qui a rapport à la fulmination. *Sentence fulminatoire.*

FULMINER [fylmine]. v. (XIVe; *lat. fulminare* « lancer la foudre »).

I. *V. intr.* ♦ 1° *Vx.* Lancer la foudre. ◇ *Mod. Se* laisser aller à une violente explosion de colère, éclater en menaces, **en** reproches. **V. Eclater, emporter (s'), exploser, invectiver,** pester, tempêter, tonner. *Fulminer contre qqn.* « *Il fulmine contre les manifestations populaires* » (MART. du G.). ♦ 2° (XVIIe). *Chim.* Faire explosion. V. Détoner, **exploser.** *La nitroglycérine fulmine très violemment par le choc.*

II. *V. tr.* ♦ 1° *Dr. can.* Lancer une condamnation dans les formes. V. Lancer. **prononcer.** *Fulminer l'anathème.* « *On oublia les excommunications qu'il avait fulminées* » **(STENDHAL). V. Foudres.** ♦ 2° *Par ext.* Formuler avec véhémence. *Fulminer des imprécations, des reproches contre qqn.*

FULMINIQUE [fylminik]. *adj.* (1824; de *fulmin-*, et *-ique*). *Chim.* Qui fait détoner. *Acide fulminique* (C = N-OH), acide non isolé, dont la combinaison avec certaines bases produit des sels détonants *(fulminates).*

FUMABLE [fymabl(ə)]. *adj.* (1922; de *fumer* 1). Oui peut être fumé, est bon à fumer. ◈ AN:. *Infumable.*

1. FUMAGE [fymaʒ]. *n.* m. (1752; de *fumer* 1). Action d'exposer à la fumée. *Le fumage des jambons, du lard.*

2. FUMAGE [fymaʒ]. n. *m.* (*Femage*, 1356; de *fumer 2*). Action de fumer une terre (On dit aussi *fumaison* [fymɛzɔ̃]).

FUMAGINE [fymaʒin]. n. *f. (1865;* du lat. *fumus* « fumée »). *Bot.* Maladie des plantes, caractérisée par un dépôt couleur de suie.

FUMAISON [fymɛzɔ̃]. n. *f. (1865;* de *fumer). Techn.* Ensemble des procédés de conserve par fumage. — Durée de l'opération de fumage. V. **Fumage 1°.**

FUMANT, ANTE [fymɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVIe; p. prés. de *fumer 1*). Qui *fume.* ♦ 1° **Qui émet** de la fumée. *Bûches, cendres encore fumantes. Un cratère fumant.* « *La mèche toujours fumante de leurs fusils* » (VIGNY). ♦ 2° Qui émet (ou semble émettre) de la vapeur. *Soupe fumante.* ◇ *Chim.* Se dit des substances volatiles qui s'hydrolysent au contact de la vapeur d'eau de l'air. *Acide nitrique fumant.* ♦ 3° Fig. *Fumant de* **colère. V. Bouillonnant, brûlant.** ◇ Fam. Un *coup fumant* (de l'anc. express. *bloc fumant,* coup par lequel le joueur de billard bloque la bille en faisant un petit nuage de poussière) : coup admirablement réussi. — *Par ext.* Fam. V. Formidable. sensationnel. C'est *fumant!*

FUMARIACÉES [fymaʀjase]. n. *f. pl.* (1846; du lat. SC. *fumaria* « fumeterre »). Bot. Famille de plantes dicotylédones dont le type est la fumeterre.

FUME-CIGARE [fymsigaʀ], FUME-CIGARETTE [fymsigaʀɛt]. *n. m. invar.* (1907,-1894 ; de *fumer*, et *cigare, cigarette).* Petit tube de bois, d'ambre... au bout duquel on adapte le cigare, la cigarette. *Il « serra les dents sur son fume-cigarette » (COLETTE).*

FUMÉ [fyme]. n. *m.* (1835, « empreinte d'un poinçon » ; p. p. de *fumer* 1). Épreuve de gravure sur bois, tirée sur la planche préalablement noircie à la fumée. — *Imprim.* Empreinte d'un caractère neuf, noirci à la fumée.

FUMÉ, ÉE [fyme]. *adj.* (1690; V. Fumer 1, II).+ 1° Qu'on a fumé (aliments). *Jambon, lard, saumon fumé. Harengs fumés.* V. *Saur.* — *Pouilly fumé,* vin blanc ayant le goût des aliments fumés. ♦ 2° Noirci à la fumée. — (1724) *Verres fumés, lunettes* noires.

FUMÉE [fyme]. n. *f.* (XIIe ; de *fumer* 1). ♦ 1° Produit gazeux plus ou moins dense et de couleur variable qui se dégage de corps en combustion ou portés à haute température. *Fumée du feu, d'une bougie. Fumée qui sort de la cheminée d'une locomotive, d'un paquebot. Fumée épaisse, opaque, légère; blanche, noire. Fumée âcre, étouffante. Nuage, panache de fumée. Du noir de fumée.* V. Suie, smog. — Maçonn. *Conduit de fumée* : *tuyau qui évacue* la fumée d'une cheminée. *Bouche de fumée :* orifice par lequel un poêle communique avec le conduit de fumée. PROV. *Il n'y a pas de fumée* sans *feu,* il doit y avoir qqch. de vrai dans le bruit qui court. 0 Spécialt. *La fumée du tabac. Fumée d'opium. Il « aspira la fumée de son cigare et la rendit par le nez »* (BALZ.). *Fumeur qui avale la fumée. La fumée ne vous gêne pas?* ◇ Fig. S'en *aller, s'évanouir en fumée,* être consommé sans profit, ne rien donner. ♦ 2° *Par* ext. Vapeur qu'exhale un liquide c corps humide dont la température est plus élevée que ambiant. V. Exhalaison, fumet. *Fumée s'élevant d'un d'une rivière.* — Allus. littér. « *La fumée du rôt* » (RABEL l'apparence d'une satisfaction dont la réalité est réser un autre. ♦ 3° *Plur.* Vapeurs qui sont supposées mont cerveau sous l'effet de l'alcool, brouillant ainsi les idée! *fumées du vin, de l'ivresse.* V. Excitation. — Fig. « *Dé fumées de l'ambition me montaient à la tête* » (ROUSS 4 " Plur. *Vén.* (XIVe) cause de la vapeur qui s'en dég Excréments des cerfs et autres bêtes fauves. V. Lai: « *Quel gibier? On consulte les traces; on se penche su fumées* » *(GIDE).*

1. FUMER [fyme]. v. (XIIe ; lat. *fumare*).

I. V. *intr.* ♦ 1° Dégager de la fumée. « *Près du fe palpite et qui fume* » (BAUDEL.). *Le cratère du Vésuve depuis quelques jours. V.* **Fumerolle.** « *Quand rever hélas, de mon petit village Fumer la cheminée* » (DU BEL ◇ (Par suite d'un mauvais tirage, d'un mauvais fonctio ment de l'appareil) *Ma cheminée fume* : la fumée ne s'éch pas par le tuyau, elle est rabattue sur le foyer. *La lampe. baisser la mèche.* V. Filer. ♦ 2° Exhaler de la vapeur tout en parlant d'un liquide ou d'un corps humide chaud que l'air ambiant). *Potage qui fume. Vêtements mo qui fument devant le feu.* — *Chim.* (en parlant de cert substances volatiles en contact avec la vapeur d'eau a sphérique) *Neige carbonique qui fume.* ♦ 3° *(xv').* Ressentir une colère, un dépit violents. V. Pester, rager

II. *V. tr.* (1611). ♦ 1° Exposer, soumettre à l'action fumée. *Fumer de la viande, du lard, du poisson ...,* pou sécher et les conserver. V. Boucaner, **saurer;** fumé. ♦ 2° (1 Faire brûler du tabac (ou quelque autre substance) en rant la fumée par la bouche. *Fumer une cigarette, un c* V. Griller. *Fumer une pipe. Fumer* la cigarette, fumer nairement et de préférence des cigarettes. — Absolt. *F comme un sapeur,* beaucoup. « *Ne pouvoir travailler fumant* » *(GIDE). Défense de fumer.*

2. FUMER [fyme]. v. *tr.* (XIVe, par attract. de *fum femer,* fin XIIe ; lat. pop. *fimare*, de *fimus*. V. **Fumier).** Am ("ne terre) en y épandant du fumier. V. Engraisser, fert *Fumer un champ.*

FUMERIE [fymʀi]. *n. f.* (1786; de *fumer* 1). ♦ 1° Action ou habitude de fumer (du tabac, de l'opium) *s'enfonça dans une fumerie sans arrêt* » *(GIDE).* ♦ 2° Lieu où l'on fume l'opium. Une *fumerie clandestine.*

FUMEROLLE [fymʀɔl]. *n. f.* (1813; it. *fumaruolo* « c de cheminée », appliqué au Vésuve). Émanation de (chlorures. oxydes. gaz carbonique, etc.), à haute tem ture, s'échappant d'un volcan. *Fumerolles apparaissa les flancs d'un volcan éteint. Fumerolles dites froide* **Mofette.**

FUMERON [fymʀɔ̃]. n. m. (1611; de *fumer 1).*

1. ♦ 1° Morceau de charbon de bois insuffisam carbonisé et qui jette encore de la fumée. ♦ 2° Petite portative.

II. Plur. *Pop.* (1833). Jambes. — Jambes maigres.

FUMERONNER [fymʀɔne]. v. *intr.* (attesté *xx' fumeron* [1, 1°]). Fumer comme un fumeron.

FUMET [fymɛ]. *n. m.* (XVIe ; de *fumer 1).* ♦ 1° agréable et pénétrante émanant de certaines viandes pe **ou après la cuisson. V. Fumée.** *Un fumet délicat.* « *Le du rôt tournant devant le feu de sarments* » *(GIDE).* ♦ 2° quet d'un vin. ♦ 3° Sauce faite de jus de viande assai de truffes et de champignons. ♦ 4° Émanation odo que dégagent le gibier et certains animaux sauvages, que les lieux où ils ont passé. V. Odeur. senteur. ♦ 5 Parfum. ◈ HOM. Formes-du **v. fumer.**

FUMETERRE [fymtɛʀ]. n. *f.* (1372; lat. médiév. *terræ* « fumée de la terre », parce que, selon 0. de « *son jus fait pleurer les yeux comme la fumée* »). Pla feuilles très découpées et à fleurs roses. *Fumeterre offic* employée comme dépuratif.

FUMEUR, **EUSE** [fymœʀ, øz]. n. 1690; de *fum* Personne qui a l'habitude de fumer (du tabac, ou d substances). Compartiment « *fumeurs* » *et « non fume* « *Un grand fumeur* » (BAUDEL.). *Fumeur d'opium.* — C *des fumeurs.*

FUMEUX, **EUSE** [fymø, øz]. *adj.* (XIIe ; lat. *fumosu fumus* « fumée »). ♦ 1° Qui répand de la fumée, qui s' loppe de fumée. *Flamme, lueur fumeuse.* ♦ 2° Qui e "ne vapeur, qui se couvre de vapeur. V. Fumant. *Ciel, lointains fumeux.* ♦ 3° *Fig. (fin* XIXe). Qui manque de **ou de netteté. V. Brumeux, obscur, vague.** *Idées, cations fumeuses.* « *On le tient pour un esprit fume* (ROMAIN~). V. Nébuleux.

FUMIER [fymje]. n. m. (XIIe, var. *femier;* lat. pop. *rium,* de *fimus* « fumier »). ♦ 1° Mélange des litières (p fourrage, etc.) et des déjections liquides et solides des ch et bestiaux, décomposé par la fermentation sous l'actio micro-organismes, et utilisé comme engrais. *Fumier pai*

ou, fosse à fumier. Épandre du fumier sur un champ. V. mer (2), *Amas de fumier. Job sur son fumier.* ◇ *Pur ext.* dit de toutes sortes d'excréments et détritus servant engrais. ♦ 2° Fig. « *Les plus hautes fleurs de la civilisation quaine ont poussé sur le fumier de la misère* » (BERNANOS). *Pop. (très injurieux)* Homme méprisable. V. **Ordure, aud. C'est *un* beau fumier !**

FUMIGATEUR [fymigatœʀ]. n. m. (1803, « celui qui nige » ; de *fumiger*). *Techn.* Appareil servant à faire les fumi- ions (en méd. ou en hortic.). — Préparation combus- e pour les fumigations.

FUMIGATION [fymigasjɔ̃]. *n. f.* (1314; bas lat. *fumigatio.* Fumiger). *Méd.* Production de fumées ou vapeurs, obtenues brûlant ou chauffant des substances médicamenteuses. *nigafion des voies respiratoires*, servant de remède contre rhume. V. Inhalation. — *Hyg.* Dispersion de fines parti- es gazeuses d'un agent chimique, pour la désinfection de aux ou l'extermination d'espèces animales nuisibles sectes, rongeurs). — Agric. Opération qui consiste à nbattre les parasites des plantes. a" moyen de vapeurs ecticides.

FUMIGATOIRE [fymigatwaʀ]. *adj. (1503;* de *fumi- ation). Méd., Techn.* Qui sert aux fumigations. *Appareil nigatoire.*

FU MIGÈNE [fymiʒɛn]. *adj. (fin* XIXe ; lat. *fumus* « fumée », -gène). Qui produit de la fumée. Engins, *grenades, pots nigènes* (subst. *DES fumigènes*) produisant d'épais nuages fumée destinés à dissimuler des mouvements de troupes, unités *navales, etc.* — *Appareil fumigène,* ou subst. *Un nigène*, produisant une fumée qui protège les jeunes plantes ntre les gelées.

FU MIGER [fymiʒe]. *v. tr.;* conjug. *bouger (XIV~, rare* XVIIIe ; lat. *fumigare*, de *fumus* « fumée »). *Didact.* Sou- ttre à des fumigations. V. Désinfecter, enfumer, fumer.

FUMISTE [fymist(ə)]. *n. m.* (1757; de *fumer* 1). ♦ 1° Celui nt le métier est d'installer ou de réparer les cheminées et pareils de chauffage. ♦ 2° *Fig.* (d'apr. un vaudeville de 0, dont le héros, un fumiste enrichi, se vante de ses bons rs en répétant : « C'est une *farce de fumiste* »). *Fam.* i se moque du monde, farceur. V. Mystificateur, plai- tin. « *Pour beaucoup de nos grands hommes, ce poète mbaud) est un fou ou un fumiste* » (MAUPASS.). — Qui fait rien sérieusement, sur qui on ne peut compter. V. **nateur, fantaisiste.** *Il n'a encore rien fait de ce qu'il a* mis, *quel fumiste* ! Adj. *Elle est un peu fumiste.* ◈ ANT. eux.

FUMISTERIE [fymistəʀi]. n. *f.* (1845; de *fumiste*). 1° Métier de fumiste. ♦ 2° *Fig.* (1852). *Fam.* Tour, plaisan- e de fumiste. V. Mystification. ◇ Action, chose entière- nt dépourvue de sérieux. V. Farce. Ce *beau programme est vaste fumisterie.* ◈ ANT. *Sérieux.*

FUMIVORE [fymivɔʀ]. *adj.* (1799; alch., XVIIe ; lat. *aus* « fumée », et *-vore*). Qui absorbe de la fumée. *Appareil, er fumivore,* ou subst. *Un fumivore*, destiné à absorber fumées.

FUMOIR [fymwaʀ]. *n. m.* (1842; de *fumer 1).* ♦ 1° Local l'on fume les viandes, les poissons. ♦ 2° (1865). Pièce appartement où l'on se tient pour fumer; local, salon dis- ré pour les fumeurs. *Le fumoir d'un théâtre.*

FUMURE [fymyʀ]. *n. f.* (1357; de *fumer* 2). Amendement ne terre par incorporation de fumier. *Par ext.* Quantité fumier ou d'engrais apporté sur un champ.

FUN-, FUNI-. Éléments, tirés du lat. *funis (a.* fr. *fun* orde »).

FUNAMBULE [fynãbyl]. *n.* (v. 1500; lat. *funambulus*, de *is* « corde », et *ambulare* « marcher »). Personne qui rche, danse sur la corde raide. V. Acrobate, danseur (de rde).

FUNAMBULESQUE [fynãbylɛsk(ə)]. *adj.* (1856; de *ambule*). Qui a rapport a" funambule, à l'art du funam- le. *Odes funambulesques*, poèmes de Th. de Banville (1857). *Fig.* V. Bizarre, extravagant. *Projet funambulesque.*

FUNÈBRE [fynɛbʀ(ə)]. *adj.* (XIVe ; lat. *funebris*). ♦ 1° Qui apport aux funérailles. Ornements *funèbres.* V. Funéraire, rtuaire. *Service des pompes funèbres*, service communal rgé de l'organisation des funérailles. *Ordonnateur, aducteur, employé des pompes funèbres.* V. *fam.* Croque- rt. *Cérémonie funèbre.* V. **Funérailles.** *Char funèbre.* V. rbillard. *Décoration, estrade funèbre.* V. Catafalque, cha- le (ardente). *Marche funèbre. Service funèbre.* V. **Absoute,** ice (des morts). *Discours, éloge, oraison funèbre.* V. **Panégyrique.** ♦ 2° Qui se rapporte à la mort. V. **Mortuaire.** *illée funèbre. Cloche funèbre*, qui annonce la mort d'une sonne. V. Glas. — *Par ext.* Qui évoque l'idée de la mort, pire un sentiment de sombre tristesse. V. Lugubre, sinistre; este. *Une mine,* un *air funèbre* (Cf. *fam.* Une tête d'enter- nent). *Ton, voix funèbre.* V. **Sépulcral.** « Un *silence funèbre nait la patrouille* » (MAC ORLAN). *Des idées funèbres.* V. ir. ◈ ANT. *Gai,*

FUNÉRAILLES [fynɛʀaj]. *n. f. pl.* (1406; lat. ecclés. *funeralia*, plur. neutre de *funeralis* « relatif aux funérailles »). ♦ 1° Ensemble des cérémonies accomplies pour rendre les honneurs suprêmes à la dépouille de qqn. V. Crémation, **ensevelissement, enterrement,** inhumation, incinération, levée (du corps), **obsèques, sépulture, tombeau (mise au).** ♦ 2° (1935). Interjection méridionale marquant la déception, le dépit, l'exaspération. « *Funérailles! dit le Marseillais. Alors c'est la guerre?* » *(SARTRE).*

FUNÉRAIRE [fynɛʀɛʀ]. *ndj.* (1565; bas lat. *funerarius*). Qui concerne les funérailles. V. Funèbre. *Colonne funéraire.* V. Cippe, stèle. *Dalle, pierre funéraire.* **V. Crypte, hypogée. Vase, urne *funéraire*. V. Cinéraire.** ◇ **Au Canada,** *Salon funéraire* (d'apr. l'amér. *funeral home* ou *parlor*). Entreprise de pompes funèbres. *Spécialt.* Établissement où le mort est embaumé et préparé pour être placé en chapelle ardente dans un salon réservé à la famille et aux amis du défunt. Cf. Funérarium. V. Mortuaire.

FUNÉRARIUM [fynɛʀaʀjɔm]. *n.* **m. (1973;** de *funérailles*, d'apr. *crématorium*, etc.). Établissement situé près d'un cimetière, où se réunissent les familles des défunts, avant les obsèques.

FUNESTE [fynɛst(ə)]. *adj.* (XIVe ; *lat. funestus*). ♦ 1° *Littér.* Qui cause la mort. V. Fatal, mortel. *Épidémie, maladie, accident funeste.* — *Vx.* Qui concerne la mort. — *Par ext.* Qui annonce, fait présager *la mort. Funeste pressentiment.* ♦ 2° Qui porte avec soi le malheur et la désolation, ou *par ext.* Qui est de nature à entraîner de sérieux maux, de graves dommages. **V. Affligeant, catastrophique, déplorable, désastreux, désolant, lamentable, malheureux, navrant, sinistre, tragique.** *Erreurs funestes. Cela peut avoir des suites funestes.* **V. Dangereux, grave, néfaste, nuisible, regrettable.** « **Les** *vieux préjugés sont moins funestes que les nouveaux* » (FRANCE). ◇ FUNESTE **À. V. Fatal.** *Son audace lui a été funeste. Politique funeste aux intérêts du pays.* **V. Contraire, nuisible.** ◇ *Littér.* Qui évoque des idées de mort. de désolation; oui inspire "ne profonde tristesse, ou du découragement. V. Funèbre, **sinistre, sombre, triste.** « *Pendant ce funeste récit* » (BERNARD. de ST-P.). ◈ ANT. Bon, *favorable, heureux, propice, salutaire.*

FUNESTEMENT [fynɛstəmã]. *adv. (1613;* de *funeste). Littér.* De manière funeste.

FUNICULAIRE [fynikylɛʀ]. *adj. (1725;* du lat. *funiculus* « petite corde »). ♦ 1° Qui fonctionne au moyen de cordes. *Chemin de fer, tramway funiculaire,* mis en mouvement par *un* câble. *Subst. Cour.* (mil. XIXe) *Un funiculaire. Funiculaire à crémaillère.* ♦ 2° *Anat.* Qui a rapport à un cordon, notamment a" cordon spermatique ou a" segment d'une racine nerveuse au niveau de son passage entre les vertèbres. *Hernie funiculaire. Sclérose funiculaire.*

FUNICULE [fynikyl]. *n.* m. (1829; lat. *funiculus*). *Bot.* Filament qui relie l'ovule a" placenta.

FUNIN [fynɛ̃]. n. *m.* (*Funain*, XIIe ; lat. pop. *°funamen*, de *funis* « corde »). *Mar.* Cordage non goudronné.

FUR [fyʀ]. **n. m.** (*Feur*, XIIe ; lat. *forum* « marché »). (Vx depuis XVIIIe). Taux. *Au fur* (XVIe) : à proportion, à mesure. — *Mod.* Au FUR ET À MESURE [ofyʀeamzyʀ] (XVII~) Locution où *mesure* reprend le sens de *fur* devenu obscur. En même temps et proportionnellement ou successivement. — Loc. conj. *Au fur et à mesure que ..., à mesure que. S'apercevoir des difficultés au fur et à mesure qu'on avance.* — Loc. adv. *Regardez ces photos et passez-les-nous au fur et à mesure.* -- Loc. prép. (1835) « *Je vous le remettrai au fur et à mesure de vos besoins* » (DUHAM.).

FURAX [fyʀaks]. *adj. invar.* (XX'; repris lat. *furax* « furieux »). *Arg. scol.* et *fam.* Furieux. *Elle est furax!*

FURET [fyʀɛ]. *n. m.* (XIIIe ; lat. pop. *°furittus*, de *fur* « voleur »). ♦ 1° Mammifère carnivore *(Mustélidés)*, plus petit que le putois, au pelage et aux yeux rouges. — *Fig. Se* dit d'une personne qui cherche partout pour découvrir qqch. **V. Fureter.** ♦ 2° Je" de société dans lequel des joueurs assis en rond se passent rapidement de main en main un objet *(le furet)*, tandis qu'un autre joueur se tenant au milieu du cercle doit deviner' dans quelle main se trouve ce « furet ». *Il court, il court le furet.*

FURETAGE [fyʀtaʒ]. *n.* m. (1811 ; de *fureter).* Action de fureter (1° et 2°).

FURETER [fyʀte]. V. *intr.;* conj. *acheter* (XIVe ; de *furet).* ♦ 1° Chasser a" furet. ♦ 2° Cour. (1549). Chercher, s'introduire partout avec curiosité dans l'espoir d'une découverte. *Fureter dans tous les coins.* « *Il furetait. fouillait partout* » **(ZOLA).** *Indiscret qui furète dans les tiroirs.* V. Fouille;, fouiner.

FURETEUR. EUSE [fyʀtœʀ. øz]. *n.* et *adj.* 11514; de *fureter).* ♦ 1° Celui qui chasse avec un furet. ♦ 2° *Cour.* 'Fig. N. *m.* et *f.* (1611). Personne qui cherche, fouille partout en quête de découvertes. V. Chercheur, **fouilleur.** *Fureteur de bibliothèques.* ◇ *Adj.* (XIXe) Qui cherche partout avec curiosité. V. **Curieux, fouineur, indiscret.** « **Des yeux** *fureteurs* » (FRANCE).

FUREUR [fyʀœʀ]. n. *f.* (Xe ; lat. *furor* « folie, égarement »). ♦ 1° *Littér.* Folie poussant à des actes de violence. — Délire de l'inspiré. V. Enthousiasme, exaltation. inspiration, possession, transport. ***Fureur poétique, prophétique.*** ♦ 2° Passion sans mesure. créant un état voisin de la folie. « ***Il aimait les femmes à la fureur*** » (VOLT.). ***La fureur de rimer, de discuter.*** V. Manie, rage. — FAIRE FUREUR, exciter un empressement et un intérêt passionnés. V. Engouement, succès, ***vogue. Mode, pièce, chanson, nouveauté qui fait fureur.*** ♦ 3° Colère folle, sans mesure. ***Accès, crise de fureur. Sa fureur ne connait plus de borne. Entrer, être ; mettre en fureur.*** V. Enrager. Colère qu'engendre et entretient l'action violente. ***Attaquer, se battre*** avec ***fureur.*** V. Acharnement, furie, impétuosité, violence. ♦ 4° ***(Choses). Caractère*** d'extrême violence. « ***Celui qui met un frein à la fureur des flots*** » (RAC.). ***La fureur des combats.*** ♦ 5° ***Au plur.*** Mouvement de folle ***colère. Entrer dans des fureurs inexprimables.*** « ***Les fureurs matées tant bien que mal*** » ***(GREEN).*** — ***Mouvement*** de violence. « ***Toutes les fureurs de l'imagination*** » (FRANCE). ◈ ANT. Raison, sens (bon). Calme. douceur. — HOM. ***Führer.***

FURFURACÉ, ÉE [fyʀfyʀase]. *adj.* (1806 ; lat. *furfuraceus*, de *furfur* « son » (de céréales). ***Didact.*** Qui a l'apparence du ***son.*** — Méd. ***Desquamation furfuracée :*** par petites plaques.

FURFURAL [fyʀfyʀal]. n. *m.* (1888, *-01;* de *furfur* « *son* » (de céréales), et suff. ***-al***). ***Chim.*** Aldéhyde ($C_4H_4O_2$) toxique liquide incolore et huileux, soluble dans l'eau et dans l'alcool. La var. FURFUROL (avec le suff. ***-ol*** des alcools) est impropre.

FURIA [fyʀja ou fuʀja]. *n. f.* (mil. XXe ; mot ital., d'apr. des expr. comme la ***furia francese***). Emportement enthousiaste. « ***La furia gauchiste*** » ***(L'Express, mars*** 1969).

FURIBARD. ARDE [fyʀibaʀ, aʀd(ə)]. *adj. (fin* XIXe ; de ***furibond.)*** ***Fam.*** Furibond..

FURIBOND, ONDE [fyʀibɔ̃, ɔ̃d]. *adj.* (XIIIe ; *lat. furibundus.* V. Fureur). Qui ressent ou annonce une grande fureur, généralement disproportionnée à l'objet qui l'inspire, au point d'en être légèrement comique. V. Furieux, furibard. ***Il est furibond. Air furibond. Rouler des yeux furibonds.*** D'une furieuse violence. ***Colère furibonde.*** ◈ ANT. ***Calme.***

FURIE [fyʀi]. n. *f. (XIVe ; foire,* XIIe ; *lat. furia.* V. Fureur). ♦ 1° ***Myth.*** Chacune des trois divinités infernales (Alecto, Mégère, Tisiphone) chargées d'exercer sur les criminels la vengeance divine. V. ***Euménides.*** 0 ***Fig.*** Femme que la méchanceté, la haine, la vengeance emportent jusqu'à la fureur. V. Harpie, mégère. ♦ 2° Fureur particulièrement vive qui se manifeste avec éclat. V. Passion. ***S'abandonner à la furie du jeu.*** V. Manie. — Mettre ***qqn en furie.*** V. Colère, rage. ***Lionne*** en ***furie.*** — ***Spécialt.*** Colère que développe l'action violente. ***Attaquer avec furie. La furie française*** (d'apr. l'expression italienne ***furia francese***). V. Ardeur, courage. ◇ ***Mer*** en ***furie.*** V. Agitation, violence. Fig. ***La furie des passions.*** ◈ ANT. ***Calme. douceur.***

FURIEUSEMENT [fyʀjøzmɑ̃]. *adv.* (v. 1400; de ***furieux).*** ♦ 1° D'une manière furieuse, avec fureur. ♦ 2° ***Par hyperb.*** (vx ou plaisant.). Extrêmement, excessivement.

FURIEUX, EUSE [fyʀjø, øz]. *adj. (v.* 1290: lat. *furiosus.* V. Fureur). En fureur, plein de fureur. ♦ 1° En proie à la fureur qui caractérise certaines folies. Un ***fou furieux. Accès de folie furieuse. Roland furieux*** (« Orlando furioso », épopée de l'Arioste). — Subst. ***Il faut enfermer ces furieux!*** V. *Energumène*, enragé, fanatique, forcené. ♦ 2° Qui est animé, excité par une passion folle, sans frein. ***Une haine furieuse.*** V. Exacerbé, exalté. ♦ 3° En proie à une folle colère. V. Hors (de soi); furax, furibard, furibond. ***Être furieux contre qqn. Il est furieux que je lui aie dit ses vérités. — Un lion, un taureau furieux.*** — Qui dénote une folle colère. ***Air, regards, gestes, cris furieux. Un furieux coup de poing.*** ♦ 4° Qui a un caractère d'extrême violence. V. Violent. Vent, ***torrent furieux.*** V. Déchaîné. Une ***attaque, une charge furieuse.*** V. Acharné, enragé. ◈ ANT. ***Calme, doux, paisible, sensé.*** ***tranquille.***

FURIOSO [fyʀjozo]. *adj.* (XIXe ; mot it. « furieux, fou »). Mus. Qui a un caractère violent, furieux. ***Allegro furioso.***

FUROLE [fyʀɔl]. *n. f.* (*Furolle*, 1520 ; *fuirole*, *1549; a.* angl. *fyr. fuir,* mod. *fire* « feu »). *Vx* ou *région.* Feu follet.

FURONCLE [fyʀɔ̃kl(ə)]. n. *m.* (1478; *feroncle*, *1376;* lat. ***furunculus).*** Infection de la peau, circonscrite à un follicule pilo-sébacé, causée par un staphylocoque et se présentant sous la forme d'un bourbillon* entouré d'inflammation. ***Furoncle à foyers multiples.*** V. Anthrax. ***Éruption de furoncles. Ouvrir un furoncle.***

FURONCULEUX, EUSE [fyʀɔ̃kylø, øz]. *ndj. (1845;* du lat. *furunculus*). Qui est de la nature du furoncle. ***Abcès furonculeux.*** ◇ Qui est atteint de furoncles, de furonculose.

FURONCULOSE [fyʀɔ̃kyloz]. *n. f.* (1864; de ***furunculus).*** Formation simultanée ou successive de furoncles en des endroits différents de la peau.

FURTIF, IVE [fyʀtif, iv]. *ndj. (1370,* « de voleur »; lat. *furtivus*, de *furtum* « *vol* », rac. *fur* « voleur »). ♦ 1° Vx. (XVIIe). Que l'on cache, dissimule, garde en secret com ferait d'un larcin. V. Caché, clandestin, secret. « Un ***m clandestin d'éditions furtives*** » ***(VOLT.).*** ♦ 2° ***Mod.*** C fait à la dérobée, qu'on veut faire passer inaperçu, qui presque inaperçu. V. Discret, rapide. ***Regard, coup furtif. Sourire furtif.*** V. Errant, fugace, fugitif. Geste « ***L'innocent paradis, plein de plaisirs furtifs*** » (BAUDE ANT. Franc. *ostensible.*

FURTIVEMENT [fyʀtivmɑ̃]. *adv.* (v. 1350; de, D'une manière furtive. V. Cachette (en), dérobée secret ***(en). S'esquiver furtivement sur la pointe des pieds.***

FUSAIN [fyzɛ̃]. *n. m.* (XIIe ; lat. pop. **fusago*, de « fuseau »). ♦ 1° Arbre ou arbrisseau ornemental, ou grimpant, à feuilles sombres et luisantes et à fruits capsulaires qui font nommer le ***fusain*** d'Europe ***bon prêtre, bonnet carré. Massif, haie, bordure de fusains. des fusains.*** ♦ 2° (1704). Charbon friable fait avec le b fusain dont on se sert comme d'un crayon pour dessine ***dessinais, au fusain, le portrait de M. Dudebat*** » (Du Par appos. Crayon ***fusain.*** — ***Par ext.*** Dessin exécu fusain. ***Fixer un fusain.***

FUSAINISTE [fyzɛnist(ə)] ou **FUSINISTE** [fyzini *n.* (1877; de *fusain*). Artiste qui fait des dessins au fusa

FUSANT, ANTE [fyzɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1865;* de *fuser*). Qu — ***Fusée fusante,*** qui fait éclater le projectile avant le en l'air, ***opposé*** à percutante. ***Obus fusant.*** Subst. Un.

1. **FUSCINE** [fysin]. n. *f.* (XVIe ; lat. *fuscina*). *Antiq* Fourche à trois dents des pêcheurs de l'antiquité, en de Neptune, dieu de la mer. V. Trident.

2. FUSCINE [fysin]. *n. f.* (1846 « colorant brun » ; *fuscus* « noir »). ***Biochim.*** Pigment noir de la rétine.

FUSEAU [fyzo]. n. *m.* (XIIe ; de l'a. fr. *fus*, lat. « fuseau »). ♦ 1° Petit instrument en bois tourné, re milieu et se terminant en pointe aux deux extrémités, q à tordre et à enrouler le fil, lorsqu'on file à la quenou ***d'un fuseau.*** V. Fusée. ***Le fuseau des Parques.*** ♦ 2° ***Par e*** forme de cet instrument (V. Fusiforme). Colonne ***en J Jambes en fuseau.*** V. Fuselé. — (1950). Par appos. ***Pr fuseau*** : pantalon dont les jambes se rétrécissant jusc Cheville, sont terminées par un sous-pied. ***Pantalon fuseau le ski.*** Absolt. ***Porter un fuseau ou des fuseaux.*** ♦ 3° Pa ***Techn.*** Broche conique autour de laquelle on envi textile (V. Rocbet), le fil d'une dentelle. — ***Zool.*** Ge mollusques gastéropodes à coquille fusiforme avec un longue et pointue. — Anat. ***Fuseau neuro-musculaire,*** fa de fibres striées (muscles), muni d'une fibre nerveu Biol. ***Fuseau achromatique*** ou ***fuseau central*** : disp en fuseau des fibres cytoplasmiques, lors de la divisi lulaire. ♦ 4° ***Fig. Géom. Fuseau sphérique :*** portion surface d'une sphère comprise entre deux demi- cercles ayant leur diamètre commun (ainsi nommée à de ***son*** aspect). Par ext. ***Fuseau cylindrique, conique.*** ◇ ***Géogr.*** et cour. ***Fuseau horaire :*** chacun des 24 f sphériques imaginaires tracés à la surface du globe a pôles pour extrémités.

FUSÉE [fyze]. *n. f.* (XIIIe ; a. fr. *fus.* V. Fuseau).

I. ♦ 1° Vx. Quantité de fil enroulée sur le fuseau fileuse. ♦ 2° *Ancienn.* Fuseau (forme). — Partie de qui forme la poignée. ***Mod.*** Chacune des extrémi l'essieu d'une voiture qui entrent dans les moyeux des V. Boîte. — ***Horlog. Cône*** cannelé où s'enroule la (montres de marine, etc.).

II. ***Par anal. de forme.*** Projectile propulsé par r grâce à l'éjection à grande vitesse d'un gaz obtenu pa bustion. ♦ 1° (v. 1400). Pièce de feu d'artifice, tube cor une préparation fusante (V. Poudre) et une prépa lumineuse qui, lorsqu'on l'allume, s'élève et éclate e celles incandescentes. V. Chandelle (romaine). ***Fusée*** ou à ***baguette*** : longue fusée attachée à une baguette qui en maintient la direction. V. Serpenteau. ***Gerbe, f de fusées.*** V. Bouquet. — ***Fusée blanche, éclairante. à parachute.*** — Fig. ***Partir comme une fusée :*** brusqu V. Fuser. ***Par métaph.*** Position de recherche de vitess par un skieur. ♦ 2° ***Par anal. (avec*** le trajet de la fus de liquide qui gicle. V. Gerbe. Trajet long et sinueux fistule. ◇ (Avec le bruit de la fusée) Mus. Trait ascendant ou descendant, entre deux notes éloignée de l'autre. ♦ 3° ***Fusées-engins*** (militaires). ***Fusées a Fusées air-air, air-sol, sol-air, sol-sol.*** V. Lance-fusées, roquettes. ***Rampe de lancement de fusées. Fusée g à étages.*** — ***Projets de fusées interplanétaires, intente Tuyères d'une fusée.*** — ***Avion-fusée,*** avion à réacti n'emprunte pas d'oxygène à l'air pour servir à la comb mais emporte avec lui combustible et comburant. ♦ 4° Composition fusante destinée à mettre le feu à un ex ***Fusée cylindrique pour foire exploser une mine.*** V. F saucisson. — Artill. ***Fusée d'obus :*** petite fusée fix l'ogive du projectile destinée à le faire éclater. V. Déto ***Fusée fusante. Fusée percutante.*** ◈ HOM. ***i-user.***

FUSEL [fyzɛl]. *n. m.* **(1930;** *fusel-oïl*, **1855,** mot angl., du ut all. *Fusel*). Chim. *Fusel ou Huile de fusel, mélange* de uides provenant de la rectification des alcools, de goût sagréable.

FUSELAGE [fyzlaʒ]. **n. m. (1911** ; de *fuselé*, ou de l'express. eau *moteur*). Corps d'un avion, auquel sont fixées les ailes.

FUSELÉ, ÉE [fyzle]. *adj.* (XIVe ; de *fusel*, fuseau). En forme fuseau. V. Fusiforme. *Doigts fuselés. Jambes fuselées.* chit. *Colonne fuselée,* dont le fût est légèrement renflé 's le tiers de sa hauteur.

FUSELER [fyzle]. v. *tr.;* conjug. *appeler (1865;* de *fuselé*). onner la forme d'un fuseau à (qqch.).

FUSER [fyze]. v. *intr.* (1566; lat. *fusus*, p. p. de *fundere* fondre, couler »). ♦ 1° *Techn.* Couler, se répandre en ıdant. *Cire, bougie qui fuse. Chim.* En parlant de certains s, se décomposer en crépitant, au contact de charbons lents. *Le salpêtre fusc. Pyrotechn.* Se dit de la poudre qui ile sans détoner. V. Fusant. — Fig. (1866) Se répandre ı à peu. V. Glisser, répandre (se). ♦ 2° (1896; d'apr. *fusée*). rtir, jaillir comme une fusée. V. Jaillir. « *Des gerbes de ix... fusaient* » (HUYSMANS). ◈ HOM. Fusée.

FUSETTE [fyzɛt]. *n. f.* (XXe ; de *fusée* « fuseau »). Petit oe de carton, de matière plastique sur lequel est enroulé du pour la vente au détail.

FUSIBILITÉ [fyzibilite]. *n. f.* (1641 ; de *fusible*). *Phys.* ıalité de ce qui est fusible; disposition à fondre, à se uéfier. *Fusibilité des métaux. Degré de fusibilité.* ◈ ANT. *usibilité.*

FUSIBLE [fyzibl(ə)]. *adj.* et *n. m.* (v. 1500; bas lat. *fusibilis, fusilis*). ♦ 1° *Adj.* Qui peut fondre, passer à l'état liquide ıs l'effet de la chaleur. ◇ Qui fond facilement, à une tempéure peu élevée. ♦ 2° N. m. (XXe). Petit fil d'un alliage sible qu'on interpose dans un circuit. V. Coupe-circuit, omb. ◈ ANT. *Infusible,* réfractaire.

FUSIFORME [fyzifɔrm(ə)]. *adj.* (1784; du lat. *fusus* Fuseau »). *Didacr.* Qui a la forme d'un fuseau. *Coquille, isson fusiforme.*

FUSIL [fyzi]. *n. m.* (XIIIe ; *foisil*, XIIe ; lat. pop. **focilis* erra) « (pierre) à feu », de *focus*. V. Feu).

I. Vx (1369). Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un ex pour faire jaillir des étincelles. V. Briquet (1). *Pierre à sil. Mod.* Instrument donnant une étincelle et servant à umer le gaz. ◇ *Par* ext. Instrument métallique pour guiser.

II. (v. 1630). Dans les anciennes armes à feu, Pièce d'acier couvrant le bassinet contre lequel vient frapper un silex aintenu entre les crocs du chien lorsqu'on presse sur la tente. V. Platine (à silex). *Mousquet, pistolet à fusil. 0 our.* (v. 1670) Nom de l'arme à feu portative comportant l'origine) cette pièce d'acier. V. pop. Flingot, pétoire. *sil à percussion* (dont le chien frappe sur un grain de poudre lminante qui enflamme la charge). *Fusil à aiguille* (1847; ɔdèle perfectionné en 1866). V. Chassepot. *Fusil Gras. Fusil ɔdèle* 1886 (Lebel). *Fusil automatique, semi-automatique. sil de guerre, fusil de chasse, à répétition. Fusil à choke-bore, mmerless. Fusil de* gros *calibre. Fusil léger.* V. Carabine, le. *Fusil* à canon *court.* V. Mousqueton. *-Parties du fusil :* non, boîte de culasse et hausse (V. Curseur, mire, **œilleton**); lasse mobile; mécanismes de détente et de répétition . Éjecteur, extracteur, gâchette, magasin); monture et rnitures (V. Bretelle, couche (plaque de), crosse, **embou**loir, fût, grenadière, **pontet, quillon,** sous-garde). *Alimenter, arger* un *fusil.* V. Chargeur. Munitions *du fusil.* V. Balle, **ourre,** cartouche, chevrotine, *grenaille,* plomb. *Tir au fusil. vauler, braquer son fusil, viser avec un fusil. Envoyer un coup fusil.* V. Feu. Décharge *de plusieurs fusils. V.* Fusillade, **ousqueterie.** *Porter son fusil en bandoulière, à la bretelle. usils formés en faisceaux. Mettre son fusil au râtelier d'armes. ettoyer un canon de fusil.* V. Écouvillon, lavoir; tire-balle. *artir à la guerre la fleur au fusil. Fusil sous-marin, arme* qui écoche une flèche reliée a" fusil par un fil. — *Par ext.* Se dit ı tireur lui-même. *X... est un excellent fusil. 0* Fig. Être ruché *en chien* de fusil.* — *Changer* son *fusil d'épaule :* hanger de projet, d'opinion, de parti, de méthode, de étier. — *Fam. (1887; arg.* « vente d'escroc ») *Coup de fusil :* ddition très élevée, dans un restaurant, un hôtel. — (1862) *op.* (d'o. milit.) Gosier, estomac. *N'avoir rien dans le fusil. Il ajouta en lui donnant la plus grosse part : colle-toi ça ans le fusil* » (HUGO).

FUSILIER [fyzilje]. *n. m.* (1589; *defusil).* Soldat armé d'un usil. *Fusilier voltigeur. Fusilier marin* : matelot breveté ou radé, initié aux manœuvres de l'infanterie, assurant à bord ordre, la discipline et l'instruction et participant aux comts d'abordage et de débarquement. — *Fusilier mitrailleur.* Tireur.

FUSILLADE [fyzijad]. n. *f.* (1771; de *fusiller*). ♦ ° Décharge de coups de fusil, et *par ext.* Combat à coups e fusil. « *Le crépitement de la fusillade* » (FRANCE). ♦ ° Action de fusiller *pour exécuter. «Les miliciens et suspects arrêtés sont passés par les armes... Les fusillades continuent* » (MALRAUX).

FUSILLER [fyzije]. *v. tr.* (1732; de *fusil).* ♦ 1° Tuer un condamné par une décharge de coups de fusil. V. Exécuter, passer (par *les armes). Être fusillé pour trahison. Napoléon fit fusiller le duc d'Enghien.* ♦ 2° *(Rare).* Tuer (qqn) ou tirer sur (qqn) *avec une arme à* feu. ◇ Fig. et fam. *Les photographes n'ont cessé de la fusiller toute la journée de leurs caméras. Fusiller du regard,* foudroyer. 0 *Pop.* (1911) Abîmer, détériorer. *Fusiller un moteur.* — *Pop.* Dépenser (1878).

FUSILLEUR [fyzijœʀ]. *n.* m. (1797; de *fusiller).* Celui qui fusille. — *Par ext.* Celui qui donne l'ordre d'exécution, qui en est responsable.

FUSIL-MITRAILLEUR [fyzimitʀajœʀ]. *n.* m. (déb. XXe ; de *fusil, et mitrailleur).* Arme collective automatique, alimentée par boîte-chargeur (abrév. *F.-M.). Bipied, cache-flammes d'un fusil-mitrailleur. Tireur, chargeur, pourvoyeur d'un fusil-mitrailleur.*

FUSINISTE. *n.* V. FUSAINISTE.

FUSION [fyzjɔ̃]. *n. f.* (1547; lat. *fusio*, rac. *fundere.* V. Fondre).

I. ♦ 1° Passage d'un corps solide à l'état liquide sous l'action de la chaleur. V. Fonte, liquéfaction. *Lois de la fusion; température, point, chaleur de fusion.* V. Calorimétrie. *Le point de fusion de la glace est zéro degré à la pression de* 760 mm *de* mercure. *Fusion d'un minerai.* V. Fondant: creuset, four. *Fusion réductrice, oxydante. Lit de fusion :* mélange, de matières que l'on place dans le four ou le creuset. ♦ 2° Etat d'une matière liquéfiée par la chaleur. *Métal en fusion.* V. Coulée. *Coulées de matières* en *fusion.* V. Lave. ♦ 3° Combinaison, mélange intime. Biol. *Fusion des noyaux des gamètes,* fécondation. Phys. *Fusion nucléaire,* combinaison de noyaux légers à très haute température donnant un noyau plus lourd et un énorme dégagement d'énergie (dans la bombe thermonucléaire). *La domestication de l'énergie de fusion.*

II. *Fig.* (1801). Union intime résultant de la combinaison ou de l'interpénétration d'êtres ou de choses. V. Fondre (se); confondre (se) ; combinaison, mélange, réunion. *Fusion des cœurs, des esprits dans une communion parfaite. Fusion de l'individu dans la Nature,* en *Dieu.* V. Panthéisme, **nirvâna.** ◇ *Spécialt.,* en parlant des personnes morales, de réalités sociales, historiques. *Fusion de plusieurs systèmes, religions, philosophies.* V. Éclectisme, syncrétisme. *Fusion des races dans le* creuset *américain.* V. Assimilation, intégration. — Écon. *Fusion de sociétés, d'entreprises.* V. Absorption, concentration, entente, intégration, union.

◈ ANT. Congélation, solidification. séparation.

FUSIONNEMENT [fyzjɔnmɑ̃]. *n. m.* (1865: *de fusionner).* Action de fusionner. *Fusionnement de deux entreprises.*

FUSIONNER [fyzjɔne]. v. **(1802;** de *fusion).* ♦ 1° Y. *tr.* Unir par fusion (des collectivités auparavant distinctes). V. Mêler, unifier. ♦ 2° Y. *intr.* S'unir par fusion. « *La maison Russel fusionnait avec sa vieille concurrente* » (BENOIT). V. Fondre (se).

FUSTANELLE [fystanɛl]. *n. f.* (1867, *foustanelle,* 1854; du lat. médiév. *fustana.* V. Futaine). Court jupon masculin, tuyauté et empesé, qui fait partie du costume national grec. *Evzones portant la fustanelle.*

FUSTET [fystɛ], *n. m.* (1351 : arabe *fustua* « pistachier »). *Bot.* Variété'& sumac à houppes plumeuses, dont le bois fournit une matière jaune, *la fustine* [fystin].

FUSTIGATION [fystigɑsjɔ̃]. *n. f.* (1411; de *fustiger).* ♦ 1° *Littér.* Action de fustiger. ♦ 2° *Méd.* Forme de massage consistant à appliquer des coups légers sur une région du corps.

FUSTIGER [fystiʒe]. v. *tr.;* conj. *bouger (v.* 1400; lat. jur. *fustigare,* de *fustis* « bâton »). ♦ 1° Vx. Corriger à coups de bâton, et par *ext.* à coups de verges, de fouet. V. Battre, fouetter. ♦ 2° *Fig. et littér.* V. Blâmer, stigmatiser. « *Il exalte la probité, fustigeant les jouisseurs* » *(CAMUS).*

FÛT [fy]. *n.* m. (*Fust,* 1080; lat. *fustis* « bâton, pieu »). ♦ 1° Partie du tronc d'un arbre comprise entre le sol et les premiers rameaux, et *par ext.* Tronc d'arbre. *Bois de haut fût.* V. Futaie. ♦ 2° *Par anal.* Tige. d'une colonne entre la base et le chapiteau. *Fût monolithe,* **d'un** *seul* bloc. *Fût appareillé,* composé de tambours superposés. *Demi-diamètre du fût.* V. Module. *Fût lisse;* à *cannelures.* ♦ 3° *Techn.* Monture de bois d'une *arme,* V. Affût. *Fût d'un fusil,* partie antérieure de la monture précédant la crosse. — Bois formant le corps d'un meuble, d'un outil, d'un instrument... *Fût de charrue, d'un bût, d'un archer de violon.* ♦ 4° (XIIIe). Tonneau pour mettre le vin, l'eau-de-vie. *Petit fût d'eau-de-vie.* V. Baril,, tonnelet. *Fût* en *perce. Vin qui sent le fût,* qui s'est dénature dans un fût moisi. ◈ HOM. Formes du v. être.

FUTAIE [fytɛ]. **n.** *f.* (v. **1375; de** *fût). Cour.* Groupe d'arbres de haut fût dans une forêt. *Par* ext. Forêt d'arbres très élevés. — Eaux *et for.* Peuplement forestier composé d'arbres issus de semences et destinés généralement à atteindre un plein développement avant d'être exploités. *Arbre*

qui croît en futaie. V. Baliveau. ***Haute futaie*** : futaie parvenue à tout son développement.

FUTAILLE [fytaj], n. *f.* (XIIIe; de *fût,* 4°). ♦ 1° Récipient de bois en forme de tonneau, pour le vin, les alcools, l'huile. V. Fût. Futailles ***de vin.*** V. Barrique, bordelaise, feuillette, foudre, muid, pièce, **quartaut,** queue (2), **tonneau.** ***Futaille servant au transport de denrées sèches. V.*** Baril. ♦ 2° Nom collectif désignant un ensemble de tonneaux, de fûts, etc. ***Ranger la futaille dans un chai.***

FUTAINE [fytɛn], n. *f.* (*Fustane,* 1234; lat. médiév. *fustaneum,* de *fustis* « fût », trad. du bas gr. *xulina lina* « tissu d'arbre »). Tissu croisé, dont la chaîne est en fil et la trame en coton. V. **Basin.**

FUTÉ, ÉE [fyte], *adj.* (1690; du moy. fr. se *futer* « échapper au chasseur et éviter les filets »; lat. *fugere.* **V. Fuite).** Qui est plein de finesse, de malice (comme celui qui, à force d'expérience, a appris à esquiver les coups, à déjouer les pièges, etc.). V. Débrouillard, **finaud,** madré, malin, roué, rusé. *Un paysan futé.* Subst. Une ***petite futée. V.*** Fripon. — Par ext. ***Air futé.*** V. Malicieux. ◈ ANT. Benêt, ***bête, nigaud.***

FUTÉE [fyte], n. *f.* (1676; de *fût). Techn.* Mastic composé de sciure de bois et de colle forte, servant à boucher les trous du bois.

FUTILE [fytil], *adj.* (XIVe; lat. *futilis).* ♦ 1° Qui est dépourvu de sérieux, qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. V. Insignifiant. ***Discours, propos futiles. V. Creux,*** frivole, vain, vide. ***Sous le prétexte le plus futile.*** V. **Léger;** puéril. ***S'occuper de choses futiles.*** V. Bagatelle, bêtise, **futilité,** rien. « ***Je me laissais d'abord entraîner par le tourbillon du monde, et je me livrais toute entière à ses distractions futiles*** » (LACLOS). ♦ 2° ***(Personnes).*** Qui ne se préoccupe que de choses sans importance. V. Frivole, **léger,** superficiel. Un être, une ***femme futile.*** ◈ ANT. ***Grave, important, sérieux.***

FUTILEMENT [fytilmɑ̃], *adv. (1877;* de *futile).* D'une manière futile.

FUTILITÉ [fytilite], *n. f.* (1672, *futilité,* XVIe; lat. *futilitas).* Caractère futile. V. Frivolité, **inanité, vanité.** ***La futilité d'un raisonnement, d'une objection.*** **V. Insignifiance, légèreté, nullité, vide.** ***Futilité d'une vie consacrée aux plaisirs. V.*** Inutilité. ***Futilité d'esprit.*** V. Enfantillage, puérilité. 0 ***Par*** ext. Chose futile. « On *parle* à ***Paris, et on ne pense guère; la journée se passe en futilités*** » (VOLT.). V. **Bagatelle, broutille.** ◈ ANT. ***Gravité, importance, intérêt, poids, sérieux, utilité.***

FUTUR, URE [fytyʀ], *adj. et n. m.* (XIIIe; lat. *futurus,* part. futur de *esse* « être »).

I. *Adj.* ♦ 1° *Qui* appartient à l'avenir. V. Prochain, ultérieur. ***Les générations futures. Besoins actuels et futurs.*** — **Relig.** ***La vie future,*** celle qui doit succéder à la vie terrestre. V. Éternité, immortalité. ♦ 2° (L'adj. précédant presque toujours le nom). Qui sera tel dans l'avenir. ***Les futurs époux. Sa future épouse,*** subst. ***Le futur, la future. V.*** Fiancé. ***Vos futurs collègues. C'est un futur ministre. Voir en qqn un futur chef, un futur champion. V.*** Herbe (en): graine (de la graine de).

II. N. m. ♦ 1° Partie du temps qui vient après le présent. V. Avenir. ***Le passé, le présent et le futur.*** « ***Le réaction se soucie de préparer un futur qui soit identique au (SARTRE). Romans d'anticipation" qui évoquent le fu*** 2° *Gram.* Ensemble des formes d'un verbe qui exp qu'une action, un état sont placés dans un moment de ***nir. Futur simple*** (je parlerai). ***Futur antérieur*** (j'aurai exprimant l'antériorité par rapport à un autre mom l'avenir. Conjuguer un ***verbe au futur. Vous feriez mie parler au futur, en*** employant le futur et non comme chose présente, assurée. 0 Temps à venir dans lequel s l'action verbale. On ***peut exprimer le futur par le verb*** (il va venir). ***Futur du passé,*** le conditionnel présent, da complétive d'un verbe au passé (je lui ai écrit que je vien

◈ ANT. Antérieur. passé. présent.

FUTURIBLE [fytyʀibl(ə)], *n.* et *ndj.* (1966; de [poss]*ible*). *Didact. Qui* s'adonne à des recherches pr tives sur le futur. V. Futurologie.

FUTURISME [fytyʀism(ə)], *n.* m. (1909; it. *futu* de *futur).* Doctrine esthétique formulée par le poète Marinetti, exaltant le mouvement, et tout cc qui c présent (vie ardente, vitesse, machinisme, révolte, g risque, etc.) préfigurerait le monde futur.

FUTURISTE [fytyʀist(ə)], *adj. (XX"* de *futur).* ♦ 1° Partisan du futurisme. ♦ 2° (1966). Qui évoque l'éta de l'humanité tel qu'on croit pouvoir l'imaginer (dans l'aspect fantastique des progrès techniques et' fiques). ***Une architecture futuriste.***

FUTUROLOGIE [fytyʀɔlɔʒi], n. *f.* (v. 1968; de et *-[o]logie). Didact.* Ensemble des recherches prosp concernant l'évolution future, scientifique, écono sociale, technique, de l'humanité. V. **Prospective.** « ***avez fait*** [...] ***n'ayant que votre scalpel pour 'machine à rer le temps'*** [...] ***de la futurologie expérimentale*** » (. TAND).

FUTUROLOGUE [fytyʀɔlɔg], n. (v. 1968; de *logie).* Chercheur spécialiste en futurologie. V. Fu

FUYANT, ANTE [fɥijɑ̃, ɑ̃t], *adj.* (1213, subst.. adj.: D. prés. de fuir). Qui fuit.

I. *Adj.* ♦ 1° *Poét.* Qui s'éloigne rapidement, qui «***Les eaux fuyantes*** » (BAUDEL.). ♦ 2° (Fin XIXe). Qui pe, qui se dérobe à toute prise. V. Insaisissable. ***fuyant. Caractère, homme fuyant,*** qu'on ne peut comprendre, amener à une position franche. V. **Évasi** ***Perspect. et Peint.*** Qui paraît s'éloigner, s'enfoncer lointain. ***D'autres semeurs « s'enfonçaient en face, perspective fuyante des terrains plats » (ZOLA);***

II. N. m. ***Le fuyant :*** l'ensemble des lignes fuyar perspective (d'un point). — N. f. ***Une fuyante : un fuyante.***

◈ ANT. ***Fixe, stable: certain, sûr.***

FUYARD, ARDE [fɥijaʀ, aʀd(ə)], *adj. et n.* (15 *fuir).* ♦ 1° Adj. *(Vx) Qui est* porté à s'enfuir. V. ♦ 2" N. m. Celui qui s'enfuit, et *spécialt.* Soldat qu donne son poste de combat pour fuir. V. Fugitif. ***Re un fuyard.*** « ***Napoléon court au galop le long des fu*** (HUGO).

G

G [ʒe]. n. m. ♦ 1° Septième lettre, cinquième consonne 'alphabet : G, g. ◇ PHON. 1. G sert à noter l'occlusive ore postpalatale ou vélaire [g] devant A, O, U ou devant consonne. et la constrictive sonore prénalatale [ʃɤ] devant Y. — 2. GE devant A, O sert à noter [ʒ], et GU devant E, I : — 3. Devant A, O, GU se prononce [g], [gy] ou [gw]. — GN transcrit une consonne médiopalatale nasale dite n uillé [a], sauf dans des emprunts. ♦ 2° g, symb. de mme. — Symb. de l'intensité de la pesanteur. — *Mus.* 0 G, symb. du *gauss*. — Symb. de *giga-*.

Ga Symbole chimique du *gallium**.

GABARDINE [gabardin]. n. *f.* (fin XIX^e^ ; esp. *gabardina; a.* fr. *Gaverdine* « *manteau* », *1482;* all. *Wallevart* « pèlerge ». V. Pèlerine). Tissu d'armure façonnée. *Gabardine aine. Pantalon de gabardine. 0 Par* ext. Imperméable en ardine.

GABARE ou **GABARRE** [gabar]. n. *f.* (1338; gasc. *arra*, gr. *karabos* « langouste », « bateau » en gr. byzantin. Caravelle). ♦ 1° *Mar.* Ancien bâtiment de charge dans narine de guerre. — Embarcation, souvent plate, pour le isport des marchandises. V. Allège. « Le *quai, d'où jadis 'nient tant de gabares* » (CHARDONNE). ♦ 2° Filet de ne. V. Seine.

GABARIAGE [gabarjaʒ]. n. m. (1839; de *gabarier*). *hn.* Fabrication d'un gabarit; comparaison avec un arit.

GABARIER ou **GABARRIER** [gabanje]. n. *m.* (1478; *gabarre*). *Vx.* Patron ou manœuvre, sur une gabarre.

GABARIR [gabarje]. *v. tr.* (1764; de *gabarit*). *Techn.* nstruire conformément à un gabarit.

GABARIT [gabari]. *n. m.* (1643; prov. *gabarrit*, altér. de *bi*, gotique *°garwi* « préparation, modèle ». V. Galbe). ° *Mar.* Modèle d'une pièce de construction établie en e grandeur. *Salle des gabarits,* dans un arsenal. ◇ *Par* Modèle servant à vérifier la forme, les dimensions. ° *Techn.* Appareil de mesure pour vérifier forme ou ensions. Ch. de fer. *Gabarit de chargement, de voie.* ° Cour. Dimension, forme déterminée ou imposée vance. « *Une forêt de navires... de tout gabarit et de tout* rage » (GAUTIER). — (XIX^e^) Forme type. V. Modèle. ◇ . *Du même gabarit.* V. Acabit, genre. « *Les prêtres de son arit* » (HUYSMANS).

GABBRO [gabro]. *n.* m. (1778; mot florentin). *Géol.* che éruptive grenue à pyroxène.

GABEGIE [gabʒi]. n. *f.* (1790; mot de l'Est (Cf. a. fr. *ber*), anc. scand. *gnbb* « raillerie »). Désordre résultant ne mauvaise administration ou gestion. V. Gaspillage. ANT. Économie, ordre.

GABELLE [gabɛl]. *n. f. (1330;* it. *gabella*, arabe *al-qabâla* impôt »). *Ancienn.* ♦ 1° Impôt indirect, taxe. ♦ 2° Impôt irect *sur* le sel (salage). *Pays de petite gabelle* (prix imposé), *grande gabelle* (prix et quantité achetée imposés). « *L'impôt cré, c'était la gabelle odieuse* » (ZOLA). 0 *Par* ext. Administration qui percevait cet impôt. *Employé des gabelles.*

GABELOU [gablu]. *n.* m. (1585; mot de l'Ouest; de *belle*). Ancienn. Commis de la gabelle. 0 Mod. *(Péj.)* ployé d'octroi, douanier.

GABIER [gabje]. n. m. (1678; de *gabie* (vx), « demi-hune », l'a. fr. *gabie*, prov. *gabia* « cage »). Matelot chargé de ntretien, de la manœuvre des voiles, du gréement. « *Étant bier, il vivait dans* sa *mâture* » (LOTI). — Matelot breveté la spécialité manœuvre.

GABION [gabjɔ̃]. *n. m.* (1525; it. *gabbione*. de *gabbia* cage »). ♦ 1° Cylindre de clayonnage, de branchages ssés, de grillage, destiné à être rempli de terre, etc., pour vir de protection. *Gabions d'un parapet.* ♦ 2° *Région.* and panier à anses pour le transport du fumier, de la re. ♦ 3" Abri pour les chasseurs de gibier d'eau.

GABIONNAGE [gabjɔnaʒ]. n. *m.* (1832; de *gabionner*). *tif.* Fabrication ou pose de gabions.

GABIONNER [gabjɔne]. v. *tr.* (1540; de *gabion). Fortif.* uvrir, protéger au moyen de gabions. *Gabionner un talus.*

GABLE ou **GABLE** [gabl(ə)]. n. m. (1338; a. scand. *gafl* « plafond »). *Archit.* Pignon décoratif aigu, souvent ajouré et orné (V. Fronton, pignon). *Rampants, fleuron d'un gable gothique.* ◇ Charpente triangulaire d'une lucarne.

GÂCHAGE [gaʃaʒ]. n. *m.* (1807; de *gâcher*). ♦ 1° Action de délayer le plâtre, le mortier. ♦ 2° *Fig.* Action de gâcher. « *Rien ne le dégoûtait autant que le sabotage, le gâchage du travail* » (R. ROLLAND). V. Bousillage, sabotage. *Gâchage de* temps. V. Gaspillage, perte.

1. **GÂCHE** [gaʃ]. *n. f.* (1294; frq. *°gaspia* « crampon »). *Techn.* Pièce de métal présentant une mortaise dans laquelle s'engage le pêne d'une serrure.

2. **GÂCHE** [gaʃ]. *n. f.* (1376, « rame » ; de *gâcher). Techn.* (1636). Outil avec lequel on gâche le plâtre. — Spatule du pâtissier.

GÂCHER [gaʃe]. v. tr. (XII^e^, « laver » ; frq. *°waskan*). ♦ 1° (Déb. XIV^e^). Délayer (du mortier, du plâtre) avec de l'eau. ♦ 2° (XVIII^e^). *Fig.* Faire (un ouvrage) grossièrement, sans aucun soin. V. Bâcler, saboter. *Gâcher la besogne.* 0 Perdre, manquer (qqch.) faute d'en tirer parti, de savoir, de pouvoir en profiter. V. Gaspiller. *Gâcher* son argent, *son talent* (V. Galvauder), une *occasion* (V. Manquer). *Gâcher* le métier : travailler à trop bon marché. « *Nous la gâchons* (notre vie) nu *hasard* » (*GIDE*). — *Une vie gâchée.* ◇ *Gâter,* troubler. *Il nous_aâche le plaisir.*

GÂCHETTE [gɑ(a)ʃɛt]. *n. f.* (*Glachette,* 1478; de *gâche 1).* ♦ 1° *Techn.* Tige, pièce de métal qui maintient le pêne d'une serrure dans la position de la fermeture. ♦ 2° Dans une arme à feu, Pièce immobilisant le percuteur ou la masse percutante (V. Chien). 0 Cour. (abusif, en armement) La. détente, qu'on fait agir sur la gâchette pour tirer. *Appuyer sur la gâchette.* V. Tirer. *Il s'arrêta,* « *le doigt sur la gâchette* » *(GIONO).*

GÂCHEUR, EUSE [gaʃœʀ, øz]. **n. (1292;** de *gâcher).* ♦ 1° N. *m.* Ouvrier qui gâche le plâtre, le mortier. ♦ 2° (XVIII^e^). *Fig.* Personne qui gâche, bâcle, gaspille. V. Saboteur. « *Propre à rien! gâcheur de besogne* » *(ZOLA). Gâcheur de papier* (V. Gaspilleur), mauvais écrivain. ◇ Pop. N. *f.* Celle qui gâche le plaisir d'autrui en faisant des façons, des chichis. V. Bêcheuse.

GÂCHIS [gaʃi]. n. *m.* (1564; de *gâcher).* ♦ 1° Mortier fait de plâtre, de chaux, de ciment. ◇ *Par anal.* Terrain détrempé. V. Boue, fange. ♦ 2° Amas de choses gâchées (abîmées, brisées, renversées). ♦ 3° *Fig.* (1775). Situation confuse, embrouillée. V. Désordre, *pagaïe. Gâchis politique. Nous sommes en plein gâchis.* ♦ 4° Gâchage, gaspillage. II *y a du gâchis dans cette maison.*

GADE [gad]. n. m. (1788; gr. *gados*). *Zool. Nom* générique de quelques poissons *(Gadidés).* V. Cabillaud, capelan, colin, lieu, merlan, merluche, morue, tacaud.

GADGET [gadʒɛt]. n. m. (v. 1946; anglo-amér. *gadget,* arg. des marins, v. 1870; p.-ê. du fr. *gâchette,* appliqué à des mécanismes, ou fr. dial. gagée « outil »). *Américanisme.* Dispositif, objet amusant et nouveau. V. Bidule, bricole, truc.

GADIDÉS [gadide]. *n. m. pl. (Gadites,* 1839 ; de *gade). Zool.* Famille de poissons téléostéens *(Anacanthiniens)* comprenant les gades* et la lotte.

GADIN [gadɛ̃]. n. m. (1914, arg. aviat. ; o. i.). *Fam.* Chute (d'une personne). *Ramasser* un *gadin,* tomber. V. Pelle.

GADOLINIUM [gadɔlinjɔm]. *n. m.* (1890; de *gadolinite* (1802), du nom du minéralogiste *Gadolin*). *Chim.* Métal rare, n° at. 64 (symb. *Gd*).

GADOUE [gadu]. n. *f.* (XVI^e^ ; o. i.). ♦ 1° Matières fécales et immondices employés comme engrais (V. Vidange). ♦ 2° Cour. Terre détrempée. V. **Boue.** *Patauger dans la gadoue* (pop. GADOUILLE [gaduj]).

GAÉLIQUE [gaelik]. *adj. et n.* (1833; angl. *gaelic*). Relatif *aux* Gaëls (V. Celte). *Caractères de l'alphabet gaélique.* V. Ogamique, rune(s). *Par* ext. Celtique. *Ballades gaéliques.* ◇ N. m. *Ling.* Groupe des dialectes celtiques d'Irlande. V. Irlandais; erse.

GAFFE [gaf]. n. *f.* (XIV^e^ ; prov. *gaf,* de *gaffur* « saisir »,

d'o. got.). ♦ 1° Perche munie d'un croc et d'une pointe, ou de deux crocs, et servant à la manœuvre d'une embarcation, à accrocher le poisson, etc. « *Tantôt on rame, tantôt* on se *sert de la gaffe* » (MAUPASS.). ♦ 2° (1872; de *gaffer*). *Fam.* Action, parole intempestive ou maladroite. V. Bévue, impair, maladresse. *Faire une gaffe*. ♦ 3° (Déb. XIXe, *porter* gaffe : faire sentinelle). Pop. *Faire gaffe*, faire attention.

GAFFER [gafe]. v. (1694; de *gaffe*). ♦ 1° *V. tr.* Accrocher avec une gaffe. Gaffer un *poisson.* ♦ 2° *V. intr.* (1872). Cour. Faire une gaffe, un impair. « *Hubert pensait que sa lourde* saur gaffait » (MAURIAC). ♦ 3° Pop. *V. intr.* Regarder attentivement. Gaffe un *peu !*

GAFFEUR, EUSE [gafœʀ, øz]. *n.* (1888; de *gaffer*). *Fam.* Personne qui commet une gaffe, fait des gaffes. V. Balourd, maladroit, lourd. Adj. *Elle est gaffeuse*.

GAG [gag]. *n.* m. (1922; mot angl.). *Cinéma.* Effet comique rapide, burlesque. Un *bon gag*.

GAGA [gaga]. *n.* et *adj.* (1879; de gâteux). *Fam.* (Surtout attribut). Gâteux.

GAGE [gaʒ]. *n. m.* (XIe; frq. **waddi*).

I. Ce qu'on dépose ou laisse entre les mains de qqn à titre de garantie. ♦ 1° Contrat de remise d'une chose immobilière à un créancier pour garantir le paiement d'une dette. V. Caution, dépôt, garantie, nantissement; arrhes. *Prêteur sur gages.* « *Une reconnaissance du mont-de-piété qui attestait que le valet* avait *mis sa montre* en *gage* » (BALZ.). ♦ 2° Biens meubles ou immeubles affectés à la garantie d'une dette. V. Sûreté; hypothèque, privilège. *Les biens du débiteur sont le gage commun de ses créanciers. Gage commercial.* ♦ 3° *(Jeux* de société). Objet que le joueur dépose chaque fois qu'il se trompe et qu'il ne peut retirer, à la fin du jeu, qu'après avoir subi une pénitence; cette pénitence. ♦ 4° Ce que l'on consigne entre les mains d'un tiers, en cas de contestation, pour être ensuite remis à celui qui aura gain de cause. ♦ 5° *Fig. Ce* qui représente un garant ou une garantie. — (La garantie portant sur l'avenir) V. Assurance, promesse. *Gage de fidélité. Je ne veux d'autre gage que votre parole. Donner, prendre des gages.* « *D'une éternelle paix Hermione est le gage* » (RAC.). « *Ces politiciens dont on dit qu'ils donnent des gages aux partis* extrêmes » (ROMAIN~). — (La garantie s'appliquant au passé ou au présent) V. Preuve, témoignage. Gage *d'amour.*

II. *Au plur.* (XIIe). Salaire d'un domestique. V. Appointements. *Les gages d'une cuisinière.* — Par ext. *Être* aux gages *de qqn,* être payé par lui pour quelque activité à son service (*par ext.* Être au service de, sous la dépendance de). *Péj.* À GAGES : payé pour remplir tel ou tel rôle. *Tueur à gages.*

GAGER [gaʒe]. v. *tr.; conjug. bouger* (1080; de gage). ♦ 1° *Vx.* V. Parier. « *Je gage cent pistoles que c'est foi* » (MOL.). — (XVIe) Mod. *(Littér.).* Pour exprimer un simple avis (en n'engageant que son opinion). Gageons *qu'il ne tiendra pas* ses *promesses.* ♦ 2° *Vx.* Payer, donner des gages à (qqn). ♦ 3° (1872). Garantir par un gage. Gager un *emprunt, une émission de billets. -Au* p. p. *Emprunt gagé.*

GAGEURE [gaʒyʀ; souv. gaʒœʀ, fautif]. *n. f.* (XIIIe, dr. ; de *gage,* et *gager).* ♦ 1° *Vieilli.* Promesse réciproque de payer le gage convenu si on perd un pari. « *Soutenir la* gageure » (SÉV.); *au* fg. Persévérer dans une entreprise, une attitude, comme pour tenir un pari. ♦ 2° (1694). *Littér.* Action, projet, opinion *si* étrange, si difficile, qu'on dirait un pari *à tenir.* « *C'était une entreprise difficile et... comme* une *gageure* » (PÉGUY).

GAGISTE [gaʒist(ə)]. *n.* m. (1680; de gage). *Dr.* (Fin XIXe). Personne dont la créance est garantie pur un gage. — Par appos. Créancier *gagiste.*

GAGMAN [gagman]. *n. m.* (1956; mot angl. de *gag,* et *man* « homme »). *Anglicisme.* Auteur de gags. *Des gagmen* [gagmɛn]. *Le* « *meilleur gagman de Bob Hope* » (J.-L. GODARD).

GAGNABLE [gaɲabl(ə)]. *adj.* (XIIe, « cultivable »; XVIe, *sens* mod. *;* de *gagner). Rare. Que* l'on *peut gagner. La partie n'est pas gagnable, mieux vaut abandonner.* ◈ ANT. *Ingagnable.*

GAGNAGE [gaɲaʒ]. **n. m.** (XIIe; de gagner). Vx ou *dial.* Pâturage ; champ où le gibier va prendre sa nourriture.

GAGNANT, ANTE [gaɲã, ɑ̃t]. *adj. et n.* (XIIIe; p. prés. de gagner). Qui gagne. Carre *gagnante.* Numéro *gagnant. Tout le monde donne* ce *cheval gagnant,* prévoit su victoire. *Coup gagnant.* — (Personnes). *Si vous tentez l'opération, vous serez gagnant.* ◇ *N.* La personne qui gagne. *Le gagnant du* gros *lot.* — Le cheval (V. Vainqueur), le billet... qui gagne. *Il a touché le gagnant.* ◈ ANT. Perdant.

GAGNE-PAIN [gaɲpɛ̃]. *n.* m. *invar.* (1566; « gantelet », XIIIe; de gagner, et *pain).* Ce qui permet à qqn de gagner sa vie. « *Pour lui procurer... un gagne-pain honorable* » (ROMAINS). V. Emploi.

GAGNE-PETIT [gaɲpəti]. *n. m. invar.* (1597; de gagner, *et petit* « peu »). Celui qui a un métier peu rémunérateur.

GAGNER [gaɲe]. v. *tr.* (*Guaaignier,* 1160; frq. **waidanjan,* « se procurer de la nourriture, du butin »; d'où « paître, brouter », en vénerie).

1. S'assurer (un *profit* matériel). ♦ 1° (Par un t par une activité). Gagner *de l'argent.* « *On a autant de* à se *passer* d'argent qu'à *en gagner* » (RENARD). *Gagn par mois.* V. Toucher. *Marchand qui* gagne gros, qui gros bénéfices. Il a gagné *tant* sur *la vente.* V. En *Gagner de quoi vivre. Gagner son pain à la sueur de so Avoir besoin de gagner sa vie,* et pop. *sa croûte,* son *bift* Travailler. Il « ne *fit pas fortune, mais il gagna sa largement* » (DAUD.). — Bien gagner, gagner bien... ; 1 de gagner. *Voici dix, cent francs, vous les avez bien g* ♦ 2° (Par le jeu, par un hasard favorable). V. Em encaisser, rafler, ramasser. *Gagner le gros lot. Gagner s les tableaux. À tous les coups l'on gagne !* — Par ext. *Le t tant gagne un lot de vingt mille francs. La carre qui* qui fait la levée. V. Gagnant.

II. ♦ 1° Acquérir, obtenir (un avantage). Il y a *gag certaine réputation, un peu de tranquillité. Les lauriers* à *la* guerre. Gagner ses *galons.* V. Acquérir, conquérir sonner, recueillir. *Vous avez bien gagné vos vacanc* Mériter. *Repos bien gagné. -L'enfant a gagné plusieur* V. Prendre. — Gagner *du temps* : obtenir l'avantage poser d'un temps plus long, en différant une échéar Différer, retarder). Faire une économie de temps. *Pre raccourci, vous gagnerez un bon quart d'heure.* — À complément indéterminé. Ne *vous embarquer pas dan affaire, vous* n'y gagnerez *rien, rien de bon.* V. Retirer « *On hasarde de perdre en voulant trop gagner* » (LA 1 0 Absolt. *Vous y gagnerez, vous y trouverez un* ava Gagner au *change.* V. Bénéficier. ◇ GAGNER EN, sous port de. « *La passion y gagne en profondeur ce qu'elle perdre en vivacité* » (BALZ.). Absolt. *Il a gagné en a* il a fait des progrès sous le rapport de l'aisance. *Il a* en *largeur.* V. Augmenter, croître. Son *style* a gagné *en* en *précision.* V. Améliorer (s'). 0 Intrans. GAGNER À d'un inf.) : retirer quelque avantage, avoir une me position. C'est un *homme qui gagne, qui ne gagne pas connu. Ce livre gagne à être relu.* — GAGNER DE (suiv inf.) : obtenir l'avantage de, arriver à ce résultat que. *gagnerez d'être enfin tranquille.* ♦ 2° *Iron.* V. At contracter, prendre. Je n'y *ai gagné que des coups.* V. Re *vous passerez pour un sot, c'est tout ce que vous aurez* V. Retirer. ♦ 3° Obtenir (les dispositions favorables d'r V. Attirer (s'), capter, conquérir. Gagner *la faveur, l' l'estime de qqn.* V. Plaire. « Je ne *sais quoi qui gagne le* (CHATEAU~.). V. Séduire, **subjuguer.** ◇ *Par ext. Se* favorable (qqn). V. Amadouer, attacher (s'), **concilie** séduire. « *Pour gagner un homme, la première chose à est :* « *Qu'aime-t-il?* » (STE-BEUVE). Se *laisser gagn les prières de qqn. V.* Convaincre, persuader. Nous *enfin gagné à notre cause. Gagner de nouveaux partisa fidèles.* V. Convertir, rallier. *Témoins suspects de s'être* gagner. V. Circonvenir, corrompre.

III. (Dans une compétition, une rivalité). ♦ 1° 0 remporter (l'enjeu). Gagner le *prix. Gagner la cou* Enlever. ♦ 2° Être vainqueur dans (la compétition). *la bataille.* — *Gagner un procès. Avoir cause gagnée. un pari, la partie.* Absolt. *Vous avez gagné, félicitati* Réussir. Jouer à *qui perd gagne.* ◇ *Gagner une épre match, une course.* — *Absolt.* V. **Emporter (l').** *Box gagne' aux points.* ♦ 3° L'emporter sur (l'adversai. Battre, vaincre. « Jean-Jacques *Rousseau, qui me toujours aux échecs* » (DIDER.). — Gagner *qqn de v* arriver avant lui en allant plus vite. V. Dépasser, de Ellipt. *Il* nous gagne! il va nous rejoindre. — *Fig.* V. Pr *Déjouer les plans d'un rival en le gagnant de vitesse.* quelque démarche que l'on fait avant lui. ♦ 4° GAGN TERRAIN *sur qqn,* diminuer ou augmenter l'interva sépare de lui, selon qu'on poursuit ou qu'on est pou *L'ennemi a gagné du terrain.* V. Avancer, progresse *L'incendie gagne du terrain.* V. Étendre (s'). *Idées qui g du terrain.* ♦ 5° *Intrans.* S'étendre au détriment d qqch. *Laboureur qui cherche à gagner sur la propriété voisin.* V. Empiéter. *L'incendie* gagne. V. Propager (Mar. Gagner au *vent,* avancer malgré le vent contraire

IV. Atteindre (une position) en parcourant la d qui en sépare. ♦ 1° Atteindre en se déplaçant. *Le n* gagné *le large, le rivage* (V. Aborder, toucher). *Ga porte, la sortie. Gagner à nouveau sa place.* V. Re ♦ 2° Atteindre en s'étendant. V. Propager (se), **pro** répandre *(se).* *L'inondation gagne les bas quartiers. L' tion gagne toutes les couches de la population.* V. T 0 *Fig.* En parlant d'une contagion d'ordre moral. V **muniquer** *(se).* « *Sa surprise me gagnait* » (FRANCE). ♦ sur (qqn) par une impression. *Le froid, le sommeil, l la fatigue commençaient* à le gagner. V. Emparer (s'). ◈ ANT. *Perdre.* Échouer, reculer. Abandonner, *éloigr* quitter.

GAGNEUR, EUSE [gaɲœʀ, øz]. **n.** *et adj.* (X gagner). Personne qui *gagne. Un gagneur de batailler*

gagneur, il a un tempérament de gagneur. — **Arg.** Gagneuse, ostituée.

GAI, **GAIE** [ge]. *adj.* (v. 1170; gotique **gâheis* « rapide, ». ♦ 1° *(Êtres vivants).* Qui a de la gaieté. V. Allègre, ntent, enjoué, espiègle, folâtre, gaillard, guilleret, hilare, ial, joyeux, mutin, réjoui, rieur, souriant. *Un gai luron. le* « *était bonne fille, gaie, et riait souvent* » (HENRIOT). *n caractère gai et facile. Gai comme un pinson. 0 Spécialt.* bnt la gaieté provient d'une légère ivresse. Être un *peu gai.* Éméché, émoustillé, gris. Dans le *même sens : Avoir le n gai.* ♦ 2° *(Choses).* Qui marque-de la gaieté; où règne gaieté. *Un* visage *gai et riant.* V. Epanoui. « *La soirée fut ve, gaie, aimable* » (HUGO). V. Animé. *Il n'a pas une vie bien rie.* V. Drôle. Littér. Le *gai savoir,* la poésie des troubadours. *Vieilli.* V. Égrillard, gaillard, leste, libre. Tenir *des propos peu* gais. ♦ 3° Qui inspire de la gaieté. Un *auteur* gai. V. musant, comique, divertissant, drôle. *J'aime ces couleurs ries. V.* Riant, vif. *C'est la pièce la plus gaie de l'appartement.* Agréable, plaisant. « *Ce n'était pas gai, cette cuisine sombre nue de paysan pauvre* » (ZOLA). *Tout cela n'est pas gai, las!* V. Encourageant, réjouissant. Iron. Nous *voilà encore panne,* c'est *gai!* ♦ 4° Interj. *Vx.* Par ellipse pour : que *on soit gai! Gai, gai! marions-nous!* ◇ ANT. *Triste.* Ennuyeux, rieux, sombre. *Attristant, décourageant, désolant.* — HOM. *gué.*

GAÏAC [gajak]. *n.* m. (1532; esp. *guayaco,* mot d'Haïti). rbre ou arbuste exotique (Amérique Centrale, Antilles), fleurs bleues ornementales, à feuilles persistantes, à bois ur, compact et résineux. *Gaïac officinal dit* « *bois de vie* ». 'eu de *gaïac,* matière colorante tirée de la résine de gaïac.

GAÏACOL ou **GAYACOL** [gajakɔl]. *n. m.* (1895; de *aïac*). *Chim.* Ester extrait de la résine de gaïac, ou de la réosote, des goudrons de chêne, de hêtre, de pin.

GAIEMENT (ACAD.) ou **GAÎMENT** [gemã]. *adv.* (XIVe; *e gai*). Avec gaieté. V. Joyeusement. *Chanter gaiement.* Avec entrain, de bon cœur. *Allons-y gaiement! Le voilà qui prend gaiement ses mauvaises habitudes, sans* remords. ◇ ANT *Tristement.*

GAIETÉ (ACAD.) ou **GAÎTÉ** [gete]. n. *f.* (1160; de *gai).* 1° État ou disposition des êtres qu'animent le plaisir de vre, une humeur riante. V. Alacrité, allégresse, enjouement, ntrain, hilarité, joie, jovialité, jubilation, vivacité. *Franche aieté. Perdre, retrouver sa gaieté. Accès de gaieté, de folle aieté. Mettre* en *gaieté.* V. Amuser, égayer, réjouir. *Gaieté ébordante, communicative.* — *Loc. adv.* DE GAIETÉ DE CŒUR : e son propre mouvement, sans y être obligé (volontairement volontiers). *Il ne renonce pas de gaieté de cœur à cette abitude.* ♦ 2° Caractère de ce qui marque ou traduit un 1 état. *La gaieté de la conversation.* ♦ 3° *Caractère* d'une uvre qui traduit un tel état et y dispose. V. Humour, ironie, el. « *J'ai tenté, dans le Barbier de Séville, de ramener au héâtre l'ancienne et franche gaieté* » (BEAUMARCH.). ♦ Trait, acte, geste, propos manifestant un tel état; chose laisante. V. Plaisanterie. *Les gaietés de l'escadron,* de Courteline. Iron. *Voilà les gaietés de la province, de l'administration.* ◇ ANT. *Chagrin, mélancolie, tristesse. Ennui.*

1. GAILLARD, ARDE [gajar, ard(ə)]. *adj. et n.* (1080; u gallo-roman **galia* « force », mot celtique). ♦ 1° Plein de e, du fait de sa robuste constitution, de sa bonne santé. Alerte, allègre, vif. *Vieillard encore très gaillard.* V. Vert. 2° *Vieilli.* Plein d'entrain et de gaieté. V. Enjoué, gai, vial, *joyeux. Humeur gaillarde. 0* (XVIIe) Spécialt. *Mod.* 'une gaieté un peu libre. V. Cru, égrillard, grivois, léger, ste, licencieux. « *Chacun lui adressait quelque compliment aillard sur sa tournure* » (MÉRIMÉE). ♦ 3° N. UN GAILLARD, n homme plein de vigueur et d'entrain. V. Luron. Un *grand solide gaillard.* V. Costaud. *Une gaillarde, une* femme ardie, aux allures un peu libres. 0 *Fam. V.* Drôle, gars, scar. *Ce sont des gaillards qu'il faut avoir à l'œil.* « *Voilà n petit gaillard qui n'aura pas froid aux yeux* » (BALZ.). ◇ ANT. *Faible; fatigué, triste.*

2. GAILLARD [gajar]. *n.* m. (1573; ellipt. pour *château aillard,* château fort). ♦ 1° *Ancienn.* (et *mod.* sur un voilier). artie extrême du pont supérieur. *Gaillard d'arrière, à* arrière du grand mât. *Gaillard d'avant.* ♦ 2° *Mod.* Superructure à l'avant du pont supérieur. V. D&ette.

GAILLARDE [gajard(ə)]. *n. f.* (XVe; de *gaillard* 1). 1° (XVe). Ancienne danse à trois temps animée; musique our *cette* danse. ♦ 2° *Typogr.* (1694). Caractère d'imprinerie de 8 points, intermédiaire entre le petit-texte et le petitomain.

GAILLARDEMENT [gajardəmã]. *adv.* (1080: de *gaillard*). D'une manière gaillarde; avec entrain, bonne humeur. *upporter gaillardement qqch. Porter gaillardement sa cinuantaine.*

GAILLARDIE [gajardi] ou **GAILLARDE** [gajard(ə)]. *f.* (1839; de *Gaillard,* bot. fr.). Plante ornementale, à fleurs aunes ou *rouges (Composacées).*

GAILLARDISE [gajardiz]. *n. f.* (v. 1510; de *gaillard* 1). *Vieilli.* Bonne humeur, gaieté un peu libre. ◇ Propos gaillard, **un peu libre. V. Gaudriole, gauloiserie, grivoiserie.**

GAILLET [gajɛ]. **n.** *m.* **(1786;** lat. sc. *galium,* gr. *galion, par croisement avec caille-lait).* Plante herbacée *(Rubiacées),* annuelle ou vivace des régions tempérées.

GAILLETERIE [gajtʀi; gajɛtʀi]. *n. f.* **(1870;** de *gaillette).** *Techn.* Houille en morceaux après triage.

GAILLETIN [gajtɛ̃]. n. m. (1853; de *gaillette).* Charbon de terre cassé en petits morceaux, pour l'usage domestique. **V. Tête-de-moineau.**

GAILLETTE [gajɛt]. *n. f.* (1770; mot wallon, dimin. de *gaille* « *grosse* noix », lat. *(nux) gallica «(noix)* gauloise »). *Techn.* Morceau de houille de moyenne grosseur.

GAIN [gɛ̃]. n. m. (XIIe; de gagner, prononcé *gaingnier).** ♦ 1° Action de *gagner. Gain d'une bataille.* V. Succès, victoire. *Le gain d'un procès.* — *Avoir, obtenir gain de cause.* V. Emporter (1'), réussir. Absolt. *Chances égales de gain et de perte.* ♦ 2° Ce qu'on gagne; augmentation d'avoir. — Profit pécuniaire et matériel. V. Acquêt, appointemeut, bénéfice, boni, commission, dividende, émolument, excédent, fruit(s), gratification, honoraire(s), intérêt, lucre, prime, produit, profit, rapport, récolte, rémunération, rendement, revenu, salaire, solde, traitement. *Les gains d'un ouvrier, d'un chef d'entreprise. Gain illicite.* V. Butin, dessous (de table), gratte, pot-de-vin, raccroc, rapine, ristourne, usure. *Être âpre au gain. Amour, soif du gain.* « *Son sang de paysanne la poussait nu gain* » (FLAUB.). *Céder à l'appât du gain. Compensation des gains et des* pertes. Se retirer sur son *gain.* V. Charlemagne (faire). *Tirer, retirer un gain, du gain de qqch.* V. Lucratif. 0 Toute espèce d'avantage. V. Acquisition, avantage. *Le gain que l'on retire d'une lecture.* V. Fruit, profit. Un *gain de temps, de place.* V. Économ~e. *Gain de puissance.* V. Accroissement, augmentation. ♦ 3° *Radio.* Rapport d'amplification d'un étage de récepteur, de chaîne acoustique, etc. V. Amplificateur. ◇ ANT. Dépense, perte. *Désavantage,* déperdition, *dommage, ruine.*

GAINAGE [gɛnaʒ]. *n.* m. (1930; de *gainer). Techn.* Action de gainer.

GAINE [gɛn]. **n.** *f.* (déb. XIIIe; lat. *vagina* « fourreau », devenu **wagina,* sous l'infl. germ.). ♦ 1° Enveloppe ayant la forme de l'objet qu'elle protège. V. Étui, fourreau. *La gaine d'un pistolet. Tirer un poignard de sa gaine* (V. Dégainer), *le remettre dans sa gaine (V.* Rengainer). *Fabrication des gaines.* V. Gainerie, gainier. *Gaine d'un meuble.* V. Housse. — *Vêtement, robe qui moule comme une gaine.* V. Gainer. *0 Spécialt.* (déb. XXe) Sous-vêtement en tissu élastique enserrant les hanches et la taille (femmes). V. Ceinture. *Gaine-combinaison* (Cf. Combiné), *gaine-culotte.* ♦ 2° *Fig.* et *littér.* Contrainte qui gêne un développement, une évolution. « *Aucun développement ne se peut sans briser des gaines* » (GIDE). V. Carcan, corset. ♦ 3° Sc. *nat.* Enveloppe résistante qui protège un organe. V. Aponévrose. ♦ 4° (1676). Support quadrangulaire plus étroit à la base qu'au sommet. *Gaine de stuc, de marbre.* V. Piédestal, sellette, socle. *Commode Empire à colonnes en gaine.* Par appos. *Pieds gaine. 0* Statue dont la partie inférieure semble engagée dans une gaine. *Cheminée ornée de deux gaines représentant des personnages. V.* Cariatide, hermès, terme. — *Gaine d'une horloge. V.* Caisse, coffre. ♦ 5° Techn. *Gaine* d'aérage, qui protège les parois d'une cheminée d'aération (mines). — *Gaine d'un obus,* destinée à recevoir le détonateur et la fusée. — Mar. Gaine *d'une voile :* ourlet qui l'entoure pour la renforcer. *Spécialt.* Enveloppe métallique protégeant, dans les réacteurs nucléaires, les lames d'uranium de la corrosion et évitant la contamination du fluide de refroidissement.

GAINER [gene]. v. *tr.* (1773; de *gaine).* ♦ 1° *Techn.* Mettre une gaine à. Mar. *Gainer une voile.* ♦ 2° Mouler comme fait une gaine. « *Leurs belles jambes gainées de dentelles* » (JOUHANDEAU).

GAINERIE [gɛnʀi]. *n. f.* (1412; de *gaine).* Art, ouvrage, commerce du gainier. — Fabrique de gaines, d'étuis.

GAINIER, IÈRE [genje, jɛʀ]. **n.** (XIIIe; de *gaine).* Personne qui vend ou fabrique des gaines, des étuis.

GAL [gal]. n. m. (1948; de *Galilée).* *Phys.* Unité d'accélération dans le système C.G.S. (1 centimètre/seconde par seconde ou Cm/S^2). ◇ HOM. *Gale, galle.*

GALA [gala]. *n.* m. (*Galla,* 1736; à propos de l'Espagne, 1666; mot esp. ou it.; a.. fr. *gale* « réjouissance »). Grande fête souvent de caractère officiel. V. Cérémonie, réception. Soirée *de gala.*

GALA-, GALACT(O)-. Éléments, tirés du gr. gala, *galaktos* « lait ».

GALACTAGOGUE [galaktagɔg]. *adj. (1865;* de *galacto-,* et suff. *-agogue). Méd.* Qui favorise la sécrétion lactée. Subst. *Un galactagogue.*

GALACTIQUE [galaktik]. *adj.* (1808, « du lait »; sens mod. 1877; de *galaxie).* Relatif à la Voie lactée. 0 (XXe) *Astron.* Qui appartient à une galaxie. Nuage, *nébuleuse galactique.*

GALACTOGÈNE [galaktɔʒɛn]. *adj.* **et** *n. m.* (1866; a remplacé *galactagogue* (1865); de *galacto-,* **et** *-gène). Physiol.*

Qui détermine la sécrétion du lait. ***Hormone galactogène (on*** dit aussi ***lactogène*)**.

GALACTOMÈTRE [galaktɔmɛtʀ(ə)]. *n.* m. (1796; de *galacto-*, et suff. *-mètre*). *Techn.* Instrument pour mesurer la densité du lait. V. Pèse-lait.

GALACTOPHORE [galaktɔfɔʀ]. *adj.* (1729; de *galacto-*, et suff. *-phore*). Physiol. *Canaux galactophores*, conduisant le lait sécrété par les glandes mammaires vers le mamelon.

GALACTOSE [galaktoz]. *n.* m. (1665, « formation du lait dans les mamelles »; du gr. *galactos*). *Chim.* (1793). Sucre dentrogyre obtenu en même temps que le glucose par hydrolyse du lactose.

GALALITHE [galalit]. *n. f.* (attesté 1907; de gala-, et suff. *-lithe*). Nom déposé du premier produit plastique obtenu en 1879 par le traitement au formol de la caséine pure. ***Peigne en galalithe.***

GALAMMENT [galamɑ̃]. *adv.* (XVIIe : remplace l'a. *galantement;* de galant). D'une manière gala&. ♦ 1° Cour.-Avec une politesse qui plaît (ou vise à plaire) aux femmes. ***Offrir galamment sa place à une dame.*** ♦ 2° *Littér.* En galant homme. Se ***conduire galamment,*** avec délicatesse.

GALANDAGE. [galɑ̃daʒ]. *n.* m. (1785; altér. de *garlandage*. V. Guirlande). *Techn.* Cloison de briques posées de chant.

GALANT, **ANTE** [galɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1318; p. prés. a. Y. *galer* « s'amuser », frq. **walare*, de **wala* « bien »). ♦ 1° (De l'a. sens « vif, hardi »). Subst. (Vx). Homme vif et rusé. VERT GALANT *(ancienn.)*, bandit qui se postait dans les bois. — Homme redoutable pour la vertu des femmes. ***Henri IV, surnommé le Verf-Galant.*** ♦ *2°* (XVIe; it. *galante*). Empressé, entreprenant auprès des femmes. — Poli, délicat, attentionné à l'égard des femmes. Soyez ***galant et offrez votre place à cette darne.*** *0* Péj. ***Femme galante :*** de mœurs légères. ***La Vie des dames galantes,*** de Brantôme. ◇ ***Par ext.*** Qui a rapport aux relations ***amoureuses. Surprendre qqn en galante compagnie. Ton, propos galants. Poésie, peinture galante. Conte galant.*** V. Libertin. ♦ 3° *Vx.* Gracieux et distingué, avec qqch. de vif, de piquant. V. Coquet, élégant, ***fin.*** « ***Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises*** » (MOL.). ***Les Indes galantes,*** opéra-ballet de Rameau. ♦ 4° Vieilli. ***Un galant homme :*** un homme d'honneur aux sentiments nobles, aux procédés délicats. V. Généreux. ♦ 5° Subst. ***Vieilli.*** Homme qui aime à faire la cour aux femmes. V. Bourreau (des cœurs), cavalier, coureur, don Juan, godelureau, marcheur, séducteur. Littér. ou plaisant. ***Elle est fière de tous*** ses ***galants.*** V. Amoureux, soupirant. ◈ ANT. Froid, lourdaud; impoli, mufle; commun.

GALANTERIE [galɑ̃tʀi]. n. *f.* (1537; de *galant*). ♦ 1° Vx. Distinction, élégance de l'esprit et des manières. ♦ 2° Courtoisie que l'on témoigne aux femmes par des égards, des attentions. V. Amabilité, civilité, politesse. La ***vieille galanterie française. 0 Spécialt.*** Empressement inspiré par le désir de conquérir une femme; goût des bonnes fortunes. ***Le manège, le langage de la galanterie.*** V. Coquetterie, cour, flirt, marivaudage, séduction. ♦ 3° Propos flatteur, écrit galant (adressé à une femme). ***Débiter des galanteries. V.*** Compliment, douceur, fleurette. ♦ 4° Intrigue amoureuse. V. **Aventure,** fortune (bonne), fredaine, intrigue, liaison. « ***Toute la première partie de sa vie avait été donnée nu monde et aux galanteries*** » (HUGO). ◈ ANT. ***Froideur. Brutalité, impolitesse, muflerie.***

GALANTIN [galɑ̃tɛ̃]. *n. m.* (1555; de *galant*). *Vieilli.* Galant ridicule. Un vieux ***galantin.***

GALANTINE [galɑ̃tin]. *n. f.* (XIIIe; altér. de *galatine* [v. 1225], lat. médiév. *galatina*, p.-ê. var. de *gelatina*. V. Gélatine). Charcuterie à base de viandes froides désossées (*spécialt.* cochon de lait, veau, volailles), que l'on sert dans sa gelée. V. Ballotine. ***Galantine de volailles, truffée.***

GALAPIAT [galapja]. *n.* m. (1793; altér. prob. de *galapian*, var. dial. de *galopin*). *Fam.* V. Vaurien. ***Un petit galapiat.*** V. **Polisson.**

GALAXIE [galaksi]. *n. f.* (1557; lat. *galaxias, mot gr.*, de *gala* « lait »). ♦ 1° La Voie lactée. ♦ 2° *Astron.* (XX'). La nébuleuse spirale dont la Voie lactée est une apparence et à laquelle appartient le Soleil. 0 Toute nébuleuse spirale. ***La fuite des galaxies,*** fondement des théories de l'univers en expansion.

GALBE [galb(ə)]. *n. m.* (1578; en pro"., 1530; *garbe* « air, allure », 1550; it. *garbo* « belle forme », du gotique **garwon*. V. Gabarit). ♦ 1° (XVIIe). Contour ou profil harmonieux plus ou moins courbe d'une œuvre d'art. ***Le galbe d'un vase.*** ◇ Profil chantourné d'un meuble, d'un ouvrage de menuiserie. ***Le galbe d'une commode Louis XV.*** V. **Arrondi,** cintrage, courbure, panse. ♦ 2° Contour harmonieux d'un corps, d'un visage humain. Un ***visage d'un beau galbe.***

GALBÉ, **ÉE** [galbe]. *adj.* (1611, ***bien galbé;*** de ***galbe*)**. ♦ 1° Qui présente un galbe caractéristique. ***Colonne galbée,*** légèrement renflée au tiers de sa hauteur. ♦ 2° ***Par ext.*** Bien fait. « ***Ces belles jambes bien galbées*** » (DUHAM.).

GALBER [galbe]. *v. tr.* (1907; de ***galbe*)**. Donner du ga à. ***Galber une colonne, un vase.***

GALE [gal]. *n. f.* (1539; var. de *galle* « excroissance 1205). ♦ 1° Maladie contagieuse, très prurigineuse, de peau, produite par un parasite animal, l'acarus* de la g ou sarcopte, qui creuse dans la peau des sillons ayant l'asp de fines lignes grisâtres. V. Gratte (4°), **grattelle.** — ***Par*** Se dit de certaines maladies de la peau accompagnées fortes démangeaisons. ***Gale bédouine.*** V. Miliaire. ***Gale ciment, du nickel.*** ◇ Fig. et fam. ***Méchant, mauvais comm gale;*** d'où Une ***gale :*** une personne très méchante. V. Pe teigne. « Je suis une ***gale, une peste*** » ***(SARTRE).*** ♦ 2° *Vé* Maladie cutanée et contagieuse des animaux, prod par des acariens. V. **Rouvieux.** ♦ 3° *Bot.* Maladie des ve taux due à des bactéries ou à des champoianons. et caractér par des protubérances, ou galles, sur T'écorce, les feuil les fruits. ***Gale de l'écorce.*** V. Teigne. ◈ HOM. *Gal,* galle.

GALÉASSE ou GALÉACE [galeas]. *n. f.* (1420; *galeazza*, augment. de *galea* « galère »). *Mar.* anc. Bâtim à voiles et à rames, grande galère surchargée d'artillerie. **Mahonne.**

GALÉJADE [galeʒad]. *n. f.* (1881; prov. *galejada, galeja* « plaisanter », de *gala* « s'amuser ». V. Galant). *Rég* (Provence). Histoire inventée ou exagérée, plaisant généralement destinée à mystifier. V. Blague.

GALÉJER [galeʒe]. Y. *intr.;* conjug. ***céder (xx'; galéjade). Région.*** (Provence). Dire des galéjades. V. **Blag** plaisanter.

GALÈNE [galɛn]. n. *f.* (1556; gr. *galênê* « plomb Sulfure naturel de plomb (PbS), gris bleuâtre, à clivage fait et cristallisation cubique, se rencontrant dans pres tous les terrains. ***Utilisation de la galène comme détect dans les postes de T.S.F. Cour. Poste à galène.***

GALÉNIQUE [galenik]. *adj.* (1581; lat. *Galenus*, n lat. de *Galien*, célèbre médecin grec). *Méd.* et *Pha* Conforme à la doctrine de Gatien. ***Remèdes galénique*** remèdes ayant pour composants des végétaux, et "on substances chimiques pures.

GALÉNISME [galenism(ə)]. *n. m.* (1771; de *Galen Hist. méd.* Doctrine médicale de Galien.

GALÉOPITHÈQUE [galeɔpitɛk]. *n. m.* (1545; du *galeos* « belette », *et pithêkos* « singe »). Mammifère ins vore, animal nocturne de la taille d'un chat, qui possède membrane parachute reliant les membres antérieurs membres postérieurs et à la queue.

GALÈRE [galɛʀ]. *n. f.* (1402; catalan *galera*, *a.* it. *ga* Cf. a. fr. ***Calée.*** V. Galion). ♦ 1° *Mar. antiq.* Bâtiment guerre à voiles et à rames. V. Trière. ♦ 2° Bâtiment de gu long et de bas bord, ponté, à deux mâts à antennes, marc ordinairement à rames et utilisé jusqu'au XVIIIe s. V. **Galéa** galiote. ***Malfaiteurs condamnés à ramer sur les galères.*** Galérien. ***Galères des pirates, des Turcs,*** où des chrét captifs servaient de rameurs. ***Colère capitane, réale.*** — **I** prov. « ***Que diable allait-il faire dans cette galère?*** » (M comment a-t-il pu s'embarquer dans cette affaire, en c compagnie? ***Je me suis laissé entraîner dans une drôle galère!*** V. Mésaventure. — ***Vogue la galère!*** arrive ce pourra. ♦ 3° Au plur. ***Peine des galères,*** ou ellipt. GALÈRES, la peine de ceux qui étaient condamnés à ra sur les galères de l'État. ***Condamner, envoyer aux gal*** — ***Par*** exf. (La peine des galères ayant été abolie en 1' Peine des fers, des travaux forcés. V. Chaîne.

GALERIE [galʀi]. *n. f.* (1316; it. *galleria*, lat. méc *galeria*). ♦ 1° Lieu de passage ou de promenade, couv beaucoup plus long que large, ménagé à l'extérieur o l'intérieur d'un édifice ou d'une salle. ***Galerie autour bâtiment.*** V. Péristyle. ***Galerie vitrée. V.*** Véranda. ***Ga ouverte, cintrée, voûtée,*** à ***arcades.*** V. Portique. — ***Ga inférieure d'un appartement.*** V. Corridor, couloir, vestit ***La galerie des Glaces du château de Versailles.*** — ***Ga marchande,*** galerie bordée de boutiques, notamment dan centre commercial. — Spécialt. ***Galerie construite ou nagée en vue d'une exposition, d'un salon.*** ♦ 2° ***Par*** Magasin où sont exposés des objets d'art en vue de la ve ***Galeries de la Rive gauche, à Paris.*** ◇ ***Par méton.*** Collec d'objets d'art ou de science dans un musée. ***Galeri fableau. Galerie d'art, de peinture. Les galeries du Mus*** ◇ ***(Au plur.)*** Nom pris par certains magasins. ♦ 3° (D'ab au jeu de paume). Emplacement réservé aux spectateurs spectateurs eux-mêmes. 0 ***Par ext.*** Le monde, l'opi des hommes. V. Auditoire, public, spectateur, témoin. ***Pa poser pour la galerie. Il fait cela pour amuser la galeri*** Dans un théâtre, Balcon à encorbellement, à plusieurs r de spectateurs. ***Premières, secondes galeries.*** V. Par; poulailler. — ***Dans*** une ***église,*** Sorte de tribune" cont sur le pourtour intérieur. ♦ 4° Rebord ménagé sur le d'une voiture. ***Fixer des bagages sur la galerie d'une mobile.*** V. Porte-bagages. 0 Devant de foyer d'une chemi

5° Chemin souterrain ou couvert, pratiqué par l'assiégeant our s'approcher d'une place. V. Sape. ◇ Passage souterain permettant l'exploitation d'une mine. *Galerie d'épuiement, de recette, d'aération* (V. **Aérage**), *de roulage. Boisage 'une galerie.* ◇ Tout passage souterrain. V. Boyau, tunnel. *Galeries dans une cave, dans un égout. Galeries d'une nécroole.* V. Catacombe. ◇ Petit chemin souterrain creusé par ivers animaux (rongeurs, insectivores). *Galeries de taupe, e mulot.*

GALÉRIEN [galerjɛ̃]. *n.* **m. (1568;** de galère). Homme ondamné à ramer sur les galères du Roi (ou sur celles des urcs dans le cas d'un chrétien captif). *Organisation du ravail des galériens* **(V. Argousin, chiourme, espalier).** 0 *'ar ext.* Bagnard, forçat. *Chaîne de galérien.* — *Mener une ie de galérien :* extrêmement pénible. « Ils se tuaient à *la eine comme des galériens* » (R. ROLLAND).

GALERNE [galɛrn(ə)]. II. *f.* (v. 1150; mot de l'Ouest; robabl. celtique). *Mar.* Vent d'Ouest-Nord-Ouest, appelé ussi *Vent de galerne.*

GALET [galɛ]. **n.** *m.* (XII^e^; de l'a. fr. *gal* « caillou »; o. aul.).

I. Caillou usé et poli par le frottement, que la mer dépose ur le rivage ou qu'on trouve dans le lit des torrents. *Plage e galets.* Au sing. Se promener *sur le galet.*

II. *Techn.* (1832). Disque, petite roue de bois, de métal, 'ivoire. *Galets d'un fauteuil, d'un lit, d'une table de nuit.* '. Roulette. — Mécan. *Galet simple,* roulant dans une raiure. *Galet à gorge. Mécanisme à galets.*

GALETAS [galta]. *n.* **m.** (XIV^e^; de *Galata,* tour de Constantinople qui domine lu ville). ♦ 1° *Vx.* Logement pratiqué ous les combles. V. **Grenier, mansarde.** ♦ 2° *Par ext.* (XVII^e^). ogement misérable et sordide. V. Bouge, réduit, taudis. *D'immondes réduits, taudis, galetas* » (MONDOR).

GALETTE [galat]. n. *f.* (XIII^e^; de *galet,* à cause de sa orme). ♦ 1° Gâteau plat, fait de farine, de beurre et d'œufs t cuit au four ou sous la cendre. Galette *des Rois,* confeconnée à l'occasion de la fête des Rois et contenant une fève. — *Région.* Crêpe de farine de sarrasin ou de maïs. — *Mar.* iscuit dur et plat. ♦ 2° Par compar. *Plat comme une galette.* > *Par anal.* Objet en forme de galette. *Siège recouvert d'une alette de cuir.* ◇ *Cinéma.* Enroulement de film "on mainenu par des joues (unité de métrage en 9.5 mm). ♦ 3° *Pop.* 1907; par anal. avec les pièces de monnaie rondes et plates). . . **Arpent. Avoir de la** *galette. La grosse galette.* V. **Fortune.**

GALETTEUX, EUSE [galɛtø, øz]. *adj.* **(1907;** de galette). 'op. Qui a de la fortune. V. **Riche.**

GALEUX, EUSE [gala, øz]. *adj.* **(1495;** de gale). ♦ ° Atteint de la gale. *Chien galeux. Arbre galeux.* — Subst. *Ce maudit animal, Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le* ml » (LA FONT.). ◇ Fig. *Brebis galeuse.* — Subst. *Un* galeux : ndividu méprisable qu'on se refuse à fréquenter. ♦ 2° Qui rapport à la gale. *Éruption galeuse.* ♦ 3° *Par ext.* Qui emble atteint de la gale: *Bois galeux,* hérissé de protubéances. — Fig. *Murs galeux.* V. Lépreux. ◈ ANT. **Propre, ain.**

GALGAL [galgal]. n. *m.* (1858; gaélique *gal* « caillou »). *Archéol.* Tumulus celtique renfermant une crypte.

GALHAUBAN [galobã]. *n. m.* (1634; comp. de *hauban,* pour « *cale-haubun* »). *Mar.* Cordage servant à assujettir les nâts supérieurs par le travers, et vers l'arrière.

GALIBOT [galibo]. n. *m.* (1871 ; mot picard, de *galibier* polisson »). *Techn.* Jeune manœuvre travaillant au service les voies dans les galeries de mines.

1. **GALILÉEN, ENNE** [galileɛ̃, ɛn]. *adj. et n. (1673;* de *Galilée*). *Didact.* De Galilée, province de Palestine. — LE GALILÉEN, Jésus-Christ, qui fut élevé à Nazareth, en Galilée.

2. GALILÉEN. ENNE [galileɛ̃, ɛn]. *ndj. (xx";* **n.** pr. en tal. *Galilei* [mathématicien, physicien et astronome italien; 564-1642]). *Didact.* Relatif aux travaux de Galilée. Système *aliléen. Conception galiléenne.*

GALIMAFRÉE [galimafre]. *n. f.* (1398; p.-ê. a. fr. *galer* « s'amuser, mener joyeuse vie » (V. Galant), et picard *mafrer* « manger beaucoup » (Cf. Bâfrer). *Vx.* Mets peu appétissant.

GALIMATIAS [galimatja]. *n. m.* (1580; o. i.; p.-ê. bas lat. *ballimathia* « chanson obscène »). Discours, écrit confus, embrouillé, inintelligible. V. Amphigouri, **charabia, pathos.**

GALION [galjɔ̃]. n. *m.* (1272; de l'a. fr. *galie, galée*). *Ancienn.* (XVI^e^-XVIII^e^). Grand bâtiment destiné au commerce avec l'Amérique, au transport de l'or que l'Espagne tirait de ses colonies.

GALIOTE [galjɔt]. n. f. (1358; de l'a. fr. *galie, galée.* V. Galère). ♦ 1° *Ancienn.* Petite galère. Une *galiote barbaresque.* — Navire à voiles, à formes rondes, dont se servaient les Hollandais. — *Mod.* (Nord) Caboteur, voilier de pêche hollandais. ♦ 2° *Mm.* Traverse métallique qui supporte les panneaux de fermeture des écoutilles.

GALIPETTE [galipɛt]. n. *f.* (1883, titre d'un ouvrage de *Galipaux; calipette,* v. *1865* dans l'Ouest; o. i.). *Fam.* V. **Cabriole, culbute, pirouette.** *Faire des galipettes.*

GALIPOT [galipo]. *n. m. (Garipot.* XVI^e^; o. i.). Matière résineuse qui exsude en hiver des incisions faites à la surface des pins (térébenthine de Bordeaux). ◇ *Mar.* Mastic fait de résines, de matières grasses, qu'on étale à chaud sur les surfaces à protéger de l'eau de mer (carène, pièces métalliques).

GALIPOTER [galipɔte]. V. *tr.* (1866; de *galipot*). *Mar.* Enduire de galipot.

GALLE [pal]. *n. f.* (1213; lat. *galla*). Excroissance produite sur les tiges et les feuilles de certains végétaux par les piqûres d'insectes parasites (cécidies) qui y déposent leurs œufs. ◇ *Galles du chêne,* ou *Noix de galle, en* forme de noisette ou de noix, provoquées par le cynips, qui se développent sur les chênes. *La noix de galle, riche en tanin, est utilisée pour la fabrication de teintures (V.* **Gallique**). *Galle du rosier.* **V. Bédégar.** ◈ HOM. *Gal,* **gale.**

GALLEC. V. GALLO.

GALLÉRIE [gal(l)eri]. *n. f. (1808;* lat. SC. *galleria*). Insecte lépidoptère dont la chenille creuse des galeries dans la cire des ruches, détruisant le couvain, provoquant l'écoulement du miel. *La gallérie est aussi appelée* fausse teigne des ruches.

GALLICAN, ANE [gal(l)ikã, an]. *adj.* (1355; lat. médiév. *gallicanus* « gaulois »). Qui concerne l'Église catholique de France, considérée comme jouissant d'une certaine indépendance à l'égard du Saint-Siège. *Le rite gallican. Les libertés de l'Église gallicane.* ◇ Partisan des libertés de l'Église de France. — Subst. *Un gallican.*

GALLICANISME [gal(l)ikanism(ə)]. *n.* m. (1810; de gallican). Principe> et doctrines de l'Église gallicane. — Attachement à ces principes. *Le gallicanisme de Bossuet.*

GALLICISME [gal(l)isism(ə)]. *n. m.* (1578; du lat. *gallicus* « gaulois, français »). ♦ 1° Construction ou emploi propre à la langue française. *Gallicisme de vocabulaire (ex. : à* la bonne heure), *de construction* (ex. : s'en donner à cœur joie). ♦ 2° Construction française introduite abusivement dans une autre langue *(par ex.* dans la traduction d'un texte français). *L'anglais moderne emploie de nombreux gallicismes.*

GALLICOLE [gal(l)ikɔl]. *adj.* (1817, les *gallicoles;* de *galle, et -cole*). *Didact.* Qui vit dans les galles, cause l'apparition de *galles. Le cynips, insecte gullicole.*

GALLINACÉ, ÉE [gal(l)inase]. *adj.* **et** *n. m. (1770; lat. gallinaceus,* de *gallina* « poule »). *Zool.* Qui se rapporte ou ressemble à la poule ou au coq. *Oiseau gallinacé.* ◇ *Subst.* GALLINACÉS (cour.) ou GALLIFORMES [gal(l)ifɔrm(ə)]. n. m. *pl.* Ordre d'oiseaux terrestres auquel appartient le genre *gallus* (V. **Coq, poule**). *Principaux gallinacés : argus,* bartavelle, caille, coq, coq de bruyère, dindon, faisan, ganga, gélinote, hocco, lagopède, paon, perdrix, pintade, poule, tétras (genre), tinamou.

GALLIQUE [gal(l)ik]. *adj.* (1789; *au* XVI^e^ [1538] *gallique* correspond *au lat. gallicus* « gaulois, français »; de *galle).* Qui provient de *la* noix de *galle. La décomposition du tanin donne l'acide gallique.*

GALLIUM [galjɔm]. n. m. (1836; du lat. *gallus* « coq », du nom de son inventeur, *Lecoq* de Boisbaudran). *Chim.* Corps simple métallique, poids at. 69,72; dens. 5,9 (symb. Ga).

GALLO-. Élément, du lat. *gallus* « gaulois ». V. Franco-.

GALLO, GALLOT [galo] ou **GALLEC** [galɛk]. n. *m.* (XIV^e^; du breton *gall;* lat. *gallus*). Dialecte français parlé en Bretagne. *Le gallo se rapproche du patois de Basse-Normandie.* ◈ HOM. Galop.

GALLOIS, OISE [galwa, waz]. *adj. (av.* 1713; de *Galles,* angl. *Wales*). Du pays de Galles (Grande-Bretagne). *Les mineurs gallois. L'équipe galloise de rugby.* — Subst. *Les Gallois.* — *Le gallois* (ou cymrique), langue des Gallois. V. **Celtique.**

GALLOMANIE [gal(l)ɔmani]. *n. f.* (1787; de *gallo-,* et *-marrie). Rare.* Tendance à admirer aveuglément tout ce qui est français.

GALLON [galɔ̃]. **n.** *m.* **(1687;** mot angl., a. norm. *galon*). Mesure de capacité correspondant à 4 pintes* ou 8 chopines*, utilisée dans les pays anglo-saxons pour les grains et les liquides. Voiture *qui fait quarante milles au gallon.* « *Des fleuves de vin au gallon !* » (J. GODBOUT). *Gallon impérial (anc.* en Grande-Bretagne), *gallon canadien,* équivalant à 4,545 litres (abrév. *gal. imp.* ou *can.*). *Gallon américain,* équivalant à **3,785** litres. ◈ HOM. Galon.

GALLO-ROMAIN, AINE [gal(l)ɔrɔmɛ̃, rn]. *adj.* (déb. XIX^e^; de *gallo-,* et romain). Se dit de la race, de la civilisation issue du mélange des Romains et des Gaulois après la conquête de *la* Gaule. *L'empire gallo-romain. La population gallo-romaine.* Subst. *Les Gallo-Romains. Une Gallo-Romaine.*

GALLO-ROMAN [gal(l)ɔrɔmã]. *n.* m. (XX^e^; de *gallo-,* et roman). Langue romane parlée en Gaule.

GALLUP [galœp]. *n. m.* (XX^e^; nom d'un journaliste américain). *Anglicisme.* Sondage* d'opinion.

GALOCHE [galɔʃ]. n. *f.* (1351; *galochier, 1292;* du rad.

gaul. *°gallos* « pierre plate ». V. Galet). ♦ 1° Sabot à dessus de cuir et semelle de bois qui se porte par-dessus les souliers ou les chaussons. « *Les galoches noires de mon pays, en bois, bâtées de cuir, sont lourdes et sonores* » (COLETTE). — Chaussure montante à semelle de bois épaisse. V. Brodequin. — Fig. et fam. *Menton* en *galoche*, long et relevé vers l'avant comme le nez d'une galoche. ♦ 2° *Mar.* Poulie longue et aplatie dont la caisse est ouverte& sur l'une de ses faces.

GALON [galɔ̃]. *n. m.* (1379; de *galonner*). ♦ 1° Ruban de tissu épais et serré, qui sert à border ou orner (les vêtements, les rideaux). V. Passementerie, ruban. *Galon de soie, de laine, d'argent, d'or. Sortes de* galon. V. Brandebourg, extra-fort, soutache. 0 [Au Canada]. Ruban gradué en pieds*, en pouces* et en lignes*. Cf. Centimètre. *Galon de couturière, de tailleur.* ♦ 2° Signe distinctif des grades et des fonctions dans l'armée. V. *fam.* Ficelle, sardine. *Les galons se portent soit en chevron, soit en* « *sardine* », *au bras, à l'épaule, à la coiffure. Lieutenant* à *deux galons.* — *Par* ext. Insignes d'un grade, *en* forme de galons. *Galons métalliques.* ◇ Gagner ses *galons. Prendre du* galon : monter en grade; fig. Obtenir de l'avancement, une promotion. ◈ HOM. Gallon.

GALONNER [galɔne]. v. tr. (XII^e, « orner les cheveux de rubans »; p.-ê. de la famille de *galant).* Orner ou border de galon. *Galonner un chapeau.* Au p. p. , Cour.) *Revers galonnés.* — N. *m.* (Fam.) UN GALONNÉ : un officier ou un sous-officier.

GALONNIER. IÈRE [galɔnje, jɛʀ]. *n. et adj.* (1757; de galon). *Rare.* Qui fabrique ou vend des galons.

GALOP [galo]. n. *m.* (1808; de galoper). ♦ 1° Allure la plus rapide que prend naturellement le cheval (et certains équidés) lancé à fond de train et faisant une suite de bonds accomplis en trois temps (battues). *Cheval qui prend le galop, qui part au galop, au petit, au grand galop. Un cheval au galop,* en train de galoper. *Galop d'essai* (V. Canter); fig. Examen blanc. 0 *Par* ext. Allure du cavalier dont le cheval est au galop. *Au galop!* commandement militaire. 0 *Fig.* AU GALOP. V. Vite. PROV. « *Chassez le naturel, il revient au galop* » (DESTOUCHES). *Allons! au travail et au galop !* dépêchez-vous (Cf. pop. Et que ça saute !). ♦ 2° Pathol. *Bruit de galop :* « triple bruit du cœur constitué par l'addition aux deux temps normaux d'un troisième temps étranger à ceux-ci » (POTAIN). ♦ 3° *Mus.* (1829). Ancienne danse d'origine hongroise au mouvement très vif; air sur lequel se faisait cette danse. ◈ HOM. *Gallo.*

GALOPADE [galɔpad]. n. *f.* (1611; de *galoper*). ♦ 1° Manège. Sorte de galop d'école, raccourci et ralenti. Chevauchée faite au galop. ♦ 2° Cour. Course précipitée. 0 Fig. *et* fam. *À la galopade, en* hâte et sans soin. *C'est un devoir fait à la galopade !*

GALOPANT, ANTE [galɔpɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1836; de *galoper).* Qui galope. — *Fig.* (d'apr. l'angl.) Qui a une croissance très rapide. *Démographie galopante. Phtisie* galopante.*

GALOPE [galɔp]. n. *f.* (1820; de galoper). *Techn.* Outil de relieur servant à tracer rapidement les raies.

GALOPER [galɔpe]. *v.* (v. 1135; frq. *°wala-hlaupan;* Cf. all. *Wohl laufen* « bien courir »). ♦ 1° *V. intr.* Aller au galop. *Galoper* ventre à terre. ◇ *Par* ext. Courir rapidement. *Les gamins galopaient derrière lui* (V. Galopin, étym.). Courir de côté et d'autre, multiplier les déplacements, les démarches. — *Fig.* Aller, faire vite, se hâter. *Son imagination galope,* s'emballe. ♦ 2° V. tr. *Rare.* Mettre, faire aller au galop. *Galoper un cheval.*

GALOPEUR, EUSE [galɔpœʀ, øz]. n. (1872; de *galoper).* Cheval ayant des aptitudes pour le galop. Cheval spécialisé dans les courses au galop *(opposé* à trotteur).

GALOPIN [galɔpɛ̃]. n. *m.* (XII^e; nom propre désignant des messagers; de *galoper).* ♦ 1° (XIV^e). Jeune garçon chargé des commissions. ♦ 2° *Fam. (1750).* Gamin qui court dans les rues. — *Par* ext. Enfant espiègle, effronté. V. Chenapan, garnement, polisson, vaurien. Au *fém.* Rare. *Une galopine* [galɔpin].

GALOUBET [galubɛ]. n. *m.* (1758; pro"., p.-ê. a. pro". *galaubia, got. galaubei* « beau, de valeur »). Instrument à vent ressemblant au flageolet, dont on joue surtout dans la France méridionale.

GALUCHAT [galyʃa]. n. *m.* (1762; nom de l'inventeur). Peau de certains poissons, raie ou squale, utilisée après traitement approprié, pour couvrir des gaines, des étuis, etc.

GALURIN [galyʀɛ̃] ou *(abrév.)* **GALURE** [galyʀ]. n. m. (1867,-1888; Cf. a. fr. *Galere, lat. galerus*). *Pop.* Chapeau.

GALVANIQUE [galvanik]. *adj.* (1798; de *Galvani,* physicien it. (1737-1798). ♦ 1° Relatif aux courants électriques continus de basse tension étudiés par Galvani. *Pile, électricité galvanique. Courants galvaniques.* ♦ 2° Relatif au galvanisme. *Théories galvaniques.*

GALVANISATION [galvanizasjɔ̃]. n. *f.* (1802; de galvaniser). ♦ 1° Action de galvaniser; fixation d'un dépôt électrolytique (sel métallique) sur un métal pour le préserver de l'oxydation. V. Métallisation ; **argenture, chromage,** dorure, nickelage. ♦ 2° Application de courants galvaniques* à des structures vivantes (nerfs, muscles) dans une intenti expérimentale diagnostique ou thérapeutique.

GALVANISER [galvanize]. *v.* tr. (1799; du nom de *G vani).* ♦ 1° Électriser au moyen du courant galvanic *0 Spécialt,* Effectuer une galvanisation (2°) sur (un or nisme). ♦ 2° Cour. Animer d'une énergie soudaine, souve passagère. V. Animer. électriser. enflammer. entrain exalter, exciter. *Orateur qui galvanise la foulé.* — « *S énergie... galvanise ceux qui l'entourent* » *(GIDE).* ♦ 3° *Tec* Recouvrir (un métal) d'une couche d'un autre métal galvanisation. V. Métalliser ; **argenter,** chromer, dor nickeler, zinguer. — Au p. p. *Fil de fer galvanisé, tôle galva* sée : recouverts d'une couche de zinc fondu.

GALVANISME [galvanísm(ə)]. *n. m.* (1797; du nom *Galvani). Phys.* Nom donné à certains phénomènes élect ques, découverts par Galvani et dont les muscles et les ne sont le siège.

GALVANO [galvano]. *n. m.* Abrév. de *Galvanotype. 1 galvanos.*

GALVANO-. Élément, tiré du nom de *Galvani* (Galvanisme).

GALVANOCAUTÈRE [galvanɔkɔ(o)tɛʀ]. *n. m.* (18 de *galvano-,* et cautère). Cautère do& l'incandescence produite par un courant électrique continu.

GALVANOMÈTRE [galvanɔmetʀ(ə)]. n. *m.* (1802; *galvano-, et* -mètre). Instrument servant à mesurer l'intens des courants électriaues de faible intensité. V. Ampèremèt rhéomètre, voltmètre. *Galvanomètre à aimant mobile (* boussole des tangentes), *à cadre mobile. Galvanomè balistique.*

GALVANOPLASTIE [galvanɔplasti]. *n. f.* (1840; *galvano-,* et *-plastie).* Procédé qui permet d'appliquer un dép de sels métalliques libérés par électrolyse sur des obj que l'on veut recouvrir ou dont on veut prendre l'empreir V. Galvanotypie. *Galvanoplastie en creux, en relief. Dépo par galvanoplastie une couche de métal.* V. Chromage. doru nickelage, ruolz.

GALVANOPLASTIQUE [galvanɔplastik]. *adj. (1858;* précéd.) Qui a rapport à la galvanoplastie, qui en est résultat. « *Un grand bas-relief galvanoplastique* » (GAUTIE

GALVANOTYPE [galvanɔtip]. n. *m. (Galvanotyper,* 190 de *galvano-, et -type). Imprim.* Cliché en relief obtenu galvanotypie (abrév. *Galvano).*

GALVANOTYPIE [galvanɔtipi]. n. *f.* (1892; de *galvan* et *-typie).* Procédé de galvanoplastie qui permet de reprodu des gravures, des caractères d'imprimerie, etc.

GALVAUDACE [galvodaʒ]. n. *m.* (1876; de *galvaude Rare.* Action de galvauder. *Galvaudage d'un talent.*

GALVAUDER [galvode]. v. (1690; o. i.; probabl. *galer* (Cf. Galant). et *vauder* « poursuivre »).

I. *V.* tr. ♦ 1" Vx. Gâter, gâcher (un ouvrage). ♦ 2° *M* Compromettre (un avantage, un don, une qualité) par mauvais usage. *Galvauder un nom prestigieux.* V. Avi déshonorer. *Galvauder sa gloire, sa réputation.* — *Galvau son talent,* ses *dons,* en les consacrant à des objets indig de soi. V. Gaspiller, perdre. — *Pronom. SE GALVAUDER.* Abaisser (s'), dégrader (se). « *Vous galvauder ainsi dans milieu de faux monde* » (PROUST). — *Galvauder un mot, l'employant à tort et à travers.*

II. V. intr. *Vieilli.* Traîner, muser sans rien faire. *II ré là à galvauder* (ACAD.). V. Galvaudeux.

GALVAUDEUX, EUSE [galvodø, øz]. n. (1865; de g *vauder). Vieilli.* Vagabond, propre à rien, vivant d'expédier

GAMAY ou **GAMET** [gamɛ]. **n.** *m.* **(av. 1865;** de *Gam* village de Bourgogne). *Agric.* Cépage de la Côte-d'Or.

GAMBADE [gɑ̃bad]. *n. f. (1480;* pro". *cambado, cambo* « jambe »). Saut avec mouvement des jambes (ou pattes), marquant de la gaieté, le besoin de s'ébattre. Bond, cabriole, culbute, entrechat, galipette. *Faire des ga bades. Gambades de clown.*

GAMBADER [gɑ̃bade]. v. *intr. (1425;* de *gambad* Faire des gambades. V. Bondir, danser, sauter, sautil *Gambader de joie.* « *Gais poulains qui vont gambadant l'herbe* » (VERLAINE).

GAMBE [gɑ̃b]. *n. f.* (1704; prov. *cnmbo;* it. *gan* « jambe »). ♦ 1° Mar. *Gambes, gambes de revers :* fil qui fournissent aux haubans de hune le point d'appui néc saire pour permettre leur ridage. ♦ 2° Mus. *Viole de gam* (empr. it.) : instrument a corde, ancêtre du violoncelle.

GAMBERGE [gɑ̃bɛʀʒ(ə)]. n. *f. (1952,* « calcul »). *P* Réflexion, pensée. *Il manque de gamberge. Folle gamber* idées folles.

GAMBERGER [gɑ̃bɛʀʒe]. *v. intr. et tr. 11926;* « *cor* ter », 1844; var. de *comberger,* p.-ê. altér. de *compter).* P — V. intr. Réfléchir, méditer. *II commençait à gamberger s'imaginer le pire.* — V. tr. Calculer, combiner. *Gamber un coup.*

GAMBETTE [gɑ̃bɛt]. *n. f.* et *m.* (1871 ; *Gambete,* XIII^e; *gambe* « jambe »). ♦ 1° *Pop.* V. Jambe. (1902). Jouer, tria

les gambettes. ♦ 2° (1834). Oiseau de rivage, chevalier échassier) à pieds rouges.

GAMBILLER [gɑ̃bije]. *v. intr.* (1611; *gambayer*, 1540; de *gambe, jambe**). ♦ 1° Fam. *(Vx)*. Remuer les jambes quand elles sont pendantes. V. **Gigoter.** ♦ 2° *Pop.* (1837). Danser sur un rythme très vif. V. **Trémousser (se).**

GAMBIT [gɑ̃bi]. *n. m.* (1743; it. *gambetto* « croc-en-jambe »). Coup aux échecs, qui consiste à sacrifier un pion, ne pièce, pour dégager le jeu, ou pour s'assurer un avantage d'attaque ou de position. ***Jouer gambit.***

GAMBUSIE [gɑ̃mbyzi]. *n. f. (Gnmbusia,* 1933; o. i.). Poisson des étangs et marais, originaire d'Amérique, qui détruit les larves de moustiques.

-GAME, -GAMIE. Éléments, du gr. gamos « mariage » ex. *: cryptogame, bigamie).* V. Gamo-.

GAMELLE [gamɛl]. **n.** *f.* (1584; it. *gamella*, lat. *camella* coupe »). ♦ 1° *Ancienn.* Écuelle dans laquelle plusieurs matelots ou soldats mangeaient ensemble. ♦ 2° (1831). Récipient individuel, muni d'un couvercle, et utilisé dans l'*armée, en* campagne. ***Gamelle de soldat, de campeur. Gamelle à quart en aluminium.*** ♦ 3° Table commune des officiers d'un navire (V. Carré ; mess). ***Chef de gamelle.*** ♦ 4° Fig. et pop. ***Ramasser une gamelle*** : tomber (V. Gadin, pelle), et aussi Subir un échec.

GAMÈTE [gamɛt]. *n. m.* **(1890; gr.** *gametê, gametês* épouse, époux », de ***gamos*** « mariage »). *Biol.* Cellule reproductrice sexuée possédant la moitié des chromosomes des autres cellules de l'organisme (V. Méiose), et qui, en s'unissant à une autre cellule reproductrice de sexe opposé, forme l'œuf d'où sortira un nouvel être vivant (V. **Germen**). ***Gamète mâle animal*** (V. Spermatozoïde), ***végétal*** (V. **Anthérozoïde**); ***gamète femelle animal*** (V. Ovule), végétal (V. Oosphère).

GAMÉTOGÉNÈSE [gametoʒenɛz]. *n. f.* (mil. XX°; de *gamète**, et *-génèse*). *Biol.* Stade génétique de l'union des gamètes mâles et femelles.

GAMIN, INE [gamɛ̃, in]. n. (1765; mot **dial.** de l'Est; o. i.). ♦ 1° Vx. N. m. Petit garçon qui servait d'aide, de commissionnaire à un artisan, un commerçant, etc. ♦ 2° (1804). *Vx.* Petit garçon ou petite fille « qui passe son temps à jouer et à polissonner dans les rues » **(Laveaux).** *V.* Garnement, polisson. ***Gavroche, type du gamin de Paris dans les « Misérables ».*** ♦ 3° *Mod.* Garçon, fille jeune et espiègle. « *Un esprit de gamine expérimentée qui voit les choses avec insouciance* » (Maupass.). ◇ *Adj.* V. Espiègle, mutin. ***Air, non, esprit gamin. Gaieté gamine.*** Par *ext.* « ***Un petit chapeau de cuir, sportif et*** gamin » (Colette). ♦ 4° *Fam.* Enfant, adolescent(e). V. ***Gosse. Une gamine de onze ans.*** Adj. ***Elle est*** encore ***gamine. — Pop.*** (Marquant la filiation) Fils, fille encore ***jeune. Son gamin.*** ◈ ANT. **Adulte. sérieux.**

GAMINER [gamine]. v. *intr.* (1836; de *gamin*). *Rare. Faire* le gamin, jouer comme un gamin.

GAMINERIE [gaminri]. *n. f.* (1836; de *gamin).* Comportement, acte, propos de gamin, dignes d'un gamin. V. Enfantillage. *Il* a ***passé l'âge de ces gamineries.***

GAMMA [gam(m)a]. n. m. (transcrit 1839; mot gr.). ♦ 1° Troisième lettre de l'alphabet grec [γ], correspondant au G [g]. ♦ 2° Astron. ***Point*** gamma : intersection de l'écliptique avec le plan de l'équateur. ◇ ***Arg. scol.*** Fête de l'École polytechnique. ♦ 3° *Phys.* Abrév. de millionième de gramme. -- ***Rayons*** gamma : radiations électromagnétiques très pénétrantes, de même nature que les rayons X, mais de longueur d'onde beaucoup plus petite.

GAMMAGLOBULINE [gam(m)aglɔbylin]. *n. f.* (1959; de ***gamma, et globuline). Méd.*** Globuline sérique qui contient la majeure partie des anticorps ***sanguins.***

GAMMAGRAPHIE [gam(m)agrafi]. n. *f.* (1953; de *[rayons] gamma, et -graphie*). *Didact.* Étude de la structure interne des corps opaques, ainsi que de certains organes (thyroïde, foie), au moyen des **rayons** gamma.

GAMMATHÉRAPIE [gam(m)aterapi]. *n. f.* (mil. XX°; de ***gamma,*** et *-thérapie*). ***Méd.*** Traitement (des cellules cancéreuses) par rayons gamma*. V. Curiethérapie, **radium**thérapie.

GAMMARE [gam(m)ar]. **n. m.** (XVI°; lat. *gammarus, cammarus* « écrevisse »). *Zool.* Crustacé appelé ***crevette* d'eau douce, puce d'eau.***

GAMME [gam]. n. *f.* (déb. XII°; de la lettre gr. gamma « première note de la gamme »). ♦ 1° Cour. Dans un système musical donné (V. Mode), Suite des hauteurs par mouvement conjoint (ascendant ou descendant), comprises dans l'intervalle d'une octave. V. Échelle. ***Gamme ascendante, descendante.*** Gamme ***de cinq*** sons (pentatonique), ***de sept sons. Gamme tempérée,*** où l'octave est divisée en douze demi-tons égaux (V. Chromatique). ***Gamme diatonique,*** formée de tons et de demi-tons. — ***Faire ses gammes au piano.*** ♦ 2° ***Par anal.*** Série de couleurs en gradation naturelle. ***Gamme de nuances.*** « ***Une gamme qui va du blanc ou brun en passant par les ocres*** » (Malraux). ♦ 3° ***Fig.*** (1840). Série continue où tous les degrés, toutes les espèces sont représentés. ***Toute la gomme des sentiments, des sensations.*** — Fam. ***Toute la*** gamme! du premier, jusqu'au dernier.

GAMMÉE [game]. **adj.** *fém.* **(1872;** de ***gamma).*** Croix gammée, dont les branches sont coudées en forme de gamma (V. **Svastika**). ***La croix gammée, emblème de l'Allemagne nazie.***

GAMO-. Élément, du gr. gamos « mariage ».

GAMOPÉTALE [gamɔpetal]. *adj.* **et** *n. f. pl.* (déb. XIX°; de *gamo-, et pétale). Bot.* À pétales unis. N. ***f. pl.*** Sous-classe de végétaux phanérogames angiospermes (dicotylédones) dont les fleurs ont les pétales de la corolle soudés (On dit aussi ***Monopétales).***

GAMOSÉPALE [gamɔsepal]. ***adj.*** (1865; de *gamo-,* et sépale). ***Bot.*** Se dit du calice d'une fleur dont les sépales sont soudés.

GANACHE [ganaʃ], n. *f.* (1642; it. *ganascia* « mâchoire »). ♦ 1° Région latérale de la tête du cheval entre la joue et les bords inférieur et postérieur du maxillaire inférieur (V. Mâchoire), — *Pop.* et *vx.* Mâchoire.. tête. ♦ 2° (Fin XVIII°). *Fom.* Personne sans intelligence, sans capacité. V. **Bête,** incapable, sot. ***Traiter ses professeurs de vieilles ganaches.*** — Adj. ***Il est un peu ganache.***

GANACHERIE [ganaʃri]. n. *f.* (XX"; de ***ganache).*** Caractère de la ganache (2°). Une «forme ***de ganacherie prudente*** » (Duham.).

GANADERIA [ganaderja]. *n. f.* (1840; mot esp., de *ganado* « troupeau »). *Taurom.* Élevage de taureaux de combat (domaine ou ensemble des taureaux).

GANDIN [gɑ̃dɛ̃]. n. m. (1710, répandu 1855; probabl. « habitué du boulevard de ***Gand*** », aujourd'hui boulevard des Italiens). Jeune élégant raffiné et plus ou moins ridicule. V. Élégant; dandy.

GANDOURA [gɑ̃dura]. *n. f.* (1852; mot arabe du Maghreb). Sorte de tunique sans manche, que les Arabes portent sous le burnous.

GANG [gag]. n. *m.* (1837, Mérimée, au sens de «bande, clan », sens vivant au Québec sous la forme gagne, n. f.; repris XX°; mot angl. « équipe »). Bande organisée, association de malfaiteurs (V. Gangster). « ***La morale du gang*** » **(Camus).** ◈ HOM. **Gangue.**

GANGA [gɑ̃gal. *n. m.* **(1771 : mot catalan).** *Zool.* Oiseau galliforme *(Gallinacés)* appelé' couramment ***gélinotte des Pyrénées.***

GANGÉTIQUE [gɑ̃ʒetik]. ***adj.*** (1897; de Gange). *Didact.* Qui appartient, qui a rapport au Gange. V. **Indo-gangétique.**

GANGLION [gɑ̃glij5]. **n.** *m.* (XVI°; bas lat. ganglion, **gr.** *gagglion*). Petit renflement sur le trajet des vaisseaux lymphatiques ***(ganglion lymphatique, ou*** pop. ***glande) et*** de certains nerfs ***(ganglions nerveux). Ganglion sympathique, parasympathique. Ganglions lymphatiques du cou, de l'aisselle. de l'aine. Inflammation, engorgement des ganglions lymphatiques.*** V. Adénite, bubon, **lymphogranulomatose.** 0 Fam. Cet ***enfant a des ganglions.***

GANGLIONNAIRE [gɑ̃glijɔnɛr]. *adj.* (1827; de *ganglion). Anal.* Qui concerne les ganglions nerveux *(système ganglionnaire),* les ganglions lymphatiques ***(fièvre ganglionnaire.*** V. Adénite).

GANGRÈNE [gɑ̃grɛn]. **n.** *f.* (1495; lat. *gangræna,* gr. *gaggraina* « pourriture »). ♦ 1° Mortification et putréfaction des tissus. V. Nécrose. ***La gangrène peut être due à une action directe*** (brûlure, plaie, traumatisme), à une ***cause*** générale (infection, altération ***sanguine).*** Gangrène ***sèche,*** dans laquelle les tissus sont noirs, desséchés et la pourriture faible, à l'inverse de la ***gangrène humide. Gangrène gazeuse, foudroyai&*** : infection des plaies par des germes pathogènes (surtout anaérobies). — *Escarre* provoquée par la gangrène. Amputer la partie malade pour arrêter la gangrène.* ♦ 2° ***Fig.*** Ce qui pourrit, corrompt. V. Corruption, décomposition, destruction, pourriture. Gangrène ***de l'âme.*** « ***La gangrène du fanatisme*** » (Volt.).

GANGRENER [gɑ̃grəne]. **v.** *tr.;* conjug. *lever* **(1503;** de gangrène). ♦ 1° Affecter de gangrène. — Pronom. (1680) ***Membre, plaie qui se gangrène. — Membre gangrené jusqu'à*** l'os. ♦ 2° ***Fig.*** (XVIII°). V. Corrompre, empoisonner, ronger, vicier.

GANGRENEUX, EUSE [gɑ̃grənø, øz]. *adj.* (1539; de gangrène). Qui est de la nature de la gangrène. ***Plaie, ulcère*** **gangreneux.**

GANGSTER [gɑ̃gstɛr]. **n.** *m.* **(v. 1925; mot amér.,** de gang). Membre d'un gang. V. Bandit, malfaiteur. ***Film de gangsters.*** « ***Dans notre roman noir, le gangster héroïque a succédé au policier génial*** » **(Malraux).** ◇ Crapule. Ce ***financier est un vrai gangster.***

GANGSTÉRISME [gɑ̃gstərism(ə)]. *n. m.* **(1935;** de gangster). Méfaits des gangsters. ***Fig.*** Comportement digne d'un gangster. ***C'est du gangstérisme !***

GANGUE [gɑ̃g]. *n. f.* (1552; all. Gang « chemin », sens fig. de « filon »). ♦ 1° Substance qui entoure un minerai, une pierre précieuse à l'état naturel. Gangue ferreux, ***métal-***

lique. Débarrasser un minerai de sa gangue par lavage, broyage, fusion. — Par anal. *Épave* entourée *d'une gangue de boue.* ♦ 2° *Fig.* V. Enveloppe. *Dégager des idées de leur gangue.* ◇ HOM. *Gong.*

GANGUÉ, ÉE [gãge]. *adj. (XX"; de gangue).* Entouré d'une *gangue.* « *Des perce-neige en pied, avec leur bulbe gangué de terre* » *(COLETTE).*

GANOÏDE [ganɔid]. *adj. et n. m. pl. (1872; gr. ganos* « éclat », *et suff. -oïde).* Zool. *Écailles ganoïdes,* caractérisées par une couche épaisse d'émail brillant. — N. *m. pl.* Sous-classe de poissons au squelette cartilagineux *(Chondrogaloïdes)* ou plus ou moins ossifié *(Ostéoganoïdes),* possédant une fente operculée de chaque côté de la tête, une vessie natatoire, une queue à lobes très inégaux. V. Esturgeon, **polyptère.** *La plupart des ganoïdes sont fossiles.* Au sing. Un *ganoïde.*

GANSE [gais]. n. *f. (1594;* pro". *ganso,* proprem. « boucle d'un lacet », gr. *gampsos* « courbé »). Cordonnet ou ruban étroit servant à border. à faire des brides. à orner. V. Cordon, **passement.** « *Son veston noir bordé de' ganses* » (GIRAUDOUX). *Ganse de coton, de soie. Coudre, poser une ganse.* Ganse *de botte.* V. Tirant.

GANSER [gãse]. v. *tr.* (1765; de ganse). Garnir d'une *ganse. Ganser une couverture, un habit. Veste gansée de noir.*

GANSETTE [gãsɛt]. *n. f.* (1754; de *ganse*). Petite ganse.

GANT [gã]. n. *m.* (1080; frq. *°want*). ♦ 1° Pièce de l'habillement qui s'adapte exactement à la main et la recouvre au moins jusqu'au poignet (spécial/. en épousant la forme de chaque doigt séparément). Une *paire de gants. Doigts, empaumure, manchette d'un gant. Gant n'ayant qu'un seul doigt séparé, le pouce* (V. Moufle), *laissant à nu les premières phalanges* (V. Mitaine). *Fabrication des gants.* V. Ganterie, gantier. *Gants façon sellier. Gants de* peau (agneau, chamois, chevreau, daim, pécari). *Gants de laine. Gants fourrés. Gants blancs, beurre frais. Pointure de gants. Mettre des gants.* V. Ganter *(se). Enlever, quitter, retirer ses gants* (V. Déganter *(se). 0* Spécialt. *Gants de protection.* — *Ancienn.* Pièce de l'armure. V. Gantelet. — Sports. *Gant d'escrime.* GANT DE BOXE : gros gant de cuir bourré de crin à pouce séparé. Gants *de 5, 6 onces. Remettre les gants :* refaire de la boxe. — Gant *d'ouvrier, d'artisan.* V. Gantelet, manicle, paumelle. *Gants de caoutchouc.* 0 Par anal. *Gant de crin,* avec lequel on frictionne la peau pour activer la circulation du sang. « *Il frictionnait au gant de crin son jeune corps musclé* » (ARAGON). — GANT DE TOILETTE : sorte de poche généralement en tissu éponge dans laquelle on enfile la main pour faire sa toilette. V. Main. 0 Spécialt. Gant *de pelote basque. V.* Chistera. « *Les lanières qui tiennent le gant de bois, d'osier et de cuir* » (LOTI). ◇ Fig. *Gant de Notre-Dame,* nom courant de l'ancolie, de la digitale (V. Gantelée, ganteline). ♦ 2° Loc. *Être souple comme un gant,* avoir un caractère docile, servile. — Se *retourner* comme un *gant,* facilement et complètement. Fig. *Retourner qqn* comme un *gant :* le faire changer complètement d'avis. — *Aller comme* un *gant* : convenir parfaitement (comme le gant qui épouse étroitement la main). — *Une main* de fer dans un gant de velours.* — *Jeter le gant :* défier, provoquer (d'une coutume médiévale par laquelle un chevalier qui en défiait un autre au combat lui jetait son gant, que ce dernier ramassait s'il acceptait le combat). *Ramasser, relever le gant :* accepter le combat, se disposer à la riposte. ◇ Fam. *Prendre, mettre des gants :* agir avec ménagement, précaution. V. Forme. « *Il n'a pas pris de gants pour le lui dire* » (BAL~). — Se *donner* les *gants* (de qqch.) : s'en attribuer l'honneur, le mérite, généralement mal à propos. V. Flatter (se), vanter *(se).* « *Il s'était donné les gants de le défendre* » (ROMAIN~).

GANTELÉE [gãtle] ou **GANTELINE** [gãtlin]. *n. f.* (XIII[e],-1820; de *gant*). Nom courant de plusieurs plantes dont les fleurs sont en doigt de gant (ancolie, digitale, campanule).

GANTELET [gãtlɛ]. *n. m.* (1260; de gant). ♦ 1° *Ancienn.* Gant de peau couvert de lames de fer, d'acier, qui faisait *partie* de l'armure. ♦ 2° Gant de cuir épais *pour* la chasse au faucon. ♦ 3° Morceau de cuir avec lequel certains artisans (bourreliers, relieurs, cordonniers, chapeliers) protègent la paume de leurs mains.

GANTER [gãte]. *v. tr.* (1488; de *gant*). ♦ 1" Mettre un gant, des gants à. *Main difficile à ganter.* — *Un monsieur ganté et* cravaté. — Par ext. *Main gantée de blanc.* — *Pronom. SE* GANTER : mettre des *gants.* ♦ 2° Aller, en parlant des gants. *Ces gants noirs vous gantent très bien.* ♦ 3° *Absolt.* Avoir comme pointure de gants. *Ganter du sept.* ◇ ANT. *Déganter.*

GANTERIE [gãtRi]. *n. f. (1337; de gantier).* Industrie. commerce du gantier. Lieu où l'on fabrique, où l'on vend des gants.

GANTIER, IÈRE [gãtje, jɛR]. n. (1241; de *gant*). Personne qui confectionne, qui vend des *gants.* — Adj. *Ouvrier, marchand gantier.*

GAP [gap]. n. *m.* (1959; mot angl. *gap* « trou », c.-ë-d. retard, déficit). *Anglicisme.* Fossé, au fig.; écart entre deux réalités; retard. « *On pourrait parler du gap des générations pour déplorer le conflit entre les jeunes et leurs parents* » (C. COLLANGE). ◇ SYN. *Écart.*

GARAGE [garaʒ]. *n.* m. (1802; de garer). ♦ 1° Action de garer (un véhicule). — *Ch. de fer.* Action de garer des wagons à l'écart de la voie principale. VOIE DE GARAGE : voie se détachant de la voie principale pur un aiguillage, où l'on gare les trains, les wagons. 0 Auto. (Rare). V. Stationnement. « *Voiture en garage* » (DUHAM.). ♦ 2° (1891). COUR. Lieu couvert généralement clos, abri destiné à recevoir des véhicules de toute sorte à l'exclusion des véhicules hippomobiles (V. Remise). Garage *d'avions. Garage de canots. Garage de cycles, d'automobiles, d'autobus* (V. Dépôt). *Villa avec garage au sous-sol, ou rez-de-chaussée. Sortie de garage. Rentrer sa voiture, sa bicyclette au garage. 0 Spécialt.* (1896) Entreprise commerciale s'occupant de tout ce qui concerne la garde, l'entretien et les réparations des automobiles. Garage *de plain-pied, à étages. Emplacement pour les automobiles (V.* Box), *atelier de réparations, distributeur d'essence (V.* Pompe), *bureau, magasin d'un garage.* « *Le garage... bariolé de laque rouge et dardant son pylône à tuyau* » (GENEVOIX). *Personnel d'un* garage (V. Garagiste, laveur, mécanicien, pompiste).

GARAGISTE [garaʒist(ə)]. *n.* (déb. XX[e]; de *garage*). Personne qui tient un garage.

GARANÇAGE [garãsaʒ]. n. m. (1671; de *garance*). *Techn.* Action de teindre à la garance.

GARANCE [garãs]. *n. f.* (XI[e]; lat. médiév. *warantia,* frq. *°wratja*). ♦ 1° Plante herbacée *(Rubiacées)* des régions chaudes et tempérées, dont la racine rougeâtre (V. Alizari) fournit une matière colorante rouge (V. Alizarine, purpurine). ♦ 2° Teinture tirée de cette plante. *Appos.* Couleur de cette teinture, *rouge* vif. *Les pantalons garance de l'ancienne infanterie de ligne.*

GARANCER [garãse]. *v. tr.;* conjug. *placer* (XIV[e]; de garance). *Techn.* Teindre avec la garance.

GARANCERIE [garãsRi]. n. *f.* (1872; de garance). *Techn.* Lieu où l'on opère le garançage des étoffes.

GARANCEUR [garãsœR]. n. *m.* (1671; de *garance*). *Techn.* Ouvrier qui fait le garançage.

GARANCIÈRE [garãsjɛR]. *n. f.* (XVI[e]; de garance). *Vx.* Champ semé de garance.

GARANT, ANTE [garã, ãt]. n. (1080; p. prés. du frq. *°warjan* « garantir comme vrai »; Cf. all. *wahr* « vrai ». V. *aussi* Warant). ♦ 1° *Dr.* Personne tenue légalement envers une autre de l'obligation de garantie. *Vous serez garant des avaries, des pertes de marchandises. V.* Responsable. ◇ Personne qui répond de la dette d'autrui. V. Caution. *Se rendre,* se *porter garant.* ♦ 2° *Dr. internat.* État qui garantit une situation, s'engage à la respecter. ♦ 3° Cour. ÊTRE, SE PORTER GARANT. *Se porter garant de la bonne volonté, de la conduite de qqn.* « *Le parti socialiste allemand se portait... garant des intentions pacifiques de son gouvernement* » (MART. du G.). *Je suis garant que.* V. Assurer, répondre. 0 Chose qui garantit. V. Assurance, gage, garantie, sûreté (REM. Dans ce cas, *garant* reste masculin, même s'il se rapporte à un nom au féminin). *L'estime qu'il m'a toujours gardée est le plus sûr garant de* mon *innocence.* ♦ 4° Mar. *(N. m.).* Se dit d'un cordage lorsqu'il est employé pour former un palan.

GARANTIE [garãti]. *n. f. (1160;* de garant). ♦ 1° *Dr.* Obligation d'assurer à qqn la jouissance d'une chose, d'un droit, ou de le protéger contre un dommage éventuel: responsabilité résultait de cette obligation. *Garantie légale: Action, recours* en *garantie. Contrat de garantie,* dont l'objet principal est de fournir une garantie à un créancier. V. Aval, caution, cautionnement, consignation, gage, hypothèque, nantissemeut, sûreté, warrant. *Donner sa garantie.* V. Engagement, signature. — Affectation d'un bien procuré par le débiteur au paiement du créancier. *0 Cour. Vendre un objet avec garantie. Ma montre est encore sous la garantie. Bulletin de garantie. Garantie contre les risques. V.* Assurance. — Dr. pub. *Garantie d'intérêts,* donnée par l'État pour certains emprunts contractés pur des collectivités publiques. *Brevet délivré sans garantie du gouvernement* (abrév. S.G.D.G.) : l'État ne garantissant pas la qualité, la valeur de l'invention. ◇ *Dr. intern.* Obligation incombant à un État en vertu de l'engagement qu'il a pris d'assurer le maintien et le respect des droits d'un autre État. *Pacte de garantie et d'assistance.* ♦ 2° Cour. Ce qui garantit, sert à garantir. *Il offre, présente des garanties, toutes les garanties. Demander des garanties pour l'avenir.* V. Assurance. *Prendre des garanties.* V. Précaution. ◇ Ce qui assure la protection, la sauvegarde. *Dr.* Dispositions juridiques tendant à protéger certains droits. *Garanties parlementaires.*

GARANTIR [garãtiR]. *v. tr.* (1080; de garant).

1. Assurer sous sa responsabilité (qqch.) à qqn. V. Répondre (de). ♦ 1° *Dr.* (En parlant du débiteur de l'obligation). V. Cautionner. *Le donneur d'aval garantit le paiement de la traite.* V. Avaliser. *La République garantit le libre exercice*

es cultes. ◇ (En parlant de ce qui contient une *garantie*, e ce qui assure l'exécution d'une obligation) *Lois garantis-ant les libertés, les droits du citoyen.* — *Cour.* Garantir la qua-té ou le bon fonctionnement d'une chose. *Cette voiture n'est as neuve. mais le vendeur me l'a garantie. Garanti suz facture.* 2° Cou;. Rendre sûr ou assuré. V. Répondre. *Je vous garan-s le* succès. V. Promettre. 0 *Par ext.* Donner pour vrai, n prenant l'affirmation sous sa propre responsabilité. V. **ffirmer,** certifier. *Je* peux vous *garantir le fait.* V. Attester. *Garantir les faits.* V. Confirmer. — GARANTIR QUE... V. **Assu-**Lr. « *Qui me garantit que je le reverrai?* » (ROMAINS). *Je te arantis que tout ira bien. Je vous garantis que vous aurez de nes nouvelles!* (Cf. Ficher son billet que).

II. Assurer (qqn ou qqch.) contre quelque éventualité, uelque événement fâcheux. ♦ 1° *Dr.* Assurer par "ne garan-e. ♦ 2° Cour. Mettre à l'abri de. V. Défendre, préserver, **rotéger.** *Volets, rideaux, écrans qui garantissent du vent, du oleil.* V. Abriter. « *L'esprit n'a jamais garanti personne d'être ou* » (HENRIOT).

◈ ANT. **Compromettre.** exposer.

GARBURE [garbyʀ]. *n. f.* (1750, *à la galbeure, 1735;* gasc. *arburo*). *Région.* Dans le sud-ouest de la France, Soupe baisse faite de. pain de seigle. de choux. de lard et de confit 'oie. Par appos. *Potage garbure.*

GARCE [gars(ə)]. *n. f.* (XII^e^; de gars). ♦ 1° *Ancienn.* [usqu'au XVI^e^). Féminin de *gars.* V. Fille. ♦ 2° Mod. *Vulg.* ille* de mauvaise vie. « *Les grandes garces fardées qui ortaient des magasins* » *(SARTRE).* — Pop. *Fils de garce, terme* 'injure. 0 *Fam.* Se dit d'une femme dont on a à se plaindre our quelque raison. V. Chameau, chipie. — *Par anal.* (En arlant d'une chose désagréable, fâcheuse) *Cette* garce *de vie.* Chienne. — Adj. *Elle est un peu parce.*

GARCETTE [garsɛt]. *n. f.* (XIII^e^, « petite fille »; 1643, iar.; de garce). Mar. *(Ancien").* Petite tresse faite de vieux ordages avec laquelle on donnait les punitions. — *Mod.* 'ordage court en tresse.

GARÇON [garsɔ̃]. *n. m.* (1080; anc. cas régime de gars, robabl. frq. *°wrakjo* « valet », puis « enfant mâle », XIII^e^). 1° Enfant mâle. *Les filles et les garçons. Fille habillée en arçon. Cette petite est un vrai garçon, un garçon manqué.* — 's n'ont que des *garçons et souhaitent avoir une fille.* V. ils. — PETIT GARÇON : enfant entre l'âge du bébé et la dou-ème année environ. V. Garçonnet. Fig. *Être,* se *sentir fout etit garçon auprès de qqn* (V. Inférieur). *Il le traite en petit arçon.* — GRAND GARÇON. *Tu es* un *grand garçon,* se dit on petit garçon pour lui marquer de la considération, faire ppel à sa raison. — JEUNE GARÇON, adolescent. ♦ 2° *Par ext.* eune homme. Un garçon *de vingt ans.* Loc. Un *beau, un joli* arçon. V. Homme (bel). *Bon, brave garçon. C'est un garçon istingué, discret, bien élevé. Mauvais garçon. — Mon garçon,* lanière familière et condescendante de s'adresser à qqn. 3" (1539). Jeune homme non marié. V. Célibataire. *Rester arçon.* Vieux garçon, qui vieillit *sans se* marier. *Appartement e* garçon. V. Garçonnière. « *Un Ménage de garçon* », *roman* e Balzac. *Enterrer sa vie de garçon.* — *Garçons d'honneur,* ans un mariage. ♦ 4° *Vx.* Domestique, valet, ouvrier. > (XVIII^e^) Homme en service ou employé subalterne, dans ertains établissements ou administrations généralement hargé d'accueillir et servir la clientèle. Garçon coiffeur, *épi-ier, boucher. Garçon de magasin, de laboratoire, de salle, e ferme, d'écurie* (V. Lad). Garçon *de cabine,* au service des assagers d'un paquebot. V. Steward. Garçon *de recettes,* hargé de faire *les encaissements. Garçon de courses.* V. 'oursier, groom, livreur. ◇ Spécialt. Garçon *de café, de estaurant, d'hôtel.* V. Serveur. — Absolt. Garçon, un *demi!*

GARÇONNE [garsɔn]. *n. f.* (1880; répandu depuis *La 'arçonne* [1922], roman de V. Margueritte; de *garçon*). Jeune lle menant une vie indépendante.

GARÇONNET [garsɔnɛ]. II. *m.* (1185; de garçon). Petit arçon. *Taille* « *garçonnet* », dans la confection.

GARÇONNIER, IÈRE [garsɔnje, jɛʀ]. *adj.* (XII^e^; de arçon). Qui, cher une fille, rappelle les formes, les allures 'un garçon; qui convient plutôt *à un* garçon. *Habitudes, lanières garçonnières.*

GARÇONNIÈRE [garsɔnjɛʀ]. *n. f.* (1835; de garçon). etit appartement pour une personne seule (V. Studio). *Un rez-de-chaussée meublé en garçonnière, qu'Antoine yait loué au début de leur liaison* » (MART. du G.).

1. GARDE [gard(ə)]. *n. f.* (1050; de *garder).*

1. Action de garder avec attention, en surveillant ou en rotégeant. ♦ 1° Action de garder, de conserver une chose. '. Conservation, préservation, protection, surveillance. *Être réposé à la garde des documents. Mettre des bijoux, des titres n garde dans une banque : au coffre. Le service de la consigne e charge de la garde des bagages. Mettre, tenir sous bonne arde.* V. Sûreté (en). — *De (bonne) garde :* qui se conserve ien. ◇ *Dr.* Le fait de détenir, de conserver une chose. — *pécialt.* Obligation, pour le propriétaire, l'utilisateur d'une hose (ou d'un animal) d'empêcher que cette chose ne cause dommage à autrui. — Le fait de détenir la chose d'autrui. *Garde d'un dépôt.* — *Garde judiciaire* : surveillance légale d'objets saisis, mis sous scellés ou sous séquestre. *Garde à* vue, mesure par laquelle un officier de police judiciaire retient dans les locaux de la police, pendant une durée de 24 à 48 heures, toute personne qui, pour les nécessités d'une enquête, doit rester à la disposition des services de police. ♦ 2° *(Après* une *prép.).* Action de veiller sur un être vivant. soit pour le protéger (V. Défense, protection), soit pour l'empêcher de nuire (V. Surveillance). Confier un *enfant à la garde de qqn.* V. Soin. Spécialt. Que *Dieu nous ait en garde, en sa sainte garde.* — Dr. *Droit de garde* (de l'enfant), attribut de l'autorité parentale. ♦ 3° Surveillance. *Patrouille, ronde qui assure la garde (V.* Guet). *Faire bonne garde. Poste de garde* (V. Guérite). — *Chien de garde* : chien dont le rôle est de veiller *sur une maison, une* ferme. des animaux. ◇ *Spécialt.* Service de surveillance qui revient périodiquement. *Garde de nuit.* V. Veille. — DE GARDE, *Être de garde,* être chargé de garder un poste, d'effectuer un certain service. *Tour de garde.* — *Médecin, pharmacie de garde.* — Milit. *Officier de garde.* V. Service. *Sentinelle de garde.* V. Faction. — Loc. *Monter la garde :* se rendre à un poste pour le garder; garder, surveiller. — *Descendre la garde* : quitter le poste après son tour de garde. ♦ 4° Position de défense en vue d'éviter un coup, un danger. ◇ *Escr.* Attitude, manière de tenir son arme pour parer les coups ou attaquer. *Être* en *garde.* Ellipt. *En garde! : mettez-vous en* garde. *Avoir, tenir la garde haute, basse :* tenir la pointe du fleuret plus haut, plus bas que le poignet. *Fermer.* ouvrir sa *garde.* — *Gardes* (au plur.). se dit des différentes positions de l'arme. V. Prime, quarte, quinte, seconde, tierce. 0 *Boxe.* Position du corps et des bras du boxeur prêt à parer les coups de l'adversaire ou à le frapper. *Fausse garde.* ♦ 5° EN GARDE : dans un état de méfiance, de vigilance. *Être en garde contre qqn ou qqch. Mettre en garde.* V. Alerter, avertir, prévenir. *Je* « *l'ai mise en garde contre la confusion du sacré et du profane* » (MONTHERLANT). *Être, se mettre, se tenir sur ses gardes.* V. Aguets (aux), qui-vive (sur le); défier (se), méfier (se). ♦ 6° PRENDRE GARDE : faire, prêter attention (pour éviter un danger, se protéger) ou Être attentif à ce qui se passe autour de soi. V. Aviser (s'), considérer, penser, veiller. *Prenez garde! V.* Attention, casse-cou, gare! (Cf. *pop.* Faire gaffe). *Prenez garde à vous.* V. Garde-à-vous. *Prenez garde aux voitures en traversant la rue.* V. Éviter, garer (se). Vieilli. *Prendre garde* à (faire) : avoir soin de faire qqch. V. Efforcer (s'), tâcher, veiller. — Vieilli. *Prendre garde de* (faire) : s'efforcer d'éviter de, avoir soin de ne pas (faire). « *Prends garde d'avoir froid* » (ESTAUNIÉ). V. Attention (faire), craindre, éviter, garder (se). — Mod. *Prendre garde de* ne pas (faire) : avoir soin de ne pas (faire). « *Prenez bien garde de ne pas tacher vos tabliers* » (AYMÉ). — *Prenez garde qu'il va revenir.* V. Noter, observer. *Prenez garde qu'il* ne s'en *aperçoive, qu'il* ne s'en *aperçoive pas!* V. Éviter (que). ♦ 7° N'AVOIR GARDE DE (faire une chose) : s'abstenir soigneusement, n'avoir aucunement l'intention, être bien éloigné de (la faire). V. Garder (se). « *Il n'aurait eu garde d'abuser de ses avantages* » (R. ROLLAND~. ♦ 8" *Vx. SE* DONNER GARDE DE : se défier, éviter.

II. ♦ 1° Groupe de personnes qui gardent, de gardes (2). *Garde d'honneur.* V. Escorte. Hist. *Garde prétorienne. Garde noble pontificale.* ◇ *Par ext.* Corps de troupe. V. Milice, troupe. *Garde impériale.* « Le mot : *La garde meurt et ne se rend pas,* est une invention qu'on n'ose plus défendre » *(CHATEAU~.). Garde nationale* (1789-1871). — *Garde mobile,* corps de la gendarmerie, qui forme des cadres de l'armée active *en* temps de *guerre.* — *Garde municipale,* garde chargée de la police militaire de Paris, appelée aussi *Garde républicaine* (abrév. *la Garde). Garde mobile,* corps de gendarmerie chargé de la protection du territoire. Fig. *Vieille garde :* les amis fidèles et anciens partisans d'un chef d'Etat, d'un politicien, etc. ♦ 2° Ensemble. des soldats en armes qui occupent un poste, exercent une surveillance (V. Guet, sentinelle, vigile). *Garde montante,* qui va prendre son service; *garde descendante,* qui vient de terminer son service. — *Par ext.* Batterie de tambour destinée à prévenir les hommes qui doivent prendre la garde. ◇ CORPS DE GARDE, groupe de soldats chargés de garder un poste, un bâtiment. une caserne. — *Histoire, plaisanterie de corps de garde :* grossière. — *Par* exf. Local ou bâtiment dans lequel se tiennent les soldats de garde.

III. (Choses qui gardent). ♦ 1° *Garde d'une épée, d'un sabre :* rebord placé entre la lame et la poignée, et servant à protéger la main. *Coquille et branches de la garde.* « *Je lui plongeai mon sabre jusqu'à la garde dans le dos* » (BARBEY). — Fig. S'enferrer *jusqu'à la garde* : s'enfoncer dans l'erreur, se. tromper complètement, se mettre dans une situation inextricable. ♦ 2° *Gardes, pages de garde :* pages qui se trouvent au commencement et à la fin d'un livre, entre le titre (ou l'avant-titre) et la couverture. ♦ 3° *Techn.* GARDES : pièces placées à l'intérieur d'une serrure pour empêcher

qu'une autre clé ne puisse l'ouvrir. V. **Bouterolle.** ♦ 4° *Mar.* Palans.

2. GARDE [gard(ə)]. n. m. (XII^e ; de garder). Qui garde, conserve, surveille, défend. ♦ 1° Celui qui garde une chose, un dépôt, un lieu. V. Conservateur, dépositaire, gardien, surveillant. — *Garde des* Sceaux, ministre auquel sont confiés les sceaux de l'État (*ancienn.* Chancelier; *mod.* Ministre de la Justice). — *Garde forestier,* nommé et appointé par un propriétaire foncier, pour surveiller ses forêts; officier des Eaux et forêts. V. Forestier? garde-chasse. — GARDE CHAMPÊTRE, agent de la force publique, préposé à la garde des propriétés rurales, dans une commune (parfois *garde-champêtre*). — *Spécialt.* Soldat qui surveille un poste, un dépôt de munitions, un arsenal, etc. V. Sentinelle. — *Garde de nuit.* ♦ 2° Celui qui a la garde d'un prisonnier. V. Gardien. geôlier. ♦ 3° Celui qui veille sur la personne d'un souverain; d'un prince, d'un chef d'armée. — *Garde du corps,* chargé de garder la personne du souverain. *Fig.* Personne qui en suit toujours une autre comme ferait un garde. *Il ne sort jamais qu'avec* son *garde du* corps. ◇ Soldat d'une garde (1, II). *Garde impérial, national, municipal, républicain.* — *Des gardes nationaux. Un garde française. Un garde mobile.* V. Moblot. — *Garde maritime.* V. Garde-pêche.

3. GARDE [gard(ə)]. *n. f.* (XVIII^e ; ellipse de *garde-malade*). Celle qui garde un malade, un enfant. V. Garde-malade, infirmière, *nurse. La garde a veillé toute la nuit. Garde de jour, de nuit.*

4. GARDE-. Élément de mots composés représentant le v. *Garder,* ou le subst. *Garde (2).*

GARDÉ, ÉE [garde]. *adj.* (V. Garder). *Chasse gardée :* chasse réservée à son propriétaire, et généralement sous la surveillance d'un garde (V. Garde-chasse). — *Toute proportion gardée, toutes proportions gardées : en* tenant *compte* des différences entre les choses ou les personnes que l'on compare.

GARDE-A-VOUS [gardavu]. *loc.* et n. *m.* (1835; abrév. de *prenez garde* à vous). ♦ 1° *Garde-à-vous* ! commandement militaire ordonnant aux soldats de se tenir debout, dans une attitude d'immobilité attentive et respectueuse. V. Fixe. ♦ 2° Par ext. N. m. Position immobile du soldat qui est prêt à exécuter un ordre. Se mettre, rester au *garde-à-vous. Des garde-à-vous impeccables.* — *Fig.* Attitude contrainte, raidissement. « *Il est quantité de gens qui, dès l'éveil, se mettent au garde-à-vous et cherchent à remplir leur personnage* » (GIDE). ◈ ANT. Repos.

GARDE-BARRIÈRE [gard(ə)barjɛr]. *n. m.* etf. (1865 ; de *garde-, et barrière).* Personne qui surveille un passage à niveau sur une voie ferrée. — *La maison des gardes-barrière(s)*

GARDE-BCEUF [gardəbœf]. n. m. (1845; de *garde, et bœuf*). Oiseau échassier (Hérons), qui se pose sur les bœufs, les buffles, les éléphants, pour manger les larves parasites logées dans la peau de ces animaux. V. **Pique-bœuf.** *Des garde-bœuf (s)* [bœf, bø].

GARDE-BOUE [gardəbu]. n. m. *invar. (1869;* de *garde-,* et *boue).* Bande de métal incurvée qui recouvre en partie la roue d'une bicyclette, d'une moto, des anciennes automobiles, et protège contre les éclaboussures. V. Aile (de voiture).

GARDE CHAMPÊTRE [gardʃɑ̃pɛtr(ə)]. V. GARDE (2).

GARDE-CHASSE [gardəʃas]. *n.* m. (1669; de *garde-,* et *chasse).* Homme préposé à la garde du gibier, dans un domaine privé. *Des gardes-chasse(s)*

GARDE-CHIOURME [gardəʃjurm(ə)]. n. m. (1828; de *garde-, et chiourme*).* ♦ 1° *Ancienn.* Surveillant des forçats, dans un bagne ou une galère. ♦ 2° *Fig.* et *mod.* Surveillant brutal et sans scrupules. *Des garde(s)-chiourme(s).*

GARDE-CORPS [gardəkɔr]. *n.* m. *invar.* (1360; de *garde-,* et *corps).* ♦ 1° *Mar.* Cordage tendu sur le pont d'un navire pour servir d'appui aux matelots. — *Faux garde-corps :* cordage fixé à la tête du beaupré, servant à diriger ce mât quand on le met en place. V. Bastingage, ramparde. ♦ 2° Parapet établi pour empêcher de tomber d'un pont, d'un lieu élevé. V. Garde-fou.

GARDE-COTE [gardəkot]. *n.* m. et *adj.* (1599; de *garde-,* et côte). ♦ 1° *Ancien.* Service de guet le long des côtes. ♦ 2° Vaisseau cuirassé à faible rayon d'action, chargé de défendre les côtes. *Des garde-côte(s).* ♦ 3° Petit bateau du genre cotre, chargé de surveiller la pêche le long des côtes. V. Garde-pêche.

GARDE-FEU [gardəfø]. n. m. *invar.* (1619; de *garde-,* et *feu).* Grille de toile métallique ou plaque de tôle que l'on place devant une cheminée pour se préserver des étincelles. v. Paravent.

GARDE-FOU [gardəfu]. *n.* m. (1400; de *garde-, et fou).* Parapet, balustrade que l'on met au bord d'un fossé, d'un pont, d'un quai, d'une terrasse pour empêcher les gens de tomber. V. Barrière, garde-corps. « *Le chemin accentuait sa pente... Le garde-fou leur apparut. ses barreaux de fonte peints en blanc* » (GENEVOIX). *Des garde-fous.*

GARDE-FREIN [gardəfrɛ̃]. n. *m. (1857;* de *garde frein).* Employé de chemin de fer, chargé de manœuvre freins *à* main. *Des gardes-frein(s).*

GARDE-MAGASIN [gardmagazɛ̃]. n. m. (1669 *garde-,* et *magasin).* ♦ 1° Employé chargé de garde magasin (V. Magasinier). ♦ 2° *Milit.* Sous-officier ch de surveiller les magasins d'un corps de troupe (arg. *G miter). Des gardes-magasin (s).*

GARDE-MALADE [gard(ə)malad]. n. *m.* et *f.* (1 de *garde-, et malade).* Personne qui garde et soign malades. V. Garde (3). *Des gardes-malades.*

GARDE-MANGER [gardmɑ̃ʒe]. n. m. *invar.* (1304 *garde-,* et *manger,* n.). Vx. Pièce dans laquelle on me aliments pour les conserver. 0 *Mod.* Petite armoire mo placard extérieur, généralement garni de toile métall dans lequel on conserve des aliments.

GAR-DE-MEUBLE [gardəmœbl(ə)]. n. m. (1680, « of préposé à la garde des meubles du roi »; de *garde-, et meu* Lieu où l'on garde les meubles (de l'État ou des particul *Des garde-meuble(s), Mettre un piano au garde-meuble.*

GARDE-MITES [gardəmit]. n. *m.* (1909; de *garde* mites; d'apr. *garde-magasin). Arg. milit.* V. Garde-mag *Des gardes-mires.*

GARDÉNAL [gardenal]. *n. m.* (1,950: nom dép de l'avis exprimé'-par un 'chimiste de la'société Rh Poulenc, qu'il fallait « garder *nal* » de *véronal* dans le à donner au nouveau produit). Nom courant du ph barbital, barbiturique utilisé comme sédatif généra tranquillisant.

GARDE-NAPPE [gardənap]. *n. m.* (XVIII^e ; de *ga* et *nappe).* Petit plateau d'osier, plaque de plastique pièce d'étoffe, que l'on place sous les assiettes, les plat bouteilles pour protéger la nappe. V. Dessous. — Au *Des garde-nappe(s).*

GARDÉNIA [gardenja]. n. m. (1777; lat. bot., du no *Garden,* botaniste écoss. du XVIII^e). Arbuste exotique *(R cées)* à feuilles persistantes, à fleurs simples ou doubles beau blanc mat. — Cette fleur.

GARDEN-PARTY [gardenparti]. *n. f.* (1885,; angl. *ga* «jardin », et *party* « partie de plaisir »). Réception mond donnée dans un grand jardin ou dans un parc. « *Pour m ter à leurs garden-parties* » (PROUST).

GARDE-PÊCHE [gardəpɛʃ]. n. *m.* (1669; de *garde pêche).* ♦ 1° Agent chargé de surveiller la pêche. *Des ga pêche.* ♦ 2° *Vedette garde-pêche :* petite embarcation ut pour la surveillance des pêches côtières. *Des garde-p* V. Garde-côte. ♦ 3° Navire de guerre qui protège les pêch dans certaines régions éloignées de la métropole. *Des g pêche.*

GARDE-PLACE [gardəplas]. n. m. (XX'; de *garde place).* Petit cadre fixé au-dessus de chaque place d'un partiment de chemin de fer, pour recevoir le ticket num du voyageur qui *a réservé une* place. — *Des garde-plat vides.*

GARDE-PORT [gardəpɔr]. n. m. (1641; de *garde port). Comm. Celui* qui reçoit et dispose les marchand dans *un* port fluvial. *Des garde-port(s).*

GARDER [garde], v. *tr.* (1050: germ. **wardôn; Cf Warten* « veiller, prendre garde »).

1. ♦ 1° Prendre soin de (une personne, un animal Veiller (sur); surveiller. *Garder des bestiaux.* V. Be gardeur. *Jeanne d'Arc gardait ses moutons quand elle ent des voix.* PROV. « *À chacun son métier, LES vaches seront gardées* » (FLORIAN). — Fig. et fam. *Dites donc! nous n' pas gardé les cochons ensemble :* duel droit êtes-vo familier? — *Garder des enfants, rester* avec *eux et* les surv en l'absence de leurs parents. ♦ 2° Empêcher une pers de sortir, de s'en aller. V. Enfermer, séquestrer. « *Il n fait garder jour et nuit, et de près* » (RAC.). *Garder un pr nier.* V. Détenir. — *Garder* à *vue,* surveiller soigneuse ne pas perdre de vue. ♦ 3° Rester dans un lieu pour le veiller, pour défendre qqn ou qqch. *Garder une ma un magasin. Sentinelle, patrouille qui garde un arsenal caserne. Garder* une *porte,* une entrée : surveiller tous qui entrent ou qui sortent. — *Fig.* En parlant d'une st d'une maison, d'un bâtiment. *Deux ormes gardent l du château.* ◇ *Garder la chambre* : ne pas la quitte *malade doit garder la chambre plusieurs jours.* ♦ 4° *L* Protéger; préserver (d'un mal, d'un accident, d'un dan V. Garantir, protéger, sauvegarder. *Garder qqn de l'en* — Au subjonctif, sans *que* (valeur optative) *Dieu me de la maladie.* V. Protéger. — « *Dieu me garde de mes* Quant à mes ennemis, *je m'en charge* », mot attribué à taire.

II. ♦ 1° Empêcher qu'une chose ne se gâte, ne dispar *Il est difficile de garder la viande pendant les grosses cha* — Mettre *en* lieu sûr. *Garder des marchandises en entr* V. Entreposer. ♦ 2° Conserver pour soi, ne pas se des de. « *Il est plus difficile de garder une fortune que de la gag*

BAINVILLE). V. Amasser, économiser, épargner, mettre mettre de côté). *Garder un objet volé.* V. Receler. ◇ Ne pas rendre. *Garder qqch. que l'on* vous a confié. — Spécialt. *Garder un lavement :* ne pas *l'évacuer.* ♦ 3° *Conserver sur* oi (un vêtement, un bijou). *Garder votre chapeau.* ♦ 4° Retenir (une personne) avec soi. *Garder qqn à dîner. Il m'a gardé ne heure.* V. Tenir. ◇ Conserver un employé, un domestique à son service. — *Garder un client, conserver* qqn dans a clientèle. ♦ 5° Ne pas dévoiler, ne pas divulguer. *Garder in secret. Gardez cela pour vous* : n'en dites pas un mot, oyez discret. — *Par ext.* Ne pas communiquer. garder pour soi. *Garder vos réflexions, vos remarques :* je *vous* dispense de me les faire connaître. *Garder tout en soi-même :* être enfermé, réservé, secret. ♦ 6° Continuer à avoir (une qualité, me idée, un sentiment, une attitude, une position). *Suivre n régime pour garder la ligne.* — *Garder son calme, son érieux. Garder une habitude.* « *Il affectait de garder une attitude insouciante* » (BARRÈS). — *Garder le silence.* V. Observer. *Garder son équilibre.* « *Carder de cette nuit, gardez belle ature, Au moins le souvenir!* » (LAMART.). *Garder rancune.,* e pas pardonner. ♦ 7° (Avec un adj. attribut). *Garder les eux baissés.* V. Tenir. *Garder la tête libre.* « *Il avait gardé ntacte la chambre de sa compagne* » (MAUPASS.).

III. Mettre de côté, en réserve. V. Réserver. *Garder de a viande froide pour le dîner. Si vous arrivez le premier nu rain, gardez-moi une place.* — Loc. fig. *Garder une dent ontre qqn. Garder à qqn un chien de sa chienne.,* pour se enger. *Garder une poire pour la soif : ménager* qqch. en révision des besoins à venir (V. Épargner). — *Garder pour a bonne bouche : réserver* un bon morceau pour la fin du epas. *Au* fig. Réserver le meilleur pour la fin.

IV. Observer fidèlement, avec soin. V. Observer, pratiquer, especter. *Garder le jeûne. Garder les convenances. Il faut arder une mesure en tout,* ne pas dépasser certaines limites. *Garder* son rang, *ses distances :* s'abstenir de toute familiarité. *V.* Maintenir.

V. SE GARDER. *v. pron.* ♦ 1" Vx. Se protéger, se défendre. *Se garder* à carreau : se tenir sur ses gardes. V. Tenir (se). ▸ 2° *Se garder de* (suivi d'un nom de personne ou de chose ibstraite) : prendre garde à. V. Défier (se), méfier (se), préerver *(se). Garder-vous des flotteurs. Il faut se garder des ugements hâtifs.* — Se *garder de* (suivi d'un infinitif) : s'abstenir soigneusement de, avoir soin de ne pas (faire). « *Gardez-ous, leur dit-il, de vendre l'héritage* » (LA FONT.). *Vous létromper? Je m'en garderai bien!* ♦ 3° *(Pass.). Se conserver. Ce fromage ne se garde pas plus de deux jours.*

◈ ANT. Abandonner, céder, *changer, congédier, détruire,* lonner, *enlever. gâter, laisser, rendre, renoncer* (à). Débarrasser (se), défaire (se). Négliger, oublier, perdre. Révéler. *Enfreindre.*

GARDERIE [gardəri]. *n. f.* (1579; de *garder).* ♦ 1° *Eaux t Forêts.* Étendue de bois que surveille un seul garde forestier. ♦ 2° (1877). École, local où l'on garde les enfants en as âge ou les jeunes élèves des écoles en dehors des heures le classe. V. Crèche, jardin (d'enfants).

GARDE-ROBE [gardərɔb]. *n. f.* (XIIIe; de *garde-, et obe).* ♦ 1° Armoire dans laquelle on range les robes, les êtements. V. Penderie. ♦ 2° *Par ext.* L'ensemble des vêtements d'une personne. *Renouveler sa garde-robe.* ♦ 3° (XVIe; 1314, dans un texte angl.). Vx. Lieu où l'on plaçait autrefois a chaise percée. *Aller à la garde-robe.* V. Cabinet, selle. — Plur. *Des garde-robes.*

GARDEUR, EUSE [gardœʀ, øz]. *n.* (XIIe; de *garder).* Personne qui garde des animaux. V. Berger, gardien. *Gardeuse d'oies.* « *Des mains de gardeuse de dindons* » (GAUTIER).

GARDE-VOIE [gardəvwa]. *n. m.* (1872; de *garde-,* et *oie).* Employé de chemin de fer, soldat chargé de garder a voie. *Des gardes-voie(s)*

GARDE-VUE [gardəvy]. *n.* m. *invar. (1749;* de *garde-,* et *ue). Tcchn.* Visière que l'on met sur les yeux pour les protéger ontre l'excès de lumière. « *Il était obligé de mettre la main ur ses sourcils, comme un garde-vue* » (BARBEY).

GARDIAN [gardjã]. *n. m.* (1930, repris au prov. mod. « gardien »). Gardien de bœufs, de taureaux, de chevaux, dans la Camargue. *Le gardian et son troupeau* (V. Manade).

GARDIEN, IENNE [gardjɛ̃, jɛn]. *n.* (1255; *gardene,* 1160; de *garder* 1). ♦ 1° Personne qui a charge de garder qqn, un animal, un lieu. un bâtiment, etc. V. Garde. *Gardien de prison.* V. Geôlier, surveillant. *Poster des gardiens à toutes* 'es *portes.* V. Sentinelle. *Gardien sévère, vigilant. V.* Cerbère, **dragon.** *Gardien d'un hôtel, d'un immeuble, d'un bureau.* Y. Concierge, huissier, portier. *Gardien de nuit.* V. Veilleur. *Gardien de musée. Gardien d'objets, de marchandises en dépôt, en entrepôt.* V. Consignataire, dépositaire, magasinier. *Gardien de troupeaux, de bestiaux.* V. Berger. *Gardien judiciaire* ou *des scellés),* préposé par la justice à la garde des objets saisis mis sous scellés. — Sports. *Gardien de but* : le joueur chargé de défendre le but au football, au hockey... V. Goal. ▸ 2° *Par ext.* Celui qui garde, qui défend, protège. V. Garant, protecteur. *Un sénat, gardien de la Constitution.* — (1870) *Gardiens de la paix :* agents de police ou sergents de ville. V. Agent. 0 Adj. *Ange* gardien.* ♦ 3° *Région.* (Belgique). École maternelle (cette expression étant elle-même inusitée). *Mettre un enfant en gardienne.*

GARDIENNAGE [gardjɛnaʒ]. *n. m.* (1823; de *gardien).* Emploi de gardien. Service du gardien. — *Spécialt.* Service de surveillance dans un port.

GARDON [gardɔ̃]. *n. m.* (1220; o. i., p.-ê. germ.). Poisson *(Cyprinidés),* appelé aussi *able,* qui vit de préférence dans les eaux douces. — *Frais comme un gardon, en* bonne santé, en bonne forme.

1. **GARE** [ga(a)ʀ]. **n.** *f.* **(1690, au sens 1°;** de garer). ♦ 1° *Navig.* Bassin, élargissement d'un cours d'eau navigable où les bateaux peuvent se croiser, se garer. ♦ 2° **À** l'origine, Emplacement disposé sur une voie de chemin de fer pour le croisement des trains. *Gare d'évitement.* — *Cour. (1835)* Ensemble des bâtiments et installations établis aux stations des lignes de chemin de fer pour l'embarquement et le débarquement des voyageurs et des marchandises. Gare *de voyageurs, de marchandises. Gare de départ, d'arrivée,* d'où l'on part, où l'on arrive. Gare *terminus. Gare de triage, où se* fait le triage des wagons de marchandises et se forment les trains. *Gare maritime,* dont les voies aboutissent aux quais du port d'embarquement ou de débarquement. *Salle d'attente, hall, bureaux, guichets, consigne, buffet, buvette d'une gare. Chef de gare. Gare de l'Est, du Nord. Gare Saint-Lazare. Petite gare de campagne. Halte sans gare. Aller à la gare.* — *EN GARE.* « *L'entrée en gare du train de 8 h 47* » *(COURTELINE).* ♦ 3° *Pop.* (xx"). A *la* gare! exclamation pour « envoyer promener » qqn ou qqch. ♦ 4" Par ext. *Techn.* Station de métro. ♦ 5° Gare *aérienne. V. Aérogare.* — *Gare de fret,* bâtiment affecté au trafic des marchandises sur les aéroports. 0 Gare *routière,* espace destiné à accueillir les véhicules routiers de gros tonnage.

2. GARE! [gaʀ]. *interj.* (1460; impér. de garer). Interjection pour avertir de se garer; de laisser passer qqn, qqch., et *par* ext. de prendre garde à quelque éventualité fâcheuse. Gare! V. Attention. *Crier gare. Ils sont arrivés sans crier gare.* — *GARE À... Gare à la peinture. Gare à la casse!* — (Menace) « *Gare au premier qui rira* » (DAUD.). Gare à *toi, gare à tes fesser si tu désobéis.*

GARENNE [garɛn]. *n. f.* (XIIIe; lat. médiév. *warenna,* p.-ê. du germ. *wardôn* « garder », *warôn* « garer »). ♦ 1° *Féod.* Réserve de gibier, domaine de chasse réservée. ♦ 2° Bois, étendue boisée où les lapins vivent et se multiplient à l'état *sauvage. Terriers d'une garenne.* — *Lapin de garenne, et* ellipt. *Un* garenne (n. m.). *Des garennes* ou « *des garenne* » (COLETTE). ♦ 3° *Pêch.* Endroit d'une rivière où la pêche est réservée.

GARER [gaʀe]. V. *tr.* (rép. XVe; en Bretagne (1180), *varer;* frq. **warôn* « avoir soin »). ♦ 1° Mettre (un bateau, un véhicule) à l'écart, à l'abri, en un lieu sûr ou spécialement aménagé. V. Abriter, ranger; garage. — *Par ext.* Fam. Garer *les meubles,* sauver *son* bien. 0 SE GARER. *v. pron. Se ranger* de côté pour laisser passer (un bateau, un train, une voiture). — Se mettre à l'abri en un lieu de stationnement. « *L'auto s'est garée dans la remise de l'hôtel* » (GIDE). — Fam. Je me *suis* garé *dans la* rue *voisine :* j'y ai garé ma voiture. ♦ 2° Garer *de,* mettre à l'abri de; surtout au pronom. SE GARER DE : prendre garde d'éviter, faire en sorte d'éviter. Se garer *des voitures. Se garer des coups.* V. **Préserver (se),** protéger (se).

GARGAMELLE [gargamɛl]. **n.** *f.* (1468; prov. *gargamela* « gosier », rac. *garg-* « gorge »). *Pop. Gorge,* gosier.

GARGANTUA [gargãtya]. **n. m. (1532; personnage** de Rabelais, doué d'un appétit prodigieux). Gros mangeur. *Un appétit, un repas de Gargantua.*

GARGANTUESQUE [gargãtyɛsk(ə)]. *adj.* (XIXe; de Gargantua). Digne de Gargantua. « *Repas gargantuesque* » (BALZ.).

GARGARISER (SE) [gargarize]. V. *pron. (Gargariser,* 1398; lat. *gargarizare,* gr. *gargarizein).* ♦ 1° Se rincer (l'arrière-bouche, la gorge) avec de l'eau ou un liquide médicamenteux. ♦ 2° *Fig.* et Jâm. V. Délecter (se), savourer. « *Il se gargarise de lieux communs!*» (MART. du G.).

GARGARISME [gargarism(ə)]. n. *m.* (XIIIe; lat. *gargarisma,* o. gr.). ♦ 1° Médicament liquide dont on fait usage pour se gargariser. V. Collutoire. ♦ 2° Action de se gargariser. *Ordonner des gargarismes et des pulvérisations.*

GARGOTE [gargɔt]. *n. f.* (1680; de *gargoter* (XIVe), « manger malproprement » ; rad. *garg-* « gorge »). *Péj.* Restaurant à bon marché, où la cuisine et le service manquent de soin. V. Auberge, taverne. *Cuisine de gargote.*

GARGOTIER, IÈRE [gargɔtje, jɛʀ]. *n.* **(1642;** de *gargote).* Personne qui tient une gargote. — *Péj.* Cuisinier, traiteur qui fait de la cuisine de gargote.

GARGOUILLE [garguj]. **n.** *f.* (1500; *gargoule,* 1295; du rad. *garg-* « gorge », et *goule* « gueule »). ♦ 1° Dégorgeoir en saillie par lequel s'écoulent, à distance des murs, les eaux

de pluie recueillies dans les gouttières, les chéneaux. Gar- ***goulles sculptées*** (en démon, dragon...) ***de Notre-Dame de Paris.*** ♦ **2°** Partie d'une gouttière ou d'un tuyau servant à l'écoulement des eaux pluviales.

GARGOUILLEMENT [gaʀgujmɑ̃]. *n.* **m. (1532;** de gargouiller). Tout bruit analogue à celui de l'eau tombant d'une gargouille. V. Gargouillis, ***glouglou.*** « ***Les gargouillements de la fontaine*** » (DUHAM.). 0 Bruit produit par le passage de bulles de gaz à travers un liquide, dans une cavité naturelle ou pathologique d'un organisme. Gargouillements ***gastro-intestinaux.*** V. Borborygme.

GARGOUILLER [gaʀguje]. *v. intr.* (1337; de ***gargouille***). Produire un bruit analogue à celui de l'eau tombant d'une gargouille. 0 Produire des gargouillements dans le corps. ***Avoir les intestins qui gargouillent.***

GARGOUILLIS [gaʀguji]. *n. m.* (1581 ; de ***gargouiller***). V. Gargouillement. Fig. « ***Les gargouillis d'une radio*** » (DUHAM.).

GARGOULETTE [gaʀgulɛt]. *n. f.* **(1397;** de ***gargoule,*** forme de ***gargouille***). ♦ **1°** Vase poreux dans lequel les liquides se rafraîchissent par évaporation. V. Alcarazas. ♦ **2°** *Pop.* Gosier. ***Il lui a serré la gargoulette.***

GARGOUSSE [gaʀgus]. *n. f.* (déb. XVI^e^ ; altér. prov. ***cargousse,*** de cargo « charger »). ***Techn.*** Charge de poudre à canon, dans son enveloppe cylindrique. ***La gargousse, cartouche à canon.***

GARIBALDIEN. IENNE [gaʀibaldjɛ̃, jɛn]. *adj. et n.* (1872; de ***Garibaldi***). ***Hist.*** Relatif à Garibaldi. — N. Soldat de Garibaldi appelé aussi ***Chemise rouge*** (Campagnes de 1860-1862; 1866-1870).

GARNEMENT [gaʀnəmɑ̃]. *n. m.* (1080; ***anc.*** dér. ***de garnir*** « ce qui garnit, ce qui protège », puis (XIV^e^), « protecteur, souteneur », et enfin « voyou, vaurien »). ♦ **1°** ***Vieilli (1380).*** V. **Vaurien,** ***voyou.*** ♦ **2°** ***Au sens faible,*** Enfant, jeune homme turbulent, insupportable. V. Galopin. « ***Oh! le petit garnement! Aussi leste que joli!*** » (BEAUMARCH.).

GARNI [gaʀni]. *n.* m. (1841; p. p. substant. de garnir). ***Vieilli.*** Maison, chambre meublée, affectée à la location. ***Loger en garni.*** « ***Garni, c'était un mot triste qu'il avait lu souvent dans les romans naturalistes*** » ***(SARTRE).***

GARNIÉRITE [gaʀnjeʀit]. *n. f.* (1890; du nom du voya- ***geur Cornier). Minér.*** Minerai de nickel (silicate de nickel et de magnésium).

GARNIR [gaʀniʀ]. Y. fr. (XI^e^ ; frq. °***warnjan*** « prendre garde », d'où « protéger »). Pourvoir une chose de ce qu'il est nécessaire ou utile d'y mettre ou d'y ajouter. ♦ **1°** Pourvoir d'éléments destinés à protéger ou à renforcer. ***Garnir de plaques d'acier*** (V. Blinder, cuirasser) ***de bois*** (V. Boiser), ***d'un revêtement*** (V. Revêtir), ***de piquants*** (V. Hérisser), etc. — Mar. ***Garnir*** un ***cordage, un*** espar. V. Fourrer. ♦ **2°** Pourvoir de tous les éléments dont la présence est nécessaire ou normale. V. Approvisionner, équiper, outiller, remplir. — Au p. p. ***Bourse, portefeuille bien garnis*** (d'argent). — (Vieilli) ***Maison, appartement, chambre garnis*** (des meubles et objets nécessaires). V. Garni, meublé. — ***Pronom.*** (Pass.) ***La salle*** se ***garnissait*** peu ***à peu*** (de gens). V. Emplir (s'). 0 Remplir, recouvrir (en tant que garniture). ***Livres qui garnissent les rayons d'une bibliothèque.*** 0 ***Par ext.*** Couvrir, recouvrir un espace. V. Occuper, remplir. ***Cheveux qui garnissent la tête.*** ♦ **3°** Pourvoir d'éléments qui s'ajoutent à titre d'accessoires ou d'ornements. ***Garnir une robe de dentelle, de broderies,*** de passementeries. V. Agrémenter, enrichir, orner. ***Garnir un manteau de fourrure.*** V. Doubler, fourrer. — GARNI. p. p. ***Plat de viande garni*** (de légumes). V. Garniture. ***Choucroute garnie,*** accompagnée de charcuteries diverses. 0 Orner (en tant que garniture) ***Chandeliers qui garnissent une cheminée.*** ◈ ANT. Dégarnir, priver. Dépeupler, vider.

GARNISON [gaʀnizɔ̃]. *n. f.* (XVI^e^ ; « action de garnir », XI^e^ ; de ***garnir***). Troupes qu'on met dans une place, pour en assurer la défense ***et tenir*** le pays. ***Garnison d'une ville frontière. Par ext.*** Corps de troupes caserné dans une ville. ***Être en garnison, tenir garnison à Metz. 0 Ville de garnison,*** où séjourne une garnison. — Ellipt. ***Commandant d'armes d'une garnison. Vie de garnison.***

GARNISSAGE [gaʀnisaʒ]. n. m. (1785; de garnir). Action de garnir; son résultat. ***Techn.*** Placement des petites pièces nécessaires au montage d'un métier à tisser et des armures. — Opération dans l'apprêt des draps destinée à les rendre laineux. — Mise en place des ornements dans les ouvrages de céramique.

GARNISSEUR, EUSE [gaʀnisœʀ, øz]. *n.* (XIII^e^ ; de garnir). ***Techn.*** Ouvrier qui garnit, qui pose des garnitures.

GARNITURE [gaʀnityʀ]. *n. f.* (1327; de ***garnir***). ***Ce*** qui peut servir à garnir une chose, pour la renforcer, la compléter ou l'orner. V. Ornement, ***parure. Garniture de cheminée :*** ensemble des objets ornant le dessus d'une cheminée. Gar- ***niture de foyer*** : pelle, pincettes, chenets, etc. ***0 Spécialt.*** Mar. ***Garniture d'un mât, d'une voile, d'une vergue.*** V. Armement, gréement. — ***Imprim.*** Ensemble des pièces consolidant une forme d'imprimerie. ***Garniture de bois, de fonte :*** p servant à séparer les pages dans la forme. — Techn. G ***tures métalliques,*** en ***cuir, en caoutchouc,*** destinées à pro ou à renforcer divers objets. V. Enveloppe, protection, fort (organe de). — ***Garniture de frein*** : matériau de fri a la périphérie des mâchoires. — Intérieur et ***accessoire*** literie. — ***Archit.*** Ce qui sert à garnir un comble, un toi Dispositif, joint assurant l'étanchéité. ***Garnitures d pompe.*** — ***Céram.*** Pièce fabriquée à part (anse, bec, et collée aux poteries. — Petites pièces d'artifice dest à augmenter l'effet des fusées. 0 Cour. Ce qui ren accompagne, en cuisine. ***Garniture d'un vol-au-venf. G ture d'un plat de viande*** : les légumes qui l'accompagnent

1. **GAROU** [gaʀu]. *n.* **m.** (XII^e^). V. LOUP-GAROU.

2. GAROU [gaʀu]. n. m. (1700; prov. mod. ***ga*** XVI^e^ ; mot germ.). Variété du daphné, arbrisseau appelé ***bois gentil, malherbe, sainbois.***

GARRIGUE [gaʀig]. *n. f.* (1546; prov. ***garriga,*** de g « chêne; terrain pierreux », rad. prélat. °***carra*** « pierr Terrain aride à sous-sol calcaire de la région méditerranée végétation broussailleuse qui couvre ce genre de terrai **Lande,** maquis. « ***Ces garrigues brûlées sur lesquelles végèt les chênes verts et les buissons épineux*** » (DUHAM.).

1. GARROT [gaʀo]. *n. m.* (XIII^e^ ; pro^v^. ***garrot,*** même que ***jarret***). Chez les grands quadrupèdes, Partie du c située au-dessus de l'épaule et qui prolonge l'encolure.

2. GARROT [gaʀo]. *n.* m. (1302, « trait d'arba bâton » ; de l'a. fr. ***guaroc,*** du v. ***garokier*** « tordre », o. f ♦ **1°** Morceau de bois passé dans une corde pour la s en tordant. Garrot ***d'une scie.*** ♦ **2°** ***Par ext.*** Lien serva comprimer circulairement un membre pour arrêter hémorragie. « ***Poser un garrot*** » (DUHAM.). ♦ **3°** ***Sup du garrot,*** et absolt. ***Le garrot*** : instrument de supplice, de collier de fer serré par une vis, pour étrangler. ***Cond*** nu ***garrot*** (en Espagne).

GARROTTAGE [gaʀɔtaʒ]. *n.* **m. (1588;** de *garro* Action de garrotter ; son résultat.

GARROTTE [gaʀɔt]. n. *f.* (XVII^e^, repris de l'esp. ɔ de garrot 2). ***Vx.*** Supplice du garrot.

GARROTTER [gaʀɔte]. *v. tr.* **(1535;** de *garrot* 2). A cher, lier très solidement, comme un garrot (2). ***Garrotte prisonnier.*** Spécialt, Garrotter ***les jambes*** SUT ***des éclisse*** Fig. ***(av.*** 1592). ***Garrotter l'opposition.*** V. Bâillonner, **mus** -A^u^ p. p. « ***Je me sentis lié, garrotté, par d'autres serme*** (STE-BEUVE). V. Lier. ◈ ANT. Délier, délivrer, libérer.

GARS [gɑ], *n.* **m.** (XII^e^ ; **a.** cas sujet de ***garçon***). Garçon, jeune homme, et ***par ext.*** Homme. ***Un petit C'est un drôle de gars.*** V. Type. Un ***brave gars. Un beau Des gars du milieu.*** — ***Les gars de la marine.*** En appo ***gars Ernest.*** 0 (1846). Garçon résolu. V. Gaillard. « ***Ça*** un gars! » (ROMAINS). 0 (Appellation fam.) ***Eh les Bonjour, mon petit gars!***

GASCON, ONNE [gaskɔ̃, ɔn]. *adj.* et *n.* (déb. XVII^e^ ***Vasco,*** devenu ***Wasco***). De la Gascogne, ancienne prov de France. — ***Le gascon, le parler*** gascon, dialecte d'o Fig. (XVII^e^). Qui a des traits de caractère attribués aux cons. V. Fanfaron, **hâbleur.** ***Histoire de Gascon.*** V. **Gas nade.** ***Offre, promesse de Gascon, qu'on ne peut*** réaliser, t

GASCONNADE [gaskɔnad]. *n. f.* (fin XVI^e^ ; de ***gas*** Action, propos de Gascon, digne d'un ***Gascon. Dire gasconnades*** ou ***gasconner.*** V. Fanfaronnade, hâblerie, **terie.**

GASCONNISME [gaskɔnism(ə)]. *n.* m. (1584; de ***gas*** *Ancienn.* Tour, mot gascon employé en français.

GAS-OIL [gazɔjl; gɑzwal]. *n. m.* (v. 1925; de l'angl « gaz », et ***oil*** « huile, pétrole »). Produit combustible distillation des pétroles, brun et dense, carburant utilisé les moteurs Diesel.

GASPACHO [gaspatʃo]. *n.* m. (1845, répandu mil. mot esp.). Potage froid à base de tomate, de pimen d'épices, dans lequel on met à volonté des petits morc de tomate crue, de concombre, de pain, couramment ser Espagne.

GASPILLAGE [gaspijaʒ]. *n. m.* (1732; de ***gaspi*** Action de gaspiller, de faire des dépenses excessive inutiles. V. Dilapidation, dissipation, prodigalité. ***Gaspi par manque de soin ou d'attention.*** V. Coulage, dépréda perte. — Fig. ***Gaspillage de forces, de raient.*** ◈ ANT. ***Co vation,*** économie, épargne.

GASPILLER [gaspije]. Y. *tr.* (1549; dial. ***gapailler,*** et ***gaspilha;*** probabl. d'o. gaul.). Dépenser, consommer discernement, inutilement. ***Gaspiller sa fortune, son ar*** — ***Gaspiller l'eau en période de sécheresse.*** V. Perdre. 0 « ***La guerre qui gaspille tout, le sang, la vie, le courage*** (DUHAM.). ***Gaspiller son temps, ses forces, ses dons.*** ◈ Conserver. économiser, épargner.

GASPILLEUR, EUSE [gaspijœʀ, øz]. n. (1538; de ***piller***). Qui gaspille. V. Dépensier, dissipateur, prod Adj. ***Il est très gaspilleur.*** ◈ ANT. Avare. économe.

GASTÉRO-, GASTR(O)-, -GASTRE. Éléments, tirés du gr. *gastér, gastros* « ventre », « estomac ».

GASTÉROMYCÈTES [gasterɔmisɛt]. *n. m. pl. (Gastéromyces,* 1839; de *gastéro-,* et *-mycète*). *Bot.* Champignons *basidiomycètes,* dont les spores se forment à l'intérieur d'une enveloppe close *(vesse-de-loup).*

GASTÉROPODES [gasterɔpɔd]. n. m. *pl. (1795;* de *gastéro-,* et *-pode*). Classe de mollusques caractérisés par un pied aplati en disque charnu, servant à la reptation (escargot, limace). *Coquilles des gastéropodes.* — Sing. *Un* gastéropode. — On dit parfois *gastropode(s).*

GASTRALGIE [gastralʒi]. *n. f.* (1825; de *gastr(o)-,* et *-algie*). *Méd.* **Douleur vive,** localisée **au niveau de l'estomac.**

GASTRALGIQUE [gastralʒik]. *adj.* (1845; de *gastralgie*). *Méd.* De la gastralgie.

GASTRECTOMIE [gastrɛktɔmi]. n. *f.* (1890; *gastrotomie,* 1611; de *gastr(o)-,* et *-ectomie*). *Méd.* Ablation de l'estomac (ou d'une partie de l'estomac).

GASTRIQUE [gastrik]. *adj.* (XVIe; du gr. *gastros* « estomac »). De l'estomac. V. Stomacal. *Artères gastriques. Suc gastrique. Ulcère gastrique.* — *Par ext.* Subst. Un *gastrique,* malade qui souffre de l'estomac.

GASTRITE [gastrit]. *n. f.* (1803; lat. mod. *gastritis;* du gr. *gastros, et -ite*). *Méd.* Inflammation aiguë ou chronique de la muqueuse de l'estomac.

GASTRO-ENTÉRITE [gastrɔɑ̃terit]. *n. f.* (1823; de *gastro-,* et *entérite*). *Méd. Inflammation* simultanée des muqueuses de l'estomac et de l'intestin grêle. *Des gastro-entérites.*

GASTRO-ENTÉROLOGIE [gastrɔɑ̃terɔlɔʒi]. *n. f.* (mil. XXe; de *gastro-, entéro-,* et *-logie*). *Méd.* Médecine du tube digestif. *Service de gastro-entérologie d'un hôpital.*

GASTRO-ENTÉROLOGUE [gastrɔɑ̃terɔlɔg]. *n.* (mil. XXe; du précéd.). *Méd.* Médecin spécialiste du tube digestif.

GASTRO-INTESTINAL, ALE, AUX [gastrɔɛ̃tɛstinal, o]. *adj.* (1808; de *gastro-,* et *intestinal*). *Méd.* Qui a rapport à la fois à l'estomac et à l'intestin. *Troubles gastro-intestinaux.*

GASTRONOME [gastrɔnɔm]. *n. m.* (1803; de *gastronomie*). Amateur de bonne chère. **V. Gourmet.**

GASTRONOMIE [gastrɔnɔmi]. *n. f.* (1623, puis 1800; gr. *gastronomia*). Art de la bonne chère (cuisine, vins, ordonnance des repas, etc.). **V. Cuisine.**

GASTRONOMIQUE [gastrɔnɔmik]. *adj.* (1807; de *gastronomie*). Qui a rapport à la gastronomie. V. **Culinaire.** *Recette, repas gastronomique.* « *Le snobisme gastronomique* » *(COLETTE).*

GASTROSCOPE [gastrɔskɔp]. n. *m.* (1930; de *gastro-,* et *-scope*). *Méd.* Endoscope pour l'estomac.

GASTROSCOPIE [gastrɔskɔpi]. *n. f.* (1930; de *gastro-,* et *-scopie*). *Méd.* Examen visuel de l'intérieur de l'estomac à l'aide d'un endoscope*.

GASTROTOMIE [gastrɔtɔmi]. II. *f.* (1611; de *gastro-,* et *-tomie*). *Chir.* Opération qui consiste à ouvrir l'estomac.

GASTRULA [gastryla]. *n. f. (fin* XIXe; lat. sav. mod., dimin. de *gastra* « *vase* », rac. *gaster*). *Embryol.* Stade du développement embryonnaire caractérisé par l'invagination de l'un des pôles de la blastula* sous forme d'un sac à deux ou trois feuillets (ectoderme et endoderme; ou ectoderme, mésoderme et endoderme, selon le groupe animal). V. *aussi* **Morula.**

GÂTE-. Élément, du v. *gâter.*

GÂTÉ, ÉE [gare]. *ndj.* (V. Gâter). ♦ 1° Abîmé par putréfaction. *Fruits gâtés. Dent gâtée.* V. Carié, malade. ♦ 2° ENFANT GÂTÉ, que ses parents choient trop, à qui l'on passe tous ses caprices. *Par ext.* Personne capricieuse, habituée à voir satisfaire ses moindres désirs. « C'est une *mince poupée qui ne fait rien qu'à sa guise, un véritable enfant gâté* » (MUSS.). -- Être *l'enfant gâté de...,* être très choyé par. V. Chéri. « *J'étais un peu l'enfant gâté du bord, mais... il m'est indifférent de les quitter* » (LOTI).

1. **GÂTEAU** [gato]. *n. m. (Castel..wastel* XIIe; probabl. frq. *°wastil* « nourriture »). ♦ 1° Pâtisserie ordinairement à base de farine, de beurre et d'œufs, le plus souvent sucrée. **V. Baba, barquette, bûche, cake, chausson, chou, clafoutis, éclair, feuilleté, four (petit), friand, kouglof, meringue, mille-feuilles, moka, pithiviers, plum-cake, polonaise, pouding, quatre-quarts, religieuse, saint-honoré, savarin, tarte, vacherin...** *Servir des gâteaux au dessert. Gâteaux secs :* qui se conservent, vendus au poids ou en paquet. V. **Biscuit, galette, gaufre, gaufrette, macaron, madeleine, massepain, nonnette, palmier, petit-beurre, sablé...** Par ext. **Gâteau** *de riz, de semoule.* V. Entremets. — *Gâteau d'anniversaire. Gâteau des Rois,* **contenant la** fève. **V. Galette.** ◇ **Fig. et** fam. *Avoir part au gâteau,* au profit. *C'est du* gâteau! se dit de qqch. d'agréable, de facile. ♦ 2° *Par anal.* Masse d'une substance analogue à la pâte et prenant la forme aplatie d'un *gâteau. Gâteau de plâtre.* **Gâteau** *de graines pressées.* **V. Tourteau.** — Spécialt. **Gâteau** *de cire, de miel,* masse d'alvéoles, où les abeilles déposent leur miel. V. Rayon. ◇ *Techn.* Morceau de cire ou de terre dont les sculpteurs garnissent les creux d'un moule.

2. **GÂTEAU** [gato]. *adj. invar.* (1785; de *gâter,* II). Fam. *Papa-, maman-gâteau, qui* gâte les enfants.

GÂTE-BOIS [gatbwa(a)]. *n.* m. (1829; « mauvais menuisier », 1397; de *gâte-,* et *bois*). *Nom courant* d'un insecte, le *cossus.*

GÂTE-PAPIER [gatpapje]. *n. m.* (XIIIe; de *gâte-,* et *papier*). *Vx.* Mauvais écrivain. V. **Ecrivailleur. écrivassier.** scribouillard.

GÂTER [gate]. *v. tr.* (*Guaster,* 1080; lat. *vastare* « ravager », devenu *wastare,* sous l'infl. du germ.; « dévaster » jusqu'au XVIIe).

1. Mettre (une chose) en mauvais état. ♦ 1° *Vx.* V. Endommager, **salir; tacher.** *Gâter son tablier.'* ♦ 2° (Surtout au *passif).* Détériorer en pourrissant, en putréfiant. V. Altérer, **avarier,** corrompre. *Des fruits gâtés par l'humidité.* ♦ 3° Priver de sa beauté, de ses qualités naturelles. V. Défigurer, enlaidir. *Cette bâtisse gâte la vue, la perspective.* — *Gâter un texte.* « *L'art gâte quelquefois la nature* » (LA BRUY.). « Un *auteur* gâte *tout quand il* veuf *trop bien faire* » (LA FONT.). ♦ 4° Priver de ses avantages, de ses effets profitables, heureux' favorables. Gâter les *affaires.* **Vx.** *Gâter le méfier.* V. Gâcher. — *Tout gâter,* ruiner toutes les possibilités du succès. V. **Compromettre.** Ce *qui* ne *gâte rien,* s'emploie pour signifier qu'il s'agit d'un avantage supplémentaire. *Elle est jolie, bien élevée,* ef, *de plus, riche,* ce *qui* ne gâte *rien.* ♦ 5° Affaiblir, diminuer, détruire en privant de son effet agréable. « Nous *te regrettons tous, cela gâte un peu le plaisir que nous avons à être ici* » (FLAUB.). *Cette* mauvaise *nouvelle nous a gâté nos vacances.* **V. Empoisonner, gâcher.** « *L'esprit qu'on veuf avoir gâte celui qu'on a* » (GRESSET).

II. Avec un compl. de personne. ♦ 1° (1530). *Vieilli.* Traiter (un enfant) avec une faiblesse et une indulgence extrêmes, qui risquent d'entretenir ses défauts. « *Moi seul ai causé les désordres de mes filles, je les ai gâtées* » (BALZ.). ♦ 2° *Mod.* Traiter (un enfant, une personne quelconque) en comblant de prévenances, de cadeaux, de gentillesses... *Sa grand-mère l'a gâté pour Noël, V. Gâteau (2). C'est trop, vous* **me** *gâtez!* **V. Combler.** — En parlant d'un temps, d'événements exceptionnellement favorables. *Quel beau temps, nous sommes gâtés.* Iron. *Quelle pluie, nous sommes gâtés!*

III. Se GÂTER. v. *pron.* ♦ 1° S'abîmer, pourrir. *Fruits qui* commencent à se *gâter.* ♦ 2° Se détériorer. *Le temps* SE *gâte,* commence à devenir mauvais. V. Brouiller (se). *LES choses se gâtent, tournent mal. Attention, cela va se gâter.*

◇ ANT. Améliorer, conserver, corriger, *maintenir. Décorer. Purifier.*

GÂTERIE [gatri]. *n. f.* (1815; « altération d'un texte », 1609; de *gâter*). Action ou moyen de gâter, de choyer (qqn). **V. Cajolerie, indulgence, prévenance, soins.** — *Spécialt.* Menus cadeaux (surprises, friandises,...).

GÂTE-SAUCE [gatsos]. *n. m.* (1811; de *gâte-,* et *sauce*). *Vx.* Mauvais cuisinier. — *Mod.* Marmiton. **V. Tourne-broche.**

GÂTEUX, EUSE [gara, øz]. *n. et adj.* (1835; arg. des hôpitaux, var. péj. de *gâteur* « qui gâte ses draps, ses vêtements »). ♦ 1° Dont les fonctions, et particulièrement les facultés intellectuelles, sont troublées ou paralysées par l'effet de l'âge ou de la maladie. V. Enfance (tombé en). *Complètement* gâteux. ♦ 2° Par *exagér.* (1872). Aussi dénué d'intelligence qu'un véritable gâteux. V. Idiot. — *Spécialt.* Qui devient stupide sous l'empire d'un sentiment violent auquel l'intelligence critique ne s'oppose plus. *Il adore cette petite, il en est gâteux !* **V. Gaga.**

GÂTIFIER [gatifje]. v. *intr.* (mil. XXe; de *gâteux*). *Fam.* Devenir gâteux; se comporter comme un vieillard gâteux. **Il** *gâtifie avec* **son** *petit-fils.* **V. Bêtifier.**

GÂTINE [gatin]. *n. f.* (déb. XIIe; de *gâter,* proprem. « terre dévastée, déserte »; Cf. *La forêt de Gâfinc,* RONSARD). *Région.* Terre marécageuse et stérile, par suite de l'imperméabilité du sous-sol.

GÂTISME [gatism(ə)]. *n. m.* (1868; de *gâteux*). État de celui qui est gâteux (dans tous les sens de ce mot). *En voilà un raisonnement ! c'est du gâtisme.*

GATTE [gat]. *n. f.* (1540, « hune »; var. région. de jatte). *Mar.* Emplacement à l'avant du navire où sont lovées les chaînes d'ancre.

GATTILIER [gatilje]. n. m. (1755; esp. *gatillo,* altér. de *(agno) castil,* par crois. avec *gato* « chat »). *Bof.* V. **Agnus-castus.**

GAUCHE [goʃ]. *adj. et n.* (1471 ; adj. verbal de *gauchir).* 1. ♦ 1° Qui est de travers, qui présente une déviation. **V. Dévié, oblique, tordu.** *Table, planche gauche.* — *Spécialt. Géom. Courbe gauche. Quadrilatère gauche,* dont tous les côtés ne sont pas dans le même plan. *Surface gauche :* surface réglée "on développable. ♦ 2° *(Personnes).* Qui s'y prend de **travers. V. Maladroit, malhabile; inhabile.** « *Il se sentait fort gauche dans ce rôle de mentor* » (MART. du G.). — Par ext. *Geste gauche,* maladroit ou disgracieux. *Manières gauches.*

Attitude, air gauche : gêné et mal à l'aise. V. Contraint, embarrassé.

II. Cour. (a remplacé *Senestre, vx).* ♦ 1° *En parlant de la main.* Qui est situé du côté du cœur, parce que cette main est ordinairement malhabile, *gauche* (I, 2°). *Par* ext. Se dit du côté où est la main gauche, *opposé* à droit. *Main, bras gauche.* Subst. Un *crochet du gauche* : du poing gauche. *À main gauche :* du côté gauche. — *Mariage de la main gauche :* union libre, concubinage. — *Se lever du pied gauche: nu fig.* Se lever du mauvais pied, être mal à son aise, de mauvaise humeur. ◇ *Par anal.* En parlant des choses orientées (qui ont un avant et un arrière, ou un sens défini) Se dit du côté correspondant au côté gauche d'une personne orientée de même manière. *Aile gauche, flanc gauche d'une armée. Côté gauche d'un navire.* V. Bâbord. *Rive gauche de la Seine.* — Chim. *Acide tartrique gauche.* V. Lévogyre. ◇ *Par ext.* En parlant de la partie d'une chose qui est du côté gauche dans le champ visuel de l'observateur. *Le côté gauche de la chaussée.* — *Polit.* (1672; empr. angl.) Se dit dans une assemblée délibérante du côté situé à main gauche du président. ◇ LA GAUCHE : orientation de l'espace correspondant au côté gauche d'une personne, et par *anal.* d'une chose. S'asseoir à *la gauche de qqn. À ma gauche, sur notre gauche.* — Fig. *Jusqu'à la gauche,* complètement. *Il est endetté jusqu'à la gauche.* — Partie, côté d'une chose qu'un observateur voit à sa gauche. *Ne roulez pas sur la gauche!* ◇ *Loc. adv.* À GAUCHE : du côté gauche, sur la gauche. Milit. Demi-tour à *gauche, Gauche! Première rue à gauche. Doubler* à *gauche.* — Loc. prép. *À gauche de l'escalier.* — Fig. *Passer l'orme à gauche.* V. Mourir. — *Mettre de l'argent à gauche :* de côté, en le dissimulant. — *De gauche à droite. À droite et à gauche. Fig.* De tous les côtés, de *toute* part. — *De droite et de gauche :* de tous côtés. ♦ 2° *Spécialt.* N. f. (1791). LA GAUCHE : les membres d'une assemblée politique qui siègent à la gauche du président et professent des idées avancées, progressistes. La fraction de l'opinion que représentent ces membres de l'assemblée. « *Si la gauche fait une politique de droite, ce n'est plus la gauche* » (BEAUVOIR). *Gouvernement. politique de gauche. Extrême gauche :* partie de la gauche dont les opinions sont les plus avancées. — *Au plur. (n. m.)* Les partis de gauche. *Union des gauches.* — Loc. adv. *Être* à *gauche,* avoir des opinions de gauche.

◈ ANT. *Droit, plan; adroit.* habile, *droit. Droite.*

GAUCHEMENT [goʃmɑ̃]. *adv.* (1575; de *gauche).* D'une manière gauche, maladroite ou contrainte. V. Maladroitement. *Imiter gauchement un geste. S'y prendre gauchement.* ◈ ANT. Adroitement. habilement.

GAUCHER, ÈRE [goʃe, ɛʀ]. *adj. (xv;* de *gauche).* Qui se sert ordinairement de la main gauche. Ce joueur *de tennis est gaucher.* Subst. Un *gaucher, une gauchère.* ◈ ANT. *Droitier.*

GAUCHERIE [goʃʀi]. *n. f.* (1762; de *gauche).* ♦ 1° Manque d'adresse, d'aisance, de grâce. *Gaucherie d'adolescent.* V. Embarras, timidité. *Gaucherie dans l'expression.* V. Lourdeur, maladresse. ♦ 2° Acte, geste gauche, faute qui dénote de la maladresse. *Gaucherie commise* par *ignorance.* V. Balourdise. « *Des gaucheries, des oublis, des inadvertances* » (STE-BEUVE). ♦ 3° (v. 1950). *Psycho.* Etat du gaucher. ◈ ANT. Adresse, dextérité: aisance, grâce.

GAUCHIR [goʃiʀ]. Y. (v. 1210; a. fr. *guenchir* « faire des détours », de *gauchier* « fouler », et frq. °*wenkjan* « vaciller »).

I. V. *intr.* ♦ 1° *En parlant des choses planes.* Perdre sa forme, se contourner. V. Courber (se), déformer (se), gondoler, tordre *(se), voiler (se). Règle, planche qui gauchit.* ♦ 2° *(Vx)* Se détourner de la position qu'on a, de la route qu'on suit *(pr.* et fig.). V. Dévier.

II. *V. tr.* ♦ 1° Rendre gauche. V. Déformer, tordre. Gauchir *un battant de porte.* — *Aviat.* Abaisser (les extrémités mobiles, les ailerons d'une aile d'avion) pour incliner ou redresser l'appareil. ♦ 2° *Fig.* (XVII^e). Altérer, déformer, fausser. *Gauchir un fait, une idée.*

◈ ANT. Dresser, redresser.

GAUCHISANT. ANTE [goʃizɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* et n. (1959; de *gauche).* Dont les idées se rapprochent de celles de la gauche, qui est plutôt favorable à la gauche. *Écrivain gauchisant.*

GAUCHISME [goʃism(ə)]. n. *m.* (déb. XX^e; de *gauche). Polit.* Attitude des gauchistes.

GAUCHISSEMENT [goʃismɑ̃]. *n. m.* (1547; de *gauchir).* Action de gauchir; son résultat. V. Déformation. — *Fig.* V. Altération, déviation.

GAUCHISTE [goʃist(ə)]. n. et *adj.* (1842, répand" surtout dep. 1968; de *gauche). Polit.* Partisan extrême des solutions de gauche, révolutionnaires, dans un parti (vocab. marxiste). — Abrév. fam. GAUCHO [goʃo].

GAUCHO [go(t)ʃo]. *n. m.* (1822; mot esp., tiré de l'araucа" ou du quichua *cachu* « camarade »). Berger chargé de surveiller les troupeaux dans les pampas de l'Amérique du Sud. *Des gauchos adroits au lasso.*

GAUDE [god]. *n. f.* (1268; germ. °*walda). Bot.* Variété d réséda, fournissant une teinture jaune.

GAUDRIOLE [godʀijɔl]. n. *f.* (1741 ; de. l'anc. v. *gaudi* (XIII~), lat. *gaudere* « se réjouir », *sur le* modèle de *cabriole* ♦ 1° *Fam.* Propos gai, plaisanterie un peu leste. V. Gaulo serie, grivoiserie. *Dire, débiter des gaudrioles.* ♦ 2° (A sing.). V. Bagatelle, débauche. *Il ne pense qu'à la gaudriol*

GAUFRAGE [goʃʀaʒ]. *n.* m. (1806; de gaufrer). Action d gaufrer.

GAUFRE [goʃʀ(ə)]. n. *f.* (*Walfre,* XII^e; a. frq. °*waf* « rayon de miel »). ♦ 1° Pâtisserie de pâte légère, *cuite* enti deux fers qui lui impriment un dessin en relief. *Moule à gaufr* V. Gaufrier. *Petite gaufre.* V. Gaufrette. ♦ 2" (1585). Gâtea de cire des abeilles.

GAUFRER [goʃʀe]. Y. *tr.* (1439; de *gaufre).* Imprime sur (une étoffe, du cuir, du papier, etc.) des motifs ornemen taux en relief ou en creux. *Gaufrer une étoffe.* V. Cloque *Fer à gaufrer.* V. Gaufroir. — Au p. p. *Papier gaufré.*

GAUFRETTE [goʃʀɛt]. n. *f. (1536;* de *gaufre).* Peti gaufre. ◇ Cour. Biscuit sec feuilleté, parfois fourré de crèm de confiture.

GAUFREUR, EUSE [goʃʀœʀ, øz]. *n.* (1677; de *gaufrer Techn.* Personne qui gaufre. ◇ N. f. Machine à gaufre

GAUFRIER [goʃʀije]. *n.* m. (1635; de *gaufre).* Mo" formé de deux plaques entre lesquelles on fait cuire l gaufres.

GAUFROIR [goʃʀwaʀ]. *n.* m. (1784; de *gaufrer). Tech* Fer à gaufrer. *Gaufroir de relieur.*

GAUFRURE [goʃʀyʀ]. n. *f.* (XV'; de *gaufrer).* Apprê empreinte résultant du gaufrage.

GAULAGE [golaʒ]. n. *m.* (1846; de gauler). Action d *gauler. Le gaulage des noix.*

GAULE [gol]. *n. f.* (1278; frq. °*walu).* ♦ 1° Longu perche. *Il* « *piquait le flanc des bœufs avec une gaule longue* légère » (SAND). — Canne à pêche. ♦ 2° Bâton ou baguet dont on se sert pour frapper. ◈ HOM. *Goal.*

GAULEITER [gɔlajtœʀ]. **n.** *m.* (v. **1940; mot** all., *gau* « district », et *leiter* « chef »). Chef de district, da l'Allemagne hitlérienne.

GAULER [gole]. *v. tr.* (1360; de *gaule).* Battre (un arbr avec une gaule pour faire tomber les fruits. *Gauler un châta gnier.* Par ext. *Gauler des noix, des pommes.*

GAULIS [goli]. *n. m.* (1392; de gaule). *Agric.* Brancl d'un taillis qu'on a laissé croître. 0 Ensemble forestier do les pousses, devenues grandes, sont encore minces. *Le gau est intermédiaire entre le taillis et la futaie.*

GAULLIEN. IENNE [goljɛ̃, jɛn]. *adj.* (v. *1958;* de *Gaulle).* Relatif à la personne du général de Gaulle (et nc à la tendance politique qu'il représente ; V. Gaulliste). *Conce tions gaulliennes, style gaullien.*

GAULLISME [golism(ə)]. *n. m.* (1943: de *de Gaulle* Attitude de politique des gaullistes.

GAULLISTE [golist(ə)]. *ndj.* et *n.* (v. 1941 ; de *de Gaulle* Partisan du général de Gaulle; relatif à sa politique : à la politique de lutte contre l'occupant menée par de Gaull *La résistance gaulliste et communiste. N. Les gaullistes* (oppo à collaborateurs); b) (Après 1945) De la doctrine politiqu présidentielle de de Gaulle. *Politique gaulliste.*

GAULOIS, OISE [golwa, waz]. *adj.* et *n.* (XV^e; de *Gaul* frq. °*Walha* « pays des Walh » ou Romans). ♦ 1° *Adj.* I *Gaule. Les peuples gaulois, la race gauloise.* V. Celte. *Poè gaulois* (barde). *Prêtres gaulois :* druides, eubages. Mou *tache* à *la gauloise,* longue et tombante. ◇ *Par ext.* Fra çais, en tant que descendant des Gaulois. *Le coq gaulo* symbole de la France. ♦ 2° (XVII^e). Qui a la franche gaie un peu libre des « bons vieux temps ». *L'esprit gaulois d fabliaux, de Rabelais. Histoire gauloise.* V. Gaillard, grivoi licencieux; gauloiserie. ♦ 3° Subst. Un *Gaulois. -Le gaulo* la langue celtique des Gaulois.

GAULOISE [golwaz]. n. *f.* (1910: du précéd.). Cigaret de tabac brun, de la Régie française. 'Un *paquet de gauloise*

GAULOISEMENT [golwazmɑ̃]. *adv. (1877;* de *gaulois* D'une manière gauloise (2°).

GAULOISERIE [golwazʀi]. **n.** *f.* (1865; de *gaulois* ♦ 1° Propos licencieux ou leste. *Dire, raconter des gaulo series.* V. Gaudriole, grivoiserie. ♦ 2° Caractère gauloi grivois. *La gauloiserie d'un récit.*

GAULTHÉRIE [goltɛʀi]. *n. f. (Gaultheria, 1839;* nom du bot. canadien *Gaulther).* Arbuste *(Éricinées)* feuilles odorantes et persistantes qui donnent l' « essence Wintergreen ».

GAUPE [gop]. **n.** *f. (1401;* all. du Sud *Walpe* « femn sotte »). *Pop. et* vx. Femme malpropre (V. Souillon); pro tituée.

GAUR [gɔʀ]. n. *m.* (XIX^e; hindoustani *gour,* transcr. gor *gaur* en angl.). Bœuf sauvage de l'Inde et de la Malaisie. HOM. *Gord.*

GAUSS [gos]. **n. m.** (fin XIX~; de K.-F. *Gauss* (177 1855). *Phys.* Ancien nom de l'unité C.G.S. d'intensité

champ magnétique. V. **Œrsted.** 0 Ancienne unité C.G.S. d'induction magnétique (symb. G).

GAUSSER (SE) [gose]. *v. pron.* (XVI^e^; o. i.). *Litfér. Se* moquer ouvertement de (qqn ou de qqch.), V. Railler. — Absolt. V. Moquer (se), **plaisanter.** *Vous vous gaussez!* « *On ne le prenait à la blague, on se gaussait* » (*Gide*).

GAVAGE [gavaʒ]. *n.* m. (1877; de gaver). Action de gaver; son résultat. *Engraissement des volailles par le gavage* (à l'aide d'un entonnoir, d'une gaveuse). 0 *Méd.* Introduction d'aliments dans l'estomac d'un malade à l'aide d'un tube.

GAVE [gav]. *n. m.* (1671; béarn. *gabe*). *Cours* d'eau, torrent pyrénéen. « Sources, gaves, *ruisseaux, torrents des Pyrénées* » (Vigny).

GAVER [gave]. v. *tr.* (1642, v. pro".; d'un rad. *gab-, gav-* « gorge », o. prélat.) ♦ 1° Faire manger de force et abondamment (les animaux qu'on veut engraisser). Gaver *des oies.* Par anal. « *Léa le réveillait pour le gaver de fraises, de* crème, *de lait* » (Colette). V. Bourrer, gorger. Se gaver : *manger avec* excès. — Fig. *Être gavé de compliments, d'honneurs.* V. Comblé. ♦ 2° Aviat. Gaver un *moteur :* le munir de compresseurs pour le vol à haute altitude. ◈ ANT. *Priver.*

GAVEUR, EUSE [gavœʀ, øz]. *n.* (1870; de *gaver).* ♦ 1° Personne qui gave les volailles. ♦ 2° N. *f.* (1889). Appareil pour gaver les volailles. ♦ 3° N. m. *Techn.* Compresseur employé pour les moteurs d'avion.

GAVIAL [gavjal]. *n. m.* (1789; hindi *gharviyal*). Reptile crocodilien dont les mâchoires, allongées en forme de bec, sont munies d'une protubérance à leur extrémité. *Les gavials du Gange.*

GAVOTTE [gavɔt]. n. *f.* (1588; prov. *gavoto*, danse des *gavots* ou montagnards; rad. gave « gorge »). *Ancienn.* ou Mus. Danse à rythme binaire ; air sur lequel on la danse.

GAVROCHE [gavʀɔʃ]. n. *m.* et *adj. (fin* XIX^e^; *personnage* des « Misérables », de Hugo (1862). Gamin de Paris, spirituel et moqueur. V. Titi. — Adj. *Il est un peu gavroche.*

GAYAL [gajal]. *n. m.* (1877: mot hindi). Bœuf sauvage de l'Inde, ressemblant au gaur. Des *gayals.*

GAZ [gaz]. *n. m. invar.* (*Gas*, 1670: mot de Van Helmont (1577-1644), d'apr. lat. *chaos*). ♦ 1° Vx. Vapeur invisible, émanation. ♦ 2° *Mod.* (1787). Tout corps qui se présente à l'état de fluide expansible et compressible (état gazeux) dans les conditions de température et de pression normales. Gaz *parfait (opposé* à gaz réel) : qui suivrait les lois théoriques. *Propriétés des gaz* : expansibilité, élasticité, compressibilité, pesanteur. *Gaz permanent. Gaz comprimé, raréfié. Température des* gaz (V. Thermodynamique). *Théorie cinétique des gaz.* — Gaz rares, gaz se trouvant en très faible proportion dans l'atmosphère. V. Argon, crypton (ou *krypton*), hélium, néon, radon, xénon. — *Gaz carbonique.* Gaz (anhydride) *sulfureux.* *0 Cour. Gaz qui s'exhalent de certains corps.* V. Émanation, exhalaison, fumée, fumerolle. vapeur. Gar *des marais* (V. Formène ou méthane), *des houillères* (V. Grisou). 0 N. *m. pl.* Les gaz (1863), gaz accumulés dans le tube digestif (estomac, gros intestin). V. Éructation, flatulence, météorisme, pet. *Avoir des gaz.* ♦ 3° (1836). Corps gazeux utilisable pour l'éclairage, le chauffage, etc. *Gar combustibles.* — Techn. Gaz à *l'eau,* obtenu par l'action du carbone sur la vapeur d'eau. *Gar riche,* mélange d'hydrogène et d'oxyde de carbone. *Gaz pauvre, gaz à l'air* (azote et oxyde de carbone), *gaz mixte* (obtenu par addition d'air humide). V. Gazogène. Gar *de houille, gaz Lebon,* obtenu par distillation de la houille. *Gar naturel,* constitué principalement de méthane. — Gar *de pétrole* : gaz naturel exploité par puits. ◇ *Absolt. et cour.* Le gaz (surtout en parlant du gaz de houille). *Usine à gaz. Transport du gaz pnr* « *feeders* » (canalisation). V. Gazoduc. *Distribution du gaz* (V. Gazomètre). *Compteur à gaz. Gaz de ville :* distribué par *la ville. Gar en bouteilles* (butane, propane). *Cuisinière, réchaud* à gaz (V. *aussi* Camping-gaz). *Mettre* une *casserole* sur *le* gaz, sur la flamme du réchaud. *Compagnie du gaz; employé, contrôleur du gaz.* — *Bec, brûleur, chalumeau, lampe à gaz.* Bec de gaz, pour l'éclairage des voies publiques. V. Réverbère. — Fig. et pop. *Il y a de* l'eau *dans le gaz* : l'atmosphère est à la querelle (Cf. Il y a de l'orage dans l'air). ♦ 4° Corps gazeux destiné à produire des effets nocifs sur l'organisme. *Gaz asphyxiants, lacrymogènes, hilarants. Gaz de combat* (V. Chloropicrine, cyanogène, ypérite). *Masque* à *gaz* : contre l'intoxication par les gaz (On dit mieux : masque antigaz). *Intoxiqué par les gaz.* V. *Gazé.* — *Chambre* à gaz, pour l'exécution des condamnés à mort. ♦ 5° Mélange gazeux utilisé dans les moteurs dits *à* explosion. *Gaz d'admission. d'échappement. Compression, combustion, explosion, détente des gaz. À pleins gaz :* à *pleine* puissance. *Ellipt.* Fam. *Pleins gaz. Mettre les gaz,* accélérer à l'aide de la manette des gaz d'un avion. V. Gomme (mettre *la). Remettre* les *gaz* (renoncer à atterrir). ◈ ANT. Liquide, *solide.* — HOM. *Gore.*

GAZAGE [gazaʒ]. n. *m.* (1877; de *gazer* 2). *Techn.* Action de gazer les fils des tissus.

GAZE [gaz]. *n. f.* (1554; p.-ê. de la ville de Gaza). ♦ 1° Tissu léger de soie, de lin ou de laine, à armure complexe, à fils sinueux. *Étoffe, robe de* gaze. 0 Spécialt. *Bande, pansement, tampon de gaze.* V. Taffetas. « *La gaze enveloppait le crâne et tournait autour du cou* » (*Aragon*). ♦ 2° *Par anal.* Voile transparent. — *Fig. et vieilli. Ce* qui voile légèrement la pensée. ◈ HOM. Gar.

GAZÉ, ÉE [gaze]. *adj.* et *n.* (1914-1918; de *gaz).* Intoxiqué par les gaz de combat. Subst. *Les gazés de la Grande Guerre.*

GAZÉIFICATION [gazeifikasjɔ̃]. *n. f.* (1842; de *gazéifier). Techn.* Action de gazéifier. *Gazéification souterraine : transformation du charbon en gaz dans la mine.*

GAZÉIFIER [gazeifje]. v. *tr.* (1802; de *gaz,* et -fier). ♦ 1° *Chim.* Faire passer à l'état de gaz. V. Sublimer, vaporiser. ♦ 2° Faire dissoudre du gaz carbonique dans (un liquide). *Gazéifier une eau minérale.* — *Boisson gazéifiée.* V. Gazeux.

GAZELLE [gazɛl]. *n. f. (Gazel,* 1272; arabe *ghazâl, ghazâla).* Mammifère ongulé d'Afrique et d'Asie *(Bovidés antilopinés).* V. Antilope), ruminant, à longues pattes fines, à cornes annelées, à pelage jaunâtre. — Fig. Des yeux *de* gazelle : de grands yeux doux.

1. **GAZER [gaze].** *v.* tr. (1762; de gaze). ♦ 1° Vx. Couvrir d'une gaze. ♦ 2° Fig. Vx ou *littér.* Déguiser, dissimuler, voiler (ce qu'on dit, ce qu'on écrit) sous "ne forme transparente. « *Le drôle n'avait pas pris la peine de gazer son opinion* » (Balz.).

2. **GAZER [gaze].** v. (1829; de *gaz).* ♦ 1° V. tr. *Techn.* Passer à la flamme (des fils dont on veut enlever le duvet). V. Flamber. ♦ 2° (1914-1918). Intoxiquer par un gaz de combat. V. Asphyxier. ♦ 3° *V. intr.* (1915). *Fam.* Aller à toute vitesse, à pleins gaz. V. Filer. foncer. *Par ext.* Aller à souhait. marcher. Ça ne pourra pas *gazer.*

GAZETIER, IÈRE [gaztje, jɛʀ]. n. (1578; de gazette). *Ancienn.* Personne qui rédigeait, publiait une gazette. V. Journaliste.

GAZETTE [gazɛt]. *n. f.* (1600; it. *gazzetta* « petite monnaie », prix d'une gazette). ♦ 1° Vx, *région.* ou *plais.* Ecrit périodique contenant des nouvelles. V. Journal, revue. La « Gazette », de Théophraste Renaudot (1631). ◇ Fig. Colportage de nouvelles; récit. ♦ 2° Personne qui aime à colporter des nouvelles. V. Bavard, concierge.

GAZEUX, EUSE [gazø, øz]. *adj. (1755;* de gaz). ♦ 1° Relatif au gaz; de la nature des gaz. *État* gazeux. — Corps, *fluide* gazeux. ♦ 2° Qui contient du gaz en dissolution. *Eau, boisson gazeuse. Eau gazeuse naturelle. Eau minérale non* gazeuse. — Méd. *Gangrène gazeuse.* ◈ ANT. Solide; liquide.

GAZIER, IÈRE [gazje, jɛʀ]. *adj.* et *n.* (1802; de gaz). ♦ 1° *Adj.* Relatif au gaz d'éclairage. *Industrie gazière.* ♦ 2° N. *m.* Ouvrier dans "ne usine à gaz. Employé d'une compagnie du *gaz. 0 Arg. milit.* V. Gars, homme.

GAZODUC [ga(a)zɔdyk]. *n.* m. (1958; de gaz, d'apr. *oléoduc). Techn.* Conduite d'alimentation en gaz (*angl.* feeder).

GAZOGÈNE [ga(a)zɔʒɛn]. n. m. (1829; de *gaz,* et -gène). ♦ 1° *Vx.* Appareil portatif pour fabriquer de l'eau de Seltz. ♦ 2° Appareil transformant par oxydation incomplète un combustible solide en gaz. Gaz *de gazogène : gaz à* l'air, *à* l'eau, mixte. *Gazogène à épurateur,* alimentant un moteur à explosion. « *Il équipa sa camionnette au gazogène* » (Du-TOURD).

GAZOLE [gazɔl]. *n. m.* (1973; adapt. fr. de *gas-oil).* Syn. francisé de Gas-oil* *(recomm. offic.).*

GAZOLINE [ga(a)zɔlin]. *n. f.* (1895; de *gaz, -ol,* et *-ine). Comm.* Éther de pétrole.

GAZOMÈTRE [ga(a)zɔmetʀ(ə)]. *n. m.* (1789; de *gaz,* et *-mètre).* ♦ 1° Vx. Appareil pour mesurer le volume des gaz. ♦ 2° (1809). Appareil mesurant le volume et réglant le débit du gaz d'éclairage. V. Compteur. ◇ Spécialt. Cour. (1858). Grand appareil de réserve de gaz régularisant la pression. V. Réservoir. « *Les gazomètres de Vanves, carcasses de Colisées* » (Morand).

GAZON [gazɔ̃]. *n.* m. (*Wason,* 1213; frq. **waso* « motte de terre garnie d'herbe »). ♦ 1° *Horfic.* Motte, plaque de terre couverte d'herbe. — *Par* ext. Terre garnie d'herbe. *Motte de* gazon. ♦ 2° Cour. Herbe courte et fine. « On *les plante* (ces terrains) *en gazon anglais, c'est-à-dire avec la graminée la moins chargée en mystère* » (Giraudoux). *Tondeuse à gazon. — Bordure, pelouse de gazon.* ♦ 3" Surface couverte de gazon (V. Pelouse, prés, verdure). *Marcher, se coucher sur le gazon.*

GAZONNANT, ANTE [gazɔnɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1338; de gazonner). Qui pousse, se développe en formant du gazon. *Plantes gazonnantes* (On dit aussi Gazonneux, euse [gazɔnø, øz], 1808).

GAZONNÉ, ÉE [gazɔne]. *adj.* (XVI^e^; V. Gazonner). Où pousse du gazon. *Talus gazonné.*

GAZONNEMENT [gazɔnmɑ̃] ou GAZONNAGE [gazɔnaʒ]. *n. m.* (1762,-av. 1683; de *gazonner).* Action de

revêtir de gazon. *Gazonnement* d'une pente *de montagne*.

GAZONNER [gazɔne]. v. *(Wassonner,* **1295;** de gazon). ♦ **1°** *V. tr.* Revêtir de gazon. ♦ **2°** *V. intr.* Pousser en gazon. *Herbe qui gazonne.* — *Se* couvrir de gazon. *Les prés gazonnent.*

GAZOUILLANT. ANTE [gazujɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1846;* de *gazouiller). Qui* gazouille. *Ruisseau gazouillant.*

GAZOUILLEMENT [gazujmɑ̃]. **n. m.** (XIVe; de *gazouiller*). Action de gazouiller : bruit qui en résulte. V. Murmure. **ramage.** *Gazouillement d'un enfant* (V. Babil, gazouillis): « *Sa voix est un gazouillement si mélodieux...* » *(GAUTIER).*

GAZOUILLER [gazuje]. v. *intr.* (1316; **onomat. V.** Jaser). ♦ **1°** Produire un bruit léger et doux « tel que celui d'un petit ruisseau sur des cailloux ou celui des petits oiseaux » ~FURET.). V. Bruire, **murmurer.** *Oiseaux qui gazouillent.* V. Babiller, chanter, jaser. ♦ **2°** (XIVe). Faire entendre des sons articulés, en parlant d'un petit enfant. V. Babiller.

GAZOUILLEUR, EUSE [gazujœʀ, øz]. *adj. (Néol.;* de *gazouiller).* Qui gazouille. *Enfant gazouilleur.*

GAZOUILLIS [gazuji]. n. *m.* (1552; de *gazouiller).* Bruit produit par un ensemble de gazouillements. *Le gazouillis des oiseaux.* « *Ce doux gazouillis des fontaines* » (R. BELLEAU).

Cd Symbole chimique du *godolinium.*

Ce Symbole chimique du *germanium.*

GEAI [ʒɛ]. n. m. (XIIe; bas lat. *gaius,* onomat. ou nom pr.). Oiseau passereau *(Corvidés),* de la taille du pigeon, à plumage bigarré. *Geai bleu.* V. **Rollier.** *Le geai jase.* — Allus. littér. « *Le geai paré des plumes du paon* » (LA FONT.), celui qui se fait gloire d'une chose empruntée. ◈ HOM. *Jais,* jet.

GÉANT, ANTE [ʒeɑ̃, ɑ̃t]. *n.* (*Jaiant,* 1080; lat. pop. °*gagantem,* accus. de "gagas, altér. de *Gigas,* personn. myth.). Être dont la taille est anormalement grande. ♦ **1°** *Myth.* Être fabuleux, né de la Terre (Gaïa) et du Ciel (Ouranos). V. Cyclope, titan. *La* guerre *des Géants.* V. Gigantomachie. — Être fabuleux, gigantesque, génie bienfaisant ou malfaisant. V. **Ogre.** 0 Géorr. Saut *du géant; chaussée des Géants,* désignent des accidents géographiques. ♦ **2°** Personne dont la taille excède anormalement la moyenne. V. Gigantisme. ◇ *Par ext.* Personne dont la taille, sans être la conséquence de troubles pathologiques, dépasse largement la moyenne. V. Colosse. — *Pas de géant.* ♦ **3°** *Fig. V.* Génie, héros, surhomme, titan. *Les géants de la pensée, de l'art.* — (Choses : pays, forces, etc.) « *Le monde est simplifié : deux géants se dressent seuls* » (SARTRE). ♦ **4°** *Adj.* Dont la taille dépasse de beaucoup la moyenne. V. Colossal, énorme, gigantesque, **grand,** immense. *Paauet géant.* « *Le pain blanc poussait, débordait en moissons géantes* » (ZOLA). ◈ ANT. *Nain,* petit.'

GECKO [ʒeko]. *n. m. (1768;* mot malais). Reptile saurien *(Crassillingue)* portant aux doigts des quatre pattes des lamelles adhésives.

-GÉE. Élément, du gr. gé « terre ». V. Géo-.

GÉHENNE [ʒeɛn]. *n. f.* (XIIIe; lat. *gehenna,* hébreu *ge-hinnom* « vallée de Hinnom », près de Jérusalem). ♦ **1°** *Bible.* Séjour des réprouvés. V. Enfer. ♦ **2°** (Par crois. avec géne). *Fig. et vieilli.* Torture appliquée aux criminels. V. Question. ◇ Souffrance intense, intolérable. V. Douleur, souffrance, supplice.

GEIGNARD, ARDE [ʒɛɲaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* (1867; de *geindre). Fam.* Qui se lamente à tout propos. V. Pleurnicheur. — Par anal. Une *musique geignarde.* V. Plaintif. ◇ Subst. *Quelle geignarde !*

GEIGNEMENT [ʒɛɲmɑ̃]. **n. m. (1842;** de *geindre). Rare.* Action de gémir. V. Gémissement, plainte. « *Avec des geignements et de sourdes malédictions* » (BARBUSSE).

1. **GEINDRE** [ʒɛ̃dʀ(ə)]. *v. intr.; conjug. peindre* (*Giembre,* XIIe; lat. *gemere).* ♦ **1°** Faire entendre des plaintes faibles et inarticulées. V. Gémir, plaindre (se). ♦ **2°** Par anal. « *L'orgue... geignait lamentablement* » *(GAUTIER).* ♦ **3°** (XVIe). *Fam.* et péj. Se lamenter à tout propos, sans raison valable. V. Geignard.

2. GEINDRE [ʒɛ̃dʀ(ə)]. **n. m.** V. GINDRE.

GEISHA ou **GHESHA** [geʃa]. *n. f.* (*Guécha,* 1887; mot jap.). Chanteuse et danseuse japonaise.

GEL [ʒɛl]. **n. m.** *(Giel,* 1080; rare du XVIe au XIXe; lat. *gelu).* ♦ **1°** Temps de gelée. *Persistance, rigueur du gel.* « *Un matin de gel, où les traîneaux glissaient* » (APOLLINAIRE). ♦ **2°** Congélation des eaux (et de la vapeur d'eau atmosphérique). V. Givre, *glace. Arborisations produites par le gel sur les vitres. Le gel a fait éclater les tuyauteries. 0 Spécialt.* Congélation de l'eau des tissus végétaux, des eaux d'infiltration *(agric., géol.).* ♦ **3°** *Phys.* Substance transparente, souple, obtenue par floculation d'une solution colloïdale. ♦ **4°** *Fig.* Arrêt, blocage, interruption (notamment, d'un processus économique ou financier). *Gel des crédits.* V. Gelé. ◈ ANT. **Dégel.**

GÉLATINE [ʒelatin]. *n. f.* (1611 ; it. *gelatina).* Substance albuminoïde extraite, sous forme de gelée, de tissus animaux riches en collagène, soumis à l'action prolongée de l'eau bouillante. *Gélatine de poisson. V.* **Ichtyocolle.** *Utilisation de la gélatine dans la fabrication des colles; dans l'industrie photographique et cinématographique; en photogravure; en microbiologie* (milieu de culture).

GÉLATINÉ, ÉE [ʒelatine]. *adj.* (1874; de *gélatine).* Enduit de gélatine. *Plaque gélatinée.*

GÉLATINEUX, EUSE [ʒelatinø, øz]. *adj.* (1743; de *gélatine).* Qui a la nature, la consistance ou l'apparence de la gélatine, de la gelée. *Confiture, sauce gélatineuse. Chair gélatineuse et flasque.*

GÉLATINIFORME [ʒelatinifɔʀm(ə)]. *adj.* (1845; de *gélatine,* et *-forme). Méd.* Semblable à la gélatine. *Tumeur gélatiniforme.*

GÉLATINO-BROMURE [ʒelatinɔbʀɔmyʀ], **GÉLATINO-CHLORURE** [ʒelatinɔklɔʀyʀ]. n. *m.* (1890, -v. 1900 de *gélatine,* et *bromure, chlorure). Chim., Techn.* Composition formée d'un sel d'argent, bromure ou chlorure, en suspension dans la gélatine. — Phot. *Gélatino-bromure d'argent.*

GELÉ, ÉE [ʒ(ə)le]. *adj.* (V. Geler). ♦ **1°** Dont l'eau a gelé. *Rivière,* ferre *gelée.* ♦ **2°** *Par* exf. Très froid. *Avoir les pieds gelés.* V. Glacé. *Être gelé jusqu'aux* os. V. Transi ♦ **3°** *Econ.* (de l'angl.). *Crédits* gelés, immobilisés dans des investissements, donc indisponibles.

GELÉE [ʒ(ə)le]. **n.** *f.* **(1080;** *gelata,* VIIIe; lat. *gelatus,* de *gelare).* ♦ **1°** État de la température lorsqu'elle s'abaisse au-dessous du zéro de l'échelle thermométrique et provoque la congélation de l'eau. V. Gel, glace, verglas. Gelées *hâtive* (ou d'automne). *Gelées tardives* (ou printanières). — Gelé, *blanche,* congélation de la rosée avant le lever du soleil (printemps, automne). ♦ **2°** Suc de substance animale (viande, etc.) qui s'est coagulé en se refroidissant. *Bœuf en gelée. Poulet à la gelée.* — ◇ *Par* anal. Jus de fruit cuit avec du sucre, qui se coagule en se refroidissant. V. Confiture. *Gelée de pommes.* ♦ **3°** Tout corps de consistance gélatineuse. — *Gelée royale,* sécrétion des glandes pharyngiennes de l'abeille servant à nourrir les jeunes larves (elle doit son nom à ce qu'elle peut transformer en reine une larve d'abeille ouvrière).

GELER [ʒ(ə)le]. *v.* : je **gèle,** *nousgelons; je gèlerai* (XIIe; lat *gelare*).

I. *V. tr.* ♦ **1°** Transformer en glace, solidifier par le froid V. Congeler. Un *temps* « à *geler le mercure* » (GAUTIER). — *Par ext.* Durcir par le froid. *L'hiver sibérien gèle profondément le* sol. ♦ **2°** Désorganiser par un froid excessif (des tissus vivants animaux ou végétaux). *Geler le nez et les oreilles. Les nuits printanières trop froides gèlent les bourgeons.* V. Griller. ♦ **3°** Faire souffrir du froid. Pronom. Ne *restez pas dehors* à *vous geler.* ♦ **4°** *Fig.* Bloquer, immobiliser, mettre *en réserve.* « *Geler une partie de la production* » (*L'Express* 1972). *Geler les crédits. Capitaux gelés.*

II. *V. intr.* ♦ **1°** Se transformer en glace. V. **Congeler** (se), figer (se), prendre (se). *La mer gèle rarement dans les fiords.* ◇ *Par ext.* Être endommagé par le froid. *Plantes qui gèlent sur pied, sur tige.* ♦ **2°** Souffrir du froid. V. **Grelotter** transir. *Fermer donc la fenêtre, on gèle ici!* « *Vile, mon petit, je gèle. J'ai pris froid* » *(COLETTE).*

III. (Sujet impers.). *Il a gelé cette nuit. Il gèle à pierre fendre,* si fort que les pierres peuvent éclater par la congélation de leur eau d'imbibition.

◈ ANT. Dégeler. fondre, liquéfier. réchauffer.

GÉLIF, IVE [ʒelif, iv]. *adj.* (XVIe; de *geler). Didact.* Qui se fend, s'est fendu par le gel. *Arbres gélifs.* — Géol. *Pierres gélives.*

GÉLIFIER [ʒelifje]. v. *tr. (Se gélifier,* 1922; p. p.. v. 1900 de *gel). Chim.* Transformer en gel (3°). Se *gélifier. Substance gélifiée* (subst. GÉLIFICATION [ʒelifikasjɔ̃] n. *f.*, 1890).

GÉLINOTTE [ʒelinɔt]. *n. f.* (1519; a. fr. *géline* « poule »). Oiseau galliforme *(Gallinacés),* très voisin de la perdrix communément appelé *coq des marais. Gélinotte commune* dite *poule des bois. Gélinotte des Pyrénées.* V. **Ganga.** *Gélinotte d'Écosse.* V. Grouse. *Gélinotte blanche.* V. **Lagopède.**

GÉLIVURE [ʒelivyʀ]. *n. f. (1737;* de *gélif). Didact.* Fente creusée par le gel dans les arbres, les pierres. V. Gerçure (2°).

GÉLOLEVURE [ʒelɔlvyʀ]. **n.** *f.* (1922; de *gélose,* et *levure).* SC. Levure cultivée sur gélose.

GÉLOSE [ʒeloz]. *n. f.* (1858 ; rad. *gélatine,* et *-ose).* Substance mucilagineuse, extraite d'algues marines du Pacifique et de l'océan Indien. V. **Agar-agar.** *La gélose, milieu de culture microbienne.*

GÉLULE [ʒelyl]. *n. f.* (XX"; de *gél*[atine], sur le modèle de capsule). *Pharm.* Capsule gélatineuse à double paroi, contenant des substances médicamenteuses. *Les gélules remplacent fréquemment les cachets*.*

GELURE [ʒ(ə)lyʀ]. **n.** *f.* **(1807;** de geler). *Méd.* Lésion très grave de la peau causée par le froid, pouvant aller jusqu'à la congélation des tissus et aux escarres. V. Engelure froidure.

GÉMEAU, ELLE, EAUX [ʒemo, ɛl, o]. *adj.* **et n.** (fi

XIIe ; réfect. de *jumeau,* d'apr. lat. *gemellus). Vx.* V. Jumeau. ◇ *N. m. pl.* (1546) Les Gémeaux (Castor et Pollux) : constellation zodiacale, troisième signe du Zodiaque.

GÉMELLAIRE [ʒeme(ɛl)lɛʀ]. *adj.* (1842; du lat. *gemellus*). *Didact.* Qui se rapporte aux jumeaux. Grossesse, *portée gémellaire.*

GÉMELLIPARE [ʒeme(ɛl)lipaʀ]. adj. (1842; lat. *gemellus, et -pare*). *Méd.* Qui accouche de *jumeaux. Femelle gémellipare.*

GÉMELLIPARITÉ [ʒeme(ɛl)liparite]. n. *f.* (XIXe ; de *gémellipare*). *Méd.* Etat d'une femelle qui porte des jumeaux.

GÉMELLITÉ [ʒeme(ɛl)lite]. n. *f.* (1866; lat. *gemellus*). *Didact.* Cas où se présentent des jumeaux. « *Taux de gémellité* » (J. ROSTAND).

GÉMINATION [ʒeminasjɔ̃]. *n. f.* (1478; lat. *geminatio*). *Didact.* Etat de ce qui est disposé par paire. — *Rhét.* Répétition d'un mot. — *Ling.* Redoublement expressif d'un phonème ou d'une syllabe : *la fifille à* sa *mémère.* — Pédag. *Gémination des* classes (de garçons et de filles). V. Mixité.

GÉMINÉ, ÉE [ʒemine]. *adj. (1529; lat. geminatus).* Doublé. — Archit. Colonnes, *fenêtres, arcades géminées :* groupées deux par deux sans être en contact direct. V. Jumelé. — Biol. Noyaux *géminés.* Bot. Organes *géminés.* Phonét. Consonnes géminées : deux consonnes identiques consécutives prononcées (ex. : illusion [illyzjɔ̃], elle l'a vu [ɛllavy]). — *Didact.* (Fig.) « *Des raisonnements conjugués,... géminés* » (PÉGUY).

GÉMIR [ʒemiʀ]. v. *intr.;* (v. 1150; lat. gemere [pour °*gémer*] V. Geindre). ♦ 1° Exprimer sa souffrance d'une voix plaintive et inarticulée. V. Crier, geindre, lamenter (se), plaindre *(se). Voix qui gémit et pleure.* « *A chaque pas elle s'arrêtait, gémissant, geignant* » (JOUHANDEAU). *P a r ext.* Manifester sa douleur, son infortune, par des plaintes. V. Plaindre (se), pleurer. « *Gémir, pleurer, prier est également lâche* » (VIGNY). ♦ 2° Faire entendre un cri, un chant plaintif. *La colombe,* la *tourterelle gémissent.* ♦ 3° *(Choses).* Emettre une sorte de murmure prolongé et plaintif. *Le vent gémit dans les arbres.* « *La porte de fer gémissait* » *(COCTEAU). Ressorts, coussins qui s'affaissent en gémissant.* ♦ 4° *Fig.* Éprouver des tourments ; être accablé, opprimé. V. Souffrir. *Gémir sous l'oppression, la tyrannie. Vieux cheval gémissant au timon d'un fiacre.* « *Ceux qui cherchent en gémissant* » (PASC.). ♦ 5° Trans. *(Littér.).* Faire entendre en gémissant. *Gémir une plainte.*

GÉMISSANT, ANTE [ʒemisɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (XVe ; de *gémir).* Qui gémit. *Parler d'une voix gémissante.* V. Plaintif. — Par *ext.* « *Les grands chars gémissants...* » (HUGO).

GÉMISSEMENT [ʒemismɑ̃]. n. *m.* (déb. XIIe ; de *gémir).* ♦ 1° Expression vocale, inarticulée et plaintive, de la douleur. V. Lamentation, plainte. *Gémissements de douleur. Pousser des gémissements. Gémissements outrés.* V. Jérémiade. ◇ *P";anai.* Cri de certains oiseaux. *Le gémissement de la tourterelle.* ♦ 2° Son plaintif. *Le gémissement du vent dans* les ramures. ♦ 3° *Fig.* Expression de la douleur. V. Plainte. « Sa *pensée poétique* (de Byron) *n'est qu'un gémissement, une plainte* » (CHATEAUB.).

GEMMAGE [ʒem(m)aʒ]. n. *m.* (1864; de gemmer). *Arbor.* Action de gemmer (les pins).

GEMMAIL. AUX [ʒem(m)aj, o]. (v. 1957; de *gemme, et vitrail*). Panneau constitué de morceaux de verre colorés juxtaposés et superposés sans plomb. (V. *aussi* Vitrail).

GEMMATION [ʒem(m)asjɔ̃]. *n. f.* (1798 ; du lat. *gemmare*). *Bot.* Développement des bourgeons. Moment où se produit ce développement. Zool. *Reproduction par gemmation* ou GEMMIPARITÉ [ʒem(m)iparite]. V. Bourgeonnement.

GEMME [ʒɛm]. n. *f.* (1080; lat. *gemma* « pierre précieuse », et « bourgeon »).

I. ♦ 1° *Minér.* Nom générique des minéraux considérés comme *pierres précieuses.* — Adj. (XVIe). *Sel gemme,* chlorure de sodium qu'on tire des mines. ♦ 2° (1391). Suc résineux qui coule des pins par les entailles de leur tige (V. Résine).

II. Bot. Vx (1829). V. Bourgeon.

GEMMÉ, ÉE [ʒe(ɛm)me]. *"dj.* (XVIe ; *gemé,* v. 1100; de *gemme). Littér.* Orné de pierres précieuses.

GEM MER [ʒe(ɛm)me]. v. *(fin* XVIIIe ; lat. *gemmare*). ♦ 1° V. tr. *Arbor.* Inciser (l'écorce des pins) pour recueillir la gemme ou résine. ♦ 2° V. *intr.* (1845). Pousser des bourgeons.

GEMMEUR [ʒem(m)œʀ]. *n.* et *adj.* (1877; de *gemmer*). *Arbor.* Qui gemme les vins. *Ouvrier gemmeur.*

GEMMIFÈRE [ʒem(m)ifɛʀ]. *adj.* (1596 ; lat. *gemmifer*). *Minér.* Qui contient des gemmes. ◇ *Bot.* Qui porte des bourgeons. ◇ *Arbor.* Qui produit de la *gemme. Le pin maritime est gemmifèrr.*

GEMMIPARITÉ. *V.* GEMMATION.

GEMMULE [ʒe(ɛm)myl]. *n. f.* (1808; lat. *gemmul",* dimin. de *gemma.* V. Gemme). *Bof.* Bourgeon de l'embryon, rudiment de tige.

GÉMONIES [ʒemɔni]. *n. f. pl.* (1548; lat. *gemoniæ (scalæ)* « escalier des gémissements », à Rome, où on exposait les cadavres des condamnés après leur strangulation, avant de les jeter dans le Tibre). Loc. mod. *Vouer qqn aux gémonies* : l'accabler publiquement de mépris, d'opprobre.

GÊNANT, ANTE [ʒenɑ̃, ɑ̃t]. *a d j . (Gehinnant,* XVIe ; *gesnant,* XVIIe ; de gêner). Qui gêne, incommode, importune. V. Embarrassant, *ennuyeux. Un objet, un meuble gênant.* V. Encombrant. *A force d'empressement, il devient gênant.* V. Envahissant, fâcheux, *gêneur.* ◈ ANT. Agréable, *commode.*

GENCIVE [ʒɑ̃siv]. n. *f.* (XIIe ; adapt. lat. *gingiv").* Portion de la muqueuse buccale qui recouvre le bord alvéolaire (V. Alvéole) des deux maxillaires, et fixe les dents en enserrant leur *collet. Inflammation, fumeur des gencives.* V. Gingivite. ◇ *Par* ext. et *pop.* La mâchoire, les dents. Un *grand coup dans les gencives. Il en a pris dans les gencives.*

GENDARME [ʒɑ̃daʀm(ə)]. *n. m.* (XVe ; *gensdarmes, 1330;* de gens, e: arme).

1. *Ancienn.* Homme de guerre à cheval, ayant sous ses ordres un certain nombre d'autres cavaliers. *0 Spécialt.* S'est dit de certains gentilshommes cavaliers. ◇ *Par ext.* Soldat, en général.

II. (1790). *Mod.* Militaire appartenant à un corps spécialement chargé de veiller au maintien de l'ordre et de la sûreté publique, à la recherche et à la constatation de certaines infractions et à l'exécution des arrêts judiciaires (V. Gendarmerie, maréchaussée). *Brigade de gendarmes* (V. Brigadier). *Être arrêté par les gendarmes, ramené entre deux gendarmer. Jouer au gendarme et au voleur. 0* LE GENDARME : symbole de la force publique, de l'ordre. *La peur du gendarme.* ◇ Loc. fam. *Faire le gendarme* : faire régner l'ordre, la discipline (en surveillant, en grondant). V. Gendarmer (se). C'est un *gendarme,* se dit d'une personne, *et spécialt.* d'une grande femme, à l'air autoritaire et revêche (V. Virago). ◇ Loc. *Chapeau de gendarme :* ancien bicorne des gendarmes. *Par anal.* Chapeau de papier.

III. *Fig.* ♦ 1° *Pop.* (1477, dial., d'apr. sa raideur). Harengsaur. ◇ Saucisse sèche. et plate. ♦ 2° (1599). Paillette, défaut dans une pierre précieuse, un diamant. ♦ 3° Nom donné, dans certaines régions, à des poissons (vairon, en Lorraine), des oiseaux, des insectes (punaise des bois), des plantes. ♦ 4° Piton rocheux difficile à franchir.

GENDARMER (SE) [ʒɑ̃daʀme]. v. *pro".* (1547, « gouverner despotiquement » ; de *gendarme).* S'irriter, s'emporter pour *une cause légère. Se gendarmer contre qqn, qqch.. V.* Emporter (s'). « *Mon goût correct s'est gendarmé Contre ces* vers *de Mallarmé* » (MALLARMÉ). — Protester, réagir vivement. *Il a dû se gendarmer pour le faire tenir tranquille.* V. Fâcher.

GENDARMERIE [ʒɑ̃daʀməʀi]. *n. f.* (1473; de *gendarme*).

I. *Ancien".* Corps de gendarmes, cavalerie lourde. -Corps de troupes de police qui relevaient des maréchaux de France. *Gendarmerie de la maréchaussée.* V. Maréchaussée. — Corps d'élite, attaché à la Maison du roi, de la reine, ou des princes.

II. *Mod.* ♦ 1° « Corps militaire, chargé d'assumer la police administrative du territoire, la surveillance des armées de terre et de mer (V. Prévôté) et de collaborer à la police judiciaire » (CAP~TANT). Cf. Compagnie républicaine de sécurité. *Gendarmerie nationale. Gendarmerie départementale :* Garde républicaine *et* Garde mobile. *Gendarmerie de l'air.* ♦ 2° *Par ext.* Caserne où les gendarmes sont logés ; bureaux où ils remplissent leurs fonctions administratives. *Faire viser son livret militaire à la gendarmerie.*

GENDELETTRE [ʒɑ̃dlɛtʀ(ə)]. n. m. (1843; de gens *de lettres,* 1156; V. Gens). *Fam.* et *iron.* Homme, femme de lettres. « *Gendelettre dans l'âme, elle faisait passer la copie avant tout* » (PROUST).

GENDRE [ʒɑ̃dʀ(ə)]. *n.* m. (XIe ; lat. *gener).* Le marid'une femme par rapport au père et à la mère de celle-ci. V. Beau-*fils. Gendre et bec"-père.* « *Le Gendre de Monsieur Poirier* », comédie d'É. Augier et J. Sandeau.

GÊNE [ʒɛn]. n. *f.* (1538; altér., d'apr. *géhenne,* de l'a. fr. *gehine* « *torture* », de *gehir* « *avouer* » ; frq. °*jehjan*). ♦ 1° *Vx.* V. Torture. 0 Tourment, peine extrême. ♦ 2° *Mod.* Malaise ou trouble physique que l'on éprouve dans l'accomplissement de certaines fonctions ou de certains actes. *Avoir, sentir de la gêne dans la respiration :* étouffer. suffoquer. *Éprouver une sensation de gêne : être* incommodé. *Éprouver* une certaine *gêne à avaler.* V. Difficulté. ♦ 3° Situation embarrassante; imposant une contrainte, un désagrément. V. Embarras, ennui, incommodité, sujétion. Je *voudrais être* sûr *de* ne *vous* causer aucune gêne. V. Dérangement. — Vieilli. *Mettre* à la gêne. V. Embarrasser. — PROV. Où *(il) y a de la gêne, (il n') y a pas de plaisir.* ◇ *Spécialt. (av.* 1813). Situation embarrassante due au manque d'argent. V. Pauvreté, privation. *Être dans la gêne.* V. Besoin. « *Payer toutes ses dettes et sortir de 1" gêne* » (SUARÈS). *0 Didact. V.* Nuisance. ♦ 4° Impression désagréable que l'on éprouve devant qqn quand on se sent mal à l'aise. V. Confusion, embarras,

trouble. « *Il n'y. a entre nous aucune contrainte, aucune gêne* » (LÉAUTAUD). *Éprouver de la gêne. Il y eut un moment de gêne, de silence.* V. **Froid (jeter un).** ◇ SANS GÊNE (*loc. adv.* employée adj.), qui prend ses aises, sans s'inquiéter de l'opinion, ou de la commodité d'autrui. V. **Désinvolte, effronté, impoli.** *Je n'ai jamais vu personne d'aussi sans gêne. Madame Sans-Gêne.* Subst. C'est un sans *gêne.* ◈ ANT. Aisance, facilité, liberté; fortune. Aplomb. assurance, *familiarité.* — HOM. Formes de gêner. Gène.

GÈNE [ʒɛn]. *n.* **m.** (1911 ; angl. *gene*, du gr. V. -Gène). *Biol.* Nom donné à des unités définies, localisées sur les chromosomes, et responsables de la production des caractères héréditaires. V. **Génotype, phénotype. Gène** *dominant, récessif. Composition des* gènes. V. **Désoxyribonucléique** (acide). *L'altération d'un gène est une des causes de mutation.* ◈ HOM. *Gêne.*

-GÈNE. Élément, du gr. *-genês*, de *genos* « naissance, origine » (ex. : *thermogène).*

GÉNÉALOGIE [ʒenealɔʒi]. *n. f.* (XII^e ; bas lat. *genealogia*, du gr.). ♦ 1° Suite d'ancêtres qui établit une filiation (V. **Ascendance, descendance, famille, filiation, lignée, race).** *Faire dresser la généalogie d'un individu, d'une famille.* — Par anal. Généalogie *d'un pur-sang, d'animaux de* race. V. Pedi*gree. Généalogie des espèces vivantes, en biologie.* V. **Phylogenèse.** ♦ 2° Science qui a pour objet la recherche des filiations. *Connaître l'héraldique et la généalogie.*

GÉNÉALOGIQUE [ʒenealɔʒik]. *adj.* (1480; de généalogie). Relatif à la généalogie. Degrés généalogiques. Pièce, *document généalogique.* V. **Nobiliaire.** — *Livres généalogiques*, établissant la généalogie des animaux de race pure. V. **Herdbook, stud-book.** ◇ *Arbre généalogique* (1671): représentation en arbre de la généalogie. Fig. « *Arbre généalogique du règne animal* » (J. ROSTAND).

GÉNÉALOGIQUEMENT [ʒenealɔʒikmã]. *adv.* (XIX^e ; de *généalogique).* Par la généalogie. *Noblesse authentique, généalogiquement établie.*

GÉNÉALOGISTE [ʒenealɔʒist(ə)]. **n.** *m.* **(1654;** de *généalogie).* Celui qui dresse les généalogies, qui s'occupe de généalogie.

GÉNÉPI [ʒenepi] ou **GENÉPI** [ʒənepi]. n. m. (1733; mot savoy.). Nom générique des absinthes ou armoises de haute montagne. ◇ Liqueur (absinthe) ou vulnéraire faite avec ces plantes.

GÊNER [ʒene]. *v. tr. (Gehiné*, p. p., 1381; de *gêne).* Soumettre, exposer à la gêne, à une gêne. ♦ 1° *Vx.* Mettre à la **torture, au supplice. V. Supplicier, torturer.** — **Par ext.** *Vx.* **Faire souffrir. V. Tourmenter.** « *Et le puis-je, Madame? Ah! que* vous me *gênez!* » (RAC.). ♦ 2° Mettre (un être vivant) à l'étroit ou mal à l'aise, en causant une gêne physique. *Ces souliers me gênent.* **V. Serrer. Gêné** *dans des vêtements trop raides.* **V. Engoncé.** *Est-ce que le soleil, la fumée vous* **gêne? V. Déranger, incommoder, indisposer.** 0 Entraver, freiner, empêcher le mouvement, l'action de. *Donner-moi ce paquet qui* vous *gêne.* **V. Embarrasser, encombrer.** — **Par** *ext. Le terrain difficile gêne le mouvement des troupes.* **V. Entraver.** ♦ 3° Mettre dans une. situation embarrassante, difficile, où s'exerce une contrainte. **V. Embarrasser, empêcher.** *Il me gêne dans mes projets. J'ai été gêné par le manque de temps, de place.* **V. Contraindre.** — **Par ext. Gêner** *les penchants, les habitudes, les intérêts de qqn.* **V. Contrarier, paralyser.** ◇ Infliger à qqn l'importunité d'une présence, d'une démarche. **V. Déplaire, déranger, importuner.** *Je crains de vous gêner en m'installant* cher vous. Absolt. Il a toujours *peur de s'imposer, de gêner. 0 Spécialt.* Mettre dans une situation financière embarrassante. *C'est* une *dépense qui va* **me gêner. Au p. p. Je me** *trouve* un peu **gêné. V. Court (à),** serré. ♦ 4° Mettre mal à l'aise. V. Intimider, troubler. « *Le regard oblique qu'il jeta sur Jean, géna beaucoup ce dernier* » (ZOLA). **Au p. p. Contenance gênée. V. Affecté, contraint,** emprunté, gauche. *Avoir l'air gêné.* « *Il était d'autant plus gêné... d'avoir paru gêné* » (PROUST). ♦ 5° SE GÊNER. *Réfl.* S'imposer quelque contrainte physique ou morale. *En vous gênant un peu, vous pourrez tenir à trois sur la banquette arrière.* **V. Serrer (se). Un** *homme avec qui l'on ne se gêne pas.* **V. Contraindre (se). On** *ne lui dit rien, il aurait fort de se* gêner! Iron. Ne *vous* gênez pas! se dit à qqn d'indiscret, d'inconvenant, qui en prend un peu trop à son aise. « C'est *ça, insulte-moi... Ne te gêne pas!* » (ARAGON). ◈ ANT. Soulager. Aider. *dégager*, libérer. servir. Mettre (à l'aise).

-1. GÉNÉRAL,. ALE, AUX [ʒeneral, o]. *adj.* **(1190;** lat. *generalis* « qui appartient à un genre »). ♦ 1° Qui s'applique, se réfère à un ensemble de cas ou d'individus (*opposé à* particulier). *Idées, notions, conceptions, critiques, observations, vues générales. D'une manière générale*, sans application à un cas spécial. *Sens, signification générale d'un mot.* **V. Large.** Animal *est plus général que* chien. — **Log.** *Proposition générale. 0 Subst.* (neutre) *Conclure du particulier au général. V.* **Généraliser.** *Il n'y a de science que du général* (maxime d'Aristote). ♦ 2° Qui s'applique à l'ensemble ou à la majorité des cas ou des individus d'une classe. En *règle générale.* **Une** *tendance générale.* **V. Constant,** courant, **dominant, habituel, ordinaire.** « *Les phénomènes les plus simples sont nécessairement les plus généraux* » (A. COMTE). *Travailler* au *bien* général. V. Commun. ♦ 3° Qui intéresse, réunit sans exception tous les individus, tous les éléments d'un ensemble. **V. Total.** *Assemblée générale. Amnistie générale. Un cri général.* **V. Unanime.** *Concours général. Grève générale. Mobilisation générale. États généraux. Culpabilité, responsabilité générale.* **V. Collectif, global.** *Récapitulation générale.* < Milit. *Assemblée générale, alarme générale,* ou ellipt. GÉNÉRALE *(n. f.)* : batterie ou sonnerie militaire. Sonner *la générale* 0 Théât. *Répétition générale,* ou ellipt. GÉNÉRALE (n. *f.)* ultime répétition d'ensemble d'une pièce (avant la « première ») sous la forme d'une représentation **devant un public** de privilégiés. *Être invité à la générale d'une pièce. 0* En parlant de la connaissance, des notions relatives à un ensemble de connaissances. *Culture générale. Histoire, médecine, philosophie générale. Tableau général.* **V. Synoptique.** *Idée générale d'un chapitre.* ◇ Qui intéresse toutes les parties d'un individu, d'un organisme. *État général. Paralysie* générale.* ♦ 4° Qui embrasse l'ensemble d'un service, d'une organisation. *Direction générale. Quartier général. Conseil* général.* ~Qualifiant le titulaire lui-même d'une haute fonction, d'un grade supérieur. *Fermiers généraux. Officiers généraux. Président-directeur général.* ♦ 5° *Loc. adv.* EN GÉNÉRAL (XIV^e) : d'un point de vue général, en ne considérant que les caractères généraux *(opposé* à *:* en particulier). *Parler en général,* abstraction faite des cas spéciaux. « *C'est l'homme en général et non tel homme qu'ils représentent* » (TAINE). *Ellipt.* Pour parler en général, d'une manière générale. — Dans la plupart des cas, la plus souvent. V. **Communément, généralement. C'est** *en général ce qui arrive.* ◈ ANT. *Individuel,* particulier, singulier, *spécial; exceptionnel, inhabituel, local, partiel, rare.*

2. GÉNÉRAL, ALE, AUX [ʒeneral, o]. **n. (XV^e ; d***capitaine général).*

1. N. *m.* ♦ 1° **Celui** qui commande en chef une armée, une unité militaire importante. *Général en chef. Alexandre, Hannibal, César comptent parmi les plus fameux généraux de l'antiquité.* **V. Capitaine.** ♦ 2° *Par anal.* **Celui** qui est à la tête d'un ordre religieux. V. **Supérieur.** *Le général des Jésuites, des Dominicains.* ♦ 3° Officier du plus haut grade, commandant une grande unité dans les armées de terre et de l'air. *Général de brigade* (2 étoiles), *de division* (3), *de corps d'armée* (4), *d'armée et commandant en chef (5).* V. **Généralissime.** *Insignes des* généraux (feuilles de chêne, étoiles).

II. GÉNÉRALE. *n. f.* ♦ 1° (XVIII^e). **Supérieure de** certains ordres religieux. ♦ 2° (1802). La femme d'un général. « *La générale Hugo* » (MAUROIS). *Madame la générale.*

GÉNÉRALAT [ʒeneRala]. *n.* **m. (1554;** de *général 2*). *Rare.* ♦ 1° Grade, fonctions de général (dans l'armée). Dignité de général d'un ordre religieux. *Le généralat de l'Oratoire.* ♦ 2° Temps que durent les fonctions de général. *À la fin de son généralat.*

GÉNÉRALE. *n. f.* V. GÉNÉRAL (1 et 2).

GÉNÉRALEMENT [ʒeneRalmã]. *adv.* **(1190; de** *général* 1). ♦ 1° D'un point de vue général, à prendre les choses en général. Généralement *parlant.* ♦ 2° Dans l'ensemble ou la grande majorité des individus. V. Communément Usage *très généralement répandu.* ♦ 3° Dans la plupart des cas, le plus souvent. V. Général (en général), habituellement, ordinairement. *Il fait généralement beau à cette époque de l'année.* ◈ ANT. Particulièrement, spécialement. *Jamais, rarement.*

GÉNÉRALISABLE [ʒeneRalizabl(ə)]. *adj.* **(1845;** de *généraliser).* Qui peut être généralisé. Mesures *généralisables.*

GÉNÉRALISATEUR, TRICE [ʒeneRalizatœR, tRis]. *adj.* (1792; de *généraliser).* Qui généralise, aime à généraliser. *Esprit généralisateur.*

GÉNÉRALISATION [ʒeneRalizasjɔ̃]. *n. f.* **(v. 1760)** de *généraliser).* ♦ 1° Action de généraliser ou de se généraliser. *Souhaiter la généralisation d'une mesure. Risques de généralisation d'un conflit.* **V. Extension.** — Pathol. *Généralisation d'un* cancer (métastase). ♦ 2° *(Abstrait).* Opération intellectuelle par laquelle on étend à l'ensemble d'une classe, ce qui est à une autre classe, les propriétés et caractères observés sur un nombre limité de cas ou d'individus (V. **Analogie, induction); son résultat.** *L'abstraction est inséparable de la généralisation. Généralisation hâtive, imprudente. 0 Log.* « Opération par laquelle, reconnaissant des caractères communs entre plusieurs objets singuliers, on réunit ceux-ci sous un concept unique dont ces caractères forment la compréhension » (LALANDE). V. Concept, idée (générale). ◈ ANT. *Individualisation.* Imitation. *localisation.*

GÉNÉRALISER [ʒeneRalize]. *v. tr.* **(1578;** de *général* 1). Rendre général. ♦ 1° Étendre, appliquer (qqch.) à l'ensemble ou à la majorité des individus. **V. Étendre, universalise**

Généraliser une mesure. Pronom. *L'instruction s'est généralisée en* France. V. Répandre. — *Crise généralisée.* 0 S'étendre à l'ensemble d'un organisme. *Le mal tend à se généraliser.* — *Cancer généralisé.* ♦ 2° *(Abstrait).* Affecter d'une extension ou d'une portée plus grande. « *Une tête capable de généraliser les idées* » (VOLT.). ◇ *Absolt.* Raisonner par généralisation. « *Le savant généralise, l'artiste individualise* » (RENARD). ◈ ANT. Limiter, restreindre. Distinguer, individualiser, *spécialiser*, spécifier.

GÉNÉRALISSIME [ʒeneralisim]. *n. m.* (1558 ; it. *generalissimo*, superl. de *generale* « général »). Général chargé du commandement en chef, ayant sous ses ordres les autres généraux. *Foch fut nommé en 1918 généralissime des armées alliées.*

GÉNÉRALISTE [ʒeneralist(ə)]. *adj.* et *n. m. (1963;* le médecine *générale,* et suff. *-iste;* Cf. Spécialiste). *Didacf.* Médecin de médecine générale. V. **Omnipraticien.** ◈ ANT. Spécialiste.

GÉNÉRALITÉ [ʒeneralite]. *n. f.* (1265; lat. philo. *generalitas*).

I. (De général I). ♦ 1° Caractère de ce qui est général 1°). *Généralité* d'une *proposition.* Idée, notion générale surtout *au plur.*). *Ouvrir un cours par une leçon de généralités.* — *Péj. (surtout au plur.)* Propos, discours d'un caractère si général qu'il apparaît sans rapport direct avec le sujet. *Orateur qui se perd dans de vagues généralités.* ♦ 2° *Vx.* L'ensemble des individus, des citoyens. V. Totalité. « *La puissance exécutrice ne peut appartenir à la généralité* » (Roux). — Mod. *La généralité des...* : le plus grand nombre. V. **Commun, majorité, multitude, plupart (la).** *C'est l'opinion de la généralité des hommes. Dans la généralité des cas.*

II. (1443; de *général 2). Hisf.* Circonscription financière dirigée par *un général des finances (au* XVII[e] *s., intendance).*

◈ ANT. Particularité, *spécialité; détail, précision.* Exception. Minorité.

GÉNÉRATEUR, TRICE [ʒeneratœr, tris]. *adj.* et *n.* (1519 ; lat. *generator*).

I. *Adj.* ♦ 1° Qui engendre, sert à engendrer. *Fonction génératrice.* V. **Reproduction.** — Fig. *Principe générateur* (de certains effets). Acte, *mouvement générateur de désordres.* V. Créateur. ♦ 2° (XVIII[e]). Géom. Qui engendre par son mouvement (une ligne, une surface, un solide). *Ligne génératrice d'une surface.* Subst. *La génératrice d'une surface de révolution.* Droite engendrant une surface. V. Réglé (II, 2°). 0 Math. Système *générateur,* ensemble de vecteurs dont les combinaisons engendrent tous les vecteurs de l'espace.

II. N. m. (1857; ellipse de *appareil générateur) ouf. (1883; de machine génératrice).* Techn. Générateur *de vapeur,* chaudière ; *génératrice d'électricité,* transformant une énergie quelconque en énergié électrique. V. **Dynamo, magnéto; accumulateur, alternateur, pile, réacteur.**

◈ ANT. Destructeur. *Récepteur.*

GÉNÉRATIF, IVE [ʒeneratif, iv]. *adj.* (v. *1300;* de génération). *Didact.* Relatif à la génération. 0 *Ling.* (1965; empr. angl.) Grammaire *générative,* description systématique, plus ou moins formalisée, de la génération+ du discours, des phrases d'une langue (formation des phrases possibles, et seulement de ces phrases).

GÉNÉRATION [ʒenerasjɔ̃]. *n. f.* (1190; lat. *generatio*). Action d'engendrer. ♦ 1° Production d'un nouvel individu; fonction par laquelle les êtres se reproduisent. V. **Reproduction.** *Génération* **asexuée. V. Multiplication. Génération sexuée. V. Sexe; fécondation, gamète. Organe** *de la génération cher les animaux* **(V. Génital). Génération par** *accouplement, par insémination artificielle. Génération ovipare* **(V. Œuf),** *vivipare* **(V. Embryon, enfant, fœtus; conception, gestation, grossesse;** accouchement). *Génération et hérédité.* **V. Génétique.** — (1859). *Génération spontanée* : théorie répandue avant les travaux de Pasteur, d'après laquelle certains êtres organisés naîtraient spontanément, par la seule force de la matière. V. **Hétérogénie.** ◇ **Spécialt.** *L'acte de la génération,* et *ellipt. (vx) La génération : acte* sexuel. *0 Fig. et didact.* V. Genèse, **production.** « *La génération des mots* » (BAUDEL.). — Géom. *Générafion d'une surface, d'un solide,* par mouvement ou révolution. *Définition par génération,* qui définit une figure par la façon dont elle est engendrée. — Math. *Génération d'un nombre,* sa formation à l'aide de l'unité ou d'autres nombres. — Mus. *Génération d'un accord,* par le son fondamental et les harmoniques. — *Ling.* (angl.) Production du discours, des phrases par le locuteur. V. **Génératif.** ♦ 2° Cour. Ensemble des êtres qui descendent de qqn à chacun des degrés de filiation. V. **Progéniture.** *De génération en génération. 0 Par ext.* Espace de temps correspondant à l'intervalle qui sépare chacun des degrés de l'une filiation (évalué à une trentaine d'années). « *Chaque génération est de trente-trois années : la* vie *du Christ* » (CHATEAUB.). ♦ 3° Ensemble des individus ayant à peu près le même âge. *La jeune, la nouvelle génération. Une génération sacrifiée.*

GÉNÉRER [ʒenere]. *v. tr.* (1877; biol. « engendrer »; d'apr. *génération). Ling.* (mil. XX[e]; repris angl. *to generate).* Produire (une phrase). *Spécialt.* (Dans les théories génératives*). Décrire explicitement les règles conduisant à l'ensemble des phrases possibles d'une langue. 0 Produire, engendrer.

GÉNÉREUSEMENT [ʒenerøzmɑ̃]. *adv.* (XVI[e]; de généreux). Avec générosité. ♦ 1° Vx. Courageusement. ♦ 2° En montrant de la grandeur d'âme; de la magnanimité. Ss *conduire généreusement* envers un *vaincu.* ♦ 3° Avec libéralité. *Récompenser généreusement qqn.* — Sans épargner sa peine, son dévouement. ♦ 4° Avec abondance. *Verser généreusement à boire.*

GÉNÉREUX, EUSE [ʒenerø, øz]. *adj.* (XIV[e]; lat. *generosus* « de bonne race », rad. *genus).* ♦ 1° *Vx. De race* noble. *Prince d'un sang généreux.* ♦ 2° *Vieilli. Qui a l'âme* grande et noble. V. Brave, chevaleresque, courageux, intrépide, **vaillant.** « *Qui m'aima généreux me haïrait infâme* » (CORN.). 0 *Mod.* Qui a un grand cœur, de nobles sentiments qui le portent au désintéressement, au dévouement pour son prochain. V. Bon, **charitable, humain.** *Vainqueur généreux envers le vaincu.* Par ext. *Sentiments, actes généreux.* V. Élevé grand, noble. *Généreux appui.* **V. Bienveillant, fraternel, obligeant.** ♦ 3° (XVII[e]). Qui donne, est enclin à donner plus qu'il n'est tenu de le faire. V. **Charitable, large, libéral, prodigue.** « *Les gens généreux font de mauvais commerçants* » (BALZ.). Généreux *donateur.* **V. Mécène.** — *Don, geste généreux.* — Subst. *Faire le généreux.* ♦ 4° (Choses). *Sol généreux, ferre* généreuse, qui a une grande force productive. V. Fécond, **fertile, productif, riche. Sève généreuse. V. Fort, vivace.** *Vin* **généreux. V. Corsé, tonique.** — *Une poitrine, une gorge généreuse.* **V. Plantureux.** ◈ ANT. *Bas, fâche,* mesquin, *vil; avare, cupide, égoïste, intéressé.* Aride, pauvre, stérile.

GÉNÉRIQUE [ʒenerik]. *adj. et n. m. (1582;* du lat. *genus, eris.* V. Genre). ♦ 1° *Didact.* Qui appartient à la compréhension logique du genre *(opposé* à spécifique). Voie *est le terme générique désignant les chemins, routes, rues, etc.* V. **Commun, général.** ♦ 2° *Cin. UN* GÉNÉRIQUE (déb. XX[e]) : présentation d'un film. faisant partie de la bande cinématographique (généralement au début) et où sont indiqués les noms des auteurs, collaborateurs, producteurs, etc. ◈ ANT. *Spécifique; spécial.* Individuel, particulier.

GÉNÉROSITÉ [ʒenerozite]. *n. f. (v.* 1400; lat. *generositas).* Caractère d'un être généreux, d'une action généreuse. ♦ 1° Vx. Qualité d'une âme fière, bien née; sentiment de l'honneur. V. Courage, noblesse, vaillance, valeur. ♦ 2° Qualité qui élève l'homme au-dessus de lui-même et le dispose à sacrifier son intérêt personnel, son avantage à celui des **autres, à se dévouer. V. Abandon, don, oubli (de soi-même); abnégation, désintéressement; coeur, grandeur (d'âme), noblesse.** ◇ *Spécialt.* Sentiment d'humanité qui porte à se montrer bienveillant, charitable, à pardonner, à épargner un ennemi. V. Bonté, indulgence. *II en a parlé sans générosité.* ♦ 3° Disposition à donner plus qu'on n'est tenu de le faire. V. **Largesse, libéralité.** « *La générosité est si sacrée chez ce peuple qu'il est permis de voler pour donner* » *(STENDHAL).* **Générosité** *démesurée, excessive.* **V. Prodigalité.** — **Au** plur. *Faire des générosités,* **V. Bienfait; cadeau, don.** « *Ce&-là qui s'enrichissent de ses générosités trouvent qu'il ne fait que son devoir* » (B. CONSTANT).

-GÉNÈSE, (-GENÈSE), -GÉNÉSIE. Éléments, du lat. *genesis* « naissance, formation, production ». V. -Génie.

GENÈSE [ʒənɛz]. *n. f.* (XV[e]; lat. *genesis* « naissance, génération » ; mot gr.). ♦ 1° Nom du premier livre de l'Ancien Testament qui contient le récit de la création. 0 *Par ext.* **V. Cosmogonie.** ♦ 2° *Fig.* (XIX[e]). Ensemble des formes ou des éléments qui ont contribué à produire qqch.; manière dont **une chose s'est formée. V. Élaboration, formation.** *Genèse d'une ouvre d'art. Genèse d'un sentiment.*

GÉNÉSIAQUE [ʒenezjak]. *adj. (1839;* bas lat. *genesiacus).* *Didact.* Relatif à la genèse. Jours *génésiaques.*

GÉNÉSIQUE [ʒenezik]. *adj. (1825;* de genèse). *Vx* ou *didact.* Relatif à la génération, à la sexualité. V. **Sexuel.** *Instinct génésique.* « *Les entraînements génésiques* » (HUYSMANS).

GENET [ʒ(ə)nɛ]. **n.** *m.* (XIV[e]; esp. *jinette* « cavalier armé à la légère », **0.** arabe). Petit cheval de race espagnole. *Il était monté sur un genet d'Espagne.*

GENÊT [ʒ(ə)nɛ]. **n. m.** *(Geneste,* **n. f.,** XII[e]; lat. *genesta, genisfa).* Arbrisseau épineux ou *non (Papilionacées), à fleurs* jaunes d'or odorantes. *Genêt à balais. V.* **Cytise, hérissonne.** *Les genêts sont en fleurs.* ◈ HOM. *Genet.*

GÉNÉTHLIAQUE [ʒenetlijak]. *adj.* (XVI[e], « horoscope »; *lat. genethliacus, gr. genethliakos).* Vx. Relatif à la naissance d'un enfant. — *Astrol.* Relatif à l'horoscope.

GÉNÉTICIEN, IENNE [ʒenetisjɛ̃, jɛn]. n. (XX[e]; de *génétique).* *Didact.* Spécialiste de la génétique.

GENÊTIÈRE [ʒ(ə)nɛtjɛr]. *n. f. (Genestrière,* 1611; de *genêt). Rare.* Terrain couvert de genêts.

GÉNÉTIQUE [ʒenetik]. *adj.* et *n. f.* (1846, adj.; gr. *gennêtikos* « *propre* à la génération »). ♦ 1° Adj. *Philo.* Qui concerne une genèse. ◇ *Biol.* Relatif à l'hérédité. V. Héréditaire. *Par ext.* Relatif aux gènes. V. **Génique.** « *Quelle est l'origine de la diversité génétique de l'espèce?* » (J. ROSTAND). — *Théories génétiques*, V. Génétisme. ♦ 2° N. *f.* (Déb. XX^e^). Branche de la biologie, science de l'hérédité. La *génétique étudie les caractères héréditaires et les variations accidentelles* (V. Mutation) *; elle contribue à l'explication du transformisme et, dans le domaine pratique, à l'amélioration des espèces.*

GÉNÉTIQUEMENT [ʒenetikmɑ̃]. *adv.* (XX^e^; de *génétique*). D'un point de vue génétique.

GÉNÉTISME [ʒenetism(ə)]. n. *m.* (fin XIX^e^; mot angl., du rad. de *génétique*). *Philo.* Théorie d'après laquelle la perception de l'espace, du monde extérieur par les sens n'est pas naturelle mais acquise. V. Empirisme (3°). *Partisan du génétisme :* généticiste *(adj. et n.).*

GENETTE [ʒ(ə)nɛt]. **n.** *f.* (XIII^e^; esp. *jineta*, o. arabe). Mammifère carnivore *(Viverridés)* au corps allongé, à longue queue annelée, espèce de civette d'Afrique et d'Europe méridionale.

GÊNEUR, EUSE [ʒɛnœʀ, øz]. n. **(1866;** de *gêner*). Personne qui gêne, empêche d'agir librement. « *L'idée de supprimer un gêneur* » (AYMÉ).

GENÉVRIER [ʒənevʀije]. *n.* m. (1372; de *genièvre*). Arbre ou arbrisseau *(Conifères-Cupressinées)* à feuilles persistantes écailleuse ou en aiguille, à fruits noirs ou violets (V. **Genièvre**), dont le bois est utilisé en marqueterie.

GENÉVRIÈRE [ʒənevʀijɛʀ]. *n. f.* (1839; de *genévrier*). *Rare.* Terrain couvert de genévriers.

GÉNIAL, ALE, AUX [ʒenjal, o]. *adj.* (1838; de *génie*). ♦ 1° Inspiré par le génie. *Géniale invention.* — **Avec un sens** affaibli. *Idée géniale.* V. Bon, **ingénieux.** ♦ 2° **(1890). Qui a du génie.** *Un mathématicien génial. Shakespeare,* « *le plus génial des hommes de lettres* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. *Faible*, médiocre.

GÉNIALEMENT [ʒenjalmɑ̃]. *adv.* (1869; de *génial*). D'une manière géniale. *Œuvre génialement traduite.* V. Magistralement.

GÉNIALITÉ [ʒenjalite]. **n.** *f.* (1873; de *génial*). *Rare.* Caractère de ce qui est génial. « *La génialité de son verbe* » (HENRIOT).

GÉNIE [ʒeni]. *n. m.* (1532; lat. *genius* « divinité tutélaire », *au fig.* «inclination, talent »).

1. ♦ 1° *Mythol.* Esprit qui présidait à la destinée de chacun, à une collectivité, une organisation, un lieu. Génie *tutélaire.* ◇ *Mod.* Être mythique, esprit bon ou mauvais qui influe sur la destinée. Bon *génie, génie protecteur, mauvais génie. Par anal.* Personne qui a une influence déterminante sur qqn. V. Ange (bon, mauvais ange). « *Il assure que vous êtes son bon génie* » (SÉV.). ♦ 2° Être *surnaturel* doué d'un pouvoir magique. V. Démon. esprit. ♦ 3° Être allégorique personnifiant une idée abstraite. *Le génie des arts, du commerce. Le génie de la liberté.*

II. (Du lat. *ingenium*). ♦ 1° Vx (XVII^e^). Aptitudes innées. dispositions naturelles; l'esprit, la personne qui possède ces aptitudes. **V. Caractère, esprit, nature.** « *Ceux que l'on choisit pour de différents emplois, chacun selon son génie* » (LA BRUY.). ◇ *Mod.* LE **GÉNIE** DE : caractères distinctifs qui forment la nature propre d'une chose, d'une réalité vivante, son originalité, son individualité. *Le génie d'une race, d'un peuple, d'un pays. Le Génie du christianisme,* œuvre de Chateaubriand. — Disposition naturelle, aptitude remarquable. V. Disposition, don, goût, penchant, talent. Il a *le génie des affaires.* V. Bosse. « *Il avait le génie de la chicane* » (FRANCE). *Il* a *le génie du mal.* ♦ 2° (Fin XVII^e^). Aptitude supérieure de l'esprit qui élève un homme au-dessus de la commune mesure et le rend capable de créations, d'invention& d'entreprises qui paraissent extraordinaires ou surhumaines à ses semblables. *Génie poétique, musical. Avoir du génie.* « *Le génie peut être défini faculté créatrice* » (RIVAROL). « *Ah! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie* » (MUSS.). « *Le talent sans génie est peu de chose. Le génie sans talent n'est rien* » (VALÉRY). — Loc. prov. *Le génie est une longue patience,* d'après un mot attribué à Buffon. ◇ DE GÉNIE : qui a du génie ou qui en porte la marque. V. Génial. *Un* homme *de* génie. *Œuvre, invention de génie.* — (Sens affaibli) Un moqueur *de génie :* étonnant, extraordinaire, *Idée.* trait *de génie*, vlein d'ingéniosité, d'astuce. 0 N. m. Personne qui a du génie. *Un génie sublime. Génie méconnu. Ce n'est pas un génie* (V. Aigle, phénix), se dit d'une personne médiocre.

111. (1759; d'apr. *ingénieur*). ♦ 1° Milit. *Génie militaire :* art des fortifications. *Par ext. Arme,* service technique chargés de travaux (construction et entretien des casernements. fortifications, mise en œuvre de ponts, chemins de fer, transmissions). *Soldats, officiers du génie :* caserniers, sapeurs, mineurs, électro-mécaniciens, mineurs-artificiers, pontonniers, sapeurs de chemins de fer et de communications, télégraphistes, radio-télégraphistes. ◇ *Génie maritime :* art de constructions navales. Corps d'officiers chargés de la construction des bâtiments de l'État. ♦ 2° Génie *civil :* art de constructions; ensemble des ingénieurs civils. ♦ 3° *Génie chimique, génie atomique :* connaissances et techniques de l'ingénieur* (en chimie, physique atomique). **v. Ingénierie.**

◈ ANT. (de 11) *Médiocrité, nullité.*

-GÉNIE. Élément, du gr. *-geneia* « production, formation (ex. : *embryogénie*). V. **-Génèse.**

GENIÈVRE [ʒənjevʀ(ə)]. *n. m.* (fin XIV^e^ : *genevire*, XII^e^ ; lat. *juniperus*). ♦ 1° *Genévrier. Baies de genièvre.* ♦ 2° Fruit du genévrier, petite baie violette ou noire très parfumée. *Le genièvre est employé comme aromate dans la cuisine.* ♦ 3° Cour. Eau-de-vie obtenue par distillation de moûts fermentés de céréales, et autrefois distillés sur des baies de genièvre. V. Schiedam, gin.

GENIÈVRERIE [ʒənjevʀəʀi]. *n. f.* (1791; de genièvre). Fabrique de genièvre (alcool).

GÉNIQUE [ʒenik]. *adj.* (XX^e^; de gène). *Biol.* Des gènes, relatif aux gènes. (V. Génétique). *Échange, équilibre génique.*

GÉNISSE [ʒenis]. *n. f. (Genice*, XIII^e^ ; lat. pop. *°junicia*, class. *junix), Jeune* vache qui n'a pas encore vêlé (syn. *Taure*). *Foie de génisse.* — V. *aussi Veau.*

GÉNITAL, ALE, AUX [ʒenital, o]. *adj.* (XIV^e^ ; lat. *genitalis* « qui engendre »). Qui a rapport à la reproduction sexuée des animaux et de l'homme. *Parties génitales* (V. *Sexe). Appareil génital mâle, femelle. Productions des organes génitaux.* V. Ovule, spermatozoïde, sperme. *Hormones génitales mâles* (V. **Testostérone**), *femelles* (V. **Folliculine**, progestérone). ◇ Qui concerne la reproduction, les organes de la reproduction. V. Sexuel. *Vie génitale. Cycle génital.* Psychan. *Stade génitalde la libido (opposé à oral,* anal).

GÉNITALITÉ [ʒenitalite]. *n. f.* (1878; de *génital*). *Biol.* Capacité de reproduction des organismes sexués. V. Sexualité.

GÉNITEUR, TRICE [ʒenitœʀ tʀis]. *n.* (1137; lat. *genitor*). ♦ 1° *Plaisant.* Personne qui' engendre. *Nos géniteurs.* V. Parent. ♦ 2° Zool. N. *m.* (XIX~). Animal mâle destiné à la reproduction. V. Reproducteur.

GÉNITIF [ʒenitif]. *n. m.* (XIV^e^ ; lat. *genitivus casus* « cas qui engendre », parce qu'il marque l'origine). Dans les langues à déclinaisons,, Cas des noms, adjectifs, pronoms, participes, qui exprime le plus souvent la dépendance ou l'appartenance (français *de*). *Génitif possessif; de qualité. Désinence du génitif. Mettre un mot au génitif singulier, pluriel. Génitif absolu,* proposition participiale dont le sujet et le verbe sont au génitif.

GÉNITO-. Élément, de *génital.*

GÉNITO-URINAIRE [ʒenitoyʀinɛʀ]. *adj.* (1846; de *génito-*, et *urinaire). Anar.* Qui a rapport aux fonctions de la reproduction et à l'excrétion urinaire. *Organe, appareil génito-urinaire. Maladie génito-urinaire.*

GÉNOCIDE [ʒenɔsid]. *n.* m. (1944; du gr. *genos* « race » et suff. *-cide*). Destruction méthodique d'un groupe ethnique. **V. Ethnocide.** *L'extermination des Juifs par les nazis est un génocide.* — *Par* ext. Extermination (d'un groupe important de personnes en peu de temps). ◇ *Adj.* Qui pousse au génocide, tient du génocide. *Des actes génocides.*

GÉNOIS, OISE [ʒenwa, waz]. *adj. et n.* (de Gênes). ♦ 1° De Gênes. ♦ 2° (1735). GÉNOISE. n. *f.* Petit gâteau aux amandes. ◇ Frise provençale composée de tuiles superposées.

GÉNOME [ʒenom]. *n. m.* **(XX^e^;** de *géno*[type], et *-ome*). *Biol.* Lot chromosomique du gamète (mâle ou femelle) dont le nombre est spécifique de chaque espèce. *Le génome de l'espèce humaine comprend 23 chromosomes.*

GÉNOTYPE [ʒenɔtip]. *n.* m. (1937; de *gène*, et *type*). *Biol.* Patrimoine génétique d'un individu dépendant des gènes hérités de ses parents *(opposé à* phénotype). *Les jumeaux vrais ont même génotype.*

GENOU [ʒ(ə)nu]. n. m. *(Genoil*, 1080; *genou*, d'apr. *plier genouz ;* lat. pop. *°genuculum*, de *geniculum*, dimin. de *genu*). ♦ 1° Articulation du fémur (cuisse) et du tibia (jambe), région avoisinante, cher l'homme. *Face antérieure* (V. **Rotule**), *face postérieure du* genou (V. Jarret). Anat. *Fibro-cartilage du genou :* cartilages semi-lunaires ou falciformes (V. Ménique). *Séreuse articulaire du genou (V. Synovie). Cour.* « *Elle releva ses jupes jusqu'aux cuisses... pour voir ses genoux et la brûlaient* » (ZOLA). *Ses genoux se dérobaient sous lui. S'enfoncer jusqu'aux genoux. Pantalon usé aux genoux :* l'endroit des genoux. — *Frôler du* genou. Spécialt. *Faire du genou à une femme. — Prendre un enfant, qqn sur ses genoux. — Tomber* aux genoux *de* qqn : se prosterner devant lui, fig. Se soumettre, s'humilier devant qqn ou encore le bénir, l'adorer comme un bienfaiteur. *Fléchir, plier, ployer le genou les genoux* (V. Génuflexion). — *Mettre un genou en terre* pour tirer ou en signe de dévouement, de soumission. — F

être sur *les* genoux : très fatigué. 0 *Loc adv. À GENOUX :* les genoux en terre. Se mettre à genoux. V. **Agenouiller (s').** Ellipt. *genoux !* Fig. C'est à se mettre à genoux *:* c'est admirable. *Tomber, se jeter à genoux. Demander à genoux, à deux genoux :* avec une grande insistance, en s'abaissant. *Prier à genoux.* ♦ 2° *Par anal.* Chez les quadrupèdes, Articulation du membre antérieur, entre l'avant-bras et le canon. *Cheval à genoux tordus* (V. **Brassicourt**), *effacés.* ♦ 3° *Techn.* Articulation, joint constitué par l'emboîtement d'une partie convexe et d'une partie concave. — *Mar.* Pièce courbée unissant la varangue à l'allonge.

GENOUILLÈRE [ʒ(ə)nujɛʀ], **n.** *f.* (1160; de *genoil*. V. Genou). ♦ 1° Ce qu'on attache au genou, su; le genou pour le protéger. *Bottes à genouillère. Méd.* Manchon élastique que l'on met *au genou.* — Sports. *Genouillères de gardien de but, de joueur de hockey.* ♦ 2° (XVII^e). *Techn.* Charnière mobile. — Partie coudée d'un tuyau.

GENRE [ʒɑ̃ʀ]. *n. m.* (XII^e, « race »; lat. *genus, generis* origine, naissance »).

1. Vx. Race. -- Mod. *Le* genre *humain,* ensemble des hommes. V. Espère. *Histoire du genre humain.*

II. ♦ 1° (XIV^e). *Didact.* Idée générale d'un groupe d'êtres ou d'objets présentant des caractères communs. V. **Concept.** *Caractères communs* à tout un *genre,* V. Générique. ♦ 2° Subdivision de la famille (en botanique, zoologie, microbiologie). 1. Taxinomie. *Plusieurs espèces voisines forment un genre.* ♦ 3° Catégorie d'œuvres, définie par la tradition (d'après le sujet, le ton, le style). « Nous recourrons à *tous les genres littéraires pour familiariser le lecteur avec nos conceptions* » (SARTRE). Genres *en* vers *:* lyrisme, épopée, drame, poésie didactique, bucolique. *Genres* en *prose :* éloquence, philosophie, histoire, critique, correspondance *(genre épistolaire),* science, roman, nouvelle, essai. *Genre dramatique, grave, comique, genre anecdotique. 0 Arts. Classe ou nature* du sujet traité par l'artiste. *Le genre (du) portrait, (du) paysage. Tableau, peinture de genre :* jusqu'au XVIII^e s., tout ce qui l'était pas peinture d'histoire (ou de style); *mod.* Les tableaux d'intérieurs, natures mortes, peintures d'animaux.

III. *Gram.* et *Ling.* (1350). Catégorie exprimant parfois l'appartenance au sexe masculin, au sexe féminin ou aux choses (neutre). En français, Catégorie de certains mots (nom, pronom, adjectif, article, participe passé) qui est soit le masculin, soit le féminin, et qui est exprimée soit par leur propre forme (au fém., *elle, la. recouverte, son* amie), soit par la forme de leur entourage *(le sort, la mort,* des "anches longues, une dentiste, l'acrobate brune). *Mot qui varie en genre et en nombre. Accord en genre. Genre marqué :* le féminin.

IV. (v. *1400). Cour.* ♦ 1° **V. Espèce, sorte, type. Quel** *genre de* chapeau, *de costume désirez-vous? II goûte fort ce genre d'esprit* (V. Forme). « *Si j'avais voulu, j'aurais eu des centaines d'occasions de ce genre* » *(SARTRE). Chaussures en tout genre, en tous genres. Du même genre,* de même espèce, de même famille. *Dans son genre, en son genre :* dans le genre dont fait partie la personne ou la chose en question. *Unique en* son genre. ♦ 2° (XVII^e). V. Façon, manière, mode. Genre *de vie* : façon de vivre, ensemble des habitudes d'un individu ou d'un groupe d'individus. ♦ 3° Façons de s'habiller, de se comporter. V. Allure, attitude, manière(s), tenue. *Je n'aime pas son genre. Elle a un mauvais genre, un drôle de genre,* elle ne *sait* pas se conduire en société, elle a de mauvaises manières. *Avoir bon* genre, être bien élevé, élégant, distingué. V. **Façon.** — Suivi d'un nom ou d'un adjectif en apposition. *Le genre bohème, le* genre *artiste.* ◇ Absolt. *Faire du* genre, se donner *du* genre : affecter certaines manières. V. Affectation. ♦ 4° Cc *n'est pas mon genre, ce n'est* pas de mon goût, ce n'est pas dans mes goûts.

1. **GENS** [ʒɑ̃]. *n. m.* et *f. pl.* (plur. de *gent**). REM. *Gens* gouverne le masculin, sauf quand il est immédiatement précédé par un adj. à forme féminine distincte (toutes ces *bonnes gens, ces vieilles gens sont ennuyeux; les braves gens sont hospitaliers).* ♦ 1° Personnes, en nombre indéterminé (jusqu'au XVII^e s. on a dit *cent, mille* gens). V. Homme, personne. *Peu de gens, beaucoup de gens. Bien des gens. La plupart des gens. Un tas de gens* (fam.). Ces gens-là. — Avec un adjectif épithète. un déterminatif. *Gens simples. Gens braves :* courageux. Braves *gens :* gens honnêtes et bons. — Bonnes *gens. Honnêtes gens. Les plus honnêtes gens qui soient.* « *Des gens comme toi et moi. Des Français* » (ARAGON). -- Gens *sans aveu.* V. Malfaiteur. *Sales gens. Des gens bien. Les pauvres gens.* — « *Tous les gens du village, hommes, femmes, enfants* » (HUGO). V. Habitant. *Gens du Nord, du Midi.* — *Rencontrer des gens de connaissance.* — *Vieilles gens.* ◇ *Absolt.* Les hommes en général. *Les bêtes et les gens.* — *Spécialt. (en* parlant de personnes déterminées et, parfois, d'une seule personne) *Appeler les gens par leur nom. II a une façon de regarder les gens sous le nez !* « *Il ne faut point juger des gens sur l'apparence* » (LA FONT.). ♦ 2° JEUNES CENS : gens jeunes célibataires, filles et garçons. V. Adolescent. Un groupe *de jeunes gens. Aimer la compagnie des jeunes gens.* **V. Jeunesse.** ◇ Plur. de « jeune homme » (V. Homme). *Les jeunes filles et les jeunes gens.* V. Garçon. « *Des bandes de jeunes gens... avec leur pardessus de drap bleu à larges revers* » (CHARDONNE). ♦ 3° GENS DE, suivi d'un nom désignant l'état, la profession. *Gens de justice, gens de loi. Gens d'Église. Gens d'armes* (vx). V. Gendarme. Gens *de mer.* V. Marin. Gens d'affaires. Gens *de maison, de service.* V. Domestique. — *Les gens de lettres.* V. Auteur, écrivain, **gendelettre.** ♦ 4° *Vieilli.* Les personnes qui font partie d'un ensemble déterminé (troupe, parti). — Domestiques, serviteurs. Un *grand seigneur et ses gens.* V. Suite. ♦ 5° *Droit des gens.* V. Gent. ◈ HOM. Gent.

2. GENS [ʒɛ̃s]. *n. f.* (XIX^e; mot. lat.) Anf. rom. Groupe de familles dont les chefs descendaient d'un ancêtre commun. V. Éponyme.

GENT [ʒɑ̃]. n. *f.* (1080; lat. gens, *gentis* « nation, race, peuple »). ♦ 1° *Vx.* V. Nation, **peuple.** ♦ 2° *Vieilli ou littér.* (souvent iron.). V. Race. « *La gent trotte-menu* » *:* les souris (LA FONT.). — *(En parlant des hommes)* V. Espèce, famille, *race (fig.). La gent épicière.* ♦ 3° *Droit des gens* (1668) : droit des nations, trad. du lat. jus *gentium,* qui désigne aussi le droit naturel, le droit international public. ◈ HOM. **Gens (1).**

GENTIANE [ʒɑ̃sjan]. *n. f.* (XIII^e; lat. *gentiana*). Plante herbacée à suc amer, qui croît dans les montagnes. *Gentiane jaune ou grande gentiane. Propriétés toniques, digestives de la racine de gentiane.* — *Par ext.* Toute boisson (généralement apéritive) à base de racine de gentiane. V. **Amer.**

1. **GENTIL** [ʒɑ̃ti]. *n. m.* **(1488;** lat. *gentiles* « *étrangers* », « païens », *en* bas lat.). *Hist. relig. Nom* que les juifs et les premiers chrétiens donnaient aux païens. V. Infidèle. ◈ ANT. Chrétien. *iuif.*

2. GENTIL, ILLE [ʒɑ̃ti, ij]. *adj.* (xi"; lat. *gentilis* « de famille. de race »). ♦ 1° *Vx.* Noble de naissance. V. Gentilhomme. 0 Noble de cœur (V. Généreux). Brave, vaillant (V. Preux). ♦ 2° (XVI^e). Qui plaît par la grâce familière de ses formes, de son allure, de ses manières. V. Agréable, aimable, beau, gracieux, joli, mignon, plaisant. *Elle est gentille comme un cœur. Un gentil minois.* « *De petits êtres gentils, fort mignons et fort poupins* » *(GAUTIER). — (Choses)* **V.** Charmant. *Une gentille petite robe. C'est gentil comme tout.* Fam. *C'est gentil tout plein.* — *Péj.* Agréable mais un peu superficiel. V. Gentillet. ♦ 3" (XIX^e). Qui plaît par sa délicatesse morale, sa douceur, sa bienveillance. V. Délicat, *généreux. Gentille attention. J'ai reçu votre gentille lettre. Être gentil avec qqn, pour qqn,* avoir pour lui des égards, des attentions. Vous *êtes trop gentil.* — « *Vous venez faire une visite au vieux capitaine; c'est gentil à vous* » *(VIGNY).* ♦ 4° *(Enfants). V.* **Sage, tranquille.** *Les enfants sont restés bien gentils toute la journée.* ♦ 5° D'une certaine importance. V. Coquet. *Il en coûte la gentille somme de...* ◈ ANT. *Laid. Désagréable. dur, égoïste,* méchant. Insupportable.

GENTILHOMME [ʒɑ̃tijɔm], *plur.* **GENTILSHOMMES** [ʒɑ̃tizɔm]. *n. m.* (1080; de *gentil* (2), *et homme).* ♦ 1° Homme noble de race, de naissance. V. Noble. Nom et *armes d'un gentilhomme. Gentilhomme de vieille souche, de haut lignage. Gentilhomme campagnard.* **V. Hobereau.** *Le Bourgeois gentilhomme,* comédie de Molière. ◇ *Spécialt.* Noble attaché à la personne du roi, d'un prince, d'un grand. V. Chambellan, *écuyer. Compagnie de gentilshommes.* V. Cadet. **mousquetaire.** ♦ 2° *Vx ou littér.* Homme qui montre de la noblesse, de la générosité dans ses actes, de la distinction dans ses manières. *Agir, se conduire en gentilhomme.* **V. Gentleman, seigneur.** ◈ ANT. **Bourgeois.**

GENTILHOMMIÈRE [ʒɑ̃tijɔmjɛʀ]. n. *f.* (XVI^e; de *gentilhomme).* ♦ 1° Maison de campagne d'un gentilhomme. ♦ 2° Petit château à la campagne. V. Manoir.

GENTILITÉ [ʒɑ̃tilite]. *n. f.* (1327; lat. *gentilitas*). *Relig.* Ensemble des peuples païens. *Par* ext. V. Idolâtrie, paganisme. ◈ ANT. **Chrétienté.**

GENTILLESSE [ʒɑ̃tijɛs]. *n. f.* (1175, « noblesse »; de *gentil* 2). ♦ 1° *Rare.* Charme de ce qui est joli, gentil (29. V. Grâce. ♦ 2° *Vx.* Chose spirituelle. « *Peste ! où prend mon esprit toutes ces gentillesses?* » (MOL.). *Iron.* Trait méchant, injure. « *Toutes les gentillesses qu'on a débitées sur mon compte* » (ROUSS.). ♦ 3° Cour. (XIX^e). Qualité d'une personne qui a de la bonne grâce, de l'empressement à être agréable, serviable. V. Amabilité, aménité, complaisance, obligeance. *Il a eu la gentillesse de m'aider.* « *Ilpoussait même la gentillesse jusqu'à faire la conversation avec la servante* » (HENRIOT). *Je vous remercie de votre gentillesse. Il abuse de votre gentil*lesse. V. Bienveillance, bonté, générosité, indulgence. 0 Action, parole pleine de gentillesse. V. Attention, prévenance. *Je vous remercie de toutes les gentillesses que vous avez eues pour moi. Faites-moi la gentillesse d'accepter.* ◈ ANT. *Gros*si&&, **rudesse;** *dureté,* méchanceté.

GENTILLET, ETTE [ʒɑ̃tijɛ, ɛt]. *adj.* (XVI^e; de *gentil 2).* Assez gentil; petit et gentil. *C'est gentillet ce petit*

jardin. ◇ Agréable mais insignifiant. *Un* roman *gentillet.*

GENTIMENT [ʒɑ̃timɑ̃]. *adv.* (*XVI^e^; gentilment,* XII^e^; de gentil 2). D'une manière gentille. *Accueillez-le gentiment.* V. Aimablement. — Sagement. *S'amuser gentiment.* ◈ ANT. Méchamment.

GENTLEMAN [dʒɛntləman]. *n.* m. (1698; *gentilleman,* 1558; angl. *gentleman*). ♦ 1° Homme distingué, d'une parfaite éducation. Se *comporter en gentleman.* Plur. *Des gentlemen* [-mɛn]. ♦ 2° *Turf* (Pour *gentleman-rider).* Jockey amateur. *Course de gentlemen.*

GENTLEMAN-FARMER [dʒɛntləmanfaʀmœʀ]. *n.* m. (1922; mot angl. « gentilhomme fermier »). Propriétaire foncier qui vit sur ses terres et s'occupe de leur exploitation. *Des gentlemen-fa-mers.*

GENTLEMEN'S AGREEMENT [dʒɛntləmɛnsagʀimɛnt] ou **GENTLEMAN'S AGREEMENT** [dʒɛntləmansagʀimɛnt]. *n.* m. (1948; américanisme « accord de gentlemen »). Accord international engageant moralement les personnes publiques ou privées, mais dépourvu de force juridique; par *ext.* accord, promesse qui n'a pour garant que l'honneur de ceux qui ont donné leur parole. « Une *sorte de gentlemen's agreement* passé *par M. Macmillan avec ses principaux lieutenants* » *(Le Figaro,* 18-6-1963).

GENTRY [dʒɛntʀi]. n. *f.* (1688; mot angl.). Noblesse anglaise non titrée. *La gentry et* la *noblesse titrée* (nobility).

GÉNUFLECTEUR. TRICE [ʒenyflɛktœʀ, tʀis]. *adj.* et *n.* (1808 *;* du *lat. genuflectere*). *Didact.* Qui fait des génuflexions. Subst. Un *génuflecteur.* Fia. V. Adulateur. servile.

GÉNUFLEXION [ʒenyflɛksjɔ̃]. n. *f.* (1372; lat. médiév. *genuflexio,* de *genuflectere*). Action de fléchir le genou, les genoux en signe d'adoration, de respect, de soumission. **V. Agenouillement, prosternation.** *Faire, esquisser des génuflexions devant l'autel.* « *L'oblique génuflexion des dévots* pressés » (FLAUB.). 0 *Fig. et littér. Acte* de respect, de soumission. V. Flatterie, obséquiosité, **servilité.**

GÉO-. Élément, du gr. *gê* « terre ».

GÉOCENTRIQUE [ʒeɔsɑ̃tʀik]. *adj.* (1732 ; de *géo-, centre,* et *-ique*). *Astron.* Qui est mesuré, considéré par rapport à la Terre prise pour centre. *Mouvement géocentrique d'une* planète *:* mouvement apparent vu de la Terre. *Système astronomique géocentrique :* faisant de la Terre le centre de l'univers (hist. SC.).

GÉOCENTRISME [ʒeɔsɑ̃tʀism(ə)]. *n. m. (Néol.;* de *géocentrique). Hist.* SC. Théorie faisant de la Terre le centre de l'univers.

GÉOCHIMIE [ʒeɔʃimi]. n. *f.* (XX^e^; de géo-, et chimie). *Didact.* Science qui a pour objet l'étude de la composition chimique de la croûte terrestre (genèse, répartition...). V. Minéralogie, pétrographie.

GÉODE [ʒeɔd]. n. *f.* (1556; gr. *geôdes* « *terreux* »). ♦ 1" *Minér.* Masse pierreux sphérique ou ovoïde, creuse, dont l'intérieur est tapissé de cristaux. ♦ 2° *Pathol.* Petite cavité bien circonscrite, constituée dans un tissu (surtout osseux) à la suite d'un processus pathologique.

GÉODÉSIE [ʒeɔdezi]. *n. f.* (1647; gr. *geodaisia* « partage de la Terre »). Science qui a pour objet la détermination de la forme de la Terre, la mesure de ses dimensions, l'établissement des cartes. V. Topographie. Opérations *de géodésie* : arpentage, canevas, levée, nivellement, planimétrie, triangulation. *Instruments, appareils de géodésie* : goniomètre, graphomètre, jalon, mire, niveau, planchette, tachéomètre, théodolite.

GÉODÉSIQUE [ʒeɔdezik]. *adj.* (1742; de *géodésie).* Relatif *à* la géodésie. *Opération, instrument géodésique.*

GÉODYNAMIQUE [ʒeɔdinamik]. *adj. et n. f. (1886;* de *géo-,* et *dynamique). Didact.* Étude des modifications de l'écorce terrestre dues aux agents externes et internes. V. Géologie. *Géodynamique interne, externe.*

GÉOGRAPHE [ʒeɔgʀaf]. *n.* (1542; bas lat. *geographus,* gr. *geôgraphos*). Personne versée dans l'étude ou l'enseignement de la géographie. ◇ Par appos. *Ingénieur géographe.*

GÉOGRAPHIE [ʒeɔgʀafi]. *n. f.* (v. 1500; lat. *geographia;* mot gr.). ♦ 1° Science qui a pour objet l'étude des phénomènes physiques, biologiques, humains localisés à la surface du globe terrestre, *et spécialt.* l'étude de leur répartition, des forces qui les gouvernent et de leurs relations réciproques. *Géographie générale; géographie régionale, locale. Géographie physique* **générale. V. Climatologie, météorologie; hydrographie, hydrologie; géomorphologie.** *Géographie humaine, géographie linguistique, géographie économique. Carte de géographie. Professeur de géographie.* — Abrév. fam. GÉO [ʒeo]. *Foire de* la géo. *Prof de* géo. ◇ Par ext. Livre, traité de géographie. ♦ 2° La réalité physique, biologique, humaine qui fait l'objet d'étude de la science géographique. *La géographie de la France, du bassin parisien, de la Méditerranée.*

GÉOGRAPHIQUE [ʒeɔgʀafik]. adj. (1546; bas lat. *geographicus, gr. geôgraphikos*). Relatif à la géographie. *Réalité, nécessité géographique. Carte géographique. Service géographique de l'armée. Institut géographique national.*

GÉOGRAPHIQUEMENT [ʒeɔgʀafikmɑ̃]. *adv.* (1555 *géographique).* Quant à la géographie.

GÉOÏDE [ʒeɔid]. *n. m.* (1890; de géo-, et suff. *-oïde*) Volume géométrique correspondant à la forme réelle d Terre (proche de l'ellipsoïde).

GEÔLE [ʒol]. **n.** *f.* (*Jaiole,* XII^e^ ; bas lat. *caveola,* de c « cage »). *Vx* **ou** *littér.* **V. Cachot, prison.** *La Ballade d geôle de Reading,* d'O. Wilde.

GEÔLIER, IÈRE [ʒolje, jɛʀ]. *n.* **(1294; de** *geôle). V. littér.* Personne qui garde les prisonniers; concierge d prison. V. Gardien, guichetier. *Être gardé, surveillé pa geôlier.*

GÉOLOGIE [ʒeɔlɔʒi]. *n. f.* **(1751; mot it., 1603;** médiév. *geologia; suff. -logie*). ♦ 1° **Science qui a pour c** l'histoire du globe terrestre, *et spécialt.* l'étude de la struc et de l'évolution de l'écorce terrestre. *Sciences utilisées p géologie.* **V. Minéralogie, paléontologie, pétrographies; tigraphie; spéléologie.** *Géologie descriptive, régionale* (V. **graphie; orographie);** *géologie dynamique externe et in* **(V. Géodynamique, géomorphologie, géophysique, orog tectonique).** ◇ *Par ext.* Livre, traité de géologie. ♦ 2° terrains, formations, etc., que la géologie étudie. *La logie du bassin parisien.* **V. Orographie, structure.**

GÉOLOGIQUE [ʒeɔlɔʒik]. *adj.* **(1798;** de *géologie).* concerne la géologie. *Étude géologique d'une région, terrain. Carte géologique. Les temps géologiques. Forma géologiques.*

GÉOLOGIQUEMENT [ʒeɔlɔʒikmɑ̃]. *adv.* (XIX^e^ ; de *logique).* Quant à la géologie, du point **de vue** de la géol

GÉOLOGUE [ʒeɔlɔg]. **n.** *m.* **(1798; de** *géologie).* Sp liste de la géologie.

GÉOMAGNÉTIQUE [ʒeɔmaɲetik]. *adj.* **(1962; de** et *magnétique).* SC. Relatif au géomagnétisme.

GÉOMAGNÉTISME [ʒeɔmaɲetism(ə)]. n. *m.* (1962 géo-, et *magnétisme).* SC. Magnétisme terrestre.

GÉOMANCIE [ʒeɔmɑ̃si]. *n. f.* (1327: bas lat. *geoma mot gr.;* suff. *-mancie*). *Didact.* Divination par la t la poussière, les cailloux ou par des points marqué! hasard et réunis pour former des figures.

GÉOMÉTRAL, ALE, AUX [ʒeɔmetʀal, o]. *ndj.* (1 du rad. de *géométrie). Didact.* Qui représente un objet ses dimensions relatives exactes, sans tenir compte d perspective. *Plan géométral* (absolt. Un *géométral*). *D géométral. Coupe, élévation géométrale.*

GÉOMÈTRE [ʒeɔmɛtʀ(ə)]. *n. m.* (v. **1300;** lat. *geome* du gr.). ♦ 1° Spécialiste de la géométrie. ♦ 2° Par ap *Arpenteur géomètre,* et absolt. *Géomètre* : technicien s'occupe du levé des plans, du nivellement. V. **Arpen** ♦ 3° Vx. Mathématicien (V. Géométrie, 2°). « *Newton fi grand géomètre* » (LITTRÉ). ♦ 4° Papillon de la famille *Géométridés.* à cause de la démarche de leurs chenilles. paraissent mesurer le sol. V. Arpenteose; phalène.

GÉOMÉTRIDÉS [ʒeɔmetʀide]. *n.* m. *plur. (XX^e^* géomètre, 3°). *Zool.* Famille d'insectes lépidoptères hé cères comprenant plus de deux mille espèces de grands P **Ions nocturnes. V. Phalène; géomètre** (4°).

GÉOMÉTRIE [ʒeɔmetʀi]. **n.** *f.* (1175, « arpentag lat. *geometria,* o. gr. : suff. *-métrie*). ♦ 1° Science de l'esp *La géométrie* « *science de toutes les espèces d'espace* » (d KANT), « *science des ensembles ordonnés à plusieurs di sions* » (d'apr. RUSSELL). *Géométrie plane: dans l'esp Géométrie analytique [créée* par Descartes et Fermat] l'on utilise le calcul algébrique sur les coordonnées points. *Géométrie descriptive, où* les figures de l'espace 'définies par leurs projections orthogonales sur deux p perpendiculaires. Géométrie *cotée,* V. Cote. *Spécialt.* É des' propriétés invariantes dans certaines transformati *Géométrie projective* (étude de la transformation des priétés des figures par projection). **V. Affine, affinité.** *métrie euclidienne*, non-euclidienne. Géométrie de situ* (ou Topologie, ou Analysis situs). — *Figure de géom Sciences voisines, utilisant la géométrie ou utilisées par* V. Arpentage, dessin (industriel), géodésie, **planim** *Étudier, enseigner la géométrie.* ◇ Traité, manuel de gé trie. *La géométrie de Descartes.* ♦ 2° (Au XVII^e^). *Vx.* Ma matiques. « *Esprit de géométrie* » (PASC.). ♦ 3° Config tion* d'un avion, de ses ailes. *Avion à géométrie vari*

GÉOMÉTRIQUE [ʒeɔmetʀik]. *adj.* (1360: lat. *geom cus,* du gr.). ♦ 1° De la géométrie. *Méthode, démonstr géométrique. Progression géométrique. Lieu* (1,* 4°) *géom que. Espace géométrique. Figure géométrique.* ♦ 2° Simp régulier comme les figures géométriques. *Formes géométri d'un édifice.* — *Ornementation géométrique,* sans élém animaux ou végétaux (ex. : damiers, dents de scie, grecq ♦ 3° Qui procède avec la rigueur, la précision **de** la «

ıétrie », au sens ancien de Mathématiques. *Exactitude, récision, rigueur géométrique.* V. Mathématique.

GÉOMÉTRIQUEMENT [ʒeɔmetʀikmɑ̃]. *adv.* (1336; de *éométrique*). ♦ 1° Par la géométrie. Démontrer, prouver *éométriquement*. ♦ 2° D'une manière géométrique (2°). 3° D'une manière précise, scientifique, rigoureuse. V. lathématiquement.

GÉOMORPHOLOGIE [ʒeɔmɔʀfɔlɔʒi]. n. *f.* (mil. XXe; *e géo-, et morphologie).* Sc. Étude de la forme et de l'évolu- on du relief terrestre.

GÉOPHAGE [ʒeɔfaʒ]. *adj.* (1827; de géo-, et *-phage*). *idact.* Qui mange de la terre.

GÉOPHILE [ʒeɔfil]. *n.* m. (1839; de géo-, et *phile*). *Zool.* nimal arthropode *(mille-pattes)*, au corps étroit et long, ui vit sous la mousse, dans la terre.

GÉOPHYSICIEN, IENNE [ʒeɔfizisjɛ̃, jɛn]. *n.* (XX'; *e géophysique). Didact.* Spécialiste de géophysique.

GÉOPHYSIQUE [ʒeɔfizik]. n. *f.* (fin XIXe; de *géo-, et 'iysique).* Sc. Étude des propriétés physiques du globe ter- stre (mouvements de l'écorce, magnétisme, terrestre, élec- icité terrestre, météorologie). Adj. *Études, prospection éophysiques. Union géodésique et géophysique internationale.*

GÉOPOLITIQUE [ʒeɔpɔlitik]. *n. f.* et *adj.* (1924; mot all., 'éé *en* suédois, de *géo-, et politique*). Étude des rapports ıtre les données naturelles de la géographie et la politique es États. — Adj. *Théories géopolitiques.*

GÉORGIEN, IENNE [ʒeɔʀʒjɛ̃, jɛn]. *adj. et n.* (de Géorgie). elatif à la Géorgie, habitant de la Géorgie (État des États- nis d'Amérique ou République membre de l'U.R.S.S.). > N. m. *Ling.* La plus importante des langues caucasiennes.

GÉORGIQUE [ʒeɔʀʒik]. *adj.* (XVIIIe; *lat. georgicus*, gr. *ēōrgikos*, rad. *ergon* « travail »). *Hist. litt.* Qui concerne les avaux des champs. Genre, *poème géorgique.*

GÉOSTATION [ʒeɔstasjɔ̃]. *n. f.* (mil. XXe; de géo-, et *'ation). Astronautique.* Station scientifique établie à terre.

GÉOSTATIONNAIRE [ʒeɔstasjɔnɛʀ]. *adj.* (1966; de éo-, et *stationnaire). Astronautique.* Se dit d'un satellite rtificiel qui se déplace sur son orbite en suivant le mouve- ıent de rotation de la Terre sur elle-même (ii parait donc nmobile pour un observateur terrestre).

GÉOSYNCLINAL, AUX [ʒeɔsɛ̃klinal, o]. II. *m.* (1890; e *géo-, et synclinal). Géol.* Vaste dépression synclinale, aractérisée par une grande épaisseur de sédiments (V. 'osse).

GÉOTECHNIQUE [ʒeɔtɛknik]. *adj.* (1967; de géo-, *t technique). Didact.* Qui concerne les applications techniques mines, routes, voies ferrées) de recherches géologiques.

GÉOTHERMIE [ʒeɔtɛʀmi]. *n. f.* **(1865;** de géo-, et *thermie).* Sc. Chaleur de la terre. Étude des variations de la empérature avec la profondeur.

GÉOTHERMIQUE [ʒeɔtɛʀmik]. *adj. (1860;* de *géothermie).* Sc. Relatif à la chaleur de la terre. *Degré* ou *gradient éothermique* : profondeur de laquelle on s'enfonce pour ıbserver une augmentation de température de 1° (31 mètres très de la surface terrestre).

GÉOTROPISME [ʒeɔtʀɔpism(ə)]. n. *m.* (1868; de *géo-, t tropisme). Biol.* Réaction d'orientation de la matière ivante (V. Tropisme) sous l'influence de la pesanteur.

GÉOTRUPE [ʒeɔtʀyp]. **n.** *m.* **(1827;** de *géo-*, et gr. *trupaô* « percer »). *Zool.* Insecte coléoptère du groupe des bousiers.

GÉPHYRIENS [ʒefiʀjɛ̃]. n. *m. pl.* (1890; lat. sc. *gephyrea*, lu gr. *gephura* « pont »). *Zool.* Classe d'annélides marins ivant dans la vase.

GÉRANCE [ʒeʀɑ̃s]. *n. f.* (1843; de gérant). Fonction de gérant. Gérance *d'une entreprise, d'une société.* V. Adminis- ration, gestion. *Mettre, donner un fonds de commerce en ;érance. Gérance-location.* — *Par* ext. Temps que dure cette onction. Gérance *de trois ans.*

GÉRANIÉES [ʒeʀanje] **ou GÉRANIACÉES** [ʒeʀanjase]. n. *f. pl.* (1827,-1820; de *géranium). Bot.* Famille de plantes dicotylédones dialypétales, herbacées, généralement odo- rantes, et pour la plupart ornementales (capucine, géra- nium, pélargonium).

GÉRANIUM [ʒeʀanjɔm]. n. m. (1545; lat. bot., du class. *geranion, mot* gr., de *geranos* « grue »). Plante *(Géraniées)*, herbacée, odorante et souvent ornementale. — Par ext. (Cour.) Nom communément donné au *pélargonium*, plante à feuilles arrondies et à fleurs en ombelles roses, blanches ou *rouges.* « *Elle coupait cinq ou six tiges de géraniums rouges* » *:GREEN).*

GÉRANT, ANTE [ʒeʀɑ̃, ɑ̃t]. **n. (1787;** subst. part. de *gérer).* Personne qui gère pour le compte d'autrui. V. Administrateur, agent, directeur, dirigeant, gestionnaire, manda- taire. *Gérant de portefeuille. Gérant d'affaires, d'immeubles.* ◇ Mandataire placé à la tête d'une entreprise. *Gérant d'un fonds de commerce*, d'une *succursale.* 0 Dans certains types de **société,** Personne chargée par la loi, les statuts ou les associés, de l'administration des affaires sociales. ◇ Gérant *d'un journal, d'un périodique,* directeur responsable de la publication.

GERBAGE [ʒeʀbaʒ]. *n. m.* (XVIe; de *gerber*). *Agric.* Action de gerber (des céréales). *Gerbage des blés.* ◇ *Techn.* Action d'empiler.

GERBE [ʒeʀb(ə)]. n. *f.* (XIVe; *jarbe*, XIIe; frq. *°garba*). ♦ 1° Botte de céréales couvées, où les épis sont disposés d'un même côté et qui va s'élargissant des queues aux têtes. *Gerbe de blé, d'avoine. Mettre le blé en gerbes.* « *Elle soulevait trois, quatre javelles... puis, avec un lien tout prêt, elle nouait sa gerbe fortement* » *(ZOLA). Mettre les gerbes en tas, en meule après* la *moisson.* ♦ 2° *Par anal.* Botte de fleurs coupées à longues tiges. *Gerbes de fleurs, de roses. Offrir une gerbe à* une *mariée. Gerbe d'osier* : botte d'osier, des vanniers. ♦ 3° *Par anal. de forme.* V. Bouquet, faisceau. *Gerbes de colonnes.* — (De ce qui s'élance, jaillit en forme de gerbe) *Gerbe d'eau qui gicle* (V. Fusée), *qui jaillit d'un bassin. Gerbe d'écume.* « *Des étincelles qui montaient en gerbes pour retomber en pluie d'or* » (FRANCE). — *Artill.* Ensemble des trajectoires parcourues par les projectiles lancés sur un même but dans les tirs successifs d'une *même* pièce. *Gerbe d'éclatement :* ensemble des trajectoires des éclats d'obus. — *Phys.* Faisceau de trajectoires de particules électrisées, lors de la désintégration d'un atome. ♦ 4° *Fig.* Ensemble de choses semblables réunies. « *La Dernière Gerbe* », recueil de poèmes de Hugo.

GERBÉE [ʒeʀbe]. *n. f.* (1432; de *gerbe). Agric.* Botte-de paille où il reste quelques épis. — Botte de fanes, de tiges de céréales, etc., servant de fourrage.

GERBER [ʒeʀbe]. *v. tr.* (XIIIe; de *gerbe).* ♦ 1° Mettre en gerbes. V. Engerber. ♦ 2° *Techn.* Mettre (des tonneaux) les uns sur les autres dans "ne cave.

GERBEUR, EUSE [ʒeʀbœʀ, øz]. *adj. et n. f.* (XVIe; de *gerber). Agric., Techn.* ♦ 1° Qui sert au gerbage. ♦ 2° N. *f.* Appareil de levage pour gerber les tonneaux.

GERBIER [ʒeʀbje]. n. m. (XIIIe; de *gerbe).* Grand tas de gerbes isolé dans les champs. V. Meule.

GERBIÈRE [ʒeʀbjɛʀ]. *n. f. (1803;* de *gerbe). Agric.* Charrette pour le transport des gerbes.

GERBILLE [ʒeʀbij]. n. *f.* (1846; lat. zool. *gerbillus;* Cf. Gerboise). *Zool.* Rongeur qui rappelle la gerboise par ses pattes postérieures plus longues que les antérieures.

GERBOISE [ʒeʀbwaz]. *n. f.* (1765; *gerbo*, 1700; lat. zool. *gerboa*, arabe *djerboü*). Petit rongeur à pattes antérieures très courtes, à pattes postérieures et queue très longues, qui lui permettent de se tenir debout comme le kangourou et de faire des bonds.

GERCE [ʒeʀs(ə)]. *n. f.* (XVIe, **au sens 1°;** de gercer). *Techn.* ♦ 1° Teigne qui ronge les étoffes, les papiers. ♦ 2° (1777). Fente dans le bois causée par la dessiccation.

GERCER [ʒeʀse]. *v.;* conjug. *placer* (*Gerser*, XIVe; *jarser*, XIIe; lat. pop. *°charissare, gr. kharassein* « entailler »). ♦ 1° *V. tr.* Faire des petites crevasses, en parlant de l'action du froid ou de la sécheresse. V. Crevasser, fendiller, fendre. — Pronom. *Mains qui se gercent.* ♦ 2° *V. intr.* Se couvrir de petites crevasses. *Lèvres qui gercent. — Lèvres gercées.*

GERÇURE [ʒeʀsyʀ]. *n. f.* (1379; de gercer). ♦ 1° Petite fissure de la peau, au niveau d'une lésion inflammatoire. V. Crevasse. Gerçures aux mains. ♦ 2° Petite fente qui se produit à la surface de la terre, aux troncs d'arbres. V. Gélivure. ♦ 3° *Techn.* Fendillement à la surface d'une matière, d'un revêtement. *Gerçures d'un enduit de tableau.*

GÉRER [ʒeʀe]. **v.** *tr.;* conjug. *céder* (1445; lat. *gerere*). ♦ 1° Administrer (les intérêts, les affaires d'un autre). V. Gestion. Gérer un *commerce.* un *domaine. une affaire. Gérer les biens d'un mineur, d'un incapable, gérer une tutelle.* V. Tuteur. ♦ 2° (En parlant de ses propres affaires). V. Administrer, conduire, diriger, gouverner, régir. Gérer son *avoir avec* économie. — Au p. p. *Affaire bien, mal gérée.*

GERFAUT [ʒeʀfo]. *n.* m. (XIVe; *girfaut*, v. 1180; germ. *girfalko* « vautour-faucon »). Oiseau rapace diurne, de grande taille, à bec très crochu, qui vit dans les pays du Nord, niche dans les falaises ou sur les arbres. Gerfaut *d'Islande, de Norvège. Le gerfaut était très estimé au moyen âge pour la fauconnerie.* « *Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal* » (HEREDIA).

GÉRIATRIE [ʒeʀjatʀi]. *n. f.* (1961; rad. du gr. *gerôn* « vieillard », et *-iatrie*). *Méd.* Médecine de la vieillesse. V. Gérontologie.

1. **GERMAIN. AINE** [ʒeʀmɛ̃, ɛn], adj. et *n.* (v. 1170; lat. *germanus*, de *germen* « qui est du même sang »). ♦ 1° Adj. *Vx ou Dr. Né* des mêmes père et mère. *Frères germains* (opposé à *utérin* et à *consanguin).* N. *Les germains* : frères, sœurs, parents. ♦ 2° (XIXe). Cour. Cousins *germains*, les cousins ayant au moins une grand-mère ou un grand-p& commun. Subst. *Cousins issus de germains :* cousins au cinquième ou au sixième degré de parenté, qui descendent

d'un cousin germain (ou d'une cousine germaine) ou dont les parents sont cousins germains entre eux.

2. GERMAIN. AINE [ʒɛʀmɛ̃, ɛn]. *adj.* **et** *n.* (1512; lat. *Germanus*, p.-ê. du celt. *gair* « voisin », et *maon, man* « peuple »). ♦ 1° *Adj.* Qui appartient à la Germanie, nom de la région correspondant à peu près à l'Allemagne, à l'époque du Bas-Empire et du haut moyen âge. V. Germanique. ♦ 2° N. Habitant de la Germanie. LES ***Germains*** (Burgondes, Francs, Goths, Lombards, Saxons, Suèves, Teutons, Vandales). ◈ HOM. Germen.

GERMANDRÉE [ʒɛʀmɑ̃dʀe]. *n. f.* (XIVe; *gemandree*, XIIe; altér. lat. médiév. *calamendria*, class. *chamædrys*, gr. *khamaidrus* « chêne nain »). Herbe ouarbrisseau aromatique. *Germandrée* sauvage, dite sauge *des bois, mélisse des bois. Germandrée aquatique.*

GERMANIQUE [ʒɛʀmanik]. *adj.* (1532; lat. *germanicus*). ♦ 1° Qui a rapport aux Germains. V. Germain (2), teuton. *Empire romain germanique.* — Subst. *Louis le Germanique,* fils de Charlemagne. — *Langues germaniques : nom* donné aux langues des peuples que les Romains nommaient Germains, et à celles qui en dérivent. Subst. *Le germanique. Germanique* oriental *:* gotique. *Germanique septentrional :* norrois ou nordique (inscriptions runiques), islandais, norvégien, suédois, danois. *Germanique occidental :* allemand ; haut allemand (bavarois, alaman, francique), yiddish; bas allemand, hollandais, flamand, frison ; *anglais*, anglo-saxon (ou vieil anglais). ♦ 2° De l'Allemagne. V. Allemand. 0 Des régions de langue et de civilisation allemandes (Allemagne, Suisse, Autriche). Les *pays latins et les pays germaniques.* — *Subst.* Habitant de ces pays (surtout opposé à latin, slave).

GERMANISANT, ANTE [ʒɛʀmanizɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1872; de germaniser).* Qui affectionne ce qui est germanique, allemand. Subst. *Un germanisant.*

GERMANISATION [ʒɛʀmanizɑsjɔ̃]. n. *f.* (1876; de *germaniser).* Action de germaniser, de se germaniser; son résultat. « *La résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne* » (PÉGUY).

GERMANISER [ʒɛʀmanize]. *v. tr.* (XVIe; de *germain 2).* Rendre germanique; imposer le caractère germanique. — *Pays germanisé par l'occupation allemande.* « *Battus, nous serons germanisés* » (SARTRE).

GERMANISME [ʒɛʀmanism(ə)]. *n. m.* **(1720;** de *germanique). Ling.* Tournure, idiotisme propre à la langue allemande. Emprunt à l'allemand.

GERMANISTE [ʒɛʀmanist(ə)]. *n.* (1866; de *germanique).* Linguiste spécialisé dans l'étude des langues germaniques, et plus spécialement de l'allemand. — *Par ext.* Spécialiste d'études allemandes.

GERMANIUM [ʒɛʀmanjɔm]. *n.* **m. (1885;** de *Germania* « Allemagne », *où* il fut découvert). *Chim.* Corps simple métallique (n° at. 32; masse at. 72,6; dens. 5,46; symb. Ge) utilisé dans la fabrication des diodes et des transistors grâce à ses propriétés de semi-conducteur*.

GERMANO-. Elément, du lat. *germanus.*

GERMANOPHILE [ʒɛʀmanɔfil]. *adj. et n.* (1894; de *germano-, et phile).* Qui aime les Allemands. — (N. f. *Germanophilie* [ʒɛʀmanɔfili]).

GERMANOPHOBE [ʒɛʀmanɔfɔb]. *adj. et n.* (1894; de *germano-,* et *phobe).* Qui déteste les Allemands. — (N. f. *Germanophobie* [ʒɛʀmanɔfɔbi]).

GERME [ʒɛʀm(ə)]. *n. m.* (XIIe; lat. *germen*). Ⓐ ♦ 1° Cour. Premier rudiment d'un être vivant (V. Gamète; embryon, *graine). Pasteur réfuta la théorie de la génération* spontanée en démontrant la présence des germes.* ♦ 2° *Biol.* Partie de l'œuf fécondé qui donne naissance à l'embryon. ◇ *Bot.* Partie de la semence, qui se développe en formant la plante. V. Embryon. — Cour. Première pousse de ce germe qui sort de la graine, du bulbe, du tubercule (V. Germer). *Germes de blé, d'orge. Enlever les germes des pommes de terre.* V. Dégermer. Cuis. *Poulet aux germes de soja.* ♦ 3° (1873). Tout micro-organisme capable de provoquer une maladie. *Germes microbiens, pathogènes, infectieux.* V. Bactérie, microbe, virus. Ⓑ *Fig.* Principe, élément de développement (de qqch.). V. Cause, principe, semence, source. *Germe de vie, de mort, de maladie. Germe d'une idée. Germes d'une crise économique.* **V. Origine.** « *La réforme politique contient en germe les réformes sociales* » (GAMBETTA).

GERMEN [ʒɛʀmɛn]. *n. m.* (déb. XXe; *mot.* **lat.).** *Biol.* Ensemble des cellules reproductrices (V. Gamète) d'un être vivant *(opposé à* soma). ◈ HOM. Germaine (de germain).

GERMER [ʒɛʀme]. *v. intr.* (1130; lat. *germinare*). ♦ 1° Se dit des graines, bulbes ou tubercules, destinés ou non à la semence, qui poussent leur germe au dehors. *Semence qui germe dans le sol. On fait germer l'orge pour la fabrication de la bière.* V. Germoir. *Pommes de ferre germées.* Par ext. *Plante qui* germe, dont la graine germe. ♦ 2° *Fig. Commencer* à se développer. V. Former (se), naître. *Cette idée commence à germer dans les esprits.*

GERMICIDE [ʒɛʀmisid]. *adj.* (1873; de germe, et *-cid* Qui tue les germes (3°).

GERMINAL [ʒɛʀminal]. *n. m. (1793;* du lat. *germinis).* Septième mois du calendrier républicain (2 22 mars-18, 19 avril), mois de la germination. — *Germin* roman de Zola.

GERMINAL, ALE, AUX [ʒɛʀminal, o]. *adj.* (1845; Cf. précéd.). *Biol.* Relatif *au germe* ou *au germe". Cellule g minale*, cellule reproductrice. V. Gamète.

GERMINATEUR. TRICE [ʒɛʀminatœʀ, tʀis]. *adj.* (177 du rad. de *germination). Bot.* Qui a le pouvoir de faire germ

GERMINATIF, IVE [ʒɛʀminatif, iv]. *adj.* (XVIe; du 1 *germinare* « *germer* »). Qui a rapport au germe ou à la g mination. — Embryol. *Vésicule germinative, noyau* l'oocyte. ◇ *Biol.* Qui a rapport *au germe". Théorie de continuité du plasma germinatif*, affirmant l'indépendan du germen et niant l'hérédité des caractères acquis.

GERMINATION [ʒɛʀminɑsjɔ̃]. *n. f.* (1455; lat. *germi tio*, de *germe"). ♦* 1° *Bot.* Ensemble des phénomènes p lesquels une graine développe son embryon et donne na sanie à une nouvelle planté de même espèce que celle qui formée. ♦ 2° Chim. *Germination des cristaux* : apparit de « germes » à partir desquels se développent des crista

GERMOIR [ʒɛʀmwaʀ]. *n. m.* (1700; de *germer).* Cais pot destiné à recevoir certaines graines qui doivent ê mises en terre après leur séparation de la plante, mais qu' ne veut semer que plus tard. 0 Bâtiment où l'on fait gern des semences, des plantes. *Germoir d'une brasserie, où l'* fait germer l'orge.

GERMON [ʒɛʀmɔ̃]. *n. m.* **(1769;** *gernon*, v. **1290; p.-ê.** germe, a. fr. *germon* (XIIIe). *Rare.* Thon blanc.

GÉROMÉ [ʒeʀɔme]. *n.* **m.** (*Giraumé*, **1757;** prono région. de *Gérardmer).* Fromage affiné à pâte molle fabric dans les Vosges.

GÉRONDIF [ʒeʀɔ̃dif]. n. *m.* (1520; du lat. gra *gerundium*, de *gerere* « faire »). ♦ 1° *En lat.* Forme verba déclinaison de l'infinitif; *cantandi, cantandum*, canton ♦ 2° *En fr.* Forme verbale en *ant* (V. Participe), généralem précédée de la préposition en, et servant à exprimer compléments circonstanciels de simultanéité, de manié de *moyen,* de *cause, etc.* Ex. *:* « *En se plaignant, on se conso* (Mus.). *En forgeant, on devient forgeron.*

GÉRONTE [ʒeʀɔ̃t]. *n.* m. (1636; gr. *gerôn* « vieillard nom propre habituel des personnages de vieillards dans comédie classique). *Vx* (1829). Vieillard crédule, facile berner.

GÉRONTISME [ʒeʀɔ̃tism(ə)]. *n.* m. (1866; de *géron Didact.* Vieillissement prématuré chez un adulte ou un enfa Syn. SÉNILISME.

GÉRONT(O)-. Élément, du gr. *gerôn, gerontos* « vi lard ».

GÉRONTOCRATIE [ʒeʀɔ̃tɔkʀasi]. *n. f. (1825; géronto-, et -cratie). Didact.* Gouvernement, domination vieillards.

GÉRONTOLOGIE [ʒeʀɔ̃tɔlɔʒi]. *n. f.* (1950; de *géron* et *-logie). Méd.* Étude des phénomènes liés au vieillissem de l'organisme humain; étude de la vieillesse (sociolo médecine. V. Gériatrie).

GÉRONTOLOGUE [ʒeʀɔ̃tɔlɔg]. *n. m.* (1965; de *gér tologie*). Spécialiste de la gérontologie. — On emploie parf GÉRONTOLOGISTE, n. et adj.

GERSEAU [ʒɛʀso]. *n.* **m. (1678;** altér. prov. de *herse* dimin. de *herse). Mar.* Filin ou cordage qui renforce l poulie.

GERZEAU [ʒɛʀzo]. *n. m.* **(1795;** *jarzeu*, XIIe; p.-ê. *jard.* V. Jarre 2). Nom familier d'une plante, la nielle blés.

GÉSIER [ʒezje]. *n. m.* (v. **1300;** bas lat. *gigerium*, p class. *gigeria* « entrailles des volailles »). Troisième po digestive des oiseaux, faisant suite au jabot et au ventric succcnturié. V. Estomac. ◇ *Pop.* Estomac, ventre. *M toi ça dons le gésier !*

GÉSINE [ʒesin]. *n. f.* (XIIe; de *gésir).* Vx. V. Accouchem parturition. (Surtout dans l'express. Une *femme en gési*

GÉSIR [ʒeziʀ]. *v. intr. défectif;* seult. : je gis, *tu gis, il nous gisons, vous gisez, ils gisent; je gisais, tu gisais, il gir nous gisions, vous gisiez, ils gisaient; gisant (1050;* lat. *ja* « être étendu ». *V.* **Gisement, gîte).** *Littér.* ♦ 1" Être couc étendu. *sans mouvement (V.* **Gisant).** *Malade qui gît sur lit.* — Être tombé, *renversé.* « *Des chaises gisaient par ter* (ZOLA). 0 Être enterré. CI-GÎT [siʒi], formule d'épitap ♦ 2° *Por* ext. Se trouver (en parlant de choses cachées). I prov. *C'est là que gît le lièvre.*

GESSE [ʒɛs]. **II.** *f. (Jaisse*, v. 1100; prov. *geissa, P.-ê sagyptius).* Plante *(Légumineuses)* dont quelques espè sont cultivées comme fourrage. Gesse *chiche.* V. Jaro *(ou* jarousse). *Gesse odorante :* pois de senteur.

GESTALTISME [gɛʃtaltism(ə)]. *n.* m. *(mil. xx';*

all. *Gestalt* « forme », pour traduire *Gestalt-theorie*). *Philo.* néorie de la forme*. — GESTALTISTE, *adj.* Relatif au gestal- sme, *ndj.* et *n.* Partisan du gestaltisme.

GESTAPO [gɛstapo]. *n. f.* (1934; de l'all. *Geheime Staats olizei*). Police politique de l'Allemagne nazie.

GESTATION [ʒɛstasjɔ̃]. *n. f.* **(1748; sens** lat., 1537; lat. *statio* « action de porter », de *gestare*, de *gerere* « porter »). ♦ 1° *Physiol.* Période pendant laquelle une femelle vivipare orte son petit, depuis la conception jusqu'à l'accouchement. *estation de la femme.* V. Grossesse. ♦ 2° Fig. (1866). Travail tent qui prépare la naissance, la mise au jour d'une création l'esprit, d'une situation nouvelle. *La gestation d'un poème* CAD.). V. **Genèse.** Une *œuvre* en *gestation*, qui se prépare, fait.

GESTATOIRE [ʒɛstatwaʀ]. *adj.* (1531; lat. *gestatorius*). *Chaise gestatoire* (1752) : chaise à porteurs dont le pe fait usage. V. **Sedia gestatoria.**

1. **GESTE** [ʒɛst(ə)]. **n. m.** (fin XIV^e^ ; lat. *gestus*). ♦ 1° Mouvement du corps (principalement des bras, des mains, de la te) volontaire ou involontaire, révélant un état psychologique, ou visant à exprimer, à exécuter qqch. V. Attitude, ouvement. *Le geste, moyen d'expression. Faire beaucoup de stes en parlant.* V. Gesticuler. *L'expression par le geste.* V. imique, pantomime. *Encourager qqn de la voix et du geste. indre les gestes à la parole.* « *Les gestes de l'orateur sont des étaphores* » (VALÉRY). Gestes *lents, brusques, vifs.* « *Ses stes incohérents trahissaient sa fébrilité* » (MART. du G.). *écision des gestes cher un chirurgien.* ◇ Simple mouvement pressif ou caractéristique, du bras, de la main, de la tête. Signe. *Faire un geste de la main. Geste approbateur de la* le. V. Hochement. Geste *du salut, du serment.* « *Le geste guste du semeur* » (HUGO). — *Avoir le geste large : être* néreux, donner, accorder généreusement. ♦ 2° *(Abstrait).* Acte, action. Geste *d'autorité, de générosité. Faire un beau ste. Les faits et gestes.* **V. Geste (2).**

2. GESTE [ʒɛst(ə)]. n. *f.* (1080; lat. *gesta*). *Vx.* V. Exploit. *Hist. litt.* Ensemble des poèmes épiques du moyen âge, latant les exploits d'un même héros. V. **Cycle.** *Chanson geste. 0 Au plur. Cour.* (1615) *Les faits et gestes de qqn,* ute sa conduite. *La police interrogea le prévenu sur ses faits* **gestes.**

GESTICULANT, ANTE [ʒɛstikylɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1845; de *sticuler*). Qui gesticule. *Foule gesticulante et hurlante.*

GESTICULATION [ʒɛstikylasjɔ̃]. n. *f.* **(1327;** lat. *gestilatio*). Action de gesticuler. *Evoquer, exprimer qqch. par gesticulation.* V. Pantomime.

GESTICULER [ʒɛstikyle], *v. intr.* **(1578;** lat. *gesticulari*). iire beaucoup de gestes, trop de gestes. *Gesticuler en rlant.*

GESTION [ʒɛstjɔ̃]. *n. f.* **(1455;** lat. *gestio*, de gerere: Cf. érer). Action de gérer (les affaires d'un autre, et *par ext.* s propres affaires). V. Administration, direction. **organiation.** *Gestion d'un patrimoine, d'une fortune. Gérant responble de sa gestion.* V. Gérance. *Avoir la gestion des fonds.* **V. aniement.** Une *bonne*, sage, saine *gestion. Dr. civ.* Administation des biens d'une personne physique ou morale par son présentant. *Gestion des biens de la communauté par le mari.* Fin. pub. *Compte de gestion*, établi pour l'ensemble des pérations effectuées pendant l'année budgétaire. V. Exercice. Dr. civ. *Gestion d'affaires :* acte d'une personne (appelée *rant*) qui a voulu agir pour le compte d'un tiers (appelé *ré*), dans son intérêt, sans avoir reçu mandat de celui-ci. *estion publique, privée.* V. Mandat.

GESTIONNAIRE [ʒɛstjɔnɛʀ]. *adj.* **(1874;** de *gestion*). ui concerne la gestion d'une affaire, ou qui en est chargé. *dministrateur gestionnaire.* — Subst. Un *gestionnaire : écialt.* Sous-officier qui administre une manutention, un ess, etc.

GESTUEL, ELLE [ʒɛstyɛl]. *adj.* (1945; de geste: Cf. anuel). *Didact.* Du geste. — GESTUELLE. ***n. f.*** Ensemble des stes expressifs considérés comme des signes. *Étude sémiotique des gestuelles.*

GETTER [gɛtɛʀ]. **n.** *m.* (1953; mot angl., de *to get* « obter »). Anglicisme. *Phys.* Substance métallique utilisée pour otenir un vide poussé dans les lampes de T.S.F. **, etc.**

GEYSER [ʒɛzɛʀ]. n. m. (1783; angl. *geyser*, O. island.). ource d'eau chaude jaillissant par intermittence. — *Fig.* rande gerbe jaillissante. « *Des gros obus tombaient... ulevant des geysers noirs* » (DORGELÈS).

GHETTO [gɛ(e)to]. *n.* m. (1817 ; *h.* 1690; mot. it., quartier résidence forcée des Juifs à Venise). Quartier juif, quartier i les Juifs étaient forcés de résider. *L'extermination du ietto de Varsovie.* -- *Par ext.* Lieu où une communauté vit, parée du reste de la population. *Les ghettos noirs des andes villes américaines.* ◇ *Fig.* Situation de ségrégation. *Prolétaires de tous les pays, sortez de votre ghetto* » (MAUAC).

GHILDE. V. GUILDE.

GIAOUR [ʒjauʀ]. *n.* m. (1740; turc *giaour* « incroyant »). *Hist.* Terme de mépris appliqué aux « infidèles » en Turquie. V. **Roumi.**

GIBBEUX, EUSE [ʒibø, øz]. *adj.* (*xv'*; lat. *gibbosus*, de *gibbus* « bosse »). *Didact.* Qui a la forme d'une bosse. ◇ Qui est muni d'une ou plusieurs bosses. « *Chameaux profilant sur l'horizon fauve leurs dos gibbeux* » (*GAUTIER*).

GIBBON [ʒibɔ̃]. *n. m.* (1766; d'un dial. de l'Inde). Singe d'Asie, sans queue et à longs bras.

GIBBOSITÉ [ʒibozite]. *n. f.* **(1314;** du lat. *gibbosus*). Bosse. produite par une difformité de la colonne vertébrale. « *Des figures grotesques ornées d'une double gibbosité* » (GAUTIER). -Par *anal.* Toute proéminence en forme de bosse.

GIBECIÈRE [ʒibsjɛʀ]. *n. f.* (1280; de l'a. fr. *gibecier* « aller à la chasse ». V. Gibier). ♦ 1° *Ancienn. Sorte* de bourse qu'on portait à la ceinture. ♦ 2° Sac, ordinairement de cuir, dont se servent les chasseurs, les paysans, les pêcheurs, et qu'on porte en bandoulière. V. Sac; carnassière, **carnier, sacoche.** — *Vieilli.* Sac de cuir des écoliers, porté à l'épaule.

GIBELIN [ʒiblɛ̃]. *n. m.* (1339; de *Weibelingen*, 'élu en 1138 empereur d'Allemagne). Nom donné en Italie aux partisans des empereurs d'Allemagne. *Les gibelins étaient les ennemis des guelfes qui soutenaient la papauté.*

GIBELOTTE [ʒiblɔt]. n. *f.* (1617; de l'a. fr. *gibelet* « plat d'oiseaux ». V. Gibier). Fricassée au vin blanc. *Gibelotte de lapin. Lapin en gibelotte.*

GIBERNE [ʒibɛʀn(ə)]. **n.** *f. (1748; h. 1585;* O. i.; Cf. bas lat. *Zaberna*). Boîte recouverte de cuir, portée à la ceinture ou en bandoulière, où les soldats mettaient leurs cartouches. V. Cartouchière. — Fig. *Avoir le bâton de maréchal dans sa giberne*, pouvoir, étant simple soldat, parvenir aux plus hauts grades.

GIBET [ʒibɛ]. *n. m.* **(1155;** du frq. *°gibb* « bâton fourchu »). ♦ 1° Potence où l'on exécute les condamnés à la pendaison. *Condamner, envoyer un criminel au gibet. Se* dit aussi des Fourches patibulaires où l'on exposait les cadavres des suppliciés. *Le gibet de Montfaucon.* ♦ 2° *Didact. Instrument de supplice. Le gibef du Christ*, la croix.

GIBIER [ʒibje]. n. *m.* (1190, « chasse »; frq. *°gabaiti* « chasse au faucon »). ♦ 1° (XVI^e^). **Tous** les animaux bons à manger que l'on prend à la chasse. *Pays qui abonde en gibier.* **V. Giboyeux.** *Gros gibier.* **V. Cerf, chevreuil, daim, sanglier.** *Menu, petit gibier.* V. Bécasse, caille, faisan, lapin, **lièvre, perdrix.** *Gibier à plume* (V. Oiseau). *Gibier à poil. Gibier d'eau* **(V. Canard, poule, sarcelle),** *de plaine, de passage* **(V. Bécasse, palombe).** *Appâts, pièges, collets à gibier.* V. Bra**connier.** *Poursuivre, rabattre le gibier. V.* **Chasse.** *Pièce de gibier.* ◇ Viande du gibier. *Manger du gibier. Gibier mariné, mortifié, faisandé.* V. Venaison. *Gibier en civet.* ♦ 2° *Fig.* Personne qu'on cherche à prendre, à attraper, à duper. — *Gibier de potence* : personne qui mérite d'être pendue. ◇ En parlant de choses, d'objets que l'on poursuit ou dont on fait sa nourriture intellectuelle. « *L'homme qui vif avec force n'a que faire des idées mortes, ce gibier de savant* » (SUARÈS). v. **Pâture.**

GIBOULÉE [ʒibule]. *n. f.* (1548; O. i.). Pluie soudaine, quelquefois accompagnée de vent, de grêle ou même **de** *neige*, et bientôt suivie d'une éclaircie. V. Averse, ondée. *Les giboulées de mars.*

GIBOYEUX, EUSE [ʒibwajø, øz]. *adj.* (1700; de *giboyer* (vx) « chasser »). Riche en gibier. *Pays giboyeux.*

GIBUS [ʒibys]. *n. m.* (1834; nom de l'inventeur). Chapeau haut de forme qu'on peut aplatir grâce à des ressorts qui sont placés à l'intérieur de la coiffe. Adj. Un *chapeau gibus.* V. Claque.

GICLÉE [ʒikle]. *n. f.* (xx"; de gicler). Jet de liquide qui gicle.

GICLEMENT [ʒikləmɑ̃]. *n.* m. (1918; de *gicler).* L'action ou le fait de gicler. « *Le fatal giclement de mon sang* » (APOLLINAIRE).

GICLER [ʒikle]. v. *intr.* (1810; *h. 1542:* prov. *giscla*). Jaillir, rejaillir avec une certaine force (liquides). *La boue a giclé sur les passants.* V. Éclabousser. *Le sang giclait de sa blessure. Par ext.* Littér. « *La lumière a giclé sur l'acier* » **(CAMUS).**

GICLEUR [ʒiklœʀ]. *n.* m. (1907; de *gicler).* Petit tube du carburateur servant à faire gicler l'essence dans le courant d'air aspiré par le moteur. *Gicleur de ralenti.*

GIFLE [ʒifl(ə)]. *n. f.* **(1807;** *gifle*, du XIII^e^ au XVII^e^, « joue »; mot du Nord-Est; frq *°kifel* « mâchoire »). Coup donné du plat ou du revers de la main sur la joue de qqn. V. Soufflet; et *(fam. et pop.)* Baffe, beigne, calotte, claque, giroflée **(à** cinq feuilles), **mandale,** mornifle, pain, **talmouse,** taloche, tape, **tarte, torgnole.** *Donner, flanquer, recevoir une gifle. Une paire de gifles* : deux gifles données sur les deux joues par un va-et-vient de la main, du plat et du revers. — Fam. *Tête à gifles,* visage déplaisant par un air de fatuité, d'entêtement, de bêtise (Cf. Tête à claques). ◇ *Fig.* Affront, humiliation. « *Ce jour-là, les Lengaigne l'emportaient, c'était une vraie gifle pour les Macqueron* » *(ZOLA).*

GIFLER [ʒifle]. v. *tr.* (1808; de *gifle*). Frapper (qqn) sur la joue, du plat ou du revers de la main. *Gifler un insolent.* V. Souffleter. *Gifler* un enfant. V. Battre. — Par ext. *Visage giflé par la pluie,* le *vent.* V. Cingler, fouetter. 0 *Fig.* Humilier. « *Des mots malpropres qui la giflent* » (AYMÉ).

GIGA-. *Phys.* Élément qui, devant un nom d'unité, multiplie cette unité par un milliard (symb. G).

GIGANTESQUE [ʒigɑ̃tɛsk(ə)]. *adj.* (15%; it. *gigantesco,* de *gigante* « géant »). ♦ 1° Qui tient du géant; qui, dans son genre, dépasse de beaucoup la taille ordinaire ou qui, à l'échelle humaine, nous paraît extrêmement grand. V. Grand; colossal, cyclopéen, démesuré, éléphantesque, énorme, géant *(adj.),* monstrueux, prodigieux, titanesque. *Homme d'une taille gigantesque. Le seauoia, arbre gigantesque. Édifice, monument gigantesque.* ♦ 2° *Fig.* Qui dépasse la commune mesure. V. Énorme, étonnant, formidable, prodigieux. *L'œuvre gigantesque* de Balzac. *Entreprise, tâche gigantesque.* Iron. *Mystification, blague giganfesque. Une bêtise gigantesque.* V. Incommensurable, monumental. — Subst. *Aimer le gigantesque.* ◈ ANT. *Petit; minuscule,* moyen.

GIGANTESQUEMENT [ʒigɑ̃tɛskəmɑ̃]. *adv.* (1845; de *gigantesque*). D'une manière gigantesque.

GIGANTISME [ʒigɑ̃tism(ə)]. *n. m.* (XVIIIe; du lat. *gigas.* V. Géant). ♦ 1° Développement excessif du squelette dans toutes ses dimensions; taille excessive par rapport à la taille normale des autres individus de la même race et du même âge. *Gigantisme constitutionnel. Gigantisme acromégalique.* ♦ 2° Caractère démesuré, gigantesque. *Le gigantisme historique de l'ère napoléonienne.* ◈ ANT. Nanisme.

GIGANTOMACHIE [ʒigɑ̃tɔmaʃi]. *n. f.* (XVIe; lat. *gigantomachiæ,* mot *gr. ;* de *-machie*). *Mythol.* Combat des géants contre les dieux. V. Géant. — Œuvre dont ce. combat est le sujet.

GIGOGNE [ʒigɔɲ]. n. *f.* (1659, Mère *Gigogne* ou *Dame Gigogne,* personnage de théâtre créé en 1602, femme géante, des jupes de laquelle sortaient une foule d'enfants; altér. prob. de *cigogne). Une mère Gigogne : une* femme qui a beaucoup d'enfants ou qui aime à s'entourer de nombreux enfants. « *Affreuse mère Gigogne que tu es!* » (BALZ.). 0 *Table gigogne :* meuble composé d'une série de tables, de tablettes s'emboîtant les *unes* dans les *autres. Lif gigogne. Fusée gigogne.*

GIGOLO [ʒigɔlo]. *n. m.* (1850; de *gigolette* « fille délurée »; de *gigue* (1). ♦ 1° *Vx.* Amant de la « gigolette ». ♦ 2° (v. 1900). *Fam.* Jeune amant entretenu d'une femme plus âgée. *Elle* a un *gigolo.* « *Tu* lui *parleras* en maître (à ta femme) *mais pas en gigolo capricieux* » (COLETTE). — Jeune élégant entretenu.

GIGOT [ʒigo]. *n.* m. (XVe; de l'a. fr. gigue (XIIe), « instrument à cordes », mot germ., par anal. de forme). ♦ 1° Cuisse de mouton, d'agneau, de chevreuil (V. Cuissot, gigue), coupée pour être mangée. *Gigot de mouton,* ou absolt. *Gigot. Manger un gigot, du gigot. Tranche de gigot rôti aux flageolets. Le manche du gigot:* la partie de l'os par où on peut prendre le gigot. *Manche* à *gigot :* instrument qui emboîte cet os et sert à maintenir le gigot quand on le découpe. ♦ 2° Jambe de derrière d'un cheval. ♦ 3° Par plaisant. *(Fam.).* Jambe, cuisse d'une personne. *Avoir de bons gigots.* ♦ 4° *Par anal. de forme.* Manche longue, ajustée dans le bas et bouffante aux épaules. *Porter des gigots (vx), des manches à gigot (vx), des manches gigof* (mod.).

GIGOTÉ ou *(vx)* **GIGOTTÉ** [ʒigɔte]. *adj.* (1655; de *gigot). Rare.* Qui a les cuisses, les membres faits de telle ou telle façon, en parlant du cheval, du chien. *Cheval bien gigoté, mal gigoté.*

GIGOTER [ʒigɔte]. v. *intr.* (1694; d'abord *gigotter;* de *gigot,* ou fréquent. de giguer). *Fam.* Remuer vivement les jambes, et *par ext.* agiter ses membres, tout son corps. V. Trémousser *(se). Enfant, bébé qui gigote. Se débattre en gigotant.* 0 Se dit d'un animal *(spécialt.* du lièvre) qui agite convulsivement ses pattes avant de mourir.

1. **GIGUE** [ʒig]. n. *f.* (1650; de *gigot*). ♦ 1° *Fam.* V. Jambe. *Avoir de grandes gigues.* V. Gigot. — Vén., Cuis. *Gigue de chevreuil.* V. Cuisse, cuissot, gigot. ♦ 2° (1650). Pop. Une *grande gigue,* une fille grande et maigre. V. Bringue.

2. **GIGUE** [ʒig]. *n. f.* (1650; angl. *jig;* empr. prob. au précéd.). Danse d'origine anglaise ou irlandaise, consistant en mouvements rapides des jambes, des talons et des pieds exécutés par un danseur seul, sur un rythme vif à deux temps. — Air sur lequel se danse la gigue. *La* gigue servait *souvent de conclusion à la suite instrumentale. 0* Par ext. *Danser la gigue* : danser, s'agiter violemment, se trémousser.

GILDE. V. GUILDE.

GILET [ʒilɛ]. n. m. (1557, puis 1736; esp. *jileco,* du turc *yelek*). ♦ 1° Vêtement court sans manches, ne couvrant que le torse, qui se porte par-dessus la chemise et sous le *veston. Costume trois pièces comprenant un gilet. Dos de gilet en satin. Gilet de velours, de soie, de daim. Poche de gilet. Le gilet rouge de Gautier.* — Fig. *Venir pleurer dans le gilet de qqn,* venir se. plaindre et chercher une consolatio *Gilet de sauvetage,* gonflé à l'air comprimé. — *Gilet d'a* pour se garantir des coups d'armes blanches. ♦ 2° ment court, avec ou sans manches, se portant sur la pea *sur* la chemise. *Gilet de peau* (porté sur la peau). — *Gi flanelle, de coton.* ♦ 3° Tricot de femme à manches lo ouvert devant. *Porter un gilet sur une robe.*

GILETIER, IÈRE [ʒiltje, jɛr]. n. (1828; de *gilet*). Pers qui fabrique des gilets. V. Tailleur.

GILLE [ʒil]. *n. m.* (1640; nom d'un bouffon de *p.-ê.* du lat. *Ægidius*). *Vx.* Personnage niais et naïf. — Ré *Les Gilles,* bouffons du Nord.

GIMBLETTE [ʒɛ̃blɛt]. *n. f.* (1680; prov. mod. *gimb* Petit gâteau sec en forme d'anneau.

GIN [dʒin]. *n. m.* (1794; angl. *gin,* adapt. du néerl. *ge* « genièvre »). Eau-de-vie de grains, fabriquée dans les anglo-saxons. *Cocktailau gin et au citron* (GIN-FIZZ [dʒi *Boisson faite de gin et d'eau tonique* (tonic water) (GIN- [dʒintɔnik]). ◈ HOM. *Djinn.*

GINDRE ou **GEINDRE** [ʒɛ̃dʀ(ə)]. *n. m.* (1694; jo 1268; lat. *junior* « plus jeune »). *Techn.* Ouvrier boul qui pétrit le pain. ◈ HOM. Geindre (v.).

GINGEMBRE [ʒɛ̃ʒɑ̃bʀ(ə)]. *n. m.* (v. 1100; lat. *zing gr. riggiberis,* d'un mot indien). Plante herbacée *(Sc nées; Zingibéracées),* à rhizome charnu employé co condiment, stimulant, digestif. 0 *Par ext.* Le condimer du gingembre. *Biscuits au gingembre.*

GINGIVAL, ALE, AUX [ʒɛ̃ʒival, o]. *adj.* (1866; du *gingiva* « gencive »). *Didact.* Relatif aux gencives. *Muq gingivale.*

GINGIVITE [ʒɛ̃ʒivit]. n. *f.* (1830; du lat. *gingiva*). In mation des gencives, souvent associée à la stomatite. *Gin expulsive* (déchaussement des dents).

GINGLARD ou GINGLET. n. *m.* V. GINGUET.

GINGUET, ETTE [ʒɛ̃gɛ, ɛtl. *adj,* (1554; de *gir* giguer (région:), « sauter », parce que le 'vin vert, acide sursauter). Région. *Vin ginguet : un* peu aigre, acide. S *Boire du ginguet.* — (Var. *Ginglet* [ʒɛ̃glɛ], 1852; *Gin* [ʒɛ̃glan], 1878).

GINKGO [ʒɛ̃ko]. n. m. (1869; *Gingo,* 1808; mot chi Arbre originaire d'Extrême-Orient *(Conifères, Taxinée* feuilles en éventail, à amandes comestibles.

GINSENG [ʒinsɑ̃g]. n. *m.* (1686, var. *jin-seng,* 1844, du chinois *gen-chen* « plante-homme »). Plante de la fa des Araliacées, du genre *panax,* qui croît en Chine, et la racine possède de remarquables qualités toniques. — racine et les drogues qu'on en tire.

GIORNO (À) [adʒɔʀno; aʒjɔʀno]. *loc. adv. (1842;* loc Aussi brillamment que par la lumière du jour. *Salles, ju éclairés* à giorno (ou vieilli : *a* giorno). Adj. *Eclairage à g*

GIRAFE [ʒiʀaf]. *n. f.* (1298; it. *giraffa,* arabe *za* ♦ 1° Grand mammifère ongulé *(Girafidés), à cou* très et rigide, à pelage roux marqué d'un système de raies c formant un cloisonnement polygonal. *La girafe ne marcher que l'amble.* — *Cou de girafe : cou très* long. — et fam. *Peigner la girafe* : faire un travail inutile et lon encore ne rien faire. « *Faire ça, ou peigner la girafe!* » (M du G.). ♦ 2° *Pop.* Personne grande et maigre. ♦ 3° *C et Radio.* (1931). Longue perche ou potence articulé supporte un microphone et que l'on déplace pour suivr source sonore mobile.

GIRAFEAU [ʒiʀafo]. *n. m.* (1874; de *girafe).* Petit girafe.

GIRANDOLE [ʒiʀɑ̃dɔl]. *n. f.* (1571; it. *girandola,* d de *giranda* « gerbe de feu », lat. *gyrare* « tourner »). ♦ 1° ceau de jets d'eau, de fusées. V. Gerbe. *Girandole d'u d'artifice* : gerbe tournante. V. Soleil. ♦ 2° Chande plusieurs branches disposées en pyramide. — Assem de diamants, de pierres précieuses formant pendants d'or V. Pendant, pendentif. 0 *Jardin.* Grappe de fleurs. *lilas de Perse, qui élève droit en l'air ses girandoles gi lin* » (BERNARD. DE ST-P.). Taille en pyramide des art fruits. ♦ 3° (Par attraction de *guirlande). Cour.* Guir lumineuse servant d'enseigne, de décoration pour une etc. *Girandole formant des festons, des astragales.*

GIRASOL [ʒiʀasɔl]. n. *m.* (1542; it. *girasole,* de « tourner », et *sole* « soleil »). *Minér.* Variété d'opale (q hyalin), employée en joaillerie.

GIRATION [ʒiʀasjɔ̃]. n. *f.* (1377; du lat. *gyrare,* XIXe). *Didact.* Mouvement circulaire. V. Rotation. *Ray giration.* Mar. *Cercle de giration,* décrit par un navire da tour complet.

GIRATOIRE [ʒiʀatwaʀ]. *adj.* (1779; du lat. *gyrare*) est circulaire (mouvement). *Mouvement giratoire.* V. Ro Par ext. *Point giratoire, autour* duquel s'effectue un m ment giratoire. — *Cour. Sens giratoire* : sens obligatoir doivent suivre les véhicules autour d'un rond-point.

GIRAUMONT ou **GIRAUMON** [ʒiʀomɔ̃]. n. m. (1 o. i.). Courge d'Amérique (courge potiron).

GIRAVION [ʒiʀavjɔ̃]. *n. m.* (mil. XX^e^ ; de *gyro-*, et *avion*). *Techn.* Appareil volant dont la sustentation est assurée par des voilures tournantes. V. Hélicoptère, girodyne.

GIRELLE [ʒiʀɛl]. *n. f.* (1562; du prov. *gir* « tournoiement », lat. *gyrus* « cercle, tour »). Petit poisson des mers chaudes. « *La girelle à baudrier d'azur* » (*COLETTE*).

GIRIE [ʒiʀi]. *n. f.* (1790; a. fr. *girer* « tourner »; lat. *gyrare*). *Fam. et vieilli.* Plainte affectée. V. **Jérémiade.** *«Elle galade? Mois* c'est *des giries* » (BALZ.), Manière affectée. V. **Chichi.**

GIRL [gœʀl]. *n. f.* (déb. XX^e^ ; angl. *girl* « fille, jeune fille »). Jeune danseuse de music-hall faisant partie d'une troupe, d'un ensemble chorégraphique. « *Cinquante girls... lèvent la jambe* » (DUHAM.).

GIRODYNE [ʒiʀɔdin]. *n. m.* (mil. XX^e^ ; de *gyro-*, et gr. *dunamis* « force »). *Techn.* Giravion* dont la propulsion n'est pas assurée par les voilures tournantes destinées à la sustentation

GIROFLE [ʒiʀɔfl(ə)]. *n. m.* (*Girofre*, 1190; lat. *caryophyllon*, mot gr.). Bouton des fleurs du giroflier, ayant la forme d'un clou à tête utilisé comme épice, dit plus souvent *clou de girofle*.

GIROFLÉE [ʒiʀɔfle]. *n. f.* (1393; de *girofle*, parce qu'elle a l'odeur des clous de girofle). Plante herbacée, à fleurs jaunes ou rousses très odorantes. *Variétés de giroflées*, de couleurs diverses. V. **Matthiole,** quarantaine, **ravenelle, violier.** ◇ Fig. *et* fam. *Giroflée à cinq feuilles*, marque des cinq doigts laissée par une gifle. *Par* ext. V. Gifle.

GIROFLIER [ʒiʀɔflije]. n. *m.* (1372: de *girofle*). Arbre exotique de grande taille *(Myrtacées)* fournissant les clous de girofle.

GIROLLE [ʒiʀɔl]. *n. f.* (1513; probabl. de *girer* « tourner »). Chanterelle comestible, champignon jaune très apprécié. *Poulet aux girolles.*

GIRON [ʒiʀɔ̃]. *n.* m. (déb. XII^e^, frq. **goiro* « pièce d'étoffe en pointe »). ♦ 1° *Ancienn.* Pan de vêtement taillé en pointe, et *spécialt.* Pan du vêtement allant de la ceinture aux genoux. ◇ *Mod.* (XII^e^) Partie du corps allant de la ceinture aux genoux, chez une *personne* assise. « *La petite déjà blottie dans* son *giron* » (BALZ.). ♦ 2° *Fig.* (Littér.). V. Milieu, sein. *L'enfant élevé dans le giron maternel, le giron familial. Le giron de l'Eglise :* la communion des fidèles. ♦ 3° *Blas.* (XVI^e^), Surface triangulaire dont la pointe aboutit au centre de l'écu. ♦ 4° *Techn.* (1676). Largeur de la marche d'un escalier. *Cette marche a vingt-cinq centimètres de giron. Marche à giron droit,* rectangulaire (opposé à marche de forme oblique des escaliers à vis). V. **Gironné.** ◇ HOM. Girond.

GIROND, ONDE [ʒiʀɔ̃, ɔ̃d]. *adj.* (1828, fém.; o. i.; p.-ê. dial., du lat. *gyrare*). *Pop.* Se dit d'une femme bien faite (et d'un arfois d'un beau garçon). ◇ *Spécialt.* (*par* attract. de *rond*) Bien en chair. « *Elle est charmante la caissière. Un peu ironde, peut-être* » (ANOUILH). ◇ HOM. Giron.

GIRONDIN, INE [ʒiʀɔ̃dɛ̃, in]. *adj.* et *n.* (1793 ; de *Gironde*). De la Gironde. *Le vignoble girondin. 0 Spécialt.* S'est dit du parti qui se forma en 1791 autour de quelques députés de la Gironde. *Le parti girondin.* Par *ext. La politique girondine à tendance fédéraliste.* Subst. *Les Girondins et les Jacobins.*

GIRONNÉ, ÉE [ʒiʀɔne]. *ndj.* (XII^e^ ; du rad. de *gyrare* tourner »). Techn. *Marche gironnée,* d'un escalier tournant. — *Blas.* Divisé en girons de deux émaux alternés. Écu *gironné.*

GIROUETTE [ʒiʀwɛt]. n. *f. (1509; a.* norm. *wirewite*, croisé avec girer). ♦ 1° Plaque de métal qui, en tournant autour d'un axe vertical placé au sommet d'un édifice, indique, par son orientation, la direction du vent. *Girouette en forme de banderole, de flèche, de pennon, de coq. Girouette qui tourne à tous vents.* ♦ 2° *Fig.* Personne versatile qui change aisément d'avis, de sentiment. Ne *vous* fiez *pas à lui,* c'est une *girouette.* V. Pantin. — *Il change d'avis comme une girouette.*

GISANT. ANTE [ʒizɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* et *n.* **m. (1260;** de *gésir*). 1° *Adj.* Qui gît (V. Gésir). Littér. « Ces masses *inertes qui restaient gisantes comme des cadavres* » (MICHELET). ♦ 2° N. *m.* (1930). Statue représentant un mort étendu. « Une *tombe de pierre sur laquelle étaient sculptés des gisants, un seigneur et sa dame* » (MAUROIS).

GISEMENT [ʒizmɑ̃]. *n.* m. (1200, « action de se coucher » ; de gésir). ♦ 1° *Mar.* (1632). *Vx.* Situation d'une côte précisée par le calcul. — Angle que fait une direction avec l'axe d'un navire. ♦ 2° *Minér.* (1721). Disposition des couches de minéraux dans le sous-sol. *Un gisement continu, interrompu, horizontal, oblique.* V. **Veine.** ◇ Cour. Masse minérale importante, propre à l'exploitation. *Prospecter une contrée riche en gisements.* V. **Bassin, gîte.** *Découvrir un gisement pétrolifère*, métallifère. V. Minerai. Un *gisement d'or* (V. **Placer**), *de tourbe, de soufre.* ♦ 3° Emplacement où vivent les coquillages, en nombre suffisant pour permettre une exploitation coquillière. *Gisement (ou* banc) *d'huîtres* (opposé *aux parcs*).

GÎT. V. GÉSIR.

GITAN, ANE [ʒitɑ̃, an]. n. (1823; esp. *gitan, gitana* « tzigane »; lat. *Ægyptanus* « Égyptien »). ♦ 1° Bohémien, bohémienne d'Espagne. Gitans *de Camargue.* Adj. Un *flamenco gitan. Gitans et manouches*.* ♦ 2° GITANE. *n. f.* Cigarette noire d'une marque de la Régie française des tabacs. *Fumer une gitane.*

GÎTE [ʒit]. *n.* (1175; a. p. p. du v. gésir).

1. N. *m.* ♦ 1° Lieu où l'on trouve à se. loger, où l'on peut coucher. V. Abri, **demeure, logement, maison.** *Offrir le gîte* et *le couvert* à *qqn.* ♦ 2° Lieu où s'abrite le gibier, *et spécialt.* le lièvre. V. Bauge, forme, refuge, repaire, retraite, **tanière, terrier.** *Lever un lièvre nu gîte.* ♦ 3° *Minér.* Dépôt de minerai contenant des gisements. *Gîte houiller, aurifère.* ♦ 4° (XIV^e^). Partie inférieure de la cuisse du bœuf vendue en boucherie. *Gîte* à *la noix,* le morceau du gîte où se. trouve la noix. *Gîte* à l'os, derrière le gîte.

II. N. f. *Mar.* (XIX^e^). ♦ 1° *V.* Bande. Donner *de la gîte.* V. **Giter.** ♦ 2° Lieu où s'est enfoncé un navire échoué. V. **Souille.**

GÎTER [ʒite]. Y. (XIII^e^ ; de *gîte*). ♦ 1° V. intr. *Vx ou littér.* Avoir son gîte quelque part. V. Coucher, demeurer, habiter, loger. *Une auberge où gîter pour la nuit.* « *Le lièvre était gîté dessous un maître chou* » (LA FONT.). ♦ 2° V. intr. *Mar.* Donner de la gîte, s'incliner sur un bord. — Être échoué. *Le bateau gîte sur* ce *fond.* ♦ 3° V. tr. *(Vx).* Pourvoir d'un gîte. Pronom. « *J'ignore où il a été se gîter* » (ACAD.).

GITON [ʒitɔ̃]. *n. m.* (1714; du nom d'un personnage du *Satiricon* de Pétrone : *Giton*). *Littér.* Jeune homme entretenu par un homosexuel. V. **Mignon.**

GIVRAGE [ʒivʀaʒ]. *n. m. (Néol.;* de *givrer). Aviat.* Formation de givre sur les parties exposées (ailes, hélices) d'un avion.

GIVRE [ʒivʀ(ə)]. n. *m.* (1611; *joivre*, XV^e^ ; mot prélat.). ♦ 1° Couche de glace extrêmement ténue et blanche, provenant de la cristallisation, par temps froid, au contact d'un corps solide exposé à l'air, des fines gouttelettes d'eau en surfusion (brouillards, nuages). V. Frimas, **gelée** (blanche). *Cristaux de givre.* « *Vallons que tapissait le givre du marin* » (LAMART.). *Ôter le givre qui se forme.* V. **Dégivrer.** ♦ 2° *Chim.* Cristaux blancs apparaissant à la surface. d'un récipient en cas de refroidissement dû à l'évaporation d'un liquide ou à la détente d'un gaz. ◇ *Par* ext. Petits cristaux blancs de diverses substances qui se déposent sur certains fruits desséchés, sur la vanille, etc.

GIVRER [ʒivʀe]. Y. *tr.* (Givré, 1845; de *givre).* Couvrir de givre. Adj. *Arbres givrés.* Orange givrée, orange remplie d'un sorbet à l'orange. -Pronom. Subir le phénomène du givrage. *Pare-brise, pales d'hélice qui* se givrent. ◇ Couvrir de quelque couche blanche *comme* le givre. Adj. « *Frites givrées de sel* » (MART. du G.).

GIVREUX, EUSE [ʒivʀø, øz]. *adj.* (1829; de *givre).* Techn. *(Joaill.).* Qui présente une petite tache blanche (V. Glace) provenant de l'éclat fait par l'outil du lapidaire. *Pierres, diamants givreux.* V. **Glaceux.**

GIVRURE [ʒivʀyʀ]. **n.** *f.* (XVIII^e^ ; de *givreux*). *Techn.* Tache mate, défaut de la pierre givreuse. V. **Glace.**

GLABELLE [glabɛl]. *n. f.* (1806; lat. *glabella*, dimin. de *glaber* « glabre »). *Anat.* Région, légèrement proéminente. comprise entre les deux sourcils.

GLABRE [glɑbʀ(ə)]. *adj.* (1545; lat. *glaber*). Dépourvu de poils (imberbe ou rasé). *Menton, visage glabre.* — *Bot. Sans* poils, *sans* duvet. *Tiges, feuilles, plantes glabres.* ◇ ANT. *Barbu, cotonné, cotonneux, duveté, duveteux, poilu, velouté.*

GLAÇAGE [glasaʒ]. n. m. (1872; de glacer). Action de glacer (en polissant, en apprêtant). *Glaçage des étoffes, du papier, des épreuves photographiques.* V. **Lissage, lustrage, satinage.**

GLAÇANT, ANTE [glasɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVIII^e^ ; « *glissant* », XII^e^ ; de *glacer).* Qui *glace. Vieilli (au* sens propre) *Froid, vent glaçant.* V. Glacial. *0* Fig. *Attitude, manières glaçantes. V.* Froid, **glacial; réfrigérant.**

GLACE [glas]. n. *f.* (1160; lat. pop. **glacia*, class. *glacies*).

I. ♦ 1° Eau congelée (V. *aussi* **Givre, neige, verglas**). **Cours d'eau, lac** *recouvert* **d'une** *couche de glace.* V. **Embâcle.** *Patiner, glisser sur la* glace. *Mer de glace.* V. **Glacier. Casser** *la glace d'une fontaine. Froid comme la glace.* — *Plur.* Morceau, bloc, masse de glace. *Navire pris dans les glaces. Glaces de fond, flottantes.* V. Banquise, **iceberg.** — [Au Canada]. *Pont de glace :* chemin de glace formé dans un cours d'eau, l'hiver, et utilisé pour passer en voiture d'une rive à l'autre. *0 Glace artificielle. Fabrication de la glace.* V. **Congélateur, frigorifique, réfrigérateur; froid.** *Barre, pain de glace, en glacière*. Rafraîchir une boisson avec de la glace.* V. Glaçon. 0 *Loc.* fig. (Symbole de la froideur, de l'insensibilité) *Être de glace :* absolument insensible. Un *accueil de glace.* V. **Glacial.** *Rompre, briser la glace :* **dissiper la gêne ; faire cesser** la contrainte dans un entretien, une entrevue, etc. *La glace est rompue.* ♦ 2° (1669). Boisson ou crème congelée et fon-

dante, parfumée aux diverses essences ou substances employées en confiserie. *Cornet de glace. Glace à la vanille, à la pistache, au café, au chocolat, à la fraise, pralinée, panachée.* V. Cassate, liégeois, parfait, plombières, sorbet. Glaces *de* formes *spéciales.* V. Bombe, tranche (napolitaine).

II. (1245). Par *anal.* d'aspect de I, 1°. ♦ 1° Plaque de verre ou de cristal employée à divers usages, selon qu'elle est ou *non étamée. Fabrication des* glaces. V. Glacerie, miroiterie. *Glaces* sans *tain.* V. Vitre. *Glace de vitrine, d'une porte. Bris de glaces.* ◇ Châssis vitré, vitre fixe ou mobile d'une voiture, d'une automobile. V. **Déflecteur,** pare-brise. *Baisser, lever les glaces. Glaces de sécurité,* faites avec du verre spécialement trempé qui ne se brise pas en éclats dangereux. ♦ 2° Grande plaque de verre à l'étain, au mercure, qui reflète les images. *Glace taillée, biseautée, de Venise, de Saint-Gobain. La galerie des Glaces,* au château de Versailles. *Glace ou-dessus d'une* cheminée. V. Trumeau. *Glace ovale, articulée.* V. Psyché. *Armoire à glace. Se voir, se regarder dans une glace.* — *Par ext.* (fin XIX^e^) Toute espèce de miroir, même de petite dimension. V. Miroir. *Glace à main. Glace d'unpoudrier.* ♦ 3° *(1669). Pâtiss.* Couche brillante et lisse comme un vernis, à base de sucre et de blanc d'œuf, dont on recouvre certains gâteaux, certaines confiseries (V. Glacer). Appos. Sucre* *glace.* ♦ 4° *Joaill.* Petite trace d'éclat sur une pierre précieuse. V. **Givrure.**

◈ HOM. *Glass.*

GLACÉ, **ÉE** [glase]. *adj.* (XII^e^; V. Glacer). ♦ 1° Converti *en glace. Neige glacée.* V. Gelé. -- Crème *glacée.* V. Glace. *Chocolat glacé.* V. Esquimau. ♦ 2° Très froid. *Eau, pluie glacée. Vent glacé.* « *Un air glacé les refoula dans le hall* » (CHARDONNE). *Chambre* glacée. V. Glacial. ◇ Refroidi par de la glace artificielle. *Orangeade glacée. Café glacé. Servir glacé.* ♦ 3° Très froid, qui n'est pas à la température normale-du *corps. Avoir les mains, les pieds glacés.* V. Gelé. Par ext. *Etre* glacé, avoir très froid. V. Transi. ♦ 4° *Fig.* Empreint d'une grande froideur. V. Indifférent, hostile. *Air glacé. Accueil glacé.* « *Une politesse glacée* » (LESAGE). ♦ 5° Recouvert d'une couche de sucre transparente. *Fruits, marrons glacés.* ♦ 6" Qui a un apprêt brillant. *Col glacé. Tissu glacé. Gants en chevreau glacé. Papier glacé.* ◈ ANT. *Fondu, brûlant; bouillant,* chaleureux.

GLACER [glase]. v. *tr.; conjug. placer* (1160; en a. fr. aussi « glisser » ; lat. *glaciare, V. Glace).* ♦ 1° *Rare.* Convertir (un liquide) en glace. V. Congeler, geler. Pronom. *Fleuves qui* SE *glacent.* — Fig. et littér. *Glacer le sang ;* saisir d'une émotion si forte que le sang paraît brusquement se figer. Pronom. « *Tout mon sang dans mes veines se glace* » (RAC.). 0 Durcir sous l'effet d'un froid intense. ♦ 2° Rendre très froid. V. Refroidir. « *L'hiver a quitté la plaine Qu'hier il glaçait encor* » (HUGO). — Refroidir à la glace artificielle. *Glacer une boisson, du champagne.* V. Frapper. ♦ 3° Cour. Causer une vive sensation de froid, pénétrer d'un froid très vif. *Cette* petite *pluie fine* me *glace.* V. Transir. — *Poét.* Priver de la chaleur caractéristique de la jeunesse et de la vie. V. Engourdir, refroidir. *Quand l'âge* nous *glace.* ♦ 4° *Fig.* Paralyser, décourager par sa froideur on quelque aspect rebutant. *Abord, attitude qui glace les* gens. V. Glaçant, glacial, réfrigérant. *Cet examinateur glace les candidats.* V. Intimider. « *Je glaçais les gens. par mon seul aspect* » (MAURIAC~. ♦ 5" *Fig.* Frapper d'une émotion violente et profonde, qui cloue sur place. V. Pétrifier. Ce *hurlement dans la nuit les glaça d'horreur. Des choses* « *qui glaceront le cœur des plus braves d'une indicible épouvante !* » *(COURTELINE~.* ♦ 6° (XVII^e^). Revêtir d'un vernis lisse et brillant. — Couvrir d'une couche de sucre unie et transparente. *Glacer des mille-feuilles.* ◇ *Techn.* Garnir d'un apprêt, d'un enduit. V. Calandrer, cirer. *Glacer des étoffes, un plastron, des peaux.* — *Peint.* Revêtir d'une couleur brillante et transparente (une couleur déjà sèche). V. Glacis (2). ◈ ANT. Dégeler, *fondre; brûler,* chauffer. échauffer, réchauffer; attirer. émouvoir, encourager, enivrer, *enthousiasmer,* exciter.

GLACERIE [glasʀi]. *n. f.* (1765; de glace). Industrie ou commerce des glaces de verre. 0 Manufacture de glaces.

GLACEUR [glasœʀ]. **n. m. (1829;** de *glacer*). *Techn.* Ouvrier employé au glaçage.

GLACEUX, EUSE [glasø, øz]. *adj.* (1400; de *glacer*). Techn. *(Joaill.).* Qui présente des glaces. *Diamant glaceux.* V. Givreux.

GLACIAIRE [glasjɛʀ]. *adj.* (1866; du lat. *glacies*). Propre *aux* glaciers. *Calotte, relief, érosion glaciaire. Vallées (ou* auges) *glaciaires* (V. Fjord). — (1872). Géol. *Période glaciaire* : période consécutive à un abaissement considérable de la température atmosphérique et caractérisée par l'extension des glaciers sur d'immenses étendues. V. Glaciation (ex. : le pléistocènej. *Régime glaciaire* (d'un cours d'eau), qui dépend de la fonte des glaciers. ◈ HOM. Glacière.

GLACIAL, ALE, ALS ou **AUX** [glasjal, o] (plur. rare). *adj.* (v. 1390; lat. *glacialis,* de *glacies.* V. Glace). ♦ 1° Qui a la température de la glace, qui pénètre d'un froid très vif. *Air, vent glacial. Nuit glaciale d'hiver.* — *Zone gla* entre le cercle polaire et *le* pôle. Océan *glacial.* ♦ 2° D'une froideur qui glace, rebute, paralyse. V. Glaçant *accueil glacial.* V. Dur, froid, hautain, sec. Un *homme gl* V. Glace (de), marbre (de); imperturbable, insensible. *silence glacial accueillit cette lecture* » (BENOIT). — (Rare) GLACIALEMENT [glasjalmɑ̃]. ◈ ANT. Ardent, *br chaud; accueillant, chaleureux, enthousiaste, sensible.*

GLACIATION [glasjasjɔ̃]. n. *f.* (1560; de *glace,* 1° Action de transformer, de se transformer en gla 2° *Géol.* Formation particulière des périodes glaci période pendant laquelle une région a été recouverte les glaces.

1. **GLACIER** [glasje]. *n. m.* (1322, région; rép XVIII^e^; de *glace).* Champ de glace éternelle, formé par 1' mulation d'épaisses couches de neige que la pressior à leur propre poids transforme en glace. *Mouvemer descente des glaciers. Glaciers polaires* (inlandsis) ; *glacie montagne, en calotte ou encaissés. Cassure d'un glac* crevasse. *Érosion par les glaciers.* V. Glaciaire.

2. GLACIER [glasje]. *n. m.* (1757, « fabricant d'é mets » ; de *glace).* ♦ 1° (1765). Vx. Fabricant, vende glaces de verre. V. Miroitier. ♦ 2° (1803). *Mod.* Celu prépare ou débite des *glaces,* des sorbets. *Pâtissier-gl*

GLACIÈRE [glasjɛʀ]. *n. f.* (1640; de glace). ♦ 1° *V* Glacier (1). ♦ 2° *Ancienn.* Cavité souterraine en maçor dans laquelle on conservait la glace produite pendant 1'. — *Mod.* (1858) Sorte d'armoire hermétiquement clc tapissée de matières isolantes dans laquelle sont ménagé récipients destinés à recevoir la glace qui entretient l'appareil une basse température favorable à la conserv des denrées. Mettre un *bloc de glace dans la glacièr Abusiv.* Réfrigérateur. ♦ 3° *Fam.* Lieu extrêmement *Cette chambre est une glacière, une vraie glacière.* ◈ (fig.) : Étuve, fournaise. — HOM. Glaciaire.

GLACIOLOGIE [glasjɔlɔʒi]. *n. f.* (v. 1900; de *g* (glace), et *-logie).* SC. Étude des glaciers; de la glace terres glacées (dans l'Arctique ou l'Antarctique).

GLACIOLOGIQUE [glasjɔlɔʒik]. *adj. (XX')* ; de *g logie).* *Didacr.* Relatif à la glaciologie. *Phénomènes g logiques.*

GLACIOLOGUE [glasjɔlɔg]. n. (mil. XX^e^; *glaciolo* v. *1900; glaciériste,* 1878; du précéd., suff. *-logue)* Spécialiste de la glaciologie.

1. **GLACIS** [glasi]. **n.** *m.* (1421; de *glacer, au* sens de « glisser »). ♦ 1° Talus incliné qui s'étend en avant fortification. — Fig. *Pol.* Zone protectrice formée pa Etats satellites de l'U.R.S.S. ♦ 2° *Géol.* Surface d'éro *en* pente. ♦ 3° *Archit.* Pente donnée à la saillie d'une niche, d'une cimaise pour l'écoulement des eaux.

2. **GLACIS** [glasi]. *n. m.* (1757; de *glacer*). Mince c de couleur, transparente comme une glace, qu'on éter des couleurs déjà sèches pour en harmoniser les tein leur donner plus d'éclat. *Étendre, poser les glacis. V.* G

GLAÇON [glasɔ̃]. *n. m.* (1160; de *glace).* ♦ 1° Mc de *glace. La rivière charrie des glaçons. Froid comm glaçon.* — Petit cube de glace artificielle. *Mettre un g dans* son verre. ♦ 2° *Fig.* et *fam.* Personne froide, su en *amour. C'est un vrai glaçon.*

GLAÇURE [glasyʀ]. *n. f.* (1771; de all. *Glasur* « *vernis* porcelaine », d'apr. *glacer). Techn.* Enduit ou prépar qui donne à certaines matières un aspect vitrifié ou glacé

GLADIATEUR [gladjatœʀ]. n. *m.* (XIII^e^; lat. *gla* « qui combat avec le glaive »). Homme qui combattait les jeux du cirque, à Rome. V. Belluaire, bestiaire, mirm rétiaire. *Combat de gladiateurs dans l'arène* (hoploma « *Spartacus, un esclave, un vil gladiateur* » (RAC.).

GLAÏEUL [glajœl]. *n. m.* (XIII^e^; lat. *gladiolus,* dim *gladius* « glaive »). Plante *(Iridacées)* à feuilles longu pointues, à hampe florale droite portant de grandes décoratives en épi. *Par ext.* La fleur coupée. *Gerbe de gl*

GLAIRE [glɛʀ]. n. *f.* (XII^e^; lat. pop. **claria,* de « clair »). ♦ 1° Blanc d'œuf cru. *Séparer la gloire et le d'œuf.* ♦ 2° (XVII^e^). Matière visqueuse plus consistant le mucus que sécrètent les muqueuses dans certains pathologiques.

GLAIRER [glɛʀe]. v. *tr.* (1680; de *gloire). Techn.* F de blanc d'œuf (glaire ou glairure) la couverture d'ur pour lui donner un lustre.

GLAIREUX, EUSE [glɛʀø, øz]. *adj.* (XIII^e^; de *g* Qui a la nature ou l'aspect de la glaire ; visqueux et clai

GLAIRURE [glɛʀyʀ]. *n. f.* (1819; de *glairer). Techn.* d'œuf mélangé d'alcool dont on frotte la reliure d'ur pour lui donner du lustre.

GLAISE [glɛz]. n. *f.* (XII^e^; gaul. *glisoj.* Terre grasse pacte et plastique, imperméable. V. Argile, marne. *Ca de glaise.* V. Glaisière. *Ébauche en glaise d'une statue Cahute de ferre glaise.*

GLAISER [gleze]. *v. tr.* (1690; de *glaise). T* ♦ 1° Enduire de glaise. *Glaiser un bassin.* ♦ 2° Am

n sol en y mêlant de la glaise. *Glaiser un champ, une terre.*

GLAISEUX, EUSE [glɛzø, øz]. *adj.* (XII^e^; de glaise). *echn., Agric.* Qui est de la nature de la terre glaise, qui ontient de la glaise. *Sol glaiseux.* — Subst. *Péj.* Paysan.

GLAISIÈRE [glɛzjɛʀ]. *n. f.* **(1762;** de *glaise*). *Techn.* errain d'où l'on tire de la glaise.

GLAIVE [glɛv]. **n.** *m.* (1160; *gladie*, X^e^; *lat. gladius*). 1° *Ancienn.* Epée de combat à deux tranchants, pour apper d'estoc et de taille. *Gladiateur combattant avec le aive.* ♦ 2° *Vx* ou *littér.* V. Épée. Symbole de la guerre, de justice divine, de la justice. *Le glaive de la loi.*

GLANAGE [glanaʒ]. *n. m.* (1596; de glaner). Action de aner.

GLAND [glã]. **n.** *m.* (XI^e^; lat. *glans, glandis (au sens* 1°). 1° Fruit du chêne, akène contenant une graine, enveoppé à sa base dans une cupule. *Ramasser des glands pour s cochons.* ♦ 2° (1538). Extrémité antérieure de la verge. 3° (XIV^e^). Morceau de bois, de métal, de verroterie ayant forme du gland. — Ouvrage tressé ayant la forme d'un and, souvent orné de houppes ou de franges. *Glands de ordelière, de coussin. Gland de soie, d'or. Glands du poêle,* rminant les cordons accrochés aux quatre coins d'un orbillard.

GLANDAGE [glãdaʒ]. *n.* m. (1443, a. pro".; de *gland*). *gric.* Lieu où l'on recueille les glands. *Ancienn.* Droit de ımasser les glands ou droit de glandée.

GLANDE [glãd]. *n. f.* (*Glandre*, XIII^e^; lat. méd. *glandula*, e *glans* « gland »). ♦ 1° **Organe** dont la fonction est de roduire une sécrétion. *Glandes salivaires, mammaires, sudopores.* — *Glandes ouvertes* ou *exocrines*, déversant à l'extéeur leurs produits (lait, larme, mucus, pituite, sébum, alive). *Glandes endocrines.* à sécrétion interne (*glande pituiire* ou hypophyse, *glandes* ou capsules *surrénales, glande* ı corps *thyroïde*, thymus. V. Hormone). — *Glandes mixtes, ndocrines* et *exocrines* : foie, pancréas, testicule; ovaire. *landes génitales, reproductrices, sexuelles :* gonade, ovaire, sticule. *Usage médical des extraits de glandes.* V. Opothérapie. *Tumeur d'une glande*, V. Adénome. ♦ 2° Cour. ranglion lymphatique, et *par* ext., engorgement, inflamation de ganglions lymphatiques (V. Adénite). *Cet enfant a des glandes* (*Syn.* GANGLIONS).

GLANDÉE [glãde]. *n. f.* (v. 1500; de *gland*). *Agric.* écolte de glands.

GLANDER [glãde]. v. *intr.* (1941 ; de *gland* « **sot** », par illerie), *Pop.* Ne rien faire, perdre son temps. (On dit aussi *'andouiller*).

GLANDULAIRE [glãdylɛʀ]. *adj.* (1611 ; de *glandule*). 1° Qui a la nature ou la forme d'une glande. Syn. *Glanduux.* ♦ 2° Qui a rapport aux glandes. *Troubles glandulaires.*

GLANDULE [glãdyl]. *n. f.* (1478; de *glande*). *Méd.* Petite landе. V. Parathyroïde.

GLANDULEUX, EUSE [glãdylø, øz]. *adj.* (1314; lat. *landulosus*. V. Glande). Glandulaire.

GLANE [glan]. n. *f.* (fin XIII^e^; de *glaner*). ♦ 1° *Vx ou égion.* Poignée d'épis glanés. ◇ Par ext. *Glane d'oignons*, hapelet d'oignons attachés ensemble. ♦ 2° *Agric.* Action e glaner. *Droit de glane.*

GLANER [glane]. *v.* tr. (XVI^e^; *glener*, XIII^e^; bas lat. *glenare*, not gaul.). ♦ 1° Ramasser dans les champs, après la moisson, es épis qui ont échappé aux moissonneurs. *Glaner quelques ois.* — Par ext. Glaner un *champ*. Absolt. Trouver *à glaner.* 2° *Fig.* Recueillir par-ci par-là des bribes dont on peut rer parti. V. Butiner, grappiller. « *Tout est dit... l'on ne ait que glaner après les anciens* » (LA BRUY.). *Il n'y a plus* ien *à glaner.*

GLANEUR, EUSE [glanœʀ, øz]. n. (XIII^e^; de glaner). ersonne qui glane. *Les Glaneuses*, tableau de J.-F. Millet.

GLANURE [glanyʀ]. *n. f.* (XVI^e^; de *glaner*). *Agric., Didact.* 1° Ce que l'on glane. ♦ 2° *Fig. Ce* que l'on recueille ans un domaine déjà exploité. V. Glaner *(2°). 0 Spfcialt.* Courte note sur un sujet scientifique.

GLAPIR [glapiʀ]. v. *intr.* (v. 1200; altér. de *glatir*, d'apr. *apper*). ♦ 1° Se dit des animaux qui poussent un cri (aboi, tc.) bref et aigu. *Le renard, le lapin, l'épervier, la grue glaissent. Petit chien qui glapit.* ♦ 2° *(Personnes).* Faire entendre me voix aigre, des cris aigus. Trans. *Glapir des injures. 0* Choses) « *Un phonographe glapissait dans un cabaret borgne* » MART. du G.).

GLAPISSANT. ANTE [glapisã, ãt]. *adj.* (1665; de *lapir*). Qui glapit. *Animal, personnage glapissant.* V. Criard. *Sa voix glapissante déchirait le tympan* » (BALZ.).

GLAPISSEMENT [glapismã]. *n. m.* (1538; de *glapir*). Cri aigu de certains animaux. *Le glapissement du renard, du hacal.* — (Personnes) *Il poussait des glapissements aigus.*

GLARÉOLE [glaʀeɔl]. *n. f.* (1795; lat. SC. *glareola*, de *larea* « gravier »). Petit oiseau échassier vivant en colonies ur les grèves, dans les marais, nommé communément *irondelle des marais, perdrix de mer.*

GLAS [gla]. *n. m.* (1564; *clas*, XIV^e^; « sonnerie de trompette », déb. XII^e^; lat. médiév. *°classum*, class. *classicum* « sonnerie de trompette »). Tintement d'une cloche d'église pour annoncer l'agonie, la mort ou les obsèques d'une per*sonne. Sonner le glas.* « *Des glas noirs, lugubres, dont les notes tombaient une à une comme des larmes* » (DAUD.). ◇ Fig. Sonner *le glas d'une espérance, d'une institution, d'une mode :* annoncer leur fin, leur chute. « *Montaigne sonne le glas de la Renaissance* » (BRUNSCHVICG).

GLASS [glas]. *n.* m. (1628; all. *Glass.*, repris à l'angl., 1891). Arg. Verre à boire. *Payer un glass.* ◈ HOM. *Glace.*

GLATIR [glatiʀ]. v. *intr.* (1080; lat. *glattire* « *japper* »). Vx. V. Glapir. ◇ Mod. *(Rare)* Crier, en parlant de l'aigle.

GLAUCOME [glokom]. *n. m.* (1649; lat. *glaucoma*, mot gr.). *Méd.* Maladie de l'oeil caractérisée par une augmentation de la pression intra-oculaire qui accroît la dureté du globe, et détermine une compression du nerf optique compliquée d'une diminution de l'acuité visuelle. *Glaucome infantile*, traumatique. — Adj. GLAUCOMATEUX, EUSE [glokomatø, øz].

GLAUQUE [glok]. *adj.* (1503; lat. *glaucus*). D'un vert qui rappelle l'eau de mer. V. Verdâtre. Mer *glauque. «L'amère senteur des glauques goémons* » (HUGO).

GLAVIOT [glavjo]. *n.* m. (1866; altér., probabl. d'après *glaire*, de *claviot* [1808], de la famille de *clavus* « clou » ; Cf. Clavelée). *Pop.* Crachat.

GLÈBE [glɛb]. *n. f.* (XV"; lat. *gleba*). ♦ 1" *Vx.* Motte de terre. *Écraser les glèbes.* ♦ 2° *Littér.* Champ; sol cultivé. « *Pas un corbeau ne picorait la glèbe* » (BOSCO). 0 *Féod.* Fonds de terre avec ses serfs attachés à la terre qu'ils doivent cultiver. *Serfs attachés à la glèbe.*

GLÉCHOME ou **GLÉCOME** [glekom]. *n.* m. (1839; lat. *sc. glechoma*, du *gr. glékhon* « pouliot »). *Bot.* Plante à tiges rampantes, communément appelée *lierre terrestre: herbe de la Saint-Jean.*

1. **GLÈNE [glɪrn].** *n. f.* (1560; gr. *glênê*). *Anat.* Cavité arrondie d'un os dans laquelle s'emboîte un autre os (V. Glénoïde).

2. **GLÈNE** [glɛn]. *n. f.* (1786; prov. *gleno*). *Mar.* Portion de cordage pliée sur elle-même.

GLÉNER [glene]. *v., tr.* : coni. *céder* (1865 : de *glène* 2). *Mar.* Lover un cordage. . .

GLÉNOÏDE [glenɔid]. *adj.* (1541; de *glène* 1, et *-oïde*). *Anar.* Se dit de toute cavité arrondie recevant un condyle (V. Articulation), *Cavité glénoïde de l'omoplate. où* s'emboîte le condyle humoral.

GLIOME [glijom]. *n.* m. (1869; lat. mod. *glioma* (v. 1870), du *gr. glia* « glu », *suff. -ome*). *Pathol.* Tumeur constituée par la prolifération du tissu conjonctif de soutien d'une structure *nerveuse* (*spécialt.* au niveau du cerveau).

GLISSADE [glisad]. *n. f.* (1553; de *glisser*). Action de glisser; mouvement que l'on fait en glissant. *Faire des glissades sur* la *glace.* 0 Pas de danse qui consiste à passer lentement le pied devant soi, à gauche ou à droite, en frôlant le sol. V. **Glissé.** *Glissade battue, brisée. 0* (XX^e^) Manœuvre acrobatique (avion). *Amorcer une glissade.*

GLISSAGE [glisaʒ]. n. m. (1866; de *glisser*). Opération consistant à faire descendre, le long des pentes, les bois abattus. V. Schlittage.

GLISSANT, ANTE [glisã, ãt]. *adj.* (v. 1370; de *glisser*). ♦ 1° Où l'on glisse facilement. Spécialt. *Pavé glissant. Chaussée glissante.* — Fig. *Terrain glissant, pente glissante :* chose, affaire, circonstance qui mène à un danger. V. Dangereux, hasardeux. « *Vous allez à la cour; c'est un terrain glissant aujourd'hui* » (VIGNY). ♦ 2° Qui glisse facilement entre les mains ou le *long* d'un autre corps. *Poisson glissant qui échappe des mains.* « *Ramuntcho trouve... ce tronc d'arbre mouillé,* glissant *et rond* » (LOTI). ♦ 3° Math. Vecteur glissant. V. Glisseur (II, 1°).

GLISSÉ, ÉE [glise]. *adj.* (1752; V. Glisser). Danse. Un *pas glissé.* Subst. Un *glissé.* V. Glissade; coulé.

GLISSEMENT [glismã]. *n.* m. (1360; de glisser). ♦ 1° Action de glisser, mouvement de ce qui glisse. *Glissement d'un traîneau sur la neige, d'un rideau le long de sa tringle.* ◇ *Par ext.* Bruit de ce qui glisse. « *Nous* avons *entendu le glissement d'une auto qui passait* » *(CAMUS). 0* Mécan. *Frottement de glissement. Faciliter le glissement des pièces d'une machine au moyen d'un lubrifiant.* — Géol. *Glissement vertical le long d'un plan de faille.* V. Affaissement. *Cour. Glissement de terrain* : déplacement plus ou moins lent des couches superficielles de l'écorce terrestre. ♦ 2° *Fig.* Action de tendre progressivement et insensiblement vers qqch. V. Évolution. *Mot qui change de sens par glissement d'une idée à une autre (glissement de sens). Le résultat des élections marque un léger glissement à gauche.*

GLISSER [glise]. v. *(Glicier*, 1190; altér. a. fr. *glier*, frq. *°glidan*, par infl. de *glacer).*

I. V. *intr.* ♦ 1° Se déplacer d'un mouvement continu, volontaire ou non, sur une surface lisse ou le long d'un autre corps, par une impulsion donnée. *Glisser sur une pente raide.*

Glisser sur la *glace* avec *des patins* (V. Patiner), sur *la neige avec des skis* (V. Skier). *Glisser sur un parquet ciré, sur une peau de banane.* « *Dans la rue les plus dignes sont ceux qui viennent de glisser sur du crottin* » *(Giraudoux). Son pied a glissé.* — *Voiture qui glisse sur le verglas.* V. Déraper. — Curseur *qui glisse dans sa coulisse.* V. Coulisser. — *Glisser des mains.* **V.** Échapper, tomber. Savon *qui glisse des mains. Le verre m'a glissé des mains. 0* Fig. *Glisser entre les doigts* comme *une couleuvre,* un *poisson.* V. Filer. ♦ 2° Avancer comme en glissant. *Cygne, embarcation qui glisse au fil de l'eau.* « *Un ciel immense où glissent les nuages* » (Barrès). *0 Par méfaph.* Passer doucement, graduellement, insensiblement. *La majorité gouvernementale glisse vers la droite.* « *Plus d'un écrivain glisse à la morale* » (Paulhan). ♦ 3° *Fig. Se* laisser aller. V. Abandonner (s'). *Glisser sur une mauvaise pente.* Fam. Se *laisser glisser,* mourir. ♦ 4° Passer légèrement (sur qqch.). V. Courir, *passer.* « *Ses doigts glissant doucement sur les touches* » (Maurois). — *Par méfaph.* V. Effleurer. *Regard qui glisse sur les choses.* « *Un sourire glissait sur* ses *lèvres* sévères » (France). ♦ 5° *Fig. Ne pas approfondir,* ne pas insister. N'insistons *pas: glissons.* « *Glisser, mortels, n'appuyez pas* » (P.-Ch. Roy). ◇ Ne faire qu'une impression faible ou nulle sur qqn. Un *être sur qui tout glisse.* V. **Indifférent,** insensible. *Les injures glissent sur eux.*

II. *V. tr.* Faire passer, introduire adroitement ou furtivement (qqch.). V. Insinuer, passer. *Glisser un levier sous une pierre.* V. Engager. *Glisser du courrier sous la porte de qqn; un billet dans une enveloppe.* « *Au revoir, Madame, dif Daniel en glissant un billet dans la main de la vieille* » *(Sartre).* 0 Fig. *Glisser* un *mot* à *l'oreille de qqn.* V. Dire. *Tâche de lui glisser cela.*

III. Se **glisser.** v. *pron.* Passer, pénétrer adroitement ou subrepticement quelque part. V. Couler (se), faufiler (se), insinuer (s'), introduire (s'). Se *glisser dans ses draps, sous une clôture.* « *Elle s'était glissée derrière un mur* » *(Giono). 0* Fig. *Un soupçon s'était glissé en moi. Une erreur qui s'est glissée dans* un *texte.* — Impers. *Il s'est glissé quelques fautes dans l'impression de ce livre.*

◈ ANT. Approfondir, appuyer, enfoncer, frotter, insister.

GLISSEUR, EUSE [glisœʀ, øz]. *n.* (1636: de *glisser*). I. *Rare.* Personne qui glisse sur la glace.

II. N. m. (Didact.). ♦ 1° *Math.* (1930). Vecteur glissant, qui se déplace sur son support. *Ensemble de glisseurs.* V. Torseur. ♦ 2° *Technol.* Dispositif permettant le glissement de certains véhicules. V. Aéroglisseur, hydroglisseur.

GLISSIÈRE [glisjɛʀ]. *n. f. (1866;* de *glisser).* Pièce métallique retenant par une rainure une autre pièce que le mouvement ferait dévier. *Fermeture à glissière.* V. Coulisse. Mécan. *Glissière de la tige du piston dans une machine à vapeur.* V. Guide. *Glissière de sécurité,* bordure métallique le long d'une route, d'une autoroute.

GLISSOIR [gliswaʀ]. **n. m. (1636;** de glisser). *Techn.* ♦ 1° Petit coulant mobile où passe une chaîne. ♦ 2° Couloir ménagé sur le versant d'une montagne pour l'opération du glissage. ◈ HOM. Glissoire.

GLISSOIRE [gliswaʀ]. *n. f.* (1608; «conduit pour écouler l'eau », 1308; de *glisser).* Sentier frayé sur la glace où les enfants s'amusent à glisser. V. Glissade. ◈ HOM. *Glissoir.*

GLOBAL, ALE, AUX [glɔbal, o]. *adj.* (1864; de *globe* (fig.), « masse totale ». V. Englober). Qui s'applique à un ensemble, qui est pris en bloc. (V. Molaire). *Revenu global.* V. Entier, total. *Somme globale. 0* Pédag. *Méthode globale,* méthode de lecture consistant à faire reconnaître aux enfants l'ensemble du mot avant d'en analyser les éléments. ◈ ANT. Partiel.

GLOBALEMENT [glɔbalmɑ̃]. *adv.* (1842; de *global).* D'une manière globale, dans son ensemble. V. Bloc (en). ◈ ANT. *Détail* (en).

GLOBALISER [glɔbalize]. *v. tr.* (1965; de *global).* Prendre, présenter en bloc, d'une manière globale. « *Globaliser les revendications* » *(Le Monde,* 1966).

GLOBALISME [glɔbalism(ə)]. *n. m.* (XX^e^; de [méthode] *globale). Didact.* ♦ 1° Méthode globale*, pour l'apprentissage de la lecture. ♦ 2° *Philo.* Doctrine d'après laquelle un tout composé a des 'propriétés que les composants n'ont pas. V. Structuralisme.

GLOBE [glɔb]. *n.* m. (XIV^e^; lat. *globus).* Corps sphérique ou sphéroidal. ♦ 1° Boule, sphère. *Le centre, le diamètre d'un globe. Petit globe.* V. Globule (1°). Littér. *Le globe d'un* sein. — Anat. *Globe de l'œil, globe oculaire. V.* Œil. ♦ 2° *En parlant des astres.* Vieilli. *Le globe du Soleil, de la Lune. Globe de feu :* météore. — Mod. *Globe terrestre.* V. Terre. *Formation du globe terrestre.* — Absolt. *Le globe. Bouleversements, cataclysmes qui ont modifié la surface du globe. Moitié du globe.* V. Hémisphère. Une *partie, une région du globe* : de la surface terrestre. *Voyageur qui parcourt le globe.* V. Globe-trotter. Carte *du globe.* V. Mappemonde, planisphère. ♦ 3° Sphère matérielle représentant le globe terrestre, le globe céleste. V. Armillaire (sphère). « *Un globe terrestre de verre, éclairé intérieurement et qui tournait avec lenteur* » (Bosco). ♦ 4° Sphère ou demi-sphère creuse de verre cristal. *Globe d'un luminaire.* « *Et tombant des globes la une lumière de sacristie* » (Romains). *Globe électrique. Per couronne de mariée sous globe.* Fin. *Mettre sous globe* personne, une chose) : tenir à l'abri de tout danger. à *mettre* sous *globe :* à conserver soigneusement *(iron.)*

GLOBE-TROTTER [glɔbtʀɔtœʀ], *n. m.* (1898: mot a de *globe, et trotter* « coureur »). Voyageur qui parcou monde. Par appos. *Des journalistes globe-trotters.*

GLOBIGÉRINE [glɔbiʒeʀin]. *n. f.* (1872; lat. *globi gerere* « porter »). Sc. Protozoaire *(Foraminifères)* pélag dont les coquilles constituent des dépôts calcaires *(Bo globigérine).*

GLOBINE [glɔbin]. *n. f.* (1901 ; de [hémo]*globine, g line*). *Biochim.* Protéine formée de plusieurs polypep et entrant dans la composition de l'hémoglobine du sang

GLOBULAIRE [glɔbylɛʀ]. *adj. et n.* (1679, « compo globules »; de *globule).* ♦ 1° *Adj.* Qui a la forme d'un g d'une sphère. *Masses globulaires. 0* Qui concerne Ier bules (2°). *Numération globulaire.* ♦ 2° *N. f.* (1694). F dicotylédone fournissant une décoction purgative (sén Provençaux). *Les globulaires ont des fleurs réunies en cap globuleux.*

GLOBULE [glɔbyl]. n. m. (déb. XVII^e^; lat. *globulus,* d de *globus,* V. Globe). ♦ 1° Vx. Corpuscule sphériqu spbéroïdal. V. Boulette, grain. *Des globules de mercure, d'air.* V. Bulle. ♦ 2° (1860). *Mod.* Elément qui se trou suspension dans certains liquides organiques. *Globul la lymphe, du lait. Globules du sang, globules sanguin* « éléments *figurés* du *sang* ». *Globules rouges* (V. Hém *blancs* (V. Leucocyte). V. *aussi* Plaquette. *Les glo rouges adultes sont privés de noyau, les globules t sont des cellules complètes. Matière colorante des glo* rouges. V. Oxyhémoglobine. *Le foie détruit les vieux glo rouges. Antitoxines élaborés par les globules blancs.* ♦ 3° (1897). *Globules polaires :* chacune des deux petites m sphériques expulsées par les ovocytes pour former réduction des chromosomes, le gamète femelle. ♦ 4° *P* Petite pilule.

GLOBULEUX, EUSE [glɔbylø, øz]. *adj.* (1611; de *bule*). ♦ 1° Qui a la forme d'un globule, d'un petit g V. Globulaire. ♦ 2° *Œil globuleux,* dont le globe est sai *L'œil globuleux d'une grenouille.*

GLOBULINE [glɔbylin]. *n. f.* (1845; de *globule). Bio* Toute protéine de poids moléculaire très élevé, généralç insoluble dans l'eau. *Globulines du sérum sanguin. Le, gène, la myosine sont des globulines.*

GLOCKENSPIEL [glɔkɛnʃpil]. *n.* m. (1872; mo « jeu de cloches »). *Mus.* Instrument de percussion, so carillon à main.

GLOIRE [glwaʀ]. *n. f.* (XII^e^; *glorie,* XI^e^; *lat. gloria).*

1. ♦ 1" Grande renommée répandue dans un très public, et tenant à des mérites, des actions ou des ce jugés remarquables. V. Célébrité, éclat, honneur, ill tion, lustre, renom, renommée, réputation, *Amour de la g* V. Ambition. *Être avide de gloire. Se couvrir de gloire. couvert de gloire.* V. Célèbre, glorieux. « À vaincre sans *on triomphe sans gloire* » *(Con~.).* « *La gloire est le des morts* » (Balz.). *La gloire des grands hommes, des des conquérants. Célébrer, vanter la gloire de qqn.* V. rifier. *Transmettre sa gloire à la postérité.* V. Nom, r ◇ Personnification de cette renommée. ◇ *Dire, p qqch.* à *la gloire de qqn :* faire connaître qqch. qui lu gloire, honneur. *Poème à la gloire de. V.* Éloge. *Il fau* à sa *gloire.* ◇ En parlant des choses. *La gloire de son de son pays. Cette mode eut son heure de gloire.* ♦ *gloire de :* honneur acquis par une action, un mérite. *S buer toute la gloire de qqch.* V. Mérite. « C'est *le bonhe vivre qui fait la gloire de mourir* » (Hugo). — Se *faire de, se vanter* d'une chose, en tirer orgueil, fierté. Se *gloire d'une mauvaise action.* ♦ 3° *Par ext.* Personne cé V. Célébrité. *Il fur une des gloires de son pays, de son* « *Ton avenir, qui veuf faire oublier tant de gloires prése (SAND). Une gloire consacrée, une fausse gloire.*

II. ♦ 1° *Vx ou littér.* Éclat prestigieux dont la gra est environnée. V. Éclat, lustre, prestige, rayonnement, deur. *La gloire de Carthage, de Rome. Nostalgie de la passée.* ♦ 2° *Relig.* Splendeur des manifestations di *La gloire de Dieu.* V. Majesté. *Trône de gloire.* ♦ 3° hommages rendus à la divinité. *Rendre gloire à Dieu. Gloire à Dieu.* V. Gloria. ◇ Hommage de respect, d'a ration. « *Gloire à notre France éternelle* » (Hugo). — *R gloire à qqn.* Fig. *Rendre gloire à la vérité, à la justic* Témoignage. ♦ 4° *Théol.* La béatitude des élus. *Élév* à *la gloire éternelle.* V. Glorification, sainteté. *Le séjo gloire, la ville de gloire :* le paradis. Couronne *de g* ♦ 5° *Arts* (XVIII^e^). Auréole enveloppant le corps du C (différent du nimbe). *Christ en gloire, au tympan d'une romane, gothique.* — Représentation picturale du ciel,

es anges et des saints. La « *Gloire de Venise* », du Tintoret. — Faisceau de rayons divergents d'un triangle représentant la Trinité (style jésuite). 0 Fig. et *littér.* V. Auréole, nimbe. « Nous voyons le *troupeau* s'avancer *dans une gloire de poussière* » (DAUD.).

◈ ANT. Déshonneur, flétrissure (2), honte, *humiliation, ignominie*, infamie, obscurité, opprobre, turpitude.

GLOME [glom]. *n. m.* (1878; lat. *glomus* « peloton, boule »). *Vétér.* Plaque cornée du sabot, chez les Solipèdes *(Équidés)*.

GLOMÉRIS [glɔmeris]. *n.* m. (1839; lat. *glomus, eris* peloton »). *Zool.* Animal arthropode *(Myriapodes)* voisin du cloporte. *Le glomméris peut se rouler en boule.*

GLOMÉRULE [glɔmeryl]. **n. m.** *(1846; lat. mod. glomerulus,* de *glomus). Didact.* Petit amas. *Bot.* Réunion compacte et irrégulière de fleurs, de fruits. V. Inflorescence. *Anat.* Peloton vasculaire, glandulaire ou nerveux. Glomérules *de Malpighi (glomérules rénaux). Glomérules sudoripares, olfactifs.* — *Adj.* GLOMÉRULAIRE [glɔmeryler].

GLORIA [glɔrja]. **n. m.** *invar. (1680;* mot lat. « gloire »). 1° Hymne récitée ou chantée à la Messe, après le Kyrie, et qui commence par les mots *Gloria in excelsis Deo* (Gloire à Dieu). *Chanter un gloria, des gloria.* ♦ 2° *(1817). Fam.* Café *vx.* Café mélangé d'eau-de-vie. « *Les tables noires sont moissées par les gloria* » (FLAUB.).

GLORIETTE [glɔrjɛt]. *n. f.* (XII^e, « petite chambre, pavillon »; de *glorie.* V. Gloire). ♦ 1° Petit pavillon. *La gloriette du château de Schœnbrunn. Spécialt.* Pavillon de verdure, dans un jardin. V. Tonnelle. ♦ 2° (XIV^e). Grande cage à oiseaux, en forme de pavillon. **V.** Volière.

GLORIEUSEMENT [glɔrjøzmã]. *adv.* (XII^e; de *glorieux*). D'une manière glorieuse, *avec* gloire. *Mourir glorieusement. Des foutes glorieusement réparées* » (Bas.). « *Finir glorieusement sa carrière* » (VOLT.). 0 *Par* ext. V. Splendidement. *Judité glorieusement étalée.*

GLORIEUX, EUSE [glɔrjø, øz]. *adj.* (*Glorius,* 1080; d'abord subst. en parlant de Dieu, des élus; lat. *gloriosus,* de *gloria.* V. Gloire). ♦ 1° Qui donne, procure de la gloire; qui est plein de gloire *(choses).* V. Célèbre, éclatant, fameux, illustre, magnifique, mémorable. *Glorieux exploits. Nom glorieux. Histoire glorieuse d'un pays. Mort glorieuse.* — *Journée glorieuse.* Absolt. *et* subst. *Les trois Glorieuses :* les 27, 28 et 29 juillet 1830. ♦ 2° Qui s'est acquis, qui a de la gloire (surtout la gloire des armes). V. Célèbre, fameux, illustre. *Glorieux conquérant. Général glorieux.* — Subst. *Vt rare.* « *Les triomphants et les glorieux de ce monde* » *(GIDE).* V. Célébrité, gloire, grand. ♦ 3° *Vieilli.* Qui a le sentiment d'une gloire personnelle dont il tire orgueil. V. Fier, orgueilleux. — *Littér.* et *péj.* Qui a trop bonne opinion de lui-même, qui affecte des airs de supériorité. V. Avantageux, fat, fier, présomptueux, suffisant, vaniteux. *Glorieux de sa richesse, de son rang.* Un *air glorieux.* V. Avantageux, important, suffisant. *0* Subst. *et vx. Un glorieux, une glorieuse. Faire le glorieux.* ♦ 4° *Relig.* Qui participe de la gloire (II) céleste. Subst. *Les glorieux.* V. Élu, saint. — Théol. *Corps glorieux,* les corps des bienheureux après la résurrection. ◈ ANT. *Avilissant, déshonorant, ignominieux, infamant, infâme, ignoré, obscur,* méprisé. *Humble, modeste.*

GLORIFICATEUR, TRICE [glɔrifikatœr, tris]. *adj.* et *n. (lin* XV^e; *n.;* de *glorification). Littér.* Qui glorifie.

GLORIFICATION [glɔrifikasjɔ̃]. *n. f.* (1361 ; lat. ecclés. *glorificare),* de *gloria.* V. Gloire). Action de glorifier; son résultat. V. Apologie, célébration, exaltation, louange. « *La représentation de l'homme illustre, la glorification du génie humain* » (GAUTIER). ◈ ANT. *Abaissement, avilissement.*

GLORIFIER [glɔrifje]. *v. tr.* (déb. XII^e; lat. ecclés. *glorificare).* ♦ 1° Honorer (qqn, qqch.) en proclamant ses mérites, sa gloire. V. Célébrer, exalter, louer, magnifier. *On l'a glorifié à l'égal d'un dieu.* V. Déifier, diviniser. *Glorifier une victoire, une révolution.* « *Une pensée qui prône l'effort, qui glorifie l'effort* » (DUHAM.). V. Vanter. *Poème qui glorifie ses actions, les hauts faits de qqn.* V. Chanter. ♦ 2° *Spécialt.* Rendre gloire à (Dieu). V. Louer; bénir. ♦ 3° Rendre plus beau. « *La lumière glorifie les objets* » *(COLETTE).* ♦ 4° SE GLORIFIER. *v. pron. Se* faire gloire, tirer gloire de. **V.** Enorgueillir (s'); flatter (se), louer (se), vanter (se). ◈ ANT. *Avilir, déshonorer, humilier,* rabaisser.

GLORIOLE [glɔrjɔl]. *n. f.* (1753; créé par l'abbé de Saint-Pierre, *mort en* 1743; lat. *gloriola,* dimin. de *gloria).* Vaine gloire, vanité* qu'on tire de petites choses. V. Orgueil. *Afficher, étaler ses richesses par pure gloriole.* V. Ostentation. *Ce mot de gloriole, si bien adapté à cette vanité puérile qui ne vif... que de la fumée la plus légère* » (D'ALEMB.). ◈ ANT. *Humilité,* simplicité.

GLOSE [gloz]. *n. f.* (XII^e; bas lat. glosa «mot qui a besoin d'être expliqué », gr. *glôssa* « langue »). ♦ 1° Annotation entre les lignes ou en marge d'un texte, pour expliquer un mot difficile, éclaircir un passage obscur. V. Explication, interprétation, note. *Glose marginale. Les gloses de Reichenau.* 0 *Par ext.* Commentaire, note explicative. *Ces éditions « illustrées de notes, gloses et commentaires très savants* » (FRANCE). ♦ 2° Commentaire oiseux ou malveillant. Les *gloses des bavards, des commères.*

GLOSER [gloze]. V. *tr.* (XII^e; de glose). ♦ 1° Expliquer par une glose, un commentaire. V. Annoter, commenter. 0 *Intrans.* Se perdre en discussions, en vains discours à propos de tout. *Gloser sur un texte.* « *Nous glosions sur tout et coupions en quatre les plus ténus cheveux* » *(GIDE).* ♦ 2° *Fig.* Vieilli. V. Critiquer.

GLOSSAIRE [glɔsɛr]. *n.* m. (1664; *glosaire,* XVI^e; bas lat. *glossarium).* Dictionnaire qui donne l'explication de mots anciens *ou* mal *connus. Le Glossaire du bas latin de Du Cange.* 0 Lexique d'une langue vivante, *spécialt.* d'un dialecte ou patois. 0 Lexique d'un domaine spécialisé. V. Micro-glossaire. *Glossaire de génétique.*

GLOSSATEUR [glɔsatœr]. *n. m.* (1426; du lat. *glossa). Didact.* Auteur d'une glose ou d'un recueil de gloses. V. Commentateur.

-GLOSSE, GLOSS(O)-. Éléments, du gr. *glôssa* « langue ».

GLOSSINE [glɔsin]. *n. f. (1872;* du lat. sav.; gr. *glôssa). Zool.* Insecte diptère *(Muscidés),* dont le type est la mouche tsé-tsé.

GLOSSITE [glɔsit]. *n. f.* (1811; du gr. *glôssa,* et *-ite). Méd.* Inflammation de la langue.

GLOSSO-PHARYNGIEN, IENNE [glɔsɔfarɛ̃ʒjɛ̃, jɛn], *adj. (1747;* de *glosso-,* et *pharyngien). Anat.* Relatif à la langue *et au* pharynx. *Nerf glosso-pharyngien.* — Subst. *Le glosso-pharyngien.*

GLOSSOTOMIE [glɔsɔtɔmi]. *n. f.* (1771; de *glosso-, et -tomie). Chir.* Incision de la langue.

GLOTTAL, ALE, AUX [glɔtal, o]. *adj. (xx";* de glotte). *Didact.* Qui est émis par la glotte.

GLOTTE [glɔt]. *n. f.* (1618; gr. *glôtta* « langue »). Orifice du larynx servant à l'émission de la voix. Coup *de glotte.* « *Un spasme de la glotte, désordre fugace, mais parfois dangereux* » (DUHAM.).

GLOTTIQUE [glɔtik]. *adj.* (1856; de *glotte). Didact.* Relatif à la glotte.

GLOUGLOU [gluglu]. *n. m.* (1628: onomat.). ♦ 1° *Fam.* Bruit que fait un liquide qui coule dans un conduit, d'un récipient, etc. « *Un glouglou de bouteille qui se vide* » (DORGELÈS). ♦ 2° Cri du dindon, de la dinde.

GLOUGLOUTER [gluglute]. *v. intr.* (1560; de *glouglou).* Produire *un* glouglou. « *La dinde glougloute d'orgueil* » (RENARD).

GLOUSSANT, ANTE [glusã, ãt]. *adj.* (XVI^e; de *glousser).* Qui fait un bruit de gloussement. « *Un petit rire gloussant* » (DUHAM.).

GLOUSSEMENT [glusmã]. **n. m.** *(Glocement,* XV^e; de *glousser).* ♦ 1° Cri de la poule, de la gélinotte. ♦ 2° Par anal. *Gloussements de satisfaction.* V. Glousser (2°).

GLOUSSER [glusel, Y. *intr. (Glocir.* XII^e : *clousser,* XIV^e; *glosser,* 1538 ; lat. pop. *°clociare,* de *glocire).* ♦ 1° Pousser des cris brefs, répétés (gloussements). *La poule glousse pour appeler ses petits.* ♦ 2° *Par* anal. Rire en poussant de petits cris.

GLOUTERON [glutrɔ̃]. *n.* m. (XV"; crois. entre l'a. fr. *gleteron et glouton.* V. Grateron). *Région. Nom* courant de la bardane.

GLOUTON, ONNE [glutɔ̃, ɔn]. *adj. et n. m.* (*Gloton, 1080:* bas lat. *glutto,* de *gluttire* « avaler », de *gluttus* « gosier »). ♦ 1° Qui mange avidement, excessivement, en engloutissant les morceaux. V. Goinfre, goulu, vorace. *Un homme, un enfant glouton.* — Par ext. *Appétif glouton.* — Subst. *Avaler comme un glouton.* ♦ 2° (1671). N. *m.* Mammifère carnivore *(Mustélidés),* appelé aussi « goulu » ou « carcajou ». ◈ ANT. Frugal, gourmet, sobre, tempérant.

GLOUTONNEMENT [glutɔnmã]. *adv. (xv';* de *glouton).* À la façon d'un glouton. « *Les loups mangent gloutonnement* » (LA FONT.). Fig. *Lire gloutonnement.*

GLOUTONNERIE [glutɔnri]. *n. f. (Glotonnerie,* XII^e; *glutunie,* 1119; de *glouton).* Adviité de glouton. Une *écœurante gloutonnerie.* 0 Fig. Appétit. avidité. « Une *folle gloutonnerie de conquêtes* » (LOTI).

GLU [gly]. *n. f.* (v. 1175; *ghe,* 1155; bas lat. *glus,* class. *gluten).* ♦ 1° Matière visqueuse et tenace, extraite de l'écorce du houx. *Prendre de petits oiseaux à des bâtons enduits de glu (V.* Gluau; *engluer).* ♦ 2° Colle forte. — *Il est collant comme de la glu* : indiscret, importun.

GLUANT, ANTE [glyã, ãt]. *adj.* (v. 1265; du v. *glue* « engluer »). Qui est de la nature de la glu. V. Collant, visqueux. *Moins gluantes.* V. Poisseux. « *L'eau coulait de partout, de la paroi gluante* » (DORGELÈS).

GLUAU [glyo]. *n. m.* (v. 1375; de *gluer* « engluer »). Branche ou planchette enduite de glu pour prendre les petits oiseaux. *La chasse aux gluaux est prohibée.* « *Il avait des gluaux perfectionnés pour les alouettes et pour les cailles* » *(ZOLA).*

GLUC(O)-, GLYC(O)-. Éléments, du gr. *glukus* « doux ».

GLUCIDE [glysid]. *n. m.* (1923; de *gluc(o)-*, et *-ide*). *Biochim.* Substance naturelle ou artificielle, composée de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, de formule $C_x(H_2O)_y$ *(hydrate de carbone).* V. Ose, oside. *Aliments énergétiques, riches en alucides. Le glucose, substance de référence de la classe des glucides. Trouble de' l'assimilation des glucides.* V. Diabète, glycosurie.

GLUCIDIQUE [glysidik]. *adj.* (v. 1960; de *glucide*). *Biochim* Relatif aux glucides ou au glucose.

GLUCINIUM [glysinjɔm]. n. *m.* (1839; angl. 1812; lat. mod., de *gluc(o)-*). *Chim.* V. Béryllium.

GLUCOMÈTRE [glykɔmɛtʀ(ə)] ou **GLYCOMÈTRE** [glikɔmɛtʀ(ə)]. n. m. (1872; de *gluco-*, et -mètre). Aréomètre destiné à mesurer la quantité de sucre des moûts (V. Pèse-moût).

GLUCOSE [glykoz]. n. *m.* (1853; de *gluco-*, *et -ose*). *Biochim.* Glucide à 6 atomes de carbone ($C_6H_{12}O_6$) très répandu dans la nature (miel, raisin, amidon), qui représente la source énergétique essentielle de l'organisme. *Glucose du sang.* V. Glycémie. *Glucose mis en réserve par le foie.* V. Glycogène. *Glucose provenant de la décomposition du lactose* (sous l'action de l'enzyme lactase). *du saccharose* (sous l'action de l'invertase).

GLUCOSERIE [glykozʀi]. *n. f.* (déb. XX^e^; du précéd.). *Techn.* Fabrique de glucose.

GLUCOSIDE [glykozid]. *n. m.* (1872; de *glucose, et -ide*). *Biochim.* Nom générique des substances d'origine végétale constituées de glucose lié à une fraction non glucidique. *La saponine, la salicine sont des glucosides.*

GLUI [glɥi]. *n. m.* (1175; rad. gallo-rom. **clodiu*). *Vx.* Paille de seigle servant à couvrir les toits, à faire des liens.

GLUME [glym]. n. *f.* *(h. 1584;* 1802; lat. *gluma). Bot.* Enveloppe des fleurs de graminées, puis de leurs graines. V. Balle (3).

GLUMELLE [glymɛl]. *n. f.* (1828; de *glume*). *Bof.* Une des deux bractées verdâtres qui enveloppent immédiatement les fleurs graminées.

GLUTEN [glytɛn]. n. *m.* (1515; mot lat. « glu, colle »). Matière visqueuse de nature protidique qui subsiste après élimination de l'amidon des farines de céréales. *Le gluten contribue à la fermentation du pain.*

GLUTINEUX, EUSE [glytinø, øz]. *adj.* (v. 1265, « visqueux » ; lat. *glutinosus ;* de *gluten). Techn.* De la nature du gluten. V. Adhésif, gluant, visqueux. — Qui contient du gluten.

GLYCÉMIE [glisemi]. *n. f.* (1872; de *glyc(o)-*, *et -émie*). *Physiol.* Présence de glucose dans le sang.

GLYCÉRIDE [gliseʀid]. n. *f.* (1869; de *glyc(o)-*, et *-ide*). *Chim.* Ester de la glycérine.

GLYCÉRIE [gliseʀi]. *n. f. (1827;* lat. sav., du *gr. glukeros* « doux »). *Bot.* Plante herbacée *(Graminées)*, qui pousse au bord de la mer, des étangs.

GLYCÉRINE [gliseʀin] n. *f.* ou **GLYCÉROL** [gliseʀɔl]. *n. m.* (1823; *gr. glukeros* « doux »). *Chim.* (et cour. Glycérine). Tri-alcool, liquide incolore, sirupeux, de saveur sucrée, soluble dans l'alcool. de densité 1.26. existant sous forme d'esters dans divers lipides. *La glycérine est obtenue comme sous-produit lors de la fabrication des savons et bougies.*

GLYCÉRINER [gliseʀine]. *v. tr. (Glycériné,* 1872; de *glycérine).* Enduire de glycérine.

GLYCÉRIQUE [gliseʀik]. *adj.* (1862; de *glycérine).* Chim. *Acide glycérique,* obtenu par oxydation de la glycérine.

GLYCÉROPHOSPHATE [gliseʀɔfɔsfat]. n. *m.* (1872; de *glycérine,* et *phosphate). Méd.* Sel dérivant de l'acide glycérophosphorique (obtenu par la combinaison de l'acide phosphorique et de la glycérine), tonique du système nerveux.

1. **GLYCINE** [glisin]. *n. f.* (1786; lat. sav., du gr. *glukus*). Plante d'origine exotique, à grappes de fleurs mauves et odorantes. « *Une glycine extravagante : ses cent lianes se lacent, s'entremêlent, se nouent...* » *(CLAUDEL).*

2. GLYCINE [glisin]. *n. f.* (1366; var. de *glucine*). *Techn.* V. Glycocolle.

GLYCO-. V. GLUCO-.

GLYCOCOLLE [glikɔkɔl]. *n. m.* (1866; de *glyco-*, et *colle). Biochim.* Acide amino-acétique. (*Syn.* GLYCINE, SUCRE DE GÉLATINE).

GLYCOGÈNE [glikɔʒɛn]. n. *m.* (1853; de *glyco-*, et *-gène). Biochim.* Substance glucidique de structure semblable à celle de l'amidon, formant une réserve importante de glucose pour l'organisme humain et animal. *Le glycogène est emmagasiné dans le foie et les muscles.*

GLYCOGÉNÈSE [glikɔʒenɛz]. *n. f.* (1877; de *glyco-*, *et -génèse*). *Biochim.* Formation du glucose dans la cellule vivante, et *spécialt.* dans le foie, à partir du glycogène qui s'y trouve emmagasiné. (On dit aussi GLYCOGÉNIE [glikɔʒeni], 1853).

GLYCOGÉNIQUE [glikɔʒenik]. *adj.* (1853; de *glyco-*, *et génique*). *Physiol.* Qui a rapport à la glycogénèse. La, *tion glycogénique du foie.*

GLYCOL [glikɔl]. *n. m.* (1855; de *glyco-, et -01). C* Nom générique des corps possédant deux fois la fonc alcool. Syn. DIOL. *Glycol utilisé comme antigel.*

GLYCOLIPIDE [glikɔlipid] ou **GLUCOLIPIDE** [gl pid]. *n. m.* (v. 1970; de *glyco-, gluco-, et lipide). Bioc* Lipide contenant des sucres.

GLYCOLYSE [glikɔliz]. *n. f.* (1896; de *glyco-, et- l Biochim.* Dégradation du glucose d'on organisme vi sous l'action d'enzymes. *Glycolyse dans les muscles. G lyse par les levures. V.* Fermentation. — Adj. GLYCOLY [glikɔlitik].

GLYCOPROTÉINE [glikɔpʀɔtein]. n. *f.* (v. 1970 *glyco-, et protéine*). *Biochim.* Protéine combinée à des su

GLYCOSURIE [glikozyʀi]. *n. f.* (1853; de *glyco-*, et *-urie*, du gr. *ourein* « uriner »). *Méd.* Présence anorma sucre dans l'urine. V. Diabète.

GLYCOSURIQUE [glikozyʀik]. *adj.* et *n.* (1878 précéd.). *Méd.* Se dit des personnes atteintes de glycos V. Diabétique.

GLYPHE [glif]. *n. m.* (1701; *gr. gluphê* « ciselure *Archéol.* Trait gravé en creux. V. Triglyphe.

GLYPTIQUE [gliptik]. *n. f.* (1796; *gr. gluptikos* « r à la gravure »). Art de graver sur pierres fines. V. Ca intaille.

GLYPTO-. Élément, du gr. *glypfos* « *gravé* ».

GLYPTODON [gliptɔdɔ̃] ou **GLYPTODONTE** [g dɔ̃t]. *n. m.* (1872; de *glypto-*, et *gr. odous, odontos* « der *Paléont.* Genre de mammifères édentés, couverts d'une pace, qu'on trouve à l'état fossile dans les terrains qu naires d'Amérique.

GLYPTOGRAPHIE [gliptɔgʀafi]. *n. f.* (1756; de *gly et -graphie). Didact.* Science qui a pour objet l'étude pierres gravées de l'antiquité.

GLYPTOTHÈQUE [gliptɔtɛk]. *n. f.* (1829; de *gly* et *-thèque*). Cabinet, musée de pierres gravées, de car *La glyptofothèque de Munich.*

G.M.T. [ʒeɛmte]. Abréviation de l'anglais « Green mean time », heure moyenne du méridien de Greenw *Treize heures G.M. T.*

GNAF ou **GNIAF** [ɲaf]. n. m. (*Gnafe*, 1808; du lyo *gnafre* « cordonnier »). *Pop.* V. Cordonnier.

GNANGNAN, GNIAN-GNIAN [ɲɑ̃ɲɑ̃]. n. *et adj.* (onomat.; n., 1859). Fam. N. Personne molle, sans éne à qui le moindre effort arrache des plaintes. — Adj. i *Elles sont un peu gnangnan. V.* Mollasse.

-GNATHE. Élément, du gr. *gnathos* « mâchoire ».

GNEISS [gnɛs]. *n. m.* (1779; mot all.). *Géol.* R métamorphique, composée de feldspath, de quartz, de et d'éléments variables (amphibole, apatite, cordi hornblende, grenat).

GNEISSEUX, EUSE [gnɛsø, øz] ou **GNEISSI** [gnesik]. *adj.* (1877,-1846; de gneiss). *Minér. Qui est* nature du gneiss.

GNÈTE [gnɛt]. n. *f.* (Gnet, 1839; lat. bot. *gnetum).* Plante phanérogame, ligneuse, volubile. liane des rér tropicales.

GNOCCHI [ɲɔki]. *n. m. pl.* (v. 1900; *gnocci*, 1894; it.). Pâtes italiennes faites de farine, d'œufs, de fromage l'on fait cuire au lait bouillant, puis gratiner au four.

GNOGNOTE ou **GNOGNOTTE** [ɲɔɲɔt]. n. *f.* (onomat. ou forme région. de *niais).* Fam. *C'est de la gnote :* c'est quelque chose de tout à fait négligeable.

GNÔLE, GNIOLE, GNAULE [ɲol] ou **NIOLE** [*n. f.* (1882; « coup », 1701 (U. Gnon); mot lyonnais). Eau-de-vie, alcool. *Un petit verre de gnôle. On* écrit *Gnole.*

GNOME [gnom]. *n. m.* (1583; lat. alchim. *gnomus* « ligence » ; Cf. Gnomique). Nom de petits génies laids e formes qui, selon le Talmud et les Cabalistes, préside la terre dont ils gardent les trésors. V. Esprit. 0 Ho très petit et contrefait. V. Nabot, nain.

GNOMIQUE [gnɔmik]. *adj. (1616;* gr. *gnômikos* « tencieux »). *Didact.* Qui se présente sous forme de sente *Poésie gnomique,* ensemble de maximes, de précepte conseils pratiques versifiés.

GNOMON [gnɔmɔ̃]. n. *m.* (1547; lat. *gnomon*, mot Ancien instrument astronomique composé d'une tige cale (V. Style) faisant ombre sur une surface plant d'une plaque percée d'un trou, projetant une image tique du soleil. V. Cadran (solaire).

GNOMONIQUE [gnɔmɔnik]. *adj.* et *n. f.* (1547; du céd.). *Adj.* Relatif aux gnomons. ◇ N. *f.* Art de const les gnomons. *Traité de gnomonique.*

GNON [ɲɔ̃]. n. m. (1651, pop., « enflure provoqué un coup » ; apocope *d'oignon). Pop. Coup. Donner, rec un gnon, des gnons.*

GNOSE [gnoz]. *n. f.* (fin XVII^e^ ; gr. *gnôsis* « connaissan

› 1° *Vx.* Connaissance suprême des mystères de la religion. › 2° *Hist. relig.* Éclectisme philosophique « prétendant à oncilier toutes les religions et à en expliquer le sens pro- bnd par une connaissance ésotérique des choses divines, ommunicables par tradition et par initiation » (LALANDE). /. Goosticisme. ♦ 3° Philosophie suprême contenant toutes s connaissances sacrées, et par *ext.* Tout savoir qui se donne omme le Savoir par excellence. V. Ésotérisme, théosophie.

-GNOSE, -GNOSIE, -GNOSTIQUE. Éléments, du gr. *nôsis* « connaissance ».

GNOSÉOLOGIE [gnozeɔlɔʒi], *n. f.* (XX^e; du gr. *gnosis* : connaissance »). *Philo.* Théorie de la connaissance. *L'épisté- nologie* est la gnoséologie de la science.* — *Dér.* GNOSÉOLO- GIQUE, *adj.*

GNOSIE [gnozi], n. *f.* (mil. XX^e; du gr. *gnosis* « connais- ance »). *Philo.* Perception, connaissance élémentaire. — *Adj.* GNOSIQUE [gnozik].

GNOSTICISME [gnɔstisism(ə)], *n. m.* (1838; de *gnostique*). *Hist. relig.* Ensemble des doctrines de la gnose qui apparurent ers le II^e s. après *J.-C.* « *C'est par le gnosticisme que l'Église it sa jonction avec les mystères antiques* » *(RENAN).*

GNOSTIQUE [gnɔstik], *n.* (fin XVI^e; gr. *gnôstikos* « qui ait »). ♦ 1° *Vx.* Celui qui a la connaissance des mystères le la religion. ♦ 2° Adepte de la gnose (2°). Adj. Secte *gnos- ique des ophites.* — ♦ 3° Tout initiateur d'une doctrine ecrète de salut. *Adj.* Qui a rapport à une telle doctrine.

GNÔTHI SEAUTON [gnotiseotɔn]. Mots grecs, maxime de Socrate qui signifie « Connais-toi toi-même ». Subst. *Le* gnôthi seauton *de* Socrate.

GNOU [gnu]. *n. m.* (*Nou*, **1775**; var. **gnou** ou *niou;* mot ottentot). Mammifère ongulé d'Afrique du Sud, au corps ourd, à la tête épaisse et velue, aux membres grêles, qui 'appelle l'antilope par le corps, le taureau par la tête et les cornes, le cheval par la queue et la crinière.

GO [go]. *n.* m. (1969; mot japonais). Jeu japonais d'origine chinoise dans lequel deux joueurs font manœuvrer des pions *(go-ishi)* blancs contre des pions noirs sur un damier *(goban)* comprenant 19 lignes horizontales et 19 lignes verticales se coupant en 361 intersections, le vainqueur devant placer ses pions de manière à ce qu'ils soient au centre des plus grands espaces vides possibles.

GO (TOUT DE) [tudgo]. *loc. adv. (1579. avaler tout de gob* « d'un trait »; de *gober). Fam.* Directement, sans détour. *N'allez pas lui avouer cela tout de go.* « *Il pouvait sortir tout de* go ce *qui lui passait* par la *tête* » (GIDE). — Librement, sans façon ni cérémonie. *Il est entré tout de go.*

GOAL [gol], *n. m.* (1882; mot anglais). ♦ 1° *Vieilli.* But (foot-ball, rugby, polo, etc.). Gardien de but. ♦ 2° GOAL AVERAGE [golav(e)raʒ], *n. m.* (1933). *Anglicisme.* Différence du total des points marqués par une équipe et du total des points concédés par elle au cours de plusieurs matchs, permettant de départager deux équipes ex aequo lors d'un championnat. ◇ HOM. *Gaule.*

GOBELET [gɔblɛ], *n.* m. (*Gubulet,* XIII^e; de l'a. fr. *gobel.* V. Gober). ♦ 1° Récipient à boire, généralement plus haut que large, et ordinairement sans pied. V. Chope, godet, quart, tasse, timbale. « *La veste blanche du barman, la grâce avec laquelle il secouait les gobelets d'argent* » (RADIGUET). V. Shaker. — Par ext. *Boire un gobelet de cidre, de vin.* ♦ 2° (1549). Instrument de prestidigitation, ayant la forme d'un gobelet à boire. ◇ Récipient tronconique servant à lancer les dés.

GOBELETERIE [gɔbletʀi]. n. *f.* (1791; de *gobelet).* Fabrication, vente de récipients à boire (gobelets, verres).

GOBELETIER [gɔblətje], *n. m. (1803;* de *gobelet).* Celui qui fabrique, vend de la gobeleterie.

GOBELIN [gɔblɛ̃], *n.* m. (XX^e, comme n. commun; nom de la manufacture de tapisserie fondée au XVII^e s. à Paris dans *la* maison des *Gobelins,* célèbre famille de teinturiers). Tapisserie provenant de la manufacture des Gobelins. *Salon orné de beaux gobelins.*

GOBE-MOUCHE ou **GOBE-MOUCHES** [gɔbmuʃ]. *n. m.* (1548; de *gober,* et *mouche).* ♦ 1° Oiseau passereau, se nourrissant d'insectes. *Des gobe-mouches.* ♦ 2° Fig. et fam. *Vieilli.* Homme crédule, qui « gobe » toutes les nouvelles, toutes les opinions. V. Gogo, naïf. *Faire le gobe-mouche dans les* rues. V. Badaud.

GOBER [gɔbe]. V. *tr.* (1549; se *gober* « *se vanter* », XIII^e; l'un rad. gaul. **gobbo-* « bouche »). ♦ 1° Avaler vivement en aspirant, et généralement sans mâcher. *Gober une huître, un œuf* cru.' ◇ *Fam.* V. Manger. ◇ *Pop.* Attraper, choper: ♦ 2° *Fig. et fam.* (1650). Croire sans examen. *Il gobe tout ce qu'on lui dit, c'est un gogo.* « *Je demeurais pantelant, gobant leur propos* » (GIDE). ◇ (1846) Estimer, apprécier. *Elle ne le gobe pas beaucoup.* — *SE GOBER.* V. *pron.* Avoir une haute opinion de soi-même, être plein de suffisance, de fatuité.

GOBERGER (SE) [gɔbɛʀʒe]. V. *pron.; conjug. bouger* (XV^e, « se gausser »; de l'a. fr. *gobert* « facétieux »; rad. **gobbo-,* V. Gober). — (1648). Prendre ses aises, bien se traiter, faire bombance. « *Tu vis là, chez* moi, comme un *chanoine, comme un coq en pâte, à te goberger* » (FLAUB.).

GOBEUR, EUSE [gɔbœʀ, øz]. *n.* (1554; de *gober).* Personne qui gobe. ◇ *Fig.* et *fam.* (1721) Personne qui croit naïvement tout ce qu'on lui dit. V. Crédule, naïf. *Gobeur de fausses nouvelles.*

GOBICHONNER [gɔbiʃɔne]. V. *intr.* (1847; de *gober). Fam. et vieilli.* Mener joyeuse vie, bien manger. V. Festiner, festoyer, goberger (se).

GOBIE [gɔbi]. *n. m.* (1803; du lat. *gobius* « *goujon* »). *Rare.* Poisson du littoral, qui se fixe au rocher par sa nageoire ventrale.

GODAGE [gɔdaʒ]. *n. m.* (1774; de *goder).* État de ce qui gode (V. Godet, 3°).

GODAILLER [gɔdaje]. V. GODER.

GODASSE [gɔdas]. *n. f. (fin* XIX^e; de *godillot). Pop.* Chaussure.

GODELUREAU [gɔdlyʀo]. *n. m.* (V. 1500; d'un rad. *god-,* et *galureau,* crois. de *gal*(ant) et *lureau* « luron »). Jeune élégant. V. Freluquet.

GODEMICHÉ [gɔdmiʃe]. *n. m.* (*Godemichi, godmicy,* XVI^e; traditionnellement rattaché *au* lat. *gaude mihi,* de *gaudere* « jouir »). Phallus artificiel destiné au plaisir. -- (XX^e). *Arg.* Par abrév. *Gode.*

GODER [gɔde]. V. *intr.* (1762; du rad. de *godron.* V. Godet). *Cout.* Faire de faux plis en bombant, soit par suite d'une mauvaise coupe, soit par un ajustage défectueux de l'étoffe sur la doublure. V. **Grigner.** *Jupe qui gode, godaille.* « *Un pardessus d'hiver démodé, dont le col godait à la nuque* » (DUHAM.).

GODET [gɔdɛ]. *n. m.* (XIII^e; moy. néerl. *codde* « *morceau* de bois cylindrique »). ♦ 1° Petit récipient à boire sans pied ni anse. V. Gobelet. 0 *Pop. V. Verre.* « *Viens prendre un godet* avec nous » (MAC ORLAN). ◇ Tout petit récipient de même forme où l'on recueille la résine, le latex, etc. ♦ 2° *Mécan.* Auge, auget. *Roue à godets. Chaîne à godets,* chaîne sans fin d'un élévateur, d'une drague. ♦ 3' Faux pli d'un vêtement, d'une étoffe, d'un papier qui gode. — Cout. *Jupe* à *godets,* à gros plis souples, ronds et sinueux, qui tombent en s'évasant.

GODICHE [gɔdiʃ]. *adj.* (1752; p.-ê. du rad. de *Godon* « Claude »). *Fam.* V. Benêt, maladroit, niais. « *Plutôt qu'aux freluquets à l'air godiche ou* sec » (VERLAINE). V. Emprunte, gauche. Subst. *Quelle godiche, cette fille!*

GODILLE [gɔdij]. *n. f.* (*Goudille,* 1792; o. i.). ♦ 1° Aviron placé à l'arrière d'une embarcation et permettant la propulsion par un mouvement hélicoïdal. *Les jonques* « *marchent sans bruit à la aodille* » (LOTI). ♦ 2° *Ski.* Mouvements latéraux de chassé pour ralentir la descente.

GODILLER [gɔdije]. V. *intr.* (1792; de *godille).* ♦ 1° Manœuvrer une embarcation avec la godille. ♦ 2° Faire la godille, en ski.

GODILLEUR [gɔdijœʀ]. n. *m.* (1846; de *godiller). Rare.* Batelier qui godille.

GODILLOT [gɔdijo]. n. *m.* (1876; du nom d'Alexis *Godillot,* fournisseur de l'armée). Chaussure militaire à tige courte. V. Brodequin. ◇ *Pop.* Gros soulier. V. Croquenot, godasse.

GODIVEAU [gɔdivo]. *n. m. (Godebillaux,* 1546; de *god-, et beille* « *ventre* », lat. *botulus* « boyau », d'apr. veau). Cuis. Hachis de viande façonné en boulettes oblongues (V. Que- "elle), pochées à l'eau bouillante salée. V. Farce.

GODRON [gɔdʀɔ̃]. **n. m.** *(Goderon,* 1379; de *godet).* ♦ 1° Ornement creux ou saillant, de forme ovoïde, aux bords de la vaisselle d'argent. *Argenterie à godrons.* — *Par ext.* Pièce d'orfèvrerie à godrons. *0 Archit., Menuis.* Ornement de même forme. ♦ 2° *Ancien".* (XVI^e). *Gros* pli rond et empesé d'une fraise, d'un jabot. V. Tuyau. Collerette à *godrons.*

GODRONNAGE [gɔdʀɔnaʒ]. *n.* **m. (1842;** de *godronner).* Action de godronner ; résultat de cette action. *Le godronnage élégant d'un jabot.*

GODRONNER [gɔdʀɔne]. V. *tr.* (1379; de *godron).* ♦ 1° Border, orner de godrons. *Godronner de la vaisselle.* ♦ 2° Plisser, friser en godrons. *Manchette godronnée.*

GOÉLAND [gɔelɑ̃]. n. m. (*Gaellans,* V. 1500; bas breton *gwelan* « *mouette* »). Oiseau de *mer (Palmipèdes)* de la taille d'une grosse mouette, vivant en colonies. *Les* « *ailes relevées en ciseaux d'un goéland qui pêche* » (FROMENTIN).

GOÉLETTE [gɔelɛt]. *n. f. (Goualette,* **1752;** de *goéland).* ♦ 1° Bâtiment *léger à* deux mâts et *à* voiles auriques. *Goélette de pêche.* V. Schooner. ♦ 2° Voile aurique (d'une goélette ou de tout autre bâtiment). Appos. *Misaine goélette. V.* Fortune.

GOÉMON [gɔemɔ̃]. *n.* m. *(Goumon,* XIV^e; bas breton gwemon) Algues marines appartenant principalement au genre *fucus.* V. Varech. ◇ *Par* ext. Engrais fait de goémon.

GOÉTIE [gɔesi]. *n. f.* (XVI^e; gr. *goêteia* « sorcellerie »).

Antiq. Magie incantatoire par laquelle on invoquait les esprits malfaisants.

GOGLU [gɔgly]. **n.** *m.* **(1880;** o. i.). [Au Canada]. Passereau chanteur de l'Amérique du Nord, du *genre dolichonyx.*

1. GOGO (h) [agɔgo]. *Ioc. adv.* (1440 : de gogue « réjouissance »). *Fam.* Abondamment, à discrétion. *Avoir fout à gogo.*

2. GOGO [gɔgo]. n. m. (1834; nom d'un personnage de « Robert Macaire », comédie de Frédérick Lemaître). *Fam.* Homme crédule et niais, facile à tromper. V. Naïf. *C'est bon pour les gogos.*

GOGUENARD, ARDE [gɔgnaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* (1607; de l'a. fr. gogue « réjouissance »). Qui plaisante en se moquant; qui a l'air de se moquer d'autrui. V. **Moqueur, narquois, railleur.** *Ton, sourire, œil goguenard.* « *Son rire goguenard qui avait l'air de se ficher du monde* » *(Zola).* ◇ ANT. *Sérieux.*

GOGUENARDISE [gɔgnaʀdiz]. *n. f.* (1872; du précéd.). Plaisanterie, raillerie. Un *ton de goguenardise.*

GOGUENOT [gɔgno]. *n. m.* (*Goguenau* « **pot à** cidre », 1823; mot normand). *Pop.* Vase de nuit; latrines. Abrév. vulg. Gogues [gɔg].

GOGUETTE [gɔgɛt]. **n.** *f.* (XIIIe, « propos joyeux »; a. fr. gogue. V. **Goguenard**). *Fam.* (1829). En *goguette* : émoustillé, légèrement ivre. *Être* en goguette.

GOÏ, GOÏM. V. Goy.

GOINFRE [gwɛ̃fʀ(ə)]. n. m. et *adj.* (1578; o. i., p.-ê. rad. de *goujat*). Individu qui mange avec excès et salement. V. **Glouton, goulu, vorace.** Il se jette *sur* les *plats comme un goinfre.* « *Il bâfra: comme un goinfre. comme un pourceau* » (Gide). ◇ ANT. Frugal, sobre, tempérant.

GOINFRER [gwɛ̃fʀe]. Y. *intr.* (v. 1628; de goinfre). Fam. *Vx.* Manger comme un goinfre. Mod. Se *goinfrer (même* sens).

GOINFRERIE [gwɛ̃fʀəʀi]. *n. f.* (av. 1646; de *goinfre).* Caractère du goinfre ; manière de manger du goinfre.

GOITRE [gwatʀ(ə)]. **n.** *m.* **(1530;** *goytre,* **1492; a.** fr. *goitron* « *gorge* », XIIe; lat. pop. **gutturio, onis,* de *guttur* « gorge »). Déformation de la partie antérieure du cou, résultant d'une augmentation de volume de la glande thyroïde, dans sa totalité ou sous forme de nodules. *Goitre endémique de* certaines *régions* montagneuses (crétinisme). *Goitre exophtalmique.*

GOITREUX, EUSE [gwatʀø, øz]. *adj.* (1411 : de *goitre*). Qui est de la nature du goitre. *Tumeur goitreuse.* ◇ Qui est atteint d'un goitre. Subst. Un *goitreux.*

GOLDEN [gɔldɛn]. *n. f. invar.* (*Néol.;* angl. *golden delicious* « délicieuse dorée »). Pomme à manger au couteau, à peau jaune et à chair juteuse. Appos. *Des pommes golden.*

GOLD POINT [gɔldpɔjnt]. n. m. (v. 1900; mot angl., de *gold* « or »). *Econ.* Se dit des cours extrêmes du change au delà desquels il devient avantageux d'exporter ou d'importer de l'or.

GOLF [gɔlf]. n. m. (*Goff,* 1792, répandu v. 1890; mot angl.). ♦ **1°** Sport qui consiste à faire pénétrer une balle dans des trous disposés le long d'un parcours. Crosse *de golf (V.* **Club) que** *porte* un garçon (V. **Caddie**). 0 Néol. *Golf-miniature,* jeu de jardin ou de salon. ♦ **2°** *Culottes (pantalon) de golf,* bouffantes, et serrées au-dessous du genou. V. **Knickerbocker.** « Un costume à *larges carreaux, avec culottes de golf* » (Aymé). — *Des golfs :* des culottes de golf. ◇ HOM. **Golfe.**

-GOLFE [gɔlf(ə)]. *n.* m. (fin XIIe; it. *golfo,* du gr. *kolpos.* V. Gouffre). Vaste bassin en cul-de-sac plus ou moins largement ouvert, que forme la mer dans son avancée à l'intérieur des terres. V. Échancrure. *Petit golfe.* V. Baie. *Golfe étroit et profond,* en Norvège. V. **Fiord.** *Golfe à l'embouchure d'un fleuve.* V. **Estuaire.** ◇ HOM. **Golf.**

GOLFEUR, EUSE [gɔlfœʀ, øz]. n. (déb. XXe; de *golf).* Joueur, joueuse de golf.

GOLMOTTE [gɔlmɔt]. *n. f.* (déb. XXe; o. i.). Nom courant de quelques champignons (lépiote, amanite).

GOMBO [gɔ̃bo]. *n.* m. (1765; mot anglo-amér. *gumbo, gombo,* introduit par les Noirs, de l'angolais *ngombo*). Plante *(Malvacées)* à fleurs jaunes, cultivée dans les régions tropicales pour ses fruits (capsules). Fruits de cette plante employés pour faire la soupe (Louisiane, États du Sud), comme condiment (Antilles).

GOMÉNOL [gɔmenɔl]. n. m. (1895 : de *Gomen* localité de Nouvelle-Calédonie; marque déposée). Liquide' huileux employé comme désinfectant, en gouttes nasales.

GOMÉNOLÉ, ÉE [gɔmenɔle]. *adj.* (1912; de goménol). Qui renferme du goménol. *Huile goménolée.*

GOMINA [gɔmina]. *n. f.* (1935; nom déposé, de l'esp. *goma).* Pommade pour les cheveux. « *Ses rouflaquettes, ses yeux trop bistrés et sa gomina argentina* » *(Queneau).*

GOMINER (SE) [gɔmine]. Y. *pron.* (v. 1935; de *gomina).* Passer ses cheveux à la gomina. 0 Au p. p. *Cheveux gominés.*

GOMMAGE [gɔmaʒ]. n. m. (1834; de *gommer).* Action de gommer; son résultat. *Gommage des tissus,* opération de teinture. *Gommage des étoffes,* apprêt. 0 *Par ext.* Ar d'atténuer, d'effacer (les caractères distinctifs de qqch.).

GOMME [gɔm]. *n. f. (Corne,* XIIe; bas lat. *gumma,* c *gummi,* gr. *kommi,* d'o. orient.). ♦ **1°** Substance mu gineuse transparente qui suinte de l'écorce de certains ar (gommiers). *Gomme adragante* (V. Astragale). Gomme *bique* ou *d'Arabie, du Sénégal,* provenant d'un ac Gomme *de l'hévéa* ou *latex,* dont on fait le caoutchouc. Canada]. *Gomme d'épinette** (1, II), gomme *de sapi* Baume (du Canada). — *La gomme laque est en réalité résine.* — *Gommes-résines. aromatiques.* V. **Assa-fœ calamite, encens, ladanum, myrrhe, oliban, opopanax** (1654) Gomme-gutte, sorte de gomme-résine, de co jaune, utilisée en peinture et en médecine. *Pastilles, b de* gomme. — *Gomme* à *mâcher* : chewing-gum. ♦ **2°** (x Bloc de caoutchouc servant à effacer. *Il* « *fut effacé co un trait de crayon d'un coup de gomme* » (Mac Orl ♦ **3°** Bot. (1742). Maladie de certains arbres qui se tra par des ulcérations d'où suintent des liquides visqueux dit plutôt Gommose [gɔmoz]). *0 Pathol.* (1845) Nod inflammatoire infectieuse de la peau ou d'un autre t évoluant vers le ramollissement et l'ulcération. Go *syphilitique, tuberculeuse.* ♦ **4°** *Pop.* (1921; de gomme « qué » ; Cf. Gommeux). *Un individu, un type à la gor* incapable, sans valeur. ♦ **5°** *Pop.* (1925). *Mettre* la *gor toute la* gomme : activer l'allure (d'un véhicule, d'un mot V. Gaz (5°).

GOMMÉ, ÉE [gɔme]. *adj.* (V. Gommer). Enduit *gomme. Enveloppe gommée; papier gommé. Taffetas gor*

GOMME-GUTTE [gɔmgyt], **GOMME-RÉSINE** [ʀezin]. **n.** *f.* V. Gomme (1°).

GOMMER [gɔme]. **v.** *tr.* (XIVe; de gomme). ♦ **1°** *Ta* Enduire de *gomme. Gommer les bords d'une enveloppe* Coller. Empeser par gommage. ◇ Mélanger de gor *Gommer une couleur,* pour la rendre adhésive. ♦ **2°** (: Cour. Frotter avec une gomme de caoutchouc. *Gomme dessin,* un *mot.* V. Effacer. 0 *Par* ext. Estomper, eff « *Gommer la réalité* » (*Nouv. Obs.,* 1966).

GOMMEUX, EUSE [gɔmø, øz]. *adj.* **et** *n.* **(1314** *gomme).*

I. ♦ **1°** Qui produit de la gomme. *Arbres gommeu résineux. 0* Qui est de la nature de la gomme. *Subst* gommeuse. ♦ **2°** Pathol. *Lésion gommeuse.* V. Gomme (3°

II. *N.* et *adj.* (1842). Vx. Jeune homme que son élég excessive et son air prétentieux rendent ridicule.

GOMMIER [gɔmje]. *n. m.* (1645; de *gomme). Nom g* rique d'arbres fournissant de la gomme (acacia, mi eucalyptus).

GOMORRHÉEN. ÉENNE [gɔmɔʀeɛ̃, eɛn]. *adj.* **et** (attesté XXe; de *Gomorrhe). Littér.* Relatif à l'homosexu féminine (Cf. Sodomite).

GONADE [gɔnad]. *n. f.* (v. 1920; du gr. *gonê* « semenc *Biol. anim.* Organe qui produit les gamètes; glande sexu *Gonade mâle* (V. Testicule), *femelle* (V. Ovaire).

GONADIQUE [gɔnadik]. *adj. (xx';* de *gonade).* Qui a rapport *aux* gonades. *Régions gonadiques de l'embr*

GONADOSTIMULINE [gɔnadɔstimylin] ou **GONA TROPHINE** [gɔnadɔtʀɔfin]. n. *f.* (mil. XXe; de *gonad stimuline,* ou *-trophe et suff. -ine). Biochim.* Hormone agi sur le développement, stimulant l'activité des glandes sexu *(gonades)* et favorisant la gestation chez la femme. V. **G dotrope. prolan.**

GONADOTROPE [gɔnadɔtʀɔp]. *adj. (xx';* de *gon et suff. -trope). Physiol.* Qui agit sur les glandes sexuelle gonades. *Hormones gonadotropes* sécrétées par l'hypop et qui stimulent l'activité fonctionnelle des glandes sexu

GOND [gɔ̃]. *n. m.* (v. 1100; lat. *gomphus* « chevil gr. *gomphos*). Pièce de fer coudée en équerre, sur laq tournent les pentures d'une porte ou d'une fenêtre. V. C **nière; crapaudine** (3°), **paumelle.** *Gonds arrachés, rouillés porte* « *tourna aussitôt sur ses gonds rouillés et criar* (Balz.). ◇ Loc. fig. Jeter, *mettre qqn hors des gonds, de* ses *gonds :* hors de lui-même. *Sortir de ses gonds* Emporter (s'). ◇ HOM. Gong.

GONDOLAGE [gɔ̃dɔlaʒ] ou **GONDOLEMENT** [gɔ mã]. n. m. (1846, -XXe; de *gondoler).* Action de se gond état de ce qui est gondolé. *Le gondolage du bois.*

GONDOLANT, ANTE [gɔ̃dɔlã, ãt]. *adj.* (fin XIXe se *gondoler). Pop.* Qui fait rire. V. Amusant, comique, ton *C'est gondolant, cette histoire.*

GONDOLE [gɔ̃dɔl]. **n.** *f.* (1549; *gondele,* XIIIe; vén *gondola;* probabl. du gr. *kondy* « vase »). Barque vénitie à un seul aviron, longue et plate, aux extrémités relevé recourbées. *Faire une promenade en gondole, sur une gon* ◇ *Comm.* Meuble servant à présenter la marchandise un magasin à libre-service. — (Gondolière, n. *f.* Empl chargée d'approvisionner la gondole).

GONDOLER [gɔ̃dɔle]. Y. *intr. (Gondolé,* mar., 1687 *gondole).* ♦ **1°** *Mar.* Être relevé de l'avant et de l'ar

omme une gondole. 0 *Cour. (1845) Se* recourber dans ertaines parties. V. Bomber (se), courber (se), déjeter (se), aucbir, gonfler (se). *Planche, carton, tôle qui gondole. 0* ronom. *Cette planche s'est gondolée.* ♦ 2° *Se gondoler. pron.* (1881). *Pop.* Rire à se tordre. ◇ ANT. *Aplatir (s'), edresser (se).*

GONDOLIER, IÈRE [gɔ̃dɔlje, jɛʀ]. *n.* (1532; vénitien *ondoliere*. V. Gondole). Batelier, batelière qui conduit "ne ondole. *Les gondoliers de Venise.*

1. **-GONE, -GONAL.** Éléments, du gr. *-gônos*, de *gônia angle* » *(ex. : décagone, diagonal).*

2. **-GONE, -GONIE.** Éléments, du gr. *gonos*, *gonia* génération » (ex. : *cosmogonie, théogonie).*

GONFANON [gɔ̃fanɔ̃] ou **GONFALON** [gɔ̃falɔ̃]. *n.* m. XI^e-XIII^e; frq. **gunfano* « étendard de combat ». V. Fanion). Au moyen âge, Bannière de guerre faite d'une bandelette à plusieurs pointes, suspendue à une lance. V. **Oriamme.**

GONFANONIER [gɔ̃fanɔnje] ou **GONFALONIER** [gɔ̃falɔnje]. n. *m.* (1080,-XIV^e; de *gonfanon, -lon*). *Ancienn.* orteur du gonfalon. ◇ *Gonfalonier de justice,* magistrat uprême de certaines municipalités italiennes.

GONFLAGE [gɔ̃flaʒ]. *n. m.* (1893; de *gonfler*). Action e gonfler (un pneumatique). Gonflage *des pneus.*

GONFLÉ, ÉE [gɔ̃fle]. *adj.* V. GONFLER.

GONFLEMENT [gɔ̃fləmɑ̃]. *n.* m. (1542; de gonfler). ction de gonfler (V. Gonflage) ou de se gonfler; état de ce ui *est gonflé. Gonflement d'un ballon. Gonflement d'une artie du corps, d'un organe.* V. Ballonnement. bouffissure, **ilatation,** distension, empâtement, enflure, engorgement, **uxion,** grosseur, grossissement, hypertrophie, intumescence, **étéorisme, œdème, tuméfaction,** turgescence. 0 *Fig.* Augmentation exagérée. *Gonflement de la circulation des billets.* V. Inflation. ◇ ANT. Dégonflement: contraction. dépression. *iminution. rétrécissement.*

GONFLER [gɔ̃fle]. Y. fr. (1559; lat. *conflare*, de *flare* souffler »). ♦ 1° Distendre en remplissant d'air, de gaz. *Gonfler un ballon, une chambre à air. un pneu. Gonfler sa poitrine* (V. Bomber), ses joues, ses narines (V. Dilater, enfler). *Parfois un soupir gonflait sa poifrine* » *(GAUTIER).* ◇ *Fig.* Fam.) Être *gonflé* à *bloc,* rempli d'une ardeur et d'une ssurance à toute épreuve. V. Remonte. *Elliptt.* (Pop.) *Il st vraiment gonflé!* il est courageux, et *aussi* il a du culot. 2° Faire augmenter de volume, sous l'action d'une cause uelconque. — *Torrent gonflé par les pluies. Éponge gonflée* 'eau. — En parlant du corps, d'organes. Yeux gonflés *de armes. « Un visage que la fatigue a gonflé »* (ROMAIN~). *V.* Bouffir, **boursoufler,** dilater. *Face congestionnée et gonflée. V.* Soufflé. ♦ 3° *Fig.* Remplir à l'excès ou complètement. *'es succès l'ont gonflé d'orgueil.* V. Remplir. « *Un espoir nmense me gonfle le cœur* » (DUHAM.). *Cœur gonflé de chagrin V. Gros), d'enthousiasme* (V. Débordant). ♦ 4° Exagérer, urestimer (un chiffre, une évaluation). V. Grossir. Gonfler *'importance d'un incident, le nombre des manifestants. Gonfler e prix d'une denrée. Valeurs boursières artificiellement gonflées.* ♦ 5° *Intrans.* Augmenter de volume, devenir volumieux. V. Grossir. Crème, *pâle qui* gonfle. V. Foisonner, lever. *Le bois* a gonflé. V. Travailler. -Le genou *a gonflé.* V. Enfler. *Les ganglions du cou et les membres avaient gonflé » (CAMUS).* 6° SE GONFLER. Y. *pron.* Devenir gonflé, enflé. 0 *Fig. V.* **Augmenter,** croître, grandir, grossir. — En parlant de 'homme, du cœur (sous l'action de certains sentiments). *Se gonfler d'orgueil.* ◇ ANT. *Dégonfler. Aplatir,* comprimer, *ontracter, déprimer, rétrécir,* vider. — (du p. p.) *Plot.*

GONFLEUR [gɔ̃flœʀ]. *n.* m. (1930; de gonfler). Appareil ervant *à gonfler. Gonfleur à air comprimé.*

GONG [gɔ̃(g)]. n. m. (1691; mot malais). ♦ 1° Instrument le percussion employé en Extrême-Orient, composé d'un plateau de métal suspendu, sur lequel on frappe avec une paguette *à* tampon. *Vibrations d'un* gong. ♦ 2° Instrument nalogue utilisé pour donner un signal particulièrement onore. *Gong d'appartement pour annoncer les repas.* — Boxe. (1935). « *Au coup de gong annonçant le commencement du premier round* » (HÉMON). ◇ HOM. Gond.

GONGORISME [gɔ̃gɔʀism(ə)]. n. *m.* (1842; de *Gongora,* poète espagnol, 1561-1627). *Didact.* Préciosité, recherche dans le style (abus des images, des métaphores, etc.). V. Euphuisme.

GONIO-. Élément, du gr. *gônia* « angle ».

GONIOMÈTRE [gɔnjɔmɛtʀ(ə)]. **n. m. (1783;** de *gonio-,* t *-mètre*). Instrument servant à mesurer les angles. *Goniomètre d'arpenteur. — Goniomètres d'application, à réflexion,* mesurant les indices des verres et cristaux taillés en prisme. — *Radio.* V. Radiogoniomètre. 0 *Méd.* Appareil servant à mesurer les angles des articulations osseuses, en cas de déplacement.

GONIOMÉTRIE [gɔnjɔmetʀi]. *n. f.* (1724; de *goniomètre*). Géom. Mesure des angles selon des méthodes scientiques.

GONIOMÉTRIQUE [gɔnjɔmetʀik]. *adj.* (XIX~; de *goniométrie*). Géom. Qui a rapport à la goniométrie.

GO(N)NELLE [gɔnɛl]. *n. f.* (1839; p.-è. a. fr. *gonnelle* [XII^e], « robe »). Poisson de la côte atlantique, à flancs tachetés.

GONOCHORISME [gɔnɔkɔʀism(ə)]. *n.* m. (1898; gr. *gonos* « génération ». et *khôrismos* « séparation »). *Biol.* Séparation complète des sexes dans des individus distincts.

GONOCOCCIE [gɔnɔkɔksi]. n. *f.* (1901; de *gonocoque).* *Méd.* Infection provoquée par le gonocoque. V. Blennorragie.

GONOCOQUE [gɔnɔkɔk]. *n.* m. (1890; *gonococcus,* 1885 ; *gr. gonos* « *semence* », *et kokkos* « grain »). Microbe spécifique de la blennorragie, découvert en 1879 par Neisser.

GONOPHORE [gɔnɔfɔʀ]. *n. m.* (1889; du gr. *gonos, gonê* « *semence* », *et -phore* « qui porte »). *Zool.* Polype reproducteur, dans "ne colonie d'hydrozoaires (hydroides).

GONOZOÏDE [gɔnɔzɔid]. n. m. (xx"; du gr. *gonos,* gonê « génération, semence », et *-zoïde*). *Zool.* Individu mâle ou femelle des colonies de siphonophores, assurant leur reproduction.

GONZE [gɔ̃z]. n. m. (1628; arg. it. *gonzo* « lourdaud »). Arg. (1821). V. Gars, homme, type. 0 *Fém.* GONZESSE [gɔ̃zɛs] (1811) *Vulg.* V. Femme.

GORD [gɔʀ]. *n. m.* (*Gort,* XIII^e; scand. *gardr* « haie »). *Pêch.* Pêcherie formée d'une double rangée de perches en angle au fond d'une rivière, fermée a" sommet par un filet. ◇ HOM. *Gaur.*

GORDIEN. V. NŒUD.

GORET [gɔʀɛ]. n. *m.* (1297; de l'a. fr. *gore* « truie »; onomat.). ♦ 1° *Jeune* cochon. « *Une centaine de petits gorets ronchonneurs* » (MAC ORLAN). 0 *Fam.* Enfant sale, malpropre. *Va te laver, petit goret!* ♦ 2° *Mar.* (1694). Balai très raide, grande brosse, pour nettoyer la carène.

CORFOU [gɔʀfu]. n. m. (1808; danois *goirfugl,* nom d'un pingouin). Oiseau *(Palmipèdes)* des mers australes, de la taille d'un canard.

GORGE [gɔʀʒ(ə)]. **n.** *f.* (1160; lat. pop. **gurga,* class. *gurges* « gouffre »).

I. ♦ 1° Parties antérieure *et* latérale du *cou. Serrer la* gorge. V. *(pop.)* Kiki, sifflet. *Chien qui saute à la gorge d'un voleur. Couper la gorge à qqn* (V. Égorger). *Veines de la gorge.* V. Jugulaire. — Loc. *fig. Prendre* qqn à la gorge : le contraindre par la violence, par une pression impitoyable. «Le *danger est là qui les prend à la gorge* ». (TAINE). *Mettre à qqn le couteau, le pistolet sur la gorge :* lui imposer sa volonté par la violence et les pires menaces. V. Contraindre. *Avoir le couteau sur* (ou sous) la gorge : être l'objet de cette violence et de ces *menaces. Tendre* la gorge, se laisser tuer, accabler sans résistance. 0 (Animaux) Gorge *d'un oiseau, d'un pigeon.* V. Gorge-de-pigeon, *rouge-gorge.* ♦ 2° (XIII^e). *Liffér.* Seins de femme. V. Buste, poitrine. *Un pectoral « couvrait la poitrine de la base du col à la naissance de la gorge » (GAUTIER).*

11. ♦ 1° *Anat. et cour.* Région située au fond de la bouche, à l'entrée du pharynx, correspondant à la partie antérolatérale supérieure du cou et comprenant le voile du palais, la luette et les deux amygdales. V. Gosier. *Mal de gorge :* amygdalite, angine, laryngite, pharyngite. *Avoir un-ch&*, une boule dans la gorge. Introduire dans la gorge.* V. Ingurgiter. Gorge serrée *par l'angoisse. Sanglot qui monte à la gorge. L'odeur âcre nous prenait* à la gorge : nous suffoquait. 0 (Considéré comme le centre de production de la voix) « *Sa gorge contractée laissait passer un son rauque* » (GREEN). *Crier, chanter à pleine gorge. Rire à gorge déployée. — Voix de* gorge. V. Guttural. — *Faire rentrer à qqn ses mots dans la* gorge : l'obliger à se rétracter, à désavouer ses propos. ♦ 2° *Par méton.* (Fauconn., XVI^e). *Vx.* Ce qui entre dans la gorge, le jabot de l'oiseau de proie, l'aliment qu'on lui donne. GORGE CHAUDE : chair encore chaude et palpitante qu'on donne *à* l'oiseau. — Mod. *Faire des gorges chaudes de qqch.,* se répandre en plaisanteries malveillantes, s'en régaler. V. Moquer (se). 0 RENDRE GORGE, se disait de l'oiseau rendant la viande qu'il avait avalée. *Mod.* Restituer par force ce qu'on a pris par des moyens illicites.

III. *Par anal.* Se dit de divers lieux ou objets creux et étroits. ♦ 1° (1675). Passage étroit, défilé entre deux montagnes; vallée étroite et encaissée. V. Cañon, col, couloir, porte. *Les gorges du Tarn.* « *La gorge étroite qui semblait fermer le vallon* » (BAL~.). *0 Fortif.* Entrée d'un ouvrage fortifié. ♦ 2° Partie creusp. cannelure, rainure. « *Elle passa le bout de son doigt dans la gorge d'une moulure* » (COLETTE). *Gorge d'une poulie. Gorge d'un étui de cartouche. — Techn.* Échancrure, entaille. Gorge *d'une serrure. Gorge d'une charrue,* partie antérieure du versoir. *Gorge d'un isolateur électrique,* l'échancrure dans laquelle repose le fil.

GORGE-DE-PIGEON [gɔʀʒdəpiʒɔ̃]. *adj. invar.* (1653; de gorge, et *pigeon).* D'une couleur à reflets changeants comme la gorge du pigeon. « *Les draperies gorge-de-pigeon* » *(GAUTIER).*

GORGÉE [gɔʀʒe]. *n. f.* (1175; de gorge). Quantité de liquide qu'on avale en un seul mouvement de déglutition.

V. Lampée. *Boire à petites gorgées.* — « *Il huma une grande gorgée d'air glacé* » (MAC ORLAN).

GORGER [gɔʀʒe]. *v. tr.*; conjug. *bouger (1220;* de gorge). ♦ 1° *Rare.* Remplir (de nourriture) jusqu'à la gorge, avec excès. *Ils nous ont gorgés des produits de leur ferme. Cour.* SE GORGER. V. *pron.* V. Bourrer (se), empiffrer (s'). -Au p. p. « Gorgés *de vin et de nourriture* » (MICHELET). ◇ Spécialt. *Gorger des volailles, pour les engraisser.* V. Gaver. ♦ 2° (Surtout au *p. p.*). Remplir jusqu'à gonfler, imprégner, saturer. *La pluie* a gorgé la ferre. ♦ 3° *Fig.* Pourvoir à profusion. V. **Combler, remplir.** *Voyageur gorgé d'impressions,* de souvenirs. V. Plein. ◈ ANT. *Priver vider*

GORGERETTE [gɔʀʒəʀɛt]. *n. f.* (v. 1260; a. fr. *gorgère;* de gorge). *Ancienn.* Collerette de femme.

GORGERIN [gɔʀʒəʀɛ̃]. n. m. (1336; de *gorgère.* V. **Gorgerette**). ♦ 1° *Ancienn.* Partie inférieure d'un casque servant à protéger *le cou.* ♦ 2° *Archit.* (1564). Partie étroite du chapiteau dorique ou toscan, au-dessus de l'astragale de la colonne (dite aussi gorge).

GORGET [gɔʀʒɛ]. n. *m.* (1757; de gorge). *Techn.* ♦ 1° Rabot pour faire les moulures dites gorges. V. **Bouvet.** ♦ 2° Petite moulure ou gorge.

GORGONE [gɔʀgɔn]. *n. f.* (XVI^e, myth.; lat. *gorgon,* mot gr.). ♦ 1° *Myth.* Monstre mythologique à la chevelure de serpents. ◇ *Archit.* Tête décorative de femme à la bouche ouverte et à la chevelure de serpents. ♦ 2° (1854). Animal cœlentéré coralliaire pourvu d'un polypier corné et formant une colonie arborescente qui rappelle la tête d'une Gorgone (On dit *aussi* GORGONIE [gɔʀgɔni]). V. **Polypier.**

GORGONZOLA [gɔʀgɔ̃zɔla]. *n.* m. (1894; **nom de** ville italienne). Fromage italien, qui rappelle le roquefort.

GORILLE [gɔʀij]. n. m. (1847; lat. zool. *gorilla,* d'apr. un mot gr.). ♦ 1° Grand singe anthropoïde dont la taille peut atteindre deux mètres. Un *homme « avec des bras e: des mains de gorille » (GIDE).* ♦ *2"* Fig. et fam. (1954). Garde du corps. *Les gorilles du Président.*

GOSETTE [gozɛt]. n. *f.* (d. i.; p.-ê. de l'anc. *gozête* '«gosier », région.). *Région.* (Belgique). Chausson aux pommes (cette expression étant elle-même inusitée).

GOSIER [gozje]. *n. m.* (1512; *josier,* 1270; bas lat. *geusiæ* « joue », o. gaul.). Gorge, dans sa partie intérieure. ♦ 1° Arrière-gorge et première partie du pharynx, comme partie des voies digestives (V. Gorge II, 1°). V. *(pop.) Corridor, dalle, entonnoir, fusil, gargamelle, goulot. Entrée du* **gosier. V. Amygdale, luette.** *Gosier obstrué, serré* (V. **Étrangler**). — Anat. *L'isthme du gosier.* ♦ 2° Siège de la voix. *Chanter, crier à plein gosier.* V. Égosiller (s'); gorge. *Coup de gosier* : émission de voix, de son en un seul effort. « *Joseph le rattrapa d'un énergique coup de gosier* » (DUHAM.).

GOSPEL [gɔspɛl]. *n. m.* (1968; amér. *gospel song,* de *gospel* « évangile », et *song* « chant »). *Anglicisme.* Musique sacrée chrétienne des noirs d'Amérique du Nord (le terme tend à se substituer à celui de negro*-spiritual).

GOSSE [gɔs]. n. (1798; o. i., p.-ê. altér. de *gonze*). *Fam.* Enfant, jeune *garçon* ou **fille.** *Un gosse d'une dizaine d'années.* V. Drôle, gamin. Un sale gosse, un enfant insupportable. C'est un *grand* gosse, un *vrai* gosse, se dit de qqn qui est resté très enfant. Adj. *J'étais encore tout gosse.* V. Môme. 0 (Pop.) *Un beau* gosse, *une belle* gosse : beau garçon, belle fille. Adj. *Être beau gosse.* « *J'étais beau gosse! J'avais des* mollets, mon *vieux* » (CÉLINE). 0 *Fam.* et *pop.* Enfant jeune, à l'égard de la filiation. *Avoir des gosses, une femme et des gosses.* « *Barnabé, qui redoute le bruit, marmonne : c'est une usine à gosses, chez vous!* » (DUHAM.).

GOTHIQUE [gɔtik]. *adj.* et *n.* (1440, « médiéval »; bas lat. *gothicus* « **relatif aux Goths** »). ♦ 1° **Vx et** *péj.* Du moyen **âge. V. Médiéval.** *Les siècles gothiques.* ♦ 2° Mod. *Bx-arts* (1415; s'est dit de tout l'art du moyen âge [V. Roman] jusqu'au XIX^e). *Style gothique,* style répandu en Europe du XII^e au XVI^e s., entre le style roman et le style Renaissance. *Architecture gothique, anciennement nommée ogivale* (V. *Ogive*). *Notre-Dame de Paris, cathédrale gothique. Sculpture gothique. Peinture gothique.* Subst. *Le gothique,* le style gothique. *Premier gothique; gothique tardif (rayonnant, flamboyant). Gothique perpendiculaire anglais. Faux gothique* ou *néo-gothique* (du XIX^e). — **Par** *ext. Archirecfe, peintre gothique.* ♦ 3° *Écriture gothique,* écriture à caractères droits, à angles et à crochets, qui remplaça vers le XII^e s. l'écriture romane. *Écriture semi-gothique* ou *gothique onciale.* — Subst. *La gothique. Écrire en gothique.* ◇ *Ling. n. m. Le gothique* ou (plus souvent) *GOTIQUE,* langue des Goths, rameau oriental des langues germaniques.

GOTIQUE. V. GOTHIQUE (3°).

GOTON [gɔtɔ̃]. *n. f.* (1809; de *Margoton,* tiré de Margot, hypocoristique de *Marguerite,* prénom fém.). Vx. Fille de campagne. — *Vieilli.* Femme dissolue, prostituée. « *Elle le voyait courir après toutes les gotons du village* » (FLAUB.).

GOUACHE [gwaʃ]. *n. f.* (1752; it. *guazzo* « détrempe », lat. *aquatio* « action de mouiller »). Préparation où les matières colorantes sont délayées dans de l'eau mêlée de gor *Dessin rehaussé de gouache.* 0 Tableau peint à la gou:

GOUACHER [gwaʃe]. v. *tr.* (déb. XIX^e; du préc Rehausser de touches de gouache. *Gouacher un dessin aquarelle.* — *Dessin gouaché.*

GOUAILLE [gwaj]. *n. f.* (1749; de gouailler). Ac habitude de gouailler. *La gouaille faubourienne.*

GOUAILLER [gwaje]. v. (1747; même rad. *gab-* que *gaver, engouer*). ♦ 1° V. *tr. (Vieilli).* Railler sans délicat *Gouailler* qqn. V. Plaisanter, railler. ♦ 2° V. intr. , Dire des railleries. V. Moquer *(se).* « *Cet être raille, br gouaille, bataille* » (HUGO).

GOUAILLERIE [gwajʀi]. n. *f.* (1823; de *gouai* Caractère de celui qui aime à gouailler. « Cette *gouai française qui semble la moelle de notre race* » (MAUP/

GOUAILLEUR, EUSE [gwajœʀ, øz]. *adj.* (1755 gouailler). Qui gouaille, qui aime a railler. V. Facét **moqueur, railleur.** *Sourire gouailleur.* « *Un ton d'assu un peu gouailleur* » (GIDE).

GOUALANTE [gwalɑ̃t]. *n. f.* (1836; du v. *goualer* « c ter », p.-ê. de *gouailler*). *Fam.* Chanson, complainte popu

GOUALEUSE [gwaløz]. *n. f.* (1842, sobriquet: de *g ler*). *Fam.* et *vieilli.* Chanteuse des rues. « *Elle chante en sette et en goualeuse des rues* » (COLETTE).

GOUAPE [gwap]. *n. f.* (1835; prov. mod. *gouapo* « gue arg. esp. *guapo* « brigand »). *Pop.* **V. Frappe, voyou. Ce** *est une petite gouape.*

GOUDA [guda]. n. *m.* (1957; de *Gouda,* ville de Holla Fromage de Hollande à pâte cuite, lisse et sans trou. *goudas.*

GOUDRON [gudʀɔ̃]. n. m. (XVI^e; *gotron,* 1381; a de *catran,* XIII^e; arabe égypt. *gatran*). Produit huileux. queux, de couleur brune ou noire, à odeur empyreu tique, obtenu par la distillation sèche de nombreuses mat organiques. *Goudron végétal* ou *goudron de bois :* subst résineuse obtenue par distillation ou carbonisation du (V. Poix). *Goudron animal,* produit par la distillation de *Goudron de houille* (V. Coaltar), un des produits de la tillation de la houille. *Utilisation des goudrons, en ma* médecine. 0 Trav. pub. et cour. *Goudron (routier),* gou de huuille, mélangé à du laitier, des cailloux, pour le re ment des routes. V. **Asphalte,** bitume, **macadam; gou** *nage.* « *Telle était la chaleur que se liquéfiait le goudro routes* » (MAURIAC).

GOUDRONNAGE [gudʀɔnaʒ]. n. m. (1675; de *gou* ner). Action de goudronner; résultat de cette action. *dronnage des routes,* opération consistant à répandr goudron sur les voies macadamisées.

GOUDRONNER [gudʀɔne]. v. *tr.* (1457; de *goua* Enduire ou imbiber de goudron. *Goudronner du carto la toile, une route. 0* Au p. p. *Papier goudronné pour er lage. Une belle route goudronnée.*

GOUDRONNEUR [gudʀɔnœʀ]. n. *m.* (1532; de *gou* ner). Ouvrier qui goudronne.

GOUDRONNEUX, EUSE [gudʀɔnø, øz]. *adj.* et (1845; de *goudron).* De la nature du goudron. *La poi* une *matière goudronneuse.* 0 N. *f.* Machine à goudro

GOUET [gwɛ]. *n.* m. (1382; de *goi* (1376), prononcé, lat. pop. **gubius. V.** *Gouge).* ♦ 1° *Vx* ou *région.* G serpe de bûcheron. ♦ 2° Dénomination courante de l'*ar*

GOUFFRE [gufʀ(ə)]. *n. m.* (XII^e; bas lat. *colpus,* gr. *kc* V. Golfe). ♦ 1° Trou vertical, effrayant par sa profon **et sa largeur. V. Abîme.** *Les bords, les parois, le fond gouffre. Gouffre béant. Gouffre d'un terrain accidente* **Précipice).** *Gouffre sous-marin (V.* Fosse). *0 Spécialt.* rant tourbillonnaire. *Le gouffre du Maelstrom. 0* Vaste cavité en forme d'entonnoir creusée par les eau ruissellement dans les terrains calcaires. V. Aven, **bé doline, igue.** *Gouffre de Padirac.* ♦ 2° *Fig.* En parlant qui a la profondeur d'un gouffre, de ce qui est insond *Le gouffre du néant, de l'oubli.* « *Pascal avait son gouffre lui* se mouvant » (BAUDEL.). — En parlant d'une situ déplorable. *Un gouffre de malheurs, de souffrances. Êt bord du gouffre,* devant un péril imminent (V. **Préci** ♦ 3° *Spécialt.* Ce qui engloutit de l'argent, chose ruin **Ce** *procès est* **un gouffre. V. Ruine.** « *Le gouffre sans élargi de ses dilapidations et de ses spéculations* » (HENR

GOUGE [guʒ]. *n. f.* (XIV^e; bas lat. *gubia.* V. **Gouet**). *T* Outil creusé en canal, à bout tranchant et courbe. G *de forgeron, de menuisier, de sculpteur, de cordonnier.*

GOUGELHOF. V. KOUGLOF.

GOUGÈRE [guʒɛʀ]. *n. f.* (*Gocere,* XIII^e; o. i.). *Cuis.* ou chou au fromage.

GOUINE [gwin], *n. f. (Gouin,* masc. XV^e; même rac goujat). ♦ 1° *Vx.* Prostituée. ♦ 2° *Pop.* Homosexuelle

GOUJAT [guʒa]. *n.* m. (Gougeas, plur., XV^e; mot la doc. « garçon », hébr. *goja* « servante chrétienne ». V. ♦ 1° *Vx.* Valet d'armée. ♦ *2"* *Fig.* (v. 1720). *Vieilli.* R ◇ *Mod.* Homme sans usage, manquant de savoir-viv

l'honnêteté, et dont les indélicatesses sont offensantes. V. **Malotru,** mufle. « *De quoi vous mêlez-vous ? Vous êtes un goujat* » (COURTELINE). — Adj. *Des manières goujates.*

GOUJATERIE [guʒatʀi]. n. *f.* (1853; « fonction de goujat » 1°], 1611; de goujat). Caractère, conduite, action de goujat. V. Grossièreté, impolitesse, indélicatesse, muflerie. « *La vie détombe assez vite à la goujaterie et à l'abjection* » (DUHAM.).

1. GOUJON [guʒɔ̃]. **n.** *m.* (XII[e]; de gouge). Techn. ♦ 1° Petite gouge de sculpteur. ♦ 2° Cheville de bois; de métal. Broche qui unit les deux parties d'une charnière. V. **Goupille.** — Clou à deux pointes. ♦ 3" Axe de poulie.

2. **GOUJON** [guʒɔ̃]. *n. m.* (1392; lat. *gobio, onis*). Poisson (*Cyprinidés*), dont la taille ne dépasse guère 15 cm, très commun dans les eaux douces limpides. *Pêcher le goujon. Friture de goujons.*

GOUJONNER [guʒɔne]. v. *tr.* (1467; de goujon 1). *Techn.* Assembler avec des goujons (1). *Goujonner des planches.*

GOUJONNIÈRE [guʒɔnjɛʀ]. *adj. f.* (1845; de goujon 2). *Perche goujonnière* : la grémille.

GOULAFRE [gulafʀ(ə)]. *adj. et n. (1821; gouillafre* 630 « goinfre » ; de *goule*, gueule, lat. *gula*). *Région.* (Belgique, Nord-Est). Goinfre, glouton.

GOULASCH ou GOULACHE [gulaʃ]. n. *m.* ouf. (fin XIX[e]; mot hongrois). *Cuis.* Bœuf cuit et assaisonné à la mode hongroise.

GOULE [gul]. n. *f.* (1821; arabe *ghoûl* « démon »). Sorte de vampire femelle des légendes orientales.

GOULÉE [gule]. n. *f.* (XII[e]; de l'a. fr. *goule*. V. Gueule). *Fam.* Grosse bouchée ou gorgée. -Par ext. Une *goulée d'air.*

GOULET [gulɛ]. *n. m.* (1358, « vin »; de l'a. fr. *goule*. V. Gueule). ♦ 1° *Vx* (XVI[e]). V. Goulot. ♦ 2° (1555). Passage, couloir étroit dans les montagnes ♦ 3° (1743). Entrée étroite d'un port, d'une rade. *Franchir le goulet.* ♦ 4° *Fig.* (1959). GOULET (ou GOULOT) D'ÉTRANGLEMENT : passage difficile; cause de retard d'un processus.

GOULOT [gulo]. n. *m.* (1611; de l'a. fr. *goule*. V. Gueule). ♦ 1° Col étroit d'un, récipient. *Goulot d'une bouteille. Boire au goulot. Casser le goulot.* ♦ 2° GOULOT D'ÉTRANGLEMENT. V. Goulet, 4°.

GOULOTTE [gulɔt]. n. *f.* (1694; *goulette*, 1611 ; de l'a. fr. *goule*. V. Gueule). *Techn.* ♦ 1° Conduit d'écoulement des eaux (rigole, petit canal). ♦ 2° Conduit incliné dans lequel passent matières ou produits entraînés par gravité.

GOULU, UE [guly]. *adj.* (XV[e]; de l'a. fr. *goule*. V. Gueule). ♦ 1° Qui mange avec avidité. V. Glouton. — **Subst. Un goulu.** — Par ext. *Regards* goulus. V. Avide. ◇ Pop. *(Vieilli)* Femme à grande bouche. *La Goulue, danseuse du Moulin-Rouge dont Toulouse-Lautrec fit le portrait.* ♦ 2° (1771). *Pois goulus ou gourmands.* V. Mangetout. ◈ ANT. Frugal, *sobre.*

GOULÛMENT [gulymɑ̃]. *adv.* (1546; de goulu). D'une façon goulue, à la manière d'un goulu. « On ne se *lassait pas de bâfrer goulûment* » (DORGELÈS).

COU M [gum]. n. m. (1849; arabe *gaum* « troupe »). *Ancienn.* Contingent militaire fourni par une tribu à l'armée française, en Algérie.

GOUMIER [gumje]. *n.* m. (mil. XIX[e]; de *goum*). Cavalier d'un goum.

GOUPIL [gupi(l)]. *n. m.* (déb. XII[e]; bas lat. *vulpiculus*, de *vulpes;* infl. germ. à l'initiale). Nom ancien du renard. V. Renard.

GOUPILLE [gupij]. n. *f.* (1439; fém. du précéd.; Cf. Goupiller). Cheville ou broche métallique qui sert à assembler deux pièces percées chacun d'un trou. *Goupille pleine. Goupille fendue, dont on écarte les branches.* V. *aussi* Goujon.

GOUPILLER [gupije]. *v. tr.* (1671; en a. fr. « ruser »; de *goupille).* ♦ 1° *Techn.* Fixer avec des goupilles. *Goupiller une roue sur* un axe. ♦ 2° *Fam.* (XX[e]). V. Arranger, combiner, préparer. Ça *s'est bien, mal goupillé.*

GOUPILLON [gupijɔ̃]. *n. m.* (1539; *guipellon*, XII[e]; de l'a. fr. *guipon;* néerl. *wisp* « bouchon de paille »). ♦ 1° Tige garnie de touffes de poil, ou boule de métal creuse et percée de trous, montée au bout d'un manche, dont on se sert, dans les cérémonies de l'Eglise, pour asperger d'eau bénite. V. Aspersoir. *Ils « aspergeaient la dépouille mortelle du portier d'un coup de goupillon »* (BALZ.). — Loc. fam. *Le sabre et le goupillon :* l'Armée et l'Eglise. ♦ 2° Brosse ou balai ressemblant à un goupillon. V. **Écouvillon.**

GOUR [guʀ]. *n. m. pl.* (fin XIX[e]; mot arabe, plur. de gara). *Géogr.* Fragments de plateau isolés par l'érosion éolienne, formant butte. Les *gour du Sahara.* ◈ HOM. *Gourd.*

GOURA [guʀa]. n. m. (1823: nom indigène). *Zool.* Pigeon à huppe d'Océanie.

GOURANCE [guʀɑ̃s]. n. *f.* (1913; « soupçon », 1899; de se gourer). *Pop.* Le fait de se gourer*, erreur. — On dit aussi GOURANTE [guʀɑ̃t]. *n. f.*

GOURBI [guʀbi]. *n. m.* (1841; mot arabe algérien). ♦ 1° Nom donné aux habitations sommaires des Arabes. V. Cabane, hutte. ♦ 2° *Par* ext. (1914-18). Abri de tranchée (V. Cagna). Habitation misérable et sale.

GOURD, GOURDE [guʀ, guʀd(ə)]. *adj.* (XII[e]; *gort*, fém. *gorde;* bas lat. *gurdus* « lourdaud, grossier »). Engourdi et comme perclus par le froid. *Avoir les doigts gourds.* « *Secouant leurs membres gourds,...* (ils) *cherchent à se mouvoir* » (HUYSMANS). ◈ ANT. Agile, dégourdi. — HOM. *Gour.*

GOURDE [guʀd(ə)]. n. *f.* (XIV[e]; *gorde*, XIII[e]; altér. de *coorde*, lat. *cucurbita*). ♦ 1° Espèce de courge dite courge calebasse. — *Par ext.* (XVI[e]) Récipient constitué par le fruit de la gourde après séchage et vidage. 0 *Plus cour.* (XIX[e]) Bouteille ou bidon protégé par une enveloppe d'osier, de cuir ou de drap. V. Bidon, flacon. ♦ 2° *Fig.* et *fam.* Personne niaise, maladroite. Adj. *Elle est «jolie et un peu gourde »* (ROMAINS). *Ce qu'il est gourde!* (Cf. *l'adj.* Gourd).

GOURDIN [guʀdɛ̃]. n. *m.* (déb. XVI[e]; it. *cordino*, de *corda).* Gros bâton lourd et solide. V. Matraque. *Mener les hommes* au *gourdin.* V. Trique.

GOURER (SE) [guʀe]. v. *pron.* (XV', v. tr.; *gorré*, XIII[e]; p.-ê. rad. de *goret*). *Pop.* Se tromper. « *Je me suis un peu gourée de rouie en chemin* » (QUENEAU).

GOURGANDINE [guʀgɑ̃din]. n. *f.* (1642, dial.; p.-ê. rad. de *gouret, goret*, et a. fr. *gander*. V. Gandin). *Fam.* Femme facile, dévergondée.

GOURMAND, ANDE [guʀmɑ̃, ɑ̃d]. *adj.* (1354; o. i. V. Gourmet). ♦ 1° Vx. Gros mangeur. V. Glouton, goinfre. 0 *Mod.* Qui aime la bonne cuisine, est exigeant en matière de nourriture. *Il est très gourmand. Gourmand comme un chat.* — (Suivi d'un complément) *Être gourmand de.* V. Amateur, friand. *Il est très gourmand de gibier.* — Subst. Un *gourmand raffiné.* V. Bec (bec fin), gastronome, gourmet, gueule (fine). « *L'âme d'un gourmand est foute dans son palais* » (ROUSS.). — Fig. Jeter *sur* une *femme des regards gourmands. Être gourmand d'honneurs, de flatteries.* V. Avide, passionné. *Les âmes « vives et gourmandes de vivre »* (R. ROLLAND). ♦ 2° *Arbor.* (XVII[e]). *Branche gourmande,* dont la pousse nuit aux rameaux fruitiers voisins en absorbant la sève à son profit. Subst. *Élaguer les gourmands.* ◈ ANT. *Frugal, sobre, tempérant.*

GOURMANDER [guʀmɑ̃de]. v. *tr.* (1372, « dévorer avidement »; « réprimander », sous l'infl. de *gourmer;* de *gourmand).* ♦ 1° *Vx.* Manier durement (un cheval). V. **Gourmer.** — *Fig.* Contenir, maîtriser (MOL.). ♦ 2° Mod. *(Littér.).* Reprendre qqn en lui adressant des critiques, des reproches sévères. V. Gronder, morigéner, réprimander, tancer. « *Elle le gourmandait sans cesse... lui reprochait aigrement ses moindres actes* » (MAUPASS.).

GOURMANDISE [guʀmɑ̃diz]. n. *f.* (v. 1400; de gourmand). ♦ 1° Caractère, défaut de celui qui est gourmand. « *C'est dans la gourmandise que l'égoïsme se manifeste le plus honteusement* » *(GIDE).* ♦ 2° *Plur.* (1866). Mets capables de plaire à un gourmand. V. Bonbon, friandise. ◈ ANT. *Frugalité, sobriété.*

GOURME [guʀm(ə)]. *n. f.* (XIII[e]; frq. *°worm* « pus »). ♦ 1° Nom des dermatoses (V. Eczéma, impétigo) qui affectent le visage et le cuir chevelu des enfants mal soignés. — *Vétér.* Maladie spécifique du cheval, caractérisée par une inflammation des voies respiratoires. ♦ 2° Fig. *Jeter sa gourme,* se dit des jeunes gens qui font leurs premières folies, leurs premières frasques. « *Un jeune homme doit jeter sa gourme* » (A. HERMANT).

GOURMÉ, ÉE [guʀme]. *adj.* (XVIII[e]; du v. *gourmer* (1320), « brider un cheval »; de gourme). Qui affecte un maintien grave, raide. *Une personne gourmée.* « *Il était gourmé et précieux comme un âne chargé de reliques* » *(SARTRE).* Par ext. *Air, maintien gourmé. V.* Affecté, compassé, grave, important, prétentieux.

GOURMET [guʀmɛ]. n. *m.* (XV[e]; *grommes*. 1352: a. fr. *gromet* « valet [de marchand de vins] »; o. i.; un rapport s'est établi *avec gourmand).* ♦ 1° *Vieilli.* Dégustateur en vins. ♦ 2° (XVIII[e]). *Mod.* Personne qui apprécie le raffinement en matière de boire et de manger. V. Gourmand. 0 *Fig.* (XIX[e]) « *Les fins connaisseurs, gourmets de la littérature* » (BALZ.).

GOURMETTE [guʀmɛt], *n. f.* (1442; de *gourme*, affection atteignant souvent la bouche du cheval). ♦ 1° Chaînette à mailles serrées qui fixe le mors dans la bouche du cheval, en passant sous la ganache. ♦ 2° Chaîne de montre, ou bracelet en mailles de métal aplaties. « *La gourmette d'or qu'elle portait au poignet* » (MART. du G.).

GOURNABLE [guʀnabl(ə)]. n. *f.* (1694; o. i.). *Mar.* Cheville de chêne employée sur les navires en bois pour fixer les bordages (*gournabler* [guʀnable]).

GOUROU ou GURU [guʀu]. *n. m.* (1866; mot sanskrit « vénérable »). Dans la religion brahmanique, maître spirituel. — (Répandu v. 1960). Maître spirituel. « *Le grand guru de ['Underground...* » *(L'Express,* 6-1973).

GOUSSE [gus]. n. *f.* (v. 1520; o. i.). ♦ 1° *Bot.* Capsule allongée s'ouvrant par deux fentes, fruit de légumineusess (V. Cosse) et de quelques plantes. Gousse *de vanille.* ♦ 2° *Cour. Caïeu. «Il mangeait des gousses d'ail cru tout le jour »* (GIONO).

GOUSSET [gusɛ]. n. m. (1278; de gousse). ♦ 1° *Vx.*

Creux de l'aisselle. ♦ 2° *Ancienn.* Petite bourse, d'abord portée sous l'aisselle, et plus tard en dedans de la ceinture du pantalon. — *Mod.* Petite poche de gilet ou de pantalon. *Montre de* gousset. ♦ 3° *Techn.* Pièce d'assemblage triangulaire. — Support de console. ♦ 4° *Blas.* Pairle plein à sa partie supérieure.

GOÛT [gu], n. *m. (Gost,* XII^e^; lat. *gustus).*

I. ♦ 1° Sens grâce' auquel l'homme et les animaux perçoivent les saveurs propres aux aliments. V. Goûter; **déguster**, gustatif. *La tangue avec ses papilles gustatives, organe du goût chez l'homme. Aliment agréable au goût. Physiologie du goût,* ouvrage de Brillat-Savarin (1824). ♦ 2° Saveur. *Relever Je goût d'une* sauce. V. Assaisonner. Goût *acide, âcre, aigre, amer, âpre, doux, fade, fort, fruité, relevé, sucré. Aliment* qui a *bon* goût *:* appétissant, délectable, délicieux, exquis, fin. *Aliment dépourvu de* goût (V. Insipide), *qui a mouvais goût. Goût de fumée, de moisi, de pourri, de roussi. Vin qui a un goût de terroir, de pierre à fusil.* Fig. « Cette journée *avait une saveur faible..., un goût inconnu qui ne s'en irait plus* » (France). ♦ 3° Appétit, envie (dans des expressions). « Je *n'avais goût* à rien » (Gide). *Mettre* en goût. V. **Allécher.** *Manger de* tel ou tel mets *avec* goût. V. Déguster, goûter. ◇ Loc. fig. *Faire passer* à *qqn Je goût du pain* : lui ôter la vie, ou *par ext.* lui faire perdre l'envie de recommencer.

II. *Fig.* ♦ 1° Aptitude à sentir, à discerner les beautés et les défauts d'une œuvre d'art, d'une production de l'esprit. *Avoir le goût délicat. difficile. fin. infaillible. sévère. Mauvais* goût. — *Par ext.* Avis, jugement, opinion. *À* mon goût, *ceci* ne *vaut rien.* ♦ 2° Absolt. Le bon goût, ou absolt. le goût : « Faculté de juger intuitivement et sûrement des valeurs esthétiques, en particulier dans ce qu'elles ont de correct ou de délicat » (Lalande). « *Le goût, qui fait deviner le beau où il est* » (Delacroix). *Avoir du goût; manquer de goût. — Femme habillée, coiffée avec goût. V.* Elégance, ton (bon ton). ♦ 3° Goût de, pour (qqch.) : penchant accompagné ou non de l'aptitude à le satisfaire. V. Amour, disposition, vocation. *Il a peu de goût pour ce genre de travail. Avoir un* goût très *vif,* un goût *passionné pour* une *chose* : s'y intéresser vivement. V. Aimer. *Mettez donc du goût dans ce que vous faites.* V. Cœur. *Prendre* goût à, se mettre à apprécier. V. Attacher (s'). ◇ Être au goût *de.* V. Plaire. *Cela est à mon* goût, à ma convenance. V. Gré, guise. ◇ *Au plur.* Tendances, préférences qui se manifestent dans le genre de vie, les habitudes de chacun. *Être liés par des goûts communs. Affinités de goûts* (V. Caractère); contrariété *de goûts. Avoir des goûts très éclectiques. Des* goûts *bizarres, maladifs, dépravés. V.* Manie, singularité. — Loc. prov. *Des goûts et des couleurs on ne dispute point.* V. Opinion. *Tous les goûts sont dans la* nature, il faut savoir admettre la diversité des goûts. ◇ *Spécialt.* Inclination amoureuse pour une personne. V. Attirance, attrait, désir, faible, prédilection. *Avoir du goût pour qqn. Trouver qqn à son goût.* « *Il a pris un goût vif pour de la passion* » (Gautier). ♦ 4° De (tel ou tel) goût : se dit des choses-qui dénotent, révèlent tel ou tel goût (bon ou mauvais). *Edifice, bijoux de mauvais goût. Vêtements, meubles de bon goût, d'un goût douteux. Il serait de mauvais goût d'insister.* ♦ 5° Dans le, Au goût... V. Genre, manière, mode, style. *Tableau dans Je goût classique, moderne. Ouvrage, ornement au goût du jour.* « *J'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des Calas* » (Volt.). V. Semblable.

◈ ANT. Dégoût. Antipathie, aversion, **répulsion.** *Grossièreté,* vulgarité.

1. **GOÛTER** [gute]. v. *(Goster,* XII^e^; lat. *gustare).*

I. *V.* tr. ♦ 1° Percevoir, apprécier par le sens du goût (la saveur d'un aliment, d'une boisson). V. Déguster, **savourer.** *Prenez* le *temps de bien goûter* ce *plat.* — Absolt. *Avaler sans goûter. 0 Spécialt.* Manger ou boire une petite quantité, afin d'en éprouver la saveur. V. Essayer. Cuisinier *qui goûte une sauce. Expert qui* goûte *un* vin. V. Dégustateur. ♦ 2° *Fig.* Éprouver avec plaisir (une sensation, une émotion). V. Délecter (se), jouir (de), savourer. « Je *goûtai pour la première fois l'inexprimable bonheur de la solitude* » (B. Constant). ♦ 3° Trouver à son goût, juger favorablement. V. Aimer, apprécier, estimer. « Je goûte *vivement la poésie* » (J. Renard).

II. *V. tr. indir.* ♦ 1° Goûter a : prendre un peu d'une chose dont on n'a pas encore bu ou mangé. Goûtez-y, *vous m'en direz des nouvelles. On lui avait servi un bon plat, il y a à* peine goûté. V. Toucher. — Fig. *Ils* « *ont goûté sans vergogne aux plaisirs ordinaires* » (Duham.). ♦ 2° Goûter de : boire ou manger pour la première fois. « *Il a d'abord goûté d'une pomme* âcre » (Duham.). *Fig.* Faire l'émeuve de. *Il a goûté du* métier. V. **Expérimenter; essayer** (de); tâter (de).

III. *V. intr.* (1538). Faire une collation, entre le déjeuner et le dîner. *Goûter à cinq heures. Donner à goûter aux enfants. v.* Goûter *(2).*

IV. (Sujet de chose) *Région.* (Nord, Belgique) ♦ 1° *Y. tr. dir.* Avoir le goût de... *La soupe goûte le brûlé.* ♦ 2° *V. tr. ind.* Plaire par le goût. Cette sauce me goûte. *Rien* ne *lui* goûte, il n'aime rien, ou n'a envie de

2. GOÛTER [gute]. *n.* m. (1538; du précéd.). Nourrit et boisson que l'on prend dans l'aprh-midi (entre le déje et le dîner). V. Collation. *Enfant qui emporte son goûter son sac. C'est l'heure du goûter. Voilà du chocolat pour* goûter. ◈ HOM. Goutter.

GOÛTEUR, EUSE [gutœʀ, øz], *n.* (attesté XX^e^; rég *goutour* « dégustateur » ; de *goûter).* ♦ 1° Personne qui go dont le métier est de goûter (une boisson, une préparati *Goûteur de cru.* V. Dégustateur. *Goûteur d'eau.* ♦ 2° C celle qui prend un goûter (2).

1. **GOUTTE** [gut]. n. *f. (Gore,* X^e^; *lat. gutta).*

I. ♦ 1° Très petite quantité de liquide qui prend forme arrondie, sous l'action des forces capillaires. V. bule. Goutte d'eau, *de vin. Arroser, verser par gouttes, réa* en *gouttes* (V. Asperger, pulvériser). *Le brouillard se cond en gouttes d'eau. Il n'est pas tombé une goutte de pluie de des mois. Goutte de rosée.* V. Perle (fig.). ◇ Goutte *de s* Par exagér. Ne *pas avoir une goutte de sang dans les veir* être sans énergie, sans caractère (V. Lâche, mou, ve *Jusqu'à la dernière* goutte *de sang :* jusqu'au bout, jusqu' dernières limites. ◇ Goutte *de sueur. Suer à grosses gout* transpirer abondamment. ◇ Fam. *Avoir la goutte au* avoir le nez qui coule (en parlant des mucosités qui s'éc lent des fosses nasales). V. Morve, roupie. ♦ 2° Par méta « *Des gouttes de soleil* » (Maupass.). « Cette *goutte de de lune* » (France). ♦ 3″ Loc. (1664). Se *ressembler cor deux gouttes* d'eau : se dit de deux personnes, de c choses, qui se ressemblent trait pour trait. — *La dern goutte. Boire, épuiser jusqu'à la dernière goutte. Press jusqu'à la dernière goutte.* V. Fin. — *Il n'y en a plus une go pas une goutte :* plus du tout. Fig. « Je n'avais *pas pou une goutte de tendresse* » (Stendhal). *0* Loc. prov. *la goutte d'eau qui fait déborder* Je vase. — C'est une go* d'eau *dans la* mer, *dans l'océan* : c'est une quantité n geable, insignifiante. ◇ *Loc. adv.* Goutte *à goutte :* goutte après *l'autre. Verser un liquide goutte à goutte.* Instiller. *Couler* goutte à goutte. V. Dégouliner, dégou égoutter (s'), goutter. Fig. « *De petits bonheurs savo* goutte à goutte » (Daud.). V. Goutte-à-goutte. ♦ 4° *Par* Très petite quantité de liquide, et *spécialt.* de boisson. *Vo vous du café ? Juste une goutte. V.* Peu. *Goutte de lait :* o nisation d'assistance sociale qui distribue du lait à *réduit aux enfants en bas âge. 0 Spécialt.* Petite quar de boisson alcoolique. *Une* goutte *de vin ne vous fera pa mal.* V. Doigt, larme. — *Fam.* Absolt. (1795) Boire *la gou* boire un petit verre d'alcool, d'eau-de-vie. 0 Techn. *M goutte, ou première goutte :* ce qui coule de la cuve ou du p soir avant le pressurage du raisin ou des pommes. *Vin, c de mère goutte, de première goutte, ou* absolt. *de goutt* 5° *Pharm.* Unité de mesure de certains liquides qui s' ploient à très petite dose. *Plur. Cour. Gouttes : nom* dom certains médicaments qui sont prescrits et administrés gouttes. *Instruments pour administrer des gouttes.* V. Com gouttes, pipette. ♦ 6° *Par anal.* Petit objet ou tache compara à une goutte. Oiseau « *tout parsemé de gouttes blanche* (Buff.). — Joaill. Goutte *d'eau* : pierre précieuse taillée forme de goutte et montée en pendentif. — *Archit.* Pe ornements de forme conique (dans l'ordre dorique).

II. *Vieilli ou plais.* (XII^e^; de *il ne boit goutte).* Gou *avec* la particule *Ne (et* les verbes *voir. entendre. compren connaître)* forme une négation renforcée. N'y *voir goutte* rien voir du tout. N'y *entendre* goutte, ne rien comprendre Pas (du tout), rien. « *Ici, toutes les femmes parlent politi Je n'y entends goutte* » (E. Pailler~).

2. GOUTTE [gut]. n. *f.* (XIII^e^; de goutte 1 : « gou d'humeur viciée »). Diathèse, souvent héréditaire, cara risée par des poussées inflammatoires douloureuses autour articulations, avec dépôt d'urates. *Avoir la goutte. Une atta de* goutte. — Spécialt. *Goutte articulaire (cour. la goutte) :* se présente sous forme d'accès douloureux *(attaques goutte). Goutte aux pieds* (V. Podagre). ◈ HOM. For des v. goûter, goutter.

GOUTTE-A-GOUTTE [gutagut], *n. m. invar.* (1933 la Ioc. goutte* à goutte). Appareil médical permettant de f une perfusion* ; cette perfusion. *Pratiquer des goutte-à-gou*

GOUTTELETTE [gutlɛt], *n. f.* (XIII^e^; de *goutte* 1). Pe goutte d'un liquide. « *La rosée se déposait en gouttele serrées sur les planches de la barque* » (Loti).

GOUTTER [gute]. v. *intr.* (XIV^e^; de goutte 1, ou *guttare).* ♦ 1° Laisser couler goutte à goutte. V. Dégout *Les toits gouttaient après l'orage.* ♦ 2° Couler goutte à gou *Eau qui goutte d'un robinet.* ◈ HOM. *Goûter.*

GOUTTEREAU [gutʀo], *adj. m. (1398;* de *gouttiè* Archéol. *Murs gouttereaux :* se dit des murs latéraux édifices gothiques, surmontés de gouttières.

GOUTTEUX, EUSE [gutø, øz]. *adj.* (1190; de goutte ♦ 1° Qui est atteint de *la* goutte. *Un vieillard gouteux.* Subst. Un gouteux. ♦ 2° Qui se rapporte à la goutte, *causé* par elle. *Déformation gouteuse de la cheville.*

GOUTTIÈRE [gutjɛr]. *n. f.* **(1120;** de goutte 1). ♦ 1° *Vx.* partie inférieure d'un toit, d'où l'eau tombe goutte à goutte. V. **Larmier).** ◇ *Chat* de *gouttière,* chat de l'espèce banale. ♦ 2° Canal demi-cylindrique, fixé au bord inférieur des toits. V. Chéneau. *Gouttière en zinc.* « *Les gouttières gorgées omissaient l'eau à pleine gueule* » *(Courteline).* ♦ 3° Appareil destiné à immobiliser un membre ou une partie du corps dans les cas de fracture. ♦ 4° Anar. Rainure à la surface *l'un os. Gouttières vertébrales,* sillons situés de part et l'autre de l'épine dorsale et occupés par les muscles spinaux.

GOUVERNABLE [guvɛrnabl(ə)]. *adj.* (1829; de gouverner). Susceptible d'être gouverné. *Peuple difficilement gouvernable.* ◇ ANT. *Ingouvernable.*

GOUVERNAIL [guvɛrnaj]. *n. m.* (XII^e^; lat. *gubernaculum* : aviron »). ♦ 1° Plan mince orientable servant à régler la direction, les évolutions d'un navire. *Le gouvernail est généralement situé à l'arrière, en poupe. Parties du gouvernail :* aiguillot, jaumière, mèche, safran. *Manœuvre du gouvernail* (V. Barre, timon). ◇ *Gouvernail de profondeur d'un sous-marin* : servant à régler la profondeur d'immersion (barre de plongée). ◇ Aviat. (1911). *Gouvernail de direction, de profondeur.* V. Empennage, gouverne. ♦ 2° Par *métaph.* ou *litg.* (XVI^e^). Ce qui sert à diriger, à conduire; conduite des affaires. *Saisir, tenir, abandonner le gouvernail. Des gouvernails.*

GOUVERNANCE [guvɛrnãs]. **n.** *f.* (XIII^e^; de gouverner). *Ancienn.* Bailliages de l'Artois et de la Flandre.

GOUVERNANT, ANTE [guvɛrnã, ãt]. *adj.* **et** *n.* **(1437;** *de gouverner).*

I. Adj. *Rare.* Qui *gouverne (un* pays, l'État). « *Assurer le recrutement d'une classe gouvernante* » (Maurois). V. **Dirigeant.**

II. *N.* ♦ 1° (XV^e^). Vx. v. Gouverneur. ♦ 2" (1794). *Les gouvernants :* ceux qui détiennent et exercent le pouvoir politique, *et spécialt.* le pouvoir exécutif. V. **Gouvernement.** Collect. « *Le mouvement de bascule qui substitue le gouverné au gouvernant* » (Alain).

◇ ANT. *Gouverné, sujet.*

GOUVERNANTE [guvɛrnãt]. *n. f.* **(1534; du** précéd.). ♦ 1° Femme à qui l'on confie la garde et l'éducation d'un ou de plusieurs enfants. V. Bonne (d'enfant), nourrice, **nurse.** — *Vieilli.* V. Chaperon, **duègne.** ♦ 2° (1690). Femme chargée de s'occuper d'une personne seule.

GOUVERNE [guvɛrn(ə)]. *n. f.* (1292, « gouvernement, conduite »; de gouverner). ♦ 1° (1723; **Comm.**). *Vx.* Ce qui doit servir de règle de conduite. Mod. Je *vous* confie *cela pour votre gouverne.* « *J'ai seulement pris ces chiffres pour votre* gouverne » (Zola). ♦ 2° (XIX^e^). *Mar.* Direction d'une embarcation. — *Aviat.* Surface mobile, et *par ext.* tout dispositif servant à la conduite d'un avion, d'un dirigeable, **d'une** fusée. *Gouvernes d'un avion.* V. Empennage, **gouvernail; aileron.**

GOUVERNÉ, ÉE [guvɛrne]. *adj.* (V. Gouverner). Qui est dirigé, gouverné. *Littér.* **(V. Gouverner,** II). « *La simple humeur non gouvernée* » (Alain). ◇ Subst. *Les gouvernés,* l'ensemble de ceux qui doivent obéir au pouvoir politique, et que l'on oppose aux gouvernants. v. Sujet.

GOUVERNEMENT [guvɛrnəmã]. *n. m.* **(1190;** de *gouverner).*

I. Action de gouverner. ♦ 1° *Vx.* Action ou manière de diriger, de régir (qqch. ou qqn). V. Administration, **conduite, direction, gestion.** *Gouvernement d'une maison, d'une famille.* V. Économie, ménage. — Vieilli. *Le gouvernement des esprits, des âmes.* V. **Direction, éducation.** « *Le gouvernement de soi* » (Montaigne). V. **Maîtrise.** ♦ 2° *Littér.* Action d'exercer le pouvoir politique sur (un groupe social). V. **Administration.** *Prendre en mains le* gouvernement *d'un pays.* — Absolt. *Méthode de gouvernement. Organe de gouvernement.* — *Le gouvernement d'une* classe *:* le fait qu'elle gouverne. *Par ext.* Le fait d'exercer une influence déterminante ou excessive sur la vie politique. V. *suff.* **-Crate, -cratie.** ♦ 3° *Dr. anc.* Direction politique et administrative d'une ville, d'une province; charge de *gouverneur.* — Par ext. *Vieilli.* Ville, **circonscription** régie par **un gouverneur (V. Domaine).** « *Le territoire du gouvernement de Moscou* » (Ségur).

II. *Mod. et cour.* Le pouvoir qui gouverne un État (V. **Autorité, force** (publique). pouvoir, puissance); ceux qui le détiennent. ♦ 1° Le pouvoir politique; les organes de ce pouvoir (exécutif, législatif). V. État. « *Une société ne saurait subsister* sans un *gouvernement* » (Montes~.). Gouvernement *central, gouvernements locaux d'un* État *fédéral. -Le gouvernement établi. Gouvernement instable, faible, fort. Gouvernement révolutionnaire, insurrectionnel.* — En parlant d'un régime politique précis. *Le gouvernement des Bourbons, de l'Empire, de la Restauration. V.* Règne. ♦ 2° Le pouvoir exécutif, suprême *(opposé* à administration) ; les organes qui l'exercent *(opposé* à pouvoir législatif). *Faiblesse, renforcement du gouvernement par rapport au pouvoir législatif. Gouvernement français* (chef de l'État; conseil des ministres), *anglais* (couronne; cabinet), *américain* (Président), *soviétique* (présidium du Soviet suprême; conseil des ministres): — *Abusiv.* En parlant de l'Administration centrale de l'État. *Employé du gouvernement. Aux frais du gouvernement* (Cf. Aux frais de la princesse). ♦ 3° *Dans les régimes parlementaires,* La partie du pouvoir exécutif qui est responsable devant le Parlement; le corps des ministres. **V. Cabinet, conseil, ministère.** *Chef du gouvernement. Les pouvoirs du gouvernement; acte de gouvernement* (qui n'est susceptible d'aucun **recours). V. Arrêté, décision, décret, instruction;** police, **réglementaire (pouvoir).**

III. Organisation, structure politique de l'État. V. **Constitution, institution(s), régime, système. Gouvernement** *monarchique, impérial, consulaire. Gouvernement absolu (V.* **Absolutisme, despotisme, dictature).** *Gouvernement démocratique, républicain* **(V. Démocratie, république).** *Gouvernement parlementaire* **(V.** Parlementarisme), *représentatif.* « *Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite* » (De Mai~tre).

◇ ANT. **Anarchie, désordre. Opposition.**

GOUVERNEMENTAL, ALE, AUX [guvɛrnəmãtal, o]. *adj.* (1081; de *gouvernement).* ♦ 1° Relatif au gouvernement, au pouvoir exécutif. Organes *gouvernementaux.* ♦ 2° Relatif au ministère. V. Ministériel. *L'équipe gouvernementale. La politique gouvernementale.* 0 Qui soutient le gouvernement, le ministère. *Journal, parti gouvernemental.*

GOUVERNEMENTALISME [guvɛrnəmãtalism(ə)]. **n.** *m.* (1842; du précéd.). *Vieilli.* Attitude politique qui consiste à approuver, à soutenir le pouvoir, le gouvernement. — « *Le gouvernementalisme (nom barbare du parti correct)* » (Hugo).

GOUVERNER [guvɛrne]. *v. tr.* (XI^e^; lat. *gubernare,* gr. *kubernân. V.* Cybernétique).

I. ♦ 1° Diriger (une embarcation). V. Diriger, **manœuvrer.** — Absolt. *Gouverner à la lame, vent arrière. Gouverner vers bâbord. Gouverner* sur *un cap.* **V. Diriger.** ♦ 2° *Vx.* V. Conduire, *mener.* « *La manière dont* (il) *gouvernail son cheval* » (Volt.). ♦ 3° Intrans. *Mar.* Être gouverné, piloté (en parlant d'un navire). *Gouverner sur son ancre, sur sa bouée :* être poussé par le courant, le vent.

II. Diriger la conduite de (qqch., qqn). ♦ 1° Vx. Administrer, *gérer.* ♦ 2° *Vieilli.* Exercer une influence déterminante sur la conduite de (qqn). **V. Diriger, élever, instruire.** *Il se laisse gouverner par sa femme.* V. Mener, régenter. — Fig. **Gouverner** son *cœur,* ses sentiments. **V. Maîtriser.** « **Je ne** *prétends pas gouverner ma vie* » (Bernanos). — Exercer son empire sur. V. Dominer. *L'intérêt, l'ambition, la crainte le gouvernent.* « *La fortune et l'humeur gouvernent le monde* » (La Rochef.). V. Mener. ♦ 3° *Gram.* anc. V. **Régir.** En *latin, le verbe actif gouverne l'accusatif.*

III. Exercer le pouvoir politique sur (V. Gouvernement). *Gouverner les peuples, les hommes.* **V. Conduire, diriger.** *Chef, monarque qui gouverne un pays.* « *Il m'importe assez peu par qui je suis gouverné, si je suis trop gouverné* » (Renan). ◇ *Absolt.* Diriger les affaires publiques d'un État, détenir et exercer le pouvoir politique, et *spécialt.* le pouvoir exécutif. Ceux *qui gouvernent.* V. Chef, **gouvernant, homme (d'État).** « *Gouverner c'est prévoir* », mot attribué à É. de Girardin, et parfois à Thiers. — *Le roi ne gouverne pas, il règne. 0 Se* GOUVERNER. Y. *pron.* Exercer le pouvoir politique sur soi-même (en parlant d'une société). *Droit des peuples à se gouverner eux-mêmes.*

GOUVERNEUR [guvɛrnœr]. *n. m.* **(V. 1050; de** *gouverner).*

1. ♦ 1° *Anc. dr.* Haut fonctionnaire royal à qui était confié un gouvernement militaire. ◇ Par ext. *Gouverneurs de provinces, dans divers temps et pays.* V. Bey, **dey, légat, proconsul, satrape, stathouder, tétrarque, vicaire, voïvode.** ♦ 2° Milit. Gouverneur *militaire :* officier général placé à la tête de certaines régions militaires. *Gouverneurs d'une place forte.* ♦ 3° Chef de certaines grandes institutions financières, et *spécialt.* de la Banque de France. ♦ 4° *Ancienn.* Fonctionnaire qui, dans une colonie ou un territoire dépendant d'une métropole, était à la fois le principal représentant de l'autorité métropolitaine et le chef de l'administration. ♦ 5° *Mod.* Aux Etats-Unis, Chef du pouvoir exécutif d'un État, élu généralement pour un mandat de quatre ans, disposant d'un droit de veto et du droit de grâce. ♦ 6° Au Canada, Gouverneur *général* (1926; autre sens, 1867). Représentant de la reine (ou du roi), nommé pour cinq ans par le souverain d'Angleterre, sur la recommandation du Premier ministre du Canada. — Lieutenant-gouverneur (1867). Haut fonctionnaire nommé pour cinq ans par le gouverneur général pour représenter la reine (ou le roi) dans chaque province* du Canada.

II. Vx ou *Hist.* **(XV^e^).** Celui qui dirigeait l'éducation d'un ou plusieurs enfants. **V. Mentor, précepteur, régent; gouvernante.**

III. *Techn.* Ouvrier papetier chargé de la préparation des chiffons destinés à la fabrication de la pâte à papier.

GOUZI-GOUZI [guzigui]. *n. m.* (1950; onomat.). *Fam.* Syn. de *Guili-guili.* « *Alors ça lui a fait un gouzi-gouzi au cœur* » (Nimier).

GOY, GOÏ [gɔj]. n. *m.* (XVIe; hébr. *goï* « chrétien ». V. Goujat). Nom donné par les Israélites aux personnes étran*gères à* leur culte, et *spécialt.* aux chrétiens (plur. *goym* [gɔim], *goyim* [gɔjim]).

GOYAVE [gɔjav]. *n. f.* (1601; *guayaba*, 1555; esp. *guayaba*, mot caraïbe). Fruit du goyavier, baie parfumée et sucrée. *Gelée, confiture de goyave.*

GOYAVIER [gɔjavje]. n. m. (1555; du précéd.). Arbre d'Amérique tropicale qui produit les goyaves.
Gr Symbole du grade* (2°).

GRABAT [graba]. *n.* m. (1560; *grabatum, fin* XIe; lat. *grabatus*, *gr. krabbatos*). Lit misérable. 0 *Par ext.* et *vx.* *Être sur* le *grabat* : malade. V. Grabataire.

GRABATAIRE [grabatɛr]. *adj. et n.* (1721 ; de *grabat*). Vx. Qui est malade et ne quitte pas le lit. *Vieillard grabataire* (V. Infirme). N. *Un grabataire.*

GRABEN [grabən]. *n.* m. (XIXe; de l'all. *graben* « fossé »). *Géol.* Bloc effondré entre deux compartiments soulevés (opposé *à* horst). V. Fossé (tectonique). *Des grabens.*

GRABUGE [grabyʒ]. *n. m.* (1532; *grabouil*, XVe; it. *garbuglio*). *Fam.* Dispute, querelle bruyante ; désordre qui en résulte. — *Par ext.* V. Bagarre, bataille. « *Il pourrait bien y avoir du grabuge* » (BALZ.).

GRÂCE [gras]. **n.** *f.* (XIe, « aide de Dieu » ; lat. *gratia*).
I. Ⓐ ♦ 1° (XIIe). Ce qu'on accorde à qqn pour lui être agréable, **sans que cela lui soit dû. V. Avantage, bienfait, don, faveur.** *Demander, solliciter, obtenir, recevoir une grâce. Faire* à qqn la grâce *de.* **V. Plaisir.** *Implorer une grâce.* — Fig. *Par hyperb.* (Formule de politesse). Me *ferez-vous la grâce d'accepter?* **V. Amabilité, honneur.** ♦ 2° *Les bonnes grâces de* qqn : les faveurs qu'il accorde; ses dispositions favorables. V. **Bienveillance, faveur.** *Être, rentrer dans les bonnes grâces* de *qqn.* ♦ 3° Disposition à faire des faveurs, à être agréable à qqn. **V. Bienveillance, bonté, protection.** *Rentrer en grâce :* retrouver une faveur. — Fig. *Trouver grâce devant qqn, aux* yeux *de* qqn : lui plaire, gagner sa bienveillance, son indulgence. — Dr. *Délai de grâce. Terme de grâce :* délai que les juges peuvent accorder à un débiteur. — DE GRÂCE. Vx. Par bonté. *Mod.* Je vous en prie. ♦ 4° (De l'angl.). Titre d'honneur (surtout dans les pays anglo-saxons). *Votre Grâce.*
Ⓑ Faveur de Dieu. ♦ 1° La bonté divine; les faveurs qu'elle dispense. V. Bénédiction, faveur. *La grâce de Dieu.* Loc. *Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre.* **V. Volonté.** 0 An *de* grâce, se dit de chacune des années de l'ère chrétienne *(vx* ou *plaisant). — Havre de grâce. 0* Loc. *À* la grâce *de Dieu :* comme il plaira à Dieu, sans autre secours, et par *iron.* n'importe comment. ♦ 2° *Théol. chrét.* Aide surnaturelle qui rend l'homme capable d'accomplir la volonté de Dieu et de parvenir au salut. V. Bénédiction, **inspiration.** *Dieu accorde, donne, répand sa grâce. La grâce a touché ce pécheur. Les sacrements sont destinés à produire, à fortifier la grâce dans les âmes. Grâce et prédestination*. — Être* en *état de grâce* (V. Pureté). Je *vous* salue, Marie, *pleine de grâce. — Grâce efficace, sanctifiante, suffisante, vivifiante.* — Grâce *d'état :* grâce attachée à une situation particulière. *Fig.* Ce qui permet de supporter une situation, un état pénible, douloureux. ♦ 3° *Avoir la grâce.* **V. Don, inspiration.** *Pour créer de telles œuvres, il faut avoir la grâce.*
Ⓒ Pardon. ♦ 1° (XIIIe). Pardon, remise de peine, de dette accordée bénévolement. V. Amnistie, sursis. *Requête, supplique pour obtenir* une grâce. 0 (Sans article) *Demander grâce.* **V. Miséricorde, quartier.** *Crier grâce.* **V. Supplier.** Ellipt. *Grâce!* V. Merci, **pitié.** *Faire grâce.* V. Excuser, **pardonner.** *0 Faire grâce à qqn d'une dette, d'une obligation.* **V. Dispenser, exempter, remettre.** — **Fig.** *Je vous fois grâce du détail.* Iron. *Faites-moi grâce de vos observations!* V. Épargner. ♦ 2° *Coup de* grâce *:* coup qui termine les souffrances d'un blessé, d'un supplicié en lui donnant la mort. *Donner le coup de grâce à un fusillé. 0 Par ext.* Coup qui achève d'abattre, de perdre qqn ou qqch. *Donner, porter le coup de* grâce. **V. Achever, perdre.** ♦ 3° *Dr. pén.* Mesure de clémence au profit d'un coupable irrévocablement condamné. *Le droit de grâce appartient au président de la République. Recours en grâce.* V. Requête, supplique. Grâce *simple, grâce amnistiante* (V. Amnistie).

II. (XIIe). *Dans des expressions.* Action de reconnaître un bienfait, **une grâce. V. Reconnaissance, remerciements.** *Rendre grâce.* **V. Remercier.** « *La France rend grâce à Voltaire* » (MICHELET), — *Action de grâce, de grâces,* témoignage de reconnaissance rendu à Dieu. En Amérique du Nord, *Jour d'action de grâce* (équiv. de *Thanksgiving Day* [1674]). Jour férié commémorant la prière de remerciement à Dieu des colons de Plymouth, après la première récolte (1621). (Aux États-Unis, le quatrième jeudi de novembre; au Canada, le deuxième lundi d'octobre.) *Cantique d'action de grâces.* **V. Te Deum; doxologie, gloria.** — Absolt. *Les grâces :* pribrc de remerciement qui se dit après les repas. 0 Ellipt. Grâce (en soit rendue) à *Dieu. Grâce à Dieu, nous avons réussi.* **V. Bonheur** (par), **heureusement, merci** (Dieu merci). 0 *Loc. prép.* GRÂCE À (qqn, qqch.) : à l'aide, au moyen de(e parlant d'un résultat heureux, ou par ironie *:* « *Je fis fort pe de progrès, grâce aux lenteurs d'une détestable méthode (STENDHAL). Grâce à son aide, nous avons pu y arriver.* V Avec. « *Grâce à l'auto, l'étape a été peu fatigante* » (GIDE

III. (1280). ♦ 1° Sorte de charme, d'agrément qui résid dans les **personnes, les choses. V. Agrément, attrait, charme** *Grâce qui réside dans la douceur, l'harmonie, l'élégance, simplicité. Grâce naturelle, nonchalante, juvénile. Avoir de grâce. Femme bien faite, mais sans grâce. — Grâce des gestes des mouvements. des attitudes.* **V. Aisance, désinvoltur facilité.** *Évoluer, danser mec grâce. — La grâce d'un paysage des fleurs.* — Spécialt. *Grâce des propos, de l'expression.* V Aisance, élégance, facilité. *Parler, s'exprimer, badiner ave grâce. — Au plur.* LES GRÂCES. **V. Beauté, finesse, ornement** — *Les* grâces *d'une personne* (vieilli). V. Attrait, charme « *Et son cœur est épris des grâces d'Henriette* » (MOL.). — *Par ext.* (souvent iron.) Manières gracieuses. *Faire des grâces.* V. Façon. — Démonstrations d'amitié, politesse. « *L'un d'elles refusa avec mille grâces* » (*CÉLINE*). ♦ 2° BONN (MAUVAISE) GRÂCE : bonne volonté naturelle et aimable **V. Affabilité, amabilité, aménité. douceur, gentillesse.** *Fair qqch. de bonne* grâce. V. Bénévolement, gré (de bon gré) **volontiers.** *Il a accueilli ma demande avec beaucoup de bonn grâce. — Mauvaise grâce :* mauvaise volonté. *Avoir mauvais grâce* à : être mal venu de, n'être pas bien placé pour. *Il aura mauvaise grâce de se plaindre, à se plaindre : on lui a donn tout ce qu'il demandait.* ♦ 3° Mythol. *Les trois Grâces* les trois déesses *(Aglaé, Thalie et Euphrosyne)*, qui pers on nifiaient le don de plaire.

◈ ANT. *Dette, obligation; défaveur,* haine, *malveillance* Condamnation, *disgrâce.* Laideur, lourdeur, maladresse; gros sièreté. — HOM. Grasse.

GRACIER [grasje]. *v. tr.* (1336; « remercier », XIe, jus qu'au XVIe; de *grâce).* Faire grâce à (un condamné) ; remettr ou commuer la peine de (qqn). *Condamné gracié par le che de l'État.* ◈ ANT. *Condamner,* exécuter, punir.

GRACIEUSEMENT [grasjøzmɑ̃]. *adv. (1302;* de *gra cieux).* ♦ 1° D'une manière gracieuse. *Accueillir gracieuse ment qqn.* **V. Aimablement.** ♦ 2° À titre gracieux. Un *cadeau sera remis gracieusement à tout acheteur.* **V. Gratuitement** ♦ 3° Avec *grâce. Elle sourit gracieusement.*

GRACIEUSETÉ [grasjøzte]. **n.** *f.* (1462; de *gracieux)* ♦ 1° Manière aimable, pleine de bonne grâce. V. **Amabilité civilité, politesse.** *Foire mille gracieusetés.* ♦ 2° *Vieilli.* Do gracieux. **V. Gratification ; cadeau, don.**

GRACIEUX, IEUSE [grasjø, jøz]. *adj.* (*Gracios*, XIIe lat. *gratiosus* « obligeant »). ♦ 1° Vx. Bienveillant, bon Notre *gracieux souverain.* ♦ 2° *Par ext.* Qui est aimable e souriant. V. Aimable. Un *enfant gracieux.* « *Et quel est ce abord? qu'il est peu gracieux !* » (ROTROU). ♦ 3° Qui es accordé. sans être dû. sans que rien soit exigé en retour. V **Bénévole, gratuit.** *Prêter un concours gracieux. Faire qqch à titre gracieux* : bénévolement. Recours gracieux (V Recours). ♦ 4° Qui a de la grâce. V. Attrayant, charmant élégant, gentil, joli, mignon. *Un corps svelte et gracieux. — Un enfant gracieux. Un gracieux animal.* « *Les formes gra cieuses d'une Diane chasseresse* » (MUSS.). Geste *gracieux* — Subst. *Le gracieux* : cc qu'il y a de gracieux; le genr gracieux, en littérature, *en art (vieilli).* ◈ ANT. Méchant sévère: *abrupt,* impoli, *malgracieux, pesant;* onéreux; *disgracieux* laid.

GRACILE [grasil]. *adj.* (1515, repris XIXe; lat. *gracilis.* V Grêle). Mince et délicat. V. Élancé, grêle. Cette *fillette a de formes graciles. Svelte et gracile.* ◈ ANT. *Épais, trapu.*

GRACILITÉ [grasilite]. *n. f. (1488:* lat. *gracilitas.* V Gracile). Minceur délicate. *Une gracilité juvénile.* ◈ ANT *Grosseur,* robustesse.

GRACIOSO [grasjozo]. *adv.* (*Grazioso*, 1846; mot it. MUS. Gracieusement.

GRADATION [gradasjɔ̃]. *n. f.* (1464; lat. *gradatio;* d *gradus* « degré »). ♦ 1° Progression par degrés successifs et le plus souvent ascendante. *Gradations d'effets. L'âm « est amenée par une gradation insensible, jusqu'à ce poin d'attendrissement où les sanglots nous étouffent* » (MARMON TEL). *Par gradation.* **V. Graduellement.** — *Mus.* Progressio ascendante, suivant l'échelle des *sons. Gradation des notes a la* gamme. — *Rhét.* Figure qui consiste à disposer plusieur mots ou expressions selon une progression de sens croissant et décroissante. — Passage insensible d'un ton à un autre, e peinture. ♦ 2° *Par ext.* V. Degré, grade, palier. *Passer pa une suite de gradations.* ◈ ANT. *Saut, saute.*

1. GRADE [grad]. *n. m.* (1578; it. *grado,* ou lat. *gradus* ♦ 1° Degré d'une hiérarchie. V. Échelon. *Grades de police. Assimilation, équivalence de grades. Avancer, monte* en *grade* (V. Avancement, promotion). 0 (1898) Degré de hiérarchie militaire, distinct de la dignité ou du titre. *Grad*

dans les Armées de terre et de l'air. Troupe : V. Caporal, caporal-chef. Sous-officiers : V. Sergent (ou Maréchal des logis), sergent-chef, sergent-major, adjudant, adjudant-chef. *Grade d'aspirant.* — Officiers subalternes : V. Sous-lieutenant, lieutenant, capitaine. — Officiers supérieurs : V. Commandant (chef de bataillon; chef d'escadron), lieutenant-colonel, colonel. — Officiers généraux : V. Général. — *Grades dans l'armée de* mer. Équipages de la flotte. V. Quartier-maître ; aspirant... Officiers : V. Enseigne; lieutenant (de vaisseau), capitaine (de corvette, de frégate; de vaisseau); contre-amiral, vice-amiral, amiral. — *Épaulettes, étoiles, galons, insignes de grade. Casser un sous-officier, un officier de son grade.* V. Dégrader. *0* Loc. fam. *En prendre, prendre qqch. pour* son *grade* : se faire réprimander vertement. *En* avoir *pour* son *grade* : en avoir pleine *mesure. 0 Grade universitaire*, attesté par un diplôme* conféré après examen. Être *admis au grade de docteur ès lettres.* V. 'Titre. ♦ 2° Géom. (1803). Centième partie d'un quadrant, dans un système de graduation centésimale de la circonférence. Le *grade* (gr), *quatre-centième partie de la circonférence. Sous-multiples du grade :* décigrade, centigrade, milligrade.

2. **GRADE** [grad]. n. *m.* (mil. XX^e^; mot angl. « degré »). *Américanisme. Pétr.* (affectée d'un numéro). Catégorie S.A.E.* de viscosité d'une huile.

-GRADE. Élément, du lat. *-gradus*, de *gradi* « marcher » (ex. : *plantigrade).*

GRADÉ, ÉE [grade]. *adj.* (1796; de *grade).* Qui a un grade (inférieur) dans l'armée. Subst. *De simples gradés.*

GRADER [gradœr]. n. *m.* (1958; mot angl., de *to grade* « niveler »). *Anglicisme. Techn.* Machine automobile, dont l'élément actif est "ne lame d'acier travaillant horizontalement, soit pour niveler un terrain, soit pour répandre également une matière (graviers, sable...). *Recom. offic.* Profileuse. V. aussi Niveleuse.

GRADIENT [gradjã]. *n. m.* (1888; lat. *gradiens, entis,* de *gradus* « grade »). Sc. Taux de variation d'une grandeur en fonction de la distance. ♦ 1° Météor., *Géogr. Gradient de température,* variation de la température en fonction de l'altitude, mesurée en degré par centaine de mètres. *Gradient de pression.* variation de la pression atmosphérique par unité de distance sur la terre. ◇ *Gradient géothermique*.* ♦ 2° *Électr.* (mil. XX^e^). *Gradient de potentiel,* variation du potentiel (électrique ou magnétique).entre deux points. ♦ 3° *Biol.* Taux de variation d'une propriété physiologique dans un organisme.

GRADIN [gradɛ̃]. *n. m.* (1648; it. *gradino* dimin. de *grado* « degré d'escalier ». V. Grade). ♦ 1° Chacun des bancs disposés en étages dans un amphithéâtre. « *Des gradins de vélodrome., surchargés d e spectateurs* » (MART. d u G.). ♦ 2° *Par anal.* Les différents plans d'un 'terrain. *Collines, cultures en gradins.* V. Étage. *Gradins de* gazon, marches de terre gazonnée. ◇ *Techn.* Petite marche formant étagère sur un meuble, un autel.

GRADUATION [graduasjɔ̃]. *n. f.* (XIV^e^; lat. médiév. *graduatio).* ♦ 1° Division en degrés d'égale longueur effectuée sur un instrument de *mesure. Graduation centésimale d'un thermomètre.* — *Par ext.* Ensemble des divisions marquant ces degrés. ♦ 2° *Techn.* Concentration graduelle de l'eau des marais salants pour recueillir le sel marin.

GRADUÉ, ÉE [graduje]. *adj.* (1625; de *graduer*). ♦ 1° Progressif. *Recueil de problèmes, d'exercices gradués.* ♦ 2° (1690). Qui porte une graduation. *Thermomètre gradué. Cercle gradué servant à la mesure des angles.*

GRADUEL, ELLE [gradyɛl]. *adj.* et n. m. (XVI^e^; lat. médiév. *gradualis,* de *gradus* « marche »).

1. Liturg. *Versets graduels,* et subst. *Le graduel,* partie de la messe entre l'épître et l'évangile, qui se disait autrefois sur les degrés du jubé ou de l'ambon. Chanter le *graduel.* — *Par ext.* Livre de chants pour la messe.

II. (1688; d'apr. *grade* « degré »). Qui va par degrés. V. Progressif. *Aggravation graduelle d'une maladie. Difficultés graduelles.* « *Je sentais un refroidissement graduel dans les lettres de M^me^ d'Houdetot* » (ROUSS.). — (ANT. *Brusque, soudain, subit).*

GRADUELLEMENT [gradyɛlmã]. *adv. (1596:* « *sur* les marches », XIV^e^; de *graduel).* Par degrés, par échelons. V. Petit (à petit), peu (à peu); progressivement; doucement. *Avancer, gagner du terrain graduellement. Amener graduellement un art à sa perfection.* « *Graduellement, je sentis que non esprit acquiesçait* » (DUHAM.).

GRADUER [gradye]. *v. tr.* (1404, « conférer un grade »; at. médiév. *graduare,* de *gradus.* V. Grade). ♦ 1° (1545). Augmenter graduellement. *Graduer les difficultés. Graduer l'intérêt,* les *effets* (V. Gradation). — Augmenter graduellement l'intensité, la difficulté de. « *Graduer l'expérience, c'est "art d'instruire* » (ALAIN). ♦ 2° (1690). Diviser en degrés. *Graduer* une éprouvette, une règle (V. Graduation).

GRADUS [gradys]. n. *m.* (1845; abrév. de *Gradus ad Parnassum* « Degré vers le Parnasse » (1702). Dictionnaire de prosodie latine. — *Par* ext. Dictionnaire poétique. *Un gradus français.*

GRAFFITI [grafiti]. n. *m. plur.* (*Graffito, au* sing., 1866; mot it.). *Archéol.* Inscriptions ou dessins tracés sur les murailles, les monuments des villes antiques. *Les graffiti des catacombes.* ◇ Cour. Inscriptions ou dessins griffonnés sur les *murs,* les portes. « *Des graffiti obscènes sont charbonnés à la porte des appartements* » (PROUST).

GRAILLEMENT [grajmã]. *n. m.* (1671; « croassement », XIV^e^; de *grailler* 1). *Son* de voix enrouée, rauque.

1. **GRAILLER** [graje]. V. *intr.* (XV^e^; « caqueter », XIII^e^; de *graille* « corneille » ; lat. *gracula).* ♦ 1° Crier (en parlant des corneilles). V. Crailler. ♦ 2° (d'apr. *graillon* 1). Parler d'une voix enrouée. V. Graillonner 1.

2. **GRAILLER** [graje]. *V. intr. (fin* XVI^e^; *var. grailer, a.* fr. *graile* « trompette » ; lat. *gracilis* « *fluet* » (son). *Vén.* Sonner du cor pour rappeler les chiens. « *Un piqueur graillait aux chiens perdus* » (LA VARENDE).

3. **GRAILLER** [graje]. *v. tr.* (1944; de *graille* « nourriture », de *graillon* 2). *POP.* Manger. *Rien à grailler !* Absolt. *Ils sont en train de grailler.*

1. **GRAILLON** [grajɔ̃]. n. m. (1808; var. de *craillon,* de *crailler* « cracher », rad. *germ. °krakk*). *Pop.* Mucosité épaisse expectorée. V. Crachat.

2. **GRAILLON** [grajɔ̃]. n. *m.* (1642, « restes, rogatons » ; région. *grailler* « griller ». V. Grille). ♦ 1° *Plur.* Morceaux de gras frits qui restent d'un plat. ♦ 2° (1762). Odeur ou goût de graisse brûlée. *Cuisine qui sent le graillon.* — Mauvaise cuisine *à la graisse.* « *J'ni l'estomac fragile et horreur du graillon* » (ROMAINS).

1. **GRAILLONNER** [grajɔne]. V. *intr.* (1808; de *grailIon* 1). *Fam.* Tousser pour expectorer des graillons. V. Cracher. ◇ Parler d'une voix grasse, enrouée (Adj. GRAILLONNANT [grajɔnã]). «*Les yeux bouffis, Jo gorge graillonnante* » (MIRBEAU).

2. **GRAILLONNER** [grajɔne]. V. *intr.* (1866; de *graillon* 2). Prendre une odeur de graillon. « *Des roux graillonnaient dans les poêlons* » *(ZOLA).*

GRAIN [grɛ̃]. n. *m.* (XI^e^; lat. *granum.* V. Grani-).

I. ♦ 1° Fruit comestible des graminées. *Le grain des céréales est un caryopse. Grain de blé, de mais, de mil, de riz, d'orge. Oter les grains d'un épi. V. Égrener. 0 Fig.* GRAIN D'ORGE. *Méd.* V. Orgelet. *Cout.* Point rappelant un grain d'orge. *Menuis.* Petit morceau de bois pour remplir un vide, une fente. *Assemblage à grain d'orge,* assemblage de deux pièces de bois taillées l'une à angle aigu, l'autre à angle rentrant. ◇ LES GRAINS OU LE GRAIN (collectif) : les grains récoltés des céréales. *Le grain est séparé des tiges et enveloppes par le battage. Conservation du grain.* V. Grange, grenier. *Moudre le grain* (V. Farine). *Jeter du groin aux oiseaux.* -Poulet *de grain,* poulet de qualité supérieure nourri exclusivement de grain. *Alcool., eau-de-vie de grains.* de céréales — Loc. *fig.-Séparer la paille des mots* (la forme) *et le* grain *des choses* (le fond, la substance) : formule de Leibniz. ♦ 2° Grain destiné à la semence, et *par ext.* Toute semence comestible (légumineuses; vesce, lentille, haricot). V. Graine. Semer *le grain.* — Bible. *Parabole du bon grain et de l'ivraie; du grain de sénevé.* « *Si le grain ne meurt* » (BIBLE), sous-entendu : la plante ne poussera pas. ♦ 3° *Par ext.* Fruit, graine ou toute autre partie menue et arrondie de certaines plantes. *Grain de raisin, de groseille. Les grains d'une grenade, d'une framboise. Grain de poivre, de café.* — *Café, poivre en grains (opposé à* moulu). *Haricots* en *grains* (opposé à haricots verts ou en cosses). ♦ 4° *Par anal.* Petite chose arrondie, rappelant *un* grain. *Grain d'ambre* (V. Perle). *Groin de chapelet.* — *Pharm.* Petite pilule. V. Granule. — Parcelle généralement de forme arrondie, ou trop petite pour qu'on en distingue la forme. V. Corpuscule, fragment. *Grain de grêle.* V. Grêlon. Grains *de métal.* V. Grenaille. Grain *de sable, de poussière, de poudre, de farine, de pollen. Il y a un grain de sable dans* l'engrenage. *Grain de* sel. — Fam. Mettre, mêler son *grain de sel* : intervenir, s'immiscer mal à propos (dans une conversation, *une* affaire). *Il faut toujours qu'il vienne mettre son grain de sel.* ◇ Fig. *Grain de poudre. nom* d'un drap de laine fin et serré: ♦ 5° *Par anal.* Aspérité grenue d'une surface. d'une matière. *Grain à gros grains, à petits grains. Grains d'une peau d'orange.* — GRAIN DE BEAUTÉ : petit "œvus pigmenté de la peau, plat ou saillant. *Les grains de beauté font ressortir la blancheur du teint.* V. Lentigo. ♦ 6° LE GRAIN : aspect d'une surface plus ou moins grenue. *Grain de la peau. Le grain d'un cuir.* « *Une chair dont le tissu et le grain rappellent... l'ivoire, la pierre* » (NIZAN). *Grain d'un papier. Grain d'une étoffe. Soie gros grain. V.* Gros-grain. Spécialt. *Grain d'une plaque photographique,* dimension des particules de bromure d'argent précipitées dans l'émulsion qui la recouvre. — *Grav.* Effet produit par les tailles diversement croisées d'une gravure. 0 Aspect des particules plus ou moins apparentes formant la masse d'une matière solide, inorganique ou organique. *L'acier a le*

grain plus fin que *le bronze.* ♦ 7° *Fig.* Très petite quantité. V. Atome, once, **pointe.** *Il n'a pas un grain de bon sens.* V. **Brin.** *Un grain de fantaisie, de folie.-« Le moindre grain de talent »* (RENAN). Absolt. *Avoir un grain, un petit grain :* être un peu fou*. ◇ Spécialt. *Vx.* Petit-poids valant 0,053 g. *Poids de 480 grains.* V. *Once.* « *Quelques grains d'ellébore* » (LA FONT.). *Mod.* [Au Canada.] Poids équivalant à 0,002 once* ou à 0,0647 gramme.

IL (1552; p.-ê. à cause des grêlons). *Mar.* Vent violent et de peu de durée qui s'élève soudainement et qui est généralement accompagné de précipitations (pluie, neige, grêle). *Veiller* au grain; *fig.* Être prudent, veiller à toute éventualité. *Recevoir un grain.* « *Un groin creva, noyant tout* » (VERCEL). ◇ Cour. Averse soudaine et brève apportée par le vent. V. Averse, ondée.

GRAINAGE. V. GRENAGE.

GRAINE [grɛn]. *n. f.* (XII^e^; **lat.** *grana*, **pl.** neutre pris comme fém. de *granum*. V. Grain). ♦ 1° Partie des plantes à fleurs (phanérogames) qui assuré leur reproduction: ovule fécondé de la fleur. *La graine est contenue dans le fruit* (angiospermes), ou nue (gymnospermes). *Graines d'une baie.* V. Pépin. *La graine d'une drupe* (V. Amande) *est enfermée dans l'endocarpe lignifié* (V. Noyau). Structure, *albumen, tégument de la graine. Graine ciliée, ailée, à aigrette.* — *Dissémination*, « *sémination* » *des graines. Germination, pousse d'une graine. Semer des graines* (V. Semence). *La graine, de la graine de...*, collectif désignant les graines, la semence. *Plante qui monte en graine*, qui produit sa semence. Graines *oléagineuses*, dont on tire l'huile par concassage. — Spécialt. *Graine de paradis* : la cardamome. — *Épaulette à graine d'épinard*.* ♦ 2° Loc. fig. *Monter* en graine, se dit d'une jeune fille qui avance en âge et tarde à se marier. — *En prendre de* la *graine*, en tirer un exemple, une leçon (capable de produire les mêmes bons résultats). Ton *frère était bachelier à 16 ans; prends-en de la graine. 0* GRAINE DE *(péj.)*, pour exprimer ce qu'on pense qu'une personne sera dans l'avenir. *Graine d'assassin ! Surveiller ce jeune homme, c'est de la graine de voyou.* — Dans le même sens, *Mauvaise graine*, se dit d'enfants dont on ne présage rien de bon (V. Engeance), et *par plaisant*, d'enfants turbulents, malicieux. ♦ 3° *Par anal.* Nom donné à l'œuf du ver à soie.

GRAINER [grene]. V. GRENER.

GRAINETERIE [grɛnt(ə)ʀi, grɛnɛtʀi]. *n. f. (Grèneterie*, 1660; de *grainetier).* Commerce, magasin du grainetier.

GRAINETIER. IÈRE [grɛntje, jɛʀ]. n. *(Grènetier*, **1572;** de grain). Personne qui vend des grains, des graines destinés à la consommation, et parfois des fourrages, des légumes.

GRAINIER, IÈRE [grɛnje, grɛnjɛʀ]. *n.* (**1636;** de *graine*). ♦ 1° Personne qui vend des graines de semences. ♦ 2° N. m. Local où l'on conserve les graines de semence *(agric.).*

GRAISSAGE [gʀɛsaʒ]. *n. m.* (1460; de *graisser*). Action de graisser. Interposition d'un corps lubrifiant entre deux surfaces de frottement. *Le graissage empêche le grippage. Huiles* de graissage.*

GRAISSE [gʀɛs]. *n. f.* (*Craisse*, déb. XII^e^; lat. pop. **crassia*, de *crassus*. V. Gras). ♦ 1° Substance onctueuse, de fusion facile, répartie en diverses parties du corps de l'homme (et des mammifères), surtout dans le tissu conjonctif sous-cutané. Excès *de graisse, mauvaise graisse.* V. Adiposité, embonpoint, obésité. *Prendre de la graisse.* V. Engraisser. *Boule, bourrelet de graisse. Destruction de la graisse.* V. Lipolyse. ♦ 2° Cette substance, tirée du corps de certains animaux, et servant à divers usages industriels et domestiques. V. Gras. *Graisse de porc.* V. Lard, panne; saindoux. *Graisse de phoque. Graisse* à *rire.* V. Friture. *Odeur de graisse.* V. Graillon (2). *Ronds de graisse sur* un *bouillon.* V. Yeux. ♦ 3° Corps gras, matière grasse. Graisses *animales*, végétales (alimentaires ou industrielles). V. Beurre, **huile, lanoline,** margarine, **spermaceti,** suif. *Les graisses sont insolubles dans l'eau, combustibles et saponifiables.* Graisses *minérales* obtenues par distillation du pétrole. V. Paraffine, vaseline. *L'oléine, la stéarine, la butyrine, principaux constituants de nombreuses graisses.* V. Lipide. — *Graisses utilisées pour la lubrification des pièces de machine* (V. Cambouis; graissage). « Ces graisses *qui jaunissaient déjà ses mains de mécanicien* » *(ZOLA). Tache de graisse.* ♦ 4° Techn. *(Imprim.).* Épaisseur des pleins de la lettre, dans les caractères d'imprimerie (qu'ils soient maigres, demi-gras ou gras*). ♦ 5° *Par anal.* Altération des vins, bières, cidres, qui leur donne une consistance visqueuse. *Aspect filant du vin atteint de graisse.* ◈ ANT. *Maigre (n.).*

GRAISSER [gʀese]. v. (v. **1500;** de *graisse).*

I. *V. tr.* ♦ 1° Enduire, frotter d'un corps gras. V. Oindre. *Il* « *graissait ses souliers de chasse avec le lard de ses cochons* » (FLAUB.). *Faire graisser sa voiture, les engrenages d'une machine.* V. Huiler, lubrifier. 0 Fig. et fam. *Graisser ses bottes** — *Graisser la patte à qqn :* lui mettre de l'argent dans la main pour gagner ses bons offices, le soudoyer. ♦ 2° Tacher de graisse; rendre gras. V. Salir. « Ses *cheveux, luxuriants sur les épaules, graissent les places qu'ils caress* (BALZ.).

II. V. intr. *Techn.* Tourner en graisse. *Le collage em le vin de graisser.*

◈ ANT. *Dégraisser.*

GRAISSEUR [gʀesœʀ]. **n.** *m.* **(1532;** de *graisser*). *T* (1845). Ouvrier ou appareil automatique qui opère le g sage. Adj. « *Le godet graisseur du cylindre* » *(ZOLA).*

GRAISSEUX, EUSE [gʀesø, øz]. *adj.* (1532; de *gra* ♦ 1° De la nature de la graisse. V. Adipeux. Tissu *grais* Tumeur *graisseuse.* V. Lipome. ♦ 2° Taché de graisse *Gras.* « *Sortant de sa poche un carnet graisseux* » (ZOLA)

GRAM [gʀam]. *n.* m. (déb. XX^e^; nom d'un bactériolc danois). Sc. Solution iodo-iodurée employée en bactério pour colorer les microbes. *Gram positif*, négatif ◈ *Gramme.*

GRAMEN [gʀamɛn]. *n. m.* **(1372;** mot lat. « herb Bot. Nom générique des graminacées, des herbes de gr etc. *D'épais gramens.*

GRAMINACÉES [gʀaminase]. **n.** *f. pl.* (1754; du *gramen*). *Bot.* Famille de plantes phanérogames angio mes, à tige cylindrique (V. Chaume), à fleurs peu appar groupées en épillets, dont l'axe porte des bractées (glu glumelles). — Le langage courant emploie graminées.

GRAMINÉE [gʀamine]. *adj. et n. f.* (1732; lat. *gramin* Cour. De la famille des graminacées. *Plante graminé* subst. *Une graminée. La tige des graminées fournit la p Principales graminées* : agrostide, alfa, alpiste, avoine, chiendent, cretelle, dactyle, fétuque, fléole, flouve, gra ivraie, orge, oyat, panic, paturin, phragmite, riz, s sorgho, vétiver, vulpin. 0 Par ext. V. Herbe. « *To sèches les pleurs des moindres graminée.~* » (ROSTAND.).

GRAMMAIRE [gʀa(m)mɛʀ]. **n.** *f.* (1119; dér. irrég *lat. grammatica, gr. grammafikê*, proprem. « art de li d'écrire ». V. Grimoire). ♦ 1° *Vx* ou cour. Ensemble règles à suivre pour parler et écrire correctement une lan *Règle, faute de grammaire. Livre, exercice de gramm* — *Ling.* Ensemble des structures et des règles qui perme de produire tous les énoncés appartenant à une langu seulement eux (V. Grammaticalité). *La grammaire du fra (par* oppos. *à lexique).* V. Morphologie, syntaxe. ♦ 2° Étude systématique des éléments constitutifs d'une lan V. Phonétique, phonologie; morphologie, syntaxe. *La g maire et la lexicologie, et la sémantique.* — *Spécialt.* Étud formes et des fonctions (morphologie et syntaxe). *Gramm descriptive* ou *synchronique. Grammaires structurales. G maire distributionnelle, par constituants immédiats. Gramm transformationnelle, générative-transformationnelle, app tive. Grammaire historique* ou *diachronique. Grammaire mative, dogmatique, cm* « bon usage ». Grammaire général Linguistique. *Grammaire et philologie. Agrégation de g maire.* ♦ 3° *Par* ext. Livre, traité, manuel de grammaire. G *maire scolaire.* « *Ces phrases que j'ai apprises là-bas, à c de lexique et de grammaire* » *(LOTI).* ♦ 4° *Par anal.* (1 Ensemble des règles d'un art. Grammaire *de la musique, peinture.*

GRAMMAIRIEN, IENNE [gʀa(m)mɛʀjɛ̃, jɛn]. *n.* (1 de *grammaire).* ♦ 1° Personne spécialisée dans l'étude grammaire. — Lettré qui étudie la langue et fixe les r du bon usage qu'il justifie par la tradition, l'étymologi logique, le souci de clarté et d'élégance, *etc. Meigret, Va las, Ménage, Arnauld, grammairiens célèbres. Gramma puriste.* ♦ 2° (XIX^e^). Personne spécialisée dans l'étude morphologie et de la syntaxe. V. Linguiste.

GRAMMATICAL, ALE, AUX [gʀam(m)atikal, o]. *(XV^e^;* bas lat. *grammaticalis*). ♦ 1° Relatif à la gramm de la grammaire [2° Spéciall.] (V. Morphologique, syn que). *Règle grammaticale. Mots grammaticaux, mots i* riables recensés et étudiés par la grammaire, qui compren notamment des termes de relation, en nombre détermi restreint dans chaque langue (par oppos. à *Mots lexical Les conjonctions, les pronoms sont des mots grammatic Morphème grammatical*, dont l'apparition dépend d syntaxe (par ex. le *s* du pluriel). *Analyse grammati* analyse de mots dans une production, une phrase do (nature, genre, nombre, fonction, groupe, voix, forme, mode, temps, personne). ♦ 2° Conforme à la grammai à ses règles. *Phrases grammaticales.* ◈ ANT. *Agrammatical.*

GRAMMATICALEMENT [gʀam(m)atikalmɑ̃]. *(1529;* de *grammatical).* D'une manière grammaticale.

GRAMMATICALISÉ, ÉE [gʀam(m)atikalize]. *adj* 1845: XX^e^; de *grammatical).* Qui a acquis les caractères mot grammatical. *Le* mol point *est grammaticalisé da négation* ne... point.

GRAMMATICALISER [gʀam(m)atikalize]. Y. *tr.* (d'abord au p. p., *h.* 1845). *Ling.* Donner à (un élé linguistique) le caractère grammatical, une fonction gram ticale (morpho-syntaxique). *Le latin* mens, mentis

rammaticalisé en français pour donner le suffixe adverbial ment. *Les mots pas,* point *sont grammaticalisés dans l'a égation française* ne... pas, ne... point. (*Dér.* GRAMMATICA-ISATION. n. f.). — S'oppose à *Lexicaliser*.

GRAMMATICALITÉ [gram(m)atikalitel. *n. f.* (v. 1960; *e grammatical*). *Ling.* Caractère d'une phrase bien construite, ont la syntaxe est correcte. V. **Acceptabilité.**

GRAMMATISTE [gram(m)atist(ə)]. *n.* m. (1575; lat. *rammatista*). *Anfiq.* Celui qui enseignait à lire et à écrire, her les Grecs.

GRAMME [gram]. n. *m.* (1793: sens étym. 1790: gr. *ramma*, trad. lat. *scrupulum* « vingt-quatrième partie d'une nce »). Unité de masse (abrév. *g*) du système C.G.S., valant n millième de kilogramme*. *La masse d'un centimètre cube 'eau pure à 4° est d'un gramme. Gramme-force, gramme-oids,* force, poids valant 981 dynes (correspondant à l'attrac-on terrestre d'une masse de 1 gramme). ◇ *Fig.* Très etite quantité. *Il n'a pas un gramme de bon sens.* ◈ HOM. *ram.*

-GRAMME. Élément, du gr. *gramma* « lettre, écriture ». .u sens de « lettre », ex. : télégramme. — Au sens de « gra-hique », ex. : marégramme.

GRAMOPHONE [gramɔfɔn]. n. *m.* (*Grammophone*, 1887; om d'une marque industr., angl., de *gramo-* (V. -Gramme), *-phone*). *Vieilli.* Phonographe à disques. « *De nouveaux isques pour mon gramophone* » (MAUROIS).

GRAND, GRANDE [grɑ̃, grɑ̃d]. *adj.* (*Grant,* Xe; lat. *randis,* qui a éliminé *magnus*).

1. *Dans l'ordre physique* (avec possibilité de mesure). 1° Dont la hauteur, la taille dépasse la moyenne. *Grand et rince.* V. **Élancé.** *Grand et fort. Extrêmement grand.* V. **léant, gigantesque, immense.** *Un homme grand, grand et naigre.* V. Asperge, **échalas, escogriffe, flandrin, perche.** *Un ersonnage de grande taille. V.* **Elevé, haut.** *Les grands singes. 'rands arbres. Grand mât.* ♦ 2° *Spécialt.* Qui atteint toute a taille ou une taille notable. V. **Adulte.** *Tu comprendras uand tu seras grand. Les grandes personnes,* les adultes. *Petit poisson deviendra grand* » (LA FONT.). V. Grandir. ◇ *ubst.* (Fam.) *Les grands,* les enfants les plus âgés; les adultes. *e réfectoire des grands. Tout seul, comme un grand.* Fam. *Ton grand* (en s'adressant à un enfant). 0 Loc. fam. *Être ssez grandpour,* être de taille à, en état de (sans avoir besoin e l'aide de personne). Je suis assez *grand pour savoir ce que ai à faire.* ♦ 3° Dont la longueur dépasse la moyenne. V. *ong. Grands pieds. Marcher à grands pas. Grandes lignes.* 4° Dont la surface dépasse la moyenne. V. **Ample, étendu. rge, spacieux, vaste.** *Grand appartement* [grɑ̃tapartəmɑ̃], *ronde pièce. Grand magasin*. Grande surface*. Grand ensem-le.* V. Grand ensemble. *Grande ville :* vaste et peuplée, nportante. *Rendre plus grand.* V. **Agrandir, augmenter.** — *luvrir la* fenêtre *toute grande. Grand ouvert,* ouvert autant u'il est possible. *Les yeux grands ouverts (ou* adv. *grand uverts).* ♦ 5° Dont le volume, l'ensemble des dimensions en énéral dépasse la moyenne. *Extrêmement grand,* V. Colossal, **émesuré, énorme, monumental.** *Grand édifice. Grand trou. .* **Profond.** « *Le plus grand barrage du monde* » (SARTRE). — *)essiner, sculpter plus grand que nature,* en donnant des roportions supérieures aux dimensions naturelles. — Subst. *'infiniment grand.* ♦ 6" En parlant des mesures. *Grande auteur, profondeur, largeur. Grand poids. Grande quantité. 'rand nombre. À grande vitesse* (Cf. *À* toute vitesse). *Aller rand train.* Grand&e. — *Spécialt. Un* peu plus long que le ombre indiqué. V. Bon. *Deux grandes heures.* deux heures t plus. « *Jean réfléchit une grande minute* » (ZOLA). — Qui araît long. « *Depuis quinze grands jours vous n'êtes pas enue!* » (BANVILLE). ♦ 7° Très abondant ou très intense, ès important. *Grande foule.* V. **Nombreux.** Loc. *Il n'y a pas rand monde dans la salle.* — *Les grandes eaux de Versailles,* ı mise en action simultanée de tous les *jets* d'eau et cascades. *aver à grande eau, avec* beaucoup d'eau. — *Grande fortune.* **Ample, beau, gros.** *Grande dépense.* V. **Considérable.** — *grands frais :* en dépensant beaucoup. — *Grand vent. 'rande marée. Grande chaleur, grand froid.* V. **Intense, terri-le, vif, violent.** *Grand bruit. Grand effort. Grand coup.* — .oc. *Au grand* jour. *Au grand* air : en plein air, à l'air libre.

II. *Dans l'ordre qualitatif (non* mesurable). ♦ 1° Au sens e **plus général.** V. **Considérable, important.** *Grande nouvelle. 'rands événements. Grand chagrin, grand mérite.* — *(Sans rticle) Avoir grand avantage. Faire grand fort. Avoir grand esoin.* ◇ *Spécialt.* (équivalent d'un superlatif) *Grand ravailleur. Grand joueur, grand buveur. Grand dépensier. 'rand blessé :* blessé grave. — *De grand matin. Au grand omplet.* ♦ 2° (Majoratif, qui distingue parmi les autres). **Essentiel, important, principal.** *Les grandes puissances.* — ubstant. masc. *Les trois, les cinq... Grands :* les trois, cinq lus grandes puissances. *Les super-grands. La grande indus-rie. La Grande Guerre. Grandes écoles. Grands vins. grands rus.* V. **Meilleur.** ♦ 3° *(Personnes).* **Qui a une importance** ociale ou politique (condition, rang, dignité). *Un grand personnage. Grand seigneur. Grande dame. Le grand monde.* « *Pour grands que soient les rois...* » (CORN.). ◇ Qui a le titre le plus haut. *Grand prêtre. Grand veneur. Grand officier de la Légion d'honneur. Le Grand Turc.* V. Sultan. Subst. Vx. Grand personnage, grand seigneur. V. **Aristocrate, magnat, noble.** *Lutte de Richelieu contre les grands. Les grands de ce monde. Grand d'Espagne, titre* donné aux plus hauts seigneurs qui ont le privilège de rester couverts devant le roi. ♦ 4° *Par ext.* Propre aux grands personnages, aux occasions où ils paraissent. *Avoir grand air. Être en grande tenue. Grande cérémonie. En grande pompe. Un grand nom.* V. **Auguste.** *Grand poste.* V. **Élevé.** ♦ 5° Qui a de la valeur (mérite, qualités intellectuelles ou morales, talents). V. Fameux, glorieux, illustre, supérieur. *Grand homme.* V. Génie, héros. *Grande figure du passé. Les grands créateurs. Les grands maîtres. Un grand champion.* — *Notre grand Molière.- Louis le Grand,* Louis XIV. *Pierre le Grand.* — Être *grand* (intellectuellement, moralement). « *Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur* » (MUSS.). ♦ 6° *Par ext.* (en parlant des choses et qualités humaines). V. Beau, **grandiose, magnifique, noble.** *Grandes actions. Grand ouvrage.* V. **Magistral.** *Rien de grand ne se fait sans audace.* — *Grande âme, grand cœur.* V. **Courageux, fier, généreux, magnanime.** *De grand cœur. Grand art. De grande classe.* V. **Excellent.** *Le Grand Siècle.* « *Il est impossible d'imaginer une grande civilisation sans une grande littérature* » (DUHAM.). *La Grande Armée.*

III. (Vx, ou dans des expressions). **Sous la forme masculine, au féminin.** *Grand-rue.* la rue principale. « *La Grand Rue, qu'on appelle aussi rue Grande* » (AYMÉ). *Grand-route. Grand-messe. Grand-croix. Avoir grand-faim, grand-soif. J'ai grand-peur que cela ne tourne mal.* — Loc. adv. *À grand-peine :* très difficilement. — *Pas grand-chose.* V. **Grand-chose.**

IV. *Adv.* ♦ 1° *Voir grand, faire grand :* avoir de grands projets, de grandes vues, faire de grandes réalisations. *Il a su voir grand. Un architecte qui fait grand.* ♦ 2° EN GRAND (1690), en observant de grandes dimensions, un vaste plan; hors de toute vue étroite. *Il a réalisé en grand ce que vous avez fait en petit.*

◈ ANT. Petit. Minime. *Bref.* court. *Exigu. Faible.* médiocre. *modeste. Bas, mesquin.*

GRAND-ANGULAIRE [grɑ̃tɑ̃gylɛr]. *adj. et n. m. (xx'*; de *grand,* et *angulaire). Opt.* Se dit d'un objectif à courte focale couvrant un angle important (On dit aussi *Objectif grand angle).*

GRAND-CHOSE [grɑ̃ʃoz]. *n. invar. (fin* XVe; de *grand,* et *chose).* ♦ 1° **PAS GRAND-CHOSE.** peu de chose. *Cela* ne *vaut pas grand-chose. Il n'en sortira pas grand-chose de bon.* ♦ 2° Fam. *Un, une pas grand-chose :* qqn qui ne mérite pas d'estime.

GRAND-CROIX [grɑ̃krwa]. *n. f. invar.* (1680; de *grand,* et *croix).* Grade le plus élevé dans l'ordre de Malte. 0 *Mod.* (1802) V. Croix (5°).

GRAND-DUC [grɑ̃dyk]. n. m. (1694; de *grand, et duc).* ♦ 1° Titre de princes souverains. 0 Prince de la famille impériale de Russie. Fam. *Foire la fournée des grands-ducs,* la tournée des restaurants, des cabarets luxueux. ♦ 2° (1690) V. **Duc (oiseau).**

GRAND-DUCAL, ALE, AUX [grɑ̃dykal, o]. *adj.* (déb. XXe; de *grand-duc,* d'apr. *ducal).* ♦ 1° Du grand-duc. *Dignité grand-ducale.* ♦ 2° Du grand-duché de Luxembourg. V. **Luxembourgeois.** *Le français grand-ducal* (REM. Surtout usité en Belgique et au Luxembourg en ce sens).

GRAND-DUCHÉ [grɑ̃dyʃe]. *n. m.* (1843; de *grand-duc,* d'apr. *duché).* Pays gouverné par un grand-duc, "ne grande-duchesse. *Le grand-duché de Luxembourg.*

GRANDE-DUCHESSE [grɑ̃dyʃɛs]. n. *f.* (1843; d'apr. *grand-duc).* ♦ 1° Femme ou fille d'un grand-duc. ♦ 2° Souveraine d'un grand-duché.

GRANDELET, ETTE [grɑ̃dlɛ, ɛt]. *adj.* (1380; dimin. de *grand). Fam.* Qui commence à devenir grand. Ce n'est pas *encore une jeune fille, mais elle est grandelette* (On dit aussi GRANDET, ETTE [grɑ̃dɛ, ɛt]). « *Filles et garçons déjà grandets* » (ALLAIS).

GRANDEMENT [grɑ̃dmɑ̃]. *adv.* (XIVe; *gramment,* XIIe; de *grand).* ♦ 1° Beaucoup, tout à fait. *Il s'est grandement trompé. Il a grandement contribué* au succès. V. **Fortement.** « *Il était grandement l'heure de déjeuner* » (ARAGON). — Largement, en abondance. *Il a grandement de quoi vivre.* V. **Amplement.** ♦ 2° Dans des proportions et avec une ampleur qui dépasse l'ordinaire. *Être logé grandement. Faire les choses grandement,* sans rien épargner. V. Généreusement. ♦ 3° D'une façon moralement grande, élevée. V. Noblement. ◈ ANT. Peu. *Peine (à).* Mesquinement, *petitement. Bassement.*

GRAND ENSEMBLE [grɑ̃tɑ̃sɑ̃bl(ə)]. n. m. (v. 1954; de *grand,* et *ensemble* 2). Groupe important d'habitations collectives présentant un caractère d'unité architecturale, souvent situé dans une zone urbaine.

GRANDESSE [grɑ̃dɛs]. *n. f.* (1667, esp. *grandeza;* XII^e, « grandeur », de *grand*). *Hist.* Dignité de grand d'Espagne.

GRANDET, ETTE [grɑ̃dɛ, ɛt]. *adj.* (1250; dimin. de *grand*). *Vx.* ou région. Un peu grand, plutôt grand. V. **Grandelet.**

GRANDEUR [grɑ̃dœʀ]. *n. f.* (XII^e; de *grand*).

I. *(Sens absolu).* ♦ 1° Vx. Caractère de ce qui est grand matériellement; grande taille. *La grandeur de l'éléphant.* ◇ Loc. mod. *Regarder qqn du haut de sa grandeur,* de haut en bas, avec un air de supériorité, de dédain. ♦ 2° (XII^e). Caractère de ce qui est grand, important. V. Ampleur, étendue, immensité, importance. *Grandeur d'un crime.* V. Enormité, gravité. *Grandeur d'un sacrifice. Grandeur des désirs.* V. Intensité. « *Il est saisi... par la grandeur et l'imminence des dangers* » (ROMAINS). ♦ 3° Importance sociale, politique *(personnes). V.* Gloire, pouvoir, puissance. *Air de grandeur.* V. Majesté. *Rester simple au sein de la grandeur. Du temps de sa grandeur.* V. Fortune, prospérité. *Grandeur d'un État. Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence,* œuvre de Montesquieu (1734). 0 Titre honorifique employé autrefois pour tous les grands seigneurs, *et* récemment *encore pour* les évêques. *Votre Grandeur.* — Littér. Les *grandeurs.* V. Dignité, distinction, honneur. *L'éclat des grandeurs. Avoir le goût, l'amour des grandeurs. Cour. Il a la folie des grandeurs (V.* Mégalomanie). ♦ 4° V. Élévation, noblesse. *Grandeur et misère de l'homme selon Pascal. 0 Grandeur d'âme.* V. Générosité, magnanimité.

II. (Sens *relatif).* ♦ 1" Qualité de ce qui est plus ou moins grand, de ce qui peut devenir plus grand et plus petit. V. Dimension, étendue, taille. *De la grandeur d'une* main. *Choses d'égale grandeur. Un certain ordre de grandeur. Grandeur d'un phénomène.* V. Amplitude. *Des livres de toutes les grandeurs.* V. Format. ♦ 2° GRANDEUR NATURE (express. *adj.) :* aux dimensions réelles; qui est représenté ni plus grand ni plus petit que nature. *Portrait, statue grandeur nature.* « *Un cœur grandeur nature avec une flèche* » *(GIRAUDOUX).* ♦ 3° *Astron.* (XVII^e). Unité de mesure de l'éclat des étoiles. V. Magnitude. *Étoile de première grandeur,* la plus brillante.

III. SC. (v. 1650). Ce qui est susceptible de variation. V. Variable; quantité. *Grandeur repérable, mesurable.* V. Valeur. *Définition d'une grandeur. Échelle des grandeurs.*

◈ ANT. *Exiguïté,* petitesse. *Faiblesse, médiocrité, Décadence,* misère. Bassesse, mesquinerie.

GRAND-GUIGNOLESQUE [grɑ̃giɲɔlɛsk(ə)]. *adj.* (déb. XX^e; du *Grand-Guignol,* théâtre fondé en 1897 et spécialisé dans les mélodrames horrifiants). Digne du Grand-Guignol. *C'est grand-guignolesque* ou *c'est du Grand-Guignol.*

GRANDILOQUENCE [grɑ̃dilɔkɑ̃s]. n. *f.* (1547, repris 1868: lat. *grandiloquus,* de *grandis* « sublime » et *loqui* « parler », d'apr. *éloquence*). Eloquence ou style affecté, qui abuse des grands mots et des effets faciles. V. Emphase. *Évitez ici* « *la grandiloquence et l'excès de noblesse* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Naturel,* simplicité.

GRANDILOQUENT, ENTE [grɑ̃dilɔkɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1890; du précéd.). ♦ 1° Qui s'exprime avec grandiloquence. V. Emphatique, pompeux. ♦ 2° Où il entre de la grandiloquence. *Style, discours grandiloquent.*

GRANDIOSE [grɑ̃djoz]. *adj.* (1798; it. *grandioso*). *Qui* frappe, impressionne par son caractère de grandeur, son aspect majestueux. V. Imposant, impressionnant, majestueux, magnifique. « *Un art magnifique, grandiose, solennel, mais... légèrement ennuyeux* » *(GAUTIER). Paysage, spectacle grandiose. Œuvre grandiose.* V. Monumental. ◇ *Subst.* Caractère grandiose. V. Grandeur, noblesse. « *Le grandiose de la campagne romaine* » (CHATEAUB.). ◈ ANT. Médiocre, mesquin, petit.

GRANDIR [grɑ̃diʀ]. v. (v. 1260; de *grand).*

I. V. *intr.* ♦ 1° Devenir plus grand. *Il a grandi de cinq centimètres. Comme il est grandi! Enfant grandi trop vite. Plante qui grandit.* V. Croître, développer (se), pousser. *Grandir à vue d'œil.* « *Comme au couchant Grandir l'ombre des arbres* » (HUGO). ♦ 2° Devenir *plus* intense. *L'obscurité grandit. Le vacarme ne cessait de grandir.* ♦ 3° Fig. *Grandir en* sagesse, en *vertu,* devenir plus sage, plus vertueux. 0 *Pouvoir qui grandit, va grandissant. V.* Accroître (s'), augmenter, étendre (s'). *Le mécontentement grandissait, ne cessait de grandir.* V. Aggraver (s'). — « *Son orgueil a grandi avec l'humiliation* » (SUARÈS). ♦ 4° *Par ext.* Gagner en autorité, *en* noblesse. V. Élever (s'). « *Le nom grandit quand l'homme tombe* » (HUGO). *Il sort grandi de cette épreuve.*

II. V. *tr.* (Rare av. XIX^e). ♦ 1" Rendre plus grand. *De hauts talons qui la grandissent.* V. Hausser. ♦ 2° (1824). Faire paraître plus grand. *Microscope qui grandit les objets.* V. Agrandir, grossir. ♦ 3° Imaginer plus grand. Les *enfants grandissent ce qui les entoure. L'imagination grandit les dangers.* V. Exagérer. ♦ 4° *Fig.* Donner plus de grandeur, de noblesse. V. Ennoblir. *Vertus qui grandissent un homme (V.* Élever, exalter). « *Le pouvoir ne grandit que les grands* » (BALZ.). ♦ 5° Donner plus d'intensité, de force. V. Amplifier, développer, fortifier. ♦ 6° SE GRANDIR. *v. pron.* Se rendre plus grand. *Se grandir en se haussant sur la pointe des pieds.* — *Fig.* V. Élever (s'). *L'Angleterre* « *louera Napo pour se mieux grandir elle-même* » (DUHAM.).

◈ ANT. *Décroître,* diminuer, rapetisser. Atténuer, réc restreindre.

GRANDISSANT, ANTE [grɑ̃disɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1845 *grandir).* Qui grandit peu à peu, qui va croissant. *Inclin grandissante du plancher. Bruit, jour grandissant.* « *Il att le jour du dîner avec une impatience grandissante* » (MAUP.

GRANDISSEMENT [grɑ̃dismɑ̃]. *n.* m. (1845; de *grai Vieilli.* Fait de devenir plus grand, action de rendre grand. V. Agrandissement. 0 *Opt.* Rapport des dimen d'une image à celles de l'objet. V. Grossissement.

GRANDISSI ME [grɑ̃disim]. *adi.* (v. 1300; it. *grandiss Fam.* Très grand. --

GRAND-LIVRE. n. m. V. LIVRE (1, II, 2°).

GRAND-MÈRE [grɑ̃mɛʀ]. n. *f.* (XIII^e; de *grand* « âg et *mère).* ♦ 1° Mère du père ou de la mère de qqn. V. Aïeu *et fam. maman* (grand-, bonne-), mémé, mémère. *Grand-maternelle, paternelle. Du temps de nos grands-mère. Vx (sous la* forme *mère-grand)* « *Sa mère en était , et sa mère-grand plus folle encore* » (PERRAULT). ♦ 2° Vieille femme. *Une vieille grand-mère assise devant sa p Des contes de grand-mère,* de bonne femme.

GRAND-MESSE. V. MESSE.

GRAND-ONCLE [grɑ̃tɔ̃kl(ə)]. n. m. (1538; de *gr* et oncle). Frère du grand-père ou de la grand-mère. *Un de grands-oncles* (On dit aussi oncle en ce sens).

GRAND-PEINE (A). V. GRAND (III).

GRAND-PÈRE [grɑ̃pɛʀ]. *n.* m. (XII^e; de *grand,* et *p* ♦ 1° Père du père ou de la mère de qqn. V. Aïeul; et Papa (grand-, bon-), pépé, pépère. *Grand-père pote maternel. L'époque de nos grands-pères.* ♦ 2° *Fam.* Ho âgé, vieillard. *Un vieux grand-père.*

GRANDS-PARENTS [grɑ̃paʀɑ̃]. n. *m. pl.* (1798 *grand, et parents).* Le grand-père et- la grand-mère du paternel et maternel. V. Aïeul, ascendant.

GRAND-TANTE [grɑ̃tɑ̃t]. n. *f.* (1538; de *grand,* et *ta* Sœur du grand-père ou de la grand-mère. « *La cousin mon grand-père — ma grand-tante* » (PROUST). Une *de grands-tanks* [grɑ̃tɑ̃t]. (On dit aussi *tante* en ce sens).

GRANGE [grɑ̃ʒ]. n. *f.* (1160; lat. pop. **granica,* de *num.* V. Grain). Bâtiment clos servant à abriter la réc dans une exploitation agricole. V. Fenil, grenier; ger *hangar* (à *récolte),* magasin. *Emmagasiner les céréale gerbes, la paille, le foin dans une grange. V.* Enganger. *B en grange, batteur en grange. Dormir dans une grange.*

GRANGÉE [grɑ̃ʒe]. *n. f.* (1564; de grange). *A* Contenu d'une grange pleine. *Grangée de blé.*

GRANI-. Elément, du lat. *granum* « grain ».

GRANIT ou **GRANITE** [gʀanit]. *n. m.* (1611; it. *gr* « grenu ». V. Grain). Roche dure, formée de cristau feldspath, de quartz et de mica ou d'amphibole. *Le gr roche magmatique, cristalline, à texture grenue, se pré en massif, en filons. Granite à gros éléments.* V. Pegm *Bloc de granit. Terrains, rivages, côtes de granit.* V. G tique. *Édifice, monument de granit.* « *Le chaume et le g brut qui jettent encore dans les villages bretons une note mitive* » (Lon). 0 *Fig.* (symbole de dureté) *Cœur de gra* insensible, impitoyable (V. Pierre).

GRANITÉ, ÉE [gʀanite]. *adj.* (1842; de *graniter*). présente des grains *comme le granit.* V. *Grenu. Papier gra* ◇ Subst. *Le granité :* tissu de laine à gros grains. *L'an du granité est dérivée de celle du satin.* — *Confis.* Glace nulée, sorte d'entremets.

GRANITER [gʀanite]. v. *tr.* (1866; de granit). *Te* Peindre, moucheter (une surface) de manière à imite granit. *Graniter des stucs, une toile.*

GRANITEUX, EUSE [gʀanitø, øz]. *adj.* (1783; de *gra Minér.* Qui contient du granit.

GRANITIQUE [gʀanitik]. *adj.* (1780; de *granit). Qu* de la nature du granit. *Sol, terrain granitique, roches nitiques.* Qui est *propre au* granit. *Relief granitique. 0* et *littér.* De granit, de pierre. V. Dur. « Une *sérénité gra que* » *(GAUTIER).*

GRANITOÏDE [gʀanitɔid]. *a d j .* (XVIII^e; d e *granit -oïde). Minéral.* Qui a l'apparence du granit, qui resse *au* granit. *Roches granitoïdes* (diorite, syénite).

GRANIVORE [gʀanivɔʀ]. *adj.* (1751 ; de *grani-, et -vore). Zool.* Qui se nourrit de grains. *Oiseaux granivo* Subst. *Les granivores.*

GRANULAIRE [gʀanylɛʀ]. *adj.* (1845; de *granule).* Qui est formé de petits grains.

GRANULAT [gʀanyla]. n. *m.* (v. 1960; du rad. de *nuler). Techn.* Ensemble de matériaux inertes (sable, gra etc.) entrant dans la composition des mortiers et bét Cf. Agrégat, 1°.

GRANULATION [gʀanylasjɔ̃]. n. *f.* (1651; de *granu* ♦ 1° *Techn.* Formation d'une substance en petits gr (par réduction, agglomération). *Granulation d'un métal*

usion et passage au crible. — *Métall.* Opération consistant mettre en contact un alliage, etc., en fusion, avec de l'eau, our produire une fragmentation. ♦ 2° Cour. (surtout lur.). Surface qui *présente des granulations.* V. Grain, **gra-ule.** *Pathol.* Petite masse arrondie, de structure variable, onstituée dans un tissu ou un organe au cours de divers rocessus pathologiques. « *Granulations grises, tuberculeuses* » LAENNEC), ou tubercules miliaires. V. **Granulie.** *Granulations achomateuses* (sur *la conjonctive* de l'œil). ◇ *Biol. Granu-ations cytoplasmiques.* V. Chondriosome, mitochondrie.

GRANULE [granyl]. *n.* **m. (1842;** bas lat. *granulum*, imin. de *granum* « grain »). *Didact.* Petit grain. *Pharm.* etite pilule. *Granules homéopathiques.*

GRANULÉ, ÉE [gnanyle]. *adj.* et *n. m. (1798;* du lat. *ranulum*). ♦ 1° Qui présente des granulations, qui est ormé de petits grains, de granules. V. **Granulaire, granuleux.** 2° N. m. *Pharm.* Préparation pharmaceutique constituée ar du sucre granulé auquel est ajoutée une substance médi-amenteuse. *Une cuiller& de granulés.* Par ext. (Cour.) Chaque grain de la préparation. *Des granulés de phosphate e chaux.*

GRANULER [granyle]. *v. tr.* **(1611 ;** du lat. *granulum*. V. **Granule**). Réduire *en* granules. *Granuler du plomb, de l'étain* V. Grenaille). *Granuler une poudre pharmaceutique.*

GRANULEUX, EUSE [granylø, øz]. *adj.* (1560; du lat. *ranulum*). ♦ 1° Formé de petits grains. *Roche, terre granu-euse.* — Dont la surface est ou semble couverte de petits rains. *Papier granuleux.* ♦ 2° *Méd.* Formé de granulations; résentant des granulations. *Tumeur granuleuse.* ◇ ANT. *Compact, lisse.*

GRANULIE [granyli]. II. *f.* (1865; du lat. *granulum*). *Méd.* Forme aiguë et généralisée de la tuberculose, les pou-mons et de nombreux organes étant envahis de granulations risses (dite aussi *tuberculose miliaire*).

GRANULITE [granylit]. *n. f.* (1889; du lat. *granulum*). *Minér.* Roche granitoïde à structure grenue, à feldspath lcalin et à mica blanc et noir (On l'appelle parfois Granit *deux micas).*

GRANULOCYTE [granylɔsit]. *n. m.* (mil. XX^e^; de *ranule, et -cyte*). *Biol., méd.* Leucocyte* polynucléaire du ang (appelé ainsi à cause des granulations qu'il présente).

GRANULOME [granylom]. n. *m.* (1869; de *granule*, et *ome*). *Méd.* Tumeur de nature inflammatoire, bourgeon-ante, formée de cellules très diverses, au sein d'un tissu. *Granulome inguinal, dentaire.*

GRANULOMÉTRIE [granylɔmetri]. *n. f.* (mil. XX^e^; de *ranule*, et *-métrie*). Sc. « Mesure des dimensions et déter-ination de la forme des particules ou des grains » (AFNOR). *Techn.* Méthode de classement des produits pulvérulents elon la proportion de grains de différentes tailles.

GRAPE-FRUIT ou **GRAPEFRUIT** [grɛpfrut]. *n. m.* 1947; mot *amér.). Anglicisme.* Fruit de la famille des *Auran-iacées* (groupe des *Citrus*), appelé couramment pample-musse (c'est un pomélo).

GRAPHE [graf]. *n. m.* (mil. XX^e^; de *graphique II). Math., og.* Ensemble des couples d'éléments vérifiant une relation onnée. *Diagramme représentant le graphe d'une relation. héorie des graphes.* — Représentation graphique d'une onction.

-GRAPHE, -GRAPHIE, -GRAPHIQUE. Éléments, du r. *-graphos, -graphia*, de *graphein* « écrire ». *Le suffixe* -graphe *sert à former des substantifs désignant des personnes* auteurs, écrivains *: biographe) ou des instruments (baro-raphe* : baromètre enregistreur; *télégraphe) ; des adjectifs autographe). Le suffixe* -graphie *entre dans la composition è substantifs désignant des procédés d'enregistrement (photo-raphie, télégraphie) , des ouvrages (biographie!, des enre-istrements (radiographie). Le suffixe* -graphique sert à *ormer des adjectifs.*

GRAPHÈME [grafɛm]. *n. m.* (XX^e^; de *graphie*, d'apr. *honème*). *Ling.* Unité distinctive de l'écriture (analogue au honème*). V. Lettre.

GRAPHIE [grafi]. *n. f.* (1878, n. *m.;* de *-graphie). Ling.* Mode ou élément de représentation de la parole par l'écri-*ure* » (MAROUZEAU). *Graphies phonétiques.* V. Transcription. *Graphie traditionnelle* (V. Orthographe),

GRAPHIQUE [grafik]. *adj. et n. m.* (1757 ; *gr. graphikos).* I. *Adj.* Qui représente par des lignes, des figures sur une urface. *Signes, caractères graphiques. Description, repré-entation graphique. Système graphique.* V. Alphabet, écri-ure. *Arts graphiques.* V. Dessin, peinture. *Par ext.* Relatif ux procédés d'impression artistique. *Construction gra-hique* : représentation d'un corps par des coupes, plans, élévations. *Méthodes, procédés graphiques* : représentation raphique de relations abstraites; emploi des appareils enre-istreurs.

II. *N. m.* (1845, « dessin appliqué aux sciences »). Sc. Représentation du rapport de deux variables par une ligne oignant des points caractéristiques (les abscisses représentant "ne grandeur, es. le temps ; les ordonnées l'autre, ex. l'espace). Par ext. Cour. Toute représentation graphique. V. Courbe, diagramme, tracé. *Graphique tracé par un appareil enregis-treur. Mise en graphique d'une statistique.* « *Il inscrit... sur des graphiques les courbes de production de la fabrique* » (ARAGON).

III. *N. f.* (1900). *Didact.* Technique de représentation d'un phénomène ou d'une réalité quelconque à l'aide de dessins, d'images ou de schémas.

◇ ANT. *Oral.*

GRAPHIQUEMENT [grafikmã]. *adv. (1762;* « excelle-ment », trad. lat. *grafice*, 1669; du précéd.). Par le dessin et l'écriture.

GRAPHISME [grafism(ə)]. II. *m.* (1875; du gr. *graphein* « écrire »). Caractère propre de l'écriture, et *spécialt.* Carac-tères particuliers d'une écriture individuelle, donnant des indications sur la psychologie, les tendances du scripteur (V. Graphologie). 0 *(Néol.)* Aspect des signes graphiques, considérés sur le plan esthétique. « *Léonard de Vinci eut la fortune de dire presque fout dans l'idiome international du graphisme* » *(COCTEAU).*

GRAPHITAGE [grafitaʒ]. *n. m. (1896;* de *graphiter). Techn.* Lubrification de pièces mobiles métalliques par enduit de graphite.

GRAPHITE [grafit]. *n. m.* (1799; du *gr. graphein*). Variété de carbone cristallisé, appelée aussi *plombagine, mine de plomb,* et formée de carbone presque pur. *Électrodes de gra-phite. Lubrifiant au graphite. Modérateur de neutrons en graphite.* V. Filière, réacteur.

GRAPHITER [grafite]. *v. tr.* (1907; de *graphite).* Enduire de graphite; mélanger à du graphite. *Lubrifiant graphité.*

GRAPHITEUX, EUSE [grafitø, øz]. *adj.* (1846; de *graphite*). Qui contient du graphite. *Minerai graphiteux. On* dit aussi GRAPHITIQUE [grafitik].

GRAPHO-. Élément, du gr. *graphein* « écrire ».

GRAPHOLOGIE [grafɔlɔʒi]. *n. f.* (1868; de *grapho-*, et *-logie*). Étude du graphisme, de ses lois physiologiques et psychologiques.

GRAPHOLOGIQUE [grafɔlɔʒik]. *adj.* (1907; du précéd.). Relatif à la graphologie. *Observation, analyse, esquisse gra-phologique.*

GRAPHOLOGUE [grafɔlɔg]. *n.* (1877; de *graphologie).* Personne qui étudie, qui pratique la graphologie. *Le gra-phologue analyse le caractère et les tendances du scripteur, alors que l'expert en écriture détermine l'identité du scripteur.*

GRAPHOMÈTRE [grafɔmetr(ə)]. *n.* m. (1597; de *grapho-*, et *-mètre*). Instrument de topographie destiné à la *mesure* des angles. « *Nous allions lever des plans au grapho-mètre et à la planchette* » *(STENDHAL).*

GRAPPE [grap]. *n. f. (Grape,* XI^e^; frq. *°krappo* « crochet »; Cf. Grappin). ♦ 1° Assemblage de fleurs ou de fruits portés par des pédoncules étagés sur un axe commun (V. Inflores-cence). *Grappes de cytise, de glycine.* — Spécialt. *Grappes de la vigne. Fouler les grappes de raisin pour en exprimer le jus.* ♦ 2° Assemblage. serré de petits objets (grains, etc.), ou de personnes. *Certains animaux* (oiseaux, seiches, insectes) *portent ou déposent leurs œufs en grappes.* — *Grappes humai-nes.* « *Ils s'accrochaient par grappes aux marchepieds* » (SARTRE). ◇ *Techn.* Groupe d'éléments réunis (Cf. Faisceau).

GRAPPILLAGE [grapijaʒ]. *n. m. (1537;* de *grappiller).* Action de grappiller. *Le grappillage de la vigne.* — *Fig.* Petits larcins. V. Gratte.

GRAPPILLER [grapije]. Y. (1549; de grappe).

I. *V. intr.* ♦ 1° Cueillir les petites grappes de raisin qui restent dans une vigne après la vendange. ♦ 2° (1683). *Fig.* Faire de petits profits secrets, plus ou moins illicites. V. Gratter.

II. V. *tr.* ♦ 1° Prendre de-ci, de-là (des fruits, des fleurs). V. Cueillir, ramasser. ♦ 2° *Fig.* Prendre, recueillir au hasard. « *En prenant des matériaux de-ci et de-là... grappillant au château les choses de rebut* » (BALZ.). *Grappiller des nouvelles, des connaissances.* — *Spécialt.* V. **Écornifler, gratter.** *Grap-piller quelques sous.*

GRAPPILLEUR. EUSE [grapijœr, øz]. *n.* (1611: de *grappiller). Vx* ou *fig.* Personne qui grappille.

GRAPPILLON [grapijɔ̃]. *n. m.* (1584; de *grappe).* Partie d'une grappe de raisin ou petite grappe entière.

GRAPPIN [grapɛ̃]. *n.* m. (1376; prov. *grapin*, frq. *°krappo*. V. **Grappe**). ♦ 1° *Mar.* Petite ancre d'embarcation à quatre pointes recourbées. — Crochet d'abordage à l'extrémité d'un cordage. V. Crampon, *croc. Jeter le grappin sur un bâti-ment.* — Fig. *et* fam. *Mettre le grappin* SUR... *: accaparer* et aussi Saisir, empoigner (V. Harponner). C'est un raseur, *quand il a mis le grappin sur vous, il ne vous lâche plus.* ♦ 2° *Techn.* Tout instrument muni de crochets. *Grappin de pêche.*

GRAS, GRASSE [gra, gras]. *adj. (Crus,* XII^e^; *lat. crassus* « épais », avec infl. probable de *grossus* « gros »).

I. ♦ 1° Formé de graisse; de nature graisseuse. *Matière,*

substance grasse. Chim. *Corps gras : esters* de la glycérine. V. Graisse; lipide. *Acides* gras.* — *Crème grasse pour peaux sèches.* Spécialt. *Aliments* gras, à base de viande ou de graisse. *Bouillon* gras. *Choux* gras, accommodés avec du jus de viande ou de la graisse (fig. et fam. Faire ses *choux* gras).* Par ext. *Jours gras,* où l'Église catholique permet à ses fidèles de consommer de la viande. *Mardi-Gras.* — Subst. *Le* gras, la partie grasse de la viande. *Faire gros, manger* de la viande (Adv. Manger gras). *Riz* au gros. ♦ 2° Vieilli. *Propos* gras. V. Licencieux (par allusion à la licence de *langage* des *jours gras).* « *Son discours était émaillé de paroles grasses, presque obscènes* » (APOLLINAIRE). ♦ 3° *(Personnes).* Qui a beaucoup de graisse. V. Adipeux, corpulent, dodu, grassouillet, *gros,* rond. *Gras et bedonnant. V.* Obèse, pansu, replet, ventru. *Visage* gras *et empâté.* V. Bouffi, plein. *Etre gras comme un porc, comme un moine, un chanoine; gras à lard.* — Pop. *Gras du bide.* — Subst. *Les gras et les maigres.* ◇ (Animaux) *Chapon* gras. — Spécialt. *Bœuf* gras. Les sept vaches grasses. Tuer le veau gras.* — *Foie* gras.* ♦ 4° Enduit, sali de graisse. V. Graisseux, huileux, poisseux. *Avoir les cheveux gras, les mains grasses.*

II. *Par anal.* ♦ 1° Qui évoque la graisse par sa consistance. V. Onctueux. *Terre argileuse et grasse. Boue grasse. V.* Gluant. — Spécialt. *Vin gras :* atteint de la graisse. — Couvert d'une substance *grasse.* « *Le pavé était gros, la brume tombait* » (FLAUB.). ◇ Par ext. *Toux grasse,* accompagnée d'une expectoration 'de mucosités. ♦ 2° Important par le volume, l'épaisseur. V. Épais. 0 (En parlant d'un son) V. Pâteux. *Voix grasse. Rire gras. Avoir la-langue grasse, le parler gras,* et adv. *Parler gras. V.* Grasseyer. *0 Encre grasse. Caractères gras.* Subst. *Écrire en gras.* — *Crayon gras.* ◇ Bot. *Plantes* grasses, à feuilles épaisses et charnues. V. Cactées. ◇ Subst. *Le* gras *de la jambe,* la partie la plus charnue, le mollet. ♦ 3° *Fig.* V. Abondant, plantureux. « *De gras paturages* » (GAUTIER). — Par métaph. *Distribuer de grasses récompenses* (V. Grassement). — *Dormir la grasse matinée, faire (la) grasse matinée. se* lever très tard. « *Comme nous faisions la grasse matinée; elle nous apportait le petit déjeuner au lit* » (SARTRE). ♦ 4" Adv. et pop. *Il n'y a pas gras à manger,* pas beaucoup.

◈ ANT. *Maigre, pauvre, sec.* — HOM. *Grâce.*

GRAS-DOUBLE [gradubl(ə)]. n. m. (1611; de gras, et *double,* n. « panse »). Membrane comestible de l'estomac du bœuf. *Plat de gras-double. Des gras-doubles.*

GRASSEMENT [grasmã]. *adv. (1355;* de gras, II). ♦ 1° Abondamment, largement. *Payer, rétribuer, entretenir grassement.* V. Généreusement. ♦ 2° D'une manière grasse (II, 2°). *Parler, rire grassement.* ◈ ANT. *Chichement.*

GRASSERIE [grasri]. *n. f.* (Gras, n. m., 1763; de gras). *Techn.* Maladie des vers à soie.

GRASSET [grasɛ]. n. *m.* (1755; « un peu gras », XII^e^; de gras). Région du membre postérieur du bœuf, du cheval, comprenant la rotule et les parties molles environnantes.

GRASSEYANT, **ANTE** [grasɛjã, ãt]. *adj.* (v. 1780; de *grasseyer).* Qui *grasseye. « Un bel homme à la barbe blonde, au parler grasseyant* » (R. ROLLAND).

GRASSEYEMENT [grasɛjmã]. n. *m.* (1694; de *grasseyer).* Prononciation d'une personne qui grasseye.

GRASSEYER [grasɛje]. *v. intr.* (XVIII^e^; *grossier,* 1530; de gras). ♦ 1° Parler gras, avec une prononciation gutturale ou peu distincte des R. ♦ 2° Prononcer les R sans l'action de la langue (prononciation dite parisienne, considérée comme un défaut quand le R était roulé). Trans. *Grasseyer les r. R* grasseyé *(opposé à roulé).*

GRASSOUILLET. **ETTE** [grasujɛ, ɛt]. *adj.* (1680; de *gras).* Assez gras et rebondi. V. Potelé. « *L'abbé Cruchot, petit homme dodu, grassouillet* » (BALZ.).

GRATERON, GRATTERON [gratrɔ̃]. *n.* m. (1314: altér., d'apr. *gratter,* de *gleteron;* frq. **kletto* « bardane »). Nom courant de plusieurs plantes accrochantes. V. Gaillet.

GRATICULATION [gratikylasjɔ̃]. n. *f.* (1845; de *graticuler). Techn.* Action de graticuler un dessin.

GRATICULER [gratikyle]. *v. fr.* (1671; it. *graticolare,* de *graticola,* proprem. « petit gril »; lat. *craticula* « petite grille »). *Techn.* Diviser (un dessin, une peinture) en carrés égaux que l'on reproduit en réduction, afin de conserver les proportions de l'original.

GRATIFICATION [gratifikasjɔ̃]. n. *f.* (1362; lat. *gratificatio* « libéralité »). ♦ 1° Somme d'argent donnée à qqn en sus de ce qui lui est dû. V. Cadeau, don, libéralité, pourboire, récompense. *Gratification de fin d'année.* V. Étrennes. *Gratification cachée, illicite.* V. Dessous (de table), pot-de-vin. — *Spécialt.* Ce qui est fourni par un employeur en sus du salaire. *Gratifications diverses remises aux ouvriers* (V. Prime), *aux vendeurs (V.* Guelte). ♦ 2° *Psycho. Ce* qui gratifie. « *Toute sincérité mérite un peu d'attention, une petite gratification* » (SARRAUTE). *Opposé à* frustration. ◈ ANT. Retenue.

GRATIFIER [gratifje]. *v. tr.* (1366; lat. *gratificari* « faire plaisir »). ♦ 1° (XVII^e^). Pourvoir libéralement de quelq avantage (don, faveur, honneur). V. Nantir. « *Les conce dont la musique des régiments gratifie le peuple parisien* (BAUDEL.). « *On l'avait gratifié... de deux béquilles neuves* (DUHAM.). V. Doter. 0 Absolt. *Psycho.* Donner quelque sat faction psychologique *à (opposé à* frustrer), *Gratifier enfant.* ♦ 2° *Iron.* Affliger de qqch. de mauvais, de dé soire. *Gratifier un garnement d'une paire de gifles.* V. Donn flanquer. *Auteur aui se voir gratifié des erreurs d'un autre.* Attribuer, imputer. « *La haine dont je veux gratifier son mar* (LACLOS). ◈ ANT. *Priver.*

GRATIN [gratɛ̃]. *n. m.* (1564: de *gratter).* ♦ 1° Partie de certains mets qui s'attache et rissole au fond sur les parois du récipient dans lequel on l'a fait cuire, qu'on ne détache qu'en grattant. ♦ 2° *Mod.* (1829). Mani d'apprêter certains mets que l'on met au four et fait risso après les avoir recouverts de chapelure, de fromage râ *Merlan, macaroni au gratin.* ◇ *Par ext.* Croûte légère qui forme à la surface d'un mets ainsi préparé; le mets lui-mêm *Un gratin au fromage. Gratin dauphinois,* plat composé pommes de terre, de lait et de fromage. ♦ 3° *Fam.* (188 Partie d'une société particulièrement relevée par ses titr son élégance, sa richesse. V. Crème, élite, fleur (fine), pan (dessus du). « *Le pur 'gratin' de l'aristocratie* » (PROUS

GRATINÉ. **ÉE** [gratine]. *adj.* (1829; de *gratiner).* ♦ 1° Cuit au gratin. Subst. UNE GRATINÉE : soupe au grat ♦ 2° *Fig.* et *fam.* Extraordinaire, dans l'outrance ou le ri cule.

GRATINER [gratine]. v. (1825; de gratin). ♦ 1° intr. *(Vieilli).* S'attacher et rissoler en cuisant. V. Cram ♦ 2° V. tr. *Mod.* Faire cuire en gratin. *Gratiner des pomm de ferre.*

GRATIOLE [grasjɔl]. *n. f.* (1572; bas lat. *gratio* dimin. de *gratia* « grâce », à cause de ses vertus médicale Plante herbacée, vivace, communément appelée *séné d prés,* qui croît dans les prés humides.

GRATIS [gratis]. *adv.* (1496; adv. lat.). Sans qu'il coûte rien au bénéficiaire. V. Gratuitement, et *pop.* Œil (à *Assister gratis à un spectacle. Avoir le vivre et le couvert gra* — Loc. *Demain on rasera gratis.* — Loc. lat. *Gratis pro De* littéralement « gratuitement pour (l'amour de) Dieu ». Adj. *Spectacle, billet gratis. V.* Gratuit.

GRATITUDE [gratityd]. *n. f.* (1445; lat. médiév. *gra tudo,* de *gratus* « reconnaissant »). Sentiment d'affecti que l'on ressent pour celui dont on est l'obligé. V. G reconnaissant. *Sentiment de gratitude.* « *Tu ns fait de moi ingrat. Pourtant, ce doit être si bon d'éprouver de la gratitud* (DUHAM.). *Manifester, exprimer, témoigner toute sa g titude à qqn. Remercier qqn avec gratitude, lui dire sa g titude. Marques de gratitude.* ◈ ANT. *Ingratitude.*

GRATTAGE [gratɑʒ]. n. m. (1786; de gratter). Acti de gratter; son résultat. *Grattage de la façade d'une mais* V. Ravalement. *Effacer un mot par grattage.* — *Spéci* (Chir.) Grattage *d'un os.*

GRATTE [grat]. *n. f.* (1549, « gale »; de *gratter).* ♦ 1° *M* (1786). Raclette plate, triangulaire, tranchante, dont se sert pour gratter les diverses parties d'un bâtiment. 2° *Agric.* Sorte de sarcloir. ♦ 3° (1866). *Fam.* Petit pr obtenu en grappillant (II, *2").* *Faire de la gratte.* ♦ 4° Ga grattelle.

GRATTE-CIEL [gratsjɛl]. **n.** *m. invar.* (fin XIX^e^; tr angl. *sky-scraper).* Immeuble à très nombreux étages, att gnant une grande hauteur.

GRATTE-CUL [gratky]. n. m. (1530; de *gratter,* et CI Fruit du rosier, fruit de l'églantier ou rosier sauvage, ca tule de la bardane *commune.* « *Une s'écorchait les main. des gratte-culs, qu'on met cher nous en confiture* » (COLETT

GRATTE-DOS [gratdo]. n. *m. invar.* (déb. XX^e^; de *gratt* et *dos).* Baguette portant à l'une de ses extrémités une pet main d'os, d'ivoire, permettant de se gratter le dos.

GRATTELLE [gratɛl]. *n. f.* (XIII^e^; de *gratter). Fam. vieilli.* Gale légère (gratte).

GRATTEMENT [gratmã]. **n.** *m.* **(1570;** de *gratte* Action de gratter; bruit de ce qui gratte. « *De pensifs grat ments de tête* » (GONCOURT).

GRATTE-PAPIER [gratpapje]. *n.* m. (1578; de *gratt et papier). Péj.* Modeste employé chargé des écritur V. Bureaucrate, copiste, scribouillard. « *Des gratte-pap intrigants et paresseux..., fiers de leur bureau* » (FRANCE) Vx. Mauvais écrivain. V. Plumitif. *Des gratte-papier(s).*

GRATTER [grate]. *v.* (1155; frq. **krattôn).*

I. *V. tr.* ♦ 1° Frotter avec qqch. de dur en entamant t légèrement la surface. V. Racler. Gratter une *surface mét lique à décaper. Gratter légèrement la ferre pour y semer* graines. — Absolt. *Plume qui grotte* (le papier), qui ne co pas aisément, qui accroche. « *Une plume qui gratte, et n style est embarrassé* » (GIDE). — Loc. div. *Gratter le papi* V. Gratte-papier. *Gratter* la *terre* : labourer superficielleme *Par ext.* Faire de la culture. ♦ 2° (En employant les ongl *les* griffes). *Gratter sa manche avec son ongle, pour enle*

ne tache. Se gratter la tête, Je front, par énervement, par ennui, pour se donner une contenance. — *Chien qui gratte le sol.* V. Fouiller, remuer. 0 Gratter une partie du corps qui démange. *Se gratter les jambes, les mains. Envenimer une plaie en la grattant.* — PROV. *Trop parler nuit, trop gratter duit.* — Fig. *Gratter une vieille plaie, une vieille blessure d'amour-propre.* V. Entretenir, ranimer. 0 Par ext. *Fam.* S'aire éprouver une démangeaison. *Ça me gratte terriblement. Poil à gratter.* ♦ 3° Faire disparaître ce qui est sur la surface ainsi frottée. V. Enlever; effacer. Gratter un mot, une *inscription. Elle « gratte les gouttes de cire sur les bobèches »* (GREEN). ♦ 4° *Fig.* et *fam.* Recueillir tout ce qui peut être utilisé. Gratter *les fonds de tiroir.* 0 En parlant de cc qu'on prélève à son profit, de cc qu'on gagne ou met de côté par le petits moyens. V. Gratte, vol. C'est une affaire où *il n'y a pas grand-chose à gratter.* V. Grappiller. Absolt. Gratter sur tout, *sur la dépense.* ♦ 5° *Fam.* (1895, arg. cycliste). Dépasser un concurrent). V. Devancer, griller. *Coureur cycliste qui gratte ses concurrents dans une côte. Il ne songe qu'à gratter les autres voitures sur la route.* V. Doubler.

II. *V. intr.* ♦ 1° Gratter à *la porte,* au lieu de frapper, par discrétion, timidité). — *Gratter du violon, de la guitare,* en jouer médiocrement. ♦ 2° Pop. (1889). Travailler.

III. SE GRATTER. v. pro". *Réfl.* ♦ 1° Gratter son corps; une partie du corps lorsqu'on a des démangeaisons. Se *gratter jusqu'au sang.* ♦ 2° Pop. *Tu peux toujours te gratter,* tu n'obtiendras rien. V. Fouiller (se).

GRATTEUR, EUSE [gratœʀ, øz]. n. (XIII^e; de gratter). Personne qui gratte. *Gratteur de papier.* V. Gratte-papier.

GRATTOIR [gratwaʀ]. *n. m.* (1611; de gratter). Instrument qui sert à gratter. *Spécialt.* Sorte de canif à lame ovale servant à gratter l'écriture; les taches. ◇ *Techn. Nom* donné à divers instruments de formes variées servant à gratter, ciseler, graver, inciser, racler, etc. 0 Grille, lame de métal où l'on gratte ses chaussures avant d'entrer.

GRATTURE [gratyʀ]. *n. f.* (XIII^e; de gratter). *Techn.* Débris provenant d'un grattage. *Grattures de cuivre.*

GRATUIT, UITE [gratɥi, ɥit]. *adj.* (XIV^e; lat. *gratuitus,* de *gratis*). ♦ 1° *Litth.* Qui se fait, qui se donne pour rien. *V.* Désintéressé. *Bienveillance gratuite.* V. Bénévole, **gracieux.** Dr. Avantage *gratuit* (contrat de bienfaisance). 0 Cour. Que l'on donne sans faire payer; dont on jouit sans payer. *Enseignement gratuit et obligatoire.* Par ext. *École gratuite :* où l'enseignement est gratuit. *-Entrée gratuite à un spectacle.* V. Libre. ♦ 2° (XVIII^e). Qui n'a pas de raison valable; de fondement, de preuve. V. Arbitraire, hasardeux, incertain. *Ce n'est « pas une supposition précaire ou gratuite »* (BUFF.). *Hypothèse toute gratuite. Imputation gratuite.* V. Absurde, injustifié. 0 *Par* ext. Qui n'est pas déterminé par des motifs extérieurs ou des considérations rationnelles (V. Irrationnel). *Théorie de J'acte gratuit. « Un acte absolument gratuit. Je veux dire que sa motivation n'est pas extérieure »* (GIDE). ◇ ANT. *Intéressé. Payant.* Fondé, motivé.

GRATUITÉ [gratɥite]. *n. f.* (XIV^e; *lat. gratuitas*). ♦ 1° Caractère de ce qui est gratuit (1°), bénévole, et *spécialt.* non payant. ♦ 2° *Fig.* Caractère de cc qui est injustifié, non motivé ou désintéressé. *«La gratuité, l'insouciance et Je détachement...* » (ROMAINS). ◇ ANT. *Intérêt.* Cherté. Utilité.

GRATUITEMENT [gratɥitmɑ̃]. *adv.* (1400; de gratuit). ♦ 1° Sans rétribution, sans contrepartie. V. Gracieusement, gratis. *Soigner un malade gratuitement. « Cette option... Je l'aie eue gratuitement. Mais j'étais prêt à la payer »* (ROMAINS). — *Concéder gratuitement.* V. Bénévolement. ♦ 2° Sans motif, sans fondement. *Prêter gratuitement à qqn des intentions* mauvaises. ♦ 3° Sans motif extérieur ou rationnel. Agir *gratuitement, par simple caprice, par jeu. « Je prétends l'amener à commettre gratuitement Je crime »* (GIDE).

GRAU [gʀo]. n. m. (1849; lat. *gradus* « degré »). Région. Dans le Midi de la France, Chenal par lequel un cours d'eau, un étang débouche dans la mer. V. Embouchure. 0 Défilé, passage montagneux. ◇ HOM. Gros.

GRAVATIER [gʀavatje]. n. *m.* (1762; de gravats). — *Techn.* Celui qui enlève les gravats, les décombres d'un chantier.

GRAVATS [gʀava]. *n.* m. *pl.* (1771; *gravoi,* XII^e; de *grève*). ♦ 1° Partie du plâtre qui ne traverse pas le tamis. ♦ 2° Débris provenant d'une démolition. V. Décombre, plâtras. *Tas de gravats, de gravois.*

GRAVE [gʀav]. *ndj.* (mil. XV^e, « digne, noble » [habillement]; lat. *gravis*).

1. *(Abstrait).* ♦ 1° *Fig.* (1549). Qui se comporte, agit avec réserve et dignité; qui donne de l'importance aux choses. V. Austère, digne, posé, sérieux. Un *grave* magistrat. V. Imposant, majestueux, *solennel. Un moraliste grave et froid.* V. Raide, rigide, sévère. Par ext. *Un grave tribunal, une grave assemblée.* 0 En parlant d'un état momentané. *Devenir subitement grave.* — Par ext. *Air grave. Figure, visage grave. Attitude grave et étudiée.* V. Compassé, empesé, solennel. *De graves réflexions.* — *Parler d'un ton grave.* ♦ 2° (XVI^e). Qui a de l'importance, du poids. V. Important, sérieux. *Avoir des motifs, des raisons graves pour... « Question grave et qui demanderait un chapitre grave comme un feuilleton de science »* (BAUDEL.). ♦ 3° Susceptible de conséquences sérieuses, de suites fâcheuses, dangereuses. *Situation grave, grave affaire. De graves ennuis. L'heure, l'instant, Je moment est grave.* V. Critique, dramatique, tragique. *Souffrir d'une grave blessure.* V. *Cruel. Maladie grave et peut-être mortelle.* — Par ext. *Blessé* grave. 0 En parlant d'une faute. d'une punition. Graves *sanctions.*

II. *(Concret).* ♦ 1° *Vx* (XVI^e). Lourd, pesant. ♦ 2" (xv'). Se dit des sons produits par des ondes de faible fréquence (par ex. : de 100 à 200 périodes par secondes), appartenant aux degrés inférieurs de l'échelle musicale. V. Bas. Son, note grave. *Voix* grave. V. Caverneux, profond; basse, contralto. — Subst. *Le grave* : le registre des sons graves. *Passer du grave à l'aigu.* ♦ 3° Gram. (1548). *Accent-grave,* dans la prononciation grecque. désignation de l'absence de ton. et *par* ext. signe graphique marquant cet aspect du *ton.* ◇ *En français,* signe (`) servant à noter le timbre de l'*e* ouvert [ɛ] et à distinguer certains mots de leurs homonymes (à, où, là).

III. Adj. et adv. Mus. (ital. grave « lent, solennel »). Lent, majestueux, solennel (en parlant d'un mouvement musical).

◇ ANT. (du I) *Badin.* familier. frivole: futile. Bénin. — (du II) *Léger. Aigu.* — HOM. *Graves.*

GRAVELÉE [gʀavle]. *adj. et n. f.* (1534; *clavelée,* XIII^e; a. fr. *gravele* « sable »). *Techn.* Se dit de la cendre de *lie* de vin. *Cendre gravelée. N.* f. *De la gravelée.*

GRAVELEUX, EUSE [gʀavlø, øz]. *adj.* (XIII^e; de *gravelle*). ♦ 1° Qui contient du gravier. *Terre graveleuse.* V. Caillouteux, pierreux. — Spécialt. *Fruit graveleux* : dont la chair contient de petits amas de corps durs. ♦ 2° *Méd. (XVI~). Vx.* De la gravelle. ♦ 3° (Fin XVII^e). *Fig.* « Pénible pour la conscience comme la gravelle pour le corps » (DAUZAT). Très licencieux. Contes, *propos graveleux.* V. Cru, libre, licencieux. « Un *sujet gai... et même un peu graveleux* » (DIDER.).

GRAVELLE [gʀavɛl]. *n. f.* (*Gravele* « gravier », 1120; sens méd., XIII^e; de grève). Méd. *Vx.* Concrétion rénale, petit calcul; maladie qui cause ces concrétions (lithiase).

GRAVELURE [gʀavlyʀ]. n. *f.* (1707; de *graveleux*). *Rare.* Propos, discours ; anecdotes graveleuses. « *Ses discours comportaient des gravelures* » (BALZ.). V. Grivoiserie, obscénité.

GRAVEMENT [gʀavmɑ̃]. *adv.* (*XVI~;* de *grave*). ♦ 1° Avec gravité. V. Dignement. *Marcher, parler gravement.* ♦ 2° D'une manière importante, dangereuse. Gravement menacé. *Gravement blessé.* V. Grièvement.

GRAVER [gʀave]. Y. tr. (XII^e, « faire une raie dans les cheveux »; frq. *°graban*). ♦ 1° (XIV^e). Tracer en creux sur une matière dure (métal, pierre, bois), au moyen d'un instrument pointu (burin, ciseau). V. Butiner. *Graver une inscription, des caractères. Graver un nom sur un arbre,* — Par anal. *Graver un disque.* V. Enregistrer; gravure. ♦ 2° Tracer en creux (un dessin, des caractères, etc.), sur une matière dure, en vue de leur reproduction *(gravure). Portrait gravé au burin.* Absolt. Instruments servant à *graver* : burin, échoppe, poinçon. *Graver à l'eau-forte. Graver sur pierre.* V. Lithographier. *Graver une médaille,* une monnaie : graver le poinçon avec lequel on frappe le coin d'une médaille, d'une monnaie. — *Graver des caractères d'imprimerie* : graver les poinçons avec lesquels on frappe les matrices. 0 Reproduire par le procédé de *la gravure. Faire graver des cartes de visite.* ♦ 3° *Fig.* Rendre manifeste, concrétiser par qqch. de remarquable. V. Fixer, sculpter, tracer. « *Ses rides sur son front ont gravé* ses *exploits* » (CORN.). 0 Rendre durable (dans l'esprit, le cœur). V. Empreindre, fixer, imprimer. Graver une *chose dans Je cœur. Je n'ai plus « la moindre envie de graver Je nom de Pierre Nozière dans la mémoire des hommes »* (FRANCE).

GRAVES [gʀav]. n. *f. pl. et n. m.* (1690, « rivages ». V. Grève). ♦ 1° *Géol.* Terrains tertiaires de la Gironde. ♦ 2° GRAVES. *n.* m. Vin des vignobles poussant sur les graves. *Une bouteille de graves.* ◇ HOM. *Grave.*

GRAVEUR [gʀavœʀ]. *n.* m. (1335; de graver). Personne dont la profession est de graver. V. Ciseleur, nielleur, sculpteur. *Graveur sur métaux, sur bois. Graveur en bijouterie* (V. Bijoutier, orfèvre). *0 Spécialt.* Artiste qui, par les divers procédés de la gravure, confectionne des planches destinées à la reproduction. *Graveur à J'eau forte* (V. Aquafortiste), *à la pointe sèche. Graveur sur bois, sur pierre, etc.* (V. Xylographe; lithographe). *Graveur de médailles, de monnaies* (V. Médailleur, médaillistc). *Outils, matériel de graveur :* boësse, bouterolle, brunissoir, ciseau, échoppe, grattoir, matoir, molette, onglette, poinçon, pointe, racloir, touret ; planche, pupitre: tampon, vernis. 0 *Par* ext. En photogravure, Ouvrier qui traite à l'acide les copies sur métal.

GRAVIDE [gʀavid]. *adj.* (1866: lat. *gravida* « enceinte », de *gravis* « lourd »). *Méd.* 'Qui contient un embryon, un

fœtus. *Utérus gravide.* 0 Se dit de la femelle de mammifères en période de gestation (et parfois de la femme enceinte). *Jument gravide* : pleine.

GRAVIDIQUE [gravidik]. *adj. (1857:* de *gravide). Méd.* Relatif *à* la *grossesse.. Albuminerie, ictère gravidique.*

GRAVIDITÉ [gravidite]. *n. f.* (1872; du lat. *graviditas). Méd.* Etat d'une femelle ou d'un utérus gravide (V. Grossesse).

GRAVIER [gravje]. **n.** *m,* (1160; dér. anc. de grève). ♦ **1°** Cour. Ensemble de petits cailloux servant au revêtement des allées, dans un jardin, *etc. Le gravier d'une allée; une allée de gravier. Ratisser le gravier.* ♦ **2°** *Géol.* Roche détritique à éléments assez gros (sables grossiers et cailloux), d'origine fluviale ou littorale. ♦ **3°** Au plur. *Des graviers.* ♦ **4°** Méd. Vx. Concrétion qui se forme dans les reins, la vessie. V. Calcul, gravelle, pierre.

GRAVILLON [gravijɔ̃]. n. m. (1571, « caillou » ; de grave « gravier »). Fin gravier. *Répandre du gravillon sur une route* (opération du GRAVILLONNAGE [gravijɔnaʒ] *; route gravillonnée*). Au plur. *Des gravillons (pour du gravillon).*

GRAVIMÉTRIE [gravimetri]. *n. f.* (1922; du lat. *gravis,* et *-métrie*). Sc. Mesure de l'intensité de la pesanteur. — *Chim.* Analyse par pesées. — *Dér.* GRAVIMÉTRIQUE [gravimetrik], adj. *Analyse gravimétrique.*

GRAVIR [gravir]. Y. (1213; probabl. frq. °*krawjan* « grifer, grimper en s'aidant des griffes »). ♦ **1°** *V. tr. indir.* GRAVIR *SUR, À... (Vieilli).* Monter avec effort, en s'aidant des mains, en s'accrochant (V. Escalader), et *par ext. S'élever* sur une pente escarpée (V. Monter; grimper). *Gravir sur une* muraille, au *haut d'une muraille.* « *Gravir jusqu'au sommet de la colline* » (LITTRÉ). ♦ **2°** *V.* fr. (XVI^e^), Monter avec effort (une pente rude). V. Escalader, monter. *Gravir un raidillon, une côte. Gravir une colline, une montagne.* « *Je gravis d'un pas lourd les degrés de mon escalier* » (FRANCE). ◇ ANT. Descendre.

GRAVITATION [gravitasjɔ̃]. *n. f.* (1722; lat. Sc. *gravitatio;* de *gravitas.* V. Gravité). *Phys., astron.* Phénomène par lequel deux corps quelconques s'attirent avec une force proportionnelle au produit de leur masse et inversement proportionnelle au carré de leur distance. V. Attraction. *Les lois de la gravitation universelle, pressenties par Képler, ont été formulées par Newton.* — (Adj. *Gravifique* (vieilli) *ou Gravitationnel, elle* [gravitasjɔnɛl], 1921).

GRAVITÉ [gravite]. *n. f.* (v, 1200; lat. *gravitas*). ♦ **1°** Qualité d'une personne grave; air, maintien grave. V. Austérité, componction, dignité, majesté, raideur, sévérité. « *La gravité solennelle..., l'air compassé qui impressionnaient tout le monde* » (GOBINEAU). *La gravité du ton, des paroles.* ♦ **2°** (XVII^e^). Caractère de ce qui a de l'importance, de ce qui peut entraîner de graves conséquences. *La* gravité *de la question, du problème.* « *Comprenez-vous... la gravité de l'action que vous avez commise?* » (FRANCE). — *Spécialt.* Caractère dangereux. *Gravité d'une maladie. Un accident sans gravité.* ♦ **3°** *Phys. (1377;* sens lat. *gravitas*). *Vieilli.* Phénomène par lequel un corps est attiré vers le centre de la terre. V. Pesanteur; attraction, gravitation. *Lois de la gravité :* de la chute des *corps.* ◇ Loc. mod. Centre' *de gravité. V.* Barycentre. ◇ Techn. *Chem. de fer.* Manœuvre des wagons sous l'effet de la pesanteur (par poussée, plan incliné). *Triage par gravité. Ce wagon ne doit pas passer à la gravité : au* triage par gravité. ♦ **4°** Caractère d'un son grave* (II, 2°). ◈ ANT. *Gaieté, légèreté. Bénignité.*

GRAVITER [gravite], *v. intr. (1732;* lat. *sc. gravitare,* de *gravitas).* Obéir aux lois de la gravitation. ♦ **1°** Vx. Tendre vers un point. *Graviter vers la terre. V.* Tomber. — Fig. et vieilli. *Graviter à, vers qqch.* V. Porter (se), tendre (vers). « *L'union gravite à l'unité* » (MICHELET). ♦ **2°** GRAVITER AUTOUR : tourner autour (d'un centre d'attraction). *Les planètes gravitent autour du Soleil. 0* Fig. « *Graviter autour de quelqu'un* que *l'an* admire, que *l'on* aime » (GAUTIER). « *L'orbite où ils gravitaient* » (DUHAM.).

GRAVOIS [gravwa]. *n. m. pl.* (XII^e^; de *grève). Vieilli. Gravats,* « *Des terrains vagues encombrés de gravois* » (DUHAM.).

GRAVURE [gravyr]. n. *f.* (déb. XIII^e^, « rainure d'arbalète » ; de graver). ♦ **1°** *Vx.* Sillon, trait gravé. V. Entaille. ♦ **2°** Action de graver. *La gravure d'une inscription.* — Manière dont un objet est gravé. *La gravure d'un bijou.* ♦ **3°** *Absolt.* Art de graver, soit pour orner un objet dur, soit pour reproduire une œuvre graphique. Gravure en pierres *dures.* V. Glyptique. Gravure *sur métaux,* etc. V. Toreutique. *Gravure d'orfèvrerie.* V. Ciselure. Gravure *sur bois, à l'aide d'une pointe rougie* au *feu.* V. Pyrogravure. *0 Spécialt.* LA GRAVURE, procédé de reproduction. « *La gravure est une véritable traduction, c'est-à-dire l'art de transporter une idée d'un art dans un autre* » (DELACROIX). *Gravure directe :* procédés excluant tout agent' chimique. Gravure *en relief, en taille d'épargne* (où les blancs du dessin sont évidés et les parties qui doivent venir en noir épargnées); *gravure sur bois (V. Xylographie).* — Gravure en creux (où les parties cre de la planche apparaissent en noir, après *avoir été* bou au tampon). *Gravure sur métaux, sur cuivre (V.* Ch graphie). *Gravure au burin, en taille douce, à la pointe s* Gravure *à l'eau-forte* (où les parties de la planche de c dégarnies de vernis à la pointe sont attaquées par l'a azotique). V. **Eau-forte,** mordant. Gravure *au vernir Gravure au burin ou à l'eau-forte* (où la taille est remp par des pointillés). *Gravure à la manière noire (V.* M tinte), *en manière de lavis* (V. Aquatinte). *Gravure sur p* (V. Lithographie). — Gravure en *couleurs : sur trois pla de cuivre* (trichromie), *sur pierre* (chromolithogra lithochromie). 0 Par ext. Gravure *photochimique, élé chimique :* procédés à plat ou « planographiques » (V. Pl **typie, photolithographie, zincographie;** offset); procédé relief ou typographiques (V. Photogravure; **similigrav** procédés en creux (V. Héliogravure, **photoglyptie** ♦ **4°** Reproduction de l'ouvrage du graveur, par un prc quelconque. V. Épreuve, estampe, illustration. *Gravur couleurs. Gravure sur bois, sur pierre.* — Spécialt. *Gra de mode.* « *Ils voudraient tous avoir l'air de gravures de , pour tailleurs* » (MAUROIS). — *Par ext.* Toute image re duisant un tableau, une photographie, etc. (V. **Reproduc** photographie). *Accrocher des gravures au mur.* ♦ **5°** A de graver un disque phonographique; son résultat. *Em trement et gravure.*

GRÉ [gre]. *n.* m. (*Gred,* X^e^; lat. *gratum,* neutre subs de *gratus* « chose agréable »). ♦ **1°** Ce qui plaît, cc convient (seulement dans des expressions). Au GRÉ selon le goût, la volonté de. *Trouver qqn, qqch. à son À votre* gré. V. Convenance, guise. « Je *changeais à mo de nature* » (FRANCE). « *Tout allait nu gré de mes dés* (ROUSS.). Nous ne pouvons pas *changer cela à notre gr* Volonté **(à).** — Fig. *Au gré des événements, des circonstan* comme, quand les circonstances le permettent. *Flotte gré des flots.* Par ext. *Cela est préférable, à mon gré : à* avis, à mon sens. 0 Vx. AVOIR, PRENDRE EN GRÉ. V. Ag *0* DE *SON GRÉ, de son plein gré.* V. Bénévolement, **volo rement,** volontiers. *Obéir de bon gré, sans rechigner.* V. **G** (de bonne grâce). — DE GRÉ OU DE FORCE*. — DE GRÉ À à l'amiable, en se mettant d'accord. — CONTRE LE G contre la volonté. *Faire qqch. contre le gré de ses par* 0 *Loc. adv,* BON GRÉ MAL GRÉ : en se résignant, malgré *Cette* « *partie diplomatique* où *elle* (l'Europe) se *tro bon gré mal gré engagée* » (MART. du Çi.). ♦ **2°** Vx. Ci **tude,** reconnaissance. Mod. SAVOIR GRÉ : avoir de la re naissance *pour* qqn. *Il faut en savoir gré à l'auteur. V.* Re **cier.** — *Savoir mauvais gré à qqn de qqch.,* être peu **satis** mécontent de ce qu'il a dit ou fait. V. **Maugréer.**

GRÈBE [grɛb]. *n. m.* (1557; mot savoyard; o. i.). Oi aquatique palmipède, dont la taille varie de celle du pige celle du canard, selon les variétés. *Nid flottant du grèbe.*

GRÉBICHE [grebiʃ], **GRÉBIGE** [grebiʒ] ou **GRIBI** [gribiʃ]. *n. f.* (1866; o. i.). *Techn.* ♦ **1°** *Imprim.* Nu d'inscription d'un manuscrit sur les registres d'un in meur. — Ligne où se trouve le nom de l'imprim ♦ **2°** Reliure volante. ♦ **3°** Garniture métallique du d'un vêtement, d'un objet de maroquinerie.

GREC, GRECQUE [grɛk]. *adj. et n. (1512;* lat. *græ* De Grèce. ♦ **1°** Adj. *La péninsule, les îles grecques. Le pe* grec. — (Grèce ancienne) *L'antiquité grecque.* V. Préh **nique; minoen, mycénien.** *Les cirés, les républiques grec* V. Athénien, spartiate... — *Mythologie grecque. Le pant des dieux grecs.* — *Les trois ordres de l'architecture gre* (corinthien, dorique, ionique). *Le profil* grec. *La civilis grecque antique. «Le miracle grec* » (RENAN). — *Renvoyer calendes grecques. — Période de l'histoire grecque d'Ale dre* (mort *en 323 av. J.-C.) jusqu'à la conquête romaine* Alexandrin, hellénistique. *Empire* grec, ou empire ro d'Orient (476-1453). V. Byzantin. ♦ **2°** N. *Les Grecs* Hellène. ♦ **3°** N. m. La langue grecque. *Le grec ancien avec le latin, partie des humanités classiques. Le grec mod* ou néo-grec (V. **Romaïque).** ♦ **4°** Loc. *À la grecque,* se di légumes, etc. préparés à l'huile et aux *aromates. Champig à la grecque.* ◈ HOM. Grecque.

GRÉCISER [gresize]. Y. fr. (1551 ; de grec). Donner forme grecque à (un mot), soit à l'aide d'une désinence, en le traduisant. *L'humaniste Schwartzerd avait grécisé nom en Melanchton.* V. **Helléniser.**

GRÉCITÉ [gresite]. *n. f. (1808;* de grec). *Didact. Ca* tère de ce qui est grec. V. Hellénisme.

GRÉCO-BOUDDHIQUE [grekɔbudik]. *adj.* (1930 *gréco-,* et *bouddhique).* Se dit d'un art de l'Inde où *parais* des influences grecques.

GRÉCO-LATIN, INE [grekɔlatɛ̃, in]. *adj.* (1856; *gréco-, et latin). Qui concerne à* la fois le grec *et le* l *Les humanités gréco-latines.*

GRÉCO-ROMAIN, AINE [grekɔrɔmɛ̃, ɛn]. *adj.* (1

e gréco-, et *romain*). Qui appartient aux Grecs et aux Romains. *Art, polythéisme* gréco-romain. — Sport (fin XIXe) *utte* gréco-romaine, excluant coups et clés (*opposé à* catch, udo, lutte libre) et n'autorisant de prises qu'au-dessus de la ceinture.

GRECQUE [grɛk]. *n. f.* (1702; de grec). ♦ 1° *Techn.* Sorte de relieur; entaille obtenue avec cette scie. ♦ 2° *Blas.* (1835). Ornement fait de lignes droites qui reviennent sur elles-mêmes à angle droit. *Grecque ornant une frise d'architecture.* Orner *d'une grecque* (grecquer). ◈ HOM. Grec.

GREDIN, INE [grədɛ̃, in]. *n.* (1640, moy. néerl. *gredirh*). ♦ 1° Vx. Misérable, mendiant. ♦ 2° Personne sans honneur. Ans probité, méprisable. V. 'Bandit, coquin, malfaiteur; Ce *gredin de mari* a pour *lui* la loi » (BALZ.). ◇ (Sens atténué) *am.* V. Chenapan, fripon, garnement. *Petit gredin, je vais tirer les oreilles !*

GREDINERIE [grədinʀi]. *n. f.* *(1690;* de *gredin). Vieilli.* Manière d'agir, action de gredin. V. Friponnerie.

GRÉEMENT [gremã]. n. *m.* (1670; de gréer). ♦ 1° *Mar.* Action de gréer. *Achever le gréement* (ou gréage) d'une barque. ♦ 2° *Cour.* Ensemble des objets et appareils nécessaires à la propulsion et à la manœuvre des navires à voiles; aux mâts et cheminées des navires à vapeur; à l'amarrage et à la sécurité de tous les navires (V. Agrès, 'cordage, manœuvre, mâture, voile). « Le *bateau et un gréement tout neuf, voiles..., cordages, ancre de fer, tout fut à nous* » (LAMART.).

GRÉER [gree]. v. *tr.* (1636; *agreier*, XIIe; scand. *greida* équiper »). *Mar.* Garnir (un bâtiment, et *par* ext. un mât, de voiles, poulies, cordages, etc. (V. Gréement). *Navire gréé à goélette.*

GREFFAGE [grefaʒ]. *n. m.* (1872; de *greffer*). Action de greffer; ensemble des opérations dont la greffe est le résultat.

1. **GREFFE** [grɛf]. *n. m.* (*Groife*, v. 1100; lat. *graphium* stylet », *gr. grapheion*). ♦ 1° Vx. Stylet, poinçon pour écrire. ♦ 2° *Mod.* (1320). Bureau où l'on garde les minutes des actes de procédure. *Le greffe de la justice de paix, du tribunal. Déposer un dossier au greffe.*

2. **GREFFE** [grɛf]. n. *f.* (1538; *greife*, n. m., XIIIe; métaph. de greffe 1). ♦ 1° Pousse d'une plante (œil, branche) que l'on plaère dans une autre plante (sujet) pour que celle-ci produise les fruits de la première. V. Greffon; ente, scion. *Greffe qui prend bien.* ◇ Par anal. Greffe *animale* : portion d'organisme prélevée sur un individu afin de l'implanter soit sur une autre partie du corps de celui-ci *(autogreffe)*, soit sur le corps d'un autre individu de même espèce *(homéogreffe)*. ♦ 2° (XVIIe). Opération par laquelle on implante un greffon (greffage): résultat de cette action. *Greffe* en couronne, en écusson. « *Au moyen de la greffe, l'homme a pour ainsi dire créé des espèces secondaires* » (BUFF.). 0 Chir. *Greffe expérimentale opérée sur des animaux. Greffe réparatrice sur les plaies des accidentés, des brûlés.* Greffe *de tissus.* Greffe siamoise. V. Parabiose. *Origine variée du* greffon *utilisé pour la greffe.* V. Autoplastie, hétéroplastie. *Greffe du* cœur*. V. Transplantation (cardiaque).

GREFFER [grefe]. *v. tr.* (1530; de *greffe* 2). ♦ 1° Insérer une greffe (greffon) sur (un sujet). V. Enter. Greffer (une pièce d'arbre) *sur franc, sur sauvageon.* — Soumettre *(un sujet,* un porte-greffe) à l'opération de la greffe. *Plants assez vigoureux pour être greffés.* 0 *Par* ext. (Biol.) Greffer une *cornée prélevée sur un cadavre; greffer un rein.* ♦ 2° *Fig. V.* ajouter, insérer, introduire. *Des complications imprévues sont venues se greffer là-dessus.* « *La Grèce dont l'esprit s'est pour ainsi dire greffé sur notre esprit* » (FUSTEL).

GREFFIER [grefje]. n. *m.* (1378; de *greffe* 1). Officier public préposé *au greffe. Greffier du tribunal civil, de la justice de paix. Registre du greffier d'audience.* V. Plumitif.

GREFFOIR [grefwaʀ]. *n.* m. (1700; de *greffer*). Techn. *(Agric.).* Outil, sorte de couteau à greffer.

GREFFON [grefɔ̃]. *n. m. (Grafon,* XVIe; repris v. 1870; de *greffer).* Partie d'un végétal dont on veut obtenir de nouveaux spécimens et qu'on greffe sur un autre végétal dit *sujet* ou *porte-greffe.* V. Greffe. *Choix des greffons sur les arbres-étalons.* ◇ *Chir.* Fragment de tissu ou d'organe transplanté dans l'opération de la greffe. *Prélever un greffon.* V. Transplant.

GRÉGAIRE [gʀegɛʀ]. *adj.* (XVIe; *soldat grégaire* « simple soldat »; lat. *gregarius*, de *grex, gregis* « troupeau »). ♦ 1° *Biol.* (1829). Se dit des espèces dont les individus vivent en troupes. ♦ 2° Cour. (1909). Qui provoque le groupement d'êtres vivants, ou qui en résulte. *Tendance, instinct grégaire. Spécialt.* Qui porte certains individus à suivre docilement les impulsions du groupe où ils se trouvent. *Esprit grégaire* (V. Moutonnier).

GRÉGARISME [gʀegaʀism(ə)]. n. *m.* (1876; du lat. *regarius*). Tendance à vivre en troupes; état des êtres qui vivent en troupes. Instinct grégaire. « *Tout nous contraint à subir la loi du grégarisme le plus accablant* » (DANIEL-ROPS).

GRÈGE [gʀɛʒ]. *adj.* (1679; it. *(seta) greggia* « (soie) brute »). *Soie* grège, telle qu'on l'obtient après simple dévidage du cocon. Par ext. *Fil grège.*

GRÉGEOIS [gʀeʒwa]. *adj. m.* (XIIe; *a.* fr. *grégois* « grec »; lat. *græcus*). *Feu grégeois* : mélange de soufre, de poix, de salpêtre, etc., que les Byzantins utilisaient à la guerre. « *Les flammèches du feu grégeois se collaient à sa cuirasse* » (FLAUB.).

GRÉGORIEN, IENNE [gʀegɔʀjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1410; de *Gregorius*, nom de pape). Se dit de modifications liturgiques introduites par le pape *Grégoire Ier au* VIe s. *Rite grégorien, réforme grégorienne. 0 Chant grégorien*, et subst. *Le grégorien* : le plain-chant. ◇ *Calendrier grégorien.*

GRÈGUES [gʀɛg]. *n. f. pl.* *(xve;* prov. *grega* « grecque »). *Ancienn.* (surtout *plur.*). Haut-de-chausses. V. Culotte. Vx. *Tirer* ses *grègues* : s'enfuir.

1. **GRÊLE** [gʀɛl]. *n. f.* (1119; de *grêler*). ♦ 1° Pluie qui, sous l'effet de la congélation, tombe en grains. V. Grêlon, grésil. « *La grêle* jette *sur* nous... ses *perles de verre* » (LOTI). ♦ 2° Fig. *Une grêle de balles.* — *Accabler qqn sous une grêle d'injures. Il l'accablait* « *d'une grêle de phrases qui répétaient la même idée* » (BALZ.).

2. **GRÊLE** [gʀɛl]. *adj.* (*Graisle*, v. 1100; lat. *gracilis*. V. Gracile). ♦ 1° D'une longueur, d'une finesse excessive. V. Filiforme, fin, fluet, maigre, mince. *Échassier perché sur ses pattes grêles. Silhouette grêle d'un pont métallique.* ♦ 2° *Par* ext. Se dit d'un son aigu et peu intense. *Voix grêle.* ♦ 3° Anat. *L'intestin grêle*, ou subst. *Le grêle*, portion de l'intestin comprise entre le duodénum et le cæcum. V. Iléon, jéjunum.

GRÊLÉ, ÉE [gʀɛle]. *adj.* (1611 ; « dévasté par la grêle », XIIIe; de *grêler*). Marqué pnr la petite vérole. *Visage grêlé. Il* « *était petit, laid et grêlé* » (BALZ.).

GRÊLER [gʀɛle]. v. *impers.* (XIIe; frq. **grisilôn*). Se dit quand il tombe de la grêle. *Il va* grêler. V. aussi Grésiller. 0 *Trans.* Gâter, dévaster par la grêle. Toute cette *région a été grêlée.*

GRELIN [gʀəlɛ̃]. *n. m.* (*Guerlin*, 1634; néerl. *greling*, du rad. de *grêle* 2). *Mar.* Fort cordage (plus mince, plus grêle que le câble). « *Un grelin gros comme un doigt* » (R. VERCEL). *Grelin de halage, d'amarrage.*

GRÊLON [gʀɛlɔ̃]. n. *m.* (XVIe; de *grêler*). Grain d'eau congelée qui tombe pendant une averse de grêle. « *La nuit n'était plus si sombre, les grêlons l'éclairaient de rayures pâles, innombrables* » (ZOLA).

GRELOT [gʀəlo]. *n. m.* (*Grilot*, 1392; moy. haut all. *grillen* « crier », de *grell* « aigu »). Sonnette constituée d'une boule de métal creuse, percée de trous, contenant un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on l'agite. Grelot *attaché au collier d'un cheval, d'un chien. Tintement de grelots* (V. Grelottier, 2°). 0 Loc. *Attacher le* grelot : faire le premier pas dans "ne affaire délicate, donner l'alarme le premier. — Pop. *Avoir les grelots* : avoir peur, trembler.

GRELOTTANT, ANTE [gʀəlɔtɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1861; de *grelotter*). Qui grelotte. *Elle est toute grelottante.* « *Un malade..., ratatiné et grelottant* » (GIONO).

GRELOTTEMENT [gʀəlɔtmɑ̃]. n. *m.* (1859; de grelotter). Tremblement, bruit de ce qui grelotte. *Les souvenirs* « *que déclenche un grelottement de sonnette* » (COLETTE). *0* (Personnes) Le fait de grelotter (1°).

GRELOTTER [gʀəlɔte]. v. *intr.* (1566; d'apr. la IOC. anc. *trembler le grelot;* de *grelot*). ♦ 1° Trembler de froid. V. Claquer (des dents), frissonner, trembler. *Grelotter de peur. Grelotter de* fièvre. ♦ 2° Émettre un bruit de grelot. « Un *timbre aigu et perforant grelottait interminablement* » (MART. du G.).

GRELUCHON [gʀəlyʃɔ̃]. n. *m.* (1725; de *grelu* « *gueux* ». V. Grêle 2). *Vieilli.* Amant de cœur. V. Gigolo.

GRÉMIL [gʀemil]. n. *m.* (XIIIe; de grès, et a. fr. *mil* « millet »). Plante (herbe aux perles) dont une espèce est officinale.

GRÉMILLE [gʀemij]. *n. f.* (1802; du lat. pop. **grumellus*, lat. *grumulus;* Cf. Grumeau (ce poisson vit sur des fonds de gravier, dial. *grémilles*). Petite perche sans écailles, vivant en eau douce.

GRENACHE [gʀənaʃ]. *n. m. (Garnache,* XIIIe; it. *vernaccia*, de la ville de *Vernazza).* Cépage noir, à gros grains, cultivé dans le Languedoc, le Roussillon. — Vin produit par ce cépage.

GRENADAGE [gʀənadaʒ]. n. *m.* (v. 1914; de *grenade 2). Milit.* Action de lancer des grenades contre un ennemi. *Le grenadage d'un sous-marin.*

1. **GRENADE** [gʀənad]. *n. f.* (XVe; *pume* (pomme) *grenate*, XIIe; lat. *granatum* « (fruit) à grains »). Fruit du grenadier, baie ronde de la grosseur d'une orange, renfermant de nombreux pépins entourés d'une pulpe rouge.

2. **GRENADE** [gʀənad]. n. *f.* (1520; du précéd.). ♦ 1° Projectile formé d'une charge d'explosif enveloppée de métal, muni d'un détonateur pour en régler l'explosion. *Grenade à main, à fusil. Grenade fumigène, incendiaire.* — *Dégoupiller une grenade. Grenade sous-marine. contre* les

submersibles. ♦ 2° Ornement de l'uniforme des soldats du génie, des sapeurs-pompiers.

GRENADEUR [grənadœʀ]. *n. m.* (v. 1950; de grenade 2). *Milit.* Appareil servant au lancement des grenades sous-marines.

1. GRENADIER [grənadje]. *n. m.* (1425; de grenade 1). Arbrisseau épineux à fleurs rouges, qui produit les grenades.

2. GRENADIER [grənadje]. n. m. (1667; de *grenade 2*). Soldat spécialisé dans le lancement des grenades, et par *ext.* Soldat d'élite. « *Les hauts bonnets des grenadiers de la garde avec la large plaque* à *l'aigle* » (Hugo). Par métaph. Un vrai *grenadier* : un homme de grande taille; une femme grande, d'allure virile. *Boire comme un grenadier :* beaucoup.

GRENADIÈRE [grənadjɛʀ]. n. *f.* (1680; de *grenade 2).* Vieilli. Gibecière à grenades. ◇ (1803). Bague métallique reliant le canon au fût d'un fusil.

GRENADILLE [grənadij]. *n. f.* (1598; de *grenade* 1). Espèce de passiflore dont le fruit rappelle la grenade.

GRENADIN [grənadɛ̃]. n. m. (1775; de *grenade* 1). ♦ 1° Petit oiseau d'Afrique. ♦ 2° Variété d'œillet. ♦ 3° *Cuis.* (1798). Petit fricandeau.

GRENADINE [grənadin]. n. *f.* (1827; de *grenade* 1). ♦ 1° *Techn.* Fil de soie constitué de deux brins fortement tordus; soierie légère *tissée* de ces fils. ♦ 2° (1866). Cour. Sirop rougeâtre fait à l'origine de jus de grenade.

GRENAGE [grənaʒ] ou **GRAINAGE** [grɛnaʒ]. n. *m.* (1730; de *grener). Techn.* Action de réduire en grains (la poudre à canon, le sucre).

GRENAILLE [grənaj]. *n. f.* **(1354;** de *grain).* ♦ 1° *Agric.* Rebut de grain. Jeter, *donner la grenaille aux poules.* ♦ 2° **Cour.** Métal réduit en grains. *Cartouche chargée de grenaille de plomb.*

GRENAILLER [grənaje]. v. *tr.* **(1757;** du précéd.). *Techn.* Réduire en petits grains. *Grenailler du plomb.* Dér. **Grenaillage** [grənajaʒ], n. *m.* Décapage par projection de grenaille.

GRENAISON [grənɛzɔ̃]. n. *f.* **(1752;** « récolte », xvi^e^; de *grener*). *Agric.* Formation du grain des céréales. *Grenaison précoce.*

GRENAT [grəna]. n. *m.* **(1160;** de *grenate*, adj. V. Grenade). ♦ 1° *Minér.* Pierre précieuse très dure (silicates complexes), généralement d'un beau rouge. V. **Almandin,** escarboucle. Variété noire *de* grenat. V. Pyrénéite. ♦ 2° *Par ext.* Cour. *Couleur grenat,* ou ellipt. *Grenat,* rouge sombre. V. Bordeaux. *Des gants grenat.*

GRENÉ, ÉE [grəne]. *adj.* (1528; V. Grener). Qui offre à la vue ou au toucher une multitude de petits grains très rapprochés. V. Grenu. *Dessin grené, cuir grené.* Subst. (1829) *Un beau grené, le grené d'une gravure, d'une reliure de peau.*

GRENELER [grə(ɛ)nle]. v. *tr.;* conjug. *appeler* (1611; de *grener). Techn.* Préparer un cuir, un papier de telle sorte qu'il paraisse couvert de grains.

GRENER [grəne]. *v.;* conjug. *lever* (xii^e^; du rad. de *grain*). ♦ 1° V. intr. *Agric.* Produire de la graine. *Le blé grène mal cette année.* ♦ 2° V. tr. Grener ou Grainer [grene]. *Techn.* Réduire en petits grains. *Grener de la* terre, l'émietter. *Grener du sel, du sucre.* — Au p. p. *Poudre grenée.*

GRÈNETIS [grɛnti]. n. *m.* (1676; du rad. de grain). *Techn.* Cordon fait de petits grains au bord des monnaies, des médailles. V. **Crénelage.**

GRENEUR [grənœʀ] ou **GRAINEUR** [grɛnœʀ]. n. *m.* **(1907;** *graineur, 1865, autre sens;* de *grener). Techn.* Ouvrier qui donne le grain aux pierres ou aux plaques de métal utilisées en gravure.

GRENIER [grənje]. n. m. (xii^e^; lat. *granarium,* de *granum* « grain »). ♦ 1° Partie d'un bâtiment rural, d'ordinaire située. sous les combles, où l'on conserve les grains et les fourrages. V. Fenil, *grange,* pailler. *Grenier à blé, à foin.* Par ext. V. Silo. Par anal. *Grenier à sel.* ◇ *Fig.* Pays, contrée fertile *en* blé. *La Sicile « qui fit appelée le grenier de l'Italie »* (Maupass.). ♦ 2° *Par ext.* Etage supérieur d'une maison sous les combles. V. Comble, mansarde. « *Un grenier éclairé par une lucarne. Pêle-mêle d'objets hétéroclites* » *(Sartre).* — *Fouiller* une maison *de la* cave au grenier *:* depuis le bas jusqu'en haut.

GRENOUILLAGE [grənujaʒ]. n. *m.* **(1894;** de mare aux *grenouilles).* Polit. *(Fam.).* Intrigues louches, tractations immorales. V. Magouille. (On emploie aussi *le* v. *Grenouiller* [grənuje]).

GRENOUILLE [grənuj]. n. *f.* **(1215; a.** fr. *reinoille* (xii^e^), lat. pop. **ranucula,* dimin. de *rana* « grenouille ». V. Rainette). ♦ 1° Batracien anoure aux pattes postérieures longues et palmées, à peau lisse, nageur et sauteur. *Grenouille verte,* rousse. V. Rainette, roussette. *Coassements des grenouilles. Larve de grenouille.* V. Têtard. ♦ 2° *Fig.* et *fam.* Tirelire en forme de grenouille. *Par ext. (1793) Le caissier a mangé la grenouille,* s'est approprié les fonds déposés.

GRENOUILLÈRE [grənujɛʀ]. n. *f.* **(1534;** de grenouille). *Rare* (sauf comme nom de lieu-dit). Lieu marécageux, habité par des grenouilles.

GRENOUILLETTE [grənujɛt]. *n. f.* (1549; de *grenou* ♦ 1° Espèce de renoncule. ♦ 2° (1615). Tumeur placée la langue.

GRÉNU, UE [grəny]. *adj.* (xiii^e^; de grain). ♦ 1° Riche en grains. *Épis* grenus. ♦ 2° Se dit de la peau, tissus dont le grain est apparent. *Cuir grenu.* ◇ Géol. *Ro* grenues, à cristaux visibles *(ex. diorite).* ♦ 3° Subst. *Le gr* l'aspect d'une peau, d'une roche grenue.

GRENURE [grənyʀ]. n. *f.* **(1757; de grener).** *Tech* 1° Action-de grener les parties ombrées d'une gravu 2° (1845). Etat du cuir grené.

GRÈS [gʀɛ]. *n. m.* **(1175;** frq. **greot* « gravier 1° Roche sédimentaire formée de nombreux petits élén (V. Sable) unis par un ciment de nature variable. *Grès sili calcaires, ferrugineux (grès rouge* des Vosges), *gypseux* **Alios,** mollasse, quartzite. *Carrière de grès* (grésière). « *grès de teinte grise, entremêlés... de bruyères* » (Ner *Pavé, moellon de grès.* ♦ 2° (1330). Terre glaise mêlé sable fin dont on fait des poteries. *Pot de grès.* Grès *cér Grès flammés* ou *flambés.*

GRÉSAGE [gʀezaʒ]. n. *m.* (1872; de *gréser*). *Techn.* Ac de gréser.

GRÉSER [gʀeze]. v. *tr.;* conjug. **céder (1676;** de g *Techn.* ♦ 1° Polir. poncer avec une meule, de la poudr *grès.* ♦ 2° Rogner au grésoir.

GRÉSEUX, EUSE [gʀezø, øz]. *adj.* (1827; de grès) la nature du grès ; contenant du grès.

GRÉSIL [gʀezi(l)]. *n. m.* (1080; frq. **grisilôn. V. Gr* Variété de grêle, fine, blanche et dure qui tombe sur au printemps. *Un vent froid « mouillé d'aiguilles de gre* (Duham.).

GRÉSILLEMENT [gʀezijmɑ̃]. *n. m.* **(1721;** de *grésille* ♦ 1° Léger crépitement. « *Le grésillement du sable... pleuvait finement contre les murs* » (Colette). *Le grésille, de la friture.* ♦ 2° *Rare.* Bruit du grillon.

1. **GRÉSILLER** [gʀezije]. *v. impers.* (v. 1120; de *gr Rare.* Se dit du grésil qui tombe. *Il a plu et grésillé.* V. Gr

2. **GRÉSILLER** [gʀezije]. *v. (1398;* altér. de *gredil*ler, région. de *griller, sous* l'infl. de *grésiller* 1). ♦ 1° V. tr. *(Ra* Déterminer un plissement, un racornissement, sous l'a de la chaleur. V. Racornir, sécher. ♦ 2° V. intr. **Cour.** duire un crépitement rapide et assez faible. « *L'ome grésillait dans la poêle* » (Genevoix).

GRÉSOIR [gʀezwaʀ]. *n. m.* (*Groisoir,* 1636; de *gre Techn.* Instrument du vitrier servant à gréser le verre c au diamant.

GRESSIN [gʀesɛ̃]. *n. m. (Grisse,* 1808; *greisin,* 185: *grissino).* Petite flûte de pain biscotté.

1. **GRÈVE** [gʀɛv]. *n. f.* **(1190;** lat. pop. **grava,* d'o. ga ♦ 1° Terrain plat (formé de sables, graviers), situé au de la mer ou d'un cours d'eau. V. Bord, côte, plage, ri *Flots, vagues qui déferlent sur la grève.* « *La mer qui dormir sur la grève argentée* » (Lamart.). Grèves *de la Gir* V. Graves. — *Par* ext. Banc de sable mobile. *Les grève la Loire.* ♦ 2° Spécialt. *La Grève, la place de Grève,* p de Paris située au bord de la Seine, à l'emplacement de l'a Hôtel de Ville, où avaient lieu les exécutions. Être *pendu en Grève.*

2. GRÈVE [gʀɛv]. *n. f.* **(1805;** des loc. *faire grève, ét grève* « se tenir sur la place de Grève, en attendan l'ouvrage »). Cessation volontaire et collective du tr décidée par des salariés pour obtenir des avantages maté ou moraux. V. Arrêt (de travail), débrayage. *Faire g se mettre en grève. Droit de grève. Syndicat qui lance un c de grève. Grève de solidarité.* « *C'est dans les grèves qu prolétariat affirme son existence* » (G. Sorel). — *Grève g rale. Grève perlée. Grève tournante,* qui affecte succes ment tous les secteurs de production. *Grève sur le tas, g des bras croisés,* les ouvriers, les employés, présents à poste de travail, demeurant inactifs. *Grève du zèle*. G bouchon,* grève partielle suffisant à bloquer la marche d entreprise. *Grève surprise,* déclenchée sans préavis. *G* sauvage, qui éclate spontanément en dehors de toute cons syndicale. — *Piquet de* grève. ◇ Grève *du lait,* interrup volontaire dans la livraison, le ramassage ou la distribu du lait. Grève *du gaz, des transports. Grève de l'impôt :* r concerté et collectif d'acquitter les contributions lég ◇ *Briseur de grève.* Ouvriers *qui refusent de faire la grèv* Jaune. *Répondre à la grève par un lock-out.* ◇ Par ext. *F la* grève *de la faim* (en parlant de prisonniers, de détenu refuser de manger, en manière de protestation.

GREVER [gʀəve]. v. tr.; conjug. **lever** (xii^e^; **lat.** *gra* « **charger** »). ♦ 1° *Vx.* Accabler, affliger. ♦ 2° (1636). Fr? de charges financières, de servitudes. V. Charger, impo *Dépenses qui grèvent un budget.* V. Alourdir. *Hypothè qui grèvent une succession.* — *Grever l'économie d'un p* V. Accabler, surcharger. 0 *Dr.* Charger (qqn) d'une su tution, d'un fidéicommis. Grever *un légataire, un héri*

◇ ANT. Affranchir, *aider*, alléger, assister. décharger, *dégrever.*

GRÉVISTE [grevist(ə)]. n. (1821; de grève 2). Salarié qui fait *grève. Négocier la reprise du travail avec les grévistes.* — Adj. *Le mouvement gréviste.*

GRIBOUILLAGE [gribujaʒ]. *n. m.* (1743; de *gribouiller*). Dessin confus, informe. V. Gribouillis, griffonnage. *Buvard couvert de gribouillages.* 0 Écriture informe, illisible. « Un *gribouillage presque illisible. La main ne dirigeait plus la plume* » (MONTHERLANT).

GRIBOUILLE [gribuj]. n. m. (1548, nom d'un personnage naïf *et* sot; du rad. de *gribouiller*). Personne naïve et mal visée qui se jette stupidement dans les ennuis, les maux mêmes qu'elle voulait éviter. *Une politique de Gribouille.*

GRIBOUILLER [gribuje]. *v.* (1611 ; néerl. *kriebelen*, ou ar. de *grabouiller*, dial.). ♦ 1° V. *intr.* (fin XVII^e). Faire des gribouillages. V. Barbouiller, griffonner. *Empêcher un enfant de gribouiller sur les murs.* ♦ 2° *V. tr.* Écrire, dessiner de manière confuse. — Au p. p. *Message gribouillé, illisible.* ◇ ANT. *Calligraphier.*

GRIBOUILLEUR, EUSE [gribujœʀ, øz]. n. (1808; de *gribouiller*). Personne qui gribouille. V. Barbouilleur.

GRIBOUILLIS [gribuji]. n. *m.* (1540, nom d'un diable; ens mod., *1826;* de *gribouiller*). Dessin, écriture informe. *V.* Gribouillage. *Il sortit un carnet « et couvrit une page de gribouillis »* (DUHAM.).

GRIÈCHE [griɛʃ]. *adj.* (XIII^e; *a.* fr. *griesche* « grecque », ens péj.). V. **Pie-grièche.**

GRIEF [grijef]. *n.* m. (XII^e; degrever). ♦ 1° *Vx.* Dommage ue l'on subit. — *Mod. Dr. Griefs d'appel, ce en* quoi le emandeur se trouve lésé par un jugement dont il appelle. 2° *(Plur.* ou IOC.). Sujet, motif de plainte (généralement ontre une personne). V. **Doléance,** plainte, reproche. *Avoir Ps griefs contre qqn. Exposer, formuler* SES *griefs* : se plaindre, rotester. *Ses griefs sont justifiés.* — *Faire grief de qqch. à* qn, lui en savoir mauvais gré, le lui reprocher. V. Blâmer, **eprocher.** 0 Dr. *Griefs d'accusation.* V. Réquisitoire.

GRIÈVEMENT [grijɛvmɑ̃]. *adv.* (XIV^e; *a.* fr. *grief* grave » ; lat. *grevis*), *Vx* (sauf dans l'express. cour. *grièvement blessé).* V. Gravement, sérieusement. ◇ ANT. *Légèrement.*

GRIFFADE [grifad]. *n. f.* (1564; de *griffer*). Coup de riffe.

GRIFFE [grif]. *n. f.* (v. 1500; *grif*, n. m., v. 1220; de *griffer*). 1° Ongle* pointu et crochu de certains animaux (mammifères, oiseaux, reptiles). Griffe fixe, *rétractile. Griffes des arnassiers; des oiseaux de proie* (V. *Serre*). *Sortir ses griffes* pour attaquer ou se défendre). Coup *de griffe.* « *Des ongles nvraisemblables, effilés en griffes* » (Lon). — Par ext. *La riffe, les griffes :* les pattes armées de griffes. — Méd. *Main n griffe,* aux doigts figés en position incurvée, par paralysie e certains muscles. 0 Fig. LES GRIFFES, symbole d'agressivité, e rapacité. *Montrer les griffes : menacer. Rentrer ses griffes :* evenir à ses sentiments moins belliqueux. « *L'Allemagne vait... forcé l'Autriche à rentrer ses griffes* » (MART. du G.). *Coup de griffe,* attaque, critique malveillante, remarque lessante. *Tomber* sous *la griffe de qqn :* en son pouvoir. *Arracher une personne des griffes d'une autre.* — *Région.* Belgique). Égratignure, éraflure. ♦ 2° Bot. Racine tubéreuse e certaines plantes. *Griffes d'asperge, de renoncule.* 3° *Techn.* Nom de divers outils, instruments, pièces, en orme de griffe. *Griffe de plombier, de tapissier, de doreur. Griffe à musique,* plume à cinq becs pour tracer les portées. — *Bijout.* Petit crochet qui maintient une pierre sur un bijou. 3 Crampons qui aident certains ouvriers à grimper (aux rbres, aux poteaux). ♦ 4° (XVIII^e). Empreinte imitant une ignature; ce qui sert à faire cette empreinte. — *Particult.* Marque apposée à un vêtement ou à un objet de luxe et ortant le nom du fabricant. (*Dér.* GRIFFÉ, ÉE : muni d'une riffe). ♦ 5° Fig. (XIX^e). Marque de la personnalité de qqn lans ses œuvres. V. Empreinte. *Cet article porte sa griffe. .a griffe de l'auteur.*

GRIFFER [grife]. *v. tr.* (1386; haut. all. *gripan,* all. mod. *reifen*). Egratigner d'un coup de griffe nu d'ongle. « *Elle e mordait les lèvres; elle griffait le drap avec ses ongles* » ROMAINS). Absolt. Ce *chat griffe si on le taquine.* ◇ HOM. Gryphée.

GRIFFEUR. EUSE [grifœʀ, øz]. *adj.* et *n. (xx^e;* de *griffer*). Qui griffe.

GRIFFON [grifɔ̃]. *n. m.* (1080; lat. *gryp(h)us*, gr. *grups*). ♦ 1° Animal fabuleux, monstre à corps de lion, à tête et ailes d'aigle (Cf. *aussi* Hippogriffe). ♦ 2° (1672). Nom le certains grands oiseaux de proie, du martinet noir. ♦ 3° (1660). Chien de chasse (barbet) à poils longs et broussailleux. *Griffons* courants, *d'arrêt.* ♦ 4° *Vx.* Fontaine publique aillissante (d'apr. l'ornementation des anciens robinets). *Mod.* Endroit où l'eau d'une source sort du sol.

GRIFFONNAGE [grifɔnaʒ]. n. *m.* (1621; de *griffonner*). Écriture mal formée, illisible; dessin informe. V. **Barbouillage,** gribouillage, **gribouillis.** « *Le griffonnage inconscient, les jeux de la plume qui tourne en rond autour d'une tache* d'encre » (COLETTE). 0 *Fig.* Ce qu'on. rédige hâtivement, avec maladresse. *Griffonnages de jeunesse.*

GRIFFONNEMENT [grifɔnmɑ̃]. n. *m.* (v. 1630; de *griffonner*). *Arts.* Ébauche d'une sculpture, en cire ou en terre.

GRIFFONNER [grifɔne]. v. *tr.* (1555; de *griffer*). ♦ 1° Ecrire (qqch.) d'une manière confuse, peu lisible. Griffon*ner son nom. Les médecins qui « griffonnent, dit-on, des ordonnances illisibles* » (ROMAIN~). 0 Dessiner (qqch.) grossièrement, confusément. — *Absolt.* Faire des lettres, des signes, des dessins informes. V. Gribouiller. ♦ 2° Rédiger à la hâte. *Griffonner un billet. Après avoir « griffonné de longues pages, je découvre n'avoir pas fait une phrase* » (FLAUB.). ◇ ANT. Calligraphier.

GRIFFONNEUR, EUSE [grifɔnœʀ, øz]. n. (1584; de *griffonner). Rare.* Personne qui griffonne.

GRIFFU, UE [grify]. *adj.* (XVI^e, repris XIX^e; de *griffe*). Armé de griffes, et *par ext.* d'ongles longs et crochus. « Ces *mains noueuses, griffues* » *(GAUTIER).* — Fig. *Mains griffues,* mains d'une personne cruelle, avide. V. Griffe *(fig.).*

GRIFFURE [grifyʀ]. n. *f.* (1867; de *griffer*). Égratignure. V. Écorchure, éraflure.

GRIGNE [griɲ]. *n. f.* (1771; de *grigner*). *Techn.* ♦ 1° *Inégalité* du feutre. ♦ 2° (1845; « grignon », 1694). Fente que le boulanger fait sur le pain. *Par* ext. Couleur dorée du pain bien cuit.

GRIGNER [griɲe]. v. *intr.* (1180, « plisser les lèvres et montrer les dents » ; frq. *°grinan*). *Techn.* (fin XIX^e). Faire des plis, des fronces (défaut). *Étoffe, couture qui grigne.* V. Goder.

GRIGNON [griɲɔ̃]. *n. m.* (1564; de *grigner*). ♦ 1° Vx ou région. Morceau croustillant pris sur le côté le plus cuit du pain. ♦ 2° Tourteau d'olives.

GRIGNOTAGE [griɲɔtaʒ]. n. *m.* (1966; de grignoter). Action de grignoter (fig.). Polit. Tactique d'usure consistant en opérations restreintes et répétées. « *La tactique du harcèlement et du grignotage* » (A. P. LENTIN). — *Par ext.* Destruction lente et progressive.

GRIGNOTEMENT [griɲɔtmɑ̃]. *n. m.* (1868; de *grignoter*). Action de grignoter. 0 *Par ext.* Bruit ainsi produit. « Un *grignotement de rat... prenait des résonances étranges* » *(GAUTIER).*

GRIGNOTER [griɲɔte]. v. (1532; de *grigner*). ♦ 1° *V. intr.* Manger *en rongeant. Spécialt.* Manger très peu, du bout des dents. V. Chipoter. ♦ 2° *V. tr.* Manger (qqch.) petit à petit, lentement, *en rongeant. Grignoter un biscuit. Souris qui grignote* un *fromage* (V. Ronger). ◇ Fig. Détruire peu à peu, lentement. *Grignoter son capital.* V. Manger. « *Ce défilé infini des petites secondes pressées qui grignotent le corps et la vie des hommes* » (MAUPASS.). *Grignoter un adversaire.* 0 S'approprier, gagner. Il *n'y a* rien à *grignoter dans cette affaire.*

GRIGNOTEUR, EUSE [griɲɔtœʀ, øz]. *adj.* et *n.* (1564; de *grignoter).* Qui grignote. 0 *Techn.* N. f. *(Néol).* Machine-outil pour le découpage des bois, des métaux en feuille.

GRIGNOTIS [griɲɔti]. n. *m.* (v. 1500; de *grignoter). Techn.* Taille en traits courts (gravure).

GRIGOU [grigu]. *n. m.* (1658; languedoc. *grigou* « gredin, filou », de grec, péj.). *Fam.* V. **Avare, ladre.** *Quel grigou! Un vieux grigou.*

GRI-GRI. V. GRIS-GRIS.

GRIL [gri(l)]. n. m. *(Graïl,* XII^e; forme masc. de *grille).* ♦ 1° Ustensile de cuisine à tiges métalliques parallèles sur lequel on fait cuire à feu vif de la viande, du poisson. *Bifteck cuit sur le gril. Gril* pour *rôties.* V. Grille-pain. 0 Ancien instrument de supplice. — Fig. et fam. *Être sur le gril,* extrêmement anxieux ou impatient. *Tenir qqn sur le gril.* « *Paul se retournait sur le gril, brûlé de curiosité* » *(COCTEAU).* ♦ 2° *Techn.* Claire-voie en amont d'une vanne d'écluse. — Plancher à claire-voie au-dessus du cintre d'un théâtre. — *Mar.* Chantier de carénage à claire-voie. ♦ 3° Méd. *Gril costal,* cage thoracique.

GRILL [gril]. *n. m.* V. GRILL-ROOM.

GRILLADE [grijad]. n. *f.* (1628; de *griller).* ♦ 1° *Rare.* Manière d'apprêter de la viande ou du poisson en les grillant. ♦ 2° Cour. Viande grillée.

1. **GRILLAGE** [grijaʒ]. n. *m.* (1342; de *grille).* ♦ 1° Treillis le plus souvent métallique qu'on met aux fenêtres, aux portes *à jour,* etc. *Poser un grillage à la porte d'un garde-manger. Grillage en bois des fenêtres arabes.* V. Moucharabieh. ◇ Clôture en treillis de fils de fer. V. Claire-voie. *Jardins enclos d'un grillage.* ♦ 2° Treillage bouchant un étang (pour y retenir le poisson). « *Des grillages à mailles fines... bouchaient de place en place le ruisseau d'écoulement* » (GENEVOIX).

2. GRILLAGE [grijaʒ]. *n. m.* (1739; de *griller).* Action de griller. *Grillage des cacahuètes.* 0 *Techn.* Opération consistant à chauffer au rouge un minerai en présence d'oxygène, soit pour le rendre plus friable, soit pour en dégager certaines substances combinées *avec* lui. *On obtient le mercure*

par grillage *de* son *sulfure*. ◇ Action de griller les étoffes (apprêt des tissus de coton).

GRILLAGER [grijaʒe]. *v. tr.* (1845; de *grillage* 1). Munir d'un grillage. Au p. p. *Guichet grillagé.*

GRILLAGEUR [grijaʒœr]. *n. m.* (1845: d. de *grillager*). Techn. Ouvrier qui fabrique ou pose des grillages.

GRILLE [grij]. *n. f. (xv'; greille,* XIII[e]; *a.* fr. *gradilie* (980) « gril »; lat. *craticula* « petit gril »). ♦ 1" (1508; *crille,* 1402). Assemblage à claire-voie de barreaux entrecroisés ou non, fermant une ouverture ou servant de séparation à l'intérieur d'un édifice. *Grilles aux fenêtres d'une prison. Être, mettre sous les grilles,* en prison. *Grille d'un château fort.* V. **Herse.** *Grille d'égout. Un trou,* « grillé d'une grille *en fer à barreaux entrecroisés* » (HUGO). — *Grille d'un confessionnal,* séparant le pénitent du confesseur. *Grille du parloir d'un couvent, d'une prison,* séparant les religieux ou les détenus de leurs visiteurs. 0 Clôture généralement formée de barreaux montants et parallèles, plus ou moins ouvragés. *Grille d'un square, d'un jardin. Montants, pilastres, sommiers, traverses d'une grille.* — *Spécialt.* V. Porte. « *Chéri referma derrière lui la grille du petit jardin* » **(COLETTE).** ♦ 2" *Techn.* (1680). Châssis formé de barres de fer ou de fonte soutenant le charbon dans un fourneau. ◇ Coquille en fonte à claire-voie, où l'on brûle du coke ou de la houille. ♦ 3" *Archéol.* (1690). Barreaux de la visière du heaume (qui protégeaient les yeux du guerrier). ♦ 4° *Électr.* Électrode en forme de grille. *Lampe à double grille.* V. **Bigrille.** ♦ 5" (1864). Carton à jours conventionnels pour la lecture des textes rédigés en langage chiffré. « Comme on ajuste *sur les papiers diplomatiques la* « *grille* » *qui isole les mots vrais* » (CLAUDEL). — Quadrillage pour le chiffrement et le déchiffrement des messages. V. Cryptographie. Par anal. *Grille de* mots *croisés.* — Organisation et répartition représentable par un tableau; ce tableau. Grille *des salaires, grille d'horaires.*

GRILLÉ, ÉE. *adj.* V. **GRILLER** (1 et 2).

GRILLE-PAIN [grijpɛ̃]. n. *m. invar.* (1835; de griller, et *pain).* Appareil sur lequel on grille des tranches de pain. *Grille-pain électrique.*

1. **GRILLER** [grije]. Y. *(Graeiller,* XII[e]; de *gril).*

I. V. *tr.* ♦ 1° Faire cuire, *rôtir sur* le *gril. Griller du boudin.* — *Viande grillée* (V. Grillade), *grillée sur des braises* (V. **Carbonnade).** *Pain grillé. 0* Cuire à sec sur des charbons ou de la braise. Griller *des marrons.* « *L'odeur du feu de bois et la châtaigne grill&* » *(COLETTE).* ◇ *Techn.* (1845) Soumettre (une substance), en présence ou non d'oxygène, à l'action de la chaleur. — Faire passer (les toiles de coton) à la flamme, après le tissage, pour enlever le duvet. ♦ 2° V. Brûler. *Les Chauffeurs grillaient la plante des pieds de leurs victimes.* — *Par anal.* Chauffer à l'excès. « *La flambée qui lui grillait* le visage » (MART. du G.). ◇ *Par ext.* Racornir par un excès de chaleur (ou de froid). V. Dessécher. *La* gelée grille les *bourgeons.* ♦ 3° Torréfier. *Griller du café.* — *Amandes grillées.* ♦ 4° (1866). Fam. *Griller une cigarette.* **V.** Fumer. ♦ 5° *Électr.* Mettre hors **d'usage** par un court-circuit ou par un courant trop intense. *Griller une résistance.* ♦ 6° Fig. *Griller une station, un feu rouge, les étapes.* V. Brûler. — *Le voilà grillé.* 0 *Fam.* (1907) Dépasser, supplanter (un concurrent).

II. *V. intr.* ♦ 1" Se rôtir sur le gril. Mettre *des châtaignes* à *griller.* — *Fam.* Être exposé à une chaleur trop vive. « Ce *n'est plus tenable, nous grillons* » (ZOLA). ♦ 2° *Fig.* (1546). V. Brûler. *Griller d'impatience.* « *Nous grillons de vous entendre!* » (GIRAUDOUX). — *Spécialt.* Dans les jeux de recherche ou de devinette, Être près du but. V. Brider.

2. GRILLER [grije]. Y. tr. (1463; de *grille*). Fermer d'une grille. V. Grillager. « *Faites donc... griller les croisées qui donnent sur mes couches* » (BEAUMARCH.). — *Fenêtre grillée.* 0 Par ext. *(Vx)* Enfermer, cloîtrer.

GRILLOIR [grijwar]. *n. m.* (1819; de *griller* 1). *Techn.* Fourneau pour griller les étoffes. ◇ Local où s'opère le grillage.

GRILLON [grijɔ̃]. *n. m.* (1372; *a.* fr. *grillet, grille:* lat. *grillus,* avec infl. prob. a. fr. *grésillon,* même sens). Insecte orthoptère sauteur, de couleur noire, communément appelé *cri-cri,* en raison de la stridulation produite (chez le mâle) par le frottement des élytres. *Grillon des champs, du foyer.* Grillon-taupe (ou *taupe-grillon).* V. **Courtilière.**

GRILL-ROOM [grilrum]. n. *m.* **(1896; mot angl.).** Restaurant où l'on consomme des grillades, en principe préparées sous les yeux des clients. — Plur. *Des grill-rooms.* — Par abrév. *Grill.*

GRIMAÇANT, ANTE [grimasɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (v. 1660; de *grimacer).* Qui grimace. *Figure, bouche grimaçante.* « *Le visage grimaçant, déformé de douleur* » (ARAGON).

GRIMACE [grimas]. n. *f.* (*Grimache,* fin XIV[e]; *a.* fr. *grimuche* (1202); probabl. du frq. **grima* « *masque* »). ♦ 1° Contorsion du visage, involontaire (V. Tic) ou faite à dessein. *Grimace de dégoût, de douleur.* « *Il se renvoyait des grimaces* (dans la glace). *Il fronçait le nez, tirait la langue...* » *(COURTELINE). Les enfants s'amusent à se faire des grimaces.* ◇ Fig. *Faire la grimace,* manifester son mécontentement, s dégoût. V. Moue (faire la), renfrogner (se). Loc. fam. *soupe* à *la grimace :* l'accueil hostile d'une épouse acariât ♦ 2° Mauvais pli (d'une étoffe, d'un habit). ♦ 3° *Fig. vx.* Mine affectée par feinte. V. Dissimulation, frime, hy crisie. « *La grimace de la vertu* » (FLAUB.). Au plur. *M* V. Façon, mine, simagrée, singerie. *Voilà bien des grimac* — Loc. prov. *On n'apprend pas à un vieux singe* à faire grimaces.* ♦ 4° *Archéol.* Figure grotesque sculptée sur sièges, des stalles.

GRIMACER [grimase]. *v. intr.;* **conjug.** *placer* (1428; *grimace).* ♦ 1° Faire des grimaces. *Grimacer de dégo* « *Pierre grima& un peu à cause du soleil* » *(SARTRE)* 2° Faire un faux pli. V. **Grigner.**

GRIMACIER, IÈRE [grimasje, jɛr]. *adj.* (1580, « scu teur de *grimaces,* 4° »; 1660, sens mod. ; de grimace). ♦ 1° C a l'habitude de faire des grimaces. ♦ 2° *Fig.* (Vieilli). Affecté. « Il n'y a *que mensonge et fausseté dans les démo trations grimacières qu'on me prodigue* » (ROUSS.). — *Sub* Hypocrite. ♦ 3° *Spécialt.* Qui minaude avec affectation.

GRIMAGE [grimaʒ]. n. *m.* (1858; de grimer). Maquill de théâtre.

GRIMAUD [grimo]. *n. m.* (1480, n. pr.; du frq. **gri* « masque »). *Péj.* ♦ 1° *Vx.* Écolier des petites classes, él ignorant. ♦ 2° *Vieilli.* Homme inculte ou pédant. Mauv écrivain. « Un *terne et suffisant grimaud...* Une *plume ban par excellence* » *(VILLIERS).*

GRIME [grim]. *n. m.* **(1778;** *faire la grime* « la moue 1694; frq. **grima* « masque »). *Vx.* Rôle de vieillard ridicu acteur qui joue ce rôle.

GRIMER [grime]. *v. tr.* **(1828;** de *grime).* ♦ 1" *Vx. M* quer (un acteur) de rides pour lui vieillir le visage. ♦ 2° (18 *Mod.* Farder, maquiller pour le théâtre, le cinéma, etc. d'une manière outrancière). « II *excellait à se déguiser, à grimer: il eût donné des leçons à Frédérick Lemaître* » (BAL:

GRIMOIRE [grimwar]. **n. m.** (XIII[e]; altér. de *gramma* désignant la grammaire latine, inintelligible pour le vulgai ♦ 1° Livre de magie à l'usage des sorciers. ♦ 2° Ouvr ou discours obscur, inintelligible. — Écrit indéchiffrai illisible. V. Hiéroglyphe.

CRI MPANT, ANTE [grɛ̃pɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1691 ; de *grimp* ♦ 1° Qui grimpe, a l'habitude de grimper. — *Plante gr pante,* dont la tige s'élève en s'accrochant ou en s'enroul aux *corps* voisins. « *DES plantes grimpantes... accrochant le vriller à un treillage* » *(GAUTIER). Rosier grimpant.* ♦ 2° *Su Pop.* (1872). V. Pantalon. « *Les 'grimpants raidis de plâ les cottes bleues* » (COLETTE).

GRIMPÉE [grɛ̃pe]. n. *f.* (1865; de grimper). Ascens rude et pénible (V. Grimpette).

GRIMPER [grɛ̃pe]. *Y. intr.* et **tr.** *indir.* (1495; forme na lisée de *gripper).* ♦ 1° Monter en s'aidant des mains et pieds. *Grimper aux arbres, sur un arbre. Grimper à l'éche Il ne sait pas grimper.* ◇ *Subst.* LE GRIMPER, exercice a corde lisse ou à nœuds. ♦ 2° En parlant de plantes. « le lierre *vivant grimpe aux acanthes mortes* » (HUGO). Grimpant. ♦ 3" *Par ext.* Monter avec effort sur un lieu él d'accès difficile. *Grimper à travers les éboulements de roc Grimper* à l'assaut *de...* V. Escalader. -- (Sans idée d'ef ni de difficulté) « Sans se presser, *il grimpa sur un tabour* (MAC ORLAN). ♦ 4° *(Choses).* S'élever en pente raide. *route grimpe dur.* ♦ 5° *Fig.* et *fam.* Monter, s'élever, a menter rapidement. *Les prix ont grimpé.* ♦ 6° *Trans.* Escalader, gravir. *Grimper un étage. un escalier quatr quatre.* Au p. p. *Un couvreur grimpé sur un toit.* V. Ju perché. ◈ ANT. Descendre, dévaler.

GRIMPEREAU [grɛ̃pro]. *n. m.* (1555 ; de *grimper*). Ois passeriforme *(Passereaux),* plus petit que le moineau. **Sittelle.**

GRIMPETTE [grɛ̃pɛt]. **n.** *f.* (1922; de grimper). *F* Chemin court en pente rapide.

GRIMPEUR, EUSE [grɛ̃pœr, øz]. *adj.* (1596; de *grimp* ♦ 1° Qui a l'habitude de grimper. *Oiseaux grimpeurs ellipt.* (1803) LES GRIMPEUR~, ordre d'oiseaux caractér par un bec allongé et par une disposition de doigts (d en avant, deux en arrière), qui leur permet de s'accroc aux arbres et d'y grimper (ex. : perroquet). ♦ 2° *Sp* (1877). *Un grimpeur,* un alpiniste. ◇ *Cyclisme* (Néol.) *grimpeur, coureur* qui excelle à monter les côtes.

GRINÇANT, ANTE [grɛ̃sɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1900; de *grinc* ♦ 1° **Qui grince.** *Des* « *antiques guimbardes aux ess grinçants* » (DORGELÈS). ♦ 2° Fig. Une *musique grinça* V. Discordant. — *Des compliments grinçants.* V. Aigre.

GRINCEMENT [grɛ̃smɑ̃]. n. *m.* **(1530:** de *grincer).* Ac de grincer; bruit aigre ou strident qui en résulte. *Grincen d'une porte, des roues d'une charrette, d'une plume su papier:* « *Le grincement d'une girouette ou d'une poulie re lée* » (Lon). — Grincement *de dents.* « *Il y aura des pleur des grincements de dents* »(BIBLE).

GRINCER [grɛ̃se]. *Y. intr.; conjug. placer* (1311; fo

asalisée de *grisser*. V. **Crisser**). ♦ 1° GRINCER DES DENTS : ire entendre un son en serrant les mâchoires et en frot- nt les dents d'en bas contre celles d'en haut. V. Crisser. *rincer des dents de douleur, de colère.* ♦ 2° *(Choses).* Pro- ire un son aigu et prolongé, désagréable. V. Crier. *Roue, ieux qui grincent « Le sommier rebelle allait grincer »*)UHAM.). ♦ 3° *Spécialt.* (Animaux). *La chauve-souris grince* net un cri grinçant.

GRINCHEUX, EUSE [grɛ̃ʃø, øz]. *adj.* (1844; var. dial. *grinceur* (1611) « qui grince facilement des dents »). l'humeur maussade et revêche. V. Acariâtre, hargneux. *Un homme du Nord, pas méchant, plutôt grincheux, quinaux* » (DUHAM.). 0 Par ext. *Humeur grincheuse. 0* Subst. *'est un vieux grincheux.*

GRINGALET [grɛ̃galɛ]. *n.* **m. (1611,** « bouffon »; suisse l. *grànggeli,* ou a. fr. *guingalet* [XII^e] « cheval », du gallois). omme de petite taille, de corps maigre et chétif. Adj. *Il Je trouvait... un peu gringalet* » (FLAUB.).

1. **GRIOT** [grijo]. *n.* m. (1751: var. de *gruau*). *Agric.* ecoupe du blé.

2. GRIOT, GRIOTTE [grijo, grijɔt]. *n. (1802; guiriot,* 537; p.-ê. port. *criado*). Noir d'Afrique appartenant à une ıste spéciale, à la fois poète, musicien et sorcier.

GRIOTTE [grijɔt]. *n. f.* (1539; var. *agriotte,* prov. *agriota,* e *agre* « aigre »). ♦ 1° Cerise à queue courte, à chair molle très acidulée, à jus coloré. ◇ Confiserie aux cerises. ♦) *Minér.* Marbre taché de rouge et de brun.

GRIOTTIER [grijɔtje]. **n. m.** (XVI^e; de *griotte). Rare.* erisier qui produit les griottes.

GRIPPAGE [gripaʒ]. n. m. (1869; de gripper). Ralentis- ement ou arrêt du mouvement de pièces ou organes méca- iques, provoque par le frottement et la dilatation des sur- ices métalliques mal *lubrifiées.*

GRIPPAL, ALE, AUX [gripal, o]. *adj. (1894;* de grippe). ropre *à* la grippe. *État grippal.*

GRIPPE [grip]. *n. f.* (v. 1300. « griffe », fig. « rapine, uerelle »; de *gripper).* ♦ 1° Vx (XVII^e). Fantaisie soudaine, aprice. *0 Par antiphr. (1762)* Loc, mod. *Prendre en grippe :* voir une antipathie soudaine contre (qqn, qqch.). Par ext. *J'avais pris en grippe cette belle ville* » (MÉRIMÉE). ♦) (1743 ; parce qu'elle saisit brusquement). Cour. Maladie ıfectieuse, à virus, contagieuse, en général épidémique, ıaractérisée par un abattement général et des symptômes ariés (fièvre, courbatures, atteintes des voies respiratoires arfois compliquées d'infections bactériennes). V. Influenza. *'pidémie de grippe. Attraper, avoir la grippe.* — *Grippe spagnole, asiatique* (d'apr. l'origine de l'épidémie).

GRIPPÉ, ÉE [gripe]. *adj.* (1782; de *grippe).* ♦ 1° Atteint e la *grippe.* « *Je me réveillai courbaturé, grippé* » (GIDE). ubst. *Les enrhumés et les grippés.* ♦ 2° (1814; de *gripper).* léd. *Faciès grippé,* aspect contracté du visage, dans cer- ines maladies abdominales très *graves.* ♦ 3° (de *gripper,* , 2°). *Moteur grippé.* (V. Grippage).

GRIPPEMENT [gripmɑ̃]. *n. m.* (1606, « action de saisir »; e *gripper).* Techn. (1845). V. Grippage.

GRIPPER [gripe]. *v.* (1405; frq. **gripan* « saisir »).

I. Y. *tr.* ♦ 1° *Vx.* Attraper, saisir lestement et avidement. '. Happer. — Prendre au collet, arrêter (un voleur). ♦ ° *Techn.* Provoquer un grippage dans (un mécanisme).

II. *V. intr.* ♦ 1° (1752). Se froncer, se retirer (en parlant es étoffes). ♦ 2° (1757). *Techn.* S'accrocher, se coincer, 'arrêter par l'effet du grippage. *Le moteur va gripper si on e Je graisse* pas (On emploie aussi SE GRIPPER. *v. pron.*).

◇ ANT. *Lâcher. Tourner* (rond)..

GRIPPE-SOU [gripsu]. *n. m.* (1680; de *gripper,* **et** *sou).* ıvare qui fait de petits gains sordides. de misérables éco- omies. — Adj. *Il est assez grippe-sou.*

GRIS, GRISE [gri, griz]. *adj.* et *n.* (1160; frq. **grîs*).

1. ♦ 1° D'une couleur intermédiaire entre le blanc et le oir. *Les* tons *gris d'un ciel d'automne. La lumière grise un jour sans soleil. Temps gris.* Ellipt. *Il fait gris,* le temps st couvert. — Loc. prov. *La nuit tous les chats sont gris.* — *'eux gris. Peau grise et terne. Costume gris.* — Par méton. *ſminence* grise.* — *Gris de poussière, couvert* d'une couche e poussière grise. « *Les camions étaient gris de la poussière 'es* routes » (BERNANOS). — Typogr. *Page grise, par* suite 'un mauvais encrage. ♦ 2° (Servant à désigner certains tres ou objets, certaines espèces). *Ambre gris. Vin gris.* — ınat. *Substance grise du cerveau. Matière* grise.* ♦ 3° Spé- ialt. *Cheveux, poils gris.* V. Argenté. Par méton. *Avoir déjà ı tête grise.* ♦ 4° *Fig. Sans* éclat, sans intérêt. V. Morne. *Une vie terne et grise... où l'absence de toute émotion était une élicité* » (BAL~.). ◇ (XV^e) *Foire grise mine à qqn :* lui faire ıauvais visage, médiocre accueil. V. Maussade. ♦ 5° (1690).)ui est près d'être ivre, pris de vin. *Il tomba « la tête sur la ıble, non pas gris, mais ivre mort* » (BALZ.). V. Gai, soûl.

II. *N. m.* (XV^e). ♦ 1° **Couleur** grise. *Peindre des volets n gris.* « *L'ennui de toute peinture est le gris* » (DELACROIX). *iris perle. Gris souris. Gris fer. Gris ardoise. Gris anthracite.* — Adj. *Robe gris-souris.* « *Une mer unie gris-perle* » (CHARDONNE). ♦ 2° *Spécialt.* Robe d'un cheval, caractérisée par un mélange de poils blancs, noirs et autres. Gris *pommelé.* 0 Un *gris,* un cheval dont le poil est gris. ♦ 3° **Vêtements gris.** *S'habiller de gris. Le gris* est *peu salissant.* ♦ 4° Tabac ordinaire de la Régie (enveloppé de papier gris). *Un* paquet *de gris.* ♦ 5° *Zool.* V. Petit-gris.

GRISAILLE [grizaj]. n. *f.* (1625; de *gris, et -aille).* ♦ 1° *Arts.* Peinture monochrome *en camaïeu gris. Peindre en grisaille.* — Par ext. Exécuter une *grisaille.* ♦ 2° (Fin XIX^e). *Littér.* Ton ou aspect naturel qui fait songer à la peinture en grisaille. « *Les grisailles de l'hiver* » (LOTI). ♦ 3° Cour. Caractère terne, atmosphère morne, manque d'éclat ou d'intérêt. *La grisaille d'une vie sans histoire.* **V. Monotonie.** ◈ ANT. *Couleur. éclat. fraîcheur.*

GRISAILLER [grizaje]. *v. (1649;* de *grisaille). Vx.* ♦ 1° *V. tr.* Peindre en grisaille. ♦ 2° *V. intr.* Prendre une teinte grise, grisâtre.

GRISANT, ANTE [grizɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1877;* de griser). Qui grise en exaltant. en surexcitant. **V. Enivrant. excitant.** « *Je ne sais rien de grisant comme l'odeur des filles de Provence, un soir de bal* » (L. DAUD.).

GRISARD [grizar]. *n. m.* (1351, adj., « grisâtre »; de *gris).* ♦ 1° **(1549).** Blaireau. — (1562). Goéland rayé. ♦ 2° (1786). Peuplier blanc. ♦ 3° (1829). Grès très dur.

GRISÂTRE [grizatʀ(ə)]. *adj.* **(v.** 1500; de *gris).* Qui tire sur le gris. *Bâtisses grisâtres. Ciel, jour grisâtre. 0 Fig.* Désolant, morne. « Un *grisâtre impératif moral* » (ROMAINS).

GRISBI [grizbi]. *n. m.* (1895, répandu 1953; de *gris* (monnaie grise; Cf. rouchi *Griset* (1834) « liard »), et suff. pop. *-bi). Arg.* Argent. *Touchez pas au grisbi,* roman de Simonin.

GRISÉ [grize]. *n. m.* (1873; de *griser* [vx], « devenir gris »). Teinte grise obtenue par des hachures, par un pointillé (sur une gravure, une carte).

GRISER [grize]. Y. *tr.* **(1538;** de *gris).*

I. ♦ 1° (1718). Rendre gris. **V. Enivrer.** *Alcool qui grise. monte, porte à la tête*.* « *Vous voulez me griser, dit-elle, en affectant un ton de théâtre* » (ROMAINS). 0 Mettre dans un état d'excitation physique comparable aux premières impressions de l'ivresse. « Cet *air vif des montagnes qui grise et qui fait danser* » (DAUD.). ♦ 2° Étourdir légèrement. V. Enivrer, étourdir. exciter. *Griser qqn de beaux discours.* — *Se laisser griser par Je succès.*

II. SE GRISER. Y. *pron.* ♦ 1° S'enivrer. — Par anal. Se *griser* d'air *pur.* ♦ 2° *Fig.* S'exalter, se repaître (de qqch. d'exaltant). Se *griser de ses propres paroles.* « *Je me grise avec de l'encre, comme d'autres mec du vin* » (FLAUB.).

GRISERIE [grizri]. *n. f.* (1838; de griser). ♦ 1° Excitation comparable aux premiers effets de l'ivresse. V. **Étourdissement, exaltation. ivresse.** *Griserie de grand air.* « *La vitesse, griserie inconnue de* nos *pères* » (MAURIAC). ♦ 2° *Fig.* Exaltation morale, intellectuelle, s'accompagnant d'une certaine altération du jugement. *Griserie du succès, du pouvoir. Rechercher « si l'écrivain a échappé à la griserie des mots* » (PAULHAN).

GRISET [grizɛ]. *n.* m. (XII^e, adj., « un peu gris »; de gris). ♦ 1° (1721). Nom de petits passereaux. ♦ 2° (1791). Petit requin de la Méditerranée.

GRISETTE [grizɛt]. *n. f.* (XII^e, adj.; de *gris).* ♦ 1° **(1651).** *Vx.* Etoffe commune de teinte grise. ♦ 2° *Ancienn. (1660,* « fille vêtue de grisette »). Fille de petite condition (ouvrière de modes), de mœurs faciles et hardies. *Etudiants et grisettes de l'époque romantique.* ♦ *Région.* Nom de certaines espèces de fauvettes, de macreuses, de râles, de papillons de nuit.

GRIS-GRIS ou **GRI-GRI** [grigri]. n. *m.* **(1637,-1557;** o. i.). Amulette des peuplades noires de l'Afrique. Par ext. Toute espèce d'amulette, de fétiche.

GRISOLLER [grizɔle]. Y. *intr.* (1718; d'un rad. onomat.). *Rare.* Faire entendre son chant (en parlant de l'alouette).

1. GRISON, ONNE [grizɔ̃, ɔn]. *adj.* et *n.* **(1449;** de *gris).** ♦ 1° Adj. *Vx.* **Qui** grisonne. ♦ 2° N. *Vx.* Celui qui grisonne. 0 Âne (LA FONT.).

2. **GRISON, ONNE** [grizɔ̃, an]. *adj.* et n. m. **(1872;** romanche *grischun).* ♦ 1° *Adj.* Du canton suisse des Grisons. ♦ 2° N. Habitant ou originaire de ce canton. ♦ 3° N. m. Langue parlée par les Grisons.

GRISONNANT, ANTE [grizɔnɑ̃, ɑt]. *adj.* (1546; de *grisonner).* Qui grisonne. Cheveux *grisonnants.* « *Un homme entre deux âges, grisonnant et déplumé* » (DAUD.).

GRISONNEMENT [grizɔnmɑ̃]. *n.* m. **(1546;** de *grisonner).* Le fait de grisonner. «Le *léger grisonnement des tempes* » (ROMAINS).

GRISONNER [grizɔne]. Y. *intr.* **(1470;** de *grison).* Commencer à devenir gris (en parlant du poil), à avoir le poil gris par l'effet de l'âge. *Ses cheveux grisonnent; il grisonne.*

GRISOU [grizu]. *n.* m. **(1754;** forme. wallonne de *grégeois).* Gaz combustible qui se dégage spontanément dans certaines mines de houille. *Le grisou est formé de méthane, de petites*

quantités d'anhydride carbonique et d'azote. Jet de grisou. V. **Soufflard.** *Le grisou et l'air forment un mélange explosif.* — COUP DE GRISOU : explosion du grisou.

GRISOUMÈTRE [grizumɛtʀ(ə)]. *n.* m. (1877; de *grisou*, et mètre). *Techn.* Appareil servant à mesurer la proportion de grisou dans l'atmosphère d'une mine.

GRISOUTEUX, EUSE [grizutø, øz]. *adj.* (1876; de *grisou). Techn.* Qui contient du grisou. *Air grisouteux.*

GRIVE [griv]. *n. f.* (v. 1280; fém. a. fr. *griu* « *grec* » (Cf. Pie *grièche),* par allus. aux migrations de l'oiseau). Oiseau *(Passereaux)* dont le plumage est brun plus ou moins clair, parsemé de noirâtre. *Grive commune, musicienne, ou grive des vignes* (V. **Vendangette**); grosse grive (V. Draine); grive *litorne* (V. **Jocasse,** litorne); *grive mauvis. La grive chante, babille. Pâté de grives.* — Loc. *Soûl comme une grive,* complètement soûl, par allus. à l'habitude qu'a la grive de se gorger de raisin. PROV. *Faute de grives, on mange des merles :* faute de ce que l'on désire, il faut se contenter de ce que l'on a.

GRIVELÉ, ÉE [grivle]. *adj.* (XIIIe ; *de grive). Vx ou didact.* Tacheté, mêlé de brun (ou de *gris) et* de blanc comme le plumage de la grive. *Oiseau grivelé.*

GRIVELER [grivle]. *v. intr.; conjug. appeler* (1620; de *grive,* par allus. aux pillages des grives dans les vignes). Vx. Tirer d'un emploi des profits illicites. Être coupable de grivèlerie.

GRIVÈLERIE [grivɛlʀi]. *n. f.* (XVIe~; de *griveler).* Action de griveler, et *spécialt.* Petite escroquerie qui consiste à consommer sans payer, dans un café, un restaurant, un hôtel. V. Fraude, resquille. *Ils « fichent au bloc pour six mois un mendiant coupable de grivèlerie* » (BERNANOS).

GRIVELURE [grivlyʀ]. *n. f.* (1545; de *grivelé). Didact.* Coloration, nuance blanche, grise et brune.

GRIVETON [grivtɔ̃] ou **GRIF(F)TON** [grift ɔ̃]. *n. m.* (1881; de *grive* « *guerre* » (1628), p.-ê. de *grief* ou de *grive* (oiseau maraudeur). *Pop.* Simple soldat.

GRIVOIS. OISE [grivwa, waz]. n. et *adj.* (1690; de *grive).* ♦ 1° N. m. *Vx.* Mercenaire, soldat. ◇ Gai luron. ♦ 2° (1707). *Adj.* Qui est d'une gaieté licencieuse, un peu hardie. V. **Égrillard, gaillard, gaulois, leste, libre, licencieux.** *Un conteur grivois. Chansons grivoises.* V. Cru, épicé. ◈ ANT. Honnête, *prude, pudibond.*

GRIVOISERIE [grivwazʀi]. *n. f. (1872; de grivois).* Caractère de ce qui est grivois. V. Gauloiserie, licence. ◇ Action ou parole grivoise. V. Gaudriole.

GRIZZLI ou GRIZZLY [grizli]. n. m. (1866; var. *grisly,* 1860; amér. *grizzly (bear)* « (ours) grisâtre », de *grizzle* « gris »). Ours gris des montagnes Rocheuses.

GRŒNENDAEL [gʀɔ(n)endal]. *n.* m. (1933; mot flamand, village de Belgique). Chien de berger à longs poils noirs.

GROG [gʀɔg]. *n.* m. (1776; angl. grog, sobriquet de l'amiral Vernon, *Old* Grog (il était habillé de gros grain, *grogram*), qui obligea ses marins à étendre d'eau leur ration de rhum). Boisson faite d'eau chaude sucrée et d'eau-de-vie, de rhum. « *Je lui ferai foire un grog bien chaud... Je l'envelopperai de couvertures* » (ST-EXUP.).

GROGGY [gʀɔgi]. *adj.* (1926; mot angl. « ivre »). Boxe. Étourdi par les coups, qui semble près de s'écrouler. V. *Sonné.* — *Par ext.* Fam. « Ce *qui m'a achevé, c'est le champagne au gin. A la cinquième coupe, j'étais complètement* groggy » (AYMÉ).

GROGNARD ARDE, [gʀɔɲaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* et *n. m.* (XIIIe ; de *grogner).* ♦ 1° *Vieilli.* Qui a l'habitude de grogner, de protester. — « *L'air grognard et maussade des valets* » (ROUSS.). ♦ 2° *Hist.* Soldat de la vieille garde, sous Napoléon Ier.

GROGNASSE [gʀɔɲas]. *n. f.* (1883; de grogner, et suff. péj. *-asse).* Femme vieille et laide *(péj. et pop.).* V. Pouffiasse.

GROGNE [gʀɔɲ]. *n. f.* (XIVe ; de grogner). *Fam.* Mécontentement exprimé en grognant. « *La hargne, la rogne et la grogne* » (de GAULLE).

GROGNEMENT [gʀɔɲmɑ̃]. n. *m.* (XVe ; de grogner). ♦ 1° Cri du cochon, du sanglier (on dit aussi *Grommellement*), de l'ours, consistant en une sorte de ronflement bref et sourd. ♦ 2° Action de grogner, en parlant des personnes. V. Bougonnement, grommellement. *Des grognements de protestation.* « *Un grognement arriva du palier, la voix de Maheu bégayait, empâtée* » (ZOLA).

GROGNER [gʀɔɲe]. *v. intr. (sens* 2°, 1190; lat. *grunnire,* var. de *grundire.* V. Gronder). ♦ 1° (1250). Pousser son cri, en parlant du cochon., du sanglier, et *par* ext. de l'ours, etc. V. Grognement. 0 Émettre un bruit sourd, une sorte de grondement. V. Gronder. *Chien qui* grogne. ♦ 2° Manifester son mécontentement par de sourdes protestations. V. Bougonner, grommeler, gronder, ronchonner. *Obéir en grognant.* V. Pester. râler. rouspéter. *Grogner contre qqn.* « Vous étiez *toujours à grogner après quelqu'un* » (SARTRE). ◇ *Trans.* Dire (qqch.) en grognant. Grogner *des insultes. Qu'est-ce que tu* grognes?

GROGNERIE [gʀɔɲʀi]. n. *f.* (XVe ; de grogner). *Rare.* Action de grogner, murmures, plaintes, gronderies nuelles.

GROGNEUR, EUSE [gʀɔɲœʀ, øz]. *adj.* (1486; de *gner). Rare.* Qui grogne souvent par mécontentemer Grognon. — Qui exprime la mauvaise humeur. « *J'aim figure grogneuse, la moue de sa bouche* » (MAUPASS.).

GROGNON, ONNE [gʀɔɲɔ̃, ɔn]. *adj.* et *n.* (1721, Grognon: de grogner). Qui a l'habitude de grogner, q d'une humeur maussade, désagréable. V. Grogne"r; riâtre, bougon. *Enfant grognon, qui pleure, se plaint sans* V. Pleurnicheur. Une *femme grognon,* grognonne. « *T bien qu'elle est toujours grognon* » (BALZ.). — N. n *vieux* grognon. V. Ronchon, rouspéteur *(fam.).* — Par ex *air grognon; une moue grognon,* grognonne. ◈ ANT. *A* aimable, *gai.*

GROGNONNER [gʀɔɲɔne]. v. *intr.* (1634; de gro, Pousser des grognements comme le pourceau; faire le gnon. « *Le baron se plaignait de ses rhumatismes et gro nait* » (GIDE).

GROIN [gʀwɛ̃]. n. *m.* (*Gruing,* 1190; lat. pop. *°grun de grunnire.* V. Grogner). Museau du porc, du sangli par exf. Museau tronqué et propre à fouir. *Les porcs « çaient en terre leur groin* » (FLAUB.). *Extrémité du gro* Boutoir. — *Par* anal. Visage hideux, bestial.

GROISIL [gʀwazi(l)]. n. m. (1771 ; var. de *grésil).* Débris de verre pulvérisés utilisés dans la fabricatio verres communs.

1. GROLE ou **GROLLE** [gʀɔl]. *n. f.* (1523; lat. *gr* V. Grailler). *Dial.* (Ouest. Berry). Corneille, choucas,

2. GROLE ou **GROLLE** [gʀɔl]. n. *f.* (XIIIe, d'abord o. i.). *Pop.* V. Chaussure, soulier. « *J'ai enlevé mes grolles qu'elles me faisaient drôlement mal* » *(QUENEAU).*

GROMMELER [gʀɔmle]. *v.; conjug. appeler* (1375; mer, XIIe ; *grummeler,* XIIIe ; moy. néerl. *grommen).* ♦ *intr.* Murmurer, se plaindre entre ses dents. V. Bougonna gner, gronder, *murmurer. Céder qqch. en grommelant.* ◇ *cialt.* Grogner, en parlant du sanglier. ♦ 2° V. *tr.* D grommelant. *Grommeler des injures entre ses dents.* « *n'entend rien à ce qu'il grommelle entre ses dents* » (RO

GROMMELLEMENT [gʀɔmɛlmɑ̃]. *n. m.* (XVIe ; de *meler).* Action de grommeler; ce que l'on grommelle.

GRONDANT, ANTE [gʀɔ̃dɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVIe ; de *gro* Qui gronde. *Fauves grondants et rugissants. Murmure dant d'orage.* — « *La foule grondante ne se calme p* (ARAGON). V. Menaçant.

GRONDEMENT [gʀɔ̃dmɑ̃]. n. m. (XIIIe ; de *gro* ♦ 1° Son menaçant, sourd et prolongé que font ent certains animaux. V. Grognement. *Les grondements chien furieux.* ♦ 2° Bruit sourd et prolongé. *Grondeme canon, d'un moteur.* « *Le tumulte d'un orage de mon le grondement d'un torrent gonflé par les pluies* » (Dur *Grondement de tonnerre.* ◈ ANT. *Gazouillis, murmure.*

GRONDER [gʀɔ̃de]. v. (1210; var. *grondir, grondre grundire, var.* de *grunnire.* V. Grogner).

I. *V. intr.* ♦ 1° Émettre un son menaçant et sour Grogner. *Chien qui gronde.* ♦ 2° *Par anal.* Produi bruit sourd, grave et terrible. *Le canon gronde. Le to gronde.* V. Tonner. « Nos *passions sont comme les vol elles grondent toujours, mais les éruptions sont intermitte* (FLAUB.). 0 *Fig.* Être menaçant, près d'éclater. *L'é gronde.* 0 Produire un son grave, sourd. On *entend « cesse gronder les trains sur les deux ponts de fer* » (ROM ♦ 3° *Vx ou littér.* Murmurer, se plaindre à voix basse ses dents, sous l'effet de la colère, etc. V. Bougonner, gr grommeler, murmurer, ronchonner. *Gronder entre ses*

II. *V. tr.* (1665). Réprimander (un enfant). V. Admon attraper, disputer *(fam.),* engueuler (pop.), gourm morigéner, quereller, rabrouer, réprimander, secouer *(f* tancer. *Gronder un enfant désobéissant. Tu vas te faire gr* « *Sous le couperet, mn mère m'aurait grondé pour avoir mon foulard* » (CÉLINE). — Réprimander amicalement. *devons vous gronder d'avoir fait une telle folie, un si cadeau*

◈ ANT. (de II) Louer, remercier.

GRONDERIE [gʀɔ̃dʀi]. *n. f.* (XVIe ; de *gronder).* Acti gronder; réprimande adressée à un enfant, ou faite s ton amical. « Ces *charmantes gronderies tendres qui on de grâce remontant de la fille au père* » (HUGO).

GRONDEUR, EUSE [gʀɔ̃dœʀ, øz]. adj. (1586; de *der).* ♦ 1° Qui a l'habitude de gronder, de bougonn de réprimander. Un *homme grondeur.* Subst. et vieill *grondeur. V.* Bougon, grog"""". -Par ext. *Humeur, voix deuse.* V. Coléreux. ♦ 2° *Fig.* Qui gronde, émet un gr ment. V. Bruyant, tonnant. «L'immense *orgue des vents deurs* » (BAUDEL.). ◈ ANT. *Aimable,* doux. *Silencieux.*

GRONDIN [gʀɔ̃dɛ̃]. *n. m.* (1598; *grimondin,* 139 *gronder,* à cause du grondement qu'il fait entendre qu est pris). Poisson comestible, appelé aussi *rouget*.*

GROOM [gʀum]. n. *m.* (1669, rare av. déb. XIXe

ngl. V. Gourmet). ♦ 1° *Vx. Jeune* laquais d'écurie. ♦ 2° *Mod.* (fin XIXe). Jeune domestique en livrée, chargé e faire les courses dans les hôtels, restaurants, cercles. Chasseur.

GROS, GROSSE [gro, gros]. *adj., adv. et n.* (1080; lat. *ap. grossus*).

I. *Adj.* ♦ 1° Qui, dans son genre, dépasse la mesure rdinaire. Une grosse *pierre. Gros nuage, grosse vogue. Grosse outte.* V. Large. Gros *paquet*, grosse *valise.* V. Volumineux. *Grosse voiture. Gros livre. Grosse écriture. gros caractères. Fruit à grosse peau.* V. **Épais.** Gros *arbre.' Gros chat.* « *La renouille qui veut se faire aussi grosse que le bouf* » (LA ONT.). *0 (Personnes)* Qui est plus large ou plus gras que la noyenne des hommes. V. Corpulent, empâté, énorme, épais, ort, gras, massif, obèse, pesant, rebondi, replet, rond, ronde-t, ventripotent, ventru. Gros *et court* (V. Boulot, courtaud, apu), gros et *grand* (V. Important, imposant). « *Il était abuleusement gros... gros yeux, gros nez, grosses lèvres, ouble menton... le ventre comme un tonneau* » (R. ROLLAND). *Gros et gras. Un gros homme. Un gros père:* V. Patapouf, ataud, poussah. Grosse *femme, grosse bonne femme. grosse Ille, grosse dame; grosse dondon, grosse mémère. Gros-bébé.* Joufflu, potelé. Être *gros comme une boule, une barrique, ne bonbonne, un tonneau, un pot à tabac, une tour.* — *La rosse Margot.* Loc. fig. *Être Gros-Jean* comme *devant*, prouver quelque désillusion (par allus. au *type* pop. du Gros-Jean, homme du commun, modeste). ◇ (Parties du orps) Un gros *ventre.* V. Arrondi, bombé, renflé. *Avoir une rosse fête, de gros os. Grosse poitrine.* V. Opulent. Grosse gure. V. Plein. *Avoir de grosses joues* (V. Joufflu), un gros ez. *Grosses lèvres.* V. Charnu, épais. Gros yeux *ronds.* V. lobuleux. Fig. *Foire les gros yeux.* — Loc. *Chat qui fait le ros dos. Avoir les yeux* plus gros que le ventre. 0* GROS xprimant les dimensions relatives. Gros comme *le poing, omme une tête d'épingle, comme le petit doigt; comme une uce, un fil.* — *Gros comme le bras. Gros comme une maison.*

2° *Spécialt.* Désignant une catégorie de grande taille par apport *à une autre. Gros sel. Gros pain. Gros gibier, gros étail.* Les grosses *dents*, les molaires. *Le gros intestin. Une rosse* caisse. Gros grain. ♦ 3° Qui est temporairement, normalement gros. *Avoir la joue grosse d'une fluxion. V.* nflé. Se *sentir l'estomac, le ventre* gros. V. Ballonné, gonflé. ig. *Cœur* gros *de soupirs*, oppressé. *Avoir le cœur gros :* avoir u chagrin. — « *Les yeux gros de larmes* » (FRANCE). V. Gonflé. « *Le cœur gros de rancune et de désirs amers* » (BAU-EL.). 0 Mar. Grosse mer, mer houleuse dont les vagues 'enflent. Par ext. Gros *temps*, mauvais temps. 0 (Après le om) *Vieilli* (XIIe). *Femme* grosse. V. **Enceinte**; grossesse. *Tendre grosse.* V. Engrosser. « *C'est ma sœur Lise... qui est rosse de six mois* » *(ZOLA). 0 Fig.* (fém. ou masc.) GROS DE, ui recèle certaines choses en germe, en puissance. Nuée grosse 'orage. *Un fait gros de conséquences. «Le présent est gros de avenir* » (DIDER.). ♦ 4° (XIIIe; *choses*). Abondant, important. *Grosse averse, grosse chute* de neige. *Grosse récolte. Gros ourg.* — *Gros appétit*, qui ne se satisfait que par une grande uantité de nourriture. *0 Spécialt. Qui* dépasse ou semble épasser la mesure exprimée. *Un gros kilo. Un gros quart 'heure.* V. Bon. ◇ Grosse *fortune. Grosse somme, gros héri-age.* V. Considérable, immense, important. *Faire de grosses épenses.* V. Excessif. *Subir de très grosses pertes. Grosse ituation. Grosse affaire. Jouer gros jeu. Gros travaux. V.* Grand. *Faire de grosses réparations. Gros dégâts. Gagner le ros lot.* — (Constr.) *Gros œuvre** (II, 2°). *Grosse industrie. V.* Lourd. — *Le plus* gros *est fait.* V. Essentiel, principal. ♦ 5° (Personnes). Gros *buveur*, gros mangeur, celui qui boit, nange en très grande quantité. V. Grand. 0 Important par e rang, par la fortune. V. Influent, opulent, riche. Gros *ourgeois. Gros capitaliste. Gros commerçant*. Une grosse éritière.* Fam. Gros *bonnet**, grosse *légume.* ♦ 6° Dont les ffets sont importants. V. Fort, intense. *Gros bruit. Grosse oix*, forte et grave. *Faire la grosse voix pour gronder qqn. Gros baiser.* V. Sonore. Gros *soupir.* V. Profond. — Gros *oleu*, bleu soutenu. — Grosse fièvre. V. Violent. — Gros *hume. De gros ennuis. Gros chagrin. Grosse erreur. V. Grave.* — Litt. Gros *mot, grand mot**, qui exprime qqch. de grave. « *L'honneur... Avec toi, tout de suite les gros mots !* » (ANOUILH). ♦ 7° (1265). Qui manque de raffinement, de inesse, de délicatesse. V. Commun, épais, grossier. *Avoir de gros traits. Gros drap. Gros vin. Gros rouge. Gros travaux.* V. Pénible. — Fin. *Gros rire. Grosse plaisanterie.* V. Vulgaire. Grosses *vérités :* évidentes pour tous. « *Des ques-ions de gros bon* sens » (GIDE). V. Simple, solide. — GROS MOT, mot grossier. V. Grossièreté. ♦ 8° *Spécialt.* Pour renforcer une qualification péjorative. V. Grand. Gros *fainéant. Gros malin. Gros bêta, gros nigaud.*

II. *Adv.* ♦ 1° Dans de grandes dimensions. *Écrire gros,* avec de *gros* caractères. *On voit gros avec ces lunettes. 0 Par ext.* V. Beaucoup. « Je gagne gros *dans mon commerce* » (STENDHAL). *Cela coûte gros.* V. Cher. *Jouer gros, une grosse* somme. Fig. Il y *a* gros à *parier que. Risquer gros. -En avoir* gros sur *le cœur*, sur *la patate* (pop.), avoir du chagrin, du dépit. ♦ 2° EN GROS *(IOC. adv.)* : en grandes dimensions. *C'est écrit en gros sur l'écriteau.* — En grande quantité. *Vente en gros ou au détail. En gros et en détail*, dans l'ensemble et dans le détail. — Dans les grandes lignes, sans entrer dans les détails. V. Grosso modo. Savoir en gros ce *qu'est une chose. Dites-moi en gros ce dont il s'agit.* V. Abrégé (en), substance (en). « C'est *fort bien en gros et sous réserve de quelques objections* » (DUHAM.).

III. N. Ⓐ *N. m.* et *f.* ♦ 1° Personne grosse. *Un bon gros.* Fam. *Un* gros *plein de* soupe. *Mon gros*, terme familier à l'adresse d'un enfant ou d'une grande personne (grosse ou non). ♦ 2° Personne riche, influente *(pop.). Les petits payent pour les gros.* « *Que peut-on gagner à plaider contre un gros ?* » (STENDHAL). Ⓑ N. m. ♦ 1° (1080). La partie la plus grosse d'une chose. *Le gros de l'arbre*, le tronc. — La plus grande quantité de qqch. *Le gros de l'assemblée, de la nation. Le gros de l'armée, des troupes.* ♦ 2° Le moment le plus intense. « *Elle tremblait comme ou gros de l'hiver* » *(ARAGON).* V. Fort. — La partie la plus importante. V. Essentiel, important, principal. *Le gros d'un travail. Le gros de l'affaire. 0 Spécialt.* Opposé à DÉTAIL *(vendre en gros,* XIIIe). *Comm.* Commerce de gros : d'achat et de vente en grandes quantités. *Maison de* gros (V. Grossiste). Prix *de gros.* ♦ 3° *Gros de Naples, de Tours* : armures dérivées de l'uni; tissu de cette armure (de soie, etc.) à gros grains.

◈ ANT. Fin, petit; maigre. Faible; délicat. fin. Détail. — HOM. *Grau.*

GROS-BEC [grobɛk]. *n. m.* (1555; de gros, et *bec*). Variété de moineau qui se nourrit d'insectes, de graines, d'amandes de fruits. *Les gros-becs sont dévastateurs de cerisiers.*

GROSCHËN [grɔʃən]. *n. m.* (1757, « monnaie allemande »; mot all.). Centième du schilling autrichien. *Une pièce de cinquante groschens.*

GROSEILLE [grozɛj]. *n. f. (Groselle*, fin XIIe; moy. néerl. *Croesel*, frq. **krusil*). ♦ 1° Fruit du groseillier. *Groseilles* rouges, *blanches* : petites baies rouges ou blanches, *en* grappes, de *saveur* acide. *Gelée, sirop de groseille(s).* Absolt. *De la groseille :* du sirop de groseilles. — *Groseille* à maquereau : grosse baie employée dans une sauce pour le maquereau. *0 Groseille noire. V.* Cassis. ♦ 2° *Par ext.* La couleur de la groseille rouge, rose vif voisin du rouge. Adj. invar. « *Des gants groseille* » *(COLETTE).*

GROSEILLIER [grozeje]. *n. m.* (XIIe; de *groseille*). Arbuste cultivé pour ses fruits, les groseilles. *Groseillier rouge* ou *groseillier à grappes*, à fruits rouges ou blancs en grappes. *Groseillier épineux*, dit *groseillier* à *maquereau*, à fruits solitaires. *0 Groseillier noir*, à feuilles odorantes et fruits noirs. V. Cassis.

GROS-GRAIN [grogrɛ̃]. **n. m.** *(Grosgrain*, XVIe; de gros, et *grain).* Tissu de soie à côtes plus ou moins grosses. V. Ottoman. *Veste de gros-grain.* 0 Ruban de ce tissu, vendu au mètre. *Gros-grain de chapeau. Monter une jupe sur un gros-grain.*

GROS-PORTEUR [groportœr]. *adj.* et **n. m.** (1969; de gros, et *porteur*). Avion de transport de grande capacité. *Des gros-porteurs.*

GROSSE [gros]. *n. f.* (1835; de *gros*). ♦ 1° Vx. Écriture en gros caractères. ♦ 2° *Dr.* (XVe). Expédition d'une obligation notariée ou d'une décision judiciaire, dont les caractères sont plus gros que ceux de la minute, et qui est revêtue de la formule exécutoire. V. Copie. « *Cette minute, qui reste au dossier, s'appelle la grosse* » (BALZ.). Grosse *d'un contrat, d'un jugement. Faire une grosse.* V. Grossoyer. ♦ 3° Comm. (1453). Douze douzaines. *Une grosse de peignes, de brosses.*

GROSSERIE [grosri]. n. *f.* (XVIe, « grossièreté »; de gros). ♦ 1° *Techn.* (1611). Nom générique des gros ouvrages de taillandier. ♦ 2° *Techn.* Vaisselle d'argent. ♦ 3° Vx. Commerce de gros.

GROSSESSE [groses]. *n. f.* (1283, aussi « grosseur »; de gros). État d'une femme enceinte, de la conception à l'accouchement (durée 9 mois). V. Gestation, maternité. *Robe de grossesse. Mener sa grossesse à ferme.* V. Accouchement, délivrance. « *Après une grossesse, non pas très pénible, mais assez troublée,...* (elle) *avait mis au monde un fils* » (ROMAINS). Grossesse *interrompue avant le 180e jour* (V. Avortement). Grossesse *utérine*, cas normal où l'ovule se *fixe* dans *l'utérus. Grossesse extra-utérine*, par fixation de l'œuf hors de l'utérus (trompe, ovaire, abdomen). 0 Grossesse *nerveuse* ou *fausse* grossesse : état morbide présentant quelques-uns des signes de la grossesse, sans développement d'un produit de la conception.

GROSSEUR [grosœr]. *n. f.* (XIIe; de gros). ♦ 1° (Sens *absolu*). État d'une personne grosse. V. Corpulence, embonpoint, obésité, rotondité. *Une race* « *un peu molle dans sa grosseur* » (TAINE). ♦ 2° *(Sens relatif).* Volume de ce qui est plus ou moins gros. V. Dimension, épaisseur, largeur, taille, *volume. Trier des œufs, des fruits* selon leur grosseur. *Grosseur*

d'an paquet. V. Volume. Des fils de grosseur différente. Une bague à la grosseur de son doigt. ♦ 3° UNE GROSSEUR : sorte d'enflure ou de boule, visible ou sensible au palper. V. Bosse, boule, tumeur. Avoir une grosseur à *l'aine.* ◈ ANT. *Finesse,* minceur. petitesse.

GROSSIER, IÈRE [grosje, jɛr]. *adj.* (XII^e, *au sens* 3°; de gros). ♦ 1° (Attesté XVII^e). Qui est de mauvaise qualité ou qui est façonné rudimentairement. V. Brut, commua, gros (1. 7°), ordinaire. *Matière grossière.* « *Une da mauvaise nourriture, du vin grossier* » (ROMAINS). *Instrument grossier.* V. Rudimentaire. Vêtement grossier. 0 Qui manque de soin, de fini. *Travail grossier* (Cf. Ni fait ni à faire). Savon*nage, lavage grossier.* V. Sommaire. *Dessin grossier.* V. Informe. *Grossière imitation.* ◇ *(Abstrait)* Qui manque d'élaboration, d'approfondissement. *Solution grossière.* V. Approximatif. *Je n'en ai qu'une idée grossière.* V. Elémentaire, imparfait, imprécis, vague. ♦ 2° Qui manque de finesse, de grâce. V. Épais, lourd. *Visage aux traits grossiers. Attaches grossières.* ♦ 3° *Vx ou littér.* Qui n'a pas été dégrossi, poli par la culture, l'éducation. *Peuples grossiers.* V. Barbare, fruste, inculte, primitif, rude. *Homme grossier dans ses manières.* V. Balourd, dégrossi (mal dégrossi), lourdaud, rustre. « *Gens grossiers, sans esprit, à qui l'on n'apprend rien* » (LA FONT.). 0 Par ext. *(Cour.)* Digne d'un esprit peu subtil, peu cultivé. V. Gros, maladroit. *Grossier artifice, rase grossière* (Cf. *Cousu* de fil blanc). *Faute, erreur grossière.* V. Balourdise. *Ignorance grossière.* V. Crasse. 0 *Littér.* Relatif à ce qui est bassement matériel, charnel. *Préoccupations grossières. Plaisirs grossiers.* V. Animal, bas, bestial, sensuel. ♦ 4° Cour. *Qui offense* la pudeur, qui est contraire aux bienséances. *Propos grossiers.* V. Choquant, cru, malhonnête, obscène, ordurier, trivial, vulgaire. *Mot grossier.* V. Gros (mot). ♦ 5° (Fin XVII^e). Cour. Qui agit d'une manière contraire aux bienséances. « *Il s'est montré grossier, violent, incorrect à tous points de vue* » (DUHAM.). *Un homme grossier envers les femmes.* V. Discourtois, incorrect, insolent. *Grossier personnage.* ◈ ANT. Fini, raffiné. Délicat, *fin,* parfait, précis. Civilisé, cultivé. Correct. décent, distingué, élégant: *civil,* courtois.

GROSSIÈREMENT [grosjɛrmɑ̃]. *adv.* (XIV^e; de *grossier).* ♦ 1° D'une manière grossière. *Bois grossièrement équarri.* V. Imparfaitement, sommairement. *Motif grossièrement dessiné, Sculpté.* V. Maladroitement. — *Calculer grossièrement un prix de revient.* V. Approximativement. 0 Se tromper *grossièrement.* V. Lourdement. *Une « couleur qui jurait grossièrement avec le ton de ses cheveux* » (FLAUB.). ♦ 2° D'une façon blessante ou inconvenante. *Répondre grossièrement* à qqn. V. Brutalement, effrontément.

GROSSIÈRETÉ [grosjɛrte]. *n. f.* (1642, au sens 2°; de *grossier).* ♦ 1° *Caractère* de ce qui est grossier, de peu de valeur, ou imparfaitement façonné, exécuté. *Grossièreté de fabrication.* ♦ 2° *Vx ou littér.* Manque de délicatesse, de culture, de raffinement. V. Brutalité, rudesse, rusticité. ◇ Cour. Ignorance ou mépris des bonnes manières; action peu délicate, dans les relations sociales. « *Cette impolitesse... se rattachait à la grossièreté générale de l'époque* » (ROMAINS). V. Impolitesse, incorrection, insolence, muflerie. ♦ 3° (1704). Caractère de ce qui offense la pudeur, les bienséances. V. Inconvenance, obscénité, trivialité, vulgarité. *Grossièreté d'un mot, d'une plaisanterie.* — Caractère d'une personne grossière dans son langage. 0 *Par ext.* Mot, propos grossier. *Dire, débiter des grossièretés.* V. Cochonnerie, obscénité, ordure, saleté. ◈ ANT. *Finesse. Délicatesse. Civilité,* politesse. Bienséance, correction, *distinction.*

GROSSIR [grosiʀ]. v. (fin XII^e; de *gros).*

I. *V. intr.* ♦ 1° Devenir gros, plus gros. — *(Personnes)* V. Engraisser, épaissir; empâter (s'). Cet *enfant a bien grossi depuis qu'il* est à *la campagne.* V. Développer (se), forcir. *Régime qui empêche de grossir.* — (Choses) *La rivière a grossi.* ♦ 2°. V. Enfler, *gonfler,* tuméfier *(se).* « *Les ganglions avaient* encore *grossi* » (CAMUS). ♦ 3° Augmenter en nombre, en importance, en intensité. V. Augmenter. *La foule des badauds grossissait. Bruit qui grossit.* ♦ 4° *Fig.* Prendre de l'ampleur, des proportions. V. Amplifier (s'). *Nouvelle qui s'enfle, grossit.*

11. V. tr. (XVI^e). ♦ 1° Rendre gros, plus gros, volumineux. *La plaie tombait « grossissant les rigoles d'eau boueuse* » (GREEN). 0 Faire paraître gros, plus gros. Ce vêtement *vous* grossit. Absolt. *Les jupes froncées* grossissent. — Verre *qui grossit les objets.* V. Grossissant. Absolt. *Microscope qui* grossit mille fois. ♦ 2° Rendre plus nombreux, plus important. *V.* Accroître, augmenter. *Troupes qui grossissent une armée.* V. Renforcer. *Grossir le nombre des mécontents. Les Bateau* « grossissaient *la note des frais* » (ZOLA). ♦ 3° Rendre plus intense, plus fort. *Grossir sa voix pour intimider qqn.* ♦ 4° V. Amplifier, exagérer. « *Les désordres... ont été grossis à plaisir. complaisamment exagérés* » (MICHELET). *V.* Dramatiser. *On a grossi l'affaire à des fins politiques.*

◈ ANT. *Maigrir.* Rapetisser. *Décroître, faiblir.* Amincir. *Amoindrir.*

GROSSISSANT, ANTE [grosisɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1763 *grossir).* ♦ 1° *Rare.* Qui devient de plus en plus gros. « Ca un pot grossissant » (HUGO). ♦ 2° Cour. Qui fait par plus *gros. Verre grossissant.* Fig. « *Mon imagination e. sive, grossissante et romanesque* » (MIRBEAU).

GROSSISSEMENT [grosismɑ̃]. n. *m.* (1560; de *gro* ♦ 1° Le fait de devenir gros; augmentation de vol *Grossissement anormal d'une personne. Grossissement tumeur.* V. Accroissement, développement. ♦ 2° Actio rendre plus gros. V. Agrandissement. 0 *Opt.* Rapport angles sous lesquels l'image d'un objet est vue dans un trument d'optique et l'objet lui-même vu à l'œil nu. ♦ 3° V. Amplification, déformation, exagération. *Le grossisse de l'imagination, du souvenir. Des choses qui, vues « un certain angle, avec un certain grossissement... offren côtés ridicules* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. Amaigrissement. Ai drissement. réduction.

GROSSISTE [grosist(ə)]. n. (fin XIX^e; p.-ê. all. *Gro* ou de gros). Marchand en gros, intermédiaire entre le d lant et le producteur ou le fabricant. — Par appos. *Ép grossiste.* ◈ ANT. Détaillant.

GROSSO MODO [grosomɔdo]. *loc. adv.* (1566; scolast. « d'une manière grosse »). En gros, sans entrer le détail. *Dites-nous grosso modo de quoi il s'agit.* ◈ *Exactement. précisément.*

GROSSOYER [groswaje]. v. tr.; conjug. noyer (1 de *grosse,* n. f.). *Dr.* Faire la grosse de. V. Copier, expé *Notaire, greffier qui grossoie un acte, un jugement, un cor*

GROTESQUE [grɔtesk(ə)]. *n.* et *adj.* (1532; it. *grott* de *grotta* « grotte ». V. Grotte).

I. N. f. -Arts. ♦ 1° Nom' donné aux ornements fa: tiques découverts aux XV^e et XVI^e s. dans les ruines des m mënts antiques italiens (appelées grottes). — Par ext. *grotesques de Raphaël,* à l'imitation des grotesques antic ♦ 2° Figures fantasques, caricaturales. *Peintre de grotes*

II. *Adj.* (XVII~). Cour. ♦ 1° Risible par son appar bizarre, caricaturale. V. Burlesque, extravagant. *Person figure, allure grotesque. Accoutrement, scène grotesque Par* ext. Qui prête à rire (sans idée de bizarrerie). V. Ridi *Une histoire banale et grotesque.* « *Cela frise le mélo, n tenant.* Je *me* sens grotesque » (ANOUILH). ♦ 2° N. *m.* Ce est grotesque, le genre grotesque. *Il est d'un grotesque ac* ◇ *Art* et *littér.* Le comique de caricature poussé jusq fantastique, à l'irréel. *Le grotesque « crée le difforme et l rible... le comique et le bouffon. Le grotesque est. selon no plus riche source que la nature puisse offrir à l'art* » (HU

◈ ANT. de II) Normal. *ordinaire.* Émouvant.

GROTESQUEMENT [grɔteskəmɑ̃]. *adv.* (1632; de *tesque).* D'une manière grotesque. Être *grotesque* accoutré. V. Absurdement, burlesquement, ridiculement. A « *grotesquement les traits de cette caricature* » (SARRA

GROTTE [grɔt]. *n. f.* (1537; *grote,* XIII^e; it. *grotta crypta. V.* Crypte). Cavité de grande taille dans le roche flanc d'une montagne. V. Antre, caverne; spéléo-. — G *naturelle. Grotte marine. Grotte miraculeuse. Les stalac et stalagmites d'une grotte. Grottes préhistoriques, ayant* d'abri aux hominiens. *Grottes à ossements. Grotte peinture.*

GROUILLANT, ANTE [grujɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1540; de gr *ler).* ♦ 1° Qui grouille, remue en masse confuse. V. millant, pullulant. *Foule grouillante.* ♦ 2° *Qui grouille* (d *Place grouillante de monde. Matelas grouillant de ver* ◇ *Sans compl.* Populeux. « *Les bistrots grouillants de l Rochechouart* » (SARTRE). ◈ ANT. Immobile. Désert.

GROUILLEMENT [grujmɑ̃]. n. *m.* (XVIII^e; de *grouil* État de ce qui grouille. V. Fourmillement. pullulement *grouillement de la foule.*

GROUILLER [gruje]. v. intr. (v. 1460; p.-ê. de *gro* forme région. de *crouler).*

I. ♦ 1° Vx ou *région.* V. Bouger, remuer. « *Il n'a grouillé d'un pouce* » (ZOLA). « *Le garçon, tournant man et leviers, grouille comme un mécanicien sur sa locomot* (ROMAINS). ♦ 2° *Mod.* Remuer, s'agiter en masse con en parlant d'éléments nombreux. V. Fourmiller, pull *La foule grouillait sur la place.* « *Ces enfants grouillaient pêle-mêle comme une nichée de chiens* » (BAL~.). ♦ 3° (ses). Présenter une agitation confuse; être plein de, abo *en. Cette branche grouille d'insectes. Rue qui grouille de m* Absolt. *Le boulevard grouillait. 0* Fig. « Je suis *dévor comparaisons, comme on l'est de poux: mes phrases en gr lent* » (FLAUB.).

II. SE GROUILLER. v. *pron.* ♦ 1" Vx. Se remuer, bo « *Vous ne vous grouiller pas?* » (MOL.). ♦ 2° *Pop.* (1 Se dépêcher, se hâter. *Allons, grouiller-vous!*

GROUILLOT [grujo]. *n. m.* (1913; de *grouiller). Bo* Jeune employé qui porte les ordres d'achat, de vente. *queue* « *composée de grouillots. de commis et de potach* (QUENEAU).

CROUP [grup]. n. m. (1723; it. *gruppo. V.* Gro

omm. Sac d'espèces monnayées qu'on expédie cacheté 'un lieu à un autre. ◈ HOM. Groupe.

GROUPAGE [gʀupaʒ]. *n.* m. (1866; de grouper). Action e réunir des colis ayant une même destination.

GROUPE [gʀup]. *n. m.* (1668; it. *gruppo* « nœud, assemage », d'o. germ. **kruppa* « masse arrondie » ; Cf. Groupe). ♦ 1° Réunion de plusieurs personnages, formant une unité iganique dans une œuvre d'art (peinture, sculpture). *Le oupe des trois Grâces.* ♦ 2° (2e moitié XVIIIe). Cour. Réuon de plusieurs personnes dans un même lieu. « *Les gens laient et venaient par groupes* » (R. ROLLAND). *Groupe comct.* V. Essaim, grappe (fig.). *Des groupes se formèrent dans* rue. V. Attroupement. *Le groupe de tête, dans une course.* Peloton. ♦ 3° Ensemble de personnes ayant qqch. en ommun (indépendamment de leur présence au même idroit). V. Association. Groupe *humain, groupe social.* V. ollectivité, société. *Groupe ethnique.* V. Race. *Opposition du roupe et de l'individu dans la société. Psychologie du groupe. 'affilier,* appartenir à un groupe. Groupe *fermé.* V. Clan, terie. *Groupe de travail.* V. Comité, commission. *Travail groupe, en équipe. V.* Collectif. 0 Spécialt. *Groupe politique, parlementaire* : ensemble des parlementaires d'un ême parti. *Discipline de groupe. Groupe de pression,* ensemble personnes ayant des intérêts communs et qui exercent ne pression sur les organismes de décision. — Groupe *littéire, artistique.* V. Cénacle, *école. Le groupe de la Pléiade. Le oupe des* Six (groupe musical fondé en 1918 par Cocteau, onegger, Milhaud, etc.). — *Groupe financier. Groupe industiel:* ensemble d'entreprises (personnes morales) qui établisnt des liens entre elles. ◇ Unité élémentaire de combat, dans nfanterie. *Section comprenant trois groupes. Groupe franc,* ommando. — Unité, dans l'armée de l'air. *Le groupe comend* le *plus souvent deux escadrilles.* ♦ 4° Ensemble de oses. « *Des bosquets d'arbustes, des groupes d'arbres* » HATEAUB.). ◇ Mus. Gruppetto. « *Ecoutez les groupes aux olons* » (ALAIN). 0 Techn. *Groupe d'appareils.* Spécialt. *roupe électrogène.* ◇ *Groupe scolaire* : ensemble des bâtients d'une école communale. ◇ Math. *Ensemble ayant ne structure de groupe.* où il existe une loi de composition terne, associa&, ayant un élément neutre unique, et par quelle tout élément a un seul symétrique. Cet ensemble i-même. V. Anneau, corps, idéal. *Le groupe* des *déplaceents.* ♦ 5° *Dans une classification,* Ensemble de personnes, choses ayant un caractère commun. V. Espèce, famille, d r e : sous-groupe. *Groupe d e corps chimiques. Groupe langues, de dialectes.* — *Groupes sanguins :* classification s individus selon la présence ou l'absence d'agglutinogènes ntigènes) e t d'agglutinines (anticorps) spécifiques d e s obules rouges et du sérum. *Groupe AB* (récepteurs uniersels) ; *groupe* 4 ou 0 (donneurs universels). ◈ HOM. *Group.*

GROUPEMENT [gʀupmɑ̃]. *n. m.* (1801; de grouper). 1° Action de réunir en groupe. V. Assemblage, rassemement. *Groupement de matériel de guerre sur un point stragique. V.* Accumulation. concentration. « *Le groupement s enfants d'après l'âge se fait de lui-même* » (ALAIN). — tat de *ce* qui est *en* groupe. *Le groupement des parties.* V. rrangement, disposition. ♦ 2° Réunion importante de pernnes ou de choses volontairement groupées. V. Association. « *Ils formaient à Genève un vaste groupement de jeunes volutionnaires sans ressources* » (MART. du G.). *Groupement syndical.* V. Confédération, fédération. *Groupement-de rtis politiques.* V. Bloc, coalition, front, rassemblement. *roupement d'achat.* — Milit. *Groupement tactique* : réunion mporaire d'éléments de diverses armes, destinés à l'accomissement d'une mission précise. ◈ ANT. Dispersion, division.

GROUPER [gʀupe]. V. *tr.* (1680; de groupe). ♦ 1° *Arts.* isposer en groupe (1°). V. Réunir. *Grouper des figures, des rsonnages.* ♦ 2° Cour. Mettre ensemble. V. Assembler, unir. *Grouper tous les adversaires du régime.* V. Coaliser. *Grouper des objets de provenances diverses.* V. Amasser. *L'aptitude à grouper les faits, à confronter les signes* » UHAM.). *0 Grouper dans une même classe.* V. Classer, nger. ♦ 3° SE GROUPER. v. pron. *Se grouper autour d'un ef.* ◈ ANT. *Disperser,* diviser, séparer. *Développer, étendre.*

GROUPUSCULE [gʀupyskyl]. n. m. (1955; de *groupe,* apr. les dimin. en *-icule [lat. -iculus]* et avec infl. de *minusde). Fam.* et *péj.* Petit groupement insignifiant. *Des groupscules gauchistes.*

GROUSE [gʀuz]. *n. f.* (*Grou,* 1771; mot *écossais*). Coq bruyère *(Lagopède)*

1. GRUAU [gʀyo]. *n.* m. (1390: *gruel,* XIIe ; frq. **grût*). 1° Grain d'avoine, privé de son. Plat à base de gruau. *Le uau engraisse. 0 Techn.* Grain d'une céréale quelconque. Farine. *Foire passer des gruaux dans un convertisseur.* 2° Fine fleur de froment. *Farine de gruau. Pain de gruau.*

2. GRUAU [gʀyo] **ou GRUON** [gʀyɔ̃]. n. *m.* (1542; de *ue*). *Rare.* Petit de la grue.

GRUE [gʀy]. *n. f.* (déb. XIIe ; lat. pop. **grua;* lat. class. *us*). ♦ 1° Échassier, migrateur, qui vole par bandes. *La ue craquète, glapit. Grue* couronnée. V. Trompette. 0 Loc. *fig. Faire le pied de* grue, attendre longtemps sur ses jambes (comme une grue qui se tient sur une patte). « *J'avais fait le pied de grue un instant devant sa porte* » *(STENDHAL).* ♦ 2° (1415). Fig. et *pop.* (des stations prolongées de la fille qui *fait le pied de grue).* Femme de moeurs légères et vénales. V. Prostituée. ♦ 3° (1467; moy. néerl. *crane*). Machine de levage et de manutention. V. Chèvre, derrick; grutier. Grue *montée sur rails. Grue à vapeur, électrique. Grue de chantier.* Grue *flottante,* pour le chargement et le déchargement des navires. 0 Cin. Grue de prise *de vues* : appareil articulé permettant *les mouvements* de caméra. *Travelling à la grue.*

GRUGER [gʀyʒe]. v. *tr.;* conjug. *bouger* (*Grugier, 1482;* du néerl. *gruizen* « écraser », rad. frq. **grût.* V. Gruau). ♦ 1° *Vx.* Réduire en grains. V. Égruger. ♦ 2° (1660). *Vx.* Briser avec les dents (V. Croquer; avaler). « *Perrin fort gravement ouvre l'huître et la gruge* » (LA FONT.). ♦ 3° *Fig.* et *littér.* (XVIIe). Duper qqn en affaires; le dépouiller de son bien. V. Spolier, *voler.* « *Vous vous laisseriez gruger jusqu'au dernier sou par ce misérable* » (BALZ.).

CRU ME [gʀym]. *n. f.* (1552, « grain de raisin » ; bas lat. *gruma,* class. *gluma* « *cosse, écorce* »). ♦ 1° *Vitic.* Grain de raisin. ♦ 2° (1685). Écorce qui reste sur le bois coupé "on encore. équarri. Bois *de grume, en grume,* couvert de son écorce. ◇ Pièce de bois no" encore équarrie. « *La senteur des grumes chauffées par le soleil* » (GENEVOIX).

GRUMEAU [gʀymo]. *n.* m. (Grume!, 1256; lat. pop. **grumellus,* class. *grumulus,* dimin. de *grumus* « motte (de terre) »). ♦ 1° Petite portion de matière agglutinée en grain. Grumeaux *de sel, de sable. Sel en grumeaux.* ♦ 2° *Masse* coagulée et gluante dans un liquide, une pâte. Grumeaux *dans* une sauce, *une pâte.* Grumeaux de sang. V. Caillot.

GRUMELER (SE) [gʀymle]. v. *pron.; conjug. appeler* (XIIIe ; de grumeau). Se mettre en grumeaux. *Lait qui tourne et* se *grumelle.* 0 Trans. Couvrir de grumeaux, d'espèces de *grumeaux.* « *Une coupe de cidre, où des bulles grumelaient le verre* » (MAUROIS).

GRUMELEUX, EUSE [gʀymlø, øz]. *adj.* (1360; de grumeau). ♦ 1° Qui est en grumeaux. ♦ 2° Qui présente des granulations. *Poires grumeleuses.* « *Une peau grumeleuse, parce qu'elle avait la chair de poule* » *(SARTRE).*

GRUMELURE [gʀymlyʀ]. *n. f.* (1769; de *grumeler). Techn.* Trou ou soufflure dans une pièce de métal fondu.

GRUPPETTO [gʀupɛ(t)to]. n. m. (1842; mot it. « petit groupe »). Mus. Ornement composé de trois ou quatre petites notes brodant autour d'une note principale. V. Groupe. *Exécuter des gruppetti* [gʀupɛ(ɛt)ti] *avec légèreté.*

GRUTIER [gʀytje]. n. m. (XXe ; de grue). Ouvrier ou mécanicien aui manœuvre une grue.

GRUYÈRE [gʀyjɛʀ]. *n. m.* (1674 ; n. de lieu). Fromage de lait de vache fabriqué dans la Gruyère (Suisse), puis dans le Jura français et les Vosges. Une *meule de gruyère. Les yeux du gruyère. Gruyère rapé. -Les fromages de gruyère :* gruyère, comté, emmenthal.

GRYPHÉE [gʀife]. *n.f.* (1808; bas lat. *grypus* « recourbé », gr. *grupos.* V. Griffon). *Zool.* Mollusque lamellibranche, à coquille allongée et irrégulière. *Gryphée comestible ou huître* portugaise.* ◈ HOM. *Griffer.*

GUAI ou GUAIS [gɛ]. *adj. m. (1723, hareng gai;* de *gai* au sens anc. « qui joue librement, qui a du jeu »). *Péche. Se* dit du hareng quand il est vide de laite et d'œufs. ◈ HOM. Guet.

GUANACO [gwanako]. n. *m.* (1766; péruvien *huanaco).* Lama à l'état sauvage.

GUANO [gwano]. n. *m.* (1598, repris XVIIIe ; esp. guano, du péruvien *huano).* ♦ 1° Matière constituée par les amas de déjections d'oiseaux marins. *Le guano est un puissant engrais.* ♦ 2° *Techn.* Engrais fabriqué avec des débris et déchets d'origine animale. Guano *de poisson, de viande.*

GUARANI [gwarani]. *adj.* et *n.* (1846; mot guarani). Qui appartient à une population indienne du Paraguay. *Des Guarani(s).* V. Tupi. 0 N. *m. Le guarani,* la langue des Guaranis. — Unité monétaire du Paraguay.

1. GUÉ [ge], n. m. (Guet, déb. XIIe ; lat. *vadum,* croisé avec un germ. **wad).* Endroit d'une rivière où le niveau de l'eau est assez bas pour qu'on puisse traverser à pied. V. Passage. *Passer un gué. — Traverser à gué.* V. Guéer. *Il* « *passa bravement le ruisseau à gué, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes* » *(GAUTIER).* ◈ HOM. *Gai.*

2. **GUÉ!** [ge]. *interj.* (1666; plus ancien dans des chansons; var. de *gai, gay).* *Vx* ou *dans des refrains de chanson. Interj*ection exprimant la joie. *La bonne aventure, ô gué !* ◈ HOM. *Gai.*

GUÉABLE [geabl(ə)]. *adj.* (1160; de *guéer).* Que l'on peut passer à gué. *La rivière est guéable en été.*

GUÈBRE [gɛbʀ(ə)]. n. *(Quebre, 1657; persan gnbr* « adorateur du feu »). *Vieilli.* Perse qui suit la religion de Zoroastre. V. Parsi.

GUÈDE [gɛd]. *n. f.* (XIIe ; germ. **waizda,* all. *Waid).* 1° Nom du pastel (plante). ♦ 2° *Techn.* Couleur bleue extraire de la guède et employée en teinturerie.

GUÉER [gee]. v. *tr.*; conjug. créer (déb. XII^e^; bas lat. *vadare*). *Rare.* Passer à gué. *Guéer* un cours *d'eau.*

GUELFE [gɛlf(ə)]. *n. m.* (1339; de *Welf*, nom d'une famille d'Allemagne qui prit le parti des papes). Nom donné en Italie aux partisans des papes. *Les guelfes*, ennemis *des gibelins* qui soutenaient l'empereur d'Allemagne.*

GUELTE [gɛlt(ə)]. **n.** *f.* **(1866;** « **paye** », 1859, arg.; all. *Geld* « argent »). Tantième accordé à un employé de commerce, proportionnellement aux ventes qu'il effectue. V. **Boni, gratification, prime.** « *La vente marchait bien. Je me faisais de bonnes gueltes* » *(Aymé).*

GUENILLE [gənij]. *n. f.* (1605, « chiffon »; dial. Ouest; o. i.; p.-ê. rad. gaul. **wadana* « *eau* »). ♦ 1° *Au plur.* Vêtement en lambeaux. **V. Haillon, hardes.** « **Une** *vieille femme accroupie, vêtue de guenilles terreuses* » *(Gide). En guenilles.* ♦ 2° *Fig.* Chose méprisable, d'importance nulle. « *Le corps, cette guenille* » (Mol.). « *Guenille, si l'on veut; ma guenille m'est chère* » (Mol.). ♦ 3° Métaph. *(Littér.).* Homme usé par l'âge, la maladie, ou dénué de toute vigueur morale. v. Loque.

GUENON [gənɔ̃]. *n. f.* **(1505; o. i.; p.-ê.** même rad. que *guenille).* ♦ 1° Vx. Nom des cercopithèques. « Variété de singe, de petite taille, à longue queue » (Buff.). ♦ 2° *Mod.* Femelle du singe. ◇ *Fig.* et Jàm. Femme très laide.

GUÉPARD [gepaʀ]. **n. m.** (*Gapard*, 1706; adapt. it. *gattopardo* « chat-léopard »). Mammifère carnivore, qui ne diffère de la panthère que par un corps plus haut sur pattes, une tête plus petite, une très courte crinière et des ongles non rétractiles.

GUÊPE [gɛp]. *n. f.* (*Guespe, fin* XII^e^; lat. *vespa, wespa*, par a. haut all. *wefsa).* ♦ 1° Insecte hyménoptère, dont la femelle porte un aiguillon. *Guêpe qui bourdonne. Grosse guêpe.* V. Frelon. 0 *Taille de* guêpe, taille très fine (par *anal.* avec le mince pédoncule qui relie, chez la guêpe, le corselet à l'abdomen). « Sa *raille de guêpe se cambre* » *(Gautier).* ♦ 2° Fig. Une fine *guêpe*, une femme rouée. V. Mouche (fine). Loc. fam. *Pas folle la* guêpe! il (elle) a trop de ruse pour se laisser tromper.

GUÊPIER [gepje]. *n.* **m. (1360;** de guêpe). ♦ 1° Passereau, plus petit que le merle et se nourrissant surtout d'abeilles *et* de guêpes. « *D'étincelants guêpiers vert-émeraude* » *(Gide).* ♦ 2° (1636; *guespiere*, XVI^e^). Nid de guêpes. *Les rayons d'un guêpier sont formés d'alvéoles.* — Société de guêpes vivant dans un même nid. *Enfumer un guêpier. 0 Fig.* (1812) Position critique dans une affaire, ou parmi des gens qui cherchent à nuire. *Se fourrer, donner, tomber dans un guêpier.* **V. Piège.**

GUÊPIÈRE ,[gepjɛʀ]. *n. f.* (v. 1945; de *taille de guêpe).* Gaine étroite qui amincit la taille.

GUÈRE ou (vx ou *poét.)* **GUÈRES** [gɛʀ]. *adv.* (*Guaires*, **1080; frq.** **waigaro* « beaucoup »).

1. *Vx.* Beaucoup, très. « Si *nature ne prête un peu, il est malaisé que l'art et l'industrie aillent guière (guère) avant* » (Montaigne).

II. *Mod.* **Ne... *guère* : pas beaucoup, pas très. V. Autrement (pas), médiocrement. peu.** ♦ 1° Devant un adj. Vous *n'êtes guère raisonnable.* « *Ça ne sera guère difficile* » (Genevoix). ♦ 2° Devant un adv. Vous ne *l'avez guère bien reçu.* ♦ 3° Devant *un* compar. « *La plus vieille... n'a guère plus de soixante ans* » *(Gautier). Il ne va guère mieux.* ♦ 4° **Avec** *un* verbe. *Cela ne se dit guère. Je n'aime guère ce quartier.* Cette *robe ne lui* va guère. 0 *(Temps)* Pas longtemps. *La paix ne dura guère. Tu ne tarderas guère.* — Pas souvent, **presque jamais. V. Rarement.** *Vous ne venez guère nous voir.* ♦ 5° Ne... guère de, devant un nom qu'il détermine. « *Il n'est guère depassion sans lutte* » *(Camus). Je n'ai guère de courage.* ♦ 6° Avec *ne... plus. Un vieux médecin qui n'exerce plus guère. Mot qui n'est plus guère employé.* ♦ 7° **Avec ne... *que* :** presque, seulement, si *ce* n'est. *Il n'y a guère que vous qui puissiez faire ce travail. Il n'y a guère que deux heures qu'elle est partie.*

III. *Ellipt.* Guère, sans négation. Pas beaucoup. « *Vous exagérez un peu... — Guère, Hamond!* » *(Colette). Il* « *mange ceffe chair... guère moins vivante que la sienne* » (Romain~).

◈ ANT. Beaucoup, très. — HOM. Guerre.

GUÉRET [geʀɛ]. **n. m.** (*Guaret*, 1080: lat. *vervactum* « jachère », infl. germ. sur l'initiale). Terre labourée et non ensemencée. — *Par ext. V.* **Jachère. Ces** *sommets* « *avaient l'air de guérets abandonnés* » *(Chateau~.). Laisser une ferre en guérets. Lever, relever les guérets*, labourer une terre qu'on a laissé reposer.

GUÉRI, IE [geʀi]. *adj.* (XVII^e^; V. Guérir). Rétabli d'un mal physique. *Il a été très malade, mais le voilà guéri.* V. **Pied (sur). 0 Fig. Etre guéri *de.*** V. Revenu (en être). « *À tout jamais je suis guéri des bêtes. Je n'en veux plus* » (Genevoix). *J'en suis guéri, de dépenser pour de pareilles bêtises!*

GUÉRIDON [geʀidɔ̃]. *n. m.* (1615; nom d'un personnage de farce *Guéridon ou Guélidon*). Table ronde, pourvue d'un seul pied (d'une tige centrale portant des pieds) et g lement d'un dessus de marbre.

GUÉRILLA [geʀija]. *n. f.* (1814; mot esp. «ligne de leurs »). ♦ 1° Troupe de partisans. « *Don Blas fut l'u plus fameux chefs de guerillas* » *(Stendhal). Franc. d'une guérilla.* ♦ 2° *Par ext. Guerre* de coups de *Guérilla sanglante, meurtrière.*

GUÉRILLERO [geʀijeʀo]. *n. m.* **(1842; mot** esp précéd.). Soldat d'une guérilla. V. **Franc-tireur.** *Les guér espagnols.*

GUÉRIR [geʀiʀ]. *v.* (XVI^e^; var. de *guarir* (1050), « protéger », puis XII^e^, sens mod.; germ. **warjan*).

1. V. *tr.* ♦ 1° Délivrer d'un mal physique; renc santé *à* (qqn). V. *Sauver. Guérir un malade. Guérir un t mane.* **V. Désintoxiquer.** — *Médicament, remède qui de la* fièvre : la fait tomber. *Traitement qui guérit de la culose.* — Absolt. « *Il n'y a point de médecin sans la p de soigner et de guérir* » (Duham.). 0 Par ext. *Guér maladie. Panacée propre à guérir tous les maux.* ♦ 2° Délivrer d'un mal moral. *Il faut le guérir de cette obsr de* ce *souci.* **V. Débarrasser, ôter.** « *Il est peu de plaies m que la solitude ne guérisse* » (Bal~.). *0* **Vx.** *Guérir de,* d'un inf. V. Consoler. « Un *soupir, une larme à regret ép M'aurait déjà* guéri *de vous avoir perdue* » (Corn.).

II. *Y. intr.* ♦ 1° Recouvrer la santé; aller mieux et de maladie. V. Rétablir *(se). Espérons qu'elle guérira. seul moyen de guérir, c'est de se considérer comme gi* (Flaub.). — **Par *ext.* *Plaie qui guérit vite.* V. Cicatrise: fermer** *(se). Rhume mal soigné, qui ne guérit pas.* ♦ 2° *Souffrance qui ne guérit pas.*

HI. Se guérir. Y. *pron.* ♦ 1° Se délivrer d'un mal 1 *que. Il se guérira peu à peu.* V. **Tirer (s'en).** ♦ 2° Se prc la guérison à soi-même. *Il s'est guéri par sa persévéra faire ce qu'il fallait.* ♦ 3° Fig. *Il ne s'est pas encore de ses préjugés.* **V. Débarrasser (se); délivrer (se); p** *Il finira par se guérir de cette manie.* V. Corriger (se).

◈ ANT. Aggraver, détraquer; attraper (une maladie), t (malade).

GUÉRISON [geʀizɔ̃]. *n. f.* (1080; de *guérir).* ♦ 1° L de guérir. **V. Rétablissement.** *Convalescent* **en voie de** *gue Guérison complète, inespérée.* **V. Résurrection.** ♦ 2° *Guérison d'un chagrin.* **V. Apaisement.** « *Attendre la gue la fin de l'amour* » (Colette). ◈ ANT. Aggravation.

GUÉRISSABLE [geʀisabl(ə)]. *adj.* (XIII^e^; de *guérir)* peut être guéri. V. Curable. *Blessé guérissable. Mol g sable.* ◈ ANT. Incurable, inguérissable.

GUÉRISSEUR, EUSE [geʀisœʀ, øz]. *n. (Gariseor,* « garant »; XVII^e^, adj.; de *guérir).* ♦ 1° (XVIII^e^). Per qui guérit. *Les Anglais* « *considèrent la mer comme une g* guérisseuse » (Lacretelle). ♦ 2° Cour. (1526). Per qui fait profession de guérir sans avoir la qualité off de médecin. **V. Empirique, rebouteur.** *Procès intent l'ordre des médecins contre un guérisseur.*

GUÉRITE [geʀit]. *n. f.* (*Garite*, 1220; adapt. pro prov. *garida*, de *garir* « protéger »). **V. Guérir). Abri o** sentinelle **se met à couvert. V. Guitoune** *(pop.). Factio qui monte la garde dans* sa *guérite.* 0 Baraque amé pour abriter un travailleur isolé, faire office de burea un chantier, *etc.* « *La petite guérite percée d'un guich servait de bureau et de caisse* » (Mac Orlan).

GUERRE [gɛʀ]. n. *f.* (1080; frq. **werra*).

I. ♦ 1° Lutte armée entre **groupes** sociaux, et *sp* entre États, considérée comme un phénomène social. *guerre est un mal qui déshonore le genre humain* » (1 *L'épée, le glaive, symbole de la guerre. Mars, dieu de la g L'art de* la **guerre. V. Stratégie, tactique.** *Le nerf de la gu* l'argent. — *Législation internationale sur la prév directe* **(V. Charte, pacte, garantie)** *ou indirecte (V.* 1 **ment)** *de la guerre. Droit préventif de la guerre.* **V. trage, médiation, sanction.** *Le droit de la guerre a été c par les conventions de La Haye* (1899; 1907). — *Décla guerre. Attaquer sans déclaration de guerre.* Loc. prc *tu veux la paix, prépare la* guerre : adage latin (Si vis p para bellum). *Déclaration de guerre conditionnelle. V.* **matum.** *Faire la guerre. L'armistice ne fait pas cesser de guerre. La guerre et la paix.* ◇ En guerre : en **ét** guerre. Nations en guerre. Ceux contre qui on *est* en g V. **Ennemi.** *Entrer en guerre. 0* De guerre. *État de g* **V. Belligérance.** *Faits de guerre: opérafions de guer* **Bataille, campagne; attaque, bombardement, débarque défensive, offensive, retraite, siège.** *Crime de guerre. S pied* de guerre. Ruse de* **guerre. V. Embuscade, piè fig. Artifice.** *Cri de* **guerre. Noms de guerre,** que **prenaie** soldats en s'enrôlant; **fg. V. Pseudonyme, surnom.** *C pondant de guerre d'un journal. Communiqué de guer -Homme de guerre;* gens *de* guerre : soldats de métier. *B mutilé de guerre. Prise de* **guerre. V. Butin.** *Prisonni guerre. Foudre de guerre. Fauteur de guerre. Profiteur de g* — *Croix de guerre.* — *Matériel de guerre. V.* **Arme**

rmes de guerre. Au moyen âge, Armure de guerre (opposé à rmure de tournoi). *Cheval de guerre. Machines de guerre. lace de* guerre. V. Fortification. — *Navire de guerre. Marine e guerre. Port de guerre.* — *Industrie de guerre. Trésor de ierre. Indemnités de guerre, payées par le pays* vaincu. *ommage de guerre.* ♦ 2° Les questions militaires; l'orga- isation des armées (en temps de paix comme en temps de ierre). *Conseil de guerre. Ministère de la Guerre, et* absolt. a Guerre. V. Défense (nationale). ♦ 3° UNE (LA) GUERRE, onsidérée comme un phénomène historique, localisé dans espace et dans le temps. V. Conflagration, conflit, hostilité, itte *(armée). Menaces de guerre. En cas de guerre : au cas* ù la guerre éclaterait. *Début d'une guerre. Guerre qui éclate. 'sue d'une guerre; gagner, perdre* une guerre. V. Victoire; apitulation, défaite. *Attendre la fin de la guerre; la guerre it finie. Durant, pendant la guerre. En temps de guerre. 0* n parlant d'une guerre, d'une campagne, d'une expédition, récisément désignée. *La guerre de Trente ans, de Cent ans. a guerre de 70 (1870). La Grande Guerre, la guerre de 14 914). La drôle de* guerre *:* nom donné à la période de guerre ui précéda l'invasion allemande (sept. 1939-mai 1940). *'epuis* la *guerre, avant* la guerre *:* depuis, avant la dernière ierre. ◇ (En parlant du caractère d'un conflit) Guerre *'ste, injuste. Guerre de défense: guerre de libération* (V. ésistance). Guerre *d'agression, de conquête. Guerre de paci- cation. Guerre d'extermination. Guerre raciale* (V. Génocide). *'uerre coloniale.* — *Guerre locale. Guerre mondiale. Guerre lanétaire* : qui s'étend à une partie importante de la planète. *'uerre ouverte. Guerre totale. Guerre d'usure. Guerre pré- ntive.* — *Guerre de positions, de tranchées. Guerre de mou- ement.* Guerre *éclair :* basée sur le principe d'une attaque udroyante. Guerre terrestre; *aérienne: navale; guerre ous-marine. Guerre électronique,* ensemble des techniques sant à l'écoute des émissions radioélectriques adverses, à ur brouillage, etc. *Guerre chimique, bactériologique. Guerre 'esse-bouton,* qui se fait au moyen de dispositifs automa- ques. *Guerre atomique.* — *Guerre de partisans, d'escarmou- hes.* V. Guérilla. — PETITE GUERRE : guerre de harcèlement, par *ext.* Simulacre de guerre. V. Exercice, manœuvre. *nfants qui jouent à la petite guerre. -La guerre en dentelle :* guerre au XVIIIe s. — *Guerre sainte :* guerre que mènent les dèles d'une religion au nom de leur foi (V. Croisade). *uerres de Religion (spécialt. en* France) : les luttes armées ntre catholiques et protestants aux XVIe et XVIIe s. — GUERRE VILE, intestine *:* lutte armée entre groupes et citoyens d'un ême Etat. V. Révolte, révolution. *Allumer,, exciter la guerre vile.* ♦ 4° Action de se battre dans un conflit armé; situation dividuelle de celui qui se bat. V. Bataille, combat; et *fam.* aroud, boucherie, casse-gueule, *casse-pipes. Aller à la guerre, rtir pour lu guerre. Mourir à la guerre : au* champ d'honneur. Front. *Indiens sur le sentier de la guerre.* ♦ 5° *Par ext.* ostilité, lutte entre groupes sociaux, Etats, n'allant pas squ'au conflit armé et sanglant. *Guerre économique. uerre de propagande, guerre idéologique. Guerre psycholo-* que. Guerre *des nerfs,* visant à briser la résitance morale de adversaire. — *Guerrefroide* (Néol.) : état de tension, d'hosti- é entre États. « *La 'guerre froide' n'est pas la guerre* » SOUTHOUL).

II. ♦ 1° Toute espèce de combat, de lutte. Vx. *Guerre de ume* : querelle d'écrivains. — *Vivre en guerre, en état de ierre, sur le pied de* guerre *avec* tout *le monde.* V. Hostilité, imitié. *Guerre ouverte, déclarée entre deux personnes.* ◇ *aire la guerre à qqn sur qqch.,* à *propos de qqch.* : réprimer tte chose en lui. Ne *lui faites point la guerre sur tout ceci. Faire* la *guerre* à *une chose* : chercher à la détruire. *Faire guerre aux abus, aux injustices.* ♦ 2° Loc. fig. *De guerre sse :* en renonçant à résister, à combattre. — *De bonne ierre :* sans hypocrisie ni traîtrise. V. Loyalement. — *A guerre* comme à *la guerre* : il faut accepter les inconvénients a'imposent les circonstances (V. Résignation), ou encore : guerre justifie les moyens. PROV. Qui terre a guerre a : possession de terres, de richesses est source de conflits.

◈ ANT. *Paix:* concorde, entente. — HOM. Guère.

GUERRIER, IÈRE [gɛʀje, jɛʀ]. **n. et** *adj.* (1080; de *guerre).*

I. N. Ancienn. Personne dont le métier était de faire la uerre. V. Combattant, militaire, soldat. *Les guerriers francs, ermains. Un grand, un célèbre guerrier.* V. Capitaine, conquémt. ◇ *Mod.* Collect. *Le guerrier :* l'homme de guerre, le oldat. *La psychologie du guerrier.*

II. *Adj.* ♦ 1° *Littér.* Relatif à la guerre, au combat, aux -mes. V. Militaire. *Chant guerrier.* « *La trompette guerrière sonné l'heure du combat* » (M.-J. CHÉNIER). ♦ 2° Qui a u qui montre des dispositions pour la guerre, les armes, me à se battre. V. Belliqueux. Nation, *race* guerrière. 0 ar ext. *Air guerrier, mine guerrière.* V. Martial.

◈ ANT. Pacifique, pacifiste.

GUERROYER [gɛʀwaje]. *v.;* conjug. **noyer (1080;** de *uerre).*

1. *V. intr.* Faire la guerre (contre qqn). *Le seigneur guerroyait contre* ses *vassaux.* V. Batailler, battre (se). 0 Fig. *Guerroyer contre les abus, les privilèges.*

II. V. tr. Vx. Combattre (qqn). « *Venez-vous-en avec moi, car je veux guerroyer le roi mon seigneur* » (VOLT.).

GUET [gɛ], n. m. (XIIIe; de guetter). ♦ 1° Action de guetter. *Faire le guet. -Être au guet.* V. Affût, aguet(s). *Avoir l'ail, l'oreille* au guet. V. Ouvrir (l'œil), prêter (l'oreille). ♦ 2° *Vieilli.* Surveillance exercée de nuit par la troupe ou la police (en vue de protéger un camp, ou de maintenir l'ordre). *Postes de guet. Sentinelle chargée du guet.* V. Faction, garde. 0 Par ext. *(Ancienn.)* Patrouille, garde qui faisait le guet. *Guet à cheval, à pied. Mot du* guet, mot d'ordre. ◈ HOM. *Guai.*

GUET-APENS [gɛtapɑ̃], n. m. (fin XVIe; de guet *apens,* 1472; altér. de *de guet apensé,* de guet, *aguet,* et *a.* fr. *apenser* « réfléchir, préméditer »). Fait d'attendre qqn en un endroit *pour exercer sur* lui des *actes* de violence, *le* tuer. *Attirer qqn dans un guet-apens. Tomber dans un guet-apens.* ◇ *Par ext.* Machination perfidement préparée en vue de nuire gravement à qqn qu'on veut surprendre. V. Attaque, attentat, embûche, embuscade, piège. *Le coup d'État du 2 décembre, guet-apens contre la République.*

GUÊTRE [gɛtʀ(ə)]. *n. f. (Guietre,* XVe; p.-ê. frq. *°wrist* « cou-de-pied »). Enveloppe de tissu ou de cuir qui recouvre le haut de la chaussure et parfois le bas de la jambe. Une *paire de guêtres. Sous-pied d'une guêtre. Bouton de guêtre. Guêtres de chasse en cuir.* V. Houseau, jambière. — *Demi-guêtres de ville, en drap.*

GUÊTRER [gɛtʀe]. *v. tr.* (1549; de *guêtre*). *Rare.* Chausser de guêtres. Se *guêtrer.* Être guêtré.

GUÊTRON [gɛtʀɔ̃]. *n.* **m.** (1808; de guêtre). *Vx.* Guêtre à courte tige.

GUETTE ou **GUÈTE** [gɛt]. *n. f. (1676;* p.-ê. prononc. pop. de guêtre). Techn. (Menuis.). Demi-croix de Saint-André, posée en contre-fiche dans une charpente.

GUETTER [gete]. *v. tr. (Guaitier,* 1080; frq. *°wahtôn* « veiller »). Surveiller avec attention pour se prémunir contre un danger, pour attendre un événement que l'on prévoit ou espère. ♦ 1° Epier, observer. *Le chat guette la souris.* — *Pronom. «Les deux lignes, face à face, se guettaient, haineuses et résignées »* (DORGELÈS). 0 Absolt. Guetter à *sa fenêtre.* ♦ 2° Attendre avec impatience (une chose à venir) en étant attentif à ne pas (la) laisser échapper. Guetter *une occasion favorable.* V. Affût (être à l'). Guetter un *signal. Guetter le passage, la sortie d'une vedette.* ♦ 3° *(Sujet de chose).* Attendre (qqn) en faisant peser sur lui une menace. *La mort, la maladie le guette.* « *L'ennui le guette et bientôt* le tient » (ALAIN).

GUETTEUR [gɛtœʀ]. *n. m.* (XIIIe; de guetter). Celui qui guette, qui est chargé de guetter. Guetteur à l'affût. ◇ *Ancienn.* Homme posté au haut d'un beffroi et chargé d'annoncer les dangers (attaque, incendie, etc.). V. Veilleur. *Le guetteur donnait l'alarme.* ◇ *Mod.* Soldat qui veille dans une tranchée, un poste d'écoute. V. Sentinelle. — *Mar.* Préposé à la signalisation optique ou électrique, dans les phares, les sémaphores, les stations radio-émettrices des côtes.

GUEULANTE [gœlɑ̃t]. *n. f. (v.* 1950; de *gueuler). Arg. scol.* Clameur de protestation ou d'acclamation. *Elèves qui poussent une gueulante.*

1. GUEULARD [gœlaʀ]. n. *m.* (1774; « grosse cruche », 1395; de *gueule).* Ouverture supérieure d'un haut fourneau, par où se fait le chargement. — Ouverture du foyer d'une chaudière (de locomotive, de bateau).

2. GUEULARD, ARDE [gœlaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* **et** *n.*

I. *(Gouliart,* XIIIe; de *goule, gueule). Région.* Gourmand, glouton, goinfre.

II. (De gueuler). ♦ 1° (1567). *Fam.* Qui a l'habitude de gueuler, de parler haut et fort. — Subst. Faites taire ce *gueulard!* V. Braillard. ♦ 2° Mar. N. *m.* (1917; « petit canon », en arg., 1791). Porte-voix de marin.

GUEULE [gœl], n. *f. (Coule,* XIe; *gola, 980:* lat. *gula* « gosier, bouche »).

I. Bouche de certains animaux, surtout carnassiers. *La gueule d'un chien. d'un poisson carnassier, d'un reptile.* « *Les crocodiles et 'les requins qui passent entre deux eaux la gueule ouverte* » (CÉLINE). — Loc. prov. Se *jeter, se précipiter dans la gueule du loup,* dans un danger certain, et de façon imprudente.

II. (*Goule,* XIe). *Pop.* Bouche humaine. V. Bouche. ♦ 1° La bouche considérée comme servant à parler ou crier. *Vas-tu fermer ta gueule!* te taire ! Ellipt. *Ta gueule!* tais-toi ! — *Pousser un coup de gueule :* crier; chanter très fort. *Un fort en gueule, une grande gueule : un* homme bavard et grossier (V. Braillard, gueulard 2) ou encore, qui est plus fort *en* paroles qu'en actes. « *Aussi marioles qu'ils se croient, ils parlent trop; c'est* (sic) *des grandes gueules* » (CARCO). ♦ 2° La bouche considérée comme servant à manger. S'en *mettre plein la gueule.* — *Avoir la gueule de bois*.* — *Une*

fine gueule. V. Gastronome, gourmand, **gourmet.** ♦ 3° **(1673). Figure, visage.** *Il a une bonne gueule, une sale gueule. Faire une gueule d'enterrement. Faire la gueule.* V. Bouder; tête (faire *la). Il est venu, la gueule enfarinée*.* — *Se casser la gueule. V.* Tomber. *Casser la gueule* de *qqn.* V. Battre. *Soldat qui va refaire casser la gueule. V.* Tuer. 0 *Une jolie petite gueule.* Gueule *d'amour,* surnom populaire de séducteurs irrésistibles. ◇ Arg. milit. Une *gueule* cassée, un mutilé de guerre blessé au visage. 0 (Arg. du Nord) Gueules *noires,* surnom des mineurs. ♦ 4° (Néol.). *Fam.* Se dit de l'aspect, de la forme d'un objet. *Ce chapeau a une drôle de gueule.* — (Absolt.) Ce *tableau* a *de la gueule* : il fait grand effet.

III. *Par anal.* (de choses dont la forme rappelle la gueule d'un animal). ♦ 1° Bot. *Fleur. corolle* en *guenle,* divisée en deux lèvres qui demeurent plus ou moins ouvertes. Cour. *Gueule-de-loup* (voir ce mot). ♦ 2° (1360). Ouverture par laquelle entre ou sort qqch. *La gueule d'un pot, d'un haut fourneau* (V. Gueulard 1). — Spécialt. *La gueule d'un canon.*

◈ HOM. Gueules.

GUEULE-DE-LOUP [gœldəlu]. *n. f.* (1809; de gueule, et loup). ♦ 1° *Bot.* Muflier des jardins. ♦ 2° *Techn.* Tuyau coudé monté sur pivot au sommet d'une cheminée. ♦ 3° *Archit.* Assemblage de deux pièces par une surface courbe. Partie courbe d'une cimaise, d'une doucine. ♦ 4° (1837). *Pathol.* V. Bec-de-lièvre.

GUEULEMENT [gœlmɑ̃]. n. *m.* (1877; de *gueuler*). *Fam.* Cri. « *Saigneur poussa un gueulement de souffrance* » (AYMÉ).

GUEULER [gœle]. *v.* (1648; de gueule). *Pop.* ou *fam.* ♦ 1° V. *intr.* Chanter, crier, parler très fort. II *gueule pour un rien.* — *Foire gueuler son poste de radio.* V. Beugler, **brailler.** — *Par ext.* **V. Protester, tempêter.** « **Nous** *gueulons contre notre époque* » (FLAUB.). *Les nouveaux impôts vont foire gueuler les commerçants.* ♦ 2° *V.* fi. Proférer en criant. *Gueuler des ordres.*

GUEULES [gœl]. *n.* **m.** (XIII^e^; même mot que *gueule,* au plur. *gueules;* au moy. âge, petits morceaux de fourrures découpés dans la "eau du gosier de l'animal et servant d'ornement): *Blas.* La couleur rouge de l'écu. *II porte de gueules à bande d'or.* ◈ HOM. *Gueule.*

GUEULETON [gœltɔ̃]. *n. m.* (1743; de *gueule*). *Fam.* Repas gai, d'ordinaire entre amis, où l'on mange et boit avec excès. V. Festin. *Faire un gueuleton, un gueuleton à tout casser, un bon petit gueuleton.*

GUEULETONNER [gœltɔne]. *v. intr.* (1838; de *gueule*ton). Faire un gueuleton.

1. GUEUSE [gøz]. **n.** *f.* (1543; all. *Göse* « morceaux informes de fer fondu », plur. bas all. de *Gans,* proprem. « oie »). ♦ 1° Masse de fer fondu, telle qu'elle sort du haut fourneau. V. Fonderie. *Couler* une *gueuse.* — Lingot de fonte. ♦ 2° *Techn.* Moule de sable dans lequel on verse le métal en fusion. ◈ HOM. Gueuse 2 (fém. de *gueux*).

2. GUEUSE. V. GUEUX.

GUEUSER [gøze]. V. *intr.* (1501: de *gueux*). *Vx.* Vivre en gueux, mendier.

GUEUSERIE [gøzʀi]. n. *f.* (1606; de gueux). ♦ 1° Vx ou *littér.* Condition de **gueux. V. Mendicité, misère.** ♦ 2° *Vieilli.* Action vile. V. Friponnerie, indélicatesse. « Je *vous ai dit de ne pas nous mêler à foutes ces gueuseries* » *(ZOLA).*

GUEUX, GUEUSE [gø, gøz]. **n. (1452; moy.** *néerl. guit* « fripon, fourbe »). ♦ 1° Vx. Personne qui vit d'aumônes, est réduite à mendier pour vivre. V. Clochard, **miséreux, vagabond, va-nu-pieds. Mener une** *vie de gueux. La Chanson des* gueux, de J. Richepin. 0 *Par ext.* V. Pauvre. « *L'avare vit* en **gueux** » (LA FONT.). ♦ 2° *Vx.* **V. Coquin, fripon.** 0 *Au fém.* Femme de mauvaise vie. Mod. *Courir la gueuse :* se débaucher. ◈ HOM. (du fém.) Gueuse (1).

GUEUZE ou **GUEUSE [gaz]. n.** *f.* (v. **1900;** du moy. néerl. *guit* « coquin »; V. Gueux). Bière belge, forte et aigre, faite avec du malt et du froment no" germé, par fermentation spontanée. V. Faro. (REM. On dit aussi *Gueuse-lambic.* V. Lambic).

1. GUI [gi]. *n.* m. (v. 1330; lat. *viscum*). Plante parasite qui croît sur les branches de certains arbres (poirier, pommier, peuplier, plus rarement chêne). *Boules de gui. Le gui, plante sacrée chez les Gaulois. Au gui l'an neuf!* loc. associant le gui aux fêtes du premier de l'An.

2. **GUI** [gi]. *n. m.* (1694; néerl. *giek* ou *gijk*). *Mar.* Fort espar arrondi sur lequel vient se border toute voile à corne.

GUIBOLE ou **GUIBOLLE** [gibɔl]. *n. f.* (1840; p.-ê. du *norm. guibon* (XVII^e^), *guibonne,* rad. de *regimber). Pop.* V. Jambe. « *Il se plaignait d'avoir des guibolles de coton* » *(ZOLA).*

GUIBRE [gibʀ(ə)]. *n. f.* (1836; altér. de *guivre*).* Mar. *(Anciennn.).* Avant de navire où l'on sculptait un poisson de mer. — Sur des navires en bois, Construction rapportée à l'avant et destinée à fournir les points d'appui nécessaires pour l'attache du beaupré.

GUICHE [giʃ]. *n. f.* (XII^e^; var. *guige,* en a. fr.; probabl. frq. **whitig* « lien d'osier »). ♦ 1° *Archéol.* Courroie pour suspendre un bouclier. ♦ 2° Bande d'étoffe attachée de chaque côté de la robe des chartreux. ♦ 3° Cour. *n. f. pl.* Mèches de cheveux frisés plaquées sur le front tempes. V. Accroche-cœur.

GUICHET [giʃɛ]. *n.* m. (1160, « petite porte »; du s *vik* « cachette »). ♦ 1° Petite ouverture, pratiquée dan porte, un mur, et par laquelle on peut parler à qqn, passer des objets. Guichet *grillé, grillagé.* V. Judas. -- G d'un *confessionnal.* ♦ 2° Petite ouverture par laque public communique avec les employés d'une administr d'un bureau. *Se présenter au guichet de la poste.* — (Sy de l'administra&") « *Le* guichet... a *dompté, a maté le p de France* » (DUHAM.). — *Banque qui paye à guichets ou Troupe qui joue à guichets fermés (ou bureaux fer* après avoir loué la totalité des places disponibles. — Sp *Les guichets du Louvre, des Tuileries, étroits* passages qui font communiquer les cours intérieures et les abor palais.

GUICHETIER. IÈRE [giʃtje, jɛʀ]. *n.* (1611; de *gui* Personne qui est préposée à un guichet.

GUIDAGE [gidaʒ]. *n. m.* (1611; de *guider).* ♦ 1° *T* Ensemble de pièces qui guident la descente et la rem des cages d'extraction dans les mines. — *Mécan.* Disp qui guide une pièce mobile d'une machine. ♦ 2° Aide apportée aux avions en vol par des stations électriques. V. Radioguidage. ♦ 3° Ensemble des prc destinés à imposer une trajectoire donnée à un mobile. lui faire atteindre une cible. V. Autoguidage, **radiogu téléguidage.**

GUIDE [gid]. *n. m.* et *f.* (1370; a. prov. ou it. , même sens).

1. N. m. ♦ 1° Personne qui accompagne pour mo le chemin. *Servir de guide à qqn.* V. Cicerone. — *Gu montagne,* alpiniste professionnel diplômé. — *Guide musée, d'un monument historique. Suivez le guide! Le vous fera visiter dans un quart d'heure. Elle est guide.* (n. f.). *La guide.* ◇ *Milit.* Soldat ou gradé sur lequel t rang doit régler son alignement et sa marche. — Personn connaît le pays et peut renseigner une armée en campag Nom donné à certains cavaliers sous la Révolution Second Empire. *Régiment de guides. 0* Mar. *Guide escadre,* navire sur lequel les autres navires règlent mouvements. ♦ 2° *Fig.* Celui, celle qui conduit d' personnes dans la vie, les affaires. V. **Conducteur, cous pilote.** *Maîtres qu'on prend pour guides.* — *Les guide peuples.* V. Chef (Cf. *aussi* Fiihrer, Duce). 0 *Par ex* parlant d'une chose, d'un principe directeur. *N'avoir d guide que son caprice.* ♦ 3° *Ouvrage contenant* des r gnements utiles. V. Vade-mecum. — *Spécialt.* Descr d'une région, d'un pays à l'usage des voyageurs. *illustré d'Italie.*

II. N. *f.* (XX^e^). Jeune fille appartenant à un mouv féminin de scoutisme.

III. N. *m. Techn.* Se dit de parties d'outillage dont 1 est de guider le mouvement de pièces mobiles. V. Glis

GUIDE-ÂNE [gidan]. *n. m.* (1732; de *guider, et* Petit livre, aide-mémoire contenant des instructions élé taires pour guider les débutants dans un art, une profe V. Pense-bête. *Des guide-dne, ou guide-ânes.*

GUIDEAU [gido]. *n. m.* (1322; de *guider).* ♦ 1° Sorte de barrage fait de planches inclinées, pour c *l'écoulement* de *l'eau. Dresser des guideaux à l'entrée port.* ♦ 2° *Pêche.* Filet en forme de sac.

GUIDE-FIL [gidfil]. *n. m. invar.* (1872; de *guider, Techn.* Petit appareil destiné à guider les fils sur les bo des métiers à filer et des machines à coudre.

GUIDER [gide]. V. *tr.* (1637; réfect., d'apr. *guide,* fr. *guier,* XII^e^; frq. °*witan* « montrer une direction 1° Accompagner en montrant le chemin. V. **Conduire, p** *Guider un voyageur, un touriste.* -- *Spécialt. (en* soute en veillant *à la* marche) *Guider un aveugle à travers un* ♦ 2° *Par ext.* Faire aller, pousser dans une certaine dire V. Diriger, *mener. Cavalier guidant son cheval.* — (T *Bateau, avion, fusée guidés par radio.* V. Radioguider. guider. ♦ 3° *(Choses).* Mettre sur la voie, aider à recon le chemin. *L'étoile qui guida les Rois mages.* ♦ 4° *(Abs* Entraîner dans une certaine direction morale, intellect aider à choisir une direction. V. Conseiller, éclairer, ori *Guider un enfant dans le choix d'une carrière.* « *Laisse vous guider dans la vie* » (BALZ.). « *Il se laisse plutôt g par* son *flair* » (ROMAINS). V. Conduire, mener; déter ♦ 5° SE GUIDER. *v. pron.* Trouver son chemin. — Se *sur,* se diriger d'après qqch. que l'on prend pour r *Se guider sur le soleil. Se guider sur l'exemple de qqn.* ◈ Aveugler, égarer. tromper.

GUIDEROPE [gidʀɔp]. *n. m.* (1855; angl. *guide* formé du fr. *guide, et rope* « corde »). Cordage que les p d'aérostats laissent traîner sur le sol dans certaines ma vres.

GUIDES [gid]. *n. f. pl. (1680; deguider).* Lanières de

ttachées au mors d'un cheval attelé et servant à le diriger. *irer sur les guides, lâcher les guides. V.* Rêne(s). *Conduire à randes guides,* aller à toute vitesse. ◇ Fig. Mener *la* vie à *randes guides* : *vx,* Prodiguer sa fortune, sa santé; *mod. aire* de grandes dépenses. V. Train (mener grand).

GUIDON [gidɔ̃]. n. *m.* (XIV–; it. *guidone*). ♦ **1°** Vx. Étendard d'une compagnie de gendarmerie ou de cavalerie lourde. Drapeau, fanion. -Par *ext.* Celui qui portait cet étendard. **Enseigne.** 0 Mar. Pavillon triangulaire ou à deux pointes. ◇ *Milit.* Fanion servant à déterminer l'alignement dans les anœuvres d'infanterie. ♦ **2°** (1757). *Mod.* Petite saillie, l'extrémité du canon d'une arme à feu, qui donne la ligne e *mire. Viser plein guidon.* ♦ **3°** Typogr. *Guidon de renvoi,* père qui signale où l'on doit placer une addition à un texte. **4°** *(h. 1869;* 1892). Cour. Tube de métal qui commande roue directrice d'une bicyclette, d'une motocyclette. *Guidon de vélo de course. Poignées de guidon.*

1. **GUIGNARD** [giɲaʀ]. *n. m.* (1890; a. fr. *guignard* « qui igne de l'œil ». V. Guigner). Nom de petits échassiers à chair délicate (appelés aussi pluviers des Alpes).

2. GUIGNARD, ARDE [giɲaʀ, aʀd(ə)]. *adj. (v. 1900; e guigne 2). Fam. et vieilli.* Qui a la guigne. V. Malchanceux. *' suis guignard aujourd'hui.* — Subst. C'est une *guignnrdc.* ◇ ANT. *Veinard,* verni.

1. GUIGNE [giɲ]. *n. f.* (*Guine,* 1393; lat. médiév. *guina;* -ê. *a.* haut all. *wihsila,* all. mod. *Wcichsel* « griotte »). etite cerise à longue queue, à chair molle, rouge et très crée, dont la forme rappelle celle du bigarreau. ◇ Fam. *e soucier de qqn, de qqch. comme d'une guigne :* très peu, as du tout.

2. **GUIGNE** [giɲ]. *n. f.* (1821 ; *avoir la guigne* (<loucher », 164; var. pop. de *guignon*). *Fam.* Mauvaise chance qui mble s'attacher à qqn. *Avoir la guigne, porter la guigne à m.* V. Malchance; et *fam.* Poisse. « Je ne crois *pas du tout la guigne* » (GIDE). *Une guigne noire.* ◇ ANT. *Chance:* et m. Pot, veine.

GUIGNER [giɲe]. Y. *tr.* (XII^e, « faire signe », puis « louer » ; frq. *°wingjan* « faire signe » ; Cf. all. *Winken).* Regarder la dérobée (et généralement avec convoitise). *Guigner Je u du voisin. Guigner une femme au passage.* « *Son fils Je uignait du coin de l'ail* » (ARAGON). — Absolt. *Guigner de eil, du coin de l'œil.* V. Lorgner. ◇ *Fig.* Guetter avec convoiɛc. *Guigner une place, un beau parti :* avoir des vues sur.

GUIGNETTE [giɲɛt]. *n. f. (1465;* du bas lat. *gubia* « serette, gouge »). ♦ **1°** Petite serpe. — *Mar.* (1845) Outil de ulfat. ♦ **2°** *(Par anal.* de forme). *Pêche* (1872) Le vigneau a littorine.

GUIGNIER [giɲje]. *n. m.* (*Guinier,* 1544; de guigne 1). are. Variété de cerisier qui produit des guignes.

GUIGNOL [giɲɔl]. *n.* m. (1848; du nom du canut lyonnais *uignol,* devenu le héros des marionnettes de Mourguet en 795). ♦ **1°** Marionnette sans fils, animée par les doigts de ppérateur. 0 *Fig.* (« cabotin », 1856) Personne involonirement comique ou ridicule. V. Pantin. Ne *fais donc pas guignol.* « *Tu voudrais que j'écoute l'avis d'un guignol reil?* » (QUENEAU). — *Pop.* Gendarme. ♦ **2°** Théâtre de arionnettes où l'on joue des pièces dont Guignol est le eros ; ces pièces elles-mêmes. *Mener* ses *enfants au guignol. C'est du guignol ! une* vraie farce.

GUIGNOLET [giɲɔlɛ]. *n. m.* (1829; de *guigne* 1). Liqueur ite avec des guignes (cerises), fabriquée particulièrement n Anjou.

GUIGNON [giɲɔ̃]. *n.* m. (XII^e; de *guigner* « regarder de ité, ou de *travers* »). *Fam. et vieilli.* Mauvaise chance ersistante (au jeu, dans la vie). *Avoir du guignon. V.* Guigne '), malchance, poisse. « *Il n'y a pas de guignon. Si vous avez guignon, c'est qu'il vous manque quelque chose* » (BAUDEL.). ◇ ANT. *Bonheur, chance, veine.*

GUILDE ou **GILDE** [gild(ə)]. n. *f.* (1788; *gelde,* XII^e; t. médiév. *gilda,* du moy. néerl. *gilde* « troupe, corporaon »). ♦ **1°** *Au* moyen âge, Sorte d'association de secours utuel entre marchands (V. Hanse), artisans, bourgeois. **2°** *Mod.* Association destinée à procurer à ses adhérents es conditions commerciales particulières. *La Guilde du isque.*

GUILI-GUILI [giligili]. *n.* m . (XX^e; onomat.). F a m . *aire guili-guili à quelqu'un,* le chatouiller.

GUILLAUME [gijom]. *n.* m. (1600; nom propre). *Tcchn.* abot servant à faire les rainures, les moulures. ◇ Outil es ravaleurs, pour gratter et nettoyer les pierres.

GUILLEDOU (COURIR LE) [gijdu]. n. *m.* (Courir *Je uildrou,* XVI^e ; o. i., p.-ê. de l'a. fr. *guiller* « tromper, séduire», *doux,* adv.). *Loc. fam.* Aller en quête d'aventure galante. *Tiens, voilà monsieur Pons qui va courir Je guilledou* » BALZ.).

GUILLEMET [gijmɛ]. *n. m. (1677;* de *Guillaume,* impriieur qui inventa ce signe). Signe typographique (« ») u'on emploie pour isoler un mot, un groupe de mots, etc., entionnés ou cités, rapportés, pour indiquer un sens, ou our se. distancer d'un emploi (presque toujours au *plur.*).

Mettre une citation entre guillemets. Ouvrir, fermer les guillemets (cf. Fin de citation') *0* Fig. *Entre guillemets.* expression propre à souligner qu'on ne prend pas à son compte le mot ou la locution qu'on emploie. *C'est* une *révolution entre guillemets :* une prétendue révolution. (V. Soi-disant).

GUILLEMETER [gijmete]. Y. fr.; *conjug.* jeter (1800; de *guillemet*). Mettre entre guillemets. *Guillemeter une citation, un mot.*

GUILLEMOT [gijmo]. *n.* m. (1555; dimin. de *Guillaume,* surnom de cet oiseau). Oiseau palmipède voisin du pingouin, habitant les régions arctiques.

GUILLERET, ETTE [gijʀɛ, ɛt]. *adj.* (1460; probabl. *même* rad. que *guilleri* « chant du moineau », p.-ê. de l'a. fr. *guiller.* V. Guilledou). Qui manifeste une gaieté vive, pétulante. V. Frétillant, **fringant** ; gai, vif. — (Surtout dans *Tout guilleret) Il est tout guilleret dès Je matin.* — *Air guilleret.* V. Réjoui. ◇ Un peu libre, léger. V. Leste. *Propos guilleret.* ◇ ANT. Accablé, triste.

GUILLOCHAGE [gijɔʃaʒ]. *n. m.* (1792; de *guillocher).* Action de guillocher; son résultat.

GUILLOCHE [gijɔʃ]. *n. f.* (1866; de *guillocher). Tcchn.* Outil à guillocher. V. Burin.

GUILLOCHÉ. ÉE [gijɔʃe]. *adj.* (V. Guillocher). Orné de guillochis. *Boîtier de montre guilloché.* Subst. *Du guilloché.*

GUILLOCHER [gijɔʃe]. Y. *tr.* (1558; probahl. it. *ghiocciare,* var. de *gocciare,* de *goccia* « goutte ». ornement archit.). Orner de traits gravés', sculptés en creux et entrecroisés. *Guillocher une plaque de cuivre, un cadre d'ébène.*

GUILLOCHEUR [gijɔʃœʀ]. n. *m.* (1756; de guillocher). *Tcchn.* Ouvrier, artiste qui guilloche. V. Graveur.

GUILLOCHIS [gijɔʃi]. n. *m.* (1560; de *guillocher). Tcchn.* Ornement formé de traits gravés entrecroisés avec régularité, symétrie.

GUILLOCHURE [gijɔʃyʀ]. *n. f.* (v. 1900: de *guillocher).* Chacun des traits, des entrecroisements de traits formant un guillochis. *Guillochures d'un bijou.* « *Des sabots* noirs à *guillochures* » (ROMAIN~).

GUILLOTINE [gijɔtin]. *n. f.* (1790; de *Guillotin,* qui en préconisa l'usage). ♦ **1°** Instrument de supplice servant à trancher la tête des condamnés à mort par la chute d'un couperet qui glisse entre deux montants *verticaux.* V. Échafaud. *Couperet, lunette de guillotine. Dresser la guillotine.* — Le supplice de la guillotine. V. Décapitation, exécution. *Envoyer un criminel à la guillotine, à* la mort. ♦ **2°** *Fenêtre à guillotine,* dont le châssis glisse verticalement entre deux rainures et peut se retenir en l'air, au moyen de tourniquets.

GUILLOTINER [gijɔtine]. Y. *tr. (1790;* de *guillotine).* Faire mourir par le supplice de la guillotine. V. Décapiter. — *Au* p. p. *Assassin guillotiné.* Subst. *Le cadavre d'un guillotiné.*

GUILLOTINEUR [gijɔtinœʀ]. *n. m.* (1790; de *guillotiner).* Celui qui guillotine (V. Bourreau, exécuteur) ou est responsable de condamnations à la guillotine. « *Plutôt cent fois être guillotiné que guillotineur* » (attribué à DANTON).

GUI MAUVE [gimov]. *n. f.* (*Widmalve,* XII^e ; d'un élément *gui-,* du *lat. hibiscus,* altéré par crois. avec *gui-, et* de mauve, ajouté pour éviter une confusion de sens). ♦ **1°** Plante herbacée, à tige plus haute et à feuilles plus petites que la mauve. *Guimauve* rose, ou rose trémière. *Les fleurs, feuilles et racines de guimauve sont émollientes. Infusion, sirop de guimauve.* ♦ **2°** *Pâte de guimauve, guimauve,* pâte molle et sucrée. « *Il était mou, comme en guimauve; sa main fondait dans celle qu'on lui tendait* » (GIDE). *0* Fig. *Une sentimentalité de guimauve, à la guimauve,* fade et molle.

GUIMBARDE [gɛ̃baʀd(ə)]. n. *f.* (1622, « danse », puis « instrument de musique » ; prov. mod. *guimbardo* « danse », de *guimba* « sauter ». V. Guibole). ♦ **1°** *Vx.* Petit instrument de musique rudimentaire. Mauvaise guitare. ♦ **2°** *Techn.* Petit rabot de menuisier, d'ébéniste, pour aplanir le fond des creux. ♦ **3°** *Vx* (1723). Long chariot couvert à quatre roues. — *Mod.* Vieille voiture, vieille automobile délabrée. V. Tacot. « *Sa vieille guimbarde disloquée* » *(ZOLA).*

GUIMPE [gɛ̃p]. *n. f.* (*Guimple,* XII^e ; frq. *°wimpil,* all. *Wimpel* « banderole »). ♦ **1°** Morceau de toile qui couvre la tête, encadre le visage des religieuses. V. Barbette. ♦ **2°** Cour. Chemisette sans manches, très montante, en tissu léger. — Sorte de plastron formant dos, que l'on porte avec une robe décolletée, une veste de tailleur.

GUINCHER [gɛ̃ʃe]. Y. *intr.* (1821; de *guinche* [gɛ̃ʃ] « bal public » ; o. i., *p.-ê.* du même rad. *que guinguette).* Pop. V. Danser.

GUINDAGE [gɛ̃daʒ]. *n.* m. (1517; de *guinder). Mur.* Action de guinder, d'élever un fardeau, un mât avec un palan.

GUINDANT [gɛ̃dɑ̃]. n. *m.* (1643; de *guinder). Mar. Guindant de* mât, hauteur comprise entre les jottereaux et le pont supérieur. *Guindant d'une voile,* hauteur le long du mât d'une voile *carrée* ou aurique.

GUINDÉ, ÉE [gɛ̃de]. *adj.* (XVII^e; V. Guinder). Qui man-

que. de naturel en s'efforçant de paraître digne, supérieur. *Par* ext. Mal à l'aise. V. Contraint. Avoir un air *guindé*. V. **Affecté, solennel.** « Un *peu guindé dans ses vêtements noirs* » (MART. du G.). V. Engoncé. 0 (1655) *Style guindé*. V. **Ampoulé,** emphatique, pompeux. « *Le ton* (de ces pages) m'en *paraît guindé* » *(GIDE)*. ◈ ANT. Aisé, naturel.

GUINDEAU [gɛ̃do]. *n. m.* (XII[e]; de *guinder). Mar.* Cabestan horizontal pour lever l'ancre. « *Est-on à relever l'ancre, et le guindeau (qui est le treuil avant) fait-il son bruit mono*tone... » (J.-R. BLOCH).

GUINDER [gɛ̃de]. v. *tr.* (*Windé*, XII[e]; scand. *winda* « hausser »). ♦ 1° *Mar.* Hisser (un mât) au moyen d'un palan. *Guinder* un mât *de hune.* — *Techn.* Elever (un fardeau) avec une machine (grue, poulie). V. Lever. ♦ 2° (XVI[e]). Donner une tenue factice qui s'accompagne de raideur. *Guinder son allure.* — Pronom. « *Sa dignité se guinda* » (BALZ.). Fig. « *Le récit se guinde un peu* » *(SARTRE)*. ◈ ANT. Abaisser, laisser (aller).

GUINDERESSE [gɛ̃dʀɛs]. n. *f. (1525;* de *guinder). Mar.* Gros cordage ou fil d'acier pour guinder un mât.

GUINÉE [gine]. *n. f.* (1669; angl. *guinea*). ♦ 1° Ancienne monnaie anglaise en or de Guinée, valant 21 shillings. *La guinée, remplacée par le souverain en 1817, n'est plus de nos* ours *qu'une monnaie de compte.* ♦ 2° (1682). Vx. Toile de coton de qualité courante- dont on se servait comme moyen d'échange avec les Guinéens.

GUINGOIS (DE) [d(ə)gɛ̃gwa]. *loc. adv.* (1442; de *gingois;* du rad. germ. *giga* « violon », V. Gigot). *Fam.* De travers. V. Obliquement. Cette *planche est placée de guingois.* « *Toujours assis de guingois, comme sur un bras de fauteuil* » *(GIDE)*. 0 Fig. « *Tout va de guingois* » (HUGO), de travers. mal. ◈ ANT. **Droit.**

GUINGUETTE [gɛ̃gɛt]. **n.** *f.* (1697; fém. de *guiguet* « étroit » (maison guinguette), de l'a. fr. giguer, *ginguer* « sauter », rad. germ. *giga;* Cf. le précéd.). Café populaire où l'on consomme et où l'on danse, le plus souvent en plein air dans la verdure. **V. Bal. bastringue.** *Guinguette au bord de l'eau.*

GUIPAGE [gipaʒ]. n. *m.* (1877: de *guiper).* ♦ 1° *Techn.* Action de guiper. ♦ 2° *Électr.* Gaine qui isole un fil électrique.

GUIPER [pipe]. *v. tr.* (1350; frq. *wipan* « entourer de soie »). ♦ 1° *Techn.* Passer un brin de textile sur (ce qui est déjà tors). *Guiper des franges,* les tordre au guipoir. ♦ 2° *Techn.* Imiter sur vélin la dentelle nommée guipure. ♦ 3° *Électr.* Entourer (un fil électrique) d'un isolant.

GUIPOIR [gipwaʀ]. *n. m.* (1723; de *guiper). Techn.* Outil de passementier, pour faire des torsades.

GUIPON [gipɔ̃]. n. m. (1342; de *guiper). Mar.* Balai qui sert à laver le plancher ou à étendre le goudron sur les carènes.

GUIPURE [gipyʀ]. n. *f.* (1393; de guiper). Dentelle sans fond dont les motifs sont séparés par de grands vides. *Guipure ou fuseau, à l'aiguille, à la machine. Guipure de Venise? de Flandre, du Puy. Col, manchettes de guipure. 0 Fig. Ce* qui rappelle la guipure par l'aspect ajouré et délicat. V. **Dentelle.** « *La rosée avait laissé sur les choux des guipures d'argent* » (FLAUB.).

GUIRLANDE [giʀlɑ̃d]. n. *f.* (1540; a. fr. *guerlande, Y.* 1400; repris à l'it. *ghirlanda*). ♦ 1° Cordon décoratif de végétaux naturels ou artificiels, de papier découpé, que l'on pend en feston, enroule en couronne, etc. *Tresser une guirlande. Guirlande de* fleurs. ◇ *Par* ext. Sa représentation dans les arts (peinture, sculpture). *Guirlande sculptée de feuilles d'acanthe. Papier orné de guirlandes de roses. 0 Par anal.* Végétation qui présente l'aspect de guirlandes. *Les guirlandes du lierre, de la glycine.* ♦ 2° Ce qui a la forme d'une guirlande. V. Feston. *Guirlande de diamants.* ♦ 3° *Mar.* Pièce de bois courbe qui sert de liaison à l'avant, en dedans de l'étrave, et à l'arrière d'un navire.

GUISARME [gizaʀm(ə)]. n. *f.* (XII[e]; o. i.). *Ancienn.* Arme médiévale, à lame asymétrique prolongée en dague et munie d'un ou deux crochets. *Les* guisarmiers, *francs-archers oui portaient la guisarme.*

. GUISE [giz]. n. *f.* (v. 1050; germ. *°wisa* « manière »). ♦ 1° *Vx* (dans en *cette guise, de telle guise).* V. Façon, manière, sorte. ♦ 2° *Mod.* À SA GUISE, selon son goût, sa volonté propre. *Laisser chacun vivre, agir à sa guise : à son gré, à sa* fantaisie. *À votre guise, comme vous* voudrez. *Il n'en fait qu'à* sa *guise,* à sa tête. 0 EN GUISE DE *(loc. prép.) :* en manière de, comme. *On lui a donné ce petit emploi en guise de consolation.* — À la place de. *Il portait un simple ruban en guise de cravate. Des murs* « *percés, en guise de portes, de trous* carrés » (FROMENTIN).

GUITARE [gitan]. *n. f. (1360;* esp. *guitarra,* arabe *gîtâra, gr. kithara;* Cf. Cithare). Instrument de musique à six cordes que l'on pince avec les doigts. *Rosace (ouverture) d'une guitare. Manche de guitare (V.* Touche, touchette). Jouer, *racler de la guitare. — Guitare électrique,* à son amplifié. 0 *Par* ext. et *abusiv.* S'emploie pour désigner tout instrument à cordes pincées ou grattées. V. **Balalaïka, l cithare, mandoline.** *Guitare hawaïenne, aux sons* gémis *0* Par compar. « *Les nerfs d'Isabelle, frémissants comr corder d'une guitare qu'on vient de pincer* » *(GAUTIER).*

GUITARISTE [gitaʀist(ə)]. n. (1829; deguitare). Per qui joue de la guitare.

GUITOUNE [gitun]. *n. f.* (1914; arabe *kitoun* « ten *Arg. milit.* Tente de campement; abri de tranchée. « *guitoune, petite cave basse sentant le moisi* » (BARB *0 Fam.* V. Tente. Guitoune *de campeur.*

GUIVRE [givʀ(ə)]. **n.** *f.* (1080; lat. *vipera,* avec infl. pour le *gu-;* Cf. Vouivre). *Vx* (jusqu'au XV[e]). Nom serpent. 0 Mod. *Blas.* V. Serpent.

CUIVRÉ, ÉE [givʀe]. *adj. (1611;* de *guivre). Blas.* de guivres, d'une tête de guivre.

GULDEN [gyldɛn]. n. m. (1771; mot holl.). Piè monnaie hollandaise en or, valant un florin* (On dit *guilder* [gildɛʀ]).

GUMMIFÈRE [gɔ(m)mifɛʀ]. adj. (1845; bas lat. *gu et -fère). Didact.* Qui produit de la gomme (syn. et *Gommifère).*

GUNITE [gynit]. n. *f. (v.* 1940; mot angl., de « canon »). *Techn.* Mélange de sable et de ciment p comme enduit (pour remettre en état des constructio béton armé, etc. : opération du *gunitage* [gynitaʒ]).

GUPPY [gypi]. *n.* m. *(Néol.;* o. i.). Petit poisson d' rium *(Cyprinodontes).*

GURU. V. GOUROU.

GUS(S) [gys]. n. m. (1954, arg. milit.; de *Gugusse, Aug Arg. milit.* Type, mec. V. Bidasse.

GUSTATIF, IVE [gystatif, iv]. *adj.* (1503; du lat. *g* « goûter »). Qui a rapport au goût. *Récepteur gustatif,* geon du goût des papilles de la langue. *Perte de la sens gustative. -Plaisant.* Bon, excellent.

GUSTATION [gystasjɔ̃]. n. *f.* (1530; lat. imp. *gust Didact.* Perception des *saveurs* par le goût. *Les papilles tives, organes de la gustation, avec l'ensemble des muq de la bouche.*

GUSTOMÉTRIE [gystɔmetʀi]. n. *f. (XX';* du lat. *g* « goûter », et de *-métrie). Méd.* Appréciation de l'int des sensations gustatives.

GUTTA-PERCHA [gytapɛʀka]. *n. f. (1845; mot* tiré du malais). Sorte de gomme obtenue par solidifi du latex de certains arbres. *La gutta-percha, mauvais co teur de l'électricité, sert d'isolant. Chatterton* en percha.*

GUTTURAL, ALE, AUX [gytyʀal, o]. *adj.* (1578; d *guttur* « gosier »). Qui appartient au gosier. *Artère gutt* 0 Émis par le gosier. *Toux, voix gutturale. Son guttur* Phonét. *Consonnegutturale,* et subst. *Une gutturale.* V. Ve

GUZLA [gyzla]. n. *f.* (1791 ; mot croate). Instrume musique monocorde, espèce de violon, en usage ch peuples dalmates.

GYM. V. GYMNASTIQUE

GYMKHANA [ʒimkana]. n. m. (1922; mot indou a en angl. en 1861). Fête de plein air, avec des jeux o épreuves d'adresse, telles që des courses d'obstacles rement placés. *Gymkhana automobile, motocycliste.*

GYMNASE [ʒimnaz]. *n.* m. (1704; *gynnasy,* XII[e] d'o. *gr. gymnasium).* ♦ 1° *Antiq. gr.* École publiq culture physique, d'athlétisme. V. Palestre. *Les athlètes s'entraînaient dans le gymnase. Portique, xyste d'un gyn* ♦ 2° (XVIII[e]). *Mod.* Établissement où l'on pratiq exercices du corps, vaste salle aménagée à cet effet, ave les appareils nécessaires. *Séances de culture physique da gymnase.* « *L'odeur de sciure et de poussière des gymnase me gênait* » (J. PRÉVOST). ♦ 3° *En Allemagne, en* (all. *Gymnasium),* École secondaire. V. Lycée.

GYMNASIARQUE [ʒimnazjaʀk(ə)]. n. m. (1530, « teur d'école » ; lat. d'o. gr. *gymnasiarchus).* ♦ 1° *Antiq.* Chef d'un gymnase antique. *La gymnasiarquie, du gymnasiarque.* ♦ 2° (1845). *Rare.* Gymnaste.

GYMNASTE [ʒimnast(ə)]. n. (1534; gr. *gymn* ♦ 1° *Antiq.* gr. Maître qui dirigeait les exercices et fo les athlètes dans les gymnases. ♦ 2" *Mod.* (1855). P sionnel(le) de la gymnastique. V. Acrobate. — Per qui s'abonne régulièrement et avec méthode à la gy tique. *Equipe de gymnastes.*

GYMNASTIQUE [ʒimnastik]. *ndj.* et *n. f.* (XIV[e]; lat gr. *gymnasticus.* V. Gymno-). ♦ 1° Adj. *(Rare).* Qui port *aux* exercices du *corps. Entraînement gymnas* V. Athlétique. — Par ext. *Pas gymnastique (cour. P gymnastique), pas* de course cadencé. « J'ai *pris le p gymnastique pour venir cher vous* » (AYMÉ). ♦ 2° N. GYMNASTIQUE, art d'assouplir et de fortifier le corps p exercices convenables; **ces exercices. V. Éducation** (phys *sport. Appareils et instruments de gymnastique* (agrès, anneaux, trapèze, etc.). *Gymnastique suédoise, méd corrective, rythmique. Gymnastique acrobatique. V. Vi*

ofesseur, moniteur de gymnastique. **0** (1878) *Abrév. fam.* YM [ʒim]. ◇ ***Par ext.*** Série de mouvements plus ou moins robatiques, exécutés sans méthode et à des fins autres que ducation physique. Se ***livrer à une gymnastique étrange.*** ***Fig.*** V. Exercice, travail. ***Gymnastique de l'esprit, de la nsée.***

GYMNIQUE [ʒimnik]. ***adj. et n.*** *f.* (1542; lat. d'o. gr. *mnicus*). ♦ **1°** Adi. ***Antiq.*** Qui a rapport aux exercices te les athlètes pratiquaient nus. Jeux ***gymniques du cirque.*** **2°** *N.* f. *(Didact.).* Science des exercices du corps.

GYMN(O)-. Élément, du gr. *gumnos* « nu ».

GYMNOCARPE [ʒimnɔkaʀp]. *adj.* (1823; du gr. *gumnos* nu », et *karpos* « fruit »). ***Bot.*** Se dit des plantes dont le fruit est enveloppé d'aucun organe accessoire.

GYMNOSOPHISTE [ʒimnɔsɔfist(ə)]. *n.* m. (1488; lat. o. gr. *gymnosophista*). *Didact.* Philosophe d'une ancienne cte hindoue, dont les membres ne portaient pas de vête- ents et menaient une vie d'ascètes contemplatifs.

GYMNOSPERME [ʒimnɔspɛʀm(ə)]. *adi. et n. f. pl.* VIIIe; gr. *gumnospermos;* de *-sperme*). ***Bot:*** Dont la graine t nue. — LES GYMNOSPERMES. n. *f. pl.* Sous-embranchement s phanérogames, comprenant des plantes à ovule nu porté r une feuille fertile. V. Conifère. ◈ ANT. Angiosperme.

GYMNOTE [ʒimnɔt]. *n. m.* (1771 ; lat. sc. *gymnotus*, pour *mnonotus*, du gr. *nôtos* proprem. « dos nu »). Poisson eau douce *(Téléostéens)*, dépourvu de nageoire dorsale muni, de chaque côté de la queue, de lamelles membra- uses qui déchargent de l'électricité. ***Le gymnote***, anguille ectrique, ***se nourrit de poissons que ses décharges paralysent.***

-GYNE. Second élément, du gr. *gunê* (V. **Gynéco-**) entrant ns la composition de mots (ex. : androgyne, misogyne).

GYNÉ(CO)-. Premier élément, du gr. *gunê, gunaïkos èmme* ».

GYNÉCÉE [ʒinese]. **n.** *m.* **(1694;** lat. d'o. gr. *gynœceum*). **1°** *Antiq.* Appartement des femmes dans les maisons ecques et romaines. V. Harem. ***Fig.*** Lieu qui évoque tmosphère d'un gynécée. ♦ **2°** Bot. Ensemble des car- Iles. V. Pistil.

GYNÉCOLOGIE [ʒinekɔlɔʒi]. n. *f.* (1845, « étude de la mme »; *gynéologie,* 1826; sens mod.. v. 1900: de *gynéco-, -logie*). Médecine de la femme.

GYNÉCOLOGIQUE [ʒinekɔlɔʒik]. *adj. (1845; sens* mod., 73 ; du précéd.). De la gynécologie. ***Examen gynécologique. oubles gynécologique.?.***

GYNÉCOLOGISTE [ʒinekɔlɔʒist(ə)] ou **GYNÉCOLO-** UE [ʒinekɔlɔg]. n. (1845,-1866; de gynécologie). Médecin écialiste des maladies des femmes, des accouchements, etc. r. Accoucheur).

GYNÉCOMASTIE [ʒinekɔmasti]. n. *f.* (v. 1900; de *gynéco-,* et gr. *mastos* « mamelle »). ***Méd.*** Augmentation anormale des glandes mammaires chez l'homme.

GYPAÈTE [ʒipaɛt]. n. *m.* (1800; du gr. *gups* « vautour », et *ætos* « aigle »). Grand oiseau rapace diurne *(Falconidés)*, à long bec crochu, à large et longue queue, et à vastes ailés: ***Le gypaète,*** ou vautour des agneaux, se ***nourrit surtout de charognes.***

GYPSE [ʒips(ə)]. n. m. (1750; ***gips,*** 1464; lat. d'o. gr. ***gypsum*** « plâtre »). Sulfate hydraté de calcium naturel, communément appelé pierre à ***plâtre*. Cristaux de gypse. Lits de gypse. Variétés de gypse.*** V. **Alabastrite,** albâtre.

GYPSEUX, EUSE [ʒipsø, øz]. *adj.* (XVIe; de *gypse*). *Minér.* De ***la nature*** du ***gypse. Albâtre gypseux.***

GYPSOMÈTRE [ʒipsɔmɛtʀ(ə)]. *n. m.* (1890; de ***gypse,*** et suff. *-mètre*). *Techn.* Appareil servant à déterminer la teneur des vins en sulfate de potassium.

GYPSOPHILE [ʒipsɔfil]. n. *f.* (1803; de gypse, et suff. *-phile*). Plante herbacée *(Caryophyllacées)* à fleurs blanches.

-GYRE ou **-GIRE.** Second élément, du gr. *guros,* (V. **Gyr(o)-**), servant à former des mots savants (ex. : autogyre, lévogyre).

GYRIN [ʒiʀɛ̃]. *n. m.* (1770; lat. d'o. gr. *gyrinus*. V. **Gyr(o)-**). Insecte coléoptère de l'hémisphère boréal, appelé aussi *tourniquet*, parce qu'il tournoie à la surface des eaux stagnantes.

GYR(O)- ou **GIR(O)-.** Élément, du gr. *guros* « cercle ».

GYROCOMPAS [ʒiʀɔkɔ̃pa]. *n. m.* (1922; de *gyro* (scope), et ***compas). Techn.*** Compas gyroscopique (gyroscope électrique à orientation constante).

GYROMÈTRE [ʒiʀɔmɛtʀ(ə)]. *n. m.* (mil. XXe; « compte-tours », 1890; de *gyro-,* et *-mètre*). *Aviat.* Appareil qui indique les variations de direction.

GYROPILOTE [ʒiʀɔpilɔt]. *n.* m. (*Néol.;* de gyro (scope), ***et pilote). Aviat.*** Compas gyroscopique actionnant automatiquement les gouvernes.

GYROSCOPE [ʒiʀɔskɔp]. n. m. (1852; de *gyr(o)-,* et suff. *-scope*). Appareil comprenant un gyrostat et utilisant ses propriétés particulières, dues à la rapidité de son mouvement de rotation (fixité de l'orientation de son axe, effet gyroscopique [précession'], détection des forces agissant sur ses armatures). V. **Gyrocompas,** gyromètre, **gyropilote,** gyrostat.

GYROSCOPIQUE [ʒiʀɔskɔpik]. *adj.* (v. 1900; de *gyroscope*). Qui ressemble ou a rapport au gyroscope. *Couple* ***gyroscopique. Compas gyroscopique. V.*** **Gyrocompas.** *Effet* ***gyroscopique.*** — Aviat. ***Horizon gyroscopique.***

GYROSTAT [ʒiʀɔsta]. **n. m.** (1917; de *gyr(o)-,* et suff. *-stat*). Sc. Tout solide animé d'un mouvement de rotation autour de ***son axe.*** V. Gyroscope. ***Application du gyrostat à des fins de stabilisation.***

H

H [aʃ] *n. m.* ou *f.* (de la lettre lat. *h,* devenue muette dès Empire, ou du *h* aspiré initial germ.). ♦ **1°** Huitième lettre, xième consonne de l'alphabet. *H* (majuscule); *h* (minus- ıle). — *H aspiré, son* expiré qui n'existe pas en français ıoderne (sauf dans quelques exclamations vigoureuses, t. : *Hum!).* — Abusiv. *H aspiré,* signe qui sert à maintenir n hiatus en empêchant la liaison et l'élision (ex. : Un *héros ëero]; des haricots; enhardir). L'H aspiré initial est noté* [ʾ] *ı phonétique.* — *H muet,* simple signe graphique qui ne ɔrresnond à aucune modification dans la prononciation *Un homme* [œnɔm], *des hommes: bonheur).* ◇ Le groupe H transcrit soit un son chuintant [ʃ] inconnu au latin :hant, chapeau), soit le *ke* [k] aspiré grec (chiromancie).

2° Abrév. div. *C'him.* H, symb. de *Hydrogène. Rayons* H, btenus en bombardant des atomes d'hydrogène avec des tyons alpha. *Bombe* H, bombe atomique à l'hydrogène. - *Phys.* h, symb. de *heure.* — *L'heure* H.* — Abrév. de *lautesse.* ◈ HOM. *Hoche; ache.*

HAI [ʾa; **ha].** *interj.* (onomat.; XIIe). Variante désuète e *oh.* ♦ **1°** Sert à donner plus de force à l'expression : *Ho! si vous aviez vu comme j'en fis rencontre* » (MOL.). **2°** Exprime la douleur : « *Toinette se plaint toujours en lsant* : *Ho!* » (MOL.). ♦ **3°** Exprime la surprise, agréable u *non* : « *Ha! que me dites-vous?* » *(MOL.).* Subst. *Pousser es ho! et des ha!* ♦ **4°** Exprime le rire, surtout sous la forme :doublée *ha, ha!*

HABANERA ['abanera]. *n. f.* (1878; mot esp. dér. de *Habana :* île de La Havane). Danse espagnole, originaire e La Havane. *Danser* une *habanera.* — Musique sur laquelle exécute cette danse. *La célèbre habanera pour violon, de Maurice Ravel.*

HABEAS CORPUS (ad subjiciendum) [abeaskɔrpys]. *m.* Mots latins signifiant que *tu nies le corps* (S.-ent. *ad ıbjiciendum* « pour le produire » devant la cour) et par :squels commençait le *writ* ou acte délivré par la juridiction ɔmpétente pour notifier que le prévenu doit comparaître evant le juge ou devant la cour, afin qu'il soit statué sur la alidité de son arrestation. *Par ext.* Cet acte lui-même *writ d'habeas corpus).* — Nom donné à l'institution garantie ar la loi anglaise de 1679 (communément appelée *Habeas ɔrpus Act*) en vue d'assurer le respect de la liberté individuelle.

HABILE [abil]. *adj.* **(xve; *able,* XIIIe, « propre à »;** lat. *abilis*).

1. Vx. Capable, convenable, propre. — Mod. Dr. Qui emplit les conditions requises pour l'exercice d'un droit. *lendre une personne habile à contracter, à succéder.* V. Habiliter.

II. ♦ **1°** (1538). Qui exécute ce qu'il entreprend, avec "tant d'adresse que d'intelligence ou de compétence. *'.* Capable. *Ouvrier habile* et *expérimenté. V.* Émérite, expert. *Une couturière très habile.* — Par ext. Des mains, *des doigts abiles* (Cf. Des doigts de fée). *L'affaire est entre des mains abiles* : en bonnes mains. *-Politicien habile. Être habile dans es relations sociales.* V. Diplomate, politique. *Habile et plein 'e* ressources. V. Intrigant, roublard, rusé. *Il ne faut pas être ien habile pour faire cela* (Cf. Il ne faut pas être **grand clerc,** rand sorcier). V. Fort, malin. — Péj. *Habile courtisan, abile flatteur.* — Subst. *Les habiles* : les malins (général. éj.). ◇ HABILE A... (suivi d'un verbe à l'inf.). V. Apte, propre à). « *Aussi habiles à rendre la beauté sur la toile que dans le ıarbre* » *(GAUTIER).* V. Exceller *(à), savoir. Homme habile à user, à tromper.* — *Habile* à... (qqch.). *Être habile à un jeu "adresse.* ♦ **2°** *Spécialt,* (dans le domaine intellectuel). *Vx.* Docte, savant. « *Habile homme* » *(MOL.).* — Mod. *Écrivain abile et froid* : ingénieux, bon technicien,... ♦ **3°** *Par ext.* Qui est fait avec adresse et intelligence. *Manœuvre, opération abile. Ce qu'il a répondu était très habile.* — *Spécialt. (en* parlant d'une œuvre d'art. d'une œuvre littéraire) Un *film abile. C'est habile sans être génial.*

◈ ANT. *Gauche, inhabile, maladroit, malhabile,* sot.

HABILEMENT [abilmɑ̃]. *adv.* (1374: de *habile). Avec* abileté, art, intelligence. V. **Adroitement,** expertement. Écrire, *peindre, travailler habilement. Tirer habilement son épingle du jeu. Homme politique qui conduit habilement une négociation.* ◈ ANT. *Maladroitement.*

HABILETÉ [abilte]. *n. f.* (1539; lat. *habilita).*

I. Vx. V. **Aptitude, capacité.** — *Mod.* (Dr.) V. Habilitk. « *Leur habileté-à disputer les droits des couronnes* » (FLÉCH.).

II. ♦ **1°** Qualité d'une personne habile, de ce qui est habile. V. Adresse. *Habileté de main.* V. Dextérité, tour (de main); patte (fig.). Ouvrage, *travail exécuté avec habileté* (de main de maître). *Extrême habileté d'un exécutant, d'un musicien.* V. Brio, **virtuosité** (Cf. Avoir beaucoup de **techni**que). — *Habileté dons les affaires humaines, dans les relations sociales.* V. Diplomatie, doigté, perspicacité, savoir-faire. « *Une affaire épineuse où il fallait de l'habileté* » (SÉV.). *Habileté* à *réussir dans le monde.* V. Entregent. *Une habileté* sans *scrupule. V.* Roublardise, rouerie. — *Habileté dans le domaine intellectuel.* V. Art, artifice, **ingéniosité,** talent. ♦ **2°** Acte, procédé habile. V. Finesse. *Les habiletés du* métier. V. Artifice, ficelle, truc. « *Les finesses et les habiletés comptent pour peu de chose dans l'œuvre des véritables hommes d'État* » *(SIEGFRIED).* V. Ruse.

◈ ANT. *Gaucherie,* **inhabileté, maladresse.**

HABILITATION [abilitɑsjɔ̃]. *n. f.* **(1373;** lat. médiév. *habilitatio). Dr.* Action de conférer la capacité à un incapable.

HABILITÉ [abilite]. *n. f.* **(v.** 1260; lat. *habilitas). Vx.* Qualité qui rend apte à. « *Nous n'apportons point en naissant l'habilité à faire ces choses* » (BOSS.). — *Mod.* Dr. V. Capacité.

HABILITER [abilite]. *v. tr.* **(v.** 1300; lat. médiév. *habilitare).* Dr. Rendre (qqn) habile, conférer à (un incapable) la capacité juridique. *Habiliter un incapable à passer un acte juridique.* V. Autoriser. 0 Rendre (qqn) légalement capable d'exercer certains pouvoirs, d'accomplir certains actes. *Il est habilité à passer ce marché au nom de l'État.* V. Qualité (avoir **qualité pour).**

HABILLABLE [abijabl(ə)]. *adj.* (1846: de *habiller).* Qu'on peut habiller. *Rien ne lui va : il n'est pas habillable.*

HABILLAGE [abijaʒ]. *n.* **m. (1462; de** *habiller). Techn.* ♦ **1°** Action d'habiller (I), d'apprêter. *Habillage d'une bête de boucherie: d'une* montre; *d'un arbre.* ♦ **2°** Action d'habiller (II, 5°), de couvrir comme d'un vêtement. *Habillage d'une bouteille; d'une* gravure. ♦ **3°** Action d'habiller, de s'habiller (avec des vêtements). *Habillage d'un acteur. Salon d'habillage.* ◈ ANT. *Déshabillage.*

HABILLÉ, ÉE [abije]. *adj.* (XIVe; de *habiller).* ♦ **1°** Cou*vert* de *vêtements (opposé à nu).* — *Spécialt.* Dans "ne tenue où l'on peut être vu. Je ne *puis vous recevoir, je ne suis pas habillé. Se coucher tout habillé.* ◇ *Couvert* de tels ou tels *vêtements. Elle est bien habillée. V.* Chic, élégant. *Habillé de blanc.* ♦ **2°** Dans "ne tenue qui a quelque apparat, une *tenue* de soirée. *Elle était trop habillée pour la circonstance.* — Par *ext. Une robe habillée. Un tissu; une couleur qui fait habillé.* ◈ ANT. *Nu, dévêtu. Négligé.*

HABILLEMENT [abijmɑ̃]. *n. m. (1374:* de *habiller).* ♦ **1°** Action de pourvoir ou de se pourvoir de vêtements. *Dépenses d'habillement. L'habillement des troupes. Magasin d'habillement.* ♦ **2°** Ensemble des habits dont on est vêtu. V. Costume, habit, **effet(s),** vêtement. *Un habillement bizarre, grotesque.* V. Mise, tenue; **accoutrement,** attifement, déguisement.

HABILLER [abije]. *v. tr. (Abillier,* XIIIe; « vêtir », **v.** 1400, *sous* l'infl. *d'habit;* de *bille 2).*

I. *Techn.* Apprêter une chose pour l'usage qu'on en veut faire. *Habiller une bête de boucherie, un poisson :* les mettre *en état* pour les vendre *ou* les accommoder. *Habiller une montre* : disposer les diverses pièces de son mécanisme. *V.* Ajuster. *Habiller* un *arbre* : tailler les racines et les branches d'un arbre que l'on a arraché pour le replanter ailleurs.

II. Couvrir de vêtements; mettre des habits à (qqn). ♦ **1°** Couvrir (qqn) de ses vêtements habituels. *Habiller un enfant.* — *Par anal.* (Bx-arts) *Habiller une figure nue, une* académie. ♦ **2°** Fournir qqn en vêtements. *Officier chargé,*

dans une caserne, d'habiller les recrues. V. Équiper. ◇ Faire et vendre des vêtements *à. Le grand couturier qui habille la présidente.* « *Il me fit habiller à ses frais des pieds à la tête* » (LESAGE). Absolt. *Ce tailleur habille bien.* ♦ 3° HABILLER DE, EN : couvrir de tels ou tels vêtements, de telle ou telle manière. *Habillez-le de laine pour l'envoyer à la montagne.* — *Habiller qqn de façon disgracieuse, grotesque.* V. Accoutrer, affubler, attifer, endimancher, fagoter, ficeler. *Habiller à l'antique.* V. Draper. *Habillé en soldat, en civil. Enfants qu'on habille en Pierrot, en Sioux pour le Mardi-Gras.* V. Costumer, déguiser, travestir. ♦ 4° *Par* ext. (En parlant des vêtements). *V.* Aller, convenir, seoir. *Cette robe vous habille bien. Un rien l'habille,* tout lui va. Absolt. *Ce tissu habille bien.* ♦ 5° *Par anal.* Couvrir comme d'un vêtement. V. Entourer. **envelopper.** *Habiller de housses des chaises, des fauteuils.*' Spécialt. *Habiller des bouteilles ;* les revêtir d'étiquettes, de capsules et de coiffes de papier métallique. *Habiller une* gravure : disposer le texte autour de l'illustration. ♦ 6° *Vieilli.* Arranger. « *Souvent j'habille en vers une maligne prose* » (Bon..). — *Habiller* un *texte,* le présenter de telle façon qu'on *en* fausse *le sens,* la portée. — Fam. *Habiller qqn,* en dire du mal. V. Calomnier, médire (de). ◇ Envelopper. « *Les passions dépouillées de ce qui les habille* » (SUARÈS). *Orateur qui habille de phrases sonores des pensées banales.* v. Orner, parer.

III. S'HABILLER. ♦ 1° Mettre ses habits. V. Vêtir (se). *S'habiller* de *pied en cap. Il lui faut une heure pour s'habiller, se farder... Aider-le à s'habiller. V.* Arranger (s'), boutonner (se), chausser (se). ♦ 2° Se vêtir, mettre telle sorte d'habits. *Habillez-vous plus légèrement. S'habiller court, long. S'habiller de noir. V.* Porter. *S'habiller avec recherche, à la dernière mode. — Comment t'habilles-tu?* (Cf. *fam.* Qu'est-ce que tu mets*?). — Absolt. Cette *femme ne sait pas s'habiller :* elle n'a aucun goût. 0 Revêtir des habits de cérémonie. une tenue de soirée. *Faut-il s'habiller pour cette réception?* ♦ 3° Se pourvoir d'habits. *S'habiller sur mesure. S'habiller de neuf.* V. *fam.* Fringuer (se), nipper (se).

◈ ANT. *Déshabiller,* dévêtir.

HABILLEUR, EUSE [abijœʀ, øz]. *n. (1552;* de *habiller).* ♦ 1° N. m. Ouvrier corroyeur qui habille les peaux. ♦ 2° N. m. Pêcheur chargé de préparer la morue. ♦ 3° N. Personne qui aide les acteurs et actrices, les mannequins à s'habiller, prend soin de leurs costumes (surtout *au* fém. *: habilleuse).*

HABIT [abi]. *n. m.* (XII[e] ; *lat. habitus* « manière d'être, costume »). ♦ 1° *Au sing.* Vieilli. V. Costume, vêtement. *L'étoffe d'un habit. Habit de velours.* ♦ 2° *Au plur.* LES HABITS : l'ensemble des pièces composant l'habillement. V. Affaires; effets, vêtements; et *(fam.)* Fringues, frusques, hardes, nippes. « *S'il avait soin de lui-même et de ses habits, il n'aurait pas l'air d'un va-nu-pieds* » (BALZ.). *De vieux habits.* V. Hardes. *Habits qui tombent* en loques. V. Guenille. *Habits grotesques, ridicules* (V. Défroque, oripeau). *Marchand d'habits.* V. Fripier. *Brosse à habits.* — *Habits de deuil. Habits de travail. Habits du dimanche.* ♦ 3° Vêtement caractéristique d'une époque, ou propre à une fonction, une profession. — Ancien". *Habit à la française, à l'espagnole. Habit de cour.* — Mod. *Habit de chasse, de cheval, de gala.* V. Costume. *Elle portait un habit de voyage. Il était en habit d'arlequin.* — *Habit de laquais.* V. Livrée. *Habit d'huissier, de magistrat* (V. Robe). *L'habit* vert, tenue officielle des membres de l'Institut de France. *Briguer l'habit* vert, le titre d'académicien. *L'habit militaire.* V. Uniforme. *Habit de prêtre.* V. Soutane. *Habit de charfreux, de capucin.* Absolt. *Prendre l'habit* : devenir prêtre, moine. *Cérémonie de la prise d'habit* : entrée en religion, prise de voile. *Quitter l'habit :* se défroquer. PROV. *L'habit ne fait* pas *le moine* : on ne doit pas juger des gens sur l'apparence. ♦ 4° Vx. Veste de cérémonie. V. Jaquette. — *Mod.* Costume de cérémonie à veste ajustée, très 'courte par-devant et à longues basques par derrière. V. Frac. *L'habit est obligatoire.* V. Tenue (de soirée). *Il porte bien l'habit. Des hommes en habit.*

HABITABILITÉ [abitabilite]. *n. f. (1845;* de *habitable).* ♦ 1° Qualité de ce qui est habitable. ♦ 2° Qualité de ce qui offre plus ou moins de place pour des personnes. *Habitabilité d'une voiture: d'un ascenseur.*

HABITABLE [abitabl(ə)]. *adj.* (v. 1150; lat. *habitabilis).* Où l'on peut habiter, vivre. *Maison, logement habitable,* en bon *état,* salubre, etc. — *Sous un tel régime politique ce pays n'est plus habitable.* V. Vivable. ◈ ANT. Inhabitable.

HABITACLE [abitakl(ə)]. *n. m.* (v. 1120; lat. imp. *habitaculum).* ♦ 1° *(Relig.* ou *poét.).* V. Demeure. *L'habitacle du Très-Haut.* « *Cet habitacle de mélancolie* » (BAUDEL.). ♦ 2° *Mar.* Sorte d'armoire qui contient le compas de route et les lampes. *Fanal enfermé dans son habitacle.* ♦ 3° Partie de l'avion où s'installe le pilote ou l'équipage. V. Poste (de pilotage).

HABITANT, ANTE [abitɑ̃, Lit]. *n.* (déb. XII[e] ; de habiter). ♦ 1° (Sens *gén.).* Se dit des êtres vivants qui habitent, peuplent *un* lieu. V. Faune, occupant; et *suff.* -Cole. *Les habitants du globe terrestre. V.* Terrien. *Tous les habitants de la* terre. V. Homme, humain. *Habitants des cavernes.* V. glodyte. — Poét. *Les habitants des bois :* les oiseau animaux *sauvages.* V. Hôte. *Les habitants de l'Olyr* les dieux de la mythologie; *du Parnasse : les* poètes. - *fém.* HABITANTE. « *Habitante du ciel, passagère en ces lie* (LAMART.). ♦ 2° Personne qui a sa demeure ou sa résidhabituelle en un lieu déterminé. *Les habitants d'un* V. Peuple, population. *Habitants originaires* (V. Autocl indigène, natif), *non originaires* (V. Allogène, étranger, ralisé) *du pays qu'ils habitent. Nationalité des hab* (V. Citoyen, étranger, résident, sujet). *Recensement des tants. La France compte près de cinquante millions d'habi* V. Âme. *Nombre d'habitants au kilomètre carré,* densi population. *Les habitants de la région, du village.* V. — *Au fém.* (Rare) *Les habitantes d'un village.* ◇ C *Loger chez l'habitant :* chez les gens du pays. ♦ 3° Per qui habite (une maison). V. Occupant. *Les habitants grand immeuble.* ♦ 4° *Région.* (Canada, 1675). *Fam.* Per qui cultive la terre. V. Cultivateur, fermier, paysan. *habitant, bon cultivateur* » (J. FERRON). — *Fig.* et *péj.* R « *Sa femme! Maudit habitant!* [...] *les femmes sont à* sonne » (J.-J. RICHARD).

HABITAT [abita]. *n. m.* (1808; de *habiter).* ♦ 1° N géographique propre à la vie d'une espèce animale ou tale. ♦ 2° (xx'). Mode d'organisation et de peupl par l'homme du milieu où il vit. *Géographie de l'hr Habitat rural, urbain. Habitat sédentaire, nomade.* < ext. *(Néol.)* Ensemble des conditions d'habitation, de *ment. Amélioration de l'habitat.*

HABITATION [abitɑsjɔ̃]. *n. f.* (1120; lat. *habitat habitare).* ♦ 1° Le fait de loger d'une manière durable une maison, sous un toit. Cette *expérience d'habitati* commun ne *fut pas de longue durée.* V. Cohabitation. *L à usage d'habitation (opposé* à usage commercial, *Améliorer les conditions d'habitation.* V. Habitat. ♦ 2° où l'on habite. V. Demeure, domicile, logement, m résidence; gîte, toit. *Les quelques pièces qui lui servent d tation.* V. Appartement. *Changer d'habitation,* déméi *Habitation retirée.* V. Ermitage, retraite. *Êtres* d'une h tion. Groupe d'habitations.* V. Agglomération; imm *Habitations* à *bon marché* (H.B.M.), à loyer modéré (H.l *Riche habitation.* V. Château, manoir, palais. *Habi de plaisance.* V. Propriété, villa. *Habitation rurale.* V. F *Habitation destinée aux prêtres, aux religieux.* V. Co cure, presbytère. *Habitation rudimentaire.* V. Abri, ci cahute, case, hutte.

HABITÉ, ÉE [abite], *adj.* (XII[e] ; de *habiter).* Qui habitants. *Des régions habitées. On ne sait si cette p est habitée.* — Qui est occupé (maison). *Château h* ◈ ANT. Désert. Abandonné, inhabité, *vide.*

HABITER [abite]. *v.* (déb. XII[e] ; lat. *habitare).*

1. V. *intr.* Avoir sa demeure. V. Demeurer, loger, r vivre; crécher *(pop.). Habiter à la campagne.* — *Il près de Fontainebleau, en France, à l'étranger. Il habite Taitbout. Habiter cher des amis. Habiter avec qqn.* V. biter. — *Spécialt.* (style bibl.) *Homme et femme* qui tent *ensemble,* qui ont des relations charnelles. ◇ *«L'avenir habite en nous sans que nous le sachions* » (PR

II. V. *tr.* ♦ 1° Occuper (une habitation, un log façon durable. V. Vivre (dans, *à). Habiter une maison villa, un palais. Habiter une chambre d'hôtel.* ♦ 2° *Pa* Avoir *sa* demeure dans. *Il habite Paris. Habiter la vi campagne. Habiter un quartier mal famé.* 0 (Ani *Les fauvettes qui habitent nos jardins.* ♦ 3° *Fig.* Être c dans une demeure. V. Hanter, résider (dans). *L'âme Jié qui habite ce corps. La croyance qui l'habite.* V. A posséder.

HABITUDE [abityd]. *n. f.* (XIV[e], « complexion » *habitudo*).

1. Vx. Complexion, constitution d'un être. V. Ha

II. ♦ 1° Manière de se comporter, d'agir, indivi fréquemment répétée. « *Ce qui forme les habitudes, c les actes fréquents et réitérés* » (BOURDALOUE). *Des hab de paresse.* « *Les anciennes habitudes élégantes de l'h du monde* » (ROMAINS). « *La lâche habitude de fumer e vaillant* » (GIDE). *De vieilles habitudes. Douce hab habitude qui devient un tic.* V. Manie, marotte. *Prend! bonne, une mauvaise habitude.* V. Pli. « *La seule ha qu'on doit laisser prendre à un enfant est de n'en cont aucune* » (ROUSS.). *Être esclave de ses habitudes. Ch d'habitudes.* « *Grognon comme un vieux chien qu'on dérangé dans ses habitudes* » *(CÉLINE). Cela n'est pa habitude, dans ses habitudes; cela sort de ses habitud* n'agit pas ainsi d'ordinaire. Loc. *Par habitude, parce* a toujours agi de telle façon, sans réflexion. V. Mach ment; routine. *À son habitude, selon, suivant son hab comme à son habitude,* comme il fait d'ordinaire. 0 *A* L'HABITUDE DE (et inf.) « *Quand vous avez l'habitude de*

oucher sur la droite, ce n'est pas à mon âge que vous changer » (ROMAIN~). *Je n'ai pas l'habitude de répéter, je ne vous le* épéterai *pas.* ◇ *Absolt.* (collectif) *L'habitude,* l'ensemble es habitudes de qqn. PROV. *L'habitude est une seconde nature. L'habitude abétissante qui pendant tout le cours de notre vie ous cache à peu près tout l'univers* » (PROUST). ♦ 2° Usage 'une collectivité, d'un lieu. V. Coutume, **mœurs,** règle, **radition,** *usage.* « *La vie sociale nous apparait comme un sys-ème d'habitudes* » (BERGSON). *Ce sont les habitudes de endroit, du pays. Avoir des habitudes de paysan, de bourgeois.* '. Manière. ♦ 3° Le fait d'être constamment en contact, n relation, d'éprouver constamment, par lequel se crée a familiarité. V. Accoutumance. « *Qui t'a donné une philo-ophie aussi gaie? -L'habitude du malheur* » (BEAUMARCH.). *lle a une grande habitude des enfants. Il vous laisse seule? 'e n'est rien, j'en ai l'habitude,* j'y suis habituée, c'est toujours insi. *C'est une question d'habitude, vous vous y ferez. L'habi-ude émousse les sensations.* « *Ce n'est pas dans la nouveauté, 'est dans l'habitude que nous trouvons les plus grands plai-irs* » (RADIGUET). ♦ 4° *Spécialt.* Usage répété, action répétée ui apporte l'habileté ou la connaissance. V. Pratique. *L'habitude du méfier est si nécessaire dans tous les arts...* » (GAUTIER). *Acteur qui a une gronde, une longue habitude e la scène. Je n'ai pas l'habitude de cette voiture; de ces iéthodes.* V. Expérience. *Dresser, éduquer par l'habitude.*

5° D'HABITUDE (*IOC. adv.*) : comme c'est d'ordinaire, omme le plus souvent. V. Habituellement. *D'habitude, je ie lève tard. Il vient d'habitude le mardi.* V. Généralement. *e café est meilleur que d'habitude.* V. Ordinairement. *Il 'est pas comme d'habitude.*

◈ ANT. Accident, exception. *Nouveauté. Inexpérience.*

HABITUÉ, ÉE [abitɥe]. *n.* (v. 1370-80; V. Habituer). ersonne qui fréquente habituellement un lieu. « *Les clients e ce café, ce sont des habitués que j'ai vus depuis des années 'venir aux mêmes places* » (ARAGON). *V.* Client. « *Les habi-ués de la maison* » (BAL~). V. Familier.

HABITUEL, ELLE [abitɥɛl]. *adj.* (XIV^e^; lat. médiév. *abitualis*). Qui tient de l'habitude par sa régularité, sa. onstance. ♦ 1° Passé à l'état d'habitude individuelle ou ollective. V. Coutumier, commun, ordinaire. Ce *comporte-ient ne lui est pas habituel. Gestes habituels.* V. Familier, iachinal, quotidien. *Les réjouissances habituelles du Mardi-ras.* V. Traditionnel. *Le cérémonial religieux habituel. V.* ituel. *Clause de style habituelle dans certains contrats. V.* 'onsacré, *usuel; usage* (d'). *Expédier les affaires habituelles.* '. Courant. ♦ 2° Qui est constant, ou très fréquent. V. Ordinaire. *Ce n'est pas très habituel.* V. Courant, fréquent. *lu sens habituel du ferme.* Fam. *C'est l'histoire habituelle, coup habituel.* V. Classique. *État habituel.* V. Normal. *l souffre du foie de façon habituelle.* V. Chronique. ◈ ANT. *ccidentel,* anormal, exceptionnel, inaccoutumé, inhabituel, nsolite, inusité, *occasionnel, rare,* unique.

HABITUELLEMENT [abitɥɛlmɑ̃]. *adv.* (1382; de *habi-uel*). ♦ 1° D'une manière habituelle. V. Ordinaire (d'), rdinairement. *Il est habituellement vêtu d'un complet bleu. 3 Selon l'usage, la* coutume. *Les classes* SE *terminent habi-uellement en juillet.* ♦ 2° De façon très fréquente; presque oujours. V. Couramment, généralement, normalement. *Il Oit habituellement plus chaud* en mars. ◈ ANT. *Accidentelle-*nent, exceptionnellement, rarement.

HABITUER [abitɥe]. *v. tr.* (v. 1320; lat. médiév. *habituare, le habitus* « manière d'être »). ♦ 1° Rendre familier, par 'habitude *(II, 4). V. Accoutumer, Habituer un enfant au roid, à la fatigue.* V. Endurcir; entraîner. ♦ 2° Faire acquérir ne façon d'agir, une aptitude à... V. Apprendre, dresser, duquer, former. *Personne ne les a habitués à la politesse.* V. nitier. *Il faut l'habituer à prendre ses responsabilités. Habituer n animal à venir manger dons la main.* ♦ 3° S'HABITUER À. *pron.* Prendre l'habitude (II, 3°) de. V. Accoutumer (s'). *es yeux s'habituent à l'obscurité. À la longue on s'habitue t cette température,* à ce *climat.* V. Adapter (s'), faire (se aire). *S'habituer à l'idée de la mort.* V. Familiariser (se). 3 Prendre l'habitude (II, 4°), la pratique de qqch. en s'y :xerçant. *S'habituer à parler, à improviser devant un audi-oire.* ♦ 4° *(Passif).* ÊTRE HABITUÉ À : avoir l'habitude (II, 3°) de. Nous *sommes habitués au bruit, nous y sommes habi-ués.* « *Phèdre est habituée à ce qu'on ne lui résiste pas* » (GIDE). *Les enfants ne sont pas habitués à rester seuls.* ◈ ANT. Désaccoutumer, dépayser, déshabituer.

HABITUS [abitys]. *n. m.* (1586; lat. *habitus* « manière d'être »). *Méd.* Apparence générale du corps, en tant qu'indi-cation de l'état général de santé ou de maladie. V. Habitude (1). *Habitus physiologique. Habitus morbides.*

HÂBLERIE ['ɑblərі]. *n. f.* (*1628;* de *hâbler* (1542). « se *vanter* »; de l'esp. *hablar* « parler »). Propos, manière d'être du hâbleur. V. Fanfaronnade, forfanterie, gasconnade, men-songe, vantardise. « *Un discours plein de hâbleries, d'exagé-rations et de rodomontades* » (GAUTIER).

HÂBLEUR, EUSE ['ɑblœʀ, øz]. n. et *adj.* (1555; de *hâbler.* V. Hâblerie). Personne qui a l'habitude de parler beaucoup en exagérant, en promettant, en se vantant. C'est *un hâbleur.* Adj. « *L'humeur hâbleuse des chasseurs* » (MAU-*PASS.*).

HACHAGE ['aʃaʒ] ou **HACHEMENT** ['aʃmɑ̃]. *n.* **m.** (1866,-1606; de *hocher).* Action de hacher; son résultat. *Le hachage de la paille.*

HACHE ['aʃ]. *n. f.* (1138; frq. **hâppja*). Instrument servant à fendre, formé d'une lame tranchante de forme variable, *fixée à un* manche. *Abattre un arbre à coups de hache. Fendre du bois avec une hache.* — *Hache à main (ou* hachette), à manche court, maniable d'une seule main. *Hache de pierre préhistorique. Hache de bûcheron* (V. Cognée, merlin), *de charpentier* (V. **Herminette**), *de tonnelier* (V. **Doloire**), *d'ardoisier* (V. **Doleau**). *Hache formant marteau.* V. Hachereau. — Par métaph. « *La phrase qui avait coupé tous liens entre eux, comme un coup de hache* » *(ZOLA).* — Fig. *Fait, taillé à* coups *de hache :* grossièrement (V. Serpe). — *Porter la hache dans une administration : y* supprimer les abus, les emplois superflus. ◇ Spécialt. *Hoche de guerre.* V. Francisque, tomahawk. *Hache d'armes,* ancienne arme d'hast, composée d'une forte hache à très long manche. — Mar. *Hache d'abordage.* — *Hache du bourreau,* avec laquelle il tranche la tête du condamné. *Périr sous la hache,* sur l'échafaud. ◈ HOM. *Ache,* H.

HACHÉ, ÉE ['aʃe]. *adj.* et *n. m. (1690; «ciselé »,* 1380; V. Hacher). ♦ 1° Coupé en petits *morceaux. Viande hachée, bifteck haché.* N. m. *Du haché.* ♦ 2° *Fig.* Entrecoupé, interrompu. *Style haché.* V. Heurté, saccadé. « *En phrases hachées, coupées d'incidentes Étrangères ou sujet* » *(ZOLA).*

HACHE-LÉGUMES ['aʃlegym]. *n. m. invar.* **(1866;** de *hacher,* et *légumes).* Hachoir à légumes.

HACHE-PAILLE ['aʃpɑj]. *n. m. invar.* (1765; de *hacher,* **et** *paille).* Instrument servant à hacher la paille et le fourrage dont on nourrit le bétail.

HACHER ['aʃe]. *v. fr.* (v. *1300; déhachier,* XII^e^; de *hoche).* ♦ 1° Réduire, couper en menus morceaux avec une hache ou avec tout autre instrument tranchant. *Hacher du persil, des oignons. Hacher du tabac.* — Absolt. *Couperet, hachoir qui hache gros, fin.* — Loc. prov. *Hacher menu comme chair à pâté. 0* Fig. *Se faire hacher* : se défendre jusqu'à complète extermination. « *Se faire hacher par bataillons* » (DORGELÈS). -Par exagér. Être disposé à tout souffrir pour défendre qqn, qqch. *Elle se ferait hacher pour vous.* « *Il se ferait plutôt hacher que de céder* » (ZOLA). ♦ 2° *Par anal.* Découper maladroitement, grossièrement. V. Déchiqueter. — *Par ext.* Endommager en brisant en petits *morceaux.* « *L'orage qui hachera toute vendange* » (MAURIAC). *Une rafale de mitrailleuse hache les assaillants.* ♦ 3° *Fig.* V. Couper, **entrecouper,** interrompre. « *La toux qui hachait ses phrases* » (MART. du G.). ♦ 4° *Techn.* Entailler *avec une* hache, *un* ciseau. *Hacher une planche pour en dégrossir le parement.* ♦ 5° (1355). *Dess.* et *Grav.* Sillonner de hachures. *Hacher une estampe. V.* Hachurer.

HACHEREAU ['aʃʀo]. *n. m.* (XV^e^; de *hoche). Techn.* Petite hache de charpentier en forme de marteau tranchant d'un côté. — Petite cognée.

HACHETTE ['aʃɛt]. *n. f.* (v. 1300; de *hache).* Petite hache. *Hachette à bois.*

HACHE-VIANDE ['aʃvjɑ̃d]. *n. m. invar.* (1908; de *hacher,* et *viande).* Hachoir à viande.

HACHIS ['aʃi]. *n. m.* (1538; de *hacher).* Préparation de viande ou de poisson hachés très *fin. Hachis de porc.* Chair (B, 2°) *à* saucisse. *Farcir une volaille avec du hachis.* V. Farce. *Boulette de hachis. V.* Croquette. — *Hachis Parmentier,* hachis de bœuf recouvert de purée de pommes de terre. ◇ Tout comestible haché. *Hachis d'échalotes, de champignons.* (REM. *Hachis* est inusité en Belgique. V. Haché).

HACHISCH. V. HASCHISCH.

HACHOIR ['aʃwaʀ]. *n. m. (1471;* de *hacher).* ♦ 1° Large couteau (V. Couperet) ou instrument à vis qu'on tourne à la manivelle, qui sert à hacher (viandes, légumes, etc.). V. Hache-légumes, hache-viande. *Le hachoir du boucher.* ♦ 2° *Par ext.* Épaisse planche de chêne ou de hêtre sur laquelle on hache.

HACHURE ['aʃyʀ]. *n. f.* (1440; de *hocher).* ♦ 1° Traits parallèles ou croisés qui marquent les demi-teintes, les ombres d'un dessin. d'une gravure. — *Cartogr.* Traits conventionnels qui figurent les accidents de terrain, la densité de la population, etc. ◇ *Techn.* Entailles pratiquées sur les métaux avant de les dorer ou de les argenter. ♦ 2° *Fig.* V. Raie, *rayure. L'ombre* « *rayait à peine de légères hachures la rive ensoleillée* » (ZOLA).

HACHURER ['aʃyʀe]. *v. tr.* **(1893;** de *hachure).* Couvrir de hachures. V. Hacher, *rayer. Parties hachurées d'une carte.*

HACIENDA [asjɛndal. *n. f.* (1860: mot esp., de *hacer* « faire »). Grande exploitation rurale, **en** Amérique du Sud; habitation du maître (Cf. Fazenda).

HADDOCK ['adɔk]. *n. m.* (1708; *hadot,* XIII^e^; mot angl.).

Nom de l'aiglefin (famille des morues) qui se consomme généralement fumé. *Il demanda « un haddok (sic), une sorte de merluche fumée...* » (HUYSMANS). ◈ HOM. Ad *hoc.*

HADÎTH ['adir]. *n.* m. (XX^e^ en franç.; mot arabe signifiant « conversation » *ou* « récit »). *Didact.* Recueil des actes et paroles de Mahomet. *Les hadîths complètent le Coran*.*

HADJI ['adʒi]. *n.* m. (1839; *hagis, 1568;* mot arabe). Musulman qui a fait le pèlerinage de La Mecque. « Les *hadjis* » (GAUTIER). — On emploie aussi la forme HADJ ['adʒ].

HAFNIUM [afnjɔm]. *n.* m. (1924; du danois [kjœben] *havn* « Copenhague », lieu de découverte, en 1923, et suff. *-ium*). *Chim.* Corps simple, métal (symb. *Hf*), de numéro at. 72, du groupe des terres rares.

HAGARD, ARDE ['agaʀ, aʀd(ə)]. *adj.* (1393; o. germ.; Cf. all. *Hagerfalk* « faucon sauvage »). ♦ 1° *Vx* (Fauconn.). *Oiseau hagard* : trop farouche pour pouvoir être apprivoisé (*opposé à* l'oiseau niais). ♦ 2° *Mod.* (XVI^e^). *Qui a une* expression *égarée et* farouche. V. Effaré. *Œil hagard. Air, visage hagard.* « *Les amants séparés font des gestes hagards* » (ARAGON). ♦ 3° *Littér.* Qui rend l'homme hagard, qui a un caractère inquiétant. V. *Sauvage.* « *La colère hagarde* » (HUGO).

HAGIOGRAPHE [aʒjɔgʀaf]. *adj. et n.* (1455; bas lat. *hagiographa,* du *gr. hagios* « *sacré* », *et graphein* « écrire »). ♦ 1" *Vx* (Adj.). *Livres hagiographes,* de l'Ancien Testament qui ne sont pas inclus dans la Loi et les Prophètes. — *Subst.* Écrivain sacré, auteur d'un des livres hagiographes. ♦ 2° Mod. (N.). Auteur qui traite de la *vie* et des actions des saints. ◇ *Par ext.* Biographe qui embellit systématiquement la vie de son héros.

HAGIOGRAPHIE [aʒjɔgʀafi]. *n. f.* (1813; de *hagiographe).* Rédaction des vies des saints. *Le sourire* « *que les petits livres d'hagiographie prêtent aux saints personnages de jadis* » (BARRÈS). ◇ *Par ext.* Biographie excessivement élogieuse.

HAGIOGRAPHIQUE [aʒjɔgʀafik]. *adj. (1842;* de *hagiographie).* Qui a rapport à l'hagiographie. *Récits hagiographiques.*

HAIE ['ɛ]. *n. f.* (XII^e^; frq. **hagja*).

1. ♦ 1° Clôture faite d'arbres, d'arbustes, d'épines ou de branchages, et servant à limiter ou à protéger un champ, un jardin. V. Bordure. *Prairie bordée de haies. Haies de fusains. d'aubépines.* « *Une haie touffue où se mêlaient des mûriers, des noisetiers, de jeunes acacias* » (BENOIT). *Échalier pour franchir une haie. Tailler une haie. Haie vive,* formée d'arbustes en pleine végétation. *Haie servant d'abri contre le vent.* V. **Brise-vent.** *Haie morte* ou *sèche,* faite de branches sèches, de bois mort. — *Des haies,* qui pousse dans les haies. *Prunellier des haies. 0 Sports* (Hipp.) Course *de haies, où les* chevaux ont à franchir des haies (naturelles ou factices). *Dresser un cheval* sur *les haies.* — Athlét. Course *de haies.* où le coureur doit franchir un certain nombre de haies factices. *110 mètres haies:* 400 mètres *haies.* ♦ 2" Obstacle constitué par une file de choses qui interdisent le passage. *Haie de rochers, d'écueils.* ♦ 3° *Fig.* (XIV^e^). File de personnes bordant une voie pour laisser passage à qqn, à un cortège. V. File, rang. Une *haie d'agents de police.* V. Cordon. *Cortège qui défile entre deux haies de spectateurs. Haie d'honneur. Former, faire* la *haie,* être rangé, se disposer en haie. « *Toute la paroisse rangée en deux haies* » (BALZ.).

II. *Techn. Age** d'une charrue.

◈ HOM. Ais ; formes des V. être, *haïr.*

HAÏK ['aik]. *n.* m. (1830; *heyque,* XVII^e^; *mot* arabe). Longue pièce d'étoffe rectangulaire, dans laquelle les femmes musulmanes se drapent comme dans un manteau, par-dessus les autres vêtements. *Haiks et burnous.*

HAÏKAÏ ['aikai]. n. *m.* V. HAÏKU.

HAÏKU ['aiku] ou **HAÏKAÏ** ['aikai]. n. *m.* (1922; mot. jap.). Poème classique japonais de trois vers dont le premier et le troisième sont pentasyllabiques, le deuxième heptasyllabique.

HAILLON ['aj5]. *n. m.* **(1404; moy.** haut all. *hadel* « lambeau »). Vieux lambeau d'étoffe servant de vêtement. V. Guenille, loque. Vêtu, *couvert de haillons. Un mendiant en haillons.* — Fig. « *La génération nouvelle a décidément jeté là le haillon classique* » (HUGO). V. **Oripeau.**

HAILLONNEUX. EUSE ['ajɔnø, øz]. *adj.* (1560; de *haillon).* ♦ 1° *Vieilli.* De haillons. *Vêtements haillonneux.* ♦ 2° (v. 1580). En haillons. « *Elle errait, haillonneuse, verminеuse* » (MAUPASS.).

HAINE ['ɛn]. *n. f. (Haine,* XII^e^; de *haïr).* ♦ 1° Sentiment violent qui pousse à vouloir du mal à qqn et à se réjouir du mal qui lui arrive. V. **Abomination, antipathie, aversion,** colère, détestation, exécration, horreur, hostilité, répulsion, **ressentiment; suff. -Phobe;** préf. Mis-. « *La haine, c'est la colère des faibles* » (DAUD.). *L'amour et la haine. L'envie, la jalousie, ferments de haine.* — *Haine implacable, jurée, déclarée.* Fam. *Une haine cordiale. Avoir, concevoir, éprouver de la haine pour qqn. Prendre qqn en* haine. Nourrir *une haine contre qqn. Assouvir sa haine.* V. Vengeance. *S'attirer, e*
la haine *de qqn.* V. Odieux. La haine *de qqn,* peut signifier celle qu'on *a pour qqn. Haine raciale, religieuse. V.* **Fanat intolérance.** *0* Au plur. *Fomenter, allumer, exciter, déch attiser les haines. Les haines publiques et particulières.* V. *r* gonisme, dissension, querelle, rivalité. *Haines sourdes vieilles haines.* ♦ 2° Aversion profonde pour qqch. *haine du domicile et la passion du voyage* » (BAUDEL.). *de haine. J'ai pris la vie en haine.* ♦ 3° *Loc. prép.* EN H DE..., à cause de la haine qu'on éprouve pour (qqn ou qc *Organiser la révolte en haine des oppresseurs. 0* PAR H DE... « *Toutes ces vies jouées à pile ou face par haine du pr* **(SARTRE).** ◈ ANT. *Amour. Affection, amitié, concorde,* frate Culte, passion. — HOM. Aine.

HAINEUSEMENT ['ɛnøzmã]. *adv. (Haingeusemer* 1350; de *haineux).* D'une façon haineuse, par haine.

HAINEUX, EUSE ['ɛnø, øz]. *adj. (Hainos,* XII^e^ *haine).* ♦ 1° Naturellement porté à la haine. V. Ma **lant, vindicatif. Un** *homme* « *haineux et capable de c une vengeance pendant vingt ans* » (BALZ.). *Caractère haï* — *Subst.* Rare. Un *haineux.* ♦ 2° Qui trahit la haine. *Re haineux.* « *Il parlait la bouche serrée, les dents haineu* **(FRANCE).** ♦ 3° Inspiré par la haine. V. **Fielleux, venin** *Une joie mauvaise, haineuse.* ◈ ANT. Affectueux, *bienvei tendre.*

HAÏR Sain]. *v. tr. : je hais* ['ɛ], *tu hais,* il *hait, nous* sons ['ais5], *vous haïssez, ils haïssent; je haïssais; je* hai *haïrai: je haïrais: haïs, haïssons; que je haïsse, qu'il ha qu'il haït; haïssant; haï* (1080; frq. **hatjan*). ♦ 1° *A* (qqn) en haine. V. **Abhorrer, détester, exécrer, honnir** Ne pas pouvoir sentir, souffrir, voir). « Ils nous *haïsses toute la haine du domestique pour le maître, du petit* le *grand* » **(GAUTIER).** Par euphém. « *Va, je ne te hais po* (CORN.) : ie t'aime. « *L'amour qu'il a pour la comtesse peut-être ne le hait pas* » **(MARIVAUX).** — **Avec un** comp *cause. Je le hais de m'avoir toujours trompé.* « *Elle le ha de* ce *qu'elle l'avait aimé* » (R. ROLLAND). — Absolt. *A ou hair. Je* ne *sais* pas *haïr.* ♦ 2° Avoir (qqch.) en h *Haïr le vice, le péché, les plaisirs. Haïr la dictatur contrainte, l'étude. Je hais cette façon de parler. Haïr chose comme la peste.* V. **Fuir.** ♦ 3° *Vx* ou *littér.* HAÏR *Je hais d'être dérangé à chaque instant.* V. Horreur (av « *Je hais toujours de vous déplaire* » (SÉV.). *0* **HAIR QUE le** subj. : avoir horreur que. *Il ne hait pas que...,* il aime que... : il y prend plutôt plaisir. « *Il ne hait pas qu'on l'adr pour le reste, il ne s'occupe pas des autres* » (SUARÈS). ♦ *4* HAÏR. Réfl. *Il déteste son crime. il se hait lui-même. F* Mépriser en soi la nature pécheresse. « *La vraie et u vertu est de* se *haïr* » (PASC.). 0 Récipr. Ces *deux hor se haïssent cordialement. Pourquoi nous haïr?* ◈ ANT. *A* Adorer, chérir: *entendre* (s').

HAIRE [*'FR*]. *n. f.* (v. *980;* frq. **hârja* « vêtement gro fait de poil »; Cf. all. *Haar, et* angl. *hair* « cheveu » 1° Grossière chemise de poils de chèvre, de crin, port même la peau par esprit de mortification et de pénitence. *Ier la haire et le cilice.* « *Laurent, serrez ma haire avec ma c pline* »'(MOL.). ♦ 2° *Techn.* Première forme que présen drap quand les poils n'ont pas encore été soumis au fou *Drap en haire.* ◈ HOM. V. Air.

HAÏSSABLE ['aisabl(ə)]. *adj.* (1569; de *haïr). Qui* m **d'être haï. V. Détestable, exécrable, odieux.** *Un individu sable. Un enfant haïssable.* V. **Insupportable.** « *Le mo haïssable* » (PASC.). « *Je trouve la guerre haïssable, haïssables bien plus ceux qui la chantent sans la faire* » ROLLAND). 0 Par hyperb. *Il fait un temps haïssable cet* ◈ ANT. Aimable.

HAÏTIEN, IENNE [aisjɛ̃, jɛn] .*adj.* et *n. (1846;* de *H* De Haïti (Antilles). *Coutumes haïtiennes. Un Haïtien.*

HALAGE ['a(a)laʒ]. *n. m.* (1488; de *haler).* Actio haler un bateau. *Halage d'un navire par un autre. Ha d'une péniche du bord d'un fleuve. Halage à bras d'hom Chevaux de halage* (V. Tirage). — *Chemin de halage, et e Le halage,* chemin qui longe un cours d'eau pour perm le halage des bateaux. V. **Lé; marchepied.** ◈ HOM. *Hal*

HALBI ['albi]. *n. m. (1771;* néerl. *haalbier* « petite bièr *Région.* Boisson normande faite de pommes et de poires mentées.

HALBRAN ['albʀã]. *n. m.* (*Halebran, fi"* XIV^e^; moy. all. *halber-ant* « demi-canard »). Jeune canard sauvage. *s'enfonçait dans un marais pour guetter les oies, les lo et les halbrans* » (FLAUB.).

HÂLE ['al]. *n. m. (Hasle, 1175;* de *hâler).* ♦ 1° Action de l'air et du soleil, qui Jaunit et flétrit les corps niques. *Le hâle a fané les herbes.* — Vieilli ou littér. *Vi bruni par le hâle.* ♦ 2° *Mod.* (1840). Couleur **plus** ou m brune que prend la peau exposée à l'air et au soleil. *Le lui va bien. V.* **Bronzage.** « **Comme** *vous êtes brun...! du hâle de luxe... Ça s'attrape sur les plages, à ne rien fa* **(SARTRE).**

HÂLÉ, ÉE ['ɑde]. *adj.* (XIIe-XIIIe ; de *hâler*). ♦ 1° *Vx.* Desséché. ♦ 2° *Mod.* Bruni par le soleil. V. Bronzé. cuivré. *Peau hâlée et dorée de soleil* » *(Zola).*

HALECRET ['alkʀɛ]. n. *m.* (1489; moy. néerl. *halskleedt*, ll. mod. *Halskragen*). *Archéol.* Pièce de l'armure, corselet e fer battu formé de deux parties pour le devant et le derrière.

HALEINE [ah]. n. *f.* (*Aleine*, 1080; a. fr. *alener*, lat. *inhelare : h* du lat. *halare* « *souffler* »).

I. ♦ 1° Mélange gazeux qui sort des poumons pendant l'expiration. *Tiédeur de l'haleine. Haleine fraîche, parfumée. Le parfum de ta douce haleine* » (Hugo). *Haleine qui sent l'ail, le tabac, l'alcool. Haleine forte, fétide. Avoir mauvaise aleine :* sentir mauvais de la bouche. ♦ 2° L'expiration Ile-même, et *par ext.* La respiration (inspiration et expiation). V. Souffle. *Respirer d'une haleine égale.* « *De ma hambre, j'écoutais sans le vouloir, retenant mon haleine* » (Duham.). ◇ Loc. *Perdre haleine,* na plus pouvoir respirer *la* suite d'un effort trop soutenu. ‹: *N'allons pas perdre haleine l tant courir* » (Verlaine). — À perdre haleine. loc. adv. *Courir à perdre haleine. Tenir des discours à perdre haleine.* V. Longuement. — *Être hors d'haleine : à* bout de souffle. V. Haletant. — *Reprendre haleine* : reprendre sa respiration près une interruption, un effort (V. Souffler); s'arrêter, e reposer pour reprendre des forces. *Travailleur qui reprend aleine. Laisser-nous reprendre haleine.* ♦ 3° Temps pendant lequel on peut rester sans respirer, intervalle entre deux nspirations. « *Haletant, palpitant, l'haleine courte* » (Barbey). Fig. *Travail de longue haleine,* qui exige beaucoup de temps t d'efforts. ◇ *D'une haleine* (littér.) : sans s'arrêter pour espirer. V. Trait (d'un). *Boire un bol de café; débiter une hrase d'une haleine, d'une seule haleine.* « *Je filai d'une seule aleine jusqu'au boulevard* » (Duham.). ◇ Cour. *Tenir agn en aleine :* maintenir son attention en éveil ; maintenir dans un tat d'incertitude, d'attente. « *La curiosité me tenait en aleine* » (Rouss.).

II. *Littér.* Ce qui rappelle l'haleine d'une personne. ◇ Souffle (du vent). *Les premières haleines du printemps.* V. Brise. 0 Odeur qui se dégage. V. Effluve, émanation. *L'haleine des abattoirs* » (Duham.).

◈ hom. *Alène.*

HALENER [aline], *v. tr.;* conjug. **lever** (XIVe ; de *haleine*). *Chasse.* Flairer (l'odeur de la bête), en parlant d'un chien.

HALER ['a(ɑ)le]. v. *tr.* (XIIe ; a. néerl. *halen, ou* bas all. *halon*). ♦ 1° Trans. dir. *Mar.* Tirer sur. *Haler un câble, un ordage à* la *main.* V. Paumoyer. 0 Tirer au moyen d'un cordage. *Haler* une *bouée* à *bord.* ♦ 2° Cour. Remorquer (un bateau) au moyen d'un cordage tiré du rivage. *Chevaux ui halent une péniche. Bateau halé par un cabestan électrique.* V. Remorquer, touer. ♦ 3° Haler sur. V. Tirer. *Haler sur ne manœuvre. une bouline.* ◈ ant. *Pousser.* — hom. Aller. llée ; hâler.

HÂLER [ɑ'le]. v. *tr.* (XIIe ; p.-ê. lat. pop. *°assulare*, class. ssare « rôtir », et néerl. *hael* « desséché »). ♦ 1° Vx. Dessécher (les végétaux), en parlant du l'air, du soleil. ♦ 2° *Mod.* Rendre (la peau, le teint) plus ou moins brun ou rougeâtre, n parlant de l'air et du soleil. V. Bronzer, brunir. « *Elle avait a peau très brune, hâlée et dorée de soleil* » (Zola). ◈ ant. Blanchir ; blanc. — hom. *Haler.*

HALETANT, ANTE ['altɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1539; de *haleter*). Dont le rythme de respiration est anormalement précipité; norS d'haleine. V. Essoufflé. pantelant. *Chien, cheval haletant. Être haletant de fièvre, d'émotion.* — Par *ext. Poitrine haletante.* « *Elle sentait contre sa joue le souffle d'une respiration haletante* » (Flaub.). V. Précipité. 0 Par métaph. *Être haletant d'impatience,* très impatient, excité par l'attente. Fig. ‹ *Les tocsins haletants* » (Mauriac).

HALÈTEMENT ['altɛmɑ̃]. n. *m.* (1495: de *haleter*). *Le* fait de haleter; état de ce qui est haletant. V. Essoufflement, oppression. *Halètement d'une personne qui a couru. Halètement d'un asthmatique.* — Par *ext. Halètement de la poitrine,* mouvement précipité de la poitrine qui se soulève et s'abaisse. ◇ Par anal. « *Le halètement d'un train en partance rappelait une poitrine oppressée* » (Mauriac). ◈ hom. Allaitement.

HALETER ['alte]. v. *intr.; conjug. acheter* (XIIe ; pour *aleter* « battre des ailes, palpiter ». V. Aile). Respirer avec gêne à un rythme anormalement précipité; être à bout de souffle. V. Essoufflé (s'), souffler. *Haleter après une course. Haleter de soif, d'émotion.* Par *ext. Poitrine qui halète.* — Par anal. « *Une locomotive halète à coups espacés* » (Romains). ◇ *Fig.* En parlant de ce qui est tenu en haleine. Tout *l'auditoire haletait.* ◈ hom. Formes du v. allaiter.

HALEUR, EUSE ['a(ɑ)lœʀ, øz], n. (1680 : de *haler*). Personne qui fait métier' de haler les bateaux 'le long des cours d'eau. « *Comme je descendais des fleuves impassibles Je ne me sentis plus guidé par les haleurs* » (Rimbaud).

HALF-TRACK ['aftʀak]. *n. m.* (1950; mot. amér. « semi-traction »). Anglicisme. *Milit.* Véhicule blindé, semi-chenillé. *Des half-tracks.*

HALICTE [alikt(ə)]. n. *m.* (1817; lat. zool. *halictus;* o. i.). Insecte hyménoptère *(Apidés)* qui fait son nid dans le sol.

HALIEUTIQUE [aljøtik]. *adj. et n. f.* (1732; gr. *halieutikos*). *Didact.* Qui *concerne la* pêche. *0 N.* f. *L'halieutique,* art de la pêche.

HALIOTIDE [aljɔtid]. *n. f.* (1803; *Haliotite*, 1768; gr. *halios* « marin », et *ous, ôtos* « oreille »). *Zool.* Mollusque gastéropode *(Prosobranches)* , appelé couramment ormeau, *oreille de mer.*

HALIPLE [alipl(ə)]. *n. m.* (1827; *gr. haliplous* « qui nage en mer »). *Zool.* Insecte coléoptère carnivore *(Dysticidés)* qui vit dans les eaux douces ou saumâtres.

HALITUEUX, EUSE [alityø, øz]. *adj.* (XVIe ; du lat. *halitus* « vapeur »). Méd. *(vx) Peau halitueuse,* chaude et moite de sueur.

HALL ['ol]. n. *m.* (1672, répandu v. 1868; angl. *hall;* Cf. Halle). Grande salle où l'on a d'abord accès, dans les édifices publics ou les grandes maisons particulières. V. Entrée, salle, vestibule. *Hall d'hôtel. Hall de la gare Saint-Lazare, dit salle des Pas perdus. Hall de château, de villa. V.* Antichambre. *Le domestique montait sa valise « par le grand escalier du hall, vaste salle au plafond surélevé d'un étage* » (Chardonne).

HALLAGE ['alaʒ]. *n. m.* (XIIIe ; de *hale). Comm:* Droit, redevance payé(e) par les marchands pour vendre aux halles, au marché d'une commune. ◈ hom. *Halage.*

HALLALI [alali]. *interj.* et *n. m.* (1751; *hale* (pour *hare à* lui), a. fr. *hare*, frq. *°hara* « par ici! » ; Cf. Harasser). Vén. Cri de chasse qui annonce que la bête poursuivie est aux abois. ◇ N. *m.* Ce cri lui-même, ou la sonnerie du cor qui le remplace. Sonner *l'hallali.* — *Par* ext. Le dernier temps de la chasse, où la bête est mise à mort.

HALLE ['al]. *n. f.* (1213; frq. *°halla.* V. Hall). ♦ 1° *Sing.* Vaste emplacement couvert où se tient un marché; grand bâtiment public qui abrite un marché, un commerce en gros de marchandises. V. Marché: hangar, magasin. *Halle aux vins. Halle* au *blé. 0 Par ext.* Grand bâtiment sommaire. *Une « sorte de halle close servant tout à la fois de bibliothèque, de réfectoire et de dortoir* » (Tharaud). ♦ 2° *Plur.* Les Halles, emplacement, bâtiment où se tient le marché central de denrées alimentaires d'une ville. — Absolt. *Les Halles* centrales, les *Halles* (de Paris). *Le personnel des Halles. V.* Marchand; commissionnaire (1°), facteur (II), mandataire. *Porteur des Halles.* V. Fort. *Le carreau des Halles.* — Péj. *Le* langage *des halles* : la langue populaire, la langue verte.

HALLEBARDE ['albaʀd(ə)]. n. *f.* (1448; *labarde*, 1333; it. *alabarda;* moy. haut all. *helmbarte* « hache *(bart) e à* poignée *(helme)* ». *Ancienn.* Arme d'hast à longue hampe, munie d'un fer tranchant et pointu et de deux fers latéraux ou ailes, l'une en forme de croissant, l'autre en pointe (V. Guisarme, pertuisane, pique, vouge). — *Les suisses d'église portent encore la hallebarde.* « *Le bruit solennel de la hallebarde du suisse* » (Maurois). ◇ Loc. fam. *Il pleut, il tombe des hallebardes :* il pleut très fort, à verse.

HALLEBARDIER [albaʀdjel]. *n. m.* (1483 ; de *hallebarde). Ancienn.* Homme d'arme, fantassin portant la hallebarde.

HALLIER ['alje]. *n. m.* (XVe ; lat. pop. *hasla* « *rameau* », frq. *°haslan*). Groupe de buissons serrés et touffus. *Halliers épais, impénétrables. Battre les halliers, à la chasse.* ◈ hom. Allié.

HALLOWEEN [alowin]. *n. f.* (mil. XXe ; mot angl. [1556], abrév. de All Hallow Even « veille de la Toussaint »). [Canada]. *Anglicisme.* Fête annuelle (31 octobre), comparable à la mi-carême, à l'occasion de laquelle les enfants masqués et déguisés viennent présenter des sacs ou des paniers pour qu'on y dépose des friandises. « *Chaque mot, c'est une histoire qui surgit, comme un enfant masqué, dans ton dos, un soir d'halloween* » (J. Ferron).

HALLSTATTIEN, IENNE ['alstatjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1893; de *Hallstatt*, en Autriche). Sc. Relatif à la première période de l' « âge du fer » (1000 à 500 av. J.-C.).

HALLUCINANT, ANTE [al(l)ysinɑ̃, ɑit]. *adj. (1862;* de *halluciné). Cour.* Qui a une grande puissance d'illusion, d'évocation. *Une ressemblance hallucinante.* V. Extraordinaire.

HALLUCINATION [al(l)ysinɑsjɔ̃]. *n. f.* (1660; lat. *hallucinatio). Méd.* Perception pathologique de faits, d'objets qui n'existent pas, de sensations en l'absence de tout stimulus extérieur. V. Illusion, rêve. *Hallucinations visuelles* (V. Phantasme, vision), *auditives* (V. Voix [entendre des voix]), *olfactives. Hallucinations hypnagogiques. Hallucinations dues aux toxiques* (cocaïne, haschisch). *Hallucinations des délires chroniques, des démences précoces. Hallucination collective.* — Par *ext.* « *La perception extérieure est une hallucination vraie* » (Taine). 0 *Cour.* (par exagér.). Erreur des sens, illusion. *J'ai cru le voir ici, je dois avoir des hallucinations.*

HALLUCINATOIRE [al(l)ysinatwaʀ]. *ndj.* (1873; de *halluciné). Didact.* ♦ 1° De l'hallucination. *Vision hallucinatoire.* ♦ 2° Qui provoque l'hallucination. *Psychoses hallucinatoires.*

HALLUCINÉ, ÉE [al(l)ysine]. *adj.* et *n.* (1611 ; lat. *hallucinatus*). Qui a des hallucinations. *Fou, toxicomane halluciné.* Par *ext. Un air halluciné. V.* Égaré; bizarre. — Subst. Les *visions d'un halluciné.* V. Visionnaire. « *Des gestes de somnambule et d'halluciné* » (GONCOURT).

HALLUCINER [al(l)ysine]. *v. tr.* (1562; de *halluciné*). *Rare.* Produire des hallucinations. Rendre halluciné.

HALLUCINOGÈNE [al(l)ysinɔʒɛn]. *adj. et n. m.* (v. 1955; de *halluciner, et -gène*). *Didact. Qui provoque* des hallucinations (substance). *Les champignons hallucinogènes du Mexique.* ◇ *N. m.* Drogue provoquant un état psychédélique*. Cf. Psychodysleptique.

HALLUCINOSE [al(l)ysinoz]. *n. f.* (1911; du rad. de *halluciner*, et *-ose*). *Didact.* Phénomène hallucinatoire dont le sujet reconnaît l'irréalité (à la différence de l'hallucination).

HALO [l'alo]. *n. m.* (1360; lat. *halos, mot* gr.). ♦ 1° Cercle lumineux, couronne brillante autour d'un astre, due à la présence de nuages de glace. « Un *grand halo laiteux... remplaçait l'astre* » (COLETTE). 0 *Par* ext. Auréole lumineuse diffuse autour d'une source lumineuse. *Halo des réverbères dans le brouillard.* ♦ 2° (1590). *Phot.* Irradiation lumineuse autour de l'image photographique d'un point lumineux. ♦ 3° *Fig.* V. Auréole. *Un halo de gloire.* ◈ HOM. *Allô!*

HALOGÉNATION [alɔʒenasjɔ̃]. n. *f.* (XX"; de *halo*gène). *Chim.* Introduction d'halogènes* dans une molécule (chlororuration, bromuration, ioduration, etc.).

HALOGÈNE [alɔʒɛn]. *adj.* et *n. m.* (1846; gr. *hals, halos* « sel », et suff. *-gène*). *Chim.* Élément chimique de la famille du chlore*. V. Brome, fluor, iode. *Corps halogènes.* — *Un halogène.* ◈ HOM. Allogène.

HALOGÉNURE [alɔʒenyʀ]. n. *m.* (1970; de *halogène*). *Chim.* Nom générique des sels ou esters contenant un halogène*. *Halogénure d'argent.*

HALOGRAPHIE [alɔgʀafi]. n. *f.* (1819; gr. *hals, halos* « sel », et suff. *-graphie*). Sc. Etude, description des sels.

HÂLOIR ['alwaʀ]. *n. m.* (1752; de *hâler*). *Région.* Lieu où l'on sèche le chanvre. 0 Séchoir où sont déposés après salage les fromages à pâte molle.

HALOPHILE [alɔfil] ou **HALOPHYTE** [alɔfit]. *adj.* (1846,-1878 ; gr. *hals, halos* « sel », *et suff. -phile, -phyte*). *Bot. Qui* croît dans les terrains imprégnés de sel marin. *Plantes halophiles.*

HALTE ['alt(ə)]. *n. f.* (1585; *halt*, XII^e, a. picard « lieu où l'on séiourne »: all. *Halt* « arrêt »). ♦ 1° Arrêt, temps d'arrêt consacré au repos, au cours d'une marche ou d'un voyage. V. Station. *Faire halte. Halte horaire. 0 Par ext.* (*sans* idée de repos) *Faire halte,* s'arrêter (dans un mouvement quelconque). ♦ 2° Lieu où se fait la halte. V. Escale, étape, gîte, relais. *Arriver avant la nuit à la halte fixée. 0 Ch. de fer.* Point d'arrêt sur une ligne, où le train ne prend que les voyageurs, sens que soit prévu un temps d'arrêt déterminé. ♦ 3° *Fig.* Moment de pause, interruption momentanée au cours d'une action ou d'une évolution. V. Répit. « *Il y a des haltes, des reprises d'haleine dans la marche des peuples* » (HUGO). ♦ 4° *Interj.* HALTE! commandement militaire par lequel on ordonne à une troupe de s'arrêter (ANT. *Marche!). Section, halte!* — Fig. *Dire halte! à la guerre.* Ellipt. *Halte* aux *factieux!* — HALTE-LÀ! commandement d'une sentinelle, d'une patrouille enjoignant à un suspect de *s'arrêter.* V. Qui-vive? Fie. *Halte-là ! en voilà assez!* ◈ ANT. *Marche. Continuation, reprise.*

HALTÈRE [altɛʀ]. *n. m.* (*Alteres*, 1534; lat. *halteres*, gr. *haltêres* « balancier pour le saut, la danse »). Instrument de gymnastique fait de deux boules ou disques de métal réunis par une tige. Un *haltère. Il ramassa* « *un pesant haltère qui traînait* » (MAUPASS.). REM. *Haltère* est parfois mis par erreur au féminin. *Faire des haltères. 0 Poids et haltères,* sport consistant à soulever, en exécutant certains mouvements *(arraché, développé, épaulé* et *jeté),* les haltères les plus lourds possible... ◈ HOM. Formes des v. altérer, *haleter.*

HALTÉROPHILE [alterɔfil]. *n.* et *adj.* (1934; de *haltère, et suff. -phile*). Qui pratique le sport des poids et haltères.

HALTÉROPHILIE [alterɔfili]. *n. f.* (XX^e; de *haltérophile*). Sport des poids et haltères.

HALVA ['alva]. n. *m.* (fin XIX^e; mot turc). Confiserie turque, faite de farine, d'huile de sésame, de miel, de fruits et amandes (ou noisettes, pistaches). Cf. Loukoum.

HAMAC ['amak]. n. *m.* (1519; *amoche, hamacque,* XVI^e; esp. *hamaca*, du caraïbe *hamacu*). Rectangle de toile ou de filet suspendu horizontalement par ses deux extrémités, utilisé comme lit. *Hamac de marin. Se balancer dans un hamac.*

HAMADA ['amada]. n. *f.* (1890; mot arabe). Plateau pierreux des déserts sahariens *(opposé à erg). Les hamadas sahariennes.*

HAMADRYADE [amadʀijad]. *n. f.* (XV'; lat. *hamadryas*, mot gr.; Cf. Dryade). *Myth.* Nymphe des bois identifiée à un arbre qu'elle était censée habiter, naissant et mourant avec lui.

HAMADRYAS [amadʀijas]. *n. m.* (1839; *simia hamadryas;* Cf. le précéd.). Grand singe du genre cynocéphale remarquable par la disposition de sa crinière. *L'hamadryas était le singe sacré de l'ancienne Égypte.*

HAMAMÉLIS [amamelis]. *n. m.* (1615; gr. *hamamélis* « sorte de néflier »). Arbrisseau d'Amérique du Nord, dont la feuille ressemble à celle du noisetier et dont l'écorce, feuilles sont employées en pharmacie (action astringente vasoconstrictive).

HAMBURGER ['ãbuʀgœʀ]. n. m. (1930; mot amé abrév. de *Hamburger steak,* 1902, de *Hambourg,* ville all mande). *Américanisme.* Bifteck haché de forme ronde, s vent servi dans un pain rond (ou, en France, recouvert d' œuf au plat).

HAMEAU ['amo]. *n.* m. (XIII^e; de *l'a..bourg*.frq. **hai* all. *Heim*, angl. *home* « domicile »). Agglomération de qu ques maisons rurales situées à l'écart d'un village, et formant pas une commune. V. Écart, lieudit. « *Le hame enfoncé dans un pli du vallon... pauvre hameau paysan compo de dix maisons normandes* » (MAUPASS.).

HAMEÇON [amsɔ̃]. *n. m. (Ameçon,* v. 1100; de l'a. *ain, hain;* lat. *hamus).* ♦ 1° Petit engin de métal en forn de crochet, armé de pointes, qu'on adapte au bout d'u ligne et qu'on garnit d'un appât pour prendre le poisso *Hameçon simple, à deux crochets. Le poisson a avalé l'hameç a mordu à l'hameçon.* ♦ 2° Fig. *Mordre à l'hameçon, gob l'hameçon,* se laisser prendre. V. Appât, piège.

HAMEÇONNER [amsɔne]. *v. tr.* (XV^e, *hameçonné* « forme d'hameçon »; de *hameçon). Pêche.* ♦ 1° (1611). G nir d'hameçons. *Hameçonner une ligne.* Au p. p. *Lig hameçonnée.* ♦ 2° (1617). Prendre à l'hameçon (un poisso

HAMMAM ['amam]. n. m. (1859; mot arabo-turc « ba chaud »). Etablissement de bains turcs ou à la mode turqu

HAMMERLESS ['amɛʀlɛs]. *n.* m. (1878; mot angl., *hammer* « *marteau* », *et less* « *sans* »). *Anglicisme.* Fusil chasse à percussion centrale, sens chiens apparents.

1. **HAMPE** ['ãp]. n. *f.* (XVI^e; a. fr. *hanste* ou *hante,* 1 *hasta* « lance, tige », et frq. **hant* « main ». V. Ante). ♦ 1° Lo manche de bois auquel est fixé le fer d'une arme d'ha une croix, un drapeau. V. Bâton, bois, digon. *Hampe d'r lance. 0 Par ext.* Long manche de certains instrume (écouvillon, refouloir, pinceau). ♦ 2° (1771). *Bot.* Axe, t allongée terminée par une fleur unique ou un groupe de fleu et dépourvue de feuilles. *La hampe d'un roseau.* ♦ 3° Tr vertical de certaines lettres. *Hampe de h; de p* (V. Queu

2. **HAMPE** ['ãp]. *n. f.* (1270; p.-é. de l'a. haut all. *wam* « fanon »). Vén. Poitrine du cerf. 0 *Bouch.* Partie supérieu et latérale du ventre du bœuf, du côté de la cuisse. V. Grass maniement.

HAMSTER ['amstɛʀ]. *n. m.* (1765; mot all.). Petit mamm fère rongeur, au pelage roux et à ventre blanc, commun l'est de l'Europe, qui creuse des terriers compliqués où amasse des provisions.

HAN ! ['ã; hã]. *interj.* (XVI^e; onomat.). Onomatopée (sourd d'un homme qui fait un violent effort, soupir). — Sut m. *Faire, pousser un han.* ◈ HOM. An, en.

HANAP ['anap]. *n. m.* (v. 1100; lat. pop. *hanappus*, f **hnapp*). *Ancienn.* Grand vase à boire en métal, monté s un pied et muni d'un couvercle. « Un canon *de vin de Sum nes, dans les hanaps d'étain de maître Raymond* » (NERVA

HANCHE ['ãʃ]. n. *f.* (1155; germ. **hanka*). ♦ 1° Chacu des deux régions symétriques du corps formant saillie a dessous des flancs, entre la fesse en arrière et le pli de l'ai *en avant. Articulation de la hanche.* V. Bassin, cuisse; co (os), iliaque *(os). Affections, malformation de la han* (coxalgie, coxarthrose, luxation). *Hanches étroites, larg rondes. Tour de hanches. Jupe serrant les hanches.* — *Rou balancer les hanches.* V. Déhancher (se). « Ces *jolies person qui vont trottant menu... tortillant un peu des hanches* » (BEP MARCH.). *Mettre les poings sur les hanches,* posture marqua souvent le défi, l'effronterie. 0 *Manège* (XIV^e) Région l'arrière-train du cheval, comprise entre le rein et la croup *en* haut du flanc. *Mettre un cheval sur les hanches,* le dres de façon qu'il se soutienne sur les hanches en galopant. (1832) *Zool.* Chez les insectes, Segment des pattes, artic au corselet. ♦ 2° (1678). *Mar.* Partie supérieure de la murai d'un navire qui avoisine le tableau. ◈ HOM. Anche.

HANCHEMENT ['ãʃmã]. *n.* m. (1877; de *hancher*). A tude hanchée. *Le hanchement des Vierges gothiques du XIV*

HANCHER ['ãʃe]. v. (1835; de *hanche*). ♦ 1° *V. in* Se tenir, se camper dans une posture qui fait saillir u hanche. — (Animaux) *Les deux jars* « *s'arrêtèrent brusq ment, hanchant* sur une *patte* » (ZOLA). ♦ 2° *V. tr.* Représen (un personnage) de manière à faire saillir une hanche. HANCHÉ, ÉE. p. p. et adj. *Posture, station hanchée.* « *belle 'Vierge dorée' du trumeau, légèrement hanchée* (M. AUBERT).

HAND-BALL ['ãdbal]. n. m. (XX^e; mot all. « balle à main »). Sport d'équipe analogue au football, mais qui joue uniquement avec les mains.

HANDBALLEUR ['ɑ̃dbalœʀ ou 'ɑ̃dbolœʀ]. n. *m.* (1966; de *hand-ball**). **Joueur de hand-ball.**

HANDICAP ['ɑ̃dikap]. n. *m.* (1827; mot angl., *hand in cap* « main dans le chapeau », T. de *jeu*). ♦ 1° *Turf. Course ouverte à des* chevaux **dont les chances de vaincre,** naturellement inégales, sont, en principe, égalisées par l'obligation faite aux meilleurs de porter un poids plus grand (courses au galop) ou de parcourir une distance plus longue (courses au trot). V. Omnium. *Cheval qui rend vingt-cinq mètres dans un handicap.* ◇ *Par anal.* Épreuve sportive où l'inégalité des chances **des concurrents** est compensée au départ. ♦ 2° *Par ext.* Désavantage imposé à un concurrent pour que les chances se *trouvent égales* (V. Surcharge). *Combler son handicap.* ♦ 3° Fig. (v. 1950). Désavantage, infériorité qu'on doit supporter. *Il a les mêmes titres, mais son âge est un sérieux handicap. Il aimait à nager et à plonger. Dans l'eau, son infirmité* (de Byron) *cessait d'être un handicap* » (MAUROIS) ◇ (1964). Infériorité momentanée (économique, sociale, politique) d'une collectivité par rapport à une autre. ◈ ANT. *Avance, avantage.*

HANDICAPER ['ɑ̃dikape]. *v. tr. (1854;* de *handicap).* 1° Imposer à (un cheval, un concurrent) un désavantage quelconque selon la formule **du** handicap. *Cheval équitablement, sévèrement handicapé.* ♦ 2° *Fig.* (1889). Mettre (qqn) en état d'infériorité. V. Défavoriser, désavantager. *Il est vraiment handicapé depuis son accident. 0* (1957) HANDICAPÉ, E. *adj.* et *n.* Se dit d'une personne présentant une déficience congénitale ou acquise) des capacités physiques ou mentales, qui l'empêche de travailler normalement. *Un handicapé visuel,* moteur. V. Infirme, invalide. *Par ext.* Victime d'un handicap (3°), désavantagé. « *La mort du père fait des orphelins des enfants 'handicapés ' sur le plan affectif et matériel* » *Le Monde,* 10-2-1966). ◈ ANT. **Avantager,** *douer, favoriser.*

HANDICAPEUR ['ɑ̃dikapœʀ]. *n. m. (1872; de handicaper). Turf.* Commissaire d'une société de courses chargé d'établir les handicaps. — Appos. *Le commissaire handicapeur.*

HANGAR ['ɑ̃gaʀ]. n. *m.* (1338; frq. **haimgard,* de **haim* hameau », et **gard* « enclos »). Construction formée d'une ouverture soutenue par des supports et destinée à abriter du matériel, certaines marchandises. V. Abri, entrepôt, remise. *Hangar à récoltes, à fourrage* (V. Grange; fenil, herbier). *Hangars d'un port.* V. Dock. *Hangar* à *locomotives.* V. Rotonde. Vaste construction close servant d'abri aux avions. « *Toulouse, Barcelone, Alicante... rentraient les avions, fermaient les hangars* » (SAINT-EXUP.).

HANNETON ['antɔ̃]. n. *m.* (XI^e^; du frq. **hano* « coq »). 1° Insecte coléoptère, lourd, ordinaire roux, à antennes en lamelles. *Larves de hannetons.* V. Man, **ver** (blanc). 0 *Par ext.* Insecte de la même famille. *Hanneton des jardins, des roses* (cétoine dorée). ♦ 2° *Fam.* Vieilli. *Être étourdi comme un hanneton,* par allus. au vol maladroit du hanneton. Absolut. C'est un *hanneton,* un *vrai hanneton* : un esprit léger et désordonné. ◇ Fam. et mod. Qui n'est *pas piqué* (mangé) *des hannetons,* qui se manifeste dans toute sa force. « *Un petit froid qui n'est pas piqué des hannetons* » (ARAGON, XXV).

HANNETONNAGE ['antɔnaʒ]. n. *m.* (1866; de *hannetonner). Agric.* Opération qui a pour but la destruction des hannetons.

HANNETONNER ['antɔne]. v. *intr.* (1767; de *hanneton). Agric.* Détruire *les* hannetons. — Trans. *Hannetonner une région.*

HANSART ['ɑ̃saʀ]. n. *m.* (XIII^e^; germ. *hand sax* « poignard »). *Dial.* (Ouest). Couperet, hachoir à viande.

HANSE ['ɑ̃s]. *n. f.* (1240; moy. bas all. *hansa* <<*troupe* »). *Hist.* Au moyen âge. Association de marchands ayant le monopole du **commerce par eau, dans une région.** *Hanse germanique,* et absolt. *La Hanse* : association de villes commerçantes de la mer **du** Nord et de la Baltique. ◇ *Par ext.* Nom donné à certaines corporations, compagnies de marchands. ◈ HOM. **Anse.**

HANSÉATIQUE ['ɑ̃seatik]. *adj.* (1690; *anséatique, 1650;* all. *Hanseatisch.* V. Hanse). Relatif, appartenant à la **Hanse.** *Ville, ligue hanséatique.* « *Cette bonne ville hanséatique de Hambourg* » (GAUTIER).

HANTÉ, ÉE ['ɑ̃te]. *adj.* (déb. XIX^e^; angl. *haunted. V.* Hanter, 3°). Visité par des fantômes, des esprits. *Château hanté.*

HANTER ['ɑ̃te]. v. tr. (v. 1138, « habiter »; a. scand. *heimta.* rad. *haim.* V. Hameau). ♦ 1° *Littér.* Fréquenter (un lieu) d'une manière habituelle, familière. *Hanter les tripots, les mauvais lieux.* ♦ 2° *Vieilli.* Fréquenter habituellement (qqn). « Je *hante la noblesse* » (MOL.). ♦ 3° *Mod.* (déb. XIX^e^; empr. angl.). En parlant des esprits, des fantômes. « *Saint Césaire débarrassa une maison hantée par des lémures* » (HUYSMANS). ♦ 4° *Fig.* (XIX^e^). V. Obséder, poursuivre. *Ce souvenir le hantait. Les rêves qui hantent son sommeil.* V. Habiter, peupler *(fig.).* « *L'idée du suicide le hante* » (SUARÈS). ◈ ANT. *Fuir; éloigner (s').* — HOM. *Enter.*

HANTISE ['ɑ̃tiz]. n. *f.* (XIII^e^; de *hanter).* ♦ 1° Vx. Action de hanter, de fréquenter (une personne). ♦ 2° *Mod. (fin* XIX^e^). Caractère obsédant d'une idée, d'une pensée, d'un **souvenir;** préoccupation constante dont on ne parvient pas à se libérer. V. **Obsession,** idée *(fixe*),* manie. *La hantise du péché, de la mort* (V. Peur). « *La hantise du concours... qui ne me quitte jamais tout à fait* » (ROMAINS).

HAPAX [apaks]. **n. m. (1922; gr.** *hapax (legomenon)* « chose dite une seule fois »). *Ling.* Mot, forme, emploi dont cm ne peut relever qu'un exemple (à une époque donnée).

HAPLO-. Elément, **du** *gr. haplous* « simple ».

HAPLOÏDE [aplɔid]. *adj.* (XX^e^; de *haplo-, et -oïde). Biol.* Se dit des gamètes dont le nombre **de** chromosomes est réduit à un élément de chaque paire après la méïose, afin qu'ils puissent s'apparier **avec d'autres dans** la fécondation *(opposé* à diploïde*). *Cellule haploïde.*

HAPLOLOGIE [aplɔlɔʒi]. *n. f.* (1908; de *haplo-, et -logie). Phonét.* Le fait de n'énoncer que l'une de deux articulations **semblables** et successives (cas de dissimilation*). Ex. : *haplogie* pour *haplologie.*

HAPPE ['ap]. *n. f.* (v. 1268; de *happer). Techn.* ♦ 1° Crampon qui sert à lier deux pièces de charpente, deux pierres. ♦ 2° Demi-cercle de métal qui protège de l'usure chaque extrémité d'un essieu (de charrette).

HAPPEMENT ['apmɑ̃]. *n. m.* (1330; de *happer).* ♦ 1° *Rare.* Action de happer. ♦ 2° Adhérence (de l'argile. etc.) sur la langue.

HAPPENING ['ap(ə)niŋ]. n. *m.* (1964; mot angl., « événement », p. prés. substantivé de *to happen,* « arriver, survenir »). *Américanisme.* Spectacle où la part d'imprévu et de spontanéité est essentielle. *Par* ext. Événement collectif comparé à ce type de spectacle. *Des happenings. 0* Méthode de psychothérapie de groupe, utilisant les possibilités créatrices des malades au cours de réunions organisées sous forme de représentations théâtrales, de jeux.

HAPPER ['ape]. *v.* (XII^e^; 'rad. onomat. germ. *happ-*). ♦ 1° *V. tr.* Saisir, attraper brusquement et avec violence. *Être happé par un train.* ◇ *Spécialt.* Attraper, prendre brusquement dans la bouche, la gueule, le bec, en parlant de certains animaux. *Chien qui happe un morceau de viande.* ♦ 2° V. intr. Vx. Adhérer fortement. ◈ ANT. *lâcher, laisser.*

HAPPY END ['apiɛnd]. **n. m. ou n.** *f.* (1947; de l'angl. « *fin* [*end*] heureuse *[happy]* »). *Anglicisme.* Heureuse fin (d'un film tragique) souvent considérée comme une concession au goût du public. -Par *ext. et fam.* Fin heureuse.

HAQUEBUTE ['akbyt]. *n. f.* (1473; moy. néerl. *hakebusse).* Ancienn. V. Arquebuse. -(On écrit aussi *Hacquebute).*

HAQUENÉE ['akne]. *n. f.* (1360; *moy.* angl. *haquenei,* de *Hackney,* village dont les chevaux étaient renommés). *Vx.* Cheval ou jument de taille moyenne, d'allure. douce, allant ordinairement l'amble, que **montaient les dames.** ◈ HOM. Acné.

HAQUET ['akɛ]. *n. m.* (1327; p.-ê. ext. de l'a. fr. *hoquet* « cheval », probabl. de même rac. que. *haquenée).* Charrette étroite et longue, sans ridelles. « *Des haquets chargés de barriques* » (BARBUSSE). ◈ HOM. Acquêt.

HARA-KIRI ['aʀakiʀi]. n. *m.* (1873; mot. jap. « ouverture du ventre »). Mode de suicide particulièrement honorable, *au* Japon. *Les samouraïs condamnés à mort avaient le privilège du hara-kiri.* ◇ Par ext. et plaisant. *Faire hara-kiri : se* suicider; ou fig. Se sacrifier.

HARANGUE ['aʀɑ̃g]. n. *f.* (v. 1500; *arenge,* v. 1400; it. *aringa,* ou bas lat. *harenga,* frq. **hring; Cf.* Rang). ♦ 1° Discours **solennel** prononcé devant une assemblée, un haut personnage. *Harangue violente.* V. Catilinaire, philippique. *Courte harangue. La tribune aux harangues d'Athènes.* ♦ 2° *Par* ext. Discours pompeux et ennuyeux; remontrance interminable (V. Sermon).

HARANGUER ['aʀɑ̃ge]. v. *tr.* (déb. XV^e^; de *harangue).* Adresser une harangue à. *Haranguer des soldats, le peuple.* « *Des hommes d'une éloquence frénétique haranguaient la foule* nu coin *des* rues » (FLAUB.). 0 *Fig.* Faire d'ennuyeux discours, de longues remontrances à. V. Sermonner.

HARANGUEUR, EUSE ['aʀɑ̃gœʀ, øz]. n. (1530; de *haranguer). Vieilli.* V. Orateur. — *Fig.* et *littér.* Personne qui discourt interminablement.

HARAS ['aʀa]. n. m. (*Haraz,* XII^e^; p.-è. a. scand. *hârr* « qui a le poil gris »). Lieu, établissement destiné à la reproduction de l'espèce chevaline, à l'amélioration des races de chevaux par la sélection des étalons. *Registre d'un haras de pur-sang.* V. Stud-book. *Haras nationaux,* appartenant à l'État. *Direction générale des haras (Ministère de l'Agriculture).*

HARASSANT, ANTE ['aʀasɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1845; de *harasser*). Qui harasse. V. Fatigant. *Travail harassant.* « *Ces harassantes journées de douze heures* » (ROMAINS).

HARASSE ['aʀas]. *n. f.* (fin XII^e^; altér. de *charace,* gr. *kharax* « pieu », d'apr. *harasser; a.* haut all. **hrâza). *Techn.*

Emballage léger, caisse à claire-voie, pour le transport du verre, de la porcelaine.

HARASSÉ, **ÉE** ['arase]. *adj.* (V. Harasser). Épuisé de fatigue. *Être harassé, à bout* de force, sur les dents*.* — Par ext. « *L'expression inquiète et parfois harassée de son regard* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Dispos, fort, frais.*

HARASSEMENT ['arasmɑ̃]. *n.* **m.** (XVIe; de *harasser*). *Rare.* Action de haras&; fatigue extrême.

HARASSER ['arase]. **v.** *tr.* **(1527; a.** fr. *harace* « poursuite », de *hare* « cri pour exciter les chiens », interj. d'o. frq.). *Vx.* sauf aux temps comp. et p. p. (V. Harassé). Accabler de fatigue. V. Fatiguer. *Être harassé de travail, d'écrire.* ◈ ANT. *Délaisser, reposer.*

HARCELANT, ANTE ['arsəlɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1845; de *harceler*). Qui harcèle. *Créanciers harcelants. Occupations harcelantes.*

HARCÈLEMENT ['arsɛlmɑ̃]. **n. m.** (XVIe; de *harceler*). Action de harceler (en actes ou en paroles). Guerre *de harcèlement. V.* **Guérilla.** *Tir de harcèlement.*

HARCELER ['arsəle]. **v.** *tr.; conjug.* **geler (1493; var.** pop. de *herceler*, de *herser, au fig.* « *tourmenter* »). *Soumettre* sans répit à de petites attaques réitérées, à de rapides assauts incessants. *Harceler l'ennemi par d'incessantes escarmouches. Harceler un lièvre jusqu'à épuisement.* V. Poursuivre. Un *âne* « *harcelé par un malotru armé d'un fouet* » (BAUDEL.). *Ses créanciers ne cessent de le harceler.* V. Presser, talonner (Cf. Mettre l'épée dans les reins'). *Harceler aqn de réclamations continuelles.* « *Sa bru la suivait pas à pas..: la harcelant de questions* » (MAURIAC). — Fig. *Être harcelé de soucis.* ◈ ANT. Apaiser, calmer. Laisser.

1. **HARDE** ['ard(ə)]. n. *f. (Herde,* XIIe; frq. **herda;* Cf. all. *Herde* « troupeau »). *Vén.* Troupe de bêtes sauvages vivant ensemble. *Harde de cerfs, de daims.* V. **Harpail.**

2. HARDE ['ard(ə)]. *n. f.* (1391, « corde »; var. fém. de *hart*). *Vén.* Lien servant à attacher les chiens, par quatre ou par six. Couples de chiens ainsi attachés. ◈ HOM. Hordes.

HARDER ['arde]. v. *tr.* (1561: de *horde* 2). *Vén.* Attacher (les chiens) à la harde.

HARDES ['ard(ə)]. *n. f. pl. (1539; fardes en a.* fr., prononcé *hardes en* gasc.; arabe *fard.* V. Fardeau). ♦ **1°** Vx ou dial. *Dr.* Ensemble des effets personnels (vêtements. linge et même meubles voyageant avec les bagages). ♦ **2°** *Péj.* Vêtements pauvres et usagés. V. Guenilles, **haillons, nippes;** Cf. Fripes. *Un paquet de vieilles hardes.* « *Ce qu'il y avait de pauvre et de triste dans ces hardes usées* » (GREEN). ◈ HOM. *'Horde.*

HARDI, **IE** ['ardi]. *adj.* (XIe; p. p. d'un *a.* fr. *hardir* « rendre, devenir dur », frq. **hardjan:* Cf. all. *Härten* « durcir »). ♦ **1°** *Qui* manifeste, dénote un tempérament, un esprit prompt à oser sans se laisser intimider. V. **Audacieux, aventureux, brave, courageux, déterminé, énergique, entreprenant, intrépide,** *résolu. Guerriers hardis. Hardi à l'excès.* V. **Risque-tout, téméraire.** « *Plus hardi à faire qu'à parler* » (BOSS.). ◇ (Blas.) *Coq hardi, figuré la* patte levée et le bec ouvert. 0 *Contenance fière et hardie.* V. **Assuré, décidé.** *Entreprise hardie. Un projet particulièrement hardi. Faire une réponse hardie.* ♦ **2°** Péj. et vieilli. V. Effronté, impudent, insolent. « *Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage?* » (LA FONT.). Un *hardi coquin. Un mensonge hardi.* ◇ *Spécialt.* **V. Impudique, provocant.** *Une fille hardie. Décolleté hardi.* **V. Audacieux.** *Vous ne trouvez pas ce passage un peu hardi?* V. Osé, risqué. ♦ **3°** Qui est audacieux avec bonheur. V. Original; nouveau. « *Un talent hardi et novateur* » (ROMAINS). *Imagination hardie.* ◇ Qui a qqch. de franc et d'aisé dans son audace. *Une touche hardie. La flèche hardie de cette église gothique.* ♦ **4°** HARDI! *loc. interj.* Expression servant à encourager et pousser en *avant. Hardi, les gars! V. Courage.* Fam. *Hardi petit!* ◈ ANT. *Lâche, peureux,* timide. *Modeste. Banal, plat, terne.*

HARDIESSE ['ardjɛs]. *n. f.* (XIIe; de *hardi*).

I. *Littér.* ♦ **1°** Qualité de celui qui est hardi, de cc qui est hardi. V. Assurance, audace, bravoure, coeur, courage, **énergie, fermeté, intrépidité.** *Avoir, montrer de la hnrdiessc.* « *Il faut une grande hardiesse pour oser être soi* » (DELACROIX). « *Sa hardiesse ressemblait à la présomption, à la témérité* » (DUHAM.). — *Avoir la hardiesse de résister.* « *Une réserve d'énergie égale à la hardiesse de son dessein* » (LEMAITRE). ♦ **2°** Péj. *Il a la hardiesse de soutenir cela! V.* **Effronterie, impudence.** ♦ **3°** *Hardiesse du style.* **V. Originalité, nouveauté.** *Une grande hardiesse de pinceau,* une grande franchise dans l'exécution. V. Vigueur.

II. Action, idée, parole, expression hardie. Se *permettre certaines hardiesses.* V. Liberté, licence. « *Il a des hardiesses et des outrances de jeune* » (MAUROIS).

◈ ANT. Lâcheté, timidité. Décence, modestie. Banalité, platitude.

HARDIMENT ['ardimɑ̃]. *adv.* (1155; de *hardi).* D'une manière hardie, avec hardiesse. S'exposer *hardiment aux dangers.* V. Courageusement. *Parler hardiment. V. Carrément.* ◇ Avec une hardiesse qui tient de l'inconscience ou de l'effronmrie. *S'engager bien hardiment* (Cf. À la légè sans réfléchir). *Nier hardiment.* V. Effrontément, impu ment. ◈ ANT. *Craintivement, timidement; modestement.*

HARD-TOP ['ardtɔp]. n. *m.* (v. 1950; mot angl. « des *(top),* « dur », *hard). Anglicisme.* Toit en tôle amovible automobile. *Des hard-tops.*

HARDWARE ['ardwar ou, à l'angl., 'ardwɛr]. (1965; mot amér., formation plaisante de l'argot des nieurs, de *hard* « dur », et *-ware,* suff. servant à forme noms d'instruments ménagers). *Américanisme. Les élér* matériels d'un système informatique. — *Recomm.* Matériel' (on a proposé d'autres équivalents, notam *Quincaille*). ◈ ANT. *Software** (recomm. offic. *logiciel).*

HAREM ['arɛm]. **n. m. (1835; var.** *hara,* 1632, *ha* 1663 ; arabe *haram* « ce qui est défendu, sacré »). ♦ **1°** A tement des femmes, chez les peuples musulmans. V. Gyr *Le harem du palais du sultan. Eunuques servant dans un h* ♦ **2°** Ensemble des femmes qui habitent le harem. *harem, de nos jours, c'est fout simplement la partie fén d'une famille* » (LOTI).

HARENG ['arɑ̃]. *n. m.* (XIIe; frq. **hâring*). Poisson d *(Clupéidés),* vivant en bancs souvent immenses. Pla *La* more aux *harengs* : l'Atlantique Nord, où le hareng mun est abondant. *Pêche au hareng. Harengs frais. H. blanc,* sommairement salé. *Hareng au vin blanc.* V. **Rolli** *Hareng saur*.* V. Bouffi, gendarme. *Hareng guai*. Haren coque. Filets de hareng.* — Loe. fam. Sec *comme* un *ha Être serrés comme des harengs* (Cf. Comme des sard *La caque* sent toujours le hareng.'*

HARENGAISON ['arɑ̃gɛzɔ̃]. **n.** *f.* (XIVe; de *har Pêche.* Pêche au hareng; temps où elle a lieu.

HARENGÈRE ['arɑ̃ʒɛr]. *n. f.* **(1226;** de *hareng).* ♦ 1 Vendeuse au détail des harengs et autres poissor **2°** Femme *grossière,* criarde, mal embouchée. « Sa *f se déchaînait partout contre moi... elle était connue de le monde pour une harengère* » (ROUSS.).

HARENGUET ou **HARANGUET** ['arɑ̃gɛ]. *n. m.* (de *hareng).* Autre nom du *sprat.*

HARENGUIER ['arɑ̃gje] ou **HARENGUEUX** ['ar n. m. (1922,-1877; de *hareng). Pêche.* Bateau spécialisé la pêche du hareng.

HARET ['anal. *ndj. m.* (1690; a. fr. *harer* « crier traquer », V. Harasser). Rare. *Chat haret,* chat qui est retc à l'état sauvage et vit de gibier. — Subst. *Un haret.* ◈ *Arrêt.*

HARFANG ['arfɑ̃]. **n. m. (1760;** mot suéd.). 0 rapace nocturne des régions septentrionales, dit *cha blanche.*

HARGNE ['arɲ(ə)]. *n. f.* (déb. XXe; « querelle », XVIe; d'un frq. **harmjan*). Mauvaise humeur se tradu par des propos acerbes, un comportement agressif, pa même méchant ou haineux. V. Colère. *Attaquer, répi avec hargne. Il* « *me semblait prêcher la haine, la harg l'amertume* » *(GIDE).*

HARGNEUSEMENT ['arɲøzmɑ̃]. *adv.* (XXe; de *gneux*). D'une façon hargneuse.

HARGNEUX, EUSE ['arɲø, øz]. *ndj.* **(1160; de** *har* ♦ **1°** Qui est plein de hargne. V. Acariâtre, grincheux, **relleur,** *rageur. Une femme hargneuse.* V. Mégère, **te** *Il était* « *sournoisement mauvais, hargneux, taquin* » (COURT). *Caractère hargneux.* — *Chien hargneux.* V. Méc ♦ **2°** *Par* ext. Qui exprime ou dénote de la hargne. *hargneuse. V.* **Rechigné, revêche.** *Ton hargneux.* — *Crit hargneuses. V.* Acerbe. « *L'aîné avait le réveil hargne* (ARAGON). ◈ ANT. Aimable, *doux.*

HARICOT ['ariko]. *n. m. (Hericoq de mouton, 1 a.* fr. *harigoter* « couper en morceaux », du frq. **hariôn*

I. Ragoût (de mouton), *Un haricot de mouton.*

II. (1651 ; fèves *de haricot* (« de ragoût »), 1642). Plante herbacée, annuelle *(Légumineuses papilionacées* fleurs groupées en grappes, à fruits comestibles. *Ha grimpants, à rames. Haricots mange-tout, à gousses cornes (haricots jaunes, haricots beurre). Haricots à écosser,* va dont seules les graines se mangent *(haricots noirs* (V. D *rouges, de Soissons). Planter des haricots. Pied de ha* ♦ **2°** Spécialt. *Des haricots* : la partie comestible de plante, comprenant soit les gousses encore vertes *(Ha* verts), soit les gousses contenant les graines mûres *(cots* mange-tout), soit les graines seules, imparfaite *mûres (Flageolets) ou mûres (Haricots blancs). 0 A* Graines des espèces « à écosser » aui se mangent fra *ou* sèches. V. Fayot *(pop.). Haricots blancs, rouges. tremper des haricots. Gigot de mouton aux haricots. Ra toulousain aux haricots.* V. Cassoulet. ♦ **3°** Fig. et POP. *haricots!* vous n'aurez rien du tout! *C'est la fin des hari* la fin de tout. ◇ Tête. *Courir, taper sur le haricot :* enn importuner.

HARIDELLE ['aridɛl]. n. *f.* (XVIe; o. *i., p.-ê.* du de *haras).* Mauvais cheval maigre et efflanqué. V. R

rossinante. *Un cocher « qui conduisait une haridelle boiteuse... un horrible canasson »* (FRANCE).

HARKI ['arki], n. *m.* (répandu v. 1960; mot arabe, de *harka* « mouvement »), Militaire servant dans une milice supplétive *(harka)*. V. Supplétif. *Les harkis.*

HARLE ['arl(ə)], n. m. (1555; mot dial. du Nivernais; o. i). Oiseau palmipède *(Anatidés)* voisin du canard.

HARMATTAN [armatã], n. *m.* (1765; mot africain). Vent très chaud et sec qui souffle de l'Est, en Afrique occidentale.

HARMONICA [armɔnika], n. *m.* (1773; angl. *harmonica*, 1762; fém. du lat. *harmonicus* « harmonieux »). ♦ 1° Vx. Instrument de musique consistant en récipients de verre de timbres différents que l'on faisait résonner par frottement. « *Les sons de l'harmonica, produits de l'eau et du cristal* » (CHATEAUB.). ♦ 2° (Fin XIXe; all. *Harmonika, 1829*). Instrument de musique composé de petits tuyaux à anche métallique juxtaposés que l'on fait vibrer par *le souffle. Harmonica chromatique,* à poussoir.

HARMONICISTE [armɔnisist(ə)], *n.* (1953: de *harmonica*). Joueur d'harmonica.

HARMONICORDE [armɔnikɔrd(ə)], n. m. (1839; de *harmonium*, et *corde*). *Ancienn. Nom donné à une sorte* d'harmonium à anches libres et à cordes métalliques.

HARMONIE [armɔnil, n. *f.* (fin XIIe; lat. *harmonia*, mot gr., proprem. « assemblage »).

1. (XIIe). Sons assemblés. V. Musique. ♦ 1° Vx ou *littér.* Combinaison, ensemble de sons perçus simultanément d'une manière agréable **à l'oreille (V. Accord).** *L'harmonie des voix, des* instruments. V. **Chœur,** concert. Absolt. L'harmonie *des sphères* : les sons harmonieux que les pythagoriciens croyaient produits par le mouvement des corps célestes. ♦ 2° *Vx. Son,* succession **de *sons*** agréables. *L'harmonie d'une harpe.* — Mod. *Table d'harmonie :* table sur laquelle sont tendues les cordes d'un instrument de musique. ♦ 3° Ensemble des principes sur lesquels est basé en musique l'emploi des sons simultanés, la combinaison des parties ou des voix; science, théorie des accords et des simultanéités. *Les règles, les lois de l'harmonie classique. Étudier l'harmonie, le contrepoint. Traité d'harmonie.* « *L'Allemagne, terre de l'harmonie, a des symphonistes* » (HUGO). *0 Les harmonies : les* accords conformes aux règles de l'harmonie. *Harmonies consonantes, dissonantes.* V. Consonance, dissonance. ♦ 4° *L'harmonie d'un orchestre :* les bois, les cuivres et la percussion. Concert *d'harmonie.* Absolt. *Harmonie.* V. **Fanfare, orphéon.** ♦ 5° *Gram. et littér.* Ensemble des caractères (combinaisons de sons, accents, rythme) qui rendent un discours agréable à l'oreille. V. **Euphonie.** *Harmonie des périodes. V.* Cadence, **nombre, rythme.** *Morceau dépourvu d'harmonie. L'harmonie des* vers. ◇ Spécialt. *Harmonie imitative. oui.* par la sonorité des mots employés, imite ou évoque le bruit que produit *la* chose signifiée. ◇ *Littér.* La poésie. « *Fille de la douleur, harmonie! harmonie!* » (MUSS.).

II. ♦ 1° Relations existant entre les diverses parties d'un tout et qui font que ces parties concourent à un même effet d'ensemble; cet effet. V. **Unité.** *L'harmonie des parties d'un ensemble. V.* **Ordre, organisation.** « *Tous les phénomènes d'un corps vivant sont dans une harmonie réciproque* » *(CI.* BERNARD). *Harmonie des vues, des sentiments de plusieurs personnes. V.* **Communauté, concordance, conformité, correspondance.** *Être* **en *harmonie avec.*** V. Convenir, correspondre. *Ces deux choses sont en parfaite harmonie* : vont bien ensemble. — Philo. *Harmonie préétablie* : doctrine de Leibniz suivant laquelle le développement parallèle des substances créées se conforme à une relation préétablie. ♦ 2° *Littér.* Accord, bonnes relations entre personnes. V. **Entente, paix, union.** *L'harmonie qui règne dans une société, une famille. Détruire, rétablir l'harmonie. Vivre en parfaite harmonie.* V. **Amitié, entente, sympathie.** ♦ 3° **Ensemble des rapports entre les** parties, les éléments d'un objet, d'une œuvre d'art, d'un spectacle (du point de vue esthétique). V. **Ensemble, équilibre.** *Harmonie d'une composition. Harmonie des volumes, des proportions, dans un tableau.* V. **Balancement.** — *Harmonie d'un visage.* V. **Beauté, régularité, symétrie.** « *Il aimait un corps humain comme une harmonie matérielle, comme une belle architecture* » (BAUDEL.). ♦ 4° *Math.* Se dit d'une relation caractéristique entre plusieurs grandeurs. V. **Harmonique.** *Rapport d'harmonie.*

◈ ANT. Désaccord. désordre. discordance: *antagonisme.* incompatibilité. Discorde, dissentiment.

HARMONIEUSEMENT [armɔnjøzmã], *adv.* (1510; de *harmonieux).* D'une manière harmonieuse. *Chanter harmonieusement.* — *Ville harmonieusement étagée. Univers harmonieusement ordonné.*

HARMONIEUX, EUSE [armɔnjø, øz], *adj.* (1361; de *harmonie).*

I. ♦ 1° Agréable à l'oreille (en parlant d'un son, d'une combinaison de sons). V. **Mélodieux.** *Voix harmonieuse. La musique* « *est la parole la plus profonde de l'âme, le cri harmonieux de sa joie et de sa douleur* » (R. ROLLAND). ♦ 2° Qui produit des sons agréables. ***Instrument harmonieux.*** ♦ 3° Qui a de l'harmonie, en parlant du discours, du langage. *Style harmonieux. Périodes harmonieuses.* V. Cadencé, **nombreux, rythmé.**

II. Qui a, qui produit de l'harmonie, par les relations qui existent entre ses éléments; qui est en harmonie avec les *autres éléments. Système harmonieux. V.* **Cohérent.** « *L'harmonieux équilibre des éléments très divers* » (GIDE), V. Juste, **proportionné.** — *Formes, couleurs harmonieuses. Réussite harmonieuse d'une architecture.* « *Suspendant ton allure harmonieuse et lente* » (BAUDEL.).

◈ ANT. Criard, discordant, dissonant. Désorganisé, disparate, *disproportionné, incohérent.*

HARMONIQUE [armɔnik], *adj.* (XIVe; lat. *harmonicus*, gr. *harmonikos*). Relatif à l'harmonie. ♦ 1° Se dit de certains sons, de certains rapports ou assemblages de sons caractéristiques, en harmonie. *Gamme. échelle harmonique.* V. **Diatonique.** *Marche harmonique. 0 Son harmonique,* et *subst.* HARMONIQUE (*n. m.* ouf.) : son musical simple dont la fréquence est un multiple entier de celle d'un son de référence (Son fondamental*). *Harmoniques du deuxième, troisième rang: deuxième, troisième harmoniques : ceux* dont la fréquence est double, triple de celle du son fondamental. ♦ 2° Qui concourt à l'harmonie, ou dont toutes les parties sont en harmonie. V. Harmonieux. *Unité harmonique. Relation harmonique.* « *La fonction du poète est de rendre aux mots leur valeur harmonique* » (MAUROIS). ♦ 3° *Géom. Division harmonique,* formée *par* quatre points alignés A, B, C et D, lorsqu'ils sont dans un rapport tel $\frac{\overline{CA}}{\overline{CB}} = -\frac{\overline{DA}}{\overline{DB}}$ (les points *C* et D étant conjugués ***harmoniques*** par rapport à A et B et inversement). V. Birapport. *Faisceau harmonique,* formé par les quatre droites joignant un point du plan à quatre points formant une division harmonique. — Alg. *Série harmonique :* la série $1 + 1/2 + 1/3 + 1/4...$ *Moyenne harmonique de plusieurs nombres,* l'inverse de la moyenne arithmétique de leur inverse.

HARMONIQUEMENT [armɔnikmã], *adv.* (1579; de *harmonique).* ♦ 1° *Mus.* Suivant les lois de l'harmonie. ♦ 2° *Math.* Conformément aux rapports harmoniques. *Droite divisée harmoniquement par quatre points.*

HARMONISATION [armɔnizasjɔ̃], *n. f.* (1873; de *harmoniser*). ♦ 1° Action d'harmomser; résultat de cette action. **V. Accompagnement, arrangement, orchestration.** ♦ 2° Phonét. *Harmonisation vocalique,* fermeture d'un È ouvert [ɛ] inaccentué en syllabe ouverte sous l'influence d'une voyelle palatale accentuée : bêtise [betiz], au lieu de [bɛtiz].

HARMONISER [armɔnize], v. *tr.* (XVe; repris XIXe, d'après *harmonier;* de *harmonie).* ♦ 1° Mettre en harmonie, **en accord. V. Accorder, arranger, coordonner, équilibrer.** *Harmoniser les intérêts de plusieurs personnes.* V. **Concilier.** ♦ 2° *Mus.* Combiner (une mélodie) avec d'autres parties ou avec des suites d'accords, en vue de réaliser un ensemble harmonique. *Harmoniser un chant,* composer un accompagnement. *Harmoniser un air pour chœur et orchestre.* V. **Arranger, orchestrer.** ♦ 3° S'HARMONISER. *v. pron.* **Se mettre,** être en harmonie. V. **Accorder (s'), concorder, correspondre.** *Couleurs, teintes qui s'harmonisent.* « *Le sentiment s'harmonisait avec le milieu* » (FLAUB.). ◈ ANT. *Désaccorder.* Détonner, *dissoner.*

HARMONISTE [armɔnist(ə)], **n.** *m.* (**fin** XVIIIe; de *hnrmonie). Mus.* Musicien spécialiste de l'harmonie. *Techn.* Professionnel qui règle les jeux d'orgues.

HARMONIUM [armɔnjɔm]. **n. m. (1840;** d'apr. *harmonie).* Instrument à clavier et à soufflerie, comme l'orgue, mais qui est (comme l'accordéon) muni d'anches libres au lieu de tuvaux (V. Harmonicorde). *Jouer de l'harmonium à l'église.*

HARNACHEMENT ['arnaʃmã]. **n. m. (1561;** de *harnacher).* ♦ 1° Action de harnacher. ♦ 2° Ensemble des harnais, équipement des chevaux et animaux de selle. V. Harnais. *Harnachement de trait, de bât, de dressage* (chevaux). ♦ 3° *Par anal.* Habillement lourd et incommode. *Le harnachement d'un fantassin.* V. **Équipement.** *Un harnachement complet d'alpiniste.*

HARNACHER ['arnaʃe]. *v. tr.* (*Harneschier*, v. 1200; de *herneis* « harnais »). ♦ 1° Mettre le harnais, les harnais **à (un cheval, un animal de selle).** V. **Enharnacher.** *Harnacher les chevaux. Cheval richement harnaché.* ♦ 2° (Surtout p. p. ou pron.). Accoutrer (qqn) comme d'un harnais. *Être grotesquement harnaché.* V. Ficelé. « *Il est prêt à partir, fout harnaché de courroies, de musettes* » (GIONO). *Se harnacher :* s'équiper, en parlant d'un soldat, d'un chasseur, d'un alpiniste.

HARNACHEUR ['arnaʃœr]. **n. m. (1402;** de *harnacher).* Vx. Artisan qui fait des harnais et travaille pour un sellier. Palefrenier qui harnache les chevaux.

HARNAIS ['arnɛ] ou **(vx) HARNOIS** ['arnwa]. **n.** *m.* (*Herneis*, 1155 ; a. scand. *°her-nest* « provision de voyage »).

♦ 1° *Ancienn. Armure,* équipement complet d'un homme d'arme. — *Par* anal. V. Accoutrement, vêtement. « Sa prestance *s'accommodait assez bien de ce harnais officiel* » (MART. du *G.*). *0* Fig. « *Le pesant harnais de la discipline militaire* » (BALZ.). *Blanchi sous le harnois :* vieilli dans le métier (des armes, etc.). ♦ 2° Équipement d'un cheval de selle, de trait et *par ext.* de tout animal de travail. V. Harnachement. *Pièces du harnais.* V. Attelle, **avaloire,** bât, bricole, bride, collier (d'attelage), croupière, culière, dossière, frein, guide, joug, licol ou licou, martingale, montant (de bride), mors, **muserolle, œillère,** poitrail, reculement, rêne, selle, sellette, sous-barbe, sous-gorge, sous-veutrière, **surdos, surfaix, têtière,** trait, trousse-queue. — Pièce de harnachement, et *spécialt.* pièce souple, en cuir, etc. *Changer les harnais d'un cheval.* ♦ 3° *Techn.* Ensemble de pièces (lices, lisses) d'un métier à tisser. 0 *Harnais d'engrenage* : groupe d'engrenages commandant un arbre secondaire.

HARO ['aʀo]. *interj.* **et n. m.** (XII^e^ ; de *hure.* V. Harasser). ♦ 1° *Anc.* Dr. Cri d'appel à l'aide, poussé par la victime d'un flagrant délit, et qui rendait obligatoire l'intervention des auditeurs. Spécialt. *Clameur de haro, Haro :* formule qui donnait à chacun le droit d'arrêter le coupable. ♦ 2° Fig. *Crier haro sur* (qqn, qqch.) : dénoncer à l'indignation de tous. « *Crier haro sur la bêtise contemporaine* » (BAUDEL.).

HARPAGON [aʀpagɔ̃]. *n. m.* (1721 ; du nom de l'*Avare* de Molière). Homme d'une grande avarice. *Un vieil harpagon.*

HARPAIL n. m. ou **HARPAILLE** ['aʀpaj]. *n. f.* (1390; de l'a. *v. harpailler* « séparer », rad. lat. *harpa.* V. Harpe 2). *Vén.* Troupe de biches et de jeunes cerfs (V. Harde).

1. **HARPE** ['aʀp(ə)]. *n. f.* (déb. XII^e^ ; germ. **harpa*). ♦ 1° Instrument à cordes pincées, formé d'un cadre (souvent triangulaire) et de cordes de longueur inégale (au XVI^e^, *harpe* désigne aussi des instruments voisins. V. Luth, lyre). *La harpe de David.* 0 *Fig.* et *vx.* La poésie sacrée. Littér. « *Poésie, harpe intérieure...* » (LAMART.). 0 *Mod. Le* plus grand des instruments à cordes pincées. *Harpe chromatique, à 78* cordes. *Sonate pour harpe, flûte et alto.* ♦ 2° *(1765).* Mollusque gastéropode prosobranche, dont la coquille présente des côtes longitudinales.

2. HARPE ['aʀp(ə)]. *n. f.* (1485; de l'a. fr. *harper* « empoigner », d'o. germ., av. infl. lat. *harpa,* mot gr. « faucille, crochet »). ♦ 1° *Techn.* Saillie des pierres d'attente, servant au raccord d'une construction voisine. ♦ 2° *Vén.* Griffe de chien. ♦ 3° *Dial.* Nom d'instruments en forme de griffe, de croc.

HARPIE ['aʀpi]. *n. f.* (*Arpe,* XIV^e^ ; lat. *harpya, mot gr.*). ♦ 1° *Myfhol.* Monstre fabuleux, à tête de femme et à corps d'oiseau, à griffes acérées. ◇ *Fig.* Personne avide, rapace. Femme méchante, acariâtre. V. Mégère. *Une vieille harpie.* ♦ 2° (1809). Oiseau *rapace (Aquilidés)* vivant en Amérique du Sud. 0 Genre de chauves-souris.

HARPISTE ['aʀpist(ə)]. n. (1677; de *harpe* 1). Personne qui joue de la harpe.

HARPON ['aʀpɔ̃]. *n.* m. (1474; en anglo-normand, XII^e^ ; probabl. de l'a. scand. *harpa, comme harpe 2).* ♦ 1° *Techn.* Pièce de métal coudée servant à relier deux pièces de maçonnerie. V. Crampon, harpe 2. ♦ 2° (1643). *Ancienn.* Grappin pour l'abordage des vaisseaux. ♦ 3° (1690). Instrument en forme de flèche qui sert à prendre les gros poissons, les cétacés. *Pêche au harpon. Fusil à harpon pour la pêche sous-marine. Canon lance-harpon des baleiniers.*

HARPONNAGE ['aʀpɔnaʒ] ou **HARPONNEMENT** ['aʀpɔnmɑ̃]. *n.* m. (1769,-1866 ; de *harponner).* Action de harponner.

HARPONNER ['aʀpɔne]. v. *tr.* (1614; de *harpon).* ♦ 1° Atteindre, accrocher avec un harpon, et par *ext.* avec tout instrument du même *genre. Harponner une baleine.* ♦ 2° *Fig.* et *fam.* (fin XIX^e^). Arrêter, saisir brutalement. *Harponner un malfaiteur.*

HARPONNEUR ['aʀpɔnœʀ]. *n.* m. (1671; de *harponner).* Matelot qui lance le harpon.

HART ['aʀ]. *n. f.* (XII^e^ ; frq. **hard* « filasse »). ♦ 1° *Vx ou dial.* Lien d'osier, de bois flexible pour attacher les fagots, etc. ♦ 2° *Vx.* Corde avec laquelle on pendait les condamnés. — La pendaison elle-même. ◈ HOM. Are, *arrhes, ors, art.*

HARUSPICE. V. ARUSPICE.

HASARD ['azaʀ]. *n. m. (Hasart,* XII^e^ ; arabe *az-zahr* « le dé », par l'esp. *azar).*

I. ♦ 1° *Vx. Nom* d'un jeu de dés en usage au moyen âge; coup heureux à ce jeu (le six). ♦ 2° Jeu *de hasard,* jeu où le calcul, l'habileté n'ont aucune part (dés, roulette, baccara, loterie). REM. Dans cette expression, *Hasard* est compris au sens III.

II. ♦ 1° Vx. Risque, circonstance périlleuse. V. Danger. *Être, mettre au hasard, en hasard,* s'exposer, exposer à-un risque, un péril. V. Hasarder. 0 Mod. *Les hasards de la* guerre. V. Aléa. ♦ 2° Cas, événement fortuit; concours de circonstances inattendu et inexplicable. *Quel hasard!* V. Coïncidence; aléatoire. C'est un *vrai,* un *pur hasard,* rien n'était calculé, prémédité. *Heureux hasard.* V. Aubaine, chance, veine. *Profiter d'un hasard favorable.* V. Occa *Hasard malheureux.* V. Accident, déveine, malchance. *de hasard,* événement fortuit. *Des vues* « *que les hasards discussion avaient fait naître* » (ROMAINS).

III. *Absolt.* ♦ 1° LE HASARD : cause fictive de ce qui a sans raison apparente ou explicable, souvent person au même titre que le sort, la fortune, *etc. Le hasard fait les choses.* « *Le hasard sait toujours trouver ceux qui s* s'en servir » (R. ROLLAND). *Caprices du hasard.* V. De fatalité, sort. « *Le souci de ne rien laisser au hasard* » (M RIAC). *Faire la part du hasard dans une prévision. 0* Spé *Dr.* Cas fortuit. *0 Philo.* Caractère de ce qui arrive en de normes objectives ou subjectives, de ce qui est mo ment non délibéré. *Lois du hasard.* V. Probabilité. ♦ 2° HASARD *(loc. adv.)* : à l'aventure, n'importe où. C *tirés* au *hasard.* — Sans réflexion, sans choix ni règle. *Cor donnés* au *hasard.* V. Bonheur (au petit bonheur), incon rément. « *Les abus et les décorations tombent au hasard le juste et l'injuste* » (MAUROIS). — Au HASARD DE... *prép.) :* selon les hasards de. Au *hasarddes rencontres.* « *D mes idées au hasard de l'improvisation* » (LÉAUTAUD) *Au hasard de la fourchette,* à la fortune' du pot. 0 À . HASARD (IOC. adv.) *Vx.* Quoi qu'il puisse arriver. — *1* En prévision ou dans l'attente de toute espèce d'événen possibles. *Il était venu là à tout hasard.* ♦ 3° PAR HA! *(loc. adv.).* V. Accidentellement, fortuitement. *Renco* par *hasard* (Cf. Tomber sur). « *Des figures formées au* ha ne *sont* que par hasard *des figures harmoniques* » (VAL *Une fois par hasard.* — *Comme par hasard, comme* si c' un hasard. — Si *par hasard,* au cas où, éventuellen *Auriez-vous par hasard l'intention de louer votre mai*

◈ ANT. **Déterminisme.** *finalité.*

HASARDÉ, ÉE ['azaʀde]. *adj.* (V. Hasarder). *L* ♦ 1° Risqué. Entreprise *hasardée.* V. Hasardeux. ♦ 2° 1 l'issue est douteuse. *Démarche hasardée.* ♦ 3° Peu avancé *à* la légère. *Hypothèse hasardée.* V. Téméraire Vieilli. *Expression hasardée,* employée de façon anor ou incorrecte. « *Cette veuve avait la plaisanterie lourd hasardée* » (SAND) : déplacée.

HASARDER ['azaʀde]. *v. tr.* (1407, intr., « joue hasard », *jeu* de dés; de *hasard).* ♦ 1° *Littér.* Livrer (q au hasard, aux aléas du hasard, du sort. V. Aventurer, exp risquer. *Hasarder sa vie. sa réputation.* « *Hasarder cent francs d'un coup, sans sourciller* » (BALZ.). ♦ 2° *V* HASARDER DE (avec un inf.) : courir le risque de. V. Ris (de). « *Il vaut mieux hasarder de sauver un coupable qu condamner* un *innocent* » (VOLT.). ♦ 3° Faire, entrepre (qqch.) en courant le risque d'échouer ou de déplaire Essayer, tenter. *Hasarder* une *démarche.* ♦ 4° Mettr avant, se risquer à exprimer. V. Avancer.~« *Les quel remarques qu'il a craintivement hasardées* » *(GIDE). Hasa une boutade.* — *Hasarder* une *expression* : se servir d expression nouvelle ou dont l'usage n'est pas encore établi. ♦ 5° SE HASARDER. v. pron. *Vieilli.* S'exposer à péril. 0 *Mod.* Aller, se risquer (en un lieu où il y a du dan *Il n'est pas prudent de s'y hasarder.* V. Aventurer (s'). HASARDER À. V. Risquer (se risquer *à*). *Elle* « *se hasar me demander, d'une voix timide : Quelque fâcheuse velle...?* » (GIDE).

HASARDEUX, EUSE ['azaʀdø, øz]. *adj.* (1544 *hasarder).* ♦ 1° Vx. Qui s'expose volontiers. V. Aventur imprudent. ♦ 2° *Mod.* Qui expose à des hasards, des pé qui comporte des risques. *Entreprise hasardeuse.* V. Aléat aventuré, dangereux. *Parole, conjecture hasardeuse. Il s bien hasardeux de.* V. Problématique, risqué. — Littér. *chemin* « *hasardeux comme une passerelle sur un torre* (ROMAINS). ◈ ANT. Sûr.

HASCH ['aʃ]. *n. m.* (v. 1968). *Fam.* Haschisch*. *Il f du hasch.* ◈ HOM. H, **hoche.**

HASCHISCH. HACHISCH ou **HASCHICH** ['a *n. m. (Aschy,* 1556; arabe *hâchich* « herbe ». V. Assa étym.). Chanvre indien dont on mâche ou fume les feu séchées (V. Kif). 0 *Par ext.* Drogue enivrante ou stupé préparé avec ce chanvre. *Prendre du haschisch. Hallucina, occasionnées par le haschisch.* « *Du vin et du haschisc* oeuvre de Baudelaire. (Abrév. fam. *Hasch).* V. Kif, **n juana.**

HASCHISCHIN ['aʃiʃɛ̃]. *n. m.* (v. 1850; en a. fr. dive adapt., XII^e^ ; *assassis,* XIII^e^ ; V. Assassin; mot arabe *hachich).* Personne qui fume du haschisch. *0 Hisf.* F tiaue soumis au Vieux de la Montaane.

HASE ['ɑz]. *n. f.* (1555 ; all. *Hase* « lièvre »). *Chr* Femelle du lièvre ou du lapin de garenne. V. Lapine. « *hases avaient fait des troupes de petits levrauts* » (GIO

HAST [ast] **n.** *m.* ou **HASTE [art(a)]. n.** *f.* (XVI^e^,-1 lat. *hasta* « lance, hampe de lance »). ♦ 1° Ancienn. La javelot. ♦ 2° *Arme d'hast,* se dit de toute arme dont le est monté sur une longue hampe. ◈ HOM. V. Hâte (1).

HASTAIRE ['astɛʀ]. *n. m. (1549;* lat. *hastarius,* de *ha*

V. Hast) *Antiqi* Soldat romain armé de la lance ou du javelot. ◈ HOM. *Aster.*

HASTÉ, ÉE ['aste]. adj. (1789; de *hast*). Bot. Qui a la forme d'un fer de lance. *Feuilles hastées.*

1. HÂTE ['at] **ou HASTE** ['ast(ə)]. *n. f.* (XIIe; croisé entre lat. *hasta* (V. Hast) et germ. *harsta* « gril »). *Vx.* Broche à rôtir: viande rôtie.

2. HÂTE ['at]. n. *f.* (*Haste*, XIIe; frq. **haist* « violence, vivacité »). Grande promptitude (dans l'exécution d'un travail, etc.). V. **Activité, empressement.** *Mettre de la hâte, peu de hâte à faire qqch. La hâte d'en avoir terminé.* V. Impatience. *Hâte excessive.* V. **Précipitation.** — *Avoir hâte.* V. Pressé (être pressé). *Il avait hâte de sortir.* — « *Je n'ai eu qu'une hâte, c'est qu'on en finisse* » *(Camus).* — *Sans hâte :* calmement, en prenant tout son temps. ◇ EN HÂTE *(Ioc. adv.)* : avec promptitude, rapidité. V. **Promptement, rapidement, vite. On l'envoya en hâte.** *Venez en toute hâte !* V. **Urgence** (d'). *En grande hâte.* ◇ À LA HÂTE *(Ioc. adv.)* : avec précipitation, au plus vite (Cf. *fam.* A la six-quatre-deux, **à la va vite**). **Travail** *fait à la hâte.* V. **Hâtif.** « *Tout le monde singe... à la hâte, la plupart sans lire* » (MICHELET). ◈ ANT. *Atermoiement*, **calme**, *lenteur.*

HÂTELET ['atlɛ]. *n. m.* (1751; de *hâte* 1). Vx. Petite broche à rôtir. V. **Brochette.**

HÂTELLE ['atɛl] **ou HÂTELETTE** ['atlɛt]. *n. f.* (1611; de hâte 1). Vx. Petit morceau de viande rôtie.

HÂTER ['ate]. *v. tr.* (*Haster*, 1080; de *hâte 2*). ♦ 1° *Litt.* Faire arriver plus tôt, plus vite. V. **Avancer. brusquer, presser.** *Hâter son départ.* « *L'émotion précoce, qui hâte l'éveil de l'intelligence* » (MONTHERLANT). ♦ 2° Faire évoluer plus vite, rendre plus rapide. V. Accélérer, activer. *Hâter le mouvement.* V. Presser. *Hâter le pas. Hâter les productions d'un arbre.* Par *ext. Hâter une plante, les fruits.* V. Forcer. ♦ 3° Vx. Faire dépêcher (qqn). « Que *l'on coure avertir et hâter la princesse* » (RAc.). *Hâter qqn de* (suivi d'un inf.). V. Presser. ♦ 4° *Mod.* SE HÂTER. *v. pron.* Aller vite, faire vite; faire diligence, **ne pas perdre son temps.** V. **Dépêcher (se).** *Hâtez-vous.* Se *hâter vers la sortie.* V. **Courir, précipiter (se).** « *Un monde occupé moins de vivre que de se hâter vers la mort* » (DUHAM.). — LOC. *Hâte-toi lentement*, maxime grecque et latine *(festina lente)*. ◇ *Se hâter de sortir, de terminer un travail.* « *Il ne faut point se hâter de juger les caractères* » (ALAIN). ◈ ANT. **Ajourner, attendre, différer, ralentir, retarder,** *tarder, temporiser.* **Arrêter (s').**

HÂTEREAU ['atʀo]. n. *m.* (XVIe; de *hâte* 1). Vx. Boulette de foie de porc rôtie.

HÂTIER ['atje]. *n.* m. (1530; « broche », XIIe; de *hâte 1).* Grand chenet de cuisine, muni de crochets sur lesquels on appuie les broches.

HÂTIF, IVE ['atif, iv]. *adj.* (*Hastif, en* 1080; de *hâfe 2).* ♦ 1° Qui se produit avant la date normale ou prévue; dont l'évolution, la course est trop rapide. *Développement hâtif: croissance hâtive.* V. **Prématuré, précoce.** ♦ 2° **Qui se** fait ou a été fait trop vite, *avec une* hâte excessive. *Travail hâtif.* V. **Bâclé.** « *L'action violente et hâtive est un alcool* » (R. ROLLAND). ♦ 3° *(xx').* **Qui** *se* hâte. *Des* « *imbéciles hâtifs et prétentieux* » (MAUROIS). V. Pressé. ♦ 4° *Agric.* Qui est produit, arrive à maturité plus tôt que les autres individus de l'espèce (en parlant d'un végétal). V. Précoce; **hâtiveau.** *Fraises hâtives.* ◈ ANT. **Lent, retardataire,** *retardé,* **tardif.**

HÂTIVEAU ['ativo]. *n.* rn. *(Hastivel*, XIIIe; de *hâtif).* Vx ou *région.* Fruit ou légume hâtif, précoce.

HÂTIVEMENT ['ativmã]. *adv.* (XIe; de *hâtif*). D'une manière hâtive (2°) ; trop vite. ◈ ANT. *Lentement,* **tardivement.**

HAUBAN ['obã]. *n. m.* (*Hobent, 1138; a.* scand. *höfudbendur* « lien du sommet » [du mât]). ♦ 1° *Mar.* Cordage servant à assujettir un mât par le travers ou par l'arrière. *Haubans des mâts supérieurs.* V. **Galhauban.** *Haubans supplémentaires.* V. **Pataras.** *Grands haubans* : haubans de grand *mât. Haubans de misaine, d'artimon.* ♦ 2° *Par ext.* Cordage, câble métallique servant à maintenir, à consolider. *Spécialt.* (Aviat.) *Haubans renforçant les ailes des premiers avions* (biplans).

HAUBANAGE ['obanaʒ]. **n. m. (1930; de** *hauban).* *Aviat.* Ensemble des haubans (d'un avion).

HAUBANER ['obane]. V. *tr.* (1676; de *hauban). Mar., aviat.* Assujettir, consolider au moyen de haubans.

HAUBERT ['obɛʀ]. *n. m.* (*Hauberc, v.* 1100; frq. **halsberg* « ce qui protège le cou »). *Ancienn.* Chemise de mailles à manches, à gorgerin et à coiffe, que portaient les hommes d'armes au moyen âge. V. **Cotte** (de mailles), jaserai?. ◈ HOM. *Aubère.*

HAUSSE ['os]. n. *f.* (XIIIe; de *hausser).* ♦ 1° *Techn.* Se dit de tout objet nu dispositif qui sert à hausser, à élever. — *Spécialt.* Planche mobile placée sur les vannes d'un barrage pour hausser le niveau des eaux. ♦ 2° Système de visée, appareil articulé et gradué qui permet de régler le tir à grande distance en inclinant plus ou moins la ligne de mire par rapport à l'axe du canon. Curseur *de hausse.* Par ext. *Augmenter, diminuer la hausse, l'angle de hausse.* ♦ 3° Action de hausser, de s'élever. *Hausse de la température.* V. **Augmentation.** *Le baromètre est en hausse,* la pression barométrique remonte. ◇ Augmentation de prix, de valeur. V. **Augmentation, élévation.** *Les producteurs réclament la hausse des cours.* V. **Majoration, relèvement, valorisation.** *Hausse illicite. Hausse sensible de l'indice des prix.* V. **Bond.** *Hausse du coût de la vie.* V. **Renchérissement. Jouer à la hausse :** spéculer sur la hausse des marchandises, des valeurs (V. Hansser). — Fir. et fam. Ses *actions sont en hausse : ses* affaires **vont mieux.** ◈ ANT. **Baisse, dépréciation, effondrement.**

HAUSSE-COL ['oskɔl]. **n. m. (1480; altér. de** *houscot* (moy. néerl. *halskote* « **vêtement de cou** »), **d'apr.** *hausser,* et col). Milit. *(Ancienn.).* Pièce d'acier, de cuivre protégeant la base du cou. *Des hausse-cols.*

HAUSSEMENT ['osmã]. *n. m.* (1327; de *hausser).* ♦ 1° Vx. Action de hausser. V. Hausse. ♦ 2° Mod. *Haussement d'épaules,* mouvement par lequel on élève les épaules en indiquant certains sentiments (dédain, résignation).

HAUSSER ['ose]. V. (*Halcer*, XIIe; *lat.* pop. **altiare,* de *altus* « haut »).

I. *V. tr.* Rendre plus haut. V. Élever. ♦ 1° Donner à (qqch.) de plus grandes dimensions dans le sens de la hauteur. *Hausser une maison d'un étage.* V. **Exhausser, surélever.** ♦ 2° Donner plus d'ampleur, d'intensité à. *Hausser la voix, le ton.* V. Enfler. « *Il s'était permis de répliquer, et peut-être de hausser le ton* » (ROMAINS). ♦ 3° Mettre à un niveau plus *élevé.* V. Lever. *Manivelle pour hausser l'affût d'une mitrailleuse.* V. **Monter.** — *Hausser les épaules.* — Pronom. Se *hausser sur la pointe des pieds.* V. **Dresser (se).** ♦ 4° *Fig.* V. **Élever.** *Cela ne le hausse pas dans mon estime.* — Pronom. Se *hausser jusqu'au sacrifice.* V. **Parvenir.**

II. V. intr. *Vieilli.* V. **Augmenter, monter.** *Les prix ont haussé.*

◈ ANT. **Abaisser. avilir,** *baisser, descendre.*

HAUSSIER ['osje]. n. m. (1823; de *housse). Bourse.* Qui joue à la hausse. ◈ ANT. *Baissier.*

HAUSSIÈRE ['osjɛʀ] **ou AUSSIÈRE.** *n. f.* (1382; probabl. lat. pop. **helciara*, de *helcium* « collier de trait »). *Mar.* Cordage du haleur servant à louer ou amarrer.

HAUT, HAUTE ['o, *'of*]. *adj.*, *n. m. et ndv.* (*Halt, fin* XIe; lat. *altus*, *h* dû à une infl. germ.).

I. *Adj.* HAUT, au sens propre, définissant soit une dimension dans le sens vertical, soit une position sur la verticale. Ⓐ *(Dimension).* ♦ 1° Qui est d'une certaine dimension dans le sens vertical. *Mur haut de deux mètres. Pas plus haut qu'une botte.* « *Quand il était haut comme trois pommes* » (ARAGON) : tout petit. ♦ 2° Qui est, dans le sens vertical, d'une dimension considérable, par rapport aux êtres ou objets de même espèce. V. Élevé. *De hautes montagnes. Hautes herbes. Une tour assez haute.* « *La fière et haute forteresse* » (HUGO). *Pièces hautes de plafond. Hautes cheminées.* LOC. *Haut fourneau*.* — *Homme de haute taille. Front haut. Col haut. Talons hauts.* Ⓑ *(Position).* ♦ 1° Qui est mis ou porté au-dessus de la position normale ou habituelle. V. *Dressé, levé.* « *Un homme qui tient haute une épée à deux mains* » (HUGO). *Marcher la tête haute.* Fig. *Il peut aller partout la tête haute,* sans craindre de reproches ni d'affronts. — *Rester l'arme haute.* Escr. *Garde haute. -La main haute,* **levée en un geste menaçant.** Fig. Avoir *la haute main dans* une *affaire, y* avoir l'autorité, la part prépondérante. — *Oiseaux de haut vol.* Fig. *Escroc de haute volée'.* Mar. *Pavillon* haut.* — *Hautes eaux. Marée haute.* ♦ 2° **Qui se trouve** situé au-dessus, par rapport aux choses de même espèce, ou par rapport au reste de la chose. Un *lieu haut.* V. **Dominant.** *Haut plateau. Les hautes régions de l'air. Le plus haut point.* V. **Culminant.** — *Subst.* (Superlatif neutre) *Astre au plus haut de sa course.* V. **Apogée, zénith.** ◇ *La ville haute,* la partie haute de la ville. — *La haute Savoie, le haut Rhin, la* haute *Loire* (régions les plus éloignées de la mer ou les plus proches de la source, opposé à bas). ♦ 3° *Dans le temps* (avant le nom). Qui est près de l'origine, de la source. V. **Ancien, éloigné, reculé.** *Coutume de la plus haute antiquité. Le haut* moyen âge. ♦ 4° (Sur l'échelle des degrés d'intensité). V. **Fort, grand, intense.** *Haute pression. Haute fréquence. Mets de haut goût. De haute lutte. Haut en couleur. V. Coloré.* ◇ (Sur l'échelle, le registre des sons) V. Aigu, élevé. Ton *haut, notes hautes.* ◇ (Sur l'échelle des degrés de puissance de la voix) V. **Éclatant, fort, sonore, retentissant.** *À haute voix. Pousser les hauts cris.* — Fig. *Avoir le verbe haut. N'avoir jamais une parole plus haute que l'autre,* parler sur un ton uni qui marque l'égalité d'humeur ou le sang-froid. ♦ 5° (Sur l'échelle des-prix, des *valeurs* cotées). *Haut prix. Les cotons sont hauts. les cours en* sont hauts. — *Les fonds sont hauts. Hauts salaires.* ◇ *(Jeu) Hautes cartes,* celles qui ont le plus de valeur. Ⓒ *(Abstrait;* avant le nom). ♦ 1° (Dans l'ordre de la puissance, sur l'échelle *sociale* et politique).

V. Éminent, grand, important. ***Hauts fonctionnaires. La haute finance. Hautes sphères. La haute société,*** et ***subst.*** (pop.) **LA HAUTE** : en haut lieu. — (Titre honorifique) ***Haut et puissant seigneur.*** — Subst. ***Le Très-Haut :*** Dieu. — Diplom. ***Les hautes puissances contractantes. La Haute Assemblée. Haute*** cour ***de justice,*** ou absolt. ***Haute Cour.*** V. Cour (III, 3°). ♦ **2°** Qui occupe une position nettement au-dessus **de la** moyenne dans l'échelle des valeurs. V. Supérieur. ***Haute intelligence.*** « ***Dans l'ordre des hauts génies, Rabelais suit... Dante*** » (HUGO). ***Avoir, donner une haute idée de. Le haut style,*** le style élevé. ***Hautes mathématiques.*** — ***Hautes classes d'un lycée. Institut des hautes études. Exercice de haute école.*** Comm. ***Haute couture, coiffure.*** ◇ (Dans l'ordre moral) Vx. V. Beau, élevé, noble. Âme ***haute.*** Mod. ***Hauts faits.*** **V.** Héroïque. ***0 Vieilli.*** V. Altier, hautain. ***Prendre des airs trop*** hauts. ♦ **3°** Très grand. V. Extrême. ***Tenir en haute estime. Communication de la plus haute importance. Une haute idée de soi-même.*** V. Exagéré. ***C'est de la plus haute fantaisie,*** une invention sans aucun fondement. ***Des prétentions du plus haut comique. Instrument de haute précision. Haute fidélité*** (trad. angl.) : reproduction sonore très fidèle. ***Disque microsillon de haute fidélité.*** Appos. ***Pick-up, chaîne haute fidélité.*** — ***Haute trahison.***

II. N. ***m.*** ♦ **1°** Dimension dans le sens vertical, de la base au sommet. V. Altitude, hauteur. ***La four Eiffel a trois*** cent vingt ***mètres de haut.*** ♦ **2°** Position déterminée sur la verticale. ***Voler à cent mètres de haut. Parler du haut de la tribune. Tomber du haut du cinquième étage. Tomber de son haut :*** de toute sa hauteur; ***fig.*** Éprouver une extrême surprise. V. Renversé (être). ♦ **3°** Partie, région haute d'une chose. ***Objets dessinés dans le haut d'un tableau. Frise régnant au haut d'un mur. Caisse portant la mention : haut et bas.*** — Mus. ***Le haut, les*** notes hautes. — Mar. ***Les hauts d'un navire,*** la partie émergée, ou au moins celle qui est au-dessus du premier pont. — ***Le haut d'une robe,*** la partie au-dessus **de** la taille. V. Corsage. ♦ **4°** La partie la plus haute, le point culminant. V. Sommet. ***Perché sur le haut d'un arbre. Arriver en haut d'une côte.*** Fig. ***Tenir le haut du pavé.*** — ***Rouler du haut d'un escalier. Nettoyer, visiter une maison du haut en bas*** (Cf. De la cave au grenier). ***Du haut en bas de l'échelle.*** Fig. ***Il nous traite, il nous juge du haut de sa grandeur (Cf. ci-dessous*** DE **HAUT**). ♦ **5°** Spécialt. ***Des hauts et des bas.*** V. Bas (III, 2°). ♦ **6°** Vx ou ***dial.*** Terrain élevé. V. Hauteur, montagne. ***Les Hauts de Meuse. Les Hauts de Hurlevent*** (trad. du titre angl. ***Wuthering Heights***).

III. Ⓐ ***Adj.*** à valeur adverbiale. — (Dans un commandement) En position haute. ***Haut les mains!*** sommation faite à un adversaire de lever les mains ouvertes. — ***Haut la main,*** la main en position haute; fig. Avec autorité, en surmontant aisément tous les obstacles. ***L'emporter haut la main.*** — **HAUT** LE PIED (vx) : en levant le **pied** (pour ***mieux*** courir, pour s'enfuir). Par ext. ***(Vieilli) Non monté, non*** chargé. ***Cheval, mulet haut le pied.*** — (Ch. de fer) ***Locomotive haut le pied,*** qui circule sans être attelée à un train. Ⓑ ***Adv.*** ♦ **1°** En un endroit, un point haut sur la verticale. ***Monter, sauter haut, plus haut.*** « ***Le soleil luisait haut dans un ciel calme et lisse*** » **(VERLAINE).** ***Tenir, lever haut, plus haut.*** V. Élever, hisser, monter. ***Pendu haut et court.*** ♦ **2°** En un point reculé dans le temps. V. Loin. ***Remonter plus haut, reprendre les choses de plus haut*** : dès l'origine des faits. — ***Plus haut,*** précédemment (dans l'ordre de déroulement de la lecture d'un texte). V. Ci-dessus, supra. ♦ **3°** (Intensité). À haute voix, d'une voix forte. V. Fort. ***Parler plus haut. Lire fout haut.*** « — ***Je te dis de parler tout haut.*** — ***Mais cela ne doit être entendu que de vous seul*** » **(HUGO).** ***-Penser fout haut, ne*** pas garder ses pensées pour soi. ◇ Sans craindre de se. faire entendre, sans ambages. V. Franchement, hautement, publiquement. ***Je le dirai bien haut, s'il le faut. Parler haut et clair. 0 Monter haut*** (dans le registre des sons) : atteindre des notes élevées, aiguës. ♦ **4°** À un haut degré de puissance, à un haut degré de l'échelle sociale. ***Des personnes haut placées. Il prétend, il vise trop haut.*** ♦ **5°** À un haut degré sur l'échelle des prix, des valeurs. ***Monter haut,*** s'élever à un prix considérable. « ***S'ils décidaient de pousser l'enchère beaucoup plus haut*** » (ROMAINS). ♦ **6°** À un haut degré sur l'échelle des valeurs intellectuelles, esthétiques, morales. ***Admiration excessive qui place un écrivain trop haut. Estimer très haut certaines qualités.*** Ⓒ ***Loc. adv.*** ♦ **1°** DE HAUT : d'un lieu, d'un point haut sur la verticale. ***Voir qqch. de haut. Tomber de haut.*** — Fig. ***Voir les choses de haut,*** d'une vue générale et ***sereine.*** — ***Le prendre de haut, de très haut,*** réagir avec arrogance. ***Regarder,*** traiter ***qqn de haut*** en ***bas*** : avec dédain, arrogance. ♦ **2°** EN HAUT : dans la région, la partie haute, la plus haute. ***Il loge en haut et moi en bas. Gilet boutonné jusqu'en haut. Tout*** en ***haut,*** au point le plus haut. -Par ***en haut,*** par le haut. — En direction du haut. ***Regarder en haut. Mouvement de bas*** en ***haut.*** ♦ **3°** EN HAUT DE ***(loc. prép.)*** : dans la partie supérieure de. ***Fanal en haut du mât.*** ♦ **4°** D'EN HAUT : de la partie haute, de la région supérieure. ***La lumière vient d'en haut.*** — ***Fig.*** Du ciel, de Dieu. « ***Une inspiration d'en h*** **(ARAGON).** — D'une autorité supérieure. ***Des ordres viennent d'en haut.*** ♦ **5°** **LÀ-HAUT. V. Là.**

◈ ANT. **Bar. Petit. Moderne, récent.** ***Faible. Modeste. base, fond.*** — ***Bas. Près, récemment. Infra.*** — HOM. n **Au, aulx,** ***aux, eau, ô, oh!, os*** (pl.); fém. **Hôte.**

HAUTAIN, AINE ['otɛ̃, ɛn]. ***adj.*** (XII^e^ ; de ***haut*** 1° Vx ou ***poét.*** Qui s'élève. ◇ ***Vx ou littér.*** Élevé, noble. ***renoncement volontaire, la vie hautaine et pure*** » ***(MONT*** LANT). ♦ **2°** (XVII^e^). Qui, dans ses manières et son as marque une fierté dédaigneuse et arrogante. V. A arrogant, condescendant, dédaigneux, orgueilleux. ***Ho hautain et distant.*** « ***Il se montrait hautain, batailleur, on geux*** » **(MAUROIS).** ***-Par*** ext. ***Manières hautaines, air hau*** V. Grand (grands airs), impérieux. ◈ ANT. ***Affable, moc*** — HOM. ***Hautin.***

HAUTBOIS ['obwɑ]. **n. m.** (V. 1500; « ***bois à son hau*** ♦ **1°** Instrument de musique à vent, à anche double. ***bois alto,*** cor anglais. — ***Par ext.*** V. Hautboïste. ♦ **2°** ***anal.*** Jeu d'orgue faisant partie des jeux d'anches.

HAUTBOÏSTE ['obɔist(ə)]. ***n.*** (1836; all. ***Hoboist*** précéd.). Musicien qui joue du hautbois.

HAUT-DE-CHAUSSES ou **HAUT-DE-CHAU** ['odʃos]. **n. m.** **(1546;** de ***haut,*** **et** ***chausse).*** ***Ancienn.*** P de l'habillement masculin allant de la ceinture aux gen V. Chausse(s), culotte.

HAUT-DE-FORME ['odfɔʀm(ə)] ou **HAUTE-FOI** ['otfɔʀm(ə)]. ***n. m.*** (fin XIX^e^,-1888 ; de ***haut,*** **et** ***forme:*** el de ***chapeau haut de forme, chapeau à haute forme).*** Cha d'homme, en soie, haut et cylindrique, à bords plus ou m larges, qui se porte avec la redingote ou l'habit. V. Cla gibus. ***Des hauts-de-forme.***

HAUTE. ***n. f.*** V. **HAUT (I).**

HAUTE-CONTRE ['otkɔ̃tʀ(ə)]. ***n.*** (1511; de ***haut*** contre; Cf. Contralto). Mus. N. ***f.*** Voix masculine ai plus étendue dans le haut que celle de ténor. N. ***m.*** et Chanteur qui ***a*** cette voix. ***Ténor haute-contre.***

HAUTE-FIDÉLITÉ ['otfidelite]. ***n. f.*** (1955; d l'angl. ***high fidelity;*** abrév. ***hi*-fi***). V. Fidélité.

HAUTEMENT ['otmɑ̃]. ***adv.*** (1080; de ***haut).*** ♦ **1°** À haute voix. -Tout haut et sans craindre de se faire en dre. V. Franchement, nettement, ouvertement. ***Déclarer, fesser hautement.*** ♦ **2°** À un haut degré, fortement, s rieurement. ***Mot hautement caractéristique.*** « ***Chez hautement civilisé*** » (CARREL). ◈ ANT. ***Timidement.*** M ***crement, peu.***

HAUTESSE ['otɛs]. ***n. f.*** (déb. XII^e^ ; de ***haut).*** Titre h rifique donné autrefois à certains hauts personnages, e particulier au sultan de Turquie. Sa ***Hautesse.*** ◈ H ***Hôtesse.***

HAUTEUR ['otœʀ]. ***n. f.*** (XII^e^ ; **de** ***haut).***

I. ♦ **1°** Dimension dans le sens vertical, de la base sommet. V. Haut. ***Hauteur d'un mur, d'une tour. Hau relative d'une montagne,*** calculée par rapport au sol où s'élève; ***hauteur absolue,*** par rapport au niveau de la mer Altitude. ***0 (Vieilli)*** En parlant des êtres. V. Taille. SE ***dre de toute sa hauteur.*** ◇ ***Absolt.*** Dimension considérable, gra taille. ***Pont remarquable par la hauteur de ses arches Géom. Hauteur d'un triangle, d'un tétraèdre.*** ***droite*** issue sommet, perpendiculaire à un côté, à la face opposée; la tance de ce sommet à ce côté, à cette face. ***Hauteur parallélogramme, d'un cylindre,*** la distance de deux ci de deux faces parallèles. ♦ **2°** Position déterminée su verticale. ***Aigle volant à une grande hauteur. Hauteur gineuse.*** — À ***hauteur d'homme. Fenêtre à hauteur d'appu*** (Sport) Saur en ***hauteur.*** ◇ Absolt. ***Prendre de la haut s'élever*** de plus en plus. — ***Tomber de sa hauteur,*** de son h Fig. « ***J'avais bien éprouvé des changements de fortune..., je n'était jamais tombé d'une pareille hauteur*** » (CHATEAU 0 Astron. ***Hauteur d'un astre,*** angle que fait sa direc avec le plan de l'horizon. ***Hauteur méridienne d'un a Prendre la hauteur du Soleil, prendre hauteur,*** afin de fai point en mer. ♦ **3°** À LA **HAUTEUR DE** (IOC. prép.). ***Mo une chose à la hauteur d'une autre.*** V. Niveau. — Fig. ***Él qqch. à la hauteur d'une institution.*** — ***Être à la hauteur*** être au même niveau (intellectuel, moral) que, être l'égal ***Être à la hauteur de la situation,*** avoir, montrer les qua requises pour y faire face. « ***Elle avait promis... d'être hauteur des circonstances*** » **(MAURIAC).** ***Absolt.*** (Néol. fa ***Il n'est pas*** à ***la hauteur*** : il n'a pas les capacités suffisar 0 Mar. Être à ***la hauteur d'un cap, d'une ile, se trouver*** même latitude, sur le même parallèle. — ***Par ext.*** Au niv de, sur la même ligne que. V. Côté (à côté de), face (en de). « ***Il était à la hauteur d'une petite épicerie*** » (ROMAI ♦ **4°** ***Hauteur d'un*** son : sensation auditive liée à la fréque plus ou moins élevée d'un son périodique (sensation d'a ou de grave); acuité. ♦ **5°** Terrain, lieu élevé. V. **Élévat** montagne. ***Maison sur une hauteur. Les hauteurs qui domi la ville.*** ◇ Région, partie haute. ***Les hauteurs de l'air*** (litt

II. ♦ 1° Caractère élevé (d'une personne, d'une chose d'ordre moral). V. Élévation, grandeur, noblesse, supériorité. — Vx. ***Grande hauteur d'âme.*** *0* Mod. ***Hauteur de vues.*** ♦ 2° *Péj.* Caractère, attitude de celui qui regarde les autres du haut de sa grandeur. V. Arrogance, condescendance, dédain, orgueil. ***Parler avec hauteur.*** « ***Cette expression de hauteur par laquelle les princes de la terre vous font mesurer la distance qui se trouve entre eux et vous*** » (BALZ.).

◇ ANT. ***Petitesse.*** Abîme, bas-fond. enfoncement. Bassesse, médiocrité. *Affabilité*, humilité, simplicité. — HOM. Auteur.

HAUT-FOND ['ofɔ̃], n. m. (1732; de haut et *fond*). Sommet sous-marin recouvert d'une eau peu profonde, et dangereux pour la navigation. Des ***hauts-fonds.*** *V.* Banc, bas-fond.

HAUTIN ou **HAUTAIN** ['otɛ̃]. **n. *m.*** (XVI^e^; de ***haut***). Techn. *(Vitic.).* Vigne cultivée en hauteur et s'appuyant sur des arbres ou des échalas.

HAUT-LE-CŒUR ['olkœʀ]. n. m. *invar.* (1857; de haut, le, et *cœur*). Soulèvement de l'estomac. V. Nausée. ***Avoir un haut-le-cœur.*** — ***Par métaph.*** et *fig.* V. Dégoût, réoulsion.

HAUT-LE-CORPS ['olkɔʀ]. *n.* m. *invar.* (1601; de ***haut***, le, et corps). ♦ 1° Bond, saut brusque d'un cheval. ♦ 2° Mouvement brusque et involontaire marquant une vive surprise, l'indignation ou la révolte. V. Sursaut, tressaillement. Avoir, faire un ***haut-le-corps.***

HAUT-PARLEUR ['oparlœʀ]. *n. m.* (1902; trad. angl. ***loud speaker***). Appareil destiné à transformer en ondes sonores les courants électriques détectés et amplifiés par le récepteur. « ***Les énormes voix des haut-parleurs dans le crépuscule*** » (CAMUS). ***Haut-parleurs d'une radio, d'une télévision, d'un électrophone. V.*** Baffle, enceinte (acoustique).

HAUT-RELIEF ['oʀaljɛf]. n. m. (1669, *figures de haut relief;* elliptique fin XIX^e^). *Arts.* Sculpture présentant un relief très saillant sans se détacher toutefois du fond dans toute son épaisseur (intermédiaire entre le bas-relief et la ronde-bosse). ***Des hauts-reliefs.*** ◇ ANT. ***Bas-relief.***

HAUTURIER, IÈRE ['otyʀje, jɛʀ]. *adj.* (1671; prov. mod. *auturié*, de *auturo* « hauteur »). *Mar.* De la haute mer. ***Pilote hauturier. Navigation hauturière, au*** large ***(opposé à*** cabotage).

HAVAGE ['avaʒ]. *n.* **m. (1872;** de *haver*). *Techn.* Mode de travail qui consiste à pratiquer de profondes entailles parallèles à la stratification, afin de faciliter l'abattage, dans une mine. ◇ L'entaille elle-même.

HAVANAIS, AISE ['avanɛ, ɛz]. *adj. et n.* (de ***La Havane,*** esp. *Habana*, capitale de Cuba). De La Havane. 0 ***N. m.*** Petit chien à poils soyeux et longs; généralement blancs.

HAVANE ['avan]. **n.** *m.* **(1840;** de ***La Havane*** **).** ♦ 1° Tabac de La Havane. *Spécialt.* Cigare réputé, fabriqué avec ce tabac. « ***Une boite de havanes*** » (APOLLINAIRE). ♦ 2° *Adj. invar.* De la couleur (marron clair) des havanes. ***Reliure en maroquin havane.*** « ***Des couvertures rouges, vertes, havane*** » (BARBUSSE).

HÂVE ['ɑv]. *adj.* (v. 1175; frq. ****haswi***). Amaigri et pâli par la faim, la fatigue, la souffrance. V. ***Émacié,*** maigre. ***Gens hâves et déguenillés.*** — ***Visage, teint hâve.*** V. Blafard, blême. ◇ ANT. Frais, replet.

HAVENEAU ['avno] ou **HAVENET** ['avnɛ]. **n . m .** 1713; a. scand. *hofr-net*). *Pêche.* Filet utilisé sur les plages à bonnes eaux pour la pêche à la crevette et aux poissons plats. ***Il tend « son haveneau débordant de nacres vivantes »*** *(COLETTE).*

HAVER ['ave]. **v.** *tr.* **(1872;** « creuser », **en a.** fr., var. de *caver**). *Techn.* Entamer et abattre par l'opération du havage. ◇ HOM. Ave. Formes du **v.** *avoir.*

HAVEUR ['avœʀ]. n. m. (1872; de *haver*). *Techn.* Mineur pratiquant le havage.

HAVEUSE ['avøz]. *n. f.* (1890; de *haver*). *Techn.* Machine destinée au havage.

HAVIR ['aviʀ]. Y. *tr.* (fin XIII^e^; de ***hâve***). *Rare.* Dessécher et brûler en surface (la viande) sans cuire en dedans. 0 Pntrans. ***Viande qui havit.*** *0* HAVI ['avi]. *p. p. subst. m.* Action produite par un four chaud qui havit. ◇ HOM. (du p.p.) *Avis.*

HAVRE ['avʀ(ə)]. **n. m.** (XII^e^; **var.** *havene*, *hafne*, **en a.** fr. ; moy. neerl. *havene*). ♦ 1° Vx ou ***région.*** Petit port naturel ou artificiel, bien abrité, généralement à l'embouchure d'un fleuve. -Le ***Havre-de-Grâce,*** nom ancien du port du Havre. ♦ 2° ***Fig. et littér.*** V. Abri, port, refuge. Un ***havre de paix;*** ***havre pour l'esprit. Cette ville « où il était venu chercher le havre de grâce de sa vie »*** (BARBEY).

HAVRESAC ['a(a)vʀəsak]. n. m. (1672; var. *habresac;* all. *Habersack*, proprem. « sac à avoine »). Milit. *(Ancienn.).* Sac contenant l'équipement du fantassin et porté sur le dos à l'aide de bretelles. ◇ Sac du même genre, que l'on porte sur le dos et où l'on met des outils, des provisions, etc.

HAWAÏEN, ÏENNE [awajɛ̃, jɛn]. *odj. et n.* (de *Hawaï*, nom polynésien de la plus grande des îles Sandwich). Des îles Hawaï. Guitare* ***hawaïenne.*** *0* Géol. ***Eruption volcanique du type hawaïen,*** avec émission de lave fluide, sans explosion.

HAYON ['ɛjɔ̃]. *n.* m. (1280, dial.; de ***haie***). *Dial.* Claie formant abri. Panneau amovible à l'avant ou à l'arrière d'une charrette (var. LAYON). 0 *Néol.* Partie mobile articulée tenant lieu de porte à l'arrière d'une camionnette, d'une voiture de tourisme.

He Symbole chimique de ***l'hélium.***

HÉ! ['e, he]. *interj.* (XI^e^; onomat.). Sert à interpeller, à appeler, à attirer l'attention. ***Hé! vous, là-bas.*** « ***Holà! hé! pas si vite!*** » (COURTELINE). — Pour renforcer ce qui suit. V. Eh ! ***Hé oui! — Hé! Hé!*** (approbation, appréciation, ironie, moquerie, selon le ton). « né!... ***hé!... peut-être... je ne dis pas*** » (DAUD.). ◇ HOM. ***Et.***

HEAUME ['om]. *n. m.* (*Helmus*, XIII^e^; ***helme,*** 1080; frq. ****helm*** « casque »). Grand casque enveloppant toute la tête et le visage, que portaient les hommes d'armes au moyen âge. ***Ventail d'un heaume.*** — ***Blas.*** Casque surmontant l'écu d'arme et servant à indiquer le rang, le degré de noblesse du possesseur. ***Heaume de prince, de comte, de baron.*** ◇ HOM. Home, ohm.

HEAUMIER ['omje]. *n. m.* **(1260;** de ***heaume***). *Vx.* Fabricant de heaumes. — ***Les Regrets, la Ballade de la Belle Heaumière*** ['omjɛʀ] (Villon), de l'épouse du heaumier.

HEBDOMADAIRE [ɛbdɔmadɛʀ]. *adj. et n. m.* (1596; lat. ecclés. *hebdomadarius*, de ***hebdomas*** « ***semaine*** », ***mot*** gr.). ♦ 1° *Adj.* Qui appartient à la semaine, se renouvelle chaque semaine. ***Repos hebdomadaire du dimanche. Revue, bulletin hebdomadaire.*** Abusiv. ***Journal hebdomadaire.*** ♦ 2° *N. m.* (1758). ***Un hebdomadaire,*** publication qui paraît régulièrement chaque semaine. ***Un hebdomadaire illustré.*** Abrév. fam. Un ***hebdo*** [ɛbdo].

HEBDOMADAIREMENT [ɛbdɔmadɛʀmɑ̃]. *adv.* (XVIII^e^; de ***hebdomadaire***). Chaque semaine, une fois par semaine.

HEBDOMADIER, IÈRE [ɛbdɔmadje, jɛʀ]. n. (1511; lat. ecclés. *hebdomadarius*). *Relig.* Religieux (euse) qui exerce une certaine fonction dans une communauté pendant une semaine (V. Semainier).

HÉBÉPHRÉNIE [ebefʀeni]. n. *f.* (fin XIX^e^; mot all. (1871), du ***gr. hébé*** « jeunesse », ***et phrén*** « esprit »). *Psychiatr.* ♦ 1° ***Vieilli.*** Forme de démence précoce. ♦ 2° ***Mod.*** Psychose considérée comme une forme de schizophrénie. (Adj. ***Hébéphrénique*** [ebefʀenik]).

HÉBÉPHRÉNIQUE [ebefʀenik]. n. (fin XIX^e^; de ***hébéphrénie***). Qui est atteint d'hébéphrénie.

HÉBERGE [ebɛʀʒ(ə)]. n. *f.* (v. 1050; frq. ****haribergon*** « donner un gîte »). V. Auberge). ♦ 1° *Vx.* Logement, logis. ♦ 2° *Dr.* Partie supérieure du bâtiment le moins élevé, quand deux bâtiments sont contigus. ***Mur d'héberge.*** (V. Mitoyen).

HÉBERGEMENT [ebɛʀʒəmɑ̃]. *n.* m. (1160; « logement », XII^e^; de ***héberger***). (XVI^e^) Action de loger. V. Logement. ***Centre d'hébergement pour réfugiés, émigrés.***

HÉBERGER [ebɛʀʒe]. Y. *tr.* (v. 1050; V. Héberge). ♦ 1° Loger (qqn) chez soi. ***Pouvez-vous nous héberger pour la*** nuit? V. Abriter. — ***Être hébergé pendant une semaine par*** un ***ami.*** V. Recevoir. ♦ 2° ***Par*** ext. Accueillir. recevoir sur son sol. ***Héberger des réfugiés.***

HÉBERTISME [ebɛʀtism(ə)], *n. m.* (XX^e^; de ***Hébert***). Méthode d'éducation physique qui consiste en exercices naturels (marche, saut, nage, etc.) effectués en plein air.

HÉBÉTÉ. ÉE [ebete]. *adj.* **(*V.*** Hébéter). Rendu stupide. ***Air, regard,*** yeux ***hébétés.*** V. Abasourdi, ahuri, sidéré, stupide. ***Hébété de joie, de douleur, de stupeur, de fatigue.***

HÉBÉTEMENT [ebɛtmɑ̃]. **n. m. (1583;** de ***hébéter***). État d'une personne hébétée. V. Abrutissement.

HÉBÉTER [ebete]. **v.** *tr.;* conjug. *céder* **(1355;** lat. *hebetare* « émousser »). ♦ 1° ***Rare.*** Enlever toute vivacité, toute subtilité à (l'esprit, l'intelligence). ***L'alcool hébète le cerveau, l'esprit, la raison.*** V. Émousser, engourdir. ♦ 2° Rendre (qqn) stupide. V. Abêtir, abrutir. ◇ ANT. ***Dégourdir, éveiller. réveiller.***

HÉBÉTUDE [ebetyd]. *n. f.* (1535; bas lat. *hebetudo*). ♦ 1° *Méd.* État morbide marqué par une obnubilation des fonctions intellectuelles (émotion violente, abus de calmants ou de tranquillisants). ***L'hébétude, premier degré de la stupeur.*** ♦ 2° *Littér.* État de celui qui est hébété, stupide. V. Abrutissement. **stupeur.** ***Hébétude de l'ivresse. de la fièvre.***

HÉBRAÏQUE [ebʀaik]. *adj. (1327;* lat. *hebraicus*). ♦ 1° Qui appartient aux Hébreux. V. Hébreu. ***Alphabet, caractère, langue hébraïque.*** ♦ 2° Qui concerne les Hébreux, leur civilisation. ***Revue des études hébraïques. Université hébraïque de Jérusalem.***

HÉBRAÏSANT, ANTE [ebʀaizɑ̃, ɑ̃t] ou **HEBRAÏSTE** [ebʀaist(ə)]. *n.* **et** *adj.* (XVI^e^,-1839; de ***hébraïser, hébraïque***). *Didact.* Personne qui s'adonne à l'étude de la langue hébraïque, *ou plus spécialt.* des textes sacrés hébreux. ***Un congrès d'hébraïsants.***

HÉBRAÏSER [ebʀaize]. Y. (1771; *gr. hebraizein.* **V.**

Hébreu). ***Didacr.*** ♦ **1°** ***V. intr. Se*** servir de tournures propres à la langue **hébraïque.** Vivre selon les coutumes, les dogmes hébraïques. ◇ Étudier l'hébreu, le parler. ♦ **2°** V. ***tr.*** Marquer du caractère de la civilisation hébraïque. — Au p. **p.** ***Des populations hébraïsées.***

HÉBRAÏSME [ebʀaism(ə)]. n. ***m.*** (XVIe; de ***hébraïque).*** ***Didact.*** Façon de parler, expression propre à la langue hébraïque. « ***Un grec mêlé d'hébraïsme*** » (Bas.).

HÉBREU [ebʀø]. ***n.*** et ***adj. m.*** (v. 1119; lat. ***hebraeus, gr. hebraios).***

I. N. ***m.*** ♦ **1°** Nom primitif du peuple juif. V. Juif. ***Captivité des Hébreux à Babylone. La Bible, livre sacré des Hébreux.*** V. Massorah. ***Religion des Hébreux.*** V. Judaïsme. ♦ **2°** La langue hébraïque. ***L'hébreu, langue sémitique.*** ◇ Fam. C'est ***de l'hébreu,*** c'est inintelligible (Cf. Du chinois).

II. ***Adj. m. (Au fém.,*** on emploie Israélite, juive). V. **Hébraïque.** ***Le peuple hébreu. Un texte hébreu.***

HÉCATOMBE [ekatɔ̃b]. ***n. f.*** (v. 1500; ***gr. hekatombê (sacrifice)*** « de ***cent (hekaton)*** bœufs ***(bous)*** »). ♦ **1°** ***Anfiq.*** Sacrifice de cent bœufs, et ***par ext.*** d'un grand nombre d'animaux. V. Immolation, sacrifice. ♦ **2°** Cour. (1667). Massacre d'un grand nombre d'hommes. V. Boucherie. **carnage.** massacre, tuerie. ***Les hécatombes et les destructions de la guerre.*** — Fig. et plaisant. ***Quatre-vingts pour cent de recalés à cet examen, quelle hécatombe !***

HECTARE [ektaʀ]. n. ***m.*** (1795; de ***hect(o-),*** et ***are).*** Mesure de superficie équivalant à cent ares, ou dix mille mètres carrés (100 × 100. Abrév. ***ho). Une ferme de cinquante hectares.***

HECTIQUE [ɛktik]. ***adj.*** ***(xv'';*** bas lat. ***hecticus; gr. hektikos*** « habituel »). Méd. ***Fièvre hecfique : fièvre*** des états septicémiques graves caractérisée par de grandes oscillations de température avec frissons violents suivis de transpiration profuse. ***Fièvre hecfique du paludisme, de la tuberculose*** avancée. ◇ ***Vx.*** Qui est le symptôme de l'hectisie ou étisie*. «***La légère tache hectique plaquée sur son teint*** » (BAUDEL.).

HECTISIE [ɛktizi]. ***n. f.*** V. ÉTISIE.

HECTO [ɛkto]. ***n.*** m. (1866; abrév.). Abréviation d'***hectogramme; d'hectolitre. Il a récolté cette année deux mille hectos de Pommard.***

HECT(O)-. Élément, du gr. ***hekaton*** « ***cent*** » ***(noms*** savants de mesure).

HECTOGRAMME [ɛktɔgʀam]. ***n. m.*** (1795; de ***hect(o-),*** et gramme). Poids de cent grammes (symb. hg). V. Hecto.

HECTOLITRE [ɛktɔlitʀ(ə)]. n. ***m.*** (1795; de ***hect(o)-,*** et ***litre).*** Mesure de cent litres (symb. hl). V. Hecto.

HECTOMÈTRE [ɛktɔmɛtʀ(ə)]. n. ***m.*** (1795; de ***hect(o)-,*** et ***mètre).*** Longueur de cent mètres (symb. hm).

HECTOMÉTRIQUE [ɛktɔmetʀik]. ***adj.*** (1843; de ***hecto***mètre). Qui sert à jalonner les hectomètres. ***Bornes hectométriques le-long des routes.***

HECTOPIÈZE [ɛktɔpjɛz]. ***n. f.*** (1922; de ***hect(o)-,*** et ***pièze). Phys.*** Mesure de pression valant cent pièzes (symb. hpz). V. Bar. On dit aussi MÉGABARYE.

HECTOWATT [ɛktɔwat]. n. ***m.*** (v. 1900; de ***hect(o)-,*** et watt). Unité de puissance, valant cent watts (symb. hW).

HÉDONISME [edɔnism(ə)]. n. m. (1877; du gr. ***hedonê*** « plaisir »). ***Philo.*** Doctrine qui prend pour principe de la morale la recherche du plaisir, de la satisfaction. V. **Eudémonisme.** — ***Psychan.*** Recherche du plaisir par investissement de la libido sur certaines parties du corps, au cours du développement normal de l'enfant. ***Hédonisme oral, anal, génital.*** — ***Econ.*** Conception de l'économie selon laquelle toute activité économique repose sur la poursuite du maximum de satisfactions avec le moindre effort.

HÉDONISTE [edɔnist(ə)]. ***n.*** et ***adj.*** (1884; de ***hédonisme).*** ♦ **1°** Adepte de l'hédonisme. ***Adj.*** Qui pratique ou prône l'hédonisme. ***Philosophie hédoniste.*** ♦ **2°** Relatif à l'hédonisme. ***Morale hédoniste*** (On dit ***aussi*** HÉDONISTIQUE [edɔnistik] : ***principe hédonistique).***

HÉGÉLIANISME [egeljanism(ə)]. n. ***m.*** (mil. XIXe; du philos. all. ***Hegel,*** 1770-1831). ***Philo.*** Doctrine de Hegel. ***L'hégélianisme, philosophie de l'histoire.***

HÉGÉLIEN, IENNE [egeljɛ̃, jɛn]. ***adj.*** (mil. XIXe; de ***Hegel). Philo.*** De Hegel. ***La dialectique hégélienne.*** — Subst. ***Un hégélien,*** partisan de Hegel, de sa doctrine.

HÉGÉMONIE [eʒemɔni]. n. ***f.*** (1838; gr. ***hêgemonia,*** de ***hêgemôn*** « chef »). ♦ **1°** ***Antiq. gr.*** Suprématie d'une cité, d'un peuple, dans les fédérations ou amphictyonies. ***Lutte de Sparte et d'Athènes pour l'hégémonie de la Grèce.*** ♦ **2°** ***Mod.*** V. Autorité, direction, pouvoir, prépondérance, suprématie. ***Conquérir l'hégémonie du monde.*** V. Domination, empire. Guerre ***d'hégémonie.***

HÉGIRE [eʒiʀ]. ***n. f.*** ***(1556;*** arabe ***hedjra*** « fuite », par l'italien). Ère des Mahométans. ***L'hégire ou fuite de Mahomet à Médine, première date de la chronologie musulmane (622*** de l'ère chrétienne). « ***En Turquie, l'année 1322 de l'hégire*** » (LOTI).

HEIDUQUE [edyk]. ***n. m. (Hidouque, fin*** XVIe; ho ***hajduk*** « boyard »). Av. le XVIIe s., Domestique en livi la hongroise. — Soldat de certaines milices hongr ***(ancienn.).***

HEIMATLOS ['aj(ɛ)matlos]. ***adj. invar.*** ***(1922;*** mot « sans patrie »). ***Rare.*** Se dit de celui, celle qui ayant perd nationalité d'origine, n'a pas acquis de nationalité nouv V. Apatride. ***0*** Subst. ***Un, une, des heimatlos.***

HEIMATLOSAT ['aj(ɛ)matloza]. ***n. m.*** (déb. XXe ***heimatlos). Didact.*** Situation juridique d'un ***heimatlos.***

HEIN ! ['ɛ̃; hɪ̃]. ***interj.*** (1765; ***hen,*** XVIe; lat. ***hem,*** onom Interjection familière d'interrogation. ♦ **1°** S'emploie soit pour inviter l'interlocuteur à répéter une chose q a ou qu'on feint d'avoir mal entendue, soit pour l'interrot avec impatience. V. Comment, plait-il. ♦ **2°** Se joint à interrogation pour la renforcer. Qu'en ***penses-tu,*** ♦ **3°** Se joint à une phrase (interrogative ou exclama pour marquer la surprise, l'étonnement. ***Hein? que me fez-vous*** là? 0 Pour demander une approbation, solli un consentement. « ***Je suis vilaine, hein? Vous m'en voule*** (COLETTE). 0 Pour renforcer un ordre, une menace. « ***F moi la paix, hein!*** » (DORGELÈS).

HÉLAS! ['elas]. ***interj.*** (XIIe; de ***hé!,*** et ***a.*** fr. ***las*** « heureux »). Interjection de plainte exprimant la dou le regret. V. Las. « ***Hélas ! les beaux jours sont finis !*** » ((TIER). — ***Va-f-il mieux? Hélas!*** non. — (Répété) ***Hélas, fois hélas !***

HÉLÉPOLE [elepɔl]. ***n. f.*** ***(1765; gr. helepolis,*** de ***h*** « prendre », ***et polis*** « ville »). ***Anfiq.*** Machine de guerr forme de tour mobile, pour s'élever jusqu'à la hauteu remparts.

HÉLER ['ele]. v. ***tr.;*** conjug. ***céder*** (v. 1491; angl. ***to*** ♦ **1°** Appeler (une embarcation), souvent à l'aide d'un p voix. ***Héler un bâtiment pour l'arraisonner.*** Pronom. ***M qui se hèlent d'un bord à un autre.*** V. **Interpeller** (s'). ◇ ***anal.*** Appeler en se servant des mains comme d'un p voix. ♦ **2°** Cour. Appeler de loin. ***Héler un taxi, un por*** ◈ HOM. ***Ailé.***

HÉLI-. V. HÉLIO.

HÉLIANTHE [eljɑ̃t]. ***n. m.*** (1615; lat. ***helianthes; -anthe).*** Plante à grands capitules jaunes ***(Composac*** Bot. ***Hélianthe tubéreux.*** V. Topinambour. — ***Cour. Hélic annuel, fleur d'ornement.*** V. Soleil, tournesol. « ***L'hélic tord sa tige pour suivre le soleil dont il est l'image*** » (COLE

HÉLIANTHÈME [eljɑ̃tɛm]. **n.** ***m.*** (1615; lat. bot. ***he themum;*** suff. ***-anthème).*** ***Bot.*** Plante à fleurs d'un beau j luisant, disposées en épi ***(Cistinées),*** communément apl ***gerbe d'or ou herbe d'or.***

HÉLIANTHINE [eljɑ̃tin]. ***n. f.*** (1890; de ***hélian*** ***Chim.*** Colorant azoïque qui tourne au jaune-orang milieu basique et au rouge en milieu acide.

HÉLIAQUE [eljak]. ***adj.*** (1582; ***gr. héliakos.*** V. Hé Astron. ***Lever, coucher héliaque d'un astre,*** lever ou cou peu avant le lever ou peu après le coucher du Soleil.

HÉLIASTE [eljast(ə)]. ***n. m.*** (1751 ; ***gr. héliastês).*** ***A*** Juge ou juré d'un tribunal athénien, ***l'héliée*** [elje], don audiences commençaient au lever du soleil.

HÉLICE [elis]. ***n. f.*** (1685; « constellation », 1547; e 1529; lat. ***helix,*** mot gr. « spirale »). ♦ **1°** Géom. ***H circulaire*** (absolt. ***hélice),*** courbe gauche engendrée enroulement sur un cylindre de révolution d'une d oblique par rapport à son axe. 0 Toute autre courbe pant sous un angle constant les génératrices d'une su de révolution. ***Pas, spires d'une hélice.*** ♦ **2°** ***Filet en hélice a vis, d'une vrille.*** — ***Escalier en hélice.*** V. Colimaçon spirale (en), vis (à). ***0 Archit.*** Volute latérale d'un chapi corinthien. ♦ **3°** Cour. (1803). Appareil constitué de d trois pales (ou ailes) solidaires d'un arbre. Organe de pulsion ou de traction. ***Hélice d'un navire. Hélices d'un a en métal, à pas variable, mues par un moteur à piston turbopropulseur.*** « ***L'avion, happé par l'hélice, fonc*** (ST-EXUP.). ***Aéronef à hélices horizontales.*** V. Auto **hélicoptère.** — Par ext. ***Ventilateur à hélice.***

HÉLICICULTEUR, TRICE [elisikyltœʀ, tʀis]. n. (1' de ***hélix*** [2°], ***et -culteur).*** ***Didacr.*** Qui élève des escargots **Hélériculture).**

HÉLICICULTURE [elisikyltyʀ]. n. ***f.*** (1914; de ***hélix et culture).*** ***Didacr.*** Élevage des escargots.

HÉLICOÏDAL, ALE, A U X [elikɔidal, o]. ***adj.*** (de ***hélicoïde).*** ♦ **1°** ***Didacr.*** En forme d'hélice. ♦ **2°** Mé ***Mouvement hélicoïdal,*** mouvement d'un solide qui to autour d'un axe fixe en se déplaçant le long de cet axe. ***Er nage hélicoïdal.***

HÉLICOÏDE [elikɔid]. ***ndj. et n.*** (1704; ***gr. helikoei*** Géom. En forme d'hélice. ***Parabole hélicoïde.*** ◇ ***N.*** m. ***hélicoïde*** : toute surface engendrée par le mouvement coïdal d'une droite autour d'un axe.

HÉLICON [elikɔ̃]. n. m. (v. 1900; antiq., 1740; gr. *helikos* « sinueux »). *Mus.* Instrument de cuivre, à vent et à pistons, que sa forme circulaire permet de porter autour du corps en le faisant reposer sur une épaule. V. **Saxhorn.**

HÉLICOPTÈRE [elikɔptɛʀ]. n. m. (1862, « aéronef » et « jouet d'enfant »; du gr. *helix, helikos* « spirale », et *pteron* « aile »). Type d'appareil dont la sustentation et la propulsion sont assurées par de grandes hélices horizontales placées au-dessus de l'appareil. V. Autogire, **giravion,** girodyne; et *aussi* Héligare, héliport, héliporté. *Rotors, voilure tournante d'un hélicoptère. L'hélicoptère décolle à la verticale.*

-HÉLIE, HÉLIO-. Éléments, du gr. *hêlios* « soleil » *(ex. : Périhélie, héliothérapie).*

HÉLIGARE [eligaʀ]. n. *f.* (1957; de *héli(coptère), et* gare; Cf. Aérogare). Gare d'hélicoptères.

HÉLIOCENTRIQUE [eljɔsɑ̃tʀik]. *adj.* (1721 ; de *hélio-,* et centre). *Astron.* Qui est mesuré, considéré par rapport au centre du Soleil *(opposé* à géocentrique). *Théorie héliocentrique* (ou héliocentrisme) *de Copernic. Mouvement héliocentrique d'une planète.*

HÉLIOCHROMIE [eljɔkʀɔmi]. n. *f.* (1866; de *hélio-, et -chromie*). *Techn.* Reproduction des couleurs par la photographie.

HÉLIOGRAPHE [eljɔgʀaf]. n. m. (1857; de *hélio-,* et *-graphe*). ♦ 1° *Ancienn.* Appareil télégraphique optique utilisant les rayons du soleil. ♦ 2° *Phys.* V. Héliostat.

HÉLIOGRAPHIE [eljɔgʀafi]. n. *f.* (1802; de *hélio-, et -graphie*). ♦ 1° *Astron.* Description du Soleil. ♦ 2° (1866). Procédé photographique de gravure. V. Photogravure.

HÉLIOGRAVEUR [eljɔgʀavœʀ]. n. *m.* (1907; de *héliogravure,* d'apr. *graveur*). Celui qui fait de l'héliogravure.

HÉLIOGRAVURE [eljɔgʀavyʀ] ou **HÉLIO** [eljo]. *n. f.* (1873; de *hélio-,* et gravure). Procédé de photogravure* en creux, se tirant comme la gravure en taille-douce. *L'héliogravure utilise les clichés galvanoplastiques. Héliogravure rotative.* V. **Rotogravure.** ◇ Gravure exécutée selon ce procédé. *Livre orné d'héliogravures.*

HÉLIOMARIN, INE [eljɔmaʀɛ̃, in]. *adj.* (1948; de *hélio-,* et marin). *Méd.* Qui utilise l'action simultanée des rayons solaires et de l'air marin. *Cure héliomarine. Établissement, sanatorium héliomarin.*

HÉLIOMÈTRE [eljɔmɛtʀ(ə)]. n. *m.* (1747; de *hélio-,* et -mètre). *Astron.* Lunette servant à mesurer le diamètre apparent des corps célestes (Soleil, Lune, planètes).

HÉLION [elj̃]. n. m. (v. 1935; de *hélium). Phys. Noyau* d'hélium, particule du rayonnement a (alpha).

HÉLIOSTAT [eljɔsta]. *n. m.* (1764; de *hélio-,* et gr. *statos* « arrêté »). *Phys.* Instrument d'optique formé d'un miroir plan mû par un mécanisme d'horlogerie qui assure, malgré le mouvement apparent du Soleil, la projection en un point fixe des rayons solaires réfléchis (Syn. *Héliographe*).

HÉLIOTHÉRAPIE [eljɔteʀapi]. n. *f.* (1900; de *hélio-, et -thérapie). Méd.* Traitement de certaines maladies par la lumière et la chaleur solaires (bains de soleil). *Héliothérapie artificielle par lampes à arc, lampes à rayons ultraviolets.* « *Un couloir à mur de vitres que Patrick destinait à l'héliothérapie* » *(COLETTE).*

HÉLIOTROPE [eljɔtʀɔp]. *n. m.* (*Eliotropie,* 1372; lat. d'o. *gr. heliotropium* « qui se tourne vers le soleil »). ♦ 1° Plante à feuilles alternes et persistantes, à fleurs odorantes *(Borraginacées),* des régions chaudes et tempérées. *L'héliotrope d'Europe, à fleurs blanches, appelé* tournesol. *L'héliotrope du Pérou, à petites fleurs bleues ou lilas.* « *L'héliotrope mauve aux senteurs de vanille* » (NOAILLES). ♦ 2° *Minér.* Calcédoine à fond verdâtre jaspé de veines rouges.

HÉLIOTROPINE [eljɔtʀɔpin]. n. *f.* (v. 1900; de *héliotrope). Chim.* Composé aromatique, à base d'essence de sassafras, d'un parfum analogue à celui de l'héliotrope. V. Pipéronal.

HÉLIOTROPISME [eljɔtʀɔpism(ə)]. n. *m.* (1828; de *hélio-,* et *tropisme). Biol.* Propriété des végétaux et des animaux inférieurs fixés de se tourner vers la lumière solaire *(héliotropisme positif)* ou de s'en détourner *(héliotropisme négatif).* V. Phototropisme.

HÉLIPORT [elipɔʀ]. *n. m.* (1952; comp. irrég. de *héli*[*coptère*], et *port:* Cf. Aéroport). Aéroport pour hélicoptères.

HÉLIPORTAGE [elipɔʀtaʒ]. *n. m.* (1967; de *héliport).* Transport par hélicoptère.

HÉLIPORTÉ, ÉE [elipɔʀte]. *adj.* (1955; de *héli*[*coptère*], et *porté;* Cf. Aéroporté). Transporté par hélicoptère. *Commando héliporté.*

HÉLIUM [eljɔm]. *n. m.* (1868; lat. mod., du *gr. hêlios* « soleil »). Corps simple gazeux (He; nº at. 2) très léger (dens. 0,13), mono-atomique et ininflammable, découvert dans la chromosphère solaire et très rare dans l'air. *Ballon gonflé à l'hélium. Noyau d'hélium.* V. **Hélion.**

HÉLIX [eliks]. *n. m.* (1714; gr. *helix* « spirale »). ♦ 1° *Anat.* Ourlet du pavillon de l'oreille, décrivant un demi-cercle en partant de la conque jusqu'à la partie supérieure du lobule. ♦ 2° *Zool.* Nom scientifique de l'escargot.

HELLÉBORE [e(ɛl)lebɔʀ]. V. ELLÉBORE.

HELLÈNE [e(ɛl)lɛn]. *n. (fin XVII^e~;* gr. *Hellên, Hellênos,* nom que se donnaient les Grecs). De la Grèce ancienne *(Hellade)* ou moderne. V. Grec. *Les Hellènes.* Adj. *Le peuple, l'armée hellène.*

HELLÉNIQUE [e(ɛl)lenik]. *adj.* (1712; gr. *hellênikos).* Qui a rapport aux Hellènes, à la Grèce (antique ou moderne). *V. Grec. Civilisation, langue hellénique.*

HELLÉNISANT, ANTE [e(ɛl)lenizɑ̃, ɑ̃t]. *n.* et *adj.* (1846; de *helléniser).* ♦ 1° *Hist.* Juif parlant grec, marqué par l'hellénisme. Adj. *Juif hellénisant.* ♦ 2° *Didact.* Personne qui s'occupe d'études grecques. V. Helléniste.

HELLÉNISATION [e(ɛl)lenizasjɔ̃]. *n. f.* (1876; de *helléniser).* Action de marquer d'un caractère hellénique. *Hellénisation d'une peuple, d'un pays.*

HELLÉNISER [e(ɛl)lenize]. *v.* (1842; *gr. hellênizein.* V. Hellène). ♦ 1° V. *tr.* Donner un caractère grec à. V. Grécíser. « *Raphaël hellénise ou latinise tout naturellement la Bible* » (MALRAUX). Pronom. *S'helléniser,* prendre un caractère grec. ♦ 2° V. intr. *Rare.* S'occuper d'études grecques.

HELLÉNISME [e(ɛl)lenism(ə)]. *n. m.* (1580; gr. *hellênismos).* ♦ 1° *Ling.* Construction ou emploi propre à la langue *grecque. Latin mêlé d'hellénismes.* ♦ 2° *Hist.* Civilisation grecque. *Le siècle de Périclès marqua le triomphe de l'hellénisme.*

HELLÉNISTE [e(ɛl)lenist(ə)]. *n.* (1651, « juif hellénisant »; *gr. hellênistês). Mod.* (1808). Savant ou lettré qui s'occupe de philologie, de littérature grecque. *L'helléniste Henri Estienne.*

HELLÉNISTIQUE [e(ɛl)lenistik]. *adj.* (1681; de *helléniste* « juif hellénisant »). ♦ 1° S'est dit de la langue grecque mêlée d'hébraïsmes parlée par les juifs hellénisants. ♦ 2° (1883; d'abord en all.). Se dit de la période historique qui va de la mort d'Alexandre à la conquête romaine, et de tout ce qui se rapporte à cette période d'adaptation de l'hellénisme à l'Orient. *Les grandes monarchies hellénistiques. Art, poésie hellénistique.* V. Alexandrin.

HELLO ! ['ɛllo]. *interj.* (1895). *Anglicisme.* Interjection pour appeler quelqu'un en le saluant. v. **Allô.**

HELMINTHE [ɛlmɛ̃t]. *n. m.* (*Elmynthe,* 1538; gr. *helmins, -minthos* « ver »). *Zool.* et *Méd.* Se dit de tout ver parasite de l'homme ou des animaux. *Les helminthes appartiennent aux classes des nématelminthes*, et des plathelminthes*.*

HELMINTHIASE [ɛlmɛ̃tjaz]. n. *f. (1839;* du gr. *helminthian* « avoir des vers »). *Méd.* Maladie causée par les helminthes. V. Ascaridiose, distomatose, filariose, **strongylose,** trichinose.

HELMINTHIQUE [ɛlmɛ̃tik]. n. et *adj.* (1752; de *helminthe).* Qui se rapporte aux vers parasites.

HELMINTHOLOGIE [ɛlmɛ̃tɔlɔʒi]. *n. f.* (1803, var. *helmontologie,* 1778 ; de *helminthe,* et suff. *-logie). Didact.* Étude des vers parasites.

HÉLODÉE. V. ÉLODÉE.

HELVELLE [ɛlvɛl]. *n. f.* (1808; lat. *helvella* « petit chou »). Champignon comestible *(Discomycètes)* dont la tête est formée de lames minces *et* lisses. « *L'helvelle, dont le chapeau a l'air d'une mitre d'évêque* » (THEURIET).

HELVÈTE [ɛlvɛt]. *adj.* (*Helvètes,* 1866; V. Helvétique). *Hist.* De l'Helvétie. V. Suisse. Subst. *Les Helvètes,* nom latin du peuple habitant la Suisse.

HELVÉTIQUE [ɛlvetik]. *adj.* (déb. XVIII^e; lat. *helveticus,* de *Helvetii* « les Helvètes »). Relatif à la Suisse. V. Suisse. *La Constitution, la Confédération helvétique.*

HELVÉTISME [ɛlvetism(ə)]. *n. m.* (1846; de *helvétique). Ling.* Locution, tournure française propre aux habitants de la Suisse romande.

HEM! ['ɛm ; hrm]. *interj.* (XVI^e; onomat.). Interjection servant à appeler (V. Hé! holà!), à interroger (V. Hein), à exprimer le doute, un scepticisme moqueur, certains sous-entendus (V. Hum). ◇ Onomatopée imitant un raclement de gorge, un toussotement.

HÉMA-, HÉMAT(O)-, HÉMO-. Éléments, du gr. *haima, haimatos* « sang ». V. *suff.* **-Émie.**

HÉMARTH-ROSE [emaʀtʀoz]. n. *f. (fin XIX^e;* de *héma-,* et *arthrose), Méd.* Épanchement du sang dans une articulation.

HÉMATÉMÈSE [ematemɛz]. n. *f.* (1803; de *hémat[o]-,* et gr. *emesis* « vomissement »). *Méd.* Vomissement de sang, provenant du tube digestif (surtout de l'estomac). (V. *aussi* Hémoptysie).

HÉMATIDROSE ou **HÉMATHIDROSE** [ematidʀoz]. *n. f.* (1861 ; de *hémat(o),* et gr. *hidrôs* « sueur »). *Méd.* Suintement de sang par les pores cutanés, décrit dans certains cas de purpura.

HÉMATIE [emati ou emasi]. *n. f.* (1859; du gr. *haimatos*). *Biol.* Globule rouge du sang (5 millions dans un mm^3, chez l'homme). *L'hématie adulte a la forme d'une lentille biconcave de 7 μ de diamètre: elle est dépourvue de noyau.* ◈ *Syn.* ÉRYTHROCYTE.

HÉMATINE [ematin]. n. *f.* (1823, autre sens; du gr. *haimatos*). *Biochim.* Forme oxydée de la matière colorante de l'hémoglobine, qui peut être trouvée dans le sang lors de certaines infections et dans l'anémie pernicieuse.

HÉMATIQUE [ematik]. *adj.* (*1858*; gr. *haimatikos*). *Méd.* D'origine sanguine. *Crise hématique, kyste hématique.*

HÉMATITE [ematit]. n. *f.* (*Ematite*, XIIe; lat. *hæmatites*, mot gr.). Sesquioxyde naturel de fer, de couleur rougeâtre ou brune, minerai de fer le plus répandu. *Hématite rouge.* Y. Ferret (d'Espagne), oligiste. *Hématite brune.* Y. Limonite.

HÉMATO-. V. HÉMA-.

HÉMATOLOGIE [ematɔlɔʒi]. n. *f.* (1803; de *hémato-, et -logie*). *Didact.* Branche de la médecine consacrée à l'étude et au traitement des maladies du sang et des organes formateurs du sang.

HÉMATOLOGIQUE [ematɔlɔʒik]. *adj.* (1843: de *hématologie*). *Didact.* De l'hématologie.

HÉMATOLOGISTE [ematɔlɔʒist(ə)] ou **HÉMATOLOGUE** [ematɔlɔg]. *n.* (XXe,-1846; de *hématologie*). *Didact.* Spécialiste de l'hématologie.

HÉMATOME [ematom]. *n.* **m.** (**1866**; de hémato-, et *-ome*). *Méd.* Accumulation circonscrite de sang dans un tissu (surtout dans le tissu cutané), due à des lésions vasculaires. V. Ecchymose.

HÉMATOPOÏÈSE [ematɔpɔjɛz]. *n. f.* (*Hématopoèse*, *1877*; du *gr. haimatôpoiein*, de *poiein* « faire »). *Physiol.* Formation des globules sanguins.

HÉMATOPOÏÉTIQUE [ematɔpɔjetik]. *odj. (v.* 1865; du précéd.). Physiol. *Organes hématopoïétiques*, où se forment les globules (moelle osseuse, etc.).

HÉMATOSE [ematoz]. *n. f.* (**1633**; gr. *haimatôsis*). *Physiol.* Échanges gazeux qui se produisent dans le poumon au cours de la respiration (l'oxygène de l'air inspiré passe dans le sang et le gaz carbonique du *sang est éliminé par* l'expiration).

HÉMATOZOAIRE [ematozɔɛʀ]. *n.* **m.** (**1845**; de *hémnto-*, et *-zoaire*). *Zool.* Parasite animal (sporozoaire) vivant dans *le sang. Hématozoaire du paludisme* (plasmodium).

HÉMATURIE [ematyʀi]. *n. f.* (*1771*; de *hémato-, et -urie*). *Méd.* Présence de sang dans l'urine (pissement de *sang).*

HÉMÉRALOPE [emeʀalɔp]. *adj. et n.* (1866; de *héméralopie*). *Méd.* Qui est atteint d'héméralopie*. — Subst. *Un, une héméralope.*

HÉMÉRALOPIE [emeʀalɔpi]. n. *f.* (1756; gr. *hêmera* « *jour* », *et ops* « œil » ; d'apr. *nyctalopie*). *Pathol.* Diminution considérable de la vision lorsque l'éclairage est faible. V. Amblyopie, nyctalopie.

HÉMÉROCALLE [emeʀɔkal]. *n. f. (v. 1600; lat. hemerocalles*, mot gr. « belle d'un jour »). *Bot.* Plante *(Liliacées)*, appelée *lis jaune, belle-d'un-jour.* dont les fleurs très décoratives ne durent chacune qu'un jour. *Hémérocalle jaune. Hémérocalle fauve.*

HÉMI-. Élément, du gr. *hêmi* « à moitié ».

HÉMIALGIE ou **HÉMICRÂNIE** [emialʒi ou emikʀani]. *n. f.* (1907,-1765 ; de *hémi-* et *-algie ;* lat. *hémicrania*, mot gr. V. Migraine). Didact. *(Méd.).* Douleur localisée à une moitié du crâne ; *spécialt.* migraine*. V. Céphalée.

HÉMICYCLE [emisikl(ə)]. *n. m.* (1547; lat. *hemicyclium*, mot gr. V. Cycle). Espace, construction qui a la forme d'un demi-cercle. *Hémicycle d'un théâtre. Hémicycle d'une basilique,* l'abside. ◇ *Spécialt.* Rangées de gradins semi-circulaires et concentriques, destinées à des auditeurs, des spectateurs, aux membres d'une assemblée. *Hémicycle de l'Assemblée nationale.* Absolt. *Les députés « se pressent debout dans le bas de l'hémicycle »* (BARRÈS).

HÉMICYLINDRIQUE [emisilɛ̃dʀik]. *adj.* (1846 ; de *hémi-, et cylindrique*). *Didact.* Qui a la forme d'un demi-cylindre. *Baguette, moulure hémicylindrique* (On dit aussi Demi-cylindrique).

HÉMIÈDRE [emiɛdʀ(ə)] ou **HÉMIÉDRIQUE** [emiedʀik]. *adj.* (1847,-1846; de *hémi-*, et gr. *edra* « face »). *Minér.* Qui présente les caractères de l'hémiédrie. *Cristaux hémièdres.*

HÉMIÉDRIE [emiedʀi]. *n. f.* (1846; gr. *edra* « face »). *Minér.* Caractère de certains cristaux qui ne présentent de modifications que sur la moitié des arêtes ou des angles semblables. *Hémiédrie des cristaux de quartz.*

HÉMINE [emin]. *n. f.* (1671 ; gr. *hêmina* « moitié » [d'un setier]). ♦ 1° *Antiq.* Mesure de capacité valant un demi-setier ou 12 onces (0,271 l). ♦ 2° *Méd.* Substance cristallisée obtenue par un procédé spécial à partir de l'hémoglobine. *L'hémine permet de déceler la présence de sang dans des taches suspectes* (en médecine légale).

HÉMIONE [emjɔn]. **n. m.** (**1838**; **lat. zool.** *hemionus*, gr. *hêmionos* « demi-âne »). Mammifère *ongulé (equus hemionus, Équidés)* qui tient de l'âne et du cheval et qui vit en Asie occidentale. « *L'indomptable âne rouge, que les savants appellent l'hémione* » (ALAIN).

HÉMIPARÉSIE [emiparezi]. *n. f.* (1959; de *hémi-* et *-parésie*). *Méd.* Parésie légère d'un côté du *corps.* V. Hémiplégie.

HÉMIPLÉGIE [emiplɛʒi]. *n. f.* (1707; *hémiplexie*, *1573*; du gr. *hémiplêgês* « à moitié frappé »). Paralysie complète ou incomplète frappant une moitié provoquée par des lésions des centres nerveux moteurs ou des voies motrices.

HÉMIPLÉGIQUE [emiplɛʒik]. *adj. et n.* (1795; du précéd.). Qui a rapport à l'hémiplégie. 0 N. Personne atteinte d'hémiplégie. *Un, une hémiplégique.*

HÉMIPTÈRES [emiptɛʀ]. *n. m. pl.* (1775; de *hémi-*, et *-ptère*). Ordre d'insectes ptérygotes ainsi nommés à cause des demi-élytres de certaines espèces. V. Rhynchotes. 0 *N.* m. *et* adi. *Un hémiptère. Insecte hémiptère.*

HÉMISPHÈRE [emisfɛʀ]. n. m. (*Emispere*, XIIIe; lat. *hemispherium*, mot gr. V. Sphère). Chacune des deux moitiés d'une sphère limitée par un des plans passant par le centre. V. Calotte (sphérique). Voûte *en hémisphère.* V. Coupole. ◇ *Spécialt.* ♦ 1° Phys. *Hémisphères de Magdebourg* : hémisphères creux dont Otto de Guerick, bourgmestre de Magdebourg, se servit en 1654 pour démontrer la pression atmosphérique. ♦ 2° Géogr. et cour. Moitié du globe terrestre. *Chaque méridien divise le globe en deux hémisphères.* 0 *Spécialt.* Chacune des deux moitiés du globe limitée par l'équateur. *Hémisphère nord ou boréal, sud ou austral.* « *On était en août, et c'était le froid de l'autre hémisphère qui commençait* » (LOTI). ♦ 3° Astron. Moitié de la sphère céleste. *Hémisphères septentrional et méridional*, limités par l'équateur céleste; *oriental et occidental*, limités par le méridien ; *supérieur et inférieur*, limités par l'horizon. ♦ 4° Anat. *Hémisphères cérébraux*, les deux moitiés symétriques, droite et gauche, du cerveau.

HÉMISPHÉRIQUE [emisfeʀik]. *adj.* (1551 ; du précéd.) Qui a la forme d'un hémisphère. *Calotte* hémisphérique. Voûte. vase, coupe hémisphérique.*

HÉMISTICHE [emistiʃ]. *n. m.* (1548; lat. *hemistichium*, mot *gr.*, rad. *stikhos* « vers »). ♦ 1° Moitié d'un vers (*spécialt* de l'alexandrin), marquée par un repos ou césure. *Chaque hémistiche de l'alexandrin a six syllabes.* ♦ 2° *Par ext.* Césure placée au milieu d'un *vers. Rime intérieure à l'hémistiche.* « *Hémistiche : moitié de vers... repos au milieu du vers : (VOLT.).*

HÉMITROPIE [emitʀɔpi]. *n. f.* (1801; de *hémi-*, et *-tropie*). *Minér.* Groupement régulier de cristaux de même forme et de même nature (V. Macle) dans lequel deux cristaux s'accolent suivant une face commune après rotation de l'un d'eux (180° ou 60°) autour d'un axe perpendiculaire ou parallèle à cette face; caractère des cristaux ainsi groupés. *Hémitropie du gypse, de la pyrite.*

HÉMO-. V. HÉMA-.

HÉMOCULTURE [emɔkyltyʀ]. n. *f.* (1922; de *hémo-*, et *culture*). *Didact.* Ensemencement d'un milieu de culture avec du sang pour la recherche des microbes susceptibles de se trouver.

HÉMOCYANINE [emɔsianinl, n. *f,* (1892: de *hémo-* et *gr. kuanos* « bleu »). *Chim., biol.* Protéide renfermant du cuivre, pigment respiratoire du sang des mollusques et de crustacés.

HÉMODIALYSE [emɔdjaliz]. n. *f.* (apr. 1947; de *hémo- et dialyse*). *Méd.* Élimination de produits toxiques contenus dans le sang (en particulier de l'urée accumulée en cas d'insuffisance rénale). par dérivation du sang hors de l'organisme et passage à travers une membrane semi-perméable qui retient les produits toxiques. *Le rein artificiel est un appareil servant à l'hémodialyse.*

HÉMODYNAMIQUE [emodinamik]. *odj.* (1878, n. *f* de *hémo-, et dynamique*). *Didact.* (Physiol., méd.). Qui se rapporte aux conditions mécaniques de la circulation du sang (pression, débit, etc.).

HÉMOGÉNIE [emɔʒeni]. **n.** *f.* (mil. XXe; de *hémo-*, et -génie). *Méd.* Toute maladie caractérisée par des hémorragies répétées diverses (purpura, épistaxis, hémorragies utérines de causes variées, V. Hémophilie. (*adj.* HÉMOGÉNIQUE [enʒenik]).

HÉMOGLOBINE [emɔglɔbin]. *n. f.* (1873; de *hémo-*, du rad. de *globuline*). Substance protéique contenue dans les globules rouges du sang, et qui renferme du fer. *L'hémoglobine est un pigment respiratoire qui joue un rôle essentiel dans* le *transport de* l'oxygène. (V. Oxyhémoglobine).

HÉMOGRAMME [emɔgram]. **n. m.** (1953; de *hémo-, et -gramme*). *Méd.* Résultat de l'étude quantitative et qualitative des éléments figurés du sang*.

HÉMOLYSE [emɔliz]. n. *f.* (1901; de *hémo-, et -lyse*). *Méd.* Destruction des globules rouges du sang avec libération de l'hémoglobine (dans le sang ou dans le liquide qui entoure les cellules de divers tissus). ***Hémolyse physiologique*** (vieillissement des globules ***rouges). Hémolyse pathologique*** (intoxications, incompatibilité des groupes sanguins, action toxique des microbes).

HÉMOLYSINE [emɔlizin]. *n. f.* (1907; du précéd.). *Méd.* Nom donné aux substances (toxines bactériennes, anticorps, venins) qui détruisent les globules rouges du sang.

HÉMOLYTIQUE [emɔlitik]. *adj. (1901;* de *hémolyse*). *Méd.* Qui provoque l'hémolyse, qui s'accompagne d'hémolyse. ***Sérum hémolytique. Anémie hémolytique.***

HÉMOPATHIE [emɔpati]. *n. f.* (1873; de *hémo-*, et *-pathie*). *Méd.* Nom générique des maladies du sang. V. **Anémie,** leucémie.

HÉMOPHILE [emɔfil]. *ndj.* (1873; de ***hémophilie).*** Atteint d'hémophilie. — Subst. ***Un(e) hémophilie.***

HÉMOPHILIE [emɔfili]. *n. f.* (1855; de *hémo-*, et *-philie*). ♦ 1° *Didact.* Disposition pathologique aux hémorragies prolongées, due à l'absence d'un facteur de coagulation dans le sang, affection héréditaire transmise par les femmes uniquement aux enfants de sexe masculin. ♦ 2° Cour. État pathologique, non héréditaire, qui offre certains caractères de l'hémophilie vraie, et qui peut affecter les deux sexes.

HÉMOPTYSIE [emɔptizi]. *n. f.* (1694; du gr. *haimoptuikos* « qui crache le sang », de *ptuein* « cracher »). Crachement de sang provenant des voies respiratoires (trachée, bronches, poumons). ***Hémoptysie symptomatique de la tuberculose pulmonaire.*** V. aussi **Hématémèse.**

HÉMOPTYSIQUE [emɔptizik]. *adj. et n.* (1743; du précéd.). Relatif à l'hémoptysie. 0 N. Malade qui a des hémoptysies.

HÉMORRAGIE [emɔraʒi]. *n. f.* (1538; ***lat. hæmorrhagia,*** mot gr. ; suff. ***-rragie***). ♦ 1° Cour. Effusion de sang hors d'un vaisseau sanguin (V. **Saignement**). ***Hémorragie artérielle,*** ***veineuse, capillaire. Hémorragie interne; sous-cutanée*** (V. Ecchymose, **hématome**). ***Hémorragie cutanée*** (V. **Purpura**). ***Hémorragie cérébrale*** (V. Apoplexie), ***nasale*** (V. **Épistaxis**), ***stomacale*** (V. **Hématémèse**), urinaire (V. Hématurie), ***utérine*** (V. Métrorragie). ***ano-rectale*** (V. Hémorroïde). ***Hémorragie de l'appareil respiratoire*** (V. Hémoptysie). — ***Prédisposition aux hémorragies.*** V. Hémophilie. ***Arrêter une hémorragie par un garrot.*** V. **Hémostase.** ♦ 2° ***Fig.*** Perte de vies humaines. ***L'hémorragie*** causée ***par*** une ***guerre.*** — ***Par*** ext. Perte. fuite. ***L'hémorragie des capitaux.***

HÉMORRAGIQUE [emɔraʒik]. *adj.* (1795; du précéd.). Relatif à l'hémorragie. ***Accidents hémorragiques.***

HÉMORROÏDAIRE [emɔrɔidɛr]. *adj.* et *n.* (1795; de *hémorroïde). Méd.* Qui est affecté d'hémorroïdes.

HÉMORROÏDAL, ALE, AUX [emɔrɔidal, o]. *a dj .* (1559; de ***hémorroïde).*** ♦ 1° Relatif aux hémorroïdes. ***Varices hémorroïdales. Sang hémorroïdal.*** ♦ 2° *Anat.* Qui appartient à la région du rectum, de l'anus. ***Artères, veines hémorroïdales. Nerf, plexus hémorroïdal.***

HÉMORROÏDE [emɔrɔid]. n. *f.* (*Emoroyde*, XIII[e]; lat. *hæmorrhois, oidis,* **mot** gr., de *rhein* « couler »). Surtout ***plur.*** Tumeur variqueuse qui se forme à l'anus et au rectum par la dilatation des veines.

HÉMOSTASE [emɔstaz] ou **HÉMOSTASIE** [emɔstazi]. *n. f.* (1748; *gr. haimostasis*, de *stasis* « arrêt »). Didact. *(Méd.).* Arrêt d'une hémorragie. ***Hémostase spontanée, physiologique*** (V. Coagulation). ***Hémostase provoquée*** (V. Compression, forcipressure, garrot, ligature, **tamponnement**).

HÉMOSTATIQUE [emɔstatik]. *adj.* et *n.* (1748; gr. *hnimostntikos*). ♦ 1° *Adj.* Relatif à l'hémostase, qui peut arrêter une hémorragie. ***Pinces hémostatiques,*** munies de crans d'arrêt permettant de les maintenir fermées. ***Médicaments, remèdes hémostatiques,*** coagulants ou vaso-constricteurs. ♦ 2° *N. m. Les hémostatiques.* ♦ 3° *N. f. Physiol.* Ensemble d'études se rapportant à l'équilibre du sang dans les vaisseaux.

HENDÉCA-. Élément, du gr. *hendeka* « *onze* ».

HENDÉCAGONE [ɛ̃dekagɔn]. *n.* m. (1652; de *hendéca-*, et *-gone*). Géom. Polygone qui a onze angles et onze côtés. — Adj. ***Figure hendécagone.***

HENDÉCASYLLABE [ɛ̃dekasi(l)lab]. *n.* m. (1549; de *hendéca-*, **et** *syllabe*). *Prosod.* **Vers** qui compte onze syllabes. ***Hendécasyllabes saphiques.*** Adj. ***Vers hendécasyllabe.***

HENDYADIS ou **HENDYADYIN** [ɛ̃ndjadis ou ɛ̃ndjadin]. n. m. (du gr. *hen dia duoin* « ***une*** chose au moyen de deux mots »). *Didact.* Figure de rhétorique* qui consiste à dissocier en deux noms coordonnés une expression unique (nom et adjectif ou nom et complément). Ex. ***:*** « ***Un temple rempli de voix et de prières*** » (LAMA~.).

HENNÉ [ʻɛm]. **n. m. (1553;** arabe *hinna*). ♦ 1° *Rare.* Arbuste des régions tropicales *(Lythrariacées),* dont l'écorce et les feuilles séchées et pulvérisées fournissent une poudre colorante jaune ou rouge. ♦ 2° Cour. Cette poudre utilisée dans les pays musulmans pour la teinture des cheveux, des lèvres, des paupières, des doigts. ***Elle avait « les mains enluminées de henné, les pieds aussi »*** (FROMENTIN).

HENNIN [ʃ'enɛ̃]. *n. m.* (1428: néerl. *henninck* « coq »). *Ancienn.* Coiffure féminine du moyen âge, en forme de bonnet conique, très haut et rigide.

HENNIR [ʻeniʀ]. *y. intr. (1080:* lat. *hinnire*). ***En parlant du cheval.*** Pousser le cri particulier à son espèce. « ***Des*** étalons ***cabrés, qui hennissaient à pleins naseaux du côté des juments*** » (FLAUB.). ◇ Par ***anal. «Et soudain, des trompettes hennirent»*** (HUYSMANS).

HENNISSANT, ANTE [ʻenisɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1673; du précéd.). Qui hennit.

HENNISSEMENT [ʻenismɑ̃]. *n. m.* (v. 1220; de ***hennir).*** Cri spécifique du cheval. « ***Des hennissements aigus comme un éclat de trompette*** » (FROMENTIN). 0 Par anal. « ***Les hennissements d'un orgue mécanique*** » (DUHAM.).

HENRY [ɑ̃ʀi]. *n. m.* (v. 1894; nom propre). Sc. Unité pratique d'inductance électrique (Symb. ***H). Des henrys.***

HÈP! [ʻɛp ; hrp]. *interj.* (1879; onomat.). Interjection servant à appeler. « ***Hep! vous oublier cela...*** » (MORAND).

HÉPARINE [epaʀin]. *n. f.* (1948; du gr. *hépar* « foie »). ***Biochim.*** Substance polysaccharidique acide à propriétés anticoagulantes, présentes dans tous les tissus (abondante dans le foie, les muscles et le poumon), et élaborée par des cellules du tissu conjonctif (mastocytes). ***Administration d'héparine dans le traitement de l'infarctus du myocarde, des phlébites.***

HÉPAT(O)-. Élément, tiré du gr. *hépar, hépatos* « foie ».

HÉPATALGIE [epatalʒi]. *n. f.* (1803; de *hépat[o]-*, et *-algie*). *Méd.* Douleur au niveau du foie irradiant en général vers l'épaule droite.

HÉPATIQUE [epatik]. *n.* et *adj.* (*Epatique*, XIII[e]-XV[e]; *lat. hepaticus*, d'o. gr. V. **Hépato-**).

I. ♦ 1° *Anat.* et *méd.* Qui a rapport au foie. ***Artère, canal hépatique. Bile hépatique*** (se différencie de la bile vésiculaire). ♦ 2° ***Colique hépatique*** : crise douloureuse des voies biliaires (V. **Hépatalgie**). ♦ 3° *Méd. et cour.* **Qui souffre du foie.** « ***Quatre agents des postes du Gabon, hépatiques, édentés*** » ***(CÉLINE).*** Subst. ***Un, une hépatique.***

II. Bot. ***N. f. pl.*** (de ***hépatique,*** 1611, renonculacée employée comme remède contre les affections du foie). Classe des plantes ***cryptogames (Bryophytes),*** à reproduction sexuée, intermédiaires entre les lichens et les mousses. — Sing. ***Une hépatique.***

HÉPATISATION [epatizɑsjɔ̃]. *n. f.* (1842; du rad. de *hépatique). Méd.* État pathologique d'un tissu organique qui prend la coloration et la densité du tissu hépatique. ***Hépatisation du poumon au cours d'une pneumonie.***

HÉPATISME [epatism(ə)]. *n. m.* (1898; de ***hépatique).*** *Méd.* Ensemble des symptômes relevant des affections chroniques du foie.

HÉPATITE [epatit]. *n. f.* (1655; lat. méd. *hépatitis;* suff. ***-ite***). *Méd.* Affection inflammatoire du foie. ***Hépatite amibienne. virale.*** V. **aussi Cirrhose, ictère.**

HÉPATO-. V. HÉPAT-.

HÉPATOCÈLE [epatɔsɛl]. *n. f.* (1808; de *hépato-, et -cèle*). *Méd.* Hernie partielle du foie.

HÉPATOLOGIE [epatɔlɔʒi]. *n. f.* (1793; de *hépato-, et -logie*). *Méd.* Étude du foie sain et malade.

HÉPATOMÉGALIE [epatɔmegali]. *n. f.* (déb. XX[e]; de *hépato-*, et *mégalie;* Cf. **-mégalie**). *Méd.* Augmentation de volume du foie*.

HEPT(A)-. Élément, du gr. *hepta* « sept ».

HEPTACORDE [ɛptakɔʀd(ə)]. *adj. et n. m. (Eptacorde,* XVI[e]; *gr. heptakhordos;* Cf. *Hepta-, et corde). Mus.* ♦ 1° **Qui** ***a*** sept cordes. ***Lyre heptacorde.*** Subst. Un ***heptacorde.*** ♦ 2° *N.* m. Gamme de sept sons.

HEPTAÈDRE [ɛptaedʀ(ə)]. *n. m.* (1772; lat. sa"., de *hepta-*, et gr. *edra;* Cf. *-Ëdre*). *Géom.* Solide à sept faces (adj. *Heptaédrique* [rptaedrik]).

HEPTAGONAL, ALE, AUX [ɛptagɔnal, o]. *adj.* (1633; de ***heptagone).*** Qui ***a*** sept angles et sept côtés. ***Pyramide heptagonale,*** dont la base est un heptagone.

HEPTAGONE [ɛptagɔn]. *n. m.* (1542; gr. *heptagonos). Géom.* Polygone qui ***a*** sept angles ***et*** sept côtés. ***Un heptagone régulier.***

HEPTAMÈTRE [ɛptamɛtʀ(ə)]. *adj.* (1827; lat. *heptametrum;* Cf. *Hepta-*, et -mètre). *Versif.* Qui a sept pieds. Vers ***heptamètre, et*** subst. Un ***heptamètre.***

HEPTARCHIE [ɛptaʀʃi]. *n. f.* (1.740; de *hepta-, et -archie*).

Hist. Nom donné aux sept royaumes germains de Grande Bretagne

HEPTASYLLABE [ɛptasi(l)lab]. *adj.* (1846; de *hepta-, et syllabe). Didact.* De sept syllabes.

HÉRALDIQUE [eralдik]. *adj. et n. f.* (XVe ; lat. médiév. *heraldicus*, de *heraldus* « héraut »). ♦ 1° Relatif au blason. *Science héraldique. Pièce, meuble, figure, ornement héraldique.* ♦ 2° *N. f. (1845). L'héraldique*, connaissance des armoiries. *Livre d'héraldique.* ◇ Ensemble des emblèmes de blason.

HÉRALDISTE [eraldist(ə)]. *n.* (1873; de *héraldique).* Spécialiste du blason.

HÉRAUT ['eRo]. n. *m.* (*Hirauz*, XIIe ; frq. **hariwald, *heriwald* « chef d'armée »). ♦ 1° *Héraut d'armes* ou *héraut :* au moyen âge, Officier d'un grade intermédiaire entre le « poursuivant d'armes » et le « roi d'armes », dont les fonctions étaient la transmission des messages, les proclamations solennelles, l'ordonnance des cérémonies. ♦ 2° Fig. et littér. « *Cette brillante civilisation dont l'Amérique est... le protagoniste, le héraut*, le *prophète* » (DUHAM.). V. Annonciateur. messager. ◈ HOM. Héros.

HERBACÉ, ÉE [ɛRbase]. *adj.* (1566; lat. *herbaceus*). *Bot.* Qui a les caractères, l'apparence de l'herbe. *Filet herbacé.* ◇ *Spécialt. (opposé à* ligneux) *Tige herbacée :* tige molle et généralement verte, peu résistante. *Plantes herbacées,* plantes no" ligneuses, dont la partie aérienne meurt après la fructification.

HERBAGE [ɛRbaʒ]. *n. m.* (fin XIIe ; de *herbe).* ♦ 1° Herbe des prés. ♦ 2° Prairie naturelle dont l'herbe, consommée sur place par le bétail, est suffisamment riche pour l'engraisser. V. Embouche. *Herbages plantés (de graminées, de légumineuses)* « *Cette Beauce si sèche, dépourvue d'herbages naturels* » *(ZOLA).*

HERBAGER, ÈRE [ɛRbaʒe, ɛR]. *n.* (1732 ; de *herbage). Agric.* Eleveur, personne qui s'occupe d'engraisser les bovins.

HERBAGER [ɛRbaʒe]. v. *tr.;* conjug. *bouger (1409;* de *herbage). Agric.* Mettre à paître dans un herbage. *Action d'herbager des bœufs,* ou herbagement.

HERBE [ɛRb(ə)]. *n. f. (Erbe,* 1080; lat. *herba).* ♦ 1° (Surtout dans des expressions). Petite plante phanérogame "on ligneuse dont les parties aériennes meurent chaque année. *Herbe cultivée, herbe sauvage, herbe des champs. Herbes aquatiques. Cueillir des herbes, en faire une collection.* V. Herbier; herboriser. *Herbes médicinales, officinales.* V. Herboriste. — *Herbes odorantes, aromatiques. 0* FINES HERBES, herbes aromatiques qui entrent dans l'assaisonnement de certains mets. V. Cerfeuil, civette, estragon, persil, pimpre- "elle. *Omelette aux fines herbes.* ◇ (Dans les noms courants de plantes herbacées ou non) *Herbe aux ânes* (Onagre ou onagraire). *Herbe au chantre* (Sisymbre et vélar). *Herbe* aux *chats* (Népète, cataire, valériane). *Herbe à éternuer* (Achillée ou bouton-d'argent). *Herbe de Saint-Jean* (Armoise, millepertuis). *Herbe* à fous *les* maux, *herbe* sacrée (Verveine). *Herbes de* la *Saint-Jean,* herbes que l'on cueillait le jour de la Saint-Jean, et auxquelles on attribuait des vertus magiques. Fig. et vieilli. *Toutes les herbes de la Saint-Jean, tous les* moyens nécessaires. ◇ *Bof.* Toute plante herbacée. *Le bananier est* une *herbe arborescente.* ♦ 2° Cour. Plante herbacée. graminée qui pousse naturellement partout où les conditions lui sont favorables. V. Graminée. *Hautes herbes des prés, des savanes. Herbes folles. Herbes sèches. Moulin abandonné? envahi par les herbes.* — *Mauvaise herbe* : toute herbe qui n'est d'aucune utilité et nuit aux cultures qu'elle envahit (V. Chiendent). *Enlever, arracher les mauvaises herbes :* désherber, sarcler. Par métaph. *Pousser comme une mauvaise herbe,* pousser rapidement, facilement. V. Graine (mauvaise). « *L'enfant... avait poussé dru, en mauvaise herbe* » *(ZOLA).* ♦ 3° *Sing. collect.* DE L'HERBE : végétation naturelle de plantes herbacées "eu élevées où les graminées dominent. V. Ray-grass; gazon. ' *Touffe, brin d'herbe, Herbe rase, courte,* grosse, *drue, haute, touffue. Herbe verte* (V. Verdure). *Lieux couverts d'herbe.* V. Herbage, pâture, prairie, pré, savane. *Herbes entretenues pour la décoration des jardins.* V. Gazon, *pelouse.* — *Marcher, courir dans l'herbe, sur l'herbe. Déjeuner sur l'herbe. Couper, faucher l'herbe des prés. Herbe coupée, fauchée, herbe séchée* (V. Foin). « *Quelle herbe! savoureuse, fine, dentelée, faite de mille plantes... C'était bien autre chose que le gazon du clos* » (DAUD.). *Faire de l'herbe pour les lapins,* en couper, en récolter. *Apporter de l'herbe aux bêtes.* V. Fourrage. — Loc. *Couper l'herbe sous les pieds de qqn :* frustrer qqn d'un avantage en le devançant, en le supplantant. ♦ 4° *Par anal.* EN HERBE : se dit des céréales qui, au début de leur croissance, sont vertes, courtes et molles comme de l'herbe. *Blés en herbe.* ◇ *Manger son blé en herbe :* le manger avant qu'il ne soit mûr (en gerbe), en perdant la récolte; fig. Utiliser, dépenser un bien productif avant qu'il n'ait rapporté. V. Dilapider. 0 En parlant d'enfants, de jeunes gens qui ont des dispositions pour qqch., qui se destinent à un métier. « Un *mécanicien en herbe* » (BALZ.). V. Apprenti, futur.

HERBER [ɛRbe]. v. *tr.* (XIIe ; de *herbe). Vieilli.* Exp sur l'herbe (de la toile qu'on veut blanchir). *Herber toile, des draps.*

HERBERIE [ɛRb(ə)Ri]. n. *f.* (XIIIe ; de *herbe).* ♦ 1° Marché aux herbes. *Le Dit de l'Herberie,* de Rutebeuf (X ♦ 2° *Vieilli.* Lieu où l'on herbe la toile, le linge.

HERBETTE [ɛRbɛt]. n. *f.* (v. 1392; de *herbe). Vx* (po du XVIe s.). Herbe courte et fine.

HERBEUX, EUSE [ɛRbø, øz]. *adj.* (1553; *herbous, 1* lat. *herbosus).* Où il pousse de l'herbe (V. Herbu). *Sen herbeux. «Elle se mif à marcher sur le côté herbeux du chr en évitant les pierres* » (TOULET). ◇ Géogr. *Associa herbeuses des prairies, des steppes et des savanes.*

HERBICIDE [ɛRbisid]. *adj.* et *n. m.* (v. *1930;* de *h* et *-cide).* Qui détruit les mauvaises herbes. *Produit herbi* — *N.* m. *Un herbicide.* V. *aussi* Pesticide; débroussail défoliant, désherbant.

HERBIER [ɛRbje]. *n. m.* (fin XIIe, « terrai" herbeux » *herbe).* ♦ 1° *Vx* (XV'). Traité de botanique. ♦ 2° (1' Collection de plantes, entières ou fragmentées, destiné l'étude, et que l'on garde séchées ou aplaties entre des feu auxquels elles sont généralement *fixées. 0 Herbier (a ciel),* collection de planches illustrées représentant plantes. ♦ 3° Banc d'herbes ou d'algues, sous l'eau.

HERBIVORE [ɛRbivɔR]. *adj.* et *n.* (1748; de *herbe -vore).* Qui se nourrit d'herbes, de feuilles. *Animal herbi 0 N.* m. pl. *Les herbivores,* ensemble de mammifères se nourrissent d'herbes, de feuilles, qu'ils coupent grâ leurs incisives en ciseaux, appelées pinces (V. Rumin *Le bœuf, le mouron, le rhinocéros sont des herbivores* Sing. *Un herbivore.*

HERBORISATEUR, TRICE [ɛRbɔRizatœR, tRis] *(1845;* de *herboriser). Rare.* Personne qui herborise. « *contrée présentait à un herborisateur des familles de pla remarquables* » *(NERVAL).*

HERBORISATION [ɛRbɔRizasjɔ̃]. n. *f.* (1719; de *he riser).* Action d'herboriser; excursion au cours de lau on herborise. *«La vie que je mène depuis dix ans à la camp, n'est guère qu'une herborisation continuelle* » (ROUSS.).

HERBORISÉ, ÉE [ɛRbɔRize]. *adj.* (1783; V. Herbori *Agate, pierre herborisée* (V. Arborisé).

HERBORISER [ɛRbɔRize]. v. *intr.* (1611 ; *arboriser,* 1 de *herboriste).* Recueillir des plantes là où elles pous spontanément, soit pour les étudier, en faire un her soit pour utiliser leurs vertus médicinales. *Herboriser , étudier la botanique.*

HERBORISTE [ɛRbɔRist(ə)]. n. (1690; « botanist 1545; *arboliste,* 1499; du lat. *herbula,* dimin. de *her* Personne qui vend des plantes médicinales et, accessoire" de "os jours, des drogues simples (à l'exclusion des méd ments), des produits hygiéniques, de la parfumerie. *Phar cien herboriste* (diplômé de la faculté de pharmacie).

HERBORISTERIE [ɛRbɔRist(ə)Ri]. *n. f.* (1838; du préc Commerce, boutique d'herboriste. *Tenir une herborist*

HERBU, UE [ɛRby]. *adj. (Erbu,* XIIe ; de *herbe).* Où l'h foisonne (V. Herbeux). *Prairie herbue.* « *Il y a des morce de Provence, gras, herbus, baignés de sources* » (COLET ◈ HOM. *Herbue.*

HERBUE ou **ERBUE** [ɛRby]. *n. f.* (1842; de *herbe). A;* Terre légère et peu profonde qui ne peut servir qu'à f des pâturages. ◈ HOM. *Herbu.*

HERCHER. V. HERSCHER.

HERCULE [ɛRkyl]. *n.* m. (1668; nom d'un demi-dieu c mythologie gréco-latine (lat. *Hercules,* du gr. *Hêrak* symbole de la force physique). Homme d'une force phys. exceptionnelle. *Cet athlète est un hercule.* « *Un homme d'a haute taille, bâti en hercule* » (ARAGON). 0 Spécialt. *Her de force, hercule forain,* qui fait des tours de force. V. Lutt

HERCULÉEN, ÉENNE [ɛRkyleɛ̃, eɛn]. *adj. (1520; nom* d'*Hercule*). Digne d'Hercule. Cour. *Force herculée* Littér. Carrure *herculéenne. V.* Colossal.

HERCYNIEN, ENNE [ɛRsinjɛ̃, ɛn]. *adj.* (1842; lat. *Hercynia silva,* Forêt-Noire). *Géol.* Se dit de plissem géologiques du primaire (époque carbonifère). *Plisseme soulèvements hercyniens.*

HERD-BOOK ['œRdbuk]. *n.* m. (1839; mot angl. « 1 de troupeau »). *Anglicisme. Agric.* Livre généalogique races bovines.

1. HÈRE ['ɛR]. n. m. (XVIe ; p.-ê. de l'all. *Herr* « seigneu empl. iron., ou de *haire,* par méton.). ♦ 1° *Vx.* Hon misérable. ♦ 2° Mod. PAUVRE HÈRE. *Une clientèle* « *d'épa de pauvres hères charriés là par on ne sait quelles vogue: misère, de crime ou de déveine* » (MARI. du G.).

2. HÈRE ['ɛR]. *n.* m. (1750; néerl. *hert* « cerf »). Jeune cerf de plus de six mois qui n'est pas encore dag « *Il n'était plus un faon, mais un hère déjà grand* » (GE VOIX). ◈ HOM. Air, aire, ère, erre (forme du v. errer), ho R.

HÉRÉDITAIRE [eRediteR]. *adj.* 1459 ; lat. *hereditar*

V. **Hérédité**). ♦ 1° Relatif à l'hérédité. Droit *héréditaire*, droit de recueillir une succession. — Qui se transmet par droit de succession. *Biens héréditaires. Monarchie, royauté héréditaire. Titre héréditaire.* 0 Qui a la qualité d'héritier. *Prince héréditaire* (V. Successible). ♦ 2° (1549). Qui se transmet par voie de reproduction, des parents aux descendants. *Caractères héréditaires. Aptitudes héréditaires* (V. Atavique). 0 *Biol.* (XIX^e) Transmis par hérédité. *Patrimoine héréditaire*, ensemble des caractères liés aux chromosomes maternels et paternels réunis dans l'œuf en un même noyau. V. Génotype. « *Beaucoup prétendent que la transmission héréditaire d'un caractère acquis serait chose inconcevable* » (BERGSON). *Maladie héréditaire*, transmise par les chromosomes maternels et paternels. — *Abusiv.* V. Congénital. *Syphilis héréditaire.* V. Hérédo. ♦ 3° Hérité des parents, des ancêtres par l'habitude, la tradition. Haine, aversion *héréditaire. L'ennemi héréditaire.*

HÉRÉDITAIREMENT [eʀediterməmã]. *adv.* (1323; du précéd.). D'une façon héréditaire. Dr. *Posséder héréditairement un immeuble.* ◇ Biol. Caractères *qui se transmettent héréditairement.*

HÉRÉDITÉ [eʀedite]. n. *f.* (*Ereditez* « héritage », 1050; at. *hereditas*, de *heres*, *heredis* « héritier »).

I. *Dr.* ♦ 1° Qualité d'héritier; droit de recueillir une succession. *Accepter, refuser l'hérédité.* ♦ 2° Caractère héréditaire ; transmission par voie de succession. *Hérédité de la couronne.* « *L'hérédité enfante la légitimité, ou la permanence* » (CHATEAUB.).

II. ♦ 1° *Biol.* (1835). Transmission des caractères d'un être vivant à ses descendants. *Hérédité spécifique, raciale :* transmission rigoureuse des caractères spécifiques, raciaux, par laquelle deux individus (ou un individu hermaphrodite) d'une espèce, d'une race donnée, ne peuvent engendrer que des individus de la même espèce, de la même race. — Spécialt. *Hérédité individuelle* : transmission de certains caractères individuels des parents à leurs descendants. Science *de l'hérédité.* V. Génétique. *Lois de l'hérédité formulées par Mendel. Théorie chromosomique de l'hérédité* (V. **Chromosome,** gène, génotype, germe", phénotype, **soma**). *Hérédité dominante*. Hérédité récessive*. Hérédité maternelle, paternelle. Hérédité discontinue.* V. Atavisme. *Hérédité liée au sexe* (ex. : l'hémophilie, transmise par les femmes). V. *aussi* Parenté, ressemblance. ♦ 2° Cour. L'ensemble des caractères, des dispositions que l'on hérite de ses parents, de ses aïeux., le « patrimoine héréditaire ». *Une lourde hérédité, une hérédité chargée*, comportant des tares physiques ou mentales. « *Aussi lourde que soir l'hérédité d'un enfant...* » (MAURIAC). ◇ Caractères qu'on retrouve à chaque génération dans certains milieux géographiques, sociaux. V. Héritage. « *Hérédité paysanne et bourgeoise* » (MAUROIS).

HÉRÉDO-. Premier élément, du lat. *heres*, *heredis* « héritier ».

HÉRÉDOCONTAGION [eʀedɔkɔ̃taʒjɔ̃]. n. *f.* (1897; de *hérédo-*, *et contagion*). Méd. *(Vieilli).* Transmission présumée héréditaire de germes pathogènes au fœtus par l'ovule ou le spermatozoïde.

HÉRÉDOSYPHILIS [eʀedɔsifilis] ou **HÉRÉDO** [eʀedo]. *n. f.* (1907,-1916; de *hérédo-*, *et syphilis*). *Vx.* Syphilis dite héréditaire, "on acquise, généralement transmise au fœtus par la mère lors de la gestation. V. Congénital.

HÉRÉDOSYPHILITIQUE [eʀedɔsifilitik] **ou HÉRÉDO** [eʀedo]. *adj.* et n. (1879; du précéd.). Vx. Qui est atteint d'hérédosyphilis. *Enfant hérédosyphilitique. Une hérédo, des hérédos.*

HÉRÉSIARQUE [eʀezjaʀk(ə)]. n. *m.* (1524; lat. ecclés. *hæresiarches*, mot gr. V. Hérésie). *Relig.* Auteur d'une hérésie ; chef d'une secte hérétique. ◈ ANT. Orthodoxe.

HÉRÉSIE [eʀezi]. n. *f. (Eresie,* 1118; lat. *hæresis* « doctrine », spécialt. en *lat.* ecclés., du gr. *hairesis*). ♦ 1" (Dans la relig. cathol.). Doctrine. opinion émise au sein de l'Église catholique et condamnée par elle comme corrompant les dogmes. V. **Hétérodoxie, secte.** *Théologien coupable d'hérésie.* V. Hérésiarque. *Principales hérésies :* **adamisme**, arianisme, calvinisme, jansénisme, luthéranisme, manichéisme, **montanisme**, protestantisme, quiétisme, **socinianisme.** *Hérésie des unitaires ou unitariens, des valentiniens, des vaudois, Hérésie qui provoque un schisme. Être suspect d'hérésie.* « *L'hydre de l'hérésie* » (CHATEAUB.). ◇ *Par* exf. Doctrine contraire à l'orthodoxie au sein d'une religion établie. *Les hérésies musulmanes.* ♦ 2° Idée, théorie, pratique qui heurte les opinions considérées comme justes et raisonnables. *Hérésie scientifique, littéraire.* — Par plaisant. Servir *du bourgogne rouge avec le poisson! Quelle hérésie!* V. **Sacrilège.**

HÉRÉTICITÉ [eʀetisite]. *n. f.* (v. 1700; de *hérétique).* Didact. *(Rare)* Caractère de ce qui est hérétique.

HÉRÉTIQUE [eʀetik]. *adj. (XIV~;* lat. ecclés. *hæreticus.* V. Hérésie). ♦ 1° (Dans la religion catholique). Qui soutient une hérésie. Auteur *héréfique. Fondateur d'une secte hérétique.* V. Hérésiarque. — Subst. « *L'hérétique est celui qui, oyant été baptisé, connajt les dogmes de la foi, les altère ou les combat* » (FRANCE). *L'Église excommunie les hérétiques. Hérétique qui a abandonné la foi catholique.* V. Apostat, **relaps,** renégat. ♦ 2° Entaché d'hérésie. V. Hétérodoxe. *Proposition, doctrine hérétique.* ♦ 3° Qui soutient une opinion, une doctrine contraire aux idées reçues (par un groupe). V. Dissident. « *Freud est* (pour les marxistes) *un penseur hérétique* » *(CAMUS).* Subst. *Un hérétique en littérature, en médecine.*

HÉRISSÉ. ÉE ['eʀise]. *ndj.* (XII^e ; V. Hérisser).+ 1° **Dressé.** *Poils, cheveux hérissés.* V. Hirsute. ♦ 2° Garni de pointes. Cactus *hérissé.* V. Épineux. *Tige hérissée.* V. Hispide. ◇ *Subst.* HÉRISSÉ. n. *m.* Nom donné à divers poissons. ♦ 3° *Fig.* V. Hargneux, rude. « *Amour-propre hérissé* » (R. ROLLAND). « *Il est rude, hérissé et presque sauvage* » (STE-BEUVE). V. Susceptible. ◈ ANT. Arrondi, lisse, plat. Aimable, *avenant,* doux; facile.

HÉRISSEMENT ['eʀismã]. n. *m.* (v. 1420; de *hérisser).* Le fait de se hérisser ou d'être hérissé (en parlant des poils, des plumes). *Hérissement en boule du porc-épic.* ◇ Fig. *Hérissement de* colère, *de* rage (V. **Horripilation**).

HÉRISSER ['eʀise]. *v. tr.* (*Héricier,* XII^e ; lat. pop. **ericiare;* de *ericius* (V. Hérisson).

1. V. *tr.* ♦ 1° Dresser (ses poils, ses plumes), en parlant des animaux. « *Comme un coursier indompté hérisse ses crins* » (ROUSS.). 0 Présenter des pointes. *Cactus qui hérisse ses épines.* 0. *Par* ext. Faire dresser (les poils., les plumes). *Le froid hérisse* les *poils* (V. Horripile;). ♦ 2° Se dresser sur (en parlant de choses pointues, saillantes). *Pointes, clous qui hérissent une planche, une paroi.* — « *Une grosse tête hérissée de cheveux roux* » (HUGO). *Parcours de steeple hérissé d'obstacles.* ♦ 3° Garnir, munir de choses aiguës, pointues. *Hérisser une grille de pointes de fer* (V. Hérisson). *Hérisser de mitrailleuses une ligne de défense.* ♦ 4° *(Abstrait).* Garnir, remplir de choses rébarbatives, désagréables, difficiles. *Hérisser sa prose de mots savants, de citations* V. Embarrasser, surcharger. — *Question de concours hérissée de difficultés.* ♦ 5° Disposer défavorablement (qqn) en inspirant de la colère, de la défiance. V. **Horripiler. indisposer,** irriter. Cela *me hérisse.*

II. Se HÉRISSER. Y. *pron.* ♦ 1" Se dresser (en parlant des poils, des plumes). *Il* « criait *et grinçait des dents, ses cheveux roux se hérissaient* » (HUGO). ◇ **Dresser** son poil; ses plumes. « *Dans le danger, le porc-épic se hérisse* » (HUGO). ♦ 2° Se dresser, en parlant de choses aiguës, pointues. « *L'aloès et le cactus se hérissaient parmi les broussailles* » *(NERVAL).* — Se *hérisser de*, être garni, muni, entouré de. *Surface qui se hérisse de pointes, de clous.* ♦ 3° *(Personnes).* Manifester son opposition, sa colère. V. Fâcher (se), irriter (s'). *À cette proposition, il se hérissa.* V. Raidir (se).

◈ ANT. Aplatir, *lisser;* adoucir, calmer.

HÉRISSON ['eʀisɔ̃]. n. m. *(Héricum,* déb. XII^e ; du lat. *[h]ericius).* ♦ 1° Petit mammifère insectivore, au corps recouvert de piquants, lisses en temps normal, mais susceptibles d'érection. *Le hérisson se roule en boule et hérisse ses piquants à l'approche du danger.* ♦ 2° *Fig.* Personne d'un caractère, d'un abord difficile. « Un caractère *qui n'est qu'un hérisson tout en pointes* » (HUGO). ♦ 3° Nom donné à divers animaux dont le corps est garni de piquants. Hérisson *de mer.* V. Oursin; et aussi Tétrodon. ◇ Champignon comestible dont la masse charnue est couverte d'aiguillons pendants. *Hydne hérisson.* ♦ 4° *Techn.* Appareil, instrument muni de pointes. — Grappin à quatre becs. — Assemblage de pointes de fer garnissant le sommet d'un mur, d'une clôture, pour en empêcher l'escalade. 0 Élément mobile d'un réseau barbelé, formé d'un quadrilatère de fils de fer barbelés. 0 Tige garnie de chevilles où l'on place les bouteilles à égoutter. V. **Égouttoir, porte-bouteilles.** ◇ Rouleau garni de pointes pour écraser les mottes de terre (V. Herse). — Organe distributeur du semoir d'engrais. 0 Brosse métallique sphérique, servant à ramoner les cheminées. ♦ 5° *Constr.* Disposition des briques, moellons dressés de-chant sur la ligne supérieure d'un *mur.* ♦ 6° Fig. *Milit.* Centre de résistance ; point fortifié d'un front discontinu. *Tactique des hérissons.*

HÉRISSONNE ['eʀisɔn]. n. *f.* (XVIII^e, sens 3° et fig.; de *hérisson).* ♦ 1° *Rare.* Femelle du hérisson. « *Ils traversent les routes la nuit . . . hérissons et hérissonnes qu'ils sont, et ils* se *font* écraser » (GIRAUDOUX). ♦ 2° Plante appelée Genêt à balai. *Hérissonne piquante.* ♦ 3° (XVIII^e). Chenille de certains papillons nocturnes.

HÉRISSONNER ['eʀisɔne]. *Y. tr.* (1160; de *hérisson). Constr.* Couvrir (un mur) d'une couche de mortier que l'on n'égalise pas et qui reste. pleine d'aspérités. On dit aussi *Hérisser.*

HÉRITABILITÉ [enitabilite]. n. *f. (v.* 1950; angl. *heritability,* du rad. de *hériter). Biol.* Probabilité pour qu'une caractéristique apparente, manifeste d'un individu (V. **Phénotype**) soit transmise héréditairement par les facteurs génétiques exclusivement.

HÉRITAGE [eʀita3]. n. m. (fin XIIe ; de hériter). ♦ 1° Patrimoine laissé par une personne décédée et transmis par succession; action d'hériter. V. Succession; hérédité; hoirie. *Faire un héritage, un grand héritage :* le recueillir. — *Laisser un bien pour héritage, en héritage: transmettre en héritage* (V. Léguer; legs, testament). *Entrer en possession d'un héritage. Partage d'un héritage entre cohéritiers. Les parts d'un héritage. Priver qqn d'un héritage* (V. Déshériter, exhéréder). *Refuser* un *héritage* (V. Renonciation). ♦ 2° *Vx.* Immeuble par nature faisant ou non l'objet d'une succession. V. Domaine, propriété. « *Cette route est fleurie d'héritages entourés de haies* » (BAL~.). ♦ 3° Fig. Ce qui est transmis comme *par* succession. *Héritage de croyances, de coutumes, d'une civilisation.* « *Il importe de sauver l'héritage spirituel* » (ST-EXUP.). *L'héritage vital réside dans les chromosomes.* V. Hérédité.

HÉRITER [eʀite]. *v.* (déb. XIIe ; bas lat. *hereditare.* V. Hérédité).

I. *V. tr. indir.* Devenir propriétaire (d'un bien), titulaire (d'un droit) *par* voie de *succession. Hériter d'un immeuble.* « *Toute la fortune dont je viens d'hériter* » (BEAUMARCH.). — Absolt. *Depuis qu'il a hérité, il mène grand train. 0* Par ext. *(Fam.)* Recueiltir la possession, l'usage, la jouissance (de qqn. qu'on vous donne). *J'ai hérité d'un beau tapis.*

II. *V. tr.* ♦ 1° *Liffér.* Recevoir, recueillir (qqch.) par héritage, par voie de succession. « *L'archevêque, qui vient d'hériter la très grosse fortune de Fernisoun* » (APOLLINAIRE). Cour. *Une maison qu'il a héritée de son père. 0 (Sans* compl. dir.) *Il* a *hérité d'un* oncle. ♦ 2° *Fig. V.* Recevoir, recueillir. *Hériter une tradition, une culture.* Pronom. « *La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert* » *(MALRAUX).*

◈ ANT. *Léguer; créer, inventer.*

HÉRITIER, IÈRE [eʀitje, jɛʀ]. *n.* (fin XIIe ; lat. *hereditarius.* V. Hérédité). ♦ 1° Dr. Parent appelé par la loi à recueillir la succession d'un défunt. V. Hoir *(vx)* ; ayant cause. *Les héritiers* ou *hérifiers du sang se distinguent des successeurs irréguliers, des légataires. Qualité, titre d'héritier.* V. Hérédité. *Héritiers légitimes naturels. Les hérifiers sont classés pnr la loi en ordres* (descendants, ascendants, collatéraux), en *lignes* (paternelle, maternelle), *en degrés.* — *Héritier présomptif.* V. Successible. *Héritier ab intestat*. Héritier testamentaire*.* ♦ 2° Au sens large (Cour). Personne qui reçoit des biens en héritage. V. Légataire, **successeur.** *Époux héritier de son* conjoint. — *L'héritier d'une grande fortune, d'une propriété. Héritier présompfif de la couronne*.* — *Héritière, riche héritière* : fille qui doit hériter d'une grande succession. *Chercher à épouser une héritière.* ♦ 3° *Fig. V.* Continuateur, *successeur. Héritier de la gloire, d'une civilisation.* « *La Grèce, dont nous sommes les héritiers* » (GIDE). ♦ 4° *Vx* ou *plais.* Enfant. *La mère* « *ne souffrait pas que l'héritier fût désobéi en rien* » (ROUSS.). ◈ ANT. *Auteur, de cujus,* testateur.

HERMANDAD [ɛʀman(ã)dad]. *n. f.* (1808; mot esp. « confrérie »). *Hist.* Fédération de villes espagnoles, au moyen âge.

HERMAPHRODISME [ɛʀmafʀɔdism(ə)]. *n. m.* (1765; de *hermaphrodite*). *Biol.* Présence des deux sexes ou de caractères des deux sexes chez le même individu. V. **Androgynie, inter**sexualité. — *Par métaph.* (1797). Nature à la fois masculine et féminine (sur le plan psychologique).

HERMAPHRODITE [ɛʀmafʀɔdit]. *n. m.* et *adj. (1488: hermefrodis,* XIIIe ; lat. *hermaphroditus,* nom gr. d'un androgyne mythol., fils d'*Hermès et d'Aphrodite).*

I. *N. m.* ♦ 1° Être légendaire auquel on supposait une forme humaine à deux sexes. ◇ Arts. Sujet doté à la fois de formes masculines et féminines. ♦ 2° *Biol.* [Stricto sensu]. Être humain anormal possédant un ovaire d'un côté et un testicule de l'autre, ou bien la réunion des deux glandes de chaque *côté. Hermaphrodite vrai. Pseudo-hermaphrodite.* — [Lato sensu]. Se dit du pseudo-hermaphrodite, individu qui a les glandes génitales d'un sexe, mais dont les organes génitaux externes et les caractères sexuels secondaires ressemblent à ceux de l'autre sexe. V. Androgyne.

II. *Adj.* ♦ 1° Qui est doté de caractères des deux sexes. *Statue de dieu hermaphrodite.* ♦ 2° Bot. (1704). Se dit de végétaux qui contiennent dans une même fleur les organes mâles (étamines) et femelles (pistil). *Plante hermaphrodite où le pistil arrive le premier à maturation* (V. Protogynie). — *Zool.* Animal portant à la fois les gonades mâle et femelle. *De nombreux invertébrés sont hermaphrodites : l'escargot, la sangsue, le ver de terre.*

◈ ANT. Asexué, unisexué.

HERMÉNEUTIQUE [ɛʀmenøtik]. *adj.* et *n. f.* (1777; gr. *herméneutikos*). ♦ 1° Qui a pour objet l'interprétation des textes (philosophiques, religieux). *L'art, la science herméneutique.* V. Critique. — L'HERMÉNEUTIQUE. *n. f.* Interprétation des textes, des symboles (de la Bible, *par* ex.). ♦ 2° Relatif à l'interprétation des phénomènes considérés en tant que signes*. N. f. *Les herméneutiques,* système *d'interprétatio monde* (V. *aussi* Sémiologie).

HERMÈS [ɛʀmɛs]. **n. m.** (1756; lat. *Hermes, nom* d divinité grecque correspondant à Mercure). *Arts.* St tête de Mercure. *Un hermès de marbre. 0* Tête ou t surmontant une gaine. *Buste en hermès,* dont les épaule poitrine, le dos sont coupés par des plans. « *Des consol étaient portées par des gaines d'hermès* » (GONCOURT).

HERMÉTICITÉ [ɛʀmetisite]. *n. f.* (1866; de *hermétiq Rare.* Qualité de ce qui est fermé, clos d'une manière he tique. V. Étanchéité. — Caractère hermétique (3°).

HERMÉTIQUE [ɛʀmetik]. *adj.* et *n. f.* (1610, de *Her* (Trismégiste). ♦ 1° *Vx.* Relatif à l'alchimie. V. Alchimi Spécialt. *Sceau hermétique, fermeture hermétique,* « la mat de boucher les vaisseaux (récipients) pour les opérat chimiques, si exactement, que rien ne se puisse exhal (FURET.). — *Didact.* Relatif à la partie occulte de l'alchi V. Hermétisme. « *Les livres hermétiques de Raymond Lul* (A. BERTRAND). — *N. f.* (XVIIIe) L'HERMÉTIQUE : la ph sophie, les doctrines ésotériques de l'alchimie (V. Her tiste). ♦ 2° *Mod.* Se dit d'une fermeture aussi parfaite le « *sceau hermétique* » des alchimistes. V. Etanche. *Fer ture hermétique d'un récipient, d'une bouteille.* — *Par* V. Clos, fermé. *Boite, récipient hermétique.* ♦ 3° *(x* Impénétrable, difficile ou impossible à comprendre. Obscur. *Écrivain, poète hermétique.* « *Un style si perso qu'il est à peu près hermétique* » *(AYMÉ).* V. Ésotérique. « visage *strictement hermétique* » **(MAURIAC),** sans express V. Fermé, impénétrable. ◈ ANT. Clair. Ouvert.

HERMÉTIQUEMENT [ɛʀmetikmɑ̃]. *adv.* (1608; *hermétique).* Par une fermeture hermétique. *Récipient fe bouché, scellé hermétiquement.* Par ext. « *Il avait laisse volets hermétiquement clos* » (MART. du G.).

HERMÉTISME [ɛʀmetism(ə)]. *n. m.* (v. 1900; de *her tique).* ♦ 1° *Didact.* Ensemble des doctrines ésotériques alchimistes (V. Alchimie); philosophie hermétique (V. 1 térisme, magie, occultisme). ♦ 2° *Liffér.* Caractère de qui est incompréhensible, obscur. « *L'hermétisme de la pc contemporaine* » (ARAGON).

HERMÉTISTE [ɛʀmetist(ə)]. *n. m.* (v. 1900; du préc *Didact.* Celui qui est versé dans l'hermétisme.

HERMINE [ɛʀmin]. *n. f.* (déb. XIIe ; fém. de l'a. *(h)ermin,* du lat. *armenius (mus)* « rat d'Arménie » 1° Mammifère carnivore *(Mustélidés), un peu plus* gr que la belette à laquelle il ressemble. V. Martre (blanc *Le pelage de l'hermine, brun rouge en été, devient b l'hiver, sauf le bout de la queue qui reste noir.* V. Roselet *La blancheur de l'hermine, symbole de la pureté, de l'i cence.* ♦ 2° Peau, fourrure de l'hermine. *Bande d'hermin costume d'apparat de certains magistrats et professeurs.* Absolt. *L'hermine des magistrats, des professeurs.* ◇ H Une des deux fourrures du blason, figurée par un cha d'argent moucheté de petites croix de sable, à pied élargi e terminant par trois pointes. *L'hermine et le vair* (V. a Contre-hermine).

HERMINETTE ou **ERMINETTE** [ɛʀminɛt]. *n. f.* (x de *hermine).* Hachette à tranchant recourbé (comme le mus de l'hermine). *Herminette de charpentier, de tonnelier, d seul tranchant.*

HERNIAIRE ['ɛʀnjɛʀ]. **n.** *f.* et *adj.* (1611 ; de *hen* ♦ 1° *Bot.* Plante dicotylédone vivace, employée jadis en c plasme contre les hernies. ♦ 2° *Adj.* (1697). *Méd.* Qu rapport à une hernie. *Sac, fumeur herniaire.* « *Des band herniaires pour toutes les variétés de hernies* » (ARAGON

HERNIE ['ɛʀni]. *n. f. (1490;* lat. *hernia).* ♦ 1° Tum molle formée par un organe totalement ou partiellem sorti (par un orifice naturel ou accidentel) de la cavité qu contient à l'état normal. V. Cèle. *Hernie de la moelle épini* V. Spina-bifida. *Hernie du foie* (V. Hépatocèle). *He abdominale.* V. Éventration. *Hernie discale,* d'un dis intervétébral. *Hernie interne,* à l'intérieur de la cavité ab minale. *Hernie étranglée, où* le resserrement du col d'un herniaire entraîne la constriction de l'organe hernié. ♦ 2° *anal.* (XXe). Excroissance formée par une chambre' à ai travers une déchirure de l'enveloppe d'un pneumatic *Nos pneus « étaient rapiécés et gonflés de bizarres hernie* (BEAUVOIR).

HERNIÉ, ÉE ['ɛʀnje]. *adj.* (1836; de *hernie). Méd.* S par hernie. Anse *intestinale herniée.*

HERNIEUX, EUSE ['ɛʀnjø, øz]. *adj. (1549;* de *hern Méd.* Qui est atteint d'une hernie. *0* Subst. *Un hernie*

HÉROÏCITÉ [eʀɔisite]. **n.** *f.* **(1716;** de *héroïque). R* Qualité de ce qui est héroïque.

HÉROÏ-COMIQUE [eʀɔikɔmik]. *adj.* (1 6 6 0 ; p *héroïco-comique;* de *héroïque,* et *comique).* Qui tient l'héroïque et du comique, en littérature, *Théâtre hé comique. Le « Lutrin », poème héroï-comique.*

1. HÉROINE [eʀɔin]. *n. f.* (1540; lat. *heroine,* du g

♦ 1° Femme d'un grand courage, qui fait preuve par sa conduite, en des circonstances exceptionnelles, d'une force d'*âme* au-dessus du commun. V. Héros. *Jeanne d'Arc, héroïne nationale française.* ♦ 2° Principal personnage féminin d'une œuvre littéraire. *Héroïne cornélienne.* ◇ Principal personnage Féminin d'une *aventure,* d'un événement *réel.* « *Elle était devenue* une héroine de cour d'assises » (BLOY).

2. **HÉROÏNE** [ɛʀɔin]. *n. f.* **(1904;** all. *Heroïn,* du gr. *hêros,* par allus. aux effets de ce produit). ♦ 1° *Chim. Nom* d'un ester de la morphine*. ♦ 2° Cour. Médicament et stupéfiant*, poudre blanche cristalline, très toxique.

HÉROÏNOMANE [ɛʀɔinɔman]. *n.* et *adj. (1906;* de *héroïne* 2, et *-manie*). Intoxiqué par l'héroïne (V. Drogué).

HÉROÏNOMANIE [ɛʀɔinɔmani]. n. *f.* (1906; de *héroïne* 2, et *-manie*). Habitude morbide de l'héroïne.

HÉROÏQUE [ɛʀɔik]. *adj.* (1361; lat. *heroicus,* du gr.). ♦ 1° Qui a rapport aux anciens héros. « *Cher les Grecs, dans les temps héroïques* » (MONTESQ.). — Par plaisant. *Remonter aux temps héroïques* : très reculés. — *Par anal.* En parlant d'un temps où se sont déroulés des événements mémorables, qui, avec l'éloignement, prennent un caractère de légende. « *Marie* (d'Agoult) et *Franz* (Liszt), au *temps héroïque de leur liaison* » (HENRIOT). ♦ 2° *Littér.* Qui célèbre, conte les exploits des héros, des hommes illustres. *Poète héroïque. V.* **Barde.** *Poème, poésie héroïque.* V. Épique. ♦ 3° (1552). Qui est digne d'un héros; qui dénote de l'héroïsme. Une *âme héroïque. Courage héroïque.* V. Fort, impavide, stoïque. *Combat, lutte, résistance héroïque. 0* Par ext. *Les heures héroïques de la libération de Paris. Une décision héroïque.* ♦ 4° *Qui* fait preuve d'héroïsme. V. Brave, *courageux.* « *Wellington fut là froidement héroïque. Les boulets pleuvaient* » (HUGO). *Les héroïques défenseurs de Verdun.* ◇ ANT. *Lâche.*

HÉROIQUEMENT [ɛʀɔikmɑ̃]. *adv.* (1552; de *héroïque).* D'une manière héroïque. V. **Bravement, courageusement.** *Se conduire héroïquement. Souffrir héroïquement.* V. Stoïquement. « *Les difficultés de tout genre héroïquement surmontées* » (BALZ.).

HÉROÏSME [ɛʀɔism(ə)]. *n. m.* **(1658;** de *héros*). *Courage,* force d'âme qui fait les héros : fermeté exceptionnelle devant le danger, la douleur (physique ou morale). *Héroïsme d'un martyr, d'un soldat.* **V. Bravoure,** *courage, sacrifice. Faire preuve d'un héroïsme sublime, surhumain.* « *Un héroïsme tout de résignation et de patience* » (STE-BEUVE). *Actes d'héroïsme.* — Par ext. *Héroïsme d'un geste, d'une tâche, d'une vie.* V. Grandeur. — Par plaisant. Vivre *avec une femme pareille, c'est de l'héroïsme.* **V. Vertu.** ◇ ANT. **Lâcheté.**

HÉRON ['eʀɔ̃]. *n. m. (Hairon,* déb. XII^e^; frq. **haigro).* Grand oiseau échassier à long cou grêle en S (au repos et pendant le vol), à bec très long, droit, conique. « *Le héron au long bec emmanché d'un long cou* » (LA FONT.). *Héron cendré, héron pourpre.* 0 (Oiseaux voisins) *Héron bihoreau, héron butor. Héron crabier.* V. **Garde-bœuf.** Appos. Coq *héron.* **V. Huppe.**

HÉRONNEAU ['eʀɔno]. *n. m.* **(1542;** de *héron). Rare.** Jeune héron.

HÉRONNIÈRE ['eʀɔnjɛʀ]. *n. f.* (1304; de *héron). Rare* ou *spécialt.* Lieu où les hérons font leur nid. Endroit aménagé pour l'élevage des hérons.

HÉROS [. ʀo]. *n. m.* **(1361 ; lat.** *heros,* du gr.). ♦ 1° *Mythol. antiq.* **V. Demi-dieu.** *Hercule. héros vainqueur d'Antée. Les dieux et les héros dans l'art antique.* — *Par anal.* Personnage légendaire auquel on prête un courage et des exploits remarquables. *Siegfried, héros de la tragédie germanique.* ♦ 2° (1550). Celui qui se distingue par ses exploits ou un courage extraordinaire (dans le domaine des armes). V. Brave. « *Les héros ont leur accès de crainte, les poltrons des instants de bravoure* » (STENDHAL). *Combattants qui meurent, qui tombent en héros* (V. Héroïquement). *Héros de la Résistance. Héros de l'Union soviétique,* haute distinction militaire soviétique, décernée depuis 1934. — Appos. « *Le peuple héros* » (MICHELET). ♦ 3° Tout homme digne de l'estime publique, de la gloire, par sa force de caractère (V. Héroïsme), son génie, son dévouement total à une cause, "ne œuvre. *Pierre le Grand, héros national russe.* — *Héros de la foi, de la science.* « *Ces héros du travail, dont l'obstination est sans limite* » (ALAIN). *Héros du travail socialiste,* haute distinction civile soviétique, décernée depuis 1938. Loc. prov. *Il n'y a point de héros pour son valet de chambre : ceux* qui vivent dans l'intimité des grands hommes ne peuvent les considérer comme des héros : ils en connaissent trop les faiblesses, les petitesses. ♦ 4° (XVII^e^). Personnage principal d'une œuvre littéraire, dramatique, cinématographique (V. *aussi* **Héroïne).** *Héros de tragédie, de roman.* « *Les héros de roman naissent du mariage que le romancier contracte avec la réalité* » (MAURIAC). *Le héros romantique.* ◇ Par ext. *Le héros d'une aventure :* celui à qui elle est arrivée, qui en a été le principal acteur. *Le triste héros de ce fait divers. Le héros de la fête,* le personnage en l'honneur duquel elle se donne. *Le héros du jour,* celui qui accapare l'attention du moment, qui occupe le premier rang de l'actualité. ◇ ANT. *Bravache, lâche.* — HOM. *Héraut.*

HERPE ['ɛʀp(ə)]. n. *f.* (1671; var. prob. de *harpe 2).* ♦ 1° *Vén.* **V. Harpe** *(2). Chien de bonne herpe,* qui a de bonnes griffes. ♦ 2° *Anc. dr. marit. N.* f. pl. *Herpes marines, épaves* maritimes. ♦ 3° *Mar.* anc. (176.5). Pièce de construction du garde-corps, dont une extrémité soutient la partie supérieure de la guibre. V. Lisse.

HERPÈS [ɛʀpɛs]. n. *m.* (XV^e^; mot lat. et gr.). Affection cutanée caractérisée par une éruption de petites vésicules transparentes, groupées en nombre variable sur une tache congestive, provoquée par *un* virus. *Herpès de la face. Herpès du pharynx* ou *angine herpétique.*

HERPÉTIQUE [ɛʀpetik]. *adj.* (1793; de *herpès). Méd.* Qui a rapport à l'herpès. *Éruption herpétique.*

HERPÉTISME [ɛʀpetism(ə)]. n. *m.* (1853; de *herpès). Méd.* Nom donné au XIX^e^ s. à un état pathologique constitutionnel caractérisé par une prédisposition à certaines maladies de la peau et des muqueuses (eczéma, bronchites, rhumes). **V. Diathèse.** *La médecine moderne fait entrer les manifestations de l'herpétisme dans le cadre de la diathèse neuro-arthritique.*

HERPÉTOLOGIE ou **ERPÉTOLOGIE** [ɛʀpetɔlɔʒi]. *n. f. (1789* ; du *gr. herpeton* « reptile », et *-logie). Zool.* Étude des reptiles. *Cours d'herpétologie.*

HERSAGE ['ɛʀsaʒ]. *n. m.* **(v.** *1300;* de *herser).** Façon que l'on donne à la terre avec la herse.

HERSCHAGE ou **HERCHAGE** ['ɛʀ[aʒ]. *n. m. (Hierchage, 1769* ; de *herscher). Techn.* Action de herscher ; roulage au fond par wagonnets poussés.

HERSCHER ou **HERCHER** ['ɛʀ[e]. *v. intr. (Hiercher,* **1769** *; mot* wallon, *lat.* pop. **hirpicare,* de *hirpex* « herse »). *Techn.* Pousser les wagonnets de minerai, de charbon, au fond d'une mine.

HERSCHEUR, EUSE ['ɛʀʃœʀ, øz]. *n. (Hiercheur,* 1769; de *herscher). Techn.* Mineur chargé du herschage.

HERSE ['ɛʀs(ə)]. *n. f. (Herce,* fin XII^e^; lat. *hirpex, -iris).* ♦ 1° Instrument à dents fixées à un bâti, qu'un attelage ou un tracteur traîne ou roule sur une terre labourée pour briser les mottes, enfouir les *semences. Herse roulante, herse norvégienne,* dont les dents sont fixées à des cylindres rotatifs. **V. Écroûteuse, émotteuse, hérisson.** ♦ 2° (XIII^e^). *Ancienn.* Grille armée par le bas de fortes pointes, et qui, suspendue par une chaîne à l'entrée d'un château fort, d'une forteresse, pouvait être, à volonté, abaissée pour en défendre l'accès. « *On vivait en paix depuis si longtemps que la herse ne s'abaissait plus* » (FLAUB.). ♦ 3° *Archit.* **Épure** d'un comble tracée *sur* le *sol.* ♦ 4° *Agric.* Ensemble des pointes des échalas d'un treillage. V. Peigne. ♦ 5° (1198). *Liturg.* Grand chandelier hérissé de pointes sur lesquelles on pique les cierges. ♦ 6° *Théâ.* (1765). Appareil d'éclairage dissimulé dans les cintres des scènes de théâtre. *Herse électrique.* ♦ 7° *Météo.* Instrument pour mesurer la vitesse des nuages. ◇ HOM. Erre (1 et 2).

HERSER ['ɛʀse]. Y. fr. (1175; var. dial. *harser, hercher* (V. Harceler, herscher) ; de *herse).* Soumettre à l'action de la herse. *Herser une* ferre, un *guéret.* **V. Ameublir, émotter, labourer.** « *En mars, il hersa ses blés, en avril ses avoines* » *(ZOLA).* — *Au* p. p. *Des champs hersés.*

HERSEUR, EUSE ['ɛʀsœʀ, øz]. n. (XII^e^; var. dial. *hercheux;* de *herser). Agric.* Personne qui herse. « *Laboureurs,* semeurs, *herseurs* » (ZOLA). — Adj. *Rouleau herseur.* ◇ N. *f.* Herse mécanique.

HERTZ [ɛʀts]. *n.* **m. (1930; nom** du phys. all. *Hertz). Électr.* Unité de fréquence égale à un cycle par seconde (Abrév. *Hz*).

HERTZIEN, IENNE [ɛʀts(dz)jɛ̃, jɛn]. **(1894;** de *Hertz).* Qui a rapport aux ondes électromagnétiques. *Ondes hertziennes* employées en *T.S.F.* **V. Radio.** *Signaux hertziens.*

HÉSITANT, ANTE [ezitɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1721, *les hésitans,* subst. ; adj., 1829; de *hésiter).* ♦ 1° *(Personnes).* Qui hésite, a de la peine à se déterminer. **V. Incertain, indécis, irrésolu.** *Demeurer hésitant.* **V. Perplexe.** *Être tout hésitant.* **V. Désorienté.** ♦ 2° *(Choses).* **V. Flottant, fluctuant.** « *Début trouble, incertain, hésitant* » (HUGO). *Entre les deux camps la victoire demeura longtemps hésitante.* V. Douteux, suspendu. ♦ 3° Qui exprime ou trahit l'hésitation; qui manque d'assurance, de fermeté. *Voix hésitante. Geste, pas hésitant.* V. Chancelant. « *Une démarche hésitante, qui ne s'adaptait plus aux choses environnantes* » *(GREEN).* ◇ ANT. *Assuré,* certain, *décidé, ferme. résolu.*

HÉSITATION [ezitɑsjɔ̃]. *n. f. (v. 1220;* lat. *hæsitatio).* ♦ 1° Le fait d'hésiter. **V. Doute, embarras, flottement, incertitude, indécision.** *Hésitation entre deux partis. N'avoir plus aucune hésitation.* « *Ses continuelles hésitations, ses atermoiements et* ses *retours* (de Sainte-Beuve) » (A. BILLY). *Il a fini par se décider, par accepter après bien des hésitations.* **V. Atermoiement, façon, tergiversation; errement, tâtonne-**

ment. *Lever les dernières hésitations de* qqn. **V. Résistance, réticence, scrupule.** *Obéir sans hésitation.* ♦ **2°** **Arrêt dans** l'action; attitude qui trahit de l'indécision, de l'embarras. *Il eut une minute d'hésitation, puis se remit en route.* « *Les assistants remarquèrent une certaine hésitation dans son débit* » (CAMUS). ◈ ANT. Assurance, *décision,* détermination, résolution.

HÉSITER [ezite]. *v. intr. (1406;* lat. *hæsitare*). ♦ **1°** **Être** dans un état d'incertitude, d'irrésolution qui suspend l'action, la détermination. V. Balancer. **flotter. tâter** (se). *Se décider après avoir longtemps hésité.* **V. Délibérer.** *N'hésitez plus, le temps presse.* **V. Atermoyer, attendre, reculer, tergiverser.** *Il n'y a pas à hésiter.* **V. Tortiller** *(fam.). Il n'hésita pas une seconde. Prendre une décision sans hésiter.* — HÉSITER *SUR. Hésiter sur l'orthographe d'un mot.* « *Il hésita sur ce qu'il ferait* » (MAUPASS.). — HÉSITER ENTRE. V. Balancer, **flotter, osciller.** « *Nous hésitons entre les deux routes* » *(GAUTIER).* — HÉSITER *À. Hésiter à aborder un grand personnage, à engager une bataille.* **V. Craindre (de).** *J'hésite à vous déranger.* V. Scrupule (avoir). — *Littér.* HÉSITER SI (suivi de l'ind. ou du condit.). V. **Demander** *(se). Il hésite encore s'il doit accepter.* ♦ **2°** Marquer de l'indécision (par un temps d'arrêt, un mouvement de recul). *Cheval qui hésite devant l'obstacle.* **V. Broncher.** « *La nuée un moment hésita dans l'espace* » (HUGO). *Mémoire, pas qui hésite.* V. Chanceler, vaciller; **hésitant.** — Spécialt. *Hésiter* en *parlant,* par timidité, défaut de mémoire ou d'élocution. V. **Balbutier, bégayer, chercher** *(ses* mots). « *Je lui soufflais la leçon quand il hésitait* » (ROUSS.). ◈ ANT. *Agir, choisir, décider (se).*

HÉTAÏRE [etaiʀ]. *n. f.* **(1799;** *gr. hetaira). Antiq. gr.* Courtisane d'un *rang* social *assez* relevé. *0 Litrér.* V. Prostituée.

HÉTAIRIE ou **HÉTÉRIE** [eteʀi]. *n. f.* (1799; *gr. hetaireia* « association d'amis »). *Antiq.* gr. Association plus ou moins secrète, à caractère généralement politique. 0 *Mod.* **Société** politique ou littéraire de la Grèce moderne.

HÉTÉR(O)-. Premier élément, du gr. *heteros* « *autre* ». ◈ ANT. *Homo-, iso-; auto-.*

HÉTÉROCENTRIQUE [eteʀosɑ̃tʀik]. *adj* (1948; de *hétéro-,* et *centre,* d'apr. *anthropocentrique, géocentrique,* etc.). *Psycho.* Dont les principaux centres d'intérêt concernent le monde extérieur, et non la personne elle-même. V. Altruiste. ◈ ANT. *Égocentrique*.*

HÉTÉROCERQUE [eteʀosɛʀk(ə)]. *adj. (1866;* de *hétéro-, et gr. kerkos* « queue »). *Zool.* Qui a deux lobes inégaux, en parlant de la nageoire caudale de certains poissons. — Par *ext. Poisson hétérocerque* (squale, esturgeon).

HÉTÉROCHROMIE [eteʀokʀomi]. *n. f.* (1922; de *hétéro-,* **et** *-chromie*). *Didact.* Coloration différente (en parlant de parties qui sont normalement de la même couleur). *Hétérochromie de l'iris.* V. Vairon [yeux vairons].

HÉTÉROCHROMOSOME [eteʀokʀomozom]. *n.* m. (1931 ; de *hétéro-.* et *chromosome). Biol.* Chromosome qui détermine le sexe, différent de son homologue de l'autre sexe (dans l'espèce humaine, le second chromosome X de la paire XX chez la femme et le chromosome Y de la paire XY chez l'homme).

HÉTÉROCLITE [eteʀoklit]. *adj.* (XVe ; lat. gram. *heteroclitus,* d'o. gr.). ♦ **1°** *Didact.* Qui s'écarte des règles. ♦ **2°** Se dit d'une œuvre faite de parties appartenant à des styles ou à des genres différents. *Pièces de théâtre, roman hétéroclite; édifice hétéroclite. V.* **Composite, disparate. 0** *Cour.* **V. Bigarré, divers, mélangé, varié.** « *Tant de peaux différentes et de costumes hétéroclites* » (GOBINEAU). ♦ **3°** (XVIIe). **V. Bizarre, singulier.** « *J'ai du goût pour sa personne hétéroclite* » *(CHATEAU~.).* ◈ ANT. *Homogène.*

HÉTÉROCYCLIQUE [eteʀosiklik]. *adj.* (1931 ; de *hétéro-,* et *cyclique). Chim.* Se dit des corps à chaîne fermée (composés cycliques) lorsque cette chaîne comprend des atomes d'éléments autres que le carbone. *Composé hétérocyclique (opposé* à homocyclique).

HÉTÉRODONTE [eteʀodɔ̃t]. *adj.* (1846; de *hétéro-, et -odonte* « dent »). *Zool.* Qui possède plusieurs types de dents. ◈ ANT. *Homodonte*.*

HÉTÉRODOXE [eteʀodɔks(ə)]. *adj.* (1667; gr. *heterodoxos).* ♦ **1°** *Relig.* Qui s'écarte de la doctrine reçue. *Théologien, opinion hétérodoxe.* **V. Hérétique.** — Subst. **Un** *hétérodoxe.* ♦ **2°** *Par ext. et didact. (fin* XIXe). *Qui n'est* pas orthodoxe, conformiste. *Savant aux idées hétérodoxes.* V. **Dissident.** ◈ ANT. *Conformiste, orthodoxe.*

HÉTÉRODOXIE [eteʀodɔksi]. *n. f.* (1690; gr. *heterodoxia). Relig.* ou *Didact.* Doctrine hétérodoxe; caractère de ce qui est hétérodoxe. « *Il ne peut y avoir hétérodoxie, s'il n'y a pas orthodoxie* » (GIDE). ◈ ANT. Orthodoxie.

HÉTÉRODYNE [eteʀodin]. *n. f. et adj.* (1922; de *hétéro-,* et gr. *dunamis* « force »). *Radio.* Générateur d'ondes entretenues qui joue le rôle d'amplificateur des ondes captées par le poste récepteur. *Une hétérodyne à cristal, à haute. à basse fréquence.* — Adj. *Générateur hétérodyne.* (V. Super**rodyne).**

HÉTÉROGAMIE [eteʀogami]. *n. f.* (1842; de *hét* et *-gamie). Biol.* Reproduction sexuée par deux gamète morphologie différente *(syn. Anisogamie). La fécond de l'ovule par le spermatozoïde, type de l'hétérogamie.* ◈ *Isogamie.*

HÉTÉROGÈNE [eteʀoʒɛn]. *adj.* (1616; *hétérogénée, :* lat. scol. *heterogeneus,* d'o. gr. V. -Gène). ♦ **1°** *Rare.* Qu de nature différente. *Éléments hétérogènes d'un corps.* ♦ 2° est composé d'éléments de nature différente. *Corps, hétérogène.* ♦ **3°** (XIXe). Qui n'a pas d'unité. V. **Compo disparate, divers, hétéroclite.** *Nation hétérogène.* « *Cu livre, où tout est excellent mais hétérogène* » *(GIDE).* ◈ *Homogène; analogue.*

HÉTÉROGÉNÉITÉ [eteʀoʒeneite]. **n.** *f.* (1586; lat. *heterogeneitas*). Caractère de cc qui est hétérogène (au **et au fig.). V. Disparité, dissemblance, diversité.** ◈ Homogénéité; analogie.

HÉTÉROGÉNIE [eteʀoʒeni]. *n. f.* (1846; de *hétéro -génie).* ♦ **1°** *Vx* ou *Hist.* SC. Génération spontanée. ♦ **2°** Apparition, au cours de générations successives, de cc tères différents (On dit aussi *hétérogenèse*). V. Muta

HÉTÉROGRÈFFE [eteʀogʀɛf]. *n. f.* (mil. XXe ; de *hét* et *greffe). Chir.* V. **Hétéroplastie.** ◈ ANT. *Homogreffe.*

HÉTÉROLOGUE [eteʀolɔg]. *adj.* (1857; de *hét et -logue,* d'apr. *homologue). Didact.* Qui ne présente d'analogie de structure; qui est d'origine ou d'espèce férente. *Greffe hétérologue.* V. **Hétéroplastie.** *Tissu rologue. Stimulus hétérologue.* ◈ ANT. Homologue.

HÉTÉROMORPHE [eteʀomɔʀf(ə)]. *adj.* (1839; gr. *he morphos;* suff. *-morphe).* ♦ **1°** *Vx.* **V. Polymorphe.** ♦ 2 Qui présente des formes très différentes (en parlant d' vidus de *la même espèce). Zool. Femelles hétéromorphes. Organes hétéromorphes.* Chim. *Substances hétéromorphes*

HÉTÉROMORPHISME [eteʀomɔʀfism(ə)] *n. m.* (1 du précéd.). SC. Caractère de ce qui est hétéromorphe. *Hé morphisme sexuel.* V. Dimorphisme.

HÉTÉRONOME [eteʀonɔm]. *adj. (1846;* de *hétéro nomos* « loi »). *Didact.* Qui reçoit de l'extérieur les loi! le gouvernent. ◈ ANT. *Autonome.*

HÉTÉRONOMIE [eteʀonɔmi]. **n.** *f.* **(1866;** du préc Didact. *(Philo., dr.).* ♦ **1°** Etat de la volonté qui hors d'elle-même, dans les impulsions ou dans les sociales. le principe de son action. *L'hétéronomie de la vol obstacle, selon Kant, à l'action morale authentiqu* **2°** Absence d'autonomie.

HÉTÉRONYME [eteʀonim]. *adj.* (1866; de *hét* et *-onyme,* du gr. *ônuma* « nom », d'apr. *homonym* **1°** *Méd.* Qui est en relation d'opposition et plus particul ment qui intéresse deux parties symétriques de l'organi *Image hétéronyme. Diplopie* hétéronyme.* ♦ **2°** *Ling.* n'a pas le même nom. ◈ ANT. Homonyme.

HÉTÉROPLASTIE [eteʀoplasti]. *n. f.* **(1878;** de *hét et* suff. *-plastie). Chir.* Transplantation sur un sujet de gre prélevés sur un individu appartenant à une espèce différ (On dit aussi *hétérogreffe ou greffe hétérologue).*

HÉTÉROPLASTIQUE [eteʀoplastik]. *adj.* (1878: précéd.). *Chir.* Qui a rapport à l'hétéroplastie. *Greffe roplastique.*

HÉTÉROPROTÉINE [eteʀopʀotein]. *n. f.* (v. 1850 *hétéro-.* et *protéine*). *Biochim.* Protéine liée à un groupe n o n protéique (chromoprotéines, glycoprotéines, protéines, nucléoprotéines*).

HÉTÉROPTÈRES [eteʀopteʀ], n. m. *pl.* (1834; de *hét* et *-ptère). Zool.* Ordre d'insectes (comprenant la ciga la punaise) qui fait partie du super-ordre des hémiptè (V. *aussi* **Rhynchotes**).

HÉTÉROSEXUALITÉ [eteʀosɛksyalite]. *n. f.* (1911 *hétérosexuel). Didact.* Sexualité normale de l'hétérose ◈ ANT. *Homosexuel.*

HÉTÉROSEXUEL, ELLE [eteʀosɛksyɛl]. *adj.* (XXe *hétéro-, et sexuel).* Qui éprouve une appétence sexuelle male pour les individus du sexe opposé. Par abrév. (f *Un hétéro* (opposé à homo). ◈ ANT. *Homosexuel.*

HÉTÉROSIDE [eteʀosid]. *n. m.* (v. 1900; de *hétéro oside). Biochim.* Substance glucidique (V. **Oside**) comp d'un ou plusieurs sucres (oses) et d'une partie non glucid (aglycone) et qui peut être décomposée par hydrolyse. *aussi* **Holoside**).

HÉTÉROTROPHE [eteʀotʀɔf]. *adj.* (v. 1900; de *hét* **et** gr. *trophê* « nourriture »). *Biol.* Qui se nourrit de substa organiques, ne peut effectuer lui-même la synthèse de éléments constituants. ◈ ANT. *Autotrophe.*

HÉTÉROZYGOTE [eteʀozigɔt]. *adj.* (1933' de *hét* et *zygote). Biol.* Se dit d'une cellule ou d'un individu

possède deux gènes différents aux localisations correspondantes des deux chromosomes d'une même paire. -Par *ext.* Se dit d'un organisme provenant de l'union de gamètes de constitution génétique dissemblable. ◇ ANT. *Homozygote.*

HETMAN [ɛtmã; *-an].* *n. m.* (*Edman, 1765; hetman, 1769;* pot slave). *Hist.* Chef élu des clans cosaques (populations guerrières de l'Ukraine, des bords du Don), à l'époque de leur indépendance (On a dit aussi ATAMAN [atamã]).

HÊTRAIE ['ɛtrɛ]. n. *f.* (XVIIIe; de *hêtre*). Lieu planté de hêtres.

HÊTRE ['ɛtr(ə)]. *n. m.* (1210, « jeune hêtre »; 1401, sens nod., a éliminé *fou* (2) ; frq. **haistr,* rad. **haisi* « fourré »). Arbre forestier *(Cupulifères),* de grande taille, à tronc droit, cylindrique, à écorce lisse de couleur cendrée, à feuilles ovales, à fleurs monoïques, à fruits (faînes) enchâssés dans une cupule. « *Les hêtres, à l'écorce blanche et lisse, entremêlaient leurs couronnes* » (FLAUB.). *Noms régionaux du hêtre.* V. fayard. ◇ Le bois de cet arbre. *Meuble, sabots en hêtre.* ◇ HOM. *Ertre.*

HEU ! ['ø]. *interj.* (XVe; onomat.). Interjection qui marque l'embarras, le doute, et *spécialt.* la difficulté à trouver ses mots. — Subst. « *Les mots ne venaient pas, il poussait des heu! heu! sans jamais pouvoir finir ses phrases* » (ZOLA). ◇ HOM. *Eux, œufs.*

HEUR [œr]. *n.* m. (*Eûr* et *aür,* v. 1160; lat. imp. *agurium,* class. *augurium* « présage »). ♦ 1° Vx. Bonne fortune. V. bonheur; heureux. ♦ 2° Loc. mod. *Avoir l'heur de plaire à qn. Je n'ai pas eu l'heur de lui plaire* (littér. ou iron.). ◇ ANT. Malheur. — HOM. *Heurc, heurt.*

HEURE [œn]. *n. f. (Ore, eure,* **1080; lat.** *hora).* ♦ 1° Espace de temps égal à la vingt-quatrième partie du jour (pratiquement, aujourd'hui, du jour solaire moyen). *Heure sidérale, heure solaire vraie, heure solaire moyenne. L'heure est subdivisée en 60 minutes. Demi-heure, quart d'heure.* — *Une, ne, en quelques heures. Deux heures avant, après, plus tôt, plus tard. Revenez dans une heure. Délai de vingt-quatre, quarante-huit heures.* — *Heure de,* heure consacrée à, occupée par. *Une heure de liberté, de route, de chemin de fer. Heure de classe, de bureau, de travail. Journée de huit heures, semaine de quarante heures* (de travail). *Plusieurs fois par heure. Vingt fois l'heure.* — *Faire cent kilomètres à l'heure,* aller à une vitesse qui, constamment soutenue, ferait parcourir cent kilomètres en "ne heure. *Rouler à cent à l'heure. Kilomètre-heure* (abrév. Km/h). — *Ouvrier* payé à *l'heure,* dont la paye est calculée d'après le nombre d'heures de travail fourni *Opposé à : à* la tâche, aux pièces). *Heure supplémentaire.* Effectuée en dehors des heures normales et mieux rémunérée. *Il touche deux cents francs l'heure, et* fam. *de l'heure :* par heure. Par plaisant. *S'embêter à cent sous de l'heure,* au plus haut point. ◇ Une *bonne, une grande heure : une* heure entière ou même un peu plus. *Trois bons quarts d'heure. Une petite heure,* un peu moins d'une heure. 0 Par exagér. *Voilà une heure qu'on t'attend, dépêche-toi un peu!* V. Longtemps. ◇ *Poét.* Symbole du temps. *L'heure s'enfuit. Les heures passaient vite, lentement.* ♦ 2° Point précis du jour, ratiquement déterminé par référence à une horloge, et chiffré de 0 à 11 (12 divisions de la demi-journée) ou de 0 à 23 (24 divisions du jour). Abrév. *h. Magasin ouvert de 8 h 12 h. 0 heure.* V. Minuit. *12 heures.* V. Midi. *Chercher midi* à quatorze heures. 15 heures* ou *(cour.) 3 heures de l'après-midi; 19 heures* ou *(cour.) 7 heures du soir. 0 Heure locale,* différente d'un méridien à l'autre. *L'heure est uniforme à l'intérieur de chacun des 24 fuseaux horaires. Heure légale,* en France, celle du méridien de Greenwich avancée d'une heure. V. Temps (légal). Au Canada, *Heure normale du Nord* (T.U. — *3* h 30), *de l'Atlantique* (T.U. — 4 h), *de l'Est* (T.U. — 5 h), *du Centre* (T.U. — 6 h), *des Rocheuses* (T.U. — 7 h), *du Pacifique* (T.U. — 8 h). Avancer, *retarder l'heure. Heure d'été,* temps en usage avancé d'une heure (parfois de deux) par rapport au temps* universel, pendant l'été (au Canada, *heure avancée).* ◇ *Demander l'heure. Quelle heure est-il?* Fam. *Je ne vous demande pas l'heure qu'il est! je ne vous* ai pas adressé la parole, mêlez-vous de ce qui vous regarde. — *L'heure exacte, juste. Mettre sa montre à l'heure. À quelle heure. À heures fixes. Toutes les heures, tous les quarts d'heure.* — *À cinq heures juste(s), sonnant(es) , tapant(es).* — *Il est plus de huit heures, huit heures passées.* — *Deux heures quinze* (les minutes 15, 30 et 45 sont remplacées dans la langue courante par des expressions formées avec *quart et demie). Six heures un quart, et quart, et demie, trois quarts.* — *Deux heures dix. six heures moins vingt, six heures moins un quart, et* (cour.) *moins le quart.* — Elliptique. *De deux trois, de cinq à sept* (heures). *0 L'horloge sonne, carillonne les heures, la demie et les quarts. Trois heures ont sonné. Sur le coup* de dix heures, de midi.* -- Mar. *Heure de bord,* celle qu'indique la montre d'habitacle. ◇ Absolt. *L'heure,* l'heure fixée, prévue. *Commencer avant l'heure. Arriver après l'heure. Arriver, être à l'heure.* V. Exact, ponctuel. N'avoir *pas d'heure,* négliger d'observer un horaire régulier. — Loc. fam. *Avant l'heure, c'est (ce* n'est) pas *l'heure, après l'heure c'est plus l'heure.* ♦ 3° Liturg. rom. *Heures canoniales,* **celles où l'on** récite les diverses parties du bréviaire, et par *ext.* Ces parties elles-mêmes. *Grandes heures.* V. Laudes, matines, vêpres. *Petites heures.* V. Complies, none, prime, sexte, tierce. — *Livres d'Heures,* ou elliptique. *Heures,* recueil de dévotion renfermant les prières de l'office divin. ♦ 4° *(Qualifié).* Moment de la journée selon son emploi ou l'aspect sous lequel il est considéré. *Aux heures des repas. Heures d'affluence, de pointe*.* « *Les tramways étaient toujours pleins aux heures de pointe* » (CAMUS). *Heures creuses*. Une heure indue. À une heure avancée.* V. Tard. *C'est l'heure d'aller se coucher.* « *C'était l'heure tranquille où les lions vont boire* » (HUGO). ◇ *À la première heure,* de très bon matin, le plus tôt possible. Fig. *Les combattants de la première heure,* ceux du début, les premiers à avoir combattu. — *Nouvelles de la dernière heure, de dernière heure,* celles qui parviennent à un journal dans les ultimes moments précédant la mise sous presse. *Dernière heure,* rubrique réservée dans la presse à ces dernières nouvelles. Fig. *Les combattants, les résistants de la dernière heure.* ◇ *(Avec* un *possessif)* Moment habituel ou agréable à qqn pour faire telle ou telle chose. *Ce doit être lui qui arrive. c'est son heure. Il est* poète *à* ses *heures,* quand ça lui chante; selon sa fantaisie. 0 À LA BONNE HEURE *(IOC. adv.) : au* bon moment, à propos; *par ext.* (marquant l'approbation) C'est très bien, c'est parfait; j'y consens, soit. « Si tu *avais senti quelque inclination pour elle, à la bonne heure : je te l'aurais fait épouser* » (MOL.). Iron. *Eh bien! à la bonne heure,* ne vous gênez *pas!* ♦ 5° Moment de la vie d'un individu ou d'une société, V. Epoque, **instant, temps. Connaître** *dans sa vie des heures agréables, tranquilles, heureuses, propices, claires ou sombres, exaltantes, misérables.* « *Certaines heures semblent impossibles à vivre. Il faudrait pouvoir les sauter, les omettre* » *(GREEN). Aux heures de bonheur, d'épanchement. L'heure du danger.* — *Avoir son heure de gloire, de célébrité.* — *Heure suprême, dernière,* les derniers instants d'une vie. Ellipt. Son *heure est* venue, a sonné, il va bientôt mourir. ◇ *(Avec* un *possessif)* Moment, époque de la vie où s'offre "ne chance favorable à la réussite de qqch., au succès de qqn, au bonheur de son existence. *Il sait qu'il aura son heure, que son heure viendra.* V. Tour. Son *heure est passée.* — *École, salon, parti, mode qui* a eu son *heure de gloire.* ◇ Absolt. *L'heure,* l'heure actuelle. *L'heure* est grave. V. Circonstance. *Difficultés, problèmes de l'heure.* V. Actuel. — *Absolt.* Moment favorable, propice. Néol. *L'heure H :* l'heure prévue pour l'attaque; l'heure de la décision. ♦ 6" *Loc. À CETTE HEURE* [astœr] (vieilli ou rural) : maintenant, présentement. « *À cette heure, ils* (les crimes) ne *révoltent plus* » (CHATEAUB.). « *N'aller-vous pas effrayer tout le voisinage... à c't'heure?* » (BALZ.). — A L'HEURE QU'IL EST, en ce moment de la journée; à l'époque actuelle. V. **Aujourd'hui; actuellement.** — À TOUTE HEURE, à tout moment de la journée, sans interruption. V. **Constamment, continuellement.** *Pharmacie, brasserie ouverte à toute heure.* — À n'importe quel moment. *Repas chaud à toute heure.* 0 *À l'heure* (et adj. ethnique). « *Mon village à l'heure allemande* » (J.-L. BORY). — *À l'heure* (et adj.) : à l'ère, à l'époque (caractérisée par un élément). *Vivre à l'heure atomique. Se mettre à l'heure audio-visuelle.* — *À l'heure de* (et subst. compl.) : à l'époque de; à la manière de, sous l'influence de. « *Air France à l'heure de la décentralisation* » *(Le Monde,* 1966). ◇ POUR L'HEURE, pour le moment, dans les circonstances actuelles. ◇ SUR L'HEURE, aussitôt, à l'instant, sur-le-champ. V. **Immédiatement, incontinent.** 0 TOUT À L'HEURE : a) *Vx.* Tout de suite, sur-le-champ, « *Hors d'ici tout à l'heure* » (MOL.); b) *Mod.* Dans un moment, après un bref laps de temps. Nous *verrons cela tout à l'heure;* c) Il y a un moment, il y a très peu de temps. *Je l'ai vu tout à l'heure, il ne peut être bien loin. La conversation de tout à l'heure.* ◇ D'HEURE EN HEURE : a) Toutes les heures. « *Ils se présentaient chez moi d'heure en heure* » (CHATEAUB.); b) D'une heure à l'autre, à mesure que l'heure, le temps passe. « *Le vent qui n'a fait que s'accroître d'heure en heure* » (FROMENTIN). *La situation s'aggrave d'heure en heure.* — D'UNE HEURE À L'AUTRE, en l'espace d'une heure, d'un moment à l'autre. *La situation peut changer d'une heure à l'autre.* 0 DE BONNE HEURE, à une heure matinale, ou en avance sur l'heure fixée, habituelle. Se *lever de bonne heure.* « *Si vous allez de ce train, vous n'y arriverez pas de bonne heure* » (HUGO). *De très bonne heure, de trop bonne heure. Le soleil se lève t'été de meilleure heure que l'hiver.* — Avant l'époque habituelle, normale. *Cette* année *les cerises ont été* mûres *de bonne heure :* précocement. « *Les familles mariaient de fort bonne heure leurs enfants* » (BALZ.). ◇ HOM. *Heur, heurt.*

HEUREUSEMENT [œrøzmã]. *adv.* (XVIe; de *heureux).* ♦ 1° Vx. Dans l'état de bonheur. *Vivre heureusement,* vivre heureux. ♦ 2° D'une manière heureuse, avantageuse ou favorable; **avec succès. V. Avantageusement, bien, favorablement.** *Terminer heureusement* une *affaire.* ♦ 3° D'une manière esthétiquement heureuse, réussie; avec bonheur. *Cela est*

heureusement exprimé. ♦ 4° *Cour.* Par "ne heureuse chance, par bonheur. V. Dieu (Dieu merci, grâce à Dieu), ciel (grâce *au). Heureusement, il est indemne. Il a enfin compris, heureusement.* — Ellipt. *Heureusement* pour *moi, pour lui : c'est* heureux pour moi, pour lui. — « *Heureusement que je ne m'en soucie guère* » (BEAUMARCH.). ◈ ANT. Malheureusement.

HEUREUX, EUSE [œʀø, øz]. *adj.* (1213; de heur).

I. ♦ 1° *(Personnes).* Qui bénéficie d'une chance favorable, que le sort favorise. V. **Chanceux,** favorisé, fortuné, veinard. Maurice *de Saxe,* « *général heureux et qui méritait son bonheur* » (MAUROIS). *Être heureux au jeu, en affaires. Vous êtes* un *heureux mortel. S'estimer heureux de, que* : estimer qu'on a de la chance de, que (et, par conséquent, ne rien demander de plus). *Il a liquidé l'affaire, trop heureux de n'avoir pas tout perdu. Bien heureux, trop* heureux si... ♦ 2° *(Choses).* Qui est favorable. V. Avantageux, bon, favorable. *Heureux hasard. Un coup heureux.* **V. Beau.** *Heureuse issue, heureux résultat. 0 Que* le succès accompagne, couronne. *Choix heureux. Heureux changement.* — *Avoir la main heureuse :* réussir ordinairement dans les choses qu'on entreprend. 0 Qui est signe ou promesse de succès. *Heureux présage, augure. Être né sous une heureuse étoile.* V. Bon. ◇ Imprs. *C'est heureux pour vous, c'est une* chance pour vous. *Iron.* En manière d'approbation. *Enfin vous en convenez, c'est heureux.* Ellipt. *Encore heureux qu'on ne lui ait pas volé son passeport!* ♦ 3° Qui marque "ne disposition favorable de la nature; qui est remarquable et rare en son genre. V. Bon. 0 *Heureux caractère. Heureuse nature.* portée à l'optimisme. « *D'heureux dons de comédienne* » (HENRIOT). ♦ 4° *(Esthétique).* Dont l'originalité, la justesse, l'habileté ont qqch. d'inspiré qui semble dû **à la chance. V. Juste, original, réussi, trouvé** (bien). *Expression, repartie, formule heureuse. Un heureux choix de mots. Heureux équilibre.*

II. ♦ 1° *(Personnes).* Qui jouit du bonheur. *Il a fout pour être heureux.* « *Être bête, égoïste, et avoir une bonne santé, voilà les trois conditions voulues pour être heureux* » (FLAUB.). *Couple, amants heureux. Parfaitement heureux, heureux comme un roi. Heureux comme un poisson dans l'eau.* « *Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri* » (LA BRUY.). — Exclam. *Heureux celui qui...!* V. **Bienheureux.** « *Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau* **voyage** » (DU BELLAY). **0 Être** *heureux de.* **V. Aise, content, satisfait; réjouir (se). Je** *suis très* heureux de votre succès, de *vous revoir. Très heureux d'avoir fait votre connaissance.* V. Charmé, enchanté, ravi. Je *suis très heureux qu'il aille mieux.* ◇ Subst. « *Pitié pour les malheureux, mais indulgence pour les heureux* » (HUGO). *Les heureux de ce monde,* les riches. *Faire* un *heureux, des heureux,* faire le bonheur de qqn, de quelques personnes. ♦ 2° Qui exprime le bonheur. *Un air,* **un** *visage heureux.* **V. Radieux, triomphant.** ♦ 3° *(Choses).* Marqué par le bonheur; où règne le bonheur. *Situation, condition* **heureuse. V. Prospère.** *Vie heureuse.* V. Beau. *Époque heureuse : âge* d'or. *Bonne et heureuse année! Ce mariage n'a pas été heureux.* « *Un souvenir heureux est peut-être sur* ferre *Plus vrai que le bonheur* »(MUSS.).

◈ ANT. Malheureux. Infortune, malchanceux. Affligeant, déplorable, désolant. douloureux, fâcheux, funeste. *Fâché. mécontent.* triste.

HEURISTIQUE ou EURISTIQUE [øʀistik]. *adj.* et *n. f.* (1859; du *gr. heuriskein* « *trouver* »). *Didact.* ♦ 1° *Adj.* Qui sert à la découverte. *Hypothèse heuristique.* — Pédag. *Méthode heuristique,* consistant à faire découvrir à l'élève ce qu'on veut lui enseigner. ♦ 2° N. *f.* Partie de la science qui a pour objet la découverte des faits.

HEURT ['œn]. n. m. (XIIe; de *heurter).* ♦ 1° Action de heurter; résultat de cette action. V. **Coup;** choc. « *Le heurt d'un lourd vantail qui se referme* » (L. BERTRAND). *Prendre des précautions pour déplacer sans heurt un objet fragile. V.* **A-coup, cahot, saccade.** *Heurt de deux, de plusieurs voitures. V.* **Carambolage.** ♦ 2° *(Abstrait).* Opposition brutale, choc résultant d'un désaccord, d'une dispute. **V. Antagonisme, conflit, friction, froissement.** *Leur collaboration ne va pas sons quelques heurts.* ♦ 3° *(Esthétique).* Opposition forte. V. **Contraste.** *Heurt déplaisant de sonorités. Le peintre dispose* « *des pâtes colorées dont... les fusions et les heurts doivent lui servir à s'exprimer* » (VALÉRY). ◈ ANT. Conciliation. *Harmonie.* — HOM. Heur, heure.

HEURTÉ, ÉE ['œʀte]. *adj.* (1752; de *hem-fer).* Qui manque de fondu, qui est fait de contrastes très (souvent trop) appuyés. *Tons, contours heurtés.* — *Style heurté.* V. **Abrupt.** « *Ce discours heurté, fougueux, ces contrastes...* » (FAGUET). *Exécution heurtée d'une œuvre musicale.* ◈ ANT. Fondu, fié. Harmonieux.

HEURTER ['œʀte]. v. (*Hurter,* 1160; du frq. °*hurt;* Cf. a. scand. *Hrütr* « bélier »).

I. *V. tr.* ♦ 1° Toucher plus ou moins rudement, en entrant brusquement en contact avec (généralement de façon accidentelle). V. **Choquer,** *cogner. Casser en heurtant.* « *Les ménagères vous heurtaient avec leurs grands parapluies, leurs paniers et leurs bambins* » (FLAUB.). *Heurter une voitur* **Emboutir, percuter, tamponner.** 0 Faire entrer brutale en contact. *Heurter son front, sa tête contre, à* ♦ 2° (*Abstrait;* 1280). Venir contrecarrer (qqn), all l'encontre de (sentiments, intérêts), d'une façon choqu rude ou maladroite qui provoque ou durcit la résistanc **Blesser, choquer, contrarier, froisser, offenser, scanda** *vexer. Heurter de front qqn. ses sentiments,* ses idée: **Affronter. attaquer. combattre.** *Heurter les intérêts. les* **jugés,** *l'opinion.* **V. Atteindre.**

II. *V. intr.* ♦ 1° *Vieilli* (avec *contre).* Entrer rude en contact **avec. V. Achopper, buter, cogner, donner, po taper.** *Heurter contre un caillou, une marche. La petite Fa* « *heurta contre Landry* » *(SAND).* ♦ 2° *Heurter à :* fra avec intention à. *Heurter à la porte, à la vitre.*

III. SE HEURTER. V. *pron.* ♦ 1° (Réfl.). Se *heurter co* à un mur. V. Cogner (se). 0 *Fig.* Rencontrer un obs d'ordre humain, moral. *Ses idées se heurtèrent à une opposition.* Se *heurter à* un *refus.* ♦ 2° (Récipr.). *Pas: pressés qui se heurtent. Navires ballottés qui se heurten* **Entrechoquer (s').** *Les deux voitures se sont* heurtées de p fouet. 0 *Fig.* Se contrarier, entrer en conflit. V. **Accro (s'), affronter (s').** *Avec des caractères si différents, ii peuvent que se heurter.* « *On ne se rencontre qu'en se heurt,* (FLAUB.). 0 Faire un violent contraste. Ces *couleurs. ces se heurtent.*

HEURTOIR ['œʀtwaʀ]. *n.* **m. (1302;** de *heurter* 1° Marteau adapté à la porte. d'entrée d'une maison, on se sert pour frapper (en le faisant retomber sur le « *co heurtoir* »). ♦ 2° *Techn.* Pièce disposée de façon à ar un objet mobile. **V. Amortisseur, butoir.**

HÉVÉA [evea]. *n. in. (Hhévé, 1751; hévée, 1808;* quichua (Pérou) latinisé en *hevea).* Arbre de grande originaire de *la Guyane. L'hévéa contient le latex,* d'où *extrait le caoutchouc ou gomme élastique. Des hévéas.*

HEXA-. Élément, du gr. *hexa-,* de *hex* « six ». 0 C Sert à former des mots désignant des composés dor molécule contient six atomes d'un élément (*ex.* : hexach phène [bactéricide], hexose*).

HEXACORALLIAIRES [ɛgzakɔʀaljɛʀ]. n. m. pl. (1 *hexacoralla,* 1894; de *hexa-, et coralliaires). Zool.* Pol de grande taille *(Cœlentérés)* aux cloisons disposée: **hexagone. V. Madrépore.**

HEXACORDE [ɛgzakɔʀd(ə)]. n. m. (1690; de *hexa corde).* Mus. Système musical fondé sur "ne gamme d **sons.**

HEXAÈDRE [ɛgzaɛdʀ(ə)]. *adj.* (1701; de *hexa-, et -èdre).* Géom. Qui a six faces planes. *Subst.* Polyèdre à faces. *Le cube, hexaèdre régulier.*

HEXAÉDRIQUE [ɛgzaedʀik]. *adj. (1846;* de *hexaè* Géom. Relatif à l'hexaèdre, à sa forme. *Solide hexaédr*

HEXAGONAL, ALE, AUX [ɛgzagɔnal, o]. *adj.* (1 de *hexagone).* ♦ 1° Qui a six angles et six côtés. *Figure h gonale.* 0 Dont *la* base est *un* hexagone. *Pyramide hex nale. 0 Sc. Système hexagonal d'un cristal* (V. Crista *[Systèmes]). Le graphite cristallise dans le système hexag* ♦ 2° (1966; avec une valeur souvent péj.). Qui conc l'Hexagone* (français). **V. Français, métropolitain. N.** *n* français parlé en France.

HEXAGONE [ɛgzagɔn]. *ndj.* **et** *n. m. (1377; lat.* d'o *hexagonus;* suff. *-gone).* ♦ 1° Vx. Hexagonal. ♦ 2' N Polygone à six côtés. *Hexagone régulier.* Spécialt. *L'H gone (français)* : la France métropolitaine (à cause de la fo de la carte de France, qu'on peut inscrire dans un hexago

HEXAMÈTRE [ɛgzametʀ(ə)]. *adj.* **et** *n. m.* (1488; lat. *gr. hexametrus; suff. -mètre). Versif.* Qui a six pieds ou *mesures. Vers hexamètre.* Subst. Un *hexamètre.*

HEXAPODE [ɛgzapɔd]. *adj. et n. (1764;* de *hexa-,* et *-pode). Zool.* Qui a six pattes (Se dit des larves à six pa développées, dans les groupes où ce caractère est rem quable). 0 LES HEXAPODES. *n. m. pl.* V. Insecte.

HEXOSE [ɛgzoz]. *n. m.* **(1924; de** *hex[a]-, et -o Biochim.* Sucre réducteur non hydrolysable possédant dar molécule 6 atomes de carbone (ex. : galactose, gluc fructose).

Hf Symbole chimique du *hafnium**.

Hg Symbole chimique du mercure*.

HI! ['i; hi]. *interj.* Onomatopée qui, répétée, figur rire et, parfois, les pleurs. ◈ HOM. *I; hie;* y.

HIATAL. ALE [jatal]. *adj.* (déb. XXe; de *hiatus). Did* Qui concerne un hiatus (2°). *Hernie hiatale,* hernie de l'hi œsophagien.

HIATUS [jatys]. **n. m. (1521; mot lat.** « ouvertur puis « hiatus »). ♦ 1° *Ling.* Rencontre de deux voyelles deux éléments vocaliques, soit à l'intérieur d'un mot (ae géant) soit entre deux mots énoncés sans pause (il a *L'hiatus.* ♦ 2° *Vieilli.* Solution de continuité, espace e deux choses, dans **une. chose. V. Interruption.** ◇ *A* Ouverture, fente. (adj. *Hiatal**). ♦ 3° (*Abstrait;* 1690,

éâtre). Mod. « *Le dimanche est un hiatus, une solution de ntinuité dans la trame des jours vivants* » (DUHAM.). V. **terruption**, lacune. ◈ ANT. Liaison: continuité.

HIBËRNAL, ALE, AUX [ibɛrnal, o]. *adj.* (1567, repris b. XIXe; bas *lat. hibernalis*). *Didact.* Relatif à l'engour-ssement d'hiver. *Sommeil hibernal.*

HIBERNANT, ANTE [ibɛrnɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1824; de *hiber-r*). Qui hiberne. *Animaux hibernants :* chauve-souris, mar-otte, loir, hérisson.

HIBERNATION [ibɛrnɑsjɔ̃]. *n. f. (1830, hivernation, 129; bas lat. hibernatio).* ♦ 1° Ensemble des modifications de ute nature que subissent les animaux sous l'action du froid *vernal.* — *Spécialt.* État d'engourdissement où tombent rtains mammifères, pendant l'hiver. *0 Hibernation arti-ielle* : refroidissement du corps humain dans un but érapeutique (chirurgie, etc.). ♦ 2° *Fig. (1966).* Inactivité, ertie, stagnation. *Il est maintenu dans un état d'hibernation tellectuelle.* ◇ *En hibernation*, en réserve, en attente. *Vettre un dossier en hibernation.* Cf. Au réfrigérateur.

HIBERNER [ibɛrne]. V. *intr.* (1792; lat. *hibernare*). Passer iver dans un état d'engourdissement. *La marmotte, le ir hibernent.*

HIBISCUS [ibiskys]. *n. m.* (1839; mot. *lat., gr. hibiskos.* Guimauve). Arbre tropical, plante utilisée comme orne-entale ou comme textile. V. Ketmie. « *Des hibiscus... éta-ient de fabuleuses fleurs rayonnantes* » (GENEVOIX).

HIBOU ['ibu]. n. *m.* (Xe; probabl. onomat.). ♦ 1° Oiseau pace nocturne, portant des aigrettes (V. Duc). *Le hibou ule, hue (3).* — Loc. Avoir *des yeux de hibou :* de gros yeux nds. *Un nid de hiboux* : une vieille maison, un vieux château)andonné, inhabité. ♦ 2° Vx. Homme triste, solitaire. *Un eux hibou taciturne.* « *On disait de J.-J. Rousseau :* C'est un bou » (CHAMFORT).

HIC ['ik]. *n. m.* (1690; lat. *hic* (ici) *est questio* « est la ques-on »). *Fam.* Point difficile, essentiel d'une chose, d'une faire. V. Nœud ; crucial. *Voilà le hic; c'est bien là le hic.*

HIC ET NUNC [iketnɔ̃k]. *loc. adv.* (1846; mots lat. ici et maintenant »). *Didact.* Sur-le-champ, sans délai. *L'héroïsme le plus naturel se manifeste, 'hic et nunc', chaque jour, à chaque instant* » (DANIEL-RO PS).

HICKORY ['ikɔri]. *n. m.* (1803; angl. *hickory*, XVIIe; rév. de *pohickery*, mot indien de Virginie). Arbre de grande ille voisin du noyer (Noyer blanc d'Amérique). *Bois de ckory. Ski, canoé en hickory.*

HIDALGO [idalgo]. n. m. (1534, var. *indalgo; mot* esp. ntract. de *hijo de algo* « fils de quelque chose »). Noble pagnol. *De pauvres hidalgos.*

HIDEUR ['idœr]. *n. f.* (*Hisdeur*, XIIe; *rare* XVIe-XIXe; l'a. fr. *hisde* « horreur, peur », probabl. d'o. germ.). Qua-é, état de ce qui est hideux; laideur extrême. « *Elle ne se ndait pas compte de la hideur des meubles* » (ARAGON). *t hideur d'un visage.* ◇ (Abstrait) *Hideur morale. Hideur* une *action, d'un crime.* ◇ Chose hideuse. « *Voué, par* nature, *l'observation des hideurs sociales* » (HUYSMANS). ◈ ANT. *auté.*

HIDEUSEMENT ['idøzmɑ̃]. *adv. (Hisdosement*, XIIe; de *deux).* D'une manière hideuse. *Il a été hideusement défiguré r l'explosion.*

HIDEUX, EUSE ['idø, øz]. *adj.* (*Hisdos*, XIIe; V. Hideur). 'une laideur repoussante, horrible, V. Laid. *Corps, visage deux; monstre hideux. Chose hideuse à voir.* ◇ *(Abstrait)* Ignoble, répugnant. *La* « *hideuse banqueroute* » (MIRA-AU). « *Le hideux métier de rond-de-cuir* » (DUHAM.). ◈ NT. Beau.

HIDRO(S)-. Premier élément, du gr. *hidrôs* « *sueur* ». HOM. Hydro-.

HIDROSADÉNITE [idrɔzadenit]. *n. f.* (1854; du gr. *drós* « sueur », et *adên* « glande »). *Méd.* Abcès atteignant te glande sudoripare, généralement dans la région de iisselle.

HIE ['i]. n. *f.* (1190; moy. néerl. *heie*). *Techn.* Instrument, rmé d'une lourde masse et d'un manche? servant à enfoncer s pavés (V. Dame, demoiselle), les pilotis (V. Mouton, nnette). ◈ HOM. *I; hi!; y.*

HIÈBLE ou **YÈBLE** [jɛbl(ə)]. n. *f.* (XIIe; lat. *ebulum*). ariété de *sureau à* tige herbacée. *L'hièble.*

HIÉMAL, ALE, AUX [jemal, o]. *adj.* (*Hyemal*, *v.* 1500; t. *hiemalis*, de *hiems* « hiver »). *Didact.* (plur. masc., rare). e l'hiver. *Sommeil hiémal de certains animaux.* V. Hibernal. *'antes hiémales :* qui croissent en hiver. Littér. « *Le parc us semblait fort beau dans son austérité hiémale* » (DUHAM.).

HIER [jɛr]. *adv. (Ier, er*, 1080; lat. *heri).* ♦ 1° Le jour ui précède immédiatement celui où l'on est. *Hier matin; er soir, hier au soir. Il est à peine arrivé depuis hier, d'hier t soir. 0 Subst. (N. m.) Vous aviez tout hier pour vous 'cider.* ♦ 2° Dans un passé récent, à une date récente. *z fortune, son mariage ne datent que d'hier. Je m'en souviens mme si c'était hier :* très bien. — Loc. fam. Il n'est *pas* né *d'hier* : il a de l'expérience. « *Tous ces discours me persuadent peu; je ne suis pas né d'hier, moi* » (P.-L. COUR.). ◈ ANT. Aujourd'hui; demain.

HIÉR(O)-. Premier élément, du gr. *hieros* « *sacré* ».

HIERARCHIE ['jerarʃi]. n. *f.* (*Ierarchie*, 1332; lat. médiév. *hierarchia*, du gr. ; suff. *-archie*). ♦ 1° *Relig.* Ordre et subordination des différents chœurs des anges. *Les trois hiérarchies d'anges* (V. Ordre). 0 Ordre et subordination des divers degrés de l'état ecclésiastique. *Hiérarchies de l'Église catholique : hiérarchie d'ordre* (Évêques, prêtres, ministres ; diacres, etc.); *hiérarchie de juridiction* (Pape, évêques, curés). ♦ 2° Cour. Organisation sociale dans laquelle chacun se trouve dans une série ascendante de pouvoirs ou de situation. V. Ordre, subordination. « *La hiérarchie, c'est-à-dire la subordination des fonctionnaires les uns aux autres* » (FUSTEL). *Les degrés, les échelons de la hiérarchie. Être au sommet de la hiérarchie. Du haut en bas de la hiérarchie,* de l'échelle. *La hiérarchie militaire.* ♦ 3° (XVIIIe). Organisation d'un ensemble en une série où chaque terme est supérieur au terme suivant, par un caractère de nature normative. V. Classement, classification, ordre. *Hiérarchie des valeurs, des devoirs, des droits. Hiérarchie morale, intellectuelle. Régler, organiser selon une hiérarchie.* V. Hiérarchiser. « *Il y a une hiérarchie jusque dans l'infamie* » *(VILLIERS).* ◈ ANT. Anarchie, désordre. *Égalité.*

HIÉRARCHIQUE ['jerarʃik]. *adj.* (*Ierarcicque*, XIVe; de *hiérarchie).* Relatif à la hiérarchie, qui appartient à une hiérarchie. *Degré, ordre hiérarchique. Recours hiérarchique. Adressez-vous à vos supérieurs hiérarchiques. Suivre la voie hiérarchique.* « *Il demanda à parler au colonel par la voie hiérarchique* » (MAC ORLAN). ◈ ANT. *Anarchique. égalitaire.*

HIÉRARCHIQUEMENT ['jerarʃikmɑ̃]. *adv.* (1690; de *hiérarchique).* Par une hiérarchie ou conformément à elle. *Société organisée hiérarchiquement.*

HIÉRARCHISATION ['jerarʃizɑsjɔ̃]. n. *f.* (1840; de *hiérarchiser).* Action de hiérarchiser; organisation selon une hiérarchie.

HIÉRARCHISER ['jerarʃize]. *v. tr.* (1846; de *hiérarchie).* Organiser, régler selon une hiérarchie, d'après un ordre hiérarchique. V. Ordonner. *Hiérarchiser une société, une assemblée.* Au p. p. « *Les milieux fortement hiérarchisés* » (PROUST). ◈ ANT. *Désorganiser, égaliser.*

HIÉRATIQUE [jeratik]. *adj.* (1566; lat. *hieraticus*, *gr. hieratikos*). ♦ 1° *Didact.* Qui concerne les choses sacrées, et *spécialt.* Le formalisme religieux, la liturgie. *Célébration hiératique d'une fête religieuse. Gestes hiératiques d'un prêtre célébrant* un *sacrifice.* ◇ Ling. *Écriture hiératique :* écriture cursive ancienne des Égyptiens. 0 *Arts.* Se dit de tout art, de tout style imposé ou réglé par une tradition sacrée. *L'art égyptien, l'art byzantin sont hiératiques.* ♦ 2° *Cour.* Qui semble réglé, imposé par un rite, un cérémonial, une tradition. V. Solennel. *Figure, personnage, visage hiératique.* V. **Immobile;** *figé. Attitudes, gestes hiératiques.* « *Les gestes étaient solennels et presque hiératiques* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. *Laïque*, profane. Libre. Mobile, vivant.

HIÉRATIQUEMENT [jeratikmɑ̃]. *adv.* (1855; de *hiératique).* D'une manière hiératique.

HIÉRATISME [jeratism(ə)]. *n. m.* (1868; de *hiératique). Didact.* Caractère, aspect hiératique. *Hiératisme des icônes byzantines. L'hiératisme d'un visage, d'une attitude.*

HIÉRO-. V. HIÉR-.

HIÉRODULE ['jerɔdyl]. *n. m.* (*Hiérodoule*, 1862; bas lat. *hierodulus*, **mot** gr., de *hieros* (V. Hiér-), et *doulos* « esclave »). *Anfiq.* gr. ~Esclave attaché au service d'un temple.

HIÉROGLYPHE ['jerɔglif), *n.* m. (1576; de *hiéroglyphique).* ♦ 1° Caractère, signe des plus anciennes écritures égyptiennes. *Les hiéroglyphes peuvent avoir une valeur figurative* (le signe « lion » représentant le lion), *idéographique* (le signe « homme dansant » représentant la joie, etc.) ou *phonétique* (un signe représentant deux ou trois consonnes). « *Les hiéroglyphes usuels sont au nombre de 600 environ* » (MEILLET et COHEN). ♦ 2° *Fig.* Signe, caractère difficile ou impossible à comprendre. « Ce *n'est plus de l'écriture... ce sont des hiéroglyphes* » (Ch. de SÉVIGNÉ).

HIÉROGLYPHIQUE ['jerɔglifik]. *adj.* (1529; lat. *hieroglyphicus*, mot *gr.*, de *hieros* (V. Hiér-) *et gluphein* « *graver* »). ♦ 1° Formé de hiéroglyphes. *Écriture hiéroglyphique.* — Qui constitue un hiéroglyphe. Caractère, *signe hiéroglyphique.* ♦ 2° *Fig.* Obscur, incompréhensible (en parlant d'une écriture, d'un signe, d'un symbole). *Des brouillons* « *raturés, surchargés, presque hiéroglyphiques* » *(GAUTIER).* ◈ ANT. *Clair.*

HIÉROGRAMMATE ['jerɔgram(m)at] ou **HIÉROGRAMMATISTE** ['jerɔgram(m)atist(ə)]. n. m. (*Hiérogrammatée*, 1765; gr. *hierogrammateus*, de *hieros*, *et grammateus* « scribe »). *Anfiq. égypt.* Scribe au service d'un temple; prêtre qui interprétait les textes sacrés.

HIÉRONYMITE [jerɔnimit]. n. m. (1690; du lat. *Hieronymus* « (saint) Jérôme »). Religieux d'un des ordres fondés en Espagne et en Italie, aux XIVe et XVe s., et qui prirent saint Jérôme pour patron.

HIÉROPHANTE [jerɔfãt]. *n. m. (1535;* lat. *hierophantes*, mot *gr.*, de *hieros, et phaincin* « révéler »). ♦ 1° *Antiq. gr.* Prêtre qui présidait aux mystères d'Éleusis, instruisait les initiés. ♦ 2° *Fig. et didact.* V. Prêtre, pontife. *Les « hiérophantes rationalistes qui lèvent le voile des vieux mystères »* (RENAN).

HI-FI ['ifi]. *n. f.* et *adj. (1956;* abrév. de l'angl. *high fidelity*). *Anglicisme.* Haute-fidélité. V. Fidélité.

HIGHLANDER ['ajlãdœR]. n. m. (1708; mot angl.). ♦ 1° Habitant ou natif des Highlands (« Hautes Terres »), en Écosse. ♦ 2° Soldat d'un régiment écossais. Cornemuse, *kilt des highlanders.*

HI-HAN ['iã]. *onomat.* (1860). Onomatopée désignant le braiement de l'âne. Subst. Âne *qui pousse des hi-hans. V.* Braiement.

HILAIRE ['ilɛR]. *adj.* (1846; de *hile). Didact.* Relatif à un hile. *Ganglions hilaires*, du hile pulmonaire.

HILARANT, ANTE [ilarã, ãt]. *adj. (1805;* du lat. *hilarare* « rendre gai »). ♦ 1° *Gar hilarant,* le protoxyde d'azote, qui produit une sorte d'exaltation. ♦ 2° *(Néol.).* Qui excite à la *gaieté.* V. Amusant, comique. *Histoire hilarante.*

HILARE [ilaR]. *adj.* (1519; *hilaire*, XIIIe; *rare* XVIe-XIXe; lat. *hilaris*). Qui est dans un état d'euphorie, de contentement béat, de douce gaieté. V. Gai. « *Un vieux faune hilare* » (HUGO). — Par ext. *Face, visage hilare.* V. Réjoui. ◈ ANT. *Chagrin, maussade.*

HILARITÉ [ilarite]. *n. f.* (*Ilarité*, XIIIe; lat. *hilaritas*). ♦ 1° *Vieilli.* Joie douce et calme: contentement béat. ♦ 2° *Mod.* Brusque accès de gaieté; explosion de rires. *Plaisanterie qui déchaîne, déclenche l'hilarité générale* (V. Hilarant). « *On se tordait: chaque élève riait comme il n'est pas souvent donné de rire en classe... l'hilarité était irrésistible* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Chagrin.* tristesse.

HILE ['il]. *n. m.* (1600; lat. *hilum*). ♦ 1° *Bot.* Cicatrice laissée sur le tégument d'une graine par la rupture du funicule. *Hile de la fève.* ♦ 2° *Anar.* Point d'insertion, généralement déprimé, des vaisseaux et des conduits excréteurs sur *un organe. Hile du foie, du rein.* ◈ HOM. *Il, île, iles.*

HIMALAYEN, ENNE [imalajɛ̃, ɛn]. *adj. (1830;* de *Himalaya).* De l'Himalaya. *Fig.* Immense, très élevé. « *Les poussiéreuses et himalayennes montagnes de contrats et d'actes* » (CI. SIMON).

HIMATION [imatjɔn]. n. *m.* (1876; mot. gr.). *Antiq. gr.* Manteau sans manches.

HINDI ou **HINDOUSTANI** ['indi ou ɛ̃dustani]. n. m. et *adj.* (1846, mot hindi; 1866, dér. de *Hindoustan).* L'une des principales langues de l'Inde, langue nationale de l'Union indienne.

HINDOU, OUE [ɛ̃du]. *adj. et n. (1830;* de *Inde.* V. Indou). De l'Inde et relatif à la civilisation brahmanique (V. Indien). *Castes de la société hindoue.* ◇ *N. Un Hindou. Une Hindoue.* — *Spécialt.* Adepte de l'hindouisme. V. Hindouiste.

HINDOUISME [ɛ̃duism(ə)]. *n. m. (1876;* de *hindou).* Religion de la grande majorité des Hindous. *L'hindouisme, ou « brahmanisme sectaire ».*

HINDOUISTE [ɛ̃duist(ə)]. *adj. (1948;* de *hindou).* Qui a rapport à l'hindouisme. *Mythes, rites hindouistes.* — *Subst.* Adepte de l'hindouisme.

HINTERLAND [intɛRlãd]. *n. m.* (1894; mot all., de *hinter* « derrière », et *Land* « pays »). *Dr., Géogr.* Arrière-pays.

HIPP(O)-. Premier élément, du *gr. hippos* « cheval ».

HIPPARCHIE [iparʃi]. *n. f. (1843; gr. hipparkhia;* suff. *-archie*). *Antiq.* gr. ♦ 1° Division de cavalerie grecque, comprenant environ 500 hommes. ♦ 2° Grade d'hipparque.

HIPPARION [iparjɔ̃]. *n. m.* (1843; *gr. hipparion* « petit cheval »). *Paléont.* Mammifère périssodactyle *(Équidés),* fossile dans le tertiaire.

HIPPARQUE [iparK(ə)] *n. m.* (1765; *gr. hipparkhos;* suff. *-arque). Antiq.* gr. Général commandant une hipparchie.

HIPPIATRE [ipjatR(ə)]. *n. m. (1772; gr. hippiatros; suff. -iatre). Didact.* et *vieilli.* Vétérinaire spécialiste des maladies du cheval.

HIPPIATRIE [ipjatRi] (n. f.) ou **HIPPIATRIQUE** [ipjatRik]. *adj. et n. f.* (1534,-1750; *gr. hippiatrikos). Didact.* Thérapeutique du cheval.

HIPPIE ou **HIPPY,** pl. **HIPPIES** ['ipi]. n. et *adj. (1967;* mot amér.). *Amér.* Personne qui refuse. les valeurs sociales et culturelles de la société de consommation (conventions vestimentaires et mode de vie, recherche du prestige social et de l'argent, développement technique et industriel). *Les hippies sont non-violents, prônent la liberté sexuelle.* Adj. *La mentalité hippie. La mode hippie.* — Abrév. fam. *Hip.* ◈ ANT. *Bourgeois.*

HIPPIQUE [ipik]. *adj.* (1838; *gr. hippikos*). Qui a ra *au* cheval. *Concours hippique. Sport hippique* V. Hip ◇ Qui a rapport à l'hippisme. *Chronique hippique.*

HIPPISME [ipism(ə)]. *n. m. (1907;* de *hippique).* hippique; ensemble des exercices équestres. V. Cou équitation.

HIPPOCAMPE [ipɔkãp]. *n. m.* (1566; lat. d'o. gr. *campus).* ♦ 1° *Myth.* Animal fabuleux, moitié cheval, poisson. ♦ 2° Petit poisson qui nage en position vertic porte la tête inclinée et rabattue contre la gorge, com cheval dont il rappelle le profil. « *Planche folle, escort hippocampes noirs* » (RIMBAUD).

HIPPOCASTANACÉES [ipɔkastanase]. n. *f. pl.* (*castanées, 1846;* de *hipp(o)-,* et *castana* « châtaigne ») Famille de plantes qui comprend le marronnier d'Inde.

HIPPOCRATIQUE [ipɔkratik]. *adj.* (1765; de *crate,* médecin célèbre de l'Antiquité). *Méd.* Qui *a* rap Hippocrate, à sa doctrine.

HIPPOCRATISME [ipɔkratism(ə)]. *n,* m. (176 *Hippocrate). Méd.* ♦ 1° Doctrine inspirée des pri d'Hippocrate, selon laquelle la thérapeutique doit ob les efforts que fait la nature dans sa lutte contre la m *et* agir dans le même *sens (Loi d'analogie et de simili* ♦ 2° *(1876). Hippocratisme digital :* déformation de 1' mité des doigts et des orteils entraînant une incurvatic ongles (dite en « verre de montre »), caractéristiqu infections chroniques, et des maladies cardiaques.

HIPPODROME [ipɔdRom]. n. *m.* (1534; *ypoc* 1190; *lat.* d'o. *gr. hippodromus).* ♦ 1° *Anfiq.* Cirqu forme oblongue aménagé pour les courses de chevaux chars. ♦ 2° *Mod.* (1853). Terrain de sport hippique; c de *courses. Hippodrome d'Auteuil, de Longchamp.*

HIPPOGRIFFE [ipɔgRif]. *n. m.* (1560; it. *ippogrif hipp(o)-,* et *grifo* « griffon »). Animal fabuleux, monstr moitié cheval, moitié griffon.

HIPPOLOGIE [ipɔlɔʒi]. *n. f.* (1858; de *hipp(o) -logie). Didart.* Étude du cheval.

HIPPOLOGIQUE [ipɔlɔʒik]. *adj. (1866;* du pré *Didact.* Du cheval. *Thérapeutique hippologique* (hippi

HIPPOMOBILE [ipɔmɔbil]. *adj. (1900;* de *hipp(o -mobile). Admin.* Mû par un ou plusieurs chevaux. *Vé voiture 'hippomobile.*

HIPPOPHAÉ [ipɔfae]. *n. m. (1740;* lat. *hippophaes* gr.). *Bot.* Argousier.

HIPPOPHAGIE [ipɔfaʒi]. *n. f. (1848;* de *hipp(o -phagie). Didact.* Usage alimentaire de la viande de c

HIPPOPHAGIQUE [ipɔfaʒik]. *adj.* (1836; du pri *Boucherie hippophagique.* V. Chevalin.

HIPPOPOTAME [ipɔpɔtam]. *n.* m. (*Ypopotame, lat.* d'o. *gr. hippopotamus* « cheval de fleuve »). Gros ma fère ongulé amphibie, au corps massif couvert d'une très épaisse, brunâtre ou bleuâtre, et porté par des mer trapus à quatre doigts. « *L'hippopotame au ventre éno* (HUGO). ◇ *Fig.* et *fam.* Personne énorme.

HIPPOPOTAMESQUE [ipɔpɔtamɛsk(ə)]. *adj.* (187 *hippopotame).* Qui ressemble à un hippopotame, évoque popotame, sa lourdeur. *Une grâce hippopotamesque.* Éléphantesque).

HIPPOTECHNIE [ipɔtɛkni]. *n. f. (1878;* de *hipp et -technie). Didact.* Technique de l'élevage et du dre des chevaux.

HIPPURIQUE [ipyRik]. *adj. (1831;* de *hipp(o)-, et* « urine »). Chim. *Acide hippurique,* abondant dans l'urir herbivores, surtout des ruminants et présent égale dans l'urine humaine.

HIRCIN, INE [iRsɛ̃, in]. *adj.* (1611 ; lat. *hircinus). D* De bouc. *Puanteur hircine.*

HIRONDEAU [iRɔ̃do]. *n. m.* (1660; a. fr. *aron arondel,* dimin. de *aronde*). *Vieilli.* Petit de l'hiron

HIRONDELLE [iRɔ̃dɛl]. *n. f. (Hyrondelle,* 1546; *aronde*, arondelle;* refait d'apr. lat. *hirundo).* ♦ 1° O migrateur *(Passereaux),* à queue fourchue, aux ailes *et très* longues. *L'hirondelle, messagère du printemps. Une hirondelle ne fait pas le printemps* : un fait isolé, ur exemple n'autorise pas de conclusion générale. -Le *gu le martinet, oiseaux proches de l'hirondelle. L'hiror chante, gazouille, trisse.* ◇ *Hirondelles de mer,* oiseaux mipèdes de la famille des mouettes. V. Sterne. — *Nid d'h delle,* nid de la salangane, qui constitue un mets très app en Extrême-Orient. ♦ 2° *Pop.* (1915, « gendarme »). A cycliste.

HIRSUTE [iRsyt]. *adj. (1802; lat. hirsutus).* ♦ 1° Sc Garni de longs poils très fournis. ♦ 2° Cour. (fin XIXe Ébouriffé, échevelé. *Tête hirsute. Gamin hirsute. B tignasse hirsute.* V. Hérissé, inculte, touffu. « *La brosse hi des cheveux poivre et sel* » (MART. du G.).

HIRSUTISME [iRsytism(ə)]. *n. m.* (1922; d e *hi Méd.* Développement excessif du système pileux. *L'hirsu*

une manifestation d'une sécrétion exagérée d'hormones rtico-surrénales.

HIRUDINÉES [irydine]. *n. f. pl.* (1846; lat. *hirudo* « *sang-* : »). *Zool. Classe* d'annélides discophores comprenant *sangsues. Sing. Une hirudinée.*

HISPAN(O)-. Élément du lat. *hispanus* « espagnol ».

HISPANIQUE [ispanik]. *adj.* (1843; lat. imp. *Hispanicus*). ui a trait à l'Espagne, aux Espagnols. V. **Ibérique.** *Institut études hispaniques.*

HISPANISANT, ANTE [ispanizɑ̃, ɑ̃t] ou **HISPANISTE** panist(ə)]. *n.* (1930,-v. 1933; de *hispanique). Didact.* nguiste spécialisé dans l'étude de la langue espagnole; écialiste de l'Espagne.

HISPANISME [ispanism(ə)]. *n.* m. (1771; du lat. *hispanus*). ng. Construction ou emploi propre à la langue espagnole.

HISPANO-AMÉRICAIN, AINE [ispanɔamerikɛ̃, rn]. *j.* (1846; de *hispano-, et américain*). Qui a rapport à l'Amé- ue et à l'Espagne. Guerre *hispano-américaine* (1898), tre les Etats-Unis et l'Espagne. — Subst. *Les Hispano- néricains*, de l'Amérique centrale ou méridionale.

HISPANO-ARABE [ispanɔarab] ou **HISPANO-MO-ESQUE** [ispanɔmɔresk(ə)]. *adj.* (1933; de *hispnno-, et abe, moresque). Art hispano-moresque, art musulman* qui partient à l'époque où les califes de Cordoue réunirent sous ir domination le Maroc et l'Espagne.

HISPIDE [ispid]. *adj.* **(1495; lat.** *hispidus*). Bof. Hérissé poils rudes et épais. *Tige hispide.*

HISSE (OH!) ['ois]. *interj.* (1773; *hisse!* 1721; impér. *hisser*). Interjection qui accompagne un effort collectif, thmé, pour hisser, tirer.

HISSER ['ise]. *v. tr.* (1552; bas all. *hissen*). ♦ 1° *Mar.* ever, faire monter au moyen d'une drisse. Hisser un *mât.* Gui"der. Cour. *Hisser les couleurs.* V. Envoyer. *Hisser un villon.* V. Arborer. ♦ 2° Tirer en haut et avec effort. V. ever. « *Une pierre de taille lentement hissée dans l'air par s travailleurs* » *(Gautier).* Fig. *Hisser sur le pavois.* ♦ 3° *Se* SSER. v. *pron.* S'élever avec effort. V. Grimper, monter. *hisser sur un mur avec agilité.* — *Fig.* V. Élever (s'), hausser *(se). Se hisser à la force du poignet.* ◈ ANT. *Amener,* baisser s couleurs); descendre; abattre.

HISTAMINE [istamin]. *n. f.* (mil. XXe; de *histo-*, et *ine*). *Biochim.* Ami"e dérivée de l'histidine, présente dans plupart des tissus animaux. *L'histamine dilate les capillaires, ntracte les fibres musculaires lisses, augmente les sécrétions ganiques. Rôle de l'histamine dans les manifestations aller- ques* (choc anaphylactique, urticaire). Qui *combat les effets l'histamine.* V. Antihistaminique.

HISTAMINIQUE [istaminik]. *adj.* (mil. XXe; du précéd.). *ol.* Qui a rapport à l'histamine. *Choc histaminique.*

HISTIDINE [istidin]. *n. f.* (1899; mot all. de *histo-, -ide, -ine*). *Biochim.* Acide aminé, constituant des protéines imales et végétales, qui fournit par dégradation enzyma- ique l'histamine.

HISTIOCYTE [istjɔsit]. *n. m.* (1917; du *gr. histiôn*, voile de navire, tenture, toile », *et -cyte*). *Biol., histol.* : dit des cellules libres du tissu conjonctif, issues des mono- tes* et des épithéliums embryonnaires qui servent à la fférenciation et au remplacement des cellules de plusieurs ssus. V. **Macrophage.**

HISTO-. Élément, du gr. *histos* « tissu ».

HISTOCHIMIE [istɔʃimi]. *n. f. (1866;* de *histo-, et imie*). *Didact.* Étude de la composition chimique des llules et des tissus vivants et des réactions chimiques cellu- ires et tissulaires au cours des processus métaboliques.

HISTOCOMPATIBILITÉ [istɔkɔ̃patibilite]. *n. f* . 971 ; de *histo-*, et *-compatibilité*). *Didact.* Compatibilité mmunologique des tissus (d'individus différents).

HISTOGÉNÈSE [istɔʒenɛz]. n. *f.* (1863; de *histo-*, **et** *énèse*). *Embryol.* Formation de divers tissus au cours du éveloppement embryonnaire, à partir de cellules "on différenciées.

HISTOGRAMME [istɔgram(ə)]. n. *m.* (1956; de l'angl. *stogram*, 1903 ; du *gr. histos* « *texture, trame* »). *Statistique.* raphique représentant la densité d'un effectif en fonction es valeurs d'un caractère, et formé par une série de rectan- es dont la base constitue un intervalle de variation de ces aleurs et la surface l'effectif correspondant.

HISTOIRE [istwar]. n. *f.* (1361; *estoire*, 1155, « récit événements mémorables »; lat. *historia, mot* gr.).

I. ♦ 1° Connaissance ou relation des événements du passé, es faits relatifs à l'évolution de l'humanité (d'un groupe ocial, d'une activité humaine), qui sont dignes ou jugés gnes de mémoire; les événements, les faits ainsi relatés. *istoire générale, universelle d'un peuple, d'un Etat, d'une ation. Histoire de France. Histoire d'une période, d'une oque. Histoire de la Révolution française,* de Michelet. *istoire ancienne, histoire du moyen âge (395 à* 1453), *histoire s temps modernes* (1453-1789), *histoire contemporaine. istoire d'un souverain, d'un grand homme, d'un héros.* V. Biographie, **vie.** *Histoire politique, sociale, économique. Histoire de l'art, de la littérature. des sciences. 0 Histoire sainte (opposé* à l'histoire profane): *L'Histoire sainte, contée dans la Bible. 0 La petite histoire* : les anecdotes, les petits événements qui se rattachent à une période historique. ♦ 2° Étude scientifique d'une évolution, d'un passé; cette évolution. *Histoire du globe. Histoire géologique.* ♦ 3° *Absolt.* Ensemble des connaissances relatives à l'évolution, au passé de l'humanité; science et méthode permettant d'acquérir et de transmettre ces connaissances; *par ext.* L'évolution humaine considérée comme objet d'étude. *Clio, muse de l'histoire.* « *L'Histoire est la science des choses qui ne se répètent pas* » (Valéry). *Evénements de l'histoire situés dans le temps.* V. Date; chronologie. *Les sources, les documents de l'histoire :* annales, archives, chronique, commentaire, fastes, mémoires! souvenirs. *Sciences annexes de l'histoire.* V. **Archéologie, chronologie, diplomatique,** épigraphie, généalogie, paléographie. Allus. littér. « *Voilà comme on écrit l'histoire* » (Volt.). : voilà comment un événement est déformé, mal rapporté. ◇ *Professeur d'histoire. Licence, agrégation d'histoire.* — *Les enseignements, les leçons de l'histoire.* ♦ 4° *Par ext.* La mémoire des hommes, le jugement de la postérité. *L'histoire enregistre certains événements. Laisser son nom dans l'histoire. Le témoignage, le jugement de l'histoire. L'histoire jugera, dira s'il a eu raison d'agir ainsi.* ◇ La vérité historique. *Récit conforme à l'histoire. Mélanger l'histoire et la fiction. L'histoire et la fable.* ♦ 5° *Par ext.* La suite des événements qu'étudie l'histoire (V. Passé). *Au cours de l'histoire, dans l'histoire. Le cours, la marche de l'histoire. Le sens de l'histoire. L'accélération de l'histoire.* « *Nous vivons dans [histoire comme des poissons dans l'eau* » *(Sartre).* ♦ 6° *Spécialt.* Ensemble de facteurs historiques *(opposé* à nature, géographie). *L'unité de ce pays a été déterminée par l'histoire.* ♦ 7° La période connue par des documents, opposée aux périodes antérieures de l'évolution humaine (V. Préhistoire; protohistoire). ♦ 8° **Récit, écrit, livre** d'histoire. *Acheter une histoire, une histoire de France.* ♦ 9° **L'Histoire,** considérée comme un genre littéraire (V. **Genre, littérature**). *Histoire et tragédie.* — *(Peinture)* En parlant de la représentation de scènes célèbres, tirées de l'Histoire, de la Fable. *Van Loo, H. Vernet, peintres d'histoire et de batailles.*

II. ♦ 1° *Vx* **et** *didact.* La partie des connaissances humaines, reposant sur l'observation et la description des faits, et dont l'acquisition met en jeu la mémoire, opposée à la Philosophie, à la Science (objets de raison), à la Poésie, **aux Beaux-arts (objets d'imagination).** *Histoire d'un animal, d'une plante.* **V. Description, étude.** ♦ 2° **(1551). HISTOIRE** NATURELLE : étude, description des corps observables dans l'univers. et *spécialt.* sur le globe terrestre. V. **Botanique, géologie,' minéralogie, zoologie.** *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres,* de Lamarck. **REM.** On dit plutôt de "os iours *Sciences* naturelles.*

III. (Mil. XVe). Une, Des **HISTOIRE(S).** ♦ 1° Récit d'actions, d'événements réels ou imaginaires. V. Anecdote, **épisode, récit, relation.** *Conter, raconter une histoire, des histoires. Histoire vraie, véridique. Histoire merveilleuse, légendaire, fabuleuse.* V. Conte, **légende.** *L'intrigue, le sujet, les épisodes d'une histoire. La morale de cette histoire. Petite, courte histoire.* **V. Historiette.** *Bonne histoire (ellipt.* et *fam.* Une bien bonne*). *Histoires marseillaises, de commis-voyageurs. Histoires de chasse. de pêche,* pleines de vantardises. *-L'histoire d'un homme.* **V. Biographie,** vie. *Raconter,* **conter,** *écrire sa propre histoire. V.* **Autobiographie, mémoires? souvenirs.** *Histoire d'une vie.* ♦ 2° (XVIIe). *Spécialt.* Histoire (v. inventée, invraisemblable ou destinée à tromper, à mystifier. **V. Conte (3°), fable,** *mensonge. Histoires de brigands. Histoires à dormir* debout.* « *Il en contait, des contes bleus, des histoires de brigands, de l'autre monde ou à dormir debout!* » (Apollinaire). Absolt. Ce *sont des histoires, il n'y a pas un* mot *de vrai dans tout cela.* V. Baliverne, blague, frime. ♦ 3° *Par* exf. Suite, succession d'événements. V. Affaire, aventure. *Il faut oublier cette histoire. C'est une fout autre histoire. Le plus beau de l'histoire* : le plus extraordinaire, le plus curieux. — *Il m'est arrivé une drôle d'histoire. Se fourrer dans une drôle d'histoire, dans une sale histoire :* dans une mauvaise affaire. *C'est toujours la même histoire : les mêmes* choses se reproduisent, les mêmes ennuis se répètent. 0 Absolt. *Il va s'attirer des histoires.* V. Ennui(s). — *Allons, pas d'histoires!* V. Embarras, façon(s), manière(s). 0 Événements compliqués. *C'est une histoire, foule une histoire. Quand il part en voyage, c'est toute une histoire.* V. Événement. ◇ *Loc. fam.* HISTOIRE DE (suivi de l'inf.) marque le but, l'intention. V. Pour. « *J'ai attendu le père Goriof pour voir : histoire de rire* » (Balz.). ♦ 4° *Fam.* Chose, objet quelconque. *Qu'est-ce que c'est que cette histoire-là?* **V. Affaire, machin, truc.**

HISTOLOGIE [istɔlɔʒi]. *n. f.* **(1836; de** *histo-*, et *-logie*). Sc. Science qui traite de la structure des tissus et des cellules qui constituent les êtres vivants. V. Biologie, **cytologie.**

HISTOLOGIQUE [istɔlɔʒik]. *adj.* (1846; du précéd.). Sc. Qui a rapport à l'histologie. *Coupe, préparation, examen histologique.*

HISTOLYSE [istɔliz]. *n. f.* (1890; *histolysie, 1878;* de *histo-*, et *-lyse*). *Biol.* Dissolution de tissus vivants.

HISTOPLASMOSE [istɔplasmoz]. *n. f.* (1re moitié du XXe s. [apr. 1908]; de *histoplasma*, nom de l'agent responsable, et *-ose* 2). *Méd.* Infection interne due à des champignons microscopiques lévuriformes (Histoplasma) dont les spores sont inhalées avec l'air et qui se développent à l'intérieur des cellules, spécialement du tissu conjonctif. *Histoplasmose généralisée,* grave, atteignant surtout l'enfant en bas âge. *Histoplasmose localisée,* atteignant surtout le poumon.

HISTORICITÉ [istɔrisite]. *n. f.* (1872; de *historique*). *Didact.* Caractère de ce qui est historique. *Offrir toutes les garanties désirables d'historicité. V.* Authenticité.

HISTORICO- [istɔriko], de *historique* (adj.). Premier élément d'adjectifs composés (ex. HISTORICO-CRITIQUE, *ndj.,* relatif aux problèmes épistémologiques de la science historique).

HISTORIÉ, ÉE [istɔrje]. *adj.* (déb. XIXe; V. Historier). Arts. Décoré de scènes à personnages. « On *les appelle historiés* (les chapiteaux) *quand ils sont ornés de bas-reliefs représentant des êtres animés* » *(STENDHAL).*

HISTORIEN, IENNE [istɔrjɛ̃, jɛn]. **n.** (1213; du lat. *historia*). ♦ 1° Auteur d'ouvrages d'histoire, de travaux historiques. V. Annaliste, chroniqueur, mémorialiste. *Historien et historiographe. Historien impartial. Les historiens de la Révolution. L'historien d'un personnage.* V. Biographe. ♦ 2° Étudiant, étudiante en histoire, dans certaines grandes écoles (Normale supérieure, etc.), dans les facultés.

HISTORIER [istɔrje]. v. *tr.* (XVe; « raconter », XIVe; lat. médiév. *historiare*). *Arts.* Rare à l'actif (V. Historié). Décorer de scènes *à* personnages, *et spécialt.* de scènes tirées de l'Écriture sainte, de la vie des saints (appelées au moyen âge « histoires »). *Historier un chapiteau.* ◇ Enjoliver d'ornements (avec ou sans personnages). V. Orner. « *Des piliers historiés d'hiéroglyphes* » *(GAUTIER).*

HISTORIETTE [istɔrjet]. *n. f.* (1651 ; du rad. lat. *historia*). Récit d'une petite aventure, d'événements de peu d'importance. V. Anecdote, conte, nouvelle. *Historiette amusante, comique. Les Historiettes,* recueil d'anecdotes de Tallemant des Réaux (1657).

HISTORIOGRAPHE [istɔrjɔgraf]. *n. m. (Storiographe,* v. 1300; bas lat. *historiographus,* d'o. gr.; suff. *-graphe*). Auteur, écrivain chargé officiellement d'écrire l'histoire de *son* temps. *Racine, Boileau, historiographes de Louis XIV.*

HISTORIOGRAPHIE [istɔrjɔgrafi]. *n. f.* (1550; du précéd.). *Didact.* Art, travail de l'historiographe. ◇ Ensemble d'ouvrages d'historiographe% *L'historiographie byzantine.*

HISTORIQUE [istɔrik]. *adj. et n. m. (1447;* lat. *historicus*). ♦ 1° Qui a rapport à l'histoire, à l'étude ou aux perspectives de l'histoire. *Ouvrage, narration, recueil, tableau historique. Exposé historique d'une question. Circonstances historiques. Études historiques. Critique historique.* « *Qu'est cette vérité historique la plupart du temps ? Une fable convenue* » *(NAPOLÉON). Grammaire, dictionnaire historique.* V. Diachronique. — *Matérialisme historique.* ♦ 2° (1694). *Opposé* à légendaire, fabuleux, imaginaire. V. Réel, vrai. *Personnage historique.* Spécialt. *Roman historique* : dont le sujet est emprunté partiellement à l'histoire. ◇ *Opposé* à préhistorique. *Temps historiques.* ♦ 3° Qui est ou mérite d'être conservé par l'histoire. *Famille historique.* V. Célèbre, connu. *Événement historique.* « *Un de ces mots historiques qu'on retient parce qu'il est éclairé de gloire* » (STE-BEUVE). — *Monument historique :* monument présentant un intérêt historique et artistique, et qui est, comme tel, protégé par l'Etat. *Inspection des monuments historiques.* ♦ 4° *N. m.* Exposé chronologique des faits. Exposé, narration, récit. *Faire l'historique d'une question, d'une affaire.* ◈ ANT. *Fabuleux, faux, mythologique.*

HISTORIQUEMENT [istɔrikmɑ̃]. *adv.* (1617; du précéd.). D'une manière historique. *Fait historiquement exact; explicable.*

HISTORISME [istɔrism(ə)] ou **HISTORICISME** [istɔrisism(ə)]. *n. m.* (1937; de *historique*). *Philo.* ♦ 1° Étude des objets, des événements dans leur liaison avec les conditions historiques. *Historisme marxiste.* ♦ 2° Doctrine selon laquelle toute vérité évolue avec l'histoire, relativisme* historique.

HISTRION [istrijɔ̃]. *n. m.* (1544; lat. *histrio*). *Antiq. Acteur* jouant des farces grossières, bouffon. *0 Péj.* et *littér.* Comédien. V. Cabotin.

HITLÉRIEN, IENNE [itlerjɛ̃, jɛn]. *adj.* (v. 1925; de *Hitler,* n. pr.). Qui a rapport à Hitler. *Parti hitlérien. V.* National-socialiste, nazi. *Jeunesses hitlériennes. La croix gammée, emblème hitlérien.* — *Subst.* Adepte d'Hitler ou d'un régime totalitaire analogue au nazisme.

HITLÉRISME [itlerism(ə)]. *n.* m. (attesté 1959; de *Hitler,* n. pr.). Doctrine de Hitler. V. Nazisme.

HIT-PARADE [itparad], *n. m.* (1964; au Canada, a 1950 mot américain, de *hit* « *succès* fracassant », *et parad* empr. au franç.). *Anglicisme.* Palmarès des meilleurs succ de vente dans le domaine des disques de variétés. — *P ext.,* à propos de toute forme de spectacle (notamment cinéma), ou de manifestation. « *Hit-parade de l'élégance (L'Express,* 1966). *Des bit-parades. Recomm. offic.* Palma

HITTITE [itit]. *adj.* (v. 1890; angl. *hittite,* appell. qui s'e imposée pour différencier ce peuple de la tribu cananéenn des *Hétéens,* 1740; lat. bibl. *Hethai,* hébr. *Hittim*). Relat aux Hittites, peuple de l'antiquité. *L'Empire hittite d'As Mineure (v. 2000 à* 1400 av. J.-C.). *Art hittite.*

HIVER [ivɛr]. *n. m.* (*Iver,* XIe; bas lat. *hibernum,* subst. *hibernus* « hivernal »). La plus froide des quatre saisons l'année, qui succède à l'automne. *Hiver astronomique, hiv boréal,* qui commence au solstice de décembre (22 déc.) se termine à l'équinoxe de mars (20 ou 21 mars) dans l'hém sphère nord *(L'hiver austral* commence au solstice de ju et se termine à l'équinoxe de septembre). ◇ Cour. L'hiv météorologique, dans les zones tempérées, la plus froi des saisons dont la durée est variable. Être en *hiver. Hiv rigoureux, rude. Longues soirées d'hiver. Sommeil de la natur des animaux pendant l'hiver.* V. Hibernation. *Plantes d'hive* qui poussent, produisent en hiver. V. Hiémal. *Blé d'hive Jardin* d'hiver.* ◇ *Sports d'hiver,* qui se pratiquent sur neige, la glace (ski, luge, patinage, bobsleigh, etc.). 0 1Fi et poét. *L'hiver de la vie, des* ans. V. Vieillesse. ◈ ANT. Été.

HIVERNAGE [ivɛrnaʒ]. n. m. *(fin* XIIe; de *hiverner* ♦ 1° *Mar.* Temps de la mauvaise saison que les navire passent en relâche. *Hivernage d'une expédition polaire.* — *Par ext.* Port où les navires relâchent. ♦ 2° *Géogr.* Saiso des pluies, dans les régions tropicales. ♦ 3° *Agric.* Labou qui précède l'hiver. — Séjour des bestiaux à l'étable pendar l'hiver. V. Stabulation. ◇ Fourrage destiné à la consomm tion d'hiver. *Hivernage de seigle et de vesce.* ♦ 4" *(XIXe Techn.* et *Agric.* Maintien des végétaux, des œufs de ver soie à une température assez basse pour retarder leur dév loppement.

HIVERNAL, ALE, AUX [ivɛrnal, o]. *adj. (v.* 1119; ba lat. *hibernalis:* d'apr. *hiver).* Propre à l'hiver, de l'hiver. Hibernal, hiémal. *Froid hivernal, brume hivernale. Les étoile* « *avaient cet éclat hivernal* » (ALAIN). ◈ ANT. Estival.

HIVERNALE [ivɛrnal]. n. *f.* (1966; de course *hiver nale). Alpinisme.* Ascension, course effectuée l'hiver en haut montagne.

HIVERNANT, ANTE [ivɛrnɑ̃, ɑ̃t]. n. (1894; « hibel nant », 1829; de *hiverner).* Personne qui séjourne dans un lie pendant l'hiver *(opposé* à estivant). *Les hivernants ont e nombreux cette année sur la Côte d'Azur. 0 Spécialt.* Pe sonne qui séjourne dans une station de sports d'hiver.

HIVERNER [ivɛrne]. *v. (fin* XIIe; lat. *hibernare;* d'ap *hiver).* ♦ 1° *V. intr.* Passer l'hiver à l'abri (navires, troupe ou dans un lieu (animaux). ♦ 2° V. tr. *Hiverner une terr* labourer cette terre avant l'hiver. *0 Hiverner les bestiau* les mettre à l'étable pendant l'hiver. ◈ ANT. *Estiver.*

H.L.M. [aʃɛlɛm]. *n. f.* ou *n. m.* (v. 1950: habitation à loye modéré). Grand immeuble construit par une collectivité affecté aux foyers qui ont de petits revenus: par ext. To immeuble moderne à appartements bon marché. *Construc tions de H.L.M. aux portes de Paris. Habiter un, une H.L.M.*

Ho Symbole chimique de l'*holmium**.

HO! [ho], ho]. *interj.* (XVe). Onomatopée servant à appel (V. Eh, hé); à exprimer l'étonnement, l'indignation. V. O ◈ HOM. Au, *aulx* (pl. de *ail*), *aux,* eau. haut, ô, oh!, os.

HOBBY [ɔbi]. *n. m.* (1815; répandu mil. XXe; mot ang *hobby* (horse, « dada »). *Anglicisme.* Passe-temps pour distraire (en *français* : passe-temps, violon d'Ingres).

HOBEREAU [ɔbro]. n. *m.* (1370; *hoberel,* 1196; a. *hobeler,* moy. néerl. *hoblelen* « bouger, se démener »). 1° Oiseau rapace diurne, de petite taille, parfois nomm émouchet, à gorge blanche, tiercelet bleu. V. Faucon. 2° (1539). *Fig.* (d'abord *région.* et péj.) : « On *donne le no de* hobereau *aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs paysans* (BUFF.). Gentilhomme campagnard de petite noblesse, q vit sur ses terres.

HOCCO [ɔko]. n. *m.* (1745; mot de la Guyane). Oise *(Gallinacés)* appelé *coq indien, coq d'Amérique,* qui tient faisan et du pigeon.

HOCHEMENT [ɔʃmɑ̃]. **n.** *m.* (1550; de *hocher). Hoch* ment *de tête* : action de hocher (la tête); mouvement q en résulte. *Des* « *hochements de tête pensifs* » (COURTELIN

HOCHE-QUEUE ou **HOCHEQUEUE** [ɔʃkø]. n. (1549 ; de *hocher,* et *queue).* Un des noms de la bergeronnett ainsi nommée parce que cet oiseau remue la queue en sa tillant. V. Bergeronnette, lavandière. *Des hochequeues.*

HOCHER [ɔʃe]. Y. *tr. (Hocier,* XIIe; frq. **hottisôn). Y* Secouer, remuer. 0 Mod. *Hocher la tête, la secouer* (haut en bas, ou de droite à gauche). *Hocher la tête en sig de dénégation, de mépris.* « *Il hocha silencieusement la tê*

le droite à gauche, comme s'il se refusait quelque chose » (HUGO).

HOCHET ['ɔʃɛ]. *n. m.* (1331; de *hocher*). ♦ 1° Jouet des enfants en bas âge, formé d'un manche et d'une partie qui fait du bruit quand *on* la *secoue. Agiter un hochetpour amuser un bébé. Enfant qui mord son hochet pour se foire les dents.* ◊ 2° *Fig. et littér.* (XVIIIe). Chose futile qui contente, console l'esprit, qui flatte les passions (V. Illusions). Les *hochets de la vanité.*

HOCKEY ['ɔkɛ]. *n.* m. (1889; mot angl., p.-ê. de l'a. fr. *hoquet* « crochet, bâton crochu », frq. **hôk).* Sport d'équipe, dont les règles rappellent celles du football, et qui consiste à faire passer une balle de cuir entre deux poteaux (buts), au moyen d'une crosse aplatie dans sa partie courbe. *Hockey sur gazon. — Hockey sur glace, où la* balle est remplacée par un palet que se disputent deux équipes de six joueurs chaussés de patins à glace (V. Hockeyeur). ◈ HOM. *Hoquet.*

HOCKEYEUR ['ɔkɛjœʀ]. *n. m. (Hockeyer,* n., *1932;* de *hockey)* Joueur de hockey.

HOIR [waʀ]. **n.** *m. (Heir,* 1080; lat. pop. **herem,* class. *heredem,* accus. de *heres).* Vx. Héritier. Montaigne « *espérait en hoir mâle* » (DUHAM.).

HOIRIE [waʀi]. *n. f.* (1318; de *hoir*). Dr. — Vx. Héritage. — Mod. *Avance, avancement* d'hoirie.*

HOLA! ['ɔla; hɔla], *interj.* (*1445:* de *ho!. et là*). ♦ 1° *Sert* appeler. ♦ 2° Sert-à modérer, à arrêter. V. Assez, doucement. *Holà! pas si vite.* ◊ *Subst. (1640) Mettre le holà à,* mettre fin, bon ordre à. *Le père* « *venant mettre le holà aux bredaines... de son fils* » (GAUTIER).

HOLDING ['ɔldiŋ]. *n.* m. (1930; mot angl., abrév. de *holding company,* 1912). *Econ.* Société financière qui possède des actions d'autres sociétés, accomplit les opérations financières intéressant ces sociétés et dirige ou contrôle leur activité. V. Trust *(cour.).* ◊ *Holding trust* (aussi en angl. *investment* trust), société de placement de fonds, qui gère un portefeuille de valeurs mobilières.

HOLD-UP ['ɔldœp]. n. m. *invar.* (v. 1930; mot amér., de *to hold up one's hands* « tenir les mains en l'air »). *Américanisme.* Attaque à main armée dans un lieu public, pour effectuer un cambriolage. *Hold-up d'une banque, d'un fourgon postal.*

HOLLANDAIS, AISE ['ɔl(l)ɑ̃dɛ, ɛz]. *adj. et n.* (1512; de *Hollande,* germ. *Holland).* De Hollande, des Pays-Bas. V. Néerlandais. *Les canaux, les polders hollandais. Le frison, dialecte hollandais. Les grands peintres de l'école hollandaise. 3 Vache hollandaise (ou frisonne), et* subst. *Hollandaise,* vache laitière à pelage pie noir. — Cuis. *Sauce hollandaise. 3 N. Les Hollandais. Une Hollandaise.* — *Le hollandais,* la langue germanique parlée en Hollande. V. Néerlandais.

HOLLANDE ['ɔl(l)ɑ̃d]. *n.* (1598; de *Hollande).*

I. *n. f.* ♦ 1° Toile de lin très fine, fabriquée en Hollande. ♦ 2° Porcelaine de Hollande. ♦ 3° Variété de pomme de terre.

II. *n.* m. Fromage de Hollande. V. Gouda.

HOLLYWOODIEN, IENNE ['ɔliwudjɛ̃, jɛn]. *adj. (1945; de Hollywood).* De Hollywood, capitale du cinéma américain. — Qui rappelle le luxe tapageur de Hollywood. « *Les villas des négociants en vin, pourvues de pergolas, de piscines. de palmiers hollywoodiens* » (Cl. SIMON).

HOLMIUM [ɔlmjɔm]. *n. m.* (1880; dern. syll. de *Stockholm,* et suff. *-ium). Chim.* Métal du groupe des terres rares n° at. 67).

HOLO-. Élément, du gr. *holos* « entier ».

HOLOCAUSTE [ɔlɔkost(ə)]. *n.* m. (XIIe; lat. ecclés. d'o. gr. *holocaustum* « brûlé tout entier »). ♦ 1° *Hist. relig.* Chez les Juifs, Sacrifice religieux où la victime était entièrement consumée par le feu. *Offrir un bélier en holocauste.* — *Par anal.* Tout sacrifice religieux. V. Immolation. ♦ 2° (Déb. (VIIe). *Fig.* Sacrifice total, à caractère religieux ou non. *Faire l'holocauste de son cœur, de ses désirs, de ses goûts.* ♦ 3° La victime immolée. « *Ô femme, volontaire holocauste pour l'amour de Dieu* » *(VILLIERS).*

HOLOCÈNE [ɔlɔsɛn]. *ndj.* et *n. m.* (v. 1970; du gr. *holos* « tout », et *kainos* « nouveau »). *Géol.* Se dit de la période la plus récente du quaternaire*, succédant au pléistocène*. Subst. *Holocène ancien ou inférieur* (V. Mésolithique), *moyen* (V. Néolithique); *Holocène récent* ou *supérieur* (« *âge* des métaux »).

HOLOGAMIE [ɔlɔgami]. *n. f.* (1970; de *holo-, et -gamie).* *Biol.* Chez les organismes inférieurs (protozoaires, algues, champignons) mode de reproduction sexuée par union de deux cellules végétatives qui se comportent comme des cellules sexuelles.

HOLOGRAPHIE [ɔlɔgʀafi]. *n. f.* (1947; de *holo-, et (photo)graphie).* *Didact.* Méthode de photographie restituant le relief des objets, grâce aux interférences de faisceaux lasers.

HOLOPHRASTIQUE [ɔlɔfʀastik]. *adj. (1866;* de *holo-,* et *gr. phrasis* « énoncé »). *Gram.* Se dit d'une langue dans laquelle une phrase entière s'exprime par un seul mot ou « mot-phrase ».

HOLOPROTÉINE [ɔlɔpʀɔtein]. n. *f.* (mil. XXe; de *holo- et protéine). Chim., biol.* Protéine constituée exclusivement par des acides aminés. V. *aussi* **Hétéroprotéine.** *Les holoprotéines sont décomposables par hydrolyse. L'albumine du sérum sanguin est une holoprotéine.*

HOLOSIDE [ɔlɔsid]. *n.* m. (v. 1950; de *hol[o]-, et -oside). Biochim.* Substance glucidique (V. **Oside**) constituée par la condensation de sucres non hydrolysables (oses) et qui donne par hydrolyse ces sucres. (V. *aussi* **Hétéroside**).

HOLOTHURIE [ɔlɔtyʀi]. *n. f.* (1572; lat. d'o. *gr. holothuria).* Animal marin *(Échinodermes),* muni de ventouses sur la face ventrale et de papilles rétractiles sur la face dorsale. *Holothurie tubuleuse rampante.*

HOMARD ['ɔmaʀ]. **n. m.** *(Houmar, 1532; a.* nord. *humarr).* Grand crustacé marin décapode, aux pattes antérieures armées d'énormes pinces. *Pêcher le homard avec des casiers. Parc* à *homards.* V. **Homarderie.** *0 Beurre, bisque, salade de homard. Homard à l'américaine, homard Thermidor.* — Loc. fan. Être rouge comme un *homard,* très *rouge, comme* l'est un homard après la cuisson.

HOMARDERIE ['ɔmaʀd(ə)ʀi]. n. *f.* (1907; de *homard).* Parc où l'on élève les homards. *Homarderies de Concarneau.*

HOMBRE [ɔ̃bʀ(ə)]. *n.* m. (1657; esp. *hombre* « homme », nom de celui qui mène la partie). Ancien jeu de cartes d'origine espagnole, où les cartes maîtresses s'appelaient matadors. ◈ HOM. Ombre.

HOME ['ɔm]. *n. m.* (1816; mot angl. « maison »). *Anglicisme.* ♦ 1° Domicile, logis considéré sous son aspect intime et familial. V. Chez*-soi, foyer. *L'intimité du home.* « *L'essentiel pour eux* (les Américains), *c'est d'emporter leur 'home' avec eux* » *(SARTRE). 0 At home* [atɔm]; à la maison, chez soi. ◈ HOM. Heaume, *omi.*

HOMÉLIE [ɔmeli]. *n. f.* (*Omélie,* XIIe; lat. *ecclés. homilia,* mot gr.; Cf. Homilétique). ♦ 1° Sermon simple et de ton familier. V. Instruction, prêche, prône. ♦ 2° Longue et ennuyeuse leçon de morale. V. Discours, remontrance, réprimande, *sermon.* « *J'avais à subir des homélies continuelles sur l'amour paternel* » *(STENDHAL).*

HOMÉO- ou **HOMŒO.** Élément, du lat. *homœo,* tiré du gr. *homoios* « semblable ». V. Homo-. ◈ ANT. Allo-, hétéro-.

HOMÉOMORPHE [ɔmeɔmɔʀf]. *adj.* (mil. XXe; de *homéo-,* et *-morphe). Math., Log.* Dont la correspondance est un homéomorphisme. *Ensembles, espaces homéomorphes.*

HOMÉOMORPHISME [ɔmeɔmɔʀfism(ə)]. n. m. (mil. XXe; de *homéomorphe). Math., Log.* Bijection* faisant correspondre à deux éléments, voisins d'un ensemble, deux éléments également voisins d'un autre.

HOMÉOPATHE [ɔmeɔpat]. *n.* (1827; de *homéopathie).* Partisan de l'homéopathie, qui la pratique. *Consulter un homéopathe.* — Adj. *Médecin homéopathe.* ◈ ANT. Allopathe.

HOMÉOPATHIE [ɔmeɔpati]. *n. f.* (1827; all. *Homöopathie,* 1796; du gr.; *suff. -pathie).* Méthode thérapeutique (du médecin allemand Hahnemann) qui consiste à soigner les malades au moyen de remèdes (à doses infinitésimales obtenues par dilution) capables, à des doses plus élevées, de produire sur l'homme sain des symptômes semblables à ceux de la maladie à combattre. ◈ ANT. Allopathie.

HOMÉOPATHIQUE [ɔmeɔpatik]. *adj.* (1827; de *homéopathie).* Qui a rapport à l'homéopathie. *Pharmacie, remède homéopathique. Dose homéopathique,* infinitésimale. *Des tons* « *pâlis et pris à une dose homéopathique* » (BAUDEL.).

HOMÉOSTASIE [ɔmeɔstazi]. *n. f. (av.* 1959; de *homéo-,* et *stasie* « position »). *Physiol.* Stabilisation, chez les organismes vivants, des différentes constantes physiologiques *(équilibre homéostatique)*

HOMÉOSTAT [ɔmeɔsta], *n. m.* (mil. XXe; de *homéo-,* et *-stat). Cybern.* Appareil complexe, qui règle lui-même son fonctionnement d'après un équilibre préalablement fixé.

HOMÉOTHERME [ɔmeɔtɛʀm(ə)], *adj.* et *n.* (1893; de *homéo-,* et *-therme). Biol. Se* dit des animaux qui présentent une température constante, non influencée par celle du milieu ambiant, grâce au mécanisme physiologique de thermorégulation*. *Les mammifères et les oiseaux sont des homéothermes* (animaux à sang chaud). ◈ ANT. *Poïkilotherme.*

HOMÉRIQUE [ɔmeʀik]. *adj.* (1546; lat. *homericus).* ♦ 1° Qui appartient, qui a rapport à Homère. *L'Illiade et l'Odyssée, poèmes homériques.* ♦ 2° Qui est digne d'Homère, de sa manière. *Personnage homérique. Lutte homérique. 0* Loc. (1836) *Rire homérique,* fou rire bruyant, pareil à celui qu'Homère prête aux dieux de l'Olympe. « Un *éclat de rire immense, homérique, olympien* » *(GAUTIER).*

HOMESPUN ['ɔmspœn]. n. *m.* (1922; mot angl. « filé *(spun)* à la maison »). Tissu écossais primitivement fabriqué à domicile par des artisans.

1. **HOMICIDE** [ɔmisid]. *n.* et *adj.* (XIIe; lat. *homicida).*

1. N. *Littér.* Personne qui tue un être humain. V. Assassin,

criminel, meurtrier. « *Des enfants de son fils détestable homicide* » (RAC.).

II. *Adj.* (XIVe, *homicidial*). *Vx ou littér.* Qui a commis ou va commettre un meurtre. 0 Qui cause la mort d'une ou de nombreuses personnes. V. Meurtrier. « *Cette* guerre *homicide* » (VOLT.).

2. HOMICIDE [ɔmisid]. n. *m. (Omecide,* XIIe ; *lat. homicidium).* Cour. Action de tuer un être humain. *Commettre un homicide involontaire, par imprudence. Être accusé d'homicide volontaire.* V. Assassinat, crime, meurtre; infanticide, parricide.

HOMILÉTIQUE [ɔmiletik]. *n. f. (1765;* du lat. ecclés. d'o. gr. *homileticus.* V. Homélie). *Didact.* et *vieilli.* Partie de la rhétorique qui traite de l'éloquence de la chaire.

HOMINIDÉS [ɔminide]. *n.* m. pl. (1845; du lat. *homo, hominis* « homme », et suff. zool. *-idés*). *Zool.* Famille de primates qui comprend le genre *Homo, avec une seule* espèce vivante, *Homo sapiens* (l'homme actuel) et plusieurs groupes fossiles (pithécanthrope, homme de Néandertal). Au sing. Un *hominidé.*

HOMINIENS [ɔminjɛ̃]. *n.* m. *pl.* (1878; du lat. *homo, hominis* « homme », et suff. zool. *-iens*). *Zool.* Sous-ordre de primates qui comprend plusieurs genres fossiles appartenant à deux familles (Australopithécidés et Hominidés) et un seul représentant actuel, qui est l'homme. Au sing. *Un hominien*

HOMINISATION [ɔminizasjɔ̃]. *n. f.* (v. 1955; lat. *homin[is], et* suff. *-isation*). *Anthrop.* Ensemble des processus évolutifs, physiques, physiologiques et psychiques qui caractérisent le passage du primate à l'homme.

HOMINISER [ɔminize]. *v. tr. (v.* 1962; d'apr. *hominisation). Anthrop.* Qui a subi le processus d'hominisation.

HOMMAGE [ɔmaʒ]. **n. m.** (1160; de *homme).* ♦ 1° *Féod.* Acte par lequel le vassal se déclarait l'homme (II, C) de son seigneur, en lui promettant une fidélité et un dévouement absolus. *La cérémonie symbolique de l'hommage était suivie de l'aveu. Jurer foi et hommage. — Hommage lige.* — Fig. et vieilli. *Rendre hommage d'une chose à qqn : eu* faire gloire avec reconnaissance à celui de qui on la tient. ♦ 2° Acte de courtoisie, preuve de dévouement d'un homme à une femme. ◇ *Au plur.* V. Flatterie. « *J'ai connu, depuis trois ans, pas mal d'hommages... mais qui n'avaient rien de respectueux* » (COLETTE). — (Dans le sens affaibli d'une formule de politesse) V. Civilité, compliment, devoir, respect. « *Se découvrant pour présenter ses hommages à la duchesse* » (PROUST). *Daignez agréer, Madame, mes respectueux hommages.* ♦ 3° Marque de vénération, de soumission respectueuse. V. Culte. *Rendre hommage à Dieu (V.* Adorer). — Témoignage de respect, d'admiration, de reconnaissance. *Rendre hommage à qqn.* V. Honorer. *Rendre hommage au mérite, au talent,* à la *vertu.* V. Saluer. ♦ 4° Don respectueux, offrande. *Auteur qui fait (l')hommage de son livre à qqn,* qui lui dédie, lui en offre un exemplaire (généralement dédicacé). *Hommage de l'éditeur, de l'auteur* (V. Dédicace). *Daigner agréer ceci comme un hommage, en hommage de ma reconnaissance.* V. Expression, témoignage. « *J'allais, sans façon, offrir l'hommage de mon respect au roi* » (CHATEAUB.).

HOMMASSE [ɔmas]. *adj.* (XIVe ; de homme, II). *Péj.* Qui ressemble à un homme par l'allure, les manières, en parlant d'une femme. V. Masculin. — Subst. *Elle « s'habillait un peu à l'hommasse et s'adonnait au tabac fort » (QUENEAU).* Par *ext. Traits, silhouette, manières hommasses.*

HOMME [ɔm]. *n.* **m.** (*Omne,* **980;** *lat. homo, inis.* V. Ou).

I. Ⓐ Etre appartenant à l'espèce animale la plus évoluée de la Terre. V. Individu, personne; femme; **-anthrope, anthropo-.** — *Biol.* Mammifère primate*, famille des Hominidés*, seul représentant de *son* espèce *(Homo sapiens). L'homme est un animal très proche des grands* singes. V. Anthropoïde. *Principaux caractères spéciaux à l'homme : station verticale, différenciation fonctionnelle des mains et des pieds, masse plus importante du cerveau, langage articulé, intelligence développée, en particulier faculté d'abstraction et de généralisation.* 0 *Par ext.* Hominien. *L'homme de Néandertal.* ◇ *Les hommes, ou l'homme.* V. Humanité. *Variété de l'homme.* V. Race; anthropologie, ethnologie. *Répartition des hommes sur la* ferre. V. Habitant, population. — *Conceptions matérialistes. spiritualistes de l'homme.* V. Âme. **esprit.** « *L'Homme-machine* », œuvre de La Mettrie. *L'homme est un* « *animal raisonnable* ». *L'homme moral.* V. Psychologie. « Certes. c'est *un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme* » (MONTAIGNE). «*L'homme est l'avenir de l'homme* » (PONGE). *Les dieux et les hommes.* V. Créature, mortel. 0 Relig. chrét. *Homme de péché* (V. Pécheur). *Dépouiller le vieil homme* : abandonner les habitudes de péché. *Le Christ s'est fait homme.* V. Incarnation. *Le fils de Dieu fait homme, le Fils de l'homme, l'Homme-Dieu* : le Christ. Ⓑ *Spécialt.* ♦ 1° L'homme considéré dans ses qualités. *Etre digne du nom d'homme.* « *On n'est pas un homme tant qu'on n'a pas trouvé quelque chose pour quoi on accepterait de mourir* » *(SARTRE).* ♦ 2° L'homme considéré dans ses faiblesses. Ce n'est *q homme.* « *J'ai le cœur aussi bon, mais enfin je suis homn* (CORN.). « *Ah! pour être dévot, je n'en suis pas moins homn* (MOL.). ♦ 3° Humain, personne humaine *(opposé à la f* tion, *au* rang). « *On s'attendait de voir un auteur. et on tr un homme* » (PASC.)

II. Ⓐ Être humain mâle. V. Garçon, **mâle, mascu andro-,** vir-. *Caractères physiologiques, sexuels de l'hon* V. Génital, *sexe. Les hommes,* considérés comme le sexe *Homme dans l'enfance, l'adolescence.* V. Adolescent, enf *garçon* (fam. *Petit homme). Homme fait. Homme dans la f de l'âge. Vieil homme.* V. Vieillard. vieux. ◇ *Spéc* L'homme considéré comme possédant les qualités de cour de hardiesse, de droiture propres à sou sexe. Ose *le rén si tu es un homme!* « *Si tu es un homme, tu sortiras seul moi* » (MAC ORLAN). *Parole d'homme.* Ⓑ Être humain r et adulte. *Un homme.* V. Bonhomme, gars, quidam, *(fam.).* Cf. *arg.* Gonze, *jules, mec,* pante. *Parvenir à 1 d'homme. Une voix d'homme. Femme bâtie comme un hon* V. Hommasse. *Homme fort.* V. Hercule. *Bel homme.* Adonis, Apollon. *Homme à la mode.* V. Dandy, minet, p boy. *Brave homme* (Cf. Chic type). *Saint homme. Gc homme. Honnête homme. Grand homme. Homme qui refu liberté aux femmes* (Cf. Macho, machiste, phallocr *Homme qui préfère les hommes* (V. Pédéraste), *s'habill femme* (V. Travesti). — *Homme d'action. Homme de Homme de mérite. Homme de confiance*. Homme de Homme de génie. Homme d'esprit. Homme de goût.* — *Hor vierge. V.* Puceau. *Homme châtré.* V. Eunuque. *Hor insuffisant, impuissant** (V. Andropause). *Homme viril. Hor* à *femmes,* à *bonnes fortunes.* V. Don Juan, séducteur *Homme célibataire.* V. Garçon. *Homme marié (V. Ép* mari), *qui a des enfants* (V. Père). *-L'homme dans la soc* V. Monsieur; camarade, citoyen. Ancienn. *Homme de qua de condition* : gentilhomme, grand, noble. — *Homme monde. Homme du peuple. L'homme de la rue (angl.* man in the street), celui qu'on peut rencontrer dans la l'homme moyen quelconque. *Homme public. L'homme jour.* — *L'homme,* appellation condescendante à l'adı d'un homme du peuple *(vx).* — *Homme d'État. Homme tique. Homme de loi* : magistrat, avocat, juriste. *Hor d'affaires :* qui fait des affaires. *Homme d'église : eccl* tique. *Homme de* guerre *:* guerrier, militaire. *Homm* troupe* : soldat. *Homme de* mer *:* marin, matelot. *Hor d'équipage, de quart, de barre, de vigie.* — *Homme de lett* écrivain. *Homme de science : savant.* — *Homme de (spécialt,* médecin). — *Homme d'équipe. Homme de pe* domestique. manœuvre. (1972). *Homme de ménage,* hor qui fait des *travaux* de ménage. — *Homme à toute m Homme de paille* :* prête-nom. *Homme de main'.* ◇ UN HOMME À.... ÊTRE HOMME À..., être capable de. « On *vc qu'il était homme à soutenir son dire* » *(STENDHAL).* ◇ cédé d'un possessif) L'homme dont il est question; au *on a* affaire. *Voilà mon homme.* « *Sûr de tuer son homme, n'être point* tué » (MOL.). — L'homme qui convient, dont besoin. *Le parti a trouvé son homme.* — *Spécialt.* Hor qui fait ce qu'on *réclame* de *lui. Je suis votre homme.* « *dez-lui service, soyez son homme* » (BALZ.). 0 D'HOMM HOMME : directement, en toute franchise et sans inter diaire. *0 Spécialt.* ♦ 1° Garçon physiquement adulte *quinze ans il était déjà un homme. Il se fait homme.* ♦ 2° çon moralement adulte. Ne *pleure pas! Sois un hom* « *Cher nous, dans les grands jours, les enfants sont des homn* (HUGO). ♦ 3° Homme en pleine possession de ses capa *sexuelles.* « *Une femme regarde toujours un homme co un homme* » (LA BRUY.). ♦ 4° *Pop.* Mari ou amant. « *Marie vit son homme* » (SARTRE). Ⓒ Individu consi comme dépendant d'un autre, sous son autorité. 0 F *Homme lige.* V. Vassal. « *Harold s'était donc fait l'homm Guillaume* » (MICHELET). *Serment qui lie l'homme au seigr* V. Hommage. 0 Exécutant, militaire ou civil, dans hiérarchie, une équipe. *Trente mille hommes en bataille ran* V. Soldat. *Le caporal et ses hommes.* « *La salle de police ' hommes ' est pleine. On va vous mettre dons la salle des s officiers* » (ALLAIS). *Contremaître; chef de chantier et hommes.* V. Ouvrier. — *Loc.* COMME UN SEUL HOMME, un ensemble parfait. *Agir comme un seul homme.* Ⓓ JE HOMME. ♦ 1° Homme jeune. Vx. « *Un jeune homme e femme* » (VOLT.). — *Un vieillard n'a plus des jambes de j homme.* Littér. *Des jeunes hommes.* « *Suzanne et les je hommes* », roman de Duhamel. ♦ 2° Cour. Garçon pub homme jeune célibataire. V. Adolescent, garçon, gars (p *jeunes gens.* V. Gens). *Un jeune homme, une jeune fille. tout jeune homme,* qui sort à peine de l'enfance. *Un g jeune homme.* « *Le jeune homme est souvent sot et timi* (ROMAIN~). *0 Pop.* V. Fils. *Votre jeune homme. 0 Fam.* (p nommer, appeler un enfant, un adolescent trop jeune p qu'on lui dise « Monsieur »). V. Petit. Que *veut* ce *j homme? Eh, jeune homme, vous pourriez dire merci!*

◈ ANT. *Femme.*

HOMME-GRENOUILLE [ɔmgʀənuj]. **n. m.** (v. 1960; de *homme*, et grenouille). Technicien, soldat muni d'un scaphandre autonome, qui travaille sous l'eau. (Cf. Nageur de combat). *Des hommes-grenouilles.*

HOMME-ORCHESTRE [ɔmɔʀkɛstʀ(ə)]. *n.* m. (1885; de *homme*, et *orchestre).* Musicien qui joue simultanément de plusieurs instruments, en manière d'attraction. ◇ *Par anal.* (v. 1964). Personne qui accomplit des fonctions diverses, dans un domaine, une entreprise. 0 Plur. *Des hommes-orchestres* [ɔmɔʀkɛstʀ(ə)].

HOMME-ROBOT [ɔmʀɔbo]. *n. m.* (v. *1956;* de *homme,* et *robot).* Être humain que la société industrielle semble avoir automatisé. V. Robot.

HOMME-SANDWICH [ɔmsɑ̃dwitʃ]. n. *m.* (1881; de *homme*, et *sandwich).* Homme qui promène dans les rues deux affiches publicitaires, l'une sur la poitrine, l'autre dans le dos. *Des hommes-sandwiches,*

HOMO [ɔmo]. **n.** *m.* V. Homosexuel

HOMO-. Élément, du gr. *homos* « semblable, le même ». ◇ ANT. *Hétéro-.*

HOMOCENTRE [ɔmɔsɑ̃tʀ(ə)]. **n.** *m.* (1827; de *homocentrique*). *Géom.* Centre commun de plusieurs cercles (concentriques).

HOMOCENTRIQUE [ɔmɔsɑ̃tʀik]. *adj.* (1690; du gr. *homokentros*, de *kentron* « centre »). Sc. Concentrique. *Faisceau lumineux homocentrique*, dont tous les rayons passent par un même point.

HOMOCERQUE [ɔmɔsɛʀk(ə)]. *adj. (1866;* de *homo-*, et gr. *kerkos* « queue »). *Zool.* Qui a les deux lobes égaux, en parlant de la nageoire caudale des poissons. Par ext. *Les carpes sont homocerques.* ◇ ANT. *Hétérocerque.*

HOMOCHROMIE [ɔmɔkʀɔmi]. n. *f.* (1922: de *homo-*, *et -chromie*). *Didact.* Identité de couleur, d'aspect entre un animal et le milieu où il vit. *Homochromie par mimétisme*.*

HOMOCINÉTIQUE [ɔmɔsinetik]. *adj.* (1931; de *homo-*, et *cinétique*). ♦ 1° *Mécan. Liaison homocinétique,* transmission régulière des vitesses entre deux arbres "on alignés. ♦ 2° *Phys.* (mil. XXe). De même vitesse. *Particules homocinétiques.*

HOMOCYCLIQUE [ɔmɔsiklik]. *adj. (xx';* de *homo-*, et *cyclique). Chim.* Se dit des composés organiques dont les chaînes fermées sont exclusivement formées de carbone *(opposé* à hétérocyclique).

HOMODONTE [ɔmɔdɔ̃t]. *adj.* (1972; de *homo-* « le même », et *-odonte* « dent »). *Zool.* Qui ne possède qu'un seul type de dents. ◇ ANT. *Hérérodonte.*

HOMOFOCAL, ALE, AUX [ɔmɔfɔkal, o]. *ndj. (xx';* de *homo-*. et *focal). Math.* Dont le ou les foyers sont communs. *Coniaues homofocales.*

HOMOGÈNE [ɔmɔʒɛn]. *adj. (Homogénée,* 1503; lat. scolast. *homogeneus*, gr. *homogenês;* suff. *-gène).* ♦ 1° (En parlant d'un tout, d'un ensemble). De structure uniforme; dont les éléments constitutifs, les parties, sont de même nature DU répartis de façon uniforme. *Mélange, ensemble, fout homogène. Substance, pâte, liquide homogène.* ◇ *(Abstrait)* V. Cohérent, régulier, uni, uniforme. *Groupe, réunion homogène.* « *La nation est un organisme homogène et viable* » (Maurois). *Livre, œuvre homogène :* qui a une grande *unité. Formorion, équipe. ministère homogène. 0 Géom. Coordonnées homogènes,* définissant tous les points du plan ou de l'espace à distance finie ou infinie. Math. *Fonction homogène, polynôme homogène,* dont les divers termes sont du même degré par rapport à l'ensemble des variables. — *Log.* Qui ne comprend que des éléments appartenant à un même système logique. ♦ 2° *Plur.* (En parlant des parties). Qui sont de même nature. V. Même, semblable. *Les parties homogènes, les éléments homogènes, d'une substance chimiquement pure.* ◇ ANT. Hétérogène.

HOMOGÉNÉISATEUR, TRICE [ɔmɔʒeneizatœʀ, tʀis]. *adj.* (1907; de *homogénéiser*, et suff. *-ateur*). *Techn.* Se dit d'un appareil servant à l'homogénéisation* (des liquides, des aliments). — *N. m. Un homogénéisateur.*

HOMOGÉNÉISATION [ɔmɔʒeneizasjɔ̃]. n. *f. (1907;* de *homogénéiser). Didacf., Techn.* Action de rendre homogène. Spécialt. *Homogénéisation du lait, d'un liquide organique avant centrifugation.* — (Abstrait). « *Y a-t-il à l'échelle mondiale homogénéisation du auotidien et du 'moderne'?* » (H. Lefebvre).~

HOMOGÉNÉISER [ɔmɔʒeneize] ou **HOMOGÉNÉIFIER** [ɔmɔʒeneifje]. v. fi. (1846,-1907; de *homogène). Sc.* Rendre homogène. *Homogénéiser une substance.* — *Cour. Lait homogénéisé,* dont les globules ont été fragmentés et mélangés.

HOMOGÉNÉITÉ [ɔmɔʒeneite]. n. *f. (1503;* lat. scolast. *homogeneitas*). Caractère de ce qui est homogène. *Homogénéité d'une substance. 0 (Abstrait)* V. Cohérence, cohésion, harmonie, régularité, unité. — Math. *Degré, condition d'homogénéifé.* ◇ ANT. Hétérogénéité.

HOMOGRAPHE [ɔmɔgʀaf]. *adj. (1839;* de *homo-*, et *-graphe*). *Ling.* Se dit des mots qui ont même orthographe. *Mots homographes,* à même prononciation (V. Homonyme), à prononciation différente (ex. : Nous portions [pɔʀtjɔ̃] les portions [pɔʀsjɔ̃]). Subst. *Des homographes.*

HOMOGRAPHIE [ɔmɔgʀafi]. *n. f.* (1837; de *homo-, et -graphie).* Géom. Transformation ponctuelle biunivoque définie par la fonction homographique*.

HOMOGRAPHIQUE [ɔmɔgʀafik]. *adj.* (1866; de *homographie). Géom.* Relatif à l'homographie. *Figures homographiques. Fonction homographique,* fonction, quotient de deux fonctions du premier degré, dont la courbe représentative est une hyperbole dont les asymptotes sont parallèles aux axes de coordonnées. *Relation homographique entre deux variables,* relation du premier degré par rapport à chacune d'elles.

HOMOGREFFE [ɔmɔgʀɛf]. n. *f.* (xx"; de *homo-, et greffe). Chir.* Greffe au moyen d'un greffon provenant d'un sujet de même espèce que celle du receveur. V. **Autoplastie, hétéroplastie.**

HOMOLOGATION [ɔmɔlɔgasjɔ̃]. **n.** *f.* **(1537;** de *homologuer).* ♦ 1° Action d'homologuer; *Dr.* Approbation emportant force exécutoire. *Homologation administrative, judiciaire.* V. Entérinement, ratification, validation. ♦ 2° Confirmation. validation. — Sports. *Homologation d'une performance.* ◇ ANT. *Annulation.*

HOMOLOGIE [ɔmɔlɔʒi]. *n. f.* (1855; gr. *homologia.* V. Homologue). Sc. **État** d'éléments homologues. — *Math.* Correspondance entre deux points M et M' telle que la droite qui les joint passe par un point fixe 0 et coupe une droite fixe en un point P formant avec les trois précédents un birapport* (OPMM') constant.

HOMOLOGUE [ɔmɔlɔg]. *adj.* (1585; gr. *homologos*, de *logos* « discours »). ♦ 1° Sc. Se dit des éléments qui se correspondent à l'intérieur d'ensembles différents liés par une relation. — *Géom.* Se dit des points, droites, qui se correspondent dans deux figures semblables, homographiques ou homothétiques et dans toute autre transformation. *Côtés homologues de deux triangles semblables.* — *Cristall.* Se dit des éléments de même nature des cristaux de même forme. *Les faces, les arêtes homologues de deux cristaux. 0 Anat.* Se dit des parties du corps qui se correspondent d'une espèce à une autre (membres antérieurs des mammifères, ailes des oiseaux), d'un sexe à l'autre, d'une-partie du corps à une autre (genou et coude). ♦ 2° Cour. Equivalent. *Le grade de chef d'escadron est homologue de celui de chef de bataillon.* — Subst. *L'ouvrier américain a un revenu plus élevé que son homologue français.* ♦ 3° (1857). *Chim.* Se dit d'une série de composés chimiques dont chaque terme diffère du précédent par un même groupe d'atomes constant et défini (par ex. le groupe CH,); les termes de cette série. *La série des paraffines est homologue. Le méthane* (CH,), *l'éthane* (C_2H_6) *sont homologues;* subst., *sont des homologues.* ◇ ANT. *Hétérologue.*

HOMOLOGUER [ɔmɔlɔge]. v. *tr.* **(1461; lat.** médiév. *homologare*, d'o. gr.). ♦ 1° *Dr.* Approuver (un acte) par une mesure lui donnant force exécutoire. V. Entériner, ratifier, sanctionner, valider. *Homologuer un partage de succession, un concordat.* — *Tarif homologué.* ♦ 2° Reconnaître, enregistrer officiellement (une performance, un record) après vérification de la conformité à certaines normes. « Sa *performance, accomplie sans témoins officiels, ne serait pas homologuée* » (Montherlant).

HOMOMORPHISME. *n. m.* V. Morphisme.

HOMONYME [ɔmɔnim]. *adj.* (1534; lat. d'o. gr. *homonymus*, de *onoma* « nom »). ♦ 1° Se dit des mots de prononciation identique (V. Homophone) et de sens différents (Abrév. dans ce dictionnaire : hom.). *Noms, adjectifs homonymes* (ex. : ceint, sain, sein, seing [sɛ̃]). *Mois homonymes et homographes (ex. : canon* 1 et canon 2). — Subst. Jeux *de mots utilisant les homonymes* (V. Calembour, équivoque). ♦ 2° *Subst.* Se dit des personnes, des villes, etc., qui portent le même *nom. Confondre qqn avec un de ses homonymes. Troyes et son homonyme Troie* [tʀwa]. ◇ ANT. *Hétéronyme.*

HOMONYMIE [ɔmɔnimi]. *n. f.* (1534, « calembour »; du lat. *homonymia.* V. Homonyme). Caractère de ce qui est homonyme.

HOMONYMIQUE [ɔmɔnimik]. *adi.* (1970; de *homonyme*). Qui concerne l'homonymie ; de l'homonymie.

HOMOPHONE [ɔmɔfɔn]. *adj.* (1827; *gr. homophônos*, de *phônê* « *son* »). *Ling.* Qui a le même son. *Signes homophones* (ex. *:* f et ph [f] en français). *Syllabes homophones (ex. : au. eau* [o]). *Mots homophones.* V. Homonyme. Subst. *Des homophones.*

HOMOPHONIE [ɔmɔfɔni]. *n. f.* (1752; *gr. homophônia.* V. Homophone). ♦ 1° *Mus.* Musique de l'antiquité qui s'exécutait à l'unisson (ANT. Polyphonie). ♦ 2° *Ling.* Identité des sons représentés par des signes différents. « *L'homophonie inconsciemment perçue des mots 'Brésil' et 'grésiller'* » (Cl. Lévi-Strauss).

HOMOSEXUALITÉ [ɔmɔsɛksyalite]. *n. f.* (1907; de

homosexuel). Tendance, conduite des homosexuels. V. Inversion.

HOMOSEXUEL, ELLE [ɔmɔsɛksɥɛl]. n. (1907; de *homo-*, et sexe). ♦ 1° Personne qui éprouve une appétence sexuelle plus ou moins exclusive pour les individus de son propre sexe (V. Inverti). Un homosexuel. V. Pédéraste (Cf. Pédale., pédé, tante, tantouse). *Homosexuel habillé en femme.* V. Travesti. Par abrév. *Un homo (opposé à un hétéro). Une homosexuelle.* V. Lesbienne (Cf. Gouine, gousse). ♦ 2° Adj. *Elle est homosexuelle. Être homosexuel et hétérosexuel.* (Cf. *Fam.* Â voile et à vapeur, bique et bouc). -Relatif à l'homosexualité. *Tendances homosexuelles. Manières homosexuelles* (V. Pédérastique). ◈ ANT. *Hétérosexuel.*

HOMOSPHÈRE [ɔmɔsfɛʀ]. *n. f.* (1962; de *homo-*, et *sphère).* Couche de l'atmosphère*, située entre le sol et une altitude de 100 km et qui comprend la troposphère*, la stratosphère* et la mésosphère'.

HOMOTHERMIE [ɔmɔtɛʀmi]. n. *f.* (1953; de *homo-*, et *-thermie). Didact.* État d'un corps dont la température est homogène et constante.

HOMOTHÉTIE [ɔmɔtesi]. *n. f.* (v. 1850; de *homo-, et* gr. *thesis* « position »). Géom. Transformation géométrique qui, étant donné un point *fixe 0 (centre, pôle d'homothétie) et un* nombre K *(rapport d'homothétie),* fait correspondre à tout point M de l'espace un point M' tel que : OM' = KOM. *V.* Homologue. *L'homothétie est un cas de similitude.*

HOMOTHÉTIQUE [ɔmɔtetik]. *adj.* (v. 1872; du précéd.). Géom. Qui se correspond par homothétie. *Points, figures homothétiques.*

HOMOZYGOTE [ɔmɔzigɔt]. *adj.* et *n.* (1933; de *homo-*, et *zygote*). *Biol.* Se dit d'une cellule, d'un individu, qui possède deux gènes identiques situés aux endroits correspondants des deux chromosomes d'une même paire. — Subst. Un *homozygote* (un individu pur). ◈ ANT. *Hétérozygote.*

HOMUNCULE (ACAD.) **ou HOMONCULE** [ɔmɔ̃kyl]. n. *m.* (1611; lat. *homunculus,* dimin. de *homo* « homme »). ♦ 1° *Hist. sc.* (Souvent *sous la* forme lat. *homunculus,* XIXe). Petit être vivant à forme humaine, que les alchimistes prétendaient fabriquer. ♦ 2° *Vx.* Petit homme. V. Avorton. « *Un homoncule, un nain manqué, un pygmée* » (BUFF.).

HONCHETS. V. JONCHETS.

HONGRE ['5gʀ(ə)]. *adj. (Cheval) hongre (xv')* « hongrois », l'usage de châtrer les chevaux étant venu de Hongrie. V. Hongrois). Châtré, en parlant du cheval. *Poulain hongre.* Subst. *Un attelage de hongres.* ◈ ANT. *Entier, étalon.*

HONGRER ['5gʀe]. *V. tr.* (XVIe ; de hongre). *Rare.* Rendre (un cheval) hongre. V. Castrer; châtrer.

HONGROIERIE ['5gʀwaʀi]. n. *f.* (1790; de hongroyer). *Techn.* Industrie, commerce des cuirs hongroyés.

HONGROIS, OISE ['5gʀwa, waz]. *odj. et n. m. (Hongre, ongre* jusqu'au XVIe ; du lat. d'Allemagne *hungarus, turc ogur* « flèche », mot par lequel les Turcs désignaient les Magyars). De Hongrie. V. Magyar. *Blouses, broderies hongroises. Musique hongroise* (V. Tzigane). *Danses hongroises* (czardas, polka). — Subst. *Un Hongrois, une Hongroise.* ◇ *N.* m. *Le hongrois* : langue finno-ougrienne* parlée en Hongrie.

HONGROYAGE ['5gʀwajaʒ]. *n. m.* (1873; de *hongroyer). Techn.* Préparation du *cuir* hongroyé (V. Hongroyer).

HONGROYER ['5gʀwaje]. *v. tr.* (1734 ; pour *hongrier,* de *Hongrie).* Apprêter, préparer (le cuir) à la manibre des cuirs dits « de Hongrie », au gros sel et à l'alun. — Au p. p. *Cuirs hongroyés.*

HONGROYEUR ['5gʀwajœʀ]. *n. m.* (1734; de *hongroyer). Techn.* Artisan, ouvrier qui prépare les cuirs « de Hongrie ».

HONNÊTE [ɔnɛt]. *adj. et n. m.* (XIIe, aussi « honoré, noble » ; lat. *honestus*).

I. Qui se conforme aux lois de la probité, du devoir, de la vertu. ♦ 1° *(Personnes).* V. Brave, droit, franc, **intègre,** *loyal, moral,* **probe,** *scrupuleux,* **vertueux.** *C'est un honnête homme, un parfait honnête homme. Un homme honnête, foncièrement honnête.* « *C'est un brave et honnête homme... qui n'a jamais fait de mal»* (BALZ.). *Ministre intègre et honnête.* V. Incorruptible. ◇ *(Femmes)* Irréprochable dans sa conduite, de mœurs pures. V. Chaste, fidèle, vertueux. *Une femme honnête. Je suis une honnête femme, Monsieur!* ♦ 2° *(Choses). V.* Beau, bon, louable, moral. *Une vie, une conduite honnête. But, motif, fin honnête.* V. Avouable. « *Deux siècles de commerce honnête, de bonnes mœurs* » (CHARDONNE). — *N. m. Préférer l'honnête à l'utile.* ◇ *Spécialt. Où n'entre aucune* fraude, aucune falsification. « *Des eaux-de-vie... naturelles, passables, saines, en somme honnêtes* » (CHARDONNE).

II. (XIIe, *choses*). Qui se conforme aux bienséances. ou à certaines normes raisonnables. ♦ 1° *(Personnes).* Vx.' HONNÊTE HOMME (au XVIIe s., notion essentielle de la morale mondaine) : homme du monde, agréable et distingué par les manières comme par l'esprit. ♦ 2° *Vx.* Qui fait preuve de politesse, de savoir-vivre. V. Civil, poli. — (Vieilli) Vous êtes *bien honnête,* vous êtes *trop honnête,* formule par laquelle on témoigne qu'on est sensible aux politesses de qqn (sou *iron.*). ♦ 3° (Mil. XVIIe). Cour. Qui ne s'écarte pas d moyenne et peut être considéré comme satisfaisant. V. Ca nable, correct, honorable, moyen, passable, satisfaisant, fisant. *Une honnête moyenne. Obtenir des résultats honn plus qu'honnêtes. Nous avons fait un repas honnête, sons,* V. Acceptable. correct. C'est un vêtement *oui est encore honnête.* V. Décent, mettable.

◈ ANT. Malhonnête. Brutal, grossier, impoli; *malsé* mouvoir. Extraordinaire, supérieur.

HONNETEMENT [ɔnɛtmɑ̃]. *adv.* (1190; de *honn* D'une manière honnête. ♦ 1° Selon le devoir, la vert, probité. V. Bien. *Gérer honnêtement une affaire.* « *Il faut honnêtement la vie de tous les jours* » (PÉGUY). *Il m'a hon ment mis en garde. V.* Loyalement. *0 Ellipt.* Franchem *Honnêtement, n'étiez-vous pas au courant?* ♦ 2° *Vieilli.* S les bienséances; poliment, civilement. *Recevoir, accu qqn fort honnêtement.* ♦ 3° Selon des normes raisonna ou moyennes. V. Moyennement, passablement, suffisamn *Son travail est honnêtement payé. Il s'en tire très honnêten* assez bien. ◈ ANT. Malhonnêtement.

HONNETETÉ [ɔnɛtte]. *n. f.* (1372; *honesté, v.* honesteté, *v.* 1260; de *honnête, ou* lat. *honestas).* ♦ 1° Qu de celui qui est honnête ou de ce qui est honnête (I) Dignité, droiture, intégrité, moralité, probité. *Un ho d'une parfaite honnêteté. L'honnêteté de sa conduire, de intentions. Honnêteté en affaires.* V. Correction. *Honn absolue, insoupçonnable, scrupuleuse. V. Conscience,* catesse. *Ayez l'honnêteté de le reconnaître. V.* Foi (bor 0 Vieilli *(Femmes) V.* Pureté, vertu. « *L'honnêteté femmes... n'est souvent autre chose qu'un art de pan honnête* » (LA ROCHEP.). *Honnêteté d'une épouse.* V. Fidé *0 Absolt. (Vx* ou dans des expressions) V. Décence, mode pudeur. « *Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté* » (Bc ♦ 2° Vx (1538). Qualité de « l'honnête homme ». ♦ 3° Civilité, politesse où entre de l'affabilité, de l'obligeance Témoignage (acte ou parole) de politesse et d'obligea « *Sans me faire la moindre honnêteté* » (ROUSS.). ◈ , Malhonnêteté. Grossi&&; impolitesse.

HONNEUR [ɔnœʀ]. *n. m. (Honor, onor,* XIIe ; *var. enour ;* lat. *honor).*

I. Dignité morale. ♦ 1° Bien moral dont on jouit qu on a le sentiment de mériter de la considération et de ga le droit à sa propre estime. V. Dignité, fierté; estime, res (de soi-même). « *Tout est perdu, fors l'honneur* » (FI ÇOIS Ier). *Sauver l'honneur. Mon honneur est en jeu.* « *L' neur, c'est la poésie du devoir* » (VIGNY). « *Le Monde a be d'honneur... le Monde a perdu l'estime de soi* » (BERNAN 0 POINT D'HONNEUR, ce qu'on regarde comme intéres au premier chef l'honneur. *Se faire un point d'honneu qqch. Mettre un point d'honneur, son point d'honneur d* faire un point d'honneur de. ◇ *Affaire d'honneur :* affair l'honneur est *engagé (spécialt.* duel). *Réparation d'honr Dette d'honneur. Engagement d'honneur ;* promesse, serm *Donner sa parole d'honneur : jurer.* Exclam. *(Ma) pa d'honneur! — Je l'atteste sur l'honneur, je vous en rép sur mon honneur.* Ellipt. *Sur l'honneur,* je le jure sur l'honn 0 Spécialt. *L'honneur d'une femme,* honneur lié au carac irréprochable de ses moeurs ou de sa situation. « *Une fe outragée dans son honneur* » *(STENDHAL). En tout bien* tout honneur. 0 (En parlant d'une collectivité, d'un co d'une profession) *Compromettre, sauver l'honneur d famille, du nom, de la corporation. L'honneur national Français.* ♦ 2° L'HONNEUR : le sentiment qui pousse à c nir ou à préserver cc bien moral. *Règles, lois, code de 1' neur. L'honneur veut, exige... Manquer à l'honneur. Ho d'honneur,* animé par le sentiment de l'honneur. *Ba d'honneur,* dont le mobile est de conserver l'honneur *(Femmes)* V. Honnêteté, pudeur. « *Honneur, cruel tyran belles passions* » (RACAN).

II. Considération, marques de distinction qu'on acc au mérite reconnu. (A) L'HONNEUR. ♦ 1° Considération s'attache au mérite, à la vertu, aux talents. V. Estime, gl réputation. *Il s'en est tiré avec honneur, en* acquéran l'honneur, *avec succès. C'est tout à son honneur. Trava* pour *l'honneur,* de façon désintéressée. 0 EN HONN (Choses) *Être en honneur* : entouré de considération Apprécié, estimé. *La taille fine reste en honneur. V.* h (à *la), vogue (en). Mettre en honneur :* faire qu'une chose en honneur. « *Remettant en honneur les dons naturels* (STE-BEUVE). ◇ *Être l'honneur de, une source* d'hon *pour.* V. Fierté, ornement. « *Ah! tu seras un jour l'honneu ta famille* » (RAC.). « *Vous serez l'honneur de ma vieille!* (PÉGUY). ◇ CHAMP D'HONNEUR, où l'on acquiert le 1'. neur. *Mourir au champ d'honneur, sur* le champ de bat: *à* la *guerre.* — Fam. *Baroud* d'honneur.* ♦ 2° Traita spécial destiné à honorer qqn, à lui marquer de la con: ration; privilège qui distingue du commun. *Honneur r aux dieux.* V. Culte, vénération. *Je n'ai pas mérité cef honn*

à vous l'honneur! à vous de commencer (dans un jeu, une rencontre sportive). Sauf *votre honneur* : sauf le respect que je vous dois. PROV. *À tout seigneur tout honneur*, à chacun selon son rang; nous vous devons bien cela. — *Faire un grand honneur à qqn. C'est beaucoup d'honneur, c'est trop d'honneur que vous me faites!* (*iron.* : vous me traitez, vous me jugez bien mal). — *C'est lui faire trop d'honneur, il ne mérite* pas que vous le traitiez, que vous le jugiez d'une façon si favorable, si obligeante. 0 EN L'HONNEUR DE (qqn) : en vue de lui rendre honneur, afin de l'honorer. V. Hommage (en). *En son, en votre honneur.* V. Intention, louange (à la). -En *l'honneur* de (quelque événement) : en vue de fêter, de célébrer. *Cloches qui sonnent en l'honneur d'un mariage.* — Fam. *En quel honneur?* pourquoi? ou (avec "ne intention malicieuse) à cause de quoi? pour quoi? *En quel honneur cette nouvelle toilette?* 0 L'HONNEUR DE (avec l'inf.) : l'honneur qui consiste à. *Le roi lui fit l'honneur de le recevoir.* V. Faveur, grâce. « *Le geste ne vaut pas l'honneur d'être nommé* » (CORN.). *Il a l'honneur de siéger dans cette assemblée.* V. Prérogative, privilège. — (Dans un sens affaibli, comme formule de politesse) *Pouvez-vous me faire l'honneur d'assister à la cérémonie?* Iron. *C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire* : c'est comme je vous le dis. Ellipt. *À qui ai-je l'honneur?* (de parler). *Monsieur, j'ai bien l'honneur* (de vous saluer). ♦ 3° D'HONNEUR, après un substantif, marque que la personne ou la chose est destinée à rendre ou conférer un honneur. *Garçon, demoiselle, dame d'honneur. Cour, escalier d'honneur d'un bâtiment. Place d'honneur. Vin d'honneur. Prix, tableau d'honneur. Croix d'honneur. Légion d'honneur. Titre d'honneur.* V. Honorifique. — *Président, membre d'honneur.* V. Honoris causa; honoraire. ♦ 4° FAIRE HONNEUR À, valoir de l'honneur, de la considération publique à. *Élève qui fait honneur à son maître.* « *Deux belles livrées qui font honneur à une maison* » (ROMAIN~). *Ces scrupules vous font honneur.* — *Faire honneur à qqch., en y* restant fidèle, en s'en montrant digne. *Faire honneur à son éducation. Faire honneur à ses engagements, à ses obligations,* les tenir. les remplir. *Faire honneur à sa signature, à une lettre de change,* respecter l'engagement souscrit, payer ce qu'on doit. -Par *ext.* Fam. *Faire honneur à un repas, à un plat, en manger largement* et avec entrain. — Mar. *Faire honneur à une ferre, ranger une terre à l'honneur,* en passer près, en se tenant à une distance respectueuse. *0 Se faire honneur de qqch.* : considérer qu'on en tire honneur, s'enorgueillir de. ♦ 5° VOTRE HONNEUR, transcription française d'un titre usité (au vocatif), en Angleterre et dans l'ancienne Russie, pour marquer son respect à certains hauts personnages. Ⓑ (XII^e). LES HONNEURS : ♦ 1° Témoignages d'honneur. *Rendre à qqn les honneurs qu'il mérite. Il a été reçu avec tous les honneurs dus à son rang.* V. Égard. — *Honneurs militaires,* saluts, salves d'artillerie, sonneries. *Obtenir* les *honneurs de la* guerre, bénéficier dans une capitulation de conditions stipulant que la garnison qui se rend se retirera libre de la place, avec armes et bagages. Fig. *Sortir d'un procès, d'une discussion avec les honneurs de la* guerre, dans des conditions *flatteuses.* — *Honneurs funèbres, suprêmes,* ceux qui sont rendus lors des funérailles. — *Avoir les honneurs de la première page,* être cité, mentionn.6 à la première page d'un journal. ◇ *Faire* (à qqn) *les honneurs d'une maison, du logis,* recevoir des hôtes avec une politesse marquée et avec le souci de leur être agréable, en les introduisant et les guidant soi-même. V. Accueillir. ♦ 2° *Absolt.* Tout ce qui confère éclat ou distinction dans la société. V. Grandeur; dignité, privilège. *Rechercher, briguer les honneurs. Être élevé aux honneurs.* « *Les honneurs déshonorent* » (FLAUB.). « Ceux *qui refusent les honneurs sont encore plus orgueilleux... ils réclament ['honneur de mépriser les honneurs* » (DUHAM.). ♦ 3° *Spécialt.* (retour au sens lat.). Hiérarchie des magistratures et fonctions publiques. *Honneurs militaires et civils.* ♦ 4° Cartes. Les figures ou, plus généralement, les cartes les plus hautes à certains jeux (notamment au bridge). Jouer *honneur* sur *honneur* (en jouant un honneur supérieur). *Points d'honneurs.*

◇ ANT. *Déshonneur, discrédit, honte.* infamie, opprobre: improbité, *malhonnêteté. Humiliation, vexation.*

HONNIR ['ɔniʀ]. *Y. tr.* (XII^e; frq. **haunjan,* dér. **haunita.* V. Honte). *Vieilli.* Dénoncer, vouer à la détestation et au mépris publics de façon à couvrir de honte. V. Blâmer, conspuer, mépriser, vilipender, vomir. *Il est honni partout, par tout le monde.* « *Vous commencer vous-même à honnir, à proscrire* » (GIDE). 0 *Honni soit qui mal* y *pense!* honte à celui qui y voit du mal (devise de l'ordre de la Jarretière, en Angleterre). ◇ ANT. *Louer; encenser. Honorer.*

HONORABILITÉ [ɔnɔʀabilite]. *n. f. (1845; honorableté,* XIII^e; lat. médiév. *honorabilitas.* V. Honorable). Qualité d'une personne honorable. *Un homme d'une parfaite honorabilité.* V. Honneur, respectabilité.

HONORABLE [ɔnɔʀabl(ə)]. *adj.* (XI^e; lat. *honorabilis*). ♦ 1° Qui mérite d'être honoré, estimé. V. Digne, estimable, respectable. *Une famille honorable.* Par plaisant. *L'honorable compagnie.* ◇ (XIX~; d'apr. l'angl. *honourable*) En parlant d'un député. *Je répondrai à mon honorable contradicteur.* ♦ 2° Qui honore, qui attire la considération, le respect, ou sauvegarde l'honneur, la dignité. V. Beau. *Profession, condition honorable. Sentiments honorables.* V. Bon, digne. « *Un scrupule honorable mais déplacé* » (CHARDONNE). *Classement, rang très honorable. Mention honorable, très honorable.* Spécialt. *Amende honorable.* V. Amende (2°). — Blas. *Pièces' honorables de l'écu.* ♦ 3° (Sens affaibli). V. Convenable, honnête, *moyen,* suffisant. « *Le résultat plus qu'honorable d'une campagne menée avec énergie* » (ROMAIN~). ◈ ANT. *Déshonoré; avilissant,* déshonorant, *honteux, infamant.*

HONORABLEMENT [ɔnɔʀabləmɑ̃]. *adv.* (v. 1175; de *honorable).* ♦ 1° D'une manière honorable. avec honneur. *Se conduire, vivre honorablement. V.* Bien. *Gagner honorablement sa vie. Il est honorablement connu dans le quartier.* ♦ 2° D'une manière suffisante, convenable.

1. HONORAIRE [ɔnɔʀɛʀ]. *ndj. (1496;* lat. *honorarius*). ♦ 1° Qui, ayant cessé d'exercer une fonction, en garde le titre et les prérogatives honorifiques. *Conseiller, professeur honoraire.* ♦ 2° Qui, sans exerce; la fonction, en a le titre honorifique. *Président, membre honoraire d'une société. V.* Honneur (d').

2. HONORAIRES [ɔnɔʀɛʀ]. **n. m.** *pl.* (1747; au sing., 1597; *lat. honorarium*). Rétribution accordée en échange de leurs services aux personnes exerçant une profession libérale. V. Appointements, émoluments. *Les honoraires d'un médecin, d'un avocat.*

HONORARIAT [ɔnɔʀaʀja]. *n. m.* (1836; de *honoraire* 1). Qualité, dignité de celui qui conserve le titre après avoir cessé d'exercer la fonction. *Conférer, obtenir l'honorariat.*

HONORÉ, ÉE [ɔnɔʀe]. *adj.* et n. *f.* (XII^e-XIII^e; V. Honorer). ♦ 1° (Politesse). Flatté. *Je suis très honoré.* ♦ 2° (Dans des expressions, en s'adressant à qqn). Que l'on honore. *Mon cher et honoré maître.* Polit. *Mon honoré confrère.* V. Estimé, honorable. ♦ 3° N. *f.* Lettre (Comm.). *J'ai bien reçu votre honorée du 10 courant.*

HONORER [ɔnɔʀe]. *Y. tr.* (X^e; lat. *honorare*).

I. ♦ 1° Procurer de l'honneur à, mettre en honneur. V. Honneur (II). — Vieilli. « *Tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle* » (VOLT.). — *Mod.* (Sentiment) « *Cette franchise vous honore* » (MAUPASS.). ♦ 2° Rendre honneur à, traiter avec beaucoup de respect et d'égard. *Honorer Dieu, les saints. V.* Adorer, célébrer. *Honorer son père et sa mère. Honorer à l'égal d'un dieu.* V. Déifier. — Par plaisant. *Honorer une,* sa *femme,* avoir des relations sexuelles *avec elle.* — *Honorer la mémoire de qqn.* V. Célébrer, glorifier, saluer. 0 (Avec un complément précisant l'honneur que l'on accorde) V. Gratifier. *Il veut bien m'honorer de sa confiance, de son amitié.* Par *ext. Votre confiance m'honore.* « *Honoré de la confiance de mon client...* » (FRANCE). ♦ 3° Tenir en haute estime. V. Estimer, *respecter, révérer.* « *L'illustre profession de savetier, que j'honore à l'égal de la profession de monarque constitutionnel* » (GAUTIER). ♦ 4° Comm. Acquitter, payer afin de faire honneur à un engagement. *Honorer une lettre de change. Honorer un ticket de ravitaillement* : livrer la marchandise à laquelle il donne droit. — Par ext. *Honorer sa signature.* 0 *(Rare)* Payer (un médecin, un avocat), lui régler ses honoraires.

II. S'HONORER. *Y. pron.* (Réfl.). *S'honorer de,* tirer honneur, orgueil, fierté de. V. Enorgueillir (s'); gloire (se faire gloire). *Je m'honore de son estime. Je m'honore d'être son ami.*

◈ ANT. Abaisser, déshonorer, *mépriser,* rabaisser.

HONORIFIQUE [ɔnɔʀifik]. *adj. (1488; lat. honorificus).* ♦ 1° Qui confère des honneurs (sans avantages matériels). *Titres. distinctions, privilèges honorifiques.* ◇ Ancien". *Droits honorifiques,'* ensemble de droits à certains honneurs et distinctions. réservés aux seigneurs féodaux. ♦ 2° *À titre honorifique,* sans autre droit, sans autre qualité qu'un titre purement honorifique. *Président à titre honorifique.* V. Honneur (d'), honoraire.

HONORIS CAUSA [ɔnɔʀiskoza]. (1894; loc. lat. signifiant « pour l'honneur »). *Docteur honoris* causa : à titre honorifique. *Homme d'État nommé docteur* honoris causa *de l'université de Paris.*

HONTE ['ɔ̃t]. n. *f.* (fin XI^e; frq. **haunita, même* rac. que *honnir).* ♦ 1° Déshonneur humiliant. V. Abjection, bassesse, dégradation, déshonneur, humiliation, indignité, opprobre, turpitude. *Infliger; essuyer la honte d'un affront; d'un démenti, d'une insulte* (V. Flétrissure). « *Viens mon fils, viens mon sang, viens réparer ma honte* » (CORN.). — *À la honte de qqn* : en lui infligeant, en lui faisant souffrir un déshonneur. — *Être la honte, faire la honte de sa famille. 0 C'est une honte! Quelle honte!* c'est "ne chose honteuse. 0 *Honte à celui,* à ceux *qui* : que le déshonneur soit sur lui, sur eux. « *Honte à toi qui la première M'a appris la trahison* » (MUSS.). ♦ 2° Sentiment pénible de son infériorité, de son indignité ou de son humiliation devant autrui, de son abaissement dans l'opinion des autres (sentiment du déshonneur). V.

Confusion, humiliation; et *aussi* Regret, remords, repentir. ***Avoir honte*** : avoir, éprouver de la honte (de qqch.). « ***La honte l'oppressait*** » (MART. du ***G.***). ***Rougir de honte.*** Par exagér. ***Mourir de honte.*** — LOC. ***Avoir toute honte bue :*** devenir inaccessible à la honte, pour avoir trop supporté d'avanies, ou avoir trop commis de méfaits. « ***Pour convertir l'amour en instrument defortune, il fallait avoir bu toute honte*** » (BALZ.). ♦ **3°** FAIRE HONTE (à qqn) : être pour lui un sujet de honte. ***La conduite de ce garçon fait honte à son père.*** — ***Faire*** à qqn des remontrances, des reproches destinés à lui Inspirer de la honte, de la confusion. ***Faites-lui honte, il le mérite bien.*** — Inspirer de la honte à qqn en lui donnant conscience de son infériorité. ***Cet écolier fait honte à tous les autres par son application.*** V. **Humilier.** « **Je vous *gêne*, je *vous fais honte. Je suis restée ici, fidèle, irréprochable*** » (CHARDONNE). ♦ **4°** COURTE HONTE. V. **Échec, insuccès.** ***Il en sera pour sa courte honte.*** ♦ **5°** FAUSSE HONTE, mauvaise ***honte :*** honte éprouvée, par un scrupule excessif ou par timidité, à propos de qqch. qui n'est pas blâmable. V. Réserve, respect (humain), retenue. « ***La fausse honte, qui en est bien une très véritable*** » (MUSS.). ♦ **6°** Sentiment de gêne éprouvé par scrupule de conscience, timidité, modestie, crainte du ridicule, etc. ***Étaler son luxe sans honte.*** **V. Pudeur, scrupule, *vergogne. La honte qui l'empêche d'être naturel.*** **V. Contrainte, réserve, retenue.** ◈ **ANT.** Gloire, honneur. Audace.

HONTEUSEMENT ['ɔ̃tøzmɑ̃]. *adv.* (1138; de *honteux*). D'une manière honteuse, avec honte. ***Il a été renvoyé honteusement. Fuir honteusement. Il est honteusement mal payé.*** **V. Ridiculement** *(fam.)*.

HONTEUX, EUSE ['ɔ̃tø, øz]. *adj. (Hontos*, XII^e^; de ***honte)***. ♦ **1°** **Qui** cause de la honte, du déshonneur; qui suscite un sentiment de honte. V. **Avilissant, dégradant, déshonorant, ignominieux, scandaleux.** ***Action honteuse.*** **V. Abject, bas, dégoûtant, ignoble, immoral, infâme, méprisable.** vil. ***Honteuse pensée.*** **V. Inavouable.** ***Un honteux chantage. Il est, il serait honteux que... (avec*** le subj.). — ***Fuite, reculade honteuse. V.*** **Lâche.** « ***Honteux attachements de la chair*** et ***du monde*** » (CORN.). 0 Dont on a honte, que l'on cache. « ***Les secrets pénibles, les secrets honteux*** » (MAUPASS.). Spécialt. ***Les parties honteuses :*** les ***organes*** génitaux. ***Maladie honteuse.*** V. **Vénérien.** — *Anat.* Se dit de nerfs, d'artères des régions génitales. ***Nerf honteux, artère honteuse.*** ♦ **2°** Qui éprouve un sentiment de honte. V. Confus, consterné. ***Être honteux de son ignorance. Honteux d'avoir été ridicule.*** V. Déconfit, penaud. « ***Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris*** » (LA FONT.). ♦ **3°** (Epithète; après le nom). ***Vieilli.*** Qui éprouve facilement un sentiment de honte, de gêne, de timidité. **V. Craintif, embarras&,** timide. Un ***enfant timide et honteux. 0*** Mod. ***Les pauvres honteux : ceux*** qui cachent leur pauvreté, n'osent faire appel à la charité. Un ***chrétien;*** un ***communiste honteux :*** qui se cache de l'être, n'affiche pas ses convictions (V. Cryptocommuniste).

HOP! ['ɔp ; hɔp]. *interj.* (1828; onomat.). Interjection servant à stimuler, à faire sauter. ***Aller, hop! Hop là!*** (var. *houp*). ◇ Pour exprimer un geste. une action brusque. ***Et hop ! allons-y.***

HÔPITAL, AUX [ɔ(o)pital, o]. *n. m.* (*Ospital*, 1181; *Hospital*, *1190;* lat. *hospitalis* « d'hôte, hospitalier », substantivé. V. **Hôtel**). ♦ **1°** ***Ancienn.*** **Établissement charitable,** hospitalier, où l'on recevait les gens sans ressources, pour les entretenir, les soigner. **V. Asile, hospice.** « ***L'hôpital' général est celui où l'on reçoit tous les mendiants*** » (FURET.). ♦ **2°** (1675 ; répandu déb. XIX^e^). ***Mod.*** Etablissement public, payant ou gratuit, qui reçoit ou traite pendant un temps limité les malades, les blessés et les femmes en couches. ***Personnel médical d'un hôpital*** : médecins, chirurgiens, spécialistes, assistants, anesthésistes, internes, externes. ***Médecin, chirurgien des hôpitaux. Dr X, ex-interne des hôpitaux de Paris. Les salles d'un hôpital. Lit d'hôpital. Envoyer, admettre un malade dans un hôpital, à l'hôpital.*** **V. Hospitaliser; hospitalisation.** ***Hôpital militaire.*** — ***Navire, bateau-hôpital*** : aménagé en hôpital. — ***Hôpital psychiatrique*** (*ancienn.* asile). ***Hôpital maritime de Berck.*** V. Sanatorium. ***0*** Par ***ext. Hôpital privé.*** V. Clinique, **maison (de repos).**

HOPLITE [ɔplit]. *n. m.* (1732; ***lat. hoplites, mot gr.,*** de *hoplon* « arme »). ***Antiq.*** gr. Fantassin pesamment armé.

HOQUET ['ɔkɛ]. *n.* m. (1314, « choc », « secousse » ; onomat.). ♦ **1°** Vx. Choc, heurt. 0 ***Fig.*** Empêchement, difficulté soudaine (ST-SIM.). ♦ **2°** ***Mus. anc.*** Alternance de deux voix se répondant, dans la polyphonie médiévale. ♦ **3°** ***Cour.*** (XV^e^). Contraction spasmodique du diaphragme produisant un appel d'air assez fort pour faire vibrer les cordes vocales ; bruit rauque qui ***en*** résulte. ***Hoquets d'origine nerveuse.*** « ***À la fin de chaque phrase, elle avait comme un hoquet, un hoquet de dégoût, de fatigue*** » (BERNANOS). — Etat caractérisé par des hoquets répétés, chroniques. ***Avoir le hoquet.*** ◈ **HOM.** Hockey, O.K.

HOQUETER ['ɔkte]. *v. intr.;* conjug. ***jeter (1538 ;*** « ***secouer*** », XII^e^; de ***hoquet).*** Avoir un hoquet, le hoquet. ***Hoqueter bruyamment.*** « ***Il faillit éclater en sanglots. hoqueta, mais se ressaisit*** » (MART. du G.).

HOQUETON ['ɔktɔ̃]. *n. m.* (*Auqueton*, XII^e^, « cape d coton » ; arabe *al-goton* « ***le coton*** »). ***Ancienn.*** Veste de gros toile que les hommes d'armes portaient sous le haubert. – Casaque de paysan. *Hoqueton* ***de berger.***

HORAIRE [ɔrɛr]. *adj. et n.* (1680; du lat. ***hora*** « heure » 1532, latinisme de l'écolier limousin, calque du lat. médié ***horarius*** « propre aux heures liturgiques »).

I. ♦ **1°** ***Adj.*** Relatif aux heures; à ce qui est mesuré e heures. — Astron. ***Cercles horaires*** : grands cercles de sphère céleste, passant par les pôles et par un astre. ***Ang horaire d'un*** astre, formé par le méridien de l'observateur le cercle horaire de l'astre. ***Mouvement horaire :*** déplacemer apparent (d'un astre) sur la sphère céleste. — Géogr. ***Fuse horaire.*** ♦ **2°** Qui a lieu toutes les heures. Qui correspond ***une*** durée d'une heure. ***Vitesse, moyenne horaire. Salai horaire.***

II. N. *m.* (1868). ♦ **1°** Relevé des heures de départ, passage, d'arrivée des services de transport. ***Horaire de ch mins de fer, de bateaux, d'avions. Ce train, cet autocar est retard, en avance sur l'horaire, sur son horaire.*** — Tablea livret... indiquant un horaire. « ***Sept heures cinquante, mu mura Meynestrel en consultant l'horaire des chemins de fer*** (MART. du G.). **V. Indicateur.** ♦ **2°** Emploi du temps heu par heure. **V. Programme.** ***Afficher l'horaire des cours. Avo un horaire chargé.*** — Répartition des heures de travail. ***horaire commode. Horaire souple, variable.*** ♦ **3°** ***N.*** (1968 ***Fam.*** Personne payée à l'heure. ***La mensualisation des horair***

HORDE ['ɔrd(ə)]. n. *f.* (1559; tartare *orda, horda.* **Ourdou).** ♦ **1°** ***Didact.*** Tribu errante, nomade (chez l peuples de l'Asie ***centrale). La Grande Horde, la Horde d'or*** la tribu la plus importante, chez les Mongols. — Trou~ peuplade errante. ♦ **2°** Cour. (XVIII^e^). Troupe ou grou d'hommes indisciplinés. « ***Cette horde d'excitateurs révol tionnaires*** » (MART. du G.).

HORDÉACÉ, ÉE [ɔrdease]. *adj.* (1846; ***lat.*** *hordeace* de ***hordeum*** « ***orge*** »). ***Didact.*** Qui ressemble à un gra d'orge. ***Bot.*** Relatif à l'orge.

HORDÉINE [ɔrdein]. *n. f.* (1819 ; du lat. *hordeum* « orge » ***Biochim.*** Protéine simple extraite de l'orge.

HORION ['ɔrjɔ̃]. n. m. (XVIII^e^ ; p.-ê. d'oreille: Cf. a. *oreillon* « coup sur l'oreille »). ***Généralement au plur.*** Cou violent. ***Donner. échanger des horions. Attraper*** « ***for horions*** » (ROUSS.).

HORIZON [ɔriz̃]. n. m. (*Orizonte*, XIII^e^ ; ***orizon, v.*** 136 lat. ***horizon, mot gr.,*** du ***v.*** *horizein* « borner »). ♦ **1°** Limi circulaire de la vue, pour un observateur qui en est le centr ***Plaine qui s'étend jusqu'à l'horizon. Le soleil descend s l'horizon, disparaît au-dessous de l'horizon. La ligne de l'ho zon, la ligne d'horizon :*** la ligne qui semble séparer le c de la terre (ou de la mer), à l'horizon. — (Dessin) ***Lig d'horizon d'un dessin. Point de fuite situé sur l'horizon.*** Astron. Grand cercle théorique divisant la sphère céleste deux parties égales, l'une visible, l'autre invisible. ***Horiz astronomique. — Horizon apparent, visuel, sensible,*** détermi par les rayons visuels de l'observateur tangents à la surfa de la Terre. — ***Sur l'horizon*** : dans la partie visible du ci ***Astre qui passe par le point le plus élevé par rapport à l'horizo*** **V. Culminer.** ***Points de l'horizon où le Soleil se lève, se couch*** V. Orient; occident. — ***Mar. Horizon artificiel,*** surface rigo reusement plane et horizontale (miroir, surface de mercu remplaçant l'horizon visuel pour les observations astron miques (au sextant, par ex.). — Aviat. ***Horizon artifici*** système gyroscopique matérialisant au pilote la directi de son avion par rapport à son plan horizontal. ♦ **2°** (167 Les parties de la surface terrestre et du ciel voisines de l'ho zon visuel. « ***L'horizon calme, avec ses bois, ses maisons, s coteaux*** » (MONTHERLANT). ***Teinte bleuâtre de l'horiz*** Par appos. ***Bleu horizon,*** couleur des uniformes franç pendant et après la guerre de 1914-1918. — ***Voir, apercev à l'horizon.*** **V. Loin, lointain.** ***Interroger, scruter l'horiz Du fond, du bout de l'horizon.*** « ***De gros nuages courai d'un horizon à l'autre*** » ~CAMUS). 0 Espace visible au nive de l'horizon. **V. Distance, étendue.** ***Un large horizon. Cha de montagnes qui borne, limite, ferme l'horizon. — De ce lit de cette montagne, on embrasse un immense horizon.*** **Paysage, *vue.*** — Par métaph. Voir ***toujours le même horiz ne jamais changer d'horizon.*** ♦ **3°** ***Fig.*** (déb. XIX^e^). Domai qui s'ouvre à la pensée, à l'activité de qqn. V. **Char** (d'action), perspective. ***Ce livre m'a découvert, révélé, dévo des horizons insoupçonnés. Ouvrir des horizons nouveau illimités. — L'horizon politique, économique,*** les perspecti politiques, économiques. ***L'horizon international s'éclair s'assombrit.*** **V. Avenir.** — ***Faire un tour d'horizon,*** abord étudier successivement et succinctement toutes les questio ♦ **4°** ***Géol., Pédologie.*** Couche bien, caractérisée (par d fossiles, par la composition du sol). ***Éléments d'accumulati dans un horizon du sol*** (illuviation*).

HORIZONTAL, ALE, AUX [ɔʀizɔ̃tal, o]. *adj. et n. f. (Orizontal,* 1545; de horizon). ♦ 1° Qui est parallèle à l'horizon astronomique, c'est-à-dire perpendiculaire à la direction de la pesanteur en un lieu. *Plan horizontal; ligne, droite horizontale.* « *Des collines horizontales qu'on dirait aplaties avec la main* » (FROMENTIN). — *Stratifications. Couches horizontales, en* géologie. — *Écriture horizontale, se* traçant de droite à gauche ou de gauche à droite. — Fam. *Prendre la position horizontale,* se coucher, s'allonger. ◇ *Par ext.* Qui se rapporte à la direction horizontale. *Projection horizontale,* sur un plan horizontal. ♦ 2° HORIZONTALE. *n. f.* Position horizontale. *À l'horizontale.* — Droite horizontale. *Les horizontales d'un plan.* 0 *Spécialt.* (1883) Vieilli. *Une horizontale,* une prostituée. ◈ ANT. Vertical.

HORIZONTALEMENT [ɔʀizɔ̃talmɑ̃]. *adv.* (1596; de *horizontal).* Dans une direction, une position horizontale. *Glisser horizontalement.*

HORIZONTALITÉ [ɔʀizɔ̃talite]. *n. f. (1786;* de *horizontal).* ♦ 1° Caractère de ce qui est horizontal. *Vérifier l'horizontal&? d'une surface à l'aide d'un niveau.* ♦ 2° *Arts.* Prépondérance des lignes horizontales (en architecture, décoration). « II (un peintre) *exprimait avec sa puissante horizontalité le lourd temple égyptien* » (GAUTIER).

HORLOGE [ɔʀlɔʒ]. n. *f. (Oriloge, fin* XII[e]; lat. d'o. gr. *horologium).* ♦ 1° *Vieilli.* Tout appareil destiné à indiquer l'heure, à marquer les heures. *Horloge solaire.* V. Cadran (solaire), gnomon. *Horloge à sable.* V. Sablier. *Horloge à eau.* V. Clepsydre. ◇ Mod. *Horloge à quartz, réglée* par un cristal de quartz dont les oscillations sont entretenues. **Horloge** *atomique,* chronographe piloté, en résonance, par la fréquence étalon d'un rayonnement atomique. ♦ 2° Cour. Machine de grande dimension, souvent munie d'une sonnerie, et destinée à indiquer l'heure par des aiguilles, notamment dans les lieux publics. *Pièces, mécanisme, mouvement* d'une *horloge.* V. Horlogerie. *Horloge à poids, à balancier. La tour de l'horloge. Horloge monumentale à personnages, à jaquemart*. Horloge de précision; horloge de compensation. Horloge électrique. Horloge pneumatique,* fonctionnant à l'air comprimé. — *Le tic-tac d'une horloge. Sonnerie, carillon d'une horloge. Horloge qui avance, retarde. Mettre une horloge à l'heure. Monter, remonter une horloge.* — Par ext. *L'horloge* parlante : procédé de diffusion de l'heure de l'Observatoire par T.S.F. ◇ Fig. *Une régularité, une exactitude d'horloge.* Une *heure d'horloge,* une heure entière. ♦ 3° Par métaph. « *L'univers m'embarrasse, et je ne puis 'songer Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger* » (VOLT.) : cette machine, cc mécanisme. ◇ *Horloge physiologique* : particularité qu'ont les êtres vivants, animaux et végétaux, d'avoir une certaine possibilité de se repérer dans le temps même en l'absence des modifications de luminosité du jour et de la nuit.

HORLOGER, ÈRE [ɔʀlɔʒe, ɛʀ]. **n.** *(Orloger,* **v. 1360;** de *horloge).* ♦ 1° Personne qui fabrique, répare, vend des objets d'horlogerie (horloges, montres, pendules). *Horloger bijoutier.* ♦ 2° *Adj.* (1874). Relatif à l'horlogerie. *L'industrie horlogère.*

HORLOGERIE [ɔʀlɔʒʀi]. *n. f.* (1660; de *horloger).* ♦ 1° Fabrication, industrie et commerce des instruments destinés à la mesure du temps. Grosse *horlogerie; horlogerie de précision.* ♦ 2° (1762). Ouvrages de cette industrie (chronomètres, horloges, pendules, montres). *Pièces d'horlogerie :* aiguille, ancre, balancier, barillet, boitier, cadran, cliquet, compensateur, échappement, fourchette, fusée, pendule *(n. m.),* pignon, platine, poids, régulateur, remontoir, ressort, rochet, roue, sonnerie, spiral, tambour, tympan, verre, volant. ♦ 3° (1803, « atelier d'horlogerie »). Magasin d'horloger. *Ouvrir une horlogerie.*

HORMIS [ʼɔʀmi]. *prép.* (XIII[e]; de *hors,* et *mis* « étant mis hors »). *Vieilli ou littér.* À part. V. Excepté, hors, sauf. *Hormis les cas de force majeure. Tout, hormis ceci.* ◈ ANT. *Compris* (y compris), inclus.

HORMONAL, ALE, AUX [ɔʀmɔnal, o]. *adj.* (1941; de *hormone).* Relatif à une hormone, aux hormones. *Régulations hormonales. Troubles hormonaux.*

HORMONE [ɔʀmɔn]. **n.** *f.* (1911; angl. *hormone,* 1905; du gr. *hormôn* « exciter »). *Biochim.* Substance chimique spécifique élaborée par un groupe de cellules ou un organe, et qui exerce une action spécifique sur un autre tissu ou un *autre organe. Les hormones sont généralement sécrétées par des organes de structure glandulaire* (V. Glande; endocrine) *et transportées par le sang. Hormones hypophysaires* (gonadotrope, ocytocine, stimuline, vasopressine). *Hormones thyroïdiennes* (V. Thyroxine) *et parathyroïdiennes* (V. Parathormone). *Hormones des glandes surrénales* (V. Adrénaline, cortisone). *Hormones pancréatiques* (V. Insuline). *Hormones sexuelles mâles* (V. Testostérone) ; *femelles* (V. Folliculine; progestérone). — *Rôle des hormones dans l'organisme. Hormones de croissance; de gestation: métaboliques.* — *Troubles dus aux excès ou insuffisances d'hormones.* — *Traitement par* les *hormones* : hormonothérapie, opothérapie.

HORMONOTHÉRAPIE [ɔʀmɔnɔteʀapi]. n. *f.* (1940; de *hormone,* et *-thérapie*). *Méd.* Traitement par les hormones, d'abord administrées sous forme d'extraits de glandes endocrines (opothérapie), puis, de nos jours, sous forme de produits de synthèse.

HORNBLENDE [ʼɔʀnblɛ̃d]. *n. f.* (1785; all. *Hornblende,* de *Horn* « corne », -parce que ces blendes ont l'apparence de *la* corne). *Minér.* Minéral noir ou vert foncé, silicate de fer, d'aluminium et de magnésium, appartenant au groupe des amphiboles*. *Les gneiss renferment de la hornblende.*

HORO-. Élément. du gr. *hôro-.* de *hôra* « heure ».

HORODATEUR [ɔʀɔdatœʀ]. n. m. *(Néol.;* de *haro-,* et *dateur).* Appareil servant à imprimer la date et l'heure.

HOROKILOMÉTRIQUE [ɔʀɔkilɔmetʀik]. *adj. (1894;* de *horo-,* et *kilomètre),* Relatif à une vitesse exprimée en kilomètres-heure. *Compteur horokilométrique.*

HOROSCOPE [ɔʀɔskɔp]. n. m. (1512; *Oroscope,* 1529; lat. *horoscopus, gr. hôroskopos* « qui considère *(skopein)* l'heure de la naissance »). ♦ 1° Étude que les astrologues font de la destinée d'un individu en se. fondant sur les influences astrales qui s'exercent sur lui depuis l'heure de sa naissance, par observation de l'état du ciel, des aspects des astres à ce moment. *Tirer l'horoscope de qqn. Lire, consulter son horoscope.* ♦ 2° *Par ext.* Prédiction de l'avenir par un procédé quelconque. V. Magie; et *suff.* -Mancie.

HORREUR [ɔʀœʀ]. *n. f.* (1160; lat. *horror*).

I. *Sens subjectif.* ♦ 1° Impression violente causée par la vue ou la pensée d'une chose affreuse ou ignoble. V. Effroi, épouvante, peur, répulsion. *Frémir d'horreur. Être frappé, glacé, muet, pâle d'horreur.* « *Il tomba... Un hurlement d'horreur s'éleva de la foule* » (FLAUB.). — FAIRE HORREUR (À) : répugner; dégoûter, écœurer. *Action, chose, idée, personne qui fait horreur (V.* Horrible). — *Cette vue la remplissait d'horreur. Objet d'horreur.* ◇ *Littér.* Sentiment de crainte, mêlée d'admiration, de respect devant l'inconnu ou le sublime. *Horreur sacrée.* « *Sainte horreur* » (RAC.). ♦ 2° Sentiment violemment défavorable qu'une chose inspire. V. Abomination, aversion, dégoût, détestation, exécration, haine, répugnance. *Inspirer au peuple l'horreur du crime. L'horreur d'agir. L'horreur du risque. L'horreur de l'eau, de la lumière...* V. Phobie. — *Avoir horreur de* la guerre. V. Abhorrer, abominer, détester, exécrer, haïr. « *L'homme a horreur de la solitude* » (BALZ.). — (Sens affaibli) *Elle a horreur de ce prénom : elle* ne l'aime pas, il lui déplaît. *Avoir horreur de se lever tôt.* — *Avoir, prendre* (qqn ou qqch.) en *horreur.* — Vieilli. Être en *horreur (à).* V. Odieux. « Ces *lépreux, en horreur à tous les hommes* » (CHATEAU~).

II. Sens objectif. ♦ 1° Caractère de ce qui inspire ou peut inspirer de l'effroi, de la répulsion (V. Effroyable, horrible). *L'horreur d'un cachot. C'est la misère dans toute son horreur. L'horreur d'un supplice.* V. Cruauté. *Vision d'horreur.* « *Toute l'horreur d'un combat ténébreux* » (RAC.). « *C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit* » (RAC.). *L'horreur d'un crime.* V. Abjection, atrocité, infamie, noirceur. ♦ 2° La chose qui inspire ou devrait inspirer un sentiment d'horreur. V. Crime, monstruosité. — Fam. *Par exagér. Ce* qui est repoussant par sa laideur, sa saleté, ou simplement très désagréable, très gênant. *Jolie, elle? Une horreur!* V. Laid. « Quelle *horreur que cette campagne française* » (RIMBAUD). — *Fam.* Exclamation marquant le dégoût, la répulsion. Quelle *horreur!* ♦ 3° Au *plur.* Aspects horribles d'une chose; choses horribles. *Les horreurs de la* guerre. V. Atrocité. ◇ Objets horribles. C'est le musée *des horreurs* (par plaisant. : un ensemble de choses affreuses). ◇ Sentiments criminels, actes infâmes, cruels, sanglants. V. Atrocité. *Commettre des horreurs.* « *Toutes les horreurs que les romanciers croient inventer sont toujours au-dessous de la vérité* » (BALZ.). ♦ 4° *Au plur.* Imputations outrageantes. Propos obscènes. V. Grossièreté, obscénité. *Dire, débiter des horreurs.* « *Ils racontaient sur mon compte des horreurs à n'en plus finir* » (CELINE).

◈ ANT. *Admiration, amour; beauté,* charme.

HORRIBLE [ɔʀibl(ə)]. *adj. (1175;* lat. *horribilis).* ♦ 1° Qui fait horreur, remplit d'horreur ou de dégoût. V. Abominable, affreux, atroce, effrayant, effroyable, épouvantable, hideux. *Blessure horrible. Cris horribles.* « *L'horrible silence qui y régnait me glaçait le cœur* » (FRANCE). *Monstre horrible à voir. Une mort horrible. Horrible vision, crime horrible.* V. Exécrable, infâme, monstrueux, révoltant. — Subst. « *La soif de l'inconnu et le goût de l'horrible* » (BAUDEL.). ♦ 2° (XVII~). Très laid, très mauvais. V. Détestable, exécrable. *Un temps horrible. Vous avez une écriture horrible. Un horrible petit chapeau.* « *De grandes feuilles d'un horrible papier quadrillé* » (ROMAIN~). ♦ 3" Qui passe les bornes (d'une chose désagréable ou dangereuse). V. Excessif, extrême, terrible. *Chaleur horrible.* « *Une soif horrible le fait geindre* » (DORGELÈS). V. Intolérable. ◈ ANT. Beau.

HORRIBLEMENT [ɔʀibləmɑ̃]. *adv.* (XII[e]; de *horrible).* D'une manière horrible. *Un nain horriblement contrefait.* — Par exagér. V. Extrêmement. *C'est horriblement cher.*

HORRIFIANT, ANTE [ɔʀifjɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1909; de *horrifier*). Qui horrifie. V. Épouvantable, **terrifiant.** *Tableau horrifiant.* « *Des accusations horrifiantes* » (D. de ROUGEMONT)

HORRIFIER [ɔʀifje]. *v. t?. (1907; lat. horrificare). Rare.* Remplir, frapper d'horreur. *0 Cour.* Au p, p. *Elle se récria. horrifiée :* scandalisée.

HORRIFIQUE [ɔʀifik]. *adj.* (1500; lat. *horrificus*). *Plaisant.* Qui cause ou est de nature à causer de l'horreur. « *Mon horrifique bouquin* » (FLAUB.).

HORRIPILANT, ANTE [ɔʀipilɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1843; de *horripiler).* Qui horripile. V. Agaçant, exaspérant. *Un enfant horripilant.*

HORRIPILATION [ɔʀipilasjɔ̃]. n. *f.* (XIV^e^; bas lat. *horripilatio*). ♦ 1° *Physiol.* Érection des poils (chair de poule) dans le frisson. V. **Hérissement.** *Le froid provoque l'horripilotion.* ♦ 2° *Fam.* (XIX^e^). État d'agacement, d'exaspération extrême. « *Une répugnance, une horripilation extrême à me laisser juger par M. Lévy* » (FLAUB.).

HORRIPILER [ɔʀipile]. Y. *tr.* (1843, fig.; lat. imp. *horripilare* « avoir le poil hérissé »). ♦ 1° *Physiol.* Causer l'horripilation. ♦ 2° (1852). *Fam.* Agacer, exaspérer, impatienter. « *Joseph a commencé de m'agacer, de m'horripiler même* » (DUHAM.).

HORS [ɔʀ]. *adv.* et *prép. (fin* XI^e^ ; de *dehors).*

1. *Adv. de lieu (Vx). V.* Dehors. *Aller hors.*

II. *Prép.* À l'extérieur de. au delà de. ♦ 1° Vx. À l'extérieur de. « *On goûtait dans un cabaret hors la ville* » (ROUSS.). — *Mod.* Dans des expressions. *L'église de Saint-Paul-hors-les-murs, à Rome.* — *Fonctionnaire, officier hors cadre(s). Préfet hors classe. Modèle hors série; fig. Destin hors série. Talent hors ligne, hors pair. Exemplaires hors commerce.* V. aussi Hors-concours. ◇ Milit. *Compagnie, section hors rang,* formée de soldats qui ne sont pas normalement appelés à combattre. 0 Sports. Joueur *hors* jeu (football, rugby, etc.) : qui se met « hors du jeu », contrevient aux règles du jeu par sa position au delà de la ligne permise. V. Hors-jeu. 0 *Mettre* (qqn) *hors la loi :* décréter qu'il ne bénéficiera plus de la protection des lois et sera passible d'exécution sans jugement. Par ext. Être, se *mettre hors la loi.* V. Hors-la-loi. ♦ 2° *Littér.* À l'exclusion de. V. Excepté, hormis, sauf. « Le *spectateur pardonne tout, hors la langueur* » (VOLT.). -- Ils y *sont tous allés, hors deux ou trois.*

III. *Cour.* HORS DE. *Joc. prép.* ♦ 1° En dehors de. *Un jardin hors de la ville.* V. Extra-muros. *Il s'élança hors de sa chambre. Il « trouva son malade à demi versé hors du lit »* (CAMUS). *Poisson* qui *saute hors de l'eau.* — Elliot. *Hors d'ici !* interjection exprimant l'ordre de sortir. — Par anal. *Hors de l'Église. point de salut. Hors du monde.* V. Écart (à l'), loin. — *Hors d'atteinte. Hors de portée. Épisode hors du* sujet. V. Côté (à côté de). — *Mettre hors de cause.* V. Cause (II, 1°). Fam. *Être hors du coup (opposé à* dans le coup). 0 Au sens temporel d'exclusion, d'extériorité. *Hors du temps. Hors de saison.* ♦ 2° Loc. *fig. Hors de danger. Hors d'état de nuire. Mettre hors de combat. Hors d'haleine*. Hors d'usage. Hors de mesure, de proportion. Hors de comparaison. Hors de pair. Hors de propos. Hors de prix. Il est hors de doute que. Hors de là,* sorti de là, à part cela. — *Hors de soi :* furieux, et aussi, en proie à l'agitation, à l'égarement ou à l'extase. *Fabrice était « hors de lui d'enthousiasme et de bonheur »* (STENDHAL).

IV. *Littér.* HORS QUE. *Joc. conj.* avec l'indicatif ou le conditionnel (V. Excepté, hormis, sauf, sinon (que), ou avec le subjonctif. V. Moins (à moins que). « Ignorant *tout du monde, hors que s'y brassaient d'obscures affaires* » (A. de CHÂTEAUBRIANT).

◇ ANT. Dans, dedans, en; compris (y). — HOM. Ord. or, ores.

HORS-BORD [ɔʀbɔʀ]. *n.* m. *invar.* (1931 ; d'apr. l'angl. *out board* « à l'extérieur de la coque » ; de *hors, et bord).* Petit canot automobile, très léger et rapide, dont le moteur, généralement amovible, est placé en dehors de la coque. *Courses de hors-bord.*

HORS-CONCOURS [ɔʀkɔ̃kuʀ]. n. m. *invar.* (1884; de *hors,* et concours). Celui qui ne peut participer à un concours, parce qu'il a déjà été lauréat ou qu'il est membre du jury. *Les hors-concours qui exposent au Salon.* — Celui qui ne peut concourir à cause d'une supériorité écrasante sur ses *concurrents. 0 Adj.* ou *adv.* (avec ou sans trait d'union) *Être, être mis hors concours, hors-concours.*

HORS-D'ŒUVRE [ɔʀdœvʀ(ə)]. n. *m. invar.* (1596 ; de *hors.* et *œuvre).* ♦ 1° *Archit.* Pièce en saillie détachée du corps d'un bâtiment. — *Littér.* et *Arts.* Morceau accessoire ou superflu. ♦ 2° Cour. (XVIII^e^). Petit plat froid que l'on sert au début du repas, avant les entrées ou le plat principal. *Saucisson, radis servis en hors-d'œuvre. Hors-d'œuvre variés.* « *Des anchois, du fromage, des olives, des tranches de saucisson... et autres hors-d'œuvre* » (GAUTIER).

HORSE-GUARD [ɔʀsg(w)aʀd]. n. *m.* (1792; mot angl., de *horse* « cheval », et *guard).* Soldat de l'armée britannique, appartenant au régiment des gardes à cheval. *D horse-guards.*

HORSE-POWER [ɔʀspɔwœʀ]. **n.** *m. invar.* (v. 182 mot angl. « cheval-puissance »). Mécnn. Unité de puissan adoptée en Angleterre et équivalant à 75,9 kilogrammètr par seconde (Abrév. *HP).* V. **Cheval-vapeur.**

. HORSE-POX [ɔʀspɔks]. n. *m.* (1864 ; angl. *horse* « ch val », et *pox* « variole »). *Vétér.* Vaccine du cheval.

HORS-JEU [ɔʀʒø]. **n.** *m. invar.* (1925; de *hors,* **et** *jeu Sport.* Faute du joueur hors jeu. « *N'étaient les hors-jeu pr des buts, l'association* (foot-ball) *pourrait presque se pass d'arbitre* » (J. PRÉVOST).

HORS-LA-LOI [ɔʀlalwa]. n. *m. invar.* (v. 1940; adj. adv., 1774; de *hors,* et *loi;* trad. angl. *outlaw*). Individu q est mis ou se met hors la loi (V. **Desperado**). *Par ext.* Cel oui s'affranchit des lois. vit en marge des lois.

HORS-LIGNE [ɔʀliɲ]. *n. m. invar.* (1867; de *hors, ligne). Techn.* Portion de terrain restée en dehors de la ligi tracée pour la construction d'une voie publique.

HORST [ɔʀst]. *n. m.* (1902; mot all. « butoir »). *Géo* Espace de terrain soulevé entre deux failies *(opposé à* grabe V. Môle.

HORS-TEXTE [ɔʀtɛkst(ə)]. *n.* m. *invar.* (1922; de *ho* et *texte).* Gravure tirée à part, intercalée ensuite dans t livre, et non comprise dans la pagination.

HORTENSIA [ɔʀtɑ̃sja]. *n. m.* (1801 ; lat. bot., fin XVIII du prénom *Hortense). Bot.* Arbrisseau ornemental, culti pour ses grosses inflorescences en corymbes arrondis. Cour. Ces inflorescences. *Hortensias roses, blancs, bleus. F d'hortensia.*

HORTICOLE [ɔʀtikɔl]. *adj.* (1826; du lat. *hortus;* d'ap *agricole).* Relatif à la culture des jardins (V. **Horticultur** *Exposition horticole.*

HORTICULTEUR [ɔʀtikyltœʀ]. *n. m.* (1826; du 1, *hortus;* d'apr. *agriculteur).* Celui qui pratique l'horticultu V. Jardinier, **maraîcher.** — *Spécialt.* Celui qui cultive d plantes d'ornement (arbres. fleurs). V. Arboriculteur. **fle riste** (jardinier fleuri&).

HORTICULTURE [ɔʀtikyltyʀ]. *n. f.* (1826; du lat. *hortu* d'apr. *agriculture). Culture* des jardins : arboriculture, flo culture; culture maraîchère, potagère. *Horticulture forcée* en serres, etc. (V. Primeur). *École nationale d'horticultu*

HORTILLONNAGE [ɔʀtijɔnaʒ]. *n. m.* (1870; mot picar de *(h)ortillon* « jardinier », dér. de *ortillier* « cultiver », lat. *hortus* « jardin »). *En Picardie,* Marais utilisé pour culture des légumes; mode de culture qui y est pratiqu *Les hortillonnages sont divisés par des canaux.*

HOSANNA [ozan(n)a]. *n. m.* (*Osanne,* **1276;** lat. eccl *hosanna,* de l'hébr. *hôschî a-nâ* « sauve(-nous) de grâce ♦ 1° Acclamation religieuse utilisée dans les cérémoni les processions, certaines prières *juives.* — Hymne cath lique, chanté le *jour* des Rameaux. ♦ 2° *Littér.* Chant, de triomphe, de joie. V. **Hymne.**

HOSANNIÈRE [ozanjɛʀ]. *ndj. f. (Osanière,* XVI^e^; *hosanna).* Archéol. *Croix hosannière :* croix votive ornée l'inscription « Hosanna ».

HOSPICE [ɔspis]. *n.* m. (1690; « hospitalité », 1294; l *hospitium).* ♦ 1° Maison où des Religieux donnent l'hosp talité aux pèlerins, aux voyageurs (V. Hospitalier, 1). *L'ho pice du Grand-Saint-Bernard.* ♦ 2° (1770). Cour. Établ sement public ou privé destiné *à recevoir* et à entretenir c orphelins, des enfants abandonnés, des vieillards, des inf mes, des malades incurables. V. Asile. *Régime administra des hospices et hôpitaux* (V. Assistance). — Spécialt. *Hospi de vieillards, d'invalides. Fini? à l'hospice, dans un hospice* dans la misère. ◇ HOM. Auspice.

HOSPITALIER, IÈRE [ɔspitalje, jɛʀ]. *adj. et n.* (XII lat. médiév. *hospitalarius*).

I. ♦ 1° *Ancienn.* Qui recueille les voyageurs, les indiger (en parlant des religieux et religieuses de certains ordre *N. Les hospitaliers,* membres de certains ordres charitabl ou militaires. — Spécialt. *Sœurs hospitalières :* les filles de Charité. ♦ 2° *Mod.* Relatif aux hôpitaux, aux hospice *Établissements, services hospitaliers.*

II. *Cour.* (1488; de *hospitalité).* ♦ 1° Qui pratique volo tiers l'hospitalité. V. Accueillant. *Il est très hospitalier :* maison est *ouverte à tous.* « *Soyez hospitalier, même à vo ennemi* » (HUGO). *La légende de saint Julien l'Hospitali* conte de Flaubert. ♦ 2° Où l'hospitalité est pratiquée. *Tal hospitalière.* « *En quittant l'hospitalier territoire de Weimar* (B. CONSTANT).

◇ ANT. *Hostile.* Inhospitalier.

HOSPITALISATION [ɔspitalizasjɔ̃]. *n. f.* (1866; de *ho pitaliser).* Action d'hospitaliser; admission dans un établ sement hospitalier. *Hospitalisation d'un blessé. Jours d'ho pitalisation remboursés par la Sécurité sociale.*

HOSPITALISER [ɔspitalize]. Y. tr. (1801 ; du lat. *hosp talis).* Faire entrer, admettre (qqn) dans un établisseme hospitalier (asile, hospice), *et spécialt.* dans un hôpit;

Hospitaliser un malade. — Au p. p. *Malades hospitalisés,* et ubst. *Les hospitalisés.*

HOSPITALISME [ɔspitalism(ə)]. n. *m.* (1962; de l'amér. *ospitalism,* de *hospital* « hôpital »). *Psychol.* Troubles psycho-matiques présentés par un enfant élevé hors de sa famille aturelle, dans une communauté publique ou par un adulte la suite d'une longue hospitalisation.

HOSPITALITÉ [ɔspitalite]. n. *f.* (fin XIIe, Iat. *hospita-'as*). ♦ 1° *Vx.* Charité qui consiste à recueillir, à loger et ourrir gratuitement les indigents, les voyageurs dans un ablissement prévu à *cet* effet (hospice). ♦ 2° *Anfig.* Droit ciproque de trouver logement et protection les uns chez s autres. ♦ 3° (XVIIIe). Cour. Libéralité qu'on exerce en cevant qqn sous son toit, en le logeant gratuitement (V. ôte). *Donner, offrir l'hospitalité à qqn. Demander, accepter, cevoir l'hospitalité* (V. Abri, asile, logement, refuge). ◇ *Par t.* Action de recevoir chez soi, d'accueillir avec bonne grâce. Accueil, réception. *Merci de votre aimable hospitalité.*

HOSPITALO-. Premier élément *de mots didact,* tiré l lat. *hospitalis.* V. Hôpital. Ex. *: Hospitalo-universitaire,* lj.

HOSPITALO-UNIVERSITAIRE [ɔspitalɔyniversitɛr]. *lj.* (1969; de *hospitalo-,* et universitaire). De l'hôpital, ans la mesure où les futurs médecins y font leurs études. *aseignement hospitalo-universitaire. Centre hospitalo-uni-rsitaire.*

HOSPODAR [ɔspɔdar]. *n. m.* (1690; mot slave « maître, igneur »). *Hist.* Ancien titre des princes vassaux du sultan de urquie.

HOSTEAU, HOSTO, ou **OSTO** [ɔsto]. *n.* **m. (1886;** t. *hospitale;* Cf. anc. fr. et dial. *Hostau, osto,* « maison, gis »). *Pop.* Hôpital. *Il est à l'hosto.*

HOSTELLERIE [ɔstɛlri]. *n. f.* (1130, repris XXe ; forme chaîque de *hôtellerie*). Hôtellerie (I, 3°). « *Le snobisme stronomique suscite une levée d'hostelleries et d'auberges* » OLETTE).

HOSTIE [ɔsti]. *n. f.* (XIIIe ; *oiste,* XIIe ; lat. *hostia* « victime », ns chrét.. au IVe s.).

I. L'Espèce eucharistique du pain, consistant de nos jours une petite rondelle de pain de froment, généralement yme (dans les Églises latine, arménienne, maronite). *Consé-ation de l'hostie. La sainte hostie. Ciboire, patène contenant s hosties. Élévation de l'hostie. Exposition de l'hostie dans ostensoir. Déposer l'hostie sur la langue d'un communiant . Communion). Dogme de la présence réelle du Christ dans ostie* (V. Transsubstantiation). 0 *Par ext.* Pain d'autel éparé pour être consacré au cours de la messe.

II. *Vx* (XIVe-XVIIe). Victime *offerte en* sacrifice. « *Frappons ! oilà l'hostie...* » (CYRANO).

HOSTILE [ɔstil]. *adj.* (1450, *rare* XVIIe-XVIIIe ; lat. *hostilis, hostis* « ennemi »). ♦ 1° Qui est ennemi, se conduit en nnemi. *Groupes hostiles qui font la guerre. V.* Adverse, ennemi. *oule hostile et menaçante.* — Fig. *Nature hostile. Forces stiles.* V. Néfaste. — En parlant des choses qui s'opposent, contrarient par *nature. Caractères. naturels hostiles.* V. **ntagonique, opposé.** 0 HOSTILE A' V. Défavorable, **ntraire,** opposé (à). *Il est hostile à ce projet, à cette opinion, à candidat.* V. Contre (il est contre). *Hostile à un pays.* V. *ff.* -Phobe. — Par ext. *Élection, vote hostile à un régime.* 2° Qui est d'un ennemi, annonce, caractérise un ennemi. *ction, entreprise hostile.* « *Il se raidit et prit une attitude stile* » (BALZ.). *Accueil hostile.* V. Froid, glacé. *Silence, gard hostile.* V. Inamical. *Propos hostiles.* V. Malveillant. « *Il y avait dans la nature quelque chose d'hostile* » (*STAËL*). ANT. *Amical, bienveillant,* cordial, *favorable.*

HOSTILEMENT [ɔstilmã]. *adv.* (1418; de *hostile*). D'une anière hostile, en ennemi.

HOSTILITÉ [ɔstilite]. *n. f. (1353;* bas lat. *hostilitas*). 1° Vx. Acte d'un ennemi en guerre. « *Il y eut beaucoup hostilités entre les Chinois et les Russes* » (VOLT.). — Mod. ES HOSTILITÉS, l'ensemble des actions, des opérations de *erre. Commencer, engager les hostilités. Cessation des stilités.* V. Armistice, trêve. *Pendant la durée des hostilités.* Conflit. ♦ 2° (1606). Disposition hostile, inamicale. V. **ntipathie, haine,** malveillance. *Hostilité envers, contre qqn.* Opposition. *Acte d'hostilité. Ils affectaient « une vive hosti-é à ce projet* » (MAURIAC). ◈ ANT. Amitié, *bienveillance.*

HOT ['ɔt]. *adj. et n. m.* (déb. XXe ; mot amér. « chaud »). dit du jazz joué avec force, avec un rythme violent, échauffé ». *Style hot. Il « siffle un air hot » (QUENEAU).* HOM. *Hotte.*

HOT-DOG ['ɔtdɔg]. *n. m.* (1930; express. d'arg. amér., gnifiant littéralt. « chien chaud »). *Américanisme.* Saucisse Francfort, servie chaude dans un petit pain. *Des hot-gs.* Invar. « *Les marchands de hot-dog* » (Cl. ROY).

HÔTE, HÔTESSE [ot, otɛs]. **n.** *(Oste, hoste,* XIIe ; fém., IIe ; lat. *hospes, -iris).*

I. ♦ 1° Personne qui donne l'hospitalité, qui reçoit qqn. Amphitryon, maître (de *maison). Hôtesse charmante, avenante, cordiale. Remercier ses hôtes.* ♦ 2° *Vieilli.* V. Aubergiste, cabaretier, hôtelier, restaurateur. *L'hôtesse d'une auberge.* — *Loc.* (1640) *Table d'hôte,* table où plusieurs personnes réunies mangent à prix fixe. ♦ 3° (v. 1950). *Mod.* HÔTESSE DE L'AIR, et absolt. *Hôtesse : jeune* femme, jeune fille chargée de veiller au confort. à la sécurité des passagers, de s'occuper des enfants voyageant seuls, etc., dans les appareils des compagnies de transport aérien. *L'hôtesse et le steward font partie de l'équipage.* — *Par ext. Jeune* fille ou femme chargée de l'accueil (dans des centres, des villes, des gares, etc.). *Hôtesse d'accueil. Hôtesse d'agence, de grand magasin.* ♦ 4° (fin XIXe). Organisme animal ou végétal qui héberge *un parasite. Hôte définitif. Hôte intermédiaire.*

II. ♦ 1° Personne qui reçoit l'hospitalité (fém. HÔTE). *Recevoir. loger, nourrir. régaler un hôte. une hôte. ses hôtes.* V. Invité. « *Il était pour ce dernier soir, non plus un membre, mais l'hôte du mess* » (MAUROIS). *Hôte de' marque. Hôtes réunis cher qqn.* V. Commensal, convive. — *Hôte payant,* qui prend pension chez qqn, moyennant redevance. 0 Client d'une auberge, d'un hôtel. — Par ext. *Les hôtes successifs d'une chambre d'hôtel, d'un appartement meublé.* V. Habitant, locataire, occupant. ♦ 2° (1668). *Littér. et vx.* En parlant de ce qui vit dans un lieu. V. Habitant. *Les hôtes de l'air :* les oiseaux.

◈ HOM. *Haute, hautesse.*

HÔTEL [o(ɔ)tɛl]. *n.* m. (*Ostel,* XIe, « demeure, logis » ; bas lat. *hospitale* « chambre pour les hôtes ». V. Hôpital). ♦ 1° (XIIIe, dans le Nord). Maison meublée où on loge et où l'on trouve toutes les commodités du service (à la différence du meublé). V. Auberge, hôtellerie. *Hôtel de première classe; hôtel luxueux: grand hôtel international. V.* Palace. *Hôtel de tourisme. Hôtel-restaurant. Café-hôtel. Hôtel où l'on prend pension. V.* Pension. *-Le hall, la réception d'un hôtel. Chambre d'hôtel.* — *Propriétaire. directeur d'hôtel* (V. Hôtelier). *Chasseur, concierge; groom, portier d'un hôtel. Garçon, femme de chambre dans un hôtel. Rat* d'hôtel.* ♦ 2° (Déb. XVe). Demeure citadine d'un grand seigneur *(ancienn.)* ou d'un riche particulier. V. Palais, *Hôtel de Lauzun, de Luynes; hôtel Crillon. Un vieil hôtel du XVIIIe s. Cour. Hôtel particulier (pour* distinguer de *Hôtel,* 1°). V. Immeuble. *«Neuilly, plein d'hôtels particuliers* » (*ARAGON*). ♦ 3° MAÎTRE D'HÔTEL : celui qui dirige les services de table, chez un riche particulier (V. Majordome), ou dans un restaurant. *Le maître d'hôtel et les garçons.* ◇ [*À la*] *maître d'hôtel* : qualifie une préparation à base de beurre et de persil. ♦ 4° *Par ext.* Grand édifice destiné à un établissement public. *Hôtel de la Monnaie. Hôtel des ventes :* salle des ventes. 0 HÔTEL DE VILLE : édifice où siège l'autorité municipale dans une grande ville. V. Mairie. ◈ HOM. **Autel.**

HÔTEL-DIEU [o(ɔ)tɛldjø]. *n.* m. (v. 1250, « maison de Dieu »). Se dit de l'hôpital principal de certaines villes. *L'Hôtel-Dieu de Beaune.* V. Hospice. *Des hôtels-Dieu.* Absolt. *L'Hôtel-Dieu :* celui de Paris.

HÔTELIER, IÈRE [o(ɔ)təlje, jɛr]. **n. et** *adj.* (1130; de *hôtel).*

I. *N.* ♦ 1° Personne qui tient un hôtel, une hôtellerie, une auberge. V. Aubergiste, logeur. ♦ 2° N. m. *(Vx).* Religieux chargé de recevoir les hôtes, les voyageurs, dans certaines abbayes. — *Mod.* Adj. *Le père hôtelier.*

II. *Adj.* (1906; « hospitalier », en a. fr.). Relatif aux hôtels, à l'hôtellerie (II). *Industrie hôtelière. Crédit hôtelier. École hôtelière,* formant ses élèves aux diverses professions de l'hôtellerie. *Syndicats hôteliers.*

HÔTELLERIE [o(ɔ)tɛlri]. n. *f.* (1130; de *hôtel).*

I. ♦ 1° *Ancienn.* Maison où les voyageurs peuvent être logés et nourris, moyennant rétribution; hôtel simple ou rustique. V. Auberge. ♦ 2° *Archit.* Bâtiment d'une abbaye destiné à recevoir les hôtes. ♦ 3° *Vieilli.* Auberge. « *La tablée vulgaire de n'importe quelle hôtellerie provinciale* » (BLOY). 0 *Mod.* Hôtel ou restaurant d'apparence rustique confortable ou même luxueux. V. Hostellerie.

II. Métier, profession d'hôtelier; industrie hôtelière. *École d'hôtellerie. Travailler dans l'hôtellerie. Crise de l'hôtellerie.*

HÔTESSE. n. *f.* V. HÔTE (I).

HOTTE ['ɔt]. n. *f. (Hote,* XIIIe ; frq. **hotta).* ♦ 1° Grand panier ou cuve, qu'on porte sur le dos au moyen de bretelles (ou brassières). *Hotte de vendangeur,* pour le transport des raisins du lieu de cueillette aux bennes. V. Bouille. *La hotte du père Noël.* ♦ 2° (1676). Construction en forme de hotte renversée, se raccordant au bas d'un tuyau de cheminée, d'un conduit d'aération. *Hotte d'une cheminée de cuisine, hotte aspirante. Hotte de forge.* « *Une cheminée à hotte dans laquelle ses sarments de genévrier pétillent* » (HUYSMANS). *Hotte de laboratoire.* ◈ HOM. Hot.

HOTTÉE ['ɔte]. *n. f.* (1496; de *hotte*). *Rare.* Capacité d'une hotte; contenu d'une hotte pleine.

HOTTENTOT, OTE ['ɔtãto, ɔt]. *adj.* **et** *n.* (1685; mot holl. « bégayeur »). Relatif à une population de pasteurs nomades de l'Afrique du Sud-Ouest (parfois appliqué *abusiv.*

aux Boschimans. leurs voisins). ***Population hottentote.*** *LES Hottentots.* — Spécialt. ***Vénus hottentote*** : type de femme boschimane à fesses énormes (steatopyge).

HOTTER ['ɔte]. *v. tr.* (1412; de hotte). ***Rare.*** Transporter dans une hotte. *Hotter des raisins.*

HOTTEREAU ['ɔtʀo] ou **HOTTERET** ['ɔtʀɛ]. **n. m.** (1359; de hotte). ***Rare.*** Petite hotte.

HOU ! ['u; hu]. *interj.* (XIVe ; onomat.). Interjection pour railler, faire peur ou honte. ***Hou ! la vilaine !*** ◇ HOM. V. Ou.

HOUACHE ['waʃ], **HOUAICHE** ['wɛʃ] ou **OUAICHE** [wɛʃ]. *n. f.* (1678; adapt. angl. *wake* « sillage »). Mar. *(Vx).* Sillage d'un navire en marche.

HOUBLON ['ublɔ̃]. *n.* m. *(Oubelon,* 1413; néerl. ***hoppe, avec*** infl. ***a.*** fr. *homlon* lat. médiév. *humlone,* frq. **humilo).* Plante grimpante *(Urticacées),* vivace, à tige volubile. ***Les fleurs femelles du houblon servent à aromatiser la bière. Perches à houblon.***

HOUBLONNAGE ['ublɔnaʒ]. *n. m.* (1874; de ***houblonner).*** ***Techn.*** Action de houblonner; troisième opération dans la fabrication de la bière.

HOUBLONNER ['ublɔne]. *v. tr.* (1694; de ***houblon).*** ***Techn.*** Mettre du houblon dans (une boisson). *Houblonner la bière.* — Au ***p. p. Le stout, bière fortement houblonnée.***

HOUBLONNIER, IÈRE ['ublɔnje, jɛʀ]. *n.* m. et ***adj.*** (1873; de ***houblon).*** Celui qui cultive le houblon. ◇ ***Adj.*** (1877) Qui produit du houblon. ***Pays houblonnier. Région houblonnière.***

HOUBLONNIÈRE ['ublɔnjɛʀ]. *n. f.* (1535; de ***houblon).*** Champ de houblon. ***Houblonnière d'Alsace, de Belgique.***

HOUDAN ['udɑ̃]. n. *f.* (1908; de *Houdan,* nom de ville). ***Agric.*** Poule, poulet d'une race élevée à Houdan.

HOUE ['u]. *n. f.* (fin XIIe ; frq. **hauwa*). Pioche à lame assez large dont on se sert pour les binages. ***Houe à main.*** V. Fossoir, **hoyau.** « ***Une femme... occupée à labourer la terre à la houe*** » (BALZ.). — ***Houe*** à ***cheval,*** charrue légère à un ou plusieurs petits socs triangulaires. V. **Bineuse.** ◇ HOM. V. On.

HOUER ['we]. *v. tr.* (fin XIIe ; de ***houe).*** *Vx.* Labourer avec la houe.

HOUILLE ['uj]. *n. f.* (1611; *oille* ***de charbon,*** 1502; wallon ***hoye,*** du frq. **hukila* « bosse, tas »). Combustible minéral de formation sédimentaire (densité moyenne 1,3), généralement noir, à facettes brillantes, et renfermant 75 à 93 % de carbone ***pur. La houille, charbon naturel fossile, autrefois nommé « charbon de ferre, charbon de pierre ». La houille provient de végétaux décomposés*** (« houillification » des ***végétaux). Composition de la houille,*** matière combustible : carbone, hydrogène, oxygène, azote, soufre (pyrites, sulfates) ; silicates, alumine, oxyde de fer, chaux, eau. ***Variétés de houilles : houilles*** grasses (plus de 25 % de matières volatiles, ex. : maréchale), ***demi-grasses*** (15 à 18 %), ***maigres*** (12 à 14 %) et ***anthraciteuses (4*** à 11 %). V. Anthracite. ***Gisement de houille*** (Cf. Bassin houiller). ***Filon, veine de houille. Gar dans les mines de houille*** (grisou, méthane). ***Aspect des morceaux de houille dans*** le commerce : fines, paillette, poussier, aggloméré, briquettes, boulets. ***Emploi de la houille comme combustible. Produits de la distillation de la houille. V.*** Coke, goudron; gaz (d'éclairage). Gar ***de houille: gazéification de la houille dans la mine. Goudron de houille,*** coaltar. ◇ Par anal. d'utilisation. Cour. (1906) HOUILLE BLANCHE : énergie hydraulique fournie par les chutes d'eau en montagne. V. Barrage; hydro-électrique. — Géogr. ***Houille verte*** : énergie hydraulique fournie par les vagues et les marées. V. Marémotrice (usine). ◇ HOM. Ouille!

HOUILLER ['uje]. *n. m.* Syn. de ***Carbonifère*.***

HOUILLER, ÈRE ['uje, ɛʀ]. ***adj.*** (1793; de ***houille).*** Qui renferme des couches de houille. ***Terrain, bassin houiller. 0*** Relatif à la houille. ***Richesse houillère. Industries houillères.***

HOUILLÈRE ['ujɛʀ]. *n. f.* (1541; de ***houille).*** Mine de houille. ***Les houillères du nord de la France.*** *Exploitation* ***d'une houillère.*** V. Charbonnage.

HOUKA ['uka]. *n.* m. (1812; hindi ***hukka, mot*** arabe). Pipe à réservoir, sorte de narguilé (aux Indes). « ***Le bec d'ambre d'un magnifique houka de l'Inde*** » (BALZ.).

HOULE ['ul]. *n. f.* **(1484;** germ. *hol* « ***creux*** »). ♦ **1°** Mouvement ondulatoire qui agite la mer sans faire déferler les vagues. ***Forte, grosse houle. Navire balancé par la houle.*** V. Roulis. — ***Hauteur de la houle,*** dénivellation entre le ***creux et*** la ***crête. — Période de la houle, temps*** qui sépare le passage de deux crêtes successives. 0 ***(Au plur.) Grosses*** vagues d'une mer agitée. « ***Occupés à regarder mourir à nos pieds les longues houles qui venaient d'Amérique*** » (FROMENTIN). ♦ **2°** Ce qui rappelle, par son aspect (ou son ***mouvement)*** la surface d'une ***mer*** houleuse. « ***Il contemplait l'énorme houle des verdures forestières*** » (L. BERTRAND). ***Une houle humaine.***

HOULETTE ['ulɛt]. *n. f.* **(1278;** de l'a. fr. *houler* « ***jeter*** », moy. ***néerl. hollen).*** ♦ **1°** Bâton de berger, muni à son extrémité d'une plaque de fer en forme de gouttière Servant à jeter des mottes de terre ou des pierres aux moutons qui s'écartent du troupeau. — ***Par métaph.*** V. Bâton. ***La ho de l'évêque. V. Crosse.*** « ***Votre pasteur vous rassembl*** sa ***houlette*** » (CHATEAUB.). : sous sa conduite. ♦ **2°** Petite bêche de jardinier en forme de houlette pour le terre les oignons de fleurs.

HOULEUX, EUSE ['ulø, øz]. *adj.* (1716; de ♦ **1°** Agité par la houle. Mer ***houleuse.*** ♦ **2°** ***Fig.*** (V. Agité, troublé. ***Assemblée, salle houleuse. Séance hou*** V. Mouvementé, orageux. ◇ ANT. Calme, **paisible.**

HOULQUE ['ulk(ə)] ou **HOUQUE** ['uk]. *n. f.* (lat. *holcus* « orge sauvage »). Plante herbacée *(Grami* vivace, à tige souterraine, à feuilles velues, qui pour ***grosses*** **touffes.** ***La houlque laineuse forme un excellent rage.***

HOUP! ['up; hup]. *interj.* (1826; onomat.). V. « ***Allons, houp! débarrasser le plancher!*** » ***(ZOLA).*** ◇ Houppe.

HOUPPE ['up]. *n. f.* (déb. XIVe ; a. frq. **huppo* « tou ♦ **1°** Assemblage de brins de fil, de laine, de soie fo une touffe et servant généralement d'ornement. V. F houppette, pompon. — Spécialt. ***Houppe à poudrer.*** V. 1 **pette.** « ***Prête-moi fa houppe à poudre*** » ***(COLETTE).*** ♦ **2°** « plumes »; par anal. de forme). ***Houppe de cheveu*** Toupet. ***Riquet à la houppe,*** personnage des contes de **rault.** ***Houppe de plumes.*** V. Aigrette, huppe. ***Houp poils.*** « ***Sur les sureaux... une houppe neuve de verdure te*** (COLETTE). ◇ ***Anat.*** Papilles nerveuses terminant ce nerfs. ◇ HOM. **Houp!**

HOUPPELANDE ['uplɑ̃d]. *n. f.* (***Hoppelande,*** 1281 babl. a. angl. ***hop-pâda*** « pardessus »). Long vêteme dessus, très ample et ouvert par-devant, souvent ou. fourré, à col plat, à larges manches flottantes évasé, ***Cape.*** « ***Le cocher à grosse houppelande bleue brod*** rouge » (BALZ.).

HOUPPER ['upe]. v. *tr.* **(1680;** ***houppé,*** XVIe ; de ***ho,*** ***Techn.*** Disposer en houppes, garnir de houppes. ***HC de la laine,*** la peigner.

HOUPPETTE ['upɛt]. n. *f.* (1399; de ***houppe).*** houppe. ***Houppette*** à ***poudre de riz,*** petit tampon ar (de coton, de cygne) pour se poudrer.

HOUPPIER ['upje]. *n. m.* (1343; de ***houppe).*** ***Ea for.*** Sommet d'un arbre ébranché, et ***par*** ext. cet arbre

HOUQUE. V. HOULQUE.

HOURD ['uʀ]. *n.* m. (XIIIe, « palissade »; frq. ***Ancienn.*** Palissade. Estrade pour les spectateurs d'un noi ; scène de théâtre en charpente (au moyen âge). 0 Charpente en encorbellement au sommet d'une tour, muraille.

HOURDAGE ['uʀdaʒ]. *n.* m. (XVe ; de ***hourder).*** Action de hourder. ***Par ext.*** Maçonnage grossier (d'une son). V. Hourdis. — Couche de plâtre étendue sur un pour former l'aire d'un plancher

HOURDER ['uʀde]. *v. tr.* (XIIe ; de ***hourd).*** *(Constr.).* ♦ **1°** ***Garnir*** de hourds. ***Chemin de ronde h*** ♦ **2°** Maçonner grossièrement avec du plâtre. ***Hourde cloison.***

HOURDIS ['uʀdi]. *n. m. (Hordeïs,* fin XIIe ; de ***hou*** ***Techn.*** Maçonnerie légère qui garnit un colombage, une ture en pans de bois. — Corps creux en terre cuite. ◇ Ourdi (p. p. de ourdir).

HOURI ['uʀi]. n. *f.* (1654; mot persan, de l'arabe adj. désignant les femmes qui ont le blanc et le noir des très tranchés). Beauté céleste que le Coran promet au m man fidèle dans le paradis d'Allah. — Fam. Une ***crou*** ***houri.***

HOURQUE ['uʀk(ə)]. *n. f.* (***Hulke, 1326;*** moy. ***hulke: hourque*** par crois. avec ***hoeker,*** type de navire). Bâtiment de transport à varangues plates et à flancs re en usage en Hollande. ***Les hourques sont très lentes. vieilles hourques hollandaises, grosses et dures comme une vernie!*** » (CLAUDEL).

HOURRA ['uʀa; huʀa]. *n. m.* (***Houra, 1722;*** angl. ***huzza*** (XVIe), var. ***hurrah*** (XVIIe). ♦ **1°** Cri d'acclam poussé par les marins. ***L'amiral fut salué d'un triple ho*** ◇ Cour. Cri d'enthousiasme, d'acclamation. « ***Des hc et des applaudissements retentirent frénétiquement*** » (CA — Interj. ***Hourra! Hip, hip, hip; hourra!*** ♦ **2°** *Vx. C* guerre des Cosaques.

HOURVARI ['uʀvaʀi]. H. *m.* (1561; probabl. crois. ***hou, hari*** « cris pour exciter les chiens », et ***charivar*** **1°** Vén. Cri des chasseurs, sonnerie de trompe pour ran des chiens tombés en défaut. — Ruse d'une bête traqué revient à son point de départ pour mettre les chiens en d ♦ **2°** ***Littér.*** Grand tumulte. « ***Par moments il s'éleva hourvari de clameurs*** » (HUGO). « Ce ***fut un hourvari, un billon, une mêlée, un éclair*** » (GOBINEAU). ◇ ANT. *C* **silence.**

HOUSARD. V. HUSSARD.

HOUSEAU ['uzo]. **n. m.** (XIIe ; de l'a. fr. *huese* « bo frq. **hosa*). En ***général plur.*** Sorte de jambière, simulant 1

'une botte. *Houseaux lacés, boutonnés, de toile.* « *Les hou-'aux de cuir jadis noirs, presque roux maintenant* » (GENE-XX).

HOUSPILLER ['uspije]. *v. tr.* (v. 1450; *houssepignier*, IIIe; de *pigner, peigner, et housser* 2). ♦ 1° *Rare.* Brutaliser qn) en le secouant, en le tiraillant. V. Battre, maltraiter. e *boxeur* « *semblait un taureau maladroit qu'on houspille* » HÉMON). ♦ 2° Cour. Attaquer, maltraiter (qqn) en paroles; arceler de reproches, de critiques. V. Critiquer, quereller. *s'est fait houspiller durement.* V. Réprimander.

HOUSPILLEUR, EUSE ['uspijœʀ, øz]. *adj.* (v. 1920; e *houspiller*). *Littér.* Qui houspille.

HOUSSAIE ['usɛ]. *n. f.* (XIIe; de *houx*). *Région.* Lieu lanté de houx. de buissons de houx (On dit aussi HOUS-ÈRE ['usjɛʀ]).

HOUSSE ['us]. *n. f.* (*Houce*, XIIe; frq. **hulftia* « couver-ire »). ♦ 1° Sorte de couverture attachée à la selle et qui ouvre la croupe du cheval. « *Le cheval blanc avec sa housse ' velours pourpre* » (HUGO). ♦ 2° Enveloppe souple recou-rant et protégeant temporairement certains objets (meu-es, vêtements, etc.) dont elle épouse la forme. V. Enve-ppe, *gaine. Housse de protection que l'on met sur les meubles: r une voiture.* « *Les machines à écrire dormaient sous les ousses* » (ST-EXUP.). — *Housse à vêtements*, grand sac de ile, de matière plastique dans lequel on les enferme. ♦ Enveloppe de protection d'un siège d'automobile, sur quelle on s'assoit.

1. **HOUSSER** ['use]. *v. tr.* (1260; de *housse*). *Couvrir* 'une housse. « *La chaise longue houssée de toile blanche* » MART. du G.).

2. **HOUSSER** ['use]. *v.* tr. (XIIIe; de *houx*). *Rare.* Épous-ter, nettoyer avec un houssoir. *Housser des meubles, une pisserie.*

HOUSSINE ['usin]. *n. f.* (XVe; de *houx*). *Vieilli.* Baguette houx, et *par ext.* toute baguette flexible.

HOUSSINER ['usine]. *v. tr.* (1611 ; de *houssine*). *Vieilli.* attre, frapper avec une houssine. *Houssiner un tapis.*

HOUSSOIR ['uswaʀ]. *n. m.* (*xv'*; de *houx*). *Vieilli.* Balai houx, et *par* ext. de branchages, de crin, de plumes (V. lumeau).

HOUX ['u]. *n.* m. (*Hos, hous*, XIIe; frq. **hulis*). Arbre arbuste *(Ilicacées)*, à feuilles aiguës. coriaces, luisantes persistantes, à fleurs isolées ou en grappes; à fruits sphé-ques d'un *rouge* vif. *Piquants d'une feuille de houx. Le gui le houx de la Noël. Lieu planté de houx. V.* Houssaie. *Houx ommun, houx maté* (V. Maté). *Petit houx, houx-frelon* (V. ragon). « *Noël approchait... on offrait du houx, des touffes ' gui* » (CHARDONNE). ◈ HOM. V. Ou.

HOVERCRAFT [ovœ(ɛ)ʀkʀaft]. *n.* m. (v. 1960; mot ngl., de *to hover* « planer », et *craft* « embarcation »). nglicisme. Véhicule amphibie à coussin d'air (V. Aéro-isseur), utilisé essentiellement sur la mer, pour le transport e passagers et de véhicules.

HOYAU ['wajo]. **n.** *m. (Hoyel*, 1335; *hewel*, 1312; de *oue).* Agric. Petite houe à lame courbe taillée en biseau.

HP. V. HORSE-POWER.

HUARD ou **HUART** ['yaʀ]. (1361; de *huer*). ♦ 1° Nom donné au pygargue*, à cause de son cri. ♦ ' [Canada, 1613]. Nom courant du *plongeon arctique* oiseau palmipède). « *Ils trouvaient les nids énormes des uards* (L.-P. DESROSIERS).

HUBLOT ['yblo]. *n.* m. (1773; *huvelot*, 1382, altér. *hulot*, 594; de l a. fr. *huve* « bonnet, couvercle », o. frq.). Petite nêtre étanche généralement ronde munie d'un verre épais our donner du jour et de l'air à l'intérieur d'un navire. *Les ngées de hublots d'un transatlantique.* ◇ *Par* ext. Fenêtre rculaire dans un avion de transport. *Ils regardaient* « *par œil du hublot. L'avion en possède une ceinture* » (ARNOUX). ◇ Spécialt. *Hublot d'une machine à laver, d'une cuisinière.*

HUCHE ['yʃ]. **n.** *f.* (*Huge, fin* XIIe; lat. médiév. *hutica*, robabl. o. germ.). Grand coffre de bois rectangulaire à ouvercle plat (à la différence du *Bahut). Huche à vêtements, provisions. Huche au pain, à pain :* huche où l'on garde le ain, *à* la campagne. — *Huche à pétrir* (V. Maie, pétrin).

HUCHER ['yʃe]. *v. tr.* (1160; lat. pop. **huccare*; probabl. nomat.). Vx ou *Vén.* Appeler en criant. en sifflant.

HUCHET ['yʃɛ]. **n.** *m.* (1382; de *huchet*). *Vx ou Blas.* etit cor de chasse. V. Cornet.

HUE! *['y: hy]. interj.* (1680; onomat.). Mot dont on se ert pour faire avancer un cheval, pour le faire tourner à roite (on emploie aussi *Huhau*). *Hue cocotte! Aller, hue!* — *oc. Tirer à hue et à dia.* V. Dia. ◈ HOM. Eu (p. p. du v. voir); *u.*

HUÉE ['ɥe]. **n.** *f.* (XIIe; de *huer*). ♦ 1° *Vén.* Cri des chas-eurs pour faire lever, pour rabattre le loup, pour indiquer ue le sanglier est pris, etc. ♦ 2° Cour. (au plur., XVIIIe). 'ri de dérision, de réprobation poussé par une assemblée, ne réunion de personnes. Orateur *interrompu par des sifflets t des huées. V.* Bruit, charivari, **tollé.** *S'enfuir sous les huées.*

◈ ANT. Acclamation, applaudissement. *bravo, hourra,* ovation, *vivat.*

HUER ['ɥe]. *v.* (1160; du rad. onomat. de *hue).* ♦ 1° V. tr. Vén. Poursuivre (le loup) avec des huées. ♦ 2° Cour. Pousser des cris de dérision, des cris hostiles contre (qqn). V. Huée; conspuer, siffler. *Il s'est fait huer. Huer un orateur, un acteur.* — Par ext. *Huer un spectacle.* « *Figurez-vous que Zaïre fut huée dès le second acte* » (VOLT.). ♦ 3° *V. intr.* Pousser son cri, en parlant de la chouette, du hibou (V. Chat-huant). ◈ ANT. Acclamer, applaudir, ovationner.

HUERTA ['w(u)ɛʀta]. *n. f.* (XXe; mot esp.). Géogr. Plaine irriguée très fertile, en Espagne. *Les huertas d'Andalousie.*

HUGUENOT, OTE ['ygno, ɔt]. *n. et adj.* (1550; *eyguenet*, 1520 ; altér. all. *Eidgenossen* « confédérés » (nom des Genevois partisans de la Confédération contre le duc de Savoie). ♦ 1° *Péj.* Surnom donné aux protestants calvinistes, en France, par les catholiques, du XVIe au XVIIIe s. *Par ext.* V. Protestant. *Les papistes et les huguenots.* — Adj. *Parti huguenot.* « *Ses cousines huguenotes* » (STE-BEUVE). ♦ 2° *Marmite huguenote*, et absolt. HUGUENOTE (n. f.). Vx. Marmite de terre sans pieds ou à pieds très bas; petit fourneau surmonté de cette marmite. *Une vieille femme* « *faisait notre festin dans une huguenote* » (CHATEAUB.).

HUI [ɥi]. *adv.* (Xe; lat. *hodie).* Vx. Aujourd'hui. ◈ HOM. Huis, *huit.*

HUILAGE [ɥilaʒ]. *n. m.* (1838; de *huiler).* ♦ 1° Action de tremper dans un bain d'huile. *L'huilage des limes, du* coton. ♦ 2° (1845). Action d'enduire, de frotter d'huile. *L'huilage des machines* (V. *Graissage).*

HUILE [ɥil]. *n. f. (Oile*, 1120, var. *olie; uile, 1250*, puis *huile* pour éviter la lecture *vile:* lat. *oleum).* ♦ 1° Substance grasse, onctueuse et inflammable, liquide à la température ordinaire et insoluble dans l'eau, d'origine végétale, animale ou minérale. V. Graisse. *Huile figée, huile bouillante. Viscosité d'une huile. Tache d'huile. Huiles grosses* (végétales, animales), corps gras, saponifiables, à base d'oléine (V. *préf.* Olé(o)-). *Huiles végétales alimentaires,* d'arachide, de navette, de noix, d'œillette, d'olive. *Huile de colza, de coton, de lin* (huiles industrielles). *Huile de ricin,* purgatif. *Graines, pulpes dont on tire de l'huile.* V. Oléagineux; émulsif. — *Huiles animales. Huile de baleine, de phoque. Huile de foie de morue.* — Chim. *Huiles minérales :* hydrocarbures liquides. *Huiles lourdes,* hydrocarbures distillant à haute température. *Huile minérale brute* (ou huile de naphte). V. Pétrole. *Huiles de goudron, de pétrole,* obtenues par distillation des goudrons de bois (V. Créosote) ou de houille *(huiles légères* (V. Benzène), *phénoliques, anthracéniques),* du pétrole et de ses dérivés (V. Fuel-cdl, gas-oil, mazout). *Huile de graissage. Huile de paraffine, de vaseline. 0 Huiles médicamenteuses, ou médicinales (huile camphrée, goménolée, iodée). Huile solaire,* pour protéger la peau de l'action du soleil et faire bronzer. *Huile essentielle,* ou *volatile,* obtenue par distillation de substances aromatiques contenues dans diverses plantes. V. Essence, oléolat. ♦ 2° Cour. Huile comestible. *Bouteille d'huile. Huile de table. Huile vierge,* obtenue après premier *pressurage* des olives. « *Son médecin lui interdit la cuisine à l'huile* » (COLETTE). *Assaisonner avec de l'huile et du vinaigre.* ◇ Huile de graissage. *Burette d'huile. Bidon d'huile. Vidanger l'huile d'une* voiture. — Huile de lampe. *Lampe à huile.* ♦ 3° Mélange d'huile (de lin, d'œillette) et d'une matière colorante. *Peinture à l'huile,* ellipt. *L'huile. L'huile a détrôné la détrempe.* ◇ *Une huile,* tableau peint à l'huile. *Une huile de Degas.* ♦ 4° Liturg. *Huile sainte, huile d'onction,* utilisée pour sacrer les rois dans les religions juive et chrétienne. — Liturg. rom. *Les saintes huiles.* V. Chrême, extrême-onction. ♦ 5° *Par compar.* ou fig. (Allus. à la fluidité, à l'onctuosité de l'huile). *Doux comme de l'huile. Couler comme de l'huile.* — *Mer d'huile,* très calme, sans vagues (comme une nappe d'huile). — *Tache d'huile, ce* qui se propage, gagne du terrain de manière insensible mais continue. *Idée qui fait tache d'huile* (Cf. Faire boule de neige). « *Il rayonne de tribu en tribu, fait la politique de la tache d'huile, gagne de proche en proche* » (MAUROIS). 0 Littér. *Ouvrage qui sent l'huile :* qui porte la marque de longs et laborieux efforts *(par allus.* aux nombreuses veilles [à la lumière de la lampe à huile] qu'il semble avoir coûté *à son* auteur). *0* Fam. *Dans l'huile,* avec une grande aisance. *La première représentation s'est déroulée dans l'huile.* Vieilli. Mettre, *verser de l'huile sur les ploies de qqn,* l'apaiser (Cf. Verser un baume* sur une bles-*sure).* — Mod. *Jeter de l'huile* sur *le feu,* attiser un désir, pousser à la dispute. V. Attiser, envenimer, exciter. « Ces *difficultés, loin d'abattre mon désir, furent comme de l'huile sur le feu* » (BAUDEL.). *0* Fam. *Huile de bras, de coude, de poignet.* V. Force. « *Plus on met de l'huile de coude, plus ça reluit* » (ZOLA). ♦ 6° *Pop. (fin* XIXe; *nager dans les huiles* « être en relation avec des personnages influents »). *Les huiles,* personnages importants, autorités. V. Légume. — Au sing. « *Le père est un grand manitou dans les chemins de fer... C'est une huile* » (*CÉLINE).*

HUILER [ɥile], v. *tr.* (1488, *s'huyler* « se frotter d'huile »;

de *huile).* ♦ 1° Frotter, oindre avec de l'huile. V. Graisser, **lubrifier.** *Huiler les rouages d'une machine pour faciliter le glissement, éviter le grippage. S'huiler la peau à l'huile d'amandes douces.* Au p. p. *Cuir, papier huilé: étoffe, soie huilée,* enduit d'une huile qui l'imperméabilise. 0 *Bien huilé (fig.),* dont le fonctionnement est parfait. *La vie paisible d'une démocratie aux mécanismes bien huilés.* ♦ 2° (1546). Assaisonner avec de l'huile (seulement *au* p. p.). *Salade trop huilée.*

HUILERIE [ɥilʀi]. **n.** *f.* **(1547;** de *huile).* ♦ 1° *Ancienn.* Moulin à huile. ◇ *Mod.* Usine où l'on fabrique des huiles. *Les huileries de Marseille.* ♦ 2° *Commerce* des huiles. *S'enrichir dans l'huilerie.* — Industrie agricole de la fabrication des huiles végétales.

HUILEUX, EUSE [ɥilø, øz]. *adj.* (1474; de *huile).* ♦ 1° *Rare.* Qui est de la nature de l'huile; qui en contient. « *Les olives huileuses* » (CHÉNIER). ◇ Pharm. *Médicament injectable en solution huileuse.* ♦ 2° *Qui* évoque l'huile par son aspect ou sa consistance. V. Onctueux, visqueux. « *Des reflets huileux à la surface des eaux* » *(CAMUS).* ♦ 3° Qui est ou semble frotté, imbibé d'huile. V. Graisseux, gras. *Cheveux huileux. Peau huileuse.*

HUILIER [ɥilje]. *n. m. (1260;* de *huile).* ♦ 1° *Rare.* Fabricant, marchand d'huile. ♦ 2° (1693). Cour. Ustensile de table contenant deux burettes pour l'huile et le vinaigre.

HUILIER, IÈRE [ɥilje, jɛʀ]. *ndj. (1868;* de *huile).* Qui a rapport à la fabrication des huiles. *Industrie kuilière :* huile&.

HUIS [ɥi]. *n.* **m.** (XII^e^; bas lat. *ustium,* class. *ostium; k* pour éviter la lecture *vis).* ♦ 1° *Vx.* Porte d'une maison. « *On frappe à l'huis* » (LA FONT.). ♦ 2° Mod. À HUIS CLOS, toutes portes fermées. *Ils passent « dans l'intérieur des cabarets, afin d'y continuer à huis clos leurs libations » (GAUTIER).* — *Dr.* Sans que le public soit admis. *Délibérer à huis clos. Audience à huis clos.* ◇ Subst. *Le huis clos. Tribunal qui ordonne le huis clos.-Huis clos,* pièce de Sartre. ◈ HOM. *Hui.*

HUISSERIE [ɥisʀi]. n. *f.* (1260; de *huis).* ♦ 1° Porte (vx). ♦ 2° *Techn.* Bâti formant l'encadrement d'une porte, d'une fenêtre. *Huisserie en bois, métallique.*

HUISSIER [ɥisje]. *n. m. (Uissier,* XII^e^; de *huis).*

I. ♦ 1° *Vx.* Portier. ♦ 2° *Officier* dont la principale charge était d'ouvrir et de fermer *une* porte. *Huissier de la chambre du* roi. ◇ *Mod.* Celui qui a pour métier d'accueillir, d'annoncer et d'introduire les visiteurs chez un haut fonc*tionnaire. un ministre. Donner son nom, le motif de sa visite à l'huissier.* ◇ Dr. *Huissier oudiencier :* qui introduit le tribunal dans la salle d'audience (et assure la police de l'audience).

II. ♦ 1° *Celui qui est* préposé au service de certains corps, de certaines assemblées. *Les huissiers du Palais-Bourbon, d'une faculté.* V. **Appariteur.** ♦ 2° (XVI^e^). Officier ministériel chargé de signifier les actes de procédure et de mettre à exécution les décisions de justice et les actes authentiques ayant force exécutoire (ainsi nommé à cause des fonctions de l'huissier audiencier). *Actes d'huissier* : assignation, commandement, constat, exploit, procès-verbal, protêt, saisie, sommation. « *Après tout, ne payez pas, je m'en fiche, moi! Je vous enverrai l'huissier* » *(ZOLA).*

HUIT ['ɥi(t)]. *ndj.* et *n. (Uit,* fin XI^e^; *k* pour éviter la lecture *vit;* lat. *octo).*

1. ♦ 1° Adjectif numéral cardinal invariable (prononcé ['ɥi] devant un nom commençant par une consonne, ['ɥit] dans tous les autres cas). Sept plus un. V. **Octo-.** Journée *de huit heures. Huit dizaines.* V. Quatre-vingt(s), octante *(vx)* : huitante. — *Dans huit jours, d'aujourd'hui en huit, au* huitième jour en comptant aujourd'hui, le même jour de la semaine suivante. V. Huitaine. *Ce mardi 4, il lui donne rendez-vous pour jeudi en huit* (jeudi *13).* — *Huit jours :* semaine (bien qu'elle n'ait que sept jours). *Donner ses huit jours à un domestique :* le renvoyer et lui payer une semaine de travail de dédommagement ♦ 2° Adjectif numéral ordinal invariable. V. Huitième. *Le huit* mai, et ellipt. *Le huit du mois. Henri huit* (VIII). *Huit ou neuvième.*

II. N. m. *invar.* [t toujours prononcé]. *Cinq et trois font huit. Dix-huit, vingt-huit* [dizɥit, vɛ̃tɥit]. ◇ *Spécialt.* Carte à jouer marquée de huit points. *Le huit de pique.* — Chiffre qui représente ce nombre. *Huit romain* (VIII), *arabe (8).* ◇ *Par* ext. Forme du huit arabe. *Les infinis sont notés par un huif couché (∞). Ivrogne qui zigzague et fait des huit.* « *Les décalques en huit de vieux arrosages* » *(CAMUS).*

◈ HOM. *Hui. huis.*

HUITAIN ['ɥitɛ̃]. n. *m.* (v. 1500, « huitième »; de *huit.)* Petit poème de huit vers. — Strophe de huit vers.

HUITAINE ['ɥitɛn]. *n. f.* (1437; de *huit).* Ensemble de huit choses, d'environ huit choses de même sorte (V. Octave). *Une huitaine de* jours. — Absolt. *Une huitaine,* huit jours, et *par ext.* V. Semaine. *Il part dans une huitaine.* Dr. *La cause a été remise à huitaine.*

HUITANTE ['ɥitɑ̃t]. *adj. et n. (Oitante,* déb. XII^e^; de *huit).* *Région.* Quatre-vingts (surtout en Suisse). V. Octante.

HUITIÈME ['ɥitjɛm]. *adj.* **et** *n. (Uitisme,* 1213; de *huit).*

I. Qui succède au septième. ♦ 1° Adj. numér. ord. *Psaume huitième. La huitième merveille du monde* : se dit d'une chose merveilleuse qui paraît pouvoir s'ajouter aux sept merveilles traditionnelles. « *Ne vous croyez point... la huitième merveille du monde* » (LESAGE). ♦ 2° *N. m.* et f. *Arriver le huitième dans une compétition.* — *Classe de huitième.* Absolt *Entrer en huitième.*

II. Se dit d'une fraction d'un tout divisé également en huit. ♦ 1° Adj. *La huitième partie.* ♦ 2° *N.* m. *Trois huitièmes.* Sport. *Huitième de finale.*

HUITIÈMEMENT ['ɥitjɛmmɑ̃]. *adv.* (1480; de *huitième). En* huitième lieu.

HUÎTRE [ɥitʀ(ə)]. *n. f.* (1538; *uistre, oistre,* v. 1270; *k* pour éviter la confusion avec *vistre;* lat. *ostrea,* du gr.). ♦ 1° Nom courant de plusieurs espèces de mollusques lamellibranches, à coquille feuilletée ou rugueuse, comestibles ou recherchés pour leur sécrétion minérale (nacre, perle). *Huîtres perlières.* V. Méléagrine, pintadine. — *Huître :* huître comestible, pêchée *(huître de drague)* ou *élevée* (V. Ostréiculture : *huître* d'élevage). V. Belon, **marenne, portugaise,** claire. *Bancs d'huîtres. Mois en R, où l'on peut manger des huîtres. Une douzaine d'huîtres. Plat, fourchette à huîtres. Zool.* L'un de *ces* mollusques *(Ostrea edulis), huître plate* ou *huître vraie (ex. :* belon), *opposé à la* gryphée* (huître portugaise). ♦ 2° Fig. et *fam.* Personne stupide.

HUIT-REFLETS ['ɥitʀflɛ], *n.* m. *invar.* (1907; de *huit* et reflet). Chapeau de soie haut de forme très brillant, sur fond duquel on peut distinguer huit reflets.

HUÎTRIER, IÈRE [ɥitʀije, ijɛʀ]. *adj. (1857;* de *huître).* Relatif aux huîtres, *à* leur élevage. *Industrie huîtrière.* V. Ostréiculture.

HUÎTRIER [ɥitʀije]. *n. m. (1718;* de *huître).* ♦ 1° *Rare* Ostréiculteur. ♦ 2° (1770). Oiseau échassier appelé *bécasse* ou *pie de* mer, qui est très friand d'huîtres.

HUITRIÈRE [ɥitʀijɛʀ]. *n. f.* (1546; de *huître).* Banc d'huîtres. ◇ Établissement où se fait l'élevage des huîtres.

HULOTTE ['ylɔt]. *n. f.* (1530; de l'a. fr. *huler* « hurler » *lat. ululare).* Oiseau rapace nocturne, très commun, de la taille d'un corbeau, qui se nourrit *principalement* d'insectes et de petits rongeurs. V. Chat-huant, chouette, effraie.

HULULEMENT ['ylylmɑ̃]. *n.* **m.** (1541 ; de *hululer). C*ri des oiseaux de nuit (aussi *Ululement*).

HULULER ['ylyle] ou **ULULER** [ylyle]. *v. intr.* (XV^e^; lat. *ululare).* Crier, en parlant des oiseaux de nuit.

HUM ! ['œm, hœm]. *interj.* (XVIII^e^; onomat.). Interjection qui exprime généralement le doute, la réticence. *Hum* ! *ce cache qqch.!* « *Hum ! qu'est-ce que je le disais?* » (ARAGON).

HUMAGE ['ymaʒ]. *n.* m. (1530; de *humer).* Action de humer. — *Spécialt.* Introduction de gaz et de vapeurs dans les voies respiratoires. *Salle de humage d'un établissement thermal.*

HUMAIN, AINE [ymɛ̃, ɛn]. *adj. et n. m.* (v. 1150; lat. *humanus,* de *homo* « homme »).

I. *Adj.* ♦ 1° De l'homme (I), propre à l'homme. *Nature humaine. Vie humaine. Corps', organisme humain. Cka humaine. N'avoir plus figure humaine. Voix humaine. Regard cri humain. C'est au-dessus des forces humaines.* V. Surhumain. *Âme humaine. Cœur humain. Faiblesse humaine. Dignité humaine. Personne humaine. Respect* humain. Destinée, condition humaine.* 0 Spécialt. *(opposé* à divin) *Moyens, voies humaines. Justice divine et justice humaine. 0* Qui a les caractères de l'homme, qui est homme. *Créature humaine.* « *La Bête humaine* », roman de Zola. Être *humain.* V. Homme (et femme; individu. ◇ Formé, composé d'hommes. *Espèce humaine. Les différentes races humaines. Le genre humain.* V. Humanité. *Groupes, groupements humains.* V. **Ethnique.** 0 Relatif à l'homme. *Les sciences* humaines. Anatomie, physiologie humaine. Géographie humaine* « *La Comédie humaine* », de Balzac. ♦ 2° (v. 1160). Qui est compréhensif et compatissant. V. Bon. « On ne *peut être juste si on n'est humain* » (VAUVEN.). « *Danton, bien qu'il fût humain, n'était point sentimental* » (JAURÈS). — Par ext. *Sentiments humains.* V. Humanitaire. *Souffle* généreux et *humain.* ♦ 3° (Fin XIX^e^). En parlant d'une personne en qui se réalise pleinement la nature humaine dans ce qu'elle a d'essentiel et d'universel *(opposé* à artificiel, inhumain, surhumain). « *Hamlet est le personnage parfaitement humain, parce que complexe* » (JOUVET). « *Un héros doit être humain* » (FRANCE). — En parlant des choses. *C'est humain, c'est une réaction bien humaine.* — Littér. «Humain, *trop humain* » (trad. de Nietzsche).

II. N. m. ♦ 1° Ce qui est humain; l'homme et ce qui appartient *à* l'homme. *Réduire le monde à l'humain.* ♦ 2° (XI littér.). Être humain. V. Homme (1). *Les humains.* V. **Humanité.** *Vivre séparé des humains, du* reste *des humains.* **Gens.**

◈ ANT. *Divin; impitoyable. méchant.*

HUMAINEMENT [ymɛnmɑ̃]. *adv.* (1130; de *humain*) ♦ 1° En homme, pour l'homme, du point de vue de l'homme

II a fait tout ce qui était humainement possible pour l'aider, pour le sauver. « *L'enfer, tel qu'il est humainement concevable* » (MAC ORLAN). ♦ 2° Avec humanité, bonté, générosité. V. Charitablement. *Traiter humainement un inférieur, un ennemi, un coupable.* ◈ ANT. *Inhumainement.*

HUMANISATION [ymanizɑsjɔ̃]. *n. f.* (XVI~; de humaniser). Action d'humaniser; résultat de cette action.

HUMANISER [ymanize]. v. *tr.* (1559; de *humain,* d'apr. lat. *humanus*). ♦ 1° Mettre à la portée de l'homme. *Humaniser une règle, une philosophie.* ♦ 2° *Littér.* Donner la nature humaine *à.* « *Humaniser le Christ et diviniser l'homme* » (LAMART.). ♦ 3° Rendre plus humain, plus sociable, plus civilisé. V. Adoucir, apprivoiser, **civiliser.** -Pronom. *Personne qui s'humanise,* devient plus sociable, plus traitable. *Un* ou *deux Anglais* « *qui, dit-on, s'humanisent jusqu'à parler* » *(VOLT.).*

HUMANISME [ymanism(ə)]. *n.* m. (1765, « philanthropie »; de *humaniste,* d'apr. all. *Humanismus*). ♦ 1° (1845). *Philo.* Toute théorie ou doctrine qui prend pour fin la personne humaine et son épanouissement. « *Le pur* humanisme, *c'est-à-dire Je culte de tour ce qui est de l'homme* » (RENAN). *L'existentialisme est un humanisme,* œuvre de Sartre. ♦ 2° (1877). *Hist.* Mouvement d'esprit représenté par les « humanistes » de la Renaissance et caractérisé par un effort pour relever la dignité de l'esprit humain et le mettre en valeur. *Humanisme italien, français.* ♦ 3° Formation de l'esprit humain par la culture littéraire ou scientifique (V. Humanités).

HUMANISTE [ymanist(ə)]. *n.* m. et *adj. (1539; lat.* médiév. *humanista).*

1. N. m. ♦ 1° Lettré qui a une connaissance approfondie des langues et littératures grecques, latines (Humanités). — *Spécialt. Nom* donné aux lettrés de la Renaissance qui se consacrèrent à l'étude des écrivains antiques et en firent connaître les œuvres et les idées. ♦ 2° (xx'). Partisan de l'humanisme philosophique. *Ce philosophe est un humaniste.*

II. Adj. (XIX^e). ♦ 1° Relatif à l'humanisme, aux humanistes de la Renaissance, aux humanités. *Mouvement, doctrine humaniste.* ♦ 2° Relatif, conforme à l'humanisme philosophique; partisan de l'humanisme. *Philosophies humanistes.*

HUMANITAIRE [ymanitɛr]. *adj.* (1833; de *humanité).* Qui vise au bien de l'humanité. « *Philosophie, système humanitaire* » (CHATEAUB.). *Organisation philanthropique* et humanitaire. Sentiments humanitaires.* V. Bon, humain.

HUMANITARISME [ymanitarism(ə)]. *n. m.* (1837; de *humanitaire).* Conceptions humanitaires (jugées utopiques ou dangereuses). « *Ce stupide amour collectif qu'il faut nommer l'humanitarisme* » (BALZ.).

HUMANITARISTE [ymanitarist(ə)]. *adj. et n.* (1837; de *humanitaire). Péj.* Humanitaire. *Utopies humanitaristes. Un humanitariste bêlant.*

HUMANITÉ [ymanite]. *n. f. (1120;* lat. *humanitas).* ♦ 1° *Philo., théol.* Caractère de cc qui est humain, nature humaine. *Humanité et divinité de Jésus-Christ.* ♦ 2° *Cour.* Sentiment de bienveillance envers son prochain, compassion pour les malheurs d'autrui. V. Bonté. *Sentiment, geste d'humanité. Traiter un coupable, un prisonnier avec humanité.* V. Douceur. ♦ 3° (1485, rare av. XVII^e). Cour. Le genre humain, les hommes en général. V. Homme, humain. *L'humanité et l'individu. L'humanité souffrante. Bienfaiteur de l'humanité. Passé, histoire de l'humanité.* V. Civilisation. « *L'humanité s'est émancipée* » (RENAN). ♦ 4° *N. f. pl.* (déb. XVI^e, *studia humanitatis, lat.* class. *humanitas* « culture »). *Didact.* Étude de la langue et de la littérature grecques et latines. *Faire ses humanités.* — Langue et littérature grecques et latines. *L'étude des humanités gréco-latines.* ◇ En Belgique. Etudes secondaires (classiques, modernes ou techniques). ♦ 5° Caractère d'une personne en qui se réalise pleinement la nature humaine. *L'amour suscite* « *une source vive d'humanité* » (CHARDONNE). ◈ ANT. *Inhumanité, méchanceté.*

HUMBLE [œ̃bl(ə)]. *adj.* (déb. XVI^e; *huemble,* v. 1170; *humele,* 1080; lat. *humilis* « bas, près de la terre »; Cf. Humus).

1. *(Personnes).* ♦ 1° Qui s'abaisse volontairement, par humilité. V. Effacé, modeste. -Qui donne à autrui les témoignages d'une très grande déférence, d'un grand empressement à lui être agréable. V. Soumis. « *Il était humble, modeste, contenu... s'effaçant volontiers* » (STE-BEUVE). ♦ 2° (1564). Qui est d'une condition sociale inférieure. V. Obscur, pauvre, simple. « *Dans les villages, parmi les plus humbles habitants* » (CHARDONNE). *0 Subst.* (surtout plur.) *Les humbles* (les petits, les petites gens).

II. *(Choses).* ♦ 1° Qui marque de l'humilité, de la déférence. *A veu, confession humble. Air, contenance, manières, ton humbles.* V. Embarrassé, timide. *«La foi, saur de [humble espérance* ». (HUGO). — (Par modestie réelle ou affectée) *À mon humble avis.* ♦ 2° *Littér. Qui* est *sans* éclat, sans prétention. V. Modeste. *Un humble présent. L'humble violette. Une humble demeure.* V. Pauvre. ♦ 3° (1564). Dont la médiocrité est caractéristique d'une condition sociale inférieure. V. Obscur. « *La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles* » (VERLAINE). *Végéter dans d'humbles fonctions.*

◈ ANT. Ambitieux, *arrogant,* fier, orgueilleux.

HUMBLEMENT [œ̃bləmɑ̃]. *adv. (Humelement,* XII^e; de *humble).* Avec humilité; d'une manière humble. V. Modestement. « *Je me fais humblement petite* » (BALZ.). *Remercier Dieu humblement. Parler humblement de soi.* — (Par modestie *affectée) Je vous ferai humblement remarquer...*

HUMECTAGE [ymɛktaʒ]. *n.* m. (v. 1900; de *humecter).* Action d'humecter; son résultat. *Humectage des étoffes, du papier* (techn.), à l'aide d'un appareil dit HUMECTEUR [ymɛktœr] (1878).

HUMECTER [ymɛkte]. *v. tr.* (1503; lat. *humectare*). Rendre humide, mouiller légèrement (V. Imbiber, imprégner). *Humecter du linge en l'arrosant, en le trempant dans un liquide. Rosée, pluie fine qui humecte l'herbe.* « *Les fines gouttelettes de sueur qui humectaient les tempes* » (MART. du *G.*). — *S'humecter les lèvres.* Fam. *S'humecter Je gosier.* V. Boire. ◈ ANT. Sécher.

HUMER ['yme]. v. *tr.* (fin XI^e; d'un rad. onomat.). ♦ 1° *Vx* ou *littér.* Avaler (un liquide) en l'aspirant. « *Je humais à peine quelques gouttes d'eau et de citron* » (CHATEAUB.). V. Boire. — Par anal. Humer *l'air, Je vent.* V. Aspirer. *Humer avec délices l'air frais du matin.* V. Respirer. ♦ 2° (1575). Cour. Aspirer par le nez pour sentir. « *Il ouvrait les narines pour mieux humer le parfum...* » (FLAUB.). **Par ext.** *Humer un plat.* V. Flairer. ◇ *Fig.* V. Respirer. *Humer l'encens de la gloire.*

HUMÉRAL, ALE, AUX [ymeral, o]. *adj.* (1541; du lat. *humerus*). *Anar.* Relatif *à* l'humérus. *Artère humérale. Ligament huméral.*

HUMÉRO-. Élément, du *lat. humerus,* servant à former des adjectifs, en anatomie : *Huméro-cubital, huméro-métacarpien.*

HUMÉRUS [ymerys]. *n. m.* (XVI^e; lat. *humerus* « épaule »). Os long constituant le squelette du bras, de l'épaule au coude. *Saillies de l'extrémité supérieure* (trochiter, trochlée), *inférieure* (condyle, épicondyle, trochlée) *de J'humérus. Col de J'humérus,* partie de l'humérus *entre* le corps et l'extrémité supérieure. *Tête de l'humérus,* surface articulaire arrondie (à l'extrémité supérieure de l'humérus).

HUMEUR [ymœr]. *n. f.* (1119, « liquide »; *lat. humor* « liquide »).

I. (v. 1160). *Vieilli.* Substance liquide élaborée par un corps organisé, *et spécialt.* (Méd. anc.) Liquide organique du corps humain. *Principales humeurs.* **V. Atrabile (vx), bile, chsssie, chyle, flegme, glaire, ichor, larme, lymphe, mélancolie (vx), morve, mucosité, pituite, pus, roupie (vx), salive,** *sang,* sanie, *sueur,* **synovie.** *Humeurs séreuses* (V. Sérosité), *subtiles* (V. Vapeurs). *Les quatre humeurs, les humeurs cardinales, fondamentales, de l'ancienne médecine* (bile, atrabile, *flegme* et *sang). 0 Spécialt.* **(Vx)** *Les humeurs vicieées, causes de maladies.* — *Humeurs froides.* V. Écrouelles. Absolt. « *Elle se plaignait... de ses nerfs, de ses humeurs* » (FLAUB.). ◇ **Mod.** *Humeur aqueuse, humeur vitrée de l'œil.*

II. Mod. *(Abstrait;* XV"). ♦ 1° Ensemble des dispositions, des tendances dominantes qui forment le tempérament, le caractère (et que l'on attribuait, autrefois, à la composition, au rapport des humeurs du corps). V. Caractère, **naturel, tempérament.** « *La fortune et l'humeur gouvernent Je monde* » (LA ROCHEF.). *Contrariété, incompatibilité d'humeur. Humeur brouillonne, querelleuse. Humeur chagrine, maussade. Égalité, facilité d'humeur.* « *Le pessimisme est d'humeur: l'optimisme est de volonté* » (ALAIN). *Inégalités d'humeur. Saute d'humeur.* ♦ 2° *Littér.* L'HUMEUR, considérée dans cc qu'elle a de spontané, d'irréfléchi, et opposée à la raison, à la volonté. V. **Caprice, fantaisie, impulsion.** *Agir par humeur et non par raison, par volonté.* ◇ Par ext. *Une humeur* : caprice, fantaisie, impulsion brusque et irraisonnée. « *Ses brusques humeurs* (de Byron) *surprenaient* » (MAUROIS). ♦ 3° (1578). Disposition particulière, momentanée qui ne constitue pas un trait de caractère. *L'humeur du moment, de l'instant. Selon, suivant son humeur. 0* HUMEUR DE *(vieilli),* disposition, tendance à. *L'humeur l'a pris de... V.* Envie. « *J'étais sur Je théâtre, en humeur d'écouter* » (MOL.). 0 D'HUMEUR A. V. Disposé, enclin (à). *Être, se sentir d'humeur à faire qqch.* ♦ 4° (Déb. XVII^e). Cour. BONNE HUMEUR, BELLE HUMEUR : disposition à la gaieté, à l'optimisme, qui se manifeste dans l'air; le ton, les manières. V. **Enjouement, entrain, gaieté. Ouvrage,** *récit plein de bonne humeur.* « *Je mettrais la bonne humeur au premier rang des devoirs* » (ALAIN). — *Être de bonne humeur, en bonne humeur. V. Gai,* content. *Il n'est pas de très bonne humeur.* — *Être d'excellente, de joyeuse, de charmante humeur.* ♦ 5° Cour. MAUVAISE HUMEUR : disposition à la tristesse, à l'irritation, *à la* colère. *Avoir l'air de mauvaise humeur.* V. Mécontent. *Manifester de la mauvaise humeur.* V. Bouder, râler. *Il est de très mauvaise humeur aujourd'hui, il a dû se lever du pied gauche*.* V. Cran (à). — *Méchante humeur; humeur massacrante, exécrable.* ◇ HUMEUR NOIRE :

mélancolie profonde ; tristesse, abattement. V. Cafard. « *Mes jours de jalousie et mes nuits d'humeur noire* » (VERLAINE). ♦ 6° *Absolt. et littér.* Mauvaise humeur. V. **Colère,** irritation. *Cela me donne de l'humeur. Avoir, garder de l'humeur contre qqn.* V. Rancune. *Accès, mouvement d'humeur.* ♦ 7° *Vx.* Disposition à la plaisanterie, à l'ironie. V. Humour.

HUMIDE [ymid]. *adj. (xv'* : lat. *humidus*). ♦ 1° *Vx.* Qui est la nature de l'eau. V. Aqueux, fluide, liquide. *L'humide élément :* l'eau. ◇ Subst. *L'humide et le sec.* 4 2° *Mod.* Chargé, imprégné d'eau, de liquide, de vapeur. *Murs humides.* V. Suintant. *Cave, souterrain humide. Terre humide de pluie.* V. Détrempé, **uliginaire.** *Front humide de sueur.* « *La poudre humide ne s'enflammait guère* » (FLAUB.). *La paille humide des cachots* (*plaisant.* : la prison). — Atmosphère, *temps humide.* « *La chaleur humide de ce printemps* » *(CAMUS). Pays humide :* où le climat est humide. — Yeux *humides de larmes. Regards humides.* V. Mouillé. ◈ ANT. Sec; aride.

HUMIDIFICATEUR [ymidifikatœR]. *adj. et n. m.* (1895; de *humidifier). Techn.* Se dit d'un appareil destiné à augmenter le degré hygrométrique de l'air. V. **Saturateur.**

HUMIDIFICATION [ymidifikasjɔ̃]. *n. f.* (1875; de *humidifier).* Action d'humidifier.

HUMIDIFIER [ymidifje]. *v. tr.* (1649; de *humide).* Rendre humide. V. Humecter, mouiller. ◈ ANT. Sécher; dessécher.

HUMIDIFUGE [ymidify3]. *adj.* (1829 ; de *humide, et* suff. *-fuge*). *Didact.* Qui absorbe, neutralise l'humidité. Le *mâchefer est humidifuge.*

HUMIDITÉ [ymidite]. *n. f. (1361;* bas lat. *humiditas).* Caractère de ce qui est humide, chargé d'eau, de liquide, de vapeur; l'eau, la vapeur que contient un corps, un lieu. *Humidité d'un sol. Plante qui vit dans l'humidité.* V. **Uliginaire.** *Métal rongé par l'humidité. Humidité de l'air, du climat.* « *L'humidité rouille les hommes comme les fusils* » (BARBUSSE). — *Mesure de l'humidité atmosphérique par l'hygrométrie. Humidité absolue* : nombre de grammes de vapeur d'eau par mètre cube d'air. *Humidité relative* : proportion entre la quantité de vapeur d'eau effectivement contenue dans l'air et la capacité d'absorption de l'air à une température donnée. ◈ ANT. Sécheresse; aridité.

HUMILIANT, ANTE [ymiljɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVII^e^; «humble », 1160; de *humilier).* Qui cause ou est de nature à causer de l'humiliation. V. **Avilissant,** dégradant, mortifiant. *Brimade humiliante. Aveu humiliant. Essuyer un échec humiliant.* « *La douleur la plus humiliante : celle qu'on se méprise d'éprouver* » *(MALRAUX).* ◈ ANT. *Exaltent, flatteur, glorieux.*

HUMILIATION [ymiljasjɔ̃]. n. *f.* (XIV^e^; lat. ecclés. *humiliatio*). ♦ 1° Action d'humilier ou de s'humilier. V. Abaissement, honte. « *La joie de l'humiliation d'autrui* » (VOLT.). Relig. *Les humiliations de la vie religieuse.* V. Mortification. État, sentiment de celui qui est humilié. V. Confusion, honte. *Rougir d'humiliation.* « *Si l'humilité est un renoncement à l'orgueil, l'humiliation au contraire amène un renforcement de [*'*orgueil* « (GIDE). ♦ 2° (v. 1420). Ce qui humilie, blesse l'amour-propre. V. Affront, **avanie,** blessure. « *La vie de Voltaire est une suite de triomphes et d'humiliations* » (SARTRE). ◈ ANT. Flatterie, glorification.

HUMILIÉ, ÉE [ymilje]. *adj.* (V. Humilier). Qui a subi une humiliation, une mortification. *Cruellement humilié de* son *échec.* V. Honteux. « Nous *voici vaincus et captifs, humiliés dans notre légitime orgueil national* » *(SARTRE).* — Subst. *Les humiliés.*

HUMILIER [ymilje]. Y. *tr.* (1119; lat. ecclés. *humiliare*). ♦ 1° *Vx.* Incliner avec respect. V. Prosterner. « *Humilier ce front de splendeur couronnée* » (RAC.). — *Pronom.* S'HUMILIER : se soumettre. ♦ 2° *Vx* ou *relig.* Rendre humble, remplir d'humilité. *Dieu humilie les superbes* (ACAD.). V. Abaisser. *S'humilier devant Dieu.* ♦ 3° Abaisser, rabaisser d'une manière outrageante ou avilissante. V. Dégrader, écraser, mortifier. « *Votre rêve... est d'humilier l'homme qui vous a offensé* » (PROUST). — Pronom. *S'humilier devant qqn.* ◈ ANT. *Elever, enorgueillir, exalter, glorifier.*

HUMILITÉ [ymilite]. *n. f.* (XII^e^ ; *humilitiet,* X^e^ ; lat. *humilitas*). ♦ 1° Sentiment de sa faiblesse, de son insuffisance qui pousse l'homme à s'abaisser volontairement en réprimant en lui tout mouvement d'orgueil. V. Modestie. « *L'humilité a sa source dans la conscience d'une indignité, parfois aussi dans la conscience éblouie d'une sainteté* » (COLETTE). *La fausse humilité. Ton d'humilité.* V. Componction. — Relig. *L'humilité évangélique, vertu chrétienne. Humilité édifiante. Confesser ses péchés avec humilité.* ♦ 2° Grande déférence. V. Soumission. « *Le premier devoir des petits est l'humilité devant les grands* » (FRANCE). ♦ 3° *Littér.* État d'infériorité (de la nature humaine, ou d'une condition sociale). ◈ ANT. Amour-propre, *arrogance,* hauteur, orgueil, vanité.

HUMORAL, ALE, AUX [ymɔRal, o]. *adj. (1490;* lat. médiév. *humoralis,* de *humor.* V. Humeur). *Didact.* Relatif *aux* humeurs du corps. *Allergie humorale. Théorie humorale.* V. **Humorisme.**

HUMORISME [ymɔRism(ə)]. *n. m.* (1831; de *humoriste) Hist. méd.* Ancienne doctrine médicale attribuant les troubles morbides aux altérations des humeurs.

HUMORISTE [ymɔRist(ə)]. *n. et adj.* (1578; it. *umorista* lat. sav. *humorista* « partisan de l'humorisme »).

I. N. *Vx.* Personne d'humeur maussade. V. Mélancolique

II. Adj. (1793, repris angl.). Qui a de l'humour; qui s'exprime avec humour. *Écrivain humoriste.* — *Subst.* (1842 *humouriste, 1848) Un humoriste. Salon des humoristes.* V. Caricaturiste.

HUMORISTIQUE [ymɔRistik]. *adj.* (1801; angl. *humoristic*). Relatif à l'humour; qui s'exprime avec humour empreint d'humour. *Récit, dessin humoristique.*

HUMOUR [ymuR]. **n.** *m.* **(1725;** angl. *humour,* empr. fr *humeur).* Forme d'esprit qui consiste à présenter la réalité de manière à en dégager les aspects plaisants et insolites. *L'humour et l'ironie. L'humour, qualité traditionnelle de l'esprit britannique. Humour fantastique.* V. Fantaisie. *Humour tendre, aimable.* V. Plaisanterie. *Humour noir.* « *L'humour* (dit Freud) *a non seulement quelque chose de libérateur.. mais encore quelque chose de* sublime et d'élevé » (BRETON). — *Avoir de l'humour, le sens de l'humour :* être capable de s'exprimer avec humour, de comprendre l'humour. *Manquer de l'humour.* ◈ ANT. *Sérieux.*

HUMUS [ymys]. *n. m.* **(1755; lat.** *humus* « *sol* »). « Terre formée par la décomposition des végétaux;... terre brune ou noirâtre qui est à la surface de la terre » (DIDEROT). V. Sol, terreau. *Humus forestier. Couche d'humus.*

HUNE ['yn]. *n. f.* (1138; a. scand. *hûnn).* Plate-forme arrondie à l'avant, qui repose sur un bas-mât. *Mâts de hune* : les mâts qui surmontent les bas-mâts. *Grande hune :* celle du grand mât. *Hune de télépointage* : tourelle de direction de tir. *Hune télescopique d'un sous-marin en surface.* ◈ HOMONYME. *Une.*

HUNIER ['ynje]. *n.* m. (1615; de *hune).* Voile du mât de hune, voile carrée située au-dessus des basses voiles. *Hunier d'artimon* ou *perroquet de fougue.*

HUPPE ['yp]. **n.** *f.* (1120; lat. *upupa*). ♦ 1° Oiseau *(Passereaux)* portant une huppe érectile de plumes rousses tachées de noir à l'extrémité, appelé communément « coq des champs ». ♦ 2° *Par ext.* (XVI^e^; V. Houppe). Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête. V. Crête.

HUPPÉ, ÉE ['ype]. *adj.* (déb. XV^e^ ; de *huppe).* ♦ 1° Qui porte une huppe. *Alouette huppée.* ♦ 2° *Fam.* De haut rang, haut placé, *et spécialt.* riche. « *Ce qu'il y avait de plus huppé* » (ROMAINS).

HURDLER ['œRdlœR]. *n. m.* (1930; *mot* angl., de *hurdle* « haie » (de course). Anglicisme *(Sports). Coureur* de haies.

HURE ['yR]. **n.** *f.* (XII^e^ ; O. i. germ.). ♦ 1° Tête du sanglier, du cochon, et par *ext.* de certaines bêtes fauves (V. Groin). ◇ Tête coupée de sanglier, etc., et *par ext.* de certains poissons à la tête allongée. *Servir une hure d'esturgeon.* ♦ 2° Préparation faite avec des morceaux de hure (de porc). Cf. Museau (boeuf).

HURLANT, ANTE ['yRlɑ̃, ɑ̃t]. *odj.* (XVI^e^ ; de *hurler:* ♦ 1° Qui hurle. *Meute, foule hurlante.* ♦ 2° Qui produit un effet violent. *Couleurs hurlantes.*

HURLEMENT ['yRləmɑ̃]. **n.** *m.* (*Uslement,* XII^e^ ; de *usler* V. Hurler). ♦ 1° Cri aigu et prolongé que poussent certains animaux (loup, chien). ♦ 2° Par anal. *Hurlements de rage, de terreur, de souffrance.* — « *Les oreilles percées par les hurlements du dernier-né* » *(SARTRE).* — Fig. *Les hurlements du vent.*

HURLER ['yRle]. *v.* (XV' ; de *usler,* XII^e^ ; lat. *ululare*).

I. *V. intr.* ♦ 1° *(Animaux).* Pousser des hurlements. V. Aboyer. *Chien qui hurle à la lune, à la mort.* — Fig. *Hurler avec les loups :* faire comme ceux avec qui l'on se trouve, se conformer à leurs opinions. ♦ 2° *(Personnes).* Pousser des cris prolongés et violents. V. Crier. *Hurler de rage, de terreur.* « *Elle hurla comme une bête qui ne peut rien foire d'autre pour exprimer sa douleur* » (ARAGON). ♦ 3° Parler, crier, chanter de toutes ses forces. V. Brailler, gueuler *(pop.),* **vociférer.** *Foule qui hurle.* ♦ 4° Produire un son, un bruit semblable à un hurlement. *Freins qui hurlent.* « *Dehors le vent hurle son trêve* » (VERLAINE). ♦ 5° Fig. *(Choses).* Produire un effet violemment discordant. V. Jurer.

II. *V.* fr. Exprimer par des hurlements. *Hurler sa douleur.* ◇ Dire avec emportement, fureur, en criant très fort. V. *Clamer. Hurler des injures, des menaces.* « *Ils hurlaient et chantaient à pleins poumons que leur club ne périrait pas* » (CAMUS).

HURLEUR, EUSE ['yRlœR, øz]. *adj. et n.* (1766; de *hurler).* Qui hurle, pousse des hurlements. V. Braillard. — Zool. *Singe hurleur ; hurleur.* V. **Alouate.** ◈ ANT. *Silencieux.*

HURLUBERLU [yRlyberly]. *n. m.* (1562; de *hurelu* « ébouriffé », rad. *hure, et berlu* « qui a la berlue »). Personne extravagante, qui parle et agit d'une manière bizarre, inconsidérée. V. Écervelé. « *Cet hurluberlu d'Armand se conduisait d'une façon bizarre* » (ARAGON). ◈ ANT. Sage, sérieux.

HURON, ONNE ['yʀɔ̃, an]. **II. et** *ndj.* (1360, « qui a la tête hérissée »; de *hure*). ♦ 1° *Vx.* Personne grossière. V. Malotru. ♦ 2° (XVIIe). Membre d'une peuplade d'Amérique du Nord (Canada), de la famille des Algonquins. — Le *huron : la* langue des Hurons. — *Un huron. Le Huron :* héros de « l'Ingénu » de Voltaire.

HURONIEN, IENNE ['yʀɔnjɛ̃, jɛn]. *adj. (v.* 1890; de *Huron*). Géogr. Nom donné à un plissement antécambrien.

HURRAH. (1722). V. HOURRA.

HURRICANE [œʀikan]. n. *m.* (1955; mot angl., du caraïbe). *Anglicisme.* Cyclone*, en Amérique centrale.

HUSSARD ['ysaʀ]. **n. m. (1605, var.** *housard;* all. *Husar,* du hongr. *huszar*). ♦ 1° *Ancienn.* Cavalier de l'armée hongroise. 0 Soldat de la cavalerie légère, dans diverses armées. *Régiments de hussards.* Ellipt. *Le quatrième hussards.* ♦ 2° À LA HUSSARDE [alaysaʀd(ə)], à la manière des hussards. *Danse* à *la hussarde,* et ellipt. *hussarde, sorte* de danse hongroise. 0 *Brutalement,* sans retenue ni délicatesse.

HUSSITE ['ysit]. *n. m.* (XVe; de *Huss*). *Hist. rclig.* Chrétien de Bohême partisan de Jean Huss, réformateur brûlé comme hérétique (XV").

HUTINET ['ytinɛ]. *n. m.* (1583; de l'a. fr. *hu[s]tin* « querelle » ; *a.* scand. *hus-thing*). *Vx.* Petit maillet de tonnelier.

HUTTE ['yt]. **n.** *f.* **(1358; moy.** haut all. *Hütte,* d'o. frq.). Abri rudimentaire, fait principalement de bois, de terre, de paille. V. Cabane. *Huttes des populations primitives.* « *Une hutte d'osier et de roseaux m'apparut* » (Bosco).

HYACINTHE [jasɛ̃t]. *n. f.* (1525; *lat. hyacinthus,* gr. *huakinthos*). ♦ 1° *Minéral.* Pierre. précieuse, variété de *zircon jaune rougeâtre.* — *Littér.* Etoffe de cette couleur. « *Anges revêtus d'or, de pourpre et d'hyacinthe* » (BAUDEL.). ♦ 2° Vx. Jacinthe.

HYADES [jad]. *n. f.* pl. (1562; gr. *Huades* « nymphes changées en astre », de *huein* « pleuvoir »). *Astron. Nom* des sept étoiles qui forment le front de la constellation du Taureau.

HYAL-, HYALO-. Éléments, du gr. *hualos* « verre ».

HYALIN, INE [jalɛ̃, in], *adj. (Jalin,* XIe; bas lat. *hyalinus,* gr. *hualinos,* de *hualos* « verre »). *Minéral. Qui a* la transparence du verre. Quartz *hyalin.* ◈ ANT. *Opaque.*

HYALITE [jalit]. *n. f.* (1827; du rad. de *hyalin*). ♦ 1° *Minér.* Variété transparente d'opale. ♦ 2° *Méd. Inflammation* du corps vitré de l'œil.

HYALOÏDE [jalɔid]. *adj.* (1541; gr. *hualoeidês*). *Anat.* Qui ressemble à du verre. *Humeur hyaloïde,* humeur vitrée de l'oeil. *Membrane hyaloïde,* qui entoure le corps vitré de l'œil.

HYBRIDATION [ibʀidasjɔ̃]. *n. f. (1836;* de *hybride). Biol.* Croisement fécond, naturel ou artificiel (zootechnique, horticulture), d'animaux ou de plantes, de races ou de variétés différentes. V. Mendélisme, métissage.

HYBRIDE [ibʀid]. *adj. et n. m. (Hibride,* 1596; lat. *hybrida).* ♦ 1° *Biol.* Se dit d'un individu provenant du croisement de variétés, de races, d'espèces différentes. *Plantes, animaux hybrides.* Subst. m. *Un hybride.* — *Spécialt.* Hybride d'espèces. ♦ 2° *Ling.* (1647). *Mots hybrides, mots* formés d'éléments empruntés à deux langues différentes (ex. : monocle). ♦ 3° Cour. (1831). Composé de deux éléments de nature différente anormalement réunis; qui participe de deux ou plusieurs ensembles, *genres,* styles. *Œuvre hybride.* « *Une langue hybride et de séduction ambiguë* » *(GIDE).* ◈ ANT. *Pur.*

HYBRIDER [ibʀide]. *v. fr.* (1873; de *hybride). Biol.* Pratiquer l'hybridation entre. V. Croiser. Pronom. *Plante qui s'hybride,* fécondée naturellement par un pollen d'une autre espèce ou variété.

HYBRIDISME [ibʀidism(ə)]. *n. m.* (1842; de *hybride). Biol.* État caractérisant les hybrides*.

HYBRIDITÉ [ibʀidite]. *n. f.* (1839; de *hybride). Biol.* Caractère d'hybride.

HYDARTHROSE [idaʀtʀoz]. *n. f.* (1831; du gr. *hudôr* « eau », et *arthron* « articulation »). *Méd,* Épanchement d'un liquide 'séreux dans une cavité articulaire. *Hydarthrose au genou* : épanchement de synovie.

HYDATIDE [idarid]. *n. f.* (1680; *hydatite,* 1538; gr. *hudatis, -idos,* de *hudôr* « eau »). *Zool.* Forme larvaire du ténia échinocoque (parasite). *L'hydatide est le point de départ d'un kyste hydatique.*

HYDATIQUE [idarik]. *adj. (1795;* du rad. de *hydatide). Méd.* Relatif aux hydatides. *Kyste hydatique* (dans le foie, dans le poumon).

HYDNE [idn(ə)]. *n. m.* (1808; gr. *hudnon* « tubercule, truffe »). Bof. Genre de champignons basidiomycètes, charnu ou coriace.

HYDR-, HYDRO-. -HYDRE. ♦ 1° Éléments, du gr. *hudôr* « eau ». ♦ 2° *Chim.* Elément correspondant à « Hydrogène ».

HYDRACIDE [idʀasid]. *n. m.* (1831; de *hydr-, et acide). Chim.* Nom générique des acides ne renfermant pas d'oxygène (mais de l'hydrogène et éventuellement d'autres éléments). Ex. : acide chlorhydrique. V. **-Hydrie, -hydrique.**

HYDRAIRES [idʀɛʀ]. *n.* m. *pl.* (1877; de *hydr-,* et *-aire). 2001.* Sous-classe de cœlentérés qui vivent isolés ou en colonies.

HYDRARGYRE [idʀaʀʒiʀ]. *n.* m. (XVIe; gr. *hydrarguros,* de *arguros* « argent »). *Chim.* Ancien nom du mercure (Hg).

HYDRARGYRISME [idʀaʀʒiʀism(ə)]. *n.* m

HYDRARGIE [idʀaʀʒi]. *n. f.* (1924; de *hydrargyre). Méd.* Intoxication par les préparations mercurielles.

HYDRATABLE [idʀatabl(ə)]. *adj.* (1846; de *hydrater).* Sc. Susceptible d'être hydraté.

HYDRATANT, ANTE [idʀatɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* et *n. (av.* 1877; de *hydrater).* Qui fixe l'eau, qui permet l'hydratation. Spécial. Crème *hydratante* (pour le visage). N. *m. Un hydratant.*

HYDRATATION [idʀatasjɔ̃]. *n. f.* (1846; de *hydrater).* ♦ 1° *Chim.* Transformation d'un corps en hydrate. ♦ 2° *Méd.* Introduction d'eau dans l'organisme. ◈ ANT. *Déshydratation.*

HYDRATE [idʀat]. *n. m.* (1802; de *hydr-, et -ate). Chim.* ♦ 1° Ancien nom des hydroxydes. ♦ 2° Composé contenant de l'eau. *Hydrate de chlore.* ♦ 3° *Hydrate de carbone,* composé organique constitué uniquement de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. V. Glucide.

HYDRATER [idʀate]. v. *tr.* (1836; du précéd.). Combiner avec de l'eau. *S'hydrater :* passer à l'état d'hydrate. — *Le gypse, sulfate de calcium hydraté.* ◈ ANT. Déshydrater.

HYDRAULICIEN [idʀolisjɛ̃]. *n. m.* (1803; de *hydraulique). Techn.* Ingénieur qui s'occupe d'hydraulique.

HYDRAULIQUE [idʀolik]. *adj. et n. f. (fin* XVe; lat. *hydraulicus,* gr. *hudraulikos,* de *aulos* « flûte, tuyau »).

I. *Adj.* ♦ 1° Mû par l'eau; qui utilise l'énergie statique ou dynamique de l'eau. *Roue hydraulique.* V. Aube. *Moteur. turbine hydraulique. Usine hydraulique. Presse hydraulique. Freins hydrauliques. Ascenseur hydraulique.* ♦ 2° *Énergie hydraulique,* fournie par les chutes d'eau, les courants, les marées. V. Houille. ♦ 3° Relatif à la circulation, fa distribution de l'eau. *Ouvrage, installation hydraulique. Appareils. machines hydrauliques.* ♦ 4° Qui durcit sous l'action de l'eau. *Mortier hydraulique.*

II. N. *f.* Science, technique des liquides en mouvement (V. Hydrodynamique). *Vinci,* « *un des inventeurs de l'hydraulique, un infatigable constructeur de canaux* » (BALZ.).

HYDRAVION [idʀavjɔ̃]. *n. m.* (1913; de *hydr-, et avion).* Avion spécialement construit pour décoller sur l'eau et y amerrir.

HYDRAZINE [idʀazin]. *n. f.* (1890; de *hydr-, az[ote],* et suff. *-ine). Chim.* Composé basique, gaz combustible formé uniquement d'hydrogène et d'azote.

HYDRE [idʀ(ə)]. *n. f. (Idre,* XIIIe; lat. d'o. gr. *hydra).* ♦ 1° *Mythol.* Animal fabuleux. *Hydre de Lerne,* serpent à sept têtes, auquel il en renaissait plusieurs dbs qu'on lui en avait coupé une. V. Dragon. — Fig. « *L'hydre fiscale* » (DUHAM.). ♦ 2° Animal cœlentéré *(Hydroméduses),* polype de petite taille portant une couronne de tentacules filiformes autour de la bouche.

-HYDRE. V. HYDR-.

HYDRÉMIE [idʀemi], ou **HYDROHÉMIE** [idʀoemi]. *n. f.* (1846,-1855; de *hydr-, hydro-, et -émie). Méd.* Quanti& d'eau contenue dans le sang. *Spécialt.* Excès d'eau dans le sang.

-HYDRIE, -HYDRIQUE. Éléments désignant les hydracides. leur présence dans l'organisme *(hypochlorhydrie).* V. Hydr-.

HYDRIQUE [idʀik]. *adj. (1840;* de *hydr-, et -ique).* SC. Qui a rapport à l'eau; de l'eau. Qui se fait par l'eau. Méd. *Diète hydrique.*

HYDRO-. V. HYDR-.

HYDROCARBONATE [idʀɔkaʀbɔnat]. *n.* m. (1842; de *hydro-,* et *carbonate*). *Chim.* Carbonate hydraté.

HYDROCARBONÉ, ÉE [idʀɔkaʀbɔne]. *adj.* (1846; de *hydro-,* et *carbone).* ♦ 1° *Chim.* Formé de carbone et d'hydrogène. ♦ 2° Vieilli. *Substances hydrocarbonées ou hydrates de carbone,* aujourd'hui appelés glucides.

HYDROCARBURE [idʀɔkaʀbyʀ]. *n.* m. (1827; de *hydro-,* et *carbure). Chim.* et cour. Composé contenant seulement du carbone et de l'hydrogène. V. Carbure. *Hydrocarbures acycliques, cycliques. Hydrocarbures aliphatiques.* **V.** Alcane. *Les huiles minérales sont des hydrocarbures.* V. Carburant.

HYDROCÈLE [idʀɔsɛl]. *n. f. (1538;* lat. *hydrocele,* mot gr.; Cf. *suff.* -Cèle). *Pathol.* Collection de liquide ayant l'aspect d'une tumeur, dans la tunique vaginale du testicule ou dans les tuniques du cordon spermatique.

HYDROCÉPHALE [idʀɔsefal]. *adj. et n. (1782; n.* f., XVIe; *gr. hydrokephalon,* de *kephalé* « tête »). Qui est atteint d'hydrocéphalie. « *Ses enfants,... sont horribles, rachitiques, hydrocéphales* » (BALZ.). — N. Personne hydrocéphale. *Un hydrocéphale.*

HYDROCÉPHALIE [idʀɔsefali]. *n. f.* (1839; de *hydrocéphale). Pathol.* Présence d'une quantité anormalement

grande de liquide céphalo-rachidien dans les *cavités* du cerveau.

HYDROCHARIDACÉES [idʀɔkaʀidase]. *n. f. pl.* (*Hydrocharidées, 1839;* de *hydrocharide,* de *hydro-,* et *gr. kharis* « beauté »). Bot. Famille de plantes monocotylédones qui poussent dans l'eau (élodée, vallisnérie).

HYDROCORALLIAIRES [idʀɔkɔʀaljɛʀ]. n. *m. pl.* (1933; de *hydro-, et coralliaire*). *Zool.* Ordre de coelentérés hydrozoaires.

HYDROCORTISONE [idʀɔkɔʀtizɔn]. *n. f.* (1959; de *hydro-, et cortisone*). *Biochim.* Hormone principale sécrétée, avec la cortisone, par les wrtico-surrénales, et prescrite principalement comme médicament anti-inflammatoire.

HYDROCOTYLE [idʀɔkɔtil]. n. *f.* (1694; de *hydro-, et* gr. *kotulé* « écuelle »). *Bot.* Plante dicotylédone vivace, appelée « écuelle d'eau » à cause de la forme de ses feuilles.

HYDROCUTION [idʀɔkysjɔ̃]. *n. f.* (1950; de *hydro-, et* [*électro*]*cution*). *Méd.* Syncope d'un baigneur, survenant au contact trop brutal avec l'eau et pouvant entraîner la mort *par* noyade.

HYDRODYNAMIQUE [idʀɔdinamik]. *adj.* et *n. f.* (1738; de *hydro-, et dynamique*). ♦ 1° Relatif aux mouvements des liquides. ♦ 2° N. *f.* Partie de la mécanique qui étudie la circulation, l'énergie, la pression des liquides.

HYDRO-ÉLECTRIQUE [idʀɔelɛktʀik]. *adj.* (1837; de *hydro-,* et *électrique*), Relatif à la production d'électricité par l'énergie hydraulique. *Énergie hydro-électrique (ou* HYDRO-ÉLECTRICITÉ [idʀɔelɛktʀisite]), énergie électrique qui provient de la transformation de l'énergie hydraulique.

HYDROFOIL [idʀɔfɔjl]. n. *m.* (1960; mot angl., de *foil* « feuille, surface plane »). *Anglicisme.* Embarcation à ailes portantes (à grande vitesse, la coque sort de l'eau).

HYDROFUGE [idʀɔfyʒ]. *adj.* (1829; de *hydro-, et -fuge*). *Didact.* Qui préserve de l'eau, de l'humidité.

HYDROFUGER [idʀɔfyʒe]. v. *tr.;* conjug. bouger (1933; de *hydrofuge*). *Didact.* et *techn.* Rendre hydrofuge. V. **Imperméabiliser.**

HYDROGÉNATION [idʀɔʒenɔsjɔ̃]. n. *f.* (*1836;* de *hydrogéner*). *Chim., Techn.* Action d'hydrogéner, résultat de cette action. *Hydrogénation du charbon* (fabrication d'huiles minérales artificielles).

HYDROGÈNE [idʀɔʒɛn]. n. m. (1787; de *hydro-, et -gène* « qui produit de l'eau »). Corps simple, métalloïde (symb. H, n° at. 1), gaz incolore, inodore, combustible, le plus léger des *gaz. L'hydrogène existe à l'état naturel comme constituant de l'eau.* — *Isotopes de l'hydrogène; hydrogène lourd.* V. Deutérium, **tritium.** — *La transformation de l'hydrogène en hélium est la source de l'énergie solaire. Bombe à hydrogène,* dite « bombe H ». V. **Thermonucléaire.**

HYDROGÉNÉ, ÉE [idʀɔʒene]. *adj.* (1802; de *hydrogène*). *Chim.* Combiné avec l'hydrogène; qui contient de l'hydrogène.

HYDROGÉNER [idʀɔʒene]. *v. tr.;* conjug. *céder* (1804; de *hydrogène*). *Chim.* Combiner avec l'hydrogène.

HYDROGÉOLOGIE [idʀɔʒeɔlɔʒi]. n. *f.* (1808; de *hydro-,* et *géologie*). Sc. Partie de la *géologie* traitant de la recherche et du captage des eaux souterraines.

HYDROGLISSEUR [idʀɔglisœʀ]. n. *m.* (1920; de *hydro-,* et *glisseur*). Bateau glisseur à fond plat mû par une hélice aérienne.

HYDROGRAPHE [idʀɔgʀaf]. n. (1548; de *hydro-,* et *graphe*). Personne qui s'occupe d'hydrographie.

HYDROGRAPHIE [idʀɔgʀafi]. *n. f.* (1551; du précéd.; suff. *-graphie*). ♦ 1° Partie de la géographie physique qui traite des océans (V. **Océanographie**), des mers, des lacs et des cours d'eau. — *Mar.* Topographie maritime considérée du point de vue de la navigation (s'étendant donc à la prévision des marées, la détermination des courants, . ..). ♦ 2° Ensemble des cours d'eau et des lacs d'une région.

HYDROGRAPHIQUE [idʀɔgʀafik]. *adj.* (1551; de *hydro-, graphie*). Relatif à l'hydrographie. — Service *hydrographique,* service de la Marine nationale, affecté notamment à l'établissement et à la mise à jour des cartes marines.

HYDROLASE [idʀɔlaz]. *n. f.* (1899; de *hydro-, et -ase, 1* d'apr. *hydrolat*). *Biochim.* Tout enzyme qui *active une* hydrolyse (ex. : pepsine).

HYDROLAT [idʀɔla]. *n. m.* (1842; d'un a. mot *hydrol,* fait d'apr. alcool; suff. *-at*). Techn. *(Parfum.).* Eau chargée, par distillation, de principes végétaux volatils. *Hydrolat de* roses.

HYDROLITHE [idʀɔlit]. *n. f.* (1827; de *hydro-,* et *-lithe*). *Chim.* Hydrure de calcium.

HYDROLOGIE [idʀɔlɔʒi]. *n. f.* (1614; de *hydro-, et suff. -logie*). Étude des eaux, de leurs propriétés.

HYDROLOGIQUE [idʀɔlɔʒik]. *adj.* (1843; de *hydrologie*). Relatif à l'hydrologie.

HYDROLOGISTE [idʀɔlɔʒist(ə)] ou **HYDROLOGUE** [idʀɔlɔg]. *n.* (1922,-1827; de *hydrologie*). Géophysicien spécialiste de l'hydrologie.

HYDROLYSABLE [idʀɔlizabl(ə)]. *adj.* (1902; de *hyo lyse, et -able*). *Chim.* Qui peut être décomposé par hydroly

HYDROLYSE [idʀɔliz]. *n. f.* (v. 1900; de *hydro-, et -ly Chim.* Décomposition chimique d'un corps par fixation d'e

HYDROLYSER [idʀɔlize]. *v. tr.* (v. 1900; de *hydroly Chim.* Décomposer par hydrolyse.

HYDROMÉCANIQUE [idʀɔmekanik]. *ndj.* (1846; *hydro-,* et *mécanique*). *Didact.* Mû par l'eau.

HYDROMEL [idʀɔmɛl]. *n. m.* (XVe; lat. *hydromeli,* du *meli* « miel »). Boisson faite d'eau et de miel.

HYDROMÉTÉORE [idʀɔmeteɔʀ]. *n. m.* (1846; de *hydr* et *météore*). *Météo.* Météore aqueux : pluie, neige, brouilla

HYDROMÈTRE [idʀɔmetʀ(ə)]. *n. m.* et *f.* (1751; de *hydr et -mètre*). ♦ 1° *N. m. Phys. Instrument* qui sert à mesu la densité, la pesanteur, la pression des liquides. ♦ 2° N. *Zool.* (1803). Araignée d'eau.

HYDROMÉTRIE [idʀɔmetʀi]. *n. f.* (1740; de *hydro-, -métrie*). *Phys.* Science qui étudie les propriétés physiqu des liquides (*adj.* HYDROMÉTRIQUE [id ʀɔmetʀik], 177

HYDROMINÉRAL, ALE, AUX [idʀɔmineʀal, o]. *a* (1866; de *hydro-,* et minéral). Relatif aux eaux minéral « *L'hôtel et l'établissement hydrominéral* (d'une ville d'eaux (ROMAIN~). V. **Thermal.**

HYDRONÉPHROSE [idʀɔnefʀoz]. *n. f.* (1953; de *hydr -nephr[o]-,* et suff. -ose). *Méd.* Distension des calices* du bassinet* par l'urine aseptique, en cas d'osbstruction uretères*.

HYDROPÉRICARDE [idʀɔperikaʀd(ə)]. *n. m.* (1808; *hydro-, et péricarde*). *Méd.* Accumulation de sérosité dans péricarde.

HYDROPHILE [idʀɔfil]. *adj. et n. m.* (1827; de *hydr et -phile*). ♦ 1° Qui absorbe l'eau. Cour. Coron *hydroph* servant en chirurgie pour l'hygiène courante. « *Deux masq de gare hydrophile* » (*CAMUS*). ♦ 2° *N. m. Zool.* (Dès 179 Insecte coléoptère noir verdâtre qui vit dans les eaux s gnantes.

HYDROPHOBE [idʀɔfɔb]. *adj. et n.* (1640; lat. d'o. *hydrophobus; suff. -phobe*). ♦ 1° *Méd.* Qui a une peur m bide de *l'eau.* ♦ 2° *Chim.* Que l'eau ne mouille pas (sul tance).

HYDROPHOBIE [idʀɔfɔbi]. *n. f.* (1314; lat. d'o. *hydrophobia*). *Méd.* Peur morbide de l'eau.

HYDROPIQUE [idʀɔpik]. *adj.* (1190; lat. d'o. gr. *hyd, picus*). Atteint d'hydropisie. — Subst. *Un hydropique.*

HYDROPISIE [idʀɔpizi]. *n. f.* (1190; lat. *hydropisis, hudrôps*). *Vieilli.* Épanchement de sérosité dans une cav naturelle du corps (*spécialt.* l'abdomen) ou entre les élémer du tissu conjonctif. « *Le ventre gros d'un commencem d'hydropisie* » (ZOLA). — *Mod.* Cet épanchement, qua l'accumulation de liquides entraîne des oedèmes généralis V. **Anasarque.**

HYDROPNEUMATIQUE [idʀɔpnømatik]. *adj.* (18 *hydro-pneumatique,* 1803 ; de *hydro-, et pneumatique*). *Méca* Qui fonctionne à l'aide de l'eau et d'un gaz comprim *Freins hydropneumatiques. Suspension hydropneumatiq d'une automobile.*

HYDROQUINONE [idʀɔkinɔn]. n. *f.* (1866; de *hydr et quinone*). *Chim.* Diphénol utilisé comme révélateur phot graphique.

HYDROSILICATE [idʀɔsilikat]. *n. m.* (1842; de *hydr et silicate*). *Chim.* Silicate hydraté.

HYDROSOLUBLE [idʀɔsɔlybl(ə)]. *adj.* (1953; de *hydr et soluble*). *Sc.* Soluble dans l'eau. *Les vitamines B, C so hydrosolubles.*

HYDROSPHÈRE [idʀɔsfɛʀ]. *n. f.* (v. 1900; de *hydro-, sphère*). Géogr. L'ensemble de l'élément liquide de la Ter

HYDROSTATIQUE [idʀɔstatik]. n. *f.* et *adj.* (1691; *hydro-,* et *statique*). SC. ♦ 1° N. *f.* Partie de la mécaniq qui étudie l'équilibre et la pression des liquides. ♦ 2° *A* Relatif à l'hydrostatique. *Balance hydrostatique. Nive hydrostatique,* surface de la nappe phréatique*.

HYDROTHÉRAPIE [idʀɔteʀapi]. *n. f.* (1840; de *hydr* et *-thérapie*). *Méd.* Emploi thérapeutique de l'eau sous tout ses formes (bains, douches, enveloppements chauds humides).

HYDROTHÉRAPIQUE [idʀɔteʀapik]. *adj.* (1873; précéd.). Relatif à l'hydrothérapie.

HYDROTHERMAL, ALE, AUX [idʀɔtɛʀmal, o] *ad* (1866; de *hydro-,* et *thermal*). *Didact.* Qui se rapporte a eaux thermales; qui résulte de l'action des eaux thermale

HYDROTHORAX [idʀɔtɔʀaks]. n. *m.* (1795; de *hydr et thorax*). *Pathol.* Épanchement de liquide clair, non inflar matoire, dans la plèvre. *Hydrothorax dans la néphrite chr nique accompagnée d'ndèmes.*

HYDROTIMÉTRIE [idʀɔtimetʀi]. *n. m.* (1859; gr. *hudr tês* « liquidité », et -mètre). SC. Burette graduée servant e hydrotimétrie.

HYDROTIMÉTRIE [idʀɔtimetʀi]. *n. f.* (1866; du pr

éd.). Sc. Détermination de la dureté d'une eau (dosage les sels de calcium, de magnésium).

HYDROXYDE [idʀɔksid]. *n. m.* (1842; de *hydro-, et oxyde*). *Chim.* Composé formé par l'union d'un métal avec n ou plusieurs radicaux hydroxyles (OH). Syn. *Base.*

HYDROXYLAMINE [idʀɔksilamin]. *n. f.* (1873; de *ydroxyle* « ion OH chargé négativement », et suff. *-amine*). *Chim.* Base dérivée de l'ammoniaque (NH_2OH).

HYDROXYLE [idʀɔksil]. *n.* m. (XX^e; de *hydr[o]-, et oxyle*). *Chim.* Radical OH (ou *oxhydryle*).

HYDROZOAIRES [idʀozɔɛʀ]. n. m. pl. (1878; de *hydro-, et -zoaire*). *Zool.* Classe de cœlentérés présentant des formes polypes et des formes méduses.

HYDRURE [idʀyʀ]. n. *m.* (1806; de *hydro-, et -ure*). *Chim.* ♦ 1° Composé que forme l'hydrogène avec un corps simple ou composé. ♦ 2° Composé binaire d'un métal avec l'hydrogène.

HYÈNE [jɛn; ˈjɛn]. **n.** *f.* (XII^e; lat. *hyæna, gr. huaina*). Mammifère carnassier d'Afrique et d'Asie, à pelage gris ou fauve, se nourrissant surtout de charogne. « *Un sourd rugissement d'hyène* » (BALZ.). « *Les cris de hyène* » (BALZ.).

HYGIÈNE [iʒjɛn]. *n. f.* (*Hygiaine*, 1550; *gr. hugieinon* : santé »). Ensemble des principes et des pratiques tendant à *réserver, à améliorer la santé. Instruments, soins d'hygiène. Hygiène corporelle.* V. Propreté, soin. *Hygiène du cuir chevelu, de la peau. Avoir beaucoup, peu d'hygiène. Manque d'hygiène. 3 Hygiène mentale?* ensemble de mesures qui sont destinées à conserver l'intégrité des fonctions psychiques et à les développer. *Hygiène publique*, ensemble des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour la sauvegarde et l'amélioration de la santé à l'intérieur d'un pays. V. Salubrité, santé. Mesures *l'hygiène collectives :* assainissement, désinfection, prophylaxie. ◇ Fig. « *Il y a certainement une hygiène de société comme il y a une hygiène de lecture* » (LÉAUTAUD).

HYGIÉNIQUE [iʒjenik]. *adj.* (1791; de *hygiène*). + 1° Qui rapport à l'hygiène. — Par euphém. *Papier, seau, serviette hygiénique.* ♦ 2° Qui est conforme à l'hygiène, favorable *la santé. V.* Sain. *Promenade hygiénique.*

HYGIÉNIQUEMENT [iʒjenikmɑ̃]. *adv.* (1842; du précéd.). D'une manière hygiénique.

HYGIÉNISTE [iʒjenist(ə)]. *n.* (1830; de *hygiène*). Spécialiste des questions d'hygiène.

HYGRO-. Élément, du gr. *hugros* « humide ».

HYGROMA [igʀɔma]. *n. m.* (*Hygrome*, 1808; de *hygro-, t -ome*). *Méd.* Inflammation des bourses séreuses (coude, genou).

HYGROMÈTRE [igʀɔmetʀ(ə)]. *n. m.* (1666; de *hygro-, t* mètre). *Phys.* Instrument de précision servant à mesurer le degré d'humidité de l'air. *Hygromètre à double thermomètre.* V. Psycbromètre. Hygromètre à *cheveu :* type d'hygromètre à absorption où le corps hygroscopique est un cheveu, un fil tendu. *Hygromètre d'absorption à colorant.* V. Hygroscope.

HYGROMÉTRIE [igʀɔmetʀi]. *n. f.* (1783; du précéd.. uff. *-métrie*). Partie de la physique qui a pour objet de déterminer le degré d'humidité de l'atmosphère. — Cette humidité.

HYGROMÉTRIQUE [igʀɔmetʀik]. *adj.* (1783; du précéd.). ♦ 1° Qui a rapport à l'hygrométrie. *État hygrométrique de l'air* ou HYGROMÉTRICITÉ [igʀɔmetʀisite] (1855). V. humidité. ♦ 2° *Corps hygrométriques*, particulièrement sensibles aux variations de l'état hygrométrique de l'air.

HYGROPHILE [igʀɔfil]. *adj. (1873;* de *hygro-, et -phile*). *Biol.* Se dit d'un organisme qui a une préférence pour les lieux humides. ◇ ANT. *Hygrophobe.*

HYGROPHOBE [igʀɔfɔb]. *adj. (fin* XIX^e; de *hygro-, t -phobe*). *Biol.* Qui fuit l'humidité, qui ne peut s'adapter à un habitat humide. ◇ ANT. *Hygrophile.*

HYGROSCOPE [igʀɔskɔp]. *n.* m. (1666; de *hygro-, et scope*). *Phys.* Hygromètre d'absorption indiquant approximativement le degré d'humiditt de l'air.

HYGROSCOPIE [igʀɔskɔpi]. n. *f.* (1839; de *hygroscope*). *Phys.* Hygrométrie.

HYGROSCOPIQUE [igʀɔskɔpik]. *adj.* (1839; de *hygroscope*). *Phys.* Qui a rapport à l'hygroscope ou à l'hygroscopie. — Qui absorbe l'humidité de l'air.

HYL(E)-, HYL(O)-. Éléments, du gr. *hulé* « bois; matière ».

HYLOZOÏSME [ilɔzɔism(ə)]. *n.* m. (1765; de *hylo-, et gr. rôé* « vie »). *Philo.* Doctrine attribuant au monde, à la matière, une vie propre.

1. HYMEN [imʀn] ou **HYMÉNÉE** [imene]. *n.* m. (1608, 1550; lat. d'o. gr. *hymen, hymenæus*). *Littér.* Mariage. *Les liens, les nœuds de l'hymen, de l'hyménée. Les fruits de l'hymen :* les enfants. « *Tu n'as point revêtu la robe d'hyménée* » (CHÉNIER).

2. HYMEN [imɛn]. *n. m.* (v. 1520; bas lat. *hymen, mot* gr. *membrane* »). *Anar.* Membrane qui obstrue partiellement l'orifice vaginal, chez la vierge.

HY MÉN(O)-. Élément, du gr. *humên* « membrane ».

HYMÉNIUM [imenjɔm]. *n. m.* (1836; gr. *humenion* « petite membrane »). *Bot.* Chez certains champignons, Assise de cellules reproductrices.

HYMÉNOMYCÈTES [imenɔmisɛt]. *n. m. pl.* (1866; de *hyméno-, et -mycète*). Groupe de champignons basidiomycètes chez lesquels l'hyménium tapisse l'extérieur de l'appareil sporifère (ex. : bolet, agaric).

HYMÉNOPTÈRES [imenɔptɛʀ]. *n. m. pl.* (1765; de *hyméno-, et -ptère*). Ordre d'insectes caractérisés par quatre ailes membraneuses transparentes (ex. *:* abeilles, fourmis). — *Au* sing. *Un hyménoptère.*

HYMNE [imn(ə)]. *n. (Ymne*, déb. XII^e; lat. *hymnus, gr. humnos*). ♦ 1° N. m. Chant, poème à la gloire des dieux, des héros. *Hymnes orphiques. Hymnes homériques*, attribués à Homère. ♦ 2° *N. m.* et *f.* (Dans la tradition chrétienne). Chant à la louange de Dieu. V. Cantique, psaume. *Chanter un, une hymne.* « *Toutes les hymnes de cet admirable office* » (MAURIAC). ♦ 3° N. *m.* Chant, poème lyrique exprimant la joie, l'enthousiasme, célébrant une personne, une chose. *Hymne à la nature, à l'amour.* « *L'Hymne à la joie* », de la IX^e Symphonie de Beethoven. *Hymne de reconnaissance. 0 Spécialt.* Chant solennel en l'honneur de la patrie, de ses défenseurs. *L'hymne national français* (la Marseillaise). «*L'orchestre joua les hymnes alliés* » (COCTEAU).

HYOÏDE [jɔid]. *adj.* (1541; gr. *hueoides* [*ostoûn*] « *[os]* en forme d'u »). *Anar. Os hyoïde* : os médian impair, en forme de fer à cheval, situé à la partie antérieure du cou au niveau de l'angle que forme celui-ci avec le plancher de la bouche. — Subst. *L'hyoïde.*

HYOÏDIEN, IENNE [jɔidjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1846; de *hyoïde*). *Anat.* Relatif à l'os hyoïde.

HYPALLAGE [ipa(l)laʒ]. *n. f.* (1596; lat. *hypallage*, mot gr. « échange, intervension »). *Rhét.* Figure de style qui consiste à attribuer à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots (de la même phrase). V. Métonymie. *Le mot lorette transporte* « *par un hypallage hardi, le* nom *du quartier* (Notre-Dame de Lorette) à *la personne* » (GAUTIER).

HYPER-. Élément, du gr. *huper* « au-dessus, au delà », qui exprime l'exagération, l'excès, le plus haut degré. V. Super-. ◇ ANT. *Hypo-.*

HYPERACIDITÉ [ipeʀasidite]. *n. f.* (1889; de *hyper-, et acidité*). *Méd.* Acidité excessive (notamment du suc gastrique). *L'hyperacidité gastrique est due à un excès d'acide chlorhydrique* (d'où l'emploi *comme synonyme* d'*hyperchlorhydrie**).

HYPERACOUSIE [ipeʀakuzi]. *n. f.* (1922; de *hyper-*, et gr. *akouô* « entendre »). *Méd.* Augmentation anormale de l'acuité auditive. ◇ ANT. *Hypoacousie.*

HYPERALGÉSIE [ipeʀalʒezi]. *n. f.* (1948; de *hyper-*, et du gr. *algos* « douleur »; V. **-Algie**). *Méd.* Augmentation anormale de la sensibilité à la douleur. ◇ ANT. *Hypoalgésie.*

HYPERALGIE [ipeʀalʒi]. *n. f.* (1959; de *hyper-*, et *-algie*). *Méd.* Sensibilité accrue à la douleur (V. aussi hyperalgésie). — *Adj.* HYPERALGIQUE ou HYPERALGÉSIQUE (1931). *Sciatique hyperalgique.*

HYPERBATE [ipeʀbat]. *n. f.* (XVI^e; lat. *hyperbaton*, mot gr.). *Rhét.* Figure de grammaire qui consiste à intervertir l'ordre naturel des mots (V. Inversion) ou à disjoindre deux termes habituellement réunis.

HYPERBOLE [ipeʀbɔl]. *n. f.* (XIII^e; *lat. hyperbole, mot* gr., de *huper, et ballein* « *lancer* »).

I. Figure de style qui consiste à mettre en relief une idée au moyen d'une expression qui la dépasse. V. Emphase, exagération *(opposé* à litote). *Par hyperbole.*

II. Géom. (1637). Courbe géométrique formée par les points d'un plan dont les distances à deux points fixes de ce plan (V. Foyer) ont une différence constante.

HYPERBOLIQUE [ipeʀbɔlik]. *adj.* (1546; lat. *hyperbolicus, mot* gr.).

I. *Rhét.* Caractérisé par l'hyperbole. *Style hyperbolique. Cour. Des compliments hyperboliques. On le célébrait* « *en termes hyperboliques* » (DUHAM.). V. Emphatique, grandiloquent. — Philo. *Doute hyperbolique*, de Descartes.

II. Géom. (1646). Relatif à l'hyperbole. Fonctions *hyperboliques.* Oui a la forme de l'hyperbole. *Miroir hyperbolique.* Dont les sections planes sont des hyperboles. *Paraboloïde hyperbolique.* V. Hyperboloïde.

◇ ANT. (de I) Mesuré, simple.

HYPERBOLIQUEMENT [ipeʀbɔlikmɑ̃]. *adv.* (XVI^e; du précéd.). *Rhét.* D'une manière hyperbolique.

HYPERBOLOÏDE [ipeʀbɔlɔid]. *adj. et n. m.* (1765; de *hyperbole, suff. -oïde*). *Didact.* ♦ 1° En forme d'hyperbole. ♦ 2° *N. m. Math.* Quadrique à centre dont les sections planes sont des hyperboles. *Hyperboloïde de révolution.*

HYPERBORÉEN, ENNE [ipeʀbɔʀeɛ̃, ɛn]. *adj. (av.* 1741; *hyperborée*, 1372; lat. *hyperboreus, mot* gr., de *boreas* « *vent*

du nord »). *Littér.* De l'extrême Nord. V. Arctique, septentrional.

HYPERCHLORHYDRIE [ipɛʀklɔʀidʀi]. n. *f.* (v. 1900; de *hyper-, et chlorhydr*[*ique*], suff. *-hydrie*). *Méd.* Excès d'acide chlorhydrique dans le suc gastrique (appelé aussi *hyperacidité* gastrique*). ◈ ANT. Hypochlorhydrie.

HYPERCHROME [ipɛʀkʀom]. *adj.* (1962; de *hyper-, et -chrome*). *Didact. (Biol).* Qui est caractérisé par une forte coloration, qui est fortement pigmenté. Méd. ***Anémie hyperchrome.*** V. **Hyperchromie, 2°.** ◈ ANT. *Hypochrome.*

HYPERCHROMIE [ipɛʀkʀɔmi]. n. *f.* (1901; de *hyper-*, et *-chromie*). *Méd.* ♦ **1°** (1901). Pigmentation accrue, locale ou étendue, de la peau. *Hyperchromie d'un nævus. Hyperchromie diffuse.* V. **Mélanisme.** ♦ **2°** (1962). Augmentation relative de l'hémoglobine du sang (observée dans certaines anémies s'accompagnant d'une augmentation du volume des globules rouges, appelées *anémies hyperchromes*).

HYPERCORRECT, ECTE [ipɛʀkɔʀɛkt, ɛkt(ə)]. *adj. (xx'*; de *hyper-, et correct). Ling.* « Se dit d'une forme reconstruite avec la préoccupation de substituer à un état qu'on suppose altéré un état supposé correct » (MAROUZEAU), dit HYPERCORRECTION [ipɛʀkɔʀɛksjɔ̃].

HYPERCRITIQUE [ipɛʀkʀitik]. *n.* (1638; de *hyper-, et critique*). ♦ **1°** N. *m.* Critique rigoureux, outré. ♦ **2°** N. *f.* Critique minutieuse; exercice systématique du doute. *L'hypercritique dans la question homérique.* ♦ **3°** *Adj.* Très, trop critique.

HYPERDULIE [ipʀndyli]. *n. f.* (XVI^e^; lat. relig., de *hyper-*, et *dulie*). *Liturg.* Culte rendu à la Vierge Marie, supérieur au culte de dulie.

HYPÉRÉMIE ou **HYPERHÉMIE** [ipeʀemi]. n. *f.* (1835, -1833; de *hyper-*, et *-*[*h*]*emi*, du gr. *haima* « *sang* »). *Méd.* Syn. de congestion*.

HYPERÉMOTIVITÉ [ipeʀemɔtivite]. n. *f.* (mil. XX^e^; de *hyper-, et émotivité*). *Psycho.* Exagération de l'émotivité; susceptibilité extrême aux émotions.

HYPERESPACE [ipeʀespas]. n. m. (fin XIX^e^; de *hyper-*, et *espace*). *Géom.* Espace de plus de trois dimensions.

HYPERESTHÉSIE [ipeʀestezi]. *n. f.* (1808; *hyperæsthèses* **en** lat. méd., 1795 *; gr. aisthêsis* « sensibilité »). *Méd.* Sensibilité exagérée, pathologique (on dit aussi *algésie*). *Hyperesthésie du toucher.* « *Elle avait une hyperesthésie morale : fout la faisait souffrir* » (R. ROLLAND).

HYPERFOCAL, ALE, AUX [ipeʀfɔkal, o]. (v. 1900; de *hyper-*, et *focal*). *Phot.* Se dit de la plus petite distance à laquelle un appareil photographique mis au point sur l'infini donne l'image nette d'un objet.

HYPERFRÉQUENCE [ipeʀfʀekɑ̃s]. *n. f.* (1949; de *hyper-, et fréquence*). *Radio.* Onde ultra-courte* de la portion du spectre comprise entre 1000 mégahertz et 300000 mégahertz.

HYPERGENÈSE [ipeʀʒə(e)nɛz]. *n. f.* (1843; de *hyper-, et* -genèse). *Biol.* Développement exagéré d'une structure anatomique. *Hypergenèse physiologique* (par ex. de la musculature utérine *au cours* de la grossesse). *Hypergenèse pathologique* (formation des tumeurs).

HYPERGLYCÉMIE [ipeʀglisemi]. *n.* *f.* (1889; de *hyper-*, et *glycémie*). Excès de sucre dans le sang. V. Diabète. ◈ ANT. Hypoglycémie.

HYPERLIPIDÉMIE [ipeʀlipidemi] ou **HYPERLIPÉMIE** [ipeʀlipemi]. *n.* *f.* (1959; de *hyper-, et lipidémie* ou *lipémie*). *Méd.* Excès de lipidémie* dans le sang. V. Lipides. ◈ ANT. *Hypolipidémie.*

HYPERMARCHÉ [ipeʀmaʀʃe]. n. m. (v. 1968; de *hyper-*, et *marché*). Magasin libre*-service, offrant une superficie de plus de 2 500 m² et garantissant des aires de stationnement. Cf. Supermarché.

HYPERMÉNORRHÉE [ipeʀmenɔʀe]. *n.* *f.* (mil. XX^e^; de *hyper-*, et *-ménorrhée*). *Méd.* Excès de l'écoulement menstruel. V. **Ménorragie.**

HYPERMÈTRE [ipeʀmetʀ(ə)]. *ndj.* (XVI^e^; *gr. hupermetros*, de *metron* « mesure »). *Prosod.* Dont la syllabe finale est en dehors de la mesure du vers. Vers *hypermètre.*

HYPERMÉTROPE [ipeʀmetʀɔp]. *adj. et n.* (1866; gr. *hupermetros*, et *ops* « œil »). Atteint d'hypermétropie; qui ne distingue pas avec netteté les objets très rapprochés. V. **Presbyte.** — *Un hypermétrope.* ◈ ANT. Myope.

HYPERMÉTROPIE [ipeʀmetʀɔpi]. *n. f.* (1866; du précéd.). Etat de l'œil dans lequel les rayons parallèles provenant d'une source éloignée vont converger au delà de la rétine (*opposé à* **myopie**). V. **Amétropie, presbytie.**

HYPERMNÉSIE [ipeʀmnezi]. *n. f.* (1890; de *hyper-, et* suff. *-mnésie*). *Psycho.* Exaltation pathologique de la mémoire. ◈ ANT. Amnésie.

HYPERNERVEUX, EUSE [ipeʀnɛʀvø, øz]. *adj. et n.* (mil. XX^e^; de *hyper-*, et nerveux). Cour. D'une nervosité excessive, pathologique.

HYPÉRON [ipeʀɔ̃]. *n. m.* (v. 1950; de *hyper-*, et [*électr*]*on*). *Phys. nucl.* Particule élémentaire, peu stable, de masse supérieure à celle des nucléons.

HYPERPLASIE [ipeʀplazi]. *n. f.* (1902; de *hyper-, et -plasie*). *Pathol.* Augmentation importante du nombre des cellules (d'un tissu ou d'un organe), sans modification pathologique de la structure de ces cellules. V. Hypertrophie.

HYPERSÉCRÉTION [ipɛʀsekʀesjɔ̃]. n. *f.* (1845; *hyper-, et sécrétion*). *Physiol.* Sécrétion excessive d'une glande (V. **-Rrh(é)e**). *Hypersécrétion de larmes.* V. Larmement. *Hypersécrétion de salive. V.* **Ptyalisme, sialorrhée.** *Hypersécrétion des glandes sébacées. V.* **Séborrhée.** ◈ ANT. *Hyposécrétion.*

HYPERSENSIBILITÉ [ipɛʀsɑ̃sibilite]. *n.* *f.* (1918; *hyper-, et sensibilité*). Sensibilité exagérée, pathologique.

HYPERSENSIBLE [ipɛʀsɑ̃sibl(ə)]. *adj. et n.* (1930; *hyper-*, et *sensible*). Cour. D'une sensibilité extrême, exagérément.

HYPERSONIQUE [ipɛʀsɔnik]. *adj.* (mil. XX^e^; de *hyper-*, d'apr. *supersonique*). *Vitesses hypersoniques* : plusieurs fois supérieures à celle du son (mesurées en *machs*). Cf. Supersonique.

HYPERSTATIQUE [ipɛʀstatik]. *adj.* (mil. XX^e^; de *hyper-, et statique*). *Phys.* Qui est soumis à des forces qu'on ne peut calculer par les méthodes de mécanique rationnelle (Il faut faire intervenir les déformations élastiques).

HYPERSTHÉNIE [ipɛʀsteni]. *n. f.* (1846; de *hyper-, et -sthénie*). *Pathol.* Fonctionnement exagéré de certains tissus *ou organes. Hypersthénie gastrique.* — *Plus général.* Accroissement des forces de l'organisme, de ses possibilités de défense contre les infections. ◈ ANT. Asthénie.

HYPERSUSTENTATEUR, TRICE [ipɛʀsystɑ̃tatœʀ, tʀis]. *adj. et n. m.* (mil. XX^e^; de *hyper-, et sustentateur, trice*). *Techn.* Se dit d'un dispositif destiné à assurer l'hypersustentation*. *Volets hypersustentateurs.*

HYPERSUSTENTATION [ipɛʀsystɑ̃tasjɔ̃]. *n. f.* (XX^e^; de *hyper-, et sustentation*). Techn. *(Aviat.).* Augmentation momentanée de la portance des ailes.

HYPERTÉLIE [ipɛʀteli]. *n. f. (Hypertélisme,* mil. du gr. *hupertelês*, de *telos* « fin, *terme* »). *Biol.* Développement exagéré d'un caractère morphologique, d'une structure anatomique, pouvant aller jusqu'à constituer une gêne (bois de certains cervidés).

HYPERTENDU, UE [ipɛʀtɑ̃dy]. *adj. (1907;* de *hyper-* et *rendu*). Qui souffre d'hypertension. Subst. Un *hypertendu.*

HYPERTENSIF. IVE [ipɛʀtɑ̃sif, iv]. *adj.* (1907; *hyper-, et tension*). *Méd.* Qui relève, qui augmente la tension vasculaire. *Médicament hypertensif,* et subst. Un *hypertensif.*

HYPERTENSION [ipɛʀtɑ̃sjɔ̃]. *n. f.* (1895; de *hyper-, tension*). Tension artérielle supérieure à la normale; augmentation de la tension (on dit aussi parfois *hypertonie**). *Hypertension vasculaire, artérielle.* ◈ ANT. *Hypotension.*

HYPERTHERMIE [ipɛʀtɛʀmi]. *n. f.* (1877; de *hyper-, et thermie*). *Didact.* Fièvre. ◈ ANT. Hypothermie.

HYPERTHYROÏDIE [ipɛʀtiwidi]. n. *f.* (1933; de *hyper-*, et *thyroïde*). *Méd.* Exagération de la sécrétion de la thyroïde. ◈ ANT. *Hypothyroïdie.*

HYPERTONIE [ipɛʀtɔni]. *n. f.* (1803; du gr. *hupertonos* « tendu à l'excès ». V. Tonique). *Méd.* Excès de tension osculaire; état d'un liquide; excès de tension musculaire (adj. HYPERTONIQUE [ipɛʀtɔnik]). V. *aussi* **Hypertension.** ◈ ANT. Atonie, *hypotonie.*

HYPERTROPHIE [ipɛʀtʀɔfi]. n. *f.* (1831; de *hyper-*, et *trophé* « nutrition »). ♦ **1°** Augmentation de volume d'un organe avec ou sans altération anatomique. ♦ **2°** *(Abstr.* Développement excessif, anormal. V. **Exagération.** *Hypertrophie du moi.* « *Des hypertrophies de sentiment* » (TAINE). V. **Atrophie, hypotrophie.**

HYPERTROPHIÉ, ÉE [ipɛʀtʀɔfje]. *adj.* (1843; de *hypertrophie*). Atteint d'hypertrophie. ◈ ANT. Atrophier.

HYPERTROPHIER [ipɛʀtʀɔfje]. *v. tr.* (1842; de *hypertrophie*). Produire l'hypertrophie. ***Pronom. Se*** développer exagérément.

HYPERTROPHIQUE [ipɛʀtʀɔfik]. *adj.* (1843; de *hypertrophie*). Relatif à l'hypertrophie; caractérisé par l'hypertrophie.

HYPERVITAMINOSE [ipɛʀvitaminoz]. n. *f.* (1941; *hyper-, vitamine, et* suff. -ose, d'apr. *avitaminose*). *Méd.* Troubles provoqués dans l'organisme par l'ingestion excessive d'aliments vitaminés. ◈ ANT. *Hypovitaminose**.

HYPHE [if]. *n. m.* (1846; *gr. huphé* « tissu »). *Bot.* Filament dépourvu de chlorophylle, constitutif du mycélium (V. Thalle) des champignons supérieurs. ◈ HOM. *If.*

HYPHOLOME [ifɔlɔm]. *n. m. (v. 1900;* de *hyphe, et lôma* « grange »), *Bot.* Champignon hyménomycète comestible possédant une membrane réunissant le haut du pied au bord supérieur du chapeau.

HYPN(O)-. Élément, du gr. *hupnos* « sommeil ».

HYPNAGOGIQUE [ipnagɔʒik]. *ndj.* (1861; de *hypn(o)-*, suff. *-agogie, et -ique*). *Didact.* Qui précède immédiatement le sommeil. *Hallucination hypnagogique.*

HYPNE [ipn(ə)]. n. *f.* (1771; gr. *hupnon*). *Bot.* Plante cryptogame muscinée; mousse très commune, qui croît sur la terre, les troncs d'arbre.

HYPNOÏDE [ipnɔid]. *adj.* (1961; de *hypn[o]-*, et *-oïde*). *Méd. psychiatr.* Qui a l'apparence du sommeil. *L'état hypnoïde est un état de sommeil artificiel.*

HYPNOSE [ipnoz]. *n. f.* (1862; du gr. *hupnoein* « endormir »). ♦ 1° Sommeil provoqué par des manœuvres spéciales (V. Hypnotisme), ou par des médicaments hypnotiques. *V.* Catalepsie, magnétisme, narcose, somnambulisme. ♦ 2° *Par anal.* État d'engourdissement ou d'abolition de la volonté. *V.* Envoûtement~ « *Il n'est pas toujours facile* (pour un poète) *de produire l'hypnose* » (CLAUDEL).

HYPNOTIQUE [ipnɔtik]. *adj.* (1549; bas lat. *hypnoticus*, du gr. V. Hypn(o)-). ♦ 1° *Méd.* Qui provoque le sommeil. *V.* Narcotique, somnifère. — Subst. *Un hypnotique.* ♦ 2° *Cour.* (1860). Qui a rapport à l'hypnose, à l'hypnotisme. *État hypnotique.* — Qui provoque l'hypnose. « *La suggestion presque hypnotique d'un beau livre* » (PROUST). — Qui est accessible à l'état d'hypnose. *Sujet hypnotique.*

HYPNOTISER [ipnɔtize]. *v. tr.* (1855; de *hypnofique*). ♦ 1° Endormir artificiellement par les procédés de l'hypnotisme. V. Fasciner, magnétiser. ♦ 2° *Fig.* V. Éblouir, fasciner, obnubiler. « *Les Allemands sont hypnotisés par le péril jusse* » (MART. du G.). -Pronom. et *fig. S'hypnotiser sur une chose* : être comme fasciné par elle.

HYPNOTISEUR [ipnɔtizœʀ]. *n. m. (1860;* de *hypnotiser).* Celui qui hypnotise. V. Magnétiseur.

HYPNOTISME [ipnɔtism(ə)]. *n.* m. (1845: angl. *hypnotism*, 1841; du gr. ; Cf. Hypnose). ♦ 1° Ensemble des phénomènes qui caractérisent le sommeil artificiel provoqué (V. Hypnose) : raideurs musculaires (V. Catalepsie), actes exécutés inconsciemment sur commande (V. Somnambulisme). ♦ 2° Ensemble des procédés mis en œuvre pour déclencher un état d'hypnose, comportant essentiellement des mécanismes de suggestion. V. Fascination. *Science* qui traite des phénomènes hypnotiques.

HYP(O)-. Élément, du gr. *hupo* « au-dessous, en deçà », qui exprime la diminution, l'insuffisance, la situation inférieure, *et spécialt.* en chimie, l'idée de petite quantité d'oxygène (ex. *: acide hypochloreux).* ◇ ANT. Hyper-.

HYPOACOUSIE [ipɔakuzi]. *n. f.* (1922; de *hypo-, et* gr. *akouô* « entendre »). *Méd.* Diminution de l'acuité auditive. ◇ ANT. *Hyperacousie.*

HYPOALGÉSIE [ipɔalʒezi]. *n. f.* (1933; de *hypo-*, et du gr. *algos* [*algési-*] « douleur »). *Méd.* Diminution anormale de la sensibilité à la douleur. ◇ ANT. *Hyperalgésie.*

HYPOCAUSTE [ipɔkost(ə)]. *n. m. (1547; gr. hupokauston*, de *kaiein* « brûler »). *Archéol.* Fourneau souterrain pour chauffer les bains, les chambres.

HYPOCENTRE [ipɔsɑ̃tʀ(ə)]. n. m. (1922; de *hypo-, et centre*). *Géol.* Foyer réel d'un séisme, situé dans les profondeurs de la terre.

HYPOCHLOREUX [ipɔklɔʀø]. *adj. m.* (1866; de *hypo-*, et *chloreux*). *Chim.* Se dit d'un acide et d'un anhydride du chlore (contenant moins d'oxygène que l'acide, que l'anhydride chloreux).

HYPOCHLORHYDRIE [ipɔklɔʀidʀi]. *n. f. (v.* 1900; de *hypo-, chlore,* et *-hydrie*). *Méd.* Diminution de la quantité d'acide chlorhydrique dans le suc gastrique. ◇ ANT. *Hyperchlorhydrie.*

HYPOCHLORITE [ipɔklɔʀit]. *n.* m. (1865; de *hypo-, chlore, et -ite*). *Chim.* Sel de l'acide hypochloreux.

HYPOCHROME [ipɔkʀom]. *ndj.* (mil. XX^e^; de *hypo-, et -chrome). Didact. (Biol.)* Qui est faiblement coloré. — Méd. *Anémie hypochrome,* caractérisée par une baisse de la teneur en hémoglobine des globules rouges. ◇ ANT. *Hyperchrome.*

HYPOCHROMIE [ipɔkʀɔmi]. *n. f.* (1931; de *hypo-*, et *-chromie*). *Méd.* ♦ 1° Pâleur anormale d'un organe ou d'un tissu: *spécialt.*, diminution de la pigmentation de la peau. ♦ 2° Teneur anormalement basse en hémoglobine des globules rouges du sang. V. Hyperchromie.

HYPOCONDRE [ipɔkɔ̃dʀ(ə)]. n. *m.* (1398; plur. lat. *hypochondria*, du *gr. khondros* « cartilage des côtes »).

I. *Anat.* Chacune des parties latérales de la régi& supérieure de l'abdomen, à droite et à gauche de l'épigastre.

II. Hypocondriaque. « *C'est* (Barrès) un *hypocondre qui a de grands moments d'abattements* » (LÉAUTAUD).

HYPOCONDRIAQUE [ipɔkɔ̃dʀijak]. *adj. et n.* (XVI^e^; *gr. hupokhondriakos*). ♦ 1° *Méd.* anc. Qui a rapport aux hypocondres. *Maladie hypocondriaque.* ♦ 2° (XVI^e^). Qui est atteint d'hypocondrie. — D'humeur triste et capricieuse. *N. Un hypocondriaque.* ◇ ANT. *Gai.*

HYPOCONDRIE [ipɔkɔ̃dʀi]. n. *f. (h. 1490;* 1781; de *hypocondre).* État d'anxiété habituelle et excessive du sujet à propos de sa santé (autrefois supposée avoir son origine dans les organes abdominaux des hypocondres). V. Mélancolie, neurasthénie.

HYPOCORISTIQUE [ipɔkɔʀistik]. *adj.* et *n.* m. (v. 1900; gr. *hupokoristikos*). *Ling.* Qui exprime une intention affectueuse, caressante. *Diminutif, redoublement hypocoristique.*

HYPOCRAS [ipɔkʀas]. n. *m. (Ypocras,* v. 1415; du nom d'*Hippocrate). Ancienn.* Vin sucré où l'on a fait infuser de la cannelle, du girofle.

HYPOCRISIE [ipɔkʀizi]. *n. f.* (v. 1175; lat. *hypocrisis*, mot gr., d'abord « jeu de l'acteur »). ♦ 1° Vice qui consiste à déguiser son véritable caractère, à feindre des opinions, des sentiments, et *spécialt.* des vertus qu'on n'a pas. V. Dissimulation, duplicité, fausseté, fourberie. « *L'hypocrisie est une nécessité des époques où il faut de la simplicité dans les apparences* » (VALÉRY). *Hypocrisie du faux dévot.* V. Bigoterie, pharisaïsme, tartuferie. ♦ 2° Caractère de ce qui est hypocrite. *Hypocrisie* d'un *argument*. ♦ 3° Acte, manifestation hypocrite. V. Comédie, mensonge, simagrée, tromperie. *Ne vous laissez pas prendre à ces hypocrisies.* « *Les hypocrisies de l'amour-propre* » (BOURDALOUE). ◇ ANT. Franchise. loyauté. sincérité.

HYPOCRITE [ipɔkʀit]. n. et *adj. (Ipocrite*, v. 1175; lat. d'o. *gr. hypocrita*, d'abord « acteur » ; Cf. Comédien).

1. N. Personne qui a de l'hypocrisie, fait preuve d'hypocrisie. V. Fourbe, imposteur, sournois. *Faire l'hypocrite.* V. Saint (petit). Vieilli. « *Un hypocrite de bravoure* » (*STENDHAL) :* qui feint la bravoure. — *Spécialt.* Faux dévot. V. Bigot, pharisien, tartufe.

II. Adj. *(Personnes).* Qui se comporte avec hypocrisie. V. Artificieux, dissimulé, double, faux, menteur, sournois. *Courtisan hypocrite.* « *Je trouvais la force d'être hypocrite avec toupet* » (ROMAIN~). ◇ *(Choses)* Qui est empreint d'hypocrisie; dénote de l'hypocrisie. *Sourire, ton hypocrite. Promesses hypocrites.* V. Fallacieux.

◇ ANT. Cordial, *franc*, loyal, sincère.

HYPOCRITEMENT [ipɔkʀitmɑ̃]. *adv.* (1584; de *hypocrite).* D'une manière hypocrite; avec hypocrisie. ◇ ANT. Franchement.

HYPOCYCLOÏDE [ipɔsiklɔid]. *n. f.* (1863; de *hypo-*, et *cycloïde*). *Géom.* Courbe engendrée par un point d'un cercle qui roule sans glisser à l'intérieur d'un autre cercle *(opposé* à épicycloide).

HYPODERME [ipɔdɛʀm(ə)]. n. m. (1839; de *hypo-*, et *derme).* ♦ 1° *Anat.* Tissu sous-cutané. 0 Bot. Tissu situé au-dessous de l'épiderme. ♦ 2° *Zool.* Genre d'insectes diptères dont les larves vivent sous la peau des ruminants et qui peuvent provoquer chez l'homme des lésions cutanées appelées *myiases.*

HYPODERMIQUE [ipɔdɛʀmik]. *adj.* (1873; de *hypodermie).* Qui *concerne* le tissu sous-cutané. *Piqûre hypodermique.* Par ext. *Seringue hypodermique.*

HYPODERMOSE [ipɔdɛʀmoz]. n. *f.* (1910; de *hypoderme). Vétér.* Affection cutanée causée aux animaux (bovins) par les larves d'hypodermes.

HYPOGASTRE [ipɔgastʀ(ə)]. n. m. (1536; gr. *hupogastrion;* suff. *-gastre*). *Anat.* Région médiane inférieure de l'abdomen, située entre les fosses iliaques. SYN. (Cour.) Bas-ventre.

HYPOGASTRIQUE [ipɔgastʀik]. *adj. (XVI~;* de *hypogastre*). Relatif à l'hypogastre. *Douleurs hypogastriques.*

HYPOGÉ, ÉE [ipɔʒe]. *adj.* (1846; Cf. Hypogée). *Bot.* Qui se développe sous la terre. ◇ ANT. Épigé.

HYPOGÉE [ipɔʒe]. *n.* m. (1552; lat. *hypogeum, gr. hupogeion*, de *gé* « terre »). *Archéol.* Construction, et *spécialt.* Sépulture souterraine. *Hypogées égyptiens.*

HYPOGLOSSE [ipɔglɔs]. *adj.* (1752; *gr. hupoglôssios*, de *glôssa* « langue »). Anat. *Nerf grand hypoglosse* : nerf crânien qui se distribue aux muscles de la langue. — Subst. *L'hypoglosse.*

HYPOGLYCÉMIE [ipɔglisemi]. *n. f.* (1908; de *hypo-et glycémie*). *Méd.* Diminution ou insuffisance du taux de glucose (sucre) du sang. ◇ ANT. Hyperglycémie.

HYPOGYNE [ipɔʒin]. *adj.* (1801; *dehypo-,et -gyne*). *Bot.* Qui est inséré sous l'ovaire d'une plante. Corolle *hypogyne.*

HYPOLIPÉMIE ou **HYPOLIPIDÉMIE** [ipɔlipemi ou ipɔlipidemi]. *n. f.* (1959; de *hypo-, et lipémie* ou *lipidémie*). *Méd.* Diminution anormale de la lipidémie. ◇ ANT. *Hyperlipémie* ou *hyperlipidémie**.

HYPONOMEUTE [ipɔnɔmøt]. n. m. (1878; gr. *huponomeutes* « mineur », de *hyponomos* « qui creuse en dessous »). *Zool.* Insecte lépidoptère qui pond ses œufs sur les branches des arbres fruitiers, où les chenilles causent de grands dégâts. V. Teigne.

HYPOPHOSPHOREUX, EUSE [ipɔfɔsfɔʀø, øz]. *adj.* (1843; de *hypo-, et phosphoreux*). *Chim. Se* dit de l'acide le moins oxygéné du phosphore. *Les* hypophosphites, sels *de l'acide hypophosphoreux.*

HYPOPHOSPHORIQUE [ipɔfɔsfɔʀik]. *adj.* (1843; de *hypo-, et phosphorique). Chim.* Se dit d'un des oxacides du phosphore. *Acide hypophosphorique.*

HYPOPHYSAIRE [ipɔfizɛʀ]. *adj.* (1922; de *hypophyse).*

Relatif à l'hypophyse (on dit aussi parfois *pituitaire). Hormones hypophysaires.*

HYPOPHYSE [ipɔfiz]. *n. f. (1836;* du *gr. hupophusis* « croissance en dessous »). Organe neuro-glandulaire ellipsoïde, situé à la base du crâne et rattaché au cerveau par la tige pituitaire (appelé aussi *corps* ou *glande pituitaire). L'hypophyse, glande endocrine, sécrète plusieurs hormones qui agissent sur le fonctionnement d'autres glandes endocrines.* V. **Gonadotrope, mélanostimuline, ocytocine, prolactine, somatotrope.**

HYPOSCENIUM [ipɔsenjɔm]. *n.* m. *(Hyposcène,* 1771; *gr. huposkênion). Archéol.* Dessous de la scène d'un théâtre antique. *Spécialt.* Mur soutenant la scène; partie de l'orchestre située devant ce mur.

HYPOSÉCRÉTION [ipɔsekʀesjɔ̃]. *n. f.* (1896; de *hypo-,* et *sécrétion). Méd.* Sécrétion glandulaire insuffisante ou inférieure *à la normale.* ◈ ANT. *Hypersécrétion.*

HYPOSPADIAS [ipɔspadjas]. *n.* m. (1865; gr. *hupospadias,* de *span* « déchirer »). *Pathol.* Malformation de l'urètre caractérisée par un méat urinaire situé à la face inférieure de la verge ou même au niveau du périnée. Dér. **HYPOSPADE,** *n. m.* Individu affecté d'hypospadias. V. Épispadisse.

HYPOSTASE [ipɔstaz]. *n. f. (Ypostasie,* XIVe; lat. *hypostasis,* mot *gr.; suff. -stase).*

I. *Méd.* Accumulation de sang dans les parties déclives (basses) du poumon (le plus souvent, complication d'une insuffisance cardiaque).

II. (1541). *Théol., philo.* Substance, et *spécialt.* Chacune des trois personnes de la Trinité en tant que substantiellement distincte des deux *autres. La doctrine* « *qui devait faire* (de *Jésus*) *une hypostase divine* » (RENAN).

III. *Ling.* Substitution d'une catégorie grammaticale à une autre (adjectif employé en fonction de substantif, etc.).

HYPOSTATIQUE [ipɔstatik]. *adj.* (1474; gr. *hupostatikos*). *Théol.* Relatif à la personne divine, aux formes substantielles. V. Hypostase (II).

HYPOSTYLE [ipɔstil]. *adj. (1824; gr. hupostulos,* de *stulos* « *colonne* »). *Archéol.* Dont le plafond est soutenu par des *colonnes. Salle, portique, temple hypostyle.*

HYPOSULFITE [ipɔsylfit]. *n.* m. (1843; de *hypo-,* et *sulfite). Chim.* Ancien nom des sels de l'acide thiosulfurique.

HYPOSULFUREUX, EUSE [ipɔsylfyʀø, øz]. *adj. (1843;* de *hypo-, et sulfureux). Chim.* Ancien nom de l'acide instable thiosulfurique ($H_2S_2O_3$).

HYPOTENDU, UE [ipɔtɑ̃dy]. *adj.* et *n. (1907;* de *hypo-,* et *tendu). Méd.* Qui a une tension artérielle insuffisante.

HYPOTENSEUR [ipɔtɑ̃sœʀ]. *adj. et n. m.* (1922; de *hypotension). Méd.* Qui fait baisser la tension artérielle. *Médicament hypotenseur.* — Subst. *Un hypotenseur.*

HYPOTENSIF, IVE [ipɔtɑ̃sif, iv]. adj. (1962; de *hypotension). Méd.* Qui a trait à l'hypotension, qui est causé par une hypotension.

HYPOTENSION [ipɔtɑ̃sjɔ̃]. *n. f.* (1907; de *hypo-, et tension). Méd.* Tension artérielle inférieure à la normale; diminution de la tension. ◈ ANT. Hypertension.

HYPOTÉNUSE [ipɔtenyz]. *n. f. (1520;* lat. *hypotenusa, gr. hupoteinousa* « se tendant sous » (les angles). Dans un triangle rectangle, Le côté opposé à l'angle droit. *Le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres* côtés (théorème de Pythagore).

HYPOTHALAMIQUE [ipɔtalamik]. *adj. (1959;* de *hypo-,* et *thalamus). Anat.* Qui se rapporte à l'hypothalamus.

HYPOTHALAMUS [ipɔtalamys]. *n. m.* (mil. XXe; — on disait région *sous-thalamique (1929);* de *hypo-, et thalamus). Anat.* Région do diencéphale située sous le thalamus, siège de centres supérieurs du système neuro-végétatif.

HYPOTHÉCABLE [ipɔtekabl(ə)]. *odj.* (1675; de *hypothéquer).* Qui peut être hypothéqué.

HYPOTHÉCAIRE [ipɔtekɛʀ]. *adj.* (1305; bas lat. *hypothecarius.* V. **Hypothèque).** Relatif à l'hypothèque. *Garantie hypothécaire. Créancier hypothécaire (opposé* à chirographaire.) *Inscription hypothécaire. Prêts hypothécaires.*

HYPOTHÉCAIREMENT [ipɔtekɛʀmɑ̃]. *adv. (1414;* du précéd.). Dr. Par hypothèque.

HYPOTHÉNAR [ipɔtenaʀ]. *n. m.* (1541, *gr. hupothenar). Anat.* Saillie à la partie interne (du côté cubital) de la paume de la main, que forment les muscles courts du petit-doigt. V. **Thénar.**

HYPOTHÈQUE [ipɔtɛk]. *n. f.* (XIVe; lat. *hypotheca,* gr. *hupothêkê).* ♦ 1° *Dr.* et cour. Droit réel accessoire accordé à un créancier sur un immeuble en garantie du paiement de la dette, sans que le propriétaire du bien grevé en soit dépossédé. V. **Gage, garantie, privilège.** *Hypothèque légale, accordée* par *la* loi. *Hypothèque judiciaire,* résultant des jugements. *Hypothèque conventionnelle,* dépendant des conventions. *Emprunter sur hypothèque. Grever un immeuble d'une hypothèque.* « *La maison de Dieppe se trouva vermoulue d'hypothèques* » (FLAUB.). *Inscription, transcription; conservation des hypothèques. Mainlevée d'une hypothèque.* ♦ 2° Par ext. *Polit.* Obstacle; difficulté qui entrave ou empêche l'acc plissement de qqch. *Hypothèque qui pèse sur les relai entre deux pays. -Lever l'hypothèque.*

HYPOTHÉQUER [ipɔteke]. V. fr.; conjug. *céder* (1 lat. médiév. *hypothecare).* ♦ 1° Affecter à une hypothè grever d'une hypothèque. *Hypothéquer un immeuble. avait emprunté ... en hypothéquant sa dernière pièce de ter* (ZOLA). — *Fig.* V. **Engager, lier.** *Hypothéquer l'av* ♦ 2° *Dr.* Garantir par une hypothèque. *Hypothéquer* créance. — *Au p. p. Grevé* d'une hypothèque, d'hypothèq *Biens, terrains hypothéqués.*

HYPOTHERMIE [ipɔtɛʀmi]. n. *f.* (1899: de *hypo--thermie). Méd.* Abaissement de la température du c au-dessous de la normale. ◈ ANT. **Hyperthermie.**

HYPOTHÈSE [ipɔtɛz]. *n. f.* (1538; gr. *hupothesis, thesis.* V. Thèse).

I. SC. ♦ 1° *Math.* Proposition admise comme do d'un problème. ou pour la démonstration d'un théor V. A&ne, convention, postulat. ♦ 2° Proposition rel à l'explication de phénomènes naturels, admise prov rement avant d'être soumise au contrôle de l'expérie V. **Assomption, conjecture.** « *L'hypothèse expérimentale...* toujours être *fondée* sur une observation *antérieure* » (Cl. 1 NARD). « *Toute généralisation est une hypothèse* » (H. P CARÉ). *Hypothèse heuristique, directrice; hypothèse de tra L'hypothèse vérifiée.* — *Grandes hypothèses scientifi* V. **Théorie.**

II. Cour. Conjecture concernant l'explication ou la p bilité d'un événement. V. **Supposition.** *Émettre. énor examiner une hypothèse. Hypothèse fragile, gratuite.* « *C hypothèse, plus ingénieuse à mon avis que fondée en véri* (MÉRIMÉE). *En être réduit aux hypothèses. Selon cette h thèse. Dans l'hypothèse où.* « *Un client, médiocre par h thèse...* » (ROMAIN~). — Gram. *Proposition exprimant hypothèse.* V. **Hypothétique.**

◈ ANT. **Conclusion; certitude,** *évidence.*

HYPOTHÉTICO-DÉDUCTIF, IVE, I F S [ipɔte dedyktif, iv, if]. *adj. (xx';* de *hypothetrque, et déduc Didact.* Qui part de propositions hypothétiques et en dé les conséquences logiques. Une axiomatique* est un *syst hypothético-déductif. Sciences hypothético-dédoctives* (o *sées à inductives).*

HYPOTHÉTIQUE [ipɔtetik]. *adj.* (1290; lat. imp. *h theticus, gr. hupothetikos.* V. **Hypothèse).** ♦ 1° *Log.* (*Op à* catégorique). *Proposition hypothétique* : où l'assertior subordonnée à une condition. V. **Conditionnel.** ♦ 2° Qui est de la nature de l'hypothèse, n'existe qu'à l d'hypothèse. *Jugement hypothétique.* V. **Conjectural.** *hypothétique.* V. Supposé. ♦ 3° Cour. Qui n'est pas cer V. **Douteux, incertain, problématique. Compter** *sur* un *toge hypothétique. Il s'engouffrait,* « *pour offrir aux reg malveillants des passants hypothétiques le moins de sur possible* » (PROUST). 0 *Gram.* Relatif à l'hypothbse, supposition; qui exprime l'hypothèse. *Proposition hypo tique,* et subst. *Une hypothétique.* V. **Conditionnel.** ◈ **Certain, effectif, évident, indubitable, sûr.**

HYPOTHÉTIQUEMENT [ipɔtetikmɑ̃]. *adv.* (XVIe précéd.). D'une manière hypothétique.

HYPOTHYROÏDIE [ipɔtiʀɔidi]. *n. f.* ou **HYPOTHYR DISME** [ipɔtiʀɔidism(ə)]. *n. m.* (1908; de *hypo-, et thyro Méd.* Insuffisance de la sécrétion de la thyroïde. V. C nisme, myxœdème. ◈ ANT. *Hyperthyroïdie.*

HYPOTONIE [ipɔtɔni]. n. *f.* (1900; de *hypo-, et* rac *tonique).* ♦ 1° *Méd.* Diminution de la tonicité muscul V. Atonie. ♦ 2° Hypotension. ♦ 3° *Phys.* État d'un liqu d'une solution dont la tension osmotique est inférieu celle d'un liquide de référence. ◈ ANT. **Hypertonie.**

HYPOTONIQUE [ipɔtɔnik]. *odj.* (1907; du préc *Didact.* Dont la pression osmotique est inférieure à une a (notamment, celle du sang), prise comme référence. St *hypotonique, solution hypotonique.*

HYPOTROPHIE [ipɔtʀɔfi]. n. *f.* (1857; de *hypo- trophé* « nourriture »). *Physiol.* Nutrition insuffisante retard de la croissance. V. **Atrophie, hypertrophie.**

HYPOTYPOSE [ipɔtipoz]. *n. f.* (1555; gr. *hupotupó Rhét.* Description animée et frappante.

HYPOVITAMINOSE [ipɔvitaminoz]. *n. f.* (1955; *hypo-,* vitamine, et suff. -ose). *Méd.* Carence d'une ou sieurs vitamines associées. V. **Avitaminose.** ◈ ANT. *Hyper minose.*

HYPOXÉMIE [ipɔksemi]. n. *f. (xx';* de *hypo-, oxy*[gè *et -émie). Physiol., méd.* Diminution de la quantité d'oxyg contenue dans le sang. V. **Anoxémie.**

HYPOXIE [ipɔksi]. *n. f.* (XXe; de *hypo-, et oxy*[gè *Méd.* Syn. de *Anoxie. V.* **Anoxémie.**

HYPSO-. Elément, du gr. *hupsos* « hauteur ».

HYPSOMÈTRE [ipsɔmɛtʀ(ə)]. n. *m.* (1859; de *hypso* -mètre). *Phys.* Instrument qui indique l'altitude d'un d'après la température à laquelle l'eau y entre en ébullit

HYPSOMÉTRIE [ipsɔmetʀi]. n. *f.* (1839; de *hypso-*, et *-métrie*). Sc. Détermination de l'altitude d'un lieu. — *Par ext.* Relief.

HYPSOMÉTRIQUE [ipsɔmetʀik]. *adj.* (1836; du précéd.). *Sc.* Relatif à l'hypsométrie. *Carte, courbe hypsométrique.*

HYSOPE [izɔp]. n. *f.* (1120; lat. d'o. gr. *hys(s)opus*). Plante dicotylédone, arbrisseau vivace à feuilles persistantes, à fleurs bleues. *L'hysope, fréquemment citée dans la Bible et opposée au cèdre.* Fig. *Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope,* du plus grand au plus petit.

HYSTÉR(O)-. Élément, du gr. *hustera* « *utérus* ».

HYSTÉRECTOMIE [isteʀektɔmi]. *n. f.* (1890; de *hystér-*, et *-ectomie*). *Méd.* Ablation de l'utérus.

HYSTÉRÉSIS [isteʀezis] ou **HYSTÉRÈSE** [isteʀɛz]. *n. f.* (1888,-1931 ; du gr. *husterein* « être en retard »). *Phys.* Retard de l'effet sur la cause dans le comportement des corps soumis à une action (élastique ou magnétique) croissanie, puis décroissante. Cycle *d'hystérésis.*

HYSTÉRIE [isteʀi]. *n. f.* (1731 *;* de *hystérique*). ♦ **1°** *Vx.* Ensemble de troubles psychiques, neurologiques et fonctionnels très divers, généralement attribués à la simulation. **2°** (XIXe ; Charcot). Ensemble de symptômes, surtout neurologiques, prenant l'apparence d'affections *organiques,* sans lésion organique décelable. ♦ **3°** *Mod., Psychiatr.* Névrose caractérisée par une exagération des modalités l'expression psychique et affective (névrose *d'expression)* qui peut se traduire par des symptômes d'apparence organique (convulsions, paralysies, douleurs, catalepsie) et par des manifestations psychiques pathologiques (hallucinations, délire, mythomanie, angoisse). *Hystérie de conversion.* ♦ **4°** Cour. *C'est de l'hystérie :* de la folie, de la rage.

HYSTÉRIFORME [isteʀifɔʀm(ə)]. adj. (1843; dehysféro-, et *forme*). *Pathol.* Dont les manifestations rappellent l'hystérie.

HYSTÉRIQUE [isteʀik]. *adj.* et *n.* (1568; *lat. hystericus, gr. husterikos*, de *hustera* « utérus », l'attitude des malades étant autrefois considérée comme un accès d'érotisme morbide féminin). ♦ **1°** Qui est atteint d'hystérie. — *Par ext.* Qui a le comportement d'une personne atteinte d'hystérie. *Il est un peu hystérique.* Subst. *Un, une hystérique.* ♦ **2°** *Méd.* Qui a rapport à l'hystérie. *Accidents hystériques.* 0 Cour. Qui rappelle l'hystérie. *Une voix hystérique. Le « rire hystérique de la haine dans son paroxysme le plus aigu »* (BARBEY).

HYSTÉROGRAPHIE [isteʀɔgʀafi]. *n. f.* (mil. XXe ; de *hystéro-*, et *[radio]graphie* : « description des maladies de l'utérus », 1843). *Méd.* Radiographie de l'utérus.

HYSTÉROTOMIE [isteʀɔtɔmi]. n. *f.* (1721; de *hystéro-*, et *-tomie*). *Méd.* Incision pratiquée sur l'utérus, dans les accouchements difficiles. V. **Césarienne.**

hz Symbole du hertz*, unité de fréquence.

I

I [i]. n. m. ♦ 1° Neuvième lettre et troisième voyelle de l'alphabet. Le *i servait autrefois pour i et j.* — *Phonét. 1* [i], voyelle palatale écartée. I consonne [j]. V. Yod. -Les groupes N et IM se prononcent ɛ nasalisé [ɛ̃]. *I tréma.* V. Tréma. ◇ Loc. *fig. Mettre les points sur les i :* s'expliquer nettement, clairement. ♦ 2° Dans les chiffres romains, *I signifie 1.* ◇ *Math.* Unité imaginaire. ♦ 3° *Chim.* I, symb. chimique de l'iode.

IAMBE [jɑ̃b]. *n. m. (1532;* lat. *iambus, gr. iambos).* ♦ 1° Versif. *(Antiq.).* Pied de deux syllabes, la première brève, la seconde longue. *L'iambe.* — *Par ext.* Vers grec ou latin, dont les deuxième, quatrième et sixième pieds étaient des iambes. 0 Poème formé d'iambes. ♦ 2° *Littér. mod.* Pièce de vers satiriques.

IAMBIQUE [jɑ̃bik]. *adj.* (1466; lat. *iambicus,* gr. *iambikos*). *Versif.* Composé d'iambes. *Trimètre* iambique.*

IATR(O)-; -IATRE, -IATRIE. Éléments, du gr. *iatros* « médecin » (ex. *:* pédiatre, psychiatrie).

IATROGÈNE [jatrɔʒɛn] ou **IATROGÉNIQUE** [jatrɔʒenik]. *adj. (av. 1970;* de *iatro-, et -gène* ou *-génique*). Qui est provoqué par le médecin. *Psychose iatrogène. Maladie iatrogénique.*

IBÈRE [ibɛr]. *adj.* et *n.* (1771 *;* de *Ibérie).* Relatif à l'Ibérie et au peuple originaire du Caucase ou d'Afrique septentrionale qui, après s'être répandu en Europe à l'époque protohistorique, habitait le Sud de la Gaule et le Nord de l'Espagne vers le Ve s. avant J.-C. *Civilisation ibère. — N. Les Ibères.*

IBÉRIDE [ibeRid]. *n. f.* (1789; *iberis,* 1615,; lat. *iberis, idis, gr. ibêris* « cresson »). Plante *(Crucifératées)* que l'on cultive pour ses fleurs. V. Thlaspi.

IBÉRIQUE [iberik]. *adj.* (1767; de *Ibérie).* Relatif à l'Espagne et au Portugal. *Péninsule ibérique.* V. Hispanique, lusitanien. -On dit parfois *Ibérien, ienne.* adj. et n.

IBIDEM [ibidɛm]. *adv. (1693;* adv. lat. « ici même »). Dans le même ouvrage, dans le même passage (Abrév. *Ibid., ib.).*

IBIS [ibis]. *n. m.* (1537; mot lat. et gr.). Oiseau échassier des régions d'Afrique et d'Amérique, à bec long, mince et arqué. *Ibis sacré de la haute Égypte. Dieu égyptien à tête d'ibis.*

-IBLE. Élément, du lat. *-ibilis,* qui exprime la possibilité (l'être, et sert à former des adjectifs sur des verbes (EX. : éligible).

ICAQUE [ikak]. *n. f.* (1555; esp. *icaco,* mot des Caraïbes). Fruit de l'icaquier. — Icaquier. *Prune d'icaque.*

ICAQUIER [ikakje]. *n.* m. (1808; de *icaque*). Arbrisseau d'Amérique tropicale *(Rosacées)* dont les fruits sont comestibles.

ICARIEN, IENNE [ikarjɛ̃, jɛn]. *adj.* (1839; de *Icare). Didact.* Relatif à Icare ou à l'Icarie. — Rare. *Jeux icariens :* exercices de voltige acrobatique.

ICEBERG [ajsbɛrg ; isbɛrg]. *n. m. (1857;* angl. *iceberg,* norv. *ijsberg* « montagne de' glace »). Cour. Masse de glace flottante, détachée de la banquise ou d'un glacier polaire. « *La partie d'un ice-berg* (sic) *qui émerge de l'eau n'atteint qu'environ 1/8 de la hauteur totale* » (HAUG.).

ICE-BOAT [ajsbot]. *n.* m. (1879; mot angl., de *boat* « bateau », *et ice* « *glace* »). Rare *(Anglicisme).* Voilier muni de patins, pour avancer sur la glace.

ICE-CREAM [ajskrim]. n. m. (1895; mot amér.). *Anglicisme.* Glace à base de crème (fr. crème *glacée*). *Des ice-creams.*

ICEFIELD [ajsfild]. *n. m. (1864;* mot angl., de *icc,* et *field* « champ »). Géogr. Vaste champ de glace dans les régions polaires. « *Une étrave faire pour labourer les icefields* » (VERCEL).

ICELUI [isəlɥi], **ICELLE** [isɛl]; *plur.* **ICEUX** [isø], **ICELLES** [isɛl]. *pron.* et *adj. dém.* (v. 1050; V. Celui). Vx. Celui-ci, celle-ci. — Le mot s'emploie encore par plaisanterie. « *C'était un triporteur. Mais un triporteur décédé... La tige de selle portait le deuil d'icelle* » (FALLET).

ICHNEUMON [iknømɔ̃]. *n. m.* (1547; mot lat., du gr. *ikhneumôn* « qui suit la piste »). ♦ 1° Vx. Mangouste. ♦ 2° (1562). Insecte hyménoptère térébrant dont la larve est parasite des lépidoptères.

ICHOR [ikɔr]. *n. m. (1538; gr. ikhôr).* ♦ 1° *Méd. (Vx).* Pus sanguinolent. V. Sanie. ♦ 2° (Néol.). *Géol. Émanation* provenant du magma, composante de certaines roches métamorphiques.

ICHTHY(O)-, ICHTY(O)-. Premier élément, du gr. *ikhthus* « poisson ».

ICHTYOCOLLE [iktjɔkɔl]. n. *f.* (1694; de *ichtyo-, et colle). Techn.* Colle de poisson (tirée notamment de la vessie natatoire de l'esturgeon).

ICHTYOÏDE [iktjɔid]. *adj.* (1842; de *ichty-,* et *-oïde). Didact.* Qui ressemble à un poisson. V. Pisciforme.

ICHTYOL [iktjɔl]. *n.* m. (1890; de *ichty-,* et *-ol). Techn.* Huile sulfureuse extraite de roches bitumeuses enfermant de nombreux poissons fossiles.

ICHTYOLOGIE [iktjɔlɔʒi]. n. *f.* (1649; de *ichtyo-, et -logie).* Partie de la zoologie qui traite des poissons.

ICHTYOLOGIQUE [iktjɔlɔʒik]. *adj.* (1765; de *ichtyologie).* Relatif à l'étude des poissons.

ICHTYOLOGISTE [iktjɔlɔʒist(ə)]. n. (1765; de *ichtyologie).* Personne qui s'occupe d'ichtyologie.

ICHTYOPHAGE [iktjɔfaʒ]. *adj. et n. (1552;* de *ichtyo-, et -phage). Didact.* Qui se nourrit principalement ou exclusivement de poisson. V. Piscivore.

ICHTYORNIS [iktjɔrnis]. *n. m.* (1890 ; lat. sav. ; de *ichtyo-,* et *gr. ornis* « oiseau »). *Paléont.* Oiseau fossile du crétacé, à bec muni de dents coniques.

ICHTYOSAURE [iktjɔsɔr]. *n. m.* (1824; lat. sav. *ichtyosaurus,* de *ichtyo-,* et *-saure*). *Paléont.* Grand reptile fossile de l'époque secondaire.

ICHTYOSE [iktjoz]. *n. f.* (1818; de *ichtyo-, et -ose). Méd.* Maladie congénitale de la peau (caractérisée par la sécheresse des téguments épaissis, rugueux et couverts de grosses écailles. V. Xérodermie.

ICI [isi]. *ndv.* (Xe ; lat. pop. *ecce hic,* forme renforcée de *hic* « ici ». V. Ci).

1. ♦ 1° Dans ce lieu (le lieu où se trouve celui qui parle) ; *opposé à là,* là-bas. V. Céans *(vx). Ici et là.* V. Çà (et là). « *Ici, tu t'asseyais; c'était ici fa place* » (ARAGON). *Monsieur X..., ici présent. On est bien ici. Ici repose, ici gif.* V. Ci. — (En parlant d'une maison) Vous *êtes ici chez vous.* — (En parlant d'une ville, d'un pays) *Il fait plus frais ici qu'à Paris.* ◇ À cet endroit. *Veuillez signer ici.* — *Ici, Untel,* s'emploie au téléphone, en radio pour indiquer l'identité de celui qui appelle. ◇ D'ICI : de ce lieu, de ce pays. — *Loc.* (iron.) *Je vois cela d'ici,* j'imagine la chose. PAR ICI : par cet endroit, dans cette direction. *Par ici la sortie.* Dans les environs, dans ce pays. *Il habite par ici.* ♦ 2° ICI-BAS *(loc. adv.) :* dans ce bas monde; *sur* la *terre. Les choses d'ici-bas.* « *Tout n'est ici-bas que symbole et que* songe » (RENAN). ♦ 3° À l'endroit où l'on se trouve, que l'on désigne, dans un discours, un écrit. *Je me sers ici de ce mot.* « *Le récit que je rapporte ici mot pour mot* » (FRANCE). — (ANT. Ailleurs). ♦ 4° Subst. *L'ici* (didact. ou littér.) : le lieu de la présence.

II. *Adv. de temps.* ♦ 1° *Vx.* En ce moment. V. Maintenant. ♦ 2° Mod. *Jusqu'ici :* jusqu'à présent. — D'ICI, marquant le point de départ dans *le* temps. *D'ici demain. D'ici à trois jours.* V. Dans. *D'ici peu :* dans peu de temps. « *D'ici le treize, tout a le temps de sauter* » (ROMAINS).

ICOGLAN [ikɔglɑ̃]. *n. m.* (*Ichoglan,* 1653; turc *itchoghlân* « *page* de l'intérieur »). *Vx* ou *Hist.* Officier du palais du sultan, dans l'empire ottoman.

1. **ICONE** [ikon]. n. *f.* (1838; russe *ikona,* gr. byz. *eikona*). Dans l'Église d'Orient, Peinture religieuse exécutée sur un panneau de bois. *Icônes byzantines, russes.*

2. **ICÔNE** [ikon]. n. *m.* ouf. (v 1970; angl. *icon,* PEIRCE). *Didact.* Signe dont le signifiant et le signifié sont dans une relation « naturelle » (ressemblance, évocation). Cf. Symbole. V. Iconique, 2°. *L'onomatopée est une icône.*

ICONIQUE [ikɔnik]. *adj. (Statue iconique,* 1765; de

icon-, d'apr. angl. *iconic)*. ♦ 1° *Didact.* De l'image. ♦ 2° Relatif aux signes dits icônes *(2). Caractère ironique des signes visuels représentatifs* (images).

ICON(O)-. Premier élément, du gr. *eikôn* « image ».

ICONOCLASME [ikɔnɔklasm(ə)] *n.* **m., ICONOCLASTIE** [ikɔnɔklasti]. *n. f.* (1843,-1877; de *iconoclaste*). *Hist.* ou *Didact.* Doctrine, mouvement des iconoclastes.

ICONOCLASTE [ikɔnɔklast(ə)]. *n. m.* et *adj.* (1557; gr. byz. *eikonoklastés*, de *klaô* « briser »). ♦ 1° *Hisf.* Partisan des empereurs byzantins qui s'opposèrent à l'adoration et au culte des images saintes. — Adj. Les *empereurs iconoclastes. La querelle iconoclaste.* ♦ 2° Celui qui proscrit ou détruit les images saintes, et *par ext.* les œuvres d'art. « *Des bandes d'iconoclastes avaient dévasté les cathédrales* » (TAINE). Adj. Fureur *iconoclaste.* ◈ ANT. *Iconolâtre.*

ICONOGÈNE [ikɔnɔʒɛn]. *n. m.* (1889; de *icono-*, et *-gène*). *Phot.* Sel (de sodium) employé comme révélateur photographique.

ICONOGRAPHE [ikɔnɔgraf]. *n. m.* (1803; de *iconographie*). *Didact.* Spécialiste de l'iconographie.

ICONOGRAPHIE [ikɔnɔgrafi]. n. *f.* (1547; gr. *eikonographia*, suff. *-graphie*). ♦ 1° Etude des diverses représentations figurées d'un *sujet. Iconographie d'un personnage célèbre, d'une époque. Iconographie religieuse :* étude des thèmes, symboles, personnages propres à chaque religion, tels qu'ils sont représentés dans l'art. ♦ 2° Ensemble de ces représentations. *L'iconographie chrétienne, bouddhique.* — Ensemble d'images. *Documentaliste chargé de l'iconographie d'un livre d'art.*

ICONOGRAPHIQUE [ikɔnɔgrafik]. *adj.* (1762; de *iconographie*). Relatif à l'iconographie. *Documents iconographiques.*

ICONOLÂTRE [ikɔnɔlatʀ(ə)]. *n.* (1701; gr. ecclés. *eikonolatres*). *Didact.* Personne qui rend un culte à des images. ◈ ANT. *Iconoclaste.*

ICONOLÂTRIE [ikɔnɔlatʀi]. *n. f.* (1843; de *iconolâtre*). *Didact.* Culte, adoration des images.

ICONOLOGIE [ikɔnɔlɔʒi]. *n. f.* (1643; gr. *eikonologia*). *Didact.* ♦ 1° Art de représenter des figures allégoriques avec leurs attributs distinctifs; connaissance de ces attributs. ♦ 2° Étude de la représentation *en* art. *L'iconologie de Panofsky* (le spécialiste s'appelle ICONOLOGISTE [ikɔnɔlɔʒist(ə)] ou ICONOLOGUE [ikɔnɔlɔg]).

ICONOSCOPE [ikɔnɔskɔp]. *n. m.* (1946; autre sens, 1877; de *icono-*, et *-scope*). *Télév.* Dispositif qui analyse l'image.

ICONOSTASE [ikɔnɔstaz]. *n. f.* (1846; lat. et gr. relig., du gr. *stasis* « action de poser »). Dans les églises orthodoxes, Sorte de cloison décorée d'images, d'icônes, qui sépare la nef du sanctuaire où le prêtre officie. « *L'iconostase, haute muraille de vermeil à cinq étages de figures* » (GAUTIER).

ICOSAÈDRE [ikozaedʀ(ə)]. *n. m.* (1551 ; lat. *icosahedrum, mot* gr., de *eikosi* « vingt »). *Géom.* Polyèdre limité par vingt faces.

ICTÈRE [iktɛʀ]. *n. m.* (1578; lat. *icterus*, gr. *ikteros* « jaunisse »). *Méd.* Coloration jaune de la peau et des muqueuses, et qui révèle la présence de pigments biliaires dans les tissus. V. **Cholémie, jaunisse.** *Ictère par hépatite. Ictère dû à la cirrhose, à l'hémolyse.*

ICTÉRIQUE [ikterik]. *adj.* (1560; lat. *ictericus*, gr. *ikterikos*). *Méd.* Relatif à l'ictère. — *Subst.* Malade présentant un ictère.

ICTUS [iktys]. *n. m.* (1866; lat. *ictus*). ♦ 1° *Versif. antiq.* Battement de la *mesure* dans le *vers.* ♦ 2° (1878). *Pathol.* Manifestation morbide violente et soudaine. *Ictus apoplectique.* V. Apoplexie, attaque. Psycho. *Ictus émotif*, obscurcissement de la conscience sous l'influence d'une émotion violente.

IDE [id]. n. m. (1808; lat. zool. *idus*, suéd. *id*). Poisson physostome au corps fusiforme, de couleur pourpre. ◈ HOM. Ides.

-IDE. Élément, du gr. *-eidês*, de *eidos* « aspect, forme ». V. **-Oïde.** — (En chimie, il désigne certains groupements d'homologues. Ex. : glucides).

1. **IDÉAL, ALE, ALS** ou **AUX** [ideal, o]. *ndj.* (1578: bas lat. *idealis*). ♦ 1° Qui est conçu et représenté dans l'esprit sans être ou pouvoir être perçu par les sens. V. Idéel, **théorique.** Un *monde idéal.* V. Imaginaire. « *La géométrie a pour objets certains solides idéaux* » (POINCARÉ). ♦ 2° Cour. Qui atteint toute la perfection que nous pouvons concevoir ou souhaiter. V. Accompli, parfait. *Beauté, formes idéales. Perfection idéale.* V. Absolu. ♦ 3° *Fam.* V. Parfait, rêvé. *C'est un mari idéal.* « *Elle voyait dans Edmond et Carlotta le couple idéal, l'amour heureux* » (ARAGON). C'est la *solution idéale.* ◈ ANT. *Matériel; réel; imparfait, relatif.*

2. IDÉAL, ALS ou **AUX** [ideal, o]. *n. m.* (1765, « conception de l'artiste » ; du précéd.). ♦ 1° Ce qu'on se représente ou se propose comme type parfait ou modèle absolu dans l'ordre pratique, esthétique ou intellectuel. *Idéal de beauté.* « *Il y a dans l'âme du peintre autant d'idéals que d'individu:* (BAUDEL.). *Avoir un idéal. Chercher à réaliser son idé* ♦ 2° L'IDÉAL : ensemble de valeurs esthétiques morales intellectuelles *(opposé* à intérêts de la vie matérielle). *Aspirations vers l'idéal. 0* Ce qui, dans quelque ordre que ce so donnerait une parfaite satisfaction aux aspirations du cœ ou de l'esprit. — *L'idéal, c'est de,* ce qui peut pleinement satisfaire, *c'est* de... *L'idéal, ce serait de, que, ce* qu'il y aur de mieux, ce serait... « *Aimer et être aimé, voilà l'idéal* (COCTEAU). ◈ ANT. Réalité. réel (n.); positif (n.).

IDÉALEMENT [idealmã]. *adv.* (mil. XVIe; de *idéal* D'une manière idéale.

IDÉALISATEUR, TRICE [idealizatœʀ, tʀis]. *adj.* (184 de *idéaliser).* Qui idéalise.

IDÉALISATION [idealizasjɔ̃]. *n. f.* (1831 ; de *idéalise* Action d'idéaliser; son résultat. V. Embellissement, **sty sation.**

IDÉALISER [idealize]. *v. fr.* (1794; de *idéal* 1). Revê d'un caractère idéal. V. Embellir. *Peintre qui idéalise s modèle. Idéaliser en stylisant.* ◈ ANT. *Rabaisser, enlaidir.*

IDÉALISME [idealism(ə)]. *n.* m. (1749; de *idéal* 1). 1° *Philo.* Système philosophique qui ramène l'être à pensée, et les choses à l'esprit. *Idéalisme platonicien. Idéalis transcendantal* (de Kant), *dialectique* (de Hegel). ♦ 2° moitié du XIXe). Cour. Attitude d'esprit ou forme de car tère qui pousse à faire une large place à l'idéal, au ser ment, *pour* améliorer l'homme. « *L'idéalisme et l'intr sigeance de la jeunesse* » (ROMAINS). « *Chaque peuple a s mensonge qu'il nomme son idéalisme* » (R. ROLLAND). 3° *(Opposé* à réalisme). Conception qui donne pour fin l'art la représentation d'une nature idéale. ◈ ANT. *Réalisr matérialisme; cynisme.*

IDÉALISTE [idealist(ə)]. *adj.* et *n.* (fin XVIIe; de *idéal* Propre à l'idéalisme, attaché à l'idéalisme (1° ou 2°). *Phi sophe idéaliste. Avoir des vues idéalistes.* N. « *C'est un idéalis qui a une foi sans bornes dans le pouvoir de l'esprit* » (R. RO LAND). ◈ ANT. *Réaliste;* pratique.

IDÉALITÉ [idealite]. *n. f.* (1770; de *idéal* 1). ♦ 1° Car tère de ce qui est idéal. ♦ 2° *Rare.* Être, objet idéal. « *ne sais quelle fantastique idéalité* » (GAUTIER). ◈ ANT. *Réal*

IDÉATION [ideasjɔ̃]. *n. f.* (1873; de *idée). Didact.* Forr tion et enchaînement des idées.

IDÉE [ide]. *n. f.* (1119; lat. philo. *idea*, mot gr. « for visible », d'où « forme distinctive » puis « idée » ; rad. *id* « voir »).

1. *Philo.* Essence éternelle et purement intelligible choses sensibles (chez Platon et les philosophes platonicien V. **Archétype.**

II. (XVIIe). Représentation intellectuelle, distinguée phénomènes d'affectivité ou d'activité. ♦ 1° *Psycho. et* (sens strict). Représentation abstraite et générale d'un êt d'une manière d'être, ou d'un rapport, qui est formée l'entendement (« idée générale ». V. *aussi* Concept, **notio** *Idées scientifiques de nombre, d'étendue. Signe, symbole d' idée. Idées innées.* ♦ 2° *Cour. (sens* large). Toute représ tation élaborée par la pensée (qu'il existe ou non un ob qui lui corresponde). *Expression des idées par le langa* « *Nous avons plus d'idées que de mots* » (DIDER.). *Idée cla nette, juste. Idées fausses. L'idée qu'il se fait de... Avoir haute idée de soi. Avoir des idées gaies; des idées noires,* souci. *Association d'idées. Suivre, perdre le fil de ses idé Incapable de réunir deux idées. Sauter d'une idée à l'au* ◇ *Idée fixe*. ◇ *L'idée de* (suivi de l'inf.). V. Pensée, **pe spective.** « *L'idée de se retrouver dans cette chambre l'attristait horriblement* » (DAUD.). — *L'idée que.* « *Il s'ench tait de l'idée qu'il était l'arbitre de la France* » (CHATEAU À *l'idée de,* à *la* seule *idée que.* ♦ 3° Vue élémentaire, appro mative. V. **Aperçu.** *Pour vous en donner une idée. N'a aucune idée, pas la moindre idée de. On n'a pas idée de c* on ne peut même pas se représenter une chose parei « *Aussi, a-f-on idée!... recevoir un homme comme cela* (HUGO). — *J'ai idée* que, il me semble que. ♦ 4° Concept purement imaginaire, fausse ou irréalisable. V. **Chim** *rêve. Se faire des idées,* s'imaginer qqch. *En voilà, une id* ♦ 5° Vue, plus ou moins originale, que l'intelligence élab dans le domaine de la connaissance, de l'action ou de création artistique. V. **Dessein, projet, plan.** II *me vient idée. Changer d'idée. C'est une bonne, une heureuse id Idée directrice. Prendre l'idée d'un roman dans un fait div* V. *Source,* sujet. — *Avoir l'idée de,* concevoir le projet imaginer de. (V. **Concepteur**). *Il a beaucoup d'idées.* Créativité, imagination, inventivité). ◇ Au *plur.* Pen neuves, fortes, heureuses. *Ouvrage plein d'idées.* ♦ 6° Fa particulière de se représenter le réel, de voir les choses. *mon idée sur la question.* V. **Opinion.** *Idée reçue* V. **Préju** *Le Dictionnaire des idées reçues,* de Flaubert. *Juger à son idée.* ◇ *Au plur.* Ensemble des opinions d'un indiv ou d'un groupe social en quelque domaine. *Commun*

d'idées. Chacun a ses idées. Cela n'est pas dans mes idées. — *Idées d'un écrivain, d'un* penseur. V. Doctrine, philosophie, théorie, *vue. Idées politiques. Idées avancées. Avoir des idées étroites, larges.* — Absolt. Les *idées* : spéculations touchant aux plus hauts problèmes. *L'histoire des idées. Croire aux idées.* « *Ce sont les idées qui mènent le monde* » (RENAN).

† III. *Par ext.* L'IDÉE. ♦ 1° L'esprit qui élabore les idées. IV. Esprit. *J'ai dans l'idée qu'il ne viendra pas. On ne m'ôtera pas* ça *de l'idée.* 0 En *idée* : en imagination. ♦ 2° *(Rare).* La pensée. «Les *routes de l'idée* » (FLAUB.).

IDÉEL, ELLE [ideɛl]. *adj. (1878;* de *idée). Didact. De* l'idée. V. Conceptuel. ◇ *Philo.* Idéal (1°).

IDEM [idɛm]. *adv.* (1501; mot lat. « la même chose »). Le même (être, objet). S'emploie généralement (abrév. *id.)* pour éviter la répétition d'un nom. ◇ *Fam. De même.* « *Pars tout de suite, et reviens idem* » (HUGO).

IDENTIFIABLE [idɑ̃tifjabl(ə)]. *adj. (1845;* de *identifier).* Qui peut être identifié.

IDENTIFICATION [idɑ̃tifikasjɔ̃]. *n. f.* (1610; de *identifier*). ♦ 1° Action d'identifier; résultat de cette action. *L'identification d'une chose* à une *autre.* ♦ 2° Action de s'identifier. *Psycho.* Processus par lequel un individu confond ce qui arrive à un autre avec ce qui lui arrive à lui-même.

IDENTIFIER [idɑ̃tifje]. V. *tr.* (1610; lat. scolast. *identificare,* rac. lat. *idem* « le même »). ♦ 1° Considérer comme identique, comme assimilable à autre chose (identité qualitative) ou comme ne faisant qu'un (avec qqch.). V. Assimiler, confondre. *Identifier une chose avec une outre, à une autre, une chose et une autre.* ♦ 2° *(Sans compl. second).* Reconnaître. *Je le connais, mais je n'arrive pas à l'identifier. 0 Spécialt.* Reconnaître du point de vue de l'état civil. *Identifier un voleur. Identifier un cadavre, des empreintes digitales.* ♦ 3° Reconnaître comme appartenant à une certaine espèce ou classe d'individus. *Identifier des échantillons de pierres. Accent qu'on ne parvient pas à identifier. Des bruits* « *si faibles que Gilieth ne pouvait les identifier* » (MAC ORLAN). ♦ 4° S'IDENTIFIER : se faire ou devenir identique, se confondre, en pensée ou en fait. *Acteur qui s'identifie avec son personnage.* Psycho. *Il s'identifie à son père.* ◇ ANT. *Différencier, discerner. distinguer.*

IDENTIQUE [idɑ̃tik]. *adj.* (1610; lat. scolast. *identicus,* rac. lat. *idem* « le même »). ♦ 1° Se dit d'objets ou d'êtres parfaitement semblables, tout en restant distincts. V. Pareil, semblable. *Figures géométriques identiques. Aboutir à des conclusions identiques.* « *Il est absurde de vouloir ramener les sentiments à des formula identiques* » (BALZ.). *Objet, être identique à un autre.* ♦ 2° *Didact.* Qui est unique, quoique perçu, conçu ou nommé de manières différentes. V. Même (le), un. — Math. *Identique à* (≡). ♦ 3° *(Dans le temps).* Qui reste le même individu en dépit des changements survenus. « *Notre mémoire, en retenant le fil de notre personnalité identique...* » (PROUST). ◇ ANT. *Autre, contraire, différent, opposé.*

IDENTIQUEMENT [idɑ̃tikmɑ̃]. *adv.* (1574; de *identique).* D'une manière identique. ◇ ANT. *Différemment.*

IDENTITÉ [idɑ̃tite]. *n. f.* (1361, repris 1611; bas lat. *identitas,* rac. *idem* « le même »). Caractère de ce qui est identique. ♦ 1° Caractère de deux objets de pensée identiques. *Identité qualitative* ou *spécifique.* V. Similitude. « *Les profondes identités d'esprit, les ressemblances fraternelles de pensée* » (BOURGET). V. Communauté. ♦ 2° Caractère de ce qui est un. V. Unité. *Identité de l'étoile du soir et de l'étoile du matin* (c.-à-d. Vénus). ♦ 3° Psycho. *Identité personnelle. Caractère* de ce qui demeure identique à soi-même. *Problème psychologique de l'identité du moi.* — *Par ext.* V. Permanence. ◇ *Dr. et* cour. Le fait pour une personne d'être tel individu et de pouvoir être également reconnue pour tel sans nulle confusion grâce aux éléments (état civil, signalement) qui l'individualisent; ces éléments. *Établir l'identité de qqn. Pièce d'identité,* pièce officielle prouvant l'identité d'une personne. *Carte, photo d'identité.* — Par ext. *Identité judiciaire,* service de la police judiciaire chargé spécialement de la recherche et de l'établissement de l'identité des malfaiteurs. V. Sommier (judiciaire). ♦ 4° *Log.* Relation entre deux termes identiques, formule énonçant cette relation. *Principe d'identité :* « *ce* qui est, est; ce qui n'est pas, n'est pas ». ◇ *Math.* Égalité qui demeure vraie quelles que soient les valeurs attribuées aux termes qui la constituent. *Fonction identité,* fonction prenant, quelle que soit celle-ci, la même valeur que la variable. ◇ ANT. *Altérité. contraste, différence.*

IDÉO-. Élément, du gr. *idea* « idée ».

IDÉOGRAMME [ideogram]. n. *m.* (1866; de *idéo-,* et *-gramme*). *Ling.* Signe représentatif d'une Idée, pouvant figurer un objet ou un son et représenter le mot qui désigne l'idée (V. Hiéroglyphe).

IDÉOGRAPHIE [ideografi]. n. *f.* (1839; de *idéo-,* et *-graphie). Ling.* Écriture idéographique.

IDÉOGRAPHIQUE [ideografik]. *adj. (1822;* de *idéographie).* Se dit d'une écriture, d'un système de signes qui traduit directement les idées par des signes *(Idéogrammes)* susceptibles de suggérer les objets. V. Hiéroglyphique, pictographique. ◇ ANT. *Phonétique.*

IDÉOLOGIE [ideɔlɔʒi]. *n. f.* (1796; de *idéo-, et -logie).* ♦ 1° *Hist. philo.* « Science qui a pour objet l'étude des idées, de leurs lois, de leur origine » (LALANDE). ♦ 2° *Péj.* Analyses, discussions sur des idées creuses; philosophie vague et nébuleuse. ♦ 3° (Fin XIXe; vocab. marxiste). Ensemble des idées, des croyances et des doctrines propres à une époque, à une société ou à une classe. « Ces *biens bourgeois que sont par exemple, la messe du dimanche, la xénophobie, le bifteck-frites et le comique de cocuage, bref ce qu'on appelle une idéologie* » (BARTHES). 0 Système d'idées, philosophie du monde et de la vie. «La *révolution du XXe siècle... est d'abord une politique et une idéologie* » *(CAMUS).*

IDÉOLOGIQUE [ideɔlɔʒik]. *adj.* (1801; de *idéologie).* Relatif à l'idéologie.

IDÉOLOGUE [ideɔlɔg]. *n. m.* (XVIIIe; de *idéologie).* ♦ 1° *Hist. philo.* Adepte de l'idéologie. *L'idéologue Destutt de Tracy a influencé Stendhal.* ♦ 2° *Péj.* (fin XVIIIe). Doctrinaire dépourvu de réalisme. ♦ 3° Homme qui croit à la puissance des idées. *Hegel* « *justifie toutes les entreprises de l'idéologue sur le réel* » (CAMUS). ◇ ANT. *Réaliste.*

IDÉO(-)MOTEUR, TRICE [ideɔmɔtœr, tris]. *adj.* (1865; de *idéo-,* et *moteur,* d'apr. l'angl.). *Psychophysiol.* Se dit d'un mouvement déclenché directement par une représentation mentale (opposé à *sensorimoteur*). *Phénomène idéo-moteur, action idéomotrice,* par laquelle toute représentation d'un mouvement tend à produire ce mouvement (ex. : dans le vertige).

IDES [id]. *n. f. pl. (1119;* lat. *idus*). *Dans le calendrier romain,* Division du mois qui tombait le 15 en mars, mai, juillet, octobre et le 13 dans les autres mois. César *fut assassiné aux ides de mars.* ◇ HOM. *Ide.*

ID EST [idɛst]. *loc. conj.* (mil. XXe; loc. lat. empr. à l'angl.; attesté dès 1598 en angl.). C'est-à-dire (abrév. *i. e.*).

IDIO-. Élément, du gr. *idios* « propre, spécial ».

IDIOLECTE [idjɔlɛkt(ə)]. *n. m.* (V. *1960;* de *idio-,* d'apr. *dialecte). Ling.* Utilisation personnelle d'une langue par une seule personne.

IDIOMATIQUE [idjɔmatik]. *adj.* (1845: « particulier », XVIe; de *idiome).* Propre à un idiome. *Expression idiomatique.*

IDIOME [idjom]. *n. m. (1544; ydiomat,* 1527; lat. *idioma,* mot gr. « particularité propre à une langue, idiotisme »). *Ling.* Ensemble des moyens d'expression d'une communauté correspondant à un mode de pensée spécifique. V. Langue; parler.

IDIOPATHIE [idjɔpati]. *n. f.* (1586; gr. *idiopntheia;* Cf. -Pathie). *Méd. (Vieilli).* Maladie qui existe par elle-même, ne peut être rapportée à aucune autre.

IDIOPATHIQUE [idjɔpatik]. *adj.* (1602; de *idiopathie). Méd.* Qui constitue une idiopathie, dont la cause n'est pas connue *(opposé* à symptomatique). V. Essentiel. *Anémie, névralgie idiopathique.*

IDIOSYNCRASIE [idjɔsɛ̃krazi]. *n. f.* (1581; *gr. idiosugkrasia* « tempérament particulier », de *sugkrasis* « mélange »). *Méd.* Disposition personnelle particulière, généralement innée, à réagir à l'action des agents extérieurs (physiques, chimiques). V. Anaphylaxie. *0 Didact.* Tempérament personnel. « *Des idiosyncrasies particulières, des types observés* » (GAUTIER).

IDIOT, IDIOTE [idjo, idjɔt]. *adj. et n. (Idiote,* 1180, « ignorant »; lat. *idiotes* « sot », *gr. idiotes* « particulier », d'où « étranger à un métier, ignorant »).

1. *Adj.* ♦ 1° (1660). Qui manque d'intelligence, de bon sens. V. Bête, con *(fam.),* stupide. *Il est complètement idiot.* — (XVIIIe) *Réflexion idiote. Je dois* « *confesser mon faible pour les films français complètement idiots* » (BRETON). V. Inepte. Impers. *Ce serait idiot de refuser.* ♦ 2° *Méd.* (1765). Atteint d'idiotie.

II. N. ♦ 1° Personne dénuée d'intelligence, de bon sens. V. Crétin, imbécile; *con (fam.). Me prenez-vous pour un idiot? Espèce d'idiot! Foire l'idiot :* simuler la bêtise, la naïveté. ♦ 2° *Méd.* Personne atteinte d'idiotie. *Un idiot congénital.* « *Trois pauvres idiotes... dégoûtantes de laideur et de crétinisme* » (FLAUB.). Fam. *L'idiot du village* : simple d'esprit, innocent.

IDIOTEMENT [idjɔtmɑ̃]. *adv.* (1845; de *idiot).* D'une façon idiote.

IDIOTIE [idjɔsi]. *n. f.* (1836; de *idiot).* ♦ 1° *Méd.* Forme la plus grave d'arriération mentale, d'origine congénitale, habituellement associée à diverses malformations et à des déficiences sensorimotrices. V. Crétinisme, débilité, imbécillité. (On dit parfois IDIOTISME [idjɔtism(ə)], *n.* m.). ♦ 2° Cour. Manque d'intelligence, de bon sens. V. Stupidité. ♦ 3° UNE IDIOTIE : action, parole qui traduit un manque d'intelligence, de bon sens. V. Bêtise, connerie (fam.). Ne *dites pas d'idioties!* V. Ineptie. — *Fam.* Œuvre stupide. Ne *lisez pas cette idiotie.* ◇ ANT. *Intelligence.*

IDIOTIFIER [idjɔtifje]. *v. tr.* (fin XIXe ; *idiotiser*, 1907; de *idiot*). Abêtir, rendre idiot. « Les *gens* de *talent dont... il idiotifie le public* » (BLOY).

IDIOTISME [idjɔtism(ə)]. *n. m.* (1558; lat. *idiotismus*, *gr. idiôtismos* « langage particulier » ; Cf. Idiome). Forme ou locution propre à une langue, impossible à traduire littéralement dans "ne autre langue de structure analogue (*ex. :* gallicisme, anglicisme, germanisme, hispanisme, latinisme).

IDOINE [idwan]. *adj.* (1184; lat. *idoneus* « propre à »). Vx ou Dr. Propre à qqch. V. Approprié. 0 *Mod.* (Plaisant.) *Voilà l'homme idoine* : celui qui convient parfaitement en l'occurrence. *C'est idoine et adéquat.*

IDOLATRE [idɔlatʀ(ə)]. *adj.* et *n.* (1265; lat. ecclés. *idolatres*, *gr. eidôlolatrês*, de *eidôlon* « image », et *latreuein* « servir, adorer » ; Cf. -Lâtre). ♦ 1° *Didact.* Qui rend un culte divin aux idoles. — *Subst.* V. Gentil (1), païen. ♦ 2° Qui voue une sorte de culte, d'adoration (à qqn, qqch.). « *Il était idolâtre de sa patrie* » (BAL~.).

IDOLÂTRER [idɔlatʀe]. *v. tr.* (fin XIVe, intr., « adorer les idoles » ; de *idolâtre*). Aimer avec passion en rendant une sorte de culte. V. Adorer. *Idolâtrer ses enfants.* « *J'aime, que dis-je aimer? j'idolâtre Junie* » (RAC.). Pronom. *Amants qui s'idolâtrent.*

IDOLÂTRIE [idɔlatʀi]. *n. f.* (*fin* XIIe ; lat. *ecclés. idolatria*, du gr. V. Idolâtre). ♦ 1° *Didact. Culte* rendu à l'idole d'un dieu. V. Fétichisme. ♦ 2° (XVIIe). Amour passionné, admiration *outrée.* « *Antoine, qui l'aima jusqu'à l'idolâtrie* » (RAC.). ◈ ANT. Haine.

IDOLÂTRIQUE [idɔlatʀik]. *adj.* (1560; de *idolâtrie*). Relatif à l'idolâtrie, qui tient de l'idolâtrie. « Son amour *passionné, idolâtrique* » (BAUDEL.).

IDOLE [idɔl]. *n. f.* (1265; *ydele,* 1080; *idle,* etc., au moy. *âge;* lat. ecclés. *idolum, gr. eidôlon* « image »). ♦ 1° Image représentant une divinité et qu'on adore comme si elle était la divinité elle-même. V. Fétiche. *Culte des idoles.* V. Idolâtrie. ♦ 2° (XVIIe). Personne ou chose qui est l'objet d'une sorte d'adoration. *Faire de qqn son idole.* « *Ah! Laurette, idole de ma vie* » (MUSS.). *Etre l'idole des foules.* — *Une idole des* jeunes : un chanteur, etc., admiré du jeune public.

IDYLLE [idil]. *n. f.* (1605; *idilie*, 1555; *it. idillio*, lat. *idyllium*, gr. *eidullion* « petit poème lyrique »). ♦ 1° Petit poème ou petite pièce, à sujet pastoral et généralement *amoureux.* V. Eglogue, pastorale. *Les idylles de Théocrite.* ♦ 2° (XIXe). Petite aventure amoureuse naïve et tendre, généralement chaste. V. Amourette. « *Ils furent de merveilleux amis et des amants très platoniques. Cette idylle dura quarante ans* » (HENRIOT).

IDYLLIQUE [idilik]. *adj.* (1845; de *idylle*). ♦ 1° *Littér.* Relatif à l'idylle. ♦ 2° Cour. Qui rappelle l'idylle par le décor champêtre, l'amour tendre. *Tableau idyllique.* « *Une vieillesse idyllique, en pleine nature* » (*ZOLA*).

I.e. Abrév. écrite de *Id est* [idɛst], c'est-à-dire.

IF [if]. *n. m. (1080;* gaul. *ivos*). Arbre *(Conifères)* à fruits rouges, décoratifs. *Ifs taillés des jardins.* ◈ HOM. Hyphe.

IGAME [igam]. *n. m.* (1948; sigle). Inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire, préfet chargé de coordonner l'action des préfets dans une vaste circonscription et rattaché directement au ministère de l'Intérieur. (IGAMIE [igami]).

IGLOO ou **IGLOU** [iglu]. *n. m.* (1880; mot esquimau « maison »). Abri en forme de dôme, construit avec des blocs de glace ou de neige. « *Au soir venu, il [Tayaout] était tout de même le premier à tailler les blocs de neige, à les transporter à l'endroit choisi, à constituer la spirale lente et plate quiformernit l'iglou* » *(Y.* THÉRIAULT).

IGNAME [iɲ(gn)am]. *n. f.* (1515; esp. *iname*, d'o. afric.). Plante tropicale *vivace* et grimpante, à gros tubercules farineux; ce tubercule, utilisé en Afrique pour l'alimentation.

IGNARE [iɲaʀ]. *adj.* (1361; lat. *ignarus*). Qui n'a reçu aucune instruction. V. Ignorant, inculte. *Un « homme simple en apparence, ignare même* » (BAL~.). ◈ ANT. Instruit, savant.

IGNÉ, ÉE [igne]. *adj. (xv'';* lat. *igneus*). ♦ *1" Littér.* Qui est de feu, qui a les caractères du feu. V. Ardent. *Substance ignée.* ♦ 2° (1835). *Géol.* Produit par l'action du feu. *Roches ignées.*

IGN(I)-. Élément, du lat. *ignis* « feu ».

IGNIFUGATION [ignifygasjɔ̃]. *n. f.* (1900; de *ignifuger). Techn.* Action d'ignifuger; résultat de cette action. On dit *aussi* IGNIFUGEAGE [ignifyʒaʒ].

IGNIFUGE [ignifyʒ]. *adj.* (1890; de *igni-*, et *-fuge*). *Techn.* Qui rend ininflammables les objets naturellement combustibles. *Matière ignifuge.* — Subst. *Un ignifuge efficace.*

IGNIFUGEANT, ANTE [ignifyʒɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* et *n. m.* (xx'; de ignifuger; V. Ign(i)-). *Techn.* Qui a la propriété de rendre ininflammable. — Subst. Un *ignifugeant.*

IGNIFUGER [ignifyʒe]. V. *tr.; conjug. bouger* (1900; de *ignifuge).* Rendre ininflammable; imprégner de substances ignifuges. *Aup. p. (Cour.)* « *J'entendais crépiter les charpentes ignifugées, et je voyais flamber celles qui ne l'étaient pas* » (QUENEAU).

IGNIPUNCTURE [ignipɔ̃ktyʀ]. *n. f.* (1873; de *igni-*, et *-puncture*). *Méd.* Méthode de cautérisation par une aiguille rougie à blanc.

IGNITION [ignisjɔ̃]. *n. f.* (fin XVIe ; lat. *ignitio*). *Phys.* État d'un corps en combustion.

IGNIVOME [ignivɔm]. *adj.* (1599 ; de *igni-*, et lat. *vomere* « vomir »). *Didact.* et rare. Qui vomit du feu.

IGNOBLE [iɲɔbl(ə)]. *adj.* (*Innoble* « roturier », fin XIVe ; lat. *ignobilis* « non noble » ; 1694, fig., « grossier, sans distinction »). ♦ 1° (1718). Qui est vil, moralement bas. V. Abject, infâme. *Un ignoble individu. — Procédé ignoble, honteux.* V. Odieux. « *Tout ce qu'il y a de bassesses, de mots ignobles, de jurons* » (MICHELET~. ♦ 2° D'une laideur affreuse ou d'une saleté repoussante. V. Dégoûtant, hideux, immonde, répugnant. *Taudis ignoble. Par exagér.* Très déplaisant. « *Une de ces ignobles chambres* (d'hôtel) *qui sont la honte de Paris* » (BAL~). ◈ ANT. Beau, noble,

IGNOBLEMENT [iɲɔbləmɑ̃]. *adv. (1576; sens* mod. 1762; de *ignoble).* D'une manière ignoble.

IGNOMINIE [iɲɔmini]. *n. f.* (1468; lat. *ignominia*). ♦ 1° Déshonneur extrême causé par un outrage public, une peine, une action infamante. V. Honte, infamie, opprobre. *Se couvrir d'ignominie.* ♦ 2° Caractère de ce qui déshonore. *Ignominie d'une condamnation.* ♦ 3° (XVIIe). UNE IGNOMINIE : action ignominieuse. V. Turpitude. *S'abaisser aux pires ignominies.* ◈ ANT. Gloire, honneur, *noblesse.*

IGNOMINIEUSEMENT [iɲɔminjøzmɑ̃]. *adv.* (v. 1400; de *ignominieux).* Avec ignominie. V. Honteusement. ◈ ANT. *Glorieusement.*

IGNOMINIEUX, EUSE [iɲɔminjø, øz]. *adj.* (v. 1400; lat. *ignominiosus*). Qui apporte de l'ignominie. V. Honteux. *Condamnation ignominieuse.* « *Le pire et le plus ignominieux des destins* » *(CÉLINE).* ◈ ANT. *Glorieux.*

IGNORANCE [iɲɔʀɑ̃s]. *n. f.* (1120; lat. *ignorantia;* de *ignorer).* ♦ 1° État de celui qui ignore; le fait de ne pas connaître, qqch. *Tenir qqn dans l'ignorance de cc qu'on fait.* « *L'homme sans Dieu est dans l'ignorance de tout* » (PASC.). « *L'ignorance des dangers fait leur* force » (GIDE). ◇ Défaut de connaissances ou de pratiques dans un domaine déterminé. V. Incompétence, insuffisance. *Reconnaissez votre ignorance sur ce chapitre.* ◇ *Absolt.* Absence de connaissance, inexpérience *totale. Pécher par ignorance.* ♦ 2° Manque d'instruction, de savoir; absence de connaissances intellectuelles, de culture générale. « *L'ignorance. cette couche obscure où l'humanité a dormi pesamment son 'premier âge* » (ZOLA). *Ignorance* crasse. ♦ 3° *Au plur.* Manifestations, preuves d'ignorance. « *Les célestes ignorances d'un jeune cœur* » (GAUTIER). ◈ ANT. Connaissance, culture, expérience, *instruction, savoir, science.*

IGNORANT. ANTE [iɲɔʀɑ̃, tiʀ]. *adj.* (1253; lat. *ignorons).* ♦ 1° IGNORANT DE : qui n'a pas la connaissance d'une chose; qui n'est pas au courant, pas informé (de). *Etre ignorant des événements, des usages.* « *Elle piétina, ignorante de l'heure et du chemin* » (ZOLA). ♦ 2° Qui manque de connaissances ou de pratique dans un certain domaine. *Ignorant en histoire. Un élève ignorant.* — Subst. *Vous parlez en ignorant. Faire l'ignorant,* feindre de ne pas savoir de quoi il s'agit. ♦ 3° Qui manque d'instruction, de savoir. V. Ignare, illettré, inculte. *Ignorant* comme une *carpe.* 0 Subst. « *C'était... un ignorant. Mais ce n'était pas un imbécile* » (HUGO). ◈ ANT. Averti, cultivé, instruit, *savant.*

IGNORANTIN [iɲɔʀɑ̃tɛ̃]. *adj.* et *n. m.* (1752; de *ignorant,* d'apr. it.). ♦ 1° *Frères ignorantins,* et subst. *Les ignorantins :* nom qu'avaient pris, par humilité, les religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu. ♦ 2° *Péi.* Frère de la doctrine chrétienne.

IGNORÉ, ÉE [iɲɔʀe]. *adj.* (V. Ignorer). Qui n'est pas su, connu. V. Inconnu. *Événements ignorés. Vivre ignoré.* V. Obscur. ◈ ANT. *Célèbre.*

IGNORER [iɲɔʀe]. *v. tr.* (1330; lat. *ignorare*). ♦ 1° Ne, pas connaître, ne pas savoir. « *Il y a ce que l'on sait, et il y a ce que l'on ignore* » *(GIDE). Nul n'est censé ignorer la loi. J'ignore fout de cette affaire. 0 Ignorer qqn. Le public ignore, cet auteur.* V. Méconnaître. — Spécialt. Ignorer qqn, le traiter comme si sa personne ne méritait aucune considération. ◇ S'IGNORER. Y. *pron.* Ne pas connaître sa nature. « *Tout homme est un criminel qui s'ignore* » *(CAMUS).* ♦ 2° *Ne pas* avoir l'expérience de. *Ignorer les maux, les plaisirs.* ♦ 3° *Trans. indir.* Dr. *Afin que nul n'en ignore.* ♦ 4° (Suivi d'une propos.). *Rare,* suivi d'une propos. inf. *Il ignorait vous avoir fait tant de peine.* ◇ *Cour.* (Interrogative indirecte) *Il ignore qui je suis. J'ignorais si vous viendriez.* « *J'ignore si vous avez ou non cette maladie* » (CAMUS). *0* IGNORER *QUE,* suivi d'une complétive à l'ind. ou au subj. « *Le comte ignorera que vous soyez au château* » (BEAUMARCH.). « *Il ignorait qu'elle pouvait être brusque* » (COLETTE). ◈ ANT. Connaître, pratiquer, savoir.

IGUANE [igwan]. *n. m.* (1658; *iguanné*, 1579; *iguana*, 1533; esp. *iguano*, mot des Caraïbes). Reptile saurien de l'Amérique tropicale, ayant l'aspect d'un lézard de grande taille.

IGUANODON [igwanɔdɔ̃]. n. *m.* (1846; de iguane, et gr. *odous* « dent »). *Paléont.* Reptile dinosaurien fossile, qui vivait à l'époque crétacée.

IGUE [ig]. *n. f.* (1906; mot du Quercy [*igo*], p.-ê. de *eiga* « arroser »). *Dial.* Aven.

IL-. Variante du préf. in-*, devant un *l*.

IL, ILS [il]. pi-on. pers. m. (xe; lat. *ille* « celui-là »).

I. ♦ 1° Pronom personnel masculin, représentant un nom masculin de personne ou de chose qui vient d'être exprimé ou qui va suivre. « *Il est si beau, l'enfant...* » (HUGO). *Il vient, il est venu, il ne viendra plus. D'où vient-il?* — Subst. « *Il travaille nu bout du grand pré... « il », c'était le beau-frère* » (ROMAIN~). — *Il (ils) ne peut être que sujet;* pour les autres fonctions : V. Lui; eux, leur. ♦ 2° *Ils*, désignant un nombre indéterminé de personnes qu'on préfère ne pas mentionner, ou qu'il est inutile de nommer, mais qu'on tient pour responsables de l'action désignée par le verbe (gouvernement, administration, riches, etc.). Ils veulent encore nous *avoir.* « *On disait : « ils l'ont arrêté », et ce « ils »... désignait à peine des hommes* » *(SARTRE).*

II. Pronom personnel neutre, 3e pers. *(lat. illud* « cela »). ♦ 1° Sert à introduire les verbes impersonnels, et tous les verbes employés impersonnellement. *Il a neigé toute la nuit. Il faut, il y a. Il est bon de. Il ne tient qu'à vous. Il s'agir de s'entendre. Il est vrai, il est possible.* V. Ce. « *Il se fit un bruit de pas sur le trottoir* » (FLAUB.). ♦ 2° Omission de *Il*, dans de nombreuses locutions figées : *tant y* a, *m'est avis, n'empêche, mieux vaut.* Pop. *Faut pas s'en faire.*

◇ HOM. Hile, île, iles.

ILANG-ILANG [ilãilã]. *n. m.* (1890; mot indigène). Plante des Moluques dont la fleur est employée en parfumerie.

?LE [il]. n. *f. (Isle*, v. 1138; lat. *insula).* ♦ 1° Étendue de terre ferme émergée d'une manière durable dans les eaux d'un océan, d'une mer, d'un lac ou d'un cours d'eau. *Petite île.* V. Îlot. *Groupe d'îles.* V. Archipel. *Habitants de l'île.* V. Bien, insulaire. *L'île de Beauté* (la Corse). *Les Îles Britanniques. Une île déserte.* — *Îles des fleuves et des rivières.* V. Atterrissement, javeau. *L'île de la Cité,* berceau de Paris. — Par ext. *L'Île de France,* nom donné à la province qui forma le premier centre politique de la France et qui s'étend entre la Seine, l'Oise, la Marne et leurs affluents. 0 (Cuis.) *Île flottante*, entremets formé de blancs d'oeufs battus flottant sur de la crème. ♦ 2° *Les Îles* : les Antilles. *Les « Créoles venus des îles » (MADELIN). Oiseau des îles. Bois des îles :* exotique. ◇ HOM. Hile. il. iles.

ILÉAL, ALE, AUX [ileal, o]. *adj.* (v. 1970; de *iléon*). *Anat.* et *méd.* De l'iléon. *Artères iléales. Résection iléale.*

ILÉITE [ileit]. *n. f.* (1839; de *iléon*, et *suff. -ite*). *Méd.* Inflammation de l'iléon. *Iléite régionale, terminale.*

ILÉO-CÆCAL, ALE, AUX [ileɔsekal, o]. *adj.* (1846; de *iléon*, et *cæcal*). *Anat.* Relatif à la fois à l'iléon et au cæcum.

ILÉON [ilẽ]. *n.* m. (XVIe; *yleon, h. 1392; lat.* médiév. *ileum*, gr. *eilein* « enrouler »). *Anat.* Troisième segment de l'intestin grêle, situé entre le *jéjunum* et le gros *intestin.*

ILÉUS [ileys]. *n. m. (1798; yleos,* XIVe; gr. *ileos, eilleos*, de *eilein* « tordre »). *Méd.* Obstruction, occlusion intestinale.

ILIAQUE [iljak]. *adj.* (1560; *iliaque passion,* v. 1300; lat. *iliacus*, de *ilia*). *Anat.* Relatif *aux flancs. Os iliaque (ou* coxal), chacun des deux os formant, avec le sacrum, le bassin osseux. *Artères iliaques.*

?LIEN, ILIENNE [iljẽ, iljɛn]. *adj.* (1808; de *île*). Qui habite une île *(spécialt.* sur le littoral breton). V. Insulaire. Subst. Les *îliens.*

ILION [ilij5]. *n.* m. (*Yléon, h. XIVe;* XVIe; *lat. ilium,* sing. rare de *ilia*). *Anat.* Segment supérieur de l'os iliaque.

ILLÉGAL, ALE, AUX [i(l)legal, o]. *adj.* (1361 ; lat. médiév. *illegalis*, de *in-* 1, et *legalis*. V. Légal). Qui n'est pas légal ; qui est contraire à la loi. V. Illicite, irrégulier. *Exercice illégal d'une profession. Détention illégale.* ◇ ANT. Légal.

ILLÉGALEMENT [i(l)legalmã]. *adv.* (1789; de *illégal*). D'une manière illégale, contraire à la loi. ◇ ANT. *Légalement.*

ILLÉGALITÉ [i(l)legalite]. *n. f.* (1361 ; de *illégal*). ♦ 1° Caractère de ce qui est illégal. ♦ 2° Acte illégal. V. Abus. ◇ ANT. Légalité

ILLÉGITIME [i(l)leʒitim]. *adj.* (XIVe; lat. *jur. illegitimus.* V. Légitime). ♦ 1° *Dr. Né* hors du mariage. *Enfant illégitime.* V. Adultérin, naturel. ♦ 2° (1549). Cour. Qui n'est pas conforme au bon droit, à la loi, à la règle morale. *Acte illégitime. V.* Illégal, irrégulier. ♦ 3° Qui n'est pas justifié. Des *superstitions*, « *des frayeurs illégitimes* » (CAMUS). ◇ ANT. Légitime. Fondé, régulier.

ILLÉGITIMEMENT [i(l)leʒitimmã]. *adv. (XVe;* de *illégitime).* D'une manière illégitime. V. Indûment. ◇ ANT. Légitimement.

ILLÉGITIMITÉ [i(l)leʒitimite]. *n. f.* (1752; de *illégitime). Dr.. Didact.* Caractère de ce qui est illégitime. ◇ ANT. *Légitimité.*

ILLETTRÉ, ÉE [i(l)letre]. *adj.* et *n.* (1560, rare av. XVIIIe; lat. *illitteratus*). ♦ 1° *Vieilli.* Qui n'est pas lettré. V. Ignorant. ♦ 2° *Mod.* Qui ne sait ni lire ni écrire. V. Analphabète. « *Avec cela presque illettré; il lisait péniblement et n'apprit à écrire que vers la fin de l'année quatorze* » (ALAIN). *N. Un, une illettré(e).* ◇ ANT. *Lettré.*

ILLICITE [i(l)lisit]. *adj.* (1359; lat. *illicitus*). Qui n'est pas licite, qui est défendu par la morale ou par la loi. V. Interdit, prohibé. *Moyens illicites.* « *La contrebande et autres pratiques illicites* » (MÉRIMÉE). V. Illégal. *Profits illicites.* ◇ ANT. Licite.

ILLICITEMENT [i(l)lisitmã]. *adv.* (1491 ; de *illicite).* D'une manière illicite.

ILLICO [i(l)liko]. *adv.* (1842; *ilico*, 1507, en dr.; mot lat.). *Fam.* Sur-le-champ. V. Aussitôt, immédiatement. « *Il lui ferait le plaisir... de se mettre illico à son piano* » (R. ROLLAND).

ILLIMITÉ, ÉE [i(l)limite]. *adj. et n. m.* (1611; bas lat. *illimitatus.* V. Limiter). ♦ 1° Qui n'a pas de bornes, de limites; dont on ne distingue pas les limites. V. Grand, infini. « *Le domaine de la poésie est illimité* » (HUGO). *Pouvoirs, moyens illimités. Ses ressources sont illimitées.* V. Immense. ♦ 2° Qui n'est pas limité, dont la grandeur n'est pas fixée. V. Indéfini, indéterminé. *Pour une durée illimitée.* ♦ 3° *N.* m. *L'illimité :* l'infini. ◇ ANT. *Fini,* limité; *déterminé.*

ILLISIBILITÉ [i(l)lizibilite]. *n. f.* (1873; de *illisible.)* Caractère de ce qui est matériellement illisible. ◇ ANT. Lisibilité.

ILLISIBLE [i(l)lizibl(ə)]. *adj. (1686;* de il- (V. In- 1), et *lisible).* ♦ 1° Qu'on ne peut lire, qui est très difficile à lire. V. Indéchiffrable. *Gribouillage illisible. Signature illisible.* ♦ 2° Dont la lecture. est insupportable. « *La mauvaise* (littérature), qui *est proprement illisible (on la lit beaucoup)* » (PAULHAN). ◇ ANT. Lisible.

ILLISIBLEMENT [i(l)lizibləmã]. *adv.* (1842; de *illisible).* D'une manière illisible. ◇ ANT. Lisiblement.

ILLOGIQUE [i(l)lɔʒik]. *adj.* (1819; de *il- (V.* In- 1), et *logique).* Qui n'est pas logique. *Raisonnement, conduite illogique.* V. Incohérent. ◇ ANT. Logique; cohérent.

ILLOGIQUEMENT [i(l)lɔʒikmã]. *adv.* (1845; de *illogique). Rare.* D'une manière illogique. ◇ ANT. Logiquement.

ILLOGISME [i(l)lɔʒism(ə)]. *n. m.* (1873; de *illogique). Didact.* ♦ 1° Caractère de ce qui est illogique, manque de logique. « *L'illogisme irrite. Trop de logique ennuie* » *(GIDE).* ♦ 2° Chose illogique. C'est *un illogisme flagrant.*

ILLUMINATION [i(l)lyminasjɔ̃]. n. *f.* (1361; lat. *illuminatio*)

I. ♦ 1° *Théol.* Lumière extraordinaire que Dieu répand dans l'âme d'un homme. *Par illumination du Saint-Esprit.* ♦ 2° Cour. Inspiration subite, lumière soudaine qui se fait dans l'esprit. V. Idée, trait (de génie). « Une *découverte suppose une illumination d'abord. puis l'ordonnance la plus sévère* » (DUHAM.).

II. Concret (XVIe). ♦ 1° Cour. Action d'éclairer, de baigner de lumière; résultat de cette action. V. Eclairage, éclairement. *Illumination d'un monument.* — Spécialt. *Illuminations du 14-Juillet. Illuminations aux lampions.* — Ensemble de ces lumières. ♦ 2° (Sens anc., repris à l'angl., de « enluminures »). *Les Illuminations,* recueil de poèmes en vers et en prose d'A. Rimbaud.

◇ ANT. *Obscurcissement.*

ILLUMINÉ, ÉE [i(l)lymine]. *adj.* et *n.* (XVIe; V. Illuminer). ♦ 1° Éclairé d'une vive lumière, de nombreuses lumières. « *Un vitrail illuminé* » (PROUST). *Paquebot tout illuminé.* — Spécialt. *Ville illuminée à l'occasion du 14-Juillet.* ♦ 2° *Fig.* Qui a "ne vision. — (Hist. relig.) *Subst.* (1653) Mystique croyant à l'illumination intérieure. *Sectes d'illuminés* (Rose-Croix, etc.). *Péj.* Esprit chimérique qui ne doute pas de ses inspirations. ◇ ANT. Sombre; aveuglé.

ILLUMINER [i(l)lymine]. V. *tr.* (v. 1200, « rendre la vue»; lat. *illumina-e).* ♦ 1° *Relig.* Éclairer de la lumière de la vérité. ♦ 2° Cour. (XIVe). Éclairer d'une vive lumière. Éclair *qui illumine le ciel.* Par métaph. « *L'idéal révolutionnaire a illuminé mon horizon* » (MARI. du G.). 0 *Spécialt.* Orner de lumières (un monument, une rue) à l'occasion d'une fête. ♦ 3° *Par ext.* Mettre un reflet, un éclat lumineux sur. *Un « éclair de joie illuminait sa face sanglante* » (HUGO). — Pronom. *Ses yeux s'illuminèrent de joie.* ◇ ANT. Obscurcir; *assombrir.*

ILLUMINISME [i(l)lyminism(ə)]. *n. m.* (1819; de *illuminé).* ♦ 1° *Hist. relig.* Doctrine, mouvement de certains mystiques (Swedenborg, Böhme...) dits illuminés. *Illuminés et illuminisme,* de *Nerval.* ♦ 2° *Psychiatr.* Exaltation pathologique accompagnée de visions de phénomènes surnaturels.

ILLUSION [i(l)lyzjɔ̃]. *n. f.* (*Illosiun* « moquerie », 1120; lat. *illusio*, de *ludere* « *jouer* »).

1. ♦ **1°** (XIIIe). Erreur de perception causée par une fausse apparence. V. Aberration. ***Les illusions des sens. Une illusion de fraîcheur. Donner l'illusion de.*** ♦ **2°** Interprétation erronée de la perception sensorielle de faits ou d'objets réels. Illusions ***visuelles, tactiles. Illusion d'optique,*** provenant des lois de l'optique; ***illusion du bâton brisé, etc.*** Fig. ***Illusion d'optique :*** erreur de point de vue. ♦ **3°** Apparence dépourvue de réalité. V. Mirage, vision. « ***Ce n'est pas une illusion, ni des choses qu'on dit en l'air: c'est une vérité*** » (SÉV.). « ***L'Illusion comique*** » (théâtrale), de Corneille. ***Illusions dues au trucage, à la prestidigitation*** (V. Illusionnisme).

II. (1611). ♦ **1°** Opinion fausse, croyance erronée qui abuse l'esprit par son caractère séduisant. V. Chimère, leurre, rêve, utopie. ***Agréables illusions. Illusions généreuses.*** — ***Avoir, se faire des illusions.*** V. Idée. « ***Il préférait ses illusions à la réalité*** » (MUSS.). ***Caresser une illusion. Entretenir qqn dans une illusion. Dissiper les illusions de qqn. Dire adieu à ses illusions.*** « ***Il croyait au mariage. C'était sa dernière illusion*** » (MAUROIS). ♦ **2°** Absolt. ***Le pouvoir de l'illusion. L'homme a besoin de l'illusion.*** 0 FAIRE ILLUSION : duper, tromper, en donnant de la réalité une apparence flatteuse. ***Il cherche à faire illusion.*** V. Imposer (en).

◈ ANT. *Certitude, réalité, réel. vérité.* *Déception, désillusion.*

ILLUSIONNER [i(l)lyzjɔne]. *v. tr.* (1801; de *illusion*). *Rare.* Séduire ou tromper var l'effet d'une illusion. V. Éblouir. « ***Des bourgeois qu'on veut illusionner*** »(GAUTIER). *0 Cour.* ***S'ILLUSIONNER. Y. pron.*** (1834) Se faire des illusions. V. Abuser (**s'**), leurrer *(se).* tromper *(se).* « ***Ou ie m'illusionne beaucoup, ou c'est un filon de premier ordre*** » (ROMAIN~). ***S'illusionner sur qqn, qqch.*** ◈ ANT. *Désabuser.*

ILLUSIONNISME [i(l)lyzjɔnism(ə)]. *n.* m. (1907; *h. 1845:* de *illusionner).* Art de créer l'illusion par des tours de prestidigitation, des artifices, des trucages.

ILLUSIONNISTE [i(l)lyzjɔnist(ə)]. n. (1902; de *illusion*ner). Personne qui pratique l'illusionnisme. V. Escamoteur, prestidigitateur. ***Matériel d'illusionniste.***

ILLUSOIRE [i(l)lyzwaʀ]. *adj.* (XIVe; lat. *illusorius*, de *illasio.* V. Illusion). ♦ **1°** *Vx.* Qui est propre à engendrer l'illusion. « ***Le sens de la vue est Je plus illusoire*** » (BUFF.). ♦ **2°** *Mod.* Qui peut faire illusion, mais ne repose sur rien de réel, de sérieux. V. Chimérique, faux, trompeur, vain. « ***Les lois humaines sont fondées sur l'utilité, et ce n'est peut-être qu'une utilité apparente et illusoire*** » (FRANCE). ***Il est illusoire d'espérer.*** ◈ ANT. *Réel, sûr.*

ILLUSOIREMENT [i(l)lyzwaʀmɑ̃]. *adv.* (*v.* 1530; de *illusoire).* D'une manière illusoire. V. Fallacieusement.

ILLUSTRATEUR [i(l)lystʀatœʀ]. n. m. (1845; « celui qui donne de l'éclat », XIIIe; d'apr. lat. *illustrator).* Artiste spécialisé dans l'illustration. V. Dessinateur, graveur. « ***L'illustrateur ne doit voir qu'avec les yeux d'un autre*** » *(GAUTIER).*

ILLUSTRATION [i(l)lystʀasjɔ̃]. *n. f.* (XIIIe, « apparition »; lat. *illustratio*, de *lustrare* « éclairer »). ♦ **1°** (XVe). Vx. Action de rendre illustre; état de ce qui est illustre. 0 Personnage illustre. V. Célébrité, gloire. « ***Une des illustrations contemporaines de la littérature*** » (BALZ.). ♦ **2°** (1611). *Didact.* Action d'éclairer, d'illustrer par des explications, des exemples. ♦ **3°** Cour. (1829). Figure (gravure, reproduction) illustrant ***un texte. Texte et illustrations de X.*** — ***L'illustration :*** le genre artistique, l'ensemble des techniques mises en œuvre pour illustrer les textes. ***Illustration de livres d'enfants, de livres de luxe.***

ILLUSTRE [i(l)lystʀ(ə)]. *adj.* (1441; lat. *illustris*, de *lustrare* « éclairer »). ♦ **1°** Qui est très connu, du fait d'un mérite ou de qualités extraordinaires. V. Célèbre, fameux, glorieux. ***Vies des hommes illustres*** (de Plutarque). ***Écrivain illustre.*** Plaisant. ***Un illustre inconnu.*** ♦ **2°** (Choses). « ***Elle aurait voulu que ce nom de Bovary... fût illustre*** » (FLAUB.). — Littér. ***Actions illustres.*** V. Éclatant. ◈ ANT. Obscur.

ILLUSTRÉ. ÉE [i(l)lystʀe]. *adj. et n. m.* (XIXe~; V. Illustrer). ♦ 1° *Adj.* Orné d'illustrations. ***Édition illustrée. Journal illustré. Livre illustré.*** ♦ **2°** *N. m.* UN ILLUSTRÉ : périodique qui se compose pour l'essentiel de photographies, de dessins accompagnés de légendes.

ILLUSTRER [i(l)lystʀe]. Y. *tr.* (1508; « éclairer », 1350; lat. *illustrare*). ♦ **1°** Vx ou *littér.* Rendre illustre, célèbre. -Pronom. « ***Je nourrissais Je désir de m'illustrer... et de durer dans la mémoire des hommes*** » (FRANCE). ***S'illustrer dans le métier des*** armes. V. Distinguer (se). ♦ **2°** Rendre plus clair. V. Éclairer. ***Illustrer de notes, de commentaires un texte difficile.*** — ***Par ext.*** Mettre en lumière (par un exemple démonstratif). « ***Je pourrais illustrer cette doctrine d'un grand nombre d'exemples*** » (FRANCE). ***Illustrer la définition d'un mot par des citations.*** ♦ **3°** Cour. (1839). Orner de figures, d'images, un ***ouvrage. Dessinateur, graveur dont le métier est d'illustrer des livres.*** V. Illustrateur.

ILLUSTRISSIME [i(l)lystʀisim]. *ndj.* (1481 ; de *illustre,* d'apr. l'it. *illustrissimo*). *Vx* ou *plaisant.* Très illustre (titre encore donné à certains dignitaires ecclésiastiqu

ILLUVIAL, ALE, AUX [i(l)lyvjal, o]. *adj.* (1949; du *illuvio;* Cf. Alluvial, éluvial). *Géol. (Pédologie).* Qui rés

l'illuviation. Zone *illuviale*, d'accumulation.

ILLUVIATION [i(l)lyvjasjɔ̃]. *n. f.* (mil. XXe; du lat. *ill* « débordement »). Géol. *(Pédologie).* Processus d'accu lation d'éléments étrangers dans un horizon du sol.

ILLUVION [i(l)lyvjɔ̃] ou **ILLUVIUM** [i(l)lyvjɔm]. *n (mil.* XXe; lat. mod. *illuvium;* Cf. Éluvion). Accumula d'éléments dissous dans l'horizon d'un sol.

ÎLOT [ilo]. n. *m.* (1529; de île). ♦ **1°** Très petite ♦ **2°** Petit espace isolé dans un ensemble d'une autre nat ***Des îlots de verdure.*** 0 Anat. ***flots pancréatiques,*** dan tissu pancréatique, constitués de cellules tassées, sécré essentiellement l'insuline. — Fig. ***Des îlots de résista*** ♦ **3°** Petit groupe de maisons, isolé des autres constructi « ***Des îlots de vieilles maisons*** » (MART. du G.). ***Démoli îlot insalubre.***

ÎLOTAGE [ilɔtaʒ]. *n. m.* (1972; de *îlot*), Division d ville, d'un quartier, en unités administratives (îlots) pla chacune sous la surveillance d'un policier.

ILOTE [ilɔt]. *n.* (1568; *lat. ilota*, gr. *heilôs, -ôtos* 1° Habitant de Laconie réduit en esclavage par les Spar ***tes. Les Spartiates enivraient leurs ilotes pour dégoûter 1 enfants de l'ivrognerie.*** ♦ **2°** *Fig.* (1823). Personne asser réduite au dernier degré de la misère, de l'ignorance.

ILOTISME [ilɔtism(ə)]. *n. m.* (1823; de *îlote).* ♦ **1°** *A.* Condition d'ilote, à Sparte. ♦ **2°** *Didact.* État d'ilote, au sont réduits les éléments opprimés d'une société.

I M-. Variante du préf. IN- 1.

IMAGE [imaʒ]. n. *f.* (XIIe; *imagene, au* XIe; lat. *imago*

I. ♦ **1°** (*v.* 1170). Reproduction inversée qu'une sur polie donne d'un objet qui s'y réfléchit. V. Reflet. ***Image d*** une ***glace.*** 0 *Phys.* Ensemble des points (réels ou virtu où vont converger, après passage dans un système opti les rayons lumineux issus des divers points d'un corps do choisi comme objet. ***Image réelle,*** qui peut être reçue sur ***écran. Image virtuelle,*** qui n'a pas d'existence réelle (l'espace (par ***ex., image au miroir,*** telle qu'elle est vue (un miroir plan). — Physiol. (1878). ***Image rétinienne*** ***Image photographique.*** V. Cliché, épreuve. Image nette ***Cin.*** V. Photogramme. ***Film pris image par image*** (V. An tion). — *Télév.* Ensemble des lignes horizontales déc au cours d'une analyse complète du sujet transmis. ♦ **2°** (« statue, portrait »). Représentation d'un objet par les graphiques ou plastiques (V. Dessin, figure). Image ***fi ressemblante. Personnage popularisé par l'image. 0 R*** (Vx) ***Culte, querelle des images*** (V. Icono-). ♦ **3°** P estampe. ***Album, livre d'images. Images qui illustrent*** texte. V. Gravure, illustration. ***Images d'Épinal.*** — fam. ***Un enfant sage comme une image,*** calme, posé ***allus.*** à l'immobilité des personnages figurant sur les ima — ***Images pieuses.***

II. (Abstrait). ♦ **1°** (1597). Reproduction exacte représentation analogique d'un être, d'une chose. V. trait, reflet. Cet ***enfant est l'image de son père. Image fi Dieu créa l'homme*** à son ***image.*** V. Ressemblance. « ***Si nous a faits à son image, nous Je lui ayons bien rendu*** » (Vo — Manifestation sensible. de l'invisible ou de l'abstrait Expression. « ***L'art nous donne une image beaucoup plus r du génie français*** » (R. ROLLAND). ♦ **2°** Ce qui évoque réalité (en raison d'un rapport de similitude, d'analo V. Figure, symbole. ***La fuite de l'eau, image du temps s'écoule.*** ♦ **3°** (XVIIIe). Comparaison, métaphore. In ***banale, usée.*** V. Cliché. ***Écrivain qui s'exprime par des ima Hardiesse, justesse des images. Théorie surréaliste de l'im*** « ***L'image est une création pure de l'esprit*** » (REVER ♦ **4°** *Math.* Élément qui correspond (et correspond dans un ensemble à un élément d'un premier ensei (appelé antécédent* de cet élément). V. Application, co pondance, fonction, relation. ♦ **5°** *Phys.* Phénomène où observe une correspondance entre les points de deux en bles physiques. ***Image électrique.***

III. (*h. XIIIe; XVIIe*). Représentation mentale d'ori sensible. ♦ **1°** Reproduction mentale d'une percep ou impression antérieure. en l'absence de l'objet qui avait ***donné*** naissance. ***image visuelle,, auditive. Ch une image de son esprit.*** ♦ **2°** Vision Intérieure (plus moins exacte) d'un être pu d'une chose. Conserver ***l'i d'un*** être. V. Souvenir. ***Évoquer une image.*** « ***Les image passé pâlissent peu à peu, s'effacent*** » (PROUST). ♦ **3°** duit de l'imagination. ***Images incohérentes du rêve.*** — ***Im trompeuses.*** V. Illusion, vision. ♦ **4°** (*v.* 1965). IMAGE MARQUE : représentation qu'a le public d'une firme, d marque commerciale. V. Réputation. « Une société ***J'image de marque est réputée*** » ***(L'Express,*** 4-12-1972) ***Par ext.*** Représentation collective d'une institution, d ***personne.*** « ***L'image de marque du Premier ministre*** » ***Monde,*** l-l-1971). ***Avoir une bonne image de marque.***

IMAGÉ, ÉE [imaʒe]. *adj. (1795;* de *imager,* vx, « représenter par l'image », XIIIe; de *image).* Orné d'images. de métaphores. *Langage, style imagé.* V. Coloré, figuré.

IMAGERIE [imaʒʀi]. n. *f.* (1829; « sculpture », XIIIe; *image).* ♦ 1° Fabrication, commerce des images. ♦ Ensemble d'images provenant de la même origine. *Imagerie d'Épinal.* 0 Ensemble d'images de même inspiration. Imagerie *populaire, romantique.*

IMAGIER, IÈRE [imaʒje, jɛʀ]. n. et *adj.* (1260; de *image).* 1° Sculpteur, peintre du moyen âge. ♦ 2° (1636). Personne qui fait, enlumine ou vend des images. ♦ 3° *Adj.* Qui concerne les images, l'illustration. V. Iconique.

IMAGINABLE [imaʒinabl(ə)]. *adj.* (1295; bas lat. *imaginabilis).* Que l'on peut imaginer, concevoir. V. Concevable. *Toutes les couleurs possibles et imaginables. Cela n'était pas imaginable autrefois.* ◈ ANT. Inconcevable, inimaginable.

IMAGINAIRE [imaʒinɛʀ]. *adj.* (1496; lat. *imaginarius).* 1° Qui "'existe que dans l'imagination, qui est sans réalité. V. Irréel; fictif. *Animaux imaginaires.* V. Fabuleux. *Terre imaginaire.* V. Légendaire, mythique. *Romancier qui crée un personnage imaginaire. Danger imaginaire.* « *Le Musée imaginaire* » (MALRAUX). 0 Math. *Nombre imaginaire* (1664), nombre de la forme $a + bi$, a et b étant des nombres réels, l'unité imaginaire i étant telle que $i^2 = -1$ ($i = \sqrt{-1}$). ♦ Complexe. *Nombre imaginaire* pur, nombre de la forme *bi,* cas particulier des nombres complexes où a est nul (partie réelle). ♦ 2° Qui n'est tel que dans sa propre imagination. *Malade imaginaire.* « *Inventeur imaginaire* » (DUHAM.). 3° *Subst.* Produit, domaine de l'imagination. « *Quantité de gens qui sont plus sensibles à l'imaginaire qu'au réel* » (GIDE). ◈ ANT. *Effectif, réel,* véritable, *vrai.*

IMAGINATIF, IVE [imaʒinatif, iv]. *adj. et n.* (XIVe; bas lat. *imaginativus).* Qui a l'imagination fertile, qui imagine facilement. *Esprit imaginatif.* — N. *Un grand imaginatif.* — *f.* (Vx) *L'imaginative,* l'imagination.

IMAGINATION [imaʒinasjɔ̃]. *n. f.* (XIIe; lat. *imaginatio).* I. L'IMAGINATION. ♦ 1° Faculté que possède l'esprit de représenter des images; connaissances, expérience sensible. *Le domaine des idées et celui de l'imagination.* ♦ 2° Faculté d'évoquer les images des objets qu'on a déjà perçus *(imagination reproductrice).* V. Mémoire. « *Il est certains moments où l'imagination ne peut se lasser de représenter et d'embellir* » (STENDHAL). *Vision qui reste dans l'imagination.* ♦ 3° *Cour.* Faculté de former des images d'objets qu'on n'a pas perçus et de faire des combinaisons nouvelles d'images *(imagination créatrice).* V. Créativité, inventivité. *L'imagination déforme, embellit la réalité.* V. Fantaisie, invention. « *Pour se représenter une situation inconnue, l'imagination emprunte des éléments connus* » (PROUST). *Jalousie avivée par l'imagination. Imagination fertile. S'abandonner à son imagination.* ◇ Absolt. *Pouvoir de l'imagination* : avoir l'imagination fertile: *Manquer totalement d'imagination.* ◇ Faculté de créer en combinant des idées. « *Il ne devine rien par imagination* » (STENDHAL). *Avec un peu d'imagination, il aurait pu se tirer d'affaire. Cette imagination* au *pouvoir,* slogan de 1968. 0 Création, inspiration artistique ou littéraire. *Imagination du romancier. Une imagination exubérante de Rabelais.*

II. UNE, DES IMAGINATION(S). (XIVe, « réflexion, idée »). Chose que qqn imagine, *et spécialt.* Chose imaginaire, extravagante. V. Chimère, *rêve. Des imaginations sombres ou riantes.* Les *folles imaginations de l'amour* » (STENDHAL). *C'est une pure imagination!* V. Fable, invention, mensonge. ◈ ANT. Raison. *Réalité, vérité.*

IMAGINATIVE. V. IMAGINATIF.

IMAGINÉ, ÉE [imaʒine]. *adj.* (V. Imaginer). Inventé. *Histoire imaginée de toutes pièces. V.* Fabriqué, forgé. *Dans cette passion* (l'amour) « *toujours une chose imaginée est une chose existante* » (STENDHAL).

IMAGINER [imaʒine]. *v. tr. (1290;* lat. *imaginari).* I. ♦ 1° Se représenter dans l'esprit. « J'ai *beaucoup de plaisir à voir les choses que j'avais imaginées* » (VOITURE). *Imagine très bien la scène. Cela dépasse tout ce qu'on peut imaginer.* V. Concevoir. envisager. *Contrairement* à ce *que j'avais imaginé. V. Croire. Vous ne pouvez imaginer à quel point il m'ennuie. Qu'allez-vous imaginer là? — Imaginer que.* Supposer. *J'imagine qu'il a voulu plaisanter. Nous n'imaginons pas que nous puissions être séparés.* — « *Elle est libre, imagine* » (SARTRE) : je pense, je suppose. ♦ 2° Inventer. *Imaginer un expédient.* «*Les mesures que l'administration avait imaginées* »(CAMUS). -*Imaginer de (et* l'inf.), avoir l'idée de.

II. **S'IMAGINER.** Y. *pron.* (XVIe). ♦ 1° se représenter, concevoir. V. Figurer (se). « *Imaginer-vous une grande salle tapissée de fusils* » (DAUD.). *Je me l'imaginais autrement.* « *On s'imaginait facilement que c'était* le *matin* » (SARTRE). ♦ 2° Croire à tort. « *Ils s'imaginent qu'ils sont supérieurs à nous* » (GOBINEAU). *Su tu t'imagines que je vais céder, tu te fois des illusions.* — « *L'homme éprouve ce qu'il s'imagine éprouver* » (IDE). ♦ 3° (*Sens réfl.*). V. Voir (*se*). *Elle s'imaginait à trente ans.*

IMAGO [imago]. n. m. et *f. (1866; image,* 1845; mot lat.). I. *Biol.* Forme adulte, définitive de l'insecte sexué à métamorphoses complètes ou incomplètes. *Imago du hanneton.*

II. (Néol.). *Psychan.* Prototype inconscient acquis dans l'enfance par le sujet, survivance imaginaire d'un participant de sa situation interpersonnelle. *Imago paternelle, maternelle, fraternelle.* (Adj. *Imagoïque*).

IMAM [imam] ou **IMAN** [imã]. n. m. (1559; arabo-turc *imam).* ♦ 1° *Hisr.* Titre donné au successeur de Mahomet et à ceux d'Ali. ♦ 2° *Mod.* Fonctionnaire employé dans une mosquée comme chef de prière.

IMAMAT [imama] ou **IMANAT** [imana]. n. *m.* (1878, -1827; de *imam;* de *iman). Rare.* Dignité, titre, charge d'imam.

IMBATTABLE [ɛ̃batabl(ə)]. *adj. (1907;* de *in- 1,* et *battable).* Qui ne peut être battu, vaincu. *Un champion imbattable.* V. Invincible. — Par *ext. Record imbattable. Soldes à des prix imbattables.*

IMBÉCILE [ɛ̃besil]. *adj. et n. (1496;* lat. *imbecillus).* I. *Adj.* ♦ 1° Vx. Faible, débile. « *L'homme, imbécile ver de terre* » (PASC.). ♦ 2° *Méd.* Qui est atteint d'imbécillité. V. Arriéré. ♦ 3° (Fin XVIIe). Cour. Qui est dépourvu d'intelligence, qui parle, agit sottement. V. Bête, idiot. *Il faut être imbécile pour ne pas comprendre cela.* — Par *ext. Air imbécile.* « *Des questions balourdes, imbéciles* » (*CÉLINE*).

II. N. (XVIIe). ♦ 1° *Méd.* Arriéré dont l'âge mental est intermédiaire entre celui de l'idiot (2 ans) et celui du simple débile (7 ans). V. Arriéré, dégénéré, faible (d'esprit). ♦ 2° Cour. Personne sans intelligence. V. Abruti, âne, crétin, idiot. *C'est un imbécile, le dernier, le roi des imbéciles. Imbécile heureux,* satisfait. « *Le propre de l'imbécile est de croire qu'il ne l'est pas* » (HUYSMANS). *Il me prend pour un imbécile! Espèce d'imbécile !*

◈ ANT. Fort. Intelligent.

IMBÉCILEMENT [ɛ̃besilmã]. *adv.* (1542, « faiblement »; *sens* mod. *v.* 1680; de *imbécile).* D'une manière imbécile.

IMBÉCILLITÉ [ɛ̃besilite]. *n. f.* (1355; lat. *imbecillitas,* de *imbecillus.* V. Imbécile). ♦ 1° Vx. Débilité, faiblesse. ♦ 2° *Méd.* Deuxième degré de l'arriération mentale entre l'idiotie et la simple débilité mentale. ♦ 3° Cour. Grave manque d'intelligence; état de l'imbécile. V. Bêtise, idiotie. ♦ 4° (1756). *Une, des imbécillité(s) :* acte, *parole,* idée imbécile. V. Ânerie, niaiserie, sottise. *Foire, dire des imbécillités.* ◈ ANT. Intelligence.

IMBERBE [ɛ̃bɛʀb(ə)]. *adj.* (v. 1500; lat. *imberbis,* de *barba.* V. Barbe). Qui est sans barbe, n'a pas encore de barbe. *Un menton rasé est glabre, mais non imberbe. Garçon imberbe.* ◈ ANT. *Barbu.*

IMBIBER [Lbibe]. *v. tr. (1503;* lat. *imbibere).* ♦ 1° Pénétrer, imprégner d'eau, d'un liquide. V. Imprégner, tremper. *Imbiber une compresse. Imbiber une étoffe de vapeur. V.* Bruir. « *Je retirais mes chaussures imbibées d'eau* » (DUHAM.). ♦ 2° S'IMBIBER. Y. *pron.* Absorber un liquide. *Les corps poreux s'imbibent par capillarité.* — Fam. *S'imbiber de vin, d'alcool : en* boire à l'excès. Au p. p. *Il est complètement imbibé.* V. Aviné. ◈ ANT. Assécher, dessécher, essuyer, sécher.

IMBIBITION [ɛ̃bibisjɔ̃]. *n. f.* (v. *1350;* lat. *imbibitio;* de *imbiber).* Action d'imbiber, de s'imbiber. — État d'un corps imbibé. V. Imprégnation. ◈ ANT. Dessiccation.

IMBRICATION [ɛ̃bʀikasjɔ̃]. *n. f.* (1836; de *imbriqué).* Disposition de choses imbriquées. Fig. « *L'imbrication... de mes souvenirs* » (PROUST).

IMBRIQUÉ, ÉE [ɛ̃bʀike]. *adj. (1575;* lat. *imbricatus,* de *imbrex* « tuile »). ♦ 1° Se dit de choses qui se recouvrent partiellement, à la manière des tuiles d'un toit. *Plaques de métal imbriquées. Écailles, plumes imbriquées.* ♦ 2° Formé d'éléments imbriqués. *Des coupoles « imbriquées d'écailles »* (GAUTIER). *Clocher imbriqué d'une église romane.* ♦ 3° *Fig.* Se dit de choses étroitement liées.

IMBRIQUER [ɛ̃bʀike]. *v. tr. (1836;* de *imbriqué).* Disposer des choses de façon qu'elles soient imbriquées. *Pronom.* S'IMBRIQUER. V. Ajuster (s'), emboîter (s').

IMBROGLIO [ɛ̃bʀɔljo]. n. m. (fin XVIIe; mot it., de *imbrogliare* « embrouiller »). Embrouillement; situation confuse, embrouillée. V. Confusion, mélange. « Comment y *voir clair dans cet imbroglio infernal?* » (MART. du G.). 0 Pièce de théâtre, dont l'intrigue est fort compliquée. « *Imbroglio en trois actes* » (BALZ.).

IMBU, UE [ɛ̃by]. *adj.* (1460; réfect. d'embu (V. Emboire), d'apr. lat. *imbutus,* de *imbuere* « imbiber »). Qui est imprégné, pénétré (de sentiments, d'idées). V. Plein. « Un *Genevois imbu de tous les préjugés anglais* » (MICHELET). — Être *imbu de soi-même, de sa supériorité : se* croire supérieur aux autres. v. Infatué.

IMBUVABLE [ɛ̃byvabl(ə)]. *adj. (1600;* de *in-* 1, et *buvable).* ♦ 1° Qui "'est pas buvable. *Ce vin est imbuvable.* ♦ 2° *Fig. et fam.* V. Insupportable. *Cet homme-là est imbuvable.*

IMIDE [imid]. n. m. (1872; modification de *amide). Chim.* Composé de structure analogue à l'anhydride d'un diacide,

mais où le radical NH remplace l'oxygène (ex. : carbimide, saccharine).

IMITABLE [imitabl(ə)]. *adj. (1543;* lat. *imitabilis*). Qui peut être imité. Sa *signature est facilement imitable.* ◈ ANT. Inimitable.

IMITATEUR, TRICE [imitatœʀ, tris]. *n.* (v. 1420; lat. *imitator).* ♦ 1° Personne qui imite (les gestes, le comportement d'autrui). *Les disciples et les imitateurs de ce grand homme. Ce n'est qu'un pâle imitateur.* — *Imitateur professionnel*, qui se produit dans des imitations d'auteurs et personnages célèbres. *Un excellent imitateur, au music-hall* (V. *aussi* Mime). ♦ 2° Adj. « *L'enfant humain est beaucoup plus imitateur que l'enfant singe* » (J. ROSTAND). *Peuple imitateur.* V. Moutonnier. ♦ 3° Personne qui imite (les œuvres d'autrui). V. **Épigone, suiveur.** « *Des disciples, des imitateurs, des suiveurs... En un mot, une tradition* » *(Gros). Les imitateurs de Racine.* ◈ ANT. *Créateur, inventeur, novateur.*

IMITATIF, IVE [imitatif, iv]. *adj.* (1466; bas lat. *imitativus*). ♦ 1° Qui imite les *sons* de la nature. *Harmonie imitative. Mots imitatifs.* V. Onomatopée. ♦ 2° Qui imite une personne (dans ses attitudes, son comportement). *Geste imitatif.*

IMITATION [imitasjɔ̃]. *n. f.* (1220; lat. *imitatio*). ♦ 1° Action de reproduire volontairement ou de chercher à reproduire (une apparence, un geste, un acte d'autrui); résultat de cette action. *Imitation outrée, comique.* V. Caricature, parodie. *Faire des imitations. Imitation par le geste.* V. Mimique. ◇ Reproduction volontaire ou involontaire, consciente ou inconsciente, de gestes, d'actes. *Esprit d'imitation.* V. Mimétisme. « *L'instinct d'imitation et l'absence de courage gouvernent les sociétés comme les foules* » (PROUST). Cf. Instinct grégaire. *Rôle de l'imitation dans les manifestations collectives.* V. Contagion. ♦ 2° Le fait de prendre qqn pour modèle (dans l'ordre intellectuel, moral). *Imitation d'un maître, des* ancêtres. — Spécialt. *L'Imitation de Jésus-Christ,* célèbre ouvrage de piété attribué à Thomas a Kempis (XV^e^). ♦ 3° Reproduction des aspects sensibles de la nature par l'art. *Arts d'imitation* (VX), principalement peinture et sculpture. ♦ 4° Action de prendre l'œuvre d'un autre pour modèle, de s'en inspirer. *L'imitation des anciens.* « *L'imitation des grands esprits et des chefs-d'œuvre* » (DUHAM.). — Absolt. *L'imitation et l'invention.* ♦ 5° Œuvre sans originalité imitée d'un modèle. *Imitation servile.* V. Copie, plagiat. ♦ 6° Reproduction artificielle d'un objet, d'une matière; l'objet imité d'un autre. V. Copie, reproduction. *Imitation frauduleuse.* V. Contrefaçon, faux. « *Une* cravate en *imitation de renard* » (ROMAIN~). *Fabriquer des imitations de meubles anciens.* Par appos. *Reliure imitation cuir.* — EN IMITATION : en matière imitée. V. Simili, toc. ♦ 7° Mus. (1721). Répétition par une partie d'un motif, d'un thème musical énoncé par une autre partie. *Imitation régulière, canonique. Imitation libre, irrégulière.* ♦ 8° *Loc. prép.* À L'IMITATION DE... V. Façon (à la façon de), modèle (sur le). « *À l'imitation des gazettes politiques..., on imprima en France des guettes littéraires* » *(VOLT.).* ◈ ANT. *Création, originalité.* Authenticité. *Originalité.*

IMITÉ, ÉE *[imite]. ndj.* (V. Imiter). Sujet imité. V. Emprunté. *Écriture imitée. V.* Faux. *Marbre imité.* V. Factice. *Roman imité de l'anglais.* ◈ ANT. Authentique, original, véritable.

IMITER [imite]. *v. tr.* (1493; *lat. imitari).* ♦ 1° Faire ou s'efforcer de faire la même chose que, chercher à reproduire. V. Contrefaire, copier, mimer, parodier, singer. *Imiter ses camarades. Imiter les gestes, l'accent de' qqn.* « *On ne peut imiter de vos gestes que ce qu'ils ont de mécaniquement uniforme* » (BERGSON). Imiter *le cri d'un animal. L'enfant imite ce qu'il voit, ce qu'il entend.* ◇ Faire comme (qqn), sans intention de reproduire exactement ses gestes. *Il leva son verre et tout le monde l'imita.* ♦ 2° Prendre pour modèle, pour exemple. *Imiter qqn en tout.* « *Imiter sa justice ainsi que sa vaillance* » (VOLT.). ♦ 3° *Rare.* Reproduire, par les moyens de l'art (l'aspect de la réalité). *Imiter une forme naturelle. l'apparence des objets. Imiter la nature.* ♦ 4° Prendre pour modèle (l'œuvre, le style d'un autre). V. Inspirer (s'). « *La nécessité d'imiter le modèle vivant* » (TAINE). *Imiter servilement un original.* V. Copier, plagier. *S'amuser à imiter un style.* V. Pasticher. — « *Tout le monde imite. Tout le monde ne le dit pas* » (ARAGON). ♦ 5° S'efforcer de reproduire, dans l'intention de faire passer la reproduction pour authentique. V. Contrefaire. *Faussaire qui imite une signature.* ♦ 6° *(Choses).* Produire le même effet que. V. Ressembler *(à).* « *Des peintures sur fond d'or imitant la mosaïque* » (GAUTIER). *Automatisme qui imite la vie.* ◈ ANT. *Créer, innover, inventer.*

IMMACULÉ, ÉE [i(m)makyle]. *adj.* (v. 1400; lat. *immaculatus*, de *macula* « tache »). ♦ 1° Qui est sans tache de péché. *La Vierge immaculée. Dogme de l'Immaculée Conception*.* — *Par anal.* Qui est exempt de toute souillure morale. V. Pur. ♦ 2° *(Choses).* Sans une tache. V. Propre. 0 D'une blancheur parfaite. *Neige immaculée. Du linge immaculé.* ◈ ANT. Maculé, souillé, taché.

IMMANENCE [im(m)anãs]. *n. f.* (1859; de *immanent*). *Philo.* Caractère de ce qui est immanent. *Principe d'immanence*, selon lequel « tout est intérieur à tout », ou au-delà de la pensée est impensable ». ◈ ANT. *Transcendance.*

IMMANENT, ENTE [im(m)anã, ãt]. *adj.* (1370; scolast. *immanens*, de *immanere* « résider dans »). (Vx). Cause *immanente*, qui réside dans le sujet ag 0 *Mod.* Se dit de ce qui est contenu dans la nature d'u *Le panthéisme stoïcien se représente Dieu comme imm* au *monde.* — Par ext. *Justice immanente*, dont le pr est contenu dans les choses elles-mêmes. — « *L'in immanente de la nature* » (DUHAM.). ◈ ANT. *Transcend*

IMMANENTISME [im(m)anãtism(ə)]. *n.* m. (190 *immanent). Philo.* Doctrine qui affirme l'immanence d ou d'un absolu quelconque à la nature ou à l'homm ANT. *Transcendantalisme.*

IMMANGEABLE [ɛ̃mãʒabl(ə)]. *adj. (1600;* de *im mangeable).* Qui n'est pas bon à manger. V. Mauvais *cuisine était immangeable* » (R. ROLLAND). ◈ ANT *geable.*

IMMANQUABLE [ɛ̃mãkabl(ə)]. *adj.* (1652; de et *manquer).* Qui ne peut manquer d'arriver. V. Fata luctable, inévitable, nécessaire. 0 Qui ne peut manque teindre son but. V. Infaillible. *Ceprocédé est immanqua* ANT. *Douteux, incertain.*

IMMANQUABLEMENT [ɛ̃mãkabləmã]. *adv.* (16 *immanquable).* Infailliblement, sûrement. « *Voilà arriverait immanquablement* » (FLAUB.).

IMMARCESCIBLE [im(m)aʀsesibl(ə)]. *adj. (148* lat. *immarcescibilis*, de *marcescere* « se flétrir »). Bot. 1 Qui ne peut se flétrir. Fig. « *La jeunesse plus forte que le la jeunesse immarcescible* » (MAURIAC). ◈ ANT. *Marcesc*

IMMARIABLE [ɛ̃maʀjabl(ə)]. *adj.* (1611 ; de *immariable).* Non mariable, difficile à marier. « *Tu es imma laide, idiote !* » *(COCTEAU).*

IMMATÉRIALISME [im(m)ateʀjalism(ə)]. *n.* m. de *in-* 1, et *matérialisme). Philo.* Doctrine métaphysiq nie l'existence de la matière. *L'immatérialisme de Ber* V. Idéalisme.

IMMATÉRIALISTE [im(m)ateʀjalist(ə)]. *n.* m. de *immatérialisme). Philo.* Partisan de l'immatérialisme

IMMATÉRIALITÉ [im(m)ateʀjalite]. *n. f. (164 immatériel).* Qualité, état de ce qui est immatériel. *L térialité de l'âme.* ◈ ANT. *Matérialité.*

IMMATÉRIEL, ELLE [im(m)ateʀjɛl]. *adj.* (v. 133 ecclés. *immaterialis*). ♦ 1° *Philo.* Qui n'est pas for matière. V. Incorporel, spirituel. *L'âme immatériell anges, êtres immatériels.* ♦ 2° Qui est étranger à la m ne concerne pas la chair, les sens. ♦ 3° Qui ne semb de nature matérielle. V. Aérien, léger. « *D'une mince térielle* » *(COLETTE).* ◈ ANT. *Charnel. matériel.*

IMMATRICULATION [im(m)atʀikylasjɔ̃]. *n. f.* de *immatriculer).* Action d'inscrire le nom et le n d'une personne, d'un animal ou d'une chose (mo ou immobilière) sur un registre, en vue d'identifier; r de cette action. V. Inscription. *Plaque d'immatriculation automobile* (V. Minéralogique). *Immatriculation à la S sociale,* inscription d'une personne sur la liste des sociaux.

IMMATRICULER [im(m)atʀikyle]. *v. tr.* (148 médiév. *immatriculare*. V. Matricule). Inscrire sur un r public dit *matricule. Étudiant qui se fait immatricule Faculté de Droit.* — Au p. p. *Voiture immatriculée Seine.*

IMMATURE [im(m)atyʀ]. *adj.* (1576; angl. *imm* du lat. *maturus* « mûr » ; Cf. Immaturité). SC. Qui r atteint la maturité.

IMMATURITÉ [im(m)atyʀite]. *n. f.* (XVI^e^; lat. *i ritas*. V. Maturité). *Littér.* Défaut de maturité. 0 *S* (en parlant des personnes). Absence de maturité biologi psychologique. « *De par son immaturité biologique, l humain dépend de* son *entourage* » (LAGACHE).

IMMÉDIAT, ATE [im(m)edja, at]. *adj. et n. m.* bas lat. *immediatus*, rac. *medius* « central, intermédia

I. *Didoct.* Qui opère, se produit ou est atteint sans médiaire. ♦ 1° Philo. Cause *immédiate.* V. Direct *immédiat.* — *Sentiment immédiat, évidence immédia* ne semblent résulter d'aucune réflexion. *Essai sur les d immédiates de la conscience,* de Bergson. ♦ 2° Chim *cipe immédiat* : corps qui peut être extrait d'une sub par simple procédé mécanique, sans interventio mique.

II. Cour. ♦ 1° Qui précède ou suit sans interm dans l'espace ou le temps. *Successeur immédiat. Au vo immédiat de votre maison.* ♦ 2° Qui suit sans délai; du moment présent, a lieu tout de suite. *Danger im* V. Imminent. *Rappel immédiat de réservistes.* ♦ 3° *Rien ne presse, du moins dans l'immédiat,* pour le m

Ma confiance dans l'immédiat... mon espérance pour l'avenir » (DUHAM.).

◇ ANT. Indirect, médiat; *distant*, éloigné.

IMMÉDIATEMENT [im(m)edjatmã]. *adv.* (1503; de *immédiat*). D'une manière immédiate. ♦ 1° *Philo. Sans* intermédiaire. *Substance qui émane immédiatement d'un principe.* V. Directement. ♦ 2° Cour. Tout-de suite avant ou après. *Précéder, suivre immédiatement.* ◇ A l'instant même, tout de suite. V. Aussitôt, instantanément. *Il avait immédiatement perçu quel parti on pouvait tirer de l'affaire. Sortez immédiatement!* ◇ ANT. Indirectement. médiatement, tardivement.

IMMÉDIATETÉ [im(m)edjatte]. n. *f.* (1721; de *immédiat*). Qualité de ce qui est immédiat. « *L'immédiateté du lien qui unissait la cause et la conséquence* » (J.-R. BLOCH).

IMMÉMORIAL, ALE, AUX [im(m)emɔrjal, o]. *adj.* (1547; *lat. médiév. immemorialis*). Qui remonte à une époque ancienne qu'elle est sortie de la mémoire. *Usage immémorial. De temps immémorial,* de toute antiquité.

IMMENSE [im(m)ãs]. *adj.* (1360; lat. *immensus*, rad. *metiri* « *mesurer* »). ♦ 1° *Didact. Qui n'a* ni bornes ni mesure. Illimité, infini. « *A côté du vaste présent des peuples et de leur avenir immense* » (CHATEAUB.). ♦ 2° (1452). Cour. Dont l'étendue, les dimensions sont considérables. V. Grand, vaste. *La mer immense. Espace immense.* « *L'ample monde au delà de l'immense horizon* » (*VALÉRY*). *0 Qui est* très considérable en son genre, par la force, l'importance, la quantité. Colossal, démesuré, énorme, gigantesque. *Foule immense. Une immense fortune. Une immense influence.* V. Profond. *Immense avantage.* « *Une immense bonté tombait du firmament* » (HUGO). ◇ ANT. Exigu, *infime*, minuscule, petit.

IMMENSÉMENT [im(m)ãsemã]. *adv.* (fin XVII^e^; de *immense*). D'une manière immense. V. Extrêmement. *Il est immensément riche.*

IMMENSITÉ [im(m)ãsite]. n. *f.* (1372; lat. *immensitas*). 1° *Didact.* État, *caractère* de ce qui est immense; grandeur sans bornes ni *mesure. L'immensité de Dieu, de la nature.* 2° Cour. Étendue trop vaste pour être facilement mesurée. *Dans l'immensité du ciel et de la mer* » (BAUDEL.). 0 *Absolt.* Route étendue illimitée ou qui paraît telle. V. Espace, infini. *Se perdre dans l'immensité.* ♦ 3° Grandeur considérable (de qqch.). *L'immensité de ses richesses.* « *L'immensité de sa prétention* » (MAURIAC). ◇ ANT. *Exiguité*, petitesse.

IMMENSURABLE [im(m)ãsyrabl(ə)]. *adj.* (1467; lat. clés. *immensurabilis*, de *mensurare*. V. Mesurer). *Didact.* Impossible *à mesurer, à* évaluer, *et spécialt.* Trop grand pour être mesuré. V. Immense; incommensurable. ◇ ANT. *Mesurable.*

IMMERGÉ, ÉE [im(m)ɛrʒe]. *adj.* (1653; V. Immerger). Plongé, noyé dans un liquide, dans la mer. *Câble immergé.* Sous-marin. *Parties immergées d'un navire. Plantes immergées :* qui croissent sous l'eau. Terres *immergée.~. 0 Par anal.* Saturation. *Planète* immergée : plongée dans l'ombre d'un astre. ANT. *Émergé*, flottant.

IMMERGER [im(m)ɛrʒe]. v. *tr.; conjug. bouger (h. 1501;* 32; lat. *immergere)*. Plonger dans un liquide. V. Baigner. *Immerger le corps d'un matelot* mort *en* mer. — Pronom. *Les us-marin qui s'immerge.*

IMMÉRITÉ, ÉE [im(m)eʀite]. *adj.* (1455, repris 1823; in- 1, et *mérité)*. Qui n'est pas mérité. V. Injuste. *Reproches mérités. Honneurs immérités.* ◇ AN+. Mérité.

IMMERSIF, IVE [im(m)ɛʀsif, iv]. *adj.* (1690; du rad. lat. immerger). SC., *techn.* Fait par immersion. *Calcination immersive de l'or,* plongé dans l'acide azotique.

IMMERSION [im(m)ɛʀsjɔ̃]. *n. f.* (1372; lat. *immersio*). Action d'immerger, de plonger dans un liquide; résultat de cette action. *Immersion d'un câble, de blocs de béton. Baptême par immersion, sans immersion.* — Spécialt. *Objectif à immersion* : objectif de microscope immergé dans un liquide d'fort indice de réfraction. ◇ *Astron.* Entrée d'une planète dans l'ombre d'un astre (V. **Éclipse**). ◇ ANT. *Émersion.*

IMMETTABLE [ẽmetabl(ə)]. *adj. (1845;* de in- 1, et *mettre*). Se dit d'un vêtement qu'on ne peut ou n'ose mettre. *Un petit galurin... qui était immettable* » (*GIDE*).

IMMEUBLE [im(m)œbl(ə)]. *adj. et n. (v.* 1190; lat. *immobilis*. V. Immobile). ♦ 1° *Dr.* Qui ne peut être déplacé (ou qui est réputé tel par la loi). *Biens immeubles par nature :* fonds, bâtiments. *Biens immeubles par destination* : biens mobiliers attachés par le propriétaire à un immeuble par nature. *Accessoires de biens, droits réputés immeubles.* V. Immobilier. Subst. *Un immeuble* : un bien immeuble. *Patrimoine composé de meubles et d'immeubles.* ♦ 2° *Cour. N. m.* (1867). Maison, grand bâtiment urbain à plusieurs étages. *Immeuble à cinq* étayes, *de* trente *étages.* V. Gratte-ciel, tour. « *On achète un immeuble pour le démolir et bâtir un immeuble plus grand sur le même terrain* » (SARTRE). *Immeuble à usage locatif. Habiter un appartement dans un immeuble. Gérant, concierge d'immeubles.* ◇ ANT. (du 1°) *Meuble.*

IMMIGRANT, ANTE [im(m)igʀã, ãt]. *adj. et n.* (1787; de *immigrer)*. ♦ 1° Adj. *Rare. Qui* immigre. ♦ 2° N. Cour. Personne qui immigre dans un pays ou qui y a immigré récemment. *L'assimilation des immigrants.* ◇ ANT. Autochtone. Émigrant.

IMMIGRATION [im(m)igʀasjɔ̃]. *n. f.* (1768; lat. *immigratio*. V. Immigrer). Entrée dans un pays de personnes non autochtones qui viennent s'y établir, généralement pour y *trouver un* emploi. *Immigration permanente et immigration temporaire. Courant, mouvement d'immigration. Lois sur l'immigration, restreignant et contrôlant l'immigration. Office national d'immigration.* ◇ ANT. *Émigration.*

IMMIGRÉ, ÉE [im(m)igʀe]. *adj.* et n. (1769; V. Immigrer). Qui est venu de l'étranger. — *N.* « *Le premier immigré demeure, sa vie durant, un homme de son pays d'origine* » (SIEGFRIED).

IMMIGRER [im(m)igʀe]. *v. intr.* (1838; *immigré, n., 1769;* lat. *immigrare*). *Rare.* Entrer dans un pays étranger pour s'y établir. — Au p. p. *La population immigrée.*

IMMINENCE [im(m)inãs]. *n. f.* (1787; bas lat. *imminentia*. V. Imminent). Caractère de ce qui est imminent. V. Approche, proximité. *L'imminence du danger, de la crise.* « *Le médecin ne cachait pas l'imminence d'une issue fatale* » (ARNOUX).

IMMINENT, ENTE [im(m)inã, ãt]. *adj.* (XVI^e^; *lat. imminens*, de *imminere* « menacer »). Qui va se produire dans très peu de temps. V. Immédiat, proche. « Rien n'est *plus imminent que l'impossible* » (HUGO). *Danger imminent.* V. Menaçant. ◇ ANT. Éloigné, lointain.

IMMISCER(S) [im(m)ise]. *v. pron.;* conjug. *placer* (1482; lat. *immiscere*, de *miscere* « mêler ». S'ingérer, s'introduire mal à propos ou indûment (dans une affaire). V. Fourrer (se), intervenir, mêler *(se). « S'immiscer sournoisement dans les choses qui ne le regardaient pas* » (COURTELINE).

IMMIXTION [im(m)iksjɔ̃]. n. *f.* (*h. XVI^e^;* 1701; bas lat. *immixtio*, de *immiscere*. V. Immiscer). Action de s'immiscer. V. Ingérence, intervention. *Immixtion dans la vie privée de qqn, dans les affaires intérieures d'un pays.*

IMMOBILE [im(m)ɔbil]. *adj.* (XIII^e^; *immobile*, XII^e^; lat. *immobilis*). ♦ 1° Qui ne se déplace pas. V. Fixe. *Rester, se tenir immobile. Immobile comme une souche, une statue.* « *La terreur le cloue immobile* » (R. ROLLAND). *Immobile et frappé de stupeur.* V. Cloué, figé, paralysé, pétrifié. 0 *(Choses)* Que rien ne meut, n'agite. Mer *immobile. Eau immobile.* V. Dormant, stagnant. « *En plein midi, l'été, quand les champs, les jardins, les bois sont immobiles de chaleur* » (P.-J. TOULET). *0 Spécialt.* Qui, par nature, ne se meut pas; non mobile. *On croyait la terre immobile.* ♦ 2° *(Abstrait).* Fixé une fois pour toutes, définitivement **figé.** V. **Invariable.** *Dogmes immobiles.* ◇ ANT. Mobile.

IMMOBILIER, IÈRE [im(m)ɔbilje, jɛʀ]. *adj.* (1510; de *in- 1,* et *mobilier)*. ♦ 1° *Dr.* Qui est immeuble, composé d'immeubles, ou considéré comme immeuble. *Biens immobiliers.* Subst. *L'immobilier.* — *Succession immobilière.* ♦ 2° Cour. Qui concerne, qui a pour objet un immeuble, des immeubles (2°). *Vente, saisie immobilière. Société immobilière,* s'occupant de la construction, de la vente, de l'achat d'immeubles. *Promoteur immobilier.* « *La crise immobilière qui a entraîné la chute de la valeur des immeubles* » (BAINVILLE).

IMMOBILISATION [im(m)ɔbilizasjɔ̃]. n. *f.* (1819; de. *immobiliser)*. ♦ 1° *Dr.* Attribution à un bien meuble de certains caractères juridiques des immeubles. ♦ 2° Cour. Action de rendre immobile; résultat de cette action. *Immobilisation d'un membre blessé, d'une fracture. 0* Fin. *Immobilisation de capitaux* (V. *Gel), des actions. — Immobilisations d'une entreprise :* éléments d'actif qui servent de façon permanente à l'exploitation.

IMMOBILISER [im(m)ɔbilize]. *v. tr.* (1773; lat. *immobilis* « immobile » ou « immeuble »). ♦ 1° *Dr.* Convertir fictivement en immeuble par le procédé de l'immobilisation. ♦ 2° Cour. (1857). Rendre immobile, maintenir dans l'immobilité ou l'inactivité. V. Arrêter, *fixer. Immobiliser un véhicule.* « *Immobilisépar la goutte* » (MAUPASS.). — *(Sous* l'effet d'une émotion) V. Paralyser, pétrifier. « *Une hébétude l'immobilisait* » (ZOLA). ◇ Fin. *Immobiliser des capitaux,* les rendre indisponibles par le placement qu'on en fait. V. Geler. 0 *Fig.* Rendre stationnaire. « *Cette façon d'immobiliser l'histoire... autour de deux idées abstraites* » (JAURÈS). V. Figer, fixer, scléroser. ◇ S'IMMOBILISER : devenir, se tenir immobile. S'arrêter. ◇ ANT. Mobiliser. Agiter, mouvoir. Bouger, remuer.

IMMOBILISME [im(m)ɔbilism(ə)]. *n. m.* (v. 1830; de *immobile)*. Disposition à se satisfaire de l'état présent des choses, *à* refuser le mouvement *ou* le progrès. *L'immobilisme gouvernemental.* V. Conservatisme. ◇ ANT. *Progressisme.*

IMMOBILISTE [im(m)ɔbilist(ə)]. *adj.* et *n. (v.* 1830; de *immobilisme)*. Marqué d'immobilisme: partisan de l'immobilisme.

IMMOBILITÉ [im(m)ɔbilite]. *n. f.* (1314; lat. imp. *immobilitas*). État de ce qui est immobile. *Immobilité complète. Immobilité forcée.* V. Inactivité. « *La maladie que j'aime condamne à l'immobilité absolue au lit* » (MICHAUX). *Immo-*

bilité des traits, *du visage.* V. **Impassabilité.** — *Immobilité de l'air, de l'eau.* « *Immobilité, sommeil profond de la nature* » (RENARD). ◇ *Fig.* Etat de *ce* qui *ne* change *pas.* « *L'immobilité politique est impossible* » (CHATEAUB.). ◈ ANT. *Agitation, déplacement, mobilité, mouvement; devenir, évolution.*

I MMODÉRATION [im(m)ɔderasjɔ̃]. *n. f.* (XV^e^; lat. *immoderatio*). *Rare.* Manque de modération, de mesure. V. Excès.

IMMODÉRÉ, ÉE [im(m)ɔdere]. *adj.* (*xv'*; lat. *immoderatus*). Qui n'est pas modéré; qui dépasse la mesure, la normale. V. Abusif, **démesuré,** excessif, outré. *Dépenses immodérées.* « *Un usage immodéré de l'alcool et de gibier* » (BENOIT). *Désirs immodérés.* V. Dérégalé. **effréné.** ◈ ANT. *Modéré.*

IMMODÉRÉMENT [im(m)ɔderemɑ̃]. *adv.* (v. 1300; de *immodéré*). D'une manière immodérée, avec excès. V. Démesurément, excessivement. *Boire immodérément.*

IMMODESTE [im(m)ɔdɛst(ə)]. *adj.* (1543; lat. *immodestus*). *Vieilli.* Qui manque à la pudeur. V. Impudique, indécent. *D'une manière immodeste* : immodestement, *adv.* (1549). ◈ ANT. *Décent, modeste. pudique.*

I MMODESTIE [im(m)ɔdɛsti]. *n. f.* (1546; de *immodeste*). *Vieilli.* Manque de pudeur. ◈ ANT. Décence, pudeur.

IMMOLATEUR [im(m)ɔlatœʀ]. n. m. (1534; lat. *immolator*). *Vx.* Sacrificateur.

IMMOLATION [im(m)ɔlasjɔ̃]. *n. f.* (*h. XIII^e^;* 1372; lat. *immolatio*) . *Littér.* ♦ 1° Action d'immoler ; résultat de cette action. V. Sacrifice. *Immolation des victimes.* ♦ 2° Action de s'immoler, sacrifice de soi-même. « *Le mariage est la plus sotte des immolations sociales* » (BAL~.).

IMMOLER [im(m)ɔle]. v. *tr.* (v. 1460; lat. *immolare*). *Littér.* ♦ 1° Tuer en sacrifice à la divinité. V. Sacrifier. *Immoler une victime sur l'autel.* « *Les Gaulois immolèrent des* hommes » (VOLT.). ♦ 2° Faire périr. V. Massacrer, tuer. *Immoler les innocents et les coupables.* — IMMOLER *(une personne)* A (qqn) : la faire périr pour le satisfaire. — IMMOLER À (qqch.) : faire périr pour satisfaire (tel sentiment), parvenir *à* (telle *fin).* « *Virginie, immolée par son père à la pudeur et à la liberté* » (MONTESQ.). ♦ 3° *Fig. et vieilli.* (déb. XVII^e^). Sacrifier. « *La princesse, immolée à ces intérêts de famille* » (BOSS.). 0 Abandonner (qqch.) dans un esprit de sacrifice ou d'obéissance. V. Offrir. *Il a tout immolé pour sa patrie.* ♦ 4° S'IMMOLER. v. *pron.* Faire le sacrifice de sa vie. — Faire le sacrifice de ses intérêts. « *Je devais m'immoler au libéralisme* » (CHATEAUB.).

IMMONDE [im(m)ɔ̃d]. *adj.* (1220; lat. *immundus,* de *mundus* « propre »). ♦ 1° *Relig.* Impur selon la loi religieuse. *Animaux immondes.* — Qui a un caractère d'impureté *morale. L'esprit immonde,* le démon. *Le péché immonde :* le péché de la chair. « *Les ténébreux désirs, les pensées immondes* » (STE-BEUVE). ♦ 2° Cour. (XVIII^e^). D'une saleté ou d'une hideur qui soulève le dégoût ou l'horreur. V. Dégoûtant, sale. « *D'immondes ruelles de truands, boueuses, noires, sinistres* » (LOTI). *Taudis immonde.* ♦ 3° D'une extrême immoralité ou d'une bassesse qui révolte la conscience. V. Ignoble. *Trafic immonde. Refrains immondes.* V. Obscène. ◈ ANT. *Propre,* pur.

IMMONDICE [im(m)ɔ̃dis]. *n. f.* (*Immondeces,* 1223; lat. *immunditia.* V. Immonde). ♦ 1° (Au sing.). *Vx.* Chose sale; impureté. ♦ 2° (Au plur.). *Mod.* Déchets de la vie humaine et animale, résidus du commerce et de l'industrie. V. Ordure. *Enlèvement des immondices par les services de la voirie. Une chienne* « *flairant et retournant les menus tas d'immondices* » (DUHAM.).

IMMORAL. ALE. AUX [im(m)ɔʀal, o]. *adj.* (1770: de *in-* 1, et *moral*). *(Personnes).* Qui viole les principes de la morale. *Homme foncièrement immoral.* V. Corrompu, débauché, dépravé (Cf. Amoral). ◇ *(Choses).* Contraire à la *morale, aux* bonnes mœurs. *Conduite immorale. Doctrines immorales.* Ouvrages immoraux. V. Licencieux, obscène. « *La littérature, qu'on accuse tant d'immorale hardiesse* » (BARBEY). ◈ ANT. *Honnête, moral,* vertueux.

IMMORALEMENT [im(m)ɔʀalmɑ̃]. *adv.* (1867; de immo*ral*). D'une manière immorale. ◈ ANT. *Moralement.*

IMMORALISME [im(m)ɔʀalism(ə)]. n. m. (1845; de *immoral*). Doctrine qui propose des règles d'action différentes, inverses de celles admises par la morale courante. *L'immoralisme de Nietzsche.* ◇ Tendance à mettre en doute les valeurs morales; mépris pour la morale établie.

IMMORALISTE [im(m)ɔʀalist(ə)]. *adj. et n.* (1874; de *immoral*). Caractérisé par l'immoralisme. — N. Partisan, dans son idéologie ou dans sa vie, de l'immoralisme. *L'Immoraliste, roman* de Gide.

IMMORALITÉ [im(m)ɔʀalite]. *n. f. (1777;* de *immoral).* Caractère de celui ou de ce qui est immoral. V. Corruption, dépravation, vice. *Immoralité d'un homme, d'une société.* « *L'immoralité, c'est la révolte contre un état de choses dont on voit la duperie* » (RENAN). — *Immoralité d'une conduite, d'un ouvrage, de certaines conventions.* ◈ ANT. *Moralité. Honnêteté, pureté, vertu.*

IMMORTALISER [im(m)ɔʀtalize]. v. *tr.* (1544; dei*tel).* Rendre immortel dans la mémoire des hommes. *d'œuvre qui immortalisent un homme, sa mémoire.* V. niser, perpétuer. — (Pronom.) *S'immortaliser par des mémorables.*

IMMORTALITÉ [im(m)ɔʀtalite]. n. f. (déb. XII *immortalitas).* ♦ 1° Qualité, état de celui ou de ce immortel. *Immortalité de l'âme.* Absolt. Croyance à *l'immortalité* : à la vie future. ♦ 2° *Littér.* Qualité de ce qui sans fin dans la mémoire des hommes. Entrer *dans l'immortalité.* « *Cette immortalité que donne un beau trépas* » (C *Marqué au coin de l'immortalité.* immortel. ◈ ANT. lité (rare).

IMMORTEL, ELLE [im(m)ɔʀtɛl]. *ndj. et n. m.* (XIII *immortalis).* ♦ 1° Qui n'est pas sujet à la mort. *L'Oséjour des dieux immortels.* — *Subst.* (Vx ou littér.) Z *mortel, une immortelle, un* dieu, une déesse. 0 *Âme i telle.* « *Toute idée est, par elle-même, douée d'une vie i telle* » (BAUDEL.). ♦ 2° Qu'on suppose ne devoir jamais que rien ne pourra détruire. V. Éternel, **impérissabl** *monument immortel. Un amour immortel.* ♦ 3° Qui su doit survivre éternellement dans la mémoire des ho *L'immortel auteur de Don Quichotte. Les* « *immortel cipes* » *de* 89. ♦ 4° N. *m.* (surtout au plu.). Acadén *L'Immortel,* roman d'A. Daudet. ◈ ANT. *Mortel, péri*

IMMORTELLE [im(m)ɔʀtɛl]. *n. f.* (1665; de *imm* Nom courant des plantes composées dont l'involucre p quand la fleur se dessèche. V. Xérenthème. Couronne *tuaire d'immortelles. Immortelle des Alpes.* V. Ede

IMMOTIVÉ. ÉE [im(m)ɔtive]. *adj.* (1845; de in. motivé). Qui n'a pas de motif. *Action immotivée.* V. G *Réclamation immotivée.* V. Injustifié. ◈ ANT. *Motivé.*

IMMUABILITÉ [im(m)ɥabilite]. n. f. (*Immuableté,* de *immuable). Didact.* Immutabilité.

IMMUABLE [im(m)ɥabl(ə)]. *adj.* (1327; de *immuable,* d'apr. *le lat. immutabilis).* ♦ 1° *Didact.* Qui identique à soi-même; qui ne peut éprouver aucun cl *ment. Dieu éternel et immuable. Croire en une vérité a et immuable. Les lois immuables de la nature.* ♦ 2° Qui ne change guère; qui dure longtemps. V. Co durable, inaltérable, invariable. *Passion immuable. B immuable.* « *Rien de plus immuable que la nullité* » (RI ◇ (Personnes) *Immuable dans* SES *convictions.* ◈ ANT. *geant, mouvant, variable.*

IMMUABLEMENT [im(m)ɥabləmɑ̃]. *adv.* (1470; *muable).* D'une manière immuable. V. Constamment. **im blement.** « *Le ciel immuablement gris... et la neige ét du sol* » (RIMBAUD).

IMMUN, UNE [im(m)œ, yn]. *adj.* (1953; lat. *im* Cf. Immunité, d'apr. l'angl. *immune). Didact. Se* di sujet, d'un organisme immunisé, d'une substance im sante. *Agglutinines* irrégulières ou immunes.* — Sub *immun. Immun-anticorps (ou agglutinine immune). I sérum.*

IMMUNISANT, ANTE [im(m)ynizɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (18 *immuniser).* Qui immunise. V. Immun. *Sérum immu Action immunisante d'une substance.*

IMMUNISATION [im(m)ynizasjɔ̃]. *n. f.* (1897; de *niser).* Action d'immuniser; son résultat. *Immunisation* (V. Vaccination), *passive* (V. Sérothérapie).

IMMUNISER [im(m)ynize]. v. *tr.* (fin XIX^e^; du lat. *in* « exempté d'impôt », 1907). Rendre. réfractaire aux pathogènes, à une maladie infectieuse. *Immuniser par le* V. Vacciner. — Au p. p. *Personne immunisée cont maladie.* — *Fig.* À l'abri (de), protégé (contre). *Personn immunisé contre certaines tentations.* ◈ ANT. *Contami*

IMMUNITAIRE [im(m)yniteʀ]. *ndj.* (XX^e^; de *imm Didact.* Relatif à l'immunité (II). *Les réactions immun de l'organisme.*

IMMUNITÉ [im(m)ynite]. n. *f.* (1276; lat. *imm* « exemption de charge [*munus*] »).

1. Exemption de charge, prérogative accordée par à une catégorie de personnes. V.-Dispense, franchise, lège. *Immunité de la noblesse. Immunités accordées à l'* -Exemption des règles générales en matière juridiction fiscale. — Spécialt. *Immunité parlementaire,* accordée a lementaire, lui assurant une protection contre les a pénales exercées contre lui. V. Inviolabilité. — *Im diplomatique :* ensemble des privilèges résultant de 1 ritorialité et qui soustraient les diplomates étrangers familles, le personnel officiel des ambassades, aux juridi du pays où ils résident.

II. (1866). *Biol.* Propriété que possède un organisme réfractaire à certains agents pathogènes. *Immunité nat Immunité acquise, spontanée ou provoquée.*

◈ ANT. (du II) Allergie, *anaphylaxie, sensibilisation.*

IMMUNO-. Premier élément de mots savants (bio médecine), du lat. *immunir.* Cf. Immun, immunité.

I M MUNOCHI MIE [im(m)ynɔʃimi]. *n. f.* (1959

immuno-, et *chimie*). *Didact.* Application des techniques biochimiques à l'étude qualitative et quantitative des processus immunitaires.

IMMUNOCOMPÉTENT, ENTE [im(m)ynɔkɔ̃petɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (v. 1970; de *immuno-*, et *compétent*). *Biol.* Se dit de cellules susceptibles d'intervenir dans les processus immunitaires. *Lymphocytes immunocompétents.*

IMMUNOOÉPRESSEUR [im(m)ynɔdepʀesœʀ]. *adj.* et *n.* (1967; de *immuno-*, et rad. du *lat. depressus* « abaissé »; V. Dépresseur). Se dit des substances ou des procédés thérapeutiques qui inhibent les réactions de l'organisme aux éléments *exogènes. Traitement immunodépresseur accompagnant une transplantation d'organe.*

IMMUNODÉPRESSIF, IVE [im(m)ynɔdepʀesif, iv]. *adj.* (1968 ; de *immuno-*, *et dépressif*). *Méd.* Relatif à l'action des immunodépresseurs*. *Action immunodépressive (ou immunosuppressive).*

IMMUNOGÈNE [im(m)ynɔʒɛn]. *adj.* (1970; de *immuno-*, et -gène). *Méd.* Qui produit l'immunité. *Qualité immunogène des antigènes.*

IMMUNOGLOBINE [im(m)ynɔglɔbin]. *n. f.* (1959; de *immuno-*, et *globuline*). *Biochim.* Globuline du plasma sanguin qui agit comme anticorps*.

IMMUNOLOGIE [im(m)ynɔlɔʒi]. n. *f.* (1953; de *immuno-*, et *-logie*). *Biol., méd.* Etude de l'immunité, apparition, développement, conséquences d'ordre prophylactique et thérapeutique. *Importance de l'immunologie en pathologie, dans le domaine des transplantations d'organes* (réactions de « rejet »). DÉR. : *Immunologique*, adj. ; *Immunologiste*, *n*.

IMMUNOSUPPRESSEUR [im(m)ynɔsypʀesœʀ]. *n. m.* (1967 ; de *immuno-*, et *suppresseur*). SYN. de *Immunodépresseur.*

IMMUNOTHÉRAPIE [im(m)ynɔteʀapi]. *n. f.* (1952 ; de *immuno-*, *et thérapie*). *Méd.* Administration préventive de sérums spécifiques.

IMMUNOTOLÉRANT, ANTE [im(m)ynɔtɔleʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (v. 1970; de *immuno-*, *et tolérant*). *Didact. Se* dit d'un organisme qui ne réagit pas aux antigènes qui y sont introduits par une production anticorps. — IMMUNOTOLÉRANCE [imynɔtɔleʀɑ̃s], n. *f.*

IMMUNOTRANSFUSION [im(m)ynɔtʀɑ̃sfyzjɔ̃]. *n. f.* mil. XXe ; de *immuno-*, et *transfusion*). *Méd.* Transfusion de sang provenant d'un sujet immunisé contre la maladie dont est atteint le malade qui la reçoit.

IMMUTABILITÉ [im(m)ytabilite]. *n. f.* (XIVe ; lat. *immutabilitas*). *Didact. Caractère*, état de ce qui est immuable. « *L'immutabilité n'appartient point aux hommes* » (VOLT.). 0 Dr. *Immutabilité des conventions matrimoniales.* ◈ ANT. *Mutabilité. variabilité.*

IMPACT [ɛ̃pakt]. *n. m.* (1827; lat. *impactum*, supin de *impingere* « heurter »). ♦ 1° Collision, heurt. *Point d'impact :* endroit où le projectile vient frapper, et par ext. Trace qu'il laisse. ♦ 2° (v. 1965). Effet d'une action forte, brutale. *L'impact de la nouvelle a été terrible.* — Effet, influence, emploi critiqué). « *L'impact de la recherche sur le développement économique* » (*Le Monde*, 31-12-1968). *L'impact de la publicité, de la propagande. Impact psychologique, technique. Avoir de l'impact, un impact. Force d'impact.* — D'une personne) « *Le Premier ministre a plus d'impact en province qu'à Paris* » (*Paris-Match*, 20-12-1969).

1. **IMPAIR, AIRE** [ɛ̃pɛʀ]. *adj.* et *n. m.* (1500, d'apr. *pair; impar*, 1484; du lat. *impur*). ♦ 1° Qui n'est pas pair, qui ne peut être divisé par deux en donnant des nombres entiers. *Nombres impairs. Fonction impaire*, dont la valeur change de signe en même temps que la variable. — **Qui porte un** numéro impair. *Jours impairs. Vers impairs*, d'un nombre de syllabes impair. — *Jeu. Numéros impairs* (roulette, etc.). Subst. *Jouer pair ou impair*, deviner si les objets cachés dans la main du partenaire sont en nombre pair ou impair. — N. *m.* (dans certains) *Faire un double impair*, prendre deux fois de suite l'impair par erreur, imprudence). ♦ 2° Sc. nat. Qui est unique, qui n'a pas de double. Bot. *Foliole impaire.* — *Anat.* (Vx) Organe *impair (cœur*, foie, etc.). ◈ ANT. *Pair.*

2. IMPAIR [ɛ̃pɛʀ]. *n. m. (1865;* de *faire un double impair* 1, 1°). Maladresse choquante ou préjudiciable. V. Gaffe. *Faire un impair.* « *Sa précaution aboutissait à quelque impair norme, dont il restait penaud* » *(GIDE).*

IMPALA [impala]. *n. m.* (XXe ; *mot* zoulou, *i-mpalaj*). Antilope du Sud et de l'Ouest africain (genre *œpycéros*). *Des impalas.*

IMPALPABLE [ɛ̃palpabl(ə)]. *adj.* (v. 1440; bas lat. *mpalpabilis*). ♦ 1° Qu'on ne peut palper, sentir au toucher; sans consistance. V. Immatériel. *Ombres impalpables.* Fig. *L'impalpable péril des routes aériennes* » (ST-EXUP.). 2° Qui est trop ténu pour être palpé, ou dont les éléments séparés sont si petits que le toucher ne peut les percevoir. V. Délié, *fin,* ténu. *Poussière impalpable.* ◇ *Méd.* Se dit d'un organe, d'une partie du corps qui ne peut être perçu par palpation. *Le foie normal est impalpable.* ◈ ANT. *Palpable. Saisissable.*

IMPALUDATION [ɛ̃palydɑsjɔ̃]. *n. f.* (1844; de *in-* 2, d'apr. *paludisme). Méd.* Inoculation du parasite du paludisme par la piqûre d'anophèle et envahissement de l'organisme par les parasites qui s'y multiplient. — Inoculation thérapeutique du paludisme.

IMPALUDÉ, ÉE [ɛ̃palyde]. *adj.* (1844; de *impaludation*). Atteint de paludisme. — *Région impaludée, où* sévit le paludisme.

IMPANATION [ɛ̃pɑnɑsjɔ̃]. *n. f.* (XVIe ; lat. ecclés. *impanatio,* de *panis* « pain », *1680). Relig.* Coexistence du pain et du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie (doctrine luthérienne).

IMPARABLE [ɛ̃paʀabl(ə)]. *adj.* (1615; de *in-* 1, *parer, et -able*). Impossible à éviter, à parer (mot courant en sport). « *Une minute plus tard, Dabek stoppait avec difficulté un tir réputé imparable de Rolcôte* » (FALLET). *Coup. botte imparable.*

IMPARDONNABLE [ɛ̃paʀdɔnabl(ə)]. *adj.* (1360; de *in-* 1, et *pardonnable).* Qui ne mérite pas de pardon, d'excuse. V. Inexcusable. — (Choses) *Faute impardonnable.* V. Irrémissible. *Erreurs impardonnables.* — (Personnes) « On serait *impardonnable de s'en désintéresser* » (DUHAM.). ◈ ANT. Excusable, pardonnable.

IMPARFAIT, AITE [ɛ̃paʀfɛ, ɛt]. *adj. et n. m.* (1372; lat. *imperfectus*).

I. *Adj.* Qui n'est pas parfait. ♦ 1° Qui n'est pas achevé, pas complet. V. Inachevé, **incomplet**. *Guérison imparfaite. Connaissance imparfaite.* V. Insuffisant. — *Gram.* (xv') *Prétérit, passé imparfait* (vx), qui exprime une action inachevée (Cf *ci-dessous,* II). ♦ 2° Qui manque de fini. V. Grossier. *Imitation imparfaite.* — Dont un ou plusieurs éléments présentent des défauts, des imperfections. V. **Défectueux, inégal, manqué**. *Œuvre* imparfaite. ♦ 3° Qui, par essence, ne saurait être parfait. *L'homme est imparfait. Toute philosophie est imparfaite.*

II. N. *m.* (1606). « Système de formes temporelles dont la fonction essentielle dans les langues indo-européennes était d'énoncer une action en voie d'accomplissement dans le passé et conçue comme non achevée » (MAROUZEAU). *Imparfait de l'indicatif* (je chantais), *du subjonctif* (que je chantasse). « *L'imparfait de l'indicatif... , ce temps cruel qui nous présente la vie comme quelque chose d'éphémère* » (PROUST).

◈ ANT. *Parfait.*

IMPARFAITEMENT [ɛ̃paʀfɛtmɑ̃]. *adv.* (1372; de *imparfait).* D'une manière imparfaite. V. **Incomplètement, insuffisamment.** *Connaître imparfaitement.* ◈ ANT. *Parfaitement.*

IMPARI-. Elément de composition, du lat. *impar* « impair ».

IMPARIDIGITÉ [ɛ̃paʀidiʒite]. *adj. m. (xx';* de *impari-*, et lat. *digitus* « doigt »). *Anat.* Dont les doigts sont en nombre impair. V. **Périssodactyles.**

IMPARIPENNÉ, ÉE [ɛ̃paʀipe(ɛn)ne]. *adj.* (1838; de *impari-*, et *penné). Bot.* Se dit des feuilles pennées terminées par une foliole impaire.

IMPARISYLLABIQUE [ɛ̃paʀisil(l)abik]. *ndj.* (1823; de *impari-, et syllabe). Gram.* Qui n'a pas le même nombre de syllabes aux cas obliques qu'au nominatif singulier. *Mot imparisyllabique.* — Subst. *Un imparisyllabique.* Par *ext. Déclinaison imparisyllabique.* ◈ ANT. *Parisyllabique.*

IMPARITÉ [ɛ̃paʀite]. n. *f.* (v. 1300, « inégalité » ; lat. *imparitas*). *Didact.* (1837). Caractère de ce qui est impair. ◈ ANT. *Parité.*

IMPARTAGEABLE [ɛ̃paʀtaʒabl(ə)]. *adj.* (XVIe ; de *in- 1,* et *partageable).* Qui ne peut être partagé. ◈ ANT. Partageable.

IMPARTIAL, ALE, AUX [ɛ̃paʀsjal, o]. *adj.* (1576; de *in-* 1, *et partial).* Qui n'est pas partial, qui est sans parti pris. V. Juste, neutre. *Juge impartial.* V. **Équitable.** — **(Choses)** *Verdict impartial. Une critique impartiale.* V. **Objectif.** « *La postérité n'est impartiale que si elle est indifférente* » (FRANCE). ◈ ANT. Injuste, partial.

IMPARTIALEMENT [ɛ̃paʀsjalmɑ̃]. *adv.* (1743; de *impartial*). D'une manière impartiale, sans parti pris. *Juger impartialement.* V. **Équitablement.** ◈ ANT. Partialement.

IMPARTIALITÉ [ɛ̃paʀsjalite]. *n. f.* (1576; de *impartial).* Qualité d'une personne impartiale. V. **Équité, objectivité.** *Impartialité de l'historien.* — *Impartialité d'un jugement.* ◈ ANT. *Partialité*, **port**; (pris).

IMPARTIR [ɛ̃paʀtiʀ]. *v. tr.;* conjug. *finir : il impartit, usité* seulement inf., ind. *prés.* et P. P. **(1374; lat.** *impartiri, var.* de *impertire;* rad. *pars,* partis « part »). Donner en partage. *Les dons que la nature nous a impartis. Dr.* Accorder. *Impartir un délai.* ◈ ANT. Refuser.

IMPASSE [ɛ̃pɑs]. *n. f.* (1761; de *in-* 1, et *passer*). ♦ 1° Petite rue qui n'a pas d'issue. V. Cul-de-sac. ♦ 2° *Fig.* **(1845).** Situation sans issue favorable. Être *dans une impasse. 0* (v. *1955). Impasse budgétaire*, déficit dont la couverture est attendue de l'emprunt ou de ressources de trésorerie. 0 (Bridge, belote; 1829) *Faire, tenter une impasse : jouer la* carte inférieure d'une fourchette lorsqu'on suppose que

l'adversaire qui doit jouer avant détient la carte intermédiaire. *Faire l'impasse au roi,* lorsqu'on a en main l'as et la dame. — Par anal. *(Néol.)* Partie du programme qu'un étudiant n'apprend pas (jouant sur les probabilités de sortie du sujet à l'examen). *Faire l'impasse sur qqch.,* ne pas prendre en considération, parmi d'autres choses, en prenant un risque.

IMPASSIBILITÉ [ɛ̃pasibilite]. n. *f.* (XIII[e]; lat. ecclés. *impassibilitas;* rad. *pati* « souffrir »). ♦ 1° **Théol.** *Vx. Caractère* d'un être qui n'est pas susceptible de souffrance. ♦ 2° *Mod.* (1812). 'Qualité de celui qui ne donne aucun signé d'émotion, de trouble. **V. Calme, froideur, sang-froid.** *Impassibilité des stoïciens.* **V. Ataraxie.** — *Impassibilité d'un diplomate. Sans se départir de son impassibilité. 0* (Choses) « *Le regard, dont l'impassibilité me glaçait* » (BERNANOS). ◈ ANT. Agitation, énervement, *excitation,* trouble.

IMPASSIBLE [ɛ̃pasibl(ə)]. *adj.* (v. *1370; impesible,* v. 1300; lat. ecclés. *impassibilis*). ♦ 1° *Vx.* Qui n'est pas susceptible de souffrance. ♦ 2° *Mod. (1776).* Qui n'éprouve ou ne trahit aucune émotion, aucun sentiment, aucun trouble. V. **Calme, flegmatique, froid, imperturbable, indifférent. Juge,** *examinateur impassible.* « *L'impassible nature a déjà tout repris* » (HUGO). *Rester impassible devant* la *mort.* **V. Impavide, stoïque.** — *Visage impassible.* **V. Fermé, impénétrable.** ◈ ANT. Agité, ému, *énervé, impressionnable,* troublé.

IMPASSIBLEMENT [ɛ̃pasibləmɑ̃]. *adv.* (1551 ; de *impassible). Rare.* Avec impassibilité.

IMPATIEMMENT [ɛ̃pasjamɑ̃]. *adv.* (XIV[e]; de *impatient).* Avec impatience.

IMPATIENCE [ɛ̃pasjɑ̃s]. *n. f.* (v. *1200;* lat. *impatientia*). ♦ 1° Manque de patience; incapacité habituelle de se contenir, de patienter. *L'impatience de la jeunesse.* ♦ 2° Manque de patience pour supporter qqch. ou qqn. **V. Agacement, énervement, exaspération.** *Mouvements d'impatience. Donner des signes d'impatience. Calmer l'impatience de qqn.* — Manque de patience pour attendre qqch. ou qqn. V. **Fièvre, inquiétude.** *Attendre avec impatience, avec une impatience fébrile, grandissante. Brûler, griller d'impatience.* « *Cet héritage autour duquel ils séchaient d'impatience* » (MAURIAC). *Je suis dans l'impatience de vous* voir. ♦ 3° *(Au plur.).* Manifestation, mouvement d'impatience. ◇ *Fam. et vieilli. Sorte* d'irritation. *Avoir des impatiences dans les jambes.* **V. Fourmi(s).** ◈ ANT. *Calme, impossibilité, patience.*

IMPATIENT, ENTE [ɛ̃pasjɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (v. 1190; lat. *impatiens).* ♦ 1° Qui manque de patience, qui est incapable de se contenir, de patienter. V. Ardent, nerveux, vif. « *L'impatient Achille* » (RAC.). ♦ 2° Qui supporte ou attend avec impatience. ◇ Subst. « *Les difficultés sont insurmontables pour l'impatient* » (ALAIN). ◇ IMPATIENT DE. **Vx.** « *Impatient de toute espèce de joug* » (ROUSS.). *Mod.* (suivi d'un inf.) V. **Avide, désireux.** *Il est impatient de vous revoir.* ♦ 3° (Choses). *Attente impatiente.* « *D'impatientes mains* » (MAURIAC). ◈ ANT. *Calme.* patient.

IMPATIENTANT, ANTE [ɛ̃pasjɑ̃tɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1704; de *impatienter).* Qui impatiente. *Il* « *se confondit en politesses impatientantes* » (GAUTIER).

IMPATIENTE [ɛ̃pasjɑ̃t]. *n. f. (1795;* lat. *impatiens*). Autre nom de la balsamine.

IMPATIENTER [ɛ̃pasjɑ̃te]. *v. tr. (S'impatienter,* 1584; forme active, 1671; de *patient).* ♦ 1° Rendre impatient, faire perdre patience à. V. Agacer, énerver, exaspérer. *Impatienter son auditoire. V.* **Lasser.** — « *Impatienté de n'avoir* pas *de nouvelles* » (LACLOS). ♦ 2° S'IMPATIENTER : perdre patience, manifester de l'impatience. *Dépêchez-vous, il s'impatiente ! S'impatienter contre qqn.* « *Je lis les* Mémoires d'Outre-Tombe, *et je m'impatiente de tant de grandes poses* » *(SAND). Il s'impatiente de voir.* ◈ ANT. (du pronom.) *Patienter.*

IMPATRONISATION [ɛ̃patʀɔnizasjɔ̃]. *n. f.* (1611; de *impatroniser). Rare.* Action d'impatroniser ou de s'impatroniser.

IMPATRONISER [ɛ̃patʀɔnize]. v. *tr.* (1560, pron., « rendre maître »; lat. *patronus* « patron »). *Rare.* Introduire, établir en maître. — Faire adopter. 0 S'IMPATRONISER : s'établir *comme* chez soi. « *Elle prétend s'impatroniser dans cette riche maison, avoir la clef de tour les secrets* » (STE-BEUVE).

IMPAVIDE [ɛ̃pavid]. *adj. (1801;* lat. *impavidus,* rad. *pavor.* V. Peur). *Littér.* ou *plaisant.* Qui n'éprouve ou ne trahit **aucune peur. V. Impassible, intrépide.** *Impavide devant le danger.*

IMPAYABLE [ɛ̃pɛjabl(ə)]. *ndj.* (1376, rare av. XVIII[e]; de *in-* 1, *et payable).* ♦ 1° **Vx.** Qu'on ne saurait payer trop cher. inestimable. ♦ 2° *Fam.* (1738). D'une bizarrerie extraordinaire *ou très* comique. *Aventure impayable. Il est impayable !*

IMPAYÉ, ÉE [ɛ̃peje]. *adj.* (1838; de in- 1, et *payé*). Qui n'a pas *été* payé. *Traite impayée.* — Subst. *Les impayés,* les effets, billets, valeurs impayées. ◈ ANT. *Payé.*

IMPEACHMENT [impitʃmɛnt]. *n.* m. (1778; mot angl.). *Polit.* En Angleterre, aux États-Unis, procédure de mise en accusation d'un élu devant le Parlement, le Congrès.

IMPECCABILITÉ [ipekabilire]. *n. f.* (1578; de *impeccable*). *Vx.* ou *Relig.* État de celui qui est impeccable.

IMPECCABLE [ɛ̃pekabl(ə)]. *adj. (xv";* lat. ecclés. *incabilis:* rad. *peccare.* **V. Pécher).** ♦ 1° *Relig.* Incapable pécher: ◇ *Littér.* Incapable de faillir, de commettre **erreur. V. Infaillible, parfait.** « *Poète impeccable* » (BAUD ♦ 2° (1907). Sans défaut (pop. IMPEC [ɛ̃pek]). V. **Irr** cbable. *Tenue impeccable.* « *Un impeccable garde-à-vo* (CARCO). — *(Personnes)* D'une propreté, d'une tenue faite. 0 (Abstrait) *Fam.* Parfait. **V. Formidable, sensatio** ◈ ANT. **Défectueux, négligé.**

IMPECCABLEMENT [ɛ̃pekabləmɑ̃]. *adv.* (XVIII[e] *impeccable).* D'une manière impeccable, parfaite.

IMPÉCUNIEUX, EUSE [ɛ̃pekynjø, øz]. *adj.* (1677 in- 1, et lat. *pecunia* « argent »). *Rare* et *littér.* Qui ma d'argent. V. **Besogneux, pauvre.** ◈ ANT. **Riche.**

IMPÉCUNIOSITÉ [ɛ̃pekynjozite]. n. *f.* (1677; de *i cunieux). Vieilli* et *littér.* Manque d'argent. « Ce *que, le style du temps, nous, appelions 'notre impécuniosi* (DUHAM.).

IMPÉDANCE [ɛ̃pedɑ̃s]. *n. f.* (XX[e]; angl. *impedance* (1 du lat. *imprdire* « empêcher »). *Électr.* Grandeur, qu pour des courants alternatifs, l'équivalent de la résist pour les courants continus, et qui mesure le quotient tension par l'intensité (ainsi que le déphasage de ces deurs lorsque cette grandeur est définie par un no complexe). *Impédance d'un circuit.*

IMPEDIMENTA [ɛ̃pedimɛ̃ta]. *n. m.* pl. (1877; mot. ♦ 1° *Milit.* Véhicules, bagages encombrants, qui en rassent la marche d'une armée. ♦ 2° *Fig.* et *littér.* Co entrave le déplacement, l'activité. « *Deux impedim gênent la petite dame : son faux mari, ses bébés* » (ROM

IMPÉNÉTRABILITÉ [ɛ̃penetʀabilite]. *n. f.* (1650 *impénétrable).* ♦ 1° *Didact.* Propriété en vertu de laq deux corps ne peuvent occuper en même temps le même dans l'espace. ♦ 2° État de ce qui est impénétrable. *L'i nétrabilité d'un fourré.* ◈ ANT. *Pénétrabilité.*

IMPÉNÉTRABLE [ɛ̃penetʀabl(ə)]. *adj.* (v. *1390; impenetrabilis).* ♦ 1° Où l'on ne peut pénétrer; qui ne être traversé. V. **Inaccessible.** « *Ces murs, impénétrables co la tombe* » (GAUTIER). *Forêt impénétrable.* — *Impénétra* qui ne peut être pénétré par. « *Un caractère impéné aux douceurs de la persuasion* » (JOUBERT). ♦ 2° *Fig. (x* Qu'il est difficile ou impossible de connaître, d'expli **V. Caché, incompréhensible, inexplicable, insondable, ob secret.** *Les desseins impénétrables de la Providence.* M *impénétrable.* ♦ 3° Qui ne laisse rien deviner de lui-n *Personnage impénétrable.* « *Avec son air impénétrab jeune sphinx* » (FROMENT~). *Visage impénétrable. V.* F ◈ ANT. Accessible, pénétrable.

IMPÉNITENCE [ɛ̃penitɑ̃s]. *n. f. (1488;* lat. ecclés. im *tentia).* État du pécheur impénitent; endurcissement le péché, persistance dans l'erreur. *Mourir dans l'in tence finale,* sans confession ni repentir de ses fautes. ◈ Contrition, pénitence, repentir.

IMPÉNITENT. ENTE [ɛ̃penitɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (v. 1380 ecclés. *impœnitens).* ♦ 1° Qui ne se repent pas de ses pé qui vit dans l'impénitence. *Pécheur impénitent.* **V. En** ♦ 2° Cour. Qui ne renonce pas à une habitude. V. In **gible, invétéré.** *Buveur impénitent.* « *Ces rêveurs impén que l'on nomme les hommes d'affaires* » (DUHAM.). ◈ Contrit, pénitent, repenti.

IMPENSABLE [ɛ̃pɑ̃sabl(ə)]. *adj.* (1877; de *in-* 1, e *sable).* Inconcevable. 0 Incroyable, inimaginable. « *invraisemblable, c'est impensable* » (ROMAINS). ◈ ANT sable.

IMPENSE [ɛ̃pɑ̃s]. *n. f.* (XV[e]; lat. *impensa* « dépen Dr. civ. *(Au plur.).* Dépenses faites par un possesseur p conservation ou l'amélioration d'un immeuble dont la jouissance. *Impenses nécessaires. utiles, voluptuaires*

IMPER. *n.* **m.** V. IMPERMÉABLE.

IMPÉRATIF, IVE [ɛ̃peʀatif, iv]. *n. m.* et *adj.* (1220, s lat. imp. *imperativus,* de *imperare* « commander »).

1. N. *m.* ♦ 1° Mode grammatical qui exprime le com dement (l'exhortation, le conseil) et la défense. *Prése l'impératif* (chante, chantons, chantez). ♦ 2° *Philo. (* « Proposition ayant la forme d'un commandemen particulier d'un commandement que l'esprit se dor lui-même) » (LALANDE). *Impératif catégorique* (Kant), *thétique.* ◇ *Par anal.* Toute prescription d'ordre r — *Cour. Les impératifs de la mode.*

II. *Adj.* (1486). ♦ 1" Qui exprime ou impose un *Consigne impérative.* Dr. *Disposition, loi impérative.* — (1789) *Mandat impératif.* ♦ 2° Qui est empreint d'au V. **Autoritaire, impérieux.** *Ton, geste impératif.*

◈ ANT. (du II) *Humble,* timide.

IMPÉRATIVEMENT [ɛ̃peʀativmɑ̃]. *adv. (1584;* de *ratif).* D'une manière impérative.

IMPÉRATRICE [ɛ̃peratris]. *n. f.* (1482; lat. *imperatrix*). ♦ 1° Épouse d'un empereur. *L'impératrice Eugénie.* ♦ 2° Souveraine d'un empire. *Catherine II, impératrice de Russie.*

IMPERCEPTIBILITÉ [ɛ̃pɛrsɛptibilite]. *n. f.* (1836; de *imperceptible*). *Rare.* Caractère de ce qui est imperceptible.

IMPERCEPTIBLE [ɛ̃pɛrsɛptibl(ə)]. *adj.* (1377; lat. médiév. *imperceptibilis*). ♦ 1° Qu'il est impossible de percevoir par les *seuls organes* des *sens. Imperceptible à l'œil nu.* V. Invisible. *Son imperceptible.* V. Inaudible. « *Le pouls était imperceptible* » (BAUDEL.). ♦ 2° Qu'il est imposible ou très difficile d'apprécier par l'esprit; qui échappe à l'attention. *Gradations, nuances imperceptibles.* V. Insensible. Ironie *imperceptible.* — *Imperceptible à.* « *Ses qualités très fines, imperceptibles au profane* » (CHARDONNE). ♦ 3° Qui est à peine perceptible. V. Petit. *Caresse, sourire imperceptible.* V. Léger. « *Les plus imperceptibles détails de cette journée disparue* » (FLAUB.). 0 Qui est de peu d'importance. *Changements imperceptibles.* ◈ ANT. Perceptible; considérable.

IMPERCEPTIBLEMENT [ɛ̃pɛrsɛptibləmɑ̃]. *adv.* (1374; *le imperceptible*). D'une manière imperceptible. *Changer imperceptiblement.* ◈ ANT. Vue (à vue d'œil); fortement.

IMPERDABLE [ɛ̃pɛrdabl(ə)]. *adj.* (1721; de *in-* 1, et *perdable*). Se dit d'un procès, d'une partie, d'un match qu'on ne pense pas pouvoir perdre. ◈ ANT. *Perdable.*

IMPERFECTIBLE [ɛ̃pɛrfɛktibl(ə)]. *adj. (1803; de in- 1, et perfectible).* Qui n'est pas perfectible. ◈ ANT. Perfectible.

IMPERFECTIF, IVE [ɛ̃pɛrfɛktif, iv]. *adj.* (mil, XX[e]; de *in-*, *et perfectif*). *Ling.* Qui exprime une action envisagée dans son *cours. Aspect, verbe imperfectif.* ◈ ANT. *Perfectif.*

IMPERFECTION [ɛ̃pɛrfɛksjɔ̃]. *n. f.* (1120; bas lat. *imperfectio*). ♦ 1° État de ce qui est inachevé. ♦ 2° État de ce qui est imparfait par essence ou par accident. *Imperfection de l'homme.* ♦ 3° Ce qui rend imparfait. V. Défaut. « *La douleur de connaître nos imperfections* » (LA ROCHEF.). *Les imperfections d'un ouvrage.* ◈ ANT. Achèvement, perfection; qualité, vertu.

IMPERFORATION [ɛ̃pɛrfɔrasjɔ̃]. *n. f.* (1611; de *in- 1, et perforation). Pathol.* Occlusion complète et congénitale d'un anal, d'un orifice naturel. ◈ ANT. Ouverture.

IMPÉRIAL, ALE, AUX [ɛ̃peRjal, o]. *adj.* (XIII[e]; *emperial*, 160; lat. imp. *imperialis*, de *imperium*. V. Empire).

1. ♦ 1° Qui appartient à un-empereur, à son autorité, à ses États. *Sa Majesté Impériale. Famille impériale. La garde impériale de Napoléon Ier. Manteau, sceptre impérial.* 0 *Spécialt.* Relatif à l'Empire germanique. *Les villes impériales. Les soldats impériaux, et* subst. *Les Impériaux, les* troupes de l'empereur d'Allemagne. ♦ 2" (1817). *Barbe à l'impériale,* et subst. fém. *Impériale* : petite touffe de poils qu'on laisse pousser sous la lèvre inférieure. V. Barbiche. ♦ 3° Ling. *Latin impérial* : parlé sous l'Empire.

II. ♦ 1° *Papyrus impérial, japon impérial :* de qualité supérieure. — *Serge impérial,* et subst. *Impériale : serge de laine fine.* ♦ 2° *Jeu. Série impériale : as,* roi, dame, valet *le même couleur. L'impériale :* cette série; jeu de cartes où l'on s'agit de réaliser ces séries. ♦ 3° IMPÉRIALE. *n. f.* (1648). Dessus d'une voiture pouvant recevoir des voyageurs : galerie, couverte ou non, sur certains véhicules publics. *Impériale d'une diligence. Wagon, autobus à impériale.*

IMPÉRIALE. *n. f.* V. IMPÉRIAL (I, 2° et II).

IMPÉRIALEMENT [ɛ̃peRjalmɑ̃]. *adv.* (XIII[e]; de *impérial).* D'une manière impériale, en empereur (Cf. Royalement).

IMPÉRIALISME [ɛ̃peRjalism(ə)]. *n. m.* (1880; angl. *imperialism;* 1836, « doctrine des partisans du régime impérial », de *impérial).* ♦ 1° Politique d'un Etat visant à réduire l'autres États sous sa dépendance politique ou économique. V. Colonialisme, expansionnisme. *L'impérialisme britannique au XIX[e] s.* Théorie des partisans de cette politique. — Spécialt. *(Marxisme)* Stade du capitalisme au cours duquel le capital financier a pris la suprématie. ♦ 2° *Fig.* Tendance à la domination morale, psychique, intellectuelle. « *Il risquait de gâcher notre amitié par son impérialisme, et je ne rn'y opposais pas* » (BEAUVOIR). *-L'impérialisme d'une science dans un ensemble de connaissances.*

IMPÉRIALISTE [ɛ̃peRjalist(ə)]. *n.* m. (1525; de *impérial).* ♦ 1° *Hist.* Partisan d'un empereur, du régime impérial (de l'empereur d'Allemagne, de Napoléon Ier). ♦ 2° (1893; angl. *imperialist*). Partisan de l'impérialisme. — Adj. *Visées impérialistes.*

IMPÉRIEUSEMENT [ɛ̃peRjøzmɑ̃]. *adv.* (1500; de *impérieux*). D'une manière impérieuse. *Commander impérieusement.* V. Absolument.

IMPÉRIEUX, EUSE [ɛ̃peRjø, øz]. *adj.* (1420; lat. *imperiosus, de imperium.* V. Empire). ♦ 1° Qui commande d'une façon *absolue,* n'admettant ni résistance ni réplique. V. Autoritaire, tyrannique. « *Notre impérieux Cardinal* » *(VIGNY). — Caractère impérieux. — Air, ton impérieux.* V. Impératif, tranchant. ♦ 2° *(Choses).* Qui force à céder; auquel on ne peut résister. V. Irrésistible, pressant. *Obligation impérieuse. Besoin impérieux.* « *La réalité... s'imposait, impérieuse* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. *Humble,* obéissant, soumis.

IMPÉRISSABLE [ɛ̃peRisabl(ə)]. *adj. (1528; de* in- 1, et *périssable).* Qui ne peut périr. V. Immortel. ◇ Qui continue, dure très longtemps. V. Durable. *Ecrit, monument impérissable. Un souvenir impérissable. Gloire impérissable.* « *La liberté, seule valeur impérissable de l'histoire* » *(CAMUS).* ◈ ANT. *Fragile, périssable.*

IMPÉRITIE [ɛ̃peRisi]. *n. f.* (XIV[e]; lat. *imperitia,* de *peritus* « expérimenté »). *Littér.* Manque d'aptitude, d'habileté, notamment dans l'exercice de sa profession. V. Ignorance, incapacité. *L'impéritie d'un médecin, d'un ministre.* ◈ ANT. Capacité, habileté, science.

IMPERMÉABILISATION [ɛ̃pɛrmeabilizasjɔ̃]. *n. f.* (1858; de *imperméable).* Opération par laquelle on rend imperméable un tissu, un papier. *Imperméabilisation par enduit, par imprégnation.*

IMPERMÉABILISER [ɛ̃pɛrmeabilize]. v. *tr.* (1858; de *imperméable).* Rendre imperméable. *Tissu imperméabilisé,* apprêté spécialement pour être imperméable à l'eau. V. Imperméable.

IMPERMÉABILITÉ [ɛ̃pɛrmeabilite]. *n. f.* (1779; de *imperméable*). ♦ 1° Caractère de ce qui est imperméable. *Imperméabilité d'un sol, d'un tissu.* ♦ 2° *Fig.* et *littér.* V. Insensibilité. « *Le plus bel exemple d'imperméabilité féminine* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Perméabilité.

IMPERMÉABLE [ɛ̃pɛrmeabl(ə)]. *adj.* (v. 1770; «inaccessible », 1546; de *in-* 1, et *perméable).* ♦ 1° Qui ne se laisse pas traverser par un liquide, *et spécialt.* par l'eau. *Terrains imperméables,* arrêtant les eaux de pluie et les retenant ou les forçant *à* s'écouler. — *Toile imperméable. Tissu imperméable.* — *Spécialt.* Imperméabilisé. *Manteau imperméable.* ◇ *Subst.* UN IMPERMÉABLE (1874) : vêtement, manteau de pluie en tissu imperméabilisé. V. Caoutchouc, ciré, gabardine (abrév. fam. *Imper* [ɛ̃pɛR]). « *Un chapeau de feutre, un imperméable,* c'est *presque* un *uniforme* » (AYMÉ). ♦ 2° *Fig.* (repris fin XIX[e]). Qui ne se laisse pas atteindre; qui est absolument étranger à. V. Inaccessible. *Imperméable aux sentiments d'autrui,* à l'art. ◈ ANT. Perméable. *Sensible.*

IMPERSONNALITÉ [ɛ̃pɛrsɔnalite]. *n. f.* (1765, gram.; de *impersonnel).* ♦ 1° *Gram.* Caractère de ce qui exprime une action impersonnelle. *Impersonnalité d'un four.* ♦ 2° (1845). Caractère de ce qui n'est pas personnel. *L'impersonnalité de la* science. V. Objectivité. « *Sa vertu doit être une froide et haute impersonnalité* » (FUSTEL). ◈ ANT. *Subjectivité.*

IMPERSONNEL. ELLE [ɛ̃pɛrsɔnɛl]. *adj. (Impersonal, fi"* XII[e], gram.; lat. *impersonalis).* ♦ 1° Qui exprime une action sans sujet réel ou dont le sujet ne peut être déterminé. *Verbes impersonnels* (ne s'employant qu'à la troisième personne du singulier et à l'infinitif). *Verbes essentiellement impersonnels* (Falloir, neiger, etc.). — *Verbes accidentellement impersonnels :* formes, tournures, constructions impersonnelles de verbes personnels (ex. : Mieux vaut). Subst. *Un impersonnel,* un verbe impersonnel. ♦ 2° (1833). Qui ne constitue pas *une* personne. *Le Dieu des panthéistes est impersonnel. Le roi* « *c'est moins un homme qu'une idée. Être impersonnel, il vit dans l'universalité* » (MICHELET). ◇ Qui n'appartient pas à une personne; qui ne s'adresse pas à une personne en particulier. *La loi est impersonnelle.* ♦ 3° Indépendant de toutes particularités individuelles. *Jugement impersonnel.* **V. Objectif.** *Style impersonnel et froid.* « *La conversation était restée... courtoise et impersonnelle* » (ROMAINS). ◈ ANT. *Personnel; original.*

IMPERSONNELLEMENT [ɛ̃pɛrsɔnɛlmɑ̃]. *adv.* (XV[e]; de *impersonnel).* D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT [ɛ̃pɛrtinamɑ̃]. *adv. (v.* 1400; de *impertinent).* ♦ 1° Vx. Mal à propos, d'une manière sotte. ♦ 2° *Mod.* Avec impertinence. *Il* « *lorgna fort impertinemment Mme des Grassins* » (BALZ.).

IMPERTINENCE [ɛ̃pɛrtinɑ̃s]. *n. f. (xv";* de *impertinent).* ♦ 1° Vx. Caractère de cc qui n'est pas pertinent, de ce qui est déplacé, contraire à la raison. V. Absurdité, extravagance. ◇ *Une impertinence* : action, discours qui dénote de l'ignorance, de la sottise. ♦ 2° *Mod.* Attitude, conduite d'une personne impertinente (4°). V. Effronterie, **impolitesse, insolence.** Une *impertinence insupportable. Ironique jusqu'à l'impertinence.* « *Un ton qui visait à l'impertinence, mais qui n'était que désobligeant* » (MART. du *Ci.). 0 Une impertinence* : parole, action impertinente. Se *permettre des impertinences.* ◈ ANT. *Pertinence. Correction.* politesse.

IMPERTINENT, ENTE [ɛ̃pɛrtinɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XIV[e]; bas lat. *impertinens* « qui ne convient pas »). ♦ 1° Vx. Qui n'est pas pertinent; qui est contre la raison, le bon sens. ♦ 2° *Vx* (XVI[e]). Qui agit ou parle mal à propos, sottement. ♦ 3° *Vieilli.* Qui joint la vanité et l'effronterie à la sottise. V. Outrecuidant. « *Je vous trouve... bien impertinent de parler devant moi avec cette arrogance* » (MOL.). ♦ 4° *Mod.* (1670). Qui montre de l'irrévérence, une familiarité déplacée, choquante.

V. Désinvolte, effronté, incorrect, insolent. ***Domestique impertinent.*** Subst. ***Petit impertinent !*** — (Choses) ***Air, rire impertinent. Son nez « plein de finesse, mais impertinent »*** (BALZ.). V. Mutin. ◈ ANT. Convenable, pertinent. **judicieux.** raisonnable. Humble. Correct, poli.

IMPERTURBABILITÉ [ɛ̃pɛʀtyʀbabilite]. *n. f.* (1697; de *imperturbable).* Caractère, état de celui, de ce qui est imperturbable. V. Calme, froideur, impassibilité.

IMPERTURBABLE [ɛ̃pɛʀtyʀbabl(ə)]. *adj.* (1406; lat. imp. *imperturbabilis,* de *perturbare* « troubler »). Que rien ne peut troubler. émouvoir. V. Inébranlable. « ***Arthur resta froid et imperturbable, en gentleman qui a pris la gravité pour base de son caractère*** » (BALZ.). V. **Calme, impassible.** — (Choses) ***Sang-froid, sérieux imperturbable. Confiance, gaieté imperturbable.*** ◈ ANT. *Changeant. Ému.*

IMPERTURBABLEMENT [ɛ̃pɛʀtyʀbabləmɑ̃]. *adv.* (1548; de *imperturbable).* D'une manière imperturbable. « ***D'un air imperturbablement sérieux*** » (GAUTIER).

IMPÉTIGINEUX, EUSE [ɛ̃petiʒinø, øz]. *adj.* (1843; lat. *impetiginosus*). *Méd.* Qui a les caractères de l'impétigo.

IMPÉTIGO [ɛ̃petigo]. *n. m.* (1784; *impetige,* 1562; lat. *impetigo,* de *impetus* « accès, attaque »). Infection de la peau par des germes pyogènes, caractérisée par des pustules qui forment, en s'ouvrant, des croûtes jaunâtres. V. Pyodermite.

IMPÉTRANT, ANTE [ɛ̃petʀɑ̃, ɑ̃t]. *n.* (1347; de *impétrer*). *Dr.* Personne qui impètre qqch. V. Bénéficiaire. — *Spécialt.* (1834) Personne qui a obtenu un diplôme. Signature ***de l'impétrant.***

IMPÉTRATION [ɛ̃petʀasjɔ̃]. *n. f.* (1345; lat. *impetratio*). Dr. *(Rare).* Fait d'impétrer. V. Obtention.

IMPÉTRER [ɛ̃petʀe]. v. tr.; conjug. *céder* (1268; lat. *impetrare* « obtenir »). Dr. *(Rare).* Obtenir de l'autorité compétente, ***à*** la suite d'une requête. ***Elle « impétra une prorogation de sa retraite*** » (P.-J. TOULET).

IMPÉTUEUSEMENT [ɛ̃petyøzmɑ̃]. *adv.* (1370; de *impétueux). Littér.* Avec impétuosité. « Je me jetai *impétueusement* entre eux » (ROUSS.).

IMPÉTUEUX, EUSE [ɛ̃petyø, øz]. *adj.* (1220; bas lat. *impetuosus,* de *impetus* « élan, attaque »). ♦ 1° *Littér.* Dont l'impulsion est violente et rapide. Vent ***impétueux.*** V. Déchaîné, **fort.** — Par métaph. ***La marche impétueuse des passions.*** ♦ 2° Qui a de la rapidité et de la violence dans son comportement. V. Ardent, fougueux, vif, violent. Orateur ***puissant, impétueux.*** « ***Toutes deux... aimantes, impétueuses, véhémentes*** » (HENRIOT). — ***Tempérament impétueux. Un impétueux génie.*** V. Véhément. ***Désirs impétueux*** (littér.).

IMPÉTUOSITÉ [ɛ̃petyozite]. *n. f.* (XIIIe ; bas lat. *impetuositas). Littér. Caractère* de ce qui est impétueux. V. Ardeur, fougue, vivacité. ***S'élancer avec impétuosité. Impétuosité de la jeunesse.*** — ***Impétuosité d'une passion, d'un assaut.*** V. Violence. ◈ ANT. **Calme, mollesse.**

IMPIE [ɛ̃pi]. *adj. et n.* (XVe ; lat. *impius,* de *pius* « pieux »). ♦ 1° Adj. *(Vieilli* ou *littér.).* Qui n'a pas de religion; qui offense la religion. **V. Irréligieux.** « ***L'impie Aman*** » (RAC.). ◇ Qui marque le mépris de la religion, ou des croyances qu'elle enseigne. ***Action impie. Paroles impies. V.*** Blasphématoire. « ***Je ne demande pas le martyre... un tel vœu serait impie*** » (DUHAM.). ♦ 2° N. (1636). Athée, incroyant. ***Les « impies, qui vivent dans l'indifférence de la religion*** » (PASC.). — Personne qui insulte à la religion, aux choses sacrées. V. Blasphémateur, sacrilège. « Je ***suis incroyant, je ne serai jamais un impie*** » *(GIDE).* ◈ ANT. ***Croyant, pieux.***

IMPIÉTÉ [ɛ̃pjete]. *n. f.* (v. 1120, *rare av.* 1636; lat. *impietas). Vieilli* ou *littér.* ♦ 1° Caractère de celui qui est impie; mépris pour les choses de la religion. ***L'impiété de Voltaire.*** ♦ 2° Parole, action impie. V. Blasphème, sacrilège. ◈ ANT. *Piété.*

IMPITOYABLE [ɛ̃pitwajabl(ə)]. *adj. (Impitiable,* v. 1500; de *in-* 1, et *pitoyable).* Qui est sans pitié. **V. Cruel, inflexible, inhumain.** ***Ennemi impitoyable. Cœur impitoyable. Haine impitoyable.*** V. Implacable. « Comme ***la peur est cruelle, on fit impitoyable pour Jacques Roux*** » (MICHELET). ◇ ***Par ext.*** Qui observe, juge sans indulgence, ne fait grâce de rien. ***Critique, observateur impitoyable.*** V. Sévère. 0 (Choses) ***Regard impitoyable. Argumentation impitoyable.*** ◈ ANT. Bon, charitable; *bienveillant,* indulgent, ***pitoyable.***

IMPITOYABLEMENT [ɛ̃pitwajabləmɑ̃]. *adv.* (1538; de *impitoyable).* D'une manière impitoyable. ***Impitoyablement puni.***

IMPLACABILITÉ [ɛ̃plakabilite]. n. *f.* (1743; lat. *implacabilitas.* **V. Implacable).** *Rare.* **Caractère** de ce qui est implacable. ◈ ANT. Douceur.

IMPLACABLE [ɛ̃plakabl(ə)]. *adj.* (1455; lat. *implacabilis,* de *placare* « apaiser »). ♦ 1° *Littér.* Dont on ne peut apaiser la fureur. le ressentiment. la violence. V. **Cruel, impitoyable,** inflexible. ***D'implacables~ ennemis.*** **V. Acharné.** — ***Haine implacable.*** ♦ 2° (XVIIe). Sans pitié, sans indulgence. V. **Sévère, terrible.** « ***La Rochefoucauld, cet implacable analyste de l'égoïsme humain*** » *(GAUTIER).* ♦ 3° *(Choses).* À l'on ne peut se soustraire; que rien ne peut arrêter ou fier. V. Fatal, inéluctable, irrésistible. ***Les forces implac du destin. Logique implacable.*** « ***Un soleil implacable*** » (TIER) : très fort, terrible. « ***Cet été implacable !*** » (MAUR ◈ ANT. **Doux; indulgent.**

IMPLACABLEMENT [ɛ̃plakabləmɑ̃]. *adv.* (1552 *implacable).* D'une manière implacable. « ***Rien qui pliss ride cet azur implacablement lisse*** » *(VERLAINE).*

IMPLANT [ɛ̃plɑ̃]. *n. m.* (1962; de *implanter). Méd.* ♦ 1° primé d'hormone. fragment de tissu ou substance radioa destiné à se résorber, qu'on introduit sous la peau ou un autre tissu à des fins thérapeutiques. ***Implants de ra dans une tumeur cancéreuse.***

IMPLANTATION [ɛ̃plɑ̃tasjɔ̃]. *n. f.* (1541 ; de *impla* ♦ 1° Action d'implanter, de s'implanter. ***Implantation Arabes en Espagne; d'une industrie nouvelle dans une ré*** V. Ancrage (point d'). — *Spécialt.* Tracé d'un emplacer disposition des bâtiments, du matériel d'une entre ♦ 2° *Méd.* Introduction d'un implant sous la peau. ♦ 3° Nidation*.

IMPLANTER [ɛ̃plɑ̃te]. *v. tr. (S'implanter,* 1539 *impiantare,* bas lat. *implantare).* ♦ 1° *Rare.* Planter, dans. ♦ 2° Cour. Introduire et faire se développer c manière durable dans (un nouveau milieu). ***Implante usage, une mode.*** **V. Introduire.** « ***La Révolution con elle est implantée dans la loi*** » (BALZ.). ◇ S'IMPLANTI *pron.* Se fixer, être fixé, introduit dans. V. Établir (s' ANT. *Arracher, déraciner.*

IMPLEXE [ɛ̃plɛks(ə)]. *adj.* (1660; lat. *implexus,* de in *tere* « entremêler »). Vx. Dont l'intrigue est compli ***Pièce implexe. 0*** Mod. *(Philo.)* ***Se*** dit d'un concep ne peut se réduire à un schème.

IMPLICATION [ɛ̃plikasjɔ̃]. *n. f.* (xv', « fait c embrouillé »; lat. *implicatio).* ♦ 1° (1611). *Dr.* A d'impliquer dans une affaire criminelle. ♦ 2° Log. (1718). V. Contradiction. — *Mod.* Relation logique consi en ce qu'une chose en implique une autre. Log. math. *I cation d'une proposition B par une proposition A, propos* qui n'est fausse que si A est vraie et B est fausse (V. cédent, conséquent).

IMPLICITE [ɛ̃plisit]. *adj.* (1488, relig.; lat. *implicitu implicare.* V. Impliquer). Qui est virtuellement contenu une proposition, un fait, sans être formellement exp et peut en être tiré par déduction, induction. ***Con implicite. Volonté implicite*** : non formulée mais qu conduite de la personne permet de supposer. V. Tacit Relig. « ***Une foi implicite, ne s'occupant guère des dogr*** (RENAN). ◈ ANT. ***Explicite, exprès. formel.***

IMPLICITEMENT [ɛ̃plisitmɑ̃]. *adv.* (1488; de *impli* D'une manière implicite. ***Cela fut implicitement co*** entre nous. V. Tacitement. ◈ ANT. **Explicitement.**

IMPLIQUER [iplike]. *v. tr.* (XIVe ; lat. *implicare* « dans, envelopper »). ♦ 1° Engager dans une affaire fâch mettre en cause dans une accusation. V. **Comprom** ***mêler. Impliquer une personne dans une affaire, dan procès.*** ♦ 2° Comporter de façon implicite, entraîner cc conséquence. v. Comporter, **supposer.** « ***La lutte et la v impliquent toujours une certaine quantité d'espérance*** » (DEL.). V. Entraîner. ***Mot qui implique telle idée. 0*** IMPLI QUE : supposer (par conséquence logique). V. **Sign** ♦ 3° *Log., math.* Entraîner l'implication* de... ***La pro tion A implique la proposition B.*** ◈ ANT. **Exclure.**

IMPLORANT, ANTE [ɛ̃plɔʀɑ̃, ɑit]. *adj. (av.* 176 *implorer). Littér.* **Qui** implore. **V. Suppliant.** « ***Leurs geignardes, furieuses, implorantes*** » *(GREEN).*

IMPLORATION [ɛ̃plɔʀasjɔ̃]. *n. f.* (1317; de *impl Littér.* Action d'implorer. V. Prière, supplication.

IMPLORER [ɛ̃plɔʀe]. *v. tr.* (v. 1280; lat. *imploran plorare* « pleurer »). ♦ 1° Supplier d'une manière humb touchante. V. Adjurer, prier. ***Implorer qqn. Implorer le*** ♦ 2° Demander (une aide, une faveur) avec insistanc Solliciter. ***Implorer l'appui, le secours d'autrui. Implo clémence, l'indulgence.***

IMPLOSIF, IVE [ɛ̃plozif, iv]. *adj.* (1933; probabl. *implosive* [1877], **de *im- [in-* 1], *et explosive).*** Phonét. Co ***nes implosives,*** à tension décroissante, à la fin d'une s ***(opposé à*** explosive). Ex. : *l et r* dans *calcaire.*

IMPLOSION [ɛ̃plozjɔ̃]. n. *f.* (av. 1915; d'apr. *explo* ♦ 1° *Phonét.* Première phase de l'articulation d'une sive* ***(opposé*** à occlusion et explosion). ♦ 2° *Phys.* (v. Irruption d'un fluide à l'intérieur d'une enceinte pression est plus faible. ***Implosion d'un téléviseur.***

IMPLUVIUM [ɛ̃plyvjɔm]. *n. m.* (1854; mot lat.). rom. Bassin creusé au milieu de l'atrium pour recueil eaux de pluie.

IMPOLI, IE [ɛ̃pɔli]. *adj.* (1380, « peu orné »; de et ***poli).*** ♦ 1° Vx (1551). Non civilisé, inculte, gr ♦ 2° (1679). Qui manque à la politesse. V. Discourtois, **sier,** incorrect, malhonnête. *Enfant impoli,* mal élevé. *1*

envers qqn. — Subst. ***Vous êtes un impoli.*** V. Goujat, malappris. *0 Manières impolies. II est impoli d'arriver en retard.* ◈ ANT. Élevé (bien), poli.

IMPOLIMENT [ɛ̃pɔlimɑ̃]. *adv.* (1762; de *impoli*). D'une manière impolie. ◈ ANT. Poliment.

IMPOLITESSE [ɛ̃pɔlitɛs]. n. *f.* (1646; de in- 1, et *politesse*). ♦ 1° Manque de politesse; faute contre les règles du savoir-vivre. V. Grossièreté, incorrection, sans-gêne. *Sa franchise frise l'impolitesse.* — Par *ext. L'impolitesse d'une réponse.* ♦ 2° *(1798). Une impolitesse* : acte, manifestation d'impolitesse. *Commettre une impolitesse.* « *Cette impolitesse se rattachait à la grossièreté générale de l'époque* » (ROMAINS). ◈ ANT. *Correction, éducation, politesse, savoir-vivre.*

IMPOLITIQUE [ɛ̃pɔlitik]. *adj.* (1738; de in- 1, et *politique*). Qui est contraire à la bonne politique; qui manque l'habileté, d'opportunité. « *Cette guerre est impolitique* » CHATEAUB.). V. Impopulaire. ◈ ANT. Politique.

IMPONDÉRABILITÉ [ɛ̃pɔ̃deʀabilite]. n. *f.* (1842; de *improndérable*). *Didact.* Caractère de ce qui est impondérable.

IMPONDÉRABLE [ɛ̃pɔ̃deʀabl(ə)]. *adj.* (1795; de *in-* 1, et *pondérable*). ♦ 1° *Didact.* Qui ne produit aucun effet notable sur la balance la plus sensible. *Particules impondérables.* ♦ 2° *(Abstrait).* Dont l'action, quoique déterminante, ne peut être exactement appréciée ni *prévue. Facteurs impondérables.* Subst. *Les impondérables.* Sing. « *Nullepart, l'imponderable n'est si puissant que dans nos élections* » (VALÉRY). ◈ ANT. *Pondérable.*

IMPOPULAIRE [ɛ̃pɔpylɛʀ]. *adj. (1780;* de in- 1, et *populaire*). ♦ 1° *(Personnes).* Qui déplaît au peuple, lui inspire de la défiance. *Gouvernement impopulaire.* « *S'il devient ministre, il mettra sa gloire à être impopulaire* » (BARBEY). 0 Qui est mal vu (dans tel milieu). *Sa vanité l'a rendu impopulaire parmi ses confrères.* ♦ 2° (Choses). *Loi impopulaire.* ◈ ANT. Populaire.

IMPOPULARITÉ [ɛ̃pɔpylaʀite]. *n. f.* (1780; de *in- 1, et popularité*). Manque de popularité; caractère de ce qui est impopulaire. « *Un peu d'impopularité, c'est consécration* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Popularité.

1. **IMPORTABLE** [ɛ̃pɔʀtabl(ə)]. *adj.* (1802; de *importer* 2). Qu'il est permis ou possible d'importer.

2. IMPORTABLE [ɛ̃pɔʀtabl(ə)]. *adj.* (XX^e^; de in- 1, et *portable*). Impossible à porter (vêtement). V. Immettable.

IMPORTANCE [ɛ̃pɔʀtɑ̃s]. *n. f.* (1361; it. *importanza,* du at. *importare.* V. Importer 2). ♦ 1° Caractère de ce qui est important. V. Intérêt. *Mesurer l'importance d'un événement.* V. Gravité, portée. *Affaire de gronde importance.* « *Ces questions de langage me paraissent de haute importance* » (GIDE). *Communication de la plus haute importance. Avoir de l'importance. Cela* n'a aucune *importance,* cela ne fait rien. *Pas d'importance!* — Valeur que l'on attribue à une chose. *Accorder, attacher de l'importance à qqch.* V. Tenir (à). « *Une chose ne vaut que par l'importance qu'on lui donne* » (GIDE). — Valeur quantitative. *Importance d'une somme, d'effectifs.* ♦ 2° Autorité que confèrent un rang social élevé, des talents notoires, de graves responsabilités. V. Crédit, influence, prestige. « *J'émis enclin à croire à mon importance* » (MAURIAC). *Être pénétré de son importance.* ♦ 3° D'IMPORTANCE *(Ioc. adv.)* ; beaucoup, fortement. *Rosser d'importance.* « *On venait de le sermonner d'importance* » (ZOLA). — (Loc. adj.) *Affaire d'importance,* importante. V. *Conséquence* (de). « *La révélation est d'importance* » (HENRIOT). V. Taille (de). ◈ ANT. Futilité, insignifiance, *médiocrité.*

IMPORTANT. ANTE [ɛ̃pɔʀtɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1476;* it. *importante.* V. Importance).

I. *(Choses).* ♦ 1° Qui importe; qui est de conséquence, le grand intérêt. V. Considérable, grand. *Question importante. Rôle important. Extrêmement important.* V. Capital, essentiel, vital. *Rien d'important* à *signaler.* V. Intéressant. *Les postes les plus importants.* V. Principal. — « *Cet art serait très important à connaître* » (ROUSS.). — Impers. *Il est important d'agir vite, que* nous *agissions vite. 0 Subst.* Ce qui importe. *L'important est de, est que.* ♦ 2° *(Dans l'ordre quantitatif).* Qui est grand; dont la mesure est grande. Somme *importante.* V. Élevé. *Retard important.*

II. *Personnes* (Déb. XVII^e^). Qui a de l'importance par sa situation. V. Considérable, influent. *D'importants personnages.* V. Grand, haut. *Se prendre pour qqn d'important. 0 Subst.* (Péj.). *Faire l'important. 0* Par ext. Se *donner des airs importants.* V. Avantageux.

◈ ANT. Accessoire, dérisoire, futile. insignifiant, *ordinaire.*

IMPORTATEUR, TRICE [ɛ̃pɔʀtatœʀ, tʀis]. n. et *adj.* 1756; de *importer* 1). Personne qui fait le commerce d'importation. *Importateur d'agrumes.* Adj. *Pays importateur.* ◈ ANT. *Exportateur.*

IMPORTATION [ɛ̃pɔʀtasjɔ̃]. *n. f.* (1734; angl. *importation.* V. Importer 1). ♦ 1° Action d'importer. *Importation de marchandises, de produits. Licence d'importation. Articles d'importation.* ♦ 2° Ce qui est importé. *Importations en provenance d'Allemagne. Contingentement des importations.* ♦ 3° Action d'introduire une race animale, une espèce végétale dans un pays. *L'importation de la pomme de terre en Europe.* 0 Transport d'une maladie contagieuse d'un pays dans un autre. ♦ 4° *Fig.* V. Introduction. « On craint (en France) *l'importation des idées* » (VOLT.). ◈ ANT. *Exportation.*

1. IMPORTER [ɛ̃pɔʀte]. *v. tr.* (1382, T. de fin.; it. *importare;* repris 1669, angl. *to import,* lat. *importare*). ♦ 1° Introduire sur le territoire national (des produits en provenance de pays *étrangers). La France importe du café, du coton, du pétrole.* ♦ 2° *Importer de la main-d'œuvre, un brevet de fabrication.* — Fig. « *Les deux mots importés par madame de Staël* » (HUGO). ◈ ANT. Exporter.

2. IMPORTER [ɛ̃pɔʀte]. *v. intr. et tr. indir. :* s'emploie seulement à l'inf., au p. prés. et aux troisièmes pers. (1536; it. *importare:* lat. *importare* « porter dans », et fig. « causer, entraîner »). ♦ 1° *(Choses). IMPORTER À* (qqn) : avoir de l'importance, présenter de l'intérêt pour qqn. V. Intéresser; importance, important. *Le passé m'importe moins que le futur.* — *Absolt.* V. Compter. *La seule chose qui importe. Cela importe peu.* — Impers. *Il importe de* (suivi d'un inf.). *Il importe de ne pas se tromper. -Il importe que* (suivi du subj.). « *Il importe peu que vous l'appeliez* (la maladie) *peste ou fièvre de croissance* » (CAMUS). ♦ 2° Dans des loc. interrogatives ou négatives qui marquent l'indifférence à l'égard d'une chose. « *Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse* » (MUSS.). « *Peu m'importent les classes sociales* » *(GIDE).* — « *Qu'importe que ce soit un sabre... qui vous gouverne!* » (GAUTIER). « *Peu m'importe qu'elles* me *haïssent* » (ROUSS.). — Absolt. *Qu'importe! Peu importe.* — *IL N'IMPORTE,* N'IMPORTE : cela n'a pas d'importance. ♦ 3° (Mil. XVIII^e^). N'IMPORTE [nɛ̃pɔʀte] QUI, QUOI. *Ioc. pron. indéf. Une* personne, une chose quelconque, qui*, quoi* que *ce* soit. *N'importe qui pourrait entrer.* « *C'est dur, hein, de se sentir n'importe qui?* » (SARTRE) : une personne insignifiante. « Un *monsieur... qui n'a pas l'air de n'importe qui* » (ROMAIN~). « *Ils causaient de n'importe quoi* » (FLAUB.). — *N'importe lequel, laquelle* d'entre nous. ◇ N'IMPORTE QUEL, QUELLE (chose, personne), *Ioc. adj. indéf. :* une chose, une personne quelconque. « *Des accents capables de convaincre... n'importe quel homme* » (ROMAIN~). — Vieilli « *Elle rachèterait la maison n'importe à quel prix* » *(ZOLA).* Mod. *À n'importe quel prix.* ◇ N'IMPORTE *COMMENT, où,* QUAND. loc. adv. *Aller n'importe où. Travailler n'importe comment.*

IMPORT-EXPORT [ɛ̃pɔʀtɛkspɔʀ]. *n. f.* (XX^e^; de *importation-exportation*). Comm. Commerce de produits importés et exportés.

IMPORTUN, UNE [ɛ̃pɔʀtœ̃, yn]. *adj.* et *n.* (1415; lat. *importunus*). ♦ 1° *Littér.* Qui déplaît, ennuie, gêne par une présence ou une conduite hors de propos. V. Indiscret; embêtant, insupportable. *Je ne voudrais pas être importun. 0 N. Cour.* V. Fâcheux, gêneur. *Éviter un importun.* ♦ 2° (Choses). *Littér.* V. Agaçant. désagréable. gênant. inopportun. *Visite importune.* « *Nulle présence importune ne pouvait interrompre l'entretien* » (R. ROLLAND). ◈ ANT. Discret, opportun. Agréable.

IMPORTUNÉMENT [ɛ̃pɔʀtynemɑ̃]. *adv.* (XV^e^; de *importun*). *Littér.* D'une manière importune. ◈ ANT. Discrètement.

IMPORTUNER [ɛ̃pɔʀtyne]. V. *tr.* (1462; de *importun). Littér.* Ennuyer, fatiguer par ses assiduités; gêner par une présence ou un comportement hors de propos. V. Ennuyer, tracasser. *Je ne veux pas vous importuner plus longtemps.* V. Déranger. ◇ *Par ext.* (Choses) *Être importuné par le bruit.* ◈ ANT. *Amuser, divertir; repos (laisser en).*

IMPORTUNITÉ [ɛ̃pɔʀtynite]. n. *f.* (v. 1190; lat. *importuoiras).* ♦ 1° *Vieilli.* Action d'importuner. *Spécialt.* Sollicitation pressante, prière instante. *Extorquer un consentement à force d'importunités.* ♦ 2° *Littér.* Caractère de ce qui est importun. *L'importunité d'une démarche. 0 Vieilli.* Chose désagréable. V. Ennui, inconvénient. « *Les importunités de sa prison* » (HENRIOT). ◈ ANT. Discrétion, commodité.

IMPOSABLE [ɛ̃pozabl(ə)]. *adj. (1454;* de *imposer). Qui* peut être imposé. assujetti à l'impôt. *Liste de personnes imposables.* V. Contribuable. *Revenus imposables.' Matière imposable* : l'assiette de l'impôt.

IMPOSANT. ANTE [ɛ̃pozɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1715; de *imposer).* ♦ 1° Qui impose le respect, une admiration respectueuse. V. Majestueux. *Un vieillard imposant. Air, aspect imposant.* V. Grave, noble, solennel. *Ton imposant.* « *La maréchale était une femme d'une taille imposante* » *(VIGNY).* ♦ 2° *Vieilli.* Dont la grandeur frappe l'imagination. V. Grandiose, superbe. « *Les sites imposants et solennels* » (LOTI). ♦ 3° *Mod.* Qui impressionne par l'importance, la quantité. V. Considérable. *Un imposant service d'ordre.* « *Une imposante majorité* » (BALZ.). ◈ ANT. *Insignifiant, ridicule. Petit.*

IMPOSÉ, ÉE [ɛ̃poze]. *adj. et n.* (V. Imposer). ♦ 1° *Prix imposé* : qui doit être observé strictement. ♦ 2° Soumis à

l'impôt. *Marchandises imposées. Personnes imposées* (inus.). N. (1845) Les *imposés*. V. Contribuable.

IMPOSER [ɛ̃poze]. V. *tr.* (1302; *emposer*, v. 1120; de *in- 2, et poser*, d'apr. lat. *imponere*).

I. *Vx.* ♦ **1°** (1302). Attribuer faussement à (qqn). V. Imputer. ♦ **2°** *Tr. indir.* IMPOSER À (1596) : en faire accroire à (qqn). V. Tromper. « *Le fourbe qui longtemps a pu vous imposer* » (MOL.). — *En imposer : tromper.*

II. ♦ **1°** (1335). Faire payer autoritairement. Imposer *un tribut, une contribution.* ♦ **2°** Faire payer à (qqn), assujettir à l'impôt. ◇ *Imposer une marchandise :* faire payer sur elle des taxes, des droits. V. Taxer. ♦ **3°** (1342 : *imposer silence).* IMPOSER QQCH. À QQN : prescrire à qqn (une action, une attitude pénible, désagréable). V. Commander, prescrire. *Imposer un travail, une tâche à des ouvriers. Imposer silence à qqn :* le faire taire. *Imposer* sa *loi,* sa *volonté.* V. Dicter. *Imposer des conditions.* — « *La liberté a les limites que lui impose la justice* » (RENARD). ◇ Faire accepter, admettre (qqch.) par une sorte de pression, de contrainte morale. *Imposer ses façons de voir. Imposer son nom par la réclame.* ◇ *Pronom.* S'IMPOSER (à soi-même). *S'imposer qqch., s'en* faire une obligation. *S'imposer un effort, un sacrifice.* — *(Sujet de chose)* Être pour ainsi dire commandé, ne pouvoir être rejeté. *La solution qui s'impose. Ça ne s'impose pas :* ce n'est pas indispensable. ♦ **4°** Faire accepter (qqn) par force, autorité, prestige, *etc. Imposer qqn pour chef.* « *Elle l'imposerait dans un petit rôle* » (ARAGON). 0 S'IMPOSER (1829) : se faire admettre, reconnaître. *S'imposer comme chef. S'imposer par le talent. A ce poste, il s'impose,* il est le plus qualifié. ♦ **5°** (1638). Trans. indir. Vx. IMPOSER À (qqn) : faire une forte impression, commander le respect. *Il leur impose par ses façons de grand seigneur.* V. Impressionner. — *Mod.* EN IMPOSER À. « *J'ai vu des gens se troubler, tellement* il *leur en imposait* » **(ZOLA).** *Force de caractère qui en impose.*

III. (1530). Poser, mettre (sur). ♦ **1°** Liturg. *Imposer les* mains, pour bénir, conférer certains sacrements. *Imposer les cendres,* lors de la cérémonie de la distribution des cendres. ♦ **2°** *Imprim.* (1690). *Imposer une feuille :* grouper les *pages* de composition et les serrer dans le châssis de façon à obtenir, après pliage, un cahier présentant des marges correctes et une pagination suivie.

◇ ANT. (du II) *Affranchir*, dégrever, dispenser.

IMPOSEUR [ɛ̃pozœr]. *n. m.* (1802; autres sens 1552; de *imposer). Imprim.* Ouvrier typographe qui fait l'imposition (II, 2°).

IMPOSITION [ɛ̃pozisjɔ̃]. *n. f.* (1288; lat. *impositio*).

I. *Vx.* Impôt. *Le recouvrement des impositions.* ◇ *(1538) Mod.* Le fait d'imposer une contribution. — (1765) Procédé d'assiette et de liquidation de l'impôt. *Conditions, taux d'imposition.*

II. (1317, « apposition d'un sceau »). ♦ **1°** Action de poser *sur* (qqch. ou qqn). *Liturg.* (1535) *Imposition des mains.* ♦ **2°** *Imprim.* (1690). Placement des pages en châssis de telle sorte qu'elles se suivent après pliage de la feuille.

IMPOSSIBILITÉ [ɛ̃pɔsibilite]. n. *f.* (1325; lat. imp. *impossibilitas*). ♦ 1" Caractère de ce qui est 'impossible', défaut de possibilité. *Impossibilité de faire qqch. Impossibilité de connaître. Être dans l'impossibilité matérielle, morale de faire qqch.* V. Impuissance, incapacité. « *Dans l'impossibilité de remédier au mal, contentons-nous de nous en garantir* » **(LACLOS).** ♦ **2°** *Une impossibilité* : chose impossible. C'est *pour lui une impossibilité. Se heurter à des impossibilités.* ◇ ANT. *Possibilité.*

IMPOSSIBLE [ɛ̃pɔsibl(ə)]. *adj. et n. m.* (1227; lat. *impossibilis*).

I. *Adj.* ♦ **1°** Qui ne peut se produire, être atteint ou réalisé. *La guerre lui paraît impossible. Solution impossible. C'est impossible, presque impossible. Un amour impossible.* « *Des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées* » (GIDE). *Il s'est attelé à une tâche impossible.* V. Irréalisable. — *Impossible* à (suivi de l'inf.) : qu'on ne peut... *Impossible à admettre. Heures impossibles à vivre, conditions impossibles à remplir.* — *Il est impossible de* (suivi de l'inf.). « *Il m'est impossible... d'être de leur avis* » **(RENAN).** Elliptique. *Impossible de le savoir.* — Absolt. *Impossible!* cela ne *se* peut. — *Il est, il semble impossible que...* (suivi du subj.). *Il n'est pas impossible que je vienne.* ♦ **2°** Très difficile, très pénible (à faire, imaginer, supporter). *Un problème impossible. Il nous rend l'existence impossible. Une situation impossible.* ♦ **3°** Qui semble ne pas pouvoir exister. V. Fantastique, irréel. *«Les feuillages verts impossibles* » (BALZ.). ♦ **4°** *Fam.* Absurde, extravagant, invraisemblable. *Il lui arrive toujours des aventures impossibles.* « *Cette pièce qui a un titre impossible* » *(COLETTE).* ♦ **5°** *(1839). Personnes.* Qui ne peut être employé dans telle ou telle position. « *Des partis s'étaient présentés, mais ces hommes avaient paru impossibles* » (GREEN). 0 V. Insupportable. Ces *enfants sont impossibles.* « *Le monde... s'est révélé* « *impossible* » *comme on dit d'un enfant qu'il est impossible* » (QUENE

II. *N.* m. (XVI^e^). ♦ **1°** Ce qui n'est par possible. *Esp tenter l'impossible. Demander l'impossible.* « *L'impos* est une *frontière toujours reculante* » (HUGO). — Par exa *Nous ferons l'impossible :* tout le possible. PROV. *À l'im sible nul n'est tenu.* ♦ **2°** PAR IMPOSSIBLE *(loc. adv.)* supposant que se réalise une chose que l'on tient impossible. *Si, par impossible, cette affaire réussissait.*

◇ ANT. Possible, *réalisable.* Acceptable, supportable.

IMPOSTE [ɛ̃pɔst(ə)]. *n. f.* **(1545;** *it. imposta*, duv. *imp* « placer sur », lat. *imponere).* ♦ **1°** *Archit.* Tablette saill posée sur le pied-droit d'une porte, sur un pilier de nef. *impostes d'une arcade, d'un cintre.* ♦ **2°** *Menuis.* **P** supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre. *Imposte nante*, fixe. — Partie vitrée dormante d'une porte pl d'une cloison.

IMPOSTEUR [ɛ̃pɔstœr]. *n. m.* (1532; bas lat. *impo* de *imponere* « tromper »). ♦ **1°** Celui qui abuse de la confis de la crédulité d'autrui par des discours mensongers, le dessein d'en tirer profit. V. Charlatan, menteur. *Dé quer un imposteur.* ♦ **2°** Celui qui cherche à en imp par de fausses apparences, des dehors de vertu. V. Hypoc — *Le Tartuffe ou l'Imposteur*. comédie de Molière. — qui usurpe le nom, la qualité d'un autre. *Thomas l'impos* de Cocteau.

IMPOSTURE [ɛ̃pɔstyʀ]. n. *f.* (1546; *emposture*, 1 bas lat. *impostura*). ♦ **1°** *Vieilli.* Action de tromper par discours mensongers, de fausses apparences. V. Mensa tromperie. « *Mentir pour son avantage à soi-même est in ture* » (ROUSS.). ♦ **2°** *Littér.* Tromperie de celui qui se passer pour ce qu'il n'est pas. *Les impostures d'un es* ◇ ANT. Franchise. Sincérité.

IMPÔT [ɛ̃po]. **n. m.** (*Impost*, **1399;** *lat. impositum*, de *imponere*. V. Imposer). ♦ **1°** Prélèvement que l' opère sur les ressources des particuliers (V. **Contribu** afin de subvenir aux charges publiques ; ensemble des son prélevées. V. Charge, contribution; droit, imposition, **pat** taxe, tribut; et *aussi* Fisc, fiscalité. *Anciens impôts.* V. **capitation,** dime, gabelle, redevance, taille. Créer, *vote impôt. Base, assiette* de l'impôt. Déclaration, feuille d'in (cour.* pour *:* de revenus). *Montant, perception, recouvre de l'impôt. Lourds impôts.* « *Diminuer la lourdeur de l'imp c'est le mieux répartir* » **(BAL~.).** *Alléger, réduire les in* (dégrèvement fiscal). — *Impôts directs*, assis sur la ma imposable et perçus par rôles. Impôt sur le revenu des sonnes physiques (IRPP), sur les bénéfices industrie commerciaux (IBIC). *Impôts indirects, perçus à* l'occa d'un événement concernant la matière imposable (prc tion, circulation, consommation) et par application tarif. *Impôt sur le chiffre d'affaires, sur les traitemen salaires. L'impôt foncier.* ♦ **2°** Obligation imposée. V. **Tr** *L'impôt du* sang : l'obligation du service armé. « Ce *appelle d'une façon sinistre l'impôt du sang* » **(ARAGON).**

IMPOTENCE [ɛ̃pɔtɑ̃s]. *n. f.* (v. 1265; lat. *impoten* État de celui qui est impotent.

IMPOTENT. ENTE [ɛ̃pɔtɑ̃, ɑ̃t]. *adj. et n.* (1308; *impotens* « impuissant »). Qui, par un vice de nature ou accident, ne peut se mouvoir, ou ne se meut qu'avec extrême difficulté. V. Infirme, invalide, paralytique. « *vieillard impotent, incapable de quitter sa voiture* » (BA *Il est impotent d'un bras.* — *N. Un impotent, une impot* ◇ Par ext. *Jambe impotente.* ◇ ANT. Ingambe, *valide.*

IMPRATICABILITÉ [ɛ̃pʀatikabilite]. *n. f.* (1791 *impraticable*). *Rare.* Caractère de ce qui est impraticab

IMPRATICABLE [ɛ̃pʀatikabl(ə)]. *adj. (h. XVI^e^;* de *et praticable).* ♦ **1°** Qu'on ne peut mettre en pratiqu exécution. V. Impossible, inapplicable, irréalisable. « *projets utiles, mais impraticables* » (ROUSS.). ♦ **2°** (1 Où l'on ne peut passer, où l'on passe très difficilen *Piste impraticable pour les voitures.* ♦ *3" (Personnes)* (1694). Difficile à vivre, insociable. ◇ ANT. Possible, *t cable.*

IMPRÉCATION [ɛ̃pʀekasjɔ̃]. n. *f. (mil.* XIV^e^; lat. *im catio*, de *precari* « prier »). *Littér.* Souhait de malheur cc qqn. V. **Anathème,** malédiction. *Faire, proférer des impr rions. Les imprécations de Camille, d'Agrippine.* « « *fureurs* », *les* « *imprécations* », *voilà qui, dans Racine, p le plus humain* » (MAURIAC). ◇ ANT. **Bénédiction.**

IMPRÉCATOIRE [ɛ̃pʀekatwaʀ]. *adj. (fin* XVI^e^; de in *cation*). *Littér.* Qui a rapport à l'imprécation. *Form imprécatoires.*

IMPRÉCIS, ISE [ɛ̃pʀesi, iz]. *adj.* (1845; de in- **1,** et *pr* Qui n'est pas précis; qui manque de netteté. Contours in *cis.* V. Indistinct. *Souvenir imprécis.* V. Flou, incertain, cis. *Renseignements imprécis.* V. Imparfait, vague. — SI « *L'imprécis grandiose des horizons urbains* » (LARBAUD ANT. **Net,** précis.

IMPRÉCISION [ɛ̃pʀesizjɔ̃]. n. *f.* (1845; de *in-* 1, et *p sion*). Caractère de ce qui est imprécis ; manque de **préci**

V. Flou, *vague. Imprécision d'un souvenir. Imprécision du vocabulaire. Ne rien laisser dans l'imprécision.* ◈ ANT. *Netteté, précision.*

IMPRÉGNATION [ɛ̃preɲasjɔ̃]. *n. f.* (v. 1390; bas lat. *imprægnare*, V. Imprégner). *Biol.* ♦ 1° Fécondation. ♦ 2° Influence exercée par une première fécondation sur les produits des fécondations ultérieures par d'autres géniteurs. ♦ 3° (1690; de *imprégner*). *Vx.* Pénétration d'une substance dans une autre. ◇ *Mod.* Pénétration d'un fluide dans une substance, un corps. V. Imbibition. *Imprégnation des bois.* 0 *Fig. V.* Assimilation. « *La culture et l'imprégnation sont évidemment deux choses différentes* » (DUHAM.). ♦ 4° *Imprégnation alcoolique.* V. Alcoolémie. *Taux d'imprégnation.*

IMPRÉGNER [ɛ̃preɲe]. v. *tr.*; *conjug. céder* (*Empreignier* « rendre enceinte », 1125; bas lat. *imprægnare*, rac. *prægnans* « enceinte »).

1. Vx. Féconder.

II. *Mod.* (1620; par confusion *avec empreindre).* ♦ 1° Pénétrer (un corps) de liquide dans toutes ses parties. V. Imbiber, tremper. *Teinture dont on imprègne les cuirs.* Pronom. *Le bois s'est imprégné d'eau.* — Par anal. « *Le parfum de la résine brûlée imprégnait ce jour torride* » (MAURIAC). *Imprégner de lumière.* V. Baigner. — Fig. « *L'ironie dont est imprégnée votre lettre* » (MAURIAC). ♦ 2° Pénétrer., influencer profondément. Au p: p. « *Imprégné des idées issues de la Révolution* » (NERVAL). Pronom. « Nous *imprégner des préjugés de notre classe* » (MAUROIS).

IMPRENABLE [ɛ̃prənabl(ə)]. *adj.* (v. 1365; de *in-* 1, et *prenable*, de *prendre).* ♦ 1° Qui ne peut être pris. *Forteresse imprenable. V.* Inexpugnable. ♦ 2° *Vue imprenable :* qui ne peut être masquée par de nouvelles constructions.

IMPRÉPARATION [ɛ̃prepaRasjɔ̃]. n. *f.* (1845; de *in-* 1, et *préparation).* Manque de préparation. ◈ ANT. *Préparation.*

IMPRESARIO [ɛ̃pRes(z)aRjo]. n. *m.* (1753; mot it.; de *impresa* « entreprise »). ♦ 1° *Ancienn.* Directeur d'une entreprise théâtrale. ♦ 2° *Mod. Celui* qui s'occupe de l'organisation matérielle d'un spectacle, d'un concert, de la vie professionnelle et des engagements d'un artiste. *Impresario d'un pianiste, d'une chanteuse.* « *L'impresario qui s'était chargé de l'organisation matérielle du concert* » (R. ROLLAND).

IMPRESCRIPTIBILITÉ [ɛ̃pReskRiptibilite]. *n. f.* (1791; de *imprescriptible). Dr.* Caractère de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE [ɛ̃pReskRiptibl(ə)]. *adj.* (1481; de *in-* 1, *et prescriptible*). ♦ 1° *Dr.* Qui n'est pas susceptible de prescription. *Biens, droits inaliénables et imprescriptibles.* ♦ 2° *Droits imprescriptibles de la conscience, de la personne.* ◈ ANT. *Prescriptible.*

IMPRESSION [ɛ̃pResjɔ̃]. *n. f.* (1259; lat. *impressio*).

1. ♦ 1° *Vx.* Action d'un corps sur un autre. V. Influence. ♦ 2° *Vieilli.* Action de laisser une marque, en parlant d'une chose qui appuie sur une autre. V. Empreinte, trace. « *Il verrait l'impression des pas* » (STENDHAL). ♦ 3° *Mod.* Procédé de reproduction par pression d'une surface sur une autre qui en garde l'empreinte. — Action d'imprimer à la surface d'objets divers des caractères d'écriture ou des dessins, par des procédés variés. V. Gravure, imprimerie. *Impressions des étoffes, des papiers peints.* — *Spécialt. (1475)* Reproduction d'un texte par l'imprimerie. *Caractère pour l'impression. Éditeur qui se charge de l'impression d'un ouvrage. Fautes d'impression.* ♦ 4° *Peint. (1636).* Première couche de peinture à l'huile.

II. *Abstrait* (1410, « pression sur qqn »). ♦ 1° Vx. Action qu'exerce sur qqn un objet, un sentiment. « Ce *charme qui livrait nos âmes aux douces impressions de la tendresse* » (LACLOS). *Être sensible aux impressions.* ♦ 2° Résultat de cette action : empreinte, marque spirituelle, morale. « *Il est des impressions éternelles que le temps ni les soins n'effacent point* » (ROUSS.). 0 Cour. Effet qu'une cause quelconque produit dans l'esprit, le cœur. *Faire, produire une vive, une forte, une grande impression.* V. Émotion. *Cela ne lui fait aucune impression.* — 'Absolt. *Faire impression,* susciter un vif intérêt, attirer vivement l'attention. V. Sensation (faire). ♦ 3° Cour. Forme de connaissance élémentaire, immédiate et vague que l'on a d'un être, d'un objet, d'un événement: état de conscience plus affectif qu'intellectuel. V. **Sentiment,** sensation. *Éprouver, ressentir, avoir une impression. Impression fugace, indéfinissable.* « *Plus les impressions nouvelles seront nombreuses ou fortes et plus vite les impressions anciennes vieilliront* » (LARBAUD). *Faire, donner bonne, mauvaise impression. Quelle impression vous fait-il? Se fier à ses impressions. Noter, fixer, exprimer ses impressions. Ils échangeaient leurs impressions. Raconter ses impressions d'enfance. Impressions de voyage.* ◇ *Loc.* DONNER L'IMPRESSION, *une impression de* : faire naître le sentiment, l'illusion de (ce dont on suggère l'image, l'idée). *Ecrivain qui donne l'impression vraie du temps.* — Faire l'effet de. V. Paraître. *Il « s'efforçait toujours de donner une impression de calme et de puissance » (MAC ORLAN). Quand on est jeune, le temps donne l'impression d'être sans limites.* ◇ AVOIR L'IMPRESSION. V. Croire, imaginer (s'). « *Il eut l'imoression d'être inculpé devant un tribunal* » (GREEN). *Avoir -l'impression que. J'ai l'impression qu'elle se moque de vous* (Cf. Il me semble* que). ♦ 4° (XVII^e). *Psycho.* « Ensemble des états physiologiques qui provoquent dans la conscience l'apparition d'une sensation » (LALANDE). *Impressions rétiniennes, auditives, transmises au cerveau par des nerfs spécifiques.*

IMPRESSIONNABILITÉ [ɛ̃pResjɔnabilite]. n. *f.* (1832; de *impressionnable*). ♦ 1° Caractère de celui qui est impressionnable. V. Émotivité. « *Je cédais à une impressionnabilité maladive* » (ARNOUX). ♦ 2° Phot. *Impressionnabilité d'une plaque photographique. V.* Sensibilité.

IMPRESSIONNABLE [ɛ̃pResjɔnabl(ə)]. *adj.* (1780; de *impressionner).* ♦ 1° Susceptible de recevoir de vives impressions; facile à impressionner. V. Émotif, sensible. *Enfant, nature impressionnable.* ♦ 2° (1857). *Phot.* V. Sensible. *Plaque impressionnable.* ◈ ANT. *Indifférent, insensible.*

IMPRESSIONNANT, ANTE [ɛ̃pResjɔnɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XVIII^e; de *impressionner).* Qui impressionne. V. **Émouvant,** étonnant, frappant. *Site, spectacle impressionnant.* V. Grandiose. *Discours impressionnant. V.* Brillant, éloquent. *Monument impressionnant.* V. Imposant. « *Un total impressionnant de plusieurs millions* » (HENRIOT) : très important. ◈ ANT. *Insignifiant; faible.*

IMPRESSIONNER [ɛ̃pResjɔne]. v. *tr.* (1741; de *impression).* ♦ 1° Affecter d'une vive impression. V. Émouvoir, frapper, toucher. *Cette mort. ce spectacle m'a impressionné. Elle sera favorablement impressionnée. Ne te laisse pas impressionner.* V. Influencer. Absolt. *Spectacle qui impressionne.* ♦ 2° *Physiol.* (déb. XIX^e). Affecter (un organe) de manière à produire une sensation. *Cellules auditives impressionnées par les vibrations sonores.* ◇ *Phot.* (1859) *Impressionner une plaque, une pellicule photographique : y* laisser une image.

IMPRESSIONNISME [ɛ̃pResjɔnism(ə)]. n. m. (1876; de *impressionniste).* ♦ 1° Œuvres des peintres impressionnistes, courant artistique qu'ils représentent. — *Par* ext. Manière qui caractérise- ou rappelle les peintres impressionnistes (souvent opposé à expressionnisme). ♦ 2° Style, manière d'écrivains qui se proposent de rendre par le langage les impressions fugitives, les nuances les plus délicates du sentiment. *L'impressionnisme des Goncourt.*

IMPRESSIONNISTE [ɛ̃pResjɔnist(ə)]. n. et *adj. (1874;* mot créé par dérision d'apr. le titre d'un tableau de Monet, *Impression,* soleil levant). ♦ 1° Se dit des peintres qui, à la fin du XIX^e s., s'efforcèrent d'exprimer dans leurs œuvres les impressions que les objets et la lumière suscitent. — Adj. *Un peintre impressionniste.* ♦ 2° Écrivain qui se rattache à l'impressionnisme. 0 *Adj.* Qui ne traduit que des impressions subjectives. *Un récit assez impressionniste.*

IMPRÉVISIBILITÉ [Epnevizibilite]. *n. f.* (1907; de *imprévisible).* Caractère de ce qui est imprévisible.

IMPRÉVISIBLE [ɛ̃previzibl(ə)]. *pdj. (1836;* de *in-* 1, et *prévisible).* Qui *ne* peut *être* prévu. *Evénements imprévisibles.* V. Déroutant, inattendu. « *Tout ce qui arrive d'important à n'importe qui (est) imprévu et imprévisible* » (ALAIN). ◈ ANT. Prévisible.

IMPRÉVISION [ɛ̃previzjɔ̃]. *n. f. (1845;* de in- 1, et *prévision).* ♦ 1° *Littér.* Défaut de prévision. ♦ 2° Dr. admin. *Théorie de l'imprévision* (1954), par laquelle il est admis par les tribunaux administratifs la révision de certaines clauses dans les contrats de longue durée, lorsque surviennent des événements économiques imprévisibles.

IMPRÉVOYANCE [ɛ̃pRevwajɑ̃s]. *n. f.* (1611; de *in-* 1, et *prévoyance).* Défaut de prévoyance. V. Étourderie, insouciance, irréflexion. *Prodigue, dépensier qui vit dans l'imprévoyance* (Cf. Au jour* *le jour).* « *Un public que les catastrophes ne guérissent jamais de son imprévoyance* » (MONDOR). ◈ ANT. *Prévoyance.*

IMPRÉVOYANT, ANTE [ɛ̃pRevwajɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* et *n.* (1596; de *in-* 1, et *prévoyant).* Qui manque de prévoyance. V. Étourdi, insouciant, irréfléchi, léger. — *N. Un imprévoyant.* ◈ ANT. *Prévoyant.*

IMPRÉVU, UE [ɛ̃pRevy]. *adj. et n. m.* (1544; de *in-* 1, et *prévu).* Qui n'a pas été prévu; qui arrive lorsqu'on ne s'y attend pas. V. Fortuit, inattendu, inopiné. *Survenir d'une manière imprévue. Événement rapide et imprévu.* V. Soudain, subit. *Bonheur, plaisir imprévu. V.* Inespéré. *Dépenses imprévues.* V. Extraordinaire. ◇ N. m. (1831) L'imprévu *:* ce qui est imprévu. *L'imprévu et le hasard, l'exceptionnel.* « *Gaieté pleine d'imprévu* » (STENDHAL). « Ce *qu'il faut toujours prévoir, c'est l'imprévu* » (HUGO). *En cas d'imprévu, écrivez-moi.* ◈ ANT. Prévu.

IMPRIMABLE [ɛ̃pRimabl(ə)]. *adj.* (1583; de *imprimer).* Qui peut être imprimé, qui le mérite (Cf. Publiable).

IMPRIMANTE [ɛ̃pRimɑ̃t]. *n. f.* (1962; de *imprimer). Inform.* Organe de sortie. d'un calculateur électronique, servant à imprimer des caractères.

IMPRIMATUR [ɛ̃pʀimatyʀ]. *n. m.* (1873; mot lat. «qu'il soit imprimé », de *imprimere*). Autorisation d'imprimer (accordée par l'autorité ecclésiastique ou par l'Université à un ouvrage soumis à son approbation). *L'imprimatur d'un ouvrage approuvé par l'évêque. Demander, obtenir l'imprimatur. Des imprimatur.*

IMPRIMÉ, ÉE [ɛ̃pʀime]. *adj.* et *n. m.* (V. Imprimer).

I. ♦ 1° Reproduit par impression. *Motif imprimé.* ♦ 2° Orné d'un motif imprimé. *Étoffe, mousseline imprimee. Tissu imprimé. N. Un imprimé à fleurs, à pois.*

11. ♦ 1° Reproduit par l'imprimerie. *Livre, ouvrage, exemplaire imprimé (opposé* à manuscrit). *La chose imprimée :* les livres. *En-tête imprimé d'un papier. Formule imprimée pour la déclaration des revenus.* ♦ 2° *N. m.* (1611). *Un imprimé,* se dit de toute impression ou reproduction sur papier ou sur une matière analogue. V. Brochure, journal, livre. *Le département des imprimés à la Bibliothèque Nationale. Dépôt légal des imprimés. La boite des imprimés.* ♦ 3° Feuille, formule imprimée. *Remplissez lisiblement les imprimés.* ♦ *4° L'imprimé* : les caractères imprimés. *Il ne sait lire que l'imprimé.* — Le livre. *La « tyrannie comique de l'imprimé »* (J. VALLÈS).

◇ ANT. Inédit, *manuscrit.*

IMPRIMER [ɛ̃pʀime]. v. *tr. (I?mprimer, v.* 1270; lat. *imprimere.* V. Empreindre).

I. ♦ 1° (XIVe). *Vx.* Faire pénétrer profondément (dans le cœur, l'esprit de qqn) en laissant une marque, une empreinte durable. V. Imprégner (de); impression. *Imprimer la crainte, la haine dans le cœur de qqn.* V. Inspirer. Littér. *Souvenirs imprimés dans la mémoire.* V. Fixer, graver. ♦ 2° Donner, imposer (une marque, *un* caractère). « *Les sentiments du jeune abbé y imprimèrent* (sur sa figure) un air sévère » (BALZ.). ♦ 3° (1674). Communiquer, transmettre (un mouvement). *Imprimer un mouvement, une impulsion, des oscillations. Imprimer une vitesse, une énergie.* — Fig. « *Direction à imprimer à des recherches* » (Cl. BERNARD).

II. *Mod.* ♦ 1° (1487). *Littér.* Faire, laisser (une marque, une empreinte, une trace) par pression. *Pied qui imprime sa forme sur le sable.* — *Par métaph.* V. Marquer. *Les rides « Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux »* (RIMBAUD). ♦ 2° Cour. Reproduire (une figure, une image) par l'application et la pression d'une surface sur une autre. *Imprimer la marque d'un cachet, d'un sceau sur de la cire. Imprimer* un *visa. V.* Apposer. *Imprimer un motif en relief,* en *creux.* V. Estamper. *Imprimer une image, une estampe, une lithographie* (V. Lithographier). *Imprimer des dessins, des* fleurs *sur* un *tissu,* ME *étoffe.* V. Appliquer. — Par ext. *Imprimer* une *étoffe,* un *tissu* (V. Imprimé). ♦ 3° (1530). Cour. Reproduire (des caractères, des signes graphiques) par la technique de l'imprimerie. *Imprimer un livre en tels caractères.* V. Composer. — *Par* ext. Faire paraître. V. Éditer. *Éditeur qui imprime un essai, un roman. Imprimer un livre à mille exemplaires.* V. Tirer. ◇ *Absolt.* Faire imprimer, faire paraître des œuvres. *Il écrit, mais n'a pas encore imprimé.* ◇ Par ext. *Imprimer* un *auteur, un écrivain.* V. Publier. *Personne ne veut l'imprimer. « Je parierais bien que je ne me ferai jamais imprimer ni représenter »* (FLAUB.).

IMPRIMERIE [ɛ̃pʀimʀi]. *n. f.* (v. 1500; de *imprimer).* ♦ 1° Art d'imprimer (des livres); ensemble des techniques permettant la reproduction d'un texte par impression de caractères. *Imprimerie typographique* (V. Typographie), *lithographique* (V. Lithographie, offset, phototypie); *imprimerie en taille-douce. L'imprimerie et les arts du livre.* V. Édition, librairie, presse. — *Caractères d'imprimerie (V.* Œil, point, type). *Opérations d'imprimerie :* fonte des caractères (à la main, à la machine. V. Monotype, linotype ; frappe); composition des caractères; confection et correction des épreuves; mise en pages (des textes, titres, notes, folios, clichés, marges, etc.); imposition, clichage; approvisionnement en papier (passe); préparation du papier (trempage); encrage de la composition ou de l'empreinte,; impression et tirage. *Travaux d'imprimerie.* V. Labeur, ville (ouvrage de ville). ♦ 2° (1549). Etablissement, lieu où l'on imprime (des livres, des journaux). *Le matériel, le personnel d'une imprimerie. Imprimerie Nationale.* — Matériel servant à l'impression *(presse,* etc.). *Imprimerie portative.*

IMPRIMEUR [ɛ̃pʀimœʀ]. *n. m.* (1441; de *imprimer).* ♦ 1° Propriétaire, directeur d'une imprimerie. *Imprimeur-libraire. imprimeur-éditeur.* ♦ 2° (1680). *Ancienn.* Ouvrier qui travaille à la presse. V. Pressier. ◇ *Mod.* Ouvrier travaillant dans une imprimerie (typographe, etc.). Appos. *Ouvrier imprimeur.*

IMPROBABILITÉ [ɛ̃pʀɔbabilite]. *n. f.* (1610; de *improbable).* Caractère de ce qui est improbable. *L'improbabilité d'une hypothèse.* ◇ ANT. *Probabilité.*

IMPROBABLE [ɛ̃pʀɔbabl(ə)]. *adj.* (1606; de *in-* 1, et *probable).* ♦ 1° *Vx.* Invraisemblable. « Un *tas d'aventures improbables* » (VOLT.). ♦ 2° *Mod.* Qui n'est pas probable; qui a peu de chances de se produire. V. Douteux. *Éventualité, hypothèse improbable. Il est improbable qu'il y arrive. plus qu'improbable, c'est impossible.* ◇ ANT. *Probable.*

IMPROBATEUR, TRICE [ɛ̃pʀɔbatœʀ, tʀis]. *n.* et (déb. XVIIe; lat. *improbator). Littér.* ♦ 1° N. Personne désapprouve. ♦ 2° *Adj.* (XVIIIe). V. Désapprobateur, ri bateur. *Regard, silence improbateur (ou* IMPROBATIF [ɛ̃ batif]). *«Le maire avait un air improbateur et sévère* » (BA ◇ ANT. Approbateur, *approbatif.*

IMPROBATION [ɛ̃pʀɔbasjɔ̃]. *n. f.* (1450; lat. *improbc Littér.* Action de désapprouver, de condamner. V. Dr probation, réprobation. *Cris d'improbation.* V. Huée. ANT. Approbation.

IMPROBITÉ [ɛ̃pʀɔbite]. *n. f. (v.* 1350, repris fin XV lat. *improbitas). Littér.* Manque de probité. V. Malha teté. « *Il flétrit l'improbité des employés...* » (COURTEL

IMPRODUCTIF, IVE [ɛ̃pʀɔdyktif, iv]. *adj.* (1785 *in-* 1, *et productif).* Qui ne produit, ne rapporte rien. *I improductive.* V. Stérile. *Travail improductif. Laisser im ductif un capital, des richesses* (Cf. Laisser chômer*, dor laisser en friche*). — *(Personnes).* Qui ne contribue p production de biens. Subst. « *La société compte 4 d'* « *improductifs* » *(administration, contrôle, recherch (Nouv. Obs.,* 2-7-1973). ◇ ANT. Productif.

IMPRODUCTIVITÉ [ɛ̃pʀɔdyktivite]. *n. f.* (1873; *improductif). Rare.* Caractère de ce qui est improductil ANT. Productivité.

IMPROMPTU, UE [ɛ̃pʀɔ̃pty]. *n.* m., *adj. et adv.* (1 lat. *in promptu* « *en* évidence, sous la main »).

I. N. *m.* ♦ 1° *Hist. litt.* Petite pièce composée sur-le-ch et, en principe, sans préparation. *L'Impromptu de Versa* de Molière (1663). *L'Impromptu de Paris,* de Giraud (1937). ♦ 2° *Vx* (1669). Tout ce qui est fait ou dit préparation. « *Mariage en impromptu* » (MARIVAUX 3° *Mus.* Petite pièce instrumentale, souvent à deux thè *L'Impromptu hongrois,* de Schubert.

II. Adj. (1704). Improvisé. *Dîner impromptu, sans* apl

III. *Adv.* (1767). A l'improviste, sans préparation Au pied levé*, sur-le-champ). *Parler, répondre impron* « *J'essayerai de le traduire impromptu* (le texte latin) » (S DHAL).

IMPRONONÇABLE [ɛ̃pʀɔnɔ̃sabl(ə)]. *adj.* (XVIe, re 1866; de in- 1, et *prononcer).* Impossible à prononcer. *Gr de consonnes, mot imprononçable.* ◇ ANT. Prononçable.

IMPROPRE [ɛ̃pʀɔpʀ(ə)]. *adj.* (1372 ; lat. gram. *impropr* ♦ 1° Qui ne convient pas, n'exprime pas exactement l'i *Mot, terme, expression impropre.* V. Incorrect, vicieux. *U impropre et abusif de certains mots.* ♦ 2° (v. 1690). IM PRE À... : qui n'est pas propre (à). V. Inapte. *Être impro* un *travail,* à *faire qqch.* V. Incapable (de). « Son *frère réformé comme impropre au service militaire* » (BALZ.) *(Choses)* Qui ne convient pas, ne se prête pas à. *Eau im pre à la cuisson des légumes.* ◇ ANT. *Apte, convenable,* pr

IMPROPREMENT [ɛ̃pʀɔpʀemɑ̃]. *adv.* (1366; de *im pre).* D'une manière impropre. *Appeler, désigner impro ment une chose.* « *Les radicaux-socialistes impropre? classés comme socialistes* » (PÉGUY). ◇ ANT. *Proprement.*

IMPROPRIÉTÉ [ɛ̃pʀɔpʀijete]. *n. f.* (1488; lat. gr *improprietas). Ling.* ♦ 1° Caractère de ce qui est impro V. Incorrection. *Terme d'une impropriété choquante* 2° Emploi impropre d'un *mot. Une impropriété de long* ◇ ANT. Convenance, propriété.

IMPROUVABLE [ɛ̃pʀuvabl(ə)]. *adj. (1554;* de *in-* 1 *prouvable). Rare. Qu'on ne* peut pas prouver. ◇ ANT. *P vable.*

IMPROVISATEUR, TRICE [ɛ̃pʀɔvizatœʀ, tʀis]. (1787 ; *improvisteur,* 1765 : de *improviser).* Personne improvise. *Un talent d'improvisateur.*

IMPROVISATION [ɛ̃pʀɔvizasjɔ̃]. *n. f. (1807;* de *im viser).* ♦ 1° Action, art d'improviser. *Parler au hasar l'improvisation.* V. Imagination. ♦ 2° Ce qui est impro (discours, *vers). Se lancer dans une improvisation. Im visation musicale.* — *Une improvisation collective,* en (*arg.* mus. : un bœuf).

IMPROVISER [ɛ̃pʀɔvize]. *v. tr.* (1642: it. *improvisare. improvisus* « imprévu »). ♦ 1° Composer sur-le-ch; et sans préparation. *Improviser un discours. Les acteurs la* commedia dell'arte *improvisaient leur texte. Organ qui improvise des variations.* — Absolt. *Improviser à l'or,* « *Improviser, c'est-à-dire ébaucher et finir dans le m temps* » (DELACROIX). ♦ 2° (1829). Organiser sur-le-cha à la hâte. *Improviser un pique-nique.* « *J'estime qu'on n'im vise pas une pareille affaire* » (ROMAIN~). — *Moyens im visés.* V. Fortune (de). ♦ 3° Pourvoir inopinément (q d'une fonction, d'une mission à laquelle il n'est pas prép *On l'improvisa maître d'hôtel pour la circonstance.* — Au p « *Beaucoup de ces infirmiers..., d'abord officiels, puis im visés, moururent* » (CAMUS). ◇ ANT. Préparer.

IMPROVISTE (A L') [alɛ̃pʀɔvist(ə)]. *loc. adv.* (1528 *improvisto* « imprévu »). D'une manière imprévue, i

endue, au moment où on s'y attend le moins. V. **Inopiné-nent**, subitement. *Arriver, survenir à l'improviste. Attaquer à l'improviste.* V. Surprise (par). *Prendre qqn à l'improviste :* e surprendre. V. Court (de), dépourvu *(au). Faire un discours à l'improviste :* en improvisant.

IMPRUDEMMENT [ɛ̃pʀydamɑ̃]. *adv.* (1508; de *imprudent*). D'une manière imprudente. *Parler imprudemment. Suivre imprudemment qqn.* V. **Aveuglément.** ◇ ANT. *Prudemment.*

IMPRUDENCE [ɛ̃pʀydɑ̃s]. *n. f.* (1360, rare av. XVI^e^; lat. *imprudentia*). ♦ 1° Manque de prudence. V. **Irréflexion, légèreté.** *Son imprudence l'expose à bien des dangers.* V. **Hardiesse, témérité.** *Être d'une grande, d'une extrême imprudence.* — *Dr.* Manque de prévoyance ou de précaution qui engage la responsabilité (dans l'express. *Blessures, homicide par imprudence*). ♦ 2° Caractère de ce qui est imprudent. *: L'imprudence de ce geste »* (GREEN). ♦ 3° *Une imprudence* 1609) : action imprudente. V. Étourderie. maladresse. *Commettre une imprudence. Ne faites pas d'imprudences.* ◇ ANT. *'rudence.*

IMPRUDENT, ENTE [ɛ̃pʀydɑ̃, ɑ̃t]. *adj. et n.* (v. 1450; at. *imprudens*). ♦ 1° Qui manque de prudence. V. **Audacieux, aventureux, écervelé, étourdi, inconsidéré,** malavisé, **téméraire.** *Automobiliste imprudent.* ◇ *N. C'est un imprudent. V. Fam.* **Casse-cou, risque-tout.** *Un incorrigible imprudent.* ♦ 2° (Choses). *Projet imprudent.* V. Hasardé, hasardeux, **osé.** « *11 trouva qu'il Était imprudent d'aller voir Madame de Raynal dans sa chambre* » (STENDHAL). ◇ ANT. Prudent.

IMPUBÈRE [ɛ̃pybɛʀ]. *n.* (1488, rare av. XVII^e^; lat. *impuberes, impuberis*). *Dr.* ou *litrér.* Personne qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté. *Les impubères de moins de seize ans ne peuvent tester.* V. **Mineur.** Adj. *Fille, garçon impubère.* ◇ ANT. *Nubile,* pubère.

IMPUBERTÉ [ɛ̃pybɛʀte]. *n. f.* (1843; de *in- 1, etpuberté*). *Dr.* État d'impubère. *L'impuberté légale de l'homme cesse à dix-huit ans révolus. celle de la femme à quinze ans révolus.* ◇ ANT. Nobilité.

IMPUBLIABLE [ɛ̃pyblijabl(ə)]. *adj.* (1588; de in- 1, et *publiable*). Qui n'est pas publiable. « SES vers *étaient effroyablement mauvais... impubliables* » (GIDE). ◇ ANT. *Publiable; bon.*

IMPUDEMMENT [ɛ̃pydamɑ̃]. *adv. (fin* XV^e^; de *impudent).* D'une manière impudente; avec impudence. *Mentir, nier impudemment.*

IMPUDENCE [ɛ̃pydɑ̃s]. *n. f.* (1511; lat. *impudentia*). ♦ 1° Effronterie audacieuse ou cynique qui choque, indigne. *V. Cynisme,* **effronterie.** « *On n'a jamais débité des mensonges avec une impudence aussi effrontée* » (VOLT.). *Il a eu l'impudence de se présenter chez vous?* V. **Aplomb, culot, front, hardiesse, insolence.** ♦ 2° Caractère de ce qui est impudent. *L'impudence de scs mensonges.* ♦ 3° *(1694).* Action, parole impudente. *Ces impudences grossières me révoltent.* ◇ ANT. *Discrétion, pudeur, réserve.*

IMPUDENT, ENTE [ɛ̃pydɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (v. *1520;* lat. *impudens*). ♦ 1° Qui montre de l'impudence. V. Cynique, effronté, **éhonté, hardi, impertinent, insolent.** Subst. « *De l'impudent ou de celui qui ne rougit de rien* » (LA BRUY.). ♦ 2° (Choses). *Propos impudents. Vanité impudente.* ◇ ANT. *Discret, réservé.*

IMPUDEUR [ɛ̃pydœʀ]. *n. f. (1659;* de *in-* 1, et *pudeur).* ♦ 1° Manque de pudeur, de réserve, de discrétion. ◇ *Spécialt.* **V. Immodestie, impudicité.** « *Pour atténuer l'impudeur de la mode, Marie couvrit ... ses blanches épaules* » (BALZ.). ♦ 2° *Rare.* Impudence. *11 a l'impudeur de demander encore de l'argent.* ◇ ANT. Pudeur, réserve, retenue. Chasteté, *confusion. honte.*

IMPUDICITÉ [Épydisite]. n. *f.* (fin XIV^e^; de *impudique). Littér.* ♦ 1° Vice contraire à la pudicité. **V. Dévergondage, impudeur, impureté, lascivité, lubricité, luxure.** *L'impudicité de Messaline.* ♦ 2° Caractère de ce qui est impudique. V. **immodestie. indécence. obscénité.** *Geste plein d'impudicité.* ♦ 3° Acte ou parole 'impudique. *Les impudicités des Bacchantes.* ◇ ANT. Chasteté, *pudicité, pureté.*

IMPUDIQUE [Epydik]. *odj. (v.* **1380;** lat. *impudicus).* ♦ 1° Qui outrage la pudeur en étalant l'immoralité de ses mœurs, de sa conduite. **V. Dévergondé, éhonté, immodeste, impur.** ♦ 2° *(Choses).* Qui blesse la pudeur. Gestes, *manières impudiques.* **V. Indécent, obscène.** ◇ ANT. **Chaste,** *honnête,* **pudique.**

IMPUDIQUEMENT [ɛ̃pydikmɑ̃]. *adv.* (1488; de *impudique*). *Littér.* D'une manière impudique. ◇ ANT. *Pudiquement.*

IMPUISSANCE [ɛ̃puisɑ̃s]. *n. f.* (1361; de *in- 1, et puissance).* ♦ 1° Manque de puissance, de moyens suffisants pour faire qqch. *L'impuissance humaine.* **V. Faiblesse, misère.** *Le sentiment de son impuissance l'écrasait.* « *Mécontent de moi-même et pénétré de mon impuissance* » *(SAND). Impuissance de la volonté :* abouliе. *Frapper d'impuissance :* paralyser. *Impuissance à exprimer qqch., à résoudre les difficultés. L'impuissance où l'on est de faire qqch.* **V. Impossibilité, incapacité.** ♦ 2° Caractère de ce qui est impuissant. *L'impuissance de leurs efforts.* ♦ 3° *Spécialt.* **(1558).** *Impuissance sexuelle,* ou absolt. *Impuissance,* incapacité physique d'accomplir l'acte sexuel normal et complet, pour l'homme. *Impuissance par troubles fonctionnels ou névrotiques.* ◇ ANT. Aptitude, capacité, *efficacité,* pouvoir, puissance. Virilité.

IMPUISSANT, ANTE [ɛ̃puisɑ̃, ɑ̃t]. *odj. (1474;* de *in-* 1, *et puissant).* ♦ 1° Qui n'a pas de puissance, de moyens suffisants pour faire qqch. *Il reste impuissant devant ce désastre, contre* ces **menaces. V. Désarmé, faible.** *Il « assiste, impuissant, au destin qu'il a déchaîné »* (MART. du G.). — *Impuissant à* (suivi d'un inf.). V. Incapable (de). *Esprit impuissant à raisonner.* ♦ 2° (1558). Qui est incapable physiquement d'accomplir *l'acte* sexuel. *Un individu stérile n'est pas forcément impuissant.* Subst. *C'est un impuissant.* ♦ 3° *Liftér.* Qui manque de puissance créatrice. « *Le poète impuissant qui maudit son génie* » (MALLARMÉ). ♦ 4° Qui est sans effet, *sans* efficacité. *Une rage impuissante.* « *La justice sons la force est impuissante* » (PASC.). **V. Débile, inefficace, inopérant.** ◇ ANT. Capable, efficace. puissant.

IMPULSER [ɛ̃pylse]. *v. tr. (1945;* de *impulsion,* d'apr. l'angl. *to impulse*). Animer, donner une impulsion à. « *J'ai besoin d'un jeune qui puisse impulser (sic) mon service* » *(Le Monde,* 23-10-1966).

IMPULSIF, IVE [ɛ̃pylsif, iv]. *adj.* **(1390;** bas lat. *impulsivus,* de *pellere* « pousser »). ♦ 1° *Vx.* Qui donne, produit une impulsion. « *Force impulsive* » **(BUFF.).** ♦ 2° Mod. *(Personnes).* Qui agit sous l'impulsion de mouvements spontanés, irréfléchis ou plus forts que sa volonté. Un *enfant impulsif.* **V. Emporté, fougueux, violent.** ◇ Subst. *Un impulsif* : une personne impulsive. — Spécialt. *Méd.* Malade (dégénéré) incapable de résister à ses impulsions. ◇ ANT. Calme. réfléchi.

IMPULSION [ɛ̃pylsjɔ̃]. *n. f.* (1315; *lat. impulsio,* de *impellere* « pousser vers »). ♦ 1° *(Concret).* Action de pousser. Ce qui pousse. V. **Impression, poussée.** *Transmettre,* **communiquer** *une impulsion.* V. Mouvoir, pousser (Cf. Mettre en branle*, *en mouvement*). *Jusqu'à Newton, on expliquait toute la dynamique par le principe d'impulsion.* 0 Spécialt. SC. Force créant un mouvement. — *Mécan.* Produit d'une force constante par son temps d'application. — Signal de grande amplitude *et* de *courte* durée. *Excitation par impulsion* (ou par choc) : excitation d'un système d'oscillations au moyen d'apports périodiques d'énergie (principe appliqué au radar). ♦ 2° *(Abstrait).* Le fait de pousser, d'inciter; ce qui anime. *Impulsion donnée aux affaires, au commerce.* V. **Animation, direction.** *Recevoir une impulsion favorable.* V. Essor. ♦ 3° (1370). Action de pousser (qqn) à faire qqch. V. **Influence.** *L'impulsion des sentiments, du cœur.* V. Appel, **élan, entraînement, force.** *L'impulsion de la vengeance, de la raison.* V. Conseil, *voix (fig.). 0 Une, des impulsion(s) :* tendance spontanée à l'action. V. **Instinct, mouvement, penchant.** *Impulsions violentes, irrésistibles. Obéir, céder à ses impulsions.* **V. Impulsif.** « *Je suis un homme qui agit d'après ses impulsions* » (R. ROLLAND). *Impulsion morbide.* tendance irrésistible à l'accomplissement d'un acte. *Impulsion au vol* (kleptomanie), à *mettre le feu* (pyromanie). ◇ ANT. Barrière. *frein, inhibition.*

IMPULSIVEMENT [ɛ̃pylsivmɑ̃]. *adv. (xx^e^;* de *impulsif).* D'une manière impulsive. *Il a répondu impulsivement, sans réfléchir.*

IMPULSIVITÉ [ɛ̃pylsivite]. *n. f.* (1907; de *impulsif).* Caractère impulsif (2°).

IMPUNÉMENT [ɛ̃pynemɑ̃]. *adv.* (1554; pour *impuniment,* de *impuni).* ♦ 1° Sans être puni, sans subir de punition. *Voler. tuer impunément. Se moquer impunément de qqn.* ♦ 2° (1691). Sans dommage pour soi, sans s'exposer à aucun risque, à aucun inconvénient. « On ne *lit pas impunément des niaiseries* » (HUGO). ♦ 3° Vx (1669). Sans punir, sans tirer *vengeance.* « *Se laisser offenser impunément, c'était tout perdre* » *(STENDHAL).*

IMPUNI, IE [ɛ̃pyni]. *adj.* (1320; lat. *impunifus). Qui* n'est pas puni, ne reçoit pas de punition. *Coupable impuni.* « *Faut-il laisser un affront impuni ?* » (CORN.). « *Ce vice impuni, la lecture* » (LARBAUD).

IMPUNITÉ [ɛ̃pynite]. *n. f.* (1352; *lat. impunitas).* Caractère de ce qui est impuni; absence de punition. *Chercher l'impunité dans un asile. Meurtre qui s'exerce avec impunité. Être assuré de l'impunité, jouir de l'impunité.* « *Nous sommes grisés d'impunité,... nous croyons la justice endormie* » (MAURIAC).

IMPUR, URE [ɛ̃pyʀ]. *adj. (h. XIII^e^; lat. impurus).* Qui n'est pas pur. ♦ 1° (XIV^e^). Altéré par un mélange; corrompu par des éléments étrangers. *Liquide impur; eau impure,* boueuse, bourbeuse. — Fig. *Race, naissance impure.* ♦ 2° Dont la Loi commande de fuir le contact comme un péché; qui s'est souillé en commettant certains actes défendus par la Loi. *Animaux impurs.* **V. Immonde.** « *La femme, enfant malade et douze fois impur* » (VIGNY). ♦ 3° (1611). Vx ou *littér.* Qui est mauvais (moralement). V. Immoral, indigne,

infâme, vil. *«Loin du monde railleur, loin de la foule impure »* (BAUDEL.), *Cœur impur.* **V. Bas.** — *Les esprits impurs : les* esprits du mal, les démons. « *Qu'un sang impur abreuve nos sillons* » (La Marseillaise). ♦ 4° *Spécialt.* **V. Déshonnête, impudique.** *Une femme impure. Pensées impures.* « *Ces gestes impurs de volupté qu'il y a dans les danses espagnoles* » (BARRÈS). **V. Indécent.** ◈ ANT. *Pur.*

IMPUREMENT [ɛ̃pyʀmɑ̃]. *adv. (1576;* de *impur). Rare.* D'une manière impure. *Vivre impurement.* ◈ ANT. *Chastement.*

IMPURETÉ [ɛ̃pyʀte]. *n. f. (Impurté, v.* 1380; lat. *impuritas).* Caractère de ce qui est impur; chose impure. ♦ 1° Corruption résultant d'une altération. d'un mélange. V. **Corruption, souillure.** *L'impureté d'un liquide, de l'air.* ◇ *Une, des impureté(x) :* ce qui rend impur. *Liquide rempli d'impuretés.* **V. Immondice, saleté.** *Filtrer, cribler les impuretés. Éliminer les impuretés.* V. **Purger.** ♦ 2° (1611). Bassesse, corruption morale. V. **Boue, bourbe, ordure (fig.).** « *J'avais déjà pu remarquer l'impureté des meurs politiques* » (LECOMTE). ♦ 3° Impudicité. *Vivre dans l'impureté. Impureté d'une pensée, d'une conversation.* ◇ *Vx.* Acte impur; chose impure. **V. Obscénité, souillure.** « *Les impuretés du théâtre et les sanglants spectacles des gladiateurs* » (BOSS.). ◈ ANT. *Pureté,* honnêteté; *chasteté, continence.*

IMPUTABILITÉ [ɛ̃pytabilite]. *n. f.* (1759; de *imputable). Didact.* ♦ 1° Caractère de ce qui est imputable, de ce que l'on peut imputer à qqn. **V. Responsabilité.** ♦ 2° *Dr.* Possibilité de considérer une personne, du point de vue matériel et du point de vue moral, comme l'auteur d'une infraction.

IMPUTABLE [ɛ̃pytabl(ə)]. *adj.* (1361 ; de *imputer).* ♦ 1° Qui peut, qui doit être imputé, attribué. V. **Attribuable.** « *La « mauvaise organisation » dont on se plaint ici... n'est imputable le plus souvent qu'à la négligence...* » (GIDE). ♦ 2° *Fin.* Qui doit être imputé, prélevé (sur un compte, un crédit, *une* recette). *Somme imputable sur tel chapitre, tel crédit.*

IMPUTATION [ɛ̃pytɑsjɔ̃]. *n. f.* (1460; lat. *imputatio).* ♦ 1° Action d'imputer à qqn, de mettre sur le compte de qqn (une action blâmable, une faute), V. **Accusation, allégation, attaque, inculpation.** *Imputation de vol.* « *Le grief imaginaire l'emportait sur l'imputation précise* » (GIDE). Se *justifier d'une imputation.* ♦ 2° *Fin.* **Affectation,** application d'une sommé à un compte déterminé. *Imputation d'un payement* : le fait d'affecter spécialement une somme au règlement d'une dette particulière, lors d'un payement partiel.

IMPUTER [ɛ̃pyte]. v. *tr.* (1361; *emputer,* fin XIII^e^; lat. *imputare* « porter au compte », de *putare* « compter »).

I. IMPUTER À : mettre (qqch.) sur le compte de qqn. V. **Attribuer.** ♦ 1° Attribuer (à qqn) une chose digne de blâme. V. **Accuser, charger** (de). *Imputer un crime à qqn.* V. Incriminer. — *Par ext. (à une* chose) « *On ne pouvait en imputer la faute qu'à la fortune* » (FLÉCH.). ♦ 2° Vx. Attribuer (qqch. à qqn) sans idée de blâme ou avec éloge. « *Vous m'imputez un poème sur la religion naturelle* » (VOLT.). ♦ 3° *Littér.* IMPUTER À (suivi d'un subst. sans l'article) : considérer l'action que l'on impute comme. *Imputer* à *crime, à négligence, à oubli, à péché.* « *Je m'imputais à honte, et presque à crime, le silence qui régnait* » *(STENDHAL).*

II. (Fin XVI^e^). Porter en compte, appliquer à un compte déterminé. V. Imputation; **affecter, appliquer** (à), **porter.** « *Il fallait imputer les frais d'hôpital au budget de la ville* » **(CAMUS).**

◈ ANT. Excuser; disculper, laver (d'une *accusation).*

IMPUTRESCIBILITÉ [ɛ̃pytʀesibilite]. *n. f.* (1859; de *imputrescible). Didact. Caractère* de ce qui est imputrescible.

IMPUTRESCIBLE [ɛ̃pytʀesibl(ə)]. *adj.* (*v.* 1490, rare *av.* 1802; lat. *imputrescibilis). Didact.* Qui ne peut se putréfier. *Bois, cuir imputrescible.* ◈ ANT. *Putrescible.*

IN [in]. *adj. invar.* (1965; mot angl., « dans », « dedans »). ♦ 1° À la mode. Cf. Chic, dans le vent*. « *Le cabaret « in » de Saint-Tropez* » (*Nouv. Obs.,* 17-1-1968). (Opposé à *out* ou off), ♦ 2° Cin., télév. *Voix in,* voix d'une personne présente *à l'écran.* — *Recomm. offic.* (voix) dans le champ (opposé à *hors champ, off).*

In Symbole chimique de l'*indium*.

-IN, -INE (lat. *-inum, -inam).* ♦ 1° Suffixe d'adjectifs indiquant la provenance, l'origine *(angevin, florentin),* la composition, la matière *(ivoirin),* l'espèce *(bovin, félin), le caractère (chevalin, enfantin).* ♦ 2° *Suffixe* de noms, diminutif *(bottine, oursin, tambourin) ou* péj. *(plaisantin, routine).* — **-INE.** Suffixe indiquant l'essence ou la nature d'un produit *(caféine, glycérine, lustrine, pénicilline).*

1. IN-. Élément négatif, du lat. *in-,* préf. : *inconnu, inexpérience, inhabile, insensibiliser* (*im-* devant *b, m, p; il-* devant *l;* ir- devant *r).*

2. **IN-.** Élément locatif, du lat. *in,* prép. « en, dans » : *incorporer, infiltrer, inspecter.*

INABORDABLE [inabɔʀdabl(ə)]. *adj.* (1611; de in- 1, *et abordable).* ♦ 1° Où l'on ne peut aborder. « *En hi le port de Cochin est inabordable* » (BUFF.). — Qu'il impossible ou très difficile d'atteindre, d'approcher. **Inaccessible.** ♦ 2° **Personnes. Vx** (XVII^e^). **D'un abord, d'a** difficile. « *Un assez grand fat qui est plus inabordable qu Napoléon à Sainte-Hélène* » (STE-BEUVE). ♦ 3° Cour. (18 D'un prix élevé,, qui n'est pas à la portée de toutes les bour V. **Cher, exorbitant, hors (de prix).** *Les asperges sont ina dables cette* année. ◈ ANT. Abordable, *accessible, facile.*

INABRITÉ, ÉE [inabʀite]. *adj.* (1839; de *in-* 1, et *abr. Rare.* Qui n'est pas abrité.

INABROGEABLE [inabʀɔʒabl(ə)]. *adj.* (1839; de *in et abroger). Dr.* Qui *ne* peut *être* abrogé. *Lois inabrogeab*

IN ABSENTIA [inapsɑ̃sja] ou [inabsɛ̃tja]. *loc.* (xx'; loc. lat., « en l'absence »). *Admin., didact.* En l'abse (de la personne intéressée; de ce qui est concerné).

IN ABSTRACTO [inapstʀakto]. *loc. adv.* (1922; lat., de *abstractus* « abstrait »). *Didact.* Dans l'abstrait, s tenir compte de la réalité. *Raisonner in abstracto.*

INACCENTUÉ, ÉE [inaksɑ̃tɥe]. *adj.* (1829; de *in-* et accentuer). *Ling.* Qui ne porte pas d'accentuation. **Atone.** *Voyelle, syllabe inaccentuée.* Je, me, te, se, *for inaccentuées du pronom personnel.* ◈ ANT. Accentué, *toni*

INACCEPTABLE [inakseptabl(ə)]. *adj.* (1779; de *in et acceptable). Qu'on* ne peut, qu'on ne doit pas accep **V. Inadmissible, irrecevable.** *Offre inacceptable.* « *Le d de bureau m'a tenu des propos' inacceptables* » (DUHA ◈ ANT. *Acceptable, approuvable.*

INACCESSIBILITÉ [inaksesibilite]. n. *f.* (1551; de *in cessible).* État de ce qui est inaccessible.

INACCESSIBLE [inaksesibl(ə)]. *adj.* (1372; bas *inaccessibilis,* d'apr. *accessible).* ♦ 1° Qui n'est pas ac sible; dont l'accès est impossible. V. Impénétrable, inal dable. *Montagne inaccessible. Forêt inaccessible.* « *L'île Calypso était inaccessible à tous les mortels* » (FÉN.). ◇ Qu ne peut atteindre; hors d'atteinte. « On *regrette moins qu'on a toujours su inaccessible* » (PROUST). « *Il est vai dangereux de se proposer un objectif inaccessible* » (MAURO ◇ *(Abstrait)* Qu'on ne peut atteindre, connaître, c prendre. **V. Inconnaissable.** ♦ 2° **Personnes** (XVI^e^). **Qui** d'un abord très difficile. V. **Inabordable.** « *Elle lui parut si vertueuse et inaccessible que toute espérance l'abandon* (FLAUB.). *Inaccessible* à (qqch.), qui ne se laisse ni convai ni toucher par, qui est fermé à (certains sentiments). **Impénétrable** (à), **insensible** *(à). Être inaccessible à la pitié, tendresse.* « *C'était une âme inaccessible à l'envie* » (Vor ◈ ANT. Abordable, *accessible.*

INACCOMPLI, IE [inakɔ̃pli]. *adj.* (1845; de *in-* 1 *accompli). Littér.* Qui n'est pas accompli. ◈ ANT. Accon

INACCOMPLISSEMENT [inakɔ̃plismɑ̃]. *n. m.* (18 de *in-* 1, *et accomplissement). Littér.* Défaut d'accompli ment. ◈ ANT. Accomplissement.

INACCORDABLE [inakɔʀdabl(ə)]. *adj.* (1789; de *in et accorder). Rare. Qu'on ne* peut accorder, octroyer. *Dem inaccordable.* V. Irrecevable. ◈ ANT. Recevable.

INACCOUTUMÉ, ÉE [inakutyme]. *adj.* (1390, rare XVII^e^; de *in-* 1, et accoutumé). ♦ 1° Qui *n'a* pas coutum se produire, de **se faire. V. Anormal, inhabituel, inso** *nouveau. Agitation inaccoutumée.* ♦ 2° *Littér.* Qui n'est accoutumé, habitué *à. Être inaccoutumé à un genre de* « *Une indécence qui pouvait révolter des yeux inaccoutum ces spectacles* » *(VOLT.).* ◈ ANT. *Commun.* coutumier, habi Accoutumé. habitué.

INACHEVÉ, ÉE [inaʃve]. *adj. (fin* XVIII^e^; de *in-* **I** *achevé).* Qui n'est pas *achevé. Esquisse inachevée. Tra inachevé.* **V. Imparfait, incomplet.** — *La symphonie inach* de Schubert. ◇ Subst. « *L'imprécis et l'inachevé* » *(GI* ◈ ANT. Accompli, achevé, complet, *fini,* parfait.

INACHÈVEMENT [inaʃɛvmɑ̃]. *n. m.* (1845; de *in* et *achèvement).* État de ce qui n'est pas achevé. ◈ A Achèvement.

INACTIF. IVE [inaktif, iv], *adj.* (1717; de *in-* 1, et *ac* ♦ 1° *Vx.* Inerte. « *Matière brute, inactive* » (BUFF.). ♦ 2° M Qui n'a pas d'activité. V. Désoeuvré, oisif, paresseux. *Fer* **casanière** *et inactive.* **V. Endormi.** *Rester inactif* (Cf. croiser les bras*, se reposer sur ses lauriers). *Il ne dem jamais inactif.* **V. Immobile, repos** *(en).* ♦ 3° **Qui n'agit** est sans action. *Remède inactif.* V. Inefficace. ◈ ANT. *A agissant,* alerte, entreprenant, occupé. Efficace.

INACTINIQUE [inaktinik]. *adj. (1933;* de *in-* 1, et *a nique). Phys. Se* dit d'un rayonnement qui n'a aucune ac chimique sur un milieu donné, *Rayon, lumière inactin de la chambre noire, en photographie.*

INACTION [inaksjɔ̃]. *n. f.* (1647; de *in-* 1, et *act* Absence ou cessation de toute action; état de ce qui inactif. **V. Inactivité; désœuvrement, engourdissement, lé gie, oisiveté, torpeur.** *Condamner, réduire à l'inaction.* « *J' vouée par état nu silence et à l'inaction* » (LACLOS). « *L'i*

ion me tue » (DUHAM.). ◇ ANT. Action, ardeur, *emploi,* exercice, occupation.

INACTIVATION [inaktivasjɔ̃]. *n. f.* (1953; de *inactiver*). *Biol.* Suppression de l'activité d'une substance biochimique, d'un micro-organisme, sous l'effet de causes diverses (chaleur, substances chimiques).

INACTIVER [inaktive]. v. *tr.* (1911; de *inactif*). *Biol.* Rendre inactif, supprimer l'activité spécifique d'une substance, d'un organisme vivant. *Virus inactivé,* dont on a détruit le pouvoir infectieux.

INACTIVITÉ [inaktivite]. *n. f.* (1737; de *in-* 1 *et activité*). ♦ 1° Manque d'activité. V. Inaction. *Inactivité totale.* V. Inertie. *Cette existence « tout passivité, tout inactivité, tout immobilité »* (BALZ.). ♦ 2° *Dr.. Admin.* Situation d'un fonctionnaire, d'un militaire qui n'est pas momentanément en service actif. *Être..se foire mettre en inactivité.* V. Congé. ◇ ANT. Activité, *besogne,* emploi, occupation.

INACTUEL, ELLE [inaktyɛl]. *adj.* (1931; de *in-* 1, et *actuel*). *Didact.* Qui n'est pas d'actualité. *Préoccupations inactuelles* (Cf. D'un autre âge). ◇ ANT. Actuel.

INADAPTATION [inadaptasjɔ̃]. *n. f.* (1845, repris 1931; de *in-* 1, et *adaptation*). Défaut d'adaptation. Psycho. *Inadaptation sociale. Inadaptation passagère ou permanente d'un enfant* à la *vie familiale ou scolaire.* V. Inadapté. ◇ ANT. Adaptation.

INADAPTÉ, ÉE [inadapte]. *adj.* (1845; de *in-* 1, *et adapté*). Qui n'est pas adapté. *Mener une vie inadaptée à ses besoins.* — Spécialt. *Enfant inadapté,* présentant un déficit intellectuel ou des troubles affectifs qui le rendent incapable de faire face aux conditions normales de la vie. ◇ Subst. *Rééducation des inadaptés. «Les contraintes que la société fait peser sur les récalcitrants, les inadaptés »* (SARRAUTE). ◇ ANT. Adapté.

INADÉQUAT, QUATE [inadekwa, kwat]. *adj.* (1760; de *in-* 1, *et adéquat*). *Didact.* Qui n'est pas adéquat. Ses qualités « *étaient inadéquates à l'heure de son ministère* » (CHATEAUB.). ◇ ANT. Adéquat.

INADÉQUATION [inadekwasjɔ̃]. *n. f.* (1907; de *inadéquat*). *Didact.* Caractère de ce qui n'est pas adéquat. ◇ ANT. Adéquation, *convenance.*

INADMISSIBILITÉ [inadmiribilire]. n. *f.* (1790; de *inadmissible*). Caractère de ce qui est inadmissible. *L'inadmissibilité d'une déposition, d'une* preuve. ◇ ANT. Admissibilité.

INADMISSIBLE [inadmisibl(ə)]. *adj. (1475; de in- 1, et admissible).* Qu'il est impossible d'admettre, de recevoir. *C'est inadmissible.* V. Inacceptable, irrecevable. *Son altitude est inadmissible.* V. Intolérable. *Opinion inadmissible.* V. Insoutenable. ◇ ANT. *Admissible.*

INADVERTANCE [inadvɛrtɑ̃s]. *n. f.* (1344; lat. *inadvertentia*). ♦ 1° *Rare.* Défaut d'attention, d'application à une chose déterminée. V. Inattention. ♦ 2° Cour. PAR INADVERTANCE. loc. adv. V. Mégarde, méprise (par). *Il est entré sans frapper, par inadvertance.* ◇ ANT. Attention, soin.

INALIÉNABILITÉ [inaljenabilite]. *n. f.* (1722; de *inaliénable*). *Dr.* Caractère de ce qui est inaliénable. Anc. Dr. *Inaliénabilité du domaine de la couronne, du domaine public.* ◇ ANT. *Aliénabilité.*

INALIÉNABLE [inaljenabl(ə)]. *adj. (1563;* de *in- 1,* et *aliénable).* ♦ 1° *Dr.* Qui ne peut être aliéné. *Droits, valeurs, titres inaliénables.* V. Incessible. *Les biens du domaine public sont inaliénables et imprescriptibles.* ♦ 2° *Littér.* Qui ne peut être *ôté.* « *Une dignité inaliénable* » (ST-EXUP.). ◇ ANT. *Aliénable.*

INALIÉNATION [inaljenasjɔ̃]. n. *f.* (1764; de *in-* 1, et *aliénation*). Dr. État de ce qui n'est pas aliéné.

INALLIABLE [inaljabl(ə)]. *adj.* (1671, fig.; de *in- 1, et allier*). Techn. *Métaux inalliables* : qui ne peuvent former un alliage.

INALTÉRABILITÉ [inalterabilite]. n. *f.* (1724; de *inaltérable*). Caractère de ce qui est inaltérable. *Inaltérabilité d'un métal. Inaltérabilité d'un principe.* V. Immutabilité. ◇ ANT. *Altérabilité,* fragilité.

INALTÉRABLE [inalterabl(ə)]. *adj. (1361;* de *in- 1,* et *altérable).* ♦ 1° Qui ne peut être altéré; qui garde ses qualités. *Corps, matière inaltérable à la chaleur, à l'air, ou frottement.* V. Imputrescible, incorruptible, inusable. *Couleur inaltérable.* V. Fixe (Cf. Grand teint, bon teint). — *Ciel inaltérable.* V. Immuable, invariable, permanent, perpétuel. ♦ 2° (Abstrait). *Sentiment, humeur inaltérable.* V. Constant, éternel, stable. « *Le calme inaltérable de sa voix et de ses manières* » (VIGNY). ◇ ANT. *Altérable, changeant,* fragile.

INALTÉRÉ, ÉE [inaltere]. *adj. (1846;* de *in-* 1, et *altéré). Rare.* Qui n'a subi aucune altération. V. Intact, pur. ◇ ANT. Altéré, changé.

INAMICAL, ALE, AUX [inamikal, o]. *adj.* (1846; de *in-* 1, et *amical).* Qui n'est pas amical. V. Hostile. *Geste inamical.* ◇ ANT. Amical.

INAMISSIBLE [inamisibl(ə)]. *adj.* (1617; de *in-* 1, et *amissible*). *Théol.* Qui *ne* peut *se* perdre. « *Grâce inaltérable et inamissible* » (BOURDALOUE).

INAMOVIBILITÉ [inamɔvibilite]. *n. f.* (1774; de *inamovible). Dr.. admin.* Prérogative en vertu de laquelle les magistrats et certains fonctionnaires ne peuvent être déplacés, ou privés ou suspendus de leurs fonctions, sans la mise en œuvre de procédures protectrices exorbitantes du droit commun disciplinaire. *Inamovibilité des juges. d'un magistrat.* — Par ext. *Inamovibilité d'une fonction, d'un emploi.*

INAMOVIBLE [inamɔvibl(ə)]. *adj.* (1750; de *in-* 1, et *amovible). Dr.* Qui n'est pas amovible, qui ne peut être destitué, suspendu ou déplacé dans les conditions administratives ordinaires. *Magistrat, sénateur inamovible.* ◇ *Par plaisant.* Qui garde sa fonction, sa place, qu'on ne remplace pas. V. Éternel. « *Les inamovibles vieillards, aux inamovibles casquettes, aux inamovibles mégots, qui... les regardaient de leurs yeux morts* » (Cl. SIMON). ◇ ANT. Amovible.

INANALYSABLE [inanalizabl(ə)]. *adj.* (1845; de *in-* 1, *et analysable).* Qu'on ne peut analyser. « *Mille choses inanalysables et cependant expressives* » (FLAUB.). ◇ ANT. *Analysable.*

INANIMÉ, ÉE [inanime]. *adj.* (1478; de *in-* 1, et animé). Qui n'est pas animé. ♦ 1° Qui, par essence, est sans vie. *La matière est inanimée.* ♦ 2° Qui a perdu la vie, ou qui a perdu connaissance. *Le corps inanimé d'une personne morte, évanouie.* V. Immobile.. inerte. *Tomber inanimé.* ◇ ANT. *Animé,* conscient. *vivant; sensible,* vif.

INANITÉ [inanite]. *n. f.* (1496; lat. *inanitas,* de *inanis* « vide, vain »). ♦ 1° *Rare.* État de cc qui est vide. V. Néant, vide. ♦ 2° Cour. Caractère d'inutilité. V. Futilité, inutilité, vanité. *L'inanité d'un espoir, d'une illusion.* « *L'inanité des conversations était* effarante » (GIDE). ◇ ANT. Importance.

INANITION [inanisjɔ̃]. *n. f. (1240;* bas lat. *inanitio* « action de vider », de *inanire,* de *inanis* « vide, à jeun »). ♦ 1° *Vieilli.* État résultant d'un manque de nourriture. — Par métaph. « *L'amour Vif d'inanition et meurt de nourriture* » (MUSS.). ♦ 2° Cour. Épuisement, faiblesse. *Tomber d'inanition: mourir d'inanition.* V. Faim. ◇ ANT. *Réplétion.*

INAPAISABLE [inapɛzabl(ə)]. *adj.* (1845; de in- 1, et *apaiser). Littér.* Qui ne peut être apaisé. « *D'inapaisables spasmes* » (MAUPASS.).

INAPAISÉ, ÉE [inapeze]. *adj. (fin* XVIII[e]; de *in-* 1, et *apaisé). Littér.* Qui n'est pas apaisé. V. Insatisfait. ◇ ANT. Apaisé.

INAPERÇU, UE [inapɛrsy]. *adj.* (1787; de in- 1, et *aperçu). Rare.* Qui n'est pas aperçu, remarqué. Geste *inaperçu.* — *Cour. Passer inaperçu, ne* pas être remarqué. *Avec ce costume il ne passera pas inaperçu.* ◇ ANT. Aperçu.

INAPPÉTENCE [inapetɑ̃s]. *n. f.* (1549; de in- 1, et appétence). *Didact.* Défaut d'appétit. V. Anorexie. 0 *Fig.* et *littér.* Manque de besoin, de désir. V. Indifférence. *Inappétence sentimentale, sexuelle.* V. Froideur. ◇ ANT. Appétence, appétit, besoin, faim; avidité, désir.

INAPPLICABLE [inaplikabl(ə)]. *adj.* (1762; de in- 1, *et applicable).* Qui ne peut être appliqué. *Théorie, décret inapplicable.* ◇ ANT. Applicable.

INAPPLICATION [inaplikasjɔ̃]. n. *f.* (XVII[e]; de *in-* 1, *et application).* ♦ 1° *Didact.* Manque d'application, de soin. V. Étourderie. ,inattention. *Inapplication d'un élève.* ♦ 2° *Dr.* Défaut d'application, de mise en pratique. *L'inapplication d'une loi.* ◇ ANT. Application.

INAPPLIQUÉ, ÉE [inaplike]. *adj.* (1677; de in- 1, et *appliqué).* ♦ 1° Qui n'est pas appliqué, qui manque d'application. *Écolier inappliqué.* V. Étourdi, inattentif. ♦ 2° (XIX[e]). Qui n'a pas été appliqué, mis en pratique. *Procédé inappliqué.* ◇ ANT. Appliqué, attentif.

INAPPRÉCIABLE [inapresjabl(ə)]. *adj.* (mil. XV[e]; de *in- 1, et appréciable).* ♦ 1° Qui ne peut être apprécié, évalué. *Différence, nuance inappréciable.* ♦ 2° *Cour. Qu'on ne saurait trop apprécier, estimer; de grande valeur. V. Inestimable, précieux (Cf. D'importance, sans prix). D'inappréciables avantages.* « *J'ai l'inappréciable bonheur de posséder* encore ma mère » (DUHAM.). ◇ ANT. Appréciable, *médiocre, modique.*

INAPPRIVOISABLE [inaprivwazabl(ə)]. *adj.* (1765; de *in- 1, et apprivoisable). Didact.* Qui ne peut être apprivoisé. V. *Sauvage.* « *Quelque grande tigresse, inapprivoisable à l'homme* » (BARBEY). ◇ ANT. Apprivoisable.

INAPPRIVOISÉ. ÉE [inaprivwaze]. *adj.* (1846; de *in- 1, et apprivoisé). Didact.* Qui n'est pas apprivoisé. V. Sauvage. ◇ ANT. *Apprivoisé.*

INAPTE [inapt(ə)]. *adj. et n. m. (XV; rare av. fin* XVIII[e] (on employait *inepte);* de *in-* 1, et *apte).* ♦ 1° Qui n'est pas apte, qui manque d'aptitude. V. Incapable, inhabile. *Personne inapte aux affaires, à diriger une affaire.* « *Il était inapte à se faire apprécier, et presque installé dans cette inaptitude* » (MONTHERLANT). ◇ *Milit.* Impropre au service en général ou à une arme en particulier. *Il* fut *déclaré inapte.* — Subst.

Inaptes versés dans l'auxiliaire. ♦ 2° *N. m. Biol.* Individu physiquement inapte à vivre normalement. ◈ ANT. Adroit, opte, capable.

INAPTITUDE [inaptityd]. *n. f.* (XV", rare av. XVIII[e]; de *in- 1,* et *aptitude*). Défaut d'aptitude (à qqch.). V. Incapacité. *Inaptitude à un exercice physique.* « *Mon inaptitude à rimer* » (RENAN). 0 *Milit.* Etat d'un soldat inapte. ◈ ANT. *Aptitude.*

INARRANGEABLE [inaRãʒabl(ə)]. *adj. (1873;* de *in-* 1, et *arranger*). *On'on ne* peut *arranger.* réparer.

INARTICULÉ, ÉE [inaRtikyle]. *adj. (fin* XVI[e]; *main inarticulée, 1380;* de *in-* 1, et *articulé*). Qui n'est pas articulé; qui est émis, prononcé sans netteté. *Sons, mots inarticulés.* « *Quelques soupirs vagues et inarticulés* » (GAUTIER). ◈ ANT. Articulé. clair.

INASSIMILABLE [inasimilabl(ə)]. *adj. (1845;* de *in-* 1, *et assimilable).* Qui n'est pas assimilable. *Substances inassimilables. Connaissances inassimilables.* « *Ces originaux inassimilables par une société policée* » (SARTRE). ◈ ANT. Assimilable.

INASSOUVI, IE [inasuvi]. *adj.* (1794; de *in-* 1, et *assouvi).* Littér. Qui n'est pas assouvi, satisfait. V. Inapaisé, **insatisfait.** *Rester inassouvi* (Cf. Rester sur sa faim*). *Désir, haine inassouvie.* — Subst. *«Les inquiets et les inassouvis* » *(CÉLINE).* ◈ ANT. Apaisé, *assouvi, comblé, repu, satisfait.*

INASSOUVISSABLE [inasuvisabl(ə)]. *adj.* (1845; de *in-* 1, *et assouvir). Littér.* Qui *ne* peut être assouvi. *Faim inassouvissable.* V. Insatiable. *Désir, soif inassouvissable.* Par ext. *Personne inassouvissable.*

INASSOUVISSEMENT [inasuvismã]. *n.* m. (1845; de *in-* 1, et *assouvissement*). *Littér.* Etat de ce qui n'est pas ou ne peut être assouvi. V. Insatisfaction. ◈ ANT. Assouvissement.

INATTAQUABLE [inatakabl(ə)]. *adj.* (1726; de in- 1, *et attaquable*). ♦ 1° Qu'on ne peut attaquer avec quelque *succès. Poste, position inattaquable.* ♦ 2° Qui ne veut être mis *en* cause. *Texte, preuve inattaquable.* V. Authentique, certain. *Une réputation inattaquable.* V. Irréprochable. — Par ext. « *Elle est inattaquable... c'est une honnête femme* » (MAUPASS.). ◈ ANT. *Attaquable,* critiquable, douteux.

INATTENDU, UE [inatãdy]. *adj.* (1613; de in- 1, et *attendu*). Qu'on n'attendait pas, à quoi on ne s'attendait pas. *Personnage inattendu qui survient à l'improviste.* « *Il demeura interloqué... devant cette visite inattendue* » *(BOURGET). V.* Fortuit., **imprévu,** inoiné. *Une nouvelle inattendue.* V. **Étonnant,** surprenant. *Le résultat, l'effet fut très inattendu.* V. Déconcertant, déroutant. *Profit inattendu.* V. Inespéré. *Avec une fermeté inattendue.* V. Insoupçonné. ◇ Subst. m. « *Le rire naît de l'inattendu* » (HUGO). ◈ ANT. Attendu, prévu; coutumier; *banal.* normal.

INATTENTIF. IVE [inatãtif, iv]. *adj.* (déb. XVIII[e]; de *in-* 1, et *attentif*). *Qui* ne prête pas attention. V. Absent, distrait, écervelé, étourdi, inappliqué, léger. *Lecteur inattentif. Inattentif à nos soucis.* ◈ ANT. *Appliqué, attentif,* avide, circonspect.

INATTENTION [inatãsjõ]. *n. f.* (1671 ; de in- 1, et *attention*). Manque d'attention. — *Vx. Inattention à qqch.* V. Indifférence. — *Mod.* Absolt. *Une profonde inattention.* V. Distraction. *Un instant, une minute d'inattention. Imprudent par inattention.* V. Inadvertance, insouciance, légèreté, négligence. *Faute, erreur d'inattention :* omission, oubli. ◈ ANT. Attention, *application.* circonspection, contention.

INAUDIBLE [inodibl(ə)]. *adj.* (1842; lat. *inaudibilis.* V. Audible). ♦ 1° SC. Que l'on ne peut entendre. *Vibrations inaudibles* (moins de 15 périodes-seconde, plus de 20 000 p.-s.). ♦ 2° Que l'on entend difficilement. *Un murmure inaudible.* ♦ 3° Trop mauvais pour *être* écouté. *Musique inaudible.* V. Inécoutable. ◈ ANT. Audible.

INAUGURAL, ALE, AUX [inɔ(o)gyRal, o]. *adj. (1670;* de *inaugurer,* sur le modèle de *augural*). Qui a rapport à une inauguration. *Séance inaugurale d'un congrès.*

INAUGURATEUR, TRICE [inɔ(o)gyRatœR, tRis]. *n.* (1858; de inaugurer). *Rare.* Personne qui inaugure.

INAUGURATION [inɔ(o)gyRasjõ]. *n. f.* (mil. XIV[e], « *sacre* »; *rare av.* XVIII[e]; lat. *inauguratio*). ♦ 1° Cérémonie par laquelle on consacre (un temple, un édifice), par laquelle on livre au public (un édifice, un monument nouveau). *Inauguration d'une statue, d'une plaque commémorative* (V. Dédicace); *d'une route, d'une usine* (V. Ouverture). *Discours, cérémonie d'inauguration.* ♦ 2° *Fig. et littér.* Commencement, début. « *L'inauguration d'une période... qui deviendra vraiment prodigieuse* » (PROUDHON). ◈ ANT. *Désaffectation,* fermeture; *clôture.*

INAUGURER [inɔ(o)gyRe]. V. *tr.* (mil. XIV[e], « sacrer »; rare jusqu'au XVIII[e]; lat. *inaugurare* « prendre les augures, consacrer »). ♦ 1° Consacrer ou livrer au public solennellement *(un monument, un* édifice nouveau). *Inaugurer un temple.* V. Consacrer. « *On inaugurait, à Bourg-la-Reine, une plaque de marbre à la mémoire d'Évariste Galois* » (ALAIN). ♦ 2° Entreprendre, mettre en pratique pour la première fois. *Inaugurer une nouvelle politique.* ◈ ANT. *Fermer,* copier, *co nuer,* poursuivre.

INAUTHENTICITÉ [inɔ(o)tãtisite]. *n. f.* (1867; de *in thentique*). Manque d'authenticité. ◈ ANT. Authenticité.

INAUTHENTIQUE [inɔ(o)tãtik]. *adj. et n. m.* (18 de *in-* 1, *et authentique*). ♦ 1° Qui n'est pas authentiq *Ouvrage inauthentique.* V. Apocryphe. *Fuir, rapport in thentique.* V. Controuvé. ♦ 2° *Philo.* (Existentialisme) *littér.* Qui ne possède pas ou ne représente pas les forn authentiques de l'existence. *Vie inauthentique. Un hom inauthentique.* ◇ *N. m. Vivre dans l'inauthentique. V. In* thenticité. ◈ ANT. Authentique.

INAVOUABLE [inavwabl(ə)]. *adj. (1815;* de *in-* 1, *avouable).* Qui n'est pas avouable. « *Bénéfices inavouable* (MADELIN). *Projets inavouables. Mœurs inavouables.* Abject, coupable, honteux. ◈ ANT. Avouable. *bon.*

INAVOUÉ, ÉE [inavwe]. *adj.* (1794; de *in- 1, et avo Rare.* Qui n'est *pas avoué. Acte, crime inavoué :* caché, sec ◇ *Cour. Des sentiments inavoués :* qu'on ne s'avoue p ◈ ANT. *Avoué. connu.*

INCA [ẽka]. *adj. invar.* et *n.* (fin XVI[e]; mot quichu *Adj.* Nom donné à la puissance politique établie au Pé par les chefs de clans de certaines tribus andines (avant conquête espagnole). *Empire inca. Civilisation inca.* ◇ *Les Incas* ou *les Inca :* les sujets de l'Empire inca. *Le quich langue des Incas. Les quipous inca.* — Spécialt. *L'Inca,* le cl le souverain de l'Empire inca.

INCALCULABLE [ẽkalkylabl(ə)]. *adj.* (1779; de *in- et calculable).* ♦ 1° Impossible à calculer. *Le nombre in culable des étoiles.* ♦ 2° Cour. Impossible ou difficile apprécier. V. Considérable, illimité. « *Petit, fatal événen qui eut d'incalculables conséquences* » (MICHELET). ◈ A Calculable.

INCANDESCENCE [ẽkãdesãs]. *n. f.* (1771 ; de *incan* cent). Etat d'un corps incandescent. *Métal chauffé jusq l'incandescence.* V. Blanc (chauffé à). *Être en incandescer* V. Brûler. ◇ *Lampe, manchon à incandescence :* qui écl par un filament porté à incandescence.

INCANDESCENT, ENTE [ẽkãdesã, ãt]. *adj. (1771; incandescens,* p. prés. de *incandescere* « *être en* feu »). Cha à blanc ou au rouge vif; rendu lumineux par une cha' intense. V. **Ardent, igné, lumineux.** *Charbon; métal incan cent. Les flammes sont des gaz incandescents.* 0 Fig. « *n'avait pas besoin d'activer le feu de son imagination, touj incandescente* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Froid, éteint.

INCANTATION [ẽkãtasjõ]. *n. f.* (XIII[e]; bas lat. *incanta* de *incantare.* V. Enchanter). ♦ 1° Emploi de paroles m ques. « *L'incantation peut participer à la fois du comma ment et de la prière* » (BERGSON). ◇ **Paroles** magiques p opérer un charme, un sortilège. V. Enchantement, **évocat** ♦ 2° Action d'enchanter, d'agir avec force par l'émot « *L'incantation toute-puissante de la douce mélodie* » (MI LET).

INCANTATOIRE [ẽkãtatwaR]. *adj. (1884;* de *inca tion).* Qui forme une incantation. *Formule incantatoire.*

INCAPABLE [ẽkapabl(ə)]. *ndj.* (1464; de in- 1, et *c ble).* ♦ 1° Qui n'est pas capable (par nature ou par a dent, de façon temporaire, durable ou définitive). V. Imp saut, inapte, inhabile *(à).* — INCAPABLE DE. *Être incapabl faire qqch.* (Cf. Être hors d'état* de, ne pas être en mes être dans l'impossibilité*; ne pas pouvoir*; et *pop. Ne être* fichu*, foutu* de). *L'homme « est incapable de sou ou d'être heureux longtemps. Il n'est donc capable de rien vaille* » (CAMUS). *Être incapable de faire un travail par inc pétence, maladresse.* V. Incompétent, maladroit. *Être incap de résister à une envie.* — *Il est incapable de mentir :* C l'impossibilité morale de mentir. ◇ Vx ou *littér.* (Suivi substantif) « *Je suis incapable d'amour, incapable d'a* (dit Salavin) » (DUHAM.). ♦ 2° (XVI[e]; **Choses).** *Vx.* Qui pas susceptible de. *Une ferre incapable de rien produire.* « *mots incapables d'être définis* » (PASC.). ♦ 3° *Absolt.* Qui pas l'adresse, l'aptitude, la capacité nécessaire. *Un hor incapable. 0* Subst. *Un incapable, une incapable.* V. I rant, médiocre, nullité. *C'est un incapable, un parfait incap* (Cf. Bon à rien). ♦ 4° *Dr.* Inapte à jouir d'un droit o l'exercer. V. Incapacité. *Majeurs incapables :* aliénés, fa d'esprit, prodigues. Subst. *Les incapables* (V. Interdit, **min** ◈ ANT. *Capable; apte,* habile.

INCAPACITANT, ANTE [ẽkapasitã, ãt]. *adj. et n (1968; de incapacité). Milit.* Substance toxique suscep de rendre temporairement inapte au combat. *Bombe i pacitante.* — Subst. *Des incapacitants.*

INCAPACITÉ [ẽkapasite]. n. *f.* (V. 1525; de in- 1 *capacité).* ♦ 1° Etat de celui, de celle qui est incapable faire qqch.). V. Impossibilité, impuissance (à), **inapti** « *Leur incapacité de comprendre ce qui les dépasse* » *(G Je suis dans l'incapacité de vous répondre* (Cf. Hors d de). ◇ *Absolt.* Défaut de capacité. V. Ignorance, **impé** incompétence, inhabileté. « *En fait de gouvernement, l'inc*

cité est une trahison » (CHATEAUB.). ♦ 2° État d'une personne qui, à la suite d'une blessure, d'une maladie, est devenue incapable de travailler, d'accomplir certains actes. — *(1873) Incapacité de travail. Incapacité totale* (empêchant tout travail rémunérateur); *incapacité partielle.* V. Invalidité. *Incapacité permanente,* infirmité mettant quelqu'un dans l'impossibilité de travailler. ♦ 3° *Dr.* État d'une personne privée, par la loi, de la jouissance ou de l'exercice de certains droits (V. Déchéance). *Incapacité d'exercice,* inaptitude d'une personne à mettre en œuvre elle-même certains droits. *Incapacité légale d'exercice des mineurs. Incapacité de jouissance,* inaptitude à être titulaire de certains droits. — Dr. const. *Incapacité électorale,* situations entraînant la perte du droit de vote. ◈ ANT. Aptitude, capacité.

INCARCÉRATION [ɛ̃kaʀseʀasjɔ̃], n. *f.* (xv'; « étranglement » (1314). méd.; de *incarcérer*). ♦ 1° Action d'incarcérer (V. Emprisonnement); état d'une personne incarcérée. V. Captivité. ♦ 2° Méd. *Incarcération du placenta* (*Syn.* ENCHATONNEMENT). ◈ ANT. liberté.

INCARCÉRER [ɛ̃kaʀseʀe], *v.* tr.; conjug. *céder* (*Encarcerer,* 1392, rare jusqu'au XVIIIe; lat. médiév. *incarcerare,* de *carcer* « prison »). Mettre en prison. V. Emprisonner. *On* l'a *incarcéré. -Au* p. p. *Prévenu incarcéré.* ◈ ANT. *Délivrer,* libérer.

INCARNADIN, INE [ɛ̃kaʀnadɛ̃, in]. *adj. (1600;* it. dial. *incarnadino, pour incarnatino.* V. Incarnat). *Littér.* D'une couleur d'incarnat, pâle. « *Le nez mignon avec la bouche Incarnadine* » (VERLAINE).

INCARNAT. ATE [ɛ̃kaʀna, at]. *adj.* (1532; it. *incarnato* « couleur de la chair »). D'un rouge clair et vif. Velours *incarnat. Trèfle incarnat.* — Subst. *Des rideaux d'un bel incarnat.* Littér. « *L'incarnat de son teint était plus vif* » (BALZ.).

INCARNATION [ɛ̃kaʀnasjɔ̃]. *n. f.* (1113; lat. *incarnatio*). ♦ 1° Dans la religion chrétienne, Union intime en Jésus-Christ de la nature divine avec une nature humaine. *L'incarnation du Christ,* et absolt. *L'Incarnation. Le mystère de* l'Incarnation. ◇ Action par laquelle une divinité s'incarne dans le corps d'un homme ou d'un animal. *Les incarnations de Jupiter* (V. Métamorphose), *de Vichnou* (V. Avatar). ♦ 2° (Mil. XIXe). Ce qui incarne, représente. V. Image, personnification. « *Le Gouvernement l'exaspérait, comme l'incarnation même de l'injustice* » (FLAUB.).

INCARNÉ, ÉE [ɛ̃kaʀne]. *ndj.* (XVIe; *encharneie, 1160;* v. Incarner).

1. ♦ 1° *Relig.* Qui s'est incarné, s'est fait chair. *Le Verbe* incarné, Jésus-Christ. ♦ 2° (XVIe). Qui est représenté sous une forme matérielle. « *Louis XVIII était la légitimité incarnée* » (CHATEAUB.).

II. *Méd.* (1863). Qui pénètre dans les chairs. *Ongle incarné.* ◈ ANT. *Désincarné.*

INCARNER [ɛ̃kaʀne]. *v. tr.* (1495; méd., 1372; a. fr. *encharner,* refait sur le lat. ecclés. incarnai-e). ♦ 1° Revêtir (un être spirituel) d'un corps charnel, d'une forme humaine ou animale. — Pronom. « *Le Verbe s'est incarné à l'homme de douleur* » (CHATEAU~.). *Les divinités indiennes s'incarnaient successivement dans des corps différents.* ♦ 2° *Littér.* Représenter (une chose abstraite) sous une forme matérielle et sensible. Incarner une *idée dans* une *ouvre.* — Pronom. *Tous* nos *espoirs s'incarnent* en *vous.* ♦ 3° Cour. Représenter en soi, soi-même (une chose abstraite). V. Figurer.'« *Quand un homme domine un siècle et incarne le progrès* » (HUGO). ♦ 4° (xx'). Représenter un personnage dans un spectacle. V. Interpréter, jouer. *Sarah Bernhardt incarna l'Aiglon.*

INCARTADE [ɛ̃kaʀtad]. *n. f. (1612;* it. *inquartata, en* escrime). ♦ 1° Vx. Boutade blessante lancée brusquement et inconsidérément. V. Algarade, sortie; insulte. *Les* « *brusqueries et (les) incartades* » *d'Alceste* (ROUSS.). ♦ 2° *Mod.* Léger écart de conduite. V. Caprice, écart, extravagance, folie. « *Ta dernière incartade prouve que ton éducation est à refaire* » (SARTRE). ♦ 3" *Équit.* Ecart brusque d'un cheval.

INCASIQUE [ɛ̃kazik]. *ndj.* (v. 1900; de *inca*). *Didact.* Relatif aux Incas.

INCASSABLE [ɛ̃kasabl(ə)]. *ndj.* (1801 ; de *in-* 1, et cassable). *Qui* ne peut être brisé. V. Infraneible. *Verre incassable.* 0 Qui ne se casse pas facilement. V. Solide. *Fil incassable.* ◈ ANT. Cassable, *cassant,* fragile.

INCENDIAIRE [ɛ̃sɑ̃djɛʀ]. *n.* et *adj.* (XIIIe; lat. *incendiarius*).

1. N. Personne qui allume volontairement un incendie. V. Pétroleur, pyromane. *Néron l'incendiaire.*

II. *Adj.* (1400). ♦ 1° Propre à causer l'incendie. V. Ardent. *Matières combustibles et incendiaires. Balles, bombes (au* phosphore, au calcium, au napalm) *incendiaires.* ♦ 2° *Fig.* Propre à enflammer les esprits, à allumer la révolte. V. Séditieux. *Propos, déclarations incendiaires.* ◇ *Spécialt.* Qui éveille les désirs *amoureux. Une blonde incendiaire. Œillade incendiaire* (Cf. Œillade assassine). « Des *lettres d'amour... mais qui n'ont rien d'incendiaire ou d'inavouable* » (HENRIOT).

INCENDIE [ɛ̃sɑ̃di]. *n. m. (1575;* lat. *incendium;* Cf. a. béarnais *Encendy* [1570]). ♦ 1° Grand feu qui se propage en causant des dégâts. V. Embrasement, feu; brasier, sinistre. *Incendie de forêt. Foyer d'incendie. Défense, protection contre l'incendie. Les pompiers maîtrisèrent l'incendie. Assurance contre l'incendie.* ♦ 2° Lumière rougeoyante éclairant une grande étendue. *L'incendie du soleil couchant.* « *L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes; à leur éclat on attend l'astre...* » (ROUSS.). ♦ 3° *Fig.* Bouleversement, guerre. *La Serbie* « *peut toujours être le brandon d'un incendie européen* » (ARAGON).

INCENDIER [ɛ̃sɑ̃dje]. *v. tr.* (1596; de *incendie*). ♦ 1° Mettre en feu. V. Brûler, *consumer. Incendier une maison, un village.* V. Détruire. — Au p. p. *Forêt incendiée* : brûlis. — Par *ext. Des fermiers incendiés,* dont les fermes ont été détruites par l'incendie. ♦ 2° Irriter en provoquant une impression de brûlure. « *Ça avait un goût de vin roussi et ça lui incendia la gorge* » (SARTRE). ♦ 3° Colorer d'une lueur ardente. « *Un gros soleil rouge qui incendie nos vitres*» (DAUD.). — « *Le visage, aux pommettes incendiées par la fièvre* » (BARBEY). ♦ 4° *Fig.* Enflammer, exciter. *Les petites bonnes* « *dont il incendiait l'imagination avec le récit mensonger de ses exploits* » (MAC ORLAN). ♦ 5° *Pop.* (1905). *Incendier qqn,* l'accabler de reproches. — *Se foire incendier.*

INCÉRATION [ɛ̃seʀasjɔ̃]. *n. f.* (1732; rad. lat. *cera* « cire »). *Didact.* Action de donner à une matière la consistance de la cire; action de mêler de la cire à une substance.

1. **INCERTAIN, AINE** [ɛ̃sɛʀtɛ̃, ɛn]. *adj.* (1329; de *in-* 1, et *certain).*

1. ♦ 1° Qui n'est pas fixé, déterminé à l'avance. V. Indéterminé. « *De nos ans passagers le nombre est incertain* » (RAC.). ♦ 2° Qui n'est pas certain, assuré, sûr. V. Aléatoire, contingent, douteux, éventuel, hypothétique, problématique. Un *monde* « *où tout est fugitif, périssable, incertain* » (LAMART.). *Dépendre d'un événement incertain. Résultat, succès incertain. Entreprise, affaire incertaine,* dont le résultat n'est pas certain. V. Chanceux, hasardé, précaire. ◇ Sur lequel on ne peut compter. *Aide incertaine; appui incertain. Temps incertain.* V. Indécis, variable. ♦ 3° Qui n'est pas connu avec certitude. « *Il n'est pas certain que tout soit incertain* » (PASC.). V. Contestable, douteux. *Origine, date incertaine.* ♦ 4° (1564). Dont la forme, la nature n'est pas nette, claire. V. Changeant, confus, indécis, indéfini, indéfinissable; imprécis, obscur, *vague. Contours incertains.* V. Vaporeux. *La plaine* « *que la lune dans son premier quartier n'éclairait que d'une lumière incertaine* » (VIGNY). « *À la moindre allusion, même incertaine, il s'assombrissait* » (DUHAM.). V. Ambigu, équivoque, nébuleux.

II. *(Personnes:* v. 1400, « ignorant de »; sens mod., XVIe). Qui manque de certitude, de décision, de détermination; qui est dans le doute. V. Embarrassé, faible, hésitant, indécis, irrésolu, vacillant. *Demeurer incertain.* — *Incertain de* (suivi d'un subst., d'un inf.), qui est dans le doute sur. *Il flotta,* « *incertain du parti qu'il devait prendre* » (*MÉRIMÉE). Être incertain de ce que l'on vo faire.* — Par *ext. Pas incertains; démarche incertaine.*

◈ ANT. *Certain. Sûr; fixe, stable. Clair, net, précis.* Décidé, *ferme.* résolu.

2. INCERTAIN [ɛ̃sɛʀtɛ̃]. *n.* m. (1753; du précéd.). *Fin.* Cote de change qui permet de calculer la quantité de monnaie française correspondant à une quantité fixe de monnaie étrangère. *Le certain et l'incertain.*

INCERTITUDE [ɛ̃sɛʀtityd]. *n. f.* (1495; de *in- 1,* et certitude).

1. ♦ 1° État de ce qui est incertain. *Incertitude de l'avenir, des événements. d'un résultat.* « *L'incertitude de notre avenir donne aux objets leur véritable prix* » (CHATEAUB.). *Incertitude des choses humaines.* V. Fragilité, précarité. — *Math.* Majorant de la valeur absolue d'une erreur*, intervalle à l'intérieur duquel se trouvent la valeur exacte, inconnue, et la valeur calculée d'une grandeur (V. Précision). — Phys. *Principe d'incertitude* (ou d'indétermination) *de Heisenberg,* d'après lequel il est impossible de déterminer avec précision à la fois la position et la vitesse (ou la quantité de mouvement) d'un corpuscule, en mécanique intra-atomique. *Relations d'incertitude,* qui expriment numériquement cette imprécision. ♦ 2° Vx. Chose incertaine, mal connue, qui prête au doute. « *La plus grande partie de la philosophie n'est qu'un amas d'incertitudes* » (NICOLE). ♦ 3° Chose imprévisible. « *Les lendemains remplis d'incertitudes* » (LOTI). V. Chance, hasard.

II. (1538). ♦ 1° État d'une personne incertaine. V. Anxiété, doute, inquiétude. *L'homme,* « *cloaque d'incertitude et d'erreur* » (PASC.). *Être, demeurer dans l'incertitude. 0 Spécialt.* État d'une personne incertaine de ce qu'elle fera. V. Embarras, hésitation, indécision, indétermination, irrésolution, perplexité. *Être dans l'incertitude. Je lui avais communiqué* « *mon incertitude qui, le jour des décisions, l'empêcherait d'en prendre aucune* » (RADIGUET). — *Esprit en pleine*

incertitude. V. Crise, désarroi. ♦ 2° (Rare). *Une incertitude.* V. Hésitation.

◈ ANT. *Certitude,* clarté. *Fermeté,* résolution.

INCESSAMMENT [ɛ̃sesamɑ̃]. *adv.* (1358; de *incessant*). ♦ 1° *Vx.* D'une manière incessante, sans cesse. V. Constamment, continuellement. *Gavarni varie « incessamment ses* types » (GAUTIER). ♦ 2° (1671). *Mod.* Très prochainement, sans délai, sans retard. V. Bientôt, peu (sous peu), tôt (au plus *tôt);* suite *(tout* de suite). *Il doit arriver, venir incessamment.*

INCESSANT, ANTE [ɛ̃sesɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1552;* de in- 1, et cessant). Qui ne. cesse pas, dure sans interruption. V. Continu, continuel, ininterrompu, perpétuel. *D'incessantes récriminations.* V. Éternel. « *La douce plainte incessante d'une* source » (PROUST). ◈ ANT. *Discontinu, interrompu, rare.*

INCESSIBILITÉ [ɛ̃sesibilite]. *n. f.* (1839; de *incessible).* Dr. Caractère de ce qui est incessible. V. Inaliénabilité. ◈ ANT. Cessibilité.

INCESSIBLE [ɛ̃sesibl(ə)]. *adj. (1576;* de in- 1, et *cessible). Dr.* Qui ne peut être cédé. V. Inaliénable. *Droit, privilège incessible.* ◈ ANT. Cessible.

INCESTE [ɛ̃sɛst(ə)]. *n.* (1130; lat. *incestus,* proprem. « non chaste »). ♦ 1° N. *m.* Relations sexuelles entre un homme et une femme parents ou alliés à un degré entraînant la prohibition du mariage. — *Par* ext. Amour incestueux. *Byron « baptisant inceste un amour assez naturel pour une demi-sœur inconnue, transforma la faute en crime »* (MAUROIS). ♦ 2° *Vx* (XIVe). N. *m.* et *f.* Personne qui a commis un inceste.

INCESTUEUX, EUSE [ɛ̃sɛstyø, øz]. *adj.* (XIIIe; lat. *incestuosus*). ♦ 1° Coupable d'inceste. « *De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse* » (BOIL.). — Subst. Un incestueux. ♦ 2° Qui constitue un inceste. Amour incestueux. ♦ 3° Issu d'un inceste. *Enfant incestueux.*

INCHANGÉ, ÉE [ɛ̃ʃɑ̃ʒe]. *adj.* (1842; de *in-* 1, et changé). Qui n'a pas changé. *La situation demeure inchangée.* ◈ ANT. *Changé.*

INCHANTABLE [ɛ̃ʃɑ̃tabl(ə)]. *adj.* (XVIIIe; de *in- 1,* et *chanter).* Impossible, trop difficile à chanter.

INCHAUFFABLE [ɛ̃ʃofabl(ə)]. *adj. (xx';* de *in- 1, et chauffer).* Impossible ou très difficile à chauffer. Ces *grondes pièces sont inchauffables.*

INCHAVIRABLE [ɛ̃ʃavirabl(ə)]. *adj. (1878;* de *in- 1, et chavirer).* Qui ne. peut chavirer. Canot *de sauvetage inchavirable.*

INCHOATIF. IVE [ɛ̃kɔatif, iv]. *adj.* (1380; lat. *inchoativus,* de *inchoare* « commencer »). *Ling.* Se dit des formes verbales exprimant une action commençante, une progression. *Verbes inchoatifs.*

INCIDEMMENT [ɛ̃sidamɑ̃]. *adv. (v.* 1310; de *incident).* D'une manière incidente; sans y attacher une importance capitale. V. Accessoirement, accidentellement. « *J'ai dû te nommer incidemment, parmi les camarades* » (ROMAIN~).

INCIDENCE [ɛ̃sidɑ̃s]. *n. f.* (1360; de *incidenr).*

I. *Vx.* Ce qui arrive, survient: circonstance. incident. II. (1637). ♦ 1° Sc. Rencontre {d'une ligne, d'un corps *et* d'une *autre* ligne, d'une surface, etc.). *Spécialt.* Rencontre d'un rayon (lumineux, électromagnétique) et d'une surface. *Point d'incidence* : point de rencontre du rayon incident et de *la* surface. *Plan d'incidence. Angle d'incidence,* formé par le rayon incident et la normale à la surface frappée, au point d'incidence. -Par *ext.* Direction du rayon incident. *L'angle de réflexion, de réfraction, dépend de l'incidence.* ♦ 2° (XIXe). *Écon.* Effet de la charge fiscale sur une personne ou une classe qui la supporte finalement au lieu du contribuable qui, légalement, l'acquitte. *Incidence des impôts de consommation.* ♦ 3° Conséquence, effet, influence. *L'incidence des salaires sur les prix de revient.* « *Quelle sera sur la communauté française l'incidence des phénomènes ainsi déterminés ?* » (DUHAM.). ♦ 4° (1966). *Méd.* Nombre de cas de maladie apparus pendant une période de temps donnée au sein d'une population (distinct de *prévalence**).

INCIDENT [ɛ̃sidɑ̃]. *n.* m. (1265; du lat. scolastique *incidens,* de *incidere* « tomber sur, survenir »). ♦ 1° Petit événement qui survient. *Un incident sans importance.* « *La vie n'est qu'une succession d'incidents* » (STE-BEUVE). *Incident imprévu, inopiné.* V. Aventure. « *À l'église, il y eut un incidenr pénible, l'abbé Madeline s'évanouit* » (ZOLA). ◇ *Spécialt.* Petite difficulté imprévue qui survient au cours d'une entreprise. V. Accroc, anicroche. *Le voyage s'est passé sans incident.* ♦ 2" Événement peu important en lui-même, mais capable d'entraîner de graves conséquences dans les relations internationales. *Incident diplomatique.* « *Un incident de frontière, peut-être un* casus belli *entre la France et l'Allemagne* » (HERMANT). — (Dans la vie politique, *sociale)* Désordre. *S'efforcer de créer, de provoquer des incidents dans une réunion, dans la rue.* ♦ 3° *Hist. litt. Événement* accessoire qui survient dans le cours de l'action principale (d'une pièce de théâtre, d'un roman). V. Épisode, péripétie. ♦ 4° *Dr.* Contestation accessoire au cours d'un procès, venant en interrompre le déroulement *Incident d'audience,* relatif à la compétence, l'administration de la preuve, la régularité de la procédure *Soulever un incident* (on dit *incidenter).* — *Fi.ƨ.* Difficulté objection (dans un débat, au jeu). V. Chicane, dispute.

INCIDENT, ENTE [ɛ̃sidɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1468; Cf. le précéd.) ♦ 1° *Dr.* Qui survient accessoirement dans un procès, une affaire. V. Accessoire. *Contestation, demande, question requête incidente.* ♦ 2° (XVIIIe). *Phys. Qui rencontre* une surface, un corps réfringent. ♦ 3° *Gram.* Se dit d'une proposition qui suspend une phrase pour y introduire un énoncé accessoire. V. Incise. Subst. *Mettre une incidente entre parenthèses, entre tirets.* « *En phrases interrompues, coupées de continuelles incidentes* » (ZOLA). ◈ ANT. Dominant, *principal.*

INCINÉRATEUR [ɛ̃sineratœʀ]. *n. m.* (1894; de *incinérer).* Appareil où l'on incinère les ordures.

INCINÉRATION [ɛ̃sineʀasjɔ̃]. n. *f.* (1390, rare av. 1762 ; bas *lat. incineratio).* Action d'incinérer. *Fours d'incinération ou* incinérateurs. — Spécialt. *Incinération des cadavres.* V. Crémation; cinéraire (urne), columbarium.

INCINÉRER [ɛ̃sinere]. *v. tr.;* conjug. *céder* (1488, repris XIXe; lat. *incinerare,* de *cinis* « cendre »). Réduire en cendre: V. Brûler. — Spécialt. *Incinérer un cadavre.* — Au p. p. « *retrouva enfouis, incinérés, les restes de ses victimes (COLETTE).*

INCIPIT [ɛ̃sipit]. n. *m. invar.* (1867; mot lat., 3e pers. sing. ind. de *incipire* « *commencer* »). *Didact.* Premiers mots d'un manuscrit, d'un livre. *Catalogue citant les incipit des ouvrages répertoriés.*

INCIRCONCIS, ISE [ɛ̃siʀkɔ̃si, iz]. *ndj. et n.* (1530; lat. ecclés. *incircorcisus.* V. Circoncis). *Relig.* Qui n'est pas circoncis; n'appartient pas à la nation juive. V. Goy. ◇ *Figt* et vx. Pécheur. ◈ ANT. *Circoncis.*

INCIRCONCISION [ɛ̃siʀkɔ̃sizjɔ̃]. n. *f.* (XVIe; de *incircorcis). Vx* ou *Relig.* État de celui qui est incirconcis.

INCISE [ɛ̃siz]. *n.* et *adj. f. (1770; lat. incisa* « coupée » ♦ 1° *Mus.* Groupe de notes formant un fragment d'un rythme. ♦ 2° Grnm. (1771). Proposition généralement courte, tantôt insérée dans le corps de la phrase, tantôt rejetée à la fin pour indiquer qu'on rapporte les paroles de qqn ou pour exprimer une sorte de parenthèse. V. Incident(e) Ex. « *Un* soir, *t'en souvient-il?* nous voguions en silence (LAMART.). — Adj. *Proposition incise.*

INCISÉ, ÉE [ɛ̃size]. *adj.* (V. Inciser). Bot. *Feuille incisée* dont les bords présentent des découpures profondes et irrégulières.

INCISER [ɛ̃size]. *v. tr.* (1418; lat. pop. °*incisare,* de *incisu* p. p. de *incidere* « couper »). Fendre avec un instrument tranchant. V. Couper, entailler; incision. — Arbor. *Inciser un pin pour recueillir la résine. Inciser l'écorce d'un arbre pour le greffage.* V. Écorcer, scarifier. — « *Le médecin... s présente avec sa trousse pour inciser son panaris* » (MICHAUX).

INCISIF, IVE [ɛ̃sizif, iv]. *adj. (1314; lat.* méd. *incisivus* ♦ 1° *Vx.* Qui incise, qui est propre à couper. V. Trancha" *Anat.* (XVIe) *Dents incisives.* V. Incisive. ♦ 2° *Mod.* (1831 Acerbe, acéré, aigu, mordant, tranchant. *Ironie incisive Critique incisive.* V. Emporte-pièce (à l'). *Style incisif concis.* — (Personnes) « *Éloquent... , parfois ironique, spirituel incisif* » (RENAN). ◈ ANT. *Mou,* terne.

INCISION [ɛ̃sizjɔ̃]. *n. f.* (1314; *lat. incisio).* Action d'inciser; son résultat. V. Coupure, entaille, fente. *Faire une incision annulaire à l'écorce d'un arbre fruitier :* baguer, cerner. Division des parties molles avec un instrument tranchant" *Pratiquer une incision :* inciser. *Incision d'une plaie, d'u* organe (V. -Tomie). *Incision cruciale. Instruments pour incisions* (bistouri, scalpel).

INCISIVE [ɛ̃siziv]. *n. f.* (1754; de *dent incisive).* Dent aplatie et tranchante qui coupe les aliments, dans la part médiane des arcades dentaires. *Les huit incisives de l'homme* « *Les tranchantes incisives des rongeurs* » (PERGAUD).

INCISURE [ɛ̃sizyʀ]. n. *f.* (XVIe; « incision », 1638 « découpure de certains *organes* » ; du lat. *incisura* « fente, fissure » ♦ 1° *Bof.* Découpure irrégulière. ♦ 2° *Anat.* Échancrure bords nettement délimités, à la surface d'un organe.

INCITANT. ANTE [ɛ̃sitɑ̃, ɑ̃t]. *adj. et n. m.* (v. 1970 de *inciter). Physiol.* Excitant.

INCITATEUR, TRICE [ɛ̃sitatœʀ, tʀis]. *n.* (1470; *inciter). Rare.* Personne qui incite. V. Excitateur, instigateur *Un imitateur de troubles.*

INCITATION [ɛ̃sitasjɔ̃]. *n. f.* (1360; lat. *incitatio).* Action d'inciter; ce. qui incite. V. Conseil, encouragement, exhortation, instigation. *Incitation à la révolte, à la violence.* Excitation, provocation. « *Je trouvais cher lui, non point une incitation, mais bien un empêchement* » (GIDE). Dr. *Incitation au meurtre.* V. Apologie. *Incitation de mineurs à la débauche* ◇ *Physiol.* Excitation. ◈ ANT. Apaisement.

INCITER [ɛ̃site]. *v. tr. (XIV~; enciter,* 1190; lat. *incitare Littér.* Entraîner, pousser (qqn) à qqch., faire qqch. V. Di poser, encourager, engager, exciter, exhorter, inviter, sollicite *Un homme nonchalant qu'il faut sans cesse inciter à l'actio* V. Aiguillonner, stimuler. ◇ Cour. Conduire (qqn) à u

sentiment, un comportement, par une influence morale (surtout avec sujet de chose). Sa *réponse m'incite à penser qu'il est innocent. La publicité incite à acheter. La guerre* « *incite à l'héroïsme les âmes fières* » **(LECOMTE).** ◈ ANT. **Détourner,** *empêcher; apaiser.*

INCIVIL, ILE [ɛ̃sivil]. *adj.* (1361; lat. *incivilis*). *Vx* ou *littér.* ♦ 1° Qui manque de civilité. V. Impoli. Un homme *incivil.* ♦ 2° Contraire à la bienséance. *Répondre sur un ton incivil.* ◈ ANT. *Civil, courtois,* **honnête, poli.**

INCIVILEMENT [ɛ̃sivilmɑ̃]. *adv.* (1462; de *incivil*). *Vx* ou *littér.* D'une manière incivile. ◈ ANT. **Civilement.**

INCIVILISABLE [ɛ̃sivilizabl(ə)]. *adj.* (1831; de in- 1, et *civiliser*). Qu'on ne peut civiliser. ◈ ANT. *Civilisable.*

INCIVILITÉ [ɛ̃sivilite]. *n. f.* (1426; lat. *incivilitas*). *Vx* ou *littér.* ♦ 1° Manque de civilité. V. Impolitesse. ♦ 2° (XVII^e). Action ou parole incivile. *Commettre une incivilité.* ◈ ANT. *Civilité.*

INCIVIQUE [ɛ̃sivik]. *adj.* (1794; de *in-* 1, et *civique*). *Vieilli.* Qui manque de civisme. *Attitude incivique.* — Collaborateur* (en Belgique).

INCIVISME [ɛ̃sivism(ə)]. *n. m.* (1791; de *in-* 1, et *civisme*). *Vieilli.* Défaut de civisme. ◈ ANT. **Civisme**

INCLASSABLE [ɛ̃klasabl(ə)]. *adj.* (1845; de *in-* 1, et *classable;* Cf. Classer). Impossible à classer, à définir précisément. *Une œuvre inclassable.*

INCLÉMENCE [ɛ̃klemɑ̃s]. *n. f.* (1520; lat. *inclementia*). ♦ 1° Vx. Manque de clémence. « *Pour fléchir l'inclémence des Dieux* » (RAC.). ♦ 2° *Fig. et littér. V.* Dureté, rigueur. *L'inclémence de l'hiver.* ◈ ANT. **Clémence,** *douceur.*

INCLÉMENT, ENTE [ɛ̃klemɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1546; lat. *inclemens*). ♦ 1° Vx. Qui manque de clémence. *Juges incléments.* ♦ 2° *Fig.* **et** *littér.* V. Dur, rigoureux. « *Dans l'inclément désert* » (HUGO). ◈ ANT. **Clément.**

INCLINAISON [ɛ̃klinɛzɔ̃]. *n. f.* (1611; de *incliner*). ♦ 1° **État** de ce qui est incliné: obliquité d'une ligne droite ou d'une surface relativement au plan de l'horizon. *Inclinaison d'un talus, d'un toit.* V. Déclivité, **penchant, pente.** *L'inclinaison de la tour de Pise. Inclinaison d'une route, d'une voie ferrée. V.* Rampe. *Inclinaison d'un* mur. V. Fruit. *Inclinaison d'un tuyau de descente.* V. **Dévoiement.** *Inclinaison d'un navire qui penche, menace de couler.* V. Bande, gîte. — Phys. *Inclinaison magnétique,* angle formé avec l'horizon par une aiguille aimantée mobile autour de son centre de gravité et suspendue dans le plan vertical du méridien magnétique (V. Isocline). ♦ 2° Relation d'obliquité. *Géom. Inclinaison d'un plan, d'une surface, d'une ligne* : angle qu'ils font avec un autre plan, une autre surface ou ligne. *Angle d'inclinaison.* — *Astron.* Angle formé par le plan de l'orbite d'une planète avec le plan de l'écliptique. *Inclinaison de l'écliptique.* V. Obliquité. ♦ 3° Action de pencher; position inclinée, penchée. *Les manneguins dictent* « *le geste du bras, l'inclinaison de la tête* » **(ROMAINS).** ◈ ANT. **Aplomb,** *rectitude.*

INCLINATION [ɛ̃klinasjɔ̃]. *n. f.* (*Inclinacion,* 1236; lat. *inclinatio*). ♦ 1° Mouvement affectif, spontané vers un objet ou une fin. V. Appétit, **désir, envie, penchant,** propension, tendance. *Inclination innée, naturelle* (V. Nature, **tempérament**). « *Ses bonnes inclinations s'altérèrent* » (CHATEAUB.). *Inclinations et passions. Combattre ses inclinations. Agir contre sa propre inclination. V.* Goût. Suivre *son inclination. Avoir de ['inclination, une certaine inclination à mentir.* V. Enclin, porté, sujet (être). — *«La vie n'avait pas trop contrarié son inclination naturelle au bonheur* » **(FRANCE).** *Montrer de l'inclination, une vive inclination pour l'aventure, les sciences.* V. Attrait, disposition. — Tendance morale. *Znclinations égoïstes, altruistes, supérieures.* ♦ 2° *Vieilli. Mouvement* qui porte à aimer qqn. V. Affection, **amour,** sympathie. « *De l'amour, de l'inclination, comme tu voudras* » (MARIVAUX). *Tendre, vive inclination pour qqn. Mariage d'inclination.* ♦ 3° Sens *propre* (XIV^e). *Rave.* Action d'incliner, de pencher. ◇ Cour. Action d'incliner la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de déférence. « *Une de ces légères inclinations de tête* » (BALZ.). V. Salut. *Profonde inclination.* V. Courbette, révérence. ◈ ANT. **Antipathie, aversion.**

INCLINÉ, ÉE [ɛ̃kline]. *adj.* (*Encliné,* 1534; V. Incliner). ♦ 1° Oblique. « *Il avait la tête un peu inclinée sur l'épaule* » (MONTHERLANT). ◇ (1691) **PLAN INCLINÉ,** souvent utilisé pour faciliter la montée des corps lourds ou ralentir leur descente (machine simple). — Géol. *Couches inclinées. Bancs de calcaire inclinés.* ♦ 2° *Fig.* Enclin, porté (à). *Je suis incliné à penser.* ◈ ANT. **Droit.**

INCLINER [ɛ̃kline]. *v.* (1213; a. fr. *encline?*' « **saluer en** s'inclinant »; lat. *inclinare* « pencher vers »).

I. V. *tr.* ♦ 1° Rendre oblique (ce qui est naturellement droit); diriger, porter vers le **bas** ou de côté. V. Abaisser, **baisser,** courber, fléchir, pencher, **plier.** *Incliner le front. Le vent incline les épis. V.* **Coucher.** *Incliner le flacon et versez doucement. Poids qui incline le fléau de la balance.* ♦ 2° *Fig.* (1327). Rendre (qqn) enclin à. V. Inciter, porter, pousser. *Absolt.* (Littér.}. « *Je ne me reconnais aucun droit d'incliner en rien sa pensée* » *(GIDE).*

II. S'INCLINER. V. *pron.* (1532). Ⓐ *Personnes.* ♦ 1° Se courber, se pencher. « *Il joignait les talons, s'inclinait assez bas devant les hommes* » **(ROMAINS).** *Saluer* en s'inclinant profondément. *Prêtre qui s'incline devant l'autel.* V. Prosterner *(se).* ♦ 2° Fig. *S'incliner devant qqn,* lui donner des marques de respect, d'humilité; reconnaître sa supériorité. *V.* Soumettre *(se). Il ne s'incline devant aucune autorité.* ◇ (Fin XIX^e) S'avouer vaincu, renoncer à lutter, à insister. V. Abandonner, céder, résigner *(se).* — *Absolt.* V. **Obéir.** *Je m'incline.* « *Il fallait s'incliner ou partir* » **(ROMAIN~).** Ⓑ *Choses.* Se placer, être placé obliquement par rapport à l'horizon ou à un plan donné. *Chemin qui s'incline en pente douce, raide, rapide.* V. Descendre. *Les* « *faibles rayons d'un soleil qui s'incline* » (BARRÈS).

III. V. *intr.* (1532). ♦ 1° Vx ou littér. *(Choses).* Aller en s'inclinant, en penchant légèrement. « *Le jour inclina sous l'horizon* » (GOBINEAU). ♦ 2° Mod. *(Personnes)* INCLINER À : avoir de l'inclination pour qqch. ou *(vieilli)* pour qqn. V. Pencher, tendre *(à, vers). Incliner à l'indulgence,* **vers** *['indulgence.* V. Enclin (être). *Incliner* à (suivi d'un infinitif). *Il* « *inclinait à suivre ce conseil* » **(SAND).** *J'incline à penser que vous avez raison.*

◈ ANT. **Lever, relever; redresser.**

INCLURE [ɛ̃klyʀ]. V. *tr.; conjug.* **conclure,** sauf p. p. inclus (1594, repris déb. XIX^e; de *inclus,* d'apr. exclure). ♦ 1° Mettre (qqch.) dans. V. Enfermer, insérer, introduire. *Inclure un chèque, un billet dans une lettre. J'inclus votre nom dans la liste.* ♦ 2° (1866; *abstrait).* Comprendre. V. Comporter, **contenir, impliquer, intégrer,** renfermer. *Cette condition en inclut une autre.* ◈ ANT. **Exclure,** excepter.

INCLUS, USE [ɛ̃kly, yz]. *adj.* (1394; lat. *inclusus,* p. p. de *includere*). ♦ 1" Contenu, compris, inséré (dans). *Frais inclus dans une somme.* — *Jusqu'au troisième chapitre inclus.* V. **Inclusivement. Ses** *Souvenirs* « *qu'elle a menés jusqu'à son mariage inclus* » (HENRIOT). — *Dent incluse,* enfouie dans l'arcade osseuse d'une mâchoire. ◇ Log., math. *Ensemble inclus dans l'ensemble E,* dont tous les éléments appartiennent à l'ensemble E. ♦ 2° CI-INCLUS, INCLUSE (1690), inclus ici, à l'intérieur. V. joint. « *N'ouvre la lettre ci-incluse qu'en cas d'accident* » (STENDHAL), ◇. *Invar.* (adv.) « *Ci-inclus la note sur la botanique* » (FLAUB.). Vous *trouverez ci-inclus réponse à votre demande.* ◈ ANT. *Exclu.*

INCLUSIF, IVE [ɛ̃klyzif, iv]. *adj.* (1688; lat. médiév. *inclusivus*). *Didacr.* Qui renferme (qqch.) en soi. « Ces *deux propositions sont inclusives l'une de l'autre* » (LITTRÉ). ◈ ANT. **Exclusif.**

INCLUSION [ɛ̃klyzjɔ̃]. *n. f.* (1580; lat. *inclusio*). ♦ 1° *Log., math.* Action d'inclure (2°); son résultat. ♦ 2° *Anat. Introduction* dans un tissu anatomique d'une substance (paraffine, colloïdine) qui lui donne assez de dureté pour être découpé en lamelles fines en vue d'un examen au microscope. — *Inclusion de la dent de* sagesse, lorsqu'elle est enfermée dans le tissu osseux du maxillaire. 0 *Biol.* (1897). Elément inclus dans un milieu de nature différente. ◈ ANT. **Exclusion.**

INCLUSIVEMENT [ɛ̃klyzivmɑ̃]. *adv.* (v. 1400; du lat. médiév. *inclusivus,* d'apr. *exclusivement).* En comprenant (la chose dont on vient de parler). *Jusqu'au quinzième siècle inclusivement.* V. Compris. ◈ ANT. **Exclusivement.**

INCOAGULABLE [ɛ̃kɔagylabl(ə)]. *adj.* (1867; de in- 1, et *coagulable). Sc.* Qui ne se coagule pas. ◈ ANT. Coagulable.

INCOERCIBILITÉ [ɛ̃kɔɛʀsibilite]. *n. f.* (1867; de incoercible). *Littér.* et *Rare.* Caractère de ce qui est incoercible, irrépressible.

INCOERCIBLE [ɛ̃kɔɛʀsibl(ə)]. *adj.* (1767; de *in-* 1, et *coercible*). *Littér.* Qu'on ne peut contenir, retenir. « *Un fou rire incoercible* » (GIDE). *Toux incoercible,* qu'on a peine à réprimer. *Sentiment, désir incoercible.* V. Irrépressible. ◈ ANT. *Coercible.*

INCOGNITO [ɛ̃kɔɲ(gn)ito]. *adv. et n. m.* (1581; mot it. « inconnu »; lat. *incognitus*). ♦ 1° *Adv.* En faisant en sorte qu'on ne soit pas connu, reconnu (dans un lieu). *Voyager incognito.* V. **Secrètement.** ♦ 2° N. *m.* Situation d'une personne qui n'est pas connue, qui cherche à n'être pas reconnue. *Garder l'incognito,* rester ignoré. « *La passion de* l'incognito, *l'un des plus grands plaisirs des princes* » (BALZ.). ◈ ANT. (du 1°) *Publiquement.*

INCOHÉRENCE [ɛ̃kɔeʀɑ̃s]. *n. f.* (1775; de *incohérent).* ♦ 1° Caractère de ce qui est incohérent; manque de lien logique, d'unité (dans les propos, les idées, les actes). *Incohérence d'un discours.* V. Désordre. *Incohérence entre les parties d'un discours, d'un ouvrage.* V. Désaccord, différence. « *L'incohérence d'un discours dépend de celui qui l'écoute* » (VALÉRY). ◇ *Psycho.* Absence de cohérence dans les propos, les idées, les actes, qui se succèdent de façon désordonnée et insolite. ♦ 2° *Une incohérence :* parole, idée, action incohérente. « *Un tissu d'inconséquences et d'incohérences* » (BAU-

DEL.). *La défense de l'accusé est pleine d'incohérences et de contradictions.* ◈ ANT. *Cohésion. cohérence, unité.*

INCOHÉRENT, ENTE [ɛ̃kɔeʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1751: de in- 1, et *cohérent*). Qui n'est pas cohérent. ♦ 1° Vx (Concret). « *Couches de terrains incohérentes* » (ACAD.). ♦ 2° Mod. *(Abstrait)*. Qui manque de suite, d'unité. *Gestes incohérents.* V. Désordonné. *Propos incohérents du fou.* V. Absurde, extravagant, illogique, incompréhensible. *Bribes de phrases incohérentes, sans queue ni fête. Conversation incohérente* (Cf. *Coq* à l'âne*). « *Une femme dont l'humeur incohérente faisait succéder une pluie de baisers à un déluge de coups* » (MAURROIS). *Style incohérent.* V. Décousu. ◈ ANT. Cohérent, *harmonieux*, logique.

INCOLLABLE [ɛ̃kɔlabl(ə)]. *adj.* (mil. XX^e^; de in- 1, et *coller*). *Fam.* Qu'on ne peut coller (I, 7°); qui répond à toutes les questions.

INCOLORE [ɛ̃kɔlɔʀ]. *adj. (1797;* bas lat. *incolor*). ♦ 1° Qui *n'est pas* coloré; *sans couleur. Liquide incolore. Gaz incolore et inodore. Verre incolore.* V. Blanc. Crème, *vernis incolore.* Par *ext. Un ciel incolore.* V. Pâle. ♦ 2° *(Abstrait).* Sans éclat. V. Terne. *Style incolore,* abstrait, sans images. *Il « me regarde avec un sourire incolore, fatigué »* (DUHAM.). ◈ ANT. Coloré.

INCOMBER [ɛ̃kɔ̃be]. *v. tr. indir.* (1468 : rentis 1789, seult. 3^e^ *pers. ;* lat. *incumbere*, proprem. « *peser sur* »). *INCOMBER À* : peser, retomber sur (qqn), être imposé à (qqn), en parlant d'une charge, d'une obligation. *Les devoirs et les responsabilités qui lui incombent.* 0 Impers. C'est à *vous qu'il incombe de faire cette démarche.* V. Appartenir, revenir.

INCOMBUSTIBILITÉ [ɛ̃kɔ̃bystibilite]. *n. f.* (1751 ; de *incombustible*). *Didact.* Caractère de ce qui est incombustible. ◈ ANT. Combustibilité.

INCOMBUSTIBLE [ɛ̃kɔ̃bystibl(ə)]. *adj. (1361, rare av.* XVIII^e^; lat. médiév. *incombustibilis*). Qui n'est pas combustible, qui ne. brûle pas *ou* très mal. V. Apyre. *L'amiante est pratiquement incombustible.* ◈ ANT. Combustible.

INCOMMENSURABILITÉ [ɛ̃kɔmɑ̃syʀabilite]. *n. f. (Incommensurableté,* XIV^e^ ; de *incommensurable). Sc.* Caractère de ce qui est incommensurable (1°). « *L'incommensurabilité des côtés du triangle rectangle* » *(SARTRE).*

INCOMMENSURABLE [ɛ̃kɔmɑ̃syʀabl(ə)]. *odj.* (1361, *rare av.* XVIII^e^; bas lat. *incommensurabilis*). ♦ 1° Sc. Se dit de grandeurs qui n'ont pas de mesure commune, dont le rapport ne peut donner de nombre entier ni fractionnaire. *La racine carrée de 2 est incommensurable avec l'unité.* — Absolt. *Nombres incommensurable.~ :* nombres réels qui ne sont pas rationnels (nombres irrationnels, algébriques généraux, et transcendants. $\sqrt{2}$ (= 1,414213...), π (= 3,141592...) *sont des* nombres incommensurables. ♦ 2° *Littér. Qu'on* ne peut mesurer, évaluer, par manque de commune mesure. V. Irréductible. « *La sensation des littératures est chose personnelle, irréductible, incommensurable* » (BOURGET). ♦ 3° Cour. Qui ne peut être mesuré, qui est très grand. V. Démesuré, énorme, illimité, immense, immensurable, infini. « *L'onde incommensurable* » (HUGO). « *Je fus pris d'une incommensurable rage* » (BAUDEL.). — Subst. m. *L'incommensurable,* l'infini. ◈ ANT. *Commensurable,* mesurable, petit.

INCOMMENSURABLEMENT [ɛ̃kɔmɑ̃syʀabləmɑ̃]. *adv.* (1875; du précéd.). D'une manière incommensurable. — Immensément, infiniment.

INCOMMODANT, ANTE [ɛ̃kɔmɔdɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (1690; de *incommoder*). Qui incommode physiquement. V. Désagréable, gênant, incommode. *Bruit incommodant, chaleur incommodante.* ◈ ANT. Agréable.

INCOMMODE [ɛ̃kɔmɔd]. *adj.* (1534; lat. *incommodus*). ♦ 1° Qui est peu pratique *à* l'usage. *Outil, instrument incommode. Meubles, accessoires incommodes.* V. Embarrassant, encombrant. ♦ 2° *Vx* ou *littér.* Qui est désagréable, qui gêne, ennuie, indispose. *Position, posture incommode.* V. Inconfortable. « *La passion véritable est incommode à l'éloquence* » *(GIDE).* — Dr. *Établissements dangereux, insalubres* ou *incommodes,* dont le fonctionnement et le voisinage présentent des dangers, des inconvénients et qui font l'objet d'une réglementation particulière (enquête *de commodo et incommodo* [de kɔmɔdo ɛt inkɔmɔdo]). ♦ 3° (Personnes). Vx. Qui gêne par sa présence, ses paroles, qui est à charge à qqn. V. Fâcheux, importun. « *Le moi est incommode aux* autres » (PASC.). ◇ *Vx.* Qui n'est pas facile de caractère; ennuyeux, insupportable. ◈ ANT. Commode, pratique; *agréable,* confortable. facile.

INCOMMODÉMENT [ɛ̃kɔmɔdemɑ̃]. *adv.* (XVI^e^; de *incommode).* D'une manière incommode. *Être installé, assis incommodément.* V. Inconfortablement. ◈ ANT. Commodément.

INCOMMODER [ɛ̃kɔmɔde]. *v.* tr. (1418; lat. *incommodare*). Causer une gène physique à (qqn), mettre mal à l'aise. V. Gêner, indisposer. Ce *bruit m'incommode.* V. Déranger, fatiguer, troubler. *Être incommodé par la chaleur, par le soleil; du soleil. Incommoder les autres.* V. Empoisonner, importuner. « *Des gens dont la personnalité étrangère l'incommodait* » (CHARDONNE). 0 Vieilli. *Être incommodé :* avoir une indisposition légère, se sentir un peu souffrant. V. Indisposé, malade. « Maman est *incommodée... elle ne sortira point* » (LACLOS).

INCOMMODITÉ [ɛ̃kɔmɔdite]. *n. f.* (1389, « immondice » lat. *incommoditas*). ♦ 1° (1549). *Litrér. Gêne,* désagrément causé par ce qui incommode. V. Ennui, importunité, inconvénient. *Incommodité d'un voisinage bruyant. L'incommodité d'habiter loin de son lieu de travail.* V. Sujétion. ◇ Malaise. trouble, maladie légère. V. Indisposition. ♦ 2° Caractère de ce qui n'est pas commode, pratique. *Incommodité d'une installation, d'un appartement.* « *L'incommodité commodes était un fait démontré pour lui* » *(GAUTIER).* ANT. Commodité, confort: agrément, *facilité.*

INCOMMUNICABILITÉ [ɛ̃kɔmynikabilite]. *n. f.* (18(de *incommunicable). Littér.* Caractère de ce qui est incommunicable ; impossibilité de communiquer.

INCOMMUNICABLE [ɛ̃kɔmynikabl(ə)]. *adj.* (1470; *in-* 1, et *communicable).* ♦ 1° Qui n'est pas communicable. V. Intransmissible. *Caractères, droits, privilèges incommunicables.* ♦ 2° Dont on ne peut faire part à personne, qui peut être exprimé, confié. V. Inexprimable. « *La pensée incommunicable.. même entre gens qui s'aiment!* » (BAUDE ♦ 3° Qui ne peut être mis en communication, qui n'a aucun rapport *(avec).* « *Deux mondes incommunicables, la jeune et la maturité* » (CHARDONNE). ◈ ANT. Communicable.

INCOMMUTABILITÉ [ɛ̃kɔmytabilite]. *n. f.* (1570; *incommutable). Dr.* État de ce qui est incommutable.

INCOMMUTABLE [ɛ̃kɔmytabl(ə)]. *adj.* (1381: *incommutabilis). Dr.* Qui ne peut changer de possesseur de propriétaire. *Propriété incommutable.*

INCOMPARABLE [ɛ̃kɔ̃paʀabl(ə)]. *adj.* (v. 1200; *incomparabilis).* ♦ 1° *Rare* ou *didact.* Qui ne peut être comparé à autre chose; qui n'a pas son semblable. *Deux choses absolument incomparables* : complètement différentes. ♦ 2° Cour. (fin XVI^e^). À qui ou à quoi rien ne semble pouvoir être comparé; sans pareil. V. Inégalable, supérieur, unique. *Beauté incomparable.* V. Accompli, admirable, parfait. *Œuvre incomparable. L'&alité « des esprits qui rend la société française incomparable »* (CHATEAUB.). « *L'incomparable cardinal de Richelieu* » (GAMBETTA). ◈ ANT. *Comparable, inférieur,* médiocre.

INCOMPARABLEMENT [ɛ̃kɔ̃paʀabləmɑ̃]. *adv.* (XII^e^; *incomparable).* D'une manière incomparable, unique (sans d'un comparatif). V. Autrement, infiniment. « Une *humanité incomparablement plus évoluée* » (BENDA).

INCOMPATIBILITÉ [ɛ̃kɔ̃patibilite]. n. *f.* (1466; *incompatible).* ♦ 1° (XVI^e^). impossibilité de s'accorder, d'exister ensemble. résultant de différences essentielles. Antagonisme, contradiction, contrariété, désaccord, opposition. *Incompatibilité d'une chose et d'une autre, d'une chose à une autre. Incompatibilité de deux choses.* « *Des incompatibilités d'idées, de races et d'époques les avaient séparées longtemps (ces* femmes) » (LOTI). *Divorce, séparation pour incompatibilité d'humeur.* ♦ 2° *Dr. pub.* Impossibilité légale de cumuler certaines fonctions ou occupations. *Incompatibilité entre le mandat parlementaire et la plupart des fonctions publiques.* ♦ 3° *Sc. Incompatibilité des équations : cas* où plusieurs équations ne peuvent se trouver vérifiées par le même système de valeurs des inconnues. 0 *Pharm.* Rapport entre médicaments qui, employés ensemble, deviendraient dangereux ou inutiles. — Méd. *Incompatibilité des groupes sanguins.* ♦ 4° Sténo. Procédé d'abrègement basé sur l'incompatibilité des sous ou de signes successifs. ◈ ANT. Accord, *coexistence,* compatibilité, *harmonie; cumul.*

INCOMPATIBLE [ɛ̃kɔ̃patibl(ə)]. *adj.* (1370; lat. médiév. *incompatibilis,* du lat. class. compati. V. Compatible). ♦ 1° Ce ne peut coexister, être associé, réuni avec (une autre chose). V. Contraire, inconciliable, opposé. « *La plus haute culture moderne... n'est pas incompatible avec la foi* » (ROMAIN V. Exclusif (de). — *Choses incompatibles* (les unes avec les autres). V. Contradictoire. discordant. « *Vouloir cumuler les avantages les plus contradictoires et les plus incompatibles* » (PÉGUY). ♦ 2° Vx *(Personnes).* Qui ne peut s'accommoder de qqch. ou s'entendre *avec* qqn. « *Farouche, dédaigneux, incompatible* » (FÉN.). ♦ 3° *Dr.* Se dit des fonctions, mandats, emplois dont la loi interdit le cumul (V. Incompatibilité). ♦ 4° *Sc. Équations incompatibles.* — *Log.* Caractère de deux ou plusieurs propositions qu'on ne peut affirmer simultanément. ◈ ANT. *Alliable, compatible,* convenable.

INCOMPÉTENCE [ɛ̃kɔ̃petɑ̃s]. n. *f.* (1537; de in- 1, compétence). ♦ 1° *Dr.* Inaptitude d'une autorité publique à accomplir un acte juridique. *Incompétence d'un préfet, d'un maire. Incompétence matérielle, personnelle, territoriale d'un tribunal. Soulever l'exception d'incompétence.* ♦ 2° *Cou* (1787). Défaut des connaissances, ou de l'habileté nécessaires. V. Ignorance, incapacité. *Parler de qqch. avec une incompétence totale.* « *La plupart des hommes, dans un État moderne reconnaissent bénévolement leur incompétence en une multitu*

de matières » (DUHAM.). ◈ ANT. Aptitude, compétence.

INCOMPÉTENT ENTE [ɛ̃kɔ̃petɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1505; bas lat. *incompefens*). ♦ 1° *Dr.* Qui n'est pas compétent (*spécialt.* d'une juridiction). ♦ 2° Cour. Qui n'a pas les connaissances suffisantes, l'habileté requise pour juger, pour décider d'une chose. V. Ignorant, incapable. *Être incompétent en musique, en politique.* ◈ ANT. *Compétent.*

INCOMPLET. ÈTE [ɛ̃kɔ̃plɛ, ɛt]. *adj.* (1372, repris XVIIe; lat. *incompletus; de in-* 1, *et complet).* Qui n'est pas complet; auquel il manque qqch., un élément. V. Imparfait. *Rendre incomplet.* V. Décompléter. *Énumération, liste incomplète; compte* incomolet. V. Défectueux. *Récit incomplet. Œuvre incomplète.* V.-Fragmentaire, inachevé. *Collection incomplète.* V. Dépareillé. *Une définition incomplète.* V. Insuffisant. ◈ ANT. *Complet.*

INCOMPLÈTEMENT [ɛ̃kɔ̃plɛtmɑ̃]. *ndv.* (1503; de *incomplet*). D'une manière incomplète. V. Imparfaitement. *Il est incomplètement* guéri. ◈ ANT. Complètement.

INCOMPLÉTUDE [ɛ̃kɔ̃pletyd]. *n. f.* (1931; de *incomplet).* ♦ 1° Psycho. *Sentiment d'incomplétude* : sentiment d'inachevé, d'insuffisant que certains malades éprouvent à propos de leurs pensées, de leurs actes, de leurs émotions. V. Psychasthénie. ♦ 2° (1969; de *in-, et complétude*). *Épistém.* Caractère d'un système hypothético-déductif* qui contient des propositions indécidables.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ [ɛ̃kɔ̃preɑ̃sibilite]. n. *f.* (1553; de *incompréhensible). Littér.* Caractère de ce qui est incompréhensible. *L'incompréhensibilité des mystères.* ◈ ANT. *Compréhensibilité.*

INCOMPRÉHENSIBLE [ɛ̃kɔ̃preɑ̃sibl(ə)]. *adj.* (v. 1300; lat. *incomprehensibilis*). ♦ 1° Qui ne peut être compris; dont la pensée ne peut saisir l'essence. V. Inconcevable. *Ta nature de Dieu* « *est immense, incompréhensible et infinie* » (DESCARTES). *L'homme est un* « *monstre incompréhensible* » (PASC.). *Mystères incompréhensibles.* V. Impénétrable, **insondable.** *Il est incompréhensible que...* Ellipt. « *Incompréhensible que Dieu soit, et incompréhensible qu'il ne soit pas* » (PASC.). 0 Littér. *Incompréhensible* à (qqn). Cela *m'est incompréhensible.* — Subst. « Qu'est-ce *qu'un Dieu masqué dans l'incompréhensible* ? » (HUGO). ♦ 2° Impossible ou très difficile à comprendre, à concevoir, à expliquer. V. Abstrus, **inexplicable,** inintelligible, mystérieux. « *Les cœurs ont des secrets divers, incompréhensibles à d'autres cœurs* » (CHATEAUB.). *Énigme, mystère incompréhensible.* V. Ténébreux. — *Il est incompréhensible; son caractère, son comportement est incompréhensible.* V. Bizarre, **curieux,** déconcertant, étrange. ◈ ANT. Clair, compréhensible.

INCOMPRÉHENSIF, IVE [ɛ̃kɔ̃preɑ̃sif, iv]. *adj.* (1903; de *in-* 1, *et compréhensif).* Qui ne comprend pas autrui; qui ne se met pas à la portée des autres. *Des parents incompréhensifs, trop sévères.* « *Un mauvais esprit, dédaigneux, incompréhensif* » (HENRIOT). *Incompréhensif et intolérant.* V. Étroit (esprit). ◈ ANT. Compréhensif.

INCOMPRÉHENSION [ɛ̃kɔ̃preɑ̃sjɔ̃]. *n.f.* (1871; de *in-* 1, *et compréhension).* Incapacité ou refus de comprendre qqn ou qqch., de lui rendre justice. V. Inintelligence, *méconnaissance. Incompréhension envers qqn, à l'égard de qqn, entre deux personnes. Artiste, poète qui souffre de l'incompréhension du public, de la critique.* ◇ *Une incompréhension* : témoignage d'incompréhension. « *Pour triompher d'une incompréhension, le meilleur moyen c'est... de tâcher de la comprendre* » (GIDE). ◈ ANT. Compréhension.

INCOMPRESSIBILITÉ [ɛ̃kɔ̃presibilite]. n. *f.* (1680; de *incompressible). Phys.* Caractère de ce qui est incompressible. ◈ ANT. Compressibilité, compression.

INCOMPRESSIBLE [ɛ̃kɔ̃presibl(ə)]. *adj.* (1680; de in- 1, et *compressible),* ♦ 1° *Phys.* Qui n'est pas compressible, dont le volume ne diminue pas par la pression. *Aucun fluide n'est incompressible.* ♦ 2° Fig. *Dépenses incompressibles,* impossibles à réduire. ◈ ANT. *Compressible, élastique.*

INCOMPRIS, ISE [ɛ̃kɔ̃pri, iz]. *adj.* (1468; de *in-* 1, et *compris*). Qui n'est pas compris, apprécié à sa juste valeur. *Livre, ouvrage incompris.* — *Une femme incomprise.* ◇ Subst. « *Il joue les grands incompris, les héros poursuivis par la fatalité* » (DUHAM.). ◈ ANT. *Apprécié,* compris.

INCONCEVABLE [ɛ̃kɔ̃svabl(ə)]. *adj.* (1584; de *in-* 1, et *concevable).* ♦ 1° Dont l'esprit humain ne peut se forme; aucune représentation. V. Contradictoire, impensable, impossible. « *Et concevoir de Dieu l'inconcevable essence* » (LAMART.). — Subst. *L'inconcevable.* ♦ 2° Cour. Impossible ou difficile à comprendre, à expliquer, à imaginer, à croire. V. Étonnant, étrange, extraordinaire, incompréhensible, incroyable, paradoxal, surprenant. *La plus inconcevable solitude. De telles choses sont, paraissent inconcevables.* V. Impossible. « *Il est inconcevable que cet abus ne soit pas réformé* » (LITTRÉ). V. Inadmissible. « *Elle vivait dans une oisiveté inconcevable* » (MUSS.). « *Les boutiques de modistes étaient pleines de chapeaux inconcevables* » (BALZ.). V. Extravagant. ◈ ANT. *Concevable;* banal, compréhensible.

INCONCEVABLEMENT [ɛ̃kɔ̃svabləmɑ̃]. *adv.* (1839; de *inconcevable).* D'une manière inconcevable. *L'enfant* « *se mit à hurler... inconcevablement* » (CÉLINE). V. Extraordinairement.

INCONCILIABLE [ɛ̃kɔ̃siljabl(ə)]. *adj.* (1752; de in- 1, et *conciliable).* Qui n'est pas conciliable (V. Incompatible). — (Personnes) *Principes, maximes inconciliables* : qui s'excluent réciproquement. « *Loi inconciliable avec les principes de la Constitution* » (MIRABEAU). *Intérêts inconciliables.* V. Opposé. — (Choses) *Chercher à réconcilier des ennemis inconciliables.* V. Irréconciliable. ◈ ANT. Conciliable.

INCONDITIONNALITÉ [ɛ̃kɔ̃disjɔnalite]. n. *f.* (1962; de *inconditionnel).* Caractère de ce qui est inconditionnel. *L'inconditionnalité d'une adhésion.* — (Personnes). *On critique l'inconditionnalité de cet homme politique.*

INCONDITIONNÉ, ÉE [ɛ̃kɔ̃disjɔne]. *adj.* (1838; de in-1, et *conditionné). Philo.* Qui n'est soumis à aucune condition. V. Absolu. Subst. *L'inconditionné* : l'absolu, l'infini. ◇ *(Personnes)* Libre. ◈ ANT. *Conditionné.*

INCONDITIONNEL, ELLE [ɛ̃kɔ̃disjɔnɛl]. *adj.* (1777; de *in-* 1, et *conditionnel,* d'apr. l'angl.). ♦ 1° Qui n'est pas conditionnel, ne dépend d'aucune condition. V. Absolu. *Ordre inconditionnel.* V. Impératif. *Acceptation, soumission inconditionnelle.* ♦ 2° Qui suit en toute circonstance et sans discussion les décisions (d'un homme, d'un parti). *Il est le soutien inconditionnel du Premier ministre, de sa politique.* Subst. *Les inconditionnels.* ◈ ANT. *Conditionnel.*

INCONDITIONNELLEMENT [ɛ̃kɔ̃disjɔnɛlmɑ̃]. *adv. (1867; de inconditionnel).* De façon inconditionnelle. *Il exige que sa majorité le soutienne inconditionnellement.* ◈ ANT. Conditionnellement.

INCONDUITE [ɛ̃kɔ̃duit]. *n. f.* (1693 ; de *in-* 1, et *conduite*). Mauvaise conduite. V. Débauche, faute, frasque. *Inconduite notoire, scandaleuse.*

INCONFORT [ɛ̃kɔ̃fɔr]. *n. m.* (1893; de in- 1, et *confort).* Manque de confort. *L'inconfort d'un logement.* V. Incommodité. « *Vous ignorer l'inconfort, fils gâté* » (COLETTE). ◈ ANT. *Confort.*

INCONFORTABLE [ɛ̃kɔ̃fɔrtabl(ə)]. *adj.* (1850; de in-, 1, *et confortable).* Qui n'est pas confortable. *Maison inconfortable.* ◇ Fig. « *Vous m'aimer depuis dix ans en silence, ce qui est extrêmement inconfortable* » (ANOUILH). V. Déplaisant, désagréable. ◈ ANT. *Confortable.*

INCONFORTABLEMENT [ɛ̃kɔ̃fɔrtabləmɑ̃]. *adv. (Néol.;* de *inconfortable).* D'une manière inconfortable. *Il est très inconfortablement installé.* V. Incommodément. ◈ ANT. *Confortablement.*

INCONGBLABLE [ɛ̃kɔ̃glabl(ə)]. *adj.* (1611; de *in- 1, et congelable).* SC., *techn.* Qui n'est pas congelable. ◈ ANT. *Congelable.*

INCONGRU, UE [ɛ̃kɔ̃gry]. *adj.* (XIVe; lat. *incongruus).* Qui n'est pas convenable. Contraire aux usages, à la bienséance. V. Inconvenant, malséant. *Ton incongru. Des hoquets incongrus. Un poème* « *plein d'inventions incongrues et singulières* » (GAUTIER). ◇ *Par ext.* (1808) *Une personne incongrue,* qui manque de savoir-vivre. ◈ ANT. Bienséant, congru, convenable.

INCONGRUITÉ [ɛ̃kɔ̃gryite]. *n. f.* (1514; lat. *incongruitas).* ♦ 1° Caractère de ce qui est incongru. ♦ 2° Action ou parole incongrue, déplacée, et *spécialt.* contraire à la bienséance, *aux convenances. Dire des incongruités.*

INCONGRÛMENT [ɛ̃kɔ̃grymɑ̃]. *adv.* (1361; de incongru). *Rare.* D'une manière incongrue. *Parler, agir incongrûment.* ◈ ANT. *Congrûment.*

INCONJUGABLE [ɛ̃kɔ̃ʒygabl(ə)]. *adj.* (1875; de *in- 1,* et *conjugable). Qu'on ne peut conjuguer.* « *Verbe argotique inconjugable* » (ESNAULT).

INCONNAISSABLE [ɛ̃kɔnɛsabl(ə)]. *adj.* (1470; rare jusqu'à *la fin* du XIXe; de *in-* 1, *et connaissable).* Qui ne peut *être connu. L'avenir inconnaissable.* — Subst. « *Chaque découverte... recule les limites de l'inconnaissable* » (DANIEL-ROPS). ◇ *Philo.* Ce qui échappe à la connaissance humaine. ◈ ANT. *Connaissable.*

INCONNAISSANCE [ɛ̃kɔnɛsɑ̃s]. *n. f. (Inconoissance,* XVe; de *in-* 1, *et connaissance). Littér.* Absence de connaissance. « *L'inconnaissance du temps à venir* » (SAND). ◈ ANT. *Connaissance.*

INCONNU, UE [ɛ̃kɔny]. *adj.* et *n. (fin* XIVe; lat. *incognitus,* d'apr. connu).

I. *Adj. et n.* ♦ 1° Qu'on ne connaît pas. V. Ignoré. **A** *(Choses).* Dont on ignore l'existence. *Découvrir, révéler un trésor inconnu.* ◇ Dont on ignore la nature. V. Mystérieux, secret. « *Les voilà dans le train, emportés vers une destination inconnue* » *(SARTRE). Les causes du décès restent inconnues.* V. Indéterminé. *Obéir à une volonté inconnue.* V. Occulte. — *Inconnu à, de* (qqn). « *Un nouveau monde qui lui était inconnu* » (LA BRUY.). **B** *(Personnes).* Dont on ignore l'identité. *Ouvrage dont l'auteur est inconnu.* V. Anonyme. *Il désire*

demeurer inconnu durant ce voyage. V. Incognito. *Enfant né de père inconnu. Tombeau du Soldat inconnu.* — Fam. *Inconnu au bataillon* : complètement inconnu (de la personne qui parle). ◇ Subst. *Déposer une plainte contre inconnu.* V. *X (contre X).* ◇ *Par exagér.* Qui est peu connu; sans réputation ni notoriété. V. Obscur. Vivre, *rester inconnu.* V. Ombre (dans 1°). ♦ 2° Qu'on ne connaît pas ou qu'on connaît très peu, faute d'étude, d'expérience, d'usage ou de pratique. *Un mot inconnu. Mers, terres inconnues.* V. Etranger, inexploré. « *Cette odeur inconnue ou plutôt méconnue de moi* » (FRANCE). *Être en pays inconnu.* « *De vastes laboratoires où se poursuivent des essais d'une ampleur jusqu'ici inconnue* » (VALÉRY). V. Inouï. — *Genre inconnu à l'Antiquité. Ces problèmes lui sont inconnus.* V. Étranger. ◇ Qu'on n'a encore jamais connu, ressenti. V. Neuf, *nouveau. Une impression, une joie inconnue.* ♦ 3° *(Personnes).* Dont on n'a jamais fait connaissance. V. Étranger. *Il ne m'est pas complètement inconnu, mais je n'arrive pas à mettre un nom sur son visage. 0* Subst. *C'est un inconnu pour moi. Une belle inconnue.* — Personne qui n'appartient pas à un clan, une famille. V. Etranger, tiers. *Entre eux, ou-devant des inconnus.* ♦ 4° *N. m.* L'INCONNU, ce qui est inconnu, ignoré (quels que soient les formes, les causes et le domaine de cette ignorance). « L'inconnu, *c'est ce qui n'existe aucunement pour moi* » *(SARTRE). Aller du connu à l'inconnu. L'appétit, l'attrait, la soif de l'inconnu.* V. Nouveau.

II. N. f. *Math.* Variable à déterminer pour connaître la solution d'un problème. — Racine d'une équation. *Système d'équations à deux inconnues.* ◇ *Les inconnues d'un problème* social, les éléments qu'on ignore.

◈ ANT. (de I) *Célèbre, connu, éprouvé. familier, fameux, renommé.*

INCONSCIEMMENT [ɛ̃kɔ̃sjamɑ̃]. *adv. (1876;* de *inconscient*). De façon inconsciente. *Agir inconsciemment, en automate.* Être *inconsciemment la dupe de ses bons sentiments* : sans s'en rendre compte, sans s'en apercevoir. V. Insu (à son). *0 Par ext. S'engager un peu inconsciemment dans une affaire délicate* (Cf. A la légère* ; sans réflexion*). ◈ ANT. Consciemment, volontairement.

INCONSCIENCE [ɛ̃kɔ̃sjɑ̃s]. n. *f.* (1838; de *in-* 1, et lat. *conscientia* « conscience, connaissance »). ♦ 1° Privation permanente ou abolition momentanée de la conscience. *État d'inconscience provoqué par le chloroforme. V.* Anesthésie. *Glisser, sombrer dans l'inconscience.* ♦ 2° *Psycho.* Caractères de phénomènes qui, par nature, échappent à la conscience. V. Inconscient *(11). L'inconscience de certains phénomènes psychologiques rend leur étude difficile.* ♦ 3° *Cour.* Absence de jugement, de conscience claire, qui caractérise un être ou qui se marque dans certains de ses actes. *Courir un pareil risque, c'est de l'inconscience. Faire preuve d'inconscience.* V. Aveuglement, folie, irréflexion, légèreté. *0 Inconscience de* : état de celui qui ne perçoit pas nettement, n'imagine pas (qqch.). V. *Ignorance.* « *L'inconscience de la minute qui va suivre* » (MART. du G.). ◈ ANT. Connaissance, conscience, lucidité.

INCONSCIENT, ENTE [ɛ̃kɔ̃sjɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* et *n.* (1820; de *in-* 1, et *conscient*).

I. *Adj.* ♦ 1° A qui la conscience fait défaut, de façon permanente ou temporaire. « *Elle n'était plus animée que de la vie inconsciente des végétaux* » (PROUST). ♦ 2° Qui ne se rend pas compte clairement des choses. *Ne prêtez pas attention à ce qu'il fait : il est complètement inconscient.* V. Fou. — *Il est inconscienf de ses actes.* ♦ 3° *(Choses).* Dont on n'a pas conscience; qui échappe à la conscience. *Mouvement, geste inconscienf.* V. Automatique, instinctif, machinal. *Élan, effort inconscient.* V. Spontané. Une *large part de notre vie psychique demeure inconsciente.* « *Cette sagesse inconsciente, l'instinct* » (FRANCE).

II. N. Personne qui juge ou agit sans réflexion, qui n'a pas une conscience claire. *Se conduire en inconscient.*

III. N. *m.* (Fin XIXe). *Psycho.* L'INCONSCIENT : ce qui échappe entièrement à la conscience, même quand le sujet cherche à le percevoir et à y appliquer son attention; la partie inconsciente du psychisme. *Désirs, sentiments inavoués refoulés dans l'inconscient. Méthodes cliniques d'investigation de l'inconscient.* V. Psychanalyse. *Inconscient et subconscient**.

◈ ANT. Conscient.

INCONSÉQUENCE [ɛ̃kɔ̃sekɑ̃s]. *n. f.* (1538; bas lat. *inconsequentia*). ♦ 1° Manque de suite dans les idées, de réflexion dans la conduite; caractère des propos, des actes inconséquents. V. Étourderie, inattention, irréflexion, légèreté. « *L'inconséquence d'une conversation, toujours si capricieuse en France*' » (BALZ.). *L'inconséquence de sa conduite.* ♦ 2° (XVIIIe). *Une inconséquence* : action ou parole inconséquente; manifestation d'inconséquence. V. Caprice, contradiction, désaccord. *Un tissu d'inconséquences.* ◈ ANT. *Conséquence, logique, suite.*

INCONSÉQUENT. ENTE [ɛ̃kɔ̃sekɑ̃, ɑ̃t]. *ndj.* (1551, repris XVIIIe; lat. *inconsequens*). ♦ 1° *(Choses).* Qui n'est pas conforme à la logique. V. Absurde. *Comportement, raisonnement inconséquent.* 0 (Fin XIXe) Dont on n'a pas calculé les conséquences (qui risquent d'être fâcheuses). *Démarche, proposition inconséquente.* V. Inconsidéré, irréfléchi. ♦ 2° *(Personnes).* Qui est en contradiction avec lui-même. « *Chateaubriand a été inconséquent, il s'est beaucoup contredit* » (STE-BEUVE). *II est inconséquent et changeant.* V. Étourdi, léger. ◈ ANT. Conséquent. logique: *réfléchi, sérieux.*

INCONSIDÉRÉ, ÉE [ɛ̃kɔ̃sideʀe]. *adj.* (fin XVe; lat. *inconsideratus*). ♦ 1° *(Choses).* Qui témoigne d'un manque de réflexion: qui n'a pas été considéré, pesé. V. Imprudent, irréfléchi. *Propos inconsidérés. Zèle inconsidéré. V.* Indiscret, maladroit. « *Dans un placement inconsidéré, elle avait perdu une partie de l'argent* » (LOTI). ♦ 2° (Personnes).~ *Vieilli* Qui agit sans considérer suffisamment les choses. V. Etourdi, imprudent, inconséquent, irréfléchi, léger, malavisé. « *Si vous êtes sot et inconsidéré* » (LA BRUY.). ◈ ANT. Considéré, réfléchi *Circonspect.*

INCONSIDÉRÉMENT [ɛ̃kɔ̃sideʀemɑ̃]. *adv. (XVe;* de *inconsidéré).* D'une manière inconsidérée. V. Étourdiment, légère (à la). *Bavarder inconsidérément, à tort et à travers. «Partir inconsidérément à l'aventure* » (GIDE).

INCONSISTANCE [ɛ̃kɔ̃sistɑ̃s]. *n. f.* (1738; de *in- 1,* et *consistance).* Manque de consistance. ♦ 1° *(Moral).* Manque de stabilité, de solidité. *L'inconsistance d'une argumentation.* d'un *raisonnement.* V. Fragilité. *Devant l'inconsistance des 'accusations portées contre lui, le prévenu a été relâché.* ♦ 2° *(Concret).* Manque de *consistance. L'inconsistance d'une pâte, d'une crème.* ◈ ANT. *Consistance.*

INCONSISTANT, ANTE [ɛ̃kɔ̃sistɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1544, repris XVIIIe; de *in-* 1, et *consistant).* ♦ 1° Qui manque de consistance morale, de suite, de cohérence, de solidité. *Caractère inconsistant: un homme inconsistant.* V. Amorphe, indécis. *Esprit léger et inconsistant. V.* Changeant, frivole, inconstant, versatile. « *Il était inconsistant, flâneur* » *(GIDE) 0 Idées inconsistantes. Espoirs inconsistants.* V. Fragile. ♦ 2° Qui manque de consistance. *Crème, bouillie inconsistante.* ◈ ANT. *Consistant.*

INCONSOLABLE [ɛ̃kɔ̃sɔlabl(ə)]. *adj.* (1504; lat. *inconsolabilis).* Qui n'est pas consolable. Veuve, *orphelin inconsolable. V.* Désespéré. « *La mère était inconsolable : elle disait qu'il était honteux de faire de sa fille une servante* » (MUS.). ◇ *Douleur inconsolable.* ◈ ANT. *Consolable.*

INCONSOLÉ. ÉE [ɛ̃kɔ̃sɔle]. *adj.* (1500, repris fin XVIIIe; de *in-* 1, *et consolé).* Qui n'est pas consolé. *Veuve inconsolée.* — *Douleur inconsolée.* Subst. « *Je suis le ténébreux, — le veuf, — l'inconsolé* » *(NERVAL).* ◈ ANT. *Consolé.*

INCONSOMMABLE [ɛ̃kɔ̃sɔmabl(ə)]. *adj. (1869;* de *in-* 1, et *consommable).* Qui ne peut être consommé. *Denrée inconsommables.* V. Immangeable. ◈ ANT. *Consommable.*

INCONSTANCE [ɛ̃kɔ̃stɑ̃s]. *n. f.* (1220; lat. *inconstantia).* ♦ 1° Facilité à changer (d'opinion, de résolution, de sentiment, de conduite). V. Caprice, instabilité, mobilité, versatilité. *L'inconstance du public.* ◇ Tendance à l'infidélité en amour. V. Infidélité. « *L'inconstance, cette sœur de la folie* (Muss.). *L'inconstance d'un amant, d'une maîtresse.* V. Abandon, lâchage, trahison. ♦ 2° Acte d'inconstance. V. Infidélité. ♦ 3° *Littér.* Caractère changeant d'une chose. V. Incertitude, instabilité. « *L'extrême inconstance de la fortune* » (MAETERLINCK). ◈ ANT. Constance, *fidélité,* stabilité.

INCONSTANT, ANTE [ɛ̃kɔ̃stɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1265; lat. *inconstans).* ♦ 1° Qui n'est pas constant, change facilement (d'opinion, de sentiment, de conduite). V. Changeant, flottant, fluctuant, instable, léger. *Inconstant dans ses idées, dans ses amitiés. Homme faible et inconstant. V.* Frivole; girouette, papillon. *Humeur inconstante.* « *Je ne sais quoi de si brusque de si inconstant se fait remarquer dans le caractère français* (CHATEAUB.). ◇ (En amour) V. Infidèle, léger, volage. Un *femme inconstante. Séducteur inconstant.* V. Coureur. « *J t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle?* » (RAC.). *Subst* (Vieilli) *Un inconstant, une inconstante.* ♦ *2" Vx* ou *litté* Qui est sujet à changer. V. Changeant, fluctuant. *Songe inconstants. Bonheur inconstant.* V. Fragile, fugitif. ◈ AN *Constant,* fort.

INCONSTATABLE [ɛ̃kɔ̃statabl(ə)]. *adj.* (1931; de *in-* 1 *et constater*). Qui *ne* peut être constaté. *Faits inconstatables invérifiables.*

INCONSTITUTIONNALITÉ. [ɛ̃kɔ̃stitysjɔnalite]. n. (1797 ; de *inconstitutionnel). Dr.* Caractère inconstitutionnel *Inconstitutionnalité d'un décret.* ◈ ANT. *Constitutionnalité.*

INCONSTITUTIONNEL, ELLE [ɛ̃kɔ̃stitysjɔnɛl]. ad (1776; de *in-* 1, et *constitutionnel). Dr.* Qui n'est pas constitutionnel; qui est en opposition avec la constitution d'u État (V. Anticonstitutionnel). *Mesure, loi inconstitutionnelle* ◈ ANT. Constitutionnel.

INCONSTITUTIONNELLEMENT [ɛ̃kɔ̃stitysjɔnɛlmɑ̃] *adv.* (1783 ; de *inconstitutionnel). Dr.* D'une manière inconst tutionnelle. ◈ ANT. Constitutionnellement.

INCONTESTABILITÉ [ɛ̃kɔ̃tɛstabilite]. *n. f.* (1718;

ncontestable). *Rare ou Dr.* Caractère de ce qui est incontestable.

INCONTESTABLE [ɛ̃kɔ̃tɛstabl(ə)]. *adj.* (1611; de in- 1, t *contestable*). Qui n'est pas contestable, que l'on ne peut ettre en doute *V.* Avéré, certain, évident, flagrant, indéable, indiscutable, indubitable, sûr. *Fait réel et incontestable; érité incontestable. Il est incontestable que...,' c'est incontesable :* cela tombe *sous* le *sens. Une incontestable réussite.* « *J'avais une autorité morale incontestée, incontestable, ndiscutable* » (DUHAM.). *Preuve incontestable* (V. Formel). ◇ ANT. Contestable, discutable, douteux; faux.

INCONTESTABLEMENT [ɛ̃kɔ̃tɛstabləmɑ̃]. *adv.* (1660; de *incontestable*). D'une manière incontestable. V. Assurément, certainement; conteste *(sans).* « *À ton point de vue, c'est incontestablement vrai* » (DUHAM.). *Vous penser l'avoir reconnu? — Incontestablement !* ◇ ANT. Peut-être.

INCONTESTÉ, ÉE [ɛ̃kɔ̃tɛste]. *adj.* (1650; de *in-* 1, et *contesté*). Qui n'est pas contesté; que l'on ne met pas en doute, en question. *Droits, principes incontestés. Chef, maître incontesté.* ◇ ANT. *Contesté.*

INCONTINENCE [ɛ̃kɔ̃tinɑ̃s]. *n. f.* (XIIe; lat. *incontinentia*). ◆ 1° *Vx* ou *littér.* Défaut de continence; absence de retenue à l'égard des plaisirs de la chair (V. Débauche, luxure). ◆ 2° Absence de retenue (en matière de langage). *Incontinence de langage, de parole. Incontinence verbale.* V. Logorrhée. ◇ Psycho. *Znconfinence mentale, émotionnelle :* incapacité de contrôler ses réactions émotives. V. Sensiblerie. ◆ 3° *Méd.* (1752). Émission involontaire de matières fécales ou d'urine. — *Spécialt.* Incontinence d'urine (énurésie). ◇ ANT. *Chasteté. continence.*

1. **INCONTINENT, ENTE** [ɛ̃kɔ̃tinɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (v. 1350; *lat. incontinens*). ◆ 1° Qui n'est pas continent. V. Intempérant. ◆ 2° *Méd.* (XXe). *Vessie incontinente* : qui ne retient pas l'urine. V. Incontinence. — *Un enfant incontinent.* Subst. *Un incontinent.* ◇ ANT. Chaste. *continent* (1).

2. INCONTINENT [ɛ̃kɔ̃tinɑ̃]. *adv.* (XIIIe; lat. jur. *in continenti (tempore)* « dans (un temps) continu », par ext. « immédiatement »). *Vx* ou *littér.* Tout de suite, sur-le-champ. V. Aussitôt, instant (à l'instant). « Je *veux* que *tout soit réglé incontinent* » *(CLAUDEL).*

INCONTRÔLABLE [ɛ̃kɔ̃tʀolabl(ə)]. *adj.* (1840; *inconterolable*, 1624; de *in-* 1, *et contrôlable).* Qui n'est pas contrôlable. V. Invérifiable. *Affirmation, témoignage incontrôlable.* ◇ ANT. *Contrôlable.*

INCONTRÔLÉ, ÉE [ɛ̃kɔ̃tʀole]. *adj. (1846; de in- 1, et confrôlé).* Qui n'est pas contrôlé. *Forces incontrôlées. Des bandes incontrôlées de rebelles,* qui échappent à l'autorité de leur chef. ◇ ANT. Contrôlé (V. Contrôler).

INCONVENANCE [ɛ̃kɔ̃vnɑ̃s]. n. *f.* (1573, rare avant XVIIIe; de *in-* 1, et convenance). ◆ 1° Caractère de ce qu'il ne convient pas de faire *(vx). et spécialt. (mod.)* Caractère de ce qui est inconvenant, contraire aux convenances. *Inconvenance d'une situation, d'une proposition, d'une question.* V. Audace, cynisme, désinvolture, effronterie, impertinence, incorrection, indécence, sans-gêne. Se *conduire* « *avec inconvenance, avec grossièreté* » (DUHAM.). ◆ 2° (1845). UNE INCONVENANCE : parole, action inconvenante. *Dire des inconvenances.* V. Crudité, écart (de langage), grossièreté, malhonnêteté. *Commettre une inconvenance.* V. Impolitesse. ◇ ANT. Bienséance. *convenance, égard.*

INCONVENANT, ANTE [ɛ̃kɔ̃vnɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1790; de *in-* 1, *et* adj. *convenant*). ◆ 1° *Vx.* Qu'il ne convient pas de faire. « *Toute hésitation serait impolitique et inconvenante* » (MIRABEAU). ◆ 2° Qui est contraire aux convenances, aux usages, aux bienséances. *Discours, propos inconvenants.* V. Déplacé, grossier, malséant, malsonnant. *Question inconvenante.* V. Incongru, indiscret, inopportun, intempestif. *Recevoir qqn dans une tenue inconvenante.* V. Indécent. « *De grandes peintures inconvenantes comme on en retrouve à Pompéi* » (MAUPASS.). V. Licencieux *0 (Personnes)* Qui se conduit contrairement aux convenances. V. Incorrect, malhonnête. ◇ ANT. *Bienséant,* convenable. décent, *honnête, poli.*

INCONVÉNIENT [ɛ̃kɔ̃venjɑ̃]. n. m. (1220, *adj.*, « qui ne convient pas »; lat. *inconveniens*). ◆ 1° Vx. Accident fâcheux; désagrément, embarras. ◆ 2° *Mod. Conséquence,* suite fâcheuse d'une action, d'une situation donnée. *Situation qui entraîne des inconvénients graves. C'est vous qui en subirez les inconvénients.* V. Frais (faire les frais). *Il n'y a pas d'inconvénient à prendre ce remède.* V. Danger, risque. Nous *partirons ce soir, si vous n'y voyez pas d'inconvénient,* si cela ne vous dérange pas. V. Empêchement, objection, obstacle. ◆ 3° Désavantage inhérent à une chose qui, par ailleurs, est ou peut être bonne. V. Défaut, désavantage. *Avantages et inconvénients de qqch.* (Cf. Le bon et le mauvais côté*, le pour et le *contre*). Avoir, comporter, offrir, présenter des inconvénients.* « *Ma sœur me montra... les inconvénients de cette manière d'agir et j'y renonçai* » (RENAN). *Toute chose a* ses inconvénients (Cf. Il n'y a pas de rose sans épine* ; toute médaille a son revers*). ◇ ANT. Bonheur; agrément, commodité, *bénéfice; avantage, qualité.*

INCONVERSIBLE [ɛ̃kɔ̃vɛʀsibl(ə)]. *adj. (1867;* lat. *inconversibilis*). *Log. Se* dit d'une proposition dont la réciproque est fausse.

INCONVERTIBLE [ɛ̃kɔ̃vɛʀtibl(ə)] ou **INCONVERTISSABLE** [ɛ̃kɔ̃vɛʀtisabl(ə)]. *adj.* (1546,-1752; de in- 1, et *convertible, convertissable*). ◆ 1° Qu'on ne peut convertir à une religion, une doctrine. « *La protestante inconvertible* » (STE-BEUVE). ◆ 2° *Fin. Qu'on* ne peut convertir, échanger contre de la monnaie métallique. *Billet de banque inconvertible, inconvertissable (rare), ayant cours forcé.* ◇ ANT. *Convertible.*

INCOORDINATION [ɛ̃kɔɔʀdinasjɔ̃]. *n. f.* (1865; de in- 1, *et coordination). Didact.* Absence de coordination. *L'incoordination d'opérations militaires, de services administratifs.* ◇ *Pathol.* Difficulté ou impossibilité de coordonner les mouvements des différents groupes musculaires. ◇ ANT. *Coordination.*

INCORPORABLE [ɛ̃kɔʀpɔʀabl(ə)]. *adj.* (1784; de *incorporer). Rare.* Qui peut être incorporé.

INCORPORALITÉ [ɛ̃kɔʀpɔʀalite] ou **INCORPORÉITÉ** [ɛ̃kɔʀpɔʀeite]. *n. f.* (1372,-1760; lat. *incorporalitas,* — de *in-* 1, et *corporéité*). *Didact.* Caractère d'un être incorporel.

INCORPORATION [ɛ̃kɔʀpɔʀasjɔ̃]. *n. f.* (1408, relig.; lat. *incorporatio*). ◆ 1° Action de faire entrer (une substance) dans une autre. V. Mélange, mixtion. *Incorporation de jaunes d'œufs dans du sucre. Incorporation d'un excipient dans un médicament.* ◆ 2° Action de faire entrer (un élément) dans un tout. *Incorporation d'un territoire à un empire, dans un empire.* V. Annexion, réunion. *Incorporation d'une minorité ethnique, religieuse dans une communauté.* V. Assimilation. ◇ *Dr.* Action de s'incorporer à une propriété. *La propriété peut s'acquérir par incorporation.* V. Accession. ◇ *Psychan.* Processus par lequel un sujet, sur le mode fantasmatique, fait pénétrer et garde un objet à l'intérieur de son corps. ◆ 3° *Relig.* Autorisation qu'un évêque donne à un ecclésiastique de faire partie de *son* diocèse. ◆ 4° *Milit. et cour.* Inscription (des recrues) sur les contrôles d'un corps. V. Appel. *Incorporation des conscrits dans un régiment.* Absolt. *Incorporation à vingt ans. Sursis* d'incorporation.* ◇ ANT. *Exclusion, séparation.*

INCORPOREL, ELLE [ɛ̃kɔʀpɔʀɛl]. *adj.* (1160; lat. *incorporalis*). ◆ 1° Qui n'a pas de corps, qui n'est pas matériel. V. Immatériel. *L'âme est incorporelle.* ◆ 2° Dr. *Biens incorporels* : tous les droits, sauf le droit de propriété. ◇ ANT. Corporel, matériel; concret

INCORPORER [ɛ̃kɔʀpɔʀe]. v. *tr.* (1425, milit.; *encorporer,* fin XIIe : bas lat. *incorporare,* de *corpus* « corps »). Faire qu'une chose fasse corps avec une autre. ◆ 1° Unir intimement (une matière à une autre). V. Mélanger. *Incorporer des œufs à une sauce,* (plus rare) *avec* une sauce. ◆ 2° Faire entrer comme partie dans un tout. *Incorporer un paragraphe dans un chapitre. V.* Insérer, introduire. « *J'aurais su l'incorporer mieux* (cette conversation) *dans la trame du récit* » *(GIDE). Incorporer un territoire dans un empire.* V. Annexer, comprendre, joindre, rattacher, réunir. — *Incorporer qqn dans une société, une association.* V. Agréer, associer. « *Tout de suite, elle fut incorporée dans la famille* » (CHARDONNE). — Spécialt. *Incorporer un conscrit, une recrue dans un bataillon.* V. Appeler, enrôler, recruter. « *Mon désir d'être incorporé dans l'armée active* » (DUHAM.). 0 S'INCORPORER. Il a « la *singulière faculté de s'incorporer à un organisme* » (CHARDONNE). V. Entrer, fondre (se). ◇ ANT. *Exclure, isoler,* séparer; détacher, éliminer, retrancher.

INCORRECT, ECTE [ɛ̃kɔʀɛkt, ɛkt(ə)]. *adj.* (1421; de *in-* 1, *et correct*). ◆ 1° Qui n'est pas correct. *Édition incorrecte.* V. Fautif. *Terme incorrect.* V. Impropre. Par ext. *Ecrivain* incorrect. ◇ Qui n'est pas fait selon les règles, qui est mal exécuté. V. Défectueux, mauvais. *Dessin incorrect. Réglage incorrect.* ◇ V. Faux, inexact. *Solution incorrecte. Interprétation incorrecte des faits.* ◆ 2° (Fin XIXe). Qui est contraire aux usages, aux bienséances. Tenue *incorrecte.* V. Débraillé, inconvenant. Manières, paroles incorrectes. V. Déplacé. — *(Personnes)* Grossier, impoli. ◇ Par ext. *Être incorrect avec qqn,* manquer aux usages, aux règles (de la politesse, des affaires, etc.). *Il a été incorrect avec son concurrent,* incorrect en *affaires.* V. Déloyal, irrégulier. ◇ ANT. Correct, pur; fidèle ; *bon, exact, juste. Convenable, courtois, délicat, poli.*

INCORRECTEMENT [ɛ̃kɔʀɛktəmɑ̃]. *adv.* (1538; de *incorrect*). D'une manière incorrecte. *Parler incorrectement une langue. Appareil incorrectement monté.* V. Défectueusement, mal. *Il s'est conduit très incorrectement avec moi.* ◇ ANT. *Correctement: bien.*

INCORRECTION [ɛ̃kɔʀɛksjɔ̃]. n. *f.* (1512; de in- 1, et *correction*), ◆ 1° Défaut de correction du style. « *L'originalité ne peut... servir de prétexte à l'incorrection* » (HUGO). ◇ Expression incorrecte. V. Barbarisme, faute, impropriété. *Il y a de nombreuses incorrections dans ce devoir de français.*

♦ 2° (Fi" XIX^e). Caractère incorrect de ce qui est contraire aux usages, aux règles du savoir-vivre. V. Inconvenance. ◇ Parole ou action incorrecte. V. Grossièreté, impolitesse. ◈ ANT. Correction, pureté. Courtoisie, délicatesse, politesse.

INCORRIGIBLE [ɛ̃kɔʀiʒibl(ə)]. *adj.* (1334; bas lat. *incorrigibilis*). Qui ne peut être corrigé. ♦ 1° Qui persévère dans ses défauts, ses erreurs. V. E"têté, **impénitent,** indécrottable. *Un enfant incorrigible.* « *Les hommes sont incorrigibles... Ils ne peuvent manquer à leur nature propre* » (DUHAM.). *Paresseux incorrigible.* ♦ 2° Qui persiste chez qqn (défauts, erreurs). V. Incurable. *Son incorrigible étourderie.* ◈ ANT. *Corrigible.*

INCORRIGIBLEMENT [ɛ̃kɔʀiʒibləmɑ̃]. *adv.* (1557; de *incorrigible*). *Rare.* D'une manière incorrigible. *Enfant incorrigiblement étourdi.*

INCORRUPTIBILITÉ [ɛ̃kɔʀyptibilite]. n. *f.* (1495: de *incorruptible*). *Didact.* Caractère de ce qui est incorruptible. *Incorruptibilité d'une substance.* ◇ Fig. *Incorruptibilité d'un fonctionnaire.* V. **Intégrité,** probité. ◈ ANT. *Altération.*

INCORRUPTIBLE [ɛ̃kɔʀyptibl(ə)]. *adj.* (XIII^e; bas lat. *incorruptibilis*). ♦ 1° Qui n'est pas corruptible. V. **Inaltérable,** inattaquable. *Bois incorruptible.* ♦ 2° *Fig.* (XVII^e). Qui est incapable dc se laisser corrompre, séduire pour agir contre son devoir. V. Honnête, intègre. *Fonctionnaire, juge incorruptible.* — Subst. « *L'Incorruptible* », *surnom* de Robespierre. ◈ ANT. Corruptible, *corrompu.*

INCORRUPTIBLEMENT [ɛ̃kɔʀyptibləmɑ̃]. *adv.* (1845; de *incorruptible*). *Rare.* D'une manière incorruptible, inaltérable.

INCRÉDIBILITÉ [ɛ̃kʀedibilite]. *n. f.* (1520; lat. *incredibilitas*). Caractère de ce qui est incroyable. *L'incrédibilité d'un récit.* ◈ ANT. *Crédibilité, vraisemblance.*

INCRÉDULE [ɛ̃kʀedyl]. *adj. et n.* (XIV^e; lat. *incredulus*). ♦ 1° Qui ne croit pas, qui doute (en matière de religion). V. Incroyant, **irréligieux.** — N. V. Mécréant; esprit (fort), libre (libre penseur). *L'incrédule et le dévot* « *se prennent réciproquement pour des dupes* » (RIVAROL). ♦ 2° (1538). Qui ne croit pas facilement, qui se laisse difficilement persuader, convaincre. V. Sceptique. Ses *affirmations me laissent incrédule.* ◇ *(Choses)* Qui marque de l'incrédulité. Une moue *incrédule.* « *L'air incrédule et presque railleur* » (DUHAM.). ◈ ANT. Crédule, *croyant; naïf.*

INCRÉDULITÉ [ɛ̃kʀedylite]. *n. f. (Encredulitet,* X^e; lat. *incredulitas).* ♦ 1° Manque de foi, de croyance religieuse; doute. V. Incroyance, **irréligion.** *Les progrès de l'incrédulité, de la libre pensée au XVIII^e* s. ♦ 2° (1538). Absence de crédulité; état de celui qui est incrédule. V. Défiance, doute, scepticisme. *Il eut un sourire d'incrédulité.* « *Cette verve d'incrédulité et ce refus d'être dupe* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Crédulité, *croyance,* foi.

INCRÉÉ, ÉE [ɛ̃kʀee]. *adj.* (1470; de *in- 1,* et *créé*). *Relig., Didact.* Qui existe sans avoir été créé. *Dieu, créateur incréé. La Sagesse incréée,* le Verbe, Fils de Dieu. ◈ ANT. Créé.

INCRÉMENT [ɛ̃kʀemɑ̃]. *n. m.* (1765 en géom.; repris XX^e; angl. *increment,* lat. *incrementum*). Sc. Augmentation minimale d'une variable prenant des valeurs discrètes. V. *aussi* Pas 1 (I, 2°).

INCREVABLE [ɛ̃kʀəvabl(ə)]. *adj.* (1898; de in- 1, et *crevable*). ♦ 1° Qui *ne* peut être crevé. *Ballon, pneu increvable.* ♦ 2° *Fig. et* pop. Qui n'est jamais fatigué. V. Infatigable. *Il est d'une résistance à toute épreuve, il est increvable.*

INCRIMINABLE [ɛ̃kʀiminabl(ə)]. *adj.* (1842; de *incriminer*). ♦ 1° *Vx.* Qui peut être incriminé. V. Accusable. ♦ 2° *Littér.* V. Blâmable. *Action incriminable.*

INCRIMINATION [ɛ̃kʀiminasjɔ̃]. *n. f.* (1839; de *incriminer*). *Rare.* Action d'incriminer. V. Accusation, attaque. *Une incrimination injuste, mal fondée.*

INCRIMINÉ, ÉE [ɛ̃kʀimine]. *adj.* (1834: V. Incriminer). Mis *en cause, accusé.* « *Les livres incriminés (sont) en passe d'être effectivement supprimés de nos librairies* » (GIDE).

INCRIMINER [ɛ̃kʀimine]. V. *tr.* (1558, rare av. 1791; lat. *incriminare*). ♦ 1° Vx. Déclarer criminel, accuser d'un crime. V. Inculper. ♦ 2° *Mod. Mettre* (qqn) en cause; s'en prendre à (qqn). *Vous l'incriminez à tort en lui imputant une erreur dont il n'est pas responsable.* V. Accuser, attaquer, blâmer, suspecter. ◈ ANT. Disculper. justifier.

INCRISTALLISABLE [ɛ̃kʀistalizabl(ə)]. *adj.* (1762; de *in-* 1, *et cristallisable*). Sc. Qui ne peut cristalliser. ◈ ANT. *Cristallisable.*

INCROCHETABLE [ɛ̃kʀɔʃtabl(ə)]. *adj.* (v. 1825; de in- 1, et *crocheter*). Impossible à crocheter. Serrure *incrochetable.* ◈ ANT. *Crochetable.*

INCROYABLE [ɛ̃kʀwajabl(ə)]. *adj. (fin* XV^e; *increable,* XIV^e; de *in-* 1, et *croyable).* ♦ 1" Qui n'est pas croyable; qu'il est impossible ou très difficile de croire. V. Effarant, étonnant, étrange, fabuleux, fort, prodigieux, renversant, surprenant. *Un récit incroyable. D'incroyables nouvelles.* — Subst. *Croire l'incroyable.* 0 Impers. (suivi de l'inf.). *Il est incroyable de.* V. Impensable, inconcevable, inimaginable, invraisemblable. *Il esf, il semble incroyable que* (suivi du subj.). ♦ 2° Qui est peu commun, peu ordinaire. V. Étonnant, excessif, exorbitant, extraordinaire, fantastique, inouï. *Un courage incroyable. Il a fait des progrès incroyables.* « *Les plus incroyables et indescriptibles tire-bouchons !* (de cheveux) » (BARBEY). V. Bizarre, extravagant. ♦ 3° (Personnes). *Cet homme est incroyable avec ses prétentions. C'est un type incroyable* ! ♦ 4° *Subst.* (1795). *Les Incroyable.~,* nom donné, sous le Directoire, à des jeunes gens qui affichaient une recherche extravagante dans leur mise et leur langage. V. Muscadin. *Les incroyables devaient leur surnom à leur habitude de répéter* à *tout propos :* c'est inc(r)oyable [ɛ̃kʀɔjabl]. *Incroyables et merveilleuses*.* ◈ ANT. Croyable.

INCROYABLEMENT [ɛ̃kʀwajabləmɑ̃]. *adv.* (fin XV^e; de *incroyable).* D'une manière incroyable. V. Excessivement. « *Notre monde est immense, incroyablement varié* » (CHARDONNE).

INCROYANCE [ɛ̃kʀwajɑ̃s]. *n. f.* (1836; de *in-* 1, et croyance). Absence de croyance religieuse; état de celui qui ne croit pas. V. **Athéisme.** *Être, vivre dans l'incroyance.* V. Doute, incrédulité. ◈ ANT. *Croyance,* foi.

INCROYANT, ANTE [ɛ̃kʀwajɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1783; de in- 1, et *croyant*). Qui n'est pas croyant, qui refuse de croire (en matière de religion). Ame incroyante (V. Irréligieux). ◇ Subst. V. Athée, hérétique, impie, incrédule, mécréant. « *Un incrédule qui* SC *prend pour un incroyant !* » (ANOUILH). *Les incroyants.* ◈ ANT. *Croyant, dévot,* fidèle.

INCRUSTANT, ANTE [ɛ̃kʀystɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1752; de *incruster).* Qui couvre les corps d'une croûte minérale plus ou moins épaisse. *Les eaux incrustantes de Saint-Alyre.* V. Pétrifiant.

INCRUSTATION [ɛ̃kʀystasjɔ̃]. n. *f.* (1553; lat. *incrustratio).* ♦ 1° Action d'incruster. *Décoration faite par incrustation.* ◇ Ornement incrusté. *Incrustation d'émail sur argent.* V. Nielle. — Par *anal. Un déshabillé de soie avec incrustation de dentelle.* ♦ 2° Sc. (1752) et *Techn.* (Fin XIX^e). Enduit pierreux naturel déposé par des matières salines soit autour des corps ayant séjourné dans des eaux calcaires (V. Pétrification), soit contre les parois des chaudières à vapeur (V. Dépôt, tartre). *Empêcher l'incrustation par l'emploi de désincrustants.*

INCRUSTÉ, ÉE. *adj.* V. INCRUSTER.

INCRUSTER [ɛ̃kʀyste]. *v. tr.* (1560; lat. *incrustare*). I. ♦ 1° *(Surtout* au *pass.).* Orner (un objet, une surface), suivant un dessin gravé en creux, avec des fragments d'une autre matière. « Un *marbre blanc incrusté de jaspe* » (CHATEAUB.). *Poignard incrusté* d'or. V. Damasquiner. -Par *anal.* Insérer dans une surface évidée (des matériaux d'ornement taillés en fragments). *Incruster de l'émail sur fond d'argent* V. Nieller. ♦ 2° Sc., *techn.* Couvrir d'un dépôt formant croûte.

II. S'INCRUSTER. Y. *pron.* ♦ 1" (XVI^e). Adhérer fortement à un corps, s'y implanter. *Ce coquillage s'est profondément incrusté dans la pierre.* ♦ 2° *Fig.* (1831). *S'incruster chez qqn* : ne plus en déloger. V. Enraciner (s'). « *Il s'incruste presque dans sa maison et l'accompagna partout* » (BALZ.) ♦ 3° Être incrusté ou susceptible de l'être. *La nacre s'incruste dans l'ébène.* ♦ 4° Se couvrir d'un dépôt formant croûte *Votre radiateur s'est incrusté de tartre.* V. Entartrer.

INCRUSTEUR, EUSE [ɛ̃kʀystœʀ, øz]. n. (1828; de *incruster*). *Techn.* Personne qui fait des ouvrages incrustés

INCUBATEUR, TRICE [ɛ̃kybatœʀ, tʀis]. *adj. (1877* d'après *incubation). Didact.* Où s'opère l'incubation des œufs. *Appareil incubateur. Poche incubatrice.* — Subst. *Un incubateur. V. Couveuse.*

INCUBATION [ɛ̃kybasjɔ̃]. *n. f.* (1694; lat. *incubatio,* de *incubare* « couver »). ♦ 1° Action de couver des œufs; développement de l'embryon dans l'œuf. *Incubation naturelle artificielle des œufs d'oiseaux. Four d'incubation* (V. Couveuse, incubateur). *Durée d'incubation* (V. Couvaison). *Les œufs éclosent après incubation.* ♦ 2° (1834). Temps qui s'écoule entre l'époque de la contagion et l'apparition des premiers symptômes d'une maladie. *Période d'incubation des maladies infectieuses.* « *Comme un mal dévastateur se déclare après une incubation de plusieurs années* » (GREEN) ♦ 3° *Fig.* Période pendant laquelle un événement, une création se prépare sourdement, sans se manifester au grand jour *(V. Couver).* « *L'incubation des insurrections* » (HUGO).

INCUBE [ɛ̃kyb]. n. *m.* (1256; lat. *incubus* « cauchemar » de *incubare). Didact.* Démon masculin qui était censé abuser d'une femme pendant son sommeil *(opposé à* succube).

INCUBER [ɛ̃kybe]. *v. tr.* (1771; lat. *incubare*). *Didact.* Opérer l'incubation de. V. Couver.

INCULCATION [ɛ̃kylkasjɔ̃]. *n. f.* (XVI^e; lat. *inculcatio*) *Rare.* Action d'inculquer; son résultat.

INCULPABLE [ɛ̃kylpabl(ə)]. *adj.* (1829; de *inculper: Rare.* Qui peut être inculpé. *Il est inculpable de complicité*

INCULPATION [ɛ̃kylpasjɔ̃]. n. *f. (h. XVI';* 1743; de *inculper).* Action d'inculper. — Imputation officielle d'un

crime ou d'un délit à un individu contre qui est, en conséquence, dirigée une procédure d'instruction. *Fausse inculpation; se justifier d'une inculpation. Être arrêté sous l'inculpation d'assassinat, de vol.* ◈ ANT. Disculpation.

INCULPÉ, ÉE [ɛ̃kylpe]. *adj. et n.* (V. Inculper). Qui est coupable. *Les personnes inculpées.* ◇ *N.* (1843) Un *inculpé, une inculpée* : personne soupçonnée d'une infraction sanctionnée par les tribunaux répressifs, et défendeur au procès pénal. *'Le prévenu* est désigné « sous le nom d'inculpé lorsqu'une instruction préparatoire est ouverte contre lui »* (CAPITANT). *Interroger, incarcérer un inculpé.*

INCULPER [ɛ̃kylpe]. v. *tr.* (1526; lat. *inculpare*, de *culpa* « faute »). ♦ 1° *Vx.* Considérer comme coupable d'une faute. V. Accuser. *Inculper qqn de vol; inculper qqn à tort, sans preuve.* V. Incriminer (vx). ♦ 2° *Mod.* Mettre sous le coup d'une inculpation. « *Je suis dans la nécessité de vous inculper du crime de forfaiture* » (GIRAUDOUX). ◈ ANT. Disculper, excuser.

INCULQUER [ɛ̃kylke]. v. *tr.* (1512; lat. *inculcare* « fouler, presser », de *calx, calcis* « talon »). Faire entrer (qqch.) dans l'esprit d'une façon durable, profonde. V. Apprendre, enseigner; graver, imprimer (dans l'esprit). « *On leur avait inculqué de bons principes* » (VILLIERS). *Action d'inculquer.* V. Inculcation.

INCULTE [ɛ̃kylt(ə)]. *adj.* (1475; lat. *incultus*). ♦ 1° Qui *n'est pas* cultivé. *Terres, sols incultes.* V. Friche (en). *Terrains incultes et incultivables.* V. Aride, désert, désertique, infertile, stérile. *Terre laissée momentanément inculte* (V. Jachère). ♦ 2° (1838). Par anal. Qui n'est pas soigné (en parlant des cheveux, etc.). V. Hirsute, négligé. « *La barbe épaisse, inculte et presque blanche, hélas!* » (VERLAINE). ♦ 3° (XV^e). *Personnes.* Sans culture intellectuelle. V. Grossier, ignare, ignorant. « *Un paysan inculte, mais heureusement doué* » (SAND). *Peuple inculte.* V. Barbare, primitif. ◈ ANT. *Fertile; cultivé, défriché. Soigné. Clerc, cultivé,* savant.

INCULTIVABLE [ɛ̃kyltivabl(ə)]. *adj.* (1776; de *in-* 1, et *cultivable*). Qui ne peut être cultivé. *Terres incultivables.* V. Aride, infertile, stérile. ◈ ANT. Arable, cultivable, fertile.

INCULTIVÉ, ÉE [ɛ̃kyltive]. *adj.* (XIV^e; de *in-* 1, et *cultivé*). *Littér. Inculte* (1°). ◈ ANT. *Cultivé.*

INCULTURE [ɛ̃kyltyʀ]. n. *f.* (1789; de *in-* 1, et *culture*). ♦ 1° *Rare.* Absence de culture. *L'inculture du sol, d'une terre.* ♦ 2° Absence de culture intellectuelle. Son *inculture nuit à son travail.* ◈ ANT. *Culture.*

INCUNABLE [ɛ̃kynabl(ə)]. *adj. et n. m.* (1802; lat. *incunabula*, plur. neutre de *incunabulum* « berceau, commencement »). ♦ 1° *Adj.* Qui date des premiers temps de l'imprimerie. *Édition incunable.* ♦ 2° N. *m.* Ouvrage imprimé antérieur à 1500. *Incunables tabellaires, xylographiques, typographiques.*

INCURABILITÉ [ɛ̃kyʀabilite]. *n. f.* (1707; de *incurable*). *Rare.* Caractère de ce qui est incurable. ◈ ANT. *Curabilité* (V. Curable).

INCURABLE [ɛ̃kyʀabl(ə)]. *adj.* (1314; bas lat. *incurabilis*). ♦ 1° Qui ne peut être guéri. V. Inguérissable. « *Pour ma maladie, elle est incurable, puisqu'elle date de quatre-vingts ans* » (VOLT.). — *Malade incurable.* V. Condamné, fichu *(fam.)*, perdu. — Subst. *Les incurables.* ♦ 2° Fig. *Les blessures incurables de l'amour-propre, de l'amour.* « *L'incurable mélancolie de ses beaux yeux* » (PROUST). — Ignorance, sottise incurable. V. Incorrigible. — (Personnes) *Il est incurable : il ne changera jamais.* ◈ ANT. Curable, guérissable.

INCURABLEMENT [ɛ̃kyʀabləmɑ̃]. *adv.* (1566; de *incurable*). D'une manière incurable. *Incurablement malade.* — Fig. « *Ô incurablement léger peuple de France!* » (GIDE).

INCURIE [ɛ̃kyʀi]. *n. f.* (1560; lat. *incuria*, de *cura* «soin »). Manque de soin, d'organisation. V. Insouciance, laisser-aller, négligence. « *L'incurie ordinaire à tous les gouvernements* » (FRANCE). *Coupable, dangereuse incurie.* ◈ ANT. *Soin.*

INCURIEUX, EUSE [ɛ̃kyʀjø, øz]. *adj.* (XVI^e; *lat. incuriosus*). *Littér.* Qui n'est pas curieux. « *Incurieux de sa personne et de sa vie* » (GIDE). « *Ce regard absent, incurieux* » (AYMÉ). ◈ ANT. Curieux.

INCURIOSITÉ [ɛ̃kyʀjozite]. *n. f.* (1496; lat. *incuriositas*). *Littér.* Absence de curiosité, d'intérêt pour ce qu'on ne connaît pas. « *Que* c'est un *doux et mol chevet que l'ignorance et l'incuriosité* » (MONTAIGNE). « *L'ennui, fruit de la morne incuriosité* » (BAUDEL.). ◇ *Psycho.* Indifférence totale et repliement sur soi-même. V. Introversion. ◈ ANT. Curiosité.

INCURSION [ɛ̃kyʀsjɔ̃]. *n. f.* (1352; lat. *incursio* « invasion », de *currere* « courir »). ♦ 1° Entrée, court séjour d'envahisseurs en pays ennemi. V. Attaque, coup (de main), descente, invasion. *Les incursions de pillards, de bandes nomades.* V. Raid, razzia. 0 Entrée brusque. *Les « incursions de Séraphie qui... venait fourrager mes papiers »* (STENDHAL). V. Irruption. ♦ 2° *Fig.* Le fait de pénétrer momentanément dans un domaine qui n'est pas le sien, qui n'est pas habituel.

INCURVATION [ɛ̃kyʀvasjɔ̃]. *n. f.* (1803; de *incurver*). Action d'incurver; résultat de cette action. V. Courbe, courbure. ◈ ANT. Redressement.

INCURVÉ, ÉE [ɛ̃kyʀve]. *adj.* (1551; V. Incurver). Rendu courbe. *Ligne incurvée* (V. Curviligne), convexe ou concave. *Canapé à pieds incurvés.* ◈ ANT. *Droit.*

INCURVER [ɛ̃kyʀve]. v. *tr.* (1838; *encurver*, XII^e; lat. *incurvare*. V. Courber). Rendre courbe. V. Courber. Incurver *un pied de table, une barre de fer forgé.* Pronom. « *Les joues s'incurvaient sous la saillie des pommettes* » (MART. du G.). ◈ ANT. Redresser.

INCUSE [ɛ̃kyz]. *n.* et *adj. f.* (1692; lat. *incusa* « frappée »). *Techn.* Se dit d'une médaille sans revers, ou qui porte en creux l'image en relief de l'autre côté. *Une médaille incuse; une incuse.*

INDATABLE [ɛ̃databl(ə)]. *adj. (Néol.;* de *in-* 1, et *datable).* Qu'on ne peut dater. *Document indatable.* ◈ ANT. Datable.

INDE [ɛ̃d]. *n. m.* (XII^e; lat. *indicus*. V. Indigo). Couleur bleu foncé violacé extraite de l'indigo. *Teindre en inde.*

INDÉBROUILLABLE [ɛ̃debʀujabl(ə)]. *adj.* (1764; de *in-* 1, et *débrouillable*). *Rare.* Qui ne peut être débrouillé. V. Inextricable. « *Il sentait dans sa tête l'algèbre et la trigonométrie à l'état d'écheveaux mêlés, indébrouillables* » (LOTI).

INDÉCACHETABLE [ɛ̃dekaʃtabl(ə)]. *adj.* (1846; de *in-* 1, et *décacheter). Rare.* Qu'on ne peut décacheter.

INDÉCEMMENT [ɛ̃desamɑ̃]. *adv.* (1572; de *indécent).* D'une manière indécente. *Se conduire indécemment.* ◈ ANT. *Décemment.*

INDÉCENCE [ɛ̃desɑ̃s]. *n. f.* (1568; lat. *indecentia*). ♦ 1° Rare. Manque de correction; caractère de ce qui est indécent (1°). V. Inconvenance. *Aurez-vous l'indécence d'en réclamer davantage?* V. Impudeur; culot *(fam.).* ♦ 2° *Cour.* (XVII^e). V. Immodestie, impudicité. *L'indécence d'un décolleté, d'une danse, d'une plaisanterie. Propos qui frisent l'indécence* (V. Scabreux). ♦ 3° Une *indécence* : manifestation, marque d'indécence; action, parole indécente. « *Il y a pour les esprits impurs de terribles indécences dans le tableau de Michel-Ange* » (BARBEY). ◈ ANT. Décence, bienséance, chasteté, convenance, honnêteté, honte, modestie, pudeur.

INDÉCENT, ENTE [ɛ̃desɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (XIV^e; *lat. indecens*). ♦ 1° Vx. Qui est contraire à l'honnêteté, aux bienséances. V. Inconvenant, incorrect, malséant. « *Les cris sont indécents À* la *Majesté souveraine* » (LA FONT.) : ne lui conviennent pas. ♦ 2° *Mod.* Contraire à la décence. V. Déshonnête, immodeste, impudique, impur, obscène. *Posture, tenue indécente. Geste indécent. Conversation indécente.* V. Licencieux. ◇ (Personnes) « *Habiller-vous, monsieur, vous êtes indécent* » (COURTELINE). ♦ 3° *Par exagér.* Qui choque par sa démesure. V. Insolent. Une *veine indécente.* V. Impudent. ◈ ANT. Bienséant, convenable, correct. décent, honnête, modeste, pudique.

INDÉCHIFFRABLE [ɛ̃deʃifʀabl(ə)]. *adj.* (1609; de *in-* 1, et *déchiffrable).* ♦ 1° Qui ne peut être déchiffré. *Cryptogramme, message indéchiffrable.* ♦ 2° Trbs difficile à lire. V. Illisible. *Manuscrit, écriture indéchiffrable* (V. Grimoire). *Partition indéchiffrable.* ♦ 3° *Fig.* Très difficile à comprendre, à deviner ou à résoudre. V. Incompréhensible, inexplicable, inintelligible, obscur. *Le hasard « est aussi mystérieux que la Providence et, plus qu'elle encore, il est indéchiffrable! »* (HUYSMANS). *Pensées indéchiffrables. Personnage indéchiffrable.* V. Énigmatique. ◈ ANT. *Clair, déchiffrable.*

INDÉCHIRABLE [ɛ̃deʃiʀabl(ə)]. *adj.* (1846; de *in-* 1, et *déchirer).* Qui ne peut se déchirer.

INDÉCIDABLE [ɛ̃desidabl(ə)]. *adj.* (1957; de in- 1, et *décidable*). *Log.* Qui n'est pas décidable*. *Proposition indécidable* (Dér. *Indécidabilité, n.* f.).

INDÉCIS, ISE [ɛ̃desi, iz]. *adj.* (1356, « non jugé »; bas lat. *indecisus* « non tranché »). ♦ 1° *(Choses). Qui* n'est pas décidé. V. Douteux, incertain, indéterminé. *La question reste indécise,* n'est pas tranchée. *La victoire demeura longtemps indécise.* V. Flottant. 0 *Par* exf. (XVIII^e) Qui n'est pas bien déterminé, qu'il est difficile de distinguer, d'apprécier, de reconnaître. V. Confus, imprécis, indéfini, indéterminable, trouble, *vague. Sourire indécis. Contours indécis, formes indécises.* V. Flou, indistinct. « *Et l'ange, se dressant dans la brume indécise...* » (HUGO). — « *L'intrigue du roman est indécise* » (HENRIOT). *Pensées indécises.* V. Fluide, nébuleux. ♦ 2° *(Personnes).* Qui n'a pas encore pris une décision: qui a peine à se décider. *Demeurer, rester indécis entre deux solutions, entre plusieurs partis.* V. Désorienté, embarrassé, hésitant, perplexe. « *Un être indécis, toujours éloigné des extrêmes* » (STENDHAL). ◇ Qui ne sait pas prendre une décision, une résolution. *Caractère, esprit indécis :* qui ne sait pas ce qu'il veut. V. Faible, irrésolu, ondoyant, timoré, vacillant. — Subst. *C'est un perpétuel indécis.* ◈ ANT. *Décidé, défini,* déterminé, franc, net, précis, résolu.

INDÉCISION [ɛ̃desizjɔ̃]. n. *f.* (1611; de *indécis).* ♦ 1° Manque de décision; caractère, état d'une personne indécise. V. Doute, flottement, hésitation, incertitude, indétermination, irrésolution, perplexité. *Demeurer, être, flotter dans l'indé-*

cision. — Par ext. *Indécision du geste, de la voix.* ♦ 2° *Rare.* Caractère, état de ce qui est indécis. « *L'indécision des* nuances » (LITTRÉ). V. Flou, **vague.** ◈ ANT. Assurance, certitude, *décision,* détermination, **résolution.** Netteté, précision.

INDÉCLINABLE [ɛ̃deklinabl(ə)]. *adj. (1380,* gram.; lat. *indeclinabilis).* ♦ 1° *Gram.* Qui ne se décline pas. « Nequam », *adjectif latin indéclinable.* — Subst. *Les indéclinables* (adverbes, conjonctions, prépositions). ♦ 2° *Vx.* Qu'on ne peut décliner, éviter. « *D'une manière invincible, indéclinable* » (FÉN.). ◈ ANT. Déclinable.

INDÉCOLLABLE [ɛ̃dekɔlabl(ə)]. *adj. (1845;* de in- 1, *et décoller). Rare.* Qui ne peut se décoller.

INDÉCOMPOSABLE [ɛ̃dekɔ̃pozabl(ə)]. *adj. (1738;* de *in-* 1, *et décomposable).* ♦ 1° *Qui* ne peut être décomposé. *Corps simple indécomposable.* ♦ 2° *Fig.* Qu'on ne peut analyser, séparer en parties distinctes. *Un tout indécomposable.* ◈ ANT. *Décomposable.*

INDÉCROCHABLE [ɛ̃dekrɔʃabl(ə)]. *adj. (Néol.;* de *in-* 1. et *décrocher).* ♦ 1° Qu'on ne "eut décrocher. ♦ 2° *Fie.* et *fam.* Qu'on ne peut obtenir. *Diplôme indécrochable.*

INDÉCROTTABLE [ɛ̃dekrɔtabl(ə)]. *adj. (1611;* de in- 1, et *décrotter).* ♦ 1° *Rare.* Qu'on ne peut décrotter. ♦ 2° *Fig.* et *fam.* Qu'on ne parvient pas à débarrasser de ses manières grossières, de ses mauvaises habitudes. V. Incorrigible. « Le *pareseux est indécrottable. Il ne changera jamais* » (MICHIAUX).

INDÉFECTIBILITÉ [ɛ̃defɛktibilite]. *n. f.* (XVIIe; de *indéfectible). Didact.* Caractère de ce qui est indéfectible. *L'indéfectibilité de la matière. L'indéfectibilité d'un sentiment.*

INDÉFECTIBLE [ɛ̃defɛktibl(ə)]. *adj.* (1501; de in- 1, et *défectible,* du lat. *defectus,* p. p. de *deficere* « faire défaut »). ♦ 1° Qui ne peut cesser d'être, qui continue, dure toujours. V. Éternel, indestructible. *Attachement indéfectible.* ♦ 2° Qui ne peut défaillir, être "ris en défaut. *Des souvenirs « conservés-par une mémoire indéfectible* » (HENRIOT). V. Solide, sûr. ◈ ANT. *Passager.*

INDÉFECTIBLEMENT [ɛ̃defɛktibləmɑ̃]. *adv.* (1873; de *indéfectible).* D'une manière indéfectible. *Être indéfectiblement attaché à ses principes.*

INDÉFENDABLE [ɛ̃defɑ̃dabl(ə)]. *adj. (1663; indéfensible,* XVIe; de in- *1, et défendable).* ♦ 1" Qui ne peut être défendu. *Bastion indéfendable.* ♦ 2° *(Abstrait).* V. Insoutenable. *Cause indéfendable.* Trop mauvais pour être défendu. *Ce point de vue est absolument indéfendable.* ◈ ANT. *Défendable.*

INDÉFINI, IE [ɛ̃defini]. *adj.* (XIVe; *lat. indefinitus).* ♦ 1° Dont la fin, les limites ne sont ou ne peuvent être déterminées. V. Illimité, infini; fi" (sans). Le *ciel, espace indéfini. Des hommes en nombre indéfini.* « *Il se crut riche pour des temps indéfinis* » (MAUPASS.). ♦ 2° Qui n'est pas défini, qu'on ne peut définir. V. Imprécis, incertain, indécis, indéterminé, **vague.** « *On vous confie... une mission très indéfinie. Ceux qui vous envoient ne savent pas ce que vous aurez à faire* » (GOBINEAU). *Une tristesse indéfinie.* — *Log.* Qui manque de définition. Terme *indéfini.* ♦ 3° (1548). *Ling.* Qui est propre à présenter un concept sous son aspect le plus général, sans le rapporter à un être ou à un objet déterminé. *Mot indéfini,* et subst. *Un indéfini.* — *Article indéfini (Un, une,* des) *devant un nom commun indéterminé quant à son identité, ou devant un nom propre pour lui donner une valeur générale.* — *Adjectifs indéfinis, relatifs à la quantité* (aucun, chaque, maint, nul, plus d'un, plusieurs, quelques, tous, tout); à la *qualité (certain,* quelque; quelconque, n'importe quel); à *la ressemblance ou à la différence (autre, même, tel). 0 Passé indéfini :* passé composé. ◈ ANT. Borné, défini, *déterminé, distinct, limité.*

INDÉFINIMENT [ɛ̃definimɑ̃]. *adv. (Indéfinement,* 1501 ; de *indéfini).* ♦ 1° D'une manière indéfinie. V. Éternellement, fin (sans). « Nous ne *pouvons pourtant demeurer ici indéfiniment tous les trois* » (MAUPASS.). ♦ 2° Gram. *Mot employé, pris indéfiniment.*

INDÉFINISSABLE [ɛ̃definisabl(ə)]. *adj. (1731;* de *in-* 1, et *définir).* ♦ 1° Qu'on ne peut définir. *Mots abstraits indéfinissables.* ♦ 2° Dont on ne saurait préciser la nature. *Couleur, saveur indéfinissable.* V. Incertain, indéterminable. ♦ 3" Étrange, inexplicable. *Charme indéfinissable. Émotion, trouble indéfinissable.* V. Indescriptible, indicible (Cf. Un je *ne* sais* quoi). — *Personnage indéfinissable, énigmatique.* ◈ ANT. Définissable, précis.

INDÉFORMABLE [ɛ̃defɔrmabl(ə)]. *adj. (1875;* de *in- 1,* et *déformer).* Qui ne "eut être déformé. *Vêtement indéformable.*

INDÉFRICHABLE [ɛ̃defriʃabl(ə)]. *adj.* (fin XVIIIe; de *in-* 1, *et défricher). Rare.* Qui ne peut être défriché. « Certaines collines absolument *indéfrichables par leurs pentes trop raides* » (RESTIF). ◈ ANT. Arable, *défrichable.*

INDÉFRISABLE [ɛ̃defrizabl(ə)]. *adj.* et *n. f. (1846;* de *in-* 1, et *défriser).* ♦ 1° Qui ne peut être défrisé. ♦ 2° N. f. *Vieilli (1933). Une indéfrisable,* frisure artificielle destinée à durer assez longtemps. *Indéfrisable à chaud, à froid.* Permanent(e).

INDÉHISCENCE [ɛ̃deisɑ̃s]. *n. f.* (1808; de *indéhiscent). Bot.* Caractère d'un organe indéhiscent. ◈ ANT. Déhiscence.

INDÉHISCENT, ENTE [ɛ̃deisɑ̃, ɑ̃t]. *adj..(1808,* de *in- et déhiscent). Bot.* Qui ne s'ouvre pas spontanément, l'époque de la maturité. ◈ ANT. Déhiscent.

INDÉLÉBILE [ɛ̃delebil]. *adj.* (1528; lat. *indelebilis* « indestructible »). Qui ne peut s'effacer. V. Ineffaçable. *Marque, tache indélébile.* « *Il est* marqué *d'une manière indélébile* (LOTI). *Couleur, encre indélébile. Fig.* V. Indestructible, perpétuel. *Impression indélébile.* ◈ ANT. Délébile, *effaçable.*

INDÉLÉBILITÉ [ɛ̃delebilite]. *n. f. (1780;* de *indélébile). Rare.* Caractère de ce qui est indélébile.

INDÉLIBÉRÉ, ÉE [ɛ̃delibere]. *adj.* (1679; de *in- 1, délibéré,* d'apr. lat. *indeliberatus). Didact.* Qui n'est pas délibéré, réfléchi. ◈ ANT. Délibéré.

INDÉLICAT, ATE [ɛ̃delika, at]. *adj.* (1786; de *in- et délicat).* ♦ 1° Qui manque de délicatesse morale. V. Grossier. *Homme indélicat* (V. Goujat, mufle). « *Il n'y a rien plus indélicat que de reprocher les services qu'on a rendus* (STAËL). ♦ 2° Malhonnête. *Il est indélicat en affaires.* Par ext. *Procédés indélicats.* ◈ ANT. *Délicat, honnête, scrupuleux.*

INDÉLICATEMENT [ɛ̃delikatmɑ̃]. *adv. (1843;* de *indélicat).* D'une manière indélicate. ◈ ANT. *Délicatement.*

INDÉLICATESSE [ɛ̃delikates]. *n. f.* (1808; de *indélicat).* ♦ 1° Manque de délicatesse morale. *Il est d'une indélicate. insupportable.* V. Grossièreté, goujaterie, impolitesse. 2° Procédé, acte indélicat. — Malhonnêteté. *Il a commis u indélicatesse.* ◈ ANT. (de 1°) *Délicatesse.*

INDÉMAILLABLE [ɛ̃demajabl(ə)]. *ndj.* (1932) de *in-* et *maille).* Dont les mailles ne peuvent se défaire. *Jers indémaillable.* — Subst. Une *combinaison en indémaillable.*

INDEMNE [ɛ̃dɛmn(ə)]. *adj.* (1384; lat. *indemnis, damnum* « dommage »). ♦ 1° Vx. *(Dr.).* Qui n'a pas éprou de perte; qui est indemnisé, dédommagé. ♦ 2° (XIVe; *XVI'). Mod.* Qui n'a éprouvé aucun dommage. *Sor indemne d'un accident.* V. Sain (et sauf). *Les Turcs « va laient profiter de l'occasion pour sortir indemnes de ce. guerre* » (THIERS). ◈ ANT. Endommagé; atteint.

INDEMNISABLE [ɛ̃dɛmnizabl(ə)]. *adj.* (1845; de *indeniser).* Qui peut ou qui doit être indemnisé.

INDEMNISATION [ɛ̃dɛmnizasjɔ̃]. *n. f.* (1754; de *indeniser).* Action d'indemniser; fixation, paiement d'une indemnité. *L'indemnisation des sinistrés.*

INDEMNISER [ɛ̃dɛmnize]. *v. tr.* (1398; de *indemn* Dédommager (qqn) de ses pertes, de ses frais, etc. V. Re bourser. *Indemniser qqn de ses frais.* V. Compenser.

INDEMNITAIRE [ɛ̃dɛmnitɛr]. *n.* et *ndj.* (1832; de *indemnité).* *Dr.* ♦ 1° Celui qui a droit à une indemnité. ♦ 2° A Qui a le caractère d'une indemnité. *Allocation, prestati indemnitaire.*

INDEMNITÉ [ɛ̃dɛmnite]. *n. f.* (1278; lat. *indemnita* ♦ 1° Ce qui est attribué à qqn en réparation d'un dommag d'un préjudice. V. **Compensation,** dédommagement, **do** mages-intérêts, récompense, **réparation.** *Indemnités de guer imposées au vaincu. Indemnité de clientèle, de congés pay d'éviction, de licenciement,, de préavis. Indemnité journalie versée* par la Sécurité sociale. — *Indemnité d'expropriati* ♦ 2° Cc qui est attribué en compensation de certains fra V. Allocation. *Indemnités de logement, de résidence. Indemn et frais**.* Spécialt. *Indemnité parlementaire* : allocation péc niaire perçue par les membres du Parlement.

INDÉMONTABLE [ɛ̃demɔ̃tabl(ə)]. *adj.* (mil. XXe; *in- 1, et démontable).* Qu'on ne peut démonter; qui n' pas fait pour être démonté. ◈ ANT. Démontable.

INDÉMONTRABLE [ɛ̃demɔ̃trabl(ə)]. *adj. (h. 158* 1726; bas lat. *indemonstrabilis).* Qui ne peut être démontr prouvé. *Axiome, postulat indémontrable.* « *La vérité premi est indémontrable* » (DIDER.). ◈ ANT. *Démontrable.*

INDÉNIABLE [ɛ̃denjabl(ə)]. *adj.* (1789; de *in- 1, dénier).* *Qu'on ne* peut dénier ou réfuter. V. Certain, évida flagrant, incontestable. *Il est indéniable que; c'est indéniab Preuve, témoignage indéniable.* V. Formel. « *Il donne d signes indéniables d'aliénation mentale* » *(COURTELINE).* Formel. ◈ ANT. Douteux, *niable.*

INDÉNIABLEMENT [ɛ̃denjabləmɑ̃]. *adv. (xx";* de *ind niable).* D'une manière indéniable. V. **Incontestableme** *C'est indéniablement meilleur.*

INDENTATION [ɛ̃dɑ̃tasjɔ̃]. *n. f.* (v. 1860; de in- 1, *dent).* Échancrure en forme de *morsure. Les indentatio d'un littoral rocheux.*

INDÉPASSABLE [ɛ̃depasabl(ə)]. *udj.* (1933; de *in-* et *dépasser). Qu'on ne* peut dépasser. *Limite indépassable.*

INDÉPENDAMMENT [ɛ̃depɑ̃damɑ̃]. *adv.* (1630; *indépendant).* ♦ 1° *Vx.* D'une manière indépendante, av

ndépendance. ♦ 2° *Mod. Sans aucun* égard à (une chose), en faisant abstraction. « *Indépendamment de ce qui arrive, n'arrive pas, c'est l'attente qui est magnifique* » (BRETON). ♦ 3° Par surcroît, en plus. V. Outre. *Indépendamment de son salaire, il touche de nombreuses indemnités.*

INDÉPENDANCE [ɛ̃depɑ̃dɑ̃s]. *n. f.* (1610 ; de *indépendant*).

I. ♦ 1° État d'une personne indépendante. V. Liberté. *Indépendance dans l'exercice des fonctions, d'un métier. Conserver son indépendance.* « *L'injustice à la fin produit l'indépendance* » (VOLT.). « *J'ai soif d'indépendance pour mes dernières années* » (CHATEAUB.). ◇ *Spécialt.* État de celui qui subvient à ses besoins matériels, ne dépend de personne. *Indépendance matérielle.* ♦ 2° Condition libre, dans "ne société. V. Liberté. *Assurer à chacun son indépendance. L'indépendance de la femme.* V. Émancipation. ♦ 3° (Abstrait). *Indépendance d'esprit, d'idées, de caractère.* V. Non-conformisme. ◇ *Goût de l'indépendance. Esprit d'indépendance.* V. Indocilité. *Faire preuve d'indépendance.* ♦ 4° Situation d'un organe ou d'une collectivité qui n'est pas soumis à un autre organe ou à une autre collectivité. *L'indépendance de la justice dans les démocraties. Indépendance des villes,* au moyen âge (V. Affranchissement). *Indépendance d'un Etat, d'un pays, d'un peuple.* V. Autonomie. *Proclamation d'indépendance. Guerre de l'Indépendance américaine* (1775-1782). *Région qui réclame son indépendance* (V. Particularisme. séparatisme).

II. Absence de relation, de dépendance (entre plusieurs choses). *Indépendance de deux phénomènes; de deux événements.* « *La loi de l'indépendance des parties. La roulette à tout coup repart de zéro* » (PAULHAN).

◈ ANT. *Dépendance, sujétion; conformisme. Connexion, corrélation.*

INDÉPENDANT, ANTE [ɛ̃depɑ̃dɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1584; de *in-* 1, *et dépendant).*

I. Qui est libre. ♦ 1° Qui ne dépend pas (d'une personne, d'une chose). *Etre indépendant des autres, à l'égard des autres.* « *Ses généraux, trop indépendants les uns des autres* » (SÉGUR). ◇ *Absolt.* Qui est libre de toute dépendance. Une *femme indépendante.* « *Il ne faut être ni père, ni époux, si l'on veut vivre indépendant* » (SENANCOUR). — *Artiste, écrivain indépendant* : qui exerce son métier d'une manière indépendante (V. Dissident, hétérodoxe; non-conformiste). *Société des Artistes indépendants,* fondée en 1884, et formée d'artistes qui exposent librement leurs œuvres, sans se soumettre à un *jury.* Subst. *Le Salon des Indépendants.* ♦ 2° *(Choses).* Qui garantit l'indépendance de qqn. *Position, situation, vie indépendante. Un emploi indépendant.* ♦ 3° Qui aime l'indépendance, ne veut être soumis à **personne.** V. Indocile. *Il est indépendant et ne veut en faire qu'à sa tête, qu'à sa volonté.* ♦ 4° Se dit d'un organe, d'une collectivité qui jouit de l'indépendance. V. Autonome. *L'Église et l'État doivent être indépendants. État, pays indépendant et souverain.*

II. ♦ 1° *Indépendant de...* qui ne change pas, ne varie pas en fonction de qqch. (V. Absolu, constant, fixe). *La chaleur de l'eau est indépendante de la durée de l'ébullition.* — Qui n'a pas de rapport, de relation avec qqch. « *L'âme est d'une nature... indépendante du corps* » (DESCARTES). *Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous avons dû... Le frein à main est indépendant du frein à pied.* ♦ 2° *Absolt.* En parlant de choses qui n'ont pas de rapport entre elles, qui ne dépendent pas les unes des autres. V. Distinct, séparé. *Deux questions indépendantes.* — *Mécanismes indépendants.* V. Autonome. *Roues avant indépendantes.* — Math. *Variable indépendante,* qui n'est fonction d'aucune autre variable. *Vecteurs indépendants,* dont il n'existe aucune combinaison linéaire de valeur *nulle.* — Gram. *Proposition indépendante : celle* qui ne dépend d'aucune autre. ♦ 3° *Spécialt.* Se dit d'un logement, isolé ou séparé des logements contigus, possédant une entrée particulière. *Chambre à louer, indépendante.*

◈ ANT. Assujetti, dépendant, soumis. Connexe, corrélatif.

INDÉPENDANTISTE [ɛ̃depɑ̃dɑ̃tist(ə)]. *n.* et *adj.* (XXe ; de *indépendance,* 4°). *Polit.* Partisan de l'indépendance* (4°). V. Autonomiste, sécessionniste, séparatiste. *Les partis indépendantistes québécois* (opposé à *fédéraliste*).

INDÉRACINABLE [ɛ̃deʀasinabl(ə)]. *adj. (1782;* de in- 1, et *déraciner).* Qu'on ne peut déraciner, ôter de l'esprit, du cœur de qqn. *Croyance indéracinable.* « *L'espérance est indéracinable* » (MAURIAC).

INDÉRÉGLABLE [ɛ̃deʀeglabl(ə)]. *adj.* (1900; de *in-* 1, et *dérégler).* Qui ne peut se dérégler, en parlant d'un mécanisme.

INDESCRIPTIBLE [ɛ̃dɛskʀiptibl(ə)]. *adj.* (1789; de *in- 1, et* lat. *describere*). Qu'on ne peut décrire, exprimer, caractériser. *Désordre, fouillis indescriptible. Joie indescriptible.* V. Indicible, ineffable. inexprimable. « *Il était dans un état indescriptible. Il marchait au hasard... parlant fout haut comme un fou* » (R. ROLLAND).

INDÉSIRABLE [ɛ̃dezirabl(ə)]. *ndj.* (1801, répandu 1911 ; angl. *undesirable*). ♦ 1° Se dit, des personnes qu'on ne désire pas accueillir dans *un* pays. *Etrangers indésirables.* — Subst. *Un indésirable.* ♦ 2° Dont on ne veut pas dans une *communauté, un* groupe. *Il sc sent indésirable parmi les siens.* V. Trop (de trop). Par *ext. Présence indésirable.* — Subst. On *le traite comme un indésirable.* V. Intrus.

INDESTRUCTIBILITÉ [ɛ̃dɛstʀyktibilite]. n. *f.* (1737; de *indestructible*). *Didact.* Caractère de ce qui est indestructible. *Indestructibilité de la matière.*

INDESTRUCTIBLE [ɛ̃dɛstʀyktibl(ə)]. *adj. (fin* XVIIe ; de *in-* 1, et *destructible*). ♦ 1° Qui ne peut ou semble ne pouvoir être détruit. *Matière indestructible.* V. Eternel. *Marque, impression indestructible.* V. Indélébile. ♦ 2° *(Abstrait).* Qui dure très longtemps. *Les liens indestructibles du mariage.* V. Indissoluble. *Une indestructible solidarité.* V. Indéfectible, perpétuel. « *Les vieilles histoires aussi sont indestructibles* dans ce *pays* (la Bretagne) » (MAUPASS.). ◈ ANT. Destructible, *fragile.*

INDESTRUCTIBLEMENT [ɛ̃dɛstʀyktibləmɑ̃]. *adv. (1867 ;* de *indestructible). Didact.* D'une manière indestructible.

INDÉTERMINABLE [ɛ̃detɛʀminabl(ə)]. *adj. (1470, rare av. le* XVIIIe ; de *in-* 1, et *déterminable).* ♦ 1° *Sc.* Qui ne peut être déterminé, connu avec précision (ex. par la mesure ou le calcul). ♦ 2° V. Indéfinissable. « *Des cheveux raides, d'une couleur indéterminable* » (DUHAM.). V. Indécis. ◈ ANT. Déterminable.

INDÉTERMINATION [ɛ̃detɛʀminasjɔ̃]. *n. f.* (1600; de *in-* 1, et *détermination).* ♦ 1° Caractère de ce qui n'est pas défini ou connu avec précision. *L'indétermination d'un texte de loi,* du sens *d'un passage.* V. Confusion, imprécision, vague. «*Les Latins, dans leur langue, ne haïssent pas un certain vague, une certaine indétermination* de sens » *(GIDE). 0* Phys. *Relations d'indétermination.* V. Incertitude. — Math. *Indétermination d'un problème d'algèbre* (dont les données sont indéterminées). ♦ 2° Etat d'une personne qui n'a pas encore pris de détermination, qui hésite. V. Doute, incertitude, indécision, irrésolution. *Demeurer longtemps dans l'indétermination.* — *Par ext.* Caractère de celui, de celle qui prend difficilement une détermination. ◈ ANT. *Détermination.*

INDÉTERMINÉ, ÉE [ɛ̃detɛʀmine]. *adj.* (1361; de *in-* 1, *et déterminé).* ♦ 1° Qui n'est pas déterminé, précisé, fixé. V. Imprécis, indéfini, *vague. Date indéterminée.* « *La cime indéterminée des forêts* » (CHATEAUB.). V. Confus, flou, vaporeux. *Le sens de ce mot est indéterminé.* V. Flou. *Sentiments indéterminés.* V. Incertain, indéfinissable. — Subst. « *Il se plaisˆ&... dans le vague et l'indéterminé* » (FRANCE). ◇ Math. *Système indéterminé,* dont toutes les variables ne sont pas déterminées, l'une d'entre elles (ou plusieurs) pouvant être fixée arbitrairement. *Forme indéterminée* (telle que $\frac{0}{0}$, 00×0) dont la limite paraît indéterminée a priori. ♦ 2° *Philo.* Non soumis au déterminisme. V. Contingent. ♦ 3° (Personnes). *Rare.* Qui n'a pas pris de détermination au sujet de ce qu'il doit faire. *Je suis encore indéterminé sur ce point.* V. Hésitant, indécis. ◈ ANT. Déterminé; défini, précis. Certain, résolu.

INDÉTERMINISME [ɛ̃detɛʀminism(ə)]. *n.* m. (1865; de *in-* 1, *et déterminisme). Philo.* Doctrine qui admet pour principe que les phénomènes sont indéterminés. *L'indéterminisme est postulé par les partisans du libre arbitre.* ◇ Caractère d'un phénomène qui échappe au déterminisme. « *Il n'y a pas de lois dans l'indéterminisme* » *(CI.* BERNARD). ◈ ANT. *Déterminisme.*

INDÉTERMINISTE [ɛ̃detɛʀminist(ə)]. *n.* et *adj.* (1873; de *in-* 1, et *déterministe). Didacr.* Partisan de l'indéterminisme. ◈ ANT. Déterministe.

INDEX [ɛ̃dɛks]. *n. m.* (1503; lat. *index* « indicateur »). ♦ 1" Doigt de la main le plus proche du pouce (ainsi nommé parce que ce doigt sert à indiquer, à montrer). *Prendre un objet entre le pouce et l'index.* ◇ Objet mobile sur un cadran ou le long de repères gradués, et destiné à fournir des indications numériques. ♦ 2° (XVIIe). Table alphabétique (de sujets traités, de noms *cités* dans un livre) accompagnée de références (V. Classement). *Index des auteurs cirés. Index géographique.* ♦ 3° Spécialt. *L'Index,* catalogue des livres dont le Saint-Siège interdit la lecture, pour des motifs de doctrine ou de morale. Ce *livre est à l'Index.* ◇ *Fig.* (1835) *Mettre* (qqn ou qqch.) *à l'index.* V. Boycotter, condamner, *exclure.* « *Vous seriez mise à l'index par le monde* » (BALZ.). ♦ 4° (XXe). Méd. V. Indice. *Index colorimétrique de l'hémoglobine.*

INDEXATION [ɛ̃dɛksasjɔ̃]. *n. f.* (1948; autre sens, 1845; de *index).* ♦ 1° Action d'indexer. ♦ 2° *Dr. com. Clause* d'une convention à échéance différée, en vertu de laquelle une somme pourra être modifiée en fonction d'un indice économique ou monétaire. — *Dr. fin.* Garantie assurée, lors de l'émission d'un emprunt, contre la dépréciation de la monnaie.

INDEXER [ɛdʀkse]. *v. tr.* (1948: autre sens, 1845; de

index). Écon. Lier les variations d'une valeur à celle d'un élément de référence, d'un indice déterminé. ***Indexer un emprunt sur le cours de l'or.*** — ***Au p. p. Emprunt à capital indexé sur l'indice du coût de la vie.***

INDIANISME [ɛ̃djanism(ə)]. *n. m. (1867; de indien).* Caractère indien. — *Ling.* Idiotisme propre aux langues de l'Inde. — Etude des langues et des civilisations de l'Inde.

INDIANISTE [ɛ̃djanist(ə)]. *n.* (1862; de *indien).* Personne qui s'occupe d'indianisme.

INDICAN [ɛ̃dikɑ̃]. *n. m.* (1873; du *lat. indicum* « indigo »). *Chim.* Glucoside extrait des feuilles de l'indigotier.

INDICATEUR, TRICE [ɛ̃dikatœʀ, tʀis]. *n.* (1498; lat. *indicator,* de *indicare.* V. Indiquer). ♦ **1°** Personne qui dénonce un coupable, un suspect; personne qui se met à la solde de la police pour la renseigner. V. Dénonciateur; espion, mouchard, mouton. ***On prétend que « les malfaiteurs ne sont presque jamais trouvés par la police elle-même, qu'ils sont donnés par des indicateurs »*** (ROMAIN~). ***Abrév. pop.*** INDIC [ɛ̃dik]. ♦ 2" (1792). Livre, brochure ou journal donnant des renseignements. ***Indicateur immobilier.*** V. Guide. ***L'indicateur des chemins de fer.*** V. Horaire. ***Consulter l'indicateur.*** ♦ **3°** (XIX^e^). Instrument servant à fournir des indications. ***Indicateur de niveau. Indicateur de pression*** (V. Manomètre), ***d'altitude*** (V. Altimètre), ***de vitesse*** (d'un avion, d'une automobile. V. Compteur). ***Indicateur de direction d'un navire.*** ♦ **4°** Chim. Toute substance qui change de couleur en présence d'un corps chimique déterminé, permettant ainsi de l'identifier et *spécialt,* dont les variations de teintes sont caractéristiques du degré d'acidité ou d'alcalinité d'un milieu. ***Indicateurs colorés*** (ex. : le tournesol) ou ***indicateurs de PH.*** ♦ **5°** *Écon.* Variable dont certaines valeurs sont significatives (d'un état, d'un phénomène économique). ***Les indicateurs de la reprise économique.*** V. Indice; clignotant. ♦ **6°** Adj. *ou* appos. ***Poteau, tableau indicateur. Borne indicatrice.***

INDICATIF, IVE [ɛ̃dikatif, iv]. *adj. et n. m.* (1361 ; lat. *indicativus*). ♦ **1°** Qui indique. ***Signe indicatif d'une maladie. Ci-joint le catalogue des prix, à titre indicatif.*** État ***indicatif des dépenses.*** ♦ **2°** ***Mode indicatif,*** et *n. m.* (v. 1500; *h. 1400)* L'INDICATIF : système des formes verbales « dont l'emploi convient pour représenter un procès comme simplement énoncé... sans aucune interprétation » (MAROUZEAU). ***Indicatif et subjonctif**. — *En français, l'indicatif a huit temps ; le présent, l'imparfait, le passé simple (ou défini), le passé composé (ou indéfini), le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur et le futur antérieur, auxquels il faut ajouter les temps*** surcomposés. ♦ **3°** N. *m.* Radio. ***Indicatif d'appel*** (1873). Appellation conventionnelle formée de lettres et de chiffres, particulière à chaque émetteur-récepteur télégraphique ou radiophonique. « ***Le poste du*** Cyclone ***répétait sans se lasser les lettres de l'indicatif d'appel*** » (VERCEL). ***Indicatif d'un avion.*** V. Signal (distinctif). ◇ Cour. Fragment musical qui annonce une émission radiophonique régulière.

INDICATION [ɛ̃dikasjɔ̃]. *n. f.* (1333; lat. *indicatio*). ♦ **1°** Action d'indiquer. ***L'indication d'origine est obligatoire pour les produits importés. Je me suis adressé à cette maison sur l'indication de X.*** V. Avis. ♦ 2° (1708). Ce qui indique, révèle qqch. V. Annonce, indice, marque, signe. Sa ***fuite est une indication de sa culpabilité.*** ♦ **3°** Ce qui est indiqué. ***Indications nécessaires pour utiliser un objet.*** « ***Les indications favorables données par les statistiques*** » **(CAMUS).** ***Les indications de la table des matières.*** V. Renvoi. ***Donner de bonnes indications.*** V. Renseignement, ***tuyau. Suivre les indications de qqn. V.*** Directive. ♦ **4°** Méd. ***Indication thérapeutique, et*** absolt. ***Indication,*** cas où une médication, un traitement est utile, indiqué. ***Les indications d'un médicament, d'une cure (opposé*** à contre-indication).

INDICE [ɛ̃dis]. *n. m. (1488; endice,* XII^e^; lat. *indicium,* rac. *index).*

I. ♦ **1°** Signe apparent qui indique avec probabilité. V. Marque, signe. ***Les premiers indices du printemps. Être l'indice de*** : déceler, indiquer. ***Il guette le moindre indice de lassitude cher son adversaire.*** V. Trace. ***Les indices d'une maladie*** (V. Symptôme), ***d'une lésion. Avoir des indices de qqch.*** V. Indication. « ***On ne devrait pas condamner les gens sur de simples soupçons, sur des indices*** vagues » (FLAUB.). ♦ **2°** *Dr.* Fait connu qui sert à constituer la preuve par présomption. V. Adminicule, présomption.

II. (1869). Sc. et *cour.* ♦ **1°** Indication numérique ou littérale qui sert à caractériser un signe. — *Math.* **Caractère de petite** taille qui se place en bas et à droite de la lettre qu'il caractérise : a_1, a_2, a_n se lisent ***a indice zéro, a indice un, a indice n.*** — Caractère que l'on place entre les branches d'un radical pour indiquer *le* degré de ***la racine (ex. :*** $\sqrt[3]{8} = 2$, $\sqrt[n]{abc}$). ♦ **2°** Indication numérique qui sert à exprimer un rapport. ***Indice de réfraction de la lumière :*** rapport du sinus de l'angle d'incidence au sinus de l'angle de réfraction. — ***Indice d'octane d'un carburant. 0*** (Fin XIX^e^) ***Indices anthropométriques,*** donnant les rapports entre diverses mensurations du corps (par ***ex., indice de hauteur du tronc, indice céphalique).*** — Méd. ***Indice thérapeutique,*** rapport entre la dose curative et la dose toxique d'un médicament. ♦ **3°** (Déb. xx'). Nombre indiquant le rapport entre le prix moyen unitaire d'un article à une **période** donnée, et ***celui*** de ce même article à une période choisie comme base, où il est exprimé par le nombre 100. ***Indice des prix*** ou ***nombres-indices.*** V. Index. ***Indice général des prix :*** moyenne arithmétique des indices unitaires. ***Système liant le taux du salaire minimum à l'indice du coût de la vie. V.*** Échelle (mobile). ***Indices de la production.*** ♦ **4°** Rapport de deux valeurs d'une grandeur au cours du temps, la première servant **de référence.** ***Indice de la production industrielle.***

INDICIAIRE [ɛ̃disjɛʀ]. *adj. (1500,* n. *m.; 1537, table indiciaire* « index » ; du *lat. indicium.* V. Indice). Relatif à un, à des indices. — Dr. ***Impôt indiciaire :*** impôt dont l'assiette est déterminée par certains indices.

INDICIBLE [ɛ̃disibl(ə)]. *ndj.* (1452; *lat.* médiév. *indicibilis,* rac. *dicere* « dire »). ***Littér.*** Qu'on ne peut dire, exprimer. V. Indescriptible, inexprimable. « ***Comment exprimerai-je une peine indicible?*** » (MUSS.). ***Joie indicible.*** V. Ineffable. ***Un charme indicible.*** V. Indéfinissable.

INDICIBLEMENT [ɛ̃disibləmɑ̃]. *adv. (1528;* de ***indicible).*** ***Littér.*** D'une manière indicible.

INDICTION [ɛ̃diksjɔ̃]. *n. f. (1120;* bas lat. ***indictio,*** de *indicere* « publier »). ***Relig.*** Fixation à un jour dit. ***Indiction d'un concile, d'un synode.*** V. Convocation.

INDIEN, IENNE [ɛ̃djɛ̃, jɛn]. *adj. et n. (1512;* bas lat. *indianus).* ♦ **1°** Des Indes. ***Le peuple indien. Océan indien. Coq indien*** ou ***coq d'Inde. Chanvre indien.*** ◇ ***N. Indiens musulmans, hindouistes*** (V. Hindou). ♦ **2°** Indigène d'Amérique (nom donné par les navigateurs du XV^e^ s. qui se croyaient arrivés aux Indes par la route de l'Ouest). ***Les Indiens se peignaient le visage*** en rouge. V. Amérindien, peau-rouge. — ***L'été" des Indiens.*** ◇ Adj. Anciennes ***civilisations indiennes*** (V. Aztèque, inca). ***Nage indienne, et*** subst. ***Nager à l'indienne.*** Loc. ***À la file* indienne***

INDIENNE [ɛ̃djɛn]. *n. f. (1632;* de *indien).* Toile de coton peinte ou imprimée qui se fabriquait primitivement aux Indes. ***Robe d'indienne.***

INDIFFÉREMMENT [ɛ̃difeʀamɑ̃]. *adv.* (1314; de *indifférent).* ♦ **1°** Sans distinction, sans faire de différence. Man. ***ger indifféremment de tout. Des mots « qui peuvent se lire indifféremment de droite à gauche et de gauche à droite »*** (APOLLINAIRE). V. **Indistinctement.** ♦ **2°** *Vx.* Avec indifférence, avec froideur. « ***Ils viennent entendre indifféremment la parole de Dieu*** » (BOURDALOUE).

INDIFFÉRENCE [ɛ̃difeʀɑ̃s]. *n. f. (h. 1377; 1487;* lat *indifferentia).*

I. État de celui qui est indifférent. ♦ **1°** État de celui qu n'éprouve ni douleur, ni plaisir, *ni* crainte, ni désir. V. **Apathie, ataraxie,** désintéressement, indolence, insensibilité « ***Cette indifférence, ... ce détachement total qui la sépare du monde*** » (MAURIAC). ♦ **2°** Détachement à l'égard d'une chose d'un événement (exprimé ou sous-entendu). V. Dédain ***Indifférence pour les malheurs d'autrui. Indifférence aux événements. Affronter*** la mort avec ***indifférence.*** V. Équanimité flegme, impassibilité. 0 *Spécialt.* État d'esprit consistant à ne pas se poser le problème religieux, ou à nier son importance. V. **Agnosticisme,** incrédulité, scepticisme. 0 Philo ***Liberté d'indifférence,*** qui consisterait dans la faculté de se décider sans y être déterminé par aucun motif ni mobile. V. Arbitre (libre), indétermination, liberté. ♦ **3°** Absence d'intérêt à l'égard d'un être, des hommes. V. Froideur. ***L'indifférence que lui a montrée, témoignée son entourage.*** « ***L'indifférence de millions de gens à son sort*** » ***(GREEN). 0 Spécialt*** Absence d'amour chez un être qui ne répond pas ou ne répond plus aux sentiments qu'il inspire. V. Insensibilité. ***Elle a pour lui la plus complète indifférence.*** « ***Ces deux êtres n'avaient que de l'indifférence l'un pour l'autre*** » ***(STENDHAL). Affecter feindre, jouer l'indifférence.***

II. Sc. (1855). État de ce qui est indifférent (I, 3°). V. Équilibre, neutralité. ***Indifférence magnétique, électrochimique***

◈ ANT. ***Intérêt, passion ; désir; amour, sentiment, tendresse***

INDIFFÉRENCIATION [ɛ̃difeʀɑ̃sjasjɔ̃]. *n. f. (XX^e^;* de *indifférencié).* État de ce qui est indifférencié. ◇ *Biol.* Éta des cellules qui ont gardé des caractères embryonnaires sans évoluer vers le stade adulte.

INDIFFÉRENCIÉ. ÉE [ɛ̃difeʀɑ̃sje]. *adj.* (1908; de in- 1 et *différencier*). Qui n'est pas différencié. Cellules ***vivante. indifférenciées.*** « ***Une suite d'heures très longues, ininterrompue, d'heures indifférenciées*** » ***(GIDE).*** ◈ ANT. ***Différencié.***

INDIFFÉRENT, ENTE [ɛ̃difeʀɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1314;* lat *indifferens).*

I. ***(Choses*** et ***Personnes).*** ♦ **1°** (1633). Sans intérêt, sans importance, de peu de conséquence. ***Causer de choses indifférentes*** (Cf. De la pluie et du beau temps). — (Impers. « ***Il n'est pas indifférent que le peuple soit éclairé*** » (MONTESQ.) ♦ **2°** (1671). Qui n'intéresse pas, ne touche pas. « Ces ***per***

sonnes, ni amies ni indifférentes, avec lesquelles nous avons des *relations de loin en loin* » (BALZ.). — *Spécialt.* Qui n'inspire aucun sentiment amoureux. Je *vous* assure *qu'elle m'est indifférente.* — (Choses) *Son sort m'est indifférent.* ♦ 3° (XVIII^e). Qui ne tend pas vers telle chose plutôt que vers telle autre. SC. Sur lequel ne s'exerce en tel ou tel sens aucune force capable de modifier son état, sa place. *Une sphère homogène placée sur un plan horizontal est en équilibre indifférent.* — Psycho. *États indifférents,* qui ne seraient marqués ni de plaisir ni de douleur. ♦ 4° Qui, d'un côté comme de l'autre, présente un intérêt (ou une absence d'intérêt) égal; qui n'importe ou ne touche ni plus ni moins. *Ici ou là, cela m'est indifférent.* V. Egal (Cf. C'est la même chose, c'est bonnet blanc et blanc bonnet). *Il est indifférent de penser, de faire ceci ou cela.*

II. *(Personnes).* ♦ 1° *Vx* (1636). Impartial. ♦ 2° Qui ne s'intéresse pas (à), qui n'est pas préoccupé de (qqch. ou qqn). V. Insensible. — *Indifférent à qqch.* V. Froid, impassible, imperturbable, insoucieux. *Indifférent à son sort, au destin.* V. Résigné. Vos *difficultés ne me laissent pas indifférer&* — *Indifférent à qqn.* « *Des hommes indifférents aux femmes les plus belles* » (PROUST). *Il souffrait de voir des amis autrefois dévoués aujourd'hui indifférents.* ◇ Subst. Il *avait beau se plaindre, il ne rencontrait que des indifférents.* ♦ 3° *Spécialt.* Qui marque de l'indifférence en amour. *Femme indifférente.* V. Cruel. *Le Bel Indifférent,* pièce de Cocteau. ♦ 4° Qui n'est touché par rien ni par personne. C'est un *homme indifférent, rien ne peut l'émouvoir.* V. Blasé, égoïste, froid, insouciant, *sec. Il tâchait* « *de cocher sa curiosité, de paraître indifférent* » (R. ROLLAND). Par ext. *Air, expression, visages indifférents.* V. Désajeoeux. détaché. froid. 0 Suhst. *L'Indifférent,* nom donné à un tableau de Watteau.

◈ ANT. Intéressé, partial. *Déterminé, différent.* Attentif, *curieux, sensible.* Important, *intéressant.*

INDIFFÉRENTISME [ɛ̃difeʀɑ̃tism(ə)]. *n.* m. (1750; de *indifférent*). *Didact.* Attitude d'indifférence systématique en matière de politique ou de religion.

INDIFFÉRER [ɛ̃difeʀe]. *v. tr.; conjug. céder* (1888; de *indifférent*). *Fam.* Être indifférent (à qqn). *Cela m'indiffère, me laisse froid*.* « *Vos avis m'indifférent, ma fille* » (QUENEAU). REM. Ne s'emploie qu'avec un pronom complément.

INDIGÉNAT [ɛ̃diʒena]. *n. m.* (1910; « droit de cité », 1699; de *indigène*). *Admin.* Ensemble des indigènes. Régime administratif spécial appliqué aux indigènes d'une colonie.

INDIGENCE [ɛ̃diʒɑ̃s]. *n. f.* (1265; *lat. indigentia*). ♦ 1° État de celui qui est indigent. V. Besoin, détresse, misère, pauvreté, privation. *Être, vivre, tomber dans l'indigence.* ♦ 2° *Fig.* Pauvreté (intellectuelle, morale). « *Cette grande indigence intellectuelle des temps modernes* » (PÉGUY). *Indigence de l'esprit, d'idées.* V. Manque. ◈ ANT. Abondance, fortune, luxe, richesse.

INDIGÈNE [ɛ̃diʒɛn]. *adj. et n. (h. 1532;* 1743; lat. *indigena).*

I. *Adj.* ♦ 1° *Rare.* Qui est né dans le pays dont il est question. V. Aborigène, autochtone. *La population indigène de Lorraine et /es travailleurs étrangers. 0 Cour.* Qui appartient à un groupe ethnique existant dans un pays d'outre-mer avant sa colonisation. *Troupes indigènes.* Par ext. *La ville indigène. Coutumes indigènes.* ♦ 2° *Bot., zool.* Qui croît, vit naturellement dans une région.

II. *N.* (1762). Rare. Naturel d'un pays. V. Naturel, natif. ◇ Cour. Personne indigène, dans un pays exotique (anciennes colonies). *Les Européens et les indigènes.* Épouser *une indigène.*

◈ ANT. Allogène, exotique.

INDIGENT. ENTE [ɛ̃diʒɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1265; *lat. indigens*). ♦ 1° Qui manque des choses les plus nécessaires à la vie. V. Besogneux, malheureux, misérable, nécessiteux, pauvre. *Vieillard indigent qui vif* d'aumônes. — *Subst.* Personne sans ressources. *Aide aux indigents.* ♦ 2° *Fig.* (XVI^e). V. Pauvre. *Végétation indigente. Imagination indigente.* ◈ ANT. *Fortuné, riche.*

INDIGESTE [ɛ̃diʒɛst(ə)]. *adj.* (1360, « mal digéré »; lat. *indigestus*). ♦ 1° Difficile à digérer. *Aliment, nourriture indigeste.* V. Lourd. ♦ 2° *Fig.* (XVI^e). Mal ordonné (et, par suite, mal assimilable). V. Confus, embrouillé. Ouvrage, *compilation, recueil, fatras indigeste.* ◈ ANT. Digestible, léger.

INDIGESTION [ɛ̃diʒɛstjɔ̃]. *n. f.* (XIII^e; bas *lat. indigestio*). Indisposition momentanée due à une digestion qui se fait mal, incomplètement (V. Embarras). *Avoir une indigestion.* « *Très sobres chez eux, ils se crevaient d'indigestion chez les autres*» (ZOLA). *Se donner une indigestion de chocolat, en* manger jusqu'à *se* rendre malade. ◇ Fig. *Avoir une indigestion de qqch :* en avoir trop, jusqu'à en éprouver la satiété, le dégoût (Cf. En avoir par-dessus la tête).

INDIGÈTE [ɛ̃diʒɛt]. *adj.* (1570; *lat. indiges, etis*). Antiq. rom. *Dieux indigètes,* propres à un pays, à une ville, à une famille.

INDIGNATION [ɛ̃diɲasjɔ̃]. *n. f.* (1120; lat. *indignatio*). Sentiment de colère que soulève une action qui heurte la conscience morale, le sentiment de la justice. V. Révolte. « *Je ne quitterai sans doute l'indignation qu'avec la vie. C'est le revers même de l'amour* » (GIDE). Exciter, provoquer *l'indignation :* choquer, révolter. *Exprimer, faire éclater son indignation.* — *Indignation publique, générale.* V. Scandale.

INDIGNE [ɛ̃diɲ]. *adj. (fin* XII^e; lat. *indignus*).

I. INDIGNE DE. ♦ 1° Qui n'est pas digne de (qqch.), qui ne mérite pas. *Il est indigne de notre confiance. Il s'est* rendu *indigne d'un tel poste.* V. Déméríter. disqualifier (se). *Il est indigne de vivre.7* Vx. « *Votre crime' est indigne de grâce* » (MOL.). ◇ Dr. *Être indigne de succéder :* être exclu des successions pour cause d'indignité. — Subst. et ellipt. Un, *une indigne.* ♦ 2° Qui n'est pas dans un rapport de convenance, de conformité avec (qqn), qui n'est pas à sa hauteur. « *Tour autre qu'un monarque est indigne de moi* » (CORN.). — *Ce travail lui paraissait indigne de lui.*

II. *Absolt.* ♦ 1° Vx (dans des formules de politesse). Humble. *Votre indigne serviteur.* ♦ 2° Qui n'est pas digne de sa fonction, de son rôle, qui ne mérite que le mépris pour la façon dont il s'en acquitte. V. Abject, coupable, cruel, méchant, méprisable, vil. *Père, épouse indigne.* ♦ 3° *(Choses).* Tout à fait inconvenant, condamnable. V. Avilissant, bas, déshonorant, inqualifiable, odieux, révoltant, scandaleux. *C'est une chose, une action, une conduite* indigne. « *Je n'étais pas là... pour lui reprocher son indigne trahison* » (LACLOS).

◈ ANT. Digne.

INDIGNEMENT [ɛ̃diɲmɑ̃]. *adv.* (XII^e; de *indigne*). D'une manière indigne. *On l'a indignement traité, trompé.* ◈ ANT. Dignement.

INDIGNÉ, ÉE [ɛ̃diɲe]. *adj.* (1330; V. Indigner). Qui éprouve de l'indignation. V. Outré. « *On peut être irrité à tort; on n'est indigné que lorsqu'on a raison* » (HUGO). — Qui exprime, qui marque de l'indignation. *Visage, regards indignés. Un ton de protestation indignée.*

INDIGNER [ɛ̃diɲe]. *v. tr.* (1355; *s'endeignier,* XII^e; lat. *indignari*). ♦ 1° Remplir d'indignation. V. Écœurer, révolter, scandaliser. *Sa conduire a indigné fout le monde.* ♦ 2° *S'INDIGNER. v. pron.* Être saisi d'indignation. V. Emporter (s'), fâcher (se), irriter (s'), *offenser* (s'). *S'indigner d'un procédé. S'indigner contre qqn.* V. Maudire, vitupérer. « *Car s'indigner de rouf, c'est tout aimer en somme* » (HUGO). *Il s'indigne de voir ce crime impuni. Je m'indigne qu'il soir si lâche. Il s'indigne de* ce *que* ie fais: de ce *que je* fasse si *peu.* ◈ ANT. Enthousiasmer (s').

INDIGNITÉ [ɛ̃diɲite]. *n. f. (v.* 1420; lat. *indignitas*). ♦ 1° *Littér.* Caractère de celui qui est indigne. « *La bassesse et l'indignité de* son âme » (ROUSS.). V. Abaissement, abjection, déshonneur. ◇ Dr. *Indignité successorale,* frappant l'héritier qui a commis une faute grave contre le défunt. — *Indignité nationale,* sanctionnant les faits de collaboration avec l'ennemi. ♦ 2° Caractère de ce. qui est indigne. V. Bassesse, méchanceté, noirceur. *L'indignité d'une telle conduite.* ♦ 3° Action, conduite indigne. *C'est une indignité.* V. Honte, turpitude, vilenie. ♦ 4° Vx. Manière indigne de traiter qqn; traitement outrageant. V. Affront, offense, outrage. « . . Je *n'ai mérité Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité* » (RAC.).

◈ ANT. Dignité, honneur.

INDIGO [ɛ̃digo]. *n. m.* (1603; *mot* esp., du lat. *indicum* « indien »). ♦ 1° Matière tinctoriale bleue, extraite primitivement de l'indigotier, obtenue aujourd'hui par synthèse. V. Iudican, indigotine. *L'indigo naturel est d'un bleu foncé avec des reflets violets ou rougeâtres. Indigo synthétique :* bleu d'aniline. ♦ 2° Par appos. *Le bleu indigo. N.* m. *L'indigo, une* des couleurs du spectre solaire, et *par ext.* tout bleu d'aspect semblable. — Adj. invar. Ciel *indigo.* ♦ 3° Plante qui fournit l'indigo. V. Indigotier (1).

INDIGOTERIE [ɛ̃digɔtʀi]. *n. f. (1658; de indigo).* ♦ 1° Usine où l'on prépare l'indigo. ♦ 2° Terre plantée d'indigotiers.

1. **INDIGOTIER** [ɛ̃digɔtje]. *n. m.* (1718; de *indigo*). Arbrisseau *(Légumineuses-Papilionacées)* qui croit dans les régions chaudes, et des feuilles duquel on extrait l'indigo.

2. **INDIGOTIER** [ɛ̃digɔtje]. *n.* m. (1765; de *indigo*). Ouvrier d'une indigoterie. — Fabricant d'indigo.

INDIGOTINE [ɛ̃digɔtin]. *n. f.* (1843; de *indigo*). *Chim.* Principale matière colorante de l'indigo commercial. V. Indole.

INDIQUÉ. V. INDIQUER (2°, 3°).

INDIQUER [ɛ̃dike]. *v. tr.* (1510; lat. *indicare*). ♦ 1° Faire voir d'une manière précise, par un geste, un *signe, un* repère, un signal. V. Désigner, montrer, signaler. *Indiquer qqch. du doigt. L'horloge, les aiguilles indiquent l'heure.* V. Donner. ♦ 2° Faire connaître (à qqn) la chose ou la personne qu'il a besoin ou envie de connaître. *Pouvez-vous m'indiquer un bon médecin, un hôtel convenable? C'est lui qui m'a indiqué ce* moyen. V. Apprendre, enseigner, fournir. « Je me *rallie d'avance à la solution que vous m'indiquerez* » (ROMAINS). — *Spécialt.* (en parlant d'un document écrit) *La table des*

matières n'indique que les grandes divisions de l'ouvrage. V. *Nommer. Indiquer le cours d'une valeur.* V. Coter. *Dictionnaire indiquant tous les emplois d'un mot.* V. Donner, énumérer. ◇ Déterminer et faire connaître (une date, un lieu choisis pour une rencontre. une réunion). V. Fixer. « *Vous pourrie; vous-même en indiquer le moment* (de l'entretien) » (LACLOS). — *À l'endroit indiqué, à l'heure indiquée.* ♦ 3° Faire connaître (l'existence ou le caractère de qqn, qqch.) en servant d'indice. V. Annoncer, attester, déceler, dénoncer, dénoter, manifeste:, marquer, révéler, signaler, témoigner, trahir. *Les traces de pas indiquent le passage du fugitif.* « *Son regard n'indiquait rien d'autre qu'une curiosité pénétrante* » (ROMAINS). 0 *Spécialt.* Faire connaître comme étant la médication appropriée. V. Indication (Ne s'emploie plus qu'au p. p. : INDIQUÉ, *EE). Remède, traitement indiqué dans telle ou telle affection.* — (ANT. Contre-indiqué). — *Fig.* Adéquat, opportun. *C'était le moyen indiqué, tout indiqué ! Voyons, c'est tout à fait indiqué! Non, ce n'est guère indiqué.* ♦ 4° Arts. Représenter en s'en tenant aux traits essentiels, sans s'attacher aux détails. V. Dessiner, ébaucher. esquisser, *tracer. Quelques hachures pour indiquer les ombre;.* V. Marquer. — *Par anal. L'auteur n'a fait qu'indiquer le caractère de* ce personnage *secondaire.* ◇ Esquisse; (un geste, un mouvement) « *Il lut la lettre comme on lit arr théâtre..., en indiquant quelques gestes* » *(ZOLA),*

INDIRECT, ECTE [ɛ̃diʀɛkt, ɛkt(ə)]. *ndj. (1416;* lat. *indirectus).* Qui n'est pas direct. ♦ 1° Qui n'est pas en ligne droite, qui fait un ou plusieurs détours. V. Courbe, détourné. *Itinéraire indirect.* Loc. *Éclairage indirect,* qui éclaire les parois, le plafond. 0 (Abstrait) *Voies, moyens indirects.* V. Ecarté. éloigné. *Critique, louange indirecte. Déclarer ses sentiments d'une manière indirecte.* V. Allusif, évasif, insinuant. *0* Dr. *Ligne indirecte.* V. Collatéral. ♦ 2° Qui comporte un ou plusieurs intermédiaires, qui s'exerce avec intermédiaire. V. Médiat. Cause, *influence indirecte. Effet indirect.* V. Contrecoup. *Renseignement indirect :* de seconde main. « *S'il entrevoit une solution indirecte, il n'en prendra pas l'initiative* » (ROMAINS). ◇ *Complément indirect,* rattaché au mot complété par l'intermédiaire d'une préposition. d'un mot-outil. *Complément d'objet indirect. Verbe transitif * indirect. Interrogation indirecte,* exprimée dans une proposition subordonnée (ex. : il demande si vous viendrez). ◇ *Discours indirect (opposé* à direct*), discours rapporté avec un terme de liaison après un verbe de parole, et pouvant comporter des transpositions de temps, de personne et de déictiques *(ex. : il a dit qu'il l'avait vu la veille. Il a dit l'avoir vu la veille). Style indirect* V. Oblique. — *Discours, style indirect libre,* qui comporte des propriétés du discours direct (absence d'élément de liaison) avec des transpositions propres au discours indirect *(il l'avait vu là, assurait-il),* et permet de manifester le discours du personnage par l'intermédiaire du discours du narrateur. *0 Impôts* indirects; contributions indirectes.* — Dr. *Action indirecte ou oblique :* exercice par le créancier des droits de son débiteur (sauf de ceux attachés à la personne). ◈ ANT. *Direct. Immédiat.*

INDIRECTEMENT [ɛ̃diʀɛktəmɑ̃]. *adv.* (1419; de *indirect).* D'une manière indirecte. *Toucher, atteindre indirectement.* V. Ricochet (par). *Cela s'adressait indirecfemenf à moi.* ◈ ANT. *Directement.*

INDISCERNABLE [ɛ̃disɛʀnabl(ə)]. *adj.* (1582; de *in- 1,* et *discernable).* ♦ 1° Qui ne peut être discerné d'une autre chose de même nature. V. Identique. « *On ne put jamais trouver deux feuilles d'arbres indiscernables* » (VOLT.). ♦ 2° Dont on ne peut se rendre compte précisément. V. Insaisissable. « *Des nuances aussi indiscernables* » (RENAN). ◈ ANT. *Apercevable,* discernable, distinct.

INDISCIPLINABLE [ɛ̃disiplinabl(ə)]. *ndj.* (1568; de *in-* 1, *et discipliné). Vieilli.* Qui ne peut être discipliné. V. Indocile. *Enfant indisciplinable.* ◈ ANT. Disciplinable, *docile.*

INDISCIPLINE [ɛ̃disiplin]. *n. f.* (1501, rare av. XVII[e]; de *in-* 1, et *discipline).* Manque de discipline. *L'indiscipline des troupes* (V. Désobéissance), *d'une bande de jeunes effrontés* (V. Dissipation). « *L'impuissance des chefs et l'indiscipline des subordonnés* » (TAINE). *Esprit d'indiscipline.* V. Indocilité, insoumission, insubordination, sédition. *Faire acte, preuve d'indiscipline.* ◈ ANT. Discipline, *obéissance.*

INDISCIPLINÉ, ÉE [ɛ̃disipline]. *adj. (1361;* de *in- 1.* et *discipliné).* Qui n'est pas discipliné, qui n'observe pas la discipline. V. Désobéissant, indocile, insoumis, insubordonné. *Écolier indiscipliné. Troupes, masses indisciplinées.* « *Un individualiste indiscipliné, un anarchiste* » *(CHARDONNE).* ◇ Fig. *Cheveux indisciplinés,* difficiles à peigner. ◈ ANT. Discipliné, docile, *obéissant, soumis.*

INDISCRET, ÈTE [ɛ̃diskʀɛ, ɛt]. *ndj.* (1380; lat. *indiscretus.* V. Discret). ♦ 1° Vx. Qui agit à l'étourdie, sans prendre garde à ce qu'il dit ou ce qu'il fait. — *Par ext.* Qui dénote un manque de jugement, de modération. V. Inconsidéré, intempestif. « *Jamais une indiscrète censure ne venait arrêter son babil* » (ROUSS.). ♦ 2° *Mod.* (XVI[e]). Qui manque de discrétion, de réserve, de retenue dans les relations sociales: V. Importun. *Je craindrais d'être indiscret en venant che vous si tard.* — Subst. *Un coin tranquille à l'abri des indiscrets* V. Fâcheux. 0 *Par ext.* Qui dénote de l'indiscrétion. *Démarche, question indiscrète.* V. Inconvenant. « *Les curiosités indiscrètes de la postérité* » (HENRIOT). *Est-il, serait-ce indiscret de vous demander* ce que *vous comptez faire?* (V. Indiscrétion). *Un zèle indiscret.* ♦ 3° *Oui révèle ce* qu'il devrait tenir caché; qui ne sait pas garder un secret. 'V. Bavard. « *Un homme indiscret est une lettre décachetée : tout le monde peut la lire* » *(CHAMFORT). Confident, confesseur, médecin indiscret.* — Par ext. *Des commérages indiscrets et compromettants.* ◈ ANT. *Discret.*

INDISCRÈTEMENT [ɛ̃diskʀɛtmɑ̃]. *adv.* (1370; de *indiscret).* ♦ 1° vx. *À* la légère. ♦ 2° (XVI[e]). Sans réserve ni retenue. *S'inviter indiscrètement chez des amis.* « *Il avait indiscrètement ouvert cette armoire* » (HENRIOT). ♦ 3° D'une manière indiscrète (3°). *Dévoiler indiscrètement un secret.* ◈ ANT. *Discrètement.*

INDISCRÉTION [ɛ̃diskʀesjɔ̃]. *n. f.* (v. 1200; bas lat. *indiscretio).* ♦ 1° Vx. Manque de discernement, de mesure — Inconvenance, maladresse. « Ce n'est *qu'extravagance et qu'indiscrétion* » (MOL.). ♦ 2° (1569). *Mod.* Manque de discrétion, de réserve, de retenue dans les relations sociale! *Il poussait l'indiscrétion jusqu'à lire mon courrier.* V. Curiosité. *Il a eu l'indiscrétion de m'interroger là-dessus. Sans indiscrétion, peut-on savoir votre adresse? Excusez mon indiscrétion.* V. Insistance. — Caractère de ce qui est indiscret. *L'indiscrétion de ses questions.* ◇ Action, parole indiscrète ♦ 3" (1587). Défaut de celui qui ne sait pas garder un secret le fait de révéler ce qui devrait rester caché. *Son indiscrétion lui fait beaucoup d'ennemis.* — Par ext. *Commettre une indiscrétion. Les indiscrétions d'un domestique, d'un journaliste* V. Bavardage, racontar, révélation. « *Ma vie privée, mn vie publique sont à la merci d'une indiscrétion, d'un chantage* (MART. du G.). *La moindre indiscrétion pourrait foire échouer notre plan.* V. Fuite. ◈ ANT. *Discrétion, réserve, retenue.*

INDISCUTABLE [ɛ̃diskytabl(ə)]. *adj. (1836;* de *in-* 1 et *discutable).* Qui n'est *pas* discutable, qui s'impose par sa évidence, son authenticité. V. Certain, évident, incontestable manifeste. *Succès, supériorité indiscutable. Témoignage, preuve indiscutable.* V. Authentique, formel, indéniable, irrécusable irréfutable. *Il est indiscutable que.* V. Indubitable. ◈ ANT. *Discutable, douteux. faux.*

INDISCUTABLEMENT [ɛ̃diskytabləmɑ̃]. *adv.* (1876; de *indiscutable).* D'une manière indiscutable. V. Certainement. *C'est indiscutablement le meilleur roman de l'année.*

INDISCUTÉ, ÉE [ɛ̃diskyte]. *adj.* (1846; de *in- 1,* et *discuter).* Qui n'est pas discuté; qui ne fait l'objet d'aucun doute V. Incontesté, reconnu. *Droits indiscutés. Le chef indiscuté de la bande.* « *Sa gloire règne, indiscutée par* CEUX *qui savent* (HENRIOT). ◈ ANT. Discuté.

INDISPENSABLE [ɛ̃dispɑ̃sabl(ə)]. *udj.* (1585; de *in- et dispenser).* ♦ 1° *Vieilli.* Dont on ne peut se dispenser. V. Obligatoire, obligé. « *Travailler est un devoir indispensable à l'homme social* » (ROUSS.). ♦ 2° *Mod.* (XVIII[e]). Qui est très nécessaire, dont on ne peut se passer. V. Essentiel, nécessaire, utile. *Garanties, précautions indispensables. Connaissances indispensables. — Objets, vêtements, meubles indispensables* (Cf. De *première* nécessité*). *Strictement, absolument indispensable.* V. Vital. « *Rien de ce qui est beau n'est indispensable à la vie* » *(GAUTIER). Condition indispensable* pour *réussir.* — Impers. *Il est indispensable d'y aller, qu'il y aille; c'est indispensable.* — Subst. *m. L'indispensable.* « *n'y avait, en fait de meubles, que l'indispensable* » (HUGO *Faire l'indispensable, ce* qu'il faut. 0 (Personnes) *Il se croit indispensable.* « *Un général victorieux et qui apportait de l'argent se rendait indispensable* » (BAINVILLE). ◈ ANT. Inutile, superflu.

INDISPENSABLEMENT [ɛ̃dispɑ̃sabləmɑ̃]. *adv.* (1600 de *indispensable).* D'une manière indispensable.

INDISPONIBILITÉ [ɛ̃dispɔnibilite]. *n. f.* (1819; de *indisponible).* Etat de ce qui est indisponible; d'un fonctionnaire qui quitte provisoirement son poste. ◈ ANT. *Disponibilité.*

INDISPONIBLE [ɛ̃dispɔnibl(ə)]. *adj. (1752;* de *in- et disponible).* Qui n'est pas disponible. ♦ 1° (Choses) *Dr.* Dont la loi ne permet pas de disposer. *La réserve héréditaire, portion indisponible de la succession.* ♦ 2° (Personnes) *Milit.* Dont on ne peut disposer pour le service militaire. *Soldats indisponibles.* Subst. *Les malades et les indisponibles* ◈ ANT. *Disponible.*

INDISPOSÉ, ÉE [ɛ̃dispoze]. *ndi. (v.* 1400. « non préparé, organisé » ; lat. *indispositus.* V. Indisposer). ♦ 1° (1460 Qui est affecté d'une indisposition. V. Fatigué, incommodé, souffrant. *Il est, il se sent indisposé.* ♦ 2° Par euphém. *(au fém.).* Qui a ses règles.

INDISPOSER [ɛ̃dispoze]. v. *tr.* (fin XVI[e]; de *in-* 1, et *disposer.* V. Indisposé). ♦ 1° Altérer légèrement la santé de mettre dans un état de légère indisposition physique. C

qu'il a mangé hier l'a indisposé. L'odeur de pipe refroidie l'indispose. V. **Gêner, incommoder.** ♦ 2° Mettre dans une disposition peu favorable. V. **Déplaire (à), désobliger, fâcher, froisser, hérisser.** *Il indispose tout le monde contre lui par sa fatuité, sa prétention.* V. **Importuner; énerver (Cf. Se mettre à dos).** *Tout l'indispose, il a un caractère difficile (V. Agacer).* « *Chacun ici-bas se trouve indisposé par la marotte du voisin* » (CÉLINE). — Absolt. « *Lui, imposait et presque indisposait* » (BARBEY).

INDISPOSITION [ɛ̃dispozisjɔ̃]. *n. f.* (XVe ; de *indisposé, d'apr. disposition).* ♦ 1° Légère altération de la santé. V. **Incommodité, malaise, fatigue.** *Indisposition causée par des excès de table.* ♦ 2° *(Euphémisme).* Période des règles.

INDISSOCIABLE [ɛ̃disɔsjabl(ə)]. *adj. (1543,* repr. mil. XXe ; de *in-* 1, *et dissociable).* Qu'on ne peut dissocier, séparer. « *La balance des paiements forme un tout dont les éléments sont indissociables* » *(Le Monde,* 3-I-1968).

INDISSOLUBILITÉ [ɛ̃disɔlybilite]. *n. f.* (1609 ; de *indissoluble).* Caractère de ce qui est indissoluble. *Indissolubilité du mariage religieux.* ◈ ANT. **Dissolubilité.**

INDISSOLUBLE [ɛ̃disɔlybl(ə)]. *adj.* (1495; lat. *indissolubilis*). Qui ne peut être dissous. délié., désuni. V. Indestructible, **perpétuel.** *Attachements, 'liens indissolubles.* « *Rien ne prouve mieux la nécessité d'un mariage indissoluble que l'instabilité de la passion* » (BALZ.). ◈ ANT. *Dissoluble.*

INDISSOLUBLEMENT [ɛ̃disɔlyblәmɑ̃]. *adv.* (1471; de *indissoluble).* D'une manière indissoluble. *Indissolublement unis par le mariage. Questions indissolublement liées.*

INDISTINCT, INCTE [ɛ̃distɛ̃(kt), ɛ̃kt(ə)]. *adj.* (1495; *lat. indistinctus).* Qui n'est pas distinct, que l'on distingue mal. v. Confus, flou, **imprécis, indécis, nébuleux, vague.** *Apercevoir des objets indistincts, dans la pénombre.* ◇ *Bruits, voix indistincts.* V. Sourd. 0 *Fig.* Qui n'est pas bien défini, bien précis. « *Des curiosités encore indistinctes* » *(GIDE).* ◈ ANT. Clair, défini, distinct, net, précis.

INDISTINCTEMENT [ɛ̃distɛ̃ktәmɑ̃]. *adv.* (1496; de *indistinct).* ♦ 1° D'une manière indistincte. V. **Confusément.** *Voir indistinctement qqch. Prononcer indistinctement.* ♦ 2° Sans distinction, sans faire de différence. V. **Indifféremment.** *Tous les Français indistinctement.* ◈ ANT. (du 1°) Clairement.

INDIUM [ɛ̃djɔm]. *n. m.* (1863; du nom de l'indigo, d'apr. deux raies de son spectre). *Chim.* Métal blanc (symb. In: p. at. 114,7), mou et ductile, fusible à 155°, voisin de l'aluminium.

INDIVIDU [ɛ̃dividy]. *n. m.* (1242; lat. *individuum «corps* indivisible »).

I. ♦ 1° (Sens large). SC. Tout être formant une unité distincte, dans une série hiérarchique, formée de genres et d'espèces. V. **Échantillon, exemplaire, spécimen, unité; individualité.** « *Des individus bien conservés de chaque espèce d'animaux, de plantes ou de minéraux* » (BUFF.). 0 *Log.* Terme inférieur d'une série, qui ne désigne plus de concept général et ne comporte plus de division logique. V. **Singulier** (terme). ◇ *Phys.* Élément indivisible (Cf. le sens étym. d'*Atome**). ♦ 2° Corps organisé vivant d'une existence propre et qui ne saurait être divisé sans être détruit. V. **Animal, plante.** *Le corps vivant « est un individu, et d'aucun autre objet... on ne peut en dire autant »* (BERGSON). *L'individu est le dernier terme de la classification. Génotype et phénotype d'un individu.* ♦ 3° (Dans l'espèce humaine). V. Homme, humain. « *Tout individu porte une certaine combinaison génétique qui n'appartient qu'à lui* » (J. ROSTAND). *Sacrifier l'individu à l'espèce.* — *Cour.* V. **Être, personne.** « *On dirait que mon cœur et mon esprit n'appartiennent pas au même individu* » (ROUSS.). — *Psycho.* L'être humain, en tant qu'unité et identité extérieures, biologiques; en tant qu'être particulier différent de tous **les autres. V. Individualité,** moi. *L'individu et la personne*.*

II. (1751). SC. L'unité dont se composent les **sociétés.** *Les individus d'une fourmilière, d'une ruche, d'une colonie de coraux. Des « races cellulaires dont chacune se compose de milliards d'individus »* (A. CARREL). ◇ Cour. Membre d'une collectivité humaine. V. Homme, **personne.** *Individus groupés en corps.* Collect. *L'individu et la société, et la masse. L'individu et l'État.* « *Un ordre social rigoureux qui conserve la dignité de l'individu* » (SARTRE).

III. (1829). Cour. (souvent *péj.*). Personne quelconque, que l'on ne peut ou que l'on ne veut pas nommer (Ne se dit pas d'une femme *au* sing.). V. Homme. *Un individu s'est présenté.* « *Un rassemblement d'individus des deux sexes* » (MAC ORLAN). **V. Bonhomme, citoyen, gars, paroissien, particulier, personnage, personne, quidam, type (Cf. pop.** Gonze, *mec,* pante, zigue). *C'est un drôle d'individu* (V. Pistolet), *un individu bizarre* (V. Oiseau, phénomène). *Louche, sinistre, triste individu.* V. Vaurien, *voyou. Dangereux individu.*

◈ ANT. *Collectivité;* **collection, corps, foule, groupe, peuple,** *population.*

INDIVIDUALISATION [ɛ̃dividyalizasjɔ̃]. n. *f.* (1803; de *individualiser).* ♦ 1° *Philo.* Action d'individualiser ou de s'individualiser (au sens 1°); état, caractère d'un être individualisé. *Individualisation d'une espèce animale, qui la différencie plus nettement des autres.* V. **Singularisation.** ♦ 2° Action d'individualiser *(au sens* 2°). *Le « christianisme, cette incomparable école d'individualisation »* (GIDE). — Dr. pén. *Individualisation de la peine :* action de l'adapter aux délinquants en tenant compte de certains caractères personnels (âge, sexe, fonction, etc.). ◈ ANT. *Généralisation.*

INDIVIDUALISÉ, ÉE [ɛ̃dividyalize]. *adj.* (1732; de *individuel).* Qui est rendu ou devenu individuel.

INDIVIDUALISER [ɛ̃dividyalize]. *v. tr.* (1765; de *individuel).* ♦ 1° Différencier par des caractères individuels. **V. Caractériser, distinguer, particulariser.** *Les caractères qui individualisent les êtres.* — Absolt. « *Le savant généralise. l'artiste individualise* » (RENARD). ♦ 2° Rendre individuel, en adaptant **ou en attribuant** à l'individu. *Individualiser les fortunes.* ◇ S'INDIVIDUALISER : devenir individuel; acquérir des caractères distinctifs ou les accentuer. ◈ ANT. Généraliser.

INDIVIDUALISME [ɛ̃dividyalism(ə)]. *n. m.* (1826; de *individuel).*

I. Théorie ou tendance qui voit dans l'individu la suprême valeur dans le domaine politique, économique, moral. ♦ 1° *(Polit.* et *écon.),* Théorie ou tendance visant au développement des droits et des responsabilités de l'individu. *L'individualisme en matière économique.* V. **Libéralisme.** *Individualisme poussé jusqu'à la négation de l'État.* **V. Anarchisme.** ♦ 2° Cour. Attitude d'esprit, état de fait favorisant l'initiative et la réflexion individuelle, le goût de l'indépendance. *L'individualisme s'oppose ou grégarisme.* « *Le communisme ouvrier et l'individualisme paysan* » (JAURÈS).

II. *Philo.* ♦ 1° Doctrine affirmant la réalité propre des individus au détriment des genres et des espèces. ♦ 2° Théorie qui cherche à expliquer les phénomènes historiques et sociaux par l'action consciente et intéressée des individus.

◈ ANT. *Communisme, étatisme,* **totalitarisme;** *solidarité.*

INDIVIDUALISTE [ɛ̃dividyalist(ə)]. *adj.* (1836; de *individuel).* ♦ 1° Qui appartient à l'individualisme. *Philosophie, théorie individualiste.* ♦ 2° *Cour.* Qui montre de l'individualisme dans sa vie, dans sa conduite. *Les jeunes sont souvent plus individualistes que les personnes d'âge mûr.* **V. Non-conformiste.** — Subst. *Un, une individualiste.*

INDIVIDUALITÉ [ɛ̃dividyalite]. *n.f.* (1760; de *individuel).* ♦ 1" Didact. *(Philo,* SC.). Ce qui existe à l'état d'individu. *L'être vivant est une individualité.* — Caractère d'un individu qui « diffère d'un autre non pas seulement d'une façon numérique, mais dans ses caractères et sa constitution » (LALANDE); fait d'être un individu. « *L'être vivant forme un organisme et une individualité* » (Cl. BERNARD). *L'individualité d'un être pensant. V.* Moi. ♦ 2° Cour. Caractère ou ensemble de caractères par lesquels une personne ou une chose diffère des autres. V. **Originalité, particularité.** *L'individualité d'un artiste. Style d'une forte individualité.* ♦ 3° (1830). Individu, considéré dans ce qui le différencie des autres. — Cour. Personne douée d'un caractère très marqué; d'une forte personnalité. *Puissante, forte individualité.* V. Personnalité. « *Ils offraient très peu d'individualités fortes, nul grand inventeur, nul héros* » (MICHELET).

INDIVIDUATION [ɛ̃dividuasjɔ̃]. *n. f.* (1551; de *individu). Didact.* Ce qui différencie un individu d'un autre de la même espèce. — Spécialt. *Principe d'individuation,* cher Leibniz. — *Embryol.* Principe par lequel s'individualisent diverses structures **organiques. V. Différenciation.**

INDIVIDUEL; ELLE [ɛ̃dividuɛl]. *adj. (Individual,* 1490; de *individu).* ♦ 1° Qui concerne l'individu; qui constitue un individu. *Caractères individuels.* **V. Distinct, propre,** singulier. Log. *Être, fait individuel.* V. Concret. — Biol. *Hérédité* individuelle.* — Psycho. *Qualités, défauts individuels.* V. Personnel, propre. *Opinion, impression individuelle.* V. **Subjectif.** 0 (Opposé à collectif, social) V. Particulier, personnel. *L'homme individuel et social. Indépendance, liberté individuelle.* « *Il n'y avait plus de destins individuels, mais une histoire collective* » (CAMUS). *Avantages publics et individuels. Propriété individuelle.* V. Privé. *Initiatives individuelles.* — *Art individuel (opposé* à collectif, hiératique, sacré). « *La religion est devenue chose individuelle: elle regarde la conscience de chacun* » (FLAUB.). ♦ 2° (1802). Qui concerne une *seule* personne, *une* seule personne *à la* fois. *Intervention, réclamation individuelle.* V. Isolé. *Livret individuel. Contrôle individuel. Cas individuel.* **V. Singulier, spécial.** ♦ 3° *Subst.* m. Ce qui est individuel. *L'individuel et le collectif. 0* (1934). Sportif~ n'appartenant à aucune équipe, aucun club. 0 Compartiment de wagon-lit, chambre d'hôtel pour une personne seule. — Recomm. offic. pour l'angl. *single*.* ◈ ANT. *Collectif, commun.* général. *générique. Public, social.*

INDIVIDUELLEMENT [ɛ̃dividuɛlmɑ̃]. *adv.* (1551; de *individuel).* D'une manière individuelle. *Individuellement différents et spécifiquement semblables. 0 Cour.* Chacun

en particulier. *Chacun pris individuellement : à* part. ◈ ANT. *Bloc (en), collectivement, ensemble.*

INDIVIS, ISE [ɛ̃divi, iz]. *adj.* (1347, *par indivis; lat. indivisus*). Dr. (1562). Se dit d'un bien sur lequel plusieurs personnes ont un droit et qui n'est pas matériellement divisé entre elles. **V. Indivision.** *Biens indivis. Propriétés indivises.* V. Commun. « *La royauté n'est point une propriété privée, c'est un bien commun, indivis* » (CHATEAUB.). *Succession indivise,* dont le partage n'est pas fait entre les héritiers. — *Cohéritiers, propriétaires indivis,* qui possèdent par indivis. V. **Indivisaire.** 0 PAR INDIVIS. IOC. adv. Dr. Sans division, sans partage en commun. V. Indivisément. *Propriétaires qui possèdent un bien par indivis.* ◈ ANT. *Divis, divisé, partagé.*

INDIVISAIRE [ɛ̃divizɛʀ]. *n. (xx"; de indivis). Dr.* Possesseur par indivis.

INDIVISÉMENT [ɛ̃divizemɑ̃]. *adv.* (1551; de *indivis). Dr.* Par indivis. *Posséder des biens indivisément.*

INDIVISIBILITÉ [ɛ̃divizibilite]. *n. f. (Indivisibleté,* 1380; de *indivisible).* Caractère de ce qui est indivisible. *Proclamation de l'indivisibilité de la République pendant la Révolution.* **V. Unité. 0** *Dr.* État de ce qui ne peut pas être divisé soit matériellement, soit intellectuellement sous un rapport envisagé. ◈ ANT. *Divisibilité.*

INDIVISIBLE [ɛ̃divizibl(ə)]. *adj. (1314;* bas *lat. indivisibilis).* Qui n'est pas divisible. *L'homme est un composé indivisible. La République une et indivisible?* proclamation de l'unité de la République sous la Révolution, qui s'opposait aux tendances fédéralistes. 0 *Dr.* Qui n'est pas divisible, en parlant d'une obligation. *L'hypothèque est indivisible.* ◈ ANT. *Divisible.*

INDIVISION [ɛ̃divizjɔ̃]. *n. f.* (xv', rare av. 1765; de *division,* d'apr. *indivis). Dr.* État d'une chose indivise; situation juridique des personnes titulaires d'un droit indivis. **V. Communauté, copropriété.** *Maintenir l'indivision. Indivision* forcée : indivision à caractère perpétuel portant sur des biens dont la nature ou la destination exclut le partage (ex. : la mitoyenneté). ◈ ANT. Division. *partage.*

IN-DIX-HUIT [indizɥit]. *adj. invar.* **(1765; du lat.** *in, et dix-huit).* *Se* dit du format d'un livre dont chaque feuille est pliée en dix-huit feuillets *(trente-six* pages). *Format in-dix-huit* (in-18). *Des volumes in-dix-huit.* — *Subst.* Le livre lui-même. *Des in-dix-huit.*

INDO-. Élément, du lat. *Indus* « de l'Inde ».

INDOCHINOIS, OISE [ɛ̃dɔʃinwa, waz]. *adj.* (1846; de *indo-,* **et** *chinois). Ancienn.* De l'Indochine. V. Vietnamien. *Populations indochinoises.* — Subst. *Un Indochinois, une Indochinoise.*

INDOCILE [ɛ̃dɔsil]. *adj.* (1490; lat. *indocilis.* **V. Docile).** Qui n'est pas docile, difficile à diriger. *Enfant, écolier indocile.* **V. Désobéissant, dissipé, entêté, indisciplinable, rebelle, récalcitrant.** — Par ext. *Pensée fugitive et indocile.* ◈ ANT. *Docile, obéissant, soumis,* souple.

INDOCILITÉ [ɛ̃dɔsilite]. *n. f.* (XVI^e^; bas lat. *indocilitas).* Caractère de celui qui est indocile. V. **Désobéissance, entêtement, indépendance.** ◈ ANT. *Docilité, obéissance, soumission.*

INDO-EUROPÉEN, ÉENNE [ɛ̃dɔœ(ø)ʀɔpeɛ̃, eɛn]. *adj.* (1846; de *indo-,* et *européen). Se* dif des langues d'Europe et d'Asie qui ont une origine commune. *Les langues indo-européennes comprennent les groupes hittite, indo-aryen* (langues indo-européennes de l'Inde), *iranien, hellénique. italo-celtique, germanique, baltique et slave. Le français, langue indo-européenne.* — Subst. *L'indo-européen.* 0 Se dit des peuples qui parlent *ces langues. Groupe indo-européen (V. Aryen).* — Subst. *Les Indo-Européens.*

INDO-HELLÉNIQUE [ɛ̃dɔe(ɛl)lenik]. *adj.* (1846; de *indo-,* et *hellénique).* Ling. *Langues indo-helléniques,* groupe de langues comprenant le sanscrit et le grec. — *Art indo-hellénique.* **V. Gréco-bouddhique.**

INDOLE [ɛ̃dɔl]. *n. m. (1873;* du rad. de *indigo, et* lat. *oleum* « huile »). *Chim.* Composé de formule C_8H_7N, faiblement basique, obtenu dans la réduction de l'indigotine, présent dans certaines essences de fleurs (jasmin, oranger), dans les matières intestinales et obtenu aussi par synthèse.

INDOLEMMENT [ɛ̃dɔlamɑ̃]. *adv.* (1700; de *indolent).* D'une manière indolente. *Indolemment assise sur un sofa.*

INDOLENCE [ɛ̃dɔlɑ̃s]. *n. f. (h. XIV^e^;* XVI^e^; *lat. indolentia,* rac. *dolere* « souffrir »). ◆ 1° Vx. État de celui qui ne souffre pas. *Indolence des stoïciens.* V. Insensibilité. 0 Spécialt. *Vx.* Le fait de ne pas causer de douleur. *Indolence d'une* fumeur. — Vx. Insensibilité morale. **V. Indifférence.** ◆ 2° *Mod.* (XVII^e^). Disposition à éviter le moindre effort physique ou moral. V. Apathie, indifférence, inertie, insouciance, **langueur, mollesse, nonchalance, paresse.** « *Cette indolence occupée, qui est un des charmes du voyage* » (GAUTIER). ◈ ANT. Sensibilité, *souffrance.* Activité, ardeur, empressement, vivacité.

INDOLENT, ENTE [ɛ̃dɔlɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1590;* bas lat. *indolens.* **V. Indolence).** ◆ 1° Vx. **Qui ne souffre pas (opposé à** dolent). ◇ Mod. *Méd.* Qui ne fait pas souffrir. **V. Indolore.** « *La plaie creusée dans son flanc est mortelle, mais indolente* (DUHAM.). 0 Vx. Qui manque de sensibilité morale, q n'est touché de rien. V. Indifférent, insensible. ◆ 2° Mo et cour. (1674). Qui évite de faire des efforts. *Personne ind lente.* V. Apathique, avachi, endormi, fainéant, insouciar mollasse, **mou, nonchalant, oisif, paresseux.** *Écolier, ouvri indolent.* Par *ext. Un air indolent. Geste, regard indolent.* Alangui, languissant. « *La démarche indolente d'un désœuv qui veuf tuer le temps* » (BALZ.). — Subst. « *Belle, chè indolente* » (BAUDEL.). ◈ ANT. *Insensible. Douloureux.* Act alerte, énergique, entreprenant, vif.

INDOLORE [ɛ̃dɔlɔʀ]. *adj. (1845;* bas lat. *indolori(u)* Qui *ne cause* pas de douleur. *Tumeur indolore. Opérati parfaitement indolore.* ◈ ANT. *Douloureux,* pénible, *sensible.*

INDOMPTABLE [ɛ̃dɔ̃tabl(ə)]. *adj.* (1420; de *in-* 1, *dompfable).* ◆ 1° Qu'on ne peut dompter. V. Féroce, **ina privoisable.** *Un fauve indomptable.* ◆ 2° *Fig.* Qu'on peut soumettre à aucune autorité. V. Courageux, fier. *Cara tère indomptable et fier.* — Qu'on ne peut maîtriser. V. **Inflex** ble, irréductible. *Orgueil, résistance, volonté indomptable.* **Invincible.** « *Une indomptable persévérance* » (MÉRIMÉE). ◈ ANT. Apprivoisable, docile. *Lâche, mou.*

INDOMPTÉ, ÉE [ɛ̃dɔ̃te]. *adj.* (fin XV^e^; de *in-* 1, et *dom ter).* ◆ 1° Qui n'a pas été dompté. V. Farouche, **fougueu** *Cheval indompté.* ◆ 2° *Fig.* Qu'on ne peut contenir, réprime « *Ma joie a quelque chose d'indompté, de farouche* » (GID ◈ ANT. Dompté, soumis. *Maîtrisé.*

INDONÉSIEN, ENNE [ɛ̃dɔnezjɛ̃, ɛn]. *adj.* et *n.* (v. *188* de *Inde, et* gr. *nesos* « île »). D'Indonésie. — N. *Les Ind nésiens.*

INDOPHÉNOL [ɛ̃dɔfenɔl]. *n. m.* (1890; du rad. *indigo, et phénol). Chim.* Matière colorante bleue ou violet obtenue par action d'un phénate alcalin sur une ami double.

INDOU, OUE. V. HINDOU.

IN-DOUZE [induz]. *adj. invar.* (1666; du lat. *in,* et *douze* Dont les feuilles sont pliées en douze feuillets (vingt-quat pages). *Livre de format in-douze* (in-12). *Édition in-dou Volume in-douze, et* subst. Un, *des in-douze.*

INDRI [ɛ̃dʀi]. *n.* m. (1780; exclam. malgache prise à to pour le nom du *singe).* Mammifère lémurien d'assez gran taille, arboricole, diurne et frugivore, vivant à Madagasc par groupes de quelques individus.

INDU. UE [ɛ̃dy]. *adj.* (1341; de in-l, et *dû). Littér.* Qui à l'encontre des exigences de la raison, de la règle, de l'usag « *Des délices illicites et des joies indues* » (HUYSMANS). *U heure indue,* où il ne convient pas de faire telle ou telle chos *0 Cour.* « *Son fils rentrait souvent à des heures indues* (BALZ.). : trop tardives. ◇ *Dr.* Qui n'est pas fondé. Iniuste. *Réclamation indue.* — *Subst. Ce* qui n'est pas d *Payement de l'indu,* ne correspondant à aucune obligatio légale. et fait *par erreur. Répétition de l'indu* (V. **Répétition** ◈ ANT. Convenable, normal, *régulier.* Dû.

INDUBITABLE [ɛ̃dybitabl(ə)]. *adj.* (1488; *lat. indubit bilis).* ◆ 1° *Vx.* Dont l'arrivée ou l'effet est certain. Infaillible. ◆ 2° *Mod.* Dont on ne peut douter, qu'on peut mettre en doute. V. Assuré, **certain, évident, incontest ble, indiscutable,** *sûr. Preuve indubitable.* **V. Formel.** *L médecins* « *trouvèrent des traces indubitables de poison (MICHELET). — II est indubitable que ce costume n'est p neuf.* V. Doute (hors de). *C'est indubitable* (Cf. Cela ne fa pas de doute). ◈ ANT. Douteux, erroné, faux, hypothétique.

INDUBITABLEMENT [ɛ̃dybitabləmɑ̃]. *adv.* (1470; *indubitable).* D'une manière indubitable. V. Assurément, **certainement, sûrement.** « *Tôt ou tard nous romprons indul tablement* » (MOL.).

INDUCTANCE [ɛ̃dyktɑ̃s]. *n. f.* (1907; du rad. de *indu tion). Électr.* Coefficient de self-induction. *Pour un cira fermé, l'inductance est le quotient du flux que crée à travers circuit le courant qui le parcourt, par l'intensité de ce courar Le henry, unité d'inductance.*

INDUCTEUR, TRICE [ɛ̃dyktœʀ, tris]. *adj. (1866;* d'ap *induction).* ◆ 1° *Log.* Qui induit. *Propositions inductric* **(V. Induction).** 0 Subst. *Psycho.* Terme qui sert de point départ à une association d'idées. ◆ 2° *Phys.* Qui indu qui produit l'induction. *Circuit, courant, fil, flux inducteu Champ inducteur,* champ électromagnétique ou électrostat que agissant sur un induit. 0 *Subst. m.* (1886) Un *inducteu* aimant ou électro-aimant produisant le champ inducte dans une machine électrique. *Inducteur d'une magnéto.* ANT. Induit.

INDUCTIF, IVE [ɛ̃dyktif, iv]. *ndj. (1376,* « qui pousse quelque chose »; bas lat. *inductivus).* ◆ 1° (1648). Q procède par induction ou résulte d'une induction (1' *Méthode inductive.* ◆ 2° *Phys.* (1832). Qui a rapport l'induction, qui est dû aux phénomènes d'induction. *Coura inductif.* ◈ ANT. *Déductif.*

INDUCTION [ɛ̃dyksjɔ̃]. *n. f.* (1290, « suggestion »; la *inductio).* ◆ 1° (XIV^e^). Opération mentale qui consiste

remonter des faits à *la loi*, de *cas* donnés *(propositions inductrices)* le plus souvent singuliers ou spéciaux, à une proposition plus générale. V. Généralisation. *Induction mathématique. Rôle-de l'induction dans les sciences expérimentales. Induction et déduction.* — Le fait de remonter par le raisonnement ou l'intuition, de certains indices à des faits qu'ils rendent plus ou moins probables. V. Inférence. *Raisonnement par induction.* V. Analogie. ♦ 2° *Électr. (1837).* Transmission à distance d'énergie électrique ou magnétique par l'intermédiaire d'un aimant ou d'un courant. *Induction électromagnétique*, production d'une force électromotrice dans un circuit par variation du flux magnétique qui le traverse. *Induction électrostatique. Courant, flux d'induction. Bobine d'induction* (1864). ◇ Phys. *Induction magnétique*, vecteur caractérisant la densité de flux magnétique dans une substance, produit du vecteur champ magnétique par la perméabilité magnétique de *cette* substance. ♦ 3° *Biol. (v.* 1925). Déclenchement d'un phénomène dont la manifestation se produit avec un certain retard par rapport à l'intervention de la *cause* responsable. — *Embryol.* Processus qui détermine l'orientation de la différenciation des cellules au cours de l'embryogenèse (recomm. de l'Acad. des sciences : *détermination*). — Chir. *Induction d'une anesthésie*, stade où commence l'endormissement. ◈ ANT. Déduction.

INDUIRE [ɛ̃dɥiʀ]. v. *tr.*; conjug. *conduire* (XIIIe; *lat. inducere*. V. Enduire). ♦ 1° *Vieilli.* Amener, encourager à (qqch., faire qqch.). V. Conduire, **convier, engager, inciter, inviter, porter, pousser.** « *Votre cuisine nous induit au péché de gourmandise* » (Huysmans). — Mnd. *Induire en erreur. V.* **Tromper.** « *Dieu tente, mais il n'induit pas en erreur* » (Pasc.). ♦ 2° (1361). Trouver par l'induction. V. Conclure, inférer. *Qu'en induisez-vous? J'en induis que...* — *Absolt.* Procéder, raisonner par induction. ♦ 3° *Phys.* (XIXe). Produire les effets de l'induction. ◈ ANT. *Déduire.*

INDUIT, ITE [ɛ̃dɥi, it]. *ndj. et n. m.* (1866, *fil induit;* de *induire*). ♦ 1° Électr. *Courant induit (1861) : courant* électrique produit par une variation de flux dans un circuit (sous l'influence d'un aimant ou d'un courant inducteur). *Fil induit, où passe le courant induit.* — *Circuit induit*, et *subst.* (1886) Un induit, organe d'une machine électrique dans lequel prennent naissance les forces électromotrices *induites* produites par l'inducteur. *Induit mobile d'une dynamo.* ♦ 2° *Psycho.* Terme auquel aboutit une association d'idées. ◈ ANT. Inducteur.

INDULGENCE [ɛ̃dylʒɑ̃s]. *n. f.* (1190, relig.; lat. *indulgentia*). ♦ 1° (1564). Facilité à excuser, à pardonner. V. Bienveillance. bonté. charité, clémence. compréhension. **générosité, humanité, longanimité, mansuétude, miséricorde, patience, tolérance.** *Indulgence excessive.* V. Complaisance, faiblesse, mollesse. « *Ce que j'aime le moins dans l'ami..., c'est l'indulgence* » (Gide). *Avoir, montrer de l'indulgence pour les fautes de qqn. L'avocat demande pour son client "indulgence de la cour.* — Par *ext. Regard plein d'indulgence. Remarque sans indulgence.* — *Une indulgence.* « *Ses indulgences soudaines et ses complaisances pour Robespierre* » (Ste-Beuve). ♦ 2° *Relig. cathol.* Rémission par l'Église des peines temporelles que les péchés méritent. *L'indulgence plénière, partielle.* ◇ *Par ext.* (1298) Une indulgence : la rémission accordée dans une circonstance et dans des conditions précises. *Indulgence plénière et générale* (V. **Jubilé**). La *querelle des Indulgences, sous* le pape Léon X (déb. du XVIe s.). ◈ ANT. Apreté, cruauté, *dureté, férocité, inclémence, rigueur, sévérité; austérité.*

INDULGENCIER [ɛ̃dylʒɑ̃sje]. *v. tr.* (1833; de *indulgence*). *Relig. cathol.* Attacher une indulgence à (un objet de piété). *Indulgencier un chapelet.*

INDULGENT. ENTE [ɛ̃dylʒɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1540; lat. indulgens).* ♦ 1° Qui excuse, pardonne facilement. V. Bienveillant, **bon,** clément, complaisant, généreux, patient. Un *père, un maître, un critique indulgent.* « *Indulgent pour tout le monde, sévère pour soi : encore une ruse de l'orgueil* » (Sartre). « *Les enfants doivent être très indulgents envers les grandes personnes* » (St-Exup.). *Comprendre rend indulgent* (V. **Compréhensif**). ♦ 2° **(Choses). Qui est plein d'indulgence;** qui marque l'indulgence. *Appréciations indulgentes.* V. **Bienveillant, favorable.** « *D'un regard sévère ou indulgent* » (Muss.). *Morale indulgente.* V. Facile, tolérant. ◈ ANT. Âpre, *cruel, dur. féroce, impitoyable, implacable,* inexorable, rigoureux, sévère.

INDULINE [ɛ̃dylin]. *n. f. (1890;* du rad. *d'indigo, et* suff. d'*aniline*). *Chim. Nom* de plusieurs colorants bleus ou violets dérivés de l'aniline. *L'induline proprement dite, de formule* $C_{18}H_{16}N_2$ *est appelée industriellement* bleu Coupier.

INDULT [ɛ̃dylt]. *n. m. (fin* XVe; lat. ecclés. *indultum*, de *indulgere* « être indulgent, permettre »). *Relig.* Privilège accordé par le pape en dérogation du droit commun. *Des indults généraux, particuliers. Indult a d tempus.* — Spécialt. *(Hist.)* Privilège 'accordé pour la collation des bénéfices. *Provinces, pays d'indult*, où le roi avait ce privilège.

INDÛMENT [ɛ̃dymɑ̃]. *adv.* (1309; de *indu*). D'unemanière indue. *S'ingérer indûment dans les affaires de qqn. Protester indûment.* V. Tort (à). *Détenir indûment.* **V. Illégitimement, injustement, irrégulièrement.** ◈ ANT. Dûment.

INDURATION [ɛ̃dyʀasjɔ̃]. *n. f.* (1495; « endurcissement du cœur », *1350; lat.* ecclés. *induratio). Méd.* Durcissement d'un tissu (V. *Sclérose). Induration de l'œil, dans la sclérophtalmie. 0* Partie indurée. V. Callosité.

INDURÉ, ÉE [ɛ̃dyʀe]. *adj.* **(V. Indurer).** *Méd.* Durci. *Tumeur indurée.*

INDURER [ɛ̃dyʀe]. *v. tr.* (1855; *indure, fig., 1466;* Cf. Induration; lat. *indurare.* **V. Endurer).** *Méd.* Durcir (un tissu organique). Pronom. *Tumeur, furoncle qui s'indure.*

INDUSIE [ɛ̃dyzi]. *n. f.* (1827; lat. *indusium* « chemise »). ♦ 1° *Bot.* Repli formé par la feuille de fougère pour protéger un sore. ♦ 2° *Paléont.* Fourreau des larves de phrygane. *Calcaire à indusie.*

INDUSTRIALISATION [ɛ̃dystʀijalizasjɔ̃]. *n. f.* (1894; de *industrialiser).* ♦ 1° Application des procédés et des techniques industriels; exploitation industrielle. *Industrialisation d'une fabrication, de l'agriculture.* ♦ 2° Action d'équiper d'industries. *L'industrialisation de l'Europe occidentale aux XVIIIe et XIXe s.*

INDUSTRIALISER [ɛ̃dystʀijalize]. v. *tr.* (1836; de *industriel).* ♦ 1° Exploiter industriellement, organiser en industrie. *Industrialiser l'agriculture* (V. **Mécaniser).** — **Au p. p.** « *Un art industrialisé* » (Sartre). ♦ 2° Équiper d'industries. *Industrialiser un pays, une région, une ville.* Pronom. « Toutes *les nations font effort pour s'industrialiser* » (Duham.). — *Région très industrialisée.*

INDUSTRIALISME [ɛ̃dystʀijalism(ə)]. n. *m.* (1823; de *industriel). Hist. écon.* Système qui donne une importance prépondérante à l'industrie dans la société; prépondérance de l'industrie dans l'activité économique. *L'industrialisme mercantiliste au XVIIIe s.*

INDUSTRIE [ɛ̃dystʀi]. *n. f.* (1356; lat. *industria* « activité »).

1. ♦ 1° Vx. Habileté à exécuter qqch. V. Art. « *La puissance et l'industrie de Minerve* » (Fén.). *L'industrie du castor.* **V. Industrieux.** ♦ 2° *Vx ou littér.* Habileté. V. Ingéniosité, **intelligence, invention, savoir-faire.** « *Je résolus d'employer toute mon industrie pour la* voir » (Abbé Prévost). « *Elle usait alors de beaucoup d'industrie pour sa toilette* » (Balz.). 0 *Péj.* Habileté appliquée au mal. V. Ruse. *Vivre d'industrie :* d'expédients. *Chevalier d'industrie* (d'abord *Chevalier de l'industrie* (1663), d'apr. les romans picaresques espagnols).

II. (xv'). Vx. Profession comportant généralement une activité manuelle. V. Activité, art, métier, travail. *«L'industrie raffinée* du négociant » (Volt.). — Mod. et plaisant. *Voleur qui exerce sa coupable industrie.*

III. (1735). ♦ 1° *Vieilli.* Ensemble des opérations qui concourent à la production et à la circulation des richesses. V. **Économie; agriculture,** *commerce. L'industrie des transports* (**V. Circulation, transport**). *L'industrie huîtrière.* ♦ 2° (XVIIIe). *Mod.* Ensemble des activités économiques ayant pour objet l'exploitation des richesses minérales et des diverses sources d'énergie ainsi que la transformation des matières premières (animales, végétales ou minérales), en produits fabriqués. *L'agriculture, le commerce et l'industrie.* V. **Économie.** *Organisation de l'industrie* (**V. Machine, machinisme, rationalisation, standardisation; spécialisation**). *Concentration, intégration dans l'industrie.* — *Chef, capitaine d'industrie :* directeur, industriel, patron. *Cadres de l'industrie :* ingénieur, technicien. *Ouvrier d'industrie. L'industrie française, allemande.* « *Ici, il y a... des fabriques. une industrie, des ouvriers* » (Hugo). *Donner* une *industrie à un pays.* **V. Industrialiser.** *Petite, moyenne, grande industrie : selon* l'importance de la production, des moyens mis en œuvre. *Industrie capitaliste, nationalisée. Industrie lourde :* la grande industrie de première transformation des matières premières pondéreuses. *Industrie d'équipements. Industrie légère,* transformant les produits de l'industrie lourde en produits semi-finis et fabriqués *(Industries de biens d'usage et de consommation).* — *Industrie extractive, minière. Industries de transformation des métaux* (laminoirs, tôlerie) : métallurgie, sidérurgie. *Industrie automobile. Industries de précision* (appareillage électrique, électronique, optique, radio, horlogerie). *Industries chimiques. Industries textiles. Industries alimentaires.* — *Industries de luxe. Industries du spectacle, du livre.* ♦ 3° *Une industrie :* l'une quelconque des branches de l'industrie; une entreprise industrielle. **V. Entreprise, établissement, exploitation, fabrique, manufacture, usine.** *Diriger une industrie prospère. Être à la tête de plusieurs industries. Industrie groupée, concentrée.* **V. Cartel, entente, trust.**

INDUSTRIEL, ELLE [ɛ̃dystʀijɛl]. *adj. et n. m.* (1770; *fruits industriaux* « produits par l'activité de l'homme », 1471 ; lat. médiév. *industrialis*). ♦ 1° Qui a rapport à l'industrie (III). *Activité industrielle. Groupe, monopole industriel. Révolution industrielle. Équipement industriel. École*

industrielle. Chimie de laboratoire et chimie industrielle. Arts industriels : qui utilisent partiellement les procédés de l'industrie. ♦ 2° Qui est produit par l'industrie. *Fer, bronze industriel.* 0 Fig. et fam. *Quantité industrielle* : très grande quantité. *En quantité industrielle.* ♦ 3° Où l'industrie est développée. *Régions, villes industrielles. Centre industriel* : lieu où sont concentrées de nombreuses et importantes industries. ♦ 4° *N. m.* (déb. XIXe). *Un industriel,* propriétaire d'un établissement industriel; chef d'industrie. **V. Entrepreneur. fabricant. manufacturier.** « *Les chefs de l'armée et les grands* industriels, *effrayés par l'agitation communiste...* » (SEIGNOBOS). *Les industriels du textile.* ◈ ANT. *Agricole. commercial.*

INDUSTRIELLEMENT [ɛ̃dystʀijɛlmɑ̃]. *adv.* (1838; de *industriel).* ♦ 1° Par les moyens et les méthodes de l'industrie (III, 2°). *Produit fabriqué industriellement.* ♦ 2° Relativement à l'industrie. *Le puys industriellement le plus avancé.*

INDUSTRIEUX, EUSE [ɛ̃dystʀijø, øz]. *adj. (1455;* bas lat. *industriosus).* ♦ 1° *Littér.* Qui a, qui montre de l'industrie (1), de l'adresse, de l'habileté. V. **Adroit, habile, ingénieux.** — Vx. « *Industrieux à se cacher* » (BOSS.). ♦ 2° (XVIIIe). Vx. Relatif à l'industrie (III). V. Industriel. « *Ville industrieuse* » (BALZ.).

INDUVIE [ɛ̃dyvi]. *n. f.* (1827; lat. *induviæ* « vêtement »). *Bot.* Cupule écailleuse ou membraneuse qui enveloppe un ou plusieurs fruits. *Les induvies du hêtre.*

-INE. V. -IN, -INE.

INÉBRANLABLE [inebʀɑ̃labl(ə)]. *adj.* (XVIe; de in- 1, et *ébranler).* ♦ 1° Qu'on ne peut ébranler, dont on ne peut compromettre la solidité, l'équilibre. V. Fixe, immobile, **robuste, solide.** *Masse, colonne inébranlable.* — Que l'ennemi ne peut faire reculer, mettre en déroute. *Bataillons inébranlables.* ♦ 2° *(Personnes).* Qui ne se laisse point abattre. V. **Constant, ferme.** *Rester inébranlable au milieu des plus grandes infortunes.* **V. Courageux, impassible, impavide, stoïque.** « *Les Français libres restaient inébranlables* » (DE GAULLE). — Qu'on ne peut faire changer de dessein, d'opinion. V. **Déterminé, inflexible.** *Être, rester inébranlable dans ses résolutions.* — *Par ext. Qui ne* change pas. *Résolution, certitude inébranlable.* V. **Arrêté.** Nos *pères* « *croyaient d'une foi inébranlable* au *progrès* » **(SIEGFRIED).** ◈ ANT. Fragile. Accommodant, *changeant, influençable.*

INÉBRANLABLEMENT [inebʀɑ̃labləmɑ̃]. *adv.* (1718; de *inébranlable). Rare.* D'une manière inébranlable.

INÉCHANGEABLE [ineʃɑ̃ʒabl(ə)]. *adj.* (1846; de *in- 1, et échangeable).* Qui *ne peut* être échangé. *Marchandise, article inéchangeable.* ◈ ANT. Échangeable.

INÉCOUTABLE [inekutabl(ə)]. *adj.* (1845; de *in-* 1, et écouter). Mauvais au point d'être insupportable à écouter (musique, musicien). V. Inaudible.

INÉCOUTÉ, ÉE [inekute]. *adj.* (1846; de *in-* 1, et écouté). Qui n'est pas écouté, dont on ne tient pas compte. *Leurs conseils sont restés inécoutés.* « *Que l'indigence implorante soit inécoutée* » (BLOY).

INÉDIT, ITE [inedi, it]. *adj.* (1796; lat. *ineditus).* ♦ 1° Qui *n'a* pas été édité. *Correspondance inédite d'un écrivain.* « *Quelques partitions inédites* » (BALZ.). — Subst. *Publier des inédits.* ♦ 2° *Par ext.* Qui n'est pas connu. V. Nouveau, original. *Spectacle inédit. Un moyen inédit de réussir.* — *Subst. m.* (après un partitif) Ce qui est entièrement nouveau. « C'est *de l'inédit* » (HUGO). ◈ ANT. *Édité,* imprimé, publié. Banal, connu.

INÉDUCABLE [inedykabl(ə)]. *adj.* (1933; de in- 1, et *éduquer).* Qu'on ne peut éduquer; difficile à éduquer. *Enfant inéducable. Public inéducable.* ◈ ANT. *Éducable.*

INEFFABLE [inefabl(ə)]. *ndj. et n. m.* (v. *1470; lat. ineffabilis,* rac. *effari* « dire, formuler »). Qui ne peut être exprimé par des paroles (Se dit de choses agréables). V. **Indicible, inexprimable. Un** *bonheur ineffable.* **V. Extraordinaire, indescriptible, sublime.** « *Le propre des belles amours* est *d'etrc ineffables* » (FRANCE). — Spécialt. (en parlant de Dieu et des mystères de la religion). *L'Être ineffable.* ◇ N. *m.* « *On SC débarrasse des intellectuels en les envoyant s'occuper un peu de l'émotion et de l'ineffable* » (BARTHES).

INEFFABLEMENT [inefabləmɑ̃]. *adv.* (XIXe; de *ineffable). Rare.* D'une manière ineffable.

INEFFAÇABLE [inefasabl(ə)]. *adj. (1523;* de *in- 1, et effaçable).* Littér. **Qui ne peut être effacé. V. Indélébile. Trait,** *empreinte ineffaçable.* « *C'est sur les vitres qu'on grave les* mots *ineffaçables* » (GIRAUDOUX). — *Fig.* Qui ne peut être détruit, qui ne peut disparaître. V. Indestructible. *Un souvenir, une impression ineffaçable.* ◈ ANT. *Délébile, effaçable.*

INEFFAÇABLEMENT [inefasabləmɑ̃]. *adv. (1846;* de *ineffaçable).* D'une manière ineffaçable.

INEFFICACE [inefikas]. *adj.* (XIVe; lat. *inefficax).* Qui n'est pas efficace, qui ne produit pas l'effet souhaité. *Remède inefficace.* **V. Impuissant, inopérant.** *Mesure inefficace.* V. **Infructueux, inutile, stérile, vain.** « **Nos** *meilleures pensées risquent de demeurer inefficaces, et languissantes* » (PAUL
◈ ANT. *Actif, agissant. efficace, infaillible, utile.*

INEFFICACEMENT [inefikasmɑ̃]. *adv.* (XVIIIe *inefficace*). D'une manière inefficace. ◈ ANT. *Efficacemer*

INEFFICACITÉ [inefikasite]. *n. f.* (1694; de *ineffic* Caractère de ce qui est inefficace; défaut d'efficacité. *I cacité d'un remède, d'un vaccin, d'un moyen, d'une me* d'un secours. ◈ ANT. Efficacité, force; utilité.

INÉGAL, ALE, AUX [inegal, o]. *adj.* (1361, *iné* refait en *inégal,* d'apr. égal; lat *inæqualis).*

1. Qui n'est pas égal à un autre, qui ne sont pas é entre eux. ♦ 1° Dont la quantité, la nature, la qualité pas la même dans plusieurs objets considérés. Cotés *ine d'un triangle scalène. Pas inégaux. Vers inégaux,* de long différente. *L'inclinaison de la Terre fait les jours iné Forces inégales.* — *(Personnes;* capacités physiques, mo **ou sociales) V. Inégalité.** Joueurs *inégaux.* ◇ Dont la m n'est pas la même, dans plusieurs objets considéré **Différent.** *Cordes d'inégale grosseur. Importance inégal* événements. ♦ 2° (1636). Dont les éléments ou les pa pants ne sont pas égaux. *Partage inégal des biens. inégale: combat inégal.* **V. Disproportionné.** « *Un ho attaqué par trois outres? La partie est trop inégale* » *(Iv*

II. Qui n'est pas égal à soi-même. ♦ 1" **(1538). Qui** pas uni, lisse. *Surface inégale.* V. Raboteux. rugueux. *rue* « *montueuse, au pavé inégal* » (LÉAUTAUD). « *plaine inégale et caillouteuse* » (FROMENTIN). V. **Accid** bosselé. ♦ 2° Qui n'est pas régulier. V. **Irrégulier. RJ** *inégal. Pouls inégal d'un* **fiévreux. V. Capricant.** ♦ 3° n'est pas constant. V. Changeant. *Humeur inégale.* V. **Biz caprieieux,** fantasque. ♦ 4° (1609). Dont la qualité n'es constamment bonne. V. Imparfait. *Œuvre inégale. Jeu i* d'un acteur. — Par ext. Un *écrivain très inégal.*

◈ ANT. Égal; *identique,* même, pareil. *Lisse,* uni: rég *uniforme; soutenu.*

INÉGALABLE [inegalabl(ə)]. *adj. (1845;* de *in-* égaler). Qui ne peut être égalé. *Qualité inégalable.* V. **In parable.**

INÉGALÉ, ÉE [inegale]. *adj. (1845;* de *in-* 1, et *ég* Qui n'est pas égalé, qui n'a pas de rival.

INÉGALEMENT [inegalmɑ̃]. *adv.* (1484; de *in* D'une manière inégale. *Enfants inégalement doués. inégalement partagés. Œuvre inégalement appréciée* **Diversement.**

INÉGALITAIRE [inegalitɛʀ]. *adj. (1876;* de *inég* d'apr. *égalitaire).* *Didact.* Qui n'est pas égalitaire. « *société inégalitaire comme la nôtre, qui fait sa place inégalités artificielles* ». (J. ROSTAND). ◈ ANT. *Égalitaire*

INÉGALITÉ [inegalite]. *n. f.* (1 5 5 9 ; *inégualité,* lat. *inæqualitas).*

I. ♦ 1° Défaut d'égalité. V. Différence. *Inégalité de hauteurs, de plusieurs parts. Inégalité des éléments.* V. **I rité.** *Inégalité entre* l'offre et la *demande.* V. **Déséqui Inégalité** *d'âge.* **V. Disproportion.** *Inégalité entre les r les états.* **V. Distance, intervalle. Inégalité** *sociale.* « *Dis sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les homm* de Rousseau. « *Les groupes où une égalité théorique rec de grandes inégalités de fait* » *(CAMUS).* ◇ *Comparatif galité,* tout système de comparaison exprimant une i lité. ♦ 2° *M a t h .* Expression d a n s laquelle o n c o r deux quantités inégal&. *L'inégalité se note par les sig* ≠ (différent de), > (plus grand que), < (plus petit q V. Inéquation. *Résoudre une inégalité.*

II. ♦ 1° (1559). Défaut d'uniformité, de régularit **Irrégularité.** *Inégalité d'une surface, d'un chemin.* V. **rité, bosse.** *Inégalités de terrain.* **V. Accident, anfractu cahot, dénivellation.** — *Inégalité du pouls.* V. **Vari** « *Il y avait, dans la rumeur, des inégalités, des sursaut pauses* » (ROMAINS). 0 *Astron.* Irrégularité dans la m des astres. ♦ 2° (1636). *Littér.* Défaut d'égalité l'humeur).

◈ ANT. *Égalité, identité. Régularité,* **uniformité.**

INÉLASTIQUE [inelasrik]. *adj.* (1738; de in- 1, et *é que). Rare.* Qui n'est pas élastique. ◈ ANT. Élastique.

INÉLÉGAMMENT [inelegamɑ̃]. *adv.* (1546; de *inélé Littér.* D'une manière inélégante. ◈ ANT. Élégamment

INÉLÉGANCE [inelegɑ̃s]. *n. f.* (1525 : d e *inélé* Manque d'élégance.'<< *L'inélégance de' son aspect* » (C — Fig. *Un procédéd'une parfaite inélégance.* ◈ ANT. *Élé*

INÉLÉGANT, ANTE [inelegɑ̃, ɑ̃t]. *adj. (1500; lat. gans).* Qui n'est pas élégant. Manières inélégantes. V. **sier.** « *Mon malheureux nom de famille, si inélégant* » (DEL.). *Procédé, geste inélégant.* ◈ ANT. *Élégant.*

INÉLIGIBILITÉ [ineliʒibilite]. *n. f.* (1791 ; de *inélig* **État** d'une personne inéligible. ◈ ANT. *Éligibilité.*

INÉLIGIBLE [ineliʒibl(ə)]. *adj. (1752;* de in- 1, et *élig* Qui n'est pas éligible. *Candidat inéligible.* ◈ ANT. *Éligibl*

INÉLUCTABLE [inelyktabl(ə)]. *adj. (h. 1509;* v. 1790; at. *ineluctabilis,* de *electari* « échapper en luttant »). Contre quoi il est impossible de lutter; qu'on ne peut éluder, empêcher, éviter. **V. Immanquable, inévitable.** *Destin, fatalité, ort inéluctable.* **V. Implacable, irrésistible.** « **Les** *règles inéluctables de sa caste* » (Lon). *Conséquence inéluctable.* V. **orcé, nécessaire.** ◇ *Subst. (fin* XIXe) *Se soumettre à l'inéluctable.*

INÉLUCTABLEMENT [inelyktabləmɑ̃]. *adv.* (1876; de *néluctable*). D'une manière inéluctable. V. Infailliblement.

INÉMOTIVITÉ [inemɔtivite]. *n. f.* (1948; de *in-* 1, :t *émotivité*). *Psycho.* Absence de manifestations émotionnelles (*distincte de* l'indifférence affective). V. **Athymie.**

INEMPLOYABLE [inɑ̃plwajabl(ə)]. *adj.* (1845, repris XXe; de *in-* 1, *et employable*). *Rare. Qu'on ne* peut employer. V. **nutilisable.** *Procédé inemployable.* ◈ ANT. *Employable.*

INEMPLOYÉ, ÉE [inɑ̃plwaje]. *adj.* (1845; de *in-* 1, *et 'mployé*). Qui n'est pas employé *(choses).* V. Inutilisé. *Trop le talents demeurent inemployés.* « *Sa bonté inemployée* » *SARTRE).*

INÉNARRABLE [inenarabl(ə)]. *adj.* (XVe; lat. *inenarrabilis*). ◆ 1° *Vx. Qu'on ne* peut narrer, raconter. V. **Inra-:ontable.** ◆ 2° *Mod.* (XXe). Dont on ne peut parler sans ire: qui est d'une bizarrerie extraordinaire. V. *Comique. ii vous aviez vu la scène, le tableau! c'était inénarrable !*

INENTAMÉ, ÉE [inɑ̃tame]. *adj.* (1894; de *in-* 1, et *entamer*). Qui n'est pas entamé. « Son *trésor inentamé, absolument intact* » *(SARRAUTE).* ◈ ANT. *Entamé.*

INÉPROUVÉ, ÉE [ineprυve]. *adj.* (1831; de in- 1, et *'prouvé*). ◆ 1° *Qui n'a pas encore été* mis à *l'épreuve. Vertu néprouvée.* ◆ 2° Qui n'a pas encore été éprouvé, ressenti. « *Le désir de m'assimiler des émotions inéprouvées* » (Bour-GET). ◈ ANT. *Éprouvé* (1°).

INEPTE [inɛpt(ə)]. *adj.* (1380; lat. *ineptus*). ◆ 1° *Vx.* V. napte. « *Mon cœur serait moins inepte a l'amour* » (Rouss.). ◆ 2° (1495). *Mod.* Qui dénote l'absurdité, la sottise. V. **Absurde,** idiot, sot, stupide. *Une histoire inepte.* **V. Ineptie.** *3 (Personnes)* **V. Bête, niais. sot.** « **Un** *obscur et inepte 'ompilateur* » (Chamfort). ◈ ANT. *Adroit, apte,* capable, *fin, ntelligent.*

INEPTIE [inepsi]. *n. f.* (1546; lat. *ineptia*). ◆ 1° Caractère le ce qui est inepte. V. **Bêtise, sottise, stupidité.** *Propos, aisonnements d'une* rare *ineptie.* ◆ 2° Action, parole inepte. V. Idiotie. sottise. *Débiter gravement des inepties.* « *Une 'alerie de sottises... un musée d'inepties* » (France). C'est *me ineptie,* ce *que vous faites là.* — Chose, œuvre inepte. *Ce film est une* ineptie. ◈ ANT. Adresse, aptitude, finesse, ntelligence.

INÉPUISABLE [inepuizabl(ə)]. *adj.* (1440; de *in- 1, et 'puiser*). ◆ 1° **Qu'on ne** peut épuiser. *Source inépuisable.* V. Intarissable. — *Par ext. Très grand.* qui n'a pas de fin. V. **Infini.** *Sujet inépuisable.* **V. Fécond.** *Inépuisable curiosité. « L'inépuisable trésor de mon ignorance* » (Maurras). ◆ 2° (Personnes). *Un bavard inépuisable. Il est inépuisable ur* ce *chapitre.* V. Intarissable. ◈ ANT. *Épuisable.*

INÉPUISABLEMENT [inepuizabləmɑ̃]. *adv.* (1691; de *népuisable*). D'une manière inépuisable; sans fin.

INÉPUISÉ, ÉE [inepuize]. *adj.* (1840; de *in-* 1, et *épuisé*). *Littér.* Qui n'est pas épuisé (propre et fig.). « *Et des raffinements toujours inépuisés* » (Baudel.). ◈ ANT. Épuisé.

INÉQUATION [inekwasjɔ̃]. *n. f.* (1804; de *in-* 1, et *'quation*). *Math.* Inégalité conditionnelle existant entre deux quantités et dépendant de certaines variables (ou inconnues). Résoudre une *inéquation.*

INÉQUITABLE [inekitabl(ə)]. *ndj.* (XVIIIe; dc in- 1, et *'quitable*). *Rare.* Qui n'est pas conforme à l'équité. V. **niuste.** *Portage, répartition inéquitable.* ◈ ANT. Equitable.

INERME [inɛrm(ə)]. ad;. (XVIe, « sans défense »; 1793, « sans armes »; lat. *inermis*). *Bot.* (1798). Qui n'a ni aiguillon ni épines. *Tige inerme.* — *Zool.* Qui n'a pas de crochet. *Vénia inerme.* ◈ ANT. Epineux.

INERTE [inɛrt(ə)]. *adj.* (*Inherte,* 1509; lat. *iners, inertis*). ◆ 1° Qui n'a ni activité ni mouvement propre. *La matière inerte.* — *Phys.* (1752) *Masse,* force *inerte.* Chim. Gaz, *liquide inerte,* qui ne provoque aucune réaction des corps avec lesquels il est en contact. — Agron. *Sol* inerte, partie du sol située entre le sol actif et le sous-sol. ◆ 2° Qui ne donne pas **signe** de vie. *Proie inerte. Visage inerte.* **V. Immobile.** « *Un masque désormais inerte d'où le sourire avait disparu* » (Camus). ◇ *Fig. Sans réaction.* **V. Abattu, apathique, atone.** *Ils* « *restèrent spectateurs inertes et impuissants des grands événements qui bouleversèrent l'Europe* » (Michelet). ◈ ANT. *Actif, énergique; alerte, ardent,* entreprenant, remuant.

INERTIE [inɛrsi]. *n. f.* (1361; lat. *inertia*). État de ce qui est inerte. ◆ 1° *Mécan.* Propriété qu'ont les corps de ne pouvoir l'eux-mêmes changer l'état de repos ou de mouvement où ils se trouvent. *L'inertie de la matière.* — *Force d'inertie,* résistance que les corps opposent au mouvement et qui varie en fonction de leur masse. — Fig. et cour. Opposer la *force d'inertie* **à la violence. V. Résistance (passive).** — *Principe d'inertie,* selon lequel un corps qui n'est soumis à aucune force est au repos ou en mouvement rectiligne uniforme. ◇ Phys. Inertie *électromagnétique* : augmentation de la résistance d'un circuit électrique. V. **Inductance.** ◆ 2° *Physiol.* Perte de la contractilité (d'un muscle, d'un organe). *Inertie musculaire.* **V. Atonie, paralysie.** *Inertie intestinale, vésiculaire.* ◆ 3° (1734). Cour. Manque absolu d'activité, d'énergie intellectuelle ou **morale. V. Inaction, paresse. Sortir** *de son* **inertie.** — *L'inertie de* **son caractère. V. Apathie, indolence, passivité.** « *L'inertie des âmes et des corps* » *(Gide). L'inertie gouvernementale.* **V. Immobilisme, stagnation.** ◈ ANT. *Action,* activité, *ardeur, entrain, mouvement.*

INESCOMPTABLE [ineskɔ̃tabl(ə)]. *adj.* (1845; de *in-* 1, et *escompter*). *Fin. Qui ne* peut être escompté. *Billet inescomptable.* ◈ ANT. Escomptable.

INESPÉRÉ [inespere]. *adj. (XV'*; de *in-* 1, et espéré). Se dit d'un événement heureux que l'on n'espérait pas, ou que l'on n'espérait plus. V. **Imprévu, inattendu. Succès** *inespéré. Victoire inespérée. 0* Qui passe toute espérance. *Le profit de cette entreprise fut inespéré.* « *On arrive à des résultats inespérés par l'alternance des traitements* » (Mart. du G.). ◈ ANT. *Déplorable,* désespéré, espéré.

INESTHÉTIQUE [inestetik]. *adj.* (1885; de *in- 1,* et *esthétique*). ◆ 1° *Philo.* Qui ne joue aucun rôle dans la sensation ou la production de la beauté. *Le goût, l'odorat, sens inesthétiques* (On dit aussi *anesthétique*). ◆ 2° *Cour.* Qui choque le goût esthétique. V. **Laid. Une** *cicatrice inesthétique l'enlaidissait.* ◈ ANT. *Esthétique.*

INESTIMABLE [inestimabl(ə)], *adj.* (XIVe; lat. *inæstimabilis*). ◆ 1° Dont la valeur dépasse toute estimation. V. **Inappréciable.** *Tableau, ouvrage inestimable.* « *On ne peut payer une chose inestimable que par une offrande oui soit aussi hors de prix* » (Balz.). ◆ 2° *Fig.* Qu'on *ne* saurait trop estimer. V. **Précieux.** *Services, bienfaits inestimables.* ◈ ANT. Estimable

INÉTENDU, UE [inetɑ̃dy]. *adj.* (1765; de *in-* 1, et *étendu*). *Didact.* Qui n'a pas d'étendue. « *L'âme, substance inétendue, immatérielle* » (Buff.). *Le point géométrique, inétendu, sans épaisseur.* ◈ ANT. *Étendu.*

INÉVITABLE [inevitabl(ə)]. *adj. (1374;* lat. *inevitabilis*). ◆ 1° **Qu'on ne peut éviter. V. Certain, fatal, immanquable, inéluctable, obligatoire.** « *Si tous laissent les choses aller, la catastrophe est inévitable* » (Mart. du G.). *Conséquence, effet inévitable.* **V. Assuré, forcé, nécessaire, obligé.** — *Il est inévitable que cela soit.* — Subst. *Accepter l'inévitable.* ◆ *2" Par plaisant.* Qui est toujours là; qu'il faut subir. V. **Habituel, rituel.** *Le ministre et son inévitable cigare.* V. **Inséparable.** « *Les sinuosités de l'inévitable moustache noire* » (Balz.). ◈ ANT. Évitable. Éventuel.

INÉVITABLEMENT [inevitabləmɑ̃]. *adv. (1493;* de *inévitable*). D'une manière inévitable. V. **Fatalement, forcément,** nécessairement.

INEXACT, ACTE [inɛgza(kt), akt(ə)]. *adj.* (1689; de *in- 1,* et exact). ◆ 1° Qui n'est pas exact. V. Faux. *Renseignements, détails inexacts.* V. Erroné. Calcul *inexact. Il est inexact de le prétendre. Non, c'est inexact. 0* Qui manque d'exactitude. *Biographie, traduction grossièrement inexacte.* V. Infidèle. *Donner une 'version inexacte d'un événement.* V. **Incorrect.** — **Par ext. Un** *narrateur inexact.* ◆ 2° *(Personnes).* Qui manque de ponctualité. *Etre inexact à un rendez-vous. Un homme « inexact, flâneur, imprévisible* » (Maurois). ◈ ANT. *Correct, exact, fidèle, juste.* Assidu, ponctuel.

INEXACTEMENT [inɛgzakgtəmɑ̃]. *adv.* (1784; de *inexact*). D'une manière inexacte. *Rapporter inexactement les paroles d ,e gan.* ◈ ANT. *Exactement.*

INEXACTITUDE [inɛgzaktityd]. *n. f.* (1689; de *in-* 1, et *exactitude*). ◆ 1° Manque d'exactitude; caractère de ce qui est inexact. *Inexactitude d'un calcul, d'une nouvelle, d'un témoignage.* Par ext. *Inexactitude d'un historien.* ◆ 2° *Une inexactitude.* V. Erreur, **faute, mensonge.** « *Votre propos... fourmille d'inexactitudes* » (Romains). ◆ 3° **Manque** de ponctualité. ◈ ANT. *Authenticité,* exactitude, fidélité. Assiduité, ponctualité.

INEXAUCÉ, ÉE [inɛgzose]. *adj.* (1846; de *in-* 1, et *exaucé*). *Littér.* Qui n'a pas été exaucé. *Des vœux inexaucés.* ◈ ANT. *Exaucé.*

INEXCITABILITÉ [inɛksitabilite]. *n. f.* (1877; de *inexcitable*). Sc. Caractère de ce oui est inexcitable. ◈ ANT. *Excitabilité.*

INEXCITABLE [inɛksitabl(ə)]. *adj.* (1845; de in- 1, et *exciter).* Sc. Qui n'est pas excitable. « *Le cerveau est inexcitable sur l'animal endormi* » (Chauchard). ◈ ANT. Excitable.

INEXCUSABLE [inɛkskyzabl(ə)]. *adj.* (1450; lat. *inexcusabilis*). Qu'il est impossible d'excuser. V. **Impardonnable.** « *Marot et Rabelais sont inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits* » (La Bruy.). *Ils se contenteront* « *de trou-*

ver inexcusable toute violence » (CAMUS). — *Négligence,* paresse *inexcusable.* V. Injustifiable. *Faute inexcusable.* ◈ ANT. Excusable, *pardonnable.*

INEXCUSABLEMENT [inɛkskyzabləmã]. *ndv. (1545;* de *inexcusable). Rare.* D'une manière inexcusable. *Il a été inexcusablement lâche.*

INEXÉCUTABLE [inɛgzekytabl(ə)]. *adj. (h. 1579;* 1695; de *in- 1, et exécuter). Rare.* Qui ne peut exécuter. *Plan inexécutable.* V. Impraticable. « *Musique inexécutable* » (ROUSS.). ◈ ANT. Exécutable.

INEXÉCUTÉ. ÉE [inɛgzekyte]. *adj.* (XIVe; de in- 1, et *exécuter). Rare.* Qui n'a pas été exécuté. *Travaux inexécutés.* ◈ ANT. Exécuté.

INEXÉCUTION [inɛgzekysjɔ̃]. *n. f.* (1578; de *in-* 1, et *exécution). Rare.* Absence d'exécution. Dr. *Inexécution d'un contrat, d'une obligation.* V. Inobservation. ◈ ANT. Exécution.

INEXERCÉ, ÉE [inɛgzɛrse]. *adj.* (1798; de *in-* 1, et exercer). *Rare.* Qui n'est pas exercé. V. Inexpérimenté. *Des troupes inexercées. La main inexercée d'un enfant.* V. Inhabile. ◈ ANT. Exercé: entraîné, exbérimenté, exbert.

INÉXHAUSTIBLE [inɛgzostibl(ə)]. *adj.* (*h. 1514;* repris angl., XIXe; de *in-* 1, *et exhaustible* (inus.), lat. *exhaurire* « épuiser ». V. Exhaustif). *Littér.* Inépuisable. « *L'inexhaustible espace des soirs* » (PROUST).

INEXIGIBILITÉ [inɛgziʒibilite]. *n. f.* (1819; de *inexigible*). *Dr.* Caractère de ce qui est inexigible. ◈ ANT. Exigibilité.

INEXIGIBLE [inɛgziʒibl(ə)]. *adj.* (1789; de in- 1, et *exigible). Dr. Qui ne* peut être exigé. *Dette inexigible.* ◈ ANT. Exigible.

INEXISTANT, ANTE [inɛgzistã, ãt]. *adj.* (1823; de in- 1, *et existant).* ♦ 1° Qui *n'existe* pas. *L'univers inexistant de la légende, du* rêve. V. Irréel; chimérique. « *Quoi de plus inexistant qu'une pensée* » (DUHAM.). *Difficultés inexistantes.* V. Nul. *Réactions inexistantes.* V. Absent. ♦ 2° *Fam. Sans* valeur, sans importance, *sans* efficacité. V. Nul. *L'aide qu'il m'apporte est inexistante. C'est inexistant.* V. Néant, rien (moins que), zéro. Un *pauvre type complètement inexistant.* ◈ ANT. *Existant, réel.*

INEXISTENCE [inɛgzistãs]. *n. f.* (1609; de *in-* 1, et *existence).* ♦ 1° *Didact.* Fait de ne pas exister. « Je *compris qu'il n'y avait pas de milieu entre l'inexistence et cette abondance pâmée* » (SARTRE). — *Dr.* Défaut d'existence d'un acte juridique résultant de l'absence d'un des éléments constitutifs essentiels à sa formation, ou de la présence d'un défaut *flagrant (théorie de* l'inexistence *du mariage entre deux* personnes *d'un* même sexe). ♦ 2° Caractère de ce qui est sans valeur. *L'inexistence de ses arguments.* ◈ ANT. *Existence.*

INEXORABILITÉ [inɛgzɔrabilite]. *n. f.* (1663; bas lat. *inexorabilitas). Rare.* Caractère, état de ce qui est inexorable. *L'inexorabilité du destin.* ◈ ANT. *Clémence.*

INEXORABLE [inɛgzɔrabl(ə)]. *adj.* (XVIe; lat. *inexorabilis,* rac. *exorare* « vaincre par ses prières »). *Littér.* ♦ 1° Qui résiste aux prières, qu'on ne peut fléchir; sans pitié*. V. Impitoyable, implacable, inflexible. *«Le cœur inexorable et dur comme un rocher* » (LEC. DE LISLE). Juge *inexorable.* V. Dur, *sévère. Il fut inexorable à toutes les prières.* V. Insensible, sourd. — Vx. *Être inexorable* à *qqn,* ne pas lui pardonner une faute ou ne pas accéder à ses désirs. ♦ 2° Dont on ne peut tempérer la rigueur. V. Cruel, draconien. *Arrêt, loi inexorable.* ♦ 3° À quoi l'on ne peut se soustraire. V. Implacable. *Fatalité inexorable. L'inexorable fuite des heures.* « *Voici la rigueur de l'hiver... Voici le froid inexorable* » *(CLAUDEL).* ◈ ANT. Clément, *indulgent.*

INEXORABLEMENT [inɛgzɔrabləmã]. *adv.* (1661; de *inexorable). Littér.* D'une manière inexorable. *La maladie évolue inexorablement vers la mort.*

INEXPÉRIENCE [inɛksperjãs]. *n. f.* (1452, rare av. 1762; bas lat. *inexperientia*). Manque d'expérience. *L'inexpérience d'un enfant, de la jeunesse.* V. Ignorance, naïveté. *Son inexpérience des hommes, de la vie.* « *Un découragement prématuré, qui n'est que la rançon de votre inexpérience* » (ROMAINS). ◈ ANT. Expérience, habileté.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE [inɛksperimãte]. *ndj. (h. 1495;* 1679; de in- 1, *et expérimenté).* ♦ 1° Qui n'a pas d'expérience. *Jeune homme inexpérimenté.* V. Ignorant, naïf (Cf. Il est né d'hier; *pop.* Il débarque). — *Spécialt.* Qui manque de pratique dans un domaine déterminé. V. Commençant, inexpert, novice. *Alpiniste inexpérimenté.* ◇ Par ext. Gestes *inexpérimentés.* ♦ 2° Dont on n'a pas encore fait l'expérience. *Arme nouvelle encore inexpérimentée.* ◈ ANT. Expérimenté; aguerri; expert, habile.

INEXPERT. ERTE [inɛksper, ɛrt(ə)]. *adj.* (1455; lat. *inexpertus). Littér.* Qui n'est pas expert, qui manque d'habileté. V. Inexpérimenté, inhabile. Être inexpert *dans un domaine.* ◈ ANT. *Expert.*

INEXPIABLE [inɛkspjabl(ə)]. *adj.* (1455; lat. *inexpiabilis).* ♦ 1° Qui *ne* peut *être* expié. *Crime, faute, forfait inexp* ♦ 2° Que rien ne peut apaiser, faire cesser. *Lutte inexp* ◈ ANT. *Expiable.*

INEXPLICABLE [inɛksplikabl(ə)]. *adj. et n. m. (* lat. *inexplicabilis).* Qu'il est impossible ou très di d'expliquer; qui paraît bizarre du fait même qu'on l'explique pas. V. Énigmatique, étrange, impénétrable, ir **préhensible,** inconcevable, indéchiffrable, mystérieux, ol *Énigme inexplicable. Une fatalité inexplicable.* « *La mystère inexplicable* » (B. CONSTANT). *Conduite, dém inexplicable. Il est inexplicable qu'il 'soit parti.* — « *Croire au surnaturel, admettre l'inexplicable* » (DA ◇ (Personnes) *Un homme inexplicable,* dont le comp ment, le caractère ne s'explique pas, déconcertant. V. Étr singulier. ◈ ANT. Clair, *explicable.*

INEXPLICABLEMENT [inɛksplikabləmã]. *adv.* (XVI *inexplicable).* D'une manière inexplicable. « *Les af électorales bariolaient inexplicablement cette île dése* (ARAGON).

INEXPLIQUÉ, ÉE [inɛksplike]. *ndj.* (1792; de *i* et *expliquer).* Qui n'a pas reçu d'explication. *La catastr reste inexpliquée.* V. Mystérieux. — Subst. « *Il y a l'homme de l'inexpliqué* » *(GIDE).* ◈ ANT. Expliqué.

INEXPLOITABLE [inɛksplwatabl(ə)]. *adj. (1867 in-* 1, et *exploitable).* Qu'on ne peut exploiter. *Gise richesse inexploitable.* ◈ ANT. Exploitable.

INEXPLOITÉ, ÉE [inɛksplwate]. *adj.* (1842; de *i* et *exploiter).* Qui n'est pas exploité. *Ressources inexplo* ◈ ANT. Exploité.

INEXPLORABLE [inɛksplɔrabl(ə)]. *adj.* (1867; de et *explorer). Rare.* Qui ne peut être exploré.

INEXPLORÉ, ÉE [inɛksplɔre]. *adj.* (1833; de *in- explorer). Qui n'a* pas été exploré. *Contrée, terre inexp* V. Inconnu. « *Un recoin inexploré ou même rarement vi:* (BAUDEL.). -Par métaph. « *Quelque repli obscur et inex de* ma *conscience* » (MART. du G.). ◈ ANT. Exploré.

INEXPLOSIBLE [inɛksplozibl(ə)]. *adj.* (1840; de *et explosible). Techn.* Qui ne peut exploser. ◈ ANT. *E sible.*

INEXPRESSIF. IVE [inɛksprɛsif, iv]. *adj.* (1781 *in-* 1, et *expressif).* ♦ 1° Qui n'est pas expressif. Mots *pressifs. Style inexpressif.* V. Froid. ♦ 2° Qui ma d'expression. *Regard, yeux inexpressifs.* V. Atone, *vague.* « *Son visage inexpressif* » (Bosco). ◈ ANT. *Expr*

INEXPRIMABLE [inɛksprimabl(ə)]. *adj. et n. m.* de *in-* 1, *et exprimable).* Qu'il est impossible ou très di d'exprimer: qui est au delà de toute expression. V. **I criptible,** indicible, **inénarrable (1°), inexplicable.** *Pe inexprimables.* V. Incommunicable. *Épouvante, haine ine mable. Douceur inexprimable.* V. Ineffable. 0 N. m. *notais l'inexprimable* » (RIMBAUD). *«Exprimer l'inexprima* (DUHAM.). ◈ ANT. Exprimable.

INEXPRIMÉ, ÉE [inɛksprime]. *adj.* (1845; de *in- exprimer).* Qui n'est pas ou n'a pas été exprimé. *Pensée de regrets inexprimés.* V. Sous-entendu. « *Des repr inexprimés* » (MAUROIS). V. Tacite. ◈ ANT. Exprimé.

INEXPUGNABLE [inɛkspygnabl(ə)]. *adj.* (1352; *inexpugnabilis,* de *expugnare* « prendre d'assaut »). *L* Qu'on ne peut prendre d'assaut; qui résiste aux atta aux sièges. V. Imprenable. *Forteresse inexpugnable.* — F vieilli. *Vertu inexpugnable. Une femme inexpugnable.*

INEXTENSIBILITÉ [inɛkstãsibilite]. *n. f.* (XXe; de *tensible). Didact.* Caractère de ce qui est inextensible.

INEXTENSIBLE [inɛkstãsibl(ə)]. *adj,* (1777; de *i et extensible).* Qui n'est pas extensible. *Tissu inexten* ◈ ANT. *Dilatable,* élastique, extensible.

IN EXTENSO [inɛkstẽso]. *loc. adv. et adj.* (1838; loc de *extensus* « étendu »). Dans toute son étendue, tou longueur (d'un *texte). Publier un discours in extens* **Complètement, intégralement.** ◇ Adj. *Compte rend extenso d'un débat à l'Assemblée nationale.* V. Con intégral.

INEXTINGUIBLE [inɛkstɛ̃g(ɥ)ibl(ə)]. *adj.* (1406; ba *inextinguibilis). Littér.* Qu'il est impossible d'éteindre. *inextinguible.* — Fig. *Soif inextinguible. Fureur, haine tinguible.* « *La petite lampe inextinguible d'une piété ten* (RENAN). *Le* « *besoin inextinguible qu'il avait de sav* (ZOLA). V. Insatiable. ◇ *Spécialt.* (1669) *Rire inexting* fou rire éclatant qu'on ne peut arrêter (Cf. Rire homéri ◈ ANT. *Extinguible.*

INEXTIRPABLE [inɛkstirpabl(ə)]. *adj.* (1508; lat. *tirpabilis). Rare.* Qui ne peut être extirpé. *Racine, s inextirpable. 0 Fig.* V. Indéracinable, tenace. « Ce *vic inextirpable* » *(GIDE).*

IN EXTREMIS [inɛkstremis]. *loc. adv. et adj. (1734* lat., de *extremus* « extrême »). ♦ 1° À l'article de la m l'agonie. V. Extrémité (à la dernière). *Disposition testa taire, mariage in extremis.* ♦ 2° Au tout dernier mo

Préparatifs de voyage in extremis. Rattraper in extremis un objet qui va tomber (Cf. Au vol*).

INEXTRICABLE [inɛkstʀikabl(ə)]. *adj.* (1361; lat. *inextricabilis*, de *extricare* « démêler »). ♦ 1° Qu'on ne peut démêler. *Enchevêtrement, fouillis inextricable.* — (Abstrait) *Les complications inextricables de la procédure.* **V. Maquis.** *Une affaire inextricable*, très embrouillée, très complexe (**V.** embroglio). ♦ 2° Dont *on ne peut se* tirer. *Dédale, labyrinthe inextricable.* « *J'allais et je revenais par des détours inextricables* » (*NERVAL*).

INEXTRICABLEMENT [inɛkstʀikabləmɑ̃]. *adv. (1827;* de *inextricable).* D'une manière inextricable. « *De grands arbres enlacent inextricablement leurs troncs et leurs branches* » (*GAUTIER*). — *Une affaire inextricablement* embrouillée.

INFAILLIBILITÉ [ɛ̃fajibilite]. *n. f. (1558;* de *infaillible).* ♦ 1° *Vx. Caractère* de ce qui ne peut manquer de se produire. V. Certitude. *L'infaillibilité d'un succès.* ♦ *2° Mod.* Caractère de *ce* qui *ne* peut manquer de réussir. « *L'infaillibilité de la tactique occidentale* » (MÉRIMÉE). ♦ 3° Caractère de celui qui est infaillible, qui n'est pas sujet à l'erreur. *Des airs d'infaillibilité.* — Spécialt. *Infaillibilité de l'Église. Infaillibilité du pape, infaillibilité pontificale*, dogme proclamé en 1870, selon lequel le souverain pontife est infaillible lorsqu'il parle ex cathedra pour définir la doctrine de l'Église universelle. ◇ Par *ext. Infaillibilité d'un jugement.* ◈ ANT. Faillibilité, *fragilité.*

INFAILLIBLE [ɛ̃fajibl(ə)]. *adj.* (XIVe; *lat.* ecclés. *infallibilis*. V. Faillir).

1. (Choses). Qui ne peut faire défaut. ♦ 1° *Vieilli.* Qui ne peut manquer de se produire. V. Assuré, certain, sûr. « *Mon entreprise est sûre, et sa perte infaillible* » (CORN.). *Succès infaillible.* ♦ 2° *Qui ne* peut tromper : qui a des conséquences certaines, des résultats assurés. *Remède infaillible contre la toux.* V. Parfait, souverain. *Méthode, procédé, recette, moyen infaillible* (*Cf.* Qui réussit à tout coup).

II. ♦ 1° *(Personnes).* Qui ne peut se tromper; qui n'est pas sujet à l'erreur. Se *croire infaillible. Nul n'est infaillible,* tout le monde peut se tromper. *Le pape est infaillible en matière de doctrine lorsqu'il parle ex cathedra.* V. Infaillibilité. ♦ 2° (Choses). *Un instinct infaillible.* V. Sûr. *La science « n'est ni omnisciente ni infaillible* » (MAUROIS).

◈ ANT. Aléatoire, douteux, fragile, incertain; inefficace, mauvais. Faillible.

INFAILLIBLEMENT [ɛ̃fajibləmɑ̃]. *adv.* (XVe; de *infaillible*). ♦ 1° D'une manière infaillible, certaine. V. Assurément, certainement, sûrement (Cf. À coup sûr). *Cela arrivera infailliblement.* V. Immanquablement, inéluctablement, inévitablement, nécessairement, obligatoirement. ♦ 2° *Rare. Sans* se tromper. *Nul ne peut juger infailliblement.*

INFAISABLE [ɛ̃fəzabl(ə)]. *adj.* (1613; de *in-* 1, et *faisable*). Qui ne peut être fait. V. Impossible. *Ce n'est pas infaisable, mais ce sera très difficile.* ◈ ANT. Facile, faisable, possible.

INFALSIFIABLE [ɛ̃falsifjabl(ə)]. *adj.* (1867; de *in-* 1, et *falsifier*). *Rare. Qui* ne peut être falsifié.

INFAMANT. ANTE [ɛ̃famɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1557; p. prés. de *l'a.* v. *infamer*, XIIIe; lat. *infamare* « déshonorer »). Qui flétrit l'honneur, la réputation. V. Avilissant, déshonorant, **Rétrissant, honteux.** *Accusation, imputation infamante. Injure, épithète infamante.* Dr. crim. *Les peines en matière criminelle sont ou afflictives et infamantes, ou simplement infamantes (ex. :* bannissement, dégradation). ◈ ANT. Glorieux, *honorable.*

INFÂME [ɛ̃fam]. *ndj. (1348; lat. infamis*, de *in-* 1, et *fama* « renommée »). ♦ 1° *Vx.* Qui *est* bas et vil. « *Qui m'aima généreux me haïrait infâme* » (**Con~.**). Allus. littér. « *Écrasez l'infâme* », mot de Voltaire qui désigne la superstition, l'intolérance. ◇ Littér. *(Choses)* Qui entraîne une flétrissure morale. *Méfier, commerce, trafic infâme.* V. Abject, avilissant, bas, dégradant, honteux, ignoble, indigne. Un *crime, une trahison infâme.* V. Odieux. ♦ 2° *Vx.* Qui est flétri par la loi. *Infâme de droit.* — Qui entraîne la flétrissure légale. *La condition des comédiens était infâme chez les Romains.* ♦ 3° Cour. Détestable, odieux. *Infâme saligaud.* — Digne de mépris. *Une infâme dissimulation. Complaisance, flatterie* infâme. ♦ 4° (Sens *affaibli*). Qui cause de la répugnance. V. **Répugnant.** *Un logis infâme.* **V. Malpropre, sale.** *Une infâme odeur de graillon.* V. Infect. ◈ ANT. Glorieux, honorable, *noble.*

INFAMIE [ɛ̃fami]. *n. f.* (XIIIe; lat. *infamia.* **V. Infâme).** ♦ 1° *Vx* ou *dr.* Flétrissure sociale ou légale faite à la réputation de qqn, V. Déshonneur, honte.-Couvrir, *noter qqn d'infamie.* « *Je voulais vous sauver de l'infamie d'aller en prison* » (BALZ.). ♦ 2° (1647). *Littér.* Caractère de celui *qui* est infâme, vil. V. Abjection, bassesse, ignominie, turpitude, vilenie. — Caractère infâme d'une chose. *Infamie d'un crime.* V. Horreur. ♦ 3° *Littér.* Action, parole infâme. *Dire des infamies à qqn* **(V. Injure, insulte),** *de* **qqn (V. Calomnie).** « *C'est une infamie que de tuer l'adversaire qui sommeille* » (DANIEL-ROPS). ◈ ANT. *Gloire,* honneur, *noblesse.*

INFANT, ANTE [ɛ̃fɑ̃, ɑ̃t]. *n.* (1407; esp. *infante, même* mot qu'*enfant;* lat. *infans*). Titre donné aux enfants puînés des rois d'Espagne et de Portugal. *L'infant d'Espagne. Le personnage de l'infante dans le « Cid ». « Pavane pour une infante défunte »,* œuvre musicale de Ravel.

INFANTERIE [ɛ̃fɑ̃tʀi]. *n. f.* (1500; *a.* it. *infanteria*, de *infante* « enfant ». V. Fantassin). ♦ 1° *Ancienn.* Ensemble des gens de guerre marchant et combattant à pied (et qui étaient à l'origine les valets d'armes des chevaliers). V. **Piéton (vx).** ♦ 2° *Mod.* **L'arme qui est chargée de la conquête** et de l'occupation du terrain. V. Biffe *(2). Soldat d'infanterie.* **V. Biffin, fantassin.** *L'infanterie est la force des armées, la « reine des batailles » a dit Napoléon. Infanterie de marine. Infanterie de l'air, aéroportée.* V. Parachutiste. — *Groupe, section, compagnie, bataillon, régiment, brigade, division d'infanterie.*

1. **INFANTICIDE** [ɛ̃fɑ̃tisid]. *adj. et n.* (1564; bas lat. *infanticida*). Qui tue volontairement un enfant, et *spécialt. un nouveau-né. Une mère infanticide.* — *N.* (1721) Un, une *infanticide.*

2. INFANTICIDE [ɛ̃fɑ̃tisid]. *n. m.* (1611 ; bas lat. *infanticidium*). Meurtre d'un enfant. — Dr. Meurtre ou assassinat d'un enfant *nouveau-né.* « *Cette femme avait tué son enfant. l'infanticide a été prouvé* » (HUGO).

INFANTILE [ɛ̃fɑ̃til]. *adj.* (1563, « enfantin »; bas lat. *infantilis*. V. **Enfant).** ♦ 1° (1863). *Méd., psycho.* Relatif à la première enfance: *Maladies infantiles. Médecine infantile.* V. Pédiatrie. *Stade infantile du développement.* ◇ (Appliqué à des adultes) Dont le développement mental. affectif ou physique s'est arrêté au stade de l'enfance. *Sujet infantile.* Subst. *Les infantiles,* les débiles mentaux infantiles. V. Infantilisme. ♦ 2° (Fin XIXe). Cour. Comparable à un enfant, digned'un enfant (quant au niveau intellectuel et affectif). Un *comportement, une réaction infantile.* V. Enfantin, puéril. « *Elle prend un ton infantile, pleurnicheur* » (*SARRAUTE*).

INFANTILISME [ɛ̃fɑ̃tilism(ə)]. *n. m.* (1892; de *infantile).* ♦ 1° *Méd.* Etat d'un individu qui présente à l'âge adulte des caractères physiques ou psychiques propres à l'enfance. *Infantilisme affectif,* arriération affective. ♦ 2° Cour. Caractère, comportement infantile (2°). *C'est de l'infantilisme.*

INFARCTUS [ɛ̃faʀktys]. *n. m.* (1855; graphie altérée de *infartus*, p. p. *du* lat. *infarcire*, var. de *infercire* « farcir, remplir »). *Méd.* Nécrose plus ou moins étendue d'un tissu ou d'un organe par obstruction de l'artère qui assure son irrigation. — Cour. *Infarctus du myocarde,* par spasme prolongé ou thrombose des artères coronaires. *Infarctus dû à l'artériosclérose, à une embolie.*

INFATIGABLE [ɛ̃fatigabl(ə)]. *adj.* (1495; lat. *infatigabilis*). Qui ne peut se fatiguer; qui ne se fatigue, ne se lasse pas facilement. V. Résistant, robuste; et *fam.* Increvable. *Marcheur, joueur, travailleur infatigable.* — *Esprit, zèle infatigable.* V. Inlassable.

INFATIGABLEMENT [ɛ̃fatigabləmɑ̃]. *adv.* (XIVe; de *infatigable).* D'une manière infatigable. V. Inlassablement. *Redire infatigablement les mêmes choses.*

INFATUATION [ɛ̃fatɥasjɔ̃]. *n. f.* (1622; de *infatuer*). ♦ 1° Vx. Engouement. ♦ 2° *Mod.* Sentiment d'une personne infatuée d'elle-même; satisfaction excessive, injustifiée que l'on **a de soi. V. Fatuité, prétention, suffisance,** vanité. « *Je tiens l'infatuation pour fatale au développement de l'esprit* » (*GIDE*). ◈ ANT. *Modestie.*

INFATUÉ. ÉE [ɛ̃fatɥe]. *adj.* (1488; V. Infatuer). ♦ 1° Vx. Qui a un engouement excessif pour. V. Imbu. « *L'esprit infatué de politique* » (BALZ.). ♦ 2° *Mod.* Trop pénétré de. ses mérites; content de soi. **V. Fat, orgueilleux,** prétentieux, **vain, vaniteux.** « *Il n'était pas peu infatué de sa personne physique* » **(ARAGON).** *Air infatué.* **V. Suffisant.** ◈ ANT. *Humble, modeste.*

INFATUER [ɛ̃fatɥe]. *v. tr.* (1380: lat. *infatuare*. de *fatuus* « sot »). ♦ 1° *Vx.* Inspirer un engouement ridicule. *Infatuer qqn d'une personne,* d'un *objet.* — *Pronom.* (Vieilli) *S'infatuer de qqch., de qqn,* **V. Amouracher, engouer, enticher.** ♦ 2° *Mod.* Pronom. *S'infatuer (de* soi-même), devenir- excessivement content de soi. Fig. *L'art « s'isole orgueilleusement, s'infatue* » (GIDE). — *Rare.* Rendre exagérément content de soi, rendre fat. *Sa réussite l'infatue.* ◈ ANT. *Humilier.*

INFÉCOND, ONDE [ɛ̃fekɔ̃, ɔ̃d]. *adj.* (XVe; lat. *infecundus*). ♦ 1° *Littér. ou didact.* Qui n'est pas fécond. V. Stérile. Par anal. *Terre inféconde.* V. Infertile. ♦ 2° Qui ne produit rien. *Esprit infécond.* ◈ ANT. *Fécond, fertile.*

INFÉCONDITÉ [ɛ̃fekɔ̃dite]. n. *f.* (v. 1390: lat. *infecunditas*). Manque de fécondité. **V. Stérilité.** *Infécondité d'une plante, d'un animal.* ◇ Fig. *L'infécondité d'une idée, d'une théorie.* ◈ ANT. *Fécondité*

INFECT, ECTE [ɛ̃fekt, ɛkt(ə)]. *adj.* (XIVe; lat. *infectus*, p. p. *de inficere* « imprégner, infecter »). ♦ 1° Qui a une odeur, un goût ignoble, un aspect repoussant par suite de corruption. V. Pestilentiel, putride, répugnant. *Charogne infecte. Cloaque, bourbier infect.* — *Odeur infecte. Goût infect.* ♦ 2° Très mauvais dans *son genre. Nous avons fait un repas infect; ce vin est infect. V.* Ignoble. *Il a fait cet été un temps*

infect. « Sitôt *rentré dans notre infect appartement* » (GIDE). ♦ 3° **Qui excite le dégoût moral. V. Abject, ignoble, répugnant.** *Il a été infect avec ses meilleurs amis.* « *Tu* ES *un sale type. Un type infect* » (COCTEAU). ◈ ANT. Agréable, *bon, propre.*

INFECTANT, ANTE [ɛ̃fɛktɑ̃, ɑ̃t]. *adj.* (1845; de *infecter). Méd.* Qui peut causer l'infection. Germes, virus *infectants.* ◈ ANT. *Désinfectant.*

INFECTER [ɛ̃fɛkte]. *v. tr.* (1416; de *infect).* ♦ 1° **Imprégner** d'émanations dangereuses, malsaines. V. **Empoisonner, empester, souiller. Usine *à gaz*, *fabrique de produits chimiques qui infecte l'atmosphère, le voisinage.* — *Méd.* Transmettre** des germes infectieux. V. **Contagionner, contaminer.** *Malade contagieux qui infecte ses proches.* — *Infecter une plaie.* V. **Envenimer.** ♦ 2° *Vx.* Empester par une odeur infecte. **V. Empester, empuantir.** ♦ 3° **Vx ou** *littér.* **V. Contaminer.** corrompre, **gâter,** souiller. « Un vil amour *du gain, infecte les* esprits » (BOIL.). REM. Ne pas confondre avec *infester**. ◈ ANT. *Assainir, désinfecter. purifier.*

INFECTIEUX, EUSE [ɛ̃fɛksjø, øz]. *ndj.* (1821 ; de *infection*). Qui communique ou détermine l'infection. Germe *infectieux.* ◇ Qui s'accompagne d'infection, est caractérisé par l'infection. *Maladies infectieuses.* V. **Bactérien.**

INFECTION [ɛ̃fɛksjɔ̃]. *n. f.* (« pensée impure », 1130; bas lat. *infectio*). ♦ 1° (1314, « souillure »). Action d'infecter; résultat de cette action. V. **Corruption, putréfaction.** ♦ 2° Pénétration dans l'organisme de germes pathogènes: troubles qui en résultent. *Infection inapparente (ou latente),* décelable uniquement par des analyses de laboratoire. *Infection généralisée.* V. Septicémie. *Foyer d'infection,* lieu où apparaissent plusieurs cas d'une maladie infectieuse. V. Contagion, contamination, épidémie, infestation. « *Le petit corps se laissait dévorer par l'infection* » (CAMUS). ♦ 3° Grande puanteur. V. **Pestilence, puanteur.** *C'est une infection.* ♦ 4° *Fam.* Chose infecte (2°). **V. Saloperie.** ◈ ANT. Désinfection.

INFÉLICITÉ [ɛ̃felisite]. *n. f.* (1376; *lat. infelicitas*). *Littér.* Absence de félicité. **V. Malheur; infortune.** ◈ ANT. **Félicité.**

INFÉODATION [ɛ̃feɔdasjɔ̃]. *n. f.* (1393; de *inféoder).* Action d'inféoder. — *Fig.* **V. Soumission.** *Inféodation à un parti, à une coterie.*

INFÉODÉ, ÉE [ɛ̃feɔde]. *ndj.* (1411, féod.; **V. Inféoder). Soumis,** *comme un vassal.* « *Inféodé stupidement à son parti* » (ARAGON).

INFÉODER [ɛ̃feɔde]. V. *tr.* (1411 ; lat. médiév. *infeodare.* **V. Fief).** ♦ 1° *Hist.* Donner (une terre) à un vassal pour qu'il la tienne eu fief. V. Aliéner. *Le seigneur inféodait son domaine à son vassal.* — *Par ext. Gratifier (un* vassal) d'une terre donnée en fief. ♦ 2° Cour. (XIX°). Soumettre comme à un seigneur. *L'Église..., « une puissance à ménager. et... à inféoder à l'État* » (MADELIN). — Pronom. *S'inféoder à un parti, à* **un** *chef.* **V. Obéir, soumettre (se).**

INFÈRE [ɛ̃fɛʀ]. *adj. (1770;* **lat.** *inferus). Bot. Se* dit de l'ovaire d'une fleur, lorsqu'il est situé au-dessous des verticilles (V. Inférovarié). ◈ ANT. *Supère.*

INFÉRENCE [ɛ̃feʀɑ̃s]. *n. f.* **(1606;** de *inférer). Didact.* Opération logique par laquelle on admet une proposition en vertu de sa liaison avec d'autres propositions déjà tenues pour vraies. V. Raisonnement; déduction, induction. — *Par ext.* Proposition admise eu vertu d'une inférence.

INFÉRER [ɛ̃feʀe]. *v. tr.;* conjug. *céder* (V. 1380; lat. *inferre* « *être* la cause de », « porter dans », *fig.* « alléguer »). Tirer **une** conséquence. V. Arguer, conclure, **induire. J'infère** *de ce que vous me dites, j'en infère que nous pouvons réussir.*

INFÉRIEUR, EURE [ɛ̃feʀjœʀ]. *adj. et n. (1461 ;* lat. *inferior,* compar. de *inferus* « placé en dessous »).

1. *(Concret)* ♦ 1° Qui est au-dessous, plus bas, en bas. *Inférieur à. Le niveau de la Méditerranée est un peu inférieur à celui de la mer Rouge.* — Absolt. *Partie inférieure d'un mur, d'un édifice.* V. **Base. Étages** *inférieurs. Couches inférieures du* **sol,** *de* **la** *mer.* **V. Profond.** *Membres inférieurs :* les jambes. *Mâchoire inférieure.* ♦ 2° Dont l'altitude est inférieure; qui est plus près de la mer. Cours *inférieur d'un fleuve; vallée inférieure du Rhône.* ♦ 3° Astron. *Planètes inférieures :* plus rapprochées du Soleil que la Terre *(Mercure et Vénus).*

II. *(Abstrait).* ♦ 1° **Qui a une** valeur moins grande: qui occupe une place, un degré au-dessous, dans une classification, une hiérarchie. V. Mineur, moindre, subordonné. *-Inférieur à. Il lui est très inférieur* (Cf. II ne lui va pas à la cheville*). « Un *chef doit à son pouvoir même de ne pas se montrer inférieur à ceux sur qui il règne* » (ALAIN). II ne lui *est inférieur en rien.* V. Céder. — Absolt. Situation, *position inférieure.* **V. Dépendant. Les** *classes inférieures de la société.* ◇ *Il n'a pas été inférieur* à sa *tâche ;* il a été à la hauteur de sa tâche. ♦ 2° Plus petit que. *6 est inférieur à 8. Inférieur à 10* (< *10). Inférieur ou égal à 10* (⩽ 10). ♦ 3° *Philo., log.* Moins complexe; moins général. *Terme inférieur. Concept inférieur.* ♦ 4° Moins avancé, peu avancé dans l'évolution. *Animaux, vertébrés inférieurs.* ♦ 5° N. Personne qui occupe une position sociale inférieure. V. Subalterne, subordonné. II « ne *l'invitait plus à dîner, le traitait en tout comme un inférieu* (MAUPASS.). *L'inférieur se soumet, obéit au supérieur.*

◈ ANT. *supérieur.*

INFÉRIEUREMENT [ɛ̃feʀjœʀmɑ̃]. *adv.* (1584; de rieur). *Rare.* À une place inférieure, au-dessous. ◈ *Supérieurement.*

INFÉRIORISATION [ɛ̃feʀjɔʀizasjɔ̃]. *n. f.* (1 8 9 4 *infériorieur*). Action d'infériorieur (qqn) ; son résu « *Certains psychanalystes voient dans l'infériorisation autopunition de l'attachement excessif à la mère* » (MOUN

INFÉRIORISER [ɛ̃feʀjɔʀize]. *v. tr.* (1893; du lat. *infe* ♦ 1° *Rare.* Rendre inférieur. ♦ 2° Cour. Donner un s meut d'infériorité à (qqn). ♦ 3° (1970). Sous-estime valeur de (qqn ou qqch.). V. Déprécier, minimiser, **rabai réduire.**

INFÉRIORITÉ [ɛ̃feʀjɔʀite]. *n. f.* (1538; de *inférieur,* d *le* lat. *inferior*). ♦ 1° *Rare.* Situation inférieure. plus b *Une infériorité de niveau.* ♦ 2° État de ce qui est infé (en rang, force, valeur, mérite). *Infériorité en nombre. Pr marque d'infériorité.* **V. Faiblesse.** *Maintenir qqn dan. état d'infériorité.* **V. Servitude, subordination.** — Spéc *Sentiment d'infériorité,* impression pénible d'être infé (à la morale, aux autres, à un idéal désiré). Complexe d' rioriré. « *L'homme qui est atteint du complexe d'infériorité peut avoir des vertus réelles et précieuses : il n'en tire le moindre parti* » (DUHAM.). ♦ 3° *Ce* qui rend infér *Une infériorité.* **V. Désavantage, handicap.** ◈ ANT. *Supéri*

INFERMENTESCIBLE [ɛ̃fɛʀmɑ̃tesibl(ə)]. *adj.* (1867 *in-* 1, et *fermentescible). Sc.* Qui n'est pas susceptible de mentation. *Aliment rendu infermentescible.* **V. Pasteu stérilisé.** ◈ ANT. **Fermentescible.**

INFERNAL, ALE, AUX [ɛ̃fɛʀnal, o]. *adj.* (1 160; ba: *infernalis.* **V. Enfer).** ♦ 1° **Qui appartient aux enfer l'enfer.** *Puissances infernales.* **V. Démon, diable.** « *Un es de divinités infernales* » (CHATEAUB.). ♦ 2° Qui évo l'enfer. 0 *Concret.* Terrible, trop intense (chose désagréa *Chaleur infernale. Bruit infernal. Allure, rythme, galop infe* **V. Endiablé. 0** *Moral.* Très mauvais. Malice, *méchan noirceur, machination infernale.* **V. Démoniaque, diabol satanique.** *Machine* infernale.* ♦ 3° *Fam.* **V. Insupport terrible.** *Cet* **enfant est infernal!** ◈ ANT. Angélique, cél *divin.*

INFÉROVARIÉ, ÉE [ɛ̃feʀɔvaʀje]. *adj.* (1846; de *in et ovaire). Bot.* Dont l'ovaire est infère. ◈ ANT. *Supérov*

INFERTILE [ɛ̃fɛʀtil]. *adj.* (1434: bas lat. *infertilis). L* Qui n'est pas fertile. V. **Infécond.** *Champ, sol, terre infe Contr@es infertiles.* **V. Désertique. inculte.** ◇ Fig. *Esprit, gination infertile.* V. Pauvre. stérile. ◈ ANT. *Fertile.*

INFERTILITÉ [ɛ̃fɛʀtilite]. *n. f.* (1456: bas lat. *infertili Littér.* État de ce qui est infertile: ◈ ANT, Fertilité.

INFESTATION [ɛ̃fɛstasjɔ̃]. *n. f.* (1370; bas lat. *infesta* ♦ 1° *Vx.* Action d'infester. ♦ 2° Mod. *(Méd.).* Pénétra et fixation dans l'organisme d'un parasite non micro microscopique (V. Infection) ou visible à l'œil nu. *Infesta par des poux.*

INFESTER [ɛ̃fɛste]. *v. tr.* **(1390;** lat. *infestai-e,* de *infe* « hostile »). ♦ 1° **Ravager, rendre peu sûr (un pays)** er livrant à des actes incessants de violence, d'hostilité **Attaquer, désoler, dévaster, envahir, harceler, piller, rava** *Les pirates infestaient les côtes. Campagne infestée de pill* ♦ 2° Cour. (En parlant d'animaux ou de plantes nuisibles abondent quelque part). V. Envahir. « *Les corbeaux, l' en est infestée* » (LOTI). *Mer infestée de requins.* REM. *Ne* confondre avec *infecter.* ◇ *Méd. Se fixer sur, pénétrer* un organisme (en parlant de parasites).

INFEUTRABLE [ɛ̃føtʀabl(ə)]. *adj. (1967:* de in- 1 *feutre). Comm.* Qui ne se feutre pas. *Laine, tricot infeutre*

INFIBULATION [ɛ̃fibylasjɔ̃]. *n. f.* (XVI°; lat. *infibul* de *fibula* « anneau »). *Sociol.* Opération qui consiste à en cher les relations sexuelles en passant un anneau à tra le prépuce (chez l'homme), les grandes lèvres (chez la fem

INFIDÈLE [ɛ̃fidɛl]. *adj.* (XIII°; lat. *infidelis). Qui* n'est fidèle.

1. Qui ne professe pas la religion considérée comme v V. **Gentil, hérétique, impie, mécréant,** païen. *Nations, peu infidèles.* — Subst. Un. une *infidèle. Croisade contre infidèles.*

II. (1488). Qui manque à la parole donnée. ♦ 1° *Vx.* manque à ses engagements (envers qqn), aux "devoirs sa fonction. V. Déloyal, félon, révolté, traître. Etre infi à son *roi.* à son *maître* : l'abandonner, le trahir. ♦ 2° *M* Qui n'est pas fidèle, qui est changeant, dans ses sentime *Des amis infidèles.* ◇ *Spécialt. Qui n'est* pas fidèle en am V. Adultère. inconstant, volage. *Mari, femme infidèle.* « *T hôte pour être inconstant, Et trop laid pour être infidè* (MUSS.). *Subst.* (Vx ou littér.) « *Célimène* me *trompe et n qu'une infidèle* » (MOL.). ♦ 3° Qui ne respecte pas (qc qui engage). *Infidèle à un devoir, à ses serments, à sa pa*

V. Parjure. « *Les vestales infidèles à leurs vœux* » (STAËL). ♦ 4° Qui manque à la vérité, à l'exactitude. Narrateur, *traducteur infidèle.* ◇ *Inexact.* « *Qui peut vous avoir fait ce récit infidèle ?* » (RAC.).

◈ ANT. Fidèle.

INFIDÈLEMENT [ɛ̃fidɛlmɑ̃]. *adv.* (1460; de *infidèle*). D'une manière infidèle. *Propos infidèlement rapportés.* ◈ ANT. *Fidèlement.*

INFIDÉLITÉ [ɛ̃fidelite]. n. *f.* (1160; lat. *infidelitas*). Caractère de celui, de ce qui est infidèle; acte marquant ce caractère.

I Relig. *(Rare).* Caractère des infidèles (I).

II Cour (1492). ♦ 1° *Vx.* Manque de fidélité. *Infidélité à un maître. V.* **Abandon, déloyauté, trahison.** ♦ 2° **(Dans** les affections, en amour). V. Inconstance, perfidie, trahison. *Infidélité et jalousie.* — *Il a fait bien des infidélités à sa femme.* V. Tromper. « *Une femme passionnée peut pardonner une infidélité* » (STENDHAL). — Par plaisant. Faire *des infidélités à son fournisseur habituel,* se fournir parfois cher un autre commerçant. ♦ 3° Manque de fidélité (à quelque obligation). *Infidélité à la parole donnée.* ♦ 4° Manque de *vérité,* d'exactitude. *Infidélité d'un historien, d'un traducteur.* — *Il y a de grandes infidélités dans ce roman historique. V.* **Erreur, inexactitude.**

◈ ANT. *Fidélité;* constance, *exactitude.*

INFILTRAT [ɛ̃filtʀa]. *n. m.* (v. *1925;* de *infiltrer*). *Pathol.* Amas de cellules diverses dans un tissu ou un organe. *Infiltrat pulmonaire, syphilitique.* — Liquide, gaz d'infiltration.

INFILTRATION [ɛ̃filtʀasjɔ̃]. *n. f.* (1503; de *infiltrer*). ♦ 1° Action de s'infiltrer. *L'infiltration des eaux de pluie.* — *Spécialt.* Pénétration accidentelle de l'eau dans un mur. une paroi. ♦ 2° *Méd.* Accumulation dans un tissu de liquides organiques, gaz, substances injectées ou de cellules modifiant sa structure. *Infiltration leucémique. Infiltration graisseuse.* **V. Adipose, adiposité, obésité.** *Infiltration calcaire.* V. **Calcification.** *Infiltration purulente.* **V. Phlegmon.** *Infiltration de* **sang. V. Ecchymose, purpura. Infiltration gazeuse. V. Emphysème.** *Infiltration de liquides.* V. **Œdème.** ♦ 3° Pénétration d'hommes par petits groupes dans un pays. V. Noyautage; **entrisme.** *Infiltrations et invasions. Les contrebandiers* « *pénétraient toujours par infiltration* » (MAC ORLAN). ◇ Fig. « *L'infiltration des idées modernes dans le sanctuaire de son cœur* » (RENAN).

INFILTRER [ɛ̃filtʀe]. v. *tr.* (1.503; de *in- 2,* et *filtrer*).

1. V. tr. *(Rare ou didacr.).* Pénétrer peu à peu (un corps) en s'insinuant à travers les pores ou les interstices (comme à travers un filtre). V. **Traverser.** -- *Par ext.* Faire entrer (un liquide) dans un corps.

II. S'INFILTRER, v. pron. Cour. ♦ 1° **Pénétrer (dans un** corps) en s'insinuant. *L'eau s'infiltre dons certains terrains.* « *Un ruisseau qui s'infiltre peu à peu et se creuse un lit dans le sable* » (MUSS.). ♦ 2° (XIX^e). Passer, entrer insensiblement, *Le vent, la lumière s'infiltre par les fentes.* V. Glisser (se), **introduire (s').** *S'infiltrer à travers les lignes ennemies.* ◇ Fig. « *Furtivement, un sentiment nouveau s'infiltrait en lui* » (MART. du G.).

INFIME [ɛ̃fim]. *adj.* (XIV^e; lat. *infimus* « *le* plus bas »). ♦ 1° Qui est situé au plus bas, au dernier degré (d'une série, d'une hiérarchie). *Un infime gratte-papier.* « *Elle savait trop à quel niveau infime sa mère situait Rachel* » (PROUST). ♦ 2° (1877). Tout petit. V. Infinitésimal, minime, minuscule. « *Un infime logement de deux pièces* » (ROMAINS). *Nombre infime. Des détails infimes.* ◈ ANT. *Éminent, suprême;* capital, *immense.*

IN FINE [infine]. *loc. adv. (mots lat.* « à la *fin* »). *Didact.* S'emploie pour désigner les dernières lignes, dans une référence.

INFINI, IE [ɛ̃fini]. *adj.* et *n. m. (Infinit,* 1214; lat. *infinitus).*

I. Qui n'a pas de borne. qui est plus grand que toute quantité de même nature. ♦ 1° En quoi nous ne remarquons ni ne concevons aucune limite. *Dieu est conçu comme infini. La puissance, la miséricorde divines sont infinies.* — (Dans le temps) Qui n'a pas de fin, de terme. V. **Éternel, perpétuel.** ♦ 2° Qui est plus grand que tout ce qui comporte une limite. *L'espace conçu comme un milieu infini et infiniment divisible.* Math. Quantité *infinie. Ensemble infini,* dont le nombre d'éléments est illimité. ♦ 3° Cour. (1552). Qui semble infini: très considérable (par la grandeur, la durée, le nombre, l'intensité). V. **Illimité, immense.** *Horizon, désert, ciel, paysage infini.* « *Le silence éternel de ces espaces infinis* » (PASC.). — *Des bavardages infinis.* **V. Interminable.** « *La conversation fut infinie entre les deux omis* » (STENDHAL). *Un nombre infini de...* **V. Incalculable. Grâce,** *patience, tendresse, joie, douleur infinies.* **V. Extrême.** *D'infinies précautions. Prétentions infinies.* **V. Démesuré. REM. Dans ce sens, on** peut dire *plus,* le *plus infini.*

II. *N. m.* (v. 1570). ♦ 1° *Philo.* L'être infini en tous ses attributs, Dieu, tout ce qui transcende l'humain. V. Absolu, parfait. ♦ 2° Ce qui est infini par l'un quelconque de ses aspects (grandeur, distance). *Les deux infinis de grandeur et de petitesse,* selon Pascal. — Math. *L'infini géométrique, mathématique* (signe ∞). *Infini dénombrable, continu.* Vx. **Calcul** *de l'infini.* **V. Infinitésimal.** — *Phot. Zone* **où les objets** donnent une image nette dans le plan focal. ♦ 3° Ce qui semble infini, en raison de sa grandeur, de son intensité ou de son indétermination. V. Immensité. « *Au bord de l'infini* » (HUGO). *L'infini des cieux, de l'océan.* ♦ 4° (1626). **À** L'INFINI. loc. adv. *Math.* Sans qu'il *y* ait de borne, de fin. *Multiplier un nombre par lui-même à l'infini. Droite prolongée à l'infini.* **V. Indéfiniment.** — **Cour. V. Beaucoup, infiniment.** *Le dessin* (des vases) « esf *varié à l'infini* » (LOTI). *Discussions, gloses à l'infini,* interminables. — Aussi loin que l'on peut voir. à perte de vue. « *Les grandes vogues de blé qui ondoient à l'infini* » (THARAUD).

◈ ANT. Borné, *fini, limité.*

INFINIMENT [ɛ̃finimɑ̃]. *adv. (Infinitement,* v. 1390; de *infini).* Sans borne, d'une manière infinie. ♦ 1° (Sens strict). *Dieu est infiniment bon.* — Math. *Infiniment grand,* plus grand que toute quantité donnée. *Infiniment petit,* plus petit que toute quantité donnée. — *L'infiniment grand,* l'infini. *Calcul des infiniment petits.* **V. Différentiel, infinitésimal, intégral.** ♦ 2° Beaucoup, extrêmement. Ce *conte me plaît infiniment. Je regrette infiniment mais...* — *Celui* « *qui veut écrire son rêve se doit d'être infiniment éveillé* » (VALÉRY). *Je vous suis infiniment reconnaissant.* — (Avec un comparatif) Infiniment *plus, moins, mieux, moindre, supérieur.* « *L'honneur est infiniment plus précieux que la vie* » **(MOL.). V. Incomparablement.** — (Avec un nom compl.) « Homme d'infiniment *d'esprit. de goût* » (BALZ.).

INFINITÉ [ɛ̃finite]. *n. f.* (1214; lat. *infinitas*). ♦ 1° Vx ou *didacr.* Caractère de ce qui est infini; l'infini. « *L'infinité des temps* » (LA BRUY.). « *L'homme n'est produit que pour l'infinité* » (PASC.). ♦ 2° Quantité infinie, nombre infini. *Étant donné une courbe, on peut toujours mener une infinité de parallèles à cette courbe.* ♦ 3" Cour. Très grande quantité. « *Je vois une infinité d'honnêtes gens qui ne sont pas heureux et une infinité de gens qui sont heureux sans être honnêtes* » (DIDER.).

INFINITÉSIMAL, ALE, AUX [ɛ̃finitezimal, o]. *adj.* (1706,; de l'adj. *infinitésime,* lat. mod. *infinitesimus*). ♦ 1° Sc. Relatif aux quantités infiniment petites. Calcul *infinitésimal, analyse infinitésimale,* partie des mathématiques comprenant le calcul différentiel et le calcul intégral. ♦ 2° Cour. Infiniment petit. *Quantités infinitésimales.* — *Par ext.* Extrêmement petit. V. **Infime, microscopique.** « **Une senteur** *infinitésimale* » (BAUDEL.). ◈ ANT. Grand. infini.

INFINITIF, IVE [ɛ̃finitif, iv]. n. m. et *adj.* (XIII^e; lat. gram. *infinitivus modus*).

I. N. m. Forme nominale (mode impersonnel) exprimant simplement l'idée de l'action ou de l'état, d'une façon abstraite et indéterminée. — Aimer, finir, perdre, vouloir *sont des infinitifs. Verbe à l'infinitif. Infinitif employé comme* nom (« Souffler n'est pas jouer »; « la peur de mourir »). *Infinitif substantivé précédé de l'article* : « Le naître et le mourir sont frères *jumeaux* » (FRANCE). *Infinitif employé comme verbe. Les deux temps* (présent, passé) *de l'infinitif.* Ex. : « *On ne* peut *être et avoir été* ». *Infinitif à valeur d'impératif* (« Ralentir! »), *d'optatif* (« Voir Naples et mourir ! »), *de proposition interrogative* (« *Que* faire? »). — *Infinitif de narration introduit par la préposition de :* « Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes » (LA FONT.).

II. Adj. *Mode infinitif. Proposition infinitive,* dont le verbe est à l'infinitif (« *Je* l'ai vu venir »). Subst. *Une infinitive.*

INFINITUDE [ɛ̃finitʏd]. n. *f.* (v. *1580;* du lat. *infinitus*). *Didact.* (Philo.). Qualité de ce qui est infini.

INFIRMATIF, IVE [ɛ̃fiʀmatif, iv]. *adj.* (1501; du rad. lat. de *infirmer). Dr.* Qui infirme, rend nul. *Arrêt infirmatif d'un jugement.*

INFIRMATION [ɛ̃fiʀmasjɔ̃]. n. *f.* (1499; lat. *infirmatio*). *Proc.* civ. Annulation partielle ou totale d'une décision de justice par la juridiction du second degré. V. Démenti. *Infirmation d'un jugement.* **V. Annulation.** ◈ ANT. Attestation, confirmation.

INFIRME [ɛ̃fiʀm(ə)]. *adj.* (1247, rare av. XVI^e; lat. *infirmus* « faible »). ♦ 1° **Vx. Qui manque de force. V. Faible.** « *L'esprit est prompt et la chair infirme* » (PASC.). ♦ 2° *Mod.* (XVIII^e). Qui est atteint d'infirmités (*spécialt.* d'infirmités incurables). **V. Impotent, invalide.** *Infirme mental,* atteint d'un important déficit mental. *Infirme moteur* (quant à la motricité). *Demeurer infirme à la suite d'une blessure, d'un accident.* **V. Mutilé.** «*Le droit leur semble une béquille pour infirme* » (R. ROLLAND). Subst. *Hôpital, hospice destiné aux infirmes.* ◈ ANT. *Ingambe,* valide.

INFIRMER [ɛ̃fiʀme]. v. *tr.* (1360; lat. *infirmare* « affaiblir, annuler », de *infirmus*). ♦ 1° Affaiblir (qqch.) dans son autorité, sa force, son crédit. V. Affaiblir, diminuer. *Infirmer une preuve, un témoignage,* en montrer le côté faible. « *Quand l'expérience infirme l'idée préconçue...* » *(Cl.* BERNARD). **V. Démentir, détruire, ruiner.** ♦ 2° *Dr. Annuler ou* réformer

(une décision rendue par une juridiction inférieure). *La cour d'appel* **a** *infirmé le jugement du tribunal de première instance.* ◈ ANT. *Attester, avérer, prouver; confirmer.*

INFIRMERIE [ɛ̃fiʀməʀi]. n. *f.* (1606; **a.** fr. *enfermerie*, 1300; refait sur *infirme).* Local destiné à recevoir et soigner les malades atteints d'affections légères et de courte durée, dans une communauté. *Infirmerie d'une caserne, d'un couvent, d'une école. Être envoyé, transporté* **à** *l'infirmerie.*

INFIRMIER, IÈRE [ɛ̃fiʀmje, jɛʀ]. n. (1398; *enfermier*, 1288; refait sur *infirme).* Personne qui, par profession, soigne **des** malades et s'en occupe, sous la direction des médecins **ou** en appliquant leurs prescriptions. *Infirmière diplômée. Malade soigné à domicile par une infirmière.* V. **Garde-malade.** *Infirmière auxiliaire, veilleuse, visiteuse. Infirmiers militaires.* « *Les infirmiers se* **hâtaient** *de faire de la place...* **en** *emportant les cadavres* » (ZOLA). **V. Ambulancier, brancardier.** Appos. *Saur infirmière. Élève infirmier.*

INFIRMITÉ [ɛ̃fiʀmite]. n. *f.* (1265; *enfermeté*, XII[e]; lat. *infirmitas*). ♦ 1° Défaut de force, de fermeté. Vx. Faiblesse humaine. **0** *Mod.* **V. Faiblesse, imperfection.** « **Les** *infirmités du langage répondent toujours à quelque infirmité de l'esprit* » (DUHAM.). ♦ 2° *Vieilli.* Maladie **ou** indisposition habituelle. V. **Incommodité.** *Les infirmités de la vieillesse.* ♦ 3° *Mod.* (1765). État (congénital **ou** accidentel) d'un **individu** ne jouissant pas d'une **de** ses fonctions **ou** n'en jouissant qu'imparfaitement (sans que sa santé générale en soit totalement compromise). V. **Impotence, invalidité; difformité.** « *Quasimodo était né borgne, bossu, boiteux... Une nouvelle infirmité était venu le parfaire... il était devenu sourd* » (HUGO). ◈ ANT. Force, santé.

INFIXE [ɛ̃fiks(ə)]. n. *m.* (1877; lat. *infixus* « inséré »). *Ling.* Élément qui s'insère dans l'intérieur d'un mot, parfois dans le corps même de la racine. V. Affixe.

INFLAMMABILITÉ [ɛ̃flamabilite]. *n. f. (1641;* de *inflammable). Didact.* Caractère ce de qui est inflammable. *L'inflammabilité du soufre.* ◈ ANT. *Ininflammabilité.*

INFLAMMABLE [ɛ̃flamabl(ə)]. *adj. (1390;* **du** lat. *inflammare).* Qui a la propriété de s'enflammer facilement et de brûler vivement. *L'essence, le phosphore, matières inflammables.* ◈ ANT. **Apyre, ignifugé, ininflammable.**

INFLAMMATION [ɛ̃flamasjɔ̃]. *n. f.* (1355, « grande chaleur », et « excitation »; lat. *inflammatio*). ♦ 1° *Rare* (1552). Action par laquelle une matière combustible s'enflamme et brûle; résultat de cette action. ♦ 2° (XV[e]). Ensemble des réactions locales provoquées par divers agents physiques, chimiques **ou** par des germes pathogènes. V. *suff.* **-ite.** *L'inflammation, réaction défensive de l'organisme.* V. **Diapédèse.** *Signes de l'inflammation :* chaleur, douleur, rougeur (congestion, érythème), tuméfaction (**œdème**). *Inflammation due* **à** *une sensibilisation.* V. Allergie. *Inflammation purulente.* **V. Abcès, empyème, furoncle, phlegmon.** *Partie atteinte d'inflammation* **(V. Enflammé).**

INFLAMMATOIRE [ɛ̃flamatwaʀ]. *adj.* (1549; de *inflammation). Méd.* Qui est caractérisé par une inflammation. *État inflammatoire. Maladie inflammatoire. Petite tumeur inflammatoire.*

-INFLATION [ɛ̃flasjɔ̃]. n. *f.* (1920, empr. angl.; XV[e], « *enflure* », *sens* du *lat. inflatio*). ♦ 1° Accroissement excessif des instruments de paiement (billets de banque, capitaux) qui entraîne **ou** tend à entraîner *une* hausse des prix et une dépréciation de la monnaie. *Politique qui mène à l'inflation.* **V. Inflationniste.** *Dévaluation consécutive à l'inflation.* ♦ 2° *Par* ext. (1925). Extension, augmentation jugée excessive d'un phénomène. *Inflation verbale.* ♦ 3° *Pathol.* Gonflement (d'un tissu, d'un organe) par infiltration de gaz **ou** de liquide. V. **Emphysème, œdème.** ◈ ANT. Déflation.

INFLATIONNISTE [ɛ̃flasjɔnist(ə)]. n. **et** *adj.* (1894; angl. *inflationist*). Partisan de l'inflation. *La politique des inflationnistes.* — *Adj.* Qui a rapport **ou** tend à l'inflation. *Politique inflationniste. Le danger inflationniste.* ◈ ANT. **Déflationniste.**

INFLÉCHI, IE [ɛ̃fleʃi]. *adj.* (1738; **V. Infléchir).** ♦ *1"* Recourbé **du** dehors *en* **dedans.** *Rameaux infléchis.* ◇ *Méd.* Qui est fortement fléchi (en parlant d'un organe, d'une partie du corps). ♦ 2° (Sons). « Une voix *de tête assez forte et non infléchie* » *(GIDE).* — *Voyelle infléchie,* **qui a** subi l'inflexion. ◈ ANT. **Droit.**

INFLÉCHIR [ɛ̃fleʃiʀ]. v. *tr.* (1738, pron.; de *in- 2, et fléchir,* d'apr. *inflexion).* ♦ 1° Fléchir de manière à former une courbe plus **ou** moins accentuée. V. Courber, **incliner, plier.** *L'atmosphère infléchit les rayons lumineux.* V. Dévier. ♦ 2° Modifier la direction, l'orientation de. *Essayer d'infléchir la politique du gouvernement.* « *Infléchir, assouplir la règle dans le dessein de la parfaire* » (DUHAM.). ♦ 3° **S'INFLÉCHIR.** *v.* réfl. *Poutre surchargée qui s'infléchit.* V. Ployer. *-Leur politique s'est infléchie à gauche.* ◈ ANT. *Redresser.*

INFLÉCHISSEMENT [ɛ̃fleʃismɑ̃]. *n. m.* (v. 1965; de *infléchir,* 2°). Modification légère, atténuation d'un phénomène **ou** d'une situation. « *Il y eut un nouvel infléchiss de la théorie des alliés* » *(Le Monde,* 24-4-1966).

INFLEXIBILITÉ [ɛ̃flɛksibilite]. n. *f.* (1611; *inflecti* 1314; **de** *inflexible). Rare.* Caractère de ce qui est infle V. **Rigidité. 0** *Fig.* (1611) *L'inflexibilité d'une règle, caractère.* « *Elle saurait vaincre l'inflexibilité de ses par* (BALZ.).

INFLEXIBLE [ɛ̃flɛksibl(ə)]. *adj. (1314;* lat. *inflexi* ♦ 1° *Rare.* **Qu'on ne peut fléchir ou ployer; qui** n'es **flexible. V. Rigide.** ♦ 2° (Abstrait). Cour. Que rien ne fléchir ni émouvoir; qui résiste à toutes les tentatives d suasion, à toutes les influences. V. Dur, ferme, impito: **implacable, inexorable, intransigeant. Un** *homme infle Demeurer inflexible dans une résolution.* **V. Inébran** — *(Choses;* XVII[e]) Qui ne fléchit pas; que rien ne peut ab **ou ébranler. V. Implacable, indomptable.** *Volonté infl* (Cf. De fer*). « *Son inflexible sentiment moral l'arr* (R. ROLLAND). *Justice, règle inflexible.* V. Rigoureux. *Lo inflexible.* V. Implacable. ◈ ANT. *Flexible,* **souple; doux** *table.*

INFLEXIBLEMENT [ɛ̃flɛksibləmɑ̃]. *adv.* (1508; de *i ble).* **D'une manière** inflexible. « *Il demeure inflexibl attaché à son opinion* » (ACAD.).

INFLEXION [ɛ̃flɛksjɔ̃]. *n. f.* (1390, rare av. XVII[e] *inflexio).* ♦ 1° Mouvement par lequel une chose s'infl **V. Flexion.** *Saluer d'une légère inflexion de la tête.* **V. nation.** — Changement de direction, d'orientation. « *courbures du chemin et les inflexions du fleuve* » (CHATE/ V. Déviation. *Géom. Inflexion d'une courbe. Point d'infle* point d'une courbe plane où la concavité change de Opt. *Inflexion des rayons lumineux.* ♦ 2° **(1636). Change** subit d'accent **ou** de ton dans la voix. « Sa *voix... p des inflexions plus molles* » (FLAUB.). — *Par ext.* **V. Ai** *L'inflexion chantante des voix provençales.* 0 Ling. *Infl vocalique,* changement de timbre d'une voyelle l'influence d'un phonème voisin.

INFLIGER [ɛ̃fliʒe]. v. tr.; conjug. *bouger* (1488, rar XVII[e]; lat. *infligere).* ♦ 1° Appliquer (une peine mate **ou** *morale). Infliger un châtiment, une sanction.* V. **Dc** prononcer (contre). « *L'oubli et le silence sont la pu. qu'on* **inflige** *à ce qu'on a trouvé laid ou commun* » (RE *Infliger une amende, une contravention. Infliger un sup la torture* **à** *qqn.* **V. Supplicier, torturer.** ♦ 2° **Faire** *Infliger un affront. Infliger* **à** *qqn un démenti formel.* — *ext.* **V. Imposer.** *Il nous* **a** *infligé sa présence.* ◈ ANT. *gner,* **subir.**

INFLORESCENCE [ɛ̃flɔʀesɑ̃s]. *n. f.* (1789; bas *inflorescere* « commencer à fleurir »). Bot. Mode de gr **ment** des fleurs d'une plante. *Inflorescence axillaire term Modes d'inflorescence.* **V. Capitule, chaton, corymbe, mérule, grappe, ombelle, panicule, spadice, trochet.** — **Gr** de fleurs ainsi formé. *Plantes à belles inflorescences b*

INFLUENÇABLE [ɛ̃flyɑ̃sabl(ə)]. *adj.* (1837; de *influe* Qui se laisse influencer. *C'est un homme influençable, q laisse* **manœuvrer. V. Cire (molle), marionnette.** ◈ **Inflexible, têtu.**

INFLUENCE [ɛ̃flyɑ̃s]. n. *f.* (v. 1240; lat. sc. *influ* de *influere.* V. Influer).

I. *Vx.* Flux provenant des astres et agissant sur les hor **et les** choses. **V. Fluide, influx.** « *L'influence bienfaisan maligne de son étoile* » (GAUTIER). ◇ **Par ext.** *Influ occultes. Influence bénéfique, favorable, maléfique, né Elle était «pénétrable aux influences de l'espace et de l'he* (FRANCE).

II. (XIV[e]). Action. **A** *(Choses).* ♦ 1° Action qu'exerce chose, une situation sur qqn **ou** qqch. V. Effet, **pres** « *Le milieu, et bien d'autres influences, marquent sur l'enf* (CHARDONNE). ♦ 2° Action d'un phénomène phys *Influence d'un médicament.* **V. Vertu.** *0 Électrosta* Action **à distance des conducteurs qui** modifient d'électrisation d'autres conducteurs placés dans leur **nage. V. Champ.** ♦ 3° **Sous L'INFLUENCE DE : sous l'** l'emprise de. *Il a agi sous l'influence de la boisson. de la c* **B** *(Personnes).* ♦ 1" Action (volontaire **ou** non) qu personne exerce sur qqn, V. Ascendant, domination, en **emprise, pouvoir, puissance.** *Tout le monde subit son influ* « *En se croyant indépendant, il a été sons cesse à la merc influences* » (STE-BEUVE). *Je compte* **sur** *votre influence le persuader.* V. Persuasion. *Il a beaucoup changé l'influence de* **son** *ami.* **V. Contact** (au). *Soustraire un e à la mauvaise influence de qqn.* ♦ 2° (1780). Pouvoir s de celui qui amène les autres à se ranger à son avis. V. **rité, créance, crédit, importance, poids, prestige.** *Cet ho* **a** *beaucoup d'influence* (Cf. Avoir le bras long). « *Il se grandir son influence à la pression des poignées de ma* (MAUPASS.). **User** *de son influence en faveur de qqn. V. A Trafic d'influence.* ♦ 3° Action morale, intellectuelle. *Influ d'un grand homme* **sur** *son époque, sur la société.* V. *Influence des lettres françaises à l'étranger.* — **(En crit** littéraire, artistique) « *Je n'aime guère le mot influence*